Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 1

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

• C O N I V G I •

DILECTISSIMAE

AMANTISSIMAE

MERENTISSIMAE

REMERCIEMENTS

Au moment de présenter cet essai, ce nous est un plaisir autant qu'un devoir d'exprimer notre reconnaissance à M. le Professeur Jean-Michel CROISILLE, dont la direction bienveillante a conjugué pour nous l'exigence de rigueur et les encouragements.

Notre gratitude va ensuite à M. Paul EYCHART, sans qui la matière et l'objet même du présent travail seraient demeurés problématiques, et dont l'ardeur et l'amitié ont bien voulu se prêter aux aléas comme à la liberté de notre enquête.

Nos remerciements s'adressent aussi, à titre posthume, à M. Pierre-François FOURNIER, qui avait bien voulu nous recevoir quand il le pouvait encore, et dont nous avons constamment apprécié tant l'écriture limpide que la grande érudition.

Nous remercions également les personnes qui ont bien voulu nous accueillir à la D. R. A. C. d'Auvergne et au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand ; mais comment nommer tous ceux à qui nous devons quelque chose ?

Et nous disons enfin merci aux bibliothécaires de la B. M. I. U. et des Archives départementales de Clermont-Ferrand, comme à celles et à ceux de la Médiathèque municipale et de la Bibliothèque universitaire de Nantes, qui nous ont aidé avec patience et efficacité.

"L'homme qui apprend doit croire,
celui qui sait doit examiner."

Roger BACON

*(cité par le quotidien **Ouest-France** du 3 juillet 1987,*
dans la rubrique Pour vous, Madame)

"Vnicus mihi erit scopus veritas,
ex qua si quid in me odij confletur,
opprimi me onere officij malo,
quàm illud quod cum fide mihi imposui oneris,
aut propter metum deserere,
aut propter ingenij debilitatem reijcere."

FERRONUS Arnoldus (Arnoul LE FERRON)
De Rebus Gestis Gallorum libri quatuor,
Parisiis, apud Vascosanum, M.D.XLIX,
Præfatio, f° 3 r°, sub fine.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : **DEUX SITES POUR GERGOVIE** ..... page 7
I. Pourquoi Gergovie ? ... 8
1. Un désir de savoir ... 8
2. Objections ... 9
3. Réponses ... 12
II. Questions de méthode ... 24
1. Bref historique ... 24
2. Les textes anciens ... 61
3. Procédure ... 76

PREMIERE PARTIE : **GERGOVIE AU SUD DE CLERMONT ?** 81

CHAPITRE I : **DE GERGOYE A GERGOVIA** 82
I. Gergovie-Merdogne ... 83
II. Le plateau de Gergovia(t) ... 88
III. L'*invention* de Gergoye ... 97
IV. Le nom de Gergoye ... 109

CHAPITRE II : **TOPOGRAPHIE ET ART MILITAIRE** 155
I. "*Gergouia Aruernorum*" : la situation ... 156
II. L'affaire de Gergovie : le récit ... 170
III. Le texte et le site : indices topographiques ... 196
IV. Le texte et le site : les opérations ... 230

CHAPITRE III : **LES TRAVAUX CESARIENS** 320
I. Avant-propos ... 321
II. "*Maiora castra*"... 340
III. "*Fossa duplex*" ... 379
IV. "*E regione oppidi collis*" ... 413
V. "*Minora castra*" ... 505

CHAPITRE IV : **L'OPPIDUM DES ARVERNES** 520
I. Rétrospective ... 521
II. Oppidum celtique ou oppidum gallo-romain ? ... 583

SECONDE PARTIE : **GERGOVIE AUX COTES DE CLERMONT ?** 611

CHAPITRE I : **ARCHEOLOGIE CELTIQUE** 612
I. L'aventure de Maurice Busset ... 613
II. La récidive de Paul Eychart ... 637

CHAPITRE II : **VESTIGES ROMAINS** 680
I. Les *minora castra* sur le puy de Chanturgue ... 681
II. Les *maiora castra* sous Montferrand ... 711
III. La *fossa duplex* entre les deux *castra* ... 719

CHAPITRE III : **LE SIEGE ET L'ASSAUT** 727
I. Eléments de topographie ... 728
II. Restitution des opérations ... 739

CHAPITRE IV : **RETOUR A LA TOPONYMIE** 787
I. Gergovie et le puy de Merdogne ... 788
II. Gergovie et les Côtes de Clermont ... 827

CONCLUSION : **UN POURVOI EN REVISION** 837
I. *Récapitulation :* une affaire classée, en suspens ou en appel ? ... 838
1. Le droit au doute et à l'erreur ... 838
2. Des raisons de douter aux résultats du doute ... 845
II. *Ouverture :* psychologie de l'affaire ... 861
1. Fait mineur, intérêt majeur ... 861
2. Dialogue et transdisciplinarité ... 865
3. Gergovie : la "chasse" y vaut la "prise" ... 867

ANNEXES (consacrés à l'expression *«e regione»*) 874
I. Emploi de *"E regione"* après César (Annexe à la 1ère Partie, ch. III, IVe section) : ... 875
II. Corpus -chronologique et alphabétique- de *"E REGIONE"* ... 923

PLANCHES 938
1. L'alternative ... 939
2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont ... 943
3. Le siège et l'attaque de Gergovie ... 949
4. Les *maiora castra* de la Serre d'Orcet ... 967
5. La *fossa duplex* entres les deux *castra* ... 979
6. L'alignement des trois positions : *oppidum*, *minora* et *maiora castra* ... 987
7. Valeurs et emplois de l'expression *e regione* ... 997
8. Les *minora castra* de La Roche Blanche ... 1008
9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne ... 1011
10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont ... 1016
11. *Minora castra*, *maiora castra* et *fossa duplex* ... 1034
12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont ... 1038

BIBLIOGRAPHIE 1046
I. Textes anciens ... 1046
II. Sources médiévales et modernes ... 1055
III. Ouvrages généraux - usuels - occasionnels ... 1095
IV. «E regione» : corpus et documents annexes ... 1115

INDEX 1120
I. Index onomastique ... 1120
1. Index anthroponymique ... 1120
2. Index géographique ... 1154
II. Index thématique ... 1181

TABLE DES ILLUSTRATIONS 1200

TABLE DES MATIERES 1207

INTRODUCTION

DEUX SITES POUR GERGOVIE (1)

Ière section : POURQUOI GERGOVIE ?
- I. Un désir de savoir
- II. Objections
- III. Réponses

IIe section : QUESTIONS DE METHODE
- I. Bref historique
  - A. Avant Syméoni
  - B. Avec Syméoni
  - C. Les doutes de Lancelot
  - D. Contre Lancelot
  - E. Pour ou contre Busset ?
- II. Les textes anciens
- III. Procédure
  - A. Problématique
  - B. Plan

(1) *Note liminaire* : on s'est résolu à multiplier, dès cette introduction, les références et les citations ; au risque d'alourdir la lecture, il nous a paru utile, en effet, de procurer d'emblée les pièces essentielles des dossiers, en attendant de les examiner.

Aussi bien demandons-nous quelque indulgence pour la longueur et l'abondance des notes qui suivent : outre les précisions et développements d'usage, outre éventuellement telle ou telle apparente digression, nous avons cru devoir porter, le plus possible, des textes et des informations d'accès parfois difficile à la connaissance du lecteur, et le faire ainsi juge.

Première section

POURQUOI GERGOVIE ?

I. UN DESIR DE SAVOIR

Si l'on disposait encore en son intégralité de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, peut-être saurait-on sans contestation possible où se trouvait la Gergovie des Arvernes (1). Malheureusement, du livre 107 où l'historien racontait la campagne du printemps -52, nous n'avons plus qu'un abrégé inutile (2). C'est le cas, comme on sait, de plus des trois-quarts des *Ab Vrbe condita libri CXLII* (3), et le regret en est vain.

(1) D'autres ont estimé le contraire. *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, par P. BALME, E. DESFORGES, J.-J. HATT, P.-F. FOURNIER, *L'Auvergne Littéraire, Artistique et Historique*, n° 100, Clermont-Ferrand, 1940-1942, p. 46 : "*Le récit de Tite Live est perdu. Toutefois on ne le regrettera pas exagérément, du moins en ce qui concerne la bataille de Gergovie, si l'on tient compte de ce que Dion Cassius et Orose, qui passent pour dériver généralement de Tite Live, ont laissé deux récits où ils reproduisent purement et simplement les renseignements fournis par César (si on laisse de côté quelques bévues que l'un et l'autre y ont ajoutées).*" - Repris dans P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, 2e éd., Imp. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 6 et p. 38.

Le fait est qu'on n'en sait rien.

Mais M. RAMBAUD n'aurait apparemment pas répugné à notre supposition : "*Le document [i. e. du Bellum Gallicum dans son ensemble] garderait-il la même valeur si l'on disposait d'autres sources ? [...]. C'est le lieu de regretter que les Gaulois n'aient pas eu leurs chroniques et que la version livienne soit perdue.*" ("Etudes césariennes", *in* L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 413.)

(2) *Cf.*, pour le printemps de -52, Periocha ex libro CVII, 8 : "*Praeterea res gestas a C. Caesare aduersus Gallos qui prope uniuersi Vercingentorige Aruerno duce defecerunt, et laboriosas obsidiones urbium continet, inter quas Auarici Biturigum et Gergouiae Aruernorum*".

Trad. de B. de VIGENERE : "*Ce liure contient outre-plus les faits & gestes de Cesar contre les Gaulois, qui s'estoient presque tous reuoltez soubs la conduitte de Vercingentorix Auuergnac ; auec de treslaborieux & malaisez sieges de quelques places, nommeement de Bourges, & Clermont en Auuergne.*" (Abregez de Flore, sur l'onze, & douziesme decades de Tite-Liue, concernans la plus-part les faicts & gestes de Iulles Cesar, non paginé, dans : Les Commentaires de Iules Cesar des Guerres de la Gaule, plus ceux des Guerres ciuiles, contre la part pompéienne, A. l'Angelier, Paris, 1590.)

N. B. : Nous nous sommes résolu, dans la mesure du possible, à respecter l'orthographe authentique des passages cités, car elle nous a paru contribuer à les mettre en perspective ; cette considération l'a emporté sur celle de la gêne relative qui peut être occasionnée.

(3) Des 142 livres de l'Histoire de Rome, on sait que 35 seulement nous sont parvenus. Nous disposons de *periochae*, "sommaires, abrégés, résumés", sauf pour les livres 136 et 137 ; on a pu les attribuer -mais peut-être à tort- à l'abréviateur P. Annaeus FLORUS, qui écrivit au IIe siècle ; (*cf.* J. BAYET, Littérature latine, A. Colin, Paris, 1965, p. 235, n. 1 ; et déjà, comme on vient de le voir, le traducteur B. de VIGENERE au XVIe s.).

II. OBJECTIONS

Mais aussi, pourquoi, dira-t-on, soulever à nouveau cette question de localisation ? "*Encore Gergovia !*" s'exclamait déjà M. A. Fischer en 1855 (1). L'entreprise se heurte d'emblée à deux séries d'objections.

A. Une affaire classée

Et d'abord, il semble bien que la question ne se pose plus. Depuis Napoléon III au moins (2), le monde savant unanime, dit-on, situe Gergovie sur le plateau du même nom, à sept kilomètres au sud de Clermont-Ferrand (3). Sans doute en raison de l'autorité de l'Empereur, cette identification a même pris des airs de *vérité officielle* (4), au point qu'il y

(1) M. A. FISCHER, "Encore Gergovia !", Annales de l'Auv., XXVIII, 1855 ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856. (Abrégé de Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855).

(2) En peut témoigner le grand Dictionnaire archéologique de la Gaule, publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, dont le premier volume est paru en 1875 à l'Imprimerie Nationale, et le second, avec l'atlas, en 1923.

On y lit, au mot *GERGOVIA* : "*D'Anville* [géographe qui, au milieu du XVIIIe siècle, situait Gergovie là où elle est située aujourd'hui] *avait raison contre Lancelot* [académicien qui, sans faire de contre-proposition, mettait cette localisation en doute au début du même siècle]. *Personne ne doute aujourd'hui que l'emplacement de Gergovia ne doive être cherché sur la montagne qui porte encore le nom de Mont-Gergov* " ; puis le rédacteur s'aligne sur les positions de l'Empereur, et il le cite comme étant la référence (T. I, pp. 442-444).

(3) Il est vrai que cette distance varie selon les auteurs : passant du simple au double, elle va d'une lieue dans le Dictionnaire universel francois et latin dit *de Trévoux* et dans l'Encyclopédie de DIDEROT & d'ALEMBERT, à 8 km selon le duc d'AUMALE ou selon le Dictionnaire de Géographie comparée de Ch. GIDEL en 1858 ou telle encyclopédie espagnole plus récente. On lit aussi une demi-lieue chez le scoliaste MONTANUS au XVIIe s., 10 et 12 km sous la plume de H.-P. EYDOUX dans La France antique, pp. 40 et 305, et 14 km dans le Guide Hachette France 1984, p. 756. Mais on lit encore tantôt 5, tantôt 7, et surtout 6 km : qui est ce que dit NAPOLEON III dans son Histoire de Jules César, T. II, Impr. Impér., et Plon, Paris, 1866. - Mais il y avait plusieurs lieues, et de plusieurs longueurs...

(4) Si l'idée est choquante, le terme a été plus d'une fois employé. - Ainsi E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 22, appellent-ils SYMEONI "*«l'Inventeur officiel» de Gergovie*" ; et *cf.* p. 108 : "*Le César de Napoléon III [...] reproduisait sensiblement les arguments de Marcellin Boudet qui sont devenus la base des théories en quelque sorte officielles de la bataille de Gergovie*".

Ainsi J. LHERMET, partisan de la *Gergovia traditionnelle* dans la querelle de 1933, identifie-t-il expressément celle-ci avec la "*Gergovia officielle*" ; et il se réfère à "*l'enquête officielle*", au "*rapport très catégorique des enquêteurs officiels, MM. Verrier et Guéritte*" : *cf.* "La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize*, à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933. - On a parlé alors de "*solution officielle*" du problème.

Ainsi A. PERREAU déclare-t-il, dans Gergovia, édité par la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, août 1942, p. 4, que "*c'est à l'italien Gabriel Syméoni, archéologue Florentin, que nous sommes redevables de la découverte officielle de Gergovia, qu'il décrivit en 1560*".

Ainsi T. RENUCCI écrit-il un peu plus tard, dans sa thèse de doctorat, que "*le site de Gergovie devait attendre encore trois siècles [entendre : après G. SYMEONI] pour être identifié officiellement et pour recevoir sa glorification.*" (Un aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943, pp. 278-279.)

Cf. encore le Guide de Tourisme Michelin Auvergne, Pneu Michelin, 2e éd., Paris, 1980, p. 108 : "*[...] Napoléon III qui fit procéder à des fouilles, visita le site, le reconnut officiellement et changea en*

aurait apparemment quelque incongruité à la contester. Et puis les textes ont été tellement étudiés, le sujet tellement examiné, que la production de faits ou d'arguments nouveaux paraît assez improbable (1).

B. Une question négligeable

On peut en outre estimer que cela ne vaut pas la peine de reconsidérer la question.

1. Gergovie : un point purement événementiel

Aussi bien cet épisode, en raison de son caractère purement événementiel, n'a-t-il guère de quoi intéresser l'historien d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'aux yeux de plusieurs, "*l'étude des champs de bataille, avec les Commentaires de César dans une main et la pioche dans l'autre, n'intéresse plus guère que les Syndicats d'initiative*" (2).

Mais on a manifesté le même dédain de siècle en siècle : Louis Nadeau y voyait au XIXe s. "*une question d'une importance si secondaire*" (3) ; un Legrand d'Aussy, au XVIIIe s., le savait bien, "*Aux yeux du philosophe, rien de plus futile, en apparence, que l'emplacement d'une ville qui fut jadis, et qui n'est plus*" (4) ; et au XVIIe s., le traducteur Nicolas Perrot d'Ablancourt jugeait ce genre de choses "*plus curieuses que nécessaires ;*

Gergovie le nom du village de Merdogne." Le décret impérial est du 11 janvier 1865. - *Cf.* de même Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, C. S. R. A., 5 nov. 1982, p. 4 : "*L'empereur, en 1865, signa le décret officialisant la localisation Gergovie-Merdogne.*" (Merdogne est l'ancien nom de Gergovie, commune de La Roche Blanche.)

(1) L'historien G. WALTER souligne ainsi que "*Le nombre des études consacrées à Gergovie défie tout calcul*" et même que "*Certaines sont nettement fantaisistes*". (Historiens romains. Historiens de la République. II. César, Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 510). - Le P. A. NOCHE estime, quant à lui, que "*la bibliographie importante à son sujet se trouve être relativement restreinte, limitée pratiquement à un petit nombre de noms*". (Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leyde, 1974, p. 7).

(2) M. FISCHER, J.-L. BRUNAUX & O. BUCHSENSCHUTZ, "L'éternel retour des Gaulois", L'Histoire, n° 109, mars 1988, p. 30. - P.-F. FOURNIER, qui s'est passionné lui-même pour la question de Gergovie, a dénoncé, après C. JULLIAN, la "*folie*" qui avait pu saisir tant d'érudits de toute qualité à propos des champs de bataille de César. Il y a vu "*l'influence d'une certaine conception de l'histoire, trop exclusivement orientée vers ce qu'on considère comme les «grands événements» et les «grands hommes»*." (*Op. cit.*, p. 26, n. 3).

Et de fait, on sait la critique que les historiens ont développée contre l'histoire événementielle et l'histoire-batailles. (*Cf.* P. VEYNE, Comment on écrit l'histoire, Seuil, Paris, 1971, puis 1979, pp. 23-24 et pp. 149-151.) Il n'en reste pas moins que, si le fait historique est celui qui est jugé par l'historien *digne de mémoire* , ce fait ne préexiste pas comme tel au jugement de l'historien ; si donc "*est historique le fait que l'historien juge digne d'être retenu comme tel*" , c'est que le regard de l'historien élève lui-même le fait au niveau de l'historique. (*Cf.* H.-I. MARROU, "Comment comprendre le métier d'historien", *in* L'Histoire et ses méthodes, dir. Ch. SAMARAN, Encycl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 1495 et 1496.)

(3) L. NADEAU, Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat, E. Dentu, Paris, 1862, p. 278.

(4) LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, Direction de l'Imprimerie, des Sciences et des Arts, an III, Paris, T. I, p. 59.

car il importe fort peu à l'intelligence de Cesar, de sçavoir si Bratuspantium par exemple, est Beauvais, ou Grattepanse, & Aduatici, ceux de Tongre, ou de Namur" (1).

2. Gergovie : une demi-victoire seulement

Au surplus, l'insuccès de César, assure-t-on, n'eut rien d'une défaite sérieuse : un contre-temps, tout au plus (2). C'est sans doute pourquoi D. Chandler, qui s'intéresse aux champs de bataille, ne fait pas état de celui de Gergovie dans son Guide des champs de bataille en Europe (3). Mais déjà Legrand d'Aussy soulignait que *"toute cette gloire de Gergovia ne fut qu'un éclair"* (4). On a même pu penser que -tout en atténuant sa décep - tion et sa responsabilité- le chef romain, qui voulait *"faire prendre son adversaire pour le chef de la Gaule entière, ce qui est absolument faux"* (5), a trouvé avantageux de grossir son échec...

Quoi qu'il en soit, la péripétie du siège n'eut, somme toute, qu'une importance mineure, dans les guerres de la Gaule et même, finalement, dans l'année 52, puisque ce fut pour Vercingétorix une victoire sans lendemain.

3. Gergovie : l'enjeu d'un déplacement insignifiant

Mais surtout, en l'état actuel des choses, l'objet du débat ne consisterait qu'en un simple déplacement de Gergovie du plateau de ce nom aux Côtes de Clermont, c'est-à-dire d'une dizaine de kilomètres vers le nord. Car c'est de cela qu'en toute hypothèse il s'agit (6). Et c'est assez pour ramener un peu plus l'affaire au niveau d'une *"question d'intérêt local"* (7). (*Cf. infra* planche I, n° 1 : les environs de Clermont-Ferrand.)

(1) N. PERROT D'ABLANCOURT, Les Commentaires de César, 3e éd., A. Courbé, Paris, 1658, Préface (non paginée), *sub fine* .

(2) Par exemple, J. CARCOPINO : César *"n'eut plus qu'à se retirer comme s'il avait été vaincu (fin juin 52) [souligné par nous]. En soi, ce n'était là qu'un revers épisodique, moins douloureux que le guet-apens d'Aduatuca, puisque, à 700 hommes près, les forces de César demeuraient intactes, et entière la liberté de ses mouvements."* (César, 4e éd., P. U. F., Paris, 1950, pp. 821-822). - *Aduatuca* ou *Atuatuca* est le nom du fort abandonné pendant les quartiers d'hiver, en -54, par les légats Sabinus et Cotta, qui se firent massacrer par Ambiorix en pays éburon avec leurs quinze cohortes (*cf.* B. G., V, 24 et 26-37).

(3) *Cf.* D. CHANDLER, A Traveller's Guide to the Battlefields of Europe, 2 vol., Hugh Evelyn, Londres, 1965. Alésia, en revanche y figure (vol. I, *Western Europe*, pp. 43-44).

(4) LEGRAND D'AUSSY, *op. cit.*, p. 60.

(5) René HAROT, article *César*, *in* La Grande Encyclopédie Larousse, Paris, 1972, vol. IV, p. 2510.

(6) *Cf.* J.-P. DAUGAS & F. MALACHER : *"En Auvergne se pose, entre autres, l'irritant problème du siège de la citadelle de Gergovie dont la localisation donne lieu à de nombreuses controverses. Sans juger abruptement, il convient de remarquer que les récents travaux de P. Eychart ont montré la réalité d'une importante agglomération sur le plateau des Côtes de Clermont, face à des structures de castramétation césarienne organisées sur le Puy de Chanturgue [...]. Il reviendra aux chercheurs qui travaillent sur l'oppidum de «Gergovie», de tenter de mettre en évidence une occupation contemporaine de ce site."* ("Les Civilisations de l'Age du Fer dans le Massif-Central", La Préhistoire Française, II, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976, p. 749).

III. REPONSES

Et pourtant, le propos de rouvrir le dossier peut se prévaloir de plusieurs arguments.

A. Gergovie : l'échec de César

Si la portée de l'événement de Gergovie fut en effet limitée, il n'empêche que cet échec de César est l'un des rares échecs militaires de toute sa carrière (1), l'un de ses très rares échecs en plus de huit ans de guerre dans les Gaules, et le premier et le seul où il fut à la fois présent et personnellement responsable. On se souvient des lignes où Suétone, après avoir résumé à grands traits ses faits d'armes et leurs résultats, fait mention de ses revers : *"Per tot successus ter, nec amplius, aduersum casum expertus : in Britannia, classe ui tempestatis prope absumpta ; et in Gallia, ad Gergouiam legione fusa ; et in Germanorum finibus, Titurio et Aurunculeio legatis per insidias caesis"* (2). Depuis Sidoine Apollinaire, le dernier des Anciens qui ait parlé de Gergovie (3), plus d'un a été sensible à

(7) Selon l'expression, au siècle dernier, de L. NADEAU, *op. cit.*, p. 277. Le signataire du Rapport du C. S. R. A. mentionné *supra* (p. 10, n. 4 à p. 9) souligne, p. 9, que *"la localisation précise de Gergovie à 3 ou 4 km près n'a qu'un intérêt limité au plan national"*.

(1) Commentant l'ultime victoire de Munda, *"la dernière bataille de cette interminable guerre civile"*, J. MADAULE a ce parallèle éloquent : *"Elle fut terrible et César sentit un moment, pour la troisième fois de sa vie, après Gergovie et après Dyrrachium, passer sur lui le vent de la défaite"*. (César, Seuil, Paris, 1959, p. 164).

(2) SUETONE, De Vita XII Caesarum, I. Diuus Iulius Caesar, XXV, 4. Trad. H. AILLOUD : *"Au milieu de tant de succès, il n'éprouva pas plus de trois revers : l'un, en Bretagne, où sa flotte fut presque anéantie par une violente tempête ; l'autre, en Gaule, devant Gergovie, où une légion fut mise en déroute ; le troisième, sur le territoire des Germains, où ses lieutenants Titurius et Aurunculeius périrent dans une embuscade."* (Suétone. Vie des douze Césars, T. I, César - Auguste, Les Belles Lettres, 1931 ; coll. Folio, Gallimard, 1986, p. 48). - La flotte de César a souffert, après le débarquement, les deux fois qu'il est passé en Bretagne, en -55 et en -54 : *cf.* CESAR, B. G., IV, 28-29, et V, 10-11 ; Suétone fait ici allusion à l'accident fort grave de -54. César avait perdu douze bateaux l'année précédente : mais cette année-là il en perdit quarante. - Pour Titurius Sabinus et Aurunculeius Cotta, *cf. supra* p. 11, n. 2. Les deux légats furent victimes d'un piège tendu par le roi des Eburons Ambiorix, mais d'abord de l'incapacité de Sabinus.

On pourrait d'ailleurs reconsidérer le calcul de SUETONE. Bizarrement, EUTROPE fait le même, mais il le décompose différemment : *"Inter tot successus ter male pugnavit : apud Aruernos semel praesens, et absens in Germania bis. Nam legati eius duo, Titurius et Arunculeius, per insidias caesi sunt."* (Breuiarium historiae Romanae, VI, 14 ou 17 selon les éditions ; *cf.* Coll. des Auteurs latins, direction Nisard, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, et Garnier frères, Paris, 1851, et Monumenta Germaniae Historica, II, Weidmann, Berlin, 1879, reprod. 1961). La faute paraît énorme ; mais Eutrope souligne la présence de César en personne à Gergovie.

(3) *Cf.* SIDOINE APOLLINAIRE, Carmen VII, Panegyricus Auiti, v. 148-152 :

"... ... ... *Spes unica rerum,*
hanc, Aruerne, colens nulli pede cedis in armis,
quosuis uincis equo. Testis mihi Caesaris esto
hic nimium Fortuna pauens, cum colle repulsus
Gergouiae castris miles uix restitit ipsis."

cette dimension de l'événement (1).

On ne retiendra, parmi le grand nombre des auteurs, que le cas du P. Jacques Fodéré, qui célèbre d'un même mouvement *Vercingetoris* et *Gergovia*. Il évoque une première fois celle-ci avec lyrisme, "*tres-grande cité, de laquelle et Cesar et les Romains ne se peuvent tenir de parler si honorablement, et en faire tant d'estât, quoy qu'à leur grande*

Trad. A. LOYEN : "*Unique espoir du monde, Arverne, qui habites un tel pays, tu ne le cèdes à personne dans les combats à pied, tu triomphes de tous à cheval. Je n'en veux pour preuve que l'effroi qui saisit la Fortune de César, le jour où le légionnaire, rejeté de la colline de Gergovie, ne résista qu'avec peine même dans son camp.*" (Sid. Apoll., T. I, Poèmes, Belles Lettres, p. 60).

(1) Au XVIe siècle, par exemple, F. de BELLEFOREST rappelle "*la deffaite des Romains deuant Gergouie, le siege vain, & frustratoire dudit lieu*" ; (La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 222). - Et dans un sonnet, un *Gergovien* (c'est-à-dire un Clermontois), qui signe de ses initiales *I. D. C.*, célèbre Vercingétorix vainqueur de César :

"*Vn braue chef d'Auuergne aux murs de Gergouie,*
Luy borna sa fortune, & de main et de vois
S'oposant aux Romains fit rendre les abois
De l'honneur à Cœsar : aux soldats de la vie."

(*In* J. VILLEVAULT, Discours mémorable du siège mis par Caesar devant Gergovie, P. Ramier, Paris, 1589, p. 14.)

Au XVIIe siècle, J. SAVARON évoque Vercingétorix qui "*déploya l'Estendard de la liberté, fut choisi Roy du consentement des Estats, & arresta le cours de la bonne fortune de lui* [*sc.* de César]". (Les Origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne, B. Durand, Clermont, 1607, pp. 84-85). - Et P. DURAND exalte à son tour "*cette fameuse Gergovie qui fit lascher le pied à Cesar battu de la belle façon*" . (Remarques, Notes et Recherches, *in* sa réédition de Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, p. 134).

Au XVIIIe siècle, A. LANCELOT s'intéresse à "*cette place enfin qui vit échouer devant ses murailles la fortune de César*". ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 635). - Et J.-B. BOURGUIGNON D'ANVILLE juge que "*La position de cette ancienne place des* Arverni, *que César ne put emporter, est une de celles pour la connaissance de laquelle on se sent le plus de curiosité*". (Notice de l'ancienne Gaule, Desaint et Saillant et Durand, Paris, 1760, p. 349).

Au XIXe siècle, enfin, P. MERIMEE s'attache à son tour à "*cette ville des Arvernes qui eut la gloire de résister à Jules César*" (Notes d'un Voyage en Auvergne, H. Fournier, Paris, 1838, p. 317). - Et le voyageur A.-J.-B. d'AIGUEPERSE n'a pas voulu "*perdre l'occasion de voir l'emplacement d'une ville devant laquelle avait pâli la fortune de César, et où, commandant en personne, il reçut le seul échec qui ait interrompu neuf années de victoires*". (Une visite à Gergovia, L. Perrin, Lyon, 1847, p. 2). La visite d'AIGUEPERSE date du 15 juillet 1840.

Mais il faudrait citer presque tous ceux qui, ayant écrit sur Gergovie, ont justifié par là la peine et l'intérêt qu'ils y ont pris. (Détail des références : *cf. infra* notre Bibliographie).

LEBEUF cherche "*cette ville célèbre dont César fut obligé de lever le siége*" (p. 139 ; écrit en 1753, publié en 1759) ; JAUCOURT évoque en 1757 "*cette place qui vit échoüer devant ses murailles la fortune du vainqueur de Pompée*" (p. 643) ; CAYLUS, en 1762, sait qu'"*on désire de connoître la position d'une place, à la défense de laquelle presque toutes les Gaules s'intéressèrent*" , et il se dit en état de satisfaire ce désir (p. 282) ; en 1765, PASUMOT commence en déclarant que "*Le siege de Gergovia est un des événements mémorables de la guerre des Gaules. César ne put emporter cette place : il y reçut un échec [...], & peu s'en fallut que ce grand Capitaine ne perdît tout le fruit de ses travaux & de ses conquêtes*" (p. 183) ; à la veille de la Révolution, LEGRAND D'AUSSY aimerait retrouver cette Gergovia qui, devenue le foyer de la ligue contre César, "*prouva la première qu'il n'était pas invincible*" (p. 59).

MICHEL y voit en 1843 le "*seul oppidum gaulois qui ait vu échouer la puissance et le génie de César*" (p. 135), et reconnaît là "*une des grandes pages de notre histoire nationale*" (p. 130) ; OLLERIS se fait lyrique en 1861 pour célébrer ces *montagnes* et ces *vallées* "*où la fortune de Vercingétorix balança un instant celle de Jules César !*" (p. 30). *Etc.*

C'en est trop, sans doute, mais c'est loin d'être exhaustif, et cela montre assez que Gergovie est une tradition de notre imaginaire national.

honte, pour estre la ville au siege de laquelle ils ont receu les plus grands affronts et des-honneur qu'en aucune de toutes les Gaules : car Cesar l'ayant investie et campé devant, elle resista si genereusement à ses forces, et dompta tellement le courage des Romains, qu'apres y avoir esté estrangement chargez, desfaits et bannis, ils furent contraints de lever le siege et se retirer honteusement" (1) ; puis, distinguant plus loin la Gergobina des *Boies* de la Gergovia des Auvergnats, il remarque que César avait pris la première, mais non la seconde, et il poursuit : *"Ains il n'y eut cité en toutes les Gaules qui luy fit teste que ceste-cy ; car l'ayant campé avec une prodigieuse armée, Vercingetoris qu'estoit un grand guerrier et comme roi des Auvergnats, la defendit si genereusement, que Cesar, apres y avoir perdu un grand nombre de ses meilleurs capitaines et soldats, fut contrainct de lever le siege et se retirer avec un grand honte"* (2).

Et il n'est pas indifférent qu'un étranger anonyme, il y a cent cinquante ans, un Allemand, ait été si vivement impressionné par la place gauloise sous laquelle le génie toujours victorieux d'un César éprouva une rare humiliation : *"Ich führe dich"*, écrit-il à son correspondant ou à son lecteur, *"an die Stelle, wo unter den Mauern einer gallischen Stadt Cäsars immer siegreiches Genie zum erstenmal eine Demüthigung erfuhr"* (3).

Mais le premier après l'événement à rappeler cette malencontreuse affaire n'est autre que César lui-même : le jour où Pompée faillit avoir raison de lui à Dyrrachium, et laissa passer sa chance, c'est lui-même qui demanda à ses hommes, pour les reprendre en main, de se souvenir de Gergovie (4). L'affaire de Gergovie, le succès de Vercingétorix, est de fait la seule victoire gauloise de toute la guerre face à César, et à ce titre elle mérite une place unique dans notre mémoire.

B. Le besoin de savoir comme motivation

Mais l'intérêt d'une querelle où il ne s'agit que de savoir où était Gergovie, et si elle était au sud ou au nord de Clermont, peut déjà constituer, à la vérité, un aiguillon de la recherche : du fait même que l'enjeu en est mineur, et pour tout dire sans importance, il y va, en effet, tout uniment du désir et de la joie de savoir et d'être sûr (5), et la curiosité de

(1) J. FODERE, Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de St François et monastères de Ste Claire, Rigaud, Lyon, 1619. *Cf.* Mém. de l'Académie de Clermont, I, 1859, pp. 316-475 ; et Custoderie d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, p. 25.

(2) *Id., ibid.*, p. 139.

(3) "Briefe über die Auvergne", [anonyme], Morgenblatt für gebildete Leser, neuvième lettre, n° 290, 3 déc. 1844, p. 1157.

(4) *Cf.* CESAR, De Bello ciuili, III, 73,6 : *"Futurum [?] ut detrimentum in bonum uerteret, uti ad Gergouiam accidisset, atque ei qui ante dimicare timuissent ultro se proelio offerrent."*

(5) *"Naturâ inest mentibus nostris insatiabilis quaedam cupiditas ueri uidendi."* CICERON , Tusculanae Disputationes, I, 44 : *"Une curiosité vraiment insatiable du vrai nous est naturelle."* (Trad. J. HUM -

l'honnête homme, qui veut savoir au lieu de croire, se manifeste alors à l'état pur, car désintéressé (1) ; mais, pour paraphraser Platon, cette curiosité n'est satisfaite que *si la certitude est accompagnée de ses raisons* (2). L'affaire est de peu de conséquence : soit ! Cependant qu'en est-il, et pourquoi ? Comment le savoir ? Peut-on même le savoir ? Quelles sont les difficultés, les objections ? Quels arguments en triompheraient ?

C. Une instruction qui n'est pas close

Et quant à la réponse selon laquelle la question est réglée, la cause est entendue, le débat est clos, elle porte doublement à faux.

1. Un examen toujours à produire

Car d'une part, même si la situation de Gergovie apparaît comme une évidence, cette évidence ne saurait faire l'économie d'un examen : peut-être va-t-elle de soi pour celui qui ne s'inquiète pas de savoir sur quoi elle repose ; mais elle ne remplace pas l'étude pour celui qui s'informe et qui veut *se rendre compte* ; surtout elle ne dispense pas celui qui sait ou croit savoir de la charge permanente de la preuve (3).

L'honnête homme, en effet, s'il est disposé à croire ce qu'il apprend des savants, ne l'est pas moins à leur demander des comptes de la confiance qu'il leur fait. C'est ce qu'avait compris le géographe Bourguignon d'Anville, qui, dans la préface de sa Notice de la Gaule , en faisait même un devoir pour ses lecteurs : "*En supposant*", écrivait-il, "*qu'on ait sous les yeux une carte, où par une bigarrure assez étrange, il y ait un mélange*

BERT, Les Belles Lettres, T. I, 2e éd., 1960, p. 30.) - A. MICHEL a précisément cité cette pensée de CICERON dans son Introduction à L'Ancienne Auvergne et le Velay, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. XVI ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78. *

(1) Disant de l'impartialité de l'historien qu' "*elle se confond avec la simple curiosité*" , P. VEYNE explique (*op. cit.*, p. 51-52 et n. 9) : "*Elle va plus loin que la bonne foi, qui peut être partisane et qui est généralement répandue ; elle réside moins dans le ferme propos de dire vrai que dans la fin qu'on se propose, ou plutôt dans le fait de ne plus se proposer de fins du tout, sauf celle de savoir pour savoir.*" Et aussi : "*Le virus du savoir pour le savoir va jusqu'à donner à ses porteurs une sorte de jouissance quand ils voient démenties des convictions qui leur étaient chères.*" Et l'auteur, éclectiquement, de renvoyer à Jacques MONOD et à Saint THOMAS D'AQUIN, selon qui "*la connaissance est la seule activité qui ait ses fins en elle-même*" et "*se constitue en fonction de cette seule fin, c'est-à-dire de la seule vérité*".

(2) *Cf.* PLATON, Théétète, 201 c-d. Quelqu'un a dit à Théétète "**τὴν μὲν μετὰ λόγου ἀληθῆ δόξαν ἐπιστήμην εἶναι, τὴν δὲ ἄλογον ἐκτος ἐπιστήμης**", c'est-à-dire : "*L'opinion vraie accompagnée de sa justification est science ; dépourvue de sa justification, elle est en dehors de la science.*" (Trad. inspirée de A. DIES, Les Belles Lettres, 1963, p. 248, 1ère éd. : 1926, et de L. ROBIN, Pléiade, Gallimard, 1955, p. 177).

(3) *Cf. id., ibid.*, 201 d et 202 c : "**καὶ ὧν μὲν μή ἐστι λόγος, οὐκ ἐπιστητὰ εἶναι, [...] τὸν γὰρ μὴ δυνάμενον δοῦναι τε καὶ δέξασθαι λόγον, ἀνεπιστήμονα εἶναι περὶ τούτου**" ; "*(Théétète :) Les choses dont on ne dit pas la raison ne sont pas objets de science. [...]. (Socrate :) Celui qui ne peut pas donner ni recevoir de raison n'est pas savant.*"

* Et *cf.* ARISTOTE, Métaphysique, A, 1 = 980 a : "Πάντες ἄνθρωποι τοῦ εἰδέναι ὀρέγονται φύσει."- "*Tous les hommes désirent naturellement savoir.*" (Trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1962, I, p. 2.)

de noms modernes avec les anciens ; donnera-t-on sa confiance à cette espèce d'alliance, sans être instruit des moyens plus ou moins solides sur lesquels elle peut être fondée, & que chaque position exige en particulier ?" Et il poursuivait : *"Ce n'est donc qu'en écrivant, que l'auteur d'une carte de la Gaule peut en développer tout le détail, relativement à ce que l'on connoît d'existant ; & le devoir de ceux qui veulent être instruits de cette manière, est de lire, et de ne pas se contenter du simple coup-d'œil sur une carte, qui ne rend point raison de ce qu'elle représente"* (1). Aussi le géographe a-t-il voulu écrire et même achever son ouvrage avant de dresser sa carte de la Gaule, *"parce que l'obligation d'examiner les choses d'assez près pour qu'elles paroissent démontrées en écrivant, y met plus de sévérité que dans ce qu'on pourroit hazarder sur une carte"* (2).

En bref, que *Gergovie* soit marqué au-dessous et un peu à droite de Clermont : et il n'y a encore rien de fait.

2. Le thème du définitif

On note, d'autre part, dans la littérature consacrée à Gergovie, et cela depuis le XVIIIe siècle au moins, la présence obsédante d'un thème récurrent, qui peut être appelé le thème de *l'enfin définitif.* Par exemple, en 1740, Piganiol de la Force : *"Quelques habiles Critiques ont prouvé démonstrativement, que Gergovia dont il est parlé dans César, n'étoit pas Clermont, mais une Ville située sur une montagne voisine appellée [sic] encore aujourd'hui Gergove"* (3). Le comte de Caylus, en 1762 : *"On ne peut donc plus douter que l'ancienne Gergovia n'ait été située sur la montagne qui porte son nom"* (4).

Au siècle suivant, l'historien Adolphe Michel, en 1843 : *"Pour nous, c'est beaucoup plus qu'une probabilité, c'est un fait désormais incontestable"* (5). En 1846, l'érudit Jean-Baptiste Bouillet : *"La question est définitivement jugée. Plus de doute, maintenant"* (6). Le même, en 1875 : *"L'authenticité de la place de guerre est reconnue, la question est*

(1) ANVILLE, *op. cit.*, p. iij.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. iv. - Sa carte se trouve entre les pages xxvj et 1 ; elle a été souvent reproduite.

(3) J.-A. PIGANIOL DE LA FORCE, Nouveau voyage de France, Veuve Delaulne, Paris, 1740, p. 298. - Il est vrai qu'il écrit un peu différemment, dans la Nouvelle Description de la France, XI, 3e éd., Ch.-N. Poirion, Paris, 1754, p. 224 : *"Quelques habiles Critiques ont prouvé autant qu'il est possible, que Gergovia, etc."* (Souligné par nous).

(4) CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, T. V, Antiquités gauloises, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 288.

(5) A. MICHEL, Essai sur la Gergovia des Arvernes, *in* L'ancienne Auvergne et le Velay, T. I, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843, rééd. Howarth, Roanne, 1977, p. 130, col. 2. Et l'auteur conclut, p. 135, col. 2 : *"C'est donc une question de topographie historique qui peut être considérée comme définitivement résolue."*

(6) J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, de Perol, Cl.-Fd, 1846, p. 37. Mais l'auteur avait déjà écrit dix ans auparavant que *"c'est incontestablement cette montagne qui supportait l'ancienne Gergovie"* (Guide du voyageur à Clermont-Ferrand, A. Veysset, Cl.-Fd, 1836, p. 259).

définitivement jugée. Plus de doute, c'est bien là Gergovia" (1).

Entre temps, pour le professeur Fischer aussi, en 1856, le fait de l'identification *"paraît irrévocablement acquis à la science"* (2). Et pour le général von Göler, en 1859, *"Daß das alte Gergovia 1 1/2 Stunden südlich vom heutigen Clermont-Ferrand gelegen gewesen sei, wird jetzt wohl nicht mehr bestritten. [...]. Wir gar nicht mehr zweifeln können, auf ihm* [d. h. auf dem geschilderten Terrain] *die Lage des alten Gergovia gefunden zu haben"* (3). Et selon le Doyen Olléris, en 1861, *"La description des lieux par J. César, la tradition confirmée par des actes écrits [...], les dissertations des savants, les fouilles de l'Académie de Clermont, les nombreux objets découverts [...] ne permettent plus le doute"* (4).

Même conviction affichée, en 1878, par Ernest Desjardins, pour qui également *"il n'y a plus de doute possible sur la position de cet oppidum"* (5). Et dans notre siècle, encore : Jules Toutain, le Directeur des fouilles d'Alésia, en 1933 : *"La question de Gergovie ne se pose plus"* (6). Plus près de nous, enfin, Paul-Marie Duval, l'historien des Gaulois, en 1963 : *"L'identification de ce haut lieu* [*i. e.* le plateau de Gergovie] *avec l'oppidum des Arvernes [...] est prouvée sans conteste possible"* (7).

Sed satis.

Tout se passe, il fallait le rendre sensible, comme si la question était *périodiquement tranchée une fois pour toutes.* On ne cesse de répéter la même conclusion comme si les rappels antérieurs avaient été inefficaces, de déclarer sa certitude comme en manière de protestation. Mais qu'est-ce, dans l'affaire ou dans les têtes, qui résiste ainsi à la réitération de la preuve ? Qu'est-ce donc, d'une fois à l'autre, qui défie la démonstration ou qui lui manquait ? Et ce besoin permanent d'assurer de sa conviction serait-il si loin, quelquefois, d'un besoin de se rassurer ? Ou sinon, à quel public s'adresse-t-il ? Il y a là comme une insistance incantatoire qui ne laisse pas d'intriguer.

On dira peut-être que le monde savant est unanime, mais que ce discours s'adresse

(1) *Idem*, "Nouvelles observations sur la montagne de Gergovia", Mém. de l'Académie de Cl.-Fd, XVII, 1875, p. 43.

(2) M. A. FISCHER, Encore Gergovia !, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, p. 5.

(3) *"Que l'ancienne Gergovie ait été située à une lieue et demie au sud de l'actuel Clermont-Ferrand, n'est absolument plus discuté aujourd'hui. [...]. Nous ne pouvons plus du tout douter d'y avoir trouvé* [*i. e.* sur le site décrit] *l'emplacement de l'ancienne Gergovie."* A. GÖLER, Cäsar's Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 31-32 et p. 34.

(4) A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, p. 7.

(5) E. DESJARDINS, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, Hachette, Paris, 1878, T. II, p. 678.

(6) J. TOUTAIN, "La question de Gergovie (?)", Les Etudes classiques, Namur, 1933, p. 310.

(7) P.-M. DUVAL, Annexes à son édition de C. JULLIAN, Vercingétorix, Nouvelles Editions Marabout (Verviers) et Hachette, 1963, p. 311.

au grand public, qui risque toujours d'être ému par un *révisionnisme* endémique et plus ou moins irresponsable. Certes. Cependant la position traditionnelle est elle-même le produit d'un premier *révisionnisme*. On le mesurera avec deux derniers témoignages. On peut lire ici que *"l'emplacement de cet oppidum ne fait plus de doute aujourd'hui. Il était placé sur le mont Gergoy, à 6 kilomètres de Clermont"*. Et là, que *"les demonstrations en sont si claires, que qui en doute, doute du jour en plain midy"*. Hors contexte, et avec une orthographe modernisée, l'accord dans la certitude paraîtrait frappant. Mais la première citation est d'Emile Cartailhac (1), dont le sentiment au début de ce siècle est alors classique, et la seconde est d'André Duchesne (2), dont le sentiment ne le fut pas moins en son temps, mais pour qui *"ce seroit trauailler en vain de s'empescher* (3) *icy à prouuer que Gergouie est Clairmont"*...

En bref, cette espèce d'appel à l'autorité d'une chose jugée comme à une évidence finit par apparaître comme impuissant, et risque, en sens contraire, de produire l'incertitude au lieu de la conviction.

Et c'est bien ce qui arrive.

3. L'état de la question : l'incertitude

On doit faire, en effet, deux constats opposés.

a. Le poids de la position classique

D'un côté, il semble malvenu de demander où se trouve Gergovie, puisqu'on le sait ; de nos jours et depuis longtemps, les historiens et les archéologues sont d'accord avec les éditeurs, les traducteurs et les commentateurs de César, civils et militaires, français ou étrangers, pour confirmer les indications des guides, des atlas, des cartes et des panneaux : Gergovie se trouve bien sur le plateau de ce nom, au sud-sud-est de Clermont-Ferrand, à sept kilomètres à vol d'oiseau de la cathédrale. Nul ne saurait négliger les travaux des hommes qui, comme Stoffel, ont assisté Napoléon III (4), non plus que l'avis des Göler (5) et des Holmes (6), des Camille Jullian (7), Léopold-Auguste Constans (8),

(1) Au mot *ROCHE-BLANCHE (LA)*, p. 450, *in* T. II du Dictionnaire archéologique de la Gaule, déjà cité *supra*, *"continué, après la lettre L, par les soins de M. Emile CARTAILHAC"*, et paru en 1923.

(2) A. DUCHESNE, Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, 6e éd., N. et J. de la Coste, Paris, 1631, p. 596.

(3) Entendez : *s'embarrasser à prouver, prendre la peine de prouver.*

(4) *Cf.* NAPOLEON III, Histoire de Jules César, T. II, Guerre des Gaules, Imprimerie Impériale, et Plon, Paris, 1866. - Cet ouvrage fut préparé, pour le compte de l'empereur, par Alfred MAURY, Casimir CREULY, Ferdinand de SAULCY, Ernest DESJARDINS, Eugène STOFFEL, et publié anonymement, quoique la préface et le texte soient signés *NAPOLEON.*

(5) *Cf.* A. GÖLER, Cäsar's Gallischer Krieg in den Jahren 58 bis 53 v. Chr., eine kriegswissenschaftliche und philologische Forschung, Karl Aue, Stuttgart, 1858 ; Cäsar's Gallischer Krieg in dem Jahre 52

Albert Grenier (1), Jérôme Carcopino (2), *etc.* Et si l'on a eu vent de la polémique qui s'est développée dans les années trente autour du peintre Maurice Busset (3), on sait aussi qu'elle a fait long feu.

b. L'hésitation des auteurs

De l'autre côté, pourtant, s'exprime une hésitation.

i. Les ouvrages de référence

Si l'on consulte, en effet, les ouvrages de référence comme les dictionnaires et les encyclopédies pour connaître l'état de l'opinion savante, on remarque une évolution ; et cette évolution, comme nombre de publications le montrent, est devenue sensible dans le public (4).

Toutes les encyclopédies étrangères (5) apparemment suivent les conclusions de Napoléon III. Elles témoignent d'une totale confiance dans les travaux du commandant Stoffel et ignorent les polémiques françaises. Mais parmi les encyclopédies françaises et

v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, 2e éd., Tübingen, 1880 ; Cäsar's Gallischer Krieg im Jahre 51 v. Chr., nebst Erläuterungen über das römische Kriegswesen zu Cäsars Zeit, J. C. B. Mohr, Heidelberg, 1860.

(6) *Cf.* Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 1899, 2e éd. 1911.

(7) *Cf.* C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. ("*mise à jour*" par P.-M. DUVAL), Marabout (Verviers, Belgique) et Hachette, 1963. Et *cf.* Histoire de la Gaule, III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909.

(8) *Cf.* L.-A. CONSTANS, César. Guerre des Gaules, Les Belles Lettres, 1926 ; Jules César. Guerre des Gaules, Classiques Hachette, Paris, 1929.

(1) *Cf.* A. GRENIER, Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-romaine, V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, 1931.

(2) *Cf.* J. CARCOPINO, César, P. U. F., Paris, 1935, 5e éd. : 1958, avec la collaboration de P. GRIMAL.

(3) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933. Voir *infra*, notre Seconde Partie.

(4) *Cf.* La Montagne, quotidien de Cl.-Fd, 24 avr. 1988, p. 3 : "*Gergovie ou la preuve par trois. Toponymie, topographie, archéologie.*" ; Télérama, n° 2088, 17 janv. 1990, "*Une ville par mois. Clermont-Ferrand.*", p. 10 : "*En 52 av. JC, Vercingétorix a triomphé de César à Gergovie. Mais le lieu de la bataille est controversé : le plateau de Gergovie comme en a décidé Napoléon III, ou les Côtes de Clermont comme l'affirme le Clermontois Eychart.*" ; Info, 5 juin 1990, éd. Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, pp.1 et 4-5, "*Les Côtes de Clermont en péril. Massacre à la concasseuse.*" ; 15 oct. 1990, pp. 4-5 : "*Massacre à la concasseuse (II) : Les Gaulois contre-attaquent.*" ; L'Auvergnat de Paris, 2 juin 1990, pp. 1 et 16 : "*Le dernier combat de Vercingétorix.*" ; 7 juil. 1990, pp. 1 et 9 : "*Le dernier combat de Vercingétorix : la bataille continue*". *Etc.*

(5) Nous avons consulté les encyclopédies suivantes, déjà assez anciennes pour la plupart, et qu'il est peu significatif, en raison des rééditions, de ranger en ordre chronologique :

Enciclopedia universal illustrada europeo-americana, Espasa-Calpe, Madrid, 1924.
Enciclopedia Italiana di science, lettere ed arti, Istituto Poligrafico dello Stato, Roma, 1950.
Der Grosse Brockhaus, F. A. Brockhaus, Wiesbaden, 1954.
Grande Dizionario Enciclopedico, Unione Tipografico, Turin, 1957.
The Encyclopaedia Americana, Americana Corp., New York, Chicago, Washington D. C., 1958.
Encyclopædia Britannica, Encycl. Britannica., Chicago, London, Toronto, vol. 10, 1961.
The New Encyclopaedia Britannica, Encyclopaedia Britannica, Londres, &c, 1974-1984.

les productions équivalentes, tandis que les unes (1) persistent dans la position tradition - nelle, les autres (2) manifestent un embarras qui peut aller jusqu'à la perplexité.

C'est ainsi qu'en 1972, et en contradiction avec le Larousse L III déjà paru ou avec le Larousse L 1 qui paraîtra ensuite, la Grande Encyclopédie Larousse fait allusion à la controverse, et ne tranche pas (3). La même année, J. Moreau, dans son Dictionnaire de Géographie historique de la Gaule et de la France, signale à son tour le litige, sans plus se prononcer (4).

Le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse confirme en 1983 l'incertitude de la Grande Encyclopédie et tient la balance égale (5). Et en 1988 enfin, après avoir écrit dans sa Géographie historique de la France que la métropole des Arvernes fut transférée *"du plateau de Gergovie, 720 m d'altitude, à Augustonemetum («le sanctuaire d'Auguste»), la future Clermont-Ferrand"*, Xavier de Planhol ajoute en note : *"Du moins si l'on accepte l'identification classique de Gergovie avec le plateau de Merdogne. Une autre solution, plausible, la place au plateau des Côtes, au Nord de Clermont, à 650 m d'altitude"*. Et il renvoie à *Busset* et à *Eychart* (6).

Cependant, le Dictionnaire encyclopédique Quillet, constamment réédité, maintient fermement en 1986 la position traditionnelle. On y lit toujours au mot *GERGOVIE* : *"Napoléon III fit faire des fouilles qui firent retrouver non seulement les vestiges de la ville gauloise, mais les travaux de fortifications des soldats de César. Les fouilles de Napoléon III ont été reprises et vérifiées. L'oppidum gaulois de Gergovie se trouve bien au lieu qui*

(1) On a retenu, dans un ordre chronologique qui peut être significatif :
Grand Larousse Encyclopédique, Librairie Larousse, Paris, 1962.
Dictionnaire Encyclopédique Quillet, Aristide Quillet, Paris, 1965, 1977, 1986.
Larousse 3 volumes en couleurs, Librairie Larousse, Paris, 1ère éd. 1966.
Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Michel MOURRE, Bordas, Paris, 1978.
Dictionnaire encyclopédique Larousse L 1, Librairie Larousse, Paris, 1ère éd. 1979.
Dict. d'Hist. de France Perrin, dir. : A. DECAUX et A. CASTELOT, Lib. acad. Perrin, Paris, 1981.
Dictionnaire de l'archéologie, Guy RACHET (et L. FREDERIC), R. Laffont, Paris, 1983.
Le Grand Robert des Noms propres, Société du Nouveau Littré Le Robert, Paris, 1985.
(2) On retiendra :
Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie. Librairie Larousse, Paris, 1972.
Dictionnaire de géographie hist. de la Gaule et de la France, J. MOREAU, Picard, Paris, 1972.
Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, T. V, Librairie Larousse, Paris, 1983.
Géographie historique de la France, X. de PLANHOL, avec Paul CLAVAL, Fayard, Paris, 1988.

(3) *"Quelle que soit,* écrit Pierre BONNAUD à l'article Clermont-Ferrand, *la position de l'oppidum arverne dont dérive la ville actuelle (les Côtes ou le plateau de Merdogne), le site de Clermont, etc."*, et il mentionne plus bas le *"plateau de Merdogne, dit «de Gergovie», etc."* (Vol. V, p. 2977).

(4) *"Selon certains,* écrit-il, *Gergovia se serait située sur le plateau des Côtes de Clermont, au N de la ville"* (p. 132).

(5) On y lit : *"On hésite aujourd'hui entre deux localisations, la montagne de Merdogne, dite aussi de Gergovie, à 6 km au sud, et les Côtes de Clermont, à 2 km au nord. Les deux sites ont également des vestiges gaulois importants"*. (Souligné par nous). - On appréciera la prudence des premières lignes de l'article : *"GERGOVIE, en lat.* Gergovia. *Ville de Gaule, sur un plateau basaltique du pays des Arvernes, situé près de Clermont-Ferrand."* (Souligné par nous).

(6) X. de PLANHOL, *op. cit.*, pp. 61 et 541.

lui est traditionnellement assigné" (1).

Tel est, si l'on s'en rapporte aux ouvrages de référence, l'état de la question. On ne saurait plus, après cela, considérer comme un fait acquis la localisation de Gergovie sur le plateau de ce nom.

ii. Les guides

Or les ouvrages de vulgarisation que sont les guides sont devenus le reflet de cette perplexité.

La première édition du *Guide Michelin Auvergne - Bourbonnais* proposait, en 1976 (2), la version classique des choses : identification de la forteresse arverne sur le plateau bien connu, référence aux résultats archéologiques de Napoléon III, reconstitution du siège et de la bataille avec assaut par le sud du plateau.

La deuxième édition, en 1980 (3), s'intitulait *Auvergne* et présentait deux modifications majeures. L'assaut partait maintenant de l'est. Et surtout, la possibilité de l'ancienne Gergovie sur les Côtes de Clermont était envisagée. De ce fait, le grand camp des Romains était transporté du mamelon de la Serre d'Orcet (à l'E.-S.-E. du plateau) à la ville de Montferrand ; et le petit, de la colline de la Roche-Blanche (au sud du plateau) au puy de Chanturgue (au sud-est des Côtes) (4). Ces changements en entraînaient d'autres par voie de conséquence, tels que l'orientation de l'attaque de diversion, qui, au lieu de se déployer à la gauche des légions de César, se déployait maintenant à leur droite. Et renvoi était fait aux publications de Paul Eychart (5).

On pouvait lire en outre, page 108, à propos du site traditionnel : *"Des fouilles furent plusieurs fois reprises* [entendez : après Napoléon III] *sans apporter de pièces décisives sur la bataille ni de témoignages irréfutables de l'existence à cet emplacement d'une cité gauloise importante au temps de J. César"* .

Mais dès l'année précédente, en 1979, le *Guide Bleu Hachette Auvergne - Velay* parlait de "*«La seconde bataille de Gergovie»*", ajoutait que le plateau de Gergovie *"reste tout à fait muet sur la civilisation celtique"*, et, non sans contradiction, concluait cependant : *"Jusqu'à plus ample informé, après les contradictions soulevées autour du site fortifié de Gergovie, [...], on peut penser que chacun de ces sites ont été [sic !] des points*

(1) Dictionnaire Encyclopédique Quillet, p. 2480, col. 1.

(2) *Cf.* GUIDE MICHELIN AUVERGNE-BOURBONNAIS, Michelin & Cie, Paris, 1976, p. 107-109, à l'entrée *GERGOVIE (Plateau de)*. - Voir *infra* Planche I, n° 2.

(3) *Cf.* GUIDE MICHELIN AUVERGNE, 1980, pp. 107-109, à l'entrée *GERGOVIE (Plateau de)* ; et pp. 77-78, à l'entrée *CHANTURGUE (Plateau de)*. - Voir *infra* Planche II, 1° et 2°.

(4) Voir *infra* les pl. III et IV : situation de Gergovie-Merdogne et situation des Côtes de Clermont.

(5) *Cf. infra*, notre Bibliographie.

fortifiés gaulois" (1).

Et dans les années suivantes, en 1984, le Guide Hachette France relate aussi cette *seconde bataille de Gergovie* (2) en des termes équivalents (3), pour conclure que "*les controverses ne sont toujours pas résolues*" et que "*le mystère subsiste*" : "*Mais qu'importe ; superbe panorama.*" Et d'autres guides, en 1989, font toujours état de la controverse, de la *bataille* (4).

Un indice marquerait-il que les certitudes traditionnelles pourraient être ébranlées ? Le Conseil Général du Puy-de-Dôme et la Direction des Affaires culturelles d'Auvergne ont édité un dépliant intitulé Patrimoine et Tourisme en Puy-de-Dôme. Présence gallo-romaine (5) ; on y lit que les *oppida*, les habitats fortifiés de hauteur, les plus célèbres, sont "*à Corent, aux Côtes de Clermont ou à Gergovie*" : c'est reconnaître l'existence d'un *oppidum* sur les Côtes de Clermont. On y lit ensuite que "*c'est sur un de ces plateaux, du nom de Gergovie, que se retranche en 52 avant notre ère, un Arverne du nom de Vercingétorix*", et que "*l'emplacement exact de la bataille n'a pas, à ce jour, été reconnu avec certitude et donne toujours lieu à contestation*". S'agirait-il de la querelle entre le plateau du sud et le plateau du nord ? Ou, plus sûrement, sur le site traditionnel, de l'assaut par le sud et de l'assaut par l'est ? Il y aurait peut-être assez d'ambiguïté pour ouvrir une discussion.

Les guides ne sont pas des ouvrages de référence. Mais ils sont des témoins. On pourrait objecter qu'en l'occurrence, ils ne témoignent pas de la vérité scientifique. Mais qui, en cas de désaccord entre les savants, détient la vérité ? C'est un problème.

Car en l'espèce, lesquels sont les savants ? Quelle voix reconnaître, ici, comme

(1) GUIDE BLEU HACHETTE AUVERGNE-VELAY, rédigé par B. DUFOURNIER, pp. 215, 216 et 217. (La nouvelle édition Auvergne Bourbonnais Velay 1992, refondue, accentue l'indétermination.)

(2) Selon l'expression qu'on trouve fréquemment, et, par exemple, sous la plume de Pierre-François FOURNIER, qui en raconte la première phase dans "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. littéraire et artistique, n° 68, 1933, p. 47 *sq.*

(3) *Cf.* GUIDE HACHETTE FRANCE, Paris, 1984, p. 757 : "*Cette table de basalte n'a pas livré de preuve convaincante des événements que l'on y situe, mais qu'importe; superbe panorama. [...]. Malgré les fouilles entreprises sur le site dès le règne de Napoléon III, d'après les indications relevées dans les œuvres de César lui-même, l'incertitude demeure si l'on en croit les spécialistes, ou de moins certains d'entre eux. On peut penser que d'autres sites voisins, également anciennes positions fortifiées gauloises, peuvent être au même titre identifiées avec Gergovie, comme le plateau des Côtes situé au N. de Clermont-Ferrand. Les controverses ne sont toujours pas résolues et le mystère subsiste.*"

(4) Ainsi, L'Auvergne. "A la découverte du patrimoine", Glénat, Grenoble, 1989, p. 314 : "*Bien que l'identification traditionnelle de Gergovie à ce site de La Roche Blanche soit toujours controversée, l'existence sur le plateau d'un immense oppidum n'est pas contestable*". Et Guide de l'Auvergne mystérieuse, par A. LAURAT-POURRAT, Les Guides Noirs, Tchou, Paris, 1989, p. 369 : "*La bataille de Gergovie fait toujours rage*".

(5) PATRIMOINE ET TOURISME EN PUY-DE-DOME. PRESENCE GALLO-ROMAINE. Sans éditeur, sans lieu, sans date, non paginé.

voix autorisée (1) ?

D'une interrogation pareille, la conséquence est la suivante : avec un peu d'information, on sait où aller pour être à Gergovie ; avec un peu plus d'information, on ne le sait plus.

Il n'y a dans cette situation qu'une alternative. Ou bien considérer que l'emplacement de Gergovie est en effet une chose sans importance : ce serait une solution, et c'est une tentation (2). Ou bien n'en désirer que davantage de savoir, simplement pour savoir.

Et c'est pourquoi la question peut encore mériter qu'on y revienne.

(1) Les Editions Bordas ont publié à Paris en 1986, un ouvrage de Max CHAMSON intitulé Les Hauts-Lieux de l'histoire en France. On y lit p. 240 : "*Où situer la bataille de Gergovie ? Peut-être sur l'emplacement même de Montem Ferrandum, devenu Montferrand. Les sites prétendant être ceux de la défaite de César ne manquent pas autour de Clermont-Ferrand, de Corent aux Côtes et de Châteaugay à Gergovie. Ce dernier nom n'est pas historique. Il a été décerné au hameau de Merdogne après la décision impériale de 1862 [sic] situant la bataille sur ce site au nom bien auvergnat. Comme pour Alésia, Napoléon III avait tranché.*" La voix de Max CHAMSON est-elle une voix autorisée ?

(2) *Cf.*, par exemple, le Guide Hachette France qui vient d'être cité *supra* ; ou encore, le Conseil Général du Puy-de-Dôme et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, sur le dépliant cité *supra* : "*Le promeneur, indifférent à la querelle des historiens, pourra, depuis l'oppidum de Gergovie, commune de la Roche-Blanche, partir à la découverte d'immenses panoramas [...]. Plus que d'authentiques témoins du passé, ce sont des paysages qu'il faut découvrir depuis le plateau, c'est une atmosphère qu'il faut retrouver.*" (Souligné par nous). - Egalement conciliants, V.-H. DEBIDOUR & B. PLESSY, dans Auvergne, Arthaud, Grenoble, 1976, p. 44 : " - *mais où est Gergovie ? Sur le plateau de Merdogne ? Aux Côtes de Clermont ? Cette bataille dure encore : elle est de peu d'importance.*"

Deuxième section

QUESTIONS DE METHODE

I. BREF HISTORIQUE

Pour comprendre la situation et pour chercher comment la dépasser, il n'est pas de meilleure voie que de se demander d'abord comment on en est arrivé là.

L'emplacement de Gergovie, depuis qu'on s'en inquiète, n'a peut-être pas toujours été contesté. Mais depuis qu'il a commencé de l'être, il n'a guère cessé de l'être. Les grandes étapes ou tendances de sa localisation ont été les suivantes :

1. Avant 1560 : La tradition avant Syméoni :

Gergovie n'était pas sur l'Allier, ni à Saint-Flour, non plus qu'à Riom, ni d'ailleurs à Jargeau sur la Loire, mais bien à l'emplacement de ***Clermont***.

2. 1560-1709 : Innovation et succès de Syméoni :

Contrairement à l'opinion commune, ou à celle de quelques attardés, Gergovie n'était certainement pas à Clermont, mais un peu au midi de Clermont, sur le ***Mont de Gergoie ou Gergoye*** - à moins de prendre au sérieux l'idée qu'elle se serait trouvée sur le Mont-Celez, à trois lieues au sud d'Issoire !

3. 1709-1729 : Le doute de Lancelot :

Selon toute vraisemblance, Gergovie, qui n'était assurément pas à Clermont, n'était pas non plus sur cette montagne dite à présent ***de Gergovia*** ; l'hypothèse du Mont-Celez mériterait peut-être un examen : mais à la vérité on ne saurait dire où cette ville était située...

4. 1729-1933 : Syméoni confirmé, ou l'échec de Lancelot :

Gergovie ne se trouvait pas ailleurs que sur ce ***Mont-Gergoy*** ou ***Gergoi*** ou ce ***Plateau de Gergovia*** ; la chose désormais ne paraît pas sérieusement discutable, et elle est d'ailleurs officialisée sous NAPOLEON III par le changement de nom du village de Merdogne, sur le versant sud du plateau, en village de Gergovie.

5. 1933-... : Lancelot éliminé, ou revanche posthume ? :

Gergovie se trouvait bien évidemment sur le plateau dit ***de Gergovie***, - à moins que ce ne fût juste au nord de Clermont, sur ***les Côtes dites de Clermont***, de Durtol, de Nohanent et de Blanzat...

D'où la question, peut-être infondée, mais apparemment rouverte, sinon toujours restée pendante : *Mais où donc était Gergovie ?*

A. La tradition avant Syméoni (...-1560)

1. Gergovie à Clermont

Jusqu'à la fin du XVe siècle, et même jusqu'au milieu du siècle suivant, Gergovie, si tant est qu'on s'en préoccupe (1), est identifiée sans grande hésitation à la ville gauloise

(1) Il convient d'observer, en effet, que Gergovie pendant longtemps a été ignorée ou négligée. Son nom ne figure même pas, à côté d'Avaricum et d'Alexia, sur la Pictura totius Galliae dressée par le P. GIOCONDO (Johannes JUCUNDUS) de Vérone ; (il est vrai que sur cette carte, Alexia est placée à l'est du Rhin et de la Saône, entre la Suisse et l'Italie) ; et le même JUCUNDUS n'a pas jugé opportun d'en dessiner le siège, cependant qu'il représentait le pont sur le Rhin, le mur et la terrasse d'Avaricum, et les sièges d'Alésia, d'Uxellodunum et de Marseille. (1ère éd. *in aedibus Aldi et Andreae soceri*, Venise, 1513 ; le tout publié *passim* dans le courant du siècle).

Dans ses Chronica ab initio mundi usque ad annum Christi nati MCCCCC, (G. Calenius, Cologne, 1579), J. NAUCLER relate, en suivant PLUTARQUE, la lutte de Vercingétorix et de César ; mais, quoiqu'il cite SUETONE (César, XXV, 4), il qualifie César d'*inuictus semper* et ne mentionne pas sa défaite à Gergovie dans l'intervalle de ses succès.

L'historien C. FAUCHET, l'auteur des Antiquitez et Histoires Gauloises et Francoises, (1ère éd., J. du Puys, Paris, 1579 ; dernière éd., P. Marceau, Genève, 1611), "*le premier grand travail critique*" (C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, I, p. 4, n. 1) et le "*seul ouvrage du XVIe s. consacré à l'étude de notre passé*" (R. PERNOUD, Les Gaulois, Seuil, Paris, 1979, p. 6), ne dit rien du succès de Gergovie entre les revers de *Genabe* et d'*Avaricum* , de *Lutèce* , d'*Alexie* et d'*Uxellodun* (Genève, 1611, pp. 38-39).

De même, au début du siècle suivant, A. de LESTANG, dans son Histoire des Gaules (S. Millanges, Bordeaux, 1618, pp. 85-87), ne mentionne même pas l'événement ; il est vrai qu'il traite la guerre des Gaules en trois paragraphes, dont deux sont consacrés à la guerre contre les Helvètes, et le dernier traite tout le reste.

qui *aurait* précédé la ville gallo-romaine d'Augustonemetum (1) et la ville médiévale de Clermont (2).

En font foi les innombrables indications qui se répètent dans les index, les tables, les marges, et dans le texte même, des éditeurs, annotateurs et traducteurs de l'époque : *Gergobia* ou *Gergouia* n'y est autre que Clarmont, Cleremont, Clairmont, Clermont en Auvergne (3).

C'était là une donnée de la tradition (4), d'ailleurs notable en tant que telle, qui s'appuyait sur la continuité du chef-lieu de l'Auvergne, et en particulier sur l'institution du siège épiscopal à Clermont (5). En est témoin, en 1557, un historien au moins de nos an-

Et à la fin du siècle, Gergovie ne figurera ni dans l'Histoire des Gaulois de F. EUDES DE MEZERAY (1ère éd.,1685), ni dans les premières éditions du grand dictionnaire de L. MORERI (1ère éd., Libraires Associés, Paris, 1674), et pas encore en 1699 (D. Thiéry, Paris), ni non plus, d'ailleurs, dans le monumental Dictionnaire historique et critique de P. BAYLE (Reinier Leers, Rotterdam, 1695-1697).

Sed contra, *Gergobia* est dite (p. 290) *oppidum Aruernorum, etiamnum hodie celebre* en 1544 par H. GLAREANUS (H. LORITI) dans l'édition de César chez Nicolas Bryling à Bâle, où elle est assimilée à *Clarmont en Auvergne*, et elle figure sur une carte dans l'édition de Jean Frellon à Lyon en 1557.

(1) C'est l'ancien nom de Clermont, nom qui aurait succédé à la *Nemôssos* de STRABON (Géographie, IV, 2, 3) et qui remonterait à Auguste, avant son changement en *Arverni* au tournant des IIIe-IVe siècles, et dont témoigne C. PTOLEMEE, Géographie, II, 7, 12 : « Τούτων δ' ἀπ' ἀνατολῶν μέρος τῶν Ἀρουέρνων, ἐν οἷς πόλις Αὐγουστονέμετον κ ´ με ´ , *Ab his [i. e. Ab Ausciis] ad orientem pars Arvernorum, in quibus oppidum Augustonemetum 20° 45°.* » (Trad. latine de Ch. MUELLER, A. Firmin-Didot, Paris, 1883.)

(2) La date d'apparition du nom de Clermont est disputée : VIe siècle ? VIIIe siècle ? Ch. A. WALCKENAER a fait état d'une pièce de monnaie qui daterait "*de l'an 422, sous le consulat de Théodose et d'Honorius*", et qui porterait le nom de *Clarus Mons*, *cf.* Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, P. Dufart, Paris, et J.-F. Hauer & Cie, Saint-Pétersbourg, 1839, I, p. 340 et n. 4 ; l'auteur renvoie à DURANDI qui renvoie à BALUZE ; il n'a pas vérifié, mais il fait confiance à DURANDI ; nous avons dû, sous réserve, faire confiance à WALCKENAER.

Quoi qu'il en soit, on s'accorde à voir d'abord dans *Clarus Mons* le nom d'un château jouxtant la ville. Voir P.-F. FOURNIER, Essais sur les origines de Clermont, dans Nouvelles Recherches sur les Origines de Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, Cl.-Fd, 1970, pp. 558-560.

(3) Voir les index dans les éditions des *Commentaires* par Michel VASCOSAN, Paris, 1543, Nicolas BRYLING, Bâle, 1544, Jean FRELLON, Lyon, 1557, Georges CORVIN, Francfort, 1575, Christophe PLANTIN, Anvers, 1585, Antoine GRYPHIUS, Lyon, 1588...

(4) Dans la première moitié du XVe s., Alain CHARTIER (publié par A. DUCHESNE) a fait en deux pages La Description de Gaule et commence ainsi : "*Iulius Cesar en son liure de Bello Gallicano, que lon appelle Iulius Cellus, descript Gaule, qui ores est appellee France, & la deuise en trois Prouinces*", la Celte, la Belge et l'Aquitaine. Il y énumère les villes ; la *tierce province* "*mainte noble cité contient. La première est Clermont*". Et comme A. CHARTIER cite d'autre part des noms comme *Sens* ou *Austun* comme s'il les rapportait au temps de César, on en doit déduire que Clermont, c'est aussi Gergovie. (*in* Les Œuvres de Maistre Alain Chartier, éd. par A. du Chesne, chez P. Le-Mur, Paris, 1617, pp. 259-260).

Cf. P.-F. FOURNIER,"La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 51, et La Bataille de Gergovie, 2e éd., Cl.-Fd, 1943, p. 11 : "*Pour l'anonyme de la région parisienne qui a compilé, au XIIIe siècle, les Faits des Romains en français, Gergovie n'est autre que Clermont.*"

(5) C'est là un argument constant, et de poids, que retient R. MARLIANUS quand il évoque dans son Index (1ère éd., Milan, 1477 ; index publié *passim* et sous des titres variables par la suite) l'identité de *Gergouia* avec la *Claromontensis ciuitas episcopalis* ; que relèvera explicitement A. DUCHESNE, partisan de Clermont : *cf.* Les Antiquités et Recherches, N. et J. de la Coste, Paris, 1631, p. 596 : "*Encore est-ce un autre très assuré fondement à cette opinion, que le siège Episcopal y a été établi dès le temps des premières conversions, comme en la principale & plus grande ville de tout le pays*" ; mais qu'a dédaigné

cêtres les Gaulois, Robert Céneau, dans sa *Gallica historia* (1), où l'on peut lire "*Gergouia, Cleremont en Auuergne*" dans un *Index locorum insignium* non paginé, et, f° 116 v°, "*Cleremont : vetusto nomine Gergouia*".

Mais la même opinion s'affirmait en 1535 dans les *Rapsodies* de Sabellicus, dont les *Ennéades* résument toute l'histoire depuis la création du monde ; l'auteur y relate la guerre des Gaules en citant César, *B. G., VII, 34, 2* : "*Sex [sc. legiones] ipse [sc. Caesar] in Aruernos ad oppidum Gergoniam [sic]* (2) *duxit*", et il ajoute : "*Gallicarum rerum periti Claromontem hodie id oppidum uocari arbitrantur. Consederat hic aliquanto antea Vercingentorix*" (3). Les personnes versées dans les choses de la Gaule estimaient donc que Gergovie s'appelait à présent Clermont.

La contre-épreuve, s'il en était besoin, serait fournie en 1544 par l'historien des Francs Paul Emile de Vérone. Relatant les guerres de Pépin contre Gaifier d'Aquitaine, Paul Emile énumère les places que le roi a prises en 761 au duc ou à ses alliés, Poitiers, Bourges, Clermont. Et il nomme les deux premières par leurs noms anciens de *Pictones* et de *Bituriges* , noms des peuples qui avaient normalement supplanté les noms des villes ; mais au lieu d'appeler Clermont *Aruerni* , comme l'avait fait dans le même cas le continuateur de Frédégaire (4), ou *Clermont* comme fera Nicolas Vignier (5), il l'appelle significativement du nom antique et révolu de *Gergouia* (6). Peut-on supposer qu'il le fait dans un dessein de commémoration ?

2. Gergovie à Saint-Flour, Gergovie à Riom

Il est certes arrivé à l'antique Gergovia ce qui était déjà arrivé à la cité natale d'Homère (7), ce qu'on a assez vu d'Alésia, ou que le géographe Nicolas Sanson rapporte

A. MONTANUS, partisan de Gergoïe (qui est *à une heure de la cité épiscopale de Clermont* , *cf.* son éd. des Commentaires, Elzévir, Amsterdam, 1670, p. 269).

Une glose marginale du ms. A = Bongarsianus (Amstelodamensis 81, IXe-Xe s. ; classe alpha, 1ère famille) met cet *oppidum fortissimum* en rapport avec le siège épiscopal de Clermont (*in* glose à B. G., VII, 40, 7 : "*Litauiccus cum suis clientibus [...] gergouiam profugit.*").

(1) R. CENEAU, Gallica historia, in duos dissecta tomos : accessit appendix commodissima insigniorum Galliae locorum necnon et fluminum, Galliot du Pré, Paris, 1557. - Il est à noter que l'histoire des Gaulois est une appellation qui peut recouvrir celle de la France et exclure celle de la Gaule : voir par exemple Arnoul LE FERRON, De Rebus gestis Gallorum libri quatuor, M. Vascosan, Paris, 1549.

(2) La coquille, si c'en est une, est passablement fréquente.

(3) SABELLICUS (Marc Antonio COCCIO), Rapsodiae historiarum enneadum ab orbe condito, V. de Portonariis, Lyon, 1535, Posterior pars, p. 74.

(4) PSEUDO-FREDEGAIRE, Chronicon, *in* A. DUCHESNE, Historiae Francorum Scriptores coaetani, S. Cramoisy, Paris, 1636, pp. 776 et 777.

(5) N. VIGNIER, Sommaire de l'histoire des François, N. Buon, Paris, 1625, p. 102.

(6) PAUL EMILE, De rebus gestis Francorum libri decem, M. Vascosanus, Paris, 1544, l. II, f° 36 r° : "*Indigne ferens Francus peruicacem Vaifari contumaciam, pro maiestate sua bellum gerebat. Pictones, Bituriges, Gergouiam, oppidaque in earum urbium finibus sita recipit, caesis in pugna Chilpingo & Amingo Comitibus, altero Aruernorum, altero Pictonum.*"

d'Uxellodunum : *"Cette ville a été si fameuse [...] que tous les paysans des quartiers près de là où elle peut avoir été, voudraient la pouvoir montrer chez eux"* (1). Et L. Roubet fait la même observation, ironique et désabusée, à propos de l'autre Gergovia, la fausse, celle des Boïens (2).

C'est ainsi que les sites de Saint-Flour et de Riom ont été revendiqués pour être celui de Gergovie, mais ceux qui mentionnent et qui récusent ces identifications (3) nous avertissent très mal des auteurs qui les soutenaient.

Il y avait dans le cas de Riom, et peut-être aussi dans celui de Saint-Flour, une question de rivalité avec Clermont (4).

(7) *Cf.* le premier des deux sonnets *L'Aveugle*, de Ch. PEGUY, Le Correspondant, 10 nov. 1912, (Pléiade, Gallimard, Paris, 1962, p. 828) :

"Sept villes se vantaient d'avoir produit Homère.
Mais il n'était pas né dans les sept à la fois.
(...)
Nous le donnerons donc à la septième Athènes,
La seule où l'on soit sûr qu'on ne l'ait jamais vu."

(1) N. SANSON, Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, A. Courbé, Paris, 1657, p. 90. - Sa carte de la Gaule est parue en 1649.

(2) L. ROUBET, "La Question de Gergovia", Bulletin de la Société Nivernaise, t. 8, 1878, pp. 84-85 : *"Il faudrait des volumes entiers pour contenir toutes les dissertations laborieuses et presque byzantines qui sont sorties de la plume des érudits.*

Parmi eux nous reconnaîtrons facilement d'excellents esprits qui, les uns par système ou parti pris, les autres par illumination soudaine, ceux-ci par devoir envers la contrée qu'ils ont habitée, ceux-là par affection au pays qui les a vus naître, ont cru être devenus les Christophe Colomb de l'oppide des Boïens."

(3) *Cf.* au XVIe s. : G. SYMEONI et F. de BELLEFOREST contre Saint-Flour. Du premier, Description de la Limagne d'Auvergne, tirée du Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze Latine et volgari di M. Gabriel Symeoni Fiorentino, Guglielmo Roviglio, Lione, (G. Roville ou Rovelle, Lyon), 1560 ; trad. d'A. CHAPPUYS, *ibid.*, 1561, dont éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, pp. 65, 76, 80. Du second, La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 223.

Au XVIIe s. : le P. J. FODERE contre Saint-Flour, Narration historique et topographique des convens de l'ordre de Sainct François [...], Rigaud, Lyon, 1619, *cf.* Custoderie d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, p. 25 ; J. de CHARRON contre Saint-Flour et contre Riom, Histoire universelle de toutes les nations et spécialement des Gaulois ou François, Th. Blaise, Paris, 1621, p. 197 ; et A. DUCHESNE de même, Les Antiquités et Recherches, N. et J. de la Coste, Paris, 1668, T. I, p. 596 et T. II, p. 607.

Au XVIIIe s. : A. LANCELOT contre Saint-Flour, "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 648. Dans une Dissertation manuscrite de la Bibliothèque Municipale et Inter-Universitaire (B. M. I. U.) de Clermont-Ferrand, l'abbé MARTINON, contre Saint-Flour et contre Riom : comme tenant pour Riom, Martinon nomme l'abbé FAYDIT. Et G.-M. CHABROL dans ses Coutumes d'Auvergne, M. Dégoutte, Riom, 1784-1786, IV, p. 171 sq.

Au XIXe s. : C. D. GARDISSAL contre Saint-Flour, L'Ancienne Auvergne et le Velay, par A. MICHEL et une société d'artistes, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, T. IV, p. 5. De même, M. A. FISCHER, Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, p. 17 : *"St. Flour, für das keine Wahrscheinlichkeit spricht."* Et encore P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, pp. 23-24.

(4) Les deux cités se targuaient d'avoir une origine antique, les Clermontois revendiquant pour aïeux des Troyens, les Riomois, des Grecs. *Cf.* F. de BELLEFOREST, *op. cit.*, col. 221-222. Indépendamment de quoi, Riom fut capitale du *duché* d'Auvergne. Quant à Saint-Flour, c'était aussi un siège épiscopal, quoique beaucoup plus récent que Clermont.

3. Gergovie sur l'Allier

Quant à la localisation de Gergovie sur l'Allier, elle remonte haut, et procède d'un contre-sens sur une expression de César, qui écrit en *B. G. VII, 34, 2,* quand il vient de donner quatre légions à Labiénus pour marcher contre les *Senones* et les *Parisii* : "*Sex (legiones) ipse in Aruernos ad oppidum Gergouiam secundum flumen Elauer duxit*" . Le scoliaste Marlianus, nos premiers traducteurs Robert Gaguin et Etienne de Laigue ont compris que la ville était *assise sur le fleuve* (1).

Toutefois, l'annotateur Henri Glareanus, qui se prononce pour Clermont, paraît bien avoir contredit Marlianus pour une mauvaise raison : il a argué du fait que César avait marché cinq jours après avoir traversé l'Allier avant d'atteindre Gergovie, puis trois jours après avoir levé le siège pour repasser la rivière : comme si César n'avait pu marcher qu'en s'éloignant de l'Allier, et non en le longeant (2).

4. Gergovie à Jargeau

On pourrait passer sous silence l'opinion marginale de Guillaume du Bellay, car il ne paraît pas avoir ému ses contemporains : François Hotman, par exemple, le méprisait. Mais un traducteur célèbre de César (3) éprouvera le besoin, au siècle suivant, de le contredire ; et son opinion, assez bizarrement, a pu ressurgir vers 1820 sous la plume du géographe allemand C. G. Reichard (4). Du Bellay affirme et répète (5), sans d'ailleurs s'en

(1) C'est la traduction de ces deux tout premiers traducteurs en français, et dont le second (1531) reproduit le premier (1485) : "*[...] la ville de Gergouia, laquelle est assise sur le fleuve de elauer, cestadire lalier*" . (A Paris, chez Galiot du Pré et Poncet le Preux, 1531, f° 71 v°, et chez Iehan Barbé, 1545, f° 333 r°). - R. de MARLIANO s'exprime de façon ambiguë dans sa Veterum Galliae locorum [...] breuis descriptio (Milan, 1477, *etc.*) : "*Gergouia in Celtis inter Aruernos oppidum secundum flumen Elauer in altissimo monte positum : fortè nunc Claromontensis ciuitas episcopalis in prouincia Bituricensi et Francorum regno sita.*" Croirait-il que Clermont fût *sur* l'Allier ? Arnold MONTANUS comprendra qu'il hésite : "*Marlianus de eô dubitat*" . (Ed. Elzévir, Amsterdam, 1670, p. 269 ; sa 1ère éd. des Commentaires, Leyde, 1651).

(2) H. GLAREANUS : "*Caesar in accessu quintis castris ab Elauere venit Gergobiam, in discessu verò ad idem flumen ab eodem oppido triduo peruenit : non igitur est Gergobia ad Elauerem, vt putauit Marlianus.*" (Annotationes, dans l'édition de N. Bryling à Bâle, 1544, p. 291 ; dans celle de G. Corvin à Francfort, 1575, p. 23.)

(3) N. PERROT D'ABLANCOURT, connu pour ses *belles infidèles* , dont il s'explique dans sa Préface (non paginée), *sub fine* , (3e éd., A. Courbé, Paris, 1658). - Voir ce qu'en dit de sévère, dans la Préface à sa propre traduction, LE DEIST DE BOTIDOUX, chez Nicolle, Debray et J.-M. Eberhart, Paris, 1809, pp. 1-3 : "*A l'époque même où d'Ablancourt jouissait de toute sa réputation, on appella ses traductions les Belles Infidelles : je crois que de nos jours on aurait supprimé le premier mot. Etc.*" .

(4) *Cf.* C. G. REICHARD, Neue geographische Ephemeriden, vol. VII, 1820, pp. 65-72 ; et Cae - sars Feldzug gegen Vercingetorix, *in* Sammlung kleiner Schriften, C. Reichard, Güns, 1836, pp. 108-116. Voir *infra*, Ch. II, 1ère Section, pp. 163-165.

(5) "*S'ensuyuent apres les entreprises de Verongentorix Roy des Auuergnatz : Le siege de Gergonia (qui est Gergan & non Clermont comme aucuns le pensent), etc.*" . (G. DU BELLAY, Epitomé de l'anti - quité des Gaules et de France, V. Sertenas, Paris, 1556, f. 51 r° ; même chose et même référence sous le titre De l'Antiquité des Gaules et de France, qui paraît être le même ouvrage sous un autre titre, chez Hie - rosme de Marnef & la Veufue Guillaume Cauellat, Paris, 1587. - On lit *Gergan* : mais c'est une coquille.

expliquer, que Gergovie n'est pas Clermont, mais Gergau : entendez Jargeau, sur la Loire, un peu en amont d'Orléans. De fait, on attribuait à Jargeau ou Gergueau le nom latinisé de *Gergobeum* (1) ou de *Gergoueum oppidum* , et même de *Gergouia* (2). André Duchesne suppose qu'elle était ainsi appelée *"à l'imitation peut-être de la Gergouia d'Auvergne"* (3). Aussi bien l'erreur pourrait-elle tenir à un autre contre-sens sur le même texte de César. Du Bellay pourrait avoir entendu *secundum flumen Elauer* comme *secundo flumine* , *en suivant* , c'est-à-dire *en descendant la rivière* (4).

Mais en somme, dans le milieu du XVIe siècle, et malgré quelques hésitations, l'opinion commune est bien que le site de Clermont avait été celui de Gergovie.

B. L'innovation de Syméoni (1560-1709)

1. Intervention de Gabriel Syméoni

C'est alors, en 1560, que l'humaniste florentin Gabriel Siméon, Gabriello Symeoni, consacre le premier une étude à la recherche de Gergovie et qu'il en publie une autre localisation : *Gergobia* ne se trouvait ni sur l'Allier, ni moins encore à Clermont, ni d'ailleurs à Saint-Flour, mais elle était située un peu en dessous de Clermont, sur une montagne dite *Poggio di Mardogna* , *le Costaut de Mardogne* , au pied de laquelle se trouve un lieu-dit du nom de *Gergoia* , *Gergoye* , et que Syméoni appelle d'emblée *montagne* ou *mont de Gergoye* (5).

Son argumentation comprend une *pars destruens* et une *pars construens* . Contestant les prétentions des bords de l'Allier, celles de Clermont et de Saint-Flour, elle repose sur l'examen philologique du texte de César et sur la topographie des sites concurrents, sur la toponymie de Gergoye dont le nom est rapporté au latin *Gergobia* , sur les éviden-

Gergan ne voudrait rien dire ; et on lit aussi *Gergonia* qui est pour *Gergouia* , et, *f. 50 r°*, deux fois *Arionistus* pour *Ariouistus* . On lit de même incidemment chez BELLEFOREST *Gergonie* à côté de *Gergouie*, et le lac de *Sarliene* pour *Sarlieue, Sarlève* , La Cosmographie universelle de tout le monde, col. 225.

(1) A. DUCHESNE, *op. cit.*, 1668, T. I, p. 297.

(2) R. CENEAU, *op. cit.*, p. 39, col. 1.

(3) A. DUCHESNE, *op. cit., ibid.*

(4) *Cf.* CESAR, De Bello Gallico, VII, 58, 5 : *"secundo flumine ad Luteciam"* et 60, 1 : *"secundo flumine"* : *en descendant la Seine* ; au contraire, 60, 3 et 61, 3 : *"aduerso flumine"* , *en remontant la Seine* . - Comparer avec la même expression dans le récit de la bataille du Sabis, B. G., II, 18, 3 : les Nerviens se tiennent cachés dans les bois, et *"sur le terrain découvert, le long de la rivière, on ne voyait que quelques postes de cavaliers, in aperto loco secundum flumen paucae stationes equitum uidebantur"* .

(5) G. SIMEONI ou SYMEON ou SYMEONE ou plutôt SYMEONI, *op. cit.* ; voir la carte de la Limagne d'Auvergne, à la fin de l'ouvrage (*cf. infra* planche V). Ed. crit. de la trad. fr. d'A. CHAPPUYS par T. RENUCCI, pp. 63, 64, 75, 77, 79 ; et *cf.* la même carte, entre les pp. 64 et 65. - Le Dialogo a également paru dans Le Sententiose Imprese et Dialogo de Symeone, *ibid.*, (2 t. en 1 vol.).

ces archéologiques qui abonderaient sur la plaine de la montagne, enfin sur la reconstitution des opérations du siège et de l'assaut.

Pendant une cinquantaine d'années, la proposition de Syméoni se fera connaître sans triompher ; elle rencontrera toujours des résistances dans le cours du siècle suivant (1) ; mais elle sera en voie de l'emporter dans l'opinion savante au tournant du XVIIIe siècle, jusqu'à ce que, pour mettre fin aux disputes, l'Académie des Inscriptions charge l'abbé Lancelot d'un rapport sur le sujet.

2. *Résistances et approbations*

Le premier auteur, apparemment, qui tienne compte de la thèse du Florentin, est le géographe François de Belleforest (2) : mais c'est encore pour la réfuter à l'avantage de Clermont ; c'est en 1575. En 1583, le traducteur en français d'un ouvrage de Ramus tourne toujours Gergouia en Clermont (3). Et en 1589, le Clermontois Jean Villevault, s'il connaît Syméoni, maintient Gergovie dans sa cité natale (4).

Mais le traducteur Blaise de Vigenère semble un témoin précieux de l'évolution des idées. Dans sa *version* des *Commentaires de César des Guerres de la Gaule* , parue en 1576 (5), il rend *Gergouia* par *Clermont* , et il note en marge, p. 284 : "*Clermont imprenable que par famine*" . Or dans l'édition de 1590 (6), à la hauteur du même passage, il note : "*Clermont imprenable que par famine, si au-moins Gergouie estoit Clermont* ". Il contredit là la Table des Matières, et sa traduction même. Il ne fait référence ni à Syméoni ni à personne d'autre. Il ne donne aucune explication. Mais il manifeste une hésitation. Que s'est-il passé ? Il faut que la thèse de Syméoni lui ait été connue, et qu'il y ait été sensible.

De fait, on a quelques années plus tôt un témoignage que la nouvelle thèse com-

(1) *Cf.* N. SANSON, Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, 3e éd., A. Courbé, Paris, 1657, pp. 37-38 : "*GERGOVIA . La position de cette place est fort disputée jusques à présent ; & de plus, parce que César met une fois Gergouia in Boiis, & toutes les autres fois in Aruernis, il y en a qui en font deux places différentes ; expliquant l'une Moulins en Bourbonnais, & l'autre ou Clermont, ou Gergoie, près de Clermont en Auvergne.*"

(2) F. de BELLEFOREST, Description du Pays d'Auvergne, *in* La Cosmographie universelle de tout le monde, déjà citée, col. 222-226, avec la reproduction de la carte de SYMEONI entre les col. 223 et 224.

(3) P. POISSON, Traité de l'art militaire, ou usance de guerre de Jules César, traduit en français du latin de M. Pierre de LA RAMEE, R. Le Mangnier, Paris, 1583 ; ff^os 121 r° à 126 v°, *Gergouia* est rendu par *Clermont en Auvergne* .

(4) J. VILLEVAULT, Discours mémorable du siège mis par César devant Gergovie, P. Ramier, Paris, 1589. *Gergouia* est francisé en *Gergouie* , mais VILLEVAULT pense à Clermont, comme on le voit par deux sonnets qui accompagnent son adaptation, et qui sont signés de Jean Antoine de BAIF et de *I. D. C. Gergouien* ; comme on le voit aussi par le témoignage de son ami BELLEFOREST, *op. cit.* , col. 223.

(5) B. de VIGENERE, Les Commentaires des Guerres de la Gaule. Mis en françois par Blaise de VIGENERE avec quelques annotations dessus, Chesneau et Poupy, Paris, 1576.

(6) Chez Abel l'Angelier à Paris. Même chose chez Rebuffé, Paris, 1625.

mence à être prise en compte. Le P. Pierre de Sainct-Julien écrit une histoire des Bourguignons, ou plutôt des *Bourgongnons* , pour démontrer que leur nom est d'origine indigène et qu'il vient d'un certain *Bourg Ongne* . Comme il ne reste pratiquement rien de cette cité éponyme, notre auteur surmonte l'objection probable en multipliant les comparaisons avec les cas plus ou moins semblables d'Alexia, de Bibracte, de Genabum, d'Auaricum, de Gergouia. "*La Cité des Auuergnatz,* écrit-il, *dite de present Clermont, est estimee celle Gergouia, la conqueste de laquelle fut à Cesar si difficile : et toutesfois certains recherchеurs des choses anciennes, tiennent que Gergouia n'estoit pas proprement où est Clermont, ains assez prés de là, en la montagne qu'on nomme encores aujourd'huy Gergoye*" (1). A la différence de Vigenère ou de Belleforest, le P. de Sainct-Julien n'avait pas absolument à être au fait des choses de l'Auvergne pour écrire de la Bourgogne : il faut donc que la proposition de Syméoni ait commencé à se répandre et à faire des adeptes ; mais le Père toutefois ne prend pas parti.

Vers le même temps, Jean Papire Masson, alors substitut du procureur général à Clermont, se range, pour sa part, à l'idée nouvelle, en marquant que la ville de Clermont est issue de l'antique Gergovie, mais qu'elle ne lui a pas succédé sur place. Il distingue et sépare ainsi Gergovie de Clermont dans sa *Notitia Episcopatus Galliae* , parue chez David Douceur en 1610 (2). L'année suivante, son frère Jean-Baptiste publia de lui, chez J. Petitpas, une *Aruerni municipii descriptio* . C'est une prosopopée de sept pages, qui commence ainsi : "*Ex Gergouiae ruinis fui, Aruernum* (3) *fui, successique illi, & commodiorem mihi situm delegi.*" Ce sont les idées mêmes de Syméoni. Ces lignes ont été écrites dès 1582 (4).

3. Progrès de la thèse

Mais ce qui, semble-t-il, hâtera les choses et les fera basculer, c'est l'intervention brutale de Joseph Juste Scaliger en 1606 (5). C'est folie à ses yeux de ne pas voir que

(1) P. Pierre de SAINCT-JULIEN, De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgongne, N. Chesneau, Paris, 1581, I, p. 26.

(2) *Cf.* Jean Papire MASSON, Notitia Episcopatum Galliae, D. Douceur, Paris, 1610 : on la trouve dans A. DUCHESNE, Historiae Francorum Scriptores coaetanei, S. Cramoisy, Paris, 1636, pp. 45-71. On lit p. 57 : "*Clairmont : Aruernensis siue Claromontensis. Municipium Aruernum non procul à veteri Gergouia*".

(3) C'est l'une des variantes du nom *Aruerni* .

(4) Ce texte posthume a été plus d'une fois publié : *cf.* Les Origines de la ville de Clairmont, par feu Monsieur le Président Savaron, par Pierre DURAND, F. Muguet, Paris, 1662, pp. 290-293 ; Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire, mis en ordre et publiés d'après les manuscrits de feu M. Pasumot, par C. M. GRIVAUD, Paris, 1810-1813, p. (103), n. 1.

(5) Son édition des Commentaires a paru cette année-là chez Elzévir à Leyde, et en même temps chez Jungermann à Francfort, avec, pour la première fois, la *Metaphrasis graeca* (de Théodore GAZA ? ou plutôt de PLANUDE ?). On a de lui un Nomenclator geographicus de cette même année, une Notitia Galliae

Gergovie est à Gergoie. Ses deux arguments, qui serviront constamment par la suite, sont l'un toponymique et l'autre archéologique. Il écrit dans le Nomenclator geographicus :

"*Gergouia . Distat horae itinere à Claromonte ciuitate Episcopali Aruernorum, vbi quaedam rudereta & alia priscae vrbis vestigia extant : Vulgo locus dicitur Gergeoia, vt amici nostri nobis retulerunt*" (1).

Et un peu plus tard dans la Notitia Galliae :

"*Gergouia . Supersunt quaedam vestigia cum veteri appellatione aliquot stadiis ab vrbe Claromontensi Aruernorum*" (2).

On peut penser que sa prise de position eut un effet proportionnel à l'autorité qui lui était reconnue. Mais il ne tenait pas son argumentaire de ses seuls amis. Un autre humaniste, Arnold Montanus, devait comme lui, dans le milieu du siècle, et pour les mêmes raisons, déplacer Gergovie de Clermont à Gergoye (3). Or ils se réfèrent tous les deux (4) au géographe flamand Abraham Ortelius (Œrtel ou Ortels ou Ortell), né et mort à Anvers (1527-1598), qui avait fait paraître un Theatrum orbis terrarum dès 1570, et en 1596 un Thesaurus geographicus , et qui, sur la foi de Syméoni, s'y était prononcé pour Gergoie (5). Cette même source, jointe à la similitude des expressions utilisées, donne à penser qu'Ortelius serait le premier propagateur à l'extérieur de l'opinion de notre Florentin.

Quoi qu'il en soit, celle-ci va faire son chemin.

Le Président Savaron, qui connaît pourtant "*Gabriel Simeon Florentin antiquaire, qui a illustré ceste ville par ses escrits*" (6), mais qui, dans un livre à la louange de sa ville paru en 1607 (7), s'en était tenu d'abord à la tradition, se rallie deux ans après à l'idée

et des Notae posthumes de 1610. - P. LAROUSSE, dans son Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle, note sa "*manière très mordante*" et sa "*verte manière*".

(1) J. J. SCALIGER, Nomenclator geographicus, Elzévir ou Elzevier, Leyde, 1635, p. 540-561 des C. IVLII CÆSARIS quae extant (paru d'abord en 1606 chez Plantin à Leyde).

(2) J. J. SCALIGER, Notitia Galliae, Elzévir ou Elzevier, Amsterdam, 1670, p. 909 des C. IVLII CÆSARIS quae exstant (paru d'abord chez H. Droüart à Paris en 1610).

(3) *Cf.* MONTANUS, éd. 1670, p. 305, note : "*Etiam hodieque in Arverniâ, semileuca ab Augustonemeto, vestigia hujus Gergoviae cum veteri appellatione (Gergoie enim audit) apparent in edito loco.*" - *Cf.* dans le même sens, notes pp. 269 ("*Gergoïe*") , 276 ("*Gergovia autem, ut dictum, Gergoie hodie est*") , 315 ("*Et nunc vulgo Gergoie dicitur*").

(4) Le titre du Nomenclator geographicus de J. J. SCALIGER est le suivant : Nomenclator geographicus omnium Galliae, Germaniae, & Britanniae locorum, quorum apud Caesarem fit mentio : excerptus quidem olim potissimum è Thesauro Geographico Abrahami ORTELII ; sed nunc plerisque locis utiliter auctus et emendatus. - Et de son côté, MONTANUS annote ainsi le nom *Gergouia* , p. 269 : "*IUCUNDUS & SABELLICUS Claromontem esse volunt, sitamque esse secundum flumen Elauer, in altissimo monte. MARLIANUS de eô dubitat. ORTELIUS optime sentit, & Gergoïe esse asserit, horae itinere à Claromonte ciuitate Episcopali Aruernorum distantem.*" Et p. 276 : "*Claromontensem vero civitatem, aliam esse, quam Gergoviam, jam ante dictum.*"

(5) On lit dans les Index alphabétiques non paginés du Theatrum Orbis Terrarum d'Abraham ORTELIUS, d'une part : "*GERGOBIA, oppidum Galliae in Aruernis, ad flumen Elauer : Gergoie, Gab. Symeoneo*" , et d'autre part : "*Gergoie, Galliae oppidum ad Elauer fluuium ; GERGOBIA, Gab. Symeoneo*" .

(6) *Cf.* réf. à la note suivante. L'édition de 1662 ajoutera : "*& Province*" p. 113.

nouvelle, dans sa deuxième édition de Sidoine Apollinaire - en des termes, au reste, quelque peu sibyllins (1). Ce qui l'a fait changer d'avis, c'est la double raison, toponymique et archéologique, tirée de Syméoni, que Scaliger paraît bien devoir à Ortelius, et qui est en passe de devenir traditionnelle.

Et cependant que le P. Fodéré, suivant Belleforest, maintient en 1619 que Gergovia n'était point à Saint-Flour, ni non plus sur le mont Gergoy, mais bien sur le site de Clermont (2), des historiens se font, sans la trancher, l'écho de la controverse : pour Scipion Dupleix en 1619, pour le P. Berthault en 1634, Gergovia est "*Gergoye ou Clermont*" (3).

4. Une situation indécise

Les camps sont désormais définis, y compris celui des indécis. André Duchesne et le géographe Sanson d'Abbeville se tiennent sans hésiter du côté de l'ancienne tradition (4), et le duc Henry de Rohan rend *Gergovia* par *Clermont* dans son *Abrégé des guerres*

(7) J. SAVARON, Les Origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne, B. Durand, Clermont, 1607 ; *cf.* pp. 84-85, où Gergovie est identifiée implicitement à Augustonemetum. - Entre les *diverses prises* qui marquèrent l'histoire de Clermont, la seconde n'est autre que la reddition de Gergovie après la prise d'Alise (éd. de P. Durand, F. Muguet, Paris, 1662, p. 30). - *Gabriel Simeon Florentin antiquaire, qui a illustré ceste ville (& Province, éd. 1662)* est mentionné p. 304.

(1) J. SAVARON, Caii Solii Apollinaris Sidonii Aruernorum Episcopi Opera, Plantin, Paris, 1609. Dans une glose au vers 154 *[sic]* du Carmen VII, SAVARON écrit p. 83 : "*Cum colle repulsus Gergouiae] quae [sic] collis adhuc nomen retinet, & leuga distat ab Aruerna, quae Claromontium dicitur, ubi sparsim disiecta rudera, quadra lapidum, lateres & coagmentati cementorum acerui à studiosis antiquitatis visuntur,* * *indubia monimenta, visura cum reliquis lucem, si lux suppetat.*" - *Gabriel Simeonius* est mentionné p. 105, à propos des Lettres de Sidoine Apollinaire, II, 2.

(2) P. J. FODERE, Custoderie d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, tiré de Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de St. Francois, Rigaud, Lyon, 1619, (*cf.* Mémoires de l'Académie de Clermont, I, 1859, pp. 316-475), pp. 26-27.

(3) Sc. DUPLEIX, Memoires des Gaules despuis le Deluge jusques à l'establissement de la monarchie Françoise, L. Sonnius, Paris, 1619, p. 373 sq. : "*Du combat qui fut fait à Gergouia qui est Gergoye ou Clermont en Auuergne [...]. Il [Vercingentorix] marcha donc en bonne ordonnance contre Cæsar qui estoit à l'entour de la ville de Gergouia (soit Clermont en Auuergne ou Gergoye dont les ruynes paroissent encore non gueres loing de là).*" ; et P. BERTHAULT, Florus Gaulois, ou l'Abrégé des Guerres de France (ou : des Gaules), J. Libert, Paris, 1634, (l'original latin étant paru à Caen en 1581, puis à Paris chez Libert en 1632), p. 170 : "*Vercingentorix [...] ayant appris par ces [sic] coureurs que Cesar prenoit le chemin de Clermont ou de Gergoye, etc. [...] La deffaite des trouppes de Cesar prés de Gergoye ou Clermont [...].*"

(4) A. DUCHESNE, Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux et places, 6e éd., N. et J. de la Coste, Paris, 1631, pp. 594 et 596 : "*Ie ne puis mieux monstrer l'assiette, grandeur et antiquité de Clairmont, que par ce qu'en a escrit Iules Cesar, il y a plus de seize cens ans, soubs le nom de Gergouia. [...]. Ce seroit trauailler en vain de s'empescher icy à prouuer que Gergouie est Clairmont, et non S. Flour ou Rions, ainsi que quelques-vns ont pensé, sans y penser autrement. L'assiete d'icelle nous l'apprend, la description qu'en fait Cesar nous l'asseure, les demonstrations en sont si claires, que qui en doute, doute du jour en plain midy.*"

N. SANSON, Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, 3e éd., A. Courbé, Paris, 1657, pp. 37-39 : "*Je n'ai jamais estimé , & n'estime encore à présent qu'une seule Gergovia, & l'explique Clermont en Auvergne. Etc.*" - Il est à noter que SANSON identifie par là la Gergovie des Arvernes et celle des Boïens (*cf.* CESAR, B. G., VII, 9, 6), ce qui fait un autre problème.

* *praeterquam quod penes me sunt huiusce vetustatis*

de César (1).

Mais Jacques de Charron mentionne "*Gergouie, qui n'est pas celle qu'on appelle de present Sainct Flour, ny Rion, comme aucuns ont pensé, ains plustost celle que nous auons depuis nommee Clairmont [...] : Ou bien comme aucuns pensent, vne autre ville peu esloignee dudit Clairmont, de laquelle on dit que les ruines paroissent encores, en vn lieu nommé Gergoye*" (2). Et Perrot d'Ablancourt, qui, dans sa Traduction et dans sa Table, met dans le milieu du siècle Gergovie à Clermont, ajoute dans la marge : "*Ou quelque lieu voisin. Gergouia.*" (3).

Et cependant, Claude Robert dès 1626 dans sa Gallia Christiana (4), et les bénédictins de Sainte-Marthe dans la leur en 1656 (5) ; Paul Mérula dans sa Cosmographia en 1636 (6), les Blaeu en 1638 dans Le Théâtre du monde (7), et Pierre Durand en 1662 dans son édition des Origines de Clairmont du Président Savaron (8), s'en viennent tous grossir les rangs des novateurs. Parmi eux, Pierre Durand se distingue en reprenant, après Syméoni, et pour conclure dans le même sens, un examen détaillé du texte de César.

Il semblerait dès lors que la thèse du Florentin soit en passe de l'emporter, ce dont témoigne en 1674 une lettre du P. Lacarry (9) à un médecin de Lyon : il est allé, dit-il, à *Gergovia* quarante ans auparavant ; il y a vu quelques briques et quelques pièces d'ur-

(1) HENRY de ROHAN, Le parfait capitaine. Autrement l'abrégé des guerres des Commentaires de César, N. Le Gras, Paris, 1658, (1ère éd., 1636), pp. 42 et 50 : "*Cesar [...] va assiéger Clermont. [...] Quand [sic] au siège de Clermont, etc.*".

(2) J. de CHARRON, Histoire universelle de toutes les nations et spécialement des Gaulois ou François, Th. Blaise, Paris, 1621, p. 197.

(3) N. PERROT d'ABLANCOURT, Les Commentaires de César, chez A. Courbé, Paris, 3e éd., 1658, p. 188.

(4) C. ROBERT, Gallia christiana, S. Cramoisy, Paris, 1626, p. 303 : "*Clermont en Auvergne. Clarus-Mons [...] olim Aruernum [...] non longè à ruinis Gergobiae, creditur et Augustonemetum.*"

(5) Scévole et Louis de SAINTE-MARTHE, Gallia christiana, Vve E. Pepingué, Paris, 1656, T. 2, f° 521 r°, *(Clarusmons) "qui Aruerni oppidi, non longè à ruinis Gergouiae, cuius rudera adhuc extant, distantis, arx fuit"*. - Les *Sanmarthani* confirmeront leur position au siècle suivant, *cf.* Père Denis de SAINTE-MARTHE, Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, J.-B. Coignard, Paris, 1715-1725.

(6) P. MERULA, Cosmographiae partis II, liber III, de Gallia, G. Blaeu, Amsterdam, 1636, p. 300 : "*Fuit in hac Arverniae parte [sc. Arvernii inferioris vel plani] semileuca ab Augustonemeto quomdam Vrbs celebris Gergovia : cujus adhuc quaedam supersunt vestigia in edito loco cum veteri appellatione, Gergoie enim audit.*" L'expression, on le voit, aura été reprise par MONTANUS, *cf. supra*, p. 33, n. 3. - On affinerait bien évidemment toute cette analyse en tenant un compte plus exact de la date des 1ères éditions ; mais il ne nous a pas été possible d'accéder à chacune.

(7) G. et J. BLAEU, Le Théâtre du monde ou Nouvel atlas contenant les chartes et descriptions de tous les païs de la terre, éd. Blaeu, Amsterdam, 1638, T. II, au verso de La Limaigne : "*A demy lieüe de Clermont estoit jadis cette ville tant renommée dont Cæsar fait mention, & qu'il appelle Gergovia, dont il reste encores quelques vestiges avec le nom de Gergoie.*"

(8) P. DURAND, Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, "*Gergouie n'est pas Clairmont, prouué par plusieurs raisons*", pp. 134-137.

(9) G. LACARRY, Lettre à M. Spon le fils, 19-?-1674, *in* Gergovie et Vercingétorix, (indûment attribué à J. VILLEVAULT), *Varia*, paru dans L'Auvergne historique, 1897-1902, tiré à part, U. Jouvet, Riom, 1902, pp. 2-3.

nes ; la montagne est à une lieue de Clermont ; elle n'est pas fort élevée ; on y remarque quelques restes d'un grand fossé tout autour. "*Je croy,* ajoute-t-il, *que si on creusoit en cette esplanade, on y trouveroit des antiques, mais on n'y remue pas la terre.*" Ce qui frappe d'abord, c'est le ton de cette lettre : manifestement, pour le Père jésuite, l'emplacement de Gergovie est un fait acquis, on ne saurait le mettre en doute.

Aussi n'est-on plus surpris qu'en 1675, dans la Notitia Galliarum , Adrien de Valois établisse démonstrativement (1), contre Marlianus et contre Sanson, le bien-fondé de la thèse de Syméoni. Mais, fait nouveau, Valois prouve la distinction ancienne entre Clermont et Gergovie par un texte de Strabon et, surtout, par une lettre de Guillaume, comte de Clermont, qu'il date de 1169 : Strabon fait en effet la différence entre *Nemossus* et *Gergoouia* (2) ; et l'acte du comte Guillaume mentionne, vers le midi de Clermont, certaine citadelle de *Gergouia : "ratione arcis quam damus in Gergouia"* (3).

S'appuyant, de son côté, sur l'autorité de Savaron, le géographe Michel-Antoine Baudrand se montre également convaincu au début des années 1680, s'interrogeant seulement sur le rapport avec l'autre Gergovie, celle des Boiens, et penchant pour l'identité entre les deux (4) : problème soulevé par les variations de la tradition manuscrite, et resté en suspens.

Et pourtant, selon l'historien Guillaume Marcel, en 1686, la question n'est toujours pas réglée. "*On ne sait au vrai si c'est Clermont* , écrit-il, *ou plutôt une ancienne ville dont il ne reste plus que des ruines sur une montagne voisine qui retient encore aujourd'hui le nom de Gergoie. La chose est problématique parmi les géographes : il me semble pourtant qu'il y a quelques circonstances dans la description du siège que César mit devant cette ville, qui pourraient décider la chose : mais je m'en rapporte aux curieux qui sont sur les lieux.*" - On n'en saura malheureusement pas davantage (5).

5. Un perturbateur : Mandajors

Sans nul doute, les élucubrations de Mandajors pesèrent ensuite sur les esprits au

(1) A. de VALOIS, Notitia Galliarum ordine litterarum digesta, F. Léonard, Paris, 1675, p. 46, col. 2 et p. 47, col. 1.

(2) STRABON, Géogr., IV, 2, 3 : « Ἀρούερνοι δὲ ἵδρυνται μὲν ἐπὶ τῷ Λείγηρι. Μητρόπολις δ' αὐτῶν ἐστι Νεμωσσὸς ἐπὶ τῷ ποταμῷ κειμένη. [...]. Πρὸς μὲν οὖν Καίσαρα περί τε Γεργοουίαν πόλιν τῶν Ἀρουέρνων, ἐφ' ὑψηλοῦ ὄρους κειμένην, συνέστησαν οἱ ἀγῶνες, ἐξ ἧς ὁ Οὐερκιγγέτοριξ, κτα... »

(3) Le texte complet de cet acte, d'abord connu par Ch. JUSTEL (1645), avait été publié par P.-A. et N. de SAINTE-MARTHE, (Gallia christiana, Vve G. Alliot, Paris, 1656, T. IV, Abbatiae Galliarum, p. 45), et justement daté de 1149, mais transcrit avec une exactitude relative.

(4) M. BAUDRAND, Geographia, E. Michallet, Paris, 1681-82, I, p. 432, les deux articles *GERGOBIA* . BAUDRAND suit ORTELIUS (et SANSON, qu'il ne cite pas).

(5) G. MARCEL, Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie françoise suivant l'ordre des temps, D. Thierry, 1686, vol. I, p. 199. G. MARCEL n'a donc pas été convaincu par A. de VALOIS.

tournant du siècle (1). Elles ne pouvaient en tout cas clarifier ni apaiser la situation.

Ce maire d'Alès, qui voulait voir Alésia chez lui, bouleverse toute la carte de la Gaule et place Gergovie *"sur une montagne près de l'Alagnon & de Charbonnières à deux lieues de l'Allier, & à trois de vieille Brioude"* (2), montagne qui s'appellerait *le Mont de César* , cependant que Gergoie n'est autre que la *Gergovia Bojorum oppidum* (3).

On ne s'arrêtera pas ici à ce *"tissu de fables ridicules"* (4).

Il n'empêche que l'accord n'avait pu se faire (5), et Lancelot fut dépêché sur les lieux aux fins d'enquête. Il vint en 1709, il resta six mois. Il conclut au scepticisme (6).

C. Le *pyrrhonisme* de Lancelot (1709-1729)

1. Avant d'être publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* en 1729,

(1) L. DES OURS DE MANDAJORS, Nouvelles découvertes sur l'état de l'Ancienne Gaule du temps de César, de Luyne, Seneuze, Leguerrier, Paris, 1696 ; Dissertations historiques et géographiques sur l'état de l'ancienne Gaule, F. J. Offray, Avignon, 1707, 1712 ; Suite de la dissertation sur Alésia, Paris, 1715. - Dans les Nouvelles découvertes sur l'état de l'Ancienne Gaule [...], l'auteur découvre *"Alesia aux portes d'Alés, capitale des Sevennes"* (Avertissement, non paginé) ; et passe *"au siege de Gergovia in Arvernis qui ne se trouvera pas fort loin de Pebrac, lorsque nous ferons la recherche de son assiete"* (p. 124): il est vrai qu'il veut voir, en ce Pébrac de la Haute-Loire, la Bibracte des Eduens (p. 179). Pébrac est situé près de l'Allier, au sud de Langeac. - Synthèse critique dans Le Journal des Sçavans pour l'année 1712, Vve Cosson, Paris, p. 229 et pp. 268-276. - En fait, il y aurait lieu de distinguer en tout ceci la part du père, Louis, et celle du fils, Jean-Pierre. *Cf.* H. POURRAT, La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 143 ; et J. LE GALL, (qui paraît quelque peu confondre le père et le fils, *"fils d'érudit et érudit de valeur lui-même"*), Alésia. Archéologie et Histoire, Fayard, Paris, 1980, p. 38.

(2) A. LANCELOT, "Recherches sur Gergovia... ", Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 665-666. - Mais les indications de LANCELOT paraissent elles-mêmes, comme celles de MANDAJORS, imprécises et peu exactes. Un manuscrit de l'abbé MARTINON, visible à la B. M. I. U. de Clermont (ms. 575, n° 49, f° 331 r°), précise que d'après MANDAJORS, Gergovie serait placée sur le *Mont Celez* , *"colline qui domine sur Vichel"* , c'est-à-dire dans le sud du Puy-de-Dôme, à droite de la route d'Issoire à Brioude ou à Saint-Flour, entre Saint-Germain-Lembron et Lempdes. *Cf.* H. POURRAT, *op. cit.* , pp. 142-144.

(3) *Cf.* L. DES OURS DE MANDAJORS, Nouvelles découvertes sur l'état de l'Ancienne Gaule..., *Avertissement non paginé* , et p. 178, où la ville de Gergoie est mise *"dans la concession que firent les Eduens aux Boïens d'une partie du bas Forest"(sic)* .

(4) Selon le mot de J.-J. WEISS, Biographie universelle, (cité par Ch.-E. RUELLE, Bibliographie générale des Gaules, 2e partie, Catalogue alphabétique des auteurs, Libr. de la Société Bibliographique, Firmin-Didot et Cie, H. Champion, J.-B. Dumoulin, Paris, 1884, col. 1331).

(5) L'érudit BELLAIGUE témoigne de ce trouble bizarre et persistant, écrivant vers 1725 qu'on n'a point douté jusqu'à présent de l'identité de la montagne de Gergovie avec l'ancienne ville assiégée par César, et même que tous les auteurs ont pensé de même : mais qu'aujourd'hui, il est question de la mettre bien plus loin. (*Cf.* Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, fol. 214 à 223, vers 1725, B.M.I.U. de Cl.-Fd, f° 218v°).

(6) Le mot de *pyrrhonisme* se trouve sous la plume de plusieurs de ses contradicteurs, par exemple, en 1763, dans la Dissertation manuscrite de MARTINON (déjà citée), qui lui trouve *"beaucoup d'érudition, mais trop de pyrronisme [sic]"* (f° 331 r°) ; et en 1843 : *"L'argumentation du savant Lancelot ne sortait pas des limites d'un spécieux pyrrhonisme."* (A. MICHEL, Essai sur la Gergovia des Arvernes, Appendice à L'Ancienne Auvergne et le Velay, déjà cité, p. 125, col. 1.)

le rapport de l'abbé Lancelot paraît en 1717 à la Haye (1). Ce rapport commence par sa conclusion, qu'il peut être utile de reproduire en entier :

"Gergovia a eu le même sort que plusieurs autres villes considérables dont on cherche à présent la situation. Cette place si forte, à la défense de laquelle presque toutes les Gaules s'intéressèrent ; cette capitale des Auvergnats, peuples puissans, & qui osoient s'appeller les frères & les émules des Romains ; cette place enfin qui vit échouer devant ses murailles la fortune de César, a disparu. On ignore où elle étoit située ; & quoiqu'il semble que le sentiment de ceux qui la placent sur une montagne à une lieue de Clermont en Auvergne, commence à prévaloir parmi les sçavants ; cette opinion souffre pourtant des difficultés capables d'arrêter tout esprit exempt de prévention. Ce sont ces difficultés qu'il faut examiner" (2).

Mais Lancelot ne passe pas aussitôt à cet examen. Ayant fait référence à César *("le seul des Anciens qui ait parlé de Gergovia")* , et réduit l'autorité de Strabon (qui, quand il n'emprunte pas à César, se trompe sur la situation de Nemossus), il procède à la distinction des deux Gergovia, celle des Boïens et celle des Auvergnats, et part du siège que Vercingétorix mit devant la première, pour traiter au passage de toutes les villes dont il est question au livre VII des Commentaires jusqu'au siège de la seconde : nous donnant, comme en passant, autant d'exemples de sa méthode.

Il traduit alors et paraphrase César, ayant cru, dit-il, *"devoir rapporter exactement tout ce qu'il en dit, parce qu'on en peut tirer des inductions pour reconnoître la véritable situation de cette ville"* . Et il énumère les quatre opinions qui se partagent, d'ailleurs inégalement, les esprits : cette ville, les uns l'ont placée à Clermont ; les autres, et c'est le plus grand nombre, à une lieue de Clermont ; d'autres à Saint-Flour ; d'autres, enfin, sur une montagne près de l'Alagnon et de Brioude.

L'abbé élimine l'hypothèse de Clermont en considération de sa topographie ainsi que de son peu d'étendue. Sur la fin, il trouvera quelque intérêt à l'opinion particulière de M. de Mandajors, car elle ne lui paraît pas absolument dénuée de vraisemblance. Mais il rejettera Saint-Flour, au nom de la géographie et au nom de la toponymie.

2. C'est entre ce premier et ces deux derniers examens qu'il aborde le cas de la montagne *"appellée à présent Gergovia"* , en distinguant trois catégories d'arguments : *"la*

(1) A. LANCELOT, "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de littérature et d'histoire, par M. de S***, H. du Sauzet, La Haye, 1717, pp. 369-424. - Discours lu le 2 juin 1723.

(2) A. LANCELOT, "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 635-669. - On ne donnera pas ici la pagination détaillée de chaque citation.

situation, les monumens qui en restent, & la tradition" .

Pour commencer, il accorde sans beaucoup de peine que la description de César peut s'appliquer à cette montagne ; mais, pour la colline dont les Romains s'emparèrent au début des opérations (B. G., VII, 36, 5-7), il voit de la difficulté à l'identifier avec le Crest ou avec Montrognon, qui sont trop éloignés (1) ; et il conteste vivement *"la tradition du pays qui veut que César ait passé à Condole"* (2). A ses yeux, au total, la convenance du local est admissible, mais elle ne suffit pas à emporter la décision.

Lancelot en vient donc à la seconde preuve, tirée de l'archéologie : et c'est pour la récuser. Examinant successivement les *monuments* que constituent les tas de pierres sur la montagne, les souterrains où lui-même est entré, les médailles et les urnes qui ont été trouvées, et ce qu'on appelle dans la région les *greniers de César* (3), il les discrédite tour à tour. Reste le monument le plus fort, celui qu'avait produit Adrien de Valois : un acte de 1149 ou 1169, lettre de fondation, ou plutôt de restauration, de l'Abbaye des Prémontrés de Saint-André par le comte Guillaume. Le nom de *Gergobia* y figure trois fois, et plus précisément dans l'expression, d'ailleurs non citée par Valois, *"veterem mazuram antiquæ Gergobiæ"* : ce qui ne laisserait pas de place au doute ; mais l'acte, assure Lancelot, est un faux qui remonte à une centaine d'années.

De fait, l'examen de ce *monument* relèverait plutôt de l'examen de la tradition. Mais sa critique prépare la preuve que la prétendue tradition que l'on dit favorable à la montagne appelée Gergovia n'est que moderne, et qu'elle trouve son origine dans les publications de Gabriel Syméoni. Personne, en effet, n'a appelé de ce nom cette montagne avant Syméoni, et ce dernier convient lui-même qu'elle s'appelait le Puy de Mardogne, comme aussi bien en témoigne un acte de 1303 que Lancelot a vu. Le silence d'auteurs comme Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours doit être interprété comme défavorable à l'hypothèse, tout de même que le silence de César sur le lac de Sarliève, *"qui devoit faire un objet dans les différentes opérations du siége"* (4).

Et après avoir, non sans quelques digressions, polémiqué contre Syméoni, ses

(1) Le Crest est la hauteur, au sud du Plateau de Gergovie, qui termine le Plateau de la Serre ; le Montrognon est un puy qui se détache à l'ouest-nord-ouest du Plateau de Gergovie. Voir *infra* la planche III.

(2) Il s'agit du lieu où César, venant de chez les Héduens, a franchi l'Allier pour marcher sur Gergovie, B. G., VII, 35. Condole, ou plutôt Gondole, est située sur l'Allier, juste à l'est du plateau de Gergovie. Voir *infra* la planche III.

(3) Il s'agit d'un endroit, au-dessus de Saint-Mart, à Royat, à mi-côte du Puy-de-Châtel ou puy Châté, où l'on avait trouvé *"des grains brûlés, en charbons, dont les formes sont conservées, seigle, froment, pois, fèves, etc."* , et dont le nom dit assez l'interprétation qui en fut faite. *Cf.* A. DELARBRE, (qui dit que ce fut à tort), Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), p. 117 ; et P.-F. FOURNIER, "Les «Greniers de César» à Royat", Revue archéologique du Centre, n° 20, Vichy, 1966, pp. 303-310.

(4) Le lac, ou marais, de Sarliève, asséché dans la première moitié du XVIIe siècle, s'étendait juste à l'est du Plateau de Gergovie. Voir *infra* la planche III.

fantaisies étymologiques, ses inventions archéologiques, l'abbé Lancelot s'estime enfin en mesure de confirmer ses conclusions initiales :

"De tout ce que je viens de remarquer ici, je crois pouvoir conclurre, comme je l'ai avancé, que l'opinion qui place l'ancienne Gergovia sur la montagne appellée proprement le Puy de Mardogne, & assez communément depuis quelque temps Gergovia, souffre de fortes difficultés, & que sa situation seule qui répond assez à la description de César, est tout ce qui peut la soutenir ; mais que les monumens que l'on rapporte pour l'appuyer sont ou faux, ou ne prouvent rien ; enfin que la tradition en est très-moderne. Je crois l'avoir démontré : cette convenance de situation peut à la vérité suffire pour donner cette opinion comme une conjecture assez vraisemblable, telle que le sont beaucoup d'autres qui n'ont pas d'autre fondement que cette sorte de ressemblance. Mais il faut s'en tenir à ce seul moyen, et n'y pas joindre des preuves aussi caduques que le sont les monumens & la tradition que je viens d'examiner."

Telle est donc la position de celui que Camille Jullian appelle *"l'hypercritique Lancelot"* et dont il dénonce les *"doutes assez ridicules"* (1).

D. Entre deux querelles, la nouvelle tradition (1729-1933)

Loin de faire l'accord entre les savants, l'intervention de l'abbé Lancelot fait rebondir le débat, mais elle ne fait aussi que retarder la victoire de la nouvelle tradition.

S'il a été connu, il ne semble pas, à la vérité, que l'abbé ait été beaucoup suivi. Face à un argumentaire confirmé par tant d'approbations successives et d'ailleurs devenu familier, ses objections sont restées à peu près inopérantes ; mais sa faiblesse était de ne déboucher sur aucune solution de rechange, et c'était trop demander que demander à ses lecteurs de suspendre leur jugement. Tout se passe, pourtant, comme s'il avait contraint presque tous ceux qui s'occupaient de Gergovie à faire et à refaire la preuve que Gergovie était bien au sud de Clermont. La polémique ne va pas sans paradoxe, car enfin, si la preuve est acquise, encore une fois, à quel destinataire s'adresse donc cette démonstration qui fut réitérée tout au long du siècle et au-delà ?

Autant dire que Lancelot avait semé le doute, ou la crainte du doute.

(1) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, III, La Conquête romaine et les premières invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 465, n. 3.

1. Lancelot écouté

Quelques-uns l'entendirent. Dans son grand *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* (1), Dom Bouquet montre en 1738 qu'il fut ébranlé. Il avait d'abord écrit, T. I, p. 22, en note à son extrait de la *Géographie* de Strabon, et après avoir classiquement distingué *Nemossos* de *Gergovia Arvernorum* : "*Excisa jacet Gergovia, sed rudera in monte Gorgoie* (2) *nomine, quod servat, una leuca ab Elaveri flumine, nec multo longius à Claro Monte, testantur de sede genuina*". Puis revenant sur le sujet, en note à César, *B. G., VII, 4,* il renvoie p. 260 à sa première note et modifie ainsi sa position : "*Communis est sententia, ut suprà notavimus ad Strabonem (pag. 22.) urbis Gergoviae cerni vestigia in Monte dicto Gergoie [...]. Argumenta, quibus haec nititur sententia, accurate perpendit vir Clarissimus D. Lancelotius in Disquisitionibus de Gergovia, eaque fluxa esse & caduca demonstrat. Mons ille, in quo dicuntur adhuc exstare vestigia antiquae Gergoviae, Podium Mardoniae vocabatur tempore Gabrielis Simeoni qui primus huic monti nomen Gergoie indidisse creditur in opere a se edito an. 1560.*" Les arguments tirés de la toponymie et de l'archéologie sont ainsi retournés.

Le deuxième exemple est celui du Chevalier de Jaucourt. C'est lui qui traite de Gergovie dans le tome VII de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, paru en 1757. Voici ce qu'il en écrit, p. 643 : "*César est le seul des anciens qui ait parlé de Gergovia . Elle a eu le même sort de plusieurs autres villes considérables dont on cherche la position. Cette capitale des Auvergnats, qui osoient s'appeler les frères & les émules des Romains, cette place qui vit échoüer devant ses murailles la fortune du vainqueur de Pompée, paroît avoir disparu. On ignore où elle étoit située ; & l'opinion générale qui met cette ville sur la montagne appelée le Puy-de-Mardogne, à une lieue de Clermont en Auvergne, souffre les plus fortes difficultés. [...] Voyez les mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, où vous trouverez une dissertation de M. Lancelot à ce sujet.*" (3) On reconnaît le style même de Lancelot.

Il est un troisième exemple au moins de son influence. C'est celui de Chabrol, le commentateur des *Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne* (4). Les partisans du plateau de Gergoye lui tiendront rigueur de s'être laissé aller, sur la fin du siècle enco-

(1) Dom M. BOUQUET, Rerum gallicarum et francicarum scriptores. Recueil des Historiens des Gaules et de la France, G. Martin, Coignard, Mariette et les frères Guérin, Paris, 1738.

(2) *Sic* : mais ce doit être une coquille.

(3) JAUCOURT, "Gergovia", *in* Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, VII, Paris, 1757, p. 643 ; Compact Edition, Pergamon Press, New York, Paris, vol. 2, 1969, p. 181.

(4) G.-M. CHABROL, Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne, M. Dégoutte, Riom, 1784-1786, IV, p. 171 sq. : "*Il est plus facile, au reste, de dire où Gergovia n'étoit pas, que d'indiquer où il se trouvoit.*" Gergovia n'était pas sur la montagne de Gergovia ("*Siméoni a été un rêveur ou un écrivain de mauvaise foi*"), ni à Saint-Flour, ni à Charbonnières près de l'Alagnon, ni bien sûr à Clermont.

re, à embrasser l'opinion du sceptique abbé (1). Voici, par exemple, en quels termes il est dénoncé par Dulaure : "*Cependant le dernier Commentateur de la coutume d'Auvergne, qui habite ce pays, & qui par conséquent pouvoit facilement se procurer les pièces nécessaires à son instruction, dans l'article qu'il a donné sur Gergovia, paroît ignorer tout ce qui a été écrit à ce sujet depuis l'ancien mémoire de M. Lancelot. Il adopte, avec ce ton assuré qui en impose aux foibles, les vieilles erreurs de cet Académicien, & les reproduit dans son moderne ouvrage*" (2).

Un dernier exemple sera pris à l'étranger. Joseph Goya y Muniain, prêtre espagnol, publie une traduction des Commentaires en 1798 à Madrid. Par une inconséquence qui n'est pas isolée, il y annexe entre les pages 4 et 5 la carte bien connue de la Gaule par d'Anville ; et dans une note à *B. G., VII, 4, 2,* passage où Gergovia est nommée pour la première fois, il écrit ceci : "*Gergovia. No se sabe con certeza si este famoso pueblo corresponde hoy a Clermont, St. Flour, u otro. Parece hubo dos del mismo nombre ; uno en los Boyos, otro en los Alvernos. Vease a Mr. Lancelot tomo VI. pag. 648. de la Academia de las Inscripciones*" (3). L'incertitude dont témoigne toujours ce traducteur ne signifierait-elle qu'un retard dans l'information ?

2. Lancelot réfuté

Cependant, l'effet de la dissertation de Lancelot fut bien plutôt d'activer la défense d'une position qui devenait traditionnelle à son tour, et qui ne serait plus guère menacée avant la polémique de 1933.

a. Les problèmes et les auteurs

Il s'agissait d'abord, et d'accord en cela avec Lancelot, de distinguer les deux Gergovia et, au besoin, d'expulser celle des Boïens du pays arverne. Il s'agissait ensuite, comme Lancelot encore, de confirmer que le site de Clermont ne convenait pas à la Gergovia des Arvernes.

Cela fait, il s'agissait enfin d'établir, contre Lancelot, qu'il ne fallait pas chercher cette Gergovia ailleurs que sur le plateau de Gergoye : on devait donc faire valoir la vanité

(1) *Cf.* A. MICHEL, *op. cit.*, p. 126 : "*Chabrol, dans le IVe volume de ses Coutumes d'Auvergne, avait, malgré les lumières répandues sur cette question par les autorités que nous avons citées, adopté l'opinion de Lancelot*". Et P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 10 : "*L'assertion de Lancelot, propagée par Chabrol dans le tome IVe de sa Coutume d'Auvergne, n'a pas cessé d'avoir quelque retentissement.*"

(2) J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, 5e partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 319, n. 1.

(3) J. GOYA Y MUNIAIN, Los Commentarios de CAYO JULIO CESAR, 2 vol., en la imprenta real, Madrid, 1798, T. I, Los Commentarios de JULIO CESAR de la Guerra de las Galias, p. 431, n. 4 (à la p. 295).

de ses trois objections, topographique, archéologique et toponymique.

Mais il importait, dans le même temps, de se faire une idée plus précise de cette place antique et de son destin : car, en admettant que Clermont, par-delà Augustonemetum, fût l'héritière de la Nemôssos de Strabon, c'était trop d'une capitale ; et, à supposer que Clermont ait succédé à Gergovie, on demandera, aussi bien, pourquoi et comment cette dernière a disparu. D'autre part, on ne pouvait relire César pour y trouver la preuve de la convenance du *local*, sans tenter de suivre sur le terrain le détail des opérations militaires. Mais enfin, on comprit que l'attention ne devait plus être réservée aux textes, fussent-ils anciens : d'une ville disparue, les ruines peuvent parler ; et pour celles qui ne sont plus visibles, on a la ressource de fouiller le sol.

Ainsi prennent forme et s'articulent les approches complémentaires du sujet : d'abord le problème du nom et de sa permanence ; ensuite la description césarienne des lieux ; puis la détermination des positions et la reconstitution des opérations ; au-delà des vestiges de surface, enfin, la recherche archéologique, mais qui ne concerne pour l'heure que les traces du passé gaulois.

Les auteurs qui s'y intéressèrent font plusieurs groupes, qui d'ailleurs se recoupent. Il y a d'abord ceux qui abordent le problème de la localisation de Gergovie dans des ouvrages généraux (1), par exemple à l'occasion d'un développement sur la ville de Clermont (2). Puis il y a ceux qui y consacrent une étude spéciale (3), un article, une monographie. Il y a, bien entendu, ceux qui s'attachent à réfuter Lancelot (4), et puis ceux qui s'es-

(1) *Cf.* le Grand Dictionnaire historique de L. MORERI, (1ère éd., 1674 ; nombreuses rééd.) ; le Dictionnaire universel françois et latin (Dictionnaire dit *de TREVOUX* ; 1ère éd., 1704 ; nombreuses rééd.) ; Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique d'A.-A. BRUZEN DE LA MARTINIERE, 12 tomes en 6 vol., 1739-1741 ; rééd. ; J. MARTIN, Histoire des Gaules, et des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la monarchie françoise, Le Breton, Paris, t. I, 1752, t. II, 1754.

(2) *Cf.* la Gallia christiana, de D. de SAINTE-MARTHE, T. II, 1720, article *Ecclesia Claromontensis*, pp. 222-223 : "*Hunc Montem-clarum [...] a Gergovia [...] omnino diversum esse, in confesso est apud omnes, qui locorum non sunt prorsus ignari.*" Et aussi la Description historique et géographique de la France, de L. Dufour de LONGUERUE (J.-H. Pralard, Paris, 1722), p. 133 : "*CLERMONT [...] est située à une lieüe ou environ d'une montagne nommée Gergoie, que Scaliger, Savaron & Adrien Valois soûtiennent être l'ancienne Gergovie, etc.*" Les deux auteurs affirment de façon péremptoire la distinction entre Clermont et Gergovia, que fait aussi LANCELOT ; mais peut-être n'avaient-ils pas encore connaissance des objections de LANCELOT contre le mont Gergoye. - *Cf.* encore l'abbé A. BELLEY -si c'est lui-, dans ses Eclaircissements géographiques sur l'Ancienne Gaule (sans nom d'auteur) en 1741, pp. 259-262 ; J.-A. PIGANIOL DE LA FORCE, dans son Nouveau Voyage de France en 1740, T. I, p. 298, et sa Nouvelle Description de la France en 1754, T. XI, p. 224.

(3) *Cf.* J.-B. BOURGUIGNON D'ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, 1760, pp. 349-352 ; le comte de CAYLUS, Recueil d'antiquités, 1762, T. V, pp. 281-289 et planches CI, CII et CIII ; François PASUMOT, Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, 1765, pp. 183-222 ; J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, 5e partie, Description de l'Auvergne, 1789, pp. 316-330 ; H. HAUSER, La Question de Gergovie, 1896.

(4) *Cf.* le Prieur MASSON (parfois LE MASSON), mémoire lu le 25 août 1748, ms. 785, n° 4, ff. 11-18, 1748, Dissertation sur Gergovia, et ms. 575, n° 3 (anonyme), ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par

saient à raconter le siège et la bataille autour du plateau (1). Il y a encore les lettrés de cabinet (2), les voyageurs (3), et les militaires (4). Il y a les historiens (5) et aussi les historiens de la géographie (6). Il y a enfin les philologues, les érudits, les professeurs (7).

l'auteur : L'Ancienne Ville de Gergovia à /sic/ vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, s. d., B.M.I.U. de Cl.-Fd. *(Le manuscrit n° 975, n° IX, est la copie du précédent.)* ; le comte de CAYLUS, *op. cit.* ; J.-A. DULAURE, outre la Description de l'Auvergne déjà citée, dans une dissertation manuscrite écrite vers 1795, B. M. I. U. de Cl.-Fd., ms. 575, n° 4, ff. 62-74, s. d., dont copie, ms. 575, n° 4 bis, ff. 75-100, s. d. : La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, et La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?

(1) *Cf.* BELLAIGUE, qui ignore Lancelot, Dissertation sur la ville de gergouie écrite vers 1725, B.M.I.U. de Cl.-Fd, ms. 975, n° X, ff. 214-223 ; BOMPART DE SAINT-VICTOR, qui suit de près Bellaigue, Dissertation sur la ville de Gergovie de 1752, *ibid.*, ms. 785, n° 9, ff. 54-60 ; l'abbé MARTINON, Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, de 1763, déjà mentionnée, *ibid.*, ms. 575, n° 49, ff. 321-322.

(2) *Cf.* J. DUFRAISSE DE VERNINES, dans trois médiocres mémoires de 1754 : Mémoire sur la vraie situation de Gergovia, ms. 785, n° 22, fol. 162-163 ; Réponce à la critique d'un mémoire sur la vraye position de gergovia, suite du ms. précédent, ff. 164 à 167 ; Sur le terme opidum, et sur l'épitette de ville attribué a gergovia, suite des précédents, ff. 168-169.

Un siècle après, le Dr P. D. A. PEGHOUX, dans des notes écrites entre 1854 et 1858, et restées manuscrites : ms. 975, n° I à VIII bis, ff. 1-199, B. M. I. U. de Cl.-Fd. Sans titre d'ensemble : I. Gergovia avant la conquête romaine. Notice sur Gergovia. II. Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines. III. Gergovia sous la domination romaine. IV. Destruction ou décadence de Gergovia. V. Etat actuel du plateau de Gergovia. VI. Médailles de Chefs Gaulois et des peuples. VII. *(titres barrés ; indications et citations topographiques diverses)*. VIII. Géographie ancienne de l'Auvergne. VIII *bis* . Extraits de Polyenus ; de Sidoine Apollinaire.

(3) *Cf.* l'abbé J. LEBEUF, Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, T. XXV, 1759, pp. 139-140 ; LEGRAND D'AUSSY, Voyage d'Auvergne, en 1788, puis en l'an III, pp. 59-72 ; P. MERIMEE, Notes d'un voyage en Auvergne, 1838, pp. 317-330 ; l'auteur anonyme de la neuvième des "Lettres sur l'Auvergne", MORGENBLATT für gebildete Leser, 3, 4, 5 et 6 déc. 1844 ; A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, Une Visite à Gergovia, 1847 ; L. NADEAU, Gergovia, le Mont-Dore et Royat. Voyage en Auvergne, 1862.

(4) *Cf.* le lieutenant RUDEL DU MIRAL, mémoire manuscrit de 1803 (B. M. I. U. de Cl.-Fd, n° 575, n° 5, ff. 101-106) : Explication et application raisonnée des Commentaires de Jules César sur la partie de l'Histoire des Gaules relative au siège de Gergovia, ville capitale des Arvernes et chef-lieu de la confédération gauloise ; le capitaine C. VIAL, Mémoire sur Gergovia, 1851 ; le général A. von GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, 1859 ; le capitaine F. de LACOMBE, la même année : Le Siège de Gergovia ; le capitaine M. GIRARD, Le siège de Gergovia. Etude militaire, 1862, et Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, 1863 ; le lieutenant-colonel A. SARRETTE, Quelques pages sur les "Commentaires", 1863 ; le lieutenant-colonel Th. A. DODGE, Caesar. A history of the art of war among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the campaigns of Caius Julius Caesar, 1892 ; le colonel DAUPEYROUX, dans un manuscrit en 1913 : Vercingétorix et le siège de Gergovia (mentionné par E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, 1929, p. 131).

(5) *Cf.* A. THIERRY, Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, 1828 ; A. MICHEL, *op. cit.*, 1843 ; NAPOLEON III, Histoire de Jules César, T. I et II, 1865-1866 ; Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, 1911, (1ère éd. 1899) : ; C. JULLIAN, Vercingétorix, 1901, et Histoire de la Gaule, III, La Conquête romaine et les premières invasions germaniques, 1909. - Au XVIIIe s., une place à part doit être faite à J. RIBAUD DE LA CHAPELLE, qui écrit en 1752 une Histoire de Vercingétorix, publiée par Peigue en 1834 à Cl.-Fd.

(6) *Cf.* UCKERT, Geographie des Griechen und Römer, II, II, 1832 ; C. G. REICHARD, *in* Neue geographische Ephemeriden, VII, 1820, et *in* Sammlung kleiner Schriften aus dem Gebiete der mathematischen und alten Geographie, 1836 ; Ch. A. WALCKENAER, Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, 1839 ; A. FORBIGER, Handbuch der alten Geographie, III, Europa, 1848 et 1877 ; E. DESJARDINS, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, T. II,

Il va de soi que toute cette littérature est inégale, et il ne conviendrait pas de mettre sur le même plan les vrais savants et les autres : mais comme on ne dispose pas d'une pierre de touche qui permette de faire le tri, pour ainsi dire, *a priori* , il faut bien convoquer tous les témoins.

b. L'évolution des idées

i. Localisation

Les témoignages de seconde main comme sont ceux des dictionnaires montrent assez clairement que la tradition s'établit et s'impose. De fait, ceux-ci la rapportent d'abord avec quelque réserve, avant de l'enregistrer comme un fait acquis.

Le Dictionnaire de Trévoux se réfère en 1721 (1), mais non sans réticence, à l'opinion de Valois qui "*prétend*" que le nom de Gergoie vient de Gergovia, et qu'il représente la Gergovia de César ; il mentionne "*la peine que les Savans ont à trouver sa situation, & leurs querelles sur cela*" , et ajoute que "*d'autres prétendent que la Gergovie de César est Clermont même*" ; mais enfin, s'appuyant sur les Additions et Notes de Pierre Durand, il convient que "*le sentiment le plus vraisemblable et le plus suivi, est qu'elle étoit dans le lieu qu'on nomme encore Gergoie, à une lieue de Clermont. Ce sentiment,* ajoute-t-il, *est déjà ancien*" (2).

Mais, non sans contradiction, ce dictionnaire -comme fait aussi celui de Moréri- assimile dans le même temps la montagne de Gergoie à la ville des Gaulois Boyens, "*qui porta les noms de Gergobia, Gergovia, Arvernum & Augustonemetum, des ruines de la -*

La Conquête, 1878 ; H. KIEPERT, remanié par A. LONGNON, Manuel de Géographie ancienne, 1887 ; A. LONGNON, Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours, 1907 ; M. BESNIER, Lexique de Géographie ancienne, 1914.

(7) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, 1836 ; Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, 1846 ; Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen-âge du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes, 1874 ; "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, 1875 ; M. A. FISCHER : Gergovia. Zur Erlaüterung von Caesar de Bello Gallico VII 35-51, 1855 ; Encore Gergovia ! 1855 et1856 ; le doyen A. OLLERIS : Examen des diverses positions émises sur le siége de Gergovia, 1861 ; P.-P. MATHIEU : Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne,1862 ; "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, 1864 ; Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, 1870 ; "Auvergne antéhistorique", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, 1873 ; H. J. HELLER : Philologus, XIX, 1863, p. 537-540 ; H. STEINBERG : "Gergovia. Beiträge zur erlaüterung von Caesar. B. Gall. VII, 36-53", Philol., 1874 ; W. PAUL : "Belagerung von Gergovia", Phil. Woch.,1883.

(1) Dictionnaire universel François et Latin, *(Dictionnaire dit de Trévoux)*, 1ère éd., 1704 ; 2e éd., 1721 ; 4e éd., 1743 ; nouv. éd. corrigée et considérablement augmentée, Libraires Associés, Paris, 1752. Ce dictionnaire, qui ignore Gergoie et Gergovie dans sa 1ère éd. de 1704, les mentionne à partir de la suivante.

(2) Voir les articles *GERGOIE* et *GERGOVIE* , T. III, p. 177. Faudra-t-il voir, dans l'opposition entre ce Dictionnaire et l'Encyclopédie, une escarmouche de la querelle contre les Jésuites ?

quelle la ville de Clermont a été bâtie" (1). Bruzen de la Martinière, qui ne doute pas en son endroit que Gergoie ne représente la Gergovia d'Auvergne, reproduit néanmoins, dans un autre article, et dans les mêmes termes, les mêmes obscurités et la même inconséquence ; mais il fait pour sa part justice de la confusion entre les deux Gergovies (2).

Ceci montre bien qu'en dépit de *l'opinion commune* , la dispute et la confusion persistent au moins jusqu'au milieu du siècle, comme l'abbé Lebeuf en témoigne de son côté (3), et même que Clermont n'a pas abandonné toutes ses prétentions (4) : ce qui explique l'effervescence des esprits vers cette époque, et déterminera l'entreprise des premières fouilles. C'est qu'à la vérité, rien n'allait de soi. L'autre Gergovie, celle des Boïens, obscurcissait le problème. S'agissait-il d'une seconde Gergovie, ou de la même ? Si elle était, quel que fût son nom (5), à chercher en dehors de l'Auvergne, et si celle des Arvernes était en effet retrouvée à Gergoye, qu'en était-il de son rapport avec Nemossus, avec Augustonemetum et avec Clermont ? On rencontre, et non sans contradictions, tous les jeux possibles d'identité et de distinction (6).

Il n'empêche que, quand un isolé s'intéresse presque pour la première fois à celui

(1) Pour le TREVOUX : mêmes articles, *ibid.*, ou 1752, T. IV, col. 244-245 ; pour le MORERI : articles *GERGOJE* , 1740, T. IV, p. 92, *GERGOIE* , 1759, T. V, p. 168. Le premier cite MATY ; le second, MATY en 1740 (Dictionnaire géographique) et BAUDRAND (*cf. supra*, p. 36, n. 4) en 1759 : mais le texte est le même. Il faut évidemment voir ici l'influence de MANDAJORS.

(2) A.-A. BRUZEN DE LA MARTINIERE, *op. cit.*, articles *GERGOIE* et *GERGOVIA, GERGOBIA, GERGOBINA* , T. III, 1740, p. 86, col. 1 et 2 ; 1768, pp. 92-93. L'auteur copie à son tour BAUDRAND dans le premier article, puis le contredit dans le second.

(3) J. LEBEUF, "Antiquités d'Auvergne", Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXV, Imprimerie Royale, 1759, *(daté en marge de 1753)*, p. 139 : *"On cherche depuis longtemps la situation de l'ancienne Gergovia, capitale des Auvergnats, cette ville célèbre dont César fut obligé de lever le siége. L'opinion commune la place aujourd'hui sur une montagne à une lieue de Clermont en Auvergne."*

(4) Puisque le site du plateau de Gergovie est régulièrement retenu *contre* celui de la butte de Clermont : double échec de LANCELOT, qui n'a donc sapé ni les prétentions du plateau, ni même celles de Clermont.

Cf. J. MARTIN, Histoire des Gaules, et des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la monarchie françoise, Le Breton, Paris, t. I, 1752, t. II, 1754 : le tome II contient un "Dictionnaire topographique des Gaules", où il est traité, pp. 252-253, de la Gergovia des Arvernes ; on y lit que : *"Les uns croyent que c'est Clermont ; d'autres la placent sur une montagne qui est à une lieuë de là ; quelques autres tiennent que c'est Saint-Flour ; d'autres encore prétendent que Gergovie étoit bâtie sur une montagne située près de l'Alagnon et de Brioude. M. Lancelot combat tous ces sentimens sans en proposer aucun."* Et l'auteur développe la position, qui devient classique, de M. d'Anville.

(5) Le Dictionnaire de Trévoux mentionne *ibid.* cette Gergovie qu'on a cru lire dans César, B. G., VII, 9, 6 : *"mais les Savans*, précise-t-il, *conviennent qu'en cet endroit le mot Gergovie a été ajouté par quelque ignorant, ou demi-savant."*

(6) Les Bénédictins de S. Maur identifiaient *Nemetum* avec *Arverni* et avec Clermont, et Gergovie avec Gergoie (*Cf.* L'Art de vérifier les dates, T. II, Jombert j., Paris, 1784, p. 348) : *"Auguste [...] craignant que Gergovie, située sur une montagne de très difficile accès, ne devint un asyle inexpugnable pour les Auvergnats dans le cas d'une révolte, prit le parti de rebâtir l'ancienne ville de Nemetum, située à une lieue de là, qui fut appellée du nom de son restaurateur Augustonemetum, & en fit la Métropole de l'Auvergne, ce qui la fit aussi nommer Arverni (c'est aujourd'hui Clermont). Gergovie, privée de ses privilèges, devint bientôt déserte ; & il n'en reste aujourd'hui qu'un petit village qui porte le nom de Gergoie."*

qui n'a rien encore d'un héros national, et qui est presque un inconnu ; quand Jacques Ribaud de la Chapelle écrit en 1752 son *Histoire de Vercingétorix* , il assimile d'emblée *Gergobia "à la montagne qu'on nomme aujourd'hui Gergoïa, située à une lieue de Clermont"* (1). Aussi bien mesure-t-on là le chemin parcouru depuis *Le parfait capitaine. Autrement l'abrégé des guerres des Commentaires de César* du duc Henri de Rohan, un siècle auparavant (2). La localisation de Gergovie a changé, mais aussi le point de vue : car à présent, le capitaine qui intéresse, et qui est presque parfait, c'est Vercingétorix.

ii. L'argument toponymique

Pour que Syméoni l'emporte sur Lancelot, il faudra que la configuration des lieux ait paru convenir au récit de César et ait rendu possibles les tentatives de reconstitution ; mais c'est qu'aussi l'identification de Gergovie se sera affermie d'autre part, en prouvant, contre Lancelot, que le nom de Gergovia, sur place, remontait bien au Moyen Age.

L'abbé Masson (3), prieur de l'abbaye de Saint-André, ainsi que l'abbé Lebeuf (4), produisent des actes qui confirment son ancienneté et que reprennent ou que complètent les Caylus (5), les Dulaure (6), plus tard les Michel (7), les Fischer (8), les Mathieu (9).

(1) J. RIBAUD DE LA CHAPELLE, Histoire de Vercingétorix, *dans* Mémoire historique et politique sur le caractère et les actions de Vercingétorix, écrit 1752, publié 1834, p. 16.

(2) HENRY DE ROHAN, Le parfait capitaine. Autrement l'abrégé des guerres des Commentaires de César, N. Le Gras, Paris, 1658, (1ère éd., 1636).

(3) *Cf.* Chanoine MASSON, *op. cit.* L'auteur voit dans l'acte de fondation du comte Guillaume en juillet 1149 le point décisif. Et il le juge corroboré par une bulle d'Alexandre III en 1174, par une bulle de Clément III en 1188, par des lettres patentes de Philippe Auguste en mars 1189, par une première transaction passée en 1190 et touchant les justices des Religieux, par une autre transaction passée à Clermont le 14 mai 1193 dans l'Assemblée des sept villes d'Auvergne, par une charte de Robert, Comte de Clermont et Dauphin d'Auvergne, datée de 1249, par un acte de Philippe III en 1276, par des lettres patentes de Charles VIII d'août 1484, enfin par plusieurs autres actes postérieurs.

(4) *Cf.* J. LEBEUF, *op. cit.*, p. 139 : l'abbé Lebeuf a vu la charte de l'an 1149 et l'a trouvée fausse ; *"mais en récompense il a vû & lû dans l'abbaye de Saint-André une bulle du Pape de l'an 1170, qui contient un détail des biens de cette Abbaye."* - Ce doit être la bulle d'Alexandre III, datée de 1174.

(5) *Cf.* CAYLUS, *op. cit.*, pp. 286-288. Documents complémentaires : un acte de l'an 1391 impliquant le seigneur de Merdogne, une sentence du bailliage de Montferrant de l'an 1556, un arrêt du Parlement de Paris du 11 décembre 1561 (*cf.* Notte sur la montagne de Gergoviat, de MASSON apparemment, Archives du Puy-de-Dôme, 16 H 43, liasse 12 b, cote 4-5).

F. PASUMOT s'appuie, *op. cit.*, p. 222, sur *"les actes authentiques cités par M. de Caylus d'après un sçavant Mémoire de M. Masson"* pour ne pas remettre en question *"l'existence de Gergovia sur ce plateau et dans cet emplacement"*.

(6) *Cf.* J.-A. DULAURE, *op. cit.*, pp. 316-318. L'auteur parle d'une transaction de 1191 : il doit s'agir de celle de 1193 chez MASSON. Et *ms. cit.*, f° 68 r° à 71 v°. L'auteur se réfère, en outre, au Cartulaire de Sauxillanges, les chartes les plus anciennes étant du milieu du Xe siècle.

(7) *Cf.* A. MICHEL, qui croit à l'authenticité de la charte de juillet 1149 : "Essai sur la Gergovia des Arvernes", *in* L'Ancienne Auvergne et le Velay, vol. 1, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, pp. 125-129. MICHEL cite Lancelot, Siméoni, Lebeuf, Danville *(sic)* , Caylus, Pasumot, Masson.

(8) *Cf.* M. A. FISCHER, Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, pp. 14-21.

(9) *Cf.* P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd,

iii. Caractérisation de Gergovia

Ce qui reste en suspens, c'est la double question de savoir si Gergovie était, à l'époque gauloise, la capitale de la cité arverne, et si c'était une agglomération méritant le nom de ville, ou seulement une place de refuge.

Pour Lancelot, après et avant bien d'autres, elle était bien la "*capitale des Auvergnats*" , et elle l'était aussi pour l'abbé Lebeuf (1). Pour Bellaigue, suivi par Bompart de Saint-Victor, c'était bien une ville, mais la capitale était Nemossus (2). L'abbé Cortigier fut de ce dernier sentiment, mais voulait que Gergovie servît de refuge en cas de besoin aux gens de la capitale (3). Dufraisse de Vernines soulève la question dans le titre d'un petit mémoire intitulé "*Sur le terme opidum, et sur l'épitette de ville attribué a gergovia* " (4). Dulaure voit dans *Gergovia* un nom générique, et refuse de voir une ville sur le plateau de ce nom (5). Walckenaer, au siècle suivant, sera de l'avis contraire (6). Et le Dr Peghoux dotera Gergovie de la double fonction de ville capitale et de refuge (7). Simple refuge, on comprenait mieux la pauvreté de ses restes, comme aussi son brutal effacement (8). Le débat devait rebondir au milieu de ce siècle.

iv. Reconstitution de l'affaire

Mais avant que Gergoye ne triomphe de Clermont pour de bon, il aura encore fallu écarter l'objection de Lancelot touchant la colline gauloise, assiette du second camp ro-

1862, pp. 9-15. L'auteur cite deux titres de 958 et de 959, "*qui portent, avec légère altération dans l'orthographe, le nom de Gergovia. [...] Girgia. [...] Girgoia).*"

(1) Pour LANCELOT, *op. cit.*, p. 635. Pour LEBEUF, *op. cit.*, p. 139.

(2) Pour BELLAIGUE : *op. cit.*, f. 221 r°. Pour BOMPART DE SAINT-VICTOR : *op. cit.*, f° 55 r° ; la ville était à l'occident.

(3) *Cf.* LEGRAND D'AUSSY, *op. cit.*, pp. 70-71 ; P. D. A. PEGHOUX, ms. n° 975 de la B.M.I.U. de Cl.-Fd, n° I à VIII bis, titre I : "Gergovia avant la conquête romaine. Notice sur Gergovia", p. 4. A. MICHEL sera du même sentiment (*op. cit.*, p. 129), que d'autres partageront également (*cf.* C. VIAL, *op. cit.*, pp. 17-18 ; en sens contraire, OLLERIS, *op. cit.*, pp. 6-7 ; NADEAU, Voyage en Auvergne, E. Dentu, Paris, 1862, pp. 263-265).

De quoi il n'est question ni dans Martin CORTIGIER, Mémoire pour servir à l'histoire ancienne des Arvernes, (qui s'arrête au consulat de César), ms. n° 575, n° 1, ff. 1-10, 1757, B. M. I. U. de Cl.-Fd, ni dans Mémoire pour servir à l'Histoire ancienne de l'Auvergne, extrait de la Séance publique de la Société littéraire de Clermont en Auvergne du 25 août 1758, Mercure de France, avril 1759, pp. 162-164.

(4) J. DUFRAISSE DE VERNINES, Sur le terme opidum, et sur l'épitette de ville attribué a gergovia, ms. 785, n° 22, ff. 168-169, 1754, B. M. I. U. de Cl.-Fd. Gergovia n'était pas la capitale des Arvernes : *cf.* ms. 785, n° 22, f° 164.

(5) J.-A. DULAURE, La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, *ms* . 575 de la B. M. I. U. de Cl.-Fd, n° 4, ff. 62 à 74, s. d., ff° 66 r° et 67 v°.

(6) Ch. A. WALCKENAER, *op. cit.*, P. Dufart, Paris, 1839, p. 341, et J.-F. Hauer et Cie, Saint-Pétersbourg.

(7) P. D. A. PEGHOUX, *op. cit.*, p. 5 : "*Il me semble que Gergovia avait le double caractère d'une ville capitale et au besoin d'une place de sureté, à cause de son assiette et de ses fortifications.*"

(8) Qu'elle ait été détruite ou désertée, les deux avis ayant été soutenus.

main, et plus généralement retrouver sur le terrain les positions et les manœuvres des adversaires.

C'est ainsi qu'on s'exerce de cent façons à suivre les deux armées du premier au second franchissement de l'Allier par César (1). On tente de repérer, outre la fameuse colline du petit camp (2), l'emplacement du grand (3), la colline que César, au cours d'une inspection, découvre un jour dégarnie de troupes (4), celle que Vercingétorix juge menacée (5), le point de la fausse attaque et celui de la vraie (6), et enfin la marche du contingent héduen (7). Ainsi l'objet du litige devient-il la restitution du siège et de la bataille : et depuis lors il court d'un siècle à l'autre.

v. Recours à l'archéologie

Parallèlement à ces apports de la toponymie, de la topographie, de l'analyse militaire, qui reposent tous sur la philologie, Gergoye va profiter des premières fouilles, qui furent enfin entreprises en 1755 (8).

On en a deux relations fort succinctes. La plus connue, parce que la plus citée, consiste en une lettre de Michel de Féligonde à François Pasumot, écrite et publiée en 1765 (9). Mais le chanoine Garmage, qui avait eu la charge de conduire les fouilles, lut en 1756 et publia en 1757 un rapport (10) dans lequel il se prononce avec une circonspection qui n'est, apparemment, relevée nulle part : on y lit, en effet, qu'"*il suspendit son jugement sur la question qui l'avoit engagé à entreprendre la fouille de cette célèbre Montagne ; [qu'] il attend de la suite de ses travaux quelques preuves plus authentiques, pour constater que la Montagne de Gergovia a été l'ancienne Gergovie, dont il est fait mention dans les Commentaires de César*" .

Cette prudence devrait rappeler celle, qui avait précédé les fouilles, de l'abbé Lebeuf. Ce dernier était allé, en 1753, se rendre compte sur place. Ses impressions ne seraient publiées qu'en 1759 (11). Il reconnaît que la charte contestée par Lancelot "*ne peut*

(1) *Cf.* B. G., VII, 35, 2-5 ; et 53, 4.
(2) *Cf.* B. G., VII, 36, 5-7.
(3) *Cf.* B. G., VII, 36, 7.
(4) *Cf.* B. G., VII, 44, 1.
(5) *Cf.* B. G., VII, 44, 4-5.
(6) *Cf.* B. G., VII, 45, 1-6 ; et 45, 7-46, 5.
(7) *Cf.* B. G., VII, 45, 10, et 50, 1.
(8) On a très souvent écrit 1765, par confusion sans doute avec la date de la lettre de FELIGONDE à PASUMOT à leur sujet.
(9) *Cf.* F. PASUMOT, *op. cit.* , pp. 215-222. FELIGONDE était "*Secretaire perpétuel de la Société Littéraire de Clermont, & de celle d'Agriculture*". Sa lettre a été souvent reproduite.
(10) *Cf.* "Séance publique De la Société Littéraire de Clermont en Auvergne, tenue le 25 Août dernier, dans la Salle de l'Hôtel de Ville", Mercure de France, vol. II, janv. 1757, p. 139.
(11) J. LEBEUF, *op. cit.*, pp. 139-140.

servir de preuve pour conclurre qu'il y eût au XII.e siècle un lieu voisin de Clermont qui portât le nom de Gergoia" . Mais il a vu et lu une bulle papale qui prouve *"qu'un canton de terre conservoit proche de Clermont en 1170 l'ancien nom de Gergovia"* et *"il a trouvé la situation des lieux conforme à la description de César"* . Il a aussi remarqué beaucoup de fragments de poteries romaines. *"Toutes ces raisons"* , conclut-il avec modération, *"semblent confirmer* (1) *l'opinion commune sur l'ancienne situation de cette Gergovie"* .

Et de ces conclusions passablement mesurées, on peut rapprocher celles de Pasumot, pourtant acquis sans réserve à Gergoye : *"Les restes d'armes de cuivre ou fer, les poteries avec inscriptions, & les Médailles de la République, sont des preuves de fait en faveur d'une habitation au moins Romaine , contre ceux qui adopteroient le sentiment de M. Lancelot"* (2).

Or, à près d'un siècle de distance, la conclusion de Prosper Mérimée sera encore mesurée à la même prudence : *"En résumé,* écrit-il dans le dernier alinéa de son *Rapport* au Ministre de l'Intérieur (3), *il ne paraît point douteux* (4) *que le plateau de Gergovie ne soit l'emplacement d'une ville antique, et il est probable* (5) *que cette ville fut la Gergovie de César"* . Précautions oratoires, peut-être, et bien antérieures au Second Empire, mais précautions tout de même.

Pratiquement, toutefois, les résultats de ces fouilles passeront pour concluants ; et l'identification de Gergovie avec le plateau connu sous ce nom en sera d'autant moins contestée.

c. Vers le triomphe de Syméoni

i. Contestations allemandes

Quelques voix plus discordantes, à la vérité, se sont élevées du côté de la science allemande.

De façon assez surprenante, le géographe C. G. Reichard fait revivre l'idée de G. du Bellay, celle d'une Gergovia hors d'Auvergne, identifiable avec la ville de Jargeau sur la Loire (6).

Plus sérieusement, d'autres géographes, peut-être pas très exactement informés en la matière, mais qui faisaient autorité, Uckert, Forbiger, font le point, mais sans prendre

(1) *Souligné par nous.*
(2) F. PASUMOT, *op. cit.*, p. 222. - *Souligné par nous.*
(3) P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 330.
(4) *Souligné par nous.*
(5) *Souligné par nous.*
(6) C. G. REICHARD, Neue geographische Ephemeriden, VII, 1820, p. 65-72, et Sammlung kleiner Schriften aus dem Gebiete der mathematischen und alten Geographie, Carl Reichard, Güns, 1836, pp. 108-116.

parti (1). Et c'est ainsi que, dans son grand dictionnaire latin, Freund, influencé par Uckert, hésite encore à situer Gergovia (2). On retrouve là l'influence de Lancelot (3).

ii. L'assurance des vulgarisateurs

Mais en dehors de ces réticences, et juste avant la publication des travaux de Stoffel, le *Dictionnaire des Communes de la France* , s'il garde un ton prudent pour situer Gergovie sur la commune de Romagnat, le fait néanmoins sans élever de doute (4).

Pierre Larousse intervient, quant à lui, après la publication signée de Napoléon III, et lui, en tout cas, n'a plus d'hésitation : la querelle est dépassée ; la Gergovie des Arvernes, distincte de celle des Boïens, était située sur une montagne du Puy-de-Dôme, à cinq kilomètres au sud de Clermont (5). La *Grande Encyclopédie* (dite de BERTHELOT) décrit à son tour sans ambages Gergovie comme une *"place forte (oppidum) des Arverni [...] qui a conservé le nom Mont-Gergoy"* (6). Et le *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies* , enregistrant le décret impérial de 1865, n'est pas moins catégorique (7). L'identification est confirmée sans plus de discussion par Claude Augé, au tournant du siècle, dans le *Nouveau Larousse Illustré* (8) qui assure la relève du *Grand Dictionnaire Universel*.

(1) UCKERT, *op. cit.* , II, II, 1832, pp. 396-401 et 472 ; A. FORBIGER, *op. cit.* , III, Haendcke und Lehmkuhl, 2e éd. 1877, pp. 120-121, (1ère éd. 1848).

(2) Elle se trouve *"peut-être dans le voisinage de Clermont-Ferrand"*.(Trad. THEIL).

(3) Et C. JULLIAN trouve la *chose étrange* (Histoire de la Gaule, III, 1909, p. 465, n. 3). M. A. FISCHER a critiqué ses compatriotes UKERT *(sic)* , FORBIGER, REICHARD, Gergovia, *op. cit.*, pp. 17-18 : *"In Deutschland war natürlich die Autorität des skeptischen Akademikers gewaltig über die bescheidenen positiv strebenden Männer, die sich um dessen Widerlegung bemüht haben. Allein es war dies nicht genug. Usw."*

(4) A. JOANNE, Dictionnaire des communes de la France, Hachette & Cie, Paris, 1864, p. 1838, col. 1, article *ROMAGNAT* : *"Sur la commune de Romagnat se dresse la montagne de Gergovie, qui fut, au dire de nombreux savants, l'emplacement de la célèbre cité gauloise de ce nom, assiégée par César et défendue victorieusement par Vercingétorix"* .

Moins prudent et moins précis, M.-N. BOUILLET, Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 5e éd. avec supplément, L. Hachette et Cie, Paris - Alger, 1847, p. 701 : *"GERGOVIE, Gergobia, ville de Gaule, dans l'Aquitaine 1re, chez les Arvernes, sur une haute montagne. César l'assiégea, mais ne put la prendre. Longtemps on a cru que cette ville était la même qu'Augustonemetum (aujourd'hui Clermont), mais elle en était seulement voisine. - Une autre Gergovie, etc."*

(5) P. LAROUSSE, Grand Dictionnaire Universel du XIXème Siècle, Paris, 1866-1879, pp. 1213-1214, articles *GERGOVIE (Siège de)* et *GERGOVIE* .

(6) La Grande Encyclopédie, Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts, par une Société de Savants et de Gens de Lettres, H. Ladmirault et Cie, 1885-1902, t. 18, article *GERGOVIE* , pp. 838-839.

(7) P. JOANNE, Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, Hachette, Paris, 1890-1905, III, 1894, p. 1666, col. 2, article *GERGOVIE (Montagne de)*, et IV, 1896, p. 2618, col. 2, article *MERDOGNE* .

(8) Nouveau Larousse Illustré. Dictionnaire universel encyclopédique, sous la direction de Claude AUGE, Lib. Larousse, Paris, 1897-1907, article *GERGOVIE* , p. 829 : *"Ville de l'ancienne Gaule, chez les Arvernes, bâtie sur une hauteur (Mont Gergoy) qui se détache des monts Dôme, à 714 mètres d'altitude et à 6 kilom. au S. de Clermont-Ferrand ; [...] . Aujourd'hui, sur son emplacement, existe un hameau du même nom. Etc."*

iii. Hésitations de latinistes

Les rédacteurs des dictionnaires témoignent des états successifs de l'opinion savante. L'évolution aura peut-être été un peu plus aléatoire du côté des latinistes. Autant dire que, dès le XVIIIe s., le mont Gergoye a virtuellement gagné la partie, comme en ferait foi la revue des éditeurs (1). Pourtant un abbé Valart est encore circonspect en 1761 (2), et un Wailly rend toujours Gergovia par Clermont en 1766 (3). On a vu plus haut l'indécision d'un traducteur espagnol en 1798. Dans leur solide édition de 1819-1822, Achaintre et Lemaire analysent encore le cas de la *Gergovia Arvernorum* , discutant assez longuement les critiques, plutôt superficielles à vrai dire, de Legrand d'Aussy (4). Çà et là, la pseudo-Gergovia des Boïens trouble longtemps les idées (5). Et le traducteur de chez Panckoucke, Artaud, traduit encore, en 1828, Gergovia par Clermont (6). Mais avec Baudement, qui est publié dans la collection Nisard en 1854, chez Louandre en 1855, chez Gidel en 1858, pour Benoist et Dosson à la fin du siècle, pour L.-A. Constans en 1926 et 1929, non plus que pour Maurice Rat en 1933, les scrupules ni les approximations ne sont plus de mise.

iv. Napoléon III

1. Ce qui pratiquement assure, et même officialise, l'identification de Gergovie avec le plateau de ce nom, ce sont les fouilles ordonnées, les unes pour, les autres par

(1) Les éditeurs étrangers sont plus catégoriques que les français. Il est à noter toutefois que CELLARIUS, sur la carte qu'il publie, met *Gergovia* entre la Loire et l'Allier (*cf.* Weidmann, Leipzig, 1722, avec de nouvelles tables topographiques, 4e éd. - N. B. Au siècle précédent, MONTANUS avait mis Alexia entre Saône et Doubs sur sa Tabula geographica.). Mais plusieurs éditeurs annexent par la suite la carte du géographe ANVILLE, où *Gergovia* est inscrit au S.-E. de Clermont : J.-B. LE MASCRIER, L. TURPIN DE CRISSE, LE DEIST DE BOTIDOUX, *etc.*

(2) L'abbé VALART écrit dans la Table alphabétique, p. 189 : "*Gergovia ae. Gergovie. On trouve dans César deux villes de ce nom : l'une chez les Auvergnats, & probablement située sur le mont de Gergovie, à deux petites lieues de Clermont, entre l'orient d'hiver & le midi* [souligné par nous]. *L'autre Gergovie étoit chez les Boii ; mais on en ignore la position.*"

(3) N. F. de WAILLY a revu la traduction de l'abbé LE MASCRIER, qui avait revu celle de PERROT D'ABLANCOURT, que LE DEIST DE BOTIDOUX devait juger si sévèrement, comme on a vu plus haut, p. 29, n. 3, parlant des *Belles Infidelles* qui ne méritaient même pas leur épithète - quoiqu'il traduise lui-même sans être toujours à la hauteur de ses principes.

(4) *Cf.* N. L. ACHAINTRE et N. E. LEMAIRE, Caii Julii Caesaris quae extant omnia opera, F. Didot, Paris, vol. IV, 1822, pp. 266-268 : "Gergovia Arvernorum".

(5) VALART appelle Gergovie la ville des Boii et celle des Auvergnats, mais il les distingue et déclare ignorer la position de la Gergovie des Boii. WAILLY, p. 323, la place à Moulins en Bourbonnois. Mais LE DEIST DE BOTIDOUX refuse de la voir là en 1809, parce que Moulins ne daterait que du XIVe siècle. Et voir, en contrepartie, la traduction de TOULONGEON en 1813 : Gergovia y est mise à Moulins, mais comme s'il y avait bien eu confusion entre les deux prétendues Gergovia.

(6) Mais est-il sûr que ce soit significatif ? Ce peut être manière de parler. Dans le Précis des Guerres de Jules César où il se désennuyait, NAPOLEON Ier dit aussi *Clermont* et *Clermontois* (publié par Marchand chez Gosselin à Paris en 1836) : ce n'est pas assez, en l'occurrence, pour prendre expressément position. Quand TURPIN DE CRISSE, parmi d'autres, écrivait Clermont, il entendait Gergoye.

l'Empereur Napoléon III. Les premières furent conduites sur le plateau par l'agent-voyer Aucler, à l'été 1861 ; elles permirent de dégager différentes ruines (1). Les secondes le furent l'année suivante par le commandant Stoffel ; négligeant le plateau, elles portèrent pour la première fois sur l'emplacement présumé des deux camps de César et sur celui du double fossé qui les avait reliés (2). Les résultats annoncés furent positifs et parurent en mesure d'emporter la décision.

Deux facteurs de signification bien différente ont joué dans ce sens. D'abord, le décret impérial du 11 janvier 1865 qui changeait le nom du village de Merdogne en celui de Gergovie. La publication, ensuite, du grand ouvrage signé de l'empereur, l'*Histoire de Jules César* , dont le tome II, *Guerre des Gaules* , parut l'année suivante (3).

L'identification de Gergovie est dès lors unanimement admise, et l'est quasi définitivement. Quelques récalcitrants, quelques obstinés, ne cessèrent de polémiquer contre l'interprétation des fouilles de Stoffel. Jean-Baptiste Bouillet et Pierre-Pardoux Mathieu avaient fait connaître leurs opinions sur les camps de César avant les fouilles et la publication impériales, et ils n'en démordirent pas (4). Après la chute de l'Empire, Francis Monnier retint, devant l'Académie des Sciences morales et politiques, le petit camp sur la colline de la Roche Blanche, mais maintint le grand dans le triangle de Gondole (5). Et Henri Pironon suivait encore le système de Mathieu en 1910 (6). Mais dans l'ensemble, et moyennant certaines réticences, les archéologues donnèrent leur aval aux conclusions impériales (7). Et les étrangers, qui n'avaient pas de raisons de les mettre en doute et qui se

(1) *Cf.* C. AUCLER, "Lettre au Préfet", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, 14 juillet 1861, p. 2 ; "Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia en juillet 1861", Mém. de l'Ac. des sc., belles-lettres et arts de Cl.-Fd, IV, 1862, pp. 191-195, avec plans.

(2) Pour le double fossé, *cf.* B. G., VII, 36, 7.

(3) NAPOLEON III, Histoire de Jules César, t. I, livre I : Temps de Rome antérieurs à César, livre II : Histoire de Jules César, 1865 ; t. II, Guerre des Gaules, 1866. Edition in-folio avec planches en couleur, Imprimerie nationale, et éd. in-4° avec atlas en noir et blanc, Plon, Paris. - La numérotation des planches n'est pas la même dans les deux éditions. Il s'opère un décalage de deux n°s de l'une à l'autre.

(4) J.-B. BOUILLET, Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veysset, Cl.-Fd, 1836 ; Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, de Pérol, 2e éd., Cl.-Fd, 1846 ; Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen-âge du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes, F. Thibaud-Landriot, Cl.-Fd, 1874, tiré à part des *Mém. de l'Ac. de Clermont* , t. XVI ; "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XVII, s. d., (1875), pp. 41-54.

P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862 ; "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Ac. de Clermont, t. VI, 1864 ; Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870.

(5) F. MONNIER, Vercingétorix et l'indépendance gauloise. Religion et institutions celtiques, Didier et Cie, Paris, 1874 , pp. 3-4 et p. 87.

(6) H. PIRONON, "Gergovie et le camp de César", L'Auvergne illustrée, artistique, scientifique, littéraire, sportive, Chamalières, n° 4, 2 déc. 1910 ; "La ville de Gergovie et la déroute de César", *ibid.*, n° 5, 9 déc. 1910.

trouvaient à l'abri de l'esprit partisan, accordèrent toute leur confiance aux collaborateurs de Napoléon III (1).

2. L'autre apport impérial consistait dans la reconstitution des opérations militaires, qui venait après beaucoup d'autres (2) et passa généralement pour convaincante. Le colonel Daupeyroux devait bien innover dans la représentation du siège en 1913 (3), et encore Antoine Vergnette en 1926 (4). Mais en somme, les conceptions de Napoléon III rendirent les précédentes caduques et périmées, et devinrent elles-mêmes aussitôt l'équivalent d'un lieu commun (5). (*Cf. infra* planche XXVI : "*PLAN DE GERGOVIA*").

Cette situation se maintint à peu près en l'état, jusqu'à ce qu'elle fût bousculée par deux événements, surgis indépendamment l'un de l'autre : la promotion d'une version nouvelle de la bataille et la promotion des Côtes de Clermont dans le rôle de prétendant au titre de *capitale des Gaules* (6).

E. De Busset à Eychart, les avatars d'une polémique (1933-...)

Il ne serait pas opportun d'entrer dans tout le détail d'une polémique qui donne beaucoup de sa matière à la présente étude. Le dessin de ses grandes lignes permettra de la mettre en perspective.

1. L'irruption d'un site rival

C'est par un peintre et un professeur de dessin que le scandale, si l'on ose dire, a éclaté. A l'occasion de la commande d'un panneau décoratif qui devait représenter la *Bataille de Gergovie* à la préfecture de Clermont (7), Maurice Busset, qui enseignait au

(7) *Cf.* les auteurs du Dictionnaire archéologique de la Gaule (1875-1923) ; les archéologues J. DECHELETTE et A. GRENIER, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, Picard, Paris, 1908-*sq*.

(1) Un SAINT GEORGE STOCK est une exception, qui conteste, non sans humour, les pratiques et les conclusions de STOFFEL et de l'empereur. (Caesar. De Bello Gallico. Books I-VII, 2 vol., Clarendon Press, Oxford, 1898.)

(2) Après celles de SYMEONI et de P. DURAND, et après toutes celles du XVIIIe s., elles s'étaient multipliées vers le milieu du XIXe siècle. *Cf.* les notes bibliographiques, *supra*, pp. 43-45.

(3) DAUPEYROUX, Vercingétorix et le siège de Gergovie, ms. mentionné *supra*, p. 44, n. 4.

(4) *Cf.* les communications d'A. VERGNETTE à la Société des Amis de l'Université de Clermont des 10 fév. et 10 mars 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, pp. 199 et 200.

(5) Ce dont fait foi la reproduction partout reprise du Plan de Gergovia qui figure parmi les planches de l'Histoire de Jules César (pl. 19 de l'Imprimerie impériale, pl. 21 de l'édition Plon), par exemple dans l'Histoire romaine de V. DURUY. Succès qui n'empêchera pas des critiques et des retouches de détail.

(6) Selon le titre, risqué, de l'ouvrage de Maurice BUSSET paru chez Delagrave à Paris en 1933, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes.

Lycée Henri IV à Paris, songea en 1932 à représenter la scène en s'inspirant du plateau des Côtes de Clermont, juste au nord, plutôt que de celui de Gergovie, au sud. Ses raisons n'étaient pas seulement esthétiques : il pensait avoir découvert là-haut la vraie Gergovie, et il intéressa à son idée des autorités aussi respectables qu'Auguste Audollent, doyen de la faculté des Lettres et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le poète Pierre de Nolhac, conservateur honoraire du musée de Versailles et membre de l'Académie française, M. Fabia, professeur honoraire à la faculté des lettres de Lyon et membre, lui aussi, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, enfin G. Desdevises du Dézert, doyen honoraire de la faculté des lettres de Clermont (1). La compétence propre de M. Busset était assurément limitée, mais ce n'était pas là de petits parrainages. Et ce serait une question de savoir ce qui avait rendu ces personnalités capables de *changer d'avis* (2).

Après plusieurs mois de secret et de fuites, la découverte prétendue est pratiquement divulguée, dès septembre, dans le journal *Le Temps* par Jean Ajalbert (3). Mais c'est en février 1933 que M. Audollent annonce à l'Académie des inscriptions cette découverte d'un nouvel oppidum (4). C'est aussitôt, dans la presse et dans l'opinion, un grand mouvement de curiosité et beaucoup de bruit (5).

Ce sont aussi, très vite, des réactions de retenue et de contestation (6). Trois articles du journaliste Emile Condroyer remirent les choses en place dès la fin février (7).

(7) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. littéraire et artistique, n° 68, Cl.-Fd, 1933, p. 36 et 41 : "*Vint un jour de 1931 où M. Busset proposa au conseil général du Puy-de-Dôme de décorer des panneaux de la cage du grand escalier de la préfecture, à Clermont. Cette proposition fut acceptée à la séance du 31 octobre 1931. L'ensemble décoratif devait comporter, entre autres choses, une Bataille de Gergovie. [...]. En mai [1932], M. Busset présente au conseil général une esquisse de sa Bataille de Gergovie. [...]. Le motif en est l'échec de l'attaque romaine contre une extrémité de la place, à la pointe d'un plateau. [...]. Le puy de Dome, qui sert de fond à la composition, est représenté à gauche du plateau.*"

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 43.

(2) A. AUDOLLENT avait fait paraître au Syndicat d'initiative de Clermont-Ferrand, sans date, une plaquette des plus traditionnelles, intitulée Gergovie, qui devait reparaître chez Montlouis en 1933. Et P. de NOLHAC venait de publier *GERGOVIA* dans ses Poèmes de France et d'Italie, Garnier frères, Paris, 1925, pp. 119-121 : ce poème de 1880 plaçait, bien entendu, Gergovie et ses "*terrasses*" dans les parages de "*Romagnat*".

(3) L'article de J. AJALBERT "Chronique d'Auvergne" est du dimanche 25 septembre. Mais l'auteur reviendra bientôt à la thèse traditionnelle : *cf.* Feux et cendres d'Auvergne, La Renaissance du Livre, Paris, 1934.

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 43. - La communication d'A. AUDOLLENT à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fut faite le vendredi 10 février. *Cf.* Découverte d'un «Oppidum» près de Clermont d'Auvergne, *Revue Archéologique*, 6e série, t. I, E. Leroux, Paris, janvier-juin 1933, pp. 24-40 ; tiré à part chez E. Leroux, Paris, 1933.

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 44, n. 1 : dans cette note, l'auteur recense en particulier articles et *interviouves* favorables à la thèse des Côtes de Clermont ; aussi bien signale-t-il qu'il ne donne pas là toute la littérature parue dans les nombreux périodiques ; *cf. ibid.*, Avis liminaire, p. 6.

(6) *Cf. id., ibid.*, p. 48, n. 1 et 2, et p. 49, n. 1 et 2 : l'auteur y recense les articles favorables à la thèse du plateau traditionnel ; il n'en donne pas non plus toute la littérature (*cf.* pp. 45, 50, et note *supra*).

Tous les problèmes se trouvèrent une fois encore débattus (1) et il fut procédé à une confrontation animée des sites rivaux. Une commission des Monuments historiques fut dépêchée sur les lieux et conclut qu'il n'y avait pas lieu de classer le prétendu oppidum (2).

Cependant, Maurice Busset faisait paraître à l'été une synthèse de ses interventions et de ses conférences, avec longue référence à la communication d'A. Audollent, et avec les contributions de P. de Nolhac et de G. Desdevises du Dézert (3). Et le débat se poursuivait jusqu'à la guerre avec la participation de plumes érudites (4). Il convient d'en détacher la participation d'Henri Pourrat, qui passa de *La Dispute de Gergovia* en 1933 à *La Cité perdue* deux ans plus tard (5).

2. Une nouvelle version de la bataille

Mais il s'était produit de l'autre côté un fait nouveau.

(7) E. CONDROYER, "La nouvelle bataille de Gergovie", "A la recherche de l'oppidum", "La nouvelle énigme de Gergovie expliquée par l'agriculture", Le Journal, 24, 25 et 26 fév. 1933.

(1) La question toponymique le fut en particulier dans trois articles par le bibliothécaire M. DOUSSE : "Peut-il y avoir incertitude sur l'emplacement de Gergovie ?", L'Avenir du Plateau central, 28 février 1933 ; "Une mise au point", L'Avenir du Plateau central, 3 mars 1933 (à propos d'une note de M. l'abbé A. ADAM, dans *L'Avenir* du 2) ; "Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia", L'Avenir du Plateau central, 8 mars 1933.

Une synthèse, due au Dr P. CANQUE : "Le Problème de Gergovie", parut dans l'Ecole libératrice, organe du Syndicat National des Instituteurs, 4e année, n° 26, du 1er avril, pp. 683-684, et n° 27, du 8 avril, pp. 710-711.

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 49. Et *cf.* GANDILHON GENS D'ARMES, "La solution officielle du problème des Côtes de Clermont", L'Auvergnat de Paris, 8 avril 1933.

(3) M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933.

(4) *Cf. pour le Plateau de Gergovie* : P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 1933. - O. BROGAN, "The New battle of Gergovia", Antiquity, t. VII, juin 1933, pp. 216-219 ; la même avec E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, 1941, pp. 1-36. - J. CLEMENCE, "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, sept.-oct. 1933, pp. 411-434 et 1 plan ; *suite* nov.-déc. 1933, sous le titre ? La Nouvelle Gergovie ?, publiée en extrait par l'Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933. - J. TOUTAIN, "La Question de Gergovie (?)", Les Etudes classiques, Namur, 1933, pp. 306-311. - P.-F. FOURNIER, "Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats", Revue d'Auvergne, XLIX, 1935, pp. 153-169 ; éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935. - M. GORCE, "La bataille de Gergovie", Revue des Deux Mondes, 1er août 1941, pp. 362-377, et 15 août 1941, pp. 478-497. - P. BALME, E. DESFORGES, J.-J. HATT, P.-F. FOURNIER, "Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme," L'Auv. Litt., Art. et Hist., n° 100, 1940-1942, reprise sous le titre Auvergne, 1943.

Pour les Côtes de Clermont : B. MARQUE, Où donc était Gergovie ?, Imprimerie commerciale, Tulle, 1933 ; Pour l'identification de Gergovie, J.-B. Juglard, Tulle, 1935. - M. LOUIS, La Vérité sur Gergovie. Le point de vue de la Préhistoire, Heugel, Editions de Psyché, Paris, 1934. - Lt-Col. PESSEMESSE, "Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, Organe de la Maintenance d'Auvergne et des Sociétés Auvergnates à Paris, fév.-mars, avril, mai, juin-juillet, août-sept., oct., nov. 1934, p. 2 ; "Encore Gergovie et les Commentaires", Alauza d'Auvernha, p. 2, déc. 1934 à avril 1935. - L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire, Gergovie aux Côtes, Impr. Moderne, Cl.-Fd, 1937.

(5) H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, pp. 805-836 ; La Cité perdue, Spes, Paris, 1935.

L'année même, en 1929, où le dernier éditeur et traducteur de la *Guerre des Gaules* publiait le *Guide illustré des Campagnes de César* , qui sanctionnait globalement et qui vulgarisait la version napoléonienne (1), deux érudits clermontois proposaient une synthèse de l'état de la question gergovienne (2), mais ils y suggéraient une autre version de la bataille, selon laquelle l'assaut n'aurait pas eu lieu par le versant sud du plateau, mais bien par le versant est (3). L'un d'eux approfondissait ensuite la question avec l'archiviste Pierre-François Fournier, qui en faisait à Nîmes, en 1932, la matière d'une communication au premier congrès de l'Association Guillaume Budé (4) ; et tous les deux publiaient, précisément l'année suivante, leur étude critique de *La Bataille de Gergovie* (5).

La polémique autour des Côtes de Clermont occulta, malheureusement, cet essai. Ses auteurs s'engagèrent dans cette polémique au détriment de leur propre thèse, qui à la vérité fit long feu (6) ; elle était pourtant pleine de mérites, mais elle n'avait évidemment de sens qu'à la condition que Gergovie fût bien sur le plateau de ce nom. L'heure n'était donc pas à disputer avec Napoléon III, mais avec les nouveaux contradicteurs. Et c'est ainsi que, de contestataires qu'ils voulaient être, P.-F. Fournier, E. Desforges et leurs amis furent enrôlés comme défenseurs de la tradition. La conséquence en fut que leur thèse n'eut pas l'occasion ni le temps d'accéder à la notoriété. Et lorsqu'après la seconde guerre mondiale, on pouvait escompter pour elle une deuxième chance (7), la résurgence

(1) L.-A. CONSTANS, Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929.

(2) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, "Gergovia", L'Auv. litt., n° 43, 1929. E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER avaient exposé leur théorie pour la première fois devant l'Ac. des sc., belles-lettres et arts de Cl.-Fd le 8 novembre 1928, *cf.* Bulletin hist. et scient. de l'Auv., 1928-1929, p. 22.

(3) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *ibid.*, p. 80, n. 2 : les auteurs ont d'abord exposé "*l'ensemble des conclusions des historiens qui ont situé l'attaque sur les pentes sud de Gergovie. Leur nombre et l'autorité de certains ont transformé leurs hypothèses en une sorte de relation classique et généralement indiscutée de la bataille de Gergovie. [...]. Cette théorie laisse cependant subsister bien des imprécisions et il nous arrivera même de signaler l'invraisemblance de certaines situations qui en découlent.*" D'où le ch. V, pp. 90-96, dont le titre : "*Les Romains n'ont-ils pas attaqué par le versant Est ?* ".

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 1933, p. 39-40. - Le congrès se tint du 30 mars au 2 avril. - *Cf.* aussi P.-F. FOURNIER, "Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité «Pro Gergovia» : leur histoire, leurs résultats", Revue d'Auvergne, XLIX, 1935, pp. 153-169 ; éd. du Comité «Pro Gergovia», Cl.-Fd, 1935, p. 11.

(5) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Mém. de l'Ac. des sciences, belles-lettres et arts de Cl.-Fd, T. XXXI, Impr. Générale, Cl.-Fd, 1933.

(6) J. LHERMET, polémiquant le 19 avril 1933, contre M. BUSSET, maintient en la retouchant la version accréditée de l'assaut par le sud. *Cf.* "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, Cl.-Fd - Lyon, 5e année, n° 19, juin 1933. - Voir cependant A. PERREAU, Gergovia, éd. par la Légion française des combattants du P.-de-D., Cl.-Fd, août 1942 : l'assaut y est représenté par la face est, "*c'est-à-dire, à l'opposé du point qu'était censé [sic] menacer ses troupes [sc. de César]*" .

(7) Par exemple à travers deux articles d'A. NOCHE : "La Bataille de Gergovie", Les Humanités, 19, n° 183, pp. 154-160, et n° 184, pp. 185-188, 1947 ; et L'Epopée de Vercingétorix. Gergovie. La Victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949. - Voir aussi M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 8 : l'auteur penche pour un assaut par les pentes Est de l'oppidum, "*ce qui paraît d'une tactique plus logique*" .

de la théorie des Côtes lui opposerait un contre-temps peut-être fatal (1).

3. Des fouilles nouvelles

1. Cependant, par comparaison avec les fouilles de Stoffel, on avait pris conscience du peu qui avait jamais été fait sur le plateau lui-même et de son insuffisance. Aussi des fouilles furent-elles décidées, si l'on peut dire, à point nommé, et conduites à partir de 1932 (2). La guerre, au lieu de leur donner le coup de grâce, fournit au contraire l'occasion (3) d'un travail systématique et de longue haleine, qui à vrai dire ne produisit pas des résultats aussi satisfaisants qu'on l'avait escompté (4).

2. Mais dans l'intervalle, ce sont les fouilles mêmes de Stoffel qui étaient reprises aux fins de vérification par un lointain parent de l'officier (5) ; et le succès de ce contrôle, comme on verra, fut largement publié depuis (6). C'est donc dans l'oubli de la dernière variante de la bataille de Gergovie (7), mais dans la certitude confirmée de sa localisation, que se retrouvait l'opinion savante après la guerre.

4. L'intervention de Paul Eychart

L'histoire peut donner quelquefois l'impression de se répéter, et c'est encore un peintre et un professeur de dessin qui devait relancer la querelle.

- Même opinion chez R. RIGODON, Histoire de l'Auvergne, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 3e éd., 1963, p. 17 : César *"lança ses légions à l'escalade par le versant oriental"* .

(1) Mais voir là contre A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, Brill, Leiden, 1974 ; D. LEGUET et D. TOURLONIAS, Gergovie, édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, pp. 20-21 et 36-37 ; A.-M. ROMERO, "Le Soleil de Gergovie", Le Figaro, 12-13 août 1989, p. 26 F : César *"passe à l'attaque sur le flanc est"* ; Guide Bleu Auvergne éd. 1992, p. 248.

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, éd. du Comité «Pro Gergovia», Cl.-Fd, 1935, p. 1 et pp. 11-15. Et A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", GALLIA, I, 2, 1943, C. N. R. S., Paris, pp. 71-82.

(3) L'archéologue J. LASSUS l'a raconté dans ses Souvenirs d'un cobaye, Alsatia, Colmar, 1973, ch. III : Gergovie (pp. 53-98) : les étudiants de l'Université de Strasbourg étaient repliés à Clermont, et il s'agissait de les retenir à Clermont contre la volonté allemande.

(4) Les campagnes de fouilles durèrent sur le plateau de 1941 à 1950, sauf en 1948. *Cf. :*

- "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", par Jean LASSUS, avec une *Note complémentaire* sur "La Céramique" par J.-J. HATT (pp. 92-96) ; "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", par Jean-Jacques HATT, GALLIA, I, 2, 1943, C. N. R. S., Paris, pp. 83-91, pp. 92-96 et pp. 97-124.

- "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", par Jean-Jacques HATT, GALLIA, V, 2, 1947, C. N. R. S., pp. 271-300.

- "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", par Michel LABROUSSE, GALLIA, VI, 1, 1948, C. N. R. S., pp. 31-95.

- "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", par Michel LABROUSSE, GALLIA, VIII, 1950, C. N. R. S., pp. 14-53.

(5) *Cf.* M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942.

(6) Voir André NOCHE, Jérôme CARCOPINO, Paul-Marie DUVAL, *etc.*

(7) Malgré les exceptions mentionnées *supra* .

Ayant obtenu l'autorisation de fouiller sur le plateau des Côtes, Paul Eychart allait bientôt tomber sur des vestiges qui lui parurent témoigner d'un habitat, sinon très étendu, du moins très ancien et continu, allant de la période néolithique à la période gallo-romaine, et il s'estimait dès lors en droit de reparler d'*oppidum* celtique. La découverte de structures qu'il crut pouvoir interpréter comme celles d'un temple lui donnait à penser qu'il avait affaire à une agglomération d'importance certaine. La tentative, à ses yeux réussie, de représenter le siège et la bataille devant la place forte, mais surtout la découverte du second camp de César sur le puy de Chanturgue, qui jouxte le plateau des Côtes au sud-est, le persuadèrent que c'était bien à Gergovie qu'il avait affaire (1).

D'emblée, les plus vives critiques le disputèrent au silence (2). De nouveau la presse fut mise à contribution, l'opinion se divisa, les camps se reformèrent, d'ailleurs notoirement inégaux (3). Quelques personnalités, tardivement, vinrent se ranger du côté de P. Eychart. De nouveau, la question du classement fut soulevée (4). Mais si l'on peut sentir

(1) Pour les publications de P. EYCHART, se reporter *infra* à notre Bibliographie. Voici les plus importantes : L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1961 ; Gergovie, Légende et Réalité, éd. Volcans, 1969 ; Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, 1969 ; Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, 1975 ; La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette, 1987.

(2) Les critiques vinrent surtout de P.-F. FOURNIER, qui éprouva l'impression que, moins de trente ans après les errements de BUSSET, tout recommençait. Les travaux et les publications de P. EYCHART, cependant, furent connus par un certain nombre de comptes rendus, qui n'étaient pas tous défavorables, ou qui ne l'étaient pas totalement.

(3) *Cf. pour le Plateau de Gergovie* : A. NOCHE, "La vraie et la fausse Gergovie", Pédagogie, 17, 1962, pp. 882-885 ; "L'Oppidum des Côtes et Gergovie, Valeur de l'hypothèse", O.G.A.M., T. 17, fasc. 1-2, 1965 ; Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leiden, 1974. - P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962. - M. RAMBAUD, "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," R. E. A., t. XLV, 1963, pp. 234-239. - L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, sept.-oct. 1969, pp. 155-164. - J. HARMAND, "Compte Rendu de Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité* ", Latomus, XXX, 1, 1971, pp. 199-202. - R. PERICHON, Les Découvertes archéologiques sur l'Oppidum de Gergovie, Impr. Aymard, Pont-du-Château, 1975. - R. CROZET, La victoire de Gergovie, éd. Horvath, Roanne, 1979. - M. FAIN , La Bataille de Gergovie, s. l., s. n., 1982. - Et enfin, dans les années 80, les publications de D. LEGUET, D. TOURLONIAS et J.-M. WELTERLIN (*cf. infra*, notre Bibliographie).

Pour les Côtes de Clermont : R. POTIER, Le Génie militaire de Vercingétorix et le Mythe Alise Alésia, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1973. - De janvier 1977 à juin 1985, les onze Bulletins du Comité de l'oppidum des Côtes, Cl.-Fd, (Président : Jean-Michel CROISILLE), avec les signatures de J.-M. CROISILLE, G. DEMERSON, P. EYCHART, R. de RAVINEL, Y. TEXIER. - R. de RAVINEL, "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", A. L. M. A., (= Annales Latini Montium Arvernorum), Bulletin du G.E.L.U.C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 7, 1980, pp. 17-21, et n° 8, 1981, pp. 61-65. - G. DEMERSON , "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A. L. M. A., n° 8, 1981, pp. 37-46. - J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A. L. M. A., n° 9, 1982. - Ch. POMMEAU, "Y avait-il un chemin protohistorique direct de Bibracte à Gergovie ? : jalons pour une réponse", Revue scientifique du Bourbonnais, 1982, pp. 85-88. - J.-M. CROISILLE, "Mais où est donc passé Gergovie ?", L'Histoire, n° 99, avril 1987, pp. 78-82.

(4) Sur la demande de classement des sites, *cf.* le Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes, Cl.-Fd, n° 2, avril 1977, p. 3 ; n° 3, janvier 1979, p. 1 ; n° 4, mars 1980, p. 2 ; n° 5, avril 1981, pp. 1 et 2 ; et *cf.* Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, C. S. R. A., 1982, p. 3 et *passim* . - Une Commis-

aujourd'hui comme un frémissement dans l'opinion savante, une marque d'intérêt (1), les choses demeurent au total en l'état. C'est qu'aux yeux de chaque camp, il n'a rien été produit de décisif par l'autre camp ; et il faut au surplus se demander ce qui serait reconnu par l'autre camp comme décisif, quel fait nouveau, quelle expérience cruciale. Car, et c'est heureux, il n'y a ni à espérer ni à redouter l'intervention des autorités comme au temps du Second Empire (2).

On mesure cependant combien la conviction des uns, en la matière, a peu de pouvoir persuasif sur les autres. Et de ce fait, on a quelque peu ce sentiment que César lui-même, au dire de Dion Cassius, éprouvait devant Gergovie, que de part et d'autre *le temps passe sans profit* (3). Mais si on accorde à la question au moins un intérêt de principe, et si on ne nie pas péremptoirement la valeur des arguments favorables aux Côtes, alors on se dira peut-être qu'après tout, ainsi que Socrate ou ses interlocuteurs aimaient à le dire, *il faut y aller voir* (4).

sion internationale d'enquête, mais plutôt privée qu'officielle, s'est réunie sous la présidence de M. RAMBAUD les jeudi 29 et vendredi 30 mars 1979 (son rapport a paru dans le journal La Montagne des 6 et 7 juin 1979, et il figure en annexe du Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes n° 4, mars 1980) ; puis une Commission du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, sous la présidence de Ch. GOUDINEAU, mission du 5 novembre 1982 (*cf.* Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes, n° 6, septembre 1981, p. 1 ; n° 7, mai 1983 ; n° 8, décembre 1983 ; le Rapport est signé de Chr. GOUDINEAU).

(1) En témoignent l'article, cité *supra* , de J.-M. CROISILLE, "Mais où est donc passé Gergovie ?", L'Histoire, n° 99, avril 1987, pp. 78-82, et l'essai contraire du professeur Guy ACHARD, qui reste partisan de Gergovie au sud de Clermont, mais qui, pour cette raison même, renouvelle la théorie de l'attaque par le nord du plateau : *cf.* "Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, I, 1, janvier-mars 1991, pp. 100-117.

(2) La conclusion du Rapport du C. S. R. A. mentionné dans la note précédente est à méditer à plus d'un titre ; on peut y lire, p. 10 : "*Les membres de la Commission, s'ils avaient été empereurs entre 1851 et 1870, n'auraient sûrement pas nommé Gergovie le plateau de Merdogne. S'ils étaient empereurs aujourd'hui, ils ne le feraient pas davantage pour le plateau des Côtes de Clermont*" .

(3) *Cf.* DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 4 : « Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὅ τε χρόνος ἄλλως ἀναλοῦτο, κτα .».

(4) *Cf.* PLATON : «*σκεπτέον* », *passim*, par ex. République, II, 372 a ; Théétète, 181 b, 188 c, Philèbe, 37 b...

II. LES TEXTES ANCIENS

Si l'on doute d'un site, ou si l'on hésite entre deux sites, il est opportun de revenir à ce dont on dispose à coup sûr, à savoir aux textes anciens ; opportun de se souvenir qu'ils sont antérieurs aux sites, puisqu'on les détenait, en l'occurrence, avant de détenir aucun site. On n'oubliera pas pour autant que le détail peut en rester incertain, qu'ils peuvent n'être pas partout véridiques, qu'aussi bien leur interprétation risque à tout instant d'être aléatoire. Mais si on a déjà les textes quand on n'a encore aucun site, alors leur antériorité chronologique détermine leur priorité logique. Ce n'est pas à dire qu'on ne gagne pas à éclairer un texte par l'objet dont il parle. Mais il serait opportun de traiter cet objet de façon suspensive ; par choix de méthode, de mettre entre parenthèses ce qu'on peut ou ce qu'on croit en savoir (1). Les choses étant ici ce qu'elles sont, il sera toujours possible de revenir d'une interprétation abusive ou trop systématique, et enfin toujours temps de mettre le texte à l'épreuve des sites.

A. Le *corpus* des auteurs

Dix auteurs anciens ont parlé de Gergovie entre le premier siècle avant J.-C. et le cinquième siècle de notre ère, dont sept Latins et trois Grecs ; huit l'ont fait nommément (2), et deux Latins par allusion. Mais on a pu dire que César était le seul des Anciens qui nous en ait parlé (3). Les autres sources, en effet, soit qu'elles viennent ou non de lui, ou

(1) *Cf.* le Rapport du C. S. R. A. cité *supra* : "*Il est évident que toute critique textuelle, si précise soit-elle, ne peut pas ne pas être influencée par des "évidences de terrain" si on les accepte sans pouvoir ni vouloir les contrôler*" (p. 5).

(2) *Cf.* A. HOLDER, Alt-Celtischer Sprachschatz, Teubner, Leipzig, 1896-1907, rééd. par les Ed. Académiques, Graz, 1961-1962, col. 2008-2010 ; A. PAULY & G. WISSOWA, Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft, Stuttgart, 1894 et suiv., VII, col. 1249-1250. - A. DULAURE, à la fin du XVIIIe s., avait énuméré leurs noms, *cf.* La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d., B. M. I. U. de Cl.-Fd., f° 87 v° à 88 v°.

(3) Pour la formule : P. DURAND, Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, p. 134 ; A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 635 ; JAUCOURT, *in* Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné, 1751-1772, *Compact Edition*, Pergamon Press, New York-Paris, 1969, II, p. 181, col. 643 ; G.-M. CHABROL, Coutumes [...] du pays d'Auvergne, IV, M. Dégoutte, Riom, 1786, p. 171.

Cf. CESAR, C. IULI CAESARIS Commentarii rerum gestarum : De Bello Gallico, VII, 4 ; 34 ; 36-38 ; 40-45 ; 59 ; De Bello ciuili, III, 73, 6. Pour les éditions consultées, *cf. infra*, notre Bibliographie. - "*Commentaires sont petits Memoires particuliers que chacun dresse, ou pour soy, ou pour autruy en forme de papier lournal, tout simple, & sans aucune dilatation de langage, contenant seulement les Chefs principaux des faicts & gestes dont on veut puis-apres escrire une Histoire plus à loisir.*" (B. de VIGENERE, Les Commentaires de Iules César des Guerres de la Gaule, plus ceux des Guerres ciuiles, contre la part pompéienne, A. L'Angelier, Paris, 1590, p. 89r°).

bien le confirment, ou ne lui ajoutent rien qui compte, ou le contredisent à tort, ou bien sont peu fiables. Telle est du moins l'opinion généralement admise (1). Encore est-il convenable de les passer en revue.

Ce sont, par ordre chronologique : l'historien latin Tite-Live (59 av. J.-C. - 17 ap. J.-C.), ou plutôt son abréviateur, qui est du siècle suivant (2) ; le géographe grec Strabon (58 av. J.-C. - 21 ou 25 ap. J.-C.) (3), qui est le seul à parler de *Némôssos* et à la citer comme métropole des Arvernes ; l'historien latin Suétone (75-160 de notre ère), dans sa *Vie* du premier des Césars (4) ; le rhéteur africain Florus, dont on sait peu de chose, qui vécut autour de l'an 100, connut l'empereur Hadrien (117-138) et résuma (peut-être) Tite-Live (5) ; le rhéteur grec Polyen, qui vécut vers 150, fut contemporain d'Antonin le Pieux (138-161), et écrivit au temps de Lucius Verus (161-169) et de Marc-Aurèle (161-180), mais dont on ne sait à peu près rien (6) ; l'historien grec de Bithynie Dion Cassius (155-235), dont l'*Histoire romaine* , inspirée de la tradition livienne et républicaine, va des ori-

Tout en regrettant la traduction traditionnelle de *Commentarii* par *Commentaires* , nous ne nous interrogerons pas davantage sur la notion de *commentaires* , ni sur la nature particulière de ceux de CESAR, qui ne sont pas de simples *commentaires* (ἐφημέριδες, ὑπομνήματα, *memoranda* , mémoires, journal, cahiers, résumés, carnets, notes, aide-mémoire...).

Cf. P.-M. DUVAL, "La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle", Les sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle, t. I, vol. 1, Picard, Paris, 1971, pp. 270-271, et sa Préface à l'éd. de la Guerre des Gaules dans la coll. Folio chez Gallimard, reprise dans "Autour de César, I : La relation des exploits de J. C. La Guerre", *in* Travaux sur la Gaule : 1946-1986, Ecole Fr. de Rome, diff. de Boccard, Paris, 1989, I, p. 113 : "*C'est-à-dire informations et explications pour aider à se souvenir.*" - *Cf.* aussi, et entre autres, F. E. ADCOCK, Caesar as man of letters, The University Press, Cambridge, 1956, pp. 7-9.

(1) D'une façon générale, *cf.*, par exemple, M. RAMBAUD : au contraire du Bellum ciuile, "*le Bellum Gallicum est un document unique, peut-on dire, sur la conquête.*" ("Etudes césariennes", *in* L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César, Les Belles Lettres, 1966, p. 413) ; ou bien P.-M. DUVAL, "La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle", p. 273 : "*César est la source de loin la plus importante que nous possédions" sur cette tranche de l'histoire de la Gaule* ; ou encore J. HARMAND : s'agissant des bases de nos connaissances sur la fin de l'indépendance gauloise, "*Il y a en fait un déséquilibre entre César et le reste de la documentation écrite.*" (La Gaule indépendante et la Conquête, *in : Rome et la conquête du monde méditerranéen, 2. Genèse d'un Empire*, dir. Cl. NICOLET, Nouvelle Clio 8 bis, P. U. F., 1978, p. 700.)

Et plus particulièrement : J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 70 : "*Si l'on ne peut approcher sans risques soit Vercingétorix soit l'ensemble de la conquête, que par le De Bello Gallico il n'a pas manqué pourtant d'autres sources antiques pour en traiter. [...]. Mais ces textes rédigés entre la fin du Ier siècle et le Ve siècle de notre ère ne sont que des résumés plus ou moins vastes, tous semés de lacunes, du De Bello Gallico, abondent en déformations, généralement romanesques, de celui-ci, et ont surtout le défaut de ne rien apporter d'évidemment original par rapport à la source césarienne. [...]. On rencontrera par la suite des démonstrations de l'infirmité de la littérature post-césarienne.*"

(2) TITE-LIVE, Histoire romaine (qui va des origines à l'an 9 avant Jésus-Christ, au cours du principat d'Auguste), *Periocha (Sommaire/Abrégé/Résumé)* du livre CVII, 8 - source qui modifie donc l'ordre chronologique suivi ici : mais cela est sans conséquence.

(3) STRABON, Géographie, livre IV, 2, 3.

(4) SUETONE, Vies des douze Césars, livre I, César, 25, 4.

(5) FLORUS, Tableau de l'Histoire du Peuple romain de Romulus à Auguste (dont le premier livre traite des guerres étrangères et le second des guerres civiles), livre I, 45, 23-25.

(6) POLYEN, Stratagèmes, (recueil en huit livres, publié vers 162-163) ; livre VIII, 23, 9 *(passage de l'Allier par César)* et 10 *(assaut de Gergovie)*.

gines à 211 après J.-C. (1) ; et le Gaulois Sidoine Apollinaire (431-487), Lyonnais de naissance, Auvergnat d'adoption (2). Entre les deux derniers, ont parlé de Gergovie sans la citer : l'historien abréviateur Eutrope (316-380) (3) et le prêtre espagnol Paul Orose (390-418) (4). L'abréviateur latin Velléius Paterculus (19 av. J.-C. - 31 ap. J.-C.) (5) et le polygraphe grec Plutarque (45-125 de notre ère) (6), qui parlent d'Alésia, n'en disent rien.

B. Le détail des textes

1. César (-101-44)

César est presque le seul à en parler, il est aussi le premier (7) (101, ou 100, ou 102 ? - 44 avant l'ère chrétienne). Il mentionne Gergovie dans le livre VII des *Commentaires de la Guerre des Gaules* , livre où se distinguent la cité arverne et la personne de Vercingétorix. L'épisode de Gergovie (8) prend sa place dans l'histoire du soulèvement quasi général de la Gaule en cette septième et avant-dernière année de la guerre.

Ayant apparemment laissé la Gaule, une fois de plus, dans un état de tranquillité apparente (9), César y est brusquement rappelé en plein hiver, après le meurtre de Clodius (10), par le massacre des commerçants romains à Cénabum des Carnutes. Déjà l'Arverne Vercingétorix, qui a réuni une importante coalition, menace la Province romaine au midi et

(1) DION CASSIUS, Histoire romaine (qui s'arrête ainsi à l'avènement de Caracalla et de son frère Géta), livre XL, 35-36.

(2) SIDOINE APOLLINAIRE, Poème VII : Panégyrique d'Avitus (beau-père du poète, empereur en 455-456).

(3) EUTROPE, Abrégé de l'Histoire romaine (des origines à Jovien, 363-364), livre VI ; et *cf.* Abrégé de la guerre des Gaules.

(4) OROSE, Histoire contre les païens, livre VI, 11.

(5) VELLEIUS PATERCULUS, Histoire romaine (de la destruction de Troie à l'an 30, sous Tibère) ; guerres des Gaules : livre II, 46-47.

(6) PLUTARQUE, Les Vies des hommes illustres, Vie de César, 33-35.

(7) On n'abordera pas la question de la date, ou des dates, de rédaction des Commentarii de bello Gallico ; les références seraient nombreuses : elles n'importent pas ici. Rédaction rapide en une fois après les émotions et le "K. O." d'Alésia (C. JULLIAN, L.-A. CONSTANS) ? Année après année (S. REINACH, K. BARWICK) ? En plusieurs fois dans le cours de la guerre (en trois fois : G. HALKIN, J. CARCOPINO) ? *Cf.* M. RAMBAUD, L'Art de la Déformation historique..., Les Belles Lettres, Paris, 1966, pp. 403-405 ; et P.-M. DUVAL, "La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle", p. 272. - A noter l'opinion de F. E. ADCOCK, *op. cit.*, p. 3 et pp. 77 sq., qui penche pour une rédaction annuelle, mais une publication unique, fin 51 ou début 50.

(8) *Cf.* B. G., VII, 34-53 ; avant l'affaire de Gergovie, le nom de Gergovie figure en 4, 2, et il figure après en 59, 1.

(9) *Cf.* B. G., V, 58, 7 : "... *pauloque habuit post id factum [i. e. la dispersion des Eburons et des Nerviens] Caesar quietiorem Galliam.*" (Mais César n'était pas dupe.) Et *cf.* B. G., VII, 1, 1 : "*Quieta Gallia Caesar, ut constiterat, in Italiam ad conuentus agendos proficiscitur.*"

(10) On sait qu'il fut tué par les hommes de Milon le 20 ou le 18 janvier -52 sur la voie Appienne. Voir L'Affaire Milon. Meurtre sur la voie Appienne, par Florence DUPONT (fille de P. GRIMAL), Denoël, Paris, 1987.

rallie les Bituriges au nord. César met un coup d'arrêt aux menées ennemies dans le sud et, par une manœuvre d'une rapidité et d'une audace inouïes, il passe les Cévennes enneigées et contraint Vercingétorix à revenir protéger ses arrières et sa cité. César, aussitôt, rejoint et rassemble ses dix légions dans son quartier général d'Agédincum chez les Sénons. Vercingétorix entreprend alors le siège de Gortona des Boïens. César part pour ce pays, enlève au passage Vellaunodunum des Sénons, prend Cénabum et le met à sac. Vercingétorix abandonne le siège de Gortona pour s'opposer à César, qui emporte sous ses yeux Noviodunum des Bituriges et marche sur Avaricum.

A ce moment, Vercingétorix impose un changement radical de stratégie : refuser désormais la bataille rangée, harceler César et le contraindre à la retraite par la tactique de la terre brûlée. Les gens d'Avaricum obtiennent d'échapper à ce sort : mais c'est pour en subir un pire. Après un siège de quatre semaines, la ville est prise et mise à sac à son tour. Les légions peuvent s'y refaire, et César songe à en finir avec son adversaire. Mais un différend chez les Héduens ses alliés lui impose un contre-temps. Après qu'il l'a réglé, il partage son armée sur la Loire, confie quatre légions à son lieutenant Labiénus pour marcher sur les Sénons et les Parisii, en garde six avec lui pour aller contre Vercingétorix, contre les Arvernes, contre Gergovie.

Et là ce fut l'échec. Un échec multiplié par le revirement héduen que cet échec même venait de rendre enfin possible, que matérialisa le sac de la grande base arrière, Noviodunum des Héduens, et que ne compensait pas le succès relatif de Labiénus devant Lutèce. Un échec annulé toutefois, après plusieurs semaines, par la malencontreuse bataille de cavalerie que Vercingétorix fit ou laissa livrer à la colonne des légions qui se retiraient, et surtout par le désastre d'Alésia, qui faillit un instant être celui de César.

C'est cet échec de Gergovie qui lui servit de référence à Dyrrachium, quand ses lignes furent enfoncées par Pompée, et que la déroute ne fut évitée que de justesse, tellement qu'il s'écria que c'en était fait de lui, si Pompée l'avait voulu, mais que Pompée ne savait pas vaincre (1). Quelles que soient les causes et les responsabilités qui avaient fait manquer une victoire déjà gagnée, dit-il à ses soldats, "*tous devaient s'employer à réparer, à force de valeur, l'insuccès subi. Quod si esset factum, futurum ut detrimentum in bonum uerteret, uti ad Gergouiam accidisset, atque ei qui ante dimicare timuissent ultro se*

(1) *Cf.* PLUTARQUE, Vie de Jules César, ch. LI, *in* Les Vies des hommes illustres, II, trad. AMYOT, Pléiade, Gallimard, Paris, 1951, p. 456 : "*Fut César ce jour-là en si grand désespoir de ses affaires, que [...] César retournant (en son camp) avec ses amis dit haut et clair : «La victoire était aujourd'hui à nos ennemis s'ils eussent eu un chef qui eût su vaincre.».*" - Et SUETONE, *op. cit.*, 36 : "*Voyant que Pompée ne le poursuivait pas après l'avoir repoussé, il déclara qu'il ne savait pas vaincre.*" - *Cf.* aussi EUTROPE, Breuiarium Hist. Rom., VI, 16 : "*Dixitque Caesar, «nec Pompeium scire uincere, et illo tantum die se potuisse superari.»*"

proelio offerrent" (1). Malgré une certaine obscurité du propos (2), César fait ici une leçon du bon usage de l'échec, et donne un sens à celui de Gergovie.

Il est vrai qu'avant même d'en examiner la relation, il revient à l'esprit les interrogations, souventes fois développées, qui se résument en celle-ci : peut-on faire confiance à César ? On a tout dit sur et contre sa crédibilité d'historien. Ce n'est point le lieu de reprendre toute la discussion (3). Asinius Pollion suffit à nous mettre en garde (4). "*Il serait puéril*", écrivait J. Madaule au sujet des Commentaires, "*d'attendre d'un tel livre une rigoureuse véracité et c'est enfoncer une porte ouverte que de dénoncer les mensonges ou les omissions de César*" (5). Mais, tout en sachant que César excelle à nous tromper sans nous mentir, on est réduit, somme toute, à commencer par le croire.

2. Tite-Live (-59+17)

Quoi qu'il en puisse être, l'historien Tite-Live, à supposer qu'il ait été précieux, ne peut plus nous être d'aucun secours. Les lignes qui nous restent de lui, ou plutôt de son abréviateur, sont si brèves qu'on peut de nouveau les citer : "*Praeterea res gestas a C. Caesare aduersus Gallos qui prope uniuersi Vercingentorige Aruerno duce defecerunt, et laboriosas obsidiones urbium continet, inter quas Auarici Biturigum et Gergouiae Aruernorum*" (6).

(1) B. C., III, 73, 5-6 : "*S'ils le faisaient, l'échec aurait de bons résultats, comme ç'avait été le cas au siège de Gergovie, et les hommes qui avaient eu peur de se battre demanderaient d'eux-mêmes le combat*". - C'est, avertit G. WALTER, l'unique fois où César rappelle son échec devant Gergovie.

(2) Sur laquelle on reviendra *infra*, Ière Partie, Ch. II.

(3) Sur la véracité de CESAR, *cf.* G. WALTER, César, A. Michel, Paris, 1947, éléments bibliographiques *in* "Bibliographie césarienne", pp. 694-695 : "César historien. Dans quelle mesure César mérite d'être cru ?" ; J. BAYET, Littérature latine, A. Colin, Paris, 1965, p. 163 ; P.-M. DUVAL, *op. cit.*, p. 273 ; et, pour un bilan succinct et récent, J.-Y. GUILLAUMIN, Alésia et les textes anciens, thèse dactylographiée, Cl.-Fd, 1987, p. 24-27 et les notes. *Cf.* d'autre part (et sans remonter plus haut : Duysing 1748, Bresemer 1835, Döring 1837, Krügermann 1842, Rotels, Dresler...), PLATEN 1854, SECK 1860-64, EYSSENHARDT 1862, GLÖDE 1871, PETSCH 1885-86, HOLMES 1899 et 1911, FRŒLICH 1903, HUBER 1913 et 1931, CONSTANS 1926 et 1929, STIEWE 1976...

Et, bien entendu, *cf.* la thèse de M. RAMBAUD, L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César, 1952 et 1966, où le cas de Gergovie est lui-même analysé *passim*.

(4) *Cf.* SUETONE, *op. cit.*, 56 : "*César a laissé en outre des commentaires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile [...]. Asinius Pollion prétend que ces commentaires ont été composés avec trop peu de soin et trop peu de respect pour la vérité, car, dit-il, la plupart du temps César a enregistré sur parole, sans contrôle, les actions des autres ; quant aux siennes, soit à dessein, soit même faute de mémoire, il les a présentées de façon inexacte ; à son avis, l'auteur se proposait de refaire et de corriger son ouvrage.*"

(5) J. MADAULE, César, Seuil, Paris, 1959, p. 48. Et *cf.* p. 119, à propos de la Guerre civile : "*Sans doute ne doit-on pas être dupe du récit artificieux de César. [...]. Il faudrait lui opposer les documents de la partie adverse.*"

(6) TITVS LIVIVS PATAVINVS, Ab Vrbe condita libri CXLII, Periocha 107, 8. Trad. de Paul JAL : "*<Le livre> contient en outre le récit des opérations menées par C. César contre les Gaulois qui, sous la direction de l'Arverne Vercingétorix, firent presque tous défection, ainsi que celui des sièges difficiles de certaines villes, parmi lesquels celui d'Avaricum, chez les Bituriges, et de Gergovie, chez les Arvernes.*"

On ne se douterait même pas par là que le *siège difficile* de Gergovie se termina par un échec.

3. Suétone (75-160)

C'est précisément ce que nous apprendrait Suétone, par la mention qu'il fait de Gergovie au nombre des trois revers que subit César dans tout le cours des guerres de la Gaule : "*Per tot successus ter, nec amplius, aduersum casum expertus : in Britannia, classe ui tempestatis prope absumpta : et in Gallia, ad Gergouiam legione fusa : et in Germanorum finibus, Titurio et Arunculeio legatis per insidias caesis*" (1). On sait que, sous Gergovie, César commandait en personne ; on voit que la tempête ou la ruse expliquent, voire excusent, les deux autres revers : mais on ne voit aucune circonstance qui atténue la défaite chez les Arvernes. Quant à la mention de la légion *taillée en pièces* , on pourra la retenir.

4. Florus (Ier-IIe s.)

Florus n'apporte rien, mais son texte a posé un problème. Tel qu'il nous a été transmis, il est irrecevable, car, entre autres bizarreries, il "*place autour de la Gergovie des Arvernes les événements caractéristiques du siège d'Alésia*" (2). Voici ce texte, où sont résumés les événements marquants de la campagne de -52 :

"*Tum ipsa capita belli adgressus urbes, Auaricum <cum> quadraginta milibus propugnantium sustulit, Alesiam ducentorum quinquaginta milium iuuentute subnixam flammis adaequauit. Circa Gergouiam Aruernorum tota belli moles fuit. Quippe cum octoginta milia muro et arce et abruptis ripis defenderent maximam ciuitatem, uallo, sudibus et fossa inductosque fossae flumine, ad hoc decem et octo castellis ingentique lorica circumdatam, primum fame domuit, mox audentem eruptiones in uallo gladiis sudibusque concidit, nouissime in deditionem redegit*" (3).

(Histoire romaine, T. XXXIV, Abrégés des Livres de Tite-Live, 2e partie, Les Belles Lettres, Paris, 1984, p. 34).

On aura noté la forme *Vercingentorix* ; on notera aussi les expressions *Auaricum Biturigum* et *Gergouia Arvernorum* , qui n'impliquent pas d'emblée qu'il y ait eu plus d'un *Auaricum* ou plus d'une *Gergouia* .

(1) CAIVS SVETONIVS TRANQVILLVS, De uita XII Caesarum, I, Diuus Iulius Caesar, XXV, 4, texte et trad. déjà cités *supra* , publiés aux Belles Lettres dans la Collection des Universités de France sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.

(2) J.-Y. GUILLAUMIN, *op. cit.*, T. I, p. 73.

(3) PVBLIVS ANNAEVS (?) FLORVS, Histoire romaine, texte et trad. *in* collection Nisard, III, 11 ; Epitome bellorum omnium annorum DCC, ou : Epitoma de Tito Liuio, ou : Tabella, I, 45, 23-25. Trad.

On conviendra avec P. Jal que "*l'essentiel est, à nos yeux, que, contre toute vraisemblance, on n'attribue plus à Florus, contemporain de Tacite, Suétone et Plutarque - qui connaissaient tous soit Gergovie comme défaite, soit Alésia comme victoire de César - l'erreur consistant à placer à Gergovie la reddition de Vercingétorix*" (1). Et l'on retiendra comme la plus économique la correction proposée par J.-Y. Guillaumin dans sa thèse de doctorat (2), qui consiste à supposer la disparition de quelques mots, d'une simple ligne du texte primitif, ce qui restituerait comme suit le texte de Florus :

"... *Circa Gergouiam Aruernorum*

<legione fusa, ad Alesiam Mandubiorum>

tota belli moles fuit. Quippe cum..."

La phrase retrouverait ainsi sa nécessaire plausibilité, sans d'ailleurs autrement nous renseigner.

5. Polyen (IIe s.)

Polyen non plus n'est pas exactement un historien, mais un compilateur et, comme Florus, un rhéteur qui mérite au moins la curiosité. On a de lui un recueil technique de neuf cents *Stratagèmes* ou *Ruses de guerre* en huit livres, et un résumé de ce recueil, les *Hypothèses* (3). Il n'est pas question de Gergovie dans les *Hypothèses* , mais elle est citée (4) dans les *Stratagèmes* , VIII, 23, 9 et 10.

Le paragraphe 9 relate le stratagème par lequel César trompa la vigilance des sentinelles de Vercingétorix et passa sur la rive gauche de l'Allier (5), du côté où se trouvait

P. JAL : "*Attaquant alors les villes qui constituaient les bastions mêmes de la guerre, il enleva Avaricum à quarante mille défenseurs, rasa par le feu Alésia, soutenue par deux cent cinquante mille hommes en âge de combattre. C'est autour de Gergovie des Arvernes que porta tout le poids de la guerre. Alors que quatre-vingt mille hommes, en effet, protégés par une muraille, une citadelle et des rives abruptes, défendaient cette très grande cité, il l'entoura d'un retranchement, de pieux, d'un fossé et d'une rivière qu'il avait amenée dans le fossé, ainsi que de dix-huit fortins et d'un immense parapet : il commença à la réduire par la faim, puis, comme ils avaient l'audace de faire des sorties, il les taille en pièces sur le retranchement à coups d'épées et de pieux, et finalement les força à se rendre.*" (FLORUS, Œuvres, T. I, Introduction. Livre I, Les Belles Lettres, 1967, pp. 105-106.)

(1) *In* FLORUS, Œuvres, *ibid.*, Appendice, p. 118.

(2) J.-Y. GUILLAUMIN, *op. cit.*, pp. 77-78. Cette correction a l'intérêt d'inclure une réminiscence de SUETONE. - D'autres corrections ont été proposées : celle de J. CARCOPINO, celle de P. JAL, discutées par J.-Y GUILLAUMIN, celle de P.-F. FOURNIER, *in* Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, LXXX, 1960, p. 6 et p. 157, n° 203.

(3) POLYAENVS, Stratagemata et Hypotheseis, par H. Melber, Teubner, Leipzig, 1887. Rédigés en grec vers 161-169. Publiés par Isaac Casaubon en 1589. Traduits en latin par Justus Vultéius, Polyaeni Stratagematum Libri octo, Bâle, 1550, et I. Lugtmans & I. du Vivié, Leyde, 1690 (*cf.* p. 741) ; et en français avec des notes par Gui-Alexis LOBINEAU, Les Ruses de Guerre de Polyen avec Les Stratagèmes de Frontin, Ganeau, Paris, 1743.

(4) Sous la forme Γεργοβίη (ou γεργυβίη , *codex archetypus*, ou γεργιβόη).

(5) *Cf.* B. G., VII, 35.*Cf.* B. G., VII, 35.

Gergovie : elle y est appelée *"la plus grande ville de toute la Gaule"* .

Le paragraphe 10 fait état d'un assaut contre Gergovie, mais on ne sait pas bien s'il s'agit du coup de main par lequel César se rendit, dans les débuts, maître d'une hauteur occupée par les Gaulois (1), ou si c'est de l'attaque en règle par laquelle, en y mêlant la ruse, il tenta d'en finir (2) : dans ce dernier cas, on aurait sur cette attaque et sur la feinte qui l'accompagna d'intéressantes données d'orientation. Il faudra y revenir.

En voici déjà la traduction, maintes fois publiées, de Dom Gui-Alexis Lobineau, religieux de la Congrégation de Saint-Maur (3) :

"César assiégeoit Gergovie, qui étoit une ville très-forte, par la bonté de ses murs, & par son assiéte avantageuse. Elle étoit bâtie dans un lieu élevé et sûr, (a) sans hauteurs au voisinage qui la dominassent. A gauche, il y avoit des taillis bas et épais, qui joignoient la colline sur laquelle étoit la Ville ; à droite, c'étoit un précipice où il n'y avoit qu'un petit sentier, que les Gergoviens gardoient avec beaucoup de soin & de Troupes. César prit les plus dispos de ses soldats & les plus endurcis à la fatigue, & les envoïa la nuit dans les taillis. Il ne leur donna que des javelots très-courts, & des dagues de peu de longueur, à cause de l'embarras des broussailles, & leur ordonna de se couler doucement dans ces taillis, non pas tout debout, mais couchez & en se traînant sur les genoux. Ces gens se traînérent ainsi jusqu'au point du jour, au côté gauche de la Colline. Au côté droit, César présenta son Armée, pour y attirer les Barbares. En effet, ils s'opposérent fortement à l'ennemi qu'ils voïoient, pendant que ceux qu'ils ne voïoient pas gagnoient la hauteur.

(a) C'est ainsi que j'entends ces mots : τὰς κορυφὰς ὁμαλὰς ἔχων *."*

On pourra toujours, le faisant avec prudence, confronter ces indications avec celles de César ainsi qu'avec les sites rivaux.

(1) *Cf.* B. G., VII, 36. - Ce fut l'opinion de M. A. FISCHER, celle de C. JULLIAN, celle de J. LHERMET, celle du P. M.-M. GORCE : *cf.*, dans l'ordre, Encore Gergovia !, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, p. 9 ; Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 470, n. 7 ; "La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, organe de la maintenance d'Auvergne et des sociétés auvergnates à Paris, 5e année, n° 19, juin 1933, pp. 2 et 3 ; et César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 51. - C'est encore aujourd'hui celle du Cdt M. FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982 *cf.* p. 13 et p. 28.

(2) *Cf.* B. G., VII, 44-51. - C'était, par exemple, l'opinion de P.-F. FOURNIER, *cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. des sciences, belles-lettres et arts de Cl.-Fd* , t. XXXI, Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, pp. 12-13 : *"Pour ce qui concerne l'identité des faits relatés dans le paragraphe de Polyen, il n'y a point matière à doute : c'est bien de l'offensive de César contre l'oppidum qu'il s'agit."* Et "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 6 et p. 56 (§ IX, 6). - C'est aussi l'opinion, aujourd'hui, de J.-M. CROISILLE et celle de G. DEMERSON, *cf.* du premier : "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 9, 1982 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983 ; et de la seconde : "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 8, 1981, pp. 37-46 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981.

(3) G.-A. LOBINEAU, *op. cit.*, T. II, pp. 103-104 ; et pour le § 9 : pp. 102-103.

6. Dion Cassius (155-235)

Il en va tout de même autrement avec Dion Cassius. Celui-ci n'a pas eu, pendant longtemps, bonne réputation d'historien, d'autant que nombre de ses informations concordaient mal avec celles de César et, en particulier, ne s'harmonisaient pas avec la représentation qu'on se faisait de la campagne d'Alésia. Il se remet toutefois du discrédit où l'avait enfoncé au XIXe s. l'archiviste de la Côte-d'Or Claude Rossignol (1). On a reconnu l'intérêt de ses sources et réhabilité dans une certaine mesure son intelligence critique (2). Quoi qu'il en soit des autres difficultés pendantes, il est au moins permis de prendre en compte les renseignements qu'il fournit sur l'affaire de Gergovie (3), car il reste sur la question l'auteur le plus abondant après César (4). On lira donc la traduction bien connue de Gros et Boissée, qui date de 1855 :

"Les barbares se réfugièrent avec tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans Ger-

(1) Cl. ROSSIGNOL, "Lettre à son Excellence le Ministre de l'instruction publique sur la valeur historique de Dion Cassius dans le Récit de la Conquête de la Gaule", Mémoires de l'Académie de Dijon, 2e série, 7, 1858-1859, pp. 333-438 ; tiré à part, Paris, 1860.

(2) *Cf.* M. RAMBAUD, *op. cit.*, p. 413 : *"Dans les articles parus depuis une quinzaine d'années se manifeste une tendance de plus en plus nette à prendre au sérieux Cassius Dion : H. Hagendahl par exemple se fonde sur lui pour critiquer le récit de la mutinerie de Vesontio et soutenir qu'elle eut des motifs légitimes, juridiques et constitutionnels."*

Cf. M. SORDI, "Cassio Dione e il VII libro del De bello gallico di Cesare", Studi di Storiografia Antica in memoria di L. Ferrero, Turin, 1971, pp. 167-183 ; G. CIPRIANI, "Dione Cassio e l'VIII commentario del *Bellum Gallicum* ", Bollettino di studi latini. Periodico quadrimestrale d'informazione bibliografica, 8e année, fasc. I-II, Società Editrice Napoletana, Naples, janvier-août 1978, pp. 28-31 ; G. ZECCHINI, Cassio Dione e la guerra gallica di Cesare, Vita e pensiero, Université catholique du Sacré-Cœur, Milan, 1978.

Giuseppe ZECCHINI a travaillé sous la direction de Marta SORDI. Il peut être intéressant de citer sa quatrième page de couverture :

"La moderna metodologia non si limita più al semplice confronto dei dati, ma ricerca anche e sapratutto la tendenza delle notizie singole e della narrazione complessiva e permette, quindi, il passagio da una "Quellenkritik" fondamentalmente positivistica all'attuale studio della propaganda politica attraverso la deformazione storiogafica dei fatti.

In questa linea si inserisce il presente studio sulla trattazione dionea della guerra gallica. Dall'analisi interna e dalla comparazione con Cesare e con la restante tradizione secondaria risulta che Dione attinge a un unico autore, contemporaneo e indipendente da Cesare, di netta tendenza anticesariana, che scrive probabilmente tra il 44 e il 31, quando non era ancora subentrata l'ambigua "liberta di stampa" augustea, e che attacca Cesare con coerenza, impegno e spregiudicatezza più sul piano politico, giudiziario e morale che su quello militare ; tale autore, che trascura volontariamente Cesare come fonte, volendo in un certo modo riscrivere in senso anticesariano quella conquista gallica, di cui Commentarii sono l'apologia, è forse Q. Elio Tuberone o comunque un annalista preliviano del Ia. La scelta di questa fonte da parte di Dione è consapevole e rivela la coscienza che la storia repubblicana non dovesse ridursi alla vulgata liviana e che avesse un senso scrivere dopo Livio una storia romana sin dalle origini solo sottraendosi alla dittatura di Livio e ricercando il materiale non-liviano."

Cf., pour un état de la question, J.-Y. GUILLAUMIN, *op. cit.*, p. 123-135.

(3) Il écrit : **Γεργοουία** (**Γεργουία**) *(Leunclauius)*, **γοργοθυῖα** *(Ma ou L)* .

(4) CASSIVS DIO COCCEIANVS, Ῥωμαϊκὴ ἱστορία, XL, 35-36. Ed. F. Didot fr., I à VI, Paris, 1845-1863. *Cf.* aussi Dio's Roman History, à la Loeb Library.

govie dont le siège coûta en pure perte les plus grandes fatigues à César.

La citadelle, placée sur une éminence fortifiée par la nature, était entourée de solides remparts. Les barbares avaient occupé avec des forces redoutables toutes les hauteurs voisines et pouvaient y rester sans danger, ou descendre dans la plaine avec la certitude d'avoir toujours l'avantage. En effet, César, n'ayant pu s'établir sur une hauteur, avait son camp en rase campagne, et il ne lui était pas possible de connaître d'avance les projets des ennemis. Ceux-ci, au contraire, des hauteurs où ils étaient postés, avaient vue dans son camp et choisissaient le moment favorable pour faire des incursions. S'il leur arrivait de trop s'avancer, ils réprimaient aussitôt leur élan et rentraient en leur retraite. Tandis que les Romains ne pouvaient s'approcher du lieu occupé par les Barbares qu'au-delà de la portée des pierres et des traits. César voyait le temps s'écouler sans profit. Après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, il en avait pris et fortifié une partie, ce qui lui permit d'attaquer plus facilement le reste. Mais en définitive, il fut repoussé, perdit beaucoup de monde et reconnut que la place était imprenable. Des troubles ayant éclaté, en ce moment, dans le pays des Eduens, il s'y rendit ; mais, après son départ, les soldats qu'il avait laissés à Gergovie eurent beaucoup à souffrir, et César se décida à lever le siège.

[...] (1).

Après un nouvel échec sous les murs de Gergovie, pendant l'absence de César, les Romains abandonnèrent complètement cette ville." (2).

On ne voit pas là de contradictions majeures avec le récit de César. On trouve des renseignements supplémentaires qui sont susceptibles de préciser ou d'éclairer ceux de l'acteur et du témoin oculaire, par exemple l'indication que le camp des légionnaires était en plaine.

7. Sidoine Apollinaire (431-487)

St Sidoine Apollinaire était poète et fut évêque de Clermont. Il a prononcé à Rome, le 1er janvier 456, le Panégyrique d'Avitus, le nouvel empereur qui était son beau-père et dont c'était la prise de consulat ; un panégyrique d'ailleurs encombré de mythologie. Dans une prosopopée de Jupiter qui répond à une première prosopopée de Rome, il fait faire au Père des dieux un éloge de l'Auvergne qui est la patrie de l'empereur : "*Il est dans mes domaines une terre qui s'enorgueillit d'être de même sang que les Latins, une terre illus-*

(1) Le § 37 est consacré à la rébellion héduenne, *cf.* B. G., VII, 37-43.
(2) Trad. GROS & BOISSEE, *op. cit.*, IV, 1855, pp. 201-207.

trée par des héros, à laquelle la Nature, la bienfaisante créatrice de toutes choses, n'a pas donné d'égale. [...] Unique espoir du monde, Arverne, qui habites un tel pays, tu ne le cèdes à personne dans les combats à pied, tu triomphes de tous à cheval. Je n'en veux pour preuve que l'effroi qui saisit la Fortune de César, le jour où le légionnaire, rejeté de la colline de Gergovie (1), *ne résista qu'avec peine même dans son camp"* (2). On apprend peu de chose sur l'affaire, et apparemment rien qui puisse aider à localiser l'événement.

8. Eutrope (316-380) et Orose (390-418)

On n'attendra rien de plus des deux historiens tardifs qui, sans citer Gergovie, y font cependant une référence évidente.

1. Eutrope a laissé un *Abrégé de l'histoire romaine* en dix livres, et raconte la guerre des Gaules au livre VI, chapitre 14 ou 17 selon les éditions. On y lit pour ce qui nous concerne : *"Inter tot successus ter male pugnauit, apud Aruernos semel praesens, et absens in Germania bis. Nam legati eius duo, Titurius et Aurunculeius, per insidias caesi sunt"* (3). La formule rappelle celle de Suétone, mais le décompte n'est pas le même ; au surplus, notre abréviateur, négligeant la destruction de la flotte en Bretagne, paraît bien dédoubler l'anéantissement des lieutenants Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeius Cotta en -54.

2. On a également publié sous le nom d'Eutrope un *Abrégé de la Guerre des Gaules* , elle-même attribuée à tort à Suétone (4), où l'on trouve une claire allusion à Gergovie.

(1) *Gergouia, (Gergonia, Tergouia).*

(2) GAIVS SOLLIVS APOLLINARIS SIDONIVS, Carmina :
"[...] Testis mihi Caesaris esto
hic nimium Fortuna pauens, cum colle repulsus
Gergouiae castris miles uix restitit ipsis."
(Carmen VII, Panegyricus Auiti, v. 150-152.) La traduction est celle, déjà citée, d'A. LOYEN aux Belles Lettres, 1960. - Voici celle de DESFORGES et BALME, "Gergovia", L'Auv. litt., 43, 1929, p. 21 : *"J'en appelle à César qui trembla vivement pour sa fortune, lorsque repoussé des collines de Gergovie il vit ses soldats même avoir de la peine à résister dans leur camp."*

N. B. Plusieurs ont voulu voir une allusion à Gergovie dans une phrase de l'épître III du livre III. Il s'agit du portrait et de l'éloge d'Ecdicius, héros de la résistance arverne au printemps 471 : *"L'armée [des Wisigoths] fut aussitôt ramenée tout entière sur la crête d'une colline escarpée, etc."* *Cf.* P. MERULA, *op. cit.* , p. 300 : *"Notat idem Opidum & Sidonius lib. III, Epist. III : Subducta est tota protinus acies in supercilium Collis abrupti, quae quum prius adplicata esset oppugnationis, te viso non est explicata congressus."*

(3) FLAVIVS EVTROPIVS, Breuiarium Historiae romanae, ou : Breuiarium ab urbe condita, VI, 17, 3, *in* Monumenta Germaniae Historica, II, Weidmann, Berlin, 1961 (1879), p. 104 . Traduction de la Collection des Auteurs latins Nisard, Paris, 1851 : *"Au milieu de tant de succès, il n'essuya que trois revers : l'un, chez les Arvernes, où il fut vaincu en personne, et les deux autres en Germanie, pendant son absence."*

Mais c'est, à très peu près, le même texte qu'on retrouve dans les sept livres d'histoires que Paul Orose, à l'instigation de St Augustin, a écrits contre les païens en 415-417 :

"Praeterea Aruerni ceterique confines, sollicitatis etiam ad se Aeduis, multis aduersum Caesarem proeliis bellauerunt. Qui cum se pugnando fatigati in quoddam castellum recepissent, milites praedae inhiantes ad expugnationem oppidi animum intendunt, frustra Caesare de loci iniquitate causante. Itaque ibi Caesar erumpentibus desuper hostibus pressus, multa exercitus sui parte perdita, uictus aufugit. Dum haec ad Alesiam geruntur, Vercingentorix, etc..." (1).

In quoddam castellum ; ou selon les manuscrits : *In quoddam oppidum* : c'est manifestement Gergovie.

On retiendra des similitudes avec le récit de César, particulièrement les notations psychologiques et les mises en garde ; l'importance de la défaite ; enfin l'apparente confusion de Gergovie avec Alésia, qui deviendrait un échec de César !

9. Velléius Paterculus (-19+31) et Plutarque (45-125)

1. Velléius Paterculus, esprit intelligent et homme d'expérience, ne fut qu'un abréviateur de talent, d'ailleurs inégal et déconcertant (2). On connaît la formule dont il honore César à propos d'Alésia, mais il résume tellement la guerre des Gaules qu'il n'en retient aucun revers et n'évoque même pas Gergovie :

"Cependant César s'illustrait dans les Gaules par des exploits, dont le récit exigerait un grand nombre de volumes. [...] Chacune de ses neuf campagnes méritait à elle seule un triomphe. Les grandes choses qu'il fit au siège d'Alésia, sont de celles qu'un homme ose à peine entreprendre, et qu'un dieu seul peut accomplir" (3).

2. Plutarque est ici d'une autre envergure. Mais, bien qu'il développe assez au long les guerres de la Gaule dans sa Vie de Jules César (4), lui non plus ne fait aucune al-

(4) *Id.*, Epitome belli Gallici ex Suetonii Tranquilli monumentis quae desiderantur. Souvent édité avec les Commentaires de César, par exemple par M. Vascosanus à Paris en 1543, et, traduit par VIGENERE, chez A. l'Angelier à Paris en 1590.

(1) PAVLVS OROSIVS, Historiarum aduersum paganos libri septem, éd. Georg Olms, Hildesheim, 1967, VI, 11, pp. 383-384. Les éditions d'EUTROPE ou d'OROSE donnaient au XVIe s. un texte légèrement différent : cf. par exemple, *Pauli OROSII Presbyteri Hispani, uiri doctissimi, aduersus Paganos (quos uocant) historiarum libri septem, Coloniae ex officina Iasparis Gennepaei* , 1542, VI, 11, pp. 349-350 ; on y lit *in quoddam oppidum* , *Chaiestam, (ailleurs : Caiestam), Alexiam, Halestam* , et, comme il est fréquent, *Vercingentorix*. - Ce livre d'OROSE n'a pas encore été publié dans la C. U. F.

(2) CAIVS VELLEIVS PATERCVLVS, Historia romana, dédiée au consul M. Vinicius, II, 46-47, par J. HELLEGOUARC'H, Les Belles Lettres, Paris.

(3) Trad. de la Collection des Auteurs latins Nisard. "*Circa Alesiam uero tantae res gestae, quantas audere uix hominis, perficere paene nullius, nisi dei fuerit.*" (II, 47).

lusion à Gergovie. Il est vrai que, de toutes les rencontres de l'année -52, il ne relate expressément que le siège d'Alésia, comme on va le voir. Plutarque vient de dire que, si Vercingétorix eût attendu pour faire prendre les armes à la Gaule "*que César fût entré en ses guerres civiles, il eût mis l'Italie en aussi grande crainte et aussi grand danger qu'elle avait été du temps des Cimbres*", et il poursuit :

"*Mais César, qui conduisait très sagement toutes choses appartenant au fait de la guerre, et qui surtout se savait très bien servir à point de l'occasion du temps, sitôt qu'il entendit les nouvelles de ce soulèvement, se partit en diligence, retournant par les mêmes chemins qu'il était allé, faisant connaître aux Barbares qu'ils avaient affaire à une force invincible et à laquelle il leur serait impossible de résister, vu la diligence extrême qu'il avait faite avec son armée par un si cruel hiver ; car là où ils n'eussent pu croire qu'un simple messager fût venu en si peu de temps de là où il était jusques à eux, ils furent ébahis qu'ils le virent avec tout son exercite, gâtant et brûlant leur plat pays, forçant et détruisant leurs villes et places fortes, et recevant à merci ceux qui se retournaient devers lui, jusques à ce que les Eduens prirent les armes contre lui, lesquels auparavant se soulaient nommer frères des Romains et étaient grandement honorés par eux ; à l'occasion de quoi les gens de César, quand ils entendirent comme ils s'étaient conjoints avec les peuples conjurés, en reçurent grand déplaisir et en furent fort découragés ; et pour cette cause, César se partant de là, passa à travers le pays des Lingones pour entrer en celui des Séquaniens, qui étaient amis des Romains et les plus près de l'Italie de ce côté-là, au regard du reste de la Gaule. Là le vinrent les ennemis assaillir et environner de tous côtés, avec un nombre infini de milliers de combattants ; et lui aussi ne faillit pas de les attendre et combattre si bien, qu'avec le temps et l'effroi qu'il leur donna, il les rangea finalement à sa volonté ; mais du commencement pourtant il semble qu'il y reçut quelque secousse* (1), *car les Arverniens montraient en un de leurs temples une épée pendue, qu'ils disaient avoir été gagnée sur César ; et lui-même depuis, en passant un jour par là, la vit et s'en prit à rire ; et comme ses amis la voulussent faire ôter de là, il ne voulut pas qu'ils le fissent ; disant que c'était chose sacrée ; toutefois à ce premier commencement, ceux qui se sauvèrent de vitesse, ou la plupart d'iceux, se retirèrent et s'enfuirent avec leur roi dans la ville d'Alexia, devant laquelle César alla mettre le siège, encore qu'elle semblât être imprenable, tant pour la hauteur des murailles, que pour la multitude des hommes de défense qu'il y avait dedans*" (2).

On aura noté l'anecdote célèbre qui veut que César ait un jour perdu son épée, et qui se réfère peut-être à la mêlée de Gergovie, à moins que ce ne soit, plutôt, au combat de cavalerie qui précéda le repli de Vercingétorix sur Alésia (*B. G.*, VII, 46-47) (3). On

(4) PLVTARCHVS, Les Vies parallèles, (autrement Les Vies des hommes illustres), T. IX, Alexandre-César, par R. FLACELIERE et E. CHAMBRY, Les Belles Lettres, Vie de J. César ; ch. XIX-XXXV dans la traduction d'AMYOT, *cf.* Plutarque traduit par Amyot, Les vies des hommes illustres, éd. par G. WALTER, II, Pléiade, Gallimard, 1951, Vie de Jules César, pp. 414-486.

(1) Se pourrait-il qu'il y eût ici une allusion indirecte à l'échec de Gergovie ?

(2) Traduction d'AMYOT, *op. cit.*, chap. XXXIV, pp. 441-442.

(3) A rapprocher de l'autre anecdote, -et qui pourrait être la même-, rapportée au IVe s. par le grammairien Maurus Honoratus SERVIUS, (In/Ad Aeniden, XI, 743 ; *cf.* PVB. VERG. MARO, Bucolica Geor -

aura surtout noté que pour Plutarque, c'est le renversement d'alliance des Héduens, bien plus qu'un échec en pays arverne, qu'il ignore, qui a déterminé César à reprendre la route de l'Italie.

10. Strabon (*circa* -58-*circa* +21/25)

Après les historiens, il reste à examiner le géographe. Strabon, le géographe stoïcien d'Amasie, définissait la géographie comme une affaire ou entreprise de philosophe (1). On a perdu de lui les *Etudes* ou *Mémoires historiques* , qu'il avait écrits avant sa *Géographie* . C'est au livre IV de cette dernière qu'il traite de la Celtique transalpine. Il y donne d'ailleurs, à propos des Arvernes et des Vellaves, certains renseignements qui sont postérieurs à César. Les Arvernes font l'objet du chapitre IV, 2, 3 :

"Les Arvernes sont fixés au bord de la Loire. Leur capitale est Nemossus, qui est située sur le fleuve. [...] L'ancienne puissance des Arvernes est bien démontrée par les

gica Aeneis cum Seruii commentariis, chez François Regnault, Paris, 1529, f° CCXXXIII r° ; et Seruii Grammatici qui feruntur in Vergilii Carmina Commentarii, ed. Georgius THILO et Hermannus HAGEN, Georg Olms, Hildesheim, 3 vol., 1961, reprod. de l'éd. de Leipzig, 1881, 1884, 1887), selon laquelle César aurait été un moment fait prisonnier :

Au cours d'un combat de cavalerie entre les Latins et les Etrusques, alliés d'Enée, Tarchon pousse son cheval et s'élance sur Vénulus ; il l'arrache de sa monture, l'étreint, l'emporte dans ses bras puissants.

"Hoc de historia tractum est, namque Gaius Iulius Caesar, cum dimicaret in Gallia et ab hoste raptus equo eius portaretur armatus, occurrit quidam ex hostibus, qui eum nosset, et insultans ait : cecos ac cesar (ou : caecos caesar, ou : caesar caesar, etc...) quod Gallorum lingua dimitte significat : et ita factum est ut dimitteretur. Hoc autem ipse Caesar in ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem." - *Cf.* NAPOLEON III, *op. cit.*, Plon, II, p. 282, n. 1.

Trad. *in* A. MICHEL, *op. cit.*, p. 103 : *"Caïus Julius César, faisant la guerre dans la Gaule, tomba un jour entre les mains d'un soldat ennemi, qui l'emportait tout armé sur son cheval. Survient un autre Gaulois, qui, reconnaissant le prisonnier, s'écrie, comme pour l'insulter : Cecos Cæsar ! ce qui, dans la langue de ces peuples, signifie : Relâche César ! et le soldat qui l'avait pris, le relâcha, en effet. - C'est César lui-même qui, dans son livre Ephéméride, raconte de cette manière la bonne fortune qui lui advint en cette occasion mémorable."*

A. MICHEL est de ceux qui s'attachent à ces deux anecdotes. Il les identifie et il les traite par le sérieux (pp. 103-104). Cet incident qui avait failli tourner au tragique se serait, selon lui, passé à Gergovie. Car comment mieux expliquer la présence de cette épée dans le pays arverne ? - Quoi qu'il en soit, à supposer que tout cela fût exact, et que César l'ait en effet consigné dans son journal, l'anecdote donnerait à méditer sur le vrai qui peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et sur le rapport des petites causes aux grands effets.

Mais T. R. HOLMES s'en est pris assez vivement à ceux qui ont rapproché ces anecdotes et qui ont voulu les prendre au sérieux, *cf.* "Caesar's operations at Gergovia", § 10, *in* Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, p. 767 : *"No such story is told, except by Mr. Compton, Napoleon, and other inaccurate modern writers."*

Il s'est trouvé encore au moins un *inaccurate modern writer* en la personne de Jean LHERMET, *cf.* "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933, p. 4 : la Xe légion eut à souffrir, *"puisque César perdit son épée et qu'il resta quelques instants prisonnier"*.

(1) *Cf.* Géo., I, 1, 1 : "Τῆς τοῦ φιλοσόφου πραγματείας εἶναι νομίζομεν, εἴπερ ἄλλην τινά, καὶ τὴν γεωγραφικήν, ἣν νῦν προῃρήμεθα ἐπισκοπεῖν." *"Oui, c'est affaire de philosophe, si jamais science le fut, que la science géographique, objet de notre présente étude."* (Trad. G. AUJAC, t. I, Belles Lettres, 1969.) - Sur STRABON, *cf.* W. ALY, Strabo von Amaseia. Untersuchungen über Text, Aufbau und Quellen der Geographika, 4, Bonn, 1957.

guerres fréquentes qu'ils ont soutenues contre les Romains, mettant en ligne parfois deux cent mille hommes, parfois le double. En effet, quand ils se battirent aux côtés de Vercingétorix contre le dieu César, ils étaient quatre cent mille. [...] Dans la guerre contre César, les combats eurent lieu devant Gergovie (1)*, cité arverne située sur un mont élevé et ville natale de Vercingétorix, et devant Alésia, cité des Mandubiens, qui sont un peuple limitrophe des Arvernes, elle aussi située sur une colline élevée et de plus entourée de montagnes et cernée par deux rivières. C'est dans cette dernière que le chef des Arvernes fut fait prisonnier et que la guerre prit fin."* (2).

Parmi les difficultés soulevées par cette page, on ne s'arrêtera pas aux effectifs des armées gauloises. Mais on relèvera l'erreur qui place Némôssos sur la Loire au lieu de l'Allier : confusion, somme toute, sans conséquence. Plus grave est la faute qui ferait des Mandubiens un peuple limitrophe des Arvernes, et sur laquelle on s'est beaucoup interrogé. Mais on l'attribuera difficilement à Strabon lui-même. Car il semble bien qu'on soit ici devant une pseudo-erreur, et qu'il vaille mieux l'expliquer de façon à en absoudre l'auteur plutôt que de l'en charger. C'est l'abbé Guy Villette qui a proposé (3) l'hypothèse ingénieuse que J.-Y. Guillaumin a reprise et orchestrée (4), et que voici : l'inadvertance d'un copiste mal préparé l'aurait fait écrire *πόλιν Μανδουβίων, ἔθνους ὁμόρου τοῖς Αρουέρνοις* à la place de *ὁμονοῦ* ; cette correction ferait dire à Strabon que les Mandubiens avaient, non pas *même frontière* , mais *mêmes sentiments* que les Arvernes, ce qui éclaire bien des choses. Cela dit, on pourra convenir que les renseignements de Strabon ne sont pas méprisables.

Il n'était peut-être pas inutile, après avoir exposé l'état de la question, et avoir procédé à un survol historique de son développement, de proposer aussitôt un panorama de ce qu'on pourrait appeler ses textes fondateurs, car ils constituent en quelque sorte les premières pièces du dossier. Après quoi il convient d'esquisser ce que devrait être la procédure à suivre afin d'élucider, dans la mesure du possible, ce qui fait l'objet de la controverse.

(1) STRABON écrit Γεργοουία .

(2) STRABON, Géographie, t. II, liv. III et IV, texte établi et traduit par F. LASSERRE, Les Belles Lettres, Paris, 1966, pp. 148-149.

(3) *Cf.* Une explication du texte de César, dans Les dossiers de l'histoire, n° 40, nov.-déc. 1982, p. 36 ; le sommaire donne, p. 3, un autre titre à cet article : Les révélations du texte de César.

(4) *Cf.* J.-Y. GUILLAUMIN , *op. cit.*, pp. 169-170.

III. PROCEDURE

A. Problématique

Qu'on récapitule les réponses qui furent données depuis la fin du XVe siècle à la question posée, et surtout les raisons de ces réponses ; qu'on les compare aux positions défendues de nos jours : et l'on constatera la convergence des unes et des autres dans une problématique qui pouvait être dégagée comme *a priori*.

On a déjà vu plus haut (1) les différents angles d'approche à partir desquels on s'était prononcé autrefois. On retrouve les mêmes sous les plumes contemporaines. Il suffira de citer en exemple deux ou trois témoignages.

De l'historien C. Jullian : "*L'identité résulte : 1° du rapport exact du pays avec le texte des Commentaires, et pour l'ensemble des marches, et pour le détail des positions ; 2° de la permanence du nom (Girgoia, Girgia, Gergoia, Gergobia, Gergoye, etc.), qui du reste s'est fixé, non au village (Merdogne, nom changé en Gergovie par décret du 11 janvier 1865), mais à la ferme*" (2). - Critères de la tactique, donc, de la topographie, et de la toponymie ; le point de vue de l'archéologie, chose notable, est négligé.

De l'archéologue A. Grenier : "*Lorsque, exceptionnellement, les indications topographiques de César sont assez précises et ses descriptions assez développées pour permettre de reconnaître les lieux et les paysages où se sont passés les faits rapportés, il est parfaitement légitime d'attribuer au proconsul et à son armée les travaux dont on peut trouver trace. Tel est assurément le cas pour Gergovie* (2). *[...].*

(2). *César, B. G., VII, 36, cf. Jullian, Hist. Gaule, III, p. 465, note 3. L'identification est confirmée par la toponymie. Le nom ancien s'est conservé non pas à la montagne elle-même, mais à une ferme qui s'y trouve, la ferme de Gergoye*" (3). - Critères topographique, archéologique et toponymique.

Du spécialiste des Gaulois P.-M. Duval : "*Le nom de lieu Gergovie (commune de La Roche-Blanche, Puy-de-Dôme) est attesté aux abords du plateau qui forme l'horizon, à 6 km au sud de Clermont-Ferrand, depuis le Moyen-Age, et l'identification de ce haut-lieu avec l'oppidum des Arvernes, traditionnelle depuis le XVIe siècle au moins, est prouvée sans conteste possible par l'exploration archéologique depuis le XVIIIe siècle et surtout depuis le second Empire*" (4). - Critères toponymique et archéologique.

(1) *Cf. supra, Les problèmes et les auteurs*, p. 42.
(2) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, III, Hachette, Paris, 1909, pp. 465-466, note 3.
(3) A. GRENIER, Archéologie gallo-romaine, Ière partie, A. Picard, Paris, 1931, p. 198.

En sens contraire pour les conclusions, mais non pas pour la méthode, Paul Eychart - qui omet le point de vue de la toponymie, mais distingue nettement l'apport de l'archéologie celtique et celui de l'archéologie romaine : "*En fait, et pour satisfaire à toutes les exigences de la recherche, la reconnaissance de l'un des sites décrits par César dans ses Commentaires doit être assurée par la découverte des populations indigènes lorsque celui-ci en a mentionné la présence, la concordance topographique des lieux avec sa description et la mise au jour, si cela est encore possible, des vestiges militaires de la bataille*" (1).

Ainsi sont recensées les conditions d'une identification.

Or il s'agit de dire où était Gergovie : qu'on hésite à le faire ou qu'on croie le pouvoir, la voie de la recherche ou la voie de la démonstration seront celle du doute méthodique. Car le cas de Gergovie n'est pas celui d'Athènes, de Rome ou de Paris, cités qu'on n'a jamais perdues de vue au cours de l'histoire, soit qu'elles aient gardé ou non la ressemblance de leur appellation première. Il s'apparente bien plutôt à celui de Troie ou de Carthage et de bien d'autres cités, au cas somme toute banal de lieux qui furent connus et même célèbres, mais qui ont disparu de la mémoire et qu'il faut retrouver.

Un accord initial se fera sans trop de peine autour du primat de la philologie (2), car les textes pourraient bien s'avérer insuffisants, ils pourraient même induire en erreur à l'occasion, c'est pourtant leur considération seule qui nous prémunira, autant qu'il est possible, contre les préjugés qui naîtraient d'une identification précipitée ou contre ceux, aussi bien, qui y conduiraient.

Contre la prévention, il importe, en effet, de lire en s'efforçant de *faire comme si* on n'avait pas d'idée ou pas de préférence en la matière. Et le mieux, pour ce faire, est précisément de reconnaître, à l'occasion, son idée ou sa préférence, de manière à retourner contre soi l'esprit critique qui est requis. Car la précipitation consisterait, en tout état de cause, à refuser ses chances à l'hypothèse adverse.

B. Plan

On ne feindra pas pour autant de n'être au courant de rien.

(4) P.-M. DUVAL, Annexes au *Vercingétorix* de C. JULLIAN, Marabout Université, Verviers (Belgique), 1963, p. 311.

(1) P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, p. 17 ; même idée *in* La Bataille de Gergovie, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, pp. 84 et 87.

(2) (Si l'on osait une comparaison aussi triviale, les textes anciens feraient l'office du parchemin qui lance sur la piste du trésor ; après quoi la piste est semée de signes et de faux indices.)

1. Gergovie au Sud de Clermont ?

a. Toponymie

La localisation de Gergovie sur le plateau qui porte son nom se prévaut d'une belle tradition qui n'est pas sans titres. C'est même pourquoi on ne commencera pas par l'étude philologique. Car il n'y aurait pas de sens à chercher autre part une ville que son nom signale sur les cartes et sur le terrain. C'est donc **l'enquête toponymique et paléographique** qui sera première.

Mais qu'elle soit concluante ou non, elle sera regardée comme n'étant pas décisive, ne serait-ce que pour donner lieu à la suite de l'investigation. Se contenter, en effet, de la persistance au fil des siècles du nom retrouvé, serait une attitude proprement *mégarique* (1). On poursuivra donc l'examen en allant du plus visible au plus caché, c'est-à-dire de ce qu'on peut voir *à site ouvert* (2) à ce qui ne se révèle qu'en fouillant le sol.

b. Topographie et tactique

En supposant que Gergovie se trouvait sur le plateau de Gergovie, **l'examen topographique** en apportera la contre-épreuve. César donne dans son récit des éléments de description qui constituent les bases de ce qu'on appelle aujourd'hui un *portrait-robot*. La correspondance du terrain avec ce portrait-robot assurerait probablement l'identification qui fait problème.

Mais deux précisions s'imposent ici. Les éléments de la description, s'ils doivent être distingués des informations qui touchent à la conduite des opérations militaires, (et la diversité des reconstitutions sur le même terrain en donne la preuve), peuvent difficilement en être séparés, et le seraient sans profit. On associera donc la vérification topographique à la représentation du siège et de la bataille, en d'autres termes à **la vérification par la tactique militaire**. Et on n'oubliera pas, cependant, que les données textuelles peuvent très bien rester imprécises, incomplètes, et pour tout dire décevantes.

c. Archéologie césarienne

Mais quoi que puisse donner cette double vérification, elle ne saurait non plus suffire ; on devra passer ensuite à la recherche des *signes particuliers* ou *traits distinctifs* de

(1) Pour les philosophes de Mégare (à l'ouest d'Athènes, sur l'isthme de Corinthe), il était, dit-on, inutile dans un procès d'entendre les deux parties, puisqu'on devait savoir à quoi s'en tenir après avoir écouté la première, qu'elle ait été démonstrative ou non : si elle a été convaincante, c'est perdre son temps que d'en entendre davantage ; et si elle ne l'a pas été, c'est qu'elle a tort, et que l'autre a raison.

(2) Comme on dit *à livre ouvert*.

Gergovie, c'est-à-dire à la recherche des vestiges possibles des deux stations romaines et du double fossé qui allait de l'une à l'autre. Et de deux choses l'une : ou bien ces vestiges sont retrouvés, eux qu'on ne saurait évidemment trouver ailleurs qu'à Gergovie ; ou bien ils se révèlent absents ou douteux. Tel est ce qu'on peut attendre de **l'archéologie militaire romaine**. Mais dans les deux cas, celle-ci requerra soit une ultime confirmation, soit une seconde chance.

d. Archéologie indigène

Par acquit de précaution, en effet, il y aura lieu alors de finir par où on aurait pu commencer. Il sera temps de s'aviser qu'en toute hypothèse, le siège de la place gauloise n'a pu avoir lieu que devant une place gauloise, c'est-à-dire sous la condition qu'on est bien, sur le plateau de Gergovie, en présence des vestiges d'un *oppidum* gaulois. D'où la nécessité de donner le dernier mot à **l'archéologie celtique**, aussi bien civile que mili - taire.

2. Gergovie aux Côtes de Clermont ?

Si les restes celtiques se montraient nuls ou trop ténus, si ce dernier contrôle s'avérait négatif ou seulement douteux, alors on serait fondé à faire de cette surprise le tremplin d'une nouvelle enquête. Et, s'appliquant au site rival, à l'autre prétendant, la recherche referait sur les Côtes de Clermont les mêmes étapes en sens inverse.

a. Archéologie indigène

Y retrouve-t-on les traces d'un oppidum celtique de la fin de l'indépendance ? Si c'est non, il est sans doute inutile de poursuivre.

b. Archéologie césarienne

Si c'est, avec une probabilité suffisante pour mériter considération, oui, peut-on alors y montrer celles des travaux légionnaires ? Celles, en particulier, du petit camp romain sur le puy de Chanturgue ?

c. Topographie et tactique

Si c'est, au moins probablement, oui encore, peut-on en outre constater une concordance entre la description de César et les lignes du paysage ? Concordance qui permette, sans faire violence au texte ni au site, de repérer sur le terrain les positions des adver-

saires et d'y suivre le récit des opérations ?

d. Toponymie

Dans le cas où les résultats de cette enquête apparaîtraient positifs, il resterait à s'interroger sur la question toponymique, car elle resurgirait bien entendu comme l'ultime problème. Et c'est sur son examen que l'on conviendrait, en tout cas, de conclure.

Tel est le plan, pour ainsi parler, en diptyque ou *en miroir* , qui nous paraît raisonnable, et tel est notre propos (1).

Mais il est temps de se mettre à l'ouvrage.

(1) Que si les diverses parties de ce travail n'offrent pas un égal développement, on voudra bien se souvenir avec Pascal que la symétrie qui est "*fondée sur ce qu'il n'y a pas de raison de faire autrement*" ne s'accommode pas de "*fausses fenêtres*" . (*Cf.* B. PASCAL, Pensées et Opuscules, éd. L. Brunschvicg, Class. Hachette, Paris, 1961, Section I, pensées 28 et 27, p. 330.)

PREMIERE PARTIE

GERGOVIE AU SUD DE CLERMONT ?

CHAPITRE PREMIER

DE GERGOYE A GERGOVIA

Ière section : GERGOVIE-MERDOGNE
I. Un nom nouveau pour Merdogne
II. Une source de confusion

IIe section : LE PLATEAU DE GERGOVIA(T)
I. Origine savante et orthographe tendancieuse
II. Le nom du plateau : Gergovia, Merdogne ou Gergoye ?

IIIe section : L'*INVENTION* DE GERGOYE
I. Gabriel Syméoni, *inventeur* de Gergoye
II. Des étymologies insolites
III. Des inspirateurs à Syméoni ?
IV. La carte de la Limagne et sa fortune

IVe section : LE NOM DE GERGOYE
I. Gergoye avant Syméoni
II. Les chartes des Xe et XIe siècles
III. Les chartes depuis le XIIe siècle
A. Formes romanes
B. Formes latines
C. Le contexte toponymique
D. La charte de juillet 1149
IV. La responsabilité des Prémontrés
V. De Gergovia à Gergoye, une étymologie

Première section

GERGOVIE-MERDOGNE

I. UN NOM NOUVEAU POUR MERDOGNE

S'il suffisait de suivre les indications des cartes et des panneaux pour être sûr de se rendre à Gergovie, alors la question serait réglée avant même d'avoir été soulevée. Mais quand on sait que le village de ce nom ne s'appelle ainsi que depuis le Second Empire, on est au moins fondé à s'interroger sur la nature et sur la valeur des raisons qui ont conduit Napoléon III à en changer la dénomination. Ce village est établi sur le flanc sud du plateau, environ à mi-pente, juste au nord du bourg de la Roche-Blanche. Il s'appelait traditionnellement Mardogne, ou Merdogne (1).

L'empereur, qui s'intéressait à nos ancêtres gaulois, ou plutôt à Jules César (2),

(1) C'était un hameau de la commune de la Roche-Blanche. *Cf.* P. JOANNE, Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, IV, Hachette, Paris, 1896, p. 2618, col. 2. (La date du changement d'appellation, 1888, est erronée). - Il figure sur la Section A du cadastre de 1816. (*Cf.* le Tableau d'assemblage de la commune de la Roche-Blanche, éch. 1/10.000, Centre des Impôts Fonciers, Hôtel des Impôts, Clermont-Ferrand).

(2) César est en effet le modèle qui justifie le bonapartisme ; et NAPOLEON III s'en explique clairement dans la préface de son ouvrage : son but, en écrivant cette histoire, "*est de prouver que, lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c'est pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle et accomplir en quelques années le travail de plusieurs siècles. Heureux les peuples qui les comprennent et les suivent. Malheur à ceux qui les méconnaissent et les combattent*" . (Histoire de Jules César, I, Impr. imp. et H. Plon, Paris, 1865).

Voir sur ce sujet J. LE GALL, Alésia, archéologie et histoire, Fayard, Paris, nouv. éd., 1980, p. 55 : "*Napoléon III a toujours été un polémiste politique ; or l'Histoire de Jules César est un ouvrage à thèse qui défend la base même de l'édifice impérial ; l'auteur ne s'en est d'ailleurs pas caché. [Suit à peu près la citation qui précède]. On ne saurait être plus bonapartiste et pour une telle démonstration on ne pouvait choisir de meilleur sujet que la prodigieuse existence du descendant de Vénus qui acheva de renverser les restes vermoulus de la vieille république aristocratique et assura à Rome une survie d'un demi-millénaire en suscitant par-delà sa mort la naissance de l'empire : il n'était pas besoin d'être grand clerc pour entrevoir le parallèle que l'auteur voulait suggérer.*"

Voir aussi le témoignage de M. BOUDET, jeune substitut à Gannat, dont les travaux sur le VIIe livre des Commentaires avaient plu. Reçu à Vichy le 3 août 1862, le jeune homme vient de s'attirer le silence de Napoléon III en faisant valoir que César, malgré sa clémence, n'a pas pardonné aux grands irréconciliables, aux génies comme Vercingétorix, aux héros comme Critognat. - Dialogue avec M. Mocquart, secrétaire de l'empereur : "*J'ai cru comprendre que l'Empereur envisage surtout la conquête des Gaules comme un bienfait pour la civilisation ? Le héros national lui est moins sympathique que le romain vainqueur. - L'Empereur fait l'histoire de César, cher Monsieur, me fit-il finement. Elle s'arrêtera au Rubicon. - Je comprends : le 2 décembre expliqué... la monarchie démocratique...*" ("Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auv. litt., n° 110, Cl.-Fd, 1944, pp. 17-18.)

L'exemple de Vercingétorix sera cependant célébré aussi, à l'occasion, mais pour être opposé aux Gaulois, c'est-à-dire aux Français ; *cf.* l'inscription qui figure sur le socle de sa statue, à Alésia : "*La Gaule unie / Formant une seule nation / Animée d'un même esprit / Peut défier l'univers. / Vercingétorix aux*

s'était entouré, comme on sait, d'une commission d'experts qui préparaient pour lui les matériaux d'une histoire du grand homme (1). Il avait délégué le chef d'escadron Stoffel (2) aux fouilles des travaux romains dont on pouvait escompter des vestiges devant Gergovie. Mais on avait déjà fait diverses découvertes sur le plateau lui-même (3). Et lorsqu'il vint, le 9 juillet 1862, visiter les lieux en personne (4), les habitants de Merdogne lui firent demander de bien vouloir changer le nom de leur village (5).

Ils furent entendus. Et c'est ainsi que, deux ans et demi plus tard, parut un décret, daté du 11 janvier 1865, qui officialisait le changement de nom ; en voici un extrait (6) :

Gaulois assemblés (César, De Bello Gallico, VII, 29). / Napoléon III, Empereur des Français, à la mémoire de Vercingétorix."

(1) *Cf.*, par exemple, J. LE GALL, *op. cit.*, pp. 53-56, particulièrement "*Un travail d'équipe*", pp. 55-56 ; et, pour l'identification des localités citées dans les Commentaires de César, p. 42 : Napoléon III "*fit (...) ce que font les gouvernements quand ils ont à résoudre une question qui les embarrasse : il constitua une commission - la Commission de la topographie de la Gaule. Elle fut créée par un arrêté du 17 juillet 1858*". Son président a été Ferdinand de Saulcy.

(2) Ce grade équivaut à celui de commandant ou de chef de bataillon. Le baron Stoffel (Céleste), polytechnicien comme F. de Saulcy, était officier d'artillerie. Il fut chargé de recherches sur le terrain en septembre 1861 et l'empereur le prit comme officier d'ordonnance ; cf. J. LE GALL, *ibid.*, pp. 64-65. - Stoffel fouilla devant Gergovie en 1862, puis devant Alésia, à partir de septembre ; il était en 1865 au pied du puy d'Issolu (Lot), à la recherche d'Uxèllodunum (*ibid.*, p. 71).

(3) L'empereur devant visiter les départements du centre, on attendait qu'il montât à Gergovie. Le préfet comte Odon de Preissac fit construire un nouveau chemin pour accéder au plateau ; et c'est à cette occasion que furent faites, fortuitement, les premières découvertes, qui en entraînèrent d'autres (juillet 1861).

Cf. C. AUCLER (agent voyer en chef), "*Lettre au Préfet*", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 14 juillet 1861, et du même : "*Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia en juillet 1861*", Mém. de l'Ac. des Sc., B.-L. et Arts de Cl.-Fd, IV, 1862, et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862 ; F. RIBEYRE, L'Empereur et l'Impératrice en Auvergne, E. Pick, Paris, 1862, pp. 184-185 ; et P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité «Pro Gergovia» : leur histoire, leurs résultats, Revue d'Auv., XLIX, 1935, pp. 153-169, et Ed. du Comité «Pro Gergovia», 1935, pp. 7-10.

(4) *Cf.* F. RIBEYRE, *op. cit.*, pp. 181-200 ; Chanoine R. CREGUT, Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Auvergne, année 1862, Les Conférences, Cl.-Fd, 1921, pp. 58-66 ; M. BOUDET, "Minimes Souvenirs du duc de Morny. Nades et Gergovie", Bull. hist. et sc. de l'Auv., 2e série, t. XXXI, L. Bellet, Cl.-Fd, 1911, pp. 154-165, et "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auv. littéraire, n° 110, Cl.-Fd, 1944, pp. 5-19 ; et D. LEGUET, "*Les visites de Napoléon III à Gergovie*", Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, XC, Tulle, 1987, pp. 78-82.

L'empereur avait visité Alésia l'année précédente, le 19 juin 1861. *Cf.* J. LE GALL, *op. cit.*, pp. 61-64.

(5) *Cf.* D. LEGUET, *op. cit*, p. 82 : "*L'abbé Ollivier [i. e. le curé de Merdogne, un ancien comédien] avait demandé à son visiteur de changer le nom quelque peu malsonnant de son village.*" - E. DESFORGES & P. BALME, "Gergovia", L'Auv. littéraire, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 122 : "*Il venait d'obtenir la promesse que son village, au nom par trop peu reluisant, serait à nouveau baptisé.*" - R. CREGUT, *op. cit.*, pp. 66-67 : "*A Merdogne, l'empereur fait signe de s'arrêter. (...) et le bon abbé Ollivier (...) profite habilement de la circonstance pour glisser son placet. Il demande que le nom de Merdogne qui prête à une confusion vraiment déplaisante malgré la noblesse de son origine celtique, disparaisse de la géographie d'Auvergne, et soit remplacé par celui de Gergovia. (...). Le nom de Gergovia appartenant déjà à un domaine situé à côté, le Conseil d'Etat décréta, sur la décision même de l'empereur, que Merdogne fixerait désormais le reflet de l'histoire et s'appellerait Gergovie.*"

(6) Cet extrait a été récemment reproduit dans le journal de Clermont-Ferrand La Montagne du dimanche 24 avril 1988, p. 3, "Les actualités régionales. Question à l'histoire. Gergovie ou la preuve par trois. Toponymie, topographie, archéologie".

"Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1 er. Le village de Merdogne, dépendant de la commune de la Roche-Blanche, canton de Veyre, arrondissement de Clermont, département du Puy-de-Dôme, portera à l'avenir le nom de Gergovie."

II. UNE SOURCE DE CONFUSION

On voit par ce décret que le nom de Gergovie, au lieu de constituer d'emblée la preuve que c'était bien là la place gauloise, procède lui-même, inversement, de la conviction qu'elle se trouvait là : conviction qui a donc besoin d'être justifiée d'autre part. De fait, on pouvait croire que la toponymie allait apporter une réponse d'une évidence péremptoire, qui rendrait la question sans objet ; et on voit que c'est elle qui fait question. Ce n'est pas à dire que l'empereur ait agi tout à fait légèrement ; mais enfin, en appelant Gergovie un endroit qui s'appelait Merdogne, il s'exposait, en toute hypothèse, à induire en erreur, ou en tout cas à introduire la confusion. C'est même pourquoi la requête préparée par le curé du village ne fut pas sans susciter oppositions et protestations (1).

Si la Gergovie dont parle César est en effet à chercher de ce côté, ce n'est pas exactement un village à flanc de coteau qu'on recherche, mais bien un *oppidum* de hauteur. Or, la tradition, depuis longtemps, désignait déjà de ce nom le plateau qui s'étend au-dessus de Merdogne (2). Cette tradition, en outre, s'inspirait de la conviction qui s'était établie, que le lieu-dit Gergoye avait gardé le nom de l'ancienne Gergovia. Ce lieu-dit est un écart, situé au sud-est du plateau, vers le bas de la pente, sur lequel le Florentin Gabriello Symeone ou Symeoni avait, le premier, attiré l'attention au milieu du XVIe siècle. Il est connu sous le nom de ferme ou domaine de Gergovie, ou de Gergovia. C'est dire que Gergovie est, depuis Napoléon III, le toponyme de trois sites distincts autant que proches : le sommet du plateau lui-même, sur lequel est présumée l'ancienne ville gauloise ;

(1) C'est aussi pourquoi on recourt aujourd'hui fréquemment, et sans préjuger quoi que ce soit, au nom de Merdogne ; *cf.*, par exemple, G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 309, n. 5 : *"Pour éviter toute équivoque, nous conserverons le toponyme primitif."*

(2) Quand F. RIBEYRE, en racontant la troisième journée du voyage de l'empereur, cite le nom de Gergovia, c'est pour désigner le plateau lui-même. On vient d'y construire, à l'aspect de l'est, et d'y inaugurer, le 4 juillet 1992, la *Maison de Gergovie.*

la ferme de Gergoye, au bas du versant sud-est, qui est censée être l'héritière du nom antique (1) ; et au milieu du versant sud, un peu à l'est, l'ancien village de Merdogne.

C'est l'objection que fit valoir aussitôt le professeur Pierre-Pardoux Mathieu, dont une note manuscrite est conservée aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (2) :

"Pourquoi le nom antique de Merdogne ferait-il place à celui de Gergovia ? Celui-ci s'applique d'abord au plateau où s'élevait la capitale des Arvernes ; il désigne ensuite le Domaine, qui est aussi ancien que la ville elle-même (...). Merdogne est connu, sous cette appellation, depuis le 13 e siècle (...).

Ce serait, je crois, porter la perturbation dans l'histoire, que de substituer le nom de Gergovia à celui de Merdogne, connus, l'un et l'autre, de toute antiquité, pour signaler des lieux différents. Nous sommes heureux et fiers de la visite impériale du 9 juillet dernier ; mais nous ne devons pas donner le change à nos neveux."

On ne suivra pas P.-P. Mathieu dans tout le détail, mais il est de fait que, si Merdogne a quelque rapport avec Gergovie, ce ne saurait être un rapport d'identité, et, à moins de circonstances particulières, il ne sera pas permis de les confondre. C'est pourtant ce à quoi tend le P. Maxime Gorce, dans un article publié en 1941 par la Revue des Deux Mondes : sur un plan intitulé *Comment on peut se représenter la Cité Gauloise de GERGOVIE à l'époque de la bataille* , et où le sommet du plateau porte l'inscription *OPPIDUM - ACROPOLE* , l'emplacement approximatif de Merdogne porte l'indication *FAUBOURGS* , tout de même qu'une petite agglomération imaginée symétriquement un peu plus à l'ouest, cependant que vers l'emplacement de la ferme de Gergoye, on lit *VILLE BASSE* (3).

Ce nom de *Merdogne* est d'origine inconnue, mais certainement ancienne et peut-être pré-celtique (4). Il est sans doute à rapprocher de celui du puy Mardou ou puy de Mardoux, qui fait saillie juste à l'est du plateau. Il est connu en latin médiéval sous la forme *Mardonia* ou *Merdonia* (5). C'était l'un des quinze archiprêtrés du diocèse, que le curé

(1) Sans doute est-ce une raison pour que l'usage lui réserve plus ou moins l'appellation de *Gergovia*.

(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, pièce du dossier J 416, non datée, mais écrite dans l'année qui a suivi la venue de l'empereur. - MATHIEU y demande ce qu'on ferait, si d'autres villages avoisinants s'avisaient de présenter la même requête.

(3) P. M. GORCE, *"La bataille de Gergovie", II,* Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, p. 481. - Un plan assez semblable est publié par le même dans César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 85

(4) *Cf.* Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Généralités. Arrondissement de Clermont-Ferrand, dir. A.-G. MANRY, éd. Horvath, 49120, Le Coteau, 1987, p. 77. - On ne s'arrêtera pas à l'étymologie, significative au demeurant, proposée par A. TARDIEU, selon qui *Merdogne* pourrait s'expliquer par les divinités *Mars* et *Diane*. *Cf.* son Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, C. Desrosiers, Moulins, 1877, p. 214.

résigna, en 1201, en faveur des Prémontrés de Saint-André de Clermont (1), et qui devint ainsi un des prieurés de ce monastère, le prieuré Saint-Jean (2). On s'est étonné qu'un si petit village ait été érigé en archiprêtré, et on a voulu l'expliquer par le souvenir de l'ancienne importance de la place arverne (3). C'est aller vite en besogne. Devra-t-on s'étonner que ce hameau ait donné son nom à la famille des seigneurs de Merdogne (4) ?

Quoi qu'il en soit, on a affaire, en l'espèce, à une recréation savante, à ce qu'A. Vincent appelle la *"restitution d'un nom ancien, pour des raisons politiques ou sentimentales"* (5). Les raisons étaient ici politiques *et* sentimentales. Mais Vincent remarquait que le nom de Merdogne était *"encore en usage en patois"* . Observation conforme à celle d'A. Dauzat, notant que le nom de Gergovie *"a fini par pénétrer dans l'usage local (sauf en patois)"* (6). Il ne s'agit pas seulement de résistance et de lenteur rurales : la pluralité des Gergovies a dû occasionner de la gêne.

Ainsi donc, le village aujourd'hui connu sous le nom de Gergovie ne fait pas preuve, mais demandait au contraire explication. Puisqu'il a reçu son nom du plateau, il nous faut chercher du côté du plateau qui portait ce même nom bien avant lui.

(5) A. TARDIEU, *op. cit., ibid.*, indique qu'on trouve *Merdonia* en 1270, et *Merdoigne* en 1686. Mais on a des témoignages plus anciens. - Les seigneurs de Merdogne sont assez bien connus. D'après certaine tradition, ils auraient eu un château sur le plateau.

(1) Ces chanoines réguliers de Saint Augustin (fondés en 1120 près de Laon par St Norbert) étaient installés à l'ouest de la ville, entre Clermont et Chamalières, rive droite et sud de la Tiretaine ; *cf. infra* les pl. V, VI, VIII. - Ils se trouveraient aujourd'hui entre les rues Antoine Menat et Jean-Baptiste Torrilhon.

(2) *Cf. id., ibid.* ; et Dom L. H. COTTINEAU, Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés, 2 vol., Protat frères, Macon, 1935-36 et 1937, vol. II, col. 1823. - Il s'agit de St Jean-Baptiste, *cf.* A.-G. MANRY, *op. cit.*, p. 478.

(3) *Cf.*, par exemple, M. DOUSSE, *"Peut-il y avoir incertitude sur l'emplacement de Gergovie ?"*, L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 28 fév. 1933 : *"C'est seulement par suite de cette survivance de l'antique Gergovie à l'époque romaine que l'on peut expliquer la création (dont la date est forcément imprécise) d'un archiprêtré aux lieux jadis occupés par la cité des Arvernes. (...). On ne peut expliquer autrement la création de cet archiprêtré dans un minuscule village de vignerons, placé loin de toute voie fréquentée, et n'ayant aucune importance à aucun point de vue"*.

(4) Il est vrai que ceci est *moins* surprenant.

(5) A. VINCENT, Toponymie de la France, Lib. générale, Bruxelles, 1937, p. 59, n° 148 ; citation suivante, *ibid.* - En l'occurrence, *substitution* serait plus exact.

(6) A. DAUZAT, Les Noms de lieux. Origine et évolution, Delagrave, Paris, 1926, p. 49.

Deuxième section

LE PLATEAU DE GERGOVIA(T)

I. ORIGINE SAVANTE ET ORTHOGRAPHE TENDANCIEUSE

Les poteaux indicateurs nous mènent à ce plateau de la même façon qu'à Gergovie-Merdogne. Aussi paraît-il évident qu'on s'y trouve sur les lieux de la Gergovia des Arvernes. Mais il n'est pas moins évident que ce nom, sous cette forme, ne saurait être ancien, car il ne peut, en l'état, dériver du nom en usage à l'époque celtique. *Gergovie* se rencontre dès le XVIe siècle, et d'abord, de préférence, sous la graphie *Gergouie* (1) : ce n'est pas autre chose que la transcription francisée du latin *Gergouia* (2), selon la méthode qui a fait écrire *Labiène* pour *Labienus* (3), qui donnera *Tite* sous la plume de Corneille, quand Racine préfère *Titus* (4), et qui aurait pu donner *Alésie* pour *Alesia* (5). En un mot, *Gergovie* est un emprunt, et procède d'initiatives savantes.

Appliqué au plateau qui domine Merdogne, le nom peut bien se recommander d'une longue tradition, celle-ci n'en doit pas moins être appréciée. Elle a pour elle le témoignage des textes et celui des cartes. Dans les deux cas, sa nature savante de doublet est soulignée par la concurrence entre le mot de *Gergovie* et celui, plus littéraire, de *Ger-*

(1) Plus exactement, on écrit GERGOVIE en lettres majuscules et Gergouie en minuscules, comme Auuergne et Auuergnats.

Cf., par exemple, la page de titre de J. VILLEVAULT, DISCOVRS MEMORABLE DV SIEGE MIS PAR CAESAR DEVANT GERGOVIE, AN-cienne & jadis principalle ville d'Auuergne, & de la mort de Vercingentorix Roy des Auuergnats, & general sur toutes les armees Gauloises, Pierre Ramier, Paris, 1589, et le titre, p. 1 : DISCOVRS MEMORABLE DV SIEGE MIS PAR CAESAR DEVANT GERgouie, ancienne & jadis principalle ville d'Auuergne, & de la mort de Vercingentorix Roy des Auuergnats, & general sur toutes les armees Gauloises.

Cf. de même, en face de cette p. 1, le sonnet de I. A. de BAIF "SVR LE RECVEIL DE I. V. Clerm." : "... *l'antique Gergouie... Vercingentorix... Le Roy des Auuergnats*" , et, p. 14, celui de I. D. C. Gergouien (*sic*, c'est-à-dire Clermontois) : "SVR LE DISCOVRS DV siege de Gergouie".

(2) Robert GAGUIN, notre premier traducteur (1485), écrit *Gergouia*.

Blaise de VIGENERE, le second (1576), écrit tantôt *Gergouia*, tantôt *Gergouie*.

F. de BELLEFOREST écrit *Gergouie* (La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, t. I, col. 222 sq.).

(3) B. de VIGENERE écrit *Labiene*.

Claude FAUCHET, dans Les Antiquitez et Histoires Gauloises et Françoises, éd. dernière, P. Marceau pour la société Caldorienne, Genève, 1611, pp. 38-39, écrit *Labien*.

(4) *Cf.* P. CORNEILLE, Tite et Bérénice, comédie héroïque, jouée au Palais-Royal à Paris le 28 novembre 1670, et J. RACINE, Bérénice, tragédie, jouée à l'Hôtel de Bourgogne, le 21 novembre de la même année.

(5) *Alesie* se rencontre dans l'édition de César par M. VASCOSANUS à Paris en 1543.

govia . Cette hésitation serait par elle-même un indice que ni l'un ni l'autre ne traduit directement un usage local et populaire.

Mais l'insistance de certains auteurs à imposer le nom latin eut un effet à la fois anodin et spécieux. On se mit à écrire *Gergoviat* (1), orthographiant la syllabe finale sur le modèle bien connu des toponymes issus de la finale *-acos, -acus* (2), où la lettre *-t* indique l'amuissement, et l'oubli, du *-c* final : d'où, Mozac ou Mozat, *etc.* (3). C'est ainsi qu'on lit *Gergoviat* sur un acte de 1758 concernant un litige entre Merdogne et Romagnat (4), sur le plan cadastral de 1816 (5), mais aussi chez tels éditeurs de César (6), et encore sur la Carte des Gaules sous le Proconsulat de César , établie par les collaborateurs de

(1) La pièce répertoriée 16 H 43, l. 4, c. 5, aux Arch. dép. du P.-de-D., fait partie du fonds de l'Abbaye de Saint-André. Elle consiste en une page de brouillon où l'on reconnaît un passage du mémoire du prieur MASSON, l'autre côté étant occupé par divers calculs. (*Cf.* LE MASSON, Dissertation sur Gergovia, ms. n° 785, n° 4, 1748, B.M.I.U. de Cl.-Fd ; et *cf. ibid.* le ms. n° 575, n° 3, [anonyme], s. d. [1748], dont le ms. n° 975, n° IX, est la copie : L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André.) On l'a intitulée : *Notte sur la Montagne de Gergoviat.* - *Cf.* P.-M. GAULT DE ST-GERMAIN *in* A. RABANI-BEAUREGARD, Tableau de la ci-devant province d'Auvergne, Pernier, Paris, an X - 1802 : on y lit *Gergoviat*, p. 27, n. 2 à la p. 26.

En fait, on a écrit *Gergoviat* très tôt, dès la fin du XVIe siècle. *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., Archives du fonds de Saint-André (16 H), l. 9a, reg. 3, p. 401 ; et *cf.* G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 350, n. 168.

(2) *Cf.* Ch. ROSTAING, Les Noms de lieux, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 1945, p. 48 : *"C'est à l'époque romaine que se développe l'habitude de donner au domaine le nom du propriétaire. On peut distinguer trois étapes : on utilise d'abord le suffixe gaulois -acus qui s'ajoute à des gentilices gaulois, puis latins ; etc."*

(3) Le fait a été analysé par P. WALTZ, en deux pages où il y aurait d'ailleurs à redire : *cf.* *"GERGOVIA ou GERGOVIAT"*, Revue d'Auv., t. 46, n° 6, 1934, pp. 169-170.

L'auteur fait, pour la dénoncer, l'hypothèse que la forme latine *Gergovia* s'expliquerait par la dérivation populaire *Gergoviat* ; il inverse l'explication et conclut : *"Gergoviat n'est donc, en fin de compte, qu'une "cacographie" pour Gergovia, explicable précisément par une contamination des nombreux noms de lieux terminés par -at ; et cette forme latinisante [à savoir Gergovia], dont l'usage nous paraissait assez surprenant, a été réintroduite par les clercs dans le langage courant à une date assez récente pour que l'on eût perdu tout souvenir de l'accentuation latine et qu'on plaçât, à la française, l'accent tonique sur la dernière syllabe sonore. (...). En pareille matière, on ne saurait être trop prudent !"* - Effectivement, la *"lettre postiche"* (Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p. 39) n'a rien d'innocent.

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 1933, p. 19 (réf. aux Arch. dép. du P.-de-D., 1C. 2430, 3260, 3495 ; *la montaigne de Gergoviat* y est mentionnée).

(5) *Cf.*, comme pour Merdogne *supra*, le Tableau d'assemblage de la commune de la Roche-Blanche, éch. 1/10.000, Centre des Impôts Fonciers de Cl.-Fd.

(6) ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant, F. Didot, Paris, 1822, t. IV, p. 107 *sq.* : *"(...) Porro collis ubi nunc Claromontensis urbs sita est, Caesaris narrationi non convenit ; quapropter hujus regionis incolae, praeclari suorum majorum facti memores, veteris Gergoviae situm in inferiore parte unius ex collibus supra dictis agnoscunt, cui nunc etiam nomen est Gergovie, seu potius le mont Gergoviat. (...)."*

T. BAUDEMENT, coll. Nisard, F. Didot, Paris, 1854, p. 279 : *"Cette ville était située à une lieue de l'emplacement actuel de Clermont, sur une colline qui porte encore le nom de mont Gergoie ou Gergoviat."*

Ch. GIDEL, C. J. C. Commentarii de B. G. et de B. C., texte et trad. E. Belin, Paris, 1858, note 4 à ch. 34, 2 (*"sex ipse in Aruernos ad oppidum Gergouiam..."*) , pp. 189-190 : *"Gergoviat en patois auvergnat, un peu au sud de Clermont."*

Napoléon III (1). Cette innovation graphique a eu deux conséquences. D'une part, elle a fait commettre une faute d'étymologie en même temps qu'un anachronisme, parce qu'un **Gergouiacum* n'aurait pas pu aboutir à *Gergoviat* , mais à quelque **Gergoyat* , et que les toponymes en *-acum* , qui viennent d'un nom d'homme gaulois ou latin (2), ne remontent pas en deçà de l'époque gallo-romaine. Mais d'autre part, en lui donnant un air plus familier, elle a contribué, de façon tendancieuse, à l'insertion du mot dans la toponymie régionale (3).

Et c'est ainsi qu'A. Michel cite Lancelot en lui faisant écrire *Gergoviat* au lieu de *Gergovia* (4), qu'Irmine Romanette traite pareillement P. Durand ou Legrand d'Aussy, et qu'elle-même, *passim* , écrit *Gergoviat* (5).

Aussi bien cet usage ou cet effort s'est-il manifesté d'une manière moins subtile, par l'invention de vocables fictifs, qui ne paraissent se prévaloir d'aucune tradition (6) : Ch. Gidel, dans son *Dictionnaire de géographie comparée* en 1858 ; Grégoire, dans son *Dictionnaire encyclopédique* en 1872 ; Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France* en 1877 ; Ch. Dezobry et Th. Bachelet, dans leur *Dictionnaire général* en 1880 ; A. Boué, dans ses éditions du *De Bello Gallico* à l'usage des classes, publiées avant et après 1900, soutiennent que la montagne où était bâtie Gergovie porte encore aujourd'hui le nom de mont *Gergovin* , qui est situé par eux respectivement à 8, 6, 8, 5 et 4 kilomètres de Clermont (7). Mais d'autres auteurs, à vrai dire, avaient bien déjà fabriqué

(1) Carte des Gaules sous le proconsulat de César. Dressée avec l'aide des documents géographiques et topographiques du Dépôt de la Guerre par la Commission spéciale instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes d'après les ordres de S. M. L'Empereur, Imprimerie Impériale, Paris, 1860. Figure dans l'Atlas de l'édition Plon de l'Histoire de Jules César signée par NAPOLEON III, 1865-1866. - On y lit par exemple, ce qui permet des comparaisons intéressantes : *Avaricum (Bourges), Gergovia (Gergoviat), Lutetia (Paris), Alesia (Alise Sainte Reine)* - ce qui tendrait à authentifier *Gergoviat*.

(2) Ch. ROSTAING, *op. cit.*, précise, p. 50 : "*On a cru longtemps que le premier terme de ces composés était toujours un nom de personne : c'est la théorie de d'Arbois de Jubainville, Holder et Kaspers. Néanmoins depuis Skok il est admis qu'on peut parfois avoir affaire à un appellatif.*"

Plus fermement, Marianne MULON fait observer que "*la difficulté réside dans l'interprétation du premier élément : nom de possesseur ? nom descriptif ?*" (Encyclopædia Universalis, Paris, 1968, vol. 16, article *Toponymie*, p. 187, col. b).

(3) Aussi pourra-t-on trouver doublement tendancieuse, au point de vue de l'écrit et à celui de l'oral, la note de Ch. GIDEL à B. G., VII, 34, 2, *op. cit.*, pp. 189-190, n. 4 : "*Gergoviat en patois auvergnat, un peu au sud de Clermont*". *Gergoviat* est une cacographie, et *Gergovia* ne saurait être du patois.

(4) A. MICHEL, "Essai sur la Gergovia des Arvernes", dans L'Ancienne Auvergne et le Velay, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 125, col. 2.

(5) I. ROMANETTE, "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, pp. 279, 280, 284, 285 (citation de LEGRAND), 286, 289 (citations de P. DURAND), 289 : "*Gergovia est bien Gergoviat*".

(6) Il faut avouer qu'en cela, Gergovie n'est pas un cas unique. LANCELOT dénonçait déjà l'habitude qui s'était prise d'appeler Meudon *Metiosedum* , sur l'autorité de l'abbé Chastelain, qu'on avait chargé de publier les anciens noms latins de toutes les cures de Paris, et à qui il avait plu d'appeler celle de Meudon *Metiosedum* , alors qu'on sait au moins que Meudon s'appelait autrement, peut-être *Modunum, vel Moludunum* ; *cf.* "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 660-661.

une autre équivalence : on voit dans les dictionnaires, au XVIIIe s., un *Gergovius mons* qui correspond au mont de Gergovie (1), et on se demande lequel traduit lequel (2).

Il importera donc de s'en tenir à *Gergovie* et à *Gergovia* .

II. LE NOM DU PLATEAU : GERGOVIA, MERDOGNE OU GERGOYE ?

Le nom même du plateau a fait l'objet d'une polémique assez vive en 1933, entre le Dr Balme et Maurice Busset (3). Le premier reprochait au second d'en attribuer à Napoléon III la dénomination officielle. Il lui objecta que : "*A partir de l'Imprimerie, c'est-à-dire, avec les livres, les atlas, les archives mieux tenues, nous ne trouvons qu'un seul nom officiel pour le plateau : C'est celui de Gergovie* ." Et il produisait, avec des cartes anciennes de la Limagne, un acte ancien daté de 1733 (4).

Ces documents ne sont pas récusables ; mais on ne saurait interpréter la tradition en cause sans savoir à quand elle remonte et sur quoi elle repose.

P. Balme parle de cinq cartes et en reproduit trois. La *Carte du Païs d'Auuergne* de Du Bouchet, en 1645, porte, en minuscules, le nom de *Gergouie* (5). La *Carte de la Haute et Basse-Auvergne* du P. Du Fretat, en 1672, porte, en majuscules, celui de *GERGOVIA* . La carte de Cassini, vers 1780, fait de même ; elle porte exactement : *M^gne de Gergovia* (6). Quant à l'acte de 1733, on y lit : "*... joignant la terre de Jacques Mesex de nuit, la terre de MM. de Saint-Alire de midy, celle de Balthazard Chordat-Bouchon de jour, la montaigne de Gergovia de bize...*" (7). L'usage, on le voit, est bien double : re-

(7) Ch. GIDEL, *op. cit.*, p. 262 ; GREGOIRE, Dictionnaire encyclopédique, Garnier fr., Paris, nouv. éd., 1872, p. 843 ; L. LALANNE, Dictionnaire historique de la France, Hachette et Cie, Paris, 2e éd., 1877, p. 909, col. 2 ; Ch. DEZOBRY & Th. BACHELET, Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, etc., Ch. Delagrave, Paris, 1880, I, p. 1172 ; A. BOUE, De Bello Gallico Commentarii, J. de Gigord, Paris, 10e éd., 1912, 19e éd., 1939, p. 250, n. 5 à B. G., VII, 36, 2. - D'où que vienne cette assertion, il est à croire qu'elle a été recopiée plutôt que d'être vérifiée.

(1) *Cf.* le Dictionnaire universel françois et latin, dit "de Trévoux", au mot GERGOIE.

(2) On se souvient que Gergeau ou Jargeau avait reçu la dénomination artificielle de *Gergobeum* ou de *Gergoueum oppidum* , et même celle de *Gergouia* : la présomption fait inventer une dénomination ; et en retour, cette pseudo-restitution peut faire office de preuve . (*Cf.* notre Introduction, p. 30).

(3) *Cf.* Dr P. BALME, "*Puisqu'il y tient, remettons ça*", L'Auv. litt., art., et hist. n° 71, 1933, pp. 10-34.

(4) Photographies intercalées *ibid.*, entre les pp. 32 et 33.

(5) Cette carte est reproduite deux fois sur les pages de garde de J. ANGLADE, Les Grandes Heures de l'Auvergne, Perrin, Paris, 1977, (impr. 1990).

(6) Comme on peut le lire plus facilement sur un original. *Cf.*, par exemple, Carte de la France, par César-François et Jean-Dominique CASSINI DE THURY, Camus et Montigny, etc., grd in-f°, 2 vol., Paris, 1744-1787. (Bibliothèque municipale - Médiathèque, Ville de Nantes, cote 39754* A).

cours au nom francisé, rétablissement du nom latin ; mais il se dénonce par là-même comme artificiel : car il est au moins douteux qu'il reproduise tel quel un usage, si l'on peut dire, natif et autochtone.

D'où le problème qui se fait jour : le nom qu'on donne au plateau est, en effet, public, officiel ; mais est-il authentique ? En d'autres termes, est-il la réfection française d'une appellation populaire, c'est-à-dire locale (patoise ou dialectale) qui lui était parente, ou s'est-il substitué à une appellation initiale différente ? Aussi bien le Dr Balme, qui mentionne l'existence du nom de Merdogne "*en quelques actes du moyen-âge*" , admet-il, et d'ailleurs sans plus de précision, qu' "*il est bien possible que certains titres aient désigné de même la montagne voisine*" (1).

De fait, l'abbé Lancelot avait tiré une objection, contre la localisation de Gergovie au sud de Clermont, de l'existence d'un acte de 1303, "*où un Pierre de Merdonia Damoiseau, avoue tenir de l'Evêque de Clermont, totum replatum Podii Merdoniæ*" (2). Cet acte est toujours visible aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, sous la côte 1G 26, pièce 88 (3).

On a répondu à Lancelot que cela ne prouvait rien (4). On a même prétendu que "*le Puy de Merdogne étoit voisin, mais différent de la montagne de Gergovia, et en étoit séparé par une grande vallée*" (5). Caylus paraît tenir cette asssertion déconcertante de l'abbé Masson, prieur de Saint-André. Mais Dulaure a également argué de l'autorité de ce der-

(7) On pourra noter la terminologie des points cardinaux, correspondant respectivement à l'ouest, au sud, à l'est et au nord. - Comparer avec le plan du triage du communal du plateau entre Jean Peghoux, seigneur de Merdogne, et les habitants du lieu, par BLETTERIE, 10-13 sept. 1781, Arch. dép. du P.-de-D., 1 E 16. (Ce plan de la Plaine de Gergovie est figuré dans P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 1933, p. 16, fig. 6.)

(1) P. BALME, *op. cit.*, p. 32.

(2) A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 659.

(3) On y lit plutôt : *... de mardonia (...) podij mardonie*.

(4) On vient de voir le cas qu'en faisait le Dr BALME. - *Cf.*, par exemple, CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, t. V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 287 : "*Ce titre ne prouve rien contre toutes les autorités que je viens de citer.*" - Et avant lui, BOURGUIGNON D'ANVILLE : "*Que la montagne de Gergovia soit appelée Podium Mardoniæ dans un acte du quatorzième siècle, il ne paroît point extraordinaire, en considérant qu'il y a une terre du nom de Mardogne au pied (sic) de la montagne, que cette montagne, qui alors & depuis a pu être comprise dans le domaine de cette terre, soit appellée du même nom, quoiqu'elle en eût un qui lui fût propre et particulier.*" (Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, p. 350).

(5) CAYLUS, *op. cit., ibid.* - P.-P. MATHIEU, qui cite CAYLUS, va dans son sens, mais le critique dans une note assez déconcertante : "*Il y a erreur sur le plan et dans l'explication qu'en donne de Caylus. Il existe un puy de Merdogne : c'est le fort Mamelon qui, faisant saillie à l'est de la montagne, entre les deux principaux ravins, portait, au moyen âge, une grosse tour, remplacée aujourd'hui par des masses agglomérées de basalte. On l'appelle, dans la langue du pays, Puy Mardou, Martis dunum.*" (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 14.)

nier, en assurant que "*M. Masson prouve que le Puy de Merdogne est voisin mais différent de la montagne de Gergovia et en étoit séparé par une grande valée.*" Affirmation qui dispense Dulaure d'apporter lui-même la preuve (1). Mais en réalité, Masson avait seulement demandé en terminant : "*Comment s'appellait donc la plaine de Gergovia [entendre : avant Syméoni] ; car on la distingue du Puy de Merdogne ? Les deux situations ne peuvent point aisément se confondre*" (2). Il est à croire que la confusion est faite avec le Puy de Mardou, à l'est de la *plaine* - c'est-à-dire du plateau (3) - de Gergovia : mais on cherche la grande vallée ; et surtout on n'a pas la preuve annoncée (4). C'est à ce coup que l'abbé Lancelot eût été pris sans vert, car il ne pouvait s'attendre à pareil escamotage du *Podium Merdoniae* (5).

Plus sérieusement, on lui a opposé quatre chartes médiévales de quatre siècles différents, sur lesquelles il y aura lieu de revenir. Il suffit pour l'heure de les citer (6).

L'une, datée de la seconde moitié du Xe siècle, parle de deux vignes "*que sunt site (...) in villa que vocatur Gergoia*", et dont l'une se trouve sur une certaine plaine, "*in illa Planitia*" (7), qui désignerait le plateau lui-même.

Une autre, non datée, mais datable du XIe siècle, situe deux terroirs "*ad dextram scilicet ascendentibus ad villam quæ vocatur Girgoia*", *à droite pour ceux qui montent au domaine qu'on appelle Girgoia* (8), ce qui tendrait à mettre Gergovia "*en haut et non pas*

(1) J.-A. DULAURE, La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4, s. d., (1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 71 r°.

(2) Abbé MASSON, ms. n° 575, n° 3, cité *supra* , ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, f° 30 r° selon numérotation de l'auteur. - On lit dans la Notte sur la Montagne de Gergoviat, mentionnée *supra* , que le puy de Merdogne est limité par le grand fossé qui monte depuis le domaine de Saint-André jusqu'à la hauteur de la montagne, et que Gergovia a toujours été distingué du puy de Merdogne - ce qui est au moins ambigu.

(3) ACHAINTRE & LEMAIRE, *in ed. cit. supra, ibid.*, parlent de la *planities* du *mons Gergoviat*, identifiant celui-ci avec le *jugum* et celle-là avec le *dorsus jugi* de B. G., VII, 44, 3 : "*Ejus planities apprime consentit cum verbis Caesaris, dorsum jugi prope aequum, etc.*"

(4) On peut retourner ici à DULAURE le reproche qu'il fait à G.-M. CHABROL, d'en imposer à son lecteur en adoptant "*ce ton assuré qui en impose aux faibles*". (Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 319, n. 1.)

(5) La confusion est portée à son comble en lisant le manuscrit de BELLAIGUE (Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, fol. 214 à 223, vers 1725, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 215 v°), dans lequel est mentionné deux fois, parmi les *monticules adossés à la grande montagne* , "*le monticule de gergoin*".

(6) Les trois premières ont été commentées, parmi d'autres, par M. DOUSSE, "*Peut-il y avoir incertitude sur l'emplacement de Gergovie ?*", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 28 fév. 1933 ; "*Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia*", *ibid.*, 8 mars 1933 ; A. ADAM, "*La deuxième bataille de Gergovia. Les défenseurs de l'antique oppidum arverne marquent un nouveau point. Après le Cartulaire du Prieuré de Sauxillanges, le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-lès-Clermont*", *ibid.*, 2 mars 1933 ; M. DOUSSE, "*Une mise au point*", *ibid.*, 3 mars 1933. - Le prieuré de Sauxillanges relevait de l'abbaye de Cluny.

(7) *Cf.* H. DONIOL, Cartulaire de Sauxillanges, Thibaud, Cl.-Fd, et Dumoulin, Paris, extrait des *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd*, 1864, charte n° 232, pp. 193-194.

(8) *Id., ibid.*, charte n° 646, pp. 472-473.

au pied de la montagne..." (1).

Une troisième, bien connue et souvent citée (2), de juillet 1149, mentionne, sur le mont ou le puy qui est au-dessus de *Gergobia, "veterem masuram antiquæ Gergobiæ", les vieilles masures, ou le vieil établissement de l'antique Gergovie* . Cela a paru clair et décisif. Mais il est vrai qu'elle a été beaucoup discutée depuis le XVIIe siècle. Et même si elle comporte, comme il se doit, un fond de vérité, elle a été dès longtemps reconnue pour fausse (3).

La dernière, de 1391, nous apprendrait que le seigneur de Merdogne a reconnu que la justice *sur la montagne de Gergovia* appartenait à l'abbaye de Saint-André (4). C'est de fait un titre par lequel les justices dépendant de l'abbaye de St. André ont été reconnues par les seigneurs de la Roche et de Merdoigne. Il y est fait allusion à la donation

(1) M. DOUSSE, *"Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia"*, L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 8 mars 1933. - A. DULAURE avait déjà tiré, pour la même raison, la même conclusion à la fin du XVIIIe s. ; c'était même pour lui une évidence : *cf.* La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d., , B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 92 r°.

(2) *Cf.* Ch. JUSTEL, Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, Paris, 1645, II, Preuves, p. 29, (mais publication du texte incomplète). - P.-A. et N. de SAINTE-MARTHE, Gallia christiana, 4 vol., Vve G. Alliot, Paris, 1656, t. IV, "Abbatiae Galliarum", p. 45. - E. BALUZE, Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne justifiée par Chartes, Titres, Histoires anciennes, & autres preuves authentiques, 2 t., Antoine Dezallier, Paris, 1708, t. 2, p. 62. - A. LANCELOT, *"Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule"*, Mém. de l'Académie des inscriptions, t. VI, 1729, pp. 657-658. - A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, I, 1870-1871, II, 1872 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1976 : la charte est citée t. II, p. 318, en appendice à l' *Abbaye des Chanoines réguliers de Saint-André*, t. I, p. 357 sq.

(3) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, "Gergovia", L'Auv. litt., n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 25 : *"M. Rouchon, M. Fournier qui lui a succédé au poste d'archiviste départemental du Puy-de-Dôme, M. Teilhard de Chardin, qui ont examiné cette charte, ne doutent plus de sa fausseté"* . - P.-F. FOURNIER, Le nom du troubadour Dauphin d'Auvergne et l'évolution du mot *Dauphin* en Auvergne au moyen âge, extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. XCI, Paris, 1930 : l'auteur parle, p. 5, de *faux grossier* , et écrit, *ibid.*, n. 2 : *"C'est un faux manifeste ; à en juger par les caractères de l'écriture, il ne paraît pas plus ancien que le XVe siècle"* . - E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, p. 5, n. 1 : *"Bien entendu, il n'y a pas lieu de faire état de la prétendue charte de 1149 en faveur de l'abbaye de Saint-André : c'est un faux grossier, non antérieur au XVe siècle"* . - M. DOUSSE, *"Une mise au point"*, L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 3 mars 1933 (contre l'abbé ADAM, qui la croyait encore authentique, *ibid.*, 2 mars 1933) : *"Celle-ci constitue un faux incontestable"* . - P.-F. FOURNIER, "Charte fausse de Saint-André", Bulletin hist. et sc. de l'Auv., t. 64, 1944, p. 302 : *"Ce faux fait partie d'un dossier qui tendait à attribuer, entre autres choses, au monastère, propriétaire du domaine de Gergovia, des droits de justice, et par conséquent de pacage, sur le plateau de Gergovie. Il a été fabriqué à la fin du XVIe siècle, vers le temps où un membre de la famille de La Barge était abbé de Saint-André, et le prétendu original, aujourd'hui aux Archives départementales, fut découvert par les religieux, au XVIIe siècle, dans les archives du château de la Barge"* . - G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 352-353 et n. 178-179 : la charte, *"dont l'écriture, contrefaite, fait songer à celle du XVIe siècle, ne paraît pas avoir existé en 1556."* Elle serait, au vu de certaines correspondances monétaires entre le sou et l'écu, du dernier quart du XVIe siècle.

(4) *Cf.* Notte sur la Montagne de Gergoviat, citée *supra* : *"En 1391 (...) 90 ans après l'aveu de p. de Merdogne, le Sg^{r} de Merdogne à reconnu que la justice sur la montagne de gergovia appartenoit à l'abbaye de S^{t} andré."* - *Cf.* CAYLUS, qui reproduit textuellement cette note, *op. cit.*, p. 287 ; DULAURE, qui cite MASSON d'après CAYLUS, *op. cit.*, 1789 ; MATHIEU, qui cite CAYLUS, *op. cit.*, *ibid.* ; M. GORCE, qui recopie à son tour, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, pp. 166-167.

et fondation de cette abbaye par Guillaume, dauphin d'Auvergne, de pieuse mémoire. Et, parmi d'autres justices, y est recensée celle de la grange de Gergovie, "*grangiae de gergobia bassa atque alta et antiqua*". L'existence et la distinction des deux Gergovies, l'actuelle et l'ancienne, au bas et en haut du plateau, seraient ainsi confirmées. Il se trouve malheureusement que cette charte, dont l'original et des copies sont visibles aux Archives départementales de Clermont-Ferrand (1), y est désormais inventoriée, elle aussi, comme fausse.

Deux chartes sur les quatre paraissent toutefois autoriser l'appellation de *Plateau de Gergovie* . Or cette conclusion n'en est pas moins contraire au témoignage de l'abbé Lebeuf, pourtant partisan de Gergoye, comme à celui de G. Syméoni lui-même, puisque celui-ci nous apprend que l'assiette de Gergoye est dite aujourd'hui "*le Costaut de Mardogne*" (2). Quant à l'abbé Lebeuf, il est passé par Clermont et il a visité la montagne de Gergoye : or, il précise comme allant de soi que cette montagne "*jusqu'au milieu du XVI.e siècle s'est appelée le Puy de Mardogne*" (3). Pareilles contradictions laissent ici la chose en suspens. Si pourtant l'on se demande à qui doit profiter le doute, on ne croira guère que le plateau se soit appelé "de Gergovie", ou moins encore "de Gergovia" ; mais on n'exclura pas sans plus ample examen qu'il ait pu s'appeler "de Gergoye".

Et de fait, on a appelé ce plateau *Gergoye* ou *de Gergoye* . Et Syméoni lui-même a été le premier à le faire (4), évoquant les "*eaux qui découlent de la montaigne de Gergoye et de Cornon*" , parlant d'"*un autre chemin pour franchir le mont de Gergoye*" , et de "*ceste vallée qui circuit le mont de Gergoye*" . Et Fr. de Belleforest, qui tenait pour Clermont, a pourtant suivi Syméoni sur ce point, et il cite le *mont Gergoye* et *de Gergoye* tant en marge du texte qu'en pleine page (5). Un partisan, un adversaire, de l'existence de Gergovie au sud de Clermont : ce double témoignage, on en conviendra, a de prime abord quelque chose de déconcertant.

Mais l'enjeu, à la vérité, est peut-être moins grave qu'il y paraissait, s'il est vrai

(1) L'original est daté du jeudi précédant le dimanche de Laetare (c'est le quatrième dimanche de Carême) de l'an du Seigneur 1391 ; il est coté 16 H 175, liasse 46, cote 9. Copie de la main du P. SOREL (compilations de l'année 1674) : 16 H 34, t. 11, p. 57. Autre copie, 16 H 163, l. 41 b, c. 1. Autre, 16 H 168, l. 43 a, c. 1.

(2) G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 64.

(3) J. LEBEUF, "Antiquités d'Auvergne", Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 25, Imprimerie Royale, 1759, p. 139.

(4) *Cf.* G. SYMEONI, *op. cit.*, éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, pp. 75, 77 et 79.

(5) *Cf.* F. de BELLEFOREST, La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, p. 225 *(mont Gergoye)* et marge *(mont Gergoye* et *mont de Gergoye)*.

que l'important, finalement, est de savoir si le nom même de Gergoia, ou Girgoia, ou Gergoye, dérive ou non de Gergouia. Car faute de nom, *"si le résultat de la recherche s'avère négatif, si l'on ne trouve aucune forme d'aujourd'hui à rattacher au nom ancien, la solution du problème est bien près d'être désespérée"* (1). Mais dans l'affirmative, et quel qu'ait été au fil des siècles le nom du plateau, cela voudrait apparemment dire que le nom antique de la place s'est effectivement conservé en se fixant à la ferme, en contrebas (2). *"Tout d'abord"*, publiait P.-F. Fournier en 1933, *"un point est bien assuré, c'est l'identification du lieu de Gergovie. Le nom, conservé à travers tout le moyen âge et non encore disparu de nos jours, ne laisse aucun doute à ce sujet"* (3). Et il explicitait en 1962 : *"Il en résulte que ce nom n'a pas été transplanté à l'endroit où nous le trouvons alors [= au Moyen Age] (c'est-à-dire sur le versant sud-est de la montagne) par l'arbitraire de quelque lettré, qu'il s'y est transmis de bouche à oreille durant des générations"* (4).

Et *"les géographes"*, on le sait, *"estiment que cette perpétuation du nom est un fait décisif : Gergovia est ainsi identifiée "* (5).

(1) P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 1933, p. 64.

L'auteur ajoute ceci, qui affecte au plus haut point notre sujet : *"Dans le cas de la perte du nom* [et à moins d'une substitution], *c'est l'erreur à la fois la plus grave et la plus courante que de compter sur les données de l'archéologie seule. [...]. Les renseignements topographiques des documents anciens sont trop insuffisants à eux seuls, pour que, sauf exception rarissime, on puisse, autrement qu'au hasard, attribuer un des noms sans localisation à tel ou tel emplacement dépossédé de son ancien nom.*

Par contre, si le résultat de la recherche étymologique est positif, c'est alors que des renseignements archéologiques et topographiques peuvent utilement entrer en compte à titre de confirmation. Car des homonymes ont pu exister."

(2) C'était, comme on l'a déjà vu, la position de C. JULLIAN et d'A. GRENIER ; *cf. supra*, notre Introduction, p. 76.

(3) E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. des sc., belles-lettres et arts de Cl.-Fd*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 5.

(4) Dr P. BALME et P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, p. 1.

(5) H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 821 ; l'auteur n'en reste pas moins sceptique, poursuivant ainsi : *"Gardons-nous d'avoir une opinion contraire à celle des géographes. Tout de même, etc."* - *Cf. id.*, La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 88 : *"Les géographes estiment que cette perpétuation du nom est un fait décisif. Qui voudrait avoir une opinion contraire à celle des géographes ? Tout de même, etc."*

Troisième section

L'*INVENTION* DE GERGOYE

I. GABRIEL SYMEONI, *INVENTEUR* DE GERGOYE

C'est justement Syméoni, on n'a pas cessé de le rappeler depuis, qui a le premier affirmé cette permanence.

Syméoni est une figure d'intellectuel courtisan (1). *"La science de notre Florentin était son seul gagne-pain"*, écrit son biographe, qui voit en lui *un aventurier des lettres* (2). Ce fut un polygraphe et un touche-à-tout. Il s'occupa d'archéologie et de philologie, de cosmographie, de numismatique (3) et d'adduction d'eau (4) ; il *renouvela* César par ses propres *observations militaires* (5).

Il avait suivi l'ambassade que la république de Florence avait envoyée au roi François Ier. Arrivé en France en 1528 (6), il y connut des déboires et des contrariétés. Mais il eut la chance de plaire à l'évêque de Clermont, Guillaume Duprat ou du Prat, qui *"le chargea d'écrire une description de la Limagne d'Auvergne"* (7). Ce travail parut d'abord en italien, à Lyon, en 1560 (8), puis en traduction française, toujours à Lyon, l'année suivante (9). C'est lui qui a valu à son auteur d'être crédité de *"la première identification sérieuse*

(1) Son contemporain F. de BELLEFOREST avait de lui une opinion moins sévère ; *cf.* La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 224 : *"un homme de bon sens, & jugement, comme les gents de son pays ne manquent en accortise, & raison en ce qu'ils entreprennent"*.

(2) T. RENUCCI, Un Aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943, p. 291.

(3) *Cf.* G. SYMEONE, Le Sententiose imprese, et Dialogo de Symeone, 2 t. en un vol., G. Roviglio, Lyone, 1560.

(4) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, "Gergovia", L'Auv. litt., art., félibréenne, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 22 : *"Entre autres travaux, Syméoni devait, en 1558, capter et amener à Clermont les sources de la petite grotte de Royat, où se voit encore un monument commémoratif élevé par ses soins."*

(5) *Cf.* G. SYMEONI, Cesar renouvellé par les observations militaires du S. Gabriel Symeon, Floren., J. Longis, et V. Sertenas, Paris, 1558.

(6) A. TARDIEU le fait rentrer en France en 1550 avec Guillaume DU PRAT au retour du Concile de Trente, *cf.* Grand Dictionnaire biographique des personnages historiques ou dignes de mémoire nés dans le département du Puy-de-Dôme, C. Desrosisers, Moulins, 1878 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1977, article *SYMEONI Gabriel*.

(7) E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 22.

(8) Il figure dans ce qu'on peut appeler des *mélanges*, sous deux présentations différentes, dans le volume intitulé Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze Latine et Volgari di M. Gabriel Syméoni Fiorentino, Guglielmo Roviglio, Lione, 1560, et dans le second tome de Le Sententiose imprese, et Dialogo de Symeone con la verificatione del sito di Gergobia, la geografia d'Overnia, (...), Gulielmo Roviglio, Lyone, 1560.

(9) G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; une éd. critique en a été donnée par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943.

du site de la bataille de Gergovie" (1) et d'être reconnu comme *"«l'Inventeur» officiel de Gergovie"* (2). L'air du temps était à la passion de l'Antiquité (3) et à l'admiration de Rome et de César (4), et Syméoni s'intéressa moins à l'unique victoire du roi arverne qu'à l'unique défaite du proconsul, au point de rédiger une épitaphe latine qui commémorerait l'héroïsme des centurions tombés au champ d'honneur (5).

Il semble avoir mis du temps à identifier le site qui lui donna satisfaction (6) ; mais, comme il s'attribue le mérite de la découverte, il semble aussi avoir mené ses recherches et tiré ses conclusions seul (7). On sait déjà qu'il a rejeté les localisations de Gergovie sur l'Allier (8), à Clermont (9) et à Saint-Flour (10), pour s'arrêter à la montagne qui est au

(1) T. RENUCCI, *op. cit.*, p. 118. - *Cf. ibid.* : *"La dramatique rencontre de César avec le grand chef gaulois Vercingétorix fut, peut-on dire, la véritable obsession de Syméoni, en Auvergne."*

(2) E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit., ibid.*

(3) C'est une époque où ceux de Riom bataillent contre ceux de Clermont comme neveux de Grecs contre neveux de Troyens, ce dont *se rit et moque* Fr. de BELLEFOREST, *op. cit.*, col. 221-222.

Voir E. EVERAT, Histoire abrégée de la ville de Riom depuis ses origines jusqu'à nos jours, A. Bonne, A.-G. Aupois, Riom, 1989, (éd. originale, Pouzol, Riom, 1923), p. 3, où il mentionne *"la fable que, poussé par un patriotisme mal éclairé, racontait un Riomois du XVIe siècle [N. B. Il s'agit de Claude-Barthélemy BERNARD] dans le but d'assigner à sa ville une antiquité des plus reculées. Il prétendait sans rire qu'un certain Gérion, fils du roi de l'île de Rhion, en Grèce, ayant été chassé de cette île, s'en vint chercher fortune en Gaule. Ce Gérion s'empara de notre cité, et la trouva si plaisante qu'il s'y établit et lui imposa le nom de Riom en souvenir de sa première patrie. Cette légende ridicule avait cependant le mérite, etc."*

(4) Jules César SCALIGER mourait à Agen en 1558 : on sait assez que son double prénom n'était pas celui de son baptême.

(5) *Cf.* G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, éd. par T. RENUCCI, citée *supra*, p. 83 :

D. M.

MARTI INVICTO, ET MEMORIAE AETERNAE L. FABII, ET P. PETREI CENTVRIONVUM LEG. VIII QVOR. PRIMUS MANIPVLARIVM SVOR. MANIB. SVBLEVATVS INACCESSIBILEM OPPIDI GERGOBIAE MVRVM PVGNANS ASCENDIT, PRAECIPITATVSQVE OBIIT, ALTER VRBIS PORTAS EXCINDERE CONATVS CECIDIT, INSIGNIVM VIROR. VIRTVTIS AMATOR, VETERVMQ. ILLVSTRIVM MONUMENTOR. RESTITVTOR. D. S. P. EREXIT GABRIEL SYMONEVS. F. ΕΥΔΟΧΙΑΣ.

Cette épitaphe était destinée à être gravée sur *"une grandissime pierre en forme d'Obélisque"* érigée sur le haut lieu *(ibid.)* . Suite n'a pas été donnée à ce projet d'obélisque. On a élevé en 1900, après bien des atermoiements, le monument commémoratif où le maréchal Pétain déposera pendant la guerre des échantillons de toutes les terres françaises.

(6) *Cf. id., ibid.*, p. 61 : *"J'ay finalement recongnu la tresantique assiete de Gergoye en Auvergne, assiégée avec Vercingentorix, Roy et Capitaine de l'armée Françoyse, à l'assaut de laquelle, sans que pourtant elle fust prise, Caesar perdit XXXXVI Centurions et DCC soldats Rommains"*. (Souligné par nous).

E. DESFORGES & P. BALME sont d'un avis contraire : *"Syméoni, en son étude, semble n'avoir pas eu à hésiter pour reconnaître dans le plateau qui s'allonge entre les vals de l'Auzon et de l'Artières l'antique assise de Gergovie". (Op. cit., ibid.).* - Mais T. RENUCCI parle, *op. cit., ibid.*, de *"longues recherches"* .

(7) *Cf.* la citation ci-dessus : *"J'ay finalement recongnu la tresantique assiete de Gergoye"* ; c'est pourquoi nous ne partageons pas l'opinion de P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. litt. et art., n° 68, 3e cahier 1933, p. 63 : *"Siméoni (si l'on consent à ne pas pressurer son texte, afin d'y trouver une précision qui n'y est guère) n'explique nulle part si sa découverte, il la fit tout seul, sans aide, ou s'il fut guidé par des indications recueillies par lui dans le pays."*

midi de Clermont (1). On sait aussi que son argument majeur, et décisif, est le nom de Gergoye que portent des ruines au pied de cette montagne : "*Mais quel autre argument,*" demande-t-il, "*pourrions nous désirer plus grand, pour nous faire entendre que là fust la ville de Gergoye, quand au pied de celle montaigne on void encores les ruines d'une Tour en forme d'Eglisette que vulgairement on appelle Gergoye*" (2).

Ainsi la toponymie vient-elle aussitôt appuyer la philologie et la topographie. De celles-ci, la première élimine les bords de l'Allier, la seconde exclut Clermont comme elle va exclure Saint-Flour. Mais c'est celle-là qui fait élire la montagne de Gergoye entre tous les sites possibles. L'archéologie et l'art militaire ne viendront ensuite, apparemment, que la corroborer (3).

II. DES ETYMOLOGIES INSOLITES

1. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Syméoni propose une localisation nouvelle de Gergovie. Si Lutetia, Vesontio, *etc.*, ne faisaient pas de difficultés, l'incertitude, l'hésitation, la dispute, étaient coutumières à l'époque, pour la plupart des lieux mentionnés par

(8) G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 62 :"*La vraye assiete de Gergoye estoit environ deux milles près du fleuve d'Alier que Caesar en ses commentaires a nommé Elauer, et non sur ledit fleuve comm'il a esté traduit en François, mal entendant que Secundum se rapporte à l'exercite conduit par Caesar le long du fleuve.*" (*Cf.* B. G., VII, 34, 2).

T. RENUCCI signale en note qu'il lui a été impossible de découvrir la traduction à laquelle fait allusion Syméoni. Il s'agit de la toute première traduction du Bellum Gallicum en français, celle que frère Robert GAGUIN avait présentée à Charles VIII en 1485, qui fut jointe aux siennes en 1531 par Estienne de LAIGUE dict BEAUVOYS, et qui fut revue par Antoine DU MOULIN en 1545. On y lit : "... *la ville de Gergouia, laquelle est assise sur le fleuve de elauer cestadire lalier.*"

(9) *Id., ibid.* : "*Beaucoup moins pouvoit estre Gergoye celle Citté qui est aujoudhuy Clermont, comme quelques autres ont dit, estant ceste colline tresfacile à monter, là où celle montagne est de toutes part (comme dit Caesar, et comme je l'ay plusieurs fois expérimenté à pied et à cheval) inaccessible.*"

(10) *Id., ibid.*, p. 65 : "*Je ne puis faire que je ne m'esmerveille grandement d'aucuns autres qui ont dit et veulent encores soustenir que Gergoye estoit où Saint Fleur est de présent, comm'ainsi soit que ny la situation mesme, ny les lieux circomvoisins n'approchent aucunement de la description, que Caesar fait en ses commentaires, de Gergoye.*"

(1) *Id., ibid.*, pp. 61-62 : "*Or donc je m'efforceray de prouver et monstrer, par le texte mesme de Caesar et avec toutes les raisons que je pourray trouver et alléguer, que la vraye assiete de Gergoye estoit environ deux milles près du fleuve d'Alier que Caesar en ses commentaires a nommé Elauer, etc.*"

(2) *Id., ibid.*, p. 63. - Dans quel état SYMEONI trouva-t-il Gergoye, alors domaine des Prémontrés de S. André de Clermont ? Il connut la *grange* à une époque où, de "*fort grande maison*", elle allait tomber en ruine et être à moitié abandonnée, avant que ne soit tentée à la fin du siècle une remise en état. *Cf.* G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 336 et n. 115, p. 345 (décadence et menace d'une ruine totale dans le courant du siècle), pp. 346-347 (état de délabrement au début des années 80 d'un domaine qui est "*en grand ruine et décadence*"), p. 348 sq (réforme et restauration par l'abbé de la Barge dans les quinze dernières années du siècle).

(3) *Id., ibid.*, pp. 64-65 et pp. 68-80.

César. Et les preuves, ou les indices, étaient surtout tirés de l'étymologie, mais d'une étymologie absolument préscientifique, et qu'on pourrait qualifier d'*impressionniste* , tant l'approximation, l'arbitraire et le préjugé y étaient de rigueur. Un inventaire succinct donnera un aperçu de la situation (1).

Agendicum (2) est localisé à Sens, (que préfèrent J. J. Scaliger, et, au milieu du siècle suivant, Nicolas Sanson), ou à Provins, (où le mettait Vigenère, et où Achaintre et Lemaire, fiers de suivre G. Symeoni et P. Ramus, le maintiendront encore en 1822 (3)).

Alexia *(sic)* , à Alésie *(sic)* en Bourgogne par les uns, ou à Luxeuil en Franche-Comté par les autres.

Auaricum, en Berry, mais à Chasteau-Neuf, ou à Viarron (Vierzon), ou encore à Bourges, où le voyait Vigenère : et ceux qui pensent autrement, écrit Scaliger, extravaguent.

Bibracte, à Beaulne, ou à Autun, ou au Beuvray près d'Autun ; Vigenère et Scaliger optent pour Beaulne ; Scaliger peut donc se tromper.

Bratuspantium, à Grattepanche ou à Beauvais ; Scaliger est pour Beauvais, ainsi que Sanson, celui-ci pour d'intéressantes raisons de méthode qu'il expose et qu'il applique.

Genabum, qui aussi bien n'est pas toujours identifié, est placé à Gergeau, ou à Gyen, qui a la préférence de Blaise de Vigenère et aura celle de Napoléon III, ou à Orléans, qui a celle de Scaliger et aura celle de Sanson.

Vxellodunum, à Capdenac (sur le Lot) ou sur le puy d'Issolu (au confluent de la Dordogne et de la Tourmente, entre Vayrac et Martel) : Scaliger le voit au *puech d'Yssoldun,* parce que celui-ci en retient le nom ; mais Sanson, refusant Capdenac et Martel, et négligeant donc le puy d'Issolu, met Uxellodunum à Cahors ; (on pensera aussi à Luzech, sur le Lot, en aval de Cahors, à Cantayrac (4), et encore à Uzerche, en Corrèze, dans un cingle de la Vézère (5)).

(1) Cette revue s'inspire surtout des éditions césariennes depuis l'édition *princeps* de 1469 à Rome : on se limitera à cette référence globale.

(2) Agendicum ou Agedincum ? Comme on voit, la graphie des noms propres, variable selon les manuscrits, n'était pas fixée. Ainsi, Vercingentorix et Vercingétorix.

(3) N. L. ACHAINTRE & N. E. LEMAIRE, Cai Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, F. Didot, Paris, IV, 1922, p. 176 : Agedincum est Provins, selon G. Symeoni et P. Ramus, "*quibuscum eadem sentire gloriamur*".

(4) *Cf.* A. NOCHE, Les Etudes classiques, t. XXVII, 1959, pp. 3-27, (cité par E. THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi, Latomus, L, Bruxelles, 1960, pp. 12-13, n. 3 à p. 12) ; ou "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", O. G. A. M., t. 22-25, 1970-1973, (paru 1980), p. 45, col. 2 : "*Dans un site comme Cantayrac (Lot) - très probablement le fameux Uxellodunum - etc.*" .

(5) *Cf.* la monographie de l'abbé Guy VILLETTE, Correspondant des Archives nationales, "L'étymo-

2. Le cas de Gergovia n'a donc rien que d'ordinaire. Mais c'est l'induction étymologique qui mérite par elle-même de retenir l'attention. Car un thème constant des catalogues de noms de lieux est celui du *nomen retinens* , du *nomen retinet* (1). On ne saurait tenir rigueur aux chercheurs de l'époque de procéder à des rapprochements fantaisistes, en recourant à des ressemblances superficielles et, d'ailleurs, assez peu frappantes quelquefois (2) ; dans la mesure où elles donnent prise à la critique, toutes ces propositions sont, après tout, de bonne méthode (3). Mais Syméoni se distingue par son imagination sans règle.

Lorsque, faisant sa cour, il offre à Catherine de Médicis sa nouvelle (4) carte de la Limagne, qu'il l'accompagne d'une légende à teneur étymologique, et qu'il balance entre deux hypothèses : Limagne s'explique-t-il *ab alimoniis* ou bien *a pingui vel limoso solo ?* , il se tient dans les limites acceptables de son temps (5). C'est ainsi que, d'après Gilles Corrozet, "*Gaule Aquitanique est ainsi nommee à cause de l'abondance des eaux qui sont en icelle*" (6). Mais relevant dans les environs de Gergoye les noms de Romagnac, Serat [Ceyrat], Clémence [Clémensat], ceux de Pérignac et d'Obier [Aubière], et ceux de Cornon [Cournon] et de Gondole, Syméoni veut à toute force y voir une ressemblance avec des termes latins -quoique ces vocables se soient corrompus, comme il dit, depuis le temps- et, bien entendu, des termes en rapport avec le passage de César (7).

Romagnac s'explique ainsi par le nom des *Romains ;* Serat et Clémence ensem-

logie d'UZERCHE (Corrèze) : UiSER-ica, "défense de la Vézère", Recherches concernant les noms de lieux, n° 204, nov. 1987, (*"Déposé dans un certain nombre de bibliothèques publiques"*).

(1) Ces deux expressions reviennent comme un leitmotiv d'un index à l'autre, d'un toponyme à l'autre. Elles sont très fréquentes dans l'Index de R. MARLIANUS, augmenté et constamment réédité sous divers titres, depuis la 1ère éd., Ant. Zarothus, Milan, 1477. J. SAVARON lui-même annote ainsi Sidoine Apollinaire, dans sa 2e éd. des Caii Solii Apollinaris Arvernorum Episcopi Opera, édition et notes, Plantin, Paris, 1609, en note au Carmen VII, v. 154, p. 83 : "*Cum colle repulsus Gergouiae] quae (sic) collis adhuce nomen retinet, etc.*"

(2) C'est ce qui fait rapprocher Viarron d'Auaricum, Gergeau ou Gergueau de Gergouia, Luxeuil d'Alexia, Beaulne de Bibracte...

(3) On rattache aussi Bibracte à Beuuray, Alize à Alexia, Nyon, Noyon à Nouiodunum, Vxellodunum à Yssoldun...

(4) *Cf.* G. SYMEONI, *op. cit.:* "DIVÆ KATARINÆ MEDICEÆ CHRISTIANISSIMÆ GAL. REGINÆ (...) NOVAM HANC LIMANIÆ PROVINCIÆ TOPOGRAPHIAM, VNA CVM OPPIDI INVICTO GERGOBIÆ SITV (...), PRINCIPI ET PATRONÆ INCOMPARABILI DED. GABRIEL SYMEONEVS FIORENTINVS". Ce NOVAM serait, du reste, à interpréter...

(5) F. de BELLEFOREST refuse pour sa part les deux hypothèses de SYMEONI ; il se prononce pour le nom d'un fleuve, le Lamone ou Lymonne, qui ne serait autre que le Liman ou Limana de Grégoire de Tours. Et il conclut bellement : "*Que si quelcun a des raisons meilleures, qu'il les ameine, car (comme tousiour i'ay dit) ie ne suis homme qui refuse de m'humilier souz l'equité de ceux qui parlent, & raisonablement, & avec verité.*" (*Cf. op. cit.*, col. 222-223).

(6) G. CORROZET, Le Catalogue des antiques érections des villes et cités, fleuves et fontaines assises ès trois Gaules, P. Chastain dit Dauphin, Paris, 1590, liv. I, pp. 17-18.

(7) *Cf.* G. SYMEONI, *op. cit.*, pp. 63, 64, 72.

ble, par *Clémence de César ;* Obier, par *obiere, ils sont morts,* et Pérignac, par *periere, ils ont péri,* mais corrompu par la désinence *-ac,* qui signifie "*village, lieu ou Chasteau*" ; si bien que Polignac signifie *Chasteau d'Appollo,* Marignac, *lieu marescageux* ; Romagnac, précisément, *Chasteau Rommain,* et Pérignac, *Chasteau d'Occision* . Quant à Cornon, le mot est expliqué par l'expression hardie de César, mais inventée, *Cur non ?* (1), tandis que Gondole, "*ou plustost Condole*", l'est par l'expression *Cum dolo,* allusion au fait que César y aurait passé l'Allier "*avec astuce*" (2).

Ce dernier cas illustre d'ailleurs un autre procédé que le simple rapprochement de vocables. Il consiste à modifier pour le besoin de la cause le terme à expliquer. Déjà Syméoni écrivait Clémence au lieu de Clémensat, car il n'est pas question de *château* dans la *clémence de César* . Il transcrivait indifféremment Limagne par Limania, à cause de *limosum solum, (terre bourbeuse, vaseuse, donc lourde et limoneuse, donc riche),* ou par Alimania, plus proche d'*alimonia, nourriture, aliment,* pour que dans les deux cas l'étymologie ait valeur de définition et d'éloge. Mais, s'il y a en effet hésitation entre Cornon et Cournon, Gondole peut-il être Condole (3) ?

(1) Eric VIAL (Les noms de villes et de villages, "Le français retrouvé", n° 7, Belin, Paris, 1983, p.14) associe de façon erronée ce pseudo-mot historique au passage de l'Allier, faisant un parallèle humoristique avec celui du Rubicon. - Au contraire : "*Cur-non, qui est ce que répondit César à ses Lieutenans, qui tout étonnés lui demandoient s'il oseroit faire le siége de Gergovia*", *cf.* A. LANCELOT, "*Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*", Mém.de l'Académie des inscriptions, t. VI, 1729, p. 659. On apprend *ibid.* que *Mont-roignon* est *Mons Romanorum* , et que *Romagnac* vient de *Romani hac transiere* . - Mais il se pourrait aussi qu'on ne prête qu'aux riches : si l'on en croit l'abbé MARTINON, on trouve, parmi les "*inepties*" *(sic)* de Syméoni, *Monroignon* expliqué par *Meum Regnum* ; *cf.* MARTINON, Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, ms. 575, n° 49, 1763, B. M. I. U. de Cl.-Fd, fol. 322r°.

(2) A. MICHEL, qui trouve que SIMEONI "*a émis l'opinion la plus ridicule*" , lui reproche de changer *Gondole* en *Condole* ,."*afin de se procurer une étymologie victorieuse à l'appui de son argumentation*" , L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, 4 vol. P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 92, n. 1 à p. 91.

Mais on lit dans les *Annales de la ville d'Issoire* (ms. inédit sur l'histoire des guerres religieuses en Auvergne aux XVIe et XVIIe s., publié par J.-B. BOUILLET à Clermont en 1848, p. 25) : "*César (...) se retira en son lieu de Gondolena avec son armée, et s'y retrancha en attendant du secours, ce qui est croyable, car les retranchements s'y distinguent encore aujourd'hui très bien ; et César lui-même appela ce lieu Cumdole parce que ses gens avaient été défaits par dol et surprise*" . (Cité par G. FOURNIER, "Les enceintes de terre en Auvergne", Bull. historique et scientifique de l'Auv., LXXXI, 1961, p. 106, n. 16).

On mesure ici, outre la confusion qui s'opère entre auteur et victime de la ruse, l'espèce de foi aveugle avec laquelle était suivie une opinion qui passait pour savante, dès qu'elle était flatteuse. A quoi donc tient l'*autorité* ?

(3) Cependant LANCELOT lui-même, puis l'abbé MASSON, écrivent *Condole* : sous l'influence de Syméoni ? (Pour le premier, *op. cit.*, p. 651 ; pour le second, *cf.* Ancienne (L') Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, f° 20 v°. - Gondole (ni, bien entendu, Condole) ne figure pas dans le Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France de DAUZAT & ROSTAING, Lib. Guénégaud, 2e éd. revue et augmentée, Paris, 1978, (1ère éd. Larousse, Paris, 1963).

On peut voir dans ces forgeries des curiosités d'époque. On peut les regarder avec ironie (1). On peut les juger avec indulgence (2). On peut admirer leur ingéniosité (3). On peut encore penser qu'elles ne méritent pas un instant d'attention (4). Mais on doit en conclure ceci, que si Gabriel Syméoni est tombé juste avec Gergoye, c'est par pur hasard ; et c'est peut-être l'occasion de se souvenir du sentiment de René Descartes : que ceux qui, allant à l'aventure, ont assez de bonheur pour trouver quelque vérité, n'en sont pas plus habiles, mais seulement plus heureux, et même qu'il est peut-être préférable de ne jamais chercher la vérité sur aucune chose, plutôt que de le faire sans méthode (5). Quoi qu'il en soit, on peut attribuer la découverte de Gergovia-Gergoye à la chance de Syméoni, on ne saurait en créditer sa science.

La question, cependant, reste entière. Car si Gergoye est bien l'héritière de Gergovia, il n'importe, en somme, qui s'en est avisé, ni comment.

(1) M. A. FISCHER raille ces *lächerlichen Etymologien* et met en note : "*Hier einige Proben, die dem franz. Calembourgswitz gefielen und die sich leicht vermehren lieszen : Dorf Gondole (...) ; Flecken Cournon (...) ; Dorf Cendres (...) ; Dörfer Romagnat und Aubières (...) ; ebenso Perignat (...) ; Plateau von Jussac (...) ; Dorf Merdogne (...), weil hier die Abtritte des gallischen Lager gewesen seien.*" (Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, p. 16, n. 17.)

(2) E. DESFORGES & P. BALME optent pour l'amusement, *op. cit.*, pp. 119-121. Mais ils notent, p. 120, que "*ces calembredaines ont fait fortune dans la région*", et en donnent quelques exemples. - Et son biographe se montre compréhensif : "*Il apparaît clairement que dans ses études [sic] étymologiques Syméoni a sacrifié les scrupules scientifiques à la recherche de l'originalité. Mais c'était bien la mode à son époque.*" (*Cf.* T. RENUCCI, Un Aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943, p. 169.)

(3) T. RENUCCI y tendrait : *cf.* éd. critique de G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, Didier, Paris, 1943, p. 63, n. 10 : "*Les étymologies proposées pour Aubière et pour Pérignat sont ingénieuses certes, mais fantaisistes. Etc.*"

(4) BELLEFOREST n'y voyait déjà qu'"*imaginations sans asseurance*" (*op. cit.*, col. 224).

LANCELOT en marque de l'irritation : Syméoni "*ne s'est pas contenté de répandre dans le pays ces jeux de mots ridicules, dont le vulgaire ne s'est pas encore désabusé*", il les a fait imprimer, (*op. cit.*, p. 660).

ANVILLE parle assez dédaigneusement des "*conjectures frivoles & hazardées de Simeoni*" (Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, p. 349).

MARTINON, on l'a vu, en parle comme d'"*inepties*", (*ms. cit.*, f° 332 r°).

G.-M. CHABROL, qui suit LANCELOT, estime que "*Siméoni a été un rêveur ou un écrivain de mauvaise foi.*" (Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne, 4 vol., M. Dégoutte, Riom, 1784-1786 ; IV, Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne, 1786, p. 173.)

DULAURE, par ailleurs fort sévère à l'endroit de CHABROL, s'arrête à ces inventions, dans un ms. déposé à la B. M. I. U. de Clermont, et il trouve ces procédés "*absurdes*", "*pitoyables*", "*fâcheux*" : *cf.* La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, s. d., (vers 1795 ?), f° 65 v°.

(5) *Cf.* DESCARTES, Regulae ad directionem ingenii, J. Vrin, Paris, 3e éd., 1959, p. 45 : "*(...) & quidem non nego illos interdum tam feliciter errare, vt aliquid veri reperiant ; ideo tamen non magis industrios esse concedo, sed tantum magis fortunatos.*" ; ou bien : Œuvres et Lettres, textes présentés par A. Bridoux, Bibl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1963, Règles pour la direction de l'esprit, Règle IV, p. 46 ; ou encore : Œuvres philosophiques, t. I, (1618-1637), éd. de F. Alquié, Garnier fr., Paris, 1963, p. 91.

III. DES INSPIRATEURS A SYMEONI ?

Est-il bien sûr, du reste, que Syméoni soit le seul et le premier inventeur de Gergovie dans Gergoye ? Malgré le ton de complaisance sur lequel il raconte sa découverte, on a mis en doute son originalité. *"Peut-être,"* se demandent E. Desforges et P. Balme, *"quelques obscures traditions, survivant dans les villages qui environnent ce site et qui sont tous d'origine fort ancienne, l'ont-elles mis sur la voie ?"* (1) Cette hypothèse, d'ailleurs gratuite sous cette forme, a l'avantage, en diminuant l'originalité de Syméoni, de renforcer son affirmation (2). Mais c'est Syméoni lui-même qui, par une contradiction, nous fait douter.

Deux ans avant de publier le *Dialogo pio et speculativo* , il avait fait paraître à Paris, chez deux éditeurs à la fois, un *Cesar renouvellé par les observations militaires du S. Gabriel Symeon* , où il contestait déjà la localisation de Gergovie à Clermont. Mais il n'était pas catégorique comme il le sera plus tard ; et il se retranchait derrière le désaccord entre les opinions, dont, aussi bien, il ne nommait aucun tenant. Faisant allusion aux obstacles que Gobannitio, dans les premiers temps de la grande insurrection, opposa à son neveu *Vergingentorix (sic),* - car on sait que le frère de Celtill résista d'abord à la résistance, (*cf. B. G.*, VII, 4), - il parle de *"l'ancienne Cité de Gergobie (que d'aucuns disent auoir esté Clermont, & autres vn lieu prochain nommé encor à present Gerguoie)"* ; il évoque ensuite les *difficultez* de César devant *la ville de Bourges, Lauxois en Bourgogne, Cadenas en Quercy, "Gerguoie ou Clermont en Auuergne, Marseille, & tout plain d'autres villes fortes"* ; puis il mentionne *"l'assault donné à Gergoie", "l'assault de Gerguoie", "l'assault à Gerguoie"* ; et enfin *"Voyla Cesar loing & repoulsé auec peu d'honneur de Gergouie & de Auuergne"* (3).

Les variations de la graphie montrent assez la qualité orale du nom de Gergoye, et aussi bien elles l'authentifient. Mais Syméoni, en passant dans son récit (4) de Gergobie à Gergouie, glisse subrepticement de Clermont à Gerguoie ou Gergoie ; il remplace donc, de fait, Clermont par Gerg(u)oie ; et, ce faisant, il identifie *Gergoye* avec *Gergovia* . La publication de Gergoye ne date donc pas de 1560, elle remonte à 1558. Et de deux choses

(1) E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 22. - On était préparé à cette supposition par l'impression dont viennent de faire état les auteurs, que Syméoni a trouvé plutôt facilement ; *cf. supra.*

(2) *Cf.* P. BALME, *"Puisqu'il y tient, «remettons ça»"*, L'Auv. littéraire, artistique, et historique, n° 71, 1933, p. 32 : *"Siméoni ? mais était-il seul, en face du collège de Clermont, des érudits de cette époque dont Savaron nous offre un si bel exemple. N'y avait-il pas des noms de terroirs conservés, des traditions locales, (etc.)."*

(3) G. SYMEON, Cesar renouvellé par les observations militaires du S. Gabriel Symeon, J. Longis, Paris, 1558, et V. Sertenas, Paris, 1558, ff. 32a, 36b, 40b, 41a, 41b, 44a.

(4) A condition de se fier absolument au texte imprimé.

l'une : ou bien l'idée était en effet de Syméoni (1), les chapitres de 1558 en lançaient comme un ballon d'essai, l'accueil en fut bon, et il s'en attribua l'inspiration en 1560 ; ou bien on lui a soufflé l'identité de *Gergobie* ou *Gergouie* et de *Gergoye* , et il a oublié cette dette par la suite. La question reste pour l'heure en suspens (2), mais elle pourrait présenter de l'intérêt, et pourrait être examinée à la lumière de données nouvelles (3).

IV. LA CARTE DE LA LIMAGNE ET SA FORTUNE

Ce qui paraît établi, c'est que l'*invention* de l'identité Gergovie-Gergoye a bien été publiée par Syméoni. Or le fait a d'abord eu des conséquences en matière de cartographie. On sait qu'une carte de la Limagne d'Auvergne était jointe au texte de la *Description* . Ce dessin à peu près circulaire, d'ailleurs élégant, où le nord est à droite, sert d'illustration à la campagne de César contre Gergovie (4). C'est pourquoi, parmi tous les lieux et les lieux-dits de quelque importance, on y trouve GERGOIE, au pied d'un massif clairement identifiable. Et quand, quinze ans plus tard, François de Belleforest va polémiquer contre Syméoni, il reproduira sa carte et la fera d'autant connaître (5).

Mais dès auparavant, moins de dix ans après la publication du *Dialogo pio et speculativo* , lorsque le géographe flamand Abraham Ortelius se mit à rassembler les cartes de toute provenance dont il aurait besoin pour constituer ses atlas, il recueillit celle de Syméoni (6). C'était peut-être là reconnaître à la Limagne une importance disproportionnée à l'échelle du monde, mais c'est ainsi que le lieu-dit Gergoie s'est imposé à tous les carto-

(1) Le pluriel "*d'aucuns [...] & autres*" pourrait, en effet, n'être qu'une habileté.

C'est ainsi qu'en 1836, J.-B. BOUILLET y recourra pour lancer son hypothèse que la colline des *minora castra* devait être du côté de Quiche plutôt qu'à la Roche Blanche : "*D'autres pensent que ce ne peut être que la colline qui se trouve auprès et au sud de Prat.*" (Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veysset, Cl.-Fd, 1836, p. 261, n. 1).

(2) Cette question a été touchée par T. RENUCCI, Un Aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943, p. 277 : "*Il semble que, dès le XVIe siècle, l'attention de quelques érudits se fût déjà portée sur le plateau situé au sud de la ville.*" Mais il y cite inexactement Syméoni, et lui fait écrire *Gergovie* dès le f° 32 r° : "*... et d'autres un lieu prochain nommé encore à présent Gergovie*" ; ce qui n'est pas sans conséquence.

(3) *Cf.* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Archéologie en Auvergne. Gergovie, Guide édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 7 : "*Sans vouloir diminuer le mérite du florentin, il est vraisemblable que les moines avaient depuis longtemps fait le rapprochement entre le nom de leur domaine et le texte de César : ils employaient en effet dès le XIIIe siècle la forme Gergobia, une des deux variantes trouvées dans les manuscrits des Commentaires.*"

(4) Cette carte a été reproduite, avec le décret de Napoléon III du 11 janvier 1865, dans le journal de Clermont-Ferrand La Montagne du dimanche 24 avril 1988, p. 3. - *Cf. infra,* planche V.

(5) *Cf.* F. de BELLEFOREST, *op. cit.,* entre les col. 223 et 224.

(6) *Cf.* A. ORTELIUS, Théâtre de l'Univers contenant les cartes de tout le monde, 1572, C. Plantin, Anvers, f° 10 : *Limaniae Topographia, Gabriele Symeoneo Auct.* ; Theatrum Orbis Terrarum, A. Coppenius Diesth, Anvers, 1575, f° 14 : *Limaniae Topographia, Gabriele Symeoneo Auct. Cf. infra,* pl. VI.

graphes. Car Ortelius respecta le nom de Gergoie ; et Philippe Galle, à sa suite, fit de même à la fin du siècle, sous la graphie Gergoye (1).

Mais dans les légendes qui expliquent leurs cartes, ils ne manquent pas de rapporter Gergoie à Gergobia, Gergoye à Gergouie, et ils le font sur la foi de Syméoni. "*Au bas de ceste Carte*" , écrit par exemple Ortelius, "*vous y voyez vne montaignette, nommée Gergoie, auec quelque apparence des vieilles ruines de la tant renommée ville Gergobia (comme escrit Gabriel Simeon) de laquelle Iules Cesar fait mention*" (2). Et Ph. Galle : "*La ville capitale de ce pays s'appelle Clermont, laquelle Belle-forest asseure estre la tant renommée ville de Gergouie, où Vercingetorix, Roy d'Auergne [sic], se tenoit coustumièrement : non obstant que Gabriel Simeon la dict auoir esté au costeau Gergoye (assis au haut de ceste Carte) pour les vieilles ruines qu'on y voit*" (3). Ainsi s'explique, sur des atlas du monde, la présence d'un établissement rural aussi minuscule que Gergoye.

Or on tient là des ouvrages dont on n'a cessé de s'inspirer, quand on ne les a pas simplement repris, dans les générations suivantes, cependant que la carte de Syméoni, qui est la première et la plus ancienne de toutes, pouvait, de son côté, être directement connue et recopiée : et elle le fut par les Bouguereau, les du Bouchet, les du Frétat (4) ; si bien que l'argument des cartes, quand on prend garde à leur date et à leur origine, tombe de lui-même. Si plus tard on y a substitué *Gergouie* ou *Gergovia* à *Gergoye* , c'est que ceux-là étaient compris des humanistes et des lettrés : mais cet usage ne prouve rien pour ce qui est de l'appellation originelle du plateau ; il montre seulement que, depuis Syméoni, l'identité de Gergoye et de Gergovie passait pour acquise dans le monde des géographes (5).

(1) *Cf.* Ph. GALLE, Le Miroir du Monde. Epitomé ou Abbrégé du Théâtre du Monde, 2e éd., Ph. Galle, Bruxelles, 1598, *Limania*, f. 22 r°. - *Cf. infra*, pl. VII 1°. - Et comparer VI et VII 1° avec VII 2°...
Les Atlas de G. MERCATOR et J. HONDIUS, qui s'inspirent d'A. ORTELIUS, ont aussi *Gergoie*, entre "Homme" et le lac de Sarliève, sur leur carte d'"*Aquitania australis. Regnum Arelatense cum confinijs*" ou "*Aquitaine plus australe. Le Royaume d'Arle*" (Amsterdam, 1607, entre les pages 151-152, et 1609, entre les pages 147-148).

(2) A. ORTELIUS, Théâtre de l'Univers contenant les cartes de tout le monde, 1572, C. Plantin, Anvers, f° 10.

(3) Ph. GALLE , *op. cit.*, f. 21b, *Limaigne*. - Galle ne prend pas nettement parti ; mais on aura noté le *costeau Gergoye*.

(4) *Cf.* A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 660 : "*Comme c'est la première carte de l'Auvergne que l'on ait, elle a été imitée en ce point par presque tous les Geographès qui l'ont suivi. Maurice Bourguereau (sic) dans son Théâtre François de 1594, Ortelius en 1598, Blaeu en 1637, M. du Bouchet en 1645, le P. du Fretat en 1672, etc.*" - (N. B. Lancelot cite Bouguereau avant Ortelius, mais Ortelius avait publié avant 1598, et avant Bouguereau.) - Il est donc normal que MM. Desforges et Balme n'en aient pas connu d'antérieures, *cf.* P. BALME, "*Puisqu'il y tient, «remettons ça»*", L'Auv. littéraire, artistique, et historique, n° 71, 1933, p. 33.

(5) C'est pourquoi le Dr P. BALME risquait peu à promettre de "*publier impartialement la reproduction de toute carte ou document authentique révélant que le Plateau de Gergovie a porté un autre nom*" , *ibid.*, entre les pp. 32 et 33.

Il peut y avoir à cet égard des comparaisons significatives. Les Blaeuw ou Blaeu, d'Amsterdam, ont fait paraître en 1619 un *Theatrum mundi* . La *Limaigne* y figure, avec la carte, en couleurs, d'Ortelius et de Syméoni (1). On lit au dos de la carte : "*A demy lieuë de Clermont estoit jadis cette ville tant renommée dont Cæsar fait mention, & qu'il appelle Gergovia, dont il reste encores quelques vestiges avec le nom de Gergoie*" (2). Et la même carte se retrouve, en noir et blanc, dans un *Atlas factice* , (relié au nom de Guillaume Blaeuw et daté de 1639) (3), avec la mention : *Topografia Limaniae, auctore Gabriele Simeoneo* . Mais on trouve aussi dans ce même atlas une *Carte d'Auvergne* apparemment française, anonyme, datée de 1643, où figurent le *Lac de Sarlieue* , et, deux fois, *Ourset* (sans doute pour Orcet et le Petit Orcet), mais non pas Gergoye ni Gergovie.

Par une opposition inverse, on trouve Gergouie ou Gergovia, en France, sur les cartes de Bouguereau, de du Bouchet, de du Frétat. Mais une carte hollandaise représentant *Le duché d'Auvergne* , publiée aux XVIIe-XVIIIe siècles à Amsterdam (4), ne mentionne rien de tel : l'importance relative, et en tout cas contemporaine, des choses, y est ainsi respectée.

Et la raison paraît bien en être qu'en dehors d'une référence à Gabriel Syméoni, Gergoye ni Gergovie ne sont pas connues, ou bien ne méritent tout simplement pas d'être retenues.

La même hypothèse vient à l'esprit en rapprochant deux autres cartes, toutes deux du XVIIIe siècle. L'une est celle du Gouvernement d'Auvergne par P. F. Tardieu (5). On y trouve Romagnat, Omme (Opme), Canonnat *(sic)*, Jussat, Merdogne, La Roche, Orcet, Perignat ; mais ni Gergoye, ni Gergovia n'y figurent. Sur l'autre, au contraire, Carte chorographique de la Généralité d'Auvergne (6), on trouve Mont Rognon, Omme, Merdogne, le Petit et le Grand Pérignat ; mais le *Mont Gergovia* y figure aussi, et même dans la typographie d'un bourg : or cette carte, qui date de 1786, est de Dulaure, historien qui était engagé dans le sujet. Ne se confirme-t-il pas par là que Gergoye ou Gergovia n'existent et n'ont d'importance que dans une certaine tradition, préoccupation, problématique ou pers-

(1) G. & J. BLAEU, Le théâtre du monde ou Nouvel Atlas contenant les Chartes et Descriptions de tous les païs de la terre, 2 tomes, G. et J. Blaeu, Amsterdam, 1638, dans le t. II.

(2) La *ville tant renommée* laisse à penser que les auteurs se connaissent et se copient.

(3) G. BLAEUW, Atlas, Bibliothèque municipale - Médiathèque de la Ville de Nantes, cote 80341*.

(4) Le duché d'Auvergne, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 Fi 138.

(5) *Cf.* Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 Fi 155, et Bibliothèque municipale - Médiathèque de la Ville de Nantes, cote Da 39.

(6) *Cf.* Bibliothèque municipale - Médiathèque de la Ville de Nantes, cote Da 67. (*Cf. infra*, la planche IX. - A rapprocher de la carte, antérieure, de CASSINI, *cf. infra* pl. VIII, et de celle, postérieure, de l'Etat-Major au 80.000^{e}, n° 166, publiée, par exemple, par C. JULLIAN dans son Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901, ou par L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire, Gergovie aux Côtes, Imprimerie Moderne, Clermont-Ferrand, 1937.)

pective ? Tout se passe, en somme, comme si Gergovia et son plateau n'avaient pas à figurer sur une carte de l'Auvergne contemporaine, et comme si leur place était, bien plutôt, sur une carte de l'ancienne Gaule, telles que celles de Sanson ou d'Anville.

Dès lors, on est fondé, malgré les cartes, ou plutôt au vu des cartes, à penser que si le plateau était peut-être appelé "de Gergoye", ainsi qu'on en a admis plus haut la possibilité, il ne saurait l'avoir jamais été spontanément "de Gergovie" ni "de Gergovia".

Cette conclusion, toutefois, ne laisse toujours rien présumer de l'identité ou de la distinction de Gergoye et de Gergovia. Car enfin, l'intuition de Syméoni peut de toute façon avoir été juste. Et c'est donc de ce nom de Gergoye qu'il faut enfin s'occuper.

Quatrième section

LE NOM DE GERGOYE

I. GERGOYE AVANT SYMEONI

On ne doute pas que Syméoni n'ait correctement transcrit le nom du lieu-dit qui s'entendait du côté de Clermont (1). Dans notre siècle encore, il se dit en patois *Dzargoyo* (2). Cela s'est su et répandu dès le XVIe siècle, puisque, selon son propre témoignage, des amis l'ont rapporté à J. J. Scaliger (3). La question qui se pose est celle, à la fois, de son origine et de sa signification (4). En deux mots, *Gergoye* vient-il de *Gergouia* ? et, si oui, s'agit-il de la Gergouia de Jules César ? L'une et l'autre questions peuvent apparaître à beaucoup comme oiseuses, mais il n'en reste pas moins que, si l'on veut y répondre, il faut faire *comme si elles se posaient* .

C'est là un problème de microtoponymie (5).

Les toponymistes ont pour premier travail "*de rechercher les formes anciennes du mot*" qu'ils étudient (6). On a vivement reproché à Lancelot d'avoir affirmé (7) que Syméoni était le seul à avoir mentionné Gergoïa (8). On est, de fait, en droit de s'en étonner,

(1) On ne suivra pas LANCELOT dans sa querelle là-dessus : "... *les ruines d'une tour en forme de Chapelle, qui s'appelloit, dit-il, Gergoïa. On pourroit douter de ce fait, puisqu'il est le seul qui l'ait avancé. Il lui aura suffi que le nom de cette masure approchât un peu de Jerjoye, Gergoye, etc. pour en faire un Gergoïa*". ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 659).

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. littéraire et artistique, n° 68, 1933, p. 65 : "*Le nom en patois moderne est Dzargoyo.*" ; T. RENUCCI, éd. critique de la Description de la Limagne d'Auvergne de G. SYMEONI, Didier, Paris, 1943, p. 63, n. 7 : "*Il est difficile de mettre en doute le témoignage de Syméoni. Il a transcrit le nom Gergoye exactement comme il est prononcé encore en français régional, et à peu près tel que le prononcent, en leur patois, les habitants du lieu : Dzargoyo. Etc.*" - On aimerait toutefois en savoir davantage, en l'espèce, sur la différence entre le patois et le français régional. *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , 6e année, n° 43, 1929, p. 14, n. 1 : "*De nos jours les paysans ont encore gardé la prononciation correspondante à l'orthographe des anciens manuscrits : «Gergauye».*"

(3) *Cf. supra,* dans notre Introduction, p. 33.

(4) Mais c'est la fonction de la Toponymie comme telle, si on y ajoute, comme on le sous-entend ici, l'étude de l'évolution phonétique : *cf.* Ch. ROSTAING, Les Noms de lieux, coll. *Que sais-je ?* , P.U.F., Paris, 1945, p. 5.

(5) *Microtoponymie* se trouve difficilement dans les dictionnaires. C'est proprement *l'étude des noms de lieux-dits* ; cf. Marianne MULON, Encyclopædia Universalis, Paris, 1968, vol. 16, article *Toponymie*, p. 186, col. c.

(6) *Cf.* Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p. 10.

(7) *Cf.* la citation de LANCELOT, *supra.*

d'autant que son érudition est manifeste par ailleurs : il suffit de lire sa dissertation pour en avoir un aperçu (1). Du moins son erreur ou son ignorance ont-elles stimulé les recherches depuis le XVIIIe siècle : et on ne compte plus les occurrences du mot dans les chartes médiévales. C'est ce qu'il convient de regarder de plus près, car à la vérité, elles n'ont pas été sans poser des problèmes de lecture et de transcription.

C'est l'abbé ou chanoine Masson, prieur de l'abbaye de Saint-André, qui répliqua d'abord à Lancelot, mais vingt à vingt-cinq ans après que celui-ci eut fait connaître ses conclusions. Il donna lecture d'un mémoire assez fougueux à la Société littéraire de Clermont, le 25 août 1748 (2). Il entendait y prouver contre Lancelot que Syméoni n'était point le premier ni le seul à avoir appelé le plateau litigieux du nom de Gergovie. Il ne produisait guère de documents nouveaux, mais travaillait à établir l'authenticité si contestée de la charte de 1149 (3). *"C'est de la vérité de ce titre"*, avance-t-il en effet, *"que part la preuve la plus complette de la situation de l'ancienne Gergovia sur la montagne qui en porte le nom"* (4).

Successivement, Bourguignon d'Anville (5), le comte de Caylus (6), Jacques-

(8) *Cf.*, par exemple, CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, pp. 286-288 ; DULAURE, Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 319, n. 1 ; l'auteur reproche vertement à G.-M. CHABROL d'avoir suivi LANCELOT : *"Il soutient avec beaucoup d'assurance, qu'après le titre de 1149, accusé de fausseté, il n'existe aucun autre titre qui donne à cette montagne le nom de Gergovia : cependant M. l'Abbé le Beuf & M. le Comte de Caylus en citent cinq ou six."*

(1) *Cf.* le commentaire de MM. DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 24 : *"On ne pouvait prendre sans verd (sic) l'érudit Lancelot."*

(2) Abbé (LE) MASSON, Dissertation sur Gergovia, Mémoire historique sur l'abbaye de Saint-André et le plateau de Gergovia, ms. n° 785, n° 4, 1748, B. M. I. U. de Cl.-Fd ; et le ms. n° 575, n° 3, [anonyme], s. d. [1748], dont le manuscrit n° 975, n° 9, est la copie : L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot).

[Le ms. 785-4 est enregistré sous le nom de LE MASSON, et on trouve parfois *LE MASSON* (voir par exemple A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, I, 1870-1871, II, 1872 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1976, p. 358 ; ou Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme, C. Desrosisers, Moulins, 1878 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1977.) : mais ce doit être une erreur ; c'est ainsi que l'abbé MARTINON écrit *LE VALOIS* pour *VALOIS* , *cf. op. cit.*, f° 331 r°.]

Cf. aussi la Notte sur la Montagne de Gergoviat, Arch. dép. du P.-de-D., fonds de l'Abbaye de Saint-André, 16 H 43, liasse 4, cote 5.

(3) Le mémoire de MASSON était, à la vérité, beaucoup moins original qu'on a voulu le dire. L'auteur en a puisé très largement la matière dans un mémoire du P. Eloi SOREL "sur les origines et les privilèges du couvent de St André", *cf.* Arch. dép. du P.-de-D., fonds de l'Abbaye de Saint-André, 16 H 47, liasse 12 d, cote 12-1. Le P. SOREL y défendait contre JUSTEL l'authenticité de la charte de 1149 et le titre de Dauphin d'Auvergne qui y est attribué au comte Guillaume V.

(4) MASSON, *op. cit.*, f° 57 v°.

(5) *Cf.* J.-B. BOURGUIGNON D'ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, pp. 350-351.

(6) *Cf.* Anne-Claude-Philippe de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis, Comte de CAYLUS, Re-

Antoine Dulaure (1) au XVIIIe s., puis Adolphe Michel (2) et Pierre-Pardoux Mathieu (3), au XIXe s., excipèrent, à sa suite, de cette charte pour répondre à Lancelot, car il était capital de la défendre. L'abbé Masson l'appuyait sur des pièces qui *"sont relatives à la première, elles la supposent comme le fondement de tous les autres traités"* (4). Ces pièces, au total, sont au nombre de onze.

1. Une bulle ou pancarte du pape Alexandre III, donnée à Anagnie au mois de mai 1174, quinzième année du pontificat, confirmait la fondation de l'abbaye de Saint-André, et la confirmait dans ses possessions.

2. Une autre bulle ou pancarte, donnée au Latran par Clément III au mois de juin 1188, première année du pontificat, portait la même confirmation.

3. Des lettres patentes de Philippe Auguste, données à Paris en mars 1189, confirmaient à leur tour la fondation et les privilèges de l'abbaye. Y était mentionné Guillaume le Grand, duc de Clermont et dauphin d'Auvergne, d'heureuse mémoire.

4. En 1190, pendant le Carême, une transaction fut passée par les Religieux avec le chapitre de Clermont et les autres seigneurs d'Auvergne, aux termes de laquelle ceux-ci tenaient bien toutes les justices qui étaient en question du Seigneur Dauphin d'Auvergne et Comte de Clermont, leur fondateur. On lut en cette occasion, outre la charte de donation de juillet 1149, les lettres patentes du roi Philippe Auguste, ainsi que les bulles papales d'Alexandre III et de Clément III.

5. L'Assemblée des sept villes d'Auvergne se tient à Clermont en 1193. Une nouvelle transaction y est passée, qui porte à nouveau sur les justices possédées par l'abbaye de Saint-André. Il y est reconnu que celles-ci leur ont été données par les Seigneurs Dauphins d'Auvergne et comtes de Clermont. Y sont reconnues et approuvées, le 14 mai, les lettres de Philippe Auguste.

6. Puis il y a une charte du comte Robert Ier, confirmant, cent ans après, la fondation de son aïeul Guillaume, en 1249. Elle mentionne *"son prédécesseur d'heureuse mé-*

cueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, Antiquités gauloises, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 286-288.

(1) *Cf.* J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, pp. 316-318 ; La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, ff. 62 à 74, s. d., B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 71.

(2) *Cf.* A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, 4 vol. dont un atlas, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78, p. 126.

(3) *Cf.* P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 11 sq.

(4) Abbé MASSON, *op. cit.*, f° 60 r°.

moire, le Seigneur Guillaume, aussi Dauphin".

7. Il y a ensuite un acte de Philippe III le Hardi qui, répondant à la prière de l'abbé et des chanoines de l'abbaye de Saint-André, approuve et confirme à son tour, en mars 1276, les donations faites pour la fondation du monastère par Guillaume ; Philippe III rappelle que les entrailles de son aïeul, le roi Louis VIII, y étaient enterrées.

8. Par un acte de 1391, le Seigneur de Merdogne, on l'a vu, a reconnu que la justice sur la montagne de Gergovia appartenait aux Religieux de Saint-André : référence était faite à Guillaume, dauphin d'Auvergne et comte de Clermont, ainsi qu'à la Gergovie du haut et à celle du bas.

9. Il y a encore des lettres patentes de Charles VIII, en août 1484 ; le comte Guillaume y est qualifié de Dauphin d'Auvergne, une note que Justel a ôtée des lettres en les publiant (1).

10 et 11. Conclusion d'un procès avec la Dame de Merdogne, une sentence du Bailliage de Montferrant de l'an 1556 maintient les Religieux de Saint-André dans la possession de faire pâturer les bestiaux de leur domaine de Gergovia dans les terres et communaux dudit Merdogne. Cette sentence est confirmée le 11 décembre 1561 par un arrêt du Parlement de Paris.

Et Masson fait en outre une allusion à plusieurs autres pièces ultérieures (2). Il paraît s'agir d'actes des rois Louis XII, Louis XIII et Louis XIV, des ans 1511, 1627 et 1662 (3), actes qui confirmaient périodiquement la charte de fondation.

L'abbé Lebeuf, qui tenait cependant pour la montagne de Gergoye, avait "*voulu s'assurer par lui-même de la fausseté de cette charte*" (4) ; il l'avait vue à Clermont dans le milieu du siècle, et l'avait "*trouvée telle qu'elle avoit paru à M. Lancelot*". Il en avait conclu sans hésiter qu'elle ne pouvait pas prouver l'existence, au XIIe siècle, d'"*un lieu voisin de Clermont qui portât le nom de Gergoia*" - ce qui n'allait d'ailleurs pas sans précipitation. Mais en compensation, corrige-t-il, "*il a vû et lû dans l'abbaye de Saint-André une bulle du Pape de l'an 1170, qui contient un détail des biens de cette Abbaye* (5). *Cette*

(1) *Cf.* Christophe JUSTEL, Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, Paris, 1645, livre II, p. 30.

(2) *Id., ibid.*, f° 57 v°-61 ; et *cf.* Notte sur la Montagne de Gergoviat, citée *supra*.

(3) *Cf.* A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, I, 1870-1871, t. II, 1872 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1976, t. II, pp. 315-478 : "Appendice. Pièces justificatives (Chartes, lettres patentes, édits)".

(4) J. LEBEUF, "Antiquités d'Auvergne", Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 25, Imprimerie Royale, 1759, p. 139.

(5) J.-A. DULAURE est d'avis que cette bulle papale est celle de 1174 dont l'abbé MASSON faisait mention, *cf.* La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte au-

bulle", poursuit-il, *"porte tous les caractères de vérité : elle met parmi ces biens un territoire situé à Gergoia. Il est donc certain qu'un canton de terre conservoit proche de Clermont en 1170 l'ancien nom de Gergovia."* Il n'y a pas cent ans que le sentiment des abbés Lebeuf et Lancelot concernant la charte de 1149 a commencé d'être partagé ; mais entre temps, d'autres documents lui avaient ôté à peu près toute son importance.

Jacques-Antoine Dulaure fut apparemment le premier à exhiber des témoignages du cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges (1), et le Dr Peghoux à tirer parti des Archives du dépôt de la préfecture du Puy-de-Dôme (2). Après P.-P. Mathieu (3), Ambroise Tardieu les exploita à son tour (4), mais il s'y référa quelquefois sans rigueur, voire sans exactitude. Puis Gilbert Rouchon releva méthodiquement bon nombre de pièces en dépouillant les Archives départementales, en particulier celles de Saint-André (5).

Mais le *corpus* des documents intéressant la question de Gergovia-Gergoye a été considérablement enrichi par Gabriel Fournier, dans sa monographie *La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XII e - XVI e siècles)* (6), et ces documents sont éclairés par sa thèse de doctorat *Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age* (7).

jourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, s. d., (vers 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 71b. - L'abbé LEBEUF ne paraît donc pas avoir eu connaissance du mémoire de l'abbé MASSON.

(1) DULAURE avait tiré des "Extraits du cartulaire de Sauxillanges", in-4° écrit l'an VI d'après le ms. 5454 de la Bibliothèque Nationale. (*Cf.* A. TARDIEU, Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme, C. Desrosisers, Moulins, 1878 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1977, article DULAURE.)

Ce cartulaire devait être publié par Henry DONIOL : Cartulaire de Sauxillanges (Chartularium Celsinaniasense), publié par l'Académie de Cl.-Fd, avec des notes et des tables, nouv. série, t. III, Cl.-Fd, (1861), pp. 465 -1199 ; tiré à part des *Mémoires* de cette Académie, F. Thibaud, Cl.-Fd, et Ch. Dumoulin, Paris, 1864. Il contient près de 1.000 chartes, allant du début du Xe s. à la fin du XIIe s. L'original est perdu depuis le XVIIe s. ; on en a deux copies, l'une de BALUZE, l'autre du XVIIIe s. DONIOL a reproduit celle de BALUZE.

(2) Michel COHENDY venait de publier son Inventaire de toutes les Chartes antérieures au XIIIe siècle qui se trouvent dans les différents fonds d'Archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auv.* , t. XXVII, Thibaud-Landriot fr., Cl.-Fd, (1854), pp. 353 à 459 ; tiré à part, F.Thibaud, *ibid.*, 1855. PEGHOUX en cite la charte de 958, celle du "déguerpissement de Calste". - Ses références (manuscrites et un peu brouillonnes) au cartulaire de Sauxillanges restent imprécises ; il mentionne un *Bernardum de Gergoia* ; *cf. manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Cl.-Fd, n° VII et VIII* : VII. *(titres barrés ; indications et citations topographiques diverses)* ; VIII. *Géographie ancienne de l'Auvergne.*

(3) *Cf.* P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 15.

(4) *Cf.* A. TARDIEU, Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, C. Desrosiers, Moulins, 1877, pp. 171-172.

(5) On peut consulter les fiches de G. ROUCHON aux Arch. dép. du P.-de-D. sous la cote 4F 192.

(6) G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, pp. 307-355.

(7) G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962.

D'une façon générale, tous ces anciens actes - si tant est qu'ils parlent du même lieu, et Dulaure, avant d'y répondre par l'affirmative, s'était posé la question (1) - se répartissent logiquement en deux fois deux groupes. Les deux premiers transcrivent *Gergoye* en le latinisant ; et les deux autres, en le francisant.

Le premier groupe comprend d'abord les actes les plus anciens, ceux qui datent du milieu du Xe siècle, et orthographie longtemps le nom de Gergoye en le *latinisant* de façons passablement nombreuses et variées ; le second, qui apparemment commence à se constituer vers le milieu du XIIe siècle, orthographie le mot en le conformant à l'une des deux traditions césariennes, soit *Gergobia* (2).

Ces deux groupes se développeront de conserve pendant plusieurs siècles, cependant qu'apparaissent parallèlement d'assez nombreuses transcriptions *françaises* , dont les unes, fort diverses, procèdent de la tradition locale, et les autres, bien plus constantes, de la référence à la tradition latine des *Commentaires* .

II. LES CHARTES DES Xe ET XIe SIECLES

Ce n'est pas sans circonspection, toutefois, qu'on risquera un bilan des formes les plus anciennes, car les auteurs diffèrent quelquefois dans leurs transcriptions.

1. L'acte le plus ancien qui soit daté avec précision (3) est l'acte de déguerpissement ou de délaissement de possession au profit du chanoine Amblard, par un seigneur nommé Calste ou Calixte, d'un bien ou alleu situé à Gergovia (4), de l'an de l'Incarnation dcccclviii (958), indiction première (5), et la date, inscrite en tête, est répétée à la dernière ligne : la quatrième année du roi Lothaire, un jeudi de septembre (6) :

(1) *Cf.* J.-A. DULAURE, La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d., B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 90 r°.

(2) Gergobia, non Gergouia. Dans la copie d'une transaction entre le chapitre de la cathédrale de Clermont et le couvent de Saint-André, nous avons bien lu *in Gergoviâ* , mais cette transaction date de 1590. (*Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 47, c. 12-14.)

(3) *Cf.* M. COHENDY, *op. cit.*, pp. 8-9.

(4) COHENDY écrit d'emblée GERGOVIA dans sa présentation, mais GIRGIA *(sic)* dans son analyse. - Il se pourrait que TARDIEU (*op. cit.*, 1877, pp. 171-172) fasse allusion à cet acte en le datant de 954 *(sic)* et en mentionnant le nom de GIRGOIA et de GERGOIA *(sic)* .

(5) L'*indiction* est un terme de chronologie ; c'est une "*révolution de quinze années que l'on recommence toujours par une, lorsque le nombre quinze est fini. L'indiction est un des trois cycles qui entrent dans la période Julienne. L'indiction est en usage dans les bulles du saint-siège.*" (Paul-Emile LITTRE, Dictionnaire de la langue française, 1863-1873).

(6) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 3G = Chapitre cathédral, Armoire 18, sac A, cotte *(sic)* 4 ; c'est un petit carré de parchemin de 12 cm de haut sur 19 cm de large ; copie d'après G. ROUCHON, *ibid.*, 4F

"Anno incarnationis dominico dcccclviii indicione prima accidit in ipso anno
ut principes aruernorum inuicem se rebellarent (1) sed dño adiuuante & Stefano aruernorum
episcopo regnante pax que omnia superat intra fiñes nostros iam regnat. Interea
accidit ut quidam ex principes Aruernus Calstus uidelic& aliquid de rebus alterius in-
uaserat uidelic& alode (2) cuidam canonicum nomine Amblardum non iuste sed in-
iuste obtinuit. Ob hanc causam propter quod inuste tenebat uenit prefatus calstus &
uxor sua Oda & infantes sui Petrus uidelic& & Hugo & Stephan.
in ciuitate clarmonte ubi fulget Stephanus ipsius sedis episcopus, ibi adfuit Rotbertus uice-
comes & Stephan abba & Rotbertus abba & ceteri seniores laici & clerici seu monachi
& ibi se recognouit iam dictus calstus illum alode **Ingirgia**iniuste tenuiss& & in presentia
ipsius caterue stipulauit & hanc noticiam gurpicionis fieri iussit & firmauit
manu propria & infantes suos & suis militib: ab omnib: firmare (3) fecit. Sg. + Calsti.
Sg. + Ugoni. Sg. + Stefani. Sg. + Stephani episcopi. Sg. + Rotberti uicecomitis. Sg.+ Rotberti abbatis.
Sg. + Stefani abbatis.
Facta in mense septembr. feria V., annos. IIII Regnante Lotherio rege. Teodericus + scripsit."

2. L'acte suivant (4) est de l'année suivante DCCCCLVIIII (959), indiction seconde, cinquième année du règne du roi Lothaire, Jean XII étant pape. C'est une donation testamentaire, faite à l'église cathédrale par l'évêque de Clermont Etienne II d'Auvergne. La donation comprend des biens dont les bénéficiaires vont pouvoir jouir immédiatement, d'autres que l'évêque se réserve pour sa vie durant, et d'autres qu'il réserve aussi, pour la durée de leur vie, à leurs actuels possesseurs. Parmi les biens qu'il se réserve pour lui-même, figurent un champ et deux maisons dans Girgoia (5) :

219. - Lothaire a régné de 954 à 986 ; (M. DOUSSE écrit de 941 à 986, mais le roi est né en 941, *cf.* "Peut-il y avoir incertitude sur l'emplacement de Gergovie ?", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 28 février 1933.).

On lit bien, ligne 10, **Ingirgia** : E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 25, écrivent *Gergia* ; l'hésitation est souvent possible entre e et i.

On lit au dos les deux titres : **egirguia**, capt. Lxxxv : et, en renversant la feuille : **Deiergoia**. - Faut-il y voir avec P.-F. FOURNIER une, ou des, tentatives de correction du mot tel qu'il figure dans le texte ?

(1) G. ROUCHON lit plutôt *se rebellauerunt*.

(2) Un *alleu* est un bien héréditaire.

(3) G. ROUCHON lit *firmari*. Il accompagne d'un ? le dernier mot *scripsit*.

(4) *Cf.* M. COHENDY, *op. cit.*, pp. 9-11. A l'inverse de la charte précédente, COHENDY écrit d'abord GIRGOIA, puis GERGOVIA. - Il se pourrait que TARDIEU (*op. cit.*, 1877, *ibid.*) fasse allusion à cet acte en le datant de 955 (sic) et en mentionnant le nom de GIRGOIA ; toutefois il s'y réfère aussi sous la date de 959 en mentionnant GIORGIA (sic).

(5) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 3G = Chapitre cathédral, Armoire 11, sac Q, cotte *(sic)* 1, aux sceaux : *"Testament d'Etienne, évêque d'Auvergne, par lequel il donne à la cathédrale et aux chanoines de Clermont, l'église du Port, celle de S. Beauzire, celles de St Hilaire et de St Martin de Cournon et divers*

"In honore Dei summi in Trinitate regnantis ego Stephanus aruernice sedis episcopus properare uolens Romam ad limina apostolorum Petri & Pauli, decreui in nostra presencia facere beneficiale scriptum presentibus futurisque sciendum de rebus a Deo nobis traditis (1).

[... (2)]. Istas itaque res quas nunc nominabimus in subsequenti sciant omnes quamdiu uixerim cum dei adiutorio possidere feliciter uelle, hoc est ecclesia Sancti Ipoliti cum alode fuit Haimoni abbati in uilla Talamite [...?] **girgoia** *[plutôt que : gergoia]* [...?] & [?] que fuit Arnald & mansiones duas & alias duas uineas que fuerunt Amblard decano & mansiones duas necnon. Villa. Mariniaco *(Rouchon, en marge : Coh ?)* & in Clarmonte trilia de *[Rouchon : ? (Cohendy cum)]* masnilo & clauso ad se adherente & in galea uinea una & uineas qui fuerunt Constancio, & in Vendos *[ou plutôt Vindos]* illo alode *(Rouchon : ?)* que fuit Aimoni quem laxauit episcopo pro anima Aimoni & Archimbaldi filio eius, & a Rabanisca trilia una cum mansione & uinea cum orto *(Rouchon : ?)* & mansione, & in Columberio clauso uno, ad Noals trilias II cum mansiones II, & ecclesia de Gelsa & noua uila que fuit Amblard de Rius & uila de Solecias que fuit Rotberto abbati & in Talamite uineas duas quas Baldricus tenet, ad Pradale trilia cum mansione, in cultura debaóio uinea una, in Monte Iudeo uinea una que fuit Arotirau (a Rotirau) & Cosnarco & alia uinea que fuit Cosnarco, a Miserac trilia una, **Gorgoreira** (3) uinea una, ad Isertolio (Isertilio) uineas II cum mansione, uineas que fuerunt Arnaldo II cum mansione & uineas que Baldrico II a

fonds énumérés dans l'acte". Grande feuille de plus de 60 cm sur plus de 40 cm. Copie incomplète d'après G. ROUCHON, *ibid.*, 4F 219, et d'après A. TARDIEU, A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand, C. Desroziers, Moulins ; Laffitte Reprints, Marseille, 1976 ; t. II, "Appendice. Pièces justificatives (Chartes, lettres patentes, édits)", p. 316.

Le nom de **gergoia** (ou plutôt **girgoia** ?) est lisible sur la ligne qui se trouve juste au milieu du parchemin ; mais, comme d'autres, on a passé en partie ce document à la noix de galle (riche en tanin), au siècle dernier, pour faire apparaître les endroits pâlis, et les passages traités sont devenus brun foncé (couleur brou de noix), si bien qu'ils sont aujourd'hui indéchiffrables par endroits : c'est ici le cas de ce qui précède et suit immédiatement le mot ***girgoia*** . Mais il apparaît que M. COHENDY pouvait encore les lire. - E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 25, écrivent *Gorgia.*

(1) A. TARDIEU, qui met ici un *etc.* , donne aussitôt, en l'abrégeant, la date du testament *("Factum anno DCCCCLIX indictione II. regnante Lotherio rege.")* , avant d'en retranscrire partiellement le texte. On ne peut jamais se fier aveuglément à lui, qui reproduit, et d'ailleurs approximativement, la dittographie de la première ligne du manuscrit, expliquée pourtant par COHENDY : la formule initiale *"est reproduite en paléographie du XIe siècle, qui indique que les caractères allongés du IXe n'étaient déjà plus communément lisibles"* .

(2) "Antecessores quidam *(Rouchon : ?)* nostri alienauerunt ipsas res a sancta matre ecclesia, quas nos pro remedio anime nostre uel ut presentem uitam felicius transigamus, ipsi ecclesie sancte Marie & sancti Laurentii atque sanctorum martirum Agricole & Vitalis fratribusque ibi Deo in commune deseruientibus ut in relicum tempus ipsi matri ecclesie sine penuria uinearum & panis alacriter deseruiant, has res ad presens sub omni integritate contradimus que sic uocitant ecclesiam Sancte Marie que dicitur principalis & quantum ad ipsam ecclesiam pertinere uidentur *(Rouchon : ou uiderent)* , ecclesiam Sancti Baudelii similiter, & in Miliniaco campos quos tenet Aimuinus, ad Alnas prato uno quem tenent Geraldus & Estines, & alium pratum quem tenet Adalelmus, & campos qui sunt in Galea cum mansione. Deinde damus & ecclesiam sancti Martini & sancti Hilarii Cornonensis, quantum ad ipsas ecclesias pertinere uident similiter & ecclesiam de Albiaco in usibus ipsorum canonicorum ad presens damus ut quecumque ad ipsas ecclesias pertinere uidentur ab hodierno die & in omne tempus libere perfruantur cum omni integritate."

(3) On a pu se demander si l'on ne pouvait pas lire *Girgoyeira* , et s'il ne s'agirait pas encore de *Girgoia* .

Cuciac uinea que fuit Benedicto & alias uineas II & uinea que fuit Ragenfredo in ualle Sancti Iuliani, & illas escurias & prato qui fuit Bernardo episcopo & illo alode que fuit Aimoni que Aimericus tenet ut quamdiu uixerit teneat, post discessum autem eius Sancte Marie remaneat & plantadas ad illo Sindacio cum uinea Rodulfisca & uinea Rotunda *(Rouchon : ?)* & uinea Longo & ecclesia Sancti Ilarii de Cuciac & ecclesia Sancti Martini de Talamite & manso a Rabanisca cum prato mansione & clausos, & ecclesia Sancti Genesii de Tudriaco. [... (1)].

Factum hoc beneficiale scriptum anno DCCCCLVIIII indictione II incarnationis dominice anno V regnante Lotherio rege." (2).

3. Datée pareillement de la cinquième année du roi Lothaire, mois de mars, la charte 231 du Cartulaire de Sauxillanges (3) : *"Carta Franconi, de uno campo in **Girgoia** Avendiaco"* :

(1) "Istas res supra nominatas quamdiu uiuimus feliciter possidentes post obitum nostrum ad supradictam matrem ecclesiam & canonicis ibi Deo seruientibus cum omni integritate per hunc testamentum illis reddituras tradimus ; sunt & ecclesie quas carissimi fideles nostri possident quas post obitum illorum & nostrum ad eandem ecclesiam & canonicis reddendas decernimus, hoc est ecclesia de Pompiniaco quam Rotbertus abba tenet & ecclesia de Ciresio quam Stephanus abba tenet. Quod si aliquis nobis succedens episcopus aut alicuius potestatis uir istas supra nominatas res ab ipsa matre ecclesia uel a *(Rouchon : ?)* communia *(Rouchon : ?)* fratrum quocunque ingenio alienare aut auellere uoluerit primo omnipotentis Dei iram incurrat & sui corporis & anime detrimentum patiatur & in die tremendi iudicii sit anathema maranatha."

(2) Voici, pour comparaison avec l'original de 959 et avec la transcription de G. ROUCHON, la version d'A. TARDIEU :

"In Dei nomine. Ego *Stephanus* , Arvernicae sedis episcopus, properare volens Romam, rogavi hoc testamentum conscribi auctoritatis nostræ, quod mecum Romam deferrem et domini nostri papæ confirmari auctoritate postularem, in quo describerentur nostrorum canonicorum communia quæ ut diximus a nostris prædecessoribus vel a nobis eis sunt impertita. Sunt cum omnibus appendiciis earum, vineæ etiam in confinio Calvomontense sitæ quæ eis indominicatæ huc usque fuere, et ... abbatiam sanctæ Mariæ quæ dicitur principalis ; atque abbatiam sancti Martini Chornonensis, et ecclesiam sancti Baudilii et ecclesiam Podompniacho et ecclesiam de Albiacho, villam insuper quæ dicitur soletas cum omnibus appendiciis suis. Post excessum nostrum dimittimus in eorum communia ecclesiam sancti Ypoliti in Talamite, insuper et novam villam quam *Amblard de Rivis* moriens mihi dimisit, villam scilicet Martiniacho quam *Bernardus* , frater *Golferii* , moriens mihi dimisit. Similiter ecclesiam de Salsa et ecclesiam de Ven - zai. Terram insuper quam magistri scholæ tenere debent, id est ecclesiam de Turiaco et ecclesiam de Monistrolio cum villa Potianicas. Hæ omnia canonicis matris istius ecclesiæ in communia dimitto. Si quis ex successoribus meis episcopis sive ex patentibus *[sic]* meis ullam calumniam inferre tentaverit, iram Dei omnipotentis incurrat et partem habeat cum diabolo et dæmonibus ejus in consortio omnium malorum & in flammis tormentorum."

N. B. Une *appenditia* , ou une *appendaria* , est la subdivision du *mansus* , qui est un domaine foncier agricole, ou peut aussi être un tout complet en soi, *cf.* H. DONIOL, *op. cit.*, pp. 18 et 16 sq.

(3) *Op. cit.*, pp. 193. - La table alphabétique des noms de lieux n'est pas sans *errata* . "*Nous trouvons dans le recueil*" , écrivait M. DOUSSE en 1933 (*art. cit.*), "*jusqu'à huit chartes qui mentionnent Gergovia ou Girgoia, et qui s'échelonnent sur environ 60 ou 80 ans*" ; en fait, on va en rapporter dix ou onze, mais dont aucune ne donne à lire *Gergovia* .

G. FOURNIER en annonce également onze, mais il ne mentionne pas la charte 646 et il mentionne -erreur ou coquille- une charte 238 qui ne fait pas état de notre Gergovie, *cf.* "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 319, n. 43.

"Domno magnifico. Franconi et uxori sue Ermengardi emptores ; ego in Dei nomine Ugo et Godalberga pariter venditores. Quod ita et vendidimus campo uno qui est de alodo et est in pago Claromontensi, in cultura (1) de villa (2) **Girgoia** Avendiaco (3) ; fines habet de uno latus terram S. Petri, secundo S. Mariae, de tercio termen increto, ex quarto de ipsa hereditate. Isto confinato ab integro vobis vendimus, hoc est in argento valente solidos VII tantum ; pro ipso pretio manibus vestris tradimus ut faciatis in omnibus quicquid volueritis.

Sane si quis, nos ipse aut ulla emissa persona ullam calumniam inquietare voluerit, duplas terras legaliter exsolvat, set et vendicio ista firma permaneat cum stipulatione subnixa.

Sig. Arnaldi ; iterum sig. Arnaldi. Sig. Rotberti. Sig. Hictori. Sig. Vigilii. Dictavit mercoris, in mense martio, anno V regnante Lothario rege Francorum."

4. Un peu plus ancienne, si l'on se fie à l'ordre des actes, la charte 229 datée seulement d'un vendredi de février, sous le règne de Lothaire, roi des Francs, (4), mais datée aussi du temps de l'abbé Mayol (saint Maïeul, abbé de Cluny de 948 à 994) : "*Carta Arnaldi, de duos campos et una vinea pro sepultura sua in Sarlega, in **Girgoieta** et in villa **Gergoia***" :

"In nomine Domini nostri Jesu Christi. Ego in Dei Arnaldus dono vel cedo Domino Deo et sanctis ejus ad monasterium que vocatur Celsinanias, sub eo loco vel congregatione domnus Maiolus abba preesse videtur et est consecratus in honore Deo vivo et vero et in honore apostolorum Petri et Pauli et aliorum sanctorum qui digno honore condite sunt in supradicto loco ;

dono VIII sextairadas que sunt latus Sarlega, pro remedium anime mee et pro sepultura mea ; et habet fines de una parte fonte currente, de alia parte terram S. Juliani, de tertia parte Girardi, ex quarta via publica. Et dono tres eminatas in Papanona de terra. Et dono vinea una que jacet in **Girgoieta**, que habet XXX obras, que habet fines de una parte terram Geraldi et de alia S. Johannis de tercia S. Agricole, ex quarta via publica. Et dono aize (5) uno que est in villa **Gergoia**, cum mansione et curte ; et habet fines de una parte Wigoni et de duas partes vias publicas, ex quarta terram S. Mariae.

In tali ratione dono supradictas res ut ipsi monachi qui in supra dicto loco habitant sepeliant me et orant pro peccatis meis, ut Dominus qui omnia [...] post dimittat michi omnia peccata mea et perducat me ad regnum suum celeste.

(1) La *cultura* est une banlieue agricole de la *villa* , *cf.* H. DONIOL, *op. cit.*, p. 15.
(2) *Villa* est le terme "*le plus imprécis de tous*", *cf.* G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962, p. 232. - La *villa* est fréquemment un village, *cf.* H. DONIOL, *op. cit.*, *ibid.*
(3) M. DOUSSE, *art. cit.*, écrit *de villa de Girgoia avendiaco.*
(4) H. DONIOL, *ibid.*, pp. 191-192.
(5) Une aize est "*une possession fractionnaire de la villa*" , "*une possession de petite étendue, et de nature foncière plutôt que censuelle*". (DONIOL, *ibid.*, p. 21 et p. 22.)

Sane si quis, ego aut ullus heres meus, aut ulla emissa persona qui contra donationem istam ulla contraria generare presumpserit, non ei liceat vindicare quod petit, set auri libra componat et in iram Dei omnipotentis incurrat, et cum Dathan et Abiron et Juda traditore domini particeps sit in infernum inferiori si non cum satisfactione emendaverit.

Sig. Aldiardi uxore mea. Facta donatione ista mense februarii, feria sexta, regnante Lothario rege Francorum."

5. Datée aussi du gouvernement de l'abbé Mayol, un dimanche 1er octobre, sous le règne de Notre Seigneur Jésus Christ, la charte 232 (1) : *"Carta Franberti, de duas vineas in villa de Girgoia"* :

"Sacro sancte Dei ecclesie que vocatur Celsinanias et est constructa in honore sancte et individue Trinitatis nec non et in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli atque omnium sanctorum et regitur sub gubernatione domni Maioli abbatis :

ad ipsum locum ego Franbertus, sacerdos, cedo aliquid de rebus proprietatis mee, hoc sunt vinee due que sunt site in pago Arvernico, in comitatu Claromontensi, in villa que vocatur **Gergoia** ; est autem vinea mea in illa Planitia, et habet fines ex una parte S. Mariae et de alia parte terram Agnes et de tercia terram Gaudentii et de quarta terram Bernardii ; et alia vinea est ad Arzileria, et terminatur ex una parte terram de ipsa hereditate et de secunda terram S. Petri et de duas partes terram de Nova Villa.

Infra istas fines cedo Domino Deo et sancte Marie et sancto Petro et omnibus sanctis ad monasterium quod vocatur Celsinanias, pro remedium anime mee, in tali namque ratione ut ab hodierna die et deinceps teneant et possideant habitatores loci jam supradicti sine ullo contradictore, et fructum que de ipsas vineas exierit volo ut in proprios usus suos scilicet in pisces omni tempore in communia abeant, et cellararius qualiscumque fuerit in monasterio de Celsinanias ipse hanc conventionem requirat.

Sane si quis hanc donationem contradicere presumpserit, iram Dei omnipotentis et sanctis ejus incurrat nisi ad satisfactionem et emendationem venerit, et hec donatio firma et stabilis permaneat stipulatione subnixa.

Sig. Franberti sacerdoti, qui hanc donationem fecit et ipse firmavit et aliis firmare rogavit. Sig. Amblardi sacerdoti. Item sig. Hecterii sacerdoti. Sig. Gaudentii.

Facta vel data die dominico, kalendas octobris, regnante Domino nostro Jesu Christo. Franco levita ad vicem cancellarii scripsit."

6. Du règne de Lothaire et du gouvernement de l'abbé Mayol, un mercredi de no-

(1) *Ibid.*, pp. 193-194. Ce doit être à cette charte que TARDIEU se rapporte en citant un acte de 954 (sic) et en mentionnant les noms de Franbert et de Girgovia (sic), *cf.* Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, C. Desrosiers, Moulins, 1877, pp. 171-172.

vembre, la charte 243 : "*Carta Johanni presbiteri, de vinea que est in villa* ***Gergoia***" :

"In nomine Dei aeterni et salvatoris Domini nostri Jesu Christi.

Ego Johannes, presbiter, cedo vineam unam Domino Deo et sancto Petro ad monasterium de Celsinanias ubi domnus Maiolus abba preest, pro anima mea et parentum meorum, in tali tenore ut quandiu vixero teneam et possideam et annis singulis quatuor sextarios de vino in censum persolvam, et post obitum meum ad locum supra dictum sine ullo contradicente remaneat ; est autem ipsa vinea in cultura de **Gergoia** et habet ipsa vinea sex operatas ; terminatur vero de duabus partibus terram Gerardi et de aliis duabus terram Dodoni.

Sig. Johanni presbyteri qui hanc conscriptionem fieri jussit. Sig. Gaudentii. Sig. Arnaldi. Sig. Rotberti. Sig. Hectori. Hec conscriptio facta est mense novembrio feria quarta, regnante Lothario rege Francorum."

7. Du règne de Lothaire toujours et du gouvernement de l'abbé Mayol, un jeudi de décembre, une autre charte du prêtre Jehan, n° 247 : "*Carta Johannis presbyteri, de vinea in cultura de* ***Girgoia***" :

"Sachro sancte Dei aecclesie que vocatur Celsinanias, ubi domnus Maiolus abba preesse videtur, ego Johannes, presbyter, cedo vineam unam pro consobrino meo nomine Willelmo, quem in ipso loco mitto ut serviat Domino omnibus diebus vitae suae. In tali namque ratione cedo hanc vineam ut infra duos annos quinquagenta solidos reddam ad locum jam supradictum, et duos modios de vino per vindemias et unum semodium de annona cum quinquagenta solidos reddidero, tunc recipiam vineam supra dictam et quamdiu vixero teneam et possideam et annis singulis quatuor sextarios de vino in censum persolvam et post meum discessum sine ullo contradicente ad locum jam supradictum remaneat. Est autem ipsa vinea in cultura de **Gergoia** et habet operatas septem, et terminatur ex una parte terram S. Marie et de duabus partes terram Radulfi et ex quarta parte via publica ; infra istas fines cedo hanc vineam Domino Deo et sancto Petro pro remedium anime mee et pro sepultura mea.

Sane si quis hanc conscriptionem inferre calumpniam presumpserit, hoc quod cupit non vindicet, set coactus judicii potestate componat solidos C, et hec conscriptio firma et stabilis permaneat stipulatione adnexa.

Sig. Johanni presbyteri qui hanc conscriptionem fieri jussit. Sig. Rotberti. Sig. Vigilii. Sig. Hectori. Sig. Gaudentii.

Hec facta carta est mense decembrio feria quinta, regnante Lothario rege Francorum."

8. Du gouvernement de l'abbé Odilon (saint Odilon de Mercœur, c'est le succes-

seur de saint Mayeul, 994-1049), la charte 258 (1) : *"Carta Aldeardis, de unam mansionem qui est in **Girgoia**, et de unum campum qui est in Vallilia"* :

"Sacro sancte Dei ecclesie Celsiniensis cenobii que est fundata in honore sancti Petri, ubi domnus Odilo abba est in testimonia.

Ego Aldiardis cedo vel dono Domino Deo et sancto Petro aliquid ex rebus meis que michi pro hereditate obvenit, hoc est unam mansionem cum orto et exio et est in villa de **Girgoia**, et unum campum de V sextairadas et est in Vallilia, et reddat unoqueque anno unum sextarium de annona et quatuor sextarios de vino, in tali ratione ut quamdiu vixero teneam, post obitum vero meum sancti Petri remaneat in stipendia fratrum, pro anima mea et viros meos et pro anima patris mei et anima matris mee et pro cunctis fidelibus christianis ut det eis Dominus requiem sempiternam ; sane si quis, ego mutata voluntate mea, aut ullus homo ullam calumniam generare presumpserit, non ei liceat sed iram Dei incurrat."

9. Sous le même abbé, la charte 262 (2) : *"Carta Dagberti, de duos campos ; unus est subtus **Girgoia**, alius est ad ripam de Sarlega"* :

"Sachro sancte Dei aecclesie Celsiniacensi cenobii quod constructum noscitur in honore principis apostolorum beati Petri, ubi domnus abba Hodilo preesse videtur, ego in Dei nomine Dacbertus cedo Domino Deo et ad locum supradictum duos campos de quinque sextairadas pro redemptione anime mee et patris et matris et uxoris ac filiorum meorum et Arnaldi parentis mei, in tali ratione ut quamdiu vixero teneam et possideam et post mortem meam ad locum supradictum remaneant pro sepultura et pro remedium, ut dixi, anime mee, et omni anno in vestitura unum sextarium de frumento et unum semodium de vino persolvam.

Est autem unus campus de tres sextairadas de subtus **Girgoia** ; ex duabus partibus fines habet terram S. Mariæ, de tres partes terram Hectori de Valles Belles ; alius campus est ad ripam de Sarlega qui vocatur Albannador, de duas extairadas, de una parte terram Agnes, ex altera vero lacum.

Si quis autem hanc donationem contrariare voluerit, iram Dei omnipotentis et omnium sanctorum super se adducet et pars ejus cum diabolo in inferno erit, et ut hec carta firma permaneat ego manu mea firmavi et testibus firmandam tradidi.

Sig. Dagberti qui istam cartam fieri rogavit. Sig. Geraldi. Sig. Rotberti filiorum ejus. Sig. Johannis."

10. La charte 381, sans date, mais très probablement écrite sous l'abbé Odilon,

(1) *Ibid.*, pp. 212-213.
(2) *Ibid.*, p. 215.

paraît bien, elle aussi, mentionner Gergoye : "*Carta Rotgerii, de una vinea et de uno campo in cultura de* ***Girgogia***" :

"In nomine Domini nostri Jesu Christi. Ego Rotgerius cedo Domino Deo et sancto Petro et ad locum qui vocatur Celsinanias aliquid ex rebus mee proprietatis, videlicet unam vineam que est in cultura de **Girgogeta**, et habet fines de una parte terram S. Johannis, et de alia terram Autberti, et tercia terram Arnaldi, et de quarta terram S. Petri. Ad ipsum locum dono unum campum qui est in cultura superius scripta, et habet fines de una parte terram S. Johannis et de alia terram de Nova Villa et de duas partes terram Hectori ; infra istas fines hanc donationem facio Domino Deo et sancto Petro et ad locum Celsiniacense pro redemptione anime mee, in tali ratione ut quamdiu vixero teneam et annis singulis eminam de annona et duos sextarios de vino in vestitura persolvam ; si quis vero hanc donationem contradicere voluerit, anathematis vinculis obligetur et hec donatio firma et stabilis permaneat.

Sig. Rotgerii qui hanc donationem fecit. Sig. Constantii. Sig. Arnaldi. Sig. Gaudentii. Sig. Belli Hominis."

11. Sous l'abbé Odilon encore, la charte 388 (1) : "*Carta Aldiardis, de duos campos et de una appendaria*" (2) :

"Sachro sancte Dei aecclesie Celsiniacensis cenobii, que est constructa in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli nec non et beati Johannis evangeliste et regitur sub gubernatione domni Odiloni abbatis, ad hunc ergo locum ego Aldiardis donationem facio de uno campo qui est in comitatu Arvernico, in vicaria Claromontensi et in cultura Vallelia ; habet autem loco fines de una parte terram Ucberti, de alia terram Stephani et de tercia terram Ecterii et de quarta via publica ; in alio autem loco ad eundem locum donationem facio unius campi qui est in cultura de Cambon, super lacum, et habet fines de una parte terram Ucberti et de alia lacum et de duas terram de Nova Villa ; in villa autem que vocatur **Gergoia** apendariam unam habeo, et ipsam ad eundem locum dimitto ; in tali ratione ut quamdiu vixero teneam et possideam omnia que supra scripta sunt, et annis singulis quatuor sextarios de vino et unum sextarium de ordeo in vestitura persolvam. Campus autem ille qui est in Vallelia omni anno S. Juliano de Brivate unum denarium solvit.

Sane si quis hanc donationem contradicere temptaverit, iram Dei omnipotentis incurrat nisi ad satisfactionem venerit, et hec donatio firma et stabilis permaneat.

Sig. Aldiardis qui hanc donationem fecit. Sig. Gaudentii. Sig. Arnaldi. Sig. Constantii. Sig. Girberti."

(1) *Ibid.*, p. 300.
(2) *Appendaria, (appenditia)* : *cf.* note *supra.*

12. Toujours sous le même abbé, la charte 410 (1) : "*Carta Geraldi de* ***Gergoia,*** *filii Dominici*" (2) :

"Sachro sanctae Dei ecclesiae Celsiniacensis cenobii, qui est constructus in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli nec non et beati Johannis evangeliste et regitur sub gubernatione domni Odilonis abbatis, ego in Dei nomine Geraldus, qui fui filius Dominico, et consobrinus meus, donamus Domino Deo et sanctis apostolis ejus et ad locum supradictum aliquid ex rebus quas possidere videmur, hoc est unum aize in **Gergoia**, ad Solarium, cum omnia quæ ad ipsum pertinere videntur. Hanc autem donationem facimus, ego et consobrinus meus Girbernus, pro redemptione animabus nostris et omnium parentum nostrorum, ut Dominus misereatur eis, in tali namque ratione facimus hanc donationem ut quandiu vixerimus teneamus et omni anno unum sextarium de annona in vestitura persolvamus.

Si quis autem hanc donationem quam ego Geraldus et Girbernus spontanea voluntate facimus calumpniare voluerit, iram Dei omnipotentis incurrat, et cum Juda traditore Domini in inferno permaneat nisi ad satisfactionem venerit.

Sig. Aimerici, presbiteri. Sig. Geraldi. Sig. Petroni de Castras. Sig. Girberni."

13. Non datée, la charte 646 (3) (que Marc Dousse, "*d'après la place qu'elle occupe dans le cartulaire*", juge "*plus tardive que les précédentes et vraisemblablement du XIe s.*" (4)) : "*Carta Ermengardis, de terra quæ est ad S. Maximinum*" :

"Omnes christiani qui scire voluerint cognoscant quod ego Ermengardis, filia Bernardi vocabulo Bolleti, et Elizabeth, uxor Aldeberti, dono Domino Deo et sancto Petro et ad locum Celsiniensem unam sextairadam de terra in ipso loco ; olim dimisit vir meus Aldebertus aliam sexteradam, et ego facio modo istam pro redemptione animae meae et omnium parentum meorum.

Est autem ipsa terra in villa S. Maximini, ad puteum (5) qui vocatur ad Jurnacum, ad dextram scilicet ascendentibus ad villam quæ vocatur **Girgoia**, et est alodus meus, et est conjunctus terrae ipsius sancti Petri. Volo autem et omni modo affirmo ut si quis fuerit qui hoc contradicat, ei Deus vitam aeternam [...] et cum Juda traditore suo in infernum dimittat. Hujus condonationis sunt testes filius meus Geraldus, Aldebertus et fratres ejus omnes, et Petrus Macio."

(1) *Ibid.*, pp. 317-318.
(2) Cette charte doit être la même que celle qui est datée par TARDIEU de 995 *(op. cit., ibid.)*, et où il cite Gérald et Girgoia (sic).
(3) *Ibid.*, pp. 472-473.
(4) M. DOUSSE, *art. cit.*
(5) *Puteus* : c'est *puits* ou *puy* !

Telles sont les treize chartes - allant du milieu du Xe s. au milieu du XIe s., tirées, pour deux d'entre elles, du fonds du Chapitre cathédral des Archives départementales du Puy-de-Dôme, et, pour les onze autres, du Cartulaire de Sauxillanges - où l'on a relevé le nom latinisé de Gergoye, ou, selon ce qui est reçu, celui de Gergovie. Si on se fie à la copie de Baluze et si on élimine les transcriptions aberrantes, on recueille les six formes suivantes en vingt-trois occurrences :

1 fois **Girgia** (Cohendy, 958) ;

1 fois **Girguia**, si on compte le titre (Cohendy, 958) ;

1 fois **Iergoia** (Cohendy, 958), si on compte l'autre titre ;

5 fois **Girgoia** (Cohendy, 959 ; Doniol, 231, 258, 262, 646),

10 fois si on compte les titres (Doniol, 231, 232, 247, 258, 262) ;

6 fois **Gergoia** (Doniol, 229, 232, 243, 247, 388, 410),

9 fois si on compte les titres (Doniol, 229, 243, 410) ;

1 fois **Girgogia**, dans un titre, le texte portant *Girgogeta* (Doniol, 381).

Il faut aussi noter ce ***Girgogeta*** qui doit être la même chose que ***Girgoieta*** (Doniol, 229), les deux paraissant être des diminutifs qui désigneraient respectivement des écarts de *Girgogia* ou de *Gergoia*.

On peut donc obtenir le tableau suivant, où les formes qui paraissent dans les titres ou rubriques sont mises entre crochets :

époque	girgia	girguia	iergoia	girgoia	gergoia	girgogia
± 955 ?					[Doniol 229]	
					Doniol 229	
958	Cohendy 958	[Coh. 958]	[Coh. 958]			
959				Cohendy 959		
"				[Doniol 231]		
				Doniol 231		
(Mayol)				[Doniol 232]	Doniol 232	
"					[Doniol 243]	
					Doniol 243	
"				[Doniol 247]	Doniol 247	
(Odilon)				[Doniol 258]		
				Doniol 258		
"				[Doniol 262]		
				Doniol 262		
"						[Doniol 381]
"					Doniol 388	
"					[Doniol 410]	
					Doniol 410	
XIe s.				Doniol 646		

Deux choses, comme on voit, sont à remarquer : l'assez grande variété des transcriptions latines, et la relative incohérence entre la transcription qui est donnée dans les textes et celle qui est donnée dans les rubriques. Ces deux points suggèrent ensemble que le toponyme n'a qu'une existence orale, qu'il n'est même pas fixé pour l'oreille, et que les scribes l'écrivent en fonction de ce qu'ils comprennent pour lui donner un air latin.

Pour ce qui est de l'identité du lieu et ce qui est de sa localisation, une étude exhaustive des contextes s'imposera, qui mette en perspective tous les toponymes et microtoponymes associés ; mais il apparaît vite que le doute n'est pas longtemps permis : selon toute apparence, les ressemblances entre les graphies comme la récurrence de plusieurs noms montrent vite qu'il s'agit du même endroit, et ces noms prouvent évidemment que cet endroit est à chercher du côté de Gergoye.

III. LES CHARTES DEPUIS LE XIIe SIECLE

Les documents font ensuite défaut sur plus d'un siècle.

Ils se multiplient avec l'installation des Prémontrés de Saint-André dans les parages, vers le début du XIIIe siècle. On sait déjà qu'ils y avaient pris pied, puisque la cure de Merdogne leur était revenue en 1201 (1). En fait, explique Gabriel Fournier, "*Avant d'être vendu comme bien national à la Révolution, Gergovie a appartenu à l'abbaye prémontrée de Saint-André, qui, installée à Clermont, posséda très tôt de nombreux intérêts dans toute la vallée de l'Auzon. Aussi les religieux créèrent-ils dans ce site privilégié de Gergovie une grange, etc.*" (2).

Aussi n'aura-t-on guère lieu d'être surpris de l'abondance des documents qui mentionnent *Gergovie* .

A. Formes romanes

Mais jusqu'au XVIIe ou au XVIIIe siècles, le nom continue d'être transcrit en des formations latines, puis françaises, qui n'impliquent pas de référence à Gergovia.

C'est ainsi qu'à la suite de G. Fournier, on peut relever, à côté de *Gergobia* , Jarguoya, Gergoya, Jergueha, Gergoye, Gergueye, Gerguoye et Jergoye (3).

(1) *Cf.* les copies du P. SOREL, Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 34, l. 9 b (12e tome des compilations, 1ère partie) : l'acte de 1201 est l'approbation par l'évêque Robert de la cession de l'église de Merdogne et de la chapelle de la Roche, "*ipsam ecclesiam de mardonia et capellam de rocha*", par le prêtre G., "*olim archipresbyter de mardonia*", en novembre 1201 ; l'acte de 1204 serait la confirmation, par Guillaume, évêque de Bourges, de la résignation de la cure de Merdoigne à l'abbaye de Saint-André : mais cet acte-là paraît bien être un faux.

Outre l'église de Merdogne, les chanoines de St. Augustin avaient donc reçu en donation la chapelle de la Roche, *cf.* G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 310. - C'est à M. Gabriel Fournier que nous sommes ici particulièrement redevable, et nous sommes heureux de reconnaître notre dette.

(2) *Id., ibid.*, p. 309. L'auteur résume ainsi les choses : "*Un concours de circonstances favorables, prestige de l'ordre, difficultés financières des milieux ruraux, transformations dans la carte de l'habitat, a permis l'installation de Saint-André dans la basse vallée de l'Auzon. (...). Les Prémontrés de Saint-André, installés, par l'effet d'un hasard, dans une petite agglomération rurale en cours de dépeuplement, y créèrent une grange devenue nécessaire pour la gestion et la collecte des revenus de l'abbaye, qui s'étaient multipliés dans les environs de Gergovie.*" (Pp. 317 et 354). - Une grange est "*une dépendance d'un établissement religieux qui est destinée à faciliter la mise en valeur d'une fraction du temporel et où vivait le personnel nécessaire à l'exploitation*", *ibid.*, p. 322, n. 55.

G. FOURNIER accompagne le texte de son article, p. 331, d'un "PLAN DU DOMAINE DE GERGOVIE (D'après le plan cadastral)", qui inclut un plan de situation, et dont la légende est aussi éclairante que substantielle ; nous nous en sommes largement inspiré pour notre planche X, "les parages de Gergoye".

(3) Encore ne sommes-nous aucunement assuré que la liste soit close.

On trouve également : Ierguoya ; Gergoia ; Gerguya ; Ghergueya ; Gerguiya ; Gerguoi... (1).

Et G. Rouchon a noté d'autres formes encore, passablement aberrantes (2).

1. JARGUOYA

Une donation à l'abbaye de l'Eclache mentionne en 1237 une *grangia de **Jarguoya*** : on peut au moins supposer avec probabilité, quoique sans certitude, que c'est déjà celle des Prémontrés de Saint-André (3).

2. GERGOYA

Une veuve, en 1267, cède à l'abbaye de Saint-André un cens qu'elle percevait annuellement "*in grangia ipsorum abbatis et conventus de **Gergoya** ratione quarumdam terrarum sitarum in pertinenciis dicte grangie de **Gergoya***" (4). On est sûr que la grange existe alors depuis plus de quinze ans. - Un siècle et demi plus tard, en 1409, un bail fait obligation à des accenseurs de faire dresser avant huit ans, à leurs frais, un terrier sur parchemin "*in et de omnibus censibus, redditibus debentibus singulis annis dictorum religiosorum, ratione et membris (...) domus de **Gergoya***" (5).

3. JERGHEHA

En 1328, Saint-André cède au prieuré de Chanonat des cens qui étaient perçus dans les dépendances de Jussat "*ratione et ex causa (...) domus vocate de **Jergueha***" (6). (Il s'agit d'un échange.)

(1) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., Archives de Saint-André, 16 H 70, c. 89 : de **Ierguoya** ;
Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 178, 3e carton de sceaux, liasse 34, cote 65 (pancarte d'Alexandre III, 1174), et liasse 94, n° 1 (pancarte de Clément III, 1188) : cartas matrimonij (...) de **Gergoia** ;
16 H 111, l. 28 b, c. 7-1 : quinque prata & parceriam duorum pratorum que prata sunt sita apud **Gergoia** ad fontem de noua Villa subtus caminum (déc. 1222) ;
Chapitre cathédral, arm. IX, sac E, cote 9 : ad pontem de **Gerguya** (nov. 1230) ;
Archives de Saint-André, 16 H 95, c. 83 : villa de **ghergueya**, planha de **ghergueya** ("*lecture au sulfhydrate d'ammoniaque, 16-2-40*" ; indice de diphtonguaison, 1300) ;
16 H 95, c. 87 : **gerguiya** (1334) ;
16 H 110, l. 28 b, c. 4-3 : **Gerguoi** et **Gerguoye** (1467)...
La forme Gergoye ou assimilée ne ferait donc pas son apparition avant le milieu ou la seconde moitié du XVe s.
(2) *Cf.* les fiches de G. ROUCHON, Arch. dép. du P.-de-D., 4 F 192. On voit **Georgoye**, **Ghergiaya**, **Ghorgiaya**...
(3) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., Archives de Saint-André, liasse 25b, c. 88-20 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 322, n. 55, et p. 320, n. 52.
(4) *Cf. ibid., ibid.*, l. 24a, c. 7 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 325-326 et n. 76.
(5) *Cf. ibid., ibid.*, l. 1b, c. 4a, f° 12-14 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 337 et n. 123, et p. 341.
(6) *Cf. ibid., ibid.*, l. 19e, c. 318 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 327, n. 87 et 85.

4. GERGOYE

Il est question, en 1480, d'un cens levé sur une vigne à *Tras* ***Gergoye*** (1) : un signe parmi d'autres, d'ailleurs, d'une véritable censive qui prend forme. - Dans le milieu du XVIe siècle, au temps où Syméoni séjournait dans la région, on connaît bien, en 1556, la *mestairye appellée de* ***Gergoye*** (2). - Et sur la fin du siècle, en 1585, semble-t-il, (ou en 1587 ?), alors que l'idée de Syméoni a commencé de se répandre, Etienne de la Barge, abbé commenditaire de Saint-André, signe un concordat avec ses religieux. Une clause de ce traité stipule que : "*Chaque novice recevra annuellement de l'abbé, deux poinçons de vin rouge, bon, pur et marchand, mesure de Gergovie, ou de la Roche du Crest, mensuram Gergoie*" (3). - La même année, le lot formé des revenus à part de fruits est désigné, entre autres expressions, comme "*la partière des terres de* ***Gergoye***" (4). - En 1592, vu les malheurs du temps, l'abbé de la Barge est tenu de payer deux écus "*pour faire accomoder les portes de* ***Gergoye*** *qui avaient été rompues par les gens de guerre*" (5). - Et à partir de 1598, ce qui était accensé, l'année précédente, sous le nom de dîme de la Roche prend le nom du "*grand dixme de* ***Gergoye***" (6). - Sur un document du XVIe siècle qui nous fait connaître des extraits d'un terrier de 1325, figure une annotation postérieure, du XVIIe ou du XVIIIe siècle, qui nous apprend que ce terrier ou *lève* était un relevé "*de certains cens deubs sur le lieu de La Roche à cause de* ***Gergoye***" (7).

5. GERGUEYE

Autre indice d'une censive qui a pris forme, dans un terrier de 1532-1546, 271 cens sont dus aux Religieux "*à cause de la maison de* ***Gergueye***" (8).

6. GERGUOYE

Dans les dernières années du XVIe siècle, en 1595, il est question, pour désigner le lot formé des revenus à part de fruits, de "*la moytié des bleds de la mesterye de* ***Gerguoye***" (9).

(1) *Cf. ibid., ibid.*, l. 2a, c. 2, f° 225 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 338, n. 126.
(2) Sentence du bailliage de Montferrand, 1556, *cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 109.
(3) Traduction de l'abbé Adrien ADAM, "Après le Cartulaire du Prieuré de Sauxillanges, le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-lès-Clermont", L'Avenir du Plateau Central, Cl.-Fd, 2 mars 1933. - Le texte (Arch. dép. du P.-de-D., Fonds de Saint-André, 16 H 68, l. 18c, c. 7-5) nous paraît porter : ***mensura de Gergoye***
(4) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., *ibid.*, l. 9a, reg. 3, p. 26 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 350, n. 168.
(5) *Cf. ibid., ibid.*, l. 9a, reg. 3, p. 245 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 348, n. 155.
(6) *Cf. ibid., ibid.*, l. 9a, reg. 1, p. 184 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 352, n. 175.
(7) *Cf. ibid., ibid.*, l. 17c, c. 1-20 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 328 et n. 88.
(8) Un indice de diphtonguaison ; *cf. ibid., ibid.*, l. 3 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 338 et n. 127.

7. JERGOYE

Pour désigner ce même lot, il est question dans le même temps, suivant les textes, des "*partyères de* ***Jergoye***" (1).

Aucune de ces sept nouvelles graphies (pour ne pas parler de presque toutes les autres qu'on a mentionnées plus haut, *Ierguoya, Gergoia* (2), *Gerguya, Ghergueya, Gerguiya, Gerguoi,* voire *Georgoye, Ghergiaya, Ghorgiaya*) n'est tout à fait semblable à quelqu'une des six précédentes. Cela confirme que le mot ne s'était toujours pas fixé, non seulement pour la plume, mais encore pour l'oreille.

Et une seconde observation doit être faite : le mot apparaît en français, semble-t-il, au milieu ou dans la seconde moitié du XVe siècle, et c'est sous des formes *Gerguoi* , *Gerguoye* , *Gergoye* , qui sont à peu de chose près celle que Syméoni a fait connaître, ce qui confirmerait, s'il en était besoin, qu'il ne l'a point inventée.

B. Formes latines

Mais avant que n'apparaissent des formes françaises, et pendant que perdurent les nombreuses transcriptions latinisées, mais non savantes, la nouveauté fut l'apparition des formes qui impliquent la référence à la Gergouia de César. Elles sont les suivantes (3) : *Gergobia* et *Gergobya, Ghargobia* et *Ghargobya, Gergovie* et *Gergoviat.*

De ces six noms, deux sont latins, deux sont des doublets français, et les deux autres ont pour ainsi dire un statut intermédiaire.

Les deux premiers ne diffèrent que par l'écriture, *Gergobya* , avec son *y* , faisant seulement plus ornemental. Gergobia semblerait faire son apparition au XIIe siècle (4), mais en fait n'apparaît qu'au XIIIe (5) : ce n'est que la variante de Gergouia, cette dernière forme ayant été, par la suite, plus généralement retenue par les éditeurs de César (6). Ger-

(9) *Cf. ibid., ibid.,* l. 9a, reg. 3, p. 394 ; *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.,* p. 350, n. 168. - Et *cf.* la note, *supra,* pour l'an 1467 (***Gerguoi et Gerguoye***) .

(1) *Cf. ibid., ibid.,* l. 18c, c. 7-7 ; *cf.* G. FOURNIER, *ibid.*

(2) La forme accoutumée ***Gergoia*** est celle qui se lit toujours en 1174 et en 1188 dans les bulles ou pancartes des papes Alexandre III et Clément III, *cf.* Arch. dép. du P.-de-D., Fonds de Saint-André, 16 H 178, l. 34, c. 65, et l. 94, c. 1.

(3) Rien ne nous assure que cette énumération soit exhaustive.

(4) Dans la fameuse charte (fausse) de juillet 1149.

(5) Contrairement à ce qu'allègue A. NOCHE ("*A partir du XIIIème, les actes préfèrent les formes Gergobia et Gergovia*" , dans Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, coll. Roma aeterna, VI, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 5.), il ne semble pas qu'on trouve *Gergouia* dans les actes en même temps que *Gergobia* .

(6) Voici les variantes des manuscrits :

govie et Gergoviat apparaissent dans la seconde moitié du XVIe siècle, et posent de ce fait un problème particulier : mais il est clair que Gergovie est ici le produit d'une latinisation qui est manifestement antérieure, et que Gergoviat était déjà, à la fin du XVIe siècle, une graphie non moins fautive qu'éloquente. Quant à Ghargobia et à Ghargobya, il faut sans doute y voir une *corruption* de Gergobia ou Gergobya, et le phénomène pourrait être digne d'attention.

1. GERGOBIA / GERGOBYA

Les premières mentions certaines de la grange de Gergovie, nous apprend G. Fournier, datent de 1251 ; elle y est qualifiée de *domus **Gergobie*** et de *grangia **Gergobie** , maison* ou *grange de Gergovie* (1). Le village préexistant s'amenuise peut-être déjà, mais il existe toujours (2).

- Trois ans plus tard, un chevalier abandonne un cens qu'il percevait sur une terre appartenant à Saint-André, confinée à une autre de la grange de Gergovie ; "*ces terres contiguës*" , nous dit encore G. Fournier, "*sont situées le long du chemin de Saint-Maximin à Montferrand, prope **Gergobiam***" (3). On aura à situer Saint-Maximin juste au sud de Gergoye.

- Sur les deux décennies qui entourent l'an 1300 ont lieu les échanges et les achats décisifs qui vont constituer la grange. Saint-André, par un échange avec le chapitre de Clermont, obtient en 1290, nous dit G. Fournier, "*la percière au quart sur six pièces de terre : l'une est située subtus vineam **Gergobie**, peut-être dans le terroir de la Rocheta ; cinq autres contiguës «sunt site juxta fossatum de Vendac a meridie, et vineas domus **Gergobie**, ab aquilone, et vias publicas quibus itur per alteram a domo **Gergobie** apud Mardonhiam et per aliam a Monteferrando versus Crestum, ab occidente et oriente»*" (4). On identifiera le terroir de la Rocheta, ou de Sous-Gergoye, ou de la Condamine ; quant à la terre des cinq autres pièces, elle sera aisée à identifier dans le grand triangle qui s'étend

Gergobia : B. G., VII, 4, 2 (ms. de la classe α) ; 45, 4 (ms. de la classe α) ; 59, 1 (ms. de la cl. α).
Gergouia : B. G., VII, 4, 2 (ms. de la classe β) ; 34, 2 ; 36, 1 ; 37, 1 ; 38, 1 ; 38, 7 ; 40, 7 ; 41, 1 ; 42, 1 ; 43, 5 ; 45, 4 (ms. de la classe β) ; 59, 1 (ms. de la classe β). - B. C., III, 73, 6, a Gergouia (sauf le ms. de la 2e classe M *[Mediceus]* , qui a Gorgouia) : mais le contraire serait étonnant, si les deux classes de manuscrits du B. C. relèvent de la classe β ; *cf.* CESAR. La Guerre Civile, t. I et II, texte établi et traduit par Pierre FABRE, 1936, 9e tirage, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 1987, p. XLIV.
R. GAGUIN transcrit Gergouia en 1485. M. VASCOSANUS, N. BRYLING, J. FRELLON, G. CORVIN, publient Gergobia et Gergouia. B. VINCENT, Ch. PLANTIN, M. NUTIUS, corrigent en Gergouia, tandis qu'A. GRYPHIUS généralise Gergobia dans B. G., mais il imprime Gergouia dans B. C.
(1) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., Archives de Saint-André, liasse 26a, c. Ia ; et *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 322, n. 55, et p. 320, n. 49.
(2) *Cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 319.
(3) *Cf. Arch. dép. du P.-de-D., ibid.*, l. 23d, c. 102, n° 2 ; et *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 325, et n. 74.
(4) *Cf. ibid., ibid.*, l. 19b, c. 85 ; et *cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 324, et n. 62.

au sud-ouest du domaine.

- Dans les années 1313-1339 au moins, et comme dans les autres granges créées par les abbayes de l'ordre de Prémontré, la grange est administrée par un représentant de l'abbé qui *"porte les noms de preceptor, magister, custos ou gubernator domus Gergo - bie"* (1).

- Les Religieux font établir en 1325 *"un recueil des cens qui leur sont dus, dans la région de Gergovie, Merdogne et la Roche, à cause de leur maison de Gergovie"* (2). Ce terrier ou *liève* est connu par un document plus tardif, qui nous le décrit. Il commençait par ces mots : *"Anno Domini millesimo CCC°XXV hec sunt sensus [sic] domus **Gergo-bye** que debent portari in dicta domo et villa Rupis"* (3). La Rupis, autrement la Rocha, n'est autre que La Roche-Blanche.

- Et en 1328, en 1368, cependant qu'une censive de fait, sinon encore de droit, est peu à peu créée autour de Gergovie, certains cens sont alors dus *"ratione domus **Gergo-bie**"* (4).

2. GHARGOBIA / GHARGOBYA

On lit dans un acte de 1335 où une terre est identifiée par ses confins : *"... dicte domus ghargobye ex alia parte & aliam partem predicte vinee domus ghargobie que est (...) ab alia parte que (...) domus ghargobye In mediate spectat ad mon. sancti andree superius memoratum..."* (5). Cette formation doit représenter ce que devient le nom de Gergobia quand il est passé par l'ouïe et l'articulation locales.

3. GERGOVIE

C'est en 1585, sinon auparavant, qu'apparaît dans les archives de Saint-André le nom francisé de Gergovie. Parmi les expressions diverses qui ont déjà été mentionnées plus haut pour désigner la dîme associée ou confondue avec les *percières* , il est question des *"dîmes et du domaine de **Gergovie**"* (6).

- Et pour dire la même chose, figure cinq ans plus tard l'expression des *"dîmes et percières de **Gergovie**"* (7).

(1) *Cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 330 et n. 96.
(2) *Cf. id., ibid.*, p. 328.
(3) *Cf. id., ibid.*, n. 88.
(4) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., *ibid.*, l. 19e, c. 318, et l. 19b, c. 111 ; et *cf.* G. FOURNIER, *ibid.*, p. 327 et n. 86 et 85.
(5) Arch. dép. du P.-de-D., Fonds de Saint-André, 16 H 111, liasse 28b, cote 7.3.
(6) *Cf. ibid., ibid.*, l. 9a, reg. 1, pp. 9-11 ; et *cf.* G. FOURNIER, *ibid.*, p. 350, n. 168.
(7) *Cf. ibid., ibid.*, l. 9a, reg. 3, p. 232 ; et *cf.* G. FOURNIER, *ibid.*

4. GERGOVIAT

En 1590, enfin, et toujours pour signifier la même chose, on lit parmi d'autres expressions : "*domoyne et percières de* ***Gergoviat***" (1).

Tels sont donc, après les formations vernaculaires, les formes d'emprunt dont on a appelé l'ancien hameau de Gergoye (2).

C. Le contexte toponymique

Or les unes et les autres apportent ensemble une confirmation d'importance. C'est que la Gergoye du XVe siècle était bien, depuis le Xe siècle, au même emplacement que la Gergoye de Syméoni et que notre domaine de Gergovia. On s'en rendra compte, si l'on prend la peine, dans la mesure où cela est possible, de traiter les lieux contigus comme les pièces d'un puzzle ou d'un jeu de dominos. (*Cf. infra*, la pl. X : les parages de Gergoye).

1. L'aire de Gergovie-Gergoye

C'est sur un replat, comme le décrit G. Fournier, "*limité au nord et au sud par deux petits "fossés", que s'est développé le domaine [de Gergovie] au point où le chemin de Clermont dessine une patte d'oie en direction de Merdogne, La Roche, le Crest et Montferrand*" ; et G. Fournier ajoute en note : "*Fossé de Vendat au sud et fossé de Gergovie au nord.*" (3). D'une façon générale, les parcelles s'étendaient principalement au sud des bâtiments, dans un triangle, "*entre le chemin de Merdogne, celui de la Roche et le fossé de Vendat*" (4) ; au nord, les Religieux avaient des terres "*entre le chemin de Merdogne et le fossé de Gergovie*" (5).

Et il faut prendre garde que Gergoye a d'abord été une petite agglomération, un hameau, un village (6) : car c'était une villa (7), et le mot de *villa* a pris ce sens-là entre le IXe et le XIe siècles (8) ; il y avait dans cette *villa* un certain nombre de maisons, *mansiones* (9), et on connaît le nom de certaines familles, comme les Sirvens (10).

(1) *Cf. ibid., ibid.*, l. 9a, reg. 3, p. 401 ; et *cf.* G. FOURNIER, *ibid.*

(2) Sauf erreur, nous avons même cru lire un nom de formation populaire et un nom de formation savante sur le même document, **Ierguoya** et **gergobia**, *cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 70, c. 89.

(3) *Id., ibid.*, p. 309, et n. 4 ; voir le double plan d'après le cadastre, p. 331.

(4) C'est là que les Religieux planteront plus tard une grande vigne, *cf. ibid.*, p. 329.

(5) *Id., ibid.*, p. 325 ; *ibid.* pour la citation précédente.

(6) Aussi verra-t-on que "*La disparition de Gergovie comme agglomération et la création de la grange de Saint-André sont deux faits concordants étroitement liés l'un à l'autre.*" *Ibid.*, p. 319.

(7) *Cf. supra*, les chartes, *passim*.

(8) *Cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 316, n. 30. Et *cf.* Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p. 73.

(9) *Cf. supra*, charte COHENDY de 959, DONIOL 229, 247.

(10) *Cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 315, 319, et p. 319, n. 44.

Mais d'abord, un plan de situation nous est pratiquement fourni par une charte de novembre 1230 relevée par Marcellin Boudet, connue de Gilbert Rouchon, puis retrouvée par P.-F. Fournier (1). Il s'agit d'un certain Rodolphe ou Raoul de Machon qui déclare avoir vendu, pour soixante-cinq sous qu'il a bien touchés, un champ et une vigne. Le champ est situé au pont (2) de Gergoya *-orthographe de Desforges et Balme-* entre la terre de Jean Serventh à l'Orient et la route qui va de Clermont au Crest à l'Orient (*sic* : pour *Occident*). Sous réserve de quelques incertitudes, voici le texte de l'acte (3) :

"Nouerint vniuersi quod Radulphus de Machon constitutus coram me magistro petro chansiti hugonis officialis claromontis. vicefungente confessus est se vendidisse pro sexaginta et quinque solidis quos confessus est se recepisse johi. de pomers *(posners ?)* pbro. ad opus vicarie johis. de chatutz quendam campum et quandam uineam pro re quitia et alodio. **Et campus est situs ad pontem de Gerguya inter terram johis. seruenth ab oriente. et viam publicam que ducit a claromonte ad crestum ab occidente.** Vinea autem est sita ad Ribayrolas inter uineam alz Geneys ab oriente et vineam johis daureixa ab occidente. Dictus uero johes de pomers dedit sibi et suis in ppetuum tenementum dictorum campi et vinee ad censum unius sestarii frumenti debitalis annuatim pcipiendi a la Rocha. Et renuncians in hac uenditione omni exceptioni et omni auxilio et beneficio legum et canonum sibi conpetenti uel conpetituro iurauit tactis sacrosanctis euangeliis se decetero contra dictam uenditionem per se uel p. alium aliquo tempore non uenturum. Et se predicta *(sic ?)* emptori ad expensas suas sed. *(?)* in ius defensurum ab omni inpetitore seu calumpniam mouente. Et quod non fecit nec faceret qd. dicta uenditio non ualeret. Et pro predictis obseruandis de mandato dicti Radulphi de machon uenditoris fideuisserunt penes emptorem Bernardus duranti et Durantus bochardi. In cuius rei testimonium ad preces dictorum uenditoris et fideuissorum concessi nominato emptori psentes. litteras sigillo curie claromontis sigillatas. Actum anno domini millesimo-CC°. tricesimo."

Il apparaît donc qu'un lieu dit ***Gerguya*** était en effet situé entre Clermont et Crest ou le Crest, et non loin de la route, *via publica,* qui est elle-même assez souvent mentionnée (4).

Or on rencontre, en rapport de proximité avec l'écart ou le lieu-dit Gergoye (5), le

(1) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , 6e année, n° 43, 1929, p. 25.

(2) Mais quel pont ?

(3) Arch. dép. du P.-de-D., Chapitre cathédral, armoire IX, sac E, cote 9, aux sceaux *(cf. supra, note et texte).*

(4) On trouve aussi *caminus, caminum regale.*

nom d'autres *villae* (1), telles que La Roche (2), Merdogne (3) ou Donnezat (4), et que Julhat, dont témoigne encore aujourd'hui un château, Vendat, qui n'existe plus comme villa, ou Saint-Maximin (5), qui a disparu aussi, et qui jouxtait Gergoye (6). L'habitat était sans doute très dispersé, mais à la vérité, vu la concentration de ces *villae* , ce devait être là de bien petits villages.

On trouve aussi des toponymes bien reconnaissables comme Pairinhac, Orset (7), Mardou (8), Bonneval (*"apud grangiam Bonnevalis", "de bona uallo"*) (9)...

Mais on trouve encore et surtout des noms de lieux-dits ou de terroirs, Sous-Gergoye, Par-delà-Gergoye, Petit-Gergoye, Sous-Mardou, ou bien Journat, Mandouleix, ou encore Novialle, près du lac de Sarliève : et le nom de ce lac revient d'ailleurs souvent (10). Et on dispose enfin d'indications qui localisent certaines pièces de terre avec assez de précision : ainsi, les terres qui *"sont situées le long du chemin de Saint-Maximin à Montferrand, prope Gergobiam"* (11), ou celles qui sont délimitées par les vignes de la maison de Gergovie, au nord, par le chemin de Montferrand au Crest, à l'est, par le fossé de Vendat, au sud, et par le chemin de Gergovie à Merdogne, à l'ouest (12).

(5) *Cf.* la Lièvre de la Roche Blanche et Gergoye, d'après le terrier de Rambert Chenevier, 1602-1611, Archives dép. du Puy-de-Dôme, Fonds de Saint-André, 16 H 53 (liasse 14 b, c. 6) ; et ce terrier lui-même, *ibid.* , 16 H 11 (liasse 3) : Terrier reçu par Rambert Chenevier (1532-1565).

On y relèvera les noms de : *Le terroir de dessus La Roche, Dessous la Tour, Subz La roche, Tras La Roche, M e de Jussat, Chanonat, la Novialle, Lornat, La font de Donnezat, Sainct Meymyt, Vendat, Larochette, Journiat, Ribeyrolles, Chanteperdrix, La Palle, Georgette, Le Mandoullier, Merdon, Derrière la Grange de Gergoye, Soubz Gergoye, Merdoigne, etc.*

(1) *Cf.* G. FOURNIER, *ibid.*, p. 316 et n. 31.

(2) *Cf.* *"villa Rupis"*, *id.*, *ibid.*, p. 328, n. 88.

(3) *Cf.* *"Mardonhia"*, *ibid.*, p. 324.

(4) Qu'on a aussi écrit, mais à tort, apparemment, *Onnezat* ou *Onezat* ou même *Onzat* , (d'où, parfois, *la Roche d'Onnezat*) ; *cf.* J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, V, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 327 *(la Roche d'Onzat ou d'Onezat)* ; *cf.* le plan qui accompagne A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, *Mém. de l'Académie des sc., belles-lettres et arts de Cl.-Fd* , t. III, Cl.-Fd, 1861 ; et F. Thibaud, *ibid.*, 1861 ; et de même les plans dans P.-P. MATHIEU, en 1862, 1864 et 1870.

(5) *Cf.* Cartulaire de Sauxillanges, charte 646 : *"Est autem ipsa terra in villa S. Maximini, ad puteum qui vocatur ad Jurnacum"*.

(6) *Cf.* G. FOURNIER, *ibid.*, p. 320.

(7) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 175, l. 28, c. 8 ; c'est une donation à S. André, faite l'avant-veille de la Pentecôte 1242, pour son âme et celles de ses parents, par Etienne Eschacs de S. Maximin : *"... scilicet prata de Nova Villa omnia sita subtus caminum regale et supra qua itur a Pairinhac versus Orsetum..."*

(8) *Ibid.*, Chapitre de Chamalières, liasse 1c (acte de 1515, relevé par G. ROUCHON).

(9) *Ibid.*, Fonds de Saint-Alyre (relevé par G. ROUCHON, acte de 1260) ; et 16 H 94, l. 25a, c. 2-18.

(10) On trouve *lacus Sarlega, lacus de Sarlega,* plus tard *lacus de Sarleva* (*cf.* G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962, p. 109 ; Arch. dép. du P.-de-D., Fonds Saint-André, l. 26a, c. 1a, a° 1224 et a° 1250).

(11) G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, pp. 307-355. p. 325, n. 74.

(12) *Cf. id.*, *ibid.*, p. 324.

2. Un essai d'inventaire

Que donnerait donc un essai de confrontation des données médiévales et du cadastre contemporain ? Procédons à quelques sondages (1).

1. Girgoia Avendiaco (2).

Il est à croire, bien que ce ne soit pas assuré, que la *villa Girgoia Avendiaco* est précisément à entendre *Girgoia a Vendiaco, Girgoia du Vendat* (3). Le nom du ruisseau, *rivulus,* était, du reste, également celui d'un terroir, situé au sud du ruisseau, sur le chemin de Donnezat et la Roche.

2. Girgoieta (4).

La *cultura* de Girgogeta ou de Girgoieta est certainement le terroir de *Georgette* , diminutif qui voulait dire le Petit-Gergovie, ou plutôt Petit-Gergoye : ce terroir se trouve dans l'angle formé par le chemin de Montferrand et l'un des deux chemins qui mènent au Crest, celui qui part vers l'est en direction de Novialle.

Cette situation fait aisément comprendre qu'une vigne de Girgoieta puisse confiner d'un côté à la voie publique, *via publica* .

Il est vrai que M. Dousse a voulu mettre Georgette à la place de Gergovie, et transporter Gergovie sur le plateau lui-même (5) ; J.-A. Dulaure, on le sait, avait déjà proposé la même chose, *présumant* que la *maison de campagne* Girgoieta serait devenue Gergoie, Gergoia, Gergovia, après la disparition du village de Gergovie sur le plateau (6). Mais on ne voit pas ce qui appuierait cette hypothèse, sinon la conviction préalable : et l'analyse de G. Fournier est autrement fine (7). Aussi bien le plan cadastral de 1816 mentionne-t-il, partant vers le nord-est de la ferme de Gergovie, un *chemin du Nœud de Georgette* (8).

(1) Pour ce qui suit, *cf.* le double plan de G. FOURNIER, dont référence *supra.*

(2) *Cf.* Cartulaire de Sauxillanges, charte 231.

(3) C'est le sentiment de M. Pierre CHARBONNIER, professeur d'histoire à l'université de Clermont-Ferrand.

(4) *Cf.* Cartulaire de Sauxillanges, charte 229, charte 381 *(Girgogeta).*

(5) *Cf. supra,* M. DOUSSE, *"Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia"*, L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 8 mars 1933.

(6) *Cf.* J.-A. DULAURE, *ms. cit.* 575, n° 4 bis, f° 77 v° et f° 92 r°. Il était évident à DULAURE (*cf.* cette dernière référence) que Gergovia était située sur la montagne, à cause de *ascendentibus ad villam quae vocatur Girgoia*, charte 646 du Cartulaire de Sauxillanges.

(7) P.-F. FOURNIER mentionne *"Girgoieta (diminutif devenu de nos jours, par un effet curieux de l'attraction paronymique, Georgette)"* , *cf.* La Bataille de Gergovie, 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 11.

(8) *Cf.* le Tableau d'Assemblage de La Roche Blanche, Plan cadastral de 1816, Centre des Impôts fonciers, Hôtel des Impôts, Cl.-Fd.

3. Subtus Girgoia (1).

Un terroir était connu sous les deux noms de *la Rocheta* et de *Subtus Girgoia, Sous Gergovie* : il l'est toujours sous ce dernier et sous celui de *la Condamine* , et il se trouve à la patte d'oie, au sud-est du domaine, du côté de l'autre des chemins qui mènent au Crest.

4. Tras Gergoye (2).

Un autre terroir était celui de *Tras Gergoye* : il se trouve à l'O.S.O. du domaine, juste à gauche du chemin de Merdogne, dans l'angle qu'il fait avec le *fossé* de Vendat. On trouve *Le Tra, Le Tra de Gergovie* , sur les cartes d'Olléris et de Mathieu (3).

Et il est à noter que Gergoye, que l'on dit souvent au pied du plateau, n'est point dans la plaine, mais seulement au bas de la forte pente. Il faut donc déjà monter pour l'atteindre, mais cela explique les deux appellations précédentes, sous Gergoye d'abord, au-delà de Gergoye ensuite.

5. Ad puteum qui vocatur ad Jurnacum, ad dextram scilicet ascendentibus ad villam quæ vocatur Girgoia (4).

Aussi bien, une autre *villa* est celle de S. Maximin (5) ; et il est question d'une terre qui s'y trouve, au puits ou plutôt puy (6) de Journat, "*à droite, comme on sait, en montant à la villa de Girgoia*" : or Saint-Maximin se trouvait du côté du puy de Marmand, au sud de Gergoye (7), et ce terroir de Journat se situe précisément à droite du chemin du

(1) *Cf.* Cartulaire de Sauxillanges, charte 262 ; G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 320. Sous-Gergovie était situé à l'est du triangle sus-dit, sur la droite du chemin de la Roche à Clermont, au nord du terroir de Vendat, *cf. ibid.*, n. 52).

(2) *Cf. id., ibid.*, p. 338, n. 126.

(3) *Cf.* A. OLLERIS, *op. cit.*, 1861, et P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Académie de Clermont, t. VI, Cl.-Fd, 1864, et Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870.

(4) Cartulaire de Sauxillanges, charte 646.

(5) Saint-Maximin fut un prieuré. L'église de Saint-Maximin existait encore au XVIIe siècle. *Cf.* G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962, p. 415, n. 15 [et p. 618, n. [9] (16)] : "*Seul un nom de terroir, Saint Mémy, conserve aujourd'hui le souvenir de cet ancien sanctuaire.*"

Saint Mesmin figure au versant nord du Puy de Marmant, sur la Carte de Gergovia et de ses environs par le colonel SAINT-HYPOLITE (publiée par le capitaine F. de LACOMBE *in* "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, pp. 321-349).

(6) Le *puteus* était un *puits* en latin classique ; mais, chose étrange, il a signifié un *podium* , un *puy* en latin médiéval - comme si *puy* était retraduit, et mal : *cf.* le Dictionnaire de DU CANGE, et *cf.* H. DONIOL, Cartulaire de Sauxillanges, publié par l'Académie de Cl.-Fd, F. Thibaud, Cl.-Fd, et Ch. Dumoulin, Paris, 1864, p. 11. - Sur le plan cadastral de Clermont-Ferrand (1832), on lit encore : *Puit de Chanturgue* .

Journiac figure sur la même Carte de Gergovia de SAINT-HYPOLITE, entre Saint Mesmin et Gergovia.

Crest déjà mentionné, juste avant Sous-Gergoye, quand on monte de Saint-Maximin à Gergoye.

On a vu que M. Dousse, après Dulaure, avait conclu de ce passage que Gergovia était bien "*en haut et non pas au pied de la montagne...*" (1). Il semble bien qu'il faille tirer maintenant la conséquence contraire (2).

6. Nova Villa (3).

Une terre dite de *Nova Villa* est dans les environs, et elle se trouve à l'est de la voie publique, dans les parages du lac de Sarliève : c'est l'actuel terroir de Novialle, au droit de Gergovia, juste à gauche de la grand-route de Clermont à Issoire. Il se pourrait que M. Dousse fût le premier, dans son article déjà cité, à avoir fait le rapprochement.

7. Subtus Mardo, *etc.* (4).

Enfin, outre Novialle et la Rocheta, la grange possédait plusieurs parcelles dans d'autres terroirs voisins : la Pale, la Plaigne, *subtus Mardo* , Mandouleix apparemment, *etc.* Mandouleix est à l'est de Gergovia, en face de Novialle. Sous-Mardou est sous le puy de Mardou, à gauche du chemin de Clermont par le domaine de Prat. La Plagne se trouve entre les deux chemins du Crest. Et la Pale est située -comme Vazeille : voir la note suivante- entre les chemins de Clermont et de Montferrand (5).

(7) *Cf.* la charte 409 du Cartulaire de Sauxillanges : "*in milmanio podio*".

(1) *Cf. supra,* M. DOUSSE, "*Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia*", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 8 mars 1933.

(2) Ajoutons que, si le terroir appelé *Dzournat* est bien celui de Journat, celui de *Lournat* auquel se réfère M. DOUSSE est situé nettement plus au sud-ouest par l'I. G. N. (Carte de France au 1/25.000, Veyre-Monton n°s 3-4 (et d'ailleurs à droite, en effet, mais de la route de la Roche-Donnezat à Gergovie-Merdogne et à Gergovia, car Lournat est à gauche du chemin qui va de Donnezat à Gergovia, et celui-là ne monte pas) ; voir aussi le Tableau d'assemblage de La Roche Blanche, Plan cadastral de 1816, Hôtel des Impôts, Cl.-Fd.

La liève de la Roche Blanche et Gergoye (1602-1611), le terrier de Rambert Chenevier (1532-1565), cités *supra* , font bien la différence entre *Lornat* et *Journiat* , *cf.* Archives dép. du Puy-de-Dôme, Fonds de Saint-André, 16 H 53, l. 14b, c. 6, f° 15 r° et f° 35 v°-36 r°.

D'autre part, Saint-Mesmin ou Maximin est sans doute à droite de ce chemin, et donc aussi de cette route : mais ce n'est pas lui que le texte place *à droite quand on monte* , puisqu'au contraire, c'est Journat et son puits (puy) qui sont à droite *quand on monte de Saint-Maximin au village de Girgoia.* En toute hypothèse et au minimum, la charte 646 n'obligeait pas M. DOUSSE à placer Gergoia sur le plateau.

(3) *Cf.* Cartulaire de Sauxillanges, chartes 232, 381, 388.

(4) *Cf.* G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, pp. 307-355. p. 325, n. 70, p. 321, n. 52, p. 336, et *passim.*

(5) Un indice supplémentaire pourrait venir de la *cultura de Vallelia* ou *Vallilia* , si le nom de ce terroir est en rapport avec celui du ravin de Vazilhat, sur le versant est du plateau, car le terroir de Vazeille se trouve précisément entre les chemins de Clermont et de Montferrand.

Et voici un dernier indice qu'on se risque à proposer : on vient de voir qu'une vigne de Girgoieta confinait à la voie publique ; dans la même charte, il est aussi question d'une aize, mais à Gergoia, qui confine de deux côtés à la voie publique ; cette aize se trouve donc entre deux chemins sans aller jusqu'à leur jonc-

On ne poussera pas plus avant (1). On pourrait difficilement contester que la Gergoye de Syméoni soit la Girgia, Gergoia ou Girgoia, ou la Jarguoya, Jergueha, médiévale. On a refusé, en l'occasion, de suivre M. Dousse et J.-A. Dulaure qui auraient bien mis la villa sur le plateau. Il reste toutefois à examiner un autre argument de M. Dousse sur ce sujet.

3. Gergo(u)ia sur le plateau ?

Commentant la charte 232 du cartulaire de Sauxillanges (2), celui-ci parle de la vigne de Franbert qui se trouve *in villa que vocatur Gergoia, in illa Planitia,* "- *ce qui semble bien*", écrit-il, "*indiquer un plateau*" . Et dans un article suivant, il polémique avec P. de Nolhac sur ce que c'est que *plaine* et que *planitia* . Il dément sans peine P. de Nolhac, pour qui *planitia* est *plaine* et ne peut en aucune façon signifier le plateau : l'usage local et le cadastre s'accordent à parler de *plaine de Gergovie* sur le plateau, comme de *plaine de Durtol* ou *de Blanzat* sur les Côtes de Clermont (3). Et M. Dousse de conclure que voilà bien identifiée la *planitia* de la charte 232 : "*c'est le plateau de Gergovie lui-même.*"

C'est une chose, pourtant, que les plateaux basaltiques s'appellent des plaines en Auvergne (4), et que *cette plaine-là* soit en effet un plateau. Il n'est pas dit que le plateau fût compris dans la *cultura* de Gergoia. Il y a assez d'espace du côté du domaine pour y faire une plaine ; et M. Dousse soutiendrait difficilement le contraire, qui est de ceux, fort

tion ; et c'est à quoi se prêterait bien un carrefour comme la patte d'oie, d'autant que Saint-Maximin monte jusqu'à Journat, juste sous la Condamine : c'est donc bien vers la patte d'oie qu'il faut chercher.

(1) M. BOUDET, P.-F. FOURNIER ont cité les anciens noms de terroirs encore attestés.

Le premier cita devant l'Empereur à Vichy "*plusieurs villages ou mas d'une certaine importance relative au moyen âge, qui, après avoir existé sur les flancs et aux pieds de Gergovia, avaient disparu ; des noms de terroirs seuls attestaient aujourd'hui leur antique existence : Saint-Mesmin, Journiat, etc., etc.*" . ("Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auv. littéraire, n° 110, Cl.-Fd,1944, p. 16).

Pour le second, *cf.* Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, extrait de la *Revue d'Auv.*, XLIX, 1935, pp. 153-169, éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, *Remarques provisoires touchant l'évolution du peuplement à Gergovie* , p. 17 et n. 23 ; "La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*" , Cl.-Fd, 1943, p. 51, ou "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 11 ; et Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, pp. 26-27, où *Georgette* < *Girgoieta* est expliqué à partir d'un diminutif **Gergovi-itta* "*par un curieux effet de l'attraction paronymique*" .

(2) Il le fait du reste avec quelque inexactitude, car les deux vignes de *Franbert* ne sont pas situées, l'une à Gergoia, l'autre sur ou dans la *Planitia* , mais toutes deux à Gergoia, l'une étant sur ou dans la Planitia, et l'autre à *Arzileria* .

(3) On se souvient qu'ACHAINTRE & LEMAIRE appelaient *planities* le sommet du *mons Gergoviat* ; et que l'abbé MASSON parlait dans le même sens de la *plaine de Gergovia* : mais déjà G. SYMEONI avait vanté la description de César "*tant conforme à la plaine du sommet de la montaigne*" , *op. cit.* , p. 76.

(4) Les exemples de *plaines de hauteur* n'ont rien de rare. Il nous souvient d'un séjour en Périgord où, depuis la rivière et la vallée, on montait à la plaine : c'était le plateau, au-dessus. On sait trop que les mots sont libres de leur sens, et leur font toutes les infidélités.

nombreux, qui voient par là la *planities* dont parle César devant Gergovie (1). Deux au moins des quatre propriétaires voisins de la vigne ont leurs noms connus d'autre part ; ce n'est malheureusement pas assez pour en savoir davantage. *Cette plaine-là, illa Planitia,* devait être connue, soit comme lieu (2), soit comme lieu-dit ; nous ne la connaissons pas ; mais nous ne connaissons pas davantage *Arzileria* : il faut quelquefois savoir qu'on ignore, et savoir ignorer.

A la réflexion, on risquera toutefois une hypothèse : et si cette *planitia* n'était autre que la Plagne, qu'on a rencontrée tout à l'heure (3), et que cette *planha de ghergueya* , mentionnée en l'an 1300, et qui fut déchiffrée le 16 février 1940 au sulfhydrate d'ammoniaque (4) ?

Mais il semble que, dans la pensée de M. Dousse, la villa de Gergoia étant déjà située sur le plateau, *cette plaine-là* ne pouvait désigner que la sienne, celle de Gergovie, c'est-à-dire *le plateau de Gergovie* . Et si la *planitia* n'était autre que le plateau, cette dernière appellation était fondée, c'est-à-dire qu'elle était justifiée et qu'elle devait être traditionnelle. On mesure ainsi tout l'enjeu de cette querelle de détail. Mais c'était prendre pour acquis ce qui est à prouver ; et on mesure mieux, à présent, la haute improbabilité de cette position de Gergoia.

D. La charte de juillet 1149

Nous n'avons pas retenu, dans notre recension, la charte de juillet 1149, puisqu'on s'accorde à en reconnaître la fausseté.

C'est Christophe Justel qui, le premier, l'a fait connaître et qui l'a mise en doute. On lui en a tenu rigueur (5).

Etienne Baluze, après lui, l'a critiquée plus vivement, mais en a néanmoins sauvegardé l'intérêt, car, bien qu'à son avis elle soit un faux dans son état actuel, "*le fond en est vrai*" ; Baluze pense, en effet, "*que ceux qui l'ont fabriqué, il y a environ cent ans, n'ont fait que l'étendre en quelques endroits un peu plus qu'il n'étoit dans l'original, dont*

(1) *Cf.* B. G., VII, 46, 1 ; 51, 3.

(2) Car la majuscule est moderne, et ce pourrait être un nom commun.

(3) La Plagne s'étendait précisément à l'est de Gergoye, à l'est de la patte d'oie.

(4) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 95, c. 83 ; cité *supra.*

(5) *Cf.* Abbé MASSON, *ms. cit. supra,* f° 26 v° : "*Christophe Justel est le premier qui ait osé attaquer le titre.*" - On aura noté le ton du prieur, alors que JUSTEL n'avait aucun intérêt et n'était animé que du goût de la vérité.

Cf. Ch. JUSTEL, Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, Paris, 1645, p. 37, Preuves, p. 29. - JUSTEL datait la charte de 1169, ce dont le P. SOREL l'a repris vivement, mais il a quelquefois été copié.

on s'est servi pour former celui-ci, afin de rendre plus claires quelques clauses, lesquelles je ne puis cotter, qui faisoient apparemment de la peine aux Religieux de ce temps là. Car le fond de l'acte paroît bon. Ainsi je crois qu'il est vrai" (1).

Lancelot a été, comme on a déjà pu voir, plus critique encore : "*M. Baluze pouvoit avoir ses raisons pour défendre la vérité du fond de l'acte, après en avoir abandonné une partie. Pour moi*" , dit-il, "*je crois que toute la contexture en est fausse. (...). Pour peu d'usage qu'on ait du style des titres du XIIe siècle, on sentira facilement que celui de cet acte n'en est absolument point*" (2).

Et Lancelot de citer l'acte en entier.

(La charte est un peu longue pour être reproduite ici. Vu son importance dans l'histoire de Gergovie, en voici cependant le texte dans sa teneur :

"*Nos Guillelmus comes Claromontensis & Delfini* [*sic* ; on a transcrit Delphini (LANCELOT, BALUZE), et Delphinus (JUSTEL), ou Delfinus (les SAINTE-MARTHE, TARDIEU), mais la faute est curieuse] *Aluernie. Notum sit omnibus & singulis in nomine Domini, quod* [ici LANCELOT ajoute : *cum*] *nos dederimus & damus monasterio nostro B. Andree Apostoli Ordinis Premonstratensis, & Deo deuotis Religiosis nostris, Abbati & conuentui eiusdem bona & redditus, domos, grangias, pascua, terras cultas et incultas, nemora, sensus, decimas & parcerias, feudos, & alia quecunque habemus & habebamus in Sauzeto, in Jussiaco,* ***in Gergobia****, in Fontentigia, in Sayaco, in Villanoua, in monte, siue podio de Doma* [ou *Douma* ?], *in sancto Pardoux, & in dictorum locorum pertinentiis & dependentiis ; damus etiam de libera nostra uoluntate dictis Abbati & conuentui, totam iustitiam altam & bassam, uidelicet in dicto monasterio, & infra quatuor +* [= *cruces*], *que sunt extra & in ambitu eiusdem, & in prato quod est ante magnam portam, in quantum se extendit, comprehendendo fluuium ad longitudinem dicti prati, & in duobus molendinis eidem prato contiguis, & in dicto uillagio de Sauzeto, & in montibus de Vedrina, de Fromentali, & de Leyronol, & in Jussiaco, in quantum tota terra se extendit, nec amplius soluent tributum nostro castro de Monte rigoso, siue de Montrongnon, ratione arcis quam eis etiam dedimus & damus,* & [ce & omis chez les SAINTE-MARTHE] ***in Gergobia****, & in circuitu ipsius, &* ***in monte, siue podio qui est supra, usque & comprehendendo ueterem mazuram antique Gergobie****, & in dicta Fontentigia, in quantum se extendit, comprehendendo quartam partem laci de Sarleuia* (3), *& in Sayaco, ubi est grandia & ambita, comprehendendo fontes qui sunt prope & supra ecclesiam de S. Vincentio, & in Villa-noua, in quantum totum tenementum se extendit, comprehendendo nemora, & in monte, siue podio de Douma* [ou *Doma* ?], *a parte Orientis tantum, & in S. Pardoux prope ecclesiam per leucam*

(1) *Cf.* E. BALUZE, Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne justifiée par Chartes, Titres, Histoires anciennes, & autres preuves authentiques, 2 t., A. Dezallier, Paris, 1708, t. 2, p. 62.

(2) *Cf.* A. LANCELOT, *op. cit.*, pp. 654-658.

(3) Nous nous sommes interrogé sur l'appellation du lac de Sarliève. On a souvent recopié *de Sarlieva* . Mais ne disait-on pas, anciennement, *Sarlega* et non *Sarlevia* ? Il y a là un problème.

a parte Aquilonis quarum omnes iustitias altas & bassas dictorum omnium locorum supradictorum uolumus & intelligimus, quod dependeant, & suum capiant ressortum a iustitia quam dedimus & damus in dicto monasterio, in quo omnes homines de Sauzeto, de Jussiaco, & aliorum dictorum locorum tenebuntur comparere & esse presentes quoties appellati fuerint, ut eis ibidem iustitia de omnibus administretur, precipue quando questio erit de aliquo delicto, aut de aliquo excessu, & ibidem in arctis carceribus ligatis manibus & pedibus, si opus fuerit, recludantur, & sic factis eorum processibus per Balliuos & iustitie Officiarios dictorum Abbatis & conuentus dicti rei reducentur ad dictos locos, ut in illis publice puniantur, etiam ad mortem, secundum quod demeriti fuerint. Pro quibus omnibus bonis, fundis, & proprietatibus, & pro dictis iustitiis & iustitie iuribus, de quibus nos spoliantes, dictos religiosos nostros inuestiuimus ; ideo tenebuntur ipsi religiosi nostri Abbas & conuentus tam pro remedio anime nostre, quam honorabilis coniugis nostre Joanne de Calabria, & omnium parentum nostrorum, dicere & solemniter cantare missas, & horas canonicales diurnales & nocturnales secundum quod dies & festa requirunt, & secundum ritum & constitutionem dicti sui Ordinis Premonstratensis ; pro quibus faciendis ecclesiam dicti monasterii, & ipsum monasterium edificare fecimus, & amplius Deo nobis adiuuante edificabimus, uolentes sepeliri in dicta nostra ecclesia, & in loco sepulture quem eligimus. Quod si adueniat nos mori in bello contra Sarracenos aut alibi extra regnum Francie & ducatus ipsius, uolumus & ordinamus quod dicti Abbas & conuentus requirant corpora nostra, & transportare faciant in dicta nostra ecclesia, & sepultura nostra, conuocatis parentibus nostris, honorifice & deuote ab eis sepeliamur, & pro nobis in toto primo anno eleemosyna generalis fiat, & maior & solemnis commendatio cantetur. In quarum rerum testimonium, nullo iure nobis nec nostris de iis retento, concessimus predictis carissimis nostris religiosis presentes litteras nostri Delphinatus sigillo communitas. Actum anno Domini millesimo centesimo quadragesimo nono, mense Julii.")

Mais enfin, de quoi s'agissait-il ?

D'un prétendu acte de fondation (ou plutôt de confirmation, ou peut-être de restauration ?), par le comte Guillaume V, VI ou VII, de l'Abbaye des Prémontrés de Saint-André-lès-Clermont. Le fondateur énumère ses donations, parmi lesquelles "*alia quaecunque habemus et habebamus in Sauzeto, in Jussiaco, in* ***Gergobia****, in Fontentigia, in Sayaco, in Villanova, in monte, sive podio de Douma, in sancto Pardoux*" ; et outre ces possessions, il donne aux Religieux des droits de haute et basse justice "*in dicto monasterio, (...), & in* ***Gergobia****, & in circuitu ipsius, & in monte, sive podio, qui est supra usque & comprehendendo veterem mazuram antiquae* ***Gergobiae****, &c.*" .

Veterem mazuram antiquae Gergobiae : impressionné par la précision de ces termes, Lancelot convenait que, si l'acte était vrai, ils ne lui laisseraient aucun doute. Mais le

comte Guillaume -sur l'identité duquel on a d'ailleurs disputé- y était anachroniquement qualifié de Dauphin d'Auvergne (1), et cela a suffi à faire douter Justel, qui n'avait pourtant pas disposé de tout le texte (2). Pour en avoir le cœur net, Baluze en a fait venir et en a montré une copie à Paris. Il n'a pas eu de mal à se faire une opinion : il a aussitôt dénoncé l'expression où le comte Guillaume recourt à l'expression de *sceau de son Dauphiné, nostri Delphinatûs sigillo* , et fait valoir globalement d'autres fortes raisons de douter. A quoi Lancelot ajoute, et sans être exhaustif, une demi-douzaine d'autres expressions qui trahissent la date de rédaction ; son estimation rejoint celle de Baluze : environ le début du XVIIe siècle. On l'a vieillie un peu depuis, en la datant de la fin du XVIe siècle, vers le temps où un seigneur de la Barge était abbé de Saint-André ; c'est-à-dire en un temps où l'idée s'accréditait, depuis Syméoni, que l'ancienne Gergovie s'était trouvée sur le haut de la montagne.

Et c'est ici le lieu de nous souvenir du président Savaron, qui avait tenu pour Clermont, et qui avait changé d'avis entre 1607 et 1609 - mais non pas sous l'influence de Syméoni. Des ruines de Gergovie (dont la colline gardait le nom à une lieue de Clermont), "*Penes me*", disait-il, "*sunt hujusce vetustatis indubia monimenta, visura cum reliquis lucem, si lux suppetat*" (3).

Quels pouvaient être ces *documents indubitables* qu'il avait entre les mains ? Lancelot a vivement regretté que Savaron n'ait pas *tenu parole* ; il croyait qu'il s'agissait de

(1) "*Nos Guillmus comes clarom(ontensis) et delfini aluernie. [...] p(re)sentes litt(er)as N(ost)ri Delphinatus Sigillo communitas.*" - Des querelles infinies ont agité la question du titre de Dauphin d'Auvergne et de son premier titulaire. *Dauphin* fut un nom propre de personne, avant de devenir le nom commun d'une dignité féodale.

Cf. E. SOREL, Mémoire sur les origines et les privilèges du couvent de St. André, écrit entre 1652 et 1684, Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 47, l. 12d, c. 12-1. - L'auteur cite le premier, à l'appui de la charte de 1149, les actes de 1189, 1190, 1193, 1249, 1276 et 1484.

Cf. P.-F. FOURNIER, Le nom du troubadour Dauphin d'Auvergne et l'évolution du mot *Dauphin* en Auvergne au moyen âge, extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. XCI, Paris, 1930. - L'auteur dénonce l'anachronisme de la charte de 1149.

Cf. E. JARRY, Provinces et Pays de France, essai de géographie historique, t. 2, Monographies provinciales (Agenais à Béarn), Ch. Poisson, Paris, 2e éd., 1950, *Auvergne*, pp. 291-294 et 310-314.

Guillaume VII le Jeune, fils du comte Robert III, eut maille à partir avec son oncle Guillaume VIII le Vieux. Il fit appel au duc d'Aquitaine, son suzerain, qui était le roi d'Angleterre Henri II, cependant que Guillaume VIII s'adressait au roi de France Louis VII le Jeune. Lâché et vaincu, Guillaume VII dut se contenter de la seigneurie de Vodable (avec le titre de comte de Clermont, son oncle portant celui de comte d'Auvergne), et c'est son fils Robert (?) Ier qui porta le nom de Dauphin, mais sans que ce nom fût encore un titre : ce nom venait de sa grand-mère Marchise d'Albon, la femme de Robert III, qui était issue du Dauphiné. Il est traité comme un titre, pour la première fois en Auvergne, en 1281, dans le testament de Robert II ; d'autres disent vers 1200. Et celui de *Dauphiné, delphinatus*, apparaît en 1302, dans le testament de Robert III ; il était apparu en Dauphiné dans l'année 1285.

(2) Il n'a été publié en entier qu'en 1656 par les SAINTE-MARTHE dans leur Gallia christiana, t. IV (vol. des Abbayes), p. 45.

(3) J. SAVARON, Caii Solii Apollinaris Arvernorum Episcopi Opera, Edition et Notes, Plantin, Paris, 1609, en note au Carmen VII, v. 154, p. 83.

"l'acte de S. André, qui est si grossierement faux" (1). L'abbé Martinon ne fait pas état de cette hypothèse, mais il note que Savaron, qui avait changé de sentiment *"sur la fin de sa vie", "assuroit meme avoir lû des titres qui établissoient invinciblement que la ville de Gergovia étoit située sur la haute montagne voisine de Clermont qui porte encore le nom de Gergovia"* ; et il cite *hujusce vetustatis, etc.* (2).

Or les Sainte-Marthe, dans leur volume des Abbayes des Gaules, mentionnent la fondation de Saint-André en 1149 par le comte Guillaume V le Grand, *"cuius dotationis exemplar ex Sauaronis autographo refertur sub hac verborum formulâ : Nos Guillelmus, etc. [la charte en entier]"* (3). Ils ne tenaient donc pas des Prémontrés le texte qu'ils pu - blièrent, mais l'avaient tiré des papiers de Savaron ! Mais d'où le tenait Savaron ?

Quoi qu'il en soit, ce n'était qu'une copie, puisque les Religieux n'entrèrent en possession de l'original qu'au milieu du XVIIe siècle. Ce qui ruine l'objection de l'abbé Masson, qui demandait comment ceux-ci auraient pu falsifier un original qui n'était pas entre leurs mains dans le temps où la charte aurait été tronquée (4). Le pseudo-original se trouvait dans les archives du château de la Barge, et c'est l'abbé de la Barge qui, selon toute probabilité, l'avait fait, non pas falsifier, mais fabriquer.

Quant aux pièces dont l'autorité confirmait, aux yeux d'un prieur Masson ou, avant lui, d'un prieur Sorel, l'authenticité de la charte de fondation du comte Guillaume, elles sont de valeur, et de portée, inégales. Mais au total et pour ce qui nous regarde, elles sont nulles et non avenues.

1, 2 et 3. Ainsi les lettres patentes de Philippe Auguste (5), qui confirmaient en mars 1189 les privilèges des Prémontrés de Saint-André, et qui appelaient dauphin Guil - laume le Grand, ont été reconnues apocryphes (6) : leur approbation en 1190 et en 1193 (7) ne compte donc pas pour ce qui nous occupe.

4. La charte du comte Robert, de 1249, désigne Robert comme dauphin d'Auver-

(1) LANCELOT, *op. cit.*, p. 662

(2) Abbé MARTINON, *op. cit.*, f° 331 r°.

(3) P.-A. & N. de SAINTE-MARTHE, *op. cit.*, p. 45 sq.

(4) *Cf.* Abbé MASSON, *ms. cit.*, ff° 60 v°-61 r° : *"Ce n'est qu'environ l'année 1650. que les Reli - gieux réclamèrent ces titres qui leur furent rendus."*

(5) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 77, c. 15-1 ; et autres copies, *passim* :
"Philippus Dei gratia Francorum Rex uniuersis praesentes litteras inspecturis salutem. Notum facimus quod cum ex donatione felicis recordationis Guillelmi Magni ducis claromontensis et Aruerniae delphini, monasterium beati Andreae ordinis Praemonstratensis in dicta regione existat, etc."

(6) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 25. - Une note jointe au dossier 16 H 77, c. 15-1, aux Arch. dép. du P.-de-D., signale que l'acte est faux en faisant référence à *"L. Delisle, Catalogue des Actes de Philippe-Auguste, n° 266."*

(7) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., le Mémoire du P. Eloi SOREL, 16 H 47, l. 12d, c. 12-1 ; copies, *passim* .

gne et comte de Clermont. Elle approuve et ratifie, à son tour, les donations de son prédécesseur, de pieuse mémoire, et l'appelle aussi dauphin. Mais elle est également, et d'évidence, un faux (1). Il suffirait d'en voir l'écriture pour en convenir.

5 et 6. Les actes de Philippe III (2) et de Charles VIII, ceux de Louis XII, à plus forte raison les actes plus récents de Louis XIII ou de Louis XIV, ne nous retiendront donc pas davantage.

Deux titres, toutefois, méritent encore quelque attention.

7. Le premier concerne certaine transaction de 1391, passée le jeudi d'avant le dimanche de Laetare (3). Une transaction authentique avait été passée l'année précédente entre les habitants de Jussat et le seigneur de Montrognon, ceux-là s'engageant à payer à celui-ci une redevance de soixante sous sur le fort de Jussat ; et les Religieux ont tenté, plus tard, par le moyen d'un faux, de rétablir cette redevance à leur profit (4). Or, cet acte fait référence à la donation et fondation du seigneur Guillaume, de pieuse mémoire, dauphin d'Auvergne et comte de Clermont, et mentionne, parmi d'autres, "*les justices (...) de la grange de Gergobie, la basse et la haute et antique*" . C'est donc apparemment le seul document, avec la charte de 1149, à témoigner de la réalité de l'ancienne Gergovie sur la montagne (5). On en voit la valeur. La vérité est que le faux se date lui-même par là.

(1) Voir le pseudo-original, désigné comme faux, *ibid.*, 16 H 178 (sac 4, cote 62-2) ; copies, *passim* :
"*Nos Robertus delphinus Aruerniae et comes clarom. (...) de aprobandis et ratificandis donationibus eis factis per predecessorem nostrum pie memorie dominum Guillelmum etiam dephinum eorum et sue ecclesie fondatorem, etc.*"

(2) *Cf.* A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, t. II, 1872, *in* : "Appendice. Pièces justificatives (Chartes, lettres patentes, édits)", p. 340 : "*Philippus, Dei gratia rex, universis praesentes litteras inspecturis notum facimus quod visa et audita supplicatione carissimorum religiosorum abbatis et Deo devoti conventus B. Andreae apostoli prope et extra muros civitatis Claromontensis Praemonstratensis ordinis, etc.*" - Le roi Philippe fait allusion au comte Guillaume, premier fondateur du monastère, et aux lettres de ses successeurs, pour approuver de son autorité royale les fondation et donations dont se prévalent les Religieux.

(3) *Cf.* le pseudo-original, Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 175, liasse 46, cote 9 :
"*Nos officialis claromontensis notum facimus uniuersis quod (...) sicut in donatione et fundatione pie memorie d. d.* ***guillelmj delphinj aluernie*** *comitisque claromontensis (...) precipue quantum ad iustitias grangie de uilla noua de nemoribus et de podio de doma* ***grangie de gergobia bassa atque alta et antiqua*** *(...) Sigillum fecimus appendi die jouis ante letare anno domini millesimo tricentesimo nonagesimo primo.*" - Copies, *passim*. - On pourra remarquer -coïncidence ?- que la transaction de 1190 avait été passée dans la semaine qui *suivait* le dimanche de Laetare.

(4) *Cf.* G. FOURNIER, *op. cit.*, p. 353, n. 179.

(5) Mais non pas, expressément, de l'appellation de la montagne - contrairement à ce qu'écrit le P. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, pp. 166-167 : "*Le plateau porte lui-même, dans un document de 1391, le nom de plateau de Gergovie. Le seigneur de Merdogne reconnaît à cette date que la justice sur la montagne de Gergovie appartient au prieur de Saint-André.*" Ce n'est là que façon de parler du document, traditionnelle depuis le XVIIIe, voire depuis le XVIIe siècle, et par où se dénoncent des auteurs qui se répètent en se recopiant : mais c'est commettre une pétition de principe que prétendre tirer argument de ce qui n'est que façon de parler.

8 et 9. Le second titre, de l'année 1556, consiste en la sentence, en français, du bailliage de Montferrand, confirmée par arrêt du Parlement de Paris en 1561, et qui maintient le couvent de Saint-André dans le droit de faire paître les bestiaux du domaine de Gergovia dans les terres et pacages de Merdogne (1). On n'y trouve pas mention du comte fondateur, Guillaume le Dauphin, ni non plus de l'antique Gergovie sur le plateau, mais on y trouve la mention répétée de la *mestairye de Gergoye* . On en vient à se demander pourquoi on a argué de cet acte à l'appui de la charte de 1149, sauf à en tirer contre Lancelot le témoignage que le nom de Gergoye était en effet porté par une métairie.

10 et 11. Mais pour les pancartes (2) des papes Alexandre III et Clément III, respectivement de 1174 et de 1188, elles sont bien authentiques, et ce sont même "*les plus anciens documents (...) qui confirment l'abbaye dans ses premières possessions,*" possessions qui, du côté de Gergovie-Merdogne, "*sont à la fin du XII e siècle encore peu importantes : des chartes de mariage à Saint-Maximin et à Gergovie, deux terres, une à La Roche, l'autre à Merdogne, peut-être un cens à Donnezat*" (3).

Mais précisément, si elles témoignent de la présence de Gergoye du côté de Merdogne, c'est sous la forme *Gergoia* . En bref, même ces actes authentiques postérieurs qui la confirment ne sauvent pas la charte de Guillaume. Cette charte et les autres posent d'ailleurs, en tant que faux, un étonnant problème d'histoire des mentalités, auquel ses idées *philosophiques* rendaient déjà sensible l'historien Dulaure (4). Plutôt qu'à la mauvaise foi des religieux, on se heurte ici aux avatars qu'ont pu subir les valeurs de vérité et d'honnê-

(1) *Cf.* l'original (?), Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 109, l. 28a, c. 2-2. C'est un très grand parchemin fait de trois pièces cousues. - P.-F. FOURNIER se refusait de prendre ce titre en compte en 1933, parce qu'il se rapprochait, "*par son objet, d'un groupe d'actes assez suspects*" , qu'il n'avait pu le retrouver dans le fonds non classé de Saint-André, et qu'on ne l'avait pas retrouvé non plus dans le fonds du parlement aux Archives nationales, *cf.* Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. littéraire et artistique,* n° 68, 3e cahier, 1933, p. 18, n. 2. On se souviendra de cette suspicion.

(2) *Cf.* Arch. dép. du P.-de-D., 16 H 178, 3e carton de sceaux, liasse 34, cote 65, et liasse 94, n° 1. Copies, *passim.*

On lit dans la pancarte d'Alexandre III : "... *molendinum sci. Andree. Cartas matrimonij de claromonte. de chamaleria. de bellomonte. de monteferrando. de Gerzac. de so. Avito. de Pompignac. de sco. Vincentio. de Romagnac. de Alberia. de Seirac. de Sco. maximino. de* ***Gergoia.*** *de Noenen. de Orsines. de Sco leodegario. (etc.)* ..."

Et de même dans celle de Clément III, au bout de la dixième ligne : ... *de* ***Gergoia***...

(3) G. FOURNIER, *op. cit.,* p. 310 ; et *cf. ibid.,* n. 8, renvoi à Ed. CHAIX DE LAVARENE, Monumenta pontifica Arverniae, n° 181, p. 293, et 219, p. 354. - Les *chartes de mariage* concernent "*des redevances perçues par les prêtres à l'occasion des promesses de mariage*", *cf. id., ibid.,* n. 9.

(4) *Cf.* J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, pp. 317, n. 1 : "*Les Moines de Saint-André avoient, comme plusieurs couvents de Bénédictins, un Père Titrier , chargé d'altérer, d'inventer des titres, suivant que les intérêts du monastère l'exigeoient : on sait combien ces fraudes monacales ont été fréquentes.*" - *Cf.* aussi G. FOURNIER, *op. cit.,* p.352, n. 176, sur les faux de Saint-André, les faux des abbayes, la psychologie du Moyen Age et du XVIe siècle, et la "*véritable mythomanie collective*" dont parle à ce sujet M. BLOCH.

teté (1).

Et cependant, cette charte n'est pas toute ruinée pour autant. Sans doute ne permet-elle pas de soutenir sans plus ample informé que la Gergouia de Vercingétorix était placée là-haut sur le plateau, et qu'il en restait au moins des ruines. Mais Anville, Dulaure, Michel, avaient raison : même si elle a été fabriquée, on n'y a pas imaginé toutes les données toponymiques (2) ; bien au contraire, l'exactitude matérielle de telles données devait donner de la vraisemblance à l'invention, car ce sont les vérités qu'il recèle qui donnent au faux l'apparence du vrai (3) ; même si les apparences d'un jour risquent de dénoncer le faux un autre jour, ce sont elles qui, en attendant, le font passer pour vrai. Et de fait, quand la charte prétendue de Guillaume fut dénoncée, elle avait presque cessé d'être utile, car les données exactes qu'elle contenait avaient depuis longtemps été confirmées par tous les documents qu'on avait produits par la suite.

En un mot, et indépendamment de la réalité de ruines antiques sur le plateau,

(1) *Cf.* G. OUY, "Les Faux dans les Archives et dans les Bibliothèques", *in* L'Histoire et ses méthodes, dir. Ch. SAMARAN, Enc. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, p. 1371 : "*Les monastères, foyers de la culture, furent aussi, dès le début du IXe siècle au moins, de véritables ateliers de fabrication de fausses chartes. Il convient de dire à la décharge des moines que les conceptions de l'honnêteté et de la fraude étaient alors assez différentes de celles qui sont aujourd'hui généralement reconnues : était louable toute action tendant à accroître la gloire et la puissance de l'abbaye.*"

De quoi, pour élargir le problème, on ne rapprochera pas sans profit le chapitre de P. VEYNE intitulé Quelques autres vérités : celle du faussaire, celle du philologue : "*Distinguons donc entre les prétendus faussaires, qui ne font que ce que leurs contemporains trouvent normal, mais qui amusent la postérité, et les faussaires qui le sont aux yeux de leurs contemporains.*" (P. 115, *in* Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante, Seuil, Paris, 1983, coll. Points Essais, 1992, pp. 113-125 ; par une coquille ou un lapsus qui eût ravi Freud, ce titre devient "*[...] Celle du faussaire, celle du philosophe*" dans la partie Notes, p. 167. - Et, pour élargir encore, *cf. id., ibid.*, p. 11 : "*C'est la vérité des choses qui, à travers les siècles, est drôlement constituée. Loin d'être l'expérience réaliste la plus simple, la vérité est la plus historique de toutes.*" Et p. 146, n. 33 au chap. "Pluralité et analogie des mondes de vérité" : "*Multiples sont donc les manières de croire ou, pour mieux dire, les régimes de vérité d'un même objet.*"

(2) *Cf.* J.-B. Bourguignon d'ANVILLE, *op. cit.*, p. 351 : "*Si la teneur de l'acte n'étoit entièrement controuvée que depuis environ un siècle, auquel M. Lancelot borne l'antiquité de cette pièce ; de quel endroit un faussaire mal instruit tenoit-il les dénominations locales de Mons rigosus, de Fontentigia, de Jussiacum, puique ces lieux ne se nommoient depuis plusieurs siècles que Mont-rognon, Fontange, Jussat ? Les étymologies absurdes de plusieurs noms de lieu aux environs de Gergovia nous rendent certains, que les noms employés dans le titre de S. André ne sont point dûs à Simeoni.*" Tous les défauts des anciens documents n'empêchent pas "*qu'on y reconnoisse la mention qui y est faite d'une infinité de lieux, qui doivent entrer dans les Notices du moyen-âge*".

Cf. J.-A. DULAURE, *ms. cit.* 575, n° 4, f° 71 r° : en toute hypothèse, les dénominations historiques et géographiques, elles, n'ont pu être inventées.

Cf. A. MICHEL, *op. cit.*, p. 126 : "*Le faussaire ne se serait pas servi du nom de Gergovia, s'il n'avait pas trouvé ce nom déjà consacré par l'usage et par la tradition.*"

(3) *Cf.* A. MICHEL, *ibid.*, p. 126 : "*Car l'industrie des faussaires ne consiste pas seulement à inventer des faits historiques et des traditions locales, mais surtout à se servir des uns et des autres pour assurer le triomphe de leur fraude. Le mensonge, pour réussir, a besoin de s'appuyer sur une vérité bien reconnue. Ainsi, la fausseté de la charte du douzième siècle (fausseté que, d'ailleurs, nous n'admettons pas)* [N. B. MICHEL est moins lucide qu'un ANVILLE], *loin d'être un argument contre la tradition relative à l'emplacement de l'ancienne Gergovia, deviendrait, au contraire, un argument péremptoire en sa faveur.*"

l'existence de Gergoia était bien assurée, somme toute, à l'emplacement de Gergoye.

Mais Gergoye est au pied du plateau, Gergoye n'est pas sur le plateau. S'accommodera-t-on de cette *équivoque* avec autant de complaisance que Belleforest (1), qui accordait sans réticence qu'"*Au reste n'y a rien qui empesche les noms de Gergoye, & a la cité, & a la montagne*" (2) ? Nous suivrons ici P.-F. Fournier. A la différence de M. Dousse, il estimait "*incontestable qu'au moyen âge c'est le domaine situé au bas du versant sud-oriental (...) qui est désigné par ce nom*". "*Et après ?*" ajoute-t-il. "*Le nom de Gergovie a beau s'être restreint longtemps à ne plus désigner qu'une partie de l'aire qu'il désignait d'abord, ce n'en est pas moins sur cette aire même qu'il s'est conservé. (...). Ce détail ne peut soulever aucune difficulté*" (3).

La question qui demeure posée est donc celle de savoir si cette Gergoia, ou comme on voudra, était bien la Gergouia même de César.

IV. LA RESPONSABILITE DES PREMONTRES

Il est évident que ce fut la conviction de ceux qui, parallèlement aux dénominations traditionnelles, introduisirent celle de *Gergobia* , puis celle de *Gergovie* , puis celle de *Gergoviat* . Comme ils n'ont pas dit d'où ils la tenaient, on supposera sans grand risque qu'ils y ont été induits par la ressemblance des noms. Et quand on sait combien ces rapprochements ont été longtemps des plus hasardeux, on n'y verra point de preuve (4), mais on n'en conclura rien non plus (5), si ce n'est en matière de psychologie de l'étude et de la

(1) Et que les modernes en général.

(2) F. de BELLEFOREST, La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 225.

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 65 : "*A la vérité, ce nom de l'antique ville gauloise, puis romaine, après que le plateau eut cessé d'être habité, cessa de s'étendre à la totalité de la montagne.* (Souligné par nous). *Il est incontestable qu'au moyen âge c'est le domaine situé au bas du versant sud-oriental, et qui devait à partir du XIIe siècle appartenir aux prémontrés de Saint-André, qui est désigné par ce nom. (...). Le nom Gergovie a beau s'être restreint longtemps à ne plus désigner qu'une petite partie de l'aire qu'il désignait d'abord, ce n'en est pas moins sur cette aire même qu'il s'est conservé. Les exemples de noms de lieux habités dont l'aire s'élargit ou se rétrécit,suivant la fortune des agglomérations mêmes qu'ils désignent, abondent. Ce détail ne peut soulever aucune difficulté.*"

(4) F. de BELLEFOREST -qui lui-même ne s'en souvient pas toujours- faisait déjà observer que "*Allusion de vocables ne vaut a donner loix*", (*op. cit.*, marge de la col. 224). Il est vrai que là-dessus, il refusera de voir Bibracté au Beuuray, pour le maintenir à Autun, col. 288. - Plus tard, LANCELOT, *op. cit.*, p. 637-640, dénoncera vivement les ressemblances trompeuses entre *Vellaunodunum* et *Château-Landon, Gien* et *Genabum*...

(5) Le cas de Gergouia/Gergoye n'est évidemment pas le même, à l'examen, que celui de Genabum/Gien. Mais comparer n'est pas assimiler, et il y a une comparaison à faire entre les deux. Voir dans le *Gergobia* des chartes comme un commencement de preuve en faveur de Gergovie à Gergoye est une chose ; fera-t-on de même avec le nom d'un faubourg de Gien, qui, au témoignage de LANCELOT, n'est

certitude. On peut néanmoins se faire une *opinion fondée* sur la personnalité de ces initiateurs.

La coïncidence, en effet, ne saurait être fortuite (1), entre l'installation des Prémontrés dans la vallée de l'Auzon et l'apparition de cette nouvelle graphie qui ne supplantera jamais les autres (2). Des esprits furent assez lettrés pour faire preuve de curiosité et d'intuition. Entendant quelque chose qui leur paraissait *vulgaire* dans tous les sens du mot, ils n'avaient pas seulement à le transcrire en latin, ils se devaient aussi de l'interpréter dans la mesure du possible, et de l'interpréter, si possible, dans un sens *classique* ; classique, c'est-à-dire relevé, littéraire, noble, antique. Car pour peu qu'on y prenne garde, très nombreux sont les signes que jamais le lien ne fut rompu au Moyen Age avec l'Antiquité, et que la référence aux Anciens y était tenue à honneur. On se souviendra qu'au XVIe siècle, et non sans ironie (3), un Belleforest s'étonnait que Grégoire de Tours ne réservât point à sa nation auvergnate l'avantage d'une origine troyenne, mais que, suivant "*l'opinion vulgaire*", il en fît profiter les Françoys (4). Et l'on sait qu'on trouve dans le chroniqueur dit Frédégaire, continuateur au VIIe siècle de Grégoire de Tours, le premier témoignage historique de la croyance à cette origine (5).

autre que *Genabie* ? Inversement, la tradition tendancieuse et récente qui a donné ce nom à ce faubourg ne doit pas déconsidérer celle dont les Prémontrés sont certainement les initiateurs. - *Cf.* LANCELOT, *op. cit.*, p. 639.

(1) P.-F. FOURNIER ne pensait pas autrement, et il a même été de plus en plus affirmatif là-dessus. *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 63 : "*Il existe un indice non dépourvu de poids que le rapprochement entre Gergoye et Gergouia a pu déjà avoir été fait, précisément par les prémontrés propriétaires du domaine, dès le début du XIII e siècle. Il s'agit de l'apparition à cette époque de la forme Gergobia, etc.*" Et l'auteur est revenu plus d'une fois sur ce qui lui a paru plus qu'une hypothèse : *cf. id.*, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 12 : "*Supposer qu'aucun de ces religieux n'ait eu l'idée de reconnaître dans leur domaine de Gergobia la place de ce nom illustrée par le récit de César ne paraîtrait-il pas trop arbitraire ?*" ; *cf.* P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 2 : "*Nul ne saurait penser raisonnablement que ces religieux, qui connaissaient, directement ou non, le récit de César, auraient pu ne pas reconnaître dans leur domaine ainsi nommé l'ancienne forteresse assiégée en 52.*"

(2) Il semblerait que la forme *Gergobia* ne se rencontre guère que dans les archives de Saint-André. Toutefois, G. ROUCHON a relevé *domus de Gergobia* (1230) dans le fonds du Chapitre cathédral, arm. 9, sac B, cote 9, aux sceaux (Arch. dép. du P.-de-D.).

(3) Mais les temps avaient changé, les mentalités, les problématiques : *cf.* C.-G. DUBOIS, Celtes et Gaulois au XVIe siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste [...], J. Vrin, Paris, 1972.

(4) F. de BELLEFOREST, *op. cit.*, col. 221, se gausse des Auuergnas qui veulent égaler en noblesse les Autunois ou Héduens - si c'est noblesse que de descendre d'un sang "*vaincu et fugitif*" ; car pour lui (col. 222), les Auuergnas "*ne sont autres que vrays, & naturels Gauloys d'origine, & a present composez de sang, & Goth, & Romain*".

C'est que les Arvernes s'étaient fait passer, et passaient, pour être d'origine troyenne. *Cf.* LUCAIN, Pharsale, I, 427-428 : "*Aruernique ausi Latio se fingere fratres / Sanguine ab Iliaco populi...*" ("*Les peuples Arvernes qui osaient se prétendre frères du Latin et nés du sang troyen*", La Guerre civile, trad. A. Bourgery, 3e éd., Belles Lettres, Paris, 1962.)

Mais, visant tout particulièrement les Riomois qui voulaient, eux, être sortis "*de l'estoc Grec*", BELLEFOREST ne peut, col. 221-222, "*(se) garder de (se) rire, & moquer de ces cerueaux peu solides qui bastissent des races en l'air*" ...

Mais qu'il suffise ici de deux ou trois indices, qui tous ont trait au cas privilégié d'Uxellodunum, et qui sont tirés de Caylus.

Caylus pensait qu'Uxellodunum n'était pas à Cahors ni à Luzets *(sic)*, ni non plus au Puy d'Issolu, mais plutôt à Capdenac. Il ne croyait pas à Luzets, malgré "*un vieux Château qu'on appelle Castel Cæsaris*" ; ni au Puy d'Issolu, malgré un ancien camp romain appelé *les Césarines*, malgré une porte appelée *Porte de Rome* (1), et malgré -c'est là le point intéressant- une charte du roi Raoul, de 935, où on lit "*Castrum et Podium Uxellodunum, ubi olim civitas Romanorum obsidione nota*" (2) ; et il était pour Capdenac, entre autres raisons, à cause d'une lettre du roi Philippe le Bel, consultée au Cartulaire de la ville, qui mentionne "*Notre ville de Capdenac, jadis appellée Uxellodunum*" (3). La question n'est pas ici de discuter d'authenticité, puisque les faux sont en l'espèce autant d'hommages à ce que voudrait dire le vrai : la référence antique donne sens et anoblit.

En un mot, l'assimilation de Gergoye à Gergouia apparaît comme le fait des moines de Saint-André (4), qui lui donnent par là, si l'on peut dire, ses lettres de noblesse. P.-F. Fournier ne pouvait croire que ces religieux n'aient pas fait le rapprochement entre le nom de leur domaine et la *Gergobia* de César. Mais il faut déplacer le point de vue et reconnaître, puisque le domaine ne s'appelait pas ainsi auparavant, qu'ils n'ont pas fait le rapprochement entre *Gergobia* et *Gergobia*, mais entre *Gergoia* et *Gergobia*.

Est-ce un hasard, aussi bien, s'ils usent de la même forme *Gergobia* que Syméoni (5) ? Quoi qu'il en soit, il se pourrait bien qu'on tienne là les inspirateurs de ce dernier, car enfin il ne nous a pas dit quelles étaient ces personnes qui disaient que l'ancienne cité de Gergobie n'avait point été Clermont, mais un lieu prochain nommé encore à présent Gerguoie (6) : et on se demande qui d'autres étaient mieux placés qu'eux pour soutenir ou

(5) *Cf.* R. LATOUCHE, Gaulois et Francs. De Vercingétorix à Charlemagne, Arthaud, Paris, 1965, p. 216 (et p. 243 pour le moine de St-Denis, au siècle suivant). *Cf.* aussi K. F. WERNER, Les Origines, t. I de l'*Histoire de France*, dir. J. FAVIER, Fayard, Paris, 1984, pp. 30-31.

(1) LANCELOT dénonçait déjà ces pseudo-traditions : *cf. op. cit.*, p. 639 : "*J'aurai lieu de faire voir dans le cours de cette dissertation, qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces traditions populaires.*"

(2) *Cf.* CAYLUS, *op. cit.*, pp. 278-280. - Il trouve, il est vrai, cette charte fort douteuse : mais elle n'en est que plus significative, s'il est vrai que le faux prospère sur ce qui, dans l'époque, passe pour assuré et pour acquis.

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 281.

(4) Nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec M. P.-F. FOURNIER.

(5) Ainsi qu'on l'a vu sur sa *topographie* de la Limagne en 1560, et dès 1558 dans son Cesar renouvellé par les observations militaires du S. Gabriel Symeon, J. Longis, Paris, 1558 ; V. Sertenas, Paris, 1558. - P.-F. FOURNIER avait déjà fait le rapprochement, *cf.* "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 12.

(6) Sa réserve ou sa vanité est à rapprocher de la discrétion de BELLEFOREST, qui n'en dit guère davantage, *op. cit.*, p. 223 : "*Pource que plusieurs se sont aheurtez a dire quelle est ceste capitale, & si elle*

suggérer cette idée.

Ce n'est pas à dire, encore une fois, qu'ils se sont trompés : mais c'est du côté de la toponymie moderne qu'il convient de se tourner, pour avoir une chance de savoir.

V. DE GERGOVIA A GERGOYE, UNE ETYMOLOGIE

La seule question qui importe présentement est de savoir si l'étymologie de *Gergóye* (*Dzargóyo* en patois (1)) est donnée par Gergóuia, car l'évolution phonétique garantirait l'identité du nom, et celle-ci garantirait vraisemblablement l'identité du lieu (2).

Les lois de cette évolution sont assez bien connues (3) ; mais on ne les applique pas sans rencontrer de difficultés. On sait, d'une part, qu'elles ne sont pas universelles sur un territoire donné : il faut donc tenir compte des particularités dialectales ou régionales (4). Et d'autre part, il n'est pas dit que les noms propres suivent toujours exactement les mêmes lois que le lexique commun (5). Le toponymiste se heurte, en outre, au problème de l'ori-

est a present en pied, il nous en faut discourir un petit mot en passant, d'autant que beaucoup de gens de bon esprit ont desia travaillé dessus ce suiet, &c."

(1) Selon les indications, déjà données *supra*, de DESFORGES & BALME en 1929 (*"Gergauye"*) ; de P.-F. FOURNIER en 1933 -comme en 1935 : Les Fouilles de Gergovie, p. 17, n. 23- (*"Dzargoyo"*) ; de T. RENUCCI en 1943 (*"Dzargoyo"*). On peut ajouter FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, Cl.-Fd, 1943, pp. 50-51, et La Bataille de Gergovie, 2e éd., 1943, pp. 10-11, où *Gergoye* et *Dzargoyo* sont présentées comme *les formes contemporaines, de nouveau évoluées* ; BALME & FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 1, où les auteurs transcrivent Dzargoy°.

(2) Une précision d'E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER dans La Bataille de Gergovie, Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, p. 6, n. 1 à p. 5, aurait pu ouvrir d'autres perspectives topographiques et toponymiques, mais elle paraît être restée sans suite : le nom de *Gergoie* ou *Gergoye* *"est encore employé (au moins par les vieux) sous les formes Dzargo, à Aubière et à Pérignat-lès-Sarliève (où il désigne une région ou une direction non précisément déterminée, située vers le sommet de la montagne), et Dzargoy°, à la Roche-Blanche"*. - On n'en saura pas davantage de *Dzargo*.

(3) Pour tout ceci, *cf.* E. BOURCIEZ, Précis historique de Phonétique française, 9e éd., revue par J. BOURCIEZ, C. Klincksieck, Paris, 1958 ; F. BRUNOT & Ch. BRUNEAU, Précis de Grammaire historique de la Langue française, Masson et Cie, Paris, 5e éd., 1961 ; A. LANLY, Fiches de philologie française, Bordas, Paris, 2e éd., 1971 ; F. de LA CHAUSSEE, Initiation à la Phonétique historique de l'ancien français, Klincsieck, Paris, 1974 ; H. BONNARD, Synopsis de phonétique historique, Société d'Edition d'Enseignement Supérieur (SEDES), Paris, 1975.

Et, pour une initiation et sensibilisation aux phénomènes occitans, SAVINIAN, Grammaire provençale, coll. Rediviva, C. Lacour, Nîmes, 1991 ; et surtout J. RONJAT, Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes, 3 tomes en 2 volumes, Société des Langues romanes, Montpellier, 1930, 1932, 1937.

(4) C'est le *deuxième principe* du toponymiste selon Ch. ROSTAING, Les Noms de lieux, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 1945, p. 10, le premier étant, *ibid.*, *"de rechercher les formes anciennes du mot qu'il étudie."*

(5) *Cf.* F. FALC'HUN, avec la collab. de B. TANGUY, Les Noms de Lieux Celtiques, deuxième série : Problèmes de Doctrine et de Méthode : Noms de Hauteurs, Publications du Centre de Recherche bretonne et celtique de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Brest, vol. 1, Ed. Armoricaines, Rennes, 1970, p. 99 : *"Il n'est pas sûr cependant que les lois phonétiques de la langue commune doivent être appliquées de la même manière quand il s'agit de noms de lieux. La commune de Saint-Grégoire*

gine et à celui de la signification. Remonter, en effet, aux plus anciens témoignages possibles du mot, c'est remonter à une traduction écrite qui risque déjà d'être une interprétation (1), surtout quand la substance orale passe en des oreilles familiarisées avec un autre système phonétique : celles-ci, tout en déformant ou en occultant ce qu'elles n'ont pas l'habitude d'entendre, n'entendront pas sans faire des rapprochements qui tendent à assimiler le différent au connu. Et la distorsion suivante tiendra à l'articulation. Mais il y a plus subtil. Un nom dont on n'a plus le sens peut être refait pour lui en redonner un, qu'on prendra assez spontanément pour le vrai (2). Ainsi Syméoni lui-même voulait-il que César ait franchi l'Allier à la hauteur de la Grande Vaure, *"là où est à présent Dieu soit, chasteau de la Royne mère"* (3) : *Dieu-soit* ou *Dieu-y-soit* , c'est Dusset ; mais Dusset ne veut rien dire (4). C'est assez dire que l'explication étymologique est périlleuse dès la première étape (5). Et si les Religieux de Saint-André ont vu juste, ils ont eu de la chance avant Syméoni.

Or il se pourrait bien qu'ils aient vu juste. Il ne semble pas, à la vérité, qu'on connaisse de parallèle phonétique strict avec Gergouia ; *"mais pluvia donne bien ployo en Puy-de-Dôme (cf. Franz. etym. Wörterbuch, de Wartburg, s. v., IX, 105 b). Donc l'évolution est plausible"* : telle est la position de Marianne Mulon, Conservateur en Chef aux Archives Nationales (6).

(I.-et-V.), aux portes de Rennes, possède deux gros hameaux, distants de deux kilomètres, dont l'un s'appelle la Bretesche et l'autre la Bertèche. Il s'agit évidemment de deux variantes phonétiques d'un même nom commun primitif."

(1) Ainsi Bonneuil (du nom d'homme gaulois *Bonos* , ou de l'adjectif latin *bonus* , et du gaulois *-ialo* , champ, clairière), écrit *Bonus Oculus* ; ou Paincuit, qui est un plus ancien *Pencet, "Bout-du-Bois" ou "de la Forêt", transcrit *Panis Coctus* (*cf. id., ibid.*, première série : Vallées et Plaines, 1ère éd., Ed. Armoricaines, Rennes, 1966 ; 2e éd. revue et considérablement augmentée, Slatkine, Genève-Paris, 1982, p. 182.

(2) C'est ainsi que le *Neiron* , le *mont noir* , près de Grenoble, est devenu le *Casque de Néron*. (*Cf.* Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p. 6.)

La chose est relativement fréquente, même lorsqu'on aboutit ainsi à l'absurde. Nous savons un menhir connu sous le nom de *Pierre Frite* ; on pourrait tenter d'y trouver une ressemblance avec une frite (!), ou d'y voir une pierre qui s'effrite (?) ; il faut simplement entendre *Pierre Fitte* , c'est-à-dire plantée, fichée, c'est-à-dire une *pierre levée* : mais l'apparence de sens, même absurde, est préférée à l'absence de sens.

(3) G. SYMEONI, *op. cit.*, éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 68-69.

(4) P.-F. FOURNIER en a étudié l'étymologie : "Etymologie de Dieu-y-soit", Revue d'Auv., t. 61, 1947, p. 35. - Une *vaure* (< celtique *voberos / vaberos*, proprement "eau souterraine, ruisseau plus ou moins caché") est un marécage, ou un ravin, ou une terre autrefois humide, ou un marécage asséché. (*Cf.* Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p 111 ; A. DAUZAT, Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Larousse, Paris, 1980, articles *Vabre, Vaivre et Vaur* ; et A. DAUZAT & Ch. ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Lib. Guénégaud, 2e éd., Paris, 1978, articles *Vaure* et *Vabre*.

(5) Pour tout ceci, *cf.* A. LONGNON, Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publié par P. MARICHAL et L. MIROT, Lib. ancienne H. Champion, E. Champion, Paris, 1920-1929 ; Lib. H. Champion, Paris, 1979 ; A. DAUZAT, Les Noms de lieux. Origine et évolution, Delagrave, Paris, 1926 ; et Ch. ROSTAING, Les Noms de lieux, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 1945.

De l'évolution qui mènerait ainsi de «Gergóbia» ou «Gergóuia» à «Gergóia» et à «Gergóye» ou «Dzargóyo», P.-F. Fournier a proposé, pour la forme française et pour la forme patoise, la reconstitution suivante (1).

1. «Gergóbia» est la forme connue des Religieux de Saint-André, mais les deux versions de «Gergóbia» et «Gergóuia» ont été passibles de la même évolution phonétique.

2. La syllabe «gó» portait l'accent tonique ; et un vers de Sidoine Apollinaire nous apprend que le «o» en était bref (2), "*c'est-à-dire déjà ouvert de son temps*" . - A noter que le «u» de *pluvia* , comme l'indique Mme Mulon, est également bref.

3. L'évolution phonétique a été conforme à celle des parlers de la région :

- le «g» initial devant «e» est d'abord devenu l'affriquée «dj» (écrit "g"), puis est devenu en français la constrictive ou fricative «j» (encore écrit "g"), et en patois l'affriquée «dz» ;

- «g» est resté «g», c'est-à-dire occlusif, devant «o» ;

- le «ò» tonique s'est conservé ; suivi d'un son palatal, il a tendu plus tard à se diphtonguer, mais cette évolution ne s'est pas imposée ;

- la labiale sonore «b» ou «v» entre voyelle et «i» en hiatus est tombée, comme dans «noy°» < «novia», «Royat» (prononcer : *Ro-ya*) < «Rubiacum», «Goyon» < «Gobionem» ; de même «habeam» > «avia» > «avya» > «aya».

4. On pouvait donc s'attendre *a priori* à trouver la forme romane «Gergóia» dans

(6) Nous tenons ces précisions de Mme Marianne MULON, Conservateur en Chef aux Archives Nationales, qui a bien voulu nous les communiquer dans une lettre : ce nous est l'occasion de lui dire notre dette et notre reconnaissance.

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. littéraire et artistique, n° 68, 1933, les pp. 63-65 : "*Quelques principes avant de passer à l'espèce. Etc.*" ; P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943 ; et La Bataille de Gergovie, 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, 1943. pp. 10-11 ; P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 1.

(2) *Cf.* SIDOINE APOLLINAIRE, Carmen VII, Panegyricus Auiti, v. 148-152 :

"... ... ... *Spes unica rerum,*
hanc, Aruerne, colens nulli pede cedis in armis,
quosuis uincis equo. Testis mihi Caesaris esto
hic nimium Fortuna pauens, cum colle repulsus
Gergouiae *castris miles uix restitit ipsis.*"

- Cette quantité est évidemment confirmée par L. QUICHERAT, Thesaurus poeticus linguæ latinæ ou Dictionnaire prosodique et poétique de la langue latine, 2e éd., 2e tirage, Lib. Hachette et Cie, Paris, 1878, p. 467.

les chartes médiévales ; on ne doit pas être surpris d'y rencontrer aussi le type «Gerguéya» ; et il est normal d'en arriver au français «Gergóye» et au patois «Dzargóyº».

P.-F. Fournier ne commente pas le traitement du «e» ni du «r» de «Ger-», ni du «i», ni d'ailleurs du «a» final, mais ces phonèmes ne font pas problème ; ils se sont maintenus, le «a» final étant passé au «º» des parlers d'oc, au lieu du «e muet» auquel nous sommes communément habitués.

Il ne s'étend pas non plus sur la variante «Girgóia», et ne dit rien des autres : *girgia* (1), *girguia, iergoia, girgogia* ... Le «i» de «Gir-» pouvait faire difficulté.

Mais le doublet de «e» et de «a» dans «Ger-» et «Dzar-» s'explique devant le « r » par l'influence du « r » sur la voyelle précédente (2) :

"*Dans nos patois*" , expliquait B. Petiot en 1908 au Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences, "*la consonne r modifie souvent la voyelle e qui précède. Cette influence perturbatrice du r est bien connue : elle s'est exercée notamment en français au XVIe siècle. Dans notre région, on trouve entre autres faits :*

1° Transformation de la voyelle en a : iva ou ivar, de iver ; fa ou far, de fer ; [etc.]" (3).

La forme «Dzargóyº» est donc tout à fait parallèle à «Gergóye», et même elle contribue à corroborer l'analyse de P.-F. Fournier.

Or on est ainsi conduit à une conclusion d'assez grande portée : c'est que Gergóuia a dû donner Gergóye, que Gergóye vient bien de Gergóuia, et que, selon toute probabilité, le domaine de Gergóye est, sur place, le témoin de Gergóuia.

Sur place : à condition, donc, d'admettre, avec Jullian et la plupart depuis Cohendy (4), le glissement ou du moins l'étrécissement de l'aire ainsi désignée (5).

(1) En 1933, cependant, P.-F. FOURNIER prenait soin d'indiquer que cette forme de *Girgia* "*est évidemment un lapsus pour Girgoia ou Girguia*" , et que les chanoines chargés de classer les titres du chapitre l'avaient corrigé au dos du parchemin ; *cf.* "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auv. littéraire et artistique, n° 68, 1933, p. 69. - Cette apparente évidence pouvait poser un problème.

(2) Sur la tendance de *-e-* devant *-r-* à devenir *-a-* , *cf.* Ch. ROSTAING, *op. cit.*, p. 14. - On pourra comparer Mardogne / Merdogne / Mardou.

(3) B. PETIOT, "Les patois du Puy-de-Dôme", Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme, Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Cl.-Fd, 1908, p. 187.

(4) *Cf.* M. COHENDY, Inventaire de toutes les Chartes antérieures au XIIIe siècle qui se trouvent

On dira peut-être qu'il n'était pas nécessaire de cheminer si longuement pour en arriver là. Mais on devait écarter bien des semblants pour mériter d'y venir. Et on sait l'office de l'avocat du diable.

Mais tout n'est pas dit pour autant, car les partisans de Gergovie à Gergoye eux-mêmes, s'ils considèrent qu'en l'absence d'un indice toponymique on ne saurait pas même où chercher (1), n'en conviennent pas moins que cet indice est insuffisant pour constituer une preuve (2). Ils nous invitent par là-même à poursuivre la recherche, en faisant comme si rien n'était définitivement acquis encore : et le doute méthodique consiste en cela même.

C'est pourquoi on supposera que Gergovie était en effet à Gergoye ; et on se demandera si les lieux permettent d'y reconnaître la place gauloise, d'y retrouver les diverses positions des adversaires, et d'y reconstituer les opérations du siège et de l'assaut manqué : c'est ce qu'on va tenter de faire dans le chapitre qui suit.

dans les différents fonds d'Archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auv.*, t. XXVII, Thibaud-Landriot fr., Cl.-Fd, (1854), pp. 360-362.

(5) P.-M. DUVAL, suivant JULLIAN, GRENIER, FOURNIER, écrit : "*Ce nom de Gergovia ou Gergoviat (cadastre de 1816) s'était fixé au domaine du versant sud, auquel il est encore attaché.*" ("Annexes" au Vercingétorix de Camille JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, "Gergovie", p. 311.) - Mais la situation n'est pas très claire : réduction de l'aire ou transfert du toponyme ?

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER : "*D'abord, - et c'est de première importance, - César fait connaître le nom de la place. Sans cette indication, le cas eût été désespéré ou presque, tellement, entre tous les emplacements possibles, la chance de découvrir le véritable eût été minime.*" (La Bataille de Gergovie, 2e éd., Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 10 ; et "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 50.) - Et *cf.* P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 1 : "*S'il [= César] n'en donnait pas le nom [= de la forteresse assiégée en Arvernie], la prudence nous imposerait de renoncer, - sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, - à en déterminer l'emplacement précis. [...]. Mais il nous a donné le nom. C'est l'indice fondamental.*"

Et *cf.* A. NOCHE, *op. cit.*, p. 5 : "*Sans l'existence d'un toponyme lié au site actuel de Gergovie, le texte, trop imprécis, de César n'aurait pas orienté les historiens vers ce massif de préférence à n'importe quel autre de la région.*"

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER : "*Pour l'identification d'un lieu cité dans un document ancien, si la condition qui importe d'abord est d'en retrouver le nom, elle ne saurait pourtant suffire. Car ce nom a pu exister en plusieurs exemplaires. Il reste à s'assurer qu'on n'a pas affaire à un homonyme. C'est alors qu'interviennent les convenances géographiques et topographiques, ainsi que les vérifications archéologiques, si elles sont possibles.*" (La Bataille de Gergovie, 2e éd., 1943, p. 11 ; l'auteur ajoute : "*Sous ces divers rapports, l'identification de Gergovie est amplement confirmée.*" - *Cf. id.*, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, Cl.-Fd, 1943, p. 51.)

Cf. P. BALME & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 2 : "*Nous devons nous demander si les mentions des auteurs de l'antiquité et celles des chartes du Moyen Age concernent un même objet ou deux homonymes.*"

Et *cf.* A. NOCHE, *op. cit.*, *ibid.*, :"*Si, dans ce genre d'études, le toponyme n'est ni une condition indispensable ni la preuve suffisante d'une localisation, il constitue cependant un indice très important.*"

Un F. IMBERDIS fait toutefois exception, "C. R. de M. BUSSET, Gergovia..., et de P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de pierre sèche...", Bull. de la Société des Prof. d'Hist. et de Géog. de l'Enseignement public, nov. 1935, p. 104 : "*A lui seul, cet argument [= toponymique] suffirait à trancher la question.*"

CHAPITRE DEUXIEME

TOPOGRAPHIE ET ART MILITAIRE

Ière section : "GERGOVIA ARVERNORVM" : LA SITUATION
I. Vraie et fausse Gergovies
II. Gergovie : voir du côté de Clermont

IIe section : L'AFFAIRE DE GERGOVIE : LE RECIT
I. Les contextes de l'événement
II. Chronologie de la campagne
III. Commentaires

IIIe section : LE TEXTE ET LE SITE : INDICES TOPOGRAPHIQUES
I. Un problème de concordance
II. Un essai de confrontation

IVe section : LE TEXTE ET LE SITE : LES OPERATIONS
I. Les questions qui se posent
II. Des contradictions ruineuses
III. La quadrature du cercle ?

Première section

"*GERGOVIA ARVERNORVM*" : LA SITUATION

Deux questions préalables ont besoin d'être tranchées avant d'examiner si le site de Gergovie-Merdogne convient aux *Commentaires* de César. Ce sont celle de la distinction entre la Gergovie des Arvernes et la pseudo-Gergovie des Boïens et celle de la localisation de la première dans l'Auvergne et dans les parages de Clermont (1).

I. VRAIE ET FAUSSE GERGOVIES

Il est bon d'abord de clarifier les choses (2) en réglant sans plus attendre l'ancien problème des deux Gergovies. Les manuscrits de César, qui contiennent déjà, on l'a vu, deux variantes pour la Gergovie des Arvernes *(Gergobia* (3), *Gergouia* (4)), ont paru mentionner aussi une Gergovie des Boïens (5) qui a donné bien de la tablature aux chercheurs des siècles passés. Quel qu'ait été le vrai nom de cette ville principale d'un petit peuple, et quelle que soit sa localisation, il importe à tout le moins de ne pas la confondre avec la *Gergouia Aruernorum* (6) comme de ne pas l'identifier avec Clermont : car on a vu les deux.

(1) On va s'autoriser à dire Clermont au lieu de Clermont-Ferrand, car les deux villes, comme on sait, n'ont été réunies que longtemps après les événements qui nous retiennent, en 1633, voire un siècle plus tard.

(2) *Cf.* L. ROUBET, "La Question de Gergovia", Bulletin de la Société Nivernaise, t. 8, 1878, pp. 84-93. Malgré le titre du périodique, qui ne serait induit en erreur par le titre de l'article ? Il figure sans plus de précaution dans telle bibliographie. Il traite de l'autre Gergovie.

(3) Gergobia : B. G., VII, 4, 2 (ms. de la classe α) ; 45, 4 (ms. de la classe α) ; 59, 1 (ms. de la classe α).

(4) Gergouia : B. G., VII, 4, 2 (ms. de la classe β) ; 34, 2 ; 36, 1 ; 37, 1 ; 38, 1 ; 38, 7 ; 40, 7 ; 41, 1 ; 42, 1 ; 43, 5 ; 45, 4 (ms. de la classe β) ; 59, 1 (ms. de la classe β). - B. C., III, 73, 6, a Gergouia (sauf le ms. de la 2e classe Mediceus, qui a Gorgouia).

(5) On sait que les Gaulois Boïens, venus d'outre Rhin et alliés des Helvètes dans leur entreprise de migration vers l'ouest (B. G., I, 5, 4), avaient été vaincus avec eux par Jules César dans la première année de la guerre (bataille de Montmort ? près de Bibracte, *cf.* B. G., I, 23-26) ; et César les avait laissés s'installer sur le territoire des Héduens, à la demande de ceux-ci, qui avaient eu le temps d'apprécier leur valeur (B. G., I, 28, 5).

(6) Cette expression ne se trouve pas dans CESAR ; elle est de TITE-LIVE, Periocha ex libro CVII, 6. Elle ne signifie pas par elle-même qu'il y aurait plus d'une Gergovie, elle localise seulement Gergovie chez les Arvernes, comme fait, *ibid.*, *Auaricum Biturigum.*

A. Une ou deux Gergovies ?

La tradition manuscrite propose concurremment *Gorgobinam* et *Gortonam, Boiorum oppidum* (1), *Gorgobinam* dans les manuscrits de la classe α (2), et *Gortonam* dans ceux de la classe β (3). Mais, avant que *Gorgobina* ne soit généralement préféré, les anciens éditeurs, traducteurs ou commentateurs ont très fréquemment tranché en interprétant *Gergouiam Boiorum* (4). Et comme on ne savait au juste où mettre les terres des Boïens, on savait encore moins où placer leur capitale, car on avait le sentiment d'être en présence de deux Gergovies.

1. Mérula : une seule Gergovie arverno-boïenne

Le géographe Paul Merula a retenu *Gorgobina*, ou plutôt *Gergobina* (5), aux dépens de *Gortona ;* et il a cherché une solution du côté de l'identité des deux villes de *Gergovia* et *Gergobina* . César, dit-il, fait souvent mention de Gergovia et de ce qui s'y est passé ; "*item quodam loco Gergobina, sed vitiose. Nam Gergobinam aliud esse ab Gergouia Opidum, nondum mihi possum persuadere, Gergoviam quidem Strabo Arvernis, Gergobinam autem Caesar Bois tribuit : at nihil refert. Illud enim saepe fieri animadvertimus in Populis Confinalibus, ut Opida nunc his, nunc illis adscribantur.*" (6) Encore faudrait-il, pour cela, que Boïens et Arvernes eussent été voisins.

2. Sanson : l'unique Gergovie à Clermont

Mais Nicolas Sanson corrige *Gorgobina* ou *Gortona* en *Gergovia* ; et il poursuit : "*Ie n'ay iamais estimé, & n'estime encor à present qu'vne seule Gergovia, & l'explique Clermont en Auvergne . Qu'il n'y en ait qu'vne, vn mesme nom n'aura pas esté*

(1) *Cf.* B. G., VII, 9, 6 : "*Hac re cognita [à savoir que César, qui avait pénétré en Arvernie par le sud comme un éclair, a rejoint et réuni ses légions vers le nord d'une manière aussi foudroyante] Vercingetorix rursus in Bituriges exercitum reducit atque inde profectus Gorgobinam / Gortonam, Boiorum oppidum, quos ibi Heluetico proelio uictos Caesar conlocauerat Haeduisque attribuerat, oppugnare instituit.*"

(2) Avec ou sans l'abréviation du *-m* , selon la famille. - A noter que le ms. M sépare le mot en deux par un point : gorgo.binam : l'expression d'un scrupule ?

(3) Avec, éventuellement, une correction *gergobinam* dans la marge (ms. U).

(4) Il semble bien que JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (en fait, PETRARQUE), d'après son Tractatus de vita et moribus Jul. Caesaris, ait déjà lu deux Gergovies et qu'il les ait confondues. (*Cf.* ACHAINTRE ET LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, 4 vol., Firmin Didot, Paris, III, 1820.) - Nicolas Bryling publie, en corrigeant la leçon des manuscrits, mais non sans hésitation : + *Gergobiam Boiorum oppidum* ; *cf.* C. Iulii Caesaris Commentariorum libri VIII, Bâle, 1544, p. 233.

(5) M. VASCOSAN, J. FRELLON, G. CORVIN, modifient la leçon des mss. et impriment : *Gergobinam Boiorum oppidum* . H. GLAREANUS lisait *Gergobina*, ainsi qu'en témoigne VIGENERE.

(6) P. MERULA, Cosmographia partis II. liber III. de Gallia, G. Blaeu, Amsterdam, 1636, p. 300. - On aimerait qu'il donnât quelques exemples de places attribuées indifféremment à l'un ou l'autre de peuples limitrophes.

donné à deux villes capitales de deux Peuples voisins, sans y mettre quelque distinction. Et de plus, pas vn ancien Autheur ne cognoist autre Gergovia, que celle d'Auvergne : d'où il est à inferer que Cesar ayant vne fois seulement placé sa Gergovia in Boijs, & toutes les autres fois in Arvernis ; cela a esté, parce que les P. Boij ayant esté placez entre Ædui, Arverni, & Bituriges : il y a toutes les apparences du monde, qu'il y en avoit quelques-vns dans Gergovia meslez parmy ceux d'Auvergne" (1). Ces explications ne laissent pas d'être déconcertantes. Mais l'identité de Gergovia avec Clermont découle des principes exposés par Sanson : les limites anciennes des diocèses répondent à celles des anciens peuples ; et les noms des anciennes villes ont formé trois couches superposées chronologiquement : la couche gauloise, la couche latine des temps qui ont suivi la conquête, et la couche post-constantinienne, où les villes ont très souvent pris le nom de leur peuple (2). Sanson a été écouté (3). Voilà toutefois les Boïens, placés chez les Héduens, que l'on retrouve chez les Arvernes ; et c'est pratiquement les mettre en possession de la capitale de ces derniers (4).

3. Divers : l'unique Gergovie à Moulins

Par un renversement de l'opinion de Sanson, on a même identifié quelquefois les deux Gergovies en mettant celle des Arvernes à Moulins (5), à moins d'hésiter entre Moulins et Clermont (6). Moulins était-elle en pays arverne ?

(1) N. SANSON, Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de César, 3e éd., revue, corrigée et augmentée, A. Courbé, Paris, 1657, pp. 37-39.

(2) *Id., ibid.*, dans l'Advis Au lecteur (non paginé).

(3) Non sans surprise, on retrouve son opinion dans le Grand Dictionnaire de MORERI, dans le Dictionnaire universel Francois et Latin, dit *de Trévoux*, et dans le Grand Dictionnaire de BRUZEN DE LA MARTINIERE ; mais c'est à l'article *GERGOIE* : *"On voit sur cette montagne les masures de la ville des Gaulois Boyens, (...), des ruines de laquelle la ville de Clermont a été bâtie."* Signé : *BAUDRAND* dans le premier. *"On voit sur cette montagne les masures de la ville des Gaulois Boïens, (...), des ruines de laquelle la ville de Clermont a été bâtie."* Signé : *MATY* dans le deuxième. Et : *"On voit sur cette montagne les masures de l'ancienne Gergovie, Ville des Gaulois Boyens. Clermont a été bâtie des ruines de cette ancienne Ville."* Signé : *BAUDRAND* dans le troisième.

(4) *Cf.* ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760. p. 352 : *"Quant à la situation d'une autre ville de Gergovia chez les Boii, que les Ædui avoient reçus chez eux, elle est demeurée inconnue jusqu'à présent. Il est étonnant de voir Sanson vouloir ne faire qu'une seule & même ville des deux Gergovies, dont l'une fut attaquée par Vercingetorix, & l'autre par César ; & d'autant plus étonnant, que Gergovia & Augustonemetum, ou Clermont, n'étant point des villes différentes selon Sanson, c'est mettre les Boii en possession de la capitale des Arverni."*

(5) *Cf.* E. TOULONGEON, Mémoires de Jules César ou Commentaires de César, Verdière et Magimel, Paris, 1813, I, pp. 244, 251, 273 : il semble bien qu'il y ait encore une vraie confusion entre la Gergovie des Arvernes et celle des Boyens, et que Gergovia soit Moulins.

(6) *Cf.* , plus près de nous, tel manuel d'Histoire de France : *"Les principaux centres de la guerre étaient les villes de Genabum (Orléans), Avaricum (Bourges), et Gergovie (Moulins ou Clermont)."* (Histoire de France à l'usage des Maisons d'éducation par un Professeur d'Histoire, Ière Partie, Delagrave, Paris, 1873 : Tome I, p. 292).

4. Mandajors : l'arverne au Montcelet, la boïenne à Gergoie

Une quatrième hypothèse, d'ailleurs posée comme une évidence, fut proposée par Des Ours de Mandajors. Celui-ci, procédant à un "*renversement général de la carte de l'ancienne Gaule*" (1), prouve que "*la ville de Lyon étoit la Capitale des Eduens pendant les guerres de Cesar dans les Gaules, & non pas Autun, comme l'on a crû*" (2), voit Bibracte "*vers les confins du Gevaudan & de l'Auvergne, & non pas*" à Autun ni "*dans la Bourgogne*" (3), et trouve "*Alesia aux portes d'Alés, Capitale des Sevennes*" (4). Ce révolutionnaire relève une Boïa (5) "*dont on cherche l'assiette depuis long-temps*", la place à Bouën "*dans le bas Forest, où les Boïens furent établis, et non pas dans le Bourbonnois*" (6), met la *Gergovia in Arvernis* au plateau de Montcelet, à Vichel, sous Saint-Germain-Lembron (7), et peut ainsi situer Gergoie en pays boïen (8).

Ce serait trop honorer ces curiosités que de réfuter l'argumentation dont elles sont affublées (9).

B. Gorgobina, Gortona, ou Gergouia Boiorum ?

1. Gergouia Boiorum n'est pas Gergouia Aruernorum

Dès le XVIe siècle, cependant, des critiques avaient distingué les deux capitales en dénonçant la leçon *Gergouia* comme n'ayant jamais été le nom de celle des Boïens. C'est ainsi que, pour un Ortelius (10) ou pour un Scaliger, l'introduction de ce mot avait été le fait d'un ignorant ou d'un demi-savant. Le *Dictionnaire de Trévoux* se fera en propres termes l'écho de cette opinion (11). Et le P. Fodéré (12) au XVIIe siècle, Bruzen de la Mar-

(1) L. Des OURS de MANDAJORS, Nouvelles découvertes sur l'état de l'Ancienne Gaule du temps de César, chez Guillaume de Luyne, Arnoul Seneuze, Augustin Leguerrier, Paris, 1696, dans l'Avertissement (non paginé).

(2) *Id., ibid.*, p. 167.

(3) *Id., ibid.*, p. 119 ; *cf.* la Table (non paginée), ch. V ; et *cf.* p. 179 : "*Bibracte ou Pebrac*".

(4) *Id., ibid.*, Avertissement.

(5) Les ms., B. G., VII, 14, 5, portent *boia* ("*vicos atque aedificia incendi oportere hoc spatio aboia / a boia quoqueuersus, quo pabulandi causa adire posse [sc. Romani] uideantur*") ; MADVIG a corrigé en *ab uia* .

(6) L. Des OURS de MANDAJORS, *op. cit.*, le titre du ch. VII, dans la Table, non paginée.

(7) *Id., ibid.*, p. 124 : "*pas fort loin de Pebrac*" .

(8) *Id., ibid.*, p. 178.

(9) Sur le plateau de Montcelet, *cf.* G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962, p. 608-609 : "*Dans la région de Saint-Germain-Lembron, le chef-lieu de commune de Vichel est dominé à l'ouest par un plateau basaltique en forme de fer à cheval, dont la concavité est tournée vers l'est et dont l'ensemble couvre une centaine d'hectares. Il se termine, à l'extrémité sud-est, par une butte naturelle qui, occupée déjà avant la conquête romaine ainsi que l'attestent quelques tessons de céramique de tradition hallstattienne, servit ultérieurement d'assiette au château seigneurial de Montcelet et à un petit village médiéval maintenant ruiné.*"

(10) Il changea d'avis par la suite.

tinière au XVIIIe siècle (1), ne confondaient ni les emplacements, ni les noms de *Gergovia* et de *Gergobina* .

Mais ceux qui, sans les confondre, ont lu deux *Gergovia* , ne se sont pas accordés pour autant sur l'emplacement de celle des Boïens. Moulins, dans l'Allier, avait été souvent proposé ; Vigenère avait préféré Montluçon, ou mieux, Néri (2) ; mais Lancelot (3) avait tenu pour Moulins. Et on se prononçait encore pour Moulins au siècle dernier (4).

2. *Gorgobina Boiorum : passim*

Devant le problème, et sous le nom de *Gorgobina* , Napoléon III et Thomas Rice Holmes s'étaient prononcés pour Saint-Parize-le-Châtel, dans la Nièvre ; Benoist et Dosson avaient fait de même. Après le général von Göler, Camille Jullian et L.-A. Constans étaient pour La Guerche, suivis par Albert Grenier, Jérôme Carcopino, Paul-Marie Duval. En 1878, avec une érudition sceptique et résignée, L. Roubet avait tenté de faire le point et dénombré une vingtaine de localisations (5).

Mais on doit à Emile Thévenot, qui a tout fait d'autre part pour réhabiliter les Héduens, d'avoir argumenté de façon convaincante pour Sancerre. Il est généralement suivi aujourd'hui (6).

(11) *Cf.* Dictionnaire universel François et Latin, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Compagnie des Libraires Associés, Paris, 1752, IV, col. 245 : *"Il y a encore dans les Commentaires de César, L. VII., une ville des Boyens qu'on nomme Gergovie, mais les Savans conviennent qu'en cet endroit le mot Gergovie a été ajouté par quelque ignorant, ou demi-savant."*

(12) *Cf.* J. FODERE, Custoderie d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, pp. 138-140. L'auteur distingue Gergobina des Boies et Gergovia des Auvergnats. Il relate, p. 140, l'opinion que la première *"estoit surnommée Bina, quasi essent illæ duæ civitates binæ, allant au pair"* . C'est donc à tort que T. RENUCCI (éd. critique de G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943) écrit que le P. FODERE *"croyait encore que «Gergobina» était Moulins sur l'Allier"* . C'est en effet ce qu'écrit FODERE, mais c'était pour distinguer les deux capitales...

(1) *Cf.* A.-A. BRUZEN DE LA MARTINIERE, Le Grand Dictionnaire géographique, historique et critique, 12 tomes en 6 vol., chez P.-G. Le Mercier, Paris, 1739-1741, vol. III (G-H-I-K-L), 1740, t. I, G-H, p. 86 ; nouv. éd., corrigée et amplement augmentée, chez les Libraires associés, Paris, 1768, pp. 92-93. Mais il y a des contradictions entre les articles.

(2) *Cf.* B. de VIGENERE, Les Commentaires de Cesar, des Guerres de la Gaule, N. Chesneau et J. Poupy, Paris, 1576, Annotations, p. 251.

(3) *Cf.* A. LANCELOT, "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 636-637.

(4) *Cf.* SAINT-HYPOLITE , "Recherches sur quelques points historiques relatifs au siège de Bourges (Avarice, Avaricum), exécuté par César, pendant l'hiver des années 53 à 52, avant notre ère, an de Rome 701", Le Spectateur Militaire, décembre 1841, p. 261 : *"Le général gaulois assiégeait Moulins (Gergovia)."*

(5) *Cf.* L. ROUBET, *op. cit.*, p. 85 : *"Nous osons considérer la solution du problème comme complètement indéterminée."* Sous forme de proverbe anonyme, l'auteur cite CORNEILLE en épigraphe : *"Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses."* (Léontine, dans Héraclius, IV, 4, 1408). - Encore ne procède-t-il qu'à un dénombrement partiel.

(6) *Cf.*, par exemple, J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 153.

3. Gortona Boiorum doit être Sancerre

Ayant recensé vingt-neuf localisations de *Gortona* (1) : six à l'est de la Loire, sept entre Loire et Allier, quatre à l'ouest de l'Allier, quatre à l'ouest de la Loire mais au nord du confluent avec l'Allier, huit dans des régions plus éloignées et sans lien géographique avec le pays héduen ; éliminant la possibilité du pays boïen dans le Bourbonnais, et rejetant les prétentions de La Guerche (qui rendrait invraisemblable l'itinéraire de César par Orléans), Thévenot adopte Sancerre, "*qui satisfait, on le verra, aux exigences de la stratégie, de la géographie physique et de l'étymologie*" (2).

Celle-ci fait venir Sancerre du nom de l'abbaye *Sanctus Satyrus* (3), devenu *Sancerre* en parler vulgaire. Mais cette étymologie soulève, à son tour, la question du vrai nom de l'ancienne ville des Boïens. Or ce nom, qui s'est effacé dans le cours du moyen âge, n'était autre que *Gortona* (4), ce qui donne un avantage à cette variante des manuscrits. "*Gortonam*" , pensait Constans quant à lui, "*semble dû à un scribe carolingien qui a voulu identifier la ville des Boïens avec Sancerre (Gordona, Gortonum)*" (5). Il choisissait donc *Gorgobinam,* comme les éditeurs modernes en général.

Mais E. Thévenot se rallie, en fait, à l'analyse qu'avait proposée P.-F. Fournier dès 1949 (6). *Gortona* est la leçon des manuscrits de la classe β, qui se révèle ici la meil -

(1) *Cf.* E. THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Eduens et César au cours de la guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52, Latomus, Bruxelles, 1960, pp. 30-31, n. 2 à la p. 30. Encore l'auteur n'entend-il pas être exhaustif.

Parmi les principales solutions : 1. Arzembouy ou Saint-Révérien, dans la Nièvre ; Bourbon-Lancy, dans la Saône-et-Loire ; 2. Saint-Parize-le-Châtel, "*choix souvent influencé par la toponymie (Buy) ou l'existence de ruines*" , (site retenu par Napoléon III, Benoist et Dosson, T. R. Holmes), ou Saint-Pierre-le-Moutier, tous les deux dans la Nièvre ; Moulins, dans l'Allier, souvent proposé ; 3. Bourbon-l'Archambault, dans l'Allier ; la Guerche-sur-l'Aubois, dans le Cher, retenue par von Göler, Jullian, Constans, Grenier, Carcopino, P.-M. Duval ; 4. Jargeau, dans le Loiret ; Bué, Saint-Bouize, Sancerre, dans le Cher ; 5. Boën, dans la Loire ; Montluçon, Néris, dans l'Allier ; Saint-Amand, dans le Cher.

(2) *Id., ibid.,* p. 48.

(3) *Cf.* A. DAUZAT et Ch. ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Lib. Guénégaud, 2e éd. revue et augmentée, Paris, 1978, p. 641 : "***Sancerre**, cant. Cher (castrum sancti Satyri, 1034) : lat. sanctus Satyrus, saint Satur.*" ; et p. 628 : "***St-Satur**, Cher (S. Satyrus, 1104) : lat. Satyrus, patron de l'abbaye, prob. le frère de saint Ambroise, d'où aussi **Sancerre**, cant. Cher (Gortona, 1er siècle av. J.-C. ; castrum S. Satyri, 1034).* - Un archiviste de Moulins, M. CHAZAUD, s'était décidé pour un Saint-Satur, mais différent de Sancerre, *cf.* L. ROUBET, *op. cit.,* p. 87.

(4) L'archiviste de Moulins dont il est parlé dans la note précédente tenait pour Saint-Satur en invoquant l'ancien nom de *Gorto, Gortona,* "*qui aurait été substitué à Gorgobina*" . *Cf. id., ibid.,* p. 92.

(5) L.-A. CONSTANS, Jules César, Guerre des Gaules, texte latin, Classiques Hachette, Paris, 1929, 20e éd., 1975, p. 434.

(6) P.-F. FOURNIER, "La prétendue Gorgobina", Revue internationale d'onomastique, 1949, pp. 21-23 : "*... Peu auparavant (VII, 4, 2) César mentionne l'oppidum arverne de Gergovie et (...) ce nom se trouve en cet endroit sous la forme Gergobia dans les manuscrits a. Supposons donc un copiste qui vient de transcrire ce nom de Gergobia. Subsidiairement on admettra sans peine que ce nom peut n'être pas pour lui un inconnu, qu'il peut savoir d'avance que le siège de l'oppidum ainsi nommé est relaté longuement un peu plus loin (VII, 36-53). On ne s'étonnera donc pas que Gergobia se soit imposé à l'esprit de notre copiste, au point de se substituer en partie à Gortona qu'il avait sous les yeux, quand il est arrivé au chapitre 9. Les deux noms ont assez de caractères communs pour expliquer et faciliter cette contamination, dont le schéma suivant analyse le procès d'une manière qui paraît évidente :*

leure. La forme *Gorgobina* , leçon des manuscrits de la classe α, n'est pas autrement connue. Elle procède d'une contamination entre *Gortonam* et *Gergobia* , d'une dittographie qui aboutit à la forme bâtarde *Gorgobinam* . Le nom de Gergovie a donc sa part dans l'erreur, sous la forme *Gergobia* ; mais en tant que solution, *Gergovia* est une conjecture gratuite qui s'élimine d'elle-même.

En conclusion, la question des deux Gergovies était apparemment un modèle de faux-problème.

II. GERGOVIE : VOIR DU COTE DE CLERMONT

Maintenant qu'on tient la seule et la vraie Gergovie, on admettra, non seulement qu'elle est à chercher en Auvergne, mais que, sans la mettre à Clermont, il est raisonnable de la chercher du côté de Clermont. Car cela même, après tout, ne va peut-être pas de soi (1).

Sa localisation dans l'Auvergne est une évidence d'après les Commentaires (2). Cette province coïncide sensiblement avec le pays arverne ; divisée en Haute et Basse Auvergne, elle couvrait autrefois les deux départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, plus l'arrondissement de Brioude en Haute-Loire (3). Or, sans verser dans l'esprit de système d'un Sanson d'Abbeville (4), on peut croire, au moins pour commencer, que la ville principale du peuple gaulois ne devait peut-être pas être très éloignée de la capitale ecclésiasti-

G o R t O n A m } GOR to NA m } GORGOBINAM
G e R g O bi A } ger GOBI a }

Ainsi Gorgobinam doit descendre au rez-de-chaussée de l'appareil critique. C'est une forme bâtarde, le résultat d'une dittographie. La critique externe élimine, sans appel, me semble-t-il, une des deux formes jusqu'ici concurrentes." (p. 23).

(1) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, 5 novembre 1982, (signé : *Chr. GOUDINEAU, Président de la Commission),* p. 9 : *"Au plan archéologique, aucune donnée ne permet de localiser à Clermont ou à proximité la Gergovie de Vercingétorix et de César. (...) Elle est peut-être ailleurs."*

(2) *Cf.* B. G., VII, 4, 1-4.

(3) Il faudrait ajouter, pour être complet, une petite partie de l'Allier et de l'Aveyron (Cantal).

(4) N. SANSON fait de ses principes, évoqués *supra,* et fort justes au demeurant, une application rigide et aveugle qui peut l'induire en erreur : c'est ainsi qu'il met Agendicum à Sens et non à Provins, Avaricum à Bourges et non à Vierzon, mais qu'il voit Uxellodunum à Cahors et ne veut voir Bibracte qu'à Autun :

"Nous avons fait voir dans l'explication de nostre grande Carte de l'ancienne Gaule, que l'ordre, la distribution, & les limites de toutes ses Parties respondent à ce qui se trouve aujourd'huy, ou du moins à ce qui s'est estably autrefois dans l'Estat Ecclesiastique : en sorte que les anciens Dioceses respondent aux anciens Peuples." Et les noms se répartissant entre les niveaux gaulois, césaro-augustéen et post-constantinien, *"Les noms d'apresent (...) respondent la plus part aux derniers noms, peu aux premiers, encore moins aux seconds."* (*Op. cit.,* Advis -non paginé- Au lecteur.)

que et historique de la province. Et, sans recevoir aveuglément la tradition locale, on peut ne pas oublier que l'on a mis Gergovie à Clermont jusqu'au XVIe siècle ; cette tradition n'était pas fabriquée : et peut-être, après tout, ne reposait-elle pas sur rien (1). Faut-il rappeler que dans *Les Faits des Romains*, où l'on trouve au XIIIe siècle une adaptation des *Commentaires*, Gergovie est identifiée à Clermont comme chose allant de soi (2) ?

A. Gergovie hors d'Auvergne, à Jargeau (Reichard) ?

Il s'est pourtant trouvé des esprits pour placer Gergovie loin d'Auvergne, et sur la Loire, à Jargeau. S'il ne s'agissait que de Guillaume du Bellay, qui le fait sans explication au XVIe siècle (3), on pourrait n'en pas tenir compte. Mais le géographe allemand Carl Gustav Reichard, au siècle dernier, argumente longuement dans le même sens (4). Tout de même, le fait est qu'il a surpris ses pairs et n'a été suivi par aucun d'eux. Reichard ne reconnaît pas de Gergovie chez les Arvernes ; il y a une Gergovie, c'est celle des Boïens, et elle est à Jargeau.

En effet, elle est à chercher entre les Arvernes et les Sénons, à l'ouest de la Loire, au nord des Bituriges, entre Orléans et Sancerre, à une trentaine de lieues du confluent de l'Allier.

C'est d'abord à partir du deuxième stade de la campagne de -52 (*cf.* B. G., VII, 10-16), que Reichard discute et argumente. Dans le cours du premier stade, (*cf.* B. G., VII, 6-9), César a foncé sur le pays arverne pour y faire revenir Vercingétorix qui venait de débaucher les Bituriges, (*cf.* B. G., VII, 5), puis il a aussitôt foncé chez les Lingons pour y rejoindre ses légions, et les a réunies toutes les dix chez les Sénons. De façon ana-

(1) Il est notable que l'auteur d'un sonnet d'accompagnement au Discours du siege de Gergouie de Jean VILLEVAULT, qui signe de ses initiales *I. D. C.*, y ajoute *Gergouien* - J. VILLEVAULT signant lui-même *I. V. Clerm.* ; *cf.* J. VILLEVAULT, Discours mémorable du siège mis par Caesar devant Gergovie, ancienne & jadis principalle ville d'Auvergne, & de la mort de Vercingentorix Roy des Auuergnats, & général sur toutes les armees Gauloises, P. Ramier, Paris, 1589, p. 14 et p. de titre.

(2) *Cf.* L.-F. FLUTRE & K. SNEYDERS DE VOGEL, Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan, 2 tomes, E. Droz, Paris, et J.-B. Wolters, Groningen, 1938 : "*A Clermont avoit un jovencel de grant puissance : Vercingetorix avoit non. [...]. Gergovia a non en latin, ou Arvernis, mes en françois la claime l'en Clermont.*" (T. I, p. 241, p. 259.)

(3) *Cf.* G. DU BELLAY, Epitomé de l'antiquité des Gaules et de France, Vincent Sertenas, Paris, 1556 ; *id.*, De l'Antiquité des Gaules et de France, Hierosme de Marnef & la Veufue Guillaume Cauellat, Paris, 1587. - Il est à croire que la ressemblance qui paraît entre Gergouia et Gergeau ou Gergau (refait par Du Bellay ?), comme entre Genabum et Gyen , y a fait mettre une étymologie et inventer une origine.

(4) *Cf.* C. G. REICHARD, "Caesars Feldzug gegen Vercingetorix", Neue allgemeine geographische Ephemeriden, vol. VII, Verlag des Landes - Industrie - Comptoirs, Weimar, 1820, pp. 65-72 ; *id.*, "Caesars Feldzug gegen Vercingetorix", Sammlung kleiner Schriften aus dem Gebiete der mathematischen und alten Geographie, Verlag von Carl Reichard, Güns, 1836, "*Caesars Feldzug gegen Vercingetorix*", pp. 108-116.

logue, César entame le deuxième stade en réagissant à l'initiative de Vercingétorix. Celui-ci a ramené son armée chez les Bituriges et se met ensuite à assiéger Gergovia, place boïenne. Or, quand César dit, B. G., VII, 9, 6, que Vercingétorix est reparti du pays arverne pour celui des Bituriges, et est parti *de là, inde,* pour l'oppidum Gergovia des Boïens, *inde* , selon Reichard, veut dire *dans la même direction,* c'est-à-dire encore plus haut vers le nord, "*in derselben Linie, d. i. nach Norden*" (1), et non pas en direction de Clermont.

Mis par là dans l'embarras, César annonce son arrivée chez les Boïens. Mais s'il marche à eux en passant par le pont de Genabum (qui est Orléans), c'est qu'il ne devait pas y avoir de pont entre Nevers et Orléans (2), et il faut donc qu'ils aient été établis à l'ouest de la Loire, entre Orléans et Sancerre. Ce que confirment d'autres considérations.

1. Puisqu'il suffit à César de paraître sur la Loire pour que Vercingétorix lâche Gergovia, et puisque qu'on en vient aux mains dans l'affaire de Noviodunum qui était sur le chemin *-positum in via,* (*cf.* B. G., VII, 12, 2)- de Genabum à Avaricum, Gergovia est à trouver loin de Clermont, à peu près entre les bases des deux armées, "*ungefähr zwischen den Standorten beider Armeen*" (3).

2. D'autre part, les Romains sont si près des Gaulois, "*so nahe waren sie !*" (4), quand ceux-ci font bientôt partir leurs villes en fumée, qu'ils en voient les incendies à la ronde (*cf.* B. G., VII, 15, 2). Et du fait que Vercingétorix suit César à petites étapes dans sa marche sur Avaricum, la position précédente des Gaulois s'élucide toujours plus clairement, "*sich die bisherige Stelle der Gallier immer deutlicher veroffenbaret*" (5), soit à dix ou douze lieues environ au nord de Bourges ; ce fait explique aussi la possibilité de l'engagement de Noviodunum ; et cela décide enfin complètement de l'emplacement des Boïens.

3. Mais une notice géographique de Stéphane de Byzance apporte, aux yeux de Reichard, une preuve de plus - qui est tirée d'une étymologie toponymique, à la vérité, peu probante. La ville boïenne d'Atria, qu'a mentionnée cet auteur, ne peut être qu'Autry, à neuf ou dix lieues au nord-est de Bourges ; et toute cette région contient de nombreuses localités dont les noms renvoient tous à celui des Boïens, comme : Boigny *(das Boja des Vercingetorix ?)* (6), Bois Morand, Bois des Champs, Bois belles, Boilly, *etc.*

(1) *Id., ibid.,* (1820), p. 66, (1836), p. 109.
(2) *Ibid.,* (1820), p. 67, (1836), p. 110 : "*Den Liger aufwärts bis Noviodunum oder Nevirnum (Nevers), scheint damals noch keine [Brücke] weiter vorhanden gewesen zu sein.*"
(3) *Ibid.,* (1820), p. 67, (1836), p. 111.
(4) *Ibid.,* (1820), p. 68, (1836), p. 111.
(5) *Ibid.*

4. Et une chaîne de raisons se tire enfin de l'autre campagne de Gergovie.

Il faut relire le passage où César décide, après la prise d'Avaricum (*cf.* B. G., VII, 17-28) et l'épisode héduen (*cf. ibid.*, 32-33), de marcher sur Gergovie, *secundum flumen Elaver, in Arvernos* (*cf. ibid.*, 34, 2). Quand César dit qu'il marche *secundum flumen Elaver, am Fluss hin,* il ne faut pas comprendre "*am Flusse nacheinander hinauf*", *en remontant l'Allier* -car cette interprétation suppose le préjugé que Gergovie était située dans le pays des Arvernes, et elle procède de la routine, "*denn man übersetzt ja nun auch in Arvernos nach dem Schlendrian*" - mais "*am Flusse nach einander hinunter*" (1), *en descendant l'Allier.*

Et quand, en effet, César dit qu'il marche *in Arvernos* , il faut comprendre *contre* les Arvernes, c'est-à-dire contre les troupes arvernes (2) -qui étaient les plus importantes de la coalition-, et non pas *chez* les Arvernes.

Il apparaît dès lors qu'après deux jours, César, trompant Vercingétorix (*cf. ibid.*, 35), passa l'Allier tout près de son confluent avec la Loire, "*ganz nahe an seiner Mündung in die Loire*" (3) ; les cinq étapes qu'il fit de là à Gergovie (*cf. ibid.*, 36, 1) durent être de six lieues par jour : ce qui met Gergovia à la petite ville de Gergeau ou Jargeau, sur la rive sud de la Loire, à trois lieues à l'est d'Orléans, tout près de laquelle se trouve un endroit, un village, du nom de La Queurre. Et Reichard de s'exclamer : "*Deutlicher zeigen sich die Spuren des alten Namens in keinem andern Orte der Welt !*" (4). Il ne doute pas qu'on pourra se prononcer entre ces deux lieux ; car on n'a pas encore trouvé d'antiquités par là, mais on n'y a pas encore cherché.

En tout cas, César refit les trente lieues dans l'autre sens, de Gergovia à l'Allier, en trois jours (*cf. ibid.*, 53, 4) : et il ne suffirait pas de trois jours pour descendre l'Allier depuis Clermont jusqu'à son embouchure.

Mais Reichard est conduit à supposer et à remplir les silences de César. Puisque celui-ci a tenté, après l'intermède héduen, de prendre Gergovie, toute cette exégèse suppose qu'il a dû oublier de nous dire qu'après son départ de Bourges pour Decize (*cf. ibid.*, 33, 2), Gergovie a été assaillie de nouveau par Vercingétorix, et, cette fois, enlevée (5) : et le siège de Gergovie fut donc un essai manqué de reconquête.

Il n'était sans doute pas nécessaire de s'arrêter aux raisonnements de C. G. Rei-

(6) *Ibid.*, (1820), p. 68, (1836), p. 112.
(1) *Ibid.*, (1820), p. 70, (1836), p. 113.
(2) "*Die Arvernischen Truppen*", *ibid.*
(3) *Ibid.*, (1820), p. 71, (1836), p. 114.
(4) *Ibid.* : "*Nulle part au monde les traces de l'ancien nom ne se montrent plus clairement !*"
(5) *Ibid.*, (1820), p. 71, (1836), p. 113 : "*Hier vergisst Caesar zu sagen, dass Gergovia nach seiner Abfahrt sogleich wieder berennt und auch wirklich erobert worden*".

chard, puisqu'en dehors de lui, ils n'ont pas eu de champion ; peut-être serait-il instructif de s'y attarder malgré tout, car ils montrent un bel esprit de suite dans la façon de filer une idée paradoxale, et finalement comment des intuitions justes permettent d'organiser une erreur de façon cohérente et imperturbable.

B. Gergovie hors de Clermont ?

Il est moins tendancieux, et sans doute aussi vain, de rechercher la Gergovie des Arvernes ailleurs que dans la région de l'actuel Clermont.

1. Gergovie sur l'Allier ?

On n'insistera pas sur l'hésitation d'un Marlianus qui tendait à mettre Gergovie sur l'Allier, ni sur l'erreur de Robert Gaguin qui traduisait *"la ville de Gergouia, laquelle est assise sur le fleuue de Elauer cest a dire Lalier"* , car il faut y voir le même genre de contre-sens sur *secundum flumen Elauer* que chez Reichard et, sans doute, que chez Du Bellay. On n'y reviendra donc pas (1).

2 & 2 bis . Gergovie à Saint-Flour ? ou à Riom ?

Ni les tenants de Saint-Flour ou de Riom, ni leurs critiques, ne nous ont laissé de développement argumenté. On doit seulement penser que les prétentions de l'une et l'autre ville sont récentes, artificielles et gratuites (2). Mais autant Riom n'a rien d'une *très haute montagne* , autant le site de Saint-Flour pouvait mériter l'examen (3). Il ne suffit pas toute-

(1) *Cf.* notre Introduction.

(2) Sur Riom, *cf.* E. EVERAT, Histoire abrégée de la ville de Riom depuis ses origines jusqu'à nos jours, Pouzol, Riom, 1923 ; André Bonne, Annet-Georges Aupois, Riom, 1989. L'auteur, qui fait pourtant allusion à *"la fable que, poussé par un patriotisme mal éclairé, racontait un Riomois du XVIe siècle,"* [il s'agit de Claude-Barthélemy BERNARD], qui *"prétendait sans rire qu'un certain Gérion, fils du roi de l'île de Rhion, en Grèce, ayant été chassé de cette île, s'en vint chercher fortune en Gaule. Ce Gérion s'empara de notre cité, et la trouva si plaisante qu'il s'y établit et lui imposa le nom de Riom en souvenir de sa première patrie,"* n'en fait aucune à la fable qui ferait de Riom la Gergovie de Vercingétorix.

Sur Saint-Flour, *cf.* M. A. FISCHER, Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, p. 17 : *"... St. Flour, für das keine Wahrscheinlichkeit spricht."*

(3) Sur Saint-Flour, *cf.* G. FOURNIER, Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962, p. 334-335 : *"Le bourg actuel de Saint-Flour, appelé dans les plus anciens textes Indiciacum, se compose de deux agglomérations distinctes : l'une occupe un promontoire rocheux qui est limité au Nord, à l'Est et au Sud par des falaises abruptes et qui se raccorde à l'Ouest à un vaste plateau ; l'autre est installée dans la vallée au pied du relief (faubourg du Pont). Des découvertes de vestiges gallo-romains sur le plateau et au pied du versant attestent l'existence aux premiers siècles de notre ère de deux établissements. Or l'établissement supérieur, dont les origines remontent au moins au Ier siècle avant Jésus-Christ (des monnaies de la fin de l'indépendance gauloise y ont été trouvées) s'est prolongé au IVe siècle et à l'époque barbare, comme en témoigne la découverte d'un fragment de grand plat noir à décor estampé de type "wisigothique". A l'époque carolingienne, le promontoire était le site d'une localité dont l'église fut donnée, vers la fin du Xe siècle, à Cluny pour y fonder un*

fois de quelques convenances, il faudrait des raisons positives. Or Syméoni le soulignait déjà, "*ny la situation mesme, ny les lieux circomvoisins n'approchent aucunement de la description, que Caesar fait en ses commentaires, de Gergoye.*" Syméoni trouvait, au reste, l'assiette de Saint-Flour trop petite pour contenir "*un si grand exercite, et si grand nombre de chevaux*" , comme en avait amené Vercingétorix.

Mais une raison, si c'en est une, alléguée en faveur de Saint-Flour, était que cette cité se trouvait à bonne distance de l'Allier pour que César ait mis cinq jours à l'atteindre après avoir passé la rivière, s'il l'a passée à la hauteur de Gondole et de Dieu-y-soit. Elle est effectivement à quelque cent kilomètres de Clermont, mais dans les montagnes du Cantal. Et il est au moins douteux que Gergovie ait été si éloignée du pays des Héduens, et que César ait remonté l'Allier si haut sans réussir à le franchir.

3. Gergovie à Montcelet ?

Nous ne serons pas plus méticuleux pour traiter l'idée originale de Des Ours de Mandajors, qui entendait, comme on sait, mettre la Gergovie arverne à Vichel, sur le Mont-Celet. Lancelot lui accorda de l'attention, mais Lancelot se demandait où trouver Gergovie, et il n'avait pas de raison de refuser sans examen une hypothèse assez neuve et qui faisait parler d'elle (1). Mais il ne suffit pas qu'on ait pu appeler la montagne *Mont de César* (2), ni qu'on y voie des antiquités, pour en retenir la candidature ; ou bien on sera débordé par le nombre des prétendants. Quant à certains traits caractéristiques, comme la colline escarpée de tous côtés dont César s'empara, l'enceinte de grosses pierres, ou les 1.200 pas que comptait la montée, ou encore la plaine où les légions battues se reformèrent, ils ne peuvent être négligés sans plus ample informé, car "*la situation, l'éloignement*" n'empêcheraient pas que ce pût être là Gergovie ; mais, sans être indignes d'un examen ultérieur, ils sont trop peu précis pour exiger une enquête que d'autres lieux réclament de façon plus urgente.

C. Gergovie à Clermont même ?

En somme, et si l'on choisit d'ignorer telles ou telles suggestions qui ont trop peu

monastère. Tout paraît par conséquent indiquer la permanence, de l'époque celtique à l'époque carolingienne, d'un établissement sur le promontoire rocheux, c'est-à-dire dans un site défensif."

(1) *Cf.* Le Journal des Savants pour l'année M. DCC. XII., chez la Veuve de Jean Cusson, Paris, 1712, pp. 229-235.

(2) *Cf.* B. GONOD , Puy-de-Dôme, dans : *La France. Description (...), publiée par M. LORIOL,* Verdière, Paris, Thibaud-Landriot, Cl.-Fd, E. Thibaud, Riom, 1834, pp. 62-63 : "*A une lieue au S. de Saint-Germain-Lembron, un monticule conique est surmonté d'une tour carrée fort singulière. [...]. Cette colline est appelée, dans de vieux titres, Mons Cæsaris. Etc.*"

de fondement pour qu'on prenne garde à elles, c'est enfin à Clermont même qu'il convient de s'arrêter un instant, parce que Clermont a longtemps gardé des partisans qui ne furent pas troublés par les critiques de Syméoni.

Contre Clermont, celui-ci objectait que cette colline était "*tresfacile à monter, là où celle montagne [celle de Gergovie] est de toutes parts (comme dit Caesar, et comme je l'ay plusieurs fois expérimenté à pied et à cheval) inaccessible.*" (1) Il ajoutait que *Clairmont,* pas plus que *Saint-Fleur,* n'offrait d'espace assez vaste pour la grande armée des Gaulois et pour leurs très nombreux chevaux (2).

Mais cela n'enleva point à un François de Belleforest sa conviction que Gergovie était à Clermont. Il argumente, à la vérité, dans un grand désordre, et autant contre Gergoye que pour Clermont (3). Mais le curieux est que, retournant l'objection de Syméoni, il estime inversement le mont de Gergoye bien trop étroit pour recevoir une cité, sans parler d'y accueillir des troupes (4). - S'il est vrai, cela dit, que le mont de Clermont n'est point inaccessible, c'est simplement qu'il ne l'est plus, parce que l'industrie des hommes a aplani ce qui était malaisé à monter ; aussi bien César ne dit-il pas qu'il y eut de l'impossibilité à l'assaillir, mais qu'ayant vu la ville, il n'eut plus d'espérance de la forcer. - Au reste, on voit mal qu'après s'être donné tant de peine pour sauver leur ville des Romains, les Auvergnats l'aient démolie pour s'en rebâtir une autre, surtout dans un temps où ils ne risquaient plus rien. - Et pour ce qui est des médailles, morceaux de colonnes ou de chapiteaux et autres antiquités, Clermont n'est pas en reste : "*ce qui montre ce que Clermont a esté, à sçavoir l'ancienne Gergovie*", une ville qui débordait largement ses limites actuelles et allait "*depuis la porte neuve iusques a Chamaillieres*" . - Conclusion confirmée par les souterrains de Gergoye, qui indiquent le campement de César et qui font une *preuve* , et même par le tombeau retrouvé de IVLIA PAVLINA, l'épouse du lieutenant Labiénus.

On ne s'appesantira pas ici sur le tombeau de IVLIA PAVLINA, ni sur les autres vestiges de l'antiquité, ni sur l'idée reçue d'une ville ancienne très grande, ni non plus sur la supposition du camp de César établi à Gergoye, et ni même sur l'idée que Monrognon peut avoir été le *costau au pied du mont cisé de toutes parts, vis a vis de la cité* . Mais on répondra à Belleforest que c'est précisément dans le temps de la colonisation, de la paix et de la sécurité que les villes sont descendues dans les plaines, en des lieux plus conforta-

(1) G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. française par A. CHAPPUYS, éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 62.

(2) *Id., ibid.,* p. 76.

(3) F. de BELLEFOREST, La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 224-226.

(4) BELLEFOREST n'était pas de Clermont. Il est renseigné par son ami VILLEVAULT, qui est Clermontois, ou *Gergovien* .

bles et plus faciles. Et indépendamment des autres signes particuliers qui caractérisaient Gergovia, on admettra qu'il est difficile de reconnaître, dans le monticule de Clermont, la très haute montagne dont tous les accès étaient difficiles (1), et assez vaste pour recevoir une armée à côté de la ville, comme il est aussi difficile de repérer les collines attenantes d'où les Gaulois faisaient une si terrible impression aux légionnaires (2).

La dualité de Gergovie et de Clermont pose assurément des problèmes, mais elle n'est qu'un cas particulier dans le destin des villes de l'ancienne Gaule (3). Plutôt que de s'attarder sur le cas de Clermont, mieux vaut rassembler les traits pertinents épars dans les *Commentaires*, dont on a déjà relevé plusieurs, et passer à l'examen de Gergoye.

(1) La pente est sensiblement plus raide à l'aspect du nord. Mais Pierre DURAND faisait déjà remarquer qu'on ne trouvait nulle part la distance de douze cents pas qui doivent mesurer la pente en ligne droite ; il est, à vrai dire, moins clair et plus ambigu ; *cf.* Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, p. 137 : "*Nous nous contenterons de dire que d'vne des portes de nostre ville de Clairmont les plus esloignées de l'autre, il n'y a pas douze cens pas & que la ville occupe tout le monticule ; & partant il ne peut estre, suiuant Cesar, que ce soit le Gergouia de son temps, puiqu'il luy donne, comme il est cy-dessus rapporté mil deux cens pas en droite ligne, depuis la plaine jusques à la muraille ?*"

(2) *Cf.* A. LANCELOT, *op. cit.*, pp. 648-649 : "*Ce ne peut point être Clermont : les Auteurs les plus prévenus pour cette ville, sont obligés d'en convenir. Gergovia étoit située sur une fort haute montagne, dont toutes les avenues étoient très-difficiles. Cette montagne avoit autour d'elle plusieurs collines à qui elle commandoit : elle étoit assez étendue pour donner du terrein à une grande ville, & contenir le camp d'une armée de 40000 hommes au moins, & où chaque nation avoit son quartier séparé.*

Aucune de ces marques ne convient à Clermont. Cette ville qui n'étoit que médiocre, occupe toute la petite colline sur laquelle elle est située : cette colline est douce : de hautes montagnes l'environnent & la dominent. Cela suffit seul pour nous faire conclure qu'elle n'est point l'ancienne Gergovia."

(3) Le rapport de Bibracte à Autun est à cet égard exemplaire.

Deuxième section

L'AFFAIRE DE GERGOVIE : LE RECIT

Mais avant de procéder à cette confrontation du site avec le texte, il sera toutefois profitable de commencer par une *synopsis* de la campagne elle-même de Gergovie, d'un passage de l'Allier à l'autre.

I. LES CONTEXTES DE L'EVENEMENT

Les horizons de l'événement s'emboîtent les uns dans les autres à mesure que le regard s'élève et porte plus loin : l'affaire de Gergovie prend place dans la septième année, mais décisive, d'une guerre qui en comptera encore une ou deux (1) ; dans ce qui est d'un côté guerre de conquête, et de l'autre, guerre perdue pour sauver la liberté (2) ;

(1) La neuvième et toute dernière année de la guerre sera, en effet, pacifique.

(2) N'est-il pas saisissant, et cela à l'abri de tout anachronisme de la perspective, de lire sous la plume de César tant de citations gauloises qui sont autant d'appels à la libération ou d'hymnes à la liberté, et qu'il paraît comprendre et peut-être apprécier, *cf. B. G., passim,* sans s'interroger jamais sur l'éventualité d'un droit des Gaulois qui lui dénierait le droit de leur faire la guerre et de les asservir ?

Voir, par exemple, B. G., I, 17, 4 (l'Héduen Liscos rapportant à César les propos anti-romains des nationalistes ou des patriotes : "... *neque dubitare quin, si Heluetios superauerint Romani, una cum reliqua Gallia Haeduis libertatem sint erepturi*" ; 30, 3 (les intentions des Helvètes avaient précisément été de dominer toute la Gaule) ; 45, 3 (à Arioviste : "*si iudicium senatus obseruari oporteret, liberam debere esse Galliam, quam bello uictam suis legibus uti uoluisset*" ;

II, 1, 3 ; III, 8, 4 (les Vénètes et ceux qu'ils entraînent "*reliquas ciuitates sollicitant ut in ea libertate quam a maioribus acceperint permanere quam Romanorum seruitutem perferre malint*" ; 10, 3 (César sait et comprend, *intellegit* , "*omnes homines natura libertati studere et condicionem seruitutis odisse*" : proposition mise en épigraphe par D. E. KOUTROUBAS à son ouvrage C. Juli Caesaris commentarii Belli Gallici. Ein Kommentar, C° D. E. Koutroubas, Athènes, 1979 ;

IV, 34, 5 (les Barbares, ici les Bretons, font voir de tous côtés "*quanta (...) in perpetuum sui liberandi facultas daretur, si Romanos castris expulissent*" ;

V, 7, 8 (Dumnorix, au moment de mourir sous les coups des cavaliers de César, répète à grands cris "*liberum se liberaeque esse ciuitatis*" ; 27, 6 (Ambiorix fait valoir aux émissaires de Sabinus et de Cotta -il ment, mais choisit ses mensonges- que des Gaulois ne sauraient dire non à des Gaulois, "*praesertim cum de recuperanda communi libertate consilium initum uideretur*" ; 38, 2 (le même Ambiorix, après avoir piégé et écrasé Sabinus et Cotta, a les mêmes accents que les Bretons et exhorte les Nerviens "*ne sui in perpetuum liberandi atque ulciscendi Romanos (...) occasionem dimittant*" ;

VII, 1, 5 (ceux qui supportent mal d'être soumis à Rome réclament "*qui belli initium faciant et sui capitis periculo Galliam in libertatem uindicent*") ; 1, 8 (mieux vaut mourir à la guerre, disent-ils, "*quam non ueterem belli gloriam libertatemque quam a maioribus acceperint reciperare*" ; 4, 4 (Vercingétorix "*hortatur ut communis libertatis causa arma capiant*" ; 37, 2 ; 37, 4 (Convictolitavis convient qu'il est redevable à César, mais il se doit davantage à la liberté commune, "*sed plus communi libertati tribuere*" ; Constans traduit malheureusement : "*mais le désir de l'indépendance nationale est le plus fort*") ; 64, 3 ; 66, 4 ; 76, 2 (comparer Commios à Convictalitavis) ;

dans la carrière militaire et politique de ce qu'il est convenu d'appeler un des plus grands hommes que l'humanité ait connus, ou produits ; dans la campagne de l'année 702 de Rome, où la république d'une cité impérialiste est travaillée (1) de tout ce qui fera bientôt d'elle une république impériale ; et, cependant, elle s'inscrit dans le destin si bref d'un jeune prince gaulois (2) qui faillit vaincre, et qui, sachant le risque (3), a tout misé et tout perdu ; dans le déclin et dans la fin de l'épopée celte qui promettait un destin différent, quoiqu'il n'eût pas nécessairement été meilleur, à notre occident ; enfin, si Gergovie précède Alésia, on doit croire que la leçon du printemps a profité dans l'automne à César, et que, en ce sens et pour cette part, l'affaire de Gergovie est une origine de notre histoire.

Mais ce n'est pas le lieu de développer toutes ces dimensions de l'événement. Notre propos serait, plus modestement, de répondre à la curiosité de savoir où cela s'est passé. Or cela s'est passé chez les Arvernes, et sur la rive gauche, occidentale, de la rivière d'Allier.

II. CHRONOLOGIE DE LA CAMPAGNE

A. Un choix stratégique

1. La prise de décision

Après la prise d'Avaricum, et le repos qu'y ont pris les légions, César est contrarié

(VIII, 1, 3 : Hirtius tient le même langage que César)...

Un A. D. KAHN, un Eberhard HORST, un Christian MEIER, se sont interrogés sur le droit de Rome et les sentiments de César : du premier, "«Vercingetorix». A New Play by C. Julius Caesar", The classical world, 64, 1971, p. 253 : *Thought* ; du deuxième, Julius Caesar, éd. Claassen, Düsseldorf, 1980 ; trad. *César* par Denise MEUNIER, A. Fayard, Paris, 1981 ; du troisième, Caesar, Severin und Siedler, Berlin, 1982 ; trad. *César* par Joseph Feisthauer, Seuil, Paris, 1989.

Mais peut-être la *libertas* n'était-elle pour César, comme la *respublica*, qu'un mot, sans consistance ni réalité ? *Cf.* SUETONE, Vie des douze Césars, I, Le divin Jules César, § 77 : "*Nihil esse Rempublicam, appellationem modo, sine corpore, ac specie.*"

(1) On pourra se souvenir ici du meurtre de Clodius et de l'affaire Milon. (Clodius a été tué le 18 ou le 20 janvier 52 préjulien, 8 ou 10 décembre 53 - ou 30 décembre 53 ou 1er janvier 52 de l'année réelle.)

(2) On se souvient que Vercingétorix était le fils de Celtillos, qui avait été tué par ses concitoyens pour la raison qu'il aspirait à la royauté (B. G., VII, 4, 1), et qui préfigure donc, en un sens, le destin de César qui nous informe de cela.

(3) *Cf.* B. G., VII, 14, 10 (Vercingétorix expose, après son échec de Noviodunum des Bituriges, son choix de la tactique de la terre brûlée ; et si ces choses paraissent trop dures, "*multo illa grauius aestimari debere, liberos, coniuges in seruitutem abstrahi, ipsos interfici ; quae sit necesse accidere uictis*") ; 71, 3 (faisant partir ses cavaliers d'Alésia, il "*les conjure de songer à son salut, de ne pas le livrer aux tortures de l'ennemi, lui qui a tant fait pour la liberté de la patrie*" ; 89, 1-2 (le lendemain de l'ultime défaite, "*id bellum se suscepisse non suarum necessitatum, sed communis libertatis causa demonstrat, et quoniam sit fortunae cedendum, ad utramque rem se illis offerre, seu morte sua Romanis satisfacere seu uiuum tradere uelint*". - Précisément parce que ce ne furent pas que des mots, il est permis de douter que ce soit là le langage d'un traître, d'un agent double ou d'une marionnette.

dans ses plans - qui étaient d'en finir au plus vite par un nouveau succès, qui serait, cette fois, décisif - par le contre-temps héduen qui intervient à ce moment.

Les rivalités de clientèles, de familles et de personnes interfèrent avec les contradictions des idéologies et des politiques, et masquent plus ou moins l'émergence des forces qui, après Gergovie, feront basculer le peuple héduen du côté nationaliste. Sans que la légalité ait été clairement violentée, deux magistrats élus se neutralisent à la tête de l'Etat, et les conflits d'intérêts et d'idées mettent le pays au bord de la guerre civile. Selon les formes traditionnelles de son allégeance, une députation de l'aristocratie a recours à Rome et soumet le cas à César. Et comme à l'accoutumée, César amalgame les hautes pensées et les calculs pour intervenir et pour faire son choix. Respectant les formes constitutionnelles qui empêchent les responsables héduens en charge de paraître à l'étranger, il se déplace à *Decetia, Decize,* qui est sur la Loire, à trente kilomètres environ en amont de Nevers. Suite à une brève enquête, il préfère Convictolitavis à Cotos : et ce Convictolitavis, qui lui doit ainsi sa place, est celui qui va bientôt le trahir ; on comprend dès lors que César souligne, dans sa relation, qu'il avait bien promu celui des deux qui avait été régulièrement nommé (1).

Sitôt réglée cette affaire imprévue, le proconsul prend l'une de ses plus mauvaises décisions. Sur la foi de ses succès ininterrompus, il surestime sa supériorité. Et divise ses forces ; ce n'est pas la première fois qu'il le fait (2), mais cette fois-ci il a tort (3). Sans guère nous donner d'explications, selon son habitude, il envoie Labiénus, avec quatre légions sur les dix, contre les Sénons et les Parisii, car apparemment ces peuples organisaient la résistance en ces régions, mais leur rapport avec la coalition arverne n'est pas éclairci (4). Et lui-même garde avec lui les six autres légions (5) avec une partie de la cavalerie, pour marcher dans la direction opposée, sur la ville de Gergovie, chez les Arvernes (6) : il suit donc, c'est-à-dire qu'il remonte, le cours de l'Allier (7).

(1) Référence globale : B. G., VII, 32-33.

(2) *Cf.*, par exemple, B. G., II, 34 ; III, 11, 1, 3 et 4 ; VI, 33, 1 ; et les diverses campagnes simultanées du livre VIII.

(3) *Cf.* J. LE GALL, Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 32 : César "*avait cru qu'il ne lui restait plus qu'à porter aux coalisés l'estocade finale et que ce serait une tâche aisée, si aisée même qu'il n'avait emmené avec lui que six légions pour attaquer Gergovie*".

(4) J. LE GALL, *ibid.*, parle simplement d'"*une expédition secondaire*" et mentionne "*une seconde armée gauloise*" qui "*commençait à s'organiser*" du côté de Lutèce.

(5) Labiénus emmène apparemment les 7e, 12e, 14e et 15e légions ; et César garde les 6e, 8e, 9e, 10e, 11e et 13e.

(6) Mais son objectif, qui était Vercingétorix, fut-il *d'emblée* Gergovie ?

(7) *Cf.* B. G., VII, 34, 1-2 : "*Hoc decreto interposito (...), exercitum in duas partes diuisit : quattuor legiones in Senones Parisiosque Labieno ducendas dedit, sex ipse in Aruernos ad oppidum Gergouiam secundum flumen Elauer duxit : equitatus partem illi attribuit, partem sibi reliquit.*"

2. Les antécédents

En fait, la première question serait ici de savoir où César a franchi l'Allier pour passer du côté de la place gauloise (1) ; mais on ne s'entend pas à ce sujet, et il n'est pas sûr qu'on puisse savoir. Il y a d'ailleurs une autre question avant cette première : c'est celle de l'endroit d'où César est parti pour quitter le pays héduen. On le fait souvent partir de Decize même (2), et ce n'est pas impossible ; mais comme il a d'abord organisé ses arrières dans une seconde base plus rapprochée qu'Agedincum qui est chez les Sénons (3), à Noviodunum des Héduens (4), peut-être est-il plutôt parti de Noviodunum. Or, si on a longtemps mis Noviodunum à Nevers (5), quoique non sans scrupules (6), il semble bien

(1) *Cf.* B. G., VII, 34, 3, et 35 : "*Qua re cognita, Vercingetorix, omnibus interruptis eius fluminis pontibus, ab altera fluminis parte iter facere coepit. Cum uterque utrique esset exercitus in conspectu fere-que e regione castris castra poneret, dispositis exploratoribus necubi effecto ponte Romani copias traduce-rent, erat in magnis Caesari difficultatibus res, ne maiorem aestatis partem flumine impediretur, quod non fere ante autumnum Elauer uado transiri solet. Itaque, ne id accideret, siluestri loco castris positis e regio-ne unius eorum pontium quos Vercingetorix rescindendos curauerat, postero die cum duabus legionibus in occulto restitit ; reliquas copias cum omnibus impedimentis, ut consueuerat, misit, carptis quibusdam co-hortibus, ut numerus constare uideretur. His quam longissime possent progredi iussis, cum iam ex diei tempore coniecturam caperet in castra peruentum, isdem sublicis, quarum pars inferior integra remanebat, pontem reficere coepit. Celeriter effecto opere legionibusque traductis et loco castris idoneo delecto, reli-quas copias reuocauit. Vercingetorix, re cognita, ne contra suam uoluntatem dimicare cogeretur, magnis itineribus antecessit.*"

(2) Il est vrai que SYMEONI fait partir César d'Autun, c'est-à-dire de Bibracte : *cf.* Discours ou des-cription de la Limagne d'Auvergne, ed. T. RENUCCI, p. 68. - F. MONNIER le fait diviser ses forces à Saint-Pierre-le-Moutier, *cf.* Vercingétorix et l'indépendance gauloise, Didier et Cie, Paris, 1874, p. 80.

(3) *Cf.* B. G., VII, 10, 4 ; 57, 1 ; 62, 10 : "*Duabus Agedinci legionibus atque impedimentis totius exercitus relictis, (Caesar) ad Boios proficiscitur. (...). Dum haec apud Caesarem geruntur, Labienus eo supplemento quod nuper ex Italia uenerat relicto Agedinci, ut esset impedimentis praesidio, cum quattuor legionibus Luteciam proficiscitur. (...). Hoc negotio confecto, Labienus reuertitur Agedincum, ubi impe-dimenta totius exercitus relicta erant.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 45, 1-3 : "*Nouiodunum erat oppidum Haeduorum ad ripas Ligeris oportuno loco positum. Huc Caesar omnes obsides Galliae, frumentum, pecuniam publicam, suorum atque exercitus in-pedimentorum magnam partem contulerat, huc magnum numerum equorum huius belli causa in Italia atque Hispania coemptum miserat.*"

(5) On lit dans J.-B. Bourguignon d'ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens ro-mains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760 : "*Noviodunum postea Nevirnum*". - C'est aussi ce que pensait N. SANSON, qui cite AIMONIUS, mais qui ajoute, Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de César, 3e éd., A. Courbé, Paris, 1657, p. 64 : "*Et nous croyons que c'est la mesme que Nemossus de Strabon, qu'il estime capitale de l'Auvergne, & qu'il dit estre sur la Loire (...). Nous en dirons les raisons ailleurs.*"

Et *cf.* C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions ger-maniques, Hachette, Paris, 1909, p. 470, n. 2 : "*Noviodunum, plus tard Nevirnum, est bien Nevers, comme on l'a cru dès le Moyen Age (Aimoin, H. Fr., pr., 4). C'est tout à fait à tort qu'on a essayé, no-tamment ces dernières années, de le placer ailleurs (à Nogent près de Decize, etc.).*"

(6) *Cf.* E. DESJARDINS, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 2 : La Conquête, Hachette, Paris, 1878, p. 685 : Noviodunum, ville des Eduens, "*que l'on a identifiée avec Ne-virnum (Nevers), dont le nom est d'ailleurs tout autre.*" Et la note : "*D'anciennes mentions du moyen âge, citées par Valois (Notit. Gall., p. 384), portent : «Noviodunum Nivernensium».*"

Cf. aussi la note de CONSTANS et sa citation de LONGNON, César, Guerre des Gaules, t. II (livres V-VIII), Les Belles Lettres, Paris, 1926, p. 249, n. 1 : "*Nouiodunum. On identifie très généralement cette ville avec Nevers. Cf. cependant Longnon, Atlas historique de la France, p. 2 : «L'identité de cet oppidum avec Nevers, admise par tous les géographes sur la foi d'un chroniqueur de la fin du dixième siècle [Ai-moin, Gesta Francorum, praef. : Niuedunus, quam quidam Niuernis esse putant] nous a paru reposer seule-*

aujourd'hui qu'il faille mettre cette base à Diou (1), qui est aussi sur la Loire, mais en amont et non pas en aval de Decize. Or Nevers est presque à la hauteur de Bourges, et Diou est sensiblement à la hauteur de Moulins, qui est sur l'Allier : Nevers, Decize, Diou, il est évident que la marche de César vers Gergovie n'aura pas le même aspect, car la distance totale ne sera pas la même, mais surtout il n'aura pas rejoint ni passé l'Allier aux mêmes endroits.

On sait qu'une fois l'Allier franchi, il a mis cinq jours à atteindre Gergovie (2), mais l'indication est insuffisante pour être certain du calcul à faire ; et il faut en outre être sûr de l'emplacement de Gergovie pour exploiter l'information. On a beaucoup voulu s'aider d'une autre information de César, qui a, ou aurait, mis trois jours, après avoir quitté Gergovie, pour atteindre à nouveau l'Allier et pour le repasser (3) ; mais rien n'assure qu'il l'ait repassé au même endroit.

On voit, au demeurant, qu'il est difficile et qu'il serait, au reste, assez peu profitable d'en savoir davantage.

Il est d'ailleurs d'autres questions qui se posent, car la clarté et la précision reconnues à César, si elles permettent des questions précises, n'apportent pas de réponses aussi claires.

Où se trouvait et que faisait Vercingétorix, pendant le repos des légions à Avaricum et pendant le déplacement de César à Decize ? A quand remonte l'organisation de la base de Noviodunum ? Car elle n'a pas dû rester inaperçue de Vercingétorix. Surtout, quels étaient les plans exacts des adversaires ? Qui des deux avait l'initiative (4) ? La narra-

ment sur un rapport plus apparent que réel entre le nom de Noviodunum et celui de Nevers.»" - Et *cf.*, pour un second argument, Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 83 : il faut que Noviodunum ait été sur la rive gauche de la Loire (*cf.* B. G., VII, 55, 7-9), et Nevers est sur la rive droite.

P.-F. FOURNIER est assez longuement revenu sur la question en 1943, *cf.* "La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, pp. 43-45, n. 19. L'auteur avait préféré Nogent (commune de Lamenay, dans la Nièvre), et avouait maintenant son incertitude ; mais, s'agissant de Nevers, et malgré JULLIAN, il tranchait : *"Il y a beau temps que des identifications du genre Noviodunum = Nevers ne devraient plus être mentionnées qu'à titre de curiosités pures."*

(1) *Cf.* E. THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Eduens et César au cours de la Guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52, Latomus, vol. L, Bruxelles-Berchem, 1960. Suivi, par exemple, par J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, pp. 191-192 et p. 221.

(2) *Cf.* B. G., VII, 36, 1 : *"Caesar ex eo loco quintis castris Gergouiam peruenit."*

(3) *Cf.* B. G., VII, 53, 3-4 : *"Cum hoc idem postero die fecisset [à savoir, offrir en vain la bataille rangée à Vercingétorix, le surlendemain de l'échec, et l'emporter dans une escarmouche de cavalerie], satis ad Gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans, in Haeduos mouit castra. Ne tum quidem insecutis hostibus tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum traducit."*

(4) César veut se retourner enfin contre Vercingétorix, et Vercingétorix va vouloir l'empêcher de repasser l'Allier.

tion de César est pleine, une fois de plus, de silences et d'ellipses.

Avant l'épisode de Decize, l'hiver va finir (1), il est temps de se remettre en campagne, et César "*avait résolu de marcher à l'ennemi, pour le faire sortir de ses marécages et de ses forêts, ou bien l'y assiéger*" (2). Mais au dénouement du même épisode, il a pris la décision de marcher sur Gergovie, car c'est en effet ce qu'il dit, mais de plus il vient de réclamer aux Héduens "*toute leur cavalerie et dix mille fantassins qu'il répartirait dans divers postes pour la protection des convois de vivres*" (3).

Resté apparemment sur la rive gauche de la Loire et de l'Allier, Vercingétorix répare ses pertes, accroît ses effectifs, élargit la coalition (4). Il est naturellement resté sur la défensive ; il est aussi dans l'expectative. Mais rien ne dit qu'il ait modifié une stratégie que le désastre même d'Avaricum venait de justifier aux yeux des siens (5). Dans ces conditions, ses intentions doivent être de pousser sa tactique du harcèlement et de la terre brû-

(1) Il s'agit de la *mauvaise saison* plutôt que de la *saison*. Mais à cette première imprécision s'ajoutent les suivantes : durée de l'affaire héduenne, date du départ pour Gergovie, durée des premières opérations, moment de la trahison de Convictolitavis et de Litaviccos, moment et durée des secondes opérations, date du départ de Gergovie. En somme, pour la date et pour la durée de toute l'affaire de Gergovie, on est réduit à des hypothèses, et fragiles. L'affaire a dû prendre deux ou trois semaines ou davantage, et courir sur avril-mai ou sur mai-juin. Mais il n'importe guère à notre propos.

On ne mentionnerait que par curiosité les supputations précises du lieutenant-colonel SARRETTE, qui place au jour près, entre les deux passages de l'Allier, tous les événements de la campagne, du 22 avril au 24 juin (*cf.* Quelques pages sur les "Commentaires", Corréard, Paris, 1863, pp. 117-142). - Mais STOFFEL aimera aussi ces pseudo-précisions.

Pour C. JULLIAN, César serait arrivé devant Gergovie vers la mi-mai et en serait reparti début juin (*cf. op. cit.*, p. 460, p. 475, n. 5, p. 479).

D'après J. CARCOPINO, César serait arrivé devant Gergovie "*à la fin d'avril ou au début de mai*", et en serait reparti "*fin juin*" : cela ne fait pas loin de deux mois. (J. CARCOPINO, César, P. U. F., Paris, 1936, 4e éd. 1950, pp. 820 et 821.

L.-A. CONSTANS met le début, et plus encore la fin de l'affaire, plus tôt dans l'année : il calcule que l'épisode de la trahison des Héduens trouve mieux sa place au début de mai qu'à la fin, *cf.* L.-A. CONSTANS, Jules César. Guerre des Gaules, Hachette, Paris, 1929, p. 448, et Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 75.

Quand P.-F. FOURNIER est revenu sur la question en 1943 (*op. cit.*, pp. 48-49), elle lui paraissait plus obscure que dix ans plus tôt. Il avait pensé, pour la durée, à deux ou trois semaines, et, pour la date, il jugeait l'estimation de C. JULLIAN (de mi-mai à début juin) trop tardive. Il juge à présent que trois semaines sont un minimum.

Plus récemment, dans un "Essai de chronologie de l'année 52 avant J.-C. en Gaule", André WARTELLE calculait 25 jours pour l'affaire de Gergovie, allant du 15 avril au 10 mai, *cf.* Les Dossiers de l'Histoire, n° 38, juillet-août 1982, pp. 56-57. J. HARMAND propose quant à lui, mais plus approximativement, l'arrivée de César vers les 16-25 avril et son échec vers les 30 avril-9 mai (Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 195 et p. 216).

(2) *Cf.* B. G., VII, 32, 2 : "*Iam prope hieme confecta cum ipso anni tempore ad gerendum bellum uocaretur et ad hostem proficisci constituisset, siue eum ex paludibus siluisque elicere siue obsidione premere posset, etc.*"

(3) *Cf.* B. G., VII, 34, 1 : "*Hoc decreto interposito, cohortatus Haeduos ut controuersiarum ac dissensionis obliuiscerentur atque, omnibus omissis rebus, huic bello seruirent eaque quae meruissent praemia ab se, deuicta Gallia, exspectarent, equitatumque omnem et peditum milia decem sibi celeriter mitterent, quae in praesidiis rei frumentariae causa disponeret, exercitum in duas partes diuisit, etc.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 31.

(5) *Cf.* B. G., VII, 30, 2.

lée afin de contraindre le Romain à la retraite (1). Mais en contre-partie, César ne peut que lui donner la chasse, et c'est bien l'impression que donne son langage avant Decize. Pourquoi, dès lors, Gergovie (2) ? Y poursuit-il Vercingétorix ? ou est-ce celui-ci qui l'y attire ? Qui mène l'autre, en un mot ?

3. La remontée de l'Allier

Plus concrètement, quelles sont précisément les nouvelles dont Vercingétorix est informé et qui l'incitent à couper les ponts de l'Allier (3) ? A s'en remettre au texte, il s'agit de la division des légions en deux corps, du départ de Labiénus vers le nord, de César vers l'Allier. Mais Vercingétorix devait aussi être averti des exigences de César envers les Héduens ; le fut-il de ses *intentions* , avant que l'événement ne l'en instruise ? Et qu'en était-il de ses intentions à lui ?

Quoi qu'il en soit, Vercingétorix *marque* César sur le cours de l'Allier (4). On a de Polyen le récit du stratagème (5) par lequel ce dernier, trompant la vigilance de son adversaire, l'entraîna en amont, rétablit un pont et fit traverser la rivière aux légions (6). Et de ce

(1) *Cf.* B. G., VII, 14. - Mais quelles sont ses analyses et ses intentions pendant qu'il remonte l'Allier en empêchant César de traverser ?

(2) Rien n'assure que César ait eu si tôt le clair dessein de marcher sur Gergovie. Il se retournait contre Vercingétorix, et celui-ci le tenait en échec sur l'Allier ; mais, suite aux marches et peut-être aux contre-marches de part et d'autre de la rivière, l'un pourchassant l'autre, ils se retrouvèrent sous les murs de Gergovie. Le terme de l'histoire a pu en devenir le but dans le récit. *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 41, n. 13.

Cela dit, on a beaucoup fait valoir qu'en frappant Vercingétorix à Gergovie, César frapperait la coalition gauloise à la tête et en finirait d'un coup avec la rébellion. Quant à Vercingétorix, en se laissant assiéger dans Gergovie, il pouvait tenir et gagner du temps ; en outre, il avait l'avantage de ceux qui reçoivent chez eux les *visiteurs* ; et il a poussé cet avantage.

Mais qu'en fut-il de sa politique de la terre brûlée en pays arverne ? - Pour J. HARMAND, il "*n'essaie rien de tel maintenant, chez lui*" ... (*op. cit.*, p. 196).

(3) *Cf.* B. G., VII, 34, 3 : "*Qua re cognita [à savoir que César, qui se trouvait encore entre Loire et Allier, marcherait sur Gergovie en remontant cette rivière], Vercingetorix omnibus interruptis eius fluminis pontibus ab altera fluminis parte iter facere coepit.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 35, 1 : "*Cum uterque utrique esset exercitus in conspectu fereque e regione castris castra poneret, dispositis exploratoribus necubi effecto ponte Romani copias traducerent, erat in magnis Caesari difficultatibus res, etc. (Cf. la citation entière, supra).*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 35, 2-5 : "*Itaque (...) siluestri loco castris positis e regione unius eorum pontium quos Vercingetorix rescindendos curauerat, postero die cum duabus legionibus in occulto restitit ; reliquas copias cum omnibus impedimentis, ut consueuerat, misit, carptis quibusdam cohortibus, ut numerus legionum constare uideretur. His quam longissime possent progredi iussis, cum iam ex diei tempore coniecturam caperet in castra peruentum, isdem sublicis, quarum pars inferior integra remanebat, pontem reficere coepit. Celeriter effecto opere legionibusque traductis et loco castris idoneo delecto reliquas copias reuocauit.*"

(6) POLYEN, Les Ruses de Guerre de Polyen, trad. par Gui-Alexis LOBINEAU, Ganeau, Paris, 1743, VIII, 23, 9, pp. 102-103 :

"*César avoit entrepris de se rendre maître de la plus grande Ville des Gaulois, nommée Gergovie. Il avoit devant lui Vercingetorix Roi des Gaulois, avec une Armée de sa nation. Il y avoit un grand Fleuve qui portoit bateaux, & dont le passage paraissoit impossible. (Caesar ad ripam multis diebus suos eduxit.) Les Barbares avoient du mépris pour César, & se persuadoient qu'il n'osoit passer le Fleuve. Pendant la nuit, il cacha dans une Forêt épaisse deux légions, qui, pendant que les Gaulois observoient César, rétabli-*

moment, fidèle à son sage refus de la bataille rangée, Vercingétorix force l'allure pour lui échapper et pour arriver à temps dans Gergovie (1).

B. Le siège et la bataille de Gergovie

Les chapitres qui suivent (*B. G.*, VII, 36-53) sont ceux qui font problème. Or, résumer César, c'est déjà l'interpréter ; le citer, c'est retenir un texte discuté par endroits, dans son esprit ou dans sa lettre, ou c'est privilégier une traduction : notre paraphrase ou notre commentaire aura donc des hésitations et il prendra quelques risques.

Les opérations devant Gergovie se firent en deux temps, séparés par un nouveau contre-temps héduen.

1. Première phase : installation et premières opérations

Dans le premier temps, César arrive et trouve Vercingétorix installé (2). L'armée gauloise a pris position *auprès* ou *en avant de la place* , sur la *montagne* , et elle a également occupé des *collines* attenantes qui font comme une *chaîne, iugum* . César ne dit pas où il a mis son camp, et ce silence est peut-être significatif, mais on comprend qu'il l'a mis en plaine, car il n'est pas de niveau avec la place et les positions gauloises. Il a reconnu les lieux, il note que *la ville* est située *sur une montagne très haute* et *dont tous les accès sont difficiles* ; et il en tire les conséquences : il n'est pas question de l'enlever de

rent un ancien Pont qui étoit vers le haut de la riviére. On l'avoit rompu, mais les piles de bois étoient encore sur pied, & les traverses qui manquoient furent coupées dans la Forêt & mises en place avec tant de promptitude, que les Romains passérent de l'autre côté avant que les Barbares s'en fussent apperçus. Ce passage exécuté contre toute apparence, les étonna, & les obligea de prendre la fuite. César fit traverser le Fleuve au reste de ses Troupes sur des radeaux, & apprit aux Gaulois à le craindre."

(Une phrase que LOBINEAU n'a pas traduite est donnée ici dans la version latine de JUSTUS VULTEIUS, Poyaeni Stratagematum Libri octo, Iordan. Lugtmans & Ioann. du Vivié, Leyde, 1690, p. 741.)

On ne sait, à la vérité, ni pourquoi César aurait recouru à des radeaux, ni où le traducteur les a pris. JUSTUS VULTEIUS avait compris : "*Caesar vero cum reliquis per extemporalem pontem transiens, etc.*"

Et, de fait, POLYEN (*cf.* POLYAENI Stratagematon Libri octo, Teubner, Leipzig, 1887, p. 382) a écrit : "**Καῖσαρ δὲ μετὰ τῶν λοιπῶν διὰ τῆς αὐτοσχεδίου γεφύρας διαβὰς κτα.** " Il ne s'agit que du pont improvisé.

On voit qu'il n'y a pas de contradiction entre POLYEN et CESAR ; cependant on comprend assez mal que le pont rétabli soit dit "*vers le haut de la rivière*" : on comprendrait mieux que les Gaulois aient surveillé César en le suivant "*vers le haut de la rivière*", "*ad superiorem fluminis partem*", "**κατὰ τὸ ἄνω τοῦ ποταμοῦ μέρος** ". Mais peut-être POLYEN veut-il simplement dire que les deux armées remontaient la rivière.

(1) *Cf.* B. G., VII, 35, 6 : "*Vercingetorix re cognita, ne contra suam uoluntatem dimicare cogeretur, magnis itineribus antecessit.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 36, 1-2 : "*Caesar ex eo loco quintis castris Gergouiam peruenit, equestrique eo die proelio leui facto, perspecto urbis situ, quae posita in altissimo monte omnes aditus difficiles habebat, de oppugnatione desperauit, de obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset. At Vercingetorix, castris prope oppidum in monte positis, mediocribus circum se interuallis separatim singularum ciuitatum copias conlocauerat, atque omnibus eius iugi collibus occupatis qua dispici poterat horribilem speciem praebebat...*"

vive force, et il n'est pas non plus question de l'assiéger avant d'avoir assuré le ravitaillement. C'est donc cette question du ravitaillement qui apparaît comme prioritaire.

Cependant, outre les escarmouches de cavalerie qui sont quasi quotidiennes depuis le premier soir (1), César, en un coup de main nocturne, se saisit par surprise d'une *colline* particulièrement intéressante, car son occupation par les Romains prive l'ennemi d'une bonne partie de son eau et de la liberté de fourrager (2). Cette colline remarquable se trouve *au pied même de la montagne, en face de la place ; elle est* circoncise *, et excellemment fortifiée,* par la nature, par l'art, ou par les deux. César y place deux légions et relie ce second camp à ce qui devient son grand camp *"par un double fossé de douze pieds de large, afin que même des hommes isolés pussent aller de l'un à l'autre à l'abri des surprises de l'ennemi"* (3). En dehors de cela, apparemment, il temporise : et sans doute attend-il les convois de vivres qui lui permettront d'aviser.

2. L'intermède héduen

Les choses en sont là (4) quand les dix mille Héduens réclamés sont annoncés,

(1) *Cf.* B. G., VII, 36, 3-4 : "*... principesque earum ciuitatum quos sibi ad consilium capiendum delegerat prima luce cotidie ad se conuenire iubebat, seu quid communicandum seu quid administrandum uideretur, neque ullum fere diem intermittebat quin equestri proelio interiectis sagittariis quid in quoque esset animi ac uirtutis suorum periclitaretur.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 36, 5-7 : "*Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri hostes uidebantur. Sed is locus praesidio ab his non infirmo tenebatur. Tamen silentio noctis Caesar ex castris egressus, priusquam subsidio ex oppido ueniri posset, deiecto praesidio potius loco, duas ibi legiones conlocauit fossamque duplicem duodenum pedum a maioribus castris ad minora perduxit, ut tuto ab repentino hostium incursu etiam singuli commeare possent.*"

(3) Traduction CONSTANS. - Voici la traduction RAT : "*César (...) ouvrit du grand camp au petit camp un double fossé de douze pieds de large, afin que même isolément on pût aller de l'un à l'autre à l'abri de toute attaque soudaine de l'ennemi.*"

(4) P.-F. FOURNIER a supposé que César avait interverti l'ordre des événements, et qu'il n'avait pas encore pris la colline du petit camp quand la révolte héduenne éclata. Il a fait surtout valoir que, dans le plaidoyer *pro domo* de César, "*Il importait (...) que l'exposé des faits qui justifiaient son appréhension se trouvât le plus près possible du récit de l'opération que sa thèse consiste à faire passer pour une simple manœuvre de décrochage*" , *cf. op. cit.*, pp. 51-53, n. 44 ; *cf.*, du même et E. DESFORGES, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Académie de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, pp. 25-27 et pp. 52-53, VIII, § A.

Cf. aussi A. PERREAU, Gergovia, édité par la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, août 1942, p. 5. - *Cf.* également A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leiden, 1974, pp. 14-30.

Cette thèse a été critiquée, entre autres, par C. HIGNETT ("Emile DESFORGES et Pierre-Fr. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, p. 241), pour qui elle "*can only be described as an unfortunate aberration*" , et par M. RAMBAUD, qui suit HIGNETT ("La Bataille de Gergovie, dans *Notes et Discussions, I* , Revue des Etudes latines, n° 52, 1974, p. 38).

Mais elle ne touche pas notre propos et nous ne nous en occuperons pas. Nous ferons toutefois remarquer qu'Amédée THIERRY avait -mais pourquoi ?- raconté l'aventure héduenne avant la prise de la Roche Blanche, *cf.* Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, 2e éd., L. Hachette, Paris, 1835, vol III, pp. 138-148. - Vers le même temps que Fournier, Reinhold RAU formait de son côté la même hypothèse, pour résoudre les problèmes

convoyant les vivres mêmement réclamés. Mais les nouvelles sont les plus mauvaises possibles. Débauché par l'or arverne, l'ingrat Convictolitavis est passé du côté des coalisés. Il a soudoyé le jeune Litaviccos et ses frères. Litaviccos a reçu le commandement des dix mille hommes dus à César (1) : et voici qu'à trente milles de Gergovie, il les berne et les entraîne dans sa trahison (2). Mais lui-même est trahi par son compatriote Eporedorix, un partisan, pourtant, de Convictolitavis (3). César réagit avec l'esprit de décision et la rapidité d'exécution qu'on lui connaît. Laissant deux légions à C. Fabius, il court à marche forcée au-devant de Litaviccos, l'arrête à vingt-cinq milles de Gergovie, démasque ses mensonges, ramène ses alliés dans le devoir (4), et rentre aussitôt sous Gergovie, où cependant Fabius a beaucoup souffert : le camp a été attaqué par des forces considérables, on a eu le plus grand mal à tenir, on s'attend à la reprise de l'assaut pour le lendemain (5).

Le Romain l'a échappé belle. Il comprend que les Héduens n'attendent que l'occasion de le lâcher, entraînant avec eux les peuples encore passifs (6). Il se retrouve dans cette vallée de l'Allier comme dans une souricière. Labiénus est loin, peut-être est-il aussi en difficultés. Il est urgent de décrocher et de se réunir aux autres légions (7). Si on l'en croit, César a donc résolu de partir avant d'être repoussé de Gergovie, mais non sans avoir rien tenté : car il ne voulait pas que son départ fût pris pour une fuite. Il en était là de ses pensées, quand il vit se présenter l'occasion d'un succès (8).

3. Seconde phase : l'attaque et l'échec

Venu au petit camp en tournée d'inspection, il remarque une *colline* (ou : *la* colline ?) qui était tenue par l'ennemi, qui était si densément occupée les jours précédents

soulevés par le mot *castra* en VII, 40, 1-3 et 41, 2, et par le sort du petit camp en l'absence de César : *cf.* "Caesar vor Gergovia", Wienerstudien, 55, 1934, pp. 147-150.

(1) *Cf.* B. G., VII, 37.

(2) *Cf.* B. G., VII, 38.

(3) *Cf.* B. G., VII, 39. Son compère Viridomar était pour Cotos.

(4) *Cf.* B. G., VII, 40. Litaviccos s'échappe et se réfugie à Gergovie avec ses clients.

(5) *Cf.* B. G., VII, 41. En pleine nuit, sur le chemin du retour : "*Medio fere itinere, equites a Fabio missi quanto res in periculo fuerit exponunt. Summis copiis castra oppugnata demonstrant, cum crebro integri defessis succederent nostrosque adsiduo labore defatigarent, quibus propter magnitudinem castrorum perpetuo esset isdem in uallo permanendum. "Multitudine sagittarum atque omnis generis telorum multos uulneratos ; ad haec sustinenda magno usui fuisse tormenta. Fabium discessu eorum duabus relictis portis obstruere ceteras pluteosque uallo addere et se in posterum diem ad similem casum parare." His rebus cognitis, Caesar summo studio militum ante ortum solis in castra peruenit.*" - César a donc parcouru quelque trente-sept kilomètres en sept heures environ, et quelque soixante-quatorze kilomètres en vingt-quatre heures. Cette marche a passé pour l'une des plus belles de la carrière de César et même de l'histoire de la guerre antique, sinon de la guerre.

(6) *Cf.* B. G., VII, 42-43.

(7) *Cf.* B. G., VII, 43, 5 : "*Ipse, maiorem Galliae motum exspectans, ne ab omnibus ciuitatibus circumsisteretur, consilia inibat, quemadmodum a Gergouia discederet ac rursus omnem exercitum contraheret, ne profectio nata ab timore defectionis similis fugae uideretur.*"

(8) *Cf.* B. G., VII, 44, 1 : "*Haec cogitanti accidere uisa est facultas bene gerendae rei.*"

qu'on en voyait à peine le sol, et qui se trouvait présentement dégarnie (1). Ses informations se recoupent (2) : la *croupe* , ou le *revers* , ou *le sommet (dorsus, dorsum)* de cette *chaîne (iugum)* (ou de cette *colline* ? ou de ce *sommet* ? ou de cette *crête* ?) était presque plat, mais il était boisé et étroit *du côté par où l'on avait accès à l'autre côté de la place* ; l'ennemi craignait vivement pour cet endroit : il avait perdu une *colline* , et s'il perdait *cette autre* , il ne serait pas loin d'être bloqué et interdit de sortie et de fourrage. C'est pourquoi Vercingétorix avait appelé tout son monde pour la fortifier (3).

César conçoit aussitôt un plan un peu subtil. Il va profiter de la crainte des Gaulois, faire semblant de leur donner raison en paraissant menacer le point qui les préoccupe ; et cependant, il lancera une vraie attaque contre un autre point qui sera forcément mal défendu. Deux temps sont donc prévus : celui de la feinte et de son succès, qui consiste à attirer les Gaulois du mauvais côté, loin du point de l'attaque réelle ; et celui de l'assaut véritable, évidemment favorisé par le succès de la diversion.

Les choses se passent d'abord comme prévu.

i. L'attaque de diversion

La fausse attaque se déroule elle-même en trois temps.

1°. A la minuit, une première vague : de nombreux escadrons s'en vont *eo* , là-bas, menacer la position que les Gaulois croient menacée ; ils doivent battre le pays en faisant assez de bruit (4).

2°. Au lever du jour, une deuxième vague : des mulets et des muletiers déguisés en cavaliers *font le tour par les collines* , additionnés de quelques vrais cavaliers qui se feront remarquer en se répandant assez au large ; tous, *après leur long circuit* , rallieront *les mêmes cantons* . Et César escompte bien que les Gaulois s'apercevront de quelque chose sans pouvoir se rendre compte de ce qui se passe (5).

(1) *Cf.* B. G., VII, 44, 1 : "*Nam cum in minora castra operis perspiciendi causa uenisset, animaduertit collem, qui superioribus diebus uix prae multitudine cerni poterat.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 44, 2-3 : "*Admiratus quaerit ex perfugis causam, quorum magnus ad eum cotidie numerus confluebat. Constabat inter omnes, quod iam ipse per exploratores cognouerat, etc.*"

(3) *Cf.* B. G., VII, 44, 3-5 : "*... dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi : uehementer huic illos loco timere nec iam aliter sentire, uno colle ab Romanis occupato, si alterum amisissent, quin paene circumuallati atque omni exitu et pabulatone interclusi uiderentur ; ad hunc muniendum omnes a Vercingetorige euocatos.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 45, 1 : "*Hac re cognita, Caesar mittit conplures equitum turmas eo de media nocte ; imperat ut paulo tumultuosius omnibus locis peruagentur.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 45, 2-3 : "*Prima luce, magnum numerum impedimentorum ex castris mulorumque produci deque his stramenta detrahi mulionesque cum cassidibus equitum specie ac simulatione collibus circumuehi iubet. His paucos addit equites, qui latius ostentationis causa uagentur. Longo circuitu easdem omnes iubet petere regiones. Haec procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat.*"

3°. Dans la matinée, la troisième vague : une légion est détachée qui s'avance *eodem iugo, par la même ligne de hauteurs* (1) (ou *vers la même colline* ?), prend position peu après *dans un fond, inferiore loco* , et se cache dans les bois. Le soupçon des Gaulois en est accru, et toutes leurs forces sont envoyées *illo, de ce côté-là,* pour le fortifier (2).

ii. L'assaut

César attend de voir le camp ennemi vide pour lancer sa vraie attaque.

Il fait recouvrir les *insignes* des siens et cacher les *enseignes* . Puis, par petits paquets, il fait passer les soldats (*des* soldats ?) du grand camp dans le petit. Il agit ainsi *de peur* (ou : *à fin* ?) qu'ils [ne] se fassent remarquer depuis la place. Il explique ses intentions à ses lieutenants ; il les somme de contenir leurs troupes, *"pour que l'ardeur du combat ou l'espoir du butin ne les entraîne pas trop loin"* ; il fait valoir ce qu'a de désavantageux l'inégalité des positions : la rapidité seule peut y parer ; il faut sauter sur l'occasion, et non pas donner une bataille en règle. Ce qu'ayant dit, il donne le signal, et en même temps il envoie les Héduens *sur la droite par une autre montée* (3).

César donne ici des indications utiles pour comprendre la suite, mais il y a comme une solution de continuité dans le récit (4). Depuis la *plaine* , c'est-à-dire le bas de la pente, jusqu'au mur de la place, la distance en droite ligne était de douze cents pas, mais les hommes devaient monter en faisant des lacets. Environ à mi-*colline* , les Gaulois avaient mené horizontalement, *in longitudinem* , dans la mesure où le terrain de la *montagne* le permettait, un mur de très grosses pierres, haut de six pieds, qui devait couper l'élan des légionnaires. Ils avaient laissé libre tout l'espace en-dessous, et rempli de campements très serrés l'espace de la *colline* qui était au-dessus jusqu'au mur de la place (5).

(1) Ponctuant et lisant différemment, on pourrait, on a pu entendre *eodem, iugo* : *en direction du même endroit, par une ou par la ligne de hauteurs* (*cf.* J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON).

(2) *Cf.* B. G., VII, 45, 5 : *"Legionem unam eodem iugo mittit et paulum progressam inferiore constituit loco siluisque occultat. Augetur Gallis suspicio atque omnes illo ad munitionem copiae traducuntur."*

(3) *Cf.* B. G., VII, 45, 7-10 : *"Vacua castra hostium Caesar conspicatus, tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus, raros milites, ne [ou : qui ?] ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit, legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit : in primis monet ut contineant milites, ne studio pugnandi aut spe praedae longius progrediantur ; quid iniquitas loci habeat incommodi proponit ; "hoc una celeritate posse uitari ; occasionis esse rem, non proelii." His rebus expositis, signum dat et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit."*

(4) Rupture déjà notée par Pierre DURAND au XVIIe siècle, qui parle de *"petite digression"* , *cf. op. cit.*, p. 136.

(5) *Cf.* B. G., VII, 46, 1-3 : *"Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille CC passus aberat : quicquid huic spatio circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebat. A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum impetum tardaret, praeduxerant Galli atque inferiore*

Les soldats parviennent rapidement au mur intermédiaire, ils le franchissent et ils s'emparent de trois campements avec la même rapidité.

Et César d'occuper alors son lecteur avec la mésaventure de Teutomatos, le roi des Nitiobroges, ou Nitiobriges, dans l'Agenais, qui est tiré de sa sieste et échappe de justesse, ayant son cheval tué sous lui (1).

iii. L'ordre de repli

Ayant atteint, reprend le narrateur, ce qu'il s'était proposé, César fit sonner la retraite ; il harangua la dixième légion qui était avec lui, et lui fit faire halte (2).

Or les soldats des autres légions n'entendirent pas le signal de la trompette, *séparés de lui qu'ils étaient par une vallée assez large, quod satis magna ualles intercedebat* (3) ; les tribuns et les lieutenants, conformément aux ordres reçus, faisaient bien tout pour les retenir, mais l'espoir d'une victoire rapide, la fuite de l'ennemi, les succès précédents, les soulevaient ; ils crurent tout possible à leur valeur, et ils n'arrêtèrent leur poursuite qu'à l'approche du mur et des portes de la *place* (4).

Alors, un cri de tous les coins de la *ville* ; les plus éloignés croient les ennemis dans la place et se sauvent (5) ; les femmes essaient d'amuser, d'apitoyer, de tenter les Romains (6). Un centurion de la huitième, se faisant hisser par trois des siens, est le premier

omni spatio uacuo relicto superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleuerant."

(1) *Cf.* B. G., VII, 46, 4-5 : "*Milites dato signo celeriter ad munitionem perueniunt eamque transgressi trinis castris potiuntur ; ac tanta fuit in castris capiendis celeritas ut Teutomatus, rex Nitiobrogum, subito in tabernaculo oppressus, ut meridie conquieuerat, superiore corporis parte nudata, uulnerato equo uix se ex manibus praedantium militum eriperet.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 47, 1 : "*Consecutus id quod animo proposuerat, Caesar receptui cani iussit, legionique decimae, quacum erat, contionatus signa constituit.*"

(3) JULIUS CELSUS CONSTANTINUS - ou plutôt PETRARQUE, qui se souvient de SUETONE et de la légion qui a *fondu* à Gergovie, ne parle point de vallée : "*Substitit legio quae propinqua erat ; altera uero remotior, seu signo per distantiam non audito, seu feruore martio impellente animos, (...) non prius insequi destitit quam ad portas oppidi perueniret.*" (*Cf.* Tractatus de vita et moribus Jul. Caesaris, *in* ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, F. Didot, Paris, III, 1820, p. 138.)

(4) *Cf.* B. G., VII, 47, 2-3 : "*Ac reliquarum legionum milites, non exaudito sono tubae, quod satis magna ualles intercedebat, tamen ab tribunis militum legatisque, ut erat a Caesare praeceptum, retinebantur. Sed, elati spe celeris uictoriae et hostium fuga et superiorum temporum secundis proeliis, nihil adeo arduum sibi esse existimauerunt quod non uirtute consequi possent, neque finem prius sequendi fecerunt quam muro oppidi portisque adpropinquarunt.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 47, 4 : "*Tum uero ex omnibus urbis partibus orto clamore, qui longius aberant repentino tumultu perterrit, cum hostem intra portas esse existimarent, sese ex oppido eiecerunt.*"

(6) *Cf.* B. G., VII, 47, 5 : "*Matres familiae de muro uestem argentumque iactabant et pectore nudo prominentes passis manibus obtestabantur Romanos ut sibi parcerent neu, sicut Auarici fecissent, ne a mulieribus quidem atque infantibus abstinerent : nonnullae de muro per manus demissae sese militibus tradebant.*"

On pourra se faire ici une opinion des commentaires de J. HARMAND sur la conduite des mères gauloises, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 214 et la note 33. Il les compare, dans "*cet épisode à demi érotique*", à Mmes Madeleine de la Touaille et Diane de Follenbrais, qui se préparent au *viol militai-*

sur le rempart (1). Ainsi César amuse-t-il à sa façon le lecteur.

iv. Le retour des Gaulois

Mais voici que la face des choses change.

Les Gaulois qui s'étaient rassemblés *de l'autre côté de la place* pour fortifier le point menacé entendent d'abord les cris, puis reçoivent coup sur coup la nouvelle que la place est prise. Ils envoient alors la cavalerie en avant et ils s'y portent, *eo,* au pas de course. A mesure qu'ils arrivent, ils prennent position *sub muro, au pied du rempart,* et ils augmentent le nombre des combattants (2). Et maintenant qu'ils sont bien nombreux, les femmes les excitent par tous les moyens à se battre (3). La partie n'était pas égale pour les Romains : ils avaient contre eux le désavantage de la position et celui du nombre ; fatigués par la course et par la durée du combat, ils avaient en face d'eux des troupes fraîches et encore intactes (4).

v. Les mouvements de Sextius et de César

Ce que voyant, César conçut des craintes pour les siens.

Il fit donner l'ordre au commandant du petit camp, T. Sextius, d'en faire sortir rapidement les cohortes et de leur faire prendre position *sub infimo colle, au bas de la colline (?) , sur la droite de l'ennemi, ab dextro latere hostium* : si les légionnaires étaient repoussés, Sextius pourrait ainsi intimider leurs poursuivants (5).

Quant à lui, il se porte un peu en avant avec la dixième légion, mais la garde en réserve, et, chose remarquable, il y attend l'issue du combat (6).

re qui les attend en se pénétrant des conseils et de l'expérience de la tante de la seconde, la chanoinesse Anne Valentine de Boury, une "*relique du sac de Rome*" , et qui concluent : "*Ah ! La guerre est une belle invention ! (...) La guerre est une belle invention !*" (*Cf.* G.-R.-M. MAINDRON, Saint-Cendre, éd. de la Revue Blanche, Paris, 4e éd., 1898, pp. 427-437.)

(1) *Cf.* B. G., VII, 47, 7 : "*L. Fabius, centurio legionis VIII, quem inter suos eo die dixisse constabat excitari se Auaricensibus praemiis, neque commissurum ut prius quisquam murum ascenderet, tres suos nactus manipulares atque ab iis subleuatus murum ascendit ; hos ipse rursus singulos exceptans in murum extulit.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 48, 1-2 : "*Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstrauimus, munitionis causa conuenerant, primo exaudito clamore, inde etiam crebris nuntiis incitati, oppidum a Romanis teneri, praemissis equitibus magno concursu eo contenderunt. Eorum ut quisque primus uenerat, sub muro consistebat suorumque pugnantium numerum augebat.*"

(3) *Cf.* B. G., VII, 48, 3 : "*Quorum cum magna multitudo conuenisset, matres familiae, quae paulo ante Romanis de muro manus tendebant, suos obtestari et more Gallico passum capillum ostentare liberosque in conspectum proferre coeperunt.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 48, 4 : "*Erat Romanis nec loco nec numero aequa contentio ; simul et curse et spatio pugnae defatigati non facile recentes atque integros sustinebant.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 49, 1-2 : "*Caesar, cum iniquo loco pugnari hostiumque augeri copias uideret, praemetuens suis ad T. Sextium legatum, quem minoribus castris praesidio reliquerat, misit ut cohortes ex castris celeriter educeret et sub infimo colle ab dextro latere hostium constitueret, ut, si nostros loco depulsos uidisset, quominus libere hostes insequerentur terreret.*"

vi. L'arrivée des Héduens

C'est alors, tandis que se livrait un corps à corps acharné au succès incertain, que le sort bascule avec l'apparition des Héduens *ab latere nostris aperto, sur le flanc droit* , eux que César avait envoyés *par une autre montée, alio ascensu* , pour *faire diversion* sur la droite, *manus distinendae causa* (1). Ils portaient pourtant le signe convenu, ils avaient l'épaule droite découverte. Mais les légionnaires s'y méprirent et crurent à un piège (2).

Et César de distraire à nouveau l'attention de ses lecteurs : L. Fabius, le centurion qui était monté le premier sur la muraille, est entouré avec ceux qui l'avaient hissé et qu'il avait tirés à lui, tué, et jeté à bas (3) ; un autre centurion de la huitième, M. Pétronius, qui tentait de démolir les portes, est cerné, écrasé sous le nombre, et tombe en assurant le salut des siens (4).

Mais les légionnaires sont bousculés (5). La dixième légion s'était portée en soutien sur un endroit un peu plus plat (ou un peu moins désavantageux, mais c'est ici, et comme souvent, la même chose : *paulo aequiore loco*) : elle peut freiner la furieuse poursuite des Gaulois (6). Les cohortes de Sextius, de la treizième légion, étaient montées elles-mêmes en soutien sur une position plus élevée, *locum superiorem* : elles reçoivent à son tour et elles appuient la dixième (7).

Et dès que les légions eurent atteint la plaine, *planitiem* , elles se reforment face à l'ennemi. Vercingétorix refuse la bataille rangée, il ramène ses troupes du pied de la colline à l'intérieur des retranchements (8), *ab radicibus collis intra munitionem* . Mais les Ro-

(6) *Cf.* B. G., VII, 49, 3 : "*Ipse, paulum ex eo loco cum legione progressus, ubi constiterat euentum pugnae exspectabat.*"

(1) *Cf.* B. G., VII, 50, 1-2 : "*Cum acerrime comminus pugnaretur, hostes loco et numero, nostri uirtute confiderent, subito sunt Haedui uisi ab latere nostris aperto, quos Caesar ab dextra parte alio ascensu manus distinendae causa miserat. Hi similitudine armorum uehementer nostros perterruerunt, etc.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 50, 2 : "*... ac, tametsi dextris umeris exsertis animaduertebantur, quos insigne pactum esse consuerat, tamen id ipsum sui fallendi causa milites ab hostibus factum existimabant.*"

(3) *Cf.* B. G., VII, 50, 3 : "*Eodem tempore L. Fabius centurio quique una murum ascenderant, circumuenti atque interfecti, de muro praecipitabantur.*"

(4) *Cf.* B. G., VII, 50, 4-6 : "*M. Petronius, eiusdem legionis centurio, cum portas excidere conatus esset, a multitudine oppressus ac sibi desperans, multis ium uulneribus acceptis, manipularibus suis, qui illum secuti erant : "Quoniam," inquit, "me una uobiscum seruare non possum, uestrae quidem certe uitae prospiciam, quos, cupiditate gloriae adductus, in periculum deduxi. Vos data facultate uobis consulite." Simul in medios hostes inrupit duobusque interfectis reliquos a porta paulum submouit. Conantibus auxiliari suis : "Frustra," inquit, "meae uitae subuenire conamini, quem iam sanguis uiresque deficiunt. Proinde abite, dum est facultas, uosque ad legionem recipite." Ita pugnans post paulum concidit ac suis saluti fuit.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 51, 1 : "*Nostri, cum undique premerentur, XLVI centurionibus amissis, deiecti sunt loco.*"

(6) *Cf.* B. G., VII, 51, 1 : "*Sed intolerantius Gallos insequentes legio decima tardauit quae pro subsidio paulo aequiore loco constiterat.*"

(7) *Cf.* B. G., VII, 51, 2 : "*Hans rursus XIII. legionis cohortes exceperunt, quae ex castris minoribus eductae cum T. Sextio legato ceperant locum superiorem.*"

mains ont perdu quarante-six centurions et ont à regretter près de sept cents hommes (1).

Le lendemain, César fait à ses troupes un modèle de harangue (2), puis il offre la bataille à Vercingétorix, qui la refuse encore, et il a néanmoins le dessus, dit-il, dans un petit engagement de cavalerie (3). Il recommence la même manœuvre le jour suivant, estime en avoir fait assez, et met à exécution le dessein dont il ne s'était pas départi : il part pour le pays héduen (4), où de pires contrariétés l'attendent (5). Vercingétorix le laisse partir ; et en trois jours (6), ou le troisième jour, il retrouve l'Allier, rétablit les ponts et fait traverser son armée (7).

(8) Si l'on en croit DION CASSIUS, cette sagesse de Vercingétorix, et cette autorité, ne s'exerçaient pas là pour la première fois, *cf.* Histoire romaine, XL, 36, 3 : "**Οἱ δὲ δὴ βάρβαροι** [...] **εἴ τέ τῃ περαιτέρω τοῦ καιροῦ προχωρήσαντες ἀνέκοπτον / ἀνεκόπτοντο, δι' ὀλίγου αὖθις ἐντὸς τῆς ἐπικρατείας σφῶν ἐγίγνοντο** , *S'il leur arrivait de trop s'avancer, ils réprimaient aussitôt leur élan et rentraient en leur retraite.*" (Trad. GROS & BOISSEE ; mais la traduction Loeb est différente : "*And if they ever advanced farther than was fitting and were beaten back, they quickly got within their own lines again.*")

(1) *Cf.* B. G., VII, 51, 3-4 : "*Legiones, ubi primum planitiem attigerunt, infestis contra hostes signis constiterunt. Vercingetorix ab radicibus collis suos intra munitiones reduxit. Eo die milites sunt paulo minus septingenti desiderati.*"

JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (ou, plus sûrement, PETRARQUE) se souvient de SUETONE : "*Haec est legio ad Gergoviam fusa, cujus meminit Tranquillus in primo, inter tres belli gallici adversitates caesareas numerata.*" (*Op. cit.*, p. 140.)

(2) *Cf.* B. G., VII, 52-53, 1 : "*Postero die Caesar, contione aduocata, temeritatem cupiditatemque militum reprehendit, quod sibi ipsi indicauissent quo procedendum aut quid agendem uideretur, neque, signo recipiendi dato, constitissent neque ab tribunis militum legatisque retineri potuissent. Exposuit quid iniquitas loci posset, quid ipse ad Auaricum sensisset, cum, sine duce et sine equitatu deprehensis hostibus, exploratam uictoriam dimisisset, ne paruum modo detrimentum in contentione propter iniquitatem loci accideret. "Quanto opere eorum animi magnitudinem admiraretur, quos non castrorum munitiones, non altitudo montis, non murus oppidi tardare potuisset, tanto opere licentiam arrogantiamque reprehendere, quod plus se quam imperatorem de uictoria atque exitu rerum sentire existimarent ; nec minus se ab milite modestiam at continentiam quam uirtutem atque animi magnitudinem desiderare." Hac habita contione et ad extremam orationem confirmatis militibus, ne ob hanc causam animo permouerentur neu, quod iniquitas loci attulisset, id uirtuti hostium tribuerent, eadem de profectione cogitans quae ante senserat, legiones ex castris eduxit, etc.*"

(3) *Cf.* B. G., VII, 53, 1-2 : "*Legiones ex castris eduxit aciemque idoneo loco constituit. Cum Vercingetorix nihilo minus intra munitiones remaneret neque in aequum locum descenderet, leui facto equestri proelio atque eo secundo, in castra exercitum reduxit.*" - Un petit combat de cavalerie avait aussi marqué le jour de l'arrivée. César n'en a pas donné le résultat. Peut-on en inférer que les Romains, ce jour-là, avaient eu le dessous ? C'est ce qu'ont fait SAINT-HYPOLITE, A. MICHEL, C. JULLIAN, J. LHERMET.

(4) *Cf.* B. G., VII, 51, 3 : "*Cum hoc idem postero die fecisset, satis ad Gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans, in Haeduos mouit castra.*"

(5) La trahison des *tristes sires* (l'expression est de Régine PERNOUD) que sont Viridomar et Eporédorix ; le sac de Noviodunum ; la difficulté de passer la Loire ; le renversement d'alliance des Héduens, qui auront le front de se poser en rivaux de Vercingétorix pour le commandement suprême. *Cf.* B. G., VII, 54-56 et 63, 4-6 et 8-9.

(6) Du moins si l'on suit l'interprétation traditionnelle. - Il y a d'ailleurs un petit problème de traduction ou d'interprétation, qui est dû à l'ordinal latin : *le troisième jour* doit vouloir dire *en deux jours* , la marche s'étalant sur trois jours. Les traductions traditionnelles ont de ces ambiguïtés : ainsi les Symboles de la foi chrétienne disent-il de Jésus-Christ "*tertia die resurrexit*" , ce qu'on traduit traditionnellement par : *il est ressuscité le troisième jour* , mais qui veut dire *au bout de deux jours, deux jours après, le surlendemain* .

III. COMMENTAIRES

A. L'intention de César

On a disputé sur la portée de cet échec de César (1) : pouvait-il être décisif, à condition d'éviter Alésia, ou mieux, d'être *transformé* avant Alésia, au lieu d'être annulé dans la malheureuse bataille de cavalerie (2) ? ou ne s'est-il agi que d'un revers tout relatif et vite effacé ?

Mais on a aussi disputé sur le sens de sa tentative : que faut-il entendre par l'expression si accueillante *facultas bene gerendae rei* (3) ? C'est évidemment une *occasion favorable* (Rat). Mais est-ce une *occasion de vaincre* (Constans) ? ou *de bien faire* (Le Déist de Botidoux, Jullian) ? ou *de faire un beau coup* (Perrot d'Ablancourt) ? ou *de remporter un avantage* ? (Pasumot) ? ou *de mener l'affaire à bien* (J.-M. Croisille et G. Demerson) ? Mais encore (4) ?

On a voulu y voir un cas d'engagement à *objectif limité* (5). Mais c'était mettre en

(7) *Cf.* B. G., VII, 51, 4 : "*Ne tum quidem insecutis hostibus, tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum traducit.*"

(1) *Cf.* J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 820 : "*Sans mériter le nom de déroute qui lui a été quelquefois appliqué, l'échec de Gergovie a été sensible à l'amour-propre de César, préjudiciable à sa popularité chez les Romains, et par-dessus tout néfaste à la compression d'une révolte à laquelle il imprimait comme une vigueur recrudescente.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 66-67.

(3) Pour l'expression, passablement fréquente, *cf. passim*, par exemple, B. G., V, 57, 4 ; VII, 44, 1 (ici) ; VIII, 18, 3 ; 36, 1 ; 37, 1 ; 46, 1 ; et aussi bien dans les autres Commentaires.

(4) Pour G. WALTER, c'est *une occasion de remporter un succès militaire*. Mais on se demande quel autre genre de succès aurait recherché César. OLLERIS : "*l'occasion d'un succès*". Le P. CLEMENCE, qui ne croit pas à une "*simple démonstration*" : "*l'occasion d'un coup décisif*" ("La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, pp. 428 et 423).

(5) *Cf.* M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 60, § XIII : "*Si César avait voulu donner bel et bien l'assaut à l'oppidum gergovien, il lui aurait été difficile, un an après la défaite, de déclarer qu'il avait simplement voulu avancer ses positions et se rapprocher des murailles de Gergovie. (...). Un assaut eût été dangereux. (...). [Après la Roche Blanche] il veut maintenant se saisir des pentes mêmes de la colline et d'abord semble-t-il de ce petit puy de Marmant.*"

Cf. L. MACVEAGH, "Caesar, De Bello Gallico 7.45-52. The attack at Gergovia : a case of the «limited objective»", The Classical Weekly, vol. XXI, The Classical Association of the Atlantic States, New York, 23 avril 1928, pp. 177-181. - Mais le titre induit en erreur sur la thèse de l'auteur, qui fut capitaine d'infanterie pendant la guerre, puis Major à la Section historique de l'Etat-Major général : l'objectif limité de César était le mur à mi-pente *(the outer wall)*, qui était à prendre par surprise *(occasio)* dans un premier temps *(Phase I)*, ce premier succès devant conditionner toute la suite *(Phase II)*, qui aurait bien consisté à prendre la ville ; mais César ne put passer à l'exploitation de ce succès, parce qu'il ne put reformer ses troupes débandées pour une seconde vague d'assaut : car MACVEAGH entend *receptus*, non

œuvre de bien grands moyens pour peu de chose ; et le vaincu dit-il la vérité, quand il assure avoir un moment obtenu ce qu'il désirait (1) ? Il laisse, par endroits, percer une autre vérité (2).

On a supposé que son objectif, limité, n'était pas de prendre la ville, mais d'occuper le massif de Risolle : il ne voulait pas donner l'assaut, mais investir l'oppidum. La diversion préparatoire, alors, n'est plus une feinte, ce n'est qu'une première diversion. "*La feinte, c'est l'assaut à but limité et temporaire ; la réalité, c'est l'occupation des hauteurs de Risolle.*" Voilà un subtil renversement de la lecture habituelle (3).

Mais on a encore supposé que sa manœuvre, en fait, avait pour but d'attirer Vercingétorix dans la plaine et de lui imposer une bataille rangée (4). Mais alors, c'était tabler

comme *retreat* , mais comme *recall* , "rappel et rassemblement". - Une thèse déconcertante, certes, mais moderne : "*The principles or warfare do not change*" (p. 181).

(1) La chose a été discutée par T. R. HOLMES, "The credibility of Caesar's narrative", § 7, *in* Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, pp. 245-249. Il a fait l'hypothèse, p. 156, qu'une fois maître des camps gaulois, César escomptait couper les ennemis de la ville : "*Once in possession of the camps, he doubtless hoped that they [= his generals, the men] would have time to cut off the Gallic troops from the town.*"

L'analyse de G. SYMEONI, au demeurant singulière, fut que César entendait procéder en deux temps, *cf.* Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, éd. crit. par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 78 : "*Or oyez donc le reste qu'escrit César environ cest assaut, certainement digne de mémoire, où il se voit que le prudent Empereur avoit faict son dessein de prendre le fort le premier jour, et l'autre après ou la nuit mesme (attendu la difficulté et hauteur de la montaigne et après que les soldats auroyent reposé) livrer l'assaut à la ville.*"

Mais cette idée sera reprise, assez bizarrement, par George LONG, dans The Decline of the Roman Republic, Bell and Daldy, Londres, 1872 : Caesar "*may have thought this was enough for that day.*" (Sévèrement cité par L. MACWEAGH, *op. cit.*, p. 177, n. 5.)

(2) César avait fait calculer la distance du pied de la montagne au mur d'enceinte : il faut donc qu'il ait été le but désigné . *Cf.* M. GIRARD, Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863, p. 124, n. 2.

(3) *Cf.* J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933, pp. 3 et 4 : "*Le plan de César semble bien clair : une attaque simulée doit attirer les Gaulois et leur faire évacuer les positions qu'ils fortifiaient à Risolle et au col des Goules. Quand le proconsul verra déferler l'ennemi près des remparts, il donnera le signal de la retraite aux assaillants, qui seront sains et saufs, mais aussi, pendant de temps, trois légions et la cavalerie, iront occuper, sans coup férir, les positions gauloises abandonnées. Cette explication réalise la double condition imposée par le texte des Commentaires : continuer l'investissement, sans pour cela livrer bataille.*"

(4) *Cf.* H. GISCARD D'ESTAING, "La «Bataille» de Gergovie. Raid «contre la montre»", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, 182, Cl.-Fd, 1964, pp. 41-52.

C'est, à sa façon, l'interprétation de J. HARMAND, *op. cit.*, p. 216 : "*Le mécanisme du plan proconsulaire est net. Ce qui se passera sur le plateau n'aura qu'une fonction d'appât pour l'ennemi, à la faveur de ce que les instructions de César aux cadres définissent bien comme occasio. La décision devra en découler sur les basses pentes et en bordure de la plaine.*" Et p. 347 : "*Il semble que le schéma ait été le suivant : les légions, après être parvenues aux campements abandonnés, battront en retraite, sans attendre l'arrivée, fatale, des forces celtes, en provoquant de façon automatique la ruée de l'avant-garde à leur poursuite, leur recul étant assimilé à une réaction de peur ; Vercingétorix aura, sans doute, fait le nécessaire pour que Litaviccos et les siens fassent partie de cette pointe, qui sera écrasée au bas des pentes dans l'étau du corps de bataille romain et de la garnison de la Roche-Blanche, pendant que les Eduens fidèles prendront l'ennemi en queue.*"

bien imprudemment sur l'inconséquence de Vercingétorix ; et César n'a-t-il pas tout simplement voulu prendre Gergovie d'assaut (1), malgré ses premières analyses qui l'en avaient dissuadé à l'arrivée ? Il lui échappe, çà et là, des manières d'aveux (2).

C'est assurément le moment de se souvenir que tout ce que nous en savons, nous le savons par César, comme cela a été dit et redit. A l'Empereur en visite, le jeune Marcellin Boudet n'hésitait pas à dire : *"En tout cas, César n'a pas été sincère. [...]. Il voulait surprendre la ville ; il a été complètement battu ; voilà ce que je crois être la vérité historique"* (3).

Même à supposer qu'il ait tenté le tout pour le tout, avant d'avoir à se retirer d'urgence, sa tentative, aussi bien, n'avait-elle pas tout pour réussir ? Pourquoi, alors, a-t-elle échoué ? L'arrivée des Héduens, pour une raison d'ailleurs mal élucidée, a scellé l'issue du combat. Mais si toute l'affaire reposait sur la rapidité de l'exécution, s'il importait donc d'éviter la mêlée ordinaire, le moindre retard risquait d'être fatal. C'est dire que les Gaulois, dans le langage qui convient, ont *rappliqué* trop tôt. Une vallée qui étouffe la trompette au lieu d'en faire porter la sonnerie, cela est une excuse médiocre et bizarre. Des soldats qui, malgré les ordres du général et malgré les rappels à l'ordre des officiers, s'attardent au pillage, au rempart ou aux portes, et aux femmes, sont coupables d'indiscipline et de désobéissance aux ordres. Quelque chose aurait-il, ce que n'avait pas fait le mur à mi-pente, ralenti, retardé l'élan des Romains ? Le tacticien n'aurait-il pas été pris, pour une fois, au jeu du "à malin, malin et demi" (4) ? Des questions de ce genre trouveront peut-

(1) P. MERIMEE paraît être le premier à avoir mis en doute la sincérité de César sur ce point, Notes d'un Voyage en Auvergne. Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, pp. 326-327. Il a été très généralement suivi. Mais le capitaine de LACOMBE croira encore César sur parole, *cf.* "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 339 : avant de quitter Gergovia, César *"désire, autant pour affermir le moral de ses légions que pour en imposer aux Gaulois, illustrer les aigles romaines par un dernier exploit. Un triomphe de peu d'importance lui suffira."* Mais un triomphe peut-il être de peu d'importance ? Et prendre trois camps serrés entre deux murs était-il un exploit ?

(2) L. Fabius, le centurion de la VIIIe, aurait-il dit devant ses hommes qu'il serait le premier à monter sur le mur, s'il y avait eu interdiction de franchir le mur ? En le racontant, César, comme on dit, s'est coupé. *Cf.* P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 58.

M. Petronius, l'autre centurion de la VIIIe, peut-il tenter de briser les portes, sans avoir apporté le matériel nécessaire, donc sans l'avoir préparé, donc sans en avoir reçu l'ordre ? *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie" [à propos de l'intention de César de s'emparer de la place], Bull. historique et scientifique de l'Auv., LXXI, 1951, pp. 67-68.

(3) "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouvelle série, Cl.-Fd, 1944, p. 10.

(4) Ou, équivalemment, *"tel est pris qui croyait prendre"* ? C'est le thème -cher à MATHIEU- du piège tendu par Vercingétorix à celui qui pensait lui tendre un piège. *Cf.* Vercingétorix et César à Gergo-

être des éléments de réponse en affinant l'analyse. Mais on peut se livrer sans plus attendre à quelques réflexions.

B. Le jugement de César

Une chose frappe en relisant la relation césarienne de Gergovie : c'est cette impression de déjà vu ou de lu ailleurs qu'on éprouve en maints endroits (1). Le détail même des situations, de la tactique, des événements, des paroles, des formules, finirait par produire le sentiment d'un texte assez largement fait de centons césariens (2). Et pourtant, l'ensemble s'affirme au contraire comme très original, construit et concerté.

1. sur Gergovie

Et d'abord, le général est sans reproche, et ses lieutenants aussi bien. Il rejette toute responsabilité dans la défaite ; il rejette toute la faute sur le soldat (3).

Lui, a fait les bonnes analyses et a pris les bonnes dispositions. Et pour commencer, il a tout mené rondement comme à son ordinaire. Après avoir réclamé des Héduens la

via chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, pp. V, 109, et *passim* : voir les mots *surprise, embuscade, embûche* .

Voir, également, le capitaine M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 9 juillet 1862 ; et Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, cité *supra* , pp. 119-127 : Vercingétorix aurait profité de la prise de la colline escarpée pour attirer César sur le versant du plateau, "*d'où il lui serait facile de le renverser en l'attaquant de front, de flanc et à revers*" ; César aurait été dupé par le barbare, et ses généraux seraient bel et bien tombés dans une embuscade.

Le mot *piége* était celui du doyen OLLERIS l'année précédente, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 27 : et *cf.* , pour y venir, les pp. 25-26. - Cependant le général BORSON se refusait à taxer de mensonger le récit de César, et à supposer "*une feinte de Vercingétorix*" ; *cf.* "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Académie de Cl.-Fd., t. XXI, 1879, p. 231, n. 1.

(1) Ainsi : *perspecto urbis situ (36, 1), cum crebro integri defessis succederent nostrosque adsiduo labore defatigarent (41, 2), facultas bene gerendae rei (44, 1), ex perfugis [...] quorum magnus ad eum cotidie numerus confluebat (44, 2), quid fieri uelit ostendit (45, 7), simul et cursu et spatio pugnae defatigati non facile recentes atque integros sustinebant (48, 4) ;* la *res frumentaria,* les *radices montis* , les *maiora* et *minora castra,* la *celeritas,* l'*iniquitas loci,* le rôle des *exploratores ; etc.* - C'est ainsi que la première expression se retrouve telle quelle en 68, 3, à l'arrivée devant Alésia.

(2) Il se rencontre même un schéma d'ensemble passablement analogue dans B. G., VIII, 14 : César est campé en hauteur, mais il renonce à attaquer la colline escarpée des Bellovaques, et il occupe -de l'autre côté d'un marais qui sépare les deux camps- une colline qui est séparée des Bellovaques par un petit vallon (à leur gauche ou à leur droite, suivant les localisations, à l'est ou à l'ouest de Compiègne) ; dans B. C., I, 43-46 : César à Ilerda contre Afranius et Pétréius ; l'ennemi campé en hauteur, César en plaine, et une colline à prendre (à gauche de César, à droite des pompéiens, entre eux et Ilerda) ; voir aussi B. Al., 73-76 : César devant Zéla, une hauteur disputée entre le camp de Pharnace et le sien...

Eléments qui feraient penser à des réminiciscences chez TITE-LIVE : Hist. Rom., XXI, 32 : Hannibal se joue des montagnards alpins qui ne gardent leur défilé que le jour ; XXXVI, 22, 4-6 : arrivée du consul Acilius devant Héraclée ; VII, 14 : les mulets débâtés, les muletiers déguisés, de vrais cavaliers à eux adjoints pour duper l'ennemi...

(3) Mais le général, après tout, n'est-il pas comptable *aussi* de l'indocilité de ses hommes, comme du défaut d'autorité de ses lieutenants ?

même promptitude en les quittant, il fait rétablir promptement le tablier du pont qui va lui permettre de passer l'Allier. Et dès lors, la rapidité devient un leitmotiv de la narration (1). César occupe de nuit la colline *circoncise* , trop vite pour essuyer une contre-attaque. Il n'a pas un instant d'hésitation pour parer au mauvais coup de Litaviccos, et il fait marcher ses troupes à toute vitesse pour faire rentrer les Héduens dans le devoir, comme pour sauver de justesse un Fabius, assailli dans un camp qui était trop grand pour moins de deux légions : mais "*le succès dépendait de la rapidité*" . Même coup d'œil, même esprit d'initiative le jour de l'inspection sur la colline du petit camp. Et le désavantage du terrain, qui est l'inconvénient de l'attaque, peut être compensé dans l'action par *la rapidité* ; aussi bien les légionnaires parviennent-ils rapidement au mur de six pieds, s'emparent-ils rapidement de trois camps, et espèrent-ils une victoire rapide. En somme, c'étaient à eux d'être encore plus rapides - du moins pour se replier ; car un repli n'aurait pas été une débandade.

Ensuite, et indépendamment de l'indiscipline de ses hommes, César dénonce par deux et trois fois le vrai responsable de l'échec : le désavantage du terrain, l'inégalité des positions ; autant dire la force des choses - qui est finalement la seule coupable retenue. Mais César a préparé son acte d'accusation *en enfonçant préalablement le clou* , si l'on ose dire, dans l'esprit du lecteur. L'*iniquitas loci* est ainsi l'autre leitmotiv du récit. Elle est l'objet de sa mise en garde aux légats avant l'assaut. Elle multiplie la longueur de la montée. Elle fait basculer le rapport des forces et met les légions en péril. Mais dès que les conditions redeviennent égales, dans la plaine, on voit bien que les Romains sont supérieurs.

Et c'est ainsi qu'au bout du compte, la défaite n'est pas de la faute du général, elle est de la faute des soldats ; elle n'est même pas de la faute des soldats, elles est de la faute du terrain.

2. sur Dyrrachium

César raisonnera de même à Dyrrachium, le jour précisément où il se souviendra de Gergovie et en rappellera le souvenir et presque l'exemple à ses troupes. Au reste, on a peut-être là un moyen de comprendre comment lui-même interprétait l'événement. Le texte n'est malheureusement ni clair, ni même certain (2). Mais pour l'ensemble et les détails de

(1) Mais la *celeritas* est un leitmotiv constant dans tous les Commentaires de César.

(2) *Cf.* CESAR, B. C., III, 73, 5-6 : "*Sed siue ipsorum perturbatio siue error aliquis siue etiam Fortuna param iam praesentemque uictoriam interpellauisset, dandam omnibus operam ut acceptum incommodum uirtute sarciretur. Quod si esset factum,* futurum *ut detrimentum in bonum uerteret, uti ad Gergouiam accidisset, atque ei qui ante dimicare timuissent ultro se proelio offerrent.*"

l'affaire (1), les nombreuses similitudes avec celle de Gergovie mériteraient une étude spéciale (2). César s'était efforcé d'envelopper Pompée à Dyrrachium ; mais en allongeant démesurément ses lignes, il les avait affaiblies. Un jour, Pompée les perça et réduisit à néant les travaux et les espérances des césariens ; une contre-attaque de César (3) échoua dans la même journée.

Or, César nie que ses revers soient dus à la valeur des pompéiens et il les attribue en priorité au trop petit nombre des siens et à l'*iniquitas loci* . Il raisonne, en outre, sur la Fortune, "*qui a tant de puissance sur toutes choses, et particulièrement sur les choses de la guerre, et (qui) provoque en quelques instants des changements considérables*" , ainsi que sur les hasards de la guerre (4), en fonction desquels il évalue "*quelles causes souvent infimes - une conjecture erronée, une panique soudaine, l'obstacle d'un scrupule religieux - ont amené de graves défaites, combien de fois l'erreur d'un général, la faute d'un tribun a retenti sur l'armée*" . Ce n'est pas à dire qu'il y ait eu faute d'un tribun, encore moins du général : mais César compte qu'on se souviendra de la *faute* et de l'ingratitude des déserteurs allobroges, qui diminue le mérite de Pompée et qui excuse la surprise des Césariens.

Et, dans un discours (5), il réconforte ses troupes fort éprouvées et se disculpe d'un même mouvement : il s'agit d'un échec isolé, et au surplus de peu d'importance ; il ne pèse pas auprès de tant de grandes victoires. "*Quant à l'échec subi, il fallait en rendre*

Sans compter les variantes des mss., MEUSEL a ajouté futurum. BÜCHELER a ajouté adiuuante fortuna se facturum. KLOTZ a soupçonné une lacune.

(1) *Cf.* CESAR, B. C., III, 59-75 : de la désertion des deux frères allobroges au passage du Génusus avec Pompée sur ses talons.

(2) César, par exemple, ne manque pas de dire que pratiquement personne ne passe de lui à Pompée, tandis que les pompéiens sont nombreux à déserter (61, 2). *Cf.* B. G., VII, 44, 2.

Ou encore, un porte-aigle ne tombe pas sans confier son aigle à des cavaliers qu'il aperçoit, ni sans célébrer assez longuement la gloire de César avant de mourir, ainsi que l'honneur de l'armée et sa propre fidélité (64, 1-3). *Cf.* B. G., VII, 50, 4-6 (le centurion Pétronius ne meurt pas sans avoir harangué ses hommes).

La neuvième légion, qui eut à subir le premier choc, perdit beaucoup de centurions, dont tous ceux de la première cohorte sauf un (64, 3). *Cf.* B. G., VII, 51, 1.

Les renforts de Lentulus Marcellinus furent débordés, comme la dixième légion l'avait été (64, 1). Mais Marc Antoine, tel Sextius à Gergovie (ou tel César lui-même, à l'heure la plus critique d'Alésia), descend de son *locus superior* , et limite les dégâts (65, 1). *Cf.* B. G., VII, 51, 1-2.

Les pertes dans les deux batailles sont, pour un même jour, de neuf cent soixante fantassins -on n'a pas le nombre de tués dans la cavalerie-, de trente-deux centurions et de cinq tribuns militaires (71, 1). *Cf.* B. G., VII, 51, 4.

Enfin, César est contraint de renoncer au blocus des pompéiens et de changer ses plans (65, 3, et 73, 12). Mais à la différence de Vercingétorix, Pompée le poursuit (75, 3), cependant que le Génusus, comme l'Allier, met momentanément César à l'abri de son adversaire (75, 4-76-1).

Le discours de la fin de la journée souligne *in actu exercito* le parallèle entre les deux affaires.

(3) Moins heureux, dans ces deux batailles livrées le même jour (71, 1), que Bonaparte devait l'être à Marengo le 14 juin 1800.

(4) Comparer avec les excuses que César avait invoquées aux imprudences de Quintus Tullius Cicéron, B. G., VI, 42, 1 : ... *euentus belli... ne minimo quidem casu... multum Fortunam (...) potuisse...*

(5) Comparer, pour les circonstances et pour l'inspiration, avec celui de B. G., VII, 52-53, 1.

responsable tout homme au monde plutôt que lui-même. Il leur avait donné un terrain favorable (1) *pour le combat, il s'était emparé du camp ennemi, il avait chassé et vaincu l'adversaire dans une bataille. Mais que ce fût leur manque de sang-froid ou quelque malentendu ou la Fortune elle-même qui eût suspendu le cours d'une victoire déjà gagnée et que l'on tenait, tous devaient s'employer à réparer, à force de valeur, l'insuccès subi. S'ils le faisaient, l'échec aurait de bons résultats, comme ç'avait été le cas au siège de Gergovie, et les hommes qui avaient eu peur de se battre demanderaient d'eux-mêmes le combat.*"

Le texte, répétons-le, est peut-être à la fois incomplet et surchargé. On comprend que l'échec est dû à la malchance et qu'il y a un bon usage de l'échec. Mais quels furent ces bons résultats de la défaite de Gergovie (2) ? Et qui sont ceux qui craignaient de se battre ? Les césariens ? ou plutôt les pompéiens (3) ? Serait-ce à dire que César attend de Pompée la faute, attend qu'il prenne l'initiative du combat, comme il a saisi l'occasion de battre Vercingétorix quand celui-ci, contre son choix de stratégie, est passé à l'attaque avec sa cavalerie avant de se réfugier dans Alésia (4) ?

C. L'art du narrateur

Par l'insistance qu'il a mise sur l'*iniquitas loci* , en tout cas, on voit déjà comme César organise son récit. Il l'organise, si on peut ainsi s'exprimer, selon la maxime : "*In omnibus respice finem*" .

En le terminant par où il l'a commencé, par son propos de lever le siège, il ne montre pas seulement qu'il a de la suite dans les idées ; il fait surtout de l'assaut manqué une simple parenthèse (5) et comme une digression. Et en assurant que ses ultimes démonstrations sans risque ont suffisamment rabattu l'arrogance gauloise, il renoue avec son souhait de lever le siège sans paraître fuir, et il veut faire accroire qu'il réalise ce sou-

(1) Il y a là une contradiction intéressante. L'*iniquitas loci* diminue le mérite des pompéiens et excuse les césariens pour ce qui est du premier échec le la journée, où César est arrivé trop tard pour prendre part et y parer. Le terrain favorable excuse le général dans la contre-attaque qu'il a conduite en personne.

(2) Le bon côté fut d'abord que Vercingétorix et Pompée surent vaincre, mais ne surent pas exploiter leur victoire.

(3) Voici l'interprétation de CIACCONIUS, rapportée en note par MONTANUS (C. Iulii Caesaris quæ exstant, *opera et studio Arnoldi Montani*, Elzévir, Amsterdam, 1670, p. 647) : "*Sensus enim est : si operam dabitis, ut hoc detrimentum virtute farciatur, ipsum quidem detrimentum in bonum vertet. Propterea quod Pompeiani, qui hactenus suis locis se tenuerunt, nunc fiducia concepta ultrò etiam praelium deposcant. Quod si vos vestra pristina virtute utimini, facile erit Pompeianos superare, quod idem accidit ad Gergoviam, libro septimo de bell. Gall.*"

(4) Pour l'esquisse d'un parallèle entre Vercingétorix et Pompée, et l'idée que le plan de celui-ci n'était pas sans ressembler au plan de celui-là, *cf.* J. MADAULE, César, Le Seuil, Paris, 1959, p. 116.

(5) Toute l'affaire, aussi bien, se déroule entre les parenthèses que font les deux petits engagements de cavalerie.

hait. C'est minimiser d'autant ce qui vient de se passer, puisque cela ne change rien à rien : ce fut tout juste une journée de perdue.

D'autre part, César met Vercingétorix en scène sur la fin seulement, et c'est pour dire de lui, deux fois, qu'il refuse le combat dans la plaine. Mais l'information est équivoque. Est-ce sagesse ou peur ? Sous l'approbation possible, l'idée pointe de l'infériorité du vainqueur du jour, de la veille. Et à ce moment on prend conscience que Vercingétorix est le grand absent de la victoire gauloise : il n'est jamais nommé, il ne décide de rien, il ne fait rien (1) ; autant dire qu'il n'est pour rien dans le succès. César ne ménage pas ses louanges à son adversaire (2), certains ont même estimé qu'il en faisait trop ; mais il est discret le jour précisément où cet adversaire s'est montré le plus fort (3).

Si leur chef est ainsi traité, on le notera en passant, les barbares que sont les Gaulois ne sont pas davantage flattés. D'abord, leur succès n'est dû qu'à la chance, il n'est donc ni mérité, ni significatif : car ils n'ont eu que l'avantage du nombre et du terrain, tandis que les Romains avaient la valeur, et que la victoire leur revenait de droit (4). Ensuite, ils sont présentés comme des sauvages ou des primitifs qui n'ont rien d'autre que de la force brute (5). Ils se font surprendre au passage de l'Allier par une ruse passablement grossière. Ils se font surprendre dans l'attaque nocturne de la colline *circoncise* . Ils tombent apparemment comme des enfants dans le piège de l'attaque de diversion ; et ce piège était lui-même assez grossier, s'il est vrai que les Gaulois n'ont laissé ni troupes ni sentinelles, face au camp des Romains ou au lieu d'une attaque possible : quelle irréflexion ! Et enfin, *last but not least* , le portrait qu'on retient de leurs femmes est, plus ou moins, celui de mères de famille qui se *dépoitraillent* (6) et qui s'offrent elles-mêmes quand elles n'ont

(1) *Cf.*, mais en sens opposé pour l'interprétation, P.-P. MATHIEU et J. HARMAND : "*Vercingétorix lui-même est enveloppé dans ce silence. On ignore où il est, et ce qu'il fait.*" (P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 116). Et : "*On dira, l'échec romain n'étant guère dû à César, que le succès celte n'est aucunement dû à Vercingétorix. (...). Il est probablement à retenir que le nom du roi arverne disparaît après le transfert des troupes vers Risolles, est absent de leur retour offensif, du combat dans les camps, ne ressurgit que lorsqu'il s'agit de faire remonter les insurgés, des abords de la plaine.*" (*Op. cit.*, p. 218.)

(2) *Cf.* B. G., VII, 21 et 30.

(3) Le cas d'un moindre chef n'est pas inintéressant. César ridiculise comme on sait Teutomatos, le roi des Nitiobroges. César raille. Mais c'est de ce Teutomatos qu'il a pris soin de nous apprendre un peu plus haut, 31, 5, qu'il avait rallié Vercingétorix : or son père Ollovicon avait reçu du Sénat le titre d'ami. Règlement de comptes, et espèce d'avertissement.

(4) On dirait que César est mauvais joueur, si ce n'était là le langage de tous les perdants.

(5) A cela, opposer FLORUS, Histoire romaine, III, 11 : "*Nemo tantum feroces dixerit Gallos : fraudibus agunt.*" Trad. de la coll. Nisard : "*Qu'on ne dise pas que les Gaulois ne sont que féroces ; ils ont recours à la ruse.*"

(6) *Cf.* JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE), *op. cit.*, p. 138 : "*... quædam quoque, per murum demissæ, sese traderent in fidem et brachia romanorum militum.*" Et *cf.* J. VILLEVAULT, Discours mémorable du siège mis par Caesar devant Gergovie, ancienne & jadis principalle ville d'Auvergne, & de la mort de Vercingentorix Roy des Auuergnats, & général sur toutes les armees Gauloises, P. Ramier, Paris, 1589 : "*Les dames de la ville iettoient leurs meubles bagues & ioyaux, & toutes*

plus rien d'autre à offrir, et qui sont bientôt versatiles ou honteuses au point de se retourner vers leurs hommes pour les entraîner. Rien là-dedans, certes, de la dignité des matrones romaines. Mais il est utile de déconsidérer l'ennemi, car il faut le battre *aussi* dans les têtes des amis.

Il faut, au contraire, se faire valoir. Et il y a encore autre chose, en ce sens, qui témoigne de l'art du récit chez César.

Jacques Harmand a beaucoup glosé sur ce qu'il appelle *l'affaire des sacs* pendant le siège d'Avaricum ; il en tire confirmation de l'idée qu'il se fait de Vercingétorix. Il se peut. Une autre lecture cependant respectera aussi bien la grammaire du texte. Dans son discours du lendemain, César adresse un blâme à ses troupes. Faisant alterner les griefs et les compliments, il leur reproche de s'être pris pour le général en chef et il fait son propre éloge. Et il leur rappelle son comportement à Avaricum, "*lorsque, ayant surpris l'ennemi sans chef et sans cavalerie, sûr de la victoire, il y avait pourtant renoncé, parce qu'il ne voulait pas éprouver dans cette rencontre les pertes, fussent-elles légères, que lui aurait values le désavantage de la position*". C'est ainsi que la relation de *l'affaire des sacs* un matin d'Avaricum trouve *a posteriori* une raison d'être : elle justifie le chef battu à Gergovie.

Des considérations de ce genre sont, au moins, de nature à nous faire traiter le texte en dehors de toute idée préconçue concernant quelque site que ce soit : et c'est bien à quoi il fallait s'exercer. Il est sûr que certains renseignements qui s'y trouvent sont difficilement exploitables sans référence à une représentation au moins hypothétique des lieux, mais il est souhaitable d'en faire provisoirement abstraction et de laisser en suspens, au besoin, le sens précis à donner à telle ou telle phrase, à tel ou tel terme.

C'est pourquoi nous nous tenons en garde contre la formulation d'un P.-F. Fournier quand il se propose (1) d'adapter au terrain (celui de Merdogne : mais là n'est pas la question) le texte des Commentaires, car c'est risquer d'oublier qu'en la matière, c'est le

debraillees crioient mercy aux Romains." Plus élégamment, P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 327 : "*Quelques-unes même, sautant en bas du rempart, demandaient à être traitées en prisonnières.*"

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, extrait de la *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935, pp. 153-169, éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, pp. 11-12 : "*S'il est bien de scruter les plis et les replis de la montagne de Gergovie et de les confronter avec les données et les réticences de César, afin de chercher comment celles-ci s'adaptent à ceux-là et parvenir ainsi à reconstituer les opérations du combat dans la mesure du possible, (etc.)*" - Dans le même sens, *cf.* l'ambiguïté du titre de chapitre dans E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 52 : "*Discussions et adaptation au terrain du texte de César*".

Nous préférons le titre d'A. MICHEL, *in* L'Ancienne Auvergne et le Velay, P. A. Desrosiers, Moulins, I, 1843, p. 130 : "*Application du texte de César au local*".

texte qui est la règle du terrain. Nous avons fait, à plus forte raison, et nous ferons le contraire d'un P. Noché qui assimile d'emblée les mots et les choses, identifiant sans bénéfice d'inventaire la colline du petit camp et celle de la Roche-Blanche, *etc.*, *etc.* (1). Cette méthode très fréquentée, dont le nom du P. Noché n'est ici qu'une des dernières illustrations, serait bonne si elle était conditionnelle et menée sous réserve. Mais, précédant l'examen au lieu de l'accompagner pour préparer la preuve, elle n'échappe pas à la précipitation ; et, procédant de la prévention, elle y conduit.

C'est donc là le lieu de procéder enfin à notre essai de confrontation du site de Gergovie-Merdogne avec la narration de César, ou avec celle des autres auteurs anciens.

(1) *Cf.* A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, coll. Roma aeterna, VI, E. J. Brill, Leiden, 1974, *passim* .

Troisième section

LE TEXTE ET LE SITE : INDICES TOPOGRAPHIQUES

I. UN PROBLEME DE CONCORDANCE

De tous les auteurs qui ont traité de Gergovie, aucun n'en a reconnu le site au sud de Clermont *en conséquence* de sa conformité au texte de César, mais tous l'ont reconnu conforme aux données de ce texte, au point qu'un Camille Jullian voyait la première raison de localiser Gergovie là où l'on sait dans le "*rapport exact du pays avec le texte des Commentaires, et pour l'ensemble des marches, et pour le détail des positions*" (1). Il est de fait évident que, si cette conformité n'avait pas d'apparence, on n'aurait pas envisagé d'identifier la place avec le plateau. Mais deux versions s'opposent à ce sujet : et si, selon l'une, la concordance est éclatante (2), elle est nettement moins manifeste selon l'autre (3). Et certains, qui auraient sans doute été portés à trouver la description ressemblante, ont dû convenir que ce n'était pas exactement le cas (4).

(1) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, III, Hachette, Paris, 1909, pp. 465-466, note 3.

(2) Pour un *accord majeur* des lieux avec les Commentaires, *cf.* J. LELONG, Bibliothèque Historique de la France, Ch. Osmont, Paris, 1719, p. 32 : César "*est si exact dans la Description des Lieux qu'il décrit, que ceux qui les voyent, les reconnoissent sur ce qu'on leur en a appris.*"

Et pour un *accord majeur* du site de Gergovie avec le texte, outre C. JULLIAN, qui vient d'être cité *supra*, *cf.* CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 288 : "*Toutes les circonstances, décrites dans les Commentaires, se retrouvent exactement sur cette montagne & dans ses environs.*"

(3) Pour un *accord mineur* des lieux avec les Commentaires, *cf.* A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 3 : "*On s'extasie tous les jours sur la clarté, l'exactitude de ses descriptions ; rien, au dire de bien des gens, n'est plus facile que de reconnaître, après dix-neuf siècles, les lieux qu'il a esquissés, et toutefois les antiquaires les plus habiles, les officiers les plus expérimentés, ne peuvent s'entendre sur l'emplacement d'une foule de villes, de points stratégiques, signalés dans ses Commentaires.*"

Et pour un *accord mineur* du site de Gergovie avec le texte, *cf.* H. HAUSER, "La Question de Gergovie", Club Alpin Français, section d'Auvergne, congrès de 1896, l'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1896, p. 138 : "*Mais, dit-on, ce texte est de César ; et l'on s'extasie à l'envi sur la richesse et la précision des détails, sur l'exactitude topographique des récits. Tous sont d'accord pour trouver dans ce texte sacrosaint la minutieuse description de la moindre éminence, du plus petit ravin ; il est vrai que chacun y veut voir son éminence et chacun son ravin. (...) En réalité, il faut avoir le courage de le dire : pour quiconque lit sans parti pris le texte latin, il est visible que ce texte n'a aucune valeur topographique. (...) Il faut que les admirateurs aveugles de César en fassent leur deuil : César ne s'est pas soucié un seul instant de donner à ses amis de Rome une description vraiment topographique du champ de bataille.*"

(4) *Cf.* J. CARCOPINO, César, P. U. F., Paris, 4e éd. 1950, p. 821, n. 226 : l'auteur renvoie à C. JULLIAN et à L.-A. CONSTANS, mais, suite à l'étude de P.-F. FOURNIER et E. DESFORGES, La Bataille de Gergovie, 1933, il ne dissimule pas "*que toutes les particularités de la narration de César ne sont toujours susceptibles ni d'une interprétation ni d'une identification certaines ; et qu'une conception détaillée assez différente reste possible*". Et *cf.* P.-M. DUVAL, "Annexes" au Vercingétorix de C. JUL-

Quoi qu'il en soit, le texte de César (1) combine à ce point de vue deux sortes de données, les unes de caractère expressément topographique, les autres en rapport direct avec le récit des opérations : mais si elles doivent être distinguées dans l'analyse, elles ne pourraient utilement être séparées. Les premières, même incomplètes et discontinues, apportent des éléments de description des lieux ; mais réduites à elles seules, elles seraient inutilisables en raison de leur petit nombre et de leur généralité. Les secondes renseignent, au cours de la narration, sur les positions et sur les mouvements des adversaires ; elles ont à leur tour besoin des premières pour être comprises et exploitées.

C'est ainsi que les deux conditions se présentent ensemble, qui sont nécessaires à toute tentative d'identification. Sans que cela suffise, il faut que le site potentiel ressemble à la description fragmentaire de César, et qu'on ait devant lui comme un sentiment de reconnaissance. Mais il faut, en outre, être en mesure d'y reconstituer le siège de la place et son assaut manqué. On sait bien, ce faisant, qu'on s'expose à l'incertitude, à l'approximation, à la nécessité d'imaginer, peut-être : les sources sont ce qu'elles sont, et le travail de l'historien consiste, en somme, à leur ajouter (2) ; mais cela ne signifie pas les méconnaître.

La méthode commande de commencer par les données topographiques, et de tenter d'en dégager les signes particuliers qu'on espère y trouver. On va donc les décomposer au risque de paraître les émietter, et il en ira ensuite de même pour l'analyse des opérations ; puis viendra le temps de la synthèse. Mais en fait, on ne fera que suivre en cela la deuxième et la quatrième règles de la méthode cartésienne (3), l'important étant d'entrer dans le détail sans s'y perdre.

LIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, pp. 312-313 ; l'auteur mentionne la reconstitution traditionnelle de JULLIAN, et ajoute : "*M. P.-Fr. Fournier est l'auteur d'une interprétation très différente, etc.*"

(1) *Cf.* CESAR, B. G., VII, 34-53 (campagne d'un passage de l'Allier, *cf.* 35, 5, à l'autre, *cf.* 53, 4).

(2) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém.de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Cl.-Fd*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 6 : "*Dans cette reconstitution les conjectures tiennent une place nécessairement assez grande. Mais que faire sans leur secours ? Elles forment le lien indispensable entre les données des textes.*" - Dans une problématique plus générale, *cf.* également P. VEYNE, Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?, Seuil, Paris, 1992 (1ère éd., 1983), p. 113 : "*Les historiens ne sont guère que des prophètes à rebours et ils étoffent et raniment à coups d'imagination leurs prédictions post eventum ; cela s'appelle la rétrodiction historique ou «synthèse», et cette faculté imaginative est l'auteur des trois quarts de toute page d'histoire.*"

(3) *Cf.* R. DESCARTES, Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, 1637, Deuxième partie : "*Le second (précepte était), de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. (...). Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers, et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre.*"

1 & 2. "*in altissimo monte, omnes aditus difficiles*"

Les deux premières indications un peu exploitables de César sont que la ville de Gergovie était située "*sur une très haute montagne, dont tous les accès étaient difficiles*" (1). Dion Cassius ne dit pas autre chose : "*La citadelle, placée sur une éminence fortifiée par la nature, était entourée de solides remparts*" (2).

Mais il ne faut nullement raisonner, ni sur le français *montagne* , ni sur une idée toute faite de ce que c'est qu'une grande altitude. Il faut prendre garde, au contraire, que ce que le latin appelle *mons* (3), il l'appelle aussi bien *collis* , à l'occasion (4), et que le français appelle aussi bien *montagnes* des hauteurs qui n'en sont pas, comme la Montagne Sainte-Geneviève à Paris (5). On se souviendra donc de ce qu'on sait au moins depuis Saussure, que les lexiques n'ont pas, d'une langue à l'autre, de correspondance biunivoque, et qu'ils ne sont pas tenus à la cohérence au sein d'une même langue.

Et de façon assez semblable, on évitera de s'en tenir à une appréciation toute subjective de ce que doit être un accès difficile, d'autant que les impressions individuelles ne sont pas la règle des possibilités militaires, et qu'en outre leurs contradictions n'entretiennent que des affrontements stériles.

3. "*castris prope oppidum in monte positis*"

Une autre indication est ensuite qu'il y avait de la place, entre la muraille de la ville elle-même et un rempart construit à mi-pente (6), pour y installer une armée certainement

(1) *Cf.* CESAR, B. G., VII, 36, 1 : "*Caesar (...), perspecto urbis situ, quae posita in altissimo monte omnes aditus difficiles habebat, de oppugnatione desperauit, de obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset.*" - STRABON n'ajoute rien à César ; il le confirme, à moins qu'il ne le copie : "*Dans la guerre contre César, les combats eurent lieu devant Gergovie, cité arverne située sur un mont élevé, ἐφ ὑψηλοῦ ὄρους κειμένην , et ville natale de Vercingétorix.*" (Géographie, IV, 2, 3, trad. F. Lasserre, t. II, C. U. F., Belles Lettres, Paris, 1969, pp. 148-149).

(2) Trad. GROS & BOISSEE. *Cf.* DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 1 : "**Τό τε γὰρ φρούριον ἐπί τε λόφου καρτεροῦ ἦν καὶ τείχεσιν ἰσχυρῶς ἐκεκράτυντο.** "

(3) Et qui peut être les Cévennes ou le Jura, *cf.* B. G., VII, 8, 2 ; 56, 2 ; et I, 2, 3 ; 6, 1 ; 8, 1.

(4) *Cf.* CESAR, B. G., IV, 23, 2-3. César effectue son premier débarquement en Bretagne : "*Ipse hora diei circiter quarta cum primis nauibus Britanniam attigit atque ibi in omnibus collibus expositas hostium copias armatas conspexit. Cuius loci haec erat natura atque ita montium angustiis mare continebatur, uti ex locis superioribus in litus telum adigi posset.*" Ces *colles* et ces *montes* sont évidemment les mêmes hauteurs.

Et *cf. id., ibid.*, VII, 62, 8-9 : les renforts qui viennent au secours de Camulogène s'emparent d'une *colline (collem ceperunt)* avant d'être battus à leur tour par Labiénus ; ils en sont délogés et rejoignent les autres fuyards ; et sont tués par la cavalerie romaine ceux qui ne se mettent pas à couvert dans les bois ou dans les *montagnes, quos non siluae montesque texerunt* . Cela se passe un peu en aval de Lutèce, sur la rive gauche ; on y trouvera difficilement des montagnes ; et ce *collis* n'était pourtant que l'un de ces *montes* . - CONSTANS, respectant les lieux plus que le texte, traduit *collis* par colline, et *montes* par collines aussi.

Le METAPHRASTE grec ne fait pas de nette différence entre *mons* et *collis* , **ὄρος, λόφος, γήλοφος**.

(5) La montagne Sainte-Geneviève ne dépasse pas la soixantaine de mètres, *cf.* la carte I. G. N. au 25.000e, n° 2314 est. - Songer de même au Mont-Saint-Michel, haut de 78 mètres.

nombreuse, quoiqu'on ne sache pas son effectif avec certitude (1).

Mais cette information, non plus, n'autorise guère de représentation très contraignante *a priori* (2). Car on ne chicanera pas sur la variante des manuscrits *pro oppido* ou *prope oppidum* (3), même si les camps gaulois installés *en avant* de la place n'en occuperaient peut-être pas le tour comme des camps installés *auprès* de la place. Et on ne chicanera pas non plus sur la présence ou l'absence, dans le texte de César, de l'indication *in monte* (4), car de toute façon, le contexte le sous-entend : et où seraient-ils installés ailleurs ? Pour être attenants à l'oppidum, les camps doivent être établis sur le sommet ou sur les pentes. Et *mons*, à l'occasion, pourrait même désigner tout le massif.

4 & 5. "*omnibus eius iugi collibus*"

Car on sait d'autre part que des collines, *colles* , faisaient comme un même massif avec la montagne, et que ces collines formaient un *iugum* (5). Le grec n'a pas de mot pour *iugum* (6), mais Dion Cassius confirme qu'au voisinage de l'éminence fortifiée qui portait la citadelle, il y avait des hauteurs occupées par les barbares (7).

Toute traduction serait précipitée, voire tendancieuse. Cependant, parmi tous les

(6) *Cf.* B. G., VII, 36, 2 et 46, 3 : "*At Vercingetorix castris prope oppidum in monte positis medio - cribus circum se interuallis separatim singularum ciuitatum copias conlocauerat. (...). A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum imperum tardaret, praeduxerant Galli atque inferiore omni spatio uacuo relicto superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleuerant.*"

(1) Les évaluations sont si inégales et si incertaines qu'elles relèvent de l'opinion plutôt que du savoir, et ne méritent guère d'être débattues ni même mentionnées : combien de dizaines de milliers d'hommes ? le double de César, ou davantage ? mais encore ?

(2) En toute hypothèse, on s'attend à trouver une surface relativement vaste, mais l'espace a dû dès l'abord être un critère pour choisir telle ou telle montagne pour être l'assiette d'un oppidum.

(3) *Cf.* R. GAGUIN, qui traduit : "*bien pres de la ville*" . - Mais *cf.* C. Iulii Caesaris Commentario - rum libri VIII, Nicolas Bryling, Bâle, 1544, avec une Epitre dédicatoire de I. Iucundus, p. 251 : *castris pro oppido in monte positis* . Et *cf.* URSINUS, qui notait au contraire : "*prope opidum, est in meo libro.*" (Emendationes, p. 31, n° 180, *in* C. Iulii Caesaris Commentarii, Martin Nutius et frères, Anvers, 1622.) - Le général von GÖLER a préféré *pro oppido* , ce qui ne l'a pas empêché d'imaginer les camps tout autour du sommet (*Cf.* Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr. Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 36, n. 3 : "*«Pro oppido» scheint den örtichen Verhältnissen besser zu entsprechen*" , et le plan n° II.)

(4) Les mss. α omettent *in monte* ; et GÖLER, *ibid.*, p. 37, les suit : "*«in monte» (scheint) ein überflüssiger Einschub zu sein.*" Mais pour KRANER *et al.* , (B. G., 20e éd., Weidmann, Berlin-Zürich, t. I, 1964 et t. II, 1965, II, p. 586), sans cette précision, le lecteur pourrait croire que les camps étaient dans la plaine. Rien n'assure qu'il n'y en avait pas aussi sur les collines du *iugum.*

(5) *Cf.* B. G., VII, 36, 2 : "*At Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua dispici poterat horribilem speciem praebebat.*"

(6) Le METAPHRASTE traduit par ὄρος ou par λόφος.

(7) *Cf.* DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 1 : "**Καὶ οἱ βάρβαροι πέριξ αὐτὸ πάντα τὰ μετέωρα κατειληφότες περιεφρούρουν, ὥστε καὶ μένειν αὐτοῖς κατὰ χώραν ἀσφαλῶς ὑπάρχειν.**" C'est-à-dire (trad. GROS ET BOISSEE) : "*Les barbares avaient occupé avec des forces redoutables toutes les hauteurs voisines et pouvaient y rester sans danger.*" - La traduction Loeb n'est pas très satisfaisante : "*The barbarians were keeping guard over it, after seizing the high ground around.*"

sens possibles de *iugum* : chaîne, crête, arête, sommet, cime, hauteur, plateau, colline, montagne..., il en est un que le contexte impose ici, et c'est celui de chaîne, car l'expression *omnibus eius iugi collibus* implique deux choses : la pluralité des collines qui composent le *iugum* entraîne en effet que le *iugum* ne soit pas lui-même *une* hauteur, et aussi que ces collines aient des sommets distincts, donc que la ligne de crête (1) ait, plus ou moins, une apparence de dents de scie, ou présente au moins des ondulations.

Deux réserves, cependant. Il se pourrait bien que la montagne où se tient la ville, dans l'esprit du narrateur, fasse elle-même partie du *iugum* (2), et soit donc elle-même, en ce sens et dans ce cas, une colline du *iugum* (3) ; et d'autre part il se peut aussi que le *iugum*, plus loin dans le texte (VII, 44, 3 et 45, 5), signifie autre chose que l'ensemble de la chaîne ou du système, signifie une colline, ou, pourquoi pas ? une autre ligne de crête (4).

6. "*collis ex omni parte circumcisus*", la colline isolée

Parmi les collines, il en est une qui prend une importance toute particulière. Elle se signale par quatre, et même par cinq, caractères (5). Elle est en face de la place. Elle est au pied de la montagne. Elle est fort bien fortifiée, mais il n'est pas dit si c'est par l'art ou seulement par la nature (6). Elle est isolée ou escarpée de toutes parts. Et elle commande, de son côté, le libre accès à l'eau et au fourrage. César la prendra une nuit par surprise (7)

(1) *Ligne de crête*, parce que l'image du *iugum* n'est jamais, sauf erreur, celle d'un massif, qui est compact par définition : *cf.* le Dictionnaire de la langue française de P.-E. LITTRE, le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de P. ROBERT, le Grand Larousse de la Langue française.

(2) Car CESAR écrit *omnibus eius iugi collibus*, comme s'il venait de parler de ce *iugum*, et pour signifier implicitement que le *mons* et les *colles* faisaient un même ensemble, un même système. Cependant le *mons* ne saurait, à lui seul, être tout le *iugum*, car il porte l'*urbs* et l'*oppidum*, il doit donc former plus ou moins un plateau, et il ne saurait donc être constitué que de *colles*. C'est à tout le moins ce que suggère CESAR et que confirme DION CASSIUS.

(3) Une colline du *iugum*, mais non pas tout le *iugum*. R. GAGUIN, notre premier traducteur en français, est intéressant parce qu'il traduit sans avoir de site en tête. Il dit, de façon équivoque : "*sur tous les tertres de la montaigne*". *Iugum*, ici, ne serait-il compris que comme synonyme de *mons* ? Mais que reste-t-il alors de la possibilité de collines distinctes ? Et comment être conséquent, ensuite, devant *dorsum esse eius iugi prope aequum*, traduit par "*cestoit le doz de la montaigne, lequel estoit comme plain, etc.*" ? Ou le *iugum* est-il entendu -ainsi que nous pensons qu'il peut, qu'il doit l'être- comme la somme du *mons* et des *colles* ?

(4) *Cf. infra*, B. G., VII, 44, 3 : "*Constabat inter omnes (...) dorsum esse eius iugi prope aequum.*" ; 45, 5 : "*Legionem unam eodem iugo mittit.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 36, 5 : "*Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri hostes uidebantur.*"

(6) On comprend ordinairement "par la nature" (MEUSEL, CONSTANS...) ; c'est qu'on peut interpréter la coordination *atque* comme une explication : *remarquablement fortifiée, parce que escarpée de tous les côtés.* Il y a d'autres exemples de la même imprécision dans César.

(7) Ce doit être d'elle que parle DION CASSIUS, Hist. rom., XL, 36, 3-4 : "Οἱ γὰρ Ῥωμαῖοι οὐδένα τρόπον, ἐφ' ὅσον οἵ τε λίθοι καὶ τὰ ἀκόντια ἐξικνεῖτο, πελάσαι τοῖς χωρίοις ἐδύναντο. Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὅ τε χρόνος ἄλλως

et y installera deux légions : ce seront ses *minora castra* (1).

On comprend que la montagne, ou le plateau (2), si riche en eau qu'il soit, ne suffise pas à abreuver sur place les habitants, les dizaines de milliers de soldats, les centaines ou les milliers de chevaux. Il faut donc se représenter des sources, des étendues d'eau, ou plus probablement une rivière, en contre-bas ; et cela, de plus d'un côté apparemment, puisque la colline en question ne commande pas l'accès à toute l'eau. Quant à l'accès au fourrage, la discussion risque d'être un peu décourageante, parce que la plupart voient les Gaulois aller le chercher dans une plaine, mais certains aussi bien dans les montagnes (3).

On s'est, d'autre part, très généralement accordé pour comprendre l'expression *e regione oppidi* comme voulant dire *en face de la place, à l'opposé, vis-à-vis, à l'opposite,* et il n'y a pas de raison *a priori* pour récuser ces traductions traditionnelles (4). De même, l'expression *sub ipsis radicibus montis* est à entendre comme signifiant que la colline en question doit être plus basse que la montagne, mais surtout que le col qui les sépare s'élève assez nettement au-dessus de la plaine. On est en droit de penser que cette colline est déjà naturellement forte, et donc de mettre sa difficulté d'accès en rapport avec le fait qu'elle est *circoncise* ; mais il convient -et ce n'est pas le plus aisé- de garder un juste milieu entre les deux interprétations extrêmes, selon lesquelles on devra trouver une colline découpée abruptement sur ses quatre faces, ou on pourra se contenter d'une éminence qui se découpe simplement sur le paysage (5).

ἀναλοῦτο, καὶ πολλάκις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ ὄρθιον, ἐφ' οὗ τὸ πόλισμα ἦν, προσβαλὼν μέρους μέν τινος ἐκράτησεν αὐτοῦ ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαί τι ῥᾴω τε ἐκεῖθεν τὴν ἐπὶ τἆλλα ἔφοδον ποιεῖσθαι." *"Tandis que les Romains ne pouvaient s'approcher du lieu occupé par les Barbares qu'au-delà de la portée des pierres et des traits. César voyait le temps s'écouler sans profit. Après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, il en avait pris et fortifié une partie, ce qui lui permit d'attaquer plus facilement le reste."*

(1) *Cf.* B. G., VII, 36, 7 : *"Tamen silentio noctis Caesar ex castris egressus, prius quam subsidio ex oppido ueniri posset, deiecto praesidio potitus loco duas ibi legiones conlocauit."* - Cette colline est donc bien proche de la montagne, sans quoi César ne se féliciterait pas d'avoir pris Vercingétorix de vitesse.

(2) *Plateau* , parce que, pratiquement, l'image d'une *plaine* sur la *montagne* s'impose, c'est-à-dire d'une étendue convenable pour la *ville* et pour la *place* .

Cf. ce qu'en dit POLYEN, Stratagematon Libri octo, VIII, 23,10, dans la traduction de BIRMANN (*in* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, *"Auvergne"* , Cl.-Fd, 1943, pp. 44-45, ou "La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, pp. 11-12) : *"César faisait le siège de Gergovie, place à la fois bien défendue par ses murailles, et mieux encore par la nature : la hauteur où elle se trouvait constituait, en effet, une forte position, qui présentait, à son sommet, un plateau."* - Texte : **"Καῖσαρ ἐπολιόρκει Γεργοβίην τὴν πόλιν καὶ τείχεσιν ἐχυρὰν καὶ τῇ φύσει ἐχυρωτάτην. ἦν γὰρ ἡ πόλις λόφος ἐρυμνὸς τὰς κορυφὰς ὁμαλὰς ἔχων."**

(3) *Cf.* CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 284 : *"Il y a lieu de croire que les Gaulois les tiroient des montagnes qui sont au couchant de Gergovia. Ils ne pouvoient en avoir de la plaine du côté du midi, par la raison que l'armée Romaine étoit campée de ce côté."*

(4) Le métaphraste : **"Ἦν δέ τις κατ' ἐναντίον τῆς πόλεως [...] γήλοφος."**

(5) Tel est le sens dont veut se contenter T. RENUCCI, qui reproche à G. DESDEVISES DU DEZERT d'avoir entendu *ex omni parte circumcisus* comme voulant dire "colline abrupte de toutes parts", et

7 & 8. "*mille CC passus*" ; "*satis magna ualles*"

Des informations complémentaires ou plus précises peuvent se tirer de la suite du récit, qui concernent par exemple la visibilité qu'on a depuis la colline qui deviendra celle du petit camp (1), ou la distance qui sépare le bas de la pente du rempart à son sommet (2), et l'existence d'une assez grande vallée du côté où s'est déroulé l'assaut (3).

On peut escompter que cette distance, qui est de douze cents pas, pourra servir d'indice, à condition de la prendre au pied de la lettre et de savoir où mettre le bas de la pente ; escompter aussi que cette vallée, sur le même côté apparemment, devrait aider à identifier la direction de la vraie attaque. Mais ces données, comme d'autres encore, ne parleront guère sans être mises en rapport avec la reconstitution des diverses manœuvres.

9 & 10. "*planities*" ; "*despectus in castra*"

C'est le cas, entre autres, de la *plaine, planities* , qui s'étend quelque part au pied de la montagne (4) : elle a permis les rencontres de cavalerie depuis le premier soir ; elle a sans doute reçu le grand camp à l'arrivée des Romains (5), et plus tard le contingent hé - duen ; elle a donné lieu aux divers engagements (6) que César ne relate certainement pas

pour qui l'expression signifie simplement "se détachant nettement". Cf. RENUCCI, *in* éd. crit. de G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943, p. 74, n. 66.

(1) *Cf.* B. G., VII, 44, 1 : Caesar, "*cum in minora castra (...) uenisset, animaduertit collem, etc.*" ; et *cf.*, peut-être, (probablement, peut-être, ou probablement pas ?), 45, 7 : "*Vacua castra hostium Caesar conspicatus, etc.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 46, 1 : "*Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille cc passus aberat.*" - Mais ici la tradition manuscrite est incertaine. Les mss. α portent *mille CC* , les mss. β, généralement, *CC* , qu'on a pris quelquefois pour une corruption de *M* . En conséquence, Mme G. DEMERSON a réservé son jugement sur ce qu'on peut tirer de cette information (*cf.* "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A. L. M. A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont, n° 8, 1981, pp. 39 et p. 45, n. 10 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981).

(3) *Cf.* B. G., VII, 47, 2 : "*Reliquarum legionum milites non exaudito sono tubae, quod satis magna ualles intercedebat, tamen, etc.*" - Mais Fulvio ORSINI avait une autre leçon : "*Quod satis magna vallis intercedebat] magnae valles intercedebant, est in meo libro.*" (Emendationes, p. 32, n° 188, in C. Iulii Caesaris Commentarii, Martin Nutius, Anvers, 1622.) C'est la leçon des mss. β, qui a quelque chose d'énigmatique. *Cf.* J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A. L. M. A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont, n° 9, 1982 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983, p. 10.

(4) *Cf.* la citation *supra* , B. G., VII, 46,1 ; et B. G., VII, 51, 3 : "*Legiones, ubi primum planitiem attigerunt, infestis contra hostes signis constiterunt.*" - S'agit-il nécessairement d'une seule et même plaine ?

(5) *Cf.* l'indication de DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 2 : faute de mieux, le camp de César était en plaine, "ἔν τε γὰρ πεδίῳ ὁ Καῖσαρ ηὐλίζετο (οὐ γὰρ εὐπόρησεν ἐχυροῦ χωρίου), καὶ αὐτὸς μὲν οὔτε προεγίγνωσκεν...", *en effet César n'ayant pu s'établir en hauteur avait son camp en rase campagne et il ne pouvait pas connaître d'avance les projets de ses ennemis.*

tous ; elle a accueilli les légionnaires en déroute au jour fatal, elle a retenu Vercingétorix de prendre des risques en poussant son avantage.

Et en rapport avec cette plaine et avec le grand camp, César nous donne une information d'après laquelle on avait, de l'oppidum, une vue plongeante sur la position romaine, *a Gergouia despectus in castra* (1). Cette indication ne nous dit rien concernant le côté où il faudra chercher le camp. Mais on sait du moins qu'il sera plus bas, et sans être trop près ni trop loin, puisqu'on voit dedans ou autour, mais sans pouvoir bien distinguer ce qu'on voit. Ceci est confirmé par les dires de Dion Cassius (2), et devrait éliminer les camps qu'on aurait supposés en hauteur (3).

Sauf oubli ou erreur, telles sont donc les données topographiques que nous fournit le texte de César. On les comparerait assez justement à un puzzle dont on aurait perdu des pièces (4), sans savoir lesquelles ni combien. Telles quelles, cependant, elles ne laissent pas d'être utiles à la comparaison, à la manière des éléments d'un portrait-robot qui devra être complété par les données tactiques. Vont-elles permettre, en attendant, d'identifier, de reconnaître le plateau de Gergovie ?

(6) *Cf. id., ibid.*, XL, 36, 1, 2 et 4 : "**Οἱ βάρβαροι [...] ὥστε καὶ [...] ὑπάρχειν καὶ ἐπικαταθέουσι πλεονεκτεῖν τὰ πλείῳ [...] καὶ ταῖς καταδρομαῖς ἐπικαίροις ἐχρώντο. [...]. Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὅ τε χρόνος ἄλλως ἀναλοῦτο, καὶ πολλάκις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ ὄρθιον, ἐφ' οὗ τὸ πόλισμα ἦν, προσβαλὼν μέρους μέν τινος ἐκράτησεν αὐτοῦ, κτα** ", *Les barbares (...) pouvaient (...) descendre dans la plaine avec la certitude d'avoir presque toujours l'avantage (...) et choisissaient le moment favorable pour faire des incursions. (...). César voyait le temps s'écouler sans profit. Après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, il en avait pris une partie, etc.*

(1) *Cf.* B. G., VII, 45, 4 : "*Haec (à savoir les mouvements des faux et des vrais cavaliers de la secon - de vague de l'attaque de diversion) procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat.*"

(2) *Cf.* DION CASSIUS, *ibid.*, 36, 2 : "**οἱ δὲ δὴ βάρβαροι, ὡς καὶ ὑπερδεξίων κρατοῦντες, τό τε στρατόπεδον αὐτοῦ κατεθεῶντο**", *les barbares au contraire, des hauteurs où ils étaient postés, avaient vue sur son camp.*

(3) Peut-être un autre passage apporte-t-il la même confirmation. César (B. G., VII, 36, 2) explique qu'à son arrivée sous Gergovie, toutes les hauteurs de cette chaîne qui étaient tenues par les Gaulois faisaient un spectacle terrible : "*Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua despici/dispici poterat horribilem speciem praebebat.*" Presque tous les mss. portent *despici*. Mais on a souvent corrigé en *dispici*.

Comme l'autre passage est clair et déterminant, la discussion est ici sans importance ; mais elle n'en serait pas moins intéressante. Notons seulement la traduction de R. GAGUIN et celle de B. de VIGENERE : "*... sur tous les tertres de la montaigne tellement que on les pouuait veoir, etc.*" Et : Vercingentorix "*auoit par ce moien occupé & rempli tous les cousteaux de ceste grande crouppe, dont on pouuoit estre aisement veu d'embas.*"

(4) Sinon le modèle même, dont l'image à reconstituer serait en tout cas peu nette.

II. UN ESSAI DE CONFRONTATION

1. "*mons altissimus*"

Le plateau de Gergovie a été si souvent décrit (1), et en des termes si semblables, par des auteurs qui se sont connus, sinon recopiés, qu'on hésite à les imiter. C'est une table de basalte protégeant des couches calcaires. Son aspect actuel s'explique par son origine volcanique et par l'érosion : c'est un modèle du phénomène d'inversion du relief (2).

Il se présente schématiquement comme une pyramide à base rectangulaire (3) et à sommet tronqué, grossièrement orientée d'ouest en est (4) dans le sens de sa longueur. Le sommet en est relativement plan, quoique incliné vers le nord, déprimé au centre et relevé des deux côtés est et ouest ; son altitude culmine à la corne sud-ouest à 745 mètres ; et la dénivellation est de l'ordre de 300 à 400 mètres (5). On parle d'une longueur de quelque 1500 mètres, d'une largeur de plus de 500 mètres, d'une surface d'environ 70 ou 75 hectares. Les pentes nord s'étagent de manière franchement raide, avec des falaises, des méplats, des ressauts, jusqu'au ruisseau de l'Artière (6). Très raide aussi, le versant est, raviné, part en éventail en trois ou quatre coulées ; il meurt assez brutalement sur la plaine formée par le lac asséché de Sarliève et sur les ondulations qui marquent le midi de cet ancien

(1) *Cf.* BELLAIGUE vers 1725 (ff° 215 r°-217 r° : Description de la montagne de gergouia) ; CAYLUS en 1762 (p. 282) ; PASUMOT en 1765 (pp. 183-190) ; BOUILLET en 1836 (p. 259 sq.), en 1846 (pp. 37-38) et en 1875 (pp. 43-44) ; MERIMEE en 1838 (pp. 317-321, reproduites par MICHEL en 1843, p. 131) ; AIGUEPERSE en 1847 (p. 3 sq.) ; VIAL en 1851 (pp. 20-26 : Description du plateau de Gergovia et du terrain qui l'environne) ; FISCHER en 1855 (pp. 11-14, reproduites par GÖLER en 1859, pp. 32-34) et 1856 (pp. 4-5) ; LACOMBE en 1859 (p. 330 sq.) ; OLLERIS en 1861 (pp. 8-9) ; MATHIEU en 1862 (p. 77 sq.) ; NAPOLEON III en 1866 (p. 268 sq., chez Plon) ; DODGE en 1892 (p. 254 sq.) ; HOLMES en 1899 et 1911 (p. 150) ; JULLIAN en 1901 (pp. 170-171 de l'éd. Marabout, 1979) et en 1909 (pp. 466-467) ; Ph. ARBOS en 1925, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand" ; DESFORGES ET BALME en 1929 (pp. 11-15 : Description topographique de la montagne de Gergovie) ; DESFORGES & FOURNIER en 1933 (pp. 18-20) ; CLEMENCE en 1933 (pp. 413-414) ; BALME en 1943 (pp. 5-7 : La montagne de Gergovie) ; R. MICHEL en 1948, "Etude géologique du plateau de Gergovia" ; BALME & FOURNIER en 1962 (pp. 4-5) ; NOCHE en 1974 (pp. 6-7) ; *etc.*

(2) La Montagne de la Serre qui lui est parallèle au sud, de l'autre côté de l'Auzon, en est un aussi bel exemple. - Bien que le nord y soit négligé, les pl. XI et XI bis, *infra*, peuvent rendre sensible le relief.

(3) Plus exactement, trapézoïdale.

(4) Plus précisément, d'ouest-sud-ouest en est-nord-est.

(5) L'Artière, à Aubière, est à 370 mètres. L'Auzon, sous la Roche-Blanche, est à 420 mètres. La plaine de Sarliève est à 340 mètres.

(6) L'Artière ou Artières est à quelque 3.000 mètres du bord du plateau. - L'identification des éminences qu'on distingue entre plateau et ruisseau ne va pas sans confusion sur les cartes comme dans les textes. Leur appellation paraît quelquefois variable et incertaine. On reconnaît le Puy d'Aubière, au sud d'Aubière et de l'Auzon. Mais le colonel Saint-Hypolite paraît appeler Chantegrille (et Mathieu, Chantegreleix ?) la hauteur que Bouillet ou Mathieu appellent Quiche, qui domine le Petit-Pérignat, au nord-est, entre Prat et Bonneval, et que Napoléon III laisse sans nom (cote 525). Et Saint-Hypolite est le seul à nommer la Nuit de Prat, qu'un Mathieu appelle le Puy de Prat, juste au nord du plateau, comme Bouillet est le seul à parler du Puy-Blanc, qui *pourrait* être la même chose. - Le plan cadastral de 1816 portant le *Midi de Prat* au sud de Prat, l'appellation de Nuit de Prat s'explique par l'orientation.

lac ; la saillie du Puy de Mardoux se détache sur la coulée sud-est (1). Les pentes sud, nettement moins raides, mais raides cependant, et entaillées par un ou deux vallons (2), descendent jusqu'à la petite rivière de l'Auzon (3) ; dominant l'Auzon, la butte de la Roche-Blanche se dresse au flanc du plateau. A l'ouest, on distingue le côté nord-ouest, passablement raide également, avec des hauteurs au-delà des abrupts (4), et le côté sud-ouest, qui communique de plain pied avec le massif de Rizolles (5) par l'étroit passage des Goules (6) et, au-delà, avec la montagne (7). Au sud-est de ce massif se place le Puy de Jussat (8) ; un ravin le sépare de la colline de la Roche-Blanche (9).

Ce plateau, à n'en pas douter, peut être appelé *montagne* au sens que prend ce mot pour traduire le *mons* de César : c'est dans le même sens qu'on peut parler, en français, de la montagne Sainte-Geneviève à Paris, sur la rive gauche de la Seine. Et César appelle aussi *montes* les hauteurs de Vaugirard, un peu en aval, sur la même rive (10), et *mons* la hauteur qui ferme l'intervalle laissé libre par la boucle du Doubs devant Besançon (11). Le P. Lacarry, vers 1635, avait trouvé que "*la montagne de Gergovia, à une lieue de Clermont, n'est pas fort élevée*" (12), et il n'avait pas tort, puisque la dénivella-

(1) La Ferme de Gergovie se trouve au pied de cette coulée, altitude : 440 mètres. Elle est sensiblement à mi-pente pour la distance, mais vers le bas de la pente pour la dénivellation.

(2) Le village de Gergovie-Merdogne s'est établi dans un vallon.

(3) Cette rivière s'est appelée rivière de la Serre, du Lauzon, de l'Auzon. (Comparer avec le village de Donnezat ou d'Onezat, *sic*, tout près de celui de la Roche-Blanche.) - Elle est à quelque 2.300 mètres du bord du plateau.

(4) C'est le Puy de Romagnat. Le capitaine Girard en désigne la première colline à l'est du nom de Julia. Tel autre auteur appelle Juliat la colline de la Roche-Blanche, sans doute à cause de la tour de ce nom, que d'autres appellent la Tour de Jules César. Mais un autre encore appelle Juliat la rivière d'Auzon, Juliat étant au reste le nom d'un château sur le bord de l'Auzon. - Plus loin à l'ouest-nord-ouest, au-delà du val et du ruisseau de Clémensat, se détache le piton de Montrognon.

(5) On appelle Puy de Rizolles (orthographe très variable) la hauteur la plus marquée. Mais certains le dénomment Puy-devant-la-Ville [d'Opme ou Omme], à moins que ce dernier ne soit Risolles-Bas, sous le Puy de Risolles ; et les mêmes distinguent, sous la cote 692, un Puy de la Potence.

(6) Les *goules* sont des ravins ou des gorges. Le *col des Goules* est une dénomination assez curieuse : en quel sens faut-il prendre le passage pour y voir un col ? Dans le sens nord-sud, pour passer d'un côté du plateau à l'autre ? Ou dans le sens est-ouest, pour atteindre ou pour quitter le plateau ? Mais alors c'est plutôt un val.

(7) Le massif de Gergovie, en effet, n'est pas isolé à l'ouest. Il fait une saillie orthogonale sur les Monts Dômes ou Chaîne des Puys. On l'a, pour cette raison, comparé et associé au massif de Chanturgue et des Côtes de Clermont, au nord, afin de délimiter le site de Clermont, entre Monts Dômes et Limagne, Chanturgue et Gergovie. Il est toutefois séparé du Puy Giroux par le col d'Opme, qui relie Chanonat et Romagnat, tandis que le massif de Chanturgue et des Côtes est plus nettement isolé.

(8) Le nom de Jussat, Jussac, Jussa, Jussiac, a parfois été donné à tout le massif dit de Rizolles.

(9) C'est le ravin de Macon, qui part des Goules et descend à l'Auzon.

(10) *Cf.* B. G., VII, 62, 9 : (Habilement passé sur la rive gauche de la Seine, Labiénus a battu Camulogène et bousculé les renforts) : "*Sic cum suis fugientibus permixti, quos non siluae montesque texerunt, ab equitatu sunt interfecti.*" - Les hauteurs de Vaugirard ne dépassent pas la cinquantaine de mètres, *cf.* carte I. G. N. au 1 : 25.000 n° 2314 ouest.

(11) *Cf.* B. G., I, 38, 5 : "*Reliquum spatium (...) qua flumen intermittit mons continet magna altitudine, ita ut radices montis ex utraque parte ripae fluminis contingant.*" - Cette "montagne", s'élevant de 240 à 360 mètres, a donc une dénivellation de 120 mètres environ ; *cf.* carte I. G. N. au 1 : 25.000, n° 2323 est.

tion n'est que d'environ 350 mètres (1). Mais il ne contredit pas César en cela, car la hauteur, cas banal entre tous, est une notion toute relative. Il suffit que le plateau présente une assez sérieuse difficulté d'escalade aux moyens militaires de l'époque : or tel est bien le cas, puisqu'il est *assez* élevé *pour* , il est *si* élevé *que* César renonce à envisager de le prendre d'assaut.

2. "*omnes aditus difficiles*"

On sera plus circonspect sur la difficulté de tous les accès. La difficulté relative des versants nord, est et sud a été très diversement appréciée, mais elle n'a été niée par personne (2). Il n'en va pas de même du côté ouest.

1. D'après l'auteur des lettres non signées du Morgenblatt , presque tous les accès sont difficiles, sauf celui de l'ouest (3) ; Fischer juge la montée aisée de ce côté-là (4), et Nadeau le dit "*d'un abord facile*" (5) ; et de même, le doyen Olleris, décrivant la montagne comme "*isolée de trois côtés*" , ne voit nulle part d'accès plus facile que par l'ouest (6). C'était aussi l'impression de Peghoux, à cause des collines (7). Et cette situation avait paru

(12) *Cf.* G. LACARRY, *Lettre à M. Spon le fils*, 19-?-1674, *in* "Gergovie et Vercingétorix", *Varia*, L'Auvergne historique, 1897-1902 ; tiré à part, U. Jouvet, Riom, 1902, p. 2.

(1) A. DUCHESNE, en revanche, situe aussi bien Clermont que Montferrand sur une haute montagne (Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, 6e éd., N. et J. de la Coste, Paris, 1631, p. 594 : "*une montagne fort haute*" , et p. 602 : "*le sommet d'une haute montagne*").

(2) Le versant sud a généralement paru le plus accessible ; mais si certains en ont exagéré la facilité, d'autres ont souligné sa difficulté réelle. *Cf.* T. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, p. 150 : "*The ascent of the stronghold appeared less difficult on the south than on the other side ; but even on the south the ascent was not easy.*" Et *cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 59-60 : "*On a aussi notablement exagéré la facilité d'accès du versant sud par comparaison avec les autres versants, etc.*"

(3) "Briefe über die Auvergne", Morgenblatt für gebildete Leser, n° 291, 4 déc. 1844, p. 1162 : "*Der Berg von Gergovia bildet eine fast ilolirte und von schroff abfallenden Flanken Höhe ; denn er hängt nur in Westen durch ein schmales und niedriger als das Plateau gelegenes Joch mit den von des Hochebene der Monts Dômes auslaufendes Bergen zusammen. Usw.*"

(4) M. A. FISCHER, Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, pp. 11-13 ; et Encore Gergovia !, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1856., pp. 4-5 : "*On connaît également le plateau de Jussac (...), qui (...) offre un accès facile à la partie ouest du plateau de Gergovie.*"

(5) L. NADEAU, Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat, E. Dentu, Paris, 1862, p. 273.

(6) A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 8 et p. 22 : "*Nulle part [que par le flanc méridional de la chaîne de Risolles] l'accès au plateau supérieur et au col qui le relie à Gergovia n'est plus facile. [...]. Le passage le plus facile pour arriver à Gergovia est si bien à cet endroit [= l'isthme qui relie les deux plateaux],*" que c'est par là que va bientôt passer l'Empereur : "*Le tracé de M. l'Agent-Voyer est le meilleur commentaire de la phrase de l'historien.*"

(7) P. D. A. PEGHOUX, *[manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, n° I à VIII bis, ff.*

si frappante au capitaine Vial, qu'il assure et qu'il répète que le côté ouest, même si César n'a pas attaqué par là -ce qui fait d'ailleurs un problème-, était "*le véritable point d'attaque du plateau de Gergovia*" (1). Vial a été entendu (2) ; et Th. Rice Holmes, à la vérité, ne dira pas autre chose : "*The truth is that, as he was not prepared to blockade the stronghold, there was only one way of attacking it which offered the least chance of success ; and that was to seize the Col des Goules, which linked the south-western part to the outlying heights of Risolles.*" (3) Ce que, après le géographe Ph. Arbos (4), Constans déclare en propres termes, quand il écrit que le plateau n'est accessible qu'à l'ouest, par le col des Goules (5). Et aux yeux de Desforges et Balme, ce *collet des Goules* "*était lui-même la clef des positions de défense, la porte de la citadelle*" (6).

Or, Prosper Mérimée, qui est de ceux qui ont le mieux inspecté le plateau, le trouve "*très escarpé de tous les côtés*", mais "*absolument inaccessible à l'Ouest et au Nord*" (7) ; et s'il juge les pentes moins raides du côté Sud, il laisse entendre, en lui comparant le côté Est, que ce dernier serait plus accessible que l'Ouest et que le Nord (8). Adolphe Mi -

1 à 199, 1854-1858 :] II. Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines.

(1) C. VIAL, Mémoire sur Gergovia, Thibaut-Landriot, Clermont-Ferrand, 1851, p. 23 et p. 31.

(2) Parmi ceux qui l'ont expressément approuvé, *cf.*, par exemple, M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 13 ; E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 20 : "*C'est par le col d'Opme, les hauteurs de Risole et le passage des Goules que l'accès au plateau de Gergovie est le plus facile. C'est par là que le chemin passe de nos jours. C'était aussi de ce côté-là que la voie d'accès normale de l'oppidum devait passer. C'était donc, à la fois, le point faible de la défense de la place et celui dont il lui importait le plus de conserver la maîtrise.*" - Mais J.-A. DULAURE l'avait précédé en jugeant que le côté le plus accessible et l'accès le plus court était à l'ouest "*où viennent s'appuyer des collines dépendantes de la chaîne du Puy de Dôme*". (La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d. (± 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 77 r°v°). En quoi il y a contradiction avec sa Description des principaux lieux de France, Description des principaux lieux de France, V, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 321, où il est présumé que César attaqua par le midi, côté "*qui est le plus accessible*".

(3) T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 757. *Ibid.*, p. 155, il a déjà écrit que les tous les Gaulois disponibles sont à fortifier "*the western approach to Risolles, where alone the ascent was practicable*".

(4) Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 647 : "*Gergovie n'est facilement abordable qu'à l'Ouest. Partout ailleurs la raideur des pentes qui la protège contre les attaques la rend d'accès malaisé pour le commerce.*"

(5) L.-A. CONSTANS, César. Guerre des Gaules, II, Les Belles Lettres, Paris, 1ère éd. 1926, p. 235, n. 2 : Le plateau "*n'est accessible qu'à l'ouest, par le col des Goules.*" - Mais que penser, dès lors, du point choisi pour l'assaut véritable ?

(6) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 12.

(7) P. MERIMEE, Notes d'un Voyage en Auvergne. Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, p. 318 ; *cf.* p. 320 : "*La montagne étant inaccessible au Nord et à l'Ouest ainsi que je l'ai dit plus haut, je ne m'arrêterai pas à décrire le terrain de ce côté. Il suffira de savoir qu'à l'Ouest s'étend une chaîne de montagnes fort élevées, séparées de Gergovie par une vallée étroite. Au Nord, une suite de petites collines entrecoupées de vallées occupe tout l'espace entre Gergovie et la plaine de Clermont.*"

(8) *Id.*, *ibid.*, p. 318 : "*Au Sud ses pentes sont moins raides, et sur ce point aussi bien qu'à l'Est, elles ressemblent à un immense escalier, en raison de plusieurs bandes de terrain horizontal, qui les interrompent en formant des espèces de gradins ou de paliers plus ou moins larges.*"

chel suppose après Pasumot que la ville était à l'orient (1), et quant à lui voit par là le côté le plus accessible (2). Aigueperse estime pour sa part que la montagne est surtout escarpée au nord et à l'ouest (3), cependant que Vial, selon qui les pentes sont presque inaccessibles au nord et à l'est (4), juge le côté est à peu près inabordable (5), et qu'un autre capitaine, Ferdinand de Lacombe, déclare seul accessible le côté sud, inabordables les côtés nord, est et ouest (6), - ce qui n'empêchera pas G. Long, après avoir vu les lieux, d'estimer impensable un assaut par le sud (7)...

Sur la base d'un même constat d'ensemble, voilà bien des divergences d'appréciation. Nous nous abstiendrons de prendre parti (8).

Un certain point d'accord concerne toutefois le côté ouest. Si ce côté, de façon contradictoire, a été jugé tout à fait inabordable ou particulièrement facile, il n'a jamais été pris pour le point de la vraie attaque ; mais on y reconnaît le plus souvent le point menacé que Vercingétorix fait renforcer en hâte. Certes, on fera justement valoir que le moins difficile ou le plus exposé des accès peut être loin d'être un accès facile. Le col des Goules n'a, de fait, rien d'un boulevard ; le plateau peut être plus exposé à l'ouest et cependant très défendable, naturellement défendu qu'il est par le massif dont lui-même est comme une excroissance ; il est vrai que, si la présence des collines est regardée par certains

(1) J.-A. DULAURE, suivant l'ancienne tradition et malgré les fouilles de 1755, avait continué de la placer "*dans la partie occidentale de ce plateau, où l'on voit encore quelques décombres, & même des traces de rues*". (Description des principaux lieux de France, V, Lejay, Paris, 1789, p. 320).

(2) A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78, p. 131 : "*C'était le côté le plus accessible du plateau, et celui d'où l'on dominait le mieux sur la vaste plaine de la Limagne et jusque sur le cours de l'Allier.*"

(3) A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, Une visite à Gergovia, 15 juillet 1840, L. Perrin, Lyon, 1847, p. 3 : "*Ses abords sont fort escarpés, surtout au nord et au couchant, mais nulle part ils ne sont absolument inaccessibles.*"

(4) BELLAIGUE avait été de cet avis, jugeant les pentes nord et est "*trop roides et escarpées*", et concluant qu'"*il faut donc de toute nécessité que César aye fait ses attaques du coté du midy*", sans doute parce qu'à la différence de l'est et de l'ouest, il ne voyait pas de camps gaulois au sud plus qu'au nord. (Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, vers 1725, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 218 r°v°).

(5) C. VIAL, *op. cit.*, pp. 21-22 : "*Les pentes sont extrêmement raides dans la partie supérieure ; elles peuvent être considérées comme presque inaccessibles au nord et à l'est. (...). Ce côté (i. e. le côté est) est à peu près inabordable.*"

(6) F. de LACOMBE, "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 331 et p. 330. - *Cf.* I. ROMANETTE, "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, p. 280 : "*Gergovia qui se dresse comme une haute presqu'île, n'est accessible que par un seul point, au sud.*"

(7) G. LONG, The Decline of the Roman Republic, Bell and Daldy, Londres, 1872, p. 320. Cité par L. MACVEAGH, p. 178, n. 8 : "*That he (= Caesar) did not intend to assault Gergovia on the south side, will be plain to any man who had seen the place.*"

(8) En fait, il faudrait clairement distinguer, à l'ouest, le versant nord-ouest, qui est effectivement difficile, et l'angle sud-ouest, qui donne sur le massif de Rizolles et qui, malgré l'étroitesse du passage, est une voie d'accès naturelle et relativement facile.

comme une protection, la plupart la considèrent comme une faiblesse. Comme on voit, l'évaluation ne va pas sans une certaine confusion.

Il n'empêche que la phrase de César, qui ne fait pas de distinction, ferait d'abord penser que la difficulté doit être passablement égale de tous les côtés (1), ou que tous les côtés présentent un aspect plus ou moins semblable ; or ce n'est pas le cas : on a vu que le doyen Olléris décrivait la montagne comme isolée sur trois côtés. La difficulté, à l'ouest, tient moins à la raideur des pentes qu'à l'étroitesse du passage ; et il suffit de faire le tour du plateau, chose que n'a pu manquer de faire César dans sa reconnaïssance du premier soir, pour constater la grande différence.

2. Du moins l'impossibilité d'accéder au plateau par l'est et par le nord a-t-elle été, à partir de Napoléon III, très généralement tenue pour acquise : "*Le versant septentrional et celui de l'est*" , écrit l'empereur, "*présentent des pentes tellement abruptes, qu'elles défient l'escalade. Le versant sud a un tout autre caractère : on peut le comparer à un immense escalier, dont les gradins seraient de vastes terrasses peu inclinées et d'une largeur qui, en certains endroits, s'étend jusqu'à 150 mètres*" (2). Cette conviction n'avait rien de nouveau, on le sait ; mais elle a été affirmée catégoriquement, répétée avec insistance, parce que l'enjeu était majeur : il était essentiel d'exclure la possibilité d'une escalade par un autre côté que le flanc sud (3).

Et pourtant, quelques-uns n'avaient point jugé le nord impraticable, même s'ils ne voyaient pas s'y dérouler l'attaque (4). Lescuyer de la Jonchère, le colonel Saint-Hypolite,

(1) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER en ont fait l'observation, *op. cit.*, p. 59, § XII A : "*César dit lui-même sans faire de différence entre les versants : omnes aditus difficiles.*"

(2) NAPOLEON III, Histoire de Jules César, t. II, Guerre des Gaules, Plon, Paris, 1866, p. 268.

(3) Il n'est pas nécessaire de procéder à une recension complète.

Cf. F. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 337 : "*J'ai fait observer que le côté nord est inabordable pour qui veut tenter un assaut. (...). César n'a pu aborder Gergovia que du côté qui pouvait raisonnablement être attaqué.*" Ce côté est le côté sud ; et l'auteur ne s'arrête même pas au côté est : il n'est pas le seul à ne pas s'en occuper.

Cf. Général BORSON, "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Académie de Cl.-Fd, t. XXI, 1879, p. 231, n. 1 : "*Nous ne disons rien ici des nombreux travaux qui désignent la face est ou celle du nord pour le théâtre de l'attaque de César. Leur réfutation nous mènerait trop loin.*"

Cf. H. HAUSER, *op. cit.*, p. 142 : l'auteur élimine le Nord et l'Est comme trop abrupts, l'Ouest parce que "*c'est de ce côté que César feignit d'attaquer*" , et retient "*le versant sud, le plus facilement accessible*".

Cf. T. R. HOLMES, qui néglige le côté est, *op. cit.*, p. 757 : "*Local authorities agree in describing the northern slope of Gergovia as too steep to have been attacked with any chance of success ; and the Carte de l'Etat-Major, Sheet 166, confirms their statements.*" .

Cf. C. JULLIAN, *op. cit.*, 1979 (1ère éd. 1901), p. 171 : "*Au nord et à l'est, Gergovie se défendrait presque d'elle-même. A l'ouest, par où l'attaque était très faisable, les Gaulois se fièrent, pour l'empêcher, aux bois, etc. (...). La ville ne paraissait abordable, avec quelque chance de succès, que par le sud.*" ; *op. cit.*, 1909, p. 474 : "*L'escalade ne pouvait être tentée, avec quelque chance de succès, qu'en partant de La Roche-Blanche, où se trouvait le petit camp de César.*"

voyaient César battu sur le flanc nord (1) ; Bouillet, Peghoux, Stock, le colonel Daupeyroux, Antoine Vergnette, et de nos jours le professeur Achard, mettent l'attaque réelle de ce côté (2) ; et quant au capitaine Girard, qui fait de même, il estimait que le sommet du plateau était accessible par le nord en vingt minutes (3). La difficulté du versant est, d'autre part, sera ensuite si bien reconsidérée, que quelques-uns verront sans hésiter le véritable assaut s'y dérouler (4). Aussi bien, et la chose a été soulignée, ceux qui refusent de faire attaquer les Romains par le nord, ou par l'est, n'hésitent-ils pas à envoyer les Héduens par ces pentes impossibles.

Tant de contradictions peuvent bien rendre un peu songeur. Chacun y va de son constat. Mais c'est moins l'expérience, manifestement, qui décide ici de la possibilité d'accès, que le besoin d'exclure des éventualités gênantes.

Donc, une très haute montagne, soit ! Des accès partout difficiles, apparemment ; mais le plus et le moins ne sont pas évidents, non plus que les impossibilités ; ou plutôt, les évidences ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

3. "*castris in monte positis*"

N'en déplaise à F. de Belleforest ou à ceux qui l'ont renseigné (5), on ne discutera

(4) *Cf.* Th. A. DODGE, Caesar. A history of the Art of War among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the Campaigns of Caius Julius Caesar, 1e éd. 1892 ; nouv. éd., Biblo and Tannen, New-York, 1963, pp. 254-255 : "*The north slope is wont to be described as impossible to capture. It is not so. The slope is not steep, though it is long. (...). The position could have been surprised on the north for more easily than assaulted on the south.*"

Et *cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 32 : "*L'argument fondamental qu'on allègue pour étayer cette hypothèse [de l'attaque contre le front sud] est que le versant du sud, seul de tout le massif, offrirait des pentes que des troupes d'assaut pussent gravir ; les autres versants seraient, dit-on, inaccessibles. C'est très exagéré.*"

(1) *Cf.* LESCUYER DE LA JONCHERE, Abrégé historique de la ville de Clairmont-Ferrand, Capitale de la province d'Auvergne, et la Carte de la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand, 1739.

Et *cf.* la carte de SAINT-HYPOLITE reproduite par F. de LACOMBE *in op. cit. supra.*

(2) J.-B. BOUILLET, P. D. A. PEGHOUX, ST. G. STOCK, DAUPEYROUX, A. VERGNETTE, G. ACHARD : *cf. infra*, "*La direction de l'assaut*".

(3) M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5, 6, 7-8 et 9 juillet 1862 ; 6 juillet 1862 : "*Qu'on n'allègue pas qu'il était impossible aux légions d'escalader des rampes aussi abruptes. Nous les avons gravies et descendues par le même chemin ; et les paysans qui cultivent la montagne, affirment que, du vallon de Quiche ou du plateau de Prat, un homme déployant toute son énergie peut atteindre en vingt minutes au sommet de Gergovia.*"

(4) *Cf.* E. DESFORGES, P. BALME, P.-F. FOURNIER, A. NOCHE... *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 32 : "*Le versant de l'est ne présente pas de difficulté insurmontable et, en l'espèce, capable d'arrêter des soldats qui, à plus d'une reprise, avaient prouvé qu'ils étaient bien entraînés.*" - Pour P.-P. MATHIEU, l'attaque est partie de l'est et s'est développée par l'angle sud-est.

(5) *Cf.* F. de BELLEFOREST, La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 224-225 ; l'auteur y revient trois fois sur la même surprenante idée : "*Ce mont qui ores porte le nom de Gergoye est si estroit, qu'il seroit impossible d'y fonder un Chasteau capable de peu d'hommes.*"

pas la possibilité d'établir des forces importantes auprès de la place, ou en avant de la place. Il faut comprendre que la ville gauloise était loin d'occuper toute l'étendue du plateau, et que rien n'interdit de penser que des troupes aient pu stationner sur le plateau lui-même. Mais indépendamment de ce détail, les rampes, plates-formes, strates ou terrasses qui s'étagent autour du sommet comme autant de gradins, et qu'explique si bien la géologie (1), offrent tout l'espace nécessaire. Le général Göler répartissait les forces gauloises sur tout le pourtour (2), et Napoléon III le lui a reproché (3), mais il n'y a pas lieu, *a priori*, d'ergoter sur la qualité des variantes *pro oppido* et *prope oppidum* (4). Desforges et Fournier auraient bien vu, eux aussi, des camps gaulois de tous les côtés, au moins en attendant César (5), et, de toute façon, il y a manifestement de la place pour l'armée de Vercingétorix sur ce plateau et sur ce massif.

4. "*colles*"

Poursuivant notre dépouillement, nous arrivons aux collines du *iugum*. Il y a, en effet, des collines toutes proches du plateau de Gergovie. Sur les trois versants nord, est et sud, les pentes çà et là s'avancent en plates-formes ou se relèvent en éminences. Sur le côté ouest, des collines mieux individualisées font cependant assez corps avec le plateau pour faire partie d'un même massif et s'inclure naturellement dans un même ensemble défensif. Elles forment, plein ouest, le Puy de Romagnat ; au sud-ouest, le massif de Risolles (6) ; au sud-sud-ouest, le Puy de Jussat ; et, au sud, dominant la rivière d'Auzon, la colline isolée de la Roche-Blanche. Plusieurs ont voulu y ajouter le Puy de Montrognon, à

L'estressissure du lieu est "*telle qu'a peine y pourroit on faire monstres d'un camp volant [...](la place n'y estant fort ample & spacieuse).*"

(1) *Cf. supra* : origine volcanique du plateau et phénomène classique, mais typique, d'inversion du relief. Voir R. MICHEL, "Etude géologique du plateau de Gergovia", Rev. des sciences naturelles d'Auv., vol. 14, fasc. 1, 1948, pp. 1-68

(2) *Cf.* A. von GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, Tafel II, *Angriff auf Gergovia*, entre les pp. 28 et 29.

(3) *Cf.* NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 269 : les camps gaulois n'étaient répartis que sur les versants sud. Et *cf.* p. 280, n. 1 : Le général de Goeler "*fait camper les troupes gauloises sur les quatre versants de la montagne de Gergovia. C'est sans doute l'expression circum se (VII, XXXVI) qui est la cause de cette erreur.*" - Ainsi dénoncée, l'erreur est expliquée sans être démontrée.

(4) *Cf.* F. URSIN (déjà cité *supra*), Emendationes, *in* C. Iulii Caesaris Commentarii, apud Martinum Nutium & Fratres, Antuerpiae, Anno M. DC. XXII, n° 180, p. 31 : "*Castris pro opido in monte positis] prope opidum, est in meo libro*".

(5) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 49 : "*Avant qu'il [sc. César] eût établi son camp au sud-est, Vercingétorix, qui ne pouvait prévoir de quel côté les travaux de siège des romains seraient dirigés, ne devait pas manquer l'occuper les éminences sur tous les versants.*"

(6) Sur ce plateau très accidenté, on a déjà mentionné le Puy de Risolles, situé au nord-est d'Opme et encore appelé Risolles-Haut ; mais on y a aussi distingué Risolles-Bas au sud de Risolles-Haut, (ce dernier devant être le Puy-devant-la-Ville), outre le Puy de la Potence, à l'est.

l'ouest-nord-ouest ; mais il est trop isolé pour que la chose ne soit pas douteuse. On a ainsi, sans lui, des collines qui offrent l'avantage de protéger le plateau du côté où il est le plus exposé, à moins qu'elles ne le rendent vulnérable du fait qu'elles seraient elles-mêmes plus accessibles que lui.

5. "*iugum*"

Mais on peut se demander si elles constituent un *iugum* ; et la réponse reste incertaine. Il est pratiquement impossible de savoir toutes les représentations que le mot latin autorisait, et lesquelles César avait dans l'esprit selon les circonstances. Mais si on rassemble les emplois du mot qui permettent d'éclairer le texte par un référent identifiable (1), et si, pour le reste, on s'en rapporte aux dictionnaires (2), il faut avouer que Risolles et Jussat donnent l'image d'un massif compact plutôt que d'un *iugum* ; et en outre, la colline de la Roche-Blanche en est trop détachée pour en faire clairement partie intégrante. On pourra objecter que l'expression de César peut valoir approximativement, et qu'on peut (3) voir un *iugum* dans l'ensemble formé par les collines et le plateau : et ce n'est pas inacceptable (4). On peut toutefois être encore saisi d'un scrupule : César met en avant les col-

(1) Chez CESAR, *iugum* signifie souvent une *hauteur* ou son *sommet* , de forme éventuellement allongée. Quand *iugum* signifie comme ici, et c'est assez fréquent, (B. G., VII, 80, 2), ligne de crête avec hauteurs ou sommets distincts, il dénote un relief allongé, il évoque une chaîne, un *Gebirgskamm* , une *sierra* . Les Castra Cornelia, près d'Utique, (B. C., II, 24, 1-2), sont un modèle de *iugum*, "*promontoire abrupt qui s'avance dans la mer, escarpé de part et d'autre et taillé à pic, la pente étant un peu plus douce du côté qui regarde Utique*" . Il y a en Asie, entre le Pont, la Cappadoce et l'Arménie, de Comane à Nicopolis, un haute chaîne, un *iugum editum* , qui marque la frontière (B. Al., 35, 3) : à une autre échelle, cela doit ressembler à notre *iugum* de collines. Parmi les nombreux *iuga* d'Afrique, il en est un au bord de la mer, entre Ruspina et Uzitta, qui borde une belle plaine et donne l'impression d'un théâtre (B. Af., 37, 4-5) ; parmi les collines, *colles*, qui composent cette chaîne, *iugum*, plusieurs sont élevées, cependant que l'ensemble l'est assez peu. Au moins a-t-on là des images.

Voici d'autres images de *iugum* : les Pyrénées, le Janicule.

SENEQUE (Quaest. nat., Préf., 9) : "*Pyrenaeus medium inter Gallias et Hispanias iugum extollat ?*"

MARTIAL (Epigrammes, IV, 64) : "*Iuli iugera pauca Martialis,*
hortis Hesperidum beatiora,
longo laniculi iugo recumbunt :
lati collibus imminent recessus,
et planus modico tumore uertex
caelo perfruitur sereniore."

Traduction proposée : "*Les quelques arpents de Julius Martialis, plus heureux que le jardin des Hespérides, s'étendent sur le* jugum *allongé du Janicule : de larges retraites dominent les collines, et le sommet, plat, légèrement renflé, jouit d'un ciel si pur.*"

(2) *Cf.* celui de FORCELLINI ; le Thesaurus Linguae Latinae.

(3) Pour beaucoup, on le doit.

(4) C'est apparemment ce que comprend et que veut dire le METAPHRASTE, qui écrit : "πάντας τε τοὺς τοῦ ὄρους τούτου γηλόφους κατασχὼν ". Mais le grec n'a pas de mot qui rende *iugum* . - On lit bien sur telle ou telle carte, comme allant du Puy de Jussat à celui de Romagnat, *Chaîne de Risolles* ; mais cette appellation suffit-elle à garantir le *iugum* ? - On a, dans le même sens, parlé d'*amphithéâtre*: mais où mettre l'arène et le public ?

lines (1) pour exprimer l'effet produit sur ses soldats par l'occupation du *iugum* ; mais, dans l'hypothèse la mieux reçue, elles étaient loin du camp romain, et juste à son opposé par rapport au plateau.

Les collines du *iugum* sont donc là, mais le *iugum* n'est pas une évidence, c'est seulement une possibilité.

6. "*collis circumcisus*", la colline des 10 ou 11 petits camps

On en vient à présent à la fameuse colline du petit camp romain. Cette colline a une étrange histoire, car cependant qu'on la voyait çà et là autour du plateau (2), certains ne l'ont vue nulle part (3). C'est dire qu'on ne peut sérieusement parler d'elle qu'en fonction de la représentation qu'on se fait de l'ensemble des opérations autour de Gergovie.

C'est dire également que n'importe quelle colline a fait l'affaire, dans la mesure où elle se dresse quelque part autour, autrement dit : pas trop loin (4). (*Cf. infra*, pl. XIV).

(1) DION CASSIUS évoque les Barbares qui occupaient les hauteurs voisines, qui avaient vue depuis là-haut sur le camp romain, qui s'y trouvaient en sécurité, qui en descendaient pour se battre et s'y repliaient au besoin : on n'a pas l'impression de collines qui seraient en retrait par rapport à la montagne.

(2) Il ne sera peut-être pas inutile d'en dresser d'emblée un tableau par ordre d'apparition, avec indication des inventeurs ; les coordonnées correspondent au quadrillage de nos planches XIII , XIV, *etc.* :

1. Le Crest **I5-6** :	1560 :	SYMEONI.
2. Prat **D5-6** :	1725 ± :	BELLAIGUE.
3. Montrognon **D2** :	1739 :	LESCUYER DE LA JONCHERE.
[4. Puy de Monton **J8** :	1760 :	ANVILLE ; une erreur d'interprétation pour Jussat-Risolles.]
5. Risolles **F3** :	1762 :	CAYLUS.
6. Jussat **G4** :	1763 :	MARTINON.
7. La Roche Blanche **G5** :	1765 :	PASUMOT.
8. Quiche **D6** :	1836 :	BOUILLET.
9. La Nuit de Prat **D5** :	1841 :	SAINT-HYPOLITE.
10. Orcet **G9** :	1862 :	MATHIEU.
11. Puy d'Aubière sud **C5** :	1913 :	DAUPEYROUX.

(3) *Cf.* LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, chez le Dir. de l'Impr., des Sc. et Arts, Paris, An III de la République, I, pp. 65-66 ; l'auteur récuse le Crest et Monthon, ainsi que Jussat ; malgré la date où il écrit, il ignore la Roche Blanche ; "*et je demanderai toujours aux Clermontois*" , ajoute-t-il, "*où est la colline dont parle César : ou, s'ils lui font assiéger la montagne par le côté du Nord, je demanderai où est le ruisseau.*" - Critique reprise par ACHAINTRE & LEMAIRE : la troisième objection qu'ils relèvent contre l'identification de Gergovie avec le mont Gergoviat est : "*Quod collis e regione oppidi sub ipsis radicibus montis situs, de quo loquitur Caesar, non exstet*" ; ils proposent néanmoins Jussat, mais, de ce fait, paraissent encore ignorer la Roche-Blanche (Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, F. Didot, Paris, IV, 1822, pp. 266-268).

LANCELOT, ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 650), élimine le Crest et Mont-roignon, et ne voit rien d'autre à supposer. - CHABROL, qui suit LANCELOT, ne voit pas davantage ce qui pourrait être la colline escarpée, si ce n'est, peut-être, le Puy de Monton, (Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne, M. Dégoutte, Riom, IV, Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne, 1786, p. 172).

(4) E. DESFORGES & P. BALME ont dressé et légendé, dans Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 113-114, la carte des "Emplacements supposés des camps romains".

a. quatre ou cinq trop loin du plateau ?

Et c'est pourquoi le **Crest**, au sud, ou le **Puy d'Aubière**, au nord, ont eu leurs partisans, aussi bien que le **Montrognon**, au nord-ouest, ou la **butte d'Orcet**, au sud-est, et le **Puy de Monton**, au sud-sud-est, dans la mesure où on pouvait les dire *vis-à-vis de la place* . Mais on admettra difficilement qu'on puisse décrire ces cinq éminences, y compris le Puy d'Aubière, comme étant *au pied du plateau* . Et si le Montrognon, le puy de Monton, voire la butte d'Orcet, répondent assez à l'idée qu'on se fait d'une colline escarpée de toutes parts, on n'en dira pas autant du Crest, qui est peut-être sur une petite butte, mais qui n'est point escarpé à l'ouest, ni du Puy d'Aubière, s'il est vrai que "*ses côtés nord et est présentent une petite falaise, le sud-est est en forte pente, mais (que) la partie orientale n'est pas vraiment abrupte*" (1). D'autre part, même si ce pouvait être des positions fortes ou fortifiées, on les trouvera les unes et les autres un peu éloignées pour participer efficacement à la défense du plateau (2) et pour commander la liberté d'accès à l'eau et au fourrage. L'Artière, l'Auzon surtout, sont les ruisseaux les plus importants. Interdire l'un, c'est laisser l'autre accessible ; mais ces cinq collines, tenues par les Romains, leur sont-elles si profitables ? sont-elles si gênantes aux assiégés ?

La butte d'Orcet, le Puy d'Aubière, n'ont été pris en considération que longtemps après la proposition de Pasumot de reconnaître la *colline isolée* dans le tertre de la Roche Blanche. Il n'avait étayé son opinion qu'en disputant contre Montrognon, le Puy de Monton, ou le Crest. Il n'a pas emporté l'adhésion de tous. Aussi convient-il de regarder à notre tour les choses de plus près.

1. *La montaigne dicte Craist* a été supposée la première (n° 1), et l'a été par Syméoni (3). Celui-ci, sensible à l'argument des ruines, voit un indice dans les vestiges "*en-*

Leur analyse critique des emplacements supposés du petit camp occupe les pages 64 à 68. Elle retient la Roche-Blanche.

Elle élimine le puy de Risolles (cote 723, solution de Caylus et de Dulaure) comme trop élevé, le Crest (solution *invraisemblable* de Syméoni), le puy de Monton (solution d'Anville : mais il n'est pas *sub radicibus montis*), le Mont Rognon (solution *romanesque* de Delarbre, de Péghoux), la butte d'Orcet (solution au demeurant plus *sage* , de Mathieu), la hauteur de Prat (solution de Bouillet ; c'est une petite inexactitude, Bouillet met le petit camp à Quiche, au sud-est de Prat, entre Prat et Bonneval), le puy sud d'Aubières (solution du colonel Daupeyroux) : ces deux dernières théories n'expliquent pas comment les assiégés auraient été gênés d'aller à l'eau et au fourrage du côté opposé, du côté sud, le côté de l'Auzon.

(1) G. ACHARD,"Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, Bruxelles, 1991, p. 113 ; (lire *ouest* au lieu d'*est* , qui doit être un lapsus, assez fréquent chez quiconque au demeurant). G. ACHARD convient donc que ce puy n'est pas "*exactement ex omni parte circumcisus*." Et de fait, il se raccorde aux pentes nord du plateau par un vallonnement assez peu sensible.

(2) Ou, inversement, à son attaque.

(3) SYMEONI (Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943) propose le Crest, pp. 73-74.

cores en pieds (...) d'un vieux Chasteau, estimé pour lors des anciens bien fort, et de telle grandeur que facilement s'y pouvoyent loger deux légions, et situé justement au pied de Gergoye comme dit César". On passera sur cette induction pseudo-archéologique qui n'est pas d'une sorte rare chez Syméoni (1), mais on mettra en doute l'interprétation qu'il donne à l'expression *sub ipsis radicibus montis* , puisque la vallée de l'Auzon sépare les deux plateaux ; on admettra que la *montagne* soit forte ou fortifiée, mais on n'acceptera pas de la dire *escarpée de tous les côtés* , puisque cette éminence n'est que la tête du Plateau (ou de la Montagne) de la Serre et n'est donc relativement escarpée que de trois côtés sur les quatre ; on voudra bien, enfin, la dire *en face de la place* - car, à vrai dire, comment ne le serait-elle pas ? Mais "*Syméoni n'est pas excusable de n'avoir pas réfléchi que, en occupant la colline du Crest, située assez loin au sud de la rivière d'Auzon, César ne pouvait gêner considérablement l'approvisionnement en eau des Gaulois*" (2). Dont acte.

2. Avant Pasumot, toutefois, Syméoni récuse déjà Monrognon (n° 3). Le curieux de l'affaire est que Montrognon pouvait donc passer pour la *colline isolée* avant que Gergovie ne fût déplacée de Clermont, le grand camp étant mis à Gergovie même. La preuve en est dans l'opinion du traducteur Blaise de Vigenère (3), ou dans le témoignage du géographe Belleforest, qui défend à son tour Monrognon contre les attaques de Syméoni (4), et qui, cependant, maintient Gergovie à Clermont. Mais une fois que le plateau de Gergovia l'eut emporté, Montrognon retrouva des défenseurs malgré Syméoni (5). Il en conservera (6) même après les critiques de Pasumot, qui pourtant paraissent pertinentes.

Montrognon est bien une *colline isolée* , mais elle est éloignée du plateau de plus de douze cents toises, ce qui fait quelque deux mille quatre cents mètres, et qui est vraiment beaucoup pour être *au pied même* de la montagne, dont elle est séparée par le ruis-

(1) Avec l'indulgence du biographe, T. RENUCCI met en note, *ibid.*, p. 65, n. 65 : "*Ne disposant pas de ressources pour faire exécuter des fouilles, Syméoni fondait ses hypothèses sur la loi historique, exacte en général, que les monuments s'érigent à l'emplacement et sur les ruines de constructions de même genre et de destination identique.*"

(2) RENUCCI, *ibid.*, p. 74, n. 64. - Nous ajouterons : "... *en eau et en fourrage*..."

(3) Elle lui est attribuée. - Et dans cette hypothèse, c'est Gergovie qui passait pour le grand camp !

(4) BELLEFOREST, *op. cit.*, col. 225. - Le grand camp y est explicitement placé à Gergovie.

(5) Au XVIIIe siècle : LESCUYER DE LA JONCHERE, l'abbé MASSON : L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, [anonyme], s. d., B. M. I. U. de Cl.-Fd, f°51 r° : "*On reconnaît Gergovia, place élevée, dominant sur plusieurs collines qui l'environnent, ayant au dessus d'elle et à peu de distance Montroignon que tout le monde sait être escarpé de toutes parts.*"

(6) RABANI-BEAUREGARD et GAULT DE SAINT-GERMAIN (*cf.* Tableau de la ci-devant province d'Auvergne (...) avec l'explication des Monumens et Antiquités qui se trouvent dans le même département, Pernier, Paris, 1802, p. 140), DELARBRE, A. FROMENT, PEGHOUX verront encore le petit camp à Montrognon. Pour le dernier, *cf. le manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Cl.-Fd, n° I à VIII bis, ff. I à 199, 1854-1858, II,* Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines. : on voit des vestiges sur Montrognon, et même des lignes de *barraques*.

seau et la vallée de Clémensat. On ne peut dire que cette colline fasse partie du *iugum* occupé par Vercingétorix, ni d'ailleurs d'un *iugum* quelconque. En outre, la perte de ce poste ne pouvait guère priver les Gaulois d'eau ni de pâturages, qu'ils pouvaient se procurer plus aisément de l'autre côté du plateau. Encore cette perte ne les aurait-elle guère empêchés de descendre s'en procurer de ce même côté, vers les sources du flanc nord et vers l'Artière (1).

3. Quant au Puy de Monton (n° 4), loin au sud-est, qui aurait eu les faveurs d'Anville (2), d'habitude mieux inspiré, il est encore plus éloigné que Montrognon ou que le Crest et, se trouvant bien au-delà de l'Auzon, il est encore plus touché par les mêmes critiques. - Il est vrai qu'on reconnaît mal ce puy dans sa description, et qu'Anville, qui regrettait l'absence d'un "*plan exact et bien figuré du local*", n'avait pas vu les lieux ; mais, quoiqu'on lui ait toujours attribué cette opinion, et qu'elle soit littéralement la sienne, il nous semble en fait, au vu de son orthographe *Pui de Monton*, qu'il veut parler de la colline ainsi nommée sur la carte de Lescuyer de la Jonchère, et donc qu'il s'agit du massif de Rizolles et Jussat (3).

4 & 5. On pourrait s'arrêter davantage sur l'hypothèse que la colline isolée se trouvait plus près, sur la butte d'Orcet (n° 10) (4), ou encore plus près, sur le Puy d'Aubière (n° 11) (5). Mais ces collines, sans être séparées du plateau par une rivière, ont aussi leurs

(1) *Cf.*, pour l'ensemble, PASUMOT, "Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, pp. 195-196.

(2) *Cf.* ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, pp. 351-352 : "*On reconnoît cette colline à une élévation isolée, mais immédiatement adhérante à la partie de la montagne de Gergovia qui regarde le midi, & distinguée de cette montagne par un nom particulier, le Pui de Monton. Cette position convient fort à ce qu'ajoute César (...). Car, avec quelque connoissance du local, on voit clairement, qu'en effet il devenoit difficile par ce moyen, que l'énemi communiquât aisément à un ruisseau nommé la Serre, qui est le plus voisin de Gergovia ; & qu'il pût s'écarter du côté des rivages de l'Allier, où la commodité d'aller au fourrage devoit être plus grande, & les fourrages plus abondants.*"

(3) Il a dû avoir cette carte sous les yeux, *cf. ibid.*, p. 349. - C'est donc à tort qu'on a attribué cette opinion à BOURGUIGNON D'ANVILLE, et qu'on l'a discutée : il conviendra de la décompter. - De même, lorsque CHABROL n'exclut pas le Puy de Monton après avoir récusé le Crest et Montrognon comme trop éloignés, il pourrait bien avoir Jussat ou Rizolles en tête.

(4) La butte d'Orcet : MATHIEU (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, pp. 85-91 : "*Il paraît difficile, sinon impossible, de trouver, autour de Gergovia, un monticule qui réponde mieux que celui d'Orcet, à la brève description que fait César de la colline où il établit son petit camp, castra minora.*" ; "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864) ; SARRETTE (Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, pp. 119-120) ; PIRONON, qui reprend en 1910 le système de MATHIEU ("La ville de Gergovie et la déroute de César", L'Auvergne illustrée, artistique, scientifique, littéraire, sportive, n° 5, 9 déc. 1910 : "*derrière les auberges du Petit-Orcet, au km 11 sur la route de Clermont à Issoire.*").

(5) Le Puy d'Aubière : le colonel DAUPEYROUX, (*cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 68) ; et tout récemment le professeur ACHARD ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, 1991, p. 112 : "*Aux minora castra correspond presque parfaitement un puy pratiquement ignoré des érudits, le puy d'Aubière, qui est situé exactement à dix-huit cents mètres du rebord nord-est du plateau.*"

faiblesses comme la hauteur du Crest, le piton de Montrognon ou le Puy de Monton. Toutes ces éminences peuvent passer pour de fortes positions ; toutes, selon la liberté du point de vue, sont vis-à-vis de la place de Gergovia. Trois sur cinq peuvent être dites escarpées, ou au moins découpées, de toutes parts. Aucune n'est située au pied du plateau, non pas même le Puy d'Aubière (1). Et quelle utilité dans le système défensif gaulois, quel intérêt pour la tactique romaine ?

b. cinq plus près du plateau ?

Mais ces cinq localisations ne sont point les seules que la colline de la Roche-Blanche ait fait oublier par la suite. D'autres serraient le plateau au plus près, les unes au sud-ouest (au nombre de deux), les autres (au nombre de trois) au nord, à l'est ou au nord-est.

6 & 7. Les premières mettent la colline isolée entre Opme et Gergovia, tantôt sur les hauteurs de **Risolles** (n° 5) (2) (mais la hauteur sera-t-elle au pied même de la montagne ? sera-t-elle isolée, découpée, escarpée ? et son occupation par les Romains sera-t-elle si gênante pour ceux qui l'auront perdue ?), tantôt sur la butte de **Jussat** (n° 6) (3) (mais pourra-t-on mieux la dire au pied de la montagne ? Et si elle est plus intéressante pour chaque adversaire et plus *entrecoupée* qu'une hauteur de Risolles, elle n'est point non plus escarpée de toute part).

8, 9 & 10. Les secondes la mettent juste à l'opposé, mais sans plus de précision, car en fait de "*coline entrecoupée*" , il s'en rencontre "*deux ou trois aux costez de Bise & de Levant*" (4), donc au nord et à l'est. Ou bien, plus précisément, quelque part au nord-est, sur la hauteur de **Prat** (n° 2) (5), ou encore, au sud-est de Prat, sur la colline de *Tiche*,

(1) Ce point est de ceux qu'on ne peut discuter efficacement, quoiqu'indéfiniment.

(2) Risolles, ou Rizolles : CAYLUS (Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, pp. 283-284) ; DULAURE (Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 321 : "*La colline qui seule convient à cette description, est celle qui s'élève entre le village d'Omme & Gergovia, en face, & au pied même de la montagne ; cette colline, escarpée de tous côtés, n'en est éloignée que de huit cents toises.*")

(3) Jussat, Jussac, Jussiac, Jussa : MARTINON (Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, ms. 575, n° 49, fol. 321-322, 1763, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 332 r° et v° : César détourna les eaux de l'est vers le sud ; il donnait ses ordres dans une caverne, *jussa dabat*). - Mais le massif dit de Jussat pourrait bien être, à l'occasion, celui de Risolles.

(4) P. DURAND, Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, p. 135.

(5) Hauteur de Prat : BELLAIGUE (Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, fol. 214 à 223, vers 1725, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 217 v°-218 r° : "*la hauteur de Prat*" , confirmé f° 218 v°) ; BOMPART DE SAINT-VICTOR (Dissertation sur la ville de Gergovie, ms. n° 785, n° 9, fol. 54 à 60, 1752, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 56 v° et 57 : "*Ce poste est la hauteur de Prat.*") ; VERGNETTE ("Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "*Le grand camp de César aurait été établi sur les hauteurs au sud d'Aubière (...) et le petit camp à Prat.*")

Kich ou *Quiche*, cotée 525 (n° 8), qui se trouve entre les domaines de Prat et de Bonneval (1). Mais ce sont des contreforts bien plutôt que des collines découpées. On a retenu aussi, plein nord, une éminence appelée la **Nuit de Prat** (n° 9) (2). Mais elle est encore moins escarpée de tous côtés ; c'est aussi un contrefort.

Chacune de ces suppositions, d'ailleurs inégalement intéressantes, peut avoir des raisons pour elle et elle en a surtout contre elle ; peut-être chacune, dans cette étrange concurrence, se fortifie-t-elle surtout des faiblesses des autres. On discuterait sans fin et sans profit de savoir si elles sont ou non à la racine même du plateau, ou suffisamment escarpées, ou suffisamment importantes, car le sentiment de l'un est inopérant sur l'impression de l'autre. C'est pourquoi, armé des cinq critères, on les critiquerait une par une, plus longtemps, pour rien.

c. La Roche Blanche ?

11. On s'attachera plutôt à une onzième hypothèse, à la colline n° 7, qui a eu presque tous les suffrages après que l'ingénieur Pasumot l'eut identifiée en 1765 (3), celle de

(1) Colline de Quiche, cote 525, entre Prat et Bonneval : BOUILLET (Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veysset, Cl.-Fd, 1836, p. 261, n. 1, et p. 262 : la colline devait se trouver "*auprès et au sud de Prat*" ; Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2e éd., 1846, p. 39 : "*C'est cette colline que nous trouvons au nord-est et à l'angle du plateau de Gergovia.*" ; "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, p. 47 : "*Cette colline escarpée de toute part, nous la trouvons parfaitement posée au nord-est et à l'angle du plateau de Gergovia, entre les domaines de Bonneval et de Prat, appelée dans de vieux titres, Tiche ou Quiche.*").

Le capitaine GIRARD, qui, sur son plan, situe cette colline trop au sud, "*à la pointe est de Gergovia*", vers l'emplacement du puy Mardoux, l'appelle aussi Quiche : *cf.* "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862 : "*Cette topographie donnée par César ne peut s'appliquer dans tout le périmètre de Gergovia qu'à cette seule colline, et seule par conséquent elle remplit les conditions exigées par les Commentaires, et les remplit parfaitement.*" ; et Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863, pp. 100-102 ("*Quiche remplit exactement les conditions exigées par les Commentaires pour le petit camp des Romains ; et nulle autre colline des environs de la montagne ne correspond à aucune de leurs indications.*") et pp. 190-194 : *Note sur le siége de Gergovia.*

Puy de Kich, sur les cartes dressées pour P.-P. MATHIEU par H. COHENDY ou par A. TRINCARD (en mai 1863 et en juin 1870), *cf.* Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Clermont-Ferrand, 1864, et Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1870.

(2) La Nuit de Prat fut l'hypothèse du colonel SAINT-HYPOLITE : *cf.* sa Carte de Gergovia et de ses Environs pour servir à l'intelligence du siège entrepris par J. César. An 51 avant J.C. (sic), publiée par le capitaine de LACOMBE, qui confond d'ailleurs, *op. cit.*, p. 336, la Nuit de Prat et la colline de Quiche avec Prat.

(3) On ne donnera pas les références détaillées de la localisation du petit camp sur la colline de la Roche-Blanche. L'identification de F. PASUMOT a été ratifiée par tous ceux qui ont fait le plus autorité, A. von GÖLER, NAPOLEON III, Th. Rice HOLMES, C. JULLIAN, L.-A. CONSTANS, J. CARCOPINO, P.-M. DUVAL... Mais ces noms les plus connus ne nous font pas oublier les RUDEL DU MIRAL, A. THIERRY, P. MERIMEE, A. MICHEL, A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, C. VIAL, F. de LA-

la Roche-Blanche.

On peut assurément la dire *vis-à-vis de la place* , car elle et toute la longueur du plateau se font face, et la dire aussi *au pied du plateau* , car elle lui est inférieure d'environ 180 mètres (1), et elle lui fait bien comme une petite sœur siamoise. C'est une position évidemment forte et qui peut être fortifiée. Et pour l'eau et le fourrage, elle commande l'Auzon et sa vallée.

Mais on n'a pas eu tort de discuter la nature escarpée de ses quatre côtés : si les flancs est et ouest sont en effet très raides, et si la face sud est aujourd'hui presque à pic, la pente du versant nord, qui s'élève régulièrement de 518 à 558 mètres sur une distance de 500 mètres, reste relativement modérée (2). Jullian la dit bien *"escarpée de toutes parts"* (3), mais Constans lui-même écrit qu'une *"pente douce"* relie ce piton à la montagne de Gergovie (4). On a fait valoir que les siècles et les travaux agricoles avaient dû l'atténuer (5) ; ce n'est pas impossible (6) ; toutefois qu'en sait-on (7) ? On a cru lire dans César, au

COMBE, A. OLLERIS, L. NADEAU, M. BOUDET, F. MONNIER, ni les HELLER, STEINBERG, PAUL..., ni non plus les FOURNIER, BALME, DESFORGES, GORCE, NOCHE..., et aujourd'hui les LEGUET, TOURLONIAS, WELTERLIN...

(1) C'est par erreur que G. WALTER, dans son César de la Bibliothèque de la Pléiade, p. 1025, dit que le sommet de la colline de la Roche-Blanche *"dépasse de 180 mètres le plateau de Gergovie"*.

(2) P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 85, récuse *"le puy de la Roche-Blanche, dont on fait tant de bruit, et qui ne constitue guère, avec Gergovia, qu'un même massif, bien qu'on ait voulu, et pour cause, l'en isoler par une vallée imaginaire"* .

(3) C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. par P.-M. DUVAL, Hachette, 1963, et Les Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 175.

(4) L.-A. CONSTANS, *op. cit.*, p. 236, n. 1 ; *cf.* Jules César. Guerre des Gaules. Texte latin, Class. Hachette, Paris, 1975 (1929), p. 300, n. 11 ; et *cf.* Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 74 : cette colline, *"un vallon à pentes douces la relie au contraire à la montagne de Gergovie."*

(5) DESFORGES ET BALME, *op. cit.*, p. 67, citent à ce propos MATHIEU (*cf. op. cit.*, p. 47) et JULLIAN. Du premier : *"Mathieu nous raconte que les éboulements sont très fréquents en cette région. En 1856, «il s'en est opéré sur tout le périmètre de l'ancien lac de Sarlièves, entouré de collines à base de calcaire marneux, à la suite de longues pluies. A l'est de Gergovie, pour ne citer qu'un exemple, la poussée des masses supérieures a été si puissante qu'elle a déplacé, près du «petit Bonneval», un hectomètre de la route impériale de Clermont à Issoire, et l'a refoulée d'un bloc, l'espace de 18 à 20 mètres, sur la margelle même de l'ancien lac.»"* Et du second : *"Les orages et les travaux de culture ont pu à la fois combler les vallons latéraux et étager les pentes."*

Cf. T. RENUCCI, *op. cit.*, p. 74, n. 66 : du côté nord, la colline *"offre une pente assez douce, nivelée par les éboulements et aussi par la culture"*. Et l'auteur de parler d'éboulements spectaculaires, *"même récents, dont les contemporains de Napoléon III gardaient le souvenir"*. - Voir précisément Marcellin BOUDET, "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouv. série, Cl.-Fd, 1944, p. 16, et surtout p. 6 : *"Je ne tenais pas compte des glissements des lames de terrain les unes sur les autres qui ont bouleversé toute cette région, et souvent à tel point que j'ai vu très peu après, à la suite d'une année fort mouillée, une quantité de procès surgir de ce que des vignes s'étaient superposées par glissement dans les communes d'Orcet, du Cendre, de Pérignat, de Merdogne (Gergovia), la Roche, les Martres, etc., et qu'un lambeau de champ poussé par la pente franchit la route nationale et vint reposer sur une vigne avec un superbe noyer encore debout."*

(6) G. ACHARD fait valoir la même hypothèse en faveur du Puy d'Aubière, *op. cit.*, p. 114 : il *"n'est pas en effet aujourd'hui vraiment circumcisus, mais il a été sans doute lergement érodé depuis deux millénaires par les intempéries, les travaux agricoles et l'aménagement des fameuses caves vinicoles"* qui, (n. 97), *"servent aujourd'hui à l'affinement du fromage..."*

lieu de *ex omni parte circumcisus* , l'expression *ex parte circumcisus* (1). On a enfin voulu y lire que, "*Quand César dit : "isolé de toutes parts", il l'entend des seuls côtés sud, est et ouest ; le contexte montre en effet que cette position communiquait facilement avec la ville*" (2). Le contexte ne dit pas le contraire. Mais cela suffit-il pour qu'il dise ce qu'on veut entendre ? Et que conclure du fait que les Gaulois ont été pris de court, la nuit où César la leur a prise ?

Il reste difficile, en somme, de se prononcer catégoriquement dans un sens ou dans l'autre, de se prononcer efficacement en tout cas ; car, en écrivant *circoncis, circumcisus,* César ne s'adressait pas exactement à des lecteurs qui se querelleraient plus tard pour savoir s'il voulait ou non être pris au pied de la lettre (3). Or il faut convenir que cette colline, qui commande l'Auzon et sa vallée, pouvait représenter un point stratégique de première importance. Et il faut de même avouer, mais en sens contraire, que sa surface risque d'avoir été bien petite, à son sommet, pour contenir le camp de deux légions (4).

En bref, selon le penchant qu'on a, on conclura que cette colline est sans doute possible, mais assez douteuse, ou qu'elle est peut-être douteuse, mais cependant très probable, sinon pratiquement certaine.

Si cette colline a été discutée (5) et peut rester discutable, il paraît clair, en tout cas, qu'on n'en a pas trouvé autour du plateau qui soit mieux adaptée ; et, ainsi qu'on peut en

(7) OLLERIS rappelle à ce sujet (*op. cit.*, p. 15) que "*quelques années après la bataille de Waterloo, le duc de Wellington cherchait inutilement, dit-on, le monticule escarpé que n'avait pu gravir l'artillerie française. La charrue avait nivelé ses flancs*".

A propos des éboulements de la Roche-Blanche, G. ROUCHON, dans ses fiches, fait référence à la R.E.A., 1908, p. 70 (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 4 F 192).

(1) Sensible à son aspect incomplètement escarpé, P. MERIMEE fait écrire à CESAR, *op. cit.*, p. 323 : "*en partie abrupte, ex parte circumcisus*".

(2) L.-A. CONTANS, *op. cit.*, *ibid.*

(3) Encore convient-il, à la différence de MERIMEE, de respecter cette *lettre* .

(4) C'est ici FOURNIER-DESFORGES contre MATHIEU. Pour les premiers, *op. cit.*, p. 56 : "*Le sommet de la hauteur de la Roche-Blanche est assez large et permet l'installation des deux légions que César y plaça après l'occupation.*" Pour le second : "*La superficie enclose par le fossé de circonvallation [prétenduement trouvé par STOFFEL], n'atteint pas trois hectares. Pour y établir deux légions, ou huit à dix mille hommes, on est obligé de les y supposer sans bagages.*" ("Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém de l'Acad. de Clermont, nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 22.) Mais il est vrai que la rigueur n'est pas également partagée entre ces auteurs.

Les estimations sont si élastiques qu'elles ne méritent guère d'être rapportées. F. W. WALBANK calculait pour sa part que deux légions devaient occuper un carré d'environ 2.150 pieds de côté, couvrant cinq hectares (*cf.* POLYBE, Histoire, VI, VI, 32, trad. D. ROUSSEL, Gallimard, Paris, 1970, p. 1308, note 1 à la p. 498)...

(5) Son caractère abrupt n'est pas le seul à avoir été discuté. On a même contesté aussi son intérêt militaire. MATHIEU jugeait "*cette grosse verrue*" , qui en était à "*trois jets de fronde*" , trop proche du plateau (*op. cit.*, p. 88). En sens contraire, GIRARD : "*Vercingétorix se serait bien gardé de faire occuper la Roche-Blanche. A cause de son éloignement et de la faiblesse de portée des armes anciennes, elle n'intéressait en rien le système général de défense de Gergovia.*" (Article cité, n. 4). Et du même : "*La Roche-Blanche et Orcet sont trop éloignés de Gergovia ; ces collines étaient en dehors du système de défense de la place.*" (Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 102.)

convenir avec Mérimée, "*Nulle hauteur, dans le voisinage, ne s'accorde mieux avec les expressions de César*" (1). Est-ce à dire qu'elle s'accorde *bien* avec elles ? Car Mérimée, ne l'oublions pas, a cru lire que la colline était "*en partie abrupte, ex parte circumcisus*" ...

7. "*mille CC passus*"

On a évidemment débattu des 1.200 pas, soit 1.800 mètres environ, que mesurait la montée en ligne droite. Il eût été surprenant qu'on ne trouvât point ces 1.200 pas de plusieurs côtés différents, selon la direction qu'on donnait à l'assaut. On les a pris tantôt pour le strict équivalent de 1774 ou 1776 mètres, tantôt pour le compte rond d'un système duodécimal. Encore fallait-il les faire partir d'une plaine, *planities* . Il suffira d'admettre, au moins par provision, qu'on a pu aussi bien les trouver au nord-ouest, en face de Romagnat, qu'entre le village de Donnezat et le rebord sud du plateau, ou encore entre le rebord est et le commencement de la montée. On pourra même accepter de mesurer la montée au nord ou au nord-est, si l'on compte, avec le capitaine Girard, "*en pas militaires et non géométriques*" (2), si donc on ramène les mille huit cents mètres à huit cents...

8. "*satis magna ualles*"

La question de la vallée qui s'interpose entre César et les légions d'assaut est de ces points de détail qui n'ont pas préoccupé tous les auteurs (3). (Mais qu'est-ce qu'un détail ? Se contenter de voir les choses en gros pour s'assurer qu'elles sont possibles ne serait pas ici une garantie suffisante.)

Elle soulève en elle-même certaines difficultés qui sont indépendantes du terrain qu'on voudra retenir. César, sur ce point comme sur tels autres, a-t-il bien dit toute la vérité ? La raison de la désobéissance des troupes à l'ordre de retraite peut-elle tenir au fait, au seul fait, qu'elles ne l'ont pas entendu sonner (4) ? Et, si oui, ce fait incroyable est-il

(1) P. MERIMEE, *op. cit., ibid.*

(2) M. GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862 ; et *op. cit.*, p. 123 et n. 2. Le pas militaire fait deux pieds au lieu de cinq.

(3) G. ACHARD relève la *ualles* dans la *première phase* de son *schéma* , *op. cit.*, p. 104 ; mais il paraît bien l'oublier ensuite dans sa *troisième phase* , p. 109 sq.

(4) J.-A. DULAURE veut bien le croire, mais il ne tient pas compte de l'explication de César : "*Mais les autres légions [que la Xe], trop éloignées pour entendre le signal, ou entraînées par le feu de l'action, etc.*" (*op. cit.*, p. 323). - Le lieutenant-général comte L. TURPIN DE CRISSE a cru aussi César, et il l'a blâmé : "*Il semble que César aurait dû prévoir que dans un terrain montueux, il était difficile aux troupes répandues dans les vallons et sur les collines, d'entendre les trompettes ; il aurait dû envoyer des officiers*

explicable par la présence d'une large vallée (1) ? On aurait plutôt pensé que le son de la trompette se serait d'autant mieux fait entendre d'un bord à l'autre (2) ; ou alors, César devait prendre ses précautions (3). On se souviendra quand même, avec le poète, que "*le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*" (4), sans quoi l'histoire aurait d'ailleurs quelque chose d'une science déductive, et on se gardera bien de la récrire en croyant savoir mieux que les contemporains, que les acteurs et que les témoins ce qui s'est passé ; mais enfin on n'est pas toujours tenu d'ajouter foi à l'invraisemblable.

En toute hypothèse, cette question de l'assez grande vallée ne peut être réglée en dehors de l'examen des diverses versions de l'assaut : où César se trouvait-il ? Mais on admirera que Syméoni ait vu cette vallée faire tout le tour de la montagne (5), ce qui est une lecture singulière des lieux, et qui met César bien loin de ses légions. On se souviendra que plusieurs n'ont pas pris au sérieux l'excuse de la vallée (6), qu'ils l'ont donc complétée, voire remplacée par d'autres circonstances, certes aussi vraisemblables, mais ima-

porter ses ordres." (Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires, 3 vol., Montargis, 1785, II, p. 90.)

(1) Beaucoup en ont douté, qui ont ajouté de leur cru d'autres explications très vraisemblables, mais qui ne sont pas celle de César : le bruit, les femmes, l'échauffement de la bataille, le vent, le hennissement des chevaux...

Cf. J. LHERMET : "*César eut beau faire sonner la retraite, les légions d'assaut ne l'entendirent pas, soit à cause de la vallée qui amortit le son, soit à cause du bruit du combat et des clameurs des assiégés.*" ("La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933, p. 4). - *Cf.* aussi E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd* , t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 39, n. 189 : "*Ce n'est pas cette vallée qui a amorti le son ; c'est la distance (à elle seule, la distance n'y aurait pas suffi, etc.)*"

A la limite, ces suppositions dispensent même de rechercher une vallée, puisqu'elle ne serait pas utile à l'explication. *Cf.* A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 63 : "*Il n'est pas malaisé de comprendre pourquoi [les unités de tête] ne l'ont pas entendu ou ne lui ont pas obéi [à César] : le bruit des combats commençant et du pillage, les hennissements des chevaux (cf. l'épisode de Teutomatos), les cris des fuyards et ceux des vainqueurs, tout cela faisait un vacarme dix fois capable de couvrir une lointaine sonnerie...*"

JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE), qui se souvient de SUETONE et de la légion qui a *fondu* à Gergovie, ne parle point de vallée : "*Substitit legio quae propinqua erat ; altera uero remotior, seu signo per distantiam non audito, seu feruore martio impellente animos, (...) non prius insequi destitit quam ad portas oppidi perueniret.*" (Commentarii de Vita Julii Cæsaris, *in* ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 138.)

(2) *Cf.* Commandant Marcel FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 37 : "*Un ravin transversal proche n'a jamais arrêté le son, bien au contraire !*"

(3) Et on supposera difficilement qu'il ne l'ait pas fait.

(4) N. BOILEAU-DESPREAUX, L'Art poétique, 1674, chant III, v. 48.

(5) G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 79 : "*Ceste vallée qui circuit le mont de Gergoye, et mesme devers le Craist, Orcet et Cornon, où César estoit campé, est tant semblable à la description qu'il en fait que je n'y voy chose aucune à douter.*"

(6) Le géographe E. DESJARDINS, en tout cas, n'en souffle mot : "*Les légionnaires massés dans le petit camp partent au signal donné, gravissent la pente en un clin d'œil, escaladent les retranchements et, s'emparent des trois camps. A ce moment, les trompettes sonnent la retraite ; la Xe légion s'arrête, mais les autres n'entendent pas le signal et se laissent emporter jusqu'au mur et jusqu'à l'entrée de l'oppidum.*" (Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 2 : La Conquête, Hachette et Cie, Paris, 1878, p. 683). Peut-être résume-t-il, mais peut-être aussi ne voit-il pas raisonnablement de vallée, lui qui vient de dire, p. 678, que la Roche-Blanche est "*en pente douce*" du côté de l'*oppidum* .

ginaires. On notera encore que, si tous ne s'en sont pas souciés, ceux qui l'ont fait n'ont jamais manqué d'en voir une sur le chemin de l'assaut (1). Ainsi le lieutenant Rudel du Miral met-il la vallée là où beaucoup ont mis la plaine, puisqu'il la met dans la vallée elle-même de l'Auzon (2). Ainsi le capitaine Girard voit-il, du côté nord, un vallon parallèle au plateau (3). Quant à Mathieu, il appelle *vallée* ce qu'il appelle plus loin la *plaine* : et c'est tout l'espace compris entre la montagne de Gergovie et le plateau de la Serre d'Orcet (4). Pour Jullian ou pour Constans, qui suivent Pasumot, la vallée serait celle -imaginaire selon Mathieu- qui sépare la Roche-Blanche de Gergovie (5). Mais enfin on retiendra, quoiqu'ils soient perpendiculaires au bord du plateau (6), le ravin ou vallon qui descend par le village de Gergovie (7), - encore que Jullian ait avoué qu'"*on ne peut pas appeler satis magna uallis les dépressions qui séparent les trois contre-forts méridionaux de Gergovie, contre-forts qui d'ailleurs ont contribué à briser ou à dénaturer la sonnerie*" (8), -

(1) Quitte à traduire, comme le P. GORCE, par "*un assez vaste espace vallonné*" ("La bataille de Gergovie, II", Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, p. 493).

(2) RUDEL DU MIRAL, Explication et application raisonnées des Commentaires de Jules César sur la partie de l'Histoire des Gaules relative au siège de Gergovia, ville capitale des Arvernes et chef-lieu de la confédération gauloise, ms. daté du 19 fructidor l'an 11 (= 5 sept. 1803), n° 575, n° 5, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 103 v° : "*Le grand vallon dont il s'agit est celui de juliat, entre le crest et la tour de la roche-blanche, dont l'étendue est telle qu'il étoit bien possible de ne pas entendre le son des trompettes, pendant la confusion d'un combat ou les femmes gauloises poussoient des hurlements affreux.*"

(3) M. GIRARD, *op. cit.*, pp. 127-128, et le plan. Mais l'auteur ne croit pas que César ait fait sonner la retraite, *cf. art. cit.*, 6 juillet 1862.

(4) *Cf.* P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 107 et p. 118.

(5) *Cf.* F. PASUMOT, "Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, p. 205 : "*Le vallon qui séparoit César de ses troupes étoit celui qui se trouve entre la colline de la Roche & Merdogne.*" - Et *cf.* C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. par P.-M. DUVAL, Hachette, 1963, et Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 184 : "*Le son de la trompette s'assourdit dans les profondeurs de la vallée qui séparait La Roche-Blanche de Gergovie.*" *[sic]* ; Histoire de la Gaule, III, Hachette, Paris, 1909, p. 476, n. 4. - Et *cf.* L.-A. CONSTANS, Jules César. Guerre des Gaules. Texte latin, Class. Hachette, Paris, 1975 (1929), p. 310, n. 7 ; et Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 78. - *Cf.* encore J. LHERMET, *op. cit.*, p. 4 : César s'était posté "*au pied [sic] de la Roche Blanche, dans le repli formé par cette colline et la montagne gergovienne.*"

Mais comment cette vallée, si c'en est une, se trouve-t-elle *entre* César et les troupes d'assaut ?

(6) *Cf.* Commandant M. FAIN, *op. cit., ibid.* : "*C'est plutôt un ravin axial (comme la poche de Gergovie actuelle) qui, en canalisant le son, pourrait en diminuer la progression. Et de toute façon un groupe de trompettes porte largement à mille mètres.*"

Et de toute façon César ne parle pas d'un ravin axial, mais bien transversal.

(7) Ou un autre, plus à l'ouest. Approximativement, version GÖLER, *op. cit.*, pp. 47-48, NAPOLEON III, HOLMES, *op. cit.*, p. 762... - Mais ce n'est pas très clair. Selon HOLMES, qui critique JULLIAN, "*This valley is generally identified with the hollow or depression, which has been largely filled up, on the west of Gergovia.*" Une vallée comblée, à gauche de la vallée du village, à moins que ce ne soit celle du village... (*cf. ibid.*, note 1). GÖLER met César à l'est et à droite de ce vallon de Gergovie, NAPOLEON III et HOLMES le mettent à l'ouest et à gauche.

Mais encore faudrait-il que César (VII, 47, 2) ait cette vallée *devant lui* . Et le bizarre est que son orientation, qui est grossièrement celle de l'assaut, peut assez curieusement s'accorder à la fonction qu'on lui reconnaît, si César ses troupes se trouvent de part et d'autre du ravin...

(8) C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901, p. 374, n. 3. - Note significative, mais qui fait partie des choses qui ont disparu dans la réédition et mise à jour de P.-M. DUVAL.

de même qu'à l'occasion et dans le besoin, à l'est, celui qui descend sur le Petit-Bonneval (1). Encore ne laisserons-nous pas d'être troublé par la contradiction que les tenants de celui-ci apportent, avec Jullian ou contre lui, aux tenants de ceux-là (2).

9. "*planities*"

Avant de dresser un bilan, par définition provisoire, il faut encore constater la présence d'une plaine, *planities*, à l'est du plateau, mais à proprement ou strictement parler nulle part ailleurs (3) ; car on ne saurait voir de véritable plaine au sud, dans la vallée de l'Auzon ; et les abords ouest sont déjà montagneux. Pourrait-on néanmoins, à la rigueur, voir une plaine possible au nord (4), où des espaces peuvent paraître assez plats, assez vastes et relativement peu ondulés ? Mais on accordera difficilement au capitaine Girard d'identifier la plaine d'où part le calcul des douze cents pas avec un simple vallon. "*Par plaine*", écrit-il, "*il faut entendre le vallon qui sépare Quiche de Gergovia. Ce vallon n'a qu'une médiocre étendue ; mais, se prolongeant à droite entre Gergovia et l'un de ses contreforts, il en acquiert une assez considérable.*" (5). Voilà bien d'étrange géographie.

Rappel : si on en croit Dion Cassius (6), faute d'une position forte, le camp de César était établi dans la plaine.

10. "*despectus in castra*"

On savait d'emblée que l'oppidum de Gergovie était en position dominante ; on a compris qu'il dominait une plaine ; on infère du contexte que le premier camp des Romains est assis dans cette plaine. Quant aux différents emplacements qu'on a pu lui assigner, on les examinera ultérieurement, parmi les autres données qui relèvent de la tactique de César. Mais si l'on se souvient de la visibilité relative qu'ont sur lui les Gaulois depuis

(1) Version FOURNIER - DESFORGES - BALME - NOCHE...
La même observation est à faire touchant l'orientation de ce vallon ou ravin, qui est orienté ouest-est : à moins de le prendre de biais, César paraît bien l'avoir plutôt sur le côté que devant lui. Et de fait, les auteurs le regardent et le mesurent "*en diagonale*".

(2) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 66, § G : "*Sur le versant sud on n'a pu découvrir d'emplacement qui convînt exactement aux indications de César.*"

(3) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 96 : *Planities* ne peut se dire de la vallée de l'Auzon, ni du vallon de Donnezat, ni du versant Nord de la Roche-Blanche. "*Et cependant «la plaine» existe au pied de Gergovie. Mais elle se trouve au pied du versant Est : là nous retrouvons un emplacement correspondant bien à la valeur littérale du mot latin «planicies».*" - Mais qu'est-ce que *planities* ?

(4) Le colonel SAINT-HYPOLITE, sur sa carte, inscrit une plaine entre le Puy d'Aubière et le château de Bezance, sur les bords du ruisseau de Clémensat ; il y voit le lieu d'*engagements*.

(5) M. GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862, et *op. cit.*, p. 124.

(6) Ou bien peut-on dire : "Comme on le sait par Dion Cassius, *etc.* ?" (*Cf.* DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 2 ; cité *supra*.)

l'oppidum, on peut s'interroger sans attendre sur les distances extrêmes que tout cela autorise. Là encore, les avis divergent et ce qui règne est la surdité réciproque. On peut toutefois prendre en compte les estimations de Fournier, Desforges et Balme, qui parlent d'expérience et qui ne mettraient pas le grand camp à moins de deux mille ni à plus de trois mille mètres (1).

11. *lacus siue palus de Sarlega*

Mais il faut ajouter à cette revue un onzième point, qu'on pourrait aussi juger de détail. C'est apparemment l'abbé Lancelot qui l'a soulevé le premier (2). Il s'agit, cas certes délicat, d'un silence de César, et il s'agit de l'ancien lac de Sarliève, qui s'est étendu juste à l'est et au nord-est du plateau. Absence de la chose ou omission de l'auteur (3) ? Et si le lac était là, peut-on comprendre que César, qui n'était certes pas tenu de tout dire (4), n'en ait pas parlé ?

Ce lac, bien attesté au Moyen Age (5) et au XVIe siècle (6), ainsi qu'aux époques

(1) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 62 : "*Plusieurs fois, du bord du plateau, il nous est arrivé de rechercher la limite de la visibilité distincte de groupements animés, travailleurs, promeneurs, convois, évoluant sous Gergovie. Par temps clair, à la distance aérienne de 2 mille mètres, on distingue aisément tous les mouvements. Au delà de 2 à 3 mille mètres, et surtout si l'observation se porte sur la plaine, la perception devient très confuse.*" - *Cf.* de même E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 51, § VII.

(2) *Cf.* A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 662 : "*César dans sa description ne dit pas un mot du lac de Sarlieve. (...) Ce lac devoit faire un objet dans les différentes opérations du siége, & cependant César n'en a pas parlé. (...) Simeoni qui a vû que ce lac pouvoit embarrasser la situation qu'il a donnée à Gergovia, a trouvé un expédient pour s'en tirer. Il a imaginé que ce lac s'étoit formé des eaux qui avoient rempli les tranchées du camp de César abandonné. Mais quel fonds faire sur une idée aussi hasardée ?*"

N. B. 1 : Ceci, qui a été beaucoup répété, est inexact : il s'agit des tranchées du double fossé qui reliait les deux camps. - N. B. 2 : LANCELOT arguë de même façon des silences de SIDOINE APOLLINAIRE.

(3) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 13 : " *César n'en fait pas mention, sans doute parce que cette nappe d'eau, de caractère intermitttent, pouvait fort bien avoir été asséchée à cette époque, mais aussi, plus simplement, parce qu'elle ne joua aucun rôle dans des dispositions stratégiques.*"

(4) *Cf.* DULAURE, La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, ff. 62 à 74, (vers 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 62 v° : "*Pourquoy César si avare de paroles et qui ne décrivait que par besoin auroit-il mentionné un accident du sol qui ne l'intéressoit point directement tandis qu'ailleurs il a souvent négligé de parler de détails très nécessaires à l'intelligence de ses opérations militaires ?*" - Et *cf.* C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901, p. 378, n. 1 : il n'était pas dans ses habitudes de "*parler des détails de terrain qui n'avaient pas joué un rôle dans les opérations militaires proprement dites*".

(5) *Cf.*, par exemple, les chartes citées dans le chapitre précédent.

(6) *Cf.* G. CORROZET, Le Catalogue des viles et cités, fleuves et fontaines assises ès troys Gaules. Les Anticques erections des Villes & Citez des troys Gaules, Françon Juste, Lyon, 1537, f° 54 v° : est mentionné "*ung lac dict Sarlieue*" ; et Le Bastiment, érection et fondation des villes et citez, Benoist Rigaud, Lyon, 1590, p. 139 : la même expression se retrouve à propos de Clermont en Auvergne. *Cf.* également Claude CHAMPIER, Le Catalogue des antiques érections des villes et cités, fleuves et fontaines assises ès trois Gaules, liv. I et II, (le livre I est de Gilles CORROZET), Pierre Chastain dit Dauphin,

préhistoriques (1), a été asséché sous Louis XIII (2). Il devait ou aurait dû, selon les uns, gêner les Romains dans leurs évolutions, s'il existait ou avait existé à l'époque (3). Selon d'autres, c'était au contraire un atout pour eux, une protection (4), à moins que son intérêt ne fût pour l'ennemi au contraire (5). Selon d'autres encore, il ne pouvait en rien gêner les légions, non plus que les favoriser d'ailleurs, et c'est pourquoi César n'a pas eu à en parler (6). Selon d'autres toutefois, peut-être trop conciliants, il donnait un égal avantage aux

1590, II, p. 139, à propos de la cité de Clermont en Auvergne : "*Auprès d'icelle est vn lac dict Sarlieue, duquel plusieurs bons poissons sortent.*"

(1) *Cf.* P. EYCHART, Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, p. 37, pp. 47 et 51, et les références au Dr POMMEROL, à A. VERGNETTE, à A. PERREAU : "*Son existence aux époques préhistoriques et au Moyen Age n'est pas douteuse. D'ailleurs elle est attestée (...) par des découvertes archéologiques, se rapportant à des stations, magdalénienne, néolithique et celtique, situées à sa périphérie et à des niveaux en rapport avec ses berges anciennes. Le gîte magdalénien a fourni un harpon à deux rangs de barbelures qui explique la proximité du lac.*" (P. 37).

(2) *Cf.* M. COHENDY, Notice sur les entreprises de desséchements des lacs et marais dans la généralité d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870, pp. 3-17, *Lac et Marais de Sarliève* . C'est la famille hollandaise des Strada qui a procédé aux travaux de 1612 à 1625. *Cf.* A. VERGNETTE, "La région de Sarliève", Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, pp. 267-268 et la note 13.

(3) Il l'aurait fait, s'il avait existé : *cf.* P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 47 : "*Un amas d'eau, d'un kilomètre au moins de large sur deux de long, jeté entre deux armées ennemies, dont la cavalerie escarmouchait chaque jour dans la plaine qu'il baignait, était un accident d'une trop grande importance, pour que César eût omis d'en parler, s'il avait, suivant d'autres, existé à cette époque.*"

On pourra méditer Ch. GOUDINEAU, qui parle aujourd'hui, au nom de la Commission du C.S.R.A., d'*objections graves* qui n'ont pas été repoussées, *cf.* Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil supérieur de la recherche archéologique, 5 novembre 1982, p. 5 : "*Des objections graves (par exemple l'existence jusqu'au XVIIème s. du lac de Sarliève dont César ne dit pas un mot alors qu'il aurait dû le gêner considérablement) n'avaient pas été repoussées.*"

(4) Pour le général von GÖLER, le marais de Sarliève couvrait le côté nord du camp romain, *cf.* Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 35 : "*Nördlich war est vom damaligen Morast von Sarliève gedeckt.*" - Jean LHERMET, *op. cit.*, a repris ou retrouvé l'idée : le lac servait de "*chevet*" au camp de César. - Selon P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, "*éventuellement le lac ou marais de Sarliève, s'il existait alors, pouvait constituer, au nord, une défense accessoire*" .

Cf. déjà P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 74 : à supposer l'existence du même lac, "*je n'y verrais pas une raison pour qu'il eût dû gêner César nécessairement. C'eût pu aussi bien être une couverture pour le front nord de son camp ; et il semble bien qu'au moins au début du siège, avant l'extension des lignes de César, ce camp en eût eu grand besoin, étant isolé au milieu de la plaine et harcelé incessamment par les troupes légères de Vercingétorix.*"

(5) Voir l'opinion du géographe Ph. ARBOS : Gergovie offre "*un site défensif dont la valeur a été longtemps accrue par le caractère lacustre ou marécageux que présentait au pied de son versant oriental la dépression de Sarliève.*" ("Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 644).

Pour le P. GORCE, ce lac "*existait depuis toujours, au moins à l'état de marais, contribuant par là puissamment à la défense de l'éperon est du plateau. C'est pour cela que César attaqua au sud*" . (Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 179 ; et *cf.* p. 187 : le lac de Sarlièves, "*zone marécageuse qui protège Gergovie à son est.*"). Et GORCE a maintenu sa position, *cf.* César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 48 : "*A l'est (la montagne gergovienne) était protégée par le lac de Sarlièves ou en tout cas par les marais qui se trouvaient sûrement à l'emplacement du lac.*" - Mais c'est qu'il s'agit aussi de valoriser la conduite de Vercingétorix, qui a choisi et a fait le bon choix.

(6) *Cf.* l'abbé MARTINON, *ms. cit.*, f° 332 r° : "*Il nous suffit d'observer que l'armée romaine étoit campée bien loin et a plus d'une lieüe du lac de Sarliève. Ce lac fut toujours étranger au siège de Gergo-*

deux camps (1). Mais d'aucuns ont supposé que son existence en ce temps-là n'était pas prouvée ni certaine (2), jusqu'à ce qu'Antoine Vergnette affirmât qu'il était prouvé que le lac n'existait pas (3). Mais Desforges et Fournier n'ont pas estimé que cela fût démontré (4) : et lorsque Desforges oublie la question et l'enjeu, il croit à l'existence du lac, parce qu'elle ne fait plus problème et, disons-le, qu'elle l'arrange (5) ; mais le Dr Balme la nie à l'inverse, quand il y trouve avantage (6).

La question ne peut pourtant être considérée comme réglée (7) ; et elle apparaîtra moins négligeable si l'on prend garde que certains partisans de Gergovie à Merdogne ont éludé la difficulté en ayant soin de placer le grand camp de César ou la direction de l'as-

via." - *Cf.* C. VIAL, *op. cit.*, p. 22 : "*Les Commentaires de César n'en font pas mention, parce qu'il n'a pu jouer aucun rôle dans les opérations du siège. Il est situé vis-à-vis des pentes de la montagne qui présentent le plus de difficultés.*"

(1) *Cf.* T. RENUCCI, *op. cit.*, p. 73, n. 62 : "*Le lac de Sarliève, situé à l'est du plateau de Gergovie, tandis que César attaquait le plateau par le sud, constituait un avantage égal pour les deux adversaires ; il était pour les Gaulois une protection, et pour les Romains un front de moins à surveiller.*"

(2) *Cf.* CAYLUS, *op. cit.*, pp. 288-289 : "*Quant au silence des Commentaires sur le lac de Sarliève, on peut dire, en premier lieu, que ce lac, qui est présentement desséché, pouvoit ne pas exister du tems de César, etc.*"

F. PASUMOT ne se prononce pas, *op. cit.*, p. 201. A. MICHEL pense qu'il devait exister, *op. cit.*, p. 132.

(3) *Cf.* A. VERGNETTE, "Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "*M. Vergnette présente des objets préhistoriques et gallo-romains (ces derniers provenant d'une nécropole à incinération), trouvés sur l'emplacement du lac de Sarliève. Ces découvertes le conduisent à admettre que le lac n'existait pas aux époque gauloise et romaine, notamment lors du siège de Gergovie. Toutefois, au moyen âge, le lac existait. Il fut desséché au XVIIe siècle.*" *Ibid.*, 10 mars, p. 200 : "*M. Glangeaud (...) ne considère pas la question comme définitivement résolue.*"

Id., ibid., "La région de Sarliève", p. 257-269, particulièrement p. 262 sq. : *La nécropole gauloise de Sarliève* , p. 264 sq. : *Epoque gallo-romaine* , p. 267 sq. : *Le lac de Sarliève* . On y lit, pp. 267 et 269 : "*On s'étonne, avec raison, que le général romain n'en ait pas fait mention dans ses Commentaires ; et cependant, si le lac avait existé au temps de César, il aurait eu au point de vue stratégique une importance capitale et celui-ci ne se serait pas abstenu d'en parler. (...). De ces constatations, il ne fait plus aucun doute que le lac de Sarliève n'existait pas à l'époque romaine. On conçoit alors facilement pourquoi César n'en parle pas dans ses Commentaires.*"

(4) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 47-48 : "*Il est regrettable que cette découverte n'ait pu être étudiée avec toute la précision nécessaire. L'emplacement même des fouilles n'est plus discernable aujourd'hui. Etc.*"

(5) *Cf.* E. DESFORGES, "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 53 : les fouilles du R. P. Gorce "*ont porté sur la partie du camp qui était la moins menacée puisqu'elle était bordée et protégée par le lac tout proche.*" Ce qui explique qu'à la différence du front exposé et menacé, et qui devait être furieusement attaqué par les Gaulois, ce côté-là n'ait présenté que des travaux de défense d'une importance secondaire...

(6) *Cf.* P. BALME, "La Montagne de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*" , Cl.-Fd, 1943, p. 7 ("*la petite plaine lacustre de Sarlièves*"), n. 1 : "*Ce lac, dont César ne parle pas, était, à l'époque de son dernier dessèchement, une nappe lagunaire allongée, de quatre kilomètres sur douze cents mètres. Formé à une époque inconnue, par obstruction ou abandon des canaux qui, à l'époque Gauloise, asséchaient les terres proches des grands habitats, il fut drainé à nouveau au XVIIe siècle.*"

(7) *Sed contra,* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Archéologie en Auvergne. Gergovie, coll. *Guides archéologiques de l'Auvergne,* édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 13 : "*Au pied de Gergovie, l'ancien marais de Sarlièves est à l'époque de la Conquête romaine un terroir très peuplé.*" - Si le territoire du lac était alors, non seulement asséché, mais occupé...

saut à l'opposite du lac, et en faisant valoir que personne n'avait -n'avait encore- songé à imaginer les positions ou les actions romaines du côté de ce lac (1). L'argumentation est sérieuse, et elle devrait obliger les autres à répondre plus sérieusement à l'objection (2). Il se peut qu'on ne puisse pas savoir, mais il ne s'ensuit pas que les opinions soient libres ou qu'elles auraient la latitude d'être gratuites.

Certes, César n'avait pas à parler de tout (3), mais il parlait de ce qui importait à ses entreprises, soit qu'elles en fussent gênées, soit qu'elles en fussent favorisées. C'est pourquoi il a parlé de plusieurs marécages ou marais, *palus, paludes* (4). D'où l'alternative : César n'ayant rien dit du lac de Sarliève, ou bien ce lac n'existait pas (5), ou bien, n'étant ni un atout, ni une gêne sensibles, il ne comptait pas (6). La réponse est pour le

(1) *Cf.* ANVILLE, *op. cit*, pp. 349-350 : "*Que César ne parle point d'un étang peu éloigné de la montagne, & aujourd'hui desséché, & appellé Sarliève, on ne le trouve point à redire, si on a lieu de croire, que César dirigea ses attaques contre la place par un côté tout opposé.*" (Souligné par nous). - Et *cf.* CAYLUS, *op. cit.*, p. 289 : "*En second lieu, quand même il auroit existé, on conçoit pour quelle raison César n'en aura point parlé. Ce lac étoit à une grande lieue de Gergovia, vers le levant, & les Romains étoient campés au midi de la montagne, en tirant vers le couchant, & par conséquent ce lac étoit éloigné du camp des Romains, & ne décidoit de rien par rapport aux dispositions de leur attaque.*" - *Cf.* aussi DULAURE, *ms. cit., ibid.* : "*Si César eut campé a l'est de la montagne il eut campé près du lac alors il en eut parlé, mais cette position étoit trop désavantageuse aussi aucun écrivain ne s'est avisé de placer son camp de ce côté.*" - On notera que T. RENUCCI, dans la même note citée *supra* , souligne en 1943 "*que l'attaque de César ne fut point tentée du côté du lac, mais sur la pente sud, et qu'une feinte seulement se dessina sur le flanc du plateau tourné vers Sarliève*".

(2) AIGUEPERSE se contente d'écrire, *op. cit.*, p. 12 : "*Lors même que le lac de Sarliève eût existé alors, ce qui est fort incertain, il serait encore resté assez d'espace pour des combats de cavalerie, et même pour une affaire générale.*"

(3) P.-F. FOURNIER l'a souligné plusieurs fois avec insistance, et non sans vivacité. *Cf.* Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 1933, pp. 72 et 74 : incertain, l'état de la dépression à l'époque ; assez probable, malgré tout, l'existence d'un terrain inondé ou humide ; mais incertaine, son étendue. "*Que César n'ait rien dit du lac, s'il existait, ce n'est pas autrement surprenant. Il y a bien d'autres choses qu'il n'a pas cru utile de nous faire savoir. Ne serait-ce que l'itinéraire suivi par lui pour atteindre l'emplacement de son camp. On peut discuter autant qu'on voudra sur ce point ; mais comme il n'y a dans le texte pas le moindre renseignemen, pas le plus mince indice qui le concerne, toutes les discussions sont vaines.*"

(4) Il y a la *palus* de la vallée de la Miette qui sépare les deux armées à la bataille de l'Aisne (B. G., II, 9, 1), les *paludes* qui interdisent l'accès de l'armée romaine chez les Nerviens (B. G., II, 16, 5), la *palus* qui gêne Labiénus dans la vallée de l'Essonne (B. G., VII, 57, 4 ; 58, 1 ; 58, 6), la *palus* qui sépare les Romains des Bellovaques la dernière année (B. G., VIII, 10, 2). - En dehors du B. G., il y a, par exemple, le *fons* marécageux qui porte d'un à six mille la distance d'Utique au camp Cornélius (B. C., II, 24, 4) ; la *palus* d'Alexandrie qui pouvait fournir quantité d'eau et de fourrage, et dont César aurait voulu s'assurer (B. Al., 1, 5), celle qui couvre l'un des trois côtés du camp du roi d'Egypte au bord du Nil, les deux autres étant couverts par le relief et par le Nil (B. Al., 28,3) ; devant Thapsus, le *stagnum* d'eau salée qui est séparé de la mer par un isthme de quinze cents pas (B. Af., 80, 1)...

(5) *Cf.* F. de LACOMBE, *op. cit.*, p. 343 : "*Une telle particularité du terrain sur le théâtre même du combat méritait une mention qu'il n'eût pas oubliée.*" - A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), p. 256 : ce lac "*n'existoit sûrement pas du temps de César, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses Commentaires*" . - SYMEONI était allé plus loin : la formation du lac était due aux tranchées qui reliaient les deux camps de César, entre Cournon et le Crest !

(6) Position du P. J. CLEMENCE, *cf.* "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 415, n. 12 : "*Quoi que semblent supposer M. P. de Nolhac*

moins douteuse et doit être mise en délibéré (1). Et si le lac existait bien alors ? Quelle place restait-il pour le passage entre le lac et le plateau (2), voire entre le lac et l'Allier (3) ? et cela, au retour comme à l'aller ? Quel espace pour la *plaine* où, selon Fournier, Balme et Desforges (4), les légions se sont reformées pour faire front - après avoir livré un assaut de ce côté "*au risque d'être refoulé(es) dans le marais*" (5) ? Et qu'en est-il, enfin, du choix de la Serre d'Orcet pour le grand camp, qui n'était pas sans risquer de compromettre la ligne d'opérations et de retraite de l'armée romaine ?

Tout peut s'écrire. Des manœuvres en grandeur réelle seraient la pierre de touche.

Circonspecte, et s'exposant à paraître, c'est selon, ou téméraire ou timorée, notre conclusion ne satisfera aucun parti : mais n'est-ce pas, quelquefois, le fait de la prudence, d'apparaître, selon les regards différents, comme aventureuse *et* craintive ? Au risque, donc de paraître *trop* timide ou *trop* prudent, nous tiendrons compte de deux choses : de l'écart qui est toujours à présumer entre les termes d'une description et son objet, et du fait que le public qui s'interroge sur la position de Gergovie n'est pas celui auquel César destinait ses Commentaires ; et nous conviendrons que, sous réserve de certains points de portée variable, mais non négligeable, la topographie du plateau de Gergovie-Merdogne -dont la toponymie faisait une Gergovie probable- fait encore globalement de lui un plateau de Gergovie possible, sinon très convenable.

C'est donc, à présent, le moment de passer au troisième examen et d'essayer de la troisième pierre de touche : celle de l'art militaire. En procédant à cet examen, nous n'éviterons pas des semblants de redites, mais c'est que tous les problèmes ont des interférences.

[...] et M. Busset [...], le lac de Sarlièves resta toujours en dehors du champ des opérations, ce qui suffit, comme l'avait déjà noté M. Jullian (Verc., p. 379, note 1 -[N. B. note caviardée par P.-M. DUVAL]- *), à expliquer pourquoi les Commentaires n'en disent rien."* Ce qui n'empêche pas l'auteur, *ibid.*, de faire passer César "*entre le lac de Sarlièves et l'oppidum*" ...

(1) On en revient donc et on en reste à BELLAIGUE, *ms. cit.*, f° 220 v° : à l'objection tirée du silence de César, "*on répond que si ce lac avoit été de quelque obstacle aux desseins de Cesar, il ne l'auroit peut-être pas omis*" ; mais d'abord existait-il ? Il était peut-être alors desséché comme il le fut depuis ; et ce pouvait être un marais ou un étang plutôt qu'un lac...

(2) Suffisamment, pour BELLAIGUE, *ibid.*, ou pour MONNIER, p. 86. - De même pour BOMPART DE ST-VICTOR : le lac "*laissoit un espace plus que suffisant pour le passage de l'armée romaine ; comme les attaques des romains ne se firent point a l'orient ce lac ne fut d'aucun obstacle au siege.*"

Les écrivains dans leur cabinet paraissentt confondre les conditions d'une promenade ou d'une excursion pédestre avec le passage d'une armée en territoire ennemi et inconnu.

(3) M. GORCE fait arriver César par le bord de l'Allier, à l'est du marécage : *cf.* le schéma p. 49, *in* César devant Gergovie.

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 21, schéma III (à comparer avec la Carte de Gergovie et des alentours, à la fin). Qu'en est-il de la plaine de Bonneval, *ibid.*, p. 18 ?

(5) J. AJALBERT, au temps où il était sensible à la thèse de M. BUSSET, "Chronique d'Auvergne", Le Temps, dimanche 25 septembre 1932.

Quatrième section

LE TEXTE ET LE SITE : LES OPERATIONS

I. LES QUESTIONS QUI SE POSENT

P.-F. Fournier a eu raison de souligner que toutes les reconstitutions des opérations autour de Gergovie n'étaient pas dignes d'une égale considération (1) ; il a même pu dire qu' "*à côté de la reconstitution progressive de la bataille, il y a eu aussi certaines théories totalement erronées, voire simplement ineptes*" , et que le chercheur "*devra toujours s'attendre à trouver un fatras sans valeur, en quantité plus ou moins grande, parfois énorme, hélas !*" (2).

Mais il faut bien qu'il y ait du naïf dans celui qui veut se faire une opinion à son tour, car celui-là est prêt à perdre son temps pour s'informer auprès de sources que, par provision, il traite avec la même curiosité, quitte à comprendre plus tard qu'il a, en effet, perdu son temps (3).

Cela dit, il est vrai qu'un Bompart de Saint-Victor, par exemple, un Dufraisse de Vernines ou un lieutenant Rudel du Miral ne méritent point une attention extrême.

Pour apprécier les diverses reconstitutions, on n'en fera pas l'inventaire chronologique ; on les confrontera aux questions-clefs auxquelles elles ont dû apporter des réponses. Mais voici d'abord, dégagées dans l'ordre, ces questions.

(1) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Cl.-Fd* , t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 15 : "*Il n'entre point dans notre dessein de suivre dans tous leurs détails toutes les théories qui ont été proposées. Il en est dont il n'y a plus aucun compte à tenir.*"

(2) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. littéraire et artistique,* n° 68, 1933, p. 71 : "*Il classe tous ces écrits suivant leurs valeurs et déblaie en ne tenant aucun compte de ce qui n'est que bavardage. Il peut regretter le temps qu'il a dû y perdre, pester contre ceux dont la rage d'écrire en est cause. Mais jamais il n'aura l'idée de dénombrer toutes les hypothèses, en les mettant toutes sur le même rang, les plus inutiles comprises.*"

(3) On voudrait suivre, s'il est permis d'opérer un certain détournement de sens, le précepte qu'on trouve dans L'Imitation de Jésus-Christ, (De Imitatione Christi libri quatuor, I, 5, 1) : "*Non quaeras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende.*" ; trad. nouv. de l'abbé F. de LAMENNAIS, H. Proost et Cie, Turnhout, Belgique, 1958 : "*Considérez ce qu'on vous dit, sans rechercher qui le dit.*"

1. Le premier passage de l'Allier

Que César soit parti de Decize ou de Noviodunum (1), et que Noviodunum soit Nevers ou Diou, il a dû chercher à gagner l'Allier par le plus court et à le franchir au plus tôt. Comme on sait qu'il a mis cinq jours (2), ensuite, à atteindre Gergovie, on ne peut que supputer l'endroit du passage en faisant un compte à rebours. Mais c'est à condition d'avoir une idée précise de la longueur des étapes (3) et aussi une opinion sur la situation de Gergovie ; car, le plateau de Gergovie-Merdogne ou les Côtes de Clermont, cela fait une différence d'une dizaine de kilomètres. Rien ne permet, rien n'impose, en tout cas, de s'aider du trajet de retour, car il n'est rien moins que certain que César, même pressé, ait refait en trois jours ce qu'il avait fait en cinq à l'aller (4).

2. L'emplacement du grand camp

La reconnaissance des lieux opérée par César à son arrivée a deux objectifs : l'un est de se faire une première idée de la marche à suivre ; l'autre est de choisir l'emplacement de son camp.

On sait l'importance et l'efficacité de cette pratique romaine *. César précise assez

(1) G. SYMEONI, contre toute vraisemblance, fait partir César d'Autun, c'est-à-dire de Bibracte, *cf.* Description de la Limagne d'Auvergne, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 68.

(2) Mais on retrouve ici avec *quintis castris* le problème de l'adjectif ordinal : J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON sont disposés à compter quatre étapes.

(3) On parle, mais ce n'est qu'un ordre de grandeur, de cinq ou six heures de route et davantage, à raison d'une lieue et plus par heure, pour une étape normale : ce qui fait quelque vingt, vingt-cinq, ou trente kilomètres. *Cf.* VEGECE, Epitoma rei militaris, II, 5, éd. K. Lang, Teubner, Stuttgart, 1967 (1885) : distinction est faite des deux cadences, normale (20.000 pas par jour) et accélérée (24.000 pas par jour). - *Cf.* A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, p. 5 : "*Ainsi le pas régulier était de quatre-vingts mètres à la minute : c'est précisément la marche prescrite en France par l'ordonnance du 14 mai 1754.*"

Mais en l'occasion, la première (si on compte cinq jours) et la dernière étapes, on l'a souvent fait valoir, ont dû être assez courtes. Car il a fallu, le premier jour, attendre le retour des légions qui s'étaient portées le plus loin possible en avant pour donner le change, ou en tout cas tenir compte de leur fatigue, si elles sont revenues de nuit ; et on eut au moins le temps, après l'arrivée le dernier jour, de donner un combat de cavalerie. (Ce combat, qualifié de *léger* comme celui qui devait précéder la levée du camp et du siège, n'a pas, à la différence de celui-ci, son résultat mentionné : faut-il en conclure qu'il ne fut pas heureux ? C'est encore un silence de César.)

(4) Aussi bien PASUMOT, plutôt que d'allonger les étapes du retour, diminue-t-il celles de l'aller entre Maringues, ou même Pont-du-Chateau, et Gergovia. (*Cf.* "Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, p. 190.) - On a fait valoir, en outre, qu'il était question d'un pont au singulier lors du premier passage, et de ponts au pluriel pour le second (dans les mss. alpha) : *cf.* B. G., VII, 36, 2 et 4 ; 53, 4 ; et la note de CONSTANS, César. Guerre des Gaules, Les Belles Lettres, Paris, tirage 1967, p. 248, n. 2, et Jules César. Guerre des Gaules, Classiques Hachette, Paris, éd. 1975, p. 315, n. 6 : "*Le pluriel, parce que le passage se fit à un endroit où il y a avait une île au milieu du fleuve.*" (probablement à Vichy).

* VEGECE, qui se plaint qu'on ait perdu la science des retranchements, estime que "*Rien n'est si nécessaire à la guerre, ni d'une si grande ressource, qu'un camp bien fortifié : c'est une espèce de ville qu'on se bâtit partout.*" (*Op. cit.*, I., XXI.)

souvent qu'il a choisi un emplacement favorable (1). Ici, il n'en dit rien. Est-il aventuré d'en inférer qu'en l'occurrence, cet emplacement n'était pas très bon (2) ?

Dion Cassius nous dit pour sa part que César campait en plaine, parce qu'il n'avait pas pu s'assurer d'une position forte : " ἔν τε γὰρ πεδίῳ ὁ Καῖσαρ ηὐλιζετο (οὐ γὰρ εὐπόρησεν ἐχυροῦ χωρίου) " (3). Mais cela même pouvait être déduit du texte de César. On y lit que *"de Gergovie, la vue plongeait sur le camp"* (4).

On pouvait sans doute aussi le déduire d'un passage contesté (5), mais qui se com-

(1) Pour le thème du *locus idoneus, cf.* : un petit camp face à Arioviste (B. G., I, 49, 1) ; un camp sur le Sabis contre les Nerviens (B. G., II, 17, 1 et 18, 1-2) ; le camp de Sabinus chez les Unelles (B. G., III, 17, 5) ; César en Bretagne (B. G., V, 9, 1) ; ou chez les Germains (B. G., VI, 10, 2). Dans le B. C. : en Espagne, César rend impossible aux Pompéiens toute recherche d'un *endroit propice* pour camper et les contraint à s'établir sur un *terrain défavorable* (B. C., I, 81, 1) ; Curion, en Afrique, et en marche sur Utique, va reconnaître le camp Cornélius, un emplacement qui passe pour particulièrement favorable à l'établissement d'un camp, *locus peridoneus castris* (B. C., II, 24, 2) ; Pompée, en Grèce, voulant barrer la route aux troupes d'Antoine, puis voulant lui échapper, et à César, établit son camp sur un terrain propice, puis sur un autre (B. C., III, 30, 5 et 7).

Et *cf.* B. G., VII, 35, 5, au premier passage de l'Allier : *"Celeriter effecto opere legionibusque traductis et loco castris idoneo delecto reliquas copias reuocauit."* L'exemple est d'autant plus intéressant qu'en l'occasion, César n'a rien à craindre, puiqu'il sait que l'ennemi est loin.

Cela dit, il n'y a pas lieu de majorer ce thème, somme toute assez élémentaire, si l'on en croit NAPOLEON Ier : *"Un camp romain était placé indépendamment des localités : toutes étaient bonnes pour des armées dont toute la force consistait dans les armes blanches ; il ne fallait donc ni coup d'œil ni génie militaire pour bien se camper."* (Précis des Guerres de Jules César, *in* édition des Commentaires par C. ROUSSET, Hachette et Cie, Paris, 1872, II, p. 326.)

(2) Sur les caractères d'un très bon emplacement, *cf.* le camp Cornélius en Afrique, où Curion se réfugie à l'approche du roi Juba, B. C., II, 24, 3 et 37, 5-6 : *"C'est un promontoire abrupt qui s'avance dans la mer, les flancs en sont escarpés et taillés à pic, bien que pourtant la pente soit un peu plus douce du côté qui fait face à Utique. (...). Le camp était particulièrement favorable pour différer la bataille, grâce à sa position, aux défenses dont il était garni, à la proximité de la mer, à l'abondance d'eau et de sel, dont une grande quantité, provenant des salines voisines, avait été déjà rassemblée en ce point. Ni le bois, puisqu'il y avait un grand nombre d'arbres, ni le blé, dont les champs étaient couverts, ne pouvaient manquer (trad. CONSTANS)."*

(3) DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 2 : *"En effet, César, n'ayant pu s'établir sur une hauteur, avait son camp en rase campagne."* (Trad. GROS & BOISSEE, p. 203). Ou bien : *"For Caesar, in default of a strong position, was encamped in the plain."* (Traduction Loeb, p. 461).

(4) *Cf.* B. G., VII, 45, 4 : *"Erat a Gergouia despectus in castra"*.

(5) *Cf.* B. G., VII, 36, 2 : *"At Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua dispici (despici ?) poterat horribilem speciem praebebat."* Nous citons CONSTANS qui retient *dispici* , avec beaucoup d'autres, d'après le *codex Ashburnamianus* de Florence. Tous les autres manuscrits ont *despici* , que les critiques n'ont souvent pas admis. Ainsi KRANER *et al.* , B. G., 20e éd., Weidmann, Berlin-Zürich, t. I, 1964 et t. II, 1965, II, p. 586 : *despici* est faux, parce que le camp romain est dans la plaine, et *dispici* est seul possible. - Mais en fait il n'importe guère pour notre propos.

M. A. FISCHER, qui comprenait *despici* , (*cf.* Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, pp. 24-25 : *"Was heiszt nun qua despici poterat ?"* et Encore Gergovia !, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, pp. 6-7 : "- *Que veut dire : Qua despici poterat ?"*), l'expliquait de manière à prouver que le grand camp était au Crest, en hauteur : *"Les commentateurs expliquent : Aussi loin que les Gaulois pouvaient regarder dans notre camp, et citent fort mal à propos, chap. 45 : Erat à Gergovia despectus in castra. Il nous semble que ce n'est pas à celui qui regarde à offrir un aspect quelconque, mais bien à celui qui est vu. La phrase signifie donc : "Les Gaulois nous présentaient un aspect terrible partout où, de notre côté, on pouvait abaisser les regards sur eux." La parenthèse n'est pas superflue, car elle laisse entrevoir les terreurs cachées dans les lieux que l'on n'apercevait pas. César était donc campé sur une hauteur, et regardait du haut en bas, non la ville elle-même, mais les dépendances de la montagne occupées par les ennemis, ce qui n'est possible qu'au Crest."*

prend mieux ainsi : *"Tous les sommets de cette chaîne que la vue découvrait étaient occupés par ses troupes [celles de Vercingétorix], en sorte qu'elles offraient un spectacle terrifiant"* (1). Ce qu'un Göler entendait autrement : *"... alle Hügel, auf welche man von der Stadt aus hinabblicken konnte"* (2).

Mais même s'il s'établit, faute de mieux, en plaine (3), César a dû avoir la prudence de respecter les règles classiques de l'art militaire en l'occasion (4).

On serait en droit de s'étonner de ces *terreurs cachées* dont parle FISCHER, qui ne peuvent être ici que celles des Gaulois ; de s'étonner aussi que les Romains soient à ce point terrifiés par un ennemi qu'ils dominent et qu'ils voient de haut.

(1) BOUE (C. J. Cæsaris De B. G. Commentarii, J. de Gigord, Paris, 10e éd., 1912) maintenait *qua despici poterat* et il comprenait : *"par où l'on pouvait avoir vue sur le camp romain situé au-dessous"* . Il nous semble bien que ce soit une interprétation recevable, ou même que ce soit la bonne. Car, si Vercingétorix est bien le sujet du verbe *praebebat* , il ne l'est pas de *poterat* - contrairement à l'opinion de F. KRANER que nous avons rapportée *supra* .

Despici poterat est une tournure au passif impersonnel, et n'a donc pas de sujet ; c'était l'opinion de SOMMER [*cf.* sa traduction juxtalinéaire : *"partout où il pouvait être vu-d'en-haut (on avait vue sur le camp)"*]. *Qua* marque ici l'origine et la direction du regard. Il faut donc entendre : *partout où il y avait possibilité de vue plongeante* , et cela, pour expliquer l'effroi des Romains, depuis les positions gauloises qui les dominaient. Les Romains sont en bas, ils sont très impressionnés en voyant Vercingétorix et ses Gaulois qui les regardent d'en haut et qui paraissent les mépriser : *"Vercingétorix avait occupé toutes les hauteurs de cette chaîne [du côté d'où] d'où on pouvait plonger les regards sur nous, et il présentait un aspect terrible."*

Otto SEEL a retenu *despici* , *cf.* Bellum gallicum, ed. O. SEEL, B. G. Teubner, Leipzig, 1961, p. 263 : *"Non minimam vel paene nullam coniecturam veritus despici scripsi, sed quia omnia ex Vercingeto - rigis aspectu dicta sunt ; intellego : non "qua Vercingetorix a Romanis despici poterat" (absurde !), sed impersonaliter : collibus, qua (= e quibus) quilibet despicere poterat, sc. qui liberum prospectum praebe - bant."*

L'interprète ou METAPHRASTE grec avait aussi compris *despici* : "**πάντας τε τοὺς τοῦ ὄρους τούτου γηλόφους κατασχὼν, ᾗ καθορᾷν οἷόν τε ἦν.**" (Γαΐου Ἰουλίου Καίσαρος Ἀπομνημονεύματα τοῦ ἐν τῇ Γαλατίᾳ πολέμου, *in* ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 508.)

(2) A. VON GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr. Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 37.

(3) Il est arrivé à César (ou qui que ce soit) de dire qu'il campait en plaine, mais ce fut pour ajouter qu'il se transporta dès que possible en des lieux plus sûrs : *cf.* B. Af., 67, 2, et 68, 2 : *"Ibi [i. e. devant Aggar] in campo castris positis, (...). (...) castris ex campo in collem ac tutiora loca conlatis, etc."*

(4) *Cf.* HYGIN (le PSEUDO-HYGIN), De Munitionibus castrorum, texte et trad. par Maurice LENOIR, Les Belles-Lettres, Paris, 1979, pp. 22-23, § 56-57 : *"§ 56. Quod attinet ad soli electionem in statuenda metatione, primum locum habent (castra) quae ex campo in eminentiam leniter attolluntur, [...]. Secundum locum habent quae in plano constituuntur, tertium quae in colle, quartum quae in monte, quintum quae in loco necessario, unde et necessaria castra dicuntur. § 57. [...] Ceterum quocumque latere flumen siue fontem habere debebunt in qualicumque positione castrorum. Iniqua loca, quae a prioribus nouercae appellantur, omni modo uitari debent : ne mons castris immineat, per quem superuenire hostes aut prospicere possint quid in castris agatur ; ne silua celatura hostes adiaceat neue fossa uel ualles per quas obrepi castris occulte possit. Etc."* Et *cf.* le commentaire de M. LENOIR, § 95, pp. 91-92.

Cf. encore VEGECE, *op. cit.*, I, 22 : *"Castra autem, praesertim hoste uicino, tuto semper facienda sunt loco, ubi et lignorum et pabuli et aquae suppetat copia."* - Et *cf.* aussi P. RAMUS, De castrorum militia , A. Wechel, Paris, 1559, f° 21 v°, *in* Liber de Caesaris Militia : *"castris locus diligendus fru - mentationi, pabulationi, aquationi, lignationi, valetudini militum, sed imprimis victoriae (si dimicandum sit) idoneus."* - Pour la *ualetudo* , *cf.* VEGECE, *ibid.* : *"Loci salubritas eligetur."* Et pour la sécurité qui garantit, au besoin, la victoire, *cf. id., ibid.* : *"Cauendum ne mons uicinus sit altior, qui ab aduersa - riis captus, possit officere."*

Il a donc trouvé un espace libre et dégagé (1), de relief et d'étendue convenables (2) pour trente mille hommes ou davantage. Il s'est assuré de l'approvisionnement en eau, en blé, en bois, en fourrage (3) ; il s'est préoccupé de ne pas se couper de ses arrières et de ses communications (4) ; il s'est arrêté à une bonne distance de la place adverse, ni trop loin (5), ni trop près (6), et en se ménageant par-devant une plaine qui ferait un glacis et qui permettrait les combats de cavalerie.

Sans doute a-t-il déjà prévu un emplacement pour ses alliés héduens qui devaient bientôt le rejoindre (7).

(1) Il est d'autant plus essentiel que le camp ne soit pas exposé, qu'il est assis en plaine.

(2) Pour le relief, on note une préférence pour **un espace qui, sans être très élevé** (*cf.* B. C., I, 80, 2 : retraitant en Espagne, les hommes d'Afranius se retranchent certain jour sur "*une colline élevée*" ,"*montem excelsum capiunt*" ; B. C., III, 37, 4 : Scipion, en Grèce, pour éviter Domitius, repasse l'Aliacmon "*ibique prope flumen edito natura loco castra posuit*" ; B. Al., 59, 2 : sur le Bétis, en face de Cordoue, "*Cassius (...) in oppidi conspectu loco excelso facit castra.*"), **soit en hauteur** (un *collis* fait bien l'affaire, *cf.* B. C., I, 43, 1 : Pétréius et Afranius campent près d'Ilerda sur une colline : "*Erat inter oppidum Ilerdam et proximum collem ubi castra Petreius atque Afranius habebant, planities, etc.*" ; I, 65, 5 : poursuivant Afranius et Petreius, "*Caesar quoque in proximo colle castra ponit*" ; B. C., III, 84, 2 et 85, 1 : à la veille de Pharsale, César parle des *collines pompéiennes* , et Pompée a en effet son camp sur une colline, "*Pompeius, qui castra in colle habebat, etc.*"), **et si possible en pente douce** (*cf.* B. G., II, 18, 1 : à la bataille du Sabis, voici l'endroit choisi pour le camp des Romains : "*Collis ab summo aequaliter decliuis ad flumen Sabim (...) uergebat*" ; III, 17, 5 et 19, 1 : le camp de Sabinus, chez les Unelles, a l'avantage du terrain : "*Sabinus idoneo omnibus rebus loco castris sese tenebat. (...). Locus erat castrorum editus et paulatim ab imo adcliuis circiter passus mille.*").

Pour l'étendue, les estimations sont trop variables. POLYBE a beau écrire que "*n'importe qui peut calculer la superficie et le périmètre du camp*" (Histoire, VI, VI, 32, trad. D. ROUSSEL, Bibl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1970, pp. 497-498), ce n'est pas aussi clair qu'on le souhaiterait. Six légions pouvaient occuper entre 15 et 45 hectares environ : *cf.* J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, A. & J. Picard et Cie, Paris, 1967, p. 126.

(3) Le souci de l'eau, du fourrage, du bois, de l'eau surtout, est exprimé dès que l'approvisionnement devient préoccupant ou difficile. En B. C., I, 81, les hommes d'Afranius sont contraints de camper, du côté d'Ilerda, en un endroit où le terrain défavorable s'ajoute à l'éloignement de l'eau, "*consistunt necessario et procul ab aqua et natura iniquo loco castra ponunt.*" Dans cette campagne, ils souffrent du manque de tout, blé, fourrage, bois, et d'abord du manque d'eau : *cf.* I, 71, 4 ; 73, 2-3 ; 78, 4 ; 81, 4-5 ; 84, 4. Ainsi privé et dépourvu de tout, l'ennemi va parlementer et se rendre : "*Tandem omnibus rebus obsessi, quartum iam diem sine pabulo, (...), aquae, lignorum, frumenti inopia, conloquium petunt.*" (I, 84, 1.) En B. C., III, 49, 2 , les Pompéiens à leur tour manquent gravement d'eau à Dyrrachium. En B. Af., c'est Labiénus qui veut contraindre César à camper en un endroit sans eau, *cf.* 69, 5 ; et *cf.* aussi 76 , 2 : le manque d'eau détourne César d'attaquer Thysdra ; 79, 1 : avant Thapsus, César ne peut rapprocher son camp de l'ennemi, faute d'eau.

(4) On sait, et on ne devra pas l'oublier, que c'est précisément pour assurer sa ligne de communication -qui était aussi sa ligne de retraite- que César, selon ses propres dires, avait réclamé aux Héduens les "*dix mille fantassins qu'il répartirait dans divers postes pour la protection des convois de vivres, rei frumentariae causa.*" (B. G., VII, 34, 1.)

(5) En prévision de la suite, mais d'abord parce que le texte le dit : on apercevait de Gergovie ce qui se passait dans le camp et autour, puisque les mouvements de l'attaque de diversion "*procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra*" (B. G., VII, 45, 4).

(6) Car, le même texte le dit, de si loin on ne pouvait rien distinguer de précis : "*neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat*" *(ibid.).*

(7) Peu s'en sont préoccupés : MATHIEU voit les 10.000 hommes du côté de la Ribeyre ; le Dr G. PAZIAUD, de Riom, (partisan de Gergovie aux Côtes), les verrait bien dans "la Plaine", au nord de Montferrand.

3. La direction de l'assaut

Bien entendu, César écrit après l'événement ; il sait donc le dénouement. Mais rien n'interdit de le croire quand il évalue la difficulté de tous les accès de la ville de Gergovie. Un signe en est dans sa renonciation à la perspective d'un assaut de vive force. Il faudra s'en souvenir, car de l'idée qu'on se fait de la difficulté relative des différentes voies d'accès dépend celle qu'on se fera de la direction de l'assaut. A quoi il faut ajouter deux choses. D'abord, on a pu estimer que rien n'obligeait César à choisir la voie la plus facile, et même au contraire, par calcul (1). Et d'autre part, comme son choix a été tributaire des circonstances, il a dû l'arrêter en fonction de la feinte qu'il a imaginée, et non l'inverse ; c'est dire, par exemple, qu'il n'est pas certain d'avance que l'assaut ait eu lieu du côté où se trouvait la colline isolée ou circoncise.

4. "*collis nudatus*", la colline dégarnie

Il s'ensuit qu'avant d'arrêter la direction de l'assaut, il faudrait identifier le point qui était visé par la fausse attaque ; mais d'une manière plus générale, plusieurs points sont à identifier et à distinguer.

Le premier serait ce *collis nudatus* , la *colline* dégarnie de troupes que César re - marque depuis le petit camp (2). Il y a une difficulté de traduction qui tient au vocabulaire et à la syntaxe du latin, mais c'est un problème d'interprétation. "*Animaduertit collem*" , écrit César. Faut-il comprendre qu'il remarque une colline ou la colline (3) ? Car dans ce

(1) *Cf.* M. GIRARD, Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 193 : "*Les grands capitaines tentent quelquefois des surprises par les endroits les plus forts des places, parce que l'ennemi, confiant dans la difficulté des lieux, y est moins sur ses gardes. Ces sortes d'attaques réussissent très-souvent.*" - Le même, l'année précédente ("Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862), expliquait l'attaque imprévue que César allait tenter "*par un endroit des plus escarpés de la montagne (...) par un de ces traits d'audace qui souvent réussissent d'autant mieux à la guerre que le succès en paraît plus difficile*" et il renvoyait à POLYBE, VII, fragm. 11, qu'il vaut la peine de citer ; il s'agit du siège de Sardes, où s'est réfugié Achaïos, et le Crétois Lagoras est au service du roi Antiochos ; on est en 214 :

"*C'était un homme fort entendu aux choses de la guerre ; il avait pu constater que les places les plus fortes sont bien souvent celles qui tombent le plus facilement aux mains des ennemis à cause de la négli - gence de leurs habitants - ceux-ci, en effet, se reposent pour leur sûreté sur les défenses naturelles ou artifi - cielles de leur ville et ne se mettent aucunement en peine pour les garder ; il avait en outre observé que ces places sont parfois prises par les endroits où elles sont le mieux fortifiées, c'est-à-dire ceux qui devraient, apparemment, décourager les tentatives adverses.*" (POLYBE, Histoire, *éd. cit.*, p. 535 ; réf. : VII, IV, 15.)

(2) *Cf.* B. G., VII, 44, 1 : "*Cum in minora castra operis perspiciendi causa uenisset, animaduertit collem, qui superioribus diebus uix prae multitudine cerni poterat.*"

(3) Traduction de R. GAGUIN : "*Il apperceut que vne petite montaigne laquelle les ennemys auoient tenue estoit desgarnye de gens.*" (Les Commentaires de Iules Cesar, deux parties en un volume, Gal(l)iot du Pré et Poncet le Preux, Paris, 1531, f° 74r°). Mais traduction de B. de VIGENERE : "*Il s'apperceut que*

dernier cas, qui a été envisagé (1), la *colline* serait la *montagne* même (2). Rien n'est sûr à l'avance, mais nous ne le pensons pas (3). Car il est très douteux que Vercingétorix ait dégarni sa montagne ; précisément il lui restera ces espaces à dégarnir sous l'apparence de la menace romaine (4) ; et puis, la montagne devait être suffisamment visible sans monter au petit camp. Il semble donc bien qu'il s'agit d'une colline, seulement visible, ou mieux visible, depuis celle du petit camp.

5. "*alter collis*" (la colline exposée) et l'"*altera pars oppidi*"

Mais il est question, dans le même paragraphe, d'une autre colline que celle du petit camp, qui est celle pour laquelle les Gaulois craignent si fort : ils ont peur, en la perdant, d'être quasiment bloqués et d'être interdits de la liberté de sortir et d'aller fourrager (5). Est-ce là la seconde ou est-ce une troisième colline ? Le mot *alterum* ne permet pas de trancher, car on sait de toutes façons qu'il y en a, en tout, plus de deux ; *alterum* signifie ici "*cette autre, cette deuxième*" , parce que, dans la perspective des Gaulois exprimée par César, elle fait la paire (6) avec celle que les Gaulois ont, une nuit, perdue.

Or cette colline est la colline qu'on croira menacée. Mais la menace porte sur le côté où elle est exposée. Et ce côté est exactement le point pour lequel craignent les Gaulois, et celui que Vercingétorix les envoie fortifier : "*Vehementer huic illos loco timere (...) ; ad hunc muniendum omnes a Vercingetorige euocatos*" (7).

Ce point est essentiel à repérer, car il n'est autre que le point de la fausse attaque (8). Or César n'est pas sans nous renseigner à son sujet. Sur quoi porte, en effet, l'accord

le tertre que les ennemis souloient tenir, estoit entierement vuide." (Les Commentaires de César des guerres de la Gaule, N. Chesneau et J. Poupy, Paris, 1576, p. 293).

(1) *Cf.* T. RENUCCI, *in* G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 75, n. 73 : "*La colline que César vit dans les lignes de l'ennemi, dégarnie de troupes, ne devait être autre chose que le flanc sud du plateau, situé en face de la Roche-Blanche.*"

(2) Il semble que ce soit l'interprétation du METAPHRASTE : "κατενόησε τὸ ὑπὸ τῶν πολεμίων κατεχόμενον ὄρος." - En sens contraire, JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE) : "*Collis alter ab hostibus possessus, apparuit vacuus custodiis.*" (Commentarii de Vita Julii Cæsaris, *in* ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 137.)

(3) César a parlé des *colles* du *iugum* qui étaient occupés par Vercingétorix : ce *collis* non déterminé de VII, 44, 1 doit être de ceux-là, plutôt que le *mons* qui porte l'oppidum et les camps : car cette hypothèse accroîtrait l'indétermination, le *mons* n'étant évidemment pas le seul *collis* à être occupé.

(4) *Cf.* B. G., VII, 45, 6-7 : "*Augetur Gallis suspicio atque omnes illo ad munitionem copiae traducuntur. Vacua castra hostium Caesar conspicatus, etc.*"

(5) *Cf.* B. G., VII, 44, 4 : "*Vehementer huic illos loco timere nec iam aliter sentire, uno colle ab Romanis occupato, si alterum amisissent, quin paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione libera interclusi uiderentur.*"

(6) Sans en être nécessairement toute proche pour cela.

(7) *Cf.* B. G., VII, 44, 4 -5.

(8) Tel auteur au moins n'a pas vu les choses ainsi. *Cf. infra* : J.-B. BOUILLET.

des éclaireurs et des transfuges (1) ? Sur l'existence et sur la qualité d'un accès à la place qui passait par la croupe ou le revers, *dorsum* ou *dorsus* , de ce *iugum* . Ce revers, ou cette croupe, comme on voudra (2), qu'on ne peut distinguer d'en bas ni depuis la colline du petit camp, est boisé et étroit, et il donne accès, il est un accès, *ad alteram partem oppi - di* , à l'autre côté de la place.

Nous retrouvons ici le mot *iugum* , et dans la même expression que plus haut : *eius iugi* . Cette expression signifie : le *iugum* dont je vous ai déjà parlé (en 36,2), dont je viens de vous parler (en 44, 1), ou dont je vous parle (en 44, 3). Mais encore ? Il faut passer ici par une certaine minutie de l'analyse, afin de se représenter les choses sans le secours prématuré d'un paysage, et parce que la description ne laisse pas d'être curieuse.

Le *iugum* , tout à l'heure, était une chaîne de collines, ou, plus probablement, y incluait la montagne. Il peut s'agir ici de la même chose (3). Mais si le *iugum* inclut la montagne, il ne saurait se réduire à elle, d'autant que le *collis nudatus* et l'*alter collis* en font partie.

Ce peut être aussi le *collis nudatus* lui-même, dont on vient de voir qu'il n'était certainement pas lui-même toute la montagne. Et dans ce cas, le *iugum* , le *collis nudatus* et l'*alter collis* ne feraient qu'un (4), le côté dégarni se présentant comme le recto dont le verso serait le côté menacé.

On entrevoit bien un rapport entre le *iugum* et l'*alter collis* , mais quel est-il exac - tement ? L'*alter collis* commande l'accès à l'autre côté de la place qui passe par le dos du *iugum* . On n'en saurait dire davantage, mais il importe, en somme, assez peu, dans la mesure où l'*alter collis* fait, avec les autres collines et avec la montagne, le système qu'on a déjà dit.

Il resterait, toutefois, à se représenter l'*altera pars oppidi* et son *aditus* . Nous pouvons provisoirement nous satisfaire des traductions reçues (5) : *l'autre côté de la ville* (Constans), *l'autre partie de la place* (Rat). D'une manière ou d'une autre, l'expression

(1) *Cf.* B. G., VII, 44, 2-3 : "*Admiratus quaerit ex perfugis causam, quorum magnus ad eum cotidie numerus confluebat. Constabat inter omnes, quod iam ipse Caesar per exploratores cognouerat, dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esst aditus ad alteram partem oppidi.*"

(2) Mais pas l'*arête* (E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, féli - bréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 73) : comment "*l'arête de ce système de collines*" serait-elle plate ?

(3) Dans les deux endroits, GOYA Y MUNIAIN traduit par : *aquella cordillera* . (Los Commentarios de Cayo Julio Cesar, 2 vol., Imprenta real, Madrid, 1798, I, p. 341.) - KRANER *et al.* disent *Gebirgszug* et *Bergkette*.

(4) C'est le sens de la traduction de CONSTANS : *une colline... le revers de cette colline* . Et G. WALTER : *la colline... le revers de cette colline* (Historiens romains. Historiens de la République. II. César, Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 220.)

(5) La traduction du METAPHRASTE est littérale : "ἔφοδον εἶναι ἐπὶ τὸ τῆς πόλεως ἄλλο μέρος." Mais on s'étonnera de celle de G. WALTER, *ibid.*, : "*du côté qui donnait accès à tout un secteur de la ville.*"

désigne un côté de la ville opposé au point d'où regarde et d'où parle César, et invisible de ce point. Mais qu'en est-il au juste de l'accès qui y conduit, et d'où vient-on pour l'emprunter (1) ? Il serait peu sensé de supposer que cet accès à peu près plat, étroit et boisé court sur tout le dos du *iugum* .

6. Le trajet de l'attaque de diversion

On n'en a pas fini avec les collines.

La deuxième vague de la fausse attaque, de l'attaque de diversion, celle qui est lancée au petit jour avec les mulets et les faux cavaliers, doit évidemment se diriger vers le même point que la première (2), vers le point que Vercingétorix croit menacé et que César feint de menacer (3) ; mais elle doit le faire *longo circuitu* , ayant reçu l'ordre de *collibus circumuehi* .

Elle doit donc faire un large mouvement tournant, et elle doit, non pas exactement contourner les collines (4), mais apparemment faire le tour par les collines (traduction Constans) (5) : car *collibus* ne peut être qu'un ablatif qui répond à la question *qua ?* , c'est-à-dire un ablatif qui ne désigne pas un espace traversé, mais un moyen ou une voie de communication (6). Et ce mouvement doit s'opérer assez loin de l'oppidum ; car César attribue à cette distance la mauvaise visibilité qu'ont les Gaulois sur ce qui se passe ; et on peut penser que les troupes, en se déplaçant, maintiennent au moins cette distance pour conserver cet avantage.

Mais la troisième vague, qui est lancée dans la matinée et qui est celle de toute une légion, *legionem unam* , est envoyée *eodem iugo, par la même ligne de hauteurs* , avant

(1) JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE) y a bien vu le point fortifié par Vercingétorix : "*omnes inde evocatos ad muniendos aditus loci alterius.*"

(2) Celle des cavaliers qui ont été envoyés vers minuit, ou plutôt à partir de minuit.

(3) Les leçons des mss. sont : *eisdem, eodem, eo de (media nocte)* ; ces variantes sont ici sans conséquence. Otto SEEL retient *eodem* (ms. α).

(4) *Cf.* BOUE, *op. cit.* : non pas contourner les collines (il y aurait *colles*), mais *faire un circuit par les collines* . - Cependant Maurice RAT traduit "*faire le tour des collines*". Et Guy ACHARD, *op. cit.*, p. 109, trouve "*peu vraisemblable*" que la progression se soit faite par les crêtes, "*ce qui aurait obligé hommes et bêtes à gravir et à dévaler des pentes sans cesse*" : derrière les collines, plutôt.

(5) R. GAGUIN a traduit : César "*les feist mener par les montaignes en guise de hommes darmes.*" - Le METAPHRASTE a compris : "κατὰ τοὺς τοῦ ὄρους λόφους περιιέναι παρήγγειλεν". "Τὸ ὄρος", ici, c'est *iugum* plutôt que *mons*.

- Mais en toute hypothèse, s'agit-il de passer par *les* collines ou par *des* collines ? Et la question serait aussi de savoir si ces troupes sont passées sur ces collines ou à leur pied : mais peut-être est-elle d'une subtilité inutile ? *Cf.* toutefois KRANER *et al.* : "*Collibus ist Ablativ. Sie sollten auf den Hügeln, über die Hügel hin, nach der anderen Seite der Stadt herumreiten.*"

(6) Traverser un pont et le dire à l'accusatif avec *per : per pontem* , ce serait tomber dans la rivière. Mais si les hérissons parlaient latin en traversant la route, ils le diraient peut-être à l'ablatif.

de n'avancer qu'un peu et de se cacher dans un creux boisé (1).

Certains, malgré la forme *eodem* , ont voulu voir là un datif de destination équivalant, pour le sens, à *ad idem iugum* (2) ; mais à moins de torturer le texte et la grammaire (3), on a encore affaire à un ablatif de la question *qua ?* (4).

On y retrouve de nouveau ce mot *iugum* . Il paraît évident que ce même *iugum* est celui que forment les collines qui viennent juste d'être mentionnées, ce qui confirme d'ailleurs l'adaptation du mot à figurer assez bien l'image d'une ligne de crête (5).

(1) J. LHERMET traite autrement la difficulté. Il comprend *eodem, iugo* ; c'est-à-dire : "*dans la même direction (eodem) par le col (iugo) qui sépare la Roche Blanche du Puy de Jussat*" *[sic]* . ("La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, n° 19, juin 1933, p. 3). - Et aujourd'hui, J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON penchent pour cette interprétation, traduisant : "*au même endroit, par la chaîne en forme de joug*". Dans un article à paraître dans la revue Latomus, ils indiquent que "*deux analyses sont possibles, mais sans changement notable du sens*" : ou bien César "*note l'identité du cheminement de la légion et de celui des muletiers*" , ou bien il "*note l'identité de la destination*" .

(2) Par exemple, déjà le METAPHRASTE : "**ἕν τάγμα ἐπὶ τὸν αὐτὸν λόφον ἐπέμψατο**". - R. GAGUIN : "*Apres il enuoya vers lelieu dessusdict vne legion.*" B. de VIGENERE : "*Il envoie puis apres une legion droict à ce tertre.*" - Et J. de VILLEVAULT (*op. cit.*, p. 6) : "*Cæsar enuoya apres vne legion vers le tertre ou destroict*".

Cf. la traduction de LE DEIST DE BOTIDOUX, p. 159 : "*César détache une légion vers la même colline*" ; la note d'ACHAINTRE & LEMAIRE au texte de César, I, 1819 : "*ad eumdem collem*" ; celle de SOMMER, qui reprend la traduction de LE DEIST DE BOTIDOUX, et qui explique, p. 470, n. 1 à p. 260 : "*Eodem jugo, au datif. Eodem est donc ici un archaïsme pour eidem.*"

Et A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 98 : "*César détache une légion, toujours dans la direction de la même colline*" . - F. de LACOMBE, "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 340 : "*César envoie vers la colline une légion*" . - Et C. JULLIAN lui-même : "*Legionem unam (...) eodem jugo [dans le sens de ad idem jugum, l'ensemble des collines qui flanquent le col des Goules, puy de Jussat, hauteurs de Risolles] mittit.*" (Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 474, n. 5).

Et enfin G. WALTER, dans la Pléiade, p. 220 : "*César dirige une légion vers la colline.*"

(3) Ce que dénonce et que refuse vivement A. FISCHER, *op. cit.*, 1855, pp. 25 : "*Mit dem eodem iugo haben sich die Erklärer vielfach abgequält. Man verstand : an denselben Hügel, von dem Caesar kurz zuvor gesprochen, den er von Feinden entblöszt gesehen hatte oder wo sich Vercingetorix verschanzte.*" ; et 1856, pp. 7-8 : "*Ne manquez donc pas à la grammaire, - elle se venge aussitôt en vous forçant à d'autres contre-sens.*" - Th. R. HOLMES est aussi catégorique : "*It has been conjectured that eodem iugo means the hill which Vercingetorix was fortifying : but it is needless to say that eodem iugo cannot mean the same as ad idem iugum ("to the same hill") ; and the context shows that the legion was not sent to this place.*" (Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, p. 760.)

Dans la pensée que le point fortifié était Mont Rognon, le général von GÖLER supprime la difficulté, à l'allemande, oserait-on dire, en remplaçant *eodem iugo* par *eodem illo* : "*Die betreffende Stelle ist sicherlich verdorben.*" (*op. cit.*, pp. 44-45, n. 6.) Mais il est arrivé à l'érudition allemande de mieux savoir que les mss. ce que l'auteur a fait et voulu dire : un peu plus loin, p. 49, n. 5, GÖLER substitue *regressus* à *progressus* (VII, 49, 3) : "*Das progressus ist sicherlich durch regressus zu ersetzen, usw.*". (Commentaire de HOLMES, *op. cit.*, p. 763 : GÖLER, suivi par NAPOLEON III, a fait cette substitution "*without any authority*" .)

(4) KRANER *et al.* : "*Der Ablativ eodem iugo ist zu verstehen wie vorher collibus, § 10 alio ascensu, Liv. II, 50, 10.*" - BOUE, *op. cit.*, traduit justement *par les mêmes hauteurs.*

(5) KRANER *et al., ibid.* : "*Eodem iugo : dasselbe, was § 2 mit collibus bezeichnet ist. (...). Es ist derselbe Bergrücken, über den er die Reiter geschickt hatte.*" (Il s'agit pour eux de la Montagne de la Serre, au sud de l'Auzon.) C'est aussi l'opinion de HOLMES, *op. cit., ibid.* : "*If Caesar wrote eorem iugo, the words must mean that the legion was sent along the same line of high ground by which the horsemen had gone, that is to say, the northern slopes of the Montagne de la Serre.*" Mais ce n'est pas celle de FISCHER, pour qui *eodem iugo mittit* veut dire : "*Il lui fait suivre le même dos de montagne, il lui fait*

Mais sont-ce les mêmes collines que celles du *iugum* qui jouxte ou qui inclut la montagne ? S'agit-il, autrement dit, du même *iugum* dont il a été question dès l'arrivée, puis au début de l'opération en cours ? Sans être absolument certaine, - mais qu'est-ce qui l'est *a priori* , ici ? -, la réponse semble bien devoir être affirmative, parce que l'on comprend assez bien que ces collines mènent à la montagne, que rien ne s'oppose, dans le texte, à ce qu'il s'agisse des mêmes (1), et que César ne laisse d'aucune manière entendre qu'il s'agirait d'autres collines et d'un autre *iugum* (2).

Ainsi prennent forme, sinon place encore, les pièces du puzzle que constituent à leur tour les diverses données de la bataille, et que les différents auteurs se sont employés à réunir. Nous ne les avons examinées séparément que pour nous faire une idée élémentaire d'un modèle préexistant qui nous manque.

prendre une route de niveau avec l'emplacement de son camp". La revendication grammaticale n'était donc pas sans arrière-pensée.

(1) *Si ce n'est, peut-être, la distance à respecter pour laisser les Gaulois dans l'incertitude, et le fait de passer* ***par*** *les collines ?*

(2) Ce silence permettrait de supposer qu'on n'a pas affaire à de nouvelles collines ou un nouveau *iugum* , car si ces hauteurs étaient nouvelles, César les mentionnerait comme telles pour leur intérêt tactique ; donc il les mentionne comme déjà connues. La charge de la preuve reviendrait à ceux qui soutiennent le contraire.

II. DES CONTRADICTIONS RUINEUSES

Or, ce qui frappe très vite, quand on regarde les diverses reconstitutions proposées à Gergovie-Merdogne, c'est précisément la diversité des modèles, sinon même leur antinomie. Les auteurs crient d'une même voix à l'adéquation du texte et du site, mais ils fournissent de cette adéquation des images incompatibles (1).

1. Le premier passage de l'Allier

Le point du premier passage de l'Allier importerait peu, n'était le ton assuré que mettent plusieurs, malgré l'insuffisance de la documentation (2), à opposer leur conviction aux opinions qu'ils ne partagent pas.

Ceux qui ont voulu faire retraverser César au même endroit qu'à l'aller (3) ont dû s'arrêter, en principe, à un point qu'il fût possible d'atteindre, au moins à marches forcées, en trois jours, et qui fût donc placé assez haut sur le cours de l'Allier. Les autres étaient sensiblement plus libres de leur premier choix. (*Cf. infra,* pl. XII, liste de droite).

Ce point de passage s'échelonne, d'un auteur à l'autre, depuis Saint-Pierre-le-Moûtier, qui est à la hauteur de Decize et à plus de cent trente kilomètres du plateau de Gergovie-Merdogne, jusqu'à Cournon ou à Gondole, qui sont pratiquement à sa hauteur. Entre ces extrêmes, on a pensé à Moulins, à la Ferté-Hauterive, aux Mézilles, à Varennes-sur-Allier, à Billy, à Creusier-le-Vieux, à Vichy, à Maringues, à Pont-du-Château... (4). L'intérêt tout relatif de la question et l'incertitude où elle doit demeurer

(1) Il faut pousser assez loin l'esprit de conciliation, comme fait Guy ACHARD, pour mentionner le schéma de Napoléon III, énumérer un certain nombre de ses partisans, et avancer aussitôt que "*Certains comme P. P. Mathieu, J. B. Bouillet, R. Rau, E. Desforges, P. F. Fournier, A. Noché, etc., ont proposé des hypothèses proches, avec des différences assez peu importantes concernant les lieux d'installation, d'attaque ou la chronologie.*" ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, Bruxelles, 1991, p. 101).

(2) La certitude joue, de savoir qu'on ne risque pas de se voir opposer la preuve du contraire.

(3) *Cf. infra.*

(4) Parmi les tenants des diverses solutions (non exhaustives), on peut citer :

1. Pour Saint-Pierre-le-Moûtier, à 23 km au sud de Nevers, à 31 km au nord de Moulins : le lieutenant-colonel SARRETTE, 1863.

2. Pour Moulins, à quelque cent km de Gergovie : M. de COIFFIER de MORET (cité par A. MICHEL) ; le capitaine VIAL (qui hésite avec Varennes), 1851 ; le doyen OLLERIS, 1861 ; C. JULLIAN, 1901, 1909 ; L.-A. CONSTANS, 1926, 1929 ; THEVENOT, 1960.

3. Pour un endroit entre Bessay et la Ferté-Hauterive (rive droite) et Châtel-de-Neuvre et Monétay (rive gauche), juste en aval du confluent de la Sioule : DUFOUR de MOULINS (cité par A. MICHEL) ; A. MICHEL, 1843.

4. Pour les Mézilles ou Mésiles, juste en amont de ce même confluent : le colonel SAINT-HYPOLITE, 1841.

5. Pour Varennes, à quelque 75 km de Gergovie : J. RIBAUD DE LA CHAPELLE, 1752 (publié en 1834), le capitaine VIAL (ou Moulins ?), 1851 ; GÖLER, 1859 ; NAPOLEON III, 1866 ; A. IMBER-

nous détournent de la reprendre, mais non sans rapporter l'opinion extraordinaire de Syméoni, qui a soulevé le premier la question et apporté la première réponse (1).

Syméoni veut que César ait franchi l'Allier à la hauteur même de Gergovie, juste au-dessus de Gondole (qu'il préfère appeler *Condole* pour en tirer une preuve). Cette étrange proposition est digne d'un instant de curiosité, en raison des arguments auxquels recourt notre auteur : il n'y avait pas de pont plus en amont, (le fleuve y est trop bas et trop violent), et on voit encore là un bois de vieux chênes qui ont au moins deux mille ans.

César aurait donc remonté la rivière sans pouvoir la traverser, jusqu'à se trouver en face de Gergovie. Il aurait feint de remonter plus haut encore ; et Vercingétorix s'y serait laissé prendre. Et celui-ci, une fois berné, aurait échappé à son poursuivant en forçant les étapes sur une distance de six kilomètres (2).

Mais la vérité est que Syméoni met ainsi l'*embûche* de César au château de *Dieu soit* (Dieu-y-Soit, Dusset (3)), qui était à Catherine de Médicis, la reine-mère, et qui lui était cher : ce n'est donc qu'un moyen de faire sa cour à la reine. Et cela, au prix d'un incroyable contre-sens et d'une obstination singulière : car si César est parvenu à Gergovie *quintis castris* , ce n'est pas *en cinq étapes ou cinq journées de marche,* comme chacun pense (4), mais en marchant *cinq par cinq, en marchant "de file cinq à cinq"* (5). *"De pa -*

DIS, 1868 ; Th. Rice HOLMES, 1899 ; J. LHERMET, 1933 ; T. RENUCCI, 1943 ; J. HARMAND, 1984.

6. Pour Billy, au-dessous de Saint-Germain-des-Fossés, entre Varennes et Vichy : nous nous fions ici au témoignage d'A. MICHEL, qui se réfère à cette opinion sans donner de nom ; *cf.* L'Ancienne Auvergne et le Velay, vol. I, Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78, p. 91, n. 1.

7. Pour Creusier-le-Vieux (ou Charmeil en face) : MATHIEU, 1862.

8. Pour Vichy, à quelque 65 km de Gergovie : BELLAIGUE, vers 1725 ; BOMPART DE SAINT-VICTOR, 1752 ; LE DEIST DE BOTIDOUX, 1809 ; le MORGENBLATT (ou plus haut ?), 1844 ; P. D. Auguste PEGHOUX, 1854-1858 ; le capitaine GIRARD, 1862 ; F. MONNIER, 1874.

9. et 10. Pour Maringues (à quelque 30 km) ou Pont-du-Château (à quelque 15 km) : F. PASUMOT hésite entre les deux en 1765.

11. Pour Cournon : le lieutenant RUDEL DU MIRAL, 1803.

12. Pour Gondole : SYMEONI, 1560.

(1) *Cf.* G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, trad. française par A. CHAPPUYS, éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, pp. 70-71.

(2) La bienveillance de T. RENUCCI ne l'a pas retenu d'adresser ces critiques à SYMEONI, *op. cit.*, pp. 69, n. 41 et p. 70, n. 47.

(3) Les ruines de ce château se voient encore dans la Grande Vaure. L'ancien cours de l'Allier le mettaient sur la rive droite ; *cf.* la carte de la Limagne de SYMEONI.

(4) On a traduit autrefois : *"Apres i vint Cesar a la quinte tesure de ses tentes"* (Li Fait des Romains), *en cinq repas* (GAGUIN), *au cinquiesme logis* (VIGENERE), *en cinq mouvements de camp* (VILLE - VAULT). Le METAPHRASTE : πέντε σταθμοῖς.. Et J. CELSUS CONSTANTINUS : *quinto die*. Et MONTANUS : *"id est, Castris quinquies metatis"*. - *Cf.* TITE-LIVE, Histoire romaine, XXI, 31 : Hannibal remonte le Rhône jusqu'au confluent de l'Isère *"quartis castris, en quatre campements"*.

(5) G. SYMEONI, *ibid.*, p. 72. Il récidive, pp. 77-78, avec *trinis castris* (*cf.* B. G., VII, 46, 4 : les Romains, dès le début de l'assaut, s'emparent de trois campements) : *les Rommains courent contremont "d'ordonnance trois à trois"* , c'est-à-dire *par rangs de trois* . Mais au lieu de soutenir le sens de *castra* con -

reilles inventions" , dit A. Michel, *"ne se discutent point"* (1). Sans doute ; mais elles jugent leur auteur.

1 *bis* . Le second passage de l'Allier

Un mot, en contre-point, du second passage, celui du retour après la défaite, dans la retraite vers les Héduens, puis, suite au désastre de Noviodunum, vers les Sénons. *"Le troisième jour,"* dit César, *"César atteint l'Allier, y reconstruit les ponts et fait passer ses troupes sur l'autre rive."*

Beaucoup ont cru devoir, ou pouvoir, lire dans César qu'il avait traversé les deux fois au même endroit (2). Les autres, avec plus de raison, ont dissocié les deux franchissements. Mais la litanie est un peu moins longue, à cause de la limite imposée très généralement par *tertio die* (3). On a le plus souvent compris cette expression comme signifiant *le troisième jour après le départ de César* . Mais ce n'est pas évident. Elle pourrait aussi bien signifier *le troisième jour après l'assaut manqué* , et peut-être cette interprétation serait-elle préférable (4), car César scande son récit d'indications temporelles qui porteraient à le penser : ce jour-là, *eo die* (5), celui de la défaite, nous n'eûmes pas loin de sept cents morts ; le lendemain, lendemain de la défaite, *postero die* (6), César convoque ses troupes, les

tre les traducteurs et les grammairiens, SYMEONI raisonne à côté de la question, sur le sens distributif de *quinti* et de *terni* . L'*inventeur* de Gergovie a été capable de ces billevesées.

(1) A. MICHEL, *op. cit.*, p. 92, n. 1 à la p. 91. - Ces inventions font toutefois sentir la différence entre une hypothèse fondée, une hypothèse gratuite et une hypothèse extravagante. Faut-il se souvenir, à ce propos, des interrogations d'un J. DUFRAISSE DE VERNINES, qui se demande si César a, ce jour-là, *eo die*, campé cinq fois en un jour ; et qui répond que non, mais que son armée marchait en cinq colonnes ? (*Cf.* Mémoire sur la vraie situation de Gergovia ; Réponce à la critique d'un mémoire sur la vraye position de gergovia ; Sur le terme opidum, et sur l'épitette de ville attribué a gergovia, ms. 785, n° 22, fol. 162-169, 1754, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 163 v° et f° 164 v°).

(2) C'est l'avis de LANCELOT : mais il juge impossible de rien déduire, justement parce que César aurait fait en trois jours le même chemin qu'en cinq. ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 650-651.) C'est également l'opinion de SYMEONI, RIBAUD DE LA CHAPELLE, PASUMOT, CHABROL, SAINT-HYPOLITE, PEGHOUX, OLLERIS, GIRARD, JULLIAN... - MATHIEU a changé d'avis entre 1862 et 1864 (1. à Charmeil sous Creusier-le-Vieux, 2. aux Martres d'Artières).

(3) *Cf.* B. G., VII, 53, 3-4 : *"Ne tum insecutis hostibus tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum traducit."*

(4) Cette opinion est celle que l'ingénieur PASUMOT a défendue contre l'abbé LANCELOT, *op. cit.*, pp. 191-192 : *"En quittant Gergovie, César ne mit au plus que deux demi-journées pour revenir sur les bords de l'Allier, & non pas trois jours, comme pensoit Lancelot. Voici le texte. Etc."* - Elle a été celle de G. SYMEONI (*op. cit.*, p. 80), de J. VILLEVAULT (*op. cit.*, p. 11), celle du colonel SAINT-HYPOLITE (*op. cit.*, p. 273), du doyen OLLERIS (*op. cit.*, p. 28), de NADEAU (*op. cit.*, p. 277), de NAPOLEON III (*op. cit.*, pp. 267-268, n. 3) ; celle de P.-F. FOURNIER (*cf.* La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 44 et p. 73, § XV A), mais le P. Jean CLEMENCE le fit changer d'avis, *cf.* La Bataille de Gergovie, 2e éd., Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 33 et pp. 48, corr. 35, et 58, corr. 61 et 63.

(5) *Cf.* B. G., VII, 51, 4 : *"Eo die milites sunt paulo minus septingenti desiderati."*

admoneste et les réconforte, puis il offre vainement la bataille à Vercingétorix, mais a le dessus dans un petit combat de cavalerie ; le lendemain du lendemain, *postero die* encore (1), qui est le deuxième jour après la défaite, il recommence les mêmes démonstrations et, ce même jour, il lève le camp ; *tertio die* (2) pourrait alors indiquer le jour suivant, le lendemain du surlendemain, et ce *troisième jour* serait, non pas le troisième jour de marche, mais le troisième jour après la bataille. César aurait alors levé le camp le surlendemain de son échec, et repassé l'Allier dès le lendemain de son départ (3).

On peut objecter, comme on l'a compris d'ordinaire, que c'est pendant les trois jours de marche qu'a trouvé place, si l'on peut dire, la non-poursuite des Gaulois. Mais on comprendrait aussi bien que César n'ait pas attendu trois jours pour mettre l'Allier entre Vercingétorix et lui. Et on comprendrait mieux deux autres choses : qu'Eporédorix et Viridomar aient pu prendre assez d'avance pour mettre Noviodunum à sac, et que César ait tant surpris tout le monde en atteignant si vite la Loire.

Mais en toute hypothèse, on trouvera singulières les solutions qui veulent voir le point du second passage à la hauteur même de Gergovie. Car c'est par celles-là que l'énumération commence, quoi qu'elle descende presque aussi bas que l'inventaire du premier passage : le Puy-Chevalet, Dieu-y-Soit, Gondole, Pont-du-Château, ou les Martres-d'Artières, ou Maringues, Vichy, Saint-Germain-des-Fossés, Varennes, les Mézilles, et même Moulins (4)... (*Cf. infra,* la même planche XII, liste de gauche).

(6) *Cf.* B. G., VII, 52, 1 : "*Postero die Caesar contione aduocata temeritatem cupiditatem militum reprehendit, etc.*"

(1) *Cf.* B. G., VII, 53, 3 : "*Cum hoc idem postero die fecisset [à savoir : offrir la bataille, mais en vain, à Vercingétorix, et sans doute lui infliger une légère défaite de cavalerie], satis ad gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans, in Haeduos mouit castra.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 53, 3-4 : "*... satis ad gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans in Haeduos mouit castra. Ne tum insecutis hostibus tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum traducit.*"

(3) Le lieutenant-colonel SARRETTE, qui interprète *tertio die* comme signifiant le troisième jour après la bataille, fait valoir ces arguments qui méritent réflexion. Si César a longé l'Allier trois jours avant de le franchir, comment Viridomar et Eporédorix ont-ils eu le temps de prendre assez les devants pour mettre à sac et brûler Noviodunum ? Et comment, après cela, restait-il à César assez de chemin à faire pour atteindre la Loire à très grandes marches de jour et de nuit et en surprenant tout le monde ? *Cf.* A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, pp. 141-144 et n. 4 à p. 141.

(4) Dans l'ordre :

1. Puy-Chevalet. - Le lieutenant-colonel SARRETTE place le grand camp de César au Puy-Chevalet, qui paraît être le puy de la Pierre, à l'est-sud-est d'Orcet, dans la Montagne de Stras, entre l'Auzon et l'Allier. Mais pour que César passe l'Allier par où il est arrivé et juste derrière son camp, il faudrait qu'il ait levé le camp la veille sans bouger ; et qu'avait-il à *refaire les ponts* ?

2. Dieu-y-soit. - Opinion de G. SYMEONI.

3. et 4. Gondole, ou les Martres-d'Artières. - Opinion de MATHIEU en 1864, qui pensait Creusier-le-Vieux - Charmeil en 1862 pour le retour comme pour l'aller.

5. et 6. Pont-du-Château, ou Maringues. - Opinions de G. PASUMOT.

7. Vichy. - Opinion de COIFFIER de MORET, d'A. MICHEL, de P. D. A. PEGHOUX, de M. GIRARD, de GÖLER, de NAPOLEON III, d'IMBERDIS, de MONNIER, de CONSTANS, de THEVENOT, de J. HARMAND.

Mais si l'affaire de Gergovie prend place entre ces deux passages de l'Allier, on ne saurait faire beaucoup dépendre sa lecture de la détermination des lieux de passage. On va donc à présent reprendre cette lecture entre ces parenthèses.

2. L'emplacement des 19 grands camps

Où César a-t-il, en arrivant devant Gergovie, installé son camp, qui allait devenir le grand camp ? Car c'était la première chose qu'il eût à faire. Une simple recension des opinions serait plus fastidieuse qu'inutile. Plusieurs ont voulu que César se soit établi du côté où il devait attaquer : Mérimée, Lacombe, Nadeau... Mais en l'absence d'indications de César qui couperaient court aux hypothèses, les divers emplacements proposés ont tous, on peut du moins le supposer, leurs bonnes raisons, fussent-elles de simple convenance. Et s'ils sont tous exposés à la critique de ceux qui voient les choses autrement et ailleurs, aucun, très problablement, ne saurait donc remplir toutes les conditions requises. Or ces conditions ne tiennent pas seulement aux contraintes de toute installation de camp romain ; elles tiennent aussi à toutes les circonstances propres à l'affaire, car il y a une interdépendance et comme une réaction en chaîne entre les différents choix de chaque auteur.

Emile Desforges et le docteur Pierre Balme se sont, si l'on ose dire, amusés à dresser la carte de toutes les solutions, y compris celles qui localisent le petit camp (1).

8. Saint-Germain-des-Fossés. - Opinion de M. GIRARD, qui hésite entre Vichy et trois ou quatre lieues plus bas.

9. Varennes. - Opinion de J. RIBAUD DE LA CHAPELLE.

10. Les Mézilles. - Opinion de SAINT-HYPOLITE.

11. Moulins. - Opinion, assez surprenante, d'OLLERIS et de C. JULLIAN. Car Moulins est bien loin pour trois jours de marche, et bien près de Noviodunum et de la Loire.

(1) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 113-114, "LA RONDE DES CAMPS".

Leur analyse critique des emplacements supposés du grand camp occupe les pages 60 à 64. Ils éliminent formellement, d'après CESAR et DION CASSIUS, "*1° les lieux trop élevés, 2° les lieux trop éloignés, 3° les lieux trop rapprochés*" . En fonction de quoi ils éliminent : 1° le Crest (solution de Mérimée, Fischer, Vial, Lacombe), 2° Gondole (solution de Bouillet, de Mathieu), 3° la fourche formée par le Puy de Jussat et la Roche-Blanche (solution de Dulaure), le vallon de Chanonat (solution de Martinon), la rive droite de l'Auzon en face de la Roche-Blanche (solution de Caylus ; ce qui n'est pas exact, car c'est la solution de Pasumot : Caylus met le grand camp dans la vallée de l'Auzon, mais sur la rive gauche, et apparemment plus à l'ouest ; la carte citée par les auteurs est en effet de Caylus, ou plutôt de l'ingénieur DIJON ; mais Pasumot l'a reproduite et y a fait figurer son hypothèse), le pied du Puy de Monton (solution de Pasumot ; légère inexactitude : Pasumot est victime de la médiocrité de la carte de Caylus ; Grivaud de la Vincelle y a remédié en la remplaçant par une autre carte, signée DAILLEY : le camp supposé par Pasumot y figure bien sous le Crest). Puis, déduisant "*qu'il fallait chercher l'emplacement du grand camp dans la plaine, en surélévation sur les marais, à l'est de Gergovie et dans le prolongement latéral de ses premières rampes sud ; enfin à une distance ni inférieure ni par trop supérieure à trois mille mètres en ligne directe du plateau*" , ils éliminent le massif de Cournon (solution de Syméoni, qui "*voyait «trop grand»*") et le puy de Chignat (solution d'Olléris, qui "*vit trop petit*"), et ils retiennent, avec von Goeler, Stoffel, Napoléon III, Camille Jullian, la croupe qui est au nord d'Orcet.

Leur tableau est à peine complet, à peine exact, mais il montre clairement, d'une part, qu'à l'exception du côté ouest, où la montagne interdit tout stationnement, toutes les possibilités imaginables ont été pratiquement retenues, et d'autre part, chose plutôt surprenante si l'on y songe, que des emplacements retenus par les uns pour le grand camp l'ont été par d'autres pour le petit, et inversement. On pourra trouver ces considérations superficielles et tendancieuses, en ce sens qu'elles inclinent à un scepticisme improductif et facile. Critique inévitable et peut-être méritée, mais qui elle-même ne résout rien ; car elle procède de quelque conviction préalable selon laquelle *il est une bonne réponse* . Or la question n'est pas de le nier, mais de trouver laquelle, car en l'occurrence, on voit mal comment et de qui la recevoir de confiance (1).

Quand des littérateurs ou des stratèges de cabinet s'exercent à la lecture de César, on mesurera assurément l'oreille qu'il sied de prêter à chacun. Mais quand des militaires, des officiers de carrière et d'expérience (2), jouent les contradictions des philosophes, on a

(1) De même qu'on l'a fait pour la colline du petit camp, il ne sera peut-être pas inutile de donner ici d'emblée, avec leurs inventeurs, le tableau des grands camps dans leur ordre d'apparition (*cf.*planche XIII) :

1. massif de Cournon (puy d'Anzelle ou d'Auzelles ou puy de Bane) **AB9-10** : SYMEONI, 1560.
2. colline de la Roche Blanche, dite "*plaine*" **G5** : BELLAIGUE, ± 1725.
3. vallon de Chanonat (puy de Cimard, à l'ouest ?) **H2** : BOMPART DE SAINT-VICTOR, 1752.
4. sous Jussat, dans l'angle Auzon - ravin de Macon (vers Julhat) **H4** : CAYLUS, 1762.
5. rive droite (= sud) de l'Auzon, sous le Crest **H6** : PASUMOT, 1765.
6. Gondole, au confluent Auzon-Allier **E12** : RABANI-BEAUREGARD & GAULT DE S.-G., 1801.
7. puy de Monton, au N.-O. du puy de Corent **J8** : RUDEL DU MIRAL, 1803.
8. hauteur du Crest (plein sud) **I5-6** : MERIMEE, 1838.
9. puy d'Aubière sud (plein nord) **C5** : FROMENT, et SAINT-HYPOLITE, 1841.
10. entre l'Auzon et le lac de Sarliève... **G8** : MICHEL, 1843.
11. rive droite (= sud) de l'Auzon, sous le puy de Monton **HI7** : AIGUEPERSE, 1847.
12. plateau de Beaumont (rive gauche de l'Artière), ou rive droite **B2-3** : PEGHOUX, 1854...
13. plateau de la Serre d'Orcet, au nord-ouest d'Orcet **F8** : GÖLER, 1859.
14. puy de Chignat ou Chiniat, rive gauche (= nord) de l'Auzon **H8** : OLLERIS, 1861.
15. entre la route Clermont-Issoire et le domaine de Gergovia **F7** : BOUDET, 1862.
16. le Pré du Camp, juste au nord de Pérignat-lès-Sarliève **C6** : GIRARD, 1862.
17. le Puy Chevalet, entre Orcet et l'Allier **H10** : SARRETTE, 1863.
18. plateau nord d'Aubière **A4-5** : DAUPEYROUX, 1913.
19. butte de Clermont **(...)2** : ACHARD, 1991.

(2) Lloyd, officier-général des armées britanniques, a visité Gergovie en 1783 ; il fut satisfait de son examen et déclara ne différer qu'en quelques points de l'avis de Pasumot (*cf.* LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, Imprimerie des Sciences et Arts, 3 vol., Paris, An III de la République, I, pp. 63-64). - En 1810 ou 1811, les maréchaux Suchet d'Albuféra et Gouvion-St-Cyr ont parcouru la montagne de Gergovia "*un César à la main*" (*cf.* C. VIAL, Mémoire sur Gergovia, Thibaut-Landriot, Cl.-Fd, 1851, p. 19, et P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, t. VI, Cl.-Fd, 1864, pp. 46-47). - Le général Marey-Monge a étudié à son tour la question, visité les lieux et ordonné au capitaine VIAL d'écrire son Mémoire sur Gergovia (*cf.* C. VIAL, *op. cit.*, p. 4 et p. 19). - Le général allemand von Göler a fait paraître les trois volumes de son Cäsars Gallischer Krieg de 1858 à 1860. - A ceux-là, à STOFFEL et à l'équipe qui assistait NAPOLEON III, il faut ajouter le général BORSON, le lieutenant-colonel DODGE, le capitaine MACVEAGH, qui expliqua Gergovie avec son expérience de la Grande Guerre, sans oublier tous les autres militaires qui ont écrit de Gergovie, et dont l'accord général masque les désaccords de détail. Or il vient un moment où l'accord et le savoir ne peuvent qu'aller aux détails et porter sur les détails, faute de quoi ils font illusion.

le droit d'être touché d'un doute. Qu'on en juge : car c'est à la fois pour justifier ce doute et pour le surmonter qu'on va regarder les choses de plus près. (*Cf. infra,* planche XIII).

a. Sept au sud du plateau ?

Dans un premier groupe, on peut rassembler les emplacements qu'on n'a pas hésité, bien que César fût arrivé par l'est ou le nord-est, à mettre au sud du plateau. On arrive au nombre de sept : chronologiquement, les numéros 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 11.

1. L'érudit Bellaigue, vers 1725, voyait le grand camp au plus près de la place gauloise, le mettant entre le village de la Roche et celui de Merdogne, "*sur cette plaine de terre blanche a my cotteau*" (1). Il semble bien qu'il faille entendre la **colline de la Roche Blanche** (n° 2), ce qui est un peu près et un peu étroit, et fort exposé aux regards, et qui n'est point en plaine ; c'est d'ailleurs beaucoup risquer la sûreté des communications ; et on se demande comment compter, entre la plaine de cette colline et le sommet, les douze cents pas que Bellaigue affirme y trouver.

2 & 3. D'autres éloignaient un peu le camp du plateau, mais se risquaient à le garder au sud-ouest, sur la rive gauche de l'Auzon, autant dire au fond d'une nasse : ainsi, Bompart de Saint-Victor et l'abbé Martinon, dans le **vallon de Chanonat** (n° 3, sur le puy de Cimard ?) (2), le comte de Caylus, quelque part "*dans le vallon*" (3), ou l'historien Dulaure, avec plus de précision, dans **l'angle formé par l'Auzon et le ravin de Macon** qui sépare Jussat de la Roche Blanche (n° 4), donc aux environs de Julhat (4). L'espace y est moins mesuré, l'installation moins périlleuse, sur le papier que sur le terrain. Les Gaulois avaient-ils vue, comme le dit César, sur ces camps supposés ? Sans doute, depuis Risolles ou Jussat, et sans doute trop bien ; mais depuis la ville ?

4. D'autres, qui mettent le camp à l'abri, ajoutent des difficultés en le voyant de l'autre côté de la petite rivière : ainsi font Pasumot, juste au bord de l'Auzon (n° 5), mais "*au dessous du Puy de Monton*" (ou plutôt **au bas de la hauteur qui porte le bourg du Crest**, car le plan tiré de Caylus est inexact (5) ; au reste, il n'est pas du tout

(1) La Roche-Blanche : BELLAIGUE, *op. cit.*, f° 218 v°.

(2) Le vallon de Chanonat : BOMPART DE SAINT-VICTOR, *op. cit.*, ff° 56 v° et 58 v° (position inconnue, position supposée) ; MARTINON, *op. cit.*, f° 331 v°.

(3) La vallée de l'Auzon : CAYLUS, *op. cit.*, pp. 283 et 284 ("*dans le vallon, auprès d'un ruisseau qui coule au midi de la montagne*", "*dans le grand vallon au midi de la ville*") . CAYLUS ne précise pas davantage, mais il suppose la ville sur la partie occidentale du plateau (*cf. ibid.*, p. 282).

(4) Entre le puy de Jussat, la Roche-Blanche et l'Auzon : DULAURE, *op. cit.*, p. 321. C'est à ce même endroit qu'on peut imaginer le grand camp de CAYLUS.

(5) Au pied du Crest (au N.N.E. du Crest, au N.O. de Monton) : PASUMOT, *op. cit.*, pp. 211-214, et la carte jointe (qui est, à peu près, celle que Dijon avait levée pour Caylus, *cf.* pl. L) : "*Camp de Cæsar soupçonné*" , *cf.* pl. LI ; et *cf.* pl. LII pour le plan amélioré de Dailley. - César aurait mis ainsi quelque barrière entre les Gaulois et lui : mais lui, cette barrière ne pouvait nullement l'embarrasser...

sûr qu'il y ait la place nécessaire).

5. Ou Mérimée, Vial, Fischer, Lacombe, sur **la hauteur elle-même (ou sur les pentes) du Crest** (n° 8) (1), ce qui n'est assurément pas le mettre en plaine ni à la portée des regards - à moins, toutefois, de choisir les pentes (2).

6. Ou bien d'Aigueperse, *"un peu plus à l'est, à l'entrée de la plaine située à l'orient de Gergovia, à peu de distance et au-dessous du Puy-de-Monton"* (3), donc sensiblement **en face du puy de Chiniat** (n° 11).

7. Ou encore le lieutenant Rudel du Miral, non plus au pied du puy de Monton, mais sur **la colline même de Monton** (n° 7) (4), qui n'a rien d'une plaine.

b. Cinq au nord du plateau ?

On regroupera dans un deuxième ensemble les emplacements qu'on a maintenus au nord de Gergovie. Ceux-là sont moins exposés, mais ils ont généralement paru moins bien placés en fonction de la bataille. On arrive au nombre de cinq : 9, 12, 16, 18, 19.

8 & 9. Les plus rapprochés du plateau sont imaginés au lieu-dit ***le Pré du Camp***, par le capitaine Girard (5), juste au nord de Pérignat-lès-Sarliève (n° 16), ou sur le **Puy d'Aubière**, au sud de cette petite ville (n° 9), par un certain A. Froment, par Saint-Hypolite et, plus près de nous, par Antoine Vergnette (6).

10 & 11. Mais on a également supposé, plus loin, un emplacement de l'autre côté d'Aubière, sur le **plateau nord d'Aubière** (colonel Daupeyroux, n° 18) (7), ainsi que

(1) Le Crest ou les pentes du Crest. L'auteur anonyme des Lettres du Morgenblatt est de cet avis en 1844, suivi en 1857 par KÖCHLY et RÜSTOW ; mais ce dernier se ralliera à la position du général GÖLER. Le capitaine de LACOMBE met le camp sur le versant, *op. cit.*, p. 338. - A. IMBERDIS était pour le Crest en 1863, mais suivit Napoléon III en 1868.

(2) Le doyen OLLERIS (*op. cit.*, p. 13) et le général von GÖLER (*op. cit.*, p. 46, n. 1) ont fait va - loir chacun une objection particulière. Le premier fait observer *"que le petit camp devant être placé à la Roche-Blanche, les troupes romaines placées en ligne droite, sur deux coteaux en face de Gergovia, ne gardent que le même point de la vallée et se privent de grands avantages"*. Le second, que le double fossé de liaison, perpendiculaire au côté sud de la ville, serait par trop visible de Gergovia : *"Die nach der Rocheblanche führende Caponière wäre in diesem Falle auf der Südseite der Stadt senkrecht gelegen gewesen, und folglich von Gergovia aus leicht der ganzen Länge nach eingesehen worden."*

(3) Entre Auzon et puy de Monton : AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 6.

(4) Sur le puy de Monton : RUDEL DU MIRAL, *op. cit.*, f° 101 v°.

(5) Le Pré du Camp : GIRARD, *op. cit.*, p. 102

(6) Le Puy d'Aubière : SAINT-HYPOLITE (*cf.* sa carte), VERGNETTE, *op. cit.*, p. 199. - Pour A. FROMENT (qui mettait le petit camp à Montrognon), *cf.* E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 121, avec renvoi à la Revue d'Auvergne de 1840-1841, p. 333 ; le grand camp aurait été *"du côté d'Aubière"*, mais tout cela ne paraît pas très sérieux.

(7) Le plateau nord d'Aubière : DAUPEYROUX. *Cf.* DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 113 : "Emplacements supposés des camps romains", et p. 114 : "Positions différentes des camps romains d'après les hypothèses des historiens de Gergovie". - Nous n'avons malheureusement pas pu consulter le manuscrit du colonel DAUPEYROUX, Vercingétorix et le siège de Gergovie, 1913, qui figure dans la bibliographie de DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 131, mais ne se trouve ni à la Bibliothèque de Clermont, ni aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

plus au nord-ouest, **du côté de Beaumont**, sur l'un ou l'autre bord du ruisseau d'Artière (docteur P. D. A. Peghoux, n° 12) (1).

12. Plus loin encore, et trop loin certainement, n° 19, on parle même aujourd'hui, comme s'il s'y trouvait en plaine, du grand camp sur l'éminence même de **Clermont** (2).

c. Sept à l'est du plateau ?

Un dernier groupe est enfin constitué par les emplacements qui mettent le grand camp à l'est du plateau de Gergovie ; et s'ils sont inspirés par la plus grande fantaisie comme par le plus grand sérieux, ils comprennent la solution reconnue comme la mieux fondée. On arrive au nombre de sept : numéros 1, 6, 10, 13, 14, 15 et 17.

13. L'idée de Gabriel Syméoni, après avoir fait traverser les légions à Dieu-y-Soit et les avoir fait d'abord camper à Gondole (3), entre Auzon et Allier, a été de voir leur camp **du côté de Cournon** et, semble-t-il, aux puys de Bane ou d'Anzelle (n° 1) (4). Il est vrai qu'il semble parler aussi du château de Gondole comme de l'emplacement du grand camp, et il y a bien ici une apparence de contradiction. Mais le moindre intérêt d'un double fossé qui eût alors été parallèle à l'Auzon et, surtout, l'explication qu'il donne de la formation du lac de Sarlève (5) font penser qu'il met bien le grand camp vers Cournon. Or, à cela, l'éloignement du plateau, l'éloignement de la colline qui devint celle du petit camp et que Syméoni veut voir au Crest, et la longueur du double fossé qui les relia, sans parler de la présence au moins possible du lac de Sarlève dans l'intervalle, font des objections plutôt sérieuses.

14. Presque aussi peu crédible fut l'idée que formulèrent Gault et Rabani-Beauregard, et que soutinrent avec obstination, contre Stoffel et Napoléon III, Jean-Baptiste Bouillet et Pierre-Pardoux Mathieu, celle du grand camp dans l'angle formé à **Gondole** par le confluent de l'Auzon avec l'Allier (n° 6) (6). Il s'y trouve bien les vestiges d'un camp ancien, barré par une énorme levée de terre ; mais on sait aujourd'hui qu'il n'est pas antique, il est pré- ou proto-historique. Mathieu et Bouillet -mais ils ne sont pas

(1) Vers Beaumont, rive gauche ou droite de l'Artière : PEGHOUX, *ms. cit.*, II.

(2) Butte de Clermont : ACHARD, *op. cit.*, p. 112. - On a là une belle interversion du camp romain et de la place gauloise avec le système de BELLEFOREST.

(3) Ce serait l'emplacement bien situé qu'avait choisi César pour établir une tête de pont à son passage sur la rive gauche de l'Allier.

(4) Vers le massif de Cournon : SYMEONI, *op. cit.*, p. 79.

(5) SYMEONI ne croit pas à l'existence de ce lac au temps de César, "*puisque César n'en fait point mention*". Et il en explique l'origine par les tranchées tirées d'un camp à l'autre, qui ont drainé, selon lui, les eaux des montagnes de Gergoye et de Cornon, avec les eaux de pluie et celles de la fonte des neiges : la forme du lac, "*plus longue que large*", à son sens, en fait foi (*cf. op. cit.*, pp. 73-75).

(6) Gondole : RABANI-BEAUREGARD et GAULT DE SAINT-GERMAIN, *op. cit.*, pp. 137-140 ; BOUILLET, *op. cit.*, 1846, pp. 145-146 et *op. cit.*, 1875 ; MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 57 sq. et 1864 ; PIRONON qui suit Mathieu en 1910 (*art. cit.*).

les seuls : voir F. Monnier [1]- se sont fait abuser par la tradition du *camp de César* .

15. Le lieutenant-colonel Sarrette raisonna d'une façon plus militaire pour mettre aussi le grand camp entre l'Auzon et l'Allier, mais sur le **Puy-Chevalet** (n° 17) [2], qu'on a rencontré tout à l'heure à l'occasion du second passage de l'Allier ; et il crut, mais il n'est pas le seul dans ce cas, en trouver sur place des confirmations archéologiques.

16 & 17. Cependant, le doyen Olléris et Louis Nadeau venaient de replacer le camp du côté nord de l'Auzon, au sud-est du plateau, sur le **Puy de Chignat** ou Chiniat (n° 14) [3], tandis qu'Adolphe Michel l'avait déjà supposé au sud-est, mais quelque part **entre l'Auzon et le lac de Sarliève** (n° 10) [4]. C'était, mais par hasard, anticiper sur A. von Göler.

18. Une rencontre plus précise avec Göler fut le fait de Marcellin Boudet, dont une étude fut remise à Napoléon III quand il vint en Auvergne à l'été de 1862 : M. Boudet, qui voyait le petit camp sur la Roche-Blanche [5], situait le grand **du côté du lieu-dit la Pigne ou de la Plagne** (n° 15), *"vers les terroirs de l'Oule et de Vendat, entre la route nationale n° 9, le domaine de Gergovia et le puy de Marmant"* [6].

19. D'une manière beaucoup plus vague, Amédée Thierry l'avait déjà situé *"dans une plaine au bas de la montagne"* [7]. Mais tous ces déplacements, passablement imaginaires à la vérité, nous amènent enfin à l'hypothèse qui s'est imposée à partir de déductions proprement tactiques et à la suite de recherches et de confirmations archéologiques, celle que le grand camp devait se trouver au nord du Petit-Orcet et à l'est de la grand-route, entre l'Auzon et le lac de Sarliève, sur le **plateau de la Serre d'Orcet** (n° 13).

Le mérite en revient d'abord au général allemand baron August von Göler. Raisonnant sur la base de notre carte d'Etat-Major, il arriva à la conclusion que César n'avait pu placer son camp ailleurs [8]. Cette conclusion ne fut pas immédiatement connue en

(1) F. MONNIER : Vercingétorix et l'indépendance gauloise, Didier et Cie, Paris, 1874, pp. 82-83.
(2) Le Puy-Chevalet : SARRETTE, *op. cit.*, p. 118.
(3) Le puy de Chignat : OLLERIS, *op. cit.*, p. 14 ; NADEAU, *op. cit.*, pp. 266-267.
(4) Entre Auzon et lac de Sarliève : MICHEL, *op. cit.*, p. 133, n. 3.
(5) *Cf.* DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 114.
(6) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 41. - M. BOUDET, à cette date, ne connaissait pas l'ouvrage de GÖLER.
(7) A. THIERRY, Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, Hachette, Paris, 1835, III, p. 149 (1ère éd., A. Sautelet, Paris, 1828). Et aussitôt, pp. 149-150 : *"A gauche, et un peu sur la pente, se trouvait une de ces collines dont nous avons parlé, isolée et forte d'assiette."* C'est la Roche-Blanche.
(8) La Serre d'Orcet : GÖLER, *op. cit.*, pp. 35-36. - En résumé, GÖLER se demande quelle hypothèse s'accorde avec les données des Commentaires et correspond aux exigences de la science militaire, *"welche Annahme des römischen Lagerplatzes alle Angaben Cäsars möglich macht, und zugleich den kriegswissenschaftlichen Anforderungen entspricht"*. Les Romains aimaient camper sur des pentes douces : c'est le cas entre Orcet et le Cendre. L'Auzon fournissait l'eau sur les côtés sud et est. Le marais de Sarliève

France. Mais, quitte à retoucher le plan de Göler et à lui adresser des critiques assez mal venues, Napoléon III, à l'instigation du commandant Stoffel (1), en quelque sorte le rati - fia. Or les notes de l'empereur valent d'être citées, parce qu'elles fournissent un excellent argumentaire, qui est d'ailleurs également précieux pour les moyens qu'il donne contre les autres suppositions ou déductions. Entre Orcet et l'ancien marais (le lac de Sarliève), explique Napoléon III, s'étend un "*glacis naturel vers la plaine*". Et en note :

"*C'est en cherchant à quelles conditions essentielles devait satisfaire l'emplacement des troupes, que le commandant baron Stoffel est parvenu à découvrir les camps. César avait à établir 30 ou 40,000 hommes à proximité de l'eau, à distance convenable de Gergovia, et de manière à conserver sa ligne d'opérations sur Nevers, où étaient ses dépôts. Ces nécessités indiquaient que le camp principal devait se trouver près de l'Auzon, et à l'est. De plus, il fallait qu'il fût assez rapproché de l'oppidum pour que, du haut de la montagne de Gergovia, on vît ce qui s'y passait, mais cependant assez éloigné pour qu'on ne pût distinguer nettement les objets. Le camp devait être dans la plaine ; Dion-Cassius (XL, XXXVI) dit formellement : "César se tenait dans la plaine, n'ayant pu prendre (pour asseoir son camp) un lieu fort (par son élévation)," et ensuite les Commentaires font connaître que les Romains n'occupaient qu'une seule colline, c'est-à-dire celle dont ils s'emparèrent par surprise (la Roche-Blanche). Enfin il était indispensable qu'il y eût en avant du camp un espace assez étendu pour permettre des combats de cavalerie.*" (2).

Et dans une autre note : "*Le général de Goeler, sans avoir vu les lieux, a indiqué à peu près la place du camp romain, mais il ne le porte pas assez à l'ouest. Il fait camper les troupes gauloises sur les quatre versants de la montagne de Gergovia. C'est sans doute l'expression circum se (VII, XXXVI) qui est la cause de cette erreur. On ne saurait admettre, en effet, que les Gaulois aient campé sur les pentes abruptes du versant nord. Le gé-*

couvrait le côté nord. Le terrain y était propice à la défense en cas de sortie des Gaulois. L'emplacement protégeait la ligne d'opérations de César et ses communications avec les Héduens (ceci éliminant la butte du Crest). Le camp se trouvait là en plaine : or dans la vallée de l'Auzon il n'y a pas de plaine. En outre, toute autre position serait ou trop raide, ou trop petite, ou dépourvue d'eau, ou stratégiquement mauvaise, en ce qu'elle se couperait de la base des opérations, tandis que la Serre d'Orcet protège la liaison avec la rive droite de l'Allier. Et, p. 37, n. 4, GÖLER ajoute ceci : si le grand camp s'était trouvé sur le Crest, la colline de la Roche-Blanche ne serait pas dite *e regione oppidi* , mais *inter Cæsaris castra et oppidum* , parce qu'alors elle serait placée sur la même ligne que le camp romain et la ville gauloise, "*denn alsdann wäre das römische Lager, die Roche-blanche und die Stadt in einer Linie gelegen gewesen*".

(1) *Cf.* GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 95 : "*On montra à l'empereur la carte toute récente de von Gœler où, en plus de l'oppidum, on voyait indiqués les emplacements présumés des deux camps romains.*" Le commandant Stoffel, "*véritable animateur de l'entreprise, était un jeune officier plein de talent. Il attira l'attention de Napoléon III sur l'audace - pourtant pleine d'apparent bon sens - des affirmations de von Gœler. Cet érudit de bibliothèque pourrait bien ne pas s'être trompé. En tout cas, il faudra en avoir le cœur net.*"

(2) NAPOLEON III, Histoire de Jules César, tome II, Guerre des Gaules, H. Plon, Paris, 1866, p. 269, n. 2.

néral de Goeler se trompe aussi en dirigeant la fausse attaque sur Montrognon. Enfin il place le théâtre de la bataille trop à l'ouest." (1).

Mais rappelons la liste de vérification ou *check-list* : 1. situation en plaine ; 2. sécurité relative de la position ; 3. sécurité de la ligne d'opérations ; 4. surface satisfaisante ; 5. proximité de l'eau, du bois, du fourrage, possibilité d'approvisionnement malgré la saison (et, probablement, malgré la *terre brûlée*) ; 6. éloignement moyen par rapport à l'oppidum ; 7. présence d'une plaine entre l'oppidum et le camp pour les combats de cavalerie.

Sauf la manière de reconnaître leur dette envers Göler, Stoffel et l'empereur font si nettement le point, que nous avouerons sans peine qu'un meilleur emplacement serait en effet difficile à trouver dans la circonstance ; nous conviendrons même, sous la réserve du lac de Sarliève, qu'il n'en est peut-être pas d'autre de possible.

2 *bis*. Les 25 associations du grand et du petit camps

Ainsi, puisque les camps vont par deux, la paire à retenir paraît bien être, en toute hypothèse, celle de la Roche Blanche et de la Serre d'Orcet.

Mais au total, on relève, approximativement, au moins dix emplacements pour le petit camp (2) et dix-neuf pour le grand (3), dont la combinaison donne quelque vingt-cinq

(1) *Id.*, *ibib.*, p. 280, n. 1.

(2) Sur ces 10, voici les 7 qui n'ont pas été pris pour l'emplacement du grand :

Ce petit camp :	*a eu pour grand(s) camp(s) :*	*Partisans :*
1. la hauteur de Prat	le tertre de la Roche Blanche le vallon de Chanonat le puy d'Aubière	Bellaigue Bompart de St-Victor Vergnette
2. le puy de Jussat	le vallon de Chanonat	Martinon
3. les hauteurs de Risolles	la vallée de l'Auzon rive gauche de l'Auzon, sous Jussat	Caylus Dulaure
4. le puy de Montrognon	Gondole Aubière Beaumont, ou la rive droite de l'Artière	Rabani-Beauregard Froment Peghoux
5. la Nuit de Prat	le puy d'Aubière	Saint-Hypolite
6. Kich, Quiche, Tiche	Gondole le Pré du Camp	Bouillet Girard
7. Orcet	Gondole le Puy Chevalet	Mathieu Sarrette

paires d'emplacements (1), cependant que trois emplacements donnés pour l'un des camps l'ont été également pour l'autre (2).

Le problème du petit camp se repose en rapport avec celui du grand, parce que chaque auteur n'a pas dû déterminer l'emplacement de l'un sans tenir compte de celui de l'autre.

(3) Sur ces 19, voici les 16 qui n'ont pas été pris pour l'emplacement du petit :

Ce grand camp :	*a eu pour petit(s) camp(s) :*	*Partisans :*
1. massif de Cournon	le Crest	Syméoni
2. vallon de Chanonat	Prat	Bompart de St-Victor
	Jussat	Martinon
3. vallée de l'Auzon, sous Jussat	Risolles	Caylus ; Dulaure
4. rive droite de l'Auzon, sous le Crest	la Roche Blanche	Pasumot
5. Gondole	Montrognon	Rabani-Beauregard
	Kich, Quiche	Bouillet
	Orcet	Mathieu
	la Roche Blanche	Monnier
6. Puy de Monton	la Roche Blanche	Rudel du Miral
7. au S.E., entre lac et Auzon	la Roche Blanche	Michel
8. sous le puy de Monton	la Roche Blanche	Aigueperse
9. vers Beaumont, bords de l'Artière	Montrognon	Peghoux
10. la Serre d'Orcet	la Roche Blanche	Göler, *etc.*
11. puy de Chignat	la Roche Blanche	Olleris, Nadeau
12. vers la Pigne	la Roche Blanche	Boudet
13. le Pré du Camp	Quiche	Girard
14. Puy Chevalet	Orcet	Sarrette
15. plateau nord d'Aubière	puy d'Aubière	Daupeyroux
16. butte de Clermont	puy d'Aubière	Achard

(1) Si l'on veut bien retenir le couple de FROMENT : Aubière-Montrognon.

(2) Voici ces 3 emplacements qui ont été pris pour celui de l'un ou de l'autre camp :

Ce grand camp / a pour petit(s) camp(s) :	*Ce petit camp / a pour grand(s) camp(s) :*
1. Roche Blanche / domaine de Prat (Bellaigue)	... / sur l'Auzon, au pied du Crest (Pasumot)
	... / le puy de Monton (Rudel du Miral)
	... / le Crest (Mérimée)
	... / entre Auzon et lac de Sarliève (Michel)
	... / entre Auzon et puy de Monton (Aigueperse)
	... / la Serre d'Orcet (Göler)
	... / puy de Chignat (Olléris)
	... / vers la Pigne ou la Plagne (Boudet)
	... / Gondole (Monnier)
2. le Crest / la Roche Blanche (Mérimée)	le Crest / massif de Cournon (Syméoni)
3. puy d'Aubière / Montrognon (Froment)	... / plateau nord d'Aubière (Daupeyroux
" " / Nuit de Prat (St-Hypolite)	puy d'Aubière / butte de Clermont (Achard)
" " / Prat (Vergnette)	

C'est même pourquoi Pasumot commence par cette question de la *colline isolée* , espérant que la réponse l'orientera dans la recherche du grand camp (1).

Il était en effet permis de supposer, par exemple, que le petit camp s'était trouvé du même côté où l'assaut devait se produire.

Et plusieurs interprétèrent d'autre part l'expression *e regione oppidi* , qui sert à décrire la position de la colline circoncise, comme signifiant, non pas vaguement *vis-à-vis de la place* , mais "*sur la ligne et sur le prolongement de la ville*" (2), "*sur la même ligne que la ville*" (3), ou "*en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel*" (4), ou encore "*sur une droite tirée du grand camp de César à la ville*" (5).

Mais H. Hauser a répondu à Saint-George Stock, à qui est due cette dernière formule, que "*l'expression e regione se retrouve dans Cés. VII, 35, 1, et Cic. Academ. II, 39, 123, où on lui donne très nettement le simple sens de en face de ...*" (6).

Et de fait, dans le premier cas, les deux armées, gauloise et romaine, campent *face à face* de part et d'autre de l'Allier ; et dans le second, il y a des antipodes qui se tiennent *vis-à-vis* de nous, les pieds opposés aux nôtres, de l'autre côté de la terre.

Un autre élément du problème était enfin la possibilité du double fossé de douze pieds, son intérêt, sa longueur, les terrains qu'il traversait, son orientation par rapport à la place de Gergovie.

Mais un tableau, même simplifié, des emplacements des deux camps et de leurs associations vaudra tous les discours (*cf. infra,* la pl. XV, numérotation chronologique) :

(1) PASUMOT, *op. cit.,* p. 194. - *Cf.* planches L (Caylus), LI (Pasumot) et LII (Grivaud).
(2) GIRARD, *art. cit.,* 5 juillet 1862.
(3) GIRARD, *op. cit.,* p. 100. - *Cf.* planche LV.
(4) SARRETTE, *op. cit.,* p. 34, n. 3. *Cf.* planche LVI. - Comparer avec le point de vue de GAULT DE SAINT-GERMAIN, qui met le grand camp à Gondole, *op. cit.,* p. 140 : "*L'endroit le plus accessible de Gergovia est à l'occident. On voit, près de cette extrémité, une montagne qui s'élève à pic, qu'on appelle Montrognon. C'est par cette place que les vivres arrivoient aux assiégés. César s'en empara. On voyoit, dit-il, à la partie opposée de Gergovia, et sur la même base [souligné par nous], une autre montagne bien fortifiée, et coupée à pic de tous côtés.*"
(5) Dans une lettre de l'érudit anglais SAINT GEORGE STOCK à H. HAUSER, *in* H. HAUSER, *op. cit.,* p. 143. - Opinion analogue de G. ACHARD (qui se réfère à M. RAMBAUD, R. E. L., LII, 1974, p. 38 sq.), *op. cit.,* p. 108 : "*Cette éminence (...) est dans l'axe, dans l'alignement de l'oppidum, pour l'observateur placé, comme César, dans le grand camp, etc.*" (*Cf.* planche LVII).
(6) H. HAUSER, *op. cit., ibid.*

Les 25 couples des grands et des petits camps :

grand camp :	petit camp :	1ers partisans et renvois à la carte :
1. massif de Cournon	: le Crest	Syméoni *(1560)* **D8**
?	: une colline nord *ou* est...	Durand *(1662)*
2. butte de la Roche-Blanche	: hauteur de Prat	Bellaigue *(±1725)* **F5**
3. vallon de Chanonat	: hauteur de Prat	Bompart de St-Victor *(1752)* **F4**
4. vallon de Chanonat	: puy de Jussa(c)	Martinon *(1753)* **GH3**
5. sur l'Auzon, sous Jussat	: hauteurs de Risolles	Caylus *(1762)* **G3-4**
6. sur l'Auzon, sous le Crest	: la Roche Blanche	Pasumot *(1765)* **H6**
7. Gondole	: puy de Montrognon	Rabani-Beauregard *(1801)* **D4**
8. puy de Monton	: la Roche Blanche	Rudel du Miral *(1803)* **I7**
9. le Crest	: la Roche Blanche	Mérimée *(1838), etc.* **H5**
10. Aubière	: Montrognon	Froment *(1840-41)* **C3-4**
11. puy d'Aubière	: la Nuit de Prat	Saint-Hypolite *(1841)* **D5**
12. entre Auzon et lac de Sarliève	: la Roche Blanche	Michel *(1843)* **G7**
13. Gondole	: Kich, entre Prat et Bonneval	Bouillet *(1846)* **E8**
14. entre Auzon et puy de Monton	: la Roche Blanche	Aigueperse *(1847)* **H7**
15. Beaumont ou r. d. de l'Artière	: puy de Montrognon	Peghoux *(1854-58)* **C2**
16. la Serre d'Orcet	: la Roche Blanche	Göler *(1859), etc., etc.* **FG7**
17. puy de Chignat	: la Roche Blanche	Olleris *(1861)* **H7**
18. vers la Pigne	: la Roche Blanche	Boudet *(1862)* **FG6**
19. Gondole	: butte d'Orcet	Mathieu *(1862)* **F10**
20. le Pré du Camp	: Kich	Girard *(1862)* **CD6**
21. le Puy Chevalet	: butte d'Orcet	Sarrette *(1863)* **GH9**
22. Gondole	: la Roche Blanche	Monnier *(1874)* **F9**
23. plateau nord d'Aubière	: puy (sud) d'Aubière	Daupeyroux *(1913)* **B5**
24. puy d'Aubière	: hauteur de Prat	Vergnette *(1926)* **CD5**
25. butte de Clermont	: puy d'Aubière	Achard *(1991)* **AB4**

A la vue de ces tableaux, plusieurs observations se présentent d'elles-mêmes à l'esprit.

On s'étonnera d'abord de l'estimation de Legrand d'Aussy, qui ne trouvait nulle

part autour du plateau, vingt et trente ans après Pasumot, "*cette colline, parfaitement isolée, voisine de la ville ; et dont (César) raconte qu'il voulut s'emparer*" (1). Legrand d'Aussy élimine les *monticules* du Crest et de Monthon, il élimine la colline de Jussat, et ne voit pas la butte de la Roche Blanche. Et cela lui est une raison de douter de Gergovia.

Mais on s'étonnera aussi de ce que la butte de la Roche Blanche n'ait pas été remarquée avant Pasumot : Lancelot, par exemple, qui ne veut ni du Crest, ni de Montroignon, n'y songe même pas. Et on s'étonnera autant de ce qu'elle n'ait pas fait ensuite l'unanimité. Il est à croire qu'elle ne paraissait pas comporter avec évidence ce caractère de *circoncision* qu'un Mérimée ne lui attribuait pas sans réserve (2).

On s'étonnera encore, et peut-être davantage, de ce qu'une fois repérée, on l'ait associée à quelque neuf grands camps possibles. Cela en dit long, au choix, sur l'*amateurisme* de certains auteurs en matière militaire, ou bien sur la fausse clarté du texte de César : il ne suffit apparemment pas d'un style limpide et transparent pour faire la lumière. Il n'empêche qu'on ne l'a plus guère séparée du grand camp une fois reconnu à la Serre d'Orcet, et qu'elle apparaît avec lui, depuis Napoléon III, comme l'un des acquis les plus sûrs de Gergovia, et corroboré comme lui par les résultats de l'archéologie.

Il lui est pourtant arrivé, à elle aussi, de servir de l'un et de l'autre camps. Car ce n'est pas la moindre des singularités de la situation : la confusion a été telle, dans l'histoire de la reconnaissance de Gergovia, qu'on a placé quelquefois, dans des systèmes différents, les deux camps aux mêmes endroits ; toutefois, on n'a jamais vu d'association purement et simplement inversée. Mais il n'en est pas moins surprenant que l'accord sur la position d'un camp se soit si souvent accompagné de désaccord sur la position de l'autre.

Et que dire, dans ces conditions, de la direction du double fossé de liaison dans tous les cas de figure, de son intérêt tactique, de sa possibilité matérielle ?

Car deux choses sautent aux yeux. L'une a trait à la distance relative du premier au second camp. A supposer que celui-ci assure aux Romains l'avantage qui est dit, que penser des couples massif de Cournon / le Crest, ou vallon de Chanonat / domaine de Prat, ou Gondole / Montrognon, Gondole / Quiche, Gondole / la Roche Blanche, ou encore Clermont / puy d'Aubière, ou bien même puy de Monton / la Roche Blanche ? On a beau savoir que les légionnaires étaient d'abord des terrassiers, croira-t-on sans plus de circonspection qu'ils aient creusé aussi vite et aisément des doubles fossés de cette longueur,

(1) LEGRAND D'AUSSY, *op. cit.*, pp. 65-66.

(2) *Cf. supra.* - P. DURAND n'avait pas davantage aperçu la Roche Blanche, mais il avait moins hésité que LEGRAND D'AUSSY devait le faire, puisqu'en fait de colline *entrecoupée* , il en voyait "*deux ou trois aux costez de Bize & de Leuant*" (*ibid.*, p. 135).

et traversant tantôt l'Auzon, tantôt l'Artière ?

L'autre point concerne la position respective des camps par rapport au plateau de Gergovia. Car il arrive que le plateau soit dans l'intervalle des deux camps, ce qui ne laisse pas d'intriguer. Le couple Cournon / le Crest a le plateau sur le côté, mais l'a bien entre grand et petit camps. Il en va de même pour Gondole / Montrognon, et encore plus nettement pour la Roche Blanche et Chanonat *versus* le domaine ou la hauteur de Prat. S'agissant de ces deux derniers surtout, on ne saurait se garder d'un doute touchant la simple *faisabilité* du double fossé (1). (Qu'on voie Julhat - Risolles dans le même esprit.)

Mais comment, d'une manière générale, se défendre d'un certain scepticisme à propos de son utilité, voire de sa sécurité ?

Certes, il faut s'interdire une réaction qui consisterait à relativiser toute la recherche en égalisant toutes les solutions ; et comme l'écrivaient plus généralement E. Desforges et P.-F. Fournier, "*ce serait une solution de paresse que de se réfugier dans un scepticisme radical*" (2). On se rappellera plutôt qu'un accord quasi général avait pratiquement fini par se faire autour du couple Serre d'Orcet *versus* Roche Blanche, qui s'est accrédité au point de faire oublier les autres, et qui devra donc tout particulièrement nous retenir, sinon exclusivement.

3. "*collis nudatus*", les 8 ou 9 collines dégarnies

La colline circoncise présentait dans le texte de César plusieurs signes distinctifs qui ont fait espérer qu'elle se laisserait reconnaître par elle-même. Mais la colline dégarnie que César remarque depuis le petit camp, la colline exposée dont il entend parler par les espions et les transfuges, n'offrent aucun trait qui permettrait de les repérer indépendamment du contexte tactique. On gagnera donc peu de chose à faire un inventaire, fût-il succinct, des localisations dont elles ont bénéficié (3) ; ce faisant, on réunira cependant un cer-

(1) A vrai dire, on serait porté à se demander si les auteurs n'ont pas commis de confusion, et s'ils avaient bien le texte de César sous les yeux ou en mémoire.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 5.

(3) E. DESFORGES & P. BALME ont examiné *La colline fortifiée par les Gaulois*, *op. cit.*, pp. 73-75. Ils excluent Mont Rognon (hypothèse de SYMEONI), le puy de Romagnat, au nord-ouest du plateau et au sud de Romagnat (hypothèse de CAYLUS, de PAZUMOT), telle éminence au nord du plateau, entre Prat et Besance (hypothèse de DULAURE), le piton qui domine Prat (hypothèse d'AIGUEPERSE, MERIMEE, MICHEL), pour la raison que César ne pouvait apercevoir ces lieux depuis le versant sud. Mais ils excluent aussi, bien qu'il soit du côté du versant sud, le puy de Jussat (hypothèse de VIAL, de FISCHER), parce qu'il est moins visible de la Roche Blanche (site du petit camp) que du haut du Crest (site du grand).

tain nombre de données qui seront comme autant de pierres d'attente. (*Cf. infra* pl. XVI).

La colline dégarnie, dans la mesure où les auteurs s'en sont préoccupés (1), a été vue au sud du plateau, à la Roche Blanche (2) ; au sud-sud-ouest sur le Puy de Jussac (ou Jussiac, ou de Crouzilhe), (3) ; au sud-ouest du plateau, sur le Puy de Risolles, cote 723 (4), ou plus près, sur la colline sans nom, cotée 692, qui s'avance entre le plateau et le massif de Risolles (5) ; à l'ouest du plateau, dans les hauteurs nord du massif de Risolles,

Il faut logiquement supposer le grand camp "*à l'est du plateau et dans la plaine*", de manière à trouver vers l'ouest du plateau la colline dégarnie, son système de hauteurs, l'arête de ce système et la "*partie où l'on accédait à la ville*". La colline abandonnée doit donc être "*l'une des hauteurs situées entre la corne sud-ouest du plateau et la cote 723 de Risolles*" ; l'arête dorsale en est le col des Goules, "*par où les voies venant de Romagnat et d'Opme, changent de versant et abordent l'aspect sud de la montagne*". Et les auteurs précisent : "*César l'appelle Colline, non avec l'acception géographique exacte de ce terme, mais en l'appliquant à une éminence, isolée ou non, qui dominait ses positions.*"

Nous ferons sans plus attendre une observation. Apparemment, les auteurs qui ont mis cette colline du côté du nord ont, en effet, commis une énorme faute. Mais c'est d'une telle évidence qu'on devrait s'inquiéter de leurs raisons, s'ils en donnent. En fait, leur faute est une énormité, *à la condition de supposer d'emblée que la colline dégarnie est la même chose que la colline exposée et fortifiée, ou du moins qu'elles font partie du même ensemble,* ce qui va de soi pour BALME et pour DESFORGES.

(1) LANCELOT, par exemple, n'en dit rien. Il récusait Montrognon aussi bien comme *collis circumcisus* que comme *alter collis* , mais il n'analyse pas le rapport entre l'*alter collis* et le *collis nudatus* , dont il ne parle pas. *Cf. op. cit.*, p. 650 : la colline prise aux Gaulois ne peut être le Crest, qui est trop éloigné de Gergovia. "*La même difficulté subsiste pour Mont-roignon, autre éminence que quelques-uns prétendent avoir été cette colline occupée par César avant le siége, ou du moins celle par laquelle il pensa sur la fin surprendre la ville*".

(2) La Roche-Blanche **G5**: colline remarquée [1] depuis le Crest ou [2] depuis la butte d'Orcet.

Opinion de SYMEONI : colline remarquée depuis le Crest, (*cf. op. cit.*, p. 75, § K ; *cf.* sa carte, lettre k, et la note de RENUCCI, p. 75, n. 73).

Opinion du lieutenant-colonel SARRETTE : colline remarquée depuis la butte d'Orcet, *cf. op. cit.*, pp. 129-130 : César "*a aperçu maintenant déserte la [sic] colline, où est le camp des Gaulois, qui d'habitude était couverte de monde (...). Ce sont les [sic] collines de Jussat, et notamment celle de la Roche-Blanche (...). En effet, sur son sommet arrondi dont la pente penche vers l'est, on a trouvé le fossé d'un des postes fortifiés qui surveillaient la plaine. Il a la forme circulaire des camps gaulois, etc.*"

(3) Le Puy de Jussat (ou de Crouzilhe) **G4** : colline remarquée [3] depuis la Roche Blanche (ou [4] depuis Orcet ; mais avec quelle visibilité ?).

Opinion du capitaine VIAL (*cf. op. cit.*, p. 30), d'OLLERIS (*cf. op. cit.*, pp.18-19) et de NADEAU (*cf. op. cit.*, pp. 270-272), d'A. IMBERDIS, tant en 1868 (p. 128) qu'en 1863 (p. 108), d'E. DESJARDINS (p. 682), du P. GORCE ; *cf.* "La bataille de Gergovie", Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, pp. 484-485, et César devant Gergovie, p. 55-56 : "*Le doute n'est plus possible et la colline d'où les Gaulois ont subitement disparu est aisément identifiable. Il ne peut s'agir que du Puy de Jussat.*" P.-F. FOURNIER s'est rallié à l'opinion du P. GORCE, *cf.* "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Clermont-Ferrand, chez l'auteur, 1943, p. 41, n. 9, et p. 45, n. 22. - C'est OLLERIS qui appelle aussi "de Crouzilhe" le puy de Jussat. Et l'appellation de "Puy de Jussat" paraît bien avoir quelquefois englobé tout le massif de Risolles ; *cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 40 ; et voir la carte de GÖLER, d'où le nom de Risolles est absent et où tout le massif est dénommé *Puy de Jussat* .

On vient de voir que SARRETTE associe les collines de Jussat à celle de la Roche Blanche : il les regarde depuis la butte d'Orcet.

(4) Le Puy de Risolles **F3** : pour von KAMPEN [5], le *collis nudatus* était l'une des hauteurs de Risolles, celle qui est cotée 723 (*cf.* T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 758). Pour le professeur ACHARD [6], qui voit la colline dégarnie depuis le Puy d'Aubière, (mais avec quelle visibilité ?), ce sera aussi, finalement, les hauteurs de Rizolles - dont le revers, *dorsus* , sera le col des Goules, et sera donc *de ce côté-ci* et non pas *de l'autre côté*, *cf. op. cit*, pp. 109-116.

F. MONNIER, *cf. op. cit.*, pp. 92-93, voit la "*colline voisine*" de la Roche Blanche dans "*le puy de Jussat et le ravin des Goules*", autant dire tout le côté est de la chaîne de Risolles.

(5) La cote 692 **F4**: colline remarquée [7] depuis la Roche Blanche.

sur le Puy de Romagnat (1) ; au nord, sur l'une des éminences ou l'un des plateaux du versant lui-même (Puy-Blanc ? la Nuit de Prat ?) (2) ; au nord-est, sur la colline de Quiche qui est entre Prat et Bonneval (3) ; enfin quelque part sur le flanc sud (4) du plateau lui-

Opinion du Morgenblatt, *cf.* n° 292 du 5 déc. 1844, p. 1167, col. 2 : "*Cäsar hatte von seinem zweiten Lager aus bemerkt, dass ein vor wenigen Tagen noch mit den feindlichen Truppen bedeckter Hügel jetzt fast ganz von denselben entblöst war. Überlaüfer hinterbrachten him, in Übereinstimmung mit seinen Patrouillen, dass des Gipfel dieser Höhe in einem kleinen Plateau ende, dass dieses mit Wald bedeckt sey une eine enge Passage nach dem entgegengesetzten Theile der Stadt bilde (...). Man kann, mit dieser Terrainbeschreibung in der Hand, nicht einen Augenblick zweifeln, dass mit dem bezeichneten Punkte das früher von mir erwähnte enge Joch gemeint sey, welches den Berg von Gergovia mit dem westlich gelegenen Gerbirgslande verbindet.*"

Opinion de FISCHER, *op. cit.*, p. 26 : "*Wo ist jener Hügel, den Caesar eines Tages vom kleinen Lager aus gewahrte, und der sich jetzt erst, von den Feinden geleert, seinem Späherauge enthüllte ? Wir stellen uns auf denselben Punkt mit dem römischen Imperator und sehen nichts als die Hügelspitzen, die sich auf dem Plateau von Jussac erheben, von denen der hinterste noch schwach bemerkbar ist, aber bei einer Anfüllung mit Bewaffneten leicht ganz übersehen werden konnte.*" ; et *op. cit.*, p. 11 : "*Ce ne pouvait être qu'un des mamelons s'élevant sur le plateau de Jussac, probablement le plus rapproché de la ville et compris peut-être dans le mur de pierre qui entourait tous les camps gaulois. C'est à peine s'il montre sa cime à la station de la Roche Blanche.*"

Opinion de NAPOLEON III, *cf. op. cit.*, éd. Plon, p. 274 (*cf.* la colline A du plan, planche 21).

Opinion de HOLMES, *cf. op. cit.*, p. 155 : "*Standing upon the plateau, he (i. e. Caesar) noticed with astonishment that a hill forming part or the mass of Risolles was abandoned.*" ; et pp. 758-760 : "*The identity of the collis nudatus - the hill which, on the day before his final repulse, Caesar observed to be bared of defenders - is still an open question. (...). My conclusion is that Napoleon's choice was almost certainly right. That he traced corredtly the line which the Gauls fortified, no one who has seen the ground will deny.*"

Opinion de CONSTANS ("*La colline en question est, sans doute, celle qui relie le plateau de Gergovie aux hauteurs de Risolles*" . *Cf.* le Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 76).

(1) Le Puy de Romagnat **EF3-4** : aperçu [8] depuis la Roche Blanche, ou [9] depuis la *Nuit de Prat.*

Opinion de PASUMOT : colline remarquée (mais est-ce possible ?) depuis la Roche Blanche, *cf. op. cit.*, pp. 199-200 : César "*s'apperçut qu'il n'y avoit presque pas de monde sur une hauteur qu'on pouvoit à peine reconnoître quelques jours auparavant (...). Il s'assura par ses espions & les transfuges que le sommet de cette hauteur étoit presque uni (...). Le lieu pour lequel les Gaulois craignoient si fort ne pouvoit être que la hauteur qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau.*"

Opinion du colonel SAINT-HYPOLITE : la colline est marquée ***d*** sur sa carte, publiée (sans être approuvée) par le capitaine de LACOMBE dans sa propre étude ; il s'agit donc de la colline appelée quelquefois le Puy de Romagnat ; elle a été remarquée depuis la *Nuit de Prat*, à l'ouest-sud-ouest de Prat.

On y ajouterait l'opinion de G. ACHARD, si le rapprochement des figures 3 et 4 de son article ne faisait difficulté : vu depuis le Puy d'Aubière, le *collis* paraît [10] être le Puy de Romagnat sur la première, mais il est bien [6] les hauteurs de Risolles sur la seconde (*cf. op. cit. in* Latomus, p. 110 et p. 113).

(2) Une colline du versant nord (*peut-être* la Nuit de Prat ? **D5**) : colline repérée [11] depuis le petit camp de Quiche.

Opinion du capitaine GIRARD, *cf. op. cit.*, 6 juillet 1862, et 1863, p. 120, et aussi de BOUILLET ; mais l'opinion de BOUILLET est que la colline en question "*est on ne peut mieux reconnaissable sur le flanc nord, au-dessus du lieu appelé Puy-Blanc, ou mieux encore entre ce point et les sources*" , *cf.* "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Cl.-Fd, nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd, (1875), p. 48. - D'après le plan 4, annexé à la Statistique monumentale du Puy-de-Dôme (Imp. De Pérol, Cl.-Fd, 1846), et qui représente le camp gaulois de Gergovia, le Puy-Blanc (**D5**) paraît se situer au nord-ouest de la Nuit de Prat, mais le plan est aussi peu précis qu'exact ; cf. l'axe [12] sur notre planche.

(3) La colline de Quiche **D6** : colline aperçue [13] depuis la Roche Blanche (mais comment serait-ce possible ?). Il ne peut s'agir que de la colline de Quiche. Mais ce n'est pas clair, car A. MICHEL parle d'*une colline* , puis du *sommet de cette colline* , et demande "*quelle était cette colline à laquelle les Gaulois attachaient tant d'importance et pour laquelle ils craignaient tant*" . Réponse : une colline très à l'est, "*dominant les villages de Prat et de Bonneval*" (*op. cit.*, p. 134) : il y a un glissement évident de la colline dégarnie à la colline menacée.

même. Une huitaine ou une neuvaine d'identifications : cette ronde n'a pas lieu d'étonner, puisqu'étant visible depuis le petit camp, la colline en question devrait se trouver du même côté que lui par rapport au plateau. Et c'est bien en principe ce qui se passe, mais avec quelques surprises toutefois.

On notera d'abord qu'une même éminence a pu faire office de colline dégarnie à partir de petits camps différents, et inversement qu'un même petit camp a pu servir de point d'observation pour plusieurs éminences différentes. Accords et désaccords qui se rencontrent aussi bien chez des militaires expérimentés que parmi les simples lettrés. Une conséquence en est que la colline de la Roche Blanche (qui a été une fois celle du grand camp) a le plus souvent été prise pour celle du petit camp, mais quelquefois aussi pour la colline dégarnie ; et la même chose est arrivée au Puy de Jussat, au Puy de Risolles, sans doute à la Nuit de Prat, peut-être au Puy-Blanc, sûrement à la colline de Quiche. Seuls, le Puy de Romagnat, la cote 692 et le versant sud n'ont fait fonction que de colline dégarnie.

On observera ensuite avec quelle liberté on entend ou on traduit les termes de

(4) Flanc sud du plateau **F5**: colline ou mamelon (?) ou versant vu [14] depuis la Roche Blanche.

Opinion d'AIGUEPERSE, *cf. op. cit.*, p. 7, n. 2 : "*Cette colline devait être une de celles occupées par les trois camps gaulois dont César s'empara ; par conséquent elle devait être située un peu au-dessus du petit camp romain et du même côté de la montagne, autrement il n'aurait pu l'apercevoir.*"

Opinion du capitaine de LACOMBE, *cf. op. cit.*, p. 341 : "*Mais quelle est cette colline ou quel est ce versant de montagne dégarni de troupes par les Gaulois ? (...) Le versant abandonné par la défense est évidemment celui qui s'aperçoit du petit camp.*"

Opinion du général von GÖLER, *cf. op. cit.*, p. 42 : "*Als er nämlich eines Tages zur Besichtigung der Arbeiten in das kleinere Lager auf der Roche-blanche gekommen war, bemerkte er, dass auf der Anhöhe, auf welcher sich die gallischen Lager C. D. O. befanden, und die bisher von einer Menge Menschen beinahe ganz überdeckt gewesen, Niemand zu erblichen war.*"

Opinion du lieutenant-colonel DODGE, *cf.* Caesar [...], Biblo and Tannen, New-York, 1963, p. 260, (1e éd. 1892) : Caesar "*noticed from the Roche Blanche, where he had located his lesser camp, that the defenses of the main plateau of the town, so far strongly beset, were quite disgarnished of troops*" .

Opinion de HAUSER, *cf. op. cit.*, p. 142 : "*Ce qui est dégarni ce jour-là, c'est Gergovie elle-même, cette Gergovie qui, peu de jours auparavant, disparaissait sous la multitude des guerriers gaulois.*"

Opinion de JULLIAN, *cf.* Vercingétorix, p. 181 : "*Vercingétorix avait dû dégarnir de troupes les pentes gergoviennes qui faisaient face, au nord, à la Roche-Blanche. César, en tournée d'inspection sur le petit camp, remarqua l'absence de cette armée qui, quelques jours auparavant, tapissait la montagne.*" Et *cf.* Histoire de la Gaule, p. 473, n. 7 : "*Cela ne me paraît être que le flanc sud de Gergovie, couvert de camps.*"

Opinion de LHERMET, *cf.* "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 5 : "*Il s'agit probablement d'une colline en avant-corps sur le flanc méridional de Gergovie, où se trouvaient les camps gaulois.*"

Opinion du P. CLEMENCE, *cf.* "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 424 ; mais l'auteur, conciliant, associe -malgré le singulier "*collem nudatum*" - "*les pentes méridionales de Gergovie*" au "*contrefort*" escarpé qui "*flanquait le col des Goules*".

Opinion de RENUCCI, *cf. op. cit.*, p. 75, n. 73 : "*La colline que César vit dans les lignes de l'ennemi, dégarnie de troupes, ne devait être autre chose que le flanc sud du plateau, situé en face de la Roche-Blanche.*"

Opinion de J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 210 : César "*se rend soudain compte que le site du camp extérieur des insurgés grouillant d'hommes les jours précédents, est maintenant vide*" .

César. Le *collis* , qui semblerait devoir être *une élévation de terrain relativement isolée* , est compris par l'un comme représentant plusieurs collines ; par un autre, comme un mamelon ou un plateau qui fait saillie, sans doute, mais qui, situé sur un versant, n'a pas de sommet qui émerge ni non plus d'autre côté et n'est donc pas proprement une colline ; par d'autres, comme *une éminence, isolée ou non* , qui à la vérité ne mérite pas *l'acception géographique exacte* de colline, ou par d'autres encore comme le versant lui-même de la montagne...

On admirera encore que la même éminence, à savoir le Puy de Romagnat, ait pu être également tenue pour la colline dégarnie par un observateur qui l'aperçoit depuis la Roche Blanche, au sud, et par un autre qui la regarde depuis la *Nuit de Prat* au nord ; ou aussi bien, que la colline de Quiche, au nord-est, ait pu être distinguée du sud depuis la Roche Blanche, ce qui est peu croyable.

Mais cette dernière localisation soulève un autre problème. Certes, on se doute qu'il est plus aisé de déclarer telle colline visible et intéressante à la vue de la carte que d'en faire l'épreuve en allant vérifier sur le terrain. Et il ne s'agit point ici d'ergoter entre le puy de Risolles et celui de Jussat, *etc.* , d'autant qu'à ce jeu, l'examen risquerait d'être infini. Mais enfin, le cas d'A. Michel donne à réfléchir. Cet auteur des plus sérieux ne pouvait apercevoir la colline de Quiche depuis celle de la Roche Blanche. L'explication se trouve dans l'interprétation de l'expression *dorsus eius iugi* , le glissement du *collis nudatus* à l'*alter collis* , et le sens reconnu à l'*altera pars oppidi* .

4. "*alter collis*", les 7 ou 8 ou 9 collines exposées

a. Une ou deux collines ?

La colline que Vercingétorix juge en grand danger et que César va faire semblant de menacer est, en effet, tantôt distinguée de la colline dégarnie, tantôt identifiée à elle. (*Cf. infra,* planche XVII). Dans le premier cas, elle peut, elle doit peut-être, être invisible de la colline du petit camp ; dans le second, son côté visible est le côté dégarni, et l'autre côté est le côté exposé. Mais les très nombreux auteurs (1) qui voient dans l'*alter collis* et le *collis nudatus* une seule et même colline ne s'en expliquent pas toujours nettement, jugeant la chose évidente, ou plutôt ne se posant pas la question ; et les autres, à la vérité, ne font pas toujours mieux ; et de quel groupe un J.-A. Dulaure, par exemple, fait-il partie ? Car il met le petit camp à Risolles et ne dit rien du *collis nudatus* , mais voit (?) l'*alter col-*

(1) Ce sont de loin les plus nombreux.

lis entre Prat et Bezance. Il est vrai que le texte favorise peu l'analyse ; car César, refoulé, n'a pas vu les lieux, et il décrit de seconde main. Mais ce qui complique les choses, c'est l'identification du *iugum*, dont la croupe ou le revers, *dorsus* , donne accès (1) *ad alteram partem oppidi* , à l'autre côté de la ville.

Selon les convenances, on a doté *iugum* de tous les sens que les dictionnaires autorisent dans l'occasion : c'est une chaîne de collines, une colline, voire un massif, le plateau qui somme une montagne... Tolérance de traduction qui, à son tour, fait admettre à peu près n'importe quelle représentation des choses (2), à moins qu'au contraire ce ne soit celle-ci qui impose celle-là.

D'où la bizarrerie d'un A. Michel, dont la confusion s'éclaire si l'on reconstitue ainsi son analyse : la colline dégarnie, vue de la Roche Blanche, est quelque chose en deçà du plateau - et pourquoi pas ? ; les deux collines n'en sont qu'une - et pourquoi pas ? ; mais le *iugum* n'est autre que le plateau - et pourquoi pas ? et son *dorsus* en est le sommet - et pourquoi pas ? ; et l'accès à l'autre côté de la ville sera donc un accès au versant nord - et, assurément, pourquoi pas ? ; mais en conséquence la colline exposée sera, par exemple et de préférence, celle de Quiche, à la pointe nord-est (3), invisible assurément, mais qui commande un accès possible, dénoncé par les Gaulois, mais ignoré ou négligé jusque là par les Romains...

C'est qu'en fait, le texte de César a autorisé les deux types d'interprétation, les deux cas de figure. Il faut y insister. Si la colline exposée est différente de la colline dégarnie, on peut la placer, invisible, de l'autre côté de la ville ou à l'autre bout du plateau par rapport à la colline du petit camp, où que soit cette dernière. Et si les deux collines, dégarnie et exposée, sont assimilées, cette colline unique, pour être visible, doit se situer du même côté du plateau que le petit camp, et de ce côté-ci, quel qu'il soit, cependant que son versant invisible donne d'un autre côté.

D'où encore le paradoxe, ou simplement le hasard, qui fait que le Puy de Romagnat est la colline exposée pour Caylus ou Pasumot comme pour le colonel Saint-Hypolite ou, à peu de chose près, pour le capitaine Girard ; mais les deux premiers en jugent ainsi depuis le côté sud du plateau, et les deux derniers depuis le côté nord. Par le même genre

(1) Le rapport entre l'*alter collis* et l'*aditus* n'est pas fait lui-même pour simplifier ni clarifier les choses. Car l'un, commandant l'autre, n'est pas exactement la même chose que l'autre...

(2) C'est ainsi que SYMEONI, selon qui la colline fortifiée par *Vercingentorix* est le Puy de Montrognon, note (*op. cit.*, p. 77) qu'entre Monrognon *(sic)* et Romagnac *(sic)* , "*il y avoit et a encores un autre chemin pour franchir le mont de Gergoye.*" Il doit s'agir, note T. RENUCCI (p. 77, n. 85), "*du chemin qui suit la petite vallée de Clémensat*" . On voit mal le *iugum* , et VON GÖLER proposera la même difficulté ; mais en outre, le *dorsus eius iugi* se muerait ainsi en une vallée.

(3) A. MICHEL tend ici à suivre P. MERIMEE, mais cela ne va pas sans contradiction, car il pense ailleurs que la colline fortifiée par les Gaulois se trouvait, "*selon toute apparence, au nord-ouest de leur ville*", *op. cit.*, p. 100.

de paradoxe ou de hasard, les hauteurs nord-ouest de Risolles, le col des Goules, la colline Julia (1), pourront faire fonction de région menacée aussi bien pour un observateur placé au nord, comme le colonel Saint-Hypolite, le capitaine Girard ou le professeur Achard, que pour un observateur placé au sud, comme le correspondant du *Morgenblatt* , ou comme Napoléon III et tous ceux qui l'ont suivi.

Mais cela mérite un point plus méthodique et plus détaillé.

b. Les quatre ou cinq cas de figure

Les uns, donc, distinguent et séparent clairement les deux collines, et dans ce cas ils les voient généralement, mais non pas toujours, de part et d'autre du plateau. D'autres paraissent les distinguer sans le dire, puisque, sans déterminer le *collis nudatus* , ils mettent également l'*alter collis* de l'autre côté du plateau par rapport au petit camp. On s'aperçoit alors que la question de savoir si le *collis nudatus* et l'*alter collis* sont une ou deux collines est, somme toute, secondaire ; plus importante est celle de savoir si la colline exposée, l'*alter collis* , est vraiment mise ou non de l'autre côté ou à l'autre bout du plateau par rapport au petit camp. Problématique qui annonce quatre cas de figure possibles, à commencer par la distinction des deux collines et l'opposition des deux accès à la ville (2). (Pour les divers emplacements de l'*alter collis* , *cf. infra,* planches XVII à XXII).

1. Dualité des collines, et opposition des deux partes oppidi

Ainsi en va-t-il du Puy de Montrognon, le petit camp étant au Crest ou sur la Roche Blanche, et la colline dégarnie, respectivement, étant celle de la Roche Blanche (3), ou n'étant que le versant sud du plateau (4). Ainsi en va-t-il aussi d'"*une hauteur au-dessus du village de Prat*" (5), le petit camp étant encore à la Roche Blanche, et sans que la colline dégarnie soit examinée, ou de la même colline "*située au-dessus du village de Prat*" (6), le petit camp étant toujours sur la Roche Blanche, mais la colline dégarnie étant le versant sud. Et ainsi en va-t-il encore de "*la colline de Prat, qui commande le côté nord,*

(1) La colline Julia, *cf.* GIRARD, se trouve juste derrière le Puy de Romagnat.

(2) Bien entendu, rien ne fait supposer qu'il n'y ait que deux accès. Mais il s'agit ici de deux accès distingués l'un de l'autre et opposés l'un à l'autre.

(3) Montrognon **D2** (distingué de la colline dégarnie de la Roche-Blanche : voir pl. XVII, 1 en E3), déterminé (pl. XVIII, axe 1) *par opposition* au petit camp du **Crest** : G. SYMEONI, *op. cit.*, pp. 76-77.

(4) Montrognon (distingué des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 2 en E3-4), déterminé (pl. XVIII, axe 8) *par opposition* au camp de la **Roche-Blanche** : A. von GÖLER, *op. cit.*, pp. 42-43.

(5) La colline de Prat, ou plutôt de Quiche **D6** ? -qu'on suppose distincte d'une colline dégarnie non identifiée- déterminée (pl. XVIII, axe 12) *par opposition* au même petit camp de la **Roche-Blanche** : MERIMEE, *op. cit.*, p. 325. - Malgré l'imprécision, c'est aussi le cas, selon toute apparence, avec RUDEL DU MIRAL, selon lequel la diversion menacera la région du Petit-Pérignat (*cf. op. cit.*, f° 103a).

(6) La même colline, -distinguée des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 3 en E6- déterminée *par la même opposition* au petit camp de la **Roche-Blanche** : AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 10.

de même que celle de la Roche-Blanche commande le côté sud" (1), petit camp et colline dégarnie se trouvant aux mêmes emplacements qu'on vient de dire. Dans le même sens, la colline exposée est tantôt *"située au nord de Gergovia. C'est la hauteur qui est entre Prat & Bezance, par laquelle on pouvoit arriver à la partie de la ville opposée au camp des Romains"* (2), le petit camp se trouvant du côté de Risolles, sans que la colline dégarnie soit fixée, ou bien sur la Roche Blanche, Jussat et les Goules constituant la colline dégarnie (3) ; et tantôt, sans plus de précision, *"vn autre costau qu'il y auoit de l'autre costé de la ville"* (4), donc vers le sud-ouest, la colline du petit camp se trouvant quelque part au nord ou à l'est, et sans qu'il soit non plus question de la colline dégarnie.

Cette dernière localisation, bien que vague, inverse les orientations précédentes, qui toutes mettaient la colline exposée du côté du nord, entre le nord-ouest et le nord-est. Elle sera plus ou moins renouvelée dans son canevas par J.-B. Bouillet (5) ou par le capitaine Girard, pour lequel le grand camp est au Pré du Camp, vers Pérignat-lès-Sarliève ou le Petit-Pérignat, et le petit camp à la colline de Quiche ; la colline dégarnie n'est qu'un plateau du versant nord, et la colline exposée se trouve à l'opposite de Quiche ; c'est donc l'une, et la première, des hauteurs nord de Risolles, qui dominent le village de Romagnat, à *l'autre bout* du plateau (6). Les deux sont donc bien distinctes à ses yeux, et la colline exposée, celle qu'il appelle Julia, attenant à son bord ouest, donne *accès à l'autre bout* du

(1) La colline de Prat **D5-6** -distinguée des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 4 en DE5- déterminée (pl. XVIII, axe 11) *par opposition* à la **Roche-Blanche** : LACOMBE, *op. cit.*, p. 343.

(2) Entre Prat et Bezance, sans doute la colline de la Nuit de Prat **D5** (déterminée, pl. XVIII, axe 3, *par opposition* au petit camp du **Puy de Risolles**) : DULAURE, *op. cit.*, p. 322. L'auteur poursuit : *"Vercingentorix, craignant de voir encore les Romains occuper cette hauteur, y envoya une grande partie de ses troupes. César, du haut de la colline, qu'il appeloit son petit camp, ayant reconnu cette manœuvre, etc."* On croira difficilement que César ait pu voir quoi que ce soit par-dessus le plateau. On supposera donc que DULAURE dissociait colline dégarnie et colline exposée. Il y a là des distinctions qui restent obscures.

(3) *Cf.* F. MONNIER, *op. cit.*, p. 93. Le texte est peu précis ; mais c'est pour le versant nord que craint Vercingétorix, et c'est *"la partie du nord"* qu'il fait fortifier (pl. XVII, 5 en F4-5), à l'opposé de la **Roche-Blanche**, pl. XVIII, axe 10 : *"Le sommet du Gergovia, répondent les transfuges, est un plateau, mais il est recouvert d'un bois et d'un accès difficile du côté par où on arrive à l'autre partie de la ville."*

(4) Une colline au sud ou à l'ouest : on pense à l'une des hauteurs du massif de Risolles, déterminée *par opposition* au petit camp de bise ou de levant (peut-être **Quiche** ?) : P. DURAND, *op. cit.*, p. 135.

(5) Nous ne mentionnons le cas de J.-B. BOUILLET que pour le réserver, car il est bizarre et il contredit le texte des Commentaires. Il confond, en effet, le *collis nudatus* et l'*alter collis* dans une même hauteur (le Puy-Blanc, **D5**, au nord, remarqué depuis le petit camp de **Quiche**), mais, étrangement, il distingue l'*alter collis* du point de la fausse attaque (qui n'est autre que le massif de Risolles) ; et, ce faisant, au côté nord-est de Quiche, il *oppose* de fait le côté opposé, celui du sud-ouest (pl. XVIII, axe 6) - sensiblement comme avait fait P. DURAND, en 1662. *Cf. op. cit.*, 1846, pp. 40-41 ; 1875, pp. 48-49.

(6) La colline Julia **F4** -distinguée d'un plateau du versant nord : voir pl. XVII, 6 en E4- *par opposition* au petit camp de **Quiche** (pl. XVIII, axe 5) : GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862 : *"Mais quel était donc ce quartier opposé de la ville, par rapport au petit camp des Romains, assis sur la colline de Quiche (...) ? (...) La montagne de Gergovia, à l'opposite de Quiche, et exactement à l'opposite, est reliée par une bande de terre étroite (...) aux quatre collines que l'on aperçoit au-dessus du village de Romagnat."* Et *cf. op. cit.*, 1863, pp. 120-121. - En fait, l'*opposition* des collines joue entre petit camp et colline exposée, mais non pas entre colline exposée et colline dégarnie : mais c'est finalement ce qui compte ici.

plateau.

Dans tous ces différents cas, il y a distinction des deux collines, dégarnie et exposée, avec opposition des deux *partes oppidi.* (*Cf.* pl. XVIII, axes 1-3-5-6-8-10-11-12).

2. Identité des deux collines, et opposition des deux partes oppidi

D'autres confondent pratiquement les collines dégarnie et exposée, et donnent pourtant par la seconde accès à l'autre côté de la ville. Ainsi font Caylus (1) et, aussi, Pasumot (2), car en voyant la colline exposée dans le Puy de Romagnat ou environ, ils tournent bien l'autre côté de la ville du côté du nord (3), tandis que le petit camp est du côté sud, à Risolles ou à la Roche Blanche.

L'analyse d'A. Michel, quoique obscure et finalement inacceptable, aboutit, comme on l'a vu, au même résultat, puisqu'il fait comme si la colline était le plateau même, et faisait donc une colline unique (4).

Mais le cas de Nadeau, celui de Mathieu et, l'année suivante, celui du lieutenant-colonel Sarrette soulèvent d'une autre manière la question du sens à donner à l'*altera pars oppidi* , et c'est, en effet, une question capitale (5). Sans doute voient-ils à peu près, comme beaucoup d'autres, le point à fortifier des défenses gauloises sur "*les pentes de la croupe de la montagne de Rizolles*" . "*C'est le point faible*" , dit Sarrette, "*attendu que, entre Opme et Romagnat, elles donnent accès facile, et le seul à la partie de la ville opposée à celle que menacent les Romains*" (6). C'est que les *maiora castra* , selon eux, menacent le plateau du côté de l'est. Mais à la conclusion tirée de l'examen du terrain s'ajoute

(1) Le Puy de Romagnat **EF3-4**, déterminé (pl. XVIII, axe 2) *par opposition* au petit camp du **Puy de Risolles** : CAYLUS, *op. cit.*, p. 284 : "*Il y avoit au nord de la montagne, sur les hauteurs au-dessus de la montagne de Romagnat, une colline étroite & couverte de bois, par laquelle on pouvoit arriver à la partie opposée au camp des Romains.*"

(2) Le Puy de Romagnat, *par opposition* à la **Roche-Blanche** (pl. XVIII, axe 9) : PASUMOT, *op. cit.*, pp. 199-200, déjà citées : "*Du haut de la petite colline dont il étoit maître, (César) s'apperçut qu'il n'y avoit presque pas de monde sur une hauteur qu'on pouvoit à peine reconnoître quelques jours auparavant (...). Il s'assura par ses espions & les transfuges que le sommet de cette hauteur étoit presque uni, & que les Gaulois craignoient beaucoup pour un endroit par où pouvoit arriver à la place, quoique le sommet de cette hauteur fût étroit et embarrassé de bois (...). Le lieu pour lequel les Gaulois craignoient si fort ne pouvoit être que la hauteur qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau.*"

(3) C'est bien ainsi que l'a compris M. A. FISCHER (*op. cit.*, p. 11) : "*Pasumot, Mérimée, Aigueperse et d'autres eurent donc tort de chercher l'endroit où les Gaulois se retranchèrent et où César dirigea son attaque, au nord de Gergovia.*" - Mais P.-F. FOURNIER a interprété PASUMOT autrement, comprenant le massif de Risole plutôt que le puy de Romagnat ("La Bataille de Gergovie", 2e éd., Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 40, § 9) : mais ce massif n'est pas à l'ouest, il est au sud-ouest. - Il faut avouer que tout ceci n'est pas absolument clair.

(4) La colline de Quiche **D6**, déterminée *par opposition* à la **Roche-Blanche** (pl. XVIII, axe 12).

(5) *Cf.* ACHARD, *art. cit.*, p. 109 : "*Le mot altera est capital : c'est avec l'expression e regione oppidi le facteur déterminant pour orienter le schéma des opérations.*"

(6) *Cf.* SARRETTE, *op. cit.*, p. 131. Les pentes de Risolles **FG3-4** sont déterminées *par opposition* au petit camp d'**Orcet** (pl. XVIII, axe 7) - et aussi au grand camp du **Puy Chevalet**.

ainsi, on le voit, un argument tiré de la lecture de César. Comme Sarrette pour sa part situe les camps au Puy-Chevalet et à la butte d'Orcet, il distingue les deux côtés de la place, comme le faisait le capitaine Girard, en les mettant de part et d'autre d'un axe perpendiculaire au plateau : il légitime ainsi une conclusion, somme toute triviale, par une raison que les autres partisans de la même solution ne peuvent avancer, et qui, à la vérité, devrait les mettre dans l'embarras.

Dans tous ces cas, on a la confusion des deux collines, dégarnie et exposée, mais avec l'opposition des deux *partes oppidi*. (*Cf.* la même pl. XVIII, axes 2-7-9 et 12).

3. Identité des deux collines, sans opposition des deux partes oppidi

Mais la plupart de ceux qui confondent les deux collines ou qui les juxtaposent dans un même massif, peuvent distinguer deux versants ou deux côtés, sans que l'accès qui est commandé par le versant menacé donne sur le côté opposé de la place par rapport à l'observatoire du petit camp. C'est en fait la solution apportée par le correspondant du *Morgenblatt* (1), qui met le petit camp plein sud, à la Roche Blanche, et voit la région menacée juste à l'ouest, au col des Goules.

Et c'est là, à très peu près, l'hypothèse qui a eu ensuite le plus de succès. C'est l'un des points qui ont été le plus discutés de la question de Gergovie, et quelquefois par le moyen d'arguties infinies, oiseuses, et même, a-t-on dit, *acrimonieuses* (2). L'endroit dégarni par les Gaulois était-il le Puy de Jussat, celui de Risolles, coté 723, ou la colline 692 ? L'endroit fortifié d'urgence par Vercingétorix était-il le col des Goules lui-même (3), ou le Puy de Risolles (4), ou le col et la gorge d'Opme (5), ou même le flanc ouest de Jussat (6) ? Il est sans doute impossible de le préciser. Mais, pour ce qui nous importe, le cas

(1) Le col des Goules, **F3-4**, déterminé -pl. XXI, axe 20- par simple rapport au petit camp de la **Roche Blanche** (le col n'étant pas l'*alter collis* lui-même, mais bien l'*aditus*) : Morgenblatt, n° 292 du 5 déc. 1844, p. 1167, col. 2, déjà cité *supra* : "*Cäsar hatte von seinem zweiten Lager aus bemerkt, dass ein vor wenigen Tagen noch mit den feindlichen Truppen bedeckter Hügel jetzt fast ganz von denselben entblöst war. Überlaüfer hinterbrachten him, in Übereinstimmung mit seinen Patrouillen, dass des Gipfel dieser Höhe in einem kleinen Plateau ende, dass dieses mit Wald bedeckt sey und eine enge Passage nach dem entgegengesetzten Theile der Stadt bilde (...). Man kann, mit dieser Terrainbeschreibung in der Hand, nicht einen Augenblick zweifeln, dass mit dem bezeichneten Punkte das früher von mir erwähnte enge Joch gemeint sey, welches den Berg von Gergovia mit dem westlich gelegenen Gerbirgslande verbindet.*".

(2) *Cf.* G. WALTER, Historiens romains. Historiens de la République. II. César, Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 510.

(3) Le col des Goules, déterminé comme susdit par simple rapport à la **Roche Blanche** : NAPOLEON III, DODGE, HOLMES, JULLIAN, CONSTANS... L'*alter collis* étant souvent vu à la cote 692.

(4) Les pentes de Risolles, **F3**, déterminées -pl. XXI, axe 19- par simple rapport au petit camp de la **Roche Blanche** : OLLERIS, NADEAU, GORCE.

(5) La gorge d'Opme, **FG3**, déterminée -pl. XXI, axe 18- par rapport à la **Roche Blanche** : VIAL ; ou par *opposition* au petit camp d'**Orcet** : SARRETTE. La gorge n'étant pas l'*alter collis*, mais l'*aditus*.

(6) Le versant ouest de Jussat, **FG3**, déterminé par simple rapport au petit camp de la **Roche Blanche** : FISCHER. Mais il s'agit certainement de la gorge et du col d'Opme, entre le massif de Jussat-Risolles et le puy Giroux. Jussat, c'est ici tout Risolles. On a déjà cité P.-F. FOURNIER à ce propos.

de figure reste le même. Le petit camp de la Roche Blanche fait face au côté sud du plateau, le point que César fera semblant d'attaquer lui ouvre un accès sur la gauche, et par le côté ouest.

Le colonel Saint-Hypolite aboutit à un résultat comparable en inversant les choses. Pour lui, le grand camp est au Puy d'Aubière ; le petit camp de la Nuit de Prat fait face au milieu du versant nord ; la colline dégarnie est le Puy de Romagnat à l'ouest ; et puisque le point menacé sera le col des Goules, le côté exposé doit être le côté sud de ce même puy (1). En conséquence, l'accès à l'autre côté ne se présente pas en face du petit camp, mais à sa droite. Il en allait autrement, comme on l'a vu, avec le capitaine Girard : pour lui aussi, tout se passe au nord du plateau ; mais avec le petit camp à l'extrémité est, un accès à l'extrémité ouest était un accès à l'extrémité opposée (2).

On ne sait enfin s'il convient de rappeler ici l'analyse étrange de Bouillet (3). Car lui aussi identifie les deux collines, dégarnie et exposée. Mais si cette colline donne accès à la ville, elle ne lui donne aucunement un autre accès, car elle se trouve être le Puy-Blanc, qui est situé plein nord. Mais ce n'est pas la seule fiction de cet auteur. Et cela ne l'empêche pas, prenant avec César d'autres libertés, de le faire diriger sa diversion contre l'autre côté, le côté sud (4). La colline qui sera menacée n'est donc point la colline qui était exposée...

Cela étant, il y a bien, dans ces divers cas, confusion entre les deux collines, mais sans opposition déclarée des deux *partes oppidi*. (*Cf.* planche XXI, axes 18, 19, 20, 21).

4. Dualité des collines, sans claire opposition des deux partes oppidi *?*

Mais d'autres, inversement, pourraient séparer les deux collines, tout en les voyant néanmoins du même côté l'une que l'autre et que le petit camp, si l'on prend pour axe le plateau dans sa longueur. On n'insistera pas davantage sur le cas du capitaine Girard, que l'on retrouve encore ici, parce que les *partes oppidi* ne sont pas pour lui les deux côtés du plateau, mais ses deux extrémités. Les choses sont moins claires avec G.

(1) Le col des Goules, sur lequel donne le flanc sud du Puy de Romagnat, déterminé -pl. XXI, axe 21- par simple rapport à la **Nuit de Prat** : SAINT-HYPOLITE, *cf.* sa carte *in* LACOMBE, *op. cit.*

(2) Il y a donc bien, est-il besoin de le préciser ? distinction des deux collines et opposition des deux *partes* : mais c'est une opposition des deux bouts et non des deux côtés (rappel : pl. XVIII, axe 5).

(3) Le Puy-Blanc, **D5**, est la colline dégarnie dont le revers donne accès à la ville, déterminée par simple rapport au petit camp de Quiche ; mais le point exposé n'est pas celui-là, il se trouve au sud-ouest, dans les collines de Risolles, et il est donc bien déterminé *par opposition* à **Quiche** ; *cf.* BOUILLET, *op. cit.*, 1875, p. 48 et p. 49 : "*La colline que César a remarquée du petit camp, dépourvue de troupes gauloises qui la couvraient les jours précédents, et qui donnait accès à la ville, etc. (cf. supra). (...). Puisque c'est du côté sud, du côté où il existe des collines, qu'a eu lieu la fausse attaque, etc.* "

(4) La fausse attaque selon BOUILLET ne viserait donc pas l'*aditus ad alteram partem oppidi* . Mais par un autre exemple de la même bizarrerie, les Eduens, qui font pourtant partie de l'aile droite, progressent aussi du côté du sud. *Cf. op. cit.*, 1846, pp. 40-41 ; et *op. cit.*, 1875, pp. 48-49.

Achard (1) ; car, s'il met les camps au nord, le grand à Clermont et le petit sur le Puy d'Aubière, et s'il identifie expressément les collines dégarnie et exposée (2), un premier schéma, théorique, suppose cette seule et même colline au nord-ouest, où il n'en existe pas (3), et un second schéma, appliqué au site traditionnel, la propose au sud-ouest, en l'identifiant avec les hauteurs de Rizolles. On soupçonne une confusion ou une hésitation entre les hauteurs de Risolles et le Puy de Romagnat. Dans les deux cas, le col des Goules est l'*aditus* . Or il est derrière celui-ci, mais devant celles-là. Il va falloir y revenir.

Distinction paraît ainsi faite entre les deux collines, dégarnie et exposée, mais sans qu'il y ait d'opposition nettement déclarée entre les deux *partes oppidi*. (Pl. XXI, axe 22).

5. Opposition des deux partes, *mais vues du grand camp ou de la ville*

Mais il existe enfin un cinquième et dernier cas de figure, qui peut au reste interférer avec les précédents : c'est celui où la colline exposée donne accès à l'autre côté de la ville, mais à condition de ne pas entendre cet autre côté par rapport au petit camp. On l'a, d'une part, entendu comme étant l'autre côté par rapport au grand camp, d'autre part comme étant l'autre côté, à la fois, par rapport au grand camp et à la direction de l'assaut, et d'autre part enfin comme étant l'autre côté par rapport à la ville. (*Cf.* la planche XIX).

La première interprétation a été le fait, on l'a vu, du lieutenant-colonel Sarrette, de Louis Nadeau, et de Pierre-Pardoux Mathieu.

Le cas de Nadeau est intéressant, parce qu'il met les deux camps, ainsi que la colline dégarnie d'un côté et exposée de l'autre, aux mêmes emplacements que le doyen Olléris (4), le grand sur le puy de Chignat et le petit sur la Roche Blanche. Mais il a éprouvé un scrupule auquel ne s'est pas arrêté Olléris. Gêné par l'expression *altera pars oppidi* , il n'a pas jugé satisfaisant de l'entendre comme le côté ouest opposé au côté sud ; et il a voulu en tenir compte à sa façon, en comprenant l'autre côté par rapport au grand camp de

(1) L'*aditus* est aussi le col des Goules, sur lequel donne le flanc sud du Puy de Romagnat, déterminé -pl. XXI, axe 22- par simple rapport au petit camp du **Puy d'Aubière** : ACHARD, *ibid.*, pp. 109, 110, 112 et 113 ; mais donne aussi bien sur le col des Goules le flanc nord du massif de Risolles, qui n'est pas visible, lui non plus, du Puy d'Aubière.

(2) Il faut, dit-il, situer sur le croquis "*le collis qui est dans un premier temps rempli de troupes, et que Vercingétorix dégarnit ensuite pour aller en fortifier l'accès*" : une formulation parfaitement justifiable, mais qui fait sentir le singulier paradoxe de la situation.

(3) A moins qu'il ne s'agisse du Puy de Romagnat et des pentes qui descendent sur Clémensat et Romagnat ?

(4) Coincé entre philologie et topographie, OLLERIS (*op. cit.*, p. 9 ; pp. 20-21 et p. 22) présente en fait une contradiction tout à fait intéressante. Fidélité à la première : "*César attaquera la ville au sud-sud-est ; il dirigera la fausse attaque vers le nord-ouest, contre l'autre partie, ad alteram partem oppidi.*" Soumission à la seconde : "*Tout s'explique, tout se comprend si l'on dirige la fausse attaque par la vallée de l'Auzon, par le versant de Crest et de la Serre. [...]. Appliquez les expressions de César à l'isthme qui relie le plateau de Risolles à celui de Gergovia et toute obscurité disparaît.*" - Mais cet isthme, le col des Goules, n'est pas au nord-ouest, il est au sud-ouest.

Chignat (1). Et Sarrette et Nadeau se rencontrent ainsi dans une explication originale du cas de figure le plus banal.

P.-P. Mathieu est à rapprocher de Nadeau comme il l'a été de Sarrette. Pour lui comme pour tant d'autres, le *dorsum jugi prope aequum* est le puy *(sic)* des Goules (2) : *"C'est, à l'ouest, l'unique passage d'une armée qui menacerait le plateau de Gergovia."* Comme Sarrette, il place les deux camps à l'est du plateau. Et comme Nadeau, il comprend expressément l'*altera pars oppidi* comme signifiant le côté ouest : *"La position du grand camp, une fois déterminée, donne l'explication naturelle de l'expression ad alteram oppidi partem"* (3), *"à l'opposé, c'est-à-dire, au couchant."* Une interprétation qui remet en cause celle de tous ceux qui arrivent à la même conclusion sans suivre le même raisonnement. Mais peut-on se rencontrer dans une même conclusion au nom de raisons contradictoires ?

La deuxième interprétation recoupe en partie celle de Louis Nadeau.

C'est celle de Fournier, Desforges et Balme, celle qu'expose le P. Noché (4). A proprement et strictement parler, par rapport au petit camp de la Roche Blanche, l'*altera pars* devrait être le côté nord ; mais *"un coup d'œil sur la carte montre que ce sens, à Gergovie, est inconciliable avec le texte, qui impose de toute évidence l'Ouest"* (5). Il faut donc distinguer cette position *"occasionnelle"* des Romains de leur position *"habituelle"* dans leur grand camp de l'est (6) - ce qui rencontre à nouveau le point de vue du lieutenant-colonel Sarrette, de Louis Nadeau et de P.-P. Mathieu. Or, César répète l'ex-

(1) Le massif de Risolles ou de Jussat, *mais déterminé -pl. XIX, axe 16- par opposition au grand camp de **Chignat*** : *cf.* NADEAU, *op. cit.*, p. 272 : *"Le point menacé est le massif des collines de Jussat. (...). D'ailleurs les termes des Commentaires sont formels et ne laissent aucun doute. (...). C'est donc du massif de Jussat qu'il s'agit. Il est situé, comme l'indique César, à la partie opposée de la ville par rapport à son camp, "ad alteram partem oppidi," puisqu'il se trouve au Sud-Ouest de Gergovia, et que le grand camp de César était au sud-est."* - Mais en réalité, si César était aussi précis, cela se serait su.

(2) Le puy (!) des Goules, *mais déterminé -pl. XIX, axe 14- par opposition au grand camp de **Gondole*** : *cf.* MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 99.

(3) *Id., ibid.*

(4) Le col des Goules, *mais déterminé -pl. XIX, axe 15- par opposition au grand camp de la **Serre d'Orcet** - et au sens de l'**attaque par le versant est*** ; *cf.* DESFORGES & FOURNIER, *op. cit.*, p. 29, n. 129 : *"... en un endroit par où l'on a accès à la partie de l'oppidum située à l'opposé [de son propre quartier général, c'est-à-dire du grand camp] (...) et, par conséquent, à la partie occidentale de l'oppidum."* Et *cf.*, sans plus de problème, P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne [...], *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 76 : *"Du côté opposé au grand camp, la montagne qui portait la place était reliée par un passage étroit à un système de hauteurs, etc."*

(5) A. NOCHE, *op. cit.* p. 77.

(6) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, (p. 51, § VII, 3°), sont très clairs : *"Quand César dit, VII, 44, 3, que le passage étroit, qui est le passage des Goules, était ad alteram partem oppidi, il l'entend par rapport à son quartier général, c'est-à-dire par rapport à son camp, ce qui suppose que ce camp était situé à l'est par rapport à l'oppidum."* - Mais n'y a-t-il pas cercle vicieux à déterminer tantôt la position du camp par celle du passage, tantôt la position du passage par celle du camp ?

pression d'*altera pars oppidi* dans son récit de la bataille, pour désigner le même endroit, à l'ouest (1). Et comme les auteurs précités conçoivent l'assaut par le versant est, il se trouve que l'expression convient au mieux à leur reconstitution. "*Bref c'est l'attaque par l'Est qui vérifie au mieux, sans discussion, l'expression ad alteram partem* ." (2).

La troisième interprétation est celle du lieutenant Rudel du Miral (3) et, surtout, du professeur Achard (4). Jouant du double sens du mot *oppidum* , on est, de fait, en droit d'imaginer le point faible, exposé, fortifié, menacé, de l'autre côté de la *ville* , c'est-à-dire à l'autre bout de la *place* . Mais c'est à la condition d'avoir une opinion sur la situation de la ville dans la place : or on a cru tantôt que la ville occupait toute la place (5), tantôt qu'elle était à l'ouest du plateau (6), tantôt qu'elle devait être à l'est (7). En tout état de cause, le cas de G. Achard a de l'analogie avec celui de Mathieu, de Nadeau et de Sarrette : il met, en effet, la colline exposée au même endroit que beaucoup d'autres, et en particulier que les autres partisans de l'attaque romaine par le nord ; mais, en interprétant différemment l'*altera pars oppidi* , il la met vers Rizolles pour une tout autre raison qu'eux. Cela est à méditer. Pour un Girard, la colline exposée est sensiblement la même, à l'autre extrémité de la montagne ; mais elle est en face de l'observateur posté au petit camp ; pour Achard, elle doit être à la droite de l'observateur parce que la ville est à sa gauche. Mais qu'est-ce, encore une fois, qu'un accord fondé sur une divergence de l'argumentation ? Et que signifie, dans ces conditions, une opinion partagée ?

Quoi qu'il en soit, l'autre côté de la ville, dans ces différents cas, est bien détermi-

(1) CESAR, B. G., VII, 48, 1.

(2) A. NOCHE, *ibid.*, p. 78.

(3) En dirigeant l'attaque de diversion vers le Petit-Pérignat, RUDEL DU MIRAL met bien l'*altera pars* à l'opposé -*cf.* pl. XVIII, axe 12- du petit camp de la **Roche Blanche** ; mais selon lui, cette région se trouve en outre être à l'opposé de la ville (pl. XIX, axe 13) : *cf. ms. cit.*, f° 103 r° : "*Le détour du détachement de la cavalerie romaine eut lieu par l'est de Gergovia, du coté du petit-pérignat, coté éffectivement le plus éloigné de la ville.*" Le Petit-Pérignat (Pérignat-lès-Sarliève) se trouve derrière les domaines de Prat et de Bonneval, derrière la colline de Quiche : l'auteur suppose **que Gergovia était au sud-ouest** du plateau, ce qui fut une présomption au XVIIIe siècle.

(4) Le massif de Rizolles, *mais déterminé -pl. XIX, axe 17- par opposition à l'emplacement de Gergovie à l'est du plateau* : *cf.* ACHARD, *ibid.*, p. 109 : "*Le mot altera est capital (...). L'altera pars ne peut être en effet que le côté opposé à [sic : et non de] la ville, puisqu'un mons allongé et plat, tel que les textes nous ont permis de le définir, ne saurait présenter, pour les gens qui le voient sur sa longueur, que deux partes, c'est-à-dire les deux bouts. Cela implique que cette colline est à l'extrême droite du plateau, à l'opposé de l'urbs pour l'observateur romain placé dans le petit camp.*" - Opposé **à** ou opposé **de** ?

(5) Ce fut d'emblée la conviction de SYMEONI, *op. cit.*, p. 64. C'était encore celle d'OLLERIS ou de MATHIEU. Et *cf.* P. DESCHAMPS, Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, Maisonneuve & Larose, Paris, s. d., rééd. 1964, col. 560 (affirmation sans preuve) : "*La ville de Vercingétorix occupait la montagne tout entière de Gergoie ou Gergovie.*"

(6) On vient de voir que c'était le cas du lieutenant RUDEL DU MIRAL. L'axe est donc pratiquement le même que chez GIRARD et chez ACHARD, mais il est orienté en sens inverse.

(7) C'est le cas de Guy ACHARD, *cf. op. cit.*, p. 105 et p. 109.

né par une claire opposition, mais il ne l'est pas par rapport au petit camp.

Il y a peut-être quelque chose de vain dans tout cet inventaire (1). On est en droit, néanmoins, d'en tirer quelques conclusions. On ne s'étonnera plus que la colline exposée soit transportée à son tour un peu partout autour du plateau, quoique cette *ronde* puisse redoubler, peut-être, la perplexité de l'enquêteur. Cela dit, chaque hypothèse mériterait dans le principe un examen particulier : la colline exposée, située ici ou bien là, commande-t-elle effectivement un accès à la place, à peu près de niveau, étroit (2), et qui passe par le revers (3) du *iugum* ? Sa perte, après celle de la première colline, entraînerait-elle un investissement quasi complet des Gaulois ? Leur interdirait-elle pratiquement le fourrage et toute sortie ? Et la topographie n'est pas la seule pierre de touche, car l'art de la guerre a aussi à se prononcer sur l'intérêt tactique de la colline en question. Par exemple, si Montrognon n'avait été sélectionné que par Syméoni, on ne le citerait que pour mémoire ; mais le général von Göler a vu là la colline exposée : quelles objections, après tout, de quel objecteur, vaudront à nos yeux -même s'il a ensuite été contredit- contre l'analyse d'un général von Göler (4) ?

Mais en outre, si irritante que puisse être la question de savoir si les collines dégarnie et exposée n'en font qu'une ou en font deux, on mesure mieux que l'important est ailleurs, dans la position de la colline exposée par rapport à celle du petit camp (5). Car deux auteurs peuvent assez bizarrement s'accorder sur une même position pour des raisons

(1) Il pourrait, au reste, paraître d'une minutie excessive autant qu'inutile. Mais celui qui juge l'un trop minutieux paraît grossier à celui-là. Car il y a là une question de principe. Il faut savoir si l'on veut seulement savoir, en gros, si la reconstitution des opérations peut passer pour possible. Et dans ce cas, on se contente d'une position, si ce n'est d'un confort, très exactement *épicuriens* : il suffisait à Epicure que tel ou tel phénomène inquiétant fût explicable par telle ou telle cause naturelle, et, parmi le nombre des possibles, peu importe laquelle. Cette attitude délivre efficacement de la crainte de la mort et des dieux ; mais elle ne donne pas exactement la connaissance des choses.

(2) Il n'est plus guère question, aujourd'hui, de reconnaître si l'endroit était boisé. Toutefois, si l'on se souvient que des bois ou des forêts pouvaient exister ici ou là sans que cela soit mentionné, on se fera une autre idée des conditions des opérations, et d'abord des conditions de visibilité.

(3) Il ne convient pas de presser le sens de *dorsus* . On peut donc voir dans le col des Goules le *dorsus* du massif de Risolles, ou, plus précisément, de la cote 692. Cependant, comment MATHIEU a-t-il pu parler sans contradiction de ce *col* comme du *puy* des Goules ? Et comment DESFORGES & BALME savent-ils (*op. cit.*, p. 74) que "*César l'appelle Colline, non avec l'acception géographique exacte de ce terme, mais en l'appliquant à une éminence, isolée ou non, qui dominait ses positions*" ? Le col des Goules domine les Romains, mais ce col est-il une éminence ? Peut-être faudrait-il même se demander *dans quel sens* ce col en est un : dans le sens est-ouest ? ou dans le sens nord-sud ?

(4) H. J. HELLER (1863, p. 538), NAPOLEON III, H. STEINBERG (1874, pp. 452-453), T. R. HOLMES, ont vertement critiqué GÖLER. Et il s'est sûrement trompé. (Pour le *repentir* de son fils, *cf.* T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 759.) - Mais il ne suffit pas à ses critiques d'être intervenus après lui pour avoir raison contre lui. Car en fait, c'est moins l'art militaire que la philologie qui avait inspiré le général : il tenait manifestement à ce que l'objectif de la diversion fût en effet de l'autre côté de la ville que le petit camp, et que l'assaut.

(5) Ou par rapport à l'autre point d'observation qui a été retenu, étant réservée la question de savoir si cet autre *point de vue* est légitime.

contraires, ou peuvent aussi bien être en désaccord sur cette position, tout en ayant la même lecture du texte, parce qu'ils n'ont pas placé auparavant les autres collines aux mêmes endroits.

Or la localisation de la colline exposée a une conséquence immédiate sur le *sens* de l'attaque de diversion : mais tout dépend d'abord ici de l'interprétation donnée à l'autre partie ou côté de la place, dont cette colline est censée commander l'accès. C'est pourquoi on va devoir y regarder d'un peu plus près encore.

4 *bis*. "*Aditus ad alteram partem oppidi*"

Pour ce faire, on a essayé de réduire tout l'essentiel au tableau suivant (*cf. infra*, planche XXII), sur lequel figurent huit petits camps sur les dix qu'on a recensés.

Détermination de l'*aditus ad alteram partem oppidi*:

L'*aditus* (ou l'*alter collis*) ci-dessous est...	*(interprétation large)* ... **sur le côté** de ce petit camp :	*(interprétation stricte)* ... **en face** de ce petit camp :	... **en face** du grand camp ou de la ville
col d'Opme **F G 3**	la Roche-Blanche **G 5**		
ou			
Risolles **F 3**	la Roche-Blanche **G 5**	Orcet **G 9**	(Puy Chevalet **H10**)
(ou "Jussat")		Quiche **D 6**	Puy de Chignat **H8**
			Gergovia à l'est **E5**
col des Goules **F 3**	la Roche-Blanche **G 5**	Prat **D 5.6**	Gondole **E12**
[donc cote 692]	la Nuit de Prat **D 5**		la Serre d'Orcet **F8**
	Puy d'Aubière **C 5**		
colline Julia **F 4**		Quiche **D 6**	
P. de Romagnat **F 4**		Risolles **F 3**	
(donc les Goules)		la Roche-Blanche **G 5**	
Montrognon **D 2**		le Crest **I 6**	
iugum par Clémensat		la Roche-Blanche **G 5**	
la Nuit de Prat **D 5**		Risolles **F 3**	
		la Roche-Blanche **G 5**	
Prat **D 5.6**		la Roche-Blanche **G 5**	
Quiche **D 6**		la Roche-Blanche **G 5**	Gergovia au sud-ouest **F4**

Les deux petits camps qui ne paraissent pas sur ce tableau sont ceux de Montrognon et de Jussat. Leurs partisans (1) ne nous en disent pas assez sur leur conception de la bataille pour qu'on puisse opposer à ces *minora castra* un *alter collis* ou un *aditus* déterminé. En revanche, parmi les tenants de la hauteur de Prat, on sait au moins qu'A. Vergnette voyait la fausse attaque, et donc l'*aditus* , à l'ouest (2).

Si l'on prend soin de reconnaître sur la carte chaque candidate à la fonction de colline exposée ou chaque passage identifié comme étant l'*aditus* , et d'y reporter les vingt-deux axes qui les relient au point d'observation depuis lequel elles sont définies, on est conduit à plusieurs constats. (*Cf.*, outre les précédentes, la même planche XXII).

Les huit ou neuf positions menacées se regroupent d'elles-mêmes en trois ensembles commandant deux *aditus* opposés.

1. A l'ouest-sud-ouest du plateau, le massif de Risolles réunit le col des Goules et, de part et d'autre de celui-ci, le Puy de Romagnat et la colline Julia au nord, le col et la gorge d'Opme et le Puy de Risolles lui-même au sud (3). Au total, et sans se perdre dans des querelles improductives qui masqueraient l'accord de fond, cette région commande évidemment l'accès ouest au plateau, auquel on peut parvenir soit du nord par Romagnat, soit du sud par Chanonat.

2. Au nord-nord-est, le groupe constitué par la Nuit de Prat, la hauteur de Prat et celle de Quiche commande, quels qu'ils soient, l'accès ou les accès nord et nord-est.

3. A part, enfin, à l'ouest-nord-ouest, la position de Montrognon commande -si elle en commande- les accès nord et nord-ouest. Mais il est à noter que, pour le général von Göler, le *iugum* et l'*aditus* sont à chercher, le premier entre Montrognon et Opme, le second entre Opme et le plateau : ce qui ramène sa position dans le rang (4).

Il apparaît donc, en somme, qu'il n'y a guère que deux zones pour situer l'*aditus ad alteram partem oppidi* : le nord-nord-est et l'ouest-sud-ouest (*cf.* pl. XXIII à XXV).

Savoir si chacune de ces positions fait tactiquement pendant à la colline correspon-

(1) LESCUYER DE LA JONCHERE, MASSON, RABANI-BEAUREGARD & GAULT DE ST-GERMAIN, DELARBRE, FROMENT, PEGHOUX pour Montrognon ; MARTINON pour Jussat.

(2) *Cf.* "Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 199. *Cf.*, donc, notre planche XVIII, axe 4. - Pour mémoire, les autres partisans de la hauteur de Prat sont BELLAIGUE et BOMPART DE SAINT-VICTOR.

(3) Avec le Puy de Jussat, si on le compte à part dans les textes.

(4) *Cf.* GÖLER, *op. cit.*, pp. 42-43.

dante d'un petit camp est une chose ; plus intéressant est le rapport topographique de chacune à son petit camp, ou éventuellement à tel autre emplacement pris comme observatoire. Or, à ce point de vue, les positions se redistribuent ; et les trois groupes se reforment pour n'en plus faire que deux.

1. Un premier groupe comprend les cinq ou six positions qui, dix fois, n'ont été retenues que pour une seule et même raison, qui tient à l'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* ; il comprend d'une part les puys de Montrognon et de Romagnat avec la colline Julia, d'autre part les collines de Prat, de Quiche et de la Nuit de Prat. Par rapport à l'axe du plateau, ce sont toutes des positions nord. (*Cf.*, partiellement, la pl. XVIII).

2. Le second groupe comprend les trois positions qui ont été retenues pour des raisons contradictoires, ces raisons tenant tantôt à l'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* (sept fois), tantôt à une interprétation large (cinq fois). Il comprend d'une manière globale les hauteurs de Risolles, à l'exclusion, si on voulait l'y joindre, du Puy de Romagnat, à savoir : le Puy de Risolles ou telle autre hauteur du massif, le col des Goules et le col ou la gorge d'Opme, entre Risolles et le Puy Giroux. Par rapport à l'axe du plateau, ce sont des positions sud-ouest. (*Cf.* la planche XXI et, partiellement, la planche XVIII).

A. L'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* conduit dix-sept fois à opposer diamétralement la colline exposée au petit camp (*cf.* la planche XX). Et si la chose n'est pas possible, au lieu de renoncer à cette interprétation, on préfère dans cinq cas (mais est-ce acceptable ?) déplacer le point virtuel d'observation. (*Cf.* la planche XIX).

C'est ainsi que, dans le premier groupe, Quiche et la Roche-Blanche (1), Prat et la Roche-Blanche (2), la Nuit de Prat et la Roche-Blanche ou le Puy de Risolles (3), Montrognon et le Crest ou la Roche-Blanche (4), et enfin le Puy de Romagnat et le Puy de Risolles ou la Roche-Blanche (5) sont situés de part et d'autre de l'axe longitudinal du plateau, qui répartit ces collines ou ces petits camps entre le nord-nord-ouest et le sud-sud-est.

Quant au Puy de Romagnat et à la colline de Quiche (6), tout en étant sensiblement du même côté (nord) du plateau, ils s'opposent comme étant à ses deux extrémités. Et

(1) Quiche et la Roche Blanche : RUDEL DU MIRAL, MERIMEE, MICHEL, AIGUEPERSE.
(2) Prat et la Roche Blanche : LACOMBE.
(3) La Nuit de Prat et la Roche Blanche : MONNIER. La Nuit de Prat et le Puy de Risolles : DULAURE.
(4) Montrognon et le Crest : SYMEONI. Montrognon et la Roche Blanche : GÖLER.
(5) Le Puy de Romagnat et le Puy de Risolles : CAYLUS. Le Puy de Romagnat et la Roche Blanche : PASUMOT.
(6) Le Puy de Romagnat et la colline de Quiche : GIRARD.

quant à la colline de Quiche et à la ville de Gergovia supposée à l'ouest (1), ils s'opposent aussi comme l'un et l'autre bouts du plateau. - Soit 8 + 2 = 10 axes.

De même, dans le second groupe, le massif de Risolles s'oppose à la butte d'Orcet, ainsi d'ailleurs qu'au Puy Chevalet, (2) comme l'ouest à l'est du plateau, mais cette fois selon un axe perpendiculaire au plateau. Selon le même axe, le même massif s'oppose à la colline de Quiche (3), ou même à celle de Prat (4), comme le sud-ouest au nord-est, étant entendu que le plateau s'étend bien entre ces deux régions et que ces deux régions se trouvent à chaque extrémité. Ce massif s'oppose de manière analogue à la ville de Gergovia (5), présumée à l'est du plateau, comme un bout du plateau s'oppose à l'autre. - Soit 4 axes.

Et si le plateau est également placé entre le massif de Risolles et le Puy de Chignat (6), s'il est bien placé entre le col des Goules et Gondole (7) ou la Serre d'Orcet (8), comme il l'est pour Sarrette entre Risolles et le Puy Chevalet, c'est que Chignat, Gondole et la Serre d'Orcet sont, dans l'hypothèse, les emplacements du grand camp - le petit camp se trouvant respectivement sur la Roche-Blanche (Nadeau), sur la butte d'Orcet (Mathieu) et sur la Roche-Blanche (Fournier *et alii*). - Soit 3 axes. Total : 4 + 3 = 7 axes.

B. Mais en sens contraire, l'opposition dans le second groupe entre la colline de la Roche-Blanche et la région d'Opme (9), le massif de Risolles (10) ou le col des Goules (11) au sud, de même que l'opposition entre le col des Goules et la Nuit de Prat (12) ou surtout le Puy d'Aubière (13) au nord, n'est pas une opposition diamétrale, mais une opposition latérale. - Soit 5 axes. (*Cf. infra,* planche XXI).

Car il est bien entendu que ce qui compte, c'est moins la colline exposée que la zone précise par laquelle, dans l'hypothèse, on accède au plateau. Or la région exposée commande l'accès ouest, et les petits camps correspondants font face soit au sud, soit au nord du plateau. L'accès à l'autre côté de la place n'est donc pas à l'opposé, mais il est de

(1) La colline de Quiche et la ville de Gergovia au S.-O. du plateau : RUDEL DU MIRAL.
(2) Massif de Risolles - butte d'Orcet - Puy Chevalet : SARRETTE.
(3) Massif de Risolles et colline de Quiche : DURAND, BOUILLET.
(4) Massif de Risolles et colline de Prat : VERGNETTE.
(5) Massif de Risolles et ville de Gergovia : ACHARD.
(6) Massif de Risolles et Puy de Chignat : NADEAU.
(7) Le col des Goules et Gondole : MATHIEU.
(8) Le col des Goules et la Serre d'Orcet : FOURNIER, DESFORGES, NOCHE.
(9) La Roche Blanche et la gorge ou le col d'Opme : VIAL.
(10) La Roche Blanche et le massif de Risolles : FISCHER, OLLERIS, GORCE.
(11) La Roche Blanche et le col des Goules : NAPOLEON III, HOLMES, JULLIAN, CONSTANS.
(12) Col des Goules et Nuit de Prat : SAINT-HYPOLITE.
(13) Col des Goules et Puy d'Aubière : ACHARD.

côté, soit sur la gauche de l'observateur posté au sud, soit sur la droite de l'observateur posté au nord.

Mais en voici le tableau (*cf. infra*, les planches XXII, XX, XVIII, XIX et XXI) :

Détermination des 22 axes joignant *aditus* à petit camp ou assimilé :

1. dix-sept à l'opposite du Petit Camp ou assimilé :

a. 12 par rapport au Petit Camp :

1. I6-D2 : le Crest - Montrognon
2. F3-EF3.4 : Risolles - Puy de Romagnat
3. F3-D5 : Risolles - Nuit de Prat
4. D5.6-F3.4 : Prat - Goules
5. D6-F4 : Quiche - coll. Julia/P. de Romagnat
6. D6-F3 : Quiche - Risolles
7. G9-F3 : Orcet - Risolles
8. G5-D2 : la Roche-Blanche - Montrognon
9. G5-F4 : la Roche-Blanche - Puy de Romagnat
10. G5-D5 : la Roche-Blanche - Nuit de Prat
11. G5-D5.6 : la Roche-Blanche - Prat
12. G5-D6 : la Roche-Blanche - Quiche

b. 5 par rapport à la ville ou au Grand Camp :

13. EF4-D6 : ville au sud-ouest du plateau - Quiche
14. E12-F3.4 : grand camp de Gondole - les Goules
15. F8-F3.4 : grand camp de la Serre d'Orcet - Goules
16. H8-F3 : grand camp de Chignat - Risolles
17. E5-F3 : ville à l'est du plateau - Risolles

(7 bis. H10-F3 : Puy Chevalet - Risolles)

2. cinq sur le côté du Petit Camp :

a. 3 à main gauche :

18. G5-FG3 : la Roche-Blanche - Opme
19. G5-F3 : la Roche-Blanche - Risolles
20. G5-F3.4 : la Roche-Blanche - les Goules

b. 2 à main droite :

21. D5-F3.4 : Nuit de Prat - le col des Goules
22. C5-F3.4 : Puy d'Aubière - le col des Goules

Si on ne compte pas le nombre des tenants de telle ou telle hypothèse, mais celui

des hypothèses, on constatera que celles où l'*altera pars oppidi* reçoit un sens strict sont les plus nombreuses (1). On peut d'ailleurs simplifier le schéma sans dommage et mieux vaut regrouper Quiche et Prat au nord-est, Risolles, les Goules et le col d'Opme vers le sud-ouest : la différence n'en sera que plus sensible.

Or, pour que les accès apparemment menacés introduisent *ad alteram partem oppidi* , beaucoup ont dû admettre que l'*altera pars "ne signifie pas nécessairement le côté opposé, mais seulement l'autre côté ou la seconde partie"* (2), et donc comprendre cette expression largement et approximativement, comme voulant dire *"le côté ouest, par opposition à l'accès du côté sud, que les Romains de la Roche-Blanche avaient en face d'eux"* (3). Si cette interprétation est acceptable, on reconnaîtra qu'elle est toute différente de la première ; et c'est encore une occasion de mesurer combien la traduction a besoin d'une interprétation, mais aussi ce qui les sépare. Car il y a sans doute à l'ouest un accès à une partie de la ville, mais est-ce l'accès à l'autre côté ou l'autre partie quand on se trouve au sud, ou au nord tout aussi bien ?

En réalité, cette façon de voir est dénoncée par l'interprétation géminée de ceux d'après lesquels l'*altera pars oppidi* signifie bien *"diamétralement opposé à la position romaine"* , et représente en effet, à sa seconde occurrence dans le cours de l'assaut, l'ouest opposé à l'est, mais n'en représente pas moins, la première fois, lors de l'inspection de César au petit camp, l'ouest opposé au sud, et non pas le nord, qui serait bien à l'opposite du petit camp, mais qu'il est exclu d'envisager (4) : car ce sens de l'expression, nous dit-on, *"serait inconciliable avec le texte, qui impose de toute évidence l'ouest"* . Mais ce n'est pas le texte qui impose ce sens, c'est le terrain...

Or l'interprétation de l'*altera pars* n'est évidemment pas sans incidences sur l'idée qu'on a pu se faire de la feinte.

(1) R. GAGUIN, B. de VIGENERE, qui traduisaient sans avoir de site en tête (même s'ils pensaient à Clermont), l'entendaient spontanément ainsi.

GAGUIN : *"Lors chascun luy dist (...) que cestoit le doz de la montaigne : lequel estoit comme plain la ou estoit le chemin pour aller de laultre costé de la cité : lequel estoit bocageux & for estroict, etc."* Et plus loin : *"Entretant (sic) que ces choses se faisoient ceulx qui estoient a lautre costé de la ville, etc."* Celui qui va de l'autre côté ou qui en vient, va en face ou vient d'en face.

VIGENERE : *"La crouppe de ceste montagne estoit presque plaine & vnie, mais fort couuerte de bois, & estroicte à l'endroit du chemin & aduenue pour passer à l'autre costé de la ville."* Et plus loin : *"Ceux qui estoient passez au delà de la ville pour le renfort du tertre dont nous avons parlé ci dessus, etc."*

(2) M. A. FISCHER, *op. cit.*, p. 12.

(3) CONSTANS, Jules César. Guerre des Gaules, Hachette, Paris, 1929, p. 307, n. 8.

(4) A. NOCHE, *op. cit.*, p. 77.

5. L'attaque de diversion contre l'*altera pars oppidi*

L'objectif de la diversion est de paraître menacer le point exposé que fortifie Vercingétorix et d'y attirer ou d'y retenir les troupes gauloises.

On devrait donc, en toute hypothèse, se demander si le trajet des troupes de diversion, dans chaque cas de figure, consiste bien en un vaste mouvement tournant (1), s'il s'opère à bonne distance (2), s'il passe par des collines (3) et par un *iugum* de collines (4), si ce *iugum* est ou non le même que le premier *iugum* dont a parlé César (5), et enfin si on peut ou non repérer un creux pour y cacher la légion de la diversion (6).

Les auteurs ne se sont pas tous intéressés au détail de ces questions.

Elles sont de celles qui ont suscité, assez vainement, des analyses laborieuses et tatillonnes. La médiocrité des données textuelles, la latitude que laissent l'interprétation et l'application au terrain, ont de quoi modérer l'esprit de chicane et même la curiosité.

L'attaque de diversion soulève pourtant un problème d'orientation qui n'est pas sans intérêt.

Puisque les troupes de diversion partent du grand camp, c'est maintenant par rapport aux dix-neuf grands camps qu'il importe de situer leur objectif et donc leur trajet.

Par rapport au plateau, l'objectif -à savoir l'*alter collis* qui commande l'*altera pars* - se situe tantôt à l'ouest ou au sud-ouest, tantôt entre le nord et le nord-est.

(1) Dans la version la mieux accréditée, la version classique de NAPOLEON III, il y a, en effet, un long contournement par le sud et par l'ouest. Le général von GÖLER avait imaginé ce vaste contournement par l'est et par le nord : car pour lui, le *dorsus iugi qua esset aditus ad alteram partem oppidi* était la chaîne de collines qui joint le Montrognon à la hauteur d'Opme et au Puy Giroux, enfermant les villages de Romagnat et Clémensat (*cf. op. cit.*, pp. 42-45 et la carte jointe, *Tafel II*).

(2) Les Gaulois voient, mais ils ne peuvent distinguer à une telle distance, *tanto spatio*. Aussi n'ont-ils pas dû passer au nord de l'Auzon. C. JULLIAN voyait pourtant la légion passer entre la Roche-Blanche et le mont de Gergovie.

(3) Les troupes de diversion sont censées passer par la montagne de la Serre : mais à la vérité, cette montagne est unie et ne présente pas, comme elle le devrait ici, de collines distinctes.

(4) La montagne de la Serre est en effet un *iugum* : mais, comme on vient de le voir et de le dire, ce *iugum* n'a rien d'une chaîne de collines ; il le devrait, pourtant, ici.

(5) Si les troupes de diversion sont passées par le versant nord de la montagne de la Serre, elles sont passées par un autre *iugum* que le massif de Jussat-Risolles, si ce massif en est un.

(6) La vulgate napoléonienne, suivie ou retouchée par HOLMES, JULLIAN, CONSTANS, propose le coin de Chanonat, ou, plus près, celui du château Julhat. GÖLER voyait la légion cachée au Petit-Pérignat.

Mais ce qui est plus significatif, c'est que l'approche de cet objectif doit se faire ou bien par le sud en remontant par l'ouest (planche XXV), ou bien par le nord (que ce soit directement : pl. XXIII, ou moyennant le contournement du plateau par l'est : pl. XXIV).

Bien entendu, il s'est trouvé des partisans d'une solution pour estimer que l'autre était absurde (1).

Mais il y a mieux avisé que cette querelle.

C'est de voir qu'en fonction des positions de l'objectif et du grand camp, le sens et l'orientation de la fausse attaque présentent deux cas de figure qui sont l'inverse l'un de l'autre. Dans un cas, les troupes de la diversion sortent du grand camp à main gauche (planche XXV) ; dans l'autre cas, elles en sortent à main droite (planches XXIII-XXIV).

Il se peut que le texte de César (ou celui des commentateurs) ne permette pas de décider, et qu'aussi bien ce soit sans importance. Mais il est au moins curieux que les deux représentations soient l'une à l'autre comme son image dans un miroir.

Le relevé qui suit ne pouvait être complet (2).

Mais en fait la typologie du problème n'y perdra rien, car peu de cas suffisent à la définir (3).

(1) *Cf.* NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 275, n. 1 : Montrognon et le Puy Giroux [auquel on a parfois pensé aussi : *cf.* H. HAUSER, *op. cit.*, pp. 136-137] n'ont "*aucun intérêt*", et "*comment admettre que César, pour menacer le col [des Goules], ait envoyé des troupes faire le tour de la montagne de Gergovia en passant par le nord ?*"

(2) On ne sait au juste où BELLAIGUE voyait l'objectif de la diversion, lui qui mettait le grand camp sur la Roche Blanche. De même pour BOMPART DE SAINT-VICTOR ou MARTINON, qui mettaient celui-ci du côté de Chanonat. Mais il est clair que pour M. BOUDET, qui le mettait à l'est du domaine de Gergovia, la diversion devait viser le massif de Risolles et le passage des Goules.

(3) Problème. A la différence de CAYLUS, PASUMOT ne s'explique pas sur la fausse attaque. Pour lui aussi, les troupes de diversion devraient logiquement contourner tout le massif par l'est pour menacer leur objectif par le nord, et ce serait en effet un *longus circuitus* . Mais il dit d'autre part, (*op. cit.*, p. 207), que "*toutes les affaires de cette expédition se sont passées au Sud de Gergovia*" .

De fait, la configuration est étrange. Si l'*aditus ad alteram partem oppidi* est le col des Goules, il se trouve placé entre l'*alter collis* et le petit camp ! Le *dorsus eius iugi* n'est pas un revers, il donne *de ce côté-ci* ! Le schéma est le même, et tout juste inversé, avec G. ACHARD, pour qui la colline menacée doit être Risolles.

Ces embarras tiennent-ils aux insuffisances du texte de César ? aux arguties exagérées de l'analyse ? aux difficultés d'adaptation du terrain ?

La diversion par rapport au grand camp :

auteurs	: grands camps	: *alter collis, aditus ad alteram partem oppidi*

1a. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est directement accessible par le nord :

Syméoni	: 1. Cournon	: Montrognon (la vallée de Clémensat)
Girard	: 16. Pré du Camp	: Puy de Romagnat (colline Julia)
St-Hypolite, Vergnette	: 9. Puy d'Aubière sud	: *id.* , donc les Goules
Daupeyroux	: 18. Puy d'Aubière N.	: *id.* : les Goules
Peghoux	: 12. Beaumont	: *id...*
Monnier	: 6. Gondole	: la zone de la Nuit de Prat
Achard	: 19. Clermont	: Puy de Romagnat-les Goules-Risolles

1b. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est indirectement accessible par le nord :

Caylus	: 4. Jussat/Auzon	: Puy de Romagnat
Dulaure	: "	: ≈ Nuit de Prat
Pasumot ?	: 5. pied du Crest	: P. de Romagnat *(ou plutôt par le S. et l'O.)*
Mérimée	: 8. Crest	: Quiche
Lacombe	: "	: Prat
Rudel du Miral	: 7. Puy de Monton	: Petit-Pérignat
Aigueperse	: 11. pied Puy Monton	: Quiche
Michel	: 10. Auzon/Sarliève	: Quiche
Göler	: 13. Serre d'Orcet	: Montrognon

2. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est à l'ouest et est accessible par le sud :

Pasumot ?	: 5. pied du Crest	: Puy de Romagnat *(ou par l'est et le nord ?)*
Vial, Fischer, *etc.*	: 8. Crest	: Jussat-Opme
Olléris, Nadeau	: 14. Chiniat	: *id.*
Sarrette	: 17. Puy Chevalet	: Opme-Risolles
Napoléon III, *etc.*	: 13. Serre d'Orcet	: col d'Opme
Bouillet	: 6. Gondole	: Risolles
Mathieu	: "	: col des Goules

Schématiquement, les Romains font donc diversion par la gauche ou par la droite de leur dispositif.

Quand la colline ou l'accès qu'ils veulent paraître menacer sont situés au sud-ouest du plateau, vers le massif de Risolles, la position de leur grand camp entre l'est et le sud fait qu'ils en sortent par la gauche en regardant le plateau et qu'ils passent par le sud.

Mais quand l'accès se trouve entre l'ouest-nord-ouest et le nord-est, il est lui-même accessible par le côté nord. Et alors, que les Romains soient établis du côté nord ou qu'ils se trouvent à l'est, au sud-est ou au sud, leurs troupes de diversion quittent le grand camp par la droite. Ils se dirigent donc vers le point qu'ils menacent, soit directement, soit en contournant le plateau par l'est et, au besoin, par le nord (car, bien entendu, il ne serait pas contournable par l'ouest).

Deux conceptions des opérations s'opposent ainsi, suivant la direction de la fausse attaque. Contradiction qui ne laisse pas d'être regrettable, et qu'on peut excuser en regrettant l'absence d'éléments d'orientation dans le texte de César. Et le remarquable, dans cette confusion, est qu'un même grand camp ait pu servir de point de départ à des attaques de diversion de sens contraire : ainsi en va-t-il du Crest, de Gondole et de la Serre d'Orcet. Mais la direction de cette fausse attaque en devra d'autant plus être réexaminée en fonction de la direction de la vraie.

6. La direction de l'assaut

Et précisément, qu'en est-il, dans ces conditions, de la direction de l'assaut ? Car si l'on en croit un P.-M. Duval, retrouver le vrai point de l'attaque romaine est "*la première chose à résoudre, et celle d'où dépendent toutes les autres questions*" (1).

Or la version de l'attaque par le sud l'a généralement emporté depuis Napoléon III, et elle s'est imposée conjointement avec la localisation des camps et celle de la zone menacée par la fausse attaque (*cf. infra,* la planche XXVI : "Plan de Gergovia") ; mais elle n'est pas liée essentiellement à cette double localisation et elle ne doit pas faire oublier, au moins dans une perspective critique, les autres hypothèses de reconstitution. S'il est apparu impossible, en effet, d'envisager une attaque par le côté *ouest* , en raison de la configuration du terrain, ou peut-être, ou plutôt, en raison de l'objectif à donner à la feinte et à la diversion, les trois autres côtés ont été retenus, quoique le côté *est* l'ait été moins souvent et plus récemment que le côté *nord* et surtout que le côté *sud* . Mais enfin l'attaque par l'est a aussi été envisagée, et elle l'a été dans la double et complète conviction que les camps se trouvaient à la Serre d'Orcet et à la Roche Blanche et que la zone menacée par la

(1) P.-M. DUVAL, "Annexes" au Vercingétorix de Camille JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 311.

diversion était celle du col des Goules et du col d'Opme.

C'est dire que l'escalade a paru possible de tous les côtés (1), et même que ce qui ne paraissait pas possible aux uns n'a pas paru impossible aux autres. Mais qu'est-ce, en la matière, qui mesure le possible et l'impossible ? Même un échec ne suffirait pas à faire la preuve de l'impossibilité. Et César n'a-t-il pas lui-même habitué ses contemporains et ses adversaires à revoir leurs conceptions du possible et de l'impossible ? N'est-ce pas là le sens du thème qui court dans les *Commentaires* , du *contra omnium opinione* ? Et qui se risquerait aujourd'hui à estimer possible, s'il ne l'avait pas entreprise et réussie, sa traversée des Cévennes en plein hiver par six pieds de neige (2) ? Mais il est vrai aussi, ne s'exposant à aucun démenti, qu'on ne prendrait aucun risque à en nier la possibilité...

Il faut donc se défaire de l'idée que l'attaque par le sud est la seule à prendre en considération, car si elle compte au nombre des points qui passent pour acquis, c'est moins en raison des raisons qui l'imposent, qu'en raison de l'autorité de ceux qui l'ont promue et du nombre de ceux qui l'ont répétée de confiance. Il ne saurait suffire ici de déclarer impossible tout assaut par le nord ou par l'est pour avoir fait la preuve de ce qu'on avance.

a. Par le sud ?

C'est pourtant ce qu'a fait le premier qui l'ait soutenu sérieusement, François Pasumot. "*Il ne paroît pas*" , écrit-il après avoir exposé le *local tel qu'il est aujourd'hui* , "*que cette place ait pu être accessible par d'autre côté que celui du Midi. C'est encore aujourd'hui le seul endroit par lequel on puisse monter un peu commodément sur cette montagne en passant par le Village de Merdogne*" (3). On pourrait objecter que cet argument paraît procéder d'une confusion entre le pas de l'ingénieur qui inspecte les lieux et celui des soldats légionnaires. Mais Pasumot répète par deux fois ce même verbe *paroître* avec la même intention : "*Il paroît*" , dit-il plus loin en concluant sur la bataille, "*que cette attaque de la Ville se fit du côté du Midi. Le vallon qui séparoit César de ses troupes étoit celui qui se trouve entre la colline de la Roche et Merdogne*" (4). Et encore : "*Comme il paroît que toutes les affaires de cette expédition se sont passées au Sud de Gergovia, c'est donc à tort que M. Lescuyer de la Jonchere, dans sa carte des environs de Clermont, mar-*

(1) *Cf.* P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 82 : comme il s'agit d'une surprise, "*La configuration du terrain est, ici, tout à fait indifférente. Le coup de main pouvait avoir lieu par quelque côté que ce fût de la montagne.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 8, 2-3. César tombe sur les Arvernes : "*quibus oppressis inopinantibus*".

(3) F. PASUMOT, *op. cit.*, pp. 189-190.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 205.

que que ce fut au Nord de cette montagne que César fut battu par Vercingetorix" (1). La prudence de la première affirmation est aussitôt annulée par la conclusion catégorique qui en est tirée, comme elle a été entre-temps oubliée quand Pasumot a rappelé sans plus de précautions que le plateau n'était "*accessible que par le Sud*" (2). A plus forte raison est-elle omise par ceux qui citent ou qui résument Pasumot pour le féliciter de ses intuitions.

Et il est de fait que le schéma de Pasumot, abstraction faite de la position du grand camp, est à peu de chose près celui de la vulgate napoléonienne. Il met le grand camp trop près de la place, trop au sud et trop à l'ouest, et il a le tort de le pousser dans la vallée et de l'autre côté de la rivière de Serre (3) ; mais il le fait pour les mêmes raisons qui ont conduit un Napoléon III à l'établir sur la Serre d'Orcet. Qu'on en juge : "*Il m'a paru que César, aprês avoir passé l'Allier, ne s'était point avancé du côté de Clermont pour s'approcher de Gergovie ; mais qu'il étoit naturel qu'il eût filé le long de l'Allier pour garder ses derrieres & arriver devant la place par le côté oriental. (...). En se plaçant au pied de la grande montagne, il avoit à craindre d'être attaqué à l'heure qu'il s'y seroit le moins attendu, & la plus petite perte lui eût été trop préjudiciable. Il convenoit donc qu'il s'écartât un peu sans trop s'éloigner, & qu'il pût mettre quelque barrière entre les Gaulois & lui. La riviere de Serre, qui ne pouvoit nullement l'embarrasser, étoit très-propre à remplir cet objet. De Gergovie on voyoit dans son camp ; mais il étoit trop éloigné, pour qu'on pût découvrir évidemment tout ce qui s'y passoit*" (4). Pasumot convient aussitôt qu'on peut retoucher la position qu'il assigne au grand camp, comme aussi son étendue et ses proportions, mais qu'on ne saurait le mettre plus à l'ouest, "*parce qu'il eût été à portée du trait des Gaulois postés sur la colline de la Roche*" (5). Et il ajoute que la rivière de Serre ne pouvait être un obstacle pour joindre les deux camps par un double fossé, "*puisque, comme je viens de le remarquer, cette petite riviere ne pouvoit aucunement arrêter César*" (6) : et ainsi la répétition fait-elle de nouveau office de preuve.

Pour le reste, le petit camp était donc sur la Roche Blanche, qui commandait l'eau et les pâturages de la vallée sud, et c'est même la détermination de cette colline isolée qui fait d'abord conjecturer que César "*étoit campé sur le bord de la riviere de Serre*" (7). La hauteur pour laquelle les Gaulois craignaient si fort ne pouvait être que celle "*qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau*" (8) : plutôt que d'une éminence du massif

(1) *Ibid.*, p. 207.
(2) *Ibid.*, p. 195-196.
(3) C'est apparemment l'ancien nom de l'Auzon, qu'on a quelquefois écrit Lauzon.
(4) PASUMOT, *ibid.*, pp. 211-213.
(5) *Id.*, *ibid.*, p. 213-214.
(6) *Ibid.*, p. 214.
(7) *Ibid.*, p. 194.
(8) *Ibid.*, p. 200.

de Rizolles, au sud-ouest, il doit donc s'agir, à l'ouest, du Puy de Romagnat. Celui-ci était la clef ou le verrou du plateau. Commandant le col des Goules, il n'ouvrait plus sur la vallée sud, mais il gardait encore l'accès et la sortie du côté nord, *"par la gorge qui débouche sur Romagnac"* (1). La fausse attaque visait donc ce côté de l'ouest pour lequel les Gaulois pensaient avoir à craindre (2). Et l'attaque réelle, comme on l'a vu, devait être dirigée contre le côté sud, où l'on trouve les douze cents pas qui séparaient le mur de la plaine (3), et sur lequel un vallon s'interpose entre la Roche et Merdogne. Quant aux troupes Autunoises qui furent envoyées sur la droite et montèrent par un autre côté, elles durent monter par l'est ou bien par le sud-est : *"ce qui prouve encore"* , ajoute Pasumot, *"que la colline dont César étoit maître étoit celle de la Roche"* (4).

C'est ainsi que Pasumot coordonne les divers éléments du problème. Mais il réinvente en fait, et apparemment sans y prendre garde, l'hypothèse de G. Syméoni, qui avait placé d'emblée l'attaque réelle du côté du sud. La représentation que Syméoni propose des opérations semble, à la vérité, peu claire et peu cohérente. On sait qu'il avait mis le grand camp du côté de Cournon et le petit sur le Crest, puisque les deux tranchées qui allaient de l'un à l'autre expliquent, d'après lui, la formation du lac de Sarliève. La colline dégarnie par Vercingétorix et aperçue du petit camp paraît être celle de la Roche Blanche, qui est marquée de la lettre K sur sa carte. Car, explique Syméoni, *"la montaigne* [k] *sus escrite couverte de soldats François ne pouvoit estre autre part que devers le Craist, pour aller après (comme nous verrons) à l'assaut, et attendu que tout contre le lac sur Pérignac et Obier, le mont est inaccessible, comme trop étroit et interrompu des rochers"* (5). L'assaut véritable a donc bien eu lieu par le sud, du côté du petit camp et de la colline dégarnie, et parce que l'accès était impossible par les autres côtés.

Or on n'a pas cessé de faire valoir cet argument ; un argument combiné, certes, aux autres circonstances de l'affaire, mais chaque fois décisif ; et cela, aussi bien entre Syméoni et Pasumot, que depuis Pasumot. Une recension complète serait inutile, mais voici des témoignages.

C'est ainsi que, pour Bellaigue, les pentes nord et est étant *"trop roides et escarpées"* , et des camps gaulois occupant les hauteurs à l'est et à l'ouest, *"il faut donc de*

(1) *Ibid.*

(2) PASUMOT ne s'étend pas sur le détail de la feinte. Mais puisque, pour lui, tout s'est passé au sud de Gergovia, l'attaque de diversion, partie du sud, a dû aller vers l'ouest et tourner vers le nord. Ce qui ne va pas sans problème, si la colline fortifiée est le Puy de Romagnat : une (fausse) attaque à contre-sens ?

(3) *Ibid.*, p. 207 : cette estimation *convient exactement "avec la distance qui est d'environ 900 toises"*.

(4) *Ibid.*, p. 205. La preuve signifie que l'assaut partit du petit camp.

(5) G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 75.

toute nécessité que César aye fait ses attaques du coté du midy" (1). Et selon Caylus aussi, "*César dut attaquer cette montagne du côté du midi, qui est le plus accessible*" (2).

Il en va de même aux yeux de Mérimée, pour qui "*Cette attaque dut avoir lieu nécessairement par le versant méridional de la montagne*", puisque c'était là "*la seule partie qui fût accessible*" (3). Et parmi les trois points qui lui paraissent "*irrévocablement acquis à la science*", Fischer compte que "*l'attaque principale a eu lieu du côté sud*" (4). Bien entendu, le général von Göler est de cet avis avant Napoléon III (5) ; et le général Borson le sera de même après lui (6).

Ecrivant après l'empereur et s'appuyant sur lui, Steinberg constate à son tour que le côté sud de la montagne attire d'emblée sur lui le coup d'œil du militaire, comme étant le point le plus accessible et le plus vulnérable de la position (7). Hauser, Holmes, Jullian, Constans, reproduisent régulièrement la même analyse (8).

Mais on constate aussitôt que l'attaque par le sud n'implique aucun accord sur l'emplacement des camps, ni non plus, d'ailleurs, sur la direction de la fausse attaque.

Mérimée pensait pouvoir présumer que le grand camp était assis "*dans un lieu faisant face à la seule partie qui fût accessible*" (9). Et selon son schéma, la direction de l'assaut se trouve donnée par la ligne des camps. C'est à peu près la conception de Pasumot

(1) BELLAIGUE, *ms. cit.*, f° 218 r°- 218 v°. - BOMPART DE SAINT-VICTOR suit exactement BELLAIGUE, *cf. ms. cit.*, ff° 56 v°-57 r°.

(2) CAYLUS, *op. cit.*, p. 283. - J.-A. DULAURE, qui met le grand camp au même endroit que CAYLUS, dirige l'attaque du même côté, *op. cit.*, p. 323 : César "*fit marcher les troupes du grand camp vers le midi de la ville, qui se trouvoit dégarni*".

(3) P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 326 et p. 321. - Le capitaine VIAL n'est pas moins catégorique (*op. cit.*, pp. 21-23), et le capitaine de LACOMBE non plus (*op. cit.*, pp. 330-331). Même opinion chez les MICHEL, AIGUEPERSE, OLLERIS, NADEAU...

(4) M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 6. - Les deux premiers points sont l'identification du plateau de Gergovia avec l'ancienne Gergovie et celle de la Roche-Blanche avec la colline du petit camp.

(5) *Cf.* A. VON GÖLER, *op. cit.*, pp. 46-47.

(6) *Cf.* BORSON, "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XXI, Cl.-Fd, (1879), p. 231, n. 1 : "*Nous ne disons rien ici des nombreux travaux qui désignent la face est ou celle du nord pour le théâtre de l'attaque de César. Leur réfutation nous mènerait trop loin.*"

(7) H. STEINBERG, *op. cit.*, p. 453 : "*Die südseite des Gergoviaberges zieht als der ersteigbarste und verwundbarste punkt der stellung jedes militärische auge sofort auf sich.*"

(8) *Cf.* H. HAUSER, "La Question de Gergovie", Congrès du Club Alpin Français, section d'Auvergne, *Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd, 1896, p. 142 : "*Je ne crois pas que l'attaque ait eu lieu ni par le Nord ni par l'Est, parce que je ne vois pas deux légions gravissant des pentes abruptes, formées d'une terre glaise si épaisse que, pour qu'on puisse en faire l'ascension sans trop de peine, il faut qu'il n'ait pas plu depuis huit jours ; or, on était à la fin de l'hiver. Je ne crois pas que les assaillants soient venus par l'Ouest, puisque j'admets que c'est de ce côté que César feignit d'attaquer. Je pense donc que la VIIIe légion fut lancée sur le versant sud, le plus facilement accessible.*"

Cf. T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 156 ; C. JULLIAN, *op. cit.*, 1979 (1ère éd. 1901), p. 183 ; *op. cit.*, 1909, pp. 474-475 ; L.-A. CONSTANS, Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 77.

(9) MERIMEE, p. 321 : "*On doit supposer qu'il (i. e. César) assit son camp à une médiocre distance de la ville gauloise, et vraisemblablement dans un lieu faisant face à la seule partie qui fût accessible.*"

et d'un certain nombre. Mais s'il semble aller de soi, pour la plupart, que l'attaque s'est développée du même côté que la colline du petit camp, elle s'est développée, pour tel ou tel, en face du grand camp, et sans rapport avec le petit, dont la question est alors de savoir s'il a servi, et à quoi. Ainsi, Bellaigue place bien l'attaque du côté sud ; mais si le grand camp est pour lui de ce côté, à la Roche Blanche, le petit est de l'autre, sur la hauteur de Prat. De même, pour Bompart de Saint-Victor, le petit camp est également à Prat, mais l'attaque n'a pu avoir lieu qu'au sud, et le grand camp est quelque part dans le vallon de Chanonat.

Quant à la fausse attaque, il faut se rappeler que plusieurs l'ont dirigée du côté opposé à la véritable, c'est-à-dire du côté nord : ainsi ont fait le lieutenant Rudel du Miral, Mérimée, Michel, Aigueperse, le capitaine de Lacombe, le général von Göler, et Francis Monnier, qui pousse déjà le calcul de César jusqu'à faire entrer dans sa ruse l'envoi de quelques soldats au petit camp (1).

L'hypothèse de l'attaque par le versant sud, on le voit, repose sur la conviction qu'elle est impossible ailleurs, mais elle ne va pourtant pas sans complications. Il n'y a pas toujours si loin de l'assurance et du ton péremptoire au doute et à l'hésitation. Parlant de ceux qui, tels Saint-Hypolite ou Girard, avaient placé "*tout ou partie des opérations sur les côtés nord ou nord-est*", C. Jullian tranchait : "*Tout cela est inadmissible : «toutes les affaires de cette expédition se sont passées au sud de Gergovia», disait déjà fort justement Pasumot*" (2). Mais il avait avoué dans son Vercingétorix : "*Je ne présente cette théorie du combat que comme la série d'hypothèses qui, à l'étude des lieux et la lecture de César, m'a le moins déplu. Je ne cache pas qu'elle peut être critiquée*" (3).

Elle l'avait déjà été. On pouvait lire, au tome III du <u>*Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*</u>, de P. Joanne, que "*tous ces documents [à savoir tous ceux que l'auteur vient de mentionner] n'ont pas suffi aux archéologues pour reconstituer d'une façon certaine le plan des opérations de César*" (4). Et M. Boule, qui

(1) *Cf.* F. MONNIER, op. cit., pp. 94-95 : "*Voyant ainsi tout le monde occupé au nord, César se dit qu'il allait prendre la ville par le sud, et qu'il fallait encore la dégarnir de ses défenseurs de ce côté en employant la ruse.*" D'où les trois temps de la diversion. "*Une attaque par le nord semblait imminente.*" Et Vercingétorix de dégarnir son flanc sud en face de la Roche Blanche. "*Et César, croyant beaucoup augmenter l'effet déjà produit, fit passer quelques rares soldats du camp de Gondole dans le petit camp, de manière à faire dire aux assiégés : «Tout le danger est à la porte nord ; ce n'est pas cette poignée d'hommes qui prendra la ville par le sud.»*" Alors César pourra croire l'emporter sans trop de peine en balayant le versant sud par le sud-est (p. 96)...

(2) C. JULLIAN, *op. cit.*, III, 1909, p. 469, n. 7 à p. 468.

(3) *Id.*, <u>Vercingétorix</u>, Hachette, Paris, 1901, p. 377. Supprimé par P.-M. DUVAL dans sa réédition (et sa *mise à jour* ...) de cet ouvrage, Nouv. éd. Marabout, 1979, mais cité dans ses <u>*Annexes*</u> concernant Gergovie, p. 312, § 3.

était l'auteur de l'article, récidivait quelques années plus tard dans le *Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy* , y soulignant de nouveau que les opérations de César n'étaient point certaines (1). C'est ainsi qu'il voit l'objectif de la fausse attaque au sud-ouest, vers Jussat, et répète que la vraie attaque eut lieu *"à l'opposé du point menacé"* (2). L'opposé du sud-ouest n'est pas le sud.

Il n'y a donc pas de raison, à moins d'exclure *a priori* la possibilité d'escalader les autres versants, d'ignorer les autres tentatives de reconstitution.

b. Par le nord ?

Le premier auteur après Bellaigue et après Syméoni qui ait pris position sur cet aspect du problème paraît être Lescuyer de la Jonchère, seigneur des Vergnes, ingénieur, à qui s'en est pris l'ingénieur Pasumot. Lescuyer de la Jonchère est intervenu près de deux siècles après Syméoni. Il a publié en 1739 une *Carte de la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand* (3) ; il y a dessiné la montagne de Gergovia, *"renommée dans les Commentaires de Cezar"* ; et il y a écrit, sur le versant nord qui s'étend jusqu'à l'Artière et à *Obierre* : *"Lieu ou Cezar fut bâttu par Vercingentorix Roi des Auvergnats Elu genera - liss. des Gaulois"* . Or c'était un familier des lieux, lui qui fait mettre en légende de sa carte : *"Veüe et Perspective, de la Ville de, Clairmont-Ferrand. Tirée du Donjon, des Vergnes."* Il n'a pas jugé impossible l'assaut par le nord.

Cinq au moins l'ont suivi au siècle dernier (4). Trois d'entre eux n'avaient pas de compétence particulière en matière militaire : Bouillet (5), Peghoux (6) et Stock (7). Mais il

(4) P. JOANNE, Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, Hachette, Paris, 1890-1905, III, p. 1666, col. 2 ; le tome III est de 1896.

(1) *Cf.* M. BOULE , Ph. GLANGEAUD, G. ROUCHON, A. VERNIERE, Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy, Masson et Cie, Paris, 1901, p. 276.

(2) *Id., ibid.,* p. 1666 du Dictionnaire et p. 275 du Guide.

(3) *Cf.* Archives départementales du Puy-de-Dôme.

(4) Six, si l'on comptait A. FROMENT, qui place les camps romains au nord, le grand vers Aubière et le petit sur le Montrognon.

(5) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2e éd., 1846, p. 42 : *"C'est donc aussi au nord que l'attaque a eu lieu, probablement au point où vers le milieu du plateau, on remarque une dépression visible même de Clermont."* Même chose, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, p. 50 : *"C'est donc au nord parfaitement accessible que l'attaque a eu lieu,"* (la suite inchangée).

(6) *Cf.* P. D. A. PEGHOUX, qui argumente contre l'attaque par le sud et qui sait qu'il s'oppose à l'opinion commune : *"Il fit aborder la ville de front par le côté septentrional."* (Ms. n° 975 de la B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, n° I à VIII bis, ff. 1 à 199, 1854-1858, II. Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines.)

(7) ST. GEORGE STOCK, CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII, according to the text of Emanuel HOFFMANN (Vienna, 1890), edited with introduction and notes, 2 vol., Clarendon Press, Oxford,

n'y a pas lieu de négliger le point de vue du colonel Saint-Hypolite (1), ni celui du capitaine Girard, selon qui *"les opinions (...) sont à peu près unanimes pour placer l'attaque du général romain du côté sud de la montagne, tandis que c'est l'inverse qui est l'exacte vérité"* (2). Cet officier fait donc attaquer César par le côté nord ; ou, plus précisément, *"l'assaut commença par le côté est de la montagne et (...) il se développa sur le versant du nord"* (3). Mais c'est toute la distribution des positions et des opérations qui est par lui répartie autrement, et ce sont les raisons qui en sont intéressantes.

D'abord, Girard place le grand camp au nord-est. Si presque tous les commentateurs le placent au sud, c'est parce que l'attaque leur semble plus facile, mais *"ils n'ont pas songé que toute surprise était impossible de ce côté"* (4). Il est vrai que le proconsul ne nous renseigne pas à son sujet, *"mais il dut l'établir au nord de la place, dans le lieu appelé Pré du Camp* (5) *par la tradition. De là, seulement, en conservant sa ligne d'opération et de retraite, il lui était facile de protéger l'arrivée des convois qui lui venaient du pays des Eduens."* (6). Et dans les Notes sur le siége de Gergovia : *"César campa au nord de la ville, parce que ne l'ayant pas entourée de retranchements, il ne devait pas livrer à Vercingétorix sa ligne d'opération : aucun général ne commettrait une faute aussi grossière."* (7). Le petit camp se serait trouvé au sud du grand, et lui aussi au nord-est, sur la colline de Quiche, qui est séparée de Gergovia par un vallon où passe le chemin d'Aubière à Merdogne (8) ; cette colline, en effet, et elle seule, était placée *e regione oppidi*, c'est-à-dire *"sur la ligne de la ville, et par conséquent sur son prolongement"* (9). Et la colline fortifiée en hâte par Vercingétorix serait une certaine colline Julia, qui se rattache

1898, II, p. 315 : *"As Caesar approached Gergovia from the north, marching up the bank of the Allier (34, § 2), it is perhaps natural to suppose that he attacked the town from that quarter, unless we are told something to the contrary."*

(1) On sait par le capitaine LACOMBE, qui a repris et critiqué sa carte, que le colonel SAINT-HYPOLITE avait placé le grand camp sur le Puy d'Aubière et le petit à la Nuit de Prat ; et la légende explique que l'attaque se produisit plein nord.

(2) M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862.

(3) *Id., ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Le Pré du Camp, d'après le plan de GIRARD, est à situer au nord de Pérignat-lès-Sarliève, et à cheval sur la grand-route de Clermont à Issoire.

(6) M. GIRARD, Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, p. 102 ; et l'auteur poursuit : *"Si le proconsul eût campé au sud de Gergovia, sans l'avoir entouré d'une ligne de contrevallation, la cavalerie romaine, obligée de contourner, à l'est, le massif de la montagne, et les rampes allongées qui en dépendent, aurait toujours été devancée par celle de Vercingétorix dans la Limagne : convois et fourrageurs romains se seraient vus exposés au danger d'être enlevés ou massacrés, avant que César en eût eu connaissance ; tandis que, du Pré du Camp, en surveillant le versant du nord, il remédiait à ces graves inconvénients."*

(7) *Id., ibid.*, p. 192.

(8) Le plan de GIRARD est imprécis, et même inexact ; il place la colline de Quiche trop au sud, à l'est du plateau, à la place du puy Mardou.

(9) *Ibid.*, p. 190.

à l'espèce d'isthme qui, vers le sud-ouest, se relie à Gergovia ; cette colline, conformément au texte de César, a d'autres collines à sa suite, qui dominent le village de Romagnat (1) ; elle est la colline que César feindra de menacer, parce qu'elle se trouve *"à l'autre extrémité de la ville"* (2), *"à l'autre extrémité de la montagne, par rapport à Quiche"* (3), car *"c'est de son petit camp que César s'exprime ainsi"* (4). Quant aux Eduens, ils furent envoyés sur la droite des légions d'assaut, *"afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix lorsqu'elles accourront au secours de Gergovia"* (5), et ils montèrent donc par le nord.

On est habitué au schéma napoléonien, que Steinberg résume ainsi : le grand camp au sud-est, le petit au sud, la fausse attaque au sud-ouest (6), étant entendu que la vraie eut lieu au sud ; à quoi on ajoutera que la montée des Héduens fut dirigée quelque part à l'est. Le schéma de Girard, qui a précédé celui de Napoléon III, mais n'a pas dû retenir l'attention, est comme inversé par rapport à ce schéma devenu classique. L'assaut a lieu au nord, la fausse attaque à l'ouest, mais la diversion héduenne a lieu aussi au nord, et elle prend place entre le point de l'assaut et celui de la fausse attaque, qui se développe donc aussi à la droite de l'assaut.

Il y a là des nouveautés qui mériteraient l'attention. Malheureusement, ce système se heurte à de sérieuses objections. Sans épuiser une analyse toujours à recommencer, on fera presque au hasard les observations suivantes. On retombe d'abord sur l'irritante question de la possibilité de l'escalade par le nord, qui a tout de même été niée par des experts (7). *"Qu'on n'allègue pas"*, proteste Girard, *"qu'il était impossible aux légions d'escalader des rampes aussi abruptes. Nous les avons gravies et descendues par le même chemin ; et les paysans qui cultivent la montagne, affirment que, du vallon de Quiche ou du plateau de Prat, un homme déployant toute son énergie peut atteindre en vingt minutes au sommet de Gergovia"* (8). Faute de pouvoir reproduire réellement la scène, on est réduit aux supputations ; mais cette contradiction, parmi d'autres, doit rendre perplexe. En raison, d'autre part, du spectacle qu'il met devant les yeux de César, et qui n'offre aucune colline, mais seulement les rampes qui font comme des degrés à la montagne, le capitaine

(1) Il faut entendre certaines des hauteurs de Risolles, mais au nord du passage des Goules.
(2) *Ibid.*, p. 118.
(3) *Ibid.*, p. 190.
(4) *Ibid.*, p. 118, n. 2.
(5) *Ibid.*, p. 191.
(6) H. STEINBERG, *op. cit.*, p. 453 : *"Aus dem gesagten ergiebt sich, dass bei der annahme des grösseren lagers im S. O., des kleineren im S., des scheinangriffs gegen S. W., die operationen Cäsars von S. O. bis zum S. W. des Gergoviaberges sich erstreckten und folglich vollkommen den terrainverhältnissen entspreschen."*
(7) Michel RAMBAUD a fait remarquer, en substance, que les officiers du XIXe s. savaient ce que manœuvrer veut dire.
(8) M. GIRARD, *op. cit.*, 6 juillet 1862.

Girard est conduit à écrire que "*le général romain appelle collines ces plateaux*" (1), et aussi à parler d'un *jugum* sans collines. Il est également conduit à comprendre les douze cents pas de la montée comme des pas militaires et non géométriques, ce qui fait huit cents mètres au lieu de dix-huit cents. Et pour la plaine où commence le calcul, il l'entend comme "*le vallon qui sépare Quiche de Gergovia*" (2). Du reste, et quoi qu'en dise Girard, il n'est pas sûr que la colline de Quiche puisse être dite circoncise, ni guère davantage, semble-t-il, au pied du plateau ; elle est, en effet, sur la ligne et le prolongement de la ville, mais elle l'est sur le plan de Girard beaucoup plus que sur le terrain ; et l'on voit mal, placée comme elle se trouve à la pointe nord-est du plateau, quelle gêne sérieuse entraînerait sa perte pour ce qui est de l'eau et du fourrage. En somme, Girard n'a sans doute pas tort de reprocher aux commentateurs de "*torturer les Commentaires pour leur faire dire ce qu'ils n'ont jamais dit*" (3) ; mais avec lui-même on est encore assez loin du compte.

On a fait après lui, et même après Napoléon III, et tout récemment encore, plusieurs tentatives pour imaginer un assaut par le nord : il y eut celle du colonel Daupeyroux en 1913 (4), celle d'Antoine Vergnette en 1926 (5), celle enfin du professeur Achard en 1991 (6).

Cette dernière comporte une analyse et une discussion assez méticuleuses (7), et elle se distingue en ce qu'elle tient compte de l'hypothèse de Gergovie aux Côtes de Cler-

(1) *Id., ibid.,* 5 juillet 1862.

(2) *Id., ibid.,* 6 juillet 1862 ; et aussitôt : "*Ce vallon n'a qu'une médiocre étendue ; mais, se prolongeant à droite entre Gergovia et l'un de ses contreforts, il en acquiert une assez considérable.*"

(3) *Id., ibid.,* 5 juillet 1862.

(4) E. DESFORGES & P. BALME citent le colonel DAUPEYROUX parmi les partisans de l'attaque par le nord, *cf. op. cit.,* p. 68.

(5) *Cf.* A. VERGNETTE, Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont, 10 février 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "*A la suite de remarques de plusieurs assistants, M. Vergnette est amené à exposer une hypothèse nouvelle touchant le siège de Gergovie : le grand camp de César aurait été établi sur les hauteurs au sud d'Aubière (vers la cote 460 de la carte au 1/80.000 e) et le petit camp à Prat ; l'attaque aurait eu lieu par le nord-est du plateau, et la fausse attaque par l'ouest.*" - L'hypothèse, comme on le voit, n'était guère nouvelle. Mais cela même est intéressant, car cela montre que les difficultés de l'attaque par le sud ont périodiquement conduit à réinventer la solution de l'attaque par le nord, en attendant de transporter Gergovie ailleurs. - *Cf.* également, *id., ibid.,* séance du 10 mars, p. 200 : "*M. Canque résume la théorie admise généralement et en particulier par M. Jullian. M. Vergnette expose de nouveau sa théorie. Plusieurs assistants objectent la difficulté d'accéder au plateau par le nord. M. Arbos note que la présence vraisemblable de bois sur le versant nord du plateau pourrait expliquer la tactique de César. M. Audollent fait remarquer que César avait alors un intérêt majeur à ne pas s'écarter de l'Allier et que, pour cette raison, l'hypothèse du grand camp sur les hauteurs au sud d'Aubière lui paraît peu vraisemblable. Il ajoute que, d'ailleurs, les résultats des fouilles du siècle dernier étant très imparfaitement connus, il y aurait lieu de procéder à de nouvelles fouilles.*"

(6) G. ACHARD, *op. cit.,* 1991, p. 112 sq.

(7) G. ACHARD paraît toutefois s'abuser quand il parle du Puy d'Aubière comme "*pratiquement ignoré des érudits*", *ibid.,* p. 112, car on a vu que ce puy avait déjà servi plusieurs fois de grand et de petit camps.

mont ; mais elle se heurte comme les précédentes à des difficultés qui ne sont pas négligeables. On passera sur quelques interprétations ou déductions un peu risquées (1). Mais le grand camp sur le monticule de Clermont est passablement loin s'il s'agit d'assiéger le plateau et s'il s'agit ensuite de l'enlever par un coup de main, bien loin également pour qu'on ait sur lui une vue plongeante depuis le plateau, et bien loin du Puy d'Aubière pour le prendre par surprise, fût-ce de nuit, et le joindre par un double fossé qui doit, au surplus, franchir l'Artière ; au reste, comment pourrait-on le dire en plaine ? Quant au petit camp, Guy Achard convient lui-même que sa position au puy d'Aubière *"présente de nombreux inconvénients"* , et que le puy *"n'est pas d'ailleurs exactement ex omni parte circumcisus"* (2). La feinte est reconstituée sur la droite du dispositif (3) : mais l'énorme détour qu'on fait faire aux *pauvres soldats* (4) par les puys de Montaudoux, de Bouchera - de et de Montrognon s'harmonise mal avec les nécessités de l'urgence et de la surprise. Et pour ce qui est de l'assaut, G. Achard admet que *"la montée paraît rude pour un assaut partant d'Aubière"* (5). Mais il compte les douze cents pas à partir du puy et non à partir de la plaine (6) ; et en l'occurrence, à partir de quel point de quelle plaine serait-il possible de compter ? Il n'est pas question, enfin, de l'assez large vallée qui a séparé César de ses légions, et pour bien dire on n'en trouve pas où il en faudrait une.

Et pourtant, cette dernière reconstitution a au moins un mérite, celui de prendre attentivement en compte les trois expressions, capitales selon l'auteur, que sont *ab dextra parte* , *e regione oppidi* , et *ad alteram partem oppidi* (7). G. Achard en infère que la di - version héduenne est évidemment localisée *"par rapport à la situation de l'observateur ro - main"* (8), que l'éminence du petit camp est *"dans l'axe, dans l'alignement de l'oppidum, pour l'observateur placé, comme César, dans le grand camp"* (9) et que l'*altera pars* de l'oppidum doit être *"le côté opposé à la ville, puisqu'un mons allongé et plat, tel que les textes nous ont permis de le définir, ne saurait présenter, pour les gens qui le voient sur sa*

(1) G. ACHARD croit pouvoir tirer du texte l'idée que le grand camp, le petit camp et le plateau étaient relativement éloignés les uns des autres, *ibid.*, p. 107, ce qui permet, en effet, de repousser le second au Puy d'Aubière et le premier jusqu'à Clermont ; il tient aussi à ce que le *iugum* suivi par l'attaque de diversion soit différent du *iugum* dont font partie les collines qui flanquent le mont lui-même, *ibid.*, p. 109 (et il est vrai que la question se pose) ; il veut encore que César lance ses légions à l'assaut par un chemin relativement étroit, c'est-à-dire en colonne et non pas en ordre de bataille, *ibid.*, p. 106.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 112. On ne saurait affirmer que sa perte compromette beaucoup l'accès des Gaulois à l'eau et au fourrage : ils ont la vallée de l'Auzon.

(3) *Ibid.*, pp. 109-112.

(4) L'expression est de M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 8.

(5) *Ibid.* Il est vrai que G. ACHARD ajoute, et peut-être assez justement, p. 115, que *"L'ascension par le côté nord-est n'a rien de tellement plus difficile qu'ailleurs"*.

(6) *Cf. ibid.*, p. 107 et p. 112.

(7) *Cf. ibid.*, p. 117.

(8) *Ibid.*, p. 105.

(9) *Ibid.*, p. 108.

longueur, que deux partes, c'est-à-dire les deux bouts. Cela implique que cette colline est à l'extrême droite du plateau, à l'opposé de l'urbs pour l'observateur romain placé dans le petit camp" (1). Cette façon de comprendre et d'harmoniser les choses ne manque pas de cohérence ; c'est une conception qui aboutit à fortifier le schéma du capitaine Girard en contredisant celui de Napoléon III, mais elle ne semble résoudre ni les problèmes de faisabilité, ni plusieurs audaces ou contradictions avec le texte de César.

En un mot et en gros, et quoiqu'elle se laisse représenter avec peine sur le terrain, l'attaque par le nord présente un intérêt tactique qui aurait pu concurrencer celui de l'attaque par le sud. Il n'en reste pas moins qu'il y a toujours lieu d'être frappé, au total, de la somme des divergences entre les auteurs. Mais dans la mesure où la divergence majeure opposerait les tenants de l'assaut par le sud et ceux de l'assaut par le nord, la situation demeurerait claire. Il se trouve malheureusement que les choses ne sont pas restées aussi simples, puisque le schéma napoléonien lui-même a été sérieusement contesté, voire ébranlé, autour de 1930. S'il passe, en effet, pour s'être imposé dans le public et dans l'opinion avertie, ce n'est point tellement qu'il ait été préféré, mais c'est bien plutôt qu'il a été pratiquement (et du moins jusqu'à ces derniers temps) le seul connu.

Il faut en effet savoir qu'un Gilbert Rouchon n'enseignait encore cette version du siège et de la bataille, que faute de mieux. *"C'est le système que nous suivrons, dans le récit que nous allons faire"* , peut-on lire sous sa plume. *"Je vous avouerai que je l'adopte sans enthousiasme, et par la seule raison que je n'en vois pas d'autre à proposer. Il satisfait à peu près le bon sens, mais il n'est pas après tout si nécessaire qu'on l'a bien voulu dire : on l'a étayé d'arguments sérieux, mais aussi d'arguties misérables ; les fouilles de Stoffel ont peut-être été bien conduites : aucun de ceux qui en eurent connaissance n'a pu me l'affirmer, et les résultats, sont tout à fait insuffisants pour emporter la conviction. Que Napoléon III se soit trouvé bien servi ; c'est possible, mais l'érudition peut-être (sic) plus exigeante"* (2). On aimerait en savoir plus, mais c'est le système *"qu'ont accepté presque tous les érudits"* , et une raison en est, on le voit, le soutien que lui apportait l'archéologie ; mais l'archiviste ne s'étend pas sur ses propres réticences.

Un L.-A. Constans ne sera pas plus explicite : mais à l'occasion du compte rendu qu'il a proposé de la thèse dont il va tout à l'heure être question, il écrivait de son côté :

(1) *Ibid.*, p. 109.
(2) G. ROUCHON, "Histoire d'Auvergne", cours de 1901-1902, Vercingétorix (suite), 20 février 1902, Archives départementales du Puy-de-Dôme, cote 4 F 9, X, f° 9 r°.

"Nous n'aurions garde, d'ailleurs, de prétendre que la thèse traditionnelle rende compte sans discussion possible de toutes les parties du récit de César ; nous sommes seulement persuadé que cette thèse demeure celle qui s'adapte le moins mal et au récit de César et aux conditions topographiques" (1).

c. Par l'est ?

Or il s'est trouvé plusieurs esprits qui ne se sont pas satisfaits de la vulgate napoléonienne. Pour des raisons d'ordre topographique, tactique, archéologique, ils n'ont pas remis en question la localisation des deux camps (2), ni la direction de la fausse attaque par le côté sud vers l'ouest du plateau ; mais en raison des difficultés de l'assaut par le flanc sud, ils ont conçu la possibilité d'un assaut par le versant est. (*Cf. infra,* la pl. XXVII).

Les initiateurs de cette nouvelle version furent, dans une commmunication faite en 1928 à l'Académie de Clermont, Emile Desforges et surtout le successeur de G. Rouchon aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, Pierre-François Fournier (3) ; ils publièrent en 1933 un essai sur le problème (4) ; mais entre temps, un résumé en avait été proposé dès 1929 par Emile Desforges et le Dr Pierre Balme (5), et une communication avait été donnée au congrès de l'Association Guillaume Budé à Nîmes le 1er avril 1932 (6).

On peut analyser comme suit, et d'après le P. André Noché qui les a rejoints plus tard, les objections qu'ils ont développées contre l'interprétation qui était devenue traditionnelle.

En premier lieu, il y a la fonction dévolue au petit camp. La leçon habituellement

(1) L.-A. CONSTANS, "Gergovie", Notice bibliographique sur *La Bataille de Gergovie* de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, Revue des Etudes anciennes, n° 4, E. de Boccard, Paris, 1933, p. 465.

Le P. GORCE serait plus catégorique : "*La bataille n'a pu se dérouler comme le racontent Jullian et la plupart des historiens anglais et français.*" ("La bataille de Gergovie I", Revue des Deux Mondes, 1er août 1941, p. 362.) - Son attaque se fait par le sud-est.

(2) On pourra comparer avec les précautions de G. ROUCHON, *ibid.*, f° 11 r° : "*Dans le système que nous suivons, la colline ou (sic) César établit son petit camp serait la Roche-Blanche.*" (Souligné par nous.) Nos deux auteurs, au contraire, parlent de "*l'erreur initiale de placer le petit camp ailleurs qu'à la Roche-Blanche*", *op. cit. infra,* p. 32.

(3) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, "Communication" à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont, séance du 8 novembre 1928, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1928-1929, p. 22.

(4) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933.

(5) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auvergne littéraire, artistique, félibréenne* , 6e année, n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 90-96.

(6) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie, communication", Actes du Congrès de Nîmes, 30 mars-2 avril 1932, Association Guillaume Budé, Les Belles Lettres, Paris, 1932, pp. 177-180.

reçue fait écrire à César, au moment où il passe du récit de la feinte à celle de l'assaut (1) : *"Vacua castra hostium Caesar conspicatus tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus raros milites, ne ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit."* C'est la leçon des manuscrits β, et elle implique que les troupes d'assaut passent par le petit camp. On voulait donc qu'elles transitent par le petit camp pour se rapprocher de l'oppidum. Mais la surface de la Roche Blanche, avec ses sept hectares, était trop restreinte pour qu'une telle opération se fît assez rapidement. Elle était aussi beaucoup trop exposée à la vue plongeante des Gaulois. Et enfin, quel intérêt tactique pouvait bien présenter ce passage par le petit camp, ce détour ? Bref, c'est supposer une manœuvre difficile, longue, fatigante et inutile (2).

C'est, en second lieu, la conception tactique de César qui est en cause. D'un côté il ordonne aux légions d'assaut de se camoufler pour passer d'un camp à l'autre, et de l'autre il les fait manœuvrer entre le petit camp et le mur de l'oppidum dans de telles conditions que tout le bénéfice du camouflage ne peut qu'être perdu (3), à moins de supposer, invraisemblablement, qu'aucun guetteur gaulois ne se soit trouvé là pour donner l'alarme (4). C'est aussi pourquoi l'indication que les soldats sont envoyés d'un camp à l'autre *par petits groupes* reste incompréhensible, car non seulement cette formation ralentit considérablement la manœuvre et fait plus qu'en doubler la durée d'exécution, mais elle compromet davantage encore la discrétion prétendument recherchée. Enfin et surtout, *"l'attaque va être déclenchée non sans doute là où Vercingétorix l'attend, mais dans une zone fort proche de celle où la feinte a justement attiré la totalité des troupes gauloises et d'où il sera facile de les rameuter rapidement"* (5). Il faut bien avouer que toutes ces critiques sont di-

(1) B. G., VII, 45, 7. Traduction CONSTANS : *"Quand il voit que le camp ennemi est vide, César fait passer ses soldats du grand camp dans le petit par petits groupes et en ayant soin que les ornements des casques soient recouverts et les enseignes cachées, afin de ne pas attirer l'attention des défenseurs de la ville ; il révèle ses intentions aux légats qu'il avait mis à la tête de chaque légion."*

(2) Cela est si vrai qu'on a quelquefois fait partir l'assaut du pied de la Roche-Blanche, dans le vallon de Donnezat : ainsi NAPOLEON III, T. R. HOLMES.

(3) Le capitaine GIRARD avait souligné que toute surprise était impossible par le versant sud : *"Tous les commentateurs, ou presque tous, (...) n'ont pas songé que toute surprise était impossible de ce côté."* (*Art. cit.*, 5 juillet 1862).

(4) Pour rendre *"peu vraisemblable"* la théorie de l'attaque par le sud, il suffit d'objecter que le versant méridional est *"exposé en pleine vue de plusieurs endroits du massif de Risole"* (E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, 1933, p. 32).

(5) A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 37. - César, *"tout au contraire, tirant parti, en outre, de la forme allongée des positions de la défense, a dû en choisir le secteur le plus éloigné possible de celui où sa feinte attirerait l'attention des troupes ennemies et le mieux défilé (comme on dit aujourd'hui) contre les vues de ces dernières. Or, le secteur de l'oppidum le plus éloigné des hauteurs de Risole est le front de l'est."* (E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, p. 33.) - Bien entendu, NAPOLEON III avait envisagé l'objection et il y a répondu dans une note, *op. cit.*, p. 275. En substance, les Gaulois devaient être éloignés de moins de 2 km de la porte ouest de

gnes de considération.

Pour les surmonter tout en sauvant la localisation des camps, les auteurs de la variante proposent une modification textuelle qui entraîne deux modifications tactiques. La leçon β donnait au camouflage et à l'ordre de marche un objectif négatif, qui paraît être de bon sens (1) : il ne faut pas attirer l'attention. Mais la leçon des manuscrits α propose *qui* à la place de *ne* ; elle leur donne ainsi un objectif positif et qui est juste le contraire : il faut masquer les *insignia* et les *signa militaria* , il faut progresser par petits groupes, *afin de se faire remarquer* (2). En conséquence, le passage d'un certain nombre de légionnaires par le petit camp ne participe pas à l'assaut mais à la diversion ; c'est le dernier moment de la feinte, qui doit attirer et fixer au sud-ouest les Gaulois et l'attention de leurs guetteurs. Et cependant, l'assaut partira du grand camp pour assaillir le versant est (3) déserté ou négligé par les guetteurs (4) : car ce n'est qu'au grand camp que César a pu faire sa harangue aux légions, et c'est du grand camp qu'il fait partir en même temps les Eduens sur sa droite, de sorte qu'ils abordent le plateau par le nord avant de se retourner malencontreusement du côté de l'angle nord-est. Cela dit, la théorie postule l'existence d'une porte au côté oriental du plateau (5), où l'on n'a pas retrouvé de porte (6), ni même, semble-t-il, de rempart (7).

l'oppidum, si l'on tient compte du temps qu'ont mis les légions à monter les 1200 pas, et puisqu'eux-mêmes ont entendu les cris qui les ont fait revenir...

(1) Objectif d'ailleurs absurdement contredit par les conditions d'exécution.

(2) Pour le choix entre les deux leçons, *cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, pp. 62-64. - P.-F. FOURNIER a trouvé la leçon *qui* retenue par Ch. LOUANDRE dans son édition des *Commentaires de la Guerre des Gaules* (texte et traduction, Charpentier, Paris, 1855). Cette traduction vient d'être rééditée en 1987 dans le Livre de Poche (l. VI et VII), "*mise à jour par Luc Duret*" : or on y lit, p. 90, que César "*fait passer ses soldats par petits groupes, pour ne pas alerter les défenseurs de la ville, du grand camp dans le petit*".

(3) Ce qui remplit parfaitement la condition donnée en B. G., VII, 48, 1 : quand les Gaulois reviennent en catastrophe, ils reviennent de l'*altera pars oppidi*.

(4) Toutes les théories se heurtent au problème du camouflage, de la discrétion, de la surprise ; mais supposer qu'on profite, à l'est, du néant de vigilance gauloise, alors que le grand camp est à l'est, c'est une supposition hasardée. *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, p. 33 : le front de l'est est complètement caché aux regards des occupants des hauteurs de Risole. "*De plus, il pouvait, même en temps ordinaire, n'être pas des mieux gardés, parce qu'il est défendu naturellement par une pente assez dure près du sommet et surtout parce que, jusqu'alors, toutes les opérations avaient eu lieu sur un autre front.*"

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 50, § 40. L'auteur parle d'un ancien chemin qui accédait au plateau "*au Nord de l'angle Sud-Est*" , et qui est indiqué sur la carte de Pasumot, mais avec une orientation faussée.

(6) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 2.

(7) *Cf.* M. LABROUSSE, , p. 8 : "*L'archéologie apportera peut-être un jour une confirmation à la thèse de M. Fournier en découvrant une ouverture dans la muraille à l'angle Sud-Est du plateau, non loin du monument élevé à Vercingétorix en 1901.*" - A l'angle on a reconnu un rempart, mais l'angle n'est pas le nord de l'angle. - *Cf.* Cdt M. FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 35 : justement, de ce côté, il n'y a pas trace de mur.

Partie respectueuse, partie iconoclaste, cette interprétation ne pouvait manquer de susciter les critiques. Elles vinrent de C. F. C. Hawkes, A. Grenier, C. Hignett, L.-A. Constans, J. Clémence, puis de Paul Eychart, Louis Harmand, Jacques Harmand, Michel Rambaud (1). Il fut évidemment répondu aux objections, sans que la thèse de l'attaque par l'est ait gagné beaucoup plus, jusqu'ici, que *"l'indifférence ignorante de la plupart"* (2).

Mais si nous l'enregistrons dans notre enquête, le dossier se complique et s'obscurcit encore, au point qu'on est désormais en droit de se demander si tant de reconstitutions contradictoires ne se discréditent pas mutuellement, et si, nonobstant l'accord initial sur la position de Gergovie, ces contradictions ne dénoncent pas comme une impossibilité d'appliquer le texte de César à ce terrain. Car enfin, le moment pourrait être venu de se souvenir, avec le philosophe, que : *"Quand, après avoir fait beaucoup de dispositions et de préparatifs, aussitôt qu'on arrive au but, on tombe dans l'embarras, ou que, pour l'atteindre, ou doit, plusieurs fois, retourner en arrière et prendre une autre route ; quand, de même, il n'est pas possible de mettre d'accord les divers collaborateurs sur la manière dont il faut poursuivre le but commun, alors on peut toujours être convaincu qu'une telle étude est encore bien loin d'avoir suivi la marche sûre d'une science et qu'elle est un simple tâtonnement."* (3) ?

Parvenu à ce point, trouvera-t-on en effet excessive l'estimation selon laquelle l'unisson fondamental des auteurs occulte une cacophonie qui le ruine ? Incompatibles entre eux, ne rendraient-ils pas enfin le site incompatible avec le texte ?

(1) C. F. C. HAWKES : C. R. de *Gergovia*, Journal of the Roman studies, XX, 1930, pp. 107-108.
A. GRENIER : C. R. de *Gergovia*, R. E. A., XXXIV, janvier-mars 1932, pp. 53-54.
C. HIGNETT : C. R. de : "Emile DESFORGES et Pierre-François FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", The Journal of the Roman Studies, XXIII, 1933, pp. 239-241.
L.-A. CONSTANS : C. R. de *La Bataille de Gergovie*, R.E.A., XXXV, oct.-déc. 1933, pp. 463-465.
J. CLEMENCE : C. R. de *La Bataille de Gergovie*, Le Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, Rhône, novembre-décembre 1933, pp. 515-517.
P. EYCHART : *passim*.
L. HARMAND : "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, J.-B. Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, pp. 155-164.
J. HARMAND : "Compte Rendu de André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles* ", Revue d'Auvergne, t. 88, Cl.-Fd, 1975, pp. 351-353.
M. RAMBAUD : "La Bataille de Gergovie [sur A. NOCHE, *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles*, 1974]", dans *Notes et Discussions, I* , Revue des Etudes latines, n° 52, 1974, pp. 35-41.
(2) A. NOCHE, *ibid.*, p. 49. - Elle paraît sortir aujourd'hui de l'ombre : *cf.* le nouveau Guide Bleu.
(3) Emmanuel KANT, Critique de la raison pure, (1781), trad. A. TREMESAYGUES et B. PACAUD, nouv. éd. revue et corrigée, Préface de la seconde édition (1787), Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 15.

III. LA QUADRATURE DU CERCLE ?

Il serait donc temps d'aller à l'essentiel, de coordonner les données diverses et de risquer une opinion.

A. Considérations de méthode

Devant la multiplicité des théories et l'interférence des hypothèses, l'utilité de notre recension devait être, en procédant par éliminations successives, de sélectionner sur chaque point la bonne ou la meilleure solution. On aurait réuni comme un lot de pièces détachées. On serait à même, en les articulant, de *monter* une reconstruction plausible. Ceci pour le cas où nulle théorie n'aurait donné entière satisfaction : mais c'est bien ce que laisse entendre le dialogue entre les auteurs.

Mais serait-il opportun de marquer une pause et de procéder à quelque récapitulation ? Ayant accepté de reconnaître la montagne, les collines et le *iugum* qu'elles font ensemble, on retiendrait les collines recevables pour être l'assiette du petit camp, (une seule peut-être), les emplacements recevables du grand camp, (mais combien ?), leurs combinaisons possibles, *etc.* On soupèserait d'autre part la position des collines dégarnies et menacées ; on confronterait les marches proposées aux troupes de diversion, aux légions d'assaut, *etc.* On prendrait ensuite en compte les données accessoires, comme le calcul des douze cents pas depuis la plaine, ou la vallée qui s'interpose entre César et ses légions, *etc.* Autant de choses, en vérité, qui ont été cent fois reprises.

En fait, les opérations sont loin de s'arrêter avec l'assaut (1), mais il n'y aurait rien à gagner à pousser leur examen dans tout le détail (2). A quoi bon ergoter sur l'adéquation de chaque relief, sur chaque variante d'une position ou d'une manœuvre ? Toutes les versions imaginables de la bataille se sont apparemment accommodées du texte et du terrain. En somme, libre à chacun d'afficher sa préférence, ou de se résigner à l'idée qu'il est impossible de savoir.

Il y a pourtant autre chose. Si tous les systèmes se contentaient de différer entre

(1) Après l'attaque de diversion (VII, 45) et l'assaut réel (VII, 46), il y a l'ordre inexécuté de repli (VII, 47), le retour des Gaulois (VII, 48), les manœuvres de Sextius et de César (VII, 49 et 51, 1), enfin l'arrivée malencontreuse des Héduens (VII, 50) et la débandade des légionnaires (VII, 51).

(2) Quant César fit sonner la retraite (47, 1), se trouvait-il à droite (GÖLER) ou à gauche (NAPOLEON III, T. R. HOLMES) du ravin de Gergovie ? A quelles portes de l'oppidum le centurion Pétronius et les autres s'attaquèrent-ils (47, 3 et 50, 4-5) ? Quelles furent exactement les positions occupées successivement par le lieutenant Sextius et par César ? *Etc.*

eux, cela ne les empêcherait pas, chacun pour sa part, d'être acceptables. Mais il se pourrait en réalité qu'ils développent à l'encontre les uns des autres des objections décisives, et telles qu'ils se dénoncent réciproquement comme impossibles à mettre en œuvre sur le terrain. L'un met, par exemple, le grand camp dans la plaine et reproche à un autre de le mettre sur une hauteur, mais il situe le point de la fausse attaque sur le côté de la place et non pas de l'autre côté, et il s'entend dire que l'objectif de l'assaut se trouve bien trop près de l'objectif de la diversion pour que celle-ci puisse être opérante ; ou encore que ce dernier objectif ne devrait pas se situer sur la gauche des légions d'assaut, mais bien sur leur droite ; *etc.*

On pourrait, certes, objecter que la dispute ainsi organisée entre les systèmes n'est pas de bonne méthode.

Elle met, en effet, sur le même pied les traductions justes et les contre-sens, les interprétations les plus solides et les *"divagations pures"* (1). Elle risque d'attribuer la même importance à des facteurs de poids inégal. Elle traite les hypothèses ponctuelles comme des pions ou des coups comparables, alors que leur signification n'apparaît que dans le jeu qui les coordonne, chaque partie en cours devant être appréciée dans sa composition d'ensemble. Elle reste aveugle au progrès qui n'a pu manquer de se faire, d'une rectification à l'autre, et qui a permis d'engranger des acquis irréversibles (2).

Il y a sans doute quelque chose à retenir de ces critiques. Nous continuons pourtant de penser que, la résistance d'une chaîne n'étant que celle de son chaînon le plus faible, la valeur d'une théorie se mesure, au moins pour partie, à celle de ses éléments les moins assurés.

Il est vrai que l'affaire de Gergovie ne constitue aucunement un cas particulier dans la guerre des Gaules, que les incertitudes et les approximations sont la règle dès qu'il s'agit de marches ou de batailles et même de sièges. On s'en explique, à défaut de s'en consoler, par les circonstances dans lesquelles César a rédigé ses *commentaires* ; les curiosités de ses destinataires n'étaient pas ce que sont les nôtres. Et Michel Rambaud de faire la constatation suivante : *"Les Commentaires, ce classique de la guerre, ont l'appa-*

(1) Selon le mot de P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 27, n. 3 à p. 26.

(2) C'est dans cet esprit qu'un M. A. FISCHER faisait le point en 1855-1856, *cf.* "Encore Gergovia !", (abrégé de *Gergovia,* 1855), Annales de l'Auvergne, XXVIII, 1855 ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, pp. 5-6 ; dans les acquis irrévocables, il comptait que l'attaque principale avait eu lieu du côté sud ; et l'on sait qu'après VIAL et MERIMEE, il mettait le grand camp au Crest. Dans le même esprit, P.-F. FOURNIER énumère la localisation du grand camp sur la Serre d'Orcet ; et il espère que le transport de l'assaut sur le côté est figurera comme un dernier progrès.

rence schématique et abstraite d'un Kriegspiel" (1). Le lieutenant-général Turpin de Crissé est de ceux qui en ont pris leur parti, allant jusqu'à convenir qu'il nous est impossible, malgré l'exactitude de sa description, "*de porter un jugement fixe*" tant sur les mouvements que sur les desseins mêmes de César à Gergovie (2).

Quoiqu'elle ne soit pas propre à Gergovie, une raison particulière a plus d'une fois été mise en avant : César ne fournit pas d'indications qui permettraient de s'orienter. Un A. Michel, par exemple, écrit que : "*L'absence d'orientation qui se fait remarquer dans les indications topographiques de César, est l'unique cause de l'incertitude qui subsiste sur la plupart des positions auxquelles il s'agit d'appliquer le texte des Commentaires, et de la divergence d'opinions qui en résulte*" (3). J.-B. Bouillet, parmi d'autres, s'est fait l'écho de ce constat (4).

Il se rencontre pourtant plusieurs indications qui ont valeur au moins relative, et dont on a d'ailleurs tiré profit. Sont de ce nombre les précisions de droite ou de gauche que donne César à propos du mouvement des Héduens (5) ou de la manœuvre de Sextius (6). Au moment critique, celui-ci reçoit l'ordre de tirer des cohortes du petit camp pour les placer sur la droite de l'ennemi.

Mais c'est surtout l'insistance de César à propos des Héduens qui mériterait d'être exploitée : car il dit qu'il les envoie en même temps que les légions d'assaut, mais par une autre montée sur la droite ; et quand ils se montrent sur le flanc droit des Romains, il répète qu'il les avait envoyés par une autre montée sur la droite : comme si cette précision, après tout secondaire, pouvait valoir explication et excuse.

(1) M. RAMBAUD, L'Art de la Déformation historique dans les Commentaires de César, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 41. Et plus longuement, *ibid.*, pp. 40-41 : "*Les historiens n'ont en effet aucune peine à reconnaître d'après les Commentaires les différentes phases et les principales manœuvres de la bataille, et ils reconstituent assez facilement la disposition des corps de troupes et la configuration du terrain. Au contraire, ils éprouvent les plus grandes difficultés, même quand le lieu est déterminé comme à Gergovie, pour situer sur le terrain et sur la carte chacun des événements. C'est que le récit césarien ne fournit que les données militaires de la manœuvre, et en termes généraux : ici une montagne, là une chaîne, au pied de la montagne, une colline, et l'ennemi.*"

(2) L. TURPIN DE CRISSE, Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires, 3 vol., Montargis, 1785, II, p. 88, n. (a).

(3) A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay, 4 vol., P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 134.

(4) *Cf.* J.-B. BOUILLET, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, p. 45 : "*L'absence d'orientation, dans les indications des Commentaires de César, nous semble la cause unique de l'incertitude où l'on est, pour appliquer le texte de ces Commentaires sur la plupart des positions.*"

(5) B. G., VII, 45, 10 : "*Signum dat et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit.*" ; 50, 1 : "*Subito sunt Haedui uisi ab latere nosris aperto, quos Caesar ab dextra parte alio ascensu manus distinendae causa miserat.*"

(6) B. G., VII, 49, 1 : "*Caesar (...) praemetuens suis ad T. Sextium legatum, quem minoribus castris praesidio reliquerat, misit ut cohortes ex castris celeriter educeret et sub infimo colle ab dextro latere hostium constitueret.*"

B. "*Manus distinendae causa*" : la mission des Héduens

Or on tient là une pierre de touche qui n'a guère encore servi, et qui dispenserait peut-être de se perdre dans une confrontation infinie des combinaisons.

Mis à part Bouillet (1), Mathieu (2) ou Monnier, à peu près tous les auteurs ont fait partir les Héduens sur la droite des Romains (3) pour les faire reparaître sur leur flanc découvert, celui qui est sans bouclier. Les divergences affectent ensuite, avec une minutie pointilliste et peut-être oiseuse, le détail de leur montée et de leur retour. Par exemple, ont-ils abordé le versant oriental par l'est, le sud-est ou le nord-est ? Sont-ils allés jusque du côté nord ? Comment se tenaient-ils hors de la vue des légionnaires ? Et pourquoi ont-ils créé la surprise ? Mais nul ne s'inquiète de les envoyer sur des pentes qu'on a jugées inabordables aux légionnaires (4).

Comme à son accoutumée, T. R. Holmes examine la question de très près en distribuant des points à ses devanciers. Mais voici sa conclusion : "*I believe that Napoleon, von Göler, von Kampen, and Mr. Compton are all mistaken, but that Mr. Compton goes nearest to the truth. It is obvious that the Aedui would not have fulfilled their mission of creating a diversion unless they had penetrated the space between the town and the outer wall ; and it is clear from Caesar's narrative that the legions, when they caught sight of them, were still striving to hold their ground under the wall of the town. Besides, it is very unlikely that if the Aedui had been below the outer wall when they were descried, the Romans would have taken them for Vercingetorix's troops. What conceivable object could the latter have had in voluntarily descending from their strong position ?* (5) *I belie-*

(1) Chez J.-B. BOUILLET, les Héduens, qui font pourtant partie de l'aile droite, prennent sur la gauche, par le sud : mais ne serait-ce pas un lapsus ? - Quant à RUDEL DE MIRAL (*cf. op. cit.* , f° 103 r°), il envoie les "*auxiliaires du pays d'Autun*" sur la droite de la montagne *(sic)* par Jussat, "*à gauche de la colline escarpée, laissant cette colline à leur droite, et se portant vers Romagnat*".

(2) Chez P.-P. MATHIEU, les Héduens contournent tout le massif de Gergovie sur la droite, par l'est et le nord, mais ils reviennent sur la gauche, par l'ouest et le sud. *Idem* chez F. MONNIER. - Contre-sens sur "*ab latere nostris aperto*" de B. G., VII, 50, 1 ?

(3) R. GAGUIN traduisait : "*au dextre côté de la ville*" ; et J. VILLEVAULT : "*au dextre côté de la montagne*".

P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 326, a une hésitation qui est évidemment abusive : "*Les Eduens auxiliaires marchaient par la droite (sans doute la droite des Romains), c'est-à-dire du côté de l'Est, ainsi les deux pentes accessibles étaient assaillies à la fois.*" - Quand la gauche ou la droite ne sont pas celles des Romains, César le dit, ou le contexte le fait entendre : ainsi de la droite de l'ennemi où Sextius doit disposer ses cohortes, *ab dextro latere hostium* ; ou bien lors de la bataille contre Arioviste, B. G., I, 52, 6 : "*Cum hostium acies a sinistro cornu pulsa atque in fugam coniecta esset, a dextro cornu uehementer multitudine suorum nostram aciem premebant.*"

(4) *Cf.*, pour rappel et par exemple, A. OLLERIS, *op. cit.*, p. 20 : "*Au nord et au nord-est, les flancs de la montagne sont tellement abruptes, même aujourd'hui, qu'une attaque dans cette direction ne pouvait pas troubler Vercingétorix.*" - En revanche, il est vrai, AIGUEPERSE, (*op. cit.*, p. 11), écrit des pentes orientales qu'elles sont "*assez adoucies de ce côté*".

ve, therefore, that the Aedui, having climbed the hill on the east by the route which Mr. Compton indicates, and encountering no opposition, marched westward along the south side of the hill and on the north of the outer wall" (1). Les Héduens se seraient donc avancés entre le mur à mi-pente et la muraille de l'oppidum. Mais il ne s'agit pas de discuter les variantes de leur trajet. Car T. R. Holmes soulève en fait une autre question, qui est celle de leur mission.

On leur assigne traditionnellement une mission de diversion (2). Il se trouve, au reste, des commentateurs pour compter en tout trois attaques, une au centre et deux aux ailes. C'est ce que font expressément le capitaine Vial (3), et après lui M. A. Fischer (4), et Ernest Desjardins après eux (5). Mais il y a un problème. Ce n'est pas de savoir si les Héduens ont ou non rempli leur mission, mais de savoir en quoi elle pouvait bien consister. Au chemin que leur fait suivre Napoléon III, qui va du grand camp, par le nord du Puy de Marmant, à la pente sud-est du plateau, T. R. Holmes objecte que, dans ce cas, les Héduens n'auraient pas créé de diversion du tout (6), parce qu'ils ne seraient pas montés assez haut. Et c'est pourquoi il leur fait franchir le mur de pierres sèches à mi-pente, pour au moins créer une menace. Mais en vérité, si ce contingent allié peut être utile, ce ne peut être en aucun sens à créer une diversion, puisque les Gaulois, comme on sait, ont déjà été attirés à gauche. Ou alors, il faudrait supposer que César compte avec l'échec à prévoir de sa manœuvre de feinte. Selon M. A. Fischer, les Héduens sont envoyés *"pour distraire les ennemis par leur marche"* (7) : mais, si la feinte a réussi, quels ennemis ? Le général

(5) Ici HOLMES contredit également C. JULLIAN.

(1) T. R. HOLMES, *op. cit*, pp. 766-767.

(2) *Diversion : "opération par laquelle on détourne l'ennemi ou on le force à se détourner."* (LITTRE) ; *"opération militaire qui vise à détourner l'adversaire du lieu où l'on veut déclencher une attaque, en attirant ses forces à un autre endroit."* (Grand Larousse de la Langue Française). - On sait qu'au cours de la seconde guerre mondiale, les chefs militaires allemands attendaient les alliés dans le Pas-de-Calais ; Hitler leur avait déclaré qu'ils débarqueraient entre l'Orne et la Vire. Quand il fut informé de leur débarquement en Normandie en juin 1944, il crut à une diversion et les attendit dans le Pas-de-Calais.

(3) *Cf.* C. VIAL, *op. cit.*, pp. 31-32 : *"César ordonne trois attaques : il en fait d'abord une fausse sur sa gauche (...). Il envoie les Eduens sur la droite, pour former une attaque particulière de ce côté. Lui-même au centre avec quatre légions, etc."*

(4) *Cf.* M. A. FISCHER, *op. cit.*, pp. 13-14 : César attire les Gaulois dans les gorges d'Opme. *"C'est sa fausse attaque de l'aile gauche. Une autre attaque, également feinte, fut confiée aux Eduens. Ils reçurent l'ordre de tourner le flanc oriental de la montagne (...). La véritable attaque eut lieu au centre."*

Le général BORSON parle de même d'*"une fausse attaque par les pentes orientales"* ("La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd. t. XXI, Cl.-Fd, 1879, p. 234).

(5) *Cf.* E. DESJARDINS, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 2 : La Conquête, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1878, p. 683 : *"Il fait gravir les pentes du sud par la cavalerie héduenne [sic], pour faire diversion à droite, comme la fausse menace faisait diversion à gauche."*

(6) *Cf.* T. R. HOLMES, *ibid.*, p. 766 : *"I am sure that Napoleon is wrong, because, on this theory, the Aedui would never have created a diversion at all ; and it was for this reason that Caesar had sent them up to the hill."*

(7) M. A. FISCHER, *ibid.*, p. 14. - L'expression est reprise par Louis NADEAU, *op. cit.*, p. 277. Et J.-B. BOUILLET, *op. cit.*, 1875, p. 49, dit que *"les Eduens (...) prennent un autre chemin (...) pour opérer une distraction"*.

von Göler écrit que César les a détachés sur la droite "*um die Aufmerksamkeit der Gallier zu theilen und ihre Concentrirung zu verhindern*" (1) : or il les fait manœuvrer sur tout le versant est, et l'on en oublierait l'existence et le succès de la fausse attaque, à l'ouest.

Il semble bien que certains aient perçu la difficulté, car ils s'abstiennent, en l'occurrence, de parler de diversion. Selon le capitaine Vial, les Héduens sont envoyés à droite "*pour former une attaque particulière de ce côté*" (2), cependant que, pour le général von Göler, ils le sont pour monter contre les camps gaulois sur un autre point, "*um auf einem andern Punkte gegen die gallischen Lager anzusteigen*" (3), et que, pour le lieutenant-colonel Dodge, ils le sont pour attaquer à un autre endroit, "*to attack in another place*" (4). Desforges et Balme parlent, quant à eux, d'"*un mouvement débordant opéré sur la droite*" (5). Et J. Lhermet envoie les Eduens, "*par une autre montée, menacer Gergovia*" (6). Outre que ces explications ne rendent pas raison du texte de César, elles se heurtent à la même objection. Qui attaquer ? Qui déborder ? Quel besoin, quel intérêt de confier pareille mission à de pareils alliés (7) ? - Et pourquoi pas ? dira-t-on (8). - Mais au moins parce que César dit tout autre chose.

J. Harmand non plus ne parle pas de diversion ; il interprète selon sa vision de l'objectif de César. Du point de vue de César, les Eduens "*ont été prêts à jouer [...] un rôle parfaitement positif dans l'offensive de Gergovia, rôle opérationnel débordant beaucoup l'activité d'escorte prévue pour eux après Decetia*" . Et quel rôle ? Celui de *prendre l'ennemi en queue* , lorsque Vercingétorix, ayant donné dans le panneau de la pseudo-

(1) A. von GÖLER, *op. cit.*, p. 50, et la carte.

(2) C. VIAL, *ibid.*, p. 32

(3) A. von GÖLER, *op. cit.*, p. 47 ; et voir pp. 49-50 : "*Die Römer (...) sahen (...) auf ihrer rechten, offenen Flanke plötzlich die Aeduer, welche (...) auf einem anderne Weg gegen die feindlichen Lager ansteigen sollten.*"

(4) Th. A. DODGE, Caesar. A history of the Art of War among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the Campaigns of Caius Julius Caesar, nouv. éd., Biblo and Tannen, New-York, 1963, (1e éd., 1892), p. 262.

(5) E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 86.

(6) J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 5.

(7) T. RENUCCI, commentant G. SYMEONI, parle de *manœuvre simulée (...) à l'ouest* et d'*attaque simulée sur la droite* , *cf. op. cit.*, p. 77, n. 82 et n. 86. Cela n'a pas de sens : une *attaque simulée* par les Héduens aurait compromis l'assaut au centre. Mais on feint, en écrivant cela, d'expliquer pourquoi les Héduens ne se sont pas battus.

(8) L. MACVEAGH est de ceux qui attachent une très grande importance à l'expression *manus distinendae causa* , ("Caesar, De Bello Gallico 7.45-52. The attack at Gergovia : a case of the «limited objective»", The Classical Weekly, vol. XXI, 23 avril 1928, p. 177, n. 7). La mission des Héduens était de faire une diversion à droite, "*and the only enemy left for them to 'divert' were the few remaining male Gauls in Gergovia (from whose number the crebri nuntii of 7.48.1 were drawn*" . Ce qui prouve, selon l'auteur, que l'objectif de César était évidemment de prendre la ville elle-même. - Mais l'ennemi opposé aux Héduens était alors celui-là même que devaient attaquer les légions d'assaut ; et l'on voit bien là que l'interprétation des choses dépend des lieux plus que du texte : car la version classique de la bataille impose sans doute cette lecture, mais cette lecture ne tient compte ni du danger le plus grave (le retour à craindre des Gaulois sur la gauche), ni de l'utilité la plus grande des alliés (à quel ennemi les opposer ?) ; elle ne tient donc pas compte du meilleur emploi possible des Héduens en la circonstance.

retraite des légions, verra ses hommes (et au premier rang Litaviccos) écrasés *"au bas des pentes dans l'étau du corps de bataille romain et de la garnison de la Roche-Blanche"* (1). Mais ce n'est pas ce que dit César.

César dit en effet qu'il avait envoyé les Héduens sur la droite *"manus distinendae causa"* (2). Traductions et commentaires se répartissent en deux groupes. Le plus nombreux reproduit l'interprétation depuis longtemps traditionnelle : *"pour faire diversion"*. En font partie : Napoléon III, Jullian, Holmes, Constans, Rat, Walter... (3). Plus finement, l'autre groupe essaie de comprendre de façon moins mécanique. Notre premier traducteur, qui certes n'est point toujours fiable, est de ce groupe-là. R. Gaguin écrivait que César avait envoyé *ceulx Dautun "a la dextre partie de la montee de la ville, affin de retenir de ce costé la les ennemys"*. Kraner explique en note : *"um den Feind auch dort zu beschäftigen", pour occuper l'ennemi par là-bas aussi.*. C'est également l'idée de Sommer (4) et la traduction de Ch. Louandre (5). P.-P. Mathieu, qui envoie les Héduens par Romagnat jusqu'à l'ouest du Puy des Goules, retrouve le mot de R. Gaguin et les y envoie pour *"y retenir l'armée gauloise"* (6). Ils doublent donc les troupes de la feinte, et les deux diversions se complètent pour n'en faire qu'une.

Il semble bien que F. Monnier se mette dans le même cas : selon lui, les Eduens devaient *"tourner autour de la montagne du Gergovia par la droite"*, et cela veut dire *"que les auxiliaires éduens allaient tourner le Gergovia du côté du nord"*. Mais comme la feinte se développe déjà de ce côté-là, quoique sans beaucoup de précision (les premières troupes y ont été envoyées *"çà et là"*, et la légion *"se cacha dans un bois entre Mardou et le petit Bonneval"*, donc à l'est), les Eduens ont pour mission d'escalader le versant nord *"en avant d'Aubières, sur le flanc de Romagnat"* : elles participent donc, à retardement, à la manœuvre de diversion (7).

On aurait tort de ne voir en tout ceci que chicane et querelle de mots, surtout si l'on

(1) J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 218 et p. 347.

(2) Le METAPHRASTE traduit assez littéralement : "διασπᾷν ἕνεκα τὴν τῶν πολεμίων στρατιὰν." - J. CELSUS (PETRARQUE) interprète tendancieusement : *"Æduos ascensu alio ad portas oppidi proficisci jubet."*

(3) Ajouter : B. de Vigenère *("pour amuser & diuertir les ennemis")*, Perrot d'Ablancourt *("pour amuser les ennemis")*, Le Déist de Botidoux, A. Michel, le capitaine de Lacombe, le lieutenant-colonel Sarrette, Camille Rousset, A. Boué, P.-F. Fournier, le commandant Fain, Guy Achard, *etc*...

(4) SOMMER : *"en vue de tenir à l'écart une troupe d'ennemis"* (traduction juxtalinéaire, trahie par la traduction en "bon français" : *"pour faire diversion"*).

(5) Ch. LOUANDRE : *"pour occuper l'ennemi"* (traduction gâtée par Luc DURET sous prétexte de mise à jour : *"pour faire diversion"*).

(6) P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 104. - Mais il faudrait que la bataille ait duré assez longtemps.

(7) F. MONNIER, *op. cit.*, pp. 94-95. - Et pp. 100-101 : *"Les Romains virent tout à coup paraître les Eduens à leur gauche. Ceux-ci achevaient leur long mouvement tournant et venaient donner la main aux Romains. [... Mais les prenant pour un corps d'ennemis,] ceux-ci eurent peur de leurs propres alliés."*

pense avec le lieutenant-général Turpin de Crissé que "*les Autunois (...) furent les causes de l'échec*" (1). Car enfin, si les Héduens évoluent à l'est quand la feinte opère et réussit à l'ouest, le reproche de T. R. Holmes à Napoléon III doit être généralisé, et d'ailleurs toucher Holmes lui-même, selon qui les Héduens n'ont rencontré aucune opposition et n'ont pourtant pas attaqué le rempart. Aussi bien est-ce la critique de Desforges et Fournier, aux yeux de qui "*ce mouvement ne constitue en aucune manière une diversion*" (2).

Mais la triple mission qu'ils assignent pour leur part *au corps éduen* n'en est guère plus convaincante (3).

Pour retrouver le sens de la mission des Héduens, il faut s'attacher aux termes de César.

C'est ce qu'avait fait Ch. Gidel, dans une note qui éclaircit justement un passage des affaires héduennes. Convictolitavis, qui doit à César sa toute récente élévation, s'est laissé séduire par l'or arverne, et voici qu'il incite à la trahison Litaviccos et ses frères : "*Unam esse Haeduorum ciuitatem, quae certissimam Galliae uictoriam distineat*" (4). Et Ch. Gidel d'expliquer : "*Distinere est l'expression que César emploie d'ordinaire pour morari, impedire*" (5). *Retarder, empêcher* : cela est exact des Héduens qui empêchent ou qui retardent la victoire de la Gaule. Mais quand Labiénus, en face de Lutèce, se voit pris entre les Bellovaques et les troupes de Camulogène, il s'inquiète en outre de ce que ses légions soient "*séparées de leurs réserves et de leurs bagages par un grand fleuve : tum legiones a praesidio atque impedimentis interclusas maximum flumen distinebat*" (6) : *distinere*, c'est alors *tenir à l'écart, tenir éloigné ou séparé, tenir à distance*. Et le terme a encore un autre sens, qui n'est pas sans rapport avec celui-là, et que relève le P. Noché :

(1) L. TURPIN DE CRISSE, *op. cit.*, note (a) à la page 88. - P.-P. MATHIEU est d'un avis contraire, *cf. op. cit.*, p. 115.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 73, § XIV.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 37 et p. 72 : "*L'aile droite était constituée par l'infanterie éduenne (...). Dans ces parages [i. e. vers les terrasses du nord], César comptait probablement qu'elle ferait diversion au moment de la contre-attaque, en attirant d'un autre côté une partie des forces de l'ennemi.*" Et : "*Leur mission pouvait être : 1° de couvrir le flanc droit des légions attaquant sur le front oriental ; 2° d'explorer les camps des terrasses septentrionales, que César n'avait pu observer d'en bas, et de les «nettoyer», s'il y avait lieu ; 3° au moment de la réaction des défenseurs, d'attirer et de retenir sur eux-mêmes une partie des troupes qui contre-attaqueraient (manus [hostium] distinendae).*" - Le deuxième objectif est matière de pure supputation, mais il en dit long sur la supposée vacuité des camps. Pour le premier, il faudrait que les légions d'assaut aient une menace à redouter sur leur droite. Mais le troisième est à retenir.

(4) B. G., VII, 37, 3. - Traductions : "*Il n'y a qu'un seul obstacle à la victoire des Gaulois, qui est certaine : c'est l'attitude des Héduens.*" (CONSTANS). - "*Il n'y a que l'état éduen, ajoute (Convictolitave), qui retarde la victoire certaine de la Gaule.*" (RAT). - "*La nation héduenne est la seule qui retarde la victoire des Gaulois, laquelle est certaine.*" (WALTER).

(5) Ch. GIDEL, *op. cit.*, p. 191, n. 6. - Les dictionnaires donnent, pour *distinere* : *retarder, retenir, entraver, empêcher. Tenir séparé, tenir à distance ; occuper de différents côtés...*

(6) B. G., VII, 59, 5.

c'est celui d'*étirer* (1). Lorsque Pompée ne veut pas quitter Dyrrachium ni livrer bataille à César qui entreprend de l'investir, il ne lui reste plus qu'à occuper le plus d'espace possible pour obliger César à étirer ses troupes : "*relinquebatur ut (...) Caesaris copias quam maxime posset distineret*" (2).

Il faut voir comment ces valeurs se vérifient pour le passage qui nous occupe. Or l'expression qui y figure se retrouve la même ailleurs : et la confrontation des contextes devrait être éclairante.

En B. G., II, 5, 2, César réagit à la coalition des Belges en chargeant l'Héduen Diviciacos d'*empêcher la jonction des contingents ennemis* (traduction Contans) en attaquant les Bellovaques chez eux : *manus hostium distineri*. C'est diviser les forces de l'ennemi (traduction Rat), les tenir éloignées les unes des autres.

En B. G., III, 11, 4, il réagit à la coalition que les Vénètes organisent autour d'eux en dépêchant Labiénus chez les Trévires, Crassus dans l'Aquitaine, et le légat Q. Titurius Sabinus, *avec trois légions, chez les Unelles, les Coriosolites et les Lexovii, avec charge de tenir leurs troupes en respect : qui eam manum distinendam curet*. C'est la même chose, c'est les empêcher de se réunir.

En B. G., VII, 84, 3, à Alésia, au moment de la lutte décisive, et tandis que Vercassivellaunos attaque la circonvallation, Vercingétorix sort de la place et attaque la contrevallation. "*On se bat partout à la fois, on s'attaque à tous les ouvrages ; un point paraît-il faible, on s'y porte en masse. Les Romains, en raison de l'étendue des lignes, sont partout occupés : Romanorum manus tantis munitionibus distinetur, et il ne leur est pas facile de faire face à plusieurs attaques simultanées.*" C'est être occupé, retenu, avec l'idée de ne pouvoir intervenir ailleurs, l'idée aussi d'être étiré sans pouvoir se réunir ou se concentrer.

Manus , donc, étant une troupe qui fait partie d'un ensemble de troupes (voir les citations 1 et 2), ou un ensemble de troupes qui se trouve fractionné en plusieurs groupes (voir la citation 3), il apparaît que l'expression *manum distinere* n'est ni univoque, ni ambiguë, mais qu'elle combine deux ou trois significations associées : attirer, retenir, occuper, contenir une troupe, ce qui doit la retarder ou l'empêcher de se joindre à une autre ; ou bien : étendre, étirer les troupes sur la ligne de bataille, donc étendre, élargir cette même ligne de bataille.

(1) *Cf.* A. NOCHE, *op. cit.*, p. 99 (sa traduction du passage) et p. 100 (son commentaire).
(2) B. C., III, 44, 2.

Cette hypothèse est confirmée par les autres occurrences de l'expression. En B.C., III, 52, 1, tandis que les Pompéiens sont assiégés à Dyrrachium, Pompée tente un jour l'attaque sur plusieurs fortins à la fois "*pour étirer nos forces : distinendae manus causa, de façon à empêcher les postes voisins d'envoyer des renforts*" (traduction P. Fabre).

En B. Al., 17, 3, César doit s'emparer de l'île de Pharos à Alexandrie. Pour ce faire, il embarque dix cohortes avec des cavaliers gaulois sur de petits bateaux et des chaloupes, "*puis, pour faire une diversion : distinendae manus causa, il attaque l'autre côté de l'île avec des navires pontés*" (traduction J. Andrieu), et la manœuvre lui assure la prise de l'île.

Il est donc évident que *manum distinere* peut signifier *opérer une diversion* , quoique ce ne soit pas toujours le cas. Mais le problème n'est pas là, car on n'en est pas plus avancé. Il est que, sur les pentes orientales de Gergovie, il n'y a pas de diversion possible. On en a un indice, et presque un aveu, dans une note de C. Jullian, qui fait paraître les Héduens à la hauteur de Gergovie-Merdogne et qui ajoute : "*Ils ont dû, arrivant si tard, faire un grand détour inutile après la ferme*" (1).

Il faut donc absolument trouver une raison d'être à l'envoi des Héduens qui ne leur permette pas d'attirer les Gaulois, puisque c'était l'affaire des troupes de diversion, mais qui leur donne un parti de Gaulois à retenir, occuper, retarder, ou qui leur permette d'allonger la ligne du front et d'affaiblir ainsi les Gaulois comme les Romains seront affaiblis à Alésia, à moins que les deux ne s'opèrent à la fois. Si les Héduens manœuvrent à la droite des Romains, ils attireront peut-être des Gaulois, mais ce sont les Romains qui auront fait diversion à leur profit, et si l'assaut réussit, les Héduens ont toute chance d'être les premiers dans la place : cette conséquence paradoxale apparaît comme inévitable autant qu'inadmissible (2). Et comme il est de fait que les Héduens, avant de terroriser les légionnaires, ont été parfaitement inutiles, comment comprendre l'intention de César ?

P.-P. Mathieu donne à sa façon un sens à leur mission, mais il en fait une mission impossible. Sauf à concevoir la fausse attaque sur tout le long du versant nord, et à con-

(1) C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 478, n. 1. - Il est ainsi des notes qui sont plus expressives que le texte. - Voir de même M. A. FISCHER, qui suppose, *op. cit.*, p. 17, que les Eduens ont désiré, "*après d'inutiles démarches, se rallier au gros de l'armée*".

(2) C'est à elle que conduit la supposition de DESFORGES & FOURNIER, *cf. op. cit.*, p. 37 : "*César comptait probablement qu'elle ferait diversion au moment de la contre-attaque, en attirant d'un autre côté une partie des forces de l'ennemi.*" Le côté paraît mal choisi. - Pourquoi, en outre, faire en sorte que le corps héduen, dans ce cas de figure, n'entre en contact avec l'ennemi "*qu'après que le centre l'aurait fait de son côté*", si bien que "*la diversion dont il était chargé ne devait produire son effet qu'au moment de la contre-attaque*" (*ibid.*, p. 58, § XI) ? Le calcul de César est bien plutôt que les Héduens doivent arriver pour le garantir autant que possible du retour des Gaulois.

venir de *"toute cette grande manœuvre qui enveloppait la ville entière, même à l'occident"* (1), F. Monnier leur en imagine une aussi incompréhensible qu'inutile. P.-F. Fournier leur donne une certaine occasion de pouvoir être utiles, mais on comprendrait mal, entre autres difficultés, qu'ils aient été envoyés au nord-est, ou qu'une diversion symétrique n'ait pas été lancée du côté sud. La faute tactique de César serait par trop étrange. Car enfin, tandis que les Héduens faisaient leur promenade, les Gaulois sont revenus par le sud sans être inquiétés (2).

Un officier a été le premier à poser nettement le problème, et la raison en est simple : le capitaine Girard a refusé de plier le texte au terrain en se laissant aveugler par la théorie régnante de l'attaque par le sud.

Si la mission des Héduens avait une raison d'être, - et elle a dû en avoir une sérieuse, puisque cette raison doit disculper César de la façon dont la mission a tourné -, c'est qu'ils devaient s'interposer entre le corps de diversion et le corps d'assaut. Dans ce cas seulement ils avaient une mission et ils pouvaient la remplir (3). M. Rambaud réduisait

(1) F. MONNIER, *op. cit.*, p. 99 : avec retour sur la gauche des légionnaires...

(2) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 73 (§ XIV) : *"Ils ne paraissent être accrochés par aucun ennemi lorsqu'ils apparurent sur la droite des légions du centre."* Et cependant, les Gaulois étaient revenus par l'autre côté sans rencontrer d'opposition. César n'aurait donc pas envoyé les Héduens du bon côté...

Pour le sens de l'expression, nous partageons largement l'analyse du P. NOCHE - qui critique justement le cas des Héduens dans l'hypothèse de l'assaut par le sud, mais qui n'évite pas les difficultés qu'entraîne l'assaut par l'est (*cf. op. cit.*, p. 100) : *"Il ne s'agissait pas d'attirer et de retenir l'attention de la garnison, comme le veut Rice Holmes. Le sens exact est : "pour étirer les forces ennemies" ou "pour retenir (à l'écart) une partie des forces ennemies". C'est le sens de l'expression et du verbe distinere dans les autres cas où César les emploie. L'expression implique soit l'intention de retenir à l'écart des forces ennemies dont la jonction avec d'autres que l'on combat compromettrait une victoire, soit, dans la bataille, la situation d'une armée amenée ainsi à étirer beaucoup sa ligne. Le premier sens ("retenir à l'écart") ne peut être admis, si l'on entend que les Eduens auraient reçu mission d'attirer ou d'occuper une unité ennemie en train de circuler à ce moment, car aucune troupe gauloise ne rôdait dans ces parages : les Eduens n'ont rien rencontré en route et ils ne devaient rien rencontrer. Manifestement César envisageait donc autre chose : l'intervention des Eduens dans une opération d'une certaine envergure - poursuite victorieuse ou engagement sérieux -, qui nécessiterait leur appui. Les Eduens avaient mission de retenir une partie des forces ennemies : exactement d'étirer l'armée ennemie au cours des opérations prévues sur le haut du plateau. Etc."*

Pour la référence à T. R. HOLMES, *cf. op. cit.*, p. 247 : Caesar *"merely intended to engage Vercingetorix, while the Aedui distracted his attention, on the upper hill-side"*. - Ainsi, César compte que les Gaulois seront surpris par les légions d'assaut, qui sont passablement rapprochées de leur point de concentration, mais qu'ils remarqueront les Héduens, qui lui sont tout opposés.

(3) *Cf.* M. GIRARD, Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 124 : *"Le proconsul lance ses légions sur Gergovia, et ordonne, en même temps, aux dix mille Eduens de monter aussi à l'assaut par un autre chemin plus à droite, afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix au passage lorsqu'elles se porteront au secours de la ville."* Et *ibid., Notes sur le siège de Gergovia*, p. 191 : *"Les Eduens sont partis de Quiche en même temps que les Romains et se sont dirigés plus à droite, afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix lorsqu'elles accourront au secours de Gergovia."*

Et *cf. id.*, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 7-8 juillet 1862 : *"Tout à coup les Autunois parurent sur le flanc droit découvert des légions. On se rappelle que César les avait fait monter à l'assaut sur la droite par un autre chemin. Le langage des Commentaires est encore plus expressif, et ces mots, Manûs distinendae causâ, prouvent que, dans la pensée de César, les*

la relation césarienne à un *Kriegspiel* : c'est le moment de traiter l'engagement de Gergovie selon les règles d'un *Kriegspiel* . César envoie les Héduens sur sa droite : ses plans n'ont pas de sens s'il ne les envoie pas entre les troupes d'assaut et les troupes de diversion, c'est-à-dire que la diversion s'est opérée, elle aussi, sur la droite. C'est dans ces conditions que le corps héduen doit et qu'il peut servir. Envoyé à droite *manus distinendae causa* , c'est en effet à lui de recevoir le premier choc des Gaulois quand, revenus de leur méprise, ils rappliqueront sous le rempart. Ainsi, ils les freineront, les ralentiront, les retarderont ; ainsi, ils émousseront leur force de frappe. Ils les obligeront à s'étirer, donc à disperser leurs efforts quand leur concentration devrait avoir son moment décisif. Ce faisant, ils soulageront les Romains et leur donneront la sécurité ou le répit supplémentaire qui devrait leur permettre de franchir le rempart.

Or il est un texte ancien qui plaiderait en ce sens, celui du compilateur Polyen (1). Certes, sa valeur historique est loin d'être assurée. On connaît mal ses sources ; elles ont pu, pour partie, être indépendantes de César. Il paraît commettre des confusions entre la feinte et l'assaut. Il semble dire que les Romains se seraient emparés du sommet. Pourtant, estimait P.-F. Fournier lui-même, "*on a peut-être trop aisément pris le parti de traiter le paragraphe en question comme quantité négligeable*" (2).

C'est le récit d'un *stratagème* ou ruse de guerre. Faut-il y voir celui de la prise de la colline circoncise ou celui de l'attaque de l'oppidum ? Ce pourrait d'ailleurs être une autre confusion. Il s'agit certainement de l'attaque de l'oppidum (3) : la feinte n'aurait pas de sens autour d'une colline ; elle se serait retournée contre l'intention de César en concentrant l'ennemi tout près de l'objectif de l'assaut. Du reste, la prise de cette colline n'avait pas été un événement si considérable qu'il méritât de figurer dans un traité des stratagèmes.

Or il se trouve, par une bizarrerie vraiment singulière, que le récit de Polyen inter-

Autunois étaient destinés à retenir une partie des forces de Vercingétorix sur le point où ils les rencontreraient."

(1) POLYEN, Stratagemata, VIII, 23, 10, éd. H. Melber, Teubner, Leipzig, 1887. Rédigés en grec vers 161-169. Publiés par Isaac Casaubon en 1589. Traduits en latin par Justus VULTEIUS, Polyaeni Stratagematum Libri octo, Bâle, 1550, et I. Lugtmans & I. du Vivié, Leyde, 1690 ; et en français avec des notes par Gui-Alexis LOBINEAU, Les Ruses de Guerre de Polyen avec Les Stratagèmes de Frontin, Ganeau, Paris, 1743.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 11. Et de conclure, *ibid.*, p. 13 : "*En somme, ce texte soulève trop de doutes pour être interprété en toute sécurité. Toutefois, il mérite un autre sort que d'être purement et simplement laissé de côté.*"

(3) P.-F. FOURNIER, (*ibid.*, pp. 12-13), n'a pas d'hésitation à ce sujet : "*Pour ce qui concerne l'identité des faits relatés par le paragraphe de Polyen, il n'y a point matière à doute : c'est bien de l'offensive de César contre l'oppidum qu'il s'agit.*" - *Cf.* également, *ibid.*, p. 56, § IX : "*L'application du texte de Polyen à la prise de la hauteur de la Roche-Blanche est impossible, etc.*"

vertit le schéma classique des opérations devant Gergovie (1). D'où la constatation de P.-F. Fournier : *"Il suffirait de le retourner, pour ainsi dire, autrement dit de substituer le terme droit au terme gauche et inversement le terme gauche au terme droit, chaque fois que l'un ou l'autre se rencontre, pour rétablir du même coup la concordance du récit, dans ses lignes essentielles, avec celui de César"* (2). Non pas avec le récit de César, en vérité, mais avec son adaptation au terrain de Gergovie-Merdogne. Mais voici le texte, dans la traduction de Birmann, qu'on pourra comparer à celle de dom Lobineau, *supra*, page 68 :

"César faisait le siège de Gergovie, place à la fois bien défendue par ses murailles et mieux encore par la nature ; la hauteur où elle se trouvait constituait, en effet, une forte position qui présentait à son sommet un plateau. Sur le versant gauche, des fourrés épais et médiocrement élevés atteignaient la crête. Le versant droit était abrupt, ne laissant place qu'à un étroit passage ; un détachement important de Gergoviens le gardait. César, choisissant les plus énergiques et les plus intrépides de ses soldats, les dissimula pendant la nuit, tout armés, dans les fourrés. Il ne leur avait fait prendre que des javelots courts et de petites épées, pour que, pendant leur avance, rien n'émergeât des halliers. Il leur ordonna par surcroît de ne pas marcher debout, mais de se glisser doucement à travers les broussailles en ployant les genoux. Dans le secteur de gauche, au point du jour, ils se mirent donc à travers les halliers à monter en marche rampante vers le sommet, tandis que César, à droite, progressait avec le reste de l'armée, attirant sur lui l'attention des Barbares. Ces derniers, naturellement, s'élancèrent pour repousser l'ennemi dont ils voyaient l'assaut se déclencher. Et pendant ce temps, sans être aperçus, les légionnaires qui montaient en rampant débouchèrent des fourrés et s'emparèrent du sommet."

Malgré tous les détails qui divergent d'avec la relation césarienne, on voit sans discussion possible que, selon Polyen, la diversion s'est opérée à droite de l'assaut. Il pourrait y avoir là plus qu'une coïncidence.

(1) *"Ici, comme partout,"* note comme allant de soi le P. GORCE, *"Polyen prend la droite et la gauche par rapport à la place et à la colline [sc. de la Roche Blanche] elle-même, non par rapport aux Romains."* (César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 51.)

(2) *Id., ibid.*, p. 11. DESFORGES & FOURNIER poursuivent : *"La transposition de mots est une faute des plus communes. Ici elle pourrait être, à la rigueur, le fait d'un copiste distrait, comme aussi bien être imputable à la rédaction de Polyen lui-même, ou remonter à quelque compilation intermédiaire entre la sienne et la source primitive du récit."*

Et il est vrai que le lapsus ou la coquille sont particulièrement fréquents entre l'est et l'ouest, ou la droite et la gauche : nous en avons assez souvent rencontré *passim* , voire commis. (A. IMBERDIS, dans L'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle, Imprimerie Impériale, et Hachette & Cie, Paris, 1863, écrit, p. 102, que le plateau était *"absolument inaccessible à l'ouest et au nord"* , et p. 109 qu'à l'ouest *"se trouvait le passage le plus facile"*. Contradiction ou lapsus ?)

Mais il n'y a pas de raison *a priori* de corriger ici Polyen au nom du terrain accrédité plutôt que de remettre ce terrain en cause au nom d'un texte, fût-il de Polyen.

Mais alors une conclusion s'impose. Si Gergovie était au plateau de Gergovie-Merdogne, et si l'objectif de la diversion ne pouvait sérieusement être envisagé qu'à l'ouest (1), César a dû attaquer par le nord (2). Le texte césarien n'autorise apparemment pas d'autre cas de figure. Une lecture des Commentaires dégagée d'une harmonisation préétablie aboutit à une conception dont le schéma du capitaine Girard est un modèle, mais n'est pas le seul exemple : c'était déjà la conception d'un colonel Saint-Hypolite (3) et ce fut celle de quelques autres.

En la matière, certes, l'autorité des militaires est à prendre en compte ; et le capitaine Vial, écrivant sous l'autorité du général Marey-Monge, faisait valoir avec pleine raison que "*leur opinion est d'un grand poids dans une semblable question*" et que, si les documents écrits ont ici une grande importance, "*les considérations militaires doivent en avoir une égale*" (4). Mais dans la contradiction des opinions des militaires, auquel s'en remettre ? Comptera-t-on les avis ? On sait depuis les Grecs que le vrai ne se met pas aux voix. Un espoir se trouve dans le retour au texte. Interprété par qui postule sa cohérence et son intelligibilité, il sous-entend le modèle suivant (5) : à gauche, les légions d'assaut ; au centre gauche, le contingent héduen qui monte s'interposer ; au centre droit, les Gaulois qui s'attendent à une attaque ; et cette attaque, mais de diversion, à droite.

Or ce schéma a l'avantage de rendre moins surprenante la surprise des légionnaires quand ils voient arriver sur eux les Héduens. "*Leur aspect*" , note Napoléon III, "*dut singulièrement surprendre des troupes qui n'attendaient pas de renforts de ce côté*" (6). Certes. Mais elles n'attendaient pas d'ennemis non plus, puisqu'elles savaient que les Gaulois avaient tous été appelés à l'autre bout : et aussi bien leur réaction ne leur ressemble-

(1) Ce point essentiel ne paraît pas sérieusement contestable. - En fait, l'objectif de la diversion consista curieusement dans ce qu'un bon nombre ont considéré, vers le sud-ouest, comme "*le véritable point d'attaque*" de Gergovie (selon l'expression de VIAL, *op. cit.*, 1851, p. 23 et p. 31, de GIRARD, *art. cit.*, 5 juillet 1862, et d'A. IMBERDIS, *op. cit.*, 1863, p. 109).

(2) *Cf.* M. GIRARD, article cité, 7-8 juillet 1862 : "*L'assaut avait donc bien lieu par le versant du nord, puisque, s'il avait été livré par celui du midi, les Autunois, s'étant dirigés à droite des Romains, n'auraient opéré aucune diversion.*" Et *id., op. cit.*, p. 191 : "*Puisque les Gaulois étaient rangés en bataille ayant à dos le mur d'enceinte de la place, puisque la treizième légion les attaqua sur leur flanc droit, et que les Eduens furent dirigés de manière à arrêter les troupes de Vercingétorix à leur retour du sud-ouest, il faut absolument que l'assaut ait eu lieu par le versant du nord. En effet, sur quelque autre point de la montagne qu'on le supposât livré, il serait impossible de satisfaire à ces trois conditions, et le récit des Commentaires deviendrait inintelligible.*"

(3) La carte du colonel SAINT-HYPOLITE fait passer le corps des Autunois par la gorge du Chabraux qui sépare le plateau du Puy de Romagnat. (*Cf. infra*, planche LIV.)

(4) M. VIAL, *op. cit.*, pp. 19 et 20.

(5) P.-F. FOURNIER souligne que l'indication *ab latere [...] aperto* (VII, 50,1), "*doublée par ab dextra parte (50, 1), répétition de VII, 45, 10, et complétée par VII, 49, 1 [= ab dextro latere hostium], nous fournit l'orientation de l'ordre de bataille des troupes de César pour cette journée.*" ("La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 47, § 32). Sans doute, mais il y a matière à discussion.

(6) NAPOLEON III, *op. cit.*, éd. Plon, p. 280, n. 1.

t-elle pas. Leur méprise et leur panique sont plus intelligibles si les Héduens surviennent du même côté par lequel les Gaulois reviennent, c'est-à-dire du côté où elles pouvaient s'attendre à une contre-attaque gauloise. Il apparaît donc bien que les Gaulois reviennent sur la droite des Romains.

C. "*Ad alteram partem oppidi*" : l'objectif de la diversion

1. Un autre côté qui soit de l'autre côté

Mais, à supposer qu'on en convienne, une seconde expression reste à examiner, qui a aussi valeur d'orientation. Car il faut se rappeler que le point visé par l'attaque de diversion se trouvait de l'autre côté de la place, ce point donnant accès *ad alteram partem oppidi* (1), et les Gaulois, pour le défendre et pour le fortifier, s'étant concentrés *ad alteram partem oppidi* (2). On se souvient qu'il a été fait deux lectures de cette expression. Aux uns, une interprétation large permettait d'entendre un côté qui pouvait se trouver sur le côté (3). Selon les autres, il fallait que ce côté fût sensiblement en face (4), ou éventuellement à l'autre extrémité (5) : et plusieurs étaient prêts à y mettre le prix, acceptant un très long trajet de contournement, ou imaginant l'objectif de la diversion, de façon peu réaliste, au nord ou au nord-est.

S'il existe une chance de décider, c'est en supposant que l'usage césarien n'est pas sans constance. Or il semble bien qu'on n'ait pas le choix : l'*altera pars* doit se trouver à l'opposite, en face ; elle pourrait peut-être se trouver à l'autre bout, si l'observateur se trouvait lui-même à un bout ; mais elle ne saurait en aucune façon se trouver sur le côté.

(1) *Cf.* B. G., VII, 44, 3 ; c'est pendant l'inspection des travaux du petit camp : "*Constabat inter omnes (...) dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi.*"

(2) *Cf.* B. G., VII, 48, 1 ; c'est pendant l'attaque de l'oppidum. : "*Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstrauimus, munitionis causa conuenerant, etc.*"

(3) Exemple typique : M. A. FISCHER, qui suit le capitaine VIAL et qui met l'*aditus ad alteram partem* sur le revers nord-ouest du plateau de Jussac (entendre : le massif de Risolles), voulant que le mot *alteram* "*ne signifie pas nécessairement le côté opposé, mais seulement l'autre côté ou la seconde partie, au point de vue de la Roche-Blanche*". (*Op. cit.*, p. 12).

(4) Exemple typique : le capitaine de LACOMBE, qui refuse de suivre le capitaine VIAL et de mettre l'*aditus ad alteram partem* au col d'Opme, et qui, suivant AIGUEPERSE, veut que le côté opposé soit "*opposé au midi où campaient les légions*" : "*l'autre côté, étroit et boisé, (...) qui conduit à la ville (...) doit être situé vers la partie septentrionale de Gergovia.*" (*Op. cit.*, p. 344 et p. 341).

(5) Exemple typique : le capitaine GIRARD, qui oppose le petit camp sur la colline de Quiche (au nord-est) à la colline Julia qui jouxte le Puy de Romagnat (à l'ouest) : "*Mais quel était ce quartier opposé de la ville, par rapport au petit camp des Romains, assis sur la colline de Quiche ? (...) La montagne de Gergovia, à l'opposite de Quiche, et exactement à l'opposite [N. B. GIRARD place effectivement Quiche à l'est, c'est-à-dire trop au sud], est reliée par une langue de terre étroite (...) aux quatre collines que l'on aperçoit au-dessus du village de Romagnat.*" (*Art. cit.*, 6 juillet 1862, p. 1). "*Donc Quiche et l'avenue étroite, placée à l'extrémité opposée de Gergovia, servent à déterminer réciproquement leur position.*" (*Op. cit.*, p. 118, n. 2.)

Même s'il y a plusieurs côtés envisageables dans la réalité, *altera pars* est destiné dans tous les cas à opposer un côté donné à l'autre (1). Et l'expression *utraque pars* , assez fréquente également, a la même implication (2). Pendant la guerre civile, Cn. Pompée le fils, qui commande l'escadre d'Egypte, se dirige sur le port d'Oricum qui est au fond d'une anse. Il en force l'entrée. "*En même temps, il occupa à l'autre extrémité la digue naturelle qui protège le port et fait d'Oricum une presqu'île : Eodemque tempore ex altera parte molem tenuit naturalem obiectam quae paene insulam oppidum effecerat, glissa des rouleaux sous quatre birèmes, les fit avancer au moyen de leviers et passer dans le port intérieur. Ainsi il put assaillir des deux côtés les vaisseaux de guerre, qui étaient amarrés à terre et vides : ita ex utraque parte naues longas adgressus quae erant deligatae ad terram atque inanes.*" (3).

Or il arrive que les deux côtés opposés soient les deux seuls côtés qui existent : c'est le cas des bords d'une rivière. On a ainsi l'autre côté de l'Aisne (4), l'autre côté de la Tamise (5), l'autre côté de l'Allier (6), comme aussi l'une et l'autre moitiés du bourg d'Octudurus qui est coupé en deux par une rivière (7).

Il arrive encore que les deux côtés ou les deux bouts soient tels à la fois du fait de la chose elle-même et par le choix du narrateur. Ainsi en va-t-il d'une formation de combat ou d'une ligne de bataille. Sur le Sabis, César, surpris par les Nerviens, a tout à faire à la

(1) A moins qu'il ne s'agisse, au moyen d'une détermination complémentaire, de distinguer seulement un côté d'un autre. Ainsi au siège de Marseille, B. C., II, 1, 1-2 : C. Trébonius attaque sur deux points, qui sont distingués sans qu'il soit besoin de les opposer ; au reste, les attaques se faisant par la terre, et la côte étant ce qu'elle est, il serait impossible que les points soient directement opposés.

(2) *Cf.* B. G., I, 12, 1 (le cours de la Saône) : "*Flumen est Arar, quod [...] influit incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat iudicari non possit.*" Et 38, 5 (le site de Besançon) : le Doubs encercle presque toute la ville ; "*reliquum spatium [...] qua flumen intermittit, mons continet magna altitudine, ita ut radices montis ex utraque parte ripae fluminis contingant.*"

(3) B. C., III, 40, 2-3.

(4) *Cf.* B. G., II, 5, 6 : César passe au nord de l'Aisne, sur la rive droite, où il campe. Il place un poste au bout du pont et laisse Sabinus sur la rive gauche : "*In eo flumine pons erat. Ibi praesidium ponit et in altera parte fluminis Q. Titurium Sabinum legatum cum sex cohortibus relinquit.*"

(5) *Cf.* B. G., V, 18, 2 : César arrive sur la Tamise et veut la franchir pour marcher contre Cassivellaunos. Mais elle n'est guéable qu'en un seul endroit et encore non sans peine. Et il s'aperçoit "*que sur l'autre rive d'importantes forces ennemies étaient rangées, ad alteram fluminis ripam magnas esse copias hostium instructas*".

(6) *Cf.* B. G., VII, 34, 3 : César se sépare de Labiénus, quitte les Héduens et se met à marcher sur Gergovie en suivant l'Allier. Vercingétorix fait couper les ponts et remonte le fleuve sur la rive opposée : "*Qua re cognita Vercingetorix omnibus interruptis eius fluminis pontibus ab altera fluminis parte iter facere coepit.*"

(7) *Cf.* B. G., III, 1, 6 : Servius Galba établit ses quartiers d'hiver dans les Alpes. Il occupe un bourg des Véragres du nom d'Octoduros. Une rivière le coupe en deux. "*Galba autorise les indigènes à s'installer pour l'hiver dans une moitié du bourg, tandis que l'autre, qu'il avait fait évacuer, était donnée à ses cohortes : Cum hic in duas partes flumine diuideretur, alteram partem eius uici Gallis ad hiemandum concessit, alteram uacuam ab his relictam cohortibus attribuit.*"

fois. Il tombe par hasard sur la dixième légion, qu'il harangue ; puis il part "*vers l'autre aile pour y exhorter aussi les soldats, in alteram partem item cohortandi causa profectus pugnantibus occurrit*" (1). Et de même devant Nicopolis, quand Domitius attaque le roi Pharnace : il met son armée en ligne, dispose la XXXVIe légion à l'aile droite, celle du Pont à l'aile gauche et celles de Déjotarus au centre ; la XXXVIe légion enfonce les lignes de Pharnace, mais "*à l'autre extrémité, ex altera parte*" , la légion Pontique recule et elle est écrasée (2). A rapprocher de ces deux accidents, un troisième en Afrique, près de Ruspina. César est assailli, enveloppé par la cavalerie de Labiénus. Il réussit à couper en deux l'encerclement ennemi avec ses ailes droite et gauche, et peut, de l'intérieur, avec son infanterie, attaquer chacun des fronts que sa cavalerie tient coupé de l'autre, "*unam partem ab altera exclusam equitibus intrinsecus adortus cum peditatu*" (3) : et ainsi remporter la victoire.

Mais le territoire des Suèves a plus de deux côtés. Et tout de même celui des Héduens, et aussi la place de Corfinium, et aussi la ville d'Alexandrie, et encore l'île de Pharos. Lorsque, dans chacun de ces cas, César (ou son continuateur) oppose un côté à l'autre, et non pas à un autre, l'autre est toujours défini par opposition directe au premier choisi. Mais qu'on en juge.

Les Usipètes et les Tencthères ont passé le Rhin pour fuir les Suèves. Ceux-ci sont de beaucoup le peuple le plus grand et le plus belliqueux de la Germanie. Sur un côté de leur frontière, il y a une solitude de 600.000 pas ; de l'autre côté, ils ont pour voisins les Ubiens : "*Una ex parte a Suebis circiter milia passuum sexcenta agri uacare dicuntur. Ad alteram partem succedunt Vbii, etc.*" (4).

Vercingétorix marche contre les Bituriges. Le corps de fantassins et de cavaliers que les Héduens envoient à leur secours n'ose pas franchir la Loire pour passer chez eux : "*ils craignaient la perfidie des Bituriges, car ils ont appris que leur intention était de les envelopper, eux d'un côté, una ex parte ipsi, les Arvernes de l'autre, altera Aruerni, au cas où ils auraient passé le fleuve*" (5).

(1) B. G., II, 21, 3.
(2) B. Al., 40, 2.
(3) B. Af., 17, 1.
(4) B. G., IV, 3, 2-3. En note, L.-A. CONSTANS demande dans quel sens. La question se pose au géographe, non au philologue. - Le territoire des Helvètes, (B. G., I, 2, 3), a aussi plus de deux côtés. César en distingue trois : le Rhin, le Jura, le Rhône avec le lac Léman ; dans ce cas, l'*altera pars* est le Jura, le second côté. De même en Egypte (B. Al., 28, 3 et 30, 5) : le camp du roi Ptolémée présente trois côtés, *tria latera*, à César ; l'*altera pars* sera donc le second.

César a déclenché la guerre civile et il assiège Domitius dans Corfinium. Sans préciser où, il campe devant la ville et attend le reste de ses troupes. Quand elles sont là, "*il établit un second camp, de l'autre côté de la place : quorum aduentu, altera castra ad alteram oppidi partem ponit*" (1).

Dans Alexandrie, un marécage interposé au sud rend très étroite certaine partie de la place ; César veut couper celle-ci du reste de la ville, car il voulait pouvoir, une fois la ville coupée en deux, secourir ceux qui seraient à la peine et *apporter de l'aide* "*de l'autre moitié de la ville, ex altera oppidi parte auxilium ferri*" (2).

Et pour s'emparer de l'île de Pharos, on a vu précisément qu'il faisait une diversion d'un côté pour attaquer en même temps de l'autre : "*alteram insulae partem, distinendae manus causa, constratis nauibus adgreditur*" (3). La différence d'avec Gergovie est que la diversion constitue à Pharos un vrai combat, si bien qu'on peut se demander pourquoi César, à Gergovie, s'est contenté d'une feinte (4), et si son calcul y a été bon.

Mais quoi qu'il en soit, à moins de faire de Gergovie une exception, on devrait se rendre à l'évidence : l'*altera pars* est celle qui se trouve directement opposée à l'observa-

(5) B. G., VII, 5, 5. Les Héduens ont donc eu peur d'être pris en tenaille.

Cf. ibid., VII, 59, 5 : N'ayant pu forcer le passage à travers les marais gardés par Camulogène sur la rive gauche de la Seine (sans doute la vallée de l'Essonne), Labiénus revient sur ses pas, franchit le fleuve à Melun, et s'en vient camper à la hauteur de Lutèce incendiée. Mais la nouvelle se répand de la défaite de César à Gergovie et de la défection des Héduens. Ainsi établi sur la rive droite, Labiénus redoute d'être pris entre les Bellovaques au nord et Camulogène au sud. "*Et en effet, d'un côté, c'était la menace des Bellovaques, peuple qui est réputé parmi les peuples gaulois pour le plus valeureux ; de l'autre, Camulogène avec une armée prête au combat et bien équipée. Namque altera ex parte Bellouaci, quae ciuitas in Gallia maximam habet opinionem uirtutis, instabant, alteram Camulogenus parato atque instructo exercitu tenebat.*"

Et *cf. ibid.*, 64, 6. Après sa victoire à Gergovie, Vercingétorix envoie les Héduens et les Ségusiaves attaquer les Allobroges. "*De l'autre côté, il lance les Gabales et les tribus arvernes de la frontière contre les Helviens, et envoie les Rutènes et les Cadurques ravager le pays des Volques Arécomiques. Altera ex parte Gabalos proximosque pagos Aruernorum in Heluios, item Rutenos Cadurcosque ad fines Volcarum Arecomicorum depopulandos mittit.*"

(1) B. C., I, 18, 5.

Cf. ibid., II, 25, 1 : Passé en Afrique, Curion observe le camp de Varus à Utique. Appuyé à une porte contre le mur de la place, ce camp était dans une position naturellement très forte, "*défendu d'un côté par la place même d'Utique, de l'autre par le théâtre qui est devant la ville, admodum munita natura loci, una ex parte ipso oppido Vtica, altera a theatro, quod est ante oppidum.*"

(2) B. Al., 1, 5.

(3) B. Al., 17, 3.

(4) Question qui renvoie à l'interprétation de J. LHERMET. Mais aussi à la question du capitaine VIAL : "*Si César n'a pas dirigé ses efforts de ce côté, c'est que probablement il ne connaissait pas bien les lieux, et sans doute aussi parce qu'il eût été forcé de s'enfoncer davantage dans la vallée de l'Auzon, au milieu de populations ennemies, et en laissant la position de Gergovia entre lui et sa ligne de retraite, qui était par la vallées de l'Allier.*" (*Op. cit.* , p. 31).

teur, et non pas, d'ailleurs, -hypothèse toute gratuite- opposée à l'emplacement de la ville dans l'oppidum (1). C'est pourquoi le P. Noché avait raison de reconnaître que, définie depuis le petit camp de la Roche-Blanche, l'*altera pars oppidi* devrait être "*le Nord de l'oppidum*" (2). S'il suit cependant P.-F. Fournier et s'il veut définir l'*altera pars* à partir du grand camp, c'est simplement pour sauver la théorie.

Mais quand le texte a le pas sur la théorie, on est conduit, comme A.-J.-B. d'Aigueperse ou comme F. Monnier, à respecter le sens obvie du latin et à mettre l'*aditus ad alteram partem oppidi* sur l'autre côté de la montagne qui porte l'oppidum. Cela les amène, il est vrai, à distinguer la colline fortifiée de la colline dégarnie au point de les séparer, puisque l'un met celle-ci sur le versant méridional, l'autre dans les collines occidentales, et que tous deux mettent celle-là sur le versant septentrional : et la topographie fait en effet problème ; mais si le texte ne résoud pas ce problème, il l'impose.

Reprochant à A. Michel d'avoir confondu la colline dégarnie par les Gaulois avec la colline, étroite et boisée, fortifiée par eux, Aigueperse explique : "*Ces deux positions sont non-seulement bien distinctes, mais de plus elles doivent être situées sur deux côtés différents de la montagne. (...). La colline que César fut étonné de voir dégarnie devait être située sur le flanc méridional de la montagne, c'est-à-dire du même côté que le petit camp, puisque César l'apercevait de ce dernier point. Quant à l'autre, par où l'on arrivait à la ville du côté opposé, et que les Gaulois s'empressaient de fortifier, elle ne peut se trouver que sur le revers de la montagne par rapport au petit camp ; et c'est ce qui explique les craintes si vives des Gaulois d'être investis presque de toutes parts.*" (3).

Et les commentaires de Monnier vont dans le même sens, qui devrait s'imposer sans façons au latiniste. "*Par ces mots «l'autre partie de la ville»* , écrit-il, *les transfuges entendaient la partie nord, puisque la Roche-Blanche, où César les interrogeait, était la partie sud*" (4).

Deux collines et non pas une ? Sans doute le texte ne permet-il pas d'être aussi catégorique. Mais que l'*aditus ad alteram partem* soit en effet l'accès au côté opposé, c'est bien là ce qu'il semble.

2. Un même côté pour l'assaut et pour le petit camp

Or les raisons qui conduisent à cette interprétation la première fois où l'expression

(1) Selon l'interprétation du lieutenant RUDEL DU MIRAL ou du professeur ACHARD.
(2) A. NOCHE, *op. cit.*, p. 77.
(3) A.-J.-B. D'AIGUEPERSE, *op. cit.*, Note additionnelle, p. 15.
(4) F. MONNIER, *op. cit.*, p. 93.

apparaît dans le récit sont valables à la seconde, si bien que la seconde occurrence apporte bien plus qu'une confirmation. Venant au chapitre 48 après le chapitre 44 et dans la relation de la vraie attaque après celle de la fausse, elle indique manifestement la même zone ou la même direction : César lui-même l'impose, en renvoyant la seconde fois au premier passage (1). Mais si la même région est appelée dans les deux cas *l'autre côté de la place* , elle ne peut guère être appelée ainsi que depuis le même côté. Le petit camp doit donc se trouver, et l'assaut se dérouler, du même côté de la place, car c'est assurément ce que cela veut dire.

En effet, appelés en B. G., VII, 44, 5, puis en 45, 6, à fortifier cet *aditus* , les Gaulois en reviennent en 48, 1, quand ils sont informés que la place est assaillie et déjà prise. Pour qu'il s'agisse de la même *altera pars oppidi* , il faut que César en son petit camp, puis César et les légions sur les pentes de la montagne, voient sensiblement les choses du même point de vue, autrement dit selon la même orientation. Plutôt que de dissocier l'*altera pars* de l'observatoire du petit camp, on se trouve ainsi en devoir d'associer à la position du petit camp la direction de l'assaut : c'est une chose à retenir (2). Et C. Jullian ne faisait pas autrement. Commentant la tournée d'inspection de César au petit camp en B.G. VII, 44, 3 *(qua esset aditus ad alteram partem oppidi)* , il explique : "*[par opposition au chemin sur lequel eut lieu l'assaut]*" et renvoie à son récit de l'assaut, *infra* (3). Si en effet, dans la relation césarienne de l'assaut, en B.G. VII, 48, 1 *(interim ii qui ad alteram partem oppidi...)* , l'autre côté est évidemment opposé à celui de l'assaut, il l'est, en B.G. VII, 44, 3, au petit camp d'où César observe. Et ainsi, non seulement l'autre côté de l'oppidum représente à chaque fois les mêmes zone et direction, mais il est aussi désigné à chaque fois depuis le même côté.

Au moins, de cette façon, l'accès à l'autre côté ne sera-t-il jamais ailleurs que de l'autre côté (4). Car on mesure combien la chose n'est pas évidente, chez un tenant de la vulgate napoléonienne comme E. Desjardins, qui fait donc attaquer César par le sud, et revenir les Gaulois "*de l'autre extrémité de l'oppidum, - et il faut entendre ici ce terme non*

(1) B. G., VII, 48, 1 : "*Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstrauimus, munitionis causa conuenerant, etc.*"

(2) Elle pourrait bien s'avérer décisive, en effet, contre la théorie de l'assaut par l'est élaborée par DESFORGES & FOURNIER.

(3) C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 467, n. 2.

(4) Sous réserve de penser *côté* ou *extrémité* , P.-F. Fournier lui-même s'appuie sur Polyen pour étayer cette interprétation, *op. cit.*, p. 33 : "*Tout le récit de César postule que les deux pinces de sa manœuvre ont agi chacune sur une des deux extrémités de la place. Une fois, il dit même expressément que les défenseurs massés sur les hauteurs de Risole occupaient un secteur à l'opposé de celui de l'assaut. Dans le récit de Polyen également la feinte et l'assaut sont dirigées [sic] contre les extrémités opposées de la place.*"

comme désignant la place, mais «le refuge», c'est-à-dire l'ensemble des défenses" (1), mais qui les a fait d'abord attirer *"à l'ouest de la ville (ou plutôt au sud de l'oppidum, refuge)"* (2). *Sic !* A la limite, les deux côtés de l'oppidum se retrouvent ici du même côté, le côté sud. Mais pareille rédaction ne fait que rendre la difficulté éclatante.

Un cas ne fait pas une preuve, mais voici un exemple tiré de Tite-Live, où le mot *alter* dit semblablement ce qu'il veut dire : Hannibal vient de franchir le Rhône et il décide de ne se battre qu'une fois parvenu en Italie ; mais il faut exhorter les hommes à franchir les Alpes : après avoir franchi l'Ebre, les Pyrénées, le Rhône, vont-ils s'arrêter devant les Alpes, *"dont le versant opposé appartient à l'Italie"*, *"quarum alterum latus Italiae sit"* (3) ?

Quand César, au contraire, attaque l'*oppidum* breton de Cassivellaunos, remarquablement fortifié par la nature et par l'art (4), et qu'il l'attaque de deux côtés, *duabus ex partibus* , l'ennemi cède et s'échappe par un troisième côté, *alia ex parte oppidi* : quel qu'il soit, cet *autre côté de la place* ne peut pas ici être dit *altera pars oppidi* , puisqu'il ne peut s'opposer aux deux autres à la fois.

D. Conclusions

Mais si l'on admet le bien-fondé de cette analyse, on devrait en admettre aussi les conclusions.

Parmi les théories du siège et de la bataille autour de Gergovie-Merdogne, sont seules à retenir, du présent point de vue, celles qui donnent à l'*altera pars oppidi* son sens strict. Et comme, pour ce qui est du mouvement des Héduens, seules étaient à retenir les théories qui mettaient l'assaut du côté nord (5), seules sont donc à retenir celles qui, voyant l'assaut par le nord, mettraient l'objectif de la diversion du côté opposé, à savoir quelque part du côté sud. Mais, puisqu'apparement la diversion ne peut viser que le côté ouest, il n'y en a pas.

(1) E. DESJARDINS, *op. cit.*, p. 683.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 684.
(3) TITE-LIVE, Histoire Romaine, XXI, 30.
(4) *Cf.* CESAR, B. G., V, 21, 4-5 : *"Locum reperit (sc. Caesar) egregie natura atque opere munitum ; tamen hunc duabus ex partibus oppugnare contendit. Hostes paulisper morati militum nostrorum impetum non tulerunt seseque alia ex parte oppidi eiecerunt."*
(5) A moins de revivifier l'hypothèse d'une diversion qui viserait le nord ou le nord-est...

On a relevé dix-sept hypothèses qui interprétaient strictement l'*altera pars oppidi* (1). Et sur ce nombre, douze le faisaient du point de vue convenable, celui du petit camp (2). On voyait l'*aditus ad alteram partem* du côté de Risolles depuis la butte d'Orcet (SARRETTE) ou depuis la colline de Quiche (P. DURAND, BOUILLET) ou depuis celle de Prat (VERGNETTE), du côté du Puy de Romagnat depuis Risolles (CAYLUS) ou depuis la Roche-Blanche (PASUMOT), du côté de la colline Julia depuis celle de Quiche (GIRARD), du côté de Montrognon depuis le Crest (SYMEONI) ou depuis la Roche-Blanche (GÖLER), du côté de la Nuit de Prat depuis Risolles (DULAURE) ou depuis la Roche-Blanche (MONNIER), du côté de la hauteur de Prat depuis la Roche-Blanche (LACOMBE), et enfin du côté de la colline de Quiche depuis la Roche-Blanche (RUDEL DU MIRAL, MERIMEE, MICHEL, AIGUEPERSE).

Une huitaine de reconstitutions imaginaient d'autre part l'assaut par le nord (3) : celles de Lescuyer de la Jonchère, de Bouillet, de Peghoux, du colonel Saint-Hypolite, du capitaine Girard, du colonel Daupeyroux, de Vergnette et d'Achard. Pour certains d'entre eux, on ne sait pas où ils voyaient l'*aditus* , mais on ne peut guère le supposer ailleurs qu'entre l'ouest et le sud-ouest, entre le Puy de Romagnat et le col d'Opme, bref au col des Goules.

Les trois seuls noms communs à ces deux listes sont ceux de BOUILLET, de GIRARD et de VERGNETTE. Et cela s'entend. Car personne n'a pu mettre l'*altera pars* du côté sud (4), mais, parce qu'ils mettent le petit camp à l'autre bout du plateau, à la colline de Quiche ou à celle de Prat, ceux-là pouvaient la mettre à l'ouest. A proprement parler, il n'existe pas d'autre solution concevable. Il serait donc opportun de reconsidérer le type de reconstitution qui leur est autorisé par là, quitte à revoir et corriger le schéma de l'un ou de l'autre.

(1) On rappellera pour mémoire les cinq interprétations qui nous ont paru laxistes : le petit camp de la Roche Blanche *versus* Opme (VIAL) ou *versus* Risolles (FISCHER, OLLERIS, GORCE) ou *versus* les Goules (NAPOLEON III, HOLMES, JULLIAN, CONSTANS...) ; celui de la Nuit de Prat *versus* les Goules (SAINT-HYPOLITE), ou celui d'Aubière *versus* les Goules (ACHARD).

(2) On rappellera pour mémoire les cinq interprétations qui seraient correctes en elles-mêmes, mais où le point de vue, ville ou grand camp, ne l'est pas : ville à l'O.-S.-O. du plateau - *aditus* du côté de Quiche (RUDEL DE MIRAL) ; grand camp de Chiniat - *aditus* du côté de Risolles (NADEAU) ; grand camp de Gondole - *aditus* du côté des Goules (MATHIEU) ; grand camp de la Serre d'Orcet - *aditus* du côté des Goules (FOURNIER, NOCHE...) ; ville à l'est du plateau - *aditus* du côté des Goules (ACHARD).

(3) Une dizaine, si l'on compte A. FROMENT et St. GEORGE STOCK.

(4) Où la réalité d'un *aditus* est pourtant évidente (mais non pas la possibilité d'un *collis nudatus* ou d'un *alter collis* , ni d'un *iugum*).

Mais les difficultés renaissent aussitôt, dont l'une est commune à chacun des trois et paraît bien rédhibitoire : **c'est que la direction de l'assaut laisse l'*aditus* et l'*altera pars* sur la droite et donc sur le côté** (1). Que si l'objection n'était pas décisive, l'accumulation des apories déjà rencontrées rendrait probablement futile le réexamen, vaine une tentative de réévaluation.

Conclusion valable, à plus forte raison, pour tous les autres systèmes, si bien que tout se passe, en fin de compte, comme si une reconstitution conforme était impossible à Gergovie-Merdogne.

La conséquence est dure ; on la trouvera trop logique, ce qui peut faire un étrange grief. On lui reprochera de procéder d'une confiance trop aveugle dans les textes, de teneur et de transmission, après tout, aléatoires. Ou bien on dénoncera une interprétation forcée de ces textes, ce qui reste affaire d'appréciation. On retombera dans la querelle de préséance : devait-on accorder la priorité au document écrit, qui est premier mais d'un maniement, après tout, délicat et douteux, ou au terrain, dont on sait qu'il n'est pas reconnu depuis cinq siècles, mais qui est du moins à portée de notre contrôle ?

L'objection est recevable. Notre méthode était de mener une enquête qui ne fût pas tributaire d'une représentation préalable et donc de faire, autant que possible, abstraction de quelque référence à un site donné. Ainsi nous sommes-nous efforcé de prendre le texte de César pour ce qu'il est, pour une épure, le canevas d'un *Kriegspiel* , et de le traiter comme tel, mais comme un *Kriegspiel* dont l'auteur est César. Le résultat peut nous faire illusion. Peut-être est-il possible, après et malgré tout, de convenir qu'une restitution raisonnable et raisonnablement satisfaisante peut se rencontrer à Gergovie-Merdogne. Ce site qui a pour lui le nom de Gergoye, la philologie ne devrait pas suffire à le disqualifier.

Mais, dans cette hypothèse et ce nouvel effort, le plus sage sera sans doute de déplacer l'angle d'approche. Qu'on arrête, qu'on suspende au moins l'évaluation réciproque du texte et du terrain. Car on dispose vraisemblablement, depuis Napoléon III et les fouilles du commandant Stoffel, d'une autre épreuve et d'une autre preuve : celle de l'archéologie. S'il est vrai que les camps romains ont été retrouvés avec le double fossé qui les reliait, bien des querelles n'en seront pas réglées, mais, au regard de l'identification de Gergovie, elles deviendront toutes secondaires.

(1) Cela est vrai et des légions d'assaut et de César lui-même, qui surveille depuis sa position le déroulement des opérations : et même si l'attaque part de l'est (GIRARD) ou du nord-est (VERGNETTE), elle se développe bien sur le flanc nord, où se tient César.

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 2

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

CHAPITRE TROISIEME

LES TRAVAUX CESARIENS

Ière section : AVANT-PROPOS
I. Un accord assez général
II. Des restrictions
III. Des résultats à contrôler
IV. Dessein et méthode

IIe section : "MAIORA CASTRA"
I. Hypothèses de travail
II. Un examen préalable
III. Les résultats du P. Gorce
IV. La valeur de ses conclusions
V. Observations

IIIe section : "FOSSA DUPLEX"
I. L'enjeu
II. Stoffel retrouvé ?
III. César retrouvé ?
IV. Pour un changement de méthode

IVe section : "E REGIONE OPPIDI COLLIS"
Ia. Position du problème
Ib. Définition d'une méthode
Ic. "E regione", textes et traductions
IIa. "E regione" au temps de César
IIb. "E regione" dans César
III. Conclusions

Ve section : "MINORA CASTRA"
I. Un accueil mitigé
II. Une castramétation insolite
III. Des contrôles, mais de quoi ?

Première section

AVANT-PROPOS

I. UN ACCORD ASSEZ GENERAL

Ce n'est qu'assez tardivement qu'on a demandé à l'archéologie de confirmer l'identification du site de Gergovie-Merdogne, puisque les premières fouilles datent du milieu du XVIIIe siècle (1). Mais il a fallu attendre encore plus d'un siècle pour que la curiosité se porte sur la recherche des vestiges romains. Il a été très généralement admis, depuis, que ces vestiges avaient été retrouvés (2), et même que des fouilles de contrôle avaient confirmé en notre siècle celles du Second Empire (3). S'il en est ainsi, on sera en droit d'écarter les objections qui sont nées dans l'examen des différentes reconstitutions de l'affaire, quitte à souffrir de la discordance entre les données ou les conclusions de l'enquête philologique et celles de l'enquête archéologique. Et ainsi cette dernière viendrait-elle étayer les résultats de notre enquête toponymique, au terme de laquelle la localisation de Gergovie du côté de Merdogne apparaissait comme hautement probable.

Ce n'est pas que la thèse de Syméoni fût remise en cause en 1860, car on était tout à fait certain alors d'être sur les lieux du siège rapporté dans les *Commentaires* ; mais, outre la satisfaction de retrouver les traces de l'occupation romaine, on pouvait attendre de ces travaux une confirmation que Gergovie avait bien été là. Encore fallait-il, avant de fouiller, arrêter une opinion sur l'emplacement des positions romaines, donc aussi sur le déroulement des opérations. Napoléon III se rendit, pour ce qui est du petit camp, à la

(1) *Cf. supra*, notre Introduction, et *infra*, le chapitre suivant. Ces premières fouilles datent de 1755.

(2) *Cf.*, à titre de témoignage supplémentaire, celui du P. J. CLEMENCE, "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 417 : pour le premier, le grand camp, "*Stoffel, dans les fouilles qu'il fit en 1862 sur l'ordre de Napoléon III, a retrouvé les traces de ce camp, etc.*" ; pour le second, le petit, p. 421 : "*Les travaux de Stoffel ont mis à jour, ici également, des fossés, «nettement dessinés dans un terrain calcaire», mais de tracé irrégulier.*" ; pour le double fossé, *ibid.*, il "*a été, en partie du moins, retrouvé*".

Dans une courte lettre au Times, Mme O. Brogan proteste contre l'identification des Côtes de Clermont avec *Gergovia*. En faveur du site traditionnel, elle ne parle pas de toponymie, mais elle allègue, outre la topographie, les fouilles de Stoffel : "*At its foot, the ditches of Caesar's camps were excavated in 1862, a discovery which has hitherto been regarded as valid by most scholars of Caesar's Gallic Wars.*" ("Ancient Gaul. To the Editor of the Times", The Times, 11 mars 1933, p. 6).

(3) *Cf.*, tout près de nous, J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, fig. 18 : "*Gergovia ; le site ; les travaux césariens. D'après les fouilles du Second Empire et les vérifications de M. Gorce.*" - On y trouve le "GRAND CAMP DE LA SERRE D'ORCET", le "PETIT CAMP DE LA ROCHE BLANCHE" et entre eux le *BRACHIUM* de liaison.

proposition de l'ingénieur Pasumot, qui l'avait vu le premier sur la colline de la Roche Blanche, et, pour ce qui est du grand, à celle du général allemand von Göler, qui l'avait placé le premier sur la légère élévation de terrain qui s'appelle la Serre d'Orcet. Quant au double fossé que César avait fait tirer de l'un à l'autre, il devait se rencontrer quelque part entre les deux. C'est dans ces trois endroits que le commandant Stoffel fit pratiquer des fouilles : et il reconnut dans ce qu'il mit au jour les vestiges des travaux des légions. Stoffel emporta la conviction de l'empereur (1). Et l'empereur, sauf exception, fut suivi (2).

Les historiens comme Thomas Rice Holmes (3), Camille Jullian (4), Jérôme Carcopino (5), Ferdinand Lot (6), Paul-Marie Duval (7), les éditeurs ou traducteurs comme W.

(1) Il y eut en fait émulation entre P.-P. MATHIEU, dogmatique et maladroit, et le jeune M. BOUDET, fin et modeste, qui plut à l'empereur.

Cf. Chanoine Régis CREGUT, "Au fil des trouvailles. Miette d'histoire." (Note sur la visite de Napoléon III, à Gergovie, en 1862, et le rôle de M. Mathieu en cette circonstance), Bull. historique et scientifique de l'Auv., XLIV, 1924, pp. 190-192 ; Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Auvergne, année 1862, Les Conférences, Cl.-Fd, 1921, pp. 62-66.

(2) Le chanoine CREGUT est lui-même une exception significative. *Cf. ibid.*, pp. 62-63, n. 1 (sur Marcellin Boudet) : "*Les mémoires qu'il a rédigés sur Gergovia ont été soumis à l'empereur et, sur la demande du souverain, développés dans des notes postérieures. Napoléon III a admis dans son César la thèse de M. Boudet. Elle est adoptée par les écrivains, qui, depuis, se sont occupés de la question. Nous estimons que l'on peut formuler contre elle de graves objections et que, partant, la solution n'est pas encore acquise.*"

(3) *Cf.* Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, pp. 150-151 : Caesar "*pitched his camp on a low plateau north of the Auzon, about half a mile north-west of the modern village of Orcet and three thousand yards from the south-east corner of the town. [...]. Caesar had detected a weak point in the enemy's position. The Roche Blanche, etc.*" Et p. 756 : "*The emperor's main conclusions had, indeed, been anticipated by Pasumot, von Göler and others ; but they had not, like him, unlimited funds, skilled officers, and gangs of excavators to help them. Whoever reads the letter from Colonel Stoffel which I have printed on pages xxv-xxvii, will be convinced that he really discovered two Roman camps, connected by a pair of parallel trenches, on the south-east of Gergovia and on the Roche Blanche ; and that the attempts which have been made to discredit his discovery are absurd.*"

(4) *Cf.* C. JULLIAN, Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. par P.-M. DUVAL, Hachette, 1963, et Les Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 173 et p. 175 ; et *cf.* Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 468-469, n. 7 : "*Majora castra, 36, 7. Le camp occupait, au nord de l'Auzon, la hauteur entre le ruisseau d'Orcet, l'ancien lac de Sarlièves, et la route actuelle de Paris à Perpignan, héritière de la route gauloise. Hauteur maxima au-dessus de la plaine : 30 mètres. On en a retrouvé les traces (fouilles de Stoffel en 1862, Napoléon, p. 303 et pl. 21 et 22). Superficie : 35 hectares pour six légions. - Mais l'emplacement avait été soupçonné par von Gœler (1re éd., p. 53).*" ; p. 468, n. 3 : "*C'est La Roche-Blanche qui est désignée 36, 5*" , et p. 470, n. 8 : "*La Roche-Blanche a été proposée pour le petit camp par Pasumot, (réim-pr., p. 106), reprise par Mérimée, Vial, von Gœler et Fischer, et généralement suivie depuis.*" ; et *ibid. :* "*Les fouilles ordonnées par Napoléon III, en 1862, ont constaté l'existence de deux fossés larges de 6 pieds chacun, profonds de 4 pieds (p. 305 et pl. 22).*"

(5) *Cf.* J. CARCOPINO, Histoire romaine, tome II, 2e partie, César, P.U.F., 4e éd., 1950, p. 821, n. 225 : "*Stoffel a retrouvé les traces de deux fossés, de six pieds de large chacun, unissant le camp d'Orcet à la Roche Blanche (Napoléon III, Hist. de Jules César, Atlas, pl. 22).*" ; et Addenda, p. II : "*P. 822, n. 226. Au mémoire de Fournier et Desforges [i. e. La bataille de Gergovie, 1933], il convient d'ajouter maintenant le livre du R. P. Gorce, César devant Gergovie, Paris, 1941.*"

(6) *Cf.* F. LOT, La Gaule, Fayard, Paris, 1947 ; éd. revue et mise à jour par P.-M. DUVAL, 1967, Les Nouvelles Editions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 112 : "*On s'explique que César, contournant le massif, ait établi son camp (...) sur la colline de la Serre d'Orcet, au sud-est de Gergovie. (...). César marqua un avantage en occupant par surprise une position forte, juste au sud de Gergovie, à la*

Cookworthy Compton, Benoist et Dosson, Léopold-Auguste Constans, Maurice Rat, Gérard Walter, les archéologues comme Joseph Déchelette (1) ou Albert Grenier (2), et bien d'autres érudits, tant étrangers (3) que français (4), ont partagé l'avis d'un Charles-A. Alexandre, le traducteur de Theodor Mommsen (5), qui écrivait aussitôt, en note au savant allemand : *"On a retrouvé le grand camp de César à l'est de Gergovie, dans la plaine, au nord du ruisseau de l'Auzon : on a retrouvé le petit camp sur la Roche-Blanche, au-*

Roche-Blanche. Il y établit deux légions et relia le petit camp qu'il y construisit au grand camp, où lui-même se tenait, par une double tranchée de six pieds de profondeur sur 3 kilomètres de long."

(7) *Cf.* P.-M. DUVAL, *"Annexes"* au Vercingétorix de C. JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 311 : *"On répète sans cesse que les fouilles de Napoléon III et du colonel Stoffel ont fixé l'emplacement des camps romains et des lieux d'attache : elles n'ont fait que confirmer [...] ce qu'avaient supposé, sans autre ressource que leur intelligence, les érudits d'autrefois. Regardez la carte du siège dressée en 1859 par von Goeler : le grand camp est entre Orcet et le lac (desséché) de Sarlièves, le petit camp est à la Roche-Blanche, la caponnière entre eux deux : c'est-à-dire que tous ces ouvrages sont aux points précis où, trois ans plus tard, on allait chercher et retrouver leurs traces. Un siècle plus tôt, l'ingénieur bourguignon Pasumot donnait à César, à peu de chose près, les mêmes positions : il lui faisait établir son grand camp [sic, pour petit camp] à la Roche-Blanche, etc ."*

Et p. 312, n. 1 : *"Sur les fouilles de 1936-1939, qui ont confirmé celles du second Empire : le P. Maxime-M. Gorce, César devant Gergovie, Tunis, 1942,"* et *ibid.*, n. 2 : *"L'emplacement du grand camp de César sur la colline de la Serre, un peu au nord d'Orcet, celui du petit camp à la Roche-Blanche, conquise sur les Gaulois, [...], ne font plus question aujourd'hui. [...]. Seul le tracé exact du double fossé qui réunit les deux camps romains, [...], [est] encore incertain. Les camps romains, que von Goeler avait localisés au seul examen de la carte, ont été retrouvés aux endroits indiqués par lui, lors des fouilles de 1862 : l'Alsacien Stoffel a publié ces résultats sous la forme des planches 19 et 20 de l'Histoire de Jules César de Napoléon III, tome II (1866), et les fouilles de 1936-1939 ont retrouvé ces vestiges. L'exploration du petit camp a été beaucoup plus poussée et plus précise que celle du grand."*

(1) *Cf.* J. DECHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II, Archéologie celtique ou proto-historique, 3e partie : Second âge du fer ou époque de La Tène, A. Picard, Paris, 1914, pp. 957-958.

(2) *Cf.* A. GRENIER, Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-romaine, *(continuation du* Manuel *de J. DECHELETTE)*, V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, Paris, 1931, p. 198 : *"Des fouilles y ont été exécutées [à Gergovie] en 1862 par ordre de Napoléon III. Elles ont fait retrouver les deux camps de César."*

(3) *Cf.* M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 98 : *"L'archéologie allemande était généralement favorable à Stoffel."* Ce qui ne paraît pas s'être démenti : comme on le voit par leurs publications depuis, les Allemands ont accordé une particulière confiance aux équipes de Napoléon III.

Mais les Britanniques n'ont guère fait moins. Il est à noter, toutefois, que Th. R. HOLMES lui-même ne devait pas suivre aveuglément l'empereur NAPOLEON III ; *cf. op. cit.*, p. VIII : si le chercheur prend Napoléon, ou tel autre écrivain, pour guide, *"he will assuredly be led into a great many mistakes."* ; p. XVI : *"And Napoleon, as I shall show, makes many serious mistakes."* ; et p. XXVII : *"I do not at all mean to imply that Napoleon's maps are all trust-worthy. On the contrary, it will be shown in Part II of this volume that some of them are largely conjectural, and that several are either wholly or in part erroneous."*

(4) *Cf.* E. DESJARDINS, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 2 : La Conquête, Hachette et Cie, Paris, 1878, p. 679 : *"Des fouilles entreprises sur ce point, en 1862, ont fait retrouver l'emplacement des deux camps."* - *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, *"Auvergne"* , Cl.-Fd, 1943, p. 53 : *"En 1862, le colonel Stoffel pratiqua, pour le compte de Napoléon III, des fouilles sur les emplacements des deux camps et y retrouva des vestiges des fossés."*

(5) *Cf.* Th. MOMMSEN, Histoire romaine, (1854-1856), trad. par Charles A. ALEXANDRE (1865), édition présentée et établie par Claude NICOLET, Robert Laffont, Paris, 1985, vol. II, p. 200-202.

dessous et en avant du flanc méridional du Haut-Plateau de Gergovie. (...). Ce petit camp se reliait au grand par un double fossé et un chemin couvert." (1). Ainsi sont jugés probants les trois points des conclusions de Stoffel, concernant les trois grands travaux romains devant Gergovie (2).

II. DES RESTRICTIONS

Ce n'est pas que des voix discordantes ne se soient fait entendre. Au temps même des fouilles, et cela contredit E. Desforges (3), Jean-Baptiste Bouillet et Pierre-Pardoux Mathieu résistèrent avec obstination à l'autorité impériale (4). Le second admit que la Serre d'Orcet avait livré des vestiges romains, mais il y reconnut un camp provisoire édifié à la hâte par les légionnaires en déroute (5), cependant que le lieutenant-colonel Sarrette n'y

(1) *Cf.* C. A. ALEXANDRE, *ibid.*, p. 202, n. 1 : "*La topographie de Gergovie a été éclairée par les fouilles et les études intelligentes et heureuses de M. le commandant Stoffel, envoyé exprès sur les lieux, que l'empereur a lui-même visités. On a retrouvé le grand camp, etc. (la suite supra).*"

(2) *Cf.* NAPOLEON III, Histoire de Jules César, t. II, Guerre des Gaules, Impr. Imp., in-f° avec planches en couleurs, Paris, 1866, p. 11 : "*La recherche des champs de bataille et des travaux de siége a amené la découverte de traces visibles et certaines des retranchements romains ; le lecteur, en confrontant avec le texte les plans des fouilles, se convaincra de la rigoureuse exactitude de César à décrire les pays qu'il a parcourus et les travaux qu'il a fait exécuter.*"

Id., ibid., éd. Henri Plon, in-4° avec atlas en noir et blanc, p. 269, n. 2 : "*C'est en cherchant à quelles conditions essentielles devait satisfaire l'emplacement des troupes, que le commandant baron Stoffel est parvenu à découvrir les camps.*" ; p. 270, n. 3 : "*Les fouilles exécutées en 1862 ont fait retrouver les deux camps. Les fossés du petit camp sont nettement dessinés dans un terrain calcaire. Ils affectent un tracé irrégulier reproduit sur la planche 22.*" (N. B. : les planches 21 et 22 de l'atlas de l'édition Plon sont les planches 19 et 20 de l'édition de l'Imprimerie Impériale) ; p. 271 : "*La communication entre le grand et le petit camps se composait d'un parapet formé du déblai de deux fossés contigus ayant chacun 4 pieds de profondeur et 6 de largeur, de sorte que la largeur des deux ensemble n'était que de douze pieds.*" ; p. 280, n. 1 : "*Le général de Goeler, sans avoir vu les lieux, a indiqué à peu près la place du camp romain, mais il le le porte pas assez à l'ouest.*"

(3) *Cf.* E. DESFORGES, "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 51 : "*Beaucoup, parmi nous, ont connu des vieillards de la région qui avaient assisté à ces fouilles [il s'agit du grand camp au Petit-Orcet] et qui se souvenaient très bien de cette sorte de quadrilatère entouré de fossés, mis à jour par les terrassiers de MM. Farghon et Faure, agents voyers qui dirigeaient les travaux. A l'époque, devant l'évidence des faits, personne ne songea à contester l'authenticité de ces découvertes.*"

(4) *Cf.* J.-B. BOUILLET, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, pp. 45-47 : "*Nous l'avons dit, dans ce que nous avons écrit en 1836 et en 1846 sur Gergovia. Nous croyons [que c'était] encore moins près d'Orcet, comme l'indique S. M. Napoléon III, suivant les observations de M. Stoffel, que se trouvait placé le camp principal de César ; c'est à Gondole, à 4 kil. tout au plus, à l'est de Gergovia, où il existe un camp romain portant encore le nom de Camp de César [...]. Le camp, récemment indiqué près d'Orcet, dans l'ouvrage de S. M. l'Empereur, ne nous semble pas dans les conditions indiquées par César. [...]. Il s'empara, dans une attaque de nuit, d'une colline qu'il avait remarquée comme étant mal gardée, vis-à-vis de la place, au pied même de la montagne. Cette colline escarpée de toute part, nous la trouvons parfaitement posée au nord-est et à l'angle du plateau de Gergovia, entre les domaines de Bonneval et de Prat, appelée dans de vieux titres, Tiche ou Quiche.*"

(5) *Cf.* P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 13 : "*Le camp retrouvé sur le coteau de la Serre, ajoute*

voyait qu'un camp annexe et qu'il trouvait au Puy Chevalet ou à Orcet tous les témoins souhaitables du stationnement des légions (1). Aussi bien les trouvailles de Stoffel ne parurent-elles pas très impressionnantes, car on découvrait presque de tous côtés, du moins cela s'écrivait-il, des restes archéologiques (2) et des traces de castramétation (3).

bien une page de plus au récit de l'épisode, mais il ne résout pas toutes les difficultés. C'est une station accidentelle, dont on ne soupçonnait pas l'existence, et sur laquelle le texte des Commentaires ne laisse aucun doute, comme il sera dit bientôt. On s'est trop hâté, ce me semble, de voir là le grand camp, et de placer le petit sur la croupe de le Roche-Blanche." Et *cf.* le § IV, p. 29 *sq.* : "*Camp de César improvisé sur la Serre*".

(1) *Cf.* A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, pp. 126-128 et pp. 176-147.

(2) C'est ainsi qu'aux dires de MATHIEU, de BOUILLET, les ossements, les armes, *etc.*, abondaient du côté de Gondole et ailleurs autour du plateau. - Mais on voulait en voir et on en trouvait partout, aussi bien sur les pentes du Crest que du côté d'Orcet...

Cf. P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862 : pour le grand camp de Gondole, p. 63 *sq.*, "*Un monceau d'ossements humains, déterrés naguère dans l'intérieur, près de la ligne où expire le revers du tertre, n'annoncent pas que le javelot gaulois ait été toujours inoffensif.*" Médailles, débris de briques et d'amphores sont les "*témoignages du séjour qu'y firent les aigles romaines. [...]. Au-delà du rempart, tout est romain ; en deçà, on n'a rencontré que des objets gaulois.*" On y a trouvé des objets funéraires, et tout fait "*soupçonner que ces sépultures sont contemporaines de la halte de César en ces lieux*". Pour le petit camp d'Orcet, p. 95, "*Les Romains ont laissé, à la tête du petit camp, des traces de leur séjour [...], en immense quantité, des débris de poterie grossière, des os d'animaux de boucherie, des défenses de sangliers, des tronçons de bois de cerf, etc.*". Et d'autre part, par exemple, p. 85, à l'ouest au-dessus de Romagnat, "*deux m^3 d'ossements de chevaux, dans un espace d'environ dix m^2*"...

Cf. J.-B. BOUILLET, *op. cit.*, p. 45 : il existe à Gondole "*un camp romain portant encore le nom de Camp de César, où l'on a découvert, à diverses reprises, des substructions, des armes, des cuirasses, des vases, et il y a quelques années un casque évidemment romain, que l'on peut voir au Musée de Clermont ; c'est là que se trouvait ce camp, tout à fait authentique.*"

Le général BORSON voudra voir des traces de la bataille dans des restes découverts sur le versant sud-ouest du plateau ; *cf.* "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XXI, (1879), p. 234, n. 1 : nombreux squelettes, fragments d'épées, fibules, pierres gravées, onyx ou cornalines, armatures de lances et de flèches "*qui attestent une grande lutte*" ; l'anneau de bronze de Viridorix l'Unellien ; beaucoup de monnaies d'Epadnact, plusieurs de Vergassilaun, quelques-unes de Vercingétorix, une de Luctère...

Mais plus près de nous, A. COTHENET rêve encore à la même possibité, *in* "Monumenta Gergoviana", Revue archéologique du Centre, X, 1971, p. 318 : outre un chaton mystérieux, quatre intailles pourraient bien avoir appartenu à des centurions tombés sous Gergovie, et dans ce cas il nous faudrait voir dans le modeste dépôt analysé "*les reliques authentiques de la seule grande victoire remportée par nos ancêtres sur l'envahisseur romain*".

(3) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2e éd., 1846, pp. 145-146, "*Camp de César de Gondole*" : Jules-César s'arrêta "*sur l'emplacement triangulaire qui a conservé son nom, à Gondole. On ne peut y méconnaître des travaux de castramétation. (...). Une tranchée et une levée de terre ont été faites au sud-ouest pour le défendre du troisième côté [les deux autres l'étant par l'Auzon et par l'Allier].*"

Cf. également P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Clermont-Ferrand, 1864, dont le titre dit assez l'objet, et où l'on parle, p. 30, de "*la découverte des deux tranchées, qui fixent irrévocablement l'assiette du petit et du grand camp.*"

Cf. encore, et contradictoirement, A. SARRETTE, *op. cit.*, pp. 119, 120-121 et 122, n. 4 : "*L'existence de ce camp romain du Puy-Chevalet, dont j'avais établi le tracé en suivant les ondulations du contour à travers les sentiers de tout pratiqués dans le fossé de ses remparts, est aujourd'hui bien constatée par la découverte du double fossé dont les amorces, dirigées de ce côté, doivent aboutir à la face nord du grand camp. Il a 360,000 mètres carrés, 27,600 hommes de garnison ou les six légions et la cavalerie. (...).*

[Le petit camp de la colline d'Orcet] est trapéziforme ; il a environ 110,000 mètres carrés de superficie ; la tranchée faite sur la face sud pour vérifier l'exactitude de mon observation, a très bien réussi ; la coupure

C'est pourquoi, même après Napoléon III, d'autres systèmes que le sien furent imaginés, ce qui signifie que tout le monde n'a pas toujours ajouté foi aux affirmations de Stoffel. C'est ainsi que F. Monnier ne croira pas au camp de la Serre d'Orcet, mais verra encore les *maiora castra* à Gondole (1). D'où la vivacité avec laquelle E. Desforges ou le Cdt Espérandieu défendirent la mémoire de l'officier dès que le P. Gorce parut avoir garanti ses découvertes : "*L'exactitude des dires de Stoffel, si âprement controversée, se trouve donc confirmée par les fouilles modernes.*" (2).

Un témoin notable de ce scepticisme, pourtant, n'est autre que l'archiviste G. Rouchon, qui avait déclaré : "*Les fouilles de Stoffel ont peut-être été bien conduites : aucun de ceux qui en eurent connaissance n'a pu me l'affirmer, et les notes de l'histoire de César ou [sic] le baron Stoffel en a condensé les résultats, sont tout à fait insuffisants pour emporter la conviction. Que Napoléon III se soit trouvé bien servi ; c'est possible, mais l'érudition peut-être [sic] plus exigeante*" (3). On peut donc localiser Gergovie sur le plateau indiqué par Syméoni (4), tout en contestant les conclusions de l'officier archéologue.

L'historien Jacques Harmand est aujourd'hui de ceux qui soutiennent le plus dogmatiquement l'authenticité du site (5) ; et sans doute, à ses yeux, les fouilles impériales

du fossé en est même remarquablement nette à cause de la terre glaise dans laquelle il fut creusé. Le grand camp fut réuni au petit camp par un double fossé ou chemin couvert et ferré, dans le voisinage de l'Auzon, tel que je l'ai trouvé dans la propriété de M. Lepaître, protégé à droite et à gauche par un fossé de 3m40 (12 pieds romains) dont les terres avaient été rejetées en dedans dans l'intervalle de 26 mètres qui sépare les deux fossés. (...).

[MATHIEU] a trouvé, m'a-t-on dit, sur le versant nord de la colline [d'Orcet], des traces concordant parfaitement avec celles que j'ai pu découvrir par une tranchée au bas de la pente sud. Je le crois d'autant mieux que je les avais remarquées à la surface du sol et qu'elles m'ont servi à dessiner le circuit du petit camp. (...). Je regrette bien que cet archéologue n'ait pas exploré le puy Chevalet, où je n'ai pu faire qu'une tentative de fouilles dans un glissement, me contentant des traces reconnues à la surface et qui furent mon point de départ pour marcher à la découverte du double fossé et du petit camp."

PEGHOUX, de son côté, a cru voir des traces du petit camp sur Montrognon ; et OLLERIS, des traces du grand sur Chignat.

(1) *Cf.* F. MONNIER, Vercingétorix et l'indépendance gauloise. Religion et institutions celtiques, Librairie académique, Didier et Cie, Paris, 1874, p. 87 : ce qui n'empêche pas l'auteur, en note, de renvoyer à l'ouvrage de NAPOLEON III, t. II, pp. 232-243, comme s'il n'était pas en désaccord avec lui...

(2) Pour le premier, *cf.* E. DESFORGES, "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, pp. 51-53. - Pour le second, qui défend STOFFEL contre STOCK, *cf.* "Le congrès du comité «Pro Gergovia»", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, 30 août 1937, ou "Le congrès annuel du Comité «Pro Gergovia»", L'Avenir du Plateau central, même date.

(3) G. ROUCHON, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 4F 9 X, f° 9 r° v°, (Histoire d'Auvergne, Vercingétorix, cours du 20 fév. 1902 ; déjà cité au chapitre précédent). Aussi peut-il écrire, *ibid.*, f° 10 v° : "*Dans le système que nous suivons, la colline ou César établit son petit camp serait la Roche Blanche.*"

(4) Un G. ROUCHON n'a pas le moindre doute sur ce point : *cf. ibid.*, f° 8 v° : "*Dès le XVIe, l'ingénieur florentin Simeonius avait reconnu l'emplacement. Aujourd'hui tout le monde est d'accord sur ce point : le site convient aux descriptions de César, la montagne a toujours porté ce nom de Gergovie, et dans les chartes du XIIe il est fait allusion aux ruines de l'ancienne cité.*"

ont-elles retrouvé, au pied de l'oppidum arverne, "*un camp qui a toutes chances de représenter les castra maiora de la campagne de printemps de 52*" (1). Il n'empêche qu'il écrit d'autre part : "*On ne s'étonnera point de ne pas trouver ici de référence à d'autres camps césariens de Gaule. Il existe, pour Gergovie, des divergences entre le plan de l'Histoire de Jules César, pl. 19 / 21 et celui qui fut établi à la suite de fouilles exécutées peu avant la dernière guerre (cf. M. Gorce, César devant Gergovie, Tunis et Paris, 1942, fig. p. 128) ; un arbitrage entre les deux conceptions serait nécessaire*" (2).

C'est que, s'agissant du "*choix des assiettes de camp*" (3), "*les quelques éléments archéologiques reconnus en Gaule, de manière nette ou non, donnent des indications assez variables*" . Et l'auteur, après avoir dit quelques mots des *castra* d'Alésia et du camp de Mont-Saint-Pierre en forêt de Compiègne, apparemment occupé en 51 lors de la campagne contre les Bellovaques (4) mais dont les vestiges ont été défigurés (5), poursuit : "*Quant au camp, à peu près certain, de Gergovie, assis sur un coteau médiocre dont il ne couvre pas entièrement le sommet, tout en débordant partiellement son rebord, il peut être considéré comme de site assez bâtard*" (6). Et il ajoute à propos de la forme des camps (7) : "*Les incertitudes qui grèvent Gergovie et le Mont-Saint-Pierre interdisent de faire entrer ces castra en ligne de compte*" (8).

Ces réserves éclairent le jugement global de J. Harmand : "*A partir des fouilles entreprises sous le Second Empire, par ordre de Napoléon III, un petit nombre de camps reconnus sur le territoire français ont été attribués à la conquête césarienne des Gaules. Il semble qu'on doive constater ici, en définitive, l'existence d'un fort déchet. Seuls, les*

(5) *Cf.* J. HARMAND, *op. cit.*, p. 195 : "*Cette montagne de Gergovia dominait et centrait, militairement, toute la région, dans l'esprit de la Tène III. Son profil s'impose, à côté de celui du Puy-de-Dôme et tranche autant que lui, pour l'observateur venant du nord, bien avant d'arriver à Riom, à une distance de quelque 25 km. Il est impensable qu'au temps, au moins, des malheurs de la Gaule les chefs de guerre et les autorités politiques arvernes n'aient pas élu ce relief pour en faire le refuge du cœur de la cité.*"

Et en note, p. 392, n. 28 : "*Pourtant Gergovia compte au nombre des localisations discutées d'événements de la conquête. On a proposé, entre les deux guerres mondiales, puis dans les dernières décennies de reconnaître ce site sur les hauteurs du nord de Clermont dites Côtes de Clermont. La confrontation entre la topographie indécise de cet autre secteur du rebord montagneux de la Limagne et le plateau net et formidable du sud exclut immédiatement toute restitution au premier, sans qu'il y ait même à se lancer dans des spéculations sur le texte césarien ou l'archéologie.*"

(1) J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, A. & J. Picard et Cie, Paris, 1967, p. 101.

(2) *Id.*, Une campagne césarienne, Alesia, A. & J. Picard, Paris, 1967, p. 229, n. 433.

(3) *Id.*, L'Armée et le Soldat à Rome..., p. 104.

(4) *Cf.* CESAR, ou plutôt HIRTIUS, B. G., VIII, 6-13.

(5) *Cf.* R. E. M. WHEELER et K. M. RICHARDSON , Hill-forts of Northern France, The University Press, Oxford, 1957, p. 128, § 83 : "*Under Napoleon III it was excavated and in 1862 was 'tidied up' [= arrangé] by Viollet le Duc, apparently in a somewhat drastic manner to conform with current notions of Roman fortification.*"

(6) J. HARMAND, *ibid.*, p. 105.

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 106.

(8) *Ibid.*, p. 108.

castra établis à l'été de 52, autour d'Alésia, ont été à la fois identifiés de façon incontestable et suffisamment définis, dans leurs grandes lignes" (1). On ne saurait plus clairement laisser entendre qu'à Gergovie, les résultats des fouilles n'ont pas été absolument satisfaisants.

Ainsi donc il n'y a jamais eu unanimité sur la question : il serait hasardeux de s'en remettre bonnement à la certitude du plus grand nombre, et quiconque désire se faire une opinion aura besoin de connaître les raisons des uns et des autres.

Mais pourquoi un J. Harmand n'accorde-t-il pas à Stoffel une confiance sans réserve ? C'est tout simplement à cause de ses insuffisances archéologiques. *"Que donne l'archéologie ?"* demande en effet l'historien, à propos de l'installation intérieure des camps ; et voici sa réponse : *"La situation, pour la Gaule césarienne, est toute négative. Dans la mesure où les recherches du Second Empire ont abouti à la reconnaissance de camps, elles n'en ont défini que le contour. La technique de fouilles du temps était, à l'évidence, assez mal adaptée au repérage des traces d'une occupation légère. (...). Pourtant il n'est pas exclu que l'on eût pu obtenir davantage. En réalité on ne semble pas avoir essayé d'aller au-delà du recreusement au moins partiel des fossés"* (2).

Or ce jugement recoupe celui de l'archéologue Albert Grenier, qui, à propos du retranchement de César contre les Helvètes le long du Rhône, au début de la guerre, entre le lac Léman et le mont Jura (3), écrivait sévèrement : *"L'Atlas de Napoléon III donne, d'après les relevés de Stoffel, des profils dont il est impossible, aujourd'hui, de vérifier la réalité. (...). Il est même permis de se demander s'il n'y a pas, dans les relevés de Stoffel, plus de bonne volonté, pour ne pas dire davantage, que de réalité"* (4).

Le même auteur, analysant *"Les vrais et les faux camps de César"*, accepte l'identification par Stoffel et Napoléon III du camp de Mauchamp, près de Berry-au-Bac, que César aurait établi contre les Belges au passage de l'Aisne, la deuxième année de la guerre (5) ; mais il développe, à propos du camp de Saint-Pierre-en-Châtre, dans la forêt de Com-

(1) *Ibid.*, p. 101.
(2) *Ibid.*, p. 123.
(3) *Cf.* CESAR, B. G., I, 8, 1-2.
(4) A. GRENIER, *op. cit.*, pp. 472-474.
(5) *Cf.* CESAR, B. G., II, 5-11. - Ce camp de Mauchamp, J. HARMAND l'a récusé, au contraire, parlant de *"la malencontreuse attribution, par Napoléon III, du camp de Mauchamp, dans l'Aisne, à la campagne belge de 57"* (*op. cit.*, p. 115) ; il lui oppose le contexte topographique et archéologique et la présence de *claviculae* : la *clavicula*, retranchement en arc de cercle ou en chevron, n'étant pas apparue avant la seconde moitié du premier siècle de notre ère (renvoi à U. KAHRSTEDT, Lager mit claviculae, Bonn. Jahrb., CXXXVIII, 1933, pp. 144-152). S'il en est ainsi, attribuer ce camp à l'époque césarienne ne saurait être qu'un anachronisme, car il doit être nettement plus récent. *Cf. id.*, Une campagne césarienne. Alesia, p. 229, n. 443.

piègne, un scepticisme particulier : "*Ce serait, pour Napoléon III, le camp que César aurait opposé aux Bellovaques et à leurs alliés au cours de l'année qui suivit la prise d'Alésia. (...). M. Vauvillé a repris les fouilles en 1908 et ses constatations sont peu favorables à la sincérité des études impériales*" (1). Et un peu plus loin : "*Il est très probable que ces fossés ont été creusés du temps de Napoléon III, à l'imitation de certains fossés d'Alésia dont ils paraissent être comme la reproduction. N'ont-ils pas été creusés dans l'intention de persuader à l'empereur que l'enceinte était romaine comme il l'a dit et affirmé ?*" (...). "*On y voit figurer [sc. dans cet oppidum qui est plutôt celtique] six traits de catapulte dont la provenance exacte n'est pas établie. Les éléments de certitude que, seule, l'archéologie peut fournir, font donc défaut en faveur de la localisation d'un camp de César à Saint-Pierre-en-Châtre*" (2).

En somme, estime A. Grenier : "*Nombreuses sont les identifications proposées dans l'ouvrage de Napoléon III sur Jules César. Aucune ne présente les mêmes éléments de certitude que le camp de Mauchamp ; la plupart doivent être purement et simplement rejetées. Il semble bien, en effet, que dans la plupart des cas, l'empereur et ses collaborateurs aient accepté un peu rapidement des hypothèses non vérifiées ou mal vérifiées*" (3). A la lecture de ces lignes, qu'il n'y a pas lieu de juger périmées (4), - J. Collis prend le cas

(1) A. GRENIER, *ibid.*, p. 195.

Pour Octave VAUVILLE, *cf.* "L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) (Oppidum des Suessiones)", Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, LXVIII, 1908, p. 162 : "*La fortification actuelle du Mont-Saint-Pierre, remaniée en partie sous le règne de Napoléon III, a été très probablement augmentée à cette époque, comme je pense le prouver.*"

P. 165, où il s'agit de deux fossés parallèles qui coupent un sentier : "*L'examen de cette partie du terrain m'a permis de constater que les deux fossés sont de formation moderne,*" *[car en creusant l'un deux on a respecté un platane au bord du sentier !] (...). Il est très probable que ces deux fossés ont été creusés du temps de Napoléon III, à l'époque des travaux exécutés pour l'essai du relèvement des fossés de l'enceinte et au moment des nombreuses fouilles qui y ont été conduites. Ces fossés jumeaux n'ont-ils pas été faits intentionnellement, comme d'autres fossés doubles au sujet desquels je dirai quelques mots, dans le but d'imiter le genre de certains fossés d'Alesia dont ils paraissent comme la reproduction ? N'ont-ils pas été creusés dans le but de persuader à l'empereur que l'enceinte du Mont-Saint-Pierre était romaine, comme il l'a dit et affirmé ?*" (Et VAUVILLE d'évoquer les critiques du général de LA NOE).

Et p. 173 : "*De tout ce qui précède, je crois pouvoir conclure que le camp de César n'était certainement pas sur le Mont-Saint-Pierre et que l'enceinte dont il s'agit ne remonte pas à l'époque romaine.*"

(2) *Id., ibid.*, p. 196. - Ainsi GRENIER refuse-t-il ce camp du Mont-Saint-Pierre, que J. HARMAND accepte, et accepte-t-il celui de Mauchamp, que J. HARMAND refuse.

(3) *Ibid.*, pp. 193-194. La phrase suivante parle de "*ces prétendus camps de César*".

De ce jugement passablement sévère, on rapprochera celui de Georges MATHERAT, "La technique des retranchements de César (D'après l'enseignement des fouilles de Nointel)", Gallia, t. I, fasc. 1, 1943, p. 81 : "*Quant aux travaux entrepris sous l'égide de Napoléon III, trop de fantaisies se sont glissées dans leur exécution pour qu'on puisse y attacher une foi absolue.*"

(4) Des publications récentes sont là pour en témoigner.

Ainsi, J.-C. BLANCHET, "L'apport des fouilles du XIXe siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : le camp de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) ; le Mont César à Catenoy (Oise)", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, t. II, pp. 21-36 ; on lit, p. 22 : "*A Saint-Pierre-en-Chastre [en 1862], les fortifications actuelles ont été entièrement refaites et même parfois créées avec beaucoup de fantaisie par VIOLLET-*

de Gergovie comme un malheureux exemple de négation de la méthode scientifique (1), - on a bien le sentiment qu'il serait imprudent de faire tout uniment confiance à ceux qui se sont fiés à la parole de Stoffel.

III. DES RESULTATS A CONTROLER

A la parole de Stoffel, car les fouilles, une fois refermées, sont difficilement contrôlables : or, des documents de Stoffel, de ses résultats, on ne sait, on n'a que peu de chose ; et de ses méthodes, juste assez pour savoir qu'elles n'ont pas convaincu tous les témoins. "*Bien sûr*" , écrit L. Harmand lui-même, "*le grand tort de Stoffel a été de livrer au public ses interprétations avant de faire connaître les observations strictes sur lesquelles celles-ci reposaient*" (2).

Il est en effet regrettable, et peut-être surprenant, qu'on ne dispose ni d'un journal de fouilles, ni de rapports ou de comptes rendus (3). En fait de publication, on ne dispose

LE-DUC. Les fouilles ont été exécutées avec l'aide d'un régiment d'infanterie de Compiègne. [...]. Ces derniers fossés ont été construits de toute pièce par VIOLLET-LE-DUC probablement dans le but de persuader l'empereur NAPOLEON que l'enceinte du Mont-Saint-Pierre était romaine. [...]. Certaines entrées avec des chicanes sont visiblement des reconstitutions du XIXe siècle." Et l'auteur de présenter ensuite un sondage entrepris en 1972 par Michel JOUVE.

F. AUDOUZE et O. BUCHSENSCHUTZ prennent le même exemple dans Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989, p. 30, pour illustrer l'idée que : "*les identifications proposées par les fouilleurs [de l'empereur] sont souvent un peu hâtives*" .

Dans l'intervalle, la Commission du C. S. R. A. chargée d'enquêter sur place (mission du 5 novembre 1982 sur les problèmes de Gergovie) avait fait valoir de façon péremptoire, par la plume de Ch. GOUDINEAU, son président et rapporteur, qu'"*aucun vestige ne venait attester l'existence des deux camps romains là où la thèse "traditionnelle" les plaçait*" . (Rapport du C.S.R.A., p. 5).

(1) J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, Department of Prehistory and Archeology, University of Sheffield, Sheffield, 1984, p. 34 : l'orientation archéologique de Napoléon III (et d'autres), essayant d'identifier les sites mentionnés par César, a sa légitimité, mais aussi ses limites évidentes, "*not merely for the areas for which no such historical framework exists, but in the narrow range of questions it poses . At its worst it merely produces an insoluble debate as to whether this or that site is the one mentioned by Caesar, a debate which in the case of Gergovia has taken on political overtones. It produce excavations which are undertaken to prove a point rather than test an hypothesis, a negation of scientific method*" .

(2) L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, p. 159, col. 2.

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 53 : "*Stoffel avait commis l'erreur, trop courante, de publier l'interprétation des observations faites par lui au cours de ses fouilles sans faire connaître de façon suffisante ces observations elles-mêmes.*"

Cf. M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 175 : "*Les fouilles permirent de découvrir le grand camp près d'Orcet et le petit camp de César à la Roche-Blanche. Parce que l'officier qui les dirigea a disparu et parce que ses documents n'ont pas été publiés, quelques personnes ont mis en doute ces fouilles.*"

Cf. id., César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 99 : "*Pourquoi, insinuait-on, l'officier improvisé archéologue n'avait-il pas tenu de journal régulier de ses fouilles ? Pourquoi n'avait-il publié sur les ouvrages militaires romains devant Gergovie que les schémas popularisés depuis*

pratiquement que des plans qui ont été donnés dans le tome II ou dans l'Atlas de l'*Histoire de Jules César* (1). S'il y a eu d'autres documents, à part une photo (2), ils paraissent avoir tous brûlé pendant la Commune dans l'incendie des Tuileries (3). En somme, les résultats de Stoffel, une fois les tranchées refermées, se limitent aux bornes, petites et grandes, dont il piqueta le pourtour des camps et le trajet du double fossé (4).

Quant à ses méthodes, nous en savons quelque chose par une précieuse lettre qu'il a écrite à l'historien anglais Th. R. Holmes, et que celui-ci a publiée (5). Elles n'ont pas paru, toutefois, inattaquables aux contemporains.

Des critiques percèrent à l'époque, avant même que l'empereur ne soit venu sur place pour se faire une opinion : aux yeux des uns, "*l'humus des anciennes tranchées*

par toutes les éditions classiques des Commentaires ? Est-il croyable que tous les autres documents aient brûlé en 1871 dans l'incendie des Tuileries ?"

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 99 : Stoffel "*n'a publié comme résultats des fouilles de Gergovie que les planches 21 et 22 de l'album de Jules César.*" - Ces planches, on le sait, correspondent aux planches 19 et 20 publiées *dans* l'ouvrage par l'Imprimerie Impériale. (*Cf.* ici les planches XXVI et XXVIII).

(2) *Cf. id., ibid.*, p. 144 : "*C'est dans les environs de ce point de fouilles [sc. au nord-ouest du petit camp, fouille n° 44 de 1938] qu'a été prise en 1862 la seule photographie existant des travaux de recherches de Stoffel. On y voit sa longue tranchée de recherche allant dans le sens de la pente de la colline presque jusqu'en bas. Cette photographie existe au musée des Antiquités Nationales de Saint Germain en Laye.*"

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 99, la note *supra* ; et *cf. id.*, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 175, n. 1 : "*Peut-être furent-ils perdus [sc. les documents de Stoffel] avec les papiers de Napoléon III aux Tuileries.*"

Et *cf.* Commandant Marcel FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 7 : "*Les comptes rendus et les notes de Stoffel ne nous sont pas parvenus et la plus grande partie a dû disparaître dans l'incendie des Tuileries.*"

J. LE GALL suppose un moment la même chose à propos d'Alésia : "*Sans doute les documents originaux [à savoir, cf. p. 56 : "les documents, plans, coupes et rapports qui avaient certainement été élaborés à l'époque"] avaient-ils disparu pendant la Commune dans l'incendie des Tuileries ou dans celui du château de Saint-Cloud.*" (Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd. revue et augmentée, Fayard, Paris, 1980, p. 57.)

(4) *Cf.*, pour le grand camp, P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 35 : "*Les quatre angles, grâce à la générosité impériale, viennent d'être marqués, chacun, d'une borne triangulaire en lave de Volvic, portant, sur chaque face latérale, le chiffre, en mètres, de la portée du fossé, et, sur le front, cette inscription : CAMP OCCUPE PAR JULES CESAR, L'AN 52 AVANT J.-C. Chaque côté du quadrilatère est, en outre, indiqué par des bornettes cylindriques, plantées de distance en distance.*"

(5) *Cf.* Th. R. HOLMES, *op. cit.*, pp. XXV-XXVII. - M. GORCE, qui en parle dans César devant Gergovie, pp. 98-100, en avait donné le texte dans Vercingétorix chef des Gaulois, pp. 175-178. Et E. DESFORGES & P. BALME l'avaient publiée en *Appendice* à leur Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 97-99.

Au reste, l'idée de creuser des tranchées qui recouperaient perpendiculairement les fossés présumés n'est nullement propre à Stoffel ; *cf.* Marcellin BOUDET, "Minimes Souvenirs du duc de Morny. Nades et Gergovie", Bulletin hist. et scient. de l'Auvergne, 2e série, t. XXXI, L. Bellet, Cl.-Fd, 1911, pp. 154-165 et "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouvelle série, Cl.-Fd,1944, pp. 5-19 ; et J. LE GALL, *op. cit.*, pp. 58-60 et p. 75.

M. BOUDET pensait avoir inventé la méthode : mais le système d'exploration par tranchées est le genre d'idée qui se réinvente. Le premier à l'avoir eue et appliquée serait P.-Cl. GRIGNON, qui commença en 1772 à fouiller la Montagne du Châtelet en Haute-Marne (*cf.* P. PINON, La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard *Archéologie*, 1991, p. 123 et pp. 138-140). Mais déjà Garmage, à Gergovie, en 1755...

comblées" se détachait, noir sur blanc, sur le fond de marne blanche ; mais selon d'autres, *"Stoffel s'était contenté de retrouver le fossé romain de 100 mètres en 100 mètres, grâce à des tranchées perpendiculaires"* (1).

Le jour de sa visite, *"il alla examiner jusqu'au petit camp de la Roche Blanche de bizarres éléments de tranchées, romaines ou gauloises ? que les recherches de Stoffel venaient de découvrir.*

L'empereur ce jour-là, n'alla pas visiter le grand camp de César que Stoffel disait avoir retrouvé à l'endroit indiqué sur la carte par l'allemand Von Gœler. On lui montra de très loin l'emplacement de ces fouilles. L'impression fut même assez mauvaise" (2).

Mais ensuite : *"A Vichy, conversant longuement avec Napoléon III, Stoffel sut le faire revenir de ses doutes. Le souverain et son archéologue se rendirent, incognito, au grand camp de César. Les tranchées qui avaient permis de retrouver, disait-on, le camp des légionnaires, ou du moins son fossé, n'étaient plus visibles. Stoffel les avait fait combler. Par contre, il avait distribué sur le terrain des bornes grandes ou petites qui reproduisaient, en pointillé, le dessin même de l'ancien camp. Napoléon III partit convaincu, ayant vu les bornes de Stoffel, non les retranchements romains, tandis qu'il n'avait pas été convaincu lorsqu'on lui avait montré les retranchements eux-mêmes"* (3).

Ainsi, l'Empereur a connu le doute, et ne serait passé à la certitude que dans des conditions peu concluantes (4) - confirmées d'ailleurs par Desforges et Balme, évoquant la seconde visite de Napoléon III : *"La visite commença, en calèche vers le grand et le petit camp où l'empereur s'étonna de la méthode d'exploration de Stoffel qui avait, pour ainsi dire, restauré par endroits les remparts et les fossés des camps de César"* (5).

Et celui qui relate ces choses est le Père Maxime-Marie Gorce, un lointain parent du colonel Stoffel (6), qui a connu lui aussi le doute (7) entre la confiance initiale et la con-

(1) M. GORCE, César devant Gergovie, p. 95.

(2) *Id., ibid.*, p. 96.

(3) *Ibid.*

(4) *"Les absents ont toujours tort"* , dit le P. GORCE *ibid.*, expliquant que Stoffel, secrétaire de l'Empereur, eut sur lui plus d'influence que Mathieu, qui n'était pas son familier.

(5) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 109. (Selon les auteurs, cette seconde visite eut lieu le 9 août ; elle eut lieu le vendredi 8 août selon D. LEGUET, "Les visites de Napoléon III à Gergovie", Bull. de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, t. XC, Tulle, 1987, p. 81.)

(6) *Cf. id., ibid.*, p. 8 : *"(...) les fouilles opérées par un de mes parents éloignés, le colonel baron STOFFEL."* Et *cf.* M. FAIN, *op. cit.*, p. 9 : *"Le R. P. Gorce est (...) sans concession pour son lointain parent."* - Le P. M.-M. GORCE, O. P., était de l'Institut Catholique de Toulouse.

(7) Significatif, même s'il doit faire double emploi, le paragraphe suivant : *"Les documents laissés par Stoffel étaient extrêmement succincts. Quant aux bornes dont il avait jalonné les fossés ou présumés fossés découverts par lui, elles n'étaient pas toujours placées avec exactitude ; et même il leur arrivait de signaler, ainsi que ses plans, des fossés inexistants. Ce n'est pas pour rien que Stoffel avait été accusé*

viction finale ; il poursuit en ces termes :

"Néanmoins, à Clermont-Ferrand, les mauvaises langues ne chômèrent pas. On expliqua que l'officier improvisé archéologue avait trouvé peu de chose au petit camp, sûrement pas les quatre côtés d'un camp. Les fouilles du prétendu grand camp étaient encore plus suspectes : à partir tout au plus de quelques points assurés, Stoffel aurait imaginé un tracé continu. Avant son départ, contraint de combler ses travaux, il avait jalonné avec des bornes grandes et petites. Les malins expliquaient que ces bornes recouvraient, non pas les points où il avait trouvé, ou cru trouver, les retranchements romains, mais l'épure hypothétique suivant laquelle il se représentait le camp de César. (...). Pour faire plaisir à l'empereur qui avait financé les fouilles, Stoffel aurait disposé les bornes un peu au petit bonheur afin qu'il subsistât quelque chose des résultats partiels obtenus. Il y avait, certes, des Clermontois à avoir assisté aux travaux du grand camp avant que les terrains fussent de nouveau rendus à la culture. Mais de ces témoins, les uns tenaient pour , les autres tenaient contre . Nul n'en sut jamais le dernier mot. D'où l'opinion péjorative bientôt répandue : "Stoffel, disait-on, a placé des bornes à sa guise, et il a décrété que le camp des Romains se trouvait là". On considéra comme acquis que Stoffel était un complaisant de l'empereur à qui il fallait absolument montrer quelque chose, tandis qu'il n'y avait rien" (1).

Cette longue page, sous la plume d'un ardent partisan de la localisation traditionnelle de Gergovie, est doublement intéressante. Elle fait comprendre les motivations du P. Gorce qui a voulu *reprendre* (2) les fouilles de Stoffel, comme d'autres avant lui l'avaient souhaité (3). Mais elle incite également à regarder de près la qualité du contrôle ainsi effec-

d'avoir falsifié ses fouilles. Non point qu'il méritât ce reproche si sévère, mais il était de la génération de Viollet-le-Duc ! Plutôt qu'à déterminer exactement ce qui demeurait de vestiges anciens, il visait à reconstituer ce qui avait dû être ; d'où dans son œuvre un mélange de vrai et de réinventé." (M. GORCE, "La bataille de Gergovie, I", Revue des Deux Mondes, 1er août 1941, p. 363).

(1) M. GORCE, César devant Gergovie, p. 96-97.

(2) Le mot est du P. GORCE, *ibid.*, p. 8 : *"Il importait donc de reprendre ces fouilles, d'avoir des résultats plus complets et plus exacts ; d'autant qu'on allait souvent jusqu'à nier toute authenticité aux allégations de Stoffel."* - *Cf.* aussi p. 98 : *"Il fallait en avoir le coeur net et creuser de nouveau le sol aux environs des fouilles de Stoffel dans le grand camp contesté."*

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", *ibid.*, (1943), p. 53 : *"Le souhait fut exprimé, à plus d'une reprise, que les fouilles fussent recommencées."*

Cf. Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle, (extrait de la Revue d'Auvergne, XLIX, 1935, pp. 153-169), éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, p. 8, n. 9 : *"Il n'est pas interdit de penser, pour plus tard, à reprendre les investigations de Stoffel. On a déjà exprimé le regret que les résultats des fouilles de Stoffel ne soient pas connus d'une façon mieux circonstanciée (cf. Desforges et Fournier, la Bataille de Gergovie, p. 14, n. 38). Les notes qu'il a dû prendre, si elles existent encore, n'ont pas été retrouvées. Tout document se rapportant à ces fouilles tire de là un certain prix. Il n'est donc pas inutile de mentionner ici qu'une photographie du versant nord de la hauteur de la Roche-Blanche prise pendant les travaux existe au musée de Saint-Germain : Album (classé par départements), Puy-de-Dôme."*

Cf. aussi E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Clermont-Ferrand, 1933, p. 14 : le ré-

tué. Car les réticences d'un Jacques Harmand concernent les conclusions de Stoffel, mais elles viennent après les contrôles de Maxime Gorce.

Comme la plupart, le P. Gorce avait commencé par admettre la validité du travail de Stoffel ; il avait écrit un premier ouvrage sans manifester à ce sujet le moindre soupçon (1). Mais, sensible au genre de critiques dont nous venons, après lui et après d'autres (2), de nous faire l'écho, il ne put se contenter d'ajouter foi sans examen. Il y avait, certes, l'intérêt scientifique ; il y avait aussi la mémoire d'un parent à défendre (3) ; il y avait également cet état psychologique de la *mise en question* , où l'on croit encore, mais où l'on s'aperçoit qu'on n'est pas sûr. Le P. Gorce a voulu avoir la *certitude* (4). Il se l'est donnée, et notre propos est de voir si on peut la partager.

IV. DESSEIN ET METHODE

Supposant, donc, que Gergovie se trouvait au plateau de Gergoye, et passant sur l'aporie générale des reconstitutions, on privilégiera, malgré ses difficultés particulières, celle de Napoléon III, parce qu'outre ses mérites propres, elle a été la seule à profiter des appuis de l'archéologie (5). Les deux camps et le double fossé sont en effet comme les si-

sultat des différentes fouilles (1755 et 1861 sur le plateau, 1862 pour les camps et le double fossé) "*est insuffisamment connu. Nous n'en ferons mention qu'à titre de complément d'information. Elles mériteraient d'être reprises.*"

Cf. enfin A. AUDOLLENT, "Séance du 10 mars [1926]", Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 200 : M. Audollent "*ajoute que, d'ailleurs, les résultats des fouilles du siècle dernier étant très imparfaitement connus, il y aurait lieu de procéder à de nouvelles fouilles*".

Voir cependant le P. J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, nov.-déc. 1933, (suite de "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933), Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933, p. 20, n. 104 : "*Ailleurs M. Fournier ajoute très justement que les résultats des fouilles de Stoffel "ne peuvent cependant pas être écartées par simple prétérition". (Le Moniteur, 1er mars 1933).*" Et, contre M. BUSSET, CLEMENCE poursuit : "*Nous voulons bien croire, en effet, qu'il y a dans les découvertes de Stoffel une part, même assez large, de complaisance pour Napoléon III ; mais l'on ne peut aller jusqu'à prétendre qu'il ne s'y trouve rien de vrai : ce serait supposer la mauvaise foi et, si mauvaise foi il y a, on ne doit point se contenter d'une affirmation mais fournir des preuves.*"

(1) *Cf.* M. GORCE, *ibid.*, p. 101 : "*Personnellement, dans un livre consacré à Vercingétorix, j'avais provisoirement admis comme digne de foi le travail de Stoffel.*"

(2) *Cf.* E. DESFORGES, "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 51. Outré qu'on ait mis en doute de son vivant la sincérité et l'honnêteté de l'officier, l'auteur ajoute : "*Apaisées pendant quelque temps, les critiques reprirent après la mort de Stoffel et l'on ne craignit pas d'insinuer sans preuves que l'archéologue avait sinon tout inventé, du moins beaucoup brodé, embelli par courtesonnerie [sic : pour courtoisie ? courtisanerie ?] envers son impérial visiteur.*"

(3) *Cf.* M. GORCE, *ibid.*, p. 98 : "*S'il s'avérait innocent (...), cet alsacien de Sélestat au caractère rude et droit méritait d'être défendu.*" Et p. 12 : "*Il a paru plus intéressant (...) pour défendre complètement la mémoire de Stoffel, etc .*"

(4) Le mot est de lui, *ibid.*, p. 101 : "*[...] j'avais provisoirement admis comme digne de foi le travail de Stoffel. Je voulais en avoir la certitude.*"

gnes particuliers de Gergovie, et leur identification devrait imposer silence aux objections du philologue. Mais pour l'heure il n'est pas question de reprendre les fouilles (1), et les conclusions de Stoffel ne donnent pas directement matière à contrôle : on cherchera donc à savoir si l'entreprise de vérification de Gorce a été, de son côté, concluante.

Il peut paraître singulier d'entreprendre la vérification de travaux qui se présentent, et qui sont admis, comme la vérification de ceux du commandant Stoffel.

Plusieurs raisons peuvent cependant y porter. La simple curiosité invite à procéder à l'égard du P. Gorce comme il a fait lui-même à l'égard de son parent. Or il n'est pas nécessaire pour cela de commencer par reprendre ses fouilles, car le P. Gorce a publié, dans son ouvrage *César devant Gergovie* , un état substantiel de ses résultats ainsi que de ses méthodes (2). En outre, le désaccord larvé qui règne à propos de la qualité des recherches de Stoffel peut produire une impression désagréable de perplexité : ce qui a levé les doutes, au moins méthodiques, du P. Gorce, lèvera-t-il ceux de son lecteur ?

Un Joël Le Gall, en la matière, n'a rien d'un contestataire. Il estime, à propos d'Alésia, que "*Stoffel et ses collaborateurs ont bien rempli leur mission*" (3). Il n'en déplore pas moins que, -le fameux fossé de vingt pieds (4) y ayant très probablement été retrouvé en novembre 1864, dont on retira des objets qui levèrent les doutes-, "*malheureusement nous ne connaissons pas ces objets et c'est ce qui explique qu'on se soit souvent demandé depuis, même parmi les Alisiens, si ce fossé était bien le fameux fossé de 20 pieds*" (5). Il rappelle que "*Stoffel n'avait été qu'un archéologue improvisé, on savait qu'il avait été très ambitieux, très soucieux de faire sa cour* (6). *Le désir de se faire valoir*

(5) On pourrait toutefois se demander si, par comparaison, un BOUILLET, un SARRETTE, un MATHIEU ont *tout à fait* mérité l'ignorance ou le mépris dans lequel ils ont été tenus.

(1) Significatif est toutefois l'article de Jean-Marc WELTERLIN, "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 10e année, 1988, pp. 12-16. - Nous sommes heureux de nous rencontrer largement ici avec J.-M. WELTERLIN, *cf.* notre mémoire de D. E. A. présenté à l'Université de Nantes en 1987, Majora castra : recherches sur l'emplacement du grand camp de César devant Gergovie.

(2) *Cf.* M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 8 : "*Les plus originales des pages qui vont suivre, leur commune justification est la détermination sur le terrain de l'emplacement des deux camps romains. C'est le résultat de quatre campagnes de fouilles qui ont été menées à bien pendant les étés 1936, 1937, 1938 et 1939, confirmant les fouilles opérées en 1862 par un de mes parents éloignés, le colonel baron STOFFEL.*" - Le compte rendu des fouilles occupe, dans le Chapitre II de la Deuxième Partie de l'ouvrage, intitulé : Vestiges des travaux de fortifications des camps de César, les sections 2, 3, et 4, respectivement : Le grand camp. - Le petit camp. - Le fossé intermédiaire entre les deux camps.

(3) J. LE GALL, *op. cit.*, p. 68.

(4) *Cf.* B. G., VII, 72, 1.

(5) *Id.*, *ibid.*, p. 70.

et de faire plaisir à son maître ne l'avait-il pas emporté chez lui sur la probité scientifique ?" (1). Il regrette qu'à partir du moment où Stoffel dirigea les choses à Alésia, en septembre 1862, *"il n'y ait plus eu ni contrôle financier ni contrôle administratif"* , car *"ce ne fut vraiment plus que l'affaire personnelle de l'empereur"* (2) ; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'*"à partir de ce moment les documents les documents dont nous disposons deviennent beaucoup plus rares"* (3). Mais alors il n'y a pas lieu de s'étonner non plus qu'on ait très vite trouvé *criante l'insuffisance des données* (4) constituées par les belles planches de l'atlas : *"il était impossible de se faire une idée exacte de ce qu'avaient été les recherches. [...]. Avaient-elles été menées sérieusement ou bien avait-on trouvé systématiquement parce qu'il fallait faire plaisir à l'empereur ?"* (5). En bref, le doute planait sur l'authenticité des découvertes (6). Les questions ainsi soulevées par J. Le Gall affectent assurément l'image de Stoffel (7), et il n'est pas sûr qu'il suffise d'y répondre de façon favorable pour rassurer le lecteur sur son compte : on peut se rappeler, d'un historien pondéré comme l'était A. Piganiol, cette phrase où il en est dit trop ou trop peu : *"Les truquages dont on se rendit coupable au temps de Napoléon III incitent à la prudence"* (8).

(6) En écho, mais plus polémique, J. HARMAND, "Le Second Empire et Alésia", Archéologia, n° 24, sept.-oct. 1968, pp. 16, 17 et 21 : *"Stoffel, animé par un esprit courtisan et par le souci de sa propre carrière, imposa alors un rythme beaucoup plus hâtif et des orientations de recherche parfois discutables. [...]. Ce n'est pas sans justifications qu'en 1867, dans la revue Philologus, l'allemand Heller accusa Napoléon III d'avoir parfois cédé à la fantaisie. [...]. En présence de ce bilan, on ne peut que juger d'une amère ironie l'influence néfaste exercée, on ne saurait trop le dire, par l'Histoire de Jules César. [...]. On doit surtout regretter que son livre [à savoir celui de l'empereur, "la publication manquée de Napoléon III" (p. 17), "la médiocre publication officielle" (p. 18)] ait fossilisé les connaissances, masqué, finalement fait oublier les réalités de la fouille."* Et J. HARMAND de fustiger, *ibid.*, l'*"orthodoxie dont la synthèse manquée de l'Empereur fut l'évangile"* .

(1) *Ibid.*, p. 65.

(2) *Ibid.*, p. 66.

(3) *Ibid.*, p. 66.

(4) *Ibid.*, p. 56.

(5) *Ibid.*, p. 57.

(6) *Cf. ibid.* , pour les termes comme pour l'idée.

(7) Stoffel, dont le Cdt FAIN parle de son côté comme d'un *"chercheur parfait"* : *"Stoffel a passé des années à ce travail et est devenu un spécialiste de la question. C'est un chercheur parfait qui décrit objectivement ce qu'il trouve, sans chercher à modifier ses trouvailles, qu'elles soient embarrassantes ou utiles.*

Soucieux de son avancement, il est prudent dans ses affirmations afin d'éviter d'être contredit par quelque savant ennemi du régime et ne risque pas de se laisser aller à la flagornerie." (*Op. cit.*, p. 6).

(8) A. PIGANIOL, La Conquête Romaine, P. U. F, Paris, 1927 ; 5e éd. entièrement refondue, 1967, p. 507, n. 1 à p. 506. (Il s'agit ici des monnaies retrouvées sur les cadavres du mont Réa, mais le propos de l'historien a évidemment une portée générale, qui n'affecte d'ailleurs pas l'identification d'Alésia). - Quant à la question de Gergovie, le sentiment d'A. PIGANIOL semble avoir évolué. Dans la même note, p. 506, il écrivait : *"P.-F. Fournier maintient le site traditionnel au sud de Clermont. Les fouilles de l'Université de Strasbourg 1945-6 n'ont pas apporté de confirmation précise. (M. LABROUSSE, Fouilles de Gergovie, Gallia, VI, 1948, 31)."* Mais il écrivait cinq ans plus tôt, dans son Histoire de Rome, *Clio* , P.U.F., Paris, 5e éd., 1962, que le site en était confirmé par *"de nouvelles fouilles au pied de la colline dite de Gergovie"* (p. 187, *sic*), et il faisait mention, p. 561, des fouilles de J.-J. Hatt. Et dans La Conquête Romaine, dont la 1ère édition remonte à 1927, le texte de 1967 porte encore, p. 508, Gergovie comme située au sud de Clermont.

Mais il y a en particulier, s'agissant de Gergovie, telle phrase énigmatique de J. Harmand dont on aimerait savoir ce qu'elle veut dire. Aussitôt après avoir mentionné, au pied de Gergovie, "*un camp qui a toutes chances de représenter les castra maiora de la campagne de 52*" , cet auteur ajoute, en effet : "*Mais des recherches de contrôle, entreprises de 1936 à 1939, ont abouti à la publication d'un tracé différent de celui de Napoléon III. La réalité structurale du monument se trouve ainsi mise en question*" (1).

Qu'est-ce à dire ? Car on peut comprendre qu'il existe des différences entre les deux relevés. Ne rentreraient-elles pas dans une marge tolérable d'erreur ou d'approximation ? Et si elles compromettent la *réalité structurale du monument* , que compromettent-elles ? sa forme seulement ? ou son existence même ?

J. Harmand, qui n'a rien à dire des *minora castra* de la Roche Blanche, maintient, certes, l'authenticité césarienne du camp de la Serre d'Orcet : mais ce camp, on vient de le lire, a *toutes chances* d'être celui de César ; il est *à peu près certain* (2). On dispute du choix des assiettes de camps : et celui de Gergovie est *de site assez bâtard* (3). On se demande si le plan des camps était ordinairement rectangulaire, ou bien irrégulier ; on écrit : "*En ce domaine (...) la seule documentation utilisable est archéologique*" (4). Mais à la page suivante on récuse les données de Stoffel, et on n'a pas un mot pour la reconstitution du P. Gorce. On s'interroge sur la structure des retranchements, mais c'est pour dire que : "*A cet égard, il y a assez peu à attendre de la Gaule, en dehors des fossés des camps d'Alésia*" (5), et c'est donc laisser entendre que les fossés publiés par le P. Gorce, qu'on ne mentionne même pas, n'apportent rien. Passant aux *aggeres* , "*il n'y a,* dit-on, *aucune indication à attendre, présentement, de l'archéologie césarienne de Gaule*" (6) : c'est faire peu de cas des développements de Gorce à ce sujet. Même omission pour les portes (7), puis enfin pour les tours (8). D'où finalement la question qui s'impose : que sait-on au juste ? de quoi est-on sûr ? et sur quoi tout cela repose-t-il ?

C'est une chose, en effet, d'être prudent à l'égard de Stoffel ; mais c'est la même de le rester avec le P. Gorce. Les incertitudes qu'a pu inspirer le premier seront-elles apaisées ou accrues par celles que laisse le second ? Mais avant même de passer à l'examen,

(1) J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, A. & J. Picard et Cie, Paris, 1967, p. 101.
(2) *Id., ibid.*, p. 105.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 107.
(5) *Ibid.*, p. 110.
(6) *Ibid.*, p. 112.
(7) *Ibid.*, pp. 115-117.
(8) *Ibid.*, pp. 118-119.

ce qui rend perplexe, c'est d'abord la circonspection d'un J. Harmand : puisqu'au sujet des fouilles de contrôle des années trente, il commence par se montrer réservé, et puis se tait.

Cette attitude fait un contraste avec tous ceux qui, avant comme après, voient dans les travaux de Gorce une confirmation de ceux de Stoffel.

Dès 1943, P.-F. Fournier écrivait, à propos des fouilles du second Empire : "*Le souhait fut exprimé, à plus d'une reprise, que les fouilles fussent recommencées. Elles l'ont été, au cours de quatre campagnes, en 1936, 1937, 1938 et 1939, par le P. Maxime Gorce. Ses fouilles de contrôle ont vérifié l'exactitude des assertions de Stoffel*" (1).

Le Père Noché écrivait en 1949 : "*Dès le premier soir, le proconsul installa ses trente mille hommes dans un immense camp, qu'il fit aménager à l'est du plateau, près du petit Orcet, où les vestiges en ont été retrouvés*" (2) ; et en note : "*Fouilles du Colonel Stoffel, sous Napoléon III, en 1862, vérifiées par celles du R. P. Gorce, O.P., de 1936 à 1939*" (3). Et en 1950, Jérôme Carcopino mettait dans les *Addenda* à son César : "*Au mémoire de Fournier et Desforges, il convient d'ajouter maintenant le livre du R. P. Gorce, César devant Gergovie, Paris, 1941*" (4).

P. Balme et P.-F. Fournier publiaient en 1962 : "*Sur les emplacements des deux camps de César, des fouilles ont été effectuées par le colonel Stoffel en 1862, reprises et vérifiées par le P. Maxime Gorce en 1936, 1937, 1938, et 1939. Elles ont permis de retrouver les fossés des camps : leur coupe, en forme de V, se détache nettement, par sa couleur sombre, sur le terrain blanchâtre*" (5). Et P.-M. Duval écrivait en 1963 : "*Sur les fouilles de 1936-1939, qui ont confirmé celles du second Empire : le P. Maxime-M. Gorce, César devant Gergovie (...). Les camps romains, que von Gœler avait localisés au seul examen de la carte, ont été retrouvés aux endroits indiqués par lui, lors des fouil-*

(1) P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 53.

(2) A. NOCHE, L'Epopée de Vercingétorix. Bimillénaire : 52 av. Jésus-Christ - 1949. Gergovie. La Victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949, p. 13.

(3) *Id., ibid.*, p. 43.

(4) J. CARCOPINO, Histoire romaine, tome II, 2e partie, César, P.U.F., 4e éd., 1950, Addenda, p. II. (Déjà cité en note ci-dessus.)

(5) P. BALME ET P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 20. - Le P. GORCE note toutefois, fouillant au petit camp et tombant sur une fouille de Stoffel, que "*la fouille de Stoffel était à fond plat, tandis que les fossés romains toujours se terminent en pointe vers le bas*". (*Op. cit.*, p. 139.)

les de 1862 : l'Alsacien Stoffel a publié ces résultats sous la forme des planches 19 et 20 de l'Histoire de Jules César de Napoléon III, tome II (1866), et les fouilles de 1936-1939 ont retrouvé ces vestiges. L'exploration du petit camp a été beaucoup plus poussée et plus précise que celle du grand" (1).

Enfin, le commandant Fain, ancien chef d'état-major du groupe de subdivisions de Clermont-Ferrand, a écrit en 1982 : *"Le R.P. Gorce est avant tout un vérificateur consciencieux et méticuleux (...). Il démontre de manière irréfutable la réalité des travaux effectués par Stoffel"* (2).

Cette accumulation de témoignages serait inutile, si elle ne rendait plus curieux encore le mutisme de J. Harmand. Car enfin si ce mutisme a un sens, parmi tant d'approbations, c'est qu'à ses yeux, le P. Gorce, non seulement n'a rien apporté de nouveau, mais n'a pas même *assuré* l'apport de Stoffel. On imagine qu'il faut à cela de fortes raisons : on va tenter de les chercher.

C'est ainsi qu'au vu de ce désaccord, l'affaire rebondit, puisque l'on se retrouve à l'égard du P. Gorce comme lui-même devant le commandant Stoffel.

En l'espèce, les éléments du problème archéologique doivent être traités cas par cas. Car le succès des recherches a pu être inégal, et si le grand camp n'avait pas été retrouvé sur la Serre d'Orcet, il pourrait s'y être trouvé cependant, et sa présence serait confirmée par la découverte du double fossé entre la Serre d'Orcet et la Roche Blanche. Au cas où le grand camp et le double fossé n'auraient pas été retrouvés, cet échec ne prouverait pas que le petit camp ne se serait jamais trouvé sur la Roche Blanche, mais pourrait signifier que le grand camp se trouvait tout simplement ailleurs. C'est dans ce jeu ouvert des hypothèses et des déductions que l'enquête doit commencer.

(1) P.-M. DUVAL, *"Annexes"* au Vercingétorix de C. JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 312, n. 1 (déjà cité en note ci-dessus).

(2) Marcel FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 9. - Mais ce n'est pas la *réalité* des travaux de Stoffel qui est en cause.

Deuxième section

"*MAIORA CASTRA*"

I. HYPOTHESES DE TRAVAIL

On sait assez que le grand camp, avant, et même après, les déductions de Göler et les recherches de Stoffel, a été diversement localisé. On supposera que le site de la Serre d'Orcet est le bon. Mais on se souviendra que des raisons de tactique et de topographie ont précédé en sa faveur les ressources de l'archéologie.

Indigné par la réputation qu'on voulait faire à Stoffel, E. Desforges avait désiré, deux ans avant le P. Gorce, procéder à des sondages sur la terre d'Orcet, mais A. Grenier l'avait incité à travailler plutôt sur l'ancien oppidum, "*où il y avait tant à faire*" (1) : c'est le P. Gorce qui fouillera donc au Petit-Orcet. Refusant de s'étendre sur toutes les hypothèses qui avaient été avancées pour situer sur le terrain les deux camps des légionnaires, il juge qu'"*une seule de ces hypothèses mérite d'être mentionnée*", et il expose comme suit le raisonnement de Göler :

"*Trois ans avant les fouilles de Stoffel, von Gœler, rien qu'à l'inspection de la carte, avait situé le petit camp sur la butte de la Roche Blanche et le grand camp entre le village d'Orcet et le lac desséché de Sarlièves.*

Voici comment cet érudit allemand avait procédé.

C'était aux environs de 1858. Il étudiait une carte représentant le plateau au-dessus du village de Merdogne avec ses environs et en particulier le domaine marqué «Ferme Gergovia». Partant de l'hypothèse que c'était le site de l'oppidum et le lieu de la célèbre bataille, von Gœler considéra, comme d'autres l'avaient pu faire avant lui, que le Petit Camp, ressaut escarpé de l'oppidum selon les propres termes de César, ne pouvait être que sur la butte de la Roche-Blanche. Mais von Gœler eut une idée de plus. Une leçon d'un texte de César indiquait que le grand camp se trouvait davantage du côté de la plaine et à un peu plus d'une distance de 1.775 mètres du rempart de l'oppidum. Les camps étant toujours situés sur une éminence de dimensions favorables, il se trouvait que la carte n'indiquait à l'est de la Roche-Blanche et à 1.775 mètres du rempart de Gergovie qu'une

(1) E. DESFORGES, "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 52.

seule déviation de terrain capable d'avoir porté le grand camp romain. C'était la large croupe qui sépare le lac desséché de Sarlièves du gros bourg d'Orcet.

Ainsi sans la moindre inspection directe du terrain, rien que par la possibilité unique découverte sur la carte, von Gœler pouvait situer les camps de César et il aurait pu même dire combien il avait peu de chances de se tromper, pourvu que l'oppidum fût effectivement l'antique Gergovia.

Le tracé même du fossé qui reliait les deux camps se trouvait esquissé sur la carte. Mais quelle était la valeur de cette dernière localisation toute théorique ?" (1).

Les explications du P. Gorce sont un peu approximatives, mais les raisons de Göler, reprises et retouchées par Napoléon III (2), peuvent assurément être de bonnes raisons, si Gergovie est au plateau de Gergovie, pour ne placer nulle part ailleurs les *castra maiora* de César. Stoffel et Gorce ont donc cherché au bon endroit (3). L'un et l'autre, à n'en pas douter, ont trouvé quelque chose. Est-ce *la même* chose ? Sont-ce les *castra maiora* ?

L'identification du camp suppose évidemment que l'on ait une idée de ce que l'on cherche (4) : il faut déjà connaître pour reconnaître, pour savoir *si* l'on trouve et *ce que*

(1) M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 94. - Le passage de CESAR est en B. G., VII, 46, 1.

(2) Pour le raisonnement de GÖLER et celui de STOFFEL, *cf.* le chapitre précédent.

(3) Du moins peut-on l'admettre. Mais si l'on en croit MATHIEU, qui plaçait comme BOUILLET le grand camp à Gondole, "*la commission chargée, près du ministère, à Paris, de contrôler les travaux des sociétés savantes, avait le courage d'adopter (ses) conclusions*", ("Marmite de campement trouvée à Gondole", Mém. de l'Ac. de Cl., t. XV, Cl.-Fd, 1873, p. 83). STOFFEL et l'empereur préférèrent suivre GÖLER et le jeune BOUDET.

(4) On pensait bien savoir, au temps du Second Empire, ce que c'était qu'un camp romain. On savait, au moins depuis VOLTAIRE, qu'il ne fallait pas se fier aux trop fréquentes appellations de *camps de César*. Mais on ne doutait pas de connaître d'assez nombreux camps antiques.

Pour les opinions antérieures, voir, par exemple, Abbé de FONTENU, Sur quelques camps connus sous le nom de Camps de César, (1731 à 1740), ou C. M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire, mis en ordre et publiés d'après les manuscrits de feu M. Pasumot, [recueil factice], Paris, 1810-1813, pp. 114-115 : Plan d'un ancien camp romain, pp. 121-140 : Notice sur les Anciens Camps Romains par M. Grivaud, pp. 215-220 : Description d'un ancien camp romain par M. Grivaud.

A l'époque de Napoléon III : *cf.* M. MASQUELEZ, Etude sur la castramétation de Romains et sur leurs institutions militaires, Paris, 1864.

Entre STOFFEL et le P. GORCE, *cf.* J. MARQUART, De l'organisation militaire chez les Romains, t. XI du *Manuel des Antiquités romaines*, par Theodor MOMMSEN et Joseph MARQUARDT, revu et augmenté par A. von DOMASZEWSKI, traduction J. BRISSAUD, E. Thorin, Paris, 1892, p. 111 : "*Le tracé des camps avait lieu, comme la fondation des colonies, suivant les règles de l'arpentage. Le camp formait un carré, dont les côtés, tracés conformément à ces règles, devaient être orientés vers les quatre points cardinaux. Le front était tourné du côté du levant, l'arrière vers l'occident, le côté droit vers le midi et le côté gauche vers le nord.*"

Et *cf.* Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, pp. 586-587 : *The fortifications of Caesar's camps.* - HOLMES se réfère à POLYBE (vi, 27-37, 41 ; xviii, 18), à HYGIN (§ 21) et à VEGECE (iii, 8 ; i, 24), à P. BIAL, à GUISCHARD et à J. COLIN. Il écrit : "*The only questions with which I am concerned are the average size (...), and the nature of the fortifications. On*

l'on trouve.

On aura défini le camp recherché, si l'on a quelque assurance de sa forme, de sa surface, de son orientation ; de la forme, la largeur et la profondeur de ses fossés ; et aussi de ce qui peut encore accompagner ou interrompre les fossés, talus de l'*agger* , portes, tours éventuellement...

Pour la forme, elle doit être carrée ou oblongue. Selon Polybe, "*les tribuns emmènent les troupes (...) et leur font établir un camp selon un modèle simple et unique, qui reste le même en toutes circonstances et en tout lieu. (...). L'ensemble du camp affecte ainsi la forme d'un carré et, avec ses quartiers et ses rues, il semble disposé un peu comme une ville*" (1). Mais Hygin recommande un camp qui ait la forme d'un rectangle allongé dont la largeur soit égale aux deux-tiers de la longueur (2).

Pour la surface et les dimensions, il paraît qu'elles seraient faciles à déterminer : "*Etant donné les effectifs d'infanterie et de cavalerie qui constituent une légion - quatre mille ou cinq mille hommes selon les cas -, connaissant en outre la profondeur et la longueur de l'espace occupé par chaque manipule ainsi que le nombre des hommes qui en font partie, et aussi les dimensions des rues et des surfaces laissées libres, bref tout ce qu'il faut savoir, n'importe qui peut calculer la superficie et le périmètre du camp*" (3). Malheureusement, ces indications de Polybe ne suffisent pas à se représenter précisément les choses.

Le camp type proposé par Hygin est prévu pour "*une armée complète, comprenant des unités variées, qui forment un abrégé de l'armée de son époque*" , soit trois légions auxquelles s'ajoutent quelques milliers d'hommes ; il fait 2.400 pieds sur 1.600, soit 720 mètres sur 480 environ, soit près de 35 hectares (4). C'est la surface à Gergovie pour six légions.

Le P. Gorce pense que "*les camps romains atteignaient une densité de 1.000 hommes avec bagages par hectare*" (5), ce qui, tout compris, ferait 36 hectares pour six lé-

the former point what we know amounts to this : - the camp described by Polybius and intended for 18,400 foot and 2,400 horse was 2,150 Roman feet square, or about 106 acres in extent ; and the camp described by Hyginus, and intended for at least 40,000 men, was 2,320 x 1,620 feet or about 86 acres. (...). In conclusion, it should be noted that, although the normal form of the Roman camps was oblong, they were sometimes, owing to the lie of the ground, necessarily irregular in outline."

(1) POLYBE, Histoire, texte traduit, présenté et annoté par Denis ROUSSEL, N.R.F., Pléiade, Gallimard, Paris, 1970, livre VI, section VI, § 26, p. 493, et § 31, p. 497.

(2) *Cf.* PSEUDO-HYGIN, Des fortifications du camp, texte et trad. par Maurice LENOIR, Les Belles Lettres, Paris, tirage 1979, texte, p. 9, § 21 : "*Castra, in quantum fieri potuerit, tertiata esse debebunt*" ; commentaire, p. 26, § 1. *

(3) POLYBE, *op. cit.*, § 32, pp. 497-498.

(4) *Cf.* PSEUDO-HYGIN, *op. cit.*, p. 13, § 30 et p. 94, § 98.

(5) M. GORCE, *op. cit.*, p. 133. - Même appréciation de L.BRUNEL, Gergovie aux Côtes, p. 38.

* - Selon VEGECE, Epitome Rei militaris, I, XXIII, "De la forme des camps", le camp peut être en demi-cercle, en carré, en triangle, *etc.*, "*selon que l'exige la nature du terrain*".

gions de six mille hommes. C. Jullian adoptait l'hypothèse de 23 arpents par légion en moyenne, soit 5,75 hectares (1) : ce qui met l'arpent à 0,25 ha et donne aussi environ 35 hectares pour six légions. Mais F. W. Walbank, cité par Denis Roussel dans sa traduction de Polybe (2), a calculé pour sa part que deux légions avec les troupes alliées devaient occuper un carré d'environ 2 150 pieds de côté, couvrant 5 hectares : ce qui ne ferait qu'une quinzaine d'hectares pour les six légions de César à Gergovie. Et J. Harmand fait état des "*solutions les plus diverses*" apportées au problème de la *capacité brute de logement* des camps, allant du simple au triple, de 15 à 46,5 hectares pour un étalon de 30 000 hommes (3).

Pour l'orientation : d'après Polybe, le front du camp, toujours, "*est orienté dans la direction la plus indiquée pour aller à l'eau et au fourrage*" (4). Le camp d'Hygin n'a pas non plus d'orientation fixe, mais c'est pour une autre raison, "*puisque la porte prétorienne doit toujours être tournée du côté où se trouve l'ennemi*" (5). Et d'autre part on lit dans Végèce : "*Porta autem, quae appellatur praetoria, aut orientem spectare debet aut illum locum, qui ad hostes respicit, aut, si iter agitur, illam partem debet adtendere, ad quam est profecturus exercitus*" (6). Ce qui, au total, fait au moins quatre orientations possibles selon les cas.

Quant à la nature et aux dimensions des fortifications, elles sont variables également, théoriquement assez bien connues par les textes, pratiquement beaucoup plus aléatoires (7).

Mais quoi qu'il en soit, le plan globalement rectangulaire, qui est traditionnel (bien que mal confirmé par l'archéologie), est très probablement une bonne hypothèse de travail. Une surface d'environ 35 hectares est sans doute une supposition recevable pour six légions. Et le front offensif tourné vers l'ennemi, quand on est en sa présence, évoque un modèle auquel correspondent les figures publiées par Gorce et par Stoffel (8). En bref, ce

(1) *Cf.* C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 179, n. 1. Les calculs de JULLIAN s'appuyaient sur les camps supposés connus de l'Aisne (41 ha pour 8 légions), de Gergovie (35 ha pour 6 légions) et de Compiègne (25 ha pour 4 légions).

(2) *Cf.* POLYBE, *op. cit.*, p. 1308, n. 1 à la p. 498 : F. W. WALBANK, Commentary, I, p. 715.

(3) J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, A. & J. Picard et Cie, Paris, 1967, p. 126.

(4) POLYBE, *op. cit.*, VI, VI, § 27, p. 494.

(5) PSEUDO-HYGIN, *op. cit.*, p. 22, § 56 : "*Porta praetoria semper hostem spectare debet*", et p. 92, § 96.

(6) VEGECE, Epitoma Rei militaris, ed. Carolus Lang, Teubner, Stuttgart, 1967, (1re éd., 1872), I, 23.

(7) Th. R. HOLMES en avait donné un résumé, *op. cit.*, pp. 586-587.

(8) On a toutefois voulu voir aussi le côté offensif (ou défensif) dans le côté sud, tourné vers les Gaba-

qui a été découvert sur la Serre d'Orcet *peut* être un camp romain, et le camp de César.

Pour plus de précision, voici des éléments de description du camp de Stoffel.

Il s'étend à quelque 2,5 km à l'est-sud-est du plateau, entre l'ancien lac de Sarliè-ves et la rivière d'Auzon, au nord-ouest du village d'Orcet et juste au nord-est du lieu-dit Petit-Orcet, dans l'angle nord-est formé par le carrefour de la grand-route de Clermont à Issoire et de la route de la Roche Blanche au Cendre ; il occupe inégalement les pentes et le sommet du mamelon de la Serre d'Orcet, qui s'allonge sous le lac comme un Y un peu penché. Grossièrement, c'est un rectangle presque carré, dont les angles et les côtés sont plus ou moins irréguliers. (*Cf.* pl. XXVI, plan général, et XXVIII, les deux camps).

Orienté nord-nord-est - sud-sud-ouest, ses dimensions approchées sont de 630 m sur 560 m, ce qui fait à peu près les 35 hectares. Mais les bornes placées par Stoffel sur le terrain donnent pour les côtés nord, est, sud et ouest, respectivement : 626,30 m ; 634,30 m ; 467 m ; 646,20 m. (*Cf.* planche XXXIX). Anguleux, le côté nord est fait de trois segments ; il part plein est, descend est-sud-est, se redresse et termine rapidement plein est ; il est percé d'une porte à son tiers ouest. Le côté est est légèrement convexe et il est percé à son tiers nord de la porte dite décumane. Le côté sud, le plus court, est à peu près droit ; il est percé d'une porte à son tiers est ; il ne rejoint pas le côté ouest, qui de son côté le déborde : ce qui donne les deux côtés d'une espèce de petit triangle rectangle dont l'hy-poténuse ferait comme l'amorce du double fossé, elle-même, d'ailleurs, percée d'une porte peu avant de joindre le mur sud. Quant au mur ouest, qui est le plus long, il est aux deux tiers convexe avant de se redresser et de dépasser le mur sud ; il est percé vers son milieu de la porte dite prétorienne, qui est donc décalée par rapport à la porte décumane.

Les angles nord-ouest et sud-est sont obtus, l'angle sud-ouest est à peu près droit, et l'angle nord-est est aigu (1).

Le profil des fossés est triangulaire, autrement dit du type *fossa fastigiata* ; leurs dimensions moyennes, données pour les deux camps, sont de 14 pieds sur 7,5, c'est-à-dire de 4,2 mètres sur 2,25 environ : *cf.* la planche XXVIII, profil des fossés.

les et les Vellaves... (*Cf.* J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 1).

(1) L'appréciation du commandant FAIN n'est pas élogieuse ; il signale, et excuse, "*des malfaçons et des erreurs qui sont particulièrement nombreuses à Gergovie*" : "*L'ensemble du tracé fait ressortir de nom-breuses fautes commises par les Romains (tant dans le plan d'ensemble que dans l'exécution) qui semblent indiquer une hâte fébrile. (...). Il est certain que le terrain était peu propice, etc.*" (La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 19 et p. 23.) - MATHIEU, sur son plan de 1864, donne un angle N-O de 86° 30...

II. UN EXAMEN PREALABLE

Cela dit, ce sont les contrôles du P. Gorce qui sont à vérifier, et le problème est à présent de passer à leur vérification. Celle-ci pourrait comporter quatre moments. L'un consisterait à examiner les méthodes du P. Gorce. Un autre, à examiner ses résultats. Un dernier, à examiner ses conclusions, c'est-à-dire l'évaluation de ces résultats. Mais il conviendrait de commencer par une question préalable, celle de la compétence.

A. Compétence : imprudences et facilités

Au lecteur, en effet, qu'il soit ou non archéologue, il importe de savoir, comme on dit, *qui parle* , car de cela dépend la sorte de confiance qu'il est disposé à accorder, pour ainsi dire, *a priori* . Cet état d'esprit n'est pas sans ambiguïté, mais le cas de Stoffel lui-même avait été exemplaire. Sur deux pages successives, le P. Gorce parle de lui comme de "*l'officier improvisé archéologue*" (1). Le commandant Fain, qui lui est favorable, le présente en ces termes : "*Officier d'Etat-Major zélé mais pas tellement historien, le Colonel STOFFEL...*" (2). Suffit-il de savoir que Stoffel était, comme on sait, entouré de compétences (3) ? Or le P. Gorce n'était pas archéologue, lui non plus, et il ne fut pas plus entouré (4). Il se retrouve donc, au regard du lecteur, dans la position du colonel.

Et de fait, le commandant Fain, qui lui est favorable, et qui le présente comme "*un critique sans concession pour son lointain parent*" (5), dit aussi de lui : "*Si le R.P. Gorce est un contrôleur méticuleux, il est absolument ignorant de l'art militaire romain*" (6). Et d'en donner des marques (7).

Mais voici, pour l'exemple, quelques sujets d'étonnement.

(1) M. GORCE, *op. cit.*, pp. 96 et 97.

(2) M. FAIN, *op. cit.*, p. 21.

(3) P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*" , Clermont-Ferrand, 1943, p. 53, parle de "*l'équipe de savants qui ont préparé avec lui l'Histoire de Jules César*".

(4) M. GORCE énumère, *op. cit.*, p. 101, les observateurs qui accréditent à ses yeux ses travaux.

(5) M. FAIN, *op. cit.*, p. 9.

(6) *Id.*, *ibid.*, p. 10.

(7) *Ibid.* : "*En particulier, il croit que la plate-forme de combat (l'agger) est fait, non pas avec les déblais du fossé, mais uniquement avec des matériaux trouvés sur le terrain, les déblais ne servant qu'à faire, en avant du retranchement, ce qu'il appelle curieusement une "contrescarpe". De plus il voit partout des constructions en pierres, alors que l'urgence des travaux ne laisse guère cette possibilité. Tout ceci est en contradiction avec les enseignements de l'importante documentation dont nous disposons qui nous dit que "l'agger" était monté avec les déblais du fossé, mais renforcé (parce que terre meuble) par des matériaux durs (bois, touffes de gazon), et en particulier pierres provenant de l'épierrage du camp.*"

1. "Vallum", "fossa", "agger"

Le mot *uallum* , en s'élargissant, a pris trois sens : c'est d'abord la palissade formée de pieux appelés *ualli* ; c'est ensuite l'ensemble formé par la palissade de *ualli* et le talus de l'*agger* sur lequel elle est plantée ; c'est enfin l'ensemble du retranchement, qui comprend le fossé, le talus de l'*agger* , remblai formé des déblais du fossé, la palissade sur l'*agger* , et la berme entre l'*agger* et le fossé.

Mais le P. Gorce pense, lui, que l'obstacle du *uallum* est moins constitué par le fossé que par l'*agger* ; que l'*agger* n'est pas tellement formé des déblais du fossé que de matériaux divers et d'ailleurs considérables, qui peuvent être maçonnés ; qu'en conséquence un petit fossé peut aller avec un *agger* important, parce que la force de celui-ci compense la faiblesse de celui-là ; et même qu'un *agger* sans fossé peut suffire à la protection du camp, et cela, même du côté le plus exposé et le mieux défendu ; que d'ailleurs les déblais du fossé sont plutôt rejetés du côté extérieur pour y ménager une contrescarpe (1), tandis que les parois du fossé peuvent être empierrées ; quant aux matériaux de l'*agger* , ils sont apportés de plus loin et proviennent en particulier de l'épierrage du camp (2).

Sans problème, il interprète un lit de cailloux comme une *assise* qui surélevait l'*agger* , qui témoigne de son existence et qui brise encore les socs de charrue ; il y voit des pierrailles taillées, ou jointes, ou cimentées ; et quand par hasard il n'en voit plus, il

(1) *Cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 113 : "*Les déblais du fossé, s'il y a fossé, ne servent qu'à faire contrescarpe.*" - M. Gorce en a pris l'idée dans G. MATHERAT, "La technique des retranchements de César (d'après l'enseignement des fouilles de Nointel)", GALLIA, tome I, fascicule 1, 1943, p. 86 : c'est ce que Matherat appelle le "*contre-agger* ".

(2) *Cf. id., ibid., passim,* et particulièrement, dans l'ordre :

"*Les études récentes de G. Matherat ont montré que les fortifications romaines étaient constituées beaucoup moins par les fossés que par les agglomérations considérables de cailloux.*" (p. 100) ;

"*L'essentiel du vallum (...) n'est pas le fossé, mais le cailloutis de l'agger .*" - "*L'essentiel du vallum n'était pas le fossé mais l'agger .*" (pp. 110 et 113) ;

"*L'agger n'est pas constitué par le déblai du fossé.*" (p. 113) ;

(On doit s'attendre à trouver) "*l'énorme masse des cailloux qui formaient en tout ou en très grande partie l'agger . On sait ainsi désormais que cet agger est constitué par des matériaux rapportés.*" (p. 10) ;

(Il s'agit du côté nord du grand camp) : "*Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que sur les pentes les mieux défendues (...) le fossé fût plus ou moins interrompu ou rendu moins profond, la véritable défense étant assurée par l'agger .*" (p. 110) ;

"*Il est inutile en certains cas qu'il y ait fossé.*" (p. 113) ;

"*... les déblais du fossé, moins importants [que la masse de l'agger], semblant avoir été jetés de l'autre côté de l'agger , c'est-à-dire du côté extérieur pour y former une sorte de contrescarpe.*" (pp. 10-11) ;

"*Les pierres qui encombrent l'ancien fossé (...) peuvent provenir de simples maçonneries construites par les Romains pour renforcer ou maintenir leur fossé (...). Certaines des pierres avaient été placées là par les Romains pour servir de rebord ou de parois au fossé.*" (p. 109) ;

"*Toujours nous trouvons sur la bordure interne du fossé une rangée de cailloux particulièrement forts et encastrés dans le sol.*" (p. 116) ;

"*L'agger est fait d'abord : tantôt mêlé de terre et même de bois, tantôt uniquement constitué par des pierres ou des cailloux, même menus, c'est comme l'épierrage de l'intérieur du camp.*" (p. 113).

relève le fait (1).

2. Des pierres comme projectiles

Des pierres plus ou moins *taillées* , il en trouve à l'angle nord-ouest, et les interprète comme de probables *projectiles* gaulois ; ces pierres deviennent plus loin des *balles de fronde* , et entre temps, on aura parlé de morceaux de basalte et de silex, *apportés là* , qui sait ? *par des pluies* (2).

3. Facilités géologiques et archéologiques

A ces imprudences archéologiques, à cette singularité géologique, s'ajoutent certaines facilités. Des débris de poterie au fond des fossés sont classés sans plus ample informé dans la vaisselle romaine (ou gauloise). "*Quelque os subsistant de quelque animal de boucherie : mouton ou boeuf*" est immédiatement référé "*à l'alimentation des Romains*" . La présence d'*humus serré et comme calciné* , d' *humus charbonneux* , suffit à la preuve du fossé romain. Un fossé qu'on ne retrouve pas s'explique par d'hypothétiques glissements de terrain, ou par une probable érosion, et trouve même là sa confirmation. S'il est nettement moins large que prévu, on imagine dans la couche de marne des "*poussées latérales*" qui, "*tout en respectant la forme parfaitement géométrique du fond de fossé, auront diminué les dimensions apparentes*" (3).

(1) *Cf. ibid.*, dans l'ordre :

"*Les accumulations de pierrailles, taillées ou jointes partiellement par des traces de ciment ou simplement posées les unes sur les autres, signifient une assise plus élevée de l'agger* ." (p. 109) ;

"*Nous avons retrouvé (...) le profil du fossé romain avec sa terre noire, très petit mais net, et surtout accompagné d'une manière indubitable par les cailloux de l'agger* ." (pp. 125-126) ;

"*Nous avons encore des renseignements sur l'existence de l'agger , lequel, passant aux endroits indiqués par le plan de Stoffel, se révèle sous la charrue du laboureur comme une masse compacte, où plusieurs fois des socs ont été brisés.*" (p. 122) ;

"*L'agger a laissé sur toute cette partie des traces considérables. Cet agger est presque évidemment maçonné.*" - "*Nous avons vu les morceaux d'agger plus ou moins maçonné.*" (p. 120, p. 122) ;

"*L'agger n'est plus maçonné.*" (p. 121).

(2) *Cf. ibid.*, dans l'ordre :

"*Un grand nombre de cailloux plus ou moins taillés s'entasse à l'angle nord-ouest du grand camp, comme si la bataille avait été particulièrement violente à cet endroit.*" (p. 55) ;

"*A l'angle même, nous avons discerné une accumulation beaucoup plus grande [qu'ailleurs ?] de fragments de basaltes ovoïdes ou pointus et aussi de cubes de silex. Ces roches peuvent ne pas paraître appartenir à la nature du sol. Peut-être, par impossible, ont-elles été apportées là par des pluies, à moins qu'elles n'aient servi de projectiles aux Gaulois pendant l'assaut nocturne qui, en l'absence de César, faillit emporter le grand camp. C'est le plus probable.*" (p. 110) ;

"*A part les balles de fronde signalées à l'angle nord-ouest, etc.*" (p. 129) ;

"*Au fond du fossé [du petit camp] nous n'avons pas trouvé les balles de fronde gauloises que nous avions ramassé en abondance à l'angle du grand camp.*" (pp. 136-137).

(3) *Cf. ibid.*, dans l'ordre :

"*De manière absolument constante dans tous ces fossés, nous avons trouvé en très grand nombre des débris de poterie grossière, tous appartenant à des types en usage à l'époque de la bataille de Gergovie chez*

Le P. Gorce lui-même invite modestement le lecteur à la critique : "*Si on relève,* écrit-il, *dans nos procédés d'archéologues des imperfections et des tâtonnements, ce sera peut-être un enseignement pour qui voudra entreprendre des recherches du même genre*" (1). Ce n'est donc pas lui faire injure que de soupçonner ici et là des cas de légèreté ou de précipitation. Mais son *autorité* en paraît affaiblie.

B. Méthode : principes et procédés

C'est une raison pour regarder de près ses méthodes de travail, principes d'analyse retenus et procédés utilisés.

On commencera par ces derniers.

1. Les procédés

Deux observations pourront suffire.

La première : la méthode du P. Gorce n'est autre que la réédition de la méthode de Stoffel. Stoffel "*faisait creuser des tranchées de manière à réaliser un damier. (...). Lorsque la tranchée à section rectangulaire du terrassier coupe un fossé romain à profil triangulaire, les parois de la tranchée de fouille changent de couleur, etc.*" (2). Gorce n'avait plus

les Romains : poteries épaisses rougeâtres ou de tons orangés, avec des couches intérieures brunâtres quelquefois." (p. 129) ;

Voir, dans un fossé du petit camp, les "*assez nombreux tessons infimes de poterie vulgaire, qui doivent être contemporains de l'époque où le fossé fut creusé puis comblé.*" (p. 137) ;

"*C'est dans les fossés et partout que nous avons trouvé ces débris relatifs à l'alimentation des Romains. Parfois ils étaient accompagnés de quelque os subsistant, etc.*" (p. 129) ;

"*Voici le fossé tel qu'il était décrit par Stoffel. Il est rempli d'une couche d'humus serré et comme calciné. (...). Qui aurait eu la formule de cet humus charbonneux, introuvable à coup sûr dans le commerce, pour remplir le fossé ainsi creusé miraculeusement ?*" (pp. 104-105) ;

"*Des éboulements de terrain paraissant probables à cet endroit...*" - "*Des glissements de terrain ont-ils fait disparaître le fossé romain ? Ce n'est pas impossible, car nous devons noter que le sous-sol est extrêmement retourné et comme bouleversé sur divers points.*" (pp. 110, 113) ;

La partie la plus large du fossé, qui se trouvait dans la terre arable, "*a pu être arrachée par l'érosion.*" (p. 107). - Il est à noter que, devant le peu de profondeur et de largeur d'un fossé, on avance l'hypothèse de l'érosion, alors qu'on pourrait aussi bien envisager, au contraire, que la couche de terre arable s'est épaissie depuis.

La couche géologique, si elle ne s'est pas reformée, "*a pu, au cours des siècles, (...) exercer des poussées latérales*". (pp. 106-107).

(1) *Ibid.*, p. 13.

(2) *Ibid.*, p. 99. - *Cf.* la lettre de STOFFEL à Th. R. HOLMES : "*Vous désirez savoir par quelle méthode j'ai retrouvé les traces des camps que César construisit dans la guerre des Gaules.*" Stoffel commence par quelques notions préliminaires de géologie et d'archéologie concernant la terre végétale et le sous-sol, concernant ensuite ce qu'il advenait des fossés après le départ de l'armée romaine, concernant enfin le fait que la terre de remplissage des fossés est une terre meuble qui reste meuble et qui ne se mélange pas à la terre des bords. Et à certain moment, les ouvriers "*ne trouvaient plus, comme précédemment, un sol vierge résistant. (...). On reconnaissait bientôt si l'on était, oui ou non, sur le fossé romain; car si on y était réellement, on distinguait sans peine sur les deux bords de la tranchée, à droite et à gauche des*

besoin de tâtonner autant, mais il partait de la même hypothèse d'ensemble et il se proposa *"d'ouvrir des tranchées à des emplacements dûment désignés par Stoffel"* (1), *"d'ouvrir des tranchées perpendiculaires au tracé présumé du fossé"* (2). De ce fait, on ne pouvait guère attendre de ses efforts ni plus ni autre chose que ce qu'avaient pu fournir ceux de Stoffel. Tout au plus pouvait-il apporter une confirmation : mais qu'est-ce au juste qui était ainsi vérifié ? Ce que Stoffel avait trouvé ? En un sens, oui : à savoir que Stoffel était bien tombé sur quelque chose. Mais cela était-il romain ? était-il césarien ? La preuve n'en était point davantage administrée.

Alors se présente une seconde observation. Le commandant Fain pense de Stoffel que *"c'est un chercheur parfait qui décrit objectivement ce qu'il trouve, sans chercher à modifier ses trouvailles, qu'elles soient embarrassantes ou utiles"* (3), mais il n'en juge pas moins, suite aux travaux de Gorce, que *"les méthodes de fouille [sc. de Stoffel] à l'est du site sont moins affinées que pour le reste du travail et qu'on s'est contenté, au lieu de suivre le fossé à la trace, de faire des coupes et de les relier par des lignes droites, en extrapolant en quelque sorte"* (4). Or c'était déjà, implicitement, l'estimation de J. Harmand, quand il regrettait que *"on ne semble pas avoir même essayé d'aller au-delà du recreusement plus ou moins partiel des fossés"* (5).

Mais le P. Gorce n'a pas fait autre chose. Et, bien qu'il se soit mis en garde contre une simple extrapolation du plan de Stoffel (6), il a lui-même extrapolé à partir de ses trou-

ouvriers, le profil du fossé qui se détachait par la couleur de la terre mêlée (celle de l'ancien parapet) sur la couleur de la terre vierge qui l'encadrait."

Mais au risque de le redire, la justice demanderait apparemment qu'on attribue ici le mérite de la méthode à un autre inventeur, le jeune substitut de Gannat, Marcellin BOUDET. *Cf.* "Minimes Souvenirs du duc de Morny. Nades et Gergovie", Bull. historique et scientifique de l'Auv., t. XXXI, L. Bellet, Cl.-Fd, 1911, p. 159, n. (1) à la p. 158 :

Le jeune auteur, son manuscrit encore inachevé, *"concluait au creusement d'un fossé de moins d'un kilomètre sur une trajectoire indiquée en un plan. Ce fossé devait, suivant lui, couper les parallèles ouvertes et minutieusement décrites par César pour mettre en communication son grand et son petit camp établi sous les murs de la place, et par là-même permettre de reconstituer les opérations du siège. L'ensemble des localisations proposées par ce Mémoire se trouva rencontrer les préférences du commandant Stoffel. (...). M. Auclerc, agent-voyer en chef du département, reçut l'ordre d'ouvrir le fossé, ce qu'il fit très intelligemment ; les parallèles de César furent découvertes ; l'identité de la Gergovie arverne et l'exactitude des Commentaires restèrent définitivement établies sur les points essentiels."*

Et *cf. id.*, "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auv. littéraire, n° 110, nouv. série, Cl.-Fd, 1944, p. 6 : dès avant juin 1861, M. BOUDET avait proposé *"un plan des premières fouilles à faire entre Orcet, l'Auzon, la Roche-Blanche, les domaines de Prat, de Gergovia, Merdogne, pour couper transversalement les tranchées parallèles poussées par César de son grand camp à son petit camp, ainsi qu'il le raconte. (...). Et en fin de compte, conclusions et plan se trouvèrent justifiés par les fouilles sur les points essentiels."* Et p. 18 : *"L'idée, bête à force d'être simple, des fossés transversaux !"*

(1) M. GORCE, *ibid.*, p. 8.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 101.
(3) M. FAIN, *op. cit.*, p. 6.
(4) *Id.*, *ibid.*, p. 9.
(5) J. HARMAND, *op. cit.*, p. 123.

vailles, soit quand elles ne concordaient pas avec celles de Stoffel et qu'ainsi le tracé de l'un ne coïncidait pas avec celui de l'autre ; soit lorsque, comme Stoffel, il prolongeait à partir de quelques points un fossé existant : on en verra plus loin des exemples ; mais le cas du fossé sud - retrouvé, mais déplacé, et avec deux points seulement, et quasi contigus - et celui de l'angle nord-est - reconstitué, mais totalement corrigé, et avec quatre points seulement - sont particulièrement frappants (1). (*Cf.* pl. XXXVI-XXXV-XXXIV.)

2. Les principes

Mais après ce coup d'oeil sur les procédés mis en oeuvre, regardons les principes à la lumière desquels sont interprétées les découvertes. On fera, là encore, deux remarques.

La première, qui est capitale, sera rapide.

Quand il trouve quelque chose, le chercheur, au lieu de mettre en doute la nature de ce qu'il trouve afin de le mettre à l'épreuve, le considère immédiatement comme devant être romain et césarien. Il semble pourtant que ce soit là l'exact contraire de ce qu'il conviendrait de faire, car, dans ce cas, on croit avoir prouvé, alors qu'il n'en est rien. Comme la pratique en est constante, les exemples en abondent. Mais en voici une illustration assez remarquable. Heureux, en l'été 36, d'avoir retrouvé l'angle nord-ouest du grand camp, et de confirmer ainsi d'emblée la localisation de Gergovie, le P. Gorce écrit : "*Il nous semble avoir déjà prouvé par ces fouilles (...) l'existence des retranchements romains à l'endroit précis où, selon ses Commentaires, César avait établi son grand camp devant Gergovie*" (2). Mais c'est oublier qu'il s'agissait d'abord de retrouver ce qu'avait trouvé Stoffel, et que si Stoffel a en effet conclu que le grand camp était sur la Serre d'Orcet, César ne l'a pas écrit.

La seconde remarque éclaire probablemment cette précipitation, car elle donne la clef qui élucide toutes les difficultés.

Le P. Gorce a commencé ses fouilles en 1936, mais à partir de 1938 il a été guidé dans leur interprétation par la connaissance de celles que Georges Matherat avait entreprises dans la région de Compiègne, du côté de Clermont en Beauvaisis, dans l'Oise. G.

(6) *Cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 122 : "*Pour obtenir l'emplacement des tranchées de fouilles, il ne suffisait pas de recourir au plan de Stoffel ou même l'extrapoler simplement à partir d'un tracé du fossé obtenu réellement sur le terrain.*"

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 125 pour les deux points n° 22 et 23 ; et pp. 119 et 123 pour les quatre points 27, 28, 29 et 31. - "*Bientôt*", lit-on p. 118, "*et sans grands tâtonnements, quatre fouilles successives nous donnent le profil de la partie nord et de la partie centrale pour l'ensemble du vallum est du grand camp.*"

(2) *Id., ibid.*, p. 110.

Matherat y étudiait, au Bois des Côtes de Nointel, un grand camp romain où il voyait le camp de César dont parle Hirtius lors de la campagne contre les Bellovaques en 51 (1). Gorce y a appris en détail *"les caractéristiques des travaux de fortification de César"* (2). Il en a tiré en particulier des éclaircissements sur les cinq points suivants (3) : la conception du *uallum* (4) et le rapport entre le fossé et l'*agger* ; la nature d'une *duplex fossa* ; la pré - sence de travaux de maçonnerie derrière le *uallum* , à interpréter comme substructures de tours ; la disposition des portes en *"simples chicanes"* ; et enfin la forme des camps de César, qui est une *"combinaison"* entre des tracés rectilignes et des lignes courbes qui épouseraient le relief *"à la manière d'une courbe de niveau"* .

En conséquence, à chaque fois qu'une difficulté imprévue se présente, la solution est tirée des enseignements de G. Matherat : ce qui se produit six fois.

1. L'angle nord-ouest est retrouvé, mais il étonne par les modestes dimensions de son fossé : cependant les fouilles de Nointel ont montré *"que le vallum d'un camp de César est beaucoup moins constitué par un fossé que par les cailloutis de la contrescarpe*

(1) *Cf. ibid.*, pp. 9-10 : *"Il fallut attendre à partir de 1933 les découvertes de Georges MATHERAT pour pouvoir fixer définitivement dans les environs de Clermont-en-Beauvaisis cette campagne contre les Bellovaques. En effet, non seulement Georges MATHERAT exhumait la totalité du pont de fascines dont parlait Hirtius, mais il découvrait à proximité, au Bois des Côtes de Nointel, le grand camp de César dont parlent les Commentaires. Or ce grand camp des Côtes de Nointel permet, pour repérer efficacement le cap semblable de César à Gergovie pendant sa campagne contre les Arvernes, une très précieuse étude comparative."*

(2) *Ibid.*, p. 93.

(3) *Cf. ibid.*, pp. 10-11.

(4) *Cf.* G. MATHERAT, article cité *supra* .

Sur le point essentiel du *uallum* , Matherat distingue, dans le *uallum* césarien, la *palissade* , *"vallum proprement dit"* , le *fossé* ou *fossa* , l'*agger*, *"ou levée sur laquelle on place la palissade"* , et le *contre-agger*, *"levée opposée à la palissade et correspondant à la contrescarpe du fossé"* (p. 86).

Combinés, ces quatre éléments permettent d'obtenir : *"le «vallum» tout court, simple palissade posée à même le sol ; le «vallum fossaque» , palissade bordée d'un fossé ; le «vallum aggerque» , palissade ex - haussée par une levée, sans fossé . Un vallum complet (sens large) est un «vallum ac agger fossaque» ."* (p. 86-87).

"On rencontre aussi" , poursuit G. Matherat, *"des aggeres et des fossae seuls ; mais ce ne sont plus des valla, car le vallum suppose un retranchement derrière lequel on peut s'abriter et se défendre."* (p. 87).

L'auteur dit que ces termes sont fréquemment employés *"avec un sens distinct"* par les auteurs du *Cor - pus* césarien, mais qu'on ne peut les confondre *"dans la pratique des fouilles"* . On aimerait cependant des références précises et suffisantes, car autant le terme *uallum* et l'expression *uallum fossaque* (ou l'inverse aussi bien : *fossa uallumque*) sont courantes, autant les deux autres font problème pour le lecteur. Aussi bien J. HARMAND note-t-il que *"certains éléments de la terminologie de M. Matherat sont trompeurs"*, *cf.* "Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation", Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1959, p. 280.

Il n'est, toutefois, pas question ici des travaux de G. MATHERAT en tant que tels, mais seulement de l'interprétation et de l'utilisation que le P. GORCE en a faites. On laissera donc à G. MATHERAT la res - ponsabilité de ses analyses; mais il n'est pas impossible que le P. GORCE en ait tiré parti avec une certai - ne précipitation, car il paraît bien n'avoir pas fait de distinction entre le sens strict et le sens large du mot *uallum* . Dès lors est remise en question son interprétation de ce qu'il trouve ou qu'il ne trouve pas à la Serre d'Orcet.

et surtout par la masse de l'agger. On oserait dire qu'un vallum c'est surtout un agger" (1).

2. Cet angle montre une accumulation surprenante de pierres plus ou moins taillées ou jointoyées, à l'intérieur du fossé, à l'extérieur, au fond, et aussi sur les côtés. Le camp de Nointel enseigne qu'elles "*signifient une assise plus élevée de l'agger*" (2).

3. Vers le haut du côté ouest, on perd la trace du fossé. Or les travaux de Matherat apprennent qu'"*il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, sur les pentes les mieux défendues comme celle-ci, (...), le fossé fût plus ou moins interrompu ou rendu moins profond, la véritable défense étant assurée par l'agger*" (3).

4. Mais le fossé disparaît sur le côté nord : c'est qu'"*il est inutile en certain cas qu'il y ait un fossé*" (4), puisqu'on n'a pas besoin de fossé pour faire l'*agger* , et que celui-ci peut suffire à la protection du camp.

5. On rencontre, au milieu du côté ouest, à l'endroit de la porte prétorienne, "*un complexe de fossés*" qu'il est impossible de fouiller l'année suivante ; mais grâce aux travaux de G. Matherat, on sait qu'on est "*en présence de l'ouvrage avancé d'une porte en chicane*" (5).

6. Dernier recours. L'angle nord-est ne ressemble en rien aux relevés de Stoffel. Ceux-ci étaient anguleux et rectilignes ; l'angle véritable paraît sinueux : mais c'est que le tracé du fossé doit être un compromis entre la géométrie et le terrain (6).

3. Objections

Il n'y aurait rien à redire à cela, s'il s'agissait seulement de s'instruire d'un côté pour comprendre de l'autre. Mais en l'occurrence, on doit élever trois objections.

Premièrement, il y a de l'imprudence à trouver réponse à tout dans un seul autre exemple, et si récent, subitement élevé à la dignité d'un paradigme. Le parallèle demande d'autant plus de circonspection que, des deux camps, l'un est un camp longuement occupé et fortifié, l'autre est un camp provisoire de campagne.

Deuxièmement, la méthode a ceci de curieux qu'elle fait l'économie de la preuve. En effet, le problème était de contrôler Stoffel : et quand la fouille met au jour autre chose

(1) *Ibid.*, pp. 106-107.
(2) *Ibid.*, p. 109.
(3) *Ibid.*, p. 110.
(4) *Ibid.*, p. 113.
(5) *Ibid.*, p. 116.
(6) *Cf. ibid.*, pp. 119 et 123. *Cf.* p. 122 : "*Nous savions que les terrassiers de César, chaque fois qu'il y avait lieu de tenir compte du relief du sol, abandonnaient les lignes droites et traçaient leurs fortifications suivant des courbes. (...). Ayant à surveiller du haut d'un mamelon arrondi un certain panorama, les Romains avaient abandonné le tracé en ligne droite pour le tracé en ligne courbe.*"

que ce qui était attendu, au lieu de demander des comptes à Stoffel, on se rassure avec Matherat. Ce qui fait qu'on oublie la question.

C'est dans ce même esprit que Mathieu, le contradicteur de Stoffel, devient son *"témoin véridique"* : les dimensions des fossés découverts par Gorce étant inférieures à ce qu'en dit Stoffel, mais égales à ce qu'en dit Mathieu, elles sont celles que devaient avoir les fossés de César, et qu'il fallait donc s'attendre à trouver à Gergovie (1).

Troisièmement, c'est la fiabilité même des fouilles de comparaison qui doit être mise en cause. En effet, on avait assurément des raisons, vers le milieu du siècle dernier, de supposer que la campagne des Bellovaques de la dernière année de la guerre s'était déroulée du côté de Compiègne. Mais de sérieuses objections ont été élevées contre les conclusions de Matherat. Au jugement de J. Harmand, la théorie essentielle de G. Matherat, suivant laquelle *"les déblais du fossé n'auraient pas suffi pour l'établissement de l'agger, «surtout fait d'apports», est certainement dangereuse, en ceci surtout qu'elle ne tient nul compte des possibilités d'exécution et de leurs limites"* (2). Et quant à la série de *castra* de la Montagne de Nointel-Catenoy dans l'Oise, *"J'ai analysé"*, dit le même auteur, *"les raisons pour lesquelles l'existence même de ces camps est douteuse et l'interprétation césarienne du site, dans le cadre de l'année 51, inacceptable"* (3). Les données topographiques, à l'ouest de l'Oise, ne correspondent pas avec les indications d'Hirtius. Quant aux données archéologiques, les fameux ponts de fascines de Breuil-le-Sec, de datation d'ailleurs incertaine, ne conviennent pas aux travaux improvisés de César en l'occasion. Et enfin, devant les plans publiés des *castra*, *"l'hypothèse d'un ensemble césarien du début de 51 ne peut être sérieusement retenue. Celle d'un système romain d'autre date ne supporte pas mieux l'analyse"* (4).

(1) *Cf.* M. GORCE, *ibid.*, p. 106 et p. 107.

(2) J. HARMAND, *op. cit.*, p. 112, n. 105. - *Cf.* G. MATHERAT, *art. cit.*, p. 95 : *"C'est une erreur de croire que [l'agger] est constitué avec les déblais du fossé, puisqu'il peut exister sans lui. Ces déblais, d'ailleurs, n'auraient pas suffi. Il est surtout fait d'apports."*

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 102, n. 24. - *Cf.* J. HARMAND, "Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation", Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1959, pp. 263-281.

(4) J. HARMAND, *ibid.*, p. 277. L'historien ajoute en note (n. 4) : *"Il est regrettable que depuis quinze ans environ le Bois-des-Côtes et ses abords soient devenus la source de référence française pour la technique des travaux de César."* - J.-Cl. BLANCHET, cependant, a été depuis moins catégorique : *"La thèse de Matherat a été largement combattue, mais elle reste toutefois d'actualité et il serait, à notre avis, nécessaire d'entreprendre de nouvelles recherches archéologiques avant de se prononcer fermement."* ("L'apport des fouilles du XIXe siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : le camp de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) ; le Mont César à Catenoy (Oise)", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978, Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, t. II, p. 25).

III. LES RESULTATS DU P. GORCE

Mais quoi qu'il en soit des méthodes auxquelles le P. Gorce eut recours, il importe d'analyser les résultats qu'il a obtenus ainsi que les conclusions auxquelles il est parvenu.

Lui-même résume ainsi ses résultats : ayant distingué les deux sortes de renseignements rapportés dans son ouvrage, et concernant, les uns les points où se sont déroulées les phases successives de la bataille, les autres les tranchées de fouilles qui ont rencontré les fossés romains, il dit à propos des seconds : "*Nous avons effectué de la sorte quarante-huit fouilles, dont quarante-et-une ont rencontré le fossé romain. Il s'agit là de données expérimentales. Elles sont justifiées par plusieurs photographies, et surtout de nombreux croquis descriptifs*" (1). Un tableau des fouilles est publié page 199 et les quarante-huit points de vérification -dont trente et un au grand camp- sont indiqués sur un plan schématique, page 155. Que faut-il en penser ? (*Cf.* les planches XXIX et XXXI).

A. Difficultés d'analyse et de synthèse

Il est malaisé de faire l'analyse et la synthèse des résultats en cause. Le P. Gorce raconte le travail des fouilles et mêle au récit l'exposé de ses réflexions. Il accompagne son texte de nombreux croquis, plans, schémas : coupes de fossés, emplacement des tranchées de fouilles, superposition de ses tracés à ceux de Stoffel. Mais les difficultés viennent des imprécisions, voire des contradictions qui courent dans le texte, dans les plans, entre le texte et les plans.

1. Imprécisions

1. Voici d'abord des imprécisions concernant les points de fouilles.

La fouille 13, en haut du côté ouest, a-t-elle été pratiquée à une *quarantaine de mètres* de l'angle nord-ouest (p. 109), à quelques *dizaines de mètres* (p. 110), ou *tout près* (p. 114) ? (*Cf.* pl. XXXIII-p. 105, pl. XXXIV-p. 123 [y noter la fouille 14], pl. XXXVII-p. 117).

Les fouilles 14 et 15 ont été pratiquées vers le milieu du côté ouest, car on pouvait "*remonter hardiment vers le nord*" (p. 116), mais il n'est pas dit où. *Cf.* pl. XXXVII-p. 117.

(1) M. GORCE, *ibid.*, p. 13. - Bilan plus développé *in* "La bataille de Gergovie, II", Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, p. 480 : "*Quarante-huit recherches différentes furent effectuées, dont quarante-cinq tranchées de recherches ou excavations plus étendues et trois examens plus superficiels du sol. Sept de ces sondages ont eu un résultat négatif ; les autres ont mis à jour trente-huit fois le vallum des deux camps avec son agger, deux fois le fossé intermédiaire entre les deux camps avec son agger, deux aggers d'angle bases de tours, deux portes au grand camp, la chicane d'entrée au petit camp, trois fois les fouilles de Stoffel.*" Ce qui ne donne pas clairement quarante-huit.

La fouille 16 a été pratiquée sur le côté ouest (p. 118) entre les fouilles 15 et 17 : mais ni le texte ni les plans ne permettent d'en savoir davantage ; au surplus les plans, comme on va voir, se contredisent. (*Cf.* pl. XXXVI-p. 125, XXXVII-p. 117).

Il est question, page 118, de quatre fouilles en haut du côté est : mais la troisième, qui doit être le numéro 27, et qui est capitale pour le dessin de la courbe, n'est pas localisée. Et la 28 est sur le tracé du côté du camp à la page 155, légèrement à droite page 123, nettement à gauche page 119. (*Cf.* pl. XXIX, XXXIV, XXXV).

2. Et voici d'autres imprécisions qui concernent les petites bornes.

On parle, à la page 118, de deux petites bornes dans la même zone, à 62 et 251 mètres au sud de la grande borne nord-est ; tandis que la première ne figure sur aucun plan, une troisième figure sur le plan, p. 119 (*cf.* planche XXXV), avant d'apparaître dans le texte, page 120, à 134 mètres ; puis une quatrième, non identifiée, figure sur le plan de la page 121 (*cf.* la même planche XXXV), mais sans qu'y apparaisse la troisième, qui doit se trouver pourtant plus au sud (confusion avec le point de fouille 25 ?).

Il semble raisonnable de supposer que la petite borne du côté nord, juste à gauche de la fouille n° 1 (pp. 101, 102, 111, 123 ; *cf.* pl. XXXIV), marquait, pour Stoffel, l'angle obtus vers le milieu de ce côté (p. 123). Compte tenu du plan publié planche 22 dans l'Atlas de Napoléon III, cela la situerait à 260 ou 265 mètres environ de l'angle nord-ouest. Mais le texte de Gorce n'en dit rien.

De même, et tandis qu'on note soigneusement les petites bornes qui sont sur l'alignement du fossé est (pp. 118 et 119, voire 121), aucune interrogation sur la petite borne qui est, au sud-ouest de la borne nord-est, entre les fouilles 30 et 31 (p. 123), qui marquait peut-être à l'origine l'angle rentrant du côté nord, et qui est en tout cas aberrante.

2. Contradictions

Plus grave, après ces imprécisions, voici des contradictions. Elles concernent les grandes bornes, les petites bornes et les points de fouilles.

a. Contradiction dans le texte

La grande borne nord-ouest est-elle à 6,5 mètres (p. 106) ou à 7 mètres (p. 124) de l'angle du camp ? On dira qu'il importe peu : mais on n'en sait rien d'avance.

Et que veut dire, dans ce cas, la précision au décimètre qui situe les fouilles 28, 26, et 25 à 32,70 mètres, à 137,10 mètres et à 224,40 mètres au sud de la grande borne nord-est (p. 118) ?

b. Contradictions entre plans

La petite borne qui est vers le milieu du côté nord n'est pas à la même distance de la grande borne nord-ouest sur les plans des pages 123 (côté nord) et 111 (moitié occidentale du côté nord). (*Cf.* planche XXXIV).

La fouille n° 1 jouxte-t-elle cette petite borne nord (p. 102) ou en est-elle assez éloignée (p. 111 et p. 123) ? (*Cf.* même pl. ; la même et pl. XXXVII pour le § suivant).

Contradiction, de même, entre les plans des pages 117 (côté ouest) et 123 pour le point de la fouille 14, à la porte prétorienne. Au vu des échelles, le point 14 est à 256,40 mètres de l'angle nord-ouest sur la page 117, et à 158,33 mètres sur la page 123.

Si l'on compare les plans des pages 114 (bas du côté ouest) et 125 (côté sud), le carrefour entre le chemin du plateau et le chemin d'Orcet ne se trouve ni orienté de la même façon, ni à la même distance de la borne sud-ouest. (*Cf.* pl. XXXVII et XXXVI).

Sur ces plans pp. 114 et 125, le point de fouille 20 n'est pas placé au même endroit que sur le plan de la page 117 (*cf.* les deux mêmes planches) : deux fois à la hauteur de la grande borne sud-ouest, une fois plus bas.

c. Contradictions entre texte et plans

"*Grâce à des visées très précises opérées à l'alidade et même au théodolite*" , les fouilles 5 à 8 du côté nord ont été pratiquées, lit-on p. 112, "*à des distances assez éloignées les unes des autres (40 à 80 mètres)*" . Mais on ne retrouve pas ces intervalles sur le plan de la page 111, et on en retrouve d'autres p. 117, et encore d'autres p. 123.

On sait les endroits où ont été pratiquées les fouilles 17, 18 , 19 : respectivement à 70 et 45 mètres au nord de la grande borne sud-ouest et à 30 mètres au sud (pp. 115, 114 et 116). Mais il y a contradiction entre le texte et les plans des pages 114, 117 et 125, ainsi qu'entre les plans. (Renvoi aux planches sus-dites en fonction des pages indiquées.)

Il est écrit, p. 125, que la grande borne sud-ouest doit avoir été placée bien au sud de l'angle. A supposer que cela soit exact, et que le plan de cette page 125, plan du côté sud, soit bon, que devient celui de la page 117, plan du côté ouest, où la borne est dans l'alignement du côté sud ? (*Cf.* les pl. XXXVI et XXXVII.)

La petite borne qui est au sud-ouest de la grande borne nord-est (p. 123), ainsi que celle du côté est qui marque la porte décumane selon Gorce (pp. 119-120), ne sont pas placées sur le plan de la page 123 (côté nord) aux distances qu'on lit dans le texte, savoir à environ 97 mètres et à 134 mètres de la grande borne. Ce qui fait que le tracé remodelé de tout l'angle nord-est est trompeur sur ce plan comme sur les autres, car la corne nord-

est y est beaucoup trop importante (*cf.* les pl. XXXIV, XXXII, XXX, et XXXI).

3. Des échelles indéterminées

Mais toutes les comparaisons qu'on peut faire supposent évidemment connues et exactes les échelles des plans. Or celles-ci sont incertaines et à peine contrôlables.

Quelles sont-elles, en effet, *effectivement* ?

1. Parmi les plans, les uns sont dessinés sans échelle (p. 105 : angle nord-ouest ; p. 108 : angle nord-ouest ; p. 121 : angle sud-est ; p. 125 : côté sud), et alors on est réduit à travailler sur certains intervalles connus d'ailleurs. Par exemple, plan p. 125 : du point 17 au point 19, on a 26,5 millimètres pour les 100 mètres de distance, ce qui fait une échelle de 1 : 3.773 environ, à comparer avec ce que donne le plan p. 114. Plan p. 105, on aurait l'écart de 6,5 ou 7 mètres entre l'angle et la borne. Mais on n'a rien pour les plans des pages 108 et 121. (*Cf.* les pl. XXXIII, XXXV, XXXVI, XXXVII.)

2. D'autres plans - faut-il dire : les autres ? - d'ailleurs apparemment réduits pour l'impression, portent des échelles, données par une fraction ou par un segment de droite, qui s'avèrent impraticables. Et tous, pratiquement, sont à plusieurs échelles simultanées : ce qui fait des contradictions *dans* les plans.

Si celle du plan de la page 111 (moitié occidentale du côté nord, pl. XXXIV) était la bonne, alors la petite borne nord se trouverait à 420 m environ de l'angle nord-ouest, au lieu de 260 ou 265 m (que l'on peut tirer approximativement des plans de Stoffel). Et si le plan de la page 119 (partie septentrionale du côté est, pl. XXXV) était correct, on aurait 31,5 mm pour 100 m, soit une échelle de 1 : 3.174,5 environ. Dans ce cas, les fouilles 28, 26 et 25, qui sont déclarées à 32,70, 137,10 et 224,40 mètres de la grande borne nord-est, en seraient éloignées d'environ 50, 190, et 263 mètres ; et les petites bornes nord et sud, qui sont fixées à 134 et 251 mètres, seraient à 163 et 311 mètres environ.

Malheureusement, même après rétablissement des échelles, de nombreuses fouilles sont localisées, comme on l'a vu, à des endroits variables, soit sur un même plan selon la base choisie, soit d'un plan à l'autre. Par exemple, sur le plan de la page 123, pl. XXXIV, quel écart faut-il privilégier pour refaire l'échelle ? Celui qui sépare la grande borne N-E de la petite borne au sud (59 mm pour 134 m, soit 1 : 2.271,20) ? ou de la petite borne au S-O (38 mm pour 97 m, soit 1 : 2.552,60) ? Ou bien essayera-t-on de raisonner à partir de la distance entre la grande borne N-O et la petite borne nord (42,5 mm), ou entre les deux grandes bornes (117 mm) ? Dans ce cas, le plan est carrément faux. Car à l'échelle de 18 mm pour 50 m, c'est-à-dire de 1 : 2.777,77, le côté nord ne ferait que 325 mètres environ. Et tout l'angle nord-est s'en trouve d'autant plus disproportionné.

Quant à la porte prétorienne, qui est donc incertaine page 123 (pl. XXXIV), on l'avait de toute façon placée différemment page 117 (pl. XXXVII) (1) : ainsi se promène-t-elle selon le mode de calcul retenu.

Si, au surplus, on collationne les données de Gorce avec celles qu'on peut tirer soit de Stoffel, soit de la carte I.G.N. au 1 : 25.000, alors les difficultés deviennent insurmontables. Par exemple, si la carte générale de la p. 106, pl. XXIX, paraît assez juste, on confrontera vainement les plans des pp. 114 (bas du côté ouest) et 117 (côté ouest) entre eux, pl. XXXVII, ou avec les plans de Stoffel ou avec la carte de l'I.G.N. : en effet, le carrefour qui pourrait servir de point de repère ne pourra pas être utilisé avec profit.

Les échelles se révèlent donc globalement inexactes et inexploitables, qu'elles soient erronées en soi ou qu'elles soient contradictoires entre elles.

4. Quelle orientation ?

L'orientation même des plans, enfin, ne laisse pas d'être peu rigoureuse. Celle du plan p. 117 (côté ouest) est fausse, car le côté n'est pas orienté nord-sud. Celle du plan p. 114 (bas du côté ouest) ne correspond pas à celle du plan p. 125 (côté sud). Et ce dernier n'est même pas orienté, pas plus que ceux des pages 105 et 121. (*Cf.* planches susdites).

Voilà comment se présentent les "*nombreux croquis descriptifs*" qui contribuent à justifier les "*données expérimentales*" .

(1) Le plan p. 117 affiche une échelle de 19,5 mm pour 100 m, soit 1 : 5128,20. On peut recalculer 5, 6, 7, 8 et 17, 18, 19, 20. S'agissant de la fouille 14, le point est à 50 mm de l'angle nord-ouest et à 53 mm de l'angle sud-ouest, donc à 256,40 et 271,80 mètres environ de l'un et de l'autre angles, ceux-ci étant à 528,20 mètres l'un de l'autre. Mais si on prend en compte l'intervalle entre 17 et 19, qui est de 100 mètres d'après le texte, (de borne sud-ouest à point 18 = 45 m ; de point 18 à point 17 = 25 m ; de borne à point 19 = 30 m ; voir pp. 114, 115 et 116), l'échelle est de 34 mm pour 100 mètres, soit 1 : 2941, ce qui donne 147 mètres du point 14 à l'angle nord-ouest et 156 mètres du même point à l'angle sud-ouest.

Si on repasse au plan p. 123, avec l'échelle affichée de 18 mm pour 50 m, soit une échelle de 1 : 2777,77, le point 14, qui est à 58 mm de l'angle nord-ouest, en est à 161,10 mètres. Avec les échelles des deux petites bornes, il est à 146 ou à 131,70 mètres.

Et revenant au plan p. 117 pour calculer la longueur du côté ouest, on trouve 528,20 mètres environ avec l'échelle affichée, 303 mètres avec l'échelle tirée de la distance entre les bornes.

Mais on peut aussi bien mesurer et calculer séparément les intervalles 17-18, 18-borne et borne-19, en déduire la place de la porte prétorienne au point 14, puis comparer ces résultats avec les données du texte.

On peut procéder aux mêmes calculs sur le plan p. 114, avec l'échelle donnée dans le segment de droite et avec celles qui se tirent des différents intervalles entre la borne et les points 17, 18, 19 et 20, car on sait qu'il y a 30 mètres entre la borne et la fouille 20 (*cf.* p. 116).

Mêmes exercices sur le plan p. 125, qui donne en plus le point de fouille 21, à 45 mètres à l'est de la borne sud-ouest (*cf.* p. 124). On peut tenter, grâce à lui, de calculer la longueur du côté sud. Car, bien que ce plan n'ait pas d'échelle, on peut se fonder sur l'intervelle de 100 mètres entre les points 17 et 19 : ce qui donnerait environ 358,50 mètres.

B. Les «données expérimentales»

On doit néanmoins examiner ces données expérimentales.

1. Les 31 points de fouille

a. 8 points de fouille par côté ?

Sur les 48 points de fouille, 31 se rapportent au grand camp, 15 au petit camp et 2 au double fossé. Les 7 fouilles négatives concernent toutes le grand camp. Les 31 points du grand camp se répartissent comme suit dans le temps et dans l'espace. De l'année 1936 datent les numéros 1 (vers le milieu du côté nord) et 11 (à l'angle nord-ouest) et 10, 9, 12, 13 (sur les côtés nord et ouest de cet angle. De 1938, les numéros 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, qui s'échelonnent sur le côté nord, sur la partie ouest de ce côté, entre les fouilles 9 et 1 ; 18, 17, 19, 20, du côté de l'angle sud-ouest ; 14 et 15, vers le milieu du côté ouest. De 1939, les numéros 16, sur le côté ouest, entre les points 15 et 17 ; 28, 27, 26, 25, sur le côté est, dans sa partie nord ; 24, sur le même côté est, aux trois-quarts environ vers le sud ; 29, 30, 31, dans l'angle nord-est ; 21, à l'est de l'angle sud-ouest ; et enfin 22, 23, vers le milieu du côté sud. (*Cf. infra,* schéma *in* planche XXXI).

Trente et un points de fouilles pour le pourtour du camp, cela ferait en moyenne près de 8 par côté. Mais les 31 points se décomposent comme suit : par hypothèse, côté nord, points 1 à 11, 11 marquant l'angle nord-ouest, plus 29 à 31, soit 14 fouilles, dont 11 sur la moitié occidentale du côté ; côté ouest, points 12 à 19, soit 8 fouilles, mais essentiellement sur la moitié méridionale du côté ; côté sud, points 20 à 23, soit 4 fouilles, dont aucune sur la partie orientale du côté ; côté est, points 24 à 28, soit 5 fouilles, mais toutes sur la moitié septentrionale du côté. Vu cette répartition, la moyenne de huit fouilles par côté n'est pas très significative.

b. De 24 à 21 points de fouille positifs

De plus, sur ces 31 points, 7 se sont révélés négatifs : les points 1, 2, 3, 4 ; 20, 21 ; et 30. Ce qui donne 24 points positifs. Sur ces 24, les numéros 22, 23 et 24 ne comptent pas au même titre que les autres. En effet, les points 22 et 23 n'indiquent pas des fouilles, mais les deux tranchées creusées pour élargir le chemin d'Orcet (1) : il est donc abusif de parler de fossés. Surtout, le point 24 indique une assez large zone où affleurent "*les débris de l'agger maçonné*" (2) : donc, si ce point équivaut peut-être à une

(1) *Id., ibid.,* p. 125.

fouille, ce n'est pas un point de fouille. Ces trois points sont mentionnés dans le tableau de la page 199 sous la rubrique "*inspection du sol*". On n'atteint donc pas la moyenne de six fouilles par côté, on dépasse juste celle de cinq.

Or le P. Gorce lui-même porte l'appréciation suivante sur le travail de Stoffel : "*Ce grand camp de la Serre d'Orcet, il se borna à en répérer les lignes générales par un petit nombre de fossés. Il eût fallu à Orcet pour appliquer le procédé de Stoffel dans toute son ampleur cinq fois plus de travaux qu'à la Roche-Blanche. On en fit cinq ou dix fois moins*" (1). Et Stoffel écrivait à Th. Rice Holmes : "*Pour en revenir aux recherches nécessaires pour déterminer l'emplacement d'un camp, il est à peine besoin d'ajouter que, quand j'étais parvenu à retrouver l'un des points par le profil du fossé, je me bornais à en retrouver cinq ou six autres dans la longueur de chaque côté, ce qui suffisait pour délimiter un camp et en connaître la forme exacte*" (2). On sait déjà que cette vue, depuis, a paru optimiste ; mais le P. Gorce n'a pas fait davantage.

On objectera que ce n'était pas la même chose de *retrouver* un camp déjà trouvé. En effet, mais à condition que le camp ait bien été trouvé : et c'est cela même, par méthode, qui doit être traité comme douteux (3).

c. 4,25 fouilles positives par fossé retrouvé ?

En outre, les cinq ou six points de fouilles par côté font illusion.

Avec six fouilles positives en moyenne par côté, on a, au nord, les points 5 à 11, plus 29 et 31, soit 9 points ; à l'ouest, les points 12 à 19, soit 8 ; au sud, les points 22 et 23, soit 2 ; à l'est, les points 24 à 28, soit 5. Total : 24 points.

Mais les fouilles qui passent pour avoir retrouvé les fossés découverts par Stoffel se comptent comme suit : côté nord, 5 à 11, soit 7 fouilles ; côté ouest, les 8 fouilles susdites ; côté sud, *aucune* , car les fouilles 20 et 21 ont été négatives, et le fossé repéré, par hypothèse, aux points 22 et 23, est nettement plus au nord que celui de Stoffel (4). Côté est, les fouilles 25 et 26 seulement, donc deux. Total : 17 fouilles positives, soit à peine plus de quatre par côté.

(2) *Ibid.*, p. 121 sur le plan ; et *cf.* p. 122, les "*pierres basaltiques*" à la surface.

(1) *Ibid.*, p. 141.

(2) *Cf.* M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 178 ; et Th. R. HOLMES, *op. cit.*, p. XXVII.

(3) On méditera ici les réflexions de Th. R. HOLMES, qui n'est pas suspect d'hypercriticisme, à propos du colonel DODGE, qui se targue d'avoir visité "*the theater of Caesar's campaign and his many battle-fields*" : "*Il I may be pardoned the Hibernicism, it is of no use to visit battle-fields, unless it is certain that battles were fought upon them.*" (*op. cit.*, p. XVI).

(4) Il se dit aujourd'hui qu'un élément de ce fossé sud a été retrouvé, au cours des fouilles de la terrasse glaciaire occupée à l'âge du Bronze sur la Serre d'Orcet : mais il s'agit précisément d'un fossé *de Stoffel* , proprement creusé pour l'édification de Napoléon III.

S'il est avéré par avance que le quadrilatère est là, assurément cela peut suffire. Mais alors à quoi bon s'en donner la peine ? Et sinon, qui pourrait s'en satisfaire ?

Il y a une dernière chose. Sept plus huit plus deux font 17, sur trois côtés. Si les 17 jalonnaient régulièrement ces côtés, ils les manifesteraient plus sûrement. Mais les fouilles positives du côté nord s'étendent seulement, à l'ouest, sur un peu plus du quart de sa longueur. Celles du côté ouest n'occupent guère que la moitié sud de ce côté. Celles du côté est ne marquent que son secteur nord. Et le côté sud n'est retrouvé nulle part.

Ainsi, non seulement les 17 points positifs sur les 31 comptabilisés ne font pas beaucoup plus que un sur deux ; non seulement les moyennes par fossé retrouvé descendent de 8 à 6, à 5, voire à 4 points positifs ; mais en outre, inégalement répartis entre les côtés, inégalement distribués sur les côtés, les 17 points positifs, de même que les 4,25 points par côté, s'avèrent assez peu significatifs.

2. Superposables ? Une interrogation

On répètera peut-être que c'est assez. Ce serait peut-être assez, si les deux camps se superposaient. Le schéma de la page 155 (pl. XXIX) pourrait le laisser croire : les fouilles négatives y figurent comme les autres, et toutes y figurent sur le tracé de Stoffel. Mais comment les fouilles négatives indiqueraient-elles des fossés qu'elles n'ont pas retrouvés ? Et un certain nombre de fouilles positives, si elles ont trouvé un fossé, n'ont pas retrouvé celui de Stoffel - à moins de supposer que les plans de Stoffel sont erronés.

a. Deux tracés différents

Le P. Gorce s'est livré à l'une et à l'autre de ces deux interprétations. Dans les deux cas, il aboutit, ainsi que l'écrivait J. Harmand, à un *tracé différent* de celui de Stoffel. Pour tout l'angle nord-est du camp, il redessine complètement le plan de Stoffel, qui, d'anguleux qu'il était, devient sinueux ; il remonte sensiblement tout le côté sud et arrondit tout l'angle sud-est. En fait, cela rétrécit le camp et modifie à peu près la moitié du périmètre (1). On comprend mieux la surprise et la déconvenue de Gorce, quand il avoue que *"Ces fouilles donnèrent beaucoup d'émotions. On ne trouvait rien là où la logique attendait qu'on trouvât. Et on trouvait plus loin autre chose que ce que l'on pensait"* (2). (Revoir les planches XXX, XXXII, XXXIV, XXXV, XXXVI, et *cf.* pl. XXXVIII).

(1) Voir le bilan comparatif établi par J.-M. WELTERLIN, "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 10e année, 1988, p. 13, 1ère colonne. On y convient d'un *"désaccord partiel au sujet du grand camp"*.

(2) M. GORCE, "La bataille de Gergovie, II", Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, p. 482.

b. Des fossés incertains

Des fossés remodelés, des fossés déplacés, peuvent être les fossés d'un retranchement romain. Mais sont-ils certains, ceux dont les dimensions, d'ailleurs fort éloignées de la moyenne notée par Stoffel, paraissent invraisemblablement médiocres ?

Selon la planche 22 de l'Atlas de Napoléon III, en moyenne, la largeur des fossés du grand camp est de 14 pieds romains, et la profondeur de 7,5 pieds ; ce qui fait à peu près 4,20 mètres et 2,25 mètres. Les fossés trouvés en 11, à l'angle nord-ouest, sont "*deux ou trois fois*" plus petits (1). Celui de la fouille 12 fait 0,90 m x 0,65 m (p. 104). Celui de la fouille 13, au côté ouest, fait 0,45 m x 0,35 m ; il finit "*en queue de serpent*" (p. 104), et disparaît. Celui de la tranchée 5 a des dimensions "*très petites*" : 1,00 m x 0,23 m (p. 112, texte et coupe). Celui des points 26, 27 et 28, au nord-est, sur l'arc de cercle, n'a que "*deux pieds de profondeur moyenne*" (p. 120) (2) ; il est "*anormalement petit*" (p. 122) ; mais le fossé 29, plus à l'ouest sur le même arc, est encore plus petit (*cf.* p. 123) (3). Et en 22-23, le fossé, "*très petit*", ne fait que 0,30 m x 0,30 m environ (*cf.* les profils, p. 126).

Il est vrai que les mesures relevées par Gorce sont à interpréter, car, dit-il, "*nous ne découvrons dans la marne que le fond du fossé. Sa partie la plus large se trouvait et se trouve encore dans la terre arable. Or celle-ci, sur des pentes, a pu être arrachée par l'érosion, au moins en partie*" (4). Sans doute. Mais, outre la commodité d'une hypothèse fort opportune, et contraire une autre fois, la pente n'est pas tellement forte, et il n'y a pas partout de la pente, et le niveau du terrain s'est bien plutôt relevé en cette plaine depuis deux millénaires. Au reste, si Gorce pense que ses fossés ont été tronqués, ses estimations ne signifient plus rien. De plus et d'autre part, en faisant du cailloutis la marque de l'*agger* (5), il considère l'assise de l'*agger* comme marquant le niveau du fossé, et ne doit plus

(1) M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 106. - D'après les croquis des pages 103 et 104, ils font 1,80 m sur 1,10 m.

(2) *Id., ibid.*, p. 120 : au point 26, le fossé fait 0,17 x 0,37.

(3) D'après le croquis de la p. 124, il fait 0,66 x 0,39.

(4) *Ibid.*, p. 107. - *Cf.* p. 100 : "*Bien entendu ce procédé, qui était celui de Stoffel, ne révélait des fortifications romaines que les culs de fossés, les substructures plus profondes que la terre végétale tant de fois retournée par les charrues.*" Sans doute. *Cf.* de même, p. 110 : "*Des éboulements de terrain paraissant probables à cet endroit [aux environs de l'angle nord-ouest] et l'épaisseur de la terre végétale y étant considérable, il n'était pas étonnant que la trace archéologique du fossé ait disparu.*" Peut-être, mais expliquer la possible absence n'est pas démontrer l'existence. Et dans ce cas, que valent encore les mensurations et les interrogations du P. GORCE ?

(5) *Cf. ibid.*, p. 100 : "*Il fallait se borner à rechercher les fossés et les cailloutis qui les accompagnaient, c'est-à-dire le vallum devant Gergovie.*" Et *cf.* p. 125-126, à propos des points 22 et 23 à l'intersection du tout nouveau chemin d'Orcet et du côté sud : "*Nous avons retrouvé (...) le profil du fossé romain avec sa terre noire, très petit mais net et surtout accompagné d'une manière indubitable par les cailloux de l'agger.*"

supposer alors que le fossé montait dans l'actuelle terre arable.

En conclusion, si on ne retrouve pas les dimensions de Stoffel, on se persuade de retrouver ses fossés, car ils ont les dimensions indiquées par Mathieu, son contradicteur (1). Paradoxe...

Ou bien, donc, Stoffel a induit la postérité en erreur, ou bien ce ne sont pas les fossés de Stoffel. Dira-t-on qu'ils peuvent bien être ceux de César, puisque l'important pour la défense n'est pas le fossé, mais l'*agger* ? Si ce n'est pas impossible, il en faudrait d'autres preuves.

c. Des fossés inexistants

Cependant, des fossés remodelés ou déplacés, des fossés médiocres, sont toujours des fossés. Mais que signifient des fossés qui n'existent pas ? C'est le cas, largement, du côté nord. Car, si Gorce en figure un à la partie ouest et en suppose un à la partie est de ce côté-là, il n'en représente aucun en son milieu. De même il n'en représente aucun dans la partie nord du côté ouest (sauf à l'extrême nord), et ne fait qu'en supposer un ensuite jusqu'au milieu. Et toute la moitié sud du côté est n'est encore que l'effet d'une supposition. Quant à l'extrapolation du côté sud à partir des points 22-23, on a vu qu'elle était passablement téméraire. (Voir à nouveau, *infra*, le schéma de la planche XXXI).

On allèguera peut-être que les fossés supposés sont logiques, et que les fossés inexistants sont inutiles, en vertu de la théorie qu'on a rencontrée du *uallum* et de l' *agger* . Mais la critique dont J. Harmand s'est fait l'interprète est ici ruineuse. Car pour que le volume de l'*agger* explique l'absence de fossé, il faudrait aussi que la présence de l'*agger* s'explique. Si c'est une vue de l'esprit de croire que l'*agger* n'est pas construit avec les déblais du fossé, non seulement il n'y a pas de fossé sans *agger* , mais il n'y a pas non plus d'*agger* sans fossé. Un *agger* qui excuse l'absence de fossé est ainsi un *agger* qui n'existe pas...

Entre autres conséquences, cette conclusion infirme la validité de l'inspection du sol n° 24 au côté est. Mais elle affaiblit également beaucoup l'intérêt des petits fossés qui, n'ayant pas fourni assez de matière pour l'*agger* , infirment les *aggeres* qui étaient mis là pour les confirmer (2). Ces considérations, si elles sont exactes, raccourcissent d'autant le

(1) *Cf. ibid.*, pp. 106 et 107, à propos des fossés de l'angle nord-ouest : "*Cette profondeur moyenne d'un mètre à peine est celle que signalait un contemporain critique des fouilles de Stoffel, Mathieu. (...). Le témoin véridique Mathieu, lors des fouilles de Stoffel au grand camp, avait matériellement raison, mais il avait tort de s'émouvoir.*"

(2) Ou faut-il que les *aggeres* aient été montés ou complétés par l'épierrage du camp ?

périmètre retrouvé. Et on se demande ce qu'il reste, au bout du compte, du périmètre de Stoffel.

d. L'emplacement et les indications des grandes bornes

Une fois encore, on peut quand même penser que cela va, mais alors il ne suffit plus que le tracé de Stoffel soit approximatif ; il faut que l'emplacement le soit aussi. Et de fait, les grandes bornes des quatre angles ont fait difficulté. Mal placées ou déplacées, aucune ne semblait être à sa place.

D'après le P. Gorce, elles n'étaient pas placées aux angles. La borne nord-ouest était à 6,5 ou à 7 mètres de l'angle. On pourrait concevoir que cet écart s'explique par l'arrondi de l'angle du camp (1). Mais Gorce ne l'explique point ainsi, puisqu'il constate seulement la chose ; ses plans ne l'indiquent nullement ; et enfin, cela n'expliquerait point l'éloignement des trois autres. Car la borne nord-est était à 30 mètres de l'angle. La borne sud-est, à 40 ou 50 mètres : on va revenir sur cette imprécision. Et la borne sud-ouest était trop au sud, à plus de 60 mètres de l'angle (2). Ces écarts sont-ils significatifs ou négligeables ? La question est importante, mais n'est pas simple.

Significatifs, ils voudraient dire que le P. Gorce a trouvé autre chose que Stoffel, donc que l'un des deux n'a pas retrouvé le camp de César, et que peut-être ni l'un ni l'autre ne l'a retrouvé.

Négligeables : Stoffel aurait fait placer les bornes sans rigueur et sans contrôle.

Il ne serait pas impossible de le supposer, *si* elles ne portaient pas gravées les indications de distances qui séparent les angles les uns des autres et *si* elles n'indiquaient pas l'angle et la direction des côtés. Or, chose véritablement singulière, Gorce ne parle pas de cet angle, ni de ces inscriptions (3). Il fait une allusion à ces dernières à propos de la borne sud-est : il y a tout lieu de croire, dit-il, "*à cause de la grandeur des caractères inscrits sur cette borne, qu'elle ne correspondait pas à l'angle précis du camp, mais qu'elle avait été mise en bordure de la route pour signaler plus facilement le camp de César à l'endroit où il se rapproche le plus d'un chemin carrossable*" (4).

(1) *Cf.* les indications à ce sujet de HYGIN LE GROMATICIEN, De Munitionibus Castrorum, et la figure 6 dans l'édition de l'ouvrage aux Belles-Lettres : la borne serait alors au point d'intersection des lignes extérieures des retranchements du côté nord et du côté ouest, raccordés à l'arrondi. - Le texte de GORCE fait plutôt penser à un angle droit. La découverte de l'angle nord-ouest lui a révélé "*deux des quatre côtés avec la forme même de l'angle*" (p. 106). Il a trouvé des pierres accumulées "*à l'endroit précis où les deux fossés (...) se raccordent pour former l'angle.*"

(2) *Cf. ibid.*, pp. 124-125 et plan p. 125.

(3) P.-P. MATHIEU avait à peu près relevé ces angles et ces inscriptions, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl., t. VI, 1864, pp. 34-35, et le plan, dont le côté nord n'est pas brisé, entre les pp. 32 et 33 ; angles NO : 86°30 *(sic)*, NE : 79°, SE : 104°30, SO : 90°.

(4) M. GORCE, *ibid.*, pp. 118-119.

L'explication peut paraître légère. Mais surtout, il n'y a rien à expliquer. Quiconque aura la curiosité d'aller sur place pour se rendre compte, constatera avec surprise que les caractères sont les mêmes sur toutes les bornes. Ces grosses bornes sont des prismes droits de basalte, dont la section est un triangle isocèle *presque* rectangle. *Presque* droit, l'angle au sommet est inégal de l'une à l'autre ; et l'hypoténuse est tournée vers l'intérieur du camp, en sorte que les côtés d'une borne amorcent exactement la direction des deux côtés du camp qui en partent. On lit chaque fois sur la face qui regarde le camp :

CAMP OCCUPE
PAR
JULES CESAR
L'AN 52 AVANT J C

Et voici les distances qu'on peut lire sur les côtés, au-dessus d'une flèche empennée tournée dans la direction voulue (*cf. infra,* planche XXXIX) :

pour le côté nord : 626,30 mètres ;

pour le côté sud : 467 mètres ;

pour le côté ouest : 646,20 mètres ;

pour le côté est : 634,30 mètres.

La précision est de l'ordre du décimètre. A moins de prétendre que cette précision n'est pas significative, ce qui serait une façon, aussi bien, de déconsidérer Stoffel, on doit admettre qu'elle ne s'accommode pas d'approximations qui peuvent compter plusieurs dizaines de mètres.

Bien entendu, on peut faire valoir que cela ne prouve pas *forcément* que Stoffel ait fait placer les bornes juste au coin des angles : les renseignements n'en seraient pas moins exacts et seraient cependant utilisables. Soit ! quoique la supposition apparaisse tendancieuse. Mais alors, au lieu de se contenter du constat que les bornes n'étaient pas aux angles, Gorce devait mesurer les distances qui les séparaient.

On peut encore supposer qu'on a déplacé les bornes après que Stoffel les eut implantées. La chose est imaginable pour les petites, et elle s'est produite pour certaines. On sait aussi que la grande borne nord-est a été enlevée il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, pendant les travaux de remembrement des terres agricoles, et qu'elle a été jetée parmi un tas d'épierrage (et nous n'avons pu la retrouver). Mais pour les autres, ce ne serait

qu'une supputation. Et pour transformer en argument cette supputation, le P. Gorce devait contrôler les distances en question. Si les mesures lui étaient favorables, son entreprise de vérification ne pouvait qu'en profiter.

Mais en voilà assez. Car, quelle que soit l'hypothèse retenue, il suffirait qu'on puisse comparer les mesures publiées par le P. Gorce avec celles affichées par Stoffel, dont le P. Gorce ne dit mot. Les bornes de Stoffel donnent la longueur précise des côtés, l'atlas napoléonien donne les valeurs moyennes de 630 mètres de long sur 560 mètres de large. *Mais le P. Gorce ne donne nulle part les dimensions de son camp* . Tout au plus parle-t-il, de manière générale et fort approximative, de "*quatre fossés ayant chacun environ six cents mètres de long*" (1). Il est donc impossible de faire directement cette comparaison, qui serait décisive.

On peut, toutefois, essayer des calculs sur les plans où figurent des bornes et d'autres points de repère, en s'aidant, comme on l'a déjà tenté, de mesures prises d'ailleurs. On calculerait le côté ouest à la page 117, le côté nord à la page 123, le côté sud à la page 125, et pour le côté est, on s'efforcerait de combiner les pages 119 et 121. (Voir les planches XXXVII, XXXIV, XXXVI et XXXV). Mais en raison des imprécisions et des inconstances des échelles, le résultat serait, de toute façon, problématique.

En vertu des échelles affichées, le côté ouest ferait environ 528,20 mètres et le côté nord environ 325. Mais on obtient des dimensions nettement moindres, si l'on se fie, dans le premier cas, à la distance de 100 mètres entre les points de fouille 17 et 19, et, dans le second, soit à la distance de 97 mètres entre la grande borne nord-est et la petite borne qui se trouve entre les points 30 et 31, soit à la distance de 134 mètres qui sépare la même grande borne de la petite borne qui se trouve à la porte dite décumane par Gorce.

Le côté sud n'a pas d'échelle, mais, grâce à l'intervalle 17-19, on pourrait l'évaluer à environ 358,50 mètres. Et quant au côté est, à vrai dire, il n'y a pas de moyen de raccorder les divers éléments, parce qu'on ne trouve aucune base exploitable sur le plan de la page 121, et parce que l'orientation des côtés n'est pas assez rigoureusement déterminée pour qu'on puisse construire le quadrilatère avec trois côtés sur quatre.

Et cette dernière incertitude soulève la question particulière des angles du camp, et donc celle de la direction et du raccord des côtés. Les bornes nord-ouest, sud-ouest et sud-est indiquent respectivement des angles d'environ 109, 88 et 104 degrés (2). A moins

(1) *Ibid.*, p. 107.
(2) Nous n'avons malheureusement pas pu mesurer celui de la borne N.-E. - de 79°, selon MATHIEU.

de considérer ces données comme fantaisistes, il faudrait que le camp de Gorce respecte la forme ainsi déterminée par Stoffel : mais *le P. Gorce n'en tient aucun compte* , ce qui est peut-être plus grave encore que sa négligence touchant les dimensions des côtés. On confrontera ainsi les grandeurs données par l'un avec celles affichées par les plans de l'autre : voir les pages 105, 111, 117 et 123 pour l'angle nord-ouest, 119 et 123 pour l'angle nord-est, 121 et 125 pour l'angle sud-est, enfin 125 (1) pour l'angle sud-ouest. Ce dernier, qui devrait être aigu, est dessiné obtus, mais moins obtus chez Gorce que chez Stoffel ; et le précédent est encore plus obtus chez celui-là que chez celui-ci. Quant au premier, il varie tant d'un plan à l'autre qu'on n'en a rien à dire : très obtus p. 105, moins obtus p. 111, droit p. 117, à peine obtus p. 123. L'angle nord-est, enfin, est tellement modifié qu'il ne s'agit simplement pas de la même chose. (Voir les planches correspondantes).

On le voit, toute entreprise d'assimilation est condamnée. Gorce a ignoré les indications des bornes. Il n'a pas précisé la longueur des côtés qu'il a mis au jour ; il n'a pas comparé les dimensions de son camp aux plans que Stoffel donne du sien ; il n'a pas tenu compte de l'orientation des côtés. On se gardera peut-être d'en conclure quoi que ce soit, avant d'avoir mesuré, si c'est encore possible aujourd'hui, à combien sont les unes des autres les trois grandes bornes qui restent. En attendant, s'il y a camps, il ne paraît pas prouvé qu'ils coïncident.

e. Une correspondance douteuse

Mais que pèsent, dira-t-on, ces discussions oiseuses, qui ne touchent que des détails, quand l'ensemble correspond au plan de Stoffel ? On en revient, en effet, toujours à cette même question, qui est la seule intéressante.

Or il n'est pas sûr que le plan de Stoffel soit globalement confirmé. Qu'on en fasse seulement le tour ! Rencontrant l'angle nord-ouest, le P. Gorce remarquait que Stoffel ne l'avait pas fouillé (2). Retrouvant la porte dite prétorienne, le P. Gorce faisait la même observation (3) ; aussi bien n'est-il pas sûr qu'il s'agisse de la même porte à la même place. Recherchant l'angle sud-ouest, il estimait "*douteux que Stoffel ait eu des idées très précises sur ce point*" (4). Désespérant de repérer le côté sud, il s'en remet aux tranchées des

(1) Un peu aigu, l'angle de Stoffel y est représenté nettement obtus.

(2) *Cf. ibid.*, p. 109 : "*Il faut y insister : Stoffel n'avait pas fouillé l'angle proprement dit du camp, angle que nous avons découvert. Nous aurions trouvé trace de ses fouilles.*" (Voir planche XXXIII).

(3) *Cf. ibid.*, p. 118, où GORCE parle, sur la foi de MATHERAT, "*d'une porte en chicane, porte que Stoffel indique en cet endroit sur ses plans et qu'il qualifie de porte prétorienne, sans l'avoir vraisemblablement fouillée de manière directe, sans quoi nous aurions retrouvé trace de ses fouilles*". (*Cf.* pl. XXXVII).

(4) *Ibid.*, p. 116. (Voir planches XXXVII et XXXVI).

travaux publics (1) pour localiser le milieu de ce côté, et donc tout le côté, nettement plus haut que prévu. Sans fouiller l'angle sud-est, il le reporte à quelques dizaines de mètres à l'intérieur du camp (2). Ne trouvant pas la porte décumane à l'endroit indiqué, il en trouve une autre plus haut et juge que c'est la même (3). Quant à l'angle nord-est et au côté nord, on sait assez qu'ils ne reproduisent pas le tracé de Stoffel (4). D'où l'interrogation : est-ce encore le plan, est-ce encore le camp de Stoffel ?

IV. LA VALEUR DE SES CONCLUSIONS

Mais il reste, au sortir de ce dédale, à apprécier les conclusions du P. Gorce. Les unes sont une évaluation du travail de Stoffel ; les autres, un bilan de son propre travail.

A. Gorce sur Stoffel

Le jugement du P. Gorce sur le colonel Stoffel oscille entre un éloge d'ensemble et des blâmes de détail, au point qu'assez souvent, on ne voit pas bien quel côté doit faire la décision. Ici on laissera parler les citations.

Pour l'ensemble, il fallait voir "*si l'on avait affaire à un érudit sérieux ou à un flagorneur sans scrupule. (...). S'il s'avérait innocent de ce qu'on appelait déjà vers 1935 le faux de Gergovie, cet alsacien de Sélestat au caractère rude et droit, méritait d'être défendu*" (5).

Or "*il est bien évident que, pour ce qui concerne du moins le grand camp de César, ses fouilles n'ont été qu'approximatives*" (6).

Et "*ce n'est pas pour rien que* STOFFEL *avait été accusé d'avoir falsifié ses fouilles. Non pas qu'il méritât ce reproche si sévère, mais il était encore de la génération de* VIOLLET LE DUC. *Plutôt qu'à déterminer exactement ce qui demeurait des vestiges anciens, il visait à reconstituer ce qui aurait dû être ; d'où, dans son oeuvre, un mélange de vrai et de réinventé*" (7). D'où la nécessité de procéder "*à la vérification indispensable de*

(1) *Cf. ibid.*, texte et plan, p. 125. (*Cf.* planche XXXVI).
(2) *Cf. ibid.*, plans p. 121 et p. 125. (Voir planches XXXV et XXXVI).
(3) *Cf. ibid.*, plan p. 119 et texte pp. 119-120. (*Cf.* planches XXXV et XXXIV).
(4) *Cf. ibid.*, p. 122, et *cf.* les deux mêmes pl. - *Cf.* M. FAIN, *op. cit.*, p. 22 : au grand camp, "*le travail de fouille [de STOFFEL] est valable (...) à l'exception du côté Nord, qui est carrément contesté*".
(5) *Ibid.*, p. 98.
(6) *Ibid.*, p. 116.
(7) *Ibid.*, p. 8.

tous les détails des fouilles" (1).

Il a cependant pratiqué *"des fouilles partielles probes"* (2) ; il a exécuté *"des travaux sérieux"* (3).

Et par conséquent, *"Stoffel avait donc été calomnié"* (4).

Pour les bornes, *"elles n'étaient pas toujours placées avec exactitude : et même il leur arrivait de signaler, ainsi que [les] plans [de Stoffel], des fossés inexistants"* (5). Elles *"avaient été disposées sur le terrain non pas au petit bonheur, mais, il faut l'avouer, avec peu de rigueur. (...). Il convient d'insister. Le colonel Stoffel avait posé des bornes à l'endroit où il fixait le camp de César"* (6). Si bien que *"les bornes de Stoffel qui jalonnent le terrain au grand camp, parfois correspondent seulement à des recoupements de directions théoriques"* (7). Mais *"si les bornes sont placées un peu au hasard, il n'en reste pas moins que leur tracé s'appuie sur des fouilles partielles probes"* (8). En effet : *"Sans doute, conformément aux érudits de son époque, avait-il organisé le tracé idéal du camp en plaçant sur le sol des bornes qui parfois ne représentent rien de vrai. Mais cette schématisation, cette généralisation reposaient sur des travaux sérieux"* (9).

Quant aux fossés : avec ses bornes, Stoffel a jalonné *"les fossés ou présumés fossés qu'il avait découverts"* (10) ; et s'il a été d'une *"honnêteté absolue"* au petit camp (11), on vient de voir qu'au grand camp, ses fouilles n'ont été qu'approximatives et qu'il a même signalé des fossés inexistants. Car, *"si en certains points Stoffel marque sur son plan du grand camp des fossés qui n'y sont point et prolongent seulement des fossés existants, il existe aussi dans ce grand camp des fossés qui s'amorcent du moins et dont il n'a pas soupçonné l'existence"* (12).

En somme, si les fouilles du grand camp sont *"grosso modo véridiques"* (13), les

(1) *Ibid.*, p. 114.
(2) *Ibid.*, p. 103.
(3) *Ibid.*, p. 141
(4) *Ibid.*, p. 105. C'est à propose de l'angle nord-ouest, mais la portée en est générale, car c'est la première découverte.
(5) *Ibid.*, p. 8.
(6) *Ibid.*, p. 101.
(7) *Ibid.*, p. 141.
(8) *Ibid.*, p. 103.
(9) *Ibid.*, pp. 105-106.
(10) *Ibid.*, p. 8.
(11) *Ibid.*, p. 139.
(12) *Ibid.*, pp. 116-117.
(13) *Ibid.*, p. 141.

dires de Stoffel *"demandent toujours à être vérifiés"* (1) ; mais cependant Gorce estime acquis *"le fait d'avoir réhabilité, sinon dans tous leurs détails, du moins dans leur ensemble, les fouilles contestées de Stoffel"* (2).

D'où ce bilan qui se veut équilibré, mais peut paraître subjectif : *"Ainsi sans avoir eu le loisir de retrouver toutes les fortifications du grand camp de César, on peut dès à présent confirmer les fouilles de Stoffel au grand camp de la Serre d'Orcet et indiquer d'une manière générale les corrections partielles qu'il convient de faire subir au tracé proposé dans les plans publiés par Stoffel.*

Ces plans sont exacts pour l'angle nord-ouest, le côté ouest et la partie centrale du côté est. Ils sont approximativement valables pour le côté sud et l'angle sud-est. Ils sont à réviser pour la partie nord-est" (3).

Si l'on reste indécis devant cette réhabilitation d'ensemble, c'est parce qu'elle a quelque chose à voir avec la fable de *L'Ours et l'Amateur des jardins* (4). Le service rendu par Gorce à Stoffel ne risque-t-il pas, en effet, de se retourner contre Stoffel ? Un certain discrédit ne suivrait-il pas de l'approbation ? Avec, de surcroît, ce qu'on pourrait appeler un effet boomerang ?

B. Gorce contre Stoffel et contre Gorce

Un tel soupçon, inattendu, ne se forme pas sans raisons ; mais il oblige à se demander quel bénéfice le P. Gorce peut retirer de la façon dont il procède à l'acquittement de Stoffel.

En le confirmant pour l'ensemble et en le critiquant pour le détail, le P. Gorce s'autorise à différer, mais sans le contredire, de son prédécesseur. Quand il ne retrouve pas ce que le premier semblait avoir trouvé, ou quand il pense le retrouver à côté, ou quand il trouve quelque chose d'autre, il peut dire néanmoins qu'il retrouve la même chose au même endroit.

Retrouver un camp qui soit le même, malgré les documents *"extrêmement suc-*

(1) *Ibid.*, p. 131. On mesurera la prudence et les précautions qui s'imposent, quand GORCE tient rigueur à STOFFEL d'avoir *"attribué à des constructions de Vercingétorix des tas de cailloux provenant de l'épierrage aux environs d'Opme"* (p. 109) et le croit capable, s'il avait trouvé les pierres accumulées à l'angle nord-ouest, d'y avoir vu aussitôt un *"fortin"* ou une *"tour édifiée là par César"* (p. 109). Il est vrai que c'est ce qu'il fait lui-même à la page suivante.

(2) *Ibid.*, p. 12.

(3) *Ibid.*, p. 126. - Bilan illustré par le plan de la p. 128, *cf.* pl. XXXII : mais *cf.* aussi la pl. XXXI.

(4) J. DE LA FONTAINE, Fables, VIII, 10.

cincts" que Stoffel avait laissés (1), ce devait être comparer aux plans et aux cotes publiées par Stoffel le camp et les fossés que Gorce découvrait. Or, si l'endroit, la forme générale, l'orientation, voire la surface, sont sensiblement les mêmes, il est impossible de savoir les directions ni les dimensions des côtés pour les comparer aux indications, négligées, des grandes bornes et des plans de Stoffel. Et si l'on tient compte de ces indications, il est difficile d'assurer que les deux camps sont superposables. Mais cela devient impossible lorsque, inscrivant le camp de Gorce dans celui de Stoffel, on constate que, nettement moins long et un peu moins large, il est plus petit. N'est-il pas notable que Gorce parle des *"30 hectares du grand camp"* (2), alors que le camp de Stoffel en fait 35 ?

Si cependant on admet qu'ils soient superposables, alors il faut admettre aussi que les plans de Stoffel sont tout à fait approximatifs. Sur la foi du P. Gorce, on enregistre les modifications de tout le tracé nord-est, la correction de l'angle sud-est et le déplacement de tout le côté sud. Que reste-t-il précisément ? L'angle nord-ouest est bon, quoique Stoffel ne l'ait pas fouillé. Le côté ouest est bon : on y a retrouvé la porte prétorienne, quoique Stoffel ne l'ait pas fouillée. La partie centrale du côté est est bonne, quoique Gorce ait trouvé en haut une porte que Stoffel ignorait, qu'au milieu la porte décumane de Stoffel soit inexistante aux yeux de Gorce, et que plus bas Gorce n'ait pas fouillé. Que reste-t-il, en ce cas, d'identique ? Encore ce relevé omet-il la partie centrale du côté nord, où le fossé est inexistant à l'ouest et supposé à l'est, et la moitié nord du côté ouest, dont le bas est supposé et dont le haut est inexistant.

Bref, aucun des quatre angles ne coïncide, pas même celui du nord-ouest ; celui-ci n'a pas été fouillé par Stoffel, celui du nord-est est faux, et les deux autres, à cause des cultures, ne l'ont pas été par le P. Gorce ; trois côtés sur quatre sont pour moitié extrapolés, et le quatrième, au sud, est totalement déplacé : est-ce encore le même camp ?

Il faut supposer, pourtant, que les bornes sur le terrain, que les plans et leurs échelles, représentaient quelque chose. Mais à rectifier Stoffel, Gorce gagne la liberté de produire quelque chose de différent qui peut cependant passer pour identique. *Le prix à payer était de ne pas se sentir lié par les documents de Stoffel.*

On vient de voir ce qu'il en est pour le plan d'ensemble. La façon dont sont traitées les cotes des fossés dégage le même sentiment. Les dimensions de tous les fossés découverts par les nouvelles tranchées sont bien plus modestes que prévues, très nettement inférieures à la moyenne de Stoffel et paraissent *"modestes"* (3), voire *"spécialement mi -*

(1) M. GORCE, *op. cit.*, p. 8.
(2) *Ibid.*, p. 132. Le camp de STOFFEL, rappelons-le, fait 630 m x 560 m.
(3) *Ibid.*, p. 106.

nimes" (1) : alors on ignore Stoffel, on se réfère aux moyennes de Matherat, heureusement confirmé par Mathieu, et le "*vallum moyen*" (2) de Matherat est substitué à celui de Stoffel, qui est escamoté. La profondeur moyenne normale du fossé n'est plus de 7,5 pieds, mais de 3 pieds. De ce fait, les fossés de 3 pieds sont de dimensions "*normales*" (3) et ont même des dimensions "*assez considérables*" (4) ; les dimensions de 4 pieds qui paraissaient "*anormales par petitesse*" deviennent alors "*anormales par excès*" (5) et peuvent même être dites "*renforcées*" (6). Les fossés de 2 pieds, bien qu'*anormalement petits* (7), paraissent encore convenir ; et les plus petits, qui n'en font qu'un, sont encore acceptés (8).

C'est faire peu de cas, sans doute, des données de Stoffel : mais on ne s'était pas donné de critère pour distinguer entre *corriger une chose* et *tomber sur autre chose* .

C'est pourquoi le P. Gorce n'a pas d'hésitation, ni devant les indications négatives des bornes ou des tranchées, ni devant ses propres découvertes qui le conduisent à innover.

Pour les secondes, par exemple, il supprime les portes principales droite et gauche (Fabius ne les avait-il pas supprimées ?) et les remplace, côté sud, par des "*issues principales*" (9) ; malgré la complexité du cas, s'appuyant sur G. Matherat, il redessine la porte prétorienne "*en chicane*" (10) ; il remonte la porte décumane ; il ajoute des tours (11) ; il remonte tout le côté sud.

Pour les premières, s'agissant des bornes, il suppose qu'elles ne sont pas à leur place. C'est ainsi que, reconsidérant la borne sud-ouest, il imagine qu'elle marque, non pas l'extrémité du côté sud, mais l'extrémité du côté ouest qui se prolonge vers le sud (12). Si pourtant on examine les plans de Stoffel, la chose paraîtra au moins douteuse,

(1) *Ibid.*, p. 107.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, pp. 115, 118, 125. Une profondeur de 0,70 m est estimée "*presque normale*" p. 123.
(4) *Ibid.*, p. 112.
(5) *Ibid.*, p. 108.
(6) *Ibid.*, p. 116.
(7) *Cf. ibid.*, p. 123, et *cf.* coupes, p. 120.
(8) *Cf. ibid.*, p. 123. - La résistance de Fabius a été belle, sans doute, *cf.* B. G., VII, 41 : mais comment de telles défenses ont-elles pu arrêter la furie gauloise ?
(9) *Cf. ibid.*, p. 129, et la "*reconstitution imagée*" , p. 127 (*cf.* pl. XXXVIII). Comparer avec les plans de STOFFEL, qui placent les deux *portes principales* aux côtés nord et sud. - Mais il n'empêche qu'on trouve sur le côté sud, "*comme il est normal, non pas les portes à proprement parler mais les issues principales du camp*" (p. 57)... (On n'en voit qu'une au côté sud).
(10) *Cf. ibid.*, pp. 116-118, et p. 11. (*Cf.* la même "reconstitution imagée", planche XXXVIII).
(11) *Cf. ibid.*, pp. 109-110, "*solide blockhaus*" et "*tour en bois*" à l'angle nord-ouest ; "*tour*" à l'angle nord-est, p. 121 ; "*blockhaus*" et "*tour*" vers le milieu du côté est, p. 122.
(12) *Cf. ibid.*, pp. 124-125. (*Cf.* planche XXXVI).

d'autant qu'une petite borne, placée à une bonne soixantaine de mètres plus bas encore, pourrait marquer précisément l'extrémité sud du côté ouest (*cf. infra*, pl. XXXVII) (1). Quant à la grande borne sud-est, déjà mal placée aux yeux de Gorce, elle devient véritablement "*aberrante*" après qu'il a repoussé l'angle en question vers le nord-ouest ; car alors, ce n'est plus de 40 ou 50 mètres que la borne est éloignée de l'angle, mais de 75 environ (2). Le cas de ces deux bornes a ceci d'intéressant, qu'il rétrécit encore plus sensiblement l'image du camp de Stoffel...

C. Trois réflexions critiques

1. Et pourtant, ce qui était important dans le travail du P. Gorce, ce qui était vraiment intéressant, ce devait être le résultat négatif de certaines recherches. Puisqu'il s'agit, en effet, de contrôler, il faut supposer d'abord qu'on ne sait pas, même si l'on croit bien savoir. La démarche inspirée par le *doute méthodique* consiste à faire comme si l'on n'était pas sûr. Dès lors, on doit se faire une certaine idée de ce que sera une preuve. Ce qui confirme pèse peu auprès de ce qui contredit, et la démonstration viendra bien moins de retrouvailles immédiates que d'objections surmontées.

Mais le P. Gorce était sûr de son fait, et c'est pourquoi, le premier étonnement passé, il est si vite satisfait. Il rencontre un fossé à la deuxième tentative du premier été : c'est aussitôt un fossé romain, et celui de César (3). Il remarque des cailloux entre l'humus et la marne, ou dans les terrains labourés : c'est le cailloutis de la contrescarpe ou le pavement de l'*agger* (4), qui lui permet de se prononcer sur la largeur et la profondeur des fossés (5), mais sans lui interdire de recourir au besoin à l'hypothèse de l'érosion.

Les petites bornes du côté est sont "*sur l'alignement du fossé*" (6) : c'est une satisfaction ; mais celles du côté nord ne sont sur aucun fossé (7), et ce n'est pas une inquiétude. On ne trouve pas le côté sud, mais il suffit d'une tranchée fortuite du Génie Civil pour

(1) *Cf. ibid.*, plan, p. 114, contredit d'ailleurs par le plan p. 125, où elle annonce le double fossé.
(2) *Cf. ibid.*, pp. 118-119 et p. 125, et plans, pp. 121 et 125 (*cf.* pl. XXXV et XXXVI).
(3) *Cf. ibid.*, pp. 104-105.
(4) *Cf. ibid.*, pp. 107, 109, 120, 122, 126, et *passim* les profils sur les croquis.
(5) Ces cailloux existent assurément, et doivent donc être expliqués. On sait que sur la Serre d'Orcet règne une terrasse glaciaire, occupée en partie à l'âge du Bronze. Cette zone a été fouillée depuis des années sous la direction de l'Institut du Quaternaire (Centre François Bordes) de l'Université de Bordeaux. Une hypothèse que nous suggérons ici, pour examen : et si les cailloutis de Gorce étaient des éléments de la terrasse glaciaire ?
Le P. GORCE, un moment, s'est sagement demandé, quoique "*à la rigueur*" et sans plus d'examen, "*si [les pierres qui encombrent l'ancien fossé] ne proviennent pas du sol assez rocailleux en cet endroit*" (p. 109).
(6) *Ibid.*, p. 118 ; *cf.* pl. XXXV.
(7) Borne de la fouille 1 et borne de la fouille 31 ; *cf.* pl. XXXIV.

le repérer au bon endroit (1). On ne trouve pas de fossé au nord ni à l'ouest, et ailleurs ils sont trop petits ; mais grâce aux fouilles de Nointel, l'objection se mue en argument. Que l'absence et que le changement soient ainsi regardés comme des signes de présence et d'identité, il y a là un étrange retournement.

2. Mais si le P. Gorce se contente si aisément, c'est qu'il a oublié que, comme on l'a dit, "*toute volonté de croire est inévitablement une raison de douter*" (2). "*Nous supposions le problème résolu*", dit-il (3). Ce pouvait être de bonne méthode, à condition que la méthode ne dispensât pas de la démonstration, c'est-à-dire que tout ne fût pas joué d'avance. Mais Gorce, au lieu de douter, se précipite sur des *conjectures* . Le fossé *a pu rétrécir*. L'érosion est *possible* ; elle est *probable* . Et sinon, une autre raison *aurait pu agir* . Ici des glissements de terrain ne sont *pas impossibles* ; et là des éboulements sont *probables* . Telles pierres *peuvent* s'expliquer par de simples maçonneries, à moins qu'elles ne proviennent d'un sol *assez rocailleux* . Ce qui déconcerte d'abord est bientôt *naturel* , il n'y a plus *rien d'étonnant* , et c'est ainsi que l'on juge du *normal* et du *vraisemblable* (4).

A cela s'ajoute, *last but not least,* que cette méthode conjecturale, trop ouverte aux contradictions, ne procède pas sans incohérence. Deux exemples. Quand il s'agit d'expliquer la modestie ou l'absence des retranchements à l'angle nord-ouest ou au milieu du côté nord, on raisonne sur le fait qu'on a dû les achever "*en quelques jours, voire en quelques heures*" (5), et que les Romains n'en ont "*pas eu le loisir*" (6) ; mais on ne s'étonne pas de rencontrer cependant une forme de fossé "*compliquée*" à l'angle nord-ouest (7), non plus que des fossés *complexes* et *curieux* au milieu du côté ouest (8), réalisations qui ont dû demander du temps. Et tantôt l'angle nord-ouest voit sa faiblesse s'expliquer par la protection d'un marécage (9), et tantôt son *vallum* très fortifié est dû au fait qu'il "*s'agit d'un angle du camp nécessairement renforcé*" (10).

3. On a là un système du *peut-être* et du *pourquoi pas ?* qui n'est sans doute pas

(1) *Ibid.*, p. 125.
(2) *Cf.* E. RABIER, Psychologie, 8e édition, p. 270 ; cité par PAUL FOULQUIE ET RAYMOND SAINT-JEAN, Dictionnaire de la langue philosophique, P.U.F., Paris, 1962, p. 144.
(3) M. GORCE, *op. cit.*, p. 101.
(4) *Cf. id., ibid.*, pp. 106-129, *passim.*
(5) *Ibid.*, p. 107.
(6) *Ibid.*, p. 113.
(7) *Ibid.*, p. 109.
(8) *Cf. ibid.*, pp. 116-117.
(9) *Cf. ibid.*, p. 107. - *Cf.* pl. XXXII, p. 57 et p. 54 (le tableau de l'attaque du grand camp).
(10) *Ibid.*, p. 108.

démonstratif, car il dispose toujours de réponses toutes prêtes, mais c'est ainsi que le P. Gorce pouvait se lancer des défis successifs qu'il relèverait sans peine sérieuse.

Le défi initial, défi global : *"Pour être assuré que l'on se trouve à l'emplacement de la bataille [de Gergovie], on ne peut s'en tenir à des fortifications gauloises ou gallo-romaines de date difficile à préciser. (...). Par contre, si, en face des fortifications attribuées à Vercingétorix, on découvre des retranchements romains conformes au type des fortifications provisoires du temps de César, on a le droit de penser qu'on est en présence du site de Gergovie. (...). Si, d'autre part, les fortifications romaines correspondent dans leurs diverses parties à ce qu'indiquent les Commentaires de César (...), alors la preuve est faite : l'oppidum est Gergovie"* (1).

Suivent des défis particuliers. L'un porte sur la réalité des fossés nord et ouest. On vient de comprendre que l'absence de fossé ne signifie pas l'absence de *vallum*, pourvu qu'il y ait *agger* - bien qu'un fossé sans trace d'*agger* puisse être aussi le fossé d'un *vallum*. *"Mais il ne suffit pas de donner de pareilles explications. Il faut les vérifier en montrant que le fossé romain et l'agger correspondant se retrouvent dans le prolongement de l'endroit où ils ont disparu* (2). *Sans cela on n'aurait pas le droit de dire absolument qu'on a affaire à un camp romain"* (3).

Un autre défi porte sur les difficultés, à l'été 39, de dépasser le côté ouest et l'extrémité ouest du côté nord, qui étaient encore les seuls retranchements à avoir été identifiés : l'amorce ouest du côté sud n'était pas retrouvée, et il n'y avait pas de fossé au milieu du côté nord. *"Pour être absolument certain que l'on aurait affaire à un camp romain plutôt qu'à une quelconque fortification romaine de campagne, il importait de fouiller à un côté complémentaire et à un autre angle"* (4).

Et le défi final : l'angle nord-ouest a été retrouvé dès l'été 36, et la preuve était faite que César avait campé là. Cependant *"il ne suffisait pas de découvrir les années suivantes tous les autres fossés du Grand Camp et de les comparer aux ouvrages du Grand Camp de la campagne contre les Bellovaques (...). Si l'on arrive à trouver le Petit Camp de César et le double fossé entre les camps, le problème sera en effet résolu sans pouvoir laisser l'ombre d'un doute"* (5). On comprend aussitôt qu'il le sera, qu'il l'a été.

Ces raisonnements qu'on appelle hypothétiques étaient de bonne méthode ; ils s'imposaient pour répondre au défi premier qui consistait à authentifier *"au moins en partie"* les fouilles de Stoffel : *"Il existait bien là [sur le plateau de Gergovie] un oppidum*

(1) *Ibid.*, p. 93.
(2) Y aurait-il donc des cas de *uallum* où l'on ne retrouve ni fossé ni *agger* ?
(3) *Ibid.*, p. 113.
(4) *Ibid.*, p. 118.
(5) *Ibid.*, p. 131.

gaulois (...). Le lieu s'appelait Gergovie dès le haut Moyen-Age. Mais, naturellement, pour parachever la preuve et la rendre décisive, il fallait montrer que les fouilles de Stoffel avaient effectivement trouvé les retranchements de César devant Gergovie" (1).

Le P. Gorce a estimé qu'il avait réussi à le montrer : son plan ne correspond pas exactement avec celui de Stoffel, mais c'est affaire d'interprétation, et au total, à ses yeux, les données expérimentales des deux parties concordent. Gorce a bien retrouvé le camp que Stoffel avait découvert, Stoffel avait donc bien trouvé le camp de César.

Mais le problème reste entier, car il est toujours de savoir ce que vaut une réhabilitation qui intéresse, *"sinon dans tous leurs détails, du moins dans leur ensemble, les fouilles contestées de Stoffel"* (2). Car, à moins de supposer prématurément le problème résolu, on estimera peut-être qu'en l'espèce, l'ensemble n'est composé que de détails. Et dans ce cas, en approuvant Stoffel et en l'imitant, Gorce, en réalité, l'a plutôt discrédité et il s'est lui-même compromis.

V. OBSERVATIONS

On a donc des raisons de penser qu'il n'était pas certain que Gorce ait en effet vérifié Stoffel, et c'est pourquoi il faut finir en se demandant comment il se fait qu'il ait été si communément et si spontanément suivi. La réponse combine trois réflexions.

1. Les lecteurs de Gorce qui ont partagé sa certitude partageaient d'avance sa conviction, et ce qui est proprement un préjugé ne favorise pas l'esprit critique.

Ainsi l'ont-ils, en un sens, cru sur parole, faisant confiance à sa compétence, à son honnêteté, à ses conclusions générales.

Il est donc probable qu'ils l'ont lu rapidement, répété avec précipitation. C'est en effet dans le détail que se tiennent toutes les difficultés ; on n'y va pas voir d'aussi près sans au moins simuler le doute. Mais on comprend que la bonne foi soit surprise : les plans parlent d'emblée et l'impression globale peut dispenser d'un examen sérieux, même lorsque telle reconstitution est expressément proposée *"sous toutes réserves"* (3) ; du texte, on retient moins les troubles passagers que le triomphe des solutions.

(1) *Ibid.*, p. 98.
(2) *Ibid.*, p. 12.
(3) *Cf. ibid.*, plans des pp. 117 et 123 (*cf.* planches XXXVII et XXXIV).

2. A quoi s'ajoute un phénomène singulier, qu'on pourrait appeler un *effet de langage* : comme le texte est écrit après coup, il est écrit dans l'esprit de l'opinion ultime. Et de ce fait, le compte rendu des fouilles est déjà leur interprétation.

Il convient de s'arrêter à cela. Parti avec le légitime désir de retrouver les découvertes de Stoffel, écrivant dans la conviction de l'avoir fait, le P. Gorce communique cette conviction par le truchement des mots eux-mêmes. En disant qu'il *retrouve* , en effet, ou bien qu'il *rétablit* , ou qu'il *reconstitue* , en répétant presque à chaque fois qu'il *retrouve* , il procède à l'identification immédiate de ce qu'il trouve avec quelque chose qui a déjà été trouvé. Ainsi la vraie question n'est-elle jamais vraiment posée.

En conséquence, un fossé découvert est un fossé retrouvé. Un fossé inexistant est un fossé disparu ou inutile. Un fossé peu large et peu profond est un fossé suffisant, ou bien son apparence s'est modifiée au cours des siècles. Un fossé rencontré ailleurs qu'à l'endroit où on l'attendait, est un fossé mal localisé par les bornes ou mal reporté sur les plans. On se demande, en vérité, quelle découverte ou quelle absence de découverte auraient pu remettre en cause l'authentification des résultats de Stoffel.

Selon cette logique, *Voici le fossé tel qu'il était décrit par Stoffel* , signifie directement : *Voici le fossé de Stoffel* . On écrit : *Nous avons rencontré le fossé de César non pas à la borne d'angle du camp, placée là par Stoffel, mais à 6 mètres 50 de cette borne* ; mais on n'écrit pas : *Ce fossé, vu l'emplacement de la borne, n'est peut-être pas celui de Stoffel* ; on n'écrit pas non plus, on écrit encore moins : *Ce fossé n'a pas l'air d'être celui de Stoffel, mais c'est celui de César* . On écrit qu'on a découvert l'angle nord-ouest et que Stoffel ne l'avait pas fouillé, mais on y voit malgré tout l'angle du camp de Stoffel. On refait complètement le vallum du nord-est, que jalonnent "*très exactement*" les petites bornes, mais on ne se demande ni pourquoi les grandes bornes n'en font pas autant, ni comment il se fait que les petites bornes de Stoffel sont correctes, tandis que ses plans ne le sont pas. On rencontre à l'ouest une porte que Stoffel n'avait pas fouillée, et on l'identifie pourtant avec la porte prétorienne, que Stoffel a inscrite sur ses plans sans l'avoir fouillée. On en rencontre une autre, à l'est, que Stoffel n'a pas indiquée, ni fouillée ; en revanche, on n'en trouve aucune, plus bas, à l'endroit où Stoffel a placé la porte décumane, apparemment sans l'avoir fouillée : on décrète seulement que c'est la même porte, avec une approximation d'environ 115 mètres ; et cela, sans se demander enfin sur quoi reposaient précisément les publications de Stoffel.

Il y a ainsi des procédés linguistiques qui font exister les objets, en les nommant, et par la simple façon d'en parler.

3. Et voici, au bout du compte, la seule explication possible de leur efficacité. L'auteur et les lecteurs, à aucun moment, n'ont mis *réellement* en doute ce qu'ils étaient sûrs de savoir ; et quand ils ont, *par méthode* , mimé le doute, ils ne l'ont pas fait sérieu - sement. Tout est venu de ce que, persuadés que le grand camp était là, ils ont cru qu'ils le savaient.

Aussi ne savons-nous pas s'il était là : nous pensons seulement qu'il n'est pas démontré qu'il y était.

Il y aurait pourtant, de l'aveu général, un argument assez décisif en faveur de son existence : ce serait la découverte du double fossé que César a fait mener d'un camp à l'autre. Stoffel a pensé qu'il avait trouvé ce fossé ; le P. Gorce a écrit qu'il l'avait retrouvé. Peut-on savoir ce qu'il en est ?

Troisième section

"*FOSSA DUPLEX*"

I. L'ENJEU

Si le grand camp de César est à la Serre d'Orcet et que le petit camp se trouve sur la colline de la Roche Blanche, le double fossé qui les reliait doit être quelque part entre les deux. Et si ce fossé est retrouvé, sa présence conforte évidemment l'hypothèse qui place depuis Göler le grand camp à la Serre d'Orcet. Car pour le petit camp de la Roche Blanche, si l'accord avec Pasumot n'est pas unanime, il a été beaucoup plus général.

On a souvent souligné l'importance de la *fossa duplex* en tant qu'indice déterminant pour les ouvrages césariens devant Gergovie, tellement que Mathieu ou Sarrette, qui mettaient le petit camp à la butte d'Orcet et pensaient, chacun de leur côté, avoir repéré cette *fossa duplex*, y voyaient la preuve péremptoire que le grand camp se trouvait, selon l'un, à Gondole, selon l'autre, au Puy Chevalet (1).

Mais le grand camp *peut* s'être trouvé à la Serre d'Orcet sans y avoir été retrouvé ; et le fossé *peut* s'être trouvé dans l'intervalle sans y avoir été retrouvé. Si les deux sont retrouvés, ils se confirment réciproquement. Si l'un des deux seulement est retrouvé, il ne profite pas de la découverte de l'autre, et sa propre découverte pourrait avoir besoin d'être étayée d'autre part.

Si le double fossé a bien été retrouvé, sa présence remettra donc favorablement en question l'existence du grand camp ; s'il ne l'avait pas été, l'affirmation de ce camp serait rendue plus problématique encore.

(1) *Cf.* A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863 : "*Le grand camp fut réuni au petit camp par un double fossé ou chemin couvert et ferré, dans le voisinage de l'Auzon, tel que je l'ai trouvé dans la propriété de M. Lepaître, etc.*" (p. 121) ; et l'auteur remercie M. Lepaître d'avoir autorisé "*la recherche du double fossé, qui était la preuve matérielle indispensable à la solution du problème*" (*ibid.*, n. 1) ; et il argumente contre le grand camp supposé par MATHIEU à Gondole, en précisant : "*En ces sortes de questions, un seul point obscur frappe la proposition de nullité*" (*ibid.*, p. 122, n. 4 à la p. 121).

Et P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont, t. VI, Cl.-Fd, 1864 : "*Ainsi, la phrase : César conduisit un double fossé de douze pieds du grand camp au petit,* Duplicem fossam duodenum pedum a majoribus castris ad minora perduxit, *restée jusqu'à ce jour problématique, reçoit enfin, ici, son application*" (p. 20) ; "*Avant la découverte des deux tranchées, qui fixent irrévocablement l'assiette du petit et du grand camp, etc.*" (p. 30) ; et contre SARRETTE : "*La découverte des fossés de Gondole décide autrement la question.*"

II. STOFFEL RETROUVE ?

A. Des fouilles contestées

Reçu par l'Empereur à Vichy le 3 août 1862, le jeune Marcellin Boudet s'entendit dire que son idée de couper les fossés parallèles de César par des tranchées transversales s'était révélée bonne, et que cependant les camps restaient introuvables : malgré les difficultés, donc, la *fossa duplex* aurait été retrouvée avant les *maiora* ou *minora castra* (1).

Or il faut pourtant revenir sur les fouilles de Stoffel concernant ce double fossé. Le ton assuré de l'ouvrage de Napoléon III ne doit pas tromper. Le texte ne laisse pas entrevoir le moindre doute sur l'existence de cet ouvrage (2). Mais la planche 21 de l'atlas incite à la prudence (3). (*Cf. infra,* planche XXVI).

Car, à la différence d'un historien étranger comme Th. R. Holmes ou d'une édition étrangère comme celle de la Loeb Classical Library, les éditions françaises publient généralement cette planche en figurant un tracé continu du double fossé d'un camp à l'autre (4) ; mais, ce faisant, elles ne reproduisent pas exactement la planche de l'Atlas de Napoléon III. Et c'est un mérite du P. Gorce d'avoir attiré l'attention sur ce point : "*Ce n'est pas sans une réelle stupeur que l'on voit dans un certain nombre de manuels scolaires ce double fossé figuré sur une carte par un tracé rectiligne et continu comme si sa découverte par les archéologues modernes était entièrement faite. En réalité Stoffel a mis en pointillé sur sa propre carte la moitié ouest du tracé qu'il donne*" (5).

(1) On se souvient que M. BOUDET avait accompagné l'empereur à Gergovie le 9 juillet, et que ses thèses l'avaient conquis, lui et Stoffel. Le 3 août après le déjeuner, Napoléon III au jeune substitut de Gannat : "*Votre plan était bon, au moins l'un de vos plans. Nous avons trouvé les fossés parallèles qui reliaient les deux camps de César devant Gergovia ; et nous ne trouvons point les camps. Cela est singulier.*" (M. BOUDET, "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouv. série, Cl.-Fd, 1944, p. 16).

(2) NAPOLEON III, *op. cit.*, Plon, pp. 270-271 : le petit camp "*fut relié au grand par un double fossé de 12 pieds qui permit de communiquer en sûreté, même isolément, sans crainte d'être surpris par l'ennemi. La communication entre le grand et le petit camps se composait d'un parapet formé du déblai de deux fossés contigus, etc.* ".

(3) *Cf.* J.-M. WELTERLIN, "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bull. annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 10e année, 1988, p. 14 : "*Sur la planche 21 de Stoffel, la "duplex fossa" s'amorce à la hauteur de la branche sud de l'ouvrage avancé du petit camp, marque un coude entre les villages modernes de la Roche Blanche et de Donnezat, passe sur les dernières pentes du Puy de Marmant, s'incurve de nouveau très légèrement en direction de l'Auzon, et semble se diviser en deux branches dont l'une, doublée au début d'un court segment de fossé, rejoint l'angle sud-ouest du grand camp, l'autre passe au sud de l'angle sud-est et va se perdre au-delà selon une trajectoire capricieuse.*"

(4) *Cf.* JULLIAN dans son Vercingétorix, CONSTANS, RAT, WALTER, etc. (*Cf.* pl. XXX)... *Sed contra* , un A. GRENIER publie fidèlement la planche de NAPOLEON III dans le Manuel d'Archéologie, ; et l'édition allemande de KRANER *et alii* chez Weidmann met un trait plein d'un bout à l'autre...

Et de fait, si le P. Noché affirme encore sans nuance, en 1965, que "*les fouilles de Stoffel sous Napoléon III, très strictes et décisives sur le «petit camp» de La Roche-Blanche, sommaires mais suffisantes sur le «grand camp» et sur la voie fortifiée reliant l'un à l'autre, ont été reprises et, sauf détails, nettement confirmées entre 1936 et 1940*" (1), il s'avance beaucoup moins dix ans plus tard : "*Entre les deux camps, les contrôles, effectués seulement en deux secteurs, en 1936 et en 1939 [sic], sont arrivés à des résultats sans valeur probante*" (2). On sent ainsi poindre des contestations à propos de ce fossé double.

C'est P.-M. Duval qui, comme on l'a vu incidemment, écrit en 1963 que le tracé exact du double fossé est encore incertain (3). Ce sont P. Balme et P.-F. Fournier qui déclaraient en 1962 : "*Quant au double fossé qui reliait les deux camps, on l'a cherché sans succès. Son emplacement étant indécis, il y faudrait mettre en oeuvre de plus grands moyens et plus de persévérance, ou bénéficier d'un hasard propice*" (4). Et c'est, vingt ans après, le commandant Fain, qui est pourtant tout à fait favorable à Stoffel comme à Gorce, mais pour qui, "*si les travaux du R.P. Gorce sont parfaitement probants en ce qui concerne la Roche-Blanche et Orcet, à l'ouest et à l'est du site, ils ont été infructueux entre ces deux régions*" (5). Cette référence au P. Gorce, qui vise et qui atteint Stoffel, explique que l'on soit moins affirmatif à propos du double fossé qu'à propos des camps : c'est qu'entre temps, Gorce lui-même l'était beaucoup moins.

Les *plus grands moyens* et le *hasard propice* que P.-F. Fournier appelait de ses vœux sont apparus avec la construction de la nouvelle autoroute (route à quatre voies) qui relie Clermont à Issoire et qui devait couper sur une grande longueur le double fossé supposé : les travaux furent surveillés de près, comme on pense bien, mais rien ne s'est montré.

Et c'est peut-être aussi pourquoi J.-M. Welterlin, estimant que cet ouvrage est, "*et d'assez loin, celui pour lequel les fouilles réalisées jusqu'à présent ont donné le résultat le moins satisfaisant*", parle aujourd'hui de l'intérêt de reprendre les fouilles, et sans attendre reconsidère complètement la question de la *duplex fossa* (6).

(5) M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 52.

(1) A. NOCHE, "L'Oppidum des Côtes et Gergovie. Valeur de l'hypothèse", OGAM, 1965, p. 138.

(2) *Id.*, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leyde, 1974, p. 10.

(3) *Cf.* P.-M. DUVAL, Annexes à C. JULLIAN, Vercingétorix, rééd. par P.-M. DUVAL, Nouv. éd. Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 312, n. 2 : "*Seul (sic) le tracé exact du double fossé qui réunit les deux camps romains, et l'emplacement précis des trois camps gaulois, sont encore incertains*".

(4) P. BALME ET P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 20.

(5) M. FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 10.

(6) J.-M. WELTERLIN, *art. cit.*, p. 14, et *cf.* pp. 14-16, "Le *brachium* dans le «Corpus Caesarianum»".

B. Les fouilles de contrôle

Qu'en a-t-il donc été des résultats de Gorce entre les camps ?

Leur bilan n'est pas beaucoup plus facile à dresser que pour le grand camp ; mais il pourra être plus rapide. Manifestement, le P. Gorce était plus ou moins sceptique au départ (1) ; son ton indique qu'il l'est resté en cours de route (2) ; on verra comment il fut rassuré à l'arrivée.

Le double fossé, long d'environ deux kilomètres et demi à trois kilomètres (3), a été fouillé en deux endroits seulement, sur sa partie orientale, entre les cotes 413 et 397 de la planche 21 de Napoléon III, sur une distance de 150 mètres environ. (*Cf.* pl. XXIX).

En 1936, Gorce a fouillé un peu à l'est d'une ancienne borne de Stoffel, à peu près à mi-chemin des cotes, un peu plus près de la seconde. Mais tandis que la tranchée montait du sud au nord, "*la couche géologique ne remontait pas finalement pour former le dernier bord du prétendu fossé multiple*" (4). Et Gorce de demander : "*Stoffel s'est-il contenté de ce pseudo-fossé ? Certes, s'il n'avait à son actif que des constatations aussi contestables, le commandant Stoffel n'aurait guère mérité sur le champ de bataille de Gergovie ses galons de colonel*". Il ajoute une remarque étrange : "*Mais il faut bien reconnaître que chaque fois que la couche de terre végétale est trop épaisse, la trace des retranchements romains disparaît de la sorte.*" Une fois de plus, pas d'étonnement sur ce phénomène : ce qui devrait faire problème est ce qui apporte la solution. (*Cf.* pl. XL : p. 150).

Cette fouille unique étant "*douteuse*" (5), on voulut la confirmer par une seconde en 1938. La fouille 48 fut pratiquée 150 mètres environ plus à l'ouest, à l'est d'une autre ancienne borne qui était elle-même distante de 200 mètres environ de la précédente. Entre

(1) *Cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 149 : "*L'une des parties les plus contestées des fouilles de Stoffel est celle qui concernait ce double fossé.*" - *Cf. id.*, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 175 : "*Les fouilles permirent de découvrir le grand camp près d'Orcet et le petit camp de César à la Roche-Blanche.*" Il semble bien que l'omission du double fossé soit significative. Même omission dans César devant Gergovie, pp. 95-97, où il est question des camps, mais non des fossés : "*A la suite de ses fouilles de 1862, Stoffel devait déclarer avoir retrouvé les deux camps en ces endroits*" (p. 95).

(2) *Cf. id., ibid.*, p. 149 : "*(...) à l'endroit où il dit avoir fouillé et trouvé ce fossé intermédiaire (...) nous crûmes d'abord voir sans contestation possible le fossé (...). Malheureusement il fallut déchanter.*" Et p. 150 : à la deuxième fois, "*A notre grand étonnement cette fouille de 1938 donna un résultat tout à fait comparable à la fouille de 1936.*" Et p. 152 : "*S'il s'agit là du double fossé, de ses vestiges ou de son esquisse, ce double fossé est assez comparable aux profils qu'en a donné (sic) Stoffel dans ses cartes.*"

(3) *Cf.* F. LOT, La Gaule, édition revue et mise à jour par P.-M. DUVAL, Les Nouvelles Editions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 112, et A. NOCHE, Gergovie. La victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949, pp. 15-17. - Cependant les cartes montrent que le fossé ne faisait pas trois kilomètres.

(4) M. GORCE, *op. cit.*, p. 149. - Pour les deux citations suivantes : *ibid.*

(5) *Id., ibid.*, pp. 149 et 150. - Il s'agit de la fouille n° 47 ; *cf.* encore pl. XXIX, les pp. 106 et 155.

les deux, un indice : les cultures profondes révélaient un sous-sol noir (1). Mais cette fouille "*donna un résultat tout à fait comparable à la fouille de 1936*" (2). Gorce veut dire que le résultat fut négatif. Cependant à la page suivante le lecteur apprend autre chose : "*Si les apparences de fossés [sic] à la fouille de 1936 présentaient un remplissage relativement noirâtre et semé de points blancs comme dans les fossés romains quoique d'une manière beaucoup moins nette, ces particularités éventuelles ne se manifestaient pas de manière notable à la fouille de 1938*" (3). C'est-à-dire que les tranchées de 1938 ne montraient même pas les fameux profils noirs des fossés. Mais une autre différence était au contraire favorable : "*Le bord extérieur du second fossé semble remonter*" (4). On avait donc bien affaire à un fossé. (*Cf.* la même planche XL).

On observa encore autre chose. Avant de couper les fossés prétendus de Stoffel, juste au sud, on rencontra "*des pierrailles importantes*" (5). Elles furent immédiatement interprétées soit comme "*des bases de l'agger fortifié*", soit comme "*un vestige de route empierrée*" (6). En effet, on avait trouvé en 1936 des pierrailles "*comparables aux lourds boulets de basalte des voies romaines*" et en 1938 des "*moellons rectangulaires*" arrangés "*à la manière d'un soubassement de maison*" (7).

Enfin, à l'été 1939, on voulut s'assurer que "*les cailloux et pierres maçonnées trouvés en abondance en bordure des fossés peu profonds et quelque peu douteux se prolongeaient bien de part et d'autre des fouilles de manière à décrire la base d'aggers indubitables*" et que le bord interne des fossés portait bien les *bandeaux de pierres prismatiques* attendus (8). La constatation en fut faite.

Tels sont tous les enseignements des tranchées n°s 47 et 48. Car les dimensions des fossés ne sont pas précisément indiquées, non plus que leur écartement. Si l'on veut cependant les rapprocher de celles que Stoffel a relevées sur la planche 22 (9), on notera

(1) On ne sait où au juste, car le texte, p. 149, dit *entre les deux bornes*, et le plan p. 150 met l'endroit en dehors des bornes, entre la première fouille et la première borne.

(2) *Ibid.*, p. 150.

(3) *Ibid.*, p. 151.

(4) *Ibid.*, p. 151.

(5) *Ibid.*, p. 150.

(6) *Ibid.*, p. 152.

(7) *Ibid.*, p. 151. On a aussi noté "*des fragments de poterie de Lezoux*" et "*une tête de clou ancien*".

(8) *Ibid.*, p. 155. - *Cf.* G. MATHERAT, "La technique des retranchements de César (d'après l'enseignement des fouilles de Nointel)", Gallia, t. I, fasc. 1, 1943, p. 95 : l'*agger* "*est doté à sa base d'un solide bandeau, formé de longues pierres prismatiques de III palmes (21 cm. de haut), choisies pour leur forme et sommairement équarries.*"

(9) Deux coupes, situées de part et d'autre de la grand-route, indiquent deux profils un peu différents. La largeur est de 6 pieds pour une profondeur de 4 pieds, l'*agger* étant haut de 6 pieds ; mais la forme des fossés, qui est triangulaire au sud-ouest du grand camp (à l'ouest de la route), est trapézoïdale au sud (à l'est de la route), avec un fond de 2,5 pieds de large. Quant à leur espacement, il n'est pas précisé, mais il ne paraît pas dépasser les 2,5 pieds, ce qui fait moins d'un mètre. (*Cf.* planche XXVIII).

que Gorce parle de fossés "*très larges, peu profonds à la manière des fossés romains*" (1) et de "*deux rigoles profondes*" (2). (*Cf.* la planche LX : p. 152).

Pour tenter une synthèse de ces diverses données, on retiendra que, sur le tracé de Stoffel, le fossé nord de la fouille 47 n'a pas de bord nord ; que les tranchées de la fouille 48 ne présentent pas sur leurs bords la coupe noire caractéristique des fossés ; que les deux fouilles ont révélé sur le côté sud du tracé des empierrements remarquables ; que les pierres et les cailloux de l'*agger* apparaissent en bordure des deux fossés ; et enfin que les deux fossés sont à la fois très larges et peu profonds.

C. Des conclusions contestables

Le P. Gorce est sûr d'avoir retrouvé là le double fossé de Stoffel ; il doute d'avoir rencontré celui de César : "*Ce qui est sûr, c'est qu'aux deux fouilles de 1936 et de 1938 au passage du fossé double marqué sur les cartes de Stoffel et jalonné par ses bornes, nous avons trouvé un quelque chose qui n'est peut-être pas l'authentique fossé, mais qui est assurément ce que Stoffel avait trouvé et qu'il avait baptisé du nom de double fossé*" (3). Il y a là matière à deux interrogations.

1. Des problèmes

Sur le premier point, on partagerait la certitude de Gorce, s'il ne donnait lui-même des raisons de douter.

On supposera qu'il a fouillé sur le passage du fossé selon Stoffel, bien que les bornes aient été antérieurement arrachées (4), et bien que les divers plans - sans échelle ou sans bonne échelle - soient assez contradictoires (5).

Mais ses fossés ressemblent si peu à des fossés que lui-même ne peut croire d'abord que Stoffel ait pris un "*pseudo-fossé*" pour le double fossé (6). Il continue de les dire *douteux* (7), il en parle comme d'*apparences de fossés* (8). C'est qu'à l'un il manque un bord, et que l'autre n'a pas d'humus.

(1) *Ibid.*, p. 151; et *cf.* p. 155 : "*en bordure des fossés peu profonds*".
(2) *Ibid.*, p. 52.
(3) *Ibid.*, p. 151.
(4) *Ibid.*, p. 149.
(5) *Ibid.*, pp. 106 ("*fouille douteuse*" de 1936, *cf.* pl. XXIX), 150 (les fouilles 47 et 48 entre la route nationale et l'ancienne route, *cf.* pl. XL) et 155 (où les deux fouilles, d'ailleurs trop espacées, sont situées à mi-chemin des deux camps, *cf.* pl. XXIX).
(6) *Ibid.*, p. 149.
(7) *Ibid.*, pp. 149, 150, 155 ; et *cf.* le plan de la page 106 : "*fouille douteuse*" (en 1936) ; *cf.* aussi, dans le Tableau des fouilles, p. 199, colonne des résultats, "*traces de double fossé et d'agger*".
(8) *Ibid.*, p. 151.

Quant à leurs dimensions, Gorce a beau écrire que "*ce double fossé est assez comparable aux profils qu'en a donnés Stoffel*" (1), il ne donne aucune mesure ; et, bien que ses coupes des pages 52 et 152 n'aient pas d'échelle (*cf.* la pl. XL), les différences sont sensibles, en largeur et en profondeur : manifestement, on est loin des 6 pieds sur 4 donnés par les croquis de Stoffel. Et pour la forme, pour l'écartement, les choses se ressemblent, à vrai dire, de trop loin pour être comparables.

Il y a même un problème de nombre, et en somme de conception. On voit trois coupes noires au lieu de deux sur le schéma de la page 152. La troisième fait-elle ou non partie du système ? Et quelle que soit la réponse, pourquoi ? Mais on lit et on voit, page 52, que le fossé de Stoffel *englobait* "*lui-même deux petits fossés parallèles*" , et que ce retranchement était "*lui-même précédé d'un second double fossé*" (2). On passera peut-être sur ce grand fossé fait de deux petits : mais on a maintenant deux fossés qui en font quatre ; aurait-on un ou deux fossés doubles ?

Il y a enfin ce *chemin empierré* inconnu de Stoffel, et dont on n'arrive pas à savoir s'il accompagne le fossé du côté sud ou du côté nord (3), mais que, selon Gorce, les Romains empruntaient. Des *pierrailles importantes* et des *pierres maçonnées* se rencontrent au sud du fossé dans le texte et sur les dessins des pages 150 et 152, mais, p. 52, un *chemin empierré* longe le retranchement du côté nord, "*du côté gaulois*" : doit-on vraiment comprendre que les Romains qui allaient et venaient étaient exposés du côté du plateau, où ils pouvaient être menacés, et protégés du côté de l'Auzon, où ils se trouvaient en sécurité ?

Certains de ces problèmes faisant difficulté pour Gorce lui-même, il estime ses propres résultats "*trop conjecturaux*" (4) ; et tirer des conclusions serait une *tentation* , de sorte qu'il faudrait reprendre les fouilles : mais elles seront impossibles l'année suivante, et de ce fait on se retrouve dans la même difficulté qu'avec la porte prétorienne du grand camp (5) : mais il a fallu plusieurs fois renoncer ainsi à fouiller à cause des cultures, et l'on

(1) *Ibid.*, p. 152.

(2) *Ibid.*, texte et figure, p. 52.

(3) *Ibid.*, p. 52 : selon le texte, "*il semble bien qu'un chemin empierré succédait du côté gaulois à ce retranchement, lui-même précédé d'un second double fossé*". Or les Romains prenaient ce chemin, pouraient l'avoir construit : " *Si un chemin empierré accompagnait le double fossé c'est pour la commodité de la marche sur un terrain qui à l'époque du printemps devait être entièrement détrempé par les pluies*". De quel côté étaient-ils donc abrités ? *Cf.* la figure, même page : "Double fossé (perspective et coupe)", où l'on voit illustrée la notion de *demi-agger* . Vu la pente du terrain, on présume que le chemin passe au nord, "*du côté gaulois*" , mais cela paraît peu croyable.

Faut-il rapprocher cette singularité de l'étrange conception de G. MATHERAT, d'après qui les combattants qui se tenaient ou circulaient derrière le *brachium* , le faisaient "*d'un côté ou de l'autre, d'ailleurs, car le brachium, en tant qu'organe, n'a ni face ni revers*" ? ("Note sur l'emploi des brachia dans les fortifications de César", B. S. N. A. F., 1941, p. 206).

(4) *Ibid.*, p. 152.

(5) *Ibid.*, pp. 117-118.

s'en est accommodé (1).

2. La solution

Le P. Gorce a donc hésité, au cours des fouilles, entre deux estimations : tantôt les résultats de Stoffel ne pouvaient être reçus sans précautions, et tantôt ils étaient recevables au vu de leur approximation même.

Mais ce qui a ruiné finalement les objections et les incertitudes, c'est à nouveau la comparaison avec les fouilles de Nointel. En 1938, on n'a encore à Gergovie que des "*résultats énigmatiques*" (2) : et c'est à ce moment que G. Matherat apporte la clef, en éclairant la notion de *vallum* et en précisant celle de *duplex fossa* .

Grâce au *vallum* interprété à la façon de Matherat, on sait que "*le fossé n'est qu'un détail par rapport à l'agger* " (3), si bien que la modicité de ses apparences ne fait plus difficulté, que la masse de l'*agger* peut être disproportionnée sans qu'on ait à se demander d'où elle vient, et même que le fossé peut disparaître là où il n'était pas "*spécialement indispensable*" (4). Quant à l'image qu'on se faisait du double fossé, elle en est toute transformée : "*Grâce aux recherches faites par M. Matherat, on sait ce que c'est que César appelait un double fossé*" (5). Par *duplex fossa* , "*il faut entendre une organisation défensive assez compliquée pouvant comprendre jusqu'à deux groupes de deux petits fossés s'étendant avec des remparts de cailloux jusqu'à une vingtaine de mètres de large*" (6).

Ainsi dispose-t-on à présent d'un modèle à trois segments. Près du grand camp, on aurait "*un double fossé constitué par deux fossés parallèles et peu distants bordant du même côté un agger unique*" . Au milieu entre les camps, un deuxième segment serait fait de "*deux groupes de petits fossés doublant un agger unique*" , avec, entre ces deux groupes, "*des cippi, défenses en bois tenant lieu de chevaux de frise*" (7). Quant au segment

(1) *Cf.*, outre les fouilles 14 et 15 à la porte prétorienne du grand camp, la partie sud du *uallum* est (pp. 121-122), l'angle sud-est (p. 124) et l'angle sud-ouest (p. 125) : en conséquence, trois angles sur quatre n'ont pas été fouillés ni effectivement retrouvés au grand camp.

(2) *Ibid.*, p. 153.

(3) *Ibid.*, p. 156.

(4) *Ibid.*, p. 151.

(5) *Ibid.*, p. 153. - *Cf.* G. MATHERAT, *art. cit.*, p. 115 : "*Il faut entendre par fossa duplex l'ensemble formé par deux fossés parallèles contigus qui jouent le rôle d'un fossa unique sans exiger le même déblaiement. Au lieu de creuser un fossé de x pieds d'ouverture, on en établit deux plus petits sur la même largeur : l'espace à franchir restant le même, la difficulté n'en est qu'accrue (deux obstacles au lieu d'un) ; la solidité du terrassement augmente. On pourrait qualifier ce système d'économique.*" - On reconnaît l'explication de NAPOLEON III *(cf. infra)*. Cette explication suppose que l'obstacle ne tiendrait pas tant à la profondeur qu'à la largeur, comme si le problème était, pour les soldats, de *sauter* l'obstacle comme des chevaux de course. A moins que ce ne soit d'abord un obstacle opposé aux cavaliers.

(6) *Ibid.*, p. 11.

(7) *Ibid.*, p. 154, pour les trois citations. - *Cf.* le dessin p. 52, avec son *agger maçonné* entre les deux doubles fossés et le chemin empierré.

proche du petit camp, il n'offre rien de sûr. "*On en reste à se demander si la fortification existait sur ce point et si les Romains de César ne se jugeaient pas suffisamment protégés par les boqueteaux et les fourrés qui devaient être en ces endroits plus abondants qu'ailleurs*" (1). On ne saurait donc dire que la *fossa duplex* allait d'un camp à l'autre (2).

Mais l'on voit qu'en cas de problème, le principe de la solution est constant et efficace. Et l'on se demandera quelles auraient été les conclusions du P. Gorce, si les fouilles de Nointel n'étaient arrivées à point nommé, tellement qu'on se risquerait à dire de G. Matherat qu'il a été le *joker* du P. Gorce. On a vu ce qu'il en était au grand camp, où la solution faisait déjà perdre de vue le problème. Mais si l'on compare à présent le texte et les croquis de Gorce aux indications de Stoffel, on conviendra que le double fossé de Stoffel est devenu méconnaissable. Car enfin, trajet ou description, qu'en reste-t-il au bout du compte ? On n'a qu'à regarder la planche XLI, où la partie est appuye au sud.

3. Stoffel oublié

Mais Stoffel est oublié. - "*Stoffel avait surtout proposé*" , dit Gorce, "*une carte des fossés. D'après ce qui a été trouvé aux côtes de Nointel, peut-être dirait-on mieux de proposer une carte des aggers*" (3). Mais de ses fouilles, Stoffel a rapporté des fossés, non des *aggers* . - Déconcerté par les fossés douteux qu'il a trouvés, Gorce se rassure avec les "*débris plus ou moins maçonnés et déplacés de l'agger*" (4). Mais comment peut-il reconnaître, dans quelque chose d'analogue au *vallum* de Matherat, les fossés de Stoffel ?

C'est que, recherchant le double fossé de Stoffel, mais désirant plus encore retrouver celui de César, et ne trouvant pas ce qu'il s'attendait à voir, ce qu'il cherche désormais, c'est ce qu'il croit savoir du fossé par Matherat. "*Effectivement*" , écrit-il, "*ce que nous devions retrouver entre les deux camps gergoviens, en un lieu où la charrue a tout arasé et finit de remuer à la surface la terre noire des anciens fossés, c'est l'agger ou du moins des débris plus ou moins maçonnés et déplacés de l'agger*" (5). Et peu importe si la terre noire qu'on ne trouvait pas dans les tranchées se retrouve en surface, puisque c'est *a priori* celle des fossés.

Et Stoffel est tellement oublié que le P. Gorce va jusqu'à lui attribuer les conceptions de Matherat. "*Dans ses fouilles*" , dit le P. Gorce, "*le colonel Stoffel pensait avoir*

(1) *Ibid.*, p. 53.
(2) On voit dès lors combien l'illustration de la p. 157 (*cf.* pl. XLII) , en figurant un retranchement continu passablement imaginaire, risque d'abuser le lecteur : contradiction avec les pp. 53, 59, 154 et 156.
(3) *Ibid.*, p. 156.
(4) *Ibid.*, p. 155.
(5) *Ibid.*, p. 156.

trouvé un fossé englobant lui-même deux petits fossés parallèles" (1). Mais le croquis de la même page, qui amalgame les fouilles de Gorce avec celles de Matherat et celles de Stoffel, suffira-t-il à concilier Stoffel et Matherat ?

Gorce n'est pas insensible à l'ambiguïté de sa position, mais il esquive le problème. Il venait pour vérifier le double fossé. Il se corrige dans un premier temps et parle de *"ces vérifications ou plutôt élucidations des fouilles de Stoffel"* (2). Or *élucider* signifie seulement *clarifier, débrouiller, éclaircir, expliquer*, nullement *vérifier* . Mais Gorce déclare aussitôt dans la même phrase que *"les fouilles du factotum archéologique de Napoléon III étaient vérifiées et élucidées autour de Gergovie en chacun de leurs points"* .

A ce compte, Stoffel peut finalement paraître réhabilité, parce qu'il a été momentanément négligé ; mais on admettra que c'est à bon compte.

C'est que Gorce ne remet pas vraiment en cause la conviction où il est que le double fossé se trouve là, et comme il ne peut suspendre sa prévention, il se laisse aller à la précipitation. *"Encore assez loin vers l'ouest"* , dit-il, *"nous avons cru retrouver des traces mal conservées du double fossé"* (3). Mais parler de *traces* , c'est déjà faire l'économie de la preuve, c'est se décharger encore une fois du contrôle annoncé : car, s'il y a traces, qu'importe qu'elles soient mal conservées ? De même, les fossés sont peu profonds, certes, mais l'impression de profondeur est toutefois acquise si l'on peut parler de *rigoles profondes* . Ou encore, on sait bien qu'un ancien fossé se signale à la présence de l'humus noir, ou qu'un fossé n'est plus un fossé s'il lui manque un bord ; mais dans l'un et l'autre cas, l'observation critique est minimisée, dès lors qu'on peut faire état de simples *particularités* (4).

Mais voici peut-être l'exemple le plus frappant de la hâte, car le raisonnement du P. Gorce y semble bien contradictoire. On reconnaît que les fossés rencontrés sont peu de chose, mais on découvre, à côté, des empierrements et des traces de maçonnerie. Assurément, ces traces et ces empierrements parlent en faveur d'un travail d'assez longue haleine. Et pourtant, si le fossé est médiocre, voire absent, c'est qu'il est resté ici ou là *"à l'état de projet ou d'esquisse"*, car *"César est resté très peu de temps devant Gergovie"* (5).

C'est à ce prix que Gorce peut penser que Stoffel avait trouvé les fossés de César, et que lui-même les a retrouvés. Chemin faisant, lui qui souhaitait réhabiliter son parent, risque bien de l'avoir, à nouveau, plutôt discrédité.

(1) *Ibid.*, p. 52.
(2) *Ibid.*, p. 156. De même pour la citation suivante. C'est nous qui soulignons.
(3) *Ibid.*, p. 53.
(4) *Ibid.*, p. 151 (deux fois).
(5) *Ibid.*, p. 151.

4. Perplexités

Aux difficultés qui sont tirées de Gorce lui-même, il s'ajoute, en effet, des inquiétudes qu'il donne sans le vouloir à son lecteur. Passe encore qu'il ait eu la chance de tomber sur les fossés de Stoffel juste à l'endroit où ils étaient encore acceptables (1), mais le *factotum archéologique* rappelle fâcheusement l'*officier improvisé archéologue* . La déception apportée par la première tranchée sur le passage du double fossé rappelle cruellement la même déception causée par l'échec de la première fouille au côté nord du grand camp : "*Ici, pour le moins, Stoffel s'est moqué de ses contemporains et de la postérité...*" (2). Chacun se souvient de l'alternative : *érudit sérieux* ou *flagorneur sans scrupule* (3). Tout cela finit bien, comme nous le suggérions, par ressembler un peu au pavé de l'ours.

Mais au moment où le P. Gorce fait, si l'on peut dire, la leçon à Stoffel, il est à craindre que son discours ne se retourne contre lui. "*En tout cas*" , dit-il, "*pour ce qui est du double fossé plus encore que pour ce qui est du tracé de chacun des camps, il ne suffit pas de trouver trois ou quatre points eux-mêmes plus ou moins certains et de les relier par des tracés hypothétiques qui eux-mêmes sont extrapolés en dehors des points prétendus vérifiés. Il n'y aurait qu'un moyen de préciser tout à fait les emplacements des fortifications de César entre les deux camps, c'est de multiplier les points de fouille et d'être très sévère pour les conclusions qu'on en tire*" (4). Il n'y a rien à ajouter.

III. CESAR RETROUVE ?

A. L'emplacement du double fossé

A supposer, toutefois, que les fossés de Gorce soient bien ceux de Stoffel, il n'est pas évident que le *quelque chose* qu'ils ont trouvé ait été sur le trajet du fossé de César.

Stoffel a marqué en trait plein la moitié est de son tracé, et, comme on l'a vu, a mis en pointillé la moitié ouest. Mais, bien qu'il ait sillonné de ses tranchées "*tout le pays situé entre le grand camp et le petit camp*" (5), voici le jugement que porte là-dessus le P. Gorce : "*Pour être sincère, (...), il aurait dû supprimer ce tracé en pointillé de la partie occi-*

(1) Pour cette heureuse coïncidence, *cf.* "La bataille de Gergovie I", Revue des Deux Mondes, 1er août 1941, le plan de la p. 369, où le double fossé de STOFFEL cesse aussitôt d'être le bon vers l'ouest.
(2) *Ibid.*, p. 102.
(3) *Ibid.*, p. 98.
(4) *Ibid.*, p. 153.
(5) *Ibid.*, même page.

dentale du double fossé et mettre en pointillé la partie orientale" (1).

C'est qu'il est très difficile d'en *"donner un tracé même hypothétique dans les environs du petit camp"* (2), et en tout cas *"la partie ouest du double fossé devrait être imaginée plus au sud"* (3), ce qui pourrait entraîner un changement d'orientation de toute la partie est (4), et fait éclater la contradiction (5) : si bien que, selon les plans de la page 53, le tracé de Gorce n'est que *présumé* et celui de Stoffel est inexact. (*Cf.* la planche XLI).

Stoffel a donc, en fait, *baptisé* double fossé ce qu'il avait trouvé, et comme il n'est pas sûr que ce soit *"l'authentique double fossé"*, ses critères d'identification deviennent suspects. Le P. Gorce lui-même conteste le fossé qu'il donne à l'extrême est, sous le grand camp : son *tracé sinueux* et sa *ligne de fuite* dénotent bien plutôt une *rivière souterraine* (6) ; et le commandant Fain, qui s'étonne au surplus d'un profil à fond plat, en juge de même (7). S'il y a eu ainsi méprise au sud du grand camp, qu'est-ce qui garantit entre les camps l'identification d'un double fossé qui oscille au gré des croquis (8) ?

B. Ses caractères

Le double fossé de Stoffel ressemble-t-il au moins à ce que le texte de César nous fait imaginer ? C'est ce qui n'est pas assuré non plus.

César, en effet, s'étant emparé d'une colline en face de la place, et y ayant mis deux légions, dit qu'il mena du grand au petit camp un double fossé de douze pieds de large, afin que même isolément les hommes pussent aller de l'un à l'autre à l'abri d'une attaque soudaine de l'ennemi (9). Mais il qualifie ce fossé en écrivant précisément : *fos-*

(1) *Ibid.*, p. 52. - *Cf.* planches XXIX-p. 155, XXX-p. 156, XLI-pp. 53, 59, 154.

(2) *Ibid.*, p. 153.

(3) *Ibid.*, p. 52-53 : *"Dans l'état actuel au moins de nos connaissances où l'on ne peut faire que des conjectures, il faudrait renoncer à chercher avec Stoffel la partie occidentale du fossé intermédiaire sur les extrêmes pentes du Puy de Marmant trop proche de Gergovie (...). La partie ouest du double fossé devrait être imaginée plus au sud à peu près à l'emplacement de la route d'Orcet à la Roche Blanche."* - D'où le tracé de la p. 156, où les pointillés de GORCE remplacent et déplacent ceux de STOFFEL.

(4) Comparer en ce sens les trois plans de la p. 53, et surtout les deux plans de la p. 59.

(5) Car comment GORCE a-t-il pu couper le double fossé de STOFFEL, s'il passait plus au sud ?

(6) *Ibid.*, p. 53 : *"A l'extrémité tout à fait orientale du tracé qu'il donne, Stoffel semble considérer comme fossé romain une sorte de rivière souterraine au cours assez sinueux, fossé à eau qui va se jeter dans l'Auzon, mais qui ne devait guère être utile en cet endroit aux fortifications de César."* Et p. 57 : *"Les fouilles de Stoffel en 1862 semblent avoir considéré là [= au sud du grand camp] comme caponnière une sorte de ruisseau souterrain qui a pu être à ciel ouvert à de certaines périodes mais dont le tracé sinueux et la ligne de fuite n'ont rien à voir avec une fortification militaire romaine."*

(7) M. FAIN, *op. cit.*, pp. 23-24 : *"Le tracé contrairement aux règles romaines est sinueux et ne conduit nulle part. De plus le fossé est inachevé car il est double que sur une fraction du tracé."*

(8) Il convient de rappeler que la construction de l'autoroute de Clermont à Issoire n'a rien révélé à la hauteur de Gergovie - La Roche Blanche et de la Serre d'Orcet - Orcet.

(9) CESAR, B.G., VII, 36, 7 : *"Tamen silentio noctis Caesar ex castris egressus, priusquam subsidio ex oppido veniri posset, deiecto praesidio potitus loco duas ibi [i. e. in colle] legiones conlocavit fossam-*

sam duplicem duodenum pedum . Quatre questions interfèrent ainsi : la largeur du double fossé, sa profondeur étant en conséquence ; sa forme, en rapport avec son rôle ; le sens même de l'expression *fossé double* ; et, s'ils sont deux, la distance qui les sépare.

Voici ce qu'en écrit Napoléon III : le petit camp "*fut relié au grand par un double fossé de douze pieds qui permit de communiquer en sûreté, même isolément, sans crainte d'être surpris par l'ennemi. La communication entre le grand et le petit camp se composait d'un parapet formé du déblai de deux fossés contigus ayant chacun 4 pieds de profondeur et 6 de largeur, de sorte que la largeur des deux ensemble n'était que de 12 pieds. Si l'on s'étonnait que les Romains eussent creusé deux petits fossés de 6 pieds de largeur chacun et de 4 pieds de profondeur, au lieu d'en faire un seul de 8 de largeur sur 6 de profondeur, ce qui aurait donné le même déblai, on répondrait que les deux petits fossés étaient bien plus vite faits qu'un seul grand fossé*" (1).

L'explication est ingénieuse ; mais en répondant à côté de la question, elle empêche qu'on la pose. Feignant de prévenir notre étonnement, en effet, elle le suscite et l'oriente. Car le lecteur est prêt à recevoir les enseignements de l'archéologie, mais il n'oublie pas le texte qui motive les fouilles ; et s'il a lieu de s'étonner, ce n'est pas de ne pas trouver un fossé unique de huit pieds sur six, c'est de ne trouver que deux fossés de six pieds sur quatre. L'explication est donc proprement sophistique (2).

C'est qu'elle règle, de façon explicite ou implicite, le problème du nombre, celui de la largeur, celui de la forme, qui doit être est triangulaire, et celui de l'intervalle, qui est très étroit ; mais elle le fait comme si la traduction retenue, en disant *fossé double de douze pieds* , livrait d'emblée le sens du texte.

1. "*Fossa duplex*"

On a pu se demander si ce fossé double était un ouvrage constitué de deux fossés parallèles, ou bien un fossé deux fois plus important qu'à l'ordinaire (3). *Duplex* , effectivement, peut signifier les deux. Mais en fait, s'agissant de Gergovie au plateau de Merdogne, nul n'a jamais déclaré que le fossé double dût être un seul grand fossé (4).

que duplicem duodenum pedum a maioribus castris ad minora perduxit, ut tuto ab repentino hostium incursu etiam singuli commeare possent."

(1) NAPOLEON III, *op. cit.*, II, Impr. impér., p. 234 ; Plon, p. 270-271.

(2) Pour accepter que les 12 pieds notés par CESAR soient le résultat d'une addition, il faudrait au moins que les deux fossés soient effectivement contigus. Ou faut-il considérer que l'intervalle qui les sépare est négligeable ? Mais NAPOLEON III fait comme si le problème était surtout de trouver les matériaux du parapet, donc comme si le double fossé servait d'abord de carrière. CESAR aurait-il donné les dimensions du fossé pour qu'on en déduise celles du *uallum* ?

(3) *Cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 52 : "*S'agissait-il de deux fossés parallèles ayant ensemble douze pieds de large ou bien d'un fossé dont les dimensions exceptionnelles auraient été de douze pieds, avec peut-être dans le fond une légère remontée, on pourrait encore discuter.*"

Le *Thesaurus Linguae Latinae* , le *Grand Dictionnaire* de Freund et Theil, donnent notre expression comme exemple de *duplex* signifiant *deux* . Et dans le contexte césarien, il est pratiquement certain que *fossa duplex* dénote bien deux fossés distincts.

Certes, *deux fossés* peuvent se dire avec *duae fossae* , par exemple en B. G., VII, 72, 3 : il s'agit du double fossé de la contrevallation d'Alésia (1) ; ou en B. Al., 38 : il s'agit des deux fossés du roi Pharnace devant Nicopolis (2). Les fossés de César, en l'espèce, sont rapprochés, ceux de Pharnace relativement éloignés l'un de l'autre. Les premiers sont une protection de face, donc d'un seul côté ; les seconds sont une protection de chaque côté. On n'aperçoit donc pas d'intention dans le choix entre le numéral *duo* et le simple qualificatif *duplex*.

Et il importe assurément qu'en un cas semblable au nôtre, on n'élève aucune contestation (3). En B. G., VIII, 9, 3, s'agissant du camp de César face aux Bellovaques, on lit que César fit creuser *fossam duplicem pedum quinum denum* , un double fossé de quinze pieds pour chaque, et l'on s'accorde sur ce point : Hirtius parle bien de deux fossés (4).

Mais chaque fois que César utilise le mot *duplex* en parlant de choses dénombrables, le contexte montre qu'il veut dire *deux* . Une double solde, *duplex stipendium* , est une solde doublée, égale à deux ; mais *duplex acies* , *duplex consilium* , *duplex murus* , *duplex ordo* , *duplices rates* , *duplex uallum* ou *uallus* signifient deux lignes, deux buts, deux murs, deux rangs, des radeaux accouplés, deux remparts, *duo ualli* (5).

Il y aurait donc de l'entêtement à persister dans le doute : la *fossa duplex* était faite de deux fossés.

2. "Duodenum pedum"

Mais de quelle largeur ? Autrement dit, que signifie *duodenum pedum* ? Un latiniste débutant apprend que *duodeni* est un distributif, il sait ainsi que *duodeni* signifie,

(4) Il en est allé autrement dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes. *Cf.* notre 2de Partie, ch. II.

(1) "*Hoc intermisso spatio [à 400 pieds d'un premier fossé de 20 pieds sur 20], duas fossas quindecim pedes latas eadem altitudine perduxit.*"

(2) "*Ab oppido (...) fossas duas derectas, non ita magno medio interuallo relicto, IIII pedum altitudinis (...) deduxit.*"

(3) Aucune contestation, ou presque : G. MATHERAT, d'après qui "*un «fossa duplex» comporte bien deux fossés mais ils ne font qu'un*" , veut que ce soit *l'ensemble des deux fossés et de leur intervalle* qui *occupe une largeur totale de XV pieds (4 m. 50)* , *art. cit.*, p. 115.

(4) "*Imperat (...) fossam duplicem pedum quinum denum lateribus deprimi derectis (...)* [4] *ut ab hostibus duplici fossa, duplici propugnatorum ordine defenderentur [castra].*"

(5) *Cf.* B. C., III, 53, 5 ; B. G., III, 24, 1 ; VIII, 10, 1 ; II, 29, 3 ; B. C., I, 25, 6 ; B. Af., 50, 2 ; B. C., III, 63, 2 : ce dernier cas est décisif, parce que confirmé par *duo ualli*, § 8, et *duae munitiones*, § 4.

selon les cas, *par douze* , ou *chacun douze* , ou *douze à la fois* . Il comprend donc que le double fossé est fait de deux fossés, le mot *duplex* connotant que chacun des fossés n'est ni conçu ni creusé de façon indépendante, qu'ils sont solidaires dans un système. Mais alors, c'est chaque fossé, et non l'ensemble, qui fait douze pieds de large, soit environ 3,60 mètres.

Or les coupes du double fossé que Stoffel a dessinées sur la planche 22 de son Atlas ne donnent que six pieds par fossé. Et Gorce, loin de relever cette anomalie, écrit : *"S'agissait-il de deux fossés parallèles ayant ensemble douze pieds de large ou bien d'un fossé dont les dimensions exceptionnelles auraient été de douze pieds, avec peut-être dans le fond une légère remontée, on pourrait encore discuter"* (1). S'il opte pour la première solution, c'est parce que les fossés de Stoffel sont deux, qu'ils ont ensemble cette largeur, et qu'il croit les avoir retrouvés.

Et le raisonnement se tient, car l'archéologie peut bien assister la philologie, voire la contredire, à supposer que ces fossés soient certifiés par ailleurs. Mais le problème est autre. Sous son apparente clarté, l'alternative est captieuse, car elle donne le change dans la discussion ; et Gorce induit en erreur en substituant un faux débat (douze pieds pour un ou pour deux fossés ?) à la bonne question (un ou deux fossés de douze pieds ?). Car comment peut-on écrire que les deux fossés parallèles auraient *"ensemble douze pieds de large"* ? La faute est si grave qu'il convient de l'établir indiscutablement.

Le distributif, qui n'est qu'une survivance, a conservé sa valeur propre dans deux fonctions : pour indiquer la répartition par personne ou par objet, ou une situation qui se répète, et pour désigner le multiplicande dans les multiplications (ex. : *bis bini*). Il a fonctionné comme substitut du nombre cardinal, soit auprès de noms d'objets formant une paire, ou plus généralement un ensemble (2), soit auprès des noms usités seulement au pluriel ou dont le pluriel a un sens différent du singulier (exemples : *bina castra* , *binae litterae*) (3).

a. Occurrences

Les exemples confirment évidemment cette analyse. En voici qui sont tous de *duodeni* .

1. Dans César lui-même : *Uxores habent deni duodenique inter se communes et*

(1) Vient d'être cité en note.

(2) Indication expresse donnée par le *Nouveau Dictionnaire latin-français* de BENOIST et GOELZER chez Garnier, au mot *duodeni* précisément : les *duodena mundi astra* de VIRGILE (Géorgiques, I, 232) sont les douze signes du Zodiaque.

(3) *Cf.* A. ERNOUT & F. THOMAS, Syntaxe latine, C. Klincksieck, Paris, 1959, p. 175-177, et M. BIZOS, Syntaxe latine, Vuibert, Paris, 1965, p. 20.

maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis . En Bretagne, les femmes sont partagées entre dix ou douze, et particulièrement entre frères ou entre pères et fils (1), (cela, malgré la traduction équivoque de G. Walter : "*Ils ont des femmes en commun, de dix à douze*" ; ce sont les hommes qui sont dix à douze à mettre leurs femmes en commun).

A Alésia, Vercingétorix demande un contingent déterminé à chaque cité pour secourir la place assiégée. Aux Séquanes et à cinq autres cités, il demande douze mille hommes, *duodena milia* , douze mille par cité (2).

2. Dans Cicéron : "*Duodena describit in singulos homines iugera, il leur donne douze arpents par tête*" (3).

3. Dans Tite-Live : au temps de Tarquin l'Ancien, sénateurs et chevaliers reçurent des places au grand Cirque et s'y firent construire des loges appelées *Fori* , que supportaient des échafauds de douze pieds de haut, *duodenos pedes* , douze pieds de haut chacun (4).

L. Quinctius Cincinnatus ordonne à tous ceux qui pouvaient servir de se trouver en armes, avec du pain pour cinq jours, et douze pieux au Champ de Mars, avant le coucher du soleil : *cum uallis duodenis* , avec douze pieux chacun (5).

Appius Claudius s'est fait élire au décemvirat. Il façonne ses collègues à ses manières. "Dès le début, le premier jour de leur magistrature se signala par un appareil de terreur. Les premiers décemvirs avaient établi qu'un seul aurait les douze faisceaux, et cette marque de souveraineté royale passait à tour de rôle à chacun d'entre eux. Ceux-ci parurent tous ensemble, précédés chacun de douze faisceaux, *cum duodenis fascibus*" (6).

Maîtres du territoire qui s'étend entre les mers Adriatique et Thyrrénienne, les Toscans y bâtirent douze villes, *incoluere urbibus duodenis terras* , c'est-à-dire les douze villes qu'on sait, leurs douze villes, qui sont les capitales (*capita*) d'où partirent autant de colonies (7).

4. On rapprochera de cet emploi, chez Apulée, l'emploi, relevé par le Thesaurus Linguae Latinae , de *duodeni* au singulier pour parler des douze travaux d'Hercule. Victime d'un coup monté, d'une douteuse plaisanterie pour honorer le dieu du Rire, Lucius, qui se croyait coupable d'homicide, vient d'en être faussement accusé ! " Ce trait d'esprit

(1) CESAR, B. G., V, 14, 4.

(2) *Id., ibid.*, VII, 75, 3. Les cinq autres sont les Sénons, les Bituriges, les Santons, les Rutènes et les Carnutes.

(3) CICERON, Agr., II, 31, 85.

(4) TITE-LIVE, Hist. Rom., I, 35, 9 : "*Loca diuisa patribus equitibusque, ubi spectacula sibi quisque facerent ; fori appellati. Spectauere furcis duodenos ab terra spectacula alta sustinentibus pedes.*"

(5) *Id., ibid.*, III, 27 , 3.

(6) *Ibid.*, III, 36, 3 : "*Subito omnes cum duodenis fascibus prodiere.*"

(7) *Ibid.*, V, 33, 9 : "*Ii in utrumque mare uergentes incoluere urbibus duodenis terras (...), postea trans Apenninum, totidem, quot capita originis erant, coloniis missis.*"

- Photis vient de lui dire : *"J'embrasse, non un homicide, mais un outricide"* - me fit rire, et je dis à Photis, entrant dans la plaisanterie : «Je peux bien aussi, à ce compte, assimiler cet exploit, mon premier titre de gloire, à l'un des douze travaux d'Hercule : trois outres tuées valent bien le triple corps de Géryon ou les trois têtes de Cerbère...» etc." : "*Adrisi lepido sermoni Photidis et in uicem cavillatus : "Ergo igitur iam et ipse possum" inquam "mihi primam istam uirtutis adoriam ad exemplum duodeni laboris Herculei numerare uel trigemino corpori Geryonis uel triplici formae Cerberi totidem peremptos utres coaequando", etc.*" (1). Un usage poétique ? Un ensemble bien connu, en tout cas.

De fait, on trouve chez les poètes un distributif à valeur de cardinal, mais on est en poésie, et le distributif s'applique à un ensemble déjà connu et fermé. Ainsi chez Virgile, comme on vient de voir : *duodena mundi astra* , les douze astres du monde (2). Même chose chez Ovide : *duodena signa* , les douze signes du Zodiaque encore (3).

Dans notre texte, la valeur distributive apparaît donc évidente : le double fossé est un ouvrage fait de deux fossés larges de douze pieds chacun, et l'on s'étonne que les traducteurs n'y aient généralement pas pris garde en France.

b. Traductions ou commentaires

Constans et Rat traduisent "*un double fossé de douze pieds de large*" , ce qui est au moins équivoque. Walter, qui parle en note de deux fossés contigus (4), ne traduit même pas *duplex* : "*un fossé large de douze pieds*" .

Rat traduit pareillement B. G., VIII, 9, 3 (il s'agit du camp de César face aux Bellovaques, du côté de Clermont-de-l'Oise) : "*un double fossé de quinze pieds de large*" , mais Walter et Constans écrivent : "*deux fossés de quinze pieds de large*" .

Au contraire, la Loeb traduit clairement notre texte : "*a double ditch, twelve feet broad in each case*" . Et pour la Weidmann, il n'y a pas de doute sur le sens du distributif : "*Fossa duplex duodenum pedum kann unbedingt nur bedeuten, dass jeder von den beiden Gräben 12 Fuss breit war.*"

Ce n'est pas que les Français ignorent ce sens, mais en fait la traduction était tradi-

(1) APULEE, Métamorphoses, III, 19. - De quoi on peut rapprocher CLAUDIEN : "*Gratia terna*" , les trois Grâces.

(2) De quoi on peut rapprocher VIRGILE, Enéide, I, 265-266 :
"*Tertia dum Latio regnantem uiderit aestas,*
Ternaque transierint Rutulis hiberna subactis."
(Enée écrasera des peuples farouches et donnera à ses hommes des lois et des remparts), "*jusqu'au moment où le troisième été l'aura vu régnant sur le Latium, et où seront passés trois hivers sur la soumission des Rutules.*"

(3) OVIDE, Métam., XIII, 618.

(4) G. WALTER, Historiens romains. Historiens de la République. II. César, traduction, N.R.F., Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 510, n. 3 à la p. 214.

tionnelle (1), et elle a permis de n'entrer pas en contradiction avec les mesures de Stoffel, et tout se passe comme si on évitait d'avoir à le contester. Les notes ou les commentaires sont assez éloquents sur ce point.

Camille Jullian, dans son Vercingétorix , parle de "*deux tranchées larges de six pieds chacune*" (2), mais commet, dans son Histoire de la Gaule , un étrange lapsus : "*deux fossés de six pieds de profondeur*" , lapsus qui est contredit par la note : "*César dit fossam duplicem duodenum pedum, ce qui semble impliquer deux fossés de douze pieds chacun ; les fouilles ordonnées par Napoléon III, en 1862, ont constaté l'existence de deux fossés larges de 6 pieds chacun, profonds de 4 pieds*" (3).

Dans La Gaule , Ferdinand Lot paraît suivre le texte, et non la note, de Jullian : "*une double tranchée de six pieds de profondeur*" (4). Et tout dernièrement, Guy Achard voudrait aussi que *duodenum pedum* , qui indique bien deux fossés distincts, en indique la profondeur (5). Mais sans demander quelle largeur cela ferait en conséquence, on objectera qu'à moins d'information contraire, la mesure qui est donnée est ordinairement, par défaut, celle de la largeur (6).

L.-A. Constans, qui n'hésite pas à mettre en doute d'autres fossés ou d'autres vestiges (7), écrit en note : "*Des fouilles ordonnées par Napoléon III en ont fait retrouver*

(1) On trouve tous les cas de figure. On a tantôt affaire à un fossé, tantôt à un double fossé, tantôt à deux fossés. Quelquefois l'indication de la dimension n'est pas retenue, souvent la valeur du distributif est ignorée, rarement elle est sauvegardée. La dimension est tantôt donnée sans plus de précision que dans le texte, tantôt elle est prise pour celle de la largeur, mais elle l'est souvent pour celle de la profondeur.

R. GAGUIN écrit *il fist doubles fossez [sic]* , mais ne traduit pas *duodenum pedum* . - Et déjà, B. de VIGENERE traduit simplement *tira une double trenchée de douze pieds* . J. VILLEVAULT, de même : *vn double fossé ou trenchee de douze pieds* . - Mais N. PERROT D'ABLANCOURT corrige : *il la ioignit [sc. la colline] à son camp par deux grands retranchements de douze pieds chacun* . Et Gu. MARCEL de même : *deux grands retranchements de douze pieds chacun* . - Mais N. F. de WAILLY précise à contresens *un double fossé de douze pieds de profondeur* . - Et LE DEIST DE BOTIDOUX, pourtant ferme sur les principes de la traduction, se contente de *un fossé de douze pieds* , tandis qu'AIGUEPERSE parle de *deux tranchées parallèles de douze pieds romains chacune* . - M. SOMMER accompagne sa traduction *tire du grand au petit camp un fossé de douze pieds* de l'explication littérale *conduisit depuis le grand camp jusqu'au petit un double fossé de douze pieds* . C'est aussi la traduction de Ch. LOUANDRE : *ouvre depuis le grand camp jusqu'au petit un double fossé de douze pieds* . - Et selon C. ROUSSET, César relie son nouveau camp à l'ancien *par un double fossé de douze pieds de profondeur* . Ce qui fut aussi l'interprétation de PEGHOUX.

On trouve les mêmes hésitations chez les annotateurs ou les commentateurs.

(2) C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 175.

(3) *Id.*, Histoire de la Gaule, III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 470 et n. 8.

(4) F. LOT, La Gaule, édition revue et mise à jour par P.-M. DUVAL, Les Nouvelles Editions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 112.

(5) *Cf.* G. ACHARD, "Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, t. I, fasc. 1, janvier-mars 1991, p. 109.

(6) Il en va ici comme avec la droite et la gauche dans le récit césarien, ou le *latus apertum* , qui sont régulièrement, *par défaut*, celles ou celui des Romains.

(7) *Cf.* L.-A. CONSTANS, Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, *passim* .

les traces [sc. du grand camp dans la plaine, au nord d'Orcet], ainsi que des vestiges du petit camp de la Roche-Blanche, et des deux fossés parallèles ; mais ces fossés n'ont que 6 pieds de large chacun" (1). Qui donc a raison, du philologue ou de l'archéologue ?

Mais un Jérôme Carcopino n'a pas d'état d'âme : "*Caes., B. G., VII, 36, 7, écrit :* fossam duplicem duodenum pedum a maioribus castris ad minora perduxit. *Or, Stoffel a retrouvé les traces de deux fossés, de six pieds de large chacun, unissant le camp d'Orcet à la Roche Blanche (Napoléon III, Hist. de Jules César, Atlas , pl. 22)"* (2).

En 1943, P.-F. Fournier élude la difficulté comme le fait Gorce ; oubliant César au profit de Matherat pour sauver Stoffel, et quitte à le disqualifier, il commente : "*«Double fossé». - En prenant pour point de comparaison les découvertes récentes de M. Matherat, entendre par cette expression un système d'une paire de fossés parallèles, séparés l'un de l'autre par un intervalle et occupant ensemble une largeur de 12 pieds, soit environ 3 m. 50"* (3). Il occulte le contre-sens en ne citant pas la traduction de l'expression dans son entier et en esquivant ainsi le distributif.

Mais en 1933, J. Clémence, bien que partisan de Stoffel, retrouvait le souci du latin quand il polémiquait contre Maurice Busset. Celui-ci se représentait Gergovie sur les Côtes de Clermont, au nord de la ville, imaginait le grand camp sur la butte de Clermont et croyait voir, sur le flanc sud du puy de Chanturgue, colline présumée du petit camp, un chemin creux mesurant "*à peu de choses près les douze pieds indiqués par César"* (4). Clémence met en note : "*L'affirmation de M. Busset est inexacte ; César indique une largeur de 12 pieds pour chacun des deux fossés"* (5). Bizarrement, il n'en conclut rien contre les fouilles de Stoffel : c'est qu'en fait il a opté pour "*une distraction ou une erreur de César"* (6).

Fr. Kraner, W. Dittenberger et H. Meusel soulèvent bien le problème : puisqu'il n'y a pas de doute possible sur l'exactitude des indications de Napoléon III, ni sur le fait que *fossa duplex* désigne réellement ces deux étroits fossés, il faut ici que le texte de César n'ait pas été exactement transmis. Car *fossa duplex duodenum pedum* doit absolument signifier que chacun des deux fossés avait 12 pieds de large. César doit donc avoir écrit ou bien *fossam duplicem duodecim pedum* ou bien *fossam duplicem senum pedum*.

(1) *Cf.* ses deux éditions de CESAR, aux Belles Lettres et chez Hachette.

(2) J. CARCOPINO, César, P. U. F., Paris, 1936, 4e éd. 1950, p. 821, n. 225.

(3) P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*" , Cl.-Fd, 1943, p. 36.

(4) M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 124.

(5) J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, Imprimerie Générale, Cl.-Fd, 1933, p. 13.

(6) *Id.*, "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 421.

Mais d'après les dessins de l'Atlas de Napoléon III, les deux fossés ne se touchaient pas par un angle aigu, car il y avait entre eux un espace de quelques pieds. Il n'est donc pas vraisemblable que César ait écrit *duodecim* (ou *XII*) *pedum* (1), mais nous devrons admettre qu'il avait écrit *senum pedum*. Si les deux fossés s'étaient touchés par l'arête supérieure, *duodecim* serait possible (ou *XII*, que le copiste aurait alors faussement résolu) (2).

Il y aurait beaucoup à dire des mérites et des difficultés de ce commentaire. D'abord, il ne louvoie pas avec le latin du texte reçu. Il ruine ainsi l'espèce de manœuvre, si c'en est une, qui consistait à faire comme si les douze pieds pouvaient s'entendre des deux fossés ensemble, sous le prétexte qu'ils étaient contigus - ce qu'ils n'étaient même pas. Il manifeste ensuite la confiance allemande dans la valeur archéologique des travaux de Stoffel (3). Il méconnaît toutefois que les manuscrits ne portent pas *duodecim*, ni *XII*, mais *duodenum*, qui est la *lectio difficilior*. Il pose enfin l'alternative : ou bien suivre le texte reçu et donner tort à Stoffel, ou bien croire Stoffel et corriger César. Cette deuxième solution risquerait de s'imposer, si l'autorité de Stoffel était suffisamment établie ; mais on a pu voir qu'elle ne l'était pas de manière sûre. Dans ce cas, l'antériorité du texte lui confère une priorité de droit, puisque c'est grâce à lui que l'on croit savoir où chercher et que l'on peut reconnaître ce que l'on trouve. Il y a là une question de principe constamment réitérée : en cas de rivalité entre le texte et le terrain, de quel côté l'autorité se trouvera-t-elle ? quel parti fournira la pierre de touche ? Ici, jusqu'à plus ample informé, les fossés font douze pieds chacun, et c'est le texte qui a raison contre les fouilles.

Et dans ce cas, les fossés de César n'ont pas été retrouvés entre la Roche Blanche

(1) On devra donc admirer que le P. NOCHE, éludant la difficulté, cite CESAR et HIRTIUS en leur faisant écrire ici *XII pedum*, là *pedum XV* : *cf.* Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 10 et p. 107.

(2) F. KRANER, W. DITTENBERGER, H. MEUSEL, H. OPPERBAND, De Bello Gallico, vol. II, Weidmann, Berlin - Zurich, 20e éd., 1965, (1ère éd., Leipzig et Berlin, 1853), p. 327 :

"Die auf Befehl Napoleons veranstalteten Ausgrabungen bei Gergovia haben ergeben, daß die beiden Gräben zwischen dem grösseren und dem kleineren Lager nicht jeder 12 Fuss breit waren, sondern nur beide zusammen 12 Fuss, jeder einzelne nur 6' breit (und 4' tief). Da über die Richtigkeit der Angaben Napoleons kein Zweifel möglich ist, auch nicht darüber, dass ***fossa duplex*** *wirklich diese beiden schmalen Gräben meint, so kann der Caesartext hier nicht richtig überliefert sein. Denn* ***fossa duplex duodenum pedum*** *kann unbedingt nur bedeuten, dass jeder von den beiden Gräben 12 Fuss breit war. Caesar muss also geschrieben haben entweder* ***fossam duplicem duodecim pedum*** *oder* ***fossam duplicem senum pedum****. Nach den Zeichnungen in Napoleons Atlas stiessen die beiden Gräben nicht oben in einem spitzen Winkel zusammen, sondern es war am oberen Grabenrand ein Zwischenraum von einigen Fuss. Danach ist es nicht wahrscheinlich, dass C.* ***duodecim*** *(oder* ***XII****) pedum geschrieben hat, sondern wir werden annehmen müssen, dass* ***senum pedum*** *von ihm geschrieben war. Hätten sich die beiden Gräben mit der oberen Kante berührt, so wäre* ***duodecim*** *möglich (oder* ***XII****, das dann von dem Schreiber falsch aufgelöst wäre)."*

(3) *Cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 98 : *"Les archéologues français demeurant souvent dans l'expectative. L'archéologie allemande était généralement favorable à Stoffel."* Ce qui n'a fait apparemment que se confirmer depuis lors, comme l'indique notre consultation d'ouvrages allemands consacrés à César.

et la Serre d'Orcet.

3. Destination

Mais cette hypothèse en forme de conclusion invite à reprendre du champ et à se demander encore une fois ce qu'on doit s'attendre à trouver.

Sachant qu'on doit retrouver deux fossés, si l'on peut dire, accouplés, il faut être sûr du modèle qui est le leur pour les reconnaître dans telle paire de fossés. Et les textes, ici, ont évidemment le pas sur les découvertes. Mais puisque César est insuffisamment explicite en cet endroit, il faut voir si d'autres contextes, en des situations analogues, ne seraient pas éclairants.

Que dit César, en effet ? Son coup de main sur la colline améliore ses positions, il gêne particulièrement Vercingétorix dans son approvisonnement en eau et en fourrage. Quant au double fossé, il assure la libre circulation individuelle entre les camps, et donc, à plus forte raison, il facilite les va-et-vient de la troupe (1). Mais comment cela doit-il s'entendre ?

On recensera, dans une première enquête, les conceptions qu'on s'est faites du double fossé de Gergovie. Et dans une seconde, on comparera ces conceptions à l'idée que l'on peut s'en faire à partir de cas qui s'avèrent comparables.

a. Boyau ou parapet ?

En fait, deux opinions s'opposent. M. Rambaud parlait d'un "*chemin fortifié*" (2) : mais qu'est-ce à dire ? On a vu que, d'après Napoléon III, le retranchement consistait en un *parapet* formé du déblai des deux fossés. Cela implique que les fossés n'étaient pas la voie de circulation (3). Et de fait, les croquis de Stoffel mettent le parapet du côté sud des fossés, et les fossés y sont triangulaires (ou sub-triangulaires) : les hommes marchaient donc immédiatement au sud du parapet (4) ; avant de permettre le défilement, l'ouvrage dans son ensemble était un ouvrage d'arrêt (5).

(1) La sécurité individuelle du soldat est en effet à entendre bien plutôt comme la conséquence que comme le but recherché de l'ouvrage.

(2) M. RAMBAUD, "La bataille de Gergovie", R. E. L., n° 52, 1974, p. 39.

(3) "*Quand on réalise un obstacle*" , commente le commandant FAIN, "*on s'abrite derrière et non pas dedans.*" (*Op. cit.*, p. 30.)

(4) A l'inverse, A. GRENIER croit les voir marcher le long des fossés et non du parapet, si ce n'est dans le fond des fossés : "*Il semble bien, d'après les profils que nous reproduisons ici, que le parapet se soit trouvé en avant des fossés du côté de l'ennemi. (...). La forme triangulaire de ces fossés s'explique d'ailleurs assez mal s'ils étaient destinés à servir de communication plutôt que de défense.*" (Manuel d'Archéologie, V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, Paris, 1931, p. 200). Pourtant, les profils de STOFFEL sont orientés par ab et par cd ; le parapet est du côté de a et de c ; et a et c sont du côté sud des fossés.

Stoffel et Napoléon ont été plus ou moins suivis. L.-A. Constans ne s'explique pas. A. Grenier hésite. G. Walter ne fait que résumer Napoléon (1). P.-F. Fournier, les PP. Noché et Gorce, partagent d'autant mieux le point de vue de Stoffel qu'ils trouvent sa confirmation dans les travaux de G. Matherat (2). "*Un tel système*", écrit Fournier, "*couvrait le terrain situé derrière lui d'une façon comparable à celle de nos réseaux de barbelés*" (3). Le P. Gorce couvrait le fond des fossés ainsi que l'intervalle entre eux de *fascines* ou d'*épieux*, bref, de *cippi*, "*défenses en bois tenant lieu de chevaux de frise*" (4) ; on comprend d'autant moins le "*chemin empierré*" qu'il plaçait du côté gaulois. Et Noché parle enfin de "*deux fossés, protégeant eux-mêmes un chemin de circulation pour les troupes*" (5).

Pourtant P.-M. Duval appelle le fossé "*caponnière*" (6), et selon le Robert, une caponnière est un "*chemin protégé établi dans un fossé à sec d'une place forte*". Pour P.-M. Duval, le double fossé serait donc un boyau de circulation (si *boyau* peut se dire d'un fossé qui n'est pas en zig-zag) (7). Editant G. Syméoni, T. Renucci appelle le double fossé *boyau*, mais sa référence à Napoléon III paraît inexacte (8). Cependant, alors que

(5) Les choses ne sont peut-être pas aussi claires. Selon le commandant FAIN, "*Stoffel, dans son interprétation de la partie aérienne de l'ouvrage a imaginé que les déblais étaient rejetés en une sorte de murette du côté de l'oppidum pour compenser la faible profondeur du fossé qui ne pouvait dissimuler un homme*", *op. cit.*, p. 23. C'est qu'il veut que Stoffel, victime des *errements en vigueur à l'époque*, ait fait marcher les troupes dans les tranchées pour les acheminer *à l'abri des vues de l'ennemi*. Mais STOFFEL met bien les fossés entre l'oppidum et le parapet. Et NAPOLEON III définit la *communication* par le *parapet* bien plutôt que par les *deux fossés contigus* - définition curieuse, à la vérité, car on ne marchait pas non plus sur le parapet.

(1) G. WALTER, *op. cit.*, p. 510, n. 3 citée *supra*.

(2) *Cf.* G. MATHERAT, *art. cit.*, pp. 89-90 : les fossés étaient triangulaires ; et "*le [sic] fossa était dépourvu d'eau et de circulation. (...). Un homme ne peut se tenir debout, sans difficulté, dans une telle cuvette : c'est donc un obstacle supérieur aux fossés à fond plat. (...). Le fossa de vallum ne correspond pas à l'idée de «fossé», telle que nous la concevons habituellement ; celle de «chevaux-de-frise», de «chausse-trapes», de «barbelés», bien que différente, s'en rapproche davantage.*"

Cf. P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 55, n. 53 : "*La notion de fossa duplex vient d'être élucidée par M. G. Matherat.*"

Cf. A. NOCHE, Gergovie. La victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949, p. 43 : "*Les fouilles menées par M. Matherat sur la montagne de Nointel (entre Beauvais et Compiègne), où sont encore visibles les traces de l'immense camp retranché aménagé par César quelques mois après l'affaire d'Alésia, ont jeté la lumière sur le vallum à double fossé, qui reliait les deux camps de Gergovie, etc.*"

(3) P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 36.

(4) M. GORCE, *op. cit.*, p. 52 et p. 154. Ce qui explique les faibles dimensions de tant de fossés : *cf.* G. MATHERAT, *art. cit.*, p. 90 : "*Les fossae - essentiellement secs - sont presque toujours «armés», autrement dit garnis à l'intérieur de bois de défense : pieux, piquets, branchages acérés, piquants, déchirants, tranchants. Ils sont, par suite, peu larges et surtout peu profonds : le contraire était inutile, etc.*"

(5) A. NOCHE, *op. cit.*, p. 15-17.

(6) P.-M. DUVAL, "Annexes" à Vercingétorix de C. JULLIAN, p. 311. - Le général von GÖLER, sur son plan de l'Angriff auf Gergovia, entre les pp. 28 et 29, appelle aussi *Caponiere* la *fossa duplex*.

(7) Cette interprétation, qui est celle de MM. BUSSET, P. de NOLHAC, DESDEVISES DU DEZERT, MARQUE, BRUNEL, fut un temps celle de M. P. EYCHART.

(8) *Cf.* Description de la Limagne d'Auvergne, éd. critique de la trad. française de G. SYMEONI par

Pasumot n'en dit rien, Syméoni comprenait les fossés comme de modernes *tranchées* (1), ce qui fait supposer qu'il y voyait des chemins couverts. N'est-ce pas ce que veut dire C. Jullian quand il parle des "*couloirs qui réunissaient les deux camps*" (2), d'une "*route à demi souterraine*" (3) et de "*profondes tranchées*" (4), qu'il n'est plus question ici de confronter aux fossés trop peu profonds de Gorce ou de Stoffel, puisque c'est grâce à elles que les soldats pouvaient communiquer "*à l'insu ou à l'abri de l'ennemi*" (5) ?

Mais Gorce répète, quant à lui, qu'il n'est pas question à ses yeux d'un "*passage défilé*" (6), d'une "*route encaissée où les Romains auraient été invisibles*" (7) ; il reproche à Stoffel (mais est-ce avec raison ?) d'avoir pris, sous le grand camp, un ruisseau souterrain pour une "*caponnière*" (8). Pour lui, les Romains allaient et venaient à l'abri d'un "*vallum* à double fossé". Car "*les légionnaires n'avaient pas à se protéger de l'artillerie à longue portée inconnue en ce temps-là*" (9).

En fait, P.-F. Fournier et E. Desforges avaient dès longtemps fait justice de cette conception étrangement anachronique. Ils méritent d'être cités : "*C'est une erreur que de prendre ce double fossé reliant les deux camps pour un boyau de communication, ainsi qu'on l'a fait* (10). *Dans les guerres modernes de tels boyaux servent à protéger les combattants contre le tir des armes de jet. Ils auraient été sans utilité à 2.000 mètres avec l'armement du temps de César. (...). Au contraire, une double tranchée de la dimension donnée par César à la sienne est un obstacle au moins très difficile pour les chevaux. (...). Quand nous parlons ici de tranchée, il convient de ne pas perdre de vue que les anciens en faisaient un usage inverse de celui que le progrès des armes à feu et notamment des projectiles explosifs nous a conduits à adopter. Le défenseur s'abritait non point dans la tranchée, mais bien derrière le parapet avec la tranchée devant soi*" (11).

A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943, p. 75, n. 68 : "*Ce boyau [sic], dit-il, se composait d'un parapet formé du déblai de deux fossés, etc.*"

(1) *Cf.* G. SYMEONI, *ibid.*, pp. 74-75 : "*César (...) ayant cavé des fossez doubles de XII pieds que les modernes appellent tranchées, etc.*"

(2) C. JULLIAN, Vercingétorix, rééd. par P.-M. DUVAL, Nouv. éd. Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 182.

(3) *Id., ibid.*, p. 175.

(4) *Id.*, Histoire de la Gaule, III, Hachette, Paris, 1909, p. 470.

(5) *Id., ibid.*, même page. - L'alternative entretient une ambiguïté, en tout cas César fit bien marcher ses troupes dans les fossés de communication, *cf.* p. 474, n. 4. - Th. R. HOLMES n'est pas non plus tout à fait clair : "*(...) a pair of parallel trenches, so that the men might pass unobserved from camp to camp under cover of the ramparts formed by the excavated earth*", Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, p. 151.

(6) M. GORCE, *op. cit.*, p. 52.

(7) *Id., ibid.*, p. 151.

(8) *Ibid.*, p. 57.

(9) *Ibid.*, p. 152.

(10) Ici, renvois à [BENOIST &] DOSSON et à JULLIAN.

b. Une protection bilatérale

Mais pour s'y trouver à l'abri, sans doute fallait-il des rondes, des postes de place en place, peut-être des sentinelles en file continue (1) ; ne fallait-il pas surtout être couvert des deux côtés ? Le commandant Fain, qui estime lui aussi que le double fossé n'avait rien à voir avec des boyaux et qu'il était, "*par priorité, un obstacle anti-cavaliers*" (2), croit savoir que, "*quand César parle d'un fossé double, cela veut simplement dire que le fossé est fait de deux fossés identiques de six pieds chacun, et la coupe de l'ensemble est donc un W*" (3) ; et dénonçant "*un contre-sens qui remonte dans la nuit des temps*" , il précise que "*César veut seulement dire que les soldats, même isolés, peuvent passer entre l'Auzon et le fossé*" (4).

Nous y voilà. Cet officier considère que les Romains qui allaient et venaient d'un camp à l'autre devaient leur sécurité à ce qu'ils étaient couverts de part et d'autre, par le retranchement et par la rivière. Sans la rivière, en effet, le double fossé ne leur assurait qu'une protection à demi illusoire contre les surprises de l'ennemi, car ils risquaient d'être attaqués par le sud. Mais César ne fait pas état de cette couverture naturelle, comme il le fait, par exemple, en B. G., II, 5, 5 : il a franchi l'Aisne et établi là son camp contre les Belges, de telle façon, dit-il, que la rivière défendait un des côtés du camp (5).

Si les Romains ne marchaient pas dans les fossés, s'ils ne marchaient pas entre les fossés et une rivière, ne se déplaçaient-ils pas *entre* les fossés ? Cette hypothèse paraît bien avoir été négligée par les modernes (6), nés après l'invention de la poudre, et pour qui les tranchées étaient des couloirs autant que des défenses : ils y escomptaient un abri

(11) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd* , t. XXXI , Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, p. 57.

(1) *Cf. id., ibid.* : "*Vraisemblablement, de petits postes ou des patrouilles mobiles devaient surveiller la tranchée et en garantir l'entretien et l'efficacité*". Et *cf.* M. FAIN, *op. cit.*, p. 30 : "*Ajoutons que le double fossé est gardé pour que les Gaulois ne viennent pas le combler.*"

Cf. CESAR, B. C., I, 21, investissement de Corfinium : "*Lui-même (César) distribua les soldats tout le long du retranchement qu'il avait fait exécuter, non pas à des intervalles fixes comme les jours précédents, mais en file continue, de façon que les postes fussent en contact ininterrompu les uns avec les autres. Les tribuns militaires et les préfets sont chargés de faire des rondes.*"

(2) M. FAIN, *op. cit.*, p. 29 ; *cf.* p. 26 : "*Réalisation d'un fossé double anti-cavalier entre les deux camps.* - Parmi les *brachia* , G. MATHERAT énumère les "*brachia de couverture, disposés surtout contre la cavalerie*" , et cite B. Af., 51, 3, où César s'approche d'Uzitta en se couvrant les flancs par ses *munitionibus* contre la cavalerie de Scipion ; *cf.* "Note sur l'emploi des brachia dans les fortifications de César", B. S. N. A. F., 1941, p. 205.

(3) *Id., ibid.*, p. 29.

(4) *Ibid.*, p. 30.

(5) "*Quae res latus unum castrorum ripis fluminis muniebat.*"

(6) Voir J.-M. WELTERLIN, cependant, *art. cit.*, p. 15 : "*Tout amène (...) à penser que la circulation se faisait dans l'espace délimité par les deux fossés.*"

contre le tir des armes à feu (1). Plusieurs, pourtant, se sont figuré les choses autrement. Fischer parle des "*deux routes parallèles, distantes de 150 pas environ*" , qui montent de l'Auzon au Crest (2). Mathieu, qui croyait avoir retrouvé les deux tranchées entre Orcet et Gondole, les voyait invariablement espacées de 32 mètres, et cet espace "*était ferré aux approches de l'Auzon ; M. Sarrette en a découvert et reconnu le pavé*" (3). Les 32 mètres en deviennent 26 sous la plume de Sarrette, qui a trouvé de son côté, entre Orcet et le Puy Chevalet, un "*chemin couvert et ferré (...), protégé à droite et à gauche par un fossé de 3m40 (12 pieds romains) dont les terres avaient été rejetées en dedans dans l'intervalle*" (4). Cela ressemble à la conception du général von Göler. Celui-ci appelle la *fossa duplex* une *Caponiere*, mais pour lui aussi il y a deux fossés, qui font chacun 12 pieds de large ; ils ne sont pas très éloignés, mais les soldats circulent entre eux, protégés des deux côtés par un *agger*, les déblais ayant aussi fourni les matériaux d'une contrescarpe (5). Mais si la troupe allait et venait à l'abri des fossés, alors le double fossé de Gorce et de Stoffel ne saurait être celui de César, puisqu'il n'y a pas assez de place entre leurs deux fossés (6).

Dira-t-on qu'il ne saurait y avoir de place entre eux, puisque *fossa duplex* implique leur contiguïté, et qu'on ne marche pas entre les deux V d'un W ? Ce serait confondre l'argument avec ce qui est à démontrer. Ce serait tirer l'objection de l'expression même, quand c'est le sens de l'expression qui est en cause, ou des données archéologiques, quand c'est sur leur valeur que porte le litige. "*Evidemment*" , écrit G. Matherat, "*un «fossa duplex » comporte bien deux fossés mais ils n'en font qu'un. - Au XVIIIe s., on savait encore ce qu'était un «fossé double», considéré comme le meilleur des «sauts-de-loups» pour entourer les parcs*" (7). Le rapprochement peut mériter d'être examiné, mais il ne suffit pas de raisonner sur la rencontre des expressions. La protection offerte aux parcs est frontale, tandis que celle que recherche César à Gergovie est latérale, et la

(1) C'est NAPOLEON Ier qui a été le plus conscient de la totale différence mise par la poudre entre les arts de la guerre ancien et moderne : "*Les armes offensives ont changé de nature. (...). La nature des armes décide de la composition des armées, des plans de campagne, des marches, des positions, du campement, des ordres de bataille, du tracé et des profils des places fortes ; ce qui met une opposition constante entre le système de guerre des anciens et celui des modernes.*" (Précis des Guerres de Jules César, dans C. ROUSSET, Commentaires de César, Hachette et Cie, Paris, 1872, II, p. 321 et p. 327.)

(2) M. A. FISCHER, "Encore Gergovia !", F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, p. 8 ; *cf.* pl. XLIII.

(3) P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 15 ; *cf.* même pl. XLIII.

(4) A. SARRETTE, Quelques pages sur [...], Corréard, Paris, 1863, p. 121 ; *cf.* pl. LVI.

(5) *Cf.* A. von GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, *Tafel II : Angriff auf Gergovia, Fig. 2 : Durchschnitt der Caponiere* , et p. 38 : César fit tirer d'un camp à l'autre "*einen doppelten Graben von je 12 Fuß Breite*" .

(6) D'où la difficulté, sinon la contradiction, où tombe un J. LHERMET, quand il croit aux fouilles du Second Empire et conçoit le double fossé comme "*encadrant un chemin qui permettait aux légionnaires de circuler d'un camp à l'autre, à l'insu de l'ennemi et à l'abri de ses traits*" , "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 2.

(7) G. MATHERAT, *op. cit.*, p. 115.

différence est de conséquence, si cette protection - peut-on le dire ainsi ? - doit être bilatérale.

C. Un raisonnement par analogie

Simple supputation ? Du moins est-elle une invitation à s'interroger sur la nature du double fossé par rapport à sa fonction.

1. Des fossés d'approche plutôt que d'investissement

Pour C. Jullian, en reliant ainsi les deux camps, César faisait, si l'on ose dire, d'une pierre deux coups : il se rapprochait de la place gauloise, et il en commençait l'investissement ; le double fossé n'était que l'amorce de la circonvallation, et Vercingétorix lui-même devait s'inquiéter de ce début de blocus (1). Les P. Gorce et Noché, parmi d'autres, ont compris de même que *"ce n'était qu'une première étape ; la seconde serait de contourner le massif Risole-Jussat"* (2). J. Le Gall pense aussi que *"César esquissa des travaux d'investissement"* , mais *"qui n'impressionnèrent pas les Gaulois"* (3).

Il est constant que César pensa à la possibilité d'un siège en règle. Mais lui-même déclare qu'il résolut de n'y point songer avant d'avoir pourvu au ravitaillement en blé (4). Et en fait, il n'y revient pas après l'alerte héduenne. Son récit ne se laisse donc pas interpréter comme le fait Jullian (5) ; aussi bien Balme et Fournier jugent-ils l'hypothèse douteuse (6). Ce qui lui donne une apparence de fondement, c'est la topographie des camps

(1) *Cf.* C. JULLIAN, Vercingétorix, pp. 175-176, et pp. 180-181 : *"César se décidait, la chose était visible, pour le système de la circonvallation. Il avait achevé le premier secteur de la ligne d'investissement : depuis le lac de Sarlièves jusqu'à La Roche-Blanche, la montagne gauloise était bloquée au sud-est par des ouvrages continus." (...). "Vercingétorix avait lieu de croire que le proconsul voulait continuer l'investissement de la ville en prolongeant ses lignes au nord-ouest de La Roche-Blanche, par-dessus le col des Goules ou les hauteurs de Risolles (entre Opme et le plateau. C'était du reste ce que les Romains avaient de mieux à faire. (...). Tandis que le Romain étendait sa ligne d'attaque, le Gaulois allongeait sa ligne de défense."* ; Histoire de la Gaule, III, pp. 470-471 : *"Le proconsul crut qu'il aurait le temps d'enfermer la place. Il résolut donc de commencer les lignes de blocus. Etc."* ; et p. 473 : *"Son rival (...) agissait comme si César devait poursuivre les travaux du siège."* - C. JULLIAN est cité ici comme exemple : commentant GÖLER, H. J. HELLER avait pensé de même.

(2) A. NOCHE, *op. cit.*, p. 17. - Et *cf.* M. GORCE, *op. cit.*, p. 93, qui énumère : *"grand camp, petit camp, ouvrage de circonvallation intermédiaire"* .

(3) J. LE GALL, Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 34.

(4) CESAR, B. G., VII, 36, 1 : *"De oppugnatione desperavit, de obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset."*

(5) Malgré *ibid.* ses notes 5, p. 467, et 5, p. 473 : *"César, du reste, a songé au blocus, et au blocus seulement, dès le début (36, 1)."* - *"Que les travaux de Vercingétorix soient une réponse à ceux de César sur La Roche-Blanche et le long de l'Auzon, c'est ce qui est dit très nettement, VII, 44, 4."*

(6) *Cf.* P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 30-31. - Mais, contradictoirement, *cf.* P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, *"Auvergne"* , Cl.-Fd, 1943, p. 56 : *"(...) vraisemblablement, en vue d'amorcer l'investissement de la place."*

par rapport au plateau de Gergovie-Merdogne, mais ce n'est pas le texte de César (1), d'après lequel la fonction du double fossé était d'assurer la sécurité des allées et venues des soldats, même isolés ; d'après lequel, donc, il assurait une protection latérale.

Il faut donc rechercher si l'on ne connaîtrait pas ailleurs d'autres fossés doubles qui auraient la même destination.

2. *Fossés de protection latérale et* brachia

On connaît des fossés doubles, et on connaît des fossés de protection latérale. Hirtius parle de la *fossa duplex* creusée l'année suivante en face des Bellovaques : mais c'était pour protéger le camp qui était derrière, c'était donc une protection frontale, et cela seul suffit à disqualifier ces fossés comme terme de comparaison. Quant aux fossés de protection latérale, ils sont plus connus sous le terme de *brachia* , dont César n'use pas dans ce sens, mais que ses continuateurs connaissent bien (2).

Le *brachium* est, d'après Freund & Theil, une "*ligne latérale de communication entre deux points d'ouvrages de fortification ou de siège, en grec σκέλη (appelé plus ordinairement lingua)*" . J. Harmand parle comme d'une "*annexe occasionnelle des défenses de camps*" de "*ces lignes de fossés et de défenses en relief conduites à partir de castra, ceci soit pour assurer une protection tactique, lors d'un déploiement, soit pour établir la liaison avec un poste secondaire ou une zone de ravitaillement en eau*" (3).

Les *brachia* se situent, en effet, parmi les *fossae* . Les fossés sont de cinq espèces. On négligera ici les canaux de dérivation, qui servent à amener ou à détourner l'eau, comme à Alésia, à Uxellodunum, ou en Espagne (4), *etc.* Pour les autres, les plus souvent mentionnés sont un élément du *uallum* au sens large, qui est formé, en outre, de l'*agger* et de la palissade, et qui constitue la fortification des camps, et même d'un camp naval à l'occasion (5). D'autres sont un élément du rempart d'une ville, voire d'un oppidum breton (6). D'autres sont au contraire des ouvrages de siège, et on a vu les Nerviens

(1) *Cf.* J.-M. WELTERLIN, *art. cit.*, p. 14 : "*Il importe de souligner toutefois que César, contrairement à une opinion répandue, n'entreprend pas une contrevallation autour de la place : certes, il précise qu'il ne peut être question d'un siège en règle avant d'avoir assuré le ravitaillement ; mais cela n'implique pas qu'il va l'entreprendre, au contraire ; le contexte suggère plutôt que cette condition ne peut dans le présent être suffisamment remplie. Etc.*"

(2) *Cf. id., ibid.*, pp. 14-15 : *Le brachium dans le "Corpus Caesarianum"* .

(3) J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome [...], Picard et Cie, Paris, 1967, p. 120.

(4) *Cf.* CESAR, B. G., VII, 72, 3 : César remplit d'eau l'un des fossés ; VIII, 40, 3 : détourner la rivière est impossible ; B. C., I, 61-62 : il s'agit de rendre le Sicoris guéable.

(5) *Cf.* TITE-LIVE, Histoire romaine, XXXVI, 45, 8-9. Victorieux, l'amiral romain C. Livius "*se rendit à Cannes avec la flotte : comme l'hiver approchait, il fit mettre ses vaisseaux à sec, et traça l'enceinte d'un camp naval, fossa ualloque circumdatis naves subductae*".

(6) *Cf.* CESAR, B. G., V, 21, 3 : "*Oppidum autem Britanni uocant, cum siluas impeditas uallo atque fossa munierunt. Les Bretons appellent place forte une forêt peu praticable, défendue par un retranchement et un fossé, qui leur sert de retraite habituelle contre les incursions de leurs ennemis.*"

bloquer ainsi le camp de Cicéron (1). Une dernière espèce comprend la catégorie des ouvrages défensifs ou offensifs à laquelle se rattachent les lignes latérales de communication que définissent Freund & Theil, et celles qui établissent la liaison avec un poste secondaire selon J. Harmand, ainsi que celles qui assurent une protection tactique, soit lors d'un déploiement, soit pour aller faire de l'eau.

Cette catégorie comprend ainsi des obstacles qui doivent empêcher le passage de l'ennemi, par exemple entre le Rhône et le Léman, contre les Helvètes (2) ; ou qui doivent permettre l'aller-retour des troupes d'un point à un autre, par exemple d'un camp à un point d'eau (3), par exemple aussi entre le grand et le petit camps à Gergovie (4).

Autrement dit, les *brachia* sont, pour le lexique, une espèce, avec leurs sous-espèces, du genre *fossa* (5). Et si César n'use pas du nom, il met la chose en œuvre. Mais si le double fossé devant Gergovie est un double *brachium* , c'est par des *brachia* analogues qu'il a chance d'être éclairé. Car il y a une distinction à opérer entre les *brachia* , uniques ou doubles, qui sont dirigés d'un seul côté, que ce soit de front, de flanc, ou sur les arrières, et ceux qui doivent protéger les deux côtés à la fois, qui sont doubles et qui sont séparés par l'intervalle qui convient en la circonstance.

Mais en voici des exemples.

3. Cas comparables

1. Bien que le cas soit incertain et discuté, on commencera par les deux fossés que César fit creuser depuis son camp, en face de l'armée belge, après avoir passé **l'Aisne** ; le camp était assis sur une colline qui avait sur le devant (?) juste assez d'espace pour y déployer une armée. *"L'espace qui s'étendait devant le camp était naturellement propre au déploiement d'une ligne de bataille, parce que la colline où était placé le camp, dominant*

(1) *Id., ibid.,* V, 42, 1 : *"Neruii uallo pedum X et fossa pedum XV hiberna cingunt. Les Nerviens entourent les quartiers d'hiver d'un rempart de dix pieds de haut et d'un fossé large de quinze. Ils avaient appris ces travaux au contact de nos troupes dans les années précédentes et profitaient des leçons que leur donnaient quelques prisonniers de notre armée."*

(2) *Ibid.,* I, 8, 1-2 : César *"employa la légion qu'il avait (...) à élever, depuis le lac Léman qui se déverse dans le fleuve Rhône jusqu'au mont Jura (...) un mur de dix-neuf mille pas de longueur et de la hauteur de seize pieds, et il y joint un fossé. Cet ouvrage achevé, il établit des postes, dispose des redoutes..."*

(3) *Id.,* B. C., I, 73, 3 : en Espagne, *"On vient leur annoncer (à Pétreius et Afranius) que les hommes partis chercher l'eau ont été vivement secoués par la cavalerie de César. Alors ils décident d'établir une chaîne de postes formés de cavaliers et d'auxiliaires, complétés avec des cohortes de légionnaires, et font creuser un retranchement allant du camp au point d'eau, afin qu'on puisse y aller sans danger, sans avoir besoin d'une escorte, uallumque ex castris ad aquam ducere incipiunt ut intra munitionem et sine timore et sine stationibus aquari possent."* - *Vallum* , c'est *fossa* plus *agger* .

(4) *Cf.* J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 197 : *"un brachium, un chemin protégé par deux fossés parallèles faisant couloir, dans le cas de Gergovie sur 2,5 km au minimum"* .

(5) Et donc, plus généralement, du genre *munitio* .

de peu la plaine, avait, face à l'ennemi, juste autant de largeur qu'en occupaient nos troupes une fois mises en ligne, et se terminait à chaque extrémité par des pentes abruptes, tandis qu'en avant elle formait une crête peu accentuée pour s'abaisser ensuite insensiblement vers la plaine. César fit creuser à chaque bout un fossé d'environ quatre cents pas de long perpendiculairement à la ligne de bataille ; aux extrémités de ces fossés il établit des redoutes et disposa des machines, pour éviter que les ennemis, une fois nos troupes déployées, ne pussent, étant si nombreux, nous prendre de flanc tandis que nous serions occupés à combattre" (1). L'apparente analogie des situations se passerait peut-être de commentaires, s'il n'y avait désaccord sur l'interprétation du texte et des fouilles.

Napoléon III avait localisé ce camp de César sur la colline allongée de Mauchamp, au confluent de l'Aisne et de la Miette. D'après les fouilles qui furent les premières de Stoffel, les deux fossés barraient la colline à son extrémité nord-est, opposée au confluent lui-même, en prolongeant jusqu'à l'une et l'autre rivières, l'un le côté sud-ouest du camp, l'autre son côté nord-est (2). Mais les plans de l'*Histoire de Jules César* ont été quelquefois revus et retouchés (3). C'est ainsi que Constans les a publiés en supprimant le second des deux fossés, qui allait à l'Aisne, et en le remplaçant par un autre qui était supposé barrer la colline à son extrémité sud-ouest et presque au confluent, protégeant ainsi le flanc gauche des Romains. Les corrections de Constans reposaient sur une lecture de César qui s'harmonise mal avec le site de Mauchamp, et surtout ne s'accommode pas des résultats archéologiques (4). Or il se trouve que les fouilles de Stoffel ont été réhabilitées depuis par la photographie aérienne (5). Si c'est là le camp de César contre les Belges, il faut donc reconsidérer l'interprétation du texte, et la question reste ouverte.

Faut-il, avec Napoléon III, que César se protège du seul côté droit (6), ou, avec

(1) CESAR, B. G., II, 8, 3-4 : "*Loco pro castris ad aciem instruendam natura oportuno atque idoneo, quod is collis ubi castra posita erant paululum ex planitie editus tantum aduersus in latitudinem patebat quantum loci acies instructa occupare poterat, atque ex utraque parte lateris deiectus habebat et in frontem leniter fastigatus paulatim ad planitiem redibat, ab utroque latere eius collis transuersam fossam obduxit circiter passuum CD et ad extremas fossas castella constituit ibique tormenta conlocauit, ne, cum aciem instruxisset, hostes, quod tantum multitudine poterant, ab lateribus pugnantes suos circumuenire possent.*" (Trad. CONSTANS).

(2) *Cf.* les planches 7 et 8 de NAPOLEON III, *op. cit.*, Impr. Impér. - *Cf.* planche XLIV.

(3) Ils ont été correctement reproduits par Th. R. HOLMES, A. GRENIER, G. WALTER. Mais l'ingénieur civil A. C. les déforme quelque peu dans son Atlas de la Guerre des Gaules, Paris, 1886, planche IV : le fossé nord-ouest y est décalé par rapport au côté sud-ouest.

(4) *Cf.* L.-A. CONSTANS, César. Guerre des Gaules, texte et trad., C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 9e tirage, 1967, t. I, p. 54, n. 1 : "*La description du terrain et des fortifications ne cadre pas avec l'aspect actuel de la colline de Mauchamp ni avec ce qu'ont mis au jour les fouilles de Napoléon III (cf. R. Holmes, p. 659 sq.). Plutôt que d'accuser César d'inexactitude, il faut reconnaître que la question de la topographie de la bataille reste ouverte, et que les fouilles sont à reprendre.*" - *Cf.* la même planche XLIV.

(5) *Cf.* Ch. PEYRE, "Le champ de bataille de l'Aisne (César, *B. G.*, II, 8-9)", Revue des Etudes Latines, t. 56, Les Belles Lettres, 1978, pp. 175-215.

(6) *Cf.* NAPOLEON III, *op. cit.*, Impr. Impér., p. 90 : "*Cette position dominante était couverte sur son front et sur sa gauche par le marais de la Miette ; la droite seule demeurait sans appui, et les Belges*

Constans, qu'il se protège des deux côtés (1) ? Dans les deux cas, les fossés sont perpendiculaires à la ligne de bataille. La réponse doit être attendue du dialogue entre l'archéologue, le philologue et le militaire. Pour le philologue, il s'agit de comprendre les oppositions qui jouent entre *pro castris* (devant le camp : mais où est la porte prétorienne ?), *aduersus* (face à l'ennemi), *in frontem* (en avant ? en façade ?), *ex utraque parte lateris* et *ab utroque latere eius collis* : et tout dépend du sens à donner à ces deux dernières expressions. Or il se peut qu'en l'absence de tout référent, leur espèce d'évidence s'avère trompeuse ou au moins incertaine (2). Mais la référence à un terrain donné peut autant les éclairer qu'elle pourrait en vicier l'interprétation. En définitive, et sans reprendre la discussion, nous inclinons à suivre Christian Peyre qui voit dans ces deux côtés, *partes* ou *latera* , non pas les deux bouts nord-est et sud-ouest de la colline, mais ses deux versants à son extrémité nord-est (3) : ce qui fait, sous quelques réserves, un retour à Napoléon III.

En renonçant ainsi à l'interprétation de Constans, nous ne retiendrons donc pas ces deux fossés transverses pour illustrer la *duplex fossa* de Gergovie (4).

2. Mais voici plus pertinent malgré les différences. César investit Pompée autour de **Dyrrachium**. Contrevallation et circonvallation -"*duplicem uallum, duos uallos*"- font d'abord une ressemblance avec le siège d'Alésia. Mais il s'agit de lignes qui s'appuient à

auraient pu prendre les Romains en flanc dans l'espace compris entre le camp et le ruisseau, ou les tourner en passant entre le camp et l'Aisne."

(1) *Cf.* L.-A. CONSTANS, Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 40 : *"Les résultats des fouilles de Stoffel ne s'accordent pas avec la description de César : d'après ces fouilles, il y aurait eu un fossé prolongeant vers le nord le mur ouest du camp, et un autre prolongeant vers le sud le mur est du camp ; mais ce dernier fossé paraît douteux. Il faut sans doute considérer le premier de ces fossés comme étant le fossé de l'extrémité est, et supposer un fossé symétrique à l'extrémité ouest de la colline (voir le plan)."*

(2) Le général von GÖLER, qui avait publié son texte et ses plans avant les fouilles du Second Empire, plaçait le camp romain comme devait le faire NAPOLEON III, au nord-est de la colline ; il barrait celle-ci par un fossé à chacun de ses deux bouts et voyait celui de gauche à peu près comme ferait CONSTANS, entre Aisne et Miette, juste avant le confluent, tandis que celui de droite prolongeait vers l'ennemi le mur nord-est du camp : *cf.* Cäsars Gallischer Krieg in den Jahren 58 bis 53 v. Chr., eine kriegswissenschaftliche und philologische Forschung, Karl Aue, Stuttgart, 1858, *Taf. VI, Fig. 1* , et p. 63 : *"Unterdessen zog Cäsar auf beiden Flanken seines Hügels Quergräben von etwa 800 Schritten Länge (...), damit der Feind, trotz seiner Uebermacht, die Flanken der Slachtlinie nicht umgehen könne."* Notre lecture allait assez spontanément dans ce sens. Mais c'était apparemment le contre-sens de CONSTANS.

(3) A la traduction de CONSTANS qui vient d'être donnée, comparer celle de Ch. PEYRE, *art. cit.*, pp. 198-199 : *"Comme le terrain devant le camp était naturellement propice au déploiement de la ligne de bataille, du fait que la colline où se trouvait le camp, de faible altitude au-dessus de la plaine, s'allongeait face à l'ennemi sur autant d'étendue que la ligne de bataille déployée pouvait tenir de terrain, et que, de part et d'autre du côté, elle descendait rapidement, alors qu'en façade elle allait en pente douce et rejoignait insensiblement la plaine, il fit creuser en protection, des deux côtés de la colline, un fossé transversal d'environ 400 pas, etc."*

(4) Voir cependant, comme illustrations d'un texte interprété au XIVe s. sans références externes, les gravures F et G de PALLADIO, *op. cit.*, pp. 36 et 37, ainsi que la gravure de F. de GONZAGUE, p. 23, dans : C. IVLII CAESARIS rerum gestarum Commentarii XIV., ex Musaeo & impensis Iacobi Stradae, ed. Georges CORVIN, Francfort-sur-le-Main, 1575. (*Cf.* planche XLV).

la mer. A leur extrémité sud, à leur point le plus éloigné du grand camp de César, les Pompéiens, comme César l'avait redouté, attaquent par les deux côtés, "*ab utraque parte, ancipiti proelio*" (1). Les Césariens se battent à l'intérieur des lignes (2). Mais comme ils n'ont pas eu le temps de fermer le dispositif par un "*transuersum uallum*" qui devait en barrer le bout le long de la mer (3), ils sont mis en difficultés par un débarquement entre les lignes. Ce qui est à retenir ici de cet incident dont les conséquences ont failli être tragiques, c'est que le *duplex uallus* consiste bien en deux *ualli* (4), dont la fonction est de protection bilatérale et dont l'intervalle, dans ce secteur, est de six cents pieds.

3. Passage en Asie. Tandis que César, après la défaite et la mort de Pompée, était retenu à Alexandrie, le roi Déjotarus était venu se plaindre de Pharnace à son lieutenant Cn. Domitius Calvinus. Or le roi Pharnace, le fils du grand Mithridate Eupator, attendait Domitius Calvinus devant **Nicopolis**, en Petite-Arménie. "*A partir de la ville, sur le point où il voyait que les nôtres auraient l'accès le plus facile et le lieu le plus favorable pour combattre, il trace deux fossés en ligne droite, de quatre pieds de profondeur, avec un intervalle peu considérable entre les deux, et allant jusqu'au point au delà duquel il avait résolu de ne pas déployer ses lignes. Entre ces fossés, il rangeait sans cesse son armée en bataille et il disposait la totalité de sa cavalerie sur le côté, au delà du fossé*" (5).

Quand vint l'heure du combat, l'aile droite de Domitius bouscula les cavaliers du roi, parvint aux murs de la ville, traversa le fossé et attaqua l'ennemi à revers. Mais à l'aile gauche, la légion Pontique, en difficulté, s'efforça de tourner le fossé pour attaquer l'infanterie de Pharnace sur son flanc droit, et fut écrasée au passage du fossé. Le centre avec Déjotarus fut enfoncé, et Pharnace put se retourner contre la trente-sixième légion qui avait été à l'aile droite. Défaite de Domitius Calvinus.

(1) *Cf.* CESAR, B. C., III, 63, 1-2 : "*Erat eo loco fossa pedes XV et uallum contra hostem in altitudinem pedum X, tantundemque eius ualli agger in latitudinem patebat ; ab eo intermisso spatio pedum DC alter conuersus in contrariam partem erat uallus humiliore paulo munitione. Hoc enim superioribus diebus timens Caesar ne nauibus nostri circumuenirentur, duplicem eo loco fecerat uallum ut, si ancipiti proelio dimicaretur, posset resisti.*" (*Cf.* pl. XLVI, interprétation de Palladio au XVIe s.).

(2) *Id., ibid.*, § 6 : "*ab utraque parte*".

(3) *Id., ibid.*, § 4 : "*Contra mare transuersum uallum, qui has duas munitiones contingeret, nondum perfecerat.*" (*Cf.* la même planche, où PALLADIO se méprend sur l'orientation du *transuersum uallum*).

(4) *Id., ibid.*, § 8 : "*inter duos uallos*".

(5) HIRTIUS, B. Al., XXXVIII, 3-4 : "*Ab oppido qua facillimum accessum et aequissimum ad dimicandum <locum> nostris uidebat, fossas duas derectas, non ita magno medio interuallo relicto, IIII pedum altitudinis in eum locum deduxit, quo longius constituerat suam non producere aciem. Inter has fossas aciem semper instruebat, equitatum autem omnem ab lateribus extra fossam conlocabat.*"

Voir la gravure d'A. PALLADIO, le grand architecte italien du XVIe s., dans I Commentari di C. Giulio Cesare, *con le figure in rame de gli alloggiamenti, de fatti d'arme, delle circonvallationi delle Città, et di molte altre cose notabili descritte in eßi, per facilitare à chi legge, la cognition dell'Historia,* Girolamo Foglietti, Venise, 1598, Nu. II, p. 327. (*Cf.* planche XLVI).

Hirtius (si c'est lui) écrit *fossas duas* . Les fossés parallèles sont séparés par un assez faible intervalle, mais cette modestie est toute relative, puisque l'infanterie de Pharnace peut se déployer entre les fossés, qui sont encore d'efficaces protections latérales.

4. Plus tard, quand César s'installe à **Ruspina**, en Afrique, et qu'il fortifie son camp, il fait "*construire un retranchement reliant la place de Ruspina à la mer, et un autre reliant le camp également à la mer pour rendre dans un sens et dans l'autre les communications plus sûres, et permettre à ses renforts de le rejoindre sans danger*" (1). Comme devant Gergovie, ces retranchements assuraient la sécurité des allées et venues contre les attaques de flanc : *quo tutius (...) commeare (...) possent* . Certes, l'auteur n'emploie pas ici le mot *fossa* , mais le mot *uallum* ; mais c'est une différence de vocabulaire entre auteurs, car les deux choses s'impliquent réciproquement : que ferait-on du déblai du fossé, si l'*agger* n'en était fait ? Or le *uallum* , c'est d'abord le fossé et l'*agger* . C'est d'ailleurs pourquoi on ne compte pas toutes les fois où le *uallum* et le fossé sont nommés ensemble. En un mot, chaque *uallum* de Ruspina est un *brachium* , et ce sont des *brachia* , non pas identiques, mais analogues au double fossé de Gergovie.

5. Plus tard encore. Quand César menace Scipion qui tient **Uzitta** et qui campe au delà de la ville, lui-même occupe les hauteurs en face et y a établi des postes. Et un jour, "*de son camp principal, il fit mener par le milieu de la plaine en direction de la ville d'Uzitta, qui était située en terrain plat entre son camp et le camp de Scipion, deux lignes orientées de manière à atteindre les angles droit et gauche de la place. Il voulait, en construisant cet ouvrage, pouvoir faire approcher ses troupes de la place et donner l'attaque, ses flancs restant protégés par ses retranchements, sans craindre que la nombreuse cavalerie ennemie le prît à revers et lui fît lâcher l'attaque. (...). A l'extrémité de ses deux lignes fortifiées poussées à la limite de portée des traits lancés de la ville, César établit un camp (...) ; puis il fait descendre au nouveau camp cinq légions prélevées sur le camp supérieur*" (2).

L'analogie des situations avec Gergovie est, cette fois, frappante. Un grand camp

(1) PSEUDO-CESAR, B. Af., XX, 1 : "*Caesar interim castra munire diligentius, praesidia firmare copiis maioribus, uallumque ab oppido Ruspina usque ad mare ducere et a castris alterum eodem, quo tutius ultro citroque commeare, auxiliaque sine periculo sibi succurrere possent.*" (*Cf.* au XVIe s., pl. XLVII).

(2) CESAR, B. Af., 51, 1-3 ; 56, 1 : "*Caesar (...) ab suis maximis castris per medium campum e regione oppidi Uzittae, quod inter sua castra et Scipionis in planitie positum erat tenebaturque a Scipione, duo brachia instituit ducere et ita derigere ut ad angulum dextrum sinistrumque eius oppidi conuenirent. Id hac ratione opus instruebat ut, cum propius oppidum copias admouisset oppugnareque coepisset, tecta latera suis munitionibus haberet, ne ab equitatus multitudine circumuentus ab oppugnatione deterreretur. (...). Caesasr, brachiis perfectis promotisque usque eo ut telum ex oppido adigi non posset, castra munit (...), eoque quinque legiones ex superioribus castris deducit.*" (*Cf.* au XVIe s., Palladio, pl. XLVII).

et un plus petit qui rapproche César de l'adversaire. Deux lignes entre lesquelles les soldats, à l'abri des attaques latérales de la cavalerie, passeront d'un camp dans l'autre. Et entre elles un espace suffisant pour cette manœuvre (1).

4. Un double fossé de protection latérale

Il est bien entendu qu'on peut trouver des *fossa duplex* ou des *duplex uallum* qui sont très rapprochés au lieu d'être ainsi relativement éloignés ; mais leur écartement dépend chaque fois de la situation, c'est-à-dire de leur destination. Quand la défense est dirigée de façon frontale, la protection est accrue en doublant le retranchement, mais c'est qu'on n'a rien à craindre de l'arrière. Devant Uzitta, au contraire, la menace venant des deux côtés, les deux fortifications sont faites pour qu'on circule entre elles. Il semble bien que ce soit la même chose à Gergovie. Le double fossé devait permettre aux soldats même isolés d'aller et venir librement, sans craindre une attaque soudaine de l'ennemi ; il devait à plus forte raison permettre aux troupes de se déplacer, car l'énorme travail de terrassement ne se justifierait point pour la seule commodité des individus.

Les deux fossés de Napoléon III comme de ceux qui l'ont persuadé ou suivi ne sont donc pas assez espacés. Ils ne rempliraient leur office de protection latérale qu'en étant complétés au sud par la rivière de l'Auzon, dont César ne parle pas. Et même dans ce cas de figure, l'excellente cavalerie gauloise pouvait s'engouffrer entre la colline de la Roche-Blanche et la rivière, comme devaient le faire les Pompéiens entre les lignes de César en abordant au sud de Dyrrachium.

Quant à la référence au camp du Bois des Côtes à Nointel, qui est une référence unique et fortuite, qui est censée éclairer un texte établi par un terrain douteux, qui propose une interprétation de fouilles par d'autres fouilles qui les contredisent, et qui consiste, au total, en un raisonnement par analogie sans pertinence, elle formerait une objection qui n'a pas à entrer davantage dans la discussion.

Il est plus instructif de chercher des analogies en dehors de César, par exemple dans Tite-Live. On trouve ainsi dans l'*Histoire romaine* un *brachium* dont l'utilité est d'assurer la communication entre le camp romain et la ville d'Ardée assiégée par les Volsques. La ressemblance avec le cas de Gergovie est frappante jusque dans le vocabulaire : "*Consul muro Ardeae brachium injunxerat, qua ex oppido sui commeare possent*" (2).

(1) Un rapprochement peut au moins être fait entre ces deux *brachia* et les *brachia* par lesquels le jeune roi Ptolémée, campé non loin du Nil, avait réuni à son camp le fortin édifié dans un village voisin : fortin que César attaque et lui enlève : *cf.* HIRTIUS, B. Al., XXX, 3 : "*Castellum quod rex in proximo uico non longe a suis castris munierat brachiisque cum opere castrorum coniunxerat, uici obtinendi causa, Caesar adgressus omnibus copiis expugnat.*".

Mais ce *brachium* est unique, simple et non double, parce que l'ennemi n'est menaçant que d'un côté. L'est-il des deux, et l'on a deux *brachia* , par exemple entre Athènes et le Pirée, pour aller de l'une à l'autre ville. Tenu en échec au Pirée, et surpris de l'être, le roi Philippe se porte tout à coup sur Athènes : "*Inde eruptione subita peditum equitumque inter angustias semiruti muri, qui brachiis duobus Piraeum Athenis jungit, repulsus.*" (1).

Les textes nous interdisent donc apparemment de reconnaître le double fossé de César dans celui de Stoffel.

IV. POUR UN CHANGEMENT DE METHODE

Au terme de cette analyse, le double fossé intermédiaire est ainsi devenu suspect. Il est assez douteux que Gorce ait retrouvé le fossé de Stoffel, et plus douteux encore que Stoffel ait trouvé le fossé de César (2). Jean-Marc Welterlin, qui ne doute pas du site de Gergovie-Merdogne (3), est arrivé de son côté à la même conclusion (4). Aussi propose-t-il de "*rechercher les deux fossés intermédiaires plus éloignés l'un de l'autre, au nom de la vraisemblance pure et simple*" (5). Mais peut-être est-ce aussi le moment de reprendre l'enquête sur nouveaux frais.

C'est à quoi l'on va s'efforcer en cherchant, dans le texte même de César, quelque indice susceptible de situer ailleurs le grand camp par rapport au petit, et en demandant s'il n'y aurait pas lieu de reprendre à peu près l'hypothèse de Pasumot, ou plutôt celle de Mérimée, même si c'était pour d'autres raisons que les leurs. (*Cf.* les planches LI et LII ; et LIII).

(2) TITE-LIVE, Hist. rom., IV, 9, 14. (Guerre civile : les nobles d'Ardée ont fait appel aux Romains, le peuple aux Volsques.) Tandis que, faisant diligence, il avait enfermé les assiégeants pendant la nuit, "*de l'autre côté, le consul avait avancé ses lignes jusqu'aux murs d'Ardée, afin que ses troupes pussent communiquer avec la ville.*"

(1) *Id., ibid.*, XXXI, 26, 8 : "*Une brusque sortie, faite par un corps d'infanterie et de cavalerie entre les brèches de la muraille à demi-ruinée dont les deux pans réunissent Athènes au Pirée, repoussa Philippe.*"

(2) P.-F. FOURNIER loue en 1972 "*les fouilles du Colonel Stoffel, vérifiées naguère par le P. Gorce*" , qui ont fait retrouver les fossés des deux camps, mais il évoque la *ligne fortifiée* du *double fossé* sans mentionner ni sa découverte ni sa recherche : *cf. in* Gergovie haut-lieu de France, 2e éd., brochure, La Roche-Blanche, 1972, Histoire, pp. 3 et 4.

(3) *Cf.* J.-M. WELTERLIN, *art. cit.* : "*Il faut être lucide : l'examen nuancé, critique quand c'est nécessaire, des résultats obtenus jusqu'à présent n'enlève rien à la certitude du site.*"

(4) *Id., ibid.* Ayant admis qu'on avait affaire à "*deux fossés, larges chacun de douze pieds*" , il en est venu à considérer qu'une nouvelle façon de voir méritait d'être examinée, celle d'"*une circulation entre les deux fossés, qui assurerait en outre une couverture des deux flancs et en conséquence un sentiment de sécurité renforcé*" (p. 14). Conclusion de son enquête : "*A Gergovie, nous avons affaire à un brachium, couloir de circulation fortifié sur les deux flancs : le bon sens pur et simple indique qu'un espacement est nécessaire.*" Et d'imaginer, "*à titre d'hypothèse de travail, 50 m d'intervalle entre les deux fossés*" (p. 16).

(5) *Ibid.*, p. 16.

Quatrième section

"E REGIONE OPPIDI COLLIS"

Ia. POSITION DU PROBLEME

A. Une locution problématique ?

Si les constats qui précèdent ont quelque exactitude, on conviendra que les recherches de Stoffel n'ont pas produit de résultats indiscutables sur la Serre d'Orcet, encore moins entre celle-ci et la colline de la Roche Blanche (1) ; et l'on conviendra de même que les vérifications du P. Gorce n'ont rien été de moins que concluantes (2). Il n'y a dans ce cas qu'une alternative : ou bien continuer d'y voir cependant le grand camp et le double fossé, et envisager d'y reprendre les fouilles ; ou bien s'interroger d'abord sur la localisation de l'un et de l'autre en faisant un retour au texte de César. Loin d'opposer en cela la philologie à l'archéologie, il s'agirait, vu les difficultés où l'on se trouve, et toujours dans la présomption que le petit camp était à la Roche Blanche, de se redemander où il conviendrait de chercher le grand. Cela suppose évidemment que l'on suspende les objections et les scrupules des militaires, mais c'est à ce prix que la parole peut être donnée à chaque expert.

On sait trop bien que l'apparente clarté de César s'accommode d'une étonnante imprécision (3). Il serait d'autre part douteux que quelque indice ait échappé à tant d'inquisitions. C'est pourtant dans ces sortes d'embarras qu'il revient à la mémoire telle ou telle hypothèse qu'on avait négligée sur le moment. Il nous a semblé, dans l'examen de la ba-

(1) *Cf.* J.-M. WELTERLIN, "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 10e année, 1988, p. 12 : Stoffel "*n'était pas P. Millot et les résultats, il faut le reconnaître, n'ont pas eu le caractère indiscutable de ceux obtenus au Mont Auxois.*"

(2) *Cf. id., ibid.,* : "*Il ne faut pas se dissimuler que ces travaux ne résolvent pas le problème, mais en posent de nouveaux.*"

(3) On a déjà eu l'occasion de le noter.

Cf. aussi P. de NOLHAC, *in* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 102 : "*Le professeur Hauser, après une étude consciencieuse, ne craignait pas d'écrire (je cite de mémoire) que le texte de César n'offre aucune indication topographique utilisable.*"

Cf. encore P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 50 : "*Les indications des Commentaires ne sont souvent pas assez complètes pour que l'identification même approximative des lieux dont il est question soit possible.*"

taille, que des expressions telles que *ad alteram partem oppidi (bis)* ou *ab dextra parte (bis)* méritaient mieux qu'une traduction distraite. Et le professeur Achard leur en associait récemment une troisième, *e regione oppidi* , pour voir en elles "*trois expressions fondamentales*" (1). Il s'appuie pour interpréter la dernière (2) sur une observation de M. Rambaud, selon qui cette expression "*implique les positions relatives de l'oppidum, des minora castra et du point où César se tenait, c'est-à-dire du grand camp. Or, il ne me paraît pas possible de douter du sens : les trois points sont en ligne droite*" (3). Mais Michel Rambaud s'était rendu aux représentations de Paul Eychart, car c'est celui-ci qui, s'inspirant d'une remarque de Léon Brunel (4), avait proposé et soutenu cette interprétation dans les années soixante (5). Et des latinistes comme Jean-Michel Croisille (6) et Geneviève Demerson (7) avaient suivi P. Eychart et M. Rambaud bien avant que G. Achard ne l'appliquât au site méridional traditionnel (8).

Il est donc vrai que cette interprétation est apparue dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes de Clermont, mais elle en est indépendante, puisque M. Busset, P. de Nolhac et G. Desdevises du Dézert plaçaient le petit camp sur le puy de Chanturgue et le grand sur la butte de Clermont (9), ce qui fait une ligne brisée avec le sommet des Côtes. C'est pourquoi, libre de toute attache avec un site déterminé, elle mérite un examen particulier. Or il se trouve que cette indépendance et cet intérêt sont tous les deux confirmés par certaines études du siècle dernier. On a en fait oublié que, plusieurs fois déjà, l'expression liti-

(1) G. ACHARD, "Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, t. I, fasc. 1, Bruxelles, janvier-mars 1991, pp. 100-117 ; *cf.* p. 109 : "*Le mot altera est capital : c'est avec l'expression e regione oppidi le facteur déterminant pour orienter le schéma des opérations.*"

(2) *Id., ibid.*, p. 108 : la colline prise aux Gaulois "*est dans l'axe, dans l'alignement de l'oppidum, pour l'observateur placé, comme César, dans le grand camp, bref (...), pour parler en termes de géométrie, les maiora castra, les minora castra et l'oppidum sont sur une même droite.*" - *Cf.* planche LVII.

(3) M. RAMBAUD, "La Bataille de Gergovie", Revue des Etudes latines, n° 52, 1974, pp. 38-39.

(4) L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire. Gergovie aux Côtes, Imprimerie Moderne, Clermont-Ferrand, 1937, p. 48 et p. 51.

(5) *Cf.* P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes. Augustonemetum. Gergovie, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1961, p. 116 ; Gergovie. Légende et Réalité, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, pp. 27-28 ; Chanturgue. Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, p. 34 et pp. 173-174 ; La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, pp. 159-161.

(6) *Cf.* J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A. L. M. A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Revue du G. E. L. U. C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 9, 1982 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983.

(7) *Cf.* G. DEMERSON, "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 8, 1981, pp. 37-46 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981.

(8) Nous avons d'abord eu l'occasion d'esquisser l'étude de l'expression dans un article du Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 10, (Cl.-Fd), déc. 1984, pp. 1-14 (*"«E regione», une locution problématique ?"*) , puis nous l'avons tentée dans notre mémoire de D. E. A., présenté en 1987 à l'Université de Nantes (*Majora castra. Recherches sur l'emplacement du grand camp de César devant Gergovie*) .

(9) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 105 et p. 109.

gieuse avait été comprise comme l'entendit L. Brunel.

Sur un certain nombre de schémas, l'oppidum et les deux camps sont en effet alignés, et même il arrive que l'oppidum trouve sa place entre les camps. On peut revoir ainsi (*cf.* la pl. XV) les schémas de Bellaigue ou de Bompart de Saint-Victor (1), celui de Martinon peut-être (2), celui de Mérimée évidemment (3), ceux enfin de Saint-Hypolite, de Daupeyroux (4). Mais il ne paraît pas que l'expression *e regione* ait alors explicitement servi d'argument, et l'alignement peut sembler fortuit. Il en va tout autrement avec Gault de Saint-Germain, avec Girard, avec Sarrette et avec Saint George Stock.

1. Avant d'être pris à partie par Stoffel dans sa lettre à Holmes, St. George Stock, qui préparait une édition de César, avait rencontré H. Hauser à Clermont. Il lui communiqua ensuite les résultats de ses recherches, et il pourrait ne pas l'avoir fait sans humour. Son bilan tenait en deux points, dont on ne sait comment il les harmonisait : "*1° Sur presque tous les points il est d'accord avec Napoléon III ; 2° il ne croit pas que le petit camp fût à la Roche-Blanche, sans pouvoir cependant indiquer une autre colline qui réponde à la description de César. Il ne lui semble pas que la Roche-Blanche soit située e regione oppidi.*" (5). Le petit camp était *en face* de la ville ; que faut-il entendre par là ? demande Hauser. Réponse : "*M. Saint-George Stock serait disposé à le chercher, m'écrit-il, «sur une droite tirée du grand camp de César à la ville»*". L'érudit anglais s'explique plus généralement sur l'expression dans une note de son édition de César : "*The meaning always is "in a straight line with" : but this meaning is liable to vary with the context.*" (6). L'appliquant à la colline gauloise dans une longue note consacrée à Gergovia, il en fait une objection contre les vues de Napoléon III : "*Now as a straight line can be drawn from any point to any other, this description could not be employed intelligibly by Caesar except in reference to some third point, which would presumably be his own camp. We are therefore led to infer that the hill captured lay in a straight line between Caesar's camp and the*

(1) Roche Blanche - plateau - Prat (*cf.* pl. XV, n° 2) ; et Chanonat - plateau - Prat (*ibid.*, n° 3).
(2) Chanonat - Jussat - plateau (*ibid.*, n° 4).
(3) Le Crest - La Roche Blanche - le plateau (n° 9) ; schéma souvent retenu : *cf.* planche LIII.
(4) Aubière S. - Nuit de Prat - plateau (n° 11, *cf.* pl. LIV) ; Aubière N. - Aubière S. - plateau (n° 23).
(5) H. HAUSER, "La Question de Gergovie", Congrès du Club Alpin Français, section d'Auvergne, *Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand,1896, p. 143 ; citation suivante, *ibid.* - Encore STOCK ne dit-il pas à HAUSER qu'il est porté à croire que César a attaqué par le nord.
(6) SAINT GEORGE STOCK, CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII, according to the text of Emanuel HOFFMANN (Vienna, 1890), edited with introduction and notes, Clarendon Press, Oxford, 1898, II, p. 273. Note à B. G., VII, 35, 1 (*Cum uterque utrique esset exercitus in conspectu fereque e regione castris castra poneret, etc.*) : "*Here and in § 2 the straight line is evidently meant to be drawn perpendicular to the river.*" (§ 2 : *Siluestri loco castris positis e regione unius eorum pontium quos Vercingetorix rescindendos curauerat, etc.*)

town. Napoleon's plan however makes the small camp form the apex of a triangle with a line between the oppidum and the large camp for its base." (1).

2. Ç'avait été exactement la conception du lieutenant-colonel Sarrette. Celui-ci faisait camper César *"au sud-est de Gergovie, sur les terrasses successives du Puy-Chevalet"* (2) et le faisait s'emparer de la colline d'Orcet, parce que *"cette colline se trouve, selon les règles mathématiques, e regione oppidi, par rapport au Puy-Chevalet où est César"* (3). Usant de la méthode comparative, il a étudié l'expression en traitant de la campagne de Labiénus à Lutèce : elle *"désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre, qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel. César l'emploie sept fois dans ses Commentaires, comme direction topographique s'appliquant à l'emplacement de deux objets relativement à un troisième (...). A Gergovie, les trois objets sur le même rayon visuel sont : le grand camp qui est le lieu d'où il parle, la colline dont il parle et l'Oppidum qu'il regarde."* (4).

3. L'interprétation de Gault de Saint-Germain avait été semblable et différente. D'après lui, on voit encore le camp de César *"près de Gondole, sur les bords de l'Allier"* (5). Et d'autre part, *"l'endroit le plus accessible de Gergovia est à l'occident. On voit, près de cette extrémité, une montagne qui s'élève à pic, qu'on appelle Montrognon. C'est par cette place que les vivres arrivoient aux assiégés. César s'en empara. On voyoit, dit-il, à la partie opposée de Gergovia, et sur la même base, une autre montagne bien fortifiée, et coupée à pic de tous côtés"* (6). *E regione oppidi* est donc compris comme signifiant, non pas *en face* ou *vis-à-vis* , mais *du côté opposé, à l'opposite, de l'autre côté de la place* par rapport au premier camp, et c'est alors l'oppidum qui se trouve entre les camps (7).

4. Une autre façon de voir fut encore celle du capitaine Girard, mais elle est quelque peu obscurcie par l'inexactitude de sa carte. Girard, qui met le grand camp au Pré du

(1) *Id., ibid.*, p. 315.

(2) A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, p. 118. - Le Puy-Chevalet est à placer au sud-est d'Orcet, entre Orcet et l'Allier (*cf.* pl. XV, n° 21).

(3) *Id., ibid.*, p. 120.

(4) *Ibid.*, pp. 34-35, n. (3). *Cf.* planche LVI.

(5) P. M. GAULT DE SAINT-GERMAIN, Antiquités d'Auvergne, dans A. RABANI-BEAUREGARD, Tableau de la ci-devant province d'Auvergne, (...), avec l'explication des Monumens et Antiquités qui se trouvent dans le même département, par P. M. GAULT, Pernier, Paris, an X - 1802, Gergovia, p. 137 sq.

(6) *Id., ibid.*, p. 140. (*Cf.* pl. XV, n° 7).

(7) Cette interprétation de *e regione* pourrait bien rencontrer celle de BELLAIGUE et de BOMPART DE SAINT-VICTOR ; elle n'a pas lieu d'être rejetée avant examen, c'est-à-dire avant d'avoir cherché des cas qui la confirmeraient : *cf.* LUCRECE, de Natura Rerum, IV, 374 : le corps entre le soleil et l'ombre.

Camp, juste au nord du Petit-Pérignat, voit la colline du petit camp dans la colline de Quiche, et il en décrit comme suit la situation : "*Au pied de la pointe est de Gergovia, et séparée de cette montagne par un vallon que traverse la route d'Aubière à Merdogne, s'élevait et s'élève encore une colline ; è regione oppidi, en face, sur la ligne et sur le prolongement de la ville ; (...). Cette colline est désignée sous le nom de Quiche par les habitants du pays.*" (1). Dans la réalité, la colline de Quiche est à peu près dans la direction du plateau par rapport au Pré du Camp : mais ce n'est là ni ce que dessine Girard, ni ce qu'il veut dire. Sur sa carte comme dans le texte, il met Quiche en plein est du plateau, presque aussi bas que le puy Mardou, qui n'y figure pas. Les trois positions ne sont donc pas alignées, mais Girard, à tort ou à raison, tire argument de l'expression *e regione oppidi* pour situer la colline dans l'alignement du plateau (2).

Ainsi la prise en compte de cette expression n'est-elle pas chose nouvelle ; et si son intelligence exacte reste encore sujette à caution, l'interprétation *par un certain alignement* ne laisse pas d'avoir été quelquefois en faveur. Et certes, elle ne serait pas sans conséquence, si elle devait être confirmée. Mais en tout état de cause, s'il y avait une conclusion à en tirer contre la présence de César sur la Serre d'Orcet, la portée en serait encore clairement limitée : on en reviendrait à peu près, comme on a dit, de l'hypothèse du général von Göler à celle de l'ingénieur Pasumot, ou plutôt à celle de P. Mérimée.

On se rappellera donc qu'en arrivant devant Gergovie, César reconnut la place et désespéra de l'enlever de force ; quant au siège, il résolut de n'y point songer avant d'avoir pourvu au ravitaillement en blé.

Mais, poursuit César, en face de la place, au pied même de la montagne, était une colline très bien fortifiée et escarpée de toutes parts : en l'occupant, il priverait l'ennemi d'une grande partie de son eau et d'un libre ravitaillement en fourrage.

C'est de cette position qu'il s'empara une nuit, c'est là qu'il installa un petit camp où il plaça deux légions, et c'est entre son premier camp et celui-ci qu'il fit ouvrir une paire de fossés, de douze pieds de large chacun, afin que ses soldats pussent aller, même individuellement, de l'un à l'autre, à l'abri de toute attaque soudaine de l'ennemi (3).

(1) M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862. (*Cf.* pl. XV, n° 20).

Cf. id., Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863, p. 100 : "*Un vallon, traversé aujourd'hui par la route d'Aubière à Merdogne, séparait et sépare encore Gergovia d'une colline sur la même ligne (è regione) que la ville.*"

(2) Pas plus que celle de GAULT DE SAINT-GERMAIN, cette interprétation ne devrait être rejetée *a priori*. - *Cf.* planche LV.

C'est de l'expression *e regione* qu'il s'agit : *vis-à-vis, à l'opposite, en face de...* : *Erat e regione oppidi collis... Il y avait en face de la place forte une colline...* L'idée est que cette expression, si aisée à traduire, signifierait quelque chose de très déterminé : non pas seulement, ce qui est plutôt banal, que la colline était *en face* ou *du côté* de la ville de Gergovie, mais qu'elle était *entre* le grand camp de César et la ville, sur la ligne qui joignait celle-ci à celui-là.

Problématique, l'indication ne le devient que si l'on accepte de remettre en question le sens à lui donner : et il faut à cela quelque raison. Les considérations, d'ailleurs disparates, du siècle passé, n'ont pas fait suspecter l'interprétation traditionnelle. La remarque de Léon Brunel, l'intuition de Paul Eychart, l'autorité de latinistes comme M. Rambaud, J.-M. Croisille, G. Demerson, G. Achard, y suffiront-elles ? Il faut voir.

Commentant point par point le texte de César, Léon Brunel traduisait : "*A la hauteur et en face de la ville, était une colline qui prenait naissance dans le pied même du mont*" . Et il ajoutait : "*Telle est la traduction littérale du passage des «Commentaires» : Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis*" (1). Et un peu plus loin : "*Pour un observateur placé en contre-bas, vers Montferrand par exemple, la partie inférieure de Chanturgue apparaît nettement sortir du pied de la montagne (sub ipsis radicibus montis) . C'est en somme la même montagne avec deux sommets différents ; et celui de Chanturgue, vu d'en bas, apparaît véritablement faire face au sommet des Côtes (e regione oppidi) . César avait bien observé*" (2). (*Cf.* planches II-2° et IV).

Il n'est pas question de discuter ici la valeur de l'hypothèse de Gergovie supposée aux Côtes. Mais les explications de L. Brunel appellent trois remarques, l'une pour marquer l'enjeu de l'interprétation nouvelle, une autre pour souligner que ce n'est pas une affaire de traduction, mais bien d'interprétation, et une dernière pour définir le point crucial, à savoir la nécessaire prise en compte de l'observateur : exigence largement justifiée, au demeurant, par l'association passablement fréquente des idées ou expressions de *in conspectu* et de *e regione* .

(3) *Cf.* CESAR, B.G., VII, 36, 1-5-7 : "*Caesar (...), perspecto urbis situ (...), de oppugnatione desperavit, de obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset. (...). Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri hostes videbantur. (...) Silentio noctis Caesar ex castris egressus (...) potitus loco duas ibi legiones conlocavit fossamque duplicem duodenum pedum a majoribus castris ad minora perduxit, ut tuto ab repentino hostium incursu etiam singuli commeare possent.*"

(1) L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire. Gergovie aux Côtes, Impr. Mod, Cl.-Fd, 1937, pp. 48 et 49.

(2) *Id., ibid.,* p. 51.

1. Si Montferrand est donné comme exemple de point d'observation, c'est que L. Brunel vient d'y localiser le grand camp (1). Quoi qu'aient valu ses raisons, il se singularisait en cela parmi les tenants de Gergovie aux Côtes, qui le plaçaient sur la hauteur de Clermont. En conséquence, puisque le petit camp était supposé sur le puy de Chanturgue, la colline gauloise enlevée de nuit par César se trouvait désormais entre le camp de César et la place forte de Vercingétorix, sur l'alignement de Gergovie et du grand camp.

2. Mais ce faisant, L. Brunel ne traduisait pas César autrement qu'à l'habitude. Il n'est que de comparer : *e regione* , c'est toujours *en face* , ou quelque synonyme (2). Indépendamment de toute localisation sur le terrain, l'accord reste unanime sur le sens de l'expression. Et cela est si vrai, que ce sont des partisans de Gergovie à Merdogne qui corrigent un partisan de Gergovie aux Côtes pour préciser ce sens. G. Desdevises du Dézert avait écrit : "*(César) remarqua, nous dit-il, dans le voisinage de la ville, et sortant de la montagne, une colline abrupte de toutes parts. (...). Cette colline est facile à identifier ; c'est la colline de Chanturgue qui se détache du massif des Côtes à son extrémité orientale, et domine la vallée de la Tiretaine et ses prairies*" (3). A quoi J. Clémence faisait observer : "*D'abord, «e regione oppidi» (...) signifie non pas «dans le voisinage de la ville» , comme traduit M. Desdevises du Dezert, mais «en face»*" (4). Et, citant A. Debidour qui avait dénoncé l'erreur : "*Regio, dérivé de rego, a ici son sens étymologique de direction. (...). César veut donc dire que la colline était «exactement en face de la place»*" (5). Debidour et Clémence ont raison (6) : et on retiendra de leur argument que la traduction par le

(1) *Ibid.*, pp. 42-46.

(2) L.-A. CONSTANS, Les Belles Lettres, 1929 : "*Il y avait en face de la ville, au pied même de la montagne, une colline très bien fortifiée par la nature, et isolée de toutes parts.*"

M. RAT, Garnier-Flammarion, 1933 : "*En face de la place, au pied même de la montagne, était une colline très bien fortifiée et escarpée de toutes parts.*"

G. WALTER, Pléiade, Gallimard, 1968 : "*Il y avait en face de la ville, au pied même de la montagne, une colline escarpée de tous les côtés et bien fortifiée.*"

A. PALLADIO, I Commentari di C. Giulio Cesare, Venetia, 1618 : "*Era appunto all'incontro della terra sotto le radici del monte un colle, molto ben forte e guardato.*" Et PALLADIO met en marge : *Colle incontro alla terra* .

J. GOYA Y MUNIAIN, Los Comentarios de Cayo Julio Cesar, Madrid, 1798 : "*Habia enfrente de la ciudad un ribazo.*"

KRANER, DITTENBERGER, MEUSEL, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1853, dans leur commentaire : "*Die Roche-Blanche (ein weisser Kalkfelsen) liegt in der Tat dem eigentlichen Gergoviaberge gegenüber.*"

H. J. EDWARDS, The Loeb Classical Library, Londres, 1917 : "*Opposite the town there was a hill.*"

(3) *Cf.* M. BUSSET, *op. cit.*, p. 109.

(4) J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933, p. 15.

(5) *Id., ibid., ; cf.* A. DEBIDOUR, "L' «Oppidum des Côtes de Clermont» et le texte de César", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 15 mars 1933.

(6) Encore que ce soit assez vainement, car le puy de Chanturgue, en français, peut tout aussi bien être dit *en face* du plateau des Côtes que la Roche-Blanche peut l'être du plateau de Gergovie.

voisinage est infidèle, parce que trop large (1). Ce qui est *voisin* , effet, ce qui est *dans les parages* , n'est pas toujours *en face* . Mais si *e regione* veut bien dire *en face* , que veut dire *en face* ?

3. C'est ici que l'analyse de Léon Brunel apporte une donnée capitale. Pour être comprise, et quelles que soient ses traductions possibles, l'expression de César implique une information concernant le point de vue de l'observateur qui voit et qui décrit.

La colline de la Roche-Blanche, le puy de Chanturgue, sont *en face* du plateau de Gergovie-Merdogne ou de celui des Côtes, *pour un observateur donné* ; et cette remarque se place en marge ou au-dessus de la querelle. Mais où situer cet observateur ? En d'autres termes, d'où César parle-t-il ? depuis quel poste d'observation ? Peut-on même en savoir quelque chose ?

Pour M. Busset, "*Placé «en face de la ville», le plateau de Chanturgue permet d'apercevoir de son sommet, la partie méridionale du rempart, ainsi que le flanc Sud du puy de Var où se trouvait placé le camp de Vercingétorix*" (2).

Pour les tenants de Gergovie à Merdogne, la colline est bien *exactement en face* du plateau : "*détail qui convient à merveille, suivant l'identification traditionnelle, au sommet de la Roche-Blanche : de là, en effet, comme le remarque excellemment M. Fournier, «on aperçoit en face de soi tout le versant méridional du mont de Gergovie au sommet duquel se développait le mur d'enceinte de l'oppidum».*" (3).

Mais P.-F. Fournier ajoutait une précision finalement curieuse : "*Ici encore, si l'on veut comprendre l'exactitude de l'expression de César, il faut observer les lieux d'en bas ; évidemment César n'a rien pu savoir de l'impression que pouvait produire la hauteur de son petit camp vu d'en haut.*" (4). Même insistance plus tard, à propos de l'identification de la colline : "*C'est ici l'un des points où il importe le plus de ne pas perdre de vue que, pour comprendre le texte des Commentaires, il est nécessaire de se placer à l'endroit où*

(1) Mais que penser, dès lors, de la traduction du P. GORCE, "La bataille de Gergovie", Revue des Deux Mondes, 15 août 1941, p. 443 : César "*jeta son dévolu, «assez proche de l'oppidum sur une colline escarpée de toutes parts, etc.»*" ?

(2) M. BUSSET, *op. cit.*, p. 122.

(3) A. DEBIDOUR, *art. cit.* ; cité par J. CLEMENCE, *op. cit.*, *ibid.* , et par P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont", L'Auvergne littéraire et artistique, n° 68, 1933, p. 75.

(4) P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, *ibid.* - "*Ici encore*" renvoie à une remarque précédente à propos de l'aspect de la colline, *ibid.*, où il est dit qu'on est souvent trompé, "*parce qu'on commet l'erreur de visiter Gergovie d'en haut*" . - Dans le même esprit, J. LE GALL dénonce justement le contre-sens qui fait regarder le paysage du Mont-Auxois depuis La Pointe, à son extrémité occidentale, mais "*l'auteur des Commentaires n'est jamais venu là, ou, s'il y est monté, c'est seulement pour une brève visite au lendemain de la capitulation. La Pointe a sans doute été l'observatoire de Vercingétorix ; elle n'a pas été celui de César.*" (Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 50).

était César, qui l'a écrit, et non au sommet de la montagne, où il n'a jamais mis les pieds" (1). On ne saurait mieux dire. Mais si César observait les choses d'en bas, ce n'était pas du sommet de la Roche Blanche (2).

B. Le point de vue de l'observateur

La rigueur et les embarras mêmes de cette analyse soulèvent donc un problème. Dire *en face* ou *vis-à-vis* suppose un point de vue et une orientation, suppose également qu'il y a, au moins virtuellement, réciprocité. Si je suis sur la Roche-Blanche (3) et si je me tourne vers le nord, j'ai le plateau *en face* de moi ; et si, au moins en imagination, je me transporte au bord du plateau et que je regarde vers le sud, je vois la colline *en face* . César n'est pas allé sur le plateau ; ce n'est donc pas pour un observateur situé sur le plateau qu'il parle. Il est monté à la Roche-Blanche, mais c'est avant d'y monter que la colline lui est apparue *en face* de la place forte. Il a vu la colline *en face* du plateau comme quelqu'un qui regardait d'en bas. Mais d'où ?

De n'importe où, va-t-on répétant, car les positions relatives des deux éminences ne dépendent pas de l'observateur. C'est négliger deux choses. D'abord, pour la cohérence du récit, le narrateur se place et se tient à un point de vue défini qui permet seul de situer les choses, dans l'espace et dans le temps, les unes par rapport aux autres (4). Et s'il en changeait sans avertir, il troublerait sérieusement l'intelligence de ses lecteurs. Or il est assez normal ici -pure hypothèse ?- d'identifier le point de vue du narrateur César avec celui de l'acteur César (5). Objectera-t-on que le point de vue peut être fictif ou virtuel, parce que les deux choses peuvent être dites en face l'une de l'autre indépendamment de la position effective de César, acteur et narrateur ? En effet. Mais cela suppose que la forme

(1) P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne* , G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, p. 5. - Entre temps, lorsque P.-F. FOURNIER relate en quelles circonstances sa théorie de la bataille prit naissance, il dénonce l'erreur à ne pas commettre, et qui consiste à chercher à comprendre en regardant les choses du haut du plateau : *"César n'est jamais monté à Gergovie, et pour cause. Sa relation est celle d'un homme qui n'a vu les lieux que d'en bas, d'où ils ont un aspect bien différent. C'est donc en bas qu'il convient de se placer, si l'on tient à être placé dans les meilleures conditions pour interpréter son texte."* ("La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 25).

(2) Ni, en toute hypothèse, du sommet de Chanturgue.

(3) Ou sur le puy de Chanturgue, avec *infra* les modifications d'orientation requises.

(4) Un bon exemple, et très simple, en est donné par A. THIERRY, Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine L. Hachette, Paris, 1835, (1ère éd., A. Sautelet, Paris, 1828), III, pp. 149-150 : *"Le camp romain était situé dans une plaine au bas de la montagne. A gauche, et un peu sur la pente, se trouvait une de ces collines dont nous avons parlé, isolée et forte d'assiette."* *A gauche* , pour celui qui regarde du camp.

(5) *Cf.* G. ACHARD, *op. cit.*, p. 105 : *"Il est évident que cette localisation [à savoir : l'assaut de diversion sur la droite, ab dextra parte], comme toutes celles de ces textes, est définie par rapport à la situation de l'observateur romain."*

ou la situation s'y prêtent : c'est ainsi que l'on peut dire, où que l'on soit, que la mairie est *en face* de l'église, parce qu'elle est de l'autre côté de la place ou de la rue - ce qui peut d'ailleurs ne pas aller sans confusion : en face du mur ou en face de la façade ?

C'est qu'on raisonne précisément sur *en face de* comme si c'était la même chose que de raisonner sur *e regione* . Ce qui le permet et le fait oublier à la fois, c'est le fait que le bord du plateau est rectiligne, allongé, et qu'il joue ainsi le rôle d'une façade : il impose, en français, l'orientation qui nous fait dire que le colline est *en face* du plateau, comme si c'était pour elle la même chose que pour nous d'être *en face* de quoi que ce soit. La preuve en est, paradoxalement, qu'on peut aussi bien dire le contraire, dire la colline sur le côté ou *par côté* : C. Jullian dit textuellement qu'elle *flanquait* le plateau (1) ; il suffit pour cela que l'observateur se tourne autrement, ou qu'il se place ailleurs. C'est donc bien la forme allongée de l'oppidum qui nous fait considérer comme naturelle une orientation dont rien ne dit qu'elle allait de soi pour ceux qui pensaient en latin. Car, que la colline soit *en face* ou *sur le côté* de l'oppidum, pourrait bien n'être pas le problème de *e regione* .

La portée de cette évidence est occultée par sa banalité. Puisque les dictionnaires, donc assurément les contextes, donnent le choix, donc imposent un choix, aux traducteurs, c'est qu'il n'y a pas d'équivalence entre *e regione* et *en face de* , ni d'interchangeabilité entre *en face de* et les autres traductions possibles. C'est ainsi que l'anthropomorphisme qui est connoté par notre *en face* est absent des traductions étrangères, κατ' ἐναντίον, *gegenüber* , *over against* , *etc* . Mais si *vis-à-vis* paraît la même chose que *en face* , qu'en est-il de *à l'opposite* ou *à l'opposé* ou *du côté opposé* ? Si je dis la colline *à l'opposite* de la place, que veux-je dire ? Si je la dis *du côté opposé* , est-ce à dire *du côté opposé de* la place, ou *du côté opposé à* ce lieu où je me tiens, et d'où je la regarde et la décris ? Car dans ce cas, c'est Gault de Saint-Germain qui a raison, et la colline est derrière le plateau : et qu'est-ce qui prend donc place devant alors, sinon le premier camp ? Mais de cela, on ne sait rien d'avance. En bref, on croit qu'on a compris, parce qu'on a traduit, et on raisonne ensuite avec assurance : illusion assez ordinaire.

De deux choses l'une, donc : ou bien le face-à-face de la colline et du plateau peut s'entendre abstraction faite du narrateur et de l'acteur, ou bien il ne peut s'entendre qu'en tenant compte de la position de l'observateur. Mais on saisira mieux la difficulté de mettre celle-ci entre parenthèses, en opposant les explications de M. Rambaud et celles du commandant Fain, qui commente ainsi la double information de César, *e regione oppidi* et

(1) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 468.

sub ipsis radicibus montis : "*Cette description correspond à l'aspect de la Roche-Blanche vue des pentes de la colline du Crest si l'on pense à un «surgi» vertical et vue du grand camp si l'on pense à un «surgi» horizontal à partir des profondeurs de la montagne*" (1). M. Fain ne se défend donc pas de recourir au point de vue d'un observateur au moins virtuel, puisqu'il a même besoin de le dédoubler. Mais il fut un temps où M. Rambaud, avant de changer de sentiment, n'y recourait que pour s'en passer. En effet, le texte, à ses yeux, définissait nettement les positions respectives de l'oppidum, de la colline et du camp romain ; mais, précisément parce que le terrain était décrit depuis le camp principal, il fallait comprendre que la colline était placée "*dans le prolongement du côté de l'oppidum qui est en face du camp*" (2). Raisonnement subtil et spécieux ; car il n'est nul besoin d'être à la Serre d'Orcet pour que la Roche Blanche soit dans l'alignement du "*petit côté est du plateau de Gergovie-Merdogne*" . Encore faut-il connaître les lieux pour le savoir (3) - et même pour savoir que cela n'est pas exact, car il suffit de regarder la carte pour voir que le prolongement du côté est de l'oppidum laisse la Roche Blanche assez loin sur le côté.

Mais si *e regione* , ainsi que le soulignait Debidour, signifie la direction, *e regione oppidi* ne peut se dire qu'à partir d'un point donné, et d'un point unique ; et entre le Crest et le grand camp il faut choisir, à moins de mettre le grand camp sur la hauteur ou sur les pentes du Crest.

Léon Brunel, de son côté, ne se distinguait pas de M. Busset, P. de Nolhac ou G. Desdevises du Dézert en déclarant Chanturgue en face des Côtes ; mais il se distinguait d'eux en le faisant d'un point d'observation déterminé, quand ils le faisaient d'un point d'observation indifférent. On voit donc, encore une fois, que la question est en soi indépendante de toute polémique sur la localisation de Gergovie : elle n'est que de savoir comment comprendre l'expression *e regione* . Mais après tout, le point d'observation que privilégie L. Brunel est moins tiré d'une analyse de l'expression que de la commodité d'une interprétation : c'est, en effet, l'hypothèse du grand camp supposé sous Montferrand, jointe au point de vue qui fait naître la colline des racines de la montagne, qui a pour conséquence l'alignement des camps et de la place : d'où la relecture de l'expression *e regio-*

(1) M. FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 27.

(2) M. RAMBAUD, "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, p. 236 : "*E regione signifie en ligne droite, dans le prolongement de... et, puisque le terrain est décrit depuis le camp principal, dans le prolongement du côté de l'oppidum qui est en face du camp. Cette condition est satisfaite par la position de la Roche-Blanche par rapport au petit côté est du plateau de Gergovie-Merdogne.*"

(3) Certes, les lieux peuvent éclairer, ou confirmer, ou démentir, un texte. Mais il s'agit d'abord de faire dire à celui-ci ce qu'il veut dire.

ne , qui retrouverait ainsi son sens propre (1). Mais que la colline apparaisse d'un même endroit comme étant *e regione oppidi* et *sub ipsis radicibus montis* , ce n'est d'abord, chez Brunel, qu'une espèce de coïncidence.

Ce fut l'intuition de Paul Eychart -et sans doute son mérite- de conclure, du sens même de l'expression, à la nécessité d'un alignement des trois points que sont la place forte et les deux camps.

"*Il y avait*" , écrit-il, "*dans la direction de la ville une colline : le sens de e regione est celui de : direction. Ce qui signifie que le grand camp, le petit camp et la montagne (qui était l'assiette de la ville gauloise) étaient alignés.*" Et encore : "*E regione donne à la phrase un sens qui ne lui a pas été accordé par les traducteurs ayant en vue le massif de Merdogne. Ce sens est celui de direction, traduit par : ... la colline était dans la direction de la place... Et cela, bien entendu, décrit depuis le grand camp*" (2).

Après celui de M. Rambaud, ce fut aussi l'avis de J.-M. Croisille : "*La place de cette colline par rapport au camp de César et à la hauteur principale a été précisée par Mme Demerson, et il ne paraît pas y avoir aujourd'hui de doute à ce sujet : le camp, la colline en question et l'oppidum sont sur une même ligne pour un observateur placé sur le site du camp*" (3). Et voici ce qu'écrivait dans le même sens G. Demerson : "*Cette colline est à la racine même de la montagne. M. Rambaud a montré que le grand camp de César, la dite colline et la place forte sont alignés, et nous renvoyons à sa démonstration*" (4).

M. Rambaud, qui avait affirmé cette interprétation, en avait amorcé la démonstration et fait pressentir la nécessité. Sa réflexion de latiniste l'a rendu capable de changer d'avis. Notre désir est de savoir s'il y a des raisons contraignantes pour penser comme

(1) La réinterprétation de la locution litigieuse fut donc d'abord une conséquence avant de devenir une question de principe.

(2) P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, p. 34 et p. 173. - Tout est dans ce *bien entendu* .

Cf. id., L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1961, p. 116 : "*La colline était en face de la ville. Dans le texte (erat e regione oppidi). Ce qui nous fait admettre que la montagne sur laquelle était la place gauloise, cette colline et le camp de César étaient dans la même direction. On peut donc admettre que le grand camp, le petit camp et la montagne étaient dans le même alignement.*" - Mais si on ne fait que pouvoir, on ne *doit* pas.

Cf. id., Gergovie, Légende et Réalité, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, p. 27-28 : "*Le grand camp, le petit camp et la montagne étaient donc alignés.*"

Et cf. id., La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, p. 159 : l'expression implique "*les positions respectives du grand camp, de la colline et de l'oppidum (la montagne). (...). Les trois éléments étaient donc placés sur une ligne droite, un axe.*" ; p. 160 : "*Ces trois points sont donc alignés, e regione.*"

(3) J.-M. CROISILLE, article cité. - *Cf.* aussi "Mais où donc est passé Gergovie ?", L'Histoire, n° 99, avril 1987, p. 81 : la localisation du grand camp à la Serre d'Orcet contredit le texte de César,"*selon lequel grand camp, petit camp et plateau fortifié sont alignés sur un même axe (e regione)*" , tandis qu'aux Côtes, "*pour l'observateur placé près du grand camp - à l'emplacement actuel de Montferrand (...) -, cette colline est dans l'alignement du plateau des Côtes (e regione).*"

(4) G. DEMERSON, *art. cit.* - Renvoi à M. RAMBAUD, "L'espace dans le récit césarien", 1974.

lui. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que ces raisons n'ont pas paru évidentes.

Une interprétation libre est, en effet, associée aux traductions traditionnelles, et presque tous, comme H. Hauser, se sont satisfaits de l'une comme des autres. Mais, contre l'interprétation *liée* de Sarrette, Stock, Eychart *et ceteri* , un philologue a incidemment élevé une objection militaire ; et un militaire a expressément élevé contre eux une objection philologique. Contre Mérimée, Vial et Fischer, le doyen Olléris se risquait à "*faire observer que le petit camp devant être placé à la Roche-Blanche, les troupes romaines disposées en ligne droite, sur deux coteaux en face de Gergovia, ne gardent que le même point de la vallée et se privent de grands avantages*" (1). Et contre Fischer, le général von Göler faisait valoir que, si la colline était à la Roche Blanche et le camp de César au Crest, César n'aurait pas dit qu'il y avait *en face* de la place une colline, mais qu'il y avait *entre* le camp de César et la place une colline, car alors (2) le camp romain, la Roche Blanche et la ville se seraient trouvés sur une seule et même ligne (3). Mais c'est précisément là toute la question.

Or on sent bien qu'elle est décisive, car l'enjeu en est immédiatement topographique, mais indirectement archéologique : sachant où se trouvait un camp, où chercher l'autre ? Mais aussi : où ne pas le mettre, puisqu'il ne saurait y être ? Cela justifie une enquête un peu étendue.

Nous ne chercherons donc pas quelle serait la meilleure traduction (*dans la direction de ? en regard de ?*), mais quelle est la bonne interprétation. Et nous nous souviendrons, pour ce faire, de la mise en garde de M. Rambaud lui-même : "*Il n'y a pas plus grande faute de méthode que de commencer par l'identification d'un site et d'expliquer le texte en fonction du paysage élu*" (4). Nous ne mettrons donc pas, comme on dit, *la charrue avant les boeufs* : la philologie doit avoir ici le pas sur la topographie et sur l'archéo-

(1) A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 13 ; c'est nous qui soulignons.

(2) A. von GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 37, n. 4 : "*Wenn, was gewiß ist, und auch schon von Fischer anerkannt wurde, dieser Hügel die Roche-blanche ist, so kann Cäsars Lager nicht auf dem Crest gelegen haben, sonst müßten die Commentarien anstatt : Erat e regione oppidi collis sagen : Erat inter Cæsaris castra et oppidum collis ; denn alsdann wäre das römische Lager, die Roche-blanche und die Stadt in einer Linie gelegen gewesen.*" - Cette note, est-il permis de le faire remarquer ? est caractéristique d'une certaine érudition allemande du dix-neuvième siècle, quand le savant sait mieux que l'auteur ce que l'auteur a voulu dire ou comment il aurait dû le dire.

(3) H. J. HELLER approuve GÖLER pour quatre raisons de n'avoir pas placé les *maiora castra* sur le Crest. Voici, reprise de GÖLER, la deuxième de ces raisons : "*Andererseits hätte nach seiner treffenden bemerkung Cäsar von dem hügel, den er für das kleinere lager bestimmte, der Roche blanche, sonst sagen müssen : erat inter oppidum et Caesaris castra.*" ("Cäsars Commentarien", Philologus. Zeitschrift für das klassische Alterthum, Dieterichsche Buchhandlung, XIXe année, Göttingen, 1863, pp. 537-538).

(4) M. RAMBAUD, article cité, p. 38.

logie, comme le texte, antérieur à la découverte du site, a sur lui la priorité . En bref, notre propos est de demander si, au vu de la langue latine et du contexte césarien, l'interprétation de l'expression *e regione* reste libre.

Ib. DEFINITION D' UNE METHODE

Cependant le latin n'est plus notre langue maternelle.

Il faut donc commencer par consulter les dictionnaires, qui nous renseignent sans *a priori* .

Il faudra ensuite réunir le plus grand nombre possible d'occurrences de l'expression litigieuse, afin de voir si elle s'accommode d'une interprétation qui serait laissée à la discrétion du lecteur, autrement dit qui n'impliquerait pas nécessairement les positions relatives de Gergovie et des camps romains.

Cette enquête, toutefois, n'aura de chance d'aboutir qu'à certaines conditions. Il conviendra d'abord de privilégier l'usage latin contemporain de César, car un point de vue trop diachronique risquerait de tourner à l'anachronisme. Ensuite, on se souviendra qu'en matière philologique, il n'est pas de démonstration ni de certitude de type mathématique ou cartésien. La différence y a sa place, l'exception n'y est qu'une règle moins générale, et le cas unique même ne fait pas scandale. C'est même pourquoi des statistiques, en l'espèce, ne prouveraient rien absolument dans un sens ni dans l'autre. Au reste, l'usage qui doit primer, s'il est constant, est l'usage propre à César, au mépris d'usages contraires, surtout s'ils ne sont pas contemporains. C'est enfin dans la corrélation des éléments d'un contexte chaque fois unique que devra être tranchée la question, si elle peut l'être.

Chemin faisant, on ne pensera point que *e regione* soit la seule façon de dire *en face*, et l'on admettra réciproquement que cette expression puisse avoir signifié autre chose que *en face*. Car ce devrait être très probablement, fait tout banal, une locution à la fois polysémique et pourvue de synonymes, tels que *aduersus* ou *aduersum*, *ex aduerso*, *contra...* ; les adjectifs *aduersus* et *contrarius*... Et de fait, on rencontre assez fréquemment ces synonymes, et dans notre corpus lui-même (1). On sera prêt, surtout, à supposer

(1) Pour aduersus ou aduersum : TITE-LIVE, Histoire romaine, XXI, 56, 1 (bataille de la Trébie) ; XXX, 24 (débarquement romain à Carthage) ; XXXII, 16, 1 et XXXII, 23 (guerre contre Philippe). Pour ex aduerso : *id.*, *ibid.*, XXI, 28, 1 (Annibal passe le Rhône), XXII, 4 (bataille du lac Trasimène) ; *cf.*, dans notre Corpus de *e regione* , NONIUS MARCELLUS et RUSTICUS. Pour l'adjectif aduersus : TITE-LIVE, XXI, 28 "*aduerso tumultu*" et CESAR, B.C., III, 46,1 : "*crates... aduersas locari*" .

Pour contra : TITE-LIVE, XXI, 43 (juste avant la bataille du Tessin) ; CESAR, B.G., VII, 58, 6 et 62, 8 : contra et e regione sont ici interchangeables ; B.C., III, 23 (l'île en face du port de Brindes) ; III, 46, 1 (*crates... contra hostem proferri et aduersas locari*) ; III, 63 (les retranchements de César au sud de

que, malgré l'assez extraordinaire stabilité du latin écrit, le sens de notre locution a pu, qu'il a dû évoluer au cours de tant de siècles.

D'autre part, l'emploi césarien qui fait difficulté risque de n'être pas le seul dans ce cas. Peut-être se rencontrera-t-il des cas indécidables ; peut-être le nôtre en est-il un. Mais inversement, si la lumière se faisait, peut-être des cas incertains en seraient-ils éclairés : et ce serait alors une preuve que la lumière a été faite.

A. Le lexique et la grammaire

1. "Regio"

Tous les dictionnaires donnent bien, comme sens premiers de *regio* , celui de *direction* et celui de *ligne* , mais de *ligne droite* .

Ainsi celui de G. FREUND, traduit, revu et augmenté par N. THEIL, Firmin-Didot, 1855 : "*Direction dans un sens quelconque, ligne (rare en ce sens, mais très classique)*" . De même, le Dictionnaire étymologique de M. BREAL et A. BAILLY, chez Hachette, et celui de A. ERNOUT et A. MEILLET, chez C. Klincksieck. F. MARTIN, qui s'appuie sur ce dernier dans Les Mots latins (Hachette, 1941), écrit p. 217 : "*La racine reg signifie proprement un mouvement en ligne droite, soit verticale, soit horizontale... **Regio** : 1° généralement, direction en ligne droite, ligne droite.*" Les autres sens, lignes augurales dans le ciel, limites ou frontières, orientation géographique, contrée ou région, quartier de Rome, *etc.*, en viennent, en dépendent et s'en éclairent. On peut s'en rendre compte par l'organisation des articles dans les dictionnaires de BENOIST ET GOELZER (chez Garnier) ou de GAFFIOT (chez Hachette), *etc.*

Même chose dans les grands ouvrages allemands : dans le dictionnaire de KLOTZ, ou dans celui de K. E. GEORGES : "***Regio**, I) Richtung nach irgend einer Seite hin, Linie, Reihe*" ; dans le Lateinisches Etymologisches Wörterbuch , de A. WALDE et J. B. HOFMANN, Heidelberg, 1972 : "*Regio : Richtung, Linie, Reihe*" ; dans le Lexicon zu den philosophischen Schriften Ciceros , par H. MERGUET, chez G. Olms, Hildesheim : "***Regio**, Richtung, gerade Linie, Grenze, Landstrich, Gegend, Gebiet, Bezirk*" ; dans son Lexicon zu den Schriften Cäsars, *id., ibid.* : "***Regio**, Richtung, Gegend, Landschaft, Gebiet, Bezirk*" .

Et enfin dans l'Oxford Latin Dictionary , par P. G. W. GLARE, The Clarendon

Dyrrachium : "*contra mare transuersum uallum*"). Pour contrarius : CESAR, B.C., III, 45, 2 : "*contrarium collem Pompeius occupauit*".

Mais il est improbable que ces synonymes soient rigoureusement interchangeables, sinon entre eux, du moins avec *e regione* .

Press : "***Regio*** *: 1) a direction, a line ; 2) relative position, direction ; 3) etc...*"

Quant aux exemples qu'on y trouve, ils sont si nombreux qu'on hésite à en donner.

1. "Regio" = direction :

Chez PLAUTE : *hac regione* , "dans cette direction". Chez LUCRECE : *nec tempore certo nec regione loci certa* , nous sommes libres de nous mouvoir "sans moment déterminé comme sans direction déterminée" (Nat. Rer., II, 260 ; *cf.* 293 : *nec regione loci certa nec tempore certo*). Chez TITE-LIVE : *ex diversis regionibus* , "en venant de directions opposées" (Hist. Rom., XXVIII, 9, 4) ; *animaduertit meridiana regione terrenos et placide accliuos ad quemdam finem colles esse* , "il remarqua que, du côté du midi, il y avait des collines de terre, qui s'élevaient en pente douce jusqu'à une certaine hauteur" (XXXVIII, 20, 4). Chez VITRUVE : *regione Cancri* , "dans la direction du Cancer" (Arch., IX, 7 (5), 1, 2). Chez APULEE : *notus et aquilo, qui VII stellarum regione generatur* ; le septentrion indique la *direction d'où* viennent les vents : et c'est encore l'habitude de nos gazettes météorologiques.

Chez CICERON : *natura et regio provinciae tuae* , "la nature et [la direction, l'orientation,] la situation géographique de ta province", traduction Gaffiot (Fam., I, 7, 6 ; *cf. id.*, Arch., 21). Ce dernier cas est intéressant, parce qu'il met particulièrement en évidence le rapport à l'auteur, à la position de l'auteur. Cicéron, en effet, ne veut pas parler à son correspondant de la situation en soi de sa province, mais de sa direction, de son orientation par rapport à lui, Cicéron.

Regio implique donc d'abord *un regard ou un mouvement vers* ; mais on voit s'opérer le glissement du sens qui passe du mouvement au repos, de *direction* à *région* . En César, B. Al., 45, 1, Octavius a mouillé devant l'île de Tauris et Vatinius le suit avec sa flotte : "*Qua regione Vatinius insequens nauigabat.*" J. Andrieu, aux Belles Lettres, traduit : "*Vatinius naviguait à sa suite dans ces parages, non pas qu'il sût qu'Octavius s'était arrêté là, mais parce que le voyant parti plus loin, il avait décidé de le suivre.*" Mais, comme le contexte le montre, c'est bien plutôt *dans cette direction* que *dans ces parages* , puisque Vatinius s'y dirige. A Alexandrie en 2, 3 (1), ou à la bataille du Nil en 30, 6 (2), c'est à la fois la direction et l'endroit, parce qu'on se dirige ou parce qu'on se tourne

(1) "*Veteranas cohortes, uacuas in celeberrimis urbis locis habebant ut, quacumque regione pugnaretur, integris uiribus ad auxilium ferendum opponi possent.*" Les Alexandrins tenaient leurs cohortes de vétérans disponibles "*afin qu'elles pussent être mises en ligne quel que fût le lieu du combat*" ou mieux : *de quelque côté qu'on se battît*.

(2) "*Plurimum proficiebant in repellendis uulnerandisque nostris qui regione fluminis Nili propugnabant.*" Ceux des Alexandrins avaient l'avantage, qui "*assuraient la défense du côté du Nil*".

de ce côté. Mais on passe à *région* en 9, 4, quand la légion embarquée par Domitius Calvinus, ne pouvant gagner le port d'Alexandrie à cause de l'Eurus, aborde la côte un peu au-dessus, parce que *"loca sunt egregia omni illa regione ad tenendas ancoras"*. Les parages sont en effet favorables pour jeter l'ancre *dans toute cette région* ; c'est-à-dire, pour celui qui a à décider : de tout côté.

2. "Regio" = ligne :

Si le sens de ligne est plus rare, il n'en est pas moins classique, comme on le voit en CESAR, B. C., I, 69, 3.

Lors de la retraite de Pétréius et d'Afranius en direction de la Celtibérie, c'est à qui, de César ou d'eux, occupera le premier les défilés et les montagnes qui les séparent de l'Ebre. Les premiers ont quitté Ilerda, sur le Sicoris, un affluent de l'Ebre, et ils essayent de gagner le fleuve avec César sur leurs talons - espérant le franchir du côté d'Octogésa. Au petit matin, César fait sortir de son camp toutes ses troupes, feint de se replier sur Ilerda, et manœuvre, *magno circuitu* , pour dépasser le camp des ennemis *nullo certo itinere* , et leur couper la route d'Octogésa et du fleuve. Les Pompéiens s'y trompent d'abord. *"Mais, lorsqu'ils virent notre colonne appuyer peu à peu à droite et qu'ils constatèrent que déjà les premiers éléments dépassaient la ligne de leur camp, les plus indolents et les plus mous eux-mêmes pensèrent qu'il fallait sortir au plus vite et parer à cette manœuvre"* (1).

Mais la ligne de leur camp, ce n'est pas n'importe quelle ligne partant du camp ou passant par le camp : c'est le rayon qui dessinait le mouvement tournant des césariens, et c'est en cet instant la ligne perpendiculaire au véritable axe de marche de César, ligne au-delà de laquelle il passe devant, prend l'avantage, et se retrouve entre les pompéiens abusés et le fleuve et les défilés.

3. "Recta regione" = en droite ligne

L'expression pléonastique *recta regione* , "en droite ligne", dans CESAR même, illustre et confirme ces sens de ligne et de direction. Ainsi, précisément, dans le récit de l'affaire de Gergovie, B. G., VII, 46, 1 : *"Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille CC passus aberat : Le mur de la place forte, en ligne droite et sans détour, était à douze cents pas de l'endroit où, dans la plaine, commençait la montée ."* Et aussi dans B. G., VI, 25, 2 : la forêt hercynienne *"commence aux frontières des Helvètes, des Némètes et des Rauraques et s'étend le long du Danube*

(1) *"Vbi (...) iam (...) primos superare regionem castrorum animum aduerterunt, etc."*

jusqu'au pays des Daces et des Anartes ; de là, elle tourne à gauche en s'éloignant du fleuve". Recta fluminis Danubii regione : "en suivant la ligne du Danube", c'est-à-dire sans s'en écarter - ce qui, fait notable, ne veut pas dire géométriquement tout droit (1). On sait dans les deux cas d'où l'on part et où l'on arrive.

Que l'on compare avec CICERON, Verr., II, 5, 176 : *"De omnibus nobis si qui tantulum de recta regione deflexerit, etc."* ; *de recta regione deflectere*, ce serait *dévier de la ligne droite* . Voir encore LUCRECE, IV, 1272 : la femme contrarie la conception si elle se déhanche dans l'amour, "*eicit enim sulcum recta regione uiaque / uomeris, atque locis auertit seminis ictum*" (2). Voir aussi TITE-LIVE, Hist. Rom., XXI, 31, 9 : quittant le confluent du Rhône et de l'Isère, "*non recta regione iter instituit (Hannibal) ; sed ad laeuam in Tricastinos flexit*" . *Recta regio* signifie donc une certaine ligne qui ne dévie ni n'est brisée, la ligne directe, le plus court chemin (3).

2. "E regione"

On tient déjà là le sens de l'expression *e regione* .

Mais celle-ci, dans les dictionnaires, est ordinairement traitée pour elle-même (4). Son sens premier est : en ligne droite, en partant de la direction de (Ernout et Meillet). Et d'après eux : en ligne droite avec (F. Martin). Les dictionnaires scolaires disent d'abord : en droite ligne, tout droit. Viennent ensuite les sens de : en face, vis-à-vis, contre, à l'opposé, à l'opposite (5). Les dictionnaires latin-latin, depuis Robert Estienne, donnent : recta linea ou rectis lineis (6). Et ils ajoutent, tel celui de Forcellini : ex aduerso (7).

(1) *Cf.* la note de STOCK, *op. cit.*, p. 224 : "*In vii. 46, § 1 "recta regione" is used absolutely in the sense of "in a straight line". Cp. Liv. xxi. 31, § 9. Here with the gen. it means "in a straight line with", i. e. "parallel to", the Danube.*"

(2) LUCRECE : "*Elle rejette ainsi le soc de la ligne du sillon, et détourne de son but le jet de la semence.*" (Trad. A. ERNOUT, Belles Lettres).

(3) Voir également QUINTE-CURCE, Histoire d'Alexandre, VII, 7, 4 ; VIII, 9, 1.

(4) On ne fera pas compter, pour le moment, parce que tardifs, les glossaires qui figurent dans notre *corpus* , et qui proposent les synonymes de *e regione* : *de aduerso, ex aduerso, e contra, a latere, e latere* , ainsi que *comminus regionem* .

(5) De l'expression *e regione* , on aurait profit à rapprocher *ab regione* . *Cf.* TITE-LIVE, *op. cit.*, XXVI, 42, 6 : "*Castra ab regione urbis, qua in septentrionem uersa est, posita.*" Traduction Nisard : "*On campa au nord de la place.*" - *Cf. id., ibid.*, XXVII, 15, 13 : "*Fabius (...) ipse circuito portu ab regione urbis in orientem uersa occultus consedit.*" Traduction Panckoucke : "*Fabius (...) fait lui-même un grand circuit, et va, sans être aperçu, prendre position vis-à-vis de la partie de la ville tournée vers l'orient.*"

(6) R. ESTIENNE : Roberti Stephani Thesaurus Linguae Latinae, in IV. Tomos diuisus, Basileae, 1743, (1ère éd., 1538) ; et, par exemple, Io. Augusti ERNESTI Index Latinitatis philologico criticus in opera Ciceronis, Biponti, ex Typographia Societatis, 1787.

(7) Th. R. HOLMES, qui discute longuement contre J. J. QUICHERAT au sujet de la campagne de Labiénus contre les Parisii, B.G., VII, 58, 6, et 61, 5, (*op. cit.*, p. 778-781), s'appuie précisément, p. 780, sur le Totius latinitatis Lexicon de FORCELLINI où il est dit : "absolute, adverbium more, *e regione* (...) est recta linea (...). Saepius vero *e regione* significat *ex adverso* ." - Et FORCELLINI met aussi en italien : *di ricontro, di rimpetto*.

Du point de vue syntaxique, l'expression est employée tantôt absolument, tantôt avec le génitif ou, beaucoup plus rarement, mais indifféremment pour le sens, avec le datif (1). Il lui arrive exceptionnellement de suivre son régime (2).

En combinant l'analyse du sens et celle de la construction, et d'après le *Lateinisch-Deutsches und Deutsch-Lateinisches Handwörterbuch* du Dr Karl Ernst Georges, Hahn, Leipzig, 1848, on a un tableau de ce genre :

"e regione", adverbial :

1. en ligne droite, tout droit *(in gerader Richtung , gerade)* ;

2. juste en face, du côté opposé *(von der entgegengesetzen Seite , gerade gegenüber)* :

a) avec le génitif ;

b) avec le datif ;

c) absolument.

3. figuré : au contraire *(im Gegentheil, dagegen)* .

Ou bien, d'après le *Thesaurus Linguae Latinae* , *s. v.* ex, car le *Thesaurus* n'a pas encore été publié au-delà de la lettre *P* :

"e regione" :

1. *i. q.* e contrario :

a) per se ponitur ;

b) pendet gen. ;

2. *i. q.* directe, recta via.

Ou encore, synthétiquement :

"e regione", expression adverbiale :

(1) *Cf.* A. ERNOUT & F. THOMAS, Syntaxe latine, C. Klincksieck, Paris, 2e éd., 1953, 2e tirage 1959, p. 85 : *"e regione (Lucr., Cic., Cés., etc.), «en droite ligne, vis-à-vis de» (+ génitif ou datif)"*.

(2) On verra dans VITRUVE : *parietum extremorum e regione* ; dans PLINE L'ANCIEN : *Anemuri e regione* .

I. employée absolument :

A. au sens propre :

1. en droite ligne, tout droit ;

2. en face, à l'opposite, à l'opposé ;

B. au sens figuré (et dans ce cas, adverbe modal) :

au contraire ;

II - employée comme préposition, avec le génitif (ou avec le datif) :

en face de, vis-à-vis (de), du côté opposé *à* ou *de* .

Les quelque cent trente-sept exemples recueillis dans notre *corpus* confirment naturellement les renseignements fournis par les dictionnaires. Cela veut dire qu'ils peuvent tous être correctement traduits par l'une ou l'autre traduction des dictionnaires. Mais cela ne garantit pas qu'ils seront toujours clairement ou correctement compris. Ce n'est pas qu'on commette une faute en traduisant, par exemple, *e regione oppidi* par *en face de la place* ; mais qu'en peut-on inférer sans risquer de se tromper sur le latin ? Pour être *en face de la place* , la colline pourrait se trouver n'importe où, pourvu que ce soit quelque part autour. Pour être à son opposite ou à son opposé, doit-elle ou peut-elle être de ce côté-ci ou de l'autre côté ? La question est de savoir si, oui ou non, *e regione* veut dire ceci, ou cela, ou autre chose, et dire peut-être davantage.

B. Un *corpus* de 150 références de "*e regione*"

C'est pour tenter d'y répondre que notre *corpus* a été constitué. (*Cf. infra*, Annexe II, corpus chronologique et corpus alphabétique.) On a supposé que le sens fondateur de l'expression devait donner une certaine univocité à tous ses emplois, et que sa polysémie, jointe à la singularité des contextes, devait y mettre l'inévitable diversité. Un cas particulier devait alors s'éclairer de tous les autres. Dans cette hypothèse, il importait de comparer le plus possible d'exemples, ainsi que les traductions qui ont pu en être faites, car celles-ci sont pleines d'enseignement, quoiqu'on ne sache pas duquel à l'avance.

La quasi-totalité du recueil (1) a été ou tiré du *Thesaurus Linguae Latinae* , ou retrouvé dans ses fichiers, à l'Académie Bavaroise des Sciences, à Munich, puisque la lettre *R* est de celles qui attendent la publication. Le reste est dû aux bonnes fortunes de la lec-

(1) Notre corpus *infra (cf. p. 922)* contient quelque 150 occurrences, dont 7 ne sont que des compléments circonstanciels de lieu et dont 5 ne sont que des références lexicales : reste 138.

ture.

En l'état, ce corpus comprend quarante-huit sources (1), qui vont de la fin de la République romaine à notre Renaissance. On comprendra que le Moyen Age y soit sous-représenté : nous n'offrons que trois ou quatre occurrences du VIIe au XVe siècles, dont deux ne sont que lexicales ; mais l'intérêt de l'une, qui marque un témoin et un relais dans notre course, compensera la nullité de l'autre.

Les auteurs du 1er siècle contemporains de César sont **Cicéron** l'orateur : 12 citations (2) ; **Lucrèce** le poète : 5 (3) ; **César** : 7 (4) ; son ami **Hirtius** pour le livre VIII de la *Guerre des Gaules* : 1 (5) ; les auteurs **anonymes** de la *Guerre d'Afrique* : 1, et de la *Guerre d'Espagne* : 3 (6) ; et l'historien **Cornélius Népos** : 1 (7). Total : sept sources et trente références.

Ceux du temps d'Auguste et du 1er siècle de notre ère sont l'historien **Tite-Live** : 8 citations (8) ; l'ingénieur et architecte **Vitruve** : 6 (9) ; le médecin **Celse** : 2 (10) ; le médecin **Scribonius Largus** : 1 (11) ; le géographe **Pomponius Méla** : 1 (12) ; le naturaliste **Pline l'Ancien** : 6 (13) ; l'ingénieur **Frontin** : 1 (14) ; **Pline le Jeune**, le neveu

(1) *Sources* ne veut pas exactement dire *auteurs* : la rubrique du Concile d'Ephèse inclut deux épistoliers ; le *Corpus Inscriptionum Latinarum* inclut deux sources qui ne sont pas des écrivains, *etc*.

(2) CICERON : Marcus Tullius Cicero ; -106 à -43 ; orateur et homme politique. Références tirées de : Top. XI, 47 ; Acad. II, 80 ; Acad. II, 123 ; Fin. I, 19 ; Fin., *ibid.* ; Nat. Deor. II, 103 ; Divinat. II, 17 ; Fat. 18 ; Fat. 47 ; Rep. I, 22 ; Tim. 24 ; ad Qu. III, 1, 2.

(3) LUCRECE : Titus Lucretius Carus ; -98 à -55 ; poète ; auteur du *De natura rerum* ou *De rerum natura*. Références : IV, 374 ; VI, 344 ; VI, 742 ; VI, 823 ; VI, 833.

(4) CESAR : Caius Iulius Caesar ; -101 à -44 ; général et homme d'Etat ; auteur du *Bellum Gallicum* et du *Bellum ciuile*. Références : B.G. VII, 25, 2 ; 35, 1 ; 35, 2 ; 36, 5 ; 58, 6 ; 61, 5 ; B.C. I, 25, 6.

(5) HIRTIUS : lieutenant et ami de Jules César ; consul, il quitta Antoine et fut tué en avril 43 à la bataille de Modène ; auteur du VIIIe livre du *Bellum Gallicum* et, sans doute ou peut-être, du *Bellum Alexandrinum*. Référence : B.G. VIII, 41, 2.

(6) Inconnu, ou plutôt inconnus, du Ier s. av. J.-C. ; références : B. Af. 51 ; B. Hisp. 5, 7, et 16 a.

(7) CORNELIUS NEPOS : vers -99 à vers -24 ; biographe, ami de Cicéron ; auteur de *De excellentibus ducibus*, "*Vies des grands capitaines des nations étrangères*". Référence : Vie de Miltiade, 5, 3.

(8) TITE-LIVE : Titus Livius Patavinus ; -64 ou -59 à 17 ; historien, auteur d'une *Histoire romaine* qui comptait 142 livres, allant des origines à l'an -9 : *Ab Urbe condita libri CXLII*. Références : X, 43, 11 ; XXVI, 5, 8 ; XXXI, 26, 1 ; XXXII, 23, 4 ; XXXV, 30, 10 ; XXXVI, 22, 8 ; XXXVIII, 5, 2 ; XXXVIII, 7, 7.

(9) VITRUVE : Marcus Vitruvius Pollio ; ingénieur militaire (ne fut-il pas le Mamurra de César ?) et architecte, qui écrivit au temps d'Auguste ; surtout connu pour son *De architectura*. Références : III, 5, 4 ; IV, 7, 2 ; IV, *ibid.* ; IV, 8, 5 ; V, 11, 12 ; IX, 4, 2.

(10) CELSE : Aulus Cornelius Celsus ; médecin sous Tibère ; auteur du *De arte medica*. Références : IV, 1, 8 ; VII, 7, 14.

(11) SCRIBONIUS LARGUS : médecin sous Tibère et Claude ; auteur du *De Compositione medicamentorum* ou *Compositiones*. Référence : *Comp.* 46.

(12) POMPONIUS MELA : écrivain d'origine espagnole du temps de Claude, auteur d'une *Géographie* en trois livres : *De situ orbis* ou *De chorographia*. Référence : *Geogr.* II, 125.

du naturaliste : 1 (1). Total : huit sources et vingt-six références.

Du deuxième siècle de notre ère : l'historien **Suétone** : 1 (2) ; le philosophe et romancier **Apulée** : 4 citations (3) ; le grammairien **Festus**, à qui nous devons de connaître M. Verrius Flaccus, grammairien du siècle d'Auguste : 1 (4) ; le jurisconsulte **Africanus** : 1 (5). Total : quatre sources et sept références.

Du troisième siècle : le grammairien **Censorinus** : 2 citations (6).

Du quatrième siècle : le philosophe néo-platonicien **Chalcidius** : 2 citations (7) ; le grammairien **Nonius Marcellus** : 1 (8) ; l'historien **Ammien Marcellin** : 10 (9) ; Saint **Ambroise** : 3 (10) ; et Saint **Jérôme** : 9 (11), dont il y a lieu de distinguer la **Vulgate**, sa traduction latine de la Bible, qui est devenue la version officielle de l'Eglise lati-

(13) PLINE L'ANCIEN : Caius Plinius Secundus ; 23-79 ; naturaliste ; surtout connu par son *Histoire naturelle*. Références : III, 78 ; IV, 23 ; IV, 119 ; V, 35 ; V, 94 ; VI, 142.

(14) FRONTIN : Sextus Julius Frontinus ; 40-103 ; ingénieur, curateur du service des eaux à Rome ; auteur de *Stratagemata* et, pour ce qui nous occupe, du *De aquis Urbis*. Référence : *Aqu.* 15.

(1) PLINE LE JEUNE : Caius Plinius Caecilius Secundus ; 61- vers 114 ; neveu et fils adoptif de Pline l'Ancien ; orateur, auteur de *Lettres*. Référence : *Ep.* V, 6, 37.

(2) SUETONE : Caius Suetonius Tranquillus ; vers 70- ap. 128 ; historien biographe ; auteur des *Vies des douze Césars*. Référence : L. VIII, Vie de Vespasien, 1.

(3) APULEE : Lucius Apuleius Theseus ; vers 125- ap. 170 ; écrivain, auteur, entre autres, des *Métamorphoses (ou : L'Ane d'or)* et de *De Platone et eius dogmate*. Références : *Mét.* III, 9 et IX, 25 ; *Plat.* I, 16 *(bis)*.

(4) FESTUS : Sextus Pompeius FESTUS, grammairien du IIe siècle, dont on a un extrait de M. Verrius Flaccus, grammairien du siècle d'Auguste, auteur du *De uerborum significatu (Sur le sens des mots)*. Références : *Sign. verb., Müller p. 270, Thewrewk pp. 368/370, Lindsay p. 332.*

(5) AFRICANUS : Sextus Caecilius Africanus, jurisconsulte du IIe siècle ap. J.-C. ; dans le *Digeste* (VIe siècle). Le *Digeste*, ou les *Pandectes*, sont, comme on sait, une compilation promulguée en 533 par l'empereur Justinien ; ce recueil juridique rassemble les textes des plus grands juristes de l'époque classique (du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C.) ; les textes y ont été groupés par matière. "*Les Pandectes se divisent en cinquante livres, chaque livre contient plusieurs titres, chacun étant consacré à un point de droit particulier. Dans chaque titre figurent les fragments des oeuvres des jurisconsultes, avec indication du nom de leur auteur et du titre de l'ouvrage dont ils sont tirés." (Encyclopaedia Universalis, vol. 19 , p. 1445 .).*

Référence : *Digeste 44. 2. 26. 1* . - Eclaircissement de la référence : *Lib. XLIIII : De exceptionibus, praescriptionibus et praeiudiciis. Tit. II : De exceptione rei iudicatae. XXVI : Africanus.*

(6) CENSORINUS : grammairien latin de la 1ère moitié du IIIe siècle ; auteur du *De die natali*. Il s'agirait ici d'un Pseudo-Censorinus. Références : *Fragmentum Censorino adscriptum*, VI, 2, ed. Hultsch, pp. 60-61 ; et pp. 62-63.

(7) CHALCIDIUS : philosophe néoplatonicien de fin IIIe-début IVe siècle ; on lui doit une traduction et un commentaire latins du *Timée* de Platon. Références : *Tim. transl. 39 b, Wrobel p. 38, Waszink p. 31* , et *Tim. comm. § 302, (Wrobel pp. 330-331, Waszink p. 304)* .

(8) NONIUS MARCELLUS : grammairien latin du début du IVe siècle ; auteur d'une *Compendiosa doctrina* (un *Lexique*). Référence : *Noni Marcelli peripatetici tubursicensis compendiosa doctrina ad filium, ed. Müller, p. 142 (102 M)* .

(9) AMMIEN MARCELLIN : Ammianus Marcellinus ; v. 330- v. 400 ; historien latin d'origine grecque, auteur des *Rerum gestarum libri XXXI*, qui allaient de 96 (Nerva) à 378 (Valens). Références : XVII, 13, 20 ; XIX, 7, 6 ; XX, 3, 3 ; XX, 3, 11 ; XX, 11, 28 ; XXI, 10, 4 ; XXII, 8, 13 ; XXII, 8, 20 ; XXII, 15, 2 ; XXXI, 15, 12.

(10) SAINT AMBROISE : Aurelius Ambrosius ; v. 330/340-397 ; évêque de Milan. Références : *De bono mortis*, XI, 49 ; *Isaac*, VII, 57 *(De Isaac uel Anima)* ; *Hexam.*, IV, 1, 1.

(11) SAINT JEROME : Sophronius Eusebius Hieronymus ; v. 347-420 ; Père et Docteur de l'Eglise ; traducteur de la Bible en latin (la *Vulgate*). Références : *Epist.* 54, 5, 4 ; *Epist.* 57, 8, 5 ; *Epist.* 57, 11, 4 ; *Epist.* 60, 8, 1 ; *In Is.* 65, 2 ; *Adu. Iouin.* 2, 7 ; *Adu. Ruf.* 2, 27 ; *Praef. Par.* ; *Praef. Euang.*

ne : 22 (1). Total : six sources et quarante-sept références.

Du cinquième siècle : le **Concile d'Ephèse**, à l'occasion duquel furent échangées diverses lettres : 3 citations (2) ; l'évêque hérésiarque **Julien d'Eclanum** : 7 (3) ; le poète chrétien **Sidoine Apollinaire** : 1 (4) ; l'écrivain ecclésiastique **Claudius Mamertius** : 1 (5) ; l'évêque africain **Victor de Vita** : 1 (6) ; **Mutianus** : 2 (7), et **Ianus** : 4 (8), traducteurs ou commentateurs de Saint Jean Chrysostome ; l'évêque **Théodore de Mopsueste** (à cheval sur les IVe et Ve s.) : 2 (9). Total : huit sources et vingt et une références.

Du sixième siècle : le moine Saint **Gildas** : 1 (10) ; le diacre **Rusticus** : 1 (11) ; le grammairien **Priscien**, traducteur de la *Périégèse* de Denys l'Africain : 2 (12) ; le ***Digeste*** ou les *Pandectes* de l'empereur Justinien : une glose marginale du jurisconsulte Afri-

(1) VULGATE : références : Genèse XVI, 12 ; *ibid.*, XXI, 16 ; *ibid.*, XXV, 9 ; Exode XIV, 2 ; *ibid.*, XIX, 2 ; *ibid.*, XXVIII, 26 ; *ibid.*, XL, 22 ; Lévitique XVI, 15 ; Nombres VIII, 2 ; Deutéronome XXVII, 13 ; Josué XVIII, 18 ; 1 Samuel XV, 7 ; 2 Samuel II, 13 ; 1 Rois IV, 12 ; *ibid.*, VII, 5 ; 1 Paralipomènes (ou *1 Chroniques*) V, 11 ; *ibid.*, IX, 38 ; *ibid.*, XIX, 7 ; 2 Esdras = Néhémie III, 27 ; Ezéchiel XLVI, 9 ; *ibid.*, XLVIII, 21 *(bis)* .

(2) CONCILIUM EPHESENUM : Concile d'Ephèse, le troisième concile œcuménique ; animé par Cyrille d'Alexandrie, il condamne Nestorius, le Patriarche de Constantinople, en 431, définissant à la fois l'unité de personne en Jésus et la maternité divine de Marie). Références (traductions latines d'originaux grecs) : *Jean d'Antioche évêque à Cyrille d'Alexandrie, Conc. Eph., ed. Schwartz, vol. IV, p. 115, l. 12 ; Théodorète évêque à Jean d'Antioche, ibidem, p. 131, l. 24 ; id., ibid., p. 132, l. 2* .

(3) JULIEN D'ECLANUM (v. 380- v. 445) : évêque d'Eclanum, en Campanie ; défenseur du pélagianisme, adversaire de Saint Augustin. Référence : *in* ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI (A.L.M.A.), t. 21, 1951, pp. 5-54 : "Notes on the Latin of Julian of Eclanum", par J. H. BAXTER, pp. 46-47, § 122.

(4) SIDOINE APOLLINAIRE : Caius Sollius Modestus Apollinaris Sidonius ; v. 430 - v. 486 ; évêque de Clermont ; poète chrétien ; auteur de *Poèmes* et de *Lettres* . Référence : *Epist. 1, 2, 5* .

(5) CLAUDIUS MAMERTIUS : (CLAUDIANUS MAMERTUS ? MAMERTINUS ?) : écrivain ecclésiastique du Ve siècle après J.-C. ; référence : *Anim. I, 25* .

(6) VICTOR DE VITA : S. Victor Vitensis, évêque d'Utique à la fin du Ve siècle ; écrivain ecclésiastique ; auteur d'une *Histoire des Martyrs de l'Eglise d'Afrique persécutée par les Vandales* , en trois livres. Référence : *Hist. persec. afric. prov. I, 7* .

(7) MUTIANUS : écrivain ecclésiastique ; interprète des Homélies (ex. : sur l'Epître aux Hébreux) de Saint Jean Chrysostome (celui-ci : vers 349-407). Références : *Hom.* 2, 2 ; *hom. sur l'aumône* , 32, 3.

(8) ANIANUS (ou ANNIANUS ?) : écrivain ecclésiastique ; interprète des Homélies de St Jean Chrysostome. Références : *Interpr. in expos. divi Joannis Chrysostomi episc. constantinopolitani super ev. beati Matthaei, 4, 10, Migne Patrol. gr., tome 58 (1862), p. 1017 ; In Matth. hom. XV, § 8, Skalitzky, p. 36 ; In Matth. hom. XVI, § 6, ibid., p. 86 ; ibidem, p. 88* .

(9) THEODORE, évêque de MOPSUESTE : env. 350 - env. 428 ; écrivain ecclésiastique, considéré ultérieurement, mais apparemment à tort, comme le père du nestorianisme ; auteur de *Commentaires sur les Psaumes (I-LXXX), éd. Robert Devreesse, Bibl. Apost. Vatic., Città del Vaticano, MDCCCCXXXIX.* Quatre références, dont deux hors contexte : *Epit. in psalm. 49 argum.* ; *[Epit. in psalm. 49, 13]* ; *Epit. in psalme 57, 4 d* ; *[Epit. in psalm. 109, 1 b]* .

(10) GILDAS : Gildas Sapiens, Saint Gildas ; moine né à la fin du Ve siècle, mort en 570 ; auteur d'un *Sommaire de l'histoire d'Angleterre depuis la conquête romaine* . Référence : *Gildae Sapientis De excidio et conquestu Britanniae*, § 27, éd. Mommsen, p. 41, l. 21.

(11) RUSTICUS : diacre du VIe siècle; écrivain ecclésiastique. Référence : *Contra acephalos disputatio (Migne, 67, p. 1246 b)* .

(12) PRISCIEN : Priscianus Caesariensis, grammairien du temps de Justinien, qui professait à Constantinople. Références : La Périégèse de Priscien, éd. crit., Paul VAN DE WOESTIJNE, De Tempel, Bruges, 1953, v. 62 et v. 305.

canus (1). Total : quatre sources et cinq références.

Du huitième siècle : le diacre **Paulus**, abréviateur de P. Festus : une citation, d'ailleurs purement lexicale (2).

Du IXe ou du Xe siècle : glose d'un **correcteur** du grammairien Priscien : une référence (3).

Du XIVe siècle : François **Pétrarque**, s'il est bien l'auteur de l'*Histoire de Jules César* , attribuée à Julius **Celsus** Constantinus, le réviseur du *Bellum Gallicum* , publiée sous divers titres depuis 1470, et restituée en 1827 à Pétrarque par Ch. Schneider (Fleischer, Leipzig) : 1 citation (4).

Du XVIe siècle, enfin : **Rhenanus** (Rheinauer, *alias* Beatus Bilde Rhenanus Selestadiensis) : 1 citation (5) ; et Abraham **Loescher** et Romulus **Amasæus**, traducteurs de la *Périégèse de la Grèce* de Pausanias : chacun 1 citation (6). Total : trois sources et trois références.

Et comme sources pour époques diverses : le *Corpus Inscriptionum Latinarum* : 3 citations dans deux inscriptions (7) ; le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange : 1 citation (8) ; le *Corpus Glossariorum Latinorum* : 1 article (9) ; et le *Thesaurus Glossarum Emendatarum* : 1 article (10). Total : quatre sources et six références.

(1) *DIGESTE*, ou *PANDECTES*, de Justinien (533), dont il a été question *supra* à propos du juriste AFRICANUS (IIe s.). Référence : *Digeste 44. 2. 26. 1, glose marginale* . - Eclaircissement de la référence : *Lib. XLIIII : De exceptionibus, praescriptionibus et praeiudiciis. Tit. II : De exceptione rei iudicatae. XXVI : Africanus.*

(2) PAULUS : PAUL, diacre du VIIIe siècle, dont on a un abrégé de P. FESTUS *(Paulus ex Festo)*. Référence : *Sign. verb., Müller p. 66, Thewrewk p. 46, Lindsay p. 58 (P. excerpta).*

(3) *Cf.* ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI (A.L.M.A.) : référence : t. 23, fasc. 2, 29e année, 1953, pp. 137-152 : "Gloses médiévales à la Périégèse de Priscien", par Paul van de WOESTIJNE, p. 142 ; la glose serait des IXe-Xe s. (Parisinus lat. 4839 = R).

(4) PETRARQUE : Francesco Petrarca (1304-1374), poète et humaniste italien ; auteur présumé du Tractatus de uita et rebus gestis, *ou :* et moribus C. Jul. Caesaris. Caesaris Commentarii de bello Gallico, ; éd. par Achaintre et Lemaire, Caii Julii Cæsaris quae extant omnia opera, *in* vol. III, *Julii Celsi Commentarii de vita Julii Caesaris* , Firmin Didot, Paris, 1820, p. 130. - Julius CELSUS Constantinus est du Ve ou du VIe siècle. C'est un bibliographe de Trieste, D. Rosetti, qui a attribué à Pétrarque l'ouvrage connu sous le nom de CELSUS.

(5) RHENANUS : Beatus Bilde, cognomine Rhenanus, Selestadiensis ; auteur des *Rerum Germanicarum libri tres, in officina Frobeniania, Basileae. M. D. XXXI* . Référence : *Rer. Germ. lib. I, pp. 51-52* .

(6) PAUSANIAS (IIe s. ap. J.-C.), De tota Graecia libri decem, trad. lat. par Abraham LOESCHER, *ex officina Ioannis Oporini*, Bâle, 1550. - Accurata Graeciae descriptio, ed. Guillaume Xylander, trad. lat. par Romulus AMASÆUS, Les héritiers d'André Wechel, Francfort, 1583. - Descriptio Græciæ, ed. Louis Dindorf, (trad. lat. de Romulus AMASÆUS), A. F. Didot, Paris, 1845.

(7) CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, édité par les soins de l'Académie de Berlin. Réf. : *C.I.L., IX, 2827, (éd. par Mommsen), 1883 (bis) ; C.I.L., XIII, 5661, (éd. par Zangemeister), 1905* .

(8) GLOSSARIUM MEDIÆ ET INFIMÆ LATINITATIS, ed. G. A. L. Henschel, Firmin-Didot, Paris, 1845. Référence : *G.M.I.L., V, p. 671, col. 2 (in Vita S. Drausii Episc. Suession.).*

(9) CORPUS GLOSSARIORUM LATINORUM : commencé par G. Loewe, poursuivi par G. Goetz (Teubner, Leipzig, 1888-1923 ; A. M. Akkert, Amsterdam, 1965). Référence : *C.G.L. VI, p. 396.*

(10) THESAURUS GLOSSARUM EMENDATARUM de G. Goetz. Référence : *Th. Gloss. Em. V, 661, 55* .

Bien entendu, ce corpus de quelque cent cinquante occurrences ne saurait être exhaustif. Il y manque, par exemple, des citations des grammairiens Servius et Donat (1) dans leurs commentaires de Virgile. Nous avons lieu de supposer qu'elles ne contrediraient pas nos conclusions.

Une première vague d'analyses pourra embrasser l'ensemble de ce corpus. On isolera les cas où l'expression n'est pas la locution adverbiale qui nous intéresse, mais signifie régulièrement le point de départ ou l'origine. On en repérera où le texte est incertain : texte même de l'expression ou contexte où elle figure.

On notera des endroits, assez nombreux, où l'expression n'a pas même été traduite. On verra qu'assez souvent, elle l'est d'une façon plus ou moins fautive, contestable, en tout cas très approximative. On constatera, enfin, qu'il ne suffit pas, bien souvent, de la traduire pour la comprendre, et qu'il est besoin de l'interpréter, si c'est possible.

On passera alors à l'examen proprement dit de sa signification.

Mais cette seconde vague de l'enquête ne portera pas simultanément sur la totalité du corpus. On procédera de préférence en trois temps, dont on détachera le dernier en Annexe. On étudiera d'abord, chez les auteurs du premier siècle avant notre ère, les emplois de l'expression contemporains des *Commentaires* . On lira ensuite César lui-même à la lumière des premiers résultats acquis. Et parcourant le restant du corpus de l'époque augustéenne à la Renaissance, on tentera enfin, en annexe, de confirmer, de contredire ou de nuancer les conclusions obtenues.

Dans ces trois ensembles, et quelles que soient les circonstances, on tâchera de voir les critères ou données cruciales qui autoriseraient, qui donc obligeraient, à se représenter les choses d'une façon plutôt que d'une autre ; on s'efforcera de distinguer les quatre cas de figure entre lesquels on pourrait ranger tous les différents contextes ; on essaiera ainsi d'analyser la petite demi-douzaine de types de solution qui permettraient de construire, dans tous les cas, la droite ou la direction qui fait problème.

Et si enfin on avait le bonheur de pouvoir se prononcer, on tenterait de conclure sur le cas de Gergovie.

(1) SERVIUS MAURUS HONORATUS, fin du IVe siècle, et TIBERIUS CLAUDIUS DONATUS, aux alentours de 400.

Ic. "*E REGIONE*" , TEXTES ET TRADUCTIONS

A. "*E regione*", c. circ. de lieu de la question *"unde ?"*

L'expression *e regione* n'est pas toujours la locution adverbiale dont traitent les dictionnaires et qui figure dans le récit de Gergovie. Elle signifie parfois l'origine ou le point de départ, comme on pouvait grammaticalement s'y attendre. Et dans ce cas, son sens est celui de *région* plutôt que de *ligne* ou de *direction* ; sa fonction, celle d'un complément circonstanciel de lieu classique qui répond à la question *unde ?* .

1. Exemple géographique. T. Flavius Pétro est le grand-père paternel de l'empereur Vespasien. Il est du municipe de Réate. Son père à lui était venu de la région transpadane, *e regione Transpadana* (1).

2. Exemple médical. Le malade saigne du nez. On lui instillera du vinaigre piquant dans l'oreille, *in aurem cuius e regione sanguis fluit* : c'est-à-dire dans l'oreille qui est du même *côté* , droit ou gauche, que la narine par où le sang coule ; si le sang coule des deux narines, on instillera de l'*acetum acre* dans les deux oreilles (2).

3. Exemple familial. Transformé en âne, Lucius tourne la meule chez un boulanger. Son maître rentre ce soir-là d'une invitation chez son voisin le foulon. Lucius l'entend parler à sa femme de la femme de leur voisin, qui a pris un amant : "Au moment même où, après le bain, nous allions commencer à dîner, elle était en train de faire

(1) SUETONE, Vesp., 1 : "*Locus etiam ad sextum miliarium a Nursia Spoletium euntibus in monte summo appellatur Vespasiae, ubi Vespasiorum complura monumenta extant, magnum indicium splendoris familiae et vetustatis. Non negaverim jactatum a quibusdam, Petronis patrem e regione Transpadana fuisse mancipem operarum, quae ex Umbria in Sabinos ad culturam agrorum quot annis commeare soleant.*"

Autre exemple, tiré de PLINE L'ANCIEN, Nat. Hist., VI, 142 : "*Arabia, gentium nulli postferenda amplitudine, longissime a monte Amano e regione Ciliciae Commagenesque descendit, ut diximus, multis gentibus eorum deductis illo a Tigrane Magno, sponte vero ad mare nostrum litusque Aegyptium, ut docuimus, nec non in media Syriae ad Libanum montem penetrantibus Nubeis.*" Le mont Amanus, 'Αμανος, aujourd'hui Almadag, dépend du Taurus et s'étend en Commagène. L'Arabie descend de cette région. (On notera la traduction Panckoucke 1830 : "L'Arabie... part en descendant les flancs du mont Amane, dans les parages de la Cilicie et de la Commagène.") - *Ou faudrait-il comprendre que le mont Amane est sur l'alignement desdits pays ? Ou plutôt que l'Arabie en descend tout droit, ce qui la situerait ?*

(2) SCRIBONIUS LARGUS, Comp., 46 : "*Erumpit se e naribus sanguis, qui cum abundanter fluxit, nisi celerius supprimatur, periculum adfert. proderit ergo aqua frigida vel posca subinde totam faciem per spongiam refrigerare, acetum acre infundere in aurem, cujus e regione sanguis fluit, aut in utramque, si ex utraque sanguis emanaverit.*"

Autres exemples, tirés d'APULEE. Physiologie de la digestion, Plat., I, 16 : "*Quid de cibatu ipso loquar ?... sed e regione cordis venarum meatus oriuntur per pulmonum spiracula vivacitatem transferentes, quam de corde susceperint, et rursus ex illo loco divisae per membra totum hominem juvant spiritum...*" - "De la région du cœur naissent des canaux veineux", *etc.*

Anatomie et physiologie de la génération, Plat., I, 16 : "*Venarum diversae sunt qualitates, quas ad procreandum e regione cervicum per medullas renum commeare et suscipi inguinum loco certum est et pulsu venarum genitale seminium humanitatis exire.*" - "Il y a aussi des vaisseaux qui servent à la procréation ; partant de la région cervicale, ils traversent la moelle des reins, la chose est certaine", *etc.*

l'amour avec le garçon en question. Dérangée par notre arrivée soudaine, elle imagine aussitôt un moyen de s'en tirer : elle dissimule le jeune homme sous une cage d'osier dont les montants, flexibles, se rejoignent au sommet et qui servait à étendre les pièces d'étoffe pour les blanchir à la fumée du soufre, puis, l'amant ainsi caché en lieu sûr (elle le croyait du moins), elle se met à table avec nous." Mais le jeune homme suffoque et se met à éternuer. "Et, d'abord, lorsque le mari entendit le bruit d'un éternuement, qui venait *du côté de* sa femme, *e regione mulieris* , derrière le dos de celle-ci, il pensa que c'était elle qui avait éternué et lui adressa le souhait habituel..." (1). *E regione* indique, dans le dos de l'infidèle, l'endroit et la direction d'où vient le bruit.

B. Incertitudes textuelles

Quand il s'agit de notre locution adverbiale ou prépositionnelle, le texte n'est pas toujours bien établi. Deux ou trois fois on peut lire *ex regione* ou lieu de *e regione* , une fois *ex ea regione* , quelquefois *regione* seulement, ce qui, vu les textes, vu aussi, par exemple, le dictionnaire de Forcellini, peut signifier la même chose exactement. On n'alourdira pas cet exposé du détail de toutes les références (2).

(1) APULEE, Mét., IX, 25 : "*Atque ut primum e/ex regione mulieris pone tergum ejus maritus acce - perat sonum sternutationis - quod enim putaret ab ea profectum - solito sermone salutem ei fuerat imprecatus...*"

Autre exemple tiré d'APULEE, Mét., III, 9 : "*His dictis applauditur: et illico me magistratus ipsum jubet corpora, quae lectulo fuerant posita, mea manu detegere. Luctantem me ac diu renitentem praecedens facinus instaurare nova ostensione, lictores jussu magistratuum quam instantissime compellunt : manum denique ipsam, e regione lateris tundentes (tendentes ? trudentes ?), in exitium suum super ipsa cadavera porrigunt. Evictus tandem necessitate succumbo : et, ingratis licet, arrepto pallio, retexi corpora.*" (Panckoucke, Garnier, Hakkert d'Amsterdam, ont *tundentes* ; Gruter suit Oudendorp et écrit : *tendentes* ; les éditions Teubner et Heimeran, les Belles Lettres portent *trudentes*).

Lucius, notre héros, raconte sa mésaventure. Il est accusé d'avoir, la nuit dernière, assassiné trois jeunes gens en rentrant chez Milon, son hôte : il revenait de dîner chez une parente et soeur de lait de sa mère, Byrrhène, et était un peu éméché... La mise en scène du procès est spectaculaire; et, avant qu'on ne mette à la question le pauvre jeune homme, la mère des trois malheureux demande aux vertueux citoyens que l'on montre les cadavres des morts, afin qu'en contemplant et leur beauté et leur jeunesse, leur juste indignation s'accroisse encore et que leur sévérité soit à l'égal du crime.

"*On applaudit à ces paroles et, aussitôt, le magistrat m'ordonne d'aller moi-même, de ma main, découvrir les cadavres, qui avaient été déposés sur un lit funèbre. Je résistai et, pendant longtemps, refusai de renouveler le souvenir de mon exploit par une exhibition de cette sorte, mais les licteurs, sur l'ordre des magistrats, m'y contraignent avec la dernière énergie ; à la fin, ils vont chercher ma main elle-même, à mon côté, et l'étendent au-dessus des cadavres, pour sa perte. Contraint, finalement, je cède à l'inévitable, et, bien malgré moi, j'arrache les couvertures et découvre les cadavres.Etc.*"

(2) Ex regione : "e *ou* ex regione mulieris" ? (APULEE, Mét., IX, 25) ; "lucem inaccessibilem ex regione intueri est grave" (St AMBROISE, Isaac, VII, 57).

Ex ea regione : "ex ea regione oppidi" (CESAR, B. Hisp., 7), parallèle intéressant avec notre passage.

Regione *ou* e regione : "(e) regione castrorum, (e) regione Eleusinis", (TITE-LIVE, X, 43, 11, et XXXI, 26, 1) ; "parietum extremorum (e) regione", (VITRUVE, IV, 7, 2) ; "Anemuri (e) regione" (PLINE, Nat. Hist., V, 94) ; "latus (e) regione oppositum Thraciis" (AMMIEN MARCELLIN, XXI, 10, 4) ; "quasi (e) regione contraria" (CONCILE D'EPHESE, Théodorète évêque à Jean d'Antioche).

Mais il arrive d'autre part que le contexte lui-même soit incertain ou corrompu. Voir, par exemple, Cicéron, Acad. II, 80 : "Cumanam ex hoc loco regionem uideo *ou* Cumanam ex hoc loco e regione uideo *ou* Cumanum ex hoc loco cerno et e regione uideo *ou* regionem uideo Pompeiani, *ou* Catuli Cumanum ex hoc loco, Pompeianum non cerno *ou* Catuli Cumanum ex hoc loco uideo ; Pompeianum non cerno" ; Cicéron, Rép., I, 22, où le texte est interrompu : "cum sol e regione..." ; Auct. Bell. Hisp., 5 : *e regione pontis* paraît sûr dans un passage très compromis ; Cornélius Népos, Vie de Miltiade, 5, 3 : "acie e regione instructa, l'armée déployée face à l'ennemi" *ou* "acie regione [pour *in regione*] instructa, *etc.* , l'armée déployée dans une région, *etc.* " ; Tite-Live, XXXVI, 22, 8 : *a sinu Maliaco* ou *e regione sinus Maliaci* ?... Les conclusions en sont évidemment affectées, mais l'analyse n'en est pas sans profit.

C. Quand *"e regione"* n'est pas traduit

Il y a plus surprenant que l'état de la transmission manuscrite. C'est le nombre de fois où l'expression n'est tout simplement pas traduite.

1. Ainsi peut-on apprécier, dans la traduction de Turpin de Crissé, comment notre passage "*e regione oppidi*" est rendu par une relative : "*Il y avoit au pied de la montagne sur laquelle la ville étoit assise, une colline escarpée de tous côtés, que la nature s'étoit plue à fortifier.*"

2. Pendant sa campagne contre Lutèce, Labiénus est mis au fait de l'échec de César devant Gergovie et de ses conséquences. Il veut hâter les choses pour rentrer sain et sauf à Agedincum, où sont les bagages. Laissant du monde à la garde du camp, il fait préparer, de nuit et en silence, la traversée du fleuve en aval, et envoie sans discrétion des cohortes et des bateaux en amont, pour tromper Camulogène. Mais à l'aube, l'ennemi comprend la situation. *Hostes "suas quoque copias in tres partes distribuerunt. Nam praesidio e regione castrorum relicto et parua manu Metlosedum uersus missa, (...), reliquas copias contra Labienum duxerunt.*" (B. G., VII, 61, 5). G. Walter, dans la Pléiade, traduit : les Gaulois "*forment, aux aussi, trois corps, envoient dans la direction de Metlosédum un détachement de faible importance (...) et marchent avec tout ce qui leur reste de troupes contre Labiénus.*" Le poste laissé en face du camp romain n'apparaît pas : et les Gaulois y perdent le premier de leurs trois corps.

Références données par FORCELLINI pour e regione "*omissa praepositione*" : TITE-LIVE, Hist. Romaine, III, 66, *sub fine* : "ad moenia ipsa Romae populandi regione portae Esquilinae accessere" (les Eques et les Volsques) ; et XXV, 25, 8 : "portis regione platearum patentibus stationes praesidiaque disposuit" (Marcellus à Syracuse) ; *cf. id., ibid.*, XXV, 30, 7 : "Marcellus... jussit... exponi milites regione portae, quae prope fontem Arethusam est." (Cas classiques d'orientation sur portes ou places).

3. Pour bloquer Pompée dans le port de Brindes, César jette une digue de part et d'autre du goulet, puis fait placer des radeaux dans le prolongement de la digue, *e regione molis* : mais ni G. Walter (1), ni Turpin de Crissé (2) ne traduisent cette indication.

4. La question de la *fossa duplex* nous a conduits devant Uzitta, en Afrique. César et Scipion sont installés de part et d'autre de la ville. De son camp principal, César fait mener en direction de la ville d'Uzitta, *e regione oppidi Uzittae* , "*deux lignes orientées de manière à atteindre les angles droit et gauche de la place*" . La direction des lignes vers Uzitta n'est pas mentionnée par E. Toulongeon (3).

5. En Espagne. Pendant que Cnaeus, le fils aîné du grand Pompée, assiège Ulia, son frère Sextius occupe Corduba, sur le Bétis. César passe le fleuve en aval sur un pont de gabions et se campe en face de ce pont, *e regione pontis* , et en face de la ville, *aduersum oppidum* . Mais l'endroit où il campe n'est dit ni par Turpin de Crissé, ni par Toulongeon, et ni chez Panckoucke, ni dans Nisard. Il est vrai que le texte est problématique.

Données pour l'exemple, ces omissions ne sont évidemment pas réservées aux traducteurs du *corpus* césarien (4). Mais, pour malheureuses qu'elles soient, de telles négli -

(1) "*Là où l'entrée du port était le plus étroite il établit une digue qui passait d'un côté du rivage à l'autre, en un endroit où la mer était peu profonde. Plus loin, là où la profondeur ne permettait pas de digue, il fit placer des radeaux doubles, mesurant trente pieds et maintenus par quatre ancres fixées à chacun de leurs angles pour ne pas être dérangés par les vagues.*"

(2) "*Ensuite, la profondeur de l'eau l'empêchant de pousser sa digue aussi loin qu'il le vouloit, afin de continuer, il fit avancer de trente pieds en mer plusieurs radeaux joints deux à deux.*"

(3) "*Il entreprit deux lignes fortifiées qui, partant de ses deux ailes et se prolongeant dans la plaine, devaient aboutir aux deux angles extérieurs des fortifications de la place.*"

(4) Ainsi, dans la description de l'Arabie par PLINE L'ANCIEN, VI, 142, ce grand pays descend du mont Amanus, *e regione Ciliciae Commagenesque* : mais on lit dans la collection Nisard que l'Arabie "*commence au mont Amanus, à la Cilicie et à la Commagène*" .

AMMIEN MARCELLIN jette un coup d'œil sur la Thrace et le Pont-Euxin, XXII, 8, 13 : "*Extremitates autem arcus utrimque tenues duo exprimunt Bospori, e regione sibi oppositi Thracius et Cimmericus.*" L'opposition des deux Bosphores n'est pas traduite chez Nisard : "*Les deux extrémités de l'arc sont figurées par les deux Bosphores, l'un Thrace, l'autre Cimmérien.*"

Dans le même chapitre, XXII, 8, 20, et selon la même traduction, "*le mont Carambe s'élève en pente douce vers le septentrion, séparé par deux mille cinq cents stades de mer du promontoire de Crioumétopon, en Tauride*" . Mais l'auteur dit : *cuius e regione est Criumentopon, Tauricae promuntorium* .

Plus loin, XXII, 15, 2, statistique de l'Egypte. Les frontières de l'Egypte aux quatre points cardinaux. Nisard : "*Elle a pour bornes (...) à l'orient, les villes éthiopiennes d'Eléphantine et de Méroé, les cataractes, la Mer Rouge, et les Arabes Scénites, que nous appelons Sarrasins.*" Le texte porte : *qua orientem e regione prospicit* . *E regione* (ici pour : *plein est*) est-il traduit ?

SIDOINE APOLLINAIRE, (Epist., 1, 2, 5), fait à son cher Agricola le portrait du roi wisigoth Théodoric II. A la chasse, on passe au roi un arc détendu. "*Igitur acceptum, modo sinuatis e regione capitibus intendit, modo ad talum pendulum nodi parte conuersa languentem chordae laqueum uagantis digito superlabente prosequitur*" . Traduction de GREGOIRE & COLLOMBET : "*Ainsi donc, après l'avoir reçu, tantôt il le bande en faisant fléchir les deux bouts ; tantôt, appuyant contre son talon l'extrémité où se trouve le nœud, il pousse du doigt la boucle pendante et mobile.*" Le texte est maniéré, mais, sans regarder au reste, on voit que *e regione* n'est pas précisément traduit.

Un dernier exemple. VICTOR DE VITA, évêque d'Utique, relate la persécution des Vandales, (Hist. persec. afric. prou., I, 7). Rien ne retenait ces barbares. Ils arrachaient même les petits enfants à leurs mères et brisaient par terre ces petits innocents. "*Aliis e regione pedes tenentes a meatu prorsus naturali*

gences ou libertés sont peut-être moins troublantes que d'autres traductions, défectueuses à force d'approximation.

D. Des traductions irrecevables

En voici qui confinent au faux-sens, voire au contre-sens, et qui en tout cas ne respectent pas le sens ou la valeur de *e regione* , quels qu'ils puissent être.

Il est vrai que les francs contre-sens sont rares (1).

1. Quand cependant un Gaulois, au siège d'Avaricum, est posté devant une porte et jette en direction d'une tour romaine en feu, *e regione turris* , des boules de suif et de poix qu'on lui passe de main en main, il y a quelque surprise à lire sous trois ou quatre plumes (2) qu'un Gaulois *"posté sur le haut de la tour"* ou *"du haut d'une tour, etc."* ... La confusion est énorme mais intéressante, parce qu'en traitant la tour en tour gauloise et en lieu origine, les traducteurs se trompent de *sens* : les boules vont de la porte à la tour, et celle-ci, qui doit être en un sens un point de départ, n'est évidemment pas celui des

usque ad arcem capitis dissipabant." Traduction de R. ARNAUD D'ANDILLY : *"D'autres en prenoient par les pieds & les coupoient en deux depuis le bas du ventre jusques à la teste."* - *E regione* a disparu.

(1) On en voit cependant. - Uxellodunum est investi mais résiste. César arrive. Il veut priver d'eau les assiégés et leur interdit l'accès à la rivière qui contournait la montagne. Reste un point d'eau, du côté laissé libre par le circuit de la rivière, une source abondante, au pied même du rempart (B. G., VIII, 41, 2). - Selon la traduction de TOULONGEON : *"On aurait voulu ôter cette eau aux assiégés, César seul jugea l'entreprise trop périlleuse."* ; et selon celle de BERLIER : *"Il régnait dans toute l'armée un bien vif désir de fermer aux assiégés l'accès de cette fontaine, et César seul voyait tous les dangers de cette entreprise."* - Or HIRTIUS écrit : *"Hoc fonte prohiberi posse oppidanos cum optarent reliqui, Caesar unus uideret, e regione eius uineas agere aduersus montem et aggerem instruere coepit magno cum labore et continua dimicatione."* C'est-à-dire (Nisard) : *"On désirait pouvoir priver de cette eau les habitants ; César seul en vit le moyen."*

Quand César entreprend de barrer le port de Brindes, (B. C., I, 25, 6), il prolonge ses deux digues par des couples de radeaux de trente pieds de côté, *quoquo uersus pedum XXX* , de trente pieds sur trente. Mais on lit dans la collection Nisard : *"Plus loin, comme la digue ne pouvait se maintenir à cause de la profondeur des eaux, il plaça, à trente pieds des digues, deux radeaux, qu'il fixa aux quatre angles par des ancres."* - Mais TURPIN DE CRISSE, auparavant, avait commis le même genre d'erreur, et, plus tard, G. WALTER devait faire pire : *cf.* leurs citations données *supra* : *"Il fit avancer de trente pieds en mer plusieurs radeaux."* Et : *"Là où l'entrée du port était le plus étroite il établit une digue qui passait d'un côté du rivage à l'autre [sic, pour : ab utraque parte litoris], en un endroit où la mer était peu profonde. Plus loin [donc : au-delà !], là où la profondeur ne permettait pas de digue [mais pourquoi en envisager une seconde ?], il fit placer des radeaux doubles, mesurant trente pieds et maintenus par quatre ancres fixées à chacun de leurs angles pour ne pas être dérangés par les vagues."* - [Ces contre-sens n'étant pas exceptionnels, et sans parler des fautes contre la langue française : (B. Hisp, 38, p. 460 : après Munda, on fait la chasse à Cn. Pompée) : *"Bien que les avantages du terrain lui permettassent de résister à une troupe nombreuse, les nôtres n'hésitèrent pas à marcher à l'attaque"* , on reste étonné, peut-on le dire ? que la collection de la Pléiade ait choisi de publier CESAR dans cette traduction.]

Moins grave, car de moindre conséquence. Quand, en Afrique, César fait tirer de son plus grand camp, dirigées vers Uzitta, les deux lignes qui doivent viser les angles de la place, (B. Af., 51), on lit chez Panckoucke : *"César, de son camp principal qui s'étendait en face d'Uzita, tira à travers la plaine deux lignes fortifiées, qui devaient aboutir aux deux angles de la place à droite et à gauche."*

(2) Celles de TOULONGEON, ARTAUD (chez Panckoucke), BAUDEMENT (chez Nisard), LOUANDRE.

boules ; qu'est-ce à dire, sinon que la direction effective des mobiles est l'inverse d'une autre, qui ne peut être que celle du regard qui vise et qui se règle sur l'objectif ?

2. Plus grave encore, s'il est possible.

Chirurgie. Celse décrit l'opération de la cataracte, qui consiste en son abaissement. On soigne l'œil gauche avec la main droite et l'œil droit avec la main gauche. Le médecin enfonce tout droit l'aiguille dans le blanc de l'œil à travers les deux premières membranes, *"e regione mediae suffusionis, sic, ne qua uena laedatur", de manière à ne blesser aucun vaisseau* : c'est évidemment *dans la direction du milieu de la cataracte* , comme l'entend le traducteur de la collection Nisard. Or le traducteur de la Loeb Library écrit : *"away from the middle of the cataract"* , c'est-à-dire *en évitant le milieu de la cataracte* . Faudra-t-il choisir son chirurgien ?

3. Mais voici moins grave sur le même sujet. Ninnin, puis M. Fouquier et F. S. Ratier, qui s'aident de lui, traduisent avec une approximation malgré tout préoccupante : *"environ vers le milieu", "vers le milieu de la hauteur de la cataracte"* . *Vers le milieu* peut-il être le même que *dans le milieu* ?

4. Ils ne sont pas plus précis quand il s'agit de l'anatomie de l'intestin grêle. L'intestin grêle, après le *ieiunum* , vient se porter au côté droit du ventre, et se termine *e regione dexterioris coxae* . Celse veut manifestement dire que l'intestin aboutit *en face* ou *à la hauteur* de la hanche droite. Or nos traducteurs écrivent : *"il (...) se termine à droite vers la région des îles"* (Ninnin), *"il se termine vers la région des îles"* (Fouquier et Ratier), *"se termine à la région iliaque"* (Nisard). Et on lit de même dans la Lœb : *"in the region of the right hip"* . *E regione* , c'est là l'important, est donc traité en complément de la question *ubi ?* .

A cette confusion grammaticale paraît liée l'interprétation de *e regione* par *les environs, le voisinage ou les parages* , que l'on a déjà dénoncée *supra*, pp. 419-420. Elle peut être recevable en certains contextes, où cela revient au même. Mais elle risque souvent d'induire en erreur et elle est toujours infidèle.

Quand l'héroïque soldat d'Avaricum lance ses boules de suif et de poix *e regione turris, dans la direction de la tour* , peut-on accepter la version de G. Dorminger, *"in der Nähe des Turmes"* ? Quand César, en remontant l'Allier, (B. G., VII, 35, 2), va camper *e regione unius eorum pontium quos Vercingetorix rescindendos curauerat* , c'est-à-dire *en face de l'un des ponts que Vercingétorix avait fait détruire* , peut-on accepter *"in der Gegend einer der Brücken"* ? Et quand il décrit notre colline en face de la place forte, *erat e regione oppidi collis* , acceptera-t-on *"in der Nähe der Stadt"* ? C'est la même expres-

sion qui vient de traduire *castris* <u>*prope oppidum*</u> *in monte positis* (1) !

Mais si l'expression *e regione* a du sens, et si elle peut, à l'occasion, signifier *aussi* la proximité, sa fonction est d'introduire une autre perspective, celle d'une direction ou d'une orientation. Il faut y insister. Dans la compréhension de *e regione* , l'idée de simple proximité, quand elle y entre, n'entre que comme corollaire. A elle seule, les dictionnaires en témoignent, elle n'est pas classique, et c'est une question de savoir si et quand elle apparaît dans la langue. Ce qui porte à voir au moins un anachronisme dans le fréquent faux-sens des traductions modernes. Car tout se passe comme si ce sens assurément tardif était resté virtuellement vivant chez les latinistes. Mais c'est un faux sens.

E. Des cas indécidables ?

Cela étant, il reste qu'on n'arrive pas toujours à se représenter sûrement les choses. C'est qu'alors, les informations textuelles ne paraissent pas suffisantes pour *réaliser* , comme on dit, ce dont il s'agit.

Voici un cas typique. Pline l'Ancien fait la géographie de la Phazanie, aujourd'hui le Fezzan. Cidamus, forteresse dans le désert de la Garamante, est aujourd'hui Ghadamès ou Rhadamès ; Sabrata, ville de la côte d'Afrique proconsulaire, est aujourd'hui Zouagha. La Phazanie est ce pays *"ubi gentem Phazaniorum urbesque Alelen et Cillibam subegimus, item Cidamum e regione Sabratae." (Nat. Hist., V, 35).*

Traduction Panckoucke : *"Cydame, vis-à-vis de Sabrate"* . Traduction Nisard : *"Cidamus en face de Sabrata"* . Traduction de la C.U.F. : *"Cidamus en venant de Sabrata"* . Traduction de la Loeb : *"Gadamez in the direction of Sabrata"* . Ces trois interpréta-

(1) Les cas analogues ne manquent pas, en français, en allemand, en anglais.

Labiénus campe à la hauteur de Lutèce sur la rive droite de la Seine. Les Gaulois de Camulogène quittent les marais de l'Essonne, (B. G., VII, 58, 6), et s'établissent sur la rive gauche, *e regione Lutetiae contra Labieni castra* , donc en face de Lutèce et du camp de Labiénus. Mais G. WALTER les fait camper *"aux environs de Lutèce"* .

Plus tard, (B. G., VII, 61, 5), les Gaulois laissent un poste devant le camp romain, *e regione castrorum* : la traduction allemande de chez Heimeran les fait le laisser *"in der Gegend des römisches Lagers"* .

On s'est déjà occupé du pont de gabions sur lequel César a passé le Bétis, (<u>B. Hisp., 5</u>). Il campe à présent *aduersum oppidum* , devant Cordoue, *e regione pontis*., en face de ce pont. Mais la Loeb Library, à son tour, le fait camper *"over against the town [sic !]* <u>*in the area of*</u> *the bridge"* , dans le secteur du pont. Or c'est cette même expression qui, un peu plus loin, § 11, rend *in oppido* : *noctis tertia uigilia in oppido acerrime pugnatum est, "at the third watch of the night there was very sharp fighting* <u>*in the area of*</u> *the town "* ! Certes le combat n'a pas eu lieu *dans l'oppidum* , mais tout se passe comme si *e regione* n'avait rien à spécifier.

Et de même dans la guerre contre Philippe V de Macédoine. La Ligue achéenne s'est alliée aux Rhodiens et aux Romains. On attaque Corinthe, (Tite-Live, <u>Hist. Rom.</u>, XXXII, 23, 4). *"Les Achéens campèrent* <u>*vis-à-vis la porte*</u> *qui mène à Sicyone, "e regione portae quae fert Sicyonem"; les Romains pressaient la place du côté de Cenchrées, et Attale, qui avait fait passer l'isthme à ses troupes, du côté du port de Léchée, situé sur l'autre mer."* On lit dans la Loeb : *"in the vicinity of the gate"* .

tions sont l'indice d'une incertitude sur l'intention de Pline. La première, celle des deux premières traductions, conviendrait si les deux villes se faisaient plus ou moins face l'une à l'autre, si par exemple elles étaient de part et d'autre d'un bras de mer. Mais Zouagha et Ghadamès sont, l'une sur la côte, l'autre loin dans l'intérieur des terres. D'où les deux autres traductions, mais qui sont plus ou moins contraires. Il y aurait beaucoup à dire (1). Mais à qui s'adresse le renseignement et à qui profite-t-il ? Venant de Rome ou d'Italie, on devait passer par Sabrata pour se rendre à Cidamus, et Pline a dû vouloir dire qu'on était à Sabrata sur la route directe de Cidamus. Mais dans la bonne *direction* ? Quelle ville est dite *dans la direction de* l'autre ? La traduction de la C.U.F. met l'observateur sur le lieu même qu'il regarde, et fait de ce repère son point de départ. Mais à quel voyageur la traduction anglaise pouvait-elle encore être utile ?

On ne s'attardera pas ici aux nombreuses occurrences qui figurent dans la traduction de la *Vulgate* (2), et qui auraient besoin, vu leur fréquence et parfois leur fausse clarté, d'une étude particulière. Mais en voici un ou deux exemples.

Agar est la servante égyptienne de Saraï et d'Abram. A la demande de sa maîtresse, elle a eu un fils d'Abram, Ismaël, enfant du mari pour devenir enfant de l'épouse. Mais quand à son tour Sara met Isaac au monde, elle demande à Abraham (3) de chasser Agar et Ismaël. Les voilà donc au désert ; et quand l'eau de l'outre fut épuisée, (Genèse, XXI, 16), "*elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étaient là, s'éloigna de lui d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis en disant : Je ne verrai point mourir mon enfant : et élevant sa voix dans le lieu où elle se tint assise, elle se mit à pleurer*" (4). *Seditque e regione* : mais de quel côté Agar va-t-elle s'asseoir ?

Abraham vient de mourir, âgé et rassasié de jours. "*Isaac et Ismaël, ses enfants, le portèrent en la caverne double, située dans le champ d'Ephron, fils de Séor Héthéen, vis-à-vis de Mambré, qu'il avait acheté des enfants de Heth*". (Genèse, XXV, 9). Ainsi, le champ du Hittite où est enterré Abraham se trouve *e regione Mambre* , en face de Mambré : mais encore ?

C'est apparemment notre problème avec la colline du petit camp. Qu'elle soit en face de la place, ou comme on voudra traduire, cela n'est pas en cause. Qu'une ligne droi-

(1) Ce cas de figure n'est pas sans analogie avec l'interprétation que donnait GAULT DE SAINT-GERMAIN de notre *Erat e regione oppidi collis* , puisque la chose à localiser est à chercher par le lecteur italien *au-delà du repère* qui est donné par l'expression.

(2) Le latin de la VULGATE est du latin qui fut correct et vivant. Mais y aura-t-il lieu de tenir compte du fait que c'est une traduction, et d'un original sémitique ?

(3) Entre temps, Dieu a changé leurs noms : *cf.* Genèse, XVII, 15 et 5.

(4) Traduction de Louis-Isaac LEMAITRE DE SACY, dite BIBLE DE PORT-ROYAL, traduite essentiellement de la VULGATE (éditée par Ph. Sellier dans la coll. Bouquins chez R. Laffont, Paris, 1990).

te relie la place et la colline, cela est un truisme. Ce qui importe, c'est de savoir si l'on peut ou non arrêter cette droite de pivoter autour de la place ; car si on le peut, on le doit.

Or, où que soit assise Agar, on pourra toujours tracer une droite du buisson à Agar. Mais peut-être le propos du narrateur n'est-il pas de nous faire savoir de quel côté du buisson elle est allée s'asseoir. Ne serait-il pas de nous dire qu'elle s'est tournée vers le buisson pour s'asseoir, mais assez loin pour ne pas voir ? On n'en saura pas davantage. On serait informé de l'orientation que s'est donnée le personnage, et c'est tout.

Ainsi en est-on réduit aux données du texte. L'auteur en savait ou non davantage. Comptant sur la connivence qui est de règle et d'usage avec son lecteur, il en aurait dit assez pour ce qu'il voulait dire. Si le lecteur ne comprend pas, ce peut être qu'il ne partage plus les références qui étaient présumées communes entre eux, c'est-à-dire qu'il ne comprend plus. N'est-ce pas ce qui nous arrive aujourd'hui pour la sépulture d'Abraham ?

IIa. "*E REGIONE*" AU TEMPS DE CESAR

S'il en allait de même pour la colline en face de Gergovie, le cas serait désespéré. Il faut voir pour le savoir. Mais pour se donner en quelque sorte une règle, on va d'abord analyser l'expression chez les contemporains de César. On rétrécira ensuite le cercle autour de l'usage de César lui-même, avant de l'élargir à l'ensemble de la latinité. On verra par là comment les conclusions acquises dans l'examen du premier cercle pourront s'appliquer au corpus césarien, et si elles doivent être confirmées par l'extension de l'enquête au troisième cercle.

A. Corpus des 23 citations des 6 contemporains de César

Les auteurs contemporains de César où l'on trouve *e regione* sont au nombre de six : Cicéron, Lucrèce, Hirtius, les auteurs du *De Bello Africo* et du *De Bello Hispaniensi* , et Cornélius Népos. Ils parlent d'architecture, d'astronomie, de cosmographie, de logique, de cosmogonie, de physique, de théorie de la connaissance, et plusieurs fois de travaux ou d'opérations militaires. Une revue rapide de leurs vingt-trois citations donnera la matière de l'analyse.

1. CICERON (1)

1. ARCHITECTURE. Les colonnes d'une terrasse.

Cicéron visite la villa de son frère en construction. Elle est bien, mais les **colonnes** de la terrasse sont mal alignées et il se plaint de l'architecte. *(ad Quintum, III, 1, 2).*

"Dans ta campagne Manlienne/Manilienne, je suis tombé sur un Diphilus plus lent que Diphilus. (...). La villa m'a beaucoup plu. (...). Les colonnes (de la terrasse) n'étaient ni droites ni **alignées**. Il les abattra. Il apprendra une fois à se servir du plomb et du cordeau."

"In Manliano/Maniliano offendi Diphilum Diphilo tardiorem. (...). Villa mihi ualde placuit. (...). Columnas neque rectas, neque **e regione** Diphilus collocarat. Eas scilicet demolietur. Aliquando perpendiculo et linea discet uti."

(1) Un regroupement analogique des problèmes a été préféré à un ordre alphabétique ou chronologique des ouvrages.

Les colonnes sont alignées quand elles sont placées sur la même ligne les unes que les autres, quand elles sont "*opposite each other*" (Loeb Classical Library).

2. ASTRONOMIE. Les éclipses.

Les phases de la lune ; les **éclipses** de soleil et **de lune**. *(de Natura Deorum, II, 103).*

La lune, qui est un peu plus grande que la moitié de la terre, comme le démontrent les mathématiciens, roule dans le zodiaque tout comme le soleil. Tantôt se rapprochant de lui, tantôt s'écartant de lui, elle envoie sur la terre la lumière qu'elle reçoit de lui, et elle connaît elle-même des variations de sa lumière. Et de plus, tantôt elle se trouve exposée au soleil et placée devant lui et elle masque ses rayons et sa lumière ; tantôt elle tombe elle-même dans l'ombre de la terre quand elle se trouve **à l'opposite du soleil**, et, du fait de la terre qui s'interpose et s'intercale, elle s'éclipse tout à coup.

"Luna autem, (...) tum congrediens cum sole tum degrediens et eam lucem quam a sole accepit mittit in terras et uarias ipsa lucis mutationes habet, atque etiam tum subiecta atque opposita soli radios eius et lumen obscurat, tum ipsa incidens in umbram terrae, cum est (1) **e regione solis**, interpositu interiectuque terrae repente deficit."

Il y a donc éclipse de soleil quand la lune se trouve entre lui et la terre, éclipse de lune quand la terre se trouve entre elle et le soleil : c'est alors qu'elle est dite en opposition avec lui.

3. *(MEME SUJET) :* les éclipses de la **lune** et du soleil. *(de Diuinatione, II, 17).*

"Les éclipses du soleil et celles de la lune sont prédites pour un grand nombre d'années par ceux qui étudient dans leurs calculs le cours et le mouvement des astres. (...). La marche constante de la lune leur fait connaître quand, se trouvant **à l'opposite du soleil**, elle passera dans l'ombre de la terre, qui lui fait un cône de ténèbres, en sorte qu'elle doit en être obscurcie ; et quand cette même lune, exposée au soleil et placée devant lui, masquera sa lumière à nos yeux."

"Solis defectiones, itemque lunae, praedicuntur in multos annos ab iis, qui siderum cursus et motus numeris persequuntur ; (...). Vident ex constantissimo motu lunae, quando illa **e regione solis** facta incurrat in umbram terrae, quae est meta noctis, ut eam obscurari necesse sit ; quandoque eadem luna subiecta atque opposita soli, nostris oculis eius lumen obscuret."

(1) Entendre assurément *luna* (Thesaurus Linguae Latinae, *s. u. regio*), plutôt que *terra* (Thesaurus Linguae Latinae, *s. u. ex*).

Même chose dans les mêmes termes : ce qui confirme *supra* le sujet *cum est luna, etc.*

4. ASTRONOMIE ET COSMOGRAPHIE *(même sujet).*

La représentation des éclipses dans la sphère armillaire d'Archimède. Le **soleil** dans l'éclipse de lune. *(de Republica, I, 22).*

Lorsque Gallus mettait cette sphère en mouvement, la lune venait se présenter au soleil, en autant de tours dans le bronze qu'elle met de jours dans le ciel ; en conséquence, l'éclipse de soleil se produisait dans la sphère comme dans le ciel, et la lune pénétrait dans le cône d'ombre de la terre, quand le soleil **en regard**... *(le reste manque).*

"Hanc sphaeram Gallus quum moueret, fiebat, ut soli luna totidem conuersionibus in aere illo, quot diebus in ipso caelo, succederet ; ex quo et in caelosphaera solis fieret eadem illa defectio, et incideret luna tum in eam metam, quae esset umbra terrae, cum sol **e regione** ... " *(cetera desunt.)*.

Même chose encore ; mais dans le cas de l'éclipse de lune, c'est cette fois le soleil qui paraît être dit à l'opposite : et à l'opposite de quoi, sinon de la lune ?

5. PHYSIQUE stoïcienne. L'hypothèse des **antipodes.** *(Academica, II, 123).*

Vous autres Stoïciens, vous dites que **vis-à-vis de nous**, de l'autre côté de la terre, il y a des êtres qui se tiennent droit avec les pieds opposés à nos pieds, et que vous appelez antipodes.

"Dicitis, esse **e regione nobis** e contraria parte terrae, qui aduersis uestigiis stent contra nostra uestigia, quos **ἀντίποδας** uocatis." (1).

Les antipodes s'opposent à nous comme les extrémités d'un diamètre sur un cercle ou comme celles d'une perpendiculaire entre deux parallèles.

6. LOGIQUE. L'opposition des **contraires.** *(Topica, XI, 47).*

Il y a plusieurs genres de contraires. Le premier comprend les idées qui sont le plus opposées dans le même genre, comme la sagesse et la sottise. Et les idées qu'on dit du même genre sont celles dont, l'une étant posée, une autre qui lui est contraire arrive sur elle pour ainsi dire **en regard**, comme la vitesse, et non la faiblesse, pour la lenteur :

(1) Selon Lambin, *e contraria parte terrae* aurait été ajouté pour l'explication, et ne serait pas de Cicéron.

"Contrariorum autem genera sunt plura, unum eorum quae in eodem genere plurimum differunt, ut sapientia et stultitia. Eodem autem genere dicuntur, quibus propositis occurrunt tamquam **e regione**, quaedam contraria, ut celeritas tarditati, non debilitas."

Cas identique à celui des antipodes, quoiqu'il consiste en une représentation figurée. Les contraires s'opposent diamétralement sur une circonférence : direction qui diffère de celle de toutes les autres cordes ; ou perpendiculairement sur deux parallèles : direction qui diffère de toutes les obliques.

7. GEOMETRIE dans l'espace. L'équateur et l'écliptique.

Les **points de tangence** de l'écliptique et de l'équateur.

Cicéron traducteur de Platon *(Timée, 36 c)* . Cosmogonie. Ayant fendu l'Ame du Monde en deux bandes, le Démiurge-cerclier fabrique, à partir d'un *Chi* ou d'un X, les cerceaux emboîtés l'un dans l'autre de l'écliptique et de l'équateur. *(Timaeus, 24)*.

Il coupe donc en deux toute cette composition dans le sens de la longueur. Il applique le milieu d'une bande sur le milieu de l'autre, et les croise pour ainsi dire en sautoir. Puis il les tourne en forme de cercles, de manière que chacune se rejoigne elle-même par ses deux bouts, et qu'elles se rejoignent l'une l'autre à leurs quatre bouts, "du côté *(ex)* de l'intersection qui est **en regard**", c'est-à-dire au point opposé à leur intersection : **ἐν τῷ καταντικρὺ τῆς προσβολῆς** *(Platon)*. - *Cf.* la planche LX.

"Hanc igitur omnem coniunctionem, duplicem in longitudinem diffidit ; mediaeque accommodans mediam, quasi decussauit ; deinde in orbem torsit, ut et ipsae secum, et inter se, ex commissura, quae **e regione** esset, iungerentur."

Cas de tout point semblable à ceux des antipodes et des contraires. Platon dit la jonction en face de l'intersection, mais inversement Cicéron dit l'intersection en face de la jonction : c'est une opposition diamétrale dans un cercle, en fait dans deux cercles égaux et concentriques.

8. PHYSIQUE épicurienne.

Chute et déclinaison des **atomes**. *(de Finibus, I, 19)*. (On ne discutera pas ici l'authenticité épicurienne, qui est controversée, de la théorie du *clinamen* .)

Epicure pense que les atomes sont emportés par leur propre poids en ligne droite vers le bas, et que c'est là le mouvement naturel à tous les corps. Mais s'ils étaient tous emportés **directement** vers le bas et, comme on vient de le dire, en ligne droite, jamais un atome ne pourrait en toucher un autre. Cet esprit pénétrant s'en est avisé et a imaginé une fiction : il a dit que l'atome déviait un petit peu, du moins

qu'il est possible ; par le moyen de quoi les atomes se rencontrent, s'accrochent ensemble et composent l'univers et toutes ses parties.

"Censet enim (*sc.* Epicurus) eadem illa indiuidua et solida corpora ferri deorsum suo pondere ad lineam ; hunc naturalem esse omnium corporum motum ; deinde ibidem homo acutus, cum illud occurreret, si omnia deorsus **e regione** ferrentur et, ut dixi, ad lineam, numquam fore ut atomus altera alteram posset attingere, itaque attulit rem commenticiam : declinare dixit atomum perpaulum, quo nihil posset fieri minus."

Les atomes qui déclinent le font aussi en ligne droite, celle-ci fût-elle brisée ! Mais ceux-là tombent obliquement. Tomber tout droit sous l'effet de la pesanteur, c'est, pour les atomes, tomber par le plus court et directement vers le bas ; pour les corps, c'est tomber perpendiculairement à la terre. C'est, pour tous, tomber verticalement.

9. *(MEME SUJET) : (de Finibus, I, 19, suite) :*

Mais c'est une fiction puérile, et qui ne réalise même pas l'objet qu'il lui assigne. Car la déclinaison elle-même est inventée de façon arbitraire, il n'en allègue aucune cause, et il n'y a rien de plus honteux pour un physicien que d'admettre des effets sans cause. Et d'un autre côté, il ôte aux atomes, également sans cause, ce mouvement naturel de tous les corps qui, selon lui, gagnent **directement** le bas.

"Quae cum tota res < est > ficta pueriliter, tum ne efficit < quidem >, quod vult. Nam et ipsa declinatio ad libidinem fingitur (...) et illum motum naturalem omnium ponderum, ut ipse constituit, **e regione** inferiorem locum petentium sine causa eripuit atomis."

Même interprétation du même sujet : les corps et les atomes vont naturellement au plus court et tombent verticalement.

10. *(ENCORE LE MEME SUJET).*

Encore la déclinaison des **atomes**. *(de Fato, 47).*

L'atome dévie, dit Epicure. Et d'abord, pourquoi ? (...). C'est là faire des vœux, et non discuter. Car tu dis que l'atome change de place et qu'il dévie sans impulsion extérieure ; et qu'il n'y a, dans le vide où il est transporté, aucune espèce de cause pourquoi il n'est pas transporté **en ligne droite** ; et qu'il ne se produit aucune espèce de changement dans l'atome lui-même pourquoi il ne garde pas le mouvement naturel qui est dû à son poids.

"Declinat, inquit (*sc.* Epicurus), atomus. Primum cur ? (...). Optare hoc quidem est, non disputare. Nam neque extrinsecus impulsam atomum loco moueri, et declinare dicis ; neque in illo inani, per quod feratur atomus, quidquam fuisse causae cur ea non **e regione** ferretur ; nec in ipsa atomo mutationis aliquid factum est, quamobrem naturalem sui ponderis motum non teneret."

Même chose : dans le vide, l'atome tombe verticalement.

11. *(Toujours le même sujet)* : PHYSIQUE ET PHILOSOPHIE.

Epicure et le destin. La déclinaison des **atomes**. *(de Fato, 18)*.

Il n'y a pas de raison pour qu'Epicure craigne le destin, ni qu'il demande du secours à ses atomes et qu'il les détourne de leur route, ni qu'il accueille à la fois deux propositions insolubles ; l'une, que quelque chose arrive sans cause, d'où il ressort que quelque chose vient de rien, ce que lui-même n'accepte pas, ni aucun physicien ; l'autre, que, quand deux atomes sont transportés à travers le vide, l'un se meut **tout droit**, et l'autre dévie.

"Nec (...) est causa, cur Epicurus fatum extimescat, et ab atomis petat praesidium, easque de uia deducat, et uno tempore suscipiat res duas inenodabiles ; unam, ut sine causa fiat aliquid, ex quo exsistet, ut de nihilo quippiam fiat, quod nec ipsi, nec cuiquam physico placet ; alteram ut, quum duo indiuidua per inanitatem ferantur, alterum **e regione** moueatur, alterum declinet."

Même chose encore : dans le vide, l'atome tombe verticalement.

12. DIALOGUE PHILOSOPHIQUE.

Peut-on connaître la vérité ? Valeur de la sensation. La mauvaise vue de **Cicéron**. *(Academica, II, 80 ; texte incertain)* (1).

Hortensius reçoit Cicéron, Lucullus et Catulus chez lui, près de Baïes. On débat de la faiblesse des sens ; plutôt sceptique, Cicéron répond en substance à Lucullus : "A supposer que le sens de la vue

(1) Edition Barbou frères, An IV (1796) : "Ut enim vera videamus, quam longe videmus ? Ego (*sc.* Cicero) Catuli Cumanum ex hoc loco, Pompeianum non cerno : neque quidquam interjectum est, quod obstet, sed intendi acies longius non potest. O praeclarum prospectum." - (En note : "*Ven.* habet, *Ego Catuli cumanam ex hoc loco regionem video* : ubi tò *cumanam* videtur adduxisse *regionem* : & sic fere Mss. Unde Lipsius emendabat, *cumanam ex hoc loco e regione video*.")

Ed. coll. Nisard, 1852 : "Ego Catuli Cumanum ex hoc loco video ; Pompeianum non cerno, *etc.* " - Ed. Teubner, 1922 : "Cumanum ex hoc loco cerno ; regionem video < Pompeiani, ipsum > Pompeianum non cerno, *etc.* " - Ed. Loeb, 1933 : "Cumanum ex hoc loco cerno et e regione video, Pompeianum non cerno, *etc.* " (En note : *et e regione video* est dû à Reid, 1885.)

Le texte n'a rien de sûr, et l'expression *e regione* elle-même est une correction de Juste Lipse. Si elle est bonne, elle pourrait porter sur la villa de Catulus. Nous la faisons porter sur la villa de Cicéron à Pompéi, parce qu'elle en recevrait le plus de cohérence et d'intérêt. Mais peu importe, en l'occurrence, pour sa signification.

soit véridique, jusqu'à quelle distance voyons-nous ? Je distingue d'ici la villa de Catulus à Cumes, je regarde **dans la direction** de la mienne à Pompéi, mais je ne la distingue pas ; ce n'est pas qu'il y ait rien entre elle et moi qui s'y oppose, mais c'est ma vue qui ne porte pas si loin. Quelle puissance du regard !"

"Ut enim uera uideamus, quam longe uidemus ? Ego Catuli Cumanam ex hoc loco **e regione** uideo (?) / Cumanum ex hoc loco cerno, **e regione** Pompeiani uideo (?), Pompeianum non cerno : neque quidquam interiectum est, quod obstat, sed intendi acies longius non potest. O praeclarum prospectum."

Une droite reliant toujours Baïes à Cumes ou à Pompéi, la question n'est pas de dire où se trouve Cicéron, mais dans quelle direction il est tourné : donc, affaire d'orientation et non pas d'alignement.

2. LUCRECE

1. PHYSIQUE EPICURIENNE.

Explication de l'**ombre**. *(de Rerum Natura, IV, 374).*

Au soleil, notre ombre paraît se mouvoir avec nous, suivre nos traces, imiter nos gestes. Mais ce n'est pas que de l'air obscurci se déplace ni bouge comme nous. La vérité, c'est que le sol, en des endroits donnés, est successivement privé de la lumière du soleil, où que nous l'interceptions en marchant ; et de même, l'endroit que nous quittons s'en emplit. De là vient que l'ombre de notre corps paraît nous suivre **sans dévier**. En effet, de nouveaux rayons lumineux ne cessent de se répandre, et les premiers de s'évanouir, comme de la laine qu'on déviderait dans le feu."

"Vmbra uidetur item nobis in sole moueri,
et uestigia nostra sequi gestumque imitari ;
(...).
Nimirum quia terra locis ex ordine certis
lumine priuatur solis quacumque meantes
officimus, repletur item quod liquimus ejus,
propterea fit uti uideatur, quae fuit umbra
corporis, **e regione** eadem nos usque secuta.
Semper enim noua se radiorum lumina fundunt,
primaque dispereunt, quasi in ignem lana trahatur."

L'ombre n'est donc due qu'à l'interruption temporaire par l'obstacle du corps des rayons lumineux qui se propagent en ligne droite. (C'est-à-dire qu'elle n'est pas quelque chose de réel qui nous suive autrement qu'en apparence.) - Un *e regione* plus facile à comprendre qu'à expliquer.

2. METEOROLOGIE EPICURIENNE.

Explication de la **foudre**. *(ibidem, VI, 344).*

Tous les corps pesants sans exception tendent naturellement vers le bas, et lorsqu'un choc s'ajoute à l'action de la pesanteur, la vitesse devient double, l'élan plus puissant. Et puisque la foudre s'élance de loin, elle doit acquérir une vitesse de plus en plus grande, qui s'accroît en allant, augmente sans cesse sa puissance, et fortifie son choc. Cette vitesse a pour effet d'emporter tous les éléments de la foudre **directement** sur un seul point, les roulant et les entraînant tous dans une même course.

"Nam facit ut quae sint illius semina cumque
e regione locum quasi in unum cuncta ferantur,
omnia coniciens in eum uoluentia cursum."

Foudre : corps pesant qui tombe verticalement.

3. PHYSIQUE EPICURIENNE.

Effets des lieux et lacs Avernes sur les **oiseaux**. *(ibidem, VI, 742).*

Les lieux et lacs Avernes sont appelés ainsi parce qu'ils sont funestes à tous les oiseaux. Quand, en effet, dans leur vol ils arrivent **droit au-dessus** de ces lieux, ils oublient de ramer, ils affalent les voiles de leurs ailes, et ils tombent la tête la première et, le cou ployé, sont précipités jusqu'à terre, ou bien dans l'eau...

"*(Auerna loca lacusque)*

... ... sunt auibus contraria cunctis,
e regione ea quod loca cum uenere uolantes,
remigi oblitae pennarum uela remittunt,
praecipitesque cadunt molli ceruice profusae
in terram (...)
aut in aquam (...)."

Oiseaux : corps pesants qui tombent verticalement dans l'air.

4. *(CONTINUATION DU MEME SUJET).* *(ibidem, VI, 823).*

Les Avernes doivent produire sous les oiseaux une vapeur mortelle qui, montant de la terre dans

les airs, empoisonne le ciel sur une certaine étendue. A peine ses ailes ont-elles porté l'oiseau dans ce secteur, que, saisi par le poison caché, il y est empêtré, si bien qu'il tombe **tout droit** où le jette le bouillonnement.

(au-dessus des lieux Avernes :)

"Quo simul ac primum pennis delata sit ales,
impediatur ibi caeco correpta ueneno,
ut cadat **e regione loci**, qua derigit aestus."

Idem.

5. *(TOUJOURS LE MEME SUJET).*

Mais cette fois dans le vide. *(ibidem, VI, 833).*

Il peut aussi se faire que les émanations de l'Averne dissipent l'air qui se trouve entre la terre et les oiseaux et qu'elles y fassent le vide. Quand dans leur vol ils arrivent **droit au-dessus de cet endroit**, aussitôt le vain effort de leurs ailes se met à boîter, tout l'effort de leurs deux ailes est trahi ; incapables de s'appuyer, de se soutenir sur leurs ailes, la nature les contraint à tomber par terre en raison de leur poids, et traversant le vide, presque gisants déjà, ils répandent leurs esprits par tous les pores de leur corps.

(dans le vide au-dessus des lieux Avernes :)

"Cujus ubi **e regione loci** venere volantes,
claudicat extemplo pinnarum nisus inanis,
et conamen utrimque alarum proditur omne."

Idem ; oiseaux : corps pesants qui tombent verticalement dans le vide.

3. HIRTIUS

TRAVAUX DE SIEGE.

Terrasse et mantelets d'Uxellodunum lancés contre une fontaine. *(B. G., VIII, 41, 2).*

C. Caninius et C. Fabius ont investi Uxellodunum, qui, malgré la double défaite de Luctérios, puis de Drappès, résiste. César arrive. Il veut priver d'eau les assiégés. Avec des archers, des frondeurs et de l'artillerie, il leur interdit l'accès à la rivière qui entourait presque complètement la montagne. Reste un point d'eau, une source abondante, au pied même du rempart, du côté laissé libre par le circuit de la rivière. Tout le monde aurait voulu pouvoir interdire aux assiégés cette fontaine : César fut le seul à en voir la possibilité. **Face à elle**, il fit pousser des mantelets contre la montagne et construire une terrasse au prix d'un gros travail et d'escarmouches continuelles.

"Hoc fonte prohiberi posse oppidanos cum optarent reliqui, Caesar unus videret, **e regione eius** vineas agere aduersus montem et aggerem instruere coepit magno cum labore et continua dimicatione."

4 & 5. *AUCTORES BELL. AFR. & BELL. HISP.*

4. TRAVAUX MILITAIRES D'APPROCHE.

En Afrique, César menace la ville d'Uzitta en dirigeant contre elle des **lignes** ou ***brachia*** . *(Bell. Afr., 51).*

César et Scipion sont installés de part et d'autre d'Uzitta. César occupe les hauteurs. Depuis son camp principal et par le milieu de la plaine, il fait tirer **en direction de la ville**, qui était située en terrain plat entre son camp et le camp de Scipion, et qui était au pouvoir de Scipion, deux lignes orientées de manière à atteindre les angles droit et gauche de la place.

"Ab suis maximis castris per medium campum **e regione oppidi Uzittae**, quod inter sua castra et Scipionis in planitie positum erat tenebaturque a Scipione, duo brachia instituit ducere *(Davis)* (duci *codd.*) et ita <d>erigere ut ad angulum dextrum sinistrumque eius oppidi convenirent."

5-1. TRAVAUX MILITAIRES : CAMPEMENT.

Un **camp** établi au bout d'un pont en Espagne. *(Bell. Hisp., 5).*

En Espagne. Sextius Pompée, le jeune frère de Cnaeus Pompée, occupe Corduba (*i.e.* Cordoue), sur la rive droite du Bétis (le Guadalquivir), cependant que Cnaeus, le fils aîné du grand Pompée, assiège Ulia (*i.e.* Montemayor), plus au sud. Pour obliger Cnaeus à lâcher Ulia, César menace Sextius, qui appelle Cnaeus à son secours. César passe sur la rive gauche du fleuve, en aval de Cordoue ; mais, vu sa profondeur, il le franchit sur un pont de gabions, et campe en face de la place et **en face du pont**.

Cnaeus accourt et se campe en face de César.

C'est alors à qui des deux sera le premier au pont de pierre qui fait communiquer Cordoue avec la rive gauche.

"Caesar, cum ad flumen Baetim uenisset, neque propter altitudinem fluminis transire posset, lapidibus corbis plenos demisit : insuper ponit trabes ; ita ponte facto copias ad castra tripertito traduxit. Tendebat aduersum oppidum **e regione pontis**, ut supra scripsimus, tripertito." (1).

5-2. TRAVAUX MILITAIRES : CAMPEMENT.

Un **camp** établi en face d'une place forte en Espagne. *(Bell. Hisp., 7).*

César assiège la plus forte place de Pompée, Atégua (*i.e.* Teba la Vieja), qui est sur la rive droite du Salsum (le Guadaroz). Cn. Pompée passe sur la rive gauche, traverse quelques vallons, et se campe sur une hauteur, *entre* les deux villes d'Atégua et d'Ucubi (*i.e.* Espejo), qui est un peu plus au sud. Ce pays montueux semble fait - ou peu fait ? - pour les opérations militaires. Il est traversé par une plaine, le bassin du Salsum, mais la rivière est plus rapprochée d'Atégua, dont elle est à environ deux milles.

C'est **vis-à-vis de cette place** que Pompée a son camp dans les montagnes, *en vue de* l'une et l'autre places, mais sans oser secourir les siens. - La double information que le camp est établi entre les deux villes et en vue de l'une et de l'autre est redonnée au § 8 : "*Nam cum inter Ateguam et Ucubim, quae oppida supra sunt scripta, Pompeius habuit castra constituta in conspectu duorum oppidorum, etc.*"

"(Cnaeus Pompeius) trans flumen Salsum per convallis castra inter duo oppida Ateguam et Ucubim in monte constituit. (...). Haec loca sunt montuosa et natura edita / impedita (2) ad rem militarem ; quae planitie dividuntur, Salso flumine, proxime tamen Ateguam ut flumen sit circiter passus duo milia. **Ex ea regione oppidi** (3) in montibus castra habuit posita Pompeius in conspectu utrorumque oppidorum, neque suis ausus est subsidio venire."

5-3. OPERATIONS MILITAIRES : une sortie nocturne.

Une **porte** de place forte située en face d'un camp en Espagne. *(Bell. Hisp. 16 a).*

Cn. Pompée a donné aux assiégés d'Atégua ses instructions pour faire une sortie nocturne et rejoindre son camp. Ils ont ouvert la porte qui était **en face** et en vue **du camp de Pompée**, et toutes

(1) Texte de la Loeb Library, qui met en note : "After *demisit* the MSS. give : - *ita insuper ponte facto copias ad castra tripertito transduxit tenebat adversum oppidum e regione ponit trabes pontis ut supra scripsimus tripertito*. The reading here followed is that of Fleischer, but with Kraner's *tendebat* in place of *tenebat*."

Texte de la collection Nisard : "*Ita, insuper ponte facto, copias ad castra tripartito transduxit. Tenebant adversus oppidum* ***e regione pontis*** *trabes, ut supra scripsimus, bipertito.*"

(2) *edita* mss. , *impedita* Mommsen.

(3) Le Th. L. L. porte *e regione*.

leurs troupes font une sortie.

"Portam quae **e regione** et in conspectu **Pompei castrorum** fuerat aperuerunt copiaeque totae eruptionem faciunt."

6. CORNELIUS NEPOS

OPERATIONS MILITAIRES : bataille.

La bataille de Marathon. **Front** athénien et platéen contre front perse. *(Miltiades, 5, 3).*

Les Athéniens écoutent Miltiade, font sortir leurs troupes de la ville et installent leur camp dans une position avantageuse. Le lendemain, s'étant rangés en bataille sur le revers d'une montagne **face à** l'ennemi, ils engagèrent vivement le combat, après avoir eu recours à un stratagème nouveau : ils avaient, en plusieurs endroits, jonché la plaine d'arbres abattus ; ainsi ils se trouvaient protégés d'un côté par des hauteurs, et, de l'autre, cet amas d'arbres empêchait la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse, de les envelopper.

"Ejus (*sc.* Miltiadis) enim (ergo ?) auctoritate impulsi Athenienses copias ex urbe eduxerunt lo - coque idoneo castra fecerunt. Deinde postero die sub montis radicibus acie **e regione** instructa, noua arte, ui summa praelium commiserunt : namque arbores multis locis erant stratae, hoc consilio, ut et montium tegerentur altitudine, et arborum tractu equitatus hostium impediretur, ne multitudine clauderentur." (1).

(1) C'est le texte de l'éd. Panckoucke, 1827. Le texte de la coll. Nisard est le même ; mais, si on lit chez Panckoucke *en face de l'ennemi* , on n'en voit rien dans Nisard, où on lit en note : "*Erant stratae.* Ce passage présente des variantes : plusieurs traducteurs ont préféré *rasae* à *stratae.* Il nous semble que *stratae* est meilleur. Le stratagème du général athénien consiste à faire abattre les arbres qui se trouvent dans la plaine et à les disperser çà et là pour embarrasser la cavalerie ennemie. C'est ce que nous appelons des che - vaux de frise."

La coll. des Oxford classical Texts, 1904, et la Loeb classical Library proposent : "*Dein postero die sub montis radicibus acie regione instructa non apertissuma proelium commiserunt (namque arbores mul - tis locis erant rarae)...*" - On lit en note : "*regione :* Roth ; *e regione :* codd. ; *non apertissima :* Roth." - Traduction Loeb : "The army was drawn up at the foot of the mountain in a part of the plain that was not wholly open - for there were isolated trees in many places - and they joigned battle."

Texte de l'éd. J. de Gigord, 1926, semblable à celui de la Loeb, mais : "*acie regione instructa non aper - tissima (namque arbores multis locis erant rarae), proelium commiserunt.*" - On lit en note à *regione :* " La préposition se supprime quelquefois devant l'ablatif de *regio,* quand il est accompagné d'un adjectif." *Regione* est traité en réponse à la question *ubi ?*

Texte G. Budé, de la C.U.F., Belles Lettres, 1961 : "*Dein postero die sub montis radicibus acie e re - gione instructa a parte non apertissuma...*" - On lit en note : "Nos auctore Roth, sed is *a parte* omitte - bat." Et : "Ce passage est en très mauvais état dans les mss. Seul *M* , dont l'autorité est très faible, donne un sens compréhensible, qui est évidemment une correction d'humaniste. J'ai adopté, en la complétant, une conjecture de Roth." - En effet, les différents MSS. portent *nona partis summa, nova partem summa, nana partem summa,* et encore *non apertis summa, in parte montis summa, nova arte vi summa.* - Tra - duction : "Puis le lendemain, au pied de la montagne, l'armée ayant été mise en ligne *face à* l'ennemi,

B. Essai d'analyse

1. La direction ou l'orientation d'un mobile

Dans ces vingt-trois exemples, et soit qu'on s'y déplace ou qu'on s'y oriente, il y a toujours direction d'un mobile en ligne droite, bien entendu, et cette direction est quelconque : verticale, horizontale, oblique, voire indéterminée.

1. Verticale en physique épicurienne, chez Cicéron et chez Lucrèce, dans la *chute* des **atomes** ou des **corps** (4 passages), de la **foudre** (1 passage), ou des **oiseaux** dans les lieux Avernes (3 passages) : 8 fois.

2. Horizontale chez Cornélius Népos, dans le cas des **Athéniens** qui *font face* aux Perses à Marathon (si la leçon est bonne) ; dans les diverses opérations des guerres d'Afrique ou d'Espagne *(B. Af. et B. Hisp.)* , avec les ***brachia*** qui *visent* Uzitta, les **camps** de César *vis-à-vis* du pont de gabions, et celui de Pompée en vue et *vis-à-vis* d'Atégua, la **porte** d'Atégua qui donne sur ce même camp de Pompée ; dans le cas des **colonnes** mal *alignées* chez Quintus, le frère de Cicéron ; dans celui de **Cicéron** chez Hortensius qui regarde *dans la direction* de telle ou telle maison de campagne (si la leçon de Juste Lipse est bonne) : 7 fois.

3. Oblique chez Lucrèce dans le cas de notre **ombre** qui *s'attache* à nous, ou chez Hirtius dans celui de la **terrasse** d'Uxellodunum qui *monte* à l'assaut de la fontaine : 2 fois.

4. Indifférente chez Cicéron dans l'éclipse de **lune**, quand celle-ci est par deux fois *en opposition* avec le soleil (ou qu'inversement, le **soleil** est dit, une fois, *en opposition* avec elle) ; dans le cas de nos **antipodes** qui se tiennent *à l'opposite de nous* selon les Stoïciens ; dans celui des **contraires** qui *s'opposent* en logique ; ou enfin -lorsque, selon Platon, le démiurge confectionne, avec les deux moitiés de l'Ame du Monde, les cercles égaux et concentriques de l'équateur et de l'écliptique- le cas du **point d'intersection** (1) où se croisent en leur milieu les deux bandes qui font comme un Chi ou Khi (un X), point qui doit *faire face* à leur point de jonction quand elles vont former deux cerceaux emboîtés : 6 fois.

2. Un sens donné par un repère

Or la direction signifiée par *e regione* a toujours un sens, qui est défini par son

d'un côté où le terrain était à demi découvert, (car des arbres se dressaient sur plusieurs points mais peu serrés,) le combat s'engagea."

(1) On pourrait parler de *point vernal*. (*Cf.* pl. LX).

terme, car ce terme est un point de repère (1).

1. Le **bas** pour les atomes et pour les corps, dans l'univers d'Epicure qui est orienté par la pesanteur ; la **terre**, pour la foudre, elle-même pesante selon Lucrèce (2), et qui tombe en chute libre ; les **lieux ou lacs Avernes**, pour les oiseaux de Lucrèce, qui tombent dans l'air ou dans le vide.

2. Le **front perse** pour Miltiade à Marathon ; pour Cicéron chez Hortensius, la **villa** de Catulus à Cumes, ou la sienne à Pompéi ; la **place d'Uzitta** pour les lignes de César en Afrique ; un **pont** improvisé sur le Guadalquivir, au bout duquel César campe en Espagne ; la **place d'Atégua**, en face et à la vue de laquelle Pompée établit son camp ; ce même **camp**, vis-à-vis duquel les assiégés d'Atégua ouvrent une porte de leur ville pour faire une sortie et pour le rejoindre au-delà du Salsum.

3. **Notre propre corps** par rapport à notre ombre qui se règle sur lui ; la **fontaine** au pied de la muraille d'Uxellodunum par rapport à la terrasse et aux mantelets qui la menacent.

4. Le **soleil** par rapport à la lune dans l'éclipse de lune, ou aussi bien, une fois, la **lune** par rapport au soleil. **Nous-mêmes** par rapport à nos antipodes. La seconde **intersection** de l'Equateur et de l'Ecliptique par rapport à la première, et qui est le carrefour où aboutissent leurs quatre demi-cercles.

4. *bis* & 2. *bis* . Quant aux **contraires** en logique et aux **colonnes** de la villa de Quintus, il y a réciprocité, l'un servant à l'autre de repère dans le premier cas, deux rendant à une autre le même service à tour de rôle dans le second (3).

Or l'expression est tantôt prise absolument, tantôt suivie d'un complément. Le repère est désigné par son complément, s'il est donné, et il l'est ici dix fois : ***e regione solis*** pour la lune en son éclipse (2 fois) ; ***e regione nobis*** pour les antipodes ; ***e regione loci*** pour les oiseaux empoisonnés et foudroyés par les Avernes (2 fois) ; ***e regione eius (fontis)*** pour les mantelets et pour la terrasse d'Uxellodunum ; ***e regione oppidi Uzittae*** pour les lignes de César opposées à Scipion en Afrique ; ***e regione pontis*** pour le camp de César au bout du pont de gabions en Espagne, à Cordoue ; ***ex ea regione oppidi*** pour le camp de Cnaeus Pompée devant Atégua ; ***e regione Pompei castrorum*** pour les assiégés d'Atégua.

S'il n'y a pas de complément (et cela arrive ici treize fois (4)), ou bien le repère est

(1) Ce point de repère étant lui-même, en principe, immobile, ou considéré comme tel.
(2) *Cf.* Nat. Rer., VI, 335-336.
(3) Mais comment placer les deux premières, sinon par rapport au mur ?
(4) Cas à traiter par analogie avec ceux où il y a complément : voir le parallélisme *e regione loci / e regione* avec les oiseaux de LUCRECE.

exprimé dans le contexte, ou bien il y est implicitement indiqué : pour chaque colonne à aligner sur la terrasse de Quintus, les autres **colonnes** de la rangée ; pour le soleil qui rayonne pendant l'éclipse, la **lune** ; pour un contraire, son **contraire** ; pour le premier point d'intersection des deux bandes de l'équateur et de l'écliptique, *commissura* , l'**intersection** opposée, celle où s'opère la jonction de leurs quatre demi-cercles ; pour les atomes dans le vide et pour les corps pesants (4 fois), le **bas** *(deorsum, deorsus ; locum inferiorem)* ; pour Cicéron chez Hortensius, la **campagne** ou villa de Catulus à Cumes, à moins que ce ne soit la sienne à Pompéi ; pour notre ombre, **notre propre corps** ; pour la foudre, **un point du sol**, *locum quasi in unum* ; pour les oiseaux, les **lieux ou lacs Avernes**, *ea loca, in terram, in aquam* ; pour les Athéniens et les Platéens, le **front ennemi** des Perses et de Datis.

3. Sens objectif et sens grammatical : fonction du regard

Mais ce sens réel et objectif indiqué par le point de repère, qu'il soit parcouru et suivi par un mobile ou seulement parcouru et suivi des yeux, paraît ordinairement contraire au sens grammatical et figuré de l'expression. Celle-ci est construite sur le modèle d'un complément circonstanciel de lieu marquant l'origine ou le point de départ (question *unde ?*). Mais ce n'est pas là ce qu'elle signifie, ou du moins fonctionne-t-elle indépendamment de ce sens concret, propre et premier : car elle fonctionne au contraire pour désigner le but à viser ou à atteindre (question *quo ?*).

1. Cela est constant lorsqu'un mobile *se déplace* effectivement vers le but, puisqu'il se meut à contre-sens de ce qui est dit (1). Car les atomes et les corps, la foudre ou les oiseaux ne proviennent pas du bas, mais y vont. Le terrassement d'Uxellodunum, les lignes de César devant Uzitta, ne viennent pas de la précieuse fontaine ou de la ville d'Uzitta, mais s'y dirigent. Dans le langage figuré de Cicéron, les contraires eux-mêmes, loin de s'éloigner l'un de l'autre, accourent au-devant l'un de l'autre. Et la contrariété du sens matériel *(quo ?)* et du sens grammatical *(unde ?)* saute aux yeux quand le texte donne à la fois les lieux de provenance et de destination, qui en fait se confondent : ainsi la foudre tombe-t-elle *e regione* , mais *locum in unum* ... : de même, les corps tombent *e regione* , mais ils n'en tombent pas ; les oiseaux tombent *e regione* , mais sur *ea loca* ; ils tombent *e regione loci* , mais *qua derigit aestus* . La singularité du double sens est rendue tangible par la traduction qu'Ernout et Meillet ont donnée de l'expression *e regione* : en partant de la direction de. Littéralement, c'est faux et c'est absurde, car on part *dans* une direction ; et *partir de la direction de* serait lui tourner le dos.

(1) On a le même phénomène en français, quand on se dirigeait *du côté de chez Swann*.

Mais qu'est-ce donc qu'un point de repère qui est à la lettre une provenance *(unde ?)* , en réalité une direction ou une destination *(quo ?)* ? Si ce n'est pas simple façon de parler, ce ne peut être qu'un objectif à viser ou à atteindre, éventuellement à dépasser. Si le train **de** Clermont n'est pas celui qui vient **de** Clermont, c'est celui qui va **à** Clermont, sinon au-delà (1). Or un objectif n'existe pas sans un rapport à quelque regard au moins virtuel.

2. Mais il s'agit fréquemment d'une *position* occupée (2) ou définie (3) par rapport au repère : position des colonnes placées les unes en face des autres dans la villa de Quintus ; passage de la lune vis-à-vis du soleil, ou l'inverse à l'occasion ; situation des antipodes contre nos propres pieds ; un contraire, si l'on veut, face à son contraire ; l'intersection première de l'écliptique et de l'équateur opposée à leur jonction ; Cicéron tourné dans la direction d'une villa qu'il ne peut apercevoir ; notre ombre alignée sur notre corps (4) ; le camp de César près du Bétis, en face de son pont de gabions ; celui de Pompée en face d'Atégua ; la porte d'Atégua face au camp de Pompée. Le point origine selon la grammaire, point de référence, ne saurait alors avoir de signification locale comme destination réelle, puisque le mobile, s'il ne vient pas du repère, ne s'y dirige pas non plus. Notre locution serait-elle alors une façon de répondre à la question *ubi ?* ? Sans doute, mais en disant le lieu où situer le mobile, elle le fait par rapport au repère et donc en le tenant à distance de lui.

Ici s'éclaire notre compréhension de *e regione* , qui ne signifie rien d'autre que la direction d'un regard, mais plus précisément une *provenance figurée* , ou l'aller-retour d'un regard (5). En effet, cette expression, qui ne signifie pas toujours un mouvement dans la direction du repère et ne signifie jamais un mouvement à contre-sens, et qui ne localise quelque chose que pour le mettre à l'extérieur du repère, implique de soi la représentation de quelque regard (6). En raisonnant par analogie avec les cas de déplacement, on inférera que le sens effectif de l'expression *(quo ?)* est ici celui d'un regard et que son

(1) S'il s'agissait du train qui passe **par** Clermont, on aurait affaire à la question *qua ?*.

(2) Occupée transitoirement, par exemple par la lune dans sa course. Ou stablement, par le camp de César installé face au pont de gabions, par celui de Pompée établi en face d'Atégua.

(3) Par exemple, la position de nos antipodes.

(4) C'est le cas très particulier d'un repère mobile et d'un mobile qui ne se déplace que pour ne pas le quitter : nouvelle et belle illustration de la contradiction entre sens objectif et sens grammatical, entre *quo ?* et *unde ?* , entre *sequi* et *e regione* .

(5) A ce propos, on acceptera, par anticipation, de s'arrêter à cette mise en garde de SAINT AMBROISE qui célèbre la lumière divine (Hexam., IV, 1, 1) : "*Caue, o homo, solam eius perpendere magnitudinem, ne nimius fulgor eius uisus tuae mentis obcaecet, ut qui e regione in radium eius intendit repercusso lumine omnem subito amittit aspectum.*"

(6) La référence au regard enveloppée dans l'expression *e regione* est rendue manifeste et est soulignée par la proximité de l'expression *in conspectu* qui l'accompagne en B. Hisp. 7 et 16 a. *Cf.* , par anticipation, B. G. VII, 35, 1 : "*Cum uter utrique esset exercitus in conspectu fereque e regione castris castra poneret...*"

sens grammatical *(unde ?)* en renvoie, pour ainsi dire, l'écho, écho de ce regard qui se guide sur son objet, parce que cet objectif ou cet objet l'*ajuste* ou le *réfléchit* (1).

Qu'est-ce, en effet, qu'un point de repère qui est à la lettre une provenance, et en réalité le signal d'un passage (2) ou d'un arrêt à distance (3), ou bien le repère d'un emplacement (4) ou d'une simple situation (5) ? C'est quelque chose comme un point de mire ; et la seule façon de comprendre *e regione* , c'est de l'assimiler à l'expression d'une ligne de mire. Qu'il s'agisse de la direction réellement parcourue par un mobile ou de la direction virtuellement parcourue par un regard, une direction se définit nécessairement d'abord par le regard : il semble qu'il y ait toujours un observateur, réel ou virtuel, dont la vue se porte sur le repère, et qui se règle sur lui en retour, que ce soit pour juger d'une direction ou d'une orientation (6).

Mais trois cas particuliers vont illustrer cette analyse et vont en être éclairés.

1. Cicéron fait dire aux Stoïciens que nous avons des antipodes "*e regione nobis, e contraria parte terrae*" . On s'est demandé si la seconde expression était authentique ; elle a paru inutile et maladroite. Mais c'est qu'il se produit un échange de point de vue. Pour nous représenter nos antipodes de l'autre côté de la terre, *e contraria parte terrae* , il nous suffit du va-et-vient de notre regard. Mais pour dire et pour situer nos antipodes *e regione nobis* , tout se passe comme s'il fallait nous transporter de leur côté pour adopter fictivement leur point de vue et leur langage : et c'est à cela que sert l'indication *e contraria parte terrae* , à nous dire où chercher nos antipodes en glosant *e regione nobis* . Autrement dit, les deux expressions, d'ailleurs inégalement précises, veulent dire tour à tour à peu près la même chose, et mais elles le font comme à contre-sens l'une de l'autre ; car si elles indiquent la même direction, elles n'en indiquent pas le même sens. En bref, l'observateur qu'est ici chacun de nous pense *e contraria parte terrae* pour signifier le côté de la terre habité par nos antipodes ; mais pour penser qu'ils se trouvent *e regione nobis* , il faut se mettre à leur place et jouer pour ainsi dire à l'antipode (7). C'est donc affaire de point de

(1) Si l'on osait une comparaison un peu risquée, on dirait que *e regione* rentre dans la langue naturelle d'une chauve-souris ou d'un radar.

(2) Exemple : celui de la lune en son cours.

(3) Exemples : le camp de Pompée qui s'arrête en face d'Atégua ; un contraire en face de son contraire.

(4) Exemple : celui des colonnes de chez Quintus, celui de César en face de son pont improvisé.

(5) Exemples : celle de nos antipodes ; celle de Cicéron chez Hortensius.

(6) Cette hypothèse ne prétend pas décider prématurément de la position de l'observateur en toute occasion : car comment savoir *a priori* si elle est toujours la même ?

(7) Pour que *e regione nobis* exprime notre point de vue, il faut admettre qu'à la différence d'un mobile en mouvement, le regard puisse partir du point de repère : mais sur quel repère se guidera-t-il alors pour atteindre son objet ? C'est une question. - Pour la respecter, et pour ménager la possibilité d'une réponse, on laissera ouverte cette possibilité théorique d'un observateur qui soit placé sur ce que nous appelons le repère et qui devient dès lors son point de vue.

vue.

2. Traduisant Platon, Cicéron dit que le démiurge-cerclier fait un X ou un *Chi* (1) avec les deux moitiés découpées dans l'Ame du Monde, qu'il tourne les deux bandes en rond et qu'il les aboute en un carrefour opposé au point de leur première intersection : ce qui donne, en effet, l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur. Or la comparaison du grec et du latin et des autres traductions est instructive. Appelons *application* la première intersection des deux cercles, *jointure* la seconde, celle où ils font leurs jonctions par leurs quatre bouts, chacun avec lui-même et l'un avec l'autre. Platon situe leur jointure ἐν τῷ καταντικρὺ τῆς προσβολῆς, *au lieu opposé à leur point de tangence* : la προσβολή indique le point d'application d'une bande sur l'autre, et le καταντικρύ, le *vis-à-vis* , est l'endroit même de leur jointure. Il situe donc leur jointure juste en face de leur application.

Il en va de même, *mutatis mutandis* , en français : le démiurge aboute les deux cercles *au point opposé à leur intersection* (là où il a d'abord appliqué les bandes l'une sur l'autre en leur milieu). Et il en va de même aussi en allemand : "*an dem Punkt, der der Stelle gegenüberlag, wo sie zusammengefügt waren*" (Rufener). *Punkt* , c'est le point de jointure ; *Stelle* , c'est le point d'application ; et c'est donc le premier qui est dit opposé au second (2).

Mais ce n'est pas ce que dit Cicéron, ou plutôt ce n'est pas ainsi qu'il le dit. Le démiurge aboute les cercles l'un à l'autre *ex commissura quae e regione esset* , à l'opposé de l'intersection qui est en vis-à-vis. Cette *commissura* n'est pas la jointure, mais encore l'application, la *προσβολή* ; or c'est cette application à son tour qui est dite à l'opposé, *e regione* : c'est-à-dire à l'opposé de la jointure (3). Mais pourquoi cette complication, au lieu de dire simplement *e regione commissurae* ? C'est qu'ici le regard qui vise procède

(1) La lettre grecque. - *Decussis* est le nombre dix, ou la figure d'un X. *Cf.* la planche LX.

(2) On pourra méditer quelques autres traductions. Ainsi :

FOURNIER, 1818 : "*Il a donc coupé, dans sa double longueur, tout cet assemblage; combinant une moitié avec une autre moitié, il l'a divisé, pour ainsi dire, en sautoir; ensuite il en a fait un globe, afin de pouvoir rapprocher de côté et d'autre, par leur jointure, ces parties séparées ; et il les a comprises de toutes parts dans le même cercle où est compris et où se meut continuellement l'univers.*"

Panckoucke, 1837 : "*Il coupa donc en long tout cet ensemble, dont il fit deux parts, qu'il croisa l'une sur l'autre ; ensuite il les roula, jusqu'à ce qu'elles adhérassent et que les extrémités vinssent se réunir au point d'intersection, et il finit par les environner de ce mouvement toujours constant et uniforme dans sa révolution sur lui-même.*"

Nisard, 1852 : "*Il coupa ensuite toute cette composition nouvelle en deux dans le sens de la longueur, et croisa les deux portions l'une sur l'autre ; puis il les courba jusqu'à ce que les deux extrémités de chacune vinssent à se toucher entre elles, et à joindre les extrémités de l'autre au point opposé à leur intersection ; il leur imprima enfin le mouvement circulaire, mouvement égal et simple, dont la révolution s'accomplit autour d'un même point.*"

(3) Vu la valeur de *ex* (marquant précisément la direction), et vu le contexte, nous ne croyons pas, en effet, que la *commissura* indiquée par CICERON soit le point de jonction où se réunissent les quatre bouts des deux cercles, et nous pensons qu'elle n'est autre que la προσβολή de PLATON. Mais si le sens général est clair, le texte ne va pas sans difficultés.

en deux temps. Opérant ***ex commissura*** , le démiurge fait sensiblement face à l'application des deux cercles ; mais comme cette application se situe elle-même ***e regione*** , juste en face de leur jointure, leur jointure se trouve en retour diamétralement opposée à leur application. Il y a de l'analogie avec le cas des antipodes. ***Ex commissura*** oppose le démiurge à l'application comme ***e contraria parte terrae*** nous oppose à l'autre face de la terre ; de même, ***e regione*** oppose l'application à la jointure comme ***e regione nobis*** oppose à nous les antipodes. Le tout est donc encore affaire de regards et de points de vue, et l'on dirait un jeu de miroirs.

3. Plus clair et plus simple, sinon moins subtil.

Il y a éclipse de lune quand la lune passe dans le cône d'ombre de la terre, et elle se trouve alors *e regione solis* (1), et cela représente toujours une seule et même direction. Mais puisque la lune est toujours vis-à-vis du soleil, être à son opposite ou dans sa direction ne peut être signifiant qu'aux conditions que voici : l'observateur terrestre tire un trait du soleil à la terre, et il y a éclipse quand la lune rencontre le prolongement de ce trait ; trait d'ailleurs matérialisé d'un côté par les rayons lumineux, de l'autre par le cône de ténèbres.

Or la sphère armillaire d'Archimède permet de matérialiser la représentation des éclipses de soleil et de lune. Mais un texte tronqué de Cicéron dit que la lune tombe dans le cône d'ombre de la terre "*cum sol e regione... (cetera desunt)*" . On a suppléé, compris, traduit, de façons variées (2). Que Cicéron ait donné ou non un complément à *e regione* , il

(1) Il y a de l'intérêt à soupeser plusieurs traductions et à les rapporter au contexte.

Pour le de Nat. Deor., II, 103 : *cf.* E. BREHIER (révision P. AUBENQUE), Les Stoïciens, Pléiade, Gallimard, Paris, 1964, p. 445 : "*Tantôt placée [= la lune] sous lui [= le soleil] et devant lui, elle masque les rayons et la lumière qui en vient, tantôt elle rencontre l'ombre de la terre quand elle est en face du soleil, et, à cause de l'interposition de la terre, elle s'éclipse tout à coup.*" - Ce elle risque d'entretenir la même ambiguïté que le latin : *cum est [terra ? luna ? - entendre luna] e regione solis* . Comparer Nisard 1852 ou Garnier 1873, où le sujet est compris à tort comme étant *terra* et non *luna* : "*Quand elle [= la lune] se rencontre sous le soleil, et vis-à-vis, il en perd l'éclat de ses rayons ; mais quand la terre s'interpose entre la lune et le soleil directement, la lune elle-même s'éclipse tout à coup.*"

Sans se soucier du contexte induit par l'éclipse de la lune, les dictionnaires proposent de la voir *vis-à-vis* du soleil (FREUND trad. THEIL, GAFFIOT), ou *contre* le soleil (BENOIST & GOELZER).

(2) "*(...) cum sol e regione luceret*" , ou équivalemment (*cf.* C.U.F., Belles Lettres).

Trad. de la coll. Nisard, 1852 : "*Lorsque Gallus mettait la sphère en mouvement, on voyait (...) peu à peu la lune venir se plonger dans l'ombre de la terre, au moment même où le soleil du côté opposé...*" - Ce qui est assez vague pour être acceptable, mais paraît traiter *e regione* en complément circonstanciel de lieu répondant à *unde ?* .

Trad. Garnier, 1874 : "*Quand Gallus faisait mouvoir la sphère, on y voyait, à chaque révolution, la lune remplacer le soleil, comme elle le remplace chaque jour dans le ciel ; et, sur la sphère comme dans le ciel, tantôt le soleil disparaissait, tantôt la lune tombait dans l'ombre de la terre, quand elle se trouvait en face du soleil...*" - Ce qui ne peut satisfaire : il y a inversion du texte (quel est le sujet ?) et falsification du sens ; et la lune est dite *en face du soleil* quand elle est cachée par la terre.

Trad. Esther BREGUET, C.U.F., 1980 : "*Lorsque Gallus mettait cette sphère en mouvement, la lune venait se placer sous le soleil, après autant de tours dans le bronze qu'il lui faut de jours pour le faire dans le ciel même ; en conséquence, non seulement l'éclipse de soleil se produisait dans la sphère comme dans*

importe peu ici. Car la question du repère se pose de toute façon. *Sol e regione solis* étant exclu, la symétrie fait présumer *e regione lunae* . Le sens est donc que la lune tombe dans le cône d'ombre de la terre quand le soleil brille en regard, à l'opposite ou en direction de la lune. Mais puisque le soleil éclaire toujours dans toutes les directions, cela n'a de sens que pour l'observateur terrestre qui tire un trait de la lune à la terre et qui rencontre le soleil sur le prolongement de ce trait.

Donc, dans les deux façons de dire l'éclipse, la direction est la même, mais le sens est opposé : question de regard et de point de vue toujours.

Ces différents cas soulignent un chassé-croisé de regards (1) et font ressortir la nécessité de prendre l'observateur en considération, car c'est lui qui prononce chaque fois les directions ou les orientations.

4. Une seule interprétation possible dans chaque cas

Cependant, l'expression *e regione* par elle-même ne dit pas autre chose que la direction ou l'orientation qu'on vient d'analyser, ne dit rien de plus que cela. Et il peut rayonner depuis le repère une infinité de droites. Or on peut, malgré tout, toujours identifier la droite entre toutes celles qui seraient théoriquement possibles, car en fait il n'y en a qu'une de possible à chaque fois, il n'y en a jamais qu'une de bonne.

La solution est donnée chaque fois par une construction géométrique simple. Puisqu'on a toujours affaire à une direction de sens défini, on a toujours un **axe** (2) à se représenter. Et tantôt cet axe est constitué par une perpendiculaire ou par un diamètre (3), tantôt il est défini par la forme même du repère ou fourni par la ligne qui relie le point de repère et un second point, qui fait le troisième en comptant le mobile.

le ciel, mais la lune pénétrait dans l'ombre produite par la terre au moment où la lumière du soleil venait d'une direction exactement opposée ..."

Et E. BREGUET explique que "*l'expression telle quelle signifie «de la direction opposée», c'est-à-dire opposée à la lune par rapport à la terre*" . Ce qui est exact. Elle ajoute : "*Même emploi à propos du même phénomène, Div., II, 17*." Or, si la référence est exacte, la comparaison n'est pas correcte. Car, en Div., II, 17, on lit *e regione solis* , ce qui est impossible ici.

Trad. de la Loeb Classical Library : "*when the sun... out of the region...*" - *E regione* est donc encore pris à contre-sens dans son sens propre et concret de lieu d'où l'on vient.

Trad. Ch. APPUHN, class. Garnier, p. 29 : "*Quand le soleil pénétrait d'une région du ciel...*" - Même remarque.

Cf. L. FERRERO (CICERONE, De Re Publica, La Nuova Italia, Firenze, p. 27) : *cum sol e regione* "*.... del cielo opposta a quella in cui trovasi la luna, illumina la terra.*" - Réécriture et réinterprétation.

(1) Bel autre exemple avec B. Hisp. 7 et B. Hisp. 16 a : le camp de Pompée en face d'Atégua et une porte d'Atégua en face du même camp ; une même direction, les deux sens opposés.

(2) "Axe : droite sur laquelle un sens est défini." (Petit Robert 1). Le mot **vecteur** peut être préféré.

(3) Une perpendiculaire entre deux **parallèles** peut remplir le même office qu'un diamètre, l'important étant d'exclure l'oblique ou la corde.

1a. D'où partent, par exemple, où tombent les atomes d'Epicure, les corps pesants, les corpuscules de la foudre, les oiseaux de Lucrèce ? Partant du haut et tombant vers le bas, que ce soit dans le vide ou dans l'air, ils suivent un axe dans un espace orienté par la pesanteur, c'est-à-dire qu'ils suivent la verticale, qui est une espèce de **perpendiculaire** (1).

1b. Autre problème : où imaginer nos antipodes ? A l'autre bout, évidemment, du **diamètre** du globe terrestre qui part de nous, et il n'y en a qu'un (2).

2a. Nouveau cas. Où César, ayant franchi le Bétis, installe-t-il sa tête de pont pour menacer Corduba ? Evidemment (3) dans l'**axe** du pont improvisé qu'il vient de lancer sur le fleuve : on trouve le camp en prolongeant la droite que le pont matérialise.

2b. Variante de la même droite, où le repère ne matérialise pas l'axe signifié par *e regione* , mais où le repère définit cet axe au moyen d'un autre point. L'éclipse de soleil a lieu en période de nouvelle lune, l'éclipse de lune a lieu en période de pleine lune. Où se trouve la lune, en ce dernier cas ? où se trouve le soleil ? Pour elle, sur la **droite** qui part du soleil - ou, pour lui, de la lune - et qui passe par la terre (4), et qu'il suffit de prolonger (5).

La terrasse de Quintus, avec ses colonnes, combine la solution de la **ligne** toute

(1) Où passent, où s'arrêtent *(e regione loci)* les oiseaux de Lucrèce, foudroyés par les émanations des lacs ou des lieux Avernes, ou trahis par le vide au-dessous d'eux ? En un point de la **perpendiculaire** élevée depuis l'endroit funeste.

D'où part la terrasse d'Uxellodunum, où arrive-t-elle ? Elle vise la fontaine au pied du rempart, elle part du pied de la pente juste en contre-bas : elle monte **perpendiculairement** à la fontaine et au rempart.

Quelle porte les assiégés d'Atégua ouvrent-ils de nuit pour faire une sortie et tenter de rejoindre Pompée ? Porte et camp se faisant face, on trouve la porte en abaissant depuis le camp une **perpendiculaire** au rempart.

(2) Le démiurge a tourné ses deux bandes et il en opère la jonction à l'opposé de leur première intersection. Or précisément, celle-ci est **diamétralement** opposée à celle-là.

Où se représenter, de façon figurée, les contraires d'un même genre qui s'opposent ? Sur une circonférence, aux intersections d'un **diamètre**, (toute autre corde exclue, pour qu'ils soient le plus éloignés possible) ; ou aussi bien sur deux **parallèles**, aux intersections d'une **perpendiculaire** : toute oblique exclue, au profit de la ligne directe ou du plus court chemin.

Car le diamètre et la perpendiculaire entre parallèles peuvent donner le même résultat. Et si la terre était plate, on pourrait trouver nos antipodes au bout de la **perpendiculaire** tirée de nous à eux, entre les plans **parallèles**.

(3) Il ne s'agit certes pas d'un problème de mathématiques. Mais contester cette évidence pour s'en tenir à quelque proximité, c'est refuser l'analogie pour créer l'exception.

(4) Dans son édition du De Natura Deorum, Arthur Stanley PEASE met en note à II, 103 : "*The phrase means in line with, or, as here, directly opposite to, in opposition with.*" L'alignement et l'opposition ne sauraient être mieux combinés. - Et peut-on ajouter qu'un diamètre, partant d'un point quelconque et passant par le centre, se définit lui aussi par deux points ?

(5) D'où partent, et dans quelle direction, les lignes de César qui menacent Uzitta ? De son grand camp, vers la ville que tient Scipion, se développant de l'un à l'autre selon l'**axe** ainsi défini.

Où Pompée, ayant franchi le Salsum, place-t-il son camp ? Sur l'**axe** défini par les deux villes, *entre* Ucubi qu'il vient de quitter et Atégua qu'il vient secourir, plus près de la seconde, *en vue des deux* ; double information qui est répétée § 8.

Comment savoir où va se former notre ombre ? Sachant de quel côté est le soleil, en prolongeant la **ligne** qui le joint à notre corps, il n'y a pas à se tromper.

faite, puisque matérialisée par le cordeau, et celle de la **droite** prédéterminée par deux points tels que les colonnes dans l'alignement desquelles Diphilus placera les suivantes ; ligne ou droite qui sera elle-même **parallèle** à la façade, ou qui pourra aussi bien lui être **perpendiculaire**, s'il y a plusieurs rangées de colonnes.

3. Restent Miltiade à Marathon et Cicéron chez Hortensius.

Nous apprenons par le contexte que Miltiade a Datis devant lui et la montagne derrière, qu'il se trouve donc entre les deux. Nous savons seulement que Cicéron est chez son ami Hortensius à Baules du côté de Baïes. Par elle-même, l'expression *e regione* ne nous renseigne pas plus qu'ailleurs sur la direction de la droite qui relie chacun à son point de repère (Datis ou telle villa). Mais elle nous apprend qu'ils pivotent là-même où ils se trouvent et qu'ils **s'orientent** par rapport à leur point de repère, en se tournant vers lui ou en lui faisant front : on ne peut rien en tirer d'autre, mais c'est là tout ce que l'auteur veut nous faire savoir. Cela étant, c'est bien sur la **perpendiculaire** élevée depuis le corps de Cicéron avec sa face et son dos, sa droite et sa gauche, qu'on trouvera la villa recherchée. Et puisque les fronts des deux armées sont symétriques, connaissant l'un par hypothèse, on se représente l'autre par la construction d'une **parallèle** à celui qui est donné.

Ces deux cas (et peu importe ici que le texte en soit douteux) ont donc ceci de particulier : *e regione* ne nous permet pas de savoir **où** se trouvent les "mobiles", mais c'est ce qu'on a déjà appris d'autre part, et il n'importe ; elle est là pour nous dire **de quel côté** ils se tournent. Ce faisant, elle a rempli tout son office, il n'y a pas d'anomalie. Encore doit-on demander à *e regione* cela même dont l'auteur l'a chargé en l'occasion, et pas autre chose.

Direction ou orientation, c'est donc toujours une donnée complémentaire présente dans le contexte qui permet de fixer la droite, qui, sans cela, tournerait indéfiniment autour du repère ou, éventuellement, autour du mobile. Que le centre du cadran représente le mobile ou le repère, pour que l'aiguille d'une montre indique l'heure, il faut que les heures soient marquées sur le cadran, il faut une référence indépendante.

La lune est partout vis-à-vis du soleil ; le soleil, qui brille dans toutes les directions, rayonne toujours en direction de la lune. *E regione* dit seulement qu'il y a certaine droite ou certaine direction qui rencontre la position de l'astre. C'est au contexte de dire laquelle ; à lui de donner une information nouvelle, grâce à laquelle on saura construire la bonne droite. Cette information complémentaire, c'est la terre (1).

Et ces données complémentaires livrent dans chaque cas l'élément médiateur qui permet d'identifier l'axe ou de le construire pour y situer le mobile qui est en question, que ce soit le diamètre d'un cercle ou d'une sphère, une perpendiculaire à une droite ou à un plan, un jeu de parallèles, une droite passant par deux points donnés ou matérialisée dans quelque objet concrètement donné.

Bien entendu, les divers moyens de décision peuvent interférer ou se cumuler, et perpendiculaire, parallèles ou diamètre peuvent échanger leurs services. Mais l'avant-dernier type de solution qu'on vient de recenser (une droite déjà définie par deux points) mérite une attention particulière. Car si l'axe est construit par une opération géométrique élémentaire, ou s'il est matérialisé par un repère allongé, il se trouve comme déterminé d'emblée. Mais quand il consiste en une droite qui doit passer par deux points, *e regione* exige que le contexte, outre le mobile à situer, propose un autre point que le repère, faute de quoi il n'y aurait pas d'information, ou l'information serait inexploitable. Ce troisième point est immédiatement évident dans la plupart des cas, et la terre interposée entre la lune et le soleil en est un clair exemple (1). Mais alors, voici la conclusion nécessaire et capitale : puisque le mobile en cause doit se trouver sur un axe, puisque l'axe, en l'hypothèse, ne peut être qu'une droite définie par deux points, et que le problème est donc un problème d'alignement, on n'a pas à supposer, pour la commodité de la solution, qu'il y a un troisième point : car ce tiers-point, on le sait d'avance, est déjà une donnée du contexte et de la situation ; il préexiste au mobile et sa présence est en fait postulée par le problème. Il ne faut donc pas se tromper de problème en en inversant les termes ; d'abord il y a un axe qui joint ledit troisième point au repère, ensuite il y a un mobile à y placer : chacun des trois pouvant d'ailleurs, en théorie, prendre position entre les deux autres (2).

(1) On voit l'analogie avec le problème que posait notre ombre à Lucrèce. Qu'elle nous suive partout *e regione* , tout droit, ce n'est rien dire, si cela ne veut pas dire que la ligne qui joint notre ombre à notre corps et celle qui joint notre corps au soleil font une droite et non une ligne brisée. Condition nécessaire et suffisante, l'information complémentaire est ici le soleil.

La difficulté de traduire manifeste ou dissimule, au choix, le besoin d'interpréter. Rappel du texte : "*propterea fit uti uideatur, quae fuit umbra / corporis, e regione eadem nos usque secuta.*"

La Loeb propose : "*which causes it to seem that what was the shadow of our body remains the same and follows always opposite to us*" . - Mario MEUNIER, 1958 : "*De là vient que l'ombre projetée par notre corps semble toujours nous suivre en notre avance.*" - M. RAT, Garnier-Flammarion, 1964 : "*Cela explique que l'ombre projetée par notre corps paraisse nous suivre.*"" - A. ERNOUT, C.U.F., 1964 : "*De là vient que l'ombre projetée par notre corps semble attachée à nos pas.*"

(1) Tout aussi clairement : le soleil, pour expliquer la fidélité de notre ombre à notre corps.

(2) Si repère et tiers-point définissent l'axe requis pour y placer le mobile, on a les trois possibilités théoriques qui donnent à chacun des trois sa place entre les deux autres.

D'où les trois positions relatives que voici :

1. tiers-point - mobile - repère ; exemples : le camp de César - les lignes d'approche - Uzitta ; le camp de Pompée entre Ucubi et Atégua ;

2. mobile - tiers-point - repère ; exemples : lune - terre - soleil ; ou inversement soleil - terre - lune ;

3. mobile - repère - tiers-point ; exemple : notre ombre qui nous mime et qui nous suit - notre corps - le soleil.

Or il semblerait, dans tous les cas envisagés, que ce troisième point, qui permet de définir l'alignement du mobile sur le repère et sur lui-même, ne fût autre que le point de vue de l'observateur.

5. Quatre cas de figure : translation, transition, localisation, orientation

Cela dit, puisqu'on peut identifier la bonne droite dans toutes les circonstances, on doit se demander comment fonctionne dans leur diversité l'élément médiateur. Il convient à cet effet de préciser la situation du mobile par rapport au repère.

Si l'on convient d'appeler *mobile* ce qui est en question et qui se place ou se déplace par rapport au repère, quatre cas se présentent.

1. Ou bien il s'agit d'un *mobile en mouvement* qui se déplace dans la direction du repère ; il peut s'arrêter avant de l'atteindre (1) ou aller jusqu'à lui (2), il pourrait éventuellement le dépasser. On a alors une **translation** d'un point à un autre.

2. Ou bien il s'agit d'un *mobile qui se déplaçait dans une autre direction* à distance du repère et qui passe en face de lui : et dans ce cas, ou bien il poursuit sa route et dépasse le repère (3), ou bien il change de route pour se diriger vers lui (4). On a alors une **transition**, un passage momentané ou un arrêt provisoire devant le dit repère.

3. Ou il s'agit d'un *mobile immobilisé, mobile à l'arrêt* que l'on a installé quelque part vis-à-vis du repère (5), ou bien d'un *mobile naturellement immobile* dont on indique la position constante par rapport à lui (6). On peut parler alors de **localisation**.

4. Il peut enfin s'agir d'un mobile dont la question n'est pas de dire où il se dirige ni où il se trouve, mais, se trouvant placé dans la position où il est, de dire de quel côté il se tourne (7), ou dans quelle direction il s'oriente (8). C'est alors qu'on peut parler proprement d'**orientation** *sur place* . Mais l'orientation présuppose un mobile pour lequel cette

Trois colonnes alignées peuvent être lues *ad libitum* comme tiers-point, repère ou mobile. Mais il en faut au moins trois.

(1) Les contraires qui arrivent à l'encontre de leurs contraires. Les lignes de César poussées en direction d'Uzitta.

(2) Les atomes ou les corps pesants dans le vide épicurien ; la foudre dans l'air. La terrasse qui vise la fontaine d'Uxellodunum.

(3) La lune qui traverse pendant son éclipse le cône d'ombre de la terre.

(4) Les oiseaux foudroyés dans leur vol qui tombent dans les lieux ou lacs Avernes.

(5) Les colonnes de la terrasse de Quintus. Le camp de César en face de son pont de gabions ; celui de Pompée vis-à-vis d'Atégua.

(6) Nos antipodes par rapport à nous. L'intersection de l'équateur et de l'écliptique en regard de leur jonction. L'ombre qui s'attache à nous, comme si son affaire était de n'être pas lâchée : (il faut redire sa singularité, car elle n'est mobile que pour rester en repos relatif par rapport à notre corps). La porte d'Atégua vis-à-vis du camp de Pompée.

(7) Ainsi de Cicéron chez Hortensius, qui regarde en direction de la villa de Catulus ou en direction de la sienne.

(8) Ainsi de l'armée de Miltiade à Marathon qui se déploie face à l'armée de Datis.

notion ait un sens, un *mobile orientable* dans l'espace. Le corps humain en est un, ou de même une armée, parce qu'on sait d'emblée ce que veulent dire la face et le front, la droite ou la gauche, l'arrière et le dos.

Ces quatre cas de figure admettraient assurément des hésitations, voire des transferts : ainsi un camp, traité comme un mobile à l'arrêt et comme un cas de localisation, pourrait être considéré, eu égard à la marche antécédente, comme cas de translation ou de transition, si cela s'avérait plus utile (1) ; mais la diversité des points de vue n'est ici que pour permettre des distinctions fonctionnelles.

Pour décider dans les différents cas de l'axe qui convient, on se souviendra de quelques principes élémentaires. A partir d'un point donné sur une circonférence ou sur une droite (2), on peut construire un diamètre et un seul, une perpendiculaire et une seule. A partir d'un point extérieur à une droite, on peut lui construire une parallèle et une seule. Il suffit de deux points pour construire une droite, et un segment de droite préexistant peut être prolongé autant qu'on voudra pour aligner sur lui tel point qu'on voudra.

On en peut tirer, en fonction des contextes rencontrés, les conclusions que voici.

1. En cas de **translation** dans la direction du repère, le mobile se dirige, à l'encontre de l'expression, vers sa destination que représente le repère. Celui-ci étant donné par hypothèse, il est nécessaire et il suffit, pour localiser le mobile, de trouver dans le contexte son point de départ ou son origine : un contraire en un point d'une droite ou d'un cercle me permet de tirer une **perpendiculaire** ou un **diamètre** ; entre Uzitta et le camp de César, je peux tracer l'**axe** des deux *brachia* (3).

2. En cas de **transition** à l'opposite du repère, on pourra localiser le point de passage ou d'arrêt, à la condition de pouvoir tirer une droite à partir du point de repère, droite qui est alors un axe *visuel*. Ainsi les oiseaux de Lucrèce se trouvent *e regione loci* quand ils croisent la **perpendiculaire** élevée depuis les lieux ou lacs Avernes. De même, la lune qui passe *e regione solis* se trouve en éclipse, si elle croise la **droite** tirée depuis le

(1) C'est ainsi que le camp de Pompée devant Atégua marque le terme d'une marche de Pompée qui croise la ligne Ucubi-Atégua : en ce sens, cas de transition analogue à celui de la lune dont la course croise la ligne soleil-terre, (mais la lune poursuit sa route), ou à celui des oiseaux dont le vol croise une perpendiculaire (et non une droite passant par deux points).

Pour le camp de César devant Cordoue, il est établi au bout du pont de gabions qu'on vient de franchir : analysable donc, à sa façon, comme cas de translation ; mais si les troupes viennent alors du pont, il n'empêche qu'il n'y a pas là translation à contre-sens du repère, car ce n'est pas ce que *e regione pontis* veut dire.

(2) Ou aussi bien extérieur à la droite ou à la circonférence.

(3) De la fontaine d'Uxellodunum qui sourd au pied du rempart, j'abaisse la perpendiculaire qui donne la direction de la terrasse. Sachant que les atomes et les corps ou la foudre sont choses pesantes, j'élève depuis le bas ou depuis la terre la perpendiculaire qui donne leur verticale, et je peux prévoir leur chute ou leur point de chute.

soleil et passant par la terre : et la terre joue alors le rôle du troisième point qui permet de parler d'alignement (1).

3. En cas de **localisation** d'un mobile vis-à-vis du repère, il s'agit toujours de tirer une droite du repère au mobile, droite qui peut se laisser construire sans difficulté. C'est ainsi que la notion d'antipodes implique celles de cercle et de **diamètre** (2). La porte d'Atégua donne sur le camp de Pompée, parce qu'à elle aboutit la **perpendiculaire** tirée depuis le camp. Ce camp fait peut-être face à Atégua parce qu'il est orienté vers la ville, mais d'abord parce qu'il est établi sur la **ligne** qui va d'Ucubi à Atégua (3). Quant au pont de César au bord du Bétis, il faut entendre qu'il est établi dans l'**alignement** du pont de gabions. Mais qu'en est-il des colonnes que l'architecte Diphilus doit aligner sur la terrasse de la villa de Quintus ? Certes, elles seront **alignées** *ad lineam* , au cordeau, *linea* . Mais Cicéron en a jugé au coup d'œil. C'est dire qu'elles seront alignées les unes sur les autres, et aussi par rapport aux murs, à la façade...

4. Mais en cas d'**orientation** sur place en direction du repère, et si l'orientation du mobile est seule en cause, le contexte peut assurément déclarer la situation du mobile, mais on peut imaginer qu'elle reste inconnue. Car le propos d'*e regione* est alors de signifier l'orientation du mobile, et ce propos peut être rempli sans qu'on soit renseigné sur sa position. Aussi, mais dans ce cas seulement, la droite qui relie repère et mobile peut-elle rester, pour le lecteur, comme un rayon qui tourne indéfiniment autour du point de repère pris comme centre. Mais un **axe** est déterminé cependant, illustrable par le cas de la lune qui présente toujours la même face dans ses révolutions autour de la terre. Toute la question est donc de savoir quelle a été alors l'intention de l'auteur, et si l'orientation du mobile constitue tout son message.

Ce dernier cas étant ainsi réservé, c'est dans le contexte où figure l'expression *e regione* que gisent, en principe et en fait, l'élément médiateur et la donnée cruciale qui permettent de se faire une idée correcte selon les circonstances - et qui donc en imposent une entre toutes. On voit qu'on peut recourir, dans chaque cas de figure, à l'un ou l'autre procédé de construction. Car la position du repère, dans chaque problème particulier, est par hypothèse une donnée. L'inconnue est la position du mobile. Ce n'est pas *e regione* qui contient la solution. Mais nul n'est autorisé à trancher à sa guise. Car la solution, hors le cas de la simple orientation (4), se trouve *a priori* dans le contexte.

(1) Cas symétrique : dans la même éclipse de lune, le soleil est dit *e regione* <*lunae*> s'il est situé sur la droite qui part de la lune et passe par la terre.

(2) De même, celles d'application et de jonction, dans le cas de l'écliptique et de l'équateur.

(3) De même, notre ombre est à chercher sur la prolongation de la ligne qui joint le soleil à notre corps.

IIb. "*E REGIONE*" DANS CESAR

Peut-être est-on maintenant armé pour aborder l'usage que fait César de l'expression litigieuse. On va voir si cet usage confirme les analyses précédentes et s'il en est éclairé. On verra donc, à titre au moins provisoire, si l'emploi de *e regione* dans la description de la colline du futur petit camp a lieu dans un contexte qui oblige à la situer d'une façon déterminée par rapport à la place de Gergovie.

A. Le corpus césarien de 7 citations

1. SIEGE D'AVARICUM.

Héroïsme des défenseurs. Des **boules incendiaires** contre une tour romaine. *(B.G. VII, 25, 2).*

Changeant de stratégie, Vercingétorix préconise la tactique de la terre brûlée. Mais il a cédé aux supplications des Bituriges et Avaricum est épargné. César l'investit. Le siège est long et rude. Et voici qu'il s'est passé cette nuit-là un fait mémorable :

"Il y avait, devant une porte de la ville, un Gaulois qui lançait dans le feu, **en direction de la tour**, des boules de suif et de poix qu'on lui passait de main en main. Un trait de scorpion lui transperça le côté droit et il tomba inanimé. Un de ses voisins, enjambant son cadavre, le remplaça dans sa besogne. Il tomba de même, frappé à son tour par le scorpion. Un troisième lui succéda, et au troisième un quatrième. Et ce poste ne fut pas évacué par les combattants avant que le feu de la terrasse ne fût éteint et que les ennemis n'eussent été repoussés de tout ce secteur et que le combat n'eût pris fin."

"Quidam ante portam oppidi Gallus per manus seui ac picis traditas glebas in ignem **e regione turris** projiciebat"(1).

2. CAMPEMENTS SUR L'ALLIER.

Des **camps** ennemis face à face de part et d'autre de l'Allier. *(B.G. VII, 35, 1).*

Après la chute d'Avaricum, après le règlement de la crise politique héduenne, César et Vercingéto-

(4) Encore la solution, dans ce cas, est-elle dans l'orientation même.

(1) METAPHRASTE : "Γάλλος μὲν γάρ τις πρὸ τῆς πύλης τῆς πόλεως στὰς, ἐκ στέατός τε καὶ πίττας διὰ χειρῶν παραδιδομένας αὐτῷ σφαιρας εἰς τὸ πῦρ κατ' ἐναντίον τοῦ πύργου ἐνέβαλε."

rix remontent l'Allier en direction de Gergovie, César côté est, sur la rive droite, Vercingétorix côté ouest, sur la rive gauche. Vercingétorix a fait couper tous les ponts.

"Les deux armées étaient en vue l'une de l'autre et elles **campaient** presque (ou : généralement ?) **face à face** ; et comme des éclaireurs étaient postés pour empêcher les Romains de faire un pont nulle part et de traverser, César était en grande difficulté, avec la crainte d'être bloqué par le fleuve la plus grande partie de l'été, parce que l'Allier, d'habitude, n'est guère guéable avant l'automne."

"Cum uterque utrique esset exercitus in conspectu fereque **e regione castris** castra poneret, dispositis exploratoribus necubi effecto ponte Romani copias traducerent, erat in magnis Caesari difficultatibus res" (1).

3. *(suite)* : MANŒUVRES SUR L'ALLIER.

Sans plus attendre, César va donc tenter de passer l'Allier grâce à une ruse assez grossière. Un **camp** en face d'un pont. *(B.G. VII, 35, 2).*

"Pour éviter pareille situation, il établit son camp dans un endroit boisé **en face de l'un des ponts** que Vercingétorix avait fait détruire. Le lendemain, il y resta caché avec deux légions et fit partir comme à l'habitude le reste de ses troupes avec tous les bagages, après avoir fractionné certaines cohortes afin que le nombre des légions parût demeurer le même. Il leur ordonna de se porter aussi loin qu'elles pourraient, et, quand il pensa que le moment était venu où elles devaient être arrivées à leur campement, il se mit à rétablir le pont sur les anciens pilotis, dont la partie inférieure restait entière. L'ouvrage ayant été promptement achevé, il fit passer les légions, choisit un emplacement favorable pour son camp, et rappela le reste des troupes."

"Ne id accideret, siluestri loco castris positis **e regione unius eorum pontium** quos Vercingetorix rescindendos curauerat, postero die cum duabus legionibus in occulto restitit" (2).

4. LE SITE DE GERGOVIE.

Vis-à-vis de la place forte, une **colline**. *(B.G. VII, 36, 5).*

Grâce à cette ruse assez grossière, César peut foncer sur Gergovie où Vercingétorix a couru se réfugier. Les Gaulois tiennent la montagne et les hauteurs avoisinantes.

Parmi ces hauteurs, il y avait **en face de la place** une colline, au pied même de la montagne, très bien fortifiée, et escarpée de toutes parts : l'occuper, c'était priver l'ennemi d'une grande partie de son

(1) *Id.* : "Τῶν δὲ δύο στρατῶν ἀλλήλοις καταφανῶν ὄντων, κατάντικρυς σχεδὸν ἀλλήλοις στρατοπεδευσαμένων, κτα ."

(2) *Id.* : "Ἐν δρυμώδει τόπῳ κατ' ἐναντίον μιᾶς τῶν διαλυθεισῶν ὑπὸ τοῦ Βερκιγγετόρυγος γεφύρας στρατοπεδευσάμενος, κτα ."

eau et d'un libre ravitaillement en fourrage. (*Cf.* pl. XLVIII et XLIX : représentations au XVIe s.).

"Erat **e regione oppidi** collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri hostes uidebantur" (1).

5. OPERATIONS AUTOUR DE LUTECE.

Un **camp** gaulois installé en face de Lutèce et du camp romain de Labiénus. *(B.G. VII, 58, 6). - Cf. planche LVIII : représentations au XVIe s.*

Envoyé dans le même temps contre les Parisii et contre les Sénons, Labiénus fait campagne du côté de Lutèce, "qui est une ville située dans une île de la Seine". Après marches et contre-marches, il campe sur la rive droite, à la hauteur de l'île. Et de leur côté, les Gaulois de Camulogène quittent leur marais pour les bords de la Seine et ils s'établissent **vis-à-vis de Lutèce**, en face du camp de Labiénus.

"Ipsi (*sc.* hostes) profecti a palude ad ripas Sequanae **e regione Lutetiae** contra Labieni castra considunt" (2).

6. SUITE DES OPERATIONS AUTOUR DE LUTECE.

Un **poste** gaulois laissé en face du camp romain *(B.G. VII, 61, 5).*

Au bruit de l'échec de César devant Gergovie, de la défection héduenne, du soulèvement général de la Gaule, sinon de la retraite de César, Labiénus veut regagner Agedincum et il fait de la gesticulation pour se dégager : pendant la nuit, des bateaux descendront la Seine et l'attendront, cinq cohortes garderont le camp, cinq autres remonteront le fleuve, ainsi que des barques, en se faisant remarquer. Les Gaulois s'y trompent et divisent aussi leurs troupes en trois corps. "Laissant un poste **en face du camp** et envoyant un petit détachement dans la direction de Melun, avec mission de n'avancer qu'autant que le feraient les bateaux, ils menèrent le reste de leurs forces à la rencontre de Labiénus."

"Nam praesidio **e regione castrorum** relicto et parua manu Metlosedum uersus missa, quae tantum progrederetur quantum naues processissent, reliquas copias contra Labienum duxerunt" (3).

7. GRANDS TRAVAUX.

Fermer le port de Brindes : des **radeaux** pour prolonger des digues. *(B.C. I, 25, 6). - Cf. planche LIX : représentations au XVIe s.*

(1) *Id.* : "Ἦν δέ τις κατ' ἐναντίον τῆς πόλεως [...] γήλοφος."
(2) *Id.* : "κατ' ἀντιπέραν τῆς Λευκετίας."
(3) *Id.* : "κατ' ἀντιπέραν τοῦ τῶν Ῥωμαίων στρατοπέδου."

César à Brindes. Il veut empêcher Pompée de quitter l'Italie en bloquant le port. Là où le goulet du port est le plus étroit, César jette, en partant de chaque rive, un môle formé par un terre-plein, car la mer y est peu profonde. Mais plus avant, le terre-plein ne peut être construit, à cause de la profondeur plus grande. César fait alors placer des radeaux accouplés, de trente pieds de côté, **dans le prolongement du môle**, et d'autres au bout de ceux-là. Ils sont fixés par des ancres à chaque point, recouverts d'un remblai de terre, protégés par des fascines et des mantelets, enfin pourvus de tours. Mais Pompée réussira à filer...

"Quorum operum haec erat ratio. Qua fauces erant angustissimae portus, moles atque aggerem ab utraque parte litoris jaciebat, quod iis locis erat uadosum mare. Longius progressus, cum agger altiore aqua contineri non posset, rates duplices quoquo uersus pedum XXX e **regione molis** collocabat. *Etc.* "

B. Examen comparatif

Sur sept occurrences dans César, six figurent dans le *Bellum Gallicum* et les six se rencontrent dans le seul livre VII (1). La locution *e regione* y est toujours adverbiale ; elle y est toujours accompagnée -suivie- de son régime, qui est au génitif, sauf une fois *(B.G. VII, 35, 1 : e regione castris castra poneret)* - un point sans conséquence. Le passage problématique est en *B.G. VII, 36, 5 : erat e regione oppidi collis* ; mais on retrouve *e regione oppidi* en *B.Af. 51 : e regione oppidi Vzittae* ; et, en *B.Hisp. 7* , on a : *ex ea regione oppidi* .

1. Les six cas hors de cause

Il se trouve que le sens de l'expression - réserve étant faite du cas qui nous préoccupe - n'est jamais sérieusement discutable, malgré certaines traductions ou interprétations qui se sont avérées contestables. Est à exclure en particulier l'idée du simple voisinage, des parages ou des environs. Le recours aux dictionnaires et l'étude du contexte ne laissent pas de place raisonnable au doute sur ce point. Si la valeur de voisinage ou de proximité est apparue dans la langue, ce sera bien des siècles plus tard. S'en contenter dans César serait un anachronisme confinant au contre-sens. Il faut donc voir comment les différents axes sont déterminés.

1. On trouve un cas de **translation** en *B.G. VII, 25, 2* , réglé par les deux points qui définissent une **droite**. Les boules de suif et de poix qui sont jetées par le Gau-

(1) On a l'expérience de ces mots ou formules qui s'imposent à l'esprit, pour ainsi dire, à un moment donné et pour un temps donné : un indice pour la rédaction des *Commentaires* .

lois *en direction* d'une tour se déplacent évidemment de celui-ci à celle-là, ce qui est une information suffisante. Mais on sait, en outre, que ce Gaulois, tourné vers la tour, est posté devant une porte. On a ainsi la position du Gaulois, son orientation, et l'alignement de la porte, du Gaulois, des boules et de la tour, l'expression *e regione* signifiant quant à elle la direction imprimée aux boules.

2. Quatre autres cas peuvent être interprétés comme des cas de **transition** : B.G. VII, 35, 1 et 58, 6 d'une part ; et B.G. VII, 35, 2 et B.C. I, 25, 6 d'autre part.

Quand, remontant l'Allier, Vercingétorix et César campent presque (ou *généralement* (1)) *face à face* de part et d'autre du fleuve ; ou quand Camulogène, quittant les marécages, vient camper *à la hauteur de* Lutèce (et en face de Labiénus) (2), c'est le fleuve qui est la donnée cruciale du contexte ; et sachant par hypothèse où situer le repère, camp ou île, on sait où placer le mobile, qui est chaque fois un camp ici : sur la **perpendiculaire** élevée à partir du repère.

Mais pour préparer le franchissement de l'Allier en restaurant le tablier d'un pont, César campe *à la hauteur de* ce pont détruit, autrement dit dans l'**alignement** du pont : car c'est là ce que veut dire *e regione unius pontium* (3). L'axe sur lequel est établi le camp est matérialisé par la forme même de l'ancien pont.

Et de même, voulant fermer le port de Brindes, César n'a pas jeté de part et d'autre

(1) Fere *e regione castris* , traduit par *généralement* : CONSTANS et RAT; par *presque* , G. WALTER, NAPOLEON III, *op. cit.*, Impr. Impér., II, p. 230 ; Th. Rice HOLMES, *op. cit.*, pp. 779-780 : "*The two armies were in full view of one another, and each encamped almost opposite the camp of the other*" . *Généralement* ôterait tout intérêt à la tactique, à moins d'entendre par là que les deux armées, qui s'épiaient, campaient non loin l'une de l'autre : ce qui revient à dire presque en face. Le METAPHRASTE a σχεδόν.

(2) J.-J. QUICHERAT comprenait bien *e regione Lutetiae* comme signifiant *au droit de Lutèce* . Mais il ne croyait pas que Labiénus eût campé "*opposite Lutecia*" sur la rive droite de la Seine. En conséquence des arguments qu'il allègue, "*Quicherat makes Labienus encamp in the angle between the confluence of the Marne and the Seine, just south of Créteil, and cross the Seine immediately above the confluence ; while he places the camp of the Gauls about half a mile south-east of Lutecia, in a line with it and the Roman camp*" . (C'est nous qui soulignons). Voir toute la discussion par HOLMES, *op. cit.*, pp. 778-781.

On en retiendra ceci, pp. 779-780 : "*If he (= Quicherat) is wrong in his interpretation of e regione, his whole theory collapses. And assuredly he is wrong. If e regione means what Quicherat says, it comes to this, that Caesar is practically giving us no information whatever as to the actual or the relative positions of the Gauls and of Labienus. Any reader is free to take his map and place them exactly where he pleases, provided he places them in a straight line with Lutecia and with each other ! But if the words mean what everybody, except Quicherat and Creuly believes, the sense is clear, with ou without a map. Labienus is on the north of the Seine, and the enemy are on the south, opposite Lutecia and over against his camp. The meaning of the words is fixed, beyond cavil, by two passages in B. G., vii, 35, where Caesar describes the stratagem by which he transported his army across the Allier. (...). If e regione, in these passages, does not mean 'opposite', it means nothing.*"

Fait notable : QUICHERAT a tort ici, mais son idée de *e regione* est largement exacte, quoiqu'elle ne le soit que partiellement. Et HOLMES, qui a raison à Lutèce, se fait de *e regione* une idée trop étroite qui lui donnera tort à Gergovie ; du moins tient-il à ce que la locution ait quelque chose à dire...

(3) Qui serait tenté de le mettre en doute, en serait dissuadé par l'analogie particulière que ce cas entretient avec le cas suivant, par la ressemblance de forme entre un pont et une digue.

ses deux digues pour s'avancer plus loin en haute mer (1) et y placer ses paires de radeaux, mais il s'avance *dans le prolongement* des digues vers le milieu du goulet (2), afin de le rétrécir et de le boucher : **alignés** sur l'axe des digues, les radeaux, sans reposer sur le fond, joueront le même rôle d'obstacles. Tel est le sens propre de *e regione molis* (3), et la forme de la digue matérialise à nouveau la droite sur laquelle prennent place les couples de radeaux.

Il est à souligner que, dans ces deux derniers cas, la nature du point de repère, pont ou digue, est elle-même l'élément médiateur du contexte, celui qui fournit la clef du problème.

3. On ne voit pas de cas de simple **orientation** ; mais le cas restant est un cas de **localisation**. Quand Camulogène, plus ou moins abusé par les manœuvres de Labiénus, laisse un poste *en face* du camp romain, *(B.G. VII, 61, 5)* , c'est encore le fleuve qui est la donnée cruciale et l'élément médiateur ; grâce à quoi l'on sait où placer le mobile : sur la **perpendiculaire** élevée à partir du repère.

La grille d'analyse élaborée à la lecture des contemporains de César paraît donc s'appliquer adéquatement et aisément à celle de César lui-même. Un mobile *(boules incendiaires, camps, poste, radeaux)* toujours localisable sur un axe orienté par un repère *(tour, camps, pont, île, digue)* . Une information cruciale toujours présente dans le contexte *(d'héroïques défenseurs, l'Allier, un pont, deux fois la Seine, des digues)* qui permet de déterminer cet axe dans les divers cas de figure, par la médiation de quelques constructions géométriques simples qui se ramènent ici à trois : celle de trois *perpendiculaires* à un fleuve, celle de deux *alignements* sur des digues ou sur un pont, celle enfin d'un *alignement* du mobile entre les deux points que constituent le repère d'une tour romaine et le troisième point d'un assiégé gaulois.

2. Le cas problématique

Il existe enfin un autre cas de **localisation** : c'est celui, qui nous occupe, de la colline en face de Gergovie : *B.G. VII, 36, 5* . Les deux autres occurrences de *e regione oppidi* , qu'on a rencontrées et résolues en *B. Af. 51* et en *B. Hisp. 7* , nous sont d'un

(1) Comme telle ou telle traduction, *cf. supra,* le fait entendre à contre-sens.

(2) Aussi bien le sait-on par une lettre de CESAR à Q. Pedius, rapportée par CICERON (ad Att., IX, 14) : "*Pompeius se oppido tenet : nos ad portas castra habemus. (...). Ab utroque portus cornu moles iacimus, ut aut illum quam primum traiicere, quod habet Brundisii copiarum cogamus, aut exitu prohibeamus.*"

(3) Les radeaux qui prolongent les digues les prennent bien comme point de départ, mais l'expression signifie le coup d'œil qui règle leur installation et juge de leur alignement : et l'observateur peut aussi bien se trouver sur le rivage que sur les digues ou sur les radeaux.

secours inégal. Les lignes qui menaçaient Uzitta étaient un cas de **translation**, réglé par un **alignement sur un axe**, grâce à l'information concernant le grand camp de César. Mais le camp de Pompée devant Atégua est un cas de **localisation** (1), réglé aussi par un **alignement sur un axe**, grâce à l'information répétée selon laquelle le jeune Pompée a pris position entre Atégua et Ucubi.

Pour ce qui est de la colline devant Gergovie, tout ce qu'on a voulu savoir d'ordinaire, c'est qu'il y a la place de Gergovie sur une montagne, qu'il y a cette colline à proximité, et qu'on peut déclarer l'une en face ou vis-à-vis de l'autre sans s'inquiéter de qui le dit ni d'où il la regarde. Mais à ce point de notre enquête, il n'est plus possible de s'en tenir là. L'erreur commise est à la fois une erreur par excès et une erreur par défaut.

Erreur par excès : *en face* dit un peu plus que ne dit *e regione* . *En face* implique un mobile de nature **orientable ou orientée**, par exemple un corps d'homme ou une armée, ou une maison donnant sur la place ou sur la rue, ou encore une pièce d'artillerie telle qu'un scorpion. Mais la colline, non plus que la place forte, n'est pas un mobile orientable. La première n'est pas de nature à pouvoir être tournée du côté de la seconde. Et le bord ou la façade du plateau est responsable d'une illusion, car son aspect, s'il n'a rien de surprenant, n'en est pas moins fortuit, et sa forme n'est ni naturelle ni nécessaire à un oppidum : or le contexte n'en fait pas état (2). Dire la colline *en face de la ville* , qui est déjà si peu dire, n'est donc qu'un abus de langage devenu bon usage.

On objectera peut-être que, pas plus que telle autre expression ou traduction, il ne faut prendre *en face* au pied de la lettre, que c'est façon de parler, que cela veut dire *quelque part du côté de la ville* . Mais c'est là l'erreur par défaut, car on retombe alors dans le sens vague de **proximité**, qu'on ne saurait trop dénoncer (3). Dans cette hypothèse en effet, il ne s'agirait que de tirer une ligne de la place à la colline (4). Mais cela ne saurait

(1) Ou plutôt de **transition**, eu égard à la marche qui y a conduit Pompée, et qui coupe l'axe Ucubi-Atégua : mais cela est égal.

(2) G. ACHARD, *art. cit.*, p. 104 et p. 109, veut tirer du mot *iugum* l'idée d'une "montagne allongée et non pas circulaire ou ramassée", d'un "*mons* allongé et plat". L'hypothèse n'est peut-être pas à exclure. Mais ce n'est pas en fonction de la forme de l'oppidum ni du iugum que CESAR situe la colline *e regione oppidi* .

(3) L'argument vaut, *mutatis mutandis* , pour les traductions étrangères. L'allemand fait la différence entre *gegenüber* et *gerade gegenüber* , *en face* et *juste en face* . Et le dictionnaire de GEORGES, on l'a vu, traduit *e regione* , soit, pris absolument, par *gerade, tout droit* , soit, accompagné de son régime, par *gerade gegenüber, juste en face* : ce qui exclut ici le sens vague de *gegenüber : en face.*

Pendant notre séjour à Munich, où nous avons pu consulter la lettre R du Thesaurus Linguae Latinae , nous avons remarqué, dans la Bayerstrasse qui est parallèle à la gare, à la suite de l'immeuble n° 59, une vitrine sans numéro où étaient exposés des pantalons de la marque Leo Jean's. On y lisait l'indication suivante : *Verkauf gegenüber Bayerstrasse 24, Vente en face Bayerstrasse n° 24* . De fait, le chaland s'adressait à un magasin de vêtements, de l'autre côté de la rue, mais plus bas. Car juste en face, c'était le numéro 18. Mais *juste en face* , c'eût été *gerade gegenüber*.

(4) Ou, plus savamment, de faire coïncider une droite tirée du mobile avec une droite tirée du repère.

présenter ni difficulté ni intérêt, et ne saurait suffire, car on n'en serait pas mieux informé : *e regione* perdrait tout sens propre et la colline n'en finirait pas, planète sur son orbite, de tourner autour de la place gauloise. Mais c'est qu'on néglige la donnée essentielle, à savoir que l'expression *e regione* signifie une ligne déterminée et une direction, direction parcourue effectivement par un mobile, ou symboliquement par un regard qui peut se réfléchir sur le repère.

Et si on l'oublie, on ne dispose que de deux données, le repère et le mobile, ce qui ne peut valoir -et pour cause- que dans les cas d'orientation. Le problème est donc mal posé. Il ne consiste pas à demander comment déterminer la droite qui relie la colline à l'oppidum, ou l'inverse - énoncé absurde ; mais à demander sur quel axe préexistant on doit situer la colline (qui de toute façon se trouvera, n'importe où, en face de l'oppidum), puisqu'on sait par avance -et c'est la *prénotion* connotée par *e regione* - que la droite qui les joint ne fait que coincïder avec cet axe-là.

Or cet axe doit pouvoir être construit par l'un des cinq procédés qu'on a déjà utilisés : perpendiculaire ou diamètre ou parallèles, alignement sur un repère oblong ou sur deux points donnés par le contexte.

La construction de **parallèles** est ici hors de question. On exclura sans hésiter le recours au **diamètre**, car le contexte n'en ouvre pas la possibilité. On a souvent pensé à une **perpendiculaire** (1) à l'oppidum ; mais il faudrait pour cela que César eût pris la précaution expresse de nous renseigner sur son aspect allongé, car un oppidum ou son plateau ne ressemblent pas naturellement à un fleuve comme sont la Seine ou l'Allier. Songer à un **alignement sur l'oppidum** (2) serait de nouveau présumer son aspect allongé, car cette forme-là n'est pas naturelle à l'assiette d'un oppidum comme elle l'est aux ouvrages d'art que sont une digue ou un pont. Reste la cinquième et dernière possibilité, celle d'un **alignement sur deux points déjà donnés**. Mais cette hypothèse n'a rien d'une position de repli sur laquelle on se rabattrait faute de mieux ; elle n'est pas ce *deuxième mode de navigation* prisé des Grecs, qui recouraient à la rame quand ils étaient en panne de vent.

Il est convenu de par *e regione* , et il doit donc être entendu, que la colline est sur un axe qui passe par l'oppidum. Compte tenu du contexte, sa localisation exige que cet axe passe par un troisième point. Mais l'intelligibilité du texte exige que ce troisième point

(1) *Cf.* Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, pp. 756-757 : *"The Roche-Blanche is the only hill which is e regione oppidi , - "opposite the town" of Gergovia - that is to say, on a line perpendicular to the plateau on which Gergovia stood."*

(2) On se souvient que c'est ce qu'ont fait le capitaine M. GIRARD et, un temps, M. RAMBAUD : mais l'un en prenant le plateau dans le sens de la longueur pour mettre la colline à l'est, l'autre dans le sens de la largeur pour la mettre au sud...

soit d'une façon ou d'une autre indiqué dans le contexte (1). Ce sont là des prérequis. La question est donc, un peu simplement, celle-ci : sachant qu'il y a quelque part un troisième point, trouvez-le. Un exemple en est dans l'éclipse de lune : s'il faut placer la lune en opposition avec le soleil, le contexte implique ou comporte une information qui permette de l'arrêter dans sa course (2) : la terre est le troisième point, ce qui est la banalité même. Un autre exemple, d'entrée de jeu, est un peu moins frappant, mais il est aussi banal : c'est celui de notre ombre, qui s'obstine à filer droit, si l'on peut ainsi paraphraser ; elle ne reste pas sur place quand nous nous éloignons, elle ne tourne pas avec nous quand nous nous tournons, elle ne pivote pas spontanément autour de nous ; dire qu'elle nous suit est façon de parler, puiqu'elle nous accompagne ou qu'elle nous précède aussi bien, mais enfin elle nous suit et elle nous singe. Sa fidélité, sa docilité font problème. Lucrèce dit qu'elle paraît nous suivre *e regione* : et il explique pourquoi. Mais cet *e regione* n'a de sens qu'en référence au soleil, le troisième point : car pour faire de l'ombre, il faut en effet que notre corps soit au soleil.

C'est pourquoi il est étrange que l'évidence mette si longtemps à éclater. Car le problème correctement posé a plutôt l'air d'une devinette : tu vois le chasseur, où est le lapin ? L'enfant tourne et retourne l'image, un dessin prend forme, le lapin était dans l'arbre. - Mais s'il y avait un piège, s'il n'y avait justement pas de lapin ? Autrement dit, qu'est-ce qui empêche que le *collis* de Gergovie ne fasse exception ? Objection sérieuse. Mais s'y arrêter sans au moins supposer le contraire constituerait une démission du latiniste. De plus, le lecteur de César est fondé à croire à une solution, fondé à être déçu s'il n'en trouvait pas, fondé en un mot à s'attendre à recevoir du texte l'information déterminante : car Saint George Stock observait finement que notre expression paraissait hanter César dans ce livre (3) ; or les six autres citations de César, les cinq citations de ce même livre VII sont d'une rigueur hors de discussion (4). Mais enfin, négative ou positive, la réponse paraîtra au terme de la recherche.

Celle-ci, à la vérité, peut désormais être rapide, mais c'est que l'entraînement dure plus longtemps que l'épreuve. On sait qu'axe il y a, un axe qui passe par le point de repè-

(1) On se souviendra que ce fut déjà la position de St. G. STOCK, CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII. Clarendon Press, Oxford, 1898, II, p. 315 : "*Caesar tells us that the hill he captured was "e regione oppidi" (36, § 5). Now as a straight line can be drawn from any point to any other, this description could not be employed intelligibly by Caesar except in reference to some third point, which would presumably be his own camp. We are therefore led to infer that the hill captured lay in a straight line between Caesar's camp and the town.*"

(2) Ou, plus exactement, d'y découper un certain segment, parcouru dans le temps de l'éclipse.

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 273, note à VII, 35, 1 : "*This phrase made its appearance for the first time in 25, § 2, but it seems to haunt Cæsar during the rest of this book. Cp., etc.*"

(4) Si par exemple on voulait contester la rigueur d'interprétation de la figure *e regione pontis* , on y serait ramené par l'analogie de la figure *e regione molis* .

re ; et comme on sait qu'il est celui d'un rayon visuel, l'autre point qui le définit, de toute nécessité, est la position de l'observateur : la question n'est donc que de déterminer cette position. Or il n'est pour cela que de reprendre le texte. L'exégèse du récit nous amène au point décisif de notre argumentation. S'interdisant le sens relâché de proximité, se représentant un César acteur, observateur et narrateur, au bas de la colline et du plateau, se demandant où il se tient et présumant à bon droit qu'il l'a dit, que lit-on ?

César nous dit que, le jour même de son arrivée devant Gergovie, "*après une légère escarmouche de cavalerie, il reconnut la place et (que), la voyant située sur une très haute montagne, dont tous les accès étaient difficiles, il désespéra de l'enlever de force ; quant au siège, il résolut de n'y point songer avant d'avoir pourvu au ravitaillement en blé*". Ce qu'il ne dit pas, parce que cela va de soi, parce que cela est sans importance, peut-être aussi parce qu'il n'a pas sujet de s'en féliciter, c'est qu'il a commencé par établir son camp, et qu'il a dû se contenter d'un terrain bas et plat. Il poursuit en parlant de Vercingétorix, qui de son côté "*avait assis son camp près de la ville, sur la hauteur*", qui se conduit en chef suprême et obéi, et qui lance tous les jours à la bataille ses cavaliers mêlés d'archers. Ainsi, César n'est encore que sur la défensive. Assaut exclu, siège à étudier : il n'a pas encore arrêté son plan ; il est dans l'embarras.

C'est alors qu'il décrit la colline "*en face de la ville, au pied même de la montagne, très bien fortifiée [par la nature, selon une interprétation habituelle] et escarpée de toutes parts : en l'occupant, il priverait l'ennemi d'une grande partie de son eau et d'un libre ravitaillement en foin ; mais cette position était tenue par une garnison qui n'était point méprisable*" (selon la leçon généralement suivie). C'est à ce moment qu'il envisage le moyen de reprendre l'initiative et de passer à l'offensive.

Mais d'où voit-il cette colline ? De n'importe où ? C'est déjà accorder beaucoup, car c'est nier qu'il regarde la ville depuis la colline (1), et convenir qu'il voit la colline de quelque part en bas. Mais c'est mal entendre *e regione oppidi*, qui signifie qu'il voit la colline en regardant vers l'oppidum. Dira-t-on qu'on s'en doutait, qu'on n'en est pas plus avancé ? Mais avant que le lecteur ne joue à l'observateur, le point de vue de l'observateur est celui qu'a adopté le narrateur. Et le narrateur, qui est César, et qui parle de César, joue à la fois à l'observateur et à l'acteur. Le point de vue de l'observateur coïncide donc avec le poste d'observation de César. Aussi la question rebondit-elle : où se tient-il et d'où regarde-t-il l'oppidum ? Mais ainsi posée, la question se métamorphose, car elle n'est plus

(1) C'est aussi nier l'inverse : mais comme il n'est pas monté sur le plateau, celui-ci ne saurait faire fonction d'observatoire.

de situer la colline, mais d'abord de situer César. Dira-t-on qu'il a pu observer ici, méditer là, décider plus loin, agir ailleurs ? Sans doute, mais ce serait faire fi de la cohérence du récit, de son unité, de la structure même qui en fait un récit.

Car aussitôt qu'il a manifesté l'idée de son plan, il en raconte l'exécution : "*Cependant*" , poursuit-il immédiatement, "*César sortit du camp dans le silence de la nuit, et, chassant la garnison avant qu'on ait pu la secourir de la place, il s'empara de la position, y plaça deux légions, et ouvrit du grand camp au petit camp une paire de fossés, de douze pieds de large chacun, afin que même individuellement on pût aller de l'un à l'autre à l'abri de tout raid ennemi.*" Le texte établit donc un rapport étroit entre le grand camp et cette colline. L'opération qui l'enlève aux Gaulois est partie du camp romain. Elle devient l'assiette d'un nouveau camp qui, étant plus petit, fait du premier le grand camp. Le double fossé est creusé et fortifié pour les relier l'un à l'autre : ce qui pourrait impliquer que la colline du petit camp a sa place entre le grand et l'oppidum (1). Mais dans le récit même, la référence au grand camp est sous la dépendance de l'évocation de la colline : la mention du grand camp vient juste après celle de la colline, et à cause d'elle, appelée par elle ; dans la dynamique du texte et selon son droit fil, colline et premier camp sont solidaires. De là à penser que ce camp est le lieu d'où César voit la colline dans la direction de la ville, une colline, donc, qui lui bouche plus ou moins la vue, il n'y a qu'un pas, ou plutôt il n'y a pas même un pas. On cherchait un troisième point, il consiste en ce point de vue. Et contrairement à l'objection du général von Göler, cela signifie que César a la colline sous les yeux entre son camp et l'oppidum (2).

Le méconnaître, c'est faire fi des implications de *e regione* . Car cette interprétation, qui reconnaît à l'expression son sens propre de *dans la direction de la ville* , n'est

(1) D'autres ont voulu, au contraire, que le double fossé soit l'amorce d'une contrevallation, comme invite à le supposer la représentation classique à Gergovie-Merdogne. Mais rien n'oblige à le penser, et B. G. VII, 36, 1 paraît bien plutôt s'y opposer.

(2) GÖLER, et HELLER, voudraient que, dans ce cas, CESAR eût écrit : "*Erat inter Cæsaris castra et oppidum collis*" , ou : "*Erat inter oppidum et Caesaris castra...*" . Il a écrit au moins une fois, dans des circonstances assez semblables, quelque chose d'approchant, mais la comparaison est éclairante. *Cf.* B.C., I, 43, 1-3.

César vient de rejoindre Fabius en Espagne. Les pompéiens Afranius et Pétréius occupent une colline non loin d'Ilerda, au bord du Sicoris. César établit son camp à quelque quatre cents pas des premières pentes de cette colline. "*Erat inter oppidum Ilerdam et proximum collem ubi castra Petreius atque Afranius habebant, planities circiter passuum CCC, atque in hoc fere medio spatio tumulus erat paulo editior ; quem si occupauisset Caesar et communiuisset, ab oppido et ponte et commeatu omni quem in oppidum contulerant se interclusurum aduersarios confidebat. Hoc sperans legiones III ex castris educit, etc.*" . Mais le coup de main tournera à la bataille en règle et échouera.

La situation, l'action, le vocabulaire, ne sont pas sans analogies avec le cas de Gergovie. Mais pour ce qui nous occupe, précisément, CESAR écrit *inter* , et non *e regione* : non pas que la colline sous Gergovie ne puisse se trouver entre l'oppidum et le camp de César, mais parce que l'alignement d'Ilerda, du tertre convoité et du camp pompéien n'a rien à voir avec le camp d'où César observe et décrit et qui n'est pas situé dans cet alignement.

pas seulement autorisée par ce texte, elle est imposée par tous les textes. Ce n'est qu'un cas classique de localisation, où il s'agit d'aligner un mobile (1) sur deux autres qui ont été préalablement donnés. L'attention est attirée sur l'un, sur le repère, tandis que la mention de l'autre est délivrée comme distraitement, précisément parce que, pour l'auteur, celui-là ne fait pas problème. L'axe prérequis par *e regione oppidi* part du camp de César qui va bientôt devenir le premier et le grand. Loin de faire silence sur le sujet, le texte a sa façon de le dire, qui est de le faire entendre comme chose allant de soi : c'est ainsi parce que c'est ainsi ; et en douter, c'est ne pas le voir, ou quelquefois, peut-être, refuser de le voir. César et ses lecteurs eussent été fort étonnés qu'on en disputât : ce n'est là que le sens obvie du texte, c'est ce qu'il veut dire et ce qu'il dit. On ne peut rien, sans doute, contre l'évidence, sinon la refuser ; mais on ne peut rien non plus pour elle, sinon inviter à regarder : car comment démontrer ce qu'on n'a qu'à montrer, comment prouver ce qu'il n'y a qu'à voir ? (*Cf.*, souvent repris par la suite, le plan significatif de Palladio, planche XLIX).

Vu la place respective qu'occupent ici le mobile (la colline), le repère (l'oppidum) et le troisième point (le premier camp, où se tient l'observateur), c'est l'éclipse de soleil plutôt que celle de lune qui fournirait le *modèle* exact du cas de figure de Gergovie, en plaçant le mobile (la lune, qui serait de passage) entre le point de repère (le soleil) et le tiers-point médiateur (la terre, qui ferait fonction d'observatoire). A défaut de ce parfait modèle, le grand camp est la donnée du texte qui constitue la clef de notre problème, si immédiate, si simple, si évidente, que le problème, comme on a pu le dire, en ressemble à une devinette, et qu'on s'étonne de ne pas avoir vu plus tôt une solution qui est *trop bête* . Mais c'est toujours l'oeuf de Colomb : on ne voit pas, on n'y pense pas. Quelque chose aveugle, ou distrait. Ici, c'est apparemment la combinaison d'une traduction approximative, mais traditionnelle, avec l'effet d'un préjugé presque aussi traditionnel : au site dit de Gergovie, "*en face de la ville*" sied à la colline de la Roche-Blanche.

Mais il importait de redéfinir la problématique et d'en modifier l'optique en convenant de deux ou trois choses. *La position du troisième point, qui est la position de l'observateur, doit primer la position du mobile* .

Et reprenant, pour inverser la perspective, l'image d'un cadran de montre, le centre n'en est, en fait, occupé ni par le repère, ni par le mobile, mais par l'observateur, dont le regard balaie l'espace autour de lui comme font les aiguilles et, dans une direction donnée, rencontre le repère et, sur son chemin, le mobile (2). Cette manière d'envisager les

(1) Ici, un objet naturel immobile, mais traité comme un mobile par la pensée qui se demande où le placer autant qu'où le voir.

choses est réellement neuve et libératrice, et l'enjeu en vaut qu'on s'y attarde (1). Entre l'observateur et le repère, le mobile intercepte la vue du premier parce qu'il est situé sur le rayon visuel qui va du premier au second, mais la réalité du premier, tout aussi bien que celle du second (2), est acquise avant qu'on ne demande la position du mobile, question qui de ce fait est réglée aussitôt que posée. S'il y avait une colline *en face* de l'oppidum, -et c'était ici la chose à comprendre-, c'est parce qu'il y avait d'abord quelque part un camp d'où César voyait déjà l'oppidum *en face* de lui, plus ou moins caché d'ailleurs par cette colline. Ainsi placé, ainsi tourné, ayant ainsi l'oppidum devant lui, César avait aussi, par le fait, la colline devant lui. Assez curieusement, c'est donc encore et d'abord un problème d'orientation, qui autorise en retour une traduction dont l'approximation et le laxisme étaient le danger : il y avait *du côté de* l'oppidum une colline... ce qui, pour être véridique, ou plutôt pour être signifiant, ou plus simplement pour être complet, veut dire : lorsque, dans son camp, César se tournait et qu'il regardait *de ce côté-là* , il voyait *dans cette direction-là* une colline bien encombrante mais susceptible d'être transformée en un bel atout. Mais *e regione* inclut toujours un problème d'orientation ; or il s'agit d'orientation relative, et la conséquence ici en est à la fois banale et décevante : l'expression nous permet, comme c'est sa fonction, de situer le mobile *collis* par rapport à l'oppidum et aux premiers *castra* , mais c'est chose faite où que soient situés cet oppidum et ces *castra* , dès lors que le *collis* est situé sur l'axe *maiora castra* - oppidum, sans qu'il soit rien dit, ni par l'expression ni dans le texte, de la position de cet oppidum et surtout de ces *castra* .

On pourra toujours objecter que tout cela ne prouve rien qui contraigne à choisir entre ligne droite et ligne brisée. Mais en la matière, qu'est-ce ou que serait-ce, alors, qu'une preuve ? Si l'on n'avait pas la Serre d'Orcet, Gergovie-Merdogne et la Roche-Blanche en tête, on considérerait autrement l'argumentation, parce qu'on serait sans préjugé (3). L'essai de preuve consiste d'abord, sachant l'hypothèse de Gergovie aux Côtes de Clermont, du petit camp sur Chanturgue et du grand camp sous Montferrand, à se tenir en garde contre la séduction possible de cette hypothèse ; ensuite, à définir une démarche

(2) Autre version de la même image : le repère est indiqué par la grande aiguille et le mobile par la petite ; *e regione oppidi collis* veut dire que les deux aiguilles sont superposées. Mais le point primordial est le centre du cadran.

(1) Autre comparaison, dont l'analogie peut être plus éclairante - la boussole y remplaçant la montre. L'axe est défini par la position de l'explorateur *-où qu'il soit-* et par le nord. *E regione* dit que la colline est sur l'axe de l'aiguille. Au contexte de dire où se trouve l'explorateur.

(2) Leur réalité, ou leur existence, mais non leur position, non leur situation, qui reste indéfinie.

(3) La vérité est même que, selon notre façon de voir, l'interprétation de *e regione* ne fait problème que parce que les termes en sont mal posés, que c'est donc, en somme, un faux problème : et comment en irait-il autrement, si César, loin de se vouloir énigmatique en l'écrivant, entendait au contraire, comme partout ailleurs, éclairer son lecteur avec *assez* de précision ?

dont on ne peut savoir à l'avance quelle conclusion elle produira, ni même si elle produira quelque conclusion (1). Et pour que la recherche soit libre du souci de Gergovie, on a lu les textes où figurait *e regione* et les traductions qu'on en a données ; on l'a fait à la lumière de chaque contexte, et à la lumière de la pluralité des dictionnaires, dont la science pourrait bien être contestée à l'occasion, mais non la neutralité. On s'est essayé à une analyse et à une synthèse des emplois de l'expression chez les contemporains de César, donc indépendamment de lui. On a constaté ensuite que les emplois césariens se déchiffraient parfaitement à l'aide de la grille de lecture ainsi constituée (2). Restait évidemment l'occurrence litigieuse. A moins d'en faire une exception unique, une anomalie, on l'a rangée sans peine à sa place dans une grille élaborée indépendamment d'elle, en supposant seulement que César était fidèle à lui-même en nous livrant un authentique renseignement.

(1) Ce qui reviendrait au même, en l'espèce.

(2) On est heureux de retrouver ici les analyses que le lieutenant-colonel SARRETTE avait proposées, en commentaire de B. G. VII, 58, 6 (*"Ipsi [sc. hostes] profecti a palude ad ripas Sequanae e regione Lutetiae contra Labieni castra considunt."*) , dans une longue note qui vaut d'être rapportée en entier, *cf.* Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, pp. 34-35 et n. 3. A. SARRETTE traduit *"vis-à-vis de Lutèce à l'opposite du camp de Labiénus"* et met en note :

"E regione Luteciæ. Cette locution, passée dans notre langue, désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre, qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel. César l'emploie sept fois dans ses Commentaires, comme direction topographique s'appliquant à l'emplacement de deux objets relativement à un troisième, savoir : Livre VII, chap. 36, à Gergovie, les trois objets sur le même rayon visuel sont : le grand camp qui est le lieu d'où il parle, la colline dont il parle et l'Oppidum qu'il regarde : Erat e regione oppidi collis.

Livre VII, chap. 25, à Avarique, ce sont : la porte où est le Gaulois, le feu qui est devant la tour et la tour : Quidam, ante portam oppidi Gallus glebas in ignem e regione turris ejiciebat.

Livre VIII, chap. 41, à Uxellodunum, ce sont : le lieu où est César regardant la fontaine, la terrasse qu'il fait construire et la fontaine qui est devant lui : E regione ejus (fontis) vineas agere adversus montem et aggeres struere cœpit.

Si la position des deux objets est relative à un fleuve, dont ils occupent chacun une rive, ils sont considérés par rapport au cours de l'eau et pour être dans les conditions de l'expression e regione, il faut qu'ils soient l'un et l'autre sur la même ligne perpendiculaire au courant, par exemple, chap. 35, livre VII, sur l'Allier, où les deux armées étant en présence, chacune sur une rive, les deux camps sont presque sur la perpendiculaire au cours de l'eau, c'est-à-dire fere e regione l'un de l'autre ; et le lendemain, César posant son camp, e regione unius eorum pontium, se trouve sur la ligne la plus courte, c'est-à-dire sur la perpendiculaire au cours de l'eau tirée de son camp aux piles du pont détruit qu'il considère. Mais si la position des deux objets est relative à un fleuve, sans qu'ils soient chacun sur une rive, ils sont toujours considérés par rapport au cours de l'eau, seraient-ils même dans le fleuve, et alors pour être dans la condition e regione, il faut qu'ils soient sur la ligne du courant et en vue l'un de l'autre. Dans la question de Lutèce, César se sert deux fois de cette locution, à l'occasion du camp gaulois, dans sa position relative à la ville d'abord, et puis dans sa position relative au camp romain ; et par cette expression prise dans son acception rigoureuse, il donne à la fois la position topographique de ce camp et celle du camp de Labiénus sur la rive opposée. La première phrase (e regione Luteciae contra Labieni castra) dans laquelle César se sert avec intention d'une expression différente, place le camp gaulois en un lieu tel d'une rive de la Seine qu'il soit en vue de Lutèce sur une ligne suivant le cours du fleuve, et en même temps à l'opposite du camp de Labiénus, assis à une petite distance sur l'autre rive ; la seconde phrase (e regione castrorum praesidio relicto) fixe géométriquement, mieux que l'aurait fait l'expression contra, l'emplacement du camp romain établi en vue du camp gaulois sur le prolongement de la perpendiculaire tirée de ce camp au cours de la Seine. Ces deux phrases se complètent donc l'une par l'autre, et l'expression contra Labieni castra considunt prouve que les Romains étaient déjà là, lorsque les Gaulois vinrent prendre position sur la rive opposée de la Seine, tout contre leur camp."

Il est vrai qu'en pareille matière, qui n'est pas de *science exacte* , on ne peut atteindre, en toute hypothèse, qu'un certain degré, si haut soit-il, de probabilité. Il serait vain d'espérer davantage. Mais notre lecture étant fondée sur la collation des occurrences et sur la constance d'un usage, c'est à la partie contestataire qu'incomberait la charge de prouver le contraire, et cela, même si elle prétendait seulement entretenir le doute. Pour ce qui nous occupe, il est, comme disent les Anglais, hautement probable et même de la plus haute probabilité que le poste d'observation de César ne fut autre que son premier camp : *parce qu'avant de fonctionner comme observatoire de la colline, ce camp a contribué à définir un axe qui passait par l'oppidum et sur lequel on placerait la colline* (1).

Si la synchronie, en la matière, a le pas sur la diachronie, en voilà assez. Mais on admet que le résultat auquel on paraît arrivé profiterait d'une vérification. Le reste du corpus doit lui servir de pierre de touche. On voudrait voir si l'on trouvera, quelles que puissent être les traductions de *e regione* , d'autres sens à lui donner, d'autres critères pour l'interpréter, ou encore une raison pour refuser de l'interpréter. On voudrait savoir si cette mise à l'épreuve confirmera ou non la haute probabilité qui semble acquise : ultime enquête, afin de parfaire, s'il est possible, la preuve.

Cependant, afin de ne pas alourdir notre discours, nous reportons cette longue analyse *infra* en annexe, mais non sans en tenir compte incontinent (2).

C. Récapitulation

Etant donnée l'importance de l'enjeu, toutes les occurrences post-césariennes de *e regione* qu'on a pu recueillir ont été soumises à nos grilles de lecture ; et les emplois postérieurs de l'expression ne paraissent en rien devoir affecter notre interprétation du cas de Gergovie. Des valeurs nouvelles sont apparues au cours de notre recherche : au contraire (3) ; sur-le-champ (4) ; l'idée imprécise de proximité (5). Cette dernière valeur, et elle seule, pouvait relativiser nos conclusions concernant l'usage classique de la locution et sa signification dans César ; mais c'était, au moins, à condition qu'elle ne fût pas d'apparition

(1) Et il se trouve que la *fossa duplex* va matérialiser l'axe qui relie comme *a priori* le camp à l'oppidum.

(2) *Cf. infra, p. 875,* ANNEXE I A LA Ière PARTIE, CHAPITRE III, IVe SECTION : EMPLOI DE "*E REGIONE*" APRES CESAR.

(3) *E regione* apparaît avec le sens de *e contrario* dans la seconde moitié du IVe s. avec SAINT JEROME.

(4) *E regione* apparaît avec le sens de *statim* avec MUTIANUS au Ve s.

(5) On voit poindre cette valeur autour de l'an 400 avec la traduction de la VULGATE, où la valeur stricte de *e regione* ne paraît pas toujours assurée, et d'où elle paraît parfois absente.

trop tardive ni trop circonscrite.

En fait, il s'avère que cette locution a connu une stabilité remarquable, puisqu'après un savant comme Vitruve au temps d'Auguste, un médecin comme Celse ou un ingénieur comme Frontin au Ier s., un juriste comme Africanus au IIe s., un mathématicien comme Censorinus au IIIe s., un historien astronome et géographe comme Ammien Marcellin au IVe s., un lettré comme Sidoine Apollinaire au Ve s., un grammairien comme Priscien au VIe s., et un humaniste comme Pétrarque au XIVe s., un autre humaniste comme Beatus Rhenanus l'employait encore à bon escient au XVIe siècle.

Il est vrai que toutes les situations examinées ne sont pas aussi claires les unes que les autres ; mais les situations embarrassantes sont peu nombreuses relativement, et elles doivent être divisées en trois groupes d'inégale conséquence.

Un premier groupe comprend les cas laborieux dont la difficulté ne tient pas à *e regione* , mais est celle même du contexte (1). Un deuxième groupe comprend les cas qui, tout en respectant dans le principe la rigueur d'emploi propre à *e regione* , -connotation d'un axe qui n'est jamais quelconque-, toléreraient une marge d'appréciation plus ou moins libérée d'une stricte géométrie (2).

Le troisième groupe seul comprend des occurrences qui peuvent paraître en contradiction avec nos analyses précédentes (3). Or il semble bien, à tout prendre, qu'on n'en

(1) L'exemple typique, et d'ailleurs double, en est dans VITRUVE, de Arch., IV, 7, 2. Il est d'autant plus déconcertant que les descriptions de l'auteur n'avaient d'intérêt qu'à condition d'être claires et sans ambiguïté. Et de fait, un A. BIRNBAUM, travaillant sur le plan de la palestre (*ibid.*, V, 11, 12), a "*reconnu que ce groupe prépositionnel évoquait dans la langue technique de Vitruve un alignement*". (*Cf.* J. DELORME, *op. cit.*, p. 492, n. 1). La difficulté d'interprétation tient-elle alors ici aux complications de VITRUVE ou, aussi, aux conditions de notre lecture ? - Quant à PLINE LE JEUNE (Ep., V, 6, 37) et à son lit de table et sa chambre qui se renvoient leur lustre l'un à l'autre au fond de l'hippodrome, son propos est assurément moins d'instruire que de charmer.

Mais la VULGATE, Exode, XXVIII, 26, perd le lecteur dans le labyrinthe des vêtements sacerdotaux entre le pectoral et l'éphod. Clarifiant et simplifiant l'hébreu et le grec en I Rois, VII, 5, et les trahissant aussi sans doute en disant de colonnes ce qui est dit de fenêtres, en parlant d'alignement quand il doit être question de superposition, elle n'échappe pourtant pas à toute complication.

(2) Ainsi en va-t-il de plusieurs orientations géographiques qui sont passablement rigoureuses pour l'époque : il ne faut pas oublier les moyens d'observation ou d'information ni les distances... - et qui en tout cas devaient l'être assez pour être utilisables : direction de telle île en mer, de telle ville dans l'intérieur ; situation de Mégare par rapport à Pages ou Pèges sur l'isthme de Corinthe. Mais il est, par exemple, hautement probable qu'en face de Palma, les îles Ménariennes, l'île de Tiquadra et la petite île d'Hannibal n'étaient pas tout à fait dans la même direction. *Cf.* PLINE L'ANCIEN, Nat. Hist., III, 78 ; et IV, 119 ; V, 35 : les six îles des Dieux ou Fortunées au large de l'Espagne (les Canaries ?), en face du promontoire des Arrotrèbes (le cap Finisterre) ; la ville de Cidamus en Phazanie, en face, ou dans la direction, ou à venir de la ville côtière de Sabrata.

On peut de même s'interroger, dans la VULGATE, sur la précision des lieux de campements au terme de marches et contre-marches, Exode, XIV, 2 ; XIX, 2 ; I Chroniques, XIX, 7 : qu'est-ce exactement que camper *devant Phihahiroth* (et vis-à-vis de Béelséphon), ou *vis-à-vis de la montagne* dans le désert du Sinaï, ou *vis-à-vis de Médaba* ?

trouve pas avant la Vulgate, et qu'on n'en trouve plus ensuite avant les traductions de Pausanias au XVIe siècle.

Si cet état de choses est assuré, il pose plusieurs problèmes. Les exceptions seraient dues à des traducteurs. Elles ne sont pas tout à fait étonnantes au temps de la Renaissance. Quand un Juste Lipse amende un texte de Cicéron *(cf. supra, p. 452, n. 1, Academ., II, 80)*, il peut avoir raison de corriger le *regionem* des manuscrits en *e regione*, sans pour autant saisir toute la portée de l'expression, car il se trouve qu'elle figure ici dans un cas d'orientation sur place. Mais un Saint Jérôme pratiquait autrement le latin, et on peut voir qu'il employait quant à lui notre expression à bon escient (1). Certes, il n'a pas été le premier ni le seul traducteur de toute la Bible, mais la question reste égale, car rien n'obligeait les traducteurs, même en difficulté avec l'original, à abuser ainsi quelques fois de cette expression. Le résultat paraît bien être que la langue-source a réagi sur la langue-cible, et, après tout, le cas ne doit point être si rare.

Mais il faudrait assurément autre chose pour remettre en cause notre lecture de César devant Gergovie ; car d'une part, et malgré ce qu'on pouvait supposer d'après les glossaires (2), on n'a pas trouvé trace, en latin comme langue originale, de la valeur de proximité, de voisinage ou de parages (3) ; d'autre part, le récit du Bellum Gallicum est loin de compter parmi les cas délicats ou douteux (4) ; et même il nous a donné occasion, semble-t-il, d'éclaircir plusieurs cas moins limpides.

Il a permis, par exemple, d'interpréter méthodiquement la marche des Lacédémoniens de Nabis qui tentent, chez Tite-Live, de dépasser le camp de Philopoemen sans se faire intercepter (5) ; le plan de la palestre selon Vitruve, pour lequel nous rejoignons Jean

(3) On pourra retenir Genèse, XXV, 9 (sépulture d'Abraham en face - à l'est ? de Mambré), ou I Chroniques, V, 11 (les fils de Gad qui habitèrent dans le pays de Basan en face - à la suite ? des fils de Ruben), et surtout I Chroniques, IX, 38 (ceux qui habitèrent en face de leurs frères à Jérusalem avec leurs frères).

(1) *Cf. in Annexe I, infra,* adu. Ruf., 2, 27, et Praef. Euang.

(2) *Cf. e latere, a latere.*

(3) Ceci, bien entendu, dans les limites de notre enquête. Mais de quelle portée seraient des occurrences médiévales plus tardives ? Si nombreuses fussent-elles, elles ne prouveraient même pas que l'idée de proximité approximative ait *remplacé* la valeur classique de stricte orientation.

Mais on peut comprendre le glissement possible de l'idée de ligne la plus directe et la plus courte à celle de simple proximité à travers AMMIEN MARCELLIN, Rer. gest., XX, 11, 28, où la couleur écarlate de la bande centrale de l'arc-en-ciel est expliquée par le fait qu'elle capte au plus près les plus purs rayons du soleil, et qu'en somme elle en est la plus rapprochée, les quatre autres bandes ne recevant de part et d'autre que des rayons un tant soit peu obliques ; mais, avec l'idée du plus près, on est encore loin de celle des vagues environs.

(4) Il suffit, pour en convenir, de comparer sans préjugés.

(5) *Cf. in Annexe I, infra,* TITE-LIVE, Hist. Rom., XXXV, 30, 10 : "*Lacedaemonii ... e regione eorum occultis semitis se tenuerunt.*"

Delorme (1) ; la position respective du lit de table et de la chambre dans le manège toscan de Pline le Jeune (2) ; voire le texte tronqué de Cicéron qui devait expliquer l'éclipse de lune par le rayonnement du soleil *e regione* (3)...

Il se confirme donc que, s'il doit y avoir information, l'emploi de cette locution implique plus que sa définition (4). Elle n'indique pas seulement un repère relié par une droite à un mobile (5), elle donne à présumer que cette droite, ou cette direction, ou cette orientation, sont déterminables grâce à quelque donnée contextuelle. Et de fait, pourvu qu'on identifie le cas de figure auquel on a affaire, on dispose chaque fois du moyen de les construire. Mais ce moyen est pluriel, car il y a plusieurs façons de définir une droite (6). D'où la relative monotonie des circonstances dans une réelle diversité des situations.

Comme les repères et les mobiles, les occasions de rencontrer *e regione* auront été des plus variées, allant des opérations militaires à la cosmographie, de la poésie à la géographie, des activités concrètes à la philosophie, de l'histoire à la théologie, de la mathématique à la mystique. Mais on a invariablement un axe ou un vecteur, défini par la géométrie au moyen de perpendiculaires, de parallèles, de diamètres, d'alignements... Les cas de figure (translation, transition, localisation, orientation) et les procédés mathématiques (7) s'entrecroisent comme trame et chaîne ; mais on est frappé par la récurrence des moyens de décision que recèlent les différents contextes : sens d'une marche (8) ou de tel autre mouvement (9) ou de tel geste (10), présence d'un fleuve (ou d'une route) (11) ou

(1) *Cf. in Annexe I, infra,* VITRUVE, Arch., V, 11, 12 : "*Proxime autem introrsus e regione frigidarii conlocetur concamerata sudatio.*" (A l'alignement de la piscine froide couverte, le bain de vapeur voûté.)

(2) *Cf. in Annexe I, infra,* PLINE LE JEUNE, Ep., V, 6, 37 : "*E regione stibadii aduersum cubiculum...*"

(3) *Cf. supra,* CICERON, Rep., I, 22 : "*Ex quo (...) incideret luna tum in eam metam quae esset umbra terrae, cum sol e regione ... ...*"

(4) Le cas du grammairien NONIUS MARCELLUS, du IVe s., est à cet égard significatif. Il donne *ex aduerso* dans son lexique pour équivalent de *e regione* . Mais l'insuffisance de son renseignement saute aux yeux, car il y manque l'indication des conditions d'emploi : il illustre en effet sa définition par la citation de CICERON parlant des antipodes dans les Académiques : *e regione nobis, in contraria parte terrae* ; et il se trouve que *cela marche* ; mais celui qui se fierait à cette synonymie pour employer *e regione* s'exposerait sans le savoir à de graves impropriétés, comme LOESCHER ou AMASÆUS qui placent le Mouseion *en face* de l'Acropole.

(5) Nous nous inscrivons donc en faux contre l'assertion de P.-P. MATHIEU, d'après lequel César "*n'indique ni l'orientation, ni la distance*" qui séparait la colline gauloise du grand camp (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, p. 86). César n'indique pas la distance, mais il indique l'orientation, et cela change tout.

(6) C'est à quoi tient l'intérêt de la critique de QUICHERAT par HOLMES au sujet des camps gaulois et romain devant Lutèce. Le premier tient pour un alignement : mais cet alignement reste indéterminé, et ne vaut donc pas. Le second tient justement pour la perpendiculaire : mais celle-ci n'est pas le seul moyen attesté de construire une droite.

(7) Il va sans dire que nous forçons le trait par cette formule : mais c'est pour faire court et clair.

(8) Vu le nombre, rappelons seulement, dans le stratagème de César, la remontée de l'Allier racontée par JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= en fait, PETRARQUE) : "*praemissis e regione omnibus impedimentis et quatuor legionibus*".

d'une île (1), nature d'une forme (2) ou d'un objet (3), référence aux points cardinaux (4) ou référence à un troisième point en sus du mobile et du repère (5).

Ce qui frappe de façon constante, c'est donc que le contexte détient bien la donnée décisive qui met les choses en perspective, et c'est pourquoi, tous cas de figure confon-

(9) La chute des corps ou des atomes ou des grains de foudre ou des oiseaux intoxiqués. - La progression des *brachia* qui se rapprochent d'Uzitta en Afrique. - Les replis de l'intestin grêle qui finissent au droit de la hanche droite.

(10) Celui des Gaulois qui, dans la nuit, jettent leurs boules incendiaires pour entretenir ou étendre l'incendie d'une tour. - Celui du chirurgien qui opère de la cataracte.

(11) L'Allier ; la Seine ; le Vulturne ; l'Anio et la *uia Sublacensis* ; la rivière hypothétique du juriste Africanus et du Digeste de Justinien ; le Rhin sur la carte de Peutinger. - De quoi on peut rapprocher le fossé du *fundus Herianicus* , le chemin public et le bord de l'étang Serranus qui contribuent à délimiter le *fundus Vellanus* : du premier pieu au second, du second pieu à l'étang, se dessine une parallèle au chemin et au fossé.

(1) L'île de Lutèce ; celle qui se forme dans la rivière, en face d'une propriété riveraine dont le propriétaire veut se l'approprier ; la Sicile, là où elle forme son détroit en face du Bruttium.

(2) Une **ligne droite** est une droite, que ce soit celle du géomètre (CENSORINUS, CLAUDIUS MAMERTIUS) ou une ligne d'écriture (RHENANUS) ou une ligne de bataille (CORNELIUS NEPOS), ou encore la chaîne du Cithæron entre Attique et Béotie, ou très souvent la **côte** en un point donné (golfe Maliaque, golfe du Sucron, Palma, isthme de Corinthe, côte Arrotrèbe, côte libyenne, côte de l'Isaurie, détroit de Sicile, côte de Paphlagonie, estuaire du Borysthène).

Peut-être notre **station droite** est-elle même à prendre en compte pour que le corps de nos *antipodes* , pieds contre pieds, soit aligné sur le nôtre.

La terre est **ronde** : aussi les hommes ont-ils des *antipodes* . - L'équateur et l'écliptique sont des **cercles**. - Vu l'office qu'elle remplit, la *piscine* ou l'**étang** de Gabaon doit être imaginée plus ou moins arrondie pour qu'on prenne place de part et d'autre à fin de palabrer.

Voir aussi le rôle du **corps humain**, d'Agar à Cicéron et à Miltiade, dans presque tous les cas d'orientation (de personnes, ou d'armées) : son hétérogénéité fait de lui comme une boussole, où la face donnerait la direction du regard comme l'aiguille indique celle du nord. - De ce fait, l'opposition des contraires peut être comprise métaphoriquement comme l'affrontement de deux personnes : et c'est ainsi que la *celeritas* arrive de face sur la *tarditas* , tandis que la *debilitas* ne lui arrive que par côté (*cf.* CICERON, Top., XI, 47 ; et *cf.* les polémistes du Concile d'Ephèse, ou RUSTICUS).

(3) Une **porte de ville** (porte d'Ategua en Espagne, porte de Sicyone à Corinthe) livre d'emblée une orientation. - On attend de **colonnes** qu'elles soient et droites et alignées, *rectae* et *e regione* . - Et les **murs** d'un temple font comprendre chez VITRUVE un alignement de colonnes. - Quant aux **portes du temple** d'EZECHIEL, elles se font face en s'ouvrant dans des murs parallèles.

Un **rempart** (voir Uxellodunum, Capoue, Héraclée, Ambracie, Andrinople...) n'a pas besoin d'être rectiligne pour faire fonction de droite autorisant une perpendiculaire ou une opposition directe de part et d'autre.

Un **pont** est un pont comme une **digue** est une digue : étant donné leur forme et les circonstances, être en face ou dans la direction de la seconde, c'est se trouver sur l'eau ; s'agissant du premier, c'est se trouver à terre.

Pour les **meubles** ou autres **objets oblongs**, voir le lit de table de PLINE LE JEUNE ; la table des pains d'oblation, dans la Tente du Témoignage ou de la Rencontre ; le propitiatoire, table d'or qui couvrait l'Arche ; voir l'arc du roi wisigoth à la chasse, et celui que fait la côte du Pont-Euxin ; et voir les lignes et les colonnes d'écriture chez ORIGENE ou SAINT JEROME.

(4) *Cf.* la description par AMMIEN MARCELLIN de la frontière orientale de l'Egypte, la direction du sud indiquée par Orion chez JULIEN D'ECLANUM. - *Cf.* , dans la VULGATE, le nord comme direction en Josué, XVIII, 18 ; l'orient et l'occident en Ezéchiel, XLVIII, 21. - *Cf.* également, chez PRISCIEN, la localisation méridionale du golfe Persique sur le méridien de la mer Caspienne (et -mais avec *contra* - de la Mer Rouge sur celui du Pont-Euxin).

(5) Qui dit éclipse de lune ou de soleil, ou pleine lune aussi bien, dit un troisième astre. Qui dit ombre du corps, dit soleil.

dus, les rapprochements cruciaux se font d'eux-mêmes entre les exemples, et de façon si frappante qu'il ne peut s'agir de hasard : tout se passe comme si le recours à l'expression *e regione* répondait à un dessein précis de communication et, de ce fait, exigeait la présence d'une clef dans le contexte. Et ce qui vient confirmer ce sentiment, c'est l'usage assez fréquemment pléonastique ou redondant de l'expression, comme s'il fallait préciser, souligner, renforcer (1).

Mais en contre-partie, employée absolument, elle témoigne tout autant de la rigueur de ses conditions d'emploi : car quand il s'agit d'installer des scorpions et de les orienter, autrement dit de les pointer sur l'objectif, -affaire délicate pour les artilleurs, nous dit Ammien Marcellin-, le même écrit une fois : "*scorpio (...) e regione contra hostium aciem locatus*" , ce qui est précis, et une autre fois simplement : *[scorpiones]* "*translati e regione caute (...) conlocantur*" (2), ce qui ne désigne pas l'objectif : on entend bien pourtant que l'information est assez complète et assez précise pour que le lecteur sache à quoi s'en tenir. Ainsi ressort-il, au terme de notre investigation, que la direction signifiée par e regione n'est jamais quelconque, ni laissée à l'estimation des lecteurs.

Car avant le lecteur, il y a eu le narrateur, qui lui destinait son message ; et avant le narrateur, éventuellement, l'observateur ou l'acteur qui prononçaient cette direction. Car la question est toujours : qui en a jugé ainsi de manière à en instruire autrui (3) ? Consubs-

(1) AMMIEN MARCELLIN écrit : "*Liberi terras occupauerant e regione sibi oppositas*" . Et : "*Latus uero e regione oppositum Thraciis, prona humilitate deruptum*" . Et : "*Duo ... Bospori, e regione sibi oppositi Thracius et Cimmericus*" . Et : "*E regione uero cum normaliter steterit [luna] contra, lumine pleno fulgebit*" .

CLAUDIUS MAMERTIUS écrit : "*Duas aequales lineas sibimet ἀντιστάτας e regione constitue*" . (A comparer avec CENSORINUS qui se contente de *e regione* ...).

(2) *Cf.* AMMIEN MARCELLIN, Rer. gest., XXXI, 15, 12 ; et XIX, 7, 6.

(3) Que ce soit l'auteur ou les personnages suivant les matières des plus hétéroclites, voici pour la réponse une énumération à la J. Prévert :

Il y a le logicien qui définit les contraires, l'académicien qui se plaint de la faible portée de notre vue, le stoïcien qui croit aux antipodes, l'épicurien qui fait tomber ou décliner les atomes, l'astronome qui comprend la pleine lune et les éclipses, le démiurge de Platon procédant au montage du monde, l'architecte Diphilus qui ne sait ni dresser ni aligner des colonnes ; le poète qui nous explique notre ombre, la foudre et le *crash* des oiseaux ; les héros d'Avaricum qui se remplacent pour être transpercés d'un coup de scorpion, César et Vercingétorix se surveillant de part et d'autre de l'Allier, et celui-là qui, ayant envoyé quatre légions en avant, se campe en secret au bout d'un pont détruit, ailleurs et une autre fois au bout d'un pont de gabions, il y a une colline en face de Gergovie, Camulogène établi en face de Lutèce et laissant un poste en face de Labiénus, César et ses lieutenants en contre-bas d'Uxellodunum, les ingénieurs qui barrent le port de Brindes, les deux *brachia* qui se rapprochent dangereusement d'Uzitta, le fils Pompée qui campe en face d'Atégua, et ceux d'Atégua qui font une sortie dans sa direction ; et enfin Miltiade qui met les Athéniens en ligne à Marathon.

Il y a les troupes samnites qui, rentrant battues sans avoir combattu, retrouvent leur camp en feu, la cavalerie auxiliaire qui prend position entre Capoue et le Vulturne, comme M. Baebius, plus tard, entre Héraclée et le golfe Maliaque, Philoclès qui passe le Cithéron au droit d'Eleusis, les Achéens qui participent à l'attaque de Corinthe, les fuyards de Lacédémone qui se cachent de Philopoemen, les Romains qui attaquent Ambracie et ceux d'Ambracie qui ouvrent une contre-mine ; il y a Vitruve décrivant les colonna-

tantiel à l'emploi de l'expression, le rôle de l'observateur est particulièrement sensible dans tous les cas de direction ou orientation du regard (1), et par exemple chez un Chalcidius, qui n'use d'elle qu'en fonction d'un point de vue déterminé : la terre, ou la nature des choses, sinon nous-mêmes (2).

Mais cette fonction d'observation ne préjuge pas toujours de la position de l'observateur, car il peut se faire que celle-ci se confonde, par exemple, avec la position du repère, si la situation de ce dernier s'y prête : ainsi en va-t-il du cap ou de la ville côtière qui permettent, en mer ou même dans les terres, de construire une perpendiculaire indépendamment de l'observateur (3). En ce sens et dans cette mesure, la position de celui-ci peut être indifférente, et son rôle, secondaire.

Il n'est même pas exclu que l'observateur puisse être, au moins fictivement, placé sur le mobile, si la place y est bonne pour juger de la direction : c'est ainsi qu'un habitant de la lune se verrait passer dans l'ombre de la terre, ou se verrait aussi bien lui faire de

des des temples, dressant le plan d'une palestre et donnant une carte du ciel ; l'anatomiste et le chirurgien de Celse ; les géographes tournés vers la mer et ses îles et ses côtes, ou bien vers l'intérieur des terres ; un juge de paix qui doit trancher une affaire de limite entre propriétés, et des frères Lingons qui offrent une chapelle à leurs concitoyens ; l'ingénieur Frontin dissertant de génie civil et d'aqueducs ; ou Pline le Jeune, des charmes d'une villa de Toscane ; le grammairien expliquant la prononciation du nom de Rhegium sur le détroit de Sicile ; les jurisconsultes discutant la propriété d'une île apparue dans une rivière ; les géomètres traçant des angles ou des parallèles ; le néo-platonicien considérant le soleil et distinguant les sensibles des intelligibles ; les alliés Sarmates et les artilleurs d'Ammien Marcellin, qui nous explique en passant le phénomène de l'arc-en-ciel ; Saint Ambroise qui célèbre un Dieu infiniment plus lumineux que le soleil, ou Julien d'Eclane qui parle du regard dont il nous regarde ; l'écrivain Origène et le lecteur Damase.

Il y a toutes les orientations, marches, directions, localisations, qui abondent dans la Vulgate en tant de situations différentes : Agar dans le désert qui ne veut pas voir son enfant mourir de soif ; Abraham enterré avec Sara en face de Mambré ; Israël qui campe devant Phihahiroth, devant un mont du Sinaï, ou le roi de Maacha devant Medaba, tandis que Saül poursuit les Amalécites presque jusqu'à l'Egypte ; les frontières qu'on trace entre les districts ou les tribus ; le grand-prêtre qui officie sous la Tente ; Abner et Joab qui se dévisagent de part et d'autre de l'étang de Gabaon ; et les tribus qui bénissent et qui maudissent face à face, six contre six, sur les monts Hébal et Garizim. *Etc.*

Il y a les adversaires du Concile d'Ephèse qui font des constats d'accord, cependant que Rusticus dénoncera plus tard les bavardages de Nestorius ; Julien d'Eclane qui fait des mises en parallèle pour souligner des oppositions et qui repère au moyen d'Orion la direction du sud ; l'arc de Théodoric, qu'il bande en en courbant les deux bouts ; Priscien qui sait que le golfe Persique et le golfe Caspien, que la mer Rouge et la mer Noire, sont situés sur le même méridien ; et Rhenanus, enfin, qui regrette que le dessinateur de la Table de Peutinger ait manqué de place pour écrire un mot au bon endroit.

(1) Se rappeler SAINT AMBROISE ou JULIEN D'ECLANUM ; ou, métaphoriquement, VULGATE, Nombres, VIII, 2, et I Rois, VII, 4-5 : "*... ut lucernae contra boream e regione respiciant ad mensam panum propositionis*" ; "*... columnas quindecim, contra se inuicem positas, e regione se respicientes*" .

(2) *Cf.* CHALCIDIUS, *in Annexe I, infra* : "*Igniuit lucem clarissimam deus rerum conditor e regione secundi a terra globi, quam lucem solem uocamus, cuius splendore caelum infraque inlustrarentur omnia numerusque omnium extaret animantium.*"

Et : "*Sunt igitur tam sensilia quam intelligibilia. Et intelligibilia quidem sunt quae intellectu comprehenduntur rationali indagine, sensilia uero, quae inrationabili opinione praesumuntur incerto quodam opinionis euentu. Illa quidem ex aeternitate nec ullum initium habentia, haec temporaria et ex aliquo initio temporis a regione nostra primaria, ad naturam uersus uero secunda. Rursum intelligibilia e regione quidem naturae priora, iuxta nos vero secunda sunt.*"

(3) On doit pouvoir généraliser à tous les cas où la construction de la droite n'est pas tributaire de la position de l'observateur et de la connaissance de cette position.

l'ombre (1).

Au total, c'est donc là une question à relativiser et à traiter cas par cas (2).

Et même si la droite à construire doit se définir comme passant par deux points ; s'il s'agit, autrement dit, de l'alignement d'un mobile sur deux points préalablement donnés, alors le point autre que le repère ne coïncide pas nécessairement avec le poste réel d'observation. Certes, s'il n'y avait pas la terre dans le cas de la pleine lune ou dans celui des éclipses de soleil et de lune, l'opposition de la lune et du soleil étant constante, il n'y aurait tout simplement pas d'information du tout pour un terrien. Mais enfin, nous pouvons juger de la position de notre ombre et de sa direction sans nous transporter, fût-ce fictivement, sur le soleil. Ainsi n'échappe-t-on pas à une analyse cas par cas.

Donc, s'agissant de la colline de Gergovie, on sait que l'observateur ne se trouve ni sur le mobile, ni encore moins sur le repère ; mais on ne sait pas d'avance s'il est bien posté sur ce que nous avons appelé le troisième point. Tout ce qu'on sait maintenant *a priori* , et avant d'avoir à y situer une colline, c'est qu'il existe un certain axe passant par l'oppidum et par un certain point qui est fourni comme il se doit par le contexte ; et puis ce qu'on apprend, c'est qu'il y a un axe qui part d'un certain lieu d'où la colline peut être vue et être dite dans la direction de l'oppidum : or ce qu'il faut, eu égard aux circonstances et *pour éviter le nomadisme de l'observateur,* c'est que ces deux axes coïncident ; et il faut pour cela que le poste d'observation de César coïncide avec ses premiers *castra* . Faute de quoi, anomalie exceptionnelle et tout à fait improbable, sans les *maiora castra* , *Erat e regione oppidi collis* constituerait à peine un renseignement.

(1) Autres cas de transition (éventuellement de translation, voire de localisation) : les fuyards de Lacédémone sont à même d'éviter les hommes de Philopoemen ; asseoir un camp en face d'un autre camp, d'un pont, de Lutèce ou d'Atégua ne se fait pas sans juger de son assiette, et cela se fait sur place ; et s'ils gardaient conscience, les oiseaux empoisonnés de Lucrèce seraient sensibles à leur changement de direction et à leur chute. Mais le cas est facilement généralisable. Cas de translation : si l'atome d'Epicure était conscient, il aurait conscience de tomber droit ou de dévier : et ainsi des grains de foudre ; les Samnites qui rentrent de Cominium à Aquilonia sont eux-mêmes les témoins de l'incendie de leur camp par les Romains ; les légionnaires terrassiers ne creusent pas leurs *brachia* sans viser Uzitta. Cas de localisation : le captage du *riuus Herculaneus* par l'*Anio Nouus* peut être localisé par lui-même en face des sources de l'*aqua Claudia* . Cas d'orientation sur place : les personnes de Cicéron ou d'Agar sont elles-mêmes les mobiles qui pivotent sur eux-mêmes et sont juges de leur propre orientation.

(2) Des plus nombreux sont les cas où l'observateur ne saurait se trouver ni sur le mobile, ni sur le repère, et où son poste d'observation est donc à chercher ailleurs, à l'extérieur. Ce qui ne veut pas toujours dire sur la ligne signalée par *e regione* . Le visiteur qui parcourt l'allée du manège dans la villa toscane de Pline le Jeune est bien placé pour voir la chambre derrière le lit de table. Et les artilleurs romains se placent derrière leurs scorpions pour les diriger vers la cible. Mais le roi Théodoric n'a pas à aligner son regard sur la corde de son arc pour juger que les deux bouts s'en font face. Quant aux géomètres, ils tracent et regardent leurs lignes, leurs angles et leurs parallèles à distance convenable ; Rhenanus se tient de même à quelque distance pour lire la carte de Peutinger ; et ainsi fait Vitruve pour situer le Cocher sur le côté de la ligne qui joint les Gémeaux à la tête de l'Ourse.

Ce n'est pas à dire que nous n'ayons rencontré absolument aucune sorte d'exception aux strictes conditions d'emploi de notre locution : mais, bien éloigné de penser que l'exception confirme la règle, nous dirons simplement qu'elle n'empêche point la règle, et qu'elle ne compromet pas la certitude d'un cas régulier qui a été suffisamment éprouvé d'autre part.

En somme, on avait le choix entre deux modèles, et la question a été de savoir lequel des deux éclairait le cas de Gergovie. Ou bien on trouvait ce modèle dans Cicéron ou plutôt dans Ammien Marcellin, dans l'éclipse de lune ou, mieux encore, dans l'éclipse de soleil. On bien on le trouvait dans les traductions de Pausanias et dans la situation - celle-là indéterminable (1) - de la colline des Muses par rapport à l'Acropole d'Athènes : *est autem e regione arcis collis, est autem e regione arcis tumulus quidam...*

Et c'est moins l'analyse du sens de l'expression qui nous a fait trancher, que celle de ses conditions, classiques et traditionnelles, d'emploi.

(1) Indéterminable pour le latinophone qui ne connaîtrait pas les lieux : car l'information complémentaire indispensable est absente du contexte ; et le latinophone en tant que tel n'est pas instruit du renseignement extracontextuel qui l'avertirait du ***point de vue*** auquel pense et se place PAUSANIAS, à savoir l'entrée de l'Acropole, les Propylées, et leur orientation. - Est ainsi posé l'intéressant problème, traité différemment selon les langues, de la perspective adoptée, ou d'une inversion des points de vue : l'observateur, pour le Grec PAUSANIAS et son lecteur, est supposé placé sur le repère et regardant le mobile ; on a bien vu que ce n'était pas là le sens propre et initial de l'expression *e regione.*

III. CONCLUSIONS

Quid plura ?

A. Les "*maiora castra*" impossibles à l'est

On a présumé que César donnait au lecteur une véritable information, capable d'éclairer sa description et son récit. Si elle-même avait à nos yeux besoin d'être éclairée, il importait de la penser en dehors des traductions qu'on en donnait. D'où le dessein d'un dépouillement aussi complet que possible, où chaque occurrence devait faire office de contre-épreuve, voire d'expérience cruciale. L'enquête ne pouvait aller sans tâtonnements, hésitations, reprises. Mais sous quelques réserves et avec quelques nuances, nos conclusions paraissent enfin avoir quelque chose de péremptoire : la langue latine subordonnait l'emploi de notre locution à la possibilité pour le destinataire de déterminer la droite ou la direction que celle-ci exprimait.

Nous avons identifié le cas de Gergovie comme un cas de localisation. Il convenait donc de le traiter en référence aux autres cas de ce genre. L'interprétation par une vague proximité de la colline par rapport à l'oppidum était exclue par la valeur confirmée de la locution ; cette colline devant la ville avait en outre un intérêt pour César en rapport avec le camp qu'il occupait, d'où il l'a prise et d'où il a fait mener un double fossé jusqu'à son second camp : pour lui, elle n'était donc pas n'importe où autour. Son orientation par rapport à l'oppidum ne pouvait tenir à sa forme à elle (1), mais elle aurait pu tenir à la forme de l'oppidum, si celle-ci avait été connue ; malheureusement, à notre connaissance de lecteurs, un oppidum, et cet oppidum en particulier, n'est pas naturellement assimilable à la côte de la mer ou à la chaîne du Cithéron (2), moins encore à des ouvrages d'art comme une digue ou un pont. Il ne reste qu'une dernière possibilité : c'est que la droite et la direction cherchée soit définie au moyen de son passage par deux points. L'un étant l'oppidum, on sait comme *a priori* que l'autre est livré par le contexte, et, le contexte étant ce qu'il est, cet autre ne peut être que les premiers *castra* .

Cela étant acquis, que le mobile à situer soit en mouvement, mais surtout qu'il soit immobile, et la direction indiquée est nécessairement celle d'un regard. Tout le problème est, en ce sens, de déterminer la position de l'observateur. L'objection que ce peut être

(1) Par exemple, elle n'a rien à voir ni avec la *cella uestibula* des frères Lingons, ni avec les onagres ou scorpions d'AMMIEN MARCELLIN.

(2) Ce serait beaucoup soutirer du mot *iugum* que d'en tirer un argument contraire.

impossible, ou qu'elle peut rester incertaine, tombe tout à fait devant les implications de *e regione* . Car ce qui compte, ce ne sont pas les déplacements de l'observateur, mais c'est la fixité de son observatoire, car c'est elle qui conditionne la stabilité de la direction recherchée. C'est pourquoi cet observatoire est donné d'emblée avec la détermination de ce que nous avons appelé le tiers-point, qui donne son sens à une traduction comme : *en regard de la place* , c'est-à-dire : *en regardant la place depuis un endroit donné, qui se trouve être le premier camp* . Et c'est ainsi que l'alignement de la colline sur l'oppidum et le grand camp, une fois obtenu, devient indépendant de l'observateur, et que sa position à lui devient indifférente.

En bref, la colline s'interpose entre oppidum et *castra* comme la lune entre soleil et terre ; et comme la lune offusque alors le soleil, ainsi la colline offusque l'oppidum. Si César ne l'a pas dit expressément, c'est que la chose allait sans dire ; mais s'il ne l'a pas dit, alors il n'a rien dit. Ce fut beaucoup, ce fut trop de train, peut-être, pour en arriver là ; mais c'était la rançon de l'oubli, de cette étrange occultation du sens. Sans doute est-ce cher payer que retrouver à ce prix ce qui allait de soi : mais c'est que l'évidence perdue ne se démontre pas.

En conséquence et sauf erreur, si Gergovie est sur le plateau de Gergovie-Merdogne et si la Roche-Blanche est la colline du petit camp, c'est à la faveur d'une méprise philologique que l'on a pu supposer le grand camp à la Serre d'Orcet (1). Loin d'être alignés, ces trois points font un angle droit, et la ligne brisée qui les joint n'est pas le plus court chemin d'un extrême à l'autre (2). (*Cf.* les planches I-2°, II-1°, III, IC, *etc.*).

Notre critique atteint à la vérité la plupart des vingt-cinq combinaisons imaginées entre ces trois positions (3). Parmi les dix systèmes qui, abstraction faite de toutes autres

(1) Nous nous inscrivons ainsi en faux contre le raisonnement, par ailleurs judicieux, de DESFORGES & BALME : *"Les grand et petit camps ne pouvaient se trouver, par rapport à Gergovie, sur un même axe. César eut besoin de se rendre du grand camp à la Roche-Blanche, pour explorer les hauteurs à l'ouest, et constater la disparition de leur garnison (Ch. XLIV). C'est donc que son poste de commandement, d'où ces positions étaient invisibles, se trouvaient très à l'est, presque dans le prolongement du versant sud de la montagne dont on n'apercevait même de ce point, que les principaux saillants."* (Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 63).

(2) P.-F. FOURNIER avait peut-être raison, avec CLEMENCE et DEBIDOUR, de reprocher à DESDEVIZES DU DEZERT et à BUSSET de mettre leur petit camp *dans le voisinage de la ville* , ce qui n'était pas le mettre *exactement en face* de l'oppidum : mais puisqu'étant *en face* , le petit camp doit aussi être *en ligne* , on voit qu'il ne suffit pas de dénoncer une erreur pour rencontrer la vérité.

(3) Voir, en commençant par l'indication du grand camp, les 15 combinaisons vicieuses *(cf. pl. XV)* :
SYMEONI : n° 1 : massif de Cournon - oppidum - le Crest ;
CAYLUS ou DULAURE : n° 5 : rive gauche de l'Auzon sous Jussat - Risolles - oppidum ;
PASUMOT : n° 6 : rive droite de l'Auzon au nord-est du Crest - la Roche Blanche - oppidum ;
RUDEL DU MIRAL : n° 8 : puy de Monton - la Roche Blanche - oppidum ;
FROMENT : n° 10 : Aubière - oppidum - Montrognon ;
MICHEL : n° 12 : entre Auzon et lac de Sarliève - la Roche Blanche - oppidum ;

considérations (1), auraient été à ce point de vue recevables, on ne retiendra guère ceux qui plaçaient la colline prise aux Gaulois de l'autre côté de l'oppidum par rapport aux *maiora castra* (2) ; mais ces trois-là paraissent témoigner à leur façon que la locution cruciale avait pu être méditée et prise au sérieux. Sur les sept restants, on ne s'arrêtera pas non plus à celui de Martinon, qui met le petit camp sur l'improbable colline de Jussat et le grand dans la souricière du vallon de Chanonat, et qui ne respecte l'alignement des trois positions qu'à la condition d'entendre par Jussat quelque hauteur de Risolles. On ne reviendra pas davantage sur ceux de Saint-Hypolite, de Girard, de Sarrette, de Daupeyroux (3), qui ont déjà été critiqués par ailleurs pour d'autres raisons.

Quant au récent système de G. Achard, on risquera une objection en forme d'interrogation : G. Achard insiste à juste titre sur le sens de notre locution et sur son importance dans le contexte ; mais en respecte-t-il exactement le sens sur le terrain ? La comparaison de ses figures 3 et 4 (4) confirme ce que l'examen de la carte ou des lieux faisait soupçonner. Sur le schéma-robot de la figure 3, les *minora castra* sont en effet alignés sur l'*urbs* et les *maiora castra* . Mais sur la figure 4, l'alignement du Puy d'Aubière avec la ville (supposée dans l'oppidum à l'est du plateau) et avec Clermont n'est pas une évidence : pour l'observateur qui regarde le plateau depuis la butte de Clermont, le Puy d'Aubière n'est-il pas assez nettement sur la gauche ? On peut répondre que c'est affaire d'appréciation, que la rigueur géométrique serait ici incongrue...

On s'étonnera donc enfin de l'humour tout britannique avec lequel Saint-George Stock se déclare globalement en accord avec Napoléon III, cependant qu'il interprète correctement *e regione* comme postulant un alignement de trois points, et qu'il constate l'absence de colline entre l'oppidum et la Serre d'Orcet...

BOUILLET : n° 13 : Gondole - Quiche - oppidum ;
AIGUEPERSE : n° 14 : rive droite de l'Auzon sous le puy de Monton - Roche Blanche - oppidum ;
PEGHOUX : n° 15 : plateau de Beaumont ou rive droite de l'Artière - Montrognon - oppidum ;
GÖLER, NAPOLEON III *et alii* : n° 16 : la Serre d'Orcet - la Roche Blanche - oppidum ;
OLLERIS et NADEAU : n° 17 : puy de Chignat - la Roche Blanche - oppidum ;
BOUDET : n° 18 : entre le domaine de Gergovia et la grand-route - la Roche Blanche - oppidum ;
MATHIEU : n° 19 : Gondole - butte d'Orcet - oppidum ;
MONNIER : n° 22 : Gondole - la Roche Blanche - oppidum ;
VERGNETTE : n° 24 : puy d'Aubière - hauteur de Prat - oppidum.

(1) Parmi lesquelles l'invraisemblance de la *fossa duplex* .

(2) BELLAIGUE : n° 2. grand camp à la Roche Blanche - oppidum - petit camp à Prat *(cf. pl. XV)*.
BOMPART DE SAINT-VICTOR : n° 3. grand camp vers Chanonat - oppidum - petit camp à Prat.
RABANI-BEAUREGARD & GAULT DE ST-GERMAIN : n° 7 : grand camp à Gondole - oppidum - petit camp à Montrognon.

(3) Pour mémoire : MARTINON, même planche XV, n° 4. - Et respectivement, toujours pl. XV :
SAINT-HYPOLITE : n° 11 : Puy d'Aubière - Nuit de Prat - oppidum ;
GIRARD : n° 20 : Pré du Camp - Quiche - oppidum ;
SARRETTE : n° 21 : Puy Chevalet - Orcet - oppidum ;
DAUPEYROUX : n° 23 : plateau nord d'Aubière - puy (sud) d'Aubière - oppidum.

(4) G. ACHARD, article cité, p. 110 et p. 113 ; *cf.* planche LVI.

Il est une conclusion capitale à tirer de cette apparente digression. Qu'ils soient dûs à la réflexion ou au hasard, le nombre des systèmes qui respectent le sens de *e regione* n'est nullement négligeable ; mais la seule région où il s'avère impossible de le respecter est précisément la zone est du plateau, parce qu'il n'y a aucune colline de ce côté-là qui puisse servir d'assiette au petit camp.

B. Les "*maiora castra*" impossibles au sud

Il y aurait donc lieu de reconsidérer toute l'affaire. Mais vu les embarras rencontrés par chaque système, on aurait deux raisons d'en retenir un de préférence à tous les autres, et c'est celui de Mérimée *et alii*, (*cf.* pl. XV, n° 9), qui aligne la Roche Blanche sur le Crest et l'oppidum (1). Car la Roche Blanche, comme on l'a vu, fait la colline la plus probable (2) ; et, seule, elle passe pour avoir produit des vestiges sérieux des *minora castra* . Ainsi faudrait-il cesser de rechercher le grand camp à l'est du plateau de Gergovie-Merdogne ; quitter le général von Göler, le commandant Stoffel et l'empereur Napoléon III pour l'ingénieur Pasumot (3), ou plutôt pour Prosper Mérimée, le correspondant anonyme du *Morgenblatt* , le capitaine Vial, Maximilien Achille Fischer, Köchly et Rüstow, et le capitaine de Lacombe ; et donc, imaginer le camp juste au sud de la Roche-Blanche, au delà de l'Auzon ; plus au sud, sur les pentes de la montagne du Crest ; plus au sud encore, sur le sommet même du Crest (4).

(1) Nous contestons donc aussi bien l'objection d'OLLERIS (relevée *supra*), qui ne voyait qu'inconvénients à ce que les troupes romaines fussent "*disposées en ligne droite sur deux coteaux en face de Gergovia*" , et celle de GÖLER (également relevée *supra*), selon qui *Erat e regione oppidi* ne saurait équivaloir à *Erat inter Cæsaris castra et oppidum collis* , alors que c'est tout juste le contraire qui est vrai.

(2) De quoi nous tirons donc une conclusion contraire à celle d'E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand* , t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 51 : le second camp étant assuré sur la hauteur de la Roche-Blanche, "*Comme ces deux camps, avec la tranchée qui les reliait l'un à l'autre, devaient former un commencement d'investissement, le grand camp ne peut avoir été ni au sud du petit, sur une même ligne perpendiculaire au front de la défense (dans ce cas, la tranchée n'eût servi à rien), ni au nord du massif de Gergovie ; nécessairement, il était à l'est du petit camp et, par conséquent, au sud-est de l'oppidum.*"

Intéressante, l'argumentation s'ajoute à celles qui font chercher les *maiora castra* à l'est du plateau ; mais, outre l'interprétation de la *fossa duplex* sur laquelle elle repose, elle n'est pas philologiquement recevable : puisque, si le petit camp est au sud de l'oppidum, alors le grand doit être au sud du petit.

(3) En raison de la carte assez médiocre de CAYLUS (*cf.* pl. XLIX), PASUMOT est d'interprétation quelque peu aléatoire (*cf.* pl. L). Il n'a pas tenu compte de l'alignement postulé par *e regione* pour placer le grand camp "*au-delà de la rivière de Serre, au dessous du Puy de Monton*" , ou plutôt (note manuscrite anonyme) "*au-delà du ruisseau de l'Auson, dans la pente de la tête de montagne qui termine celle de la Serre au dessous du bourg de Crêt*" (*op. cit.* , p. 211) ; mais comme il convient qu'il n'a "*point prétendu décider au vrai sa position, ni en donner au juste l'étendue & les proportions*" (*ibid.* , p. 213), et quoiqu'il se refuse à l'imaginer plus à l'ouest, parce qu'il eût alors été exposé à la colline gauloise de la Roche, on peut le ranger avec quelque approximation dans la famille des camps du sud de cette colline.

Mais on voit aussitôt l'objection : si l'on a plutôt cherché les *maiora castra* du côté de la Serre d'Orcet, et si l'on a pensé les y retrouver, c'est que l'on estimait avoir les meilleures raisons de ne pas les supposer plus longtemps du côté du Crest. Il serait donc judicieux de réévaluer ces raisons, car si elles s'avéraient concluantes, on devrait renoncer à refaire l'hypothèse du grand camp au sud de la Roche Blanche, ce qui, de proche en proche, pourrait ne pas rester sans conséquences pour la localisation de Gergovie elle-même. Et le seul recours résiderait alors dans la réalité des *minora castra* sur la colline de la Roche Blanche.

"*Dans la plupart des cas*" , résumait C. Jullian, "*le choix du camp m'a paru déterminé par les nécessités des lieux ou des moments*" (1). Le choix du Crest au sud de l'Auzon (qui n'est pas celui de Jullian) peut effectivement se prévaloir de bons arguments pour y mettre les *maiora castra* . On peut accepter la distance, trouver l'espace nécessaire, convenir d'une sécurité relative, s'assurer de l'approvisionnement en eau, en bois, en fourrage... Mais il est des conditions impératives qui ne paraissent pas remplies. On refusera de voir ce grand camp avec Pasumot juste au sud de la Roche Blanche, où il eût été trop rapproché, trop exposé, et d'ailleurs trop étroit (2). On refusera encore de le placer sur la butte même du Crest, parce qu'il n'y serait pas en plaine, ni à portée de la vue plongeante des Gaulois. L'acceptera-t-on plutôt, suivant la préférence du capitaine de Lacombe, sur les pentes nord du Crest ? Ces pentes sont de celles qui paraissaient trop raides au général von Göler ; elle ne répondent pas à une exigence relevée par Napoléon III, car la vallée de l'Auzon n'offre pas de plaine pour les engagements de cavalerie (3) ; enfin et surtout, ces pentes ne font pas elles-mêmes une plaine.

Et pourtant, voici probablement plus grave. Il avait paru à Pasumot que César, après avoir passé l'Allier, ne s'était point avancé du côté de Clermont pour s'approcher de Gergovie ; "*mais qu'il étoit naturel qu'il eût filé le long de l'Allier pour garder ses derrières & arriver devant la place par le côté oriental*" (4). Cette marche et cette manœuvre ne

(4) C'était déjà la conclusion que tirait M. RAMBAUD des contestations dont DESFORGES, BALME et FOURNIER avaient été les instigateurs. "*Ce qui apparaît clairement grâce à l'excellente synthèse du R. P. Noché*" , écrivait-il en rendant compte de *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles* , "*c'est que la théorie de l'attaque par l'est rend invraisemblable la localisation traditionnelle. Si ses champions ne veulent pas que Gergovia redevienne Merdogne, ils auront intérêt à repenser le plan de l'assaut, en tenant compte de toutes les données, en particulier de e regione oppidi. Le texte suggère de chercher les maiora castra sur les pentes, au sud de la Roche Blanche, au sud de l'Auzon.*" ("La Bataille de Gergovie", dans *Notes et Discussions, I* , Revue des Etudes latines, n° 52, 1974, p. 40.)

(1) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 179, n. 3.

(2) Sans compter l'inutilité dans ce cas du double fossé.

(3) D'autres, militaires et civils, ont pensé le contraire : MERIMEE, VIAL, FISCHER, LACOMBE.

(4) F. PASUMOT, *op. cit.* , pp. 211-212.

paraîtront pas aussi naturelles à Desforges et Balme, qui s'en étonneront au contraire : "*Il faut bien, en effet, chercher à nous expliquer pourquoi l'avisé proconsul, arrivant par le Nord, fut amené à attaquer les positions sud de la place, en contournant celle-ci par une marche de flanc des plus risquées*" (1). De quoi L. Brunel fera une objection grave contre l'assaut méridional traditionnel (2). Et de fait, la logique et la prudence étaient d'abord, sinon d'attaquer, du moins de chercher à s'installer du côté nord. Quand on sait que la colonne des Romains remonte l'Allier sur sa rive occidentale, il apparaît que la priorité est d'assurer la sécurité de sa ligne d'opérations, qui est à la fois sa ligne de communication avec sa base de Noviodunum et sa ligne de retraite éventuelle (3). En campant à l'est de l'oppidum, voire au sud-est (4), César se tenait au moins entre l'oppidum et l'Allier - quoique cela ne réduise pas l'obstacle et l'objection du lac de Sarliève pour retraiter en descendant la rive gauche. Mais en campant au sud, il donnait l'avantage à Vercingétorix et compromettait invraisemblablement sa ligne d'opérations (5). Il y a, dans la nécessité de préserver cette ligne, une condition *sine qua non* qui n'interdit pas seulement d'enfoncer les *maiora castra* trop à l'ouest dans la vallée de l'Auzon (6), mais tout autant de les descendre trop au sud, et ce point mérite une attention particulière (7), car c'est précisément

(1) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, Clermont-Ferrand, 1929, pp. 57-58. C'était déjà, mais dans un esprit sceptique, la première question posée par STOCK.

(2) *Cf.* L. BRUNEL, "La deuxième bataille de Gergovia. Un point de vue...", L'Avenir du Plateau central, 16 mars 1933 : "*Comment admettre que l'illustre impérator, venant du Nord et ayant passé l'Allier à cinq jours de marche, ait abandonné, sans y être contraint, sa ligne de retraite (aujourd'hui nous dirions : sa base d'opérations) pour aller [...] donner l'assaut par derrière [...] ? [...]. Il faut bien mal connaître le chef romain pour lui supposer tant d'imprévoyance. Etc.*" - L'auteur n'en est pourtant pas encore à changer l'emplacement de Gergovie.

(3) A. VERGNETTE, en 1926, innovait en plaçant les camps romains *au nord* du plateau, sur le puy d'Aubière et la hauteur de Prat. A. AUDOLLENT -qui n'avait point encore opté pour les Côtes, bien au contraire- lui objecte "*que César avait alors un intérêt majeur à ne pas s'écarter de l'Allier et que, pour cette raison, l'hypothèse du grand camp sur les hauteurs au sud d'Aubière lui paraît peu vraisemblable.*" ("Séance du 10 mars [1926]", Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 200).

MATHIEU avait déjà explicitement fait valoir que César, "*en s'éloignant de l'Allier*", avait à craindre "*que sa ligne de communication avec Bibracte, d'où il tirait ses approvisionnements, ne fût interceptée*". (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, p. 76).

(4) Pour OLLERIS et pour NADEAU (qui s'inspire d'OLLERIS), ce fut une raison de préférer le puy de Chignat à la hauteur du Crest pour l'emplacement du grand camp, *cf. op. cit.*, respectivement p. 14 et p. 267.

(5) Dans les reproches modérés que fait CESAR à Q. T. Cicéron, coupable en -53 de s'être laissé surprendre à Atuatuca par les Sugambres, il se plaint, dit-il, seulement d'une chose, "*unum, quod cohortes ex statione et praesidio essent emissae, questus*", - et il ajoute ceci, B. G. VI, 42, 1 : "*ne minimo quidem casu locum relinqui debuisse*", "*il n'aurait pas fallu laisser la moindre place à l'imprévu*".

(6) Comme on l'a reproché à BOMPART DE SAINT-VICTOR et à MARTINON, à CAYLUS et à DULAURE. - Voir à ce sujet VIAL (*op. cit.*, p. 28) ou MATHIEU, le second amplifiant la critique du premier : trop étroite, marécageuse, la vallée de l'Auzon "*est en dehors des lois les plus simples de la stratégie*". "*Dominée, d'ailleurs, des deux côtés, elle eût exposé les légions aux plus grands hasards. Il suffit de connaître les lieux, pour s'assurer que César n'alla pas se plonger dans une gorge, où Vercingétorix, en lui coupant sa retraite vers l'Allier, par où lui venaient ses provisions, l'aurait cerné de toutes parts, et réduit à se rendre ou à mourir de faim.*" (*Op. cit.*, p. 39 et p. 37).

pour assurer ses communications que César avait réclamé aux Héduens les "*dix mille fantassins qu'il répartirait dans divers postes pour la protection des convois de vivres, rei frumentariae causa*" (1). Or, au-delà de Noviodunum et du pays héduen, il y a la base d'Agedincum et les quatre légions de Labiénus.

C'est que, d'une manière générale, la troupe emportait ses rations pour quinze jours ou pour un mois, mais le souci du ravitaillement et des communications, *res frumentaria, frumentum commeatusque,* est un rappel constant, parce qu'il est l'obsession permanente (2). Et comme il est habituellement plus facile, en Gaule, de couper la route ou les vivres à l'ennemi que de lui couper l'eau, la tactique inclut en permanence à la fois l'idée de préserver ses propres communications et celle de couper la retraite et l'approvisionnement de l'adversaire. Peut-être les Helvètes ont-ils couru à leur perte (B. G., I, 24-26) en envisageant de couper les vivres aux Romains (B. G., I, 23, 3), "*siue eo quod re frumentaria intercludi posse confiderent*". On pourrait dire la même chose d'Arioviste, qui, avant d'être battu (B. G., I, 51-53), était venu mettre son camp derrière celui de César (B. G., I, 48, 2) pour le couper des Héduens et des Séquanes, "*eo consilio uti frumento commeatuque (...) Caesarem intercluderet*" : et César déplaça le sien (B. G., VII, 49, 1) pour n'être pas plus longtemps interdit de communication, "*ne diutius commeatu prohiberetur*" (3).

(7) "*On ne doit pas abandonner sa ligne d'opération, dit Napoléon* [il s'agit de Napoléon Ier] *; mais c'est une des manœuvres les plus habiles de l'art de la guerre de savoir la changer, lorsqu'on y est autorisé par les circonstances. (Maximes de guerre de Napoléon ; Parag. XX).*" Cité par le capitaine GIRARD, (Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863 , p. 194), qui poursuit : "*Or, quelles circonstances faisaient à César une loi de prendre sa ligne d'opération sur Issoire au lieu de conserver celle de Vichy ? Est-ce que les magasins, les places de dépôt, les recrues et les ressources en vivres de l'armée romaine n'étaient pas de ce dernier côté ? Labiénus n'était-il pas à Paris, et non dans le sud de la Gaule ? Donc, puisque la stratégie exige impérieusement que le grand camp des Romains soit placé au nord, il est très certain que le proconsul dut l'y établir.*" *

(1) B. G., VII, 34, 1.

(2) Avant toute campagne, et ensuite pendant son cours, comme enfin dans le choix des cantonnements d'hiver, le premier soin est de prévoir le ravitaillement. Ainsi César suspend-il la poursuite des Helvètes (B. G., I, 23, 1) pour s'occuper d'approvisionnement, "*rei frumentariae prospiciendum existimauit*" ; avant de marcher contre Arioviste à grandes étapes (B. G., I, 37, 5), il réunit des vivres en toute hâte, "*re frumentaria quam celerrime potuit comparata*" ; avant de marcher contre les Belges (B. G., II, 2, 6), il fait des provisions de blé, "*re frumentaria comparata*" ; avant de marcher contre les Aquitains (B. G., III, 20, 2), P. Crassus fait aussi ses provisions de blé, "*re frumentaria prouisa*" ; avant de marcher contre les Germains (B. G., IV, 7, 1), César fait encore ses provisions de blé, "*re frumentaria comparata*" ; tandis qu'il passe en Bretagne (B. G., V, 8, 1), Labiénus devra garder les ports et pourvoir au blé, "*ut portus tueretur et rem frumentariam prouideret*" ; averti par les Ubiens, César, sur le droite du Rhin (B. G., VI, 10, 2), attend les Suèves en faisant des provisions de blé, "*rem frumentariam prouidet*" , mais il repasse le Rhin dès qu'il craint de manquer de blé, "*inopiam frumenti ueritus*" (B. G., VI, 29, 1) ; à Cénabum (B. G., VII, 3, 1), on commence par massacrer C. Fufius Cita qui était chargé de l'intendance des vivres, "*rei frumentariae iussu Caesaris praeerat*" . Et quand César, peu après, a rejoint ses légions mais s'interroge sur le parti à prendre (B. G., VII, 10, 1), c'est la difficulté du ravitaillement qui le fait hésiter à entrer si tôt en campagne, "*si maturius ex hibernis (legiones) educeret, ne ab re frumentaria duris subuectionibus laboraret*".

(3) Mêmes soins, mêmes craintes ou mêmes manœuvres : marchant contre les Belges, César passe l'Aisne et établit aussitôt son camp. "*Grâce à cette disposition, César fortifiait un des côtés de son camp*

* *Cf.* VEGECE, Epitome Rei militaris, L. III, ch. III : "Quanta cura prouidenda sint atque seruanda pabula et frumenta." : "*C'est un grand point à la guerre, et le plus grand, que de faire en sorte que les vivres ne nous manquent pas, et manquent à l'ennemi.*" (Trad. Nisard.)

En cette année 702, quand, après les revers de Vellaunodunum des Sénons, de Cénabum des Carnutes et de Noviodunum des Bituriges, Vercingétorix fait admettre qu'il faut changer de tactique, sinon de stratégie (B. G., VII, 14, 2), il commence par expliquer que *"par tous les moyens on devra viser à ce but : interdire aux Romains le fourrage et les approvisionnements"*, *"omnibus modis huic rei studendum, ut pabulatione et commeatu Romani prohibeantur"* . Et quand Litaviccos trahit sur le chemin de Gergovie, la première chose qu'il fait après avoir parlé (B. G., VII, 38, 9) est de livrer au pillage le blé et les approvisionnements qu'il convoyait, *"magnum numerum frumenti commeatusque diripit"* . Et dans leur surenchère, après leur revirement, Eporédorix et Viridomaros vont mettre Noviodunum à sac et espérer, (B. G., VII, 55, 9), *"couper les Romains de leur ravitaillement ou les déterminer, par la disette, à s'en aller dans la province"* . Vercingétorix lui-même, à l'été, va rappeler et relancer sa tactique (B. G., VII, 64, 2) : grâce à la cavalerie, *"rien n'est plus facile que d'empêcher les Romains de se procurer du blé et de faire du fourrage, quoniam abundet equitatu, perfacile esse factu frumentationibus pabulationibusque Romanos prohibere"* (1). L'année suivante verra les mêmes calculs et les mêmes manœuvres (2).

Quand enfin on se souvient quelles furent les affres de la disette au siège d'Avaricum qui vient de se terminer, et que le siège a failli être levé pour cette raison (3), on se

en l'appuyant à la rivière, il mettait à l'abri de l'ennemi ce qu'il laissait derrière lui, il assurait enfin la sécurité des convois que lui enverraient les Rèmes et les autres cités" (B. G., II, 5, 5 ; trad. CONSTANS). A la fin de cette même année, situation très tendue à Octoduros (B. G., III, 1-6) pour S. Galba, qui n'avait pas assez de blé et d'approvisionnement en réserve, qui se voit interdit de secours et de ravitaillement et qui juge la situation pratiquement désespérée, parce que les chemins étaient coupés, *"cum (...) neque subsidio ueniri neque commeatus supportari interclusis itineribus possent"* . L'année suivante, à l'arrivée de Crassus en Aquitaine (B. G., III, 23, 6-7), les ennemis *"font la guerre à la romaine, occupant les positions favorables, fortifiant leurs camps, nous coupant les vivres"* . Et les Bretons ne feront guère autre chose (B. G., IV, 30, 2) : *"Il leur parut que le meilleur parti à prendre était de se révolter, nous empêcher de nous procurer du blé et des vivres, "frumento commeatuque nostros prohibere", et traîner les choses jusqu'à l'hiver."*

(1) Et les Romains souffriront d'extrêmes privations devant Alésia, mais Vercingétorix y sera perdu *aussi* par l'épuisement de ses stocks.

(2) La dernière année, la tactique envisagée par les Bellovaques (B. G., VIII, 7, 7) est d'empêcher les Romains de fourrager et de se procurer du blé et autres vivres, *"pabulatione autem quae propter anni tempus cum exigua tum disiecta esset, et frumentatione et reliquo commeatu ex insidiis prohibere Romanos"* . De son côté, Commios l'Atrébate, Commios l'intraitable, vit en terroriste, vit du terrorisme (B. G., VIII, 47, 2) ; il infeste les routes et intercepte les convois destinés aux quartiers d'hiver, *"infestisque itineribus commeatus complures, qui conportabantur in hiberna Romanorum, intercipiebat"* .

Les guerres civiles donnent *passim* tous les mêmes enseignements. Qu'il suffise de mentionner l'exemple de Marseille : en route pour l'Espagne, César perd deux mois devant la ville et se résout, y laissant C. Trébonius, à aller de l'avant sans l'avoir prise, laissant derrière lui cette grave menace pour ses communications (*cf.* B. C., I, 34-36).

(3) *Cf.* B. G., VII, 17, 2-7 : ne dirait-on pas que les soldats, faute de froment et faute de mieux, se rabattent sur du bétail amené de loin, *pecus* ? - César, et cela fait mesurer la hantise du problème du ravitaillement, rappellera lui-même à Dyrrachium le souvenir de ce que les hommes ont enduré devant Alésia et plus encore devant Avaricum (B. C., III, 47, 5). Les soldats y supportent une extrême disette avec une rare patience : *"Recordabantur enim eadem se superiore anno in Hispania perpessos labore et patientia ma-*

doute que César prendra toute disposition pour ne pas courir à nouveau pareil risque. Et de fait, il nous avertit en B. G., VII, 36, 1, qu'arrivé sous Gergovie, s'il renonce à prendre la place d'assaut, il ne songera à un siège qu'après avoir pourvu aux subsistances : "*De obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset.*" Cela n'est pas sans conséquence (1).

Et si l'on est en droit d'anticiper pour juger des choses et pour les mettre en perspective, on se souviendra que la révolte héduenne a failli couper César du nord de la Gaule, puis que la stratégie de Vercingétorix a failli le couper du sud, de la Province et de l'Italie. De quoi il est à propos de rapprocher les malheurs de Crassus ; il s'agit de la malheureuse guerre contre les Parthes et des fautes accumulées pour sa perte par l'imprudent général (2) : "*Iam primum, qui solus et subuehere commeatus et munire poterat a tergo, relictus Euphrates, dum simulato transfugae cuidam Mazzarae Syro creditur.*" - "*Déjà, on avait commencé par abandonner le seul moyen que l'on eût à la fois pour transporter les vivres et pour protéger les arrières : l'Euphrate, etc.*" - Cela s'était passé l'année précédente.

Au terme de cette analyse, on ne peut que juger hautement improbable l'établissement des *maiora castra* césariens sous la dépendance de l'oppidum gaulois par rapport à la ligne de communication et de retraite des légions (3). La seule objection sérieuse qui pourrait conduire à reconsidérer cette conclusion viendrait, comme on en a prévenu, de la présence des *minora castra* sur le petit plateau de la Roche Blanche. C'est donc à leurs vestiges archéologiques qu'il convient à cette heure de s'intéresser.

ximum bellum confecisse ; meminerant ad Alesiam magnam se inopiam perpessos, multo etiam maiorem ad Auaricum, maximarum se gentium uictores discessisse."

(1) L'intendant militaire F. AUSSARESSES analyse toute l'importance qu'attache César au ravitaillement dans sa stratégie des guerres de la Gaule. Il souligne comment sa tactique s'y réfère "*dans la guerre de mouvement et surtout dans la guerre de position et de siège*" (p. 88). Il incrimine lourdement, pp. 97-98, la responsabilité de Q. Cicéron, qui frôla le désastre en -53 pour avoir contrevenu aux ordres de César et risqué une sortie qui devait précisément parer au défaut d'approvisionnement. ("Le ravitaillement de l'Armée romaine pendant la guerre des Gaules, 58-50 avant J.-C., d'après les «Commentaires» de César", Revue de l'Intendance militaire, 3e trim., nouv. éd., n° 7, 1948, pp. 87-103).

(2) FLORUS, Tableau de l'Histoire du Peuple romain de Romulus à Auguste, texte et trad. par P. JAL, Les Belles Lettres, Paris, 1967, I, 46 (III, 11).

(3) Le capitaine GIRARD, dont nous avons cité *supra* la citation de Napoléon Ier, est peut-être celui qui a été le plus sensible à ce problème pour exclure toute possibilité de campement légionnaire au sud : "*On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte pour être pleinement convaincu que le général romain devait camper dans cette position [à savoir au Pré du Camp] pour conserver sa ligne d'opérations et de retraite, et pour protéger l'arrivée des convois qui lui venaient du pays d'Autun. Etc.*" ("Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862). Et : "*César campa au nord de la ville, parce que ne l'ayant pas entourée de retranchements, il ne devait pas livrer à Vercingétorix sa ligne d'opération : aucun général ne commettrait une faute aussi grossière. [...]. Et l'on voudrait que, dès son arrivée devant Gergovia, il eût abandonné cette ligne à Vercingétorix ? Non, cela n'est pas croyable d'un capitaine tel que César. [Et ici la citation de NAPOLEON Ier].*" (Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863, p. 192 et p. 194).

Cinquième section

"*MINORA CASTRA*"

I. UN ACCUEIL MITIGE

Si les fouilles de Stoffel et du P. Gorce n'avaient pas été sur la Roche Blanche mieux conduites ou plus concluantes que sur la Serre d'Orcet, il serait moins nécessaire d'y revenir et de s'y attarder. Mais outre le préjugé favorable dont a joui cette colline depuis Pasumot (1), on a fait valoir que *"l'exploration du petit camp a été beaucoup plus poussée et plus précise que celle du grand"* (2).

Et de fait, on sait que, s'il fut assez satisfait de son travail à la Roche Blanche (3), Stoffel fut moins fier de ce qu'il obtint tant à la Serre d'Orcet que dans l'intervalle entre les deux. Le P. Gorce en convient lui-même : *"Les fouilles du fossé intermédiaire et celles du grand camp furent bien moins précises que celles du petit camp. On se garda bien de montrer leur résultat trop partiel à l'empereur Napoléon III. On lui montra des bornes au-dessus de quelques tranchées comblées. Au contraire, au petit camp de la Roche Blanche, on lui fit admirer les fossés romains à découvert. On laissa même certains fossés non comblés pendant de longues années pour l'édification des visiteurs"* (4).

(1) Voir le P. M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, pp. 131-132 : *"Le fait est que si l'oppidum merdogneux est bien l'antique Gergovie, le petit camp ne pouvait guère être placé sur une autre colline. Au nord de l'oppidum, Montrognon est trop éloigné et n'a pas de rivière à défendre. Au sud, à côté de la Roche Blanche, il existe le Puy de Jussat, mais justement le récit du De Bello Gallico l'attribue à la défense gauloise."*

(2) P.-M. DUVAL, "Annexes" au Vercingétorix de C. JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, *Gergovie* , p. 312. - L'auteur paraît ici penser aux fouilles de STOFFEL plutôt qu'aux contrôles de GORCE ; mais GORCE pense la même chose de STOFFEL, *cf. op. cit.*, p. 141 : *"Nous-mêmes, par nos fouilles des années 1936 et suivantes, nous avons trouvé que tout en étant grosso-modo véridiques, les fouilles du grand camp étaient beaucoup moins minutieusement exactes que les fouilles du petit camp."*

(3) Voir sa lettre à Th. R. HOLMES : *"Je n'ai rien vu de plus curieux que les profils des petits fossés du petit camp que j'ai mis à découvert sur la colline de la Roche-Blanche. Là, la couche de terre végétale, épaisse tout au plus de 50 à 60 centimètres (si j'ai bonne mémoire), repose sur un sol de calcaire dur et blanc comme de la craie : aussi les fossés du camp, remplis d'une terre mélangée d'humus et de craie, présentaient-ils des profils qui tranchaient sur la terre dont ils étaient entourés aussi nettement que le triangle ABC ci-contre tranche sur le papier blanc. L'Empereur, qui était venu visiter mes fouilles à Gergovie, fut tellement frappé et émerveillé en voyant ces profils, qu'il songea à acheter la colline de la Roche-Blanche pour les conserver. Il abandonna cette idée lorsqu'il sut que les habitants désiraient ne pas être dépossédés, et il m'ordonna de combler mes tranchées et de tout mettre dans l'état primitif."* (Th. R. HOLMES, Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, p. xxvii ; *cf.* E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, Cl.-Fd, 1929, pp. 98-99 ; et M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 178.)

(4) M. GORCE, César devant Gergovie, cité *supra* , p. 141.

Il s'éleva malgré tout des objections et des contradicteurs (1). Les uns, comme Bouillet, traitèrent en somme les découvertes de Stoffel par le silence (2). D'autres, comme Mathieu ou Sarrette, suivirent de près ses efforts, mais avec un parti déjà pris qui les empêchait d'en reconnaître les résultats (3). Tel autre, enfin, comme Saint-George Stock, resta sceptique devant des conclusions qui ne réussirent pas à le convaincre.

Tant qu'il put espérer d'être écouté par Napoléon III, Mathieu attendait beaucoup des travaux de Stoffel (4) ; mais quand il eut compris, avant même la parution de l'*Histoire de Jules César* , qu'on avait préféré au sien le système de Marcellin Boudet, il ne put accepter l'interprétation impériale de ces travaux. Et c'est ainsi qu'il contesta aussitôt la réalité du petit camp sur la Roche Blanche : il y a un camp romain sur la Serre d'Orcet, mais le double fossé de douze pieds "*n'existe point entre la station de la Serre et celle de la Roche-Blanche*" . Ce trait distinctif étant évacué, la voie de la critique est dégagée : "*Le poste en demi-lune, dont on a mis à nu le tracé sur le dos de la colline, ne saurait être attribué aux Romains. Les lignes principales sont jetées sur le flanc oriental, par où les communications avec le gros de l'armée auraient eu lieu ; tandis qu'il n'en existe point sur le versant qui regarde le puy de Jussat, occupé par les Gaulois, et où l'escarpement n'est pas plus abrupte [sic] que sur le revers fortifié*" (5). Et l'auteur de poursuivre : le camp a deux portes ; l'une a douze mètres de large et s'ouvre du côté le plus accessible vis-à-vis de Merdogne ; l'autre, deux fois plus étroite, est placée au haut de la plus forte pente (6) "*et précédée de fossés de défense. Toutes ces dispositions, loin de se concilier avec le plan*

(1) "*Le plan des fossés de ce camp tel qu'il avait été établi par le collaborateur de Napoléon III laissait les érudits perplexes.*" (M. GORCE, *ibid.*, p. 132).

(2) J.-B. BOUILLET mentionne, pour les récuser, les observations et les indications qu'on trouve, pour ce qui est du grand camp près d'Orcet, "*dans l'ouvrage de S. M. l'Empereur*" ; mais il n'en parle pas quand il s'agit de refuser le petit camp de la Roche Blanche. (*Cf.* "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Académie de Cl.-Fd, t. XVII, 1875, pp. 45-49.)

(3) En 1862, MATHIEU fait allusion à des fouilles menées par AUCLER en novembre 1861 sur le revers septentrional de la colline. Cinq tranchées parallèles auraient été creusées, dont une, de 240 mètres, aurait été conduite jusqu'au sommet. "*Aucune n'a révélé la trace du fossé de circonvallation [sic], qui fut creusé cependant autour du petit camp. On n'a pas découvert, non plus, le moindre vestige des tranchées de communication entre les deux quartiers de l'armée romaine.*" L'espèce de fossé trouvé "*sur plusieurs points d'une même ligne au-dessous d'Onezat, n'est probablement qu'un ancien chemin creux*" , à moins que ce ne soit un vieux canal d'irrigation. (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 86.) - Ces détails seraient secondaires, s'ils ne signifiaient que des fouilles avaient précédé d'un an celles de STOFFEL : il faut y voir l'influence du jeune M. BOUDET.

(4) Son opinion était arrêtée depuis longtemps ; il écrivait cependant encore en 1862 : "*Loin de moi la pensée de n'avoir pas trébuché quelquefois en chemin, homo sum ; mais bientôt une main auguste va dissiper les ténèbres que dix-neuf siècles ont étendues sur cet épisode de nos Annales primitives.*" (*Ibid.*, p. vj).

(5) *Id.*, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 21.

(6) Il s'agit de l'ouverture qui se trouve à l'est, et ce point est à mettre au nombre des innombrables approximations de MATHIEU.

d'attaque, rentrent, au contraire, dans l'ensemble des mesures de résistance, et en démontrent l'harmonie" . Cette critique en règle est complétée par l'examen de la superficie du camp : moins de trois hectares (1), c'est trop peu pour les huit ou dix mille hommes de deux légions, qu'il faudrait gratuitement supposer sans bagages, et trop peu surtout pour y faire passer les trois légions d'assaut ainsi que les dix mille Eduens *[sic]* . Et les difficultés philologiques de venir s'ajouter aux objections militaires pour refuser de voir sur la Roche Blanche autre chose que des vestiges gaulois (2), ou peut-être médiévaux.

Le lieutenant-colonel Sarrette, qui mettait aussi le petit camp à Orcet, est plus bref ; mais il partage pour l'essentiel la même analyse (3).

Ceux qui résistent ainsi aux propositions archéologiques de Stoffel et de l'empereur, ont commencé par refuser de voir en la Roche Blanche la colline des *minora castra* . Mais l'érudit anglais Stock étend, quant à lui, ses doutes à la généralité des recherches ou des découvertes napoléoniennes. Le camp de César face aux Belges avait été retrouvé sur la colline de Mauchamp, entre l'Aisne et la Miette ; sur les planches 7 et 8 de l'atlas impérial, la *transuersa fossa* que César avait fait creuser de part et d'autre de la colline (4) en barrait, de part et d'autre du camp, la seule extrémité nord-ouest. Nullement impressionné par ce témoignage ou bien par cette interprétation des fouilles, Stock lui objecte le paragraphe suivant des Commentaires , où César explique qu'il veut par ce moyen empêcher l'ennemi de le prendre *de flanc* pendant la bataille : car il emploie alors le pluriel *ab lateribus* (5). C'est ici la philologie contre l'archéologie (6). Mais quand le même auteur met en

(1) Cette estimation de MATHIEU paraît très inférieure à la réalité. - Mais la querelle de la superficie n'était pas seulement l'affaire des contestataires ; E. DESJARDINS lui-même écrit : "*La seule difficulté, c'est l'espace. Il ne paraît pas possible de trouver plus de 300 mètres d'ouverture à ce camp, qui n'aurait pu avoir la forme carrée dans un pareil endroit ; la surface ne serait d'environ que de 30 000 mètres carrés. Pour un camp de 12 000 hommes, c'est bien peu ; mais il n'y avait ni bagages ni machines.*" (Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, 1876 ; t. 2 : La Conquête, Hachette et Cie, Paris, 1878, p. 679, n. 2.)

(2) MATHIEU écarte, p. 24, l'objection que les fossés retrouvés seraient des "*travaux de castramétation insolites dans les habitudes militaires de la Gaule*" .

(3) *Cf.* A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, p. 130 : la Roche Blanche fait partie, avec les collines de Jussat, du système du *collis nudatus* aperçu depuis le petit camp. "*Sur son sommet arrondi dont la pente penche vers l'est, on a trouvé le fossé d'un des postes fortifiés qui surveillaient la plaine. Il a la forme circulaire des camps gaulois et peut contenir environ 4,000 hommes, et même 6,000 si on y ajoute l'espace compris en arrière d'un autre fossé en ligne droite, qui l'agrandit en complétant la défense de la colline. Cette colline était incontestablement pour eux d'une importance capitale, par sa position sur le flanc gauche de l'armée romaine, dont elle menaçait les travaux d'approches et surveillait tous les mouvements.*"

(4) *Cf.* CESAR, B. G., II, 8, 3 : "*Ab utroque latere eius collis transuersam fossam obduxit*". - Voir *supra* notre section "*FOSSA DUPLEX*" .

(5) *Cf. id., ibid.*, 8, 4 : "*(...) ne, cum aciem instruxisset, hostes (...) ab lateribus pugnantes suos circumuenire possent.*"

(6) *Cf.* SAINT GEORGE STOCK, CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII, Clarendon Press, Oxford, 1898, vol. 2, p. 75 : "*According to Napoleon III both fosses were on the right of Caesar's army (which was protected in front and on the left by the marshes of a small stream called the Miette), but one*

doute le camp césarien d'Avaricum tel que représenté sur la planche 20, il le fait sans opposer le texte aux fouilles, simplement parce que les fouilles ne lui paraissent pas probantes : "*The camp which is so conspicuously marked on Napoleon's plan of Avaricum (plate 20) is a pure effort of imagination, as I was assured by the secretary of the local Society of Antiquaries. Some vestiges of a camp, supposed however to be of later date, were actually discoverd in a different locality, partly about 1868, partly in 1884*" (1). La *fossa duplex* de Gergovie donnera un dernier exemple, où se combinent l'objection philologique et l'objection archéologique. Car pour Stock, une *fossa duplex duodenum pedum* ne peut guère signifier que deux tranchées de douze pieds chacune. Or Napoléon se prononce pour deux petits fossés de six pieds, comme si ces fossés avaient été retrouvés : "*but in the place indicated on his plan there is nothing to be seen but a muddy country lane*" (2).

Et c'est ainsi que Stock rapporte sur Gergovie les opinions traditionnelles ou impériales, sans prendre nettement parti, mais insinuant le doute et rendant les dernières, en tout cas, pratiquement intenables. Il pencherait pour une installation de César du côté nord et pour une attaque par ce côté-là ; mais, d'une manière plus générale, son empirisme lui fait considérer la méthode *a priori* de l'empereur comme le défaut principal de son ouvrage (3). Tout cela formulé en un mélange d'élégance polie, d'humour et d'ironie distante qu'on appellerait plus familièrement *un air de ne pas y toucher*. Mais Stoffel ne s'y est pas trompé, qui en fut blessé au point de l'écrire à Th. R. Holmes : "*Vous comprenez, Monsieur, que je ne puis que sourire en apprenant qu'un certain M. Stock se refuse à croire à mes découvertes... Lorsqu'il a visité les lieux, que n'a-t-il interrogé les nombreux ouvriers que j'ai employés et dont la plupart vivent encore ? Ils lui auraient raconté les trouvailles de toutes sortes qu'ils ont faites dans le fond des fossés, à 6, 8, ou 15 pieds sous terre, débris d'armes, boulets, monnaies par centaines, et ils lui auraient expliqué que ces objets n'avaient pas été mis là par le bon Dieu à la création du monde*" (4).

was before and the other behind the camp. This view, it is claimed, is supported by the evidence of excavation : but "lateribus" in § 4 seems to go against it."

(1) *Id., ibid.*, p. 260.

(2) *Ibid.*, p. 275 : "*Fossamque duplicem duodenum pedum. This seems to mean two trenches each twelve feet in width. Napoleon III (vol. ii p. 330) understands by it "two little ditches each six feet broad". He speaks as though these ditches had been discovered : but in the place indicated on his plan there is nothing to be seeen but a muddy country lane. Twelve feet was the normal width of a "legitima fossa", and its perpendicular depth was nine feet. See Veget. i. 24."*

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 316 : "*That the conclusions in 'Jules César' were arrived at on purely a priori grounds is indicated par the Emperor himself, who says in a note (vol. ii. p. 328), 'It is by seeking the essential conditions required for the placing of troops that Commandant Baron Stoffel succeeded in finding the camps.' In venturing to regard the too liberal application of this high a priori method to the study of history as the characteristic defect of 'Jules César', I hope I shall not be thought blind to the great services rendered by the late Emperor of the French to the study of Caesar, or to be in any way undervaluing the great work of a great man."*

Peut-être est-ce faire trop d'honneur aux sceptiques et aux contradicteurs de Stoffel ou de Napoléon III que de leur accorder cette attention. Mais, sans mériter par eux-mêmes plus de crédit que l'empereur, ils rappellent à leur façon que la charge de la preuve lui incombait (1) et ils sont à leur façon les témoins qu'il ne l'a pas remplie (2). D'où les tentatives ultérieures de reconstitution, qui ont imaginé en notre siècle (3) une attaque par le nord et qui reposent ainsi sur l'hypothèse que la colline du petit camp n'était pas la Roche Blanche ; or cette hypothèse paraissait assurément des mieux assises (4) ; il faut donc que les travaux de Stoffel, s'ils ne l'ont pas compromise, ne l'aient pas étayée. D'où les expresses réserves d'un chanoine Crégut (5), les doutes qu'inspire, s'il ne les éprouve

(4) Cité par E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, Clermont-Ferrand, 1929, p. 99, et par M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, cité *supra, ibid.* ; STOFFEL paraît songer particulièrement à Alésia ; mais Th. R. HOLMES ne rapporte pas ce passage dans sa seconde édition.

(1) Rassuré par le travail de GORCE, P.-F. FOURNIER répétait en 1943, ("La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, p. 39), combien peu celui de STOFFEL avait donné satisfaction : "*Stoffel a livré au public d'emblée son interprétation de ses découvertes, sans prendre la peine de faire connaître ces observations elles-mêmes. C'est une faute encore trop courante de la part des archéologues. Or, les historiens sont gens difficiles. Ils se sont méthodiquement créé le besoin de distinguer entre les faits eux-mêmes et les interprétations des dits faits. [...]. A cet égard, ils s'estimaient donc, et à juste titre, mal et incomplètement renseignés par Stoffel.*"

(2) P.-F. FOURNIER revient plus loin, *ibid.*, p. 54, sur "*l'insuffisance des renseignements publiés par Stoffel après ses fouilles*" et sur la perplexité où son petit camp a plongé A. GRENIER : "*Sur sa carte, à échelle trop réduite, le tracé attribué par lui aux tranchées de ce camp est inintelligible.*"

Si STOFFEL a en effet trouvé tant de preuves dont il parle à titre privé dans sa réponse à Th. R. HOLMES, que n'en a-t-il fait profiter les lecteurs de l'empereur ? Les ouvrages romains de Gergovie n'ont pas eu la chance de ceux d'Alésia, ni celle du camp de Mauchamp : pour celui-ci, Ch. PEYRE rappelle l'existence des comptes-rendus du Bulletin de la Société archéologique de Laon (*cf.* "Le champ de bataille de l'Aisne (César, *B. G.*, II, 8-9)", Revue des Etudes Latines, t. 56, Les Belles Lettres, 1978, pp. 183-184) ; et pour ceux-là, s'agissant des documents retrouvés dans la famille Millot, aux Antiquités Nationales, aux archives locales ou dans la famille Pernet, J. LE GALL dit qu'"*Il faut croire aux miracles, parce qu'ils se réalisent parfois*". (*Cf.* Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 57).

(3) On se rappellera qu'H. PIRONON suivait encore MATHIEU en 1910. Et on se souvient du colonel DAUPEYROUX juste avant la Grande Guerre, d'A. VERGNETTE avant l'intervention de BUSSET, aujourd'hui du professeur ACHARD. - Les comptes-rendus que fait la Revue d'Auvergne des deux séances où il fut débattu de l'*hypothèse nouvelle*, de la *théorie* de VERGNETTE sont très succincts (t. 41, 1926, p. 199 pour la séance du 10 février et p. 200 pour celle du 10 mars) ; mais les idées de VERGNETTE, qui ruineraient pourtant les conclusions impériales, ne furent pas perçues comme hérétiques : c'est donc que ces conclusions n'étaient pas tenues pour définitives ; c'est aussi que, si le système de VERGNETTE touchait l'identification de la Roche Blanche, c'était sans remettre en cause la localisation de Gergovie.

(4) On se souvient que PASUMOT en partait pour procéder à ses déductions, et que, s'en prenant à ceux qui ont "*commis l'erreur initiale de placer le petit camp ailleurs qu'à la Roche-Blanche*", DESFORGES & FOURNIER l'ont approuvé et imité ; *cf.* La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, pp. 31-32, et pp. 55-56 : "*Sur tout le pourtour du massif de Gergovie la hauteur de la Roche-Blanche est la seule à laquelle la description de César (VII, 36, 5) convienne. [...]. L'identification est donc certaine et c'est de cette certitude qu'il faut partir pour parvenir à l'identification des autres lieux mentionnés par César de façon moins circonstanciée dans son récit du siège.*"

(5) Il est dommage que CREGUT n'ait pas explicité ses raisons de douter. Faisant dans une note l'éloge funèbre de M. BOUDET, il n'en regrette pas moins que sa thèse soit devenue celle de NAPOLEON III, et qu'elle ait été adoptée depuis ; et il conclut : "*Nous estimons que l'on peut formuler contre elle de graves objections et que, partant, la solution n'est pas encore acquise.*" (Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Auvergne, Les Conférences, Cl.-Fd, 1921, pp. 62-63, n. 1 ; *cf. supra*, p. 322, note 2.)

pas, un archéologue comme A. Grenier, les silences d'un historien comme J. Harmand.

On s'est déjà interrogé sur les réticences de J. Harmand. Pour A. Grenier, qui fait le tri dans l'Atlas de Napoléon III, retenant le camp de Mauchamp, rejetant celui de Saint-Pierre-en-Châtre, suspectant le Puy d'Issolu, il accepte Alésia sans réserve et estime que *"l'identification de Gergovie ne suscite guère de doutes"* (1). Il n'empêche qu'en rendant compte du petit camp de la Roche Blanche, il parle au conditionnel des fossés qui *"auraient été reconnus"* du côté septentrional (2), tout en ne disant rien de ceux, pourtant plus significatifs, qui l'ont été du côté oriental. On ne tirerait rien d'un détail grammatical qui n'est peut-être qu'indice de précaution ou procédé de style. Mais c'est le genre de détail qui éveille la curiosité.

Et en effet, il faut bien voir que Grenier n'apporte pas de preuves que ces restes soient ceux des *minora castra* de César, ni même ceux de quelque camp romain. Il convient donc de le relire dans ce sens : le petit camp avait été placé sur la colline de la Roche Blanche, mais *"Les Gaulois l'avaient fortifiée les premiers. Nous avons donc là un exemple d'une enceinte celtique occupée par les Romains. La forme en est irrégulière. [...]. Les légions, en s'installant, ont dû se contenter d'améliorer et d'aménager les travaux gaulois"* (3). C'est en fait à une inversion du raisonnement que l'on assiste ici. On attendait que l'archéologue indique un camp romain, si possible un camp césarien, en lui appliquant les critères qui permettaient de le reconnaître. On a au contraire un camp que l'on désigne comme romain et césarien malgré les infractions qu'il oppose aux règles admises de la castramétation (4). A la déception s'ajoute aussitôt la question : si l'on n'a affaire qu'à un camp barbare réemployé, pourquoi en attribuer l'occupation et l'usage aux Romains ? La réponse a été donnée par anticipation, et elle mérite d'être relue : *"Lorsque, exceptionnellement, les indications topographiques de César sont assez précises et ses descriptions assez développées pour permettre de reconnaître les lieux et les paysages où se*

(1) A. GRENIER, Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-romaine, V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, Paris, 1931, p. 201.

(2) Il use du même conditionnel à propos du camp de Mauchamp : *"Les fouilles de 1862 auraient fait découvrir les fossés des quatre côtés du camp. On aurait constaté qu'ils répondaient bien aux mesures indiquées par César."* (*Ibid.*, p. 192).

(3) *Id.*, *ibid.*, pp. 199-200.

(4) Il peut, certes, y avoir lieu de revoir, malgré POLYBE ou HYGIN, la rigidité des conceptions traditionnelles en matière de castramétation. Mais c'est aussi le lieu de rappeler l'interprétation que fait J. HARMAND des camps d'Alise : *"On se soucie même si peu de normes qu'autour d'Alésia, en -52, le proconsul n'hésite pas à réemployer des fermes et des parcs à bestiaux indigènes."* (Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, pp. 59 et 61). - *Cf. id.*, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, A. & J. Picard et Cie, Paris, 1967, p. 108 : *"Les camps d'Alesia - même s'ils ne sont, probablement, que des enceintes barbares réemployées - ne manquent pas d'une certaine éloquence."* Et du même, Une campagne césarienne, Alesia, A. & J. Picard, Paris, 1967, pp. 228-231 : *"On se demandera donc si César a établi ses plans par principe. [...]. J'ai déjà eu l'occasion de supposer, à la base des castra d'Alesia, des enceintes de fermes ou de parcs à bétail indigènes renforcées sans modifications de plan par les Romains. Etc."*

sont passés les faits rapportés, il est parfaitement légitime d'attribuer au proconsul et à son armée les travaux dont on peut trouver trace" (1). Sans doute. Mais il ne faut pas s'y méprendre : ce n'est pas l'archéologue qui démontre ici la présence d'un petit camp de César ; il passe outre au contraire à des raisons possibles de douter en accordant sa confiance au philologue, au géographe, au tacticien, au toponymiste réunis.

II. UNE CASTRAMETATION INSOLITE

Mais comment se présente donc enfin ce petit camp qui n'a pas eu pour lui l'évidence d'être celui de César ? Car même ceux, on le sait (2), qui n'avaient jamais douté des résultats de Stoffel ont convenu qu'ils étaient trop peu connus pour qu'on s'appuie sur eux sans précaution et qu'il serait souhaitable de refaire des fouilles.

Schématiquement, le sommet de la colline de la Roche Blanche forme un petit plateau à deux bosses, très bombé, allongé dans le sens nord-nord-ouest - sud-sud-est ; on parlera pour simplifier d'une orientation nord-sud. Le côté nord fait directement face au long plateau de Gergovie-Merdogne par une nette dépression, mais relativement douce ; le côté ouest a la pente fort raide et, par delà le ravin de Macon, fait face au puy de Jussat ; le côté sud, qui aurait connu des éboulements, donne presque à pic sur le bourg de la Roche Blanche ; et le côté est, par une pente irrégulière, mais généralement raide encore, donne sur les dernières pentes du plateau au-dessus de Donnezat, plus loin sur le puy de Marmant, au-delà sur la Serre d'Orcet.

Ces rappels topographiques feront comprendre la singularité des *minora castra* qu'on y aurait retrouvés. Aucune *munitio* n'y a été repérée par Stoffel ni sur le côté ouest, ni sur le côté sud. (*Cf.* les planches XXVI et XXVIII). Un fossé arrondi, convexe, existe du côté nord avec deux particularités : il est ouvert en son milieu d'un passage ou d'une porte ; et il s'arrête à son extrémité ouest avant que la pente ne s'accentue. A ce fossé s'en raccorde un autre, presque symétrique, quoique plus court, qui couvre ainsi une bonne moitié du côté est, de sorte que l'ensemble fait un peu comme un arc brisé. Un fossé rectiligne, orienté nord-ouest - sud-est, ferme tout le restant du côté est et présente à son tour deux particularités : il laisse une ouverture entre lui et le bas de l'arc brisé, qui en outre le dépasse de plusieurs dizaines de mètres. Il fait donc avec cet arc un angle un peu obtus ouvert sur la pente est. C'est dans cet angle que s'inscrit un angle à peine aigu,

(1) *Ibid.*, p. 198.
(2) On se rappellera les noms de ROUCHON, de DESFORGES, de FOURNIER...

formé par deux autres fossés dont la branche nord, rectiligne, comporte un petit angle droit, retour ou crochet, à son extrémité nord-est et, à son extrémité sud-ouest, dépasse nettement la branche sud, plus courte et quelque peu brisée ; mais le fond de l'angle ne présente pas d'ouverture.

Il est clair qu'un tel plan ne répond pas à la forme attendue d'un camp romain (1). C'est surtout à cause de cet ouvrage avancé tourné vers la Serre d'Orcet que son tracé a été jugé *aberrant* (2). Mais en toute hypothèse, il convenait de reprendre les fouilles de Stoffel pour les vérifier.

III. DES CONTROLES, MAIS DE QUOI ?

A. Les fouilles de contrôle

Les fouilles de contrôle du P. Gorce se sont échelonnées sur les trois années 1937, 1938 et 1939. Conduites selon les mêmes méthodes que sur la Serre d'Orcet et que dans la zone intermédiaire de la *fossa duplex* , elles avaient une bien moindre longueur de fossés à vérifier, mais s'élèvent cependant au nombre de quinze sur le total des quarante-huit points de vérification, ce qui fait près du tiers (3). Toutes révélèrent un résultat positif, mais leur répartition s'avère très hétérogène, puisque l'angle rentrant qui regarde l'est a profité la première année de douze points de fouille, que tout le fossé semi-circulaire tourné vers le nord-est a été vérifié la deuxième année en deux points seulement, vers les extrémités est et ouest de sa partie nord, et ne l'a été en aucun sur toute sa partie est, et que le fossé sud, orienté nord-ouest - sud-est, l'a été la dernière année en un unique point (4).

Il est hors de question de mettre en doute le fait que Gorce, après Stoffel, ait trou-

(1) Se souvenir des premières impressions, des premiers commentaires à Clermont-Ferrand : "*Les mauvaises langues ne chômèrent pas. On expliqua que l'officier improvisé archéologue avait trouvé peu de choses au petit camp, sûrement pas les quatre côtés d'un camp.*" (M. GORCE, *in* César devant Gergovie, p. 96).

(2) *Cf.* J.-M. WELTERLIN, "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, 1988, p. 13, col. 2. - P.-F. FOURNIER reconnaîtra, quand GORCE l'aura expliqué, que ce "*rentrant à fortification doublée*" , à l'est, "*avait paru inexplicable sur le plan de Stoffel*" , plan dont aura été incriminée l' "*échelle trop réduite*" . ("La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 55 et p. 54.)

(3) Le grand camp ayant été recherché, comme on a pu le voir, par 31 fouilles, dont 7 négatives, et le double fossé ne l'ayant été que par 2, qui ne donnèrent que des "*traces de double fossé et d'agger*" (*Tableau des fouilles, in* M. GORCE, *op. cit.*, p. 199). - On notera que les 24 fouilles positives du grand camp (ou plutôt 21, voire 17 : *cf. supra*, pp. 359-361) ne font donc pas le double des fouilles du petit camp. GORCE écrit pourtant, *ibid.*, p. 141, qu'"*il eût fallu à Orcet pour appliquer le procédé de Stoffel dans toute son ampleur cinq fois plus de travaux qu'à la Roche Blanche*" .

(4) Il s'agit respectivement des fouilles 32 à 43 ; 44 et 45 ; et 46. *Cf.* planche XXIX.

vé des fossés, et qu'ils aient globalement retrouvé les mêmes. Mais avant même de se demander si Gorce a confirmé que Stoffel avait bien retrouvé les fossés de César, on se heurte aux mêmes embarras qui nous ont déjà contrariés.

Les plans qui devraient illustrer le texte et le confirmer compliquent plutôt la lecture. Par exemple, on trouve aux pages 136 et 137 le profil des fossés de l'angle rentrant, avec indication du niveau de l'*agger* . Passe encore que le tableau de la page 136 en annonce quatre (ceux des fossés 33 à 36) et en propose cinq (ajoutant celui du fossé 32). Mais tous ces plans sont indiqués à l'échelle 1 : 50. Comment alors interpréter les profondeurs et les largeurs qui sont données ici et là ? Comment 10 mm feront-ils 1 mètre (fouille 36) ? Comment 18 en feront-ils 1,59 (fouille 34) ? Et comment 3 en feront-ils 0,90 (fouille 43) (1) ? D'une manière plus générale, enfin, vu l'inégalité des dimensions d'un fossé à l'autre et d'un point à l'autre du même fossé, que peut représenter le calcul d'une moyenne, auquel Gorce ne se livre pas, mais qu'a proposé Stoffel (2) ?

Autre problème de plans (*cf.* la planche LXIX) : sur le schéma de la page 144 figure l'"*Emplacement du Fossé Sud du p ᵗ camp*" - en fait, les fossés est et spécialement leur partie sud, car il n'y a pas de fossé sud : il ne manque à ce schéma pour être complet que la partie nord-ouest du fossé nord ; mais il ne ressemble que grossièrement au plan de la page 133, qui donne "*Les pentes du petit camp sur la colline de la Roche Blanche*" (3), et plus grossièrement encore à celui de la page 142, qui indique les "*fouilles de 1938 au fossé principal du petit camp*" , et sur lequel en particulier tout l'angle rentrant, à l'est, se tient au nord du fossé sud. Quant à comparer ces plans avec ceux qu'a publiés Stoffel, on devra se satisfaire d'une similitude globale : qu'on observe l'emplacement de la porte (?) ou du passage nord (4) ; qu'on examine l'orientation et les proportions des divers segments (5).

Si on rapporte maintenant les plans au texte, on lit, page 138, que la largeur du fossé sud de l'angle rentrant "*atteignait de nouveau dix pieds lorsqu'il se rapprochait de l'angle* (6). Or la même page dresse le plan du point de rencontre des trois branches (*cf.*

(1) Comment, p. 143 (fouille 45), 22 mm feront-ils une profondeur de 1,80 m ? Et comment, p. 144, 16 mm feront-ils une profondeur de 1,40 m (fouille 46) ?

(2) Et qu'il a proposé, qui plus est, à l'identique pour le grand et pour le petit camps : 14 pieds de largeur sur 7,5 pieds de profondeur, *cf.* planche XXVIII. - J.-M. WELTERLIN a dressé en détail le tableau des dimensions des fossés relevées par GORCE au petit camp (comme aussi au grand camp), *cf. art. cit.*, p. 13 (et p. 14). Les largeurs y vont de 3,75 m à 0,50 m ; les profondeurs, de 1,80 m à 0,30 m (au grand camp : largeurs de 2 m à 0,45 m et profondeurs de 1,30 m à 0,35 m).

(3) Le fossé sud, p. 133, mesure 14,5 mm, et l'échelle est de 11 mm pour 100 m : il fait donc 130 m. Mais il mesure 18 mm, p. 144, et, l'échelle étant de 11 mm pour 50 m, il ne fait plus que 80 m.

(4) Plein nord chez GORCE, p. 133 et p. 146 (*cf.* pl. LXXI), mais nettement décalé vers l'est p. 142, et plus nettement encore p. 144 ; légèrement nord-nord-est chez STOFFEL.

(5) L'ensemble, p. 144, pivote nettement sur la droite. Et l'angle rentrant est chaque fois ou plus ou moins déformé dans ses deux branches.

pl. LXX). Les tranchées 40 et 39 font 8,5 et 10 mm, ce qui donne, vu l'échelle de 10 mm (à peine) pour 1 m, environ 85 cm et 1 m. Même prises à un mètre du niveau du sol, ces dimensions sont éloignées des dix pieds annoncés. Et si l'on s'en rapporte au plan de la page 135 (*cf.* la même planche), où 16 mm font 10 m, la largeur du fossé aux points 40 et 39 est de 6 (?) (1) et de 9 mm, soit 3,75 et 5,60 mètres. Mais voici une autre contradiction : Stoffel avait déjà fouillé cet angle dans un carré de 4 mètres de côté, qui s'est trouvé inclus dans le carré de 5 mètres de la fouille de Gorce. Or, celle-ci fait en effet 5 mètres sur le même schéma de la page 138 (2), mais celui-là n'en fait que 3,5.

Si enfin l'on s'en tient au texte lui-même, il donne lieu à plus d'une interrogation. Pour que le segment nord de l'angle rentrant atteigne la profondeur désirée de cinq pieds, soit 1,50 mètre, profondeur bien inférieure aux 7,5 pieds moyens de Stoffel (3), on suppose, p. 137, des "*glissements partiels de l'humus*" qui expliqueraient que cette profondeur ne soit plus constatable ; mais que vaut cette hypothèse, quand on constate la présence des restes de l'*agger*, qui devraient marquer pour Gorce l'ancien bord du fossé ? Voilà en tout cas des glissements providentiels qui signifient une érosion. Il n'empêche qu'à quelques dizaines de mètres de là, la borne placée par Stoffel à la rencontre des trois branches du fossé avait eu le temps de disparaître en trois quarts de siècle, p. 139, sous "*des glissements du terrain de culture*", qui représentent donc un exact contraire de l'érosion : ne dirait-on pas de la géologie *à la carte* ? On voit la même tendance à l'*explication opportune*, pp. 145 et 147, quand Gorce avertit avec bon sens de ne pas confondre l'actuelle tour Julia, au bord sud du petit plateau de la Roche Blanche, avec quelque fortification romaine du temps de César ; mais il commente : "*C'est une tour de guet succédant à une enceinte de la Roche Blanche, enceinte qui à la fin du Moyen Age enveloppait au flanc sud de la colline cette curieuse cité troglodyte et faisait là tout autour de cet à-pic comme un mur vertical presque circulaire.*" On cherche l'à-pic et le cercle qui envelopperaient la cité troglodytique.

Ces exemples, à la vérité, conduisent à douter que les fouilles de Gorce soient beaucoup plus convaincantes à la Roche Blanche qu'à la Serre d'Orcet. Ce n'est point qu'on prenne le parti de ne pas le croire, c'est qu'on ne peut jamais savoir à quoi s'en tenir (4), de sorte qu'il est comme impossible de travailler avec lui. Mais enfin il entendait

(6) Dimensions confirmées par la légende des croquis de la page 140, mais infirmées, au vu de l'échelle, par les croquis eux-mêmes : *cf.* planche LXX.

(1) Alors qu'il est partout dit et montré que les tranchées de contrôle étaient parallèles, les fouilles 39 et 40 paraissent ici bizarrement se rejoindre en un angle aigu.

(2) Cependant, cette fouille centrale, p. 135, n'est pas un carré, mais un rectangle de 19 mm sur 14, soit près de 12 mètres sur 8,75.

(3) Il n'empêche que GORCE souligne, p. 145, que "*les retranchements du petit camp étaient exécutés dans des proportions plus considérables qu'aux grands camps d'Orcet ou des Côtes de Nointel*".

répondre aux objections qui s'étaient élevées contre les interprétations de Stoffel : il est donc juste d'examiner la manière dont il leur répond.

B. L'interprétation du plan

Les critiques adressées au petit camp de Stoffel se ramènent à quatre (1). D'abord, il y avait cette absence de fossés sur les faces ouest et sud : *"Les pentes méridionale et occidentale n'auraient pas été fortifiées, ce qui semblait a priori assez peu vraisemblable."* En outre, les fortifications les plus puissantes se trouvaient tournées contre le côté est, autrement dit beaucoup moins contre l'oppidum gaulois que contre le premier camp romain. *"D'où la conjecture qui avait été hasardée et d'après laquelle ces retranchements auraient été l'œuvre plutôt des Gaulois de Vercingétorix que des Romains de César"* (2). Ensuite, cet ouvrage avancé en forme d'angle rentrant, précisément de ce côté est, paraissait quelque chose d'énigmatique. A quoi pouvait-il bien servir ? *"Apparemment, il devait laisser passer l'ennemi à chacune de ses extrémités"* (3). Et on devait enfin se demander si la surface déterminée par les fossés pouvait suffire à contenir deux légions, fussent-elles sans bagages.

Qu'on s'en satisfasse ou qu'on en fasse une objection majeure, ce dernier point est de ceux qui ne peuvent être résolus de façon satisfaisante. Il y manque en effet cet accord préalable entre les esprits sans lequel il est vain de poursuivre et même d'entamer le débat : il faudrait s'entendre sur l'espace nécessaire à l'effectif légionnaire. Mais l'avocat de Stoffel ne se contente pas d'estimer que les sept hectares (4) du petit camp étaient amplement suffisants pour six à huit mille hommes ; il pousse la défense au point de juger le sommet de la colline trop étendu pour les deux légions que César y installa (5) : la *"calotte"*

(4) Détail supplémentaire, mais significatif : les premières *constatations* de GORCE et de ses collaborateurs à la Roche Blanche leur fournissent, p. 132, de *premières présomptions* en faveur de STOFFEL ; elles portent sur l'espace attribué par lui au petit camp *"autour des deux sommets de la colline"*. Mais quand il s'agit, p. 147, d'imaginer avec vraisemblance le *centre observatoire* de César et l'emplacement imparti à chaque légion, le relief s'est inversé : on se représente César *"à la côte [sic] 561 au sommet de la colline"* et les deux légions l'une au nord, l'autre au sud, *"dans chacune des deux poches que formait le camp"*.

(1) *Cf.* M. GORCE, *ibid.*, p. 132.

(2) C'est GORCE lui-même, faut-il le rappeler ? qui, rendant compte de la visite de Napoléon III à Gergovie le 9 juillet 1862, écrit : *"Il alla examiner jusqu'au petit camp de la Roche Blanche de bizarres éléments de tranchées, romaines ou gauloises ? que les recherches de Stoffel venaient de découvrir."*

(3) Avant les fouilles de GORCE, DESFORGES & FOURNIER, (*op. cit.*, p. 14), faisaient à peine état de celles de Stoffel, dont le résultat était *"insuffisamment connu"*. Ils n'en feraient mention *"qu'à titre de complément d'information"*.

(4) Estimation apparemment bien plus correcte que les trois hectares de MATHIEU.

(5) C'est de la même façon qu'à la Serre d'Orcet, les dimensions du fossé découvert à l'angle nord-ouest paraissent d'abord, p. 108, *"anormales par petitesse"*, et ensuite *"plutôt anormales par excès"*.

entière, limitée par les fortes pentes, couvre en effet dix-huit hectares. Il était donc impératif et urgent pour César de réduire cette étendue trop vaste (1). Et c'est ainsi qu'un sujet de perplexité se transforme en objet d'admiration, Gorce louant contre des critiques soupçonneux *"l'intelligence avec laquelle César a utilisé un terrain trop grand afin de restreindre son occupation en profitant pourtant au maximum des obstacles naturels"* (2). On fera observer sans attendre que dans cette hypothèse, on s'interdit par avance d'expliquer les anomalies de castramétation par le réemploi de structures barbares (3).

L'absence de fossés aux côtés ouest et sud peut s'expliquer, quant à elle, par le caractère passablement raide, voire franchement abrupt, de la pente. Dans ce cas, il n'est pas besoin de faire appel à des éboulements du rebord méridional. Mais il demeure au moins étrange que le bord occidental soit dépourvu de toute fortification, car la position gauloise du puy de Jussat est toute voisine et le versant ouest de la Roche Blanche n'est pas si escarpé qu'il suffise à mettre la garnison à l'abri de toute escalade. Gorce trouve en fait une parade, comme on le voit sur la *"Reconstitution imagée"* de la page 146, en imaginant à nouveau un *uallum* sans fossé, comme il l'avait fait à la Serre d'Orcet en s'inspirant des travaux de G. Matherat (4). Le raccord de l'agger ouest avec l'agger nord pose bien quelque problème : ils sont séparés par un espace de vingt-cinq mètres ou davantage où passe aujourd'hui un chemin, et le fossé nord y *"disparaît graduellement"* (5). Mais Gorce en a rencontré au grand camp qui venaient mourir, *"si l'on peut dire, en queue de serpent"* (6). Et pour ce qui est de l'angle sans fossé, il suffit de *"se figurer deux ouvrages défensifs surmontés par quelque tour"* (7). Il est vrai que l'hypothèse d'un *fortin* , de *tours* et même de *blockhaus* est formulée de la même manière à la Serre d'Orcet (8).

Le fossé nord n'ayant été refouillé qu'en deux endroits, à ses extrémités, et les deux segments du fossé est ne l'ayant été qu'en un seul point du segment sud, ils sont re-

(1) *Id., ibid.*, pp. 132-134.

(2) *Ibid.*, p. 145.

(3) Avant que les observations de GORCE ne le fassent changer d'avis, P.-F. FOURNIER, avec E. DESFORGES, (*op. cit.*, p. 56), avait rapporté favorablement l'observation de GRENIER *"que les fortifications retrouvées sur la hauteur de la Roche-Blanche par les fouilles de Stoffel avaient dû être commencées par les Gaulois, avant d'être remaniées et remployées par les Romains, à en juger d'après leur direction sur la carte de Napoléon III"* . - C'est donc que, même pour quelqu'un connaissant bien les lieux, il y avait problème, et que la solution n'en était pas évidente.

(4) *Cf. ibid.*, p. 145 : César *"a commencé par éviter tout un côté de fossé à l'ouest et un autre au sud en mettant l'agger régulier de son camp en bordure même des ravins de ces deux côtés"* . (*Cf.* pl. LXXI).

(5) *Ibid.*, p. 143. Sur cette page, le profil du fossé au point de fouille 44 donne 30 cm.

(6) *Ibid.*, p. 110.

(7) *Ibid.*, p. 145. Selon le même procédé de supposition par vraisemblance, GORCE ajoute *ibid.* : *"Une autre tour a pu fort bien être inscrite dans le saillant du grand fossé nord-est. Au sud pour l'observation et pour le jet des projectiles une tour pouvait également être bâtie en bois à l'emplacement de l'actuelle tour Julia."*

(8) *Ibid.*, p. 109, p. 110, p. 121, p. 122. Et *cf.* la *Reconstitution imagée* de la p. 127, pl. XXXVIII.

produits de confiance à partir des plans de Stoffel. Rien ne peut donc être ajouté à leur sujet, ce qui est particulièrement regrettable pour les deux ouvertures indiquées par Stoffel, l'une plein nord au milieu de l'arc, l'autre plein est au fond de l'angle (1). Ayant d'abord multiplié les contrôles sur l'ouvrage avancé qui intriguait les spécialistes à l'est, Gorce louait le travail de Stoffel comme *"le résultat d'une fouille d'une exceptionnelle valeur scientifique"* (2). En matière de contrôle et de vérification, il n'est pas possible de penser la même chose de celui de Gorce.

Mais cet ouvrage avancé, qui avait lui-même été le plus contesté et qui paraît le mieux assuré jusque dans son détail, est celui qui pose le plus délicat problème. Aux quelques bizarreries qui ont déjà été signalées s'ajoute ainsi le fait vraiment curieux qu'au fond de l'angle, les trois bras s'élargissent avant de faire leur jonction, cependant que leur profondeur a tendance à diminuer et surtout que leur point de jonction lui-même avait un fond commun *"moins profond, mais qui pouvait porter des stimuli"* (3). Fait secondaire, problème mineur. Mais qui renforce la perplexité devant la destination de cet ouvrage. L'examen du terrain révèle une particularité qui n'apparaît pas sur les plans de Stoffel : la paroi orientale est sensiblement abrupte sur la plupart de sa longueur, sauf à l'endroit où aboutit un chemin de terre. *"En constatant cette brêche naturelle nous avions du même coup l'explication de la fortification avancée en forme d'angle ouvert. Cette fortification signalée par Stoffel mais jugée invraisemblable par ceux qui consultaient son plan, correspond sur le terrain à une nécessité de la castramétation : l'obligation de barrer la brêche naturelle de la colline"* (4). La difficulté se mue à nouveau en évidence ; et si la réponse est aussi simple, il y a lieu de s'étonner qu'on ne s'en soit pas aperçu plus tôt. Mais il y a un problème : d'une part, c'est tout de même du nord, où la pente est relativement douce, que l'ennemi gaulois était évidemment à attendre, et ce n'est pas de ce côté-là que la fortification est doublée ; d'autre part, si cet ouvrage colmate une brèche entre deux pentes rapides, tout se passe comme si, en condamnant cet accès est, il devait rendre impraticable le débouché du double fossé, qui ne pouvait arriver que par cette dépression (5)...

(1) Rien n'y est figuré sur la même *reconstitution imagée* de la p. 146, que l'interruption des fossés.

(2) *Ibid.*, pp. 141-142 : *"Ainsi ce petit camp qui sur le plan de Stoffel paraît fantaisie ou chimère représente le résultat d'une fouille d'une exceptionnelle valeur scientifique, du moins pour ce qui est de la partie du petit camp retrouvée dès 1937."*

(3) *Ibid.*, p. 140, croquis, *cf.* pl. LXX.

(4) *Ibid.*, p. 134. Et *cf.* p. 145 : *"La fortification en angle rentrant fouillées en 1937, permettait de boucher un accès facile. Ses chicanes rentrantes permettaient aux défenseurs de l'agger de rentrer à l'abri s'il le fallait, tandis que les Gaulois pouvaient difficilement avoir accès dans les deux longs couloirs dominés au sud et au nord par les retranchements principaux des Romains."*

(5) A moins d'imaginer une entrée par le sud, à l'angle sud-est du camp, comme figuré sur la *reconstitution imagée* de la p. 146, c'est-à-dire par la *"falaise verticale"* du schéma de la p. 133 (*cf.* pl. LXIX).

On notera, de même, que J. HARMAND, sur le plan publié en troisième page de couverture, (figure 18) de son Vercingétorix (Fayard, Paris, 1984), fait déboucher le *brachium* de liaison dans le couloir sud

Au total, on est disposé à admettre, comme Ch. Peyre à Mauchamp, *"le sérieux des recherches"* de Stoffel à la Roche Blanche et *"l'authenticité de leurs résultats"* (1), étant réservé dans un cas comme dans l'autre le problème de leur interprétation. Il n'en reste pas moins que, pas plus qu'à Mauchamp, *"Napoléon III n'a fourni les preuves matérielles de ce qu'il avance"* (2). Gorce a-t-il fait mieux ? On est en droit d'en douter. Les plans de Stoffel confirmés par Gorce ne plaident pas pour une castramétation à la romaine. Les explications de Gorce gardent quelque chose de facile et de léger qui repose sur des supputations plus que sur des faits (3) ; son interprétation de l'ouvrage qui double à l'est les fossés du camp présumé fait ressurgir en particulier le problème de la *fossa duplex* et de son débouché. Il faudrait, pour convaincre, un matériel archéologique plus sérieux que les *"assez nombreux tessons infimes de poterie vulgaire, qui doivent être contemporains de l'époque où le fossé fut creusé puis comblé"* (4). Suffit-il de la forme *fastigata* des fossés, de leur net profil dans la craie blanche, pour faire une signature romaine ? Comme au temps de Mathieu, la question reste au moins posée (5).

Et c'est ainsi qu'à chaque étape, on dispose au mieux de convenances et de vraisemblances au lieu de preuves. Cela peut suffire à se faire une opinion, suffire à confirmer un parti déjà pris, mais il est une conclusion à en tirer.

Devant les incertitudes topographiques et les indécisions de l'analyse militaire, on escomptait un renfort du côté de l'archéologie césarienne, et on ne l'a pas franchement obtenu, puisque, au contraire, les faits et arguments d'ordre archéologique -on le voit aujourd'hui avec J.-M. Welterlin comme on l'a vu avec A. Grenier- tirent largement leur force de ce qu'ils devaient soutenir (6). Les démonstrations diverses se renforceraient en

formé par l'emboîtement des fossés en forme d'angles. Le croquis est des plus schématiques et frise l'inexactitude, mais il ne saurait faire oublier que ce couloir est censé condamné, comme le couloir nord, par la raideur de la pente...

(1) Ch. PEYRE, article cité, p. 184.

(2) *Id., ibid.*, p. 183.

(3) La preuve en est dans le constat de J.-M. WELTERLIN, pour qui le site de Gergovie-Merdogne est *"un site que la topographie et le texte de César rendent certain"*, mais pour qui aussi *"il ne faut pas se dissimuler que ces travaux [ceux de GORCE et de son équipe] ne résolvent pas le problème, mais en posent de nouveaux"*. (Article cité, p. 12 ; et *cf.* p. 13, col. 2 et 3).

(4) M. GORCE, *op. cit.*, p. 137. Il s'agit uniquement du fossé en équerre de l'ouvrage avancé.

(5) *Cf.* ce que dit J. HARMAND des fossés des camps périphériques d'Alise, *op. cit.*, p. 111 : *"A l'heure actuelle, il est impossible de préciser en quelle mesure ils appartiennent à des établissements indigènes préexistants ou ont été creusés ou recreusés par l'armée romaine."*

(6) Un E. DESJARDINS estime impossible de douter de la position de Gergovia (*cf. op. cit.*, p. 678), et déclare, page suivante, qu'on a retrouvé l'emplacement des deux camps romains en 1862.

Il y parle néanmoins au conditionnel de la Roche-Blanche : *"Est-ce de cette colline que César parle en ces termes [...] ? Il n'est guère permis d'en douter. [...]. Ce serait donc de la colline de la Roche-Blanche que César se serait emparé [...] ; c'est là qu'il aurait établi deux légions, etc."*

Et sur le grand camp, il tient aussitôt un discours ambigu, sinon contradictoire : *"situé dans la plaine*

s'appuyant les unes les autres ; elles avouent leurs faiblesses en s'appuyant les unes sur les autres.

S'agissant, donc, des *minora castra* présumés sur la Roche Blanche, on ne saurait dire qu'ils confirment l'hypothèse, déjà hasardée, des *maiora castra* plus au sud. Mais le doute n'est pas la preuve du contraire. Et l'on peut toujours, quoique sans secours de l'archéologie, imaginer les Romains au nord du plateau. Au vu de tant d'apories, cependant, on ne refera pas cette supposition. On passera plutôt à la limite et l'on raisonnera ainsi : après tout, Gergovie doit bien être à Gergoye, dès lors qu'ont été retrouvés sur le plateau les vestiges de l'oppidum gaulois ; ou bien, car la même logique peut accepter une autre version : pour supposer que Gergovie puisse être à Gergoye, encore faudrait-il avoir retrouvé sur le plateau les vestiges d'un oppidum gaulois. Quelle que soit l'inflexion selon laquelle est pensé le raisonnement, il s'agit donc désormais d'aller à la recherche de l'oppidum des Arvernes.

[...], sans doute vers Orcet" ; mais quelques lignes plus bas : "*Il est évident que le camp principal des Romains devait être vers Orcet.*"

On ne sait donc si l'on doit ou non être surpris de lire, sur le plan de la page suivante, p. 680, ici : "*CASTRA. G^D CAMP DE CESAR (présumé)*" ; et là : "*PETIT CAMP DE CESAR. Petit camp (présumé)*".

Mais si l'on y prend garde, il y va de la cohérence du texte, et de la cohérence entre le texte et le plan. Il y va surtout, semble-t-il, d'une conviction archéologique qui restait mal assurée.

CHAPITRE QUATRIEME

L'OPPIDUM DES ARVERNES

1ère section : RETROSPECTIVE
- I. Des démentis réciproques
- II. Sans attendre les fouilles
- III. D'une fouille à l'autre

IIe section : OPPIDUM CELTIQUE OU OPPIDUM GALLO-ROMAIN ?
- I. Des conclusions paradoxales
- II. Des hypothèses explicatives
- III. La Gergovie celtique : *urbs* et *oppidum*

Première section

RETROSPECTIVE

I. DES DEMENTIS RECIPROQUES

Malgré les approximations de la topographie, les hésitations de l'analyse militaire et les incertitudes de l'archéologie impériale, il n'en reste pas moins que le premier argument examiné, celui de la toponymie, milite toujours positivement pour la localisation de Gergovia au plateau de Gergovie-Merdogne. Il faudrait donc, et il suffirait, que le plateau ait en effet porté un oppidum celtique au temps de la guerre des Gaules pour revendiquer ses titres et garder ses prétentions. Or, s'il est dans toute cette affaire une opinion reçue et répétée de confiance, c'est bien l'existence d'un oppidum sur ce plateau, et d'un oppidum contemporain de la fin de l'indépendance gauloise (1).

Les plus récents cahiers de vulgarisation en témoignent ; et leur caractère élémentaire est en lui-même significatif, car il produit un effet d'affaire entendue et d'évidence incontestable. C'est ainsi que, dans la *Collection Guides archéologiques de l'Auvergne* , on lit dans Gergovie , sous la plume de D. Leguet et D. Tourlonias : "*Dans la Limagne, par leur position géographique et leur relief, deux sites se sont imposés aux populations gauloises : Corent et Gergovie*" (2). Le plateau de Corent, qui s'étend à quelque huit kilomètres au sud-est de celui de Gergovie-Merdogne, est ici hors de cause. Malgré son importance et son intérêt, qui ne sont discutés par personne, ce n'est pourtant pas lui qui a les honneurs de la *balade archéologique dans le Puy-de-Dôme* , proposée en même temps dans la même collection : c'est l'oppidum de Gergovie, "*un des plus célèbres oppida. Habitat caractéristique de la civilisation gauloise, l'oppidum est un espace fortifié, le plus souvent sur une hauteur. [...]. Par sa position et son relief, le plateau de Gergovie, occupé dès le Néolithique, s'est naturellement imposé aux Gaulois*" (3). La réalité de cet oppi-

(1) *Cf.* M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 91 : "*Ce qui dès maintenant est assuré c'est que Gergovie est retrouvée, oppidum semblable à tant d'autres : à Alésia, à Bibracte, à Uxellodunum, au Puy d'Issolu, à Enserune, à Sitis.*"

(2) D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Archéologie en Auvergne. Gergovie, Circonscription des Antiquités Auvergne, D. R. A. C., édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Clermont-Ferrand, 1989, p. 15.

(3) L'Oppidum de Gergovie, *in* Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme, *Archéologie en Auvergne*, dir. de la publication : Luc TIXIER, Circonscription des Antiquités Auvergne, D. R. A. C., Cl.-Fd, 1990.

dum arverne passe ainsi pour un de ces acquis qui vont de soi depuis toujours.

Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on trouve ailleurs, et relativement peu avant, une autre énumération minimale. A l'occasion du IXe Congrès de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques qui devait se tenir à Nice en septembre 1976, le Centre National de la Recherche Scientifique a fait paraître un grand ouvrage en deux tomes et trois volumes, intitulé *La Préhistoire française* , qui faisait la même année le point des connaissances sur cet ample sujet (1). S'agissant des habitats de La Tène finale dans le Massif-Central, J.-P. Daugas et F. Malacher y écrivaient ce qui suit : *"Les stations de plaine [...] sont encore occupées pendant un bref laps de temps. On assiste ensuite à une remontée des populations, sur les piémonts d'abord, les sites de hauteurs enfin, avec réoccupation des oppida. [...]. Dans le Puy-de-Dôme, ce sont principalement les sites des Côtes-de-Clermont et de Corent."* Et plus loin ceci, qui donnait à penser : *"Il reviendra aux chercheurs qui travaillent sur l'oppidum de «Gergovie», de tenter de mettre en évidence une occupation contemporaine de ce site"* (2).

Il y a contradiction manifeste. Si elle avait pu être levée dans la dernière quinzaine d'années, une occasion de le faire savoir s'est présentée avec l'exposition organisée en 1990 à Villeneuve-Lembron sur le thème de *"30 années de recherches archéologiques en Auvergne"* . Or le cahier publié à cette occasion par la D.R.A.C. d'Auvergne n'apporte pas de faits nouveaux touchant l'occupation du plateau. On sait que le plateau lui-même, ses pentes et ses abords, continuent de faire l'objet de prospections et de fouilles (3). Mais Gergovie n'y est guère mentionné qu'à l'occasion du monnayage, à propos d'Epadnactus, le grand ami du peuple romain, qui *"frappait monnaie dès 70 avant notre ère"* , et dont *"il semble que l'atelier monétaire soit établi à Gergovie"* (4). Il n'y a pas lieu d'en tirer des conclusions excessives. Simplement, le constat est curieux, car il n'honore pas l'importance ni la réputation de l'oppidum traditionnel ; et il renvoie implicitement aux études et aux bilans des générations antérieures.

On se tournera donc vers le résumé qu'en proposait en 1975 un partisan inconditionnel de l'authenticité du site. Après avoir rappelé qu'*"aucun travail nouveau de recherche"* n'avait été effectué *"depuis 1946" [sic]* sur ce *"site magistral"* , et avoir dit son es -

(1) *Cf.* La Préhistoire Française, T. I, vol. 1 et 2, Les Civilisations paléolithiques et mésolithiques de la France, dir. Henry de LUMLEY ; T. II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. Jean GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976.

(2) J.-P. DAUGAS & F. MALACHER, "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Massif Central", *ibid.*, t. II, pp. 746, 748 et 749.

(3) *Cf.*, dans l'*"Index alphabétique des gisements cités dans le texte avec mention du responsable des recherches"*, *in* Trente ans d'archéologie en Auvergne, Villeneuve-Lembron, *Archéologie en Auv.*, (dir. de la publ. : Luc TIXIER), D. R. A. C. Auvergne *et alii* , Cl.-Fd, 1990 (Année de l'archéologie), p. 31 : *"LA ROCHE BLANCHE (63) - Prospections et fouilles : D. LEGUET et D. TOURLONIAS."*

(4) *Ibid.*, p. 18.

poir de se trouver *"peut-être à l'orée de nouveaux travaux et de nouvelles découvertes"*, Robert Périchon était conduit à la conclusion -déjà ancienne et reconnue- que nous n'étions pas convenablement renseignés *"pour ce qui concerne les phases plus anciennes* (1) *de l'occupation du site, plus particulièrement la période celtique"*, que *"la Gergovie de Vercingétorix (et celle des quelques décennies précédentes) est problématique !"* et qu'enfin *"il ne saurait être question d'envisager, pour le moment, l'existence d'une cité gauloise sur le site"* (2). Dont acte.

Ces déclarations n'avaient rien d'inédit (3), mais elles paraissent avoir gardé toute leur actualité : car enfin, s'il y avait eu du nouveau depuis, cela n'aurait pas manqué de se faire savoir. D'elles non plus, toutefois, il n'est pas question de tirer de conclusions hâtives. Ch. Goudineau, le rapporteur de la *Mission sur les problèmes de Gergovie* qui s'est déroulée le 5 novembre 1982, ne soulignait-il pas que *"c'est un phénomène général que la discordance entre les textes et les données archéologiques (ni à Alésia, ni à Bibracte -dont l'identité ne fait pas de doute- on n'a retrouvé les niveaux pré-césariens)"* (4) ? Il n'en avait pas moins, auparavant, rappelé d'une part qu'*"il est bien connu qu'à Merdogne aucune case correspondant aux années de la guerre des Gaules ou immédiatement antérieure n'a jamais été trouvée"*, et convenu d'autre part que *"Rien, dans le matériel observé à "Gergovie"* (5) *ou au musée de Clermont* (6), *ne correspond à une occupation de la première moitié du Ier s. av. J.-C. ni même du milieu du siècle"* (7). Bien loin de nous prononcer sur pareille *discordance* prise en général, nous nous risquerons néanmoins à trouver qu'en l'occurrence, elle soulève des questions plus qu'elle n'apporte de réponses.

Si l'on est en effet en droit de considérer *par méthode* Gergovie comme perdue, on suspendra son jugement concernant les attestations antérieures (8) ; mais en outre on se

(1) Entendre : *plus anciennes que la période gallo-romaine*.

(2) R. PERICHON, Les Découvertes archéologiques sur l'Oppidum de Gergovie, Impr. Aymard, Pont-du-Château, 1975, p. 3 d'une part, pp. 18 et 19 d'autre part.

(3) *Cf.*, par exemple, l'excellente synthèse de M. LABROUSSE du 26 juin 1946, dans "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, pp. 7-10.

(4) Ch. GOUDINEAU, Mission [du 5 novembre 1982] sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, p. 9.

(5) Il s'agit du petit "musée" annexé au bar-restaurant "La Hutte Gauloise" édifié à l'est du plateau tout près du monument commémoratif, et *"consistant en une arrière-cuisine munie de vitrines délabrées et poussiéreuses regroupant un matériel céramique et métallique non dénué d'intérêt"* (*id.*, *ibid.*, p. 2).

(6) Il s'agit du musée Bargoin.

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 7, § 2 et § 4. L'auteur du Rapport poursuit : *"Tant pour le métal (on date désormais les fibules avec beaucoup de précision, ce qui n'était pas le cas il y a 30 ans) que pour la céramique (y compris les lampes et les amphores), si l'on excepte les documents beaucoup plus anciens, aucun vestige antérieur à la romanisation ne peut être présenté"*.

Des sites concernés, la Commission n'a évidemment pu examiner que le matériel visible, *"mais on peut penser"*, fait observer le rapporteur, *"que les tenants des différentes thèses ont eu à cœur d'exposer ce qu'ils considèrent comme significatif"* (*id.*, *ibid.*, p. 3).

satisfera difficilement d'un procédé de reconnaissance qui consisterait à la retrouver là-même où rien ne la manifesterait plus (1) : et c'est à quoi tendrait le raisonnement d'après lequel il y aurait bien ce problème du *"hiatus qui semble exister entre le Premier âge du Fer et l'occupation romaine"* (2), mais d'après lequel aussi cette situation n'aurait rien d'exceptionnel et serait même tout à fait normale. Opposer à l'occasion les textes et l'archéologie est une chose (3) ; dénoncer l'usage qu'un philologue à l'occasion peut faire de l'argument *ab silentio* en est une autre (4) ; mais quel argument tirer du silence des vestiges (5) ? Nous voici donc à nouveau en présence d'une aporie. Il n'y a pas de raison de la

(8) Relevé presque au hasard, *cf.* L. PITON, "Excursions des 10 mars et 10 mai 1935 à Gergovie", Revue des Sciences Naturelles de l'Auvergne, I, 1935, p. 125 : sont représentés dans les collections du Musée de la Hutte, 1° le premier âge du fer, 2° la fin de la Tène III, 3° la période gallo-romaine ; *"La fin de la Tène III [y est représentée] par des monnaies d'Epadnactus et de Vergassivellaunus et par des échantillons de céramique ornée, absolument semblable à celle trouvée sur l'Oppidum du mont Beuvray par BULLIOT et DECHELETTE."*

Et A. PERREAU, "L'Archéologie préhistorique et gallo-romaine", *ibid.*, p. 190 : lors d'une Exposition au musée de Clermont, le Comité «Pro Gergovia» montra dans les vitrines de la salle Gaillard *"un outillage abondant consistant en silex néolithiques de toutes formes, voisinant avec des haches et des hachettes, des pointes de flèches et de lances en silex et en métal, des fusaïoles, ainsi que toute une gamme de fibules et d'objets de parure de la Tène. Les monnaies gauloises étaient bien représentées, en particulier celles arvernes aux effigies d'Epadnactus et de Vercassivellaunus.*

La céramique fort abondante avait fait l'objet d'un classement minutieux ; il y avait là des tessons de poterie néolithique, de l'âge du bronze, d'Hallstatt, de la Tène, de nombreux débris de vases ornés de l'époque Beuvraysienne - dont certains patiemment reconstitués -, des amphores italiques et gauloises, et enfin de la poterie sigillée de la Graufesenque et de Lezoux fabriquée du Ier au IIIe siècle de notre ère.

[Et en outre] "une curieuse colonne constituée par des briques "en «quart de fromage», des bases de colonnes sculpées en calcaire, de belles mosaïques, des tuiles à rebord en parfait état, une meule en arkose, etc..., le tout provenant de vestiges d'habitations probablement contemporaines de la conquête de la Gaule."

(1) Illustration caricaturale : l'exemple d'Irmine ROMANETTE, "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, p. 284. Puisque "César faisait raser complètement les forteresses qui lui résistaient et répandre du sel sur le sol pour le rendre stérile, je ne suis donc pas étonné que l'immense plateau de Gergovia, aussi étendu que le plateau des Côtes, soit un terrain ras et sans vestiges de ruines. C'est précisément cette absence de témoins qui me confirme que Gergovia qui domine et commande le pays jusqu'à Pont-du-Château à la rivière d'Allier, est bien Gergoviat." (Souligné par nous).

(2) R. PERICHON, *op. cit.*, p. 19.

(3) Loin de notre problème, on songera, par exemple, aux embarras qu'a créés aux égyptologues la méthode de datation par le carbone 14. - Plus près de notre sujet, F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H accusent vivement POLYBE d'avoir raconté *"sérieusement que les épées des Gaulois, dès qu'elles avaient porté un coup, étaient faussées, tordues au point que le combattant devait les redresser. L'assertion est en contradiction formelle avec les capacités extraordinaires des métallurgistes ou forgerons celtiques. Elle a pour origine manifeste les épées repliées des sépultures, restant à la disposition des guerriers défunts mais inutilisables pour les vivants, ou bien encore les armes détruites volontairement lors des cérémonies sacrificielles"*. (La Civilisation celtique, éd. Ouest-France Université, Rennes, 1990, pp. 36-37). - Et plus près encore, *cf.* l'interprétation que les textes ont vulgarisée de la pseudo-hutte gauloise du relief du Louvre, en fait *"fragment d'un monument triomphal de Trajan"*, et donc document dace (J. HARMAND, Les Celtes au second âge du fer, F. Nathan, Paris, 1970, pp. 67-68).

(4) On se souviendra des conclusions que tirait LANCELOT du silence de CESAR sur le lac de Sarliève, ou de celui de SIDOINE APOLLINAIRE et de GREGOIRE DE TOURS sur Gergovie même.

(5) Certes, une absence peut être à interpréter : mais c'est à condition qu'elle s'oppose à une éventuelle présence. - S'il était permis de frôler la légèreté en matière sérieuse, ou plutôt de relever la gravité de l'humour dans une bande dessinée, on se risquerait à invoquer ici le *sophisme d'Obélix.*

Le bruit court, dans l'irréductible village gaulois de La Zizanie (texte de GOSCINNY, dessins de UDERZO, Dargaud éd., Neuilly-sur-Seine, 1970), que les Romains disposent de la potion magique. Le

croire définitive ; mais si pour l'heure elle se confirme, il serait inutile de dresser à notre tour un état détaillé de tous les travaux ou résultats antérieurs, comme il serait présomptueux de notre part d'en inférer des déductions intempestives. Les deux questions susceptibles d'éclairer notre propos seraient de nous demander comment on en est arrivé à ce constat inattendu, et comment il se fait qu'il n'entame point la conviction de ceux qui n'en continuent pas moins de localiser Gergovie sur un plateau muet.

Car l'explorateur qui repart à la recherche d'un oppidum comme celui de Gergovie n'est pas sans compter sur de certains signes de reconnaissance, les uns de nature immobilière et les autres de nature mobilière (1). Cette place fortifiée de hauteur devrait toujours se signaler par le rempart qui lui faisait une enceinte ; elle le pourrait encore par ce mur de très grosses pierres que les Gaulois avaient édifié à mi-pente, peut-être même par les fortifications auxquelles Vercingétorix avait jugé urgent de travailler pour protéger l'accès à l'autre côté de la place. Quant à la ville intérieure, sans prétendre en déterminer *a priori* la nature, on ne serait pas surpris d'en découvrir des restes, restes de monuments ou de maisons, restes des voies de circulation. Et pour ce qui est des vestiges mobiliers, il paraît évident qu'un endroit n'est pas longtemps habité sans que l'occupation humaine y laisse des témoins durables et les plus variés de sa présence, objets abandonnés, objets perdus, objets brisés, qu'ils soient de terre, de bois ou de métal ou d'autre matière, d'usage militaire ou domestique, de nécessité ou de parure...

II. SANS ATTENDRE LES FOUILLES

A. Les téméraires : de Syméoni à Bellaigue

On n'a pas sérieusement songé à des fouilles avant le milieu du XVIIIe siècle ; on n'y a pas procédé avant l'année 1755. Mais on n'avait pas attendu pour suivre Gabriel Syméoni, qui avait d'emblée interprété comme des vestiges antiques tout ce qui était visi-

trio d'Astérix, d'Obélix et du druide Panoramix s'en va quérir au camp romain d'Aquarium ce qui n'est qu'une grande marmite d'eau chaude. - Dialogue, p. 34. Astérix à Obélix : "Tu vas la porter sans rien renverser, Obélix !" - Obélix : "C'est de la potion magique ?" - Panoramix : "Si tu en buvais, mon bon Obélix, elle ne te ferait aucun effet." - Obélix : "Alors, c'est de la potion magique. Moi, la potion magique ne me fait aucun effet." - Est en fait en jeu la notion de preuve, et de preuve positive. L'absence d'effet est en effet un bon argument, mais il ne faut pas en abuser.

(1) Pour fonder cet espoir et pour lui donner un contenu précis, on se reporte aux publications des protohistoriens qui, d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, G. DOTTIN, J. DECHELETTE, H. HUBERT, A. GRENIER, à W. DEHN, J.-J. HATT, P.-M. DUVAL, J. GUILAINE, Ch. GOUDINEAU, V. KRUTA, J. COLLIS, F. AUDOUZE, O. BUCHSENSCHUTZ, *etc.* , nous informent progressivement des Celtes et de leurs *oppida* .

ble à la surface du plateau. La science archéologique était alors ce qu'elle était (1), mais un esprit plus critique (2) aurait pu se poser au moins deux problèmes : toutes ces traces apparentes étaient-elles bien des traces humaines ? et si elles étaient antiques, étaient-elles pour autant gauloises ? L'énumération de Syméoni contient des vestiges de *rues* , de *places* , de *maisons* , des fragments de *tuiles* , de nombreux *monceaux de pierres* petites et grandes, et, principalement sur la bordure méridionale, des *murailles ruinées* autour de la montagne (3). L'urbanisation du plateau et son caractère défensif lui paraissent donc des évidences ; il considère que les pierres dont il parle ne sont pas originaires du sommet, mais

(1) Son biographe T. RENUCCI fait montre d'une grande indulgence à l'égard de G. SYMEONI : "*Dans ses études d'Antiquités, il emploie une méthode remarquable pour l'époque et qui se rapproche considérablement de celle de l'archéologie moderne. (...). Parmi les érudits qui enrichirent le domaine de l'archéologie et montrèrent la voie, Syméoni occupe un rang honorable*". (Un aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943, p. 165 et p. 166). Il n'empêche qu'en concluant, il se reprend au point de se contredire, *ibid.*, p. 291 : "*La science de notre Florentin était son seul gagne-pain. S'il l'a aimée, il ne l'a pas assez respectée : plus qu'un véritable archéologue, il fut un vulgarisateur.*"

(2) Abusé par ses intuitions étymologiques, SYMEONI attribue aussitôt à Apollon un temple repéré à Polignac-en-Velay, et en même temps un masque qui aurait prétendument servi d'oracle au dieu : "*Et ay trouvé, es confins de ladite province [i. e. celle d'Auvergne], le Temple, et simulacre d'Apollo, que je pense ait autrefois servi d'Oracle, tenant la gueule ouverte, et où souloyent respondre les Febades (comme je vous ay jà dit) à qui leur demandoit conseil.*" (Description de la Limagne d'Auvergne [1560], éd. crit. de la trad. française d'A. CHAPPUYS [1561] par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 61.) - (Voir la sévère critique que fait LANCELOT de cette déduction, dans ses "Recherches sur Gergovia, et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 663, où il convoque GRUTER et le P. SIRMOND comme témoins à charge).

Il a vainement cherché la colossale statue de Mercure que Zénodore, au dire de PLINE L'ANCIEN, avait mis dix ans à réaliser en bronze "*in ciuitate Galliae Aruernis*" , pour un prix de quarante millions de sesterces, *HS CCCC mani/manupretio* . Et voici en quels termes il dit sa déception : "*estant fort marry de n'avoir peu avec toute ma diligence trouver pareillement là aucun vestige de l'esmerveillable Colosse de Bronze lequel, ayant esté faict en dix ans par Xénodore à l'honneur de Mercure, avoit CCCC pieds d'hauteur, comme Pline a escrit*". RENUCCI note que "*M. Audollent s'étonne avec raison que Syméoni ait confondu les dimensions de l'ouvrage avec le prix de revient et lui ait attribué quatre cents pieds de hauteur*" . (*Ibid.*, p. 61 et n. 1).

Un dernier exemple vaut d'être rapporté, parce qu'il illustre autant la méthode de SYMEONI que l'autorité dont il a pu jouir trois siècles durant. Mais citons seulement RENUCCI, Un aventurier des Lettres, p. 165 : "*L'inscription d'un tombeau qu'il visite à Clermont d'Auvergne et où il est question d'un PAULLIN et d'une ALLIA LABIENI UXOR lui suggère l'hypothèse intéressante, peu vraisemblable mais non controuvée, que César, envoyant son général Titus Labiénus vers Lutèce, avant d'attaquer Gergovie, aurait gardé comme otages sa femme et son fils, pour quelque soupçon qu'il aurait conçu déjà de la fidélité de son lieutenant.*" Diversement lue et interprétée, cette inscription, de VIGENERE ou BELLEFOREST à DUCHESNE et FODERE, MATHIEU et DELARBRE, a servi de preuve que l'épouse du légat avait séjourné là et qu'elle y était morte, donnant même son nom au quartier des Paulines.

TARDIEU (*cf.* Histoire de la ville de Clermont-Ferrand, C. Desroziers, Moulins, II, 1872, p. 315) a rectifié cette identification inconsidérée : il ne s'agissait pas d'une épitaphe, mais d'une inscription votive en l'honneur du dieu Bellinus, et la pierre de marbre blanc se serait trouvée au-dessus de la porte du temple. - *Cf.* A. AUDOLLENT, Clermont gallo-romain, 1910, p. 16, n. 7 ; et aussi P.-F. FOURNIER, *in* Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Cl.-Fd, 1970, pp. 454-456, § 107, *Dédicace d'Allia* . Le texte pourrait être : "[...]VL. PAVLLIN // T.F. ALLIA T. LA // BIENI UXOR // BELLINO. D. D.", et pourrait signifier : "(Selon le vœu de) [...] Iulius Paullinus fils de Titus, Allia épouse de Titus Labienus a offert (ce don) à Bellinus".

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 64 : "*Je dy que sur la plaine de la montagne (...) on voit encore les vestiges des maistresses rues, des places, des maisons, les pièces des tuiles rompues, esparses çà et là, desquelles elles estoyent couvertes, et tant de monceaux de pierres grandes et petites que, si elles estoyent remises ensemble, elles feroyent de nouveau une autre tresgrande Citté !*"

qu'elles ont été apportées là-haut à bras d'homme pour les besoins des constructions (1), et il lui semble qu'en émigrant à *Clairmont* , "*tout Citoyen en ruinant sa maison rassemblast artificiellement au beau milieu de la place d'icelle ses fragmens, pour une éternelle mémoire que là eust esté une des premières et plus fameuses (comme seule demourée inexpugnable) Citté de toute la France*" (2).

Dût-elle rester longtemps discutée (3), l'opinion de Syméoni fut, comme on sait, assez rapidement publiée (4) ; et contrairement à ce qu'en disait naguère T. Renucci (5), elle ne cessa d'être reprise et répétée de confiance. Sans oublier tous ceux qui leur emboîtèrent le pas au fil des générations suivantes, on se souviendra d'Abraham Ortelius qui avait publié la carte de Syméoni, de Jean Papire Masson qui fait dire à la ville de Clermont qu'elle est née des ruines de Gergovie (*"Ex Gergouiae ruinis fui"*) , de J. J. Scaliger pour qui ces ruines subsistent avec leur antique appellation, du président Jean Savaron qui changea d'avis et devint de ces antiquaires qui voyaient là-haut des plâtras ou décombres dispersés (*sparsim disiecta rudera*) , des pierres plus ou moins équarries (*quadra lapidum*) , des briques (*lateres*) , des entassements de moellons (*coagmentati cementorum acerui*) (6).

Il n'est pas douteux, dans ce contexte, que les faussaires de la charte de juillet

(1) *Ibid.*, suite : "*Et ayant icelles estées portées là haut, et non fabriquées de la nature, il semble probable qu'elles ne servissent à autre que pour les édifices des murailles, ainsi comme la forme des murailles mesmes, mais toutefois ruinées, appert autour de ladicte montaigne, et principalement devers le Craist, duquel costé l'accès de la ville estoit plus facile, et nompas si droit ne si roide que devers Cornon et Clairmont.*"

(2) *Ibid.*, p. 65.

(3) Le géographe Fr. de BELLEFOREST en fait état pour la contester dès 1575 (La Cosmographie universelle de tout le monde, N. Chesneau, Paris, T. I, *in* "De l'ancienne et fameuse province d'Auuergne", col. 222-226). Mais P.-P. MATHIEU la reprendra telle quelle trois siècles plus tard : *cf.* Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 9 : G. Siméoni "*reconnaît, à l'aspect de la montagne, à celui des ruines et des débris dont le sommet est couvert, que c'est bien la Gergovia décrite par César*" ; p. 17 : "*Un autre César, plus heureux qu'habile, renouvelait, à Pavie, la fatale journée d'Alise, et jetait dans l'horizon assombri de l'ancien monde, un indicible malaise. Il fallait l'imagination dégagée d'un Italien, pour venir, au milieu de la tristesse générale, évoquer des souvenirs de gloire, et faire planer sur des ruines des ombres héroïques et le génie de la liberté. En 1558, Siméoni parcourut, en observateur éclairé, le plateau solitaire.*" Et MATHIEU cite SYMEONI, que nous avons cité en note.

(4) Voir l'hésitation du P. P. de SAINT-JULIEN (De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgongne, N. Chesneau, Paris, 1581, I, p. 26), ou aussi les annotations marginales du traducteur B. de VIGENERE en 1590 (Les Commentaires de Iules César des Guerres de la Gaule, plus ceux des Guerres ciuiles, contre la part pompéienne. *Le tout de la version de Blaise de Vigenère Bourbonnois et illustré d'Annotations* , A. L'Angelier, 1590, f° 64 v° G : "*Clermont imprenable que par famine, si au-moins Gergouie estoit Clermont.*").

(5) *Cf.* T. RENUCCI, Description de la Limagne d'Auvergne, p. 62, n. 5 : "*La démonstration du nouveau site faite par le Florentin dut être généralement peu connue ou jugée peu convaincante.*" Et un peu plus loin : "*L'opinion du savant abbé [sc. LANCELOT] dut prévaloir.*" On a pu voir ce qu'il en était. - Mais il est vrai que RENUCCI, *ibid.*, paraît attribuer au P. FODERE, un siècle plus tôt, l'opinion que Gergovie était à Moulins, sur l'Allier. Le P. FODERE y plaçait, en effet, Gergobina : mais c'était au contraire pour distinguer la *Gergobina des Boies* de la *Gergovia des Auvergnats* , qu'il mettait à Clermont.

(6) Référence globale à notre Introduction, IIe section, "Bref historique", "L'innovation de Syméoni".

1149 ne pensaient pas prendre de risques en mentionnant, sur la montagne ou le puy qui dominait la maison des Prémontrés de Saint-André, la *veterem mazuram antiquae Gergobiae* (1). Mais quand le P. Lacarry visite Gergovie vers 1635, il a beau se croire à *Gergovia* , il n'y est guère impressionné par les restes antiques. Aux *briques* dont on savait déjà quelque chose, il ajoute la précision non négligeable de *pièces d'urnes* , mais il est moins frappé par la présence d'une muraille que par l'apparence d'un *grand fossé* autour du plateau (2). La modestie de ce témoignage fait mesurer l'écart qui existait entre l'assurance d'être à Gergovie et la preuve archéologique sur laquelle on entendait fonder, au moins pour partie, cette assurance.

A cette époque, et depuis longtemps, le plateau n'était pas en culture et servait seulement de pâturage (3). Il resta encore en cet état dans tout le cours d'un siècle et demi (4), et ne commencera d'être défriché que dans les années qui précédèrent la Révolution (5).

(1) D'où, en retour, l'affirmation répétée que les ruines de l'antique cité avaient subsisté pendant des siècles, malgré l'idée reçue au contraire que "*César, après la conquête des Gaules, n'a pas dû laisser une seule pierre à la forteresse qui fut cause de son échec*" (I. ROMANETTE, *art. cit., ibid.*).

Cf., par exemple, MASSON, *in ms. cit.*, f° 59v° : "*Les anciennes masures devaient certainement exister alors*" , c'est-à-dire au XIIe siècle. - Mais quelle confusion, ignorance ou aveuglement fit écrire dans le dictionnaire de Trévoux, dans ceux de MORERI et de BRUZEN DE LA MARTINIERE, en plein XVIIIe siècle : "*On voit sur cette montagne les masures de l'ancienne Gergovie, ville des Gaulois Boyens.*" ?

(2) *Cf.* P. G. LACARRY, *Lettre à M. Spon le fils*, 19-...?-1674, *in* "Gergovie et Vercingétorix", *Varia*, L'Auv. historique, 1897-1902 ; tiré à part, U. Jouvet, Riom, 1902, p. 2 : "*Il y a quarante ans qu'estant régent à Billom, je fus à Gergovia où je ne vis rien d'antique que quelques briques et pièces d'urnes d'une épaisseur extraordinaire. (...). Il y a une belle esplanade qui n'est aujourd'hui qu'une pelouse où on mène depaistre le bestail. Autour de l'esplanade on voit quelques restes d'un grand fossé.*" Et l'auteur poursuit en indiquant qu'"*On trouve tous les jours aux environs de Clermont d'anciennes médailles ; toutes celles qu'on m'a fait voir jusqu'à maintenant sont fort communes*" ; et elles sont toutes romaines.

(3) *Cf. id., ibid.*, la citation précédente, et : "*Je croy que si on creusoit en cette esplanade, on y trouveroit des antiques, mais on n'y remue pas la terre*" . - Pour la situation un siècle auparavant, *cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. littéraire et artistique*, n° 68, 3e cahier 1933, p. 18, dans : "*Histoire agricole de la plaine de Gergovie depuis le XVIe siècle*" : "*Toute la surface du plateau ne servait alors qu'au pacage et était jouie en commun.*"

(4) Voir les témoignages concordants de LANCELOT, de MASSON, de CAYLUS qui le recopie, de PASUMOT : "*Sur le haut de cette montagne est une plaine couverte à présent d'une pelouse qui ne sert qu'au pâturage des troupeaux.*" ("Recherches sur Gergovia, et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 649). - "*Toute la montagne forme aujourd'hui une plaine couverte d'une pelouse, qui sert au pâturage des bestiaux.*" (L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, f° 53v°) - "*La plaine qui règne sur le haut ne sert qu'au pâturage des bestiaux.*" (Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 282). "*Le sommet de cette montagne est un vaste plateau de figure ovale. [...]. C'est une prairie assez maigre.*" ("Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, p. 184).

(5) *Cf.* J.-A. DULAURE, , Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 327 : "*Cette montagne, ci devant en pâturage, est aujourd'hui en partie défrichée.*" Et *cf.* A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Clermont-Ferrand, an XIII (1805), p. 247 : "*Sa surface, qu'on a défrichée depuis quelques années, etc.*"

Ce n'était pas là une situation propice aux découvertes, mais un Bellaigue n'en écrit pas moins, dans sa Dissertation sur la ville de gergouie , un paragraphe Des ruines et des vestiges qui se trouvent sur la montagne de Gergovia (1). *"On apperçoit dans la partie occidentale de la plaine qui est sur cette montagne"* , écrit-il un siècle environ après la visite du P. Lacarry, *"diverses ruines qui font juger qu'il y avoit anciennement quelque grande ville"* (2). Il y reconnaît *"des espèces de ruës tracées en droite ligne"* (3), qui sont bordées de chaque côté de rangs de pierres : et, à bien examiner ces dernières, *"on voit bien quelles [sic] étoient les premières assises sur lesquelles portoient les murs des maisons et des édifices"* (4). De ces alignements sont distingués les très nombreux amoncellements de pierres déjà signalés par Syméoni, sans compter les innombrables tessons de brique signalés par Lacarry : or, parmi les pierres ainsi entassées, il s'en trouve plusieurs qui *"paroissent avoir été taillées"* ; ce qui témoigne de la ruine et destruction d'un grand nombre de bâtiments. On trouve d'autre part çà et là sur le plateau *"des morceaux de vase antique de terre fine d'un vernis et d'un beau rouge, sur lesquels sont des figures en relief"* . Et sur les pentes on trouve de même assez souvent d'anciennes monnaies romaines. Mais ce n'est pas que l'ancienne cité occupât toute la surface de cette vaste plaine, *"elle en occupoit seulement la partie qui est à l'occident"* (5).

Pour monter à cette ville ancienne, Bellaigue note enfin l'existence de trois avenues (6) : du moins en reste-t-il trois à présent. L'une devait donner accès au milieu environ du côté nord, et n'est plus qu'un *"misérable sentier"* . Une autre, la plus commode, conduisait au milieu à peu près du côté sud : c'est le chemin direct de Merdogne au plateau. La dernière, qui est *"d'une grande beauté"* , est le grand chemin qui menait de Mer -

Pour plus de détail, *cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit., ibid.* Le seigneur de Merdogne demanda en 1781 et obtint en 1784 le triage du communal : et le défrichement fut commencé ; mais le triage fut ensuite annulé quelque dix ans plus tard, et le communal divisé en parcelles (numérotées au cadastre de 623 à 1069, la dernière étant une parcelle annulaire de propriété communale). La culture s'y développa pendant plus d'un demi-siècle, avant de régresser progressivement. - Voir aussi, du même, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, extrait de la *Revue d'Auvergne,* éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, p. 4. - Et voir encore P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne,* G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, p. 28 : le communal *"fut partagé en 13 bandes, desservies par des chemins créés à cet effet, et en 1728 parcelles réparties entre les 554 habitants du village. Après ce partage, le plateau fut défriché. C'est alors que s'édifièrent les murs et tas d'épierrage que nous voyons aujourd'hui."*

(1) BELLAIGUE, Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, vers 1725, Bibliothèque municipale et inter-universitaire de Cl.-Fd, fol. 216 r° à 217 r°.

(2) *Id., ibid.,* f° 216 r°. - BELLAIGUE rejoint donc SYMEONI, *cf.* note *supra,* dans la supposition d'une ville importante.

(3) *Ibid.* et suite : *"Il y en a une du Nord au midi d'une cinquantaine de toises de long sur cinq à six de large, et deux ou trois autres qui vont par côté depuis la première jusqu'à l'Occident, mais moins longues. Ces espèces de rues sont formées par de gros quartiers de pierres, placées par dessus, à demi enterrées."*

(4) *Ibid.,* f° 216 v°.

(5) *Ibid.,* f° 217 r°.

(6) *Ibid.,* f° 216 v°.

dogne à la corne sud-ouest de la montagne, et donc à la ville. D'un accès par le côté oriental, il n'est pas question.

Mais l'*urbs* était un *oppidum* . Et Bellaigue a commencé par distinguer un parapet provenant d'un rempart "*qui régnoit au bord de la plaine et de l'escarpement*" . L'escarpement faisait le tour de la montagne : et "*tout ce haut a été décharné de main d'homme*" (1). Il règne au bas de cet escarpement un chemin assez uni, qui porte lui-même à son bord extérieur un petit parapet formé de démolitions, ce qui fait juger à Bellaigue "*qu'il y avoit un petit rempart le long de ce chemin*" , et il en distingue encore un second au dessous avec pareil parapet (2). Tels sont les propres termes de Bellaigue : et le moins singulier n'est pas qu'il voit surtout de ces ouvrages "*du côté qui regarde le village de Romagnat*" (3). Bellaigue aperçoit donc, au total, trois murailles ; et l'intéressant est qu'il identifie la seconde avec le mur de six pieds que les Gaulois avaient édifié à mi-pente, imaginant que la plus basse serait un premier mur également gaulois (4).

Toutes ces données manquent assurément de précision, sinon de fondement, et laissent notre curiosité insatisfaite. Du moins cette récapitulation invite-t-elle à des comparaisons, des mises au point, des interrogations. Etait-on préparé alors à s'intéresser aux restes pré-romains, et capable de les reconnaître (5) ? Ou prenait-on vraiment pour gaulois des vestiges postérieurs à la conquête ?

Le P. Lacarry n'a vu que briques et, sans doute, tessons d'amphores : ce n'est pas à dire qu'il ne s'y soit rien trouvé d'autre. Mais quel fossé voit-il où les autres voient le renflement d'un rempart ? Syméoni et Bellaigue s'accordent à parler de rues (6) ; le temps a passé entre eux ; cependant il y a loin des constatations de l'un à celles de l'autre, car à la vérité les trois ou quatre rues de cent mètres et moins repérées par Bellaigue paraissent

(1) *Ibid.* : "*A bien examiner l'escarpement de trente ou quarante toises qui règne autour de la montagne, on juge bien que tout ce haut a été décharné de main d'homme et qu'on a arraché le terrain et les rochers pour rendre tout ce haut inaccessible.*"

(2) *Ibid.* : "*Or on peut juger que le premier chemin était un espèce de chemin couvert ou fausse braye qui régnait tout autour du bas de l'escarpement pour en défendre l'escalade et que le second chemin était un avant chemin couvert, le tout pour disputer le terrain à des assiégeants.*"

(3) *Ibid.* : "*Touts [sic] ces ouvrages sont a la vérité auiourdhuy fort défigurés et ne presente [sic] quasi que des monceaux de ruïnes, mais il en reste encore a present des morceaux en quelques endroits, et surtout du coté qui regarde le village de romagnat.*"

(4) *Cf. ibid.*, f° 218 r° : BELLAIGUE y parle du "*chemin couvert ou fausse braye*" qui "*regnoit au dessous et autour de l'escarpement*" - le chemin et le parapet inférieurs constituant "*un avant chemin couvert*" .

(5) Parlant des souterrains de Gergoye, "*& c'estoit là qu'on tient que Cesar estoit campé*" , F. de BELLEFOREST (*op. cit.*, col. 225 et 226) racontait en 1575 qu'on y a creusé, "*& y trouvé des medailles avec diverses effigies de bestes, qui fait penser que ce lieu estoit desia ainsi creusé avant que Cesar s'y campast*".

(6) Au témoignage du chanoine P. AUDIGIER, "*il y avait [à Gergovia] une rue qui avait le nom de Jupiter, qui est encore connue aujourd'hui par les paysans du voisinage qui en ont conservé le nom, l'appelant Vio Jove, voie de Jupiter*" . (Histoire d'Auvergne, [1696], T. I, Projet de l'histoire d'Auvergne, publié dans les *Mém. de l'Ac. des Sc., Belles-Lettres et Arts de Cl.-Fd* , 2e série, fasc. 7e, L. Bellet, Cl.-Fd, 1894, p. 247).

assez peu de chose auprès des maistresses rues et des places notées par Syméoni (1) ; rectilignes et pavées ou dallées, aussi bien cela suffit-il ici à les rendre douteuses (2). De même, plus que douteuses, des constructions dont les restes témoignent qu'elles auraient eu des toits de tuiles, des murs de briques et de moellons, des fondations de pierres. Et pour les amas de pierres basaltiques, ni leur nombre, en effet impressionnant, ni leur importance ne les distinguaient de tous ceux qu'on pouvait remarquer un peu partout dans les environs et qui s'expliquent d'abord par les besoins de l'épierrage ; quant à leur nature, c'était une erreur d'y voir des pierres apportées d'en bas et les décombres des maisons, d'y voir en conséquence, pour une part notable, des pierres travaillées, voire des pierres taillées. Pour l'heure, enfin, ni la céramique ou poterie, ni les médailles ou monnaies ne plaident encore pour l'existence d'une cité gauloise. Et si Bellaigue pense voir trois lignes de défense échelonnées autour du plateau, on lui en laissera la responsabilité.

B. Les prudents : Lancelot et Pasumot

La question n'est certes pas de faire un procès anachronique aux chercheurs et aux curieux d'autrefois ; et nous profitons trop aisément, avec le recul, de leurs hypothèses contrôlées, de leurs erreurs corrigées (3). Le fait est cependant que leurs interprétations hasardées n'étaient pas toutes inévitables. Leurs moyens d'investigation les rendaient capables de faire des distinctions ; Bellaigue ne prenait certainement pas pour de la poterie gauloise la belle céramique sigillée qu'il eut sous les yeux. Et des auteurs anciens tels que Polybe (4), Vitruve (5) ou Strabon (6), qui leur inspiraient toute confiance, les avertissaient suffisamment des différences du mode de vie barbare.

(1) L'interprétation que fait SYMEONI de "*tant de monceaux de pierres*" laisse entendre que la "*tres - grande Citté*" qu'il imagine devait sensiblement recouvrir l'ensemble du plateau.

(2) Argumentant contre l'identification de Bibracte et d'Augustodunum, J. DECHELETTE devait écrire : "*Non seulement le sous-sol autunois ne livre pas d'antiquités gauloises, mais il ressort du tracé géométrique des rues antiques, formant une sorte d'échiquier très régulier, que la ville romaine a été bâtie sur un sol vierge, d'après un plan d'ensemble méthodiquement dressé. Une telle régularité des voies de communication ne serait pas conciliable avec l'hypothèse d'une longue occupation antérieure à l'époque impériale.*" (Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, t. II, Archéologie celtique ou protohistorique, 3e partie : Second âge du fer ou époque de La Tène, (ou 2e éd., t. IV, La Tène, 1924), A. Picard, Paris, 1914, p. 458).

(3) *Cf.* P. PINON, La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard *Archéologie* , Paris, 1991, p. 92 : "*Les historiens des idées et des sciences savent depuis longtemps que l'erreur est recherche : Baltrusaïtis parlait de «connaissance erronée»*."

(4) *Cf.* POLYBE, Histoire, II, 17 ; du livre XXXIV, il ne reste malheureusement que des fragments.

(5) *Cf.* VITRUVE, De architectura, II, 1, 4.

(6) *Cf.* STRABON, Géographie, IV ; cet auteur doit beaucoup au savant grec POSIDONIOS, dont le livre XXIII des Histoires traitait de l'ethnographie celtique : mais il ne nous en reste que des fragments.

Mais les exemples, pourtant opposés, de Lancelot et de Pasumot sont à cet égard suffisamment concluants. Quand le premier en vient à examiner l'opinion de ceux qui placent à présent Gergovia sur une montagne ainsi appelée, au midi de Clermont, il ramène à trois les différentes preuves qui appuient ce sentiment. Entre la situation de cette montagne et la tradition qui y aurait fixé le siège mémorable, il étudie ainsi les monuments qui passent pour subsister de l'ancienne ville : mais aucun d'eux ne lui en impose. On peut bien voir là-haut *des tas de pierres alignés en forme de rues*, mais il n'y a en cela rien de caractéristique (1), et l'on n'y trouve, en fait de *débris de bâtiments*, que des *pierres informes* (2). S'il s'y mêle des morceaux de brique et de tuile, c'est bien assurément qu'on a bâti sur cette montagne, mais ce ne peut être que longtemps (3) après César. D'où la netteté de la conclusion : "*Ainsi on y peut trouver des démolitions & des décombres, sans qu'on doive en conclurre qu'elles y sont du temps de Vercingentorix*" (4).

Pour les autres monuments que les tas de pierres, ce sont d'une part des souterrains, des médailles, des urnes, quelques autres restes de l'antiquité qu'on trouve dans les environs (5), et d'autre part les prétendus et fameux *greniers de César* que l'on veut voir près de Clermont. Lancelot s'arrête assez longuement à ces derniers, parce que l'argument devait paraître assez décisif : "*A une demi-lieue au-dessus de Clermont est un quartier appellé S. Mart, à cause d'une Eglise dédiée à ce S. Abbé de Clermont. [...]. C'est dans ce même canton de S. Mart, qu'est un quartier de terre plein de grains brûlés. On dit dans le pays, que lorsque César fut obligé de lever le siége de Gergovia, il brûla ses magasins qui étoient en cet endroit ; on l'appelle pour cela les greniers de César*" (6). Mais "*ces grains noirs et brûlés, qui font corps avec la terre*", n'ont donné lieu qu'à une tradition (7) sans appui (8) ; on connaît ailleurs d'autres grains incendiés, mais qui l'ont été bien plus récem-

(1) *Cf.* A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 649-650 : "*Ces tas de pierres ainsi arrangés, sont ordinaires dans les plus hautes montagnes de Dauphiné & de Provence, où il est certain cependant qu'il n'y a jamais eu de ville. C'est une des occupations des pâtres qui y passent quatre ou cinq mois de l'année.*" Et un peu plus loin, p. 652 : "*J'ai déja dit ci-dessus, que les monceaux de pierres qui sont sur cette montagne, ne prouvent rien ; qu'elles sont toutes informes ; qu'il ne paroît point qu'elles ayent jamais été mises en œuvre ; & qu'il est très-ordinaire de trouver de semblables amas de pierres disposées en forme de rues, sur d'autres montagnes où il n'y a jamais eu d'habitation.*"

(2) *Cf. id., ibid.*, p. 649, et aussitôt : "*Il n'y en a pas une qui soit d'une figure ou d'une taille à faire croire qu'elle ait jamais servi.*"

(3) Cette idée de "*temps fort postérieurs à César*" est l'une des erreurs ou excès de LANCELOT.

(4) *Id., ibid.*, p. 649.

(5) *Cf. ibid.*, p. 652 : "*Ces signa, ces Dieux Lares, ces instrumens de sacrifice, &c.*"

(6) *Ibid.*, p. 653.

(7) LANCELOT parle, p. 654, de "*tradition populaire*" : on voit l'intérêt, mais l'ambiguïté, du terme, et sa valeur d'exemple ; car il s'agit évidemment d'une opinion non fondée, mais savante, qui s'est répandue et imposée.

(8) Le prieur MASSON s'y fie encore au milieu du siècle (*ms. cit.*, f° 52v°). Commentant un titre de 1201 où il est fait donation à l'abbaye de Saint Allyre de deux vignes à Saint Mars au-dessus de Chamalières, et "*qui parle de ces bâtiments anciens, comme d'un ouvrage des Sarrasins*", il précise : "*Les débris des bâtiments que l'on voit à St Mars portent un caractère d'antiquité et de structure qui annoncent assez leurs*

ment ; et une si longue conservation de ceux-là serait peu croyable à Lancelot : en bref, ils ne lui paraissent pas faire une preuve plus convaincante que les précédentes (1).

Mais les précédentes ne méritent guère qu'on s'y attarde. Lancelot est entré dans les souterrains de Gergovia ; à tort ou à raison, il n'y a vu que des grottes ou cavernes ordinaires, c'est-à-dire des cavités naturelles, et sans trace de travail humain : *"cela ne peut être d'aucune considération"* (2). Et il en va de même, (mais peut-être est-ce alors à son tour de pécher par précipitation), des urnes et des médailles qu'on y ramasse, et dont il précise -la chose est notable- qu'on ne les trouve pas exactement sur la montagne, *"car personne ne dit y en avoir trouvé"* (3), mais dans ses environs. Aussi bien ne s'y serait-il pas encore rencontré de médailles antérieures à Adrien, qui fut empereur de 117 à 138. Mais sur cette question des monnaies et de leur datation, voici ce que, non sans lucidité, Lancelot ajoute, et qui n'est pas sans conséquence : *"D'ailleurs, quand elles seroient d'un temps antérieur, que prouveroient-elles de plus que ce que tout le monde sçait ? que le hasard fait trouver des médailles dans des lieux que les Romains n'ont point habité, ou du moins qu'ils n'ont habité que beaucoup de temps après l'époque de ces mêmes médailles"* (4). Pour prouver, en un mot, que la montagne de Gergovia soit l'ancienne Gergovia, *"il faut quelque chose de plus précis"* .

C'est ainsi que Lancelot peut s'estimer fondé à tenir pour nul et non avenu l'argument qu'on tirait traditionnellement des ruines et vestiges de Gergovie. Sans doute n'est-il pas lui-même infaillible ni indiscutable ; dans son examen sans préjugé, il peut lui-même avoir outrepassé les bornes de la prudence. Et il ne pouvait, de toute façon, rien dire de décisif en ne se fondant que sur des observations de surface. Mais son cas est topique. Il met dans une lumière crue la question de savoir si c'est une preuve que l'on recherche, et ce que c'est qu'une preuve. Celui qui croit savoir et ne sait pas oublier sa certitude, celui-là pourra, de bonne foi, trouver des accommodements avec les besoins d'une démonstration ; mais celui qui éprouve ou qui mime le doute sera autrement difficile : et comment

auteurs. [...]. On trouve dans le même quartier de St Mars beaucoup de grains brûlés mêlés avec la terre, et c'est ce qui confirme la tradition que lorsque César fut obligé de lever le siège de Gergovia, il brûla ses magasins qui étaient en cet endroit" .

(1) Pour l'étude et l'explication de ces greniers de César, *cf.* P.-F. FOURNIER, "Les «Greniers de César» à Royat", Revue archéologique du Centre, n° 20, Vichy, 1966, pp. 303-310. L'auteur parle de *"pseudo-légende"* d'origine érudite, et conclut : *"Il n'est donc pas invraisemblable, voire il me paraît assez probable que l'incendie du groupe de granges établies sur le versant du puy Châté ait dû être un des faits de guerre de l'année 1356"* . - Sceptique, F. de LACOMBE approchait donc de la vérité en 1859 : *"Il est plus naturel de supposer que ces traces de combustion proviennent de l'incendie d'un château ravagé par la guerre et qui existait en cet endroit."* (*Op. cit. :* "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, p. 337, n. 1.)

(2) A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 652.

(3) L'affirmation, *ibid.*, peut rester sujette à caution, mais il faut se souvenir que le plateau n'était alors qu'une prairie.

(4) *Id.*, *ibid.* - De même pour la citation suivante.

chercher autrement pour de vrai ?

Un demi-siècle plus tard, Pasumot, qui connaissait bien le sentiment de Lancelot, ne mettra pas en question l'existence de Gergovie sur le plateau. Mais l'ingénieur s'accorde avec l'académicien pour n'en pas vouloir donner des preuves qui n'en sauraient être, et la comparaison est des plus instructives.

Sa description du sommet n'est pas sans rapport avec celle de Bellaigue, car on peut plus ou moins reconnaître les *espèces de rues* dont parlait celui-ci dans les *lignes de murs parallèles* dont Pasumot rend compte, et qui coupent le plateau du nord au sud ou qui en desservent la partie occidentale (1) ; Pasumot fait aussi état du bourrelet qui couvre le bord de la montagne au midi et doit être ce qui reste d'un rempart (2), ce qui renvoie à Bellaigue et à Syméoni ; et peut-être rencontre-t-il encore Bellaigue dans l'apparence d'une terrasse en contre-bas ou d'un rempart dégradé, qui pourrait avoir été, vers le milieu de la pente, le mur de grosses pierres haut de six pieds (3). Mais quant à reconnaître d'emblée sur cette prairie les restes d'une ville ou simplement de constructions, Pasumot s'y oppose (4). Les tas de pierres qui s'y voient partout peuvent bien faire des lignes droites et des angles droits, ils peuvent s'expliquer comme autant de murs qui auraient formé des limites ou des clôtures (5) ; ce n'est pas assez pour les interpréter comme des décom-

(1) *Cf.* F. PASUMOT, *op. cit.*, pp. 185-186 : "*Le milieu de ce plateau est traversé du Sud au Nord par deux lignes d'anciens murs paralleles, & en éboulement comme les premiers [N. B. dont il vient d'être question et sur lesquels on va revenir]. C'étoit sans doute un chemin pour dégager au Sud sur un Village nommé Merdogne, & au Nord aboutit à une espece de petite gorge par laquelle on pourroit descendre du plateau sur une terrasse inférieure, & même jusques dans la vallée, si on avoit pratiqué un sentier qui descendît de terrasse en terrasse. Il y a aussi deux pareilles lignes de murs paralleles dont la direction est circulaire & qui conduit du côté de la corne occidentale, depuis une croix placée à peu près vers le milieu du plateau.*" - Voir le plan de DIJON, publié par CAYLUS, repris et retouché par PASUMOT, qui y a fait (*cf.* p. 211) "*quelques changements conformes au terrein*" ; et le comparer avec celui de DAILLEY, que lui a préféré GRIVAUD en rééditant PASUMOT, parce qu'il était *trop incorrect et trop resserré*.

(2) *Cf. id., ibid.*, pp. 187-188 : "*Le bord de montagne au Midi est tout couvert des restes d'un tas de pierres disposées dans une direction trop droite & trop étendue pour qu'on ne puisse pas présumer que ce pourroit être les ruines d'un long mur éboulé, construit jadis en pierre seche, & qui a pu couvrir la place de ce côté-là.*"

(3) *Cf. ibid.*, p. 188, suite : "*Il y avoit, selon toute apparence, au-dessous de ce mur présumé une terrasse ou rempart dont on ne reconnoît à présent que la dégradation, & qui regne non seulement tout du long de la partie méridionale, mais qui retourne encore du côté de l'Est.*"

(4) *Cf. ibid.*, p. 184 : "*On ne reconnoît d'abord aucuns vestiges d'emplacements de maisons, moins encore de ville.*" - Témoignage à confronter avec celui de PEGHOUX, ms. 975 de la B.M.I.U. de Clermont, f° 94 (daté 1856) : "*Je tiens de M. Mezeix que son grand-père conserve le souvenir de l'état où se trouvait le plateau de Gergovia avant le défrichement. On y voyait l'indication d'anciens bâtiments, telle qu'on la voit encore à peu près dans la partie occidentale du plateau, qui n'est pas encore livrée à la culture. Dans le milieu du plateau, à l'endroit où existe actuellement une croix, il y avait un assez grand emplacement de la grandeur de 10 œuvres, pavé en larges dalles. [...]. J'avais déjà remarqué qu'en certains points les fouilles fesaient découvrir l'ancien pavé des rues sous la couche de terre végétale cultivée. M. Mezeix m'a dit qu'on l'y avait transporté [sic] exprès, pour livrer ces parties à la culture.*"

(5) *Cf. ibid.*, suite, pp. 184-185 : "*On trouve par-tout des amas de pierres disposées en lignes droites qui s'entre-coupent presque toutes à angles droits. Ces amas ont été faits artificiellement pour séparer des*

bres et comme ceux de l'ancienne ville. "*Tous ces alignements de pierres*" , juge Pasumot, "*dont quelques-uns peuvent avoir deux & même trois pieds de hauteur, peuvent être très-postérieurs à l'existence de Gergovia. Je remarquerai que ces pierres sont assez informes, & qu'il n'y a aucune apparence qu'elles aient jamais été taillées ni liées par aucun ciment*" (1). On constate ici une rencontre significative avec l'analyse et le jugement de l'abbé Lancelot.

Sans doute y a-t-il toujours, parmi toute cette clairvoyance, bien des ambiguïtés et bien des confusions, et Pasumot fait valoir assez d'autres raisons pour maintenir Gergovie sur le plateau de ce nom : sa toponymie précisément, sa topographie, l'analyse militaire qui présume les positions et reconstitue les opérations, et aussi des observations archéologiques nouvelles à la corne sud-est (2), où la ville pouvait occuper "*environ 400 toises en long, sur 100 ou 150 en large*" . C'est là, en effet, qu'il fut procédé à des fouilles dans la décennie précédente, et Pasumot le sait et y fait allusion ; mais il les mentionne moins comme ayant réglé ses hypothèses que comme ayant confirmé ses conclusions (3). C'est dire qu'il s'est d'abord prononcé comme d'autres sur les indices de surface, mais qu'il s'est moins laissé abuser que d'autres avant lui (4).

Et c'est par là qu'on est conduit au point paradoxal. "*Quoique j'eusse fait*" , explique-t-il pour introduire une Addition à l'un de ses paragraphes, "*un examen très-scrupuleux du local, je ne m'en suis pas rapporté à mes observations particulieres, & j'ai*

cantons ; de sorte qu'on pourroit croire que c'étoit autant de murs différens. Il y en a qui se continuent très-loin."

(1) *Ibid.*, p. 186.

(2) Gergovie, qui s'étendait pratiquement sur tout le plateau avec SYMEONI, et n'en occupait avec BELLAIGUE que la partie ouest, passe donc ici à l'est.

(3) *Cf. ibid.*, pp. 186-187 : "*Après avoir parcouru ce terrein tout entier pour reconnoître la position de la Ville, il m'a paru qu'elle n'a pu être située que dans la partie ou la corne Sud-Est du plateau. Elle pouvoit occuper environ 400 toises en long, sur 100 en large. On trouve dans cet espace beaucoup de morceaux de tuiles brisées ; j'y ai amassé un fragment de vase de terre grossiere ; & c'est dans cet emplacement qu'on fit des fouilles il y a quelques années. On trouva des fondations de murs, des chevilles de fer, des restes d'armes de cuivre & beaucoup de poteries cassées de terre fine & de couleur rougeâtre, dont quelques fragments sont conservés dans le cabinet de l'Académie de Clermont.*"

(4) Les uns ont pu voir les lieux, les autres non. Mais PIGANIOL DE LA FORCE se réfère en 1740, en 1754, aux *habiles Critiques* qui ont situé Gergovia sur une montagne voisine de Clermont, "*sur laquelle on voit quelques restes d'édifices*" (*op. cit.*, 1740, p. 298 ; 1754, p. 224). Le quatrième et dernier argument par lequel l'abbé BELLEY (si ce n'est ANVILLE) prouve en 1741 que Clermont n'est pas *Gergobia* , est que : "*Les ruines ou l'emplacement de l'ancienne Gergovie se voient en effet près du château de Montrognon, entre Perignat, Jussat, & le Crest, au Sud-Est de Clermont, & à deux Lieues de cette ville*" (*op. cit.*, p. 262). En 1752, BOMPART DE SAINT-VICTOR parle des ruines, des rues et des avenues qui se voient sur la plaine du plateau, il y met la ville à l'occident et soutient que des pierres de celles qui font les nombreux tas "*paraissent avoir été taillées*" (*ms. cit.*, f° 55 r°). Deux ans plus tard, DUFRAISSE DE VERNINES se réjouit qu'on approche "*du temps ou nous devons fouillier dans dans [sic] les anciennes Ruinnes de gergoviee*" (*ms. cit.*, f° 164). Et pour le prieur MASSON, l'ardent adversaire de LANCELOT, qui demandait des fouilles depuis des années, il affirme de Gergovia que "*c'est une place assez étendue pour pourvoir [sic] y contenir une grande ville. On y voit encore des monceaux de pierres alignées en forme de rue*" (*ms. cit.*, f° 51v° - 52r°).

recueilli à cet égard toutes les preuves possibles" (1). Et voici que sa Dissertation était prête, quand il a reçu, du Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de Clermont, une lettre où il a trouvé confirmation de tout ce qu'il avançait concernant la position de la ville et le lieu des fouilles. Il a communiqué au comte de Caylus cette lettre de Michel Pélissier de Féligonde ; il en publie sur ses instances un long extrait. Et il conclut d'une manière qui doit donner à penser plus qu'elle ne rassure. Mais laissons-lui plutôt la parole : "*J'observerai que je n'ai pu mettre en question l'existence de Gergovie sur ce plateau & dans cet emplacement. Outre les actes authentiques cités par M. de Caylus d'après un sçavant Mémoire de M. Masson ; les restes d'armes de cuivre ou fer, les poteries avec inscriptions, & les Médailles de la République, sont des preuves de fait en faveur d'une habitation au moins Romaine, contre ceux qui adopteroient le sentiment de M. Lancelot*" (2).

Du point de vue archéologique, la preuve, pour Pasumot, n'est donc pas faite que la Gergovie gauloise avait bien existé sur le plateau. Mais tout se passe donc comme s'il s'opérait un glissement subreptice, un télescopage inconscient, entre cité gallo-romaine et cité gauloise. En somme, on a pu être certain que là-haut avait été la Gergovie arverne, sans que la chose en elle-même fût encore certaine.

Il était temps qu'on en appelât au sous-sol ; et l'on sera curieux de voir ce qu'ont produit les premières fouilles, dans l'immédiat et à plus long terme.

III. D'UNE FOUILLE A L'AUTRE

De fouilles opérées sur le plateau, on aurait espéré plus d'une fois en deux siècles un verdict décisif.

1. Décidées en 1751 par la Société littéraire de Clermont, dont Michel de Féligonde était alors le secrétaire, les premières n'eurent lieu qu'en septembre 1755 ; elles furent entreprises aux frais du comte de La Tour d'Auvergne et conduites par le chanoine François Garmage. Celui-ci lut son rapport en séance publique le 25 août 1756, et un résumé en fut publié par le Mercure de France en janvier 1757. Il semblerait que de nouvelles fouilles furent faites autour de 1780, qui révélèrent une belle mosaïque (3). Les travaux de

(1) *Ibid., in* Addition à la page 188, p. 215.
(2) *Ibid.*, p. 222.
(3) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Clermont-Ferrand, 2e éd., 1846, p. 45 : "*Quelque temps après que cette lettre fut écrite [celle de FELIGONDE à PASUMOT en 1765], de nouvelles fouilles mirent à découvert une belle mosaïque.*" - Un ms. de Jules PETITET à la B.M.I.U. de Clermont y fait une allusion : "*Après 1755 on trouve mosaïque.*" (Ms. 975, n° XI, Notes appartenant à M. Petitet, p. 253, p. 21 selon la numérotation de l'auteur.)

défrichement et de culture consécutifs au partage du plateau (*cf.* planche LXXII) donnèrent lieu à la découverte d'une grande quantité et grande variété d'objets antiques enfouis dans la terre arable (1) : abondance d'outillage en pierre et de monnaies, gauloises dans leur très grande majorité ; des murs, des voûtes ici ou là (2). Et quelques autres fouilles, prospections ou sondages durent être assurés dans la première moitié du XIXe siècle par J.-B. Bouillet, sans qu'il en ait été rien publié (3).

2. Mais c'est presque par hasard qu'on s'adonna en juillet 1861 à des fouilles méthodiques et importantes. On s'attendait à une visite de Napoléon III, qui séjournait à Vichy et qui était tout occupé de Jules César : et le préfet Odon de Preissac fit donc construire un nouveau chemin qui faciliterait l'accès au sommet du plateau. Ces travaux occasionnèrent assez vite de premières découvertes à l'angle sud-ouest : en suite de quoi, l'agent voyer en chef Claude Aucler explora plusieurs autres endroits dans l'intérieur. (*Cf.* planche LXXIII). Mais l'empereur préférait les Romains aux Gaulois, et c'est à leurs travaux qu'il porta son intérêt. Les hasards de l'agriculture, cependant, quoiqu'elle se mît à décliner, favorisèrent à nouveau les archéologues ou les curieux durant les générations suivantes (4), - leur fournissant des amphores, des tessons de poterie (5), des quarts de cylindre en terre cuite (6) qui avaient été des éléments de colonnes, - jusqu'à ce qu'un regain d'intérêt se manifestât pour la question de Gergovie (7).

3. D'où la campagne de fouilles qui, modestement commencée en 1932 sous l'impulsion d'Emile Desforges, se poursuivit d'année en année jusqu'en 1937 (8) avec la par-

(1) P.-F. FOURNIER fait valoir que ces travaux agricoles "*équivalurent à une fouille de la couche arable, fouille poussée plus avant par endroits en vue de l'extraction de pierres à racines plus profondes*". (Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle, p. 4.)

(2) Mention en est faite par P. D. A. PEGHOUX dans ses notes manuscrites déposées à la B.M.I.U. de Clermont : "*On rencontre, d'ailleurs, et on découvre souvent des parties de constructions encore existantes, des murs, des voûtes, etc. (septembre 1856).*" (Ms. n° 975, n° I à VIII bis, ff. 1 à 199, 1854-1858, [année de la mort de l'auteur], f° 81.)

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 7 (et la note 8) : "*Bouillet ne se contenta point de recueillir des objets trouvés en surface ou au cours des travaux agricoles. Il procéda aussi à quelques fouilles, en 1834, en collaboration avec Gonod, peut-être même en 1864.*" - E. DESFORGES ajoute de son côté la date de 1817, (*cf.* "Les fouilles de Gergovie. L'œuvre du Comité «Pro Gergovia»", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 8).

(4) *Cf.* les différentes notices d'ALIBERT, AYMAR, CHARVILHAT : voir notre Bibliographie.

(5) Et c'est l'occasion pour P.-F. FOURNIER de souligner, *ibid.*, p. 11, que ce furent des objets "*longtemps un peu négligés*", alors que "*dans bien des cas [ils] caractérisent le plus sûrement une époque ou un type de civilisation*".

(6) J. DECHELETTE lui-même en remarqua, au cours d'une excursion, "*dans une dépression du terrain vers le milieu du plateau*". (Cité par P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 11).

(7) Il convient de faire remonter cette remise en question de l'affaire de Gergovie aux interventions d'Antoine VERGNETTE aux séances de la Société des Amis de l'Université de Clermont, le 10 février, puis le 10 mars 1926 : contre la théorie régnante de Napoléon III, et malgré l'appui décisif que paraissaient lui apporter les résultats archéologiques de Stoffel, VERGNETTE développait l'hypothèse que les camps de César devaient être établis au nord du plateau et que l'attaque avait eu lieu par ce même côté nord.

(8) A partir de 1934, les travaux furent parrainés par le Comité «Pro Gergovia», lui-même patronné par l'Académie de Clermont. - Ils durèrent en fait jusqu'en 1938 et étaient programmés pour 1939. Mais

ticipation enthousiaste d'archéologues britanniques (1). Il se trouve que ces explorations interférèrent avec la polémique dont Maurice Busset fut dans le même temps l'instigateur : mais cette coïncidence n'en rendait l'enjeu et les résultats que plus passionnants.

4. Les malheurs et les hasards de la guerre eurent ensuite sur place un effet imprévu. Repliée en septembre 1939 à Clermont-Ferrand, l'Université de Strasbourg trouva dès 1940 dans la reprise des fouilles un moyen d'y retenir ses étudiants contre la volonté allemande. Mais les quatre campagnes des années de guerre furent suivies de quatre autres, une fois la paix retrouvée. J. Lassus dirigea la campagne de 1941, avant d'être déporté (2). J.-J. Hatt lui succéda les trois années suivantes, avant de regagner Strasbourg. Et M. Labrousse, de la Faculté de Toulouse, continua les travaux de 1945 à 1949, avec une interruption à l'été 1948. Malgré quelques sondages, et mises à part certaines investigations sur les pentes (3), il ne semble pas que les quarante dernières années aient révolutionné les acquis de cette décennie-là (4). (Pour ces deux § 3 et 4, *cf.* pl. LXXIV, 1°).

les rapports s'arrêtent en 1937. *Cf.* E. DESFORGES, *art. cit.*, p. 12, et A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, p. 82, n. 1.

(1) Mme (et M.) BROGAN, M. et Mme HAWKES et M. N. L. SHADWELL.

(2) Matricule 77 019 à Dachau-Dora. *Cf.* J. LASSUS, Souvenirs d'un cobaye, éd. Alsatia, Colmar, 1973, (écrit entre 1964 et 1966 : ce sont les anciens de Gergovie, les "Gergoviotes", qui ont pris l'initiative de faire imprimer ce livre saisissant pour le 70e anniversaire de leur auteur). - J. LASSUS fut recruté à l'été 1940 par l'historien Gaston ZELLER : "*En acceptant - et je ne m'en doutais guère - je partais pour le camp de concentration et pour l'Indochine. Il y a des instants comme ça, dans la vie.*" (P. 56). C'est lui qui fit acheter le plateau par les Beaux-Arts. "*Non sans mal. A cause de nous, Gergovie appartient à l'Etat.*" (P. 65). (Sauf quelques parcelles privatives, parmi lesquelles celles où s'était édifié le bar-restaurant «La Hutte gauloise»).

(3) Ainsi R. PERICHON mentionne-t-il sur son plan, au nord et au delà des premiers et cinquièmes chemins, deux endroits B et A où furent effectués des travaux en 1974, mais sans donner plus d'explications. (*Op. cit.*, pp. 10-11.) - Ch. GOUDINEAU se contente de noter dans le Rapport de la Mission sur les problèmes de Gergovie (5 nov. 1982), p. 4 et p. 7, que : "*Récemment, seuls des travaux modestes dictés par l'urgence ont eu lieu sur le plateau (nous avons pu voir un sondage en cours causé par l'intervention de clandestins et le matériel qui en était issu). [...]. Il s'agissait d'une fosse ovale allongée. Le matériel qui en provenait comprenait une majorité de tessons postérieurs à 30-20 av. J.-C.*"

D. LEGUET et D. TOURLONIAS mentionnent de même, depuis 1980, "*sondages et fouilles de sauvetages urgents*", mais sur la commune de La Roche Blanche, et, sur le plateau, mais vaguement, le "*dégagement d'un ensemble de fosses de la fin de la période gauloise*", *cf.* Gergovie, collection *Guides archéologiques de l'Auvergne*, édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 10. - Les auteurs sont un peu plus explicites dans "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bulletin n° 5, 1985. Ils ont mené une prospection systématique, principalement sur la commune de la Roche Blanche, où "*depuis cinq ans, champs labourés, vignes, lotissements, zone industrielle, voirie, nous ont livré des sites nouveaux de grand intérêt ou ont permis l'étude de sites seulement signalés auparavant*" (p. 7). Pour les fosses du sommet du plateau, *cf.* p. 12 : "*Notre travail de surveillance, en dehors de découvertes isolées en prospection, a permis de mener une fouille de sauvetage à la suite de l'action de clandestins. Dans l'ensellement du plateau nous avons découvert deux fosses d'inégale profondeur, la plus grande pouvant atteindre trois mètres, destinées à recueillir l'eau abondante dans cette partie du plateau.*" Outre des céramiques abondantes, des monnaies presque toutes gauloises et quelques autres objets de signification artisanale, "*divers indices semblent indiquer que ces fosses sont au centre d'une zone dense d'habitations*".

(4) Si l'on s'en rapporte à une note de mise au point récente de Paul EYCHART, dans La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, p. 8, n. (1), on y lit : "*Je ne compte pas les «grattages» légaux, pratiqués fré-*

A. La fouille de Garmage (1755) et ses retombées

Que ce soit pour contredire Lancelot, pour répondre à Mandajors, pour choisir entre Clermont et le plateau méridional, ou pour se faire une idée plus précise de l'oppidum présumé, on avait toutes les raisons d'en venir enfin à des fouilles en ce milieu du XVIIIe siècle, et l'on ne doutait guère des résultats qu'on pouvait en attendre. Le témoin le plus éloquent de cet espoir est peut-être le prieur Masson, qui s'en était pris à Lancelot avec la véhémence que l'on sait. Critiquant son scepticisme et commentant son échec, "*C'était par des recherches étudiées faites avec exactitude*" , assure-t-il, "*que M.r L'Ancelot devait s'assurer de tout ce que la Montagne de Gergovia renferme dans son sein, alors sa critique de l'ancienne tradition qui place Gergovia sur cette montagne dont nous parlons aurait été adoptée*" (1). Et anticipant sur les résultats escomptés, il exprimait ainsi son désir et ses certitudes : "*Qu'on fouille, qu'on fasse des tranchées de sept ou huit pieds de profondeur, d'une distance à l'autre, je ne doute pas que l'on ne trouve les débris des bâtiments, les voutes, les souterains travaillés de main d'homme, toutes les traces qui constateront la vérité que nous cherchons. Peut-être même découvrira-t-on des Medailles, des urnes, des instrumens de sacrifices qui nous fourniront de nouvelles lumières*" (2).

La fouille se fit. Le chanoine Garmage fit son rapport. Le Mercure de France en publia un résumé. Une relation plus circonstanciée fut adressée quelque dix ans plus tard à Pasumot par Féligonde. Entre temps, Caylus en avait apporté un témoignage plus bref encore que le résumé du Mercure de France (3). Presque aussi brèves, les notes publiées

quemment. Ils n'ont en rien modifié les rapports publiés par les Strasbourgeois." Cette appréciation n'est pas contredite par l'article susdit de D. LEGUET & D. TOURLONIAS, "Le peuplement de Gergovie", 1985, pp. 7-14.

P. EYCHART fait observer d'autre part que la longue tranchée qui fut creusée en vue de l'installation d'une station radar sur le plateau n'a fourni l'occasion d'aucune découverte nouvelle.

(1) LE MASSON, Dissertation sur Gergovia, Mémoire historique sur l'abbaye de Saint-André et le plateau de Gergovia, lu le 25 août, ms. n° 785, n° 4, fol. 11 à 18, 1748, B. M. I. U. de Cl.-Fd ; ou : ANONYME (Abbé MASSON), L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, f° 54r° (23r° par l'auteur).

(2) *Id., ibid.*, même f°.

(3) Comte de CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 289 : "*Depuis quelques années, M. le Comte de la Tour d'Auvergne a fait fouiller & creuser des tranchées dans la plaine de Gergovia. On y a trouvé deux murs bâtis en maçonnerie de mortier de chaux & de sable, l'un faisant face au nord, & l'autre en équerre sur celui-là, tirant vers le midi : mais cette fouille n'a été poussée qu'aux environs de deux pieds de profondeur. On a découvert un reste d'escalier à vis, beaucoup de chevilles de fer de 12 à 15 pouces de longueur, des fragmens de cuivre, comme des gardes, des branches & des poignées d'épées, ainsi que des lances, & principalement une grande quantité de grands carreaux de terre cuite, & de poteries cassées, de couleur rougeâtre. Il est à*

bien plus tard à ce sujet par l'abbé Delarbre dans son chapitre sur Gergovia, mais qui ajoutent quelques précisions (1). Ce qu'on en retint est clairement condensé par le doyen Olléris, quand il énumère, parmi les raisons décisives de situer Gergovie sur le plateau traditionnel, "*les fouilles de l'Académie de Clermont*" (2). Ces fouilles auraient donc été démonstratives. Mais ce qu'on oublie ou qu'on ignore, c'est que ce n'était pas là la conclusion de leur auteur. Le compte rendu qu'on a de son rapport est assurément succinct, mais il a le mérite d'être sans ambages. "*De ce rapport*" , estimait P.-F. Fournier, "*nous n'avons conservé qu'un résumé si bref qu'il ne nous apprend à peu près rien sur les découvertes*" (3). Et l'érudit qui n'a jamais douté, de passer aussitôt à la relation de Féligonde. Que le Mercure de France ne nous instruise guère des découvertes, sans doute. Mais il nous livre nettement les conclusions du chanoine, et c'est ici ce qui compte. Qu'on en juge : car c'est le lieu de laisser, autant qu'il est possible, la parole à Garmage lui-même (4).

"*M. l'Abbé Garmage lut un Mémoire sur les découvertes qu'il a faites dans une*

présumer que si l'on faisoit encore quelque dépense pour continuer ces fouilles, on feroit de plus grandes découvertes."

(1) A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Clermont-Ferrand, an XIII (1805), pp. 251-252 : "*En 1765 [sic : confusion fréquente entre la date des fouilles de Garmage et de la lettre de Féligonde], on fit une fouille à Gergovia ; on traça des fosses transversales ; et on y découvrit de larges pavés de lave, un puits creusé dans le roc, à douze pieds de profondeur, dans lequel on trouva de l'eau, quoiqu'il fût encombré : on y trouva aussi les fondemens de plusieurs bâtimens, un escalier à vis, une cave, des morceaux de marbre, d'albâtre, des fers de lance, des armes en fer et en cuivre, des débris d'ustensiles domestiques, des chevilles de fer de quinze pouces de longueur, des fragmens de poterie antique, que les Romains appeloient terra campana : un des ces fragmens, de poterie rouge, portoit cette inscription, en caractères romains : LETI CRITO.*

Une partie de ce qui se trouva dans cette fouille échappa, dit-on, à ceux qui y présidoient. Plusieurs médailles impériales en or et en argent furent portées chez un orfèvre qui les fit fondre. Parmi ces pièces précieuses, il se rencontra un anneau d'or, massif, dont le chaton étoit une émeraude supérieurement gravée, qui représentoit le buste d'un chevalier romain : l'orfèvre l'acheta six francs, et le vendit cent écus. Les cultivateurs y trouvent encore assez souvent des médailles."

(2) A. OLLERIS, Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 7 : "*Faudrait-il avec le savant Mommsen répéter qu'on doit attendre, avant de se prononcer, que des recherches nouvelles, impartiales, aient répandu sur la question une lumière plus vive ? Malgré une autorité si grave, mais mal informée, nous n'hésitons pas à dire que la description des lieux par J. César, la tradition confirmée par des actes écrits d'une authenticité incontestable et dont quelques-uns remontent jusqu'au Xe siècle, les dissertations des savants, les fouilles de l'Académie de Clermont, les nombreux objets découverts sur la montagne située à six kilomètres au sud-est de notre ville ne permettent plus le doute.*"

(3) P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 2. - Le Comité des Fouilles de Gergovie, successeur pendant la guerre du Comité "Pro Gergovia", dira de ces "*sondages*" que "*les résultats en demeurent imparfaitement connus*" , ("Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946 par M. LABROUSSE", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, p. 31). - P. BALME et P.-F. FOURNIER répéteront en 1962, (Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, p. 9), et D. LEGUET et D. TOURNOLIAS en 1989, (Gergovie, éd. commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, p. 7), les uns que "*nous restons imparfaitement renseignés sur le mobilier découvert*" , les autres que "*les descriptions sont malheureusement restées sommaires*" : ce qui est vrai, mais un peu tendancieux, car cela laisse entendre que le peu qu'on en sait serait favorable à la thèse.

(4) Abbé GARMAGE, *Mémoire sur les découvertes qu'il a faites dans une fouille sur la Montagne de Gergovia* en septembre 1755, lu en Séance publique de la Société littéraire de Clermont en Auvergne, tenue le 25 Août, Mercure de France, vol. II, Paris, janvier 1757, p. 139.

fouille sur la Montagne de Gergovia, qu'il a entrepris sous les auspices de la Société, & aux frais de M. le Comte de la Tour d'Auvergne. Il donna la description de quelques fondemens que ses ouvriers ont découverts ; il passa en revue les matieres de toute espece qui sont entrées dans la construction de l'édifice dont il a trouvé les restes. Quelques ustenciles de fer, de cuivre, des fragmens de poterie de diverse nature, & quelques médailles remplirent l'objet de sa dissertation. Il suspendit son jugement sur la question qui l'avoit engagé à entreprendre la fouille de cette célebre Montagne ; il attend de la suite de ses travaux quelques preuves plus authentiques, pour constater que la Montagne de Gergovia a été l'ancienne Gergovie, dont il est fait mention dans les Commentaires de César."

Ce n'est pas que Caylus, Féligonde ou Delarbre contredisent expressément l'abbé Garmage. Mais en ne donnant qu'un inventaire des travaux et des découvertes, ils laissent croire, comme ils le font eux-mêmes, que l'antique Gergovia, c'est-à-dire la Gergovia gauloise, a bien été retrouvée : et en le laissant croire, ils le font croire (1). Il semble bien

(1) Aussi ne sera-t-il pas hors de propos de redonner ici la lettre elle-même de FELIGONDE à PASUMOT, qui est ce qui a fait le plus autorité en la matière :

"De Clermont 15 Février 1765.

La Société ayant résolu en 1755 de vérifier si on trouveroit sur le plateau de Gergovia des restes d'édifices, pria M. Garmage, Chanoine de Saint-Pierre, de présider à une fouille, aux frais de laquelle M. le Comte de la Tour d'Auvergne voulut bien contribuer.

M. Garmage fit d'abord ouvrir une tranchée dans le milieu du plateau ; mais n'ayant rien découvert qu'une espece de pavé en pierres plattes extrêmement grandes, & de la même nature que celles qui sont éparses sur ce plateau, il jugea que ce pouvoit être une rue ou chemin ; & les villes de Clermont, Riom, &c. ayant été bâties aux aspects du Sud et de l'Est, il présuma que pour trouver l'ancienne Gergovie, il devoit fouiller au Sud-Est de la montagne.

Il s'attacha en effet à cet aspect, & c'est l'endroit que vous désignés, lequel domine sur le Domaine de Mrs. les Prémontrés.

On découvrit des fondemens d'un édifice formant un rectangle de 60 pieds de longueur, sur 30 de largeur ; la premiere dimension est du Levant au Couchant ; l'autre du Midi au Nord. Ces fondemens n'ont pas plus de deux pieds d'épaisseur. Ils sont faits avec de la pierre brute (de même nature que celle dont la montagne est parsemée) liées avec du mortier & en quelques endroits du limon. A trois ou quatre pieds de profondeur on découvrit le noyau de la montagne, c'est-à-dire, le roc qui sert de fondement à ces murs.

Dans cette enceinte qui fut fouillée par deux tranchées en sautoir, on découvrit un cabinet de dix pieds en quarré dont le sol est exactement nivelé & couvert d'une matiere très-dure de l'épaisseur de trois doigts. Ce mastic paroît composé de chaux & de fragmens de brique. Les débris du crépissage font présumer que les murs étoient peints ou du moins enduits d'une couche de terre préparée qui a conservé l'éclat du vernis.

A quelque distance du cabinet on découvrit une cave de vingt pieds de long, sur six de large, taillée dans le roc de sept à huit pieds de profondeur. Il ne paroît pas que cette cave ait été voutée. On voit au contraire la place des poutres qui soutenoient le plancher, & les fragmens de bois pourris subsistent encore.

Dans un angle de cette enceinte on trouva un puits creusé dans le roc, comblé de décombres, & à douze pieds de profondeur on trouva une source abondante qu'on essaya en vain de tarir, & dont on ne pût même diminuer le volume.

On n'a trouvé dans toute cette fouille que des fragmens de poterie de différente espece. Vous avez vu dans notre Cabinet un de ces fragmens qui porte cette inscription LETI CRITO, que nous pensons être le nom de l'Ouvrier. On trouva des morceaux de marbre, d'albâtre & des restes d'armes & d'ustenciles de fer & de cuivre.

On trouva aussi quelques médailles de bronze portant le frontispice d'un Pantheon, les lettres initiales SPQR, & le mot RESPUBLICA.

pourtant que tout le monde ne s'en laissa pas accroire, à commencer par le Comte de La Tour d'Auvergne en personne, qui finit apparemment par trouver les fouilles inutiles après avoir subventionné celles de Gergovia, "*peut-être parce qu'il n'y a pas fait les découvertes espérées : «L'on n'a fait souvent qu'entasser des décombres sur des décombres, des ruines sur des ruines ; et associer le lecteur à des fouilles, d'où, après de pénibles recherches, il ne pouvait le plus souvent tirer qu'une stérile abondance.»*" (1). Ce témoignage désabusé, au demeurant peu scientifique et peu exploitable, n'en est pas moins significatif de la déception.

Sur le ton léger qui est le sien, Legrand d'Aussy, sceptique et ironique, s'est fait de son côté l'écho de ces fouilles dans la lettre V de son Voyage d'Auvergne . "*Tu devines sans peine tout ce que dut produire dans Clermont un pareil événement. Que de conjectures ! que de propos ! quelle fermentation des esprits ! Pour le coup, c'était la montagne de la fable ; et celle-ci allait accoucher d'une ville. Or devine ce qu'on y trouva ..... un cabinet, une cave et une citerne*" (2). En considération de la tradition qui mettait là autrefois un château (3), Legrand identifie les bâtiments retrouvés à un manoir antique et les attribue à quelque personnage important, à cause des éléments de luxe qu'on a pu relever, entre lesquels "*des fragmens de cette vaisselle rouge dont je t'ai parlé ailleurs, et qui portaient des inscriptions latines, écrites en caractères romains*" (4). Ce voyageur, non sans contradiction, prend plaisir à dénigrer les découvertes qu'il relate (5), et son autorité scien-

Voilà tout ce qu'à produit cette fouille qui en demanderoit bien d'autres & nous avons lieu d'espérer qu'elles pourront avoir lieu dans le courant de cette année. Etc."

(Pour la localisation approximative des deux points de fouille, *cf. infra*, pl. LXXVI, chiffres I et II.)

(1) P. PINON, La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard *Archéologie* , Paris, 1991, p. 55.

(2) LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, chez le Directeur de l'Impr., des Sc. et Arts, 3 vol., Paris, Ans II- III de la République, I, p. 68.

(3) Une source de cette tradition pourrait tenir à la variante de la charte fausse de 1149 qui avait été celle des SAINTE-MARTHE, reprise par VALOIS (*"ratione arcis quam damus in Gergouia"*) : "*(...) nec amplius soluent tributum nostro castro de Monte Rigoroso, siue de Montrongnon, ratione arcis quam eis etiam dedimus & damus [sic] in Gergobia et circuitu ipsius, etc.*" . Conformément au pseudo-original, on lit dans BALUZE et LANCELOT : "*(...) nec amplius soluent tributum nostro castro de Monte Rigoroso, siue de Montrongnon, ratione arcis quam eis etiam dedimus & damus, & [sic] in Gergobia et circuitu ipsius, etc.*"

(4) *Id., ibid.*, p. 69 : "On trouva, en même temps, des morceaux d'albâtre et de marbre, des débris d'ustensiles domestiques et d'armes, en fer et en cuivre, quelques médailles romaines ; enfin *des fragmens de cette vaisselle rouge dont je t'ai parlé ailleurs, et qui portaient des inscriptions latines, écrites en caractères romains.*"

(5) *Cf. ibid.* : il écrit p. 69 : "*Quelque prix que la manie des antiquailles puisse attacher à ces trouvailles pitoyables, qui toutes ensemble, peut-être, n'eussent pas suffi pour payer la journée d'un des ouvriers, etc.*" , et, page suivante : "*La chronique scandaleuse du pays prétend que tout ce qu'on trouva ne fut pas connu ; et qu'un orfèvre, aussi mauvais patriote qu'artiste peu honnête, ayant gagné les ouvriers par quelques promesses, trouva le moyen d'avoir secrètement d'eux une partie des médailles d'or et d'argent qu'ils rencontrèrent. Lui-même, dit-on, eut la sotte imprudence de s'en vanter ; et l'on ajoute qu'ignare autant qu'avide, il les fesait fondre à mesure qu'on les lui apportait. On parle sur-tout d'un morceau précieux, qui lui coûta six francs, et qu'il vendit dix louis ; c'était une bague en or, fort lourde et fort brute, mais*

tifique est assurément limitée : s'il reconnaît la céramique sigillée, il parle de *citerne* quand il s'agit de *puits* , et cela suffit pour que la question de l'approvisionnement en eau sur le plateau se pose en termes contraires. Mais enfin il conçoit la différence, méritoire à l'époque, entre ce qui est celtique et ce qui est romain, et il en tire des conclusions : "*Il est certain au moins que [les trouvailles qu'on a faites] ne peuvent avoir appartenu à Gergovia. Certainement une ville gauloise, détruite sous César, jusques-là ennemie des Romains, et qui parlait la langue celtique, ne peut avoir eu des médailles romaines, des inscriptions en langue romaine et en lettres romaines*" (1). Au total, et malgré ses erreurs ou ses excès, un Legrand, sans nier la réalité de vestiges romains à Gergovia, est fondé à dire qu'"*il n'en reste même aucun vestige, quoiqu'en dise l'auteur du* Gallia christiana, *et beaucoup d'autres*" (2), en ce sens qu'on n'y a toujours pas identifié de restes d'une ville gauloise. D'où une conclusion : "*L'inutilité de ces fouilles dans un lieu qu'on prétend avoir été l'emplacement d'une grande ville, était faite pour ébranler seule l'assertion de Pazumot*" (3).

Il restait certes possible de croire cependant à l'existence de Gergovia sur le plateau. Car les autres raisons de le croire n'en étaient pas devenues négligeables ; une présence romaine pouvait faire conjecturer qu'une occupation gauloise avait précédé (4) ; et avant même les fouilles, le prieur Masson avait tout fait, en somme, pour prévenir leur échec, et pour lever les objections. Répondant à la difficulté soulevée par Lancelot et qui concernait le défaut de monuments, il demandait si le savant abbé ignorait donc que les Gaulois ne taillaient pratiquement pas la pierre et qu'ils ne bâtissaient guère qu'en bois. Et dans l'hypothèse où les Gaulois construisaient en bois, il ne devait pas être surprenant de ne pas trouver d'autres ruines à Gergovia "*que des pierres informes et des briques employées pour remplir les vuides que laissent les bois mis en œuvre*" (5). Masson n'était

qui, pour chaton, avait une émeraude supérieurement gravée, d'un travail parfait, et représentant le buste d'un chevalier romain."

(1) *Ibid.*, pp. 69-70.

(2) *Ibid.*, pp. 60-61.

(3) *Ibid.*, p. 70.

(4) Ç'avait été la démarche de l'abbé LEBEUF, dont il est opportun de rappeler le sentiment, qui fut publié après les fouilles, en 1759, mais élaboré juste avant, en 1753. Ayant accordé à LANCELOT la fausseté de la charte de juillet 1149, il a en compensation trouvé confirmation de *Gergoia* dans une bulle papale un peu postérieure à cette date ; il a jugé de la conformité des lieux avec la description de CESAR, conformité dont LANCELOT ne disconvenait pas. "*De plus, il y remarqua un grand nombre de fragmens de cette terre cuite rougeâtre, appelée* terra campana, *dont les Romains faisoient des vases à leur usage. Toutes ces raisons semblent confirmer l'opinion commune sur l'ancienne situation de cette Gergovia.*" ("Antiquités d'Auvergne", Hist. de l'Acad. Royale des Inscr. et Belles-Lettres, t. 25, Impr. Royale, 1759, pp. 139-140, datées en marge de 1753.)

(5) MASSON, *ms. cit.*, f° 53v° (f° 22v° selon numérotation de l'auteur) : Lancelot "*ignore-t-il que les Gaulois n'étaient presque point dans l'usage de tailler la pierre, que leurs bâtimens n'étoient construits*

donc pas sans quelque connaissance de l'architecture gauloise, sinon de l'urbanisme gaulois (1), et son raisonnement n'est pas sans consistance. Mais on y voit poindre ce que nous nous sommes risqué à appeler le *sophisme d'Obélix* : Obélix, qui est tombé, tout petit, dans une marmite de potion magique, si bien que les effets en sont chez lui permanents, mais qui est tout prêt à prendre de l'eau bouillie pour de la potion magique, parce qu'elle ne lui fait pas d'effet. - Car voici qu'en l'occurrence, l'absence de traces est en passe de faire preuve, au besoin ; et c'est ainsi qu'est tout uniment retournée la charge de la preuve (2).

D'autres, même après les fouilles, ne s'embarrasseront pas de pareilles subtilités. L'un, comme l'abbé Martinon, oublieux ou ignorant de la prudence d'un Garmage ou même d'un Lebeuf, voit toujours les ruines d'une ville considérable, munie d'un parapet tout autour, "*qui ne peut qu'être l'ancienne Gergovie*" ; et, commentant les fouilles de M. le Comte de la Tour d'Auvergne, il demande : "*Tout cela n'annonce-t-il pas les décombres d'une ville de guerre ?*" (3). La ville est encore présumée au sud-ouest (4). Or les fouilles avaient été effectuées au sud-est. Dulaure commettra la même argumentation avec la même incohérence, d'une part mettant toujours la ville "*dans la partie occidentale de ce plateau, où l'on voit encore quelques décombres, & même des traces de rues*" (5), d'autre part arguant néanmoins des fouilles du milieu du siècle, et sans tenir compte de la critique de Le-

qu'en bois, si vous en excépté les voutes et les fondemens. C'est ce que César nous apprend dans ses commentaires [sic]. Mais en supposant ces bâtimens construits en bois, doit-il paraître surprenant, qu'il ne reste d'autres traces des ruines de Gergovia que des pierres informes et des briques employées pour remplir les vuides que laissent les bois mis en œuvre, et puisque les briques servaient à construire les fours qui n'étaient pas inconnus aux Romains." - MASSON se représente donc à peu près les habitations gauloises comme des maisons à colombage.

(1) Il croit encore voir des rues sur le plateau, et des rues régulières.

(2) J.-A. DULAURE ressaisira l'argumentaire de MASSON à la fin du siècle. Les amas de pierres informes "*conviennent parfaitement au genre de construction de ces peuples*". Car "*Ces peuples très peu civilisés n'avoient point de villes comme les nôtres ils habitoient des bourgades composées de batimens séparés et placés sans ordre. ils avoient des forteresses désertes en temps de pays [sic] et ou les habitans d'un canton d'une nation se retiroient tous en temps de guerre. Si ces forteresses contenoient quelques constructions, ces constructions étoient tout au plus semblables a celles des bourgades et celles cy n'étoient construites qu'en bois en boue et recouvertes de paille*". (*Ms. cit.*, f° 64r° et f° 63r°). Et il est donc impossible que les restes s'en soient conservés. - Les progrès mêmes de la connaissance du monde gaulois ont ainsi permis le renversement de la charge et ont bien eu ce qu'on pourrait appeler un effet pervers, en ce qu'ils ont dispensé le savant de prouver ce qu'il croyait.

(3) Abbé MARTINON, Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, ms. 575, n° 49, 1763, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 331v°.

(4) Cette conjecture, qui remontait au moins à BELLAIGUE, et qui était aussi celle de CAYLUS, n'est pas absolument contredite par les fouilles de GARMAGE, mais elle ne s'harmonise pas d'emblée avec elles, et celles-ci ne sauraient donc la cautionner. En fait, CAYLUS s'était mépris sur l'emplacement des fouilles de 1755, et FELIGONDE pria PASUMOT de l'en avertir. *Cf.* la lettre du premier au second, vers la fin : "*M. le Comte de Caylus a été mal informé sur le lieu où cette fouille a été faite. J'ai été témoin oculaire, & de plus un Mémoire de M. Garmage, lu à notre Assemblée publique de 1756, fait foi de tout le détail que je viens de vous donner. Je vous prie d'en faire part à M. le Comte de Caylus.*"

(5) J.-A. DULAURE, Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 320.

grand d'Aussy (copieusement attaqué au préalable, il est vrai), comme si elles confirmaient sa conjecture (1).

Vieillard octogénaire, l'abbé Delarbre pouvait encore, au début du siècle dernier, garder le souvenir des fouilles anciennes. Il n'en continuait pas moins d'écrire que le sommet du plateau "*offroit des décombres et de longs entassemens de moellon, qui formoient entr'eux des espaces qui représentoient des rues tirées au cordeau ; c'étoient les débris de la citadelle qui avoit été bâtie dans la forme d'une ville entourée de gros murs, et inaccessible : oppidum Gergovia*" (2). Et à mesure que le temps passe, on retient des fouilles le souvenir qu'elles ont eu lieu, mais non les conclusions qu'en avait tirées Garmage (3). C'est même à se demander si l'on ne prend pas pour les rues de l'ancienne ville les chemins d'exploitation qui furent créés, suite au démembrement du communal, pour la desserte des parcelles (4). Et c'est ainsi que, si l'on en croit Peghoux au milieu du siècle, "*on voit les vestiges des remparts et des rues de la ville ; le tracé des grandes voies de communication, etc.*" (5). Quoi qu'il en soit de cette confusion grossière (6), tout le

(1) On verra par cet exemple, *id., ibid.*, pp. 326-327, combien les auteurs se répètent les uns les autres de confiance : "*On a fait, en 1765 [sic], différentes fouilles sur cette montagne ; on y a découvert un escalier à vis, un grand nombre de chevilles de fer, de quinze pouces de longueur, des fragmens de cuivre, des carreaux de terre cuite, & une infinité de morceaux de poterie de cette terre rougeâtre, appelée par les Romains Terra campana ; enfin on y trouve fréquemment des médailles impériales, & plusieurs autres antiquités précieuses, que l'ignorance des habitans disperse ou détruit chaque jour.*"

(2) A. DELARBRE, *op. cit.*, pp. 247-248.

(3) AIGUEPERSE, qui pense toujours que les pierres entassées "*proviennent d'anciennes constructions dont on ne peut s'empêcher de reconnaître l'existence à une époque très reculée*", s'empresse d'ajouter que, "*s'il restait quelques doutes à cet égard, ils seraient levés par les fouilles que fit exécuter, en 1755, la Société littéraire de Clermont*". Et de les résumer à son tour. (Une visite à Gergovia, 15 juillet 1840, L. Perrin, Lyon, 1847, p. 4).

(4) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Clermont-Ferrand, 2e éd., 1846, p. 37 : "*Le plateau est cultivé et traversé du sud au nord par six chemins d'exploitation, qui ont été pris, par quelques auteurs, pour les rues de la ville gauloise.*" - Les cinq premiers, sensiblement parallèles, portent d'ouest en est les noms de chemin des Arbres, de la Croix, des Orties, des Gardettes et des Livas : *cf.* R. PERICHON, *op. cit.*, plan des pp. 12-13. A l'est du cinquième, et parallèlement à lui, passe aujourd'hui la route moderne qui va au monument commémoratif, à l'est duquel passe un dernier chemin, plus sinueux, qui ne paraît pas non plus porter de nom.

(5) P. D. A. PEGHOUX, *ms. cit.*, f° 2-3.

VIAL assure qu'on peut encore reconnaître des portes au débouché des rues principales. "*On retrouve parfaitement les restes de ces rues. Ce sont encore aujourd'hui des chemins d'exploitation, pavés en quelques endroits de larges dalles volcaniques et allant tous du nord au sud. Il devait y avoir quelques rues perpendiculaires à celles-ci, et allant de l'est à l'ouest, mais moins solidement construites ; elles ont été probablement détruites par le temps.*" Et si cependant on ne trouve pas les ruines régulières d'une ville, c'est que "*les habitations devaient être disposées irrégulièrement le long des rues principales*". (Mémoire sur Gergovia, Thibaut-Landriot, Clermont-Ferrand, 1851, p. 25 et p. 26.)

LACOMBE ne paraît pas se méprendre sur les tas, énormes et nombreux, de grosses pierres, mais il indique que "*ces pierres bordent, en outre, plusieurs chemins qui traversent le plateau du nord au sud, et dont deux sont pavés irrégulièrement en gros blocs de lave. On a dû supposer que c'étaient les rues de l'ancienne ville, et cette hypothèse est d'autant plus fondée que des archéologues, tels que M. d'Aigueperse, ont reconnu à leurs extrémités des vestiges de porte.*" ("Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, pp. 331-332).

(6) Confusion dénoncée par le doyen OLLERIS, *op. cit.*, p. 10 : "*Quant aux lignes perpendiculaires du sud au nord, que l'on prend quelquefois pour les anciennes rues de la ville, dont on admire le large pavé,*

monde ou presque est dans l'idée que la Gergovia de César a été retrouvée, si bien que le baron Ch. A. Walckenaer s'appuie sur la charte de 1149 pour en inférer que les ruines de l'antique *Gergobia* devaient encore subsister à cette époque, mais pour ajouter aussitôt, sans opérer la moindre distinction : "*Enfin les fouilles qui ont été faites en 1755 ont donné lieu à la découverte des fondations de cette ancienne ville, au sud-est du plateau de Gergoie*" (1).

En fait, l'alternative est simple et les partis sont pris. Ou bien les fouilles ont révélé la Gergovie de César, ou bien non.

Si elles l'ont révélée, outre son rempart, dont l'un ou l'autre voient des restes sur tout le tour du plateau avec son chemin de ronde (2), on peut reconnaître ses rues et ses ruines (3). Les très gros et très nombreux tas de pierres sont alors à interpréter comme les entassements des débris des constructions gauloises (4). Ces pierres, croit-on encore souvent, ont même dû être transportées là-haut de main d'homme (5). Si elles paraissent brutes et ne sont accompagnées d'aucun ciment ou mortier, c'est que la manière des Gaulois était de construire à pierre sèche (6). En gros et en bref, on en est revenu ou resté à Sy-

qui n'est que le fond basaltique de la montagne, elles ne méritent pas de fixer l'attention. Elles ont même changé d'aspect depuis un siècle, etc."

(1) Ch. A. WALCKENAER, Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, 3 vol. et 1 atlas, P. Dufart, Paris, 1839, p. 341.

(2) *Cf.* J.-B. BOUILLET, *op. cit.*, p. 37 : "*A peu près tout autour, les pierres qui servaient à la muraille supérieure de fortification sont encore en place, et forment un talus, un agger, d'à-peu-près 2 mètres de hauteur. Le chemin de ronde dont nous parlons, et que l'on peut suivre autour de la montagne, est toujours horizontal.*" - Et *cf.* VIAL, *op. cit.*, pp. 24-25 : le plateau "*est bordé par un amas considérable de pierres disposées en talus et formant jadis un agger qui servait de rempart à la ville. On peut le suivre tout autour de la crête de la montagne. Cet agger présente encore les ouvertures des portes*".

(3) *Cf.* AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 3 et p. 4 : le voyageur "*a d'abord quelque peine à croire qu'une ville ait jadis occupé cet emplacement, sur lequel il n'aperçoit aucune ruine, si ce n'est un reste de construction où l'on a cru reconnaître une ancienne porte ; mais, en examinant le sol plus attentivement, il voit partout des débris de terre cuite, indices certains d'anciennes habitations : ces débris sont le plus souvent des fragments de vases. [...]. On remarque aussi deux chemins pavés irrégulièrement en grosses pierres de lave, et traversant le plateau dans sa largeur du nord au sud. Il est assez difficile de se rendre compte de leur destination, à moins de supposer que c'étaient les rues de l'ancienne ville. Cette supposition est d'autant plus probable, que l'un de ces chemins correspond avec la porte ruinée dont nous avons parlé.*"

(4) On vient de voir que c'était encore l'opinion d'AIGUEPERSE, qui les croit cependant originaires du plateau (*ibid.*, pp. 3-4) : "*Ces pierres ont-elles existé de tout temps sur le plateau, ou en ont-elles été extraites par la main des hommes ? La solution de cette question est d'une grande importance pour la difficulté qui nous occupe. [...]. Quelle cause naturelle a pu en arracher ces pierres ? [...]. Tout porte donc à penser qu'elles ont été extraites par la main des hommes.*"

(5) Cette opinion, qui avait été celle de SYMEONI, se retrouve être celle de VIAL, *op. cit.*, pp. 25-26 : "*Ces pierres ont servi probablement à la construction des maisons gauloises. Elles ont été apportées en cet endroit par la main des hommes, car, en tenant compte de l'action de délitation du temps et de la pluie, elle n'aurait pu produire une aussi grande quantité de matériaux.*"

(6) *Cf.* LACOMBE, *art. cit.*, pp. 333-334 : "*Les archéologues ont observé que les pierres amoncelées sur le plateau de Gergovia ne conservent aucune trace de ciment et qu'elles sont brutes ; quelques-uns ont manifesté de l'étonnement de cette circonstance. Mais César prétend-il que les Gaulois faisaient entrer le ciment dans la construction des murailles ? D'ailleurs, les murs en pierre sèche ne manquent pas d'une*

méoni, dont Legrand d'Aussy disait qu'il *ne méritait pas l'honneur d'une réfutation* (1). On peut prendre pour un ouvrier gaulois l'artisan qui a mis son nom de LETI CRITO sur une poterie (2), et même annoncer la succession d'habitations gauloises, de rues pavées à la romaine et de bâtiments médiévaux (3).

Et si la ville gauloise n'a pas été retrouvée, l'explication préparée par l'abbé Masson fonctionne sans qu'il y ait problème. Bouillet, Péghoux constatent des découvertes qui témoignent d'une occupation romaine (4) : c'est donc qu'elle a été précédée d'une occupation gauloise (5). Et si celle-ci n'a pas laissé de traces, c'est qu'il était de sa nature de n'en pouvoir laisser (6). "*D'ailleurs,*" raisonnait Aigueperse, "*l'absence de ruines ne*

certaine solidité." - Et VIAL, *op. cit.*, p. 26, comparait Gergovia à un "*grand village gaulois composé de cabanes de pierres couvertes en chaume et ressemblant sans doute aux villages actuels de la Kabylie*".

(1) LEGRAND D'AUSSY, *op. cit.*, p. 61, n. (2).

(2) *Cf.* AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 4 : des fragments de terre cuite découverts lors des fouilles de 1755 portent le nom du fabricant : "*ce nom (LETI CRITO) paraît gaulois.*" - Et *cf.* VIAL, *op. cit.*, p. 16 : entre tous les objets gaulois ou romains *(sic)* découverts dans les mêmes fouilles, "*L'un de ces objets porte même le nom gaulois de celui qui l'avait fabriqué*". - Et *cf.* LACOMBE, *op. cit.*, p. 327 : on découvrit en 1755 "*des débris de poterie dont l'un portait encore le nom de l'ouvrier gaulois qui l'avait construite (Leti Crito)*".

J.-B. BOUILLET, qui écrit *L'Eti. Crito.*, en fait le commentaire dans une "Notice, lue à l'Académie de Clermont-Ferrand, sur les estampilles ou noms de potiers observés sur les vases gallo-romains découverts en Auvergne", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. VI, (1864), pp. 423-438 ; 2e éd., F. Thibaud, Cl.-Fd, p. 10.

P.-F. FOURNIER en donne l'explication, *op. cit.*, p. 3 : "*L'identification en est facile. Il s'agit d'un atelier italique : L. Tetti Crito.*" Et il renvoie pour cette marque, (p.4 , n. 3 à la p. 3), au C. I. L., II, 4970, n° 513, XI-2, 6700, n° 679, et XV-2, 5637. - R. PERICHON précise qu'il s'agit d'une estampille de céramique sigillée, *op. cit.*, p. 4.

(3) *Cf.* VIAL, *op. cit.*, p. 25 : "*On a pratiqué des fouilles en plusieurs endroits, et on a découvert d'abord quelques débris du moyen-âge, ensuite d'autres objets plus anciens qui remontent au temps de Jules César. C'est dans ces fouilles qu'on a trouvé une source abondante.*" Et c'est à la même page que l'auteur parle des rues, aujourd'hui chemins "*pavés en quelques endroits de larges dalles volcaniques*".

(4) *Cf.* P. D. A. PEGHOUX, *ms. cit.*, f° 80 : dans la partie orientale du plateau, un paysan a "*découvert d'énormes pierres de taille en grès*" qui portaient "*des cavités à la façon des pierres employées par les romains*". Et le docteur a vu lui même, *cf.* f° 81, "*des restes de murs dont les parements étaient de petit appareil rappelant parfaitement la manière des romains*".

(5) *Cf.* J.-B. BOUILLET, Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veysset, Clermont-Ferrand, 1836, p. 265 : "*Les diverses fouilles qu'on y a faites, ont mis à découvert des murs bâtis à chaux et à sable, des puits cimentés, des bétons, des pavés, etc., qui sembleraient prouver que le plateau a été habité postérieurement à la conquête des Gaules par les Romains.*" Et d'évoquer, page suivante, les fouilles de 1755. - Ainsi le matériel archéologique du plateau, gallo-romain, tend-il à prouver que celui-ci a été habité après la conquête, sans que l'absence de matériel antérieur rende suspecte la Gergovia du plateau.

(6) *Cf.* A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, vol. I, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843, *Appendice I, Essai sur la Gergovia des Arvernes*, p. 129 : "*On sait aussi que les villes bâties des Gaulois n'avaient rien d'analogue avec nos villes modernes. C'était, selon la description que nous en a laissée Polybe, au Livre II de son Histoire, un assemblage confus de chaumières éparses çà et là, sans aucune espèce de symétrie, et grossièrement construites en bois et en terre. On comprend que de pareilles villes, une fois détruites, ne devaient pas laisser longtemps après elles des traces visibles de leur existence ; c'est pour cette raison qu'il est si difficile aujourd'hui de déterminer d'une manière positive l'emplacement l'emplacement de la plupart des villes capitales de l'ancienne Gaule, et que les ruines qu'on en retrouve, en tant qu'elles consistent en ouvrages de maçonnerie, appartiennent à l'ère gallo-romaine et non à l'ère celtique.*" - VIAL devait souligner un peu plus tard, *op. cit.*, p. 26, que "*Gergovia était aussi différente d'une ville romaine qu'un camp peut l'être d'une cité*".

prouverait absolument rien contre l'existence d'une ancienne ville gauloise. On sait que les maisons de ces peuples n'étaient que de misérables cabanes ; et, quant aux monuments publics, ils ne nous en ont laissé d'autres que ceux nommés Druidiques qui ne consistent que dans un arrangement bizarre de grosses pierres brutes" (1). S'il en est ainsi, il n'y a pas, en effet, à demander de preuve positive qu'une telle ville était située ici ou là. En substance, c'était déjà la réponse d'Achaintre et Lemaire à Legrand d'Aussy : à l'objection "*Quod nulla urbis antiquae vestigia reperiantur*", ils répondaient : "*at urbis gallicae dirutae, antea quam Romani incolis suas artes tradiderint, haud facile vestigia reperias. Nihilominus, anno 1765 [sic], incœptae sunt terrae fossiones, et inventae reliquiae, sed paucissimae, vetustissimam sedem hominum arguentes*" (2). L'absence de ruines ne prouvait pas l'inexistence de la ville (3).

Par comparaison, P. Mérimée pouvait paraître à A. Michel "*un esprit éminemment sceptique*" (4), lui qui reconnaissait "*l'extrême importance*" de la colline de la Roche-Blanche, "*si l'on admet l'existence de Gergovie sur la montagne qui en porte le nom*" (5), et qui termine en examinant "*ce point capital : une ville gauloise a-t-elle réellement existé sur le plateau de Gergovie, et quels en sont les vestiges ?*" (6). D'un œil critique, il passe en revue le talus qui *couronne le sommet de la montagne* (7), les tas de pierres où l'*on observe de gros fragments de mortier* , le mur à mi-pente dont il n'a rien retrouvé, la porte qui ouvrait au milieu du bord méridional et qui est la seule qu'il ait remarquée, les chemins parallèles, très profondément empierrés apparemment du nord au sud (8), et dont le plus large répond à la porte qu'on vient de dire, les tessons de poterie et les tuiles à crochets qui jonchent tout le sommet, *etc.* Il ajoute ceci, qui détone par rapport aux échos ha-

(1) A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 3.

(2) N. L. ACHAINTRE & N. E. LEMAIRE, CAII JULII CÆSARIS quae extant omnia opera, vol. 4, Firmin Didot, Paris, 1822, *Gergovia Arvernorum*, pp. 266-268.

(3) Après les espoirs et les déceptions de la décennie précédente, le P. GORCE ressortira cet argument en 1942, *in* César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, p. 88 : "*Mais la cité de Vercingétorix, telle que l'assiégeait César, pouvons-nous la retrouver elle aussi ? A ce sujet , il faudrait bien distinguer. Les maisons gauloises étaient presque tout entières en bois. Elles n'ont donc guère laissé de traces dans un terrain bouleversé depuis par les fondations de constructions en pierres, puis par le travail de la culture.*"

(4) A. MICHEL, *op. cit.*, p. 130, col. 2. - MERIMEE note la présence, sur le plateau de la Roche-Blanche, d'"*une tour isolée, qui porte le nom remarquable de tour de César*" [*sic* : c'est la tour dite Julia] ; mais quelque ironie est visible dans la note au bas de la page : "*C'est d'ailleurs une construction du moyen-âge.*" (Notes d'un Voyage en Auvergne, Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, p. 319) : c'est le refus discret d'en tirer argument.

(5) P. MERIMEE, *ibid.*, p. 323.

(6) *Id.*, *ibid.*, pp. 328-329.

(7) Les pierres de basalte qui composent le rempart, épais et grossier, ont évidemment été entassées de main d'homme à ses yeux, mais il comprend qu'elles sont tirées "*de la montagne même*" , *cf. ibid.*, p. 318.

(8) Lui-même -manifestement suivi par A. MICHEL, *op. cit.*, p. 131, col. 2, n. 3- est disposé à les prendre pour des voies anciennes : il n'en a pas vu qui leur fussent perpendiculaires, mais : "*Moins solidement construits, sans doute, ils auront promptement disparu sous le soc de la charrue.*" (*Ibid.*, p. 329)...

bituels : *"En 1755, on fit sur le plateau de Gergovie des fouilles qui n'eurent aucun résultat important"* (1). Et, pesant ses mots, il conclut en nuançant : *"En résumé, il ne paraît point douteux que le plateau de Gergovie ne soit l'emplacement d'une ville antique, et il est probable que cette ville fut la Gergovie de César"* (2). Quoi qu'on puisse aujourd'hui penser du détail de ses raisons de croire ou de douter, lui, au moins, parmi tant de confusion et de contradictions, donne toutes les apparences de l'esprit scientifique.

Mais au fond, ni la fouille de 1755, ni l'amateurisme de certains auteurs, ni la science incertaine des érudits n'aurait mérité tant d'attention, puisque tout ou presque en est périmé, si cette histoire n'était révélatrice à bien des égards : on n'a généralement vu ou cru voir que ce qu'on voulait voir. Car on attendait des leçons de cette fouille ; mais comme elle n'a pas donné la leçon escomptée, on n'en a pas tenu compte : et tout, par la suite, s'est à peu près passé comme si elle n'avait fait que confirmer les *a priori* . Et les fouilles d'Aucler, à un siècle d'intervalle, auront sensiblement le même sort. C'est pourquoi, bien qu'étant plus substantielles, elles pourront être plus succinctement traitées.

B. Les fouilles d'Aucler (1861) et leurs conséquences

On en a deux relations d'Aucler lui-même, contenues dans une lettre au préfet (3) et dans une *Note* avec plans parue l'année suivante (4). Cette note a été analysée par Desforges et Balme dans leur *Gergovia* (5), puis par P.-F. Fournier dans son historique des fouilles de Gergovie (6). Quelques lignes seulement ont été consacrées aux travaux d'Aucler par R. Périchon dans son propre historique (7) ; Mathieu avait été, comme à son accoutumée, plus disert (8). (*Cf.* les pl. LXXIII ; LXXIV, 1° ; et LXXVI, A-B-C-D-E-F.)

(1) *Ibid.*, p. 330. Suite : *"On découvrit quelques substructions qui parurent ne remonter qu'au moyen-âge, et l'on recueillit un assez grand nombre de médailles antiques, la plupart gauloises, quelques-unes de la colonie de Nîmes."*

(2) *Ibid.*, même page.

(3) *Cf.* Cl. AUCLER, Lettre de l'agent voyer en chef au préfet du Puy-de-Dôme (communiquée par celui-ci au journal) *"relative à d'intéressantes découvertes faites ces jours derniers à Gergovia"* , Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, dimanche 14 juillet 1861, p. 2.

(4) *Cf. id.*, "Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia en juillet 1861", Mém. de l'Ac. des sc., belles-lettres et arts de Cl.-Fd, IV, 1862, pp. 191-195 ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862.

(5) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, , Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne* , n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 109-112, où des plans d'AUCLER sont reproduits.

(6) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia », pp. 7-10.

(7) *Cf.* R. PERICHON, *op. cit.*, p. 4.

(8) *Cf.* P.-P. MATHIEU, Lettre "A M. le Directeur du Moniteur du Puy-de-Dôme", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 22-23 juillet 1861, pp. 2-3 ; Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, pp. 18-23 (où des plans d'AUCLER sont reproduits),

L'agent voyer en chef fait d'abord état, dans sa lettre au préfet, de la découverte des restes de trois constructions, qu'il se refuse pour le moment à dater (1) ; le nombre des ruines s'élève ensuite à six dans la *Note* adressée à l'Académie de Clermont : trois au sud, deux au centre et une au nord. La première est située sur l'arête sud-ouest, là même où le chemin d'Opme à Merdogne donnait accès au plateau. La deuxième, plus à l'est, au point le plus bas de la bordure méridionale, juste en face du chemin qui monte de Merdogne, sous le deuxième chemin qui traverse le plateau du sud au nord, et qui en était la voie principale. Une troisième, plus à l'est encore, et toujours près de l'arête sud, entre les troisième et quatrième chemins. Une quatrième, vers le milieu de la partie orientale du plateau, à cheval sur le cinquième chemin d'exploitation. Une cinquième, vers le milieu du plateau lui-même, quoique tirant un peu vers l'ouest et vers le nord, entre les deuxième et troisième chemins. Et la sixième et dernière, vers l'extrémité nord du deuxième chemin.

De la première construction, ont été retrouvées *"trois portions de muraille"* , dont deux sur l'extrême bord, rapprochées sans être parallèles, qui *"semblent avoir fait partie d'un mur d'enceinte"* , et la troisième *"un peu en arrière et inclinée sur les deux autres"* . Tout paraissait indiquer qu'il s'agissait là d'une porte : *"la disposition des murs et celle du terrain qui y conduit"* (2).

La deuxième *"se compose de deux gros murs parallèles, espacés de quatre mètres et reliés entre eux par deux autres moins épais"* à l'ouest du chemin. C'est un *"ensemble de maçonneries"* qui *"a dû aussi, selon toute probabilité, appartenir à une porte"* (3). Et Aucler précise qu'on y a trouvé *"des débris de toute espèce : des fragments de tuiles, de briques, de poteries, et une quantité considérable de clous en fer"* (4).

La troisième découverte fut celle d'une construction rectangulaire dont le mur nord n'a été retrouvé que sur un mètre à l'angle nord-est, mais qui faisait 26,30 mètres de lon-

p. 79, p. 110 ; Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870, p. 38.

(1) *Cf.* C. AUCLER, dans sa lettre au préfet ; il vient de mentionner *"divers massifs de maçonnerie"* : *"Il me serait difficile de dire, dès à présent, à quelle époque remontent ces constructions ; mais de nouvelles investigations et des fouilles convenablement dirigées pourront donner, je l'espère, des éclaircissements à ce sujet."*

(2) C'est la ruine marquée A sur le plan d'ensemble d'AUCLER (parcelles 1040 et 1041 du plan cadastral). *Cf.* sa Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia en juillet 1861, p. 192, et P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia », p. 8.

(3) P.-F. FOURNIER écrivait en 1935, *ibid.*, p. 9 : *"Les raisons de ce diagnostic ne paraissent pas irrésistiblement convaincantes."* Et en 1941, Mme O. BROGAN contestait ce diagnostic à son tour : *"Aucler came upon two stout parallel walls here in parcelle 927 and mistook them for a second gateway. A gateway very probably did exist hereabouts, but has so far eluded search."* (O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 16).

(4) C. AUCLER, *art. cit.*, même page. Ruine marquée B sur son plan (section A - dont fait partie tout le plateau, n° 926 du plan cadastral). Pour le détail des mensurations, on pourra se reporter aux dessins d'AUCLER.

gueur sur 14,70 de largeur. On a rencontré du côté de cette enceinte, *"mais en petite quantité, des débris de poterie et de vieux fers"* (1).

La quatrième était la plus importante, sinon la plus intéressante, indiquant *"un établissement considérable"*. Le mur ouest dépassait les quarante mètres. L'édifice était divisé en de nombreux compartiments. Et *"c'est particulièrement sur ce point que les fouilles ont mis à découvert un grand nombre de débris de toute espèce : des tuiles, des briques, des poteries, des fragments d'enduits à la cire, une portion de mosaïque encore sur place, des fragments de fers, des monnaies de cuivre, une monnaie d'argent"*. La céramique était quelconque : c'étaient *"pour la plupart, des fragments d'amphores, de tuiles à rebords, de briques de différentes formes et dimensions"*. La mosaïque était blanche, composée de cubes de calcaire d'un centimètre de côté environ, et encadrée de noir par de semblables petits cubes de basalte ; à 0,40 mètre du niveau du sol actuel, elle faisait un pavement de ciment et de mortier de six centimètres d'épaisseur. Les fers étaient pour la plupart des clous semblables aux nôtres ; ils comprenaient aussi deux anneaux pareils à des bracelets et une espèce assez grossière de pince de forgeron. Quant aux monnaies de cuivre ou de potain, elles étaient aux effigies d'Epad ou de Vergasilaune *(sic)*. *"Les unes portent au revers un cheval en liberté ; les autres un guerrier armé d'une lance et d'un bouclier."* L'une des pièces extraites était en argent, sur laquelle *"le guerrier à cheval tient à la main un étendard déployé"* (2).

La cinquième ruine se composait simplement de deux murs épais de 0,70 mètre qui se rencontraient à angle droit. Ils devaient appartenir à une habitation qui avait été détruite par un incendie : car on en a sorti, à deux mètres de profondeur, *"des fragments d'os calcinés, des morceaux de cuivre en partie fondus"*. Mais on en a aussi tiré *"quelques monnaies de cuivre et de potain, une monnaie d'argent, deux petites fibules en cuivre, des clous de différentes dimensions, et un outil en fer ressemblant assez à une mèche à percer les métaux, des dents, des os d'animaux, et deux défenses, longues d'environ dix centimètres, celles-ci ayant dû appartenir à un sanglier"* (3).

La sixième et dernière ruine, enfin, consistait tout aussi simplement en deux restes de murailles en équerre, l'une épaisse de 1,10 mètre et l'autre de 1,30. *"On a peu fouillé sur ce point"*, note Aucler, *"et on n'y a trouvé que quelques fragments de briques"* (4).

(1) *Id., ibid.*, même page. Cette troisième ruine est indiquée en D sur le plan d'AUCLER (parcelles 810, 811 et 812). Elle se situe à 227 mètres de la précédente (*cf.* sa lettre au préfet, précision non reprise dans sa *Note*).

(2) *Ibid.*, pp. 193-194. Cette quatrième ruine est indiquée par la lettre C (parcelles 729, 730, 731, 732, 691 et 692).

(3) *Ibid.*, p. 194. Ruine indiquée en E, parcelle 882.

(4) *Ibid.*, même page. Ruine indiquée en F, parcelle 890. P.-F. FOURNIER en fait état, *op. cit.*, p. 9, sans préciser son emplacement tout à fait au nord.

Selon le point de vue, ces détails et ces citations paraîtront insuffisants ou inutiles. Mais la concision claire et précise dont P.-F. Fournier crédite justement Aucler (1) rend ainsi plus sensibles deux regrets.

Archéologue, historien ou curieux, le lecteur trouve aujourd'hui la description des objets mobiliers bien insuffisante. Qu'en est-il, en particulier, des tessons de céramique, des monnaies (2), des fibules, dont on n'a pas même de dessin, et qui nous seraient choses si décisives ?

Or notre curiosité pourrait bien être irrémédiablement déçue, du fait que tous ces objets ont apparemment été dispersés, sinon détruits, sans laisser de trace : dilapidés, pour tout dire.

Et il en va globalement de même pour l'immense majorité des objets ramassés ou exhumés dans l'intervalle des fouilles. Un certain nombre non négligeable de trouvailles sont en principe visibles au musée Bargoin de Clermont, au Cabinet des Médailles, aux musées de Saint-Germain, de Roanne ou d'ailleurs : Bourges, Feurs. Mais qu'est-ce là à côté de ce qui s'est perdu de toutes les façons ? Et peut-on souhaiter un répertoire où serait catalogué tout ce qui est encore repérable et identifiable ? "*Ce serait un instrument d'étude précieux*" , faisait déjà valoir P.-F. Fournier ; "*mais il serait une entreprise de longue haleine*" (3). En attendant (4), même en accordant confiance aux auteurs, la valeur, la portée, la sécurité des conclusions sont évidemment affectées. Et si de telles conditions rentrent dans la part ordinaire de l'historien, cela ne suffit point ici à sa consolation.

L'information est meilleure du côté des ruines immobilières. La question qui nous intéresse au premier chef est celle de leur datation, et Aucler s'est prononcé à ce sujet, opérant une nette distinction entre les restes d'édifices et les restes de ce qui lui a paru être des portes de la ville. Bâties à chaux et à sable, les édifices lui semblent être des constructions gallo-romaines (5). Aussi bien avait-il jugé d'emblée que toutes les terres du plateau

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 8 : "*Aucler a publié lui-même un compte rendu, qui est un modèle de concision claire et précise.*" C'est pour l'opposer, p. 9, au style de MATHIEU, qui "*n'est pas exempt, lui, de littérature*" .

(2) P.-P. MATHIEU apporte à ce sujet quelques précisions, qu'on peut supposer valables, confirmant les monnaies d'Epadnactus et de Vercassivellaunus (qui se trouvent toujours être les plus nombreuses à Gergovie), mais parlant aussi de pièces séquanes de Togirix, et d'une, cadurque, de Luctérius. Outre les monnaies gauloises, on déterra aussi quelques monnaies romaines, de petits bronze de la décadence : un Probus, un Valérien, un Claude II. - D'où cependant la conclusion de P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 10 : "*En somme toutes les pièces celtiques dont la détermination est connue appartiennent au monnayage à peu près contemporain de la conquête de la Gaule.*"

(3) P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 8.

(4) *Cf.* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Gergovie, éd. commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 10 : "*Un inventaire général des vestiges trouvés sur Gergovie a été entrepris à la demande de la Circonspection des Antiquités d'Auvergne. Etant donné la dispersion des matériels, plusieurs années seront nécessaires à son achèvement.*"

étaient jonchées de tessons gallo-romains (1). Mais les maçonneries des portes offraient une structure différente, et l'amenaient à conclure qu'elles pouvaient être antérieures aux précédentes, autrement dit qu'elles faisaient partie des remparts contre lesquels s'étaient brisées les légions de César (2). Ainsi étaient posées séparément la question de l'habitat sur le plateau et celle de l'enceinte de l'oppidum.

La question de l'enceinte étant au demeurant réservée, Aucler n'avait donc pas retrouvé plus que Garmage la Gergovie de Vercingétorix. Il n'avait certes rien trouvé qui la contestât, mais l'admirable est que l'on n'a tiré de ses comptes rendus apparemment aucune leçon.

Le silence ou l'indifférence même des auteurs sont significatifs à cet égard (3). L'intérêt se porte ailleurs, sur l'emplacement et les vestiges des camps romains, sur la reconstitution des phases du siège et de la bataille. Mais il va de soi qu'on est devant Gergovie, et point n'est besoin de l'avoir retrouvée pour être assuré de sa présence (4). Aussi bien Napoléon III, visitant le plateau, s'est-il contenté des résultats d'Aucler (5) sans s'in-

(5) *Cf.* C. AUCLER, Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia, p. 194-195 : "*Les maçonneries de toutes ces ruines sont faites avec les pierres basaltiques dont se compose le plateau, et un mortier de chaux et de sable. A quelle époque remontent ces constructions ? Je laisse à de plus versés que moi dans la science archéologique, le soin d'en déterminer l'âge. Je dirai seulement, qu'à la manière dont sont disposés les parements des murs de la ruine principale (C), aux enduits, aux bétons, à la mosaïque qu'on y trouve, j'ai cru reconnaître la manière de construire des Romains ; et tout me porte à croire que les maçonneries remontent à l'époque gallo-romaine.*"

(1) *Cf. id.*, Lettre au préfet : "*Les terrains qui recouvrent ces vieilles constructions sont, comme une grande partie des terres du plateau, jonchés de débris de briques et de poteries grossières qui remontent, à n'en pas douter, à l'époque gallo-romaine.*"

(2) *Cf. id.*, Note sur les ruines (...), p. 195 : "*Quant aux maçonneries des ruines A et B, qu'on peut supposer avoir appartenu à des portes, elles n'ont pas la même structure. En en démolissant quelques portions, j'ai remarqué que celles-ci ne contenaient comme remplissage aucun fragment de tuiles ni de poteries, tandis qu'on rencontre fréquemment des matériaux de cette nature dans toutes les autres ruines. De là ne pourrait-on pas conclure que ces dernières [sic] ont précédé les autres constructions retrouvées sur le plateau, et qu'elles ont fait partie des remparts si glorieusement défendus par nos ancêtres ?*"

(3) Quand ils en parlent, il arrive que même les plus sérieux, comme P.-F. FOURNIER, le fassent comme si la ville gauloise avait été mise au jour. J. LHERMET parlera même de "*débris de tuiles d'origine gauloise*" ("La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, organe de la maintenance d'Auvergne et des sociétés auvergnates à Paris, n° 19, juin 1933, p. 1, col. 5).

(4) Par un raisonnement inverse, on en vient à qualifier de gauloises les habitations retrouvées à Gergovie, puisque Gergovie, ruinée par Auguste, a cessé d'être habitée dès la conquête : *cf.* Ch. GARNIER & A. AMMAN, L'Habitation humaine, Hachette et Cie, Paris, 1892, pp. 404 sq. (Les auteurs disent encore les chemins d'exploitation "*pavés en beaucoup d'endroits*" . Ils "*sont évidemment les rues de l'ancienne ville gauloise*" , et les amas considérables de pierres basaltiques sont "*les restes des bâtiments qui les bordaient*").

(5) P.-P. MATHIEU, revenant sur la question en 1870, rappelle que la "*grosse colline*" de Gergovia "*était l'assiette de la ville, dont elle a conservé le nom et les ruines*" . Et après une phrase sur les restes des habitations, il passe aussitôt à l'"*épais rempart, construit au temps, et peut-être par les soins de Vercingétorix. On en a mis à jour deux segments, bâtis à chaux et à sable. L'Empereur les a vus, lors de sa visite sur les lieux, en 1862 ; on les avait déchaussés pour la circonstance. L'éminent historien de César a reconnu, sur ces deux points, l'existence de deux portes*" .

quiéter des interrogations dont l'agent voyer les faisait suivre. Et ce sont surtout les ouvrages de vulgarisation qui, tant bien que mal, mais avec assurance, témoignent de la confiance d'être à Gergovie (1).

Quand enfin un savant comme J. Déchelette fait le point sur les principaux oppidums de La Tène III en France, il s'étend assez longuement sur Bibracte, Avaricum, Alesia, mais a peu à dire de Gergovie, emplacement qui *"a livré de tout temps une grande quantité de monnaies gauloises et de menus objets divers, mais il n'a pas été l'objet de fouilles méthodiques"* (2). L'archéologue ignore donc ou dédaigne les fouilles d'Aucler, car il ne se réfère, en note, et d'après Bouillet, qu'à celles de 1755, qui *"auraient mis à découvert des vestiges de plusieurs constructions"* (3). Il ajoute bien que *"le sol est jonché de débris d'amphores et de poteries semblables à celles de Bibracte"* (4), mais cette analogie ne suffirait pas en elle-même à faire preuve pour la Gergovie de Vercingétorix. Car il

(1) Dans son Dictionnaire des communes de la France, Hachette & Cie, Paris, 1864, p. 1838, col. 1, A. JOANNE se fait l'écho des *"nombreux savants"* qui voient dans la montagne de Gergovie *"l'emplacement de la célèbre cité gauloise"*. Il parle de trois portes au nord et de trois au midi, de *"trois rues parallèles, qui sont conservées avec leur pavé en larges dalles"*. Et considérant à son tour les monceaux de basaltes comme *"les restes des habitations, dont les cultivateurs ont débarrassé les espaces qu'ils encombraient"*, il ajoute : *"Les dernières fouilles ont mis à jour les fondements de plusieurs grands édifices, dont un était orné de fresques et de mosaïques"*. (On reconnaît en tout ceci les idées et les mots de P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, pp. 78-79.)

Dans son Grand Dictionnaire Universel du XIXe Siècle, Paris, 1866-1879, VIII, p. 1214, P. LAROUSSE, ayant mentionné les six chemins d'exploitation, écrit : *"«De chaque côté de ces chemins, dit M. Thibaud, s'élèvent des amas considérables de pierres basaltiques, au milieu desquelles sont éparpillés une quantité de fragments de poterie. Ce sont évidemment les rues de l'ancienne ville de Gergovie et les restes des édifices qui les bordaient.» De nombreuses fouilles [sic] ont été faites sur le plateau de Gergovie ; celles de 1861 ont été particulièrement fructueuses."* (Au reste, elles sont ensuite confondues avec celles de 1755).

Dans son Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, Hachette, Paris, 1890-1905, (t. III, 1894, p. 1666, col. 2), P. JOANNE (ou plutôt son collaborateur, M. BOULE) écrit : *"Aujourd'hui il ne reste que quelques traces de l'ancien oppidum gaulois. Une sorte de chemin de ronde fait le tour de l'escarpement. Le plateau lui-même est traversé de chemins parallèles se coupant à angle droit, qui sont probablement les anciennes voies de l'oppidum et qui servent aujourd'hui à l'exploitation des champs. La charrue du laboureur exhume souvent des pièces de monnaie et des poteries. Des fouilles pratiquées en 1861 ont fait découvrir quelques débris de constructions et une grande quantité de fragments d'armes, de poteries, de médailles."*

M. BOULE, en se citant lui-même, se retouche dans le Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy, Masson et Cie, Paris, 1901, p. 276 : *"Aujourd'hui, il ne reste rien de l'oppidum des Arvernes, mais il n'est pas douteux qu'il se trouvait bien sur la montagne qui a porté pendant tout le moyen âge le nom de Gergovie."*

(2) J. DECHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, t. II, Archéologie celtique ou proto-historique, 3e partie : Second âge du fer ou époque de La Tène, (ou 2e éd., t. IV, La Tène, 1924), A. Picard, Paris, 1914, p. 463. La plupart des trouvailles, à l'instar de celles de Corent, y sont indiquées comme dispersées ou perdues. - Des monnaies gauloises, des anneaux et des rouelles, DECHELETTE précise en note, p. 464, n. 4, qu'*"on n'en possède pas d'inventaire scientifique. Voir cependant la liste dressée par Bouillet, [dans ses "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XVII, 1875]. Cf. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, II, p. 501"*.

(3) *Id., ibid.*, p. 464, n. 3. - Les vestiges du rempart sont mentionnés à cette même page, ainsi que *"des débris de creusets et des lingots de bronze fondu"* : ce qui fait dire à DECHELETTE que Gergovie *"était à la fois une ville forte et un centre industriel"*.

(4) *Ibid.*, p. 463.

vient de dire un peu plus haut que les trouvailles faites à Bibracte appartiennent toutes "*exclusivement à l'époque de La Tène III, période profondément pénétrée par les influences romaines*" (1), et que "*la période la plus active de l'occupation de Bibracte se place dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère*" (2). Or La Tène III, dans sa chronologie, correspond à tout le premier siècle avant notre ère, coupé en son milieu par la conquête ; et, dans la comparaison qui s'opère, les vestiges de tradition celtique et gallo-romaine de Bibracte se retrouvent confondus (3). La datation de notre Gergovie n'en est donc pas précisée.

Mais en contrepoint, et précisément parce qu'il réagit avec son exaltation habituelle, c'est peut-être sur P.-P. Mathieu que l'effet, immédiat, des fouilles d'Aucler est le plus instructif à observer. Mathieu, en effet, ne fait état des *observations faites de nos jours* et des *dernières fouilles* que pour y trouver aussitôt la confirmation de la Gergovie historique (4), souhaitant qu'on étende les recherches à tout son périmètre "*afin de révéler à tous les yeux que la ville gauloise occupait la superficie entière de la montagne, et qu'un rempart la protégeait à tous les aspects*" (5). Selon lui, les quelques rez-de-chaussée, les quelques caveaux mis au jour antérieurement ne devaient exciter aucune surprise, "*tant on était persuadé qu'on remuait les restes de l'antique Gergovia*" (6). Mais, qu'il s'agisse des portes retrouvées du rempart ou des restes de constructions à l'intérieur du plateau, Auclerc a mis à découvert des murs bâtis *à chaux et à sable* : et, raisonnant très significativement à l'envers, Mathieu en déduit que les Gaulois connaissaient donc ce genre de maçonnerie (7). "*Partout où l'on a pratiqué des sondages, on a rencontré des murs cimentés à*

(1) *Ibid.*, p. 456 : c'est précisément "*leur parfaite homogénéité*" qui leur confère un "*prix particulier*".

(2) *Ibid.*, p. 461.

(3) Dans une note de bas de page aux implications plus graves que bien des passages du texte, R. PERICHON précise que : "*Le Mont Beuvray, ou Bibracte, a surtout livré des vestiges contemporains des premières phases de l'occupation romaine*". (*Op. cit.*, p. 7, n. 12).

(4) *Cf.* P.-P. MATHIEU, Lettre "A M. le Directeur du Moniteur du Puy-de-Dôme", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 22-23 juillet 1861, p. 2 : "*Au siècle dernier, il s'est trouvé un écrivain qui a douté que la Gergovia décrite par César soit la Gergovia que nous connaissons, et que M. Auclerc nous fait, sur tous les points, toucher du doigt.*" - Et Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 19 : les recherches ordonnées par le comte de Preissac et effectuées par Auclerc "*ont fait retrouver, sur la célèbre montagne, les vestiges de l'ancienne ville, qui couvrait, non plus tel ou tel côté, comme on l'a dit, mais la superficie entière*".

(5) *Id.*, même Lettre "A M. le Directeur du Moniteur du Puy-de-Dôme".

(6) *Id.*, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, p. 18. - Selon MATHIEU, *ibid.*, le partage du plateau a amené la réouverture de "*rues gauloises naturellement pavées en dalles ou lames de basalte, et encore apparentes sur quelques points, du nord au midi*" ; le géomètre supprima celles qui allaient d'ouest en est et "*en créa de parallèles aux premières*".

(7) *Cf.* dans sa Lettre au Moniteur : "*Nos ancêtres avaient appris l'art de bâtir à chaux et à sable, des Massaliotes.*" - *Cf. id.*, Archives du Puy-de-Dôme, dossier J 416 : la découverte d'un mur ainsi bâti "*détruit les assertions de beaucoup d'historiens qui prétendent que les murs des Gaulois étaient simplement en pierres sèches*". - (Ainsi sera-t-il aussi peu gêné pour repérer le mur de grosses pierres à mi-pente qui en-

chaux et à sable" (1), et si le mortier de l'enceinte ne ressemble pas au béton romain, cela prouve qu'elle remonte à une époque antérieure à César (2), et donne tort à ceux "*qui, sur la foi de ce dernier, copié par les historiens postérieurs, refusent aux Gaulois la préparation et l'usage de la chaux*" (3). Et c'est ainsi qu'on assiste à un véritable détournement des résultats d'Aucler. Devra-t-on voir l'esprit de système se manifester encore à ce point ?

C. Les fouilles d'E. Desforges (1932-37) et leurs résultats

On a pu se figurer que les fouilles de l'entre-deux-guerres n'étaient qu'une riposte à la contestation orchestrée par M. Busset ; et le P. Gorce lui-même l'a cru (4). Mais P.-F. Fournier s'est vivement élevé contre cette interprétation : "*La simple chronologie suffit à rétablir l'ordre véritable des choses*" (5). Et de fait, E. Desforges avait lancé dès 1928 le projet de fouiller à nouveau le plateau (6). L'intérêt de curiosité suffisait à expliquer ce souhait (7) ; mais le désir d'en savoir davantage sur un site assuré fut évidemment affecté ensuite par celui de prouver que le plateau traditionnel était bien le vrai.

Les méthodes et les savoirs étaient alors évidemment supérieurs à ceux qui avaient guidé les fouilles antérieures. P.-F. Fournier a donné dès 1935 un avant-goût des résultats (8). D'année en année, E. Desforges communiquait l'état des travaux, qui allèrent de 1932 à 1937 (9). Les Anglais publièrent de leur côté (10) ; et Mme O. Brogan rédigea en

fermait les camps gaulois et les fortifications hâtives de Vercingétorix sur le flanc ouest de Risolles. *Cf.* "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", p. 25, p. 43 et p. 26.)

(1) *Id.*, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 19.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 22.

(3) *Ibid.*, p. 21.

(4) *Cf.* M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, p. 158, n. 1 : "*Si M. Busset n'avait pas lancé sa conjecture qui situe Gergovie aux Côtes de Clermont, on n'aurait pas entrepris, pour en avoir le cœur net, les nouvelles fouilles au plateau traditionnel qui se sont montrées probantes.*" Et p. 181 : "*Afin d'avoir toutes les sécurités désirables sur son authenticité, il fallait entreprendre des fouilles décisives.*"

(5) P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle, p. 15, n. 21.

(6) *Cf.* E. DESFORGES, "Les fouilles de Gergovie. L'œuvre du Comité «Pro Gergovia»", Gergovie Haut Lieu de France, p. 9 : lors d'une excursion à Gergovie qui faisait suite en 1926 aux communications d'A. VERGNETTE, E. DESFORGES fut saisi du désir de remonter glaner sur le plateau. "*En 1928, j'eus même l'espoir de pouvoir creuser le sol avec l'aide d'une troupe de scouts.*"

(7) Le Dr BALME savait bien que Gergovie ne s'était encore montrée que gallo-romaine : *cf.* Clermont-Ferrand, capitale du Massif Central, Editions U. S. H. A., Aurillac, 1931, p. 12 : "*Dans les premiers temps, Gergovie intacte commença à se vêtir à la romaine de maisons à mosaïques et à colonnades. Tels sont les seuls documents archéologiques que nous ait restitués son mystérieux sous-sol.*"

(8) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 11-15.

(9) *Cf.* E. DESFORGES, "Actes de la Société des Amis de l'Université", (Résultats des fouilles du plateau de Gergovie pendant l'année 1932), Revue d'Auvergne, t. 47, 1933, p. 56. - "Notes, Fouilles de Gergovie", Communication à l'Ac. de Clermont, Bull. hist. et scient. de l'Auvergne, LIV, 1934, p. 93 et pp. 96-100. - "Recherches archéologiques. Gergovia", Revue d'Auvergne, t. 48, 1934, pp. 172-173. - La Région du Centre, t. XV, n° 155, fév. 1935, pp. 46-49. - "Fouilles à Gergovie", Revue archéologique, avril-juin 1935, pp. 220-230 (articles de O. BROGAN, E. DESFORGES, P.-F. FOURNIER, C. HAW-

pleine guerre un rapport qu'elle fit paraître sous la co-signature d'E. Desforges (1). En pleine guerre aussi, A. Grenier fit précéder les comptes rendus des premières campagnes strasbourgeoises d'un excellent résumé des fouilles de l'entre-deux-guerres (2), qui depuis fut résumé lui-même par R. Périchon (3). Parmi ces fouilles, qui se portèrent tantôt sur le rempart, tantôt sur le sommet, les unes furent pratiquées en des endroits vierges, tandis que les autres reprenaient celles d'Aucler ; aucune ne tenta de retrouver celle de Garmage, ou n'y réussit (4). (*Cf.* planches LXXIV et LXXVI, n°s 1 à 9 et lettres C et A.)

Ce n'est pas notre dessein, et ce serait une compilation inutile autant que fastidieuse, de répéter tout le détail de ces travaux. Nous allons simplement rappeler les lieux et les objets des fouilles annuelles, afin de faire ressortir ensuite les conclusions des fouilleurs et des experts eux-mêmes, que le P. Gorce jugeait "*probantes*" dès 1935 (5), et de mesurer ainsi les "*substantielles découvertes*" évoquées par R. Périchon (6).

1. Fouilles du sommet avant le Comité «Pro Gergovia»

(1 et 2). Entre mars 1932 et mai 1933, une petite tranchée de quelques mètres fut ouverte dans la parcelle 865, entre les deuxième et troisième chemins, vers le sud. "*On découvrit nombre de tessons, quelques autres objets et une monnaie de bronze de Vercassivellaunus*" (7). Un mur fut trouvé à quelques pas, sur la parcelle 863, en ces premiers mois de 1933. On ne découvrit pas de construction sous l'auberge "La Hutte" qui fut construite dans le même temps à l'est, entre la route et le dernier chemin, au nord du monument, mais on exhuma une monnaie gauloise.

2. Fouilles du rempart avant le Comité «Pro Gergovia»

(3 et 4). C'est à l'été de cette année-là que Mme Brogan amorça la "Tranchée des

KES). - "A Gergovie", Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 50-54. -"Les fouilles de Gergovie. L'œuvre du Comité «Pro Gergovia»", Gergovie Haut Lieu de France, Cl.-Fd, 1943, pp. 8-14.

(10) *Cf.* J.-B. WARD-PERKINS, "The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 37-87.

(1) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 1-36.

(2) *Cf.* A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 71-82.

(3) *Cf.* R. PERICHON, Les Découvertes archéologiques sur l'Oppidum de Gergovie, Impr. Aymard, Pont-du-Château, 1975, pp. 5-8.

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 19 : "*L'emplacement des fouilles de 1755 n'a pu encore être repéré précisément ; il doit se situer vers l'angle S.-E.*" - O. BROGAN précise au sujet du puits qui ne tarissait pas, *op. cit.*, p. 5, n. 4 : "*prolonged search has failed to recover it.*"

(5) *Cf.* M. GORCE, cité *supra* en note : "*Les nouvelles fouilles au plateau traditionnel [...] se sont montrées probantes*".

(6) *Cf.* R. PERICHON, *op. cit.*, p. 8.

(7) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 12.

Anglais" à travers le tertre qui pouvait rester de l'ancien rempart, à l'angle sud-est du plateau, là où la route du monument fait son coude : l'emplacement se trouvait en face de la première parcelle, n° 623, dans la parcelle annulaire 1069 qui est une singularité du plateau. Une couche de terre fut trouvée sous le tertre, qui contenait de la céramique : et l'on explora non loin de là cette même couche, un peu plus à l'ouest, au sud de la parcelle 675, à l'endroit appelé la "Tranchée des cantonniers". On y fit "*des découvertes significatives*" (1), et l'exploration se poursuivit jusqu'au printemps 1934, saison où fut constitué le Comité "Pro Gergovia".

Les campagnes de 1934 et 1935 devaient donner des "*résultats notables*" (2) qui firent bien augurer de l'avenir.

1 bis . Fouilles du sommet avec le Comité «Pro Gergovia»

(5). C'est la "villa d'Aucler" (marquée C sur son plan) qui fut revisitée par les fouilles de 1934, à gauche et au milieu du cinquième chemin (3). Parmi quelques fragments de terre sigillée et de gobelets d'Acco, un puisard livra des tessons de céramique grise ou noire du type du Mont Beuvray, avec décoration caractéristique (4).

(6). L'année suivante, en 1935, on chercha de l'autre côté du même chemin, mais plus au nord, dans la parcelle 700 et les parcelles avoisinantes. On tomba sur des "*substructions d'un édifice avec un portique long de cinquante mètres et comprenant quatorze colonnes, dont quelques bases subsistaient encore*" (5). Il devait s'agir d'un édifice public, dont le portique formait la façade ouest. Repris dans les parcelles 700-701 et complétés deux ans plus tard, en 1937, les travaux firent reconnaître dans cet important bâtiment

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 14. - Compléter avec J.-J. HATT, "Une visite aux fouilles de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France, Cl.-Fd, 1943, pp. 21-22 : "*Sous-jacente à ce rempart, une couche d'habitat ancien (période hallstattienne) a livré un grand nombre de fragments d'une poterie primitive, façonnée à la main, souvent peinte ou décorée de motifs incisés, quelques outils en silex, des dépôts de "balles de fronde" ou galets calibrés, des outils en silex, et une pointe de flèche en bronze. Il apparaît donc que Gergovie a été habité, de façon assez dense, bien avant la conquête. Au-dessus de cette couche ancienne, une couche de cailloutis, presque stérile, renfermait, en quelques endroits, des fragments céramiques d'époque gallo-romaine précoce, comme les fouilles de 1941 l'ont prouvé.*" - L'expression de *découvertes significatives* masque donc la déception de n'avoir rien trouvé de celtique, rien de laténien, rien qui date de la fin de l'indépendance.

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 15.

(3) *Cf.* A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, p. 77. On retrouva, dans la parcelle 731, une "*construction de pierre et de mortier avec sol bétonné, des fragments de mosaïque blanche et noire, enduits peints, une monnaie gauloise, une conduite d'eau en tuiles à rebords et un puisard rempli de débris de toute sorte*".

(4) *Cf. id., ibid.*, pp. 77-78 : "*décoration en feuilles de fougère, damiers, yeux, lignes ondées. Quelques tessons sont recouverts d'un engobe blanc très fragile orné de feuillage.*"

(5) *Ibid.*, p. 78. "*Les colonnes étaient composées de briques en quart de cylindre, unies par de l'argile.*"

"deux temples, du type des sanctuaires bien connus dans les provinces celtiques de l'Empire romain" (1). Deux carrés concentriques composaient le temple nord ; le sol en était bétonné. La *cella* carrée du temple sud était entourée d'une colonnade ; sous le béton furent repérés *"quelques tessons de céramique primitive de type hallstattien"* (2). Et quant au mobilier, gobelets d'Acco, quantité de céramique du type du Beuvray : les trouvailles avaient été sensiblement les mêmes que dans la "villa Aucler" (3).

(7). Dans l'intervalle, au cours de l'année 1936, de profondes tranchées firent apparaître au sud de la route actuelle, entre les premier et deuxième chemins, dans les parcelles 926-927, un bâtiment appuyé au rempart. On put distinguer trois étages ou constructions superposées, la plus basse ayant des parois de pierre sèche grossièrement établies, tandis que les murs de la plus haute étaient construits en excellent mortier (4). *"Malheureusement"* , regrette R. Périchon, *"la plupart des vestiges découverts ont été conservés sans qu'aucun indice ne permette de retrouver leur origine et leur niveau précis !"* (5).

2 bis . Fouilles du rempart avec le Comité «Pro Gergovia»

(8). A l'ouest des deux tranchées des Anglais et des Cantonniers, fut dégagé en 1934 et 1935, *"sur le front sud du plateau, un système défensif composé, à la base, d'une paroi de basalte à peu près verticale et, au-dessus, d'un agger, construit à pierre sèche"* (6). Séparé d'un premier rempart par une terrasse, ce système comportait *"une deuxième fortification constituée par un tertre de pierres et de terre, protégé lui-même par un escarpement taillé dans le basalte"* (7).

(1) *Ibid.*, p. 79. Peu épais, les murs étaient en basalte du plateau, très souvent monté sans chaux. Un péribole commun entourait le double temple. - *Cf. infra*, planches LXXIV 1°, LXXV et LXXVI, n° 5.

(2) *Ibid.*, p. 82.

(3) Sur ce temple considéré comme le fleuron des trouvailles du Comité "Pro Gergovia", *cf.* D. BERRANGER, "Cultes et Sanctuaires gallo-romains du Centre de la France", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 4, 1977, pp. 4-11, carte et planches ; et D. LEGUET & D. TOURLONIAS, "Le temple de Gergovie", *in* Sanctuaires arvernes. Les Lieux de Culte Antiques en Auvergne. Livret-Guide de l'Exposition, 9 nov. - 31 déc. 1985, Musée Bargoin, Cl.-Fd, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et Centre d'Etude et de Recherche d'Archéologie Aérienne, Gerzat, 1985, pp. 60-64.

(4) *Ibid.*, p. 78 : *"L'étage inférieur [à 2,40 m de profondeur] n'a fourni que des poteries grossières ; l'étage intermédiaire (2m. 20) a donné de la céramique grise de La Tène III mélangée à des débris d'amphore de type italique, ainsi qu'un tesson de La Graufesenque avec la signature CELER. [...]. L'étage supérieur [à 1,60 m] a fourni surtout de la céramique à engobe blanc du Ier siècle de notre ère."* - GRENIER fait encore état de nombreuses traces d'incendie, *"cendres et débris de poutres calcinées"* : on pourra se souvenir que PEGHOUX et AUCLER ont dit de leur côté avoir repéré des traces d'incendie sur le plateau.

(5) R. PERICHON, *op. cit.*, p. 7. - *Cf.* O. BROGAN, *op. cit.*, p. 16 : *"It was not possible to establish for certain either the sequence of construction or the character of the buildings."*

(6) A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, p. 71 et p. 74. L'auteur poursuit : *"A l'intérieur de cette enceinte furent mis au jour diverses substructions qui, d'après les trouvailles, semblent du début de l'époque romaine : sols bétonnés, fragments de mosaïque blanche et noire, enduits peints, monnaies gauloises, céramique de la Tène et fragments de terre sigillée, monnaies de Trajan, etc."*

(9). Au cours des années 1936 et 1937, les fouilles se portèrent symétriquement à l'angle sud-ouest, là-même où Aucler avait fait ses premières découvertes. On dégagea le rempart sur quelque cent cinquante mètres. Il était *"formé de deux parements en pierre sèche, l'intervalle étant comblé par de la pierraille mélangée de terre"* (1). Et la porte d'Aucler y fut retrouvée : elle donnait sur un ancien chemin qui montait vers le centre du plateau (2) ; avec elle furent reconnues trois salles dont les murs étaient construits au mortier et qui furent interprétées comme corps de garde (3). (*Cf.* planche LXXIV, 2°.)

Mais le mieux est peut-être ici de citer, d'après Grenier, les brèves conclusions des fouilleurs.

"1° Le rebord ouest du plateau de Gergovie, comme son extrémité est, a été occupé au début du premier âge du Fer ;

2° Sur ces vestiges d'occupation, un mur en pierre sèche, véritable fortification du plateau, a été élevé à une date indéterminée de l'époque indépendante ;

3° Postérieurement à l'établissement de ce mur, une porte avec bâtiments de garde a été construite au mortier de chaux, mais avec une technique encore très rudimentaire ;

4° Le chemin d'accès au plateau, venant de l'ouest, se dirigeait vers le centre de l'oppidum, selon le tracé d'une voie indiquée au XVIIIe siècle sur le plan de Caylus et qui ne fut détruite que lors du morcellement des terrains opéré sous la Révolution" (4).

(7) *Id., ibid.*, p. 74. Le tertre révéla *"d'énigmatiques constructions"* : un mur de pierre sèche, contreforté sur sa face interne par des murets construits à intervalles irréguliers. Ce mur à contreforts fut mis au jour sur une centaine de mètres ; il fut vérifié en d'autres points du bourrelet sud. - *Cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 9 : *"Le rempart, assez bien conservé sur les bords Sud et Ouest du plateau, se présente sous l'aspect d'un mur en pierre sèche, épais de 2 m. 15 à 2 m. 30, fait de deux parements enserrant un blocage de pierres et de terre ; par endroits, il est précédé d'un glacis et d'un escarpement taillé dans la roche basaltique. [...]. Il est épaulé à l'intérieur d'une série de contreforts, probablement d'origine un peu plus récente."*

(1) *Ibid.*, p. 74. (Selon J.-J. HATT, *art. cit.*, p. 13 : *"La fouille a révélé, dans ce chantier, des fragments de poteries, et des objets mobiliers d'époque protohistorique, vraisemblablement hallstattienne, quelques morceaux de céramique gallo-romaine précoce, et quelques monnaies de la fin de l'indépendance celtique."*)

(2) Cette voie antique devait traverser le plateau du sud-ouest au nord-est et mener au temple découvert en 1936-1937, *cf.* J.-J. HATT, *art. cit.*, p. 15.

(3) Peu abondantes, *cf.* A. GRENIER, *ibid.*, les trouvailles ont livré *"quelques fibules de bronze et de fer du type de La Tène III, quelques monnaies d'Epadnactus, en bronze, au type du guerrier à pied, beaucoup de clous et de scories de fer. La céramique est en majeure partie du type du Beuvray."* Quelques tessons d'Arezzo furent trouvés en un point avec une monnaie de Nîmes. Sous le rempart, on exhuma des céramiques semblables à d'autres qu'on avait découvertes dans les mêmes conditions à l'autre bout du plateau, et que leur pâte et leur lustre firent juger hallstattiennes.

(4) *Ibid.*, p. 77. - Il y a dans le dernier point une inexactitude : ce chemin ne figure pas sur le plan de CAYLUS, ni non plus sur celui de DAILLEY (levé en 1766), que GRIVAUD a préféré à celui de CAYLUS en rééditant PASUMOT ; il figure sur celui de CAYLUS repris et retouché par PASUMOT pour plus de conformité au terrain : il faut croire que PASUMOT avait l'œil.

3. Commentaires

Si l'on veut bien tenir notre essai d'exposé pour correct, il soulève une fois encore la question de l'identification de la Gergovie de César, celle de Vercingétorix. On peut, avec R. Périchon, estimer "*substantielles*" les découvertes de l'entre-deux-guerres ; mais si, avec le P. Gorce, on les juge "*probantes*" , on doit demander ce qu'elles prouvent exactement. Car l'impression finale est que le plateau fut occupé pendant plusieurs générations après la conquête (1), très longtemps fréquenté même pour des raisons religieuses (2), et qu'il avait été habité ou fréquenté très antérieurement au temps de la conquête et à l'époque même de La Tène (3), mais que son occupation à La Tène et au temps de la conquête n'était pas d'une évidence sensible (4). Ce n'est pas à dire qu'aucun mobilier de La Tène, et particulièrement de La Tène finale, n'ait été absolument recueilli (5). Mais de là à parler d'occupation celtique, il y a un pas que les fouilleurs ou archéologues eux-mêmes n'ont pas franchi.

C'est ainsi qu'entre l'évidence d'une occupation haute (6) et celle d'une importante occupation gallo-romaine (7), Mme Brogan convient de l'absence de toute marque manifeste d'une occupation celtique contemporaine de la guerre des Gaules (8). Et de même, J. B. Ward-Perkins déplore comme particulièrement malheureux l'échec de n'avoir pu localiser à Gergovie quelque habitat pré-césarien ou césarien que ce soit (9). Tout se passe donc étrangement comme si le plateau n'avait pratiquement pas été habité entre la période hallstattienne et la période gallo-romaine précoce.

(1) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 24 : "*as late as the third quarter of the first century A. D. good, solid structures were being built.*"

(2) *Cf. id, ibid.*, p. 23 : "*The enclosure [= the temple enclosure] had evidently been the scene of occupation from the beginning of the Gallo-Roman period until the middle of the second century A. D. or even later.*" - D'après J.-J. HATT, fêtes et foires ont dû perdurer jusqu'au IIIe siècle, dont on a retrouvé des monnaies (*cf. art. cit.*, p. 26).

(3) *Cf. ibid.*, p. 23 : "*The earliest occupation of Gergovia consisted of a settlement in Bronze Age times on the summit of the plateau. [...]. No structures of this period were identified and the traces of settlement consisted solely of the layer of occupation-debris stratified beneath the rampart near the south-east corner and of considerable scattered finds elsewhere on the site, notably near the West Gate.*"

(4) *Ibid.*, suite : "*This phase was succeeded by a period during which large parts at any rate of the plateau were deserted.*"

(5) Pour plus de détail concernant les monnaies, les fibules, etc., on pourra se reporter aux listes publiées par O. BROGAN à la fin de son étude précitée "Gergovia", The Archeological journal, pp. 25-36.

(6) *Cf. id., ibid.*, pp. 11-12 : "*Evidence of Early Occupation*" : "*In the occupation layer was pottery of Bronze Age character, [...], some thin blades and arrowheads of flint, bits of burnt wood and bones and a number of slingstones-pebbles from brooks in the valley below.*"

(7) *Cf. ibid.*, pp. 12-23 : "*Gallo-Roman Structures*" . (I. The West Gateway. II. Buildings on Parcelles 925 and 927. III. Aucler's 'Villa'. IV. The Temple Enclosure).

(8) *Ibid.*, p. 11 : "*the absence of any clear trace of contemporary occupation.*"

(9) *Cf.* J.-B. WARD-PERKINS, "The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 56 : "*The failure to locate any pre-Caesarian or Caesarian habitation at Gergovia is particularly unfortunate, etc.*"

Il se confirme cependant que le problème de la datation doit être dédoublé, celui du rempart extérieur ne se présentant pas dans les mêmes termes que celui des constructions intérieures. Mais il n'en reste pas moins une convergence d'indices qui nourrit la double interrogation.

On est d'abord frappé du ton et de la réserve que garde R. Périchon en rendant compte de ces fouilles de l'entre-deux-guerres : le recours au conditionnel et à des formes dubitatives (1), l'abri où l'auteur se retranche en rapportant les interprétations des fouilleurs (2), le regret qu'il exprime à mots à peine couverts touchant leurs méthodes et leurs résultats (3), induisent ou font partager un sentiment de prudente insatisfaction. Aussi le constat de "*substantielles découvertes*" par R. Périchon produit-il un effet analogue à celui des "*découvertes significatives*" ou des "*résultats notables*" affirmés plus tôt par P.-F. Fournier : mais encore ?

Quand ensuite Mme Brogan, ayant reconnu comme gallo-romaine la porte sud-ouest, pose la question de la date du rempart dans son ensemble, elle commence par reconnaître qu'en dépit de la superficie considérable qui a été dégagée autour de lui, on ne peut la définir que très approximativement sur des bases stratigraphiques (4). Une couche

(1) *Cf.* R. PERICHON, *op. cit.*, pp. 5 et 7 : les substructions mises au jour en 1934 au front sud-est "*semblaient appartenir à l'époque romaine*" ; un rempart à contreforts internes y fut dégagé en 1935 et "*il semble que ce type de construction se soit rencontré sur d'autres parties du rempart*" ; sous la base des remparts étudiés au sud-ouest en 1936-1937, une fouille "*aurait livré des céramiques du Premier âge du Fer*" ; les constructions réexaminées de la "villa d'Aucler" en 1934 "*appartiendraient à un type d'habitat proche de certains découverts au Mont-Beuvray*" ...

(2) *Cf. id., ibid.*, pp. 5 et 7 : avec l'ancienne porte dégagée au sud-ouest ont aussi été mises au jour "*les fondations de pièces plus ou moins bien déterminées qui, selon les auteurs des découvertes, devaient servir de corps de garde*" ; "*le mobilier était, toujours selon les fouilleurs, restreint et pouvait s'apparenter à celui découvert sur le Mont-Beuvray*" ... (Outre l'équivoque rendue possible par cette dernière référence, et déjà dénoncée plus haut, on prendra note des réserves émises en 1941 par J. B. WARD-PERKINS, *op. cit.*, p. 54 : l'auteur reprend cette référence au Beuvray à propos de la céramique gallo-romaine précoce ; il signale une fabrication, remarquable par sa qualité *comme par sa quantité, décorée, entre autres, "with simple roulette-patterns"*, *mais ajoute : "The roulette-ornament must indicate contact with Mont Beuvray. But, with this exception, there is a striking absence of detailed resemblance between the wares of Bibracte and of Gergovia."*

(3) *Cf. ibid.*, pp. 5 et 7-8 : si les travaux devenaient alors "*plus méthodiques*", il n'empêche que "*les fouilles effectuées à l'intérieur des remparts [entendre : sur le sommet du plateau] relevaient du hasard et ne bénéficiaient d'aucun plan rigoureux de recherche*" ; pour les travaux effectués en 1936 au sud de la route sur un bâtiment appuyé contre le rempart, "*c'était l'occasion de relever une stratigraphie car il apparaît, d'après les rapports de l'époque, que plusieurs constructions se superposaient. Malheureusement, la plupart des vestiges découverts ont été conservés sans qu'aucun indice ne permette de retrouver leur origine et leur niveau précis !*" ; concluant qu'"*aucune des fouilles entreprises n'a été achevée*" et que les sondages donnent l'impression d'avoir été, sauf exception, abandonnés "*dès la première difficulté*", l'auteur ajoute qu'"*il ne saurait être question de «jeter la pierre» à ceux qui, avec de faibles possibilités, ont entrepris un travail dont l'ampleur ne pouvaient qu'être limitée par les moyens mis à leur disposition*", mais ajoute encore que "*force nous est de constater le caractère très partiel de ces travaux*".

stérile de terre et de cailloutis le sépare de la couche qui témoigne de la première occupation, celle du *Bronze Age* , ou s'interpose entre celle-ci et la couche gallo-romaine (1). D'autre part, des amphores italiques, les unes sous le corps du rempart, les autres dans un angle, indiqueraient une date de construction relativement tardive à l'intérieur de l'Age du Fer pré-romain, antérieure toutefois à la construction de la porte sud-ouest (2). Le problème est assurément compliqué. Mais comme le rempart doit être celui qui a arrêté les légions de César, Mme Brogan en vient à penser qu'il a été précisément édifié pour leur résister ; au vu de son homogénéité et de son caractère sommaire, elle en juge les défenses hâtivement dressées contre quelque danger venant de l'extérieur. "*The occasion can only be the invasion of Gaul by Caesar, which led to the historic siege of 52 B.C. It may even have been specifically built in preparation for the great effort of that year*" (3). Et ainsi peut-elle conclure qu'après la longue période où le plateau était resté à peu près désert, "*It was not until the very end of the pre-Roman Iron Age that we have once more any certain trace of human habitation. Then suddenly the fortifications were thrown up, and a brief, breathless space Gergovia became the centre of Gallic resistance*" (4).

Cette façon, passablement hypothétique, de dater le rempart mériterait peut-être un examen approprié, mais le raisonnement est remarquable. Parler ici d'occupation humaine à l'extrême fin de l'indépendance, c'est commettre une pétition de principe ou un cercle vicieux ; c'est parler comme si cette "*certain trace of human habitation*" ne consistait pas précisément et exclusivement dans la construction du rempart ; c'est contredire l'affirmation précédente (*cf.* p. 11), et répétée ensuite (p. 24), suivant laquelle il n'y a pas de trace évidente, ni même de trace du tout, d'une occupation contemporaine ; mais c'est aussi se donner le bénéfice de régler d'un même coup la question du rempart et celle de la population celtique du plateau. En demandant, en effet, si l'enceinte dressée par Vercingétorix enfermait un village gaulois ou l'habitation d'un chef, et en déclarant impossible de le dire, on lie mais on biaise les deux questions, de telle sorte que le sens et la portée de la

(4) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, *op. cit.*, p. 11 : "*Despite the considerable area cleared on, and immediately behind, the line of the dry-stone rampart, its date can only very approximatively be defined on stratigraphical grounds.*"

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 9 : "*An occupation layer (dating from the Bronze Age) occurs at a number of points along and below the fortifications. Gallo-Roman buildin-debris was found here and there, notably thrown up against the west side of Ramp X, where it was separated by 15 to 20 centimetres of sterile earth and stones from the older occupation layer.*" Et p. 12 : la couche qui témoigne d'une première occupation au *Bronze Age* est séparée de la muraille méridionale en pierre sèche par une quinzaine de centimètres "*of a sterile layer of small stones and earth*" .

(2) *Cf. ibid.*, p. 11.

(3) *Ibid.*, même page. (*Cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bull. de la Société Toulousaine d'Etudes Class., n° 68, Toulouse, janv. 1947, p. 9 : "*L'hypothèse la plus vraisemblable est que la muraille a été bâtie au temps de Vercingétorix pour résister aux Romains.*")

(4) *Ibid.*, p. 23.

réponse en sont détournés : "*No such trace has yet been found, but the plateau is large*" (1). On peut en conséquence ajouter qu'après la fin de la résistance à Rome, une population considérable continua d'occuper Gergovie (2) : et on ne parlerait pas autrement si Gergovie avait été occupée antérieurement de façon claire, et l'avait été par une population considérable.

On pouvait pourtant escompter que les quantités imposantes du matériel mobilier recueilli sur le plateau nous sortiraient d'embarras. Mais que les archéologues n'aient pu tirer argument des céramiques, monnaies, fibules, *etc.* , pour définir une occupation laténienne au temps de l'indépendance, cela est en soi un argument de poids contre l'évidence de notre Gergovie.

Ainsi, lorsqu'on lit dans J. B. Ward-Perkins que la poterie trouvée à Gergovie se répartit en deux groupes (3), dont le premier appartient au *Bronze Age* (4) et le second est gallo-romain (5), on se demande ce qu'il en est d'une céramique laténienne. La poterie pré-romaine est même analysée comme étant principalement de type néolithique (6). Quant à la poterie gallo-romaine, la plus précoce ne paraîtrait pas antérieure au dernier quart de siècle avant J.-C., si bien que l'hypothèse est au moins soulevée d'un abandon de Gergovie aussitôt après le triomphe de César, et d'une réoccupation ultérieure (7). Mais pour ce qui est de l'Age du Fer, et en l'occurrence de la période de La Tène, c'est en somme le mystère. Ward-Perkins reprend les conclusions d'O. Brogan : établissement ouvert au *Bronze Age* , qui précède d'un long intervalle les fortifications de l'*Iron Age* ; occupation du site seulement disséminée dans l'intervalle ; et malgré la difficulté de dater les remparts, certitude pratique (8) que l'oppidum a été réoccupé et fortifié contre l'invasion de

(1) *Ibid.*, pp. 23-24 : "*Whether the line which Vercingetorix drew for his fortress happened to enclose a Gaulish village or a chieftain's dwelling we cannot tell. No such trace has yet been found, but the plateau is large.*"

(2) *Cf. ibid.*, p. 24 : "*After resistance to Rome had ceased, a considerable population continued to occupy Gergovia. To the evidence summarized in the foregoing report must be added the records of structural remains on nearly a dozen other spots, and the abundance of Gallo-Roman pottery all over the surface of the plateau.*"

(3) *Cf.* J.-B. WARD-PERKINS, "The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 52 : "*The pottery found at Gergovia falls into two groups. The first of these belongs to the Bronze Age. Etc.*"

(4) *Cf. id., ibid.*, pp. 57-63, où est examinée et illustrée la poterie pré-romaine.

(5) *Cf. ibid.*, pp. 63-79, où est examinée et illustrée la poterie gallo-romaine.

(6) *Cf. ibid.*, p. 57 : "*The pottery is predominantly of Neolithic type. It does not, however, necessarily belong to the Neolithic period.*"

(7) *Cf. ibid.*, p. 54 : "*It seems to follow from the evidence [...] that the earlier groups of pottery under consideration fall roughly between 25 B.C. and 25 A.D.*" ; et p. 63 : nous n'en savons pas assez pour garantir, "*to warrant the historically unlikely conclusion that Gergovia was abandoned after Caesar's final triumph and re-occupied later. [...]. It must regretfully be admitted that the occupation of the immediately post-Caesarian inhabitants of Gergovia has so far proved as elusive as that of their fathers who built the defences.*" - La dernière phrase est particulièrement éloquente.

César. Il n'est malheureusement aucune poterie trouvée à Gergovie qui puisse être attribuée au temps de Vercingétorix : "*None of the pottery found at Gergovia can, unfortunately, be ascribed to the period of Vercingetorix*" (1) ; mais l'hypothèse originale est avancée que la culture hallstattienne se serait prolongée tardivement sur le plateau, jusqu'au premier siècle avant J.-C. (2) : ce qui pourrait en effet réconcilier plus ou moins les données.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, J.-J. Hatt s'interroge à son tour sur la date du rempart, "*présumé celtique*" , "*d'aspect celtique*" , qui "*paraît avoir été rasé*" (3), mais quand et pourquoi ? et qui fut remplacé par une autre enceinte, puis par une autre encore. Il estime "*probable que la première enceinte est d'époque celtique*" (4) et suppose à son tour qu'"*elle aurait été construite à la hâte au moment de la guerre des Gaules, pour servir de défense contre les légions de César*" (5). Il faut bien le supposer, puisque "*pendant la période de la Tène, c'est-à-dire, dans la région, depuis 100 jusqu'à 50 av. J.-C., le plateau paraît avoir été à peu près complètement délaissé*" (6). Mais il formule aussi à son tour l'hypothèse d'un abandon de Gergovie suivi de sa réoccupation, demandant (7) : "*A la suite de quelles circonstances Gergovie avait-il été réoccupé dans le cours du dernier tiers du Ier siècle av. J.-C. ?*"

Or, le singulier de la situation tient dans le schéma vulgarisé à l'époque, et dont il y a lieu de se pénétrer : habitation dense et permanente à l'époque protohistorique, mais de type essentiellement hallstattien, même si la culture de Hallstatt a persisté ici très tardive-

(8) *Cf. ibid.*, p. 52 : "*During this period [= the Bronze Age] the plateau of Gergovia, like several other hill-tops in the neighbourhood, was occupied by an open settlement. This settlement was of some size, and for protection it seems to have relied entirely upon the natural strength of the site. It precedes the Iron Age fortifications by a considerable interval of time, an interval represented by a sterile layer, up to 8 inches thick, which intervenes between the earler occupation and the footings of the defences which it immediately precedes. There was only scattered intermediate occupation of the site ; and although no datable material was found to determine closely the date of the ramparts, their uniform construction, coupled with the historical narrative, can leave little doubt but that Gergovia, like so many of the great French oppida, was first reoccupied and fortified in face of the Caesarian invasion.*"

(1) *Ibid.*, p. 53.

(2) *Cf. ibid.*, p. 53. (*Cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie", p. 9 : "*Comme dans une grande partie du Midi, cette forme de civilisation a dû se perpétuer jusqu'à une date très voisine de la conquête romaine.*")

(3) J.-J. HATT, "Une visite aux fouilles de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 15, p. 16, pp. 16 et 18.

(4) Mais non sans s'être demandé auparavant quelle était la date de ce mur en pierres sèches : "*Est-il vraiment celtique ? Nous verrons qu'au centre du plateau et sur son rebord Sud, certains murs en pierres sèches ont été dégagés, qui sont probablement d'époque gallo-romaine.*" (*Ibid.*, p. 15). La maçonnerie exclut pratiquement le celtique : mais la pierre sèche n'exclut pas le gallo-romain.

(5) *Id., ibid.*, p. 17.

(6) *Ibid.*, p. 25.

(7) *Ibid.*, p. 18.

ment, jusqu'au deuxième siècle avant J.-C., vraisemblablement ; absence à peu près complète d'occupation humaine à la période de La Tène finale, dans la première moitié du premier siècle avant J.-C. ; réoccupation avec fortification tardive et hâtive au temps de la conquête, si ce n'est à la fin de la conquête ; réabandon après la guerre et la défaite ; et enfin, réinstallation en force, relativement parlant, et pour quelques générations, mais pour des raisons obscures, au dernier tiers du siècle (1).

Quand donc on lit que trois éléments résument l'histoire de l'oppidum, qui "*se retrouvent partout, dès que l'on fait des fouilles sur le pourtour du plateau*" (2) : des vestiges protohistoriques, un mur d'enceinte présumé celtique et des constructions d'époque gallo-romaine immédiatement *[sic]* postérieures à la conquête, il faut comprendre et ne pas oublier que l'occupation celtique de la fin de l'indépendance n'aurait donc été qu'une parenthèse "*éphémère*" (3) qui ne paraît pas -c'est le moins qu'on puisse dire- avoir laissé de traces importantes. On est alors en droit de trouver admirable ou surprenante l'heureuse coïncidence qui a fait correspondre une enceinte à peine datable avec la période, justement, de Vercingétorix et avec la fugace présence d'une population celtique. Et sans aller jusqu'à trouver le raisonnement comme contorsionné, on peut estimer que les conclusions outrepassent ce qu'autorisaient les prémisses (4).

Mais enfin J.-J. Hatt écrivait ces choses en 1943 : aussi lui est-il possible de faire une allusion à des sondages de l'année précédente, pratiqués au sud de la route, entre les premier et deuxième chemins. Il précise alors que dans le voisinage immédiat du mur d'enceinte et d'un autre mur en pierres sèches (ou en torchis ?), également d'aspect celtique, mais plutôt d'époque gallo-romaine, "*quelques «fonds de cabanes» contenant des poteries de la période de l'indépendance celtique, mêlées à de nombreux fragments céramiques gallo-romains précoces, ont attesté pour la première fois sur le plateau l'existence d'un habitat de caractère permanent antérieur à la conquête*" (5). S'il en est ainsi, c'est reconnaître que les fouilles d'E. Desforges et d'O. Brogan, patronnées par le Comité Pro-Gergovia et par l'Académie de Clermont, n'avaient auparavant rien donné de tel.

(1) *Cf. ibid.*, pp. 25-26.- J.-J. HATT répondra plus tard par l'hypothèse que "*les Gaulois ont alors opposé à l'administration romaine une sorte de résistance passive, en s'installant dans les anciens refuges de la guerre des Gaules*". (Les Celtes et les Gallo-Romains, Nagel, Genève, Paris, Munich, 1970, p. 140). - M. LABROUSSE avait proposé une autre explication en 1946 : "*La conquête romaine ne fut pas immédiatement synonyme de sécurité, les populations durent encore s'abriter derrière des murailles et les Romains furent obligés de souffrir cet état de choses, voire même de permettre l'extension d'une ville close.*" ("Dernières recherches autour de Gergovie", p. 10).

(2) *Ibid.*, p. 15.

(3) *Ibid.*, p. 25.

(4) L'avantage est qu'il autorise à penser que "*Gergovie se trouvait ainsi posséder au début de notre ère, une enceinte gallo-romaine qui succédait, sans solution de continuité, à une enceinte gauloise*". (M. LABROUSSE, *art. cit.*, p. 9).

(5) *Ibid.*, p. 16.

Et c'est aussi faire rebondir la question du peuplement celtique du plateau au temps et à la fin de l'indépendance.

D. Les fouilles strasbourgeoises et suivantes (1941-1949)

Les quatrièmes et les plus grosses vagues des fouilles de Gergovie furent celles de la guerre et de l'après-guerre. Elles repartaient obstinément à l'assaut du même objectif et elles ont obtenu un résultat analogue, c'est-à-dire paradoxal et décevant (1). Les relater expose à des redites, mais c'est le moyen de mettre en évidence cette opiniâtreté de la recherche, qui, tel un mouvement de marée, y va de son flux et son jusant ; le moyen, aussi et surtout, de montrer comment des chercheurs pourtant sûrs d'eux ont pu rendre ou laisser leurs lecteurs indécis. (Voir *infra* localisations sur planches LXXIV, 1° et LXXVI.)

1. Historique

1. La campagne de 1941, menée par J. Lassus, porta sur une alvéole ou cavité du rempart sud-est, délimitée par deux contreforts, juste à l'ouest de la "tranchée des cantonniers" : elle avait pour but de vérifier les indications fournies par les fouilles d'avant-guerre dans la même zone de la parcelle annulaire (2). On décapa le terrain par couches horizontales successives, méthode qui entama les couches sous-jacentes obliques, mais confirma la distinction globale entre couche gallo-romaine, couche de cailloutis à peu près stérile et couche hallstattienne de terre noire, sans permettre de distinction chronologique plus précise.

Mais citons sans plus attendre les conclusions de l'auteur lui-même : "*A l'issue de cette première campagne, et dans l'état actuel de notre fouille, nous devons nous contenter de conclusions très prudentes.*

1) Le rebord sud du plateau a été occupé d'une façon dense à une époque ancienne, qui peut être l'époque hallstattienne ;

2) Par contre, ne paraît pas avoir été habité à l'époque de La Tène III ;

3) On y a construit, à l'époque de La Tène III ou au début de l'époque gallo-romaine, une muraille d'enceinte renforcée, après coup, de contreforts ;

(1) Le P. A. NOCHE pourrait être le seul à trouver encore, et tardivement, "*probantes*" les fouilles des années 1933-1949, comme le P. M. GORCE avait, hâtivement, trouvé "*probantes*" celles des années 32-35 (*cf. supra*) ; *cf.* Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leyde, 1974, p. 8.

(2) *Cf.* J. LASSUS, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, pp. 83-91. Ajouter : "La Céramique (note complémentaire de M. J.-J. HATT)", *ibid.*, pp. 92-96.

4) Les Gallo-Romains ont continué à utiliser la muraille d'enceinte. Des remblais ont été ensuite jetés le long du mur, à une époque que nous ne pouvons préciser ;

5) Enfin le mur s'est écroulé, a perdu son parement ; le profil de la falaise a été adouci et avec le temps le talus, régularisé, a pris la forme que nous lui voyons.

Ces conclusions rejoignent celles auxquelles avaient abouti M. et Mme Brogan et M. Desforges" (1).

2. La campagne de 1942, menée par J.-J. Hatt, eut quatre objectifs : poursuivre et achever le sondage de l'année précédente ; explorer trois petits ateliers de métallurgistes en dehors de l'enceinte, sur la parcelle communale annulaire, à droite du chemin qui monte de Gergovie au plateau ; sonder la parcelle 928 pour y découvrir quelque chose du mur d'enceinte et y effectuer des observations stratigraphiques qui paraissaient prometteuses à cause de l'épaisseur de la terre ; et déblayer sur la parcelle 927 des maisons ou ateliers de la bourgade gallo-romaine précoce de Gergovie (2).

Malgré l'importance des déblaiements, les premiers travaux n'ajoutèrent à peu près rien aux résultats de J. Lassus, ni pour ce qui est du mobilier, ni pour ce qui est de la chronologie. Les ateliers métallurgiques (3), échelonnés sur la pente, parurent de type celtique, et livrèrent un mobilier (4) datable des dernières années du Ier siècle avant notre ère et du premier quart du siècle suivant. La parcelle 928 révéla une couche d'habitat assez riche, avec particulière abondance de tessons celtiques, et découverte de deux fonds de cabane circulaires comparables à ceux du village celtique d'Aulnat-Sud : c'était *"la première trace d'occupation celtique antérieure à la conquête qu'on ait jamais pu isoler de façon certaine sur le plateau de Gergovie"* (5). Mais pour ce qui est de l'enceinte, on tomba sur une situation complexe qui fit faire des observations à la hauteur de la surprise (6). Et les ob-

(1) *Id., ibid.*, p. 91. Comparer avec le résumé de R. PERICHON, *op. cit.*, p. 8 :
"1) Occupation dense du plateau au Premier âge du Fer.
2) Occupation problématique à la Tène.
3) Construction de murailles à la Tène finale ou au début de l'occupation romaine.
4) Utilisation de cette muraille et renforcement à l'époque gallo-romaine.
5) Régularisation du talus avec le temps."

(2) *Cf.* J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 97-124. - Noter les quatre Appendices illustrés, pp. 121-124 : *Inventaire sommaire de la céramique, des monnaies, des fibules, et autres documents à valeur chronologique*. - (La dernière zone, au sud de la route entre les premier et deuxième chemins, avait été fouillée en 1936 et en 1861).

(3) (Ils ont été contestés depuis.)

(4) Monnaies gauloises de l'indépendance celtique, moitié d'as de Nîmes, fibule de La Tène III, tessons d'aspect celtique, céramique gallo-romaine précoce, céramique italique d'importation : gobelets d'Aco, sigillée italique augustéenne et de Tibère.

(5) *Id., ibid.*, p. 102.

(6) *Ibid*, p. 103 : *"Il apparaissait : 1. Que Gergovie aurait été habité, dans sa partie centrale [sic : en fait il s'agit du centre-ouest de sa bordure méridionale], dès l'époque de La Tène ; 2. Que le mur d'enceinte, dans la partie centrale du plateau, aurait été rasé, en partie, sous le règne d'Auguste ; 3. Que ce mur aurait*

servations faites dans la parcelle 927 ne firent que compliquer encore les choses. Celle-ci livra d'autre part, outre les témoins d'un quartier d'habitation et artisanal de l'époque gallo-romaine précoce, deux citernes et deux puits ; dans l'un d'eux furent trouvés d'importants fragments de vases celtiques de La Tène III : une espèce d'*olla* en terre fine et trois vases ovoïdes en terre grossière, que J.-J. Hatt compte parmi "*les premiers vestiges certains d'occupation pour la période antérieure à la conquête*" (1).

3. Conduites pareillement par J.-J. Hatt, les campagnes de 1943 et de 1944 ont permis deux choses : compléter le plan des constructions, dégagées l'année précédente, du quartier artisanal gallo-romain précoce ; et préciser la chronologie des divers aménagements : "*enceintes, couches d'argile, pièces d'habitation ou échoppes d'artisans*" (2).

La question de l'enceinte s'en est trouvée obscurcie ou éclairée, car c'est affaire d'appréciation. Rien de très nouveau non plus pour le reste, comme on s'en apercevra par ce résumé inspiré de J.-J. Hatt et de R. Périchon : 1. Des fonds de cabanes témoignent d'un habitat hallstattien ou post-hallstattien sur le rebord méridional du plateau. 2. L'enceinte celtique ne circonscrivait pas une agglomération permanente. 3. L'occupation dense ne date que du dernier quart du dernier siècle avant notre ère. 4. Une seconde période de constructions date du début de notre ère avec nouvelle enceinte. 5. Une troisième époque prend place, avec nouvelle enceinte, sous le règne de Tibère. 6. Les couches d'habitat supérieures paraissent contemporaines de Claude ; et certaines habitations pourraient même mener jusqu'à Néron.

4. Les campagnes de 1945 et de 1946, comme les deux suivantes, furent conduites par M. Labrousse (3). Elles se portèrent sur l'habitat de la partie centrale du plateau, entre les deuxième et troisième chemins (4), là même où Claude Aucler avait déjà cherché

été reconstruit, un peu plus en arrière, soit en vue de la défense du plateau, soit, plutôt, pour servir à des constructions utilitaires." - (*Cf.* R. PERICHON, *op. cit.*, p. 14 : "*Une curieuse et intéressante observation est à noter, etc.*" .)

(1) *Ibid.*, pp. 119-120.

(2) *Cf.* J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C. N. R. S., Paris, 1947, pp. 271-300. - Noter les deux Appendices illustrés, pp. 282-300 : monnaies, fibules, objets de bronze ou de fer ; céramique italique, gobelets d'Aco, céramique indigène.

(3) *Cf.* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, pp. 36-95 ; précédé, pp. 31-36, d'un état de la question signé du *Comité des Fouilles de Gergovie* . - Noter les sept Appendices illustrés, pp. 59-95 : les monnaies, la céramique d'importation, la céramique gallo-romaine, les objets en bronze, les objets en fer, les objets en argent, plomb, os, verre, pierre, etc., et les découvertes du cimetière de Gergovie, en contre-bas. (Celui-ci délivra des céramiques sigillées gallo-romaines de Lezoux -dont la production en série inondait le marché au IIe siècle- associées à des poteries communes qui marquent "*une parfaite continuité avec les traditions de la céramique gallo-romaine précoce qui règne sans partage sur le plateau*" : association qui constitue un fait original de civilisation, *cf.* p. 94 et p. 95).

et trouvé (1). Au nord de la fouille d'Aucler, des fossés-dépotoirs furent mis au jour dans la parcelle 883. Des constructions, des dallages, des caniveaux et des citernes le furent dans les parcelles 883 et 849, celle-ci jouxtant celle-là à l'est. Et un édifice à mosaïques le fut dans les parcelles 849 et 850, celle-ci jouxtant celle-là au sud. Des sondages, enfin, au nombre de neuf, furent effectués dans la parcelle 882, celle d'Aucler ; trois seulement s'avérèrent productifs.

Les fossés-dépotoirs fournirent assez abondamment de la céramique indigène : elle "*offre tous les types qui furent communs à Gergovie au début de la période romaine*" (2). Et l'abondance des monnaies suggéra à M. Labrousse l'hypothèse d'un trésor éparpillé dès l'Antiquité. Les constructions dégagées parurent être des dépendances agricoles plutôt que des locaux d'habitation (3), mais on finit par repérer un bâtiment d'habitation du type d'une "villa". Quant à l'édifice à mosaïques, il témoigne assez éloquemment de résidents "*déjà façonnés aux modes romaines*" (4). Les sondages ont, de leur côté, livré des dallages et une citerne, dont l'abondant matériel impose "*l'idée d'un mode de vie très évolué, extrêmement proche de la civilisation romaine classique*" (5). Et de tout ceci l'on doit conclure que la partie centrale du plateau fut habitée à l'âge augustéen, et sans doute assez densément "*à en juger d'après la masse des débris d'amphores et de céramiques remis au jour et d'après le nombre des citernes*" (6), mais que cette occupation dut être relativement précaire.

5. La campagne de 1947 et celle de 1949 furent les dernières (7). Elles se proposaient un double objet : "*reprendre sur le bord méridional du plateau, dans les parcelles cadastrales n°s 925, 926 et 927, l'exploration du quartier d'habitations artisanales découvert et dégagé par M. Hatt de 1942 à 1944*", de manière à faire le raccord avec les fouilles de Mme Brogan et de M. Shadwell qui, en 1937, avaient découvert plus à l'est un bâtiment allongé d'époque romaine ; et "*profiter de l'épaisseur tout à fait exceptionnelle de la terre en ce point du plateau pour chercher une coupe stratigraphique qui rende la superpo-*

(4) Les fouilles de 1945 ont porté sur les parcelles 882 et 883, celles de 1946 sur les parcelles 849, 850 et 882. Ces quatre parcelles sont contiguës et disposées comme suit entre le chemin de la Croix et le chemin des Orties : 883 au N.O., 849 au N.E., 882 au S.O. et 850 au S.E.

(1) AUCLER avait reconnu un angle de mur maçonné dans la parcelle 882.

(2) *Id., ibid.*, p. 38.

(3) Les dallages, et particulièrement la large esplanade de la parcelle 883, pourraient faire songer à l'"*assez grand emplacement [...] pavé en larges dalles [...] où se trouvait un puits comblé*", dont M. MEZEIX avait parlé à PEGHOUX sur le témoignage de son grand-père, *cf. supra*.

(4) *Ibid.*, p. 55.

(5) *Ibid.*, p. 58.

(6) *Ibid.*, même page.

(7) *Cf.* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, pp. 14-53.

sition des divers niveaux d'occupation et précise ainsi l'histoire du site" (1).

Somme toute, il est peu de chose à en tirer pour ce qui nous occupe. Une nouvelle citerne fut dégagée, ou au contraire un puisard. L'âge augustéen s'est confirmé. Mais *"sur plus de 3m,50 d'épaisseur, ces couches archéologiques n'offrent aucun critère chronologique qui permette de distinguer entre les différentes phases d'occupation et de civilisation attestées en d'autres points du plateau. De bas en haut, ce sont les mêmes poteries indigènes, les mêmes poteries importées, les mêmes monnaies"* (2). Le sentiment de l'inutilité de poursuivre entra-t-elle dans la décision de suspendre les campagnes de fouilles ?

2. Commentaires

Soit que l'on revienne à des lieux déjà étudiés, soit que l'on se porte en des endroits non encore fouillés, on se donne ainsi chaque fois le même propos avec le même espoir : ceux de manifester la Gergovie de Vercingétorix. Et les moyens sur lesquels on compte sont la datation de l'enceinte, le repérage des couches archéologiques, la découverte de structures laténiennes, celle d'un mobilier de la fin de l'indépendance. Sans entrer dans toutes les descriptions et discussions techniques, on va s'essayer à faire ainsi le point.

1. On a supposé l'enceinte celtique, on l'a crue et affirmée telle (3), mais en réalité sa date et sa nature même sont restées des énigmes. Qu'il n'ait pas existé d'enceinte antérieure à l'ère celtique, ou qu'il n'en soit rien resté, cela est ici d'importance secondaire : aux temps hallstattiens ou post-hallstattiens, c'est-à-dire jusqu'au IIIe ou au IIe siècles avant notre ère, le rempart, en effet, n'existait apparemment pas (4). Mais cette enceinte même *"n'est vraiment connue en détail que pour une part ; il reste à savoir si elle a existé sur les flancs nord et est de l'oppidum, à reconnaître l'emplacement des portes dont une seule - au sud-ouest - a été retrouvée, à essayer de fixer l'époque de sa construction et de ses remaniements successifs"* (5). Or avant ces conclusions problématiques, on vient

(1) *Id., ibid.*, p. 15 pour ces deux citations.

(2) *Ibid.*, p. 26.

(3) *Cf.* dans l'état de la question signé du *Comité des Fouilles de Gergovie* , qui précède, pp. 31-36, M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, p. 33 : *"L'âge de ce mur est malaisé à fixer. Son tracé recoupe plusieurs fonds de cabanes posthallstattiennes datés par des céramiques «campaniennes» des IIIe et IIe siècles avant notre ère ; en un autre point, il repose, sans doute du fait de réfections, sur un cailloutis enfermant des débris de gobelets d'Aco d'âge augustéen, et les contreforts du sud-est semblent approximativement contemporains. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il ait été construit au Ier siècle avant J.-C. pour résister, soit aux Germains, soit plus probablement aux Romains."*

(4) *Id., ibid.*, p. 33. - (J. COLLIS mentionne Gergovie comme *"open site"* à La Tène moyenne, *in* Oppida, Earliest Towns North of the Alps, Department of Prehistory and Archeology, University of Sheffield, 1984, p. 75, carte 6-9).

d'écrire sans tant de nuances qu'"*un fait est indéniable : au début de notre ère, Gergovie possédait une enceinte gallo-romaine qui succédait sans solution de continuité à une enceinte gauloise et lui conférait le caractère de ville close*" (1). Le fait que la muraille ne soit pas du type du *murus gallicus* (2) n'est point une objection dirimante (3). Mais J. Lassus avait hésité entre une construction de la fin de La Tène III ou du début de l'occupation gallo-romaine (4). Et si J.-J. Hatt distingue une année trois enceintes successives, une à l'époque celtique, une à la fin de l'âge d'Auguste ou au début du règne de Tibère, une sous Tibère (5), M. Labrousse contestera ensuite sérieusement cette hypothèse, allant jusqu'à n'y voir aucune enceinte, mais plutôt trois murs de soutènement à usage privé (6).

Il faut admettre que la situation n'est pas éclaircie (7). Douter n'est pas nier ; et

(5) *Id., ibid.*, p. 34. - Tout ceci relativise, et même contredit, les assertions anciennes et répétées d'après lesquelles le rempart faisait le tour du plateau. Et si l'on veut toujours que l'assaut ait eu lieu par l'est, il y faudrait au moins un accès, une muraille et une porte. - Ultérieurement, M. LABROUSSE ira même jusqu'à écrire que "*la muraille de pierre sèche qui fermait au sud l'oppidum de Gergovie n'a jamais été exactement reconnue et dégagée qu'à ses deux extrémités*", ajoutant cependant la mention accessoire d'un bref sondage à l'extrémité sud du premier chemin, celui des Arbres, ("Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, p. 27).

(1) *Ibid.*, même page.

(2) Contrairement à ce qu'on a pu donner quelquefois à penser : *cf.* le capitaine de LACOMBE, qui cite CESAR à propos du mur d'enceinte de Gergovie,"Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 333 ; le général BORSON, "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XXI, 1879, p. 203 ; le P. NOCHE, L'Epopée de Vercingétorix. Bimillénaire : 52 av. Jésus-Christ - 1949. Gergovie. La Victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949, p. 49, et dessins pp. 31 et 35 ; P. PIERRARD, dans la Grande Encyclopédie Larousse, 1974 ; et peut-être le dessin, p. 20, de l'Histoire de France en bandes dessinées, De Vercingétorix aux Vikings, *Vercingétorix l'Arverne* , dessins de Victor de La Fuente et Raphaël, textes de Victor Mora et Pierre Castex, Larousse, Paris, 1988.

Cf. O. BROGAN and E. DESFORGES, *op. cit.*, p. 8 : "*No signs were found of a murus gallicus, and on this hill, which even in Gaulish times was probably only very sparsely wooded at the top, while its stone is so easily quarried, this is not surprising.*" - Et M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie", p. 9 : "*Les poutres de bois caractéristiques des murailles gauloises n'apparaissent nulle part dans sa construction.*"

(3) Le P. GORCE y voyait même un indice de son ancienneté, "*et l'on conçoit que malgré sa relative antiquité les contemporains de Vercingétorix ne l'aient pas rebâti, sur un modèle plus conforme à la mode de leur temps*" : c'est d'un rempart pré-celtique qu'il s'agit, et l'oppidum "*s'est défini de temps immémorial par le rempart qui l'entoure*". (*Cf.* César devant Gergovie, pp. 86, 88 et 84).

(4) *Cf.* J. LASSUS, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 91 ; et R. PERICHON, *op. cit.*, p. 8.

(5) *Cf.* J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C. N. R. S., Paris, 1947, pp. 280-281 ; et R. PERICHON, *op. cit.*, p. 16.

(6) *Cf.* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, pp. 28-30. - Les membres de la Mission sur les problèmes de Gergovie du 5 novembre 1982 (*cf.* le Rapport de Ch. GOUDINEAU, p. 6) ont été d'avis que, "*observées in situ, les "enceintes" ont plutôt l'apparence de murs de soutènement et correspondent à des ruptures de pente*".

(7) Longtemps après, loin des comptes rendus officiels, J. LASSUS revit sa déconvenue en évoquant ses souvenirs : "*Septembre 1941. - Nous fouillons Gergovie. Huit étudiants, deux pioches, six pelles, deux brouettes. C'est assez énervant. Ce mur de pierres sèches, avec ses contreforts, il ressemble à une enceinte, mais c'est peut-être seulement le dos d'un édifice, dont les salles ont été éventrées lors de la construction de la route actuelle. En tous cas, selon toute vraisemblance, il est romain et non pas gaulois. Parmi les éclats de lave dont il est construit figurent de beaux fragments de tuiles caractéristiques. Plus bas, à vingt centimètres sous les fondations, cette poterie noire, friable, évidemment modelée à la main, sans tour, elle est bien antérieure à Vercingétorix. C'est du "hallstatien". Et du même coup, les "balles de*

c'est trahir que de résumer : l'enjeu vaudrait qu'on entre dans plus de détails et de discussions. Une muraille de pierre sèche par endroits retrouvée, faite de parements externes enfermant un blocage de pierraille avec ou sans terre, cela peut suffire à se représenter une enceinte (1) ; mais si le doute méthodique n'est pas réservé à l'usage interne de la philosophie, on voudra bien reconnaître que la croyance en l'enceinte de Vercingétorix extrapole ici l'évidence ou la démonstration (2) : une hypothèse, même fondée, reste une hypothèse (3).

On ne s'attardera pas sur le présumé mur de six pieds à mi-pente, et moins encore sur les prétendues fortifications de Risolles : l'un n'a pas été formellement retrouvé (4), et les autres ont été reconnues depuis pour des tas d'épierrage (5).

2. Si l'on considère maintenant les couches archéologiques, tantôt elles ont permis l'établissement d'une stratigraphie, tantôt elles ne l'ont pas rendu possible. Dans le premier cas, le résultat est à peu de chose près négatif, dans la mesure où, entre les couches gallo-romaines et les couches post-hallstattiennes, s'interpose une couche à peu près stérile (6). Et dans le second, la situation peut s'expliquer par des comparaisons extérieures ou

fronde" qui l'accompagnent. On aimerait trouver ce qu'on cherche. J'ai l'habitude de trouver autre chose. Ici, c'est dommage." (J. LASSUS, Souvenirs d'un cobaye, éd. Alsatia, Colmar, 1973, p. 76).

(1) Cependant, aux yeux des membres de la Mission sur les problèmes de Gergovie du 5 novembre 1982 (*cf.* le Rapport susdit de Ch. GOUDINEAU, p. 6), "*Ni à Merdogne ni sur le plateau des Côtes, ne peuvent se voir ni n'ont jamais été trouvés (à en croire les relations de fouilles) les témoins indiscutables de fortifications correspondant aux remparts gaulois mentionnés par César.*"

(2) "*Il n'y a aucune objection valable contre l'attribution de ce rempart à l'époque du siège*", écrit le P. NOCHE, *op. cit.*, p. 9 : comme si l'absence d'objection équivalait à une preuve positive, ou en dispensait.

Moins précise, R. PERNOUD, Les Gaulois, Le Seuil, Paris, 1979, parle, p. 17, du "*rempart celtique, vaste mur de pierres sèches, épais de plus de deux mètres, que l'on a pu dater du 1er siècle avant Jésus-Christ*" ...

(3) On pourra s'en faire une idée à travers les pages de synthèse consacrées aux *Fortifications* par P. BALME et P.-F. FOURNIER dans leur Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, pp. 10-14 : on y mesurera le lexique de la supposition, de l'hypothèse, de la présomption, de la probabilité, de la possibilité, de l'apparence et de l'interrogation.

(4) *Cf.* P.-M. DUVAL, Gergovie, *in* "Annexes" au Vercingétorix de C. JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 313 : "*Le mur de 6 pieds (1,80 m environ) planté à mi-hauteur du versant sud, en contrebas du rempart de l'oppidum, pour protéger les trois camps gaulois, n'a pas été retrouvé avec certitude.*" - Le capitaine de LACOMBE croyait encore en voir les ruines, *cf. op. cit.*, p. 331.

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 60 : "*C'est ainsi, que le colonel Stoffel crut voir [...] des retranchements gaulois dans l'épierrage des champs de Risole (voir la carte de l'Hist. de Jules César, par Napoléon III, toutes celles qui en dérivent.)*"

On se souvient que le P. GORCE se gaussait de STOFFEL, "*lui qui avait attribué à des constructions de Vercingétorix des tas de cailloux provenant de l'épierrage aux environs d'Opme.*" (*Op. cit.*, p. 109). Mais Stoffel n'avait point été le premier à faire cette confusion. *Cf.*, pour les "*tas énormes de pierres*" de Jussat, L. NADEAU, Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat, E. Dentu, Paris, 1862, p. 274 (page intéressante) : "*Nulle autre cause ne peut expliquer le bourrelet que forme le terrain ni l'existence de murs sur cette pente.*"

par des considérations locales, mais elle ne permet pas d'isoler un stade celtique correspondant à la période qui nous intéresse. Les couches gallo-romaines sont habituellement confuses sur le plateau. Et l'on a des cas assez nombreux de mélange inextricable entre matériel indigène et matériel gallo-romain. Sans doute l'absence de stratigraphie ne constitue-t-elle pas, là non plus, une objection dirimante, mais enfin elle ne supplée pas une démonstration.

3. Il paraît cependant assuré que quelques structures laténiennes furent bien attestées sur le bord du plateau. Mais le cri de triomphe de J.-J. Hatt en dit long sur le soulagement enfin ressenti. L'espace concerné, comme les quantités recueillies, était pourtant restreint pour témoigner d'un oppidum ; Hatt en convient lui-même aussitôt : *"Encore s'agit-il de traces minimes, et très étroitement localisées"* (1). Il ne semble pas, d'autre part, que cette découverte ait été en rien la première d'une série : la première trace certaine d'une occupation proprement celtique fut apparemment l'unique et la dernière (2). Aussi bien R. Périchon tend-il à en relativiser la portée, puisqu'en mentionnant avec satisfaction *les preuves tangibles* pour la première fois découvertes *d'une occupation celtique sur le plateau* , il ajoute qu'il fallait également se rendre à l'évidence : *"la civilisation celtique avait survécu pendant la période romaine, avec un caractère particulier, jusque vers le milieu du premier siècle de notre ère"* (3). Voudrait-il en induire une distinction entre époque celtique et style celtique ?

4. Il pourrait être impertinent et prétentieux, pour un non-archéologue, de commenter un mobilier comme celui, énorme, de Gergovie - et cela en quelques mots, qui plus est. Ne revient-il pas cependant au lecteur *honnête homme* (4) de faire ou de laisser parler les spécialistes ? On lit souvent, *passim* , que le matériel celtique s'est toujours ra-

(6) *Cf.* le témoignage de J. LASSUS, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 89 : *"En fait [...] la couche celtique, malgré notre attention, nous échappe pour le moment."*

(1) J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 120.

(2) Faut-il lire entre les lignes ce passage de BALME & FOURNIER (Gergovie, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, p. 16) : *"Certaines constructions ont duré un temps assez long pour que des réparations, même des remaniements y aient été faits. Dans la dépression méridionale, sous une des constructions fouillées, une autre existe, dont les murs n'ont pas la même orientation (l'exploration n'en a pas été achevée). Cela suppose une occupation d'au moins plus d'une génération."* ? - (A. NOCHE devait reproduire une déduction analogue, inférant d'une restauration gallo-romaine à une construction gauloise, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, p. 9 : *"Les fouilles ont retrouvé sur le plateau maintes substructions antiques, soit de date incertaine, soit très peu postérieures à la conquête, mais telle d'entre elles remaniée, ce qui implique plus d'une génération humaine, donc un habitat à l'époque du siège."*)

(3) R. PERICHON, *op. cit.*, p. 16.

(4) Au sens où l'entendait PASCAL, *cf.* Pensées 35 et 36 de l'édition Brunschvicg.

massé en abondance sur le plateau (1). Mais il faut voir. Le lecteur non prévenu, ou aussi bien qui se garde de lui-même, est d'abord frappé -il se l'est déjà dit- du fait que les archéologues n'aient toujours pas pu tirer un parti plus favorable de ces abondantes richesses : et leur embarras apparaît d'autant plus significatif que, bien entendu et bien évidemment, il n'y a pas de rupture ou césure nette à imaginer entre la fin de l'indépendance et les commencements du gallo-romain (2). C'est donc que les objets mobiliers, poteries, monnaies, fibules, etc., recueillis à Gergovie n'y prouvent rien d'évidence.

4a. Cela dit, quand J. Lassus tombe sur une couche "*stérile, ou presque*" de cailloutis mêlé de terre grisâtre, et qu'il y trouve "*quelques tessons de caractère celtique assuré, et deux tessons italiques qui peuvent être du Ier siècle avant notre ère*", il complète en ajoutant que, dans la couche gallo-romaine, on avait déjà rencontré épars d'autres tessons celtiques ; "*et le petit nombre de ceux qui nous sont paru [sic] nettement en rapport avec le cailloutis - une dizaine en tout - ne suffit pas à faire preuve*" (3). Dans les deux années qui suivent la première (et la seule) découverte de témoins laténiens (4), J.-J. Hatt est amené au constat que "*la céramique et les objets appartenant à la période gauloise proprement dite continuent de manquer sur le plateau*" (5). Et M. Labrousse ne dira pas autre chose, s'accordant avec J.-J. Hatt pour parler de la poterie gergovienne, une céramique gallo-romaine précoce, comme de l'"*âge d'or*" de la céramique arverne (6) : ce qu'offre le pla-

(1) *Cf.*, outre MATHIEU et bien d'autres, J.-B. BOUILLET, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", p. 41, dans une assez grande confusion : "*On ne peut pas énumérer la quantité de médailles gauloises qui ont été découvertes sur ce plateau, et le nombre de haches celtiques, de bouts de flèche en silex, de fibules, de boucles, d'anneaux et de vases de toutes dimensions qui y ont été recueillis.*"

(2) Comme l'avait souligné un P.-F. FOURNIER, A. DUVAL le souligne aujourd'hui, "Vercingétorix", Archéologia, n° 163, fév. 1982, p. 22 : "*Vercingétorix vaincu, la civilisation gauloise continue. Il n'y a pas rupture - et rien n'est plus absurde que de terminer La Tène III en 52 av. J.-C. ! - etc.* "

- Soit ! Ce n'est pas sans fondement, toutefois, que P. EYCHART a protesté contre une certaine utilisation du vocable, traditionnel en France, de La Tène III : comme il recouvre le demi-siècle qui précède la conquête et le demi-siècle qui la suit, il peut mettre la confusion entre le celtique final et le gallo-romain précoce... (*Cf.* Chanturgue, camp de César devant Gergovie, Volcans, Cl.-Fd, 1975, pp. 18-19, note a).

(3) J. LASSUS, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 88. Et la note complémentaire de J.-J. HATT sur la céramique, p. 94.

(4) Les poteries alors trouvées dans un puits avaient déjà été jugées "*traces minimes*". Et, non sans apparence de contradiction, l'auteur concluait à la même page : "*Nous avons donc affaire, pour tous les objets découverts jusqu'à ce jour, et en particulier pour la céramique, à une culture gallo-romaine, mais gallo-romaine immédiatement postérieure à la conquête. Cette civilisation se présente à Gergovie presqu'à l'état pur.*"

(5) J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C.N.R.S., Paris, 1947, p. 280.

(6) *Cf.* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C.N.R S., Paris, 1948, p. 86 ; et J.-J. HATT, *ibid.*, p. 300 : "*Les influences romaines, les progrès de la technique ont amené l'artisan potier indigène, au lendemain de la conquête, à modifier et à diversifier considérablement les formes traditionnelles de La Tène. Il s'agit ici, véritablement, d'une espèce d'âge d'or de la poterie régionale, qui deviendra, dans la suite, beaucoup moins originale, moins variée et moins élégante.*"

teau, c'est une poterie de La Tène rapidement perfectionnée mêlée au gallo-romain précoce ; ce que l'on constate, c'est la contamination ou l'amalgame des traditions (1).

Il ne faut donc pas se laisser abuser par les appellations de céramique indigène ou celtique ou de type ou d'aspect ou de tradition celtiques. Cela est si vrai que, quand J.-J. Hatt pose la question de savoir "*comment distinguer la céramique gauloise de la Tène III de celle qui l'a suivie immédiatement*" , il se heurte à la difficulté du cas de Bibracte, où la poterie gallo-romaine précoce se rencontre conjointement et sans stratifications avec celle de la Tène III, de sorte qu'"*il n'est pas possible d'y distinguer ces deux céramiques*" ; mais il trouve près de Clermont-Ferrand la double condition nécessaire : "*deux stations, où l'on rencontre, à l'état pur, la poterie celtique, antérieure à la conquête, et celle qui l'a suivie immédiatement*" (2). Or la première se rencontre au village celtique d'Aulnat-Sud, au terroir de Fontvieille, qui venait d'être mis à jour par les travaux d'établissement d'une base aérienne ; et c'est au plateau de Gergovie que se rencontre la seconde. La situation a quelque chose de paradoxal : la céramique gergovienne, par ses différences d'avec celle d'Aulnat, permet d'y définir de l'authentique céramique celtique. Cette poterie celtique d'Aulnat Sud date de la Tène II et III (3), comme l'attestent une fine poterie campanienne d'importation, à pâte rose, à vernis noir et à reflets métalliques, et des vases peints couverts d'un engobe blanc très fragile, décorés de dessins en surimpression, de couleur rouge, ocre ou bistre, tandis que celle de Gergovie va du dernier tiers du Ier siècle avant notre ère au règne de Néron, comme l'attestent les monnaies, les fibules et les fragments sigillés de provenance italique. Et J.-J. Hatt de procéder à la comparaison des pâtes, de leur préparation, de leur cuisson, à celle des techniques du tour (4), à celle des formes les plus courantes (5) et à celle de leur ornementation : les formes peuvent encore être demeurées spécifiquement celtiques à Gergovie, mais, par leur évolution, leurs progrès, leurs innovations, se signaler comme étant d'époque gallo-romaine précoce - restant bien enten-

(1) *Cf.* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C.N.R.S., Paris, 1948, p. 78 : "*La masse des poteries que les fouilles dégagent chaque année à Gergovie appartient à une céramique gallo-romaine précoce dont la date générale doit se trouver comprise entre le milieu du Ier siècle avant notre ère et le milieu du Ier siècle après.*" Et *cf.* p. 80 pour "*le perfectionnement des formes celtiques par l'influence des techniques romaines*" . *Cf.* enfin *id.*, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C.N.R.S., Paris, 1950, p. 44, pour "*la contamination ou l'amalgame des deux traditions*".

(2) J.-J. HATT, "Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie", Bull. Hist. et Scient. de l'Auv., LXV, Cl.-Fd, 1945, p. 151.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 156 ; et *cf. id.*, "Découverte d'un village gaulois de la Tène III au terroir de Fontvieille", Bull. Hist. et Scient. de l'Auv., t. LXV, Cl.-Fd, 1942, pp. 36-48.

(4) La technique du tour semblant beaucoup plus avancée à Gergovie qu'à Aulnat : facteur capital d'évolution, d'amélioration et de perfectionnement.

(5) Assiettes et écuelles, jattes carénées, cruches à col tronconique, vases ovoïdes (tout à fait caractéristiques pour la période de l'indépendance), terrines à anses découpées dans les bords, cruches en terre engobées de blanc, fonds et pieds de vases.

du qu'à l'opposé, l'autre grande catégorie de la céramique gergovienne, dite "céramique des plateaux", est hallstattienne ou post-hallstattienne (1). Et ainsi l'incroyable paraît-il se confirmer du côté des *Gergovistes* eux-mêmes : ce qui manque à Gergovie, ce sont les témoins de la Gergovie de Vercingétorix.

4b. Pour ce qui est des monnaies ou médailles, il paraît que le président Savaron, déjà, possédait une importante collection de monnaies de Gergovie au début du XVIIe siècle (2). Et il est de fait que la quantité de numéraire qu'on y a trouvé, tant dans les fouilles qu'en surface, tant arverne que plus généralement celtique et tant gaulois que romain, est proprement impressionnante et qu'elle fait problème : s'explique-t-elle plutôt par la circulation monétaire normale ou plutôt par de grands mouvements ou stationnements de troupes ? Le P. Gorce y voyait à la fois la preuve de l'existence d'une très grande ville (3) et du passage d'une très grande armée (4).

Mais les choses ne sont ni aussi claires ni aussi simples (5). Indépendamment des innombrables pièces dispersées ou perdues, et donc inexploitables présentement, ces monnaies furent très souvent l'objet de bruits ou de témoignages trop imprécis pour être vérifiables. Leur origine même est loin d'être garantie dès qu'on avait affaire à la proposition de vente de paysans qui déclaraient les avoir trouvées sur le plateau (6) : la prudence scientifique a d'autres exigences (7). Dès qu'on a des raisons, d'autre part, de parler, comme on l'a vu, de trésor dispersé dès l'antiquité, ou bien de refonte de numéraire de bronze, c'est la signification des nombres eux-mêmes qui est à relativiser.

(1) *Cf.* J.-J. HATT, "Les céramiques proto-historiques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme, essai de classification chronologique", Bull. Hist. et Scient. de l'Auv., t. LXIII, 1943, p. 95 sq., où sont distinguées la céramique ancienne des plateaux, la céramique laténienne d'Aulnat, caractéristique de la Tène III, et la céramique gallo-romaine précoce de Corent et de Gergovie, "*qui paraît, dans son ensemble, postérieure à la conquête*" (p. 96).

(2) *Cf.* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Gergovie, Guide édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 7.

(3) *Cf.* M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, p. 172, où il parle de "*la découverte, incompréhensible ailleurs que dans le site d'un énorme habitat gaulois, d'un nombre considérable de monnaies celtiques*".

(4) *Cf.* M. GORCE, César devant Gergovie, p. 89 : "*Sans doute, à priori il faut s'attendre à trouver à Gergovie des monnaies appartenant à toutes les périodes celtiques et romaines où le plateau a eu un peuplement urbain. Mais si une immense armée a séjourné là haut tassée, pendant plusieurs semaines, ne va-t-on pas trouver non pas des armes - chaque guerrier garde ses armes - mais les innombrables sous perdus qui caractérisent le passage des grandes masses humaines ?*"

(5) Est-il si sûr qu'on perde plus négligemment ses sous que ses armes ?

(6) *Cf.* M. GORCE, *ibid.*, p. 89 : "*Sans doute les madrés paysans déclaraient pour bien faire que tout ce qu'ils pouvaient présenter de monnaies anciennes venait du plateau gergovien.*"

(7) Se rappeler la mise en garde d'E. CARTAILHAC, *in* Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque celtique, Imprimerie Nationale, T. II : H-Z, 1923, à l'entrée ROCHE-BLANCHE (LA), p. 450 : "*Le voisinage d'une ville fréquentée par les touristes a faussé la provenance de la plupart des objets marqués dans les collections avec l'indication Gergovia, même aux musées de Clermont ou de Guéret. [...]. Les antiquités de Gergovia et de Corent sont souvent confondues.*"

On ne saurait douter, toutefois, de l'importance considérable des monnaies recueillies à Gergovie, de potin, de bronze, d'argent ou d'or (1). Mais de quelles monnaies s'agit-il ? On ne dispose pour le moment d'aucun inventaire complet ni fiable. Bouillet renonçait déjà à établir des listes complètes, et dressait la sienne avec les pièces qu'il possédait lui-même. Il énumère ainsi trente-six peuplades ou villes et vingt-neuf personnages de haute distinction (2). Mais cette liste parut d'emblée suspecte à A. Blanchet, qui la résume au conditionnel (3), et qui ajoute en note : "*J'ai supprimé quelques fausses attributions et corrigé des légendes. J'ai des doutes sur l'exactitude de cette liste [...] ; c'est pourquoi je n'ai pas reporté ailleurs toutes les indications qu'elles fournissent*" (4). Le Dr Colbert de Beaulieu n'a malheureusement pas traité directement la question, mais il partage les doutes de Blanchet sur le catalogue de Bouillet, qui contient "*des pièces postérieures à la Guerre des Gaules et des invraisemblances*" (5). Dans son Essai sur les monnaies des Arverni , le Dr Peghoux n'avait retenu pour Gergovia que dix-sept découvertes (6), puisées, entre autres, aux collections de plusieurs amis : cette liste (en elle-même assurément trop modeste) "*paraît être plus sûre*" à J.-B. Colbert de Beaulieu (7).

Il va de soi que beaucoup de monnaies, fortuitement ou non, ont été trouvées et identifiées depuis le XIXe siècle, mais il n'est pas sûr que cela ait fondamentalement modifié la situation. En 1972, une étudiante a présenté devant la faculté de Clermont un Diplôme d'Etudes Supérieures dont le sujet n'était autre que des Recherches sur les monnaies antiques découvertes en Auvergne (8). Ce travail a le mérite de rassembler des données éparses, indications de pièces et références, mais en somme n'a rien pu apporter de vraiment nouveau (9). D'un point de vue général, l'auteur déplore la nature peu exploitable

(1) D. LEGUET et D. TOURLONIAS parlent, *op. cit.*, p. 32, de plusieurs centaines de monnaies recensées, "*découvertes au cours des travaux agricoles ou des fouilles, mais le nombre total doit être bien plus considérable si nous pensons aux collections dispersées sans indication de provenance*" ; ils précisent qu'une seule monnaie d'or est parvenue jusqu'à nous (elle est visible à Clermont-Ferrand au musée Bargoin). - On a parlé aussi de coins monétaires (BOUILLET).

(2) *Cf.* J.-B. BOUILLET, *op. cit.*, pp. 51-54.

(3) *Cf.* A. BLANCHET, Traité des monnaies gauloises, E. Leroux, Paris, 1905, p. 501 : "*Le célèbre oppidum de Gergovie a donné un bon nombre de monnaies gauloises. Voici d'abord le résumé d'une liste dressée par J. B. Bouillet. Les monnaies suivantes auraient été recueillies depuis 1817, etc.*" .

(4) *Id.*, *ibid.*, n. 2. - BLANCHET retient la mention de *Vercingetorix* .

(5) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, lettre du 5 juin 1980 à M. P. EYCHART.

(6) *Cf.* P. D. A. PEGHOUX, Essai sur les monnaies des Arverni, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1857, pp. 35-67.

(7) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *ibid.*

(8) N. PERICHON-TULOUP, Recherches sur les monnaies antiques découvertes en Auvergne, D.E.S. présenté à la Faculté des Lettres et Sciences de Clermont-Ferrand, 1972. L'inventaire du Puy-de-Dôme y occupe les pages 93 à 159 ; celui du plateau de Gergovie, les pages 134 à 147, avec un Complément aux pages 157 à 159.

(9) Comparer avec les rapports de HATT (GALLIA, 1947, pp. 288-289) et de LABROUSSE (GALLIA, 1948, p. 65, et 1950, p. 35) : les monnaies celtiques tardives, frappées après la conquête (T. POM.,

des documents du XIXe siècle, mais fait entendre que la situation est quelquefois pire au XXe (1). S'agissant du plateau de Gergovie, le même auteur ne fait que recenser, en apportant chaque fois les identifications ou descriptions disponibles, les noms et les titres connus en numismatique (2). On sait que "*les monnaies gauloises constituaient l'essentiel et presque la totalité du numéraire employé à Gergovie. Les espèces les plus nombreuses étaient naturellement issues du monnayage arverne, mais d'autres peuples gaulois étaient aussi représentés*" (3). En tout une trentaine de peuples, selon l'estimation récente de D. Leguet et D. Tourlonias, les monnaies arvernes représentant plus de la moitié du total (4).

On sait aussi que ces monnaies "*appartiennent principalement à la dernière période du monnayage gaulois*" (5), mais que "*l'émission de pièces courantes, de bronze sûrement, peut-être aussi d'argent, a duré jusque sous le règne d'Auguste*" (6). On sait encore qu'à côté de quelques pièces de Vercingétorix, les monnaies aux légendes d'EPAD et de VERCA sont de loin les plus nombreuses, et celles-là beaucoup plus nombreuses que celles-ci (7). Mais qu'est-ce à dire ? Les premières sont attribuées depuis le Second Empire au très grand ami du peuple romain Epasnactos, "*traître à la cause nationale et devenu gouverneur des Arvernes après la conquête*" (8), aux mains de qui vint à tomber Luctérios le Cadurque, l'un des derniers résistants, et qui s'empressa de le livrer enchaîné à César (9). Mais s'il a frappé monnaie dès avant 52, cet Epasnactos est ensuite "*seul à frapper des*

EPAD., VERGA.) ; un numéraire essentiellement gaulois, arverne pour plus de la moitié, d'emploi postérieur à la conquête et même augustéen...

(1) *Cf. id., ibid.*, première page (non paginée) de l'avant-propos : "*Il est très difficile de trouver des renseignements sur les monnaies découvertes au XIX° siècle. Nous nous heurtons au manque de précision de ceux qui rapportent la découverte. En outre, "la couche archéologique" n'est pas décrite ; il n'y a pas de renseignements exacts sur les lieux de trouvailles. [...]. Tout n'a pas été vu, et ce qui a été vu, a été souvent mal décrit et mal conservé.*" Et à la page suivante, les mêmes plaintes affectent telle ou telle période de notre siècle.

(2) Garmage, Aucler, Peghoux, Mathieu, Bouillet, Muret, Henri de la Tour, Capitan, Blanchet, Fournier ; divers cabinets ou collections ; le catalogue de la Bibliothèque Nationale, le Musée de Saint-Germain-en-Laye, les Annales Scientifiques et le Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne, le Bulletin Historique et Archéologique de Vichy, O.G.A.M., et bien entendu Gallia...

(3) *Ibid.*, p. 141.

(4) *Cf.* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, *op. cit.*, p. 33 et p. 32. - A quoi il faut ajouter un nombre significatif de monnaies étrangères à la Gaule indépendante, dont des moitiés d'as de Nîmes.

(5) P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 19. (Idée reprise par D. LEGUET & D. TOURLONIAS, *op. cit.*, p. 32, qui précisent que cette phase est "*caractérisée par la multitude des émissions d'argent et surtout de bronze*".)

(6) *Id., ibid.*, p. 19.

(7) Elles comptent à elles seules "*près de 250 exemplaires*", D. LEGUET & D. TOURLONIAS, *op. cit.*, p. 32.

(8) Général BORSON, *op. cit.*, p. 223. - *Cf.* des éclaircissements *in* A. COTHENET, "Monumenta Gergoviana", Revue archéologique du Centre, X, 1971, pp. 314 et 316.

(9) *Cf.* HIRTIUS, B. G., VIII, 44, 3 : "*Lucterius [...] cum in potestatem uenisset Epasnacti Aruerni [...], hunc Epasnactus Aruernus, amicissimus populi Romani, sine dubitatione ulla uinctum ad Caesarem deduxit.*" - On s'étonne du contre-sens de L.-A. CONSTANS (et de M. RAT et de G. WALTER), qui veulent que Luctérios soit "*venu se mettre entre les mains de l'Arverne Epasnactos*", ou soit "*venu se confier*" à lui.

monnaies d'argent, puis de bronze, d'un type entièrement romanisé" (1). Et quant à Vercassivellaunos, il est admis aujourd'hui (2) qu'il ne s'agit point du cousin de Vercingétorix, mais plutôt d'*"un descendant de l'illustre famille"* (3). A bien y réfléchir, ces faits ne plaident pas clairement en faveur de l'existence et de l'occupation d'un oppidum arverne indépendant sur le plateau.

Notre objet n'est point ici de clore pareille question, mais bien au contraire, et modestement, de la maintenir ouverte, sinon de la relancer : le dossier numismatique de Gergovie est encore à constituer, et nous n'aurions pas l'outrecuidance de faire la leçon aux archéologues ou aux numismates. Nous trouvons simplement qu'il y a de quoi s'interroger plus que de quoi conclure (4). D'une manière générale, nous avertit J. Collis, la découverte de monnaies sur un site archéologique soulève des problèmes particuliers d'interprétation (5). Dans sa réponse à Mortimer Wheeler qui s'interrogeait sur l'époque et la durée d'occupation de l'oppidum de Pommiers dans l'Aisne et qui lui demandait *"si la numismatique autorisait quelque certitude"* (6), J.-B. Colbert de Beaulieu soulignait, à propos des espèces qui circulaient en 52 avant J.-C., que *"leur présence sur le site (n'était) évidemment pas une preuve de leur perte à cette époque ou dans les années antérieures"* (7). Tout ce qu'on peut dire, en effet, d'une pièce, c'est qu'elle n'est pas antérieure à sa date d'émission, mais elle ne suffit jamais, à elle seule et par elle-même, à dater les lieux

(1) D. LEGUET & D. TOURLONIAS, *op. cit.*, p. 33. Les auteurs poursuivent aussitôt : *"Force est de constater que l'essor de l'oppidum de Gergovie date de cette époque."* - *Cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bull. de la Société Toulousaine d'Etudes Class., n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 10 : *"Le monnayage gaulois continuait, comme sur le territoire de certaines tribus belges. Les pièces d'argent et de bronze frappées par l'Arverne Epasnactos, de beaucoup les plus nombreuses à Gergovie, sont reprises de modèles romains et presque à coup sûr postérieures à la conquête. Elles devaient servir de monnaies divisionnaires et les Romains les autorisèrent sans doute jusqu'à l'ouverture de l'atelier impérial de Lyon."*

(2) *Cf.* CESAR, B. G., VII, 76, 3 (*consobrinus Vercingetorigis* , il est l'un des quatre chefs de l'armée gauloise de secours à Alésia ; 83, 6 (*propinquus Vercingetorigis* , il est choisi pour prendre le commandement de l'attaque décisive, et vaine). Il est pris vivant, 88, 4 : *"Vercassiuellaunus Aruernus uiuus in fuga conprehenditur"*. - *Cf.* d'intéressants éclaircissements *in* A. COTHENET, "Monumenta Gergoviana", Revue archéologique du Centre, X, 1971, p. 316.

(3) *Id., ibid.*, p. 32. - Il serait au surplus curieux de voir concurremment battre monnaie le collaborateur et le résistant. - Pour le cas d'*Epasnactus* et celui de *Vercassivellaunos* , *cf.* la discussion d'A. BERTHIER, dans A. BERTHIER et A. WARTELLE, Alésia, avec la collab de J.-Y. GUILLAUMIN et M. MULON, Préf. de J.-M. CROISILLE, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1990, pp. 105-108.

(4) Un peu rapidement, P. EYCHART fait valoir dans une étude critique du Guide Gergovie de MM. LEGUET et TOURLONIAS, (note de décembre 1989, p. 3), que : *"Des monnaies, il n'y a rien à dire, sauf à regretter que l'on ne dise pas que les 90 % du numéraire découvert dans la zone des fours sont postérieurs à la Conquête (comme le reste) et que les 10 % qui restent, même s'ils lui sont antérieurs ou même contemporains, dont datés dans leur usage par les monnaies les plus récentes."*

(5) *Cf.* J. COLLIS, Oppida. Earliest Towns North of the Alps, University of Sheffield, 1984, p. 62 : *"Its discovery [= of Gallic coinage] on archaeological sites raises special problems of interpretation."*

(6) J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, "Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un oppidum ? L'exemple de Pommiers (Aisne)", Revue archéologique de l'Est, 6, 1955, p. 260.

(7) *Id., ibid.*, p. 263.

où on la retrouve, puisque sa perte ou son enfouissement ne sont pas directement datables. "*Les preuves de circulation plus que centenaire des deniers romains abondent*" , note le même expert (1). Et l'on est, à l'occasion, surpris des témoignages selon lesquels d'anciennes espèces étaient encore en usage très longtemps après qu'elles étaient censées n'avoir plus cours (2). Enfin, si le Dr Colbert de Beaulieu avait ses raisons de répondre par l'affirmative à propos de Pommiers, il n'empêche qu'aux yeux de J. Collis, la question appelle dans sa généralité une réponse négative : "*The answer to Colbert de Beaulieu's rhetorical question 'Peut-on dater par la numismatique l'occupation gauloise d'un oppidum ?' is alas still 'Non !', but the ball is now firmly in the archaeologists 'rather than in the numismatists' court*" (3).

4c. Nous laisserions de même en suspens la question des fibules, (car leur inventaire fait également défaut (4)), si l'on n'était également fondé à minimiser le témoignage qu'elles apportent à l'appui de la Gergovie arverne.

"*La fibule de La Tène est formée d'un fil métallique d'une seule pièce ; tour à tour rectiligne, spiraliforme ou cintré, ce fil constitue successivement les trois parties de la fibule, savoir l'ardillon ou épingle, le ressort et l'arc. On peut distinguer dans ce dernier la tête, ou partie voisine du ressort, et le pied, partie opposée à la tête ; au pied de l'arc est fixé le porte-agrafe. Le ressort est toujours bilatéral, c'est-à-dire que les spires s'enroulent symétriquement de part et d'autre de la tête ; la partie rectiligne du ressort, réunissant les deux groupes de spires, porte le nom de corde. [...]. La fibule classique de La Tène porte à l'extrémité du pied un appendice caudal dont le rôle est purement décoratif.*" (5).

Depuis la fin du siècle dernier, le développement de cette broche ou épingle de sû-

(1) *Ibid.*, p. 267, n. 3. "*Leur présence dans un trésor n'implique pas nécessairement un enfouissement proche de la date du dernier d'entre eux, mais indique un terminus post quem.*"

(2) L'exemple extrême, et qui frise l'humour, est précisément celui des petits bronzes antiques que les commerçants de Clermont acceptaient à titre de sous des paysans de Gergovie... - *Cf.* E. DESFORGES, "Fouilles de Gergovie", Bull. hist. et scient. de l'Auv., LIV, 1934, p. 96 : GAULT DE SAINT-GERMAIN relatait vers 1800 que "*les médailles de cuivre servent de gros sols dans les marchés*" .

(3) J. COLLIS, *op. cit.*, p. 64. - Tout au plus ajouterons-nous que si le hasard ne nous a livré qu'une pièce en or à Gergovie, ce n'est peut-être pas un bon signe : COLBERT DE BEAULIEU explique, en effet, que "*l'or ne fut plus émis et ne circula plus après la conquête*" , et que la présence de numéraire en or à Pommiers atteste l'occupation du site gaulois pendant les dernières années de l'indépendance (*art. cit.*, p. 261 et *cf.* p. 262) : dans le cas de Gergovie, ne pourrait-on pas en inférer le contraire avec quelque logique ?

(4) O. BROGAN (and E. DESFORGES) mentionnent, *op. cit.*, p. 18, "*a late La Tène iron brooch*" et "*brooches of late La Tène types*" , des fibules trouvées en 1934 dans la "villa d'Aucler" et dans une fosse de la parcelle 731 ; voir, *ibid.*, *Brooches* , pp. 29-31, avec la figure 10, p. 30. - *Cf.* A. GRENIER, "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 77, fig. 5 : "*Gergovie. Parcelle 731. Fibules [trois] trouvées dans le puits perdu.*"

(5) J. DECHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine : t. II, Archéologie celtique ou proto-historique, 3e partie : Second âge du fer ou époque de La Tène, 1914, Auguste Picard, Paris, 1927, pp. 751-752.

reté a servi de base à la chronologie de l'Age du Fer en Europe, et J. Collis en explique les raisons (1). Ch. Goudineau soulignait, il y a une dizaine d'années, qu'"*on date désormais les fibules avec beaucoup de précision, ce qui n'était pas le cas il y a 30 ans*" (2). Or la fibule typique de La Tène D1 selon le système de Reinecke, c'est-à-dire de La Tène récente, III, IV, tardive ou finale selon les systèmes, c'est-à-dire de la première moitié du dernier siècle avant J.-C., est la fibule dite de Nauheim (3). Et cette fibule, au témoignage de J. Collis, est alors absente du plateau de Gergovie (4). Il en conclut qu'à La Tène III ou finale, le plateau n'était pas occupé (5) : il ne l'était plus, et il ne l'était pas encore.

(1) J. COLLIS, *op. cit.*, p. 52 : "*The development of the safety-pin brooch lies at the basis of most Iron Age chronologies in Europe, firstly because it is widespread and relatively common over large areas of Europe, secondly because it appears in more or less stereotyped forms in that area, and thirdly because it was susceptible to both evolutionary change, and to modes of fashion.*"

(2) Ch. GOUDINEAU, Mission [du 5 novembre 1982] sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, p. 7.

(3) La fibule de Nauheim "*est caractérisée par un ressort à quatre spires, sans griffe, un arc faiblement infléchi, à dos plat, et qui va s'amincissant de la tête au pied. Cet arc est souvent orné dans sa partie large de bandes longitudinales ciselées. La corde du ressort passe en dessous de l'arc. C'est une forme très répandue, tout à fait caractéristique pour la fin de La Tène III.*" (J. DECHELETTE, *op. cit.*, p. 762). - Même typicité affirmée par J.-J. HATT, Les Celtes et les Gallo-Romains, Nagel, Genève, Paris, Munich, 1970, p. 169, avec discussion de sa datation.

Cf. J. COLLIS, *op. cit.*, p. 53 : "*The typical brooch of La Tène D1 is named after the German site of Bad Nauheim. The Nauheim brooch in bronze or silver is a female ornament typified by simple frame foot, 4-spiral spring, internal chord and flat trinagular bow decorated with cross lines at the junction with the foot, and with a punched 'ladder' or 'serpent' motif. It is common from France to Moravia. [...]. Though variations are known, the form is very stereotyped. [...]. Male La Tène brooches tend to be of iron and of rather heavier construction. For Haffner the Nauheim is the type fossil for his La Tène D1, while in D2 [= la période qui suit immédiatement la conquête] new forms appear such as arched bow.*"

Et p. 60 : "*The date suggested for the appearance of the Nauheim group of brooches has varied between post 50 BC and 100 BC in recent years, but the late dating is now generally rejected. [...]. In general the Nauheim group of brooches seems to have had its vogue in the first half of the first century BC, and possibly even earlier.*"

(4) J.-J. HATT et M. LABROUSSE avaient cependant publié des fibules laténiennes, de Nauheim ou apparentées : *cf.*, du premier, Les Fouilles de Gergovie. La Campagne de 1942, p. 124 (dans la forge. "*Fibule englobée dans une scorie de fer. Porte-agrafe ajouré en forme de triangle*", *cf.* fig. 15, n° 7, p. 115), et Les Fouilles de Gergovie. Campagnes de 1943 et de 1944, p. 284 (parcelle 927 ; l'une en bronze, l'autre en fer, *cf.* fig. 4, n° 10 et n° 9, p. 283) ; et du second, Les Fouilles de Gergovie. Campagnes de 1945 et de 1946, p. 90, (fibules en fer, "*à arc filiforme et à ressort à quatre spires avec ou sans griffe, d'un type qui rappelle celui de Nauheim et s'est plusieurs fois déjà rencontré à Gergovie*"), et Les Fouilles de Gergovie. Campagnes de 1947 et de 1949, p. 50-51 (une fibule en bronze, arc filiforme, ressort à quatre spires avec griffe, corde externe *[sic]*, porte-agrafe ajouré, d'un type "*bien représenté à Gergovie*" et "*qui apparaît comme une variante simplifiée de celui de Nauheim*"), et p. 52 (une fibule en fer à arc filiforme, "*semblable aux autres fibules de fer recueillies à Gergovie et d'un type qui s'apparente à celui de Nauheim*").

Mais de cette fibule, d'ailleurs encore utilisée dans les premières générations de l'époque romaine, il n'est mentionné pour Gergovie qu'un exemplaire, de modèle "Lauterach", "*à arc étroit et fines excroissances à la tête*", et "*créé vraisemblablement après la conquête*", dans I. FAUDUET, Les fibules des collections archéologiques du Musée Bargoin, planches de G. TISSERAND, Musées d'Art de Cl.-Fd, Cl.-Fd, 1982, p. 13, n° 13, figure p. 14, n° 13 (Inv. 48-1-2836, fouilles M. LABROUSSE).

(5) *Cf.* J. COLLIS, *ibid.*, carte 6-10, p. 76 : "*Distribution of defended settlements of the Nauheim brooch horizon of La Tène D in central and western Europe.*" La légende distingue ● = **oppidum**, • = **hill-fort** et □ = **not occupied**. Le plateau de Gergovie-Merdogne est marqué □, donc **not occupied**.

Deuxième section

OPPIDUM CELTIQUE OU OPPIDUM GALLO-ROMAIN ?

I. DES CONCLUSIONS PARADOXALES

Ainsi donc, les fouilleurs mêmes et les tenants de Gergovie au plateau sud de Clermont nous incitent à un constat quelque peu sceptique, et l'on se demande comment il se fait qu'ils ne soient pas eux-mêmes ébranlés.

Aucune glose ici ne vaudrait les citations quand elles s'accumulent.

Les observations de J. Lassus en 1941 n'avaient encore rien de décisif, mais déjà l'archéologue reconnaissait, comme on l'a vu : *"En fait [...] la couche celtique, malgré notre attention, nous échappe pour le moment"* (1) ; et il devait pour finir se contenter provisoirement *"de conclusions très prudentes"*, dont la deuxième était que le rebord sud du plateau *"ne (paraissait) pas avoir été habité à l'époque de La Tène III"* (2). Et déjà un mélange de quelques tessons de céramiques celtiques et d'amphores italiques posait de même à J.-J. Hatt *"un grave problème"* : un tel mélange *"ne serait pas déplacé aux débuts de l'époque gallo-romaine"*, et l'on ne saurait dire si la couche de cailloutis où on l'a trouvé est antérieure ou postérieure à la conquête, ce qui était d'autant plus grave qu'il y allait de la date même du mur (3).

J.-J. Hatt était conduit l'année suivante (1942) à conclure sur des apparences non moins surprenantes. Voici son problème : *"Sera-t-il possible, puisqu'à Gergovie les éléments de La Tène paraissent, jusqu'à preuve du contraire, relativement rares, d'établir une distinction plus nette entre la céramique d'avant la conquête, et celle qui l'a suivie immédiatement ?"* Car, quelle qu'en soit l'explication, un état de civilisation celtique a survécu sur l'oppidum *"jusqu'en pleine période romaine, jusqu'en plein milieu du Ier siècle ap. J.-C."* (4). Une comparaison avec Bibracte pourrait, devrait être éclairante. Or, à Bibracte,

(1) J. LASSUS, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 89.

(2) *Id., ibid.*, p. 91.

(3) J.-J. HATT, La Céramique (Note complémentaire), *in* J. LASSUS, *op. cit.*, p. 92. - Rappel du problème : *cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bull. de la Société Toulousaine d'Etudes Class., n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 9 : *"La date de ce mur est malaisée à préciser : il repose sur une couche où des poteries de tradition hallstattienne se mêlent à des céramiques campaniennes des IIIe-IIe siècles avant notre ère. A cette couche se superpose, par places, sans doute du fait de réfections, un cailloutis renfermant quelques débris de gobelets d'Aco d'âge augustéen."*

si la distinction n'est pas facile à faire, c'est qu'en raison de la continuité de l'habitat, il n'y a pas eu stratification, ni du fait des éléments naturels, ni du fait de l'intervention humaine, et qu'en conséquence la poterie celtique de La Tène III y est si mélangée à la poterie gallo-romaine précoce qu'elle en est indissociable. "*Mais à Gergovie n'en va-t-il pas tout autrement ? L'état actuel des fouilles et de l'exploration du plateau ne nous permet évidemment pas de dire que Gergovie n'a pas été habitée à l'époque de La Tène. Mais un fait semble patent, c'est que l'oppidum celtique de Gergovie, si oppidum il y a, reste à découvrir*" . En clair, s'il en va autrement à Gergovie qu'à Bibracte, c'est que l'absence de stratification ou le mélange des céramiques n'y revêtent pas le même sens : car s'il n'y a pas mélange de celtique et de gallo-romain à Gergovie, c'est qu'il y a proprement absence de celtique. J.-J. Hatt rappelle, certes, que "*les premiers vestiges certains d'occupation pour la période antérieure à la conquête (parcelle 928, et puits n° 2) ont été découverts par nous cette année. Encore s'agit-il de traces minimes, et très étroitement localisées.*" Et voici sa conclusion : "*Nous avons donc affaire, pour tous les objets découverts jusqu'à ce jour, et en particulier pour la céramique, à une culture gallo-romaine, mais gallo-romaine immédiatement postérieure à la conquête. Cette civilisation se présente à Gergovie presqu'à l'état pur*" (1). C'est donc avec celle du village celtique d'Aulnat sud, qui l'a justement précédée aux derniers temps de La Tène, que l'on pourra et que l'on devra faire la comparaison (2).

Mais il faudra déchanter dans les deux années qui suivent (1943 et 1944). L'occupation est si évidemment d'époque gallo-romaine que les objets d'importation ne seront eux-mêmes d'aucun secours. Les amphores trouvées dans le dépotoir de la parcelle 883 paraissent bien avoir été d'un type ordinairement daté de la fin de la République, et d'ailleurs abondant sur tous les oppida : il faut seulement en déduire qu'"*il était sans doute encore courant au début du premier siècle de notre ère*" (3). Des fragments de céramique campanienne y côtoient un tesson sigillé augustéen : cela pose un problème, et conduit à

(4) J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 119.

(1) *Id. ibid.*, pp. 119-120 pour l'ensemble des quatre citations. - *Cf.* M. LABROUSSE, art. cité, p. 10 : "*Ainsi, tandis que l'oppidum de Bibracte illustre le passage de la civilisation gauloise à la civilisation gallo-romaine, celui de Gergovie nous offre l'image d'une civilisation gallo-romaine commençante, civilisation qui se développe dans une Gaule conquise où l'empreinte celtique demeure forte et n'a pas encore été enfermée par Auguste dans le cadre rigide des formules romaines.*" - Déjà, en 1935, Ch. HAWKES parlait d'«*état intermédiaire*», à Bibracte et à Gergovie, entre traditions locales et civilisation ressentie comme supérieure ; mais : "*A Gergovie l'influence romaine est prépondérante*" , ce qui était une manière d'en dire long sur la différence ("Chronologie et comparaisons, *in* "Fouilles à Gergovie", Revue archéologique, avril-juin 1935, p. 229).

(2) *Cf. id., ibid.*, pp. 120-121.

(3) *Id.*, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C.N.R.S., Paris, 1947, p. 279. - Il ne servirait donc à rien ici d'arguer que le commerce, et spécialement celui du vin, a précédé la guerre en Gaule.

l'hypothèse que la céramique en question n'appartenait peut-être pas exclusivement à la période de l'indépendance gauloise, ainsi qu'on l'avait cru (1). Car enfin, "*la céramique et les objets appartenant à la période gauloise proprement dite continuent de manquer sur le plateau*" (2). Et il ne suffirait pas de faire valoir que la civilisation celtique ne s'est pas métamorphosée du jour au lendemain après 52 pour voir apparaître du celtique antérieur : la "*céramique indigène gallo-romaine précoce*" (3) ne se confond pas avec celle de l'indépendance ou de sa fin.

L'étape suivante est celle des aveux du Comité des Fouilles de Gergovie. Voici en quels termes celui-ci esquissait l'histoire du site : "*Hormis quelques silex néolithiques ou énéolithiques, l'habitat le plus ancien correspond aux cabanes post-hallstattiennes qui datent apparemment du III e ou du II e siècle avant J.-C. Le rempart n'existait pas à cette époque.* (4). *[...]. Viendrait ensuite la Gergovie de Vercingétorix, celle du I er siècle avant J.-C. Malgré sa célébrité historique, elle est à peine attestée par l'archéologie. [...]. Si paradoxal que ce soit, l'existence d'une véritable cité ne se manifeste qu'au Ier siècle de la domination romaine.* (5). *Cette Gergovie gallo-romaine est celle que ressuscitent les fouilles et que datent avec précision les monnaies augustéennes et des céramiques italiques*" (6). On assiste ainsi de façon curieuse à une inversion de l'attitude et de la situation signalées par P. Pinon à propos des "*préjugés littéraires*" des antiquaires, "*pour lesquels les*

(1) *Id., ibid.*, même page.

(2) *Ibid.*, p. 280. - *Cf.* M. LABROUSSE, art. cité, p. 10 : "*Il n'est pas jusqu'à la céramique qui n'associe des formes gauloises à une technique perfectionnée et à des décors d'origine romaine et ne constitue, selon le mot de M. Hatt, l'«âge d'or» de la poterie arverne.*"

(3) J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C.N.R.S., Paris, 1947, p. 295.

(4) *Cf.* M. LABROUSSE, *art. cit.*, p. 9 : "*La première civilisation trouvée sur le plateau est une civilisation de type post-halstattien que la découverte de céramiques campaniennes date des IIIe et IIe siècles avant notre ère. Les habitants ne semblent pas, à cette époque, avoir construit de rempart. Assez nombreux, ils devaient surtout pratiquer l'élevage et cultiver les terres légères des pentes.*"

(5) Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on a touché de cette *véritable cité* . *Cf. id., ibid.*, p. 9 : à l'intérieur de l'enceinte, "*les fouilles ont mis à jour diverses constructions : des échoppes où d'humbles artisans pratiquaient la petite métallurgie du fer et du bronze, une villa romaine décorée de peintures et de mosaïques, et surtout une enceinte religieuse, celle de deux temples carrés de type celtique associés à l'intérieur d'un péribole à portiques. Ce ne sont là que de pauvres ruines, mais, jointes aux autres trouvailles, elles nous aident à esquisser les images successives de Gergovie.*"

(6) *In* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, pp. 33-34. - De LABROUSSE lui-même, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bull. de la Société Toulousaine d'Etudes Class., pp. 9-10 :

"*Vient ensuite la Gergovie de Vercingétorix. Malgré sa célébrité historique, celle est à peine attestée par l'archéologie. Les vestiges de la Tène III font presque totalement défaut et si l'édification du rempart date vraisemblablement de ce moment, l'oppidum n'était pas habité et ne méritait aucunement le nom de ville. Ce n'était qu'un lieu de refuge pour les populations qui étaient descendues dans la plaine cultiver les terres lourdes et riches de la Limagne.*

Si paradoxal que le fait puisse paraître, l'existence d'une véritable cité ne semble dater que du premier siècle de la domination romaine : cette Gergovie gallo-romaine est celle qui ressuscite au cours des fouilles, qu'indiquent toutes les trouvailles de céramiques et de monnaies."

choses n'existent que si elles ont été auparavant écrites" (1). La Gergovie de Vercingétorix doit bien exister, puisqu'elle a été écrite par César : mais elle se cache à l'archéologue. D'où les conclusions du Comité des Fouilles de Gergovie à l'époque : *"L'effort de la recherche doit cependant viser essentiellement le problème du hiatus qui semble exister entre le temps de l'occupation post-hallstattienne et celui de l'occupation gallo-romaine et qui correspondrait à la période historique de Gergovie, c'est-à-dire au I er siècle avant J.-C. Ce hiatus est-il réalité ou simplement apparence ? La réponse met en jeu ce qu'a été Gergovie au temps de Vercingétorix"* (2). Dans la partie centrale du plateau, M. Labrousse n'avait trouvé ces années-là (1945 et 1946) qu'une occupation qui, dans son ensemble, était d'âge augustéen (3).

Les deux dernières campagnes, en 1947 et 1949, ne firent que confirmer la surprise et la déconvenue de ceux qui n'avaient cessé d'espérer et de se promettre autre chose. Les habitations gauloises mises au jour depuis 1936 dans la dépression méridionale du plateau *"ne formaient qu'une étroite bande habitée, longue d'une cinquantaine de mètres"* (4) ; et il ressort en outre de l'ensemble du matériel retrouvé, qui paraît encore et toujours augustéen, que l'occupation générale du plateau semblait devoir être fixée exclusivement en cette période (5). D'où la *"double difficulté historique"* dont M. Labrousse fait alors état dans ses dernières conclusions : *"Il devient malaisé d'expliquer et l'absence de tout vestige de l'époque antérieure, c'est-à-dire de la Gergovie de Vercingétorix qui existait pourtant en tant que ville, et l'arrivée soudaine et massive d'une population sur l'oppidum quelque vingt ans plus tard"* (6). Aussi bien la difficulté, en rigueur de termes, est-elle accrue par le fait que l'occupation de l'oppidum n'a pas suivi immédiatement la conquête, puisque le hiatus s'en trouve élargi.

Le constat réitéré a quelque chose d'incroyable, et l'on voit qu'il est celui des archéologues eux-mêmes, dont il serait hors de question de soutirer ni de solliciter le témoi-

(1) P. PINON, La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard *Archéologie* , 1991, p. 57. Dans les années 1770, Pierre Clément Grignon, maître des forges voisines de Bayard, prospecte en Haute-Marne la montagne du Châtelet, entre Joinville et Saint-Dizier, et se livre pour la première fois à une fouille archéologique *"que l'on peut qualifier de moderne"* . Et l'auteur d'analyser : *"Le génie de Grignon réside dans son sens de l'observation, et surtout dans sa façon de faire passer les faits avant les préjugés littéraires des antiquaires les plus savants pour lesquels les choses n'existent que si elles ont été auparavant écrites, attitude qui a gêné pendant longtemps l'archéologie."*

(2) *In* M. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 34.

(3) *Cf.* M. LABROUSSE, *op. cit.*, *Conclusions* , pp. 58-59.

(4) M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, p. 31 : *"Adossées à un puissant mur de soutènement et étagées sur de petites terrasses, souvent détruites et souvent rebâties"* , et la citation. *Cf.* pp. 23-24 : ces échoppes et ces modestes maisons d'artisans *"ne formaient pas un quartier bien vaste"* , limité apparemment à une bande *"d'environ 50 mètres sur 15, bâtie en terrasse"* .

(5) *Id., ibid.*, pp. 31-32.

(6) *Ibid.*, p. 32.

gnage. Il n'est pour s'en pénétrer que de rapporter assez longuement celui de R. Périchon, pour la clarté de son bilan.

"Un examen, même sommaire, de l'ensemble des vestiges recueillis nous renseigne sur la durée de l'occupation du site : les nombreux vestiges néolithiques et chalcolithiques récupérés indiquent une occupation dès cette haute période, sans qu'il ait été possible d'en déterminer l'habitat. L'âge du Bronze nous échappe partiellement ; il est en effet possible que certaines céramiques archaïques recueillies en surface lors d'anciennes prospections se rapportent à cette période. En revanche, plusieurs phases du Premier âge du Fer sont attestées par plusieurs séries de céramiques et plus particulièrement par une couche d'occupation très précise, observée par Lassus et confirmée par J.-J. Hatt.

La Gergovie de Vercingétorix (et celle des quelques décennies précédentes) est problématique ! [...]. Il faudrait admettre que l'oppidum n'ait pas été occupé de façon permanente à cette période et ne constituait qu'un lieu de refuge pour les populations voisines. Il ne saurait être question d'envisager, pour le moment, l'existence d'une cité gauloise sur le site. [...].

Paradoxalement, l'existence d'une véritable cité ne se manifeste qu'à partir de l'occupation romaine : agglomération importante, aux fonctions et aux quartiers divers qu'il est possible de comparer à la cité éduenne de Bibracte et dont l'apogée se situe sous le règne de l'empereur Auguste.

Les populations abandonnent l'oppidum dans le courant de la première moitié du premier siècle de notre ère. Seuls quelques pèlerins fréquentent encore les temples jusqu'au troisième siècle.

Comment orienter les efforts d'une nouvelle recherche ? Le problème avait déjà été posé par M. Labrousse : tout d'abord éclairer le ***hiatus*** *qui semble exister entre le Premier âge du Fer et l'occupation romaine"* (1).

Il importe évidemment, après ce défilé de témoins directs et unanimes, de chercher à savoir comment eux-mêmes, et bien d'autres, ont cependant continué de croire que notre Gergovie n'en était pas moins à situer sur le plateau traditionnel.

(1) R. PERICHON, *op. cit.*, pp. 18-19. - Pour comparaison, s'agissant de la Gergovie gallo-romaine, avec une synthèse très antérieure, *cf.* M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bull. de la Société Toulousaine d'Etudes Class., n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 10 : "*A l'intérieur de l'enceinte, qui est conservée, remaniée et consolidée, se crée, à en juger d'après la masse des débris d'amphores et de poteries, une agglomération importante qui, comme celle de Bibracte, fait office d'atelier, de marché et de sanctuaire. Son apogée doit se placer sous Auguste, puis la ville décline ; à partir de Claude, elle semble abandonnée et au IIe siècle il n'y a plus sur le plateau que quelques domaines agricoles et les temples qui continueront à attirer les pélerins jusqu'à la fin du IIIe siècle.*"

II. DES HYPOTHESES EXPLICATIVES

A bien y regarder, trois explications ont été avancées pour expliquer ce déroutant hiatus, en attendant qu'il puisse un jour être comblé. Deux ont en somme tendu à n'en faire qu'une apparence ; mais la dernière surtout, qui y voit une réalité, mérite toujours d'être examinée pour elle-même.

1. Comme la culture de Hallstatt s'est prolongée tardivement en Auvergne, on a tenté d'une part d'étirer la période post-hallstattienne le plus bas possible, au point de lui faire occuper quasiment tout l'intervalle qui la séparait de la période gallo-romaine précoce.

2. Et d'un autre côté on a tenté l'inverse, en faisant remonter les types gallo-romains jusqu'à leur faire occuper, sinon tous les temps de la fin de l'indépendance, du moins ceux de la conquête.

3. On s'est enfin rabattu sur une interprétation de l'oppidum qui remontait en fait à des querelles bicentenaires et qui consistait à n'y voir qu'un lieu de refuge pour les populations avoisinantes en cas de danger.

A. Un effet de style

Il est pourtant une autre tentative, et d'un autre genre, qui a besoin d'être signalée d'abord : elle est d'ordre rhétorique, ou stylistique ; et elle consiste à parler des premières populations gallo-romaines qui ont occupé le plateau *comme si* elles succédaient sur place à un peuplement celtique passablement important.

Passe encore qu'en 1933, P.-F. Fournier ait écrit que "*de son côté, l'archéologie apporte la preuve que la plateau a été le siège d'une agglomération, aux époques gauloise et romaine*" (1), et qu'il ait pu écrire, en 1935, que l'établissement humain entrevu sur le plateau à une époque mal déterminée de l'âge du fer "*durait encore à l'époque de la conquête de la Gaule*" (2) : on pouvait encore le croire. Jugeant que les habitants ne s'en reti-

(1) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. littéraire et artistique*, n° 68, 1933, p. 65. L'auteur ajoute à la page suivante : "*Que le lieu ait continué d'être habité à l'époque romaine, c'est connu depuis longtemps. [...]. Voudrait-on, par hasard, que ce fût une raison suffisante pour qu'il ne l'eût pas été auparavant ?*" (Souligné par nous.)

rèrent pas "*d'un seul coup*" après la défaite et la soumission de la Gaule, il pouvait donc ajouter "*qu'au début de l'époque gallo-romaine, au moins, une population d'une certaine densité continuait à habiter le plateau*" (1). Mais c'est induire dans l'esprit du lecteur deux idées adventices : l'une, qu'il n'y a pas eu de coupure entre l'occupation de l'âge du fer et l'occupation gallo-romaine ; l'autre, que la dernière occupation indigène était plus dense que la première population gallo-romaine.

Or Mme Brogan, qui a eu le temps de *réaliser* que le plateau était pratiquement désert à la fin de l'indépendance, voire pendant la conquête même, et qu'il faut attendre l'extrême fin de l'Age du Fer pré-romain pour y retrouver quelque trace d'établissement humain, n'en écrit pas moins que : "*After resistance to Rome had ceased, a considerable population continued to occupy Gergovia*" (2). Mais, longtemps après les fouilles de l'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre, Balme et Fournier entretiennent encore la même ambiguïté en renouvelant le vocabulaire. C'est au lendemain de la conquête, disent-ils, que l'occupation du plateau "*se fit plus dense*" , au point d'atteindre son maximum vers le passage d'une ère à l'autre ; mais qu'en est-il des temps contemporains ou antérieurs à la conquête ? Il a été question, plus haut, aux derniers siècles précédant notre ère, d'"*une population d'agriculteurs, vraisemblablement assez peu dense*" : mais entre temps, il vient d'être question de "*la masse des populations qui vivaient en ces lieux dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère*" (3). Ces lieux : c'est-à-dire le sommet du plateau, mais aussi ses versants, et tout spécialement l'emplacement de Gergoye. Loin d'un procès d'intention, on admettra au moins l'équivoque.

Equivoque entretenue par la rédaction récente du guide *Gergovie* , où l'occupation laténienne est attestée par les auteurs en plaine et sur les pentes, et implicitement affirmée ou insinuée sur le sommet (4), mais non sans jouer, si l'on ose dire, d'une confusion entre

(2) *Id.*, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, éd. du Comité «Pro Gergovia», 1935, p. 16.

(1) *Id.*, *ibid.*, même page. - (Souligné par nous).

(2) O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 24, et *cf.* p. 23. - (Souligné par nous).

(3) P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, pp. 24, 22 et 23. - (Souligné par nous).

(4) *Cf.* D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Archéologie en Auvergne. Gergovie, coll. *Guides archéologiques de l'Auv.*, édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989. Au chapitre des *Vestiges archéologiques* , le 2e âge du Fer y est représenté par la colonisation des zones marécageuses et l'établissement de villages comme celui d'Aulnat, mais "*il existe cependant des installations sur les pentes du plateau*" (p. 13). Les zones basses sont abandonnées dans les débuts du Ier siècle av. J.C. ; une cause se trouve en être la conquête romaine. "*Même les habitats des versants comme Gergovia sont affectés par cet abandon : c'est alors la grande époque des oppida sur les plateaux basaltiques*" (p. 14). Ne doit-on pas en déduire que la ferme de Gergovia était inhabitée au temps de la conquête, cependant que le plateau de Gergovie, lui, était habité ? Impression confirmée par la suite : "*La Conquête n'a pas marqué un coup d'arrêt pour la civilisation des oppida qui a connu, au contraire, son apogée dans les décennies qui ont suivi*" (p. 15). Un apogée est par définition précédé d'une montée, ou d'une croissance.

la ferme de Gergovia et le plateau de Gergovie (1). Le peuplement éventuel de l'une (2) n'est pourtant pas assimilable à celui de l'autre (3).

L'effet par là produit sur le lecteur est de lui faire oublier - si ce n'est pas une intention, du moins est-ce un risque et un résultat - que c'est ce peuplement-là qui demeure précisément problématique. Mais si l'on ne peut plus, aujourd'hui et pour l'heure, suivre un P. Gorce ou un P. Noché qui voyaient toujours une occupation du plateau sans aucune solution de continuité (4), il convient à présent de considérer les trois explications par lesquelles on s'est efforcé de résoudre cette question du hiatus.

B. Trois hypothèses de travail

1. Descendre Hallstatt et le post-hallstattien ?

La première solution a pris forme par une espèce de glissement.

Dans son rapport des fouilles de 1942, J.-J. Hatt trouvait (5) l'occasion de deman -

(1) *Cf. id., ibid.*, : l'une des installations établies sur les pentes du plateau "*présente un intérêt tout particulier : en effet, le territoire de la ferme actuelle de Gergovia apparaît comme l'un des sites majeurs du peuplement de Gergovie. Les trouvailles fortuites anciennes et récentes démontrent que ce lieu a été habité à toutes les époques depuis le Néolithique sans hiatus important.*" (*Cf. id.*, "Vestiges gaulois près du Domaine de Gergovia", Bull. historique et archéologique de l'Auv., t. XCI, n° 678, Cl.-Fd, juil.-sept. 1983, pp. 429-441). - Et les auteurs de reprendre l'hypothèse assez osée, émise par P.-F. FOURNIER, "*que Gergovia devrait être aux temps gaulois un centre agricole de quelque importance, ayant pu* «appartenir à la famille aristocratique *(prise au sens le plus large)* dont Vercingétorix faisait partie»" (p. 13). (*Cf.* P. BALME & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 23 : "*On a trouvé à cet endroit les mêmes genres de vestiges que sur le plateau, depuis les outils en pierre jusqu'à la vaisselle sigillée de fabrication gallo-romaine. Tout cet ensemble pourrait avoir appartenu à la famille, - ce terme étant entendu dans son sens le plus large, - aristocratique dont Vercingétorix a fait partie ?*").

(2) *Cf.* D. LEGUET et D. TOURLONIAS, "Vestiges gaulois près du Domaine de Gergovia", Bulletin historique et archéologique de l'Auvergne, t. XCI, n° 678, Clermont-Ferrand, juil.-sept. 1983, pp. 429-441.

(3) C'est ainsi que le titre de l'article de D. LEGUET et D. TOURLONIAS, "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bulletin n° 5, 1985, pp. 7-14, risque d'abuser le lecteur, dans la mesure où il y est à peine question du plateau, mais où il s'agit essentiellement des pentes et des pourtours.

(4) *Cf.* M.-M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942. Parlant, p. 82, des objets recueillis en abondance au domaine de Gergovia, le P. GORCE écrit : "*Ces objets appartiennent à toutes les époques depuis l'époque paléolithique jusqu'à l'époque médiévale : les objets appartenant à l'époque néolithique y rejoignent ceux de l'âge de Hallstatt et des âges de la Tène*". Mais il dit sensiblement la même chose, p. 88, des découvertes du sommet : "*Il est des vestiges autres que les constructions proprement dites : ce sont les menus bijoux et surtout les poteries. Les décombres du plateau de Gergovie livrent des tas énormes de poteries avec quelques débris et objets. Ces énormes tas de poteries appartiennent à toutes ces époques depuis l'âge du bronze jusqu'au pré-moyen-âge. La ville a été habitée, au moins de manière plus ou moins intermittente et plus ou moins dense pendant des millénaires.*"

Et *cf.* A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leyde, 1974, p. 8 : "*Des fouilles très sérieusement conduites, nécessairement partielles, mais assez importantes pour être probantes, ont été menées depuis 1933 jusqu'à 1949. Elles ont prouvé l'occupation du site aux différentes époques, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque gallo-romaine, qui a vu l'abandon de l'habitat.*" - Ce qui est nier le *hiatus* à une date où la chose est aussi peu explicable qu'excusable.

der s'il ne serait pas permis "*de reculer la limite extrême de la céramique hallstattienne de Gergovie jusqu'au IIIe siècle avant notre ère ?*" (1). Il pense, en 1943, qu'il s'agit là "*d'une culture hallstattienne très tardive, qui a persisté vraisemblablement jusqu'au IIe siècle av. J.-C.*" (2). Son analyse de la «Céramique des Plateaux» l'incite cette année-là à "*assigner comme limite extrême à la céramique indigène des plateaux la période de la Tène II. [...]. Les populations indigènes des plateaux auraient vécu sur un fonds de civilisation archaïque, datant du premier âge du fer, jusqu'au IIe siècle avant J.-C.*", étant entendu que la céramique de la Tène, au contraire, "*semble rare, sur les plateaux*" (3).

Mais quand, en 1941, J. B. Ward-Perkins constatait l'absence à Gergovie de produits de La Tène, il ne voulait d'emblée rien tirer de décisif de cette évidence ; elle lui suggérait cependant l'hypothèse que le gros de la population avait pu conserver sa culture post-hallstattienne jusqu'au premier siècle avant le Christ (4). Or c'est vers cette solution que s'oriente J.-J. Hatt : un rapprochement avec les nécropoles post-hallstattiennes des Pyrénées l'inciterait "*à abaisser la date de la céramique des plateaux jusqu'en pleine période de la Tène. Car la culture post-hallstattienne des Pyrénées a duré jusqu'aux abords de la conquête romaine*" (5). Et la nette opposition entre la céramique hallstattienne des plateaux et la céramique laténienne des vallées ou des plaines le conduit, entre autres hypothèses, à celle-ci : "*La céramique hallstattienne aurait été employée, sur les plateaux, jusqu'à l'arrivée des Romains. Il y aurait eu, près d'un siècle durant, voisinage entre deux civilisations distinctes : celle d'Aulnat, du type de la Tène III, celle des plateaux, plus archaïque, et d'origine hallstattienne*" (6).

On mesure sans peine la teneur et la portée de l'hypothèse. Et l'on ne sera pas trop étonné de la trouver, sinon reprise, du moins envisagée, un peu plus tard, par le Comité des Fouilles de Gergovie. S'interrogeant sur ce hiatus qui *semble* exister entre l'occupa-

(5) Dans une comparaison de céramique avec le village gaulois de La Tène II et III à la base aérienne d'Aulnat sud.

(1) J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", Gallia, I, 2, C.N.R.S., Paris, 1943, p. 97.

(2) J.-J. HATT, "Une visite aux fouilles de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie. Archéologie. Histoire. Tourisme, "*Auvergne*", Cl.-Fd, 1943, p. 25.

(3) J.-J. HATT, "Les céramiques proto-historiques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme, essai de classification chronologique", Bull. historique et scientifique de l'Auv., t. LXIII, 1943, p. 99 et p. 100.

(4) *Cf.* J. B. WARD-PERKINS, "The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 53 : à Gergovie, "*at least the wares of the later first century B.C. do not suggest a La Tène background.*" D'autres *oppida* de la région, comme Corent ou Ronziers, ont aussi fourni sans stratification de la poterie de l'Age du Fer, "*and here, too, there is the same absence of La Tène fabrics. The evidence is not conclusive ; but it certainly suggests that while there was a small, aristocratic minority of La Tène settlers, the bulk of the population, even as far north as Gergovia, retained its sub-Hallstatt material culture as late as the first century B.C.*"

(5) J.-J. HATT, *art. cit. supra*, p. 97.

(6) *Id., ibid.*, p. 100 : "*Une autre hypothèse est encore possible :*" et la citation.

tion post-hallstatienne et l'occupation gallo-romaine, et qui correspond à la période historique de Gergovie, celui-ci se demandait s'il était réalité ou simplement apparence. "*La réponse met en jeu ce qu'a été Gergovie au temps de Vercingétorix, sa participation à la civilisation de La Tène largement répandue dans la Limagne ou, au contraire, son attachement aux vieilles formes hallstattiennes, communes à une grande partie du midi de la Gaule*" (1). Ce qui serait, en effet, un moyen de régler le problème, non pas en le résolvant, mais en le supprimant (2).

Mais c'est à quoi se refuse, avec le recul et le temps de la réflexion, Robert Périchon, qui ne peut croire que l'encombrant hiatus puisse être comblé par la substitution du post-hallstattien au laténien : "*Il ne semble pas*", estime-t-il, "*que les vestiges du Premier âge du Fer constituent une phase attardée de la civilisation hallstattienne et qu'un groupe autochtone soit resté, pendant plusieurs siècles, replié sur lui-même, alors que la civilisation celtique est largement répandue en Limagne*" (3).

Après tout, ce serait, autant dire, refuser à Vercingétorix sa qualité de celte et de gaulois.

2. Remonter le gallo-romain précoce ?

M. Labrousse ne s'était pas arrêté non plus à cette solution extrême ; mais ç'avait été pour en proposer une autre.

Subissant à son tour le ressac de l'incontournable problème, il conclut en constatant que l'ensemble du matériel retrouvé au cours des dernières campagnes "*paraît, comme précédemment, d'âge augustéen et semblerait fixer exclusivement en cette période l'occupation générale du plateau*" (4). La limite chronologique inférieure lui paraît correspondre à peu près au début du règne de Tibère (5), mais la limite chronologique supérieure paraît

(1) *In* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, p. 34.

(2) P.-F. FOURNIER développe explicitement la même hypothèse au 68e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences : jusqu'à quand a duré la civilisation hallstattienne en Auvergne ? "*Les faits actuellement connus n'imposent pas de solution. Ils n'excluent pas non plus l'hypothèse de recherche que ç'ait été jusqu'au Ier siècle avant notre ère, où le hallstattien tardif, ou post-hallstattien, aurait été supplanté par le gallo-romain précoce. [...]. Le rapport, en Auvergne, entre les deux civilisations de Hallstatt et de la Tène serait à préciser : succession ou juxtaposition ? En d'autres termes la démarcation qui existe entre elles traduit-elle une différence d'époque ou bien une différence ethnique ou sociale ? Il s'agirait de savoir si des colonies des gens de la Tène n'auraient pas vécu, en une espèce de symbiose, au milieu de populations plus anciennement établies dans le pays et restées fidèles à leurs vieux usages hallstattiens.*" ("L'Archéologie en Auvergne depuis la Protohistoire. Recherches et problèmes", Clermont-Ferrand et sa région, Cl.-Fd, 1949, pp. 119-120).

(3) R. PERICHON, *op. cit.*, p. 19.

(4) M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, p. 32.

(5) Elle serait assurée, *cf. ibid.*, "*par l'absence de toute céramique italique in planta pedis, de toute céra-*

évidemment moins sûre : "*En interprétant strictement la date actuellement admise pour les débuts de la céramique italique, à savoir l'année 30 av. J.-C., il est logique de situer postérieurement le matériel archéologique recueilli sur le plateau et son occupation généralisée*" (1). D'où la double difficulté historique qui s'impose alors à l'esprit, et à laquelle on s'est déjà heurté (2).

Et d'où, pour la surmonter, cet effort audacieux dans l'hypothèse, et sans doute cette témérité, qui consisterait à combler hardiment le hiatus laténien avec du gallo-romain précoce : "*N'est-il pas permis de se demander si les céramiques italiques retrouvées sur l'oppidum et partant la céramique «gallo-romaine précoce» qu'elles datent ne devraient pas être vieillies, en partie, de 30 ou de 40 ans ? La date initiale de 30 av. J.-C., certaine, semble-t-il, pour la céramique ornée d'Arezzo, n'a peut-être pas la même valeur pour la céramique unie qui, d'après d'anciennes hypothèses, aurait commencé à paraître dans les années 70 ou 80 avant notre ère. [...]. Une révision des dates de la céramique italique et de la céramique gallo-romaine précoce pourrait être l'occasion [...] surtout de supprimer le hiatus qui existe dans son histoire, c'est-à-dire de fondre en une seule la Gergovie de Vercingétorix et celle du début de notre ère. Dans l'état actuel de notre documentation, [...], il ne saurait y avoir là qu'une hypothèse de travail, essentiellement provisoire et sujette à révision, mais dans ce domaine, toute acquisition sûre serait un enrichissement considérable pour notre connaissance de la civilisation gauloise au temps de César*" (3). Il y a dans cette tentative quelque chose, à la vérité, qui pourrait bien s'apparenter à l'idée de «brûler sa dernière cartouche», ou de «brûler ses vaisseaux».

Mais l'entreprise de M. Labrousse, sans intention de la déconsidérer, peut faire qu'on se ressouvienne des imaginations du P. Gorce.

Celui-ci avait tenu à voir les Gaulois de Gergovie imiter les Romains avant d'être battus par César, et le gallo-romain précéder la conquête : "*Auclerc [sic] aurait pu savoir, s'il avait vécu à notre époque, que les villes gauloises Bibracte, Alésia, Gergovie, aux derniers temps de l'indépendance, avaient déjà le confort et les méthodes de construction des Romains, comme il arrive actuellement en 1935, en Ethiopie encore indépendante, ou en Arabie. Ainsi en était-il au Maroc, avant la conquête militaire. Toujours celle-ci est pré-*

mique sigillée gallo-romaine et par la rareté du numéraire romain comparée à l'abondance du numéraire gaulois".

(1) *Id., ibid.*, même page.

(2) *Ibid.*, même page : "*Une double difficulté historique se présente alors à l'esprit : il devient malaisé d'expliquer et l'absence de tout vestige de l'époque antérieure, c'est-à-dire de la Gergovie de Vercingétorix qui existait pourtant en tant que ville, et l'arrivée soudaine et massive d'une population sur l'oppidum quelque vingt ans plus tard.*"

(3) *Ibid.*, pp. 32-33 (écrit en janvier 1951).

cédée d'une sorte de conquête pacifique, économique et urbaine. Dans la Gaule de cette époque, comme dans la Russie d'avant-guerre, si le peuple est encore primitif, les riches habitants des villes sont aussi civilisés qu'on put l'être en leur temps. Les villas gallo-romaines d'Auclerc pouvaient donc, à fort bon droit, être considérées comme les palais gaulois de l'Oppidum" (1). On lit plus loin que *"la Gergovie, qui affleure peu à peu sous les bêches des fouilleurs, n'est pas une ville romaine : c'est une ville gauloise"* (2), et plus loin que *"sur toute la surface de l'oppidum on a retrouvé, en fragments ou parfois intactes, les tuiles à clous destinées aux toitures des huttes gauloises"* (3), et même un dé à jouer pour les *"loisirs du siège"* (4), mais, plus loin, que Vercingétorix *"a fait fi [...] même des villas déjà coquettement latines avec leurs portiques et leurs mosaïques"* (5). Sans doute ces visions se passent-elles de commentaire.

Mais M. Gorce a récidivé quand il était moins excusable. Revenant sur le sujet pendant la guerre, alors que ses suppositions antérieures, déjà bien imprudentes, étaient ruinées par le progrès des recherches, il écrit, si l'on ose dire, comme n'ayant rien appris, et persiste : parmi les constructions à la gallo-romaine, *"quelques-unes peut-être, tout au plus, ont-elles été édifiées à la manière romaine, mais avant la conquête de César ? Pourquoi le fait serait-il impossible ? [...]. Déjà en 1861 Auclair [sic] avait signalé sur divers points des restes gallo-romains en particulier une mosaïque qu'on sait maintenant appartenir à l'époque républicaine"* (6). Et si les fouilles ne sont pas encore assez poussées pour nous livrer tout le plan de la ville de Gergovie, *"néanmoins elles sont déjà assez avancées pour proclamer l'existence de toute une cité bâtie là, du moins à l'époque gallo-romaine"*. Et après un glissement assez subtil : *"Ainsi à l'intérieur des murailles pré-celtiques on trouve, avec tout son matériel de menus objets et de bijoux, une cité romano-celtique"* (7). Au bout du compte, on n'avait pas à chercher le chaînon manquant du celtique à Gergovie : il était déjà remplacé par du gallo-romain. En fait, on peut se demander si l'on n'assiste pas ici à l'équivalent intellectuel d'un tour de prestidigitation.

3. *Gergovie, un* oppidum *sans* urbs ?

Si l'on n'accepte pas les deux solutions par trop hypothétiques qu'on vient d'exa-

(1) M. GORCE, Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, pp. 174-175. - *Cf.* p. 182 : une maison et une colonnade, *"qui paraissent dater de l'époque de la république romaine, représentent une influence italienne au temps de la Gaule indépendante"*.

(2) *Id., ibid.*, pp. 182-183.

(3) Et qui a parlé aussi d'*amphores gauloises* ?

(4) *Ibid.*, pp. 184-185.

(5) *Ibid.*, p. 190.

(6) M. GORCE, César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 87.

(7) *Id., ibid.*, p. 88.

miner, il en reste une troisième et dernière qui peut s'harmoniser avec les données de l'archéologie, et que beaucoup ont admise : c'est, en un mot, de considérer Gergovie comme un oppidum-refuge et non comme une vraie ville.

Plusieurs avaient eu leurs raisons, dès le XVIIIe siècle, de se faire une conviction dans ce sens : elle avait le mérite d'expliquer sa coexistence avec la capitale Némossos identifiée à Clermont, *"le fait du défaut de monumens"*, et sa rapide disparition de l'histoire (1). La querelle continua d'agiter le siècle suivant, selon qu'on était plus sensible aux données textuelles ou aux données archéologiques (2). Mais l'archéologie, depuis, avait rendu la question primordiale, et paraissait l'avoir tranchée aux dépens des philologues.

E. Desforges et P. Balme pouvaient encore en débattre classiquement avant les fouilles de l'avant-guerre, et ils optaient pour une Gergovie qui fût, *"en même temps, ville habitée en permanence et place forte"* (3), et cela d'abord parce que César l'appelle une *urbs*. Mais Mme O. Brogan -ni apparemment E. Desforges- ne pouvait plus partager cette opinion après avoir elle-même fouillé. Elle est frappée de l'homogénéité des défenses, en même temps que de leur côté sommaire ; joints à l'absence de toute trace claire d'une occupation contemporaine, ces caractères lui suggèrent fortement l'idée que la forteresse de Gergovia n'était pas tant une cité fortifiée qu'une place de refuge hâtivement érigée (4). Les campagnes de fouilles de la guerre et de l'après-guerre battaient leur plein quand le Comité des Fouilles de Gergovie, pour les mêmes raisons, se ralliait à la même conclusion : *"Les vestiges de La Tène III font défaut et si l'édification du rempart comme la*

(1) *Cf.* LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, chez le Dir. de l'Impr., des Sc. et Arts, 3 vol., (2e éd. très augmentée), Paris, Ans II- III de la République, [1793/95], I, pp. 70-71 :

"L'inutilité de ces fouilles [de 1755] dans un lieu qu'on prétend avoir été l'emplacement d'une grande ville, était faite pour ébranler seule l'assertion de Pazumot. Le citoyen Cortigier, dans un mémoire qu'il a composé à ce sujet, a prétendu néanmoins la défendre. Pour expliquer le fait du défaut de monumens, il avance qu'au siècle de César, Clermont, quoique sous un nom différent, existait déjà ; que cette ville était alors la capitale d'Auvergne, comme elle l'est encore aujourd'hui ; mais qu'en tems de guerre et au moment d'un siége, les habitans se retiraient sur la montagne, où ils se fortifiaient ; et que quand le danger était passé, ils revenaient dans la plaine. La Gaule une fois subjuguée ; obligés, comme les autres Gaulois, d'obéir aux lois de Rome, la forteresse leur sera devenue inutile ; et on les aura forcés d'habiter la Limagne.

Cette hypothèse expliquerait, à la vérité, pourquoi, du moment où l'Auvergne fut soumise aux Romains, on ne retrouve plus, chez les auteurs du tems, le nom de son ancienne cité."

(2) Parmi les partisans d'une vraie ville (même si ce n'est pas la capitale) : LANCELOT, LEBEUF, BELLAIGUE, LEGRAND D'AUSSY, puis WALCKENAER, PEGHOUX, OLLERIS, NADEAU ; parmi les partisans d'un oppidum-refuge : CORTIGIER, DULAURE, puis MICHEL, VIAL...

(3) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne,* n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 27, *in* : *"Gergovie était-elle Ville, habitée en permanence, ou Oppidum, place forte de Guerre."* (pp. 26-28).

(4) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 11 : *"The defences form a single homogeneous unit ; and their summary character, taken in conjunction with the absence of any clear trace of contemporary coccupation, suggest strongly that the fortress of Gergovia was not so much a walled city as a place of refuge hastily erected in the face of some external danger."*

construction première des temples remontent vraisemblablement à cette période, l'oppidum ne semble pas avoir été habité de façon permanente et ne méritait aucunement le nom de ville. Ce n'était qu'un lieu de pèlerinage et un lieu de refuge pour les populations de la Limagne" (1).

Des autorités comme J. Carcopino ou P.-M. Duval, et des auteurs moins en vue comme le P. Noché, se sont alors ralliés aux conclusions des fouilleurs. Dans les *Addenda* à son *César* , Carcopino fait état des fouilles strasbourgeoises, et note sans plus de façon qu'"*elles paraissent bien avoir démontré que Gergovie ne fut qu'un simple lieu de refuge, fortifié par Vercingétorix*" (2). Et dans ses *Annexes* au *Vercingétorix* de Jullian, P.-M. Duval, faisant également références aux fouilles qui allèrent de 1932 à 1949, conclut : "*Il semble que l'oppidum n'ait été à l'époque de Vercingétorix qu'un lieu de défense, avec une petite agglomération permanente, et qu'il ait été réoccupé après la conquête romaine, de façon beaucoup plus dense, jusqu'au début du règne de Tibère au moins*" (3). Ces prises de position s'expliquent et elles sont nettes (4).

Nette, celle d'A. Noché l'est moins, tout en étant aussi catégorique - embarrassée qu'elle est des confusions qui nous empêchent, précisément, de laisser le dernier mot aux archéologues sans plus de discussion. Mais qu'on en juge par le moyen d'une citation un peu longue.

"*A propos de Gergovie, César emploie à onze reprises le terme oppidum et deux fois le mot urbs, le second sans doute à cause de la présence de femmes et d'enfants révélée lors de l'assaut manqué, le premier parce qu'il y avait un rempart muni de portes solides.*

Un préjugé tenace veut que le mot oppidum implique à la fois population stable importante et fortifications.

[...].

En tout cas, là où il est question d'oppidum, dans le De Bello Gallico, il s'agit d'un emplacement susceptible d'être défendu et d'abriter en cas de danger la population des environs. Refuge éventuel, l'oppidum pouvait constituer aussi un lieu commode de

(1) *In* M. LABROUSSE, "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, p. 33-34. (Souligné par nous).

(2) J. CARCOPINO, César, P. U. F., Paris, 1950 (4e éd. ; 1ère éd. : 1936), *Addenda* , p. II, (*addendum* à la p. 822, n. 226).

(3) P.-M. DUVAL, "Annexes" au Vercingétorix de C. JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 313.

(4) Comme est nette (et ambiguë) celle d'un J. HARMAND dans Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 137 : *Gergovia, "enceinte fortifiée probablement peu habitée en permanence, dont cet épisode [= l'expulsion de Vercingétorix par Gobannitio] atteste pourtant l'importance comme centre politique."*

rencontres, se prêter aux palabres politiques, aux marchés, aux cérémonies d'un culte ; il pouvait comporter des entrepôts, quelques habitations de gardiens, d'artisans (potiers, tisserands, fabricants d'armes...)

En certains cas, rares - Auaricum, Bibracte, Cenabum - on a affaire à une vraie ville avec population stable importante. Mais rien de tel n'est prouvé pour Gergovie ; et il est encore moins à propos d'employer à son sujet le terme moderne de «capitale», qui ne convient nulle part dans la Gaule d'alors.

Les démêlés de Vercingétorix avec son oncle Gobbanitio ou les personnalités qui le chassent de Gergovie et qu'il exclut ensuite du clan (7, 4, 1-5), sont presque querelles de village ; ils n'exigent l'habitat de personne à Gergovie même : une réunion politique occasionnelle tenue là suffit pour situer le premier épisode, qui s'est terminé par l'expulsion du nouveau chef ; le second, d'ordre politique encore, n'est pas localisé : civitas du texte n'est pas du tout l'équivalent d'oppidum ou de urbs" (1).

C'est ainsi, en vérité, qu'on réécrit à la fois et les textes et l'histoire. Aussi bien cela n'empêche-t-il pas Noché, quand il aborde ensuite la question des fouilles sur le plateau, d'affirmer l'occupation continue du site, et qu'à l'époque de Vercingétorix *"il y avait là une agglomération"* (2)...

Plus claire en apparence, moins nette encore au fond, la position instable d'un P.-F. Fournier ou d'un P. Balme, dont rien jamais ne paraît avoir entamé la conviction, mais qui maintenaient Gergovie sur le plateau traditionnel en faisant concurremment appel aux diverses solutions imaginables.

Ici, la population de la première moitié du premier siècle avant notre ère *"paraît être restée attachée à de vieilles techniques indigènes, qui paraîtraient plutôt en relation avec des civilisations du midi de la Gaule. Les types importés du nord ou du nord-est, qu'on trouve alors dans le voisinage (à Gandaillat, par exemple), ne paraissent pas avoir pénétré partout. Du moins, on n'en a retrouvé que peu de vestiges à Gergovie. Peut-être étaient-ils à l'usage de colons de souches étrangères, nouvellement établis. La coexistence, côte à côte, de techniques appartenant à des t ypes de culture différents n'est pas une anomalie"* (3).

Là, la grande quantité de tessons *"en terre fine, noire, grise ou saumonnée, décorés de hachures, de points, de chevrons, de traits ondulés, couverts d'engobe blanc"*, su-

(1) A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, pp. 7-8.
(2) *Id., ibid.*, p. 9 et *cf.* p. 8.
(3) P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962, p. 23.

rimposés quelquefois de dessins de couleur sépia, ou des échantillons de terre rouge, couverts d'un engobe rouge, et qui "*essaient d'imiter la poterie italique*", sont autant de types "*fabriqués en Gaule dans les premiers temps de la période romaine*" ; mais "*des profils carénés, le décor géométrique*", qui sont d'inspiration indigène, "*n'excluent pas l'hypothèse d'une fabrication qui aurait débuté plus précocement qu'on l'a parfois admis*" (1). Et de même pour la vaisselle importée : elle comprend surtout de la sigillée italique, à enduit rouge, fabriquée et exportée surtout "*au dernier tiers du 1er siècle avant notre ère et au premier tiers du 1er siècle de notre ère*". Mais des archéologues ont admis que cette fabrication et cette exportation "*avaient commencé vers le début du 1er siècle avant notre ère*" (2).

Quoi qu'il en soit, il faut bien que l'oppidum de Gergovie ait existé en tant que ville (3) à l'époque qui nous intéresse, et si ce qui reste de son rempart ne date peut-être que d'un peu avant ou d'un peu après l'an 52 (4), si l'on n'a retrouvé que peu de vestiges laténiens à Gergovie (5), c'est qu'il faudrait sans doute "*concevoir la Gergovie d'alors comme un groupe de centres agricoles agglomérés autour d'une acropole fortifiée*" (6). Et le principal de ces centres pourrait être assimilable à la résidence seigneuriale (7), avoir appartenu peut-être à la famille de Vercingétorix (8), avoir occupé les dernières pentes du massif au sud-est (9), et n'être autre que Gergoye, le domaine de Gergovia étant ce qu'il en reste et qui le commémore (10). - Ainsi l'*urbs* serait-elle hors les murs.

Une autre version du phénomène se trouve chez Rigodon, suivant lequel les habitants auraient peu à peu délaissé leurs places-fortes et bâti des villages sur l'emplacement des anciens marais pour les mettre en culture. En supposant que cette colonisation ait pu avoir lieu vers le premier siècle avant J.-C., on comprendra "*que pendant la dernière période gauloise on n'ait pas retrouvé à Gergovie trace d'habitants*" (11) : vision paradoxale,

(1) *Id., ibid.*, p. 19.
(2) *Ibid*, pp. 17-18.
(3) *Cf.* la première des deux difficultés historiques définies par M. LABROUSSE, *in* "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, p. 32, n. 44 : LABROUSSE fait référence à l'usage de CESAR au VIIe livre des Commentaires, où sont constamment employées, à propos de Gergovie, les expressions d'*urbs* et d'*oppidum*, "*qui ne sauraient désigner un groupement de huttes éparses sur le plateau ou un simple campement militaire, mais seulement une agglomération gauloise avec un minimum de bâtiments et d'habitants. Cette remarque, aussi décisive que l'existence du rempart pour affirmer le caractère «urbain» de Gergovie en 52 av. J.-C., est due à la critique pertinente de M. Fournier.*"
(4) P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, p. 14.
(5) *Id., ibid.*, p. 23 : cité *supra*.
(6) *Ibid*, même page.
(7) *Ibid*, p. 24 et pp. 24-26.
(8) *Ibid*, p. 23.
(9) *Ibid*, même page.
(10) *Ibid*, p. 23, p. 24, pp. 24-26.
(11) R. RIGODON, Histoire de l'Auvergne, P. U. F., Paris, 1948 ; 3e éd., 1963, p. 12.

si l'on doit parler dans le même temps de "*remontée des populations*" et de "*réoccupation des oppida*" , en raison d'une "*dégradation des conditions hygrométriques, aggravé(e) dans les plaines marécageuses par l'abandon du drainage*" (1).

Mais à ce compte, et quelle que soit la bonne explication, il n'y avait donc pas vraiment de ville à l'intérieur des remparts.

III. LA GERGOVIE CELTIQUE : *URBS* ET *OPPIDUM*

Et l'enjeu est si grand qu'entre les préjugés qui aveuglent et la naïveté qui se laisse abuser, le juste milieu est ici difficile à tenir (2).

1. Mais pour savoir ce qu'était Gergovie, il faut bien en revenir au texte de César. Gergovie était donc à la fois un *oppidum* et une *urbs* . Qu'elle soit qualifiée "*plus de dix fois*" par le premier terme (3), et deux fois seulement par le second (4), ne signifie point, chose absurde, qu'elle ait été l'un plus que l'autre. La vérité est plus simple, et paraissait encore évidente au XVIIe siècle, quand on s'interrogeait sans arrière-pensée. "*Ut à Provinciis Pagisque Galliarum ad urbes veniam*" , précisait A. de Valois dans sa préface à la Notitia Galliarum , "*urbem atque opidum unam rem esse constat : tametsi quidem urbem majus aliquid opido esse arbitrantur*" . Valois se réfère à l'usage de César, de Cicéron, qui dit une fois *opidum* pour Syracuse (5), à celui de Tacite ; et passant aux géographes, il

(1) J.-P. DAUGAS & F. MALACHER, "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Massif-Central", *in* La Préhistoire Française, Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. J. GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976, p. 748.

(2) L'archéologie de surface avait fait conclure autrefois à une très grande ville. (Un auteur voulut même voir une Gergovia qui s'étendait sans discontinuité depuis le plateau jusqu'à Clermont, *cf.* F. DES RUES, Description contenant les Antiquitez [...] du royaume de France, D. Geffroy, Rouen, 1608, pp. 262-263 ; *sed contra*, A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), pp. 249-250). L'archéologie du sous-sol a fait douter de l'existence d'une ville.

Les uns ne veulent donc entendre par *oppidum* que "lieu fortifié, citadelle, forteresse, place de guerre, enfin" (MICHEL). Les autres s'obstinent à traduire *urbs* par ville. Et les historiens doivent s'accommoder d'*oppida* celtiques qui se peuplent et ne font figure de villes qu'après la conquête : *cf.* A. NOCHE, "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", O. G. A. M., t. 22-25, 1970-1973, (paru en 1980), p. 46, col. 1, et n. 12, p. 48 : "*Ainsi Gergovie et surtout Alise-Sainte-Reine où les vestiges proprement gaulois sont minimes par rapport à ceux qui se rattachent à la période gallo-romaine.*"

(3) CESAR, B. G., VII, 4, 2 (ex oppido Gergouia) ; 34, 2 (ad oppidum Gergouiam) ; 36, 2 (prope oppidum) ; 36, 5 (e regione oppidi) ; 36, 7 (ex oppido) ; 44, 3 (ad alteram partem oppidi) ; 45, 4 (ex oppido) ; 45, 7 (ex oppido) ; 46, 1 (oppidi murus) ; 46, 3 (usque ad murum oppidi) ; 47, 3 (muro oppidi) ; 47, 4 (ex oppido) ; 48, 1 (ad alteram partem oppidi) ; 52, 3 (non murus oppidi). "*Plus de dix fois*" , dit MICHEL ; "*onze fois*" , dit OLLERIS et répète NOCHE : nous comptons quatorze fois.

(4) *Id.*, *ibid.*, VII, 36, 1 (perspecto urbis situ) ; 47, 4 (ex omnibus urbis partibus). - MICHEL dit : "*une seule fois*" .

ajoute : "*Mella et Plinius nomine urbis et opidi promiscue utuntur*" (1). On pourrait le dire aussi bien de Varron, qui oppose vie citadine à vie rurale comme les deux genres de vie des hommes, celle-ci se passant à la campagne (*rura colere*), et celle-là dans une *urbs* avec de vraies maisons, qui est un *oppidum* avec *murus* et *porta* (2) ; ou de Tite-Live, qui appelle Héraclée tantôt *urbs* et tantôt *oppidum*, et *oppidum* la ville de Rome même (3). Quitte à faire ensuite les distinctions requises, les deux mots sont donc d'abord à considérer comme des synonymes. Mais ce n'est toujours pas autrement que l'entend J. Collis, à qui l'usage des auteurs classiques fait écrire à son tour que : "*Oppidum is a Latin word meaning a town, and the archaeological term is essentially derived from Caesar who used it to describe the defended sites he encountered in Gaul*" (4). En fait, une agglomération qui est une *urbs* au point de vue pacifique et civil, sera un *oppidum* au point de vue militaire et défensif (5).

Le problème, car c'en est un, commence à poindre quand un mot latin est pris pour parler d'une chose qui n'était pas du monde romain, et qui n'est plus du nôtre. Mais le phénomène est linguistiquement si banal qu'il ne crée pas de difficulté de principe (6) : sinon il serait impossible de nommer dans une langue aucune réalité que l'espace ou le temps tiennent inconnue de ses locuteurs. Le risque existe en effet, mais seulement de

(5) Rome même, qui est l'*Vrbs* - comme Athènes est l' ἄστυ - , est aussi et est appelée un *oppidum* : son nom sert même d'exemple à VARRON pour distinguer le *uocabulum* du *nomen* ; Rome est un *oppidum* qui s'appelle Rome. *Cf.* M. T. VARRON, De Lingua Latina, ed. G. Goetz et F. Schoell, A. M. Hakkert, Amsterdam, 1964, (éd. stér. de B. G. Teubner, 1910), X, 2, p. 178 : "*Non enim idem oppidum et Roma, cum oppidum sit vocabulum, Roma nomen, quorum discrimen in his reddendis rationibus alii discernunt, alii non.*" - Et Athènes et Thèbes sont chacune également dites *oppidum*.

(1) A. de VALOIS, Notitia Galliarum ordine litterarum digesta, Paris, F. Léonard, 1675, *Praefatio* , pp. XIII-XIV.

(2) *Cf.* VARRON, Res Rusticae, 3, 1 et 2, *praef.*

(3) *Cf.* TITE-LIVE, Histoire Romaine, XXXVI, 22-24, et XLII, 36, 1 (comme on était en guerre avec Persée, on ne crut pas devoir introduire ses ambassadeurs à l'intérieur de la ville, "*eos in oppidum intromitti non placuit*") ; et *cf.* XXXIX, 54, où une colonie de Gaulois passés en Cisalpine avant d'en être renvoyés est appelée *oppidum* et *urbs*. - Rome est aussi *oppidum* dans VARRON ou MARTIAL...

(4) J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, University of Sheffield, 1984, p. 5 : "*Oppidum : the Usage of the classical Authors.*" La présence d'une fortification a peut-être été le premier caractère : "*However, by late Republican times the word simply has the meaning of 'a town'*" . - Le titre de l'ouvrage est en lui-même éloquent.

(5) Tel est l'usage du latin. Mais la comparaison peut être faite avec le grec. Le métaphraste anonyme (PLANUDE ?) traduit indifféremment *oppidum* par πόλις. Mais quand STRABON fait l'éloge de son Amasée natale, il fait la distinction des points de vue et des fonctions : "*La nature et la prévoyance humaine l'ont admirablement munie, puisqu'elle peut rendre les services à la fois d'une ville et d'une place forte*, **κατεσκεύασται δὲ θαυμαστῶς προνοίᾳ τε καὶ φύσει, πόλεως ἅμα τε καὶ φρουρίου παρέχεσθαι χρείαν δυναμένη.**" (Géographie, XII, 3, 39).

(6) Il en va autrement dans l'application. Dans leur bel article "En relisant la Guerre des Gaules", Revue Aquitania, Supplément 1, 1986, pp. 383-387, O. BUCHSENSCHUTZ et I. B. M. RALSTON commencent par observer, p. 383, que le texte de César "*reste aujourd'hui la source principale des historiens sur la Gaule celtique. Toutefois la multiplication des recherches archéologiques depuis une vingtaine d'années permet aux chercheurs de proposer une vision de la Gaule indépendante qui ne correspond pas toujours aux descriptions du général romain.*" A la bonne heure, si le savoir et la vérité y gagnent ; mais la responsabilité pourrait bien être partagée entre César et ses traducteurs ou commentateurs.

nous représenter les choses d'autrefois ou d'ailleurs sur le modèle de celles qui nous sont familières (1). Il doit donc être entendu d'emblée qu'un oppidum gaulois ou qu'une urbs gauloise ne sauraient être imaginés à l'exemple d'une urbs ou d'un oppidum de la romanité : mais ce n'en sont pas moins des oppida et des urbes ; et si peu averti qu'il soit, quel lecteur contemporain de César s'y serait trompé ? Il n'importe que le mot soit retenu dans un "*dessein d'explication comparative à l'intention du public italien*" (2) ; car, si toute comparaison était impossible, Cicéron n'aurait pu dire qu'il n'y avait rien de plus vilain qu'un oppidum gaulois (3). Aussi bien César lui-même -qui sait recourir à des termes gaulois dépourvus de référent latin (4)- prend-il soin de définir ou de décrire, à l'occasion, ce qu'il désigne par oppidum, prend-il même la précaution d'en reformer une définition pour parler de ces oppida différents que sont les oppida bretons (5). Il suffit de se rappeler que le mot juste ne donne pas mécaniquement l'image juste de ce qu'il désigne (6).

Plus précis et plus délicat est le problème soulevé par l'usage césarien de B. G., VII (7). Ce n'est que dans ce livre que certains oppida, trois seulement, sont nommément dits urbes, et parmi eux : Gergovia (8). Mais d'autres agglomérations étaient assez impor-

(1) Voir les analyses judicieuses de F. LEROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, La Civilisation celtique, éd. Ouest-France Université, Rennes, 1990, p. 89, à propos de l'indo-européen : "*L'analyse et le commentaire supposent d'ailleurs une documentation considérable et un grand luxe de précautions, loin de tout maniement brutal et aventuré : que «roi» se dise râj en sanskrit, rex en latin, rix en gaulois et rí en irlandais à partir d'un thème *rêg, cela signifie certes que la valeur sémantique ne nous échappe pas et qu'il existe une base solide pour l'établissement des équations linguistiques ou religieuses, voire «sociologiques». Mais on se gardera d'en conclure que le rex latin et le rí irlandais ont eu les mêmes droits et les mêmes devoirs.*"

(2) J. HARMAND, Les Celtes au second âge du fer, F. Nathan, Paris, 1970, p. 72.

(3) Ce jugement bien connu de CICERON, si révélateur en lui-même, n'est possible que si le mot d'*oppidum* n'est pas une pure impropriété : il faut donc qu'il dise quelque chose à un Latin d'une agglomération gauloise. - Dans des cas contraires, il faudrait ou bien emprunter le mot à la langue étrangère, ou bien le remplacer par une paraphrase, périphrase ou définition : dans le premier cas, on a dit ainsi qu'il arrivait aux Japonais de se faire *hara-kiri* (avant d'apprendre que, du point de vue des intéressés, il fallait d'ailleurs dire *seppuku*...) ; et dans le second cas, les premiers Européens à voir un cigare ou des skis n'ont pu d'abord que les décrire pour en donner une idée.

(4) Exemples : ambactus, druides (CICERON : druidae), essedum, gaesum, gutuater (si ce n'est pas un nom propre), soldurius, uergobretus...

(5) CESAR, B. G., V, 21, 3 : "*Oppidum autem Britanni uocant, cum siluas impeditas uallo atque fossa munierunt, quo incursionis hostium uitandae causa conuenire consuerunt.*"

(6) Parmi l'évidence, le nombre et la banalité des exemples, CESAR nous apprend qu'il y a un *murus* (46, 1), et même deux (46, 3), et une *munitio* (46, 4), et même deux (48, 1 : *munitionis causa*), et des *munitiones* -qui ne sont que la première *munitio* susdite- (51, 4) à Gergovie : on sait traduire, mais encore ? Est-ce assez pour comprendre ? Qu'entendre, ici, par mur ou par fortification, et à quoi s'attendre ? - Je lis *gladius* ou *galea* : mais comment me les représenter ? Je traduis *nauis* par navire, vaisseau, bateau, *reda* par voiture ou chariot, et *essedum* par char ou char de guerre : mais cela suffit-il pour pouvoir les dessiner ? *Etc.*

C'est seulement par analogie que STRABON pouvait décrire pour ses lecteurs les mœurs, différentes, des Gaulois : cependant il leur parle de *sayon* (σάγος) et de *braies* (ἀναξυρίδες παρατεταμέναι, qui sont les culottes des Scythes et des Perses) (*op. cit.*, IV, 4, 3).

(7) *Cf.* D. E. KOUTROUBAS, C. Juli Caesaris commentarii Belli Gallici. Ein Kommentar, C° D. E. Koutroubas, Athènes, 1979, pp. 51-52 ; l'auteur y voit un signe de liberté, *Freiheit* , et de hâte, de précipitation, *Eile* . - J. HARMAND y voit un indice de rédaction séparée.

tantes pour avoir mérité le qualificatif d'*urbes* (1), et c'étaient aussi des *oppida* (2). Elles sont donc à distinguer des simples *uici* , des villages, et plus encore des fermes isolées ou des granges, *aedificia* (3). Ce n'est pas à dire que tous les *oppida* de Gaule aient mérité le nom d'*urbes* (4), et l'on a voulu voir dans le tardif recours à ce terme une intention calculée de César, qui chercherait à faire impression sur ses lecteurs par cette sorte d'emphase. C'est probable (5). Mais à moins qu'on ne s'accommode d'un pur nominalisme, il nous faut admettre que, dans un sens ou dans un autre, ces oppida méritaient le nom d'urbes, même si ce sens reste à déterminer (6), et qu'à plus forte raison Gergovie en était une. Nous sommes ainsi renvoyés, et d'une manière hautement significative (7), à la question initiale des définitions (8) : au-delà des différences et des variantes, qu'est-ce qu'un *oppi*-

(8) Les deux autres étant Auaricum (15, 4 : "*pulcherrimam prope totius Galliae urbem*") et Alesia (68, 3 : "*perspecto urbis situ*"). Mais il est très évident que d'autres, comme Bibracte ou Cenabum, auraient pu être appelés ainsi. - Il est à noter que le mot *urbs* appliqué ici à Auaricum est utilisé en discours indirect libre, et doit donc répondre au terme gaulois qui voulait dire *ville* .

(1) *Cf.* CESAR, B. G., VII, 15, 1 : "*Omnium consensu hac sententia probata uno die amplius XX urbes Biturigum incenduntur. Hoc idem fit in reliquis ciuitatibus.*"

(2) *Cf. id., ibid.*, 14, 9 : "*Praeterea oppida incendi oportere, quae non munitione et loci natura ab omni sint periculo tuta.*"

(3) *Cf. id., ibid.*, 14, 5 : "*Vicos atque aedificia incendi oportere.*"

(4) Ainsi donnera-t-on acte à R. AGACHE qui entend rappeler, à propos des *oppida* du nord de la France, "*que, à l'encontre de ce qui se passe en Provence ou même dans le centre de la Gaule, à l'arrivée de César nos oppida n'étaient certainement pas des villes, mais avant tout des centres politiques, militaires et commerciaux pour des rencontres temporaires à l'occasion de foires, de marchés, ou encore des refuges en périodes troublées. [...]. A l'époque de l'indépendance, il n'y a certainement pas de véritables villes, de véritables agglomérations permanentes en Gaule Belgique.*" (La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, *Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXIV, Amiens, 1978, p. 249, n. 67.)

Mais il estime, suivant J. HARMAND, que "*l'introduction du substantif urbs correspond probablement à une réaction d'incompréhension du lecteur italien des bulletins césariens, mais cela ne veut pas dire que ces mots ont le même sens.*" - Il y aurait beaucoup à dire de cette interprétation ; mais n'est-ce pas éviter une obscurité pour risquer une méprise ? et qu'est-ce qu'un *même* sens ?

(5) *Cf.* O. BUCHSENSCHUTZ & I. B. M. RALSTON, *art. cit.*, p. 386 : dans la Guerre des Gaules, "*«Urbs» est employé 9 fois. Dans les livres 1 et 6, où il est employé respectivement 2 et 1 fois, il signifie «Rome». Toutes les autres occurrences sont dans le livre 7, où il désigne des agglomérations gauloises ! Parmi elles certaines sont des capitales, comme Gergovie, Bourges ou Alésia. Mais César écrit que Vercingétorix a détruit «viginti urbes» chez les seuls Bituriges ! En réalité il utilise ce mot sans le livre 7 dans l'optique du triomphe qu'il espère bien mériter après cette grande campagne.*" Et les auteurs citent, d'après Strabon, l'exemple éloquent de Polybe flattant T. Gracchus et moqué par Posidonius. La chose n'est guère douteuse : mais elle confirme que Gergovie, entre autres, était assurément quelque chose comme une *urbs* . - Par son propos, sa méthode et ses résultats, cet article est tout à fait stimulant, et susceptible, au besoin, de réconcilier archéologues et philologues.

(6) *Cf.* F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989, p. 316 : "*Comme nous avons pu le démontrer avec I. Ralston, il s'agit là d'une exagération qui affecte plusieurs mots dans le livre 7, le dernier écrit par César après Alésia, pour obtenir un triomphe à son retour à Rome. [...]. Mais si cette exagération était possible à propos de la Gaule, et si la conquête n'a pu être finalement menée à bien que lorsque César eut contrôlé ces agglomérations, c'est bien parce que le processus d'urbanisation était largement entamé.*"

(7) SOCRATE commençait toujours par la recherche d'un accord sur une définition : qu'est-ce que l'amitié ? qu'est-ce que la piété ? qu'est-ce que le beau ? On voit assez qu'en dernier ressort, cette curiosité n'est pas réservée à l'exercice de la philosophie.

dum ? qu'est-ce qu'une *urbs* ? et qu'est-ce, étrange question, qu'une *vraie ville* ?

2. Les définitions du mot *oppidum* ne manquent pas, à commencer par celles de Cicéron ou de Varron (1). Quitte à se disputer à l'occasion autour du dilemme de la ville ou du refuge, les modernes s'accordent là-dessus sans une trop grande peine (2), y compris dans l'idée que le genre comportait des espèces, (n'y aurait-il que les divisions entre *oppida* de hauteur et *oppida* de plaine, *oppidum*-habitat et *oppidum*-refuge...), et que la chose même a évolué au cours des siècles (3). Un *oppidum* s'élève souvent non loin d'une voie

(8) *Cf.* J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, University of Sheffield, 1984, p. 2 : "*Definition of a town. Before we continue further it is necessary to consider what criteria make up a town. [...]. It is perhaps best to start off by stating what is not urban rather than what is.*"

(1) *Cf.* M. T. VARRON, De Lingua Latina, A. M. Hakkert, Amsterdam, 1964, V, 32, p. 43-44 : "*Oppidum ab opi dictum, quod munitur opis causa ubi sint et quod opus est ad vitam gerendam ubi habeant tuto. Oppida quod operi muniebant, moenia. [...]. Oppida condebant in Latio Etrusco ritu multi, id est iunctis bobus, tauro et vacca, interiore aratro circumagebant sulcum (hoc faciebant religionis causa die auspicato), ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculpserant, fossam vocabant et introrsum iactam murum. Post ea qui fiebat orbis, urbis principium. [...]. Quare et oppida quae prius erant circumdata aratro ab orbe et urvo urbs est.*" - Idée, donc, de place forte ou de ville fortifiée.

Et *cf.* CICERON, De Re Publica, I, 26 : Scipion explique que l'état social, pas plus qu'aucune vertu, ne doit son existence à une décision dont on trouve quelque trace. Et ainsi, les hommes formèrent des groupes qui, devenus sédentaires, ajoutèrent à la force naturelle de la position choisie : et ils appelèrent "bourg fortifié" ou "ville" cet assemblage de maisons que séparent des temples et des places d'usage commun (inspiré de la traduction de Ch. APPUHN, Garnier-Flammarion, Paris, 1965) : "*Hi coetus [hominum] sedem primum certo loco domiciliorum causa constituerunt, quam quum locis manuque sepsissent, eiusmodi coniunctionem tectorum oppidum uel urbem appellauerunt.*"

(2) *Cf.* J. HARMAND, Une campagne césarienne, Alesia, Picard, Paris, 1967, p. 32 : un oppidum comprend des "*quartiers bâtis d'une urbs localisée, laissant libres des espaces [...] pour les foires ou les assemblées religieuses comme pour le refuge*".

Cf. aussi A. NOCHE, dans "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", 1980, p. 45 : "*Qu'était un oppidum gaulois à l'époque de l'invasion de César ? L'oppidum gaulois n'est pour l'ordinaire ni une ville comparable à la villa gallo-romaine qui maintes fois lui succédera, ni une simple forteresse-refuge totalement inhabitée en temps de paix. Habituellement l'oppidum est au moins et il est d'abord un lieu de refuge, fortifié par la nature et par l'homme ; il est assez vaste pour recevoir, en cas de danger, un afflux de réfugiés, civils et militaires, survenant avec bagages, voitures et troupeaux ; et cela suppose de larges espaces laissés libres d'habitations.*"

Cf. également J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 27 : "*De telles forteresses [= "sites clos par des fortifications"] n'enfermaient pas des villes, seulement quelques quartiers artisanaux, quelques maisons nobles, la plus grande partie de l'espace interne étant destinée à accueillir populations repliées et cheptel. Pourtant, politiquement, certains oppida jouent le rôle de capitales de cités, etc.*"

Cf. encore O. BUCHSENSCHUTZ & I. B. M. RALSTON, *art. cit.*, 1986, p. 386 : qu'en est-il des *oppida* ? "*S'agit-il de villes ou de bourgades fortifiées ? «Oppidum» est attesté [à savoir dans le B.G.] 133 fois ; mais César n'en cite nommément que 20, groupés entre le Rhône, la Saône, la Loire et la Seine. C'est le mot qui désigne normalement les grosses bourgades gauloises, qui sont généralement fortifiées. Il n'a pas de sens plus précis dans le texte.*"

Cf. enfin D. LEGUET & D. TOURLONIAS, Archéologie en Auvergne. Gergovie, éd. par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 15 : "*Les oppida sont des espaces fortifiés, le plus souvent sur des sites de hauteur. Habitat le plus marquant de la société gauloise vers la fin de l'Indépendance, l'oppidum est, à l'origine, un lieu de marché et de repli pour les populations. Il devient peu à peu un centre aux fonctions multiples, on voit se développer un artisanat diversifié, un commerce bien organisé entraînant l'installation d'une population permanente gouvernée par des cadres politiques et religieux.*" - Repris à peu près textuellement dans Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme, *Archéologie en Auvergne*, dir. de la publication : Luc TIXIER, Circonscription des Antiquités Auvergne, D. R. A. C., Cl.-Fd, 1990, fiche *L'Oppidum de Gergovie*.

de communication, routière ou fluviale ; il se garde par son altitude ou il compte sur la protection des eaux. Mais *oppidum* suppose normalement quelque enceinte (1) ; s'agissant des *oppida* de hauteur de la Gaule indépendante à la fin de son indépendance, la fonction de protection implique généralement une fortification ajoutée aux défenses naturelles (2) ; la fonction d'habitat implique apparemment un minimum d'occupation organisée et permanente (3) ; et la fonction de refuge implique un vaste espace libre de construction où les gens venus d'en bas avec leurs bêtes et leurs biens puissent se tenir à l'abri (4). L'idée qu'on doit se faire de Gergovie suppose donc quelque rempart, et quelque établissement humain d'un seuil à préciser, mais exclut que sa surface, qui doit être grande (5), soit très

(3) Pour ne pas remonter plus haut, *cf.* W. DEHN, "Die gallischen «Oppida» bei Cäsar", Saalburg Jahrbuch, X, Walter de Gruyter & C°, Berlin, 1951, pp. 36-49 ; Sir R. E. Mortimer WHEELER et K. M. RICHARDSON, Hill-forts of Northern France with an appendix on *Muri Gallici* by M. Aylwin COTTON, The University Press, Oxford, 1957 ; P.-M. DUVAL, "Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord" [sur le travail précédent], Gallia, t. XVII, fasc. 1, 1959, p. 37-62 + carte ; R. GRAPINET, Les Oppida, Groupe d'archéologie antique, Notice technique n° 5, Touring-Club de France, Paris, 1962 ; E. THEVENOT, Histoire des Gaulois, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 5e éd. mise à jour par Ch. THEVENOT et A. NOCHE, 1971, p. 50 sq. ; O. BUCHSENSCHUTZ, "Etat de la recherche sur les oppida en France, particulièrement dans le Centre", Archeologické Rohzledy, XXIII, 1971, pp. 406-416 ; W. DEHN, "Les citadelles celtiques qui ont défié César", Les Celtes, Le Courrier de l'UNESCO, 28e année, déc. 1975 ; I. B. M. RALSTON & O. BUCHSENSCHUTZ, "Late pre-Roman Iron Age forts in Berry", Antiquity, XLIX, 1975, pp. 8-18 ; V. KRUTA , Les Celtes, coll. *Que sais-je ?*, P.U.F., Paris, 1976, p. 108 sq. ; P.-M. DUVAL, Les Celtes, coll. L'Univers des formes, Gallimard, Paris, 1977 ; V. KRUTA & M. SZABO, Les Celtes, Hatier, Fribourg et Paris, 1978, p. 86 sq. ; G. RACHET, Dictionnaire de l'archéologie, avec la collab. de L. FREDERIC, coll. Bouquins, R. Laffont, Paris, 1983, p. 696 sq. ; J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, Department of Prehistory and Archeology, University of Sheffield, 1984 ; Le Grand Atlas de l'Archéologie, dir. J. BERSANI et H. SCHWEIZER, Encyclopædia Universalis France, Paris, 1985, p. 415 ; F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989, *passim. Etc...*

(1) Exemple expressif dans CICERON, De Diuinatione, I, 27 : deux amis descendent à Mégare, l'un à l'auberge, l'autre chez l'habitant ; le second rêve que le premier est tué par l'hôtelier et jeté sous du fumier dans un chariot ; il l'entend qui lui demande "de se trouver le matin à la porte, avant que le chariot ne sorte de la ville", "*petere ut mane ad portam adesset, priusquam plaustrum ex oppido exiret*" : or, qui dit *porta*, connote enceinte.

(2) *Cf.* Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique des origines au IXe siècle, par P. A. FEVRIER, M. FIXOT, Ch. GOUDINEAU, V. KRUTA, Seuil, Paris, 1980, pp. 152-162 : "*Perchement et fortification*" comme signalant l'oppidum.

(3) *Cf.* A. NOCHE, qui demande, "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", p. 45, col. 1, si les petites enceintes fortifiées ont "*une chance d'avoir été parfois de purs refuges sans habitants*" , et qui répond : "*C'est possible, mais on n'en sait rien.*"

(4) *Cf. id., ibid.*, p. 46, col. 1 : "*Les citadins gaulois des oppida occupaient de grandes cases à demi enfoncées dans le sol avec murs de torchis et toits de chaume ; ces cases ne couvraient qu'une fraction d'un vaste terrain, et tout cela avait l'allure assez désordonnée d'un grand village.*" Et L. LASSERADE, "L'oppidum de Pons", *in* Actes du 8e Colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne de l'Association française pour l'étude de l'Age du Fer, dir. A. DUVAL et J. GOMEZ DE SOTO, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Revue *Aquitania*, supplément 1, éd. de la Fédération Aquitania, Bordeaux, 1986, p. 128 : "*Si, comme c'est la règle dans les oppida, cette zone habitée ne représente qu'une petite partie de la zone protégée, etc.*" .

(5) Aussi n'y a-t-il pas de difficulté à parler d'«*immense oppidum*» : *cf.* L'Auvergne, sans nom d'auteur, Coll. *A la Découverte du Patrimoine*, dir. André PITTE, Glénat, Grenoble, 1989, p. 314 : "*Bien que l'identification traditionnelle de Gergovie à ce site de La Roche Blanche soit très controversée, l'existence sur le plateau d'un immense oppidum n'est pas contestable.*"

largement construite (1).

Mais Gergovie était aussi une ville, une vraie ville : car pourquoi l'avoir appelée ville, si elle n'en était pas une vraie ? Ce n'est pas à dire qu'elle ressemblait à une ville romaine, et les Romains le savaient bien. Mais ce serait également une erreur de s'en forger une idée à partir de nos interrogations et de nos réponses modernes (2), comme faisait en son temps un Pline l'Ancien parlant d'*oppida ignobilia* (Nat. Hist., II, 4, 37), et comme c'en eût été une d'en juger à partir des *a priori* d'un Pausanias, l'auteur et voyageur grec du IIe siècle de notre ère, qui contestait "*le nom de «ville» aux agglomérations qui «ne possèdent ni édifices administratifs, ni gymnases, ni théâtres, ni places publiques, ni fontaines alimentées en eau courante»*" (3). La question vient d'être éclairée par des études comme celles de J. Collis (4) ou de Ch. Goudineau et V. Kruta (5), plus récemment par celle de F. Audouze et d'O. Buchsenschutz (6). On s'accorde assez bien sur les critères et

(1) *Cf.* Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme, dir. de la publication : Luc TIXIER, D.R.A.C. Auvergne, Cl.-Fd, 1990, fiche *L'Oppidum de Gergovie* : "*A la différence de la cité romaine, l'oppidum conservait de vastes espaces agricoles à côté de quartiers distincts.*"

(2) *Cf.* Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique des origines au IXe siècle, par P. A. FEVRIER, M. FIXOT, Ch. GOUDINEAU, V. KRUTA, Seuil, Paris, 1980, p. 11 : "*Et pour commencer celle-ci [= cette question] : qu'est-ce qu'une ville ? La réponse est moins simple qu'il ne paraît.*" (*In* Préface de G. DUBY). Et l'historien distingue deux critères, démographique (mais quel est le seuil ?), et économique : "*Urbaines sont les localités où le commerce et la fabrication prédominent sur le travail de la terre.*" Puis il ajoute et analyse, p. 13, le critère politique, car la nature spécifique des villes et leur fonction essentielle et permanente paraît bien vite être d'ordre politique. - A quoi l'on tend à associer la fonction religieuse.

Et *cf. ibid.*, p. 66 : "*Qu'est-ce qu'une ville ? La question semble naïve.*" ; p. 65, légende 26 d'une vue aérienne de Périgueux : "*Qu'est-ce qui fait une ville ? L'étendue, le nombre d'habitants ? L'organisation, les monuments publics ? Le rôle administratif ? L'économie ?*" (Ch. GOUDINEAU, *Sources et problèmes*).

Cf. également J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, University of Sheffield, 1984, p. 2 : "*Ignoring for the moment the evidence of eye witnesses from the classical world, there are two main classes of data we can use in central Europe ; physical criteria concerning size, density and nature of the population and buildings ; and function - administration, government, cultural centre, defence, market, all the features of the geographer's «central place»*".

(3) J. MERTENS, "Au berceau des villes romaines", *in* "Premières villes en Gaule", Dossiers Histoire et Archéologie, n° 109, oct. 1986, p. 39. - (*Cf.*, *ibid.*, "Un nouveau visage de l'Age du fer. L'Urbanisation en Gaule", par Paul SCHMITT).

(4) *Cf.* J. COLLIS, "Definition of a Town", *in op. cit.*, pp. 2-5, et tout l'ouvrage.

(5) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, "La Gaule méridionale", et V. KRUTA, "La Gaule intérieure", dans la deuxième partie de Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique des origines au IXe siècle, *in* "Les antécédents : y a-t-il une ville protohistorique ?", avec la conclusion interrogative de Ch. GOUDINEAU, pp. 230-231 :

"*Comment parler de villes lorsque l'archéologie ne nous restitue presque rien d'une organisation (quelques mots de César, dont on connaît le souci de transposition à usage de ses lecteurs romains, ne peuvent suffire) et ne donne aucune idée nette d'un chiffre de population ? Nos sources et la prudence invitent à conclure que la Gaule présentait des formes d'urbanisation embryonnaires, plus ou moins développées selon les cas, que des concentrations y existaient qui assumaient des rôles politique et économique prédominants sans chercher (au moins le plus souvent) à exprimer, à matérialiser cette primauté de manière permanente. [...].*

Il convient d'obsever une grande prudence et de ne pas tirer le silence presque total de l'archéologie dans une sens («il n'y avait presque rien») ou dans le sens opposé."

les fonctions de l'oppidum-ville, et d'abord la défense et l'occupation permanente (1) ; mais, plus que de statut ou de caractères (2), la question de la ville pose de délicats problèmes de taille et de seuils (3) : et l'affaire de définition pourrait tourner à la querelle de mots. Ville primitive fortifiée, état pré- ou proto-urbain (4)... F. Braudel soulignait, nous dit-on, dans son dernier ouvrage *"la réticence des historiens à accorder aux oppida celtiques le statut de ville, avant de développer les arguments qui l'amènent à trancher dans ce sens. Pourtant nous disposons de textes qui admettent une équivalence"* (5).

Cette constatation n'a en fait et ne devrait avoir rien de nouveau. Analysant la relation de Jules César, J. Collis souligne que : *"We are not told specifically that the oppida supported any permanent population, though it is implied"* (6), et il en apporte la preuve. Or il suffirait de relire la dissertation de Golbéry contre Dulaure (7) ou les développements d'Arbois de Jubainville (8) ou de Dottin (9) sur les oppida, ou de nous contenter, plus près

(6) *Cf.* F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989, spécialement pp. 307-318 : "*La civilisation des oppida*".

(1) J. COLLIS, *op. cit.*, p. 6, distingue nettement, même si elles se recouvrent partiellement d'ordinaire, la fonction des oppida "*as defensive sites*", et leur fonction "*as urban centres*" : "*though often found together, the settlements and the defences are two distinct phenomena, and should be not confused*".

(2) S'il faut un urbanisme concerté pour avoir le droit de parler de ville, les bastides médiévales en sont par définition, mais alors Paris fut longtemps sans être une ville.

(3) *Cf.* J. COLLIS, *op. cit.*, p. 2 : "*There is the question of thresholds, how big is big, how dense is dense.*" - Ceci, sans parler des aspects non physiques et fonctionnels : "*In some cases such as administrative or political importance we can only assume, non demonstrate.*"

(4) Le concept, commode et répandu, de proto-urbanisation aurait facilement quelque chose de tendancieux, renvoyant au modèle antique et romain qui est resté le nôtre, à l'esthétique, et aussi à l'idée insidieuse de progrès.

(5) F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, *op. cit.*, p. 320, dans un paragraphe intitulé "*Le poids des mots*".

(6) J. COLLIS, *op. cit.*, p. 18 sq. - Voir B.G. IV, 19, 2 : les Suèves qui évacuent leurs *oppida* !...

(7) Marie-Philippe-Aimé de GOLBERY, "Galliarum veterum urbes a Cl. J. A. Dulaure recenter dirutas ac solo aequatas restituere conatur Philipp. Amat. de Golbéry", *in* ACHAINTRE & LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, vol. 4, Firmin Didot, Paris, 1822, pp. 441-447 : reproduction en latin de Les villes de la Gaule rasées par J.-A. Dulaure et rebâties par P.-A. de Golbéry, Levrault, Strasbourg, 1821. - Réfutation de la thèse de DULAURE, selon lequel (p. 413) Lutèce ou Lucotèce "*n'était point une ville ; les Gaulois, à cette époque, n'en avaient point : ils habitaient des chaumières éparses dans les campagnes ; et lorsqu'ils craignaient une attaque, ils se retiraient avec leurs denrées, leurs ménages et leurs bestiaux dans leurs forteresses, et y construisaient à la hâte des cabanes, où ils abritaient leurs familles et leurs provisions.*" (DULAURE, dans son Histoire de Paris, *cf.* "Mémoires des Antiquaires de France", II, pp. 82-142). GOLBERY discute, distingue et définit les sens de **civitas, urbs, oppidum, vicus** et **ædificium**. Il s'appuie sur Plutarque, Pline l'Ancien, Dion Cassius, le métaphraste anonyme, Tite-Live, Méla, Pline, César, Cicéron, Varron enfin. Résumé à la page 429.

On notera, p. 425 : "*Rem nunc ad liquidum explanavimus ; et satis constat oppida fuisse domicilia Gallorum, ut in reliqua terra. Romanis enim scribebant Caesar aliique rerum narratores, non Gallis. Itaque significabant rem quamcunque verbo, in Italia, de eadem re usitato. Quod si minus fecissent, nulli sub intelligentiam cecidisset eorum scriptura. Quotiescunque igitur differentia, quamvis minima, in rebus occurrebat, lectorem monuere, ne verborum similitudine deciperetur. Quamobrem Caesar Britanniae oppida fuse describit, ut a communi terrarum usu discrepantia. Num idem de Gallia fecit ? Minime. Fuerunt certe omnium reliquorum similia.*"

(8) H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (Période celtique et Période romaine), avec la collab. de G. DOTTIN, E. Thorin, Paris, 1890, sur les oppida, pp. 79-81 : à la différence des oppida bretons, "*les oppida de la Gaule sont de*

de nous, des remarques de Noché (1), pour convenir que les textes imposent de voir des *urbes* dans les *oppida* . Si l'archéologie peut avoir du mal à en faire la preuve, cela est un autre problème. Mais J. Collis fait clairement la part des choses en distinguant les cas où César "*is using the word oppidum in an Italian sense when describing sites seen by himself or by his lieutenants*" , et ceux où il traduit du gaulois, spécialement quand il tient son information d'informateurs gaulois : et ainsi, on ne saurait dire de tous les oppida "*that they would all have had urban status in Italian eyes*" (2). Mais dans certains, les plus grands, les plus importants, un Italien pouvait ne pas se sentir totalement dépaysé (3).

3. S'agissant maintenant du cas particulier de Gergovie, Mme G. Demerson, dans le portrait-robot qu'elle en a tracé (4), a réuni les données qui obligent, en toute hypothèse,

vraies villes : des murailles percées de portes les entourent ; elles contiennent des maisons où vit une population stable, ce qui ne les empêche pas d'offrir, en cas de guerre, un refuge aux habitants des campagnes voisines, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs troupeaux, leurs approvisionnements et le reste de leur avoir mobilier." Et l'auteur multiplie les références appropriées pour faire preuve, tant par les incendies que par le commerce. Il précise : "*Le mot latin urbs suppose non seulement des maisons, mais une population permanente qui les habite en temps de paix.*"

(9) G. DOTTIN, Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique, H. Champion, Paris, 1906, p. 121 : "*Les oppida de Gaule sont des villes qui peuvent offrir un abri aux habitants du voisinage, à leurs troupeaux et leurs meubles, mais qui en outre ont une population permanente, parmi laquelle on compte des marchands.*"

(1) A. NOCHE, "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", p. 45, col. 2 (cité sans les notes et références) : "*A l'époque de César, les oppida avaient-ils des habitants ? Une population sédentaire ? Certainement oui dans un grand nombre de cas : autrement, comment expliquer les pillages et les incendies d'oppida, fréquents dans les Commentaires ? On n'incendie pas des murailles. Et ce que César ou Vercingétorix pillent et brûlent, ce sont, les textes le disent, des approvisionnements, des dépôts de blé, qui supposent présence humaine...*

Il y a plus. César dit explicitement que des douze oppida des Helvètes abritaient une partie de la population. L'implantation de marchands romains à Cenabum (= Orléans), à Cavillonum (= Chalon-sur-Saône), à Noviodunum (= Diou) - le logement des légionnaires chez l'habitant (B.G. VIII, 5, 1) ; le nom précis oppidani employé pour désigner les habitants ; [...] : autant d'indications significatives.

Traitant des Bretons (de Grande-Bretagne), César signale comme une particularité que leurs oppida soient seulement des lieux de refuge en cas d'invasion.

Puisque les cultivateurs peuplaient, par définition, les villages et les fermes, reste à penser que la population des oppida comportait une prédominance de notables riches - ainsi à Gergovie -, d'artisans, de commerçants avec leurs entrepôts. Souvent c'est dans ces enceintes que se tenaient marchés, réunions militaires et politiques."

(2) J. COLLIS, *op. cit.*, p. 5. - On pourrait ainsi penser aux *oppida* suèves de B.G. IV, 19, 2.

(3) *Cf.* V. KRUTA, dans Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique des origines au IXe siècle, p. 205 : "*La présence d'un espace libre à l'intérieur des fortifications a été souvent considérée comme caractéristique de ces retranchements, refuges temporaires pour les populations rurales des alentours et pour leurs biens. Cette particularité, que l'on observe aussi dans des villes grecques, romaines et médiévales, ne peut être considérée a priori comme un indice probant du caractère peu évolué des oppida celtiques.*"

Et p. 225 : malgré le "*contraste frappant entre les vestiges des oppida gaulois et ceux des villes gallo-romaines*" , et "*l'apparente pauvreté des premiers*" , "*rien n'autorise cependant à imaginer un oppidum comme un amas de chaumières entouré d'une enceinte imposante mais grossière. En décrivant la prise d'Avaricum (Bourges), chef-lieu des Bituriges, où se trouvaient alors réunies, selon lui, près de 40 000 personnes, César évoque l'existence d'un forum et peut-être de places. Serait-ce le signe qu'il n'existait pas de discordance notable entre l'idée qu'un Romain pouvait se faire d'une ville et l'aspect d'un grand oppidum celtique ?*"

à penser à Gergovie comme à une ville (1) : le vocabulaire des auteurs (César : *oppidum*, mais aussi *urbs* ; Dion Cassius : φρούριον, mais aussi πόλισμα ; Strabon, Polyen : πόλις) ; le fait qu'elle soit, au témoignage de César, le lieu d'une activité politique (les démêlés de Vercingétorix et de Gobannitio son oncle ; chassé de Gergovie, il la reprend et est alors proclamé roi) ; le fait aussi qu'on peut en être (puisque Polyen parle des Gergoviens, Γεργοβιαῖοι ; César parle ailleurs d'*oppidani*, par exemple en B.G. II, 33, 1 ; VII, 12, 5 ; 13, 2), et en être originaire (comme c'est, d'après Strabon, le cas de Vercingétorix : ἐξ ἧς ἦν ὁ Οὐερκιγγέτοριξ). Sans parler des femmes et des enfants, qui ne devaient pas tous et toutes être des réfugiés (VII, 47, 5-6 ; 48, 3).

Cela étant acquis, la nature et l'ampleur exactes de la ville, son emplacement à la surface de l'oppidum, sont de ces questions qui restent *a priori* en suspens, et qui restent secondaires (2). O. Brogan se demandait si l'enceinte dont Vercingétorix avait entouré sa forteresse entourait un village gaulois ou la résidence d'un chef (3) : il suffit ; on voit combien on est loin du compte avec cette question-là. On n'avait pas encore trouvé, disait-elle, de trace de ce genre : "*mais le plateau est grand*" . Mais si les archéologues n'y ont rien trouvé à ce jour qui puisse mériter le nom de ville, alors il y a lieu de demander si Gergovie s'y trouvait bien (4). Pas d'*urbs* sur le plateau, pas de Gergovie. Un *oppidum* fortifié

(4) *Cf.* G. DEMERSON, "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Bulletin du G.E.L.U.C., Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont, n° 8, 1981, pp. 37-46 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981.

(1) Même si elle n'est pas, selon STRABON, la "métropole" des Arvernes, qui est Némôssos.

(2) Comme est accessoire ici la question de la capitale, ou celle du chef-lieu. Gergovie (malgré Strabon) est très généralement tenue pour la capitale des Arvernes ; mais A. NOCHE est de ceux qui contestent le principe de cette appellation, *cf. art. cit. supra*, p. 46, "*La notion de capitale*" . - Il n'empêche que "*Les oppida celtiques, malgré l'absence des monuments de pierre qui sont liés à la ville, de Vitruve à Pierre le Grand, remplissent les mêmes fonctions que les métropoles actuelles. Ils se différencient cependant des cités antiques par un point essentiel : ils ne sont pas le centre obligé de l'organisation politique*" . (F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, *op. cit.*, p. 320, dans un paragraphe intitulé "*L'héritage*").

(3) *Cf.* O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 23-24 : "*Wether the line which Vercingetorix drew for his fortress happened to enclose a Gaulish village or a chieftain's dwelling we cannot tell. No such trace has yet be found, but the plateau is large.*"

(4) A cela s'ajoute peut-être le problème de **l'inconfort ou l'incommodité du site**, relevé dès le XVIIIe s., et même dès le XVIe, et reconnu au XXe, mais qui n'est en rien propre à ce plateau (*cf.*, entre autres et pour l'exemple, O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 24 : "*It is hard do understand why people should have chosen to live on such a bleak and exposed mountain-top*" après la guerre perdue).

Et surtout celui de **l'approvisionnement en eau**, dont la discussion a fait rage au temps de M. BUSSET, puis avec P. EYCHART (en tant qu'oppidum, le plateau manquait-il d'eau, oui ou non ?), mais qui avait été soulevé sans passion ni polémique dès le XVIIIe siècle avec BELLAIGUE (on devait aller chercher l'eau "*avec bien de la peine sur le le déclin*") et BOMPART DE ST-VICTOR (l'*incommodité* de l'eau "*qu'il falloit chercher avec bien de la peine*"), puis par LEGRAND D'AUSSY ("*Gergovia n'a pas une goutte d'eau ni un seul arbre, il est sujet à des vents affreux*"), RUDEL DU MIRAL ("*la montagne de Gergovia étant dépourvue de Sources, et n'aïant que le secours des citernes ou dépots d'eaux pluviales*"), MERIMEE ("*il n'y a pas de sources sur le plateau de Gergovie*"), MICHEL ("*il n'y a pas de sources sur le plateau*"), OLLERIS ("*de petites sources qui sortent du flanc de ces hauteurs se dirigent vers l'Auzon... Si des puits n'eussent été creusés sur la montagne, si des fontaines n'eussent été ménagées sur ses revers, ce*

lui laisserait-il néanmoins une chance ? Mais les incertitudes qui grèvent le rempart et surtout l'absence de trouvailles de La Tène récente ou finale ont conduit J. Collis à ne dater l'oppidum de Gergovie que des années postérieures à la conquête : 40-30 (1) ou 40-20 (2) ou 30-20 (3) avant notre ère.

Cela étant, on comprend mal que D. Leguet et D. Tourlonias puissent continuer d'écrire sans plus d'explications que les principales découvertes révélées par les fouilles du plateau "*concernent la période maximale d'occupation du site : milieu du premier siècle avant J.C., milieu du premier siècle après*" (4), ou même que les Gaulois, "*déjà présents sur les versants et dans la plaine, ont commencé à s'installer sur le sommet peu de temps avant la bataille de 52 avant J.-C.*" (5) : car (6) ces propositions abusives n'ont guère ac -

ruisseau (= l'Auzon) était le seul qui pût fournir l'eau nécessaire... L'Artières [...] est très souvent réduit à un mince filet d'eau, et le lac de Sarliève [...] se trouvait trop éloigné vers l'est), MATHIEU ("*les sources d'eau vive abondaient au midi, et surtout au nord de la montagne, où l'on en compte quatre*"... *les Gaulois* "*avaient de l'eau en abondance*"...), NADEAU ("*une source placée presque à mi-côte*" sur la face nord).

Ce problème est commun à tous les sites fortifiés (*cf.* F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, *op. cit.*, p. 182), mais il a paru crucial à Gergovie-Merdogne : d'où les querelles infinies autour des rivières et ruisseaux, des sources, des puits, des citernes, de l'ensellement central propre à recueillir et à retenir l'eau de pluie, du lac ou marais de Sarliève à proximité... I. ROMANETTE a même cru voir des "*eaux vives* " sur le plateau, semble-t-il (*cf.* "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, p. 280).

Cf. M. BOUDET, qui rassure Napoléon III ("*Je ne vois pas de sources sur ce plateau.*"), *op. cit.*, 1944, pp. 9-10 ; Ph. GLANGEAUD, Enquête hydrogéologique sur le projet d'adduction d'eau potable de la ville d'Aubière à la colline de Gergovie (Puy-de-Dôme), Ville d'Aubière, Cl.-F., 1922 ; A. AUDOLLENT (qui ne doutait pas à l'époque), "Les sources de Gergovie", R. E. A., t. 24, 1922, pp. 153-154 ; Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925,, p. 645 ; E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. litt.*, n° 43, Cl.-F., 1929, pp. 12-14 ("*l'eau n'y manque donc pas*") ; E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. de Cl.-F.* , t. XXXI, Imp. Gén., Cl.-F., 1933, p. 50, § VI : *Le ravitaillement en eau de Gergovie* ; les comptes rendus de Gallia, 1943-1950 (HATT, 1943, p. 117 : "*Leur grand souci (= des habitants) était l'approvisionnement en eau, ce qui est assez naturel sur un plateau élevé, éloigné de toute source importante et de toute rivière.*" ; LABROUSSE, 1948, p. 50 et p. 59 : nécessité de citernes assez nombreuses "*pour remplacer les puits impuissants à atteindre une nappe trop profonde*" ; "*nombreuses citernes [...] indispensables en une zone où n'existent ni sources, ni puits.*").

Cf. enfin M. LABROUSSE, qui expédie ainsi la question dans le Colloque Narbonne. Archéologie et Histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne, Montpellier, 1973, p. 184 : "*Depuis que j'ai fait des fouilles à Gergovie, en 1945, je suis en effet convaincu qu'il n'y a aucune difficulté en aucun point pour se procurer de l'eau ; il suffit de construire un plus ou moins grand nombre de citernes - c'est ce qu'on a fait sur de grands plateaux comme celui de Gergovie, où il n'y a pratiquement pas d'eau.*"

(1) J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, University of Sheffield, 1984, p. 78 : du côté de Clermont-Ferrand, juste après la conquête romaine, "*at this period, circa 40-30 BC an oppidum was founded on one of the lava flows which run out into the plain, the site of Gergovie*" .

(2) *Id., ibid.*, p. 181 : "*With the foundation of the oppidum of Gergovie around 40-20 BC the settlement pattern seems to have changed, and Aulnat-Gandaillat at least was abandoned.*"

(3) *Id., ibid.*, p. 216 : "*The great oppidum on the Plateau de Merdogne, identified by many as the site of Gergovia, and called Gergovie since the time of Napoleon III, has however produced no Late La Tène finds, and seems only to have been occupied since 30-20 BC, the date at which Aulnat-Gandaillat was abandoned.*"

(4) D. LEGUET & D. TOURLONIAS, "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bulletin n° 5, 1985, p. 12.

quis, pour l'heure, l'apparence du vrai. L'archéologie, certes, n'a pas dit son dernier mot ; elle se remet en question ; elle renouvelle ses moyens et ses méthodes. Mais certains silences ont quelque chose d'éloquent (1). Et les choses paraissent aujourd'hui comme elles apparaissent (2).

Quoiqu'à titre encore et toujours provisoire, il nous faut brièvement conclure.

La toponymie de Gergoye avait plaidé très fortement en faveur de la Gergovie des *Commentaires*. La topographie du plateau et de ses alentours nous a fait émettre des réserves, mais une identification demeurait tout à fait envisageable ; les reconstitutions des positions et des opérations, en multipliant les difficultés, lui laissaient en revanche assez peu de probabilité. Et l'examen de l'archéologie napoléonienne, la seule à être passée sérieusement pour césarienne, n'en a maintenu la possibilité qu'à la condition de tout reconsidérer, positions romaines et conduite du siège et de la bataille. Mais s'il s'avère et se confirme que depuis longtemps le plateau n'était plus habité en -52, s'il ne portait pas encore de ville, s'il n'était peut-être pas même un oppidum à l'époque, alors la localisation de notre Gergovie sur cette montagne apparaît comme bien peu vraisemblable (3).

Et l'on est dès lors en droit de la rechercher ailleurs : se trouverait-elle donc plus près de Clermont, mais de l'autre côté, sur les Côtes de ce nom ?

(5) Fiche *L'Oppidum de Gergovie*, Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme, dir. de la publication : Luc TIXIER, D. R. A. C. Auvergne, Cl.-Fd, 1990.

(6) Indépendamment, dans le premier cas, d'une formulation qui semblerait, n'en annonçant qu'une, distinguer deux *acmés* séparées par un siècle.

(1) Il n'est pas fait référence à Gergovie, sauf erreur, dans J. HARMAND, Les Celtes au second âge du fer, F. Nathan, Paris, 1970 ; ni non plus dans W. DEHN, "Les citadelles celtiques qui ont défié César", Les Celtes, Le Courrier de l'UNESCO, 28e année, déc. 1975, où il est pourtant question d'Avaricum ; de Lutetia, Genaua, Cenabum, Samarobriva ; de Bibracte ; de Vesontio, d'Alésia... - N'a-t-elle donc rien à nous apprendre à côté des autres ? N'y a-t-il rien à en dire ? N'y aurait-il rien à dire de quelque chose d'existant ?

(2) Objectera-t-on que "*la guerre reste imperceptible dans l'évolution des habitats, au désespoir de tous ceux qui cherchent à localiser les champs de bataille*" ? (F. AUDOUZE & O. BUCHSENSCHUTZ, *op. cit.*, p. 28). - D'une manière plus générale, il est bien évident, répétons-le, que la conquête romaine n'a pas dû causer de rupture ou de césure franche dans l'évolution de la civilisation celtique, qui a pu se prolonger en se modifiant durant un siècle encore : d'où la possibilité d'une appellation (*cf.* J.-J. HATT) comme celle de *céramique indigène gallo-romaine précoce* ; mais enfin, nous n'avons fait que nous mettre à l'écoute des archéologues eux-mêmes.

(3) Aussi ne comprend-on pas bien que J. COLLIS, *op. cit.*, pp. 16-17, classe comme probable, à côté des certaines, des disputées et des inconnues, l'identification du site de Gergovie mentionné par César. Au temps de la civilisation des *oppida* , expliquent quant à eux F. AUDOUZE et O. BUCHSENSCHUTZ, *op. cit.*, p. 313, "*les villages d'Aulnat en Limagne sont désertés au profit de plusieurs habitats de hauteur, l'oppidum des Côtes, le plateau de Corent et celui de Merdogne, parmi lesquels se cache la Gergovie historique*".

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 3

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

SECONDE PARTIE

GERGOVIE AUX COTES DE CLERMONT ?

CHAPITRE PREMIER

ARCHEOLOGIE CELTIQUE

1ère section : L'AVENTURE DE M. BUSSET
- I. Une transposition du sud au nord
- II. Examen critique
- III. Réflexions antithétiques

IIe section : LA RECIDIVE DE P. EYCHART
- I. Le moment du rapport
  - A. Où P. Eychart prend la relève
  - B. Recherches et résultats
    - 1. La double localisation des fouilles ou des sondages
    - 2. Sous le gallo-romain, La Tène
      - a. Sur le sommet du plateau
      - b. Sur ses pentes et à ses pieds
    - 3. Le cas contesté des fortifications
- II. Le moment du commentaire
  - A. Du pour et du contre
    - 1. Le pour
    - 2. Le contre
  - B. Sur les origines d'Augustonemetum

Première section

L'AVENTURE DE MAURICE BUSSET

I. UNE TRANSPOSITION DU SUD AU NORD

Aux yeux du voyageur anonyme qui écrivait en 1844 sa neuvième lettre dans le *Morgenblatt* (1), il suffisait d'ouvrir les *Commentaires* sur les lieux de l'événement pour que disparût toute hésitation et pour qu'il ne fût plus guère besoin de ce témoignage que rendaient, aujourd'hui comme hier, les découvertes antiques faites quotidiennement sur la montagne. Or il apparaît maintenant au contraire, et malgré leur rejet catégorique par P.-F. Fournier (2), que telles raisons de douter développées par Lancelot auraient été plutôt corroborées depuis, et qu'il s'y en est ajouté d'autres. Non seulement la topographie du plateau et de ses alentours laisse difficilement le lecteur de César se représenter les opérations, mais ni l'archéologie celtique, ni l'archéologie romaine ne plaident indiscutablement pour l'identité de ce plateau avec le *mons* qui porta Gergovie.

Mais dans l'hypothèse où Gergovie serait à chercher ailleurs, on risque de se retrouver en plein embarras. Le pire serait de devoir prendre à la lettre l'observation de Ch. Goudineau, dans le Rapport de la Mission du C. S. R. A. du 5 novembre 1982 : passant à la limite, on pourrait être tenté d'arguer "*que, au plan archéologique, aucune donnée ne permet de localiser à Clermont ou à proximité la Gergovie de Vercingétorix et de César. Qu'elle est peut-être ailleurs : après tout, les indications césariennes ne consistent (à part la description du site) qu'en journées de marche*" (3). Si l'on a pourtant quelque raison, comme il a semblé, de chercher d'abord du côté de Clermont, et Ch. Goudineau ne fait pas autre chose (4), alors deux thèses contraires s'affrontent. Selon l'une, non seulement

(1) *Cf.* "Briefe über die Auvergne", 9e lettre, Morgenblatt für gebildete Leser, n° 290, 3 déc. 1844, p. 1158, col. 1 : "*Sobald man aber die Commentarien Cäsars am Schauplatze der von dem großen Heerführer mit seiner gewohnten Klarheit geschilderten Begebenheit geöffnet hat, verschwindet alle Ungewißheit, und es bedarf kaum mehr des Zeugnisses, das die auf dem Berge selbst sowohl früher als gegenwärtig noch täglich gemachten antiquarischen Entdeckungen ablegen.*"

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 63 : "*Les raisonnements de ce dernier pouvaient passer en son temps (1723) ; ils n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif.*"

(3) Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, p. 9.

(4) *Cf. id.*, César et la Gaule, éd. Errance, Paris, 1990, p. 288 : "*Malheureusement, la localisation de Gergovie n'est pas assurée, contrairement à Alésia. Elle se trouve quelque part aux environs de Clermont-Ferrand. Sur les hauteurs de Merdogne, comme le pensait Napoléon III ? Aux Côtes de Clermont, comme*

le plateau traditionnel convient parfaitement, mais aucun autre site de la région ne saurait convenir (1) ; selon l'autre, la description de César est si peu précise qu'on peut trouver presque partout des sites susceptibles de lui convenir (2).

En fait, le correspondant du *Morgenblatt* avait commencé par décrire la situation de Gergovia dans le demi-cercle de hauteurs qui enferme Clermont, en notant que, de part et d'autre de la ville, ce demi-cercle s'avance dans la plaine en deux *Bergrücken* ou *Höhenzüge* , deux arêtes montagneuses ou deux chaînes de collines, et que Clermont s'étend au pied de celle du nord (3). Plus près de nous, R. Marache introduit la recension d'un ouvrage de P. Eychart par la même constatation : "*Tous ceux qui connaissent Clermont-Ferrand ont admiré la symétrie selon laquelle la nature a entouré la ville d'un merveilleux cadre de montagnes. A l'ouest se profile la silhouette si caractéristique des Dômes, mais au nord comme au sud la montagne avance deux plateaux de forme assez semblable, l'un connu sous le nom de Côtes de Clermont, l'autre appelé ordinairement plateau de Gergovie*" (4). Mais L. Nadeau commençait de même : "*La chaîne de monta - gnes qui s'étend à la droite de Clermont, lorsque, de la ville, on regarde la Limagne, forme le pendant de Champturgue, et se termine par le plateau de Gergovia*" (5).

certains l'affirment ? Ou plus loin, sur le plateau de Corent ?" - L'affaire est de même entendue pour J.-M. CROISILLE : "*On sait avec certitude que Gergovie est proche de Clermont-Ferrand.*" ("Mais où est donc passé Gergovie ?", L'Histoire, n° 99, avril 1987, p. 79). - Et *cf.* H. GESCHE, Caesar, Darmstadt, 1976, p. 103 : "*Unbestritten ist, daß Gergovia in der Nähe des heutigen Clermont-Ferrand gesucht werden muß.*"

(1) *Cf.* les témoignages ou impressions de DULAURE, (La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?), ms. 575, n° 4 bis, s. d., (vers 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 96r° : "*Ajoutons qu'il n'existe en Auvergne [...] aucun autre lieu qui par la forme locale, convienne à la description qu'a donnée César de la montagne qu'il a assiégée.*" ; - de RUDEL DU MIRAL, (Explication et application raisonnées des Commentaires de Jules César sur la partie de l'Histoire des Gaules relative au siège de Gergovia), ms. du 19 fructidor l'an 11 (= 5 sept. 1803), n° 575, n° 5, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 105v° : "*On ne voit aucun autre emplacement que celui de la montagne dite de Gergovia, qui s'accorde avec la narration de César.*" ; - de J. HARMAND, pour qui "*son profil s'impose, à côté de celui du Puy-de-Dôme et tranche autant que lui, pour l'observateur venant du nord, bien avant d'arriver à Riom, à une distance de quelque 25 km. Il est impensable qu'au temps, au moins, des malheurs de la Gaule les chefs de guerre et les autorités politiques arvernes n'aient pas élu ce relief pour en faire le refuge du cœur de la cité.*" (Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 195).

(2) *Cf.* P. BALME & P.-F. FOURNIER, Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bus - sac, Cl.-Fd, 1962, p. 1 : "*Entre toutes les hauteurs qui dominent la Limagne, sur toute sa longueur, aucun indice valable ne saurait guider notre choix. Car il n'en est aucune sur laquelle les indications topographiques fournies par César ne pourraient trouver une application, plus ou moins inadéquate.*" (Ce qui ne va pas sans une certaine contradiction avec les pp. 2-8, où il est procédé à une comparaison des "*particularités du relief du massif de Gergovie*" avec la description césarienne, pour conclure à "*suffisamment de concor - dances précises et caractéristiques*").

Cf. également J.-M. CROISILLE, *art. cit., ibid.* : "*Cette région accidentée abonde en sites qui res - semblent à celui de la bataille.*"

(3) Morgenblatt, *ibid.*, p. 1157, col. 1.

(4) R. MARACHE, "A propos de la bataille de Gergovie", [C. R. de P. EYCHART, *L'oppidum des Côtes. Augustonemetum, Gergovie*], L'Information historique, 24e année, n° 5, Baillière et fils, Paris, nov.-déc. 1962, p. 196.

Ainsi le massif dit des Côtes et celui de Gergovie-Merdogne sont-ils sensiblement symétriques, quoique Clermont soit nettement plus rapproché de l'un que de l'autre. Et comme il est à croire que Clermont a dû succéder à Gergovie, il y a là une raison suffisante de porter intérêt à ce massif des Côtes. Ce n'est pas autrement que procéda M. Busset quand il se souvint d'avoir été très impressionné jadis *"par des murailles situées sur le plateau des côtes de Clermont qui, parallèle au plateau de Gergovie à 8 kilomètres de distance [sic], en est le frère jumeau"* (1). (*Cf. infra,* planches VIII et LXXVII).

Malgré une remarque surprenante du Cdt Fain à propose de Stoffel (2), il ne semble pourtant pas, pour ce qui nous occupe, qu'on ait pris garde à lui avant les années trente. Si Chanturgue ou les Côtes de Clermont sont citées, c'est pour mentionner la tradition qui y plaçait des ruines antiques ou *"des traces d'antiques constructions"* , un camp gaulois sur Chanturgue, un temple de Mars aux Côtes, un de Bacchus à Chanturgue (3). Mais P.-F. Fournier a regardé tout cela comme des légendes inexploitables et peu sérieuses (4), sauf l'existence au sommet des Côtes d'un petit établissement gallo-romain reconnu dès 1930 ou même un peu avant (5). Pour le reste, c'est-à-dire pour l'idée de voir là-haut un

(5) L. NADEAU, Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat, E. Dentu, Paris, 1862, p. 259. - Champturgue est ici le nom de tout le massif des Côtes, comme Jussat l'a parfois été de celui de Risolles. *Cf.* de même la carte de LESCUYER DE LA JONCHERE (Carte De la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand, Capitale de la Haute et Basse Auvergne, Dediée A Son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon, Gouverneur de Cette Province, 1739), où le massif est dénommé *"Superficie de la Montagne de Chantourgue"*.

(1) M. BUSSET, "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, 25 février 1933, p. 221, col. 2-3.

(2) *Cf.* M. FAIN, La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 7. Citant la lettre de STOFFEL à HOLMES, l'auteur ajoute : *"Dans le reste de sa lettre, STOFFEL disait son indignation qu'on opposât les côtes de Clermont où aucun travail n'avait été fait"*. - Nous n'avons pas lu cela dans la lettre en question.

(3) *Cf.* A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), pp. 85-87, (renvoi au ms. n° 4 de la bibliothèque des Carmes réformés pour le temple du dieu Mars ; celui de Bacchus expliquerait le nom de Champturgues, *"campus orgius"* , par les bacchanales et les orgies) ; B. GONOD, Puy-de-Dôme, Verdière, Paris, Thibaud-Landriot, Cl.-Fd, E. Thibaud, Riom, 1834, p. 58 ; J.-B. BOUILLET, Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand [...], A. Veysset, Cl.-Fd, 1836, pp. 257-258 ; Statistique monumentale du dép. du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2e éd., 1846, pp. 48-49 ; P.-P. MATHIEU, "Auvergne antéhistorique", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, XV, 1873, p. 147 : *"Les ruines les plus anciennes seraient à Chanturgue et aux Côtes."*

S'y seraient ajoutés d'autres temples autour de Clermont : de Mercure à Chamalières et à Montaudou, de Jupiter à Montjuzet (ce qui fait une étymologie), *etc.* - Une fois de plus, les auteurs, tout en ajoutant à leurs devanciers, donnent l'impression de se croire sur parole et de se copier les uns les autres, l'autorité d'un précédent suffisant à la preuve, en dispensant plutôt : ainsi se crée et se confirme une tradition, qui finit elle-même par faire autorité.

(4) Il ne leur a pas trouvé de fondements solides, parlant de *"rêverie"* et même d'*"inepties"* ; et il n'a pu retrouver le manuscrit des Carmes auquel DELARBRE renvoyait. (*Cf.* E. DESFORGES *et al.*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Pub. de l'Inst. du Massif central, fasc. V, Cl.-Fd, 1970, p. 403 et p. 407, n. 413 ; mais pourquoi introduire cette note en écrivant d'emblée : *"Pour l'amusement du lecteur, je mentionne, etc."* ?)

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], pp. 32-33 et carte, p. 14 ; Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, (extrait de l'*Avenir du Plateau Central* des

oppidum celtique et, à plus forte raison, la vraie Gergovie, Fournier s'est aussitôt rencontré avec C. Hignett pour estimer que rien, dans cette affaire inconsistante, ne méritait la moindre considération (1) - si ce n'est la *psychologie* même de l'affaire (2). Il n'y a vu qu'un "*simple tissu d'erreurs de fait combinées avec des erreurs de méthode*" (3). Il avait prévu que l'invention referait surface quelque jour (4), d'où sa lassitude agacée quand Paul Eychart reprit la thèse de Busset moins de trente ans plus tard (5). "*Affaire para-archéologique*", "*incident para-historique*" (6), il ne s'agissait en tout cela que d'"*un réseau d'illusions*", de "*chimère*" et de "*phantasmes*", sur lesquels "*tout a été dit, ou du moins l'essentiel*" (7).

Après un pareil verdict, et venant d'un juge présumé compétent, il y a lieu de se

2, 4 et 6 décembre 1933), Impr. Mod., Cl.-Fd, p. 8 : "*Le sondage de 1930 et mes observations qui l'ont précédé et suivi ont fourni des tessons et d'autres vestiges gallo-romains, indices d'un habitat apparemment de médiocre importance.*"

J. AJALBERT parle précisément de 1928 (*cf.* Feux et cendres d'Auvergne, La Renaissance du Livre, Paris, 1934, pp. 229-230).

(1) *Cf.* C. HIGNETT, "Emile DESFORGES et Pierre-Fr. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie* ", The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, p. 241, n. 1 : "*An attempt has recently been made to identify Gergovia with a site on the plateau Côtes-de-Clermont, to the north of Clermont-Ferrand. The theory has no claim to serious consideration.*" - Et P.-F. FOURNIER, "Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne", Bull. hist. et scient. de l'Auv., LIV, Cl.-Fd, 1934, p. 50, § 27 : "*Il n'y a rien dans cette méprise qui puisse être pris en considération.*" , et p. 58, § 71 : "*Ce sont là constructions de l'esprit pures, qui ne tiennent aucun compte des documents, et dont il n'y a, du point de vue scientifique, aucunement à tenir compte.*"

(2) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 6 : "*C'est, en effet, seulement à la condition d'être envisagée du point de vue psychologique qu'elle devient intéressante dans une certaine mesure. Du point de vue de l'archéologie et plus généralement de l'histoire, elle n'a, par elle-même, pas la moindre consistance.*" Mais peut-être n'est-il pas mauvais d'en disséquer "*les ressorts et leur fonctionnement.*"

(3) *Id.*, "Encore la bataille de Gergovie. Notules bibliographiques", Bull. hist. et scient. de l'Auv., LXIII, 1943, p. 217. - Repris dans "La Bataille de Gergovie", 2e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 29.

(4) *Cf. id.*, "Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne", *ibid.*, LV, Cl.-Fd, 1935, § 15, p. 56 : "*On doit s'attendre à ce que celle-ci poursuive sa carrière un certain temps encore, à ce que nos successeurs la voient ressortir.*" - Elle n'a pas attendu pour ressortir les successeurs de P.-F. FOURNIER.

(5) *Cf. id.*, Intervention du directeur régional des Antiquités historiques, Revue d'Auvergne, 74, n° 2, 1960, p. 111. On demande à M. Fournier s'il peut donner des explications sur la fouille qui a eu lieu aux Côtes de Clermont. "*M. Fournier répond qu'il n'avait pas l'intention de prendre la parole en public à ce sujet. Mais, puisque la question lui est posée et étant donné que l'auteur de la fouille en a divulgué le résultat, il n'estime pas pouvoir se dérober. Il sera très bref.*"

Et encore "Notes bibliographiques [...]. 171. - Aux Côtes de Clermont", Bull. hist. et scient. de l'Auv., LXXX, 1960, pp. 150-151 : "*Comme il était arrivé en 1933, nous sommes invités*" à des méprises archéologiques et à prendre le plateau des Côtes pour celui de Gergovie.

Et enfin "Notes bibliographiques [...]. 193. - Aux Côtes de Clermont", *ibid.*, LXXXII, 1963, p. 315 : "*Je n'ai pas l'intention de recommencer à discuter des «théories» sur lesquelles tout ce qu'il y a à dire a été dit depuis longtemps.*"

(6) *Cf. id.*, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle [...], éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, p. 15, n. 21, et "Encore la bataille de Gergovie. [...]", Bull. hist. et scient. de l'Auv., LXIII, 1943, p. 217.

(7) *Cf. id.*, "Notes bibliographiques [...]. 171. - Aux Côtes de Clermont", *ibid.*, LXXX, 1960, pp. 150-151. Il refuse d'être condamné "*à cette sorte de travaux forcés à perpétuité que serait le rabâchage, - inutile, -*" de leur réfutation ; et son irritation désabusée lui inspire des "*réflexions mélancoliques*".

demander si le désir de poursuivre néanmoins l'enquête ne signifie pas que l'on est à son tour la victime abusée de la même illusion, et sans doute aurait-on renoncé, s'il n'y avait eu toute la pression de l'enquête précédente. Mais enfin, P.-F. Fournier avait raison, c'est la psychologie de l'affaire, ce sont ses ressorts et leur fonctionnement, qui portent en eux de quoi animer la curiosité. Busset lui-même avait cru antérieurement à la Gergovia traditionnelle (1) ; mais des personnalités comme Audollent, Desdevises du Dézert, Pierre de Nolhac, *etc.* (2), ont pu aussi *se raviser* (3), et le faire à l'encontre d'une "*thèse «officielle»*" (4), bravant ainsi publiquement le risque d'erreur, voire celui du ridicule, et s'exposant à être accusés d'aveuglement, d'incompétence et d'obstination (5). Faut-il vraiment ne voir là, comme un C. Audigier, que *crédulité* , qu'*emballement généreux mais puéril* (6) ? On aimerait savoir les faits ou les arguments qui ne valaient rien pour les uns, et qui ont pesé pour les autres : car à moins d'invoquer la seule autorité des auteurs, le respect du lecteur doit signifier qu'on le laisse juge (7), et qu'on lui en donne les moyens.

L'affaire se divise d'elle-même en deux périodes : celle des années trente avec Maurice Busset, celle qui remonte aux années soixante avec Paul Eychart. Ces deux pé-

(1) Il avait parlé comme tout le monde de "*Gergovia, où s'élevait l'oppidum que défendit Vercingétorix*" (Le vieux pays d'Auvergne, Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 1924, p. 24).

(2) En France, les réactions favorables ou intéressées ne furent négligeables ni en nombre ni en qualité : celles de BRUNEL, FABIA, GAILLY DE TAURINES, GANDILHON GENS D'ARMES, LOUIS, MARQUE, PESSEMESSE, POURRAT, SAVORET, VAN GENNEP, WATELIN...

A l'étranger, la nouvelle hypothèse fit assez peu de bruit ; outre un article de curiosité dans l'Observer en février ("*Is it Gergovia ?*") et un autre du Times du 7 mars (légende d'une photo de mur à contreforts : "*Remains of what is believed to be Gergovia, the ancient Gallic fortress, on the hills near Clermont-Ferrand, in Auvergne*"), on a à signaler l'article favorable de l'historien M. BOESCH dans la Lehrer Zeitung de Zurich en septembre.

(3) C'est ainsi que, dix ans plus tôt, A. AUDOLLENT rendait compte d'une étude officielle de Ph. GLANGEAUD datée du 22-12-1921 : Enquête hydrogéologique sur le projet d'adduction d'eau potable de la ville d'Aubière à la colline de Gergovie (Puy-de-Dôme), Ville d'Aubière, Cl.-Fd, 1922, en commençant par ces mots : "*Si l'identité de Gergovie et du long plateau (jadis puy de Merdogne) qui barre l'horizon à 6 kilomètres au sud de Clermont, ne fait doute aujourd'hui pour aucun esprit sérieux, [...].*" Il est vrai qu'il poursuivait : "*[...] il ne s'ensuit pas qu'aucune difficulté ne subsiste dans la topographie de cette célèbre montagne*" . Et il n'en est pas moins vrai qu'il concluait aussitôt : "*Aussi tous les renseignements de nature à l'éclairer doivent-ils être recueillis et signalés avec soin*" . - Une introduction qui donne à penser. ("Les sources de Gergovie",R. E. A., t. 24, 1922, p. 153).

(4) Le terme, avec les guillemets, est de Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, C. S. R. A., p. 5.

(5) P. de NOLHAC confessait ainsi sa conversion dans une lettre à L'Avenir du Plateau Central (5 mars 1933) : "*J'ai touché à la plus illustre de nos légendes, que dis-je ? j'ai affirmé que c'était une légende ! J'en suis désolé, mais je ne vois plus la Gergovie de Vercingétorix sur la grande montagne où, depuis trois siècles et demi la cherchent nos pères, sans d'ailleurs en trouver le moindre vestige. Croyez bien que, vieux Clermontois, je ne me sépare pas sans regrets de cette croyance qui nous était chère. Si je vois les livres de quelques amis perdre de leurs merveilleuses certitudes, je vois périmé aussi ce vieux poème de Gergovie que les Auvergnats de Paris me font l'honneur de réciter encore, mais qu'y faire ? Je n'ai plus la même foi, etc.*"

(6) *Cf.* C. AUDIGIER, "L'Oppidum de M. Maurice Busset", La Semaine de Vichy, Cusset et du Centre, 18 mars 1933 ; Journal de Thiers, 19 mars 1933 : "*Ah ! ces «habits-verts», dont le savoir n'a d'égal que la crédulité, et dont la crédulité nous donne parfois l'idée de l'infini !*"

(7) Qu'on le *laisse* juge, non pas nécessairement qu'on le *fait* juge.

riodes ne sont pas sans ressemblance, dans l'usage et le rôle de la presse par exemple, mais d'abord dans ce hasard d'une même profession chez l'un et l'autre (1), comme aussi dans cet autre hasard de la proximité géographique avec les lieux - qui pourraient suffire à mettre en garde... Elles diffèrent essentiellement par le fait qu'il n'y eut pas, dans la première période, de véritables fouilles ; elles diffèrent encore dans le ton et dans les mœurs, car le ton et les procédés de certains protagonistes de la querelle des années trente, fort éloignés de l'irénisme, en choqueraient assurément plus d'un aujourd'hui. Des insultes et des injures, il n'y en eut pas sous toutes les plumes, mais il y en eut des deux côtés (2). Mais nous éviterons autant que possible les côtés anecdotiques de la chose.

Quand le hasard, car ce fut d'abord un hasard (3), amena M. Busset à prêter une attention accrue et suivie aux constructions ou aux ruines du plateau qui s'étendait juste au nord de Clermont, il crut y reconnaître les preuves d'un antique oppidum, et il se persuada rapidement que ce ne pouvait être que celui de Gergovie (4). Les deux questions étaient évidemment indépendantes et elles auraient pu, dû peut-être, le rester ; elles furent liées publiquement dès l'article de J. Ajalbert, qui lança l'affaire dans *Le Temps* (5). Mais lors-

(1) Peintres tous les deux, dessinateurs, graveurs..., l'un a enseigné à Paris, l'autre à Clermont. Mais ils ne sont pas *également amateurs* en archéologie ; car si M. BUSSET, bien que Conservateur au Musée de Clermont, ne fut pas un vrai archéologue, P. EYCHART, même si ce fut largement en autodidacte, s'est formé à l'archéologie.

(2) On a joué, des deux côtés, du mot Merdogne. Le Dr BALME parla de "*farce âne-historique*" . F. IMBERDIS dirigea contre M. BUSSET des vers parodiques qu'on ne lit pas sans surprise aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, 4 J 617. P. de NOLHAC fut traité de "*vieille barbe*" . "*Il y a eu des chansons*" , écrivit H. POURRAT, "*qui ne peuvent s'imprimer que dans la mémoire.*" (La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 164.)...

Et pour discréditer l'archéologue amateur, on a dénigré l'artiste professionnel : le Salon dont s'occupe le Dr BALME *expose* , Busset *exhibe* . - *Cf.* C. AUDIGIER, "L'Oppidum de M. Maurice Busset", La Semaine de Vichy, Cusset et du Centre, 18 mars 1933 ; Journal de Thiers, 19 mars 1933, et surtout la note 1 à la fin de l'article ; *cf.* un certain FOURNIER, dans "Du danger de tranformer des cabanes de berger en «oppidum» gaulois", Le Canard clermontois, 18 fév. 1933 : "*On ne pardonnait déjà pas facilement ses peintures à Maurice Busset, mais les archéologues, eux, ne lui pardonneront jamais de s'être occupé de ce qui ne le regardait pas.*" ...

(3) Il s'agissait, on s'en souvient, de décorer l'escalier d'honneur de la préfecture d'une fresque représentant la bataille de Gergovie, et BUSSET avait trouvé aux Côtes l'inspiration qui s'était refusée sur le plateau traditionnel. (*Cf.* "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 221, col. 2). - Le Conseil Général devait d'ailleurs refuser la transposition (rendue transparente par la représentation du Puy-de-Dôme, que l'artiste place à la gauche du plateau, et qui *aurait dû* se trouver à droite).

(4) *Cf.* le titre de son ouvrage, paru à Paris le 1er août 1933 : "Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, chez Delagrave. Mais sa conviction était faite depuis un an ou deux : la commande de la préfecture était de 1931, les premières interrogations de BUSSET remontaient au moins à mars 1932, et tout l'été bruits et rumeurs allèrent leur chemin, au point que P.-F. FOURNIER put parler d'un "*secret de Polichinelle*" (Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne [...], p. 41).

(5) *Cf.* J. AJALBERT, "Chronique d'Auvergne", Le Temps, dimanche 25 septembre 1932 : "*Maintenant, Maurice Busset nous conte la grande histoire, l'incroyable découverte, tout contre Clermont, d'un oppidum, avec ses trois enceintes de remparts - deux ou trois kilomètres de large et de long, qui pourrait être la vraie Gergovie, au lieu de celle du lac de Sarliève, proposée par l'italien Siméoni, au dix-septième siècle [sic]. [...]. Des remparts intacts sous la vigne, avec des huttes, des vestiges considérables d'habitation.*

que le doyen Audollent, celui qui avait fouillé le temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme (1), intervint le 10 février 1933 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2), il se garda bien de prononcer le nom de l'oppidum gaulois (3). Conquis d'emblée par les documents que lui présentait Busset, par sa manière de le faire aussi, l'académicien et poète Pierre de Nolhac ne fut pas, lui, retenu par les mêmes scrupules : "- *C'est Gergovia ! m'écriai-je. - Evidemment, répondit Busset en souriant.*" Et Nolhac de faire observer : "*Il m'a laissé l'honneur de prononcer le premier le nom qui s'impose*" (4). Et c'est en se plaçant dans cette hypothèse que le doyen honoraire Desdevises du Dézert s'est résolu, après l'esquisse de P. de Nolhac et après Busset (5), à confronter au terrain le texte

[...]. (C'est là-dessus que le savant M. Audollent, de l'Institut, la plus haute compétence du sous-sol humain historique d'Auvergne, va prochainement faire une communication à ses collègues de Paris.)

Gergovie ? Les Commentaires de César s'y appliqueraient en tous points.

En tout cas, une ville morte retrouvée, avec son dessin, ses constructions, qui va nous livrer tous les secrets d'un passé formidable, soudé à l'Augustonemetum de l'ère gallo-romaine, - à un quart d'heure du plateau usurpateur de l'historique renommée."

(1) Et qui avait cru y reconnaître le temple Vasso Galate incendié par Chrocus, dont parle GREGOIRE DE TOURS dans l'Historia Francorum ; mais P.-F. FOURNIER en voit plutôt les ruines dans le mur des Sarrasins à Clermont, et il traduit "*le temple que, en langue gauloise, on appelle Vasso de Jaude*" . ("La Persistance du gaulois au VIe siècle d'après Grégoire de Tours", Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel, t. 1, Paris, 1955, p. 450).

(2) Nous en recopions ici le résumé paru dans les *Comptes rendus* de l'Académie (bulletin de janvier-mars, p. 59), et celui qui fut publié au *Journal officiel* du 11 février, tels que reproduits par P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 43 :

"*Sur les côtes qui dominent la ville subsistent de très importantes ruines, qui n'avaient jusqu'à ce jour attiré l'attention d'aucun archéologue. M. Busset, professeur de dessin au lycée Henri-IV, enfant de ce pays, qu'il connaît à merveille, s'est récemment avisé de l'intérêt qu'elles présentent. Il y a découvert une quantité d'abris à coupole avec voûte à encorbellement, des restes multiples de fortifications, d'énormes murailles, dont quelques-unes sont épaulées par de robustes contreforts. Tout cet ensemble, bâti en pierres sèches, mérite une étude très attentive. Il est impossible actuellement de lui attribuer une date même approximative.*"

A quoi le J. O. ajoutait :

"*Ce qu'on est en droit de dire cependant, du fait des débris céramiques d'époque romaine qu'on y rencontre en quantité, c'est que ces constructions, utilisées au début de l'ère chrétienne, doivent lui être antérieures. Elles seront bientôt l'objet d'un examen approfondi.*"

(3) *Cf.* A. AUDOLLENT, "Découverte d'un «Oppidum» près de Clermont-d'Auvergne", Revue Archéologique, 6e série, t. I, E. Leroux, Paris, janvier-juin 1933, p. 40 : "*Encore moins faudrait-il dès maintenant proposer une identification hâtive de cet oppidum [...]. Aussi me suis-je abstenu avec soin de prononcer aucun nom.*"

Id., "La Découverte des Côtes de Clermont", La Région du Centre, n° 133, mars 1933, p. 67 : "*Accueillie avec sympathie, cette communication n'aurait pas causé dans le public la vive émotion qu'on y constate depuis quelques semaines, si un nom de ville fameux n'avait pas tout de suite été lancé dans les journaux ; identification, selon moi, tout au moins prématurée. Ce nom, je ne l'ai pas prononcé, je ne le prononce pas, je ne le prononcerai pas, tant que des faits nouveaux ne m'en donneront pas le droit.*"

Id., "Qu'a-t-on découvert sur les «Côtes» de Clermont ?", Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n° 39, avril 1933 ; tiré à part, Chartres, 1933, p. 1 : cette communication du 10 février, "*on en a aussitôt pris texte pour soulever, avec trop de hâte, à mon avis, la question de l'emplacement réel de Gergovie*" .

Il avait observé la même réserve à Nîmes, à Pâques 1932, au premier congrès de l'Association Guillaume Budé, où il annonça une importante découverte qui venait d'être faite au nord de Clermont. - Ceci, quel que pût être son sentiment personnel, et quelles que pussent, à l'occasion, être ses confidences.

(4) P. de NOLHAC, "La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25 fév. 1933, p. 220, col. 3 ; repris *in* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules [...], ch. IX, p. 104.

de César : expérience qui lui parut, à son tour, positive (1).

Mais qu'avait donc pensé trouver M. Busset sur le plateau des Côtes, à deux kilomètres et demi environ de la cathédrale de Clermont ? Ramené à l'essentiel pour ce qui est de notre quête, ce qu'il a déclaré voir dans les ruines se répartissait en structures immobilières et en mobilier céramique.

Les premières se divisaient elles-mêmes en deux catégories : d'une part des enceintes, de l'autre des vestiges d'urbanisation. Les enceintes ou ce qu'il en restait se subdivisaient à leur tour en deux ensembles : enceintes qui faisaient le tour du plateau (2), enceinte intérieure (3) enfermant plus étroitement la ville sur le sommet. Les difficultés d'interprétation tenaient à la végétation, à l'état très inégal de conservation des murs et à la quasi-impossibilité de se faire sur place une vue d'ensemble. Mais en travaillant à lever des plans qui se raccordassent et en profitant des possibilités nouvelles offertes par la photographie aérienne (4), M. Busset s'estima en état de se prononcer, contre le hasard et le chaos, pour une conception d'ensemble des murailles (5), avec leurs portes et leurs tours, qui s'avéraient ainsi être des fortifications, avec fossés ou chemins de ronde, et il se vit en mesure d'en dresser un plan général (6). (*Cf.* les planches LXXXI et LXXXI).

De tous ces murs, les uns n'étaient en rien une découverte, et les autres résultaient d'une interprétation, qui n'avait rien d'évident, d'amas désordonnés de pierres comme on

(5) *Cf.* M. BUSSET, "L'oppidum de Clermont-Ferrand et le texte des *Commentaires* de César", L'Auvergnat de Paris, 4 mars 1933.

(1) *Cf.* G. DESDEVISES DU DEZERT, "La deuxième bataille de Gergovia. La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", L'Avenir du Plateau Central, 10 mars 1933 : "*Déjà des savants, dont M. Pierre de Nolhac, se demandent si la ville nouvelle ne serait pas Gergovie. Il m'a paru intéressant de prendre le texte de César, au Livre VII des Commentaires sur la Guerre des Gaules, et de rechercher s'il existe quelque concordance entre le texte de César, et la topographie des Côtes.*" Repris au ch. X de M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules [...], p. 108. - L'auteur venait d'écrire un article favorable aux conclusions de M. BUSSET, "Une Cité Gauloise sur les Côtes de Clermont", La Croix d'Auvergne, 26 février 1933, article qui se termine ainsi : "*Il nous paraît tout à fait improbable que les recherches qui vont être entreprises ne justifient pas les conclusions de M. Maurice Busset.*"

(2) Mais on peine à savoir si tout le pourtour du plateau était ainsi ceinturé, ou si la falaise pouvait suffire ici ou là comme fortification naturelle.

(3) P. de NOLHAC (*art. cit.*, p. 220, col. 3) en parle au pluriel : "*à l'intérieur de la ville, d'autres enceintes*".

(4) *Cf.* M. BUSSET, "L'Oppidum de Clermont-Ferrand et les Révélations de la Photographie aérienne", La Nature, 1er oct. 1933, p. 293, col. 1 : les clichés sont explicites. "*Il est maintenant impossible de nier l'existence d'un ensemble coordonné et préconçu, réparti sur toute la surface basaltique de la montagne. [...]. Les fragments épars se raccordent, le plan initial se dessine avec un luxe de détails insoupçonnés. [...]. Il est impossible d'admettre que ces alignements cohérents de murs qui se complètent soient le fait du hasard.*"

(5) Au vu de leur importance et de leur emplacement, A. AUDOLLENT s'estimait fondé à parler d'un "*système défensif solide, sinon dérivé d'une conception très homogène*". ("Découverte d'un «Oppidum» près de Clermont-d'Auvergne", Revue Archéologique, p. 31).

(6) *Cf.* M. BUSSET, Oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand, relevé des ruines, plan dressé en 1932, publié *in* L'Avenir du Plateau central, 11 fév. 1933 ; Le Nouvelliste (de Lyon), 19 fév. ; L'Illustration, 25 fév., p. 221 ; Le Miroir du Monde, 4 mars, p. 280 ; L'Auvergnat de Paris, 4 mars ; reproduit dans Gergovia Capitale des Gaules, p. 12, fig. 1.

en voit partout sur ces plateaux. Mais la nouveauté tenait encore à autre chose. Non seulement le rempart qui enserrait le plateau était par endroits contrebuté de contreforts et pouvait présenter plusieurs enceintes concentriques (1), mais surtout ces enceintes, parallèles entre elles et au rebord du plateau, étaient, au moins par places, coupées de murs perpendiculaires qui descendaient la pente et contribuaient ainsi à former d'étranges quadrillages ou damiers. (*Cf. infra,* planche LXXX).

Quant aux vestiges d'urbanisation, matériellement parlant, tous ne constituaient pas davantage une découverte. De quelque nom que Busset les appelât, huttes, cabanes, casemates, chambres, guérites, c'étaient des cases de pierres sèches aux murs et aux toits très épais, tantôt assez vastes, plus souvent étroites, dont la plupart s'étaient effondrées, formant ainsi des tas de pierres, mais dont un grand nombre cependant étaient restées lisibles, cases coniques ou carrées, sous voûtes à encorbellement, plusieurs intactes, certaines incluses dans les murailles. Outre ces restes d'habitat (2), et quelle qu'en fût dans chaque cas la destination, -guettes, corps de garde, ou habitations, par centaines-, Busset voyait et montrait des portes aménagées pour la défense, des rues, des voies dallées, des carrefours, des places, en un mot des traces parlantes d'urbanisation (3) ; et cette "*ville haute sur le sommet*" lui paraissait plus vieille que les murailles. Sa partie orientale lui semblait moins ancienne cependant (4), avec des murs construits au mortier de chaux ; Busset y aurait déblayé "*deux chambres carrées contenant des fragments d'enduit peint à fresque*" (5) ; et l'endroit aurait livré des tuiles à rebord et de la "*poterie rouge gallo-*

(1) "*Trois ou quatre enceintes successives [...] pouvant atteindre un développement total de plus de 30 kilomètres.*" ("Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 222, col. 1).

(2) Aussi bien les habitations proprement dites, pour A. AUDOLLENT, ne consistaient-elles pas en ces réduits exigus : "*Faites peut-être de matériaux périssables, terre battue, bois et chaume, les habitations ont-elles donc disparu ? L'hypothèse n'a en soi rien d'invraisemblable.*" (*Op. cit.*, p. 36).

Dans le même esprit, voir M. BUSSET, devenu plus circonspect, Gergovia Capitale des Gaules, p. 87 : "*Il devait y avoir aux plateaux des Côtes des habitations en bois, peut-être plus confortables* [p. 72 : et *plus vastes*], *mais celles-ci ont disparu : les huttes de pierre ont seules subsisté.*" ; et pp. 71-72 : "*La ville, construite en bois ou en terre, a disparu. [...]. Les maisons de bois, couvertes de chaume, se sont effondrées et ont disparu totalement [...] constructions légères que le temps a anéanties.*" Et les ruines actuelles ne seraient ainsi que les vestiges de travaux militaires, éventuellement ceux de tombes, les unes sous tumulus, les autres, non (*cf.* pp. 64, 67, 82-84 : Nécropoles) - ce que ne pense pas A. AUDOLLENT, *op. cit., ibid.* : "*Quant à les considérer comme des tombes, il n'y faut pas songer, etc.*"

(3) A. AUDOLLENT distinguait sans peine, sur la section cadastrale appelée «Communaux de l'arène» [ou de la Reine ?], "*des ruelles, des marches d'escalier, des seuils de portes, des soubassements de tours*" (*op. cit.*, p. 37).

(4) C'est cette ville gallo-romaine, "*de 16 hectares environ*" , qui devait être "*très nettement circonscrite par d'épaisses murailles qui ne peuvent être que des remparts*" , (M. BUSSET, "L'Oppidum de Clermont-Ferrand et les Révélations de la Photographie aérienne", La Nature, p. 295, col. 1). Mais BUSSET est plus d'une fois confus et obscur. Dans Gergovia Capitale des Gaules, p. 44 et p. 66, on croit comprendre que c'est toute la ville haute, et non pas seulement sa partie orientale, qui était ceinte de murs ; mais, p. 81, on lit que "*la ville gallo-romaine semble avoir été entourée de murailles, indépendantes des murs de l'enceinte extérieure*" ...

(5) M. BUSSET, "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 222, col. 3. - Dans Gergovia

romaine tournée" en très grande abondance (1). (*Cf. infra,* pl. LXXXIII et LXXXIV).

Pour ce qui est, enfin, du mobilier, outre ces fragments gallo-romains (2), il était essentiellement constitué de tessons de céramique gauloise, glanés en surface ou ramassés sous les décombres (3) : *"Sous les voûtes éboulées et dans les amas de pierrailles, quelques fouilles superficielles me livrèrent des poteries gauloises noires et grises non tournées, à pâte micacée et peu cuites"* (4). De ces *fragments de poteries épaisses, débris de vases d'assez grande taille,* A. Audollent soulignait la *pâte grossière* ; il notait les *grains de charbon agglutinés dans la masse* , constatait une *cuisson incomplète* et concluait à des *procédés primitifs* (5). (*Cf. infra,* planche LXXXII).

Quoique relevant de la catégorie des enceintes et des constructions anhistoriques, l'oppidum était ainsi daté comme ayant été occupé avant l'ère chrétienne et encore un certain temps après la conquête, voire depuis les temps néolithiques jusqu'aux temps gallo-romains (6).

Et ce devait être là les restes énormes d'une cité considérable, couvrant au moins deux cent cinquante hectares et pouvant contenir jusqu'à quatre-vingt mille personnes, en accueillir au besoin deux cent mille : *ville immense, population très importante, travaux de défense réellement formidables* (7)...

Capitale des Gaules, il n'est question, p. 45, que d'une salle, rectangulaire, découverte sous deux mètres de décombres, et l'enduit est *jaune foncé et ocre rouge*).

(1) M. BUSSET dit qu'il a fouillé, ajoutant quelquefois : *superficiellement* . A. AUDOLLENT parlait seulement de *sondages sommaires* , mais donnait des précisions : chambres de quatre mètres de côté environ, crépi de chaux avec enduit à fresque rouge et jaune ; fragments de jarres en terre rouge, façonnées au tour et de bonne cuisson ; quelques restes de poteries sigillées, *etc.* (*Cf. op. cit.,* p. 76). - Comparer avec M. BUSSET, "L'Oppidum de Clermont-Ferrand et les Révélations de la Photographie aérienne", p. 295, col. 1 : la *poterie rouge à relief* est de Lezoux ; les deux constructions sont en *pierre de petit appareil, cimentées entre elles* ; sur les deux, l'une *a été dégagée jusqu'au sol : les parois étaient revêtues d'un enduit peint à fresques, en tons unis, ocre rouge et vert olive* ; *etc.*

(2) M. BUSSET parle de *"plusieurs milliers"* qui auraient été recueillis depuis l'annonce de la découverte, *ibid.,* p. 295, col. 1. Et voir Gergovia Capitale des Gaules, p. 81, n. 2 : plus de deux cents kilogs de tessons gallo-romains sous les éboulis ; des paniers, des sacs entiers de tessons ramassés en surface.

(3) Voici le récit des toutes premières trouvailles de l'inventeur : *"Ayant déblayé l'intérieur de ces voûtes, je découvris sous les pierres des fragments de poteries noires et grises, non tournées, peu cuites et décorées de stries exécutées à la pointe et de reliefs faits au pouce où se voyait encore parfaitement marquée l'empreinte digitale du potier antique."* ("Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 221, col. 3).

(4) *Ibid.,* p. 222, col. 2.

(5) A. AUDOLLENT, *op. cit.,* p. 30.

(6) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, p. 46. Et pour le détail (sujet à variations) des fouilles et des découvertes, pp. 74-85.

(7) *Id., ibid.,* p. 43 et *cf.* p. 88 avec la note 1.

II. EXAMEN CRITIQUE

Reçue un temps (1) avec intérêt par une partie de l'opinion cultivée, avec faveur par des représentants de l'opinion avertie ou savante, cette transposition fut l'objet d'une riposte violente qui fit tourner une dispute, au demeurant légitime, en aigre polémique. Pour reprendre la rubrique d'un hebdomadaire régional (2), ce fut *Gergovia contre Gergovia* . D'aucuns se formalisèrent ; des amuseurs découvrirent chacun son oppidum : à Châteaugay, au plateau de la Serre, à Saurier, à Gravenoire... Les choses, en fait, s'envenimèrent, et plusieurs se portèrent à des excès. Et les enjeux de la vérité, de la recherche et de la science ne furent point les seuls moteurs de cette *Deuxième Bataille de Gergovia* (3). Mais M. Busset avait effectivement donné des verges pour se faire battre, et son critique le plus percutant n'eut pas tort de dénoncer ses erreurs de fait et ses erreurs de méthode, voire ses fautes dans le cours de la controverse.

Tout ne mérite pas aujourd'hui d'être repris dans le détail, mais la question peut d'abord se résumer en trois points : le matériel archéologique relevé sur le plateau suffit-il à prouver qu'il fut habité à la fin de l'indépendance au point de mériter en quelque façon le nom de ville ? les constructions de pierre sèche peuvent-elles être prises pour les témoins de cette occupation ? et les remparts prétendus forment-ils en effet l'enceinte défensive d'un oppidum, ou ne sont-ils que des murs à vocation agricole ?

1. Sur le premier point, la vérité est que le matériel archéologique apporté par Busset n'était convaincant ni par sa quantité, ni par son origine, ni par sa nature. Les tessons de poteries diverses qu'il put montrer à titre personnel comme ce qui en fut exposé dans les vitrines du musée est fort loin des *tombereaux* , des *brouettes* et même des "*pleins sacs*" dont on a pu parler à l'époque (4). Ce qu'il appelle fouilles ne fut pas clairement localisé (5), devient plutôt sondages sous des plumes amies (6), et n'est plus que grattages sous celle de P.-F. Fournier (7). Et pour ce qui est de l'identification des différents objets,

(1) En réalité, le fort de la querelle dura peu ; et à la fin de l'année, J. MANSON put s'autoriser à écrire qu'elle n'avait pas eu lieu : *cf.* "La querelle de Gergovie", 45e Parallèle, Bordeaux, 29 déc. 1933.

(2) La Croix d'Auvergne.

(3) Rubrique de L'Avenir du Plateau Central.

(4) *Cf.* A. VAN GENNEP, "Maurice Busset : *Gergovie, Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes* ", Mercure de France, mars 1934, p. 376. Et *cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, p. 25.

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 42 : "*Et je note, en passant, qu'à ma connaissance aucun visiteur du plateau n'a aperçu encore la moindre trace de telles fouilles.*"

(6) *Cf.* A. VAN GENNEP, *art. cit.*, p. 376 : "*fouilles qui sont à peine des sondages*" ; mais c'est pour mieux faire valoir les quantités mises au jour.

(7) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 42. Et ailleurs.

s'il y procéda avec assurance, il n'en imposa point par une compétence de spécialiste ; bien plutôt fit-il montre d'une certaine fantaisie (1). Ses connaissances ou ses curiosités d'amateur le firent en particulier tomber dans l'erreur assez commune de mesurer l'antiquité de ses trouvailles à leur apparence primitive et grossière : reprenant et retouchant le récit de sa découverte, il évoquait ainsi des tessons qui montraient "*des grains de charbon incrustés à leur surface. Ces fragments céramiques présentaient toutes les caractéristiques des poteries primitives, cuites sans four en plein air, à l'aide d'une technique rudimentaire*" (2).

Faiblesses et défauts qu'on ne manqua pas de relever (3).

2. Le deuxième point, s'il excita des esprits, fut radicalement réglé par P.-F. Fournier dans son étude sur *Les Ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont* (4). La thèse, ou la démonstration, de l'auteur, était simple, claire, péremptoire : les cases prétendument découvertes par Busset, et par lui prétendues antiques, aussi bien que leurs prétendues ruines, (puisque Busset tendait à voir des cases ou casemates dans tous les tas de pierres), n'étaient pas autres que toutes celles dont la multiplication encombre tous les plateaux comparables de la région (5) ; elles étaient toutes relativement récentes, voire encore très récentes pour certaines, et toutes s'expliquaient par une origine ou une destination agricoles, constituant tantôt des abris rudimentaires, mais fonctionnels, pour le couvert ou le repos, et tantôt résultant (pour les simples tas) de l'épierrage séculaire des terres, en des temps où le temps ne comptait pas, ni la peine, où comptait en revanche le moindre espace de terrain attribuable au bétail, à la culture, à la vigne (6). La confusion était donc grossière, sinon grotesque.

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 40 : lors d'une séance de Société des amis de l'université de Clermont, "*il fait un exposé concernant la poterie en Auvergne à différentes époques. Les auditeurs y remarquent des confusions concernant la chronologie des types céramiques et, d'une manière générale, une connaissance peu approfondie de la matière.*" - FOURNIER reviendra sur l'incident pour accabler BUSSET avec plus de précision, Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, Imprimerie Moderne, Clermont-Ferrand, daté 27 novembre 1933, p. 8, n. 1.

(2) M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, p. 37.

(3) *Cf.* P.F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], pp. 40-41 : les tessons appartiennent à la céramique gallo-romaine précoce, ou, tout en étant d'une céramique commune et grossière, peuvent être gallo-romains. "*D'autres, plus grossiers encore, sont plus récents. Ces derniers, [Busset] les date en leur appliquant indifféremment une des épithètes «néolithiques», «de l'âge du bronze», «celtiques» ; et, pour ce faire, il se fonde sur la contexture grossière de la pâte. Or, ce caractère ne signifie rien du tout. C'est, d'ailleurs, une erreur fort commune de croire que toute poterie grossière doive être nécessairement très ancienne. En fait, de la céramique pareille aux tessons présentés, il s'en est fabriqué à travers tout le moyen âge et il s'en fabriquait encore dans la région il n'y a pas longtemps.*"

(4) *In* L'Auv. litt. et art., revue bimestrielle, 10e année, n° 68, Cl.-Fd, 3e cahier 1933 ; le titre ordinaire et complet en était *L'Auvergne Littéraire, Artistique et Historique* : détail qui donna un aliment à la querelle.

(5) Y compris celui de Gergovie-Merdogne, quoique les formes de l'épierrage y aient subi l'effet de régularisation dû à l'allotissement de la fin du XVIIIe siècle.

P.-F. Fournier a vivement dénoncé à plusieurs reprises *"ces fantômes qui encombrent l'archéologie et qui ont la vie dure"* (1), *"les mythes que la pierre sèche a inspirés et inspire"* (2), et cette *"singulière séduction"* qu'elle exerce *"sur l'esprit des hommes d'aujourd'hui. Qui achèvera de nous délivrer du préjugé que toute construction de cette sorte doive être en tous cas fort ancienne ou du moins représenter un type fort ancien ?"* (3). Il a donné en quelque sorte à la critique sa forme élaborée et ses textes de référence. Mais s'il fut pratiquement le premier (4), il fut loin d'être le seul à intervenir dans ce sens (5). Pour un géographe comme L. Gachon, pour des connaisseurs de la chose et des lieux, c'était là une pure question de fait, un point d'histoire régionale et de géographie humaine. Les auteurs et les journalistes étaient bien loin d'être tous des spécialistes eux-mêmes, mais si les conditions de l'agriculture étaient en pleine mutation, il restait sur place la tradition orale et les témoignages ou souvenirs personnels (6), qui confirmaient l'explication des tas de pierres et des cases par l'épierrage et la clôture des champs et par les abris de repos. Des détails qui n'en étaient pas venaient à l'appui : la répartition des cases disséminées ou regroupées sur le sommet du plateau, l'orientation de leurs ouvertures (tournées sur les versants *"vers l'assaillant hypothétique"* (7)), leur insertion dans les murs, toutes choses sin-

(6) Intrigué et admiratif, un LEGRAND D'AUSSY avait déjà signalé ce travail de défrichement par l'épierrage, et donné comme exemples *"Gergovia, Chanturgue et les Côtes"*, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, 3 vol., Paris, Ans II-III de la République, t. III, pp. 50-52.

(1) *Id.*, "L'Archéologie en Auvergne depuis la Protohistoire. Recherches et problèmes", Clermont-Ferrand et sa région, 68e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Cl.-Fd, 1949, p. 125.

(2) *Id.*, "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne. Aux Côtes de Clermont", Bull. hist. et sc. de l'Auv., t. LXXX, 1960, p. 151, § 171.

(3) *Id.*, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 31, n. (1).

(4) Si l'on met à part les articles du journaliste E. CONDROYER ("La nouvelle bataille de Gergovie" ; "La nouvelle bataille de Gergovie. A la recherche de l'oppidum" ; "La nouvelle énigme de Gergovie expliquée par l'agriculture", Le Journal, 24, 25 et 26 février 1933.), *cf.* P.-F. FOURNIER, "Le Prétendu «oppidum» des Côtes de Clermont", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, 25, 27 fév., 1er mars 1933.

(5) *Cf.* C. AUDIGIER, P. BALME, P. CANQUE, M.-J. CHAMPEL, A. DAUZAT, A. DEBIDOUR, E. DESFORGES, M. DOUSSE, L. GACHON, J. LHERMET, J. VISSOUZE, *etc.* ; en Grande-Bretagne, Mme O. BROGAN...

(6) *Cf.* J. VISSOUZE, "Un nouveau Glozel. La question de Gergovie", Le Soleil du Centre, 26 fév. 1933 ; "A propos de l'oppidum des Côtes. Le point de vue du paysan", (anonyme), L'Avenir du Plateau central, 29 mars 1933 ; P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche, p. 30, p. 28.

Cf. M. DOUSSE, qui relate *"un souvenir personnel datant d'environ 25 ans. Dans une promenade sur le plateau de Montcelet, où s'érigent des pyramides écroulées de nombreux tas de pierres semblables à ceux du pseudo Gergovie, un cultivateur du village voisin me disait : «Voyez le grand travail de nos pauvres vieux. Ce sont eux qui ont ramassé et rassemblé toutes ces pierres pour avoir de la terre.»"* ("Le problème de Gergovie", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 3 oct. 1933).

Cf. I. ROMANETTE, "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, oct. 1933, p. 284 : *"Un paysan de Nohanent me dit : «Mon père et mon grand-père ont élevé des murs au plateau des Côtes.»"*, et "En Auvergne : Autour de Gergovie", *ibid.*, déc. 1933, p. 352, du même vieux cultivateur : *"Mon père m'a dit avoir travaillé avec mon grand-père aux murailles des Côtes."* - *"Une paysanne âgée qui filait la laine en gardant les moutons"* a affirmé à l'auteur, *cf. ibid. et ibid.*, que les murs des Côtes étaient aux paysans et que les prétendues guérites étaient des cabanes de bergers, que cependant Fournier distingue des abris de cultivateurs.

gulières dans l'hypothèse d'une fonction militaire, cependant que leurs dimensions intérieures, trop petites, ne permettaient pas d'y voir des habitations. Et il ne suffisait pas de ramasser à l'intérieur quelques tessons antiques, ou quelques pierres taillées ou polies, ni quelques rouelles ou autres débris métalliques, pour les dater elles-mêmes (1), d'autant qu'un certain nombre, sur le plateau des Côtes comme sur celui, tout proche, de Châteaugay, et sur bien d'autres, portaient encore, gravée sur leur linteau, la date de leur construction ou en tout cas de leur réfection (2).

3. Affirmée avec autorité, cette interprétation réglait du même coup le troisième point. On trouvait ailleurs et presque partout quantité d'équivalents : à Châteaugay, à Pontgibaud, sur les pentes de Corent, vers Chidrac, entre Champeix et Montaigut-le-Blanc, dans la vallée du lac Pavin, à Blesle... Sous une autre forme que les amas de pierres, les murs qui pouvaient s'aligner sur le plateau n'étaient encore qu'un produit de l'épierrage, marquant la limite des *héritages* et permettant de gagner un peu de place par leur élévation. Mais ceux qui bordaient le plateau ou qui quadrillaient les pentes n'avaient pas d'autre origine ; ils avaient toutefois une autre destination, car il fallait y voir des murs de soutènement, qui permettaient tout naturellement une culture en terrasses ou en gradins : les paliers ainsi étagés n'étaient donc, eux aussi, qu'un effet du défrichement et qu'une question d'archéologie agraire (3).

L'archéologue nîmois M. Louis avait beau batailler ferme en faveur de M. Busset, en faisant valoir son expérience languedocienne et de multiples exemples analogues (4), l'objection revenait de deux points de vue. D'abord et d'une manière générale, comment comprendre une pareille configuration pour lui donner une signification défensive ? Suffisait-il d'imaginer qu'elle multipliait les obstacles devant l'assaillant, et qu'elle le contraignait à morceler ses attaques (5) ? Ensuite et plus particulièrement, les murs perpendi -

(7) P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 56.

(1) *Cf.* J. TOUTAIN, "La Question de Gergovie (?)", Les Etudes classiques, Namur, 1933, p. 310 : "*Les cases en pierres sèches, édifiées sur le sol qui renferme ces fragments, sont-elles forcément de la même époque ? Aucune conclusion solide ne peut vraiment être tirée de ces trouvailles.*"

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 30 : non loin du Puy, une *chibotte* -c'est l'un des noms que portent ces modestes ouvrages de pierre sèche, ailleurs *tonnes, capitelles, casaloux ou chazaloux*...- porte la date de 1761, et elle tombe en ruines. Une autre, à Châteaugay, porte celle de 1882.

(3) Ce n'est pas que M. BUSSET ou A. AUDOLLENT aient ignoré le phénomène de l'épierrage agricole ni celui de la culture en gradins. Mais ils n'en avaient pas la même vision que P.-F. FOURNIER ou L. GACHON. Quand Busset constate l'absence de disposition en damier, il en explique la disparition par les travaux des paysans ou vignerons, cependant que Fournier s'étonne au contraire de cette absence en des points où l'hypothèse de remparts en aurait imposé la présence. Là où Busset ou Audollent aperçoivent le plus de pierriers, ils les expliquent par l'impossibilité d'y cultiver le sol - ce qui les a préservés, tandis que Fournier n'y voit que plus clairement l'ouvrage des ruraux. Et là où Fournier explique par l'épierrage une vaste étendue dégagée sur le plateau, Audollent et Busset y voient la preuve qu'on a dû se donner la peine d'aller quérir au-delà, dans une carrière à l'ouest, les pierres nécessaires aux diverses constructions.

(4) La Léquière de Favas, la Liquière de Calvisson...

culaires au rebord du plateau et les contreforts eux-mêmes n'auraient-ils pas dû faciliter l'attaque au lieu de la contrarier, les premiers en suivant le sens des pentes, et les seconds en formant échelles ? Audollent avait usé d'une métaphore assez traîtresse en s'interrogeant sur ces séries de "*murs parallèles, qui montent pour ainsi dire à l'assaut du plateau*" (1)...

Et s'il en allait ainsi, l'impression de *système* défensif, de *plan* rationnel et préconçu, ou de *coordination* planifiée, n'était que l'effet d'une illusion. Sans donc entrer plus avant dans l'infini détail des discussions, la cause pouvait bien paraître entendue.

Mais M. Busset, outre ses interprétations téméraires, avait desservi autrement sa cause ; il l'avait en vérité compromise, tout en inspirant chez plusieurs une confiance passablement précipitée, par ce qu'il faut bien appeler ses maladresses intellectuelles et ses légèretés morales.

On pourrait passer sur de simples supputations, voire sur des erreurs ou approximations de détail, dans la mesure où elles ne prêtent pas par elles-mêmes à grande conséquence (2). Ainsi des "*vestiges de camp antique*", sur son plan, sont-ils marqués en haut du versant sud du Puy de Var, et certain "*Mur avec chemin de ronde*" doit-il représenter le fameux mur de six pieds à mi-pente (3). Ainsi la "*chapelle de Neyra (ruinée)*" est-elle reportée au nord-est du plateau, entre sa pointe et la route de Clermont à Blanzat, et donc au sud-ouest du même Puy de Var (4), alors que la chapelle *de Neyrat*, détruite au siècle dernier, se trouvait à l'est de ce puy, près du chemin de Clermont à Cébazat, et tout en bas de la pente. Et de même, quoique plus grave en soi et pour nous, un "*Ruisseau*" sans nom, qui doit être celui des Sagotiers, partage parallèlement avec un "*Ruisseau de Guelles*" la vallée, ou les versants, des puys de Var et de Chanturgue, tous deux se jetant dans

(5) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, p. 15 (les longues *digitations* qui *canalisaient* le flot des agresseurs, p. 48 (les *sortes de digitations ou d'antennes*), p. 55 (l'attaque morcelée, divisée et émiettée *entre les antennes ou digitations*), p. 58 (le double rôle, d'ailleurs défensif et agricole, de ces curieuses antennes, formant comme des digitations : consolider l'ensemble des terrasses et des remparts ; canaliser l'attaque et la morceler).

Cf. dans le même sens M. LOUIS, La Vérité sur Gergovie. Le point de vue de la Préhistoire, Heugel, Editions de Psyché, Paris, 1934 ; M. LOUIS et R. BRUGUIERE , "La vallée de l'Alauzène aux Temps préhistoriques, Arrondissement d'Alès (GARD)", Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes, t. XLVI, Nîmes, 1928-1929, pp. 61-107.

(1) A. AUDOLLENT, *op. cit.*, p. 34.

(2) Aussi n'insistera-t-on pas sur l'usage de citations inexactes, tendancieuses quelquefois, telles, entre autres, que justement dénoncées par P.-F. FOURNIER dans Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, pp. 5-9.

(3) *Cf.* M. BUSSET, Oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand, relevé des ruines, plan dressé par M. BUSSET en 1932, *réf. supra*.

(4) *Cf. id., ibid.*, et Gergovia Capitale des Gaules, p. 84 : "*Une petite chapelle ruinée est située près du Puy de Var, c'est la chapelle de Neyra.*"

une Tiretaine toute proche qui coule plein nord au lieu d'aller plein est (1) : or le ruisseau des Sagotiers descend plein sud entre Chanturgue et les Côtes, pour se jeter en effet dans la Tiretaine, mais au nord de Clermont...

Mais on admettra plus difficilement telles inexactitudes, telles exagérations, qui relèvent de la méthode des "deux poids, deux mesures". Quand il cherchait d'abord l'inspiration sur le plateau du sud, le peintre n'y avait vu aucune ruine ; mais du moins ajoutait-il alors qu'"*il n'y avait là que des tas de pierres informes fournies par le défrichement du sol*" (2). Or, si le journaliste E. Condroyer dit vrai, M. Busset lui a assuré que sur le plateau de Gergovie-Merdogne il n'y avait rien et que c'était plat comme la main (3), alors que les deux plateaux se ressemblaient au moins, et de façon notoire, par la présence d'abris et l'abondance des tas de pierres, par l'existence aussi de murs "de soutènement" sur les versants, et qu'on trouvait en abondance des tessons de céramique sur le plateau traditionnel. On tendait de même à discréditer tant la colline de la Roche Blanche que le plateau du sud, en affirmant de l'une qu'elle était raccordée sur trois faces au plateau (4), et de l'autre qu'on n'y trouvait aucune trace d'ancienne enceinte (5).

En contre-partie, M. Busset valorisait sa découverte en usant de procédés non moins discutables que ces précédentes contre-vérités. Il fallait que le plateau des Côtes fût presque inaccessible et ne fût pratiquement connu et fréquenté de personne, qu'il figurât comme une brousse impénétrable ou quelque savane infestée de vipères (6) ; il fallait qu'il offrît ou préservât des vestiges évidemment mystérieux, essentiellement énigmatiques (7) ;

(1) *Cf. id., ibid.*

(2) M. BUSSET, "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 221, col. 2.

(3) *Cf.* E. CONDROYER, *art. cit.*, et "Simples souvenirs", 45e Parallèle : de l'Atlantique aux Alpes, n° 7, Bordeaux, 9 fév. 1934. - Il y aurait beaucoup à dire aujourd'hui du ton et de l'esprit de ces articles ; il suffira de noter que leur auteur, qui a vu tout et tout le monde en moins de deux jours, s'y contredit en intervertissant l'ordre de ses visites à l'un et à l'autre plateaux, ce qui en change la perspective.

(4) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, pp. 121-122 : "*La colline, loin d'être escarpée de toutes parts, constitue une sorte de plateau en pente douce, qui se raccorde largement sur trois de ses faces avec le flanc du plateau de Merdogne. La quatrième face, seule, tournée au Sud, est escarpée.*"

(5) Sous l'influence de M. BUSSET, et non sans quelque précipitation, P. DE NOLHAC a en effet écrit du "*Plateau dit de Gergovie*", art. cité, p. 221, col. 1 : "*Aucune trace d'ancienne enceinte*" ; *id. in* Gergovia Capitale des Gaules, p. 106, sous la forme : "*Aucune trace d'anciennes enceintes*".

Peut-on y voir un effet de ce "*juvénile enthousiasme*" que le P. J. CLEMENCE attribuait au poète, "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 411 ? - Mais C. AUDIGIER traitait aussi A. AUDOLLENT de *juvénile académicien*, *cf. art. cit.*

(6) AUDOLLENT prend un peu vite à BUSSET la savane et les vipères, et NOLHAC les vipères. Mais il était tout à fait exagéré de parler ainsi du plateau comme d'un désert, et si difficile d'accès : car il était parcouru ou fréquenté par des passants, des cultivateurs et des militaires.

Ces excès ne vont d'ailleurs pas sans contradiction : "*Bien des fois*", écrit AUDOLLENT, Maurice Busset "*avait gravi, comme tant d'autres, la colline qui domine Clermont.*" (*Art. cit.*, p. 27 ; souligné par nous.)

(7) *Cf.*, par exemple, M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, *in* Introduction, p. 5 : "*énigmatiques murailles*", "*mystère*" ; p. 6 : "*enceintes mystérieuses*", "*cités énigmatiques*" ; p. 7 : "*le mystère de ces trouvailles*" ...

il fallait que les huttes fussent "*semblables à celles qui figurent à Rome, sur les reliefs de la colonne Trajane*" (1) ; et pour les éclairer, il fallait avoir recours sur le mode lyrique à de grandes comparaisons, lointaines, orientales, antiques, classiques en un mot : l'architecture de la ville dévoilée devait évoquer les cités de Tyrinthe, Mycène ou Orchomène (2)... Allait dans ce sens anoblissant le titre même de son ouvrage Gergovia capitale des Gaules et l'oppidum du plateau des Côtes : l'anachronisme de cette appellation ne risquait guère, sans doute, d'abuser le lecteur, mais il relevait la cité arverne ; et le pluriel des *Gaules* était moins là pour servir la vérité historique que pour exalter davantage encore la cité résistante et victorieuse.

Il y a pourtant moins acceptable. S'agissant par exemple d'un point aussi objectif que la superficie du plateau, susceptible d'autoriser des comparaisons avec d'autres oppida, un lecteur attentif et bienveillant voyait ici deux cents hectares, là deux cent cinquante, ailleurs trois cents (3), alors qu'elle ne dépasse guère, en fait, les cent cinquante hectares. A quoi s'en tenir entre ces variations ? La muraille qui ceignait le plateau consistait-elle en un rempart d'un seul tenant ou en plusieurs segments déterminés par le relief ? Celle qui entourait la ville haute n'entourait-elle que la partie gallo-romaine ? était-elle une ou multiple ? (4). Une fois, la population supposée n'atteignait pas les vingt mille habitants ; une autre fois, elle en faisait quatre-vingt ou deux cent mille (5). Les cases, qui pouvaient se compter par quelques dizaines, se multipliaient en centaines sous la plume de l'artiste ou du rhéteur qui voyait grand (6). Non seulement, comme on l'a vu aussi, les glanes, dans le même esprit, devenaient des fouilles et les dizaines d'objets recueillis en devenaient des centaines ou des milliers. Mais les photos aériennes n'étaient pas simplement reprises au trait par le dessinateur, elles étaient quelquefois retouchées et interprétées à tel point que ses adversaires ont pu parler de truquages (7). D'une manière générale, enfin, ce sont les

(1) M. BUSSET, *ibid.*, p. 36. - On sait que la pertinence du rapprochement est de toute façon problématique.

(2) *Cf. id.*, "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 222, col. 2 ; Gergovia Capitale des Gaules, p. 27 (*Tirynthe, Mycènes, Orchomène*).

(3) 300 ha environ : sur le dessin Oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand, relevé des ruines ; et *cf.* Gergovia Capitale des Gaules, p. 60 : "*une superficie de 300 hectares environ*" . Reproduit *passim* dans les périodiques.

Mais 250 ha environ : *cf.* Gergovia Capitale des Gaules, pp. 33, 38, 76, n. 2, p. 88 - superficie peut-être obtenue en soustrayant celle accordée au puy de Var (ou Wahr, *sic*) ? - Chiffre repris par NOLHAC, *art. cit.*, p. 220, et par AUDOLLENT, "Qu'a-t-on découvert sur les «Côtes» de Clermont ?", Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n° 39, avril 1933, p. 54.

Et 200 ha, dans une note à J. AJALBERT, citée par lui dans Feux et cendres d'Auvergne, p. 211.

(4) Questions rencontrées *supra*, et restées sans réponse.

(5) Il y a, suivant les textes, hésitation possible entre habitants, combattants et réfugiés ; et VAN GENNEP, dans son compte rendu du livre de BUSSET, p. 377, parle de "*quinze à vingt mille personnes*".

(6) *Cf.* M. BUSSET, "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, p. 222, col. 2 : "*plusieurs centaines d'habitations plus ou moins ruinées*" .

Il y avait du SYMEONI et du MATHIEU dans le pouvoir de fabulation de M. BUSSET.

restitutions des habitats ou des ouvrages défensifs par le peintre qui en ont frappé plus d'un par leur fantaisie, sinon par leur extravagance (1).

Et il semble bien qu'il y ait eu moins acceptable encore. Car des pièces de diverses provenances auraient été exposées dans les vitrines du musée comme recueillies sur les Côtes de Clermont. Tout en publiant un article de Busset, la rédaction de la Revue d'Auvergne fait, dans une note, "*toutes réserves sur la provenance des objets contenus dans ladite vitrine*" (2). On frôle ici la mystification. Plus tard, P.-F. Fournier est revenu sur l'affaire. "*Tous ceux qui l'ont connu*" , rappelle-t-il au sujet de l'inventeur des Côtes, "*s'ils veulent bien être sincères, certifieront avec moi que l'objectivité n'était pas son souci majeur. [...]. Ce n'est qu'une fois la discussion déclenchée qu'il pensa faire une farce, - et qui lui parut bonne, - à ceux qui le contredisaient, en recourant à des pièces étrangères aux Côtes de Clermont, dont une monnaie, au moins, avait une provenance certaine et duement constatée. Tout cela est notoire et j'en parle en témoin oculaire*" (3). La sincérité, l'honnêteté d'un M. Busset ne doivent pas être contestées à la légère ; mais enfin ce sont là des notions aux contours quelquefois mouvants dans la pratique, au-delà desquels on peut glisser sans l'avoir clairement voulu ni distinctement perçu. Le résultat n'en est pas moins là : il y va, dans ce défaut de sérieux, de ce qu'on appelle, en le respectant ou non, l'esprit scientifique.

Méthodes du raisonnement ; comptes rendus des observations ; procédés de présentation : M. Busset a pensé, a écrit sans rigueur ; il a multiplié les inconséquences, a même fait douter de sa probité ; en somme, le bilan de cette affaire a quelque chose de regrettable. Qu'il ait eu tort ou raison, M. Busset a eu des torts, et c'est lui tout le premier qui a nui à sa propre cause (4).

(7) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], pp. 41-42. - P. BALME, *in* "Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auv. litt., art. et hist., n° 71, Cl.-Fd, 1933, écrit *tronqué, tronquée, tronquages* dans le texte (pp. 17, 25, 32) pour mettre en note *tronqué, tronquée* et *truquages* . - E. DESFORGES, *in* "Le pseudo oppidum des Côtes de Clermont", 45e Parallèle : de l'Atlantique aux Alpes, 2, 9, 16 fév. 1934, parle de textes dénaturés, de photos truquées, de dessins maquignonnés.

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 51 : "*Dans les dessins des ouvrages de pierre sèche des Côtes, la réalité est interprétée, la plupart du temps, dans un esprit extrêmement subjectif.*" ; J. TOUTAIN, *art. cit.*, p. 309 : "*Nous ne parlons pas des restitutions de M. Busset, dont le caractère fantaisiste a frappé tous les observateurs sérieux.*"

(2) *In* M. BUSSET, "La question de Gergovia", Revue d'Auvergne, XLIX, avril 1935, p. 68, N. D. L. R. 2°. Ce fut toute une affaire.

(3) P.-F. FOURNIER, "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne", Bull. hist. et sc. de l'Auv., t. LXXXII, 1963, "Aux Côtes de Clermont", p. 316, § 193.

(4) Il est vrai que le style d'un *supporteur* comme M. LOUIS ne l'a pas favorisé, bien au contraire...

III. REFLEXIONS ANTITHETIQUES

A-t-il eu cependant *tout à fait* tort ?

D'emblée, la condamnation de P.-F. Fournier fut absolue autant que véhémente. Accompagné ou simplement suivi, c'est lui, finalement, qui fut approuvé. Son savoir et sa droiture ne sont pas en cause, et les enquêteurs officiels dépêchés sur les lieux conclurent comme lui, outre l'habitat gallo-romain de médiocre importance, à la nature agricole des données constatables sur le plateau des Côtes. On a donc pu lire de leur part :

"Il résulte de leur rapport qu'il est abusif de voir dans les murs - et ceux-là même qui sont épaulés par des contreforts - autre chose qu'un appareil de soutènement des terres et de clôtures de tènements. Quant aux abris individuels, dont les ouvertures sont, en presque totalité, ouvertes dans le sens opposé à la direction la plus fréquente des pluies et des orages venant de la chaîne des puys, c'est-à-dire du nord-ouest, il serait plus hasardeux encore d'y reconnaître des postes de guet ou autres habitacles faisant partie d'un ensemble fortifié. Seuls, quelques murs façonnés, auprès desquels on peut recueillir de nombreux fragments de tuiles romaines à rebord portant souvent sur l'une des faces des sillons concentriques peu profonds, semblent être les vestiges d'une villa gallo-romaine, assez peu importante d'ailleurs." (1).

Mais ce n'est pas faire injure à la mémoire d'un érudit et un honnête homme que d'avancer deux choses. Il est permis, d'une part, de rappeler qu'en matière de science, il existe peu de jugements sans appel, que le définitif y a été fréquemment provisoire, que l'histoire et les progrès de la recherche procèdent largement de révisions. Il y a lieu de reconnaître, d'autre part, que les adversaires de Busset étaient nombreux à *avoir intérêt* à ce qu'il ait tort, et il n'y a rien là que de naturel, puisque c'est l'ordinaire même des certitudes que de répugner à l'opposition (2). Et quand celles-ci ne sont pas seulement certitudes assises, mais convictions étayées, il n'est pas anormal qu'elles puissent influencer le re-

(1) Note dans Le Matin du 25 mars, reproduite dans les journaux clermontois du 26 ; *cf.* GANDILHON GENS D'ARMES, "La solution officielle du problème des Côtes de Clermont", L'Auvergnat de Paris, Paris, 8 avril 1933. - Voici ce qui précède et ce qui suit :

"Pour abréger les controverses relatives aux prétendus vestiges d'un oppidum gaulois sur les côtes de Clermont et au déplacement hasardeux du site de Gergovie, une seule procédure s'imposait : celle du classement. M. Anatole de Monzie, ministre de l'éducation nationale, y a souscrit avec empressement. Délégués par M. Bollaert, directeur général des Beaux-Arts, MM. Jean Verrier, inspecteur général des monuments historiques, et A. Guerritte, architecte en chef des monuments historiques, ont minutieusement étudié le plateau en litige, situé à trois kilomètres à vol d'oiseau de la cathédrale de Clermont-Ferrand, et procédé à la plus rigoureuse enquête régionale. [...]. La cause est, désormais, entendue. Et elle est jugée avec tant de conscience et de sécurité que tout appel paraîtrait dorénavant plus systématiquement romanesque que dignement scientifique."

(2) *Cf.* P. VEYNE, Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?, Seuil, Paris, 1983, coll. Points Essais, 1992, p. 137 : *"La vérité est le nom que nous donnons à nos options, dont nous ne démordrions pas ; si nous en démordions, nous les dirions décidément fausses, tant nous respectons la vérité."*

gard porté sur du nouveau : situation claire quand on a travaillé soi-même à se faire son opinion, plus claire encore lorsqu'on a travaillé, ce faisant, à modifier les opinions reçues. Or c'était le cas de P.-F. Fournier et de ses amis.

Mais il est autre chose qui a poussé à la fin de non-recevoir : ce fut la hantise de revivre, selon le mot de J. Vissouze, "*la mirifique aventure de Glozel*" (1), qui venait de diviser les archéologues et de les mettre aux prises dans la décennie précédente. "*Partisans ou adversaires de la thèse de Maurice Busset*", notait Gandilhon Gens d'Armes, "*doivent savoir que depuis Glozel la confiance entre archéologues ne règne pas*" (2). L'affaire de Glozel est-elle une affaire classée ? C'est selon : car il n'a pas suffi de la déclarer telle pour qu'elle le fût ; et qu'est-ce, en la matière, qu'une affaire classée ? Il ne nous revient évidemment pas de nous prononcer en l'espèce (3), mais il est évident que la réaction des anti-glozéliens à la thèse des Côtes fut conditionnée par le parti qu'ils avaient arrêté sur le problème de Glozel. Et la passion devient ambiguë, quand celle du savant interfère avec celle de la science.

Bref, M. Busset a diminué les chances de sa théorie, mais on ne paraît pas non plus lui avoir donné toutes ses chances. "*Je sais bien*", écrivit Gandilhon Gens d'Armes en manière d'oraison funèbre après sa mort, "*qu'il a eu un malheur dans sa vie, celui de croire que l'antique Gergovie s'élevait sur les Côtes de Clermont. Il l'a cru peut-être à la légère*" (4). Sans doute. Mais, victime non innocente d'un phénomène de rejet, il avait été traité, suivant la protestation de B. Marque, "*comme s'il avait commis une mauvaise action en cherchant la vérité*" (5).

Ces considérations ne contribuent en rien, toutefois, à réhabiliter sa thèse, car elles ne veulent aucunement dire qu'on serait sage de se tenir prêt à changer de position pour n'importe quoi. Elles légitimeraient simplement un réexamen, au minimum elles l'excuseraient.

Busset est apparu à Fournier comme fauteur de divagations, comme victime d'une aberration ou d'un mirage ; Busset s'est complu dans son erreur, où des gens sont tombés tête baissée dont on n'attendait pas cette défaillance (6) ; ils l'y ont entretenu en retour.

(1) J. VISSOUZE, *art. cit.* - *Cf.* un certain FOURNIER, dans l'article cité du Canard clermontois, 18 fév. 1933 ; C. AUDIGIER, *art. cit.*, : "*A Glozel, du moins, on s'était offert le luxe de fouiller le sol !*"

(2) GANDILHON GENS D'ARMES, "L'oppidum des côtes de Clermont découvert par Maurice Busset, L'Auvergnat de Paris, 25 février 1933.

(3) Si l'on en croit la littérature archéologique, les positions restent contradictoires. *Cf.* Dictionnaire archéologique de la France, au mot GLOZEL, t. I (A-H), éd. Atlas, 1989

(4) GANDILHON GENS D'ARMES, "Maurice Busset est mort", L'Auvergnat de Paris, 9 mai 1936.

(5) B. MARQUE, Pour l'identification de Gergovie, Juglard, Tulle, 1935, p. 8.

Mais pourquoi exclure aussi précipitamment l'éventualité même d'un oppidum sur les Côtes de Clermont ? Que des journalistes se soient fait, "*en deux heures, une opinion ironique et ne varietur*" (1), soit ! Mais comment des inspecteurs officiels ont-ils pu conclure avec la rapidité de journalistes (2) ?

D'où Fournier savait-il qu'il ne saurait y avoir là-haut qu'un modeste et tardif habitat gallo-romain ? Tout en rejetant sans ménagement les idées de Busset, L.-A. Constans n'excluait pas "*que, sur tel ou tel point des Côtes de Clermont, il y ait eu un ou plusieurs villages ou hameaux arvernes*" (3). Et sans plus de sympathie pour l'innovation des *Costiens* , mais sensible aux arguments d'Audollent, le P. Clémence acceptait l'hypothèse que "*les murs et les cases du plateau des Côtes ne sauraient, semble-t-il, être considérés simplement comme l'œuvre de cultivateurs épierrant leurs champs*" (4).

S'il était probable en l'occurrence que les cases de pierre sèche encore repérables ne remontaient pas bien loin dans le passé, si en toute hypothèse elles étaient quasiment impossibles à dater comme par définition, il n'empêche qu'un habitat de ce type a coexisté avec plusieurs millénaires d'histoire humaine et qu'il convenait peut-être d'y regarder à deux fois (5). Aussi bien leur opposa-t-on un modèle, antique et littéraire, de l'habitat celtique (6) qui a été sérieusement contesté depuis. On a reconnu à l'âge du Fer "*des constructions en pierres sèches couvertes de voûtes en encorbellement*" qui existent très tôt

(6) Le Dr BALME apprend à ses lecteurs que les doyens AUDOLLENT et DESDEVIZES DU DEZERT, universitaires versés dans l'histoire et l'archéologie, "*n'ont jamais porté des regards investigateurs sur ce plateau de Gergovie si proche d'eux*" . ("Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auv. litt., n° 71, Cl.-Fd, 1933, p. 29).

(1) Selon le mot de protestation de GANDILHON GENS D'ARMES, *in* "Où en est la question de l'oppidum des Côtes de Clermont et de Gergovie", L'Auvergnat de Paris, octobre 1933.

(2) B. MARQUE a accusé les deux inspecteurs des Beaux-Arts d'avoir passé "*quelques heures à peine à Clermont, sans même se renseigner auprès de Maurice Busset*" . (Pour l'identification de Gergovie, Juglard, Tulle, 1935, p. 14).

(3) L.-A. CONSTANS, "Gergovie", recension de *La Bataille de Gergovie* , de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, R. E. A., n° 4, de Boccard, Paris, 1933, p. 463.

(4) J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, Imprimerie Générale, Cl.-Fd, 1933, p. 8, n. 26.

(5) J. DECHELETTE, qui a étudié les cases en pierres sèches de l'Auvergne, pense que les villages de ce type, loin d'être d'époque celtique et même de remonter au gallo-romain final, ne sont guère antérieurs aux temps féodaux, "*malgré la simplicité et la rusticité de leurs constructions*" ; il n'en estime pas moins que quelques-uns, "*comme l'indiquent la poterie et les trouvailles numismatiques, ont été occupés depuis l'époque néolithique jusqu'au moyen âge*" . (Les «cases» en pierres sèches de l'Auvergne, Imprimerie Nationale, Paris, 1912, pp. 3-4, et pp. 6-7 pour l'exemple de Chastel-sur-Murat, p. 8 pour celui de Riom-ès-Montagne, p. 10 pour celui de Virargues).

A rapprocher, pour l'existence d'agglomérations de «cases» ou cabanes en pierres sèches au Hallstatt moyen, de J.-P. DAUGAS et F. MALACHER, "Les Civilisations de l'Age du Fer dans le Massif Central, *in* La Préhistoire française, T. II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. J. GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976, p. 737.

(6) *Cf.* J. TOUTAIN, *art. cit.*, p. 308 : "*Tel est bien l'aspect de la hutte gauloise, représentée sur un bas-relief du Musée du Louvre où le premier plan est occupé par un Gaulois et un légionnaire romain qui combattent, tandis qu'au fond se voit une hutte de forme circulaire, au toit conique formé de branches ou de roseaux.*" - *Cf.* L.-A. CONSTANS, Jules César. Guerre des Gaules, Class. Hachette, Paris, 1975, (1ère éd., 1929), p. X, fig. 1 : "Hutte Gauloise".

dans les zones favorables, et l'on dénonce aujourd'hui avec vicacité le cliché que constitue la fameuse "*hutte gauloise circulaire au toit pointu qui fait partie des poncifs de notre histoire nationale*" (1).

Si les prétendus remparts devaient plutôt passer pour des murs de clôture et de soutènement, qu'est-ce qui garantit qu'on n'avait affaire en l'espèce qu'à des murs agricoles de cette sorte ? Etait-ce à dire que les murs d'intention militaire et les murs d'intention pacifique ne pouvaient, bien entendu, remplir une double fonction, mais aussi qu'ils se distinguaient par eux-mêmes les uns des autres, et cela, même et surtout dans leur état actuel (2) ? L'existence de fortifications de pierres sèches est bien admise pour les âges du Fer, et si les "*antennes*" ou "*digitations*" de Busset ont de quoi laisser perplexe, on a bien accepté les "*tentacules*" qui rayonneraient autour d'un camp césarien et dont G. Matherat a cru reconnaître la présence du côté de Nointel, sans qu'on en comprenne exactement la fonction précise (3). Le paradoxe est d'autre part qu'on a agité, contre les supposés remparts des Côtes, la description classique du *murus gallicus* par César, qu'on n'a repéré qu'à Jœuvre dans la région, c'est-à-dire qu'en toute hypothèse, l'objection vaudrait contre la Gergovia traditionnelle (4). Après tout, si par définition les enceintes anhistoriques ne portent pas de date en elles-mêmes, et si elles peuvent, ainsi que l'expliquait A. Grenier, se rencontrer du néolithique au bas Moyen Age (5), il faut au cas par cas des rai-

(1) O. BUCHSENSCHUTZ, "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1509. Et p. 1510 : le bas-relief du Louvre qui sert de référence traditionnelle, et qui vient du forum de Trajan, "*représente en arrière-plan une maison dace, c'est-à-dire du nord des Balkans, à la fin du Ier siècle de notre ère. En réalité, rien ne prouve que la maison esquissée sur ce bas-relief soit ronde.*" ...

Sur la possibilité de reconnaître, grâce à des photographies prises à basse altitude, "*des tas de pierres ou des touffes de végétation plus denses marquant l'emplacement de cases de pierres sèches effondrées*" , *cf.* R. CHEVALLIER, "Possibilités d'inventaire et de typologie de l'habitat pré-romain en Gaule. Problèmes méthodologiques", Atti del Convegno di Studi sulla Citta etrusca e italica preromana, (1966), Milan, 1970, p. 27.

(2) P.-F. FOURNIER fait valoir que les murs à contreforts qui jouxtent la falaise n'en dépassent pas le rebord et ne l'atteignent même pas (*cf.* Les Ouvrages de Pierre sèche, p. 55) : mais M. BUSSET et A. AUDOLLENT signalent des endroits où les murs s'élèvent encore à un ou deux mètres au-dessus du sommet (*cf.* M. BUSSET, "A propos de l' «oppidum du plateau des Côtes» , une réponse [datée du 15 janv. 1934] de M. Maurice Busset", L'Auv. litt., art. et hist., n° 71, 1933, p. 7), et d'autres où se remarque, "*à l'arête même du plateau, un bourrelet très prononcé, qui paraît avoir appartenu à un mur d'enceinte*" . (A. AUDOLLENT, "La Découverte des Côtes de Clermont", La Région du Centre, n° 133, mars 1933, p. 67). Si bourrelet il y a, celui-ci ne serait-il pas aussi digne d'attention que celui du plateau de Gergovie-Merdogne ? A moins d'y voir dans les deux cas, comme avait fait LEGRAND D'AUSSY, un travail d'épierrage qui devait faire de chaque plateau une cuvette ?

(3) *Cf.* L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, p. 160, col. 2.

(4) *Cf.*, entre autres, J. TOUTAIN, *art. cit.*, pp. 309-310.

(5) *Cf.* A. GRENIER, Manuel d'Archéologie Préhistorique, T. V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, Paris, 1931, p. 189 : "*La presque totalité des «camps de César ou des Romains» rentre dans la catégorie des enceintes «anhistoriques», c'est-à-dire dont il est impossible de préciser la date. La plupart paraissent avoir été occupés depuis l'époque néolithique jusqu'au bas moyen âge ; souvent même ils ont servi de refuge momentané jusqu'aux époques modernes.*"

sons et des preuves pour en circonscrire la datation, ou alors il faut avouer l'hésitation et l'ignorance.

Mais il était donc entendu que, la question de Gergovie mise à part, la présence d'un oppidum juste au nord de Clermont n'aurait pu échapper jusque là au regard ?

Un J. Lhermet estimait en substance que M. Busset n'avait pas de sens critique en croyant aux Côtes et que P. de Nolhac faisait preuve d'hypercriticisme en ne croyant plus au plateau de Gergovie-Merdogne ; mais il admettait l'hypothèse qu'une agglomération, jusque là ignorée, ait pu exister autrefois sur le plateau nord : "*Certains partisans de la Gergovie officielle*" , affirmait-il, "*sont allés un peu loin, trop loin même, dans la réaction contre les dissidents. Ils ne se sont pas bornés à relever les erreurs et les contradictions de la thèse adverse, et à faire reconnaître les titres irréfragables de la Gergovia traditionnelle - ils ont pris l'offensive à leur tour ; et, tombant dans l'exagération, ils ont soutenu que les ruines des Côtes de Clermont n'ont aucune valeur archéologique. C'est possible ; encore n'a-t-on pas fait suffisamment la lumière sur ce point contesté. [...]. Bref, on peut retenir de ce débat, que c'est le plateau de Merdogne, et non celui des Côtes de Clermont, qui a porté l'antique Gergovia ; mais aussi, il pourrait très bien se faire que les ruines qui jonchent ce dernier plateau, remontent à la plus haute antiquité*" (1).

Dans le jeu des opinions, J. Lhermet se rencontrait ici, non seulement avec le doyen Audollent, qui jugeait vraiment trop commode "*la négation pure et simple*" où se cantonnaient les contradicteurs de Busset (2), mais encore avec L.-A. Constans, ou avec C. Jullian, pour lequel non plus Gergovie n'était point déplaçable, mais qui n'en acceptait pas moins la supposition que les Côtes aient porté une cité celtique : "*La découverte de M. Maurice Busset est importante. Il s'agit probablement*" , écrivait-il alors en termes mesurés, "*des restes d'une grande ville gauloise, dont la fondation peut remonter jusque vers l'an 550 avant notre ère*" (3), ville qui aurait été vraisemblablement abandonnée, selon lui, bien avant la conquête romaine.

Il n'est donc pas interdit de reconsidérer la sentence de P.-F. Fournier. La nature de ces cabanes et de ces murs "*n'est ni urbaine, ni militaire*" (4) ? Leur caractère agricole est évident, mais son occultation a fait qu'on a pris pour "*des ruines de ville*" ce qui

(1) J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, organe de la maintenance d'Auvergne et des sociétés auvergnates à Paris, 5e année, n° 19, juin 1933, p. 4, col. 2.

(2) A. AUDOLLENT, "La Découverte des Côtes de Clermont", La Région du Centre, n° 133, mars 1933, p. 68. L'auteur analyse toutes les difficultés qu'il voit à la "*négation totale*" , mais observe que cette position dispense d'emblée les contradicteurs "*de rien vérifier de près*" .

(3) C. JULLIAN, "Interview sur Gergovie", Le Matin, 15 février 1933. Cité avec des variantes selon les occasions, et par M. BUSSET lui-même (*oppidum* à la place de *ville* , *500* au lieu de *550* ...).

(4) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche [...], p. 39.

n'était que *"ruines de champs"* (1) ? Là-contre, ce n'est pas sans raisons que le doyen Audollent jugeait ses objections et réflexions *"propres à empêcher les esprits non prévenus de conclure de façon trop hâtive et défavorable"* (2). De part et d'autre, et pour nous inspirer du même Audollent (3), les voix des "Sudistes" comme celle des "Nordistes" se sont accordées pour réclamer des fouilles qui permettraient de trancher en dernier ressort. *"Il faudrait faire des fouilles"* , écrivait Desdevises du Dézert au Dr Balme. *"Le dernier mot appartiendra à la pioche, à la pelle et au tamis !"* (4). Il n'y eut pas de fouilles à grande échelle, ni de fouilles *officielles* ; mais il s'est trouvé quelqu'un pour fouiller, qui aussi bien ne s'est pas contenté de fouiller. Ses fouilles et ses sondages sont restés limités par la force des choses ; leurs méthodes mêmes peuvent déjà ne plus donner satisfaction, mais elles ont produit des résultats, autorisé des conclusions, et ses travaux, discutables en l'état, méritent à tout le moins d'être pris en compte.

(1) *Id., ibid.,* p. 60.
(2) A. AUDOLLENT, *art. cit.,* p. 69.
(3) *Id.,* "Qu'a-t-on découvert sur les «Côtes» de Clermont ?", Bull. de l'Ass. G. Budé, n° 39, avril 1933.
(4) Lettre du 15 octobre 1933, *in* Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 J 366 II.

Deuxième section

LA RECIDIVE DE PAUL EYCHART

I. LE MOMENT DU RAPPORT

A. Où Paul Eychart prend la relève

Réclamées de toutes parts dès l'annonce par Maurice Busset de sa "découverte", des fouilles ne furent donc pas engagées avant sa mort en 1936 (1).

Mais celles qui furent poursuivies sur le plateau de Gergovie-Merdogne (2) comme celles qui furent conduites sur les lieux présumés des travaux romains (3) jusqu'aux années d'avant guerre, et surtout celles qui ensuite accompagnèrent, à nouveau sur le plateau, les années de la guerre et de l'après-guerre (4), pouvaient avoir de quoi redonner, en réaction, de l'intérêt aux Côtes de Clermont.

Quand il s'est résolu, vingt ans après la controverse, à fouiller là-haut, il ne paraît pas que Paul Eychart ait été poussé par quelque préjugé à l'encontre de Gergovie (5) ; ses présomptions, puis sa conviction, se formèrent plus tard et peu à peu ; mais ce fut la question de l'origine du peuplement de Clermont qui mut sa curiosité, ce fut là son angle d'approche (6). Avec peu d'aide et de moyens, il fouilla quelque seize années de 1952 à 1968,

(1) La demande en fut si unanime et si répétée que nous nous abstiendrons d'en rappeler les références.

(2) Connues sous le nom de "fouilles du Comité Pro-Gergovia".

(3) Ce sont celles qu'anima le P. GORCE.

(4) Elles furent publiées dans la revue Gallia.

(5) Il était des plus sensibles, certes, à l'état de choses que nous venons de mentionner. Mais il y a passablement loin du doute et de l'interrogation à la dénégation ou à l'assentiment contraire, et loin du jugement suspendu au jugement arrêté : *cf.* Chanturgue, camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, p. 240 : le moment où P. EYCHART trancha pour Gergovie aux Côtes "*ne se situe pas au début de (son) travail, mais lorsque furent mis au jour les vestiges du temple de l'oppidum*".

(6) *Cf.* P. EYCHART, *passim*, et spécialement : "A propos de Gergovie", L'Information historique, n° 4, J. B. Baillière, Paris, 1960, p. 139 (cet article avait été précédé de deux communications à la Société des Amis de l'Université de Cl.-Fd, les 9 déc. 1959 et 13 janv. 1960) : "*Dans ces conditions, il devenait impossible de proposer une solution acceptable au problème posé par la fondation et par le peuplement d'Augustonemetum, normalement issu de la ville gauloise.*" ;

L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1961, pp. 15-16 : "*Le problème posé par ce peuplement exclusivement gallo-romain du plateau de Merdogne-Gergovie ne peut donner une explication au peuplement contemporain de la nouvelle ville d'Augustonemetum. [...]. L'archéologie prouve qu'il n'y eut pas dépeuplement du plateau, mais peuplement. [...]. Ces résultats et leurs conséquences nous décidèrent à entreprendre des fouilles sur le plateau des Côtes de Clermont.*", pp. 100-101 : "*Il est notable que par un glissement naturel vers le Sud dans la vallée de la Tiretaine, la population de*

puis intervint par trois fois jusqu'en 1984 pour opérer des sondages ou des sauvetages occasionnels (1). Il serait peu utile de résumer ici ce que lui-même en a écrit et répété (2) ; mais il ne sera pas inopportun, vu la difficulté d'accéder à tels ouvrages ou de réunir telles publications, d'en dresser un état qui éclaire notre propos.

Les travaux de Paul Eychart seraient à considérer selon trois directions solidaires.

Du point de vue de leur chronologie et de leur durée propres, ils se sont donc étendus sur plus de trente années, méthodiques et réguliers pour une première moitié, davantage sujets au hasard, mais à d'heureux hasards, dans la seconde. Pour ce qui est de leur extension sur le terrain, à l'habitat situé sur le plateau de l'oppidum (présumé) à l'abri de son enceinte (présumée), ils ont alternativement associé un certain nombre d'établissements apparemment placés sous sa dépendance ou sa protection depuis les pentes jusqu'à la plaine. Et ce faisant, ils ont rapidement manifesté, si l'on suit leur entrepreneur, *une occupation humaine qui allait sans discontinuité de l'époque néolithique aux temps gallo-romains* - établissant de ce fait, si on l'en croit, la réalité incontestable sur le sommet d'*une agglomération celtique de la fin de l'indépendance*, en rapport avec un peuplement celtique dispersé sur plusieurs niveaux alentour.

l'oppidum des Côtes put assurer le peuplement d'Augustonemetum, alors que pour Merdogne (en admettant son occupation par les Gaulois) ce mouvement se serait fait vers le Nord sur une distance de 6 à 7 kilomètres. [...]. Le peuplement d'Augustonemetum ne pouvait s'expliquer que partant des Côtes de Clermont." ;

"L'Oppidum des Côtes, Clermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme)", OGAM, 14, 1962, p. 73 : "*Ces découvertes mettent fin à une incertitude concernant l'explication du peuplement de la ville d'Augustonemetum.*" ;

"Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, pp. 77-78, pp. 92-93 ; "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Sezzioni V-VIII, s. l. (Roma), 1966, pp. 105 et 109 ; "Gergovie aux Côtes de Clermont", Latomus, t. XXVIII, fasc. 2, avril-juin 1969, pp. 351 et 371 ;

Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, pp. 26-29 (le plateau de Merdogne-Gergovie étant inhabité à la Tène, "*en conséquence, le siège des populations qui fondèrent Augustonemetum devait être cherché ailleurs. C'est à partir de ces faits que nous avons entrepris l'étude archéologique des Côtes de Clermont.*", pp. 142-143, pp. 243-245 ("Conclusions relatives aux origines de Clermont") ;

"Au sujet de Gergovie", L'Information historique, 32, 1970, pp. 26-29 ; Chanturgue [...], 1975, p. 240 ; "Le vicus de l'oppidum des Côtes et les oppida de Basse-Auvergne", Actes du colloque *Le vicus gallo-romain*, E. N. S., 14-15 juin 1975, Caesarodunum, n° spécial, n° 11, Tours, 1976, p. 129 ; La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, p. 99.

(1) *Cf. id.*, La Bataille de Gergovie [...], 1987, pp. 9 et 29.

Les dates, les durées, les décomptes, sont susceptibles de varier quelque peu d'une publication à l'autre ; les différences s'expliquent plus ou moins clairement selon les points de vue ou selon les circonstances. Mais il n'importe guère ici-même. L'ouvrage mentionné, qui se présente comme récapitulatif, servira de référence préférentielle.

(2) *Cf.* la note bibliographique que nous avons donnée dans notre Introduction, p. 59, n. 1, et *infra* notre Bibliographie.

Le *premier* point, l'historique de ces fouilles solitaires, s'il montre une opiniâtreté remarquable, n'a lui-même ici qu'une signification secondaire pour notre enquête. Le *dernier* est évidemment le point décisif. Mais le *deuxième* est doublement au service de ce point-clef, en ce qu'il le met lui-même en perspective, et en ce qu'il soulève, et peut-être éclaircit, la question de Némôssos et celle d'Augustonemetum.

Archéologiquement parlant, Paul Eychart avait bien conscience que rien de concluant n'avait été produit aux Côtes dans les années trente (1), sauf à montrer certaine obstination de part et d'autre : mais c'est précisément la raison pour laquelle il restait à faire avant de se prononcer. Désireux de faire parler le sous-sol, ou d'entériner son silence, il retrouva donc tous les éléments et tous les problèmes qui avaient déjà été tant agités.

Oui ou non, y avait-il eu sur ce plateau la *très grande ville* qu'y avait vue Maurice Busset, que d'autres avaient pensé y voir avec lui ? Et dans l'affirmative, était-on fondé à dire *celtique* cette anonyme et cette inconnue ? Pouvait-on, quoi qu'il en fût, lire sur le terrain les vestiges au moins embryonnaires de *quelque organisation urbaine*, et par exemple parler de rues ou de voirie, autrement que par l'effet de l'imagination ? Les *tumulus* épars sur le sommet méritaient-ils cette appellation dans sa rigueur archéologique ? Les *pierriers*, les fameux *abris de pierre sèche*, ne témoignaient-ils vraiment, les uns comme les autres, que d'une activité agricole relativement récente ? Et les murs dits d'enceinte avaient-ils été ou non des *fortifications* ? Ces murailles déclarées anhistoriques, était-il possible, au moins pour partie, de les *dater* approximativement ? de les interpréter, au moins pour partie, comme des *remparts* ? Enfin et en bref, y avait-il eu un *oppidum* sur le plateau des Côtes ?

Autant de questions de portée variable, non limitatives, et qui d'ailleurs interfèrent, mais qui pouvaient être rouvertes sans offenser l'esprit scientifique. Quant aux réponses apportées par P. Eychart, qu'elles fussent catégoriques ou qu'elles demeurent hypothétiques, c'est évidemment une autre affaire : plus encore aujourd'hui qu'hier, elles sont sujettes à caution aux yeux de beaucoup (2).

(1) *Cf. id.*, "A propos de Gergovie", L'Information historique, n° 4, 1960, p. 139 ; "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, 1966, p. 104 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 9 et p. 49.

(2) C'est ainsi que nous nous sommes entendu dire que le dossier archéologique de P. EYCHART était "pourri" *(sic)* : de quoi nous ne saurions nous-même nous faire juge...

B. Recherches et résultats

1. La double localisation des fouilles ou des sondages

Mais il y a lieu -classant Chanturgue à part- de distinguer d'emblée, afin de les mettre en rapport, les recherches ou les trouvailles opérées sur le plateau et celles qui furent effectuées sur ses pentes ou à ses pieds (1). (*Cf. infra,* pl. LXXXV).

1. Pour les premières (2), c'est par elles que P. Eychart a commencé, n'étant conduit aux suivantes que par voie de conséquence et d'enchaînement. Sur un vaste sommet de plus de cent cinquante hectares, il s'est d'abord fixé vers le milieu de la **zone haute** orientale, là où paraissaient mener les chemins d'accès (3), là même où l'attention avait été particulièrement retenue dans les années trente, et où des restes de murs maçonnés à la chaux avaient déjà été remarqués : cette zone se signalait par le nombre et le volume des pierriers, par leur forme plus ou moins géométrique et aussi par leur disposition (4) ; elle abondait également en débris de mortier et en morceaux de tuiles, en tessons d'amphores et d'autres céramiques, ainsi qu'en fragments d'arkose et de pierres de basalte taillées.

(1) Afin de ne pas davantage alourdir les notes, nous ne précisons pas toutes les références qui justifieraient ces analyses ou cette synthèse. Renvoi global, mais non exclusif, à Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, (évidemment plus étoffé que L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961), "Chapitre V : Compte rendu des principales fouilles faites sur l'oppidum et les zones qui en dépendent", pp. 247-347, avec le tableau des principales fouilles faites de 1954 à 1966, p. 249, et les nombreuses illustrations : plans, coupes, photographies, dessins.

("Résultats des fouilles sur la zone haute du plateau", pp. 255-287 ; "Fouilles dans la zone basse", pp. 289-305 ; "Découvertes se rapportant à l'occupation gauloise des zones extérieures dépendant de l'oppidum", pp. 305- 335, soit : les Côtes-Fleuries [*cf.* L'Oppidum des Côtes, p. 58 sq.] ; la rue Louis-Cuoq [*ibid.*, p. 61] ; le Rivally : les Fournières [*ibid.*, p. 61 : jonction de ce chemin avec la rue Armand-Fallières], la rue de Bouy [encore absente de L'Oppidum des Côtes] ; la rue Descartes *[idem]* ; le ravin du Cheval Mort *[idem]* ; la rue Delarbre *[idem]*). - Y manquent donc encore la zone de Var-Fontbeloux avec le gisement de Var-Neyrat, la rue du Champ-des-Roseaux dans le quartier de la Plaine et le secteur de Trémonteix.

(2) En voir un premier bilan sur la figure 2, p. 81, "Plan de la zone Sud-Est de l'oppidum", *in* "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965. - Et comparer avec le "Plan général des fouilles" ou "Plan de situation des fouilles & sondages", *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 251.

(3) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 17 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 147.

(4) Disposition rendue sensible et confirmée, semblait-il, par la photo aérienne ; les espaces réguliers qui les séparaient n'étaient pas sans évoquer, à l'occasion, des chemins permettant de circuler entre eux : *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 53 (reproduction médiocre) et p. 20 (malgré la petite échelle) ; mieux, *cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 148. - *Sed contra, cf.* G. VERNET et P. GUITTARD, Plateau des Côtes de Clermont. Périmètre d'exploitation de la carrière des Basaltes du Centre. Etude d'impact archéologique, D.R.A.C., Direction des Antiquités d'Auvergne, Cl.-Fd, fév. 1987, p. 5 : "*La consultation des photos aériennes mise [sic] à notre disposition par la Direction Départementale de l'Equipement n'a apporté aucun élément déterminant pour l'estimation du potentiel archéologique du site.*"

Quelques centaines de mètres à peine plus bas et plus au sud, P. Eychart s'attacha ensuite à une **autre zone** qui donne sur Clermont, plus plane et encore cultivée, bien abritée des vents de nord et d'ouest par une dénivellation d'une trentaine de mètres, riche elle-même en vestiges de surface, d'ailleurs desservie en eau par deux sources, et apparemment propice à l'installation d'un habitat. (*Cf.* planche LXXXVI).

2. Mais à cette double zone de recherches s'en ajoutèrent au total et peu à peu huit autres (1), qu'il convient d'énumérer pour les situer. Toutes se trouvent à l'extérieur du sommet, dans les régions orientales et méridionales de la montagne, les deux plus importantes étant, l'une au pied méridional du plateau, et l'autre au pied de deux collines orientales.

Du côté est, une série de trois gisements descend la vallée du Cheval (ou Cheval Mort) entre les puys de Var et de Chanturgue, longeant le ruisseau des Guelles depuis le haut de la vallée jusqu'à la plaine de Limagne : **ravin du Cheval**, d'abord, en contrebas de la rue de Blanzat ; **zone de Fontbeloux et de Var** au débouché de la vallée sur la plaine, avec un gisement plus au nord, au flanc du puy de Var ; plus loin et plus bas, au nord-nord-est de Montferrand, avant que le ruisseau des Guelles ne se jette dans la Tiretaine en Limagne : la rue du **Champ-des-Roseaux**, dans le quartier dit précisément cité de La Plaine. Quatrième point au flanc sud-est du plateau, sur la gauche de la rue de Blanzat : entre la rue des **Côtes-Fleuries** et la rive droite du ruisseau du Sagotier (ou bien des Sagotiers ?) qui coule entre les Côtes et Chanturgue. Continuant dans le sens des aiguilles d'une montre et toujours sur la pente, à quelque six cents mètres à l'ouest des Côtes-Fleuries, mais au même niveau, on tombe ensuite sur un cinquième endroit, à l'ex-

(1) En voir un premier bilan, encore très incomplet, sur le plan de situation du gisement de la rue Delarbre, p. 20, *in* "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", Revue archéologique du Centre, n° 9, 1964. - N'y figurent encore, avec Var-Charbonniers, que les Côtes-Fleuries, la rue Louis-Cuoq, la vallée du Rivaly -rue A. Fallières, du chemin des Fournières à la rue de Bouy (?)-, et la rue Delarbre. Y manquent donc : le ravin du Cheval, la zone de Var-Fontbeloux et le gisement de Var-Neyrat, la rue du Champ-des-Roseaux, la rue Descartes et le secteur de Bouy-Trémonteix.

Comparer avec la carte protohistorique du Massif de l'Oppidum des Côtes, p. 190, *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, où apparaissent le ravin du Cheval, la rue de Bouy comme telle et la rue Descartes. Manquent encore Var-Fontbeloux (et Var-Neyrat), le Champ-des-Roseaux, et Trémonteix.

Ceux-ci -moins Trémonteix- apparaissent comme découvertes récentes, avec deux gisements de la rue A. Fallières au bord du Rivaly, sur la figure 1 des "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)", A.L.M.A., n° 8, Cl.-Fd, 1981 (daté de janvier 1980) ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981.

La rue A. Fallières avait d'autre part été mentionnée comme telle auparavant dans le n° 3 du susdit Bulletin, janv. 1979, 1ère page.

Le secteur de Trémonteix proprement dit n'apparaît donc, associé à celui de Bouy, que dans le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 8, déc. 1983, sans pagination ; et dans La Bataille de Gergovie, 1987, fig. 3, p. 31, (où le gisement de Var-Neyrat est omis, à moins qu'il n'y soit plutôt confondu avec celui de Var-Fontbeloux).

térieur nord de la **rue Louis Cuoq**. Plus bas et au midi, le ruisseau de Rivaly, qui court d'ouest en est pour se jeter dans le ruisseau du Sagotier et rejoindre de là, plein sud, le bras nord de la Tiretaine, occupe la vallée qui sépare la montagne des Côtes et la colline de Montjuzet. C'est sur les bords de ce ruisseau que se trouve la sixième zone, les **gisements de Trémonteix et de Bouy** ; au-dessous et plus à l'ouest, se rencontrent de même, en amont, **ceux de la rue Armand Fallières et de l'ancien chemin des Fournières**, qui font la septième. Encore plus loin au sud, enfin, de l'autre côté de la colline de Montjuzet, furent découverts des restes de constructions, du côté de la **rue Descartes**, sur la commune de Chamalières : huitième et dernier point (1). De ces huit secteurs, les deux plus importants à tous égards -situation, étendue, abondance des indices- sont manifestement celui de Var-Fontbeloux et surtout celui de Bouy-Trémonteix.

A cette liste (non chronologique) on en joindra sans attendre un neuvième, celui de la **rue Delarbre**, dans le quartier des Lycées, sur le versant oriental du vieux Clermont, (ainsi que celui de la zone industrielle du Brézet, vers l'est-nord-est de la ville, en direction d'Aulnat, qui compte à elle seule une douzaine de gisements (2)).

2. Sous le gallo-romain. La Tène

Le sommet même des Côtes a vite révélé un établissement gallo-romain plus important qu'il n'était connu et déclaré, et qui mérite à n'en pas douter le nom d'agglomération.

Sur la **zone haute** ont été mis au jour d'importants édifices, trois ou quatre selon la façon de les compter, interprétés par P. Eychart comme un temple de tradition gauloise à deux *fana* associé à une *curie* ou une *cella* avec péristyle et péribole, une dépendance de

(1) Sept, huit, neuf..., selon la manière de prendre en compte, et aussi bien de compter, et bien entendu selon le moment où l'on compte.

Par exemple, ne figure pas dans tous les relevés, et ne figure ici qu'en annexe, un gisement découvert dans une excavation, sur le versant oriental et presque au pied du puy de Var, ("Var-Neyrat"), à 160 mètres au nord de celui de Fontbeloux-Var ; *cf.* P. EYCHART, "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV [...]", A.L.M.A., n° 8, Cl.-Fd, 1981, pp. 7 et 11 et fig. 1 et 9 ; ou Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 4, mars 1980, p. 6, n° 6, sept. 1981, p. 7, n° 8, déc. 1983, non paginé.

De même, figure ici ou là, sans être partout mentionné, un gisement d'importance sans doute réduite entre le puy de Var et celui de Charbonniers, au nord (*cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 50 : *"Entre les puys de Var et de Charbonniers, furent trouvés en surface quelques tessons pré-romains et gallo-romains dont quelques-uns en terre sigillée de Lezoux."* - Cet endroit figure sur les quatre plan, carte ou figures de 1964, 1969, 1981 et 1987 mentionnés *supra* en note.

(2) Il ne dépendait pas de P. EYCHART que les résultats en fussent rendus publics. Mais La Tène finale y est représentée. *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 77, n. 36. - Allusion y est faite par P.-F. FOURNIER dans Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Cl.-Fd, 1970, par E. DESFORGES *et alii*, p. 450 et p. 516, n. 5.

ce temple et un autre grand monument à colonnades (1), *forum* ou *caravansérail* ? Il n'est pas de notre propos, non plus que de notre compétence, de reprendre l'étude de ces ruines ni de nous prononcer sur leur signification (2). Leur fonction était-elle cultuelle et administrative, comme P. Eychart le veut et en est sûr ? Mais leur réalité, non plus que leur intérêt, ne sont pas niables ; et leurs dimensions, voire leur luxe (3), paraissent bien témoigner en faveur d'un habitat non négligeable aux environs. Impression qui est confirmée par l'existence, à proximité de ces édifices présumés publics, de plusieurs constructions communes ou rustiques (4), au nombre de quatre, cinq, six..., mais qui font supposer, sans extrapolation inconsidérée, qu'un bon nombre d'autres demeurent enfouies.

Dans la **zone basse**, suite à de premiers sondages effectués vers les sources des Guelles et du Sagotiers *(sic)* (5), ont été reconnues des rues, des venelles, des habitations, des boutiques ou ateliers (6). Quatre rues pavées, sinon cinq, ont été repérées, de direction

(1) Le "temple" est en fait situé sur la commune de Blanzat, section cadastrale G 4, n° 1189. Son "annexe" se trouve à dix ou quinze mètres au sud, et le supposé "forum" ou "caravansérail" à cinquante ou soixante mètres à l'ouest, sur le terroir de la Reine (ou de l'arène ?).

(2) *Cf.* texte et plans, P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes. Augustonemetum. Gergovie, 1961, pp. 18 et 21-38 pour le "temple" et la "curie", pp. 18 et 39-41 pour leur "annexe" ou "dépendance" (que jouxtaient des constructions gallo-romaines en pierre sèche, *cf.* pp. 41-43), pp. 18 et 43-47 pour le "forum" ou "caravansérail". - Leur étude et leur plan, ceux surtout du temple (y compris la grande *cella*), ont été fréquemment publiés *passim.* - (*Cf.* planches LXXXVII et LXXXVIII).

Cf. "A propos de Gergovie", L'Information historique, n° 4, Baillière, Paris, 1960, pp. 139-142 ; "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, 1965, pp. 85 *sq.* ; Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, p. 255 *sq.* ; "Le Sanctuaire de l'oppidum des Côtes près de Clermont-Ferrand", *Actes du Colloque Pour une Géographie sacrée de l'Occident romain, Problèmes topographiques posés par l'implantation des sanctuaires*, Caesarodunum, n° spécial, n° 8, Tours, 1973, pp. 90-101, fig. ; "Le sanctuaire de l'oppidum des Côtes", Sanctuaires Arvernes. Les Lieux de Culte Antiques en Auvergne. Livret-Guide de l'Exposition, Musée Bargoin, Cl.-Fd, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et Centre d'Etude et de Recherche d'Archéologie Aérienne, Gerzat, 1985, pp. 65-73 ; La Bataille de Gergovie, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, pp. *51 sq.*

(3) La "curie" ou grande "cella" avait des murs et des sols décorés ; elle était longée de hautes colonnes à chapiteaux animés de style corinthien, et décorées de feuilles d'acanthe et d'eau ; elle paraît avoir contenu des sculptures, dont la statue d'un cheval à l'anguipède (ou d'une déesse Epona ?). Le "forum" ou "caravansérail", "*long préau*", était aussi, de son côté, bordé au levant d'une colonnade aux chapiteaux de feuilles d'acanthe. (Contrairement à l'habitude, P. EYCHART estima longtemps devoir dessiner les feuilles pointe en haut - ce qui étonnait P.-M. DUVAL : *cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 260, et la note 1 ; elles sont représentées la pointe en bas dans son dernier ouvrage, *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 55, fig. 12.) - P. EYCHART rapporte d'autre part qu'il a recueilli dans ses glanes "*un morceau de plaque de revêtement polie en porphyre vert identique à celui qui ornait le temple du Puy-de-Dôme (ce qui est un indice de l'existence d'un riche édifice)*". (La plaque est polie sur les deux faces.)

(4) *Cf.* "Les constructions rustiques gallo-romaines", *in* "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", 1965, p. 88 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 281 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 61.

(5) *Cf.* L'Oppidum des Côtes. Augustonemetum. Gergovie, 1961, plan p. 19, texte pp. 51-52.

(6) *Cf.* encore "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", 1965, pp. 88 et 90 : nets progrès dans ce sens à cette date : quatre rues pavées et maisons les bordant, boutiques de commerçants ou d'artisans, échoppes de "foulon" et de "savetier"... - Puis *cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 289 *sq.* ; La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 62 *sq.*

générale nord-sud, à peu près rectilignes, sensiblement parallèles, et reliées entre elles par des venelles. La première descendait de la région du temple et gagnait une sortie de l'oppidum pour se muer en chemin le long du Sagotier, traverser le secteur des Côtes-Fleuries, rencontrer le Rivaly, et atteindre la Tiretaine au pied nord de la butte de Clermont. Une échoppe de savetier la bordait, et de l'autre côté un atelier d'artisan. Bien plus bas dans les prés, vers l'est, à l'angle du ruisseau des Guelles et de la rue de Blanzat, des structures gallo-romaines furent aussi mises au jour, avec les vestiges d'une voie empierrée et des restes de sépultures (1).

Le total des constructions découvertes, soit par fouille, soit par simple sondage, s'élève au nombre d'une bonne quinzaine et plus pour la période gallo-romaine.

Dans les limites où les recherches autorisent à se prononcer, cette agglomération pouvait ainsi occuper une quinzaine d'hectares et davantage : quelque chose comme le dixième de l'espace offert par le sommet du plateau. Elle semble avoir plus ou moins brutalement disparu pour partie avant l'an 300 (2), pour partie plus lentement dans le courant du IVe siècle.

Un *vicus* gallo-romain ne fait pas une cité celtique. Mais loin de constituer une création isolée et relativement éphémère, celui-ci s'est révélé comme l'ultime état d'une très longue occupation de ces lieux.

Sans remonter à des traces qui témoignent ici du passage ou de l'installation de l'homme au temps de la lointaine préhistoire, puisqu'il en est du mésolithique et même du paléolithique supérieur (3), on y est assuré d'une présence humaine ininterrompue depuis les temps néolithiques (4) et chalcolithiques, confirmée aux âges du bronze, puis à l'époque de Hallstatt, puis à la période post-hallstattienne qui tient localement la place des premiers temps de La Tène, et enfin à ce second âge du fer dont relèvera la fin de l'indépendance gauloise (5).

Ce constat, s'il n'est pas démenti, ne suffirait point à faire parler de ville gauloise, et moins encore de Gergovie. Mais on ne peut pas sous-estimer ce qui caractérise ainsi le plateau des Côtes, à savoir un peuplement qui reste à apprécier, mais qui n'a connu aucune solution de continuité.

(1) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, fouilles 35, pp. 302-304 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 66.

(2) Par destructions barbares, ou plutôt chrétiennes ?

(3) *Cf.* la Carte du paléolithique en Auvergne, *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 50 (où figure, avec celui des Côtes, le magdalénien de Blanzat et de Cébazat), et les pp. 45 et 55-57.

(4) *Cf.* la figure 5, "Situation des principaux sites néolithiques de Limagne", *ibid.*, p. 71.

(5) *Cf. ibid.*, p. 190, la carte protohistorique du massif des Côtes, et le texte *passim*.

Or il s'agit à présent, sans disputer sur les variantes des chronologies (1), de se faire une idée de l'existence et de l'importance de La Tène finale aux Côtes de Clermont.

a. Sur le sommet du plateau

Pour ce faire, il y a d'abord lieu de distinguer l'espace qui a pu en livrer des témoins éparpillés au hasard et recueillis par des prospections de surface (2), et l'étendue d'un habitat éventuel repéré dans des niveaux en place, car cet habitat a toute chance d'être plus restreint que cet espace.

Et c'est ici que nous retrouvons la question des **pierriers** qui firent l'objet de tant de polémiques. Il est possible que beaucoup d'entre eux, que tous peut-être, s'expliquent assez par l'épierrage des pasteurs, des agriculteurs ou des vignerons. Mais il n'y a aucune raison *a priori* pour que cette origine épuise dans tous les cas leur signification. En fait, Paul Eychart a distingué selon leur apparence trois sortes de tas (3) : il y a ceux, à ses yeux, qui sont d'aspect géométrique et qui se trouvaient au milieu de surfaces déblayées et cultivées ; ceux dont la forme et la disposition apparaissent irrégulières et qui sont séparés par des intervalles médiocres, propres au passage, peu propres à l'exploitation ; et ceux enfin, nombreux, qui ne seraient pas sans rappeler des tumulus de type hallstattien.

On voit surtout ces dits **tumulus** dans la zone ouest et sur les deux collines intérieures du plateau. Certains d'entre eux ont effectivement été fouillés, au moins sommairement ; mais la moisson fut pauvre. Tous n'ont pas donné de témoins archéologiques. Plusieurs ont montré "*des traces d'arrangements intérieurs en formes de caisssons*" (4). La plupart sont vides. Aucun n'a fourni la preuve d'une occupation ni d'une inhumation ; peut-être quelques cendres ici ou là, mais pas d'ossements. Ils mériteraient certainement d'être étudiés, mais en somme ils ne concernent pas expressément notre propos.

Ce sont les autres amas de pierres qui sont directement intéressants. Car si, par les tessons et fragments divers qu'ils recelaient, ils témoignaient visiblement de la proximité de constructions gallo-romaines, ils se sont très généralement avérés comme entassés sur ces constructions, les recouvrant et les masquant à la fois. Et dès lors, ceux d'entre eux

(1) On constate ainsi des distorsions selon les auteurs dans les durées, nombres et appellations des périodes de La Tène.

(2) *Cf.*, par exemple, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 50. (Ou Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 237).

(3) *Cf. ibid.*, p. 20. (Et Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 148-150).

(4) *Ibid.*, même page ; et *cf.* pp. 52-55 : huit furent fouillés. (Et Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 150-156 et 192 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 75.).

qui se trouvaient trop rapprochés pour les commodités de la culture pouvaient en outre témoigner pour l'existence d'une voirie. Il se produit ici une étrange rencontre. Assez gratuitement, G. Syméoni avait fait l'hypothèse autrefois que les *Gergoytes*, en abandonnant leur montagne pour le confort de la plaine, avaient détruit leurs maisons et en avaient amoncelé les débris dans les ruines (1) : même si la chose n'est pas le fait des habitants eux-mêmes, c'est à peu près ce dont P. Eychart a fait la preuve aux Côtes. En déplaçant d'énormes volumes de pierres, il a montré que les ruines des habitations avaient littéralement servi de *boîtes* pour l'épierrage (2).

Et c'est là ce qui lui a permis de trouver en place, "*sous-jacents au péristyle du temple gallo-romain*" (3), deux fonds de cabanes celtiques datables de La Tène finale (4). Plus précisément, un foyer se trouvait sous le mur du péristyle, et l'autre sous celui du péribole, tous les deux s'étendant vers l'intérieur du bâtiment. Ils ont fourni "*des objets usuels gaulois de la période historique de Gergovie. Ce sont des coupelles, assiettes, jattes et pots ovoïdes en terre ornée de frises d'S, deux fibules, l'une en argent, dite de Nauheim, l'autre en fer, une clef, un couteau à talon...*" (5). En outre et d'autre part, il fut trouvé, sous les niveaux gallo-romains du "*sanctuaire*", deux monnaies antérieures à la conquête.

Une fouille dans la zone basse, en mettant au jour d'autres constructions gallo-romaines à la fois recouvertes et signalées par un pierrier considérable, révéla de la même façon une habitation gauloise sous un atelier d'artisan (fouille numérotée 34) (6). Cet atelier, qui faisait face à une échoppe de savetier, se trouvait dans l'angle d'une rue et d'une venelle. Sous la couche superficielle, bouleversée par les travaux agricoles, en furent répertoriées deux autres qui témoignaient d'une occupation dans le courant des deux premiers siècles ; la période gallo-romaine précoce était "*datée par des céramiques grises, décorées à la roulette, et des débris de vases d'Aco*" (7). Or ces couches reposaient sur une

(1) *Cf.* G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, éd. critique de la trad. française d'A. CHAPPUYS par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 65 : "*Ains il semble que tout Citoyen en ruinant sa maison rassemblast artificiellement au beau milieu de la place d'icelle ses fragmens, pour une éternelle mémoire que là eust esté une des premières et plus fameuses (comme seule demourée inexpugnable) Citté de toute la France.*"

(2) *Cf.* P. EYCHART, *ibid.*, p. 20 : le mot *boîte* s'y trouve. (Et Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 147-148, où se trouve encore le mot *boîtes*).

(3) *Id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 29. (*Cf.* planches LXXXVII, LXXXVIII et LXXXIX).

(4) *Id.*, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 21 (fig. 4), p. 37 (fig. 15).

(5) *Id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 57. - *Cf.* la planche XC ; et, au Musée Bargoin, la vitrine consacrée aux Côtes de Clermont. La fibule de Nauheim est représentée *in* FAUDUET (Isabelle), Les Fibules des collections archéologiques du Musée Bargoin, planches de G. TISSERAND, Conservation des Musées d'Art de la Ville de Clermont-Ferrand, Cl.-Fd, 1982, p. 12, pl. 1, fig. 5, et p. 13, n° 5.

(6) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 294-302, particulièrement cette dernière page et la fig. 60, p. 295. - (*Cf.* planche XCI).

(7) *Id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 64-65.

couche de La Tène IV (1), supportée partiellement elle-même par un dallage, et qui livra, outre deux monnaies en bronze des Arvernes, une céramique celtique abondante (2) (cent soixante tessons numérotés), variée, et d'ailleurs analogue à celle des stations voisines.

Deux foyers, une habitation : ce sont là trois structures précises et essentielles dont la stratigraphie impose l'intérêt. Mais ce serait peu, si le dégagement des constructions gallo-romaines n'avait, sauf exceptions (3), fait mettre au jour de nombreux témoins matériels de La Tène finale, comparables à ceux de Bibracte ou à ceux d'Aulnat-Sud (4).

La grande *cella*, qui en fournit autour des deux foyers gaulois (au-dessus d'un niveau mêlé de post-hallstattien et de chalcolithique), en livra aussi à ses abords orientaux, sur et sous un dallage de pierres plates (parmi des tessons de Hallstatt et au-dessus d'une belle urne godronnée, campaniforme). Les deux autres "édifices publics" fournirent de même leur lot de céramiques laténiennes. Et les couches sous-jacentes de deux autres constructions, au sud-ouest du "forum" ou "caravansérail", procurèrent encore quelques tessons de La Tène "IV".

Il fut procédé à des constatations identiques sur la longue et large terrasse de la plaine sud : comme les premiers sondages l'avaient fait pressentir, les habitations gallo-romaines y avaient été d'une manière générale édifiées sur des couches de La Tène finale ;

(1) Après avoir suivi l'usage de J. DECHELETTE, P. EYCHART a suivi les Anglo-Saxons et les Allemands, et dénommé *Tène finale* ou *Tène IV* la période allant de -100 à -50 : il ne s'agissait aucunement d'inventer une rupture avec le gallo-romain précoce, mais de marquer la démarcation entre l'une et l'autre périodes, afin d'éviter d'inclure le début de la seconde dans la fin de la première, puisque tout se joue ici sur le passage de l'une à l'autre. (*Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 227-228.)

Cf. ses tableaux successifs : L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 9 (la Tène III va encore de -100 à la conquête romaine) ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 32 (la Tène finale ou Tène IV y apparaît comme définie *supra*, la Tène III ou récente occupant le deuxième siècle avant notre ère) ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 44 *(idem)*.

(2) *Cf.* pl. XCII. - Nous n'en reproduirons pas d'autres, d'ailleurs esthétiquement remarquables.

(3) La seule exception significative paraît être constituée par le sondage n° 15, dans la plaine méridionale, quinze mètres à l'ouest de la fouille 34 (échoppe de savetier en bordure de la rue, atelier d'artisan contre rue et venelle) : sur et sous les autres niveaux, la couche de La Tène se trouve absente de cette construction. (*Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 291, et La Bataille de Gergovie, 1987, p. 65.)

(4) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 69 : "*Les formes fréquemment rencontrées sont celles des vases ovoïdes, des coupelles hémisphériques, des vases carénés. Les assiettes ont la forme typique de celles du Mont-Beuvray (Oppidum de Bibracte).*"

Et *cf.* "L'Oppidum des Côtes, Clermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme)", OGAM, 14, 1962, p. 75 : "*L'ensemble de cette céramique est à comparer par ses formes et sa matière à celle de la station d'Aulnat-Sud voisine de Clermont*", même si certain type d'Aulnat ne se retrouve pas aux Côtes et réciproquement.

P. EYCHART reviendra pour y insister sur cette similitude : *cf.* "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 85 : la céramique de La Tène III des Côtes "*est comparable en tout point à la céramique de la station voisine d'Aulnat-Sud*". Et l'analogie est exprimée dans les mêmes termes *in* "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Sezzioni V-VIII, s. l. (Roma), 1966, p. 107 : cette céramique de la Tène III "*est comparable en tout point à la céramique de la station voisine d'Aulnat-Sud*".

et ce fut le cas, par exemple, d'un habitat qui fit découvrir une rue empierrée sur soixante-dix mètres (1), ou le cas de l'échoppe du savetier, plus haut sur cette même rue, en face de l'atelier d'artisan.

Or, c'est dans ce contexte que prennent leur signification les documents laténiens recueillis autrement sur le sommet, au cours de glanes ou dans les tumulus. Car d'une part ils confirment et accroissent l'importance de ce qui fut trouvé en place ou au moins sous des constructions. Et d'autre part ils deviennent eux-mêmes les témoins, quoique de second rang, que là-haut exista bien un établissement celtique. Savoir si cet établissement méritait le nom de ville demeure une question, mais il ne paraît pas niable qu'un peuplement contemporain de la Gergovie historique occupa les lieux de façon stable et relativement organisée (2).

Des questions comme celle des **cabanes de pierre sèche** (3) prennent dès lors un intérêt et une portée secondaires. P. Eychart persiste à penser que certaines au moins, dans lesquelles furent retrouvés des vestiges antiques, peuvent elles-mêmes être anciennes (4) et qu'elles doivent avoir fait partie d'un système défensif (5). Mais on peut en discuter sans être conduit à douter pour autant d'un peuplement celtique sur le plateau, car la preuve paraît faite indépendamment, dans la partie haute, "*de l'existence d'un habitat gallo-romain superposé à un habitat gaulois*" (6), ou, dans la partie basse, que le bourg gallo-romain était "*édifié sur des niveaux de la Tène*" (7) : il suffit que le mobilier déterminant,

(1) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 290, 293 (fouille 28 ; mention *in* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 64). - Plus à l'ouest, une fouille et des sondages mirent au jour une autre rue, sur vingt à trente mètres, *cf. ibid.* p. 290 (29 mètres) et p. 291 (21 mètres), et La Bataille de Gergovie, 1987, p. 63 (21 mètres) et pp. 65-66. C'est entre ces deux rues que deux autres encore furent repérées lors du sondage 15, qui fit découvrir une construction gallo-romaine, mais rien de La Tène, *cf.* note *supra*.

(2) Dès 1961, P. EYCHART estimait pouvoir écrire (L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, p. 15) que "*les premiers éléments obtenus [...] démontrent qu'une cité importante y avait son siège, et que son occupation s'y est étendue de la période néolithique à l'époque gallo-romaine des IIIe et IVe siècles*". Sa conviction n'a fait que s'affirmer ; et il l'a régulièrement répétée, *passim*.

(3) *Cf. ibid.*, pp. 55-58. - Aussi bien leur nombre ne dépassait-il pas la soixantaine ; onze ont été fouillées : et elles n'ont pas donné de résultats bien remarquables. (Voir encore Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 157-160).

(4) Au moins n'y a-t-il pas là d'impossibilité *a priori* : *cf.* La Préhistoire Française, Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. J. GUILAINE, éd. du C.N.R.S., Paris, 1976, p. 737 : "*On connaît depuis longtemps dans les massifs des Dômes-Dores, du Cézalier et du Cantal, des agglomérations de «cases» ou cabanes de pierres sèches [...]. Si le plus souvent, dans leur disposition actuelle, ces habitations sont sans nul doute médiévales, il est certain que bon nombre d'entre elles n'ont fait que reprendre des constructions hallstattiennes.*" (J.-P. DAUGAS et F. MALACHER, "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Massif-Central", II. Le Hallstatt moyen, A. Les habitats.)

(5) Indépendamment d'une éventuelle fonction d'habitat, et surtout de guette, on se souviendra que quelques-unes étaient incorporées aux murailles.

(6) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 51.

(7) *Ibid.*, p. 62.

qui est généralement céramique (1), et qui compte à l'inventaire plusieurs centaines de numéros, provienne *"le plus souvent de niveaux placés sous les couches gallo-romaines"* (2). Paul Eychart, en 1977, rendait compte d'un dernier sondage effectué sur les Côtes à l'été 1975 : les résultats en étaient à nouveau positifs pour ce qui était de la période celtique de la conquête et de la période gallo-romaine ; c'était la quarante et unième fois (3).

b. Sur ses pentes et à ses pieds

Or on constate, en reprenant le tour d'horizon des gisements extérieurs, un parallélisme global avec la situation telle qu'elle se présente au sommet. On mettra cependant le puy de Chanturgue de côté : car s'il est bien doté par ailleurs (4), il n'a produit, quant à lui, que peu d'indices celtiques : *"De vraiment gaulois, ne fut recueilli qu'un fragment de col d'une urne de la fin de la Tène"* (5).

1. Dans le ravin du Cheval, des constructions gallo-romaines avaient été identifiées, à l'occasion du forage d'un puits, sur la rive droite du ruisseau des Guelles (6) ; d'autres le furent de l'autre côté, quatre-vingts mètres plus bas (7). Et soixante-dix mètres plus haut, rive droite, fut identifiée la sépulture d'un enfant qu'accompagnaient les fragments d'une jatte carénée, à cannelures verticales (vase ovoïde à col cylindro-conique, visible au musée de la ville) : cette sépulture, bien que sous dalle et par inhumation, était ainsi datée des "Champs d'Urnes", au Bronze final (8). A cinquante centimètres au-

(1) Le métal, en effet, s'est montré relativement rare : ce qui peut n'aller pas sans problème.

(2) *Ibid.*, p. 29.

(3) *Cf.* Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 2, avril 1977, p. 1. - Il s'agissait *"de tester une zone située à 300 mètres au sud du Temple"*.

(4) Aussi bien figure-t-il sur le plan de situation du gisement de la rue Delarbre, *in* "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", Revue archéologique du Centre, n° 9, 1964, p. 20 ; puis au nombre des principaux sites néolithiques de Limagne, et sur la carte protohistorique du Massif de l'Oppidum des Côtes, *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 71 et p. 190 ; puis enfin sur la fig. 3, p. 31, de La Bataille de Gergovie, 1987 (mais non numéroté comme gisement de La Tène).

(5) L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 63. - L'auteur est moins restrictif un peu plus tard, parlant de rares fragments de céramique de La Tène ; (*cf.* "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 92 : *"Les sondages que j'y ai pratiqués ont révélé des fragments de céramiques à faciès hallstattien et plus rarement de La Tène."*).

(6) Mentionnées *in* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 52, et Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 334.

(7) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, également p. 334. - D'autres encore devaient l'être bien plus haut, comme on l'a vu, dans les prés, (fouille 35), dans l'angle du ruisseau des Guelles et de la rue de Blanzat, avant que celui-là ne coupe celle-ci et ne s'encaisse dans le ravin du Cheval : un indice qui contribuerait à jalonner l'une des voies d'accès au plateau.

(8) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 42. - Ce site ne figure pas encore sur le plan de situation du gisement de la rue Delarbre, "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", Revue archéologique du Centre, n° 9, 1964, p. 20, mais on le trouve sur la carte protohistorique du Massif de l'Oppidum des Côtes, *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 190.

dessus, sous une couche de tuiles et de tessons gallo-romains, "*se trouvaient des fragments de céramiques de la Tène IV*" (1), "*en terre grise engobée de noir et lissée*", et d'ailleurs identiques à celles de la rue des Côtes-Fleuries (2).

2. Au bas de la même vallée du Cheval, à l'occasion de travaux de voirie, fut découvert, sous une nappe de céramiques sigillées de Lezoux, un vaste gisement protohistorique et préhistorique, dont la stratigraphie témoigna de tous les âges découverts sur l'oppidum. Parmi les niveaux repérés, la couche de La Tène occupait sa place, et cela sur plus de deux cents mètres (3). Or on eut lieu de distinguer, dans le cours de ces recherches, deux couches de cendres, dont la supérieure pouvait être attribuable au passage de Barbares lors des invasions du IIIe siècle finissant, mais dont l'inférieure s'intercalait entre le dernier niveau de La Tène et le premier niveau gallo-romain, et pouvait ainsi, dans l'hypothèse, évoquer le passage de César, que l'incendie ait été le fait des Romains ou celui des Gaulois qui y auraient pratiqué la "terre brûlée".

2 *bis*. A compter séparément ou non, le gisement de Var-Neyrat fut décelé juste au nord du précédent, faisant face à la plaine de Limagne (4). Il est certainement plus vaste que ce qu'en ont manifesté les travaux de terrassement qui l'ont fait découvrir. Il fut occupé sans interruption du Bronze à la conquête.

3. Dans le quartier de la Plaine, rue du Champ des Roseaux, c'est fortuitement et dans un contexte relativement imprécis que fut reconnu un autre gisement celtique. Mais la céramique en constituait un lot homogène de la fin du second âge du Fer, dont presque tous les récipients étaient tournés. Elle comportait deux types à part égale : "*écuelles à bords rentrants et vases élevés*" (5). Elle montrait une grande similitude avec celle de la rue Descartes à Chamalières ; et elle pouvait déborder sur le début de la période augustéenne.

4. Le secteur des Côtes-Fleuries avait fourni, de son côté, les témoins d'une occupation allant du néolithique à l'âge du Fer. Il présente une terrasse où des travaux d'urba-

(1) *Id., ibid.*, p. 46. (*Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 330-334).

(2) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 334.

(3) La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 36-37 et p. 47. - *Cf.* la publication de ce gisement dans le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 3, janv. 1979, 1ère page ("*occupation sans hiatus de la période néolithique à nos jours*") ; puis dans "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)", A. L. M. A., n° 8, Cl.-Fd, 1981, pp. 9-11 + fig. 1 et 6 à 8 ; et dans le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, de sept. 1981. - Ici et ailleurs, nous nous inspirons directement du texte même de P. EYCHART.

(4) Publication, comme indiqué *supra*, dans les mêmes "Découvertes récentes de gisements protohistoriques [...]", 1981, pp. 7 et 11 et fig. 1 et 9 ; et dans le même Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981. - Gisement annoncé dans le n° 4 dudit Bulletin, mars 1980, p. 6 ("*sur une terrasse au pied du Puy-de-Var*"), et commenté dans le n° 8, déc. 1983, "*Zone orientale du Puy de Var*", non paginé.

(5) "Découvertes récentes de gisements protohistoriques [...]", 1981, pp. 8-9 et fig. 1, 3, 4, 5 (d'après Didier MIALLIER) ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981. Publication dans le n° 2 dudit Bulletin, avril 1977, p. 1 ; et *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 46-47.

nisme ont recoupé, de part et d'autre de la rue de Blanzat, un système de double fossé qui apparaît comme l'enceinte possible d'un camp néolithique (1). A quatre mètres d'un fossé, il a livré en pleine terre un squelette (2) "*en position repliée, couché sur le côté droit*" (3), que P. Eychart avait d'abord présumé néolithique, puis supposé de l'âge du Bronze, et qui depuis s'est bien avéré néolithique et chasséen (4). Quatre fosses tronconiques se trouvaient à quelques mètres de cette sépulture (5), qui contenaient, avec des restes d'incinérations, des tessons céramiques de la fin de La Tène : "*La date en est parfaitement déterminée par des fragments d'assiette et d'écuelle à rebords droits et rentrants de la Tène III*" (6).

5. Au nord de la rue Louis Cuoq qui descend le flanc du plateau en écharpe, fut découverte une autre sépulture dans une ciste de pierres, (7) ; c'était une sépulture par inhumation, qui ne put être datée avec certitude. Mais l'endroit livra, outre des fragments de céramique hallstattienne, des tessons de La Tène IV (8).

6 & 7. L'ensemble suivant, celui des gisements de Bouy-Trémonteix et des rues Fallières et des Fournières (9) au bord du Rivaly, est à coup sûr des plus intéressants (10).

(1) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, pp. 58-59. *Etc.*

(2) *Cf. ibid.*, p. 59, avec photo (fig. 27 : "Squelette présumé néolithique"). Publié *passim.*

(3) La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 34-35 ; pp. 37-38 et p. 45.

(4) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 59 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 108-110 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 34.

(5) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 306-313, avec figure et planches : "*Ces fosses sont datées de la fin de la Tène finale par ces fragments caractéristiques qui proviennent de coupelles, d'assiettes et d'écuelles à rebords arrondis et rentrants et d'urnes ovoïdes. Deux de celles-ci furent faites au tour, toutes les autres furent montées par le procédé du colombin.*" - Les découvertes furent faites entre la rue et le ruisseau.

(6) L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 60 et p. 61. - A noter le rapprochement, p. 60 : "*Certains fragments de vases ovoïdes à col droit et rebord rabattu extérieurement sont identiques ou très proches par leurs formes et leurs matières, de ceux de la station gauloise d'Aulnat-Sud.*" Observation analogue, p. 69 : "*La céramique de la rue des Côtes-Fleuries s'apparente à celle de la station voisine d'Aulnat-Sud.*" - Et plus loin, autre rapprochement : "*On rencontre aussi la céramique typique de la Tène III : l'assiette du Beuvray et la jatte profonde.*"

(7) C'est de cette sépulture qu'il s'agit, *ibid.*, p. 61, "*à 800 mètres à vol d'oiseau, sur la pente du plateau, en direction de l'Ouest, au même niveau que l'habitat de la rue des Côtes-Fleuries*". (Mais la distance indiquée varie de 400 à 700 et à 800 selon les publications ; le plan de Clermont-Ferrand donne environ 600 mètres.)

(8) *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 46. Et *cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 314-315. L'occasion de la découverte fut l'ouverture d'une tranchée de l'E.D.F.

(9) Mention d'un "*point d'occupation des pentes du plateau à l'époque gauloise*" à la jonction de la rue Armand-Fallières avec le chemin des Fournières *in* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 61. (Occasion : travaux d'un chantier de construction.)

(10) Dans Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, il n'est encore question que du chemin des Fournières (premières découvertes en 1960) et de la rue de Bouy, avant son croisement avec la rue de Nohanent (premières découvertes en 1965), *cf.* pp. 315-323. (Occasion : travaux d'urbanisme.)

Le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 3, janv. 1979, 1ère page, signale que "*Rue A. Fallières, des céramiques de la période de l'Indépendance gauloise ont été récoltées, ce qui étend vers le sud la zone déjà étudiée du peupoement celtique du flanc méridional de l'oppidum*". Deux gisements de la même rue, vers son croisement avec la rue de Nohanent, furent localisés dès 1972 et sont publiés dans "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV [...]", A. L. M. A., n° 8, Cl.-Fd,

Les hommes du Néolithique, des âges du Bronze et des âges du Fer ont occupé ces lieux sur une grande étendue, d'une longueur d'environ sept cents mètres et davantage, et d'une largeur allant de plusieurs dizaines de mètres à quelque cent vingt mètres pour l'aire qui fut vérifiée ; cependant les vestiges gallo-romains ne dépassent pas la centaine de mètres en amont, à l'ouest.

Une douzaine de sépultures purent être comptées, les premières d'époque néolithique, les suivantes de l'âge du bronze ; l'une d'entre elles, une sépulture en ciste sous dalle, se signalait par ses deux niveaux qui contenaient cinq corps, "*dont l'un porte une trépanation temporale droite*" (1). Un petit dolmen et un petit menhir se trouvaient à proximité : le tout fut transporté au musée de la ville (2). Une autre sépulture, celle-là à incinération, fut trouvée par aubaine à Bouy-Trémonteix dans les niveaux du Bronze - là huit couches furent distinguées, "*chargées de cendres de foyers et de nombreux fragments céramiques*" (3) : on en retira une urne entière qui avait contenu les restes de deux personnes (4). Et une autre notable sépulture à incinération, des Champs d'Urnes également, fut dégagée d'un puits, au fond duquel furent observés les fragments de l'urne cinéraire, et qui avait été comblé par de la pouzzolane, puis par une trentaine de pesons de métier à tisser, mêlés de céramiques et de morceaux de bois : la sépulture d'un tisserand ou d'une tisserande (5) ?

Or ces quatre gisements des Fournières, d'Armand Fallières, de Bouy et de Trémonteix plaident pour un même habitat le long du Rivaly. Les céramiques celtiques des Fournières et de Bouy sont les mêmes, et sont analogues à celles du plateau et des pentes ; elles se retrouvent tout le long du ruisseau : à noter "*la persistance des formes d'urnes sub-cylindriques trouvées rue des Côtes-Fleuries, les formes ovoïdes à panses peignées, ainsi que l'engobage et la fumigation noirs de la plupart des objets, les décors lissés, gravés et plastiques comme nous l'avons constaté pour la céramique de la rue des Côtes-Fleuries et le constaterons pour toute celle de la rue Descartes. Quelques fragments proviennent de pots faits au tour et sont de la phase finale de la Tène*" (6).

Les tessons de La Tène extraits de la rue Armand Fallières sont, pour la plupart,

1981, pp. 7-8 et fig. 1 et 2 ; et dans le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, de sept. 1981. (Occasion : travaux d'urbanisation.)

Celui de Trémonteix, découvert en 1984, n'est apparemment évoqué que dans le n° 8 dudit Bulletin, daté déc. 1983, (non paginé), puis dans La Bataille de Gergovie, 1987, p. 36 et p. 46.

(1) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 36.

(2) *Cf.* Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 9, mai 1984, p. 1, pp. 14-16 et fig.

(3) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 39.

(4) *Cf.* Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 9, mai 1984, p. 17. - Cette urne funéraire des Champs d'Urnes (Bronze final) est visible au Musée Bargoin.

(5) *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 40-41. - Visible au Musée Bargoin.

(6) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 317.

identiques à la céramique de la rue Descartes, mais certains ont ceci d'intéressant qu'ils en proviennent, qu'ils sont les premiers du genre à le faire, et qu'ils sont de peu antérieurs à la conquête. "*Ce sont des éléments de panses et de pieds de pots tournés au tour, à pâte rose claire, à décor rouge et bistre peint sur engobe blanc de formes géométriques et zoomorphes stylisées. Ils appartenaient à des pots de forme élevée. Le bas de la panse est étranglé, le pied large est concave dessous*" (1).

Quant au gisement de Trémonteix, ou Bouy-Trémonteix, découvert à l'occasion des travaux de terrassement du collège, il a paru d'emblée très étendu ; c'est lui qui a fourni les douze sépultures ou traces de sépultures du Néolithique et du Bronze qui plaideraient pour une nécropole. En montrant les niveaux d'une occupation à l'époque de la conquête, il comble en partie la zone comprise entre la rue des Fournières et la rue de Bouy. Et, non sans apparence de contradiction, P. Eychart précise même qu'il "*n'a livré que de la céramique de la Tène*" (2).

8. Pour celui de la rue Descartes, à Chamalières, il fut découvert fortuitement comme bien d'autres, et d'ailleurs mal protégé. Mais il livra, sous une couche gallo-romaine, les vestiges d'un habitat de La Tène finale, où des fours de potiers furent mis au jour, qui contenaient encore des céramiques de l'indépendance. A des niveaux de profondeur variable, on remarqua d'autre part une couche de terre noire chargée de cendres et de poteries gauloises. Ces céramiques se répartissaient en quatre catégories : pots ovoïdes, jattes, assiettes, couvercles. Presque toutes étaient tournées, et parfaitement cuites. Toutes apparaissaient comme contemporaines de la conquête (3). Des produits identiques furent retrouvés sur les Côtes, ainsi que "*rue A. Fallières, rue de Bouy, à Fontbeloux et rue du Champ-des-Roseaux*" (4) : on tenait donc là "*des officines de potiers gaulois qui fonctionnaient à la fin de la période de l'Indépendance*" (5).

9. De l'autre côté du vieux Clermont, rue Delarbre, le quartier des Lycées avait donné en avril 1963 l'occasion d'une fouille de sauvetage (6) : on agrandissait le lycée de jeunes filles aux dépens de l'ancienne chapelle du petit lycée de garçons, et les fondations du nouveau bâtiment ont fait mettre au jour des traces d'habitat. Les périodes néolithique, hallstattienne, laténienne, furent identifiées : et c'était la première fois qu'on remarquait à

(1) "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV [...]", A. L. M. A., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 7 et fig. 2 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981.

(2) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 46.

(3) *Cf. id.*, "Découverte d'un habitat celtique et gallo-romain, rue Descartes, à Chamalières," (1967), Revue archéologique du Centre, T. VII, fasc. 1, Vichy, 1968, p. 49. - Les premières découvertes eurent lieu en 1964. (Occasion : travaux d'urbanisme, chantiers de construction.)

(4) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 45-46.

(5) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 330 (*cf.* pp. 324-330).

(6) *Cf. id.*, "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", Revue archéologique du Centre, n° 9, 1964, pp. 19-38.

Clermont même un lieu de peuplement antérieur à l'occupation romaine. Sous un fond de cabane hallstattien, fut dégagé un puits creusé dans le calcaire ; il en fut retiré des silex chasséens et des tessons de céramique. A moins d'un mètre de son ouverture, s'étendait la couche de La Tène finale, "*à céramique décorée par lissage*" (1), et dont les fragments retrouvés sont caractéristiques. "*Deux ont appartenu à des assiettes à bords arrondis, repliés en dedans, comparables à la céramique de l'oppidum des Côtes et à celle d'Aulnat-Sud*" (2). Toutes les couches gallo-romaines avaient été emportées par les travaux de terrassement, et la couche celtique avait elle-même souffert (3) : mais une présence gauloise s'était manifestée pour la première fois à l'endroit du futur Augustonemetum (4).

Impressionné par le bilan qu'il s'estimait en mesure d'établir en 1969, P. Eychart confirmait alors une intuition formulée dès 1961 (5), et se risquait même à juger que "*la montagne des Côtes, propice à l'installation d'un habitat, et ses abords immédiats ou peu éloignés, comme la bordure de la plaine, constituaient l'ensemble géographique régional le plus adapté à l'installation d'un fort groupement humain*". Ce ton catégorique avait sans doute quelque chose d'une intention polémique. Mais l'auteur ajoutait : "*Sans prophétiser, il est facile de prévoir que les recherches ou les découvertes fortuites dans la Limagne en confirmeront l'importance*" (6). On admettra que la suite a plutôt donné raison à sa *prophétie*.

Car si l'on accepte, au moins par provision, de prendre en considération l'ensemble des données qu'il propose, on est conduit à l'image d'un habitat de hauteur dominant des populations étagées, tantôt éparses et tantôt regroupées autour de cours ou de points

(1) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 334-335 ; *cf.* pp. 82-84 et pp. 199-216. Et *cf.* La Bataille de Gergovie, p. 31 (le n° 10 de la "Fig. 3 : Carte des gisements connus de la Tène en 1985 des Côtes et du voisinage"), et p. 42 ("Le premier âge du Fer ou époque de Hallstatt").

(2) "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", 1964, p. 29.

(3) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 201 : "*Le sommet des fonds de cabanes hallstattiens était au niveau du sol nouveau correspondant au fond de l'excavation de la nouvelle construction. Les couches archéologiques gauloises existent encore intactes au sud-ouest du nouveau bâtiment sous la cour d'agrément du Lycée.*"

(4) *Cf.* "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", 1964, p. 19 : "*Pour la première fois, dans les limites de la zone dense gallo-romaine de la ville de Clermont, à l'Est et à la base de la colline sur laquelle est construite cette ville, des travaux de terrassement viennent de conduire à la découverte de niveaux occupés aux périodes néolitthique, hallstattienne et de la Tène*" ; p. 28 : "*Cette découverte met un terme à notre ignorance relative à l'existence d'un peuplement pré et proto-historique dans l'enceinte de la ville de Clermont.*" - Même idée *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 83.

(5) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 61 : "*Ces découvertes de vestiges gaulois sur les flancs Sud de la montagne des Côtes démontrent bien qu'elle ne fut pas seulement habitée sur son sommet, mais que ses pentes méridionales furent largement occupées et que des groupes d'habitats étient dispersés à proximité des points d'eau.*"

(6) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 238.

d'eau (1) ; et même à l'idée que le peuplement des pentes ou de la base de la montagne était plus important que celui de son sommet (2). Or la nouveauté n'était pas seulement dans l'existence d'une occupation gallo-romaine plus forte qu'annoncé jusque-là, mais aussi dans celle d'une occupation humaine constante et sans hiatus, et surtout dans celle d'une occupation celtique imprévue et niée d'avance.

Il ne paraît pas possible, en effet, de récuser sans préjugé la nature et l'abondance des témoins matériels de La Tène recueillis par P. Eychart, et donc une présence gauloise à demeure au temps de Vercingétorix. Plaident en leur faveur les documents exposés dans les vitrines du Musée Bargoin à Clermont-Ferrand et la quantité de ceux qui sont rangés dans les réserves de ce musée, ainsi que les photographies qui furent prises sur les sites, et la qualité des innombrables dessins où l'œil et la main de l'artiste se mettent au service du regard et du jugement de l'archéologue.

3. Le cas contesté des fortifications

Mais était-ce assez pour parler d'oppidum, et celtique ?

Ici reparaît le problème des **remparts**, tel qu'il s'était posé en 1933. Paul Eychart a globalement repris à leur propos les positions de M. Busset, d'A. Audollent, de M. Louis : oui, les murs qui enserrent le sommet du plateau sont bien des fortifications. Et il les a étudiés avec un détail qui force l'attention (3). Au vu de leur état présent, il admet des remaniements, et l'intervention éventuelle d'agriculteurs ou de vignerons (4). Mais l'enceinte défensive était encore entière en 1958, avant qu'elle ne commençât à être traitée en carrière de basalte, et elle faisait environ ses sept kilomètres de tour. Elle était la plupart du temps, comme on sait, doublée de quatre ou cinq rangs parallèles de murailles, eux-

(1) *Cf. ibid.*, p. 237 ("*L'ensemble donne l'image d'un habitat permanent sur le sommet et de villages dispersés à l'extérieur.*") et p. 305 (Cela suggère "*l'image d'un ensemble formé de hameaux dispersés, mais assez voisins, dépendant de l'habitat retranché derrière ses fortifications sur le plateau*"). *Cf.* aussi Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 2, avril 1977, p. 1 ; n° 6, sept. 1981, p. 6 ; n° 9, mai 1984, p. 16.

(2) *Cf.* Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 8, déc. 1983, *in* lettre à Monsieur le Ministre Délégué de la Culture : les gisements découverts à la périphérie de l'oppidum "*dépassent en importance celui de l'oppidum et donnent avec lui une image du peuplement à l'époque de la Tène finale IV*".

(3) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, pp. 83-97 ; "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, pp. 90-92 ; "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Sezzioni V-VIII, s. l. (Roma), 1966, pp. 108-109 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 160-180 ; La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) [...], 1987, pp. 68-74.

(4) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 162 et p. 174 : "*Il est très facile de constater sur place qu'une bonne partie en a été remaniée au cours des temps, et que certains secteurs ont été occupés et transformés par des vignerons. [...]. Nous convenons que des réfections et des transformations ont été apportées aux murailles anciennes par les cultivateurs et les vignerons. Nous sommes même persuadé que cela fut réalisé. Il n'est évidemment pas possible de tout garantir.*" (Souligné par nous.)

mêmes coupés de murs transversaux qui produisaient dans les parties hautes des versants ces cloisonnements ou compartiments qui avaient tant intrigué.

Il n'entre pas dans nos intentions de recommencer toute cette analyse, moins encore de refermer la question dans une confiance totale à P. Eychart, mais de faire valoir cependant quelques observations touchant la façon d'interpréter ces murailles ; touchant leur aspect, leur organisation, leur âge et leur destination appropriée ; touchant enfin, rapidement, quelques questions diverses...

La première observation pourrait bien être la plus importante. Elle consiste à constater que la ***problématique*** *s'est en quelque sorte inversée depuis la querelle des années trente*. On demandait à l'époque aux fortifications de prouver par leur présence la réalité d'un oppidum dont on ne savait rien (1). Si l'on croyait aux fortifications, alors on se contentait des menues trouvailles faites sur le sommet, ou l'on s'illusionnait sur l'importance de ce qu'on croyait y voir ; et si l'on n'y croyait pas, alors, les choses étant ce qu'elles étaient, la question d'un oppidum ne se posait même pas (2). Mais désormais, l'existence d'un peuplement sur le plateau paraît suffisamment établie et significative pour plaider inversement, au moins à titre d'hypothèse, en faveur de probables fortifications - et cela, que l'oppidum soit constitué d'un habitat permanent ou qu'il serve plutôt ou surtout de refuge provisoire (3).

Dans cette hypothèse d'une vraisemblance des fortifications, P. Eychart a relevé des indices favorables, de nature et de portée inégales, mais dont la convergence n'est peut-être pas le fruit d'une illusion ni le fait d'une simple coïncidence.

Et d'abord, si l'on peut discuter de l'***aspect protohistorique*** de ces murs énormes, il avait pu décevoir un Henri Pourrat qui en attendait une autre impression (4), mais leur mode de construction -un blocage de pierraille entre deux parements- ne parle pas contre cet aspect, et distingue ces murs de l'ordinaire -certes bien moins imposant et

(1) Dans un compte rendu plutôt favorable du premier ouvrage de P. EYCHART, R. MARACHE faisait toujours de ce réseau de murs, système de quadrilatères faciles à prendre pour des murs de soutènement, "*évidemment le nœud du problème*" ("A propos de la bataille de Gergovie", L'Information historique, 24e année, n° 5, Baillière, Paris, nov.-déc. 1962, p. 196).

(2) *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 69 : "*Pas d'oppidum, pas de fortifications. Ce fut aussi simple que cela.*"

(3) Car l'alternative a été retenue par P. EYCHART. *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 84.

(4) *Cf.* H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 814 : "*Les fameux murs ont dû me décevoir. Le mot rempart appelle plus d'ampleur. Je ne les trouve pas absolument convaincants. Peut-être parce que je revois des travaux de vignerons, des étages et des étages de terrasses, dans les gorges de la Loire, de l'Allier, de l'Alagnon.*"

moins régulier : on en voit sur les mêmes lieux- des murs ou murettes d'agriculteurs ou de vignerons : et P. Eychart, à la suite de M. Busset, va jusqu'à affirmer que leur type, quoi qu'on en ait dit, n'est pas si fréquent dans la région : "*Sur les terrasses cultivées des pentes des montagnes ou des collines d'Auvergne, on ne peut découvrir que deux ensembles dont les caractéristiques et l'importance soient comparables. Ce sont d'une part, les murs qui couronnent le sommet du plateau de Champ-Grillot, près de Riom, [...], et d'autre part, l'enceinte de l'oppidum de Corent qui mieux encore que celle de Champ-Grillot peut être comparée à celle des Côtes*" (1).

Si l'on veut bien ensuite étudier leur ***organisation*** en examinant l'hypothèse d'un plan concerté, d'une conception d'ensemble, on peut en effet être frappé par les dimensions de ces murailles, par l'ampleur des travaux qu'elles impliquent, par le sentiment d'unité qu'elles dégagent : et donc être porté à la présomption qu'il y a là cohérence d'un projet, coordination de très nombreux travailleurs, adaptation rationnelle enfin aux objectifs et aux circonstances. Si l'on rapporte, en effet, leur réalisation aux usages militaires des âges de l'arme blanche, on remarquera qu'une enceinte couronnait le sommet, et que les sept chemins d'accès au plateau, sauf un, obligeaient l'assaillant à monter le côté droit contre la montagne, c'est-à-dire le côté découvert exposé aux défenseurs ; et peut-être remarquera-t-on d'autre part, ici les restes probables d'une porte, là les restes possibles d'une tour (2).

Si l'on s'interroge à présent sur leur ***âge***, il est vrai que de tels murs ne le portent pas inscrit dans leur structure, mais il l'est aussi qu'on en connaît qui remontent au premier âge du Fer, voire à l'époque néolithique, et qu'il n'est pas déraisonnable d'établir une relation entre leur âge et les époques où le plateau fut occupé. Or quelques sondages opérés en amont de tel ou tel, dans les terres accumulées avec le temps (3), ont livré des tessons qui ont dû s'y conserver dans l'ordre de leur dépôt : et c'est ainsi que du gallo-

(1) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 95. - Comparer avec Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 174 :

"*Toutes les collines de Basse-Auvergne dominant la Limagne ou l'Allier ou encore l'Allagnon ont été occupées et aménagées en terrasses par les vignerons. Mais, à notre connaissance, et mis à part le mur de crête de la zone sud de Merdogne-Gergovie, il n'y a que trois sites dont les ouvrages de défenses soient comparables à ceux des Côtes.*

Ce sont certains murs du camp de Champ-Griot qui domine Riom au sud, l'oppidum de Corent et celui de Liozon.

Or, sur ces sites, on trouve comme aux Côtes des témoins d'occupation des mêmes périodes pré et protohistoriques."

(Le petit oppidum de Liozon avait entre temps été découvert par P. EYCHART, *cf.* "Découverte d'un oppidum protohistorique à Liozon, commune d'Olloix, Puy-de-Dôme", Revue archéologique du Centre, t. VI, I, Vichy, 1967, pp. 62-68.)

(2) *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 73-74 et p. 71.

(3) Dans certains cas, la terre descendue de la pente a même submergé le sommet des murs ; *cf. ibid.*, p. 71. (Ce qui pourrait effectivement faire penser à des murs de soutènement...)

romain a pu être mis au jour au-dessus de fragments de La Tène, trouvés eux-mêmes au-dessus de fragments hallstattiens, et d'un fragment au moins des Champs d'Urnes (1). Un mur retenant logiquement du matériel plus récent que lui-même, ceux-ci doivent donc être au moins aussi anciens, et sans doute plus, que les plus anciens témoins découverts. Au bout du compte, P. Eychart pencherait pour une datation bien antérieure à la Tène, du début du premier âge du Fer, sinon de la fin de l'âge du Bronze. Ce qui, aussi bien, contribue à ne pas faire une difficulté de l'absence de *murus gallicus* - dont G. Bloch disait déjà qu'au reste il *"n'était pas d'un usage général"* (2).

Si l'on veut cependant que l'effet de damiers ne soit dû qu'à des ***murs d'épierrage ou de soutènement***, les premiers suivant les pentes et les seconds les courbes de niveaux, on s'étonnera que ces murs, qui ne sont pas des pierriers, aient pu dépasser tellement les sols à retenir, qu'ils soient d'ailleurs horizontaux au lieu d'en épouser les ondulations, et qu'ils enferment des compartiments clos qui n'ont pas tous un escalier pour y pénétrer, ni même de terre assez épaisse pour y cultiver ; on s'étonnera encore qu'on ne puisse accéder que par le sommet, détour paradoxal, aux compartiments les plus élevés en haut des pentes (3) ; et l'on s'étonnera particulièrement du fameux mur aux puissants contreforts, dont le sommet est de niveau avec le sol en amont, mais qui retient moins de cinq centimètres de terre, sous lesquels un sondage a révélé un glacis fait d'*"une chape de grosses pierres plates"* (4) posées sur le chaos des blocs en place (5). (*Cf.* pl. XCIII).

Si l'on redemande enfin, ***détails ou non***, à quoi riment des remparts qui sont plaqués contre des falaises, ou des structures qui semblent gêner la défense et favoriser l'attaque, on demandera aussi, en retour, pourquoi un certain nombre de murs dépassent encore ou dépassaient la bordure du sommet (6), ou comment expliquer la présence à l'est

(1) Ailleurs, il a été trouvé dans la terre de solifluxion qui avait comblé la partie amont d'un mur *"des tessons gallo-romains et une pointe de flèche chalcolithique"*. (Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 166.)

(2) *Cf.* G. BLOCH, Les Origines. La Gaule indépendante et la Gaule romaine, Hachette et Cie, Paris, 1900, puis 1904, p. 36.

(3) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 85 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 163 : *"Il est notable aussi que les petits chemins ne descendent pas au-dessous du premier palier, ce qui suppose que son accès ne se faisait que par le plateau. Si tous ces ouvrages sont des travaux de paysans, on ne comprend pas pourquoi ceux-ci, habitant les vallées, ont aménagé des accès utilisables à partir du plateau seulement."*

(4) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 72.

(5) Lorsque, désirant comparer pour notre part avec des murs de culture en terrasses, nous avons demandé de quel côté aller en voir, on nous a envoyé entre Champeix et Montaigut-le-Blanc, dans la Couze de Chambon. Mais si les versants étaient raides, et évidentes les terrasses viticoles, les murs ne soutenaient pas la comparaison avec ceux des Côtes : chacun tout juste assez large pour remplir son office, et de niveau avec la terrasse qu'il retenait, un passage ménagé d'une terrasse à l'autre, et l'effet assez grandiose de gradins sautant aux yeux ; bref, rien de semblable. - Mais, parlant de l'histoire des sols et des terroirs de vignobles, P.-F. FOURNIER lui-même écrivait (en 1963) que *"le mur de soutènement de terrasses de culture, construit à pierre sèche, est, en règle générale, assez fragile"*... ("Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne, § 50, Histoire des sols", Bull. hist. et sc. de l'Auv., t. LXXXII, 1963, p. 289.)

d'un souterrain-refuge imbriqué dans un mur (1), ou pour quelle raison des cultivateurs, à l'ouest, auraient édifié des murs en bordure d'un ravin au lieu d'y précipiter les pierres qui les encombraient (2)...

Tout cela, jusqu'aux détails, donne à réfléchir, amène lecteur et visiteur à reconsidérer plus favorablement l'hypothèse des fortifications. Mais les difficultés ne s'envolent pas pour autant, et des objections s'élèvent, renaissantes. P. Eychart en est resté conscient, puisqu'il a reconnu que : *"De l'évocation à la certitude, il y a place à l'étude et celle-ci n'a jamais paru facile"* (3).

Convenons du moins que les remparts, quitte à opérer des distinctions, ont gagné en plausibilité, et que l'occupation celtique du plateau, en tout cas, paraît avoir atteint le plus haut degré de probabilité pour la période qui nous préoccupe. Mais la question se résume, en somme, à la créance qui peut être accordée à Paul Eychart. Le non-spécialiste se tourne alors vers les archéologues et vers les historiens : et c'est pour constater leurs dissensions, qui vont de la confiance à la fin de non-recevoir. Il lui reste à se forger une opinion dans cet inconfort.

II. LE MOMENT DU COMMENTAIRE

A. Du pour et du contre

En fait, P. Eychart souffrait d'emblée de deux handicaps. Il partageait l'un avec M. Busset et il a hérité l'autre de lui. Le premier consistait dans son état d'artiste-peintre, qui ne faisait pas de lui un professionnel du domaine dont il s'est mêlé ni un pair entre les spécialistes formés à l'archéologie : d'où la difficulté d'être reconnu et pris en considération. Le second tenait au fait qu'il ne faisait apparemment que prendre la suite de M. Busset, mais était condamné par là à relever le discrédit où l'affaire en était restée après la disparition de ce dernier : d'où la difficulté d'être seulement entendu.

(6) *Cf. ibid.*, p. 62 : *"Un sondage en amont du rempart, dont le sommet, sur le bord du plateau, affleure ou dépasse de peu le niveau du terrain, a montré que le niveau ancien [...] a été recouvert par un apport de terre de plus de un mètre d'épaisseur, ce qui renseigne sur la hauteur initiale du rempart."*

(1) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 90.

(2) *Cf. ibid.*, p. 93 : *"Il faut noter que dans cette section, si les murs avaient été destinés à utiliser les pierres qui encombraient le terrain, on s'étonnerait que les cultivateurs n'aient pas jugé plus simple d'en remblayer le ravin."*

(3) La Bataille de Gergovie, 1987, p. 68.

1. Le contre

Mais le fait est, également, que P. Eychart lui-même n'a pas tout fait pour faciliter les choses. C'est comme si quelque chose de l'acerbe querelle des années trente avait déteint plusieurs décennies plus tard sur son rebondissement ; et il est à croire, en tout état de cause, que ni l'une ni l'autre parties ne sont tout à fait innocentes en ce genre d'affaire : or on sait trop, comme en convenait le philosophe J. Maritain dans une autocritique exemplaire, l'importance du ton dans les ouvrages de l'esprit (1). Il faut admettre, d'autre part, qu'il n'est pas aisé, ni même toujours possible, de coordonner les informations que P. Eychart a réparties dans ses divers articles et ouvrages. C'est ainsi que l'on tombe sur des imprécisions ou des différences fâcheuses, même si elles ne touchent guère que des points de détail.

On lit par exemple d'ordinaire, ici et là, que les fouilles ont commencé sur le plateau en 1952, mais on lit une fois en 1953, une autre fois que l'étude fut reprise "*plus de trente ans après*" les années 1932, 1933 (2) ; il est ici question de fouilles qui ont duré de 1952 à 1966 (soit quinze ans), et là de 1952 à 1968 (soit dix-sept ans) (3). Les fouilles principales faites sur les Côtes et dans les zones extérieures peuvent avoir été comprises entre 1954 et 1966, soit en l'espace de treize ans (4) ; mais alors tout, en cela, n'est pas clair. Comment comprendre au juste les "*douze campagnes de fouilles sur le plateau*" qui sont mentionnées ailleurs la même année (5) et qui paraissent inclure les recherches extérieures au sommet ? Comment les rapporter aux seize fouilles et aux douze sondages du sommet et aux sept fouilles extérieures qui sont mentionnés alors (6) ? Et qu'en est-il donc, au total, du nombre exact d'années consacrées à ces fouilles ou ces campagnes, qui

(1) *Cf.* J. MARITAIN, jugeant son premier livre, La Philosophie bergsonienne. Etudes critiques, 4e éd., P. Téqui, Paris, 1948, p. VII : "*Mais on sait assez le rôle du ton dans les ouvrages de l'esprit.*" (Préface à la seconde édition, mai 1929 ; et *cf.* le *Post-Scriptum* d'août 1947, p. LXIX).

(2) Début en 1952 : *cf.* "Le Sanctuaire de l'oppidum des Côtes près de Clermont-Ferrand", *Actes du Colloque Pour une Géographie sacrée de l'Occident romain, Problèmes topographiques posés par l'implantation des sanctuaires*, Caesarodunum, n° 8, Tours, 1973, p. 90 ; Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, Cl.-Fd, 1974, s.n., s.l., s.d., p. 1 ; "Le vicus de l'oppidum des Côtes et les oppida de Basse-Auvergne", Actes du colloque *Le vicus gallo-romain*, E. N. S., 14-15 juin 1975, Caesarodunum, n° 11, Tours, 1976, p. 130 ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 9 et p. 29. - Début en 1953 : *cf.* "L'Oppidum des Côtes, Clermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme)", OGAM, 14, 1962, p. 68. - "*Plus de trente ans après*" : La Bataille de Gergovie, 1987, p. 8.

(3) Interruption en 1966 : *cf.* de même Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, p. 1. - Interruption en 1968 : La Bataille de Gergovie, 1987, p. 9 et p. 29. (Comment entendre exactement les précisions apportées par cette page : "*Seize années de fouilles ont été consacrées au sommet, les autres aux abords méridionaux et orientaux de la montagne.*" ?)

(4) *Cf.* le compte rendu en forme de tableau *in* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 249.

(5) *Ibid.*, p. 29. Est-ce à dire : douze ans ?

(6) *Cf. ibid.*, p. 237. (*Cf.* aussi "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV [...]", de janvier 1980, publié en 1981, p. 6 ; ou Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981 : il y est question de seize fouilles durant seize années, de 1952 à 1958.)

s'élevait à dix-huit en 1975 (1) ?

Aussi bien la part respective n'est-elle pas toujours définie, de ce qui fut fouilles et de ce qui fut sondages. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de leur conduite, on apprend en un endroit que la fouille de sept *tumuli* "*a presque toujours donné des traces d'arrangements intérieurs en formes de caissons et des tessons gallo-romains, post-hallstattiens et une fois de la Tène*" (2) ; mais plus loin, le compte rendu des travaux concerne huit *tumuli* (3). Et quant à leurs résultats, s'agissant toujours des dits *tumuli*, il est d'abord écrit que le n° 1 n'a livré ni cendres ni ossements, ensuite qu'il est l'un des deux qui, s'ils n'ont pas livré d'ossements, ont du moins livré des cendres (4). Et on lit encore, tantôt que "*toutes les constructions gallo-romaines furent édifiées sur des couches souvent de faible épaisseur, mais qui contenaient toujours des fragments de céramiques de la Tène IV*" (5), tantôt, et à la même page, qu'un sondage (le n° 15) n'en a pas fourni : "*Nous avons découvert des vestiges matériels de la civilisation de la Tène dans les 16 fouilles et les 11 sondages (sur 12) que nous avons faits sur le plateau des Côtes de Clermont-Ferrand*" (6). Comment concilier, d'autre part et par exemple, les six zones de peuplement celtique signalées en 1969 dans la région méridionale de la montagne (7) avec les "*neuf points d'occupation celtique*" découverts dans le même secteur et rapportés la même année (8) ou avec "*les sept autres points*" du même peuplement rappelés douze ans plus tard (9), ou ceux-ci avec les neuf *vici* "*situés sous la dépendance de l'oppidum*" et mentionnés en 1977 (10) ?

Embarras des chiffres ; précisions insuffisantes ; cohérence approximative ; apparences de contradictions. Taches mineures, peut-être, dans une production abondante et quelquefois hâtive (11). Mais au vu des exemples relevés, on avouera qu'il n'est pas facile

(1) *Cf.* "Le vicus de l'oppidum des Côtes et les oppida de Basse-Auvergne", colloque *Le vicus gallo-romain* des 14-15 juin 1975, Caesarodunum, n° 11, Tours, 1976, p. 130.

(2) L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 20.

(3) *Cf. ibid.*, pp. 54-55. - Comparer avec Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 150 *sq.* : "*La fouille de huit d'entre eux a donné sept fois des indices archéologiques hallstattiens, post-hallstattiens, de la Tène et gallo-romains, ou des caissons rectangulaires ou circulaires.*" (Pour les "*traces d'arrangements en forme de caissons*", il est précisé, p. 155, un tumulus sur deux. - Mais d'après La Bataille de Gergovie, 1987, p. 75, "*deux d'entre eux avaient au fond des caissons*".)

(4) L'autre étant le n° 4. *Cf. ibid.*, p. 153 (à comparer avec L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 54), p. 156, et le tableau p. 155, fig. 20.

(5) Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 237.

(6) *Ibid.*, p. 237, et *cf.* la p. 291 : il y avait là le mur d'une maison ; *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 65.

(7) *Cf.* Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 237.

(8) *Ibid.*, p. 305.

(9) "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)", daté janvier 1980, publié 1981, p. 6 ; Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981 : *cf.* "*les sept fouilles extérieures à l'oppidum*" mentionnées dans Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 237.

(10) Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 2, avril 1977, p. 1.

d'harmoniser toutes les informations qui sont données par P. Eychart au fil de son discours.

Cela dit, c'est évidemment sur le fond même qu'il a été contesté.

D'une manière générale, on lui a reproché une médiocre qualité technique de fouilles qui, au surplus, n'auraient guère dépassé le stade de simples sondages (1). A ce grief global se superpose, sur chaque point, des mises en doute particulières.

C'est ainsi que les "remparts" -où R. Marache voyait le "*nœud du problème*" (2)- laissent sceptiques des archéologues qui continuent d'y voir plutôt des ouvrages à vocation agricole, les rapprochant d'ouvrages analogues connus et reconnus du Midi de la France (3). Distinct du problème de leur fonction, celui de leur datation n'est pas réglé plus favorablement, l'hypothèse de leur ancienneté se trouvant encore loin de faire l'unanimité (4). Les cloisonnements et compartiments qu'un M. Louis interprétait au temps de M. Busset en fonction de structures méridionales comparables, et par exemple celles de la Liquière de Calvisson dans le Gard (5), perdent le bénéfice de cette comparaison, s'il est

(11) Par exemple, on lit encore : "*A Merdogne le Grand Camp couvrait 18 ha.*", et la surface en est jugée insuffisante ; mais en fait, les *maiora castra* en faisaient près du double. ("Gergovie aux Côtes de Clermont", Latomus, t. XXVIII, fasc. 2, avril-juin 1969, p. 351 ; l'erreur vient de L. BRUNEL, p. 47...)

(1) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, C.S.R.A., 5 novembre 1982, p. 5 : parmi les impressions globales qui ont frappé la Commission, il y eut "*la faible qualité technique des fouilles ou «sondages» pratiqués. Tant à Chanturgue qu'aux Côtes, il s'agit apparemment de dégagements limités, faits en suivant des murs et donnant lieu à des rapports très «approximatifs».*" - Mais l'auteur poursuit aussitôt : "*On peut ajouter que ces travaux ne semblent guère avoir été suivis par les directeurs des Antiquités qui se sont succédé à Clermont. Et il en va de même à Gergovie-Merdogne.*"

(2) R. MARACHE, "A propos de la bataille de Gergovie", L'Information historique, n° 5, nov.-déc. 1962, p. 196 : déjà noté plus haut.

(3) *Cf. id., ibid.*, pp. 6-7 : à en croire les relations de fouilles, "*ne peuvent se voir ni n'ont jamais été trouvés [...] les témoins indiscutables de fortifications correspondant aux remparts gaulois mentionnés pas César*". - Mais le rapporteur, président de la Commission, parle ainsi à la fois du plateau des Côtes et de Merdogne. - Cela dit, les murs des Côtes "*ne ressemblent pas aux remparts de pierres sèches connus dans le Midi. [...]. Les superstructures, sans nul doute, évoquent à des méridionaux habitués aux ouvrages ruraux des constructions sans rapport avec les enceintes protohistoriques.*"

(4) *Cf. id., ibid.* : les murs des Côtes "*renvoient au contraire aux structures bien connues en Ardèche ou dans les Alpes et datées de l'époque moderne. [...]. Aucune preuve ne nous a été fournie de leur antiquité.*" - En outre, les contreforts "*représentent à l'évidence des consolidations récentes*". (P.-F. FOURNIER avait mis en doute qu'ils fussent "*à pierre sèche*" ; A. AUDOLLENT les voyait en effet liés par de la glaise, mais les voyait aussi montés avec les murs dans lesquels "*leurs pierres pénètrent*"...)

Cf. également G. VERNET et P. GUITTARD, Plateau des Côtes de Clermont. Périmètre d'exploitation de la carrière des Basaltes du Centre. Etude d'impact archéologique, D.R.A.C., Direction des Antiquités d'Auvergne, Cl.-Fd, février 1987, p. 5 : "*En ce qui concerne les fortifications, la démonstration de leur ancienneté reste à faire.*"

(5) *Cf.* M. LOUIS, La Vérité sur Gergovie. Le point de vue de la Préhistoire, Heugel, Ed. de Psyché, Paris, 1934, p. 68 : "*L'oppidum du plateau des Côtes [...] présente d'étroites analogies avec certains oppida du Gard et en particulier avec celui de la Liquière de Calvisson.*" - *Cf.* M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, Le Premier âge du fer languedocien, 1ère partie, Les Habitats, Bordighera, Montpellier, 1955, pp. 73-76. - (*Cf.* également M. LOUIS et R. BRUGUIERE, "La vallée de l'Alauzène aux Temps préhistori-

avéré qu'à ce point de vue, la Liquière de Calvisson ne présente sans doute rien de militaire et certainement rien d'antique (1). Ces arguments ou ces opinions ne ruinent pas pour autant toutes les observations ou déductions de P. Eychart, mais incitent l'enquêteur à réserver son jugement, et certes à distinguer, sur les Côtes mêmes, entre murs et murs : si l'étude d'impact archéologique de la D.R.A.C. d'Auvergne a donné l'occasion d'établir que tel mur à double parement était postérieur à la Conquête, cela ne prouve rien pour tous les murs, d'autant que ce mur-là ne faisait pas lui-même partie de l'enceinte supposée (2). Il n'en reste pas moins que P. Eychart, qui parle de glacis et de tranchées, de coursives et de chemins de ronde, a pu se méprendre sur les possibilités réelles des travaux entrepris par les ruraux, ou être abusé par les analogies possibles entre nécessités militaires et commodités agricoles.

De même, sur le sommet, ni les prétendus "tumuli", ni le double *fanum* et la *curie* n'ont remporté une adhésion unanime. Les premiers pourraient bien n'être que des pierriers (3) : à cette réduction tendrait l'étude d'impact archéologique mentionnée ci-dessus,

ques, Arrondissement d'Alès (GARD)", Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes, t. XLVI, Nîmes, 1928-1929, pp. 61-107.)

P. EYCHART se réfère plusieurs fois à cet exemple comme étant démonstratif, *cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 83, n. (1), où la citation de J. BOURRILLY et F. MAZAURIC, Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard, Nîmes, 1911, est effectivement frappante.

(1) *Cf.* A. H. A. HOGG, "A Sample of French Hill-forts", Antiquity, XLIII, 1969, p. 273 : "*Pace Louis and Taffanel, none of the curious huts and walls seem necessarily pre-medieval, although the copious scatter of pottery proves earlier occupation of the plateau.*" - *Cf.* aussi R. CHEVALLIER, "Possibilités d'inventaire et de typologie de l'habitat pré-romain en Gaule. Problèmes méthodologiques", Atti del Convegno di Studi sulla Citta etrusca e italica preromana, (1966), Milan, 1970, p. 34, n. 112, où l'auteur cite LOUIS et les TAFFANEL, mais en interprétant les compartiments de la Liquière de Calvisson comme des habitats. - Et *cf.* encore Ch. GOUDINEAU, rapport cité, p. 7 : "*On regrette d'autant plus que M. LOUIS ait en quelque sorte servi de garant à une datation haute*" des superstructures visibles aux Côtes.

Sans contester d'aucune façon les auteurs précédents, nous nous posons à ce propos une question dont nous n'avons pas la réponse : quel rapport y a-t-il, s'il en est un, entre ces étranges damiers des Côtes et du Gard et les cloisonnements relevés à Vix, au pied du mont Lassois ?

Cf. R. JOFFROY, "A Vix (Côte-d'Or)", *in* L'habitat et la nécropole à l'âge du fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 1er colloque archéologique de la IVe section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (Paris, 1972), publiés par P.-M. DUVAL et V. KRUTA (323e fascicule), H. Champion, Paris, 1975, p. 72, fig. 1 : "Plan de l'oppidum de Vix". - Et *cf.* P. SCHMITT, "Un nouveau visage de l'Age du fer. L'Urbanisation en Gaule", *in* "Premières villes en Gaule", Dossiers Histoire et Archéologie (Archéologia), n° 109, oct. 1986, p. 13 : "*A Vix, avec le mont Lassois, les Sigynnes trouvèrent un emplacement défensif idéal. Mais, comme ils souhaitaient s'installer près de la Seine, ils ont fortifié le pied de la montagne en l'entourant d'un profond fossé de trois kilomètres de long et en cloisonnant par des levées de terre l'accès aux pentes.*"

(2) *Cf.* G. VERNET et P. GUITTARD, brochure citée, pp. 11-12 : "*Le mur à double parement est postérieur à la Conquête puisqu'il repose sur des niveaux contenant de la céramique du début du Ier siècle après J.C.*" - Mais sous ce mur, qui reposait sur quatre niveaux identifiables, la dernière couche était la plus riche ; elle recélait, entre autres, de la céramique du second âge du fer et, en son milieu, les traces d'un foyer ; d'autre part et surtout, ce mur ne faisait pas partie de l'enceinte présumée de l'oppidum. (*Cf.* fig. n° 3, non paginée : il s'agit du sondage 4 dans la zone dite B, qui comprend la localisation présumée de la ville antique.)

qui contredit directement P. Eychart (1). Pour les seconds, L. Harmand ne rejetait pas la possibilité des deux *fana* (2), mais R. Marache voyait comme lui de l'imprudence à parler de *curie*, ainsi que de *forum* (3), et Ch. Goudineau a même estimé assez douteuse l'interprétation d'"*un double fanum d'époque romaine accompagné d'un portique et d'une curie*" (4). Mais quoi qu'il en puisse être, il s'élève des objections autrement graves contre l'affirmation d'une agglomération celtique. Pour n'en retenir que deux, nous en rapporterons une de nature particulière, mais de particulière importance, et une autre de nature et de portée générales. L'une consiste dans la relative rareté du métal recueilli et surtout des monnaies : des monnaies ont certes été recueillies, et des monnaies arvernes, mais peu au total (5). L'autre, dans l'étendue et l'abondance finalement relatives de l'espace archéologiquement positif et du matériel engrangé. En effet, P. Eychart a commencé en parlant de "*vaste habitat*", d'"*habitat considérable*" et de "*cité importante*", d'"*importante occupation du plateau*" et de "*ville importante*" ; puis il a mesuré et reconnu que l'agglomération celtique n'était pas si grande que cela (6). Est-il dès lors si loin de convenir, avec Ch. Goudineau, de "*la faiblesse des vestiges archéologiques qu'on s'attendrait à retrouver dans ce que César appelle une urbs importante et fortifiée*" (7) ? Cette espèce de révision à la baisse

(3) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, *ibid.*, p. 7 : les tas de pierres interprétables comme des *tumuli* ont été interprétés "*sans preuve*".

(1) *Cf.* G. VERNET et P. GUITTARD, *ibid.*, pp. 4-5 : "*Les résultats des sondages pratiqués par EYCHART dans ces structures [i.e. considérées par lui comme des tumulus] ne sont pas très convaincants (absence d'ossements, de mobilier funéraire et d'architecture). Aucun tumulus avéré, c'est-à-dire avec sépulture attestée n'a pu être reconnu.*" ; et *cf.* p. 8 : divers sondages n'ont pas confirmé les déclarations de P. EYCHART au sujet de tumulus par lui allégués. - Les auteurs sont moins catégoriques à propos des cabanes (p. 5) : "*Le caractère antique de la construction et de l'occupation des cabanes en pierres sèches n'est que rarement démontré avec certitude.*"

(2) *Cf.* L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, Baillière, Paris, sept.-oct. 1969, p. 160, col. 2 : l'auteur y reconnaît de ces *fana* qui "*servaient à honorer des divinités parèdres*" ; mais il n'admet qu'un *sanctuaire* avec ses *constructions auxiliaires*. - D. BERRANGER, dans "Cultes et Sanctuaires gallo-romains du Centre de la France", retient le temple de Gergovie-Merdogne, mais ignore celui des Côtes de Clermont (*in* A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 4, 1977, pp. 4-11, carte et planches).

(3) *Cf.* R. MARACHE, *art. cit.*, p. 196.

(4) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, *ibid.*, p. 7. - Mais l'auteur précisait que cela importait peu ici.

(5) Cf. P.EYCHART, Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 239 (sur "*la rareté du numéraire gaulois*", et sur le témoignage de la vieille propriétaire qui avait recueilli et revendu "*de nombreuses petites monnaies*" à la fin du siècle dernier) et p. 290 ("*Les monnaies sont très rares ainsi que les objets de bronze.*") ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 25 (monnaie des Bituriges), p. 57 (droit et revers de neuf monnaies gauloises), p. 96, n. 64 : "*Les surfaces restreintes fouillées sur les Côtes ont livré une douzaine de monnaies dans des niveaux bien datés, elles sont gauloises.*"

(6) *Cf.* Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 9, mai 1984, p. 1 : dans l'hypothèse d'une acropole dominant la métropole, on aurait affaire à une "*acropole fortifiée et habitée par une population permanente peu dense, destinée à abriter et à protéger les habitants de la ville basse*". (*Souligné par nous.*)

Et *cf.* La Bataille de Gergovie, 1989, p. 221 : "*L'habitat de Gergovie découvert par les fouilles n'offre pas les dimensions d'une métropole, même si on sait que les villes gauloises étaient plutôt des bourgades.*"

(7) Ch. GOUDINEAU, *ibid.*, p. 6. - L'auteur rapporte, page suivante, que, pas plus qu'à Merdogne, "*aucune case correspondant aux années de la guerre des Gaules ou immédiatement antérieure n'a jamais été*

s'est trouvée confirmée, voire accentuée, par l'étude d'impact archéologique dont nous avons déjà eu l'occasion de faire état : la surface du plateau s'est montrée inégalement riche en vestiges, au point de paraître, à la limite, relativement pauvre au total...

2. Le pour

Il n'en demeure pas moins que P. Eychart est loin d'y perdre tout crédit. Car on lit dans cette même étude qu'il "*mit au jour un abondant mobilier archéologique essentiellement protohistorique (céramique de la Tène III) et gallo-romain*" (1), et encore qu'il a montré, "*sans contestation possible, la présence de vestiges archéologiques des périodes allant du Néolithique au Gallo-romain*" (2). Les structures gallo-romaines y sont déclarées "*indiscutables et encore visibles*" (3), mais on y admet qu'il semble également avoir "*découvert ponctuellement des niveaux en place se rapportant à la Tène III (fin de l'indépendance gauloise)*" (4). Il n'y a donc pas contradiction, mais bien plutôt confirmation : la question restant toujours celle du périmètre et de la densité du peuplement, c'est-à-dire, finalement, du sens à donner ici à *urbs* dans César.

Ainsi a-t-on affaire, au-delà des critiques et des réserves, à une certaine reconnaissance ou réhabilitation de P. Eychart. Or il est des considérations qui ont du poids à cet égard, touchant son sérieux dans la méthode, son efficacité dans les résultats, sa compétence en elle-même.

Son sérieux : il n'a pas attendu la critique et la contestation pour s'interroger le premier sur le sens ou simplement la réalité de ses découvertes (les "tumuli", par exemple, étaient-ils bien des tertres funéraires ? le "temple" était-il un sanctuaire ou une villa ?) ; il a hésité, discuté, argumenté (les cabanes de pierre sèche n'étaient-elles ou non que des constructions agricoles ? les trois bâtiments gallo-romains étaient-ils bien ou non des "édifices publics" ? le mot "*curie*" est écrit plus d'une fois entre des guillemets) ; il s'est opposé à lui-même des objections et s'est efforcé d'y répondre (le cas typique étant son étonnement devant la rareté du numéraire gaulois (5)) ; et s'il a pu trancher de façon imprudente

trouvée". Y aurait-il eu témérité, sous la plume de P. EYCHART, à parler de fonds de cabanes, voire de vestiges d'habitations ?

(1) G. VERNET et P. GUITTARD, *ibid.*, p. 3.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 4.

(3) *Ibid.*, p. 4 et *cf.* p. 21.

(4) *Ibid.*, p. 4 ; et *cf.* p. 11 : "*un lambeau de couche en place*" dans le sondage 4, zone B, *cf.* fig. 3.

(5) Frappé de ce fait, il fait valoir que lui-même a toutefois trouvé un certain nombre de monnaies ; il rapporte un témoignage direct selon lequel il en fut trouvé autrefois une quantité non négligeable ; il raisonne sur l'occupation ininterrompue du plateau, pendant laquelle tout métal pouvait être refondu et transformé (il a recueilli en glanant "*des blocs d'obsidienne artificielle provenant d'ateliers de fondeurs*", "*dont*

ou erronée (les *tumuli*, les cabanes, le "forum"...), ce ne fut jamais dans l'arbitraire, ce fut souvent sous réserve et toujours après réflexion (ainsi pour identifier les "remparts" et pour les dater, ou pour dater les céramiques ou les sépultures) ; il a lui-même, aussi bien, annoncé l'insuffisance de ses recherches, distingué entre fouille et sondage, et appelé des fouilles qui fussent plus probantes que les siennes (1) ; et même s'il donne parfois l'impression de l'avoir oublié (2), il a ainsi admis les limites de telles conclusions comme l'incertitude de tels résultats (3).

Son efficacité : si l'on veut bien réserver le sommet des Côtes et la querelle de Gergovie, nul ne conteste ses découvertes à Chamalières, aux environs de la rue Descartes, ni à Clermont, dans le quartier des Lycées, où il fut le premier à mettre en évidence une occupation protohistorique, non plus que sa découverte de l'oppidum ignoré de Liozon. Et quant à son idée de déplacer des pierriers afin de vérifier s'ils ne recouvraient pas des ruines, elle rejoignait l'observation de R. Chevallier qu'"*un amas de pierres plus volumineux peut dissimuler une construction collective*" (4) ; mais déjà P.-F. Fournier ou Mme Brogan avaient, à leur manière, envisagé cette éventualité. Celle-ci se montrait compréhensive envers Syméoni : "*It was, of course, natural that cultivation, after the abandonment of the town, should begin in the open spaces and that stones should be thrown up against the ruins*" (5). Examinant les façons d'épierrer les plateaux, celui-là notait l'habitude de rejeter les pierres en limite de parcelle, ou au contraire d'en faire des tas au milieu des héritages, soit que de gros rochers aient comme attiré sur eux la pierraille, "*soit pour toute autre raison*" (6) ; or une raison est donnée plus loin, et précisément à propos

l'un porte un grain de fer"), et sur son abandon progressif, propice à la récupération de tout objet utile ou précieux.

Mais J. BABELON a exprimé son regret "*qu'il n'ait pas été trouvé de monnayage gaulois aux Côtes*", *cf.* P. EYCHART, "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Cl.-Fd", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 93.

(1) *Cf.* "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, (Roma), 1966, p. 107 : pour la stratigraphie, si importante et décisive, "*Il faut noter que les témoins de la Tène III, (comme ceux de Hallstatt ou du néolithique), sont trouvés le plus souvent sans stratifications précises, soit qu'ils aient été déplacés par les travaux ou les descentes de terre.*" ; p. 108 : au sujet des fortifications, "*Aucune fouille d'importance suffisante n'a été entreprise pour dater ces murailles. Seuls, trois sondages furent pratiqués [...].*" ; p. 109 : au total, et au vu des "*résultats obtenus par mes modestes fouilles*", "*il serait souhaitable qu'une équipe archéologique neutre en ce qui concerne la question de l'identification de Gergovie prenne en charge la poursuite des travaux*".

(2) Mais il est arrivé à R. CHEVALLIER de féliciter P. EYCHART de sa prudence et de sa modestie (*cf.* son Avant-Propos à Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 9 à 15).

(3) Soutenant en 1961 sa thèse que les Côtes de Clermont, et non la montagne de Merdogne, avaient porté Gergovie, il concluait ainsi : "*Néanmoins, nous ne prétendons pas que cette opinion puisse clore une discussion commencée il y a déjà près de trente ans. [...]. Le travail d'un seul sur un sujet de cette importance ne pourrait suffire.*" (L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, p. 156.)

(4) R. CHEVALLIER, *art. cit.*, p. 27.

(5) O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, p. 5.

des Côtes : deux ou trois pans de murs y existent, qui *"ont servi de centre de cristallisation, pour ainsi dire, à l'épierrage des champs voisins, qui les a en partie recouverts"* (1). P.-F. Fournier s'est gardé d'exploiter l'idée ; P. Eychart l'a généralisée : ce ne fut pas sans succès.

Sa compétence, enfin : qu'on lui reproche des interprétations abusives ou imprudentes est une chose, d'autant que les affaires scientifiques ne progressent pas sans prises de risques. Mais l'a-t-on pris en flagrant délit d'erreur dans l'analyse d'un matériel céramique ? Comme d'autres ont la main verte, ce peintre qui dessine, grave et sculpte a pour ainsi dire l'œil et la main d'un archéologue ; il s'est formé en grande partie lui-même (2), mais il a un sens de l'objet qu'on le lui refuse pas. Pourquoi, sinon, le directeur de la circonscription lui aurait-il confié en 1965 le soin du sauvetage de la rue Descartes (3), et près de vingt ans plus tard laissé celui de la sépulture à deux niveaux, du type de la *tholos*, découverte dans la nécropole de Bouy-Trémonteix (4) ? Pourquoi l'aurait-on, non pas seulement écarté, mais également écouté, consulté, embauché ? Il a été invité à des congrès de sociétés savantes, accueilli dans des revues savantes. Cela, certes, ne suffit pas à rien démontrer, mais cela interdit de le rejeter en bloc et sans examen.

Les fortifications n'en sont peut-être pas ? Cependant la technique de construction de ces murailles en fonde au moins l'hypothèse, puisque de J. Guilaine à Ch. Goudineau, les remparts protohistoriques sont décrits de manière à s'y méprendre, pour peu qu'on regarde celles des Côtes (5). Et cependant que J.-P. Daugas et F. Malacher les faisaient remonter aux temps du Hallstatt final (6), R. Chevallier rappelait que les antiques forteres-

(6) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auvergne littéraire et artistique,* n° 68, 1933, pp. 12-13.

(1) *Id., ibid.*, p. 33.

(2) Mais, dans l'Avant-Propos mentionné ci-dessus en note, R. CHEVALLIER rendait hommage à son information et à ses méthodes.

(3) *Cf.* "Découverte d'un habitat celtique et gallo-romain, rue Descartes, à Chamalières", Revue archéologique du Centre, T. VII, fasc. 1, Vichy, 1968, p. 47.

(4) *Cf.* le "Rapport [...]" dans le Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes, n° 9, mai 1984, p. 14.

(5) *Cf.* J. GUILAINE, La France d'avant la France. Du néolithique à l'âge du fer, Hachette, Paris, 1981, p. 101 : en Côte-d'Or, à Vitteaux, la montagne de Myard finit en éperon barré entre la Brenne et l'Armançon. *"Le rempart lui-même présente une puissance étonnante [...]. Il était limité sur ses faces par des blocs ; la partie comprise entre ces deux parements avait été comblée par de la pierraille."* Et l'on n'est encore qu'au néolithique moyen.

Et *cf.* Ch. GOUDINEAU, "La Gaule méridionale", *in* Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique, Seuil, Paris, 1980, p. 156, fig. 87 : *"Coupes de remparts protohistoriques"*, trois schémas distinguant parement et blocage : mur simple à deux parements, mur à parement interne, mur à parements multiples.

Mais les mêmes modèles étaient publiés par A. AUDOLLENT en 1933, par G. BLOCH en 1900.

(6) *Cf.* J.-P. DAUGAS et F. MALACHER, article cité, p. 739 : *"C'est en effet au Hallstatt final qu'ont été édifiés les premiers remparts de camps comme les Côtes de Clermont, Corent, Olloix, etc., dans le Puy-de-Dôme."* - Même idée dans J. GUILAINE, *op. cit.*, p. 245.

ses, "*véritables «baromètres de sécurité» a-t-on pu écrire, ont été réoccupées à toutes les époques troublées*" (1). A quoi s'ajoute désormais, pour tempérer la question, l'hypothèse selon laquelle ces immenses enceintes de la protohistoire auraient moins une utilité défensive qu'une fonction de prestige (2).

Le Gallo-romain est négligeable aux Côtes ? Et La Tène, et La Tène finale, y sont inexistantes ? Ce fut, comme on sait, la thèse des "Sudistes" dans les années trente, en particulier de P.-F. Fournier, d'après qui on ne voyait là-haut qu'un peu de gallo-romain, et rien de pré-romain (3). Mais c'est grâce à P. Eychart que la thèse contraire s'est prati -

(1) *Cf.* R. CHEVALLIER, *art. cit.*, p. 21.

(2) *Cf.* J.-P. DAUGAS et F. MALACHER, article cité, p. 739 : "*Au plan social, plus qu'un éventuel état défensif, ces installations doivent traduire l'accession d'une caste armée, organisant son pouvoir sous une forme militaire.*" - Même idée dans J. GUILAINE, *op. cit.*, p. 245.

Cf. également O. BUCHSENCHUTZ, "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1513 ("Fonctions des enceintes...") et p. 1515 ("Comment pouvait-on défendre d'aussi grandes surfaces ? «*[...] Les remparts [...] sont en réalité des constructions de prestige qui délimitent et ornent les premières villes de l'Europe tempérée.*»"). - J.-L. BRUNAUX, Les Gaulois. Sanctuaires et Rites, Errance, Paris, 1986, pp. 10-11 ("*La fonction défensive est moins évidente qu'elle ne paraît. [...]. On a pu parler d'une valeur symbolique du rempart, qui aurait été la marque la plus prestigieuse du pouvoir politique et religieux des cités.*"). - Archéologie de la France. 30 ans de découvertes, (Grand Palais, 27 sept. - 31 déc. 1989), Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1989, p. 275 : "*[...] le célèbre mur gaulois [...]. C'est une construction monumentale plus apte à impressionner le visiteur qu'à défendre réellement l'agglomération.*" (Olivier BUCHSENSCHUTZ et Jean-Paul GUILLAUMET, "Habitats et économie de l'Age du Fer : les oppida").

(3) 1. Pour l'habitat gallo-romain, *cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 33 : rien ne donnait à penser "*qu'il ait jamais été important. Je ne sais à quelle époque il a été abandonné.*"

L'enjeu explique la querelle que l'auteur a faite à M. BUSSET au sujet d'un tesson de sigillée de Lezoux, donné par celui-ci comme trouvé aux Côtes, provenance niée par celui-là : car elle fournirait un critère de datation pour "*deux ou trois pans de mur bâtis au mortier*". - *Cf.* G. et P.-F. FOURNIER, "Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, T. LXIII, 1943, p. 105, n. (c) au § 7 : "*Dans un groupe de publications de 1933, notamment dans un article de la Nature, du 1er octobre, n° 2914, p. 204, on a reproduit un tesson de terre sigillée décorée, en le donnant comme découvert à cet endroit. Il fournirait un critère chronologique, si cette indication de provenance était exacte. Mais elle ne l'est point. Elle ne lui a été attribuée que par l'effet de l'erreur de méthode qui a fait attribuer à maints autres objets, dans ce groupe de publications, la même origine fictive.*" - (Allusion au "*petit vase gallo-romain, orné de hachures en creux*", décrit et dessiné par M. BUSSET comme urne funéraire, gauloise ou gallo-romaine, "*décorée de zones incisées exécutées à la roulette*", dans Gergovia Capitale des Gaules [...], 1933, pp. 83-85, et dénoncé par P.-F. FOURNIER comme n'ayant "*rien à voir avec les Côtes*" dans Les Ouvrages de Pierre sèche [...], 1933, p. 58 ?)

2. Pour le pré-romain, *cf. id, op. cit.* de 1933, même p. 33 : "*Je n'ai vu là [= en un certain endroit de la Plaine, vers le terroir de la Reine] (ni ailleurs sur ce plateau) aucun tesson qu'on puisse attribuer, avec quelque apparence de raison, à une époque pré-romaine.*"

Lorsque cet auteur a fait état pour les deux premières fois des recherches de P. EYCHART, il l'a fait en ces termes :

a) *Cf.* "Intervention [sur les Côtes de Clermont] de M. P.-F. FOURNIER, directeur régional des Antiquités historiques", Revue d'Auvergne, t. 74, n° 2, 1960, p. 111 : interrogé le 10 fév. 1960 à la séance de la Société des Amis de l'Université : "*Il n'estime pas pouvoir se dérober. Il sera très bref. Après le rappel de ce que l'on savait antérieurement de l'archéologie de l'endroit du plateau dit des Côtes de Clermont, où la fouille a eu lieu, il définit ce que les renseignements procurés par cette fouille ont apporté de nouveau.*"

b) *Cf.* "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne. 171. Aux Côtes de Clermont", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXXX, 1960, p. 150 : "*Ses découvertes (ruines d'un ensemble de constructions, d'interprétation incertaine, objets mobiliers) ont : 1° confirmé et complété ce qu'on connaissait antérieurement, à savoir que cet emplacement a été occupé de l'âge du fer à l'époque gallo-romaine [...] ; 2° ajouté à ce que nous savions que l'occupation s'est prolongée jusqu'à une époque non déterminée du Moyen âge.*" Et il renvoie d'une part à l'ouvrage de 1933 cité *supra*, même p. 33 et

quement imposée depuis (1), qu'imaginer un oppidum aux Côtes a d'abord cessé d'être une hérésie (2), que parler de l'oppidum des Côtes est devenu ensuite un lieu commun (3).

carte p. 14 (où l'"*emplacement de vestiges gallo-romains*" est en effet marqué d'une croix), d'autre part à l'article de 1943 également cité *supra*, même p. 105.

Mais on lit ceci à cette page, § 7 : "*Côtes de Clermont [...]. Sur la plus grande partie du plateau nous n'avons rien trouvé, malgré des visites répétées. Vers l'extrémité Sud de la commune de Blanzat, sur une surface de près de 2 ha, vestiges d'un petit établisssement gallo-romain [...]. On y rencontre aussi des tessons plus récents, difficiles à dater précisément (médiévaux ou modernes ?) et 2 murs ruinés. En 1933, aucun tesson pré-romain n'y avait encore été signalé. Au début de 1936, les broussailles qui avaient poussé le long de certains épierrages ayant été brûlées, cette circonstance a permis de découvrir à leur place 3 petits tessons et 3 morceaux de meule à va-et-vient.*"

Il semble donc que la rigueur coutumière de P.-F. FOURNIER soit ici prise en défaut. Car il majore manifestement ce qui était déjà connu : ainsi, qu'en est-il de La Tène ? ; et il minore -et déforme : voir le Moyen âge- ce que P. EYCHART apportait de *nouveau*.

(1) *Cf.* le Rapport de la Commission d'Enquête réunie à l'initiative du Comité de l'Oppidum des Côtes les Jeudi 29 et Vendredi 30 mars 1979 : la Commission constate "*l'existence d'un oppidum celtique sur les Côtes de Clermont dont la réalité est aujourd'hui communément admise*". - Amendement proposé par A. L. F. RIVET le 27 avril 1979 : "*l'existence d'un gros établissement celtique*" (la suite inchangée).

En fait, le refus de concevoir un oppidum aux Côtes de Clermont ne fut pas unanime dans les années trente. J. VARAGNAT tenta d'y voir la *haute colline* sur laquelle se réfugièrent en 474 les Goths d'Euric, repoussés de Clermont par Ecdicius, le beau-frère de Sidoine Apollinaire... (*Cf.* "Gergovie et l'énigme du Plateau des Côtes", Le Trésor des Lettres, 1-VII-1935, pp. 503-512.)

Cela dit, quand P.-F. FOURNIER est revenu une avant-dernière fois sur les travaux de P. EYCHART, il l'a fait dans un esprit différent. Sans rien concéder à celui-ci de ses thèses anti-gergoviennes, il a pris ses recherches et découvertes en considération et les a traitées de façon méthodique et substantielle, si bien que la porte était laissée ouverte à des développements possibles : *cf.* "Découvertes postérieures à 1954 et complément de l'inventaire des découvertes antérieures", *in* Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Cl.-Fd, 1970, par E. DESFORGES *et alii*, Première Partie ("Monographies, inventaire archéologique"), ch. XIV (pp. 301-487), pp. 400-406 : "§ 73.- Côtes de Clermont" (dans la subdivision "Quartiers du nord", pp. 379-406).

Après avoir évoqué, à contre-cœur, l'*incident*, la *discussion*, la *polémique très aigre* de 1933, l'auteur ajoute, p. 404 : "*Il en a été différemment d'une sorte de suite que M. Eychart y a donnée. Car, cette fois-ci, il y a eu des fouilles : elles ont procuré une documentation qui apporte un complément d'information à ce que nous savions précédemment de l'histoire du plateau.*" - Ainsi est annoncée une reconnaissance de la présence de La Tène finale sur le plateau - et se profile, nonobstant réserves et réticences, comme une reconnaissance de P. EYCHART.

Et de fait, lorsque P.-F. FOURNIER fait une dernière référence à ce qui est devenu les résultats de P. EYCHART, il prend objectivement acte de la réalité de La Tène finale sur les Côtes. Il écrit : "*Aux derniers temps qui précèdent notre ère apparaissent des céramiques rattachées à des types de la civilisation de la Tène et qui devaient, pour partie au moins, être fournies par des artisans comme ceux dont les fours ont été retrouvés rue Descartes.*" (Et les Côtes de Clermont sont mentionnées en note, à côté du lycée Jeanne d'Arc.) Et même : "*Les faits observés, considérés dans leur ensemble, incitent à conclure à une occupation diffuse, de caractère essentiellement agricole. Elle s'étendait aux replats des hauteurs avoisinantes (Côtes de Clermont). La configuration de ces hauteurs faisait de leurs sommets des lieux forts (puys d'Anzel et de Chanturgue, plateau des Côtes de Clermont), aptes à servir de retraites en cas de nécessité : le mobilier protohistorique qu'ils ont livré, eux aussi, témoigne de leur occupation.*" (Même ouvrage, Deuxième Partie, "Des documents aux hypothèses. Essais sur les origines de Clermont", ch. II, "Du village rural au chef-lieu de la cité", p. 516 et la note 5. - C'est nous qui soulignons.)

(2) C'est ainsi qu'un "Sudiste" comme le P. A. NOCHE en est venu à en admettre la possibilité. *Cf.* "La vraie et la fausse Gergovie", Pédagogie, éducation et culture, vol. 17, Centre d'études pédagogiques, Paris, déc. 1962, pp. 882-885 ; et "L'Oppidum des Côtes et Gergovie, Valeur de l'hypothèse", O.G.A.M., t. 17, fasc. 1-2, Rennes, 1965, p. 140 : "*Au reste, s'il est démontré plus tard ou si l'on tient dès à présent pour démontré que le plateau des Côtes a été un oppidum gaulois comme il en a existé beaucoup au 1er siècle av. J.C., etc.*"

On appréciera sa concession -consécutive à l'évolution de P.-F. FOURNIER- dans Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, E. J. Brill, Leyde, 1974, p. 12 : même si l'oppidum n'a pas été démontré par les murs et les cabanes en pierre sèche, "*il demeure qu'un oppidum a peut-être pu se trouver là, vu*

C'est ainsi que *La Préhistoire française*, sur la carte de La Tène finale en France, fait figurer les Côtes -mais non Gergovie- comme *"habitat de plein air"* (1). Et si J. Collis n'y voit qu'un assez maigre établissement (2), s'il ne le mentionne pas parmi les sites de La Tène finale caractérisés par la présence de la fibule de Nauheim (3), il le nomme, avec celui de Corent, comme l'un des deux sites intéressants de cette époque en Auvergne à côté de Gergovie (4), et il le consigne entre les établissements de La Tène finale, tandis que Gergovie n'est indiquée que pour le gallo-romain précoce (5). Ce dont le non-spécialiste, sous réserve de l'apparition de faits nouveaux, prend acte.

Ce qui reste incertain en l'état, c'est l'importance de l'agglomération que César appelle *ville*. Mais si le texte de César nous oblige à voir une *ville* dans l'oppidum, la polémique des années trente nous a, dans l'occasion, mis en demeure de dire ce qu'on entendait par *ville* ; et en nous rendant sensible la difficulté d'une définition, ainsi qu'en nous mettant en garde contre l'usage du mot *urbs* dans César, elle nous a préparés à nous contenter d'une nature proto-urbaine, voire pré-urbaine, de l'agglomération, et préparés à son éventuelle relative exiguïté. Si l'oppidum est aussi un refuge, il suffit d'une population assez peu nombreuse pour qu'il porte une ville, pourvu qu'elle soit fixe, et diversifiée dans ses fonctions (6). Le recours au mot *urbs* s'explique alors d'autant mieux qu'en raison des circonstances, il pouvait s'étendre à la partie provisoire et nombreuse de la population, celle des réfugiés dont nous parle Cassius Dion (7). Ce qui compte, c'est le noyau

l'importance de ce plateau élevé ; et l'on peut admettre que le temps, moins favorable aux Côtes qu'à Gergovie, aurait fait disparaître là toutes les traces d'un rempart qu'il a suffisamment conservé ici."

(3) L'usage ne prouve rien de lui-même, mais le terme est passé dans l'usage : c'est que l'idée a fait son chemin.

(1) La Préhistoire Française, Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. J. GUILAINE, éd. du C.N.R.S., Paris, 1976, quatrième carte des Civilisations de l'Age du Fer, entre les pp. 656 et 657.

(2) *Cf.* J. COLLIS, Oppida, Earliest Towns North of the Alps, Department of Prehistory and Archeology, University of Sheffield, 1984, p. 216 : outre les établissements de plaine, et en particulier les villages d'Aulnat et de Gandaillat, *"There are also two highland settlements perched on lava flows above the plain, a thinly settled site on the Côtes de Clermont, and one on the Plateau de Corent, etc."*

(3) *Cf. id., ibid.*, carte 6-10, p. 76 : *"Distribution of defended settlements of the Nauheim brooch horizon of La Tène D in central and western Europe."* - Cette absence s'explique peut-être par le doute touchant la réalité des fortifications.

(4) *Cf. ibid.*, la note *supra*, et p. 78 : *"The simple sequence, Aulnat-Gergovie-Augustonemetum is however complicated by the existence of two other sites situated on lava flows, Corent and Côtes de Clermont, both of which have produced Late La Tène finds, though whether either was defended is still a matter of argument."*

(5) *Cf. ibid.*, la note précédente, et la carte 6-14, p. 81 : *"Distribution of Late Iron Age and early Roman settlements around Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), France"*, et p. 216 : *"The great oppidum on the Plateau de Merdogne, identified by many as the site of Gergovia, and called Gergovie since the time of Napoleon III, has however produced no Late La Tène finds, and seems only to have been occupied since 30-20 BC, the date at which Aulnat-Gandaillat was abandoned."* (On lit, p. 78, que cet oppidum fut fondé *"c. 40-30 BC"*, et, p. 181, *"around 40-20 BC"*.)

(6) Voir O. BUCHSENCHUTZ, "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1515 : *"Si la coexistence d'activités artisanales, commerciales et religieuses dans un même lieu définit la ville, etc..."*

stable du peuplement, et c'est lui, sauf erreur, que P. Eychart a mis en lumière.

On concèdera sans peine qu'il n'a pas évité le ton trop péremptoire et qu'il n'a pas échappé, lui non plus, au thème illusoire du définitif (1) ; mais ce ne sont pas des raisons pour ne pas poursuivre l'enquête, avec ou contre lui, dans la sérénité. Car il n'est pas, pour le dire en un mot, le simple épigone de M. Busset (2).

B. Sur les origines d'Augustonemetum

Ce n'est pas rien, en effet, que d'avoir transformé une hypothèse passablement légère en une quasi-certitude d'un degré raisonnable de probabilité : il y avait, au temps de la conquête romaine, un oppidum gaulois sur les Côtes de Clermont.

Mais ce constat, si on l'admet, ne prouve encore rien à l'encontre de Gergovie-Merdogne. C'est ce qu'avait d'emblée fait valoir le P. Clémence en 1933 : "*Même si l'«oppidum» des Côtes de Clermont était vraiment un oppidum et d'origine celtique, il ne serait pas démontré pour autant que l'on eût découvert le véritable site de Gergovie*" (3). Et P. Eychart lui-même a pris soin au moins une fois de distinguer les deux problèmes (4). Si, en effet, l'absence de ville gauloise et de témoins de La Tène signifie que là ne pouvait être Gergovie, leur présence ne signifie évidemment pas qu'ici devait être Gergovie : ce

(7) *Cf.* CASSIUS DION, Histoire Romaine, XL, 35, 4 : "[...] τῶν δ' ἀνθρώπων ἐς Γερ – γοουίαν συγκαταφυγόντων καὶ ἐκεῖσε πάντα τὰ τιμιώτατά σφισι συγκομισάντων πλεῖστον πόνον μάτην αὐτοῖς προσεδρεύων (ὁ Καῖσαρ) ἔσχε." Trad. GROS ET BOISSEE : après que les légions eurent passé l'Allier, "*Les barbares se réfugièrent avec tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans Gergovie dont le siège coûta en pure perte les plus grandes fatigues à César.*"

(1) *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 9 : "*Il est actuellement assuré que la documentation établie, pour chaque cas, est ce qui peut être produit de plus complet en sorte que rien ne pourra changer les conclusions qui en ont été tirées par l'apport de documents archéologiques supplémentaires.*" ; p. 25 : "*Dès maintenant, une certitude est acquise : si le sommet de Merdogne en fournit un jour [à savoir des traces de la Tène, et "suffisantes comme en donne un habitat structuré" (p. 24)], il n'en fournira jamais assez pour en faire une ville, on en aurait trouvé depuis le temps qu'on y fouille.*" ; p. 93, n. 61 : "*[...] Cela ne veut pas dire que dans l'avenir un chercheur ne trouvera pas un niveau gaulois quelque part. Il est maintenant assuré que si cela devait se produire, il n'en serait jamais assez trouvé pour reconstituer une ville. Depuis le temps qu'on y fouille on en aurait des indices.*" - Et *cf.* pp. 107-108 pour le petit camp de Chanturgue.

(2) Un M. BUSSET, mais est-il opportun de le rappeler ? qu'on avait traité d'"*aventureux amateur*", et dont on demandait s'il était menteur ou ignorant. - Si P. EYCHART a été vertement reçu par les uns, d'autres censeurs, il convient ici de le souligner, lui ont opposé une critique constructive, et d'autres rapporteurs ne l'ont pas accueilli sans faveur ou sympathie. Du premier groupe : P.-F. FOURNIER (1960), L. HARMAND (1969), J. HARMAND (1971) ; du deuxième groupe : M. RAMBAUD (1962, 1963) ; du troisième groupe : R. MARACHE (1962), R. RIGODON (1963), R. CHEVALLIER (1970), B. EDEINE (1971), et, indirectement, M. RAMBAUD à propos du P. A. NOCHE (1974).

(3) J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, Imprimerie Générale, Cl.-Ferrand, 1933, p. 11.

(4) *Cf.* "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 92 : "*Sur le plan historique, en admettant que le problème de la situation de Gergovie ne soit pas envisagé, etc...*" - (Repris dans "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Rome, 1966, p. 109.)

qui, sous bénéfice d'inventaire, vaut non-lieu pour Gergovie-Merdogne, ne suffit point à promouvoir les Côtes de Clermont. La question rebondit pourtant d'elle-même. Car à la localisation de Gergovie est liée la solution de l'origine de Clermont.

En effet, tant qu'on a supposé Gergovie sous Clermont, la réponse était donnée dans la question ; et ce put être le cas jusqu'à la fin du XVIIe s. et même au XVIIIe s., ainsi qu'en témoignent Audiffret ou Corneille (1), et même encore au XIXe s. (2). Quand on voulut déplacer Gergovie sur le plateau qui en porte le nom, on ne vit pas plus de difficulté à imaginer que la cité gallo-romaine avait succédé à l'oppidum gaulois : les habitants s'étaient transportés, pour la fonder, de celui-ci à celle-là : souvenons-nous de G. Syméoni, de J. P. Masson. Ce fut l'opinion générale de plusieurs siècles (3), troublée seulement de quelques voix discordantes : un Lescuyer de La Jonchère entendait "*démontrer que Gergovia n'a jamais été Clairmont d'à present, comme M. le President Savaron l'avance dans les Antiquités de cette Ville, & que Clairmont pareillement n'a point été construite & édifiée des ruines de Gergovia, comme le marque M. le Conseiller Durand dans ses notes & reflexions, mais que Clairmont a été de tous tems, comme elle est encore aujourd'hui malgré ses divers changemens de nom, l'Avernum si fameux dans l'Antiquité*" (4). C'est que deux problèmes interféraient dans la querelle, celui de savoir si Gergovie avait précédé Clermont sur place ou sur le plateau méridional et celui de savoir si le site de Clermont était lui-même habité en même temps que ce plateau.

On apprécie la difficulté créée par cette double alternative en voyant Piganiol de la

(1) Le second s'inspire ici du premier en partie, mais les deux manquent de clarté, et même le second ne va pas sans confusion. - *Cf.* J. B. d'AUDIFFRET, La géographie ancienne, moderne et historique, vol. II, Coignard, Paris, 1691, p. 8 : "*Gergovia prit le nom, d'Augustonemetum*" ; p. 243 : "*La Limagne [...] renferme les villes de Clermont sur la Tiretaine, Augustonemetum ou Arvernia qu'on croit avoir été bâtie des ruines de Gergovia.*" - Et *cf.* Th. CORNEILLE, Dictionnaire universel, géographique et historique, 3 vol., J.-B. Coignard, Paris, 1708-1709, I, p. 670, col. 2 (article CLERMONT) : "*Cette ville est appellée en Latin Augustonemetum, Arvernia, Arverna Civitas ; & par quelques-uns Clarus mons. On ne doute point qu'elle n'ait été bâtie des ruines de Gergovia, etc.*" ; II, p. 166, col. 2 (article GAULE) : "*Gergovia (Gergoie) [fut nommée] Augustonemetum.*" ; p. 180, col. 1 (article GERGOJE) : "*Montagne de France dans l'Auvergne, en latin Gergovius Mons. Les masures de la ville des Gaulois-Boyens, qu'on appella Gergovia, Gergobia, Arvernum, & Augustonemetum, sont sur cette Montagne qui est proche de Clermont, qu'on a bâtie des ruines de cette ancienne ville.*" (avec renvoi à MATY, 1701).

(2) ACHAINTRE & LEMAITRE identifiaient encore Gergovie, *Nemôtton (sic)* et Augustonemetum.

(3) Toutefois, contrairement à l'assurance d'un J.-A. DULAURE, la prudence et l'esprit critique de P. MERIMEE transparaissent dans sa conclusion : "*Une loi générale existe qui transporte les villes des hauteurs dans la plaine, aussitôt que la guerre n'est plus à craindre. Peut-être la fondation de Clermont est-elle une conséquence de cette émigration.*" (Notes d'un Voyage en Auvergne, Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, p. 330.)

(4) A.-S. LESCUYER DE LA JONCHERE, Abrégé historique de la ville de Clairmont-Ferrand, Capitale de la province d'Auvergne, s. n., s. l., s. d., 1739, p. 13. - *Idem* sur la Carte De la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand, Capitale de la Haute et Basse Auvergne, Dediée A Son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon, Gouverneur de Cette Province, 1739

Force reprocher à Corneille de dire "*qu'on ne doute point que Clermont n'ait été bâti des ruines de Gergovia. On est au contraire bien fondé à n'en rien croire, puisque Strabon distingue Nemossus, ou Nemetum, Capitale des Auvergnats, de Gergovia, ville située sur une haute montagne*" (1). C'est qu'il y a ambiguïté à dire de Clermont qu'il a été bâti des ruines de Gergovie, les uns voulant dire sur le même emplacement, et les autres par suite d'un transfert. Ces derniers sont depuis longtemps les plus nombreux ; et ils ne manquent pas d'arguments pour expliquer cette émigration, les uns voulant que Gergovie ait été rasée et salée (2), les autres combinant des raisons tirées de la politique impériale, de l'inutilité de maintenir l'ancienne ville forte de hauteur, de la plus grande facilité en plaine de la vie et du commerce, des avantages offerts par une Limagne plus proche et plus abordable... (3).

Mais, pour simple qu'il soit dans le principe, ce schéma repose sur l'hypothèse de Gergovie sur le plateau méridional. Que cette hypothèse apparaisse comme battue en brèche, et la même question se pose autrement : d'où venaient les populations qui ont formé Augustonemetum, si elles ne venaient pas de ce plateau, celui-ci ne se dépeuplant pas dans le même temps, mais se peuplant au contraire ? On comprend l'intérêt que voit J.-M. Croisille, après M. Busset et avec P. Eychart, à ne pas dissocier la question du site celtique et celle de la fondation gallo-romaine (4). Or il est un fait qui plaide pour l'hypothèse

(1) J.-A. PIGANIOL DE LA FORCE, Nouvelle Description de la France, Ch.-N. Poirion, Paris, 3e éd., t. XI, 1754, p. 224.

(2) *Cf.*, par exemple, BELLAIGUE, Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, vers 1725, B.M.I.U. de Cl.-Fd, f°s 221v°-222r° : "*Peut-on douter après cela que le premier soin des romains n'aye été de raser et de détruire Gergovie jusqu'au [sic] fondements et dy semer du sel suivant leur coutume, particulièrement pour effacer la honte du siège que Cesar avoit été obligé de lever.*" (*Cf.* f° 218r° : "*peut-être le seul siège que Cesar aye été obligé de lever pendant la guerre de Gaules.*")

(3) *Cf.*, par exemple, Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 643 : "*Le sort qui a été réservé à Clermont ne s'expliquerait pas sans la ruine de Gergovie. On ne peut étudier Clermont sans parler au préalable de Gergovie.*" ; et pp. 645-647 et 651 *sq.* ("La substitution de Clermont à Gergovie").

(4) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, ch. VII (pp. 89-93) : "Le voisinage de la ville de Clermont-Ferrand pose un important problème de géographie humaine."

Cf. P. EYCHART, "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)", A. L. M. A., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 6 : "*Si la localisation de Gergovie compte beaucoup pour l'Histoire [...], cette localisation est moins importante pour l'histoire des civilisations que les travaux qui conduisent à mettre en évidence les raisons et le processus de l'implantation humaine dans la région de Clermont-Ferrand. [...]. L'absence sur Merdogne de la Tène abondamment représentée aux Côtes et en Limagne pose, non seulement la question de l'identification de Gergovie, mais aussi celle de la fondation et du peuplement d'Augustonemetum.*" ; repris dans le Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981 : thème fondateur et récurrent, comme indiqué en note au début de cette Section ; *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 76-77, p. 95.

Cf. J.-M. CROISILLE, Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 1, janv. 1977, "Note du Candidat à la Présidence", où sont énumérés les "*trois buts essentiels*" proposés au Comité : "*1) Préserver un site [...]. 2) Permettre de poursuivre l'étude des origines de Clermont, liée à celle du peuplement des hauteurs qui bordent immédiatement la ville. 3) Envisager la question de l'emplacement de Gergovie [...].*" ; *ibid.*, n° 2, avril 1977, p. 3 : "*Le Comité ne peut se désintéresser des questions connexes du peuplement*

qui ferait de l'oppidum des Côtes, au sens propre, la *métropole* d'Augustonemetum (*μητρόπολις* : cité-mère) : et c'est tout simplement leur proximité l'un de l'autre, qui donne un avantage au plateau des Côtes sur celui de Gergovie-Merdogne. P. Eychart a fait valoir à bien des reprises les atouts de la montagne des Côtes qui la rendaient propice à son choix comme site d'oppidum : proximité immédiate de la Limagne et donc contrôle de l'économie et du trafic, surface du plateau et valeur défensive du massif, présence d'eau vive sous forme de sources et de ruisselets ; relief et replis protecteurs du terrain, couverture d'une chaîne de collines à l'orient (1). Et M. Busset rapporte que le géographe Jean Brunhes lui "*conseilla de chercher sur les hauteurs environnantes*", "*dans le voisinage de la Cité romaine des Arvernes, quelque vestige de la ville primitive à laquelle la cité romaine a dû succéder*" (2). C'est ainsi que l'hypothèse prend corps : car on se retrouve alors devant un cas de figure bien connu, celui des habitats de hauteur qui descendirent avec le temps dans les plaines et les vallées. Les exemples en sont nombreux, et il serait hors de propos de trop s'étendre sur ce point où se conjuguent la géographie et l'histoire. On concevrait enfin Gergovia et Clermont comme des "*villes successives qui se seraient développées dans le même site*" (3), quoique non au même endroit.

Cette représentation des choses suppose toutefois résolues deux autres questions, d'ailleurs indépendantes : d'une part, que le site de Clermont n'ait pratiquement pas été habité avant la conquête romaine ; et d'autre part, que soit éclairci le rapport entre Gergovie et Nemôssos.

Tous ceux qui se sont accordés à voir Clermont, et plus exactement Augustonemetum, succéder à Gergovie, ont affirmé contradictoirement, les uns que le site était vierge antérieurement (4), et les autres qu'il était déjà occupé au moment de la fondation gallo-romaine (5) ; et parmi ces derniers, d'aucuns ont identifié l'agglomération préexistante

de Clermont et de l'emplacement de Gergovie." ; ibid., n° 4, mars 1980, p. 1 : rappel des "*trois buts de notre action*", le deuxième étant l'"*étude du peuplement, lié aux origines de Clermont*".

(1) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 100 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 143 ; La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 23-24.

(2) M. BUSSET, *op. cit.*, p. 91. - Le P. M.-M. GORCE relève ces supputations *in* Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935, p. 158.

(3) C. P., "Clermont et Gergovia", Echos d'Auvergne, 10e année, n° 6, Paris, juin 1935, pp. 188-190, où l'auteur prend en compte "*les traditions anciennes assimilant Clermont à Gergovie*".

(4) *Cf.* P.-P. MATHIEU, "Des colonies romaines en Auvergne et principalement de celle qui a donné naissance à Clermont", Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, t. XXVIII, Cl.-Fd, 1855, p. 141 : le monticule où s'élève Clermont n'était pas habité avant la conquête romaine.

(5) BELLAIGUE (*ms. cit.*), qui voyait Gergovie abandonnée de force, n'y voyait pas la capitale arverne : celle-ci devait être à l'endroit de Clermont, vu les incommodités présentées par le site de Gergovie, entre autres la nécessité d'aller chercher l'eau "*avec bien de la peine sur le déclin*" (f° 221r°). - *Idem in* BOMPART DE ST VICTOR, Dissertation [...], *ms.* n° 785, n° 9, 1752, B.M.I.U. de Cl.-Fd, f° 59, où

avec la métropole arverne de Nemôssos dont nous instruit Strabon (1). Il semble de plus en plus assuré que le site n'était pas vierge (2), mais il ne semble pas que la nature de son occupation puisse autoriser à y voir Nemôssos (3), non plus qu'une quelconque ville.

Dans une étude qui date déjà (4), P.-F. Fournier résumait ainsi nos connaissances : "*A la fin de l'indépendance de la Gaule, une population essentiellement agricole occupait le bassin de la Tiretaine et de l'Artière moyennes* (5)*, répartie en petits groupes selon un ordre lâche. Des traces d'un artisanat existent, qui ne permettent pas de discerner s'il s'agissait d'artisans spécialisés, ou si les mêmes étaient alternativement cultivateurs ou artisans suivant les saisons. Des denrées et objets que le pays ne produisait pas étaient importés par le commerce.*" Puis, soulignant que les mutations consécutives à la conquête ne durent vraisemblablement pas être brusques et jugeant qu'il ne semble pas avoir existé en Arvernie, au temps de l'indépendance, "*de centre habité exerçant une prééminence sur l'ensemble du pays*", il explique que l'administration romaine avait besoin d'un chef-lieu de la cité, et que "*son choix décida du développement de la ville*". D'où sa conclusion : "*Il n'y eut ni création ex nihilo, ni transfert de population. L'ancien village rural se développa*

sont énumérés les autres désavantages de la place : l'altitude, le climat, les pentes escarpées, les accès difficiles... - J. VARAGNAT voit dans Clermont une *ville déjà importante* au temps de César (1935, p. 507).

(1) C. JULLIAN avait fait l'hypothèse de deux chefs-lieux, l'un politique, administratif et militaire : Gergovie ; l'autre, religieux : Nemossus, sanctuaire fédéral. (*Cf.* "Notes Gallo-Romaines. LX. Clermont d'Auvergne", Revue des Etudes anciennes, XV, 1913, p. 422.)

(2) Ph. ARBOS, *art. cit.*, p. 651, affirmait assez péremptoirement en 1925 que : "*La butte de Clermont avait déjà des habitants avant la ruine de Gergovie. On y a découvert en effet de nombreux objets antérieurs à l'époque gallo-romaine, les uns préhistoriques, les autres gaulois.*" Il n'est pas plus précis. Avant lui, en 1895, G. ROUCHON avait été aussi affirmatif et aussi peu précis.

Mais l'archéologie a progressé depuis, P. EYCHART ayant du reste été le premier, comme on l'a vu, à déceler sur le site une présence pré-romaine. Et P.-F. FOURNIER pouvait écrire en 1970 : "*Un fait est certain : le site était habité avant la conquête romaine. C'est cela qui importe, et qui n'est connu de façon positive que depuis quelques lustres.*" (Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Deuxième Partie, "Des documents aux hypothèses. Essais sur les origines de Clermont", p. 517.)

Et dans un ouvrage de synthèse et de vulgarisation, on pouvait lire naguère (A.-G. MANRY, Histoire de Clermont-Ferrand, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, p. 20 et p. 23) : "*L'existence d'un peuplement à ces époques lointaines [i. e. paléolithiques et néolithiques] est donc incontestablement prouvé sur le futur terroir clermontois ; mais il ne s'agissait sans doute que d'un peuplement dispersé, peut-être même temporaire. [...]. Aux époques suivantes : âge du cuivre, âge du bronze et âge du fer [...], on trouve des traces de peuplement de plus en plus importantes.*" Et : "*Donc bien avant la venue des Romains, des hommes ont vécu là où s'élèvera Clermont. Cette affirmation est d'ailleurs renforcée par le nom même de la future ville romaine : Augustonemetum.*"

(3) Malgré la conjecture de J.-P. DAUGAS et F. MALACHER, article cité, p. 749, col. 2 : "*Quant à l'identification de localités précises, il faut évoquer également la position probable de la Némossos des Arvernes sur le site actuel de Clermont-Ferrand, bien que très peu de vestiges viennent appuyer cette hypothèse.*"

(4) Elle consiste en la récapitulation de l'étude bien plus substantielle, "Des documents aux hypothèses. Essais sur les origines de Clermont", deuxième partie de Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970, par E. DESFORGES *et alii*, pp. 509-571.

(5) Ce tout dernier point, qui concerne le côté sud de la butte de Clermont, ne paraît pas à tous aussi nettement établi. *Cf.* cependant P.-F. FOURNIER, *in op. cit.*, p. 336, p. 337 et p. 516, n. 5 : sont mentionnées les rues de Vallières, Desdevises-du-Dezert et Etienne-Dolet (*cf.* le plan de la fig. 2, p. 528).

en se condensant sur la butte et alentour. Il devint ainsi une ville." Et il termine sur cette précision non négligeable : "*La butte aurait pu aussi [i. e. : outre l'hypothèse d'un lieu de culte dès les temps gaulois] servir de forteresse refuge à la population d'alentour ; mais aucun vestige antérieur à la romanisation n'y a été découvert jusqu'à présent*" (1). Il ne paraît pas qu'il en ait été découvert depuis (sauf une fois, de rares traces ?), mais il s'est confirmé que les abords de la butte avaient été plus ou moins occupés (2), sans qu'on puisse y imaginer davantage la métropole de Strabon. Pas de ville pré-romaine, donc, sous Clermont.

Mais comme il semble tout à fait exclu que Gergovie et Nemôssos aient été une seule et même ville capitale, et quoique César ne dise rien de la seconde (3), il se présente une hypothèse : Nemôssos serait au pied de la montagne une agglomération dont Gergovie, sur le sommet, serait l'acropole ; et les importants gisements du ruisseau de Rivaly pourraient alors lui correspondre (4). Le modèle serait ainsi, avant celui du glissement des populations dans la plaine, celui du couple et du dédoublement d'une ville haute et d'une

(1) P.-F. FOURNIER, Clermont-Ferrand. Aperçu de l'histoire de son développement, (daté du 15 mai 1971), Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Tulle, 1974, p. 150. - On notera que l'insistance qui est mise à mettre en doute l'existence d'une *capitale* arverne comme à nier la fondation d'Augustonemetum par transfert de population s'explique par le fait que l'état du plateau méridional ne permet pas de dire autre chose.

(2) *Cf.*, par exemple, les comptes rendus de J.-M. et B. SAUGET dans Caesarodunum, ou de G. TISSERAND dans Gallia.

J.-M. et B. SAUGET, "Réflexions sur le processus d'urbanisation d'*Augustonemetum* Clermont-Ferrand à partir de quelques observations chronostratigraphiques récentes", *in* Actes du Colloque "Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines", 18-19-20 mai 1984, E.N.S., Paris, Caesarodunum, XX, 1985, spécialement le § 4, pp. 227-229 : "Propositions pour une approche de l'urbanisation d'Augustonemetum" : "*L'étude du processus du développement urbain d'Augustonemetum a été très longtemps négligé et n'était abordé qu'en référence à des recherches menées autour de l'identification de Gergovie : plateau des Côtes de Clermont au nord, plateau de Gergovie au sud où des indices d'urbanisation précoce sont décelables. [...]. Il a toujours semblé aux archéologues clermontois que la ville antique n'avait pas fait l'objet d'une création ex nihilo. [...]. Pour ce qui est de l'implantation de la capitale de la cité par l'administration romaine, l'idée même d'une création de toute pièce a été rejetée par les archéologues auvergnats qui placent une agglomération indigène sur le site. Certes le bassin de Clermont-Ferrand -et de la Tiretaine en général- fut occupé avant la conquête par des habitats et le site antique n'est pas tout à fait vierge de vestiges proto-historiques. Cependant il faut noter que cette occupation ne reflète nullement une quelconque agglomération au sens même étroit du terme. Toutefois il faut nuancer, etc.*"

G. TISSERAND, *in* Gallia, 1989, dans les informations archéologiques concernant l'Auvergne, "Ancient couvent de la Visitation. Age du Fer et Gallo-romain", pp. 42-43 : lors de cette fouille de sauvetage, "*d'intéressantes observations stratigraphiques ont été faites*". Sur les trois niveaux repérés, "*le niveau le plus ancien, situé à 2,20 m sous la surface du sol, était marqué par une série de trous de poteaux auxquels étaient associés des tessons de céramique de La Tène finale. [...]. Cette fouille, qui confirme une implantation laténienne sur la butte d'Augustonemetum, etc.*" (N. B. La Visitation n'est pas *sur* la butte.)

(3) Parce que, n'ayant rien à en dire, il n'avait pas à en parler : et pour cause, si la population avait fui pour se réfugier dans l'oppidum.

(4) *Cf.* P. EYCHART, Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 234, pp. 237-238, pp. 241-242 ("NEMOSSUS La ville Arverne, AUGUSTONEMETUM La ville gallo-romaine"), p. 245 ; La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 220-223 : "Un problème pour plus tard : Gergovie, Nemossos, Augustonemetum, Arverni".

ville basse.

On retiendrait volontiers ici, pour illustration, le cas d'Héraclée en Etolie, dont Tite-Live nous raconte le siège, qui présente au reste plusieurs analogies avec celui de Gergovie (et celui d'Avaricum). La ville d'Héraclée, que Tite-Live appelle *urbs* et *oppidum*, est située dans la plaine au pied du mont Œta, mais elle possède en hauteur une citadelle, *arx*, qui est à pic de tous côtés ; elle a "*extra muros*" un faubourg qui est presque plus peuplé que la ville même, mais les Etoliens avaient déserté ce *uestibulum urbis* pour se mettre à l'abri dans les remparts ; et quand la ville fut enfin prise, on se réfugia de toutes parts dans la citadelle, qui fut donc attaquée à son tour, mais se trouva encombrée, plus qu'elle ne la protégeait, par la foule des femmes et des enfants et de tous ceux qui étaient impropres à se battre : et les Etoliens se rendirent (1).

Ville haute contre ville basse : ce modèle conviendrait particulièrement en l'occasion, car l'existence de Nemôssos, conjointe à la présence d'un peuplement tantôt dispersé, tantôt concentré sur les pentes et en contre-bas, aide à comprendre et la nature et la fonction de l'oppidum - y compris la relative modestie, si elle doit être confirmée, de l'*urbs* qu'il incluait. Et c'est ici qu'éclaterait la différence majeure avec le cas de Gergovie-Merdogne : si en effet on a pu y repérer des traces d'habitat protohistorique sur les versants (2), on n'a toujours pas trouvé de ville celtique sur le sommet (3) ; et il n'est donc pas possible d'y parler d'oppidum, ou, comme le faisait le P. Gorce, d'acropole (4).

(1) *Cf.* TITE-LIVE, Histoire Romaine, XXXVI, 22-24.

(2) Si l'on remonte au Chalcolithique : la Pialle au sud (entre Roche Blanche et Gergovie, à l'est de la butte), la Pigne au sud-est (sous Gergovia) ; pour le Bronze : Rizolles, la Pialle, Lournat (à droite de la Pialle), les Triolères au sud-est (plus bas que la Pigne), Gergovia, des fosses, silos ou sépultures, au pied de la colline de La Roche Blanche ; pour Hallstatt : surtout le ravin de Mardou (fosse-dépotoir) et la Pialle (four de potier) ; pour La Tène : à Régnat (en contrebas du rempart), à Novialle (qui est un peu loin au sud-est), au cimetière de Gergovie, au domaine de Gergovia. (Si l'on inclut le Néolithique : Rizolles, la Pigne, les Triolères ; et un squelette dans une tombe à Romagnat, sur le versant nord.)

Cf. D. LEGUET et D. TOURLONIAS, "Vestiges gaulois près du Domaine de Gergovia", Bulletin hist. et archéol. de l'Auv., t. XCI, n° 678, Cl.-Fd, juil.-sept. 1983, pp. 429-441 ; "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bulletin n° 5, 1985, pp. 7-14 ; Archéologie en Auvergne. Gergovie, Guide édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, *passim*. (Les auteurs ajoutent le site du Cairoux, entre Gergovie et la butte de La Roche Blanche.)

(3) Sans remettre en question la localisation traditionnelle, le P. A. NOCHE le déplorait en 1962 : "*Rien dans les fouilles ne correspond positivement jusqu'ici à la notion de ville - urbs - qu'évoquent pour cette époque le texte de César (B.G. VII, 36, 1) et l'épisode des femmes et des enfants (B.G. VII, 47, 5-6 ; 48, 3).*" ("La vraie et la fausse Gergovie", cité *supra* en note, p. 883.)

(4) *Cf.* M. GORCE, "La bataille de Gergovie", Revue des Deux Mondes, I, 1er août 1941, p. 365 ("*la cité-acropole*"), p. 367 ("*l'acropole-oppidum*" ; "*Ainsi le cas de Gergovie : oppidum, ville basse, faubourgs, rejoint ce que l'on sait d'autres cités très antiques, non seulement de l'ancienne Gaule, mais de toute l'Europe proto-historique.*") ; II, 15 août 1941, p. 481 (plan où l'on distingue l'*oppidum-acropole* sur le sommet du plateau, et, entre ce sommet et le mur de six pieds à mi-pente, des *faubourgs* sur le versant sud et la *ville basse* sur le versant sud-est). - Et cf. César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 83 : "*Le lieu dit Gergovie est apparemment un ancien faubourg particulièrement bien habité [sic,*

Loin d'être forgée pour les besoins de la cause - et l'exemple du P. Gorce suffirait, au reste, à le montrer, cette assimilation d'un oppidum à une acropole est en fait un lieu commun. C'est même la définition qu'en donne G. Rachet dans son Dictionnaire de l'Archéologie (1) ; mais déjà G. Bloch établissait la comparaison avec les acropoles et les châteaux féodaux (2) ; à la vérité, le mot se retrouve sous beaucoup de plumes (3). Schématiquement, il aide à comprendre ce phénomène de la coexistence d'une ville haute et d'une ville basse et de la solidarité qui est entre elles, complémentaires qu'elles sont à tous égards. Or on sait, toutes réserves faites sur les différences et les cas d'espèce, combien les exemples en abondent, soit que les deux peuplements aient coexisté de façon durable, soit que l'habitat de hauteur ait été délaissé au fil du temps pour l'habitat de plaine ou de vallée : Besançon, Briançon, Carcassonne, Entremont, Lyon, Saint-Flour... (4). Sancerre, le couple Montlaurès et Narbonne, illustreraient le phénomène du glissement avec abandon de l'habitat de hauteur (5) ; et le déplacement, autoritaire ou volontaire, de Bibrac-

pour abrité ?], habité de tout temps et riche. Plus exactement peut-être c'est ville basse dont l'oppidum était l'acropole."

(1) *Cf.* G. RACHET, Dictionnaire de l'archéologie, collab. L. FREDERIC, coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1983, p. 696 : "*OPPIDUM. Ce terme latin signifie originellement «place fortifiée», et il est utilisé dans la langue archéologique pour désigner une ville fortifiée en hauteur. Il correspond au dunon celtique et à l'acropole des Grecs.*" - Et de même, inversement, à l'article *ACROPOLE*, p. 9 : "*Dans le monde grec, c'est une éminence souvent fort élevée, où est bâtie la «ville haute» (acro-polis), distincte de la ville proprement dite située au pied. [...]. En Europe, les Celtes et les Daces ont construit des oppida remarquables, correspondant aux acropoles grecques.*"

(2) *Cf.* G. BLOCH, *op. cit.*, p. 35 : Les places fortes de la Gaule, ou *oppida*, "*répondaient aux mêmes besoins et témoignaient du même état social que les acropoles de la Grèce antique ou les châteaux de la féodalité. La position choisie dépendait de la nature du terrain. Etc. [= le plus souvent sur des hauteurs, mais aussi en pays plat].*"

(3) *Cf.* déjà L. NADEAU (1862, p. 263), puis Ph. ARBOS (1925, p. 641 : les coulées volcaniques "*ont préservé leur soubassement contre l'érosion*" et créé ainsi "*de véritables acropoles*"), et J. AJALBERT, P. de NOLHAC, A. AUDOLLENT, M. BUSSET, M. MEUNIER, GANDILHON GENS D'ARMES, P. BALME & P.-F. FOURNIER (Gergovie, 1962, p. 23, P. EYCHART (*passim*), J.-M. CROISILLE présentant une étude de celui-ci : les deux appellations de Gergovie et de Némossos désigneraient "*deux lieux différents, mais forcément voisins et dépendant l'un de l'autre. Gergovie étant l'acropole [...] destinée à [...] protéger les habitants de la ville basse Némossos*".

(4) Briançon, Carcassonne, Saint-Flour, ont été cités en exemples par M. BUSSET dans Gergovia Capitale des Gaules (p. 92) ; et repris par C. P., "Clermont et Gergovia", Echos d'Auvergne, 10e année, n° 6, Paris, juin 1935, pp. 188-190, comme villes "*où nous voyons le faubourg supplanter peu à peu la ville haute*" : et cet auteur, dans cet article, parle d'un Abbé CROIZET, qui, dans une communication du 1er juin 1854, aurait présenté à l'Académie de Clermont l'idée de Gergovia comme fort avancé protégeant la ville.

Pour Vesontio/Besançon, *cf.* W. DEHN, "Les citadelles celtiques qui ont défié César" (où Gergovie n'est même pas mentionnée), Les Celtes, Le Courrier de l'UNESCO, 28e année, déc. 1975, p. 46 : "*Ce mont, entouré d'une muraille, était comme une citadelle protégeant la ville basse.*" ; pour Entremont, Histoire de la France urbaine, dir. G. DUBY, I : La ville antique, 1980, p. 145 *sq.* ; pour Lyon, G. RACHET, *op. cit.*, p. 562 : le Lugdunum celte, composé de la colline de Fourvière et de Condate sur les bords de la Saône.

(5) *Cf.* pour Sancerre, E. THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi., Latomus, Bruxelles-Berchem, 1960, p. 53 : "*Après la conquête romaine, il se peut que le centre de gravité de la bourgade se soit déplacé de la hauteur vers les basses pentes rapprochées de la Loire.*" ; et la note 2 : "*Le processus est identique à*

te à Augustodunum l'illustrerait aussi à sa manière (1).

Si l'on considère, avec O. Buchsenchutz, que la ville gallo-romaine fut souvent établie au pied de l'oppidum celtique (2), le cas des Côtes revêtirait alors quelque chose de typique. Tant que l'indépendance et l'insécurité entretinrent la dualité de l'acropole-oppidum et de la ville basse, Nemôssos et Gergovie coexistèrent. Quand la défaite et la paix changèrent du tout au tout l'état des choses, et que les Romains voulurent leur capitale, les habitants de l'ensemble glissèrent peu à peu, soit de gré soit de force, depuis le sommet jusqu'au bas de la montagne, et jusqu'au tertre où les vainqueurs et les occupants installaient leur cité avec ses avantages. Tout en restant plus ou moins lâche alentour, le tissu du peuplement s'y concentra ; et tandis que le nom de Nemôssos était récupéré dans celui d'Augustonemetum, le nom de Gergovie finissait par ne plus rien désigner, et même par s'oublier.

De cela, il n'est pas de preuve démonstrative. Il s'agit cependant d'une représentation plausible de l'évolution des choses. Nous avons entendu le Conservateur du Musée Bargoin, G. Tisserand, évoquer ainsi la thèse ou l'hypothèse d'un *"mouvement tournant"* qui expliquerait l'occupation de Clermont par l'est (3), allant vers le sud, et qui aurait son point de départ naturel au nord, aux Côtes.

De quoi la conclusion sera brève. Notre propos n'était pas d'établir que le plateau des Côtes de Clermont avait porté Gergovie, mais de voir s'il l'avait pu. Notre espoir serait de l'avoir montré. Et s'il ne semble pas arbitraire de reconstituer comme on vient de faire l'histoire des origines de Clermont, on tient dans ce *modèle plausible* comme une raison de convenance qui contribue au résultat que nous cherchions : savoir si l'archéologie donnerait ou non son feu vert à la poursuite de notre investigation. Elle ne paraît pas y faire objection. L'étape suivante doit donc être à présent de voir si le passage des légions de César n'aurait pas, par chance, laissé des traces, ou si les silences ou l'obstacle de l'archéologie nous dissuaderont d'aller plus loin.

celui qui fit abandonner la plupart des oppida de la Tène, pour adopter, au temps de la paix romaine, une situation d'accès plus facile." ; pour Montlaurès et Narbonne, G. RACHET, *op. cit.*, p. 660, et surtout la thèse de M. GAYRAULT, Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle, Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 8, De Boccard, Paris, 1981, ainsi que Narbonne. Archéologie et Histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne, (colloque des 14, 15 et 16 avril 1972), Montpellier, 1973.

(1) *Cf.* G. RACHET, *op. cit.*, article *AUTUN*, p. 113 : *"[...] l'abandon volontaire de Bibracte, devenu un oppidum incommode et sans justification."*

(2) *Cf.* O. BUCHSENCHUTZ, "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1517 : *"La ville gallo-romaine s'est souvent développée au pied de l'oppidum celtique, etc."*

(3) L'ouest était malsain ; et il y eut la préférence des Gallo-romains pour s'installer au levant.

CHAPITRE DEUXIEME

VESTIGES ROMAINS

Ière section : LES *MINORA CASTRA* SUR CHANTURGUE
- I. Les données textuelles
- II. Les données archéologiques
  - A. Du camp antique au camp gaulois
  - B. Du camp antique au camp romain

IIe section : LES *MAIORA CASTRA* SOUS MONTFERRAND
- I. Les *maiora castra* sous Clermont
- II. Les *maiora castra* sous Montferrand

IIIe section : LA *FOSSA DUPLEX* ENTRE LES DEUX
- I. A l'angle sud-ouest du puy de Chanturgue
- II. Sur la face orientale du puy de Chanturgue

Première section

LES *MINORA CASTRA* SUR LE PUY DE CHANTURGUE

Si l'on a, sous la pression de la critique, accepté de se replier au nord de Clermont pour y chercher Gergovie, et si l'on a, en toute hypothèse, accepté de reconnaître dans les Côtes l'assiette possible et même probable et peut-être certaine d'un oppidum celtique, alors on sera porté à rechercher alentour les traces éventuelles du stationnement des six légions césariennes. Bien que la date et la durée en restent indéterminées, il n'est pas déraisonnable, en effet, d'espérer qu'un séjour de quelques semaines et l'ampleur des travaux de terrassements romains y aient laissé des vestiges identifiables. Mais avant d'interroger l'archéologie, c'est à la confrontation des textes et des lieux qu'il faut procéder d'abord. Car, à supposer que Vercingétorix occupât les Côtes avec ses troupes et avec tous les réfugiés, on doit se demander, ne fût-ce que pour savoir où le chercher, où il convenait à César de s'établir.

Or la question parut résolue d'emblée dès qu'elle se posa aux "Nordistes" des années trente. M. Busset, P. de Nolhac, G. Desdevises du Dézert, B. Marque, le lieutenant-colonel Pessemesse, virent unanimement le grand camp sur la butte même de Clermont, le petit sur le puy de Chanturgue, et ils pensèrent même voir le fossé double sous la forme d'un chemin creux encore visible sur le versant sud-ouest de ce puy (1). La localisation

(1) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 109, fig. 59 ("Plan de la bataille de Gergovia", reproduite *passim*) ; p. 117 : César "*campa dans une vaste plaine où sa cavalerie pouvait se déployer et manœuvrer à l'aise, et où toutes ses communications étaient libres, et sa ligne de retraite parfaitement assurée par la chaussée gauloise de Gerzat qui aboutissait aux pays Eduens.*" ; p. 122 : "*Il existe au contraire au plateau des Côtes de Clermont-Ferrand une colline escarpée qui répond pleinement au texte de César, c'est le puy de Chanturgue [...]. Bouillet [...] a signalé à Chanturgue les vestiges d'un camp gaulois ; il y a découvert des remparts [...]. Ces remparts sont encore visibles*" et d'ailleurs mis en évidence par la photographie aérienne ; p. 124 : "*Le petit camp était relié au grand camp par un cheminement. [...]. Or un chemin creux taillé en partie dans le roc et bien abrité des vues ennemies, par une arête rocheuse qui le masque du côté de l'oppidum, existe encore sur le flanc Sud de Chanturgue, extrêmement enterré dans sa zone inférieure la plus vulnérable ; il mesure à peu de choses près les douze pieds indiqués par César.*" ; et p. 125 : "*Ici nous avons : [...] Un chemin creux toujours existant répondant à la description du double fossé.*"

P. DE NOLHAC, "La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25 fév. 1933, pp. 220-221 : "*Voici l'emplacement du camp principal de l'assiégeant, qui n'est autre que l'éminence où s'élèvera plus tard Augusto Nemetum (Clermont) ; voici, sur le puy de Chanturgue, la position d'où César délogea les Gaulois pour y établir son «petit camp» et qu'il relia au grand par une double tranchée ; et n'est-ce pas le tracé même de ce chemin que dessine aujourd'hui celui qui monte à travers les vignes ?*" - (Reproduit à très peu près tel quel dans le chap. IX de M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules, p. 105.) ;

G. DESDEVISES DU DEZERT, "La deuxième bataille de Gergovia. La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", L'Avenir du Plateau Central, 10 mars 1933 : "*La butte sur laquelle s'élève*

des *minora castra* sur Chanturgue ne fut jamais remise en cause dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes. Mais on a déjà eu, plus haut (1), l'occasion de constater que L. Brunel avait déplacé ensuite les *maiora castra* de Clermont à Montferrand (2), hypothèse qu'a reprise et retenue P. Eychart (3) - ce qui, bien entendu, déplaçait du même coup le double fossé, qu'à son tour P. Eychart crut reconnaître dans un chemin creux qui fait encore une ligne brisée sur l'angle sud-est du puy de Chanturgue (4).

On s'avise ainsi que les cas de figure sont incomparablement moins nombreux au nord de Clermont qu'au sud. Il ne suffit pas de faire valoir, pour expliquer cette différen-

aujourd'hui Clermont, lui offrit une position magnifique pour établir son camp. Il remarqua, nous dit-il, dans le voisinage de la ville, et sortant du pied de la montagne (e radicibus montis) une colline abrupte de toutes parts [...]. Cette colline est facile à identifier ; c'est la montagne de Chanturgue qui se détache du Massif des Côtes à son extrémité orientale, et domine la vallée de la Tiretaine et ses prairies. César s'empara de Chanturgue et y établit son petit camp, qu'il relia aussitôt à son grand camp par un double fossé de douze pieds de largeur. Les vestiges de ce chemin couvert sont encore visibles sur les flancs de la montagne." - (Reproduit à très peu près tel quel dans le chap. X de M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, pp. 109-110.) ;

B. MARQUE, Pour l'identification de Gergovie, Juglard, Tulle, 1935, intercalée aux pp. 12-13 : "Vue Cavalière du Plateau de Gergovie aux Côtes de Clermont" ; et p. 13 : B. MARQUE ayant conclu (p. 9) que "*l'identification de Gergovie se ramenait en définitive, selon (lui), à retrouver cette communication militaire de douze pieds de large entre deux camps romains voisins de la forteresse gauloise*", il écrivit en ce sens à M. BUSSET, qui lui "*répondit que le seul vestige de communication militaire de l'époque gauloise existant encore dans les environs de Clermont est un chemin profond, de douze pieds de large précisément, (3 m. 56) creusé au voisinage du Plateau des Côtes qui le domine, entre Chanturgue et Clermont même qui dès lors aurait été l'emplacement du grand camp romain, tandis que le petit camp était à Chanturgue. Ce chemin creux mettait parfaitement à couvert d'une attaque gauloise provenant de l'oppidum des Côtes, les légionnaires romains qui y circulaient.*" - Du même, voir dans le même sens Où donc était Gergovie ?, Imprimerie commerciale, Tulle, 1933.

Dans une intéressante étude où il polémique contre la localisation et la reconstitution traditionnelles et milite en faveur des Côtes de Clermont, le lt-col. PESSEMESSE n'attache pas autrement d'importance à la question du double fossé, mais il écrit : "*Le puy de Chanturgue, escarpé de tous côtés et à peu près en direction de l'oppidum par rapport à un observateur placé au grand camp, supposé établi sur le versant nord-est de la hauteur occupée actuellement par le vieux Clermont, paraît bien convenir à cette définition.*" ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, n° 29, août-sept. 1934, p. 2, et *cf.* n° 28, juin-juillet 1934, en note pour le double fossé (mais ce n'était pas un latiniste).

(1) *Cf. supra* notre Première Partie, ch. III, 4e section, pp. 418 *sq.*

(2) *Cf.* L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire. Gergovie aux Côtes, Impr. Mod., Cl.-Fd, 1937, pp. 42-46 : "*Colline basse, en pente douce, au bord d'une plaine, à la vue de la montagne voisine : c'est la colline de Montferrand (Monsferratus, le mont bardé de fer, le mont où l'on a ferraillé...). Sa surface, limitée aux fossés nord - à l'ouest, au delà de la place de la Rodade - au midi, à l'extrême pointe vers la place de la fontaine, a, encore aujourd'hui, 34 à 35 hectares au plan cadastral (exactement 34 hectares 80).*"

(3) *Cf.* P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes. Augustonemetum. Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Ferrand, 1961, p. 107 : "*Dans l'hypothèse de Gergovie à la montagne des Côtes, il [à savoir le camp romain] aurait été installé à la place de l'actuelle ville de Montferrand.*" Et en note : "*L'identification du grand camp romain à Montferrand fut proposée par M. Léon BRUNEL en 1937. Voir Gergovie aux Côtes, page 41, éditions Imp. Mod., Clermont.*" Confirmé p. 121 : "*Dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, nous plaçons le grand camp à Montferrand. Autrefois MM. BUSSET et DESDEVISES du DEZERT le placèrent à Clermont, ce qui constituait une erreur [...]. C'est M. BRUNEL qui reprenant la même étude l'améliorait en situant le camp romain à Monntferrand.*" - Même chose *in* Gergovie. Légende et Réalité, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1969, pp. 19-20 et p. 35.

(4) *Cf. id.*, Gergovie. Légende et Réalité, pp. 45-46 et fig. 28, p. 112 ("Schéma de la bataille aux Côtes") ; Chanturgue. Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1975, pp. 167-171, avec la fig. 41, p. 169 ; même figure *in* La Bataille de Gergovie, éd. Créer, Nonette, 1987, p. 149, fig. 40.

ce, que l'hypothèse hétérodoxe est elle-même incomparablement plus récente et que ceux qui s'en sont occupés, de quelque parti qu'ils soient, sont eux-mêmes incomparablement moins nombreux. Car il semble bien qu'objectivement les possibilités de reconstitution soient beaucoup plus limitées au nord qu'au sud. Où placer le grand camp ? Où mettre le petit ? Les réponses envisageables peuvent se compter sur les doigts de la main, voire sur un seul doigt. Leur examen n'en demande que plus de rigueur, mais il en est simplifié. On va l'entamer par le point qui a fait l'accord, la position du petit camp.

I. LES DONNEES TEXTUELLES

L'identification de la colline prise aux Gaulois fut immédiate : et de fait, le puy de Chanturgue s'impose pour ainsi dire comme ayant pu, lui seul, être l'assiette des *minora castra*. Il fait partie du *iugum* de collines qui s'interpose entre la montagne même des Côtes et la plaine de Limagne. Sans en être la plus élevée avec ses 553 mètres (1), il en constitue l'extrémité méridionale et se tient donc au droit de l'*oppidum*, et plus précisément encore au droit de l'*urbs* sur le plateau. On a vivement discuté, dans le feu des années trente et depuis (2), de sa correspondance avec les données césariennes ; on ne l'a pas toujours fait avec une parfaite exactitude ni une parfaite bonne foi. Mais on doit à la vérité de reconnaître entre le texte et le site une correspondance aussi complète qu'on peut raisonnablement la souhaiter, plus satisfaisante au demeurant que ne fait la colline de La Roche Blanche (3).

On se souvient des traits qui caractérisent cette colline sous la plume de César : "*Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni*

(1) Le puy de Var, à côté, fait 561 mètres.

(2) *Cf.* A. DEBIDOUR, "L' «Oppidum des Côtes de Clermont» et le texte de César", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 15 mars 1933 ; P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 3e cahier 1933, pp. 74-76 ; J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, tiré à part de la revue *Trait d'Union*, nov.-déc. 1933, Imprimerie Générale, Cl.-Fd, 1933, pp. 15-16.

Et cf. A. NOCHE, "La vraie et la fausse Gergovie", Pédagogie, éducation et culture, vol. 17, Centre d'études pédagogiques, Paris, déc. 1962, p. 884. - J. HARMAND, "Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité*", compte rendu dans Latomus, XXX, 1, 1971, pp. 200-201 : "*L'observation du paysage au sud de Merdogne est on ne peut plus favorable à une restitution de la campagne de 52 à cet endroit. [...]. La pierre de touche est sans nul doute la position de la Roche Blanche ; les liaisons topographiques nord avec la montagne voisine, apte au premier chef, de toute façon, à avoir porté un oppidum, sont décrites à la perfection par B.G., VII, 36, 5. [...]. Les liaisons topographiques sud avec la vallée de l'Auzon justifient entièrement le dire du même paragraphe de B.G. [...]. En pratique la Roche Blanche, assiette des castra minora, désignerait comme celle des castra maiora la Serre d'Orcet. [...]. Il n'y a rien d'équivalent près des Côtes de Clermont. Etc.*"

(3) *Cf. supra* notre Première Partie, ch. II, 3e section, pp. 200-201 et pp. 218-221.

parte circumcisus ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri hostes uidebantur" (1).

Sub ipsis radicibus montis, la colline de Chanturgue est en effet au pied même de la montagne. Cela veut dire qu'elles partagent à leur base une partie commune et qu'elles sont donc séparées par un col, le mot *sub* impliquant que la colline est sensiblement (mais de combien ?) moins élevée que la montagne : celle-là culmine à 553 mètres, son plateau faisant de 530 à 540 mètres ; celle-ci, en face, à 590 ou 600 mètres, le sommet allant jusqu'à 624 mètres. On peut donc dire qu'elles ont mêmes *racines* et que l'une se trouve ou qu'elle naît au pied de l'autre, ou, si l'on veut, qu'elle est comme une excroissance de l'autre, mais c'est à condition de ne pas se laisser prendre aux métaphores : les *radices montis* apparaissent trop souvent dans les textes pour que l'image ne soit pas devenue comme insensible et usée.

Escarpée de tous les côtés, sinon *taillée à pic*, ou au moins *isolée de toutes parts*, on sait bien que cette colline est décrite de façon différente selon les traducteurs. Soit qu'ils forcent le sens de *circumcisus* ou qu'inversement ils l'adoucissent, les uns le font sans égard pour aucun lieu déterminé et n'ayant que le texte en tête, comme si un mot du dictionnaire parlait de lui-même, et d'autres songent au contraire à sauver ou à exclure la colline à laquelle ils pensent. Il faudrait comprendre sans traduire. Or on ne peut contester sérieusement que le puy de Chanturgue soit *circumcisus* sur ses quatre côtés (2). La chose est évidente pour ses faces est, sud et nord, nord surtout dans toute sa partie haute. Elle n'est pas niable pour sa face ouest : celle-ci descend de 540 à 490 mètres en trois centaines de mètres pour atteindre le col, dont les deux montées sont elles-mêmes fort raides et accusent vivement la pente des angles nord-ouest et sud-ouest du plateau, qui tombe d'un côté dans le ravin encaissé du Cheval Mort et dévale de l'autre jusqu'à la plaine.

César dit la colline *remarquablement fortifiée*, "*egregie munitus*", et L.-A. Constans ajoute "*par la nature*", ce qui serait alors explicité par l'expression qui suit. Mais on n'est pas tenu de se satisfaire de cette redondance ; et César peut bien avoir voulu dire aussi et d'abord que la colline était excellemment fortifiée par les hommes (3). Fortifiée, au reste, elle l'était certainement, puisque les éditeurs, qui ne s'entendent pas sur l'importance de la garnison gauloise (4), s'accordent sur sa présence. Or il se trouve que la tradition

(1) CESAR, B.G., VII, 36, 5.

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER *in* Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, par E. DESFORGES *et alii*, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Cl.-Fd, 1970, p. 407, § 74 : "*Le plateau dispose de bonnes défenses naturelles sur trois côtés ; à l'ouest (au-dessus du col qui le sépare des Côtes de Clermont) elles n'existent plus.*"

(3) C'est l'opinion de G. DEMERSON, selon qui elle "*portait déjà un fort bastion gaulois*" ("Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 8, 1981, p. 40 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 7).

voulait qu'il y ait eu un "camp gaulois" sur Chanturgue (1), quand la mode a toujours été de voir partout des "camps de César" (2) ; il se trouve aussi qu'il semblerait y rester des vestiges de fortifications protohistoriques (3). Mais c'est assez pour l'instant de le signaler.

Quant à la position de cette colline par rapport à l'oppidum, c'est elle que César indique d'abord : *e regione oppidi, vis-à-vis de la place forte.* Le litige touchant la localisation de Gergovie risque de distraire et de gauchir l'analyse. Quoi qu'on ait pu en dire, et abstraction faite de ce litige, le puy de Chanturgue peut bien être dit, en français, en face ou vis-à-vis du plateau des Côtes. On peut même avancer que c'est ainsi qu'on s'exprimerait naturellement dans un français qui ne serait pas du français de traduction. Car si l'on prend la bordure du plateau, Chanturgue se situe approximativement sur la perpendiculaire élevée depuis le milieu de cette ligne, et qui se trouve coïncider avec la droite allant de Chanturgue à la ville elle-même. Pour les raisons que nous avons longuement développées à cause de la gravité de l'enjeu, nous ne faisons pas fond sur ce raisonnement, qui s'appuie sur les traductions et non pas sur le texte même ; mais, argumentant *ad hominem*, nous estimons qu'on ne devait pas refuser à Chanturgue ce qu'on accordait à La Roche Blanche (4). Cela dit, si la locution latine signifie bien ici l'alignement de l'oppidum

(4) *Cf.* B.G., VII, 36, 6. Les mss. portent : "*Sed is locus praesidio ab his non nimis firmo tenebatur*". (Mais l'un, selon O. Seel : *non minus firmo*.) Version que retiennent, par exemple, Artaud chez Panckoucke, ou aussi Oudendorp (qui pour cela place *tamen* avant *tenebatur*), et encore O. Seel, contre Kraner, Constans, *etc.* - C'est Zucker qui a corrigé en *non infirmo*.

(1) *Cf. supra*, n. 1, la citation de BUSSET se référant à BOUILLET. - On sait, bien entendu, qu'on ne peut se fier aveuglément ni à la tradition ni aux auteurs ; on sait aussi ce que vaut l'épithète de *gaulois* sous certaines plumes, et surtout à certaine époque.

(2) Voir la citation ironique de VOLTAIRE par G. BOISSIER (Revue des Deux Mondes, 15 avril 1881, p. 736), reprise par A. GRENIER (Manuel d'Arch. Préh., Celt. et G.-rom., T. V, Arch. gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, Picard, Paris, 1931, p. 187), et depuis par beaucoup d'autres : "*Vous ne passez pas par une seule ville de France, ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage d'Angleterre, où vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province dispute à ses voisins l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières.* Etc."

(3) Malgré la remarque de P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, qui suit la citation précédente au même § 74 : "*Mais, ni ici [donc à l'ouest], ni ailleurs, aucune trace de fortification artificielle n'est perceptible dans l'état présent.*"

(4) On se souvient, à ce propos (*cf. supra*, pp. 419-420), qu'A. DEBIDOUR avait repris G. DESDEVISES DU DEZERT sur le laxisme de sa traduction ("*dans le voisinage de la ville*", *cf. supra*, la note 1), lui opposant le sens étymologique de *regio* : *direction*, et traduisant "*exactement en face de la place*" (*cf.* "L' «Oppidum des Côtes de Clermont» et le texte de César", L'Avenir du Plateau central, 15 mars 1933).

Or il n'est pas indifférent que le lt-col. PESSEMESSE, dans l'étude citée *supra* n. 1, ait minimisé cette querelle dans une observation qui l'aurait conduit loin, s'il en avait mesuré la portée : "*Nous ne pensons donc pas que cette petite querelle linguistique soit susceptible de jeter de grandes lueurs sur le sujet qui nous occupe. Quoi qu'il en soit, nous retenons la traduction «en direction de l'opidum» bien que, pour être autorisé à parler ainsi dans le cas envisagé (colline de la Roche-Blanche) il faille supposer que César était placé aux environs du Crest.*" ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, n° 26, avril 1934, p. 2, col. 4-5.)

Comme le disait J.-M. CROISILLE citant H. POURRAT (*in* La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 176) : "*Il faudrait d'abord des latinistes.*" ("La tactique de César devant Gergovie : Essai de reconstitution

et des deux *castra* (1), son interprétation sur le terrain suppose ou bien qu'on ait identifié l'emplacement du premier camp de César, ou bien que cette locution contribue au contraire à l'identifier. Point qui, pour l'heure, reste donc en suspens : quels *castra* aideront à situer les autres ? Ceux qui se trouveront assurés les premiers.

Mais il reste une condition à remplir pour que soit retenue la candidature de Chanturgue à la fonction de colline des *minora castra* : encore faut-il que son occupation procure à César les avantages qu'il en attend. Ce qu'il en escomptait, nous dit-il, c'était d'interdire à l'ennemi la disposition d'une grande partie de son eau et la liberté d'aller au fourrage. Il importe de ne lui faire dire ici ni trop ni trop peu. Il faudrait des circonstances assez peu concevables pour que la prise d'une simple colline prive l'ennemi de toute son eau ; il suffit qu'on l'en prive de manière sensible tant par la quantité de l'eau passée sous contrôle romain que par la difficulté ou l'impossibilité d'y accéder désormais. C'est déjà le cas avec les deux ruisseaux des Guelles et des Sagotiers, qui descendent des Côtes, l'un entre Var et Chanturgue, l'autre entre Chanturgue et les Côtes. La liberté de fourrager ne saurait davantage être empêchée de tous les côtés. Mais il est clair que Chanturgue, position haute, position avancée dans les lignes adverses, poste d'observation privilégié, est une position clef pour ce qui est de la libre disposition de la plaine. En bref, si ce n'est pas encore assez pour en faire la preuve, rien ne paraît plus s'opposer à ce qu'on voie dans ce puy la colline du petit camp.

Mais on voudrait proposer une autre réflexion.

Si l'on rapproche le récit de Cassius Dion du récit de César, on remarque une précision de l'historien grec sur laquelle le Romain semble passer, comme il semble passer sur d'autres. "*Donc César*", dit le Grec, "*comme le temps passait inutilement - après de nombreuses attaques contre la hauteur même sur laquelle se trouvait l'agglomération, il s'était rendu maître d'une partie du dispositif pour y construire des fortifications et posséder ainsi une base d'attaque plus facile en direction du reste du dispositif, mais avait échoué dans sa tentative d'ensemble, etc.*" (2). Cela signifie que l'assaut manqué sur le-

d'après les textes anciens", A.L.M.A., Groupe d'études latines de l'Université de Clermont, n° 9, 1982 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983, p. 1.)

(1) J. HARMAND soutenait en 1971 contre P. EYCHART, *art. cit.*, p. 210 : "*P. Eychart écrit p. 29-30 : «la montagne sur laquelle était la place gauloise, cette colline [du petit camp] et le camp de César étaient dans la même direction. Le grand camp, le petit camp et la montagne étaient donc alignés». Il suffit de se reporter à B.G., VII pour voir que cette source ne dit rien de tel.*" - Notre opposition ici est donc totale : il suffit au contraire de se reporter à B.G., VII, 36, 5, pour voir que c'est précisément ce que CESAR veut dire.

(2) CASSIUS DION, Histoire romaine, XL, 36 : "Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὅ τε χρόνος ἄλλως ἀναλοῦτο, καὶ πολλάκις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ ὄρθιον, ἐφ' οὗ τὸ πόλισμα ἦν, προσβαλὼν μέρους μέν τινος ἐκράτησεν αὐτοῦ ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαί τι ῥᾴω τε ἐκεῖθεν τὴν ἐπὶ τἆλλα ἔφοδον ποιεῖσθαι, τὸ δ' ὅλον ἀ-

quel César s'étend ne fut point la seule attaque contre l'oppidum et que César, qui résume et qui parle seulement d'affrontements de cavalerie, ne dit rien des autres. Mais cela signifie peut-être aussi que l'eau et le fourrage ne furent point non plus les seules raisons qui l'incitèrent à prendre la colline aux Gaulois, et qu'il songea aussitôt à en faire la base de départ que son camp, médiocrement placé, lui fournissait mal. Mais il garderait là-dessus le silence, parce que son calcul a échoué : ainsi son récit donnerait-il le change.

Quoi qu'il en soit, au vu des textes, on se retrouve en droit de regarder le puy de Chanturgue comme une colline plausible des *minora castra*. Le souhaitable et l'idéal seraient maintenant pour l'hypothèse que l'archéologie vienne confirmer cette lecture.

II. LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

A. Du camp antique au camp gaulois

Quand P. Eychart a commencé de s'intéresser à ce puy (1), il ne l'a fait que dans la foulée des auteurs qui en avaient parlé avant lui, (tels que Legrand d'Aussy, l'abbé Delarbre, Bouillet (2), ainsi que P.-F. et G. Fournier (3)), mais en procédant toutefois à un exa-

πεκρούετο, κτλ." (Traduction de G. DEMERSON et J.-M. CROISILLE, publiée par P. EYCHART dans La Bataille de Gergovie, 1987, p. 232.)

(1) *Cf.* P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, pp. 63-65 ; "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 92 ; "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Roma, 1966, p. 109 ; Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 181-183 ("Le camp fortifié de Chanturgue").

(2) *Cf.* LEGRAND D'AUSSY, Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, chez le Directeur de l'Imprimerie, des Sciences et Arts, 3 vol., Paris, Ans II-III de la République, [1793/95], III, p. 365 : "*Chanturgue a [...] eu autrefois des bâtimens et l'on y trouve encore, surtout vers le côté qui regarde Clermont, beaucoup de tuiles et de briques en fragmens.*"

A. DELARBRE, Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), p. 85, n. 3 : "*Sur le plateau de Champturgues, à l'aspect de Clermont, on trouve des vestiges d'anciennes habitations. Dans plusieurs endroits, en fouillant à un ou deux pieds de profondeur, on a découvert des fondements solides, dans une assez longue étendue.*"

J.-B. BOUILLET, Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veysset, Cl.-Fd, 1836 : on trouve très fréquemment à Chanturgues, "*sur le flanc qui regarde Clermont, lorsqu'on y fait des fouilles, des vestiges d'anciennes habitations.*" ; Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2e éd., 1846, pp. 48-49 : "*Camp de Chanturgues. Le plateau de Chanturgues, au nord et près de Clermont, peut aussi, selon nous, être considéré comme un camp gaulois. (Et l'auteur de citer «l'abbé de LARBRE».) Il n'est pas rare d'y découvrir des vases de poterie grossière gauloise renfermant des ossements calcinés. [...]. Sur ses flancs, du côté de Clermont notamment, il est très-fréquent de découvrir des antiquités gallo-romaines. Etc.*" ; Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen-âge du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes, Thibaud-Landriot, Cl.-Fd, 1874, p. 8 : sur la montagne de Chanturgues, "*que l'on croit aussi avoir été un camp gaulois*", on a trouvé des médailles gauloises.

men archéologique qui était nouveau (1). D'où suivirent deux conséquences. D'un côté fut révélée une richesse archéologique, sinon inattendue, du moins confirmée et augmentée. D'un autre côté, les traces de travaux romains, s'il en subsistait, lui échappèrent d'abord : illustration du principe selon lequel on ne voit que ce que l'on est prêt à voir (2) - avec le risque inévitable que cette préparation même nous dispose éventuellement, à son tour, à l'illusion de voir (3). Mais il en alla autrement lorsqu'il fut persuadé que Gergovie avait été aux Côtes (4). Car en supposant, dans ce cas, que les deux camps romains se soient trouvés, le premier sous Montferrand et le second sur Chanturgue, il devenait possible en 1970 (5), et donc nécessaire, de chercher s'il ne restait rien des *minora castra* sur Chanturgue.

La présence de matériel néolithique, hallstattien ou gallo-romain récolté sur ce plateau, par glanes ou par sondages, ne concerne pas directement notre sujet, sauf qu'elle illustre à son tour l'occupation humaine du massif des Côtes. On retiendra des silex taillés (dont certains pourraient même être mésolithiques), des haches polies sur galets (chasséennes ?), des pointes (chalcolithiques ?), des polissoirs, des meules plates en arkose ou

P.-P. MATHIEU cite également l'abbé DELARBRE dans "Auvergne antéhistorique", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, t. XV, Cl.-Fd, 1873, p. 147. - Et, sans remonter jusqu'au chanoine AUDIGIER (1696, publié 1894) *cf.* d'autres auteurs : DULAURE 1789, RABANI-BEAUREGARD et GAULT DE SAINT-GERMAIN 1802, GONOD 1834, TARDIEU 1870-1872, AUDOLLENT 1910...

(3) *Cf.* G. et P.-F. FOURNIER, "Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne", Bull. hist. et scient. de l'Auv., T. LXIII, 1943, p. 105, § 8 : "*Plateau basaltique de Chanturgue (c^ne de Clermont), 7 ha environ, 556 m. Surtout vers le Nord et l'Ouest, tessons, silex (2 pointes de flèche, etc.), morceau de hache polie, quelques morceaux de meules à va-et-vient, pilon en quartz. Quelques fragments de tuiles à rebords gallo-romaines. Rien de plus récent.*"

(1) Il est vrai que cet examen fut d'emblée minimisé par P.-F. FOURNIER, *cf.* Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, par E. DESFORGES *et alii*, 1970, p. 407, § 74, n. 416 : "*A Chanturgue M. Eychart n'a pas fait de fouilles à proprement parler. A l'en croire il y aurait vu «14 fonds de cabanes carrées» (l'Oppid. des Côtes, p. 53), «une enceinte de pierre sèche» et «des levées de terre parallèles» (p. 64).*"

(2) "*On ne voit que ce que l'on regarde et l'on ne regarde que ce que l'on a dans l'esprit.*" (A. BERTILLON, cité par R. AGACHE, Vues aériennes de la Somme et recherche du passé. Introduction à la prospection aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme, n° 5, n° spécial du *Bull. de la Soc. de Préhi. du Nord*, Amiens, 1962, p. 7.)

P. EYCHART explique qu'il fut longtemps détourné de rechercher la trace des *minora castra* sur Chanturgue, parce que, faisant confiance à J.-B. BOUILLET, il croyait à la présence encore visible d'un camp gaulois sur ce plateau, et que, le supposant occupé tel quel par les légionnaires, il ne voyait pas la possibilité d'y distinguer un camp romain d'un camp gaulois. *Cf.* Chanturgue. Camp de César devant Gergovie, 1975, p. 58, et La Bataille de Gergovie, 1987, p. 107, n. 1.

(3) BERTILLON, précisément, ayant cru reconnaître l'écriture du capitaine Dreyfus sur les faux qui l'accablaient ainsi que sa façon de s'y prendre pour la déguiser, n'en démordit pas jusqu'à son lit de mort.

(4) *Cf. id.*, Chanturgue. Camp de César [...], 1975, p. 58 : les résultats obtenus en 1960 sur les Côtes de Clermont le convainquent qu'elles avaient été l'assiette de Gergovie. "*Dans cette hypothèse déjà connue la colline de Chanturgue occupait la place du petit camp romain.*" - Cependant, les preuves ne lui paraîtront suffisantes qu'en 1970, *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 9.

(5) *Cf. id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 107, n. 1 : "*Il fallait cependant que ce problème [du petit camp] soit résolu. Dès 1970, les recherches concernant l'oppidum des Côtes étaient arrêtées, il devenait possible de consacrer du temps à Chanturgue.*"

en basalte, des broyeurs en quartz ou en arkose ; des tessons pré- et protohistoriques ; un moule à épingle de l'âge du Bronze ; une abondance, en deux secteurs, de céramiques à faciès hallstattien ou post-hallstattien ; une bonne douzaine de fonds de cabanes sur la partie orientale du plateau (1) ; un foyer hallstattien ou post-hallstattien vers l'est du rebord sud, avec plusieurs tessons de poteries carénées de tradition méridionale. *"De vraiment gaulois, ne fut recueilli qu'un fragment de col d'une urne de la fin de la Tène"* (2) ; (il s'agit d'une urne ovoïde). Le gallo-romain est rare ou l'est devenu : fragments de cruches à engobe blanc, fragments de sigillée ; une construction, peut-être, au nord-nord-est du plateau (3). Mais si, aux dires de P. Eychart, *"sur le sommet très plat de cette colline, subsistent les vestiges d'une enceinte en pierre sèche"* (4), si un rempart est identifié sur la crête orientale, ni lui, ni des murs déjà remarqués à l'ouest ne sont encore reconnus comme étant les retranchements d'un camp romain. Et ce qui est pris alors pour des fonds de cabanes derrière des mouvements artificiels du terrain ne sera qu'ensuite interprété comme des cantonnements légionnaires (5). Bref, où l'on verrait plus tard le camp romain, c'est ce "camp gaulois" qu'on croit voir pour commencer, cependant que le "camp gaulois" devrait ceinturer la plate-forme du sommet, plus tard, en contrebas de ses rebords.

D'autant plus intéressant fut donc le repérage de murs, invisibles sous la végétation, qui pouvaient être les vestiges de fortifications protohistoriques, restes de ces remparts auxquels César faisait allusion à travers l'expression d'un *"collis [...] egregie munitus"* et celle d'une garnison dont on a peine à croire, vu les circonstances, qu'elle ait été si négligeable (6). P. Eychart ira jusqu'à y voir un camp néolithique (7). Mais voici son pre-

(1) P. EYCHART n'exclut pas, vers le centre sud, la possibilité d'une cabane à encorbellement qui pourrait être plus ancienne que le camp romain (*cf.* Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 136).

(2) P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 63.

(3) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, fig. 40 ("Plan du camp"), p. 159 : *"ruines g. romaines"*.

(4) *Id.*, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 64. - Pour la même erreur ou confusion, *cf. id.*, "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, p. 92 : *"Des tronçons de murailles identiques à celles que l'on rencontre au sommet de l'oppidum des Côtes barrent les crêtes ouest et est et constituent les restes d'une enceinte fortifiée comparable à celle des Côtes de Clermont."* - Même chose *in* "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Roma, 1966, p. 109.

(5) Témoignage et conclusions sont pratiquement les mêmes encore dans Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, pp. 181-183 ("Le camp fortifié de Chanturgue"). On comparera utilement, avec leurs ressemblances et leurs différences, les plans du plateau de Chanturgue donnés dans L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 64, fig. 29, dans Préhistoire et Origines de Clermont, 1969, p. 181, fig. 36, et dans Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 40.

(6) Le point est secondaire, mais n'est pas sans intérêt. Si la garnison gauloise était plutôt méprisable comme le veulent les manuscrits et comme le maintient un O. Seel, sa faiblesse diminue l'éclat du coup de main nocturne des légionnaires, mais elle renforce l'image des Gaulois et d'un Vercingétorix irresponsa-

mier témoignage : la végétation de ronces et d'arbustes étant épaisse et impénétrable, "*Ce fut par un débroussaillage difficile, qui mobilisa plusieurs personnes durant plus de six mois, que furent révélées des structures construites en pierres de deux camps : l'un romain, l'autre gaulois. Tous deux sont en forme de trapèze, comme le sommet et sont concentriques. Les remparts du camp gaulois entourent ceux du camp romain et se trouvent à cent mètres à l'extérieur sur le bord de la première terrasse. Celle-ci est à vingt et trente mètres au-dessous des arêtes naturelles de la plate-forme du sommet. C'est au bord de ces arêtes que se trouvent les retranchements romains.*

Le propos n'est pas ici de décrire en détail le camp indigène. Il est cependant utile de savoir que ses remparts sont du même type que ceux de l'oppidum gaulois voisin et que son entrée principale était située au milieu du front ouest, protégée par deux puissants massifs de pierres. Le massif nord-est est d'un volume considérable et se présente en deux étages accolés, se réunissant pour enfermer la porte au fond d'un rentrant rectangulaire (1). *Les ouvrages avancés sont cloisonnés comme le sont les remparts de l'oppidum voisin*" (2).

On pourra s'étonner que ce camp celtique ait livré si peu de matériel de La Tène (3) ; était-il de ceux qui ne servaient alors que de refuges épisodiques ? ou plutôt, car il n'est pas question d'habitants ni de réfugiés, ne constituait-il qu'un poste militaire occasionnel ? Abstraction faite de ce qui touche au camp romain présumé, la citation circonstanciée de P. Eychart pose en tout cas le problème de l'existence de fortifications protohistoriques sur Chanturgue. Elle ne le résoud pas, mais elle empêche d'évacuer sans plus ample examen les murs en question comme simples ouvrages agricoles.

Or une solution positive accroîtrait les chances de Chanturgue d'avoir servi d'assiette aux *minora castra*.

bles, et elle doit impliquer, pour ce qui nous regarde ici, la valeur des fortifications indigènes - ce qui relève l'éclat du coup de main : car aucun obstacle n'arrête les Romains.

(7) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 34 : "*Le sommet de Chanturgue, avec son enceinte périphérique, est, en fait, un grand camp néolithique.*"

(1) Sans pouvoir personnellement les authentifier, nous avons visité les lieux et en avons pris des photographies. Sera-t-on encore invité à n'y voir que des ouvrages agricoles ? Notre impression, en l'espèce, est que l'affirmation n'y saurait suffire, que la charge de la preuve du oui ou du non doit être, au moins, réellement partagée.

(2) P. EYCHART, Chanturgue. Camp de César devant Gergovie, 1975, pp. 59-60. - Voir les figures 9, p. 59 ("Entrée du camp celtique"), 10, p. 63 ("Schéma du camp romain relevé sur la photo aérienne et indication des limites de la *munitio* gauloise"), 40, p. 159 ("Plan du camp [de la XIIIe légion de T. Sextius]").

(3) *Cf. id. ibid.*, p. 60 : "*De La Tène, il n'a rien été découvert de certain, bien que deux ou trois tessons semblent datables de cette période.*" Et p. 156 : "*La surface de Chanturgue est jonchée de fragments de céramiques antiques, préhistoriques et protohistoriques. Ceux de La Tène et de la période gallo-romaine y sont très rares.*"

B. Du camp antique au camp romain

Ici, cependant, c'est de ceux-ci qu'il doit directement et principalement s'agir.

1. Entre conviction et démonstration

P. Eychart pense les avoir retrouvés, pense avoir apporté, de ce fait, la preuve démonstrative que Gergovie était bien aux Côtes : "*Cette découverte règle d'un coup le problème de Gergovie*" (1) ; "*Chanturgue termine donc le débat sur Gergovie*" (2). Et il maintient bien des années plus tard : "*C'est évidemment une donnée capitale pour l'identification de Gergovie et une surprenante découverte [...]. Sans elle, le problème de Gergovie restait sans solution définitive. L'hypothèse de Gergovie aux Côtes, si solidement soutenue par l'archéologie civile et la reconstitution de la bataille, face aux vides de Merdogne, demeurait une hypothèse, une identification incomplète, sans l'apport de cette preuve exceptionnelle. Le camp de Chanturgue témoigne, incontestablement, que Gergovie était sur la montagne des Côtes*" (3). P. Eychart est donc bien conscient de l'enjeu : du moins le définit-il ainsi (4).

Que pèse sa conviction ? Est-il réaliste ou téméraire ? Son dossier est-il "pourri" comme il a pu être dit ? Il serait vain, pour le voir, de simplement repasser le détail de tout ce qu'il en a publié. Et sans doute serait-il aussi imprudent de le suivre en tous points que

(1) *Id.*, Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, Clermont-Ferrand, 1974, s.n., s.l., s.d.

(2) *Id.*, "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E.N.S. de la rue d'Ulm, mai 1978), Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, 1978, t. II, p. 327.

(3) *Id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 107-108.

(4) Pour mesurer le εὕρηκα de P. EYCHART, mais aussi l'espèce de *quitte ou double* qu'il mise ainsi, *cf. id*, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, pp. 16-17 : "*Le présent ouvrage rend compte de la preuve matérielle, attendue et indispensable que Gergovie se trouvait bien sur la montagne des Côtes de Clermont. [...]. Même si la valeur archéologique révélée par cette montagne est historiquement considérable en regard de la civilisation celtique et de la solution qu'elle a fournie au problème de la fondation d'Augustonemetum, la proposition d'y reconnaître la Gergovie des Arvernes demeurait hypothétique, sujette à contestation, tant que la preuve définitive n'en était fournie par la recherche.. ou le hasard. En l'absence d'une telle preuve, la discussion était ouverte.*"

Et aussi p. 23 : "*Gergovie eut pour siège le sommet de la montagne des Côtes. La preuve de cette affirmation réside dans les impressionnants vestiges d'un camp opérationnel romain, entier, parfaitement identifiable et visible sur la colline de Chanturgue, face à l'oppidum gaulois, colline en tous points semblable à celle que décrit César. Sans cette surprenante découverte témoignant du passage des légions césariennes sur ce sommet, le problème de Gergovie ne pouvait être définitivement réglé, et aussi séduisante et solidement étayée que pouvait être l'étude préalable, celle-ci restait incomplète, inachevée.*"

Et encore p. 191 : l'examen critique ou l'élaboration du schéma de la bataille de Gergovie, quoique nécessaire, "*s'impose moins aujourd'hui du fait de la découverte du camp de Chanturgue, preuve incontestable que la bataille s'est déroulée aux Côtes.*"

Et enfin p. 240 : "*La restitution de Gergovie passait par bien des exigences : [...] et, enfin, la découverte de la preuve définitive que les Romains avaient bien campé devant cette place et que c'était bien elle que César avait décrite.*"

de catégoriquement l'écarter. Mais comment se faire une opinion, dût-on d'ailleurs s'en tenir à une réserve sceptique, en attendant la reprise de la recherche sur le terrain ? Les fouilles ou sondages n'ont guère livré de matériel sensible (1) : quelques clous de piquets de palissade (?) ; peut-être un large clou carré venant d'une ferrure de porte ; une balle probable de catapulte ; deux fragments de cuir de chèvre engagés entre les pierres d'un muret, sans doute du cuir de tente (2) ; de menus fragments de gamelles métalliques ; un dé de grès rouge en cours de façonnage (or il n'y a pas de grès dans la région)... Cette absence n'est pas un bon signe, mais elle n'est pas non plus très significative : les recherches n'ont pas été menées avec de grands moyens ni sur une grande échelle, P. Eychart est le premier à le reconnaître (3) ; et que peut-on raisonnablement attendre d'un stationnement relativement court de troupes relativement peu nombreuses, surtout si l'on songe à la vitesse et au soin avec lesquels est récupéré tout ce qui est récupérable après les batailles ?

Restent les structures dégagées sur le trapèze de cette pyramide tronquée que fait le puy de Chanturgue. Un trapèze dont le côté ouest forme la grande base et dont la petite base du côté est, à 540 mètres, domine la plaine de quelque deux cents mètres. Avec un côté ouest de 440 mètres, un côté est de 190 mètres et une hauteur est-ouest de 400 mètres, il occupe une superficie de près de treize hectares utilisables (4). Les *minora castra*,

(1) *Cf. ibid.*, p. 179 : "*Concernant le matériel archéologique de l'équipement légionnaire individuel, force est de reconnaître qu'il est rare.*" - Et encore *cf.* "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Paris, 1978, t. II, p. 325 : "*Concernant le matériel de l'équipement individuel, force est de reconnaître sa rareté à Chanturgue.*" - Et enfin *cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 131.

(2) Nous en avons nous-même trouvé un fragment, coincé et plié dans des conditions semblables entre deux pierres vers le bout d'une murette. Nous avons été dissuadé d'en faire analyser la teneur en C^{14}.

(3) *Cf.* P. EYCHART : "*Des sondages ont été faits sur le sommet de Chanturgue au cours des années 1972-1973. D'autres sont en cours.*" (Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, Cl.-Fd, 1974.) - Et aussi : "*Les vestiges de Chanturgue sont virtuellement intacts. Ils ont été peu fouillés au cours des trois années d'étude.*" (Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 140, à propos de la zone est) ; "*La fouille, actuellement partielle, du praetorium, a révélé, etc.*" (*ibid.*, p. 143) ; "*Les recherches commencées ne sont en fait que des sondages préparatoires à des fouilles définitives.*" (*ibid.*, p. 179). - Et encore : "*Il faut dire qu'aucun cantonnement n'a encore été fouillé et que les sondages qui ont été effectués en vue de déterminer des structures mal définies à l'observation ne pouvaient conduire à rassembler un matériel important.*" ("Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), 1978, t. II, p. 325.)

(Mais P. EYCHART soulignait déjà en 1961 (p. 63), puis en 1969 (Préhistoire et Origines de Clermont, p. 182), que ses recherches n'avaient que valeur préliminaire : "*Seule une étude méthodique pourrait confirmer les dires des archéologues signalant depuis le XVIIIe siècle, d'anciennes habitations gauloises. Nous saurions alors si ces cabanes dont ils signalaient la présence, étaient celles que nous voyons aujourd'hui.*")

(4) Les dimensions ont quelque chose d'approximatif et de variable, ce qui se comprend plus ou moins. *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 113, et Chanturgue, Camp de César [...], 1975, pp. 51-52 et pp. 68 et 77, ou "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, 1978, p. 311. La dénivellation est ici de 230 mètres mais le front ouest fait 380 mètres ; là, ce dernier fait un peu plus de 400 mètres (le rempart étant de 360 mètres), mais la hauteur est un peu plus longue que lui ; et le front est y est de 220 mètres (240 mètres à la p. 137) ; quant à la surface retenue, elle dépasse les 12 hectares en 1975 mais se monte à 13 utilisables en 1987. - On est de toute façon assez loin des "7 *ha environ*" relevés par MM. FOURNIER : ils n'ont dû compter que la *plaine* strictement dite du plateau.

s'ils sont confirmés, s'inscrivent à l'intérieur et sont donc de dimensions un peu moindres. Mais ils n'occupent pas que la partie quasi plane du sommet. Celle-ci serait en effet réservée à la partie du camp qu'on pourrait appeler résidentielle, celle des casernements, séparée par une arête mousse de sa partie fortifiée, offensive et défensive, qui est installée sur une forte pente à la vue des Côtes. La zone ouest, que P. Eychart appelle pour cette raison le *locus iniquus*, s'étend ainsi jusqu'à l'arête d'une terrasse, cependant qu'une centaine de mètres plus loin et vingt à trente mètres plus bas, sur le bord d'une autre terrasse, se rencontrent le rempart et l'entrée de l'ancien camp indigène. La pente est rude, mais on n'est plus très éloigné alors du niveau même du col. (*Cf.* planche XCIV).

Les fortifications auraient été longues de mille cinq cents mètres au total sur les quatre côtés. La zone est, celle des cantonnements et du commandement, est à peu près deux fois plus vaste que la zone ouest, celle du *locus iniquus*. Mais à la vue du plan établi par P. Eychart (1), il est deux choses qui frappent de prime abord. D'une part, le camp est plutôt loin de la forme régulière et géométrique à laquelle on s'attendrait à partir de la littérature antique : aussi bien L. Harmand avait-il antérieurement fait grief à P. Eychart d'en être resté à "*des vues étroites et périmées*" sur la question (2) (avant de le féliciter d'avoir assoupli sa position (3)) ; P. Eychart s'en est donc libéré (4). D'autre part, et sans raison apparente, les tracés de ce plan paraissent obéir à deux logiques différentes, l'une -celle des défenses intérieures à l'ouest, mais aussi des cantonnements à l'est- qui s'accorde à la forme générale du plateau et à son orientation par rapport à l'oppidum qui lui fait face, et l'autre -celle du *praetorium* et des voies *principalis et quintania*- qui leur est indifférente, donnant des parallèles systématiquement obliques par rapport à cette orientation : P. Ey-

(1) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 63, fig. 10, et p. 159, fig. 40 ; "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (suppl. n° 28), 1978, t. II, p. 312, fig. 1 ("Camp de Chanturgue, photo aérienne, relevé au trait.") ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 115, fig. 29 ("Plan au trait des structures du camp de Chanturgue.")

(2) L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, Baillière, Paris, sept.-oct. 1969, p. 160, col. 1 : "*Il faut se garder en effet de considérer ces camps comme des ouvrages parfaitement réguliers, et les anomalies sont fréquentes. M. Eychart, à cet égard, reste enfermé dans des vues étroites et périmées, lorsqu'il s'étonne notamment, à propos du petit camp de la Roche-Blanche, p. 124 [de L'oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961], que celui-ci soit si peu conforme à l'image rectangulaire et traditionnelle des camps romains.*"

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 165 : "*(Il est curieux d'ailleurs qu'en pleine contradiction avec ce qu'il écrivait dans le volume dont nous rendons compte ci-dessus, il admette à présent qu'un camp césarien puisse être irrégulier).*"

(4) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 52 : "*Le sommet a été aménagé selon les règles de la castramétation romaine et les nécessités stratégiques de la sitution locale.*" ; "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (suppl. n° 28), 1978, t. II, p. 324 : "*Les limites du camp romain étaient généralement établies selon les principes du parcellaire colonial. Règles qui étaient appliquées assez librement selon les exigences tactiques ou les qualités du lieu choisi.*" ; La Bataille de Gergovie, 1987, p. 130 : les principes étaient "*appliqués assez librement selon les impératifs tactiques ou l'assiette du lieu choisi*".

chart en voit l'explication dans l'usage quasi religieux au nom duquel les parties du camp concernées auraient été alignées dans la direction du soleil levant (1). (*Cf.* pl. XCV).

Quoi qu'il en soit de ces deux points, ils incitent d'autant à se demander sur quoi s'est fondé P. Eychart pour identifier, à travers des structures qui n'ont été que partiellement mises au jour et dont l'interprétation n'a d'emblée rien d'évident, les *minora castra* de César devant Gergovie. On accordera sans trop de difficultés, quoique sous réserve, que si l'on a ici affaire à un camp romain, il ne peut guère être que celui de César (2). Mais est-il romain (3) ? Est-ce même un camp ?

Une première observation, qui ne porte au départ que sur une question de date : c'est dès 1969, avec la parution de Gergovie, *légende et réalité*, que P. Eychart a fait du "camp gaulois" le petit camp romain. "*Il est admis*", écrit-il alors, "*que cette colline conserve des vestiges de camp antique*" (4). *Admis* par qui et pourquoi n'est guère précisé. Mais le texte et le plan de la page suivante apportent la nouveauté : le rempart occidental y est décrit et dessiné, à l'imitation du camp de Berry-au-Bac à Mauchamp, avec une, et même deux, "*ouvertures angulaires*" qui "*rappellent les clavicules ou portes des camps romains*" ; l'une est nettement visible vers l'extrémité nord du rempart, l'autre le serait moins bien en son milieu (et sera récusée après inspection). La chose n'est qu'avancée. Un critique aussi animé que J. Harmand dénoncera vertement l'incompétence de P. Eychart "*en matière d'archéologie militaire. Ses conceptions schématiques du camp romain, p. 40, 41, son ignorance de la datation néronienne initiale du type de porte à clauicula, p. 42, ne relèvent sans doute que d'un manque de connaissances spéciales, trop commun en France*" (5). Or à l'époque, P. Eychart suit l'opinion que le camp de Mauchamp n'est pas césarien, mais d'un siècle plus tardif, comme il le pensera encore en 1975 (6).

D'où la seconde observation : P. Eychart ne procède encore que par une comparai-

(1) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 37, p. 99 et pp. 161-163 ; "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (suppl. n° 28), 1978, t. II, p. 324 ; La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 130-131.

(2) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 133 : "*Les légions romaines ne sont venues en Basse-Auvergne que lors de la conquête. Si elles y étaient venues après, cela se saurait. Or, il est incontestable que le camp de Chanturgue est un camp militaire romain, il ne peut donc être que césarien.*"

(3) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 239 : "*Les Romains ont été les seuls parmi les peuples occidentaux de l'Antiquité venus en Gaule à pratiquer l'art de la castramétation. Les Cimbres et les Teutons qui les précédèrent, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs dans les premiers siècles de notre ère ne se cantonnaient pas. Le camp de Chanturgue ne peut donc être que Romain.*"

(4) P. EYCHART, Gergovie, Légende et Réalité, 1969, page 39 de l'épreuve dont nous avons disposé, corrigée en 41.

(5) J. HARMAND, "Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité*", compte rendu dans Latomus, XXX, 1, 1971, p. 201.

(6) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 106, n. 74, et p. 107. Extrait de la note : "*Cette forme de porte a été attribuée à l'époque césarienne à partir d'une erreur de datation napoléonienne du camp de Mauchamp (Aisne). Or ce camp, étudié depuis, date de l'Empire. Les historiens sont donc fondés à réfuter des datations de clavicules antérieures au début de notre ère.*"

son hâtive, mais c'est précisément par la méthode comparative qu'à tort ou à raison il appuiera sa démonstration dans les années suivantes. Il est sensible d'un côté à ce qu'a d'unique le cas de Chanturgue (1), et cependant de l'autre il entendra y faire la preuve du camp romain en se référant à des cas similaires. Or la méthode est aussi aléatoire dans son application qu'elle est fondée dans son principe. On sait bien, en effet, que les cas comparables ou contemporains sont quasi inexistants en France, surtout pour ce qui est de leur organisation intérieure (2). Entre ceux qu'on peut invoquer à l'étranger, les uns sont antérieurs ou postérieurs, et les autres, si ce ne sont les mêmes, sont de nature différente (3). Car en distinguant les diverses catégories de camps, camps permanents (camps stratégiques, *statiua*, quartiers d'hiver, *hiberna*) et camps temporaires, et parmi ceux-ci, les camps de marche ou d'étape journalière et les camps opérationnels de siège ou d'attaque (*aestiua* les uns et les autres comme l'étaient les *statiua*, bases d'opérations des campagnes d'été) (4), on s'interdit de trop recourir aux premières pour éclairer directement la dernière. C'est même pourquoi les études parues depuis (5) n'apportent ni secours décisif, ni objec-

(1) *Cf.* P. EYCHART, "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (suppl. n° 28), 1978, t. II, p. 324 : "*De la castramétation de César on ne possède rien en Gaule si ce n'est ce camp de Chanturgue.*" - Même idée, avant et depuis, *passim*, *in* Chanturgue, Camp de César [...], 1975, et La Bataille de Gergovie, 1987.

(2) C'est du moins la conclusion qui se tirait d'elle-même de la thèse de J. HARMAND, (L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, Picard et Cie, Paris, 1967), puisque pour lui, qui écarte les camps de Gergovie, ne peuvent guère être pris en compte, et malgré leur forme, que les *castra* du siège d'Alésia. - *Cf.* R. AGACHE (qui le suit), La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, 1978, p. 216 : "*Quant aux retranchements réellement attribuables à l'armée de César lors de la guerre des Gaules, nous sommes très mal renseignés sur leur structure et leur typologie. Etc.*"

Pour leur nombre, *cf.* A. JOHNSON, Römische Kastelle des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr. in Britannien und in den germanischen Provinzen des Römerreichen, bearbeitet von Dietwulf BAATZ, Ph. von Zabern, Mainz am Rhein, 1987, (trad. allemande de G. SCHULTE-HOLTEY), p. 12 : "*Von diesen Lagern [à savoir ceux de J. CESAR] wurde allerdings bisher nicht viel gefunden.*" - Et p. 251 : "*Archäologisch ist von den Marschlagern und Winterquartieren seines Heeres bis jestzt nicht viel bekannt. Das ist deswegen bedauerlich, weil eine wichtige Neuerung des Lagerbaus in dieser Epoche ihre Wurzel haben dürfte. [...]. Nur von wenigen Lagern aus der Zeit Caesars kennt man den Verlauf der Umwehrung, und nirgends sind Innennbauten ausgegraben worden. Allerdings sind in jüngster Zeit Fortschritte durch die Luftbildarchäologie erzielt worden. Dabei wurde eine Anzahl bisher unbekannter Lager entdeckt.*"

En effet, le nombre des camps romains en France a toutefois sensiblement augmenté en Picardie avec la prospection aérienne du bassin de la Somme par R. AGACHE.

(3) *Cf.*, par exemple, H. von PETRIKOVITS, Das römische Rheinland. Archäologische Forschungen seit 1945, Archäologische Forschungen, Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen, 1960.

(4) *Cf.*, avec des divisions quelque peu différentes d'un ouvrage à l'autre, Y. GARLAN, La Guerre dans l'antiquité, F. Nathan, Paris, 1972., p. 161, et Y. LE BOHEC, L'Armée romaine sous le Haut-Empire, Picard, Paris, 1989, pp. 139, 164, 166 *sq.*

(5) Par exemple, l'étude remarquable d'A. JOHNSON, Roman Forts of the 1st and 2nd centuries AD in Britain and the German Provinces, Black, Londres, 1983 ; trad. allemande mentionnée et citée *supra* en note ; nous n'avons disposé que de l'édition allemande, mais elle passe pour meilleure que l'originale en anglais. - Pour la camparaison, on y trouve ainsi, p. 191, Abbild 128, une reconstitution de cantonnements, Mannschaftbaracken, *centuriae*, avec soubassements de pierre (Steinfundamenten) supportant des constructions de bois (Holzbauten) ; celle d'un logement commun, *contubernium*, p. 195, Abb. 131, avec son foyer ; ou encore la question des bains, "Bäder in den Kastellen", pp. 213-214...

tion rédhibitoire à la thèse de P. Eychart.

Il n'est assurément pas sans intérêt, toutefois, de voir ce qu'il a tiré des camps qui lui ont servi de référence. Car cet examen donnerait au moins lieu de distinguer les faits de leur interprétation. Confondant celle-ci et ceux-là dans une récapitulation préalable, on peut résumer comme suit le plan de Chanturgue selon P. Eychart (1).

2. Chanturgue et camps de référence

Bien mieux conservé au nord qu'au sud, le *locus iniquus* est protégé par un très fort rempart qui barre l'arête du plateau sous la forme d'un mur double, retranchement à deux étages dont le plus haut constitue l'*agger* et le plus bas la berme : une disposition qui donnait place à deux niveaux de défenseurs abrités derrière des palissades, le socle basaltique ayant empêché de creuser un fossé (2). Ce *locus* est divisé en deux zones globalement symétriques, de part et d'autre d'un puissant *castellum* central, fortin ou bastion quadrangulaire qui en constituait le poste de commandement (3). Il est subdivisé par des retranchements internes parallèles ou perpendiculaires au rempart, dont certains sont munis de fossés ; formant cinq compartiments quasi clos, ils définissent des défenses en profondeur dont le dessin d'ensemble est pentagonal, défenses où P. Eychart aperçoit l'application systématique d'un module de cent-vingt pieds : cette unité de base s'expliquerait par les nécessités de la manœuvre des unités tactiques, et par les conditions de son efficacité. Elle se retrouve, par exemple et en particulier, dans la *nasse* qui s'ouvre au nord-ouest et qui fait fonction de *porta praetoria*. Cette *nasse* s'ouvre sur cent vingt pieds dans le rempart ; elle est fermée sur la gauche par un rempart courbe, et dessine à peu près un quart de cercle pour donner accès à l'intérieur du camp sur la droite, par une banquette de pierres de cent vingt pieds. Et face à l'ouverture dans le rempart, se trouve, à cent vingt pieds, le dos d'un retranchement arqué d'une longueur de cent vingt pieds.

Protégée au nord et au sud par des à-pic, la zone orientale est barrée du côté de la Limagne par un rempart accolé à la falaise, qui inclut cinq ou six ou peut-être sept redans

(1) Afin de ne pas alourdir davantage les notes, nous nous abstenons de donner la référence précise de chaque information.

(2) "*S'il était possible de creuser un fossé, on avait intérêt à le faire*", note P. EYCHART (Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 93, n. 65) ; mais il note aussi, p. 90, qu'"*à Renieblas [en Espagne] le sol rocheux de la colline ne permit pas que l'on y creusât des fossés*" ; et il cite le lt-col. de LA NOE, p. 88, n. 57 : "*On avait recours à la pierre lorsque l'on ne pouvait creuser un fossé à parois suffisamment résistantes ou sur un sol pierreux.*" - *Cf.* La Bataille de Gergovie, 1987, p. 116, n. 12 : "*A Chanturgue, le sol en basalte ne peut recevoir de fossé.*"

(3) Ce "*donjon*" trapézoïdal, en deux compartiments, allongé d'ouest en est, a le front ouest qui repose directement sur le basalte : et à son pied s'entasse "*une longue et épaisse masse de pierres*", où P. EYCHART est disposé à voir "*une sorte de berme de pierres roulantes*" analogue à la banquette de grosses pierres qui devait jouer "*le rôle de berme instable*" au camp V de Renieblas en Espagne, près de Numance.

assez régulièrement espacés de quatre-vingts pieds environ (1), et qui comprend également un corps de garde à l'angle sud-est, où débouchait le *brachium* ou double fossé, et qui commandait une entrée faisant office de *porta decumana*. Cette zone est occupée par la voirie, par le *praetorium* avec son *triclinium* et ses annexes (dont un cantonnement prétorien qui paraît avoir livré plusieurs foyers), et par les cantonnements légionnaires à l'est, qui malheureusement n'ont pas été fouillés, mais qui paraissent comporter des logements d'officiers (2). Des vestiges de la *via principalis* ont été décelés, qui longent le *praetorium* à l'est ; des vestiges aussi de la *via quintania*, de l'autre côté. Les conditions particulières de l'endroit expliqueraient l'absence de *via decumana*, comme le report de l'*intervallum* à l'extérieur du retranchement au nord et au sud : la circulation se faisant donc entre la *munitio* et le rebord du plateau. Le *praetorium* et les cantonnements sont matérialisés par des murettes qui ont révélé des ouvrages d'une largeur constante de quarante pieds.

Ce plan général doit être complété par des particularités d'importance ou de valeur diverses. Un *forum*, un augural ont peut-être été repérés en avant du cantonnement prétorien, ainsi qu'un *labrum* et un laraire (3), un *podium*, voire un temple, du côté du *praetorium*. Des trous de piquets l'ont été en plusieurs endroits où ils prenaient signification, par exemple dans la levée de terre du corps de garde. Une porte en forme de rentrant triangulaire a été identifiée au milieu du rempart sud, *porta principalis dextra* selon P. Eychart ; (*sinistra* serait peut-être meilleur, car elle est à gauche en regardant, de l'intérieur du camp, la porte prétorienne et l'ennemi ; mais il y a hésitation entre les auteurs (4)). Des redans ont été reconnus, l'un au tiers nord du rempart ouest, qui fut fouillé, l'autre au rempart sud, entre la *porta principalis* et l'angle sud-ouest. Une base de tour l'a été à l'angle nord-ouest, révélant des trous de piquets. Une demi-douzaine de bases d'engins balistiques l'ont également été dans le *locus iniquus*, dont une a été dégagée contre le rempart courbe de la *nasse*. Choses plus notables, un *tutulus* et une *clauicula* auraient été identifiés du côté de l'angle nord-ouest, celle-ci reconnue dans le rempart courbe de la *nasse* et celui-là dans le retranchement en forme d'arc qui tourne le dos à l'entrée. Et enfin, les vestiges mis au jour de toutes ces structures (sauf ceux du corps de garde qui sont en terre) se sont avérés construits en dur, à pierre sèche, P. Eychart allant jusqu'à voir dans

(1) Ils sont bien visibles, mais n'ont pas été sondés.

(2) Comme il s'en est trouvé dans les camps d'Espagne et dans ceux de Masada.

(3) Avec une tablette de pierre voisine qui "*doit correspondre au siège de la cassolette du feu sacré*" ("Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", Caesarodunum, n° 14, (suppl. n° 28), 1978, t. II, p. 323).

(4) M. LENOIR donnerait raison à P. EYCHART : *cf.* son édition du PSEUDO-HYGIN, Des Fortifications du camp, Les Belles Lettres, Paris, 1979, fig. 1 : "Organisation générale du camp", et *cf.* § 3, pp. 2-3, où les parties droite et gauche sont désignées "*intrantibus portam praetoriam*". - Mais A. JOHNSON, *op. cit.*, p. 40, Abbild 16 ("Marschlager nach Hygin"), met les portes droite et gauche en regardant la porte prétorienne de l'intérieur du camp.

deux carrières, l'une au centre et l'autre au nord-est, l'origine des matériaux romains (1).

On a là des vues d'ensemble et des visions de détails qui s'inspirent à la fois de la littérature antique et de la littérature classique en la matière (2), ainsi que de camps de référence déterminés. Les uns, espagnols, sont antérieurs à la conquête, et les autres, en Palestine, lui sont postérieurs (3).

Parmi les cinq camps de Renieblas, en Espagne, visibles sur la colline du Gran Atalaya près de Numance, les trois premiers, les plus anciens, qui sont datés du commencement et du milieu du deuxième siècle, ont des formes moins régulières que les deux plus récents, qui sont antérieurs d'un quart de siècle seulement à la guerre des Gaules. Le camp II est effectivement frappant par l'importance de ses structures internes ; le camp III offre encore un exemple des voies *principalis* et *quintania*, d'un *forum*, d'un *praetorium* et de casernements dont il reste des murettes ; les camps IV et V présentent des *tutuli* devant leurs entrées... Les *castra Caecilia*, près de Càceres, datés de -79, et d'ailleurs remarquables par leur enceinte rectangulaire (angles et côtés droits), offrent un exemple analogue avec leur berme à l'extérieur et leurs compartiments intérieurs, avec les voies *principalis*, *praetoria*, *quintania*, avec leurs casernements et leur *praetorium* indiqués aussi par des murettes, avec leur *forum*, un *quaestorium*, un *augurale* et même un petit temple et les restes d'un *labrum*, enfin avec leurs *tutuli* rectilignes devant les entrées, qui mènent aux portes par des vestibules quadrangulaires...

Quant aux camps palestiniens, ce sont ceux de la Xe légion de Flavius Silva devant Masada (ou, mieux, Massada), qui y bloqua les derniers résistants juifs en 72-73 après la

(1) P.-F. FOURNIER a fait remarquer qu'une carrière de Chanturgue était encore exploitée naguère.

(2) *Cf.* POLYBE, Histoires ; FLAVIUS JOSEPHE, Antiquités juives, ou plutôt La Guerre juive ; HYGIN LE GROMATICIEN (le pseudo Hygin), De Munitionibus castrorum ; VEGECE, Epitoma rei militaris. - Et *cf.* M. MASQUELEZ, Etude sur la castramétation des Romains et sur leurs institutions militaires, Paris, 1864 ; G. DE LA NOE, Principes de la fortification antique depuis les temps préhistoriques jusqu'aux croisades, II, Fortification romaine, Paris, 1890 ; J. MARQUARDT, De l'organisation militaire chez les Romains, trad. J. Brissaud, Paris, 1892 ; W. FISCHER, Das Römische Lager insbesondere nach Livius, Leipzig-Berlin, 1914 ; J. KROMAYER & G. VEITH, Heerwesen und Kriegsführung der Griechen und Römer, Munich, 1928 ; A. GRENIER, Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine, V, Paris, 1931 ; H. von PETRIKOVITS, Das römische Rheinland. Archäologische Forschungen seit 1945, Köln und Opladen, 1960 ; P. GRIMAL, La Civilisation romaine, Paris, 1960. Et enfin J. HARMAND, L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, Paris, 1967 ; Une campagne césarienne, Alesia, Paris, 1967.

(3) *Cf.* A. SCHULTEN, Mis excavaciones en Numance, Barcelone, 1905, 1912, 1914 ; A. SCHULTEN & R. PAULSEN, "Castra Caecilia, die Fundgegenstände aus dem Lager Càceres", Jahrbuch des deutschen Archäologischen Instituts, XLIII, 1928, et "Masada, die Burg des Herodes, und die römischer Lager", Zeitschrift der deutschen Palestina-Vereins, Leipzig 1933 ; I. A. RICHMOND, "The Roman Siege-works of Masada, Israel", The Journal of Roman studies, 52, Londres, 1962 ; et A. GARCIA Y BELLIDO, Nueve estudios sobre la legio VII Gemina y su campamento, León, 1968.

Pour approfondir et contrôler la comparaison, *cf.* A. JOHNSON, *op. cit.*, chapitre 8 ("Entwicklung römischer Militärläger"), pp. 246-251 ("Spanien").

prise de Jérusalem et la destruction du Temple. P. Eychart en a retenu le tribunal, le temple et l'*auguratorium* du camp principal, autrement le *praetorium* "*et toutes les constructions habituelles*" dans chacun des huit camps, les logements en pierres couverts d'un *velum* et équipés d'un *triclinium*, avec des trous de foyers devant les casernements ; et, surtout, que "*quatre camps étaient équipés d'ouvertures en forme de clavicule*" (1)...

Il est hors de question, ici, de procéder au réexamen détaillé comme au contrôle de toute cette comparaison, qui date un peu aujourd'hui. On voudrait se limiter à une série de remarques qui tendraient à retenir comme plausible l'hypothèse des *minora castra* sur Chanturgue.

3. Essai critique

Il faut certainement faire la part des choses. On peut rester sceptique devant telle ou telle interprétation précise et risquée (que penser du *labrum*, du laraire et de sa tablette, *etc.* ?), telle ou telle reconstitution (la *uia principalis* et la *uia quintana* encadrent le *praetorium*, mais celle-ci est localisée du côté de la porte prétorienne et celle-là de la porte décumane ; et qu'en est-il exactement, par exemple, de la restitution du *praetorium* et du *triclinium*, ou de l'application généralisée du module de cent vingt pieds ?). Les soubassements de pierre qui délimitent les cantonnements du commandement et de la troupe peuvent surprendre, dans un camp qui ne devait pas même être semi-permanent. On peut de même douter de la raison donnée par P. Eychart à la distinction des deux axes qui paraissent déterminer les ouvrages du camp. Elle conduit à fixer au 14 avril la date de son installation (et au 21 mars celle de l'installation du grand camp de Montferrand), ce qui fait tôt dans l'année pour la campagne de Gergovie (2). Or, la question de l'orientation solaire a été étudiée par J. Le Gall, et résolue négativement (3) : malgré une opinion reçue, ni pour les villes, ni pour les camps, ni pour les centuriations, on ne peut apporter la preuve que les Romains en orientaient le plan d'après la direction du soleil levant, quels que soient d'ailleurs le sens (religieux) et l'origine (étrusque ?) qu'on donne à cet usage ; et la "preuve" astronomique, en particulier, est "*purement apparente*". J. Le Gall fait valoir, au surplus, "*qu'en campagne, les officiers du détachement précurseur qui avaient pour mission de choisir l'assiette du camp et d'en indiquer le tracé au sol avant l'arrivée du gros de la*

(1) P. EYCHART, Chanturgue. Camp de César [...], 1975, p. 48.

(2) Cependant le P. GORCE avait écrit de son côté, à propos de la crue de la Loire et de la date des événements : "*Ainsi toute la campagne de Gergovie se situe vers Mars-Avril. [...]. Il s'en suit que toute la campagne de Gergovie doit se situer dans la deuxième quinzaine de Mars et la première semaine d'Avril.*" (César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 76.)

(3) *Cf.* J. LE GALL, "Les Romains et l'orientation solaire", Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité, 87, 1, 1975, pp. 287-320.

troupe, eussent été bien en peine d'orienter ce tracé avec toute la rigueur qu'eût exigée la théorie de Marquardt" (1). Il est vrai qu'en toute hypothèse, le cas des *minora castra* de Gergovie est spécial, puisque la colline fut prise de nuit, ce qui lève la difficulté pratique de repérer le lever du soleil...

Mais il y a des singularités comme aussi des régularités qui paraissent mériter l'attention : car, si le constat devait en être confirmé, elles auraient chance de recevoir une explication insuffisante par la construction de cabanes ou d'abris, comme par l'épierrage du sol et par les murs de clôture ou de soutènement. C'est ainsi qu'on est en droit d'hésiter quand P. Eychart veut nous montrer *"les traces de fixation de la pièce"* sur la base d'engin balistique qui jouxte la *clauicula* ; mais cette masse géométrique, sa surface en forme de trapèze, son sommet horizontal sur une pente très marquée, ont peut-être de quoi laisser songeur : ce style de travail est-il bien dans les habitudes rurales ? De même, on peut penser qu'il n'est pas prouvé qu'on soit, au nord-ouest, devant une base de tour ; cependant cet anneau de pierres a de quoi intriguer, car s'il n'est qu'un tas d'épierrage, pourquoi comporte-t-il cette très nette dépression en son centre ? De même encore, on peut assurément douter de la réalité du *triclinium* ; mais si l'excavation du socle basaltique relevée par P. Eychart comme aménagement du *praetorium* n'est pas imaginaire, elle n'en a que davantage besoin d'explication, tout comme aussi le caractère orthogonal des murettes qui définiraient les cantonnements. On ne prétend rien prouver par là, mais on voudrait montrer par ce choix d'exemples qu'à moins de tout nier ou de tout expliquer *a priori* et en bloc, il y a des choses à élucider sur le puy de Chanturgue.

Rien ne prouve que tous les murs y soient antiques et militaires, et cette prudence vaut aussi pour ceux du *locus iniquus*. On sait cependant que l'hypothèse de zone fortifiée est fondée : *"On prévit"*, dit P. Grimal, *"des défenses intérieures et cette préoccupation conduisit à diviser le camp en secteurs d'après l'utilisation tactique des différentes unités"* (2). Un fort exposé comme l'étaient les *minora castra* ne devait donc pas compter que des fortifications périphériques. Quoique laconique, on en a une espèce d'illustration quasi contemporaine autour de Dyrrachium : le jour où Pompée a percé les lignes de César, il va pour occuper un ancien camp ; ce camp avait d'abord été établi, puis abandonné par César, et réoccupé ensuite par Pompée, qui l'avait trouvé trop petit pour ses desseins ; aussi l'avait-il inclus dans un camp plus vaste, dont il devenait de ce fait fortin et citadelle, *castellum atque arx*. Quand César contre-attaque ce jour-là, ses hommes forcent les por-

(1) *Id., ibid.*, p. 288 et p. 295, n. 1.
(2) P. GRIMAL, La Civilisation romaine, B. Arthaud, Paris, 1968, p. 155.

tes, débouchent dans le plus grand camp et enlèvent le *castellum* - avant que la Fortune ne tourne provisoirement à l'avantage de Pompée (1).

Quant au fait que les retranchements présumés soient en pierre, il faut distinguer entre installations intérieures et fortifications, mais la chose en soi ne paraît nullement impossible : on a vu plus haut la citation que P. Eychart fait à ce sujet du lieutenant-colonel de La Noë, pour le cas où l'on se trouvait *"sur un sol pierreux"* ; et lorsque C. Jullian distingue les camps de marche, les camps d'attaque et les camps d'hivernage, il précise à propos des seconds, *"bâtis en face d'ennemis immobiles ou de villes assiégées : dans ce cas, les défenses étaient plus importantes, quelquefois même elles furent construites en pierre, comme une ville"* (2). Or, c'est peut-être ici quelque chose d'exceptionnel, mais à quoi il faut de vrai s'attendre, si le verbe utilisé à propos des *minora castra* par Cassius Dion, comme l'a montré l'enquête de Mme Demerson, signifie précisément qu'ils furent munis de fortifications en pierre : *"Il est intéressant de noter que, selon Dion, les travaux évoqués par César (cf. 7, 44, 1) comportent l'établissement d'un camp «en dur» - ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαι (Dion, H.R., 40, 36, 4). En effet, τεῖχος, à partir duquel est fait le verbe ἐντειχίζομαι, est toujours en grec un rempart de pierre. [...]. Le petit camp, qui a été conçu dès l'origine comme une base d'assaut, est un camp de pierre"* (3).

Mais parmi ces retranchements, se pose la double et décisive question de la *clavicule* et du *tutulus*. On sait en quoi consistent ces ouvrages, dont nous entretient Hygin le Gromaticien (4), et qu'a d'ailleurs confondus le général von Göler (5). Le *tutulus*, ou *titulus*, ou plutôt *titulum* (6), est un petit rempart *-uallum* et *fossa-* en avant d'une porte ; long de la largeur de la porte, il la protège à quelque distance en fonctionnant comme un ouvra-

(1) *Cf.* CESAR, B. C., III, 66, 4-5 et 67, 6 : *"Pompeius [...] relicto interiore uallo maiorem adiecerat munitionem. Ita minora castra inclusa maioribus castelli atque arcis locum obtinebant. [...]. Nostri [...] primo in maiora castra, post etiam in castellum quod erat inclusum maioribus castris inruperunt."*

(2) C. JULLIAN, Histoire de la Gaule, t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, Hachette, Paris, 1909, p. 179, n. 6.

(3) *Cf.* G. DEMERSON, "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A., n° 8, 1981, p. 43, p. 44 et p. 46, n. 28 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 10, p. 11 et p. 13, n. 28. - Extrait de la note : *"La seule exception - en dehors des emplois purement métaphoriques - est le texte d'Hérodote (7, 141), mais elle n'est qu'apparente : il s'agit de l'énoncé oraculaire concernant le «rempart de bois» - τεῖχος ξύλινον - qui, paradoxalement, doit apporter le salut aux Athéniens face aux Perses. Pour parler de fortifications de bois, le grec dispose d'autres mots, etc."*

(4) *Cf.* PSEUDO-HYGIN, De Munitionibus castrorum, § 49-50 pour le *titulum*, et § 55 pour la *clauicula*. (Il s'agit de théorie, sinon d'une théorie.)

(5) *Cf.* A. VON GÖLER, Cäsars Gallischer Krieg im Jahre 51 v. Chr., nebst Erlaüterungen über das römische Kriegswesen zu Cäsars Zeit, Mohr, Heidelberg, 1860, *Taf. II*, fig. 4 et 5, entre les pp. 22 et 23 : la *Thorschanze* qui y est dessinée et donnée en plan est une *clauicula* externe à peu près conforme à la reconstitution de DOMASZEWSKI, qui dépasse nettement le quart de cercle et qui laisse l'ouverture à droite en entrant, munie d'un cheval de frise : mais GÖLER l'appelle *Titulus*.

(6) C'est la forme retenue par M. LENOIR, qui s'en explique dans son édition des Fortifications du camp par le pseudo-HYGIN (Les Belles Lettres, Paris, 1979, p. 20, § 49 et § 50 ; p. 82, § 81).

ge d'arrêt qui contraint l'assaillant à attaquer par les côtés. La *clauicula*, ou clef, petite clef, est un élément du rempart dont on a discuté la forme exacte, mais qui se présente comme un arc de cercle qui protège une entrée dont il ménage l'ouverture (1). De l'un comme de l'autre de ces ouvrages, P. Eychart a fait comme la signature du camp romain et césarien de Chanturgue (2). Laissant à d'autres le soin de se prononcer sur une question dont la littérature est considérable et qui doit au moins rester ouverte, nous nous limiterons de nouveau à quelques remarques qu'on voudra bien autoriser au lecteur *honnête homme* qui fut cher à Pascal (3).

On a cru, en effet, que le *titulum* suffisait pratiquement à faire la preuve d'un camp romain (4). On ne le peut plus de façon catégorique (5). *"Si l'on en croit C. Schuchhardt"*,

(1) *Cf.* A. JOHNSON, *op. cit.*, pp. 66-67 pour le texte, et Abbild 30, p. 65 : "Lagereingänge, durch Clavicula oder Titulum zusätzlich gesichert".

(2) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 239 : "*Une seule de celles-ci [à savoir des preuves matérielles fournies par les structures du camp] suffirait à convaincre de son identité car elle est de celles qui ne se discutent pas : le Tutulus. Ce petit rempart de protection avancée du rentrant a la valeur d'une signature d'authentification. Il est au camp romain ce qu'est le Colisée à la ville de Rome ou encore l'Acropole à Athènes. Que dire de l'organisation du locus iniquus avec sa nasse, qui par elle-même vaut tout autant que le tutulus [...] ?*" - Mais P. EYCHART poursuit : "*[...], la base de tour, celle du scorpion ? Le praetorium suffirait également à l'identification, et les redans et les cantonnements, et les deux voies !...*"

(3) *Cf.*, en les accommodant à la situation, les pensées 35 et 36, pp. 334-335 des Pensées et Opuscules de B. PASCAL, éd. L. Brunschvicg, Hachette, Paris, 1961 : "*Il faut qu'on n'en puisse [dire], ni : «il est mathématicien», ni «prédicateur», ni «éloquent», mais «il est honnête homme». Cette qualité universelle me plaît seule.*" Et : "*L'homme est plein de besoins : il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. «C'est un bon mathématicien», dira-t-on. - Mais je n'ai que faire de mathématiques ; il me prendrait pour une proposition. - «C'est un bon guerrier.» - Il me prendrait pour une place assiégée. Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous mes besoins généralement.*" - Et voir aussi la pensée suivante, n° 37, p. 335 : "*Puisqu'on ne peut être universel en sachant tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque hose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle. Si on pouvait avoir les deux, encore mieux, mais s'il faut choisir, il faut choisir celle-là.*" - Et encore la suivante : "*Poète et non honnête homme.*"

(4) *Cf.* R. AGACHE, Détection aérienne des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords, n° 7, n° spécial du *Bull. de la Soc. Préh. du Nord*, Amiens, 1970 ; nouv. éd., 1971, p. 39 : "*Les systèmes défensifs des portes sont variés et parfois typiques. Ainsi, le tutulus, cette chicane placée devant l'entrée est considérée comme très caractéristique. Elle est attestée sous la République, comme sous le Haut-Empire. Elle semble d'ailleurs propre aux retranchements opérationnels de la saison militaire (aestiva) et ne paraît pas exister dans les installations permanentes des quartiers d'hiver (hiberna).*" (Repris dans La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, Amiens, 1978, p. 216, qui précise : "*Ainsi, le tutulus, ou titulum*") ; et p. 44 : "*Les tituli sont généralement caractéristiques des aestiva (il est vrai que les types de terrassements militaires de la Guerrre des Gaules sont extrêmement mal connus).*"

Et pour illustration, *cf. id.*, Archéologie aérienne de la Somme, album photographique de 178 clichés de l'auteur, n° spécial du même *Bulletin*, n° 6, Amiens, 1964, pl. 51 ("Retranchements ou grands enclos arasés"), fig. 167 : "*BRETEUIL-SUR-NOYE (Oise), entre LES CHANDELLES et L'ORILLON DE PAILLART. [...]. On remarquera le tutulus qui protège une des entrées, comme à Folleville et à Vendeuil-Caply. Il s'agit donc de terrassements romains.*"

(5) *Cf.* le même R. AGACHE, la même année 1978 et contradictoiremnt, dans : "Les «camps romains», mirages et réalités", *in : Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E.N.S. de la rue d'Ulm, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Publication Total Archéologie, Paris, 1978, t. II, p. 279 ; l'auteur vient de dénoncer les méprises traditionnelles entre camps romains, *oppida* celtiques, fermes indigènes, et même retranchements médiévaux : "*Trop souvent enfin, on considère*

écrit M. Lenoir, "*cette manière de protéger les portes est d'origine celtique, plus spécialement peut-être bretonne, et n'aurait été utilisée de façon systématique par les troupes romaines qu'en Bretagne, sous les Flaviens, bien qu'elle soit attestée dès le milieu du IIe siècle av. J.-C. en Espagne*" (1). Rien ne s'oppose donc à ce qu'on la trouve sur Chanturgue, un siècle plus tard. Et rêvant un moment, on peut même imaginer que César -qui d'ailleurs était passé par l'Espagne- aurait pu l'emprunter aux Celtes, voire aux Bretons qu'il avait envahis par deux fois... Quoi qu'il en soit, notamment grâce aux photographies aériennes de R. Agache (2), on connaît à présent assez de camps romains munis de *titula*. Mais on sait aussi que des oppida celtiques en étaient munis : le Châtellier au Petit-Celland dans la Manche, l'Etoile, qui domine la Somme entre les oppida de la Chaussée-Tirancourt et de Liercourt-Erondelle (3)... Si *titulum* il y a sur Chanturgue, il pourrait

que certains indices typologiques à eux seuls «caractérisent» formellement les camps romains (régularité du tracé subrectangulaire, angles arrondis, réseaux de brachia extérieurs, présence de tutuli ou de claviculae aux portes, etc). [...]. L'archéologie aérienne implique une bonne connaissance de la typologie des structures observées en plan, et cette typologie est loin d'être suffisamment bien établie."

Et de même, *cf.* J.-F. MARECHAL, "Permanence des fortifications de terre et de bois de la Protohistoire jusqu'aux premiers donjons et origine de ceux-ci", *ibid.*, p. 453 : comme caractéristiques des camps romains, A. GRENIER donnait "*les angles arrondis de leurs côtés, la présence de «clavicula», de «tutulus», et sans doute de rempart à moellons maçonnés. Ces aspects ne paraissent pas suffisants pour en faire une catégorie à part et bien distincte, ni ne peuvent constituer des arguments définitifs. En effet, d'une part il n'y a pas eu assez de fouilles, et, d'autre part justement, la photographie aérienne archéologique et des fouilles ont récemment révélé que les Celtes connaissaient le «tutulus», que l'on a retrouvé sur des «oppidum». Etc.*"

(1) M. LENOIR, *in* PSEUDO-HYGIN, Des Fortifications du camp (De Munitionibus castrorum), texte, traduction et commentaire, p. 82, § 81.

(2) *Cf.* R. AGACHE, Vues aériennes de la Somme et recherche du passé. Introduction à la prospection aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme, n° spécial du *Bull. de la Soc. de Préh. du Nord*, n° 5, (93 clichés), Amiens, 1962 ; Archéologie aérienne de la Somme, album photographique de 178 clichés de l'auteur, n° spécial du même *Bulletin*, n° 6, Amiens, 1964 ; Détection aérienne des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords, n° spécial du même *Bulletin*, n° 7, Amiens, 1970, nouv. éd., 1971 ; La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, *Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXIV, Amiens, 1978 :

Camps du Mont-Catelet à Vendeuil-Caply (*Bratuspantium* ?) au sud de Breteuil-sur-Noye (1962, pl. 20, 21 ; 1970, pp. 43-44 et pl. 115 ; 1978, pp. 237-239 avec ph. 139-140 et p. 240) ; du Blanc-Mont à Folleville (1964, pl. 56 ; 1970, p. 42, fig. H, et p. 43 : "*De toute façon, la présence de tutuli confirme qu'il s'agit bien d'un camp temporaire, mais vraisemblablement d'un camp établi en période opérationnelle.*", et pl. 117 ; 1978, pp. 232-233 et p. 236, ph. 137 et 138) ; de Breteuil-sur-Noye entre Les Chandelles et L'Orillon de Paillart (1967, pl. 51, fig. 167 : le *tutulus/titulum* de ce dernier, étant interne, pose un problème particulier, *cf.* 1970, p. 43, et le camp est même incertain, *cf.* en outre 1978, p. 237).

(3) *Cf.* R. AGACHE, Détection aérienne [...] dans le bassin de la Somme et ses abords, Amiens, 1970 ; nouv. éd., 1971, p. 39 (suite de citation précédente) : "*Toutefois, un dispositif comparable [au tutulus] se rencontre déjà dans certains oppida (au Petit-Celland ou à l'Etoile) et nous avons même eu la surprise de voir apparaître un véritable tutulus dans un retranchement de Henri IV, daté de 1597 [à savoir au siège d'Amiens, cf. pl. 85, fig. 286].*" (repris dans La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, Amiens, 1978, p. 216-217).

Avec référence à R. E. M. WHEELER et K. M. RICHARDSON, Hill-forts of Northern France [...], Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, N° XIX, The University Press, Oxford, 1957 ; pour le Petit-Celland, *cf.* p.42, pl. XVIII ; pour l'Etoile, *cf.* p. 127, § 78. (Et *cf.* P.-M. DUVAL, "Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord", Gallia, t. XVII, fasc. 1, 1959, p. 37-62 + carte.) - Pour l'Etoile, *cf.* encore R. AGACHE, 1978, ph. 129 et 130.

donc, en effet, pris à part, être celtique.

La question de la *clauicula* se pose différemment ; encore qu'on en connaisse dans des fermes indigènes *"à petits fossés nullement défensifs"* (1), son caractère de romanité paraît moins contestable (2) ; mais c'est une affaire de datation. Il est de fait que les spécialistes eux-mêmes, qui ont leurs convictions, en disputent entre eux. L'opinion dominante, appuyée sur les enquêtes de terrain, semble bien mener à la conclusion que la *clauicula* serait d'un siècle postérieure à la campagne de Gergovie (3). Outre celles qu'ont révélées les fouilles dans le monde romain, on en connaît d'ailleurs deux représentations sur la colonne Trajane, au début du deuxième siècle (4). Il n'y aurait donc aucune chance qu'il se trouve à Chanturgue aucune *clauicula* césarienne, sinon aucune *clauicula*. Quelques indices cependant pourraient être avancés en faveur de l'existence d'une clavicule au temps de César. La clavicule, qui protège l'entrée du camp, laisse libre l'ouverture, ce qui fait de la porte un point faible de la défense : on le voit lors de l'attaque du camp de Cicéron dans Atuatuca l'année précédente, quand il est dit que *"nos soldats défendent, non sans mal, les portes ; le reste n'a d'autre protection que celle du terrain et du retranchement"* (5). C'est alors que le primipile P. Sextius Baculus, malade, et qui était resté au camp, mesure la gravité de la situation et sort de sa tente : *"il voit que l'ennemi est sur nous, que la situation est des plus critiques [...] et va se placer dans la porte, in porta consistit"* (6). S'il se place *dans* la porte, n'est-ce pas qu'il n'y a pas de porte ? On comprend alors que C. Fabius, attaqué sous Gergovie en l'absence de César et pliant sous le nombre, ait condamné des portes, non pas en les fermant, mais en les faisant *boucher*, *"duabus relictis portis*

(1) *Cf.* R. AGACHE, "Les «camps romains», mirages et réalités", *in : Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, Caesarodunum, Total Archéologie, Paris, 1978, t. II, p. 279.

(2) *Cf.* M. LENOIR, "Lager mit *claviculae* ", M. E. F. R., (A), t. 89, 1977, 2, p. 697 : *"La clauicula, système de protection des portes dans les castra, est bien connue des historiens de l'Antiquité qui la considèrent, à juste titre, comme une caractéristique des fortifications romaines."* (Avec renvoi à A. GRENIER, Manuel d'archéologie gallo-romaine, I, Paris, 1931, p. 193 : *"Cette ingénieuse disposition des portes est l'un des traits caractéristiques qui permettent de reconnaître un retranchement comme romain."*)

(3) *Cf.* U. KAHRSTEDT, "Lager mit Claviculae", Bonner Jahrbücher, 138, pp. 144-152, 1937 ; M. LENOIR, "Recherches sur la castramétation romaine. Etablissement, traduction et commentaire du texte du Pseudo-Hygin, *De Munitionibus castrorum* ", Annuaire 1975-1976 de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, (Sciences historiques et philologiques), Paris, 1976, pp. 1071-1080 ; *id.*, "Lager mit *claviculae* ", M. E. F. R., (A), t. 89, 1977, 2, pp. 697-722 (dates limites proposées, p. 720, pour les cinquante-six camps recensés : 43-145).

Et *cf.* R. AGACHE, Détection aérienne [...] dans le bassin de la Somme et ses abords, Amiens, 1970 ; nouv. éd., 1971, p. 39, suite : *"Quant aux entrées en forme de chevrons du type clavicula (interne ou externe), elles n'apparaissent que dans la deuxième moitié du premier siècle de notre ère."* (Repris dans La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, Amiens, 1978, p. 216) - Et *cf.* enfin M. LENOIR, § 128 de son commentaire du PSEUDO-HYGIN, p. 119 : *"Il semble donc que la clauicula ait été employée surtout dans le dernier quart du Ier siècle et la première moitié du IIe."*

(4) *Cf.* A. JOHNSON, *op. cit.*, p. 64, Abb. 29, et p. 189, Abb. 125 : des *clauiculae* internes.

(5) CESAR, B.G., VI, 37, 5 : *"Aegre portas nostri tuentur, reliquos aditus locus ipse per se munitioque defendit."*

(6) *Id.*, *ibid.*, VI, 38, 2.

obstruere ceteras" (1) : c'est que les *portes* n'existaient pas. *Portas obstruere* : c'est le terme employé deux fois par César, en B.G. V, 50, 5 et 51, 4, pour berner les Nerviens en simulant la peur, quand il se porte lui-même au secours de Cicéron : il fait barricader les portes, "*pour donner le change, d'un simple rang de mottes de gazon*" (2). On comprend mieux, ainsi, que l'année suivante, face à la masse menaçante des Bellovaques, César ait fait renforcer les défenses, et en particulier qu'il ait garni les portes de battants tout en les flanquant de plus hautes tours, "*portis fores altioresque turres inposuit*" (3). Il y a donc ambiguïté, polysémie plutôt, du mot *porta*. Et si l'on demande par quel autre moyen une *porte* sans *porte* pouvait néanmoins être fermée ou défendue en cas de besoin, on se souviendra de cet *ericius*, cette espèce de cheval de frise, que les césariens doivent couper pour pénétrer à Dyrrachium dans un camp de Pompée : "*Sed tamen nostri uirtute uicerunt, excisoque ericio primo in maiora castra, post etiam in castellum [...] inruperunt*" (4). Or il y a cette basse banquette de pierres qui marque la porte, au fond de la nasse, et qui aurait pu au besoin recevoir un *hérisson* (5)... Il ne paraît donc pas absolument impossible qu'il y ait eu sur Chanturgue une clavicule. Et s'il n'existe pas de *clauicula* prénéronienne, il faudrait alors y expliquer sa présence.

Mais il faudra aussi renoncer à reconnaître dans le camp de Mauchamp le camp césarien de la bataille de l'Aisne (6). Une première remarque : si Stoffel y a entrepris des fouilles en 1861, c'est que la localisation était déjà reçue comme probable, ainsi qu'en témoigne la publication de l'ouvrage de Göler en 1858. La seconde remarque est que, pas plus qu'à l'habitude, "*Napoléon III n'a fourni les preuves matérielles de ce qu'il avance*" (7). Mais enfin les plans qu'il a publiés donnent un camp de cinq portes et de cinq clavicules internes. Or l'ingénieur civil A. C., qui retouche ces plans d'autre part comme on l'a dit en son temps (*cf. supra*, p. 407, n. 3), ne garde que quatre portes et deux clavicules ;

(1) *Id., ibid.*, VII, 46, 4.

(2) *Id., ibid.*, V, 50, 5 et 51, 4 : "*Caesar [...] ex omnibus partibus castra altiore uallo muniri* ***portasque obstrui*** *atque in his administrandis rebus quam maxime concursari et cum simulatione agi timoris iubet. [... ... ...]* ***obstructis*** *in speciem* ***portis*** *singulis ordinibus cespitum [...].*"

(3) HIRTIUS, B.G., VIII, 9 ,4.

(4) CESAR, B.C., III, 67, 6.

(5) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, pp. 106-122 ; "Le Camp de Chanturgue et la chronologie de la clavicula", (daté du 31 mars 1982), Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, n° 9, mai 1984, pp. 6 *bis* à 13, où l'auteur rend hommage à Mme DEMERSON de sa référence à HIRTIUS ; La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 133-143 : "Chronologie de la clavicule".

(6) *Cf.* CESAR, B.G., II, 8. - *Cf.*, dans notre Première Partie, Ch. III, 3e section ("*Fossa duplex*"), les pp. 406-408.

(7) Ch. PEYRE, "Le champ de bataille de l'Aisne (César, *B. G.*, II, 8-9)", Revue des Etudes Latines, t. 56, Les Belles Lettres, 1978, p. 183. - A propos de Gergovie, se souvenir de L. HARMAND, art. cité de 1969, p. 159 : "*Bien sûr, le grand tort de Stoffel a été de livrer au public ses interprétations avant de faire connaître les observations strictes sur lesquelles celles-ci reposaient.*" Et sur le ton polémique qu'il semble affectionner, *cf.* J. HARMAND, "Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité*", C.R. *in* Latomus, XXX, 1, 1971, p. 200 : "*Nul ne saurait nier que les recherches du Second Empire ont été bâclées.*"

dans leur édition des Commentaires, E. Benoist et S. Dosson font sauter toutes les clavicules, en cela suivis par L.-A. Constans... L'évacuation de ces clavicules ne serait peut-être pas toujours innocente, car "*leur existence, selon l'usage qu'on en fait, ou bien met en cause la chronologie du camp, ou bien oblige à réviser en partie celle des claviculae*" (1). Il est vrai que la photographie aérienne a retrouvé les contours du camp sans en révéler les portes ni les clavicules (2). Mais Ch. Peyre a reconsidéré le problème sans parti-pris - puisqu'il croit "*impossible de souscrire*" aux objections "*en réalité purement théoriques*" d'un J. Harmand, et qu'il n'est pas hostile par principe à remettre en question la chronologie de la clavicule (3) : or il a conclu à l'extrême probabilité que ce camp ait bien été celui de César devant les Belges ; et il a, à la fois, démontré que des clavicules avaient bien été découvertes au temps des fouilles (par les archives du Bulletin de la Société académique de Laon), et expliqué comment elles avaient pu devenir invisibles à la photographie aérienne : par le fait que des tranchées ouvertes et rebouchées peu de temps après deviennent indistinctes et donc indétectables (4). Cela, qui lève une objection, ne serait pas encore assez pour faire de Mauchamp un camp de César. Et l'on peut toujours supposer que les clavicules seraient postérieures à l'établissement du camp.

Mais alors il faut négliger aussi la *clauicula* repérée devant Alésia (5). Car, sans se mêler aucunement d'une querelle apparemment inextinguible, on doit au moins argumenter *ad hominem* et faire valoir le dilemme suivant : ou bien il y a une clavicule à Alésia, mais elle ne saurait être césarienne, et alors se raniment tous les sujets d'interrogation ; ou bien il y a une clavicule césarienne à Alésia, et celles de Mauchamp redeviennent possibles (6), et pourquoi n'y en aurait-il pas une aussi à Chanturgue ?

Rien ne s'opposerait donc à ce que la présumée *clauicula* de Chanturgue soit césa-

(1) Ch. PEYRE, *ibid.*, p. 190.

(2) *Cf.* M. BOUREUX, "Nouvelles prospections aériennes dans l'Aisne", Revue Archéologique de l'Oise, n° 8, 1976, p. 19 : "*Dans cette région le camp de César de Mauchamp à Juvincourt est apparu sur le maïs et les betteraves. Les portes n'étaient pas visibles, seuls les longs fossés prolongeant les côtés Ouest et Est, respectivement vers le nord et vers le sud jusqu'à la Miette, d'une part et l'Aisne d'autre part, étaient nets.*"

(3) Ch. PEYRE, *ibid.*, p. 191, et *cf.* p. 192 : "*L'objection chronologique a priori qui a été formulée à leur égard ne paraît plus soutenable.*"

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 189 : "*Comme on le sait d'après les comptes-rendus de Fleury [aux séances de la Société académique de Laon], les claviculae des portes furent entièrement vidées de leur terre de comblement. Rebouchées après la fouille, il en résulte qu'elles ont disparu. [...]. Car la fouille, alors, détruit ce qu'elle crée.*"

(5) *Id.*, *ibid.*, pp. 191-192. La clavicule d'Alésia a été signalée à Ch. PEYRE par R. REBUFFAT. C'est une grande clavicule externe. Elle se trouve au petit camp de cavalerie noté I "*à l'ouest d'Alésia, sur la rive droite de la Brenne, à la hauteur de Vénarey*". "*Si l'on peut discuter la clavicula de Chanturgue,*" déclare l'auteur, "*celle d'Alésia paraît s'imposer et rend possible l'éventuelle existence de claviculae césariennes aussi à Mauchamp.*"

(6) Elles n'empêchent pas A. JOHNSON, *op. cit.*, p. 251, de compter Mauchamp parmi les *Marschlager* de la Guerre des Gaules.

rienne, sauf à résoudre deux objections possibles.

Mais avant de s'y essayer, on aurait, dût-elle paraître outrecuidante ou naïve, une observation à proposer. L'archéologue ou l'historien qui déclarent une clavicule césarienne impossible à Chanturgue pour cause d'anachronisme, raisonnent en vérité de manière à étonner. Car la date d'apparition de la clavicule est une question de fait, justiciable de textes d'autorité ou de documents de terrain. Or l'argumentation de plusieurs en fait un principe qui ne souffrirait pas la contradiction, ni l'exception, ni l'infraction. Une plus saine méthode semblerait pourtant consister à laisser la question ouverte, ouverte à l'éventualité d'une découverte qui contrarierait la théorie ; sans quoi, faute d'en accepter la possibilité, il ne se produira jamais en ces matières de fait nouveau, et l'on se retrouve en plein dogmatisme. On s'excusera d'insister, mais l'alternative est la suivante. Ou bien le syllogisme déclare : la clavicule ne paraît pas antérieure à Néron ; or il pourrait y avoir sur Chanturgue une clavicule césarienne ; donc la clavicule date peut-être au moins de la fin de la République (1). Ou bien il déclare : la clavicule n'apparaît pas avant Néron ; or on parle d'une clavicule sur Chanturgue ; donc ou bien elle est postérieure à César, ou bien elle n'existe pas (2). Mais il est vrai que, si la *clavicule* de Chanturgue était une exception ou une nouveauté, elle obligerait à une révision déchirante.

Il reste néanmoins à soulever deux objections contre la romanité de Chanturgue. L'une tient à la disposition même de la clavicule, et l'autre à l'association d'une clavicule et d'un *titulum*. La clavicule peut être interne, externe ou double. Interne, vu sa finalité défensive, elle se présente, comme à Mauchamp, plutôt à droite en entrant. La clavicule de P. Eychart est simple, interne et se situe à gauche en entrant ; P. Eychart la définit pour cela comme une clavicule offensive et non défensive, destinée donc, non pas à mettre l'assaillant en difficulté, puisqu'il lui opposerait son bouclier, mais à favoriser la sortie des lé-

(1) Outre le cas de Ch. PEYRE, et bien qu'il réserve la datation de Mauchamp (pp. 715 et 719), c'est au fond cet esprit qui anime M. LENOIR quand il écrit ("Lager mit *claviculae* ", M.E.F.R.(A), t. 89, 1977, 2, p. 720) : "*Bien sûr, les dates limites de la période d'utilisation de la clauicula par l'armée romaine que nous proposons, 43-145 ap. J.-C., peuvent être modifiées par de nouvelles découvertes.*"

(2) C'est le cas typique de J. HARMAND ; à son l'exemple, voir R. AGACHE, une fois à propos de Mauchamp, une autre fois à propos d'un camp probable, "*camp hâtif*" plutôt qu'"*établissement agricole*", sur le versant d'une colline voisine de l'oppidum de Liercourt-Erondelle. - Du camp de Mauchamp : "*Remarquons au passage que les accès en forme de chevrons, du type clavicula, n'apparaissent que dans la deuxième moitié du 1er siècle de notre ère et n'existent donc pas à l'époque césarienne, comme l'a longtemps fait croire l'attribution par Napoléon III du camp de Mauchamps (Aisne) à la campagne belge de César en -57.*" (La Somme pré-romaine et romaine [...], Amiens, 1978, p. 242, n. 43.) - Et de l'autre camp : vu la présence d'une clavicule interne, "*il serait alors plus tardif [à savoir : que la guerre des Gaules] puisque la clavicule n'est guère attestée qu'un siècle après.*" (Détection aérienne [...] dans le bassin de la Somme et ses abords, Amiens, 1970 ; nouv. éd., 1971, p. 41.)

gionnaires en cas d'attaque, protégés par elle sur leur droite et par leur bouclier sur leur gauche. Quant à la coexistence des deux ouvrages dans un même système de défense, elle semble exceptionnelle (et P. Eychart se trompe quand il fait dire à Hygin que la fonction du *tutulus* "*était d'assurer la protection de tout le côté ouvert de la clavicula*" (1)), mais cependant elle s'est rencontrée. Bizarrement, M. Lenoir, qui pense que la clef décrite par Hygin comprend deux éléments opposés en diagonale, l'un extérieur et l'autre intérieur, exclut pour cette raison cette possibilité ; mais c'est après avoir écrit ceci : "*Si l'on considère, avec F. Stolle, que la clef est un ouvrage uniquement intérieur, les deux protections peuvent être employées conjointement*" (2). Il ne nous appartient pas de décider pour Chanturgue, surtout aussi catégoriquement que le fait P. Eychart (qui rapporte et reporte la "*lorica sancta*" *(sic)* du titulum à l'ouverture laissée par la clavicule au fond de la nasse (3)) ; simplement, une possibilité reste une possibilité.

Peu d'étrangers se sont encore prononcés sur la thèse du petit camp au puy de Chanturgue. Helga Gesche, qui sait la tentative de P. Eychart pour transférer Gergovie au nord de Clermont, continue d'opter pour la localisation traditionnelle, mais sans avoir eu connaissance de *Chanturgue, camp de César devant Gergovie*, ni des publications suivantes (4). On peut bien l'imiter, même après ces parutions. Mais il est enfin une impression générale qui fait que, tout en demeurant réservé sur autant de points qu'on voudra, on ne peut se défendre d'être sensible à ce qu'on appellerait assez volontiers la convergence des indices ; car, si indices il y a et si leur convergence n'est pas une illusion, cette convergence elle-même peut difficilement ne venir que d'une coïncidence et elle a besoin d'être expliquée ; et l'expliquer par la réalité des *minora castra* constituerait sur place une explication économique.

L'argument d'autorité est le plus faible de tous, mais on se doit de relever l'appréciation des deux commissions qui ont eu naguère à se prononcer sur le problème, car au-delà même de leurs précautions, de leurs réserves ou même de leurs critiques, elles contribuent finalement à laisser la question pendante. Mais on en jugera sur pièces.

(1) P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 122.

(2) M. LENOIR, *in* PSEUDO-HYGIN, Des Fortifications du camp, p. 90, § 93. - L'auteur ajoute aussitôt : "*Il faut cependant noter qu'une semblable combinaison est très rare dans la pratique ; les deux seuls exemples qui nous semblent assurés sont ceux des camps de Glenwhelt Leazes et de Chapel Rigg, près du mur d'Hadrien, dans la région de Carvoran.*" Et en note 3 : "*[...] Il faut ajouter le camp de Chew Green IV.*" - Ces trois camps se montent peut-être à quatre avec Llandrindod Common XVI, dans "Lager mit *claviculae*", M.E.F.R.(A), t. 89, 1977, 2, pp. 720 et 722, p. 706, et tableau n° 1, pp. 704-705.

(3) P. EYCHART, *op. cit., ibid.*

(4) *Cf.* H. GESCHE, Caesar, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Erträge der Forschung, Band 51, Darmstadt, 1976, p. 103. - Le ton de la page est modeste et, quoique ferme, la dénégation est modérée.

La Commission d'enquête réunie les 29 et 30 mars 1979 à l'initiative du Comité de l'oppidum des Côtes sous la présidence de M. Rambaud a recommandé des travaux concernant l'histoire complète du site *"afin de déterminer l'âge des murailles découvertes"* ; des relevés topographiques qui fassent *"apparaître l'articulation des diverses structures"* ; des sondages géophysiques à exécuter sur la zone du *praetorium* et celle des cantonnements ; une évaluation militaire du site effectuée *"d'un point de vue tactique"* ; l'analyse des objets trouvés par P. Eychart sur Chanturgue ainsi que de différents témoins basaltiques ; des sondages stratigraphiques en divers emplacements tels que *"la zone présumée des cantonnements"*, *"la structure présentée comme base de baliste"*, les *"abords des portes"* ; et enfin une étude historique et philologique des textes latins et grecs. Ce qui assurément constituait un vaste programme.

Mais en demandant la protection et le classement du site, elle a constaté dans son rapport, *"outre l'existence d'un oppidum celtique sur les Côtes de Clermont dont la réalité est aujourd'hui communément admise"*, *"la présence sur Chanturgue d'un ensemble militaire de premier ordre à caractère de fortification ancienne"* (1).

La Commission dépêchée par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique a rempli sa mission le 5 novembre 1982 sous la présidence de Ch. Goudineau. Elle a de même réclamé la protection et le classement des sites. Elle s'est étonnée que nul ne se soit *"jamais occupé des questions de toponymie ni de l'étude des documents médiévaux"*, recherches qu'elle recommande avec vivacité, y incluant l'étude des problèmes topographiques et celui *"de tout le matériel issu des fouilles anciennes ou récentes"*. Pour l'heure, renvoyant en quelque sorte dos à dos les théories rivales, il lui semble *"que les arguments les plus forts des tenants de chacune des deux thèses soient ceux qu'ils opposent à leurs adversaires"*, encore que les deux sites *"se retrouvent à égalité en ce qui concerne la faiblesse des vestiges archéologiques qu'on s'attendrait à retrouver dans ce que César appelle une urbs importante et fortifiée"* (2). Mais voici exhaustivement ce qu'elle écrit dans son rapport du problème de Chanturgue :

(1) Rapport publié dans le journal La Montagne des 6 et 7 juin 1979, et dans le Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes, n° 4, mars 1980.

Absent fin mars, le professeur A. L. F. RIVET est venu le 27 avril 1979 ; il a proposé deux amendements notables : remplacer *"l'existence d'un oppidum celtique sur les Côtes de Clermont"* par *"l'existence d'un gros établissement celtique sur les Côtes de Clermont"* ; et *"la présence sur Chanturgue d'un ensemble militaire de premier ordre à caractère de fortification ancienne"* par *"la présence sur Chanturgue d'un ensemble, qui peut être militaire, de premier ordre à caractère de fortification ancienne"*

(2) Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil supérieur de la recherche archéologique, 5 novembre 1982, signé : *Chr. GOUDINEAU, Président de la Commission*, p. 6.

"Reste le cas de Chanturgue. La Commission avoue sa perplexité. Il est hors de doute que la restitution proposée par M. EYCHART (Chanturgue, camp de César devant Gergovie, Clermont-Ferrand, 1975 ; cf aussi Caesarodunum, 1978, p. 311 sq.) comporte une grande part d'affabulation, que la localisation d'un praetorium, d'un triclinium, d'un laraire, etc... relève de la pure imagination. Cela dit, la disposition du front dirigé vers le plateau des Côtes n'est pas sans évoquer effectivement la pratique romaine. La faiblesse des soubassements et l'absence de matériel ne peuvent rien prouver, s'agissant d'un camp très provisoire. Il faut réagir contre l'impression désastreuse produite par le désir du fouilleur d'assimiler à tout prix des témoins matériels très légers avec les installations d'un camp romain classique destiné à durer. Même s'il est hors de question d'adopter l'ensemble des conclusions de M. EYCHART, on ne saurait éliminer radicalement l'hypothèse proposée. Pour dire les choses autrement : il convient de protéger ce site pour garantir l'avenir" (1).

Objective ou chimérique, la démarche de P. Eychart, pour qui *"Cette découverte règle d'un coup le problème de Gergovie"* (2) ? La Commission du C.S.R.A. lui répond que *"Chanturgue ne saurait passer pour autre chose qu'une éventuelle présomption, insuffisante à elle seule"* (3) ; mais il n'empêche que, si les mots ont un sens, la question était tout de même mise en suspens.

"Il est vrai que le problème est de taille", P. Eychart en convenait après lecture du rapport de la Commission d'enquête en 1979, *"et qu'il débouche sur la reconnaissance ou la réfutation de Gergovie aux Côtes"* (4). En conclusion et en l'état, nous nous garderons bien, pour notre part, de juger que la preuve de l'existence des *minora castra* sur le puy de Chanturgue est démonstrativement administrée ; mais, non sans précautions, nous la trouvons passablement probable. Nous pensons que la question mérite une contre-expertise : et dans l'attente, nous estimons permis de passer outre.

(1) *Ibid.*, p. 8.

(2) Déjà cité *supra* : P. EYCHART, Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, Clermont-Ferrand, 1974, s.n., s.l., s.d.

(3) *Ibid.*, p. 8.

(4) P. EYCHART, "Tribune libre et informations complémentaires", Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, n° 4, mars 1980, p. 5.

Deuxième section

LES *MAIORA CASTRA* SOUS MONTFERRAND

I. LES *MAIORA CASTRA* SOUS CLERMONT

Quand un P. de Nolhac, un Desdevises du Dézert ou un Maurice Busset situaient les *maiora castra* sur l'éminence qui porte Clermont, ils se prononçaient moins au terme d'une analyse tactique que sous le coup d'une espèce d'évidence, comme si la chose allait de soi aussitôt qu'on y pensait. Et il est vrai qu'on ne voit pas d'abord d'argument décisif à lui opposer, du point de vue de l'opportunité militaire.

L'objection qu'ils s'attirèrent aussitôt de la part des "Sudistes" (1), d'ailleurs approuvée par P. Eychart (2), fut tirée d'une conséquence de leur choix. Si, établi au sud de la montagne, César l'attaquait par le sud, une manœuvre au moins devenait incompréhensible : celle de son lieutenant Sextius, laissé à la garde du petit camp de Chanturgue à l'est

(1) *Cf.* A. DEBIDOUR, "L' «Oppidum des Côtes de Clermont» et le texte de César", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 15 mars 1933 : "*Enfin une dernière observation particulièrement grave. Au moment où les troupes d'assaut sont repoussées et poursuivies, César, pour couvrir la retraite, donne l'ordre aux troupes du petit camp de sortir de leurs abris et de se placer «sub infimo colle, AB DEXTRO LATERE HOSTIUM» = au pied de la colline, sur la droite des ennemis (VII, XLIX, 1). Or, il suffit de regarder le schéma de la bataille que donne M. Desdevises du Dezert pour se rendre compte qu'avec son système les soldats du Petit Camp ne pourraient menacer que la gauche des Gaulois !*" - Il est à noter que DEBIDOUR entend donc ce *collis* comme la colline du petit camp.

Cf. de même P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 3e cahier 1933, p. 79 : "*Comme César dit explicitement que les troupes amenées du petit camp par Sextius se trouvaient à la droite des gaulois poursuivants et que Chanturgue (petit camp) se trouve, dans cette hypothèse, à leur gauche, on fait, par un mouvement inutile et dangereux, défiler Sextius et ses cohortes devant romains en déroute et gaulois poursuivants, en croisant leur direction, pour se porter sur la droite de ces derniers !*" - Il est à noter que, si l'on suit FOURNIER, le pied du *collis* ne pourrait donc pas être, dans ce cas, le pied de la colline du petit camp, mais ne pourrait être que le pied du *mons*...

Dans le même esprit, *cf.* J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, tiré à part de la revue *Trait d'Union*, nov.-déc. 1933, Imprimerie Générale, Cl.-Fd, 1933, p. 18 : "*Pour avoir traduit avec exactitude le texte de César [i. e. en faisant de collis la colline du petit camp], M. Busset s'est mis en contradiction avec lui-même ; qui ne voit, en effet, que, dans l'hypothèse adoptée, l'on ne peut être à la fois «au pied du petit camp» (Puy de Chanturgue) et «sur la droite des Gaulois descendant de la montagne» ?*"

(2) *Cf.* P. EYCHART, Gergovie. Légende et Réalité, 1969, pp. 10-11 : "*Il faut bien reconnaître qu'un premier essai d'adaptation des commentaires de J. César à ce plateau [= des Côtes] comporta une erreur qui fut fatale à la thèse entière.*" Et en note : "*Ce fut une erreur de situer le grand camp romain à Clermont, car en raison des distances à couvrir, l'assaut de l'oppidum par le sud rendait impossible l'appui de la XIIIe légion sur l'aile gauche romaine.*" - Même idée, développée p. 35 : "*Autrefois, MM. Busset et Desdevises du Dézert le placèrent à Clermont, c'est à notre avis une erreur, car le petit camp étant à Chanturgue, les cohortes de Sextius lors du recul des légions romaines, en raison de la distance à couvrir, ne pouvaient soutenir l'aile gauche de César qui était alors au centre de la pente méridionale des Côtes de Clermont.*"

et sommé, quand l'affaire tourna mal, de poster ses cohortes au bas du *collis* et sur la droite de l'ennemi (1), donc à l'ouest. La distance à parcourir, la confusion à redouter dans ce moment critique, la raison même de l'ordre de César, et l'identité du *collis* font autant de difficultés.

A quoi d'autres s'ajoutent.

L'une -et non des moindres- est que, dans cette reconstitution de la bataille, les *minora castra* ne servent à rien ; et quoiqu'on ne soit sûr de rien à l'avance, il y a au moins là un sujet d'étonnement : Cassius Dion ne dit-il pas que César, "*après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, en avait pris et fortifié une partie, ce qui lui permit d'attaquer plus facilement le reste*" (2) ? Cela fait supposer, comme le soulignait G. Demerson, que le petit camp "*a été conçu dès l'origine comme une base d'assaut*" (3). Ce que les "Sudistes" ont généralement estimé.

Une autre difficulté est que le même Cassius Dion souligne un fait que César laisse entendre de son côté (4), à savoir que "*César, n'ayant pu s'établir sur une hauteur, avait son camp en rase campagne*" (5). La butte de Clermont culmine à 409 mètres, elle n'est pas une montagne ; et la traduction de *rase campagne* est un peu forcée ; mais on ne saurait dire sans nuance, comme le fait Busset, que Clermont est établi en plaine (6), lorsque, toute proche de là, la Limagne est à 340 mètres - à moins de jouer avec les mots et d'affirmer qu'une éminence un peu isolée s'élève en effet dans la plaine !

Une dernière difficulté, enfin, donnerait à penser. Si l'emplacement de Clermont, du fait de son élévation, était militairement meilleur qu'un autre, et par exemple que l'ondulation qui fait l'assiette de Montferrand, pourquoi César ne l'aurait-il pas préféré ? Il est à croire que ses inconvénients l'emportaient sur ses avantages. Et de fait, installé à l'abri en cet endroit, César semblait placé au mieux pour surveiller l'ennemi et pour l'attaquer le

(1) *Cf.* CESAR, B.G., VII, 49, 1-2 : "*Caesar cum iniquo loco pugnari hostiumque augeri copias uideret, praemetuens suis ad T. Sextium legatum, quem minoribus castris praesidio reliquerat, misit ut cohortes ex castris celeriter educeret et sub infimo colle ab dextro latere hostium constitueret, ut, si nostros loco depulsos uidisset, quominus libere hostes insequerentur terreret.*"

(2) Histoire romaine, XL, 36, *iam supra citatum* (trad. GROS & BOISSEE, IV, p. 203).

(3) Cité plus haut, avec référence en note.

(4) *Cf.* notre Première Partie, ch. II, 3e et 4e sections ("Le texte et le site : indices topographiques" et "Le texte et le site : les opérations").

(5) *Ibid.*, XL, 36 (même trad., *ibid.*) : "Ἐν τε γὰρ πεδίῳ ὁ Καῖσαρ ηὐλίζετο (οὐ γὰρ εὐπόρησεν ἐχυροῦ χωρίου)." - La Loeb traduit : "*For Caesar, in default of a strong position, was encamped in the plain.*" - Et J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON proposent : "*En effet, c'est en plaine que César* [redacted] *avait établi son camp, du fait qu'il n'avait pu se rendre maître d'un emplacement à l'abri de toute surprise.*"

(6) M. BUSSET, op. cit., p. 117 : César "*n'établit point son camp dans cette impasse*" [à savoir de la Serre d'Orcet], "*il campa dans une vaste plaine où sa cavalerie pouvait se déployer et manœuvrer à l'aise, et où toutes ses communications étaient libres, et sa ligne de retraite parfaitement assurée par la chaussée gauloise de Gerzat qui aboutissait aux pays Eduens.*"

moment venu. Mais c'est faire fi de l'extrême prudence qu'il recommande et qu'il applique dans le choix de l'emplacement de ses camps (1). "*Cette position dans un cul-de-sac*", demandait précisément P.-F. Fournier, "*commandé par des hauteurs, avec une seule issue, du côté de l'est, qui eût pu facilement être barrée, n'eût-elle point été dangereuse ?*" (2). Montferrand n'est pas éloigné de Clermont, mais les distances doivent s'apprécier en fonction de la vitesse et des moyens des mouvements à l'époque. Or Clermont est au midi du massif des Côtes, comme le Crest s'élève au midi du plateau de Gergovie. Montferrand, qui se trouve au sud-est, gagne d'un côté, par le fait d'être à l'est, le handicap dont il souffre de l'autre, par le fait d'être également au sud : on commandait mieux de là la Limagne que de Clermont, aussi bien pour en profiter que pour la disputer aux Gaulois ; mais surtout on avait ses arrières et sa ligne d'opérations -communications et retraite- mieux assurés. S'il a choisi le site de Montferrand, César l'a peut-être fait faute de mieux, mais du moins l'a-t-il préféré parce qu'au total, il y trouvait plus de sécurité.

Mais quoi qu'il en soit de ce qui reste, à la vérité, des supputations, une faiblesse de Clermont est qu'on ne peut guère espérer d'y découvrir les vestiges du camp romain qu'on y suppose. Impossible à l'archéologie, toute la charge de la preuve repose donc sur les convenances tactiques localement évaluées et sur ce que les textes anciens autorisent à déduire.

II. LES *MAIORA CASTRA* SOUS MONTFERRAND

Or il nous semble, à ce dernier point de vue, que le texte césarien est péremptoire, croyant avoir démontré que les *minora castra* étaient alignés sur l'oppidum et les *maiora castra*. Et s'il en est ainsi, si en outre il s'avère que les *minora castra* ne peuvent être ni supposés ni cherchés ailleurs que sur le puy de Chanturgue, alors il faut que les *maiora castra* se soient trouvés sur le site de Montferrand. Aux raisons qu'avait L. Brunel de les y placer, et qui étaient de convenance sans être décisives (3), nous en ajoutons donc une

(1) Aux dires mêmes de CESAR, cette prudence n'est pas moins celle de Pompée. Voir, par exemple, B. C., III, 65, 3 : le jour néfaste de Dyrrachium, aussitôt que Pompée a percé les lignes adverses, il établit un camp "*à proximité de la mer, de façon à pouvoir faire facilement du fourrage et à garder cependant ses communications maritimes, castra secundum mare munire ut libere pabulari posset nec minus aditum nauibus haberet.*"

(2) P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 72. - Clermont ou Serre d'Orcet : on voit que la notion de cul-de-sac est relative.

(3) Elles lui ont tout de même fait préférer Montferrand à Clermont. *Cf. op. cit.*, p. 45 : "*Ainsi Dion Cassius explique très bien (à la suite de César) :*

1° Qu'une plaine était au devant la montagne, et proche du camp romain, puisque les Gaulois y descendaient pour livrer des combats.

qui est expressément tirée du texte même (1) et qui est que les Côtes sont le sommet d'un angle droit entre Chanturgue et Clermont, comme l'était Gergovie-Merdogne entre la Roche Blanche et la Serre d'Orcet : *Erat e regione oppidi collis...* Or c'est ainsi que P. Eychart interpréta intuitivement l'expression césarienne (2), lisant dans L. Brunel, et lui faisant dire, ce que L. Brunel ne paraît pas y avoir explicitement vu (3). (*Cf.* planche IC).

Mais à cet argument d'ordre philologique, il en ajouta deux autres d'inspiration différente et qui ne semblent pas avoir la même valeur démonstrative. L'un repose sur la similitude entre le plan de la vieille ville de Montferrand et celui d'un camp romain traditionnel et régulier (4). L'autre, sur la thèse que le parcellaire, tel que révélé par le cadastre, et remontant aux temps antiques, s'expliquerait autour de Montferrand par un découpage quasi géométrique effectué à partir des quatre côtés du camp pris comme bases (5).

2° Que César n'ayant pu trouver lieu plus élevé (donc plus favorable) pour établir son camp, il l'avait établi en rase campagne (πεδίον égal du planities latin) ;

3° Que de la montagne gauloise on avait vue sur le camp romain. [...].

En résumé : colline basse - sise au bord d'une plaine - exposée à la vue du sommet voisin - telles sont bien les caractéristiques essentielles de la position de Montferrand."

Auxquelles L. BRUNEL en ajoute une autre (pp. 45-46) : c'est de là, et de là seulement, que César, "*embrassant d'un regard l'ensemble de la montagne gauloise*", a pu évaluer les 1.200 pas qui séparaient le mur de l'oppidum du commencement de la montée dans la plaine.

(1) *Cf.* CESAR, B.G., VII, 36, 5.

(2) Premier témoignage *in* P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 116. Expression de sa dette envers L. BRUNEL, p. 107, n. 1, et p. 121.

(3) En fait, par une citation donnée *supra* en note, on a pu voir que, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, le lt-col. PESSEMESSE avait été le premier, avant L. BRUNEL et avant P. EYCHART, à comprendre que la colline prise aux Gaulois devait se trouver "*dans la direction de l'opidum*".

Mais on voit aussitôt qu'il aurait dû s'interroger sur la position du grand camp, car on ne peut se permettre, comme il le fait (*cf. supra*, n. 1), de dire que Chanturgue est "*à peu près en direction de l'oppidum par rapport à un observateur placé au grand camp, supposé établi sur le versant nord-est de la hauteur occupée actuellement par le vieux Clermont*". Aussi bien la précision du *versant nord-est*, qui minore l'angle fait par les deux droites, est-elle de son invention. (M. BUSSET était plus exact dans son erreur, *cf.* Gergovia Capitale des Gaules, p. 123 : "*Le plateau de Chanturgue s'interpose entre le grand camp, que M. Desdevises du Dézert a situé à la partie Nord de Clermont actuel, et le puy de Var où se trouvait le cantonnement des troupes de Vercingétorix.*") *pp. 681-2

Pareille approximation annonce ou rappelle celle dont se contente G. ACHARD, quand il tient pour négligeable l'angle fait par les droites reliant Clermont au puy d'Aubière et au plateau qui porte l'urbs et l'oppidum, *cf. supra*, p. 498 ; il est vrai que cet angle est plus aigu, les trois points étant respectivement plus éloignés, mais il n'en reste pas moins que ces trois points définissent un triangle et non une droite.

(4) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, pp. 174-175-176 : "*Montferrand est une bastide du XIIe siècle. Généralement, le plan de ces places est circulaire, celui-ci est quadrangulaire, avec un côté courbe. Son réseau de rues est ordonné selon deux voies principales se coupant à angle droit et desservant des portes ouvertes dans les remparts. [...]. Le plan actuel est proche du parallélogramme, il possède deux voies principales et des voies parallèles ou perpendiculaires entre elles. Avant 1813 les groupes de maisons enfermées dans les remparts en étaient éloignés par un intervallis périphérique. L'ensemble révèle une similitude complète avec un plan type romain. [...]. Pour la partie en hémicycle de la bastide, en attendant que l'étude en soit faite, il ne paraît pas déraisonnable de l'admettre comme un ajout fait au XIIe siècle aux limites orientales du camp, comme l'ont prouvé pour le camp de Leon, les archéologues Garcia et Bellido.*" (Il s'agit de *Garcia y Bellido*). - *Cf.*, pl. XCVI, une photo aérienne de Montferrand.

(5) *Cf. id., ibid.*, p. 175 et p. 168, n. 145. - Première version de cette double argumentation *in* Gergovie, légende et réalité, 1969, pp. 42-44 ("Le grand camp à Montferrand") : concordance entre le plan de la

Gratuitement, M. Busset avait voulu inscrire le grand camp dans l'enceinte gallo-romaine de Clermont (1). Mais, sans nous attarder sur une fragile déduction toponymique (elle tendrait à tirer argument de l'étymologie de Montferrand expliquée par le recours à l'idée de *fer* (2)), nous admettrons que le plan de Montferrand n'est pas sans évoquer celui de villes dont on sait qu'elles s'implantèrent sur le site d'un ancien camp romain : et le rapprochement que fait P. Eychart avec la ville de León est assez éloquent à cet égard (3). D'une part, cependant, la situation des deux villes n'est pas analogue. Car León s'est établie à l'emplacement de *Legio Septima*, fondée par Galba en 68 : elle est donc issue d'un camp permanent, plus tard envahie par les Wisigoths, puis par les Maures. Et si, d'autre part, "*la ville de Leon a révélé une occupation prémédiévale indigène qui suivit le départ des Romains*" (4), P. Eychart sait bien qu'à proprement parler, on ne sait rien de Montferrand avant sa fondation dans les années 1120. Des populations gauloises seraient-elles venues s'installer dans le camp abandonné ? Aucune découverte gallo-romaine n'est connue sur le monticule (5) ; et quoique plusieurs aient reporté un ou même deux siècles plus tôt

ville et celui d'un camp, le plan cadastral révélant même une bordure intérieure à l'enceinte qui évoque celle des intervalles des camps romains ; il s'agit d'une bastide médiévale, mais rien ne s'oppose à ce que ses fortifications "*aient été superposées à une enceinte antique. Il n'est pas rare en effet, que des bastides aient été construites sur les camps romains*" ; intérêt à ce sujet de l'étymologie toponymique *(Ferrandus)* ; antiquité du plan cadastral de la ville et de ses alentours, qui remonte dans ses grandes lignes à la répartition parcellaire commencée à l'époque d'Auguste-Claude : "*Cela établit que l'enceinte est plus ancienne que le parcellaire et permet d'affirmer que la bastide a été installée sur les traces d'un camp antique.*" - Repris dans "Plan parcellaire et archéologie : l'exemple de Gergovie", Caesarodunum, supplément n° 17, Tours, 1972, pp. 79-81, avec un plan de la "Répartition du parcellaire autour de Montferrand". - Résumé *in* La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 145-146. - *Cf.*, pl. XCVI, la répartition du parcellaire autour de Montferrand.

(1) *Cf.* M. BUSSET, *op. cit.*, p. 125, dans l'énumération des atouts du site des Côtes de Clermont : "*L'emplacement du camp romain délimité par l'ancienne enceinte gallo-romaine de la ville de Clermont-Ferrand.*"

(2) *Cf.* P. EYCHART, *ibid.*, p. 174 : "*SON NOM : sa première appellation «Mons-Ferrandi» serait due à un personnage du nom de Ferrandus. Par là, le rapport s'établit avec ses origines romaines. Albert Grenier relate en effet que certains villages qui portent des noms comme Ferronnière, Malferrière, devraient leur origine à des ferronniers ou ferrandiers qui au Moyen Age se seraient installés sur des lieux où avait été découvert du métal abandonné par les légions romaines.*"

En fait, rien ne garantirait que *Montferrand* renvoie à un nom de personne, ni même à l'idée de fer ou de "gris de fer" (ancien français *ferran/t*). *Ferrand/t* serait plus probablement un dérivé de *ferus*, avec le sens de "fier, indompté, redoutable", et l'appellation "*s'insère ainsi dans une série bien représentée*" (? - *cf.* P.-F. FOURNIER, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, par E. DESFORGES *et alii*, 1970, pp. 476-477).

(3) *Cf. ibid.*, pp. 175-176, avec photo aérienne, p. 176, fig. 43 : "*La ville de Leon (province espagnole de Leon) est un exemple de bastide superposée à un camp romain. [...]. On conviendra que les deux plans sont remarquablement semblables. [...]. Il s'agit d'une bastide établie à l'emplacement du camp romain de la septième légion dite «Gemina». La bastide en a conservé les remparts, l'intervallis et les voies principales. Selon les historiens Garcia et Bellido, son extrémité en forme d'hémicycle lui aurait été ajoutée au Moyen Age.*"

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 175.

(5) De la ville de Rezé, près de Nantes, on a ainsi pu supposer que "*Le réseau de rues de l'actuelle Rezé dessine un quadrillage orthogonal qui a pu se superposer au quadrillage antique*". (G. AUBIN & J. MEISSONIER, Rezé : plan archéologique, Antiquités historiques des Pays de la Loire, Nantes, 1982.) - Mais c'est qu'on est assuré de l'existence d'un *Ratiatum* antique, le **Ρατίατον** de PTOLEMEE (Γεωγραφικὴ Ὑφήγησις, II, 7, 5), et de sa survie au Moyen Age.

l'origine du château, aucune mention n'est connue de la ville avant le XIIe siècle (1). Or son plan s'explique assez alors par sa nature de bastide, conforme à l'urbanisme de l'époque jusque dans une région aussi septentrionale. Ce plan, inspiré bien entendu de l'urbanisme romain en pays d'oc, s'expliquerait-il ici, par surcroît, comme une reprise de la voirie du camp de César (2) ? Après plus d'un millénaire, l'hypothèse paraît bien risquée, et elle ne paraît pas utile (3).

Quant à l'autre argument, inspiré du cadastre, il ne peut être admis ni rejeté sans un examen particulier qui mériterait d'être fait ; mais enfin, s'il est permis de raisonner dans les limites de nos compétences en la matière, il supposerait que l'on soit sûr au préalable de l'antiquité du plan de la ville, ou, ce qui revient au même, de l'antiquité du parcellaire : ce qui est une chose à démontrer avant qu'elle ne puisse elle-même être considérée comme démonstrative (4). "*Le découpage parcellaire du pays*", écrit P. Eychart, "*a été réalisé au début de notre ère, de sorte que ses grandes lignes ont été établies à partir des voies naturelles ou artificielles ou encore des limites d'enceintes. Le cadastre étant resté dans son organisation de base tel qu'il était, révèle donc l'antériorité d'une place sur son tracé. Il permet de reconnaître l'antériorité de Montferrand sur le découpage parcellaire voisin, ses limites se reproduisent loin en Limagne. Les structures du camp romain, restées en place, furent donc, au début de l'ère, les éléments ordonnateurs du découpage*" (5). Oui, peut-être...

Et ces incertitudes rendent plus aléatoire encore la déduction que voulait tirer P. Eychart de l'orientation de la "*voie décumane*" de Montferrand (la rue du Séminaire et la

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, par E. DES-FORGES *et alii*, 1970, p. 448. Et *cf.* A. TARDIEU, Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne, C. Desroziers, Moulins, 1875 ; H. et E. DU RANQUET, Les Vieilles Pierres de Montferrand d'Auvergne, Château, Remparts, Eglise, Logis, G. de Bussac, Cl.-F.d, 1936, rééd. par Les Amis du Vieux Montferrand, 1969 ; M. PROSLIER, Vieux Montferrand, collab. E. DU RANQUET, éd. S. A. E. P., Colmar - Ingersheim, 1974.

(2) Dans son style à l'emporte-pièce, J. HARMAND s'est gaussé de l'hypothèse. Discutant Gergovie. Légende et réalité, il a dénoncé les vues de P. EYCHART "*quant à la filiation des castra maiora et de la bastide médiévale de Montferrand, vues qui ramènent aux moins sérieuses des spéculations des sociétés provinciales, au milieu du XIXe siècle*". ("Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité*", C.R. *in* Latomus, XXX, 1, 1971, p. 201.) - Au témoignage même de P. EYCHART, R. CHEVALLIER s'était montré plus accueillant à l'hypothèse : *cf.* Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 41, et "Plan parcellaire et archéologie : l'exemple de Gergovie", Caesarodunum, supplément n° 17, Tours, 1972, p. 11.

(3) Une hypothèse n'est qu'une hypothèse. La Commission du C.S.R.A. a noté, p. 6, pour y voir une *sérieuse lacune* : "*La localisation du grand camp à Montferrand nous a été présentée comme évidente sous prétexte que le plan (qui est celui d'une bastide de la fin du XIIème s.) reproduirait l'orthogonalité d'un ouvrage romain.*"

(4) Mêmes réactions opposées de J. HARMAND et de R. CHEVALLIER : plutôt railleur, l'un se dit "*confondu*" par l'idée que le plan cadastral actuel reproduise dans ses grandes lignes le parcellaire commencé sous Auguste et Claude (art. cit., 1971, p. 202 ; plus courtois, l'autre admet "*une méthode nouvelle de recherche [...] offerte par l'analyse des plans parcellaires*". (Chronique "Gergovie. Légende et réalité", Revue belge de philologie et d'histoire, XLVIII, 1970, n° 414, p. 1042.)

(5) P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 175.

rue de la Rodade), à savoir la date d'installation du grand camp au 21 mars (1) ; elle s'harmoniserait pourtant avec celle de la nuit du 13 au 14 avril pour la prise de la colline de Chanturgue...

L'hypothèse des *maiora castra* sous Montferrand se heurte, enfin, à la même difficulté que la même hypothèse émise à propos de Clermont : c'est l'impossibilité d'une vérification archéologique. Aussi bien cette impossibilité ne peut-elle être dite absolue et définitive. Elle ne constitue d'ailleurs pas exactement une objection (2). Simplement, elle fait défaut et il faut argumenter d'autre part. En somme, c'est l'agencement du site de Montferrand dans l'ensemble du *puzzle* qui plaide hypothétiquement pour les *maiora castra*, en tant qu'ils répondent, en cet endroit, aux conditions exigées d'une manière générale par les contraintes d'implantation d'un camp romain et d'une manière particulière par le récit des *Commentaires*. Et comme le dit justement P. Eychart, c'est donc l'identification du petit camp qui aide à la localisation du grand (3).

Le voici donc en plaine, en bordure de la Limagne et de ses 340 mètres, mais non pas tout à fait en terrain plat, puique le monticule s'élève à 350 mètres et plus : la traduction classique de Gros et Boissée *("en rase campagne")* va sur ce point au-delà du texte de Cassius Dion *("ἔν τε γὰρ πεδίῳ")*. J.-M. Croisille et G. Demerson proposent, en paraphrasant quelque peu *ἐχυροῦ χωρίου*: *"En effet, c'est en plaine que César avait établi son camp, du fait qu'il n'avait pu se rendre maître d'un emplacement à l'abri de toute surprise"* (4). Cet *en effet*, ce *γάρ*, est à noter : il marque un lien entre les descentes et les succès des Gaulois et le fait que César s'était campé dans la plaine. Mais voici, pour l'appuyer, la phrase qui précède : *"Les barbares, autour d'elle [à savoir la citadelle, qui se trouvait sur une forte éminence, et que de puissants remparts fortifiaient], s'étaient rendus maîtres de tous les points élevés et montaient la garde à l'entour, afin de pouvoir rester en toute sûreté sur place et d'avoir l'avantage dans la plupart des cas s'ils descendaient faire des incursions. En effet..."*

Pour le reste, si l'on s'en rapporte aux instructions énumérées par Hygin ou par Végèce, ou à la liste qu'en donnait beaucoup plus tard Pierre de la Ramée, ou bien, plus près de nous, aux contraintes que Stoffel définissait pour Napoléon III, le site de Mont-

(1) *Cf. id., ibid.*, pp. 161-163 ; et La Bataille de Gergovie, 1987, p. 228.

(2) Aussi ne comprenons-nous pas bien ce que veut dire la Commission du C. S. R. A. quand elle fait également valoir que *"contre les Côtes, il y a apparemment la toponymie et le passé de Montferrand"* (p. 6).

(3) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, p. 146.

(4) Traduction citée par P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 231.

ferrand ne répond pas si mal aux exigences de la tradition militaire (1). Après tout, Hygin donnait le deuxième rang "*au camp placé en terrain plat*", après le camp "*qui s'élève en pente douce de la plaine vers une hauteur*", et avant les camps placés sur une colline ou sur une montagne ; et le camp présumé de Montferrand n'a rien à voir avec ces camps de nécessité qu'Hygin mettait en cinquième et dernière position (2). La superficie en est certainement satisfaisante (3). La Tiretaine apporte l'eau, la Limagne assure du fourrage. Les légions pouvaient y attendre le ravitaillement dont César avait chargé les Héduens. La plaine est là pour les engagements de cavalerie. Sans doute l'endroit est-il exposé à la vue plongeante des Gaulois, comme il doit l'être d'après César lui-même, mais il l'est à distance, et à leurs regards plus qu'à leurs descentes. Et si le puy de Chanturgue est devenu la colline du petit camp, non seulement César s'est assuré par là un avantage tactique, mais il a très sensiblement protégé son premier camp de leurs regards, cependant que lui-même, de ce grand camp, pouvait surveiller le plateau des Côtes à sa gauche et la chaîne des collines à sa droite.

En somme, il n'était pas si mal installé.

(1) *Cf. supra* notre Première Partie, ch. II, 4e section, pp. 233-234 et pp. 250-252. - HYGIN et VEGECE n'étaient pas contemporains de César, ni contemporains entre eux - ni non plus POLYBE ou JOSEPHE. Mais il fut souligné plusieurs fois qu'à suivre les auteurs anciens, sinon les fouilles modernes, les choses ne paraissaient point avoir très sensiblement changé depuis POLYBE.

Cf., par exemple, Ch. T. GUISCHARD, Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires, Durand Neveu, Paris, et Bauer et Cie, Strasbourg, 1774, IV, p. 283 : "*Cet auteur [à savoir l'arpenteur militaire HYGIN] détaille fort exactement la forme des camps, tels qu'on les traçoit du temps des Empereurs. On observe que quant à la figure ils ne différoient nullement des camps de Polybe & de César.*" - Plus près de nous, *cf.* J. LE GALL, "Les Romains et l'orientation solaire", M.E.F.R. (A.), 87, 1, 1975, p. 293 : "*Malgré le temps, malgré les modifications des techniques militaires, ces descriptions nous mettent en face d'une tradition d'une remarquable unité.*" - Et *cf.* aussi A. JOHNSON, *op. cit.*, p. 38 : "*Obwohl mindestens zweihundert Jahre zwischen den zwei Schriftquellen liegen [d. h. Polybios und Hygin], sind ihre Angaben doch vergleichbar.*"

A. JOHNSON ajoute bien : "*Allerdings hat sich die Lagerform im Lauf der Zeit entwickelt, und man kann bezeichnenden Veränderungen feststellen*". - Mais, tout en reconnaissant l'évolution ou l'irrégularité des formes, cela n'autorise pas à s'accommoder de n'importe quelle irrégularité de plan, au motif que les principes se seraient jamais respectés qu'en fonction du terrain, qui admettrait toutes les entorses.

(2) HYGIN, De Munitionibus castrorum, Les Belles Lettres, Paris, 1979, pp. 22-23, § 56. - M. LENOIR traduit les *necessaria castra* qu'on doit établir *in loco necessario* par *camps obligés.*

(3) On ne reviendra pas sur les désaccords et discussions touchant la surface réclamée par un camp, d'autant qu'on ignore l'effectif légionnaire exact. Trente-cinq hectares doivent convenir à six légions. Si l'on suit F. LOT (La Gaule, p. 180), si donc il faut 24 ha pour une légion de 6.000 hommes, "*nécessité de tous les temps, car le [sic] Felddienstordnung allemand de la fin du siècle dernier exige pour le bivouac d'un bataillon de 1.000 hommes un espace de 4 ha, soit 250 hommes à l'hectare*", il faudrait 144 hectares à César, dans l'hypothèse haute, et hautement improbable, de six légions de 6.000 hommes.

Troisième section

LA *FOSSA DUPLEX* ENTRE LES DEUX *CASTRA*

I. A L'ANGLE SUD-OUEST DE CHANTURGUE

L'ordre veut qu'on en vienne enfin au double fossé qui relia les deux camps. Mais puisque les *maiora castra* n'ont pu être à Clermont, on n'a pas lieu de s'attarder à l'hypothèse qui le fit voir dans un chemin creux à l'angle sud-ouest de Chanturgue, sauf à dénoncer l'interprétation qui fut donnée alors à l'expression de *duplex fossa.*

Les "Nordistes" innovèrent, en effet, en entendant le double fossé comme un fossé unique, mais de dimensions doubles de l'ordinaire, c'est-à-dire un fossé à bords verticaux et à fond de cuve, de section rectangulaire, au lieu du fossé triangulaire, *fossa fastigata* à bords obliques ou *punica* à bords extérieur droit et intérieur oblique (1).

Pour son unicité, il suffit de relire ce qu'en écrivaient P. de Nolhac, Desdevises du Dezert ou Maurice Busset (2) ; et à la vérité il est frappant qu'ils aient compris ainsi la chose sans s'interroger davantage, comme s'il ne pouvait s'agir que de l'importance du fossé et non du nombre des fossés : était-ce une manière inconsciente ou détournée de contester les petits fossés prétendument découverts par Stoffel ?

Pour ce qui est de sa forme et de ses dimensions, c'est B. Marque qui a été d'emblée le plus explicite. Il assure dès 1933 que "*L'expression des commentaires signifie seulement, un fossé de dimensions doubles*" (3), fossé reconnaissable dans le chemin creux qui descend de Chanturgue vers Clermont (4), et il estime tenir là l'"*argument déci-*

(1) En fait, l'hypothèse d'un fossé à section rectangulaire (ou au moins trapézoïdale) -qui n'a rien d'absurde au demeurant- ne semble pas particulière aux "Nordistes", puisqu'elle fut envisagée par le lt-col. de LA NOE, Principes de la fortification antique [...], II, Fortification romaine, Paris, 1890, p. 20 : *cf.* P. EYCHART, Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 168 et n. 141.

(2) "*[...] par une double tranchée ; et n'est-ce pas le tracé même de ce chemin que dessine aujourd'hui celui qui monte à travers les vignes ?*" ("La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25-02-1933, p. 221.)

"*[...] par un double fossé de douze pieds de largeur. Les vestiges de ce chemin couvert sont encore visibles sur les flancs de la montagne.*" ("La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", L'Avenir du Plateau Central, 10 mars 1933.)

"*Un chemin creux taillé en partie dans le roc et bien abrité des vues ennemies, par une arête rocheuse qui le masque du côté de l'oppidum, existe encore sur le flanc Sud de Chanturgue, extrêmement enterré dans sa zone inférieure la plus vulnérable ; il mesure à peu de choses près les douze pieds indiqués par César, et présente par sa disposition toutes les caractéristiques d'un cheminement militaire ainsi que l'indique M. Jullian. [...]. Un chemin creux toujours existant répondant à la description du double fossé.*" (*Op. cit.*, pp. 124 et 125.)

(3) B. MARQUE, Où donc était Gergovie ?, Imprimerie commerciale, Tulle, 1933, p. 7.

sif devant lequel s'évanouissent tous les doutes". Il persiste en 1935, dénonçant "*le contre-sens impérial*" et "*l'entourage d'archéologues mauvais latinistes*" (1), faisant la comparaison avec la *fossa duplex* à parois verticales creusée l'année suivante devant les Bellovaques (2), et expliquant qu'"*il s'agit encore, non de deux fossés, mais d'un fossé unique de dimensions doubles de l'ordinaire afin de le renforcer pour la circonstance. C'est ce qu'on nomme «un fossé à fond de cuve»*" (3).

Les "Sudistes" répliquèrent en dénonçant l'emplacement de cette tranchée, "*chemin exposé dans toute sa longueur à la vue*" du plateau des Côtes, et qui "*n'est d'ailleurs creux que pendant quelques mètres, dans sa partie inférieure*" (4), et en se gaussant de ces "*tranchées conservées par miracle (sous l'espèce d'un chemin)*" (5).

Mais on ne sait de quoi s'étonner le plus dans la méprise des "Nordistes", car elle accumule erreurs et confusions. Il y a l'illusion d'un B. Marque qui trouve César "*clair et lucide comme à l'ordinaire*" et ne comprend pas "*comment on avait pu hésiter à identifier Gergovie et s'y tromper, alors que César indique de manière précise certains détails du siège dont la vérification doit entraîner une identification immédiate du lieu de la bataille*" (6) : et tel est singulièrement le cas du fossé double. Il y a l'erreur qui consiste à négliger le distributif *duodenum* au point de décréter contre Napoléon III et ses "*mauvais latinistes*" que, s'il se fût agi de deux fossés, César eût écrit *duo* à la place de *duplex* (7). Il y a la confusion qui semble amalgamer la fonction de la *fossa duplex* devant Gergovie et celle de la *duplex fossa* devant les Bellovaques, l'une étant un ouvrage de liaison et l'autre un ouvrage d'arrêt frontal. D'où sans doute l'opinion, héritée probablement de la note où Napoléon III justifiait ses deux petits fossés : ils avaient exigé le même déblai qu'un plus grand - qui lui-même n'aurait pas eu la largeur donnée par César ; l'opinion, donc, que c'est en prenant la peine de le renforcer par le double de travail qu'on rendait l'obstacle du fossé plus efficace et qu'on lui faisait mériter d'être appelé double. Mais il y a surtout l'anachronisme qui facilite en apparence la critique des fossés de Stoffel, et qui fait considérer comme allant de soi qu'on circulait à la moderne dans le fond du fossé. Voici en

(4) *Cf.* le dessin et la coupe de ce chemin entre les pp. 12 et 13 de Pour l'identification de Gergovie, par le même, J.-B. Juglard, Tulle, 1935,

(1) *Id.*, Pour l'identification de Gergovie, J.-B. Juglard, Tulle, 1935, pp. 3 et 10.

(2) *Cf.* CESAR, ou plutôt HIRTIUS, B.G., VIII, 9, 3 : Caesar "*imperat [...] fossam duplicem pedum quinum denum lateribus deprimi derectis*".

(3) B. MARQUE, *ibid.*, p. 11.

(4) F. IMBERDIS, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 7 J 617.

(5) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 3e cahier 1933, p. 45.

(6) B. MARQUE, *ibid.*, pp. 8 et 9.

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 10. - Il faudrait, en effet, des latinistes.

effet la traduction tendancieuse de B. Marque : "*«Il fit creuser un fossé double de douze pieds (de large) du grand camp au petit, afin qu'une troupe même peu nombreuse pût y [sic] circuler à couvert d'une attaque soudaine de l'ennemi»*" (1). Cette conception peut expliquer qu'on se soit d'autant mieux accommodé, sinon félicité, d'un chemin sinueux qui serpente au flanc du plateau et facilite ainsi la montée.

B. Marque a récidivé la même année dans *L'Echec de César sous Gergovie* (2). Il suffira d'avoir fait valoir que n'importe quel chemin creux ne saurait faire l'affaire.

II. SUR LA FACE ORIENTALE DE CHANTURGUE

Mais lorsque L. Brunel eut judicieusement déplacé les *maiora castra* de Clermont à Montferrand, il demeura prisonnier, sans raison, de l'interprétation qui s'était établie, voyant à son tour, mais ailleurs, le double fossé de douze pieds, et voyant dans son existence une nouvelle preuve irréfutable de l'emplacement de l'oppidum et des deux camps.

Il mérite d'être cité malgré les redites, parce qu'il a inspiré P. Eychart : "*Ce fossé servit, notamment, à faire passer subrepticement les troupes du grand camp au petit, le matin de la «bataille». Il ne s'agit pas, ici, de deux fossés triangulaires, parallèles, comme les fossés ordinaires de fortifications, dits «de cantonnier», mais bien d'un fossé unique, carré de base et donc de double contenance, un fossé auquel on a enlevé le double de terre, d'où son nom de «duplex», une sorte de chemin creux fait pour circuler. César le dit expressément. Pourquoi ne pas le croire ?*" (3). Brunel est catégorique et lumineux ; mais il ne se contente pas d'affirmer sans preuve : il fait dire à César ce que César ne lais-

(1) *Ibid.*, p. 9 : oui, il faudrait des latinistes.

(2) *Id.*, "L'Echec de César sous Gergovie", Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle, déc. 1935, pp. 211-226. *Cf.* p. 212 (*"pour que les légionnaires, même isolément, pussent y circuler à couvert"*), la planche intercalaire entre les pp. 218 et 219 (plan en relief où l'on voit la *fossa duplex* serpenter de Clermont à Chanturgue), p. 225 (la VIIIe légion assaillit le mur de six pieds *"dès que les autres légions eurent gravi en file, par la fossa duplex la pente menant à Chanturgue, et furent en position d'attaquer les autres portes par la croupe du Maupas"*), et la note 4 de la p. 221 :

"Ce fossé «en fond de cuve» existe encore avec les dimensions précises indiquées par César. Abrité à son sommet, par une arête rocheuse, des vues de l'oppidum des Côtes, il est sinueux et extrêmement enterré dans sa partie inférieure plus vulnérable. Il servait encore de communication courante entre Chanturgue et Clermont avant la construction de la route de Blanzat.

L'expression fossam duplicem «fossé double», c'est-à-dire, de dimensions doubles de l'ordinaire, mal traduite par les archéologues mauvais latinistes auxquels Napoléon III se fiait, pour la traduction du texte latin des Commentaires, a été cause de l'identification ridicule imposée officiellement dès 1865, par l'empereur qui fit substituer le nom de Gergovie à celui de Merdogne après les fouilles de Stoffel en 1862. On avait cru que cette expression désignait deux fossés contigüs parallèles, de 6 pieds de large chacun, qui n'ont d'ailleurs jamais été retrouvés."

(3) L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire, Gergovie aux Côtes, 1937, p. 53.

se pas même entendre. Et c'est ainsi qu'un partisan de Gergovie aux Côtes en dessert la cause à son tour, comme on l'a vu de Busset lui-même - d'autant que la mobilité du grand camp comme du double fossé risque encore d'exciter, ici, le prodrome d'une fâcheuse impression, celle-là même que produisait la "ronde des camps" autour de Gergovie-Merdogne.

Echangeant donc un chemin creux pour un autre, L. Brunel décrit le sien : "*Ce genre de fossé était établi hors la vue et la portée de l'ennemi. Le chemin creux qui, de Cataroux, fin de la plaine et point de départ des 1.200 pas (ab planitie atque initio ascensûs), monte au sommet de Chanturgue (pourquoi au sommet ? Qu'y va-t-il faire ??), est, sans nul doute, le tronçon restant de ce double fossé*". Sa position sur l'arrière de Chanturgue assure la libre communication entre Chanturgue et Montferrand, "*à l'abri de l'ennemi posté aux Côtes*". Ses dimensions correspondent : et voilà le fameux double fossé "*enfin retrouvé. Ce chemin creux identifie, lui aussi, les deux camps romains aux pieds des Côtes*" (1). Indépendamment du mode de calcul des 1 200 pas, on trouvera que ce fossé supposé est en effet mieux placé, mais on fera observer qu'il n'est pas étonnant pour un chemin de monter jusqu'au sommet qu'il dessert ; que si Brunel en fait un problème, c'est par le biais d'une question posée de manière à induire une certaine réponse ; et que, d'ailleurs, un défaut de réponse dans un sens donné ne vaudrait pas démonstration dans le sens opposé.

Il y a de la convenance, en un mot, mais on doit parler d'erreur philologique et l'on ne peut pas parler de preuve archéologique.

Par comparaison, le cas de P. Eychart a ceci d'intéressant qu'il s'est efforcé d'apporter des preuves de ce qu'il avance, et aussi que sa réflexion a su évoluer avec le temps.

Faisant confiance à ses prédécesseurs, il a d'abord reçu leur conviction comme un acquis et il a longtemps cru, à son tour, que la *fossa duplex* était un fossé unique de volume double, et qu'il constituait un boyau de circulation : "*Nous savons*", écrivait-il dès 1961, "*que cet ouvrage était un double fossé de 12 pieds de large (environ 3,50 m) que les troupes romaines empruntaient pour aller d'un camp à un autre et que César utilisa pour faire passer du grand camp au petit ses troupes le jour de la bataille. Sa fonction était d'assurer et de protéger la circulation d'un point à l'autre*" (2). Les mêmes positions sont reprises et développées en 1969 et encore en 1975 (3), et d'ailleurs vivement dénoncées

(1) *Id., ibid.*, pp. 54-55.
(2) P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 118.
(3) *Cf. id.*, Gergovie, légende et réalité, 1969, pp. 45-47 ; et Chanturgue, Camp de César [...], 1975, pp. 167-171.

par L. Harmand et par J. Harmand (1).

On en retiendra l'utilisation qui en aurait été faite dans la stratégie de l'attaque manquée, mais d'abord le contre-sens qui fit faire un moment à P. Eychart une concession de taille : commentant la note de Napoléon III sur la découverte de "*deux petits fossés*", il ajoutait : "*Quoi qu'il en soit, il faut admettre que même si on n'avait pas trouvé un fossé de douze pieds, mais deux bons fossés de six pieds chacun, Gergovie se serait trouvée sur la montagne voisine*" (2). Ce sont les fouilles de contrôle de M. Gorce qui, par chance, le persuadèrent que rien de tel n'avait été trouvé devant Gergovie-Merdogne.

Mais quand il s'est agi de localiser ce fossé double entre Chanturgue et Montferrand, il fallut réfléchir et argumenter. Il parut raisonnable de supposer que le fossé coupait au plus court, qu'il joignait donc les deux points les plus rapprochés des deux camps. Il devait donc s'étirer de l'angle sud-est de Chanturgue à l'angle nord-ouest de Montferrand, et suivre sensiblement l'éperon sud de la face est du puy. Or il se trouve -coïncidence ?- qu'un chemin creux est encore visible, au moins par endroits et sur de bonnes distances, entre le "corps de garde" de Chanturgue et l'angle nord-ouest de Montferrand ; connu sous le nom de *Chemin des Planchettes*, il était le seul de son espèce, dit P. Eychart, à être creux d'un bout à l'autre, en plaine comme sur la pente. (*Cf.* planche XCVII).

Et ce chemin présente deux particularités aussi notables l'une que l'autre : il fait globalement une ligne brisée, et serait le seul de la région à avoir ce tracé en zigzag ; en outre, il semble avoir servi d'axe de référence au plan cadastral environnant, tellement que celui-ci le révèle là où il a disparu, dans la partie haute où l'érosion l'aurait nivelé.

Que faut-il penser de cette coïncidence qui fait découvrir un fossé là même où l'on s'attendait à le trouver ? de son insertion manifeste dans le plan cadastral ? et de son tracé en chicane qui le fait ressembler à ce qu'on sait des tranchées d'approche ? Son emplacement semble être un argument à prendre en compte.

Mais on a rencontré, à l'occasion de Montferrand, l'argument du cadastre, et on ne l'a pas regardé sans circonspection. Quant au tracé "en chicane" ou "en crémaillère", il pousse à l'hésitation (3). En effet, on en a, d'un côté, des exemples anciens, antérieurs à

(1) "*Et qu'on se garde surtout de croire que ces mouvements avaient lieu au creux des fossés, comme si ceux-ci avaient fait office de boyaux de communication !*" (L. HARMAND, art. cit., 1969, p. 160, col. 1). - "*C'est passer les bornes que de croire que l'on circulait dans les fossés militaires antiques.*" (J. HARMAND, art. cit., 1971, p. 201).

(2) *Id.*, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 119.

(3) Là encore, J. HARMAND s'emporte et R. CHEVALLIER enregistre l'hypothèse avec une certaine faveur. Du premier, *ibid.* : "*C'est passer les bornes que de croire [...] que César utilisait des «fossés d'ap-*

l'invention de la poudre : ainsi à Massada (1) et ailleurs ; et P. Eychart, renvoyant au Dic - tionnaire de Lavedan, se réfère à la pratique de la "*défense en crémaillère*" en Grèce, en Troade, en Sicile (2). Mais il faudrait parfaire la comparaison : qu'en est-il en chaque cas des contraintes du relief ou de la fonction exacte du retranchement (ouvrage d'arrêt ou protection d'un va-et-vient) ou d'autres raisons occasionnelles ?

Et d'un autre côté, si l'on peut admettre l'intérêt défensif d'un obstacle en ligne brisée qui progresse alternativement selon des sections plus longues et des sections plus courtes, puisque l'assaillant qui se présente de face se trouve être vulnérable sur le côté, on ne peut toutefois se retenir d'en mieux comprendre l'utilité depuis l'usage des armes à feu. On est porté alors, par prudence et par méthode, à se figurer une explication quasi minimale, si l'on peut s'en contenter : manière d'atténuer l'effort de la montée, multiples hasards de l'histoire agricole et rurale, telles raisons oubliées ou inconnues...

Car autant est justifié le *pourquoi pas ?* favorable à l'hypothèse, autant il est par lui-même impuissant à transformer cette hypothèse en une chose démontrée.

On retiendra donc l'hypothèse comme intéressante parce qu'elle n'est pas gratuite, mais sans oser passer à l'affirmation. Si l'on se souvient, par exemple, de la malchance qui fit échouer à Dyrrachium la contre-attaque de César (3), on sait que son aile gauche al - lait l'emporter dans le camp repris à Pompée, quand la victoire -*prope iam expedita, parta iam praesensque*- fut compromise par la méprise de l'aile droite (4) : tandis que l'on comptait sur son appui, celle-ci se heurta à une *munitio* qu'elle prit pour celle des *castra*, et, ne connaissant pas le terrain, la longea à rebours en y cherchant une porte : or cette *munitio* était un *brachium* ordonné par Pompée qui reliait les *castra* à un fleuve et assurait ainsi l'approvisionnement du camp en eau ; c'est donc que ces *munitiones* ne différaient pas de celles d'un camp, ce qui tend à exclure toute forme particulière...

Mais quoi qu'il en soit, la question fut renouvelée par le fait que P. Eychart en est

proche» «en chicane». Du second (art. cité, 1970, p. 1042) : "*Le souvenir du fossé en chicane reliant les camps est fort bien conservé par le plan cadastral.*"

A noter qu'il arrive à R. AGACHE de parler de "*longs fossés [...] rectilignes et formant des coudes brusques*" et de *brachia* en "*lignes brisées*" (camp romain du Blanc-Mont à Folleville, 1970, fig. 387).

(1) *Cf.* I. A. RICHMOND, "The Roman Siege-works of Masada, Israel", The Journal of Roman Stu - dies, 52, Londres, 1962, p. 145, fig. 5 ; et la planche XCVII.

(2) *Cf.* P. EYCHART, Chanturgue. Camp de César [...], 1975, p. 171 et n. 147.

(3) *Cf.* CESAR, B.C., III, 68,1 : "*Sed Fortuna, quae plurimum potest cum in reliquis rebus tum praecipue in bello, paruis momentis magnas rerum commutationes efficit ; ut tum accidit.*"

(4) *Id., ibid.*, III, 68, 2 : "*Munitionem, quam pertingere a castris ad flumen supra demonstrauimus, dextri Caesaris cornu cohortes ignorantia loci sunt secutae, cum portam quaererent castrorumque eam mu - nitionem esse arbitrarentur.*"

venu à reconnaître deux fossés dans la *fossa duplex* (1).

Quand il appelait de ses vœux des fouilles sur le haut de Chanturgue et dans le bas de la colline, et alors qu'il croyait encore à l'existence d'un seul fossé, sa première supposition avait été que des traces pouvaient en avoir subsisté plus au nord, dans la dépression de la face est : *"Il n'est d'ailleurs pas impossible que la tranchée de 3,50 m de largeur pour une profondeur de 2 m descendant en écharpe au Nord du sanatorium «Sabourin» soit un reste de fossé romain. Le tronçon qui subsiste encore sur plus de 150 m de long pourrait servir de point de départ à la recherche"* (2). Mais il fut conduit ensuite à refuser d'imaginer le fossé *"dans la dépression qui sépare les deux éperons nord et sud de la face est de la colline. Il devait suivre l'éperon sud"* (3).

D'où un rebondissement, non dénué d'un certain embarras, quand il fallut revoir la traduction de la *fossa duplex duodenum pedum* : car c'est de nouveau le chemin creux de Sabourin qui s'est imposé à l'hypothèse et au regard (4). La preuve archéologique n'est pas administrée pour autant (5), mais l'hypothèse n'est pas arbitraire, car elle s'appuie sur une concordance d'indices et elle s'ajuste dans un ensemble cohérent : et le moindre de ces indices n'est pas qu'ainsi placée, la *fossa duplex* ne met pas moins le soldat à l'abri des regards qu'à celui des coups.

Et si la preuve n'en est pas faite, il est deux points qui méritent en attendant d'être relevés pour un dernier examen. Le premier est mineur. S'appuyant sur le texte, Mme Demerson a pensé que *"le fossé lui-même ne pénètre pas dans les camps (sinon César aurait écrit non pas a/ad, mais ex/in)"* (6). La chose n'est peut-être que secondaire, mais elle n'est pas tout à fait sûre (7). Plus importante est la double question de l'écartement des

(1) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 147 : *"[...] fossamque duplicem duodenum pedum. On doit donc trouver sur le chemin le plus court des deux camps deux fossés de 12 pieds de large chacun et non de 6 comme ce fut adopté à Merdogne."* - Et *cf.* aussi p. 164 : *"Ce qui ne peut signifier qu'il n'y eut qu'un fossé à double dimension, mais qu'il y en eut deux, plus ou moins distants l'un de l'autre et chacun de 12 pieds de large."*

(2) *Cf. id.*, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 125.

(3) *Cf. id.*, Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 46.

(4) *Cf. id.*, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 164 : *"On voit sur le flanc oriental de Chanturgue, deux fossés semblables, celui des Planchettes déjà décrit et celui qui passe contre le sanatorium Sabourin."*
Rien ne s'oppose, en fait, à ce qu'on imagine le fossé de droite plus au nord, vers l'arête nord-est.

(5) Il y a bien ces ossements dont parle P. EYCHART, et, si ce sont les mêmes, P.-F. FOURNIER, qui furent découverts juste au nord de Montferrand, mais dont on ne sait rien... (*Cf.* Chanturgue, Camp de César [...], 1975, p. 171 ; et Nouvelles recherches sur les origines de Cl.-Ferrand, 1970, p. 448, § 100.)

(6) G. DEMERSON, *art. cit.*, 1981, A.L.M.A., p. 43 ; Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, p. 10. Et *cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 164.

(7) *Cf.* CESAR, B.G., VI, 14, 5 : *Druides "in primis hoc uolunt persuadere, non interire animas, sed **ab** aliis post mortem transire **ad** alios."* - Et B.C., III, 66, 6 : *Pompeius "**ab** angulo castrorum sinistro munitionem **ad** flumen perduxerat circiter passus CCCC, quo liberius ac sine periculo milites aquarentur."* Et encore *ibid.*, 68, 2, qu'on vient de citer en note (*"munitionem [...] pertingere **a** castris **ad** flumen"*).

fossés et de leur forme ou section. G. Demerson et J.-M. Croisille sont disposés à y voir deux voies à sens unique, l'une montante et l'autre descendante, et à ne pas les voir éloignés l'un de l'autre (1). C'est un point à discuter, mais il est de conséquence. Car d'une part, en réveillant l'hypothèse de voies de circulation, il repose le problème de la section rectangulaire ou triangulaire des fossés ; et d'autre part, si la notion d'intervalle est relative, on a rencontré des cas de fossés combinés qui étaient passablement écartés : ainsi ceux de Pharnace devant Nicopolis, "*fossas duas derectas, non ita magno interuallo relicto*", mais entre lesquels "*aciem semper instruebat*" (2) ; ou bien ceux de César devant Uzitta, distants au départ de la largeur du camp, et qui devaient l'être à l'arrivée de toute la largeur de la ville, "*duo brachia [...] ita derigere ut ad angulum dextrum sinistrumque eius oppidi conuenirent*" (3). Il faut enfin songer au probable usage qui fut fait, lors des préparatifs de l'assaut, de l'intervalle qui les séparait. "*Bien entendu*", précise Mme Demerson, "*lors de l'offensive les deux voies seraient utilisées dans le même sens*" (4). Et si les hommes étaient alors montés *entre* les deux fossés ?

Mais ceci nous conduit précisément à l'étape suivante, qui est l'analyse du siège et de la bataille dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes.

La condition pour y passer était que l'investigation archéologique nous donnât au moins le feu vert, son verdict, en toute hypothèse, devant être insuffisant mais nécessaire. Que ce fût chose à craindre ou à escompter, il était possible qu'elle nous opposât son *veto*. Non seulement elle ne nous paraît pas l'avoir fait, mais elle nous a plutôt incité à aller de l'avant.

(1) *Cf.* G. DEMERSON, *art. cit.*, 1981, A.L.M.A., p. 46, n. 29, et Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, p. 13, n. 29 : "*On peut imaginer que César désigne ici un cheminement à deux voies, une montante, une descendante en temps normal. [...] Les deux tracés sont distincts, mais proches, sinon César aurait écrit fossas duas.*" ; J.-M. CROISILLE, *art. cit.*, ALMA, 1982, p. 21 et la n. 3, et Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, 1983, p. 3 et p. 14, n. 3 : largeur totale de 24 pieds, plus le terre-plein de séparation, soit au moins 30 pieds = environ 10 m ; les formes trapézoïdale ou rectangulaire y permettraient la circulation, "*et on peut même, dans ce dernier cas, penser à un «sens unique», avec «voie montante» et «voie descendante».*" ; *cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, p. 164.

Des fossés aussi rapprochés, s'ils encadraient une voie de circulation, peuvent faire penser au *chemin en cavée et entouré de fossés*, aux "*chemins enterrés bordés de deux fossés*" observés à plusieurs reprises par R. AGACHE, le tout interprété comme "*brachium duplex encadrant une voie surcreusée*" (*brachium duplex* : expression de G. MATHERAT, qui attribue indûment le mot *brachium* à CESAR), ou aux *fossés parallèles* bordant un *chemin enterré* ou non, *brachium* de communication ou chemin protégé par un double *vallum*, "*tel que l'évoque César à propos de Gergovie*" : ce qui met en question, avec ses *brachia* en tous genres, toute la philologie et l'archéologie de G. MATHERAT.

(2) HIRTIUS ? , B. Al., 38, 3 et 4.

(3) AUCT. BELL. AF., 51, 2.

(4) G. DEMERSON, art. cité, 1981, A.L.M.A., p. 46, n. 29, et Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes, p. 13, n. 29.

CHAPITRE TROISIEME

LE SIEGE ET L'ASSAUT

Ière section : ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE
- I. Description sommaire
- II. Confrontation entre les textes et le site

IIe section : RESTITUTION DES OPERATIONS
- I. Sur les *maiora* et les *minora castra*
- II. Sur les phases de l'assaut
  - A. Du *collis nudatus* à l'*alter collis*
  - B. L'attaque de diversion
  - C. L'assaut et son échec

Première section

ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE

Si donc il s'avère que le plateau des Côtes, entre des populations antécédentes et ultérieures, a porté un oppidum celtique à la fin de La Tène, et que de sérieux indices autorisent à présumer l'existence des *minora castra* sur le puy de Chanturgue, alors il est temps de vérifier si l'ensemble du massif convient à la description de César et permet d'y reconstituer les phases du siège et de la bataille. Car on tiendrait là une *pierre de touche* passablement décisive.

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

On a déjà remarqué (pages 614-615) que ce massif, de l'autre côté de Clermont, faisait comme le pendant de celui de Gergovie-Merdogne et contribuait ainsi, avec la chaîne des puys, à former l'amphithéâtre de Clermont tourné vers la Limagne (1). Il lui est analogue au point de vue géologique, étant également le résultat d'une inversion du relief où les coulées volcaniques de basalte ont protégé de l'érosion les couches calcaires inférieures (2). Mais il en diffère nettement par le fait que le massif méridional constitue un plateau d'un seul tenant et rattaché comme de plain pied aux Monts Dômes par le col des Goules (3), tandis que le massif septentrional est à la fois isolé et fragmenté : effectivement isolé des contreforts des Dômes malgré le col de Durtol (503 m) qui le fait donner sur

(1) *Cf.* Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 649 : "*Ainsi aux environs immédiats de la ville, comme à son horizon, partout l'empreinte de l'activité éruptive se marque. Ce qui est le plus important à notre sujet, c'est que ses effets combinés avec ceux de l'érosion différentielle ont déterminé les traits essentiels du site clermontois : une butte qu'encadrent des dépressions, ceintes elles-mêmes par des hauteurs, sauf à l'Est.*"

(2) *Cf. id., ibid.*, p. 644 : "*la célèbre colline*" de Gergovie "*représente, comme d'ailleurs le Puy de Corent, une des nombreues buttes d'origine volcanique dont la Limagne méridionale est semée. Aux sédiments qui en forment la masse, il s'est intercalé et surtout superposé des coulées de basalte qui ont protégé l'ensemble contre l'érosion*". Et p. 649 : les Côtes de Clermont et Chanturgue "*doivent leur altitude à la protection qu'un couronnement basaltique a assurée au substratum oligocène*".

(3) *Cf. ibid.*, p. 644, suite : "*Ainsi s'est maintenu à une altitude de 703 m. à 744 m. ce plateau, allongé de l'Ouest à l'Est, qui s'avance comme un promontoire au milieu de la Limagne méridionale. C'est à l'Ouest qu'il se détache le moins nettement. De ce côté, en effet, des épanchements volcaniques, hauteurs de Risolle et du Puy Giroux, le soudent, de façon il est vrai discontinue, au plateau cristallin. Sur ses autres flancs, Gergovie domine de haut les vallées qui la ceignent, puiqu'elles se tiennent entre 350 m. et 550 m.*"

Montchany (564 m) au sud-ouest, fragmenté en un vaste plateau assorti d'une chaîne de collines qui le séparent de la plaine à l'est. (*Cf.* planches XCVIII et XCVIII *bis*).

L'ensemble du massif s'inscrit dans un quadrilatère d'environ 2 850 m de côté au nord, du confluent de la Saussade et du Bédat à Cébazat, 4 150 m à l'est, de Cébazat à Montferrand, 4 075 m au sud, de Montferrand à Durtol, et 2 675 m à l'ouest, de Durtol au confluent du ruisseau de la Saussade et du Bédat.

Partagé entre les quatre communes de Durtol, de Nohanent, de Blanzat et de Clermont, le plateau lui-même en occupe toute la partie ouest. Son sommet est allongé, sensiblement orienté nord-est *versus* sud-ouest. On y accède des quatre points cardinaux : du nord, par le chemin de Blanzat à Clermont qui mène aussi bien (mais indirectement) à une large ouverture dans la falaise septentrionale qu'à un passage praticable à la hauteur de l'entrée est ; de l'ouest, par des chemins qui montent de Nohanent ou (plus facilement) depuis le col de Durtol ; du sud, par la vallée des Sagotiers ; et de l'est, par celle du Cheval Mort. Il a grossièrement la forme d'un parallélogramme ou d'un losange irrégulier, qui n'est pas sans évoquer la forme générale de la Corse (1). Il fait quelque 2 300 m dans sa plus grande longueur et quelque 1 100 m dans sa plus grande largeur, ce qui lui donne une surface utile de plus de 150 hectares (2). Quoique bosselé de collines, il est relativement plat, mais relevé sur tout le côté sud-est, où les versants sont rapidement pentus (3), et il s'incline de peu à peu vers le nord-ouest, où les versants sont ensuite moins précipités. La face nord dévale par ressauts jusqu'à la rivière du Bédat (entre 400 et 370 m), qui arrose Blanzat et Cébazat ; profondément échancrée par le ravin du ruisseau Sous-le-Tôt, la face ouest fait de même jusqu'au ruisseau de la Saussade qui arrose Nohanent (430 m) ; la face sud tombe abruptement sur le ruisseau de Rivally (qui va de 450 à 390 m) et sur Montjuzet (486 m) ; plus tourmentée, la face est bute sur la colline de la Mouchette, de part et d'autre de laquelle s'écoulent, au sud, le ruisseau des Sagotiers, et, au nord, celui des Guelles : entre les deux s'élève, comme on sait, le puy de Chanturgue, qui barre de ce côté l'accès au plateau. Celui-ci culmine à 624 mètres à l'extrême sud-ouest, mais son altitude moyenne est d'environ 580 à 590 mètres. Sa dénivellation varie selon les aspects, elle est d'environ 250 mètres avec la plaine de Limagne, qui s'élève ici jusqu'à 340 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Séparée de lui par le col du Bancillon (549 m), une chaîne de six collines d'altitude

(1) Pour la comparaison, *cf.* P. EYCHART, Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, p. 146. - Le Dr P. CANQUE parlait d'"*une demi-feuille de chêne*" ("Le Problème de Gergovie", L'Ecole libératrice, 4e année, n° 26, 1er avril 1933, p. 683).

(2) Surface, aujourd'hui, largement grignotée à l'ouest par une grande carrière de basalte.

(3) Sauf, précisément, sur le replat central du rebord qui a dû abriter la zone basse de la "ville", au sud de la zone haute.

décroissante le prolonge vers le nord-est jusqu'à Cébazat (350 m au niveau du Bédat), avec des versants moins longs mais aussi raides que les siens, quand ce n'est pas davantage. Elles se distinguent bien depuis la route de Riom, mais toutes ne paraissent pas porter de nom. Du sud au nord, les deux premières s'appellent Var (561 m) et Charbonniers (544 m), et les deux dernières sont celles du Caire d'après l'I.G.N. (482 m pour l'avant-dernière), à moins que le Caire ou Ker ne soit l'une des deux médianes (1). Dans leur alignement, premier de la série en ce sens, le petit puy de la Mouchette (entre 580 et 590 m) se détache donc sur les pentes du plateau au droit de la zone haute de la "ville" et du vallon qui sépare les deux collines centrales. Et, coupé de cette colline par le col parfois dit du Maupas (entre 490 et 500 m), l'imposant puy de Chanturgue (553 m) s'en écarte au sud-est sur la même perpendiculaire, ce qui l'inclut dans la succession des six autres collines selon un alignement général nord-sud, quoiqu'il en soit séparé au nord par la profonde vallée du Cheval, comme il est séparé du plateau à l'ouest par celle des Sagotiers.

Bien que schématique, cette description (2) permet d'entamer la confrontation avec les éléments descriptifs du récit césarien. Mais non sans donner lieu à deux remarques préliminaires.

La première : en remontant Gergovie, par hypothèse, d'une dizaine de kilomètres plus au nord, on raccourcit sensiblement les étapes que fit César pour y parvenir après avoir passé l'Allier ; mais on modifie dans le même temps les localisations impliquées par l'affaire de la rébellion héduenne (3). Les lieux de passage de l'Allier, à l'aller comme au retour, sont d'importance accessoire, puisqu'on ne peut les déterminer à coup sûr. Mais les calculs concernant le lieu du *retournement* de Litaviccos joué à trente milles environ de Gergovie (si c'est bien le bon chiffre) (4), et celui où César l'arrête quand il n'en est plus qu'à vingt-cinq milles (5), seraient à reconsidérer : à moins que les Héduens n'aient pris

(1) Il y a un problème de dénomination pour ces collines. P. EYCHART appelle "*de Cébazat*" les deux dernières, que la carte I.G.N. au 25 000e désigne ensemble par "*Le Caire*", et il appelle "*Ker*" ou "*Kem*" la quatrième ou, plutôt, la troisième. Mais il lui arrive de désigner par "*Charbonniers*" la troisième et non la deuxième, qui se situe de côté, au nord-ouest de Var. Incertitudes de l'oronymie...

(2) *Cf.* P. EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1961, pp. 11-12 ; Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, pp. 145-147 ; La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.), éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, pp. 19-23.

(3) *Cf.* CESAR, B.G., VII, 37-43.

(4) *Cf. id. ibid.*, 38, 1 : Serbannes ? (pour Göler et pour Napoléon III) ; Vichy (qui est trop loin), ou Serbannes ? (pour Jullian) ; ou plutôt Gannat, plus à l'ouest ? (pour Meusel et pour Constans). - Mais *milia passuum circiter XXX* est la leçon des ms. α, les ms. β portant *XL* : ce qui ferait penser qu'il avait dépassé Varennes, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes et des *maiora castra* à Montferrand.

(5) *Cf. ibid.*, 40, 4 : Randan ? pour les trois premiers nommés ; plutôt Aigueperse, plus à l'ouest ? pour les deux derniers. J. Harmand pense à Effiat. - Litaviccos n'aurait donc avancé que de cinq milles pendant que César était averti et faisait vingt-cinq milles. O. SEEL note : "*(res plane incerta)*" ; et KRANER *& alii* : "*Möglich ist das eine so gut wie das andere.*" Que Litaviccus n'ait fait que cinq milles avant que

plus à l'ouest, Vichy redevient envisageable pour le retournement de Litaviccos (sinon, quelque part du côté de Broût-Vernet sur la Sioule), et il aurait dépassé Serbannes avant de rencontrer César (ou n'aurait pas atteint Gannat). Les cavaliers dépêchés par Fabius auraient pu le rencontrer à mi-chemin au passage de la Morge. Mais ces calculs et supputations à la mode ancienne restent bien secondaires (1).

Seconde remarque, plus sérieuse. On a fait valoir à juste titre la forte impression produite sur l'arrivant par le plateau méridional, qui s'aperçoit de loin et qui impose ses formes et sa masse à celui qui le découvre, par exemple, depuis le puy de Crouel, au pied duquel a dû passer César avant d'atteindre Gergovie-Merdogne. Et cela suffit à J. Harmand pour écarter, comme par une chiquenaude, la simple supposition que Gergovie ait pu se trouver ailleurs, et singulièrement sur les Côtes : "*Cette montagne de Gergovia dominait et centrait, militairement, toute la région, dans l'esprit de la Tène III. Son profil s'impose, à côté de celui du Puy-de-Dôme et tranche autant que lui, pour l'observateur venant du nord, bien avant d'arriver à Riom, à une distance de quelque 25 km. Il est impensable qu'au temps, au moins, des malheurs de la Gaule les chefs de guerre et les autorités politiques arvernes n'aient pas élu ce relief pour en faire le refuge du cœur de la cité.*" - Et en note : "*Pourtant Gergovia compte au nombre des localisations discutées d'événements de la conquête. On a proposé, entre les deux guerres mondiales, puis dans les dernières décennies de reconnaître ce site dans les hauteurs du nord de Clermont dites Côtes de Clermont. La confrontation entre la topographie indécise de cet autre secteur du rebord montagneux de la Limagne et le plateau net et formidable du sud exclut immédiatement toute restitution au premier, sans qu'il y ait même à se lancer dans des spéculations sur le texte césarien ou l'archéologie.*" (2).

Il y a pourtant là précipitation et prévention assez manifestes. Car d'une part, l'impression de l'historien se fonde *au jugé* sur des critères esthétique et subjectif qui n'ont qu'un assez lointain rapport avec les raisons ou les causes qui peuvent déterminer l'emplacement d'une ville et d'une place-forte. Argumentant d'autre part *ad hominem*, et sans prendre parti le moins du monde dans la querelle ravivée de la localisation d'Alésia, il saute aux yeux que les apparences d'Alise, jugées à l'aune de pareils critères, ne feraient pas le poids, comme on dit, face à l'oppidum jurassien supposé de Chaux-des-Crotenay (3). D'autre part enfin, c'est proprement une question de point de vue : s'il

César ne l'aperçoive ne leur paraît pas impossible ; mais il serait plus vraisemblable qu'il en ait fait quinze. "*Allein eine sichere Entscheidung für die eine oder die andere Lesart dürfte nicht möglich sein.*"

(1) *Cf.* P. EYCHART, La Bataille de Gergovie, 1987, pp. 165-166, et les passages parallèles en 1969 (pp. 49-50 de notre exemplaire-épreuve de Gergovie, légende et réalité) et en 1961 (pp. 126-127).

(2) J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 195 et p. 392, n. 28.

est exact que l'oppidum supposé des Côtes ne frappe pas particulièrement le regard de celui qui longe les collines entre Riom et Clermont (encore que le *iugum* des sept collines...), il s'impose assez nettement depuis la Limagne à l'est, et très nettement depuis Châteaugay au nord, Ternant à l'ouest, Clermont même ou la route d'Issoire au sud.

II. CONFRONTATION

Mais quoi qu'il en soit de ce genre de préjugé, il convient, comme on l'a fait pour Gergovie-Merdogne, de procéder à une revue méthodique des indices (*cf. supra*, pages 198-203 et pages 204-225). Qu'en est-il donc du *mons altissimus* qui portait la ville (VII, 36, 1) ? des *omnes aditus difficiles* qui la protégeaient (36, 1) ? de la place possible des *castra* gaulois *prope oppidum in monte posita* (36, 2) entre le mur de pierre sèche à mi-pente environ et le rempart même de l'oppidum (46, 3) ? de ce *iugum* de collines que Vercingétorix occupait toutes et du haut desquelles il faisait un si terrible effet sur les légionnaires (36, 2) ? de la *planities*, ou des *planities*, qui doit ou qui doivent s'étaler au pied de la montagne (46, 1 ; 51, 3 ; et *cf.* 36, 1 et 4) ? Qu'en sera-t-il du *collis nudatus hominibus* (44, 1) et de l'*alter collis* (44, 4) et de l'*altera pars oppidi* (44, 3 et 48, 1) qui nous ont donné bien de la tablature à Gergovie-Merdogne (*cf.* pages 235-238 et p. 257 *sq.*) ? Car pour le *collis ex omni parte circumcisus* qui se situait *e regione oppidi, sub ipsis radicibus montis*, et qui avait une importance stratégique (36, 5), on l'a suffisamment identifié, sous réserve de plus ample informé, en le reconnaissant dans le puy de Chanturgue (1) ; et pour l'emplacement des *maiora castra* (36, 7), on en a déjà assez discuté entre Clermont et Montferrand (2). Restent la question des douze cents pas qui mesuraient la distance entre

(3) *Cf.* A. BERTHIER et A. WARTELLE, Alésia, collab. J.-Y. GUILLAUMIN et Marianne MULON, préface de J.-M. CROISILLE, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1990, et J.-Y. GUILLAUMIN, Alésia et les textes anciens, thèse présentée pour le Doctorat d'Etat sous la direction de M. J.-M. Croisille, 2 vol., Clermont-Ferrand, 1987.

(1) Identification immédiate en 1933 par P. DE NOLHAC, G. DESDEVISES DU DEZERT et M. BUSSET. Du second : "La deuxième bataille de Gergovia. La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", L'Avenir du Plateau Central, 10 mars 1933 ; repris avec retouches dans le chap. X de Gergovia Capitale des Gaules, par M. BUSSET, Delagrave, Paris, 1933, p. 109. Et du troisième : *ibid.*, pp. 120-125 : "La colline «escarpée de tous côtés»". - Du premier : "*Cette concordance [à savoir des textes de César et du nouveau paysage] n'est pas seulement vraisemblable, elle est complète. Familier de tout temps avec ces / ses horizons, je reconstitue le siège et la bataille sans difficultés, etc.*" ("La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25 fév. 1933, p. 220, col. 3 ; *idem* dans le chap. IX de l'ouvrage de M. BUSSET, p. 105).

(2) Un riche article de M. RAMBAUD, dont nous n'avons pris connaissance qu'au cours de notre travail, est venu à point pour appuyer nos analyses : "L'espace dans le récit césarien", Caesarodunum, 9 bis, Mélanges *offerts à Roger DION, Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Paris, 1974, pp. 111-129. - Il y est traité de l'organisation de l'espace dans l'esprit de CESAR : "*[...] La description implique*

le bas de la pente et le mur de la place (46, 1), et celle de la vallée assez grande qui s'interposa entre César et les légions d'assaut (47, 2) ; mais celles-là, avec plusieurs autres qui leur sont associées, ne peuvent être examinées sur le terrain qu'en fonction de la conduite des opérations. (Pour les deux interprétations de *e regione collis*, *cf.* la planche IC).

1. Le plateau de Gergovie-Merdogne est assurément plus élevé que celui des Côtes de Clermont. Mais si l'on veut bien accepter les analyses qui ont précédé l'examen du plateau méridional, on ne doutera pas que ne convienne aussi à celui du nord (1) l'appellation de *mons altissimus*, puisque *mons* n'a pas les connotations habituelles de notre *montagne*, que d'ailleurs *montagne des Côtes* se dit aussi bien, et que l'altitude est à comprendre, à l'époque, en référence aux difficultés militaires d'une prise d'assaut ou à celles d'une approche par le moyen de rampes et de terrasses. Mais il s'agit bien, grammaticalement parlant, d'altitude : le P. de Ravinel, partisan de Gergovie aux Côtes, a voulu distinguer *in altissimo monte* de *in monte altissimo*, et faire dire à la première expression que la ville était située "*au sommet de la montagne*" (2). Il semble malheureusement qu'il ait

une direction du regard." (p. 115) ; "*[...] L'espace n'est pas senti comme une surface continue mais comme un réseau de lignes.*" (p. 119) ; "*[...] César avait dans l'esprit un système d'axes et il s'y référait.*" (p. 123).

Il y est assez longuement question de Gergovie (pp. 121-122), et notamment de l'expression *e regione* (pp. 124-125), dont "*la valeur précise et technique*" est reconnue, qui permet "*d'entrevoir que tout un travail d'orientation et d'organisation a été opéré sur le terrain. Sous Gergovie, César s'est figuré un axe pour ordonner l'espace tactique qu'il avait devant les yeux. [Suit la citation de B.G. VII, 36, 5.] Mais, joignant l'oppidum à la colline, dans quel sens était tirée cette droite ? de l'oppidum à la colline était-elle perpendiculaire au regard de l'observateur ? ou joignait-elle directement le point d'observation et l'oppidum ?*" (*N.B.* Cette question, pour exorciser la réponse donnée par l'auteur dans son compte rendu de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, pp. 234-239 ; *cf. supra*, p. 423.]

En fait, M. RAMBAUD retrouvait pratiquement les exemples et les arguments du lt-col. A. SARRETTE (1863), avec lequel nous avions eu le bonheur de nous rencontrer : B.C. I, 23, 6 (*e regione molis*), B.G. VII, 25, 1 (*e regione turris*), 35, 1-2 (*in conspectu fereque e regione, e regione unius eorum pontium*), 58, 6 (*e regione Luteciae contra Labieni castra*), 61, 5 (*praesidio e regione castrorum relicto*). L'emploi de B.C. "*garantit : 1° qu'il s'agit d'une ligne droite [...], 2° que le génitif complément de regio introduit l'objet déterminant la direction*". Ceux de Lutèce dans le B.G. apportent une "*précision exceptionnelle : la droite passe par trois points*". En conséquence, "*devant Gergovie, l'expression e regione oppidi situe donc la colline sur une ligne droite allant de l'observateur à l'oppidum et coïncidant avec l'axe principal de la manœuvre*". Et plus bas, explicitement : "*[...] s'il faut prendre au sens strict e regione oppidi : camp principal, petit camp et une façade de l'oppidum s'alignent sur la même visée. Ainsi est organisé l'espace tactique visible sous Gergovie.*"

Nous ne ferons pas dire à M. RAMBAUD ce qu'il ne dit pas, d'autant qu'il s'agit pour lui de faire ici parler le texte abstraction faite de tout terrain (*cf.* p. 111 : "*On croit trop souvent qu'il vaudrait mieux partir du terrain et le comparer ensuite au texte.*") ; mais ce n'est pas solliciter sa pensée que d'y voir la confirmation tant de notre démarche que de notre comparaison des deux sites.

(1) Si l'on veut bien tenir compte de POLYEN, se souvenir qu'il donne effectivement de la hauteur l'image d'un plateau : "*En effet la ville était une hauteur puissante, au sommet pratiquement plat.*" (Trad. CROISILLE & DEMERSON.) - Mme DEMERSON fait remarquer "*qu'il est le seul à offrir ce renseignement intéressant*". Quelle a été sa source ?

(2) R. de RAVINEL, "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", A. L. M. A., revue du G.E.L.U.C., n° 7, Cl.-Fd, 1980, p. 17.

confondu *in altissimo monte* avec *in summo monte* ou *in monte summo* (1) ; en l'absence d'emplois parallèles qui conduiraient à modifier le jugement, il n'y a donc pas de conclusions à en tirer.

2. *Omnes aditus difficiles* ? On pourrait disputer indéfiniment de la difficulté relative des accès aux deux sites ; cette discussion s'étant déjà révélée sans issue pour le plateau du sud (2), on ne se perdra pas dans la vaine évaluation de leur difficulté comparée. Dans l'abstrait, le plateau du nord est, lui aussi, accessible à peu près de tous les côtés, depuis Blanzat, Nohanent, Durtol, Clermont, et la plaine de la Limagne : car il faut distinguer les chemins pratiqués par l'homme et les passages qu'on peut forcer dans une bataille (3). Il est vrai que la dénivellation est moindre aux Côtes qu'à Gergovie-Merdogne ; mais il ne faut pas non plus confondre l'effort du promeneur ou du touriste avec celui de troupes, surentraînées, certes, mais engagées dans une opération de guerre. Un point reste en outre à souligner. C'est précisément que le massif méridional, s'il a bien *tous* ses accès difficiles, en a cependant *un* qui lui est naturel en le raccordant à la montagne, à savoir le col des Goules pris dans le sens ouest-est ; le massif des Côtes, au contraire, quoique fragmenté, constitue un ensemble compact et isolé, seulement relié à la montagne par le col de Durtol qui s'abaisse à 503 mètres juste en face du point où le plateau culmine à 624 mètres, de sorte que *tous* ses accès sont en effet difficiles, et le sont sensiblement de même façon de *tous* les côtés. En bref, il se pourrait que *mons*, dans son ambiguïté polysémique, signifie le massif, mais c'est à lui que le texte de César conviendrait le mieux.

3. Il est également vrai qu'on ne trouve pas au nord ces rampes et ces terrasses qui font si belle impression au sud pour s'y représenter les campements gaulois et pour imaginer, sur leur rebord et à mi-pente, le mur de six pieds qui les contenait et qui devait casser l'élan des légionnaires. Les atouts du site méridional l'emportent ici sur ceux du site septentrional. A l'encontre de ce dernier, L. Harmand a objecté deux choses. D'une part, Vercingétorix, adaptant son dispositif au relief, aurait choisi *"pour son propre camp une position centrale, qui n'est pas nécessairement l'oppidum lui-même [...] mais une émi-*

(1) *Cf.* CESAR, B.G. I, 22, 1 : *"cum summus mons a Labieno teneretur..."* ; VII, 69, 1 : *"Ipsum erat oppidum Alesia in colle summo admodum edito loco"*.

(2) *Cf.* L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, Paris, sept.-oct. 1969, p. 162 : *"Nous mettons au défi les partisans de l'escalade par le flanc oriental [...] de lancer sur les contreforts abrupts qui terminent l'éperon de ce plateau vers l'Est des hommes en tenue de combat, lourdement armés comme l'étaient les fantassins légionnaires. Il suffit de suivre le chemin qui joint le village de Gergovie à Aubière, en contournant la butte de ce côté, pour mesurer, d'un coup d'œil jeté vers sa droite, la raideur des pentes : il n'y a vraiment, sur ce versant, ni possibilité d'ascension, ni possibilité de campement."*

(3) Au reste, à moins de concevoir une opération de type *commando*, et contrairement à ce que dit G. ACHARD (*art. cit.*, p. 106 : *"[...] contrairement à ce que l'on a toujours cru, César lance à l'attaque une colonne et non pas des légions en ordre de bataille."*), il ne faut pas se représenter ces accès dans l'assaut comme suivant des voies tracées, mais comme l'emprise occupée par les légions déployées.

nence voisine de celui-ci", ce qui conduit "*à admettre un resserrement circulaire (ou mieux semi-circulaire) et non linéaire, du dispositif gaulois autour d'une charnière (qui pourrait être la côte 692 [...].)*" ; ceci, qui est dirigé contre la "*crête absolument rectiligne*" du massif des Côtes, fait beaucoup dire à *circum se* de B.G. VII, 36, 2 (1). D'autre part, le mur à mi-pente "*suppose un replat, ou tout au moins un léger adoucissement de la pente*", sans quoi il n'existe pas de "*possibilités d'assise pour un camp*" ; argument favorable au versant sud de Gergovie-Merdogne et défavorable aux Côtes, car "*il n'existe aucun replat sur le versant Sud des Côtes ayant permis l'assise d'un campement à l'abri d'une telle défense*" (2). Mais, là encore, il s'agit d'une vision, opportune certes, mais largement artistique et littéraire des choses, parce qu'il y avait bien de la place aussi au nord, *pro oppido* ou *prope oppidum*, pour disposer les forces de la coalition, et parce que le confort ou la commodité ne devait pas être le premier souci de leur installation. C'est aussi pourquoi la ligne alors suivie par le mur de six pieds n'a pas besoin aujourd'hui d'être retrouvée à coup sûr, d'autant que l'expression de César est délibérément approximative : "*A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, etc.*" (3).

4. Au contraire, et n'en déplaise à L. Harmand, les *colles* et le *iugum* sont aisément identifiables. L. Harmand demande si le mot *jugum* est bon "*pour désigner l'ensemble des hauteurs considérées*". Et il estime que non, "*car jugum ne s'applique pas obligatoirement, chez César notamment, à une barrière frontale, à une «chaîne» rigide, [...], mais bien plutôt à l'ensemble des crêtes composant un système montagneux.*" Il ajoute en substance que les crêtes de Risolles ou de Jussat ne sont pas plus en retrait que celles des Côtes par rapport aux Romains, et qu'"*un hémicycle de sommets hérissés d'hommes armés est tout aussi imposant, et même plus, qu'une longue muraille droite surmontée de guerriers*" (4). Son sentiment est contestable à tous égards : car l'oppidum méridional s'in-

(1) "*At Vercingetorix castris prope oppidum in monte positis mediocribus circum se interuallis separatim singularum ciuitatum copias conlocauerat.*"

(2) *Cf.* L. HARMAND, *art. cit.*, pp. 156-164 : après avoir dénoncé, p. 156, le recours à "*ce qu'on appelle par euphémisme la «logique» ou la «vraisemblance»*", l'auteur relève, "*dans la présentation du site [de Gergovie] précédant le récit de l'épisode militaire par César, un certain nombre de traits géographiques que l'on aurait tort de négliger*" (p. 157). Le premier concerne le dispositif de Vercingétorix ; et le second, le mur à mi-pente : argument favorable au versant sud de Gergovie-Merdogne et défavorable aux Côtes, mais non moins défavorable au versant est de la Gergovie traditionnelle (p. 162) : "*Le caractère discriminant pour Gergovie, tel qu'il ressort du récit même de César, est l'existence d'une plate-forme assez large et à peine inclinée, interrompant à mi-hauteur la raideur de la pente méridionale et dont le rebord était marqué par le mur de 6 pieds [...]. Or nous mettons au défi les partisans de l'escalade par le flanc oriental de trouver l'équivalent d'une pareille terrasse de ce côté.*"

(3) CESAR, B.G., VII, 46, 3.

(4) *Cf. art. cit.*, p. 158. - On aurait ici, dans peu de mots, matière à discussion infinie. L'auteur fait dire ce qu'ils ne disent pas expressément tant à CESAR qu'à P. EYCHART. En fait, il sollicite le sens d'un mot capital (ici *iugum*, comme plus haut *circum*) en fonction d'un terrain prédéterminé, privilégiant arbitrairement une signification qui aurait au moins besoin d'être appuyée d'exemples, et peut-être même

terpose entre le *iugum* gaulois et les *maiora castra* de César, tandis que le *iugum* septen - trional s'interpose entre l'oppidum gaulois et les *maiora castra* ; et si le *iugum* méridional est plus ou moins semi-circulaire, il n'encercle aucunement les Romains ; et enfin, il n'est pas dit, en effet, que le mot *iugum* ne puisse signifier qu'une chaîne rigide (?) et rectili - gne, mais en revanche, s'il signifie massif, il semble bien vouloir dire un massif allongé. Mais les difficultés procèdent plutôt, ainsi que l'a souligné le Dr W. Paul, un érudit alle- mand du siècle dernier, du vocabulaire même de César ; car il n'y a pas seulement hésita- tion possible sur le sens des mots, il peut y avoir incertitude sur l'identité du signifié dans le cours du texte (1).

L'*altissimus mons* de 36, 1, ne peut guère être que le plateau lui-même qui porte l'*urbs* et dont les accès sont tous difficiles. Ce *mons*, qui porte l'*oppidum* même de l'*urbs* d'après 36, 2, porte aussi (suivant les manuscrits de la classe β) les *castra* gaulois - ou plutôt des *castra* gaulois, puisque tous les *colles* sont également occupés (36, 2), (à moins qu'ils ne le soient pas tous par des troupes campées). Il ne constitue pas à lui seul le *iugum* de 36, 2, puisque *colles* il y a ; mais puisqu'il est lui-même occupé par des *castra*, rien ne s'oppose à ce qu'il en fasse lui-même partie, d'autant qu'un *mons*, comme on sait, peut être dit *collis* (2). Le *mons* et l'*oppidum* de 36, 5, sont donc ceux de l'*urbs* comme en 36, 1-2 ; les *omnes eius iugi colles* de 36, 2, sont « toutes les hauteurs de cette chaîne, de la chaîne dont nous parlons en employant le mot *colles* et, (pourquoi pas ?), le mot *mons* » ; et le *collis munitus atque circumcisus* de 36, 5, est l'un des *colles* du *iugum*.

Le *collis nudatus* de 44, 1, en sera-t-il un autre, ou ne désignera-t-il que le *mons* ? L'*alter collis* de 44, 4, en tout cas, en est bien un autre, et peut bien n'être autre que le *col- lis nudatus*. Mais on vient de retomber sur le mot *iugum* et l'expression *eius iugi* dans le contexte de 44, 3, et l'on se heurte ainsi à la difficulté d'en identifier le *dorsus* (ou le *dor - sum* (3)), de l'identifier lui-même, et de le mettre en rapport avec le premier *iugum*, le *mons*, le *collis nudatus* et l'*alter collis*. Et l'on rencontre encore ce même mot de *iugum* en 45, 5 dans le récit de la feinte : est-ce toujours le même *iugum* ? ou cela fait combien de

simplement établie. Et lui qui mettait tout à l'heure en garde contre la "logique" et la "vraisemblance" y recourt pour sa part aussitôt.

(1) *Cf.* W. PAUL, "Belagerung von Gergovia", Philologische Wochenschrift, III, 1883, c. 557-564.

(2) La question est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. *Mons* peut désigner une hauteur ou un massif. *Mons, collis* et *iugum* peuvent éventuellement désigner une même hauteur. *Mons* et *iugum* peuvent de même désigner un même massif (pouvu, semble-t-il, qu'il soit plutôt allongé). Ce jeu des mots nous aide à comprendre le *eius* de *omnibus eius iugi collibus*, où le pluriel *colles* est décisif pour l'idée de chaîne - n'étant pas même exclu que le *mons* de *castris prope oppidum in monte positis* aurait pu s'identifier avec tout le *iugum* déterminé par le démonstratif.

(3) Le neutre *dorsum* est la leçon des ms. β, retenue par O. SEEL, et aujourd'hui par J.-M. CROISIL- LE et G. DEMERSON : d'où, un peu plus bas, le choix de *sed siluestre* - qui était déjà la leçon reprise par G. SYMEONI (*sylvestre*).

iuga ? On retrouve de même des *colles* à suivre ou à contourner en 45, 2, au cours de la diversion : sont-ce les mêmes *colles* qu'en 36, 2, ou en sont-ce d'autres ? et quel rapport ont-ils avec le *iugum* de 45, 5 ? Effectives ou cultivées, les ambiguïtés ne s'arrêtent pas là. Le *mons* et le *collis* de 46, 3, ceux qui ont été assaillis, font-ils ou non deux hauteurs différentes ? Le *collis* au bas duquel le légat Sextius doit ranger ses cohortes en 49, 1 ; celui du pied duquel Vercingétorix vainqueur ramène ses troupes derrière ses remparts en 51, 4, sont-ils le même et sont-ils celui des *minora castra* ou bien sont-ils le *mons* lui-même ? Nous en tenant au texte et indépendamment du site, nous précisons là des problèmes annoncés : nous en différons l'examen jusqu'au moment de l'analyse de l'attaque. Car il suffit pour le présent qu'il y ait au massif des Côtes un *iugum* de collines ou de hauteurs : or ces collines, qui s'interposent entre la plaine et le plateau, feraient effectivement mieux comprendre que celles de Gergovie-Merdogne l'effroi qui saisit les légionnaires quand ils lèvent les yeux vers elles depuis la plaine ou depuis leur camp (1).

5. Plus facile est justement la question de la *planities*, nécessaire aux engagements de cavalerie mêlée d'archers (36, 1 et 4 ; 53, 2) (2), "plaine" à partir de laquelle on compte, en 46, 1, douze cents pas en ligne droite jusqu'au mur de l'oppidum, "plaine" où se reforment aussitôt les légionnaires étrillés en 51, 3, et plaine certainement -*idoneus locus, aequus locus*, opposés à l'*iniquitas loci* qui lui avait été fatale- où César, en 53, 1-3 offre vainement le combat à Vercingétorix, avant de quitter les lieux. Que le mot désigne un espace compris entre l'oppidum et les *maiora castra*, ou selon l'occasion d'autres endroits, et au surplus quelles que soient la largeur ou l'étendue offertes, celles d'un *campus* ou d'un simple *thalweg*, le choix, en effet, ne manque pas (3). Les côtés nord et ouest du

(1) Ceci, vu leur proximité, donc aussi leur fonction de barrière.

Mais au risque de compliquer encore un peu les choses en serrant le texte de plus près, on se souviendra que M. A. FISCHER avait souligné que *la parenthèse "qua despici poterat" n'était pas superflue.* Et de fait, on peut y voir à la fois une description, une explication et une restriction. Dans cette dernière hypothèse, les troupes de Vercingétorix ne présentaient leur aspect effrayant (ce qui suffisait bien) que sur les positions d'où elles avaient sur les Romains une vue plongeante. Il y avait donc des points d'où ce n'était pas le cas. Ce qui se vérifierait singulièrement au massif des Côtes : car il y a derrière Chanturgue et les autres collines toute une partie du plateau qui est précisément masquée et d'où les Gaulois ne pouvaient rien voir en bas. On ne trouverait rien d'équivalent à Gergovie-Merdogne.

(Aussi bien cette lecture aide-t-elle à faire du *mons* un *collis* du *iugum*. La polysémie du mot lui permettrait, selon le contexte, de désigner tantôt une hauteur plus importante opposée aux *colles*, tantôt l'un des *colles* du *iugum*, voire le *iugum* lui-même, puisqu'un *mons* n'est pas nécessairement une hauteur unique et isolée, mais peut être une chaîne : *mons Iura, mons Ceuenna*...)

(2) MEUSEL précise : "*Diese Plänkeleien fanden jedenfalls teils am Ufer des Auzonbaches statt, teils an der Straße, die von Paris über Perpignan nach Spanien führt, da sonst in dieser Gegend das Gelände für Reiterkämpfe nicht geeignet ist.*" On pourrait donc parler de *planities* même au nord du massif nord, dans la vallée du Bédat.

(3) On se souviendra que la *planities* a fait difficulté à Gergovie-Merdogne. P.-F. FOURNIER, qui se refusait à en voir une dans la vallée de l'Auzon, plaçait la sienne au pied du versant est, mais de telle manière qu'elle représente *à la fois* le commencement de la montée, en bordure du lac de Sarliève, et le premier tiers de ladite montée : "*C'est la plaine de Bonneval, entre les pentes les plus raides du versant Est de*

massif ne présentent pas de *plaine*, ni la moitié occidentale du côté sud ; mais la moitié orientale de ce côté et tout le côté est offrent tout l'espace qu'on voudra ; et cela, si l'on se souvient du lac de Sarliève, dans des conditions nettement meilleures qu'autour de Gergovie-Merdogne (1).

En dépit des difficultés soulevées par le texte, on voit donc mal, finalement, au nom de quoi récuser la topographie du massif des Côtes pour lui refuser la possibilité d'avoir été l'assiette de Gergovie et, partant, l'objet d'un siège au printemps -52. Il paraît donc permis de passer à l'étude des opérations.

Gergovie et le rebord de la cuvette au fond de laquelle a été le lac de Sarliève. Elle est traversée aujourd'hui par la route nationale n° 9." Et trois pages plus haut : *"En fait, il y a de 500 à 600 mètres à peu près de la cuvette de l'ancien lac de Sarliève (où peut avoir commencé la montée) à la fin de la plaine de Bonneval, puis 1000 à 1200 mètres environ de là au bord du plateau."* ("La Bataille de Gergovie", dans Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*", Clermont-Ferrand, 1943, p. 43 et p. 40.)

(1) On tiendra compte de l'objection, *tirée de la nature du terrain* , que fait L.-A. CONSTANS à la thèse de l'assaut par l'est, et selon laquelle *"les Romains seraient montés à l'assaut de la montagne en ayant derrière eux le lac de Sarliève, où ils auraient immanquablement été jetés en cas de contre-attaque victorieuse de l'ennemi : peut-on prêter à César une tactique aussi follement imprudente ?"* ("Gergovie", notice bibliographique sur *La Bataille de Gergovie* , de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, R. E. A., n° 4, E. de Boccard, Paris, 1933, p. 464.)

Deuxième section

RESTITUTION DES OPERATIONS

Eu égard à notre perspective, il n'entre pas dans notre propos de commenter tout le détail de ces opérations, mais plutôt d'insister sur les quelques points-clefs dont chacun peut contribuer à faire la différence - à moins que l'un ou l'autre ne s'avère indifférent au problème de la localisation.

En comptant, pour mémoire (*cf. supra*, p. 177 *sq.*), trois temps dans l'affaire, après le prologue que constituent la première traversée de l'Allier par César (VII, 35) et son arrivée quatre jours après sous Gergovie (36, 1), on distingue une première phase du siège (36) qui consiste en son installation devant la place (dont il ne traite qu'implicitement), suivie des premières opérations : escarmouches de cavalerie, et surtout prise et occupation d'une colline isolée flanquant la montagne, bientôt reliée au premier camp par la *fossa duplex* ; ensuite un fâcheux contre-temps constitué par la volte-face héduenne et par ses conséquences (37-43) ; enfin la seconde phase, qui est celle de l'assaut manqué (44-51), et qui se subdivise elle-même en une demi-douzaine de séquences : l'attaque de diversion en trois temps (45, 1-6), l'assaut proprement dit contre l'oppidum (45,7-46), l'ordre étrange de repli non suivi d'effet (47), le retour inopiné des Gaulois (48), les mouvements consécutifs de César et de Sextius (49), et l'arrivée inopportune des Héduens qui entraîne la méprise fatale (50-51). L'épilogue en sera dramatique : après une espèce de valse-hésitation (53, 1-2), le départ et le retour vers le pays héduen (53, 3), la retraversée de l'Allier (53, 4), puis le franchissement spectaculaire de la Loire (56) après le sac de Noviodunum (55), et enfin la jonction avec Labiénus chez les Sénons (62, 10).

I. SUR LES *MAIORA* ET LES *MINORA CASTRA*

Venant du nord, César trouve Gergovie sur sa droite ; mais ici se pose une question préalable que d'aucuns ont soulevée dans la théorie de Gergovie-Merdogne : pourquoi César dépasse-t-il l'oppidum pour asseoir son camp ? N'aurait-il pu, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, s'établir au nord, quelque part sur le plateau de Châteaugay ? Il s'y serait trouvé dans une situation analogue à celle où l'ont placé tous ceux qui ont vu les

maiora castra au Crest dans la théorie classique : position dominante avec vue sur les positions gauloises, séparée d'elles par le Bédat comme le Crest l'est de Gergovie-Merdogne par l'Auzon ; mais une situation meilleure cependant, parce qu'inversée par rapport à ses arrières et à sa ligne d'opération : une situation analogue au Crest serait bien plutôt celle de Clermont, séparé de l'oppidum par la branche nord de la Tiretaine - un site où P.-F. Fournier ne voulait voir qu'un cul-de-sac (1).

Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer d'un point de vue militaire, (et ce nous est une occasion d'exprimer le regret comme le souhait d'une coopération qui serait polydisciplinaire) ; mais deux raisons suffisent à exclure cette hypothèse. L'une tient aux textes de César et de Cassius Dion, d'où l'on infère que le grand camp n'était pas en hauteur ; l'autre, au texte de César qui oblige à trouver une colline entre l'oppidum et le grand camp, colline qu'on chercherait vainement entre les Côtes et Châteaugay (2). Une troisième raison serait que la reconstitution de la bataille deviendrait impossible à partir de positions romaines situées au nord, à peu près comme cela nous a paru impossible depuis le Crest, parce que dans les deux cas les collines sont à gauche au lieu, comme il se devrait, d'être à droite. Et c'est cette combinatoire des textes appliqués au terrain qui amène à retenir Chanturgue et Montferrand pour les deux emplacements des *minora* et des *maiora castra* - malgré la critique intempestive d'un L. Harmand qui, résumant le "*système*" de P. Eychart, souligne que le petit camp y est placé "*dans l'axe même qui joint le grand à l'oppidum*" (3).

Or il est un indice de plus qui semble alors parler pour Chanturgue, et il est une objection contre Montferrand qui peut être levée. L'indice favorable est que César "*délogea la garnison et s'empara de la position*" "*avant que les renforts pussent arriver de la place-forte*" (4) : c'est donc de l'oppidum lui-même, apparemment, qu'auraient dû venir les secours, et c'est donc que l'oppidum était la position la plus proche de la colline ou la mieux placée pour l'assister ; ce qui est en effet le cas avec Chanturgue et les Côtes. L'objection est que, du haut de Chanturgue, les Gaulois ne voyaient que trop bien ce qui pouvait se passer dans le camp de Montferrand ; mais précisément, au moment où César explique, au sujet des mouvements des troupes de la diversion, que "*toutes ces manœuvres*

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 1933, p. 72 : "*Et cette position dans un cul-de-sac, commandé par des hauteurs, avec une seule issue, du côté de l'est, qui eût pu facilement être barrée, n'eût-elle point été dangereuse ?*" - Déjà cité, p. 713.

(2) On se souvient que ce fut une objection de ST. GEORGE STOCK contre NAPOLEON III et la localisation des *maiora castra* sur la Serre d'Orcet.

(3) L. HARMAND, *art. cit.*, p. 164, col. 1 : toujours la sous-estimation de *e regione oppidi collis*.

(4) CESAR, B.G., VII, 36, 7 : "*prius quam subsidio ex oppido uenire possent, deiecto praesidio, potitus loco, etc.*" ; trad. J.-M. CROISILLE & G. DEMERSON.

se voyaient de l'oppidum puisque, des abords de Gergovie, il y avait une vue plongeante sur le camp, mais à une telle distance on ne pouvait se rendre compte exactement de ce qu'il en était" (1), cela fait bien du temps que le *collis circumcisus* a été pris aux Gaulois ; et depuis lors, que les Gaulois soient postés sur l'oppidum ou sur le *iugum* des collines, leur regard sur Montferrand est en effet bien éloigné et bien gêné par l'obstacle de Chanturgue.

Ce dernier point n'est pas sans conséquence : la *fossa duplex* devait relier les deux camps directement et au plus court ; et si l'on ne peut déterminer *a priori* son tracé, on doit au moins supposer qu'elle montait au petit camp du côté de la colline opposé aux regards des Gaulois de l'oppidum et même du *iugum.*

De l'intermède héduen qui suit, dans le récit des Commentaires, la prise de la colline et l'établissement du double fossé, nous n'avons que peu de chose à retenir. Car nous n'entrerons toujours pas dans la question de savoir si E. Desforges et P.-F. Fournier ont été bien inspirés d'intervertir les chapitres et les événements (2) - nous rendant sous réserve à l'opinion de tous ceux qui n'estiment pas que les novateurs aient assumé la charge de la preuve (3), et pensant d'ailleurs que la chose est sans incidence sur la localisation de

(1) *Id., ibid.*, 45, 4 : "*Haec procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat.*" (Trad. J.-M. CROISILLE & G. DEMERSON ; *procul* ne paraît pas expressément rendu.) - Le P. de RAVINEL a fait valoir, justement, semble-t-il, que *ut* avait ici son sens premier de "*dans la mesure où*" : *cf.* "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", A.L.M.A., revue du G. E. L. U. C., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 62 ; ou Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 15.

(2) *Cf.* E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd* , XXXI, Impr. Gén., 1933, pp. 25-27 et pp. 52-55, note annexe VIII ; P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", dans Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*" , Cl.-Fd, 1943, p. 36, note au ch. XXXVII ; "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, 1943, (repris de "Encore la bataille de Gergovie", Bull. hist. et sc. de l'Auv., LXIII, 1943, pp. 213-248) pp. 51-53, n. 44.

Rappel sommaire de l'argumentation, dont les points sont de portée inégale (d'après le P. A. NOCHE, Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, Brill, Leiden, 1974, pp. 20-30) :

1. Si l'installation du petit camp avait précédé l'affaire héduenne, les chapitres suivants (37 à 43) contiendraient l'opposition des *maiora* et *minora castra* en VII, 40, 2 et 41, 2 et 4 : ce qui n'est pas. Donc César n'avait encore qu'un seul camp.

2. Si les deux camps existaient pendant l'affaire héduenne, on ne peut comprendre ni ce qu'il est advenu du petit (évacué ? perdu avant d'être repris ? défendu avec succès ? non attaqué ?), ni comment les Romains, avec seulement deux légions, auraient pu tenir à la fois le grand et le petit.

3. L'intelligence des événements suppose la continuité suivante, qui n'a pu qu'être rapide : prise de la Roche Blanche, première réaction gauloise (44, 5), feinte de César, seconde réaction gauloise (45, 6), et attaque romaine : ce qui met la révolte héduenne et l'attaque du "grand" camp avant la prise de la Roche Blanche.

4. Les Gaulois n'auraient pu supporter si longtemps la pénurie d'eau et de fourrage.

5. On ne comprendrait pas que Vercingétorix ait mis si longtemps à réagir et à redouter pour *l'autre colline* après la prise de la première, qui explique sa réaction soudaine de peur et de défense. -

6. Si l'établissement du petit camp et du double fossé avait eu lieu avant l'affaire héduenne, le "*César-narrateur*" contredirait le "*César-tacticien*" qui avait décidé de surseoir aux opérations de blocus et d'attendre le ravitaillement.

Gergovie : aussi bien le P. de Ravinel, qui a suivi Fournier et Noché sur ce point, n'en était-il pas moins partisan des Côtes (1). Et pour ce qu'il advint du petit camp en la circonstance, il ne nous paraît pas impensable qu'il n'ait pas été attaqué par les Gaulois en l'absence de César, car il était le plus fort des deux, mais si le grand tombait, le petit ne pourrait tenir, et ce n'était pas un si mauvais calcul de Vercingétorix que de s'en prendre au grand avec toutes ses forces, la preuve en étant qu'il a failli tomber : mais Fabius s'y est bien battu (2), et tous les chefs de guerre n'ont pas un César comme adversaire.

II. SUR LES PHASES DE L'ASSAUT

Venons-en donc sans plus attendre à la deuxième phase des opérations, guerre de mouvement et non plus de positions, mais qui fut un échec de César. Le plus simple est de suivre le texte pour y relever les points problématiques ou révélateurs (3).

(3) *Cf. supra*, p. 296 et n. 1. - C. HIGNETT écrivit à ce propos dans The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, p. 241 : "*Their elaborate attempt (pp. 52-3) to prove that the Aeduan affair described in BG vii, 37-43 occurred before the capture of La Roche Blanche can only be described as an unfortunate aberration.*" Et M. RAMBAUD l'a cité en l'approuvant dans la Revue des Etudes Latines, 52, 1974, p. 38.

Cf. J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", Bull. du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983, pp. 2 et 5 ; (repris de A.L.M.A., Revue du G. E. L. U. C., n° 9, Cl.-Fd, 1982) : "*Je garde donc la chronologie de César : la colline escarpée a été prise avant l'annonce à César de la défection des Héduens. [...]. Ses propos [à savoir : ceux de Dion Cassius] paraissent, en tout cas, appuyer la chronologie de César.*"

Et *cf.* J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 392, n. 31 : "*Un érudit clermontois, P.-F. FOURNIER a, il est vrai, soutenu - cf. La bataille de Gergovie, 2e éd., Clermont-Ferrand, 1943, pp. 51-53 - que la prise de la Roche Blanche avait eu, en réalité, lieu après l'opération contre Litaviccos. Rien, dans le texte du De Bello Gallico, ne permet de soutenir ce point de vue, les interversions de la chronologie stratégique ne sont pas une caractéristique des bulletins césariens. Cet auteur n'a pu en fournir aucun exemple, en dépit d'une référence inadéquate à JULLIAN, Histoire de la Gaule, III, p. 307, n. 2.*"

Cf. enfin J.-M. WELTERLIN, "L'assaut à Merdogne-Gergovie et les intentions de César", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bull. du groupe de rech. arch. du Livradois-Forez, 9e année, 1987, pp. 37-41.

(1) *Cf.* R. de RAVINEL, *art. cit., in* A.L.M.A., revue du G.E.L.U.C., n° 7, 1980, pp. 18 et 20, et *cf.* n° 8, p. 61. - L'auteur résume leur argumentation et renchérit sur elle, ajoutant d'une part que l'organisation du petit camp est manifestement récente lorsque César vient en inspecter l'ouvrage en 44, 1, et voyant d'autre part "*un argument décisif et qui ne vaut que pour «les Côtes»*" dans les dates du 21 mars et du 14 avril fournies par "*l'«orientation», au sens fort, de la via decumana pour Montferrand, et, à son défaut pour Chanturgue, de celle de l'axe passant par le praetorium, axe rigoureusement perpendiculaire à la via principalis*". Et il conclut que : "*L'ensemble de ces arguments est péremptoire*".

(2) Il ne disposait en tout que de deux légions avec leurs cohortes d'alliés ; mais on peut méditer B.G. VI, 37, 5 : quand Q. Tullius Cicéron est surpris dans Atuatuca par les Germains Sugambres et que beaucoup de son monde est dehors à moissonner, "*aegre portas nostri tuentur, reliquos aditus locus ipse per se munitioque defendit*", et cela assez longtemps pour que le camp ne soit pas pris. - Il n'empêche que Fabius aurait eu moins de mal à résister, comme le fait observer J.-M. CROISILLE, si les *maiora castra* n'avaient été assis en plaine : ce qui peut avoir été une raison de plus de les attaquer sans s'occuper des *minora*.

(3) Nous ne détaillerons pas notre dette envers M. P. EYCHART, M. J.-M. CROISILLE et Mme G. DEMERSON.

A. Du *collis nudatus* à l'*alter collis*

Quand César vient au petit camp pour en inspecter les *ouvrages* ou les *travaux* (1), il remarque un *collis nudatus* et se fait confirmer l'explication du phénomène.

Ou bien ce *collis* est le *mons* même désigné d'un autre nom, et la chose en soi n'est pas impossible et plusieurs l'ont admise ; ou bien il s'agit d'un nouveau *collis* dans le récit. Il serait en vérité surprenant que Vercingétorix ait imprudemment dégarni l'oppidum pour fortifier ailleurs un point faible de sa défense. Mais si ce *collis* n'était pourtant que le *mons*, la suite de la description, qui déjà n'est pas limpide, poserait un étonnant problème de géométrie dans l'espace.

Car quelques lignes plus bas, l'*id iugum*, dont le *dorsus* ou *dorsum* est presque plat mais étroit, *prope aequum sed angustum*, doit être ou bien le *mons* lui-même, ou cet autre *collis* différent de lui, ou encore le *iugum* de collines qu'on connaît bien.

Il ne nous semble pas que cette dernière interprétation soit la bonne, et cela pour deux raisons (2). L'une est précisément que César emploie la même expression d'*eius iugi* qu'il a employée plus haut : car le démonstratif signifie que le *iugum* est déterminé par une information qui l'accompagne, qu'elle le précède ou qu'elle le suive. C'est pour cela que nous sommes porté à croire, plus haut, que le *iugum* des collines inclut (3) le *mons*, implicitement désigné en cet endroit comme un *collis*, élément de l'ensemble des *colles*. L'autre raison : il est difficile de penser que César parle du *dorsus* de tout le *iugum* des collines comme donnant un *aditus* à l'autre *pars* de l'oppidum. Car il peut bien être vrai que l'autre côté de l'oppidum soit de l'autre côté du *iugum*, et soit donc accessible aussi bien en longeant qu'en traversant le *iugum*. Mais d'une part tout le revers de celui-ci ne saurait être presque plat, puisque le *iugum* est fait de collines ; et d'autre part il paraît sûr que le *dorsus* et l'*aditus*, pratiquement, ne font qu'un ; et s'il s'agissait ici du *dorsus* de tout le *iugum*, alors le *dorsus* et l'*aditus* ne pourraient plus, comme il se doit, s'identifier à un endroit particulier et déterminé, *hic locus*. On pourrait objecter que le *dorsus* est bien celui de tout le *iugum*, mais qu'il n'est presque plat, étroit et boisé qu'à l'endroit, *qua*, où il donne accès à l'autre côté : mais pourquoi César parlerait-il alors de tout le *iugum*, quand

(1) Il s'agit évidemment des ouvrages du petit camp, dont la poursuite, la maintenance ou l'achèvement pouvaient demander du temps (comme la chose se vérifie en bien d'autres occasions) : ACHAINTRE et LEMAIRE ont pourtant compris qu'il s'agissait des travaux gaulois de l'oppidum (*operis perspiciendi causa, i. e. munitionis hostium*).

(2) J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON traduisent ici "*[...] le fait que le revers de la chaîne en forme de joug [...] était peu accidenté, etc.*", comme ils ont traduit plus haut que Vercingétorix "*avait occupé toutes les collines d'une chaîne en forme de joug*" ; mais dans les deux cas ils ne traduisent pas expressément l'anaphorique *eius (iugi)*.

(3) Mais l'inclut sans s'y réduire, comme paraît l'avoir pensé G. SYMEONI (voir sa carte de la Limagne en G), parce qu'il y a pluralité de *colles*, de hauteurs.

il ne veut parler de son revers qu'en un lieu particulier (1) ? Nommer *iugum* le *collis* est plus simple : et nommer *iugum* un *collis* est ce que fait César se préparant au combat contre les Helvètes (2), de même qu'Hirtius, dont on admet qu'il imite César, appelle *iugum* une colline attenante au *collis* tenu par les Bellovaques (3). - Ici, le contexte ne donnerait donc plus le choix qu'entre le *mons* et un autre *collis*.

Mais s'il s'agissait du *mons*, il s'agirait aussi de son *dorsus* à lui (4), et l'on se souviendra des embarras d'un A. Michel ou des explications d'un A.-J.-B. d'Aigueperse. Que ce revers soit *siluestris*, boisé, qu'il soit *angustus*, étroit, et qu'il donne accès à l'autre partie ou côté de la place, on voit mal la pertinence du premier renseignement, et le dernier serait une lapalissade, mais le second serait une absurdité. En outre, si les Gaulois ont à craindre pour cet endroit, *huic loco*, ce ne peut être pour le revers du plateau ; c'est pour l'*aditus ad alteram partem oppidi* que fournit le *dorsus* ; et ce *dorsus* ne peut donc être celui du *mons*. Il faut enfin que le *dorsus* et l'*aditus*, en toute hypothèse, puissent être compromis par la perte d'un *alter collis*, qui ne saurait donc être le *mons*, mais pourrait être le *iugum*.

A bien y regarder, cet espèce de sorite conduit à la déduction que voici : le *collis nudatus*, le présent *iugum* et l'*alter collis* ne font qu'un (5) ; ils sont distincts du *mons*, à l'autre côté duquel (*altera pars oppidi*) ils donnent un accès, *aditus*, par leur étroit revers, *dorsus angustus*, presque plat, *prope aequus*, mais lui-même invisible ou mal visible de -

(1) Un indice de la réalité du problème est dans la contradiction qui existe entre les deux traductions successives de CONSTANS : en 1926 il traduit "*le revers de cette colline*" ; et en 1929 il met en note : "*«l'arête de ce système de collines» (auquel appartient la colline en question). Cf. un emploi analogue de id iugum 36, 2.*"

Peut-être l'objection doit-elle d'ailleurs être relativisée, si l'on tient compte de la version proposée par la classe des mss. α. Ceux-ci disent en effet : "*dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi*". On doit peut-être entendre que "le revers était à peu près plat (dans son ensemble), mais qu'il était boisé et étroit du côté par lequel on avait accès à l'autre côté de la place" ; et dans ce cas, le revers à peu près plat ne pourrait être que celui d'une colline particulière, sur une partie duquel on concentrerait ensuite l'attention.

Aussi bien l'analogie n'est-elle pas si évidente entre *omnibus eius iugi collibus* et *dorsum eius iugi* : la parenthèse explicative de CONSTANS ne convient bien qu'à 36, 2.

(2) *Cf.* CESAR, B.G. I, 24, 1-2 : "*Copias suas Caesar in proximum* **collem** *subducit equitatumque, qui sustineret hostium impetum, misit. Ipse interim in* **colle** *medio triplicem aciem instruxit legionum quattuor ueteranarum, ita uti supra se in summo* **iugo** *duas legiones [...] et omnia auxilia conlocaret.*"

(3) *Cf.* HIRTIUS, B.G. VIII, 14, 4-5 *versus* 14, 3 et 15, 1 (où le *collis* désigne la hauteur ou le plateau tenu par l'ennemi - assez imprudent pour ne pas avoir occupé le *iugum* qui l'avoisinait).

(4) C'est ce que *semble* avoir compris G. DESDEVISES DU DEZERT, dans sa lecture quelque peu rapide et approximative, et qui amalgame d'ailleurs, comme on a fait souvent, le texte et le terrain : César "*apprit par des transfuges, et par ses éclaireurs, que la montagne avait le sommet plat, le revers septentrional boisé, et qu'elle commandait un isthme étroit par lequel on accédait à la face septentrionale de l'oppidum.*" (*Art. cit.*, et chap. X de Gergovia, de M. BUSSET, p. 110.) - Mais il *semble* aussi que l'auteur assimile mécaniquement *iugum* à *mons*, traduisant le mot par *la montagne* en VII, 36, 2, comme en 44, 3.

(5) C'était la lecture de P. RAMUS, Liber de Caesaris Militia, A. Wechel, Paris, 1559, f° 72 v° : deux monts jouxtaient la ville, "*alterius dorsum propè aequum & angustum, [...] : alter mons è regione urbis, etc.*" - Nous comprenons donc : "*le revers de la hauteur dont nous parlons*".

puis la colline du petit camp (peut-être, aussi, parce qu'il est boisé, *siluestris* ?).

Si maintenant nous nous plaçons avec César au petit camp, nous voyons devant nous, sur notre droite, un col qui marque en effet le passage à l'autre côté de la place, c'est celui du Bancillon. Il peut être lu suivant deux sens croisés (1) : il permet de passer de la partie sud du massif à sa partie nord (2) ; et il relie la colline de Var au plateau de l'oppidum, qui se trouve précisément avoir son entrée nord dans la falaise, plus à l'ouest, de cet autre côté. Selon toute apparence, le *collis nudatus* et l'*alter collis* ne sont donc autres que le puy de Var (3), en temps normal occupé par les Gaulois comme les autres collines, et d'ailleurs mal visible d'en bas.

La contre-épreuve consiste à vérifier si la possession de ce puy serait si dommageable aux assiégés. Ceux-ci, d'après César, se représentaient déjà "*paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione interclusi*" (4). César ne parle pas de la crainte de se voir privés d'eau : il n'avait pas à tout préciser, mais comme les sources et les ruisselets ne manquent pas sur l'oppidum (5), ce n'était point là la première crainte à avoir. Il en va autrement des autres choses à redouter. A la différence de Constans, J.-M. Croisille et Mme Demerson interprètent comme un hendiadys l'empêchement de toute sortie et de tout fourrage. Il importe assez peu finalement, car ce simple ou double empêchement n'est lui-même que la conséquence et l'explication du premier objet de crainte, celui d'être quasi-

(1) Comme le pouvait à sa façon celui des Goules.

(2) Il est à noter que CESAR paraît quelquefois désigner par *oppidum*, non pas étroitement le plateau qui porte la ville, mais l'ensemble du *mons* et du *iugum* de collines : *cf.* VII, 45, 4 : "*Haec procul ex oppido uidebantur.*"

(3) Identification immédiate de G. DESDEVISES DU DEZERT, *ibid.*, p. 110, et de M. BUSSET, *ibid.*, pp. 125-129. - Du premier : "*Cette position si bien caractérisée, c'est le puy de Var à l'extrémité Nord-Est du plateau des Côtes, etc.*" ; du second : "*La colline «horribilem» [sic]*".

A ce sujet, L. HARMAND, *art. cit.*, p. 158 et p. 164, fait une mauvaise querelle à P. EYCHART, à qui il reproche en substance de voir l'*alter collis* dans le Puy de Var : cette colline n'étant pas à l'opposé du point attaqué par les légions, mais au contraire "*du même côté que la pointe des Côtes en direction de laquelle se porte l'attaque de César. Cette seule raison suffit, croyons-nous, pour écarter son hypothèse : l'escamotage du ab altera parte la condamne*". Et les forces gauloises concentrées sur cette éminence seraient "*parfaitement visibles du Puy de Chanturgue*" et seraient "*bel et bien capables de surveiller les pentes méridionales des Côtes, qui se présentent à (elles) en enfilade*".

Sans parler d'une lecture de César qui amalgame encore le texte et un terrain, il y aurait à nouveau beaucoup à dire. Ce n'est pas la colline qui doit se situer de l'autre côté, c'est son *dorsus* qui y conduit : ce qui y met sans peine les gens de Vercingétorix et ses fortifications improvisées, qui doivent se trouver plus bas. Mais l'étrange de la chose est précisément que la colline et l'*aditus*, "*à l'ouest*" du plateau de Gergovie-Merdogne, ne sauraient être placés de l'autre côté du sud qui est visé par l'assaut...

(4) CESAR, B.G., VII, 44, 4 : "*l'ennemi [...] sentait bien que [...] il serait presque enveloppé et ne pourrait ni sortir, ni fourrager*" (trad. CONSTANS) ; les Gaulois "*ne doutaient pas de se voir presque bloqués, empêchés de sortir fourrager*" (trad. CROISILLE & DEMERSON).

(5) P. EYCHART y insiste beaucoup, en opposition avec la situation qu'il dénonce à Gergovie-Merdogne. Mais d'une manière générale, *cf.* Ph. ARBOS, *art. cit.*, p. 641 : en Limagne méridionale, beaucoup d'habitats ont pu se fixer sur les collines, "*alimentés en eau grâce au contact des laves perméables et du substratum imperméable*".

ment bloqués ou enveloppés. Or il est impossible de prendre à la lettre ce *paene circumuallati*. D'abord, en effet, César précise *paene*. Ensuite, le mot n'aurait son sens propre ou tout son sens que si la place était investie, ou au moins que si l'*alter collis* se trouvait lui-même de l'autre côté de la place - ce qui n'est pas le cas et ne peut l'être (1). Ce terme reçoit donc enfin une acception exagérée et figurée : c'est que la peur majore sa cause ou son objet.

Sous réserve que c'est donc là façon de parler, le terme, appliqué aux Côtes, s'avère suffisamment exact. Les *minora castra* de Chanturgue serrent déjà l'oppidum au plus près, menace constante sur les vallées des Guelles et des Sagotiers comme sur leurs débouchés. Les *maiora castra* de Montferrand commandent tout le côté sud et tout le côté est du massif. Le côté ouest, qui assure un incommode accès à l'eau pour le cas de nécessité, laisse ouvertes des possibilités de sortie, quoique peu aisées, mais non de fourrage, car il donne sur la montagne. L'occupation du puy de Var couperait le *mons* des *colles* et le priverait ainsi de son accès oriental à la plaine, mais il lui disputerait, en plus, l'accès au versant nord, au Bédat, et par là à la Limagne. Vercingétorix n'a donc pas tort de craindre.

B. L'attaque de diversion

C'est pour le confirmer dans cette crainte que César va feindre de l'attaquer sur son point faible. Les trois temps de cette fausse attaque ne paraissent pas reconstituables avec une égale évidence. Mais le point décisif est que les "Nordistes", qui n'avaient guère le choix, ont d'emblée dirigé les troupes de diversion vers la droite (2), afin qu'elles puissent, au terme d'un long mouvement tournant, menacer le versant nord du massif et, de là, l'accès nord à l'oppidum, aussi bien que prendre à revers la colline de Var et les autres. Seul à notre connaissance, et sans raison déterminante, B. Marque a copié la tactique traditionnellement reçue à Gergovie-Merdogne et envoyé ces troupes sur la gauche, par l'incroyable cheminement de Durtol et Nohanent (3). L. Brunel, puis P. Eychart, sont revenus à l'interprétation de Desdevises du Dezert et de Busset (4). Or cette orientation par la

(1) Entre autres raisons rencontrées, parce qu'il serait alors invisible.

(2) *Cf.* G. DESDEVISES DU DEZERT, *art. cit.* ; et M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, pp. 110-111 (reprise avec retouches de l'article du précédent) et pp. 129-131 ("Le texte de Polyen").

(3) *Cf.* B. MARQUE, "L'échec de César sous Gergovie", Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle, déc. 1935, p. 222, n. (8) : "*Toutes les manœuvres qui précèdent avaient pour but de faire croire aux Gaulois à une attaque sur le col reliant le Puy de Var à l'Oppidum menée en contournant le plateau des Côtes par l'Ouest [...]. La VIIIe légion, lancée apparemment sur les traces des muletiers par l'Ouest, etc.*" ; et le plan en relief, p. 219. - *Cf.* planche C.

droite de l'attaque de diversion [1], qui est celle de Polyen si Polyen ne parle pas de la prise de la colline du petit camp [2], et qui paraît si naturellement s'imposer aux Côtes, est la seule, on l'a vu (*cf. supra*, p. 300 *sq.*), à donner un sens à la mission des Héduens. (Aussi nous inscrivons-nous en faux contre P.-F. Fournier demandant : "*Quelle diversion peuvent-ils bien créer dans cette position ?*" [3]. Ce n'est que dans cette position, au centre du dispositif, entre Chanturgue et le puy de Var, qu'ils peuvent créer une diversion.)

1. La première vague de cette attaque, celle des escadrons lancés dès le milieu de la nuit, va donc se diriger *eo* ou *eodem*, vers cet endroit que fait fortifier Vercingétorix. Son trajet n'est pas précisé dans l'instant ; mais au vu du terrain, il ne peut consister qu'en un contournement des collines par l'est et par le nord, de manière à se rabattre vers le sud.

2. La deuxième vague, celle des muletiers déguisés en cavaliers (une ruse commune [4], et qui avait donc chance de réussir sans grand peine), est envoyée au petit matin avec quelques vrais cavaliers vers le même secteur, *easdem regiones*, et sans doute elle doit suivre sensiblement le même trajet que la précédente, mais César précise qu'elle doit atteindre son objectif "*en faisant un long détour*", "*longo circuitu*". Deux considérations donnent un sens à cette indication. Ce détour peut tenir les faux cavaliers éloignés de la

(4) *Cf.* L. BRUNEL, Deux Sites arvernes en face de l'histoire, Gergovie aux Côtes, Impr. Mod., Clermont-Ferrand, 1937, p. 67 *sq.* et p. 83. ; et P. EYCHART, dans chacun de ses ouvrages de 1961, 1969, 1975 et 1987. - Pour le plan de BUSSET, *cf.* la planche CI.

(1) L. HARMAND, *art. cit.*, p. 164, col. 1, ne manque pas d'en faire grief à P. EYCHART, car pour lui, il y a une "*étroite cohésion qui existe, dans les Commentaires, entre l'implantation du petit camp et les feintes consécutives à cet établissement : implantation et feintes [...] doivent s'opérer dans la même direction, de façon à donner aux Gaulois l'impression d'un bouclage progressif de leur position*". Et comme la reconstruction de P. EYCHART leur donne "*deux orientations divergentes*", cela "*crée une perspective tout-à-fait aberrante par rapport à l'exposé césarien*". - Peut-être, car les deux lectures sont en effet contradictoires et il se peut que le texte permette de décider entre les deux. Mais celle de L. HARMAND est de nouveau tributaire d'un site présélectionné ; et le texte ne l'impose pas, puisqu'un J. HARMAND, partisan du même site, pense au contraire, avec d'autres, qu'il s'agissait avec le petit camp et le *brachium* "*d'un ouvrage tactique à objectif limité, non de structures stratégiques de blocus*". ("André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles* ", Revue d'Auvergne, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, p. 352.)

(2) Nous redonnons ici le texte de POLYEN, qui de toute façon n'est pas sans poser d'assez nombreux problèmes, dans la traduction de Mme DEMERSON et M. CROISILLE :

"*César assiégeait la ville de Gergovie : elle était forte par ses murailles, très forte par la nature. En effet la ville était une hauteur puissante, au sommet pratiquement plat. Du côté gauche, il y avait des taillis peu élevés et épais qui montaient à l'assaut de la hauteur. Du côté droit, il y avait un abrupt avec un étroit passage, le long duquel les Gergoviens montaient la garde avec une troupe nombreuse. César, après avoir armé les plus endurants et les plus forts de ses soldats, les dissimula de nuit dans les taillis. Il leur ordonna de s'équiper de javelots courts et de petites épées, de manière à ne pas dépasser les taillis nains ; de ne pas se redresser pour marcher, mais de fléchir les genoux en se faufilant doucement. D'un côté au lever du jour les uns, rampant à travers les taillis, montaient sur la gauche en direction de la hauteur. Quant à César, du côté droit, il faisait avancer ses soldats, détournant vers eux les barbares. Pendant que ces derniers s'étaient déjà précipités pour rejeter ceux qui les avaient attaqués ouvertement, les autres, sans être vus, sortirent des taillis où ils avaient rampé et s'emparèrent de la hauteur.*"

Le P. J. CLEMENCE convenait, "*pour être impartial*", que "*ce texte semble assez bien s'adapter au site des Côtes*" (? La Nouvelle Gergovie ?, Impr. Gén., Clermont-Ferrand, 1933, p. 19, n. 98).

(3) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche[...], p. 78.

(4) *Cf.* TITE-LIVE, Histoire Romaine, X, 40-41 : L. Papirius Cursor contre les Samnites, l'an 459.

vue des Gaulois et entretenir ainsi plus longtemps ces derniers dans l'illusion ; il n'empêche qu'ils devront bien finalement se rapprocher, et risquer de se découvrir, pour continuer de paraître menaçants... Et comme on vient de voir, le *longus circuitus* est d'autre part imposé dans l'hypothèse par le terrain lui-même, puisque le versant nord n'est accessible par la droite qu'en contournant les collines du *iugum*.

Mais ici se pose un nouveau et délicat problème d'interprétation. Les muletiers ont ordre de *faire le tour par les collines* : le texte dit en effet "*muliones [...] collibus circumuehi iubet*". Il y a deux questions liées. Ces collines sont-elles celles que l'on connaît déjà ? Et si c'est oui, comment entendre ici, sur le terrain, l'ablatif *collibus* de la question *qua* ?

Il est douteux que ce ne soit pas les mêmes collines, parce qu'il semble que César aurait averti du contraire, d'autant qu'il s'agit d'un ordre, et qu'un ordre s'accommoderait mal d'une imprécision de ce genre, car de quelles autres collines s'agirait-il (1) ? On voit bien l'ambiguïté dans une traduction comme celle de L.-A. Constans : César ordonne que les muletiers "*fassent le tour par les collines*" ; on penserait donc à celles dont il a déjà été question ; mais on lit en note qu'"*il s'agit des hauteurs au sud de l'Auzon*" : Constans aurait donc dû traduire par "*des* collines" sans plus de détermination. Un autre argument va dans le même sens, ou plutôt c'est le même, à vrai dire : plus tard dans la matinée, la troisième vague devra suivre le même *iugum* que les muletiers ; si ce n'est pas le *iugum* déjà connu, l'objection, sans être dirimante, est identique. Il est vrai que ces collines sont aux mains de l'ennemi, et ce n'est pas sans conséquence sur l'idée à se faire du mouvement de diversion.

Car il n'est pas question aux Côtes, pas plus qu'à Gergovie-Merdogne, de chevaucher *par* les collines connues, ni sur leur ligne de crête, ni sur leurs flancs, si elles sont tenues par les Gaulois : aussi bien ne serait-ce déjà plus de la diversion. Cela se peut-il à leur pied ? Ne serait-ce pas beaucoup trop rapproché de l'ennemi pour le leurrer ? Mais si on suppose le mouvement à distance, *collibus* est-il encore traité comme une réponse à la question *qua* ? Or il n'existe pas, plus au large, d'autres collines qui nous secourent et puissent faire office de voie de communication. A moins de voir dans *collibus* un datif dé-

(1) *Cf.* J.-M. CROISILLE, *art. cit.*, p. 6 : "*Ces collines, comme il est dit plus loin (eodem iugo), forment un iugum, et il est vraisemblable de penser au même iugum que celui auquel appartient la seconde colline pour laquelle craint Vercingétorix.*" - Même identification par G. DEMERSON, "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A., Bulletin du G.E.L.U.C., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 40 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 7 : "Une chaîne de collines occupées par les Gaulois". - *Sed contra, cf.* G. ACHARD, ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, t. I, fasc. 1, janvier-mars 1991, p. 111), "*car le général romain a dû choisir ce chemin parce que l'on ne pouvait ni distinguer les bêtes, ni dénombrer les troupes lors de leur progression, dans la mesure même où elles étaient dissimulées derrière ces éminences*". C'est à voir.

pendant du préfixe *circum* (1), il y a bien là un problème, (car si les muletiers ne passent pas *par* les collines, on devrait avoir l'accusatif complément d'objet *colles circumuehi*) (2). Mais il en est un autre à Gergovie-Merdogne, et même un double, sinon un triple, puisqu'on y suppose assez gratuitement que les collines de la diversion ne sont pas celles du massif, que d'ailleurs ces collines ne mènent pas au même secteur, *eo* ou *eodem*, *easdem regiones*, et puisque la montagne de la Serre, si elle est bien un *iugum*, n'est pas un *iugum* de collines (3). Il y a donc problème dans les deux cas.

Et si l'on a tendance à penser, abstraction faite de toute référence à un site, que les collines du trajet de diversion sont bien celles du massif et du *iugum*, on sera conduit à supposer que *collibus* peut cependant répondre à la question *qua* en fonction de l'exégèse que voici : *circumuehi* dit suffisamment que la chaîne des collines n'est pas *franchie*, mais l'accusatif (ici objet, ailleurs avec *per*) marquerait l'espace à parcourir comme *obstacle* séparant le point de départ de l'objectif à atteindre, tandis que l'ablatif instrumental le traite en route à suivre, en moyen d'y parvenir, en *itinéraire* ; *collibus* marquerait ainsi le point

(1) *Cf.* R. de RAVINEL, *art. cit.*, 1981, p. 65, n. 4, avec un renvoi au dictionnaire de FREUND, trad. THEIL : "*il ordonne de tourner les collines*". - *Sed contra*, J.-M. CROISILLE, *ibid.*, p. 6 : "(*Collibus n'est pas un datif !*)".

(2) La comparaison des premiers dictionnaires venus rend sensible la difficulté.

Le BENOIST & GOELZER donne pour sens à ce verbe déponent : "*faire le tour de (à cheval, sur un navire, dans une voiture)*" - ce qui exclut la marche à pied (que signifierait *circumeo*) et en fait donc un équivalent de l'allemand *fahren* : s'agissant de mulets, le choix césarien du mot est judicieux. Il cite CESAR, NEPOS, TITE-LIVE : *circumuehi collibus*, contourner les collines (avec des mulets) ; *circumuehens Peloponnesum*, côtoyant le Péloponèse ; *circumuehi classe ad Romanum agrum [VIII, 26]*, naviguer (en faisant un détour) vers le territoire romain, *circumuehi Brundisii promunturium*, doubler le promontoire de Brindes.

Mais le GAFFIOT distingue d'emblée l'emploi intransitif et l'emploi transitif : "1. abs^t, se porter autour, faire le tour : *muliones collibus circumvehi jubet* CÆS. *G. 7, 45, 2*, il ordonne aux muletiers de faire le tour par les hauteurs ; *circumvecti navibus* CÆS. *C. 3, 63, 6*, ayant fait le tour en bateaux. - 2. av. acc., faire le tour de : *Cæsar Pharon classe circumvehitur* B. ALEX., *14*, César avec sa flotte fait le tour de Pharos, cf. LIV. *25, 11, 19 [= classis ... circumuehitur arcem]*, etc. - côtoyer : LIV. *23, 38, 1 [= quinque naues ... circumuectae prope omnem Italiae oram]*, etc. [...] - *[praefectus classis] circumvehens [Peloponneseum, Laconicam populatus, classem eorum fugavit]* NEP. *Timoth. 2, 1*, se transportant le long de, côtoyant."

Le FORCELLINI ne donne pas d'autres exemples.

Pour dire comme BENOIST et GOELZER *contourner les collines*, on s'attendrait donc à l'accusatif *colles* chez CESAR : mais l'emploi de *nauibus* par CESAR, de *classe* par HIRTIUS (?) et par TITE-LIVE montre bien la valeur instrumentale de l'ablatif, qui se vérifie également d'une voie de communication. - Que l'on songe à l'équivoque possible, en français, de *faire le tour par les collines* : ce peut être les emprunnter, mais aussi, à l'occasion, en faire le tour en les côtoyant.

(3) Ce détail n'en est pas un. - L. HARMAND tenait (*art. cit.*, p. 158, col. 1) à définir le *jugum* comme "*l'ensemble des crêtes composant un système montagneux*" et il définissait la feinte comme "*un mouvement périphérique qui s'appuye sur une crête formée d'une succession de hauteurs*" (p. 164, col. 2) ; puis il appliquait "*ce défilé*" au "*support de la Montagne de la Serre, que ce soit le sommet exactement de cet alignement, ou les hautes pentes*". - Mais le mot *alignement* est tendancieux. Car d'une part il induit l'alignement de hauteurs : or il est visible sur place que la ligne de crête de la Montagne de la Serre est horizontale. Il détourne d'autre part l'attention du côté d'une alternative en effet mineure -les pentes ou le sommet ?- qui fait négliger le fait que cette ligne de crête est également rectiligne, et donc négliger le problème -mineur ?- d'une ligne de crête toute droite qui appuie un mouvement courbe ("*périphérique*").

de vue selon lequel leur chaîne est prise pour guide ; et les collines ne constitueraient donc pas nécessairement la voie *sur laquelle* on chevauche, mais matérialiseraient la *direction* que doivent, quoiqu'à distance, suivre les troupes : ce qui respecterait la grande courbe qu'elles ont à respecter en réglant leur marche sur ces collines. Or ce n'est pas le cas à Gergovie-Merdogne, où il peut bien y avoir un vaste mouvement tournant, mais où les collines (inexistantes) et le (réel) *iugum* de la montagne de la Serre, s'étendant en ligne droite sans être contournés, n'y sont pour rien (1).

Après l'avoir dénoncé chez autrui, s'expose-t-on ici à l'objection de torturer la grammaire pour adapter le texte au site (2) ? C'est à voir. Car nous ne plaidons pas l'exception : notre interprétation de l'ablatif instrumental consiste bien à traiter le *lieu* en *moyen* dans le contexte. La langue de César peut être claire sans que le sens le soit ; et si cet ablatif du moyen de communication était à prendre à l'habituel pied de la lettre, il entraînerait en revanche d'autres difficultés avec le texte. César, en effet, pour les escadrons de la première phase, puis pour les muletiers déguisés, puis pour les cavaliers qu'il leur adjoint, et enfin pour tout ce monde réuni (ou pour les deux derniers groupes seulement : que représente *omnes* de 45, 3 ? Les *equites* du § 3, les *muliones* du § 2 et les *turmas* du § 1 ? ou seulement les *equites* et les *muliones* ? - Il n'importe.), donne chaque fois une précision sur leur mission. Aux premiers, il ordonne, *imperat*, "de circuler çà et là, en faisant partout un peu plus de bruit que de raison". Aux seconds, il ordonne, *iubet*, de "chevaucher en faisant le tour par les collines". Aux troisièmes, il ordonne (par le subjonctif d'une relative finale, *qui ... uagentur*), "pour donner le change, (de) rayonner largement" (Constans), ou, "par surcroît de précaution, (de) caracoler pour bien se faire remarquer" (Croisille et Demerson). A tous enfin, il ordonne, *iubet*, "de gagner ces mêmes régions en faisant un long détour" (3).

Il ne semble pas que ce soit forcer le texte que d'en tirer ceci : tous ont la même mission, qui est de se concentrer en vue de la position gauloise exposée, jugée trop faible, et en passe d'être mieux fortifiée ; tous ont à faire un long détour, évidemment imposé par le relief autant que par la tactique. Mais comment feront-ils ce long détour en passant *par*

(1) Aussi bien pour l'étude du texte que pour la comparaison entre les sites, et quitte à s'exposer au reproche d'argutie, il y a lieu d'insister. Dans la reconstitution classique de Gergovie-Merdogne, le *iugum* rectiligne de la Serre ne peut être qu'une étape du large mouvement tournant, et ne peut strictement en être qu'une tangente. Mais peut-être est-ce pressurer le vocabulaire ?

(2) *Cf.* G. ACHARD, *art. cit.*, p. 109 : "*Faire le tour par ces colles représente un long détour. Elles forment un iugum. Mais il est peu vraisemblable, malgré l'expression legionem eodem iugo mittit, que le cheminement des mulets et de cette légion se soit fait sur les crêtes, ce qui aurait obligé hommes et bêtes à gravir et à dévaler les pentes sans cesse. C'est plutôt derrière ces collines que la progression a dû s'effectuer.*" - L'auteur est "sudiste", mais met les camps et l'attaque au nord et voit le *iugum* sur la droite dans "*les puys de Montaudoux, de Boucherade et de Montrognon*" (p. 112).

(3) (Nous puisons largement dans la traduction de M. CROISILLE et de Mme DEMERSON.)

les collines ? S'il faut marcher pour cela *sur* les collines, il faudrait un *iugum* de collines qui fût lui-même curviligne ; or il ne s'en trouve pas plus au massif méridional qu'au massif septentrional. Mais faut-il cheminer *sur* les collines ? Car s'il le faut, comment feront les escadrons pour "*se répandre*" en même temps "*de tous côtés en faisant du bruit*" ? Et si les vrais cavaliers doivent se mêler aux muletiers, comment pourront-ils se montrer pour donner le change en se déployant, sans s'éloigner de l'alignement des collines, et même sans se rapprocher des positions gauloises pour être sûrs d'être identifiés ? On dira que le texte ne porte *collibus circumuehi* que s'agissant des muletiers, non des escadrons ni des cavaliers. Les muletiers seuls devraient donc strictement passer *par*, c'est-à-dire *sur* les collines ? L'objectif et le circuit sont pourtant les mêmes pour tous : alors, pourquoi eux et eux seuls ? En réalité, *longo circuitu* est dit de tous ; mais *collibus circumuehi*, qui n'est pas dit des *equitum turmae* parce que cela va sans dire, est dit des *muliones* pour les opposer aux *equites* : les premiers devront s'en tenir à longer les collines à la bonne distance de manière à les contourner en donnant le change, cependant que les seconds devront cavalcader plus librement, un peu dans tous les sens, et donneront aussi le change à leur façon. C'est ainsi que les informations tissent le texte par le jeu de leurs similitudes et de leurs oppositions, et cela est confirmé par l'indication que tout ce monde aura à gagner les mêmes secteurs : ce qui, par anticipation, oppose les deux premières vagues à la dernière, qui ne s'avancera pas si loin, dit autrement : si près de l'ennemi.

3. Passant donc outre à cette difficulté de *collibus* (1), on retombe aussitôt sur la même et sur une autre dans le courant de la matinée avec la troisième vague de la diversion, celle de la légion : cette légion, qui ne doit pas rejoindre la concentration des troupes précédentes, est envoyée cependant "*eodem iugo*", "*par la même ligne de hauteurs*" (Constans), ou peut-être "*eodem, iugo*", "*au même endroit, par la chaîne en forme de*

(1) On notera que M. RAT, traducteur "sudiste" chez Garnier-Flammarion, n'hésite pas à écrire que César fait "*faire le tour des collines aux muletiers coiffés de casques*", quoiqu'il mette en note : "*Celles du sud de l'Auzon*".

"*Faire le tour des collines*" avait été la traduction d'ARTAUD chez Panckoucke et de BAUDEMENT dans la collection Nisard, et c'est encore la traduction du P. GORCE dans la Revue des deux Mondes ("La bataille de Gergovie II", 15 août 1941, p. 486) ou de G. WALTER dans la Pléiade. - "*Contourner les collines*" est de même celle de Ch. LOUANDRE publiée par L. DURET dans le Livre de Poche : mais l'édition authentique portait : "*il ordonne aux muletiers de faire le tour des collines*". (Et de même, "*l'occasion de se tirer d'embarras*" devient dans cette *mise à jour* "*une occasion qui lui parut favorable*" ; "*César envoie une légion sur la même colline*" devient "*César envoie une légion par la même crête*"...)

"*Contourner les collines*" était la traduction de NAPOLEON III (Histoire de Jules César, t. II, Guerre des Gaules, Plon, Paris, 1866, p. 276). - Mais passer par le pied ou le versant ou le sommet nord de la Montagne de la Serre, ce n'est pas *faire le tour des collines* ni les *contourner*. Est-ce la raison pour laquelle E. DESJARDINS a interprété "*contourner le massif*" (Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 2 : La Conquête, Paris, 1878, p. 682) ?

Selon DESDEVISES DU DEZERT (*art. et op. cit.*, p. 110), César fait défiler les muletiers "*en vue des Gaulois «par les collines»*", quoiqu'il "*leur ordonne de tourner les collines*": du moins les leur fait-il effectivement contourner.

joug" (Croisille et Demerson) (1). On va donc supposer qu'elle règle à son tour son mouvement sur le *iugum* des collines. Mais César ne la fait s'avancer qu'un peu pour qu'elle s'arrête *en contre-bas* ou *dans un fond* et se cache dans les bois, "*legionem unam eodem iugo mittit et paulum progressam inferiore constituit loco siluisque occultat*". Il faut donc que cette légion paraisse également menacer le *collis* et l'*aditus*. Mais sa manœuvre n'est pas claire, et il est plusieurs façons possibles de la comprendre.

L'une, qui fut d'abord celle de P. Eychart (2), serait d'arrêter la légion *peu après* son départ, du côté de la plaine, et quelque part en contre-bas des collines. Mais dans ce cas, si elle peut menacer le *collis*, et même contribuer à le prendre en tenaille, elle ne menace pas directement l'*aditus* ; et comment comprendre alors le recours à l'expression *eodem iugo*, ou, plus difficile encore, à celle d'*eodem, iugo* ? Une autre façon de voir est celle pour laquelle, suite à une critique de M. Rambaud (3), s'est décidé P. Eychart et qu'il a mise au point (4) : après avoir longé le *iugum* comme les deux premières vagues de la

(1) Pour lire en ponctuant de cette façon, il faut accepter que CESAR ait risqué l'ambiguïté. Mais J. LHERMET l'avait fait lui-même en 1933.

On se souvient du contre-sens qui a consisté à prendre ce nouvel ablatif de la question *qua ?* pour une réponse à la question *quo ?* (*Cf. supra*, p. 239 : PLANUDE, s'il est le métaphraste anonyme, R. GAGUIN, VIGENERE, VILLEVAULT, LE DEIST DE BOTIDOUX, ACHAINTRE & LEMAIRE, MICHEL, SOMMER, LOUANDRE, LACOMBE, JULLIAN, BRUNEL, WALTER...). A cette liste non exhaustive, on peut encore ajouter les traducteurs ARTAUD et BAUDEMENT, et aussi G. DESDEVISES DU DEZERT : "*César envoie une légion vers ces mêmes collines*"... (*Art. et op. cit.*, p. 111.)

(2) *Cf.* P. EYCHART, "A propos de Gergovie", L'Information historique, n° 4, Paris, 1960, schéma p. 140 ; L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, p. 131 : "*La légion en attente [...] dut stationner au bord de la plaine entre les collines de Var et de Ker, à 2,500 km du grand camp.*" Et *cf.* fig. 42, p. 109 ; fig. 52, p. 131 ; fig. 57, p. 139 ; fig. 61, p. 148 ; fig. 64, p. 151 ; fig. 65, p. 156.

(3) *Cf.* P. EYCHART, Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 62, n. 1 : "*M. Rambaud, op. cit. p. 236, a justement fait remarquer que dans notre première étude (op. cit. p. 109) nous n'avions pas fait progresser cette légion par un iugum. Pourquoi n'a-t-il réservé cette utile critique qu'aux Côtes, alors qu'il est facile de vérifier qu'à Merdogne cette progression n'est pas possible par un iugum ?*"

(4) *Cf.* P. EYCHART, rectification *in* Contribution à l'identification de Gergovie, Cl.-Fd, 10 oct. 1964, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 8 BIB 2341 GERGOVIE ("*1/ Etude du mouvement de diversion de la légion envoyée à la suite des cavaliers et muletiers de la fausse attaque.*") ;

Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 58, n. 1 (expression de son repentir) ; p. 62 ("*Le creux boisé où la légion s'immobilisa est facile à déterminer, au nord du puy de Ker, la troisième colline à partir de l'oppidum. Là, sa hauteur est encore importante par rapport à la quatrième. [...]. Sur la partie Nord de cette colline (la 3e), se trouvent de forts murs qui pourraient indiquer les lignes extrêmes qu'entendaient défendre les Gaulois, etc.*") ; p. 64, fig. 14 ; p. 106, fig. 25 ; p. 108, fig. 27 ; p. 112, fig. 28 ; et la fig. 22 à la fin sur dépliant ;

"Gergovie aux Côtes de Clermont", Latomus, XXVIII, 2, avril-juin 1969, pl. XI, p. 355 ; p. 357 ("*Dans la matinée, César envoie, par la même ligne de hauteurs, une légion qui passe par les collines et se cache dans un creux boisé [...], sans doute celui qui sépare la 3e et la 4e [collines] et qui est assez important pour qu'une légion y tienne à l'aise.*") ; pl. XIII, p. 366 ;

"Au sujet de Gergovie", L'Information historique, 32, 1970, schéma p. 28 ; p. 29 : "*Les feintes. [...]. Par un long détour, le deuxième [mouvement] fit le tour par les collines [...]. Le troisième mouvement est celui de la légion qui suivra le même chemin et passera par la crête des collines. [...]. Les deux premiers mouvements font le tour des collines et arrivent ainsi à l'opposé de l'endroit choisi pour l'attaque. La légion de diversion suivra le même chemin jusqu'à l'extrémité de la chaîne sur laquelle elle progressera en direction du puy de Var, qu'elle n'atteindra pas, puisqu'elle se dissimulera dans la forte dépression qui sépare la troisième et la quatrième colline.*"

fausse attaque, la légion le remonterait littéralement par sa ligne de crête avant de se cacher dans un creux entre deux collines. La reconstitution mérite toute l'attention, donc aussi la critique : cette légion, -dont il ne sera même plus question dans la suite, dont on ne saura ni le rôle ni le sort-, et qui ne se serait pas qu'*un peu* avancée, repousserait donc les Gaulois devant elle, et cela apparemment sans combattre, et finalement pour refuser le contact.

Mais sur la façon même dont P. Eychart a tenu compte de la critique de M. Rambaud, il y a à redire. Car cette critique ne portait pas *particulièrement* sur le mouvement de la légion détachée. La voici, en effet : dès l'annonce de sa découverte et de son interprétation en 1960, "*il sautait aux yeux qu'il manquait à son schéma le trait caractéristique du stratagème de César et du paysage : la diversion confiée au train des équipages avec les muletiers casqués comme des légionnaires, et qui passa par des collines pour être vue de loin, sans être distincte ; de même, la légion envoyée à la suite passe par un iugum, c'est-à-dire par une ligne de crête*" (1). *Collibus* et *iugo* posent donc le même problème et requièrent la même solution. Non seulement P. Eychart a dissocié les deux, mais il lui était arrivé, sur certaines figures (2), de faire couper ou du moins écorner le *iugum* par les cavaliers, ce qui est précisément la chose exclue par *collibus* ; le détail est mineur et il a été rectifié après les critiques de M. Rambaud, mais il ne nous paraît pas possible d'admettre que : "*Les cavaliers font le tour de la chaîne des collines pour attirer les Gaulois de l'autre côté de la ville et la légion X [entendre : x, inconnue], suivant le même chemin peut progresser sur la chaîne des collines menaçant ainsi visiblement celle que Vercingétorix craignait de perdre*" (3). Si la légion remonte par le sommet du *iugum*, on ne peut dire qu'elle suive le même chemin que les escadrons et que les mulets. (*Cf.* planches CII et CIII.) C'est pourquoi nous nous risquons à proposer une troisième hypothèse.

La légion longerait bien le *iugum* comme les escadrons, les muletiers et les cavaliers, mais elle poursuivrait sa manœuvre en continuant de les imiter, c'est-à-dire en le contournant à son tour, comme incite à le penser le parallélisme des deux ablatifs, *collibus* et *iugo*. Et c'est de ce moment qu'il faudrait entendre le *paulum progressam*, car elle aurait

Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, 1975, p. 203 : "*Plus tard, la légion de diversion a pris le même chemin, mais arrivée à l'extrémité de la chaîne, elle ne l'a pas contournée, elle en a escaladé le dernière colline (celle de Cébazat). Ensuite, elle s'est avancée sur les sommets et s'est dissimulée dans l'intervalle du puy de Ker et du puy de Charbonniers. [...]. Quant au creux (boisé) qui abrita la légion de diversion, c'est sans doute celui qui sépare la troisième colline (Charbonnier) [depuis Chanturgue - (cette précision, de l'auteur) -] de la quatrième nettement plus basse. Etc.*" ; fig. 1, p. 193 ; fig. 3, p. 202 ; fig. 4, p. 213 ; fig. 5, p. 218 ;

La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.), 1987, pp. 173-175 ; fig. 47, p. 212 ; fig. 49, p. 216.

(1) M. RAMBAUD, "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, p. 236.

(2) *Cf.* L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, 1961, pp. 109, 132, 139, 149, 151.

(3) P. EYCHART, Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 64.

déjà beaucoup marché, mais ayant atteint plein nord sa base de départ, elle ne s'avancerait plus qu'*un peu* par rapport au mouvement des troupes montées qui l'ont précédée. Quant au "*fond où des bois la cachent aux regards*", une fois encore il ne faut pas se laisser prendre à la traduction. César dit simplement : "*inferiore constituit loco*", expression si commune et si vague (1) que n'importe quel relief, n'importe quel repli de terrain suffit à faire l'affaire, surtout s'il se trouve être boisé, comme ici ; et le comparatif peut fort bien s'entendre par rapport à la position des autres troupes, et non par rapport à la position précédente de cette légion (2). La légion en attente se tient donc à distance, menaçante par sa présence même (3) et prête à intervenir - prête, éventuellement, à prendre les Gaulois en tenaille au moment de l'assaut et du retour au moins prévisible des Gaulois : forçant la comparaison, et bien que Gergovie n'ait rien d'un Waterloo, on oserait dire que cette légion (la XIe, selon M. Rambaud ?) y fut peut-être le Grouchy de César. -(cf. notre H. CIV.)

Quoi qu'il en soit de la pertinence de cette allusion, qui contribuerait à donner son sens à une mission sur laquelle César reste étonnamment discret (mais il est notre seule source), la reconstitution ainsi tentée ne paraît pas sans vraisemblance (4), sauf à reconnaître objectivement la difficulté de *collibus circumuehi*, qui n'est guère mieux traitée à Gergovie-Merdogne. La question est de savoir si l'on accepte ici de s'aider du terrain pour comprendre le texte. Nous n'y voyons pas d'objection de principe, bien au contraire ; et nous trouvons l'application *assez* satisfaisante (5).

(1) *Cf.* CESAR, B.G. V, 44, 12 : quand les Nerviens attaquent le camp de Cicéron, deux centurions rivalisent de bravoure (comme Fabius et Pétronius à Gergovie) ; et lorsque Vorénus accourt à l'aide de Pullo, "emporté par son ardeur, il se jette dans un creux, et tombe" : "*dum cupidius instat, in locum deiectus inferiorem concidit*".

(2) Il se trouve ici que nous retrouvons à peu près l'interprétation de G. DESDEVISES DU DEZERT et de M. BUSSET. Du premier : "*Quand cette troupe s'est avancée à quelque distance, il la cache dans un fond boisé, au pied des pentes septentrionales du puy de Var dans la vallée du Bédat.*" (*Art. cité*, et *cf. op. cit.* de BUSSET, p. 111. - L'auteur reste approximatif : il appelle puy de Var l'ensemble du *iugum* des collines.) Du second, voir *passim* son "plan de la bataille de Gergovia", où cependant la légion est représentée plus au sud, et donc à l'ouest du *iugum*.

(3) Le P. de RAVINEL, *art. cit.*, 1981, p. 62, lui fait emprunter la chaîne des collines et la fait se cacher dans un creux boisé ; et il juge "*indispensable [...] que la présence de cette légion soit ignorée des Gaulois : comment César pouvait-il songer à attirer trop tôt leur attention et les détourner ainsi de leur obsession ? C'était rendre vaines les manœuvres précédentes*". - Une interprétation erronée le fait ainsi se poser un faux problème et lui apporter une solution impossible, en l'empêchant de concevoir la mission de cette légion détachée : *cf. ibid.*, p. 65, n. 5 : "*Quelle pouvait être alors la mission de cette légion ? Attendre l'arrivée des Eduens, après s'être avancée à couvert, et prendre alors avec eux à revers les défenseurs de la porte nord ? Surveiller les Eduens peu sûrs ? En fait, il ne sera plus question d'elle, ni des Eduens (après leur effet de surprise sur les Romains, L, 1).*" - Ce qui est en quelque sorte évacuer le problème en évacuant ceux qui le posent.

(4) Elle se trouve ressembler à celle qui fut proposée dès 1933 par G. DESDEVISES DU DEZERT et M. BUSSET. Une différence essentielle est que, sur le plan de M. BUSSET (*op. cit.*, p. 109), les manœuvres de la feinte coupent les collines et traversent le *iugum*, ce qui paraît très précisément exclu par les ablatifs *collibus* et *iugo*. (*Cf.* planche CI.)

(5) Faut-il ici redire, malgré telles ou telles réticences et divergences, notre dette de reconnaissance envers Paul EYCHART ? Elle est considérable.

Car elle ne donne pas seulement de la feinte une version recevable. Elle donne de ses résultats une interprétation séduisante. La feinte réussit, en effet, du moins en apparence. Elle fixe ou elle attire *ad alteram oppidi partem* (1) les troupes de Vercingétorix. Il serait sans doute vain d'y rechercher les restes de la *munitio* qu'aux dires de César, les Gaulois y édifient ou y renforcent en hâte, sinon en catastrophe. Mais, passant le col du Bancillon, les Gaulois passent bien effectivement de l'autre côté de la place par rapport au petit camp (2). C'est ce que permettent aux Côtes les lieux et les mouvements. Le contournement de la chaîne des collines permet aux troupes de la diversion de partir, comme il se doit, sur la droite et de se retrouver, comme il se doit, *de l'autre côté* de l'oppidum pour prendre l'*alter collis* et l'*aditus* à revers ; que l'assaut parte ou non du petit camp (car cela reste à voir), l'assaut se produira de toute façon *de ce côté-ci* ; et la disposition des lieux permettra aux Gaulois d'en revenir -la chose est notable- sans se retrouver pour autant en face des Romains, mais en les assaillant sur leur droite, comme il se doit.

C. L'assaut et son échec

Mais c'est là anticiper.

César attend donc de voir le succès de sa ruse pour lancer ses légions à l'assaut. Propres à son récit ou propres au site des Côtes, de nouvelles difficultés apparaissent alors. La première tient au rôle dévolu au petit camp dans la tactique même de l'assaut.

1. Ne ou *qui*, et le rôle des *minora castra*

La question ne serait peut-être pas posée, si, dans leur réévaluation de l'interprétation classique et "orthodoxe" (3), P. Balme, E. Desforges ou plutôt P.-F. Fournier n'avaient formé l'hypothèse d'un assaut par l'est à Gergovie-Merdogne, malgré la réputa-

(1) C'est la leçon des ms. β en VII, 44, 3. - Il se trouve ainsi que l'autre côté est aussi de l'autre côté par rapport aux *maiora castra*.

(2) A Gergovie-Merdogne, cette prise en compte de l'*altera pars oppidi* a pesé -à juste titre- dans le transfert de l'assaut du sud à l'est effectué par P.-F. FOURNIER. Mais ce qu'il en écrivait dans Les Ouvrages de Pierre sèche [...] reste très significatif : "*Du côté opposé au grand camp, la montagne qui portait la place était reliée par un passage étroit à un système de hauteurs, dont le sommet était à peu près plat, plus élevé que le petit camp et placé de telle sorte que de ce dernier on pût en apercevoir certaines avancées. Cette description convient exactement aux hauteurs de Risole, etc.*"

Sans doute ; mais, quoi qu'en dise FOURNIER, ce n'est pas celle de CESAR, c'est celle de FOURNIER paraphrasant CESAR. Et le beau de la chose est qu'aux Côtes, en effet, l'*aditus* se trouve à l'opposé du grand camp : mais c'est par une conséquence de l'expression *e regione oppidi*, qui situe la colline du petit camp par rapport à l'oppidum et au grand camp ; ce qui ruine l'emplacement présumé du grand à Gergovie-Merdogne.

(3) Le mot apparaît sous des plumes françaises et britanniques.

tion d'inaccessibilité dont jouissaient les pentes de ce versant (1).

a. La leçon qui avec assaut depuis la plaine à Gergovie-Merdogne

Jusqu'à eux, en effet, il paraissait aller de soi que les légions d'assaut avaient transité par les *minora castra* pour attaquer l'oppidum (2). Quelles qu'aient été les raisons de leur choix, liées au site méridional, et sur lesquelles nous ne revenons pas (3), ils ont argué d'un fait de philologie qui pouvait servir aussi bien de cause que de conséquence dans leur raisonnement. Il s'agit, comme on sait, d'une contradiction entre les deux classes de manuscrits. Quand les camps ennemis lui paraissent vides, César fait passer ses soldats par petits groupes (*raros* (4)) du grand camp dans le petit, mais après avoir pris la précaution de leur faire couvrir les insignes et cacher les enseignes (5), soit pour attirer, soit pour ne pas attirer l'attention des gens de la place forte. Les manuscrits de la classe α portent, en effet, "***qui** ex oppido animaduerterentur*", et ceux de la classe β "***ne** ex oppido, etc.*". On peut donc raisonner de deux manières : le texte α est le meilleur et les précautions, paradoxalement, sont prises pour que les soldats se fassent remarquer ; ou bien : les précautions sont évidemment prises pour que les soldats ne se fassent pas remarquer, et le texte β est donc le bon. Mais pour qui a besoin que l'assaut véritable ait eu lieu par

(1) *Cf.* J. VARAGNAT, "Gergovie et l'énigme du Plateau des Côtes", Le Trésor des Lettres, 1-VII-1935, p. 504 : "*[...] l'Est, qui est à pic. Un commentateur a écrit que ce côté était d'un accès facile, et qu'il l'avait gravi avec un parapluie ; ce doit être un pince sans rire ! Car tout soldat ayant fait la guerre déclarera que c'est une impossibilité.*"

(2) Selon la lecture et la localisation traditionnelles, "*le texte marque nettement que la concentration des légions s'est faite au petit camp de la Roche-Blanche, que l'attaque est partie de là, donc que l'assaut a été donné au flanc méridional de la montagne.*" (L.-A. CONSTANS, *art. cit.* : "Gergovie", R. E. A., n° 4, 1933, p. 464.)

Cela est si vrai que T. RENUCCI interprète en ce sens le silence de G. SYMEONI : car celui-ci ne dit rien du lancement de l'assaut ; mais, dans son édition critique, celui-là met en note comme allant de soi : "*Syméoni signale l'attaque simulée sur la droite, dont César avait chargé les Héduens, sans dire que le général avait lancé en même temps l'attaque véritable contre l'oppidum, après avoir transféré clandestinement les troupes qui devaient mener cette attaque, du Grand Camp au Petit Camp.*" (Description de la Limagne d'Auvergne, éd. crit. par T. RENUCCI de la trad. française de G. SYMEONI par A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943, p. 77, n. 86.) Il est vrai aussi que le détour par le Crest aurait mérité une explication...

Mais P. DURAND, qui est le premier à avoir abordé la question en mêlant la paraphrase à la traduction, écrit comme allant de soi : "*Cependant Cesar qui s'apperceut que sa fourbe reüssissoit, le camp de Vercingentorix estant vuide de gens commanda de couurir les Enseignes militaires pour n'estre point découvert, fit passer ses soldats d'vn camp à l'autre, donnant charge à ses Capitaines de ne point perdre temps, etc.*" (Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, Fr. Muguet, Paris, 1662, p. 136.)

(3) *Cf. supra*, pp. 293-296. - Elles ont naguère été critiquées de nouveau par J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, pp. 392-393, n. 32, et p. 393, n. 36.

(4) *Rari* : "espacés, clairsemés, peu serrés, distants, disséminés", et non pas "peu nombreux" ; *cf.* CESAR, B.G. V, 9, 6 ; V, 16, 4 ; V, 17, 1 ; VII, 80, 3 ; B.C. I, 27, 5 ; I, 44, 1. - B.G. III, 12, 5 (*raris ac prope nullis portibus*) est d'une ambiguïté intéressante, à rapprocher du français *le cheveu rare*.

(5) *Insignia* : "signes distinctifs", dit CONSTANS. - *Signa militaria* : "enseignes", dit CONSTANS, qui précise : "*Le mot signa désigne toujours les signa manipularia : la cohorte et la centurie n'ont pas d'enseigne. [...]. Les enseignes, servant de ralliement au manipule, jouaient un grand rôle dans le combat.*"

l'est, et qu'un petit nombre de soldats seulement (*raros*) soit passé dans le petit camp, l'on peut encore raisonner de deux manières : le texte α est le meilleur et les précautions, paradoxe apparent, sont prises de manière que les soldats se fassent remarquer ; ou bien : le passage d'un petit nombre de soldats par le petit camp est en fait à compter dans les manœuvres de diversion et doit se faire remarquer, et c'est donc le texte α qui est le bon (1). La conclusion que le passage au petit camp d'un petit nombre d'hommes puisse être la quatrième et dernière manœuvre de la feinte ne saurait être tirée aux Côtes, puisque ce mouvement ferait revenir des Gaulois *de ce côté-ci* - argument qui a d'ailleurs servi également contre la théorie de Fournier (2) ; mais cela ne résoud pas la dispute philologique (3).

Le temps n'est plus où l'on accordait à la classe α une préférence de principe et comme un préjugé favorable (4) : ce n'est donc pas de ce côté que nous trouverons des rai-

(1) L. DEBEAUVAIS, après A. NOCHE, adopte en totalité le système de l'assaut par l'est dans L'Epopée de Vercingétorix, E. Belin, Paris, 1949, p. 259 : son plan a été reproduit par L. HARMAND *in art. cit.* avec la mention : "*Plan du siège de Gergovie, d'après la thèse traditionnelle*" (sic). - Tout en innovant dans la direction de l'assaut, qu'il fait partir du grand camp comme P.-F. FOURNIER, mais pour l'infléchir ensuite vers l'angle sud-est et le versant sud du plateau, M. GORCE tient, lui aussi, pour la version *qui ex oppido*, dont le dossier lui paraît si déterminant qu'à son avis, "*en somme, toute la reconstitution de la bataille de Gergovie tient au choix entre ces deux leçons ne et qui. Si la leçon ne, trop souvent répandue par les éditions de César en particulier en France* [sic !] *prévaut, il arrive qu'on ne peut plus rechercher les 1770 mètres entre le camp de départ à la Roche Blanche et la muraille de l'oppidum. Il faudrait même en toute logique renoncer à situer au plateau actuellement dit de Gergovie et la ville et la bataille*". Car la leçon *ne* "*rend invraisemblable la bataille au site traditionnel*". (César devant Gergovie, éd. Le Mi - naret, Tunis - Paris, 1942, pp. 58-59, § XII.) - Quoique dans un tout autre esprit, M. RAMBAUD en a jugé de même : "*Ce qui apparaît clairement grâce à l'excellente synthèse du R. P. Noché, c'est que la théorie de l'attaque par l'est rend invraisemblable la localisation traditionnelle. Si ses champions ne veulent pas que Gergovia redevienne Merdogne, ils auront intérêt à repenser le plan de l'assaut, etc.*" ("La Bataille de Gergovie", [recension de : A. NOCHE, *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles*, 1974], dans *Notes et Discussions, I* , R. E. L., n° 52, 1974, p. 40.)

(2) *Cf.* L. HARMAND, *art. cit.*, p. 161 : cette feinte, qui serait la quatrième, "*loin d'éloigner vers l'Ouest l'attention des défenseurs de la citadelle, la ramène vers l'Est, point de départ et point d'application de la grande offensive romaine, ce qui, on l'avouera, n'est pas d'une suprême habileté.*" Et p. 162 : l'objectif de la triple feinte étant d'écarter le plus possible les Gaulois du point d'attaque retenu, il ne pouvait qu'être contrarié par "*un accroissement des effectifs du petit camp, si, en adoptant encore une fois la leçon qui, on le considère comme une quatrième manœuvre de diversion.*"

(3) Comme avait fait L.-A. CONSTANS, O. SEEL choisit la leçon β sans faire de commentaire, telle une évidence. Rapportant la leçon α en note, KRANER & *alii* commentaient : "*Gedankenlosigkeit des Schreibers von* α" ; et ACHAINTRE & LEMAIRE : "*Male, et contra mentem auctoris*".

Or, c'est la leçon *qui* qu'on paraphrasait au XIIIe siècle dans Li Fait des Romains, et l'on y voyait une feinte : "*Il [= Cesar] prit un pou des chevaliers, si covri lor armes et repost lor enseignes, et les mena receleement ou tertre que les .ij. legions gardoient, de tentes a autres par antre deus fossez. Et totes eures les i virent bien cil dou chastel aler, et ce vost Cesar, qui tout fesoit par feintise, por ses anemis esbahir.*" (Ed. L.-F. FLUTRE, 1938, I, p. 266 ; mais FLUTRE critique traditionnellement cette leçon, II, pp. 128-129.)

(4) N'en déplaise à P.-F. FOURNIER : *cf.* déjà L.-A. CONSTANS, César. Guerre des Gaules, texte et traduction, T. I, Les Belles Lettres, Paris, 9e tirage, 1967, (1ère éd., 1926), pp. XXI, XXVI, XXVII : "*On a longtemps attribué aux mss.* α, *à la suite de Nipperdey, une valeur très supérieure à celle des mss.* β. *Nipperdey appelait les premiers integri, les seconds interpolati. Mais on est loin aujourd'hui de cet état d'esprit : depuis les travaux de Rudolf Schneider et surtout de Meusel, personne ne peut plus contester qu'il faille accorder aux deux classes une autorité sensiblement égale. [...]. Le texte d'*α, *dans l'ensemble, a été moins remanié que celui de* β. *L'éditeur de* β, *plus intelligent que celui d'*α, *mais aussi moins discret, est intervenu davantage. [...]. S'il est vrai que des deux classes* α *et* β, *aucune ne prime l'autre, il ne saurait*

sons de choisir. Mais même en ce temps-là, pour le passage qui nous occupe, la préférence allait quasi unanimement à la version β, simplement parce qu'elle paraissait plus logique. Nous ne connaissons que quatre éditions qui aient préféré la version α. C'est l'édition de R. du Pontet à Oxford en 1900, qui, sur la foi de Nipperdey (*"criticorum Caesarianorum caput"*), a publié le texte α par principe et système ; celle de Ch. Louandre en 1855, qui vient d'être trahie pour cause de *"mise à jour"* par L. Duret dans le Livre de Poche ; celle de R. Gaguin, qui donna la première *translation* française des Commentaires en 1485 ; et celle enfin de J. Andrea, qui n'est autre que l'édition *princeps* à Rome en 1469 (1). Il est vrai que la version β a la logique et la facilité pour elle, et il est vrai que ce pourrait être une raison de s'en défier, la version α bénéficiant alors de l'avantage de la *lectio difficilior*. Ici, ce goût de la subtilité se heurte pourtant à plusieurs objections. Sans parler des problèmes qui en résultent dans la restitution de la bataille (l'interposition d'une assez grande vallée, la manœuvre de Sextius appelé en soutien...), il fut répondu que la leçon *qui* déstabilisait la syntaxe de la phrase, en semant la confusion sur les soldats dont parle César et en accordant une importance disproportionnée à ceux qu'il envoie par feinte au petit camp, au moment même où il entretient le lecteur des dispositions qu'il prend pour l'assaut véritable (2). En cultivant le paradoxe, cette leçon fait supposer chez le bar-

être question d'établir une édition du Bellum Gallicum d'après α à l'exclusion de β, ou inversement. [...]. Chaque fois que nous nous sommes trouvé en présence de deux leçons entre lesquelles rien ne permettait de décider, nous avons suivi α, parce quil existe en faveur de cette classe une présomption de plus stricte fidélité à l'archétype."

Et *cf.* aussi M. RAMBAUD sur O. SEEL, (*Etudes césariennes*, *in* L'Art de la Déformation historique dans les Commentaires de César, 2e éd., Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 403) : *"Celui-ci considère que les deux classes des manuscrits se complètent plus qu'elles ne s'opposent."*

Et *cf.* encore L. HARMAND, *art. cit.*, même p. 161 : *"Les manuscrits de la classe α d'ailleurs, sur lesquels prétend s'appuyer P.-F. Fournier sont-ils vraiment les meilleurs ? Les travaux de Rudolf SCHNEIDER et de MEUSEL ont démontré l'erreur à ce sujet du philologue NIPPERDEY. Aucune classe ne prime l'autre, et la catégorie α ne mérite pas plus la réputation d'intégralité que la catégorie β celle des interpolations ; il y a lieu d'envisager chaque cas particulier au lieu de se prononcer d'une manière générale sur la préférence pour α ou pour β."*

(1) *Cf.* Ch. LOUANDRE : *"Il fait passer quelques soldats, de manière qu'on les voie de la ville, du grand camp dans le petit."* (devenu, dans la *"mise à jour"* de L. DURET, *"il fait passer ses soldats par petits groupes, pour ne pas alerter les défenseurs de la ville, du grand camp dans le petit"*.) - R. GAGUIN : *"Quãt Cesar apperceut que le parc des ennemys estoit vuide il fist cacher ses enseignes a ses gens & musser ses estendardz& fist venir peu a peu les gens darmes du grãt parc au petit tellement que ceulx de la ville le peussent bien veoir."* - Merci à Nathalie Renier, de la B.N., qui nous a confirmé la leçon de l'*éd. princ.*

(2) *Cf.* L.-A. CONSTANS, *art. cit.*, même p. 464 : *"On n'admettra pas sans résistance que César, ayant à décrire deux opérations distinctes - feinte vers le petit camp, préparatifs de l'assaut dans le grand camp - en ait mêlé l'énoncé dans une phrase qui serait un modèle d'obscurité et de confusion ; au contraire, avec ne, la phrase est d'une parfaite clarté : tectis insignibus, occultatis signis militaribus, raros milites aboutissent naturellement à la proposition finale ne ex oppido animaduerterentur. Il convient d'observer, en outre, que la phrase en question fait nécessairement allusion à la mise en place des troupes pour l'assaut."*

Et *cf.* L. HARMAND, *art. cit.*, même p. 161 : évoquant le problème de syntaxe dont CONSTANS avait fait une objection contre la théorie de FOURNIER, l'auteur fait à son tour valoir *"qu'il était peu légitime, dans la phrase visée, d'expliciter et d'embrasser, à l'intérieur d'un même tour de construction, deux*

bare une intelligence et une attention qui n'ont cessé d'être niées antérieurement et ne cesseront de l'être dans la suite (1). Qu'on l'applique enfin à l'un ou à l'autre sites, il faudrait en conclure que l'assaut est parti d'en bas, de la plaine, ce qui est en effet à discuter, mais qui ne facilite pas l'intelligence de la manœuvre et des soins de César, et qui signifierait que les *minora castra* n'auraient finalement servi à rien, qu'à atténuer la défaite en évitant la déroute : chose hautement improbable, s'il est vrai qu'on ne comprendrait pas bien, alors, pourquoi César se serait assez complaisamment étendu à leur propos (2). Les exigences du contexte et du site paraissent donc se conjuguer pour faire préférer la leçon *ne* à la leçon *qui* (3).

actions différentes : 1° une feinte ou soi-disant telle ayant pour objet le petit camp ; 2° une sortie massive de troupes à partir du grand camp. On est obligé en effet, tel un prestidigitateur, de traiter cette phrase comme un chapeau à double fond en quelque sorte. On est contraint également - autre acrobatie philologique - de rapporter le tectis insignibus suorum occultatisque signis non à son sujet normal, les rari milites qui opèrent en direction du petit camp, mais à la force principale chargée de l'attaque directe contre l'oppidum par le versant oriental.

Une pareille trituration du texte de César ne peut guère se justifier à l'égard d'un écrivain dont le style est réputé pour sa clarté, et l'on peut difficilement fractionner de la sorte une pensée qui ne souffre point habituellement de sous-entendus ou d'ellipses lorsqu'elle s'attache à analyser la phase décisive d'un combat."

(1) Une exception notable, de celles dont on dit qu'elles confirment la règle : *cf.* HIRTIUS, B.G. VIII, 8, 2 : César juge le plan des Bellovaques "fort sage et très éloigné de l'ordinaire témérité des Barbares", *"consilia plena prudentiae longeque a temeritate barbarorum remota esse"*. - Mais *cf.* B. Af. 73, 2 : *"Gallos, homines apertos minimeque insidiosos, qui per uirtutem, non per dolum dimicare consuerunt : Des Gaulois, c'est-à-dire des hommes francs et sans aucune dissimulation, qui ont coutume de s'armer de courage et non de ruse dans le combat."*

(2) En adoptant la leçon *ne*, explique L. HARMAND, on considère que le passage au petit camp *"de contingents fractionnés en petits paquets" "constitue vraiment la phase décisive de l'opération engagée. [...]. A partir de ce moment, il ne s'agit plus de fiction, mais du thème principal du dessein"*. En adoptant au contraire la leçon *qui*, *"ce qui paraît bien être aux yeux de César l'essentiel est ravalé au niveau d'une quatrième feinte, feinte qui, on le remarquera, n'ajoute rien aux précédentes - au contraire, etc."* Et plus loin, enfin : *"On ne comprend pas très bien, dans l'hypothèse de l'attaque par l'Est, l'utilité pour César du petit camp de la Roche Blanche. Sa prise devient une précaution bien inutile, une sorte de «hors d'œuvre» disproportionné avec l'effort dépensé, puisqu'il ne débouche que sur une feinte (une de plus, nous l'avons montré) et dont les effets sont bien maigres : la manœuvre de flanc de Sextius, qui est obligé, dans ces conditions, d'accomplir une longue marche de plus de deux kilomètres pour arriver au contact de la Xe légion et participer avec celle-ci au soutien des trois légions engagées. Piètre résultat pour un risque pareil. Pour que César manifeste le désir de s'emparer de cette position à la barbe de l'ennemi, c'est qu'elle présentait pour lui un intérêt majeur et que cette prousesse, loin d'être un jeu s'ajoutant à d'autres, répondait à une arrière-pensée sérieuse."* Suit un rapprochement avec la colline de B.G. VIII, 14-15 (où l'auteur confond d'ailleurs les deux localisations concurrentes, le Mont Saint-Marc à l'est et le Bois des Côtes à l'ouest de Compiègne). Et un peu plus loin : toute la tactique de César *"doit consister : 1° à occuper cette collis sub radicibus ipsis montis (La Roche Blanche), dont il voit se détacher l'audacieuse silhouette et qui lui fournit un point de départ éventuel en vue d'un assaut, s'il décide de le tenter ; etc."* (*Art. cit.*, pp. 161-162.)

Dans le même sens, *cf.* J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, pp. 392-393, n. 32 : *"Le mouvement dissimulé, de la Serre jusqu'au pied de la Roche Blanche, n'a aucune espèce de sens s'il n'est pas destiné à fournir le point de départ d'une attaque par le sud."*

(3) Car nous supposons qu'il y a exigences du contexte, malgré l'opinion de J. HARMAND, selon laquelle, *avec l'optique du seul texte, "il n'existe aucun moyen de vérifier le bien-fondé relatif de ne ex oppido ou qui ex oppido"*. ("André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles* ", Revue d'Auvergne, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, p. 352.)

b. La leçon* ne *avec assaut depuis la plaine, au nord comme au sud

A lui seul, pourtant, le choix de cette leçon n'entraîne pas automatiquement la conclusion que les *minora castra* aient constitué la base de départ des légions d'assaut. C'est du moins ce que montrent les interprétations des commentateurs.

Parmi ceux-là, un critique anglais de P.-F. Fournier tranchait plutôt négativement en 1933 : "*The natural interpretation of c. 45*", écrivait C. Hignett, "*is that in § 7 Caesar, after summarising the success of the feint-attack ('vacua castra hostium conspicatus'), goes on to the preparations for the real attack, with which the movement of the 'rari milites' to the smaller camp must therefore be connected. [...]. The strengthening of the garrison in the smaller camp, which must have been reduced from the original two legions (vii, 36, 7), was designed to provide a second reserve in case of need. But it must be admitted that it is impossible to discover from Caesar's narrative any clear indication of the starting-point or the initial movements of the main body*" (1). Mais les "Nordistes" de l'époque aboutissaient en somme à la même conclusion concernant le rôle du petit camp de Chanturgue. Car, plaçant le grand à Clermont et devant envoyer de *raros milites* au petit, ils ne pouvaient faire partir l'assaut que du sud et donner aux *minora castra* qu'un rôle supplétif. "*A sa droite*", explique G. Desdevises du Dezert, "*César renforce la garnison du petit camp de Chanturgue. Les Gaulois aperçoivent de loin les soldats mais ne peuvent estimer leur nombre*" (2). M. Busset, lui, ne s'en explique pas directement. Or la formulation de G. Desdevises du Dezert est ambiguë et significative : car elle suppose à la fois la lecture de la leçon *ne*, et l'échec au moins partiel des calculs de César.

Mais, en traitant et négligeant ainsi le petit camp, ils s'attirèrent de la part du P. Clémence des critiques qui portaient du même coup contre P.-F. Fournier : "*Pour M. Desdevises du Dezert et M. Busset, les trois légions d'assaut partent d'un point voisin du grand camp (derrière la colline de Montjuzet). Or le texte de César suppose, nous semble-t-il, qu'elles partent du petit camp. "Caesar... tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus raros milites, ne ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit..." M. Desdevises du Dezert, en écrivant : "A sa droite, César renforce la garnison du petit camp de Chanturgue" montre que pour lui raros milites ne désigne que les cohortes de la 13e légion commandées par Sextius et préposées à la garde du petit camp. Raros ne peut signifier que : "espacés, par petits groupes"* (3), *et milites, croyons-*

(1) C. HIGNETT, "Emile DESFORGES et Pierre-François FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, p. 240.

(2) G. DESDEVISES DU DEZERT, *art. et op. cit.*, p. 111.

(3) Ces deux traductions, en vérité, ne reviennent pas au même. Jouant du militaire contre le latiniste, nous citerons le commandant M. FAIN : "*CESAR [...] prévoit que les légionnaires s'espacent (et non comme le dit le traducteur passent par petits paquets)*". (La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982, p. 33.)

nous, a une valeur déterminée : "les soldats" ou "ses soldats" ; il s'agit de tous les hommes qui restent à la disposition de César et qui ne sont pas en garnison ordinaire au petit camp. S'il ne s'agissait que de quelques cohortes, César mentionnerait-il toutes les précautions prises pour les faire passer d'un camp à l'autre et ne dirait-il rien du groupe le plus important de ses forces, qu'il réserve pour l'assaut ? D'ailleurs la liaison étroite entre les deux membres de la phrase : "raros milites... ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit", nous paraît confirmer notre interprétation" (1).

c. La leçon qui avec assaut depuis la plaine aux Côtes de Clermont

Il s'avère ainsi que la dispute autour de *ne* et *qui* est indépendante en soi du site retenu, ce qui amène à convenir que la question de localisation est en elle-même indépendante de cette dispute : on n'en est que plus libre pour en soupeser le sens et la portée.

Car, il est frappant de le constater, les arguments s'opposent dans un va-et-vient d'objections et de réponses où les adversaires se réfutent les uns les autres sans se convaincre, et où les positions et les alliances ne se font pas autour d'un site mais d'une lecture ou d'une interprétation : le P. de Ravinel, en effet, était pour Gergovie aux Côtes tout en faisant sienne la lecture (mais non l'interprétation) de P.-F. Fournier approuvée par les PP. Gorce et Noché : "*César*", écrivait-il, "*fait ensuite «passer du grand camp dans le petit, par petits groupes, un certain nombre de soldats (raros milites) qui devront être aperçus de l'oppidum (leçon qui ... animadverterentur). Que sont-ils ? et pour quoi faire ? des soldats inoffensifs, «une simple corvée de routine», comme l'a bien vu M. Rambaud (R.E.L. 65, 1967, p. 112-146)* (2)*, qui monteront bien en vue, hors des fossés de liaison : ultime feinte de César pour achever de convaincre l'ennemi qu'il n'a rien à redouter de ce côté-là. [...]. Ce qu'il faut retenir avant tout de ce passage, c'est que les troupes d'assaut (sauf sans doute la légion personnelle de César, qui devait commander la bataille depuis Chanturgue)* (3)*, ne sont pas passées du grand camp dans le petit*" (4). Nous avouerons notre perplexité. A nous en tenir au texte, et au vu des interprétations contradictoires, nous aurons bien du mal à arrêter une position.

Voici donc le P. de Ravinel qui, à la différence de G. Desdevises du Dezert, adop-

(1) J. CLEMENCE, *op. cit.*, pp. 16-17.

(2) La référence semble inexacte et pourrait procéder d'une confusion avec, du même, "Légion et armée romaines. A propos de J. HARMAND, L'armée et le soldat à Rome, de 107 à 50 avant notre ère ", R.E.L., n° 45, 1967, pp. 112-146. Le P. de RAVINEL voulait-il renvoyer à la recension de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," R. E. A., t. XLV, 1963, pp. 234-239 ?

(3) On comprendra plus loin le pourquoi de cette exception.

(4) R. de RAVINEL, *art. cit.*, 1981, p. 63.

te la variante de P.-F. Fournier, mais pour en faire une exégèse opposée qui le rapproche du premier, puisque les hommes devront être remarqués, mais jugés inoffensifs ; qui ne fait pas passer les troupes d'assaut par le petit camp, qui lit *qui ex oppido* et s'appuie pour ce faire sur M. Rambaud, qui avait lu *ne ex oppido* tout en pensant que les *rari milites* ne pouvaient pas ne pas être vus, qui les avait identifiés aux troupes d'assaut et les avait fait passer par le petit camp ; et cela, à une date où M. Rambaud ne peut plus en faire une réelle objection contre l'hypothèse de Gergovie aux Côtes (1), puisqu'il s'est rallié depuis à l'interprétation de *e regione oppidi* comme signifiant l'alignement de la place gauloise et des deux positions romaines. Est-ce donc à dire que les précautions de César pourraient se comprendre dans tous les cas de figure et quelle que soit la combinaison des éléments, textuels ou topographiques, du problème : *qui ex oppido* ou *ne ex oppido*, assaut par le petit camp ou depuis la plaine, et soit que Gergovie se soit trouvée au sud ou au nord de Clermont (ce qui, théoriquement, ne fait pas moins de huit combinaisons (2)) ?... Peut-on encore espérer de pouvoir choisir et de savoir malgré tout ?

d. Les 2 leçons et le dédoublement des troupes, au N. comme au S.

A bien soupeser les choses, il n'est pas si évident que ceux qui ont lu *qui ex oppido* aient tellement torturé la syntaxe. Ne serait-ce que parce qu'on a vu la citation tronquée qu'en a faite L.-A. Constans -il a omis *suorum*-, il faut relire encore une fois la phrase litigieuse : "*Vacua castra hostium Caesar conspicatus tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus raros milites, qui / ne ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit.*" Elle est sans doute embarrassée, mais peut-être est-ce à dessein, car c'est dès cet instant que César nous introduit dans le récit de son échec. Et qu'on opte pour *qui* ou pour *ne*, l'analyse devrait pouvoir être la même. Le narrateur oppose d'abord naturellement *hostium* et *suorum* (3) ; mais de ce fait, il n'y a pas de raison *a priori* pour réserver le *tectis in-*

(1) C'en était une en 1963 dans sa recension susdite de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, p. 237 : "*César fait enlever les insignes de ses légionnaires parce qu'ils sont vus et qu'ils doivent passer pour des valets d'armée ou des muletiers vaquant aux corvées, tandis que les muletiers, au loin, passent pour des cavaliers. Il y a donc vue depuis l'oppidum et sur le camp et sur le terrain compris entre le camp principal et la position d'assaut.*"

(2) Définition et illustration des huit combinaisons théoriques :

1. *Qui* / assaut depuis la plaine / à Gergovie-Merdogne : FOURNIER, GORCE, NOCHE...
2. *Qui* / assaut depuis la plaine / aux Côtes de Clermont : R. de RAVINEL.
3. *Qui* / assaut depuis le petit camp / à Gergovie-Merdogne : en fait, personne ; mais envisageable...
4. *Qui* / assaut depuis le petit camp / aux Côtes de Clermont : en fait, personne ; mais envisageable...
5. *Ne* / assaut depuis la plaine / à Gergovie-Merdogne : *en fait*, NAPOLEON III, HOLMES...
6. *Ne* / assaut depuis la plaine / aux Côtes de Clermont : DESDEVISES DU DEZERT, BUSSET...
7. *Ne* / assaut depuis le petit camp / à Gergovie-Merdogne : *en principe*, la position "classique"...
8. *Ne* / assaut depuis le petit camp / aux Côtes de Clermont : BRUNEL, EYCHART, CROISILLE...

signibus ... occultatisque signis militaribus aux *raros milites* ; ceux-ci seraient ensuite opposés pour la construction du sens, sinon aux *legatis*, du moins aux *legionibus* (1) : les ablatifs absolus concerneraient toutes les troupes engagées dans l'opération, dédoublées aussitôt entre *(...) traducit* et *(...) ostendit*. Cela signifierait que César a fait couvrir les *insignia* de tous et cacher tous les *signa*, sans d'ailleurs en expliciter la raison, et signifierait aussi que les légions d'assaut ne sont pas montées au petit camp : mais il est d'autres fois dans le *Corpus caesarianum* où sont relatés d'importants travaux qui n'ont finalement guère servi, tels, précisément, que les *minora castra* établis devant Uzitta au bout d'un double *brachium* : César ayant finalement décampé du côté d'Aggar (2).

Mais rien, dans cette hypothèse où les *raros milites* seraient un sous-ensemble de l'ensemble des *suorum*, n'est encore joué entre *qui* et *ne*.

Prenant *ne*, on fait de l'envoi des *rari milites* au petit camp une opération combinée avec celle de l'assaut, opération dont on est bizarrement conduit, semble-t-il, à présumer l'échec partiel (puisqu'on s'attend toutefois, avec Desdevises du Dezert, à ce que les soldats ne soient pas dénombrables). Admettons-le. - Mais l'explication de la proposition finale se trouve alors, assez curieusement (3), dans la dispersion exprimée par *raros* (qui ne concernerait qu'un certain nombre de soldats) autant que dans le camouflage exprimé par les deux ablatifs absolus (qui les concerne apparemment tous). Le problème de leur mission propre se déplace ainsi sur le sens de *rari*, mot qui désigne leur formation. S'il ne s'agit pas de petit nombre, *en fait* il peut bien s'agir d'un nombre réduit. Mais s'agit-il de *petits groupes* ou de *petits paquets* ? Cela ne s'impose pas. Les emplois césariens de l'adjectif *rari* signifient bien plutôt une formation lâche opposée à une formation serrée (4),

(3) *Cf.* J.-M. CROISILLE, *art. cit.*, p. 7 : "*Suorum s'oppose à hostium [...]. Le terme désigne les Romains ≠ hostes.*" - Comparer *infra* avec 49, 1 et 2 *(hostium / suis ; nostros / hostes)* et avec 50, 1 *(hostes / nostri)*.

(1) On objectera que le parallélisme devrait fonctionner entre *raros milites* et *legatis*, ce qui n'est pas et ne peut être. On répond que *suorum* ne saurait non plus désigner tous les légionnaires, s'il est vrai que les *insignia* sont réservés aux gradés...

(2) *Cf.* B. Af., 51 ; 56 ; 67.

(3) Assez curieusement, parce que la raison du camouflage des *insignia* et des *signa* des autres soldats, qui sont le plus grand nombre, n'est pas explicitement donnée : réflexion qui vaut pour toutes les façons de concevoir un dédoublement des troupes.

(4) *Cf.* CESAR, B.G. V, 9, 6 (on est en Bretagne) : "*Ipsi ex siluis* ***rari*** *propugnabant,* ***Disséminés en tirailleurs****, ils lançaient des traits de l'intérieur de la forêt.*" ; V, 16, 4 (on est encore en Bretagne) : "*Accedebat huc ut* ***numquam conferti, sed rari magnisque interuallis*** *proeliarentur, Ajoutez à cela qu'ils ne combattaient* ***jamais par masses, mais en ordre très dispersé.***" ; V, 17, 1 (on est toujours en Bretagne) : "*Procul a castris hostes in collibus constiterunt* ***rarique*** *se ostendere [...] nostros equites proelio lacessere coeperunt, Les ennemis prirent position loin du camp, sur les collines : ils ne se montraient que* ***par petits groupes*** *(sic), et attaquaient nos cavaliers...*" ; VII, 80, 3 (Alésia. Victoire de la cavalerie romaine sur l'armée de secours) : "*Galli inter equites* ***raros*** *sagittarios expeditosque leuis armaturae interiecerant, Les Gaulois avaient* ***disséminé*** *dans les rangs de leur cavalerie des archers et des fantassins armés à la légère.*" (Traduction CONSTANS) ;

c'est-à-dire, en l'occurrence, une formation qui n'est pas celle du combat (*acies instructa*) ni non plus de la préparation au combat. Cette formation étire le mouvement, allonge le déplacement (ce qui s'entend mieux si le nombre des participants est en effet restreint). Mais son effet s'ajoute à celui du camouflage : en dissimulant les insignes des gradés et les enseignes des unités, il s'agirait bien moins de dissimuler les hommes, entreprise fort hasardée, entreprise pratiquement impossible, et cela quel que soit le terrain, que de dissimuler les intentions aggressives de leur général. D'où le sens ici du verbe *animaduerterentur* : il n'est pas forcément question que les soldats concernés ne soient pas aperçus, mais qu'étant bien repérée, leur présence soit mal interprétée : ils seront remarqués, mais les Gaulois n'en seront pas alertés (1).

Tout cela paraît se tenir, mais éclaire peu leur mission, et s'entend aussi bien si les *rari milites* représentent toutes les troupes d'assaut : de fait, c'est bien ainsi que l'entendit d'abord M. Rambaud, ne doutant pas que les hommes seraient aperçus, mais espérant qu'ils seraient pris pour des valets ou des hommes de corvée ; et cette version sans illusions nous paraît préférable à la version classique où l'on veut croire envers et contre tout que les *rari milites* pourraient passer inaperçus. Resterait à savoir si l'opération est techniquement réalisable par César avec tout son monde, et quel est pour lui l'intérêt de transiter par son petit camp.

La question se pose différemment avec *qui*, et peut-être plus franchement. Prenant *qui*, on fait de l'envoi des *rari milites* au petit camp une opération combinée qui s'inscrit dans la feinte et qui la couronne. Mais cette lecture autorise deux interprétations contradictoires. A Gergovie-Merdogne, il faut que les Romains soient remarqués et qu'ils retiennent l'attention des Gaulois à l'ouest (version Fournier). Aux Côtes de Clermont, il faut aussi qu'ils soient remarqués, mais qu'ils n'inquiètent pas les Gaulois et ne les mettent pas en alerte (version Ravinel). Dans les deux cas, le paradoxe est saisissant. A Gergovie-Merdogne, César escompterait, pour atteindre son objectif, que les précautions qu'il a pri-

B.C. I, 27, 5 (Dispositions prises par Pompée à Brindes juste au moment de s'embarquer pour Dyrrachium) : "*His paratis rebus, milites silentio naues conscendere iubet, expeditos autem ex euocatis, sagittariis funditoribusque* ***raros*** *in muro turribusque disponit, Ces préparatifs terminés, il fait embarquer ses troupes en silence, tandis qu'il place aux remparts et sur les tours,* ***à de grands intervalles****, quelques soldats légèrement équipés, choisis parmi les rengagés, les archers et les frondeurs.*" ; I, 44, 1 (Bataille indécise contre les Pompéiens en Espagne) : "*Genus erat pugnae militum illorum ut magno impetu primo procurrerent, audacter locum caperent, ordines suos non magnopere seruarent,* ***rari dispersique*** *pugnarent, etc., La manière de combattre des soldats d'Afranius était la suivante : ils bondissaient d'abord d'un élan puissant, enlevaient hardiment la position, mais sans beaucoup garder l'alignement et* ***en combatant en ordre dispersé****, etc.*" (Traduction P. FABRE).

(1) En ce sens, le passif impersonnel de la leçon β *animadverteretur* est intéressant : "*pour qu'il n'y soit pas fait attention*".

ses seront inefficaces, comptant qu'elles seront prises pour ce qu'elles sont : des précautions. Aux Côtes de Clermont, il prendrait le risque que les Gaulois ne se laissent pas prendre au faux-semblant. On serait donc en pleine intoxication, quoique différente selon le site. A Gergovie-Merdogne, César présume que les Gaulois ne seront pas dupes de l'apparence inoffensive des légionnaires, et qu'ils seront donc dupes de la feinte. Il présume aux Côtes qu'ils seront dupes des apparences et les fait raisonner ainsi : "ces hommes sont inoffensifs, nous n'avons rien à craindre de ce côté, restons vigilants de l'autre". Ce qui, de toute façon, combinerait chez les barbares calcul et naïveté. Des deux calculs de César, cependant, lequel est le plus probable ? Autrement dit, veut-il fixer ou veut-il éloigner les Gaulois ? L'alternative et l'incertitude sont réellement paradoxales.

Et les choses seraient plus simples dans l'hypothèse où les troupes d'assaut transiteraient elles-mêmes par le petit camp : à Gergovie-Merdogne comme aux Côtes de Clermont, le camouflage et la formation routinière seraient encore pour duper l'ennemi sur les intentions belliqueuses de César.

La tradition manuscrite ouvrait des possibilités contradictoires ; nous avons tenté une analyse qui leur donnerait, sans préjugé ni précipitation, des chances égales et toutes leurs chances. Plutôt que des conclusions, nous en retirons deux impressions.

De tels raffinements psychologiques, supposés chez César et supposés par lui chez les Gaulois, feraient de sa tactique apparemment simple un calcul digne du jeu d'échecs ou de go (1) : car l'envoi de troupes au petit camp n'a rien de la clarté élémentaire des trois manœuvres de diversion ; et cela, quelle que soit leur mission, mais surtout s'il s'agit de compléter la feinte (2). Leur mission même en devient aléatoire et peu crédible. Mais c'est en outre, et paradoxalement, la différence entre les deux leçons *qui* et *ne* qui s'annule dans les conséquences qu'on en pouvait tirer : il s'agit toujours, en effet, de mystifier les Gaulois, mais on ne saurait croire que les *rari milites* aient pu passer inaperçus, ni que César l'ait cru ; et dès lors il importe peu, somme toute, qu'il ait écrit l'un ou l'autre. Il en ressort un déplacement du problème et celui-ci consiste moins à choisir entre les deux leçons qu'à s'interroger sur le dédoublement éventuel de ses troupes.

En envoyant des troupes apparemment inoffensives au petit camp, se propose-t-il

(1) En même temps qu'un "*coup de poker désespéré*", si l'on veut bien filer la métaphore avec le commandant FAIN, ancien Chef d'Etat-Major (*op. cit.*, p. 34).

(2) "*Ces soldats en petit nombre*", écrit P.-F. FOURNIER, "*faisaient partie de la manœuvre de feinte de l'aile gauche et avaient pour mission de donner le change à la défense sur la destination véritable du gros des troupes qu'elle avait vues sortir du grand camp.*" ("La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, "*Auvergne*" , Cl.-Fd, 1943, p. 40, note à 45, 7.) - C'est prendre acte de l'existence d'un service de guet, mais le juger satisfait à bon compte et peu curieux.

de parfaire sa feinte *(Fournier, Gorce ; Ravinel)* ? et, dans ce cas, se propose-t-il de retenir l'ennemi *(Fournier, Gorce)* ou de le distraire et de l'éloigner *(Ravinel)* ? Ou bien se propose-t-il plus simplement de prévoir un appui ou des réserves dans la perspective de l'assaut *(Desdevises du Dezert, Marque)*, sous condition que l'ennemi ne se croie pas menacé de ce côté-là ? Ou se propose-t-il enfin, plus simplement encore, en y envoyant tout son monde, d'attaquer à partir de là *(Napoléon III... ; Eychart...)* ? A considérer la question en elle-même comme une pièce de la mosaïque, on ne peut tout à fait exclure un envoi séparé d'un certain nombre d'hommes au petit camp ; mais le succès de l'assaut dépendait alors, il faut y prendre garde, de la réussite de cette manœuvre : il y aurait donc un avantage à ne pas dédoubler les troupes. Pesant et soupesant les éléments du problème, on en vient à conclure que la conception la plus simple de l'opération coïncide avec la lecture la plus simple de la phrase. Et c'est pour cette raison que la division des troupes entre celles qui montent au petit camp et celles qui montent à l'assaut depuis le grand camp, littéralement possible, redevient finalement bien improbable.

2. Les 1 200 pas et le rôle des minora castra

On sera donc disposé à admettre que les légions d'assaut sont montées au petit camp par la *fossa duplex*, c'est-à-dire *entre* les deux fossés (1) : il semble bien que le relief du versant est de Chanturgue, avec sa dépression centrale (2), aurait précisément favorisé la discrétion des mouvements de troupes - une discrétion calculée, mais recherchée sans illusion si on lit *ne ex oppido*, affichée pour donner le change si on lisait *qui ex oppido*. Mais en admettant que les *minora castra* ont ainsi servi de base, on tombe sur une autre difficulté, qui est celle des 1 200 pas. Car, à supposer que la leçon en soit bonne, la question est de savoir comment les calculer, et d'abord en partant d'où ; question si confuse qu'elle pourrait nous ramener à C. Hignett et remettre en cause la conviction largement partagée que l'assaut est bien parti du petit camp.

Comme souvent chez César, le sens paraît clair et la traduction facile : "*La distance entre le mur de la ville et la plaine, depuis l'endroit où commençait la montée, était, en ligne droite sans aucun détour, de douze cents pas*" (3). Dans la mesure où l'on peut né -

(1) *Entre* : il n'est pas indifférent de savoir que, feinte ou non, c'était l'interprétation publiée dans Li Fait des Romains, comme on l'a vu *supra* en note. C'est qu'aussi on y lit, p. 260 : "*Cesar [...] fist fere [...] .ij. fossez de .xij. piez de lé et de parfont.*" (2 *fossés*, donc ; mais la dernière précision toute gratuite.)

(2) Il convient de noter, dans la formation d'une hypothèse explicative, que la branche nord du double fossé aurait pu être située bien au-delà de l'hôpital Sabourin (qui se trouve en contrebas de cette dépression), de manière que l'écartement des deux tranchées les amène directement aux angles du petit camp, tout comme en Afrique, devant Uzitta.

(3) Trad. CONSTANS de CESAR, B.G. VII, 46, 1 : "*Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille CC passus aberat.*"

gliger l'angle de la pente et les ondulations du terrain, il s'agit donc d'une distance à vol d'oiseau (Meusel : *Luftlinie*) établie sur un trajet qui part du grand camp. Rien n'autorise à dire qu'il s'agit de la distance qui sépare le petit camp de l'oppidum (1). Mais ce qui est sûr, c'est que l'*initium ascensus* coordonné à *planities* sert à définir la *planities* : ce n'est pas nécessairement une large plaine (2), encore qu'il puisse s'agir de la plaine où sont assis les *maiora castra* ; il s'agit du bas de la pente à partir duquel on commence à sentir, en venant du grand camp, que "ça monte" ; d'où la traduction appuyée de M. Croisille et Mme Demerson : "*Le mur de la place-forte était à 1200 pas de la plaine, (à savoir du commencement de la montée), en ligne droite, si aucune sinuosité n'intervenait.*" On peut donc chercher autour du plateau des Côtes à quels endroits, susceptibles d'avoir été assaillis, on trouve quelque dix-huit cents mètres entre le bas de la pente et le rebord du sommet où devait se trouver le rempart, mais cela sous deux réserves : les douze cents pas sont-ils de façon sûre le texte de César ? et si oui, faut-il les prendre à la lettre ou comme un chiffre rond (3) ?

Les manuscrits de la classe α , sauf le manuscrit S de la deuxième famille (*Ashburnamianus*, de Florence), portent bien *mille CC*, et "*MCC ist richtig*" selon Kraner *et alii* ; mais ceux de la famille β, sauf le manuscrit T de la première famille (*Thuaneus*, de Paris), portent *CC*, - "*quod ex* M *corruptum esse censuit A. Klotz, quapropter :* mille *A. Klotz (probauit Stegemann)*", met en note O. Seel, qui publie cependant *mille CC* comme Kraner et Constans. C'est cette incertitude qui a conduit G. Demerson à douter que l'information soit exploitable en l'état (4) : et de fait, et c'est on ne peut plus regrettable, on est porté dans ces conditions à se demander si cela vaut bien la peine de prendre des mesures sur le terrain. Après l'hésitation entre *qui* et *ne*, tout le passage, en vérité, illustre crûment les difficultés préliminaires qui grèvent notre entreprise : qu'a donc écrit ou dicté et voulu dire César et que peut-on lui faire dire (5) ? A supposer qu'il ne se soit pas trompé, et aussi qu'il ne veuille pas nous tromper, qu'en pouvons-nous savoir lorsque les manuscrits divergent de cette façon ? Divergences, au surplus, qui tiennent aux hasards de leur transmission, de la nature et du nombre de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. A quoi bon, dès lors, aller plus loin, puisque toute la suite en dépend ?

(1) Opinion de J. LHERMET en 1933, de G. ACHARD en 1991 (*art. cit.*, p. 106).

(2) C'est pourquoi, dans l'hypothèse de Gergovie-Merdogne, on peut admettre la vallée de l'Auzon.

(3) *Cf.* J. LE GALL, à propos du "*fameux fossé de 20 pieds*" à Alésia : on a douté de l'avoir retrouvé, mais cela ne paraît guère douteux ; "*simplement, comme pour bien d'autres détails, les chiffres donnés par César ne sont que des à-peu-près auxquels on aurait tort d'accorder une confiance aveugle.*" (Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd. revue et augmentée, Fayard, Paris, 1980, p. 71.)

(4) *Cf.* G. DEMERSON, *art. cit.*, p. 39 et p. 45, note 10. Mme DEMERSON a précisé depuis son analyse en répondant à G. ACHARD.

(5) Et comment l'interpréter sans lui faire dire ce qu'il n'a pas dit ni voulu dire ?

Et on observera que la difficulté n'est point majorée parce qu'elle serait embarrassante pour l'hypothèse "nordiste". Car un P.-F. Fournier lui-même, qui ne les mettait pas en doute, était disposé à ne pas prendre les douze cents pas à la lettre (1). Nous demandant pourquoi cette lecture un peu laxiste, nous croyons qu'elle est due au choix du versant oriental de Gergovie-Merdogne comme direction de l'assaut. En effet, pour atteindre les 710 mètres environ du rebord de ce versant, il fallait contourner le Puy Mardoux en venant de la Serre d'Orcet, et c'est donc vers la courbe de niveau 360 que commençait la montée (ceci en négligeant la question de l'ancien lac de Sarliève) : mais, il suffit de regarder la carte pour le voir, le décompte des douze cents pas ne peut y être qu'approximatif, tellement que J. Harmand a objecté à la théorie qu'*"il y a sur le front est, entre le mur de Gergovia et la plaine, au bas mot 2,3 km, non 1,8 km"* (2). Or on répète depuis Napoléon III qu'on trouve bien les douze cents pas, au contraire, entre la plaine de Donnezat et le sommet du plateau (3) : *"C'est la distance, à vol d'oiseau, du bord du plateau au village de Donnezat"*, met en note L.-A. Constans. Mais, sans chicaner sur l'altitude et l'endroit exacts où ce calcul fait commencer et finir la montée (4), on devra remarquer que *les douze cents pas n'y sont pas comptés non plus à partir du petit camp.*

Sauf à remettre en question la théorie classique à Gergovie-Merdogne (5), il n'y a

(1) En 1933, P.-F. FOURNIER écrivait : *"César donne la distance, en ligne droite, de 1.200 pas (VII, 46, 1), soit 1.776 mètres entre l'enceinte de l'oppidum et la plaine. C'est la distance du rebord du plateau au commencement de la pente, au-dessous de la route nationale n° 9."* (La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd* , t. XXXI, 1933, p. 38, n. 176.)

Et en 1943 : *"Stricto sensu, 1776 mètres. Mais 1200 est un chiffre rond en numération duodécimale. Avec notre système décimal, un observateur dirait 1000 ou 2000 mètres, suivant son propre coefficient d'appréciation ou les circonstances, pour évaluer à vue d'œil une distance, qui peut varier, d'ailleurs, selon les termes précis qu'on y assigne."* ("La Bataille de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France, p. 40, note à 46, 1.)

Et dans le même sens : *"On a raisonné de travers sur le chiffre de 1776 mètres, traduction littérale de 1200 pas. Les Romains comptaient duodécimalement. 1200 pas est donc un chiffre rond. Un militaire d'aujourd'hui, à le supposer aussi dépourvu de moyens de mesure précis que César, dirait 1000 ou 2000 mètres, suivant son propre coefficient d'appréciation et les circonstances, pour exprimer une «distance réelle ... comprise entre 1200 et 1800 mètres» (Pessemesse = l'Alauza d'Auvernha (Clermont), octobre 1934, n° 30. Toutes les mesures énoncées dans le récit du siège sont également comptées en nombres arrondis."* ("Encore la bataille de Gergovie", Bull. hist. et sc. de l'Auv., LXIII, 1943, p. 234, § 30.) - Pour la dernière précision, *cf. ibid.*, p. 231, § 16 : *"6 pieds sont un chiffre rond. Entendre : 1 m. 50 à 2 mètres."* (En 1933, l'auteur comptait *"1 mètre 77"*.)

(2) J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 392, n. 32. - Mais ce calcul est abusif, et l'on doit se demander comment J. HARMAND l'a obtenu.

(3) *Cf.* NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 239, n. 2 : *"Il y a en effet 1,780 mètres depuis le pied de la montagne où César dut rassembler ses troupes, entre la Roche-Blanche et le Puy de Marmant, jusqu'à la porte ouest de l'oppidum. C'est la ligne qui passe par le ravin où se trouve le village de Merdogne ; à gauche et à droite le terrain est trop accidenté pour pouvoir être escaladé par des troupes."* - Cette ligne est en effet toute droite, quoiqu'elle prenne le versant de biais.

(4) Qu'on mesure seulement 7,2 cm sur la carte I.G.N. au 25.000e depuis la courbe de niveau 710, et l'on ne manquera pas d'être surpris : où convient-il, en effet, de marquer l'*initium ascensus* dans la vallée de l'Auzon ?

(5) Car il y a bien contradiction entre l'interprétation du texte *(raros milites, ne ex oppido, etc.)* et son application au terrain : qu'en est-il, dans ces conditions, de la mission des *rari milites* au petit camp ? - *Cf.*

pas lieu de s'en étonner. Le petit camp se trouvant lui-même en hauteur, la pente et les Romains montent depuis plus bas que lui. La distance n'est donc pas formulée depuis le petit camp (1). Mais est-elle bien donnée pour indiquer la longueur du trajet théorique des légions ? Pour qu'elle apparaisse ainsi formulée dans le fil du récit, il faut oublier les *minora castra* de 45, 7, et il suffit de la rattacher à la phrase qui précède immédiatement (45, 10), celle qui parle de l'envoi simultané des Héduens sur la droite, par une autre montée - comme s'ils partaient, non seulement *au même moment*, mais encore *du même endroit* que les légions d'assaut, comme si elles-mêmes, donc, partaient comme eux du grand camp (2), comme si enfin c'était leur montée, à celles-ci comme à ceux-là, dont la distance était donnée ensuite. Car c'est bien là l'impression que peut faire cette dernière phrase du chapitre 45, où sont associés, sinon fondus, le signal du départ et l'envoi des Héduens, comme un peu plus haut l'envoi des *rari milites* et les instructions données aux légats : "*His rebus expositis signum dat et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit.*"

Mais ce serait contraire à l'indication, quelques lignes plus haut, du transfert des troupes d'assaut au petit camp, à moins que ce ne soit à l'interprétation de ce transfert. Et l'on devrait, aux Côtes, se représenter les choses en envoyant les légions par la gauche de la colline du petit camp, par le pied de Chanturgue, et les Héduens par la droite, par la vallée du Cheval entre Chanturgue et Var (3). Et de fait, on peut compter quelque 1 800 mè-

L. HARMAND, *art. cit.*, p. 161, col. 1 : "*On connaît la version traditionnelle : l'attaque part du petit camp (La Roche Blanche) et de ses abords, vers lesquels le proconsul transfère, depuis le grand camp (Orcet), distant de 3 kilomètres, environ l'effectif de quatre légions ; etc.*" - Ainsi est éludée la difficulté, de manière à passer par le petit camp tout en ayant 1 200 pas à faire.

J. HARMAND, Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, p. 212 : "*Ayant constaté l'abandon décisif des camps rebelles, il (= César) fait passer, de la Serre d'Orcet aux abords de la Roche Blanche, le gros de ses troupes, par petits paquets, enseignes cachées, panaches des casques dissimulés, pour éviter la reconnaissance du mouvement par les habitants de l'oppidum.*" Il y a bien escamotage du passage par le petit camp.

Le P. CLEMENCE, au contraire, fut de ceux qui voulurent prendre CESAR au mot : "*Celui-ci n'avait quelque chance de succès que s'il partait de la Roche Blanche. [...]. Or le texte de César suppose, nous semble-t-il, qu'elles [les trois légions d'assaut] partent du petit camp.*" ("La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, sept.-oct. 1933, Notre-Dame de Mongré, Villefranche-sur-Saône, p. 426, et la suite de cet article *in* ? La Nouvelle Gergovie ?, déjà citée *supra*, p. 16.)

Mais le commandant M. FAIN conteste "*la tradition tenace*" -illustrée (dit-il) par Stoffel- "*qui voulait, dur comme fer, que l'attaque romaine soit partie du petit Camp.*" Et, jugeant la chose "*tout à fait impossible*", il interprète *in minora* dans le sens "*abusif*" de *vers le petit Camp*, à moins que CESAR n'ait voulu "*dérouter le lecteur*". (*Op. cit.*, p. 21 et p. 33.)

(1) Mais il est hors de question, en la circonstance, de mettre la *planities* et l'*initium ascensus* au col qui ne peut manquer de séparer le *mons* du *collis circumcisus*.

(2) A moins d'imaginer, à l'inverse, qu'ils sont montés, eux aussi, au petit camp, car tout est possible *a priori*... Mais il ne semble vraiment pas : car il n'a pas été question d'eux, les alliés, dans le transfert, et on n'en aurait que plus de mal à se représenter la suite : leur chemin par la droite, et plus tard leur retour sur la droite.

Objectons sans attendre que rien ne dit que les Héduens aient été logés au grand camp, improbabilité qui relativise les supputations de P.-F. FOURNIER sur le fait que César aurait fait sa harangue et donné le signal au grand camp.

tres de part et d'autre de ce puy pour atteindre directement le rebord du plateau où est présumée la muraille : à droite, la ligne de changement de pente se trouve vers la courbe de niveau 350, à l'est de la rue de Neyrat ; à gauche, elle se trouverait au midi de Chanturgue, vers la courbe de niveau 370, ou la courbe 380 (1). Les deux itinéraires seraient sensiblement égaux depuis le grand camp, mais rien n'assure que les Héduens en soient partis : ils devaient être logés à l'extérieur (et peut-être bien, justement, du côté de La Plaine). Il reste enfin difficile, pour les raisons qu'on a vues, de renoncer à l'hypothèse du passage des troupes d'assaut par le petit camp. En fait, on se trouve en pleine confusion.

C'est qu'il y a, semble-t-il, une solution de continuité dans le récit, et P. Durand l'avait déjà souligné dans sa réédition du Président Savaron : "*Cependant Cesar qui s'apperceut que sa fourbe reüssissoit [...] fit passer ses soldats d'vn camp à l'autre [...], puis (par vne petite digression) reconnoit que depuis la plaine pour monter en droite ligne, & sans détour jusques à la muraille, il y auoit douze cens pas [...]. Le signal donc estant donné, ses soldats aussi hardis qu'ardans à la curée, se saisirent de trois camps, etc.*" (2). P. Durand, qui ignore les Héduens, ne constate donc la digression que pour reprendre le récit au moment du signal donné, sans se demander à quel endroit il fut donné (3) : d'où l'effet de la digression, qui est dans l'impression que la montée des légions d'assaut a suivi la ligne des douze cents pas, quitte à l'allonger par des lacets : "*Quicquid huic spatio circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebat*" (4). Il y a là trois évidences à dénoncer : l'une serait que le *circuitus* désigne les tours et les détours qui allongent l'*ascensus*, puisqu'ils en allongent la distance et la durée ; l'autre, que la direction

(3) Concernant les Héduens, c'est la solution qui s'est imposée d'emblée aux "Nordistes".

(1) Mille pas ou quinze cents mètres pourraient partir de la courbe 380 environ : il n'y a pas de cassure de la plaine *en venant de Montferrand* ; on peut d'ailleurs contourner le pied de Chanturgue ou le prendre en écharpe : la ligne de changement de pente n'est pas bien nette, il faut le reconnaître.

L. BRUNEL voyait le commencement de la montée vers Cataroux (*op. cit.*, p. 46). Le P. de RAVINEL a d'abord parlé dans A.L.M.A. (*art. cit.*, p. 64) de l'actuel quartier de Ste Thérèse, mais s'est corrigé ensuite, dans le Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes (p. 18), en désignant le "*quartier actuel de la Glacière*".

(2) P. DURAND, *op. cit.*, p. 136. (Déjà cité *supra*.)

(3) J. LHERMET observait que "*César connaît l'art des réticences et de l'imprécision ; il recherche même l'amphibologie. Le chapitre 45, par exemple, est hérissé de difficultés critiques et grammaticales ; mais, ce qui est pis encore, César omet de nous indiquer quand il est au grand camp, quand il est au petit camp.*" ("La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 4.)

(4) CESAR, B.G. VII, 46, 2 : "Mais tous les lacets qu'on avait faits pour faciliter l'ascension augmentaient la longueur du chemin." (Texte et trad. CONSTANS : *spatio* est de lui.) - Trad. CROISILLE & DEMERSON : "A cette distance s'ajoutait celle des détours pour adoucir la pente ; la longueur du transfert l'augmentait encore." (*T : "Quicquid huic circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatio itineris augebatur."*) - Mais une fois de plus, la première difficulté tient à l'établissement du texte : "*id spatium itineris augebat*" α ; "*id spatio itineris augebatur*" β ; "*quicquid huc circuitus ad molliendum clivum accesserat, id spatium itineris augebat.*" (KRANER *et alii*. Mais MEUSEL y subodore une interpolation.) - "*quicquid huc circuitus ad molliendum clivum accesserit, id spatium itineris augebat.*" (O. SEEL.) - Et G. DEMERSON relève la possibilité de maintenir *circuitu* ou *circuitui* des mss. β autres que T : ce qui ouvrirait d'autres horizons.

de l'assaut fut bien réglée sur l'axe des 1 200 pas, et en corollaire que le mur à mi-pente se dressait à mi-chemin du trajet des légions. Or nous avons le sentiment que l'indication de la distance est justement là pour faire entendre qu'elles ne sont pas passées par là (1), tout en produisant l'impression contraire ; qu'elle n'est pas donnée dans le droit fil de ce qui la précède, mais pour préparer à la suite du récit, qui reprend avec l'assaut en 46, 4 : "*Milites dato signo celeriter ad munitionem perueniunt...*" ; et que cette rupture, si le texte est bien césarien, n'est pas innocente, que la limpidité d'une écriture tout unie masque l'obscurité du propos, si ce n'est l'intention de brouiller les pistes : César aurait quelque chose à cacher, ou à déformer. Mais cette hypothèse nous projette dans le récit de l'attaque et de son échec.

Pour l'heure, on retiendra que les évidences relevées sont douteuses. Si en effet les 1 200 pas sont comptés à partir de la *planities*, ils ne peuvent l'être à partir du petit camp, ni, bien entendu, du col qui le sépare de l'oppidum ; mais si les troupes d'assaut sont cependant passées par le petit camp, on n'est pas tenu à l'impossible, qui serait (2) d'associer leur marche à la ligne des 1 200 pas. Cette distance n'est donnée que pour sa valeur théorique, puisqu'elle ne correspond pas à la distance parcourue par les légionnaires : il est indiqué aussitôt que leur itinéraire réel fut plus long, parce qu'ils ont été ralentis et retardés par un *circuitus* qui devait soulager leur effort en vue du combat. Au delà des variantes des manuscrits, le sens général, en effet, semble clair. Mais au risque de paraître tatillon, on s'interroge. Le mot *circuitus* est le même que plus haut, en 45, 3. Quelle qu'ait été la solution retenue alors, il est entendu qu'il s'agissait d'un mouvement tournant. Si l'on veut y voir à présent des lacets ou des détours, et si c'est pour les mettre sur le versant même du *mons*, on donne au singulier une valeur de collectif qui ne s'impose pas, et qui s'avère contestable. C'est qu'il y a contradiction, nous semble-t-il, entre l'insistance de César sur les *lacets* qui allongent la distance et la durée de l'action, et son insistance sur la *celeritas* qui en conditionne le succès (3), et qui manque de peu de la faire réussir. Entre le pas de course et les lacets, il faut choisir. On devrait évidemment en conclure que le *circuitus* ne désigne pas des *lacets* sur le flanc du *mons*, mais l'itinéraire lui-même des légions d'assaut.

(1) Il se trouve que nous nous rencontrons ici avec le lt-col. PESSEMESSE : "*De nombreux commentateurs se sont efforcés de trouver une base de départ pour l'attaque placée exactement à 1.800 mètres à vol d'oiseau du mur de l'oppidum. Rien dans le texte n'autorise une telle interprétation*" - qui a contre elle les difficultés de l'opération, ainsi que l'usage d'une numération décimale et approximative. ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha., 6e année, 1934, n° 30 (oct.), p. 2.)

(2) Quel que soit le site, faut-il le rappeler ?

(3) *Cf.* CESAR, B.G. VII, 45, 9 : "*Quid iniquitas loci habeat incommodi proponit : «hoc una* ***celeritate*** *posse uitari».*" ; 46, 4-5 : "*Milites dato signo* ***celeriter*** *ad munitionem perueniunt [...] ; ac tanta fuit in castris capiendis* ***celeritas*** *ut Teutomatus, etc.*" ; 47, 3 : "*Sed elati spe* ***celeris*** *uictoriae, etc.*"

On objectera que les *amfractus* désignent la même chose que le *circuitus*, et que leur sens est évident : or le premier point n'est pas sûr, et le second est inexact. *Amfractus* est aussi un singulier, qui peut être un collectif : mais la pluralité qu'il paraît signifier est induite par la présence et par la traduction de *nullus* ; traduire *nullus* par *aucun* implique en effet la pluralité que l'on nie, mais c'est un choix, une interprétation : car *nullus* peut aussi bien signifier la simple négation. En fait, *amfractus* est synonyme de *circuitus*. Le dictionnaire de Gaffiot lui donne comme premier sens "courbure, sinuosité" ; et il cite en exemple Cicéron, Nat. 2, 47 : "*figura quæ nihil incisum angulis, nihil anfractibus (habere potest)*", "*une figure [celle du cercle] qui ne peut avoir aucune entaille par des angles ou par des sinuosités*" ; et Rep. 6, 12 : "*anfractus solis*", "*la course du soleil*". Il donne de même à *circuitus* le sens de "action de faire le tour, marche circulaire", et comme exemple : "*circuitus solis orbium* CIC. Nat. 2, 49, *les révolutions du soleil autour de la terre [les 365 jours de l'année]*". Cependant, plutôt que de désigner la même chose que *circuitus*, *amfractus* paraît bien désigner ici les lacets ou les zigzags qui définissent par opposition *recta regione*. Mais cela ne veut pas dire que *circuitus* désigne la même chose. Le *circuitus* a été pratiqué. Rien ne dit que les *amfractus* l'aient été : "*si nullus amfractus intercederet*", écrit César ; mais pourquoi le subjoncif ? Cet imparfait "*correspond à la phrase affirmative amfractus intercedebant*", explique Constans, qui ajoute : "*intercessisset correspondrait à intercesserunt*", et qui traduit : "*à supposer qu'il n'y ait eu aucun détour à faire*". Mais il répond sur le temps du verbe, alors que le problème concerne le mode. Meusel a fait de même : "*Caes. braucht das Imperf., das sich in dieser Verbindung häufig, bes. bei den Historikern findet, hier aber seinen Grund darin hat, daß von einer bestehenden, ihrer Natur nach dauernden Sache die Rede ist.*" - Peut-être ; mais il ajoute : "*Ein ähnlicher Fall kommt sonst bei Caesar nicht vor.*" Cet emploi est donc un *hapax*. Meusel n'en fait pas une affaire, et comprend : "*si nullus amfr. intercederet : «wenn nicht - dazwischen gewesen wäre», wie wir sagen.*" L'analogie des deux grammaires occulte donc la difficulté, s'il y en a une. Et si l'imparfait du subjonctif, unique dans ces conditions chez César, voulait très précisément dire qu'on n'a pas fait de lacets, qu'on n'a pas eu à en faire, puisqu'on est passé par ailleurs ? Alors, le *circuitus* peut bien inclure des lacets, il exclut les *amfractus* qui oscilleraient autour de l'axe des 1 200 pas.

La voie serait donc ouverte à l'idée que le *détour* des légions d'assaut n'est autre que leur passage par le petit camp (1), ce qui n'empêche aucunement que les hommes aient pu monter entre les deux fossés en faisant *des* lacets pour se ménager *(ad molliendum*

(1) Le petit camp est sur la droite qui joint le grand à l'oppidum, mais passer par lui constitue un détour qui allonge le trajet par rapport aux 1 000 ou 1 200 pas d'une montée directe, surtout si l'on pense au cheminement qui emprunte la *fossa duplex*.

cliuum) (1) : c'est même ce qui allait leur permettre d'escalader si vite le versant du *mons*, d'autant qu'ils ne l'attaqueraient pas au niveau de la *planities*. L'objection du temps nécessaire à la manœuvre est assez largement annulée si elle peut se faire dans l'espacement des deux fossés. Et ainsi la digression des 1 200 pas n'interdirait-elle aucunement le passage de toutes les troupes par le petit camp.

Or il est des indices qui viennent étayer cette hypothèse. César attend de constater que le, ou les, camps ennemis sont vides pour lancer ses hommes : "*Vacua castra hostium Caesar conspicatus...*" ; vu l'enjeu, il ne peut guère s'agir que d'une constatation personnelle, et celle-ci a dû se faire depuis la colline du petit camp (2). Même à supposer (ce qui n'est pas nécessaire) qu'il en soit redescendu ensuite, il y serait remonté, puisqu'en faisant appel à Sextius, il parle de son légat qu'il *avait laissé* à la garde du petit camp (3) : c'est donc que lui-même l'avait quitté ; et il y serait remonté avec sa X^e^ légion, puisqu'il est avec elle quand il fait sonner la retraite, et il la fait manœuvrer sur un terrain qui doit être en rapport avec le col séparant la colline du plateau (4). A ces indices internes s'ajoutent des indices externes : Cassius Dion faisait supposer, on s'en souvient, que César s'était servi des *minora castra* comme d'une base d'assaut rapprochée de l'objectif (5) ; et leur fonction est éclairée par celle de la colline qui jouxtait le camp des Bellovaques et dont il s'empara pour cette raison (6), ou par celle des *castra* avancés qu'il devait établir à l'extrémité de deux *brachia* (7), devant la place d'Uzitta qui était tenue par Scipion. Le cas de

(1) Le plus-que-parfait *accesserat* ne pourrait-il impliquer que les lacets du *circuitus* ont précédé le *signum datum* ?

(2) *Cf.* J.-M. CROISILLE, *art. cit.*, p. 7 : "*La constatation précédente a vraisemblablement lieu du petit camp : elle est exprimée dans un énoncé participial où paraît marquée l'action personnelle de César.*"

(3) *Cf. id., ibid.*, p. 11 : "*Reliquerat suppose que César a quitté le petit camp avec la Xe légion ; il y a laissé Sextius.*"

(4) *Cf. ibid.*, p. 11 : "*César voit les légions d'assaut en difficulté. Il faut donc qu'il soit en un lieu assez élevé, sans doute à quelques dizaines de mètres du petit camp, en avant de celui-ci.*"

(5) *Cf.* CASSIUS DION, Histoire romaine, XL, 36 (pasage déjà cité) : "Ὁ οὖν Καῖσαρ [...] μέρους μέν τινος ἐκράτησεν αὐτοῦ ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαί τι ῥᾷω τε ἐκεῖθεν τὴν ἐπὶ τἆλλα ἔφοδον ποιεῖσθαι. " Trad. CROISILLE & DEMERSON : "*Donc César [...] s'était rendu maître d'une partie du dispositif pour y construire des fortifications et posséder ainsi une base d'attaque plus facile en direction du reste du dispositif.*"

(6) *Cf.* HIRTIUS, B.G. VIII, 14, 4-5 et 15, 2-3 : "*Ita cum [...] id iugum, quod trans paludem paene ad hostium castra pertineret, mediocri ualle a castris eorum intercisum animaduerteret, pontibus palude constrata legiones traducit celeriterque in summam planitiem iugi peruenit, quae decliui fastigio duobus a lateribus muniebatur. Ibi legionibus instructis ad ultimum iugum peruenit aciemque eo loco constituit unde tormento missa tela in hostium cuneos conici possent. [...]. Caesar uiginti cohortibus instructis castrisque eo loco metatis muniri iubet castra. Absolutis operibus pro uallo legiones instructas conlocat, equites frenatis equis in statione disponit.*"

(7) *Cf.* B. Af. 51, 3, et 56, 1 : "*Id hac ratione opus instruebat ut, cum propius oppidum copias admouisset oppugnareque coepisset, tecta latera suis munitionibus haberet, ne ab equitatus multitudine circumuentus ab oppugnatione deterretur. [...]. Caesar, brachiis perfectis promotisque usque eo ut telum ex oppido adigi non posset, castra munit, ballistis scorpionibusque crebris ante frontem castrorum contra oppidum conlocatis defensores muri deterrere non intermittit, eoque quinque legiones ex superioribus castris deducit.*"

figure n'aurait rien d'inédit.

3. Considérations sur l'assaut manqué

Maintenant donc l'hypothèse du passage des troupes d'assaut par les *minora castra*, on comprend assez bien le sens de la manœuvre en considérant qu'elle les rapproche de l'objectif et qu'elle les hisse plus près de son sommet, car même en redescendant au niveau du col au moment de l'attaque, elles y gagnent évidemment.

a. Un improbable effet de surprise

Mais c'est d'abord à condition que le sommet de Chanturgue soit assez vaste pour les accueillir et que l'effet de surprise tant recherché demeure possible. Le premier point met dans un embarras bien moindre que le second. Car la surprise suppose à la fois vitesse et dissimulation. La vitesse paraît suffisamment garantie par les conditions de la manœuvre : le pas de course n'aura pas besoin d'être soutenu longtemps du petit camp à l'oppidum ; et la rapidité n'était pas exactement ce qui était recherché du grand camp au petit, d'autant qu'en ne montant pas *dans* les fossés mais *entre* eux, les hommes avaient tout l'espace voulu pour s'égailler dans leur intervalle. Si d'autre part notre analyse du passage par le puy de Chanturgue a du bon, la dissimulation ne fait pas vraiment difficulté pour l'atteindre ; mais une fois sur la colline, c'est une autre affaire.

Il faut l'avouer sans tergiverser : en l'absence de précisions qui ne nous sont pas données, l'effet de surprise est difficile à admettre, mais cela, aussi bien à Gergovie-Merdogne (1) qu'aux Côtes de Clermont, puisque les Gaulois avaient vue sur le sommet de la Roche Blanche plus encore que sur celui de Chanturgue. Peut-on supposer un défilement rendu possible par la végétation, comme a pu en profiter la légion de diversion (2) ? Il faut se résigner à ne pas savoir. Mais l'aporie est plus grande encore quand on songe que les Gaulois, aux dires de César, ne se sont aperçus de rien : il y a là une improbabilité si extrême qu'elle paraîtra à bon droit incroyable (3). Elle l'a paru à Gergovie-Merdogne, tellement que ce fut une raison pour P.-F. Fournier de transporter l'assaut du côté de l'est ; mais supposer que la diversion ait réussi au point que Vercingétorix aurait déplacé

(1) Le scepticisme du "Sudiste" R. CROZET, ancien officier, est à prendre en considération : "*Jamais, au grand jamais, l'on ne me fera croire que les Gaulois avaient de ce côté, supprimé le service du guet ! Nos aïeux n'étaient pas des débiles mentaux ! Pour avoir été assiégé dans de très dures conditions, je sais de quoi je parle.*" (La victoire de Gergovie, éd. Horvath, Roanne, 1979, p. 66.)

Et que veut dire NAPOLEON III, (*op. cit.*, p. 276), disant de la légion de diversion qu'elle "*affecte de se cacher*" vers Chanonat "*pour simuler une surprise*" ?

(2) Le commandant FAIN exclut cette hypothèse, *cf. op. cit.*, p. 33.

(3) Références et citations seraient ici tellement nombreuses que nous renonçons à les rapporter, quoique très frappantes.

tout son monde à l'ouest sans laisser la moindre surveillance nulle part ailleurs, et tout particulièrement du côté même du grand camp, c'est peut-être faire de l'histoire-bataille, c'est sûrement donner une bataille-fiction (1).

Vercingétorix est en position d'assiégé, il se souvient de la catastrophe d'Avaricum dont fut cause *du relâchement dans la garde du rempart* (2), il s'est fait posséder comme un enfant un peu plus tôt sur l'Allier, il se voit ou se croit attaqué ce jour-même, et il n'aurait pas pris les dispositions élémentaires que ne négligerait pas l'individu le plus inexpérimenté (3) ? Ce n'est pas parce que César veut le faire entendre qu'on doit en être persuadé (4). Ou alors, on s'oriente vers un portrait du Barbare qui se rapproche du Vercingétorix de J. Harmand : celui d'un imbécile ou d'un traître (5). Il y aurait donc la plus

(1) *Cf.* E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, *L'Auv. litt.*, n° 43, Clermont-Ferrand, 1929.

P.-F. FOURNIER jugeait que les soldats de César avaient pu préférer "*risquer un effort un peu plus soutenu, sur un terrain défilé des vues et non gardé, que s'aventurer, même sur une meilleure pente, au centre des positions de l'adversaire, en pleine visibilité de tout son front*" (*ibid.*, p. 91). Certes ! et c'est une grave objection contre la version classique.

Mais c'en est une autre contre la sienne : car il faut choisir d'être crédule à l'est pour s'accorder d'être sceptique au sud. Comment croire, en effet, qu'il ne soit demeuré aucun veilleur, aucune sentinelle, ni au rempart, ni dans les camps, ni d'ailleurs en plaine, à un moment où tout l'oppidum était en alerte à cause de la fausse attaque (qui aurait pu en devenir une vraie, avec les cavaliers et la XIe légion), et en un lieu directement exposé, puisqu'il donnait sur le grand camp ? Une femme ou un enfant pouvait donner l'alerte par hasard. Et si le terrain était défilé des vues, c'était une raison de plus pour le garder... Un jeu d'enfants ne tolérerait pas pareille carence.

La vérité est que, des "barbares", les "civilisés" cultivent l'image de grands enfants ; ils oscillent entre la représentation d'une extrême finesse et celle de la suprême balourdise. Ambiguïté de la *sancta simplicitas*... Clichés de la crédulité, de l'irréflexion, de l'emportement, du manque d'esprit de suite.

On peut alors écrire *impunément* que : "*Il a suffi de l'absence de guetteurs en ce point, par ailleurs si tranquille, pour que la surprise réussisse*" (p. 94). "*Si les Gaulois du rempart Sud*", ajoutent nos auteurs (p. 92), "*craignaient une attaque vers Opme, ils n'en devaient que mieux surveiller les liaisons de cette attaque, c'est-à-dire la vallée de l'Auzon...*" - On ne saurait mieux dire : mais à condition d'ajouter : "et le grand camp de la Serre d'Orcet", lieu du "*rassemblement principal*" des forces romaines (p. 93).

(2) *Cf.* CESAR, B.G., VII, 27, 1 : "*paulo incautius custodias in muro dispositas [Caesar] uidebat.*"

(3) *Cf.* P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 44 : "*Quand Vercingétorix croit un côté de la ville menacé par la fausse attaque, aurait-il dégarni ses positions les plus voisines du camp romain ?*" Et p. 105 : "*Eh quoi ?... Vercingétorix aurait négligé les plus simples précautions...*" Et aussi p. 102 : "*Voilà les camps gaulois déserts, et les approches de la place sans défenseurs. Est-il vraisemblable que le jeune général n'ait pas été informé du caractère des faux cavaliers, et qu'en face des deux camps ennemis, il ait dégarni ses positions, oubliant les règles de la prudence la plus vulgaire ? Cette légion qu'il a vue s'avancer et disparaître, ne lui inspire aucun soupçon ? Une telle supposition n'est pas admissible.*"

(4) *Cf. id., ibid.*, p. 107 : "*La plume de l'historien a mal déguisé la déconvenue du général.*"

(5) *Cf.* J. HARMAND, "Qui fut Vercingétorix ?", O.G.A.M., 7, Rennes, 1955, pp. 3-26 ; Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, où l'on peut lire à son propos : "*l'ineptie*" comme "*première impression qui ressort de ses activités*", qui l'apparente aux généraux français de 1870 ou à Gamelin ; "*les non-sens du plan de terre brûlée*" ; "*Comment définir la conduite du jour de l'assaut romain sur Gergovia sinon dans les termes de totale imprévoyance, de manque de sang-froid absolu, face aux feintes proconsulaires ?*" Telles de ses décisions, à Alésia, "*sont proprement ubuesques*" ; il donne le spectacle d'une "*mer de sottises*", d'un "*plan démentiel*" (p. 330) ; "*Ainsi passe-t-on d'une impression d'absurdité à celle de l'équivoque.*" "*Ce chef, dont la balourdise, à Gergovia et Alesia, stupéfie*", manifeste "*mensonge et sottises*" (p. 331). et fait preuve d'"*une imprévoyance bestiale*". Tout compte fait, "*l'hypothèse du sot s'évanouit comme celle du héros. Il ne reste plus d'autre explication que celle d'une créature de César*" (p. 332). La campagne de Gergovia a des "*allures de burla*" ; "*les mouvements sur l'Allier sont une pure et simple entrée de clowns.*" Et

froide ironie dans les éloges de lui que rapporte ou que fait César (1) : mais le vainqueur final a donné du vaincu l'image d'un chef talentueux, qui sait ce qu'il veut et qui en prend les moyens. S'il a fréquenté César comme le déclare Cassius Dion (2), on supposera sans témérité qu'il en a retenu quelques leçons.

Bien entendu, rien n'est simple ni tout à fait sûr en tout cela. Mais on n'a qu'une alternative : croire César sur parole (à supposer que le texte soit le sien et qu'on le comprenne avec justesse), ou bien le mettre en doute pour cause d'invraisemblance majeure, d'autant qu'un témoignage unique et, qui plus est, hostile, s'expose à l'adage *testis unus, testis nullus* (3). En bref, il nous semble impossible d'ajouter foi à ce témoignage qui paraît trop énorme pour être crédible. César a d'abord espéré berner l'ennemi par sa manœuvre de diversion, ensuite en donnant à ses troupes en déplacement un air pacifique ; puis il a compté, non pas sur la surprise, mais sur la vitesse, escomptant que Vercingétorix, une fois désabusé, n'aurait pas le temps de se ressaisir. L'impondérable et l'imprévu existent dans l'histoire et dans la guerre : on n'y versera pas la très improbable défaillance de Vercingétorix. Ce scepticisme nous conduit tout droit à faire nôtre l'hypothèse déjà ancienne que César aurait trouvé ce jour-là plus fin que lui (4) : c'est ce qu'il faudra voir.

b. Sur les circonstances de l'assaut : murus ; collis *et* mons ; valles

Les analyses précédentes amènent à distinguer deux temps dans le mouvement des

tout cela n'est que "*pitreries*" (p. 346). Mais plutôt qu'un sot, Vercingétorix fut un agent de l'ennemi : "*Qu'il ait été un traître du point de vue du druidisme et des fidèles de cette Eglise est l'évidence même.*" (p. 372).

(1) *Cf.* CESAR, B.G. VII, 21, 1 : Vercingétorix a été accusé de trahison pendant le siège d'Auaricum ; il vient de parler en orateur : "*Conclamat omnis multitudo et suo more armis concrepat, quod facere in eo consuerunt, cuius orationem adprobant ;* ***summum esse Vercingetorigem ducem****, nec de eius fide dubitandum, nec maiore ratione bellum administrari posse.*" - 29, 1 et 30, 1-3 : Au lendemain de la chute d'Auaricum, il parle encore en orateur : "*Postero die concilio conuocato consolatus cohortatusque est ne se admodum animo demitterent neue perturbarentur incommodo. [...]. Fuit haec oratio non ingrata Gallis, et maxime quod ipse animo non defecerat tanto accepto incommodo neque se in occultum abdiderat et conspectum multitudinis fugerat ; plusque animo prouidere et praesentire existimabatur, quod re integra primo incendendum Auaricum, post deserendum censuerat.* ***Itaque ut reliquorum imperatorum res aduersae auctoritatem minuunt, sic huius ex contrario dignitas incommodo accepto in dies augebatur.***"

(2) *Cf.* CASSIUS DION, Histoire Romaine, XL, 41, 1 et 3 : "Ὁ δ' οὖν Οὐερκιγγετόριξ [...] ὅτι ἐν φιλίᾳ ποτὲ τῷ Καίσαρι ἐγεγόνει, κτλ. [...]. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ [...] (τῆς γὰρ φιλίας τὴν ἀντίταξιν ἀντιθεὶς χαλεπωτέραν τὴν ἀδικίαν αὐτοῦ ἀπέφηνε), κτλ."

(3) Asinius Pollion, nous le savons par SUETONE (César, LVI, 4), prétendait que les Commentaires avaient été composés avec trop peu de respect pour la vérité ; on a minoré ce témoignage, on a voulu le réserver à la Guerre Civile : mais c'est parce que, s'agissant de cette dernière, on avait d'autres échos que ceux de CESAR ; et c'est le lieu de regretter, avec MATHIEU (*cf. op. cit.*, p. 6), de n'avoir "*qu'un seul témoignage, et (que) ce témoignage (soit) celui de l'adversaire qui siège comme juge.*"

(4) *Cf.* P.-P. MATHIEU, *ibid.*, p. 109, sur l'abandon des camps gaulois : "*Un tel abandon peut-il s'expliquer autrement que comme une embûche tendue par Vercingétorix à l'impatience de César et des siens ?*" Et p. 103 : "*La tentative de César, pour surprendre Vercingétorix, ne fut rien de plus qu'une imprudence.*"

légions d'assaut, dont un seul a pour mot d'ordre la vitesse. Le premier, d'une relative et sage lenteur, consiste en une marche d'approche jusqu'au petit camp ; et le second, aussi rapide que possible, dans l'assaut même donné à l'oppidum, cependant que les Héduens sont envoyés de leur côté pour une mission que César ne précise pas.

Le **signal donné** par lui entre ces mouvements et deux fois mentionné est donc adressé aux troupes en formation d'attaque sur la colline du petit camp. Mais la digression qui en sépare les deux mentions (en 45, 10, et en 46, 4) se divise elle-même en deux parties. Nous venons d'examiner la première (46, 1-2), qui concerne les 1 200 pas, les *amfractus* et le *circuitus*. La seconde, en 46, 3, est descriptive : elle indique l'obstacle du **mur** de gros rochers, environ à mi-pente, qui devait contrarier la charge des légions ; et elle précise la disposition des camps gaulois concentrés entre ce mur et la muraille de l'oppidum. - Détail, mais capital : si notre opinion sur les mille ou douze cents pas est soutenable, ce mur *à mi-pente* n'a pas à se trouver *à mi-parcours* des légions d'assaut...

Cela étant dit et fortement souligné, une information intéressante est d'abord que le mur de gros rochers se développait ***in longitudinem*** sur le flanc du plateau : étudiant la représentation de l'espace dans le récit césarien, M. Rambaud ne croyait pas que cette longueur fût *"prise d'après la forme de l'oppidum"*, parce que *"l'observateur n'en voyait pas l'ensemble et pourquoi, général romain, ayant à diriger ses hommes, eût-il ordonné l'espace d'après l'inconnu et non d'après son dispositif ?"* Aussi la voyait-il parallèle au *decumanus* (1). On en conclut, quoi qu'il en soit, à l'image d'un plateau allongé sous le regard de César. *Il se trouve* que cette représentation se superpose à notre analyse de l'expression *e regione oppidi collis* pour faire, de la droite qui joint le grand camp à l'oppidum en passant par la colline du petit camp, une perpendiculaire au plateau (2).

Mais l'indication apparemment superflue que le mur est élevé *in longitudinem* soulève deux autres curiosités. L'une tient à l'incise ***"ut natura montis ferebat"***. Mme Demerson la donne à lire en fonction de ce qui suit : la montagne fournirait naturellement les *grandia saxa* dont on a besoin pour construire le mur. Cette interprétation aurait besoin pour s'imposer d'une recension systématique des propositions explicatives de ce genre

(1) *Cf.* M. RAMBAUD, "L'espace dans le récit césarien", Caesarodunum, 9 bis, Mélanges *offerts à Roger DION*, Paris, 1974, p. 125 : car, *"dans le camp romain, c'est le kardo qui marque le sens de la largeur ; le sens de la longueur est donné par le decumanus, perpendiculaire. Sous Gergovie, le mur gaulois se trouve donc parallèle au decumanus, parce que pour barrer une attaque des Romains, il est perpendiculaire - ut natura montis ferebat - au kardo, qui était, comme au camp de l'Axona, orienté vers l'ennemi. Ces axes étaient-ils tracés depuis le camp principal ou depuis les minora castra de la colline ? Point de différence s'il faut prendre au sens strict e regione oppidi : camp principal, petit camp et une façade de l'oppidum s'alignent sur la même visée. Ainsi est organisé l'espace tactique visible sous Gergovie."*

(2) Cette rencontre n'infirme en rien nos analyses : la phrase en cause *(Erat e regione oppidi collis)* figure dix chapitres plus haut, où l'on ne sait encore rien de la forme et de la disposition de l'oppidum ; elle est donc à comprendre sans recourir à une information ultérieure, qui pouvait ne pas être donnée.

chez César (1). Comprenant le *ut* comme un peu plus haut en 45, 4 (*"ut erat a Gergouia despectus in castra"*), on pourrait aussi bien voir là une restriction en rapport avec ce qui précède : le mur était rectiligne et horizontal, *dans la mesure où* la nature du *mons* le permettait. L'autre difficulté est plus sérieuse ; elle touche au vocabulaire de César. C'est par une approximation provisoire que nous parlions tout à l'heure du mur *sur le flanc du plateau.* En fait, César est moins clair et il écrit : *"A medio fere* ***colle*** *in longitudinem, ut natura* ***montis*** *ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum impetum tardaret, praeduxerant Galli atque inferiore omni spatio uacuo relicto superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleuerant"* (2). Comprenant que la colline n'était pas différente de la montagne, la plupart des traducteurs ne se sont pas embarrassés de la distinction entre *collis* et *mons* (3). P. Eychart a tenu à voir dans le *collis* la colline de la Mouchette, qui s'interpose en effet entre Chanturgue et le plateau des Côtes. G. Demerson et J.-M. Croisille ont fait la même lecture. Elle n'est pourtant pas certaine. *"Ils avaient rempli la partie supérieure de la colline, jusqu'au mur de la place-forte, de camps très rapprochés les uns des autres"* : le sens immédiat de cette phrase serait aussi bien que le mur de la place-forte était situé au haut de la colline, et dans ce cas celle-ci n'est autre que la montagne. On objecte que César, alors, ne serait pas clair et qu'il ne saurait user de mots différents dans un contexte aussi étroit pour désigner la même chose. Mais c'est précisément ce qui est en cause. Il convient donc de comparer les divers emplois de l'auteur. Or il est d'autres endroits qui témoignent de ce qui fait, à nos yeux, la même ambiguïté (4).

En B.G. *I, 24, 1-2,* César traite de la bataille contre les Helvètes. Il vient de suspendre sa poursuite pour aller s'approvisionner d'urgence à Bibracte. Les Helvètes font demi-tour et c'est à eux de le suivre et de le harceler. *"Quand il s'aperçut de cette manœuvre, César se mit en devoir de ramener ses troupes sur une colline voisine (collis) et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur (sic : in colle medio), ses quatre légions de vétérans ; au dessus de lui, sur la crête (sic : in summo iugo), il fit disposer les deux légions qu'il avait levées*

(1) *"Noter que la parenthèse explicative, en latin, porte sur ce qui suit"*, écrit G. DEMERSON (*art. cit.*, Bull. de l'Opp. des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 8) ; de fait, l'exemple de B.C. III, 43, 2, (où César entreprend d'investir Pompée), lui donne raison : *"Inde, ut loci cuiusque natura ferebat, ex castello in castellum perducta munitione circumuallare Pompeium instituit."*

(2) CESAR, B.G. VII, 46, 3.

(3) Les uns disent *colline*, d'autres *montagne*, et les autres ne traduisent pas de façon distincte (*à mi-côte, à mi-pente, à mi-hauteur*). - Paraphrasant le texte, P. RAMUS transcrivait : *"à medio ferè montis in longitudinem..."* (*op. cit.*, f° 72 v°) ; SIDOINE APOLLINAIRE au contraire avait désigné le mont par le terme *collis* (Carmen VII, vers 151 : *"... cum colle repulsus / Gergouiae castris miles uix restitit ipsis."*)

(4) Nous avons déjà eu l'occasion (p. 198, n. 4) de signaler les deux passages de B.G. IV, 23, 2-3 (premier débarquement en Bretagne), et VII, 62, 8-9 (bataille de Labiénus contre Camulogène).

en dernier lieu dans la Gaule, et toutes les troupes auxiliaires ; la colline entière (sic : totus mons) était ainsi couverte de soldats" (1). On constatera sans étendre le commentaire que la même hauteur est désignée dans le même passage par les trois termes différents de *collis*, *iugum* et *mons*. Il se peut que chacun possède sa valeur, mais ils ont tous le même référent.

De même en *B.G. VII, 83, 2 et 7* : César parle, à Alésia, de la hauteur septentrionale qu'il n'avait pu inclure dans ses fortifications et où Vercassivellaunos va conduire un fort contingent de l'armée de secours. Les Gaulois se renseignent : *"Il y avait au nord une montagne (sic : collis) qu'en raison de sa vaste superficie nous n'avions pu comprendre dans nos lignes, et on avait été forcé de construire le camp sur un terrain peu favorable et légèrement en pente"*. Les Gaulois passent à l'action : le parent de Vercingétorix *"sortit du camp à la première veille ; ayant à peu près terminé son mouvement au lever du jour, il se dissimula derrière la montagne (sic : mons) et fit reposer des soldats des fatigues de la nuit"* (2). La même hauteur est à nouveau désignée par deux termes différents, et l'on aurait du mal à distinguer leur valeur propre, si elle existe.

De même encore, en *B.C. I, 41, 2 ; 42, 2-3 ; 43, 1* : César se dirige vers Ilerda, s'arrête au pied du camp d'Afranius et lui offre la bataille en rase campagne : *"Afranius, devant cette offre, fait sortir ses troupes et prend position au-dessous de son camp, à mi-pente de la colline (in medio colle)."* L'engagement n'a pas lieu et César campe à quatre cents pas, en plaine apparemment. Le lendemain, *"Afranius et Petreius, pour effrayer l'adversaire et empêcher les travaux, font avancer leur armée jusqu'au pied de la colline (sic : ad infimas montis radices) et harcèlent nos troupes."* Mais César ne bronche pas. Afranius et Pétréius n'insistent pas, *"et, sans avoir progressé bien loin au delà de la base de la colline (ab infimo colle), ils font rentrer les troupes dans leur camp."* Le surlendemain, César poursuit l'installation de son camp. Puis il tente de prendre une éminence, un tertre, une hauteur *(tumulus)* située entre le camp adverse et la ville d'Ilerda, mais sera pris de vitesse par l'ennemi : *"Il y avait entre la place d'Ilerda et la colline voisine (proximum collem), où campaient Pétréius et Afranius, un terrain plat (planities) d'environ trois cents pas, et, à peu près vers le milieu de ce terrain, un mamelon (tumulus) qui dominait légèrement."* Voilà donc une autre hauteur appelée tantôt *collis* et tantôt *mons*.

(1) *"[1] Postquam id animum aduertit, copias suas Caesar in proximum* **collem** *subducit equitatumque, qui sustineret hostium impetum, misit. [2] Ipse interim in* **colle** *medio triplicem aciem instruxit legionum quattuor ueteranarum, ita uti supra se in summo* **iugo** *duas legiones quas in Gallia citeriore proxime conscripserat et omnia auxilia conlocaret ac totum* **montem** *hominibus compleret."*

(2) *"[2] Erat a septentrionibus* **collis** *quem propter magnitudinem circuitus opere circumplecti non potuerant nostri : necessario paene iniquo loco et leniter decliui castra fecerant. [...]. [7] Ille ex castris prima uigilia egressus prope confecto sub lucem itinere post* **montem** *se occultauit militesque ex nocturno labore sese reficere iussit."*

Et de même enfin, en B.C. *III, 85, 1* : on s'oriente vers le choc de Pharsale ; Pompée a son camp "*in colle*" ; et il range son armée en bataille "*ad infimas radices montis*" : il ne peut évidemment s'agir encore, d'une ligne à l'autre et dans la même phrase, que de la même hauteur ou éminence.

Ces exemples ne prouvent pas que César, devant Gergovie, n'a pas en tête une colline distincte de la montagne, mais elles rendent la chose improbable ; et l'on ne peut pas savoir. En identifiant ce *collis* avec le petit puy de la Mouchette, P. Eychart y mettait des camps gaulois, mais il pensait surtout trouver, dans le vallon qui le sépare du plateau, la ***satis magna ualles*** de 47, 2, qui s'interpose entre César et ses légions et les empêche d'entendre la trompette qui sonne la retraite. Or on sait que cette vallée transversale fut pratiquement introuvable à Gergovie-Merdogne. Serait-on condamné, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, à la voir dans le col ou la dépression qui sépare Chanturgue du plateau ? G. Demerson a retenu la variante des manuscrits qu'avait relevée en son temps Fulvius Ursinus (1) et qui propose le pluriel : "*quod satis magnae ualles intercedebant*". Cette leçon est séduisante. César veut faire accroire qu'il a atteint son objectif et expliquer, du coup, l'indiscipline de ses hommes, leur faisant porter, tout en les excusant, la responsabilité de son échec : mais quel lecteur serait dupe ? Il incrimine une vallée dont la largeur aurait exténué l'éclat de la trompette : la chose est en soi douteuse (2). Mais dans ce récit dont la clarté est si trompeuse, le maniérisme d'un pluriel aurait quelque chose d'éloquent : s'il y a des vallées, mettons deux, entre César et ses hommes, il y a une hauteur entre l'une et l'autre ; et cette hauteur expliquerait mieux qu'une vallée l'amortissement de la sonnerie. Et c'est ainsi, par l'implicite et le non-dit, que César perdrait son lecteur sans le tromper.

c. Sur les circonstances de l'assaut : déception et dénouement

On peut mieux comprendre alors que les légionnaires aient pu désobéir. Mais on comprend également pourquoi les choses ne se sont pas passées comme César l'avait prévu : il pensait surprendre et fut surpris (3).

(1) *Cf.* les éditions des Commentaires de Bartholomée VINCENT, Lyon, 1574 ; de Georges CORVIN, Francfort-sur-le-Main, 1575 ; de Martin NUTIUS et frères, Anvers, 1622 : "*Quod satis magna vallis intercedebat]magnae valles intercedebant, est in meo libro*." (p. 32, *emendatio* n° 188.)

(2) Quoique l'existence et de l'orientation de la vallée fassent deux problèmes distincts, voici, dans son style de militaire, l'opinion de R. CROZET sur sa fonction présumée : "*Et l'histoire du ravin !... Alors là, croyez-moi, ce n'est pas ce ravin de Vazilhat, derrière le Petit-Bonneval, que je connais bien, qui fera d'un buccin une trompette bouchée !*" (*Op. cit.*, p. 44.)

Même scepticisme chez le lt-col. PESSEMESSE : "*Nous ne voyons pas en quoi un ravin pourrait offrir un obstacle à la propagation du son.*" (*Art. cit.*, mai 34, n° 27, p. 2, après avoir remarqué, "*en passant, qu'on chercherait vainement le ravin en question*" entre les abords de la Roche-Blanche et Gergovie.)

Il souligne en effet l'importance et la réalité de la ***celeritas***. Mais comment se fait-il, si ses hommes furent si rapides et si les camps gaulois étaient vides, qu'ils n'aient pas pris la place forte *dans la foulée* (1) ? La chose en vérité est inexplicable. Teutomatos, ou Votomatos, était là : le roi des Nitiobroges a-t-il pu rester seul (2) ? Mais dès la veille, à lire César, Vercingétorix avait envoyé tout le monde, *omnes,* aux fortifications de l'*aditus* et de l'*alter collis* (44, 5). Il vient de recommencer ce jour même sous la pression de la fausse menace : *omnes* (45, 6). Et César s'est assuré qu'il avait vidé les camps. *Mais par quels moyens a-t-il pu vraiment s'en assurer ?* Et si cela était, qui donc a pu *s'enfuir* devant les Romains (47, 3) ? Qui eurent-ils à *poursuivre* jusqu'au rempart (47, 3) ? (*Sequi* : quand la situation sera inversée, *insequi* va être dit, en 51, 1, -et *cf.* 49, 2- des Gaulois poursuivant les légionnaires.) Faute de vallée, on a soutenu que le vacarme du combat avait assourdi le son de la trompette. Donc et de fait il y eut résistance et combat entre les deux murs et devant les portes (3) : mais contre quels absents ? Or la mêlée dura assez longtemps pour que, *interim*, les Gaulois occupés de l'autre côté entendent d'abord les clameurs, reçoivent ensuite des nouvelles, et cela coup sur coup, c'est-à-dire à plusieurs reprises, et aient enfin le temps de revenir à temps pour sauver la situation, précédés, il est vrai, par les cavaliers (48, 1) (4). L'aveu, d'ailleurs, en échappe à César : il n'explique pas seulement la mise en échec de ses troupes par le *locus iniquus*, l'infériorité du nombre et la fatigue de la course, mais encore par la fatigue due à la durée du combat (5), et il les oppose ainsi aux troupes *fraîches* qu'elles ont à affronter : c'est donc qu'elles-mêmes ne sont pas *integrae* ni *recentes* (48, 4). Cela n'a pas de sens, à moins de supposer que les camps gaulois n'étaient pas vides (6) ; et si cette réalité a échappé à César, une explication

(3) *Cf.* P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. v : "*Je crois être parvenu [...], en serrant de près son récit, à conjecturer, avec quelque vraisemblance, que, tout en comptant sur une surprise, il [= César] a lui-même été surpris, et qu'il a donné dans une embuscade, adroitement dressée par Vercingétorix.*"

(1) *Cf. id., ibid.*, p. 110 : "*Dans cet intervalle [à savoir entre l'arrivée des Romains et le retour des Gaulois], la légion entière aurait pu pénétrer dans la place.*"

(2) J. LHERMET suppose qu'il était de garde la nuit précédente "*avec ses Agennais*" : d'où sa sieste à midi. (*Art. cit.*, p. 4, col. 1.) - Mais l'anecdote fait négliger l'essentiel en un moment fatidique ; et elle ne détourne pas seulement l'attention sur un détail burlesque, elle est aussi l'occasion d'un règlement de compte ; *cf.* VII, 31, 5 : "*Interim [après la chute d'Avaricum] Teutomatus, Ollouiconis filius, rex Nitiobrogum, cuius pater ab senatu nostro amicus erat appellatus, cum magno equitum suorum numero et quos ex Aquitania conduxerat ad eum [= Vercingetorigem] peruenit.*"

(3) On tient là une contradiction chez P.-F. FOURNIER.

(4) Ce qui contredit l'assertion de P.-F. FOURNIER, que la cavalerie ne pouvait être engagée qu'à l'ouest (dans l'hypothèse de Gergovie-Merdogne).

(5) CELSUS, *alias* PETRARQUE, a dit les Romains "*et pugna praecedenti et ascensu fessi*" (p. 139).

(6) Il n'y a pas de doute là-dessus pour R. CROZET, officier, "sudiste" convaincu : "*Il y a donc eu un combat avant l'arrivée des troupes. Contre qui alors, sinon contre celles qui se trouvaient encore dans le camp des remparts.*" (*Op. cit.*, 1979, p. 45.)

Au reste, après avoir rapidement atteint et franchi le mur, les Romains ont pris rapidement *trina castra* (46, 4): mais puisque Vercingétorix s'était entouré d'un camp par cité (*cf.* 36, 2), et puisque ces *castra* étaient *densissima*, en prendre trois, c'est peut-être bien n'en prendre que trois...

incomplète, peut-être, mais des plus simples, serait qu'il n'a pu tout voir : Vercingétorix avait laissé suffisamment de barbares derrière le mouvement de terrain qui masquait l'une des vallées ; et c'est César qui est tombé dans le piège et l'embuscade. Mais l'écrivain qui rédige et compose après coup affecte la transparence, et c'est pour mieux faire écran.

En réalité, Vercingétorix assiégé ne pouvait que s'attendre à être attaqué ; il ne pouvait qu'accepter le combat ; sage système, il avait toujours refusé la bataille rangée en plaine ; mais à Gergovie il avait l'avantage de la position, comme l'événement l'a prouvé : l'*iniquitas loci* était un facteur décisif à l'époque (1) et fut défavorable à César ce jour-là. Lui si prudent sur ce point d'ordinaire (2), il fut battu pour avoir pris le risque de se battre malgré ce handicap. Il était attendu.

Que l'on en doute encore, et le découpage du texte en apporte un nouvel indice : on sait que César affectionne les scènes anecdotiques qui détournent l'attention en la captivant ; ici, le comportement des mères de famille et des femmes, les rodomontades et les prouesses du centurion Fabius, puis ses malheurs, le courage et le dévouement de Pétronius. Or il est question de Fabius à deux reprises (47, 7 ; 50, 3), entre lesquelles prennent place quantité d'événements : les Gaulois sont avertis de plusieurs manières et plusieurs fois, ils reviennent en courant sur les lieux de la lutte, ils prennent position progressivement au pied du rempart, les mères manifestent, le combat traîne et tourne mal, César mande Sextius et se déplace lui-même avec sa légion, et surviennent les Héduens. C'est à ce même moment, *eodem tempore,* que Fabius et les siens sont enveloppés sur la muraille, massacrés et jetés à bas : mais c'est sur la même muraille qu'on l'avait quitté, triomphant. Construction curieuse de la séquence et de ses plans, curieux effet d'arrêt sur l'image : en reprenant les aventures de Fabius au point où il les avait laissées, César annule en quelque sorte les caprices de la Fortune et le temps fatal qui s'est écoulé dans l'intervalle, mais le procédé s'apparente, malgré l'anachronisme, à quelque montage invraisemblable et tendancieux. C'est peut-être dans le mot de Florus que tient la conclusion : "*Nemo tantum feroces dixerit Gallos : fraudibus agunt*" (3).

Certes, tous les aspects de cette affaire sont d'abord à lire indépendamment d'un site quelconque. Et ses points obscurs ne sont pas tous éclairés par la référence à l'un des

(1) Le *paulo aequior locus* de 51, 1, signifie également *un terrain un peu plus favorable* ou *un terrain un peu plus plat.*

(2) *Cf.* NAPOLEON Ier, Précis des Guerres de Jules César, *in* édition des *Commentaires* par C. ROUSSET, Hachette et Cie, Paris, 1872, p. 422 : "*Munda est une des circonstances où César attaque et donne bataille malgré la bonne position de son ennemi ; aussi faillit-il y être vaincu.*"

(3) "*Qu'on ne dise pas que les Gaulois ne sont que féroces ; ils ont recours à la ruse.*" (III, 10 dans Nisard ; I, 45, 7 aux Belles Lettres : "*On ne devrait pas dire seulement que les Gaulois sont féroces : c'est par la ruse qu'ils agissent.*")

sites en concurrence. Mais notre perspective étant de mettre à l'épreuve celui des Côtes, les moments de la bataille doivent, au mieux, être explicables par la disposition des lieux, au moins leur être applicables.

La place occupée par **César** pendant l'action, ses déplacements, de même que les positions de la Xe légion, peuvent être repérés sans trop de mal et suivis entre le petit camp et le versant de l'oppidum. C'est là qu'on doit mettre son poste d'observation, là que sa légion se tenait en réserve. Mais de nouveau la clarté du récit a quelque chose de spécieux. Quitte à disputer sans fin de leur localisation, on distinguait classiquement trois positions successives : celle où César a fait sonner la retraite en 47, 1 ; celle qu'il atteint après s'être un peu avancé en 49, 3 ; et l'endroit un peu plus plat et favorable (en 51, 1) où sa légion s'était portée en appui. Mais rien n'assure que les positions 2 et 3 ne soient pas identiques. Quant à la première, elle suppose une marche antécédente de la Xe légion dans le temps même du combat, puisque César lui fait faire halte : mais que signifie cette manœuvre ? La chose est d'autant moins claire que l'ordre de retraite et l'arrêt de la légion coïncident avec le moment où César se déclare satisfait de son avantage - mais satisfait de quoi ? N'ayant pas écrit ce qu'il avait dit à ses légats (45, 7 : "*quid fieri uelit ostendit*"...), il ne nous a rien dit de son objectif. De même que les anecdotes font diversion dans le récit, de même ici le narrateur ne joue la satisfaction sincère que pour leurrer son lecteur. Il ne s'explique pas davantage un peu plus tard sur son inaction, lorsque, ayant mandé Sextius, il se contente de dire qu'il attend l'issue du combat (49, 1). Espère-t-il encore que les siens vont rétablir la situation ? Ou se tient-il en réserve parce qu'il juge la partie perdue ? Ou bien attend-il quelque chose, l'intervention des Héduens par exemple ? Une lecture rapide apprécie l'apparente limpidité ; une lecture au ralenti fait crier à l'énigme. César écrivain traite ici ses lecteurs avec la même duplicité que l'homme de guerre ses adversaires. - *(Cf. notre planche CIV.)*

Ce qui nous intéresse est cependant de voir si l'hypothèse des Côtes est plausible jusqu'au bout. Elle le paraît tout particulièrement avec les épisodes suivants.

Comme il se doit et comme on a déjà pu le faire valoir, le retour des Gaulois se fait à la fois *sur la droite* et depuis *l'autre côté* de l'oppidum. Mais deux choses sont à ajouter. L'une concerne solidairement **les distances et les durées** ; l'autre, le **trajet exact** des cavaliers et fantassins gaulois.

1. Il fallait que les Gaulois ne fussent attirés et retenus ni trop loin ni trop près du lieu de la bataille (1) : trop loin, ils n'auraient rien entendu et ils seraient intervenus trop

tard ; trop près, l'effet de la diversion était nul et César n'aurait pas pris le risque d'attaquer sur ce point. On a justement objecté à P.-F. Fournier que l'assaut par l'est était trop éloigné du lieu de la diversion. Et Guy Achard, à l'inverse, a fait grief à la théorie des Côtes de mettre les Gaulois trop près (1). Mais un Napoléon Ier a insisté en expert sur les différences consécutives à l'apparition des armes à feu : les armées antiques, en raison de la nature de l'armement, s'affrontaient en formations serrées sur des champs de bataille relativement étroits (2). Il faut songer, en outre, qu'elles n'étaient pas motorisées. Les dimensions du champ de bataille pouvaient donc être restreintes. Et de même, les batailles les plus décisives n'ont quelquefois demandé que peu de temps ; P.-F. Fournier pensait que celle de Gergovie n'avait pas dû être longue, il parle même d'"*un temps fort court*" : c'est que la rencontre se réduisait assez souvent à ce que les Vendéens de 1793 appelaient encore un *choc*. L'affaire de Gergovie paraît en être une illustration.

2. Mais le terrain des Côtes convient au texte de César pour une autre raison, toute particulière : un d'Aigueperse avait tenté, laborieusement, d'attirer l'attention sur elle à Gergovie-Merdogne. C'est qu'à bien y regarder, les contraintes du récit sont en effet singulières. Il ne faut pas seulement que les Gaulois reviennent juste au mauvais moment ; il faut aussi qu'ils reviennent à la fois de la droite *et* de l'autre côté de la place ; et il faut encore qu'ils reviennent de l'autre côté de la place, mais *sans* la traverser et sans passer par les portes, puisqu'à mesure qu'ils arrivent, ils prennent position *sub muro* (48, 2). Si l'on devait faire, à l'aveugle, un portrait-robot des lieux, on aurait à concevoir une disposition des plus étranges. Sans forcer le texte, en se pliant à lui au contraire, on la rencontre aux Côtes de Clermont.

On y trouve aussi assez d'espace pour y mettre **les Héduens** et pour comprendre quelque chose à leur mission comme à la méprise des Romains, qui sont incapables de reconnaître en eux leurs alliés. Envoyés sur la droite pour prendre les Gaulois à revers et les tenir en respect, leur mouvement est combiné avec l'opération de diversion. S'ils arrivent

(1) Les réflexions de NAPOLEON III allaient dans le même sens ; *cf. op. cit.*, p. 275, n. 1 : le calcul -à moins de deux km de la porte ouest- est établi en fonction des cris entendus et du temps qu'il fallait pour monter les 1 200 pas.

(1) *Cf.* G. ACHARD, *art. cit.*, p. 111 : "*On a vraiment le sentiment avec cette hypothèse de se trouver devant un théâtre d'opération de poche.*"

(2) *Cf.* NAPOLEON Ier, *op. cit.*, p. 327 : "*La nature des armes décide de la composition des armées, des plans de campagne, des marches, des positions, du campement, des ordres de bataille, du tracé et des profils des places fortes ; ce qui met une opposition constante entre le système de guerre des anciens et celui des modernes.*" - D'où la formation habituelle des anciens : *l'ordre profond* et non *l'ordre mince* (pp. 321-322), et cela change tout.

(Et l'Empereur explique par là que les Romains furent presque constamment battus par les Parthes, armés d'une arme de jet supérieure (p. 324), de même que les succès de Labiénus en Afrique (p. 415) ; et *cf.* p. 427 pour les Parthes et pour Labiénus.)

trop tôt, ils alerteront trop tôt les Gaulois occupés par les troupes de la feinte, dont une part se retournera contre eux, et donc aussi contre les légions d'assaut. S'ils arrivent à l'heure, ils recevront le choc des Gaulois alertés par les leurs et soulageront les légions, leur donnant le répit nécessaire pour en finir avec la résistance rencontrée dans les camps. En arrivant trop tard, ils laissent le champ libre aux Gaulois qui reviennent trop tôt pour César. On se heurte sur ce point à un problème de chronomètre (1), qui s'entend mieux si toute l'action fut brève et si Vercingétorix ne fut pas fauteur de négligence. Le retard des Héduens est dû ou à la longueur de leur trajet, ou à leur lenteur, ou à leur mauvaise volonté : la faute en serait donc soit à César, soit à eux-mêmes, à moins que ce ne soit la réaction gauloise qui se serait produite en avance sur les calculs du Romain. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le moment de leur apparition qui est rendu responsable de la surprise et de la panique des légionnaires, c'est le fait même de leur apparition : probablement devaient-ils obliquer sur leur droite pour s'opposer aux Gaulois, et sans doute ont-ils pris sur leur gauche pour se joindre à eux. S'il en a été ainsi, comme on en forme l'hypothèse pour tenter de comprendre, ils ont trahi César en passant à l'ennemi : ce n'avait donc été que partie remise dans la plaine de la réconciliation (40, 4-41, 1).

Il reste une ou deux choses à se représenter aux Côtes : les manœuvres de **Sextius** et le **repli** des légions. On sait que César a fait descendre son légat du petit camp pour qu'il prenne position "*sub infimo colle, au pied de la colline, sur la droite* ou : *au flanc droit de l'ennemi*" (49, 1). On s'est battu à Gergovie-Merdogne pour identifier cette colline et son pied, et pour faire coïncider le pied de cette colline avec le côté droit de l'ennemi, au point même d'opposer quelquefois Sextius à sa gauche. On en discute aussi aux Côtes de Clermont, mais en y respectant la droite et la gauche. Si la droite de l'ennemi est à ce point menaçante, c'est ou bien qu'elle fait une pression particulièrement dangereuse sur la gauche romaine, et cela s'entend si les légions doivent refluer par la vallée des Sagotiers, entre Chanturgue et le plateau ; ou bien qu'elle s'apprête à déborder la gauche romaine pour couper la retraite aux légions. Les deux hypothèses déplacent donc vers le sud le lieu dramatique de l'action, ce qui convient au mieux, si les troupes débandées tentent de regagner le grand camp de Montferrand. Mais qu'en est-il de la position exacte de Sextius ? Elle dépend encore une fois du sens à donner au mot *collis*.

P. Eychart, G. Demerson, J.-M. Croisille sont portés à y voir la colline du petit camp, celle de Chanturgue. Et cela s'entend dans le contexte : il y est question des *minora castra* et d'un *collis*, il est juste de supposer que le *collis* est celui des *minora castra*. Aver-

(1) Beaucoup d'auteurs l'ont souligné : FISCHER, FOURNIER, EYCHART, *etc.*

ti toutefois par l'emploi équivoque de ce mot à propos du mur à mi-pente, on se doit d'admettre la possibilité qu'il s'agisse de la montagne elle-même ou du plateau. Il importe assez peu en un sens, puisqu'en l'occurrence, le pied de Chanturgue et celui des Côtes se trouvent coïncider au bas de la vallée des Sagotiers. Il est vrai que la seconde position de Sextius est à situer "un peu plus haut", ou : "au dessus de la plaine" (51, 2 : *locum superiorem*). Sextius ne serait donc pas descendu jusqu'en bas de la pente, ou bien il serait remonté : mais alors de quel côté, ou sur quel versant ? P. Eychart voudrait le placer sur le flanc de Chanturgue : mais rien ne s'oppose à ce que cet emplacement plus élevé se trouve sur le versant du plateau même, (ou peut-être, aussi bien, dans la montée des Sagotiers) ; il y recevrait plus tôt et plus efficacement la Xe légion en retraite, qui vient elle-même d'appuyer les fuyards et de subir le choc des Gaulois ; mais surtout, il aurait pris l'heureuse initiative d'un excellent subordonné et c'est au mieux qu'il ferait face à la droite de l'ennemi. Très simplement, dans cette version des choses, Vercingétorix arrêterait ses hommes au pied du plateau, qui se trouve être aussi le pied de la colline, là à peu près où commence la plaine : et ce n'est pas rien que ce signe de discipline chez eux, d'autorité chez lui. - *(Cf. notre planche CIV.)*

Parvenu à ce terme en lisant et relisant les *Commentaires*, nous sommes frappé du nombre d'échos que la relation de cette campagne évoque à chaque instant dans le *Corpus caesarianum* : peu de chose, en ce sens, est propre à Gergovie - sauf le montage des composants et le tissu même du texte, qui lui donnent son originalité. Notre lecture elle-même n'intègre guère de considérations nouvelles, tout nous paraissant avoir été dit un jour ou l'autre par l'un ou par l'autre ; mais nous ne pensons pas avoir versé pour autant dans un éclectisme sans principes : du moins avons-nous tenté de discriminer les opinions variables en retenant et en coordonnant ce qui nous est apparu comme la part de vérité de chacun, avec l'espoir, en constituant la nôtre, de nous être rapproché du vrai.

La conclusion sera aussi brève qu'a pu être long un examen quelquefois méticuleux : rien ne paraît s'opposer gravement à ce que les Côtes de Clermont aient été le lieu du siège et de la bataille de Gergovie ; et plusieurs données décisives semblent plaider au contraire en faveur de ce site-là.

Ce qui lui manque, c'est de s'appeler d'un nom qui rappellerait Gergovie. Ce défaut est-il rédhibitoire ? C'est ce qui reste à étudier.

CHAPITRE QUATRIEME

RETOUR A LA TOPONYMIE

1ère section : GERGOVIE ET LE PUY DE MERDOGNE
- I. Puy de Merdogne ou Montagne de Gergovie ?
  - A. Le plateau de Merdogne, dit de Gergovie
  - B. Puy de Mardogne ou Montagne de Gergovia ?
  - C. Le Puy de Merdogne, celui qui porte Gergoye
  - D. Hasards et conséquences d'un changement de nom
- II. Dzargóyo, Gergoye et Gergovia
  - A. Si Gergoye n'était pas Gergovia...
  - B. Distinction à faire entre Gergoye et Gergovia
  - C. De l'origine de *Gergoia*: un doute hyperbolique

IIe section : GERGOVIE ET LES COTES DE CLERMONT
- I. Un faux nom : Gerzat
  - A. Le cas de Noviodunum Haeduorum > Diou
  - B. Pseudo-Gergia, pseudo-Gergovia
- II. Un nom disparu ?
  - A. Disparition ou métamorphose : le cas de Bibracte > Beuvray
  - B. Disparition ou substitution : le cas de Vix < Lascon
- III. Des noms d'emprunt
  - A. Les montagnes de Vix, de Merdogne et des Côtes
  - B. Le modèle du puy de Chanturgue
- IV. Une conclusion

Première section

GERGOVIE ET LE PUY DE MERDOGNE

En admettant que notre parcours ait, dans son ensemble, été légitime, il prend donc à présent la forme d'un périple en nous ramenant à notre point de départ. Deux motifs nous poussaient à l'entreprendre : une raison théorique, pour la satisfaction de *savoir*, si cela était possible, au lieu de nous contenter de *croire* ; une raison pratique, en prenant acte d'un état de fait où l'indécision des uns et la discorde entre les autres suffisaient amplement à rendre la question problématique.

Or il nous est, au commencement, apparu que l'affaire pouvait d'emblée être réglée par le constat de la toponymie ; mais les tenants de Gergovie-Merdogne eux-mêmes considéraient à juste titre que l'argument toponymique était insuffisant *, qu'il n'était pas même un recours nécessaire : par souci de méthode et par acquit de conscience, nous les avons donc pris au mot, pour voir à notre tour si les autres conditions étaient en effet remplies comme ils l'annonçaient, et dans quelle mesure. Ces conditions consistaient d'une part en la convenance topographique et la possibilité de restituer les opérations militaires, d'autre part dans le témoignage souhaitable de l'archéologie césarienne et dans celui de l'archéologie celtique. Sous réserve d'erreur et dans les limites de nos compétences, le site de Gergovie-Merdogne nous est vite apparu moins probant qu'il avait été dit et répété.

Nous tournant alors vers un site de rechange qui avait manqué à Lancelot, il nous a semblé, les choses étant encore aujourd'hui ce qu'elles sont, que les Côtes de Clermont produisaient à l'examen des titres plus satisfaisants. Mais rien, bien entendu, n'est près d'être joué pour autant ; et l'on se retrouve dans une situation paradoxale, où l'on dispose d'un site qui a pour lui ce que l'autre a contre lui, et réciproquement. Si celui de Gergovie-Merdogne n'offre point toutes les autres garanties, il a du moins pour lui son appellation, qui n'est pas rien. Et si celui des Côtes de Clermont peut se prévaloir d'atouts de poids, de convenances assez frappantes, le nom lui fait défaut.

Il y a donc lieu pour finir de se demander deux choses : si la carence toponymique des Côtes constitue un handicap insurmontable pour le massif du nord, et si la désignation du plateau méridional comme plateau de Gergovie reste pour lui un avantage acquis et décisif. Nous suivrons le plan inverse.

* A l'exception (notée p. 154) d'un F. IMBERDIS.

I. PUY DE MERDOGNE OU MONTAGNE DE GERGOVIE ?

Si cette dernière dénomination doit en effet être confirmée, elle n'est pas seulement par elle-même un argument sérieux en faveur de la localisation traditionnelle ; elle aurait chance, en outre et dans le besoin, de compenser la faiblesse des autres éléments du dossier. Car à son ancienneté est liée la question de son étymologie, qui a paru encore moins contestable. L'enjeu est donc de taille, et il mérite qu'on y revienne.

A. Le plateau de Merdogne, dit de Gergovie

Et que depuis toujours le plateau du sud s'appelle *de Gergovie*, on l'a suffisamment lu, depuis longtemps et sous nombre de plumes.

Mais l'affirmation opposée, qui semble passer inaperçue, n'en est que plus surprenante. Passe encore que M. Rambaud ait fait grief à P. Eychart, à une époque, d'avoir usurpé un droit de souveraineté en s'obstinant à parler du *puy de Merdogne* quand il s'agissait du *plateau de Gergovie* (1) : dès ses premiers articles, P. de Nolhac avait donné l'exemple (2). Mais il était déjà notable que G. Fournier, dans son étude sur *La création de la Grange de Gergovie [...] et sa transformation en seigneurie*, eût choisi d'appeler Merdogne le village de Gergovie, par souci de parer à toute ambiguïté (3). Or c'est le plateau lui-même, si l'on y prend garde, qui reçoit de plus en plus fréquemment la dénomination de Merdogne.

A titre d'exemple, les rédacteurs des dictionnaires ou encyclopédies Larousse en sont les témoins, en deviennent de ce fait les artisans. L'un mentionne le "*plateau de Merdogne, dit «de Gergovie»*" (4) ; un autre parle de "*la montagne de Merdogne, dite aussi de Gergovie*" (5). Et sans ambages, celui du *Dictionnaire archéologique de la France* écrit dé-

(1) *Cf.* M. RAMBAUD, "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, p. 235 : "*[...] le plateau de Gergovie, qu'abrogeant non sans affectation de souveraineté un décret impérial, il appelle à nouveau Merdogne [...]*"

(2) *Cf.* P. DE NOLHAC, "La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25 fév. 1933, pp. 219-221 ; "Gabriel Siméoni et le site de Gergovia", Mélanges de Philologie, d'Histoire et de Littérature offerts à Henri Hauvette, Les Presses Françaises, Paris, 1934.

(3) *Cf.* G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles)", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 309, n. 5 : "*Depuis Napoléon III ce village a pris le nom de Gergovie ; pour éviter toute équivoque, nous conserverons le toponyme primitif.*"

(4) P. BONNAUD, *in* Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, Lib. Larousse, Paris, 1972, V, p. 2977 (article "Clermont-Ferrand") ; et quelques lignes *supra* : "*Quelle que soit la position de l'oppidum arverne dont dérive la ville actuelle (les Côtes ou le plateau de Merdogne), le site de Clermont, etc.*"

(5) *Cf.* Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Lib. Larousse, Paris, 1983, article "GERGO-

sormais le "*plateau de Merdogne*" (1). Mais ils ne font en cela que copier des autorités de seconde main, dont il faudrait se demander d'où elles tiennent leur nouvelle science. Doit-on voir dans cette petite révolution la propagation d'un usage dont P. Eychart s'était fait l'initiateur ? ou la reconnaissance implicite et détournée du scepticisme qui s'est établi à l'encontre des évidences traditionnelles ? Toujours est-il qu'un savant comme A. Piganiol déclarait avec précaution, dès 1962, que le site méridional se trouvait confirmé par "*de nouvelles fouilles au pied de la colline dite de Gergovie*" (2), fouilles dont il allait convenir en 1967 qu'elles n'avaient "*pas apporté de confirmation précise*". Aussi se désolidarisait-il, en pratique, de ceux qui persistaient sans trouble à y voir la ville assiégée par César (3). Un L. Harmand, deux ans plus tard, n'avait toujours pas ce scrupule, mais il n'en mentionnait pas moins "*le site traditionnel de l'oppidum - l'ancien Puy de Merdogne, désigné sur les cartes modernes sous le nom de Gergovie*" (4). Et voici qu'on peut lire, dans le Dictionnaire national des communes de France, "*GERGOVIE OU MERDOGNE*" (5). C'est donc bien un problème de désignation qui est réapparu de nos jours.

Or le phénomène n'est pas nouveau. On ne s'étonnera certes pas que le nom du plateau ait fait l'objet de polémiques dans la querelle des années trente. Mais on aurait tort de croire que le parti pris ait départagé alors les "Sudistes" et les "Nordistes". Quand M. Busset allait répétant que "*le Puy de Merdogne a conservé son nom gaulois, et ce nom n'est pas Gergovia, c'est Merdogne*" (6), il affirmait sans guère apporter de preuves (7). Il

VIE" : "*On hésite aujourd'hui entre deux localisations, la montagne de Merdogne, dite aujourd'hui de Gergovie, à 6 km au sud, et les Côtes de Clermont, à 2 km au nord.*"

(1) *Cf.* Dictionnaire archéologique de la France, I (A-H), éd. Atlas, 1989, p. 282, col. 3 : "*En 1866 [sic], Napoléon III [...] confirma cette hypothèse [celle de Syméoni] en donnant au plateau de Merdogne le nom de Gergovie. [...]. Les fouilles entreprises de 1941 à 1949 sur le plateau de Merdogne s'avérèrent décevantes, et Jean-Jacques Hatt put déclarer, en 1942, que l'oppidum de Gergovie restait à découvrir.*" - Et même terme *infra*.

(2) A. PIGANIOL, Histoire de Rome, *Clio*, P. U. F., Paris, 5e éd., 1962, p. 187. - C'est nous qui soulignons. - A noter qu'A. PIGANIOL se fait alors l'écho de P. THIELSCHER, qui venait "*d'identifier le praefectus fabrum de César, Mamurra, avec l'architecte Vitruve (art. Vitruvius Mamurra du PAULY-WISSOWA, IX, A, I, 1961), qui prend ainsi une importance singulière comme ingénieur et comme topographe*". (*Ibid.*, p. 560 ; et *cf.* la référence suivante.)

(3) *Id.*, La Conquête romaine, P. U. F., Paris, 5e éd. entièrement refondue, 1967, p. 506, n. 1 : "*P.-F. Fournier maintient le site traditionnel de Clermont. Les fouilles de l'Université de Strasbourg 1945-6 n'ont pas apporté de confirmation précise. (M. LABROUSSE, Fouilles de Gergovie, Gallia, VI, 1948, 31).*"

(4) L. HARMAND, "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, J.-B. Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, p. 157, col. 2.

(5) Dictionnaire national des communes de France, Albin Michel, Berger-Levrault, Paris, éd. 1992, p. 570. L'équivalence serait-elle en passe de devenir comme officielle ?

(6) M. BUSSET, "Une réponse de M. Maurice Busset. La curieuse évolution des adversaires de l'Oppidum des Côtes", L'Avenir du Plateau Central, 9 nov. 1933, p. 4. - L'auteur ajoute : "*Toutes les discussions byzantines de ces messieurs n'y changeront rien !*" - Repris dans "A propos de l' «oppidum du plateau des Côtes», une réponse de M. Maurice Busset", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, n° 71, 1933, p. 8 (daté du 15 janvier 1934) : "*Le Puy de Merdogne a conservé jusqu'en 1865 son nom celtique, et ce nom n'est point Gergovie, c'est Merdogne, toutes les discussions byzantines n'y changeront rien.*"

s'avançait beaucoup en soutenant que "*le plateau et le village voisins, dans tous les actes anciens, se nomment très explicitement puy de Merdogne et «village de Merdogne»*" (1). Mais des "sudistes" comme J. Clémence ou J. Ajalbert, ou plus tard M. Labrousse, n'étaient pas non plus sans connaître l'ancien Puy de Merdogne (2). Et de même, avant de prendre en considération la théorie de M. Busset, le doyen Audollent, qui fut d'abord "sudiste", commençait en 1922 un article sur Les Sources de Gergovie en rappelant l'ancien nom du plateau, "*jadis puy de Merdogne*" (3). On ne saurait donc dire que le vrai nom de ce plateau soit allé ni qu'il aille toujours sans faire difficulté.

B. Puy de Mardogne ou Montagne de Gergovia ?

Dès la fin du XVe siècle, on a de fait rencontré le thème, qui se voulait démonstratif, de la conservation du nom, du *nomen retinens*. L'argument vaut ce que pesait alors une science étymologique et toponymique à peine dans l'enfance. Mais il s'est beaucoup répété, depuis, que le plateau *de Gergovie* portait ce nom de toute ancienneté. On savait pourtant qu'un puy *de Merdogne* était en rapport avec le plateau, puisque le comte de Caylus, les abbés Lebeuf ou Masson, et Dulaure, le mentionnaient en plein XVIIIe siècle.

Mais on a bizarrement occulté des données ou documents qui contrariaient l'argumentation régnante. Chose étrange, Lancelot avait ignoré que la mention de *Gergoïa* se rencontrait souventes fois avant que Syméoni ne l'eût publiée ; mais il faisait valoir un

(7) *Cf. id.*, La question de Gergovie. Remparts celtiques et huttes gauloises, Larguier, Nîmes, 1934, pp. 13-14 ; "La question de Gergovia", Revue d'Auvergne, XLIX, avril 1935, pp. 66-67.

(1) *Id.*, "L'Oppidum de Clermont-Ferrand et les Révélations de la Photographie aérienne", La Nature, 1er octobre 1933, p. 296.

(2) *Cf.* J. CLEMENCE, "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, Revue d'application des Principes Pédagogiques du *Ratio-Studiorum* de la Compagnie de Jésus de N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 413 (*"Ce plateau s'appelait autrefois Puy de Merdogne, comme le village qu'il porte sur son flanc méridional. [... Mais à partir de 1865], toute la montagne cessa d'être le Puy de Merdogne pour devenir le plateau de Gergovie.)*, p. 420, n. 30 ; ? La Nouvelle Gergovie ?, *suite de l'article précédent*, nov.-déc. 1933, publiée en extrait par l'Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933, p. 19.

Cf. aussi J. AJALBERT, qui cite le puy de Merdogne comme le "*nom général de la montagne de Gergovie*", *in* Feux et cendres d'Auvergne, La Renaissance du Livre, Paris, 1934, p. 236 ; et qui cite "*la montagne de Merdogne*" comme identifiée par Syméoni "*avec la Gergovie de l'histoire*", *in* "La bataille de Gergovie", Revue d'Auvergne, t. LI, n° 4, Clermont-Ferrand, 1937, p. 139.

Et *cf.* enfin M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 7 : "*L'identification de Gergovie avec le plateau de Merdogne [...] est aujourd'hui hors de doute.*"

(3) A. AUDOLLENT, "Les sources de Gergovie", R.E.A., t. 24, 1922, p. 153 : "*Si l'identité de Gergovie et du long plateau (jadis puy de Merdogne) qui barre l'horizon à 6 kilomètres au sud de Clermont, ne fait doute aujourd'hui pour aucun esprit sérieux, il ne s'ensuit pas qu'aucune difficulté ne subsiste dans la topographie de cette célèbre montagne.*" - (N.B. Ayant une fois douté de "*la colline du Sud*", le doyen AUDOLLENT persistera dans son doute, attendant pour se prononcer "*que des fouilles sérieuses, tout au moins des sondages, aient pu être exécutées sur les Côtes*", qu'il appelle "*la colline du nord de Clermont*" : *cf.* "La nouvelle Bataille de Gergovie", L'Echo de Paris, 28 juillet 1937.)

titre de 1303 "*où un Pierre de Merdonia Damoiseau, avoue tenir de l'Evêque de Clermont, totum replatum Podii Merdoniæ*" (1) : et il en concluait que ç'avait été là le nom de la montagne. Mais Bourguignon d'Anville devait lui objecter que cet acte ne prouvait rien : "*Que la montagne de Gergovia soit appellée Podium Mardoniæ dans un acte du quatorzième siècle, il ne paroît point extraordinaire, en considérant qu'il y a une terre du nom de Mardogne au pied de la montagne, que cette montagne, qui alors & depuis a pu être comprise dans le domaine de cette terre, soit appellée du même nom, quoiqu'elle en eût un qui lui fût propre & particulier*" (2). Et Caylus, après Masson et avant Dulaure, prétendait distinguer le puy de Merdogne de la montagne de Gergovia, dont il était "*voisin*", mais "*séparé par une grande vallée*" (3) : c'est donc qu'il existait un Puy de Merdogne. Plus près de nous, le Dr Balme devait convenir qu'il était "*bien possible que certains titres aient désigné de même la montagne voisine*" du nom de Merdogne (4). *Possible* veut-il dire que la chose est problématique ? ou bien qu'elle est effective, mais sans importance ? Qu'elle ait eu ou non de l'importance, elle n'a pas échappé à l'érudition de l'archiviste P.-F. Fournier, qui note qu'au moyen âge, "*l'ensemble de la montagne est désigné, comme il arrive couramment, par le nom de la principale localité qui s'y trouvait : puy de Merdogne*" (5), et qui évoque, dans son *Histoire agricole de la plaine de Gergovie depuis le XVIe siècle* (6), "*un procès intenté par le seigneur de Merdogne aux habitants du lieu au sujet du pacage sur le plateau*" : il mentionne la transaction qui y met fin ; c'est pour en conclure que "*toute la surface du plateau ne servait alors qu'au pacage et était jouie en commun*". Il le fait sans plus en dire de l'appellation de ce plateau ; et il précise en note qu'il néglige ici certaines pièces douteuses, qu'elles soient suspectes ou introuvables (7). Mais G. Four-

(1) A. LANCELOT, "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, p. 659.

(2) J.-B. BOURGUIGNON D'ANVILLE, Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, p. 350.

(3) Comte de CAYLUS, Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 287. - Cette idée déconcertante s'explique mal. Peut-être faut-il en voir l'origine chez les informateurs qui, trop bien intentionnés peut-être, avaient assuré le géographe BELLEFOREST que le mont appelé Gergoye était beaucoup trop étroit pour contenir une ville et une armée...

("*Car je me suis enquis*", dit-il, "*de ceux qui ont esté sur le lieu, de l'espace de ce mont, & s'il est capable d'une si grande cité que elle peut tenir, & les forces de ses citoyens, & l'armee de Vercingentorix : lesquels m'ont asseuré de l'estressissure du lieu telle qu'a peine y pourroit on faire monstre d'un camp volant : & que l'assiegeant ne pouvoit aucunement venir a l'assaut de la place.*" La Cosmographie universelle de tout le monde, Nicolas Chesneau, Paris, 1575, p. 224.)

(4) P. BALME, "Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, n° 71, 10e année, 6e cahier, Clermont-Ferrand, 1933, p. 32.

(5) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 1933, p. 65. - L'auteur ajoute : "*Et après ?*"

(6) *In* Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne [...], pp. 18-21.

(7) *Cf. id., ibid.*, p. 18, n. 2 : "*Il n'est pas tenu compte ici d'une sentence du bailliage de Montferrand, 1556, confirmée par arrêt du parlement, 1561, décembre 11, concernant les droits du domaine de Gergovia*

nier, son fils, n'a pas manqué d'exhumer les *actes suspects* par lui écartés, afin de montrer que si les religieux de Saint-André refusaient de se soumettre à la règle commune quand elle leur portait tort, ils n'hésitaient pas à s'en réclamer quand c'était leur avantage : or on apprend ainsi qu'au milieu du XVIe siècle, ils revendiquaient pour leur maison de Gergovie le droit à la pâture commune "*sur l'hault du puy de Merdogne*" (1)...

Il résulte de cette confusion quelque chose de très simple. L'appellation de *puy de Merdogne* était connue et reconnue. Mais la question s'est discutée assez curieusement de savoir si elle avait désigné le puy Mardoux à l'est ou le plateau qui portait à son flanc sud-est le domaine des Prémontrés ; ou si, dans ce dernier cas, qui était à la vérité le plus sérieux et le plus sûr, le plateau n'avait pas reçu ce nom du village de Mardogne, le nom de cet habitat s'étant alors indûment substitué au nom antique de Gergoye ou Gergovie.

C. Le Puy de Merdogne, celui qui porte Gergoye

On sait bien, en effet, comme le souligne le Dr Balme, que son nom moderne et officiel est celui de Gergovie (2) : mais on a vu aussi bien que cela ne prouvait rien pour le passé. Au reste, en la matière, la dénomination officielle n'a de valeur qu'administrative et ne constitue tout au plus qu'un indice pour le chercheur en quête du *vrai* nom. Car la nature du *vrai nom* pose un problème d'un autre ressort que celui des textes, des cartes, ou des décisions des pouvoirs ; elle relève du témoignage, et du témoignage des usagers qui l'ont eux-mêmes donné par fondation ou, beaucoup plus souvent, reçu eux-mêmes de la tradition.

Si donc on demande quel était le nom de la montagne dans les siècles médiévaux, on ne trouve pas d'autre appellation que celle dont Lancelot a fait état, le puy de Merdogne ou plutôt de Mardogne : et cette appellation est en effet tirée du village de Mardogne (3), établi sur le versant méridional, *si bien qu'on ne connaît pas à la montagne de nom qui soit à elle*. Savoir si elle s'appelait antérieurement d'un autre nom, et comment, reste pour

au pacage sur la plaine (Caylus, Rec. d'antiq., V, 288 ; Ad. Michel, l'Ancienne Auvergne, 1843, I, 127), parce qu'elle se rapproche, par son objet, d'un groupe d'actes assez suspects, et que je n'ai pu la retrouver dans le fonds de Saint-André (non classé), non plus que Mlle Dillay, archiviste aux Archives nationales, dans le fonds du parlement". - Même page pour les deux citations précédentes.

(1) G. FOURNIER, "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4, 1950, p. 339 : "*[...] lequel puy estoyt destiné pour le pasturage des bœufs arans.*" Avec renvois en note aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (l. 17b, c. 4-21 ; l. 28a, c. 2-2).

(2) P. BALME, *art. cit.*, p. 32 : "*A côté des inventions, des fantaisies, il y a, fort heureusement, la documentation. A partir de l'Imprimerie, c'est-à-dire, avec les livres, les atlas, les archives mieux tenues, nous ne trouvons qu'un seul nom officiel pour le plateau : C'est celui de Gergovie. Il n'y a pas à le nier.*"

(3) C'est l'antique prononciation, encore attestée du côté de Romagnat (témoignage recueilli oralement auprès de M. Ch. HERILIER, professeur à Thiers, occitaniste).

l'heure une question sans réponse (1). Et parler d'une substitution qui se serait opérée de Gergovie à Merdogne n'est qu'une supputation, dont les airs d'évidence servent surtout à masquer l'absence de preuves et à dispenser d'en rechercher - attitude au demeurant compréhensible dans la mesure où l'on est convaincu par avance que là-haut fut Gergovie. Quant à déterminer à quand remonte la dénomination de Merdogne, c'est une question qui renvoie autant à l'archéologie qu'à la toponymie du village de ce nom (2). Mais on ne sait rien d'assuré de *Mardonia*, *Merdonia* - si ce n'est sa très probable haute antiquité (3).

Et si l'on demande après cela comment on appelait la montagne dans ce milieu du XVIe siècle où Syméoni l'appela *de Gergoye*, on a la réponse dans deux sources contemporaines et indépendantes.

1. L'une est le témoignage de Syméoni lui-même : et l'abbé Lancelot avant Maurice Busset l'avait à bon droit invoqué. "*De son temps*", dit l'abbé avec simplicité, "*cette montagne s'appelloit encore le Puy de Mardogne ; il en convient lui-même, hoggi detto Podio di Mardogna*" (4). Et M. Busset de rappeler la même chose avec ses approximations coutumières : "*Ce plateau avait conservé le nom gaulois de Merdogne : «Poggi di Merdogna», ainsi le nomme Siméoni. Le village situé près du sommet, sur la pente Sud, s'appelait également Merdogne*" (5).

Malgré ce qui s'est dit, en effet, s'est écrit, se répète et se croit, Syméoni n'a point déclaré que la montagne fût appelée autrement ; on tient de lui, au contraire, son nom ancien de *Mardogne*. Après s'être félicité d'avoir "*finalement recongnu la tresantique assiete*

(1) *Cf. id., ibid.*, même page : "*Quand on ne sait rien, M. Maurice Busset, on n'invente pas. On se tait.*"

(2) R. CROZET, ancien officier, veut expliquer Merdogne par les deux racines *Max* et *Dun*, ce qui donnerait à peu près "le village de la plus grande place forte" (La victoire de Gergovie, éd. Horvath, Roanne, 1979, p. 90)...

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Remarques provisoires touchant l'évolution du peuplement à Gergovie", *in* Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle, éd. du Comité « Pro Gergovia », Cl.-Fd, 1935, p. 17, n. 23 : "*Les toponymes pré-latins n'abondent pas au puy de Gergovie et à ses abords immédiats. [...]. Au contraire, les formations gallo-romaines sont en grand nombre.*" Et Merdogne est cité comme telle dans "*un relevé provisoire*". - Mais il semblerait (*cf.* Ch. HERILIER) que *Mardonia* soit une formation (latine ou occitane par son suffixe, analogique de *-anea*) sur le celtique ou préceltique *MARD, qu'on retrouve dans *mardelle*, «cabane en pierre sèche».

J.-A. DULAURE lui donnait le sens de : eau profonde, et le décomposait en *Mer*, eau stagnante, et *Dogne*, profonde. (*Cf.* La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, B. M. I. U. de Cl.-Fd, ms. 575, n° 4, vers 1795 ?, f° 72r° ; ou La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, f° 95v°.

(4) A. LANCELOT, *art. cit.*, p. 659. (Il doit citer de mémoire, le texte étant *Poggio*.)

(5) M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 137. Et *cf.* les deux références données *supra*, note 11 ("*Poggio di Merdogna*" et "*Poggi di Merdogna*").

de Gergoye en Auvergne", et avoir promis de "*prouver et monstrer, par le texte mesme de Caesar et avec toutes les raisons qu['il pourra] trouver et alléguer, que la vraye assiete de Gergoye estoit environ deux milles près du fleuve d'Alier [...], et non sur ledit fleuve*", et moins encore à la cité de Clermont, il fait valoir "*les ruines d'une Tour en forme d'Eglisette que vulgairement on appelle Gergoye*". Puis, ayant attribué des étymologies latines aux noms de Romagnac, de Serat [Ceyrat], de Clémence [Clémensat], de Pérignac et d'Obier [Aubière], il s'excuse de n'avoir pu encore s'appliquer aux dérivations en *-ac* si fréquentes dans le pays (1), "*estant assez occupé à vérifier l'assiete de Gergoye, **dict aujourdhuy le Costaut de Mardogne***" (2). Siméoni n'insiste ni ne commente. Pourquoi le ferait-il ? Là n'est pas son problème, et aussi bien cela ne fait-il pas problème. "*Dict aujourduy le Costaut de Mardogne*", explique-t-il : mais ce n'est point pour opposer cette appellation à une autre appellation plus ancienne dont il ne sait ni ne dit rien, c'est par simple souci d'être compris avec précision. Ainsi son témoignage est-il aussi limpide qu'incontournable. On lui a pourtant fait porter l'honneur et la responsabilité d'avoir identifié la ville et le mont de Gergovie : il y aura là une situation à éclaircir.

Mais c'est sans doute à lui que l'abbé Lebeuf, qui était "sudiste", devait implicitement se référer en parlant de "*cette montagne, qui jusqu'au milieu du XVI.e siècle s'est appelée le Puy de Mardogne*" (3). Rien n'interdit toutefois de supposer que cet abbé ait profité de sources locales, puisqu'il s'est rendu sur place comme avait fait Lancelot. Quoi qu'il en soit, il croit comme celui-ci au changement du nom de la montagne, puisqu'en relatant l'opinion commune qui place aujourd'hui l'ancienne Gergovia sur une montagne à une lieue de Clermont, il ajoute que "*c'est pour cette raison qu'on a donné le nom de Gergoye à cette montagne, qui jusqu'au milieu du XVI.e siècle s'est appelée le Puy de Mardogne.*"

2. De quoi l'on a effectivement la preuve dans les pièces d'un dossier qui fut constitué cependant que Syméoni se trouvait sur place, en 1555. Il fut alors procédé à une "*Enqueste Pour les venerables Relligieulx abbe et couuent de Sainct andre les clermont demandeurs [...] contre La dame de merdoigne [...]*" (4). Il s'agit du procès auquel G. Fournier faisait plus haut allusion, analogue à ce procès antérieur entre le seigneur de

(1) La *désinence Ac* lui semble signifier "*(ne plus ne moins que les Alemans et Flamans disent Bourg) village, lieu ou Chasteau*".

(2) G. SYMEONI, Description de la Limagne d'Auvergne, édition critique de la trad. française d'Antoine CHAPPUYS par Toussaint RENUCCI, Didier, Paris, 1943, pp. 61-64.

(3) J. LEBEUF, "Antiquités d'Auvergne", Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres [...], t. 25, Imprimerie Royale, Paris, 1759, p. 139.

(4) *Cf.* Archives départementales du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 16 H 63 4[21].

Merdogne et les habitants du lieu, qu'évoquait précédemment son père : le différend portait encore sur le droit de pacage des moutons et des bœufs au plateau que nous appelons de Gergovie. Fut recueilli à cet effet le témoignage d'habitants des environs, du Crest, de Jussat, de Ceyrat, de la Roche, de Merdogne, de Donnezat... Et nous disposons ainsi du procès-verbal de l'interrogatoire d'onze vieillards de soixante à soixante-quinze ans "*ou autour*". On y lit le *seigneur de merdogne*, la *dame de merdogne*, la *justice de merdogne*, la *paroisse de merdogne* ; et, à plusieurs reprises, la *mestayrie appellee gergoy* ou *de gergoy*. Il y est plusieurs fois question du puy lui-même : il est à chaque fois désigné, *passim*, sous le nom de *puy de merdogne* ou *merdoigne*.

Ainsi en témoigne Etienne Vidal, laboureur natif et habitant de Ceyrat, de la paroisse de Montrognon, "aage de soixante cinq ans", troisième interviewé, qui parle (f° 27) du "*puy appelle Le puy de merdoigne*". Le sixième interviewé, de la Roche, cite lui aussi (f° 50) le "*puy de merdoigne*". Pierre Fannel, Sergent royal de la Roche, "aage de soixante cinq ans ou autour", septième interviewé, mentionne à son tour (f° 54, 55) "*Le puy appelle Le puy de merdogne*". Un autre Pierre, de La Roche de Merdogne, "aage de soixante quinze ans ou autour", huitième interviewé, nomme également (f° 61) le "*puy : appelle Le puy de merdoigne*". Le neuvième interviewé, né et domicilié à la Roche de Donnezat, nomme de même le "*puy de merdogne*" (f° 66, 68, 69). Un Michel, lui aussi natif et habitant de la Roche de Donnezat, "aage comme il a dit de soixante dix ans ou autour", dixième interviewé, parle expressément (f° 75) de l'usage et du droit qu'avaient, il y a cinquante ans, les bœufs *arans* de la dite mestayrie de "*paistre a [ou : sur] l hault du puy de Merdogne*", "*et depuis ce temps-là bien souvent paisiblement et sans contradiction*"(1) (*cf.* f° 72, 74). Et l'"*honnorable homme*" qu'était le dernier interviewé, "aage comme il a dit de soixante dix ans ou autour", s'exprime encore dans les mêmes termes *(cf. f° 83, etc.)*.

La cause est donc entendue. Le nombre et la qualité des témoins, l'unanimité de leurs témoignages, montrent en toute bonne foi, et sous réserve des variations de l'écriture et des incertitudes de la prononciation, que la désignation traditionnelle de la montagne était bien le puy de Merdogne. Et comme l'objet de leur interrogatoire ne portait pas sur son appellation mais sur les droits de pâture des uns ou des autres, la spontanéité de leurs réponses n'en est que plus éloquente : car l'usage était l'usage.

Le jugement fut favorable aux Religieux l'année suivante : et s'il s'agissait d'un faux, la conclusion à en tirer serait encore moins discutable, puisqu'elle témoignerait déli-

(1) Nous devons confirmation de ce dernier membre de phrase à Mme Francine LECLERCQ, Conservateur en chef des Archives pour la Région d'Auvergne, Directeur des Archives Départementales du Puy-de-Dôme, qui nous a fait profiter plusieurs autres fois de sa compétence en paléographie : qu'elle veuille bien trouver ici le témoignage de notre dette et notre reconnaissance.

bérément de l'usage effectif. La "*Sentence qui maintient le convent dans le droit de faire paître les bestiaux du domaine de gergouia dans les terres et pacages de Merdogne*" cite, en effet, la *dame de Merdogne*, de *Merdoigne* ou de *Merdongne*, et aussi *la justice de Merdogne* ; mais elle ne cite *gergoye* que pour parler de *la dite mestayrie de gergoye*, ou de la *mestayrie appellée de gergoye*, et non pas pour désigner de ce nom la montagne. C'est donc qu'elle s'appelait autrement.

Comment s'est-il fait, dans ces conditions, que sitôt après Syméoni, on l'ait connue sous le nom de *Gergoye* qu'elle n'avait jamais porté ? Deux facteurs ont joué, qui dédouanent le Florentin de cette substitution : Syméoni a été lu en traduction, et commenté par des étrangers à la région.

D. Hasards et conséquences d'un changement de nom

J. Lhermet ne pouvait suivre P. de Nolhac et croire "*qu'un étranger, de sa propre autorité, ait pu substituer au nom véritable du plateau la dénomination de son choix. Il faudrait*", ajoutait-il, "*une conférence entière pour élucider ce problème de linguistique*" (1). - Mais c'est que Syméoni ne l'a pas fait, et qu'il n'a pas même expressément songé à le faire.

J.-A. Dulaure, avant lui, n'admettait pas non plus qu'on pût si facilement changer le nom d'un lieu habité : il y a la "*routine des habitans*", le fait que Syméoni avait écrit en langue étrangère, que le livre était rare et la traduction presque inconnue, le fait aussi que l'autorité des Parlements, du Roi, des gouvernements, avait peu de pouvoir en la matière (2)... Dulaure avait pour lui, semble-t-il, le bon sens et l'expérience. - Et pourtant, c'est bien là ce qui s'est passé.

(1) J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia, conférence [...]", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933, p. 1, col. 5. L'auteur vient d'écrire, parlant de SIMEONI d'après P. de NOLHAC : "*Sa plume magique opéra un vrai prodige linguistique : désormais le plateau de Merdogne s'appellera le plateau de Gergovie. Vraiment ? mais on comprend sans peine que les paysans de 1560 n'aient pas créé ce nom ; ils l'avaient reçu de la tradition orale qui, de chaînon en chaînon, remonte de la Renaissance au Moyen-Age, du Moyen-Age à l'époque Gallo-Romaine, puis à la conquête Romaine - et de là, à l'époque gauloise, peut-être même jusqu'à l'occupation Ligure.*" - Il se peut : mais la vérité historique n'est ici que vraisemblance ; et le malheur avec les paysans, c'est qu'on parle pour eux ou qu'on les fait parler sans risque de contestation.

(2) J.-A. DULAURE, ms. 575, n° 4, vers 1795 ?, f° 66r°, B. M. I. U. de Cl.-Fd ; dont copie, *ibid.*, ms. 575, n° 4 bis, f° 86r°. - *Cf.* également Description des principaux lieux de France, 5e partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 319 : "*D'ailleurs il est absurde de présumer qu'un ouvrage savant, écrit en italien, traduit en françois, & imprimé à Lyon ; ouvrage rare & peu connu en Auvergne, ait déterminé, au seizième siècle, les villageois de ce pays qui ne savoient pas lire, à donner une dénomination à cette montagne. Lorsqu'il s'agit de changer le nom de quelque lieu, on sait combien la routine est forte, & les lois même sont impuissantes.*"

1. Belleforest et Gergoye

En effet, dès que Belleforest prend en compte la thèse de Syméoni, il s'opère comme un tour de passe-passe. Belleforest persiste à croire que Gergovie fut à Clermont. Il argumente donc contre l'Italien, mais en usant inconsidérément de son langage. Et sa première réaction est d'accepter de lui le nom de la montagne : mais accepter ce nom, c'est d'abord le recevoir et l'employer ; c'est ensuite le diffuser.

Comme sans y penser, il reprend ainsi l'appellation de Gergoye pour désigner la montagne en portant la contradiction à *Gabriel Symeon* : "*Ce mont **qui ores porte le nom de Gergoye** est si estroit, qu'il seroit impossible d'y fonder un Chasteau capable de peu d'hommes, tant s'en faut, d'y dresser une telle cité que l'ancienne Gergovie.*" - Et plus loin : "*Ne m'esmeut que les difficultés du passage presque inaccessible vers le mont correspond a **ce qu'on appelle Gergoye.***" - Et plus loin encore : "*Je ne nieray pas que sur **le mont Gergoien, ainsi dit a present,** il n'y ayt eu quelque fort.*" - Et de même enfin : "*Si c'eut esté sur **le mont ores dit Gergoye**, comment accorderiez vous cecy (la place n'y estant fort ample, & spacieuse) que Cesar peut approcher du lieu pour l'assieger, & que Vercingentorix eut assis son camp sur la montaigne devant la ville, y logeant, & faisant camper un peu loing de luy par cartiers les forces, & troupes de chacun peuple Gaulois venu a son secours, occupant touts les costaux, & monticules voisins.*" (1). Il en ressort que Belleforest n'était pas sans savoir ou sans comprendre que la montagne en cause ne s'appelait pas *mont Gergoye* ou *de Gergoye* depuis longtemps, et qu'elle avait porté un autre nom. Il n'était pas de Clermont ; il ne savait pas d'expérience comment, sur place, on appelait l'endroit. Mais, sans se demander pourquoi lui donner ce nom de *Gergoye* si Gergovie se trouvait à la colline de Clermont, il l'appelait ainsi par mimétisme, et d'ailleurs sans trouver dans ce nom d'objection à sa propre thèse (2). Et cela ne portait pas pour lui à conséquence, puisque Gergoye n'était pas Gergovie, et puisqu'enfin il ne s'en laissait pas imposer par les élucubrations étymologiques de Sy-

(1) F. DE BELLEFOREST, *op. cit.*, p. 224-225.

(2) Tenants eux aussi de la théorie de Gergovie à Clermont, ni DUCHESNE ni SANSON n'y voient non plus d'objection dans le nom de Gergoye : il a dû y avoir transfert de la ville au mont voisin.

Le premier se contente de noter que "*Le mont voisin porte encore le nom de Gergouie*", et voit dans ses souterrains le campement de César. (Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, 1668, p. 596 ; 1ère éd. antérieure d'un demi-siècle.)

Plus critique, le second explique : "*Si quelque montagne voisine porte le nom de Gergoie, c'est qu'elle estoit proche de Gergovia, qui luy aura communiqué son nom*" ; il donne l'exemple d'"*Elvire ou la Sierra de Elvira prés de Grenade en Espagne*", qui n'est pas l'ancienne Eliberis : "*mais Grenade mesme s'est appellée Eliberis, & a communiqué son nom à la montagne voisine, Mont d'Eliberis*" ; et il conclut : "*Ainsi Gergovie Ville, aura communiqué son nom à la montagne voisine, qui s'appelle auiourd'huy Gergoie*". (Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule [...], 3e éd., A. Courbé, Paris, 1657, p. 37-39.)

méoni, qu'il qualifiait ici-même d'"*imaginations sans asseurance*".

Mais la suite lui échappa.

Belleforest connaît et mentionne "*la grande maison de Gergoye appartenant a l'abbaie de S. André de Clermont*". Aussi *porter à présent "le nom de Gergoye"* demeure-t-il ambigu sous sa plume : ce nom est-il *Gergoye*, ou est-il pris à Gergoye ? Et le mont *Gergoien* est un néologisme sans portée (1). Mais il l'appelle tantôt *mont Gergoye* ou *Gergoie* (dans le texte et dans la marge) et tantôt *mont de Gergoye* (dans la marge) : si la dernière appellation peut être empruntée à l'habitat, la première ne peut apparaître que comme le propre nom de la montagne. De plus, *Gergoye* désigne déjà par son fait le sommet de la montagne (*"quelques ruines qu'on voye de Gergoye..."*) ; et, de manière assez contradictoire, il n'hésite pas à traduire en outre par *Gergoye* le terme latin des <u>*Commentaires*</u> (*"la capitale des Auvergnas [...] que Cesar appelle Gergoye"*). Il ne mesure pas ce qu'il accorde, enfin, quand il écrit ceci : "*Au reste n'y a rien qui empesche les noms de Gergoye, & a la cité, & a la montagne.*" Car ce qui n'est pour lui que tolérance et non-opposition vaudra d'emblée affirmation et constat. Et ce n'est pas sa publication de la carte de Syméoni qui remettrait les choses au point : car elle porte le nom de *Gergoie* presque au pied du plateau pour désigner le domaine des Prémontrés, mais elle montre aussi la ville antique figurée à son sommet. La ville en haut, le domaine en contrebas : la dénomination du plateau pouvait paraître établie avant que la question n'en fût posée.

Belleforest l'a donc appelé du nom qu'il trouvait chez l'auteur même qu'il entendait contester ; c'est ainsi qu'il contribua à discréditer le nom de Merdogne, qu'il ne relève même pas, et à le remplacer, non pas par celui de Gergovie encore, mais par celui de Gergoye en attendant : il avait commis, en voulant résister à Syméoni, l'erreur et l'imprudence premières d'adopter les armes et le terrain de l'adversaire.

<u>*2. L'italien de Syméoni*</u>

Il demeure qu'une légèreté si manifeste a besoin d'explication.

On sait l'ancien nom du plateau par Syméoni lui-même : il prend soin de le donner au lecteur pour identifier l'assiette de Gergovie. C'est même pourquoi son information ne saurait être mise en doute : car il eût singulièrement renforcé sa démonstration s'il avait pu mettre Gergovie sur une hauteur qui en eût porté le nom. Mais il ne l'a pas fait, parce qu'il ne le pouvait pas : la montagne était connue sous un autre nom, qu'il nous rapporte avec neutralité. C'est qu'il tirait ses raisons d'ailleurs, et la meilleure preuve à ses yeux tenait à la présence de Gergoye au pied de la montagne. Mais quoi que vaillent d'autre part ses

(1) On en retrouvera l'analogue au XIXe s. sous la forme de *Mont Gergovin*.

raisons philologiques, topographiques, archéologiques ou stratégiques, l'intérêt de Gergoye n'était pas pour lui seulement onomastique ; il consiste en l'association de l'élément toponymique avec un élément archéologique, à savoir les ruines d'une tour (1). Syméoni est en effet porté à voir en toutes ruines un peu anciennes des vestiges de l'antiquité, en tout cas des indices qu'il y eut au même endroit des monuments de même nature (2) : palais des Druides en forêt d'Ivry ; pont ruiné sur l'Allier à hauteur de Dieu-y-soit ; "rempar" ou "bastion" de Gondole *("ou plustost Condole")* ; restes de vieux châteaux à Monrognon comme au Craist (3)... Mais on a délaissé la faiblesse, l'arbitraire, voire la nullité de ses arguments, pour n'en retenir que la publication de Gergoye. Et c'est ainsi qu'on est allé répétant sur la foi du Florentin, les uns à la vérité répétant les autres, que le plateau dit *de Gergovie* ou *Gergovia* s'était, de tout temps, appelé le *mont Gergoye* ou *de Gergoye* - preuve que l'antique *Gergouia* ou *Gergobia* se trouvait là.

Le curieux de la chose tient au fait que Simeoni, alors même qu'il écrit le contraire, *paraît* dire que la montagne s'appelait le *mont de Gergoye*. La raison en est simple : que Syméoni parle de l'antique cité de Gergovie ou de la moderne maison de Gergoye, son lecteur ne rencontre que l'unique terme de *Gergoye* ; et l'assimilation, comme on l'a vu avec Belleforest, s'opère avant même qu'on n'y ait pris garde. Or il parle deux fois de Gergoye, deux fois de Mardogne, et deux bonnes douzaines de fois de Gergovie. S'agissant de Gergovie, il dit ainsi, *passim*, "ceste mienne Gergoye" ; "la ville de Gergoye" ; "la description de Gergoye" que fait César en ses commentaires ; "Gergoye" qui n'est pas Clermont, ni Saint-Flour *(bis)* ; "le discours de Gergoye" ; "l'assiette", "la vraie assiette", "la très antique assiette de Gergoye", "l'assiette de la ville de Gergoye" ; "la montaigne" ou "le mont de Gergoye" ; "le chemin vers Gergoye" ; "le front", "le pied", "l'assaut de Gergoye", "l'assaut donné à Gergoye" ; César toujours vainqueur, sauf "autour de Gergoye" ; Vercingentorix "natif de Gergoye", "chassé hors de Gergoye", et chassant "de Gergoye" ceux qui l'en avaient chassé ; et "la preuve et succès de Gergoye avec le commencement et fin de la vie de Vercingentorix". Et quand il nomme à deux reprises les habitants de Gergovie, les *Gergoviens* comme avait dit Polyen *(οἱ Γεργοβιαῖοι)*, on lit les *Gergoytes*, (comme on dit les *Tokyoïtes*), ce qui est appeler Parisiens les habitants de Lu-

(1) *Cf.* G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 63 : "*Quel autre argument pourrions nous désirer plus grand, pour nous faire entendre que là fust la ville de Gergoye, quand au pied de celle montaigne on void encores les ruines d'une Tour en forme d'Eglisette que vulgairement on appelle Gergoye ?*"

(2) T. RENUCCI en fait deux fois la remarque avec indulgence (*op. cit.*, p. 74, n. 65, et p. 76, n. 80). Du fait que SYMEONI avait placé les *minora castra* au Crest et non sur la Roche-Blanche, il infère même que cette colline, aujourd'hui connue pour sa Tour Julia, "*ne devait contenir aucun vestige au XVIe siècle [...]. Il ne devait même y avoir à la Roche-Blanche ni un village, ni un hameau, sinon Syméoni l'aurait dessiné*". (*Ibid.*, p. 74, n. 64).

(3) César a franchi l'Allier sur ce pont ; il s'est campé à Gondole et au Crest ; quant à Montrognon, c'est l'*alter collis* de B.G. VII, 44, 4.

tèce. Mais de Gergoye même, il ne parle une fois que pour dire le nom vulgaire "*d'une Tour en forme d'Eglisette*", et une autre fois pour reparler de cette tour "*dicte aujourdhuy Gergoye*". Et pour Mardogne, le nom en apparaît la seconde fois pour situer le mur à mi-pente "*là où est le Bourg de Mardogne*", et la première est celle où Syméoni nous dit le nom du site de Gergovie, à savoir "*le Costaut de Mardogne*".

Il apparaît donc avec évidence qu'on ne peut faire dire à Syméoni que le site de Gergovie se nommait la montagne *de* Gergoye, encore moins le mont *Gergoye* : autant le faire se contredire. Et des enquêteurs désintéressés comme Lebeuf et Lancelot ne s'y sont pas trompés ; tous deux s'étaient transportés sur place : l'un se prononça pour Gergovie sise à Gergoye ou Merdogne, l'autre en douta sans proposer de solution, mais aucun ne contesta l'appellation de la montagne. C'est qu'à aucun moment Syméoni n'a voulu la baptiser, non plus que la débaptiser : tout au plus la surnommer. Quand il lui arrive, après l'avoir désignée d'un autre nom qui n'était que son nom, de l'appeler *montaigne de Gergoye*, son propos n'est pas d'en changer l'appellation. Mais, jugeant qu'il a retrouvé la Gergovie des Arvernes dont nous entretient César, et le puy *de* Mardogne étant donc aussi pour lui le mont *de* Gergoye, il use de ce moyen innocent et simple qui consiste à le désigner par ce nouveau nom.

Il est vrai qu'il a pu, dans sa vanité confirmée, se flatter que prévaudrait dans l'avenir un usage qu'il inaugurait. Mais un indice doit ici nous mettre en garde. Bellefo-rest n'hésitait pas à dire que César avait appelé *Gergoye* la capitale des Auvergnats. Or *Gergoye* est chez Syméoni la dénomination *vulgaire* d'un simple lieu-dit orné d'une tour en ruines : comment pouvait-il appeler de ce nom la *très antique* et *très fameuse* cité, l'*inexpugnable* Gergovie ? En fait, *Gergoye* n'est nulle part la traduction de la *Gergovie* de César : ce n'est jamais que la traduction de l'italien de Syméoni. Mais on a presque toujours raisonné sur la traduction française d'Antoine Chappuys (1) : et Lancelot fait une

(1) *Et T. RENUCCI porte ici une responsabilité particulière.*

Il publie en 1943 une édition critique de la traduction d'A. CHAPPUYS. Il y fait plusieurs fois référence à l'original italien. Il note ici que le traducteur a négligé deux pages de l'original (p. 65, n. 18), là qu'il a supprimé une épithète (p. 66, n. 27), plus loin que "grand cherté" traduit "carestia" (p. 72, n. 55), ou que SYMEONI a négligé deux lignes des Commentaires ou qu'il a dû modifier un membre de phrase qui ne le satisfaisait pas (p. 73, n. 61 et n. 63) ou qu'il a mutilé le texte de César (p. 75, n. 72) ou supprimé une incidente (p. 76, n. 74) ou négligé des mots "*qui, en effet, n'ajoutent pas grand'chose*" (p. 77, n. 88) ou "*fait quelques coupures mais sans grande importance*" (p. 79, n. 94), ailleurs que son traducteur "*a négligé à tort un membre de phrase très important*" (p. 74, n. 66), ou bien qu'il a rendu *alquanto* par *aucunement* (p. 76, n. 76), ou encore que le *mont Gebenne* est les Cévennes, *Gebenna* dans le texte italien, *Gebenna* chez CESAR, *Cevenna* dans les éditions modernes (p. 81, n. 107), et que *Laussois en Bourgoigne* est *Lussoia* dans le Dialogo pio et speculativo (p. 81, n. 108).

Mais nulle part il ne précise que *Gergoye* est tantôt, et le plus souvent, la traduction de *Gergobia*, et tantôt, et deux fois seulement, celle de *Gergoia*. Pis encore, quand CHAPPUYS traduit "*Mais quel autre argument pourrions-nous désirer plus grand, pour nous faire entendre que là fust la ville de Gergoye, quand au pied de celle montaigne ou void encores les ruines d'une Tour en forme d'Eglisette que vulgairement on*

exception remarquable, qui cite l'original (1), et qui traduit, d'après l'original, *"les ruines d'une tour en forme de Chapelle [« à modo di Chiesetta »], qui s'appelloit [...] Gergoïa"* (2) - quand Chappuys avait traduit *"les ruines d'une Tour en forme d'Eglisette [« à modo di Chiesetta »] que vulgairement on appelle Gergoye"*. Toute la confusion vient de là. Quand il s'agit de Gergovie, Syméoni, dans le titre, dans le texte, au cartouche de sa carte de Limagne et dans la table des matières, écrit toujours *Gergobia* (3) - variante connue des manuscrits, et d'ailleurs retenue par les Prémontrés. Mais quand il s'agit de Gergoye, il écrit *Gergoia*, une fois pour nous instruire de son existence et de son nom, une autre fois pour nous rappeler le nom actuel de la tour en ruines (4), et une dernière fois, sous la forme GERGOIE, pour l'inscrire sur sa carte au pied du plateau (5). Syméoni n'a donc jamais écrit *mont de Gergoye*, encore moins *mont Gergoye*, et n'a jamais appelé de ce nom une montagne qu'il savait être le puy ***de Merdogne***. Il faut tout simplement le croire quand il nous dit qu'elle s'appelait ainsi de son temps, puisque c'est là ce qu'il veut nous en dire pour se faire entendre. Ce n'était certes pas une objection contre sa thèse ; encore ne faut-il pas, d'un contre-sens ultérieur, faire un argument favorable à son système.

Mais étant lu en traduction, quand il ne fut pas cité de confiance, on lui attribuait une intention qui le trahit et qui tient d'abord à l'infidélité de son traducteur *(traduttore, traditore)*, et ensuite à la négligence des lecteurs. La conséquence était inévitable et commode. On cherche Gergovia sous le nom de Gergoye, et l'on tombe apparemment sur une montagne -coïncidence heureuse ou troublante- qui porte à son pied un lieu-dit Gergoye. L'évidence a l'air acquise. Et l'on passe inconsciemment -glissement qui parfait la preuve

appelle Gergoye", RENUCCI met en note (p. 63, n. 7) : *"Il est difficile de mettre en doute le témoignage de Syméoni. Il a transcrit le nom Gergoye exactement comme il est prononcé encore en français régional, et à peu près tel que le prononcent, en leur patois, les habitants du lieu : Dzargoyo."* Il fait donc l'édition critique d'une traduction en la traitant comme un original. Et, comme si la chose allait sans problème, il donne implicitement la primauté au français dit "régional" sur l'authentique prononciation locale. Mais surtout, il attribue à SYMEONI le raisonnement tautologique et sophistique qui est celui de son traducteur, et dont la teneur se ramène à ce truisme : cet endroit fut Clermont, puisqu'il s'appelle Clermont.

(1) Ce qu'a fait aussi P. DE NOLHAC dans les années trente, *cf.* "Gabriel Siméoni et le site de Gergovia", Mélanges [...] offerts à Henri Hauvette, Les Presses Françaises, Paris, 1934, pp. 279-280.

(2) A. LANCELOT, *art. cit.*, p. 659.

(3) Exemples : *la descritione [...] di Gergobia ; il sito di Gergobia ; il vero sito di Gergobia ; l'antico sito di Gergobia ; il sito inespugnabile di Gergobia ; la Città di Gergobia ; l'antichißimo sito della famosißima Città di Gergobia ; reliquie del nome di Gergobia ; il mõte di Gergobia ; l'assedio di Gergobia ; l'assalto dato da i Romani à Gergobia ; soldati Romani ributtati da Gergobia ; "Ma che altro argumento potremo noi desiderare maggiore, per farne capaci che quiui fosse la Città di Gergobia, quando à piè di quel monte si veggono anchora in piede le rouine d'vna Torre à modo di Chiesetta, che volgarmente, si domanda GERGOIA ?" ; "[...] assai occupato nel verificare il sito di Gergobia, hoggi detto Poggio di Mardogna"*. - Les *Gergoytes*, ou plutôt *Gergoviens*, sont appelés *"i Gergobiani"*.

(4) Voir 1° *GERGOIA* à la note précédente ; et 2° le Dialogo pio et speculativo, p. 169, § O. P.

(5) Comme SYMEONI le fait lui-même observer, la *"partie postérieure de la montaigne vers le Craist ne se peut [...] monstrer en planure"* (*op. cit.*, p. 77) : aussi Mardogne n'apparaît-il pas sur la carte. Mais on lit dans le texte *"il sito di Gergobia, hoggi detto Poggio di Mardogna"* et *"il Borgo di Mardogna"*.

en même temps qu'il en dispense- du mont *de* Gergoye, qui est un nom d'emprunt, au mont *Gergoye*, qui sonnait aux oreilles d'Anville comme son nom *"propre et particulier"*. Ce qu'il n'était pas.

On demandera peut-être à quoi bon tant de peine et de temps pour une conclusion si anodine touchant le nom authentique du plateau de Gergovie, puisque la question n'est pas du plateau, mais de Gergoye. C'est qu'il importait de circonscrire les faits et les problèmes.

Car il est clair que la dénomination du plateau ne fait rien à l'étymologie de Gergoye, et que la localisation de Gergovie n'en dépend pas. Mais il est non moins clair qu'en redoublant le témoignage tiré du lieu-dit, l'appellation de *Gergoye* a pesé lourd dans la conviction que l'antique Gergovie s'était trouvée sur le sommet. Si le traducteur de Syméoni avait mis *Gergouie* pour *Gergobia*, l'effet eût été fort différent. Le *mont de Gergouie* apparaissait alors comme une réfection savante, qui posait le problème sans le résoudre au fond : Syméoni s'autorisait à y recourir, mais un lecteur averti pouvait juger que sa thèse n'en était pas renforcée. Le *mont de Gergoye* était en apparence un néologisme légitime, en fait une forgerie tendancieuse qui reposait sur un amalgame. Et le succès de ce néologisme malvenu a fait oublier, puis nier, que le puy n'avait été connu antérieurement que sous le nom de Merdogne. *Gergovie*, *Gergovia*, *Gergoye* ou *Merdogne*, il s'avère à présent qu'il n'a jamais été connu que sous un nom d'emprunt : mais il existe ici un droit d'aînesse. En foi de quoi, l'appellation traditionnelle du plateau est un argument qui tombe.

Encore ne faut-il pas seulement que *Gergoye* dérive de *Gergouia* ; il faut accepter que *Gergoye* ne soit que le nom d'un *locus inferior* et d'un écart, et expliquer que le puy n'en porte pas le nom, mais celui de Merdogne.

II. DZARGÓYO, GERGOYE ET GERGOVIA

Selon les apparences, il y a, au choix, de la futilité ou de la témérité à revenir sur l'étymologie de Gergoye. Mais cela dépend de l'esprit dans lequel on est porté à le faire. Les analyses qui suivirent notre examen toponymique initial devaient en être la contre-épreuve et pouvaient le corroborer. Si elles en avaient confirmé les conclusions, l'affaire serait close. Comme ce n'a pas été le cas, celles-ci ont besoin d'être réévaluées. Car l'ar-

gument onomastique, si l'on veut bien accepter la métaphore, s'est retourné en quelque sorte en *atout de la dernière chance.* Il est vrai que bien des villes antiques, comme l'a souligné P.-M. Duval à propos d'Alésia, ne sont identifiées que par la "*découverte d'une inscription portant un nom de lieu*" (1) : mais c'est à condition qu'il ne s'y trouve pas d'objection, à condition aussi, en attendant mieux, de se contenter éventuellement d'une présomption (2). Et enfin, la question s'impose à nous de savoir si le document paléographique équivaut en l'espèce à un document archéologique ; autrement dit, que prouve l'écriture des noms de *Gergoye* ou assimilés ?

Que l'on trouve les descriptions de César si imprécises qu'on désespère de reconnaître Gergovie parmi tous les plateaux de la région qui se ressemblent, ou que l'on veuille au contraire que le plateau traditionnel soit le seul qui leur corresponde, on s'estime favorisé de disposer à tout le moins de son nom (3). Et pourtant, sans que cette assurance doive être absolument remise en cause, on ne saurait plus suivre un M. Labrousse félicitant Napoléon III d'avoir "*rendu le nom de Gergovie au village et au plateau de Merdogne*" (4). Ce *rendu* est de trop, et la question est renouvelée par le fait qu'on ne sache pas que le plateau ait jamais porté ce nom ni celui de Gergoye.

Même à supposer, donc, que *Gergoye* est dérivé de *Gergouia* et représente ainsi la ville antique, il convient, par méthode, de mettre cette conclusion entre parenthèses et de passer à la limite, comme si elle n'était pas sûre ou pas vraie.

A. Si Gergoye n'était pas Gergouia...

Est-il concevable, si Gergoye est cependant une Gergouia, que ce ne soit pas celle de la Guerre des Gaules ? Osant l'hypothèse, on est conduit à deux éventualités.

(1) P.-M. DUVAL, "Alésia et les Gaulois", Archéologia, n° 24, sept.-oct. 1968, p. 11, à propos de la fameuse dédicace au dieu Ucuetis (l'inscription de Martialis), trouvée sur place en 1839 par Maillart de Chambure, et où se lit *IN ALISIIA* : "*Combien de villes antiques, dans l'Orient grec, par exemple, sont identifiées par la seule découverte d'une inscription portant un nom de lieu, alors même que le nom moderne ne le perpétue aucunement !*"

(2) On a pu croire assez longtemps qu'Autun n'était autre que Bibracte, sur la foi d'une inscription trouvée dans un puits au XVIIe s. : *cf.* NAPOLEON III, Histoire de Jules César, t. II, Guerre des Gaules, Paris, 1866 : Imprimerie Impériale, p. 59, n. 2 ; ou H. Plon, p. 67, n. 2.

(3) R. CROZET a repris l'argumentaire de P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 74, où l'on voit combien l'appellation du plateau fait corps avec l'appellation de la ferme : "*Un Gergovie aux Côtes de Clermont-Ferrand, après tout pourquoi pas ? La plupart des plateaux qui s'échelonnent le long du val d'Allier, que ce soit celui de Châteaugay, de Corent, par exemple, ou encore la plateau de la Serre, pourraient presque convenir si l'un d'eux ne portait de temps immémorial le nom de Gergovie cité par César.*"

(4) M. LABROUSSE, "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, p. 8.

1. Homonymie ou transfert

Ou bien il aurait existé plus d'un habitat du même nom, ce qui n'est pas invraisemblable en soi, mais qui ferait deux *Gergouia* peu éloignées l'une de l'autre ; la supposition paraîtra bien arbitraire et ne saurait être faite sans être fondée.

Ou bien Gergoye aurait été le résultat d'un transfert (1), par exemple après la disparition de la Gergouia historique : supposition admissible (2), mais plus gratuite encore, d'autant que le peuplement de Gergoye remonte au moins à la protohistoire, et même en deçà (3), et que le transfert supposerait donc lui-même un problématique changement de nom. Il faut pourtant tenir compte de ce que *"l'attribution d'un nom à un lieu peut tenir à tant de causes particulières"* (4) que l'improbable même n'est pas *a priori* à exclure (5). Nous en connaissons, à vrai dire, un double exemple assez éloquent (6).

C'était bien avant 1974. Un certain *Constant L.*, au marché du Boupère en Vendée, n'avait pas de véhicule pour rapporter chez lui quelques achats plus lourds qu'encombrants. Des *connaissances* bien intentionnées le rassurent : "L'autre Pompidou, qu'est là sur le marché, te l'emportera bien". Le mot leur était venu spontanément pour désigner un certain *Claude R.*, du hameau de Burbure, un voisin de *Constant L.* ; ressemblance ou toute autre raison, il n'importe. Et le surnom est resté à *Claude R.* Assez longtemps après, il a *fait construire* à la sortie du Boupère. Et un dimanche matin, lendemain de noces, on s'est posé la question de donner un nom à la maison neuve. - Un voisin : "Faut l'appeler l'Elysée." - Réponse : "Ça ne me fait rien", ce qui veut dire : "Je suis d'accord." Suit le baptême en mai 1974, en présence du curé, de *Constant L.*, qui tient le rôle de parrain, *etc.* ; le voisin a payé l'enseigne, peinte à la chaux. Déclaration en a même été faite à la Mairie, à la Gendarmerie ; et c'est devenu le nom pour l'adresse postale. Et un jour des cantonniers sont venus pour installer un panneau. Mais un autre couple, elle un peu parente, avait fait construire à son tour, juste en face de l'Elysée. En rentrant le soir, l'homme dit : "Moi j'ai pas de panneau." Ils partaient en congés le lendemain. Un vague cousin en profite et dit autour de lui : "Il faut leur

(1) Transfert délibéré ; ou bien même recréation ou réemploi de simple coïncidence, avant que l'usage du gaulois ne se soit tout à fait perdu : mais le hasard serait grand.

(2) Nous avons vu sur la gauche, au bord de la route qui va de Périgueux à Angoulême, et peu après Périgueux, un hôtel-restaurant de construction récente qui pourrait rendre perplexes les toponymistes de l'avenir : c'était "LE GERGOVIE", Relais routier de Sarrazignac.

(3) *Cf.* D. LEGUET et D. TOURLONIAS, "Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne", Gallia-Préhistoire, t. 25, fasc. 2, 1982, pp. 402-403 ; "Vestiges gaulois près du Domaine de Gergovia", Bull. hist. et arch. de l'Auvergne, t. XCI, n° 678, Cl.-Fd, juil.-sept. 1983, pp. 429-441 ; "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bull. n° 5, 1985, pp. 7-14.

(4) P.-F. FOURNIER, Clermont-Ferrand. Aperçu de l'histoire de son développement, Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Tulle, 1974, p. 150 : *"L'attribution d'un nom à un lieu peut tenir à tant de causes particulières qu'une hypothèse historique fondée sur la seule étymologie est toujours hasardeuse."*

(5) Qui devinerait que la Delphes moderne ne recouvre plus la Delphes antique, ayant été transférée voici un siècle à l'écart de celle-ci pour cause de fouilles archéologiques ?

(6) Interview de Monsieur Constant R., 58 ans, dans sa cave, le 6 août 1991.

en faire un." Et plusieurs amis de planter un pieu pour y clouer une planche avec l'inscription *Matignon*. En l'absence des propriétaires, le baptême fut plus profane : on but une bouteille de Bordeaux qui fut suspendue au panneau, vide, avec une bonne ficelle (1).

Mais le premier terme de l'alternative est moins gratuit qu'il y paraît d'abord.

Non seulement la **pluralité des toponymes identiques** est la règle plutôt que l'exception, mais l'on est surpris, dès qu'on y regarde, de leur multiplication sur un espace pourtant restreint. A cela s'ajoute que l'équivoque de la désignation risque assurément de susciter de l'embarras, mais cet embarras n'a pas empêché des situations *a priori* improbables, car à plusieurs points de vue la gêne n'est que relative. Les noms furent donnés à l'origine pour des besoins locaux, et de ce fait leur détermination put être fort indifférente aux inconvénients qui devaient toucher des étrangers au terroir. Aussi bien les limites où les appellations pouvaient fonctionner de manière opportune n'avaient-elles pas à s'apprécier selon nos critères de distances ni nos vitesses de déplacement : en ce sens, Merdogne est assez loin de Clermont ou des Côtes.

Et d'autre part, dans la mesure où les toponymes ont d'abord été des **noms communs affectés à un lieu donné**, il n'est pas extraordinaire que des caractères ou circonstances semblables aient multiplié les dénominations semblables.

Ce genre de considérations a le défaut d'être purement théorique et abstrait, il ne pèse rien tant qu'il reste infondé. Mais comme il ne s'agit que d'en faire l'essai sur notre cas, on n'a rien à perdre à son application concrète.

2. Banalité des cas d'homonymie

Pour illustrer le premier point et nous en tenir à la toponymie régionale ou locale, on trouve un écart *la Vendée* à l'est de Riom ; un autre *Merdogne* dans le Cantal (2) ; au moins deux *Montferrand* ; plusieurs *Garennes* et plusieurs *Varennes* ; un *Chamalières* à l'ouest de Clermont, un autre au sud de Pérignat-sur-Allier ; *la Pale* au nord-est de Gergoye et *les Palles* à l'est de Ménétrol ; le *Montchany* au sud-ouest des Côtes de Clermont et le *Puy Chany* à l'O.S.O. de Chappes ; les *Vergnes* au sud-est de Marsat, les *Vergnes* au S.S.O. de Blanzat, les *Vergnes* au sud-ouest de Gerzat (ceux de Lescuyer de la Jonchère) et les *Vergnes* au N.N.O. de Saint-Beauzire ; de part et d'autre de l'Allier, des *Vaures*, deux *Roches* (la *Noire* et la *Blanche*), et deux *Pérignat*.

(1) Mais le nom ne fut pas enregistré : et l'adresse porte ou non *Matignon*, aléatoirement.
(2) A Joursac près de Neussargues, dans la vallée de l'Alagnon.

Les deux *Sarliève* et les deux *Orcet*, comme les deux *Pérignat*, se sont différenciés en dénommant l'un d'entre eux *le Petit*, de même que les deux *Saulzet* se distinguent en s'appelant, l'un, *le Chaud*, et l'autre, *le Froid*. On a la ville de *Châteaugay*, mais on a aussi un microtoponyme identique juste à l'est de Donnezat ; et juste au nord de *Gerzat*, *Gerzat* est aussi un écart à la hauteur de Châteaugay. *Clémensat* se trouve à l'occident du Plateau de Gergovie, et se retrouve à l'occident du puy de Lavelle qui est situé au midi de Champeix ; et plus à l'ouest on tombe encore sur un autre *Chignat*, sur un autre *Reignat*.

Il y a trois puys *de Marmant* qui font un triangle au sud-est de Gergovie : l'un au nord-est de Donnezat, un autre à l'est de Monton, un dernier sous le Cendre. Ils peuvent bien n'avoir pas même origine, le fait est qu'ils s'appellent aujourd'hui du même nom, et que la situation n'est pas si gênante qu'elle contraigne les gens à les distinguer.

Cet échantillon toponymique en forme de litanie ne prouve rien par lui-même, et chaque cas proposé requerrait une étude particulière ; mais il montre clairement que la pluralité des homonymes en toponymie est chose quasi triviale (1). On dira que la similitude actuelle des désignants ne signifie rien pour le passé ; ce qui est juste, comme ce l'est aussi bien de leurs dissimilitudes actuelles. On ajoutera que la multiplication moderne des habitats et des lieux-dits fait une analogie trompeuse ; mais il faudrait le démontrer : les lieux aujourd'hui habités dans les parages de Gergoye peuvent être plus peuplés, on les sait moins nombreux qu'autrefois. On constatera enfin que *Gergovie* n'entre point dans notre sondage. M. Busset pensait en avoir trouvé un exemplaire dans les Ardennes, à Marlemont (2). Après vérification, la Gergovie des Ardennes nous a paru le type même du transfert improbable, artificiel et volontariste (3) : en fin de compte, on ne paraît pas connaître aujourd'hui d'autres *Gergovies*, et l'on ne peut affirmer qu'il en fut d'autres. Mais en l'absence de documents probants, on ne peut davantage être absolument sûr que celle que l'on rencontre soit nécessairement celle que l'on recherche. Un secours éventuel

(1) Et c'est sans compter les Beauregard, les Sauvagnat, les Saint-Alyre, les Lachamp ou Laschamp ; un autre Chignat au-dessus de Vertaizon ; la Prade à l'est de Cournon et la Prade au sud-est de Cébazat ; une Maison-Blanche à l'est de Cébazat, une autre à l'est de Châteaugay et une troisième entre Saint-Beauzire et Ménétrol ; *etc.* - Quant au col des Goules, il a lui-même un homonyme entre Clermont et Pontgibaud.

(2) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules [...], p. 138, n. 1. - On ne s'arrêtera pas, dans la même note, à son interprétation (justement dénoncée par P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de pierre sèche [...], pp. 69-70) d'un document de 1614 qui mentionnerait un "*clos de Gearghault*", nom "*encore plus proche parent de Gergoviam, que celui de «l'églisette» de Girgoi*" : il s'agit du "*cloz de Buchelhas, à présent de Jarghauld par sa femme, filhe dud. Buchelhas*"...

(3) Les Archives départementales des Ardennes ne connaissent pas de Gergovie à Marlemont, ni ailleurs (lettre du 8 janvier 1990). La Mairie de Marlemont nous a fait savoir (lettre du 13 février 1990) qu'"*il existait dans les années 1900, une habitation, où résidait un Monsieur CHABERT qui exerçait la profession d'équarisseur. [...]. D'après les anciens de l'époque, il semble que c'est ce Monsieur, qui ait donné le nom de Gergovie à cet endroit*".

pourrait venir de sa signification : ce qui nous amène au second point, à la nature ou à l'origine du mot.

3. L'étymologie de Gergovie

Si l'on savait en effet ce que celui-ci veut dire, et la raison pour laquelle il désigne le lieu dont il est devenu le nom, on serait peut-être éclairé sur une correspondance qui reste aléatoire. Malheureusement, c'est en vain qu'on s'est exercé à mettre un sens en relation avec le site.

Les revirements d'un Dulaure sont significatifs à cet égard. Il écrivait dans un manuscrit qui doit dater de 1795 environ, qu'il n'existait en Auvergne aucun autre lieu qui portât le nom de Gergovia (1). Mais voici ce qu'on lit dans une lettre à un certain Tailland, datée du 20 juin 1807 et conservée aux Archives du Puy-de-Dôme : "*Je me rappelle de vous avoir entendu parler de la découverte que vous aviez faite d'un lieu en auvergne qui portoit le nom de Gergovia. Comme je suis maintenant occupé à une dissertation sur la forteresse de ce nom, il me seroit utile que vous me communiquassiez ce que vous avez découvert a cet égard Je vous prie donc de me donner la situation précise de cette forteresse nouvelle et {qui ne seroit pas* -[ces quatre mots rayés]-*} je ne serois pas surpris qu'il se trouvât plusieurs en auvergne il en est bien d'autres en france qui portent le même nom.*"

La *retractatio* de Dulaure s'explique par le fait qu'il ne voyait pas dans Gergovia un nom "*appellatif*" mais "*un nom générique*" : "*il y avoit dans les Gaules plusieurs Gergovia*", car c'était un nom de forteresse et non pas un nom de ville "*comme on le croit vulgairement*" (2). Mais cette opinion repose elle-même sur une tentative d'explication étymologique qui s'ajoute à bien d'autres moins sérieuses (3) et dont il serait déplacé de se

(1) *Cf.* J.-A. DULAURE, La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d., B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, f° 96r° : "*Ajoutons qu'il n'existe en Auvergne aucun autre lieu qui porte le nom de Gergovia, aucun autre lieu qui par la forme locale, convienne à la description qu'a donnée César de la montagne qu'il a assiégée.*"

(2) *Id.*, La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, s. d., B.M.I.U. de Cl.-Fd, f° 66v°, 67r° et 67v°.

(3) J. RIBAUD DE LA CHAPELLE (Histoire de Vercingétorix, *écrit en 1752, publié par Peigue*, Clermont-Ferrand, 1834, p. 16), suivi par l'abbé MARTINON (Dissertation sur la position de Gergovia, ms. 575, n° 49, 1763, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, f° 332v°), voulait que la forme authentique du toponyme fût *Gergobia*, parce qu'il le décomposait à la manière d'alors, et cela donnait : **ger**, *bellum* - **go**, place - **bia**, pente ou penchant ; ce qui voulait dire en celtique : "place de guerre escarpée". - MARTINON écrit *ger-gau-bias* et traduit "*une place de guerre, une place forte, size sur le penchant d'une montagne escarpée*". Le même écrit d'autre part *Jussa*, parce que César, qui détourna les eaux de l'Est vers le Sud, "*jussa dabat*" dans une caverne...

"*Au reste*", écrit LE DEIST DE BOTIDOUX dans son édition des Commentaires (I, p. 410), "*Gergovia n'est pas un nom propre de ville. Si, comme je le présume, il est formé des deux mots celtiques, ker ou ger, ville, et gos, vieille, il a pu, comme Médiolanum, se donner à beaucoup de places, en y ajoutant*

gausser aujourd'hui ; vu son éclectisme et son intrépidité, elle pose toutefois un problème d'épistémologie que poseront peut-être un jour nos certitudes et nos méthodes. D'après Dulaure, Gergovie -dont *Gergovia* est la forme latinisée- se décompose en *Gaer*, la place de guerre, la forteresse, le lieu entouré de murailles, et *Govie*, le pays, la contrée, le canton ; *Gergovie* signifie donc : *la forteresse du pays* (1). Comme preuve et illustrations : la *Gergovia* ou *Gergobia Boyorum* ; "*Gergeau sur la Loire à 4 lieues d'Orléans qui pourrait bien être la forteresse, ou le Gergovia des Carnutes, l'ancien Genabum*" ; et de nombreux exemples tirés "*de l'Helvétie, des Alpes et même de la france*" (2), mais qui supposent qu'une forme (forgée ? (3)) *Gergau* s'adjoigne aux formes connues de Gergoye, Gergoia, Gergovia.

le nom du peuple." (N.B. C'est une chose que ne fait jamais CESAR avec Gergouia, *Gergouia Aruernorum* étant dû, comme *Vercingentorix*, à la *périoché* CVII de TITE-LIVE.) - Pour A. IMBERDIS (L'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle, Impr. Impér., et Hachette & Cie, Paris, 1863, p. 101), le nom de Gergovia signifiait «*cantonnement des guerriers*». Et quant aux Arvernes (*ibid.*, p. 9 ; 2e éd., 1868, t. I, p. 14), *ar-verann* était en celtique la "haute contrée", *ar-verknei*, le "pays des hommes supérieurs", et *ar-vren*, la "terre du chef".

B. MARQUE (Contribution à l'Histoire des Guerres de l'Indépendance Gauloise", Juglard, Tulle, 1933, p. 7 ; et Pour l'identification de Gergovie, Juglard, Tulle, 1935, p. 12) fait de Gergovie ou Kergobia «le lieu des forges» ou «l'enceinte des forges». - Et de nos jours, R. CROZET (*op. cit.*, p. 16), qui parle ailleurs de Celtie et d'Eduidie, écrit que : "*Le roi Luern a fait de Gerboïa (forges en celte, plus tard Gergovia) sa capitale*".

(1) Texte complet, *id.*, *ibid.*, f° 66v° : Gergovie est un terme celtique qui vient "*de Gaer prononcé Ger qui en bas breton et dans plusieurs autres dialectes signifie une forteresse un lieu entouré de murailles une place de guerre d'où ce dernier mot est certainement dérivé. et de Gaï, Goie, Govie qui en vieux allemand et en celtique signifie Pays, Contrée, Canton [...] Ainsi Gergovia signifie forteresse du pays.*"

(2) *Id.*, ms. 575, n° 4 bis, f° 76v° : "*En bas-breton et en Gallois, deux dialectes subsistants de la langue Celtique, Ger, prononcé Guer, équivaut à notre mot français Guerre. et Gau, goye dont les latins ont fait Govia et quelquefois Gobia, signifie en celtique et en vieux allemand, Contrée, Canton, pays, Vallée, comme le prouvent, encore mieux que les dictionnaires, les noms de plusieurs contrées de l'Helvétie, des Alpes et même de la france.*" - Et en note :

Argau, Argovie : contrée du canton de Berne.
Elsgau, Elsgovia : autre contrée du pays de Porentruy [ou Sorentruy].
Salsgau, autre contrée du même pays.
Thurgaw, Thurgovia : canton près du lac de Constance.
Prettigau ... ou Prestigovia : vallée du pays des Grisons.
Dans les Alpes, canton des Ligures Ingau.
Hautes Alpes : Albingau.

"*en france le pays habité par les Andes, peuple de la Gaule, a été nommé Andegau en latin Andegavia. &.&.*" - Le ms. 4, f° 66v°, ajoute : Suntgau contrée entre Bâle et Belfort.

- Mais G. DOTTIN (La langue gauloise, Klincksieck, Paris, 1920, p. 16) a contesté PELLOUTIER qui "*croyait trouver gau «pays», got. v. h. a. gawi, dans [...] Gergovia, [...], sans tenir compte de la dérivation gauloise et des différences de vocalisme*".

(3) Ou faudrait-il se souvenir qu'en 1556, G. DU BELLAY mettait *Gergonia* (évidente coquille pour *Gergouia*) à *Gergan* (très probable coquille pour *Gergau*) et non à Clermont ? C'est une question ; mais l'on ne saurait songer à *Dzargo*... - Il est à noter, à ce propos, que DESFORGES & BALME, citadins francophones, (et qui suivent DULAURE) ont mentionné la forme *Gergau*, dans leur monographie de 1929 (p. 34), parmi celles qui figurent dans les titres du cartulaire de Sauxillanges : c'est apparemment une erreur. (Mais il en est d'autres, puisque *Girgia* de 958 y est *Gergia* aux pages 25 et 34, que *Girgoia* de 959 y est *Gorgoia* à la page 25, et que *Gerguya* de 1230 y est *Gergoya* à la page 25.)

Pour trouver de ce côté de la lumière, il faudrait être sûr de l'origine et du sens de Gergovie. Malgré les tentatives et les propositions qui ont été faites, tout ce qu'on paraît savoir, c'est que le mot ne s'explique pas tout entier par le celtique, et qu'en somme il n'est pas déchiffré. Peut-être s'explique-t-il par une combinaison de celtique et de préceltique, peut-être même est-il tout préceltique ; mais on n'est pas même certain de pouvoir l'analyser en ses éléments (1). Et l'on ne sait donc pas quelle valeur lui attribuer pour le mettre en rapport utilitaire avec le site : intention topographique ? appellative ? Evoque-t-il le relief ou les eaux (2) ? la flore ou la faune ? l'homme, son habitat ou son travail ? ou quoi d'autre ? Aussi longtemps qu'il en ira ainsi, il sera vain d'attendre du secours d'une quelconque interprétation. On tient généralement pour *GER-, «pierre, rocher». Avec ses variantes et ses degrés, cette base est sans doute la mieux connue des bases oronymiques pré-indo-européennes ; et, du Pic du Gar aux pics du Ger ou du Jer, du Pic de Garganta aux monts Gargas ou Gargan, les formations analogues sont alors nombreuses. *Gergovie* pourrait donc bien signifier *la Montagne rocheuse* ou *le Puy de [...]*. Mais cela ne garantirait pas que ç'ait été le nom du Puy de Merdogne. On peut bien s'en remettre à l'évidence de Gergoye < Gergoia < Gergouia ou Gergobia (3) : les questions en suspens, comme on

(1) On a souvent rapproché Ger- du breton Ker- (M. BUSSET ; F. FALC'HUN), ou, avec plus de rigueur, de la base oronymique Ger-, Gar-, Car-, Gal-, «rocher, pierre», très répandue, et qui serait pré-indo-européenne ; et -govia du celtique Gob-, idée de forge et de forgeron : d'où la "montagne de la forge" dans une syntaxe faisant du gaulois le déterminant du pré-gaulois, ou la "forge de la montagne" suivant la syntaxe gauloise (G. VILLETTE, qui hésitait entre le déterminant et le déterminé dans une lettre du 30 août 1989 - avant de revenir sur ce type d'explication dans une autre lettre du 6 septembre : "*«Forge de la montagne» convient peu, «montagne de la forge» moins encore.*" - et d'y renoncer dans celle du 30 septembre, où GER est maintenu, et celle du 19 décembre, où l'idée de forge est récusée).

Mais on a également compris Gergovie, nom d'une ville gauloise située "*sur un haut plateau rocheux*", à partir du thème élargi *gar-g-, la suffixation -ov-ia restant obscure. (*Cf.* A. DAUZAT, G. DESLANDES et Ch. ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, Klincksieck, Paris, 1978, nouveau tirage 1982, p. 150, n. 1).

Retenant le premier élément «rocher», on a aussi retenu -gob- en l'interprétant comme «courbe» ou «circulaire». *Cf.* P. LOTTE, "La racine GOB dans la langue et la toponymie gauloises", Rev. intern. d'onomastique, 24e année, n° 4, éd. D'Artrey, Paris, oct. 1972, p. 278 : "*Bien que les manuscrits de la «Guerre des Gaules» donnent tous GERGOVIA [sic !], compte tenu de la correspondance fréquente B = V dans la langue gauloise, on peut admettre une forme parlée GERGOBIA.*" Gergovia serait alors formé d'un dérivé de CARA et de GOB, et aurait eu pour signification "la roche circulaire", "*caractérisant cette haute montagne isolée au débouché de la haute Auvergne sur la fertile vallée de la Limagne, montagne que tous les chemins étaient obligés de contourner*". (On n'objectera pas que la montagne est rectiligne, ni qu'il en est d'autres qui obligent à les contourner). - Ganagobie est ainsi "la roche circulaire en pente" ; Argovie et Thurgovie (Aargau et Thurgau) sont "*le cercle de la rivière Aar et [...] de la rivière Thur*" ; GOB est donc la courbe et même le cercle. "*Nous connaissons un mot gaulois GOBAN qui désigne le forgeron, artisan dont le travail consiste essentiellement à courber le fer.*" Et de même le grec KUB-ER-NAO signifie «ramer en courbe». "*De tout cela on peut conclure que la racine GOB = COB = KUB = CUP est bien d'origine indo-européenne, qu'elle a le sens de courbe et qu'elle a été très employée dans la langue gauloise.*"

(2) Car c'est un fait des plus curieux, noté par DAUZAT, DESLANDES & ROSTAING (p. 4), que l'identité de nombreux toponymes, hydronymes et oronymes.

(3) Les variantes *V / B* ne font pas difficulté. *Cf.*, déjà, G. DOTTIN, La langue gauloise, Klincksieck, Paris, 1918, pp. 61-62 : *Vesontio* chez CESAR, *Besantio* chez AMMIEN MARCELLIN ; *Cebenna* et *Ceuenna*, *Mandubii* et *Manduuii* dans les manuscrits ; *Bituitus* chez TITE-LIVE et *Vituitus* chez

va voir, ne laissent pas de déborder le confort des convictions.

B. Distinction à faire entre Gergoye et Gergovia

En admettant cependant que Gergoye témoigne pour la Gergouia des Arvernes, on doit en effet considérer que César en parle comme d'une *urbs* à l'intérieur de l'oppidum, et qu'elle n'était donc pas établie ailleurs que sur le sommet. L'association d'une acropole avec une ville basse du même nom (1) représenterait ici un modèle erroné : il faudrait d'abord s'assurer de la ville basse ; puis négliger le fait que le nom de Gergouia, dans les *Commentaires*, s'applique à l'acropole. Gergovie était le nom d'une ville haute.

Pour qui ne doute pas de son ancienne présence en haut, ce n'est pas un problème de la retrouver plus tard en contrebas ; mais il en va autrement pour celui qui n'est pas assuré de cette présence. "*A la vérité*", concédait P.-F. Fournier, "*ce nom de l'antique ville gauloise, puis romaine, après que le plateau eut cessé d'être habité, cessa de s'étendre à la totalité de la montagne. [...]. Et après ? Le nom Gergovie a beau s'être restreint longtemps à ne plus désigner qu'une petite partie de l'aire qu'il désignait d'abord, ce n'en est pas moins sur cette aire même qu'il s'est conservé. [...]. Ce détail ne peut soulever aucune difficulté*" (2). Voire. Le raisonnement paraît bien souffrir d'une pétition de principe, s'il est vrai qu'il part du point auquel il devrait conduire : Gergovie comme ne désignant *plus* qu'une aire étroite. Acceptons par méthode ce point de départ : Gergovie ne désigne, en effet, qu'une aire étroite. Rien n'autorise alors à dire que Gergovia était le nom de toute la montagne, car ce n'était pas le nom d'un espace mais d'une cité, et si la montagne portait en outre à ses flancs des habitats ou agglomérations, rien ne nous dit que leur nom fût Gergovie. Pour que le nom de la ville au sommet se transporte au domaine en contrebas, il ne faut pas seulement une réduction, il faut un véritable glissement, et en somme un transfert ; et si cet habitat était contemporain de la ville, il ne pourrait guère s'agir que d'une substitution. L'hypothèse n'est pas invraisemblable, mais elle est plus complexe et

FLORUS ; *etc.* - Les trois Grecs illustrent les deux consonantismes : STRABON et CASSIUS DION, plutôt le V ; POLYEN, plutôt le B (il dit, lui seul, *οἱ Γεργοβιαῖοι*).

(1) Se souvenir ici du faux de 1391, où le seigneur de Merdogne était censé reconnaître que la justice de la montagne de Gergovia appartenait aux religieux, et où référence était faite aux deux Gergovies, celle du haut et celle du bas.

(2) P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne [...], 1933, p. 65. - Nous rétablissons la totalité de la citation entre les crochets : "*Il est incontestable qu'au moyen âge c'est le domaine situé au bas du versant sud-oriental, et qui devait à partir du XIIe siècle appartenir aux prémontrés de Saint-André, qui est désigné par ce nom. A la même époque, l'ensemble de la montagne est désigné, comme il arrive couramment, par le nom de la principale localité qui s'y trouvait : puy de Merdogne (on sait que c'est l'ancien nom du village actuel de Gergovie, qui, au moyen âge, était le chef-lieu d'un archiprêtré). [...]. Les exemples de noms de lieux habités dont l'aire s'élargit ou se rétrécit, suivant la fortune des agglomérations mêmes qu'ils désignent, abondent.*"

donc moins solide qu'il y paraît d'abord.

Il ne suffirait pas, par exemple, d'invoquer le cas d'Alise-Sainte-Reine, qui a glissé sur la pente (1) ; ou celui de Capoue, qui s'est rapprochée du Vulturne et a remplacé Casilinium, cependant que l'ancienne Capoue devenait Santa Maria Capua Vetere ; ou bien celui de Gortona (Sancerre), dont le centre de gravité pourrait s'être déplacé de la hauteur vers les basses pentes rapprochées de la Loire (2). En toute hypothèse, ces comparaisons ne remplacent pas un oppidum sur notre plateau au midi de Clermont.

On conçoit d'autre part que la montagne a pu s'appeler *de Gergovie* si elle portait Gergovie : mais cela n'explique pas qu'elle ait changé de nom pour s'appeler *de Mardogne*. On fait valoir que le Merdogne médiéval était plus important, que c'était un archiprêtré, qu'il y eut une seigneurie de Merdogne. En effet : mais on ne quitte pas les possibilités et les vraisemblances. Et ce serait le lieu de retourner son objection à Dulaure : on ne change pas si facilement une dénomination traditionnelle et passée dans les usages locaux. En bref, si la montagne fut *de Gergobia*, quand donc et pourquoi est-elle devenue *de Mardonia* ? C'est ce dont on ne sait rien : une ignorance qui couvre une quinzaine de siècles.

On sent que le malentendu s'accroît. L'école "sudiste" plaide qu'on a *relevé* le nom de Gergovie en le réattribuant au plateau. Mais il n'est pas besoin d'être "nordiste" pour être circonspect ; il suffit qu'on refuse de combler les lacunes de l'information en prétendant raconter l'histoire. Or on n'est pas documenté pour certifier que Gergovie fut le nom de toute la montagne, ou que ce nom s'est circonscrit plus tard à un étroit lieu-dit. On est fondé en revanche à déclarer que la montagne s'est appelée *de Merdogne*, sans aller cependant jusqu'à dire que ce fut de tout temps, puisqu'on n'en sait rien pour tous les siècles antérieurs à notre documentation. Et l'on est alors en droit de s'étonner qu'elle ait perdu, par hypothèse, le nom de Gergovie. Car cela se comprendrait mieux si ce nom s'était perdu : mais bien loin de disparaître, il a subsisté, nous dit-on, non loin de là.

En toute logique, c'est donc la survivance affirmée de Gergovie dans Gergoye, associée à la désignation du plateau par le nom de Merdogne, qui fait maintenant difficulté (3).

D'où l'hypothèse extrême où l'esprit, dans un mouvement de *doute hyperbolique*,

(1) *Cf.* J. LE GALL, Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 126 : "*Le village d'Alise est l'héritier de la ville gallo-romaine, dont il conserve le nom, mais il n'occupe pas son emplacement qui était demeuré celui de l'oppidum gaulois : il s'est établi plus bas sur le replat inégal et accidenté, bien exposé au midi et bien alimenté en eau, que domine la falaise calcaire. Le déplacement a dû se faire à l'époque mérovingienne.*"

(2) E. THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi, coll. Latomus, vol. L, Latomus, Bruxelles-Berchem, 1960, p. 53 (et la note 2).

(3) Il est curieux de noter à ce sujet que l'abbé E. NEGRE parle de *Gergovia* (*Gergobia* en 1149) comme d'un "*nom de lieu perdu, mais repris au XIXe siècle*". (Toponymie générale de la France, Droz, Gernève, 1990, I (*Formations préceltiques, celtiques, romanes*), p. 233, n° 3651.)

est tenté de s'aventurer : et si, après tout, Gergoye ne provenait pas de Gergovie ?

C. De l'origine de Gergoia *: un doute hyperbolique*

Tout en accordant à P.-F. Fournier son analyse de l'évolution phonétique qui mène d'un terme à l'autre (1), on tombe en effet sur de nouveaux sujets d'interrogation.

1. De Gergovia ou Gergobia à Gergoye et Dzargóyo via *Gergoia*

Pour s'interroger sur le rapport qui joint *Gergoia* à *Gergovia*, on a le choix entre deux voies inverses : remonter de *Gergoia* à son étymon, ou déduire de *Gergovia* la forme qui a pu en dériver ; c'est la seconde que nous allons reprendre et rapidement parcourir. Pas plus que toponymiste ou phonéticien, on ne s'improvise occitaniste (2) ou dialectologue. Il s'agit simplement de souligner, à côté des points de ressemblance, ce qui empêche le passage, apparemment simple, de *Gergovia* à *Gergoia* d'apparaître comme une évidence immédiate pour un francophone ; et, pour ce faire, d'opposer d'abord ce qui s'est produit en règle générale pour le français à ce qui semble avoir conduit de la première de ces formes à la seconde (3).

1. Le maintien, à l'écrit, du G initial ne présente pas de difficulté.

La gutturale vélaire sonore latine G devant E, d'occlusive, est devenue constrictive à l'initiale du mot ; elle s'est palatalisée dès le bas-latin en prenant la valeur spirante, passant de «g» mouillé à «d» mouillé, avant de devenir l'affriquée sonore «dj» ; puis (après un passage au XIIe s. par «dz» ?) elle a pris, au XIIIe s., en français, le son de la fricative dentale prépalatale sonore «g» ou «j». (Exemple : ***gente*** > ***gent.***). L'affriquée de ***Dzargóyo*** paraît ainsi de l'ancien nord-occitan figé plutôt que du patois.

2. Il n'y a pas de difficulté non plus pour le **E** prétonique.

L'E fermé entravé de la syllabe initiale (d'ailleurs indifféremment issu d'un «é» bref, d'un «é» long ou d'un «i» bref classiques, puisque le latin vulgaire ne faisait plus la

(1) Encore qu'en toute rigueur, elle se trouve aujourd'hui contestée sur plusieurs points.

(2) Nous avons cependant consulté J. RONJAT, Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes, 3 tomes en 2 volumes, Société des Langues romanes, Montpellier, 1930, 1932, 1937, dont les tableaux d'ascendance à la fin sont particulièrement éloquents et précieux.

(3) Plutôt que d'énumérer tous les auteurs auxquels nous sommes redevables, nous préférons insister sur le caractère incertain de la tentative : la multiplicité des facteurs, la complexité des phénomènes, les différences régionales et celles des époques, les ressemblances et les dissemblances trompeuses dans les processus et dans les résultats, la nature problématique de bien des conclusions, et aussi quelquefois les divergences entre les auteurs, ne peuvent que retenir dans une prudente modestie...

différence entre les «e» brefs ou longs atones et que le son en était toujours fermé) est devenu «è» ouvert en français, dès le XIIe s. au moins *(mercede > merci)*. Il aurait pu passer à «a», et cela de bonne heure, voire dès le latin vulgaire, comme il est arrivé assez fréquemment, surtout devant une consonne liquide (ici la vibrante R : *mercatu > marché* ; d'où, mais postérieurement, dit-on, *Dzargóyo*). - Mais on voit mal, pensant à la variante *Girgoia*, s'il est effectivement passé à «i», encore que cela ne paraisse pas *absolument* impossible ; mais qu'est-ce qui l'est, en pareille matière ?

3. Le **R**, ici implosif, ne fait pas davantage difficulté.

La vibrante R (sous-espèce des liquides, espèce des constrictives, et quelle que soit sa variété), en position intérieure entre voyelle et consonne, est restée «r» en français : *mercede > merci ; mercatu > marché.*

4. C'est la même absence de problème pour le second **G**, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le G latin intérieur, derrière consonne et devant O (ou U), se maintient intact en français comme il le fait à l'initiale, et comme fait le C : *angustia > angoisse*, comme *rancore > rancœur*, et comme *gobione > goujon.*

5. La situation est plus compliquée pour l'**O** tonique, dont les traitements dialectaux ont été divergents, ayant dépendu, en outre, du sort des labiales intervocaliques V/B et de l'influence du *yod* qui suivait, et qui aurait fait entrave dans l'hypothèse du maintien de la labiale.

La voyelle O ouverte et accentuée (tonique et brève), en position libre (non entravée), a subi une diphtongaison de bonne heure : «ó» > «óo» > «úo» (IVe-Ve s.) > «úe» (VIIe s.) > «üe» (XIe s.) > «úœ» > «wœ» (ou «we» dans certains cas) > «œ» (XIIe s.), pour normalement aboutir en français à «œ», «eu», «œu», fermé à la finale *(móvet > meut)*, ouvert devant consonne *(móla > meule)*. A rapprocher ici de *Gergueya, Gergueye* ?

Mais, de l'influence d'un *yod* qui le suivait et qui pouvait se combiner avec lui, aurait pu résulter, par *oi > úoj > új > üj > üi*, le son complexe «ui», qu'on trouve peut-être dans *Gerguya* (1230) ; *(cf. pó(d)iu > puy ; hó(d)ie > [aujourd']hui ; inó(d)iat > ennuie)* ; ce qui présupposerait le passage de -OVIA ou -OBIA à -OIA par amuissement préalable du V ou du B déjà devenu *v* par *β*, mais entraînerait la disparition du *ó*.

Sinon, il se produirait une entrave au lieu d'une combinaison, le *yod* se consonnifiant en la constrictive dentale prépalatale sonore «g», «j» après B ou V *(cf. rábia > rage ;*

cávea > cage) : d'où un possible **Gergoge* ?...

Mais il est vrai aussi que, dans le cas d'un O (ou d'un E) ouvert accentué, cette entrave résultant de la présence d'un *yod* n'aurait pas dû empêcher la diphtongaison normale, celle qui aboutit à «œ», «eu», «œu» *(cf. fólia > fueille > feuille)* : d'où un possible **Gergueuille* ?... (A rapprocher de *Gergueya, Gergueye* ?).

Ou bien, donc, chute de V/B et combinaison > «ui» ; ou bien maintien de V/B et diphtongaison sans entrave > «eu». - Mais les formes *Gergóia* et *Gergóye* ou *Gergoie* signifient la conservation du O ouvert tonique, que P.-F. Fournier jugeait normale "*suivant le comportement phonétique des parlers de la région*". Un maintien qui serait normal en français du O ouvert tonique *entravé (cf. pórta > porte)*, ou le serait d'un O tonique (toujours fermé) suivi d'une nasale articulée, qu'elle soit simple *(persóna > personne)* ou mouillée par un *yod (Vascónia > Gascogne)*. (Un O fermé tonique entravé eût donné «ou», [u] : *có(n)stat > coûte* ; libre, il eût donné «eu» comme le O ouvert : *hóra > heure* ; sous l'influence d'un *yod*, il eût donné [wa], «oi» : *cófea > coiffe...*). Il faut donc admettre que la diphtongaison ne s'est pas produite en terre occitane (hors le type plus tardif *Gergueya*), et que le O s'y est conservé tel quel. Ce pour quoi paraît bien plaider le cas de *plúvia* classique (*u* tonique bref) > **plója* (*o* tonique bref) avec effacement du *v* en latin vulgaire > *plóy*^{o} en occitan (et > *pluie* en français).

6. Le destin commun des labiales intervocaliques **V/B** vient d'être évoqué par nécessité ; il est simple si l'on admet leur effacement : processus très ancien que peuvent représenter les parfaits en *-ivi > ii (cf. de même lavatrina > latrine)*, qui se retrouve entre des voyelles non homophones (cas des parfaits en *-avi > ai*), et qui pouvait particulièrement se produire en occitan devant le "*i* en hiatus" souligné par P.-F. Fournier. Mais les choses ne vont pas absolument de soi.

L'occlusive bilabiale sonore B et la constrictive bilabiale sonore V intérieures suivies d'un *yod* n'ont pas pu se combiner entièrement avec cette palatale en français ; et le *yod* s'est consonnifié en la prépalatale «g», «j» *(gobione > goujon ; Divione > Dijon, cf. locus Divionensis, VI*^{e} *s., et castrum Divionense, 814)*, cependant que la labiale s'effaçait de bonne heure devant elle comme devant les consonnes autres que *r* et *l (cf. obstare > oster > ôter ; nav(i)gare > nager)*. On a fait plus haut l'hypothèse, purement théorique, d'un possible **Gergoge...*

Mais il s'est produit quelquefois un effacement de V entre voyelle et *yod*, le *yod* se conservant alors sans se consonnifier : *Bla(v)ia (IV*^{e} *s.) > Blaye ; No(v)iomagu > Noyon (cf. Noviomago, IV*^{e} *s.)*, qui serait à comparer en détail avec *Noyen, Nyons ;*

Nijon, Nojeon ; Novion, Nouvion, et qui nous fournit la possibilité d'un *Gergoye...*

Le groupe «by» donne donc «g» ou «j» (*in condita Rubiacinse*, 845 > *Rougé*, en Loire-Atlantique), le groupe «vy» pouvant soit donner la même chose *(Novientum > Nogent)*, soit se réduire à «y» *(Novientum > Noyant)* : ainsi aurait-on, d'une part, by > bd (*d* mouillé) en bas-latin > bdj (*dj* mouillés) > dj (mouillés) > «g, j» en 1200 ; et vy > vd (un *d* mouillé) en bas-latin > vdj (*dj* mouillés) > dj (mouillés) > «g, j» en 1200 ; d'autre part, vy > y, voire > ø *(Novientum > Nohant, Nouan, Nouans, Nouant*, à comparer avec *Noviant, Novéant).*

Puisque le *ó* se conserve, la "*chute de la labiale sonore v ou b entre voyelle et i en hiatus*" fait pour P.-F. Fournier, en 1943, toute la différence entre *Gergovia / Gergobia* et *Gergoia*, et décide donc de tout : mais elle ne jouit pas, comme on peut voir, de toute l'évidence qu'il lui attribue, et elle aurait mérité quelques éclaircissements. Parler de *i* en hiatus, n'est-ce pas déjà traiter quelque peu le *i* en voyelle et non en *yod* ? C'est à cette condition qu'en français, le *b* et le *v* latins peuvent être traités en consonnes intervocaliques qui, au contact d'un *o*, passent à *β* constrictif et s'effacent dès le Ier s. : *pavone > paon ; *tabone > taon.* D'autre part, aux exemples qu'il donne en 1943, Fournier ajoute en 1962 celui de *gobionem > Goyon* (à comparer avec *goujon*, donné ci-dessus) ; mais il leur retire "le type *habeam > avia > avya > aya*". Dans des formes verbales de ce genre, la labiale était en effet tombée devant un *yod* dès le latin vulgaire, mais par suite d'un emploi proclitique et de l'usure : le cas ne peut donc avoir valeur de règle générale.

Mais l'exemple de *Rubiacum > Royat* est intéressant, comme le serait celui de *Flaviacum*, parce qu'on y perçoit nettement le jeu des variantes et variations entre régions et époques, ainsi que celui des impondérables. *Rubiacum*, qui a donné *Rougé* ci-dessus, donne aussi *Robiac* dans le Gard (*de Robiaco*, 1119), *Rubianum* donnant *Roubia* dans l'Aude en 1068-1086 ; mais s'il donne bien *Royat* dans le Puy-de-Dôme, Dauzat et Rostaing citent un témoignage écrit *Rubiacum* en 1147, soit deux siècles après les premières formes *Gergoia*. - Quant à *Flaviacum*, les dates et les lieux seraient aussi à examiner de très près, mais il semble donner, d'une part, Flagey, Flagy, Flaugeac, Flaujac, ainsi que Flaviac ; et d'autre part, d'une variante présumée *Flaiacum (Flaius < Flavius)*, Flat, Fléat, Flée, Fleix, Fley, Fleys, Flez, Fly, Fyé, ainsi que Flayat... Faudrait-il donc supposer dans *Gergóia* une variante de *Gergóvia / Gergóbia* ? Car la datation de l'effacement de V/B ne va pas sans problème. Quoi qu'il en soit, la comparaison qu'on a faite avec *plúvia > *plója > plóyo* irait dans ce sens, plaidant pour la chute du *v*, et donc aussi du *b*, intervocaliques et devant *yod*.

7. Le **I** de *Gergov/bia* vient d'être assez largement traité par la force des choses, et il reste finalement assez clair.

L'I consonne des latins (écrit *j* bien plus tard) représente la fricative palatale *yod*. On a un *yod* en latin vulgaire dans tout *i* ou *e* brefs atones en hiatus, qui ont perdu leur valeur vocalique : ainsi dans *rabia* > *rage* ; *cavea* > *cage*. Placé à l'intérieur (entre une diphtongue en *-i* et une voyelle), le *yod* s'est fondu dans l'*i* précédent, (mais le passage de *-iy* à *i* est difficile à préciser chronologiquement) : *troja* > *truie* ; on resonge à *Gerguya*. Mais pour ce qui nous préoccupe, ce phénomène, qui met en présence le *o* et le *i* ou *yod*, suppose, à nouveau, la chute de l'intervocalique V/B, associé à un traitement dialectalement différent du *ó* tonique ouvert. Et par là se trouve constaté, sinon expliqué, le passage de *Gergovia* à *Gergoia*, et de là à Gergóye ou Dzargóyo - à moins que tout cela ne se simplifie et ne s'éclaire dans la phonétique occitane.

8. L'**A** latin final s'est conservé en Gaule du Nord, comme on sait, sous la forme affaiblie d'un «e» sourd (aux VIe-VIIe s.), devenu muet plus tard : *mula* > *mule* ; *alba* > *aube* ; *femina* > *femme* ; *via* > *voie* ; *pluvia* > *pluie* ; le «a» s'est conservé bien plus longtemps au Midi, avant de passer à «o» (à partir du XVe s.), comme l'attestent *ployo* et *Dzargoyo*. - Mais qu'en sera-t-il alors de la forme *Gerguoi* à côté de *Gerguoye* en 1467 ?

Ce très modeste aperçu de phonétiques comparées conduit à reconnaître en *Gergoia* le résultat possible, voire probable, sinon évident, de l'évolution de *Gergovia*.

Et l'on peut en conclure que *Gergoye* est une transcription directe de *Gergoia*, qui apparaît, semble-t-il, à la seconde moitié du XVe siècle. Dire cette forme française ou francisée (1), c'est l'opposer au patois que serait *Dzargoyo*., et c'est d'ailleurs expliquer qu'elle se soit imposée. Mais *Gergoye*, par sa finale, ne sonne pas français : et avec quoi rimerait-elle ? Issue de *Gergoia*, c'est une forme occitane francisée : à preuve, le *e*, sourd ou muet, final. Elle a donc quelque chose d'hybride et de savant qui fait que son apparition même et son succès peuvent constituer un problème en terre occitane : elle se rencontre, en effet, même dans des textes latins. Mais si le caractère dialectal, occitan, de *Dzargóyo* saute aux yeux, son statut est peut-être plus obscur : procède-t-il de *Gergoye* ou plu-

(1) Dans un appendice consacré à "Etymologie et formes successives du mot «Gergovie»" (*in* Gergovia, *L'Auv. litt., art., félibréenne*, n° 43, 1929, p. 34), E. DESFORGES et P. BALME indiquent au contraire que "*en 1560, Syméoni écrivait : Gergoye tel qu'il entendait probablement prononcer le mot en patois*", et "*qu'en patois, Gergoye s'est toujours maintenu*". Ils confondent donc la traduction de CHAPPUYS avec l'original de SYMEONI ; et, si la prononciation "*Gergauye*" par les paysans (p. 14, n. 1) équivaut dans leur esprit à "*Gergoye*", ils confondent aussi *Gergoye* et *Dzargóyo* ; mais on se retrouve, de toute façon, devant une conception approximative du patois et devant une absence de dénomination française (autre que Gergovie).

tôt de *Gergoia* ? Car on trouve ***Jarguoya*** dès 1237, comme ***Ghargobia*** et ***Ghargobya*** cent ans plus tard. A moins que, sous une forme appropriée, il n'ait précédé *Gergoia* ? Quoi qu'il en soit, on ne fait pas passer la forme *Dzargóyº* pour la forme *patoisante* normale sans quelque mépris sous-jacent du dialecte occitan. C'est pourtant elle qu'on devrait prendre pour le résultat le plus authentique de l'évolution qui part de *Gergoβia*, parce qu'elle en est le produit local et spontané, tout occitan, tandis que *Gergoye* est une adaptation française. Mais la différence entre ces deux formes ne tient pas seulement à leur inégale pureté dialectale ; elle tient sans doute davantage au fait que l'une fut une forme écrite et que l'autre était une forme parlée.

Il n'en est pas moins vrai qu'elles ont même origine. Mais leur valeur repose sur celle de l'étymon qu'on leur connaît ou reconnaît. Cet étymon est **Gergoia** avant d'être *Gergobia* ou *Gergouia*, parce que la relation réelle qui fait des formes les désignants d'un même lieu est établie entre *Gergoye* ou *Dzargóyo* et *Gergoia*, quand elle garde encore quelque chose de problématique entre *Gergoia* et *Gergoβia*. Or, on le sait, *Gergoia* n'est pas la forme unique du toponyme écrit qui deviendra *Gergoye*.

2. Graphies multiples de Gergoia

On a peut-être privilégié la forme **Gergoia** parce qu'elle était la plus fréquente et paraissait la plus anciennement écrite (étant associée vers 950 à **Girgoieta** dans le cartulaire de Sauxillanges : *cf.* le n° 4 de notre inventaire dans notre premier chapitre, charte 229 selon Doniol, acte et rubrique, p. 118), mais ces critères en ont fait négliger les nombreuses variantes contemporaines : et d'abord **Girgia** (958 ; au chapitre cathédral : voir notre n° 1, p. 115, inventorié par Cohendy) ; puis **Girgoia** (959 ; au chapitre cathédral et dans le même cartulaire : voir nos nºs 2 et 3, p. 116 et pp. 117-118, charte 231, l'acte et sa rubrique) ; postérieurement, **Girgoia** encore dans une rubrique du cartulaire, l'acte non daté portant **Gergoia** (voir n° 5, p. 119, charte 232). **Gergoia** apparaît ensuite dans un acte et sa rubrique (voir n° 6, p. 120, charte 243) ; puis, **Girgoia** dans la rubrique et **Gergoia** dans l'acte (voir n° 7, p. 120, charte 247) ; puis **Girgoia** dans l'acte et la rubrique (voir les nºs 8 et 9, p. 121, chartes 258 et 262). On rencontre ensuite **Girgogeta** dans l'acte et, lui correspondant, **Girgogia** dans la rubrique (voir n° 10, p. 122, charte 381) ; puis à nouveau **Gergoia** dans un acte, sans correspondant dans la rubrique (voir n° 11, p. 122, charte 388), et **Gergoia** dans l'acte et sa rubrique (voir n° 12, p. 123, charte 410) ; et plus tard, enfin, **Girgoia** dans un acte sans correspondant dans sa rubrique (voir n° 13, p. 123, charte 646). - (*Cf. supra*, le tableau de la page 125.)

Ces chartes de la seconde moitié du Xe siècle, la dernière pouvant dater du XIe, montrent des variations sensibles dans la transcription, variations peut-être ordinaires et normales, mais qui manifestent moins une évolution qu'un flottement ou balancement. On ne peut négliger le fait, en particulier, que, dans deux chartes, la rubrique porte *Girgoia* quand le texte porte *Gergoia* ; mais *Girgoia* concurrence constamment *Gergoia*, et l'on ne saurait dire *a priori* quelle variante doit faire autorité. On parlera d'équivalence ou d'assez grande latitude si l'on n'y voit rien de significatif (1), mais de réelle incertitude si l'on est sensible aux hésitations que cela suppose. Un indice, au choix, de ces hésitations ou de ces libertés se trouve au dos du parchemin le plus anciennement daté, celui qui porte ***Ingirgia*** (2). On y lit deux variantes du toponyme, évidemment plus tardives : ***Girguia*** et ***Iergoia***. P.-F. Fournier les prend pour de simples corrections de ce qui ne serait qu'un lapsus dans la charte (3). Mais, outre que la chose serait à prouver (le ***i*** de *Girgia*, simple alternance ou variante du ***e*** de *Iergoia* ? le ***o*** tonique de *Iergoia* simplement oublié dans *Girgia* ?), on peut bien s'étonner de corrections elle-mêmes contradictoires : si le G et le I sont deux graphies pour la même affriquée à l'initiale, est-il évident ou démontré que le ***i*** et le ***e*** prétoniques s'équivalent ici ? et comment lire et interpréter le *ui* de *Girguia* pour en faire, à l'époque, une variante du *oi* de *Iergoia* ? Surtout, c'est ne faire aucun cas de la forme ***Girgia*** : sans reparler du ***i*** de la première syllabe, qu'est-il donc advenu du ***o*** toni - que ? Avant de faire l'hypothèse d'une lapsus, la forme serait d'abord à recevoir telle quelle, et l'on devrait remonter à l'étymon d'où elle puisse dériver par une évolution qui en explique spécifiquement la production.

On est tenté de tirer de cette situation une première conclusion : la prononciation s'était certainement plus ou moins fixée dans l'usage, mais sa traduction écrite ne l'était pas, et resta d'ailleurs longtemps aléatoire, puisqu'elle ne varia pas seulement pendant plus d'un demi-siècle, mais supporta quelquefois la contradiction entre la rubrique et le texte des actes. On avancera que cette instabilité est parfaitement insignifiante et banale et qu'il faut être ignorant de ces choses pour en être surpris. Mais les discordances des

(1) A. DE VALOIS, à propos des variantes de *Lutecia*, notait l'indifférence des scribes devant l'écriture de *i* et de *e*, comme de *o* et de *u* : "*O atque u necnon e & i invicem permutari apud Latinos scriptores con - sueverunt.*" (Notitia Galliarum ordine litterarum digesta, Paris, F. Léonard, 1675, p. 440, col. 1.)

(2) Et même, plus précisément et sauf erreur : *Ingirgía.*

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 69 : "*Cette forme [«Girgia»] est évidemment un lapsus pour Girgoia ou Girguia. Des chanoines chargés de classer les titres du chapitre [...], dès avant le XIe siècle, ont pris soin de nous en avertir, par deux indications de classement qu'ils ont écrites au dos du parchemin : De Jergoia ; De Girguia capitulum LXXXV.*" - Le *J* est en fait ici la transcription d'un *i* minuscule, gra - phie de l'affriquée «dj». Et ce qu'on lit est exactement : *egirguia* et *Deiergoia.* Mais ces détail mis à part, l'auteur identifie la forme rectifiée *Iergoia* avec une forme *Girgoia* ici inexistante. Il parle plus loin du "*lapsus par omission du vieux scribe*". Omission d'un *o* ou d'un *u* ? Etrange formule, qui privilégie les corrections, sans les justifier, au détriment de ce qui n'a en rien l'évidence d'une omission, mais qui permet de traiter la forme *Girgia* comme si elle n'avait pas existé.

transcriptions manifestent aussi une difficulté de traduire la substance orale avec l'alphabet disponible : chaque phonème serait à confronter avec les lettres qui lui correspondent. - Et par exemple, l'initiale G devant E ou I *(Ger-, Gir-)* représente l'affriquée «dj», de même, sans doute, que le I qui la remplace au dos du parchemin de 958 *(Ier-)*. Le deuxième G, lui, ne peut être qu'une occlusive devant O *(-go-)* ; mais comment expliquer, dans le corps du parchemin, l'affriquée devant I *(-gia)* ? et qu'est-ce que ce -GU- au dos du parchemin *(-guia)* ? l'indice d'une labio-vélaire, ou d'une diphtongaison ? ou bien le U y est-il suivi d'un *yod*, et voyelle [u] à part entière ? Et qu'en est-il ensuite du second -GI- («dji», qui suit -GO-) dans la forme *Girgogia* de la charte 381, autrement dit, d'où vient-il, lui qui rappelle la finale du *Girgia* de 958 ? *Girgogia* y fait l'effet d'un *hapax* aberrant, résultat d'une contamination ? Mais cette charte porte aussi le diminutif *Girgogeta*, où *-g-* traduit encore la même affriquée : *ge* est «djé» ; mais le *-i-* de l'autre forme de diminutif, *Girgoie-ta* (charte 229, vers 955), représente-t-il un *yod* ou cette même affriquée ? - Et les voyelles ne sont pas non plus sans poser de problèmes : si la finale A ne fait pas plus difficulté que le R, les deux syllabes précédentes hésitent d'une part entre E et I *(Iergoia et Gergoia contre Girgoia, Girguia, Girgia et Girgogia)*, d'autre part entre I et O *(Girgia et Girguia, contre Iergoia, Gergoia, Girgoia et Girgogia)*.

On peut persister à trouver ce désordre normal et naturel. Mais l'abbé Lancelot ne se contentait pas de réserver à Syméoni l'exclusivité de sa référence à *Gergoïa*. Relisons-le : "*Je ne connois aucun Auteur avant le milieu du XVIe siécle, qui ait placé l'ancienne Gergovia à la montagne qui porte à présent ce nom. C'est à Gabriel Simeoni que cette idée est dûe. De son temps cette montagne s'appelloit encore le Puy de Mardogne ; il en convient lui-même, hoggi detto Podio di Mardogna. Il y a eu une famille de ce nom, & j'ai vû un acte de 1303, où un Pierre de Merdonia Damoiseau, avoue tenir de l'Evêque de Clermont, totum replatum Podii Merdoniæ. Il est aisé de reconnoître à cette expression la plaine qui est sur le haut du prétendu Gergovia. Rien donc ne déterminoit alors que Gergovia avoit été sur cette montagne. Aux pieds seulement de ce Puy de Mardogne, on voyoit au temps de Simeoni, les ruines d'une tour en forme de Chapelle, qui s'appelloit, dit-il, Gergoïa. On pourroit douter de ce fait, puisqu'il est le seul qui l'ait avancé. Il lui aura suffi que le nom de cette masure approchât un peu de Jerjoye, Gergoye, &c. pour en faire un Gergoïa. De-là donnant l'essor à son imagination, & soutenu par quelques circonstances favorables, il a forgé son systême de Gergovia.*" D'où Lancelot a-t-il tiré ce mot de *Jerjoye*, ainsi écrit, qui ne figure pas dans Syméoni, ni ailleurs, mais confirme une incertitude dans la prononciation, puisque le second *-j-* s'oppose au second *-g-* comme chuintante

à gutturale ? Cette précieuse indication invite à prendre garde à d'autres aspects de la même page. Il reste exact que Lancelot s'est trompé en donnant bien l'impression qu'il ne connaissait pas *Gergoia* par d'autres sources, mais il ne met pas en doute l'existence et le nom de la masure. Et il n'a pas tort de dire que Syméoni est le seul à en associer le nom à cette "tour en forme de petite église". Il a raison, surtout, d'avancer que personne, avant Syméoni, n'avait situé Gergovie à la montagne de ce nom, puisque les faux qui le font ou qui le supposent lui sont précisément postérieurs.

Qu'on nous entende bien. Notre propos n'est point de faire la leçon aux toponymistes ; il est au contraire de leur soumettre une question, que voici : est-il absolument certain que la forme *Gergoia* soit la bonne, autrement dit qu'elle corresponde le plus exactement à la prononciation du toponyme, telle qu'elle était pratiquée au milieu du Xe siècle par des usagers qui ne le connaissaient que par l'oreille et ne le reproduisaient que verbalement ? Si *Gergoia* était la forme la plus ancienne et la seule connue, on pourrait mieux s'y fier, quoique non sans circonspection de principe (1). S'il n'y avait aucune raison de douter que Gergoye ou que Gergoia ne représentent l'antique Gergovie, on serait assez fondé à juger imperturbablement que la forme en est correcte. Mais ce n'est pas le cas. Or il est une observation qui n'a peut-être pas été faite : c'est que, dans la seconde moitié du Xe s. et au début du XIe, la forme *Gergoia* (associée à *Girgoia*) est le propre des moines de Sauxillanges. Les formes connues des clercs ou des chanoines de la cathédrale sont d'abord une fois *Girgia* et une fois *Girgoia*, plus tard une fois *Girguia* qui "corrige" *Girgia*, et une fois *Iergoia*, autre "correction" de *Girgia*, mais aussi de *Girguia*, qui pourrait bien avoir été faite pour s'aligner sur un usage en passe de l'emporter, celui de *Gergoia*. En bref, si les Prémontrés de Saint-André ont explicité dans leurs chartes la référence à *Gergobia*, rien ne prouve qu'ils en aient eu l'idée les premiers : les Clunisiens de Sauxillanges auraient pu les devancer. Ainsi sommes-nous conduit à une hypothèse aventureuse, mais qu'on peut prendre légitimement comme une hypothèse de travail : *Gergoia* même serait une approximation parmi d'autres possibles, et aurait pu représenter assez tôt une interprétation, qui serait peu surprenante et assez peu hasardée dans la région, parce que les clercs savaient du latin et ne pouvaient ignorer César.

Pressé par les considérations précédentes à risquer cette hypothèse, on trouve des raisons de la mettre à l'épreuve et de la maintenir en la nuançant dans l'histoire ultérieure

(1) "***La première vertu du toponymiste est le scepticisme***". (E. VIAL, Les Noms de villes et de villages, Belin, Paris, 1983, p. 4, dans la préface signée *J. B.*, Jean BOUFFARTIGUE).

du toponyme. Car on eut recours à une grande variété de formes latinisées, puis francisées, qui continuèrent d'être employées parallèlement, et par les chanoines de Saint-André compris (1) : *Gergoia 1174, 1188, Gergoya 1267, Ierguoya (date ?) ; Jarguoya 1237 ; Gerguya 1230, Gerguiya 1334 ; Jergueha 1328, Ghergueya 1300 ; Gergoye 1480, Jergoye (fin du XVIe s.) ; Gerguoye 1467, Gerguoi 1467 ; Gergueye 1532-1546* ; voire *Ghergiaya, Ghorgiaya, Georgoye (relevés par G. Rouchon)...* Ainsi classées par ressemblance en désordre chronologique, ces formes constituent peut-être un phénomène habituel, à peine curieux, mais n'en paraissent pas moins confirmer l'incertitude de la forme orale originaire, qui fut bien prononcée sans doute, mais mal entendue, et librement transcrite en conséquence. Elles manifestent en outre des variations vocaliques remarquables. La consonne initiale est toujours l'affriquée «dj» (qui devait passer à la chuintante «j»), écrite G, I/J, GH (voir les formes latinisantes *Ghargobia / Ghargobya* en 1335), et aussi, apparemment, Gh- et Ge- devant *o*. La vibrante R est toujours présente. La consonne prétonique est toujours la gutturale «g», sauf devant la pénultième *ia* de l'étrange séquence *-iaya*, où elle passe à l'affriquée «dj». Et le *yod* précède toujours la finale *a* > *e*, écrit Y, I ou H, (sauf toutefois dans le cas de *Gerguoi versus Gerguoye* en 1467). Mais, outre la leçon-*a*-, il y a la leçon *-o-* qui survient dans la première syllabe, cependant que le *-i-* disparaît : il faudrait donc que le *-e-* originel de *Gergovia* se soit d'abord fermé en *-i-*, puis ouvert en *-a-*, et même que, d'antérieur non arrondi, il soit aussi passé au postérieur arrondi *-o-*. Ici ou là, également, il y a cette absence ou cette disparition du *-o-* tonique, comme on l'a déjà vue dans *Girgia* et dans *Girguia*, et qui ne s'explique pas toujours par une diphtongaison en *uo* ou *ue* : voir *Gerguiya* (Saint-André, 1334), ainsi que *Ghergiaya* ou *Ghorgiaya*. Et nous ne tenons pas compte de la graphie *Gergeoia* publiée par Scaliger.

Peut-être, encore une fois, doit-on relativiser ces difficultés pour ne voir dans toutes ces différences que des variantes contemporaines ou successives, et clairement expli-

(1) Il est en effet significatif que les religieux de Prémontré aient eux-mêmes recouru concurremment à une multiplicité de transcriptions, dont les unes sont romanes et les autres latinisées, jusqu'à aboutir à la forme "française" ou francisée *Gergoye* et à l'emprunt *Gergoviat*, avec son *t* final. En faisant entendre que l'usage, dans les actes de Saint-André, privilégie la forme césarienne *Gergobia* dès le début du XIIIe s., P.-F. FOURNIER simplifie indûment la situation. - Mais le mieux est encore de le citer (Les Ouvrages de Pierre sèche, p. 63) :

"Il existe un indice non dépourvu de poids que le rapprochement entre Gergoye et Gergouia a pu déjà être fait, précisément par les prémontrés propriétaires du domaine, dès le début du XIIIe siècle. Il s'agit de l'apparition à cette époque de la forme Gergobia, qui bénéficie de la préférence désormais dans les actes de Saint-André, tandis qu'ailleurs les variantes de la forme Gergoia continuent à être employées comme précédemment. Ce n'est pas l'hypothèse la moins vraisemblable, que cette forme Gergobia ait été reprise par les moines de Saint-André dans un manuscrit d'auteur ancien, peut-être de César lui-même. [...]. D'ailleurs, il reste au moins un mérite assuré à Siméoni, c'est celui d'avoir propagé cette identification hors d'Auvergne." - Les choses seraient plus claires et l'interprétation plus sûre si les religieux s'en étaient tenus à une seule forme, celle qu'ils ont en effet apportée : quoi qu'elle vaille, elle manifeste à sa façon un "patriotisme de clocher" maintes fois dénoncé par ailleurs.

cables, au demeurant, dans leur évolution. Et nous convenons volontiers que la question aurait besoin d'une étude spéciale. Mais en attendant, nous avons l'impression qu'après les Bénédictins de Sauxillanges, les Augustins de Saint-André ont marqué une préférence pour les formes *Gergoia* et assimilées (1) avant de restituer la forme *Gergobia*, tandis que les chanoines de la cathédrale auraient suivi un autre usage, illustré par *Girgia* et *Girguia*, les formes *Girgoia* de 959 ou *Gerguya* de 1230 pouvant s'expliquer par des incertitudes de transcription, des mixages, des approximations, des influences. D'où l'hypothèse de deux traditions ecclésiastiques, l'une régulière ou monastique, plus savante, voire artificielle, et l'autre séculière, savante aussi, certes, mais plus populaire et plus vernaculaire. Et quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous assurer que la graphie *Gergoia* ait correspondu sans doute aucun à la forme orale originelle, car cette transcription aurait pu, dès le milieu du Xe siècle, être le fruit d'une référence antique à *Gergovia*, et le résultat d'une attraction paronymique, due elle-même à une réminiscence toute classique. Car enfin, et malgré le *Girgoia* de l'évêque Etienne en 959, il n'existe *a priori* aucune raison d'accorder plus d'autorité à *Gergoia* qu'à *Girgia*, qui ne montre pas trace du *ò* tonique de *Gergovia*.

Quant aux formes *Gergoye* et assimilées, qui apparaissent vers le milieu du XVe siècle, elles ne sauraient, de par leur nature savante même, faire autorité. Et pour la forme dialectale *Dzargóyo*, sa nature exclusivement orale empêche d'en tirer une argumentation qui lèverait toute incertitude. Il est, à ce sujet, un point de détail qui pourrait bien n'être pas secondaire. Sans s'y attarder, P.-F. Fournier a mentionné au moins une fois qu'il existait une espèce de doublet ***Dzargo***, "*encore employé (au moins par les vieux) [...] à Aubière et à Pérignat-lès-Sarliève (où il désigne une région ou une direction non précisément déterminée, située vers le sommet de la montagne)*" (2). Si l'on est invité à prendre en compte la forme *Dzargóyo* encore employée à la Roche Blanche, il conviendrait de ne pas négliger la forme *Dzargo* employée à Aubière et Pérignat (3). Or il se pourrait qu'on tienne là un ancien nom de la montagne, mais quel est son rapport à *Dzargóyo* et à *Gergoia* ? Serait-il un abrègement de *Dzargóyo*, ou *Dzargóyo* en serait-il un dérivé ? En tout cas, on tiendrait là un nouvel indice que la forme authentique ancienne du toponyme nous échappe.

(1) C'est la forme *Gergoia* qui figure sur les deux pancartes papales par lesquelles ils sont confirmés dans leurs premières possessions sous les pontificats d'Alexandre III et de Clément III, en 1174 et 1188 : ils lui donnent ainsi ou lui font donner un statut officiel.

(2) E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, La Bataille de Gergovie, Impr. Gén., Cl.-Fd, 1933, p. 6, n. 1 à la page 5. - Non mentionné dans La Bataille de Gergovie, *bis*, (1943), ni dans Gergovie (1962).

(3) Faudrait-il la rapprocher de la forme *Gergau* que l'on a trouvée une première fois chez DU BELLAY, et une autre fois chez DULAURE ?

Il est à craindre que cette conclusion, bien qu'elle reste tout hypothétique, ne paraisse tout à fait inconsidérée. Mais si l'analyse nous y a conduit, c'est aussi parce qu'elle ne nous paraissait pas sans analogie avec un autre cas, parfaitement indépendant, qui nous a semblé topique à sa façon, et que nous développons pour cette raison.

3. Graphie et parole : une illustration typique en Bas-Poitou

Il est dans le bocage de Vendée un hameau qui, à en croire les cartes, les habitants, la Poste et les panneaux, s'appelle *le Bois-Joly*. Bien entendu, le *-y* n'est là que pour la joliesse de l'orthographe. Mais n'est-il pas singulier que nos ancêtres paysans aient donné à leur village un nom d'une résonance si esthétique ? Une habitude est que les noms de *Bois*, de *Pont*, de *Moulin*, *etc.* (1), soient déterminés par un patronyme qui les distingue : à côté du *Bois*, du *Gros Bois*, du *Grand Bois*, du *Petit Bois*, *le Bois-Morand*, *le Bois-Raud* ou *-Rault* (ou *Boireau* ?), *le Bois-Rousseau*, *le Bois-Rebillé*, (mais qu'en est-il du *Bois-Hanté* ?), *le Bois-Tissandeau*, *le Pont-Rousseau*, (le *Pont-Charraud* étant le *pont aux chars*), *le Moulin-Chiron*, *le Moulin-Chaigneau*...

Or, la mémoire locale et patoisante connaît bien le *vrai* nom de ce village : c'est à peu près *le Bois-Jory* ; et cela, tout le monde le sait, ou l'a su. C'est ainsi qu'il y a cent ans, dans les suppléments de La Semaine catholique, l'abbé Aillery écrivait une chronique de la paroisse d'Ardelay où l'on peut lire : *"Ardelay avait le titre de baronnie [...]. La justice ne s'étendait que sur le bourg, composé de peu de maisons, un petit village appelé Beauregard, près le bourg ; les villages de Bois-Jeorré, de la Chaboissière, la maison noble du Boistissandeau, etc."* (2). Aussi bien les actes notariés du passé marquent-ils

(1) A comparer avec *la Motte* au N.O. d'Ardelay et *la Motte-Boisseau* au S.E., *etc.*

(2) Abbé AILLERY, Les Herbiers. Chroniques paroissiales du canton, Res Universis, Paris, 1992, p. 71. - L'abbé Aillery livre une information brute d'autant plus intéressante qu'il s'égare dès qu'il s'essaie à la toponymie : il propose deux étymologies évidemment fausses pour expliquer le nom d'Ardelay ; l'une est tirée de sa situation géographique à proximité d'un cours d'eau, le Petit-Lay, qu'il dit encaissé, p. 70, et qui arrose précisément le Bois-Joly : d'où *Ardelay* < *arduus Lacus [sic]* ; l'autre est tirée de la présence d'une *"petite forteresse encore entourée d'eau, située près de l'église"* (p. 70), qui garde encore son pont-levis, et avait valu au village d'être châtellenie, mais qui ne consistait plus, le 8 mars 1630, que *"dans une grosse tour abandonnée"* (p. 71) : d'où *Ardelay* < *ars ad Laium* (*sic*, pour *arx* ; d'après DAUZAT, DESLANDES et ROSTAING, Dict. étym. des noms de riv. et de mont. en Fr., p. 59, l'hydronyme serait *Ledius*, attesté en 943, du gaulois *ledo*, flux). - L'auteur rappelle, p. 78, que *"l'abbé Prévost, bien connu par ses écrits, habita pendant plusieurs années le couvent de la Grenetière. Il y avait été envoyé en exil."* : c'est après avoir donné, comme étymologie au nom de cette abbaye, *"Granataria ou dives granis"*... (p. 72).

En fait, Ardelay fut châtellenie mais non baronnie, sa seigneurie relevant de Mortagne et, au-delà, de Thouars. Et pour ce qui nous occupe, la plus ancienne mention de son nom remonterait à 1220 : *Azerleis Vicus (sic)* ; on trouve ensuite *Ardeleium* (1262), *Ardelois* (1390), *Ardelayum* (1553) ; la prononciation locale est en patois «Ardélâ». (*Cf.* Le Donjon d'Ardelay. Recherches sur les origines, plaquette résumant un rapport de fouilles préparé par le Club Archéologique du Puy du Fou et présenté au Ministère de la Culture le 15 oct. 1985 ; tiré à part de *Le Puyfolais*, revue publiée par l'Association du Puy-du-Fou, n°s 26, 27,

Boisjorret ou *Boisjorré* (1), avec cette incertitude orthographique qui pose un problème de prononciation pour la voyelle finale en même temps qu'une preuve contre la graphie de *Bois-Joly* : ce microtoponyme ne s'explique évidemment pas par le sentiment esthétique, mais par l'onomastique, où l'anthroponymie vient à l'appui de la toponymie. Seulement, l'humilité du peuple lui fait croire qu'il ignore et qu'il a tort : *"Il semble"*, a-t-on écrit, *"que cette appellation soit plutôt due à un défaut de prononciation car la carte de Cassini, vers 1750, mentionne le village de «Bois-Joli»"* (2). Tout y est, y compris le confort de trouver par là un *sens* au nom propre. Mais ayant docilement adopté le *Bois-Joly* pour être reconnus, les ruraux natifs du lieu et des environs l'ont à nouveau "corrompu" en *«Bois-Jo-yi»*, au point même, pour certains, de contester que l'ancien et véritable nom fût bien le *Bois-Jory*, d'ailleurs écrit comme on voudra.

C'est ainsi que les milieux savants et éloignés *corrompent* en croyant savoir, pour imposer leur décision parce qu'ils en imposent. Et, comme il arrive, les autochtones ont fini par recevoir et par accepter du dehors le nouveau nom. Il est à cela quelques raisons : désir de *comprendre* les noms propres ; désir d'user d'un nom français qui est senti

29 ; présentation de Jean VINCENT, Association pour la défense et la mise en valeur du patrimoine du Pays Herbretais, Les Herbiers.)

DAUZAT et ROSTAING (Dict. étym. des noms de lieux en France, p. 25) en font un "*dérivé, avec le suff. -acum, d'un nom d'homme gallo-rom. *Ardillus (du gaul. Ardus)*", mais ils renvoient de plus à **Ardes**, "*cant. P.-de-D. : nom pré-latin ; p.-ê du gaul. ard-., hauteur (auquel se rattachent les* ***Ardennes****)*".

(1) *Cf.* J.-Y. BRISSEAU, Au Pays des Fariniers : "au fil du petit Lay", Prestograph, Angers, 1984, p. 5.

(2) *Id.*, *ibid.*, même page. - L'indication est exacte. On y voit même deux *Bois-Joli* du même côté d'*Ardellays [sic]*, (un autre Bois-Joly se trouvant aujourd'hui de l'autre côté, sur la route des Herbiers à La Roche-sur-Yon). Mais l'examen en est aussi banal qu'instructif, surtout si on la compare aux cartes contemporaines de l'I.G.N. On tombe ainsi sur tous les types de transcription, de confusion, d'incohérence, de réinterprétation et de substitution. Voici le résultat d'un sondage en étoile autour du bourg.

Au N.E., CASSINI connaît le *Puy Dufour*, (le *Puy au fou* selon Blaeu), qui est le *Puy du Fou* (= du *Hêtre*), non loin du *Puy Fou* de l'autre côté des Epesses. - Au N., *Beauregard*, non loin d'un autre *Beauregard*, est pour lui *Boregard* : l'écriture les distingue. - A l'O., le *Haut* et le *Bas Hottrée* tiennent lieu de la *Haute-* et la *Basse-* *"Rie"*, transcrites aujourd'hui la *Haute-* et la *Basse-Rhée*. - Et *La Pâte* concurrence *La Patte*, ce qui fait un autre sens. - Au S., la *Pommelière* remplace la *Pommecière*. - Et par agglutination, *La Veau* est devenu *Lavaux*. - La *Pillaudière* d'aujourd'hui, en patois la *Piaudére*, était la *Plaudière*, comme une *pianche* est une *planche*, un *piacard*, un *placard*, et les Moulins de *Lubyinére*, les Moulins de *Lubli - nière*. - Le *Bois-Tissandeau* figure comme *Bois Lißendeau*, l'I.G.N. (carte au 50 000e, type M, 1947-1952) le mettant sous forme féminine : *la Boitissandeau*. - Au S.E., la *Merlaudrie* a disparu, remplacée par la *Maison-Neuve* parmi d'autres *Maison-Neuve*, comme a disparu le *Chimu* au bénéfice d'un *Saint-Benoît*. - Les patois *Bercane* ou *la Degnirouse* deviennent en français *la Dennerouze* et *Barbecanne*. - *Hautacam* est un transfert très récent. - Par réduplication de l'article, *La Landraudière* concurrence *Landraudière*, elle-même résultat d'une agglutination. - La *Fertière* de CASSINI est la *Frétière* de l'I.G.N., la *Fertére* ou *For - tére* en patois, comme la *Nerdoussière* est la *Nardussière* ou *Narducière*, c'est-à-dire la *Nardussére*. - Les *Airables* sont les *Erables*. - Mais *Pierre Neuf* est aujourd'hui le *Puy Arnouf* ou *Puy Arnoux* en français, en patois *"le Pernu" (Le Pé ou Puy-Arnulf ?)*,. - Et par métathèse, la *Bonnellière* ou *Bonnelière* est en patois la *Boulenére*. - *Etc.*

Aussi bien la multiplication des microtoponymes identiques et rapprochés est-elle proprement saisissante : Bel-Air, La Bessonnière, Le Bignon, Le Breuil, La Brosse, La Burnière, L'Etang, La Ganachère, La Grange, Hucheloup, La Lande, La Loge, La Minée, Le Plessis, La Rivière, La Roche, La Touche, Les Vergnes ou La Vergnaie, La Verrie, *etc.*, *etc.*

comme "*plus beau*" qu'un nom patois et provincial par de petites gens qui sont les premières à dire qu'elles *parlent mal* ; et sentiment diffus de promotion linguistique qui *fait passer* le sentiment d'infériorité et celui de la soumission ; mais aussi modestie de ces humbles devant l'autorité de la science qui s'impose, et qui *se rendent* devant la carte et les papiers où *c'est écrit*. C'est bien assez pour s'incliner, en pensant y gagner, devant ceux qui sont allés *aux écoles*.

Mais la question demeure celle-ci : qui sait les noms ? qui les donne ? et de qui les apprend-on ? qui, enfin, sait les écrire ? Tout compte fait, à moins de faire aveuglément confiance à l'autorité des textes écrits, nous n'avons pas le témoignage des usagers pour l'appellation réelle et assurée de *Gergoye* ou *Gergoia* (1). Car *Gergoia* peut déjà résulter (comme *Gergobia*) d'une interprétation et d'un choix, qui ne rendent pas compte de *Dzargo*, et sur lesquels ont pu s'aligner *Gergoye* et *Dzargóyo*. L'endroit a *été appelé* de trop de noms, d'emblée, pour qu'on soit sûr de la façon dont il *s'appelait*. Il est, certes, hors de question d'en conclure que l'apport de la toponymie est défavorable à la présence de Gergovie sur le plateau méridional ; il suffit qu'abondance nuise sous tant d'habillages, et, les choses étant pour l'heure ce qu'elles sont, qu'il ne soit pas *vraiment* certain que la toponymie lui soit si positivement favorable.

Il n'est donc pas *trop* aventuré de chercher ailleurs.

(1) Si l'on ne disposait que de la forme écrite *Entraigues*, saurait-on à coup sûr que cela se prononce *Entrailles* ? Mais faut-il dire *se prononce* ou *devrait se prononcer* ? - Se combinent de même, avec un mot tel que *Omme, Homme, Opme*, les rapports de la graphie, du sens et de la prononciation...

Deuxième section

GERGOVIE ET LES COTES DE CLERMONT

Mais ce qui manque en revanche aux Côtes de Clermont, c'est le témoignage de cette même toponymie.

I. UN FAUX NOM : GERZAT

On ne le niera pas. Mais les parties ont convenu que, si le nom n'est pas suffisant, il n'est pas non plus nécessaire : et c'est ici le lieu de prendre au sérieux cette concession raisonnable (1).

A. Le cas de Noviodunum Haeduorum > Diou

Car il arrive qu'on en vienne à se prononcer en l'absence de fondement toponymique. Le cas typique à cet égard est celui de *Noviodunum Haeduorum*, traditionnellement et par erreur identifié avec Nevers. La base onomastique de cette identification était fragile et trompeuse *(Nevirnum)*. Mais en localisant à Diou ce Noviodunum, E. Thévenot ne disposait d'aucune base toponymique. Le faisceau d'arguments qu'il a fait valoir, géographiques et stratégiques (2), n'en paraît pas moins devoir emporter l'adhésion (3). Et pourtant, et c'est une différence de taille avec le cas des Côtes, l'archéologie même y fait toujours défaut.

Il n'empêche que la toponymie ne parle pas non plus pour les Côtes.

(1) *Cf.* A. NOCHE, "La vraie et la fausse Gergovie", Pédagogie, éducation et culture, vol. 17, Centre d'études pédagogiques, Paris, déc. 1962, p. 883 : "*Si la pérennité du nom n'est ni indispensable ni décisive, elle constitue pourtant un indice sérieux, qui manque au plateau des Côtes.*" Et de même, "L'Oppidum des Côtes et Gergovie, Valeur de l'hypothèse", O.G.A.M., t. 17, fasc. 1-2, Rennes, 1965, p. 140 : "*Le nom lui-même de Gergovie n'est qu'un sérieux élément indicatif, ni indispensable, ni suffisant, n'hésitons pas à le dire ; mais il a été conservé ailleurs et il manque ici.*"

(2) *Cf.* E. THEVENOT, *op. cit.*, pp. 93-96. Malgré les lacunes de la toponymie et de l'archéologie, l'auteur estime "*irréfutables*" des conclusions tirées des "*tracés routiers, circonstances géographiques, exigences du texte*".

(3) Celle, par exemple, d'un J. HARMAND, qui parle d'"*excellentes raisons*", Vercingétorix, Fayard, Paris, 1984, pp. 191-192.

B. Pseudo-Gergia, pseudo-Gergovia

Maurice Busset avait imaginé que Gergovie survivait sous la forme de Gerzat (1). Ce gros bourg est installé en plaine, à l'est et non loin du massif ; mais sa situation dans la Limagne ne serait pas nécessairement une objection, si l'on pouvait y voir la ville basse dont la montagne porterait l'acropole, ou si l'on pouvait admettre un déplacement de l'habitat comme on en a d'autres exemples, ou encore si l'on pouvait supposer un transfert volontaire de la dénomination (2). Un peu légèrement, M. Busset croyait "*prouvée*" son origine gauloise et pensait que c'était "*la seule ville du département*" qui possédât "*un nom ancien évoquant à ce point celui de Gergovia*" (3), ne doutant point que son appellation de *Gergia* en patois ne soit le *Gergia (sic)* de la charte de 958 et ne résulte de *Gergovia*. Il voulait même que Syméoni l'ait omise exprès sur sa carte de la Limagne (4).

"*Comment*", se demande-t-il, "*cette ville de Gergia, placée au pied du véritable plateau de Gergovia, aurait-elle conservé le nom de la montagne qui la domine ? Il y a là un fait bien connu de géographie humaine : il est extrêmement fréquent de voir les villages*

(1) A. VAN GENNEP est de ceux qui l'ont suivi : "*Quant à l'argument linguistique, j'admets volontiers l'élimination de la ferme de Girgoïe près du plateau de Merdogne au profit de Gerzat actuel, autrefois Gergia, près des Côtes, en ajoutant que ces g sont évidemment durs et qu'il faut dire Guergovia, Guerguia. Dans ces conditions, le rapprochement avec les autres noms de lieu en Guerg, Garg s'impose, etc.*" ("Maurice Busset : *Gergovie, Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes*", Mercure de France, mars 1934, p. 379.) - DAUZAT et ROSTAING donnent *Girsac*, 1195 ; et pour Jarzé : *Gerciacum*, VIe s.

(2) *Cf.* M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules [...], p. 140 : "*Cette cité de Gergia fut-elle aux temps gaulois une station de plaine, où les agriculteurs et les chasseurs de la Gergovia des plateaux se fixaient momentanément entre deux guerres, quitte à se réfugier sur les hauts lieux en cas d'alerte ? Ou faut-il voir en son nom une appellation commémorative de la grande cité gauloise voisine, donnée par des réfugiés après la conquête ? Il est probable que ces détails ne seront jamais entièrement précisés, car les textes nous manquent complètement à ce sujet.*"

(3) *Id., ibid.*, p. 141.

(4) *Cf. id., ibid.*, pp. 139-140 : "*La plus ancienne charte connue*", écrit-il sans hésiter, "*qui date de 958 est celle qui donne le nom le plus approchant de Gergovia, elle mentionne le nom de Gergia ; or il existe [...] une petite ville qui porte encore en patois, ce nom de Gergia [...]. Or Gerzat est une ville extrêmement ancienne, la plus ancienne peut-être de la région, elle a conservé son nom gaulois, son terroir, le «terroir de Gergia» s'étend jusqu'au flanc Est du Puy de Var et du plateau des Côtes [...]. Il n'est pas une autre cité en Basse-Auvergne qui puisse, par son passé et par son nom, être rapprochée à ce point du nom de la citadelle arverne. Nous avons vu plus haut que la voie gauloise conduisant au pays des Eduens, et qui fut vraisemblablement celle que suivit César, aboutit à Gerzat*".

M. BUSSET recopie *Gergia* sur un lapsus (?) d'E. DESFORGES et P. BALME : "*L'acte de «déguerpissement» de l'an 958, par lequel un Seigneur nommé Calixte reconnaît avoir possédé injustement l'alleu de «Gergia»*." (Gergovia, *L'Auv. litt., art., félibréenne* , 6e année, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 25. - Il est vrai qu'ils écrivent aussitôt *Gorgoia* pour *Girgoia* [959], et un peu plus bas le "*pont de Gergoya*" pour le "pont de Gerguya" [1230] ; et qu'ils ont mis plus haut, p. 14, n. 1, que "*de nos jours les paysans ont encore gardé la prononciation correspondante à l'orthographe des anciens manuscrits : «Gergauye»*", traduction très approximative de *Dzargóyo*, et dont le rapport à l'écrit n'est pas sans faire question.)

Mais aussi BUSSET s'appuie sans rigueur sur Elie JALOUSTRE, *Histoire d'une commune de Limagne, Gerzat*, et renvoie en note aux "*diverses chartes qui mentionnent Gerzat; 958 Gergia, XIIIe siècle Goregau (comparer avec Gorgobina), 1268 Goregen, XIVe siècle Geresat, latinisé en Gerziaci (procès des Templiers), XIXe siècle, Gerzat, en langue d'oc Gergia*".

porter le nom de la montagne voisine, ainsi le village de Merdogne [...] portait le nom du plateau de Merdogne, Olloix porte également le nom du plateau voisin. Le village et le plateau gaulois de Corent peuvent également servir d'exemple" (1). Et il est allé jusqu'à parler, comme si elles existaient, des *"Côtes de Gergia"* (2).

Il y a malheureusement trois ou quatre difficultés à opposer aux déductions de M. Busset. Au témoignage, entre autres, de P.-F. Fournier, le nom patois de Gerzat n'est pas *Gergia*, mais *Dzarza* (3), ce qui fait une ressemblance initiale avec *Dzargo* ou *Dzargóyo*, mais sans plus. Les plus anciens documents écrits qui parlent de Gerzat en proposent la forme *Gerziacum* (4). Au reste, une forme telle que *Gergia* serait phonétiquement sans rapport ni avec Gerzat, ni avec *Gergovia*, dont la syllabe accentuée aurait disparu (5). Et l'on ne saurait dire que Gerzat porte le nom de la montagne, car les exemples donnés, de la façon dont les choses se présentent, illustrent bien plutôt l'inverse (6), et particulièrement l'exemple de Merdogne.

(1) *Ibid.*, p. 140.

(2) Il en parle une fois comme d'un nom générique, une autre fois en mettant l'expression dans la bouche des paysans pour désigner les Côtes de Clermont. *Cf.* interview dans Le Matin du 15 fév. 1933, reproduite dans Le Nouvelliste du 16 fév. ; et La Santé au foyer d'avril 1933. - Vivement dénoncé par P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de pierre sèche [...], p. 68.

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 69, 2°. - Et *cf.* également M. DOUSSE, "Le problème de Gergovie", L'Avenir du Plateau central, Cl.-Fd, 3 nov. 1933 (*Gergovie* y étant *Dzargoia*). - Le *z* de *-za* pourrait toutefois mériter examen : ses origines possibles et son évolution ? les étapes de sa prononciation ?

(4) *Cf.* H. TOURY, Gerzat, coll. *Le Touriste en Auvergne*, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1964, p. 2 et 22.

Mais *cf.* surtout E. JALOUSTRE, Histoire d'un village de la Limagne. Gerzat, M. Bellet & fils, Clermont-Ferrand, 1888 : - en 1223, sont cités *"W. Bezocha, de Gerziaco"* ainsi que *"W. Dorset, de Gerziaco"* ; - dans un acte d'échange de mai 1238, *"Ego Alixent [de la famille des Mercœur], domina Camaleriensis et Gerziaci"* ; - dans le testament de Guillaume Sapis, daté du dimanche d'avant la Saint-Marc, septembre 1268, *"Item elido sepulturam meam in ecclesia Gerziaci"*, *"Item lego III solidos ad opus edificii, ecclesiae Gerziaci"* ; il lègue en outre une émine de froment *"confratrie Sancti Spiritûs Gerziaci"*, qui était tenue aux sept vœux de miséricorde ; - dans la Charte de Gerzat (22 août 1292, citée le 4 déc. 1488 à *Ayguepa*rse par Gilbert conte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, conte de Clermont, seigneur de Mercueur, du pays de Combraille et de Gerzac), *"Nos Guillermus de Mercorio, domicellus, dominus Gerziaci seu ville Gerziaci in Arvernia"* ; en 1307, *"dictas villas et castra de Gerziaco et de Lugueto"* ; en 1329, *"coram consulibus dicti loci Gerziaci"*, *"dicte ville Gerziaci"* ; et en 1374 un arrêt du Parlement de Paris est porté en faveur des habitants de Donas-Vignas (village disparu), contre ceux de Gerzat qui leur déniaient droits de pâture au terroir de Sous-Gerzat, *"subtus Gerziacum"* ; et enfin, pour le rapport du sens, de l'écriture et de la prononciation : en 1218, W. de Beaufort, chanoine de Clermont, donnait à l'église cathédrale une rente de dix setiers de froment sur une terre lui appartenant à Champredon, *"in Campo rotundo apud Ierziacum"*.

On peut voir aussi F. POMMEROL, "Origine et étymologie de Gerzat en Limagne", Bull. hist. et sc. de l'Auv., XXI, 1901, pp. 370-374. L'auteur y fait de multiples rapprochements, y compris avec l'arabe *girgis*, «argile, terre glaise, limon noir», et aussi avec *Gergovia*, mais propose, entre autres explications, l'habitation, le village ou la demeure de *Gers* ou de *Hers*.

(5) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 69, 3°. - Voir *supra*, p. 90, le cas de *Gergoviat*.

(6) Olloix ne figure pas dans le Dictionnaire de DAUZAT-ROSTAING. - Corent (*Coren*, Xe s.) y est décrit, p. 211, comme dans une *"situation caractéristique, sur une hauteur, au pied d'un escarpement basaltique"*, et rapporté à la base pré-i-e *cor-, variante de *car-, et au suffixe celtique -ennum, le *-t* étant tardif et analogique. Va-et-vient oronyme > toponyme > oronyme ?

II. UN NOM DISPARU ?

Il faut donc se résigner à supposer l'existence de Gergovie sur une montagne d'où son nom aurait disparu. C'est assurément une faiblesse dans la partie qui se joue entre les deux plateaux, dans la mesure où Gergoye et Gergoia ont malgré tout de quoi retenir l'attention. Mais ce n'est pas toutefois un empêchement insurmontable, et cela pour deux raisons.

A. Disparition ou métamorphose : le cas de Bibracte > Beuvray

En admettant d'une part que Gergovie se soit en effet trouvée au sommet des Côtes et qu'elle ait survécu un temps à la défaite, à la conquête et à l'occupation, mais qu'elle ait été progressivement abandonnée pour Augustonemetum (1), transfert lui-même de Nemôssos, on peut aussi admettre que le nom ait disparu de l'usage et de la mémoire avec la cité elle-même.

Une comparaison avec Bibracte serait à la fois instructive et trompeuse. Il se pourrait que le nom de Bibracte ait émigré un temps avec ses habitants, si l'on en croit une lecture possible d'un Panégyrique constantinien d'auteur inconnu (2). Mais on sait bien que Bibracte (dont l'étymologie a été très discutée (3)) est resté le nom du mont Beuvray (4),

(1) Nous n'entrerons pas dans l'analyse, si bien faite par P.-F. FOURNIER, des appellations successives de la ville, et ne discuterons pas de la date d'apparition non plus que de la signification de Clermont : VIe, voire Ve siècle ? VIIIe siècle ? ; mont célèbre ? mont clair, bien éclairé ? ou blanc de la couleur de son sol ? (*Cf.* P.-F. FOURNIER, "Essais sur les origines de Clermont", 2e partie des Nouvelles recherches [...] : "Des documents aux hypothèses", 1970, ch. V : *Les noms de la ville*, pp. 548-571.) - Voir aussi, du même, "Etymologie du nom de la ville de Clermont-Ferrand", Bull. hist. et sc. de l'Auv., 82, 1962, p. 7 : l'hypothèse de R. Schmittlein, qui verrait dans *Clar-mund* un nom de personne germanique, est rejetée.

(2) *Cf.* "Gratiarum actio Constantino Aug." (discours daté de 312) *in* Panégyriques latins, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, II, *Les Panégyriques Constantiniens* (VI-X), texte et trad. par Edouard Galletier, 1952 : "*Omnium sislicet dominus urbium, omnium nationum nos tamen etiam nomen accepimus tuum : iam non antiquum Bibracte, quod hucusque dicta est Iulia Polia Florentia, sed Flauia est ciuitas Aeduorum.*" = "*C'en est fini de l'antique Bibracte qui s'est appelée jusqu'à ce jour Julia Polia Florentia, mais Flavia est le nom de la cité des Eduens.*" (VIII, 14, 5, fin de la péroraison). - Et en note (n. 6 à p. 83) : "*L'ancienne Bibracte s'est appelée Julia Polia Florentia du nom de César (cf. les noms de Vienne Julia Augusta Florentia) ; désormais elle doit s'appeler Flavia du nom de Flavius porté par Constance et par Constantin. Cette appellation n'a du reste pas survécu.*" - Mais on lit d'autre part dans le "Discours d'Eumène", prononcé en 298 pour la restauration des écoles d'Autun (*ibid.*, T. I, 1949) : "*Merentur et Galli nostri ut eorum liberis, quorum uita in Augustodunensium oppido ingenuis artibus eruditur, etc.*" = "*Nos amis Gaulois méritent que nous nous intéressions à leurs enfants qui séjournent dans la cité d'Autun pour s'y instruire dans les arts libéraux.*" - (*Cf.* A. de VALOIS, *op. cit.*, qui cite et commente EUMENE, p. 61.)

(3) Du gaulois *beber*, «castor», comme Bièvres et la Bièvre ? ou "la très fortifiée", avec redoublement du parfait (P. LEBEL) ?

(4) *Cf.* P. LEBEL, Onomastique, *in : L'Histoire et ses méthodes*, dir. par Ch. SAMARAN, *Pléiade*, Gallimard, Paris, 1986, pp. 686-687 : considérés par les Gaulois comme des divinités, les villes et les

même inhabité : il est vrai que la tradition des foires s'y était maintenue. Ce cas n'a pourtant pas valeur d'exemple. Le nom antique, s'il a existé, du plateau des Côtes a pu disparaître au contraire, parce que la population a pu le quitter très progressivement pour fonder une ville nouvelle dont le nom hybride peut signifier qu'elle succédait quasiment sur place à la capitale Nemôssos (1) : création impériale, Augustonemetum ne porte pas un nom totalement nouveau, et cela peut bien signifier qu'il ne s'agit pas d'une fondation *ex nihilo* (2). En bref, puisqu'on n'avait pas besoin de lui, on peut admettre que le nom présumé des Côtes ait disparu sans laisser de traces.

Notre surprise et notre scepticisme à ce sujet ont quelque chose d'anachronique : nos anciens n'éprouvaient pas notre souci du patrimoine, non plus que notre curiosité désintéressée. "*Un nom de lieu*", constatait Paul Lebel, "*non seulement vieillit et s'use sous l'effet de transformations phonétiques [...], mais il peut disparaître complètement devant une dénomination nouvelle*" (3). Et il ajoutait : "*Un nom de lieu se meurt lentement quand la localité auquel [sic] il était attaché a elle-même disparu.*" (4). L'exemple qu'il en donne est intéressant : "*Ainsi la forteresse hallstattienne, où vivait, six siècles avant notre ère, la «princesse» qui emporta dans sa tombe le célèbre vase de Vix, a-t-elle perdu son nom protohistorique et n'est-elle plus connue aujourd'hui que sous la dénomination banale de montagne de Vix, parce que le village qui se trouve immédiatement au pied de cette éminence se nomme Vix.*"

cours d'eau portaient des noms de caractère sacré. "*Un exemple à rappeler est celui de Bibracte, ancienne capitale des Eduens construite sur une montagne d'accès difficile et dont tous les habitants descendirent dans la plaine, quelques années avant notre ère, pour s'installer dans la ville neuve d'Augustodunum (aujourd'hui Autun) : malgré cet exode massif, la montagne garda son nom gaulois : Bibracte est devenu Bevrait, aujourd'hui le Beuvray.*"

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Clermont-Ferrand. Aperçu de l'histoire de son développement, Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Tulle, 1974, p. 150 : "*Il n'y eut ni création ex nihilo, ni transfert de population.*" (Ceci apparemment pour expliquer que la présumée Gergovie-Sud n'ait pas alors été désertée : mais l'hypothétique Gergovie-Nord n'a pas non plus été délaissée. Et plus loin cependant :) "*Aucun vestige antérieur à la romanisation n'y a été découvert jusqu'à présent.*"

(2) *Cf.* G. BARRUOL, "Les Elisyques et leur capitale, NARO/NARBO", *in* Narbonne. Archéologie et Histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne, publié avec le concours du C. N. R. S., Montpellier, 1973, p. 57 : à propos des rapports entre Naro/Narbo, Montlaurès et Narbonne, l'auteur souligne qu'"*une fondation ex nihilo eût appelé un nom nouveau et romain*" ; et il met en note (34) : "*A. GRENIER, Manuel d'Archéologie, VI/2, p. 688 a bien mis en valeur ce processus : un nom nouveau accuse une création ou un net déplacement de site, alors qu'un nom ancien correspond à un site occupé à l'époque gauloise.*"

(3) P. LEBEL, Onomastique, 1986, pp. 682-683. Exemples *ibid.* : "*Ainsi l'oppidum fluvial de Lutecia, installé à l'époque romaine dans l'île de Paris qui est aujourd'hui la Cité, a-t-il pris à l'époque gallo-romaine celui de Parisios que portait la petite peuplade dont il était le chef-lieu. De même un village lorrain se nommait Condé jusqu'à ce qu'il fût érigé en marquisat, en 1719, sous le nom de Custine.*" - Cf., pour comparaison, Ch. HIGOUNET, La Géohistoire, *ibid.*, p. 70 : "*Qu'Argentoratum soit devenu Strasbourg ne déroute guère, peut-être ; mais comment retrouver Castra, Châtres, derrière Arpajon, si l'on ignore le changement de dénomination de cette petite ville intervenu en 1720 ?*"

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 683.

B. Disparition ou substitution : le cas de Vix < Lascon

Et P. Lebel de rechercher, "*à titre d'exemple de méthode*", si le nom de la forteresse ne se serait pas conservé dans les textes anciens. La colline s'appelait au Moyen Age le mont de Lascon : on trouve *mons Latisconii* dans un texte latin. Elle portait une ville fortifiée à l'époque carolingienne *(cf. : in pago Latiscensi et in ipso castro Latescono)* ; une église s'y élevait, propriété de l'abbaye Saint-Marcel-de-Chalon : *ecclesiam Sancti Marcelli de monte Lasconis*. C'était le chef-lieu du *pagus Latiscensis*, autrement le *comitatus Latiscensis* (en 855), et vulgairement le *Laçois* au Moyen Age (1278). On a tout lieu de croire que la ville existait déjà aux temps mérovingiens *(Latiscune, Latiscone)*. "*Le cimetière mérovingien, qui s'étendait sur la montagne, a dû servir de champ de repos aux habitants de Latiscone dont le faubourg agricole, construit en contrebas, s'appelait Vicus (aujourd'hui Vix). Il est dès lors probable que le nom de Latisco, qui n'est pas d'origine germanique ou latine, existait non seulement à l'époque gauloise, mais aussi au premier Age du Fer, où il désignait l'oppidum de la «princesse»*" (1).

Il y a un parallèle à faire avec le cas de Gergovie-Merdogne. Comme pour Gergoia, les variantes existent aussi pour transcrire Latiscone ; et à la différence de Merdogne, Latiscone semble avoir été situé sur le plateau lui-même. Mais dans les deux cas, il y a eu substitution du nom le plus récent au nom le plus ancien ; et le nom qui, en l'emportant, a fait oublier l'autre, est celui d'un habitat situé en contrebas de la hauteur.

III. DES NOMS D'EMPRUNT

Mais il est une autre ressemblance à signaler.

A. Montagnes de Vix, de Merdogne et des Côtes

Mont de Lascon, de Merdogne ou de Gergovie, ce sont des appellations où la montagne est apparemment désignée à partir d'un lieu habité. Quand donc on refuse à celle des Côtes d'avoir jamais pu porter Gergovie parce qu'elle n'a pas de nom, de nom propre et unique, on paraît bien raisonner à l'envers. Si les Côtes n'ont pas de nom, alors les montagnes de Vix, de Merdogne et de Gergovie non plus. Mais d'une part, la simple appellation des *Côtes*, comme elle figure sur l'atlas départemental par cantons de

(1) *Id., ibid.*, p. 684.

Maury (1), est déjà une appellation, qu'elles partagent d'ailleurs avec bien d'autres *Côtes*, sans déterminant (2). Et d'autre part, leur dénomination est en fait plurielle, parce que nos aïeux n'avaient pas à ce sujet les mêmes besoins que nous : les Côtes sont donc, suivant les points de vue, Côtes de Clermont, de Durtol, de Nohanent ou de Blanzat. L'usage est d'ailleurs moins systématique et plus varié (3). Il est vrai que ces Côtes n'ont pas, traditionnellement, de nom d'ensemble ailleurs que sur les cartes (4), dont l'autorité rejaillit ensuite sur l'usage. Mais n'avoir pas de nom *propre* n'est pas une caractéristique qui leur soit propre. Et l'hypothèse qu'elles ont pu, sinon dû, avoir autrefois un nom qu'elles auraient perdu, reste une hypothèse, et gratuite en ce sens en l'absence de documents ; mais elle ne constitue pas pour autant une hypothèse arbitraire et qui n'aurait aucune vraisemblance.

C'est la carte de Cassini, semble-t-il, qui a unifié le nom des Côtes en les dénommant la *Côte de Clermont*, la carte de l'Etat-Major ayant de son côté lancé le pluriel. Mais sur sa *Carte De la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand*, Lescuyer de La Jonchère, ingénieur habitant du pays, appelait tout le massif *Superficie de la Montagne de Chanturgue* : est-ce un indice que l'ensemble de la montagne aurait effectivement porté ce nom ? Car ce *Seigneur des Vergnes* met son château presque au centre de sa carte, à gauche de *Gersat*. Il suffit, en l'état, que ce qui sert aujourd'hui d'oronyme *-de Chanturgue ou de Clermont-* procède historiquement d'un toponyme. Et le cas strict de Chanturgue est lui-même intéressant, parce qu'il illustre bien ce passage du toponyme à l'oronyme.

B. Le modèle du puy de Chanturgue

Le nom de Chanturgue (5) remonte à *Cantobennicus* ou *Cantobennicum*, et l'on a

(1) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Découvertes postérieures à 1954 et complément de l'inventaire des découvertes antérieures", chap. XIV des Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Clermont-Ferrand, 1970, p. 400, n. 373.

(2) Il est ainsi des Côtes au levant de Lempdès.

(3) Ainsi le cadastre appelle-t-il aussi le côté de Durtol "*côte de la Garlande*".

(4) P.-F. FOURNIER fait valoir à ce propos "*que le massif dit des Côtes de Clermont, qui n'offre à peu près d'aucun côté l'aspect d'une hauteur nettement individualisée, n'a aucun nom spécial d'ensemble dans le vocabulaire toponymique traditionnel*". (Les Ouvrages de Pierre sèche, ch. II : *Le massif des Côtes de Clermont et son nom*, p. 9.)

(5) Pour tout ceci, *cf.* A. TARDIEU, Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, I, 1870-1871, II, 1872 (Laffitte Reprints, Marseille, 1976), et Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, Desrosiers, Moulins, 1877 ; A. LONGNON, Géographie de la Gaule au VIe siècle, Hachette, Paris, 1878, pp. 497-498 ; G. DOTTIN, La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire, Klincksieck, Paris, 1920, pp. 233 et 241 ; A. VINCENT, Toponymie de la France, Librairie générale, Bruxelles, 1937, p. 205, n° 88 ; A. DAUZAT, La Toponymie française. Buts et Méthodes, Payot, Paris, 1939, p. 214 ; *id.* et Ch. ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Lib. Guénégaud, 2e éd., Paris, 1978, p. 173, s. v. *Chanturgues*, (1ère éd. Larousse, Paris, 1963) ; P.-F. FOURNIER, "Augustonemetum, nœud de routes (voies ro-

pensé qu'il signifiait "brillant pic" (le celtique *benno- étant «corne, pic»), au point qu'on a pu faire un rapprochement avec le nom de *Clairmont* (1) ; mais cette interprétation est aujourd'hui contestée, **canto-* devant plutôt signifier *circulaire* que *brillant* (2). Il est connu par Grégoire de Tours au VIe siècle : *"in arce Cantobennici montis monasterium collocasse"* (3) ; puis il se rencontre sous les formes évolutives *in monte Cantoergo, Cantoenrgo* (1017-1021), *Cantoennico* (1065), pour aboutir aux formes *Chantoergue* (1242 : *poih de Chantoergue, poi de Chantoergues*), *Chantorgue* (XIIIe s., 1464, 1467), *Champtourgue* (1443), *Champtorgue* (1467) ou *Chantourgue* (vers 1690) (4). Il s'agit d'un dérivé latin du prélatin *Cantobennu. L'évolution de -enicum > -ergue est parallèle à celle de -anicum > -argue (à côté de -anicum > -anges ou > -inges) ; et celle de -ennicum > -ergue ne paraît pas faire davantage difficulté, -ennicum pouvant être réduit à -enicum. Il resterait à rendre compte en détail de l'évolution "-oe" > [u] > [y].

Mais la parenté est évidente avec l'abbaye de Chantoin (5), connue au moins comme sanctuaire par Grégoire de Tours (*"in Cantobennensi crypta"* ou *"in cripta Cantabennensi"* (6)), et qui se trouvait au pied de Chanturgue, *"prope et extra muros civitatis*

maines à partir de Clermont)", Revue d'Auvergne, 1969, pp. 294-295 ; E. DESFORGES *et alii*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970, p. 131, § 6 (*in* ch. VII, "Découvertes dans les quartiers de Jaude et des Salles", par P.-F. FOURNIER) et pp. 398-399 et 401 (*in* ch. XIV, par le même) ; P.-F. FOURNIER, "Clermont-Ferrand au VIe siècle", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, CXXVIII, 2, juillet-décembre 1970, Droz, Paris - Genève, 1971, pp. 322-324.

(1) Ainsi l'abbé Guy VILLETTE, dans une lettre du 30 août 1989 : Clermont serait la traduction latine de Chanturgue, *"lieu du mont blanc"*.

(2) Nous devons cette précision nouvelle à l'obligeance de M. Christian HERILIER, professeur à Thiers, occitaniste, à qui nous sommes plus largement redevable, et que nous nous faisons ici un devoir et un plaisir de remercier. - Il y a donc hésitation entre le préceltique *cantus «bord d'un cercle» et le préceltique *kant «rocher, hauteur» ; «brillant» étant en fait le celtique *canto. S'il fallait retenir "rocher, hauteur", le nom composé serait un pléonasme tautologique. - *Cf.* Ch. HERILIER, "Toponymie", Parlem ! Vai-i qu'as paur ! Revista trimestrala auvenhata e velaièsa, Institut d'estudis occitans, n° 27, Thiers, Ivèrn de 1990-91, pp. 12-13.

(3) *Cf.* P.-F. FOURNIER, "Clermont-Ferrand au VIe siècle", Bibl. de l'Ecole des Chartes, CXXVIII, 2, 1971, p. 322, § 17-18, CHANTOIN ET CHANTURGUE. - Ayant résisté à des accès de concupiscence, l'évêque Eparchius, successeur de Namatius et prédécesseur de Sidoine Apollinaire, établit un monastère au sommet du puy de Chanturgue, où existait un oratoire au temps de l'évêque Grégoire ; *cf.* GREGOIRE DE TOURS, Histoire des Francs, II, 21 : *"Ferunt etiam ipsum in arce Cantobennici montis monasterium collocasse, ubi nunc oratorium est."*

Traduction du passage par H. BORDIER : *"On rapporte aussi qu'il bâtit un monastère dans le fort du mont Chantoin, au lieu où l'on voit maintenant un oratoire, et qu'il allait s'y renfermer pendant les saints jours de carême."* (Histoire ecclésiastique des Francs, Firmin Didot, Paris, t. I, p. 78.) - Et de GUIZOT : *"On rapporte qu'il fit bâtir sur le sommet du mont Chantoin un monastère où l'on voit aujourd'hui un oratoire, et où il s'enfermait pendant les saints jours de carême."* (Histoire des Francs, Didier et Cie, Paris, 1874, t. I, p. 87.)

(4) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 322 (et p. 323), n. 5.

(5) Un monastère de femmes y fut fondé par St Genès au Xe siècle ; une abbaye d'Augustins lui succéda ; puis un couvent de carmes déchaux, qui fut supprimé en 1639 par une bulle d'Urbain VIII.

(6) Sénateur converti et marié, l'évêque Urbicus, successeur de Stremonius (St Austremoine), mourut à Clermont où il était revenu après avoir fait pénitence, et fut enterré avec sa femme et sa fille *"dans la chapelle voûtée Cantabennensi"* (*id.*, *ibid.*). *Cf.* GREGOIRE DE TOURS, Histoire des Francs, I, 44 :

Clarom.", selon l'expression des Sainte-Marthe (1) ; on trouve ensuite Chantoen (1195), Chantoent (1199), *Chantoeni* (1199, 1219), Chantoen (1229), Chantoenc (1280), Chantohen (1285), Chantoing (1286, 1460), *Chantoennum* (vers 1290-1295), Chantoein (1293), Champtoing (1460-1461), Chantoint (1464), *Chanthoenni* (1468) (2). Il faudrait expliquer le passage de [b] à [ø] à l'époque où [b] > [u] comme l'atteste Cebenna > Ceuenna. Mais *Cantobennensis* est en effet construit sur *Cantobennu.

Cantobennensis et *Cantobennicus* : P.-F. Fournier met les deux adjectifs à égalité, y voyant l'addition par Grégoire de Tours de deux suffixes différents. On pouvait s'attendre à ce que le nom primitif de *Cantobennu restât celui de la colline et que le dérivé *Cantobennicum* devînt celui du lieu-dit à sa base. D'où l'étonnement (aussitôt banalisé) que le toponyme de plaine ait été appliqué à la colline. "*Il y a eu glissement du nom. Le phénomène est banal*", explique l'auteur, qui renvoie à l'exemple contemporain du quartier Saint-Jacques (3). Mais le mot *glissement* n'est pas indifférent, car il renvoie implicitement au phénomène chorographique de Gergobia > Gergoia, alors qu'avec Cantobennum > Cantobennicum, il s'agit au contraire d'une *remontée*. De ces détails dépend l'interprétation. P.-F. Fournier pense que le nom désigna d'abord le puy, qu'il s'élargit ensuite "*aux racines et aux abords du puy*", puis qu'il se restreignit et se fixa au plus fréquenté de ses abords, avant de s'appliquer à partir de là, sous forme suffixée, au puy tout proche. Le schéma serait donc oronyme > toponyme > oronyme.

Mais à la différence d'*Arvernicus* et *Arvernensis*, *Cantobennensis* et *Cantobennicus* ne paraissent pas exactement synonymes, puisque non interchangeables ; et si *Can-

"*Migrauit a saeculo [...] ; ipse [...] cum coniuge et filia in cripta Cantabennensi, iuxta aggerem publicum est sepultus.*"

Traduction du passage par H. BORDIER : (la femme de l'évêque, écartée comme il se devait, vient une nuit, *nouvelle Eve*, lui rappeler son devoir conjugal ; elle insiste, frappe et crie ; et il cède) : "*La religion de l'évêque enfin se refroidit ; il fit entrer sa femme dans sa chambre, et, après avoir couché avec elle, il la renvoya. Ensuite, mais trop tard, revenu à lui, et affligé du crime qu'il avait commis, il se retira dans un monastère de son diocèse pour y faire pénitence ; et, après avoir effacé là, par ses gémissements et ses larmes, la faute où il était tombé, il revint dans sa ville. Ayant accompli le cours de sa vie, il sortit de ce monde. De sa cohabitation avec sa femme naquit une fille, qui passa ses jours dans la vie religieuse. Cet évêque fut enterré avec sa femme et sa fille dans la crypte de Chantoin, près de la grand'route. Legonus lui succéda.*" (Histoire ecclésiastique des Francs, Firmin Didot, Paris, t. I, p. 33.) - Et de GUIZOT : "*Il fit entrer sa femme dans son lit et ne la renvoya qu'après avoir satisfait sa passion. Ensuite, mais trop tard, revenu à lui et gémissant sur son crime, il se retira dans un monastère de son diocèse pour y faire pénitence. Après avoir effacé sa faute par ses gémissements et ses larmes, il revint dans sa ville. Ayant atteint le terme de sa vie, il sortit de ce monde. De son péché naquit une fille qui se voua à la vie religieuse. Le pontife fut enterré avec sa femme et sa fille dans la crypte de Chantoin, près de la voie publique. Légonus lui succéda dans l'épiscopat.*" (Histoire des Francs, Didier et Cie, Paris, 1874, t. I, p. 35.)

(1) D. de SAINTE-MARTHE, Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, J.-B. Coignard, Paris, 1715-1725 ; nouv. éd. par P. PIOLIN, V. Palmé, Paris, 1873, II, col. 394. - Expression semblable, col. 411, pour l'abbaye de Saint-André-de-Clermont.

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 322, n. 5.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 323, et la note 1.

tobennu fut d'abord un nom de montagne passé ensuite à l'abbaye, le nom de *Chanturgue* équivaut inversement à une suffixation de *Chantoin*, si bien que la montagne, après avoir donné son nom au lieu habité, en aurait reçu le sien en retour.

Il serait tentant de voir dans ce phénomène une similitude avec ce qui s'est passé pour le plateau méridional, où le nom de Gergovie aurait fait de même un aller-retour entre le sommet et les racines de la montagne. Le second temps du modèle est, de fait, analogue à celui de la dénomination du plateau de Gergovie par Gergoye ; mais le premier n'est pas démontré pour le passage de Gergouia à Gergoye. Et l'exemple de Chanturgue a ici l'intérêt d'illustrer la dénomination des Côtes comme Côtes de Clermont, *etc.*

IV. UNE CONCLUSION

La conclusion à en tirer serait que l'absence d'une appellation qui rappelle Gergovie au Nord de Clermont est assurément regrettable, mais n'est pas rédhibitoire : si Gerzat n'est pas Gergovie, Diou n'a pas gardé le souvenir de Noviodunum ; le Beuvray a gardé celui de Bibracte, mais les Côtes ont pu ne pas retenir celui de Gergovia ; Vix non plus n'est plus Lascon ; mais les Côtes s'appellent ***de Clermont*** comme il y a le puy ***de Merdogne*** et celui ***de Chanturgue***.

S'il reste vrai que la toponymie ne joue pas pour les Côtes (1), ce n'est donc, après tout, qu'une faiblesse : faiblesse qui pourrait bien être compensée par le poids combiné de tous ses autres atouts, philologiques, archéologiques, topographiques et stratégiques, tandis que la Gergovie du Sud a vu ses divers titres baisser à l'examen, ne gardant guère qu'une prétention toponymique de qualité, certes, mais due à un *"aventurier"* du savoir qui aurait eu plus de bonheur que de méthode, et soumise aux aléas d'une science quelquefois conjecturale.

(1) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, C.S.R.A., 5 nov. 1982, p. 6 : *"Contre la Gergovie traditionnelle, existent effectivement les discordances par rapport au texte de César ; contre les Côtes, il y a apparemment la toponymie et le passé de Montferrand."*

C O N C L U S I O N

UN POURVOI EN REVISION

Ière section : RECAPITULATION :
UNE AFFAIRE CLASSEE, EN SUSPENS OU EN APPEL ?

- I. Le droit au doute et à l'erreur
  - A. Plaidoyer sceptique
  - B. Qu'il n'y a pas de «Gergovia officielle»
- II. Des raisons de douter aux résultats du doute
  - A. Les raisons de douter
    - 1. Des raisons générales
    - 2. Des raisons particulières
  - B. Variété des approches et des sensibilités
    - 1. De l'interdisciplinarité du sujet
    - 2. Prépondérance de la philologie
  - C. Etat présent de la question

IIe section : OUVERTURE :
PSYCHOLOGIE DE L'AFFAIRE

- I. Fait mineur, intérêt majeur
- II. Dialogue et transdisciplinarité
- III. Gergovie : la «chasse» y vaut la «prise»

Première section

RECAPITULATION
UNE AFFAIRE CLASSEE, EN SUSPENS OU EN APPEL ?

Parvenu au terme de cette enquête plurielle et qui, avec la question toponymique, s'achève sur le mode mineur, on se trouve assailli de scrupules et de sentiments contraires. On a beau se dire que les rencontres et les hasards du trajet méritaient par eux-mêmes que le voyage fût fait, on n'en est pas moins conscient que tous les efforts fournis ne sauraient donner le change sur les limites de l'expédition, comme aussi que la destination est atteinte sans que la partie soit jouée.

I. LE DROIT AU DOUTE ET A L'ERREUR

Et en effet, deux observations préalables ont besoin d'être faites, qui ne seront pas développées en même temps. L'une concerne l'objection que la localisation de Gergovie ne méritait pas tant d'attention (1) : son importance nous la fait réserver. L'autre touche au fait même d'en avoir contesté la localisation ; car enfin nous n'oublions pas qu'aux yeux d'un connaisseur comme P.-F. Fournier, son identification était l'une des mieux assurées qu'il eût à connaître (2).

A. Plaidoyer sceptique

Avant de se demander *à quoi bon* cette remise en cause, si elle ne devait aboutir qu'à des conclusions, somme toute, modestes et modérées, on constatera l'évidence :

(1) *Cf.* H. POURRAT, La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 117 : "*L'histoire n'est pas faite, l'histoire vraie, plus sérieuse que l'autre, celle qui s'occupe de situer Gergovie.*"

(2) *Cf.* P.-F. FOURNIER, Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 66 (avant de dénoncer la tentative de reconstitution de la bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont, l'auteur proteste, à juste titre, contre "*une tentative de captation de nom de lieu*" qui ferait d'une prétendue *Gergia*, assimilée à Gerzat, la *Gergovia* des Commentaires) : "*Donc, conservation du nom, concordance des données archéologiques et topographiques, toutes les preuves convergent. L'identification est une des mieux assurées que je connaisse.*" - Cité et approuvé par J. CLEMENCE, ? La Nouvelle Gergovie ?, extrait du *Trait d'Union*, nov.-déc. 1933, Imp. Gén., Cl.-Fd, 1933, p. 19, n. 99.

pour demander où se trouvait Gergovie, il fallait considérer sa position comme douteuse, ou bien faire comme si elle l'était. Mimer le doute par méthode ou le pratiquer par système et conviction doit paraître à plusieurs une entreprise futile (puisqu'on sait bien où se trouvait Gergovie) et dérisoire (puisqu'on est suspecté d'ignorer ce qui se sait). Or il est frappant de remarquer combien l'intransigeance, ici, s'accompagne ailleurs d'indifférence et s'accommode d'aveux d'incertitude. Les exemples en sont nombreux et clairs. Comme tout un chacun ou presque aujourd'hui, un J. Le Gall était absolument certain qu'Alésia s'était trouvée sur le plateau d'Alise ; mais il conservait sans hésiter ses zones d'hésitation quand il s'agissait d'autres villes gauloises (1). Un J. Harmand compte au nombre des plus farouchement partisans de Gergovie au plateau méridional ; mais il accorde sans hésiter que bien d'autres sites mentionnés dans César sont encore inconnus (2). Et la chose est toute normale en effet (3). Elle n'en est pas moins curieuse. Chaque cas est indépendant, il est vrai : il faut se garder de tout amalgame ; et les raisons qui décident dans un cas peuvent bien manquer dans l'autre. Il n'empêche que l'on concède assez volontiers qu'Uxellodunum, par exemple, reste inidentifié (4), mais que l'on se récrie dès qu'on étend l'incertitude, par exemple, à Gergovie ou à Alésia (5). Tout se passe, en fait, et quoi qu'on en

(1) J. LE GALL écrit, d'ailleurs à tort, que "*jusqu'en 1855 personne ne semble avoir douté que l'antique Alésia se fût élevée au sommet du Mont-Auxois*" (Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd., Fayard, Paris, 1980, p. 38), et que, depuis l'ouvrage de J. CARCOPINO Alésia et les ruses de César (1958), "*on a vainement tenté de relancer la polémique en proposant d'autres sites jurassiens [qu'Alaise ou Izernore], celui d'Amancey proche d'Alaise, et celui de Syam proche de la Chaux-des-Crottenets, mais on ne pouvait même plus invoquer en leur faveur la ressemblance de leur nom avec celui d'Alésia. Malgré ces actions d'arrière-garde, la seconde bataille d'Alésia est terminée.*" *(Ibid., p. 48.)* - Mais à propos du projet d'*Histoire de Jules César* de NAPOLEON III et de la place que devait y prendre la guerre des Gaules, il écrit, p. 42 : "*Comment raconter cette guerre sans identifier les localités que nomment les Commentaires ? Or si cette identification était parfois assurée - par exemple pour Lutèce - il n'en était pas de même dans la plupart des cas.*" ; et par exemple, p. 30 : "*[...] Genabum - ou Cenabum (c'est-à-dire Orléans, à moins que ce ne soit Gien, les tenants des deux identifications s'opposent depuis cent ans).*"

(2) Par exemple l'oppidum des Atuatuques, "*sans doute Namur*", (*cf.* B.G. II, 29-33) ; l'oppidum des Vénètes (*cf.* B.G. III, 14-16), dont "*l'emplacement doit être à chercher beaucoup plus au nord-ouest [du golfe du Morbihan], au-delà du méridien de Lorient, quelque part peut-être vers Concarneau ou Bénodet*" ; ou Vellaunodunum, oppidum sénon non identifié, à situer vers Toucy, dans l'Yonne (*cf.* B.G. VII, 11 et 14) ; ou Genabum corrigé en Cenabum, Orléans, ou maintenu, Gien, "*même si cette interprétation entraîne des difficultés toponymiques*" (*cf.* B.G. VII, 3 ; 11 ; 14); ou Noviodunum des Bituriges (*cf.* B.G. VII, 12 et 14) ; *etc.* (J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, pp. 88, 98, 157, 158, 161.)

(3) Il y a plus de trente ans qu'E. THEVENOT écrivait que "*le consciencieux Guide illustré des campagnes de César (1929), dû à L.-A. CONSTANS, appellerait déjà une refonte*" (Les Eduens n'ont pas trahi [...], Latomus, Bruxelles-Berchem, 1960, pp. 12-13, n. 3 à la p. 12). Et entre autres exemples, il donnait le *flumen Sabis* du livre II (16, 1 et 18, 1) qui pouvait difficilement être la Sambre et serait plutôt la Selle, Uxellodunum que le P. NOCHE (intransigeant partisan de Gergovie à Gergovie et d'Alésia à Alise) situait à Cantayrac...

(4) *Cf.* A. NOCHE dans la note précédente (voir Les Etudes classiques, XXVII, 1959, pp. 3-27). Et *cf.* J. HARMAND, *op. cit.*, p. 181 : "*l'oppidum, inidentifié, d'Uxellodunum des Cadurques*" ; et p. 363 : "*Cette forteresse s'appelle Uxellodunum ; elle reste malheureusement inidentifiée.*"

(5) *Cf.*, sur ces questions, une récapitulation de P.-M. DUVAL, *in* "La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle", Les sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle, t. I, 2 vol., Picard, Paris, 1971, pp. 276-278 : "*Les recherches topographiques sont de loin les plus nombreuses et les plus passion-*

dise, comme si ces deux dernières cités bénéficiaient, ou souffraient, d'un traitement à part : comme si douter des autres équivalait presque à faire la part du feu pour sauver celles-là, mais comme si l'importance ou l'intérêt de ces deux-là ne toléraient pas qu'on les suspectât, et comme si, tout compte fait, l'interrogation à leur sujet ne pouvait être qu'une incongruité. Au-delà des bonnes raisons, qui sont à voir, on a le sentiment singulier d'avoir affaire à des sites protégés, comme si la victoire et la défaite de Vercingétorix devaient symboliquement s'incarner dans des lieux intouchables. La véhémence qui colore en l'occurrence la protestation scientifique est une chose troublante. Mais il ne saurait y avoir, en la matière, aucun *κτῆμα ἐς ἀεί* (1). Au risque de passer pour un ignorant qui s'ignore, qu'il suffise ici de revendiquer le droit au doute, et donc aussi à l'erreur : car il est la condition même du savoir (2).

B. Qu'il n'y a pas de «Gergovia officielle»

On s'excuserait de tant d'évidences, si Gergovie n'avait à la fois profité et souffert de son statut officiel.

Un P. Deschamps notait sous le Second Empire que les opinions étaient "*très partagées*", mais que, "*grâce à l'empereur*", la lumière allait enfin se faire sur "*la véritable*

nées : nombreuses, parce que César donne rarement des précisions sur les lieux ; passionnées, parce qu'elles touchent au sol national et relèvent de l'érudition locale. [...]. Sites majeurs : l'identification d'Alesia avec Alise-Sainte-Reine a été prouvée par les fouilles ordonnées par Napoléon III, par la découverte d'une inscription gauloise contenant le nom de la ville, par la concordance de la topographie avec le texte de César, par le rassemblement de monnaies gauloises toutes antérieures à -52 [...]. - L'identification de Gergovie avec le plateau anciennement dit de Gergoye est aussi solidement acquise [...] et la bataille a donné lieu à une nouvelle interprétation (P.-F. Fournier, La bataille de Gergovie, 2e édit., Clermont-Ferrand, 1943). La localisation de Bibracte au Mont-Beuvray n'est pas moins incontestable. Le nom de Gorgobina paraît bien devoir être abandonné pour Gortona [...], qui est Sancerre. [...]. L'inexistence d'un Genabum autre qu'Orléans paraît certaine depuis l'étude déjà citée d'E. Thévenot. [...].

Nombreux sont, en effet, les lieux habités, les champs de bataille, les cours d'eau, les collines dont l'identification reste encore incertaine [...] et ne pourrait être assurée que par quelque découverte d'ordre archéologique, épigraphique ou toponymique [...]. Voici quelques exemples de ces incertitudes : Nouiodunum des Eduens ; la bataille contre Arioviste [...] et Magetobriga ; l'oppidum des Atuatuci ; le fleuve Sabis ; la bataille contre les Vénètes [...] ; le Portus Itius [...] ; le combat de cavalerie devant Alésia ; les champs de bataille chez les Bellovaques [...] ; Bibrax ; enfin, Uxellodunum."

(1) Parmi les "Sudistes" ou "Gergoviens", J.-M. WELTERLIN paraît être celui qui insiste le plus sur l'illusion de l'acquis définitif. Parmi les "Nordistes" ou "Costiens", G. DEMERSON a nettement souligné de son côté qu'il était hors de question de clore le débat. Aussi bien est-ce déjà quelque chose de le rouvrir ou de le garder ouvert.

(2) Il n'est pas besoin d'être cartésien pour comprendre que la difficulté est de rendre général le doute méthodique. - Quand le Faust actualisé par P. VALERY reçoit un jeune disciple tout ému, il s'emploie à démonter son enthousiasme et à le désespérer ; puis Méphistophélès, ayant exalté son appétit de savoir dans la surabondante bibliothèque du Docteur, lui donne un abominable dégoût de tous les livres ; mais il en excepte toutefois une catégorie : "*Le seul savoir qui compte... C'est du savoir de derrière les fagots... Ce sont les livres de magie...*" (P. VALERY, Lust. La Demoiselle de Cristal. Comédie, *in "Mon Faust" (Ebauches)*, N.R.F., Gallimard, Paris, 1955, 1ère éd. 1946, p. 181.) - Qui admettrait que fût faite ainsi la part du feu pour que subsiste, malgré tout, un domaine réservé ?

capitale de l'Arvernie". Passe encore, contemporain de Napoléon III, qu'il ait cru devoir ainsi rendre grâce à l'empereur (1) ; le Roi Soleil s'était bien mêlé de la dispute qui divisait les *circulateurs* et les anti-*circulateurs*. Mais on se demande en vain ce qui poussait un A. Perreau, en 1942, à déclarer que : "*C'est à l'italien Gabriel Syméoni, archéologue Florentin, que nous sommes redevables de la découverte officielle de Gergovia, qu'il décrivit en 1560*" (2). Qu'est-ce qu'une découverte officielle ? Syméoni, en aucun sens, n'était une autorité. Le créditer d'une découverte officielle, c'est ratifier après coup l'invention de Gergovie, c'est regarder l'histoire dans le rétroviseur qui, au temps de l'armistice et de l'occupation, le met en perspective avec le second des Bonapartes (3). On objectera que les mots ne prêtent pas tant à conséquence, et qu'ils ne sont que façons de parler. On voudrait croire, en effet, qu'ils sont bien innocents.

Mais sans procéder à un relevé qui serait superfétatoire, on notera le champ des vocables auxquels s'est appliquée cette épithète : *officiel* s'est dit de la *découverte* de Gergovie et de son *inventeur* Syméoni ; de l'*identification* de Gergovie ou de sa *localisation* ; de *Gergovia* elle-même et de sa *consécration* et du *système* ou des *théories* élaborés à son sujet ; du *plateau* qui l'avait portée et des *archéologues* que l'on réclame en 1933 pour vider la polémique ; des *enquêteurs* envoyés en *mission* à cette fin ; de leur *enquête* et de la *solution* qu'ils apportent, et dont on attend, en restaurant l'autorité de la chose jugée, qu'elle coupe court à la guerre civile des opinions (4) ; de la *science* elle-même, enfin, et de la *vérité* : et l'on appréciera les propos de J.-J. Hatt se félicitant de ce que l'intervention de l'Université de Strasbourg, après celle d'"*amateurs français et anglais*", ait fait repasser

(1) P. DESCHAMPS, Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris, s. d., rééd. 1964, col. 560 : "*La ville de Vercingétorix occupait la montagne tout entière de Gergoie ou Gergovie.*"

(2) A. PERREAU, Gergovia, édité par la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, août 1942, p. 4.

(3) Ce sont là les hasards de l'Histoire : A. PERREAU, dans son opuscule, commémore la cérémonie où des poignées de terre française furent déposées à Gergovie dans un "*cénotaphe*" (*sic*, p. 9), pour la célébrer comme "*une manifestation de l'unité nationale*" et y voir en résumé l'histoire de la France, allant *de Vercingétorix au maréchal Pétain* : la comparaison serait à faire avec l'inscription napoléonienne d'Alésia, quoique l'empereur ait en somme hésité entre César et Vercingétorix.

(4) *Cf.*, outre PERREAU en 1942 (*"la découverte officielle"*) et RENUCCI en 1943 (*l'identification officielle par Napoléon III*) : DESFORGES & BALME en 1929 (*"l'Inventeur officiel", les "théories en quelque sorte officielles"*) ; L'Avenir du Plateau Central des 11-02, 26-03, 29-03-1933 (*"science", "enquête", "mission" officielles*) ; P. de NOLHAC dans L'Illustration le 25 février 1933 (*"la consécration officielle de Gergovie"*) ; L'Auvergnat de Paris du 8 avril 1933 (*"la solution officielle"*) ; J. LHERMET le 19 avril 1933 (*la "Gergovia officielle", "l'enquête officielle", les "enquêteurs officiels"*) ; E. CONDROYER en 1933 et 1934 (*le 24-02-33 : "Avec Napoléon III [...], on avait fini par admettre sinon par prouver que l'héroïque Gergovie s'étendait sur le plateau alors dit de Merdogne"*) ; (*le 25-02-33 : "le plateau de Gergovie, le plateau officiel"*) ; (*février 34 : "le plateau officiel de Gergovie, celui de Merdogne" ; cité par R. CROZET, La victoire de Gergovie, Horvath, Roanne, 1979, p. 77 : curieux parallélisme avec le procédé appellatif de SYMEONI*) ; (*le 26-02-33 : souhait d'un "archéologue officiel" qui mette cette question au point*) ; A. VAN GENNEP en mars 1934 dans le Mercure de France, p. 377 (*ceux qui ont déclaré que César s'était trompé "pour ne pas nier le système officiel"*) ; *etc.*

l'*archéologie* du plateau au "*plan officiel*" (1). Or, par définition, *officiel* se dit de ce qui émane de l'autorité ou du pouvoir. C'est ce que l'humour d'un J. Le Gall à l'endroit de sa propre science ne suffit peut-être pas à faire oublier : il devait ironiser, depuis, contre G. Colomb, "*cet incroyant qui avait trouvé son chemin de Damas*" et s'était fait le bouillant défenseur d'Alaise en Franche-Comté : "*Il n'eut aucun succès auprès des historiens, mais quoi ? Il était toujours loisible de dauber la science officielle qui est, comme chacun sait, sourde, aveugle, paralytique, incapable de se renouveler et systématiquement hostile aux idées géniales des francs-tireurs...*" (2). S'il ne s'agissait que de distinguer entre amateurs et connaisseurs, on accueillerait volontiers ce discours, et l'on saurait d'ailleurs, selon les cas, de quel côté se ranger. Mais ce n'est pas si simple. Et si les mots ont un sens, le langage des Britanniques eux-mêmes était préoccupant, dès lors qu'ils renvoyaient à l'"*orthodox view*", l'"*orthodox version*" ou l'"*orthodox theory*" (3). Et l'on est moins étonné que J. Lhermet ait parlé de "*dissidents*" à propos des "Nordistes" de 1933 ; on ne l'est plus que le P. Gorce ait traité plus tard de "*trublions*" ceux qui "*avaient repris la muse de Busset*" (4). Poussant aussitôt les choses à l'extrême, faudrait-il donc appliquer à la matière de Gergovie ce que disait en général le Clermontois Pascal ? "*Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose, il est bon qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes [...] ; car la maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir ; et il ne lui est pas si mauvais d'être dans l'erreur, que dans cette curiosité inutile*" (5).

Nous ne prétendons pas que la croyance en la Gergovie traditionnelle soit une erreur et nous ne confondons pas les «vrais» et les «faux» savants, encore que la modestie demandée aux uns par les autres soit un devoir pour tous. Mais nous craignons, si encore une fois les mots ont un sens, qu'à l'horizon d'une croyance orthodoxe ou officielle ne se profile une apparence de dogme avec son corollaire, la suspicion d'hérésie et de rébellion.

(1) *Cf.* J.-J. HATT, "Les Fouilles de Gergovie de 1941 à 1944", Publications de l'Université de Strasbourg, Mélanges 1945, vol. 106, III, Etudes historiques, 1948, p. 44 : "*L'intervention de l'Université de Strasbourg a été décisive [...]. Elle a fait passer les fouilles de l'oppidum sur le plan officiel.*"

(2) J. LE GALL, *op. cit.*, p. 45 et p. 46.

(3) *Cf.* C. F. C. HAWKES, "GERGOVIA. Par EMILE DESFORGES et DR. PIERRE BALME [...], 1929," Journal of Roman Studies, 20, 1930, p. 108 : "*the orthodox view*" ; C. HIGNETT, "Emile DES - FORGES et Pierre-François FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, pp. 239-240 : "*the orthodox view*", "*the orthodox version*", "*the orthodox theory*".

(4) *Cf.* J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, 5e année, n° 19, juin 1933 ("*la fantaisie des dissidents*" ; "*la thèse dissidente*" *(bis)*) ; et le P. M.-M. GORCE, dans une lettre du 25-XI-1969 à R. CROZET, publiée par ce dernier *in op. cit.*, p. 79 : "*J'ai simplement ouï dire que des trublions avaient repris la muse de Busset : Gergovie = Côtes de Clermont. (Savez-vous que Busset s'est suicidé dans sa maison de l'Avenue de Royat, au rez-de-chaussée, à la lecture de mon livre «Vercingétorix», et que ce fut le point de départ de mes fouilles «élucidatrices» ?)*"

(5) B. PASCAL, Pensées, n° 18 de l'éd. Brunschvicg.

Crainte confirmée par le constat d'un O. Buchsenschutz, qui trouve fort peu d'intérêt à la localisation des sites (1), mais n'en sait pas moins que *"proposer une nouvelle localisation pour Alésia, Gergovie, ou Uxellodunum, [...], c'est se battre contre la science officielle associée, bien malgré elle ici, à Napoléon le Petit"* (2) ; ou par l'aveu d'un H.-P. Eydoux : *"Pour parler franc, l'archéologie officielle se méfie souvent des néophytes, de ceux qui n'ont pas de diplômes et qui cheminent innocemment sur les brisées des spécialistes chevronnés"* (3) ; ou encore par le témoignage d'un Ch. Goudineau, du C.S.R.A., qui faisait observer à propos de Gergovie : *"Les membres de la Commission, de par leur passé d'archéologues et de responsables, n'ignoraient pas les injustices graves dont ont été victimes, à différents niveaux, des chercheurs remettant en cause de pseudo-vérités officielles"* (4). Il n'est pas question pour autant de méconnaître l'incompétence ou l'illusion des demi-savants, ni de faire l'éloge d'une ignorance qui disposerait mieux l'esprit à la découverte ou à l'innovation. Il n'y a pas tous les jours une Amérique à découvrir : et n'est pas Christophe Colomb qui veut (5). Il ne s'agit pas non plus de majorer la portée d'un voca-

(1) *Cf.* O. BUCHSENSCHUTZ, "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1513 : *"Les fouilles récentes et les prospections aériennes ont résolu le problème d'Alésia ; localiser chaque combat des campagnes césariennes est une entreprise hasardeuse et dont l'intérêt historique est limité."*

(2) *Id., ibid.* - Citation complète : *"Proposer une nouvelle localisation pour Alésia, Gergovie, ou Uxellodunum, en s'appuyant sur une configuation géographique acceptable et quelques tessons, dont tout notre territoire est truffé, sans consulter l'abondante bibliographie consacrée depuis cent ans à la question, c'est se battre contre la science officielle associée, bien malgré elle ici, à Napoléon le Petit. Détruire l'une de ces identifications farfelues, c'est tantôt ruiner les efforts d'un syndicat d'initiative, tantôt se heurter à un édile ou à un homme politique, pour qui une fouille archéologique s'apparente plus à un aimable divertissement qu'à une recherche scientifique."*

(3) Cité par P. PINON, La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard, Paris, 1991, p. 105 ; tiré de H.-P. EYDOUX, Monuments et trésors de la Gaule, 4 vol., 1958-1961. - P. PINON écrit à la page précédente qu'à travers cet ouvrage, *"l'archéologie officielle paye sa dette envers les amateurs"*. Distinguant les amateurs contemporains des notables des siècles précédents, il les oppose aux spécialistes, aux diplômés, aux universitaires et aux professionnels. René JOFFROY, professeur de philosophie et l'inventeur du trésor de Vix, fut de ceux-là.

(4) *Cf.* Ch. GOUDINEAU, Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil supérieur de la recherche archéologique, 5 novembre 1982, p. 5. Il parle d'autre part de l'*"appellation officielle de Gergovie"* (p. 1) et de *"la thèse «officielle»"*, à l'égard de laquelle la Commission du C.S.R.A. avait été amenée à *"réagir avec méfiance"* (p. 5).

(5) La référence à l'Amérique n'a d'autre objet que d'éclairer un sujet mineur par l'exemple d'un grand.

Mais l'allusion à Christophe Colomb se justifie par une comparaison qui a été faite. Quand il soulève en 1876 la question de Gergovia, celle des Boïens, L. ROUBET renonce à recenser *"toutes les dissertations laborieuses et presque byzantines qui sont sorties de la plume des érudits. Parmi eux nous reconnaîtrons facilement d'excellents esprits qui, les uns par système ou parti pris, les autres par illumination soudaine, ceux-ci par devoir envers la contrée qu'ils ont habitée, ceux-là par affection au pays qui les a vus naître, ont cru être devenus les Christophe Colomb de l'oppide des Boïens"*. ("La Question de Gergovia", Bulletin de la Société Nivernaise, t. 8, 1878, pp. 84-85.)

Et de même en 1933, tout en raillant son talent de peintre, C. AUDIGIER tournait M. BUSSET en dérision dans les mœurs de l'époque, persiflant le *"nouveau conquistador"* et le *"génie de l'argonaute"* qui avait cru retrouver *"la Toison d'Or"* ; il le renvoyait à *"l'ombre de Salomon Reinach, juif astucieux et glozélien gobeur"*, comparait P. de NOLHAC à Michel Chasles (*"victime de Vrain-Lucas, faussaire tellemet maladroit que seul, un naïf académicien pouvait s'y laisser prendre"*), donnait des conseils à A. AUDOLLENT, (car *"la crédulité"* des *"«habits-verts»"* *"nous donne parfois l'idée de l'infini"*), et opposait pour finir *"l'érudition posée, bien assise sur une sérieuse documentation"* de *"chartistes démontrés"* tels que M.

bulaire dénué d'arrière-pensée : une appellation *officielle* procède d'un décret *officiel*, qui n'a d'autre signification qu'administrative. Mais le pas est glissant d'administratif à gouvernemental, car ce qui est officiel est garanti ou certifié : et c'est pourquoi il convient de dénoncer l'ambiguïté de l'expression *vérité officielle*. Qu'a donc besoin la vérité d'une homologation ? Une *pseudo*-vérité officielle est-elle une erreur officielle, une vérité qui se passerait bien d'être officielle, ou bien une thèse ou théorie qui n'a rien d'officiel, et se prête et s'offre donc à la critique (1) ? Quoi qu'il en soit, on le voit par l'expression de "*partisan autorisé*" (2), il existe naturellement un danger d'amalgame entre l'autorité de la science et l'autorité du pouvoir, surtout s'il arrive que l'une ouvre à l'autre la voie (3) : car il est tentant alors, et les déclarations d'intention ne suffisent pas à rassurer, d'user du second comme du bras séculier de la première.

En un mot, la recherche et l'enseignement libres ont un prix : outre les batailles d'idées, c'est la cohabitation pacifique avec les importuns, les énergumènes, la prétention ignorante, la sottise ; mais ce n'est pas une raison pour traiter toute réticence ou contestation comme une déviance qui jugerait son auteur (4), car le vrai ne se reconnaît pas à ce

DOUSSE et P.-F. FOURNIER, à l'"*emballement généreux, mais un peu puéril, des Christophe Colomb des Côtes de Clermont*". (*Cf.* "L'Oppidum de M. Maurice Busset", La Semaine de Vichy, Cusset et du Centre, 18 mars 1933 ; *id.*, Journal de Thiers, 19 mars 1933.) - Sur un mode moins métaphorique, P.-F. FOURNIER écrivait dans le même esprit : "*S'il est un poncif éculé à force d'avoir servi, c'est bien celui du chercheur solitaire et indépendant empêché par une cabale de mettre au jour sa découverte.*" (Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, Imp. Mod., Cl.-Fd, 1933, p. 3.)

On se souviendra néanmoins que si l'Amérique ne s'appelle pas la Colombie, c'est que Christophe Colomb n'en fut pas l'inventeur, ayant pris cet Ouest lointain pour notre extrême Orient ; ce fut le mérite d'un Amerigo Vespucci de corriger sa méprise en montrant la totale nouveauté du Nouveau Monde. Et ainsi pourrait-on, par hypothèse et par jeu, faire de Christophe Colomb le Gabriel Syméoni des Indes Occidentales.

(1) Selon les dictionnaires, est également dit *officiel* ce qui est donné pour vrai par une autorité, mais qui laisse supposer une autre réalité.

(2) R. SALESSES, *in* C. DELMAS, "Du nouveau sur Gergovie ?", L'Auv. litt., n° 132, Cl.-Fd, 1950, p. 62 : "*La thèse des Côtes de Clermont ne conserve plus à ma connaissance de partisan autorisé.*"

(3) Le Dr P. BALME, en 1933, n'avait pas tort de s'insurger contre "*le soupçon le plus injurieux pour un savant : celui de prétendre imposer une théorie par le poids de ses titres et de sa situation personnelle*". ("Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auv. litt., art. et hist. n° 71, Cl.-Fd, 1933, p. 19.) Ni P.-F. FOURNIER, de regretter qu'on ait "*déjà beaucoup usé et abusé de l'argument d'autorité dans le lancement de cette affaire*". (Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, Imprimerie Moderne, Cl.-Fd, 1933, p. 9.) - Mais l'exemple venait de loin, et de haut.

(4) Voici le témoignage significatif du lt-col. PESSEMESSE ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, 6e année, n° 28, juin-juillet 1934, p. 2) : "*Jusqu'en 1932, la plupart des historiens ont été d'accord pour situer sur le plateau de Merdogne l'emplacement de la Gergovie de César. Cependant des esprits distingués se sont, bien avant cette date, élevés contre cette conception, même après les publications de Goeler et de Napoléon III. C'est ainsi qu'il y a déjà de longues années, lorsque nous poursuivions nos études secondaires au lycée de Clermont, sous l'égide de B. Pascal, l'un de nos professeurs d'histoire dont l'enseignement à la fois probe et brillant a laissé dans l'esprit de ses élèves une profonde impression, considérait déjà comme une erreur historique l'érection sur le plateau de Merdogne, du modeste monument qui y commémore la victoire arverne. Nous n'avons pas eu l'occasion de l'entendre exposer les raisons qu'un esprit aussi positif que le sien ne pouvait manquer d'avoir pour étayer son jugement.*"

qu'il a été entériné ou consacré. Et si c'est un bonheur qu'il n'y ait plus de religion d'Etat, il y a toujours lieu de ne pas lui substituer insidieusement quelque science d'Etat ; contre quoi il n'a pas toujours suffi de se récrier en protestations (1).

II. DES RAISONS DE DOUTER AUX RESULTATS DU DOUTE

A. Les raisons de douter

Cela dit, certes, il serait par trop léger de contester quoi que ce soit sans causes proportionnées. Mais on n'oublie pas non plus que *"l'histoire de la Guerrre des Gaules fourmille d'énigmes"* (2).

1. Des raisons générales

Une première raison de mettre en doute est très simplement qu'à moins de se contenter de faire confiance ou d'avoir une opinion, on se doit de se rendre raison de la chose que l'on croit. Car, s'il est un temps pour écouter le savant reconnu, il en est un autre pour éprouver ses évidences ou ses démonstrations. Faute de quoi, le savant ne communique ni ne partage sa science, puisqu'on ne retient d'elle que les conclusions. C'est pourquoi, si je *crois* avec autrui que Gergovie se trouvait en effet au sud de Clermont, mais sans savoir *pourquoi* on l'y a vue, je peux bien avoir *raison*, mais je me trompe en croyant le *savoir*, et ce n'est pas avoir grand chose, alors, que d'avoir raison. Mais l'autre raison de douter se tire, comme il est de tradition, de la diversité des opinions, de l'expérience de l'erreur, et des désaccords entre ceux-là mêmes qui se disent savants ou qui passent pour tels : situation singulièrement illustrée par l'affaire de Gergovie, où l'interprétation des textes, la localisation des positions, les mouvements des troupes, n'ont sur aucun point fait l'unanimité. Ces deux raisons légitiment ensemble la maxime *sceptique* de Roger Bacon en lui donnant ici un champ d'application : *"L'homme qui apprend doit croire ; celui qui sait doit examiner"* (3).

(1) La rumeur n'a-t-elle pas couru qu'on tenterait de réitérer l'opération de 1862-1865 qui substitua le nom de Gergovie à celui de Merdogne, en remplaçant le nom de La Roche Blanche par celui de La Roche-Blanche-Gergovie - comme s'il existait une analogie, par exemple, avec La Haye-Descartes en Touraine ?

(2) Ainsi que le souligne L. RICHARD en commençant un article *"Sur une énigme de l'histoire de la France atlantique"* [la guerre des Vénètes et l'antagonisme entre Armoricains d'une part, Pictons et Santons d'autre part], Enquêtes et Documents, III, Université de Nantes, 1975, p. 51.

(3) Cité le 3 juillet 1987 (et malheureusement sans référence) par le quotidien régional Ouest-France dans sa rubrique *Pour vous, Madame* : devise que nous avons placée en exergue de notre essai.

2. Des raisons particulières

Mais encore faut-il quelque raison particulière pour éveiller le doute ou simplement la curiosité. C'est ici que la voie de la découverte et celle de l'exposition peuvent différer, si ce n'est aller en sens inverse. Le hasard a donc ici sa part. *Quot capita, tot casus.*

Tel en trouvera l'occasion dans la contrariété qui se fait jour entre la conscience de son savoir et cette contradiction qu'un autre lui oppose : Jullian estime après Pasumot que toutes les opérations du siège se sont déroulées au sud du plateau, et j'ai pensé comme eux ; oui, mais le capitaine Girard, ainsi que plusieurs autres, n'en ont pas moins situé les positions et les opérations du côté nord ; or Girard n'était pas historien ni ingénieur, mais il était officier. Que dois-je donc en penser ?...

Irrité par une contestation qui lui paraît impertinente et procéder de l'incompétence ou de la fatuité, tel autre se donnera la peine de reprendre le dossier ; et c'est pour y découvrir une fissure inaperçue, sous-estimée au tout cas, qui pourrait affaiblir l'ensemble et ouvrir de nouvelles perspectives : après tout, un J. Harmand supporte mal la promotion des Côtes au rang de site rival, mais il n'en convient pas moins que "*la plus élémentaire honnêteté oblige à poser au départ que Merdogne n'offre pas pour Gergovie les sécurités sans faille procurées par Alise-Sainte-Reine pour Alesia. A Merdogne aucun élément de preuve n'est strictement complet et irréfutable. [...]. Les fouilles ont révélé sur le plateau de Merdogne un important habitat, du Hallstattien comme du Gallo-Romain précoce [...], mais la Tène III stricto sensu n'y est pas évidente*" (1). Mais alors...

Tel autre, encore, a cru sur parole l'une ou l'autre de ces affirmations si répétées qu'elles paraissent se renforcer à mesure et se passer de preuve, et sera soudain conduit à juger sa confiance inconsidérément placée, parce qu'il aura fait la différence entre la chose *qui est sûre* et celle *dont on se dit sûr*. Ainsi, P.-M. Duval, après Jullian, apporte l'argument toponymique à l'appui de la localisation traditionnelle : "*L'identification de Gergovie avec le plateau anciennement dit de Gergoye est aussi solidement acquise [que celle d'Alésia]*" (2) ; et voici qu'une investigation plus curieuse amène à contester la réalité de cette ancienne appellation. Le lecteur se souvient alors du même P.-M. Duval écrivant plus haut que : "*Quant au recensement des «microtoponymes», il est rare qu'il puisse être de quelque utilité pour une époque aussi lointaine que celle de l'Empire romain*" (3). Utile, ici,

(1) J. HARMAND, "Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité* ", Latomus, XXX, 1, 1971, pp. 199-200. - L'auteur récidivera quelques années plus tard en rendant compte de l'ouvrage d'un "Sudiste" ou "Gergovien", "André NOCHE. - *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*", Revue d'Auvergne, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, p. 351 : "*L'image archéologique donnée pour Merdogne est exagérément optimiste quant à la présence de la Tène III sur le plateau ; on aura intérêt à cet égard à se reporter à Gallia [...]. Et les discordances entre Stoffel et Gorce au sujet des travaux militaires romains ne sont pas soulignées.*"

(2) P.-M. DUVAL, *op. cit.*, p. 276.

sans aucun doute : mais encore ?...

Tel autre enfin, non prévenu, tombe sur un point qui n'est apparemment que de détail, le *σμικρόν τι* de Socrate (1), de ces petites choses qui donnent le branle à une enquête policière et dont on ne sait nullement d'avance si elles mèneront quelque part. Et par exemple, un P. Eychart, qui n'est pas latiniste, mais qui consulte les dictionnaires, soutient que la colline tenue par les Gaulois, celle que César signale comme étant *e regione oppidi*, se trouvait en ligne avec l'oppidum et les *maiora castra*. Il s'appuie pour ce faire sur un L. Brunel qui n'a rien dit de tel. Mais on rencontre des latinistes et des non-latinistes, un Saint-George Stock ou un commandant Sarrette, qui avaient déjà été de ce sentiment. Qu'en est-il donc et peut-on au moins s'entendre sur le latin ? Mais aussi, qu'en doit-on conclure ? qu'on est devant une anomalie de qualité négligeable, ou qu'elle expose au contraire à une révision déchirante ?

B. Variété des approches et des sensibilités

1. De l'interdisciplinarité du sujet

Un sujet de cette nature se prêtant à une pluralité d'approches complémentaires, ou les revendiquant bien plutôt, toutes les démarches sont également légitimes. Mais aucune parmi ces disciplines n'étant ce qu'il est convenu d'appeler une science exacte, chacune est ainsi animée au sein d'elle-même par une opposition des *pour* et des *contre* qui en fait le champ clos d'un débat réservé, à charge pour elle de soupeser les données diverses qui sont de son ressort et d'établir une hiérarchie des arguments comme des objections. Car il est exact, en théorie, qu'une solution devrait satisfaire à toutes les exigences et ne souffrir d'aucune difficulté : pour prendre une image, il ne faudrait au puzzle ni pièces en trop ni pièces manquantes. Mais il ne l'est pas que tous les points soient d'égale importance. Et il serait certainement vain d'escompter que toutes les conditions seront remplies pour oser conclure - fût-ce sous réserve, comme il se doit en la matière. C'est donc une question de savoir en chaque cas quelle raison peut l'emporter sur et malgré une objection (2), ou quel-

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 136.

(1) *Cf.* PLATON, Protagoras, 328 e : πλὴν σμικρόν τί μοι ἐμποδών ... Et *cf.* Hippias majeur, 286 c : Νυνὶ μέντοι βραχύ τί μοι περὶ αὐτοῦ ἀπόκριναι .

(2) Un exemple éclairant parmi d'autres : on a discuté de la présence ou de l'absence de citernes, d'eau vive ou de puits sur la plaine du plateau méridional, de la difficulté relative d'approvisionner en eau de source ou de rivière, depuis les versants ou les vallées, les habitants, les réfugiés, les soldats, les bêtes, et cela dans les conditions d'un blocus où l'assiégeant ne restait pas inerte. - Lors du colloque organisé en 1972 à Montpellier sur *Montlaurès et les origines de Narbonne*, M. LABROUSSE est intervenu en table ronde pour se demander : "*Pourquoi Montlaurès ?*" et pour dire ceci : "*Depuis que j'ai fait des fouilles à Gergovie, en 1945, je suis en effet convaincu qu'il n'y a aucune difficulté en aucun point pour se procurer de l'eau : il suffit de construire un plus ou moins grand nombre de citernes - c'est ce qu'on a fait sur de*

le objection interdit absolument d'affirmer. Quand donc le spécialiste se prononce, il le fait pour ainsi dire en passant outre aux scrupules possibles de sa spécialité, un peu comme si, par une espèce de fiction qui permettrait seule le progrès, le caractère hypothétique de bien des vraisemblances et bien des probabilités se trouvait mis entre parenthèses, en attendant éventuellement d'être traité par l'oubli.

Ces considérations un peu abstraites se trouvent abondamment illustrées par notre problème, et particulièrement la métamorphose qui fait d'un possible une chose admise, ou bien d'une présomption une chose acquise. Par exemple, même si la graphie *Girgoia* n'est qu'une variante de *Gergoia*, les formes *Girguia* et *Iergoia* constituent-elles d'opportunes corrections de *Girgia* ? Et si oui, s'équivalent-elles ? ou quelle est la meilleure des deux ? Et la bonne enfin, si elle existe, correspond-elle à coup sûr à *Gergoia* ? Dans un autre domaine, convient-il de maintenir le *hiatus* où paraît s'évanouir la Gergovia historique, ou de le combler d'une ou d'autre manière, ou d'en réduire la signification ? Ou bien encore, jugera-t-on recevables les ouvrages romains du Second Empire, malgré les perplexités qu'avait suscitées leur mise au jour, et malgré les conditions dans lesquelles ils furent contrôlés depuis ? Et de même, est-il satisfaisant de supputer les convenances qui font supposer ici ou là l'assiette des camps de César, pour traiter par après en choses établies ce qui n'a d'abord été que spéculations ? Est-il convenable de supposer d'emblée, puis de soutenir aussitôt, selon l'opinion qu'on se fait de ce qui est possible ou non, que l'assaut n'a pu être donné que par le sud, ou bien par l'est, ou bien qu'il a dû l'être par le nord ? Et cela, au prix d'interprétations parfois arbitraires, parfois téméraires, où les textes sont convoqués à l'appui d'un système, alors qu'ils sont bien plutôt lus à la lumière des systèmes ?

On voit bien que chaque discipline invitée se présente avec son objectif, ses moyens, ses méthodes, et son désir de conclure pour ce qui est d'elle. Et l'on comprend que chacun des spécialistes sera plus ou moins sensible aux aspects divers d'un problème aux tenants et aboutissants multiples, et plus ou moins sceptique ou satisfait selon le point de vue qui sera naturellement le sien.

Ainsi le paléographe ou le toponymiste aura-t-il son siège presque fait dès qu'il

grands plateaux comme celui de Gergovie, où il n'y a pratiquement pas d'eau, etc." (Narbonne. Archéologie et Histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne. (Colloque organisé à Narbonne, les 14, 15 et 16 avril 1972). Publié avec le concours du C. N. R. S., Montpellier, 1973, p. 184.) - On fera seulement observer le choix qui s'opère ainsi dans l'alternative : ou bien le manque d'eau rend incroyable la présence de Gergovie sur ce plateau, ou bien la présence de Gergovie prouve qu'on y remédiait au manque d'eau. Logique déroutante, où l'on hésite entre prémisses et conséquences.

aura contrôlé la récurrence de *Gergoia* dans les documents médiévaux (1). Le topographe pressé, s'il ne renonce pas à reconnaître un paysage à partir d'informations bien lacunaires et bien vagues, sera aisément frappé d'une correspondance où le terrain donne matière et consistance à la description. Quitte à relativiser le témoignage de César, où *Gergouia* est dite une *urbs*, où la *fossa duplex* est de *duodenum pedum*, un archéologue sera peut-être tenté de surmonter les silences de sa discipline, pour peu que des indices sérieux (comme la nature et l'abondance des monnaies) lui semblent néanmoins parler en faveur du site et du système traditionnels. Officiers d'expérience ou stratèges improvisés, l'on penchera assez arbitrairement pour la présence ou l'absence du lac de Sarliève et l'on en discutera les avantages et les inconvénients pour chacun des adversaires, si ce n'en est l'égale indifférence ou l'égal intérêt, mais sans plus s'inquiéter, d'autre part, de cette mission de diversion confiée aux Héduens, qui n'ont pas d'ennemi à détourner à la droite des troupes romaines. Quant aux philologues, ayant le champ libéré par les incertitudes textuelles (2), par la réputation de clarté dont jouit César et l'expérience de ses obscurités (3), par le préjugé surfait de son exactitude et de sa précision (4), par le degré de confiance qu'il mérite ou qui doit lui être mesuré (5), ils pourront se quereller indéfiniment, s'il est vrai - un texte n'ayant pas de réalité indépendante de son interprétation - que la dispute fait partie de leur mode d'existence : et ainsi, à la limite, pourront-ils se croire globalement d'accord sur l'ensemble *(c'est Gergovie l'assiégée, Gergovie la victorieuse)* sans l'être sur rien dans le détail *(assiégée, mais dans quelles conditions ? assaillie, mais dans quelles circonstances*

(1) C'est ainsi que procède, en somme, P.-H. BILLY, quand il oppose le travail du philologue ou du linguiste et celui de l'archéologue ou de l'historien : "*Les philologues s'attachent au nom et à lui seul en matière d'identification. Une fois déterminée ce qu'ils considèrent être la meilleure leçon, ils vont s'efforcer d'identifier le nom. Pour ce faire, ils vont chercher dans la toponymie moderne ou médiévale un nom qui, dans le champ géographique qui correspond à celui délimité par le contexte, est phonétiquement issu du nom étudié. [...]. Ainsi, Gergovia est Gergoia à la fin du Moyen Age, ce qui permet d'affirmer que Gergovia est bien le plateau de Gergovie (alias Merdogne) et non pas les Côtes de Clermont.*" ("Identification et localisation. Linguistique et histoire", Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, M. Niemeyer, Tübingen, 1989, p. 534.) - Abstraction faite de toutes les autres questions, c'est en effet une question préalable de savoir si *Gergoia* est "*la meilleure leçon*".

(2) Faut-il lire *qua despici* ou *dispici poterat* ? *praesidio non infirmo* ou *non nimis firmo tenebatur* ? *collibus circumuehi* ou *circumueni iubet* ? *qui* ou *ne ex oppido animaduerterentur* ? *mille CC passus* ou *mille passus* ou *<?> aberat* ? *satis magna* ou *magnae uallis* ou *ualles intercedebat* ou *intercedebant* ?...

(3) Qu'en est-il, en chaque occurrence, de *mons*, de *iugum*, de *collis* ou de *colles* ? de l'*altera pars oppidi* ? de la synonymie d'*urbs* et d'*oppidum* ?...

(4) Comment faut-il entendre *altissimus mons ; omnes aditus difficiles ; castris in monte positis ; omnibus eius iugi collibus occupatis ; erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis [...] ex omni parte circumcisus ; facultas bene gerendae rei ; collem nudatum hominibus ; dorsum eius iugi [...] qua esset aditus ad alteram partem oppidi ; paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione interclusi (à comparer avec : et aquae magna parte et pabulatione libera prohibituri) ; collibus circumuehi iubet ; inferiore constituit loco ; paulo aequiore loco constiterat ; ceperant locum superiorem ; euentum pugnae exspectabat* ?...

(5) Que faut-il penser de *uacua castra hostium Caesar conspicatus* ; de «*occasionis esse rem, non proelii*» ; de *consecutus id quod animo proposuerat* (à rapprocher de *facultas bene gerendae rei* et de *quid fieri uelit ostendit*) ; *non exaudito sono tubae, quod satis magna ualles intercedebat* ?...

et de quel côté ? triomphante, mais par quelle chance, ruse ou vaillance ?).

Et nul, sans doute, ne pourrait s'estimer en tous points également satisfait. Il arrive même quelquefois que la conviction de quelques-uns se forge comme en cercle, procédant de préjugés qui pondèrent leurs raisonnements et que leurs raisonnements semblent justifier en retour. Mais c'est dans ces conditions que chacun, tout compte fait, ardent ou résigné, finit généralement par prendre son parti en son for interne.

2. Prépondérance de la philologie

Il y a de la commodité à s'exprimer par métaphores.

Quoique l'arrêt doive être difficile à rendre, la question serait certainement plus simple si elle ne relevait que d'une autorité, ou si une seule était habilitée à prononcer en dernier ressort. Mais ce sont plusieurs disciplines qui ont voix au chapitre, parce qu'une seule est inapte à faire la lumière, et que chacune doit écouter ce que les autres ont à dire. Cela fait un délicat dialogue à régler (1). Il faut un ordre de parole, et aussi déterminer qui d'entre elles, en l'espèce, a voix consultative ou délibérative. Car il est d'expérience que chacune aurait tendance à se conduire en souveraine. Chacune, assurément, est autonome en elle-même ; et cependant, l'activité de l'une et son progrès supposent à l'ordinaire le recours à d'autres. La question n'est pas, ne devrait pas, en tout cas, être de préséance ; car en chaque situation l'on a affaire à une hiérarchie variable, et c'est en ce sens que les diverses disciplines peuvent se faire à tour de rôle les auxiliaires les unes des autres.

De l'aveu général, l'avis de la toponymie est à prendre en considération, certes ; mais elle n'a de voix que consultative, parce que son témoignage n'a valeur ni de condition suffisante, ni non plus de condition nécessaire. Aussi le toponymiste s'abuse-t-il s'il identifie d'emblée la Gergoia des chartes médiévales à la Gergouia ou Gergobia des textes antiques. Il en va différemment avec l'archéologie, à propos de laquelle il y a lieu de distinguer. Il se peut que les ouvrages romains, comme tant d'autres, n'aient point laissé ici de vestiges, et qu'on puisse cependant les localiser avec une probabilité raisonnable. Mais il ne se peut guère qu'une ville d'importance, sinon une ville capitale, n'en ait pas laissé. On objectera la possibilité d'un simple oppidum-refuge : et il est vrai qu'on ne sait pas d'avance. Mais il faut bien voir que cette éventualité, indépendamment de tout recours aux textes, est une médiocre position de repli. Elle paraît en effet dispenser l'argumentation pro-gergovienne de la preuve archéologique. Mais on oublie qu'à moins d'un coup de chance (comme serait la découverte d'un document épigraphique), l'archéologie se montre

(1) La forme des camps romains, par exemple, doit être régulière d'après les sources littéraires, mais ne l'est pas d'après les données archéologiques. Faudra-t-il que l'un cède et que l'autre l'emporte ?

bien incapable de faire elle-même la preuve que l'oppidum, occupé comme ville ou fréquenté comme refuge, était en effet la Gergovie que nous cherchons. Ou alors il faudrait définir des critères qui fussent eux-mêmes d'ordre archéologique : et l'on voit mal lesquels - le *murus gallicus*, par exemple, n'étant évidemment ni nécessaire ni suffisant. L'archéologue s'abuserait donc aussi, qui, fouillant sur un plateau, ne douterait pas un instant d'y mettre au jour les ruines de Gergovie, comme si elles pouvaient être signées (1). Quant au repérage même du site et quant aux essais de reconstitution tactique, si aléatoires soient-ils, ils sont par définition tributaires des textes anciens.

Il devrait donc être admis que l'historique du problème confère à la philologie un droit d'aînesse, puisque Gergovie était donnée dans les textes avant d'être assurée sur le terrain : et c'est une chose à dire et à redire, car c'est ce droit qui lui permet de revendiquer, en quelque sorte, une voix prépondérante. Il en va autrement d'une ville qu'on n'a jamais perdue de vue, comme on peut l'affirmer de Lutèce devenue Paris, encore qu'on ait à se demander ce que signifient les variantes du nom même de *Lutecia* qui se rencontrent dans l'antiquité (2) : (car répéter *Lutèce* ferait *croire* que ce nom fut constant jusqu'à ce que celui du peuple environnant lui fût substitué, ou pourrait faire *oublier* qu'il n'en fut rien). Il est donc légitime d'aborder la question de Gergovie par le biais qu'on veut ; mais c'est à condition d'être ramené au point de départ et au principe : ce sont les textes qui commandent. Ce sont eux, en effet, qui déterminent en quelle région chercher ; à quel paysage et à quels reliefs être sensible ; si les faits militaires peuvent s'y inscrire sans forcer récits ou descriptions ; et s'il importe ou non de s'attendre aux restes d'une ville. C'est dire que la parole de l'archéologue est indispensable, qu'elle est attendue et sollicitée : mais il n'est pas possible qu'il lui revienne de trancher. Mieux : si l'on fait de son témoignage une condition nécessaire, c'est en raison même du témoignage des textes, qui obligent à placer une *urbs* dans l'*oppidum*.

La commission virtuellement réunie autour du philologue n'est donc pas exacte-

(1) On aurait à méditer avec ces réflexions de P.-H. BILLY, *art. cit.*, pp. 533 et 534 : "*Quiconque réfléchit un tant soit peu se dit qu'il est bien étrange [...] que des trouvailles archéologiques soient le fondement d'une dénomination ou d'une localisation [...]. Ni les vestiges d'une voie, ni ceux d'un habitat, ni le site ne forment le moindre commencement de preuve d'identité : l'identité n'est qu'une question de nom.*"

(2) L'*Encyclopædia Universalis* attribue aux Parisii un nom d'origine celte, "*alors que celui de Lutèce (Lucoticia) -[sic : Lutetia ou Lutecia n'est pas même mentionné]- peut avoir préexisté à leur venue*". (Encyclopædia Universalis France, XII, Paris, 1968, p. 531, col. 3, par M. FLEURY.) - A. de VALOIS, dans sa Notitia Galliarum, F. Léonard, Paris, 1675, pp. 438 *sq.*, énumère tous les noms qui ont ainsi précédé celui de Paris, d'après CESAR, STRABON, PTOLEMEE, JULIEN l'Apostat, l'Æthici Itinerarium, le roi Childebert : Lutecia, Lutetia ("*Lutetiam nunc omnes appellant & scribunt.*") ; Λουκοτοκία ; Λουκοτεκία ; Λευκετία *pro* Λευτεκία (Λευκετία est aussi la forme du Métaphraste anonyme) ; Luticia ; et même *collis Lecutitius*, *locus Locotitia* ou *Locotitius* ; plus tard *Loticia Parisiorum*...

ment une commission paritaire. Tout ce qu'il peut escompter, mais aussi tout ce qu'il peut accepter, c'est que les disciplines consultées émettent devant lui un avis favorable. Et ainsi, s'agissant des Côtes, l'objection toponymique est-elle ou non un verrou qui saute ? C'est au toponymiste de le dire. Les données archéologiques permettent-elles aujourd'hui d'affirmer, dans l'hypothèse où l'oppidum était une *urbs*, que Gergovie a pu, malgré le *hiatus* dénoncé dans l'immédiat après-guerre, se trouver cependant sur le plateau méridional, ou bien, malgré la relative modestie des vestiges exhumés, se trouver sur celui des Côtes ? C'est à l'archéologue de le dire. Et quant aux événements militaires, ils ne sauraient être traités par des stratèges en chambre sans être soumis à des hommes d'expérience et de terrain, par exemple afin de déterminer quelle put être une étendue raisonnable du champ de bataille (1). Mais s'il a besoin du contre-seing des autres parties, c'est au philologue qu'il appartient de dicter les conditions avant de prendre les avis. S'il est, par exemple, hors de question pour lui de se substituer à quelque officier d'état-major (2), il lui revient de l'avertir que la droite et la gauche, à moins d'indication contraire, sont *par défaut* la droite et la gauche des *nôtres* ou des Romains sous la plume de César (3) ; en éclairant le terrain par le texte et inversement, ils pourront débattre ensuite, en fonction de la mission des Héduens, de l'objectif et de l'orientation à donner à la diversion (nocturne et matinale) des vrais et des faux cavaliers, comme à celle de la légion.

On voit par là qu'au sein d'une concertation laborieuse, la philologie aurait en quelque sorte à remplir une fonction de présidence. Mais à supposer que l'on s'entende sur cette distribution des rôles, le philologue n'est renvoyé à lui-même que pour se retrouver dans un double embarras : l'un d'ordre privé, qui tient dans son tête-à-tête avec lui-même ; et l'autre, pour ainsi dire, d'ordre public, qui tient dans son face-à-face avec les réalités extra-linguistiques dont il est traité dans les textes.

Ce n'est déjà pas rien que de surmonter ses propres incertitudes, qui tiennent à la nature du matériau sur lequel il travaille, et ne sont donc que son lot ordinaire. Tributaire

(1) "*Il faudrait d'abord des latinistes*", souhaitait à juste titre un H. POURRAT qui poursuivait, moins bien inspiré : "*Ainsi fossem [sic] duplicem signifie-t-il deux fossés jumelés, ou, comme c'est probable, un fossé de dimensions doubles ?*" - Mais il ajoutait aussitôt : "*Et puis il faudrait des hommes de guerre pour voir d'après les effectifs, les temps, les emplacements, les distances, si vraiment cela peut aller.*" (La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 176.)

(2) Voir à ce sujet, qui est grave et de grande portée, la critique de TIMEE par POLYBE, Histoire, livre XII, chapitres 12 et 14. Sans parodie, c'est à peu près le thème de Don Gomès, comte de Gormas : *Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir ; un savant dans les livres apprend mal son savoir.*

(3) Le Dr J. J. E. HONDIUS interprète *ab dextra parte* de VII, 45, 10 et 50, 1 comme *ab dextra parte oppidi*, comme si l'oppidum avait par soi-même une droite et une gauche (Commentaar op C. Julii Caesaris Belli Gallici Libri VII, P. Noordhoff N. V., Groningen - Djakarta, 1958, pp. 177-178 et p. 180) : exemple symptomatique de différend philologique, mais qui repose implicitement sur une représentation du terrain.

d'une critique interne et externe, la lecture qui ne se contente pas de reproduire un texte donné est déjà commentaire, engagement, sélection, décision. Car il y a d'une part le texte à établir, et le vœu de l'interpréter fidèlement une fois retenu ou restitué ; et il y a aussi, d'autre part, le désir de ne pas en rester aux mots mais d'aller aux choses.

L'authenticité du texte ? Peut-être est-il, par exemple, impossible de trancher entre *qui* et *ne*, ou de savoir de combien de pas était l'*ascensus* en ligne droite de la plaine au mur de la place. Que fut donc le texte sorti de la bouche ou du *style* de César ? Il se peut que la divergence entre *ne* et *qui* ne soit que de conséquence limitée ; et l'on ne peut même pas exclure que l'auteur ait hésité lui-même entre les deux. Mais qu'en est-il du pluriel *magnae ualles* et des singuliers *magna uallis* ou *ualles* ? Même justifiées de bonnes raisons, il est des décisions qui gardent une part d'arbitraire et qui, parfois, s'imposent plus tard avec autorité. Mais à moins de renoncer et de se taire, il faut bien opérer des choix, prendre des risques, s'accorder des présupposés. On ne peut s'y résoudre sans circonspection, d'autant que la perspective herméneutique réagit trop souvent sur l'établissement du texte. Ainsi, précisément, du choix entre *qui* et *ne*, ou entre le singulier et le pluriel de *ualles*. Ce dernier exemple est caractéristique : la critique textuelle ne peut trancher catégoriquement ; le pluriel est inattendu, improbable, et d'ailleurs minoritaire. Le singulier est-il fidélité, distraction, ou correction malheureuse de copiste ? Le pluriel est-il inadvertance ou bien, au contraire, une précieuse *lectio difficilior*, et donc *melior* ? Mais existe-t-il un critère, approprié à chaque cas, qui garantisse suffisamment la vraisemblance et la cohérence du discours finalement restauré ?

Que soit néanmoins admise la haute probabilité d'une reconstitution. Face au texte sur lequel on s'accorde, on rêverait de lui rechercher ensemble un sens qui respecte la langue et le contexte, de se défier en commun des évidences, de convenir des obscurités et de s'entendre de bonne foi sur des choses reconnues de concert comme à peu près incontestables. Mais l'on ne sait que trop combien l'entreprise est sujette à caution, et l'accord difficile à se faire. Autant il est sain et sage d'interroger le texte à part et d'exploiter son témoignage en toute indépendance et sans pression de l'extérieur, autant il serait utopique et illusoire de le faire parler sans se représenter, retenue parmi d'autres, au moins une image de ce qu'il dit : on ne peut donc s'exercer à le comprendre sans faire dire à César plus qu'il n'a dit ou dicté. Encore a-t-on suffisamment répété que César n'écrivait pas à notre intention : nous risquons d'oublier à chaque instant que ses écrits ne correspondent pas plus à l'usage que nous en faisons que ses pensées ne correspondent aux questions que nous lui posons. Nous sommes également avertis de ne pas le croire simplement sur parole et devons nous tenir en garde contre les séductions de sa limpidité ; car il n'est pas seu-

lement notre source presque unique, il n'est guère moins partie que juge, et sa partialité est d'autant plus spécieuse qu'elle s'avance masquée sous les dehors de la froideur et de l'objectivité : qu'a-t-il voulu dire ? occulté ? travesti sans contre-vérité ? Mais d'une manière bien plus générale, enfin, nous avons tendance à oublier la polysémie constitutive des langues, de sorte que nous sommes exposés, sans toujours nous en apercevoir, à raisonner d'après une traduction prématurée, traitant le latin de César, dont c'était la langue maternelle, comme une traduction du français qu'il nous inspire.

Ces avertissements que l'on s'adresse n'ont point pour objet de déconseiller l'entreprise ou de décourager l'effort, mais de pousser à l'ouvrage au contraire et d'inciter à distinguer l'assuré de l'incertain, l'important du secondaire et l'indifférent du décisif.

Mais il existe enfin une dernière difficulté, qui n'est pas la moindre ni la moins intéressante. Le philologue ou grammairien, comme tel, n'est que le spécialiste de l'étude linguistique des textes et de leur transmission. Et son art a beau constituer une discipline à part entière, celle-ci s'expose à n'être souvent traitée que comme l'auxiliaire d'une autre, et de celles précisément qu'elle requiert ici-même comme auxiliaires. Car il n'étudie pas ici les textes pour eux-mêmes, mais pour ce dont ils parlent et dont il n'est pas lui-même le spécialiste. D'où les malentendus inévitables et les querelles. La curiosité qui pousse le grammairien hors de son état n'est que trop naturelle, le faisant s'intéresser au référent lui-même de la langue qui est son affaire. Mais il paraît aussitôt remettre en cause la répartition des compétences et des charges, et pour bien dire la délimitation des fiefs (1). S'il vient s'instruire auprès d'autrui, c'est qu'il n'est pas lui-même armé pour connaître des matières qui sont en cause, qu'il le sait et l'avoue : mais son intervention n'en risque pas moins, bien au contraire, de paraître intempestive et suspecte.

Le philologue se reconnaît ainsi dans l'incapacité de décider seul et pourrait éventuellement se voir opposer un *veto* ; il ne saurait donc se prononcer qu'après avoir consulté. Mais il n'empêche qu'il n'est pas pour autant disposé à se laisser déposséder de la question qu'il se pose : c'est de Gergovie que parle César avec quelques autres ; qu'en

(1) En s'employant à distinguer *identification* et *localisation* (la première relevant de la linguistique et de la philologie, la seconde de l'histoire et de l'archéologie), P.-H. BILLY ne pouvait manquer d'évoquer la rivalité objective des différents acteurs : si l'acte d'identifier un nom de lieu (c'est-à-dire de "retrouver le représentant moderne du résultat phonétique d'un nom ancien") "*ne peut être accompli que par un linguiste ou un philologue qui, seuls, connaissent les évolutions phonétiques dans le temps et dans l'espace*", celui de localiser (c'est-à-dire de "retrouver l'emplacement géographique moderne d'un lieu nommé à date ancienne") "*n'est le plus souvent accompli que par un historicien [sic] ou un archéologue qui se déclarent seuls aptes à interpréter les textes dans ce but, écartant ainsi le philologue*". (Article cité, p. 531 ; communication obligeamment indiquée par Ch. Hérilier.)

disent-ils qu'ils nous fassent entendre ?

C. Etat présent de la question

Ainsi posée, la question de savoir si Gergovie se trouvait au nord ou au sud de Clermont, sinon ailleurs (1), se dédouble en deux questions théoriquement indépendantes l'une de l'autre, mais pratiquement solidaires.

Il ne suffit pas, en effet, qu'on en vienne par hypothèse à douter que la cité arverne ait été au sud, pour admettre qu'elle ait été située au nord. Aussi bien peut-on douter des deux sites à la fois, si l'on élève quelque objection qui puisse éliminer à la fois l'un et l'autre sites : et par exemple on peut tenir à ce que César ait réussi, comme il tend à le dire, à dissimuler ses mouvements de troupes, constater que ce n'est pas plus croyable au plateau sud qu'au plateau nord, et en déduire que Gergovie a dû se trouver sur un troisième plateau qui reste à découvrir. Il n'empêche que les difficultés du site méridional n'ont pas détourné les chercheurs d'y imaginer Gergovie tant qu'ils n'eurent pas d'autre site vers lequel se retourner. Et les efforts contradictoires qui ont consisté à déplacer les positions romaines ou les opérations du siège et de l'attaque illustrent suffisamment cette obstination ; mais l'exemple le plus admirable en est fourni par la tentative dont P.-F. Fournier fut l'animateur, et qui a consisté à concevoir un assaut par le versant oriental : solution admirable, parce qu'elle prenait en compte les difficultés relevées antérieurement, mais aussi parce qu'en cas d'échec, elle ne restituait pas les autres systèmes sur leurs fondements, sciant donc la branche sur laquelle tous étaient assis.

Ce n'est pourtant que depuis la contre-proposition de M. Busset que s'est ouverte une possibilité concrète d'échapper aux apories du site méridional. Son argumentaire n'allait pas sans légèreté, mais après tout la position de G. Syméoni n'avait pas été meilleure. Il est même surprenant que le Florentin ait joui de pareille fortune, quand son seul apport -considérable, il est vrai, mais unique- ne consistait qu'en la publication, aussitôt interprétée à contre-sens, de l'appellation de Gergoye. Dès lors que l'existence de Gergoye tombait dans le domaine public, on pouvait en savoir gré à Syméoni, mais son autorité s'avérait nulle pour tout le reste (2). L'apport de M. Busset fut d'autre nature. Il n'était point

(1) (En fait, nous nous sommes abstenu de prendre en compte la totalité des localisations proposées : MERIMEE, *op. cit.*, p. 317, fait allusion à ceux qui auraient placé Gergovie "*sur les hauteurs, à l'Ouest de Clermont*" ; A.-M. ROMERO, *art. cit.*, parle de ceux qui l'auraient mise à Blesle, dans le Cantal !...)

(2) *Cf.* Lt-Col. PESSEMESSE, "Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, 6e année, nos 24-25, fév.-mars 1934, p. 2, col. 5 : "*La similitude de nom dont nous avons parlé plus haut est le seul argument à retenir de l'écrit de l'humaniste, car, par ailleurs, il s'affirme, en toutes circonstances, stratège médiocre, archéologue douteux et traducteur peu sûr. [...]. Siméoni fut pour notre oppidum un bien médiocre parrain.*"

concluant, mais il avait le mérite de renouveler le problème en le posant différemment. A moins d'être dédaigné, il obligeait à réexaminer les textes, à reconsidérer les lieux, et à reprendre l'enquête sur nouveaux frais. On était privé d'un toponyme, mais délivré de bien des embarras ; on n'avait plus de nom, mais on avait un site. A plus forte raison fallait-il que ce site répondît aux autres exigences de l'identification, et singulièrement aux exigences de la recherche archéologique : et ce fut le mérite de P. Eychart d'au moins s'y atteler.

Un parallèle cependant s'impose entre l'école de P.-F. Fournier et la filiation Busset-Eychart. Le hasard d'une édition de César et d'une variante des manuscrits inspira au premier l'hypothèse de l'assaut par l'est qui lui parut tout éclairer et tout résoudre, y compris la position du point faussement menacé à l'opposé de l'assaut et du grand camp : de même la thèse de Busset devait inspirer d'abord à G. Desdevises du Dezert un renversement de l'ordre de bataille qui plaçait désormais la diversion à droite et les Héduens au centre du dispositif d'attaque, et inspirer plus tard à L. Brunel la localisation des camps romains sur une même ligne, celle qui les joignait tous deux à l'oppidum gaulois. Héritier de ces devanciers, P. Eychart n'a pas seulement fouillé les Côtes et le puy de Chanturgue dans la mesure de ses compétences et les limites de ses moyens, il a corrigé et complété les analyses de Desdevises du Dezert et celles de L. Brunel - chez qui, peut-être, il a vu ce que lui-même n'y avait pas mis. Il a, ce faisant, contraint les latinistes à reconsidérer les textes : et de la discussion devrait pouvoir enfin surgir quelque lumière, car tout vaut mieux que le gel des analyses et des positions.

Dans l'état présent de la question, et l'état de nos connaissances, il demeure donc que l'appellation de Gergoye ne laisse pas de plaider pour le plateau méridional ; mais à notre sens, et quitte à mettre en cause l'authenticité même des transcriptions médiévales (1), la question toponymique n'en doit pas moins être réouverte : puisque l'absence de nom n'est pas un obstacle dirimant à l'identification, pas plus que le nom n'en est lui-même une condition suffisante.

Au reste et pour l'heure, on n'est pas plus en droit de faire de Gergoye le nom du plateau sud que de voir Gergovie à son sommet. L'archéologie de ce plateau peut toujours réserver des surprises, (et nous serions à ce sujet moins catégorique que peut l'être un P. Eychart), mais on ne saurait les présumer : car ce n'est pas le moindre des enseignements de cette affaire, qu'on a presque toujours anticipé sur les recherches pour annoncer leurs résultats, et le plus souvent formulé des hypothèses pour aussitôt les transformer en con-

(1) Il s'agit là, en termes cartésiens, d'un doute "*hyperbolique*" : mais à quoi serviraient les philosophes, s'ils ne donnaient à parler que de philosophie ?

victions acquises (1). Il est vrai que les acquis archéologiques des Côtes peuvent être jugés partiels et non déterminants (2), mais on ne saurait dire à l'emporte-pièce qu'ils sont plus fragiles qu'encourageants.

Quant à l'archéologie des ouvrages romains, la question se pose en d'autres termes. Que les plateaux révèlent ou non des vestiges celtiques de la fin de l'indépendance, inscrits si possible dans la continuité chronologique d'un peuplement, cela a peu à voir avec les textes : une cité gauloise peut être mise au jour sans qu'on doive pour autant l'identifier avec Gergovie ; et l'on peut même estimer que la présence d'une pareille cité n'est pas même nécessaire à la localisation, si l'on ne juge pas nécessaire, en dépit de César, d'y trouver les traces d'un peuplement stable et organisé. Mais les ouvrages romains, et particulièrement les deux camps, peuvent ou non avoir laissé des vestiges repérables et identifiables : leur localisation est d'abord soumise aux exigences du texte césarien, qui, sauf erreur, impose absolument leur alignement avec l'oppidum. C'est dire que des vestiges retrouvés qui ne répondent pas à cette exigence ne sauraient être reconnus comme étant ceux des camps ; et qu'à l'inverse, on peut être fondé à localiser un camp dans un lieu où les vestiges feraient défaut.

Restent les données topographiques et tactiques. Il est illusoire d'attendre des premières, prises isolément, autre chose que des raisons de plus ou moins grande convenance. Mais les secondes, prises en elles-mêmes et combinées avec les premières, sont passibles d'un double verdict, l'un philologique et l'autre militaire. La fréquentation et la confrontation des officiers qui se sont intéressés à la question autorise le philologue à penser

(1) L'exemple extrême en est celui de P.-P. MATHIEU, Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, pp. 63-64, 67, 91 : "*Quelques fouilles, pratiquées dans le même ténement [du grand camp, à Gondole], révèleraient, je n'en doute pas, d'autres sépultures, qui permettraient d'apprécier, au moins approximativement, les pertes de l'armée romaine. [...]. Il suffirait, disent les vieillards, de fouiller, aux mêmes endroits, la terre d'un demi-mètre, pour en exhumer d'autres [sépultures contemporaines de la halte de César en ces lieux]. [...]. On pourrait, avec un peu de bonne volonté, retrouver, là [au petit camp d'Orcet], des vestiges de la circonvallation romaine.*"

Mais d'autres, avec plus ou moins de prudence et de précaution, ont également espéré et prédit (ainsi de LACARRY, MASSON, CAYLUS, GORCE, PERICHON...) : "*En effectuant des fouilles là [à savoir sur le plateau de Gergovie], on est assuré d'avance de ne pas remuer la terre en vain.*" (P.-F. FOURNIER, Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, extrait de la *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935, pp. 153-169, éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935, p. 1) ; il est vrai que le même, suite à la première campagne de fouilles organisées par ce comité en septembre 1934, reconnaissait qu'à côté de "*résultats très encourageants*" et même "*considérables*", "*les découvertes ont posé plus de problèmes qu'elles ont permis d'en résoudre*", tout en prévoyant que "*dans quelques années [...], l'oppidum où Vercingétorix tint tête à César, aura pris rang, sur un pied d'égalité, archéologiquement parlant, à côté de ses vieux rivaux du Beuvray et d'Alise*". - On sait ce qu'il en advint.

(2) Un archéologue nous a certifié que le dossier en était "pourri" *(sic)*. - Mais on se souviendra de l'avertissement à double tranchant de P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl., nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 40 : "*En archéologie, l'induction de la veille peut être démentie par une découverte du lendemain.*"

ce qu'il croyait lire dans le récit de César, à savoir que, si Gergovie était au sud de Clermont, il convient d'attaquer le plateau par le nord, afin de faire la diversion à l'ouest et d'envoyer les Héduens au milieu (1), cependant que Sextius viendra en renfort à l'est, sur la gauche. Mais dans ce cas de figure, il apparaît comme plus satisfaisant de transporter Gergovie au nord, parce que le site appelle alors naturellement cet ordre de bataille, qu'il se prête en outre à l'alignement requis de l'oppidum et des camps, et qu'il place en effet de l'autre côté du petit camp et de l'assaut le point que César feint de menacer pour leurrer Vercingétorix.

Ce n'est pas à dire que toute la lumière se fasse dans cette hypothèse (qu'est-ce au juste que *collibus circumuehi* pour les *muliones* ? ou que cette vallée assez large pour amortir le son de la trompette (2) ?), ni que toute difficulté s'évanouisse par enchantement (qu'en est-il des mille ou des douze cents pas de la montée directe ? et de l'effet de surprise prétendument recherché et obtenu (3) ?). Mais de même que l'autorité de tous les textes, même plausiblement rétablis, n'est pas égale (4), de même tous les éléments de chacun ne sont pas gros d'un poids égal de sens (les Gaulois, empêchés un temps de fourrager

(1) S'interrogeant sur "*l'emploi du détachement héduen*", le lt-col. PESSEMESSE, sur ce point capital, ne se satisfait pas de l'explication de l'Empereur, qui le voit "*opérer une diversion sur la droite*" : car enfin, "*une diversion par la gauche a déjà été montée et exposée par César dans tous ses détails*". Et l'officier supérieur de confier aux Héduens une autre mission : "*Ils font partie, à notre sens, du corps d'attaque lui-même. [...]. Les incorporer dans l'ordre de bataille [...] semble à la fois plus rationnel et plus prudent.*" ("Encore Gergovie et les Commentaires", Alauza d'Auvernha, n° 35, mars 1935, p. 2.) Et *ibid.*, dans le numéro suivant du mois d'avril : "*Le détachement héduen, opérant sur sa droite [la droite de César], lui facilitera la tâche en attirant sur lui une partie des éléments gaulois qui, alertés, reflueront de la région du puy de Var. Etc.*"

(2) Le lt-col. PESSEMESSE, qui pense que le signal de la retraite n'a pas été entendu ou, plus vraisemblablement, qu'il a été sonné un peu trop tard, fait remarquer en passant "*qu'on chercherait vainement le ravin en question entre l'emplacement présumé de la Xe légion, aux abords de la Roche-Blanche, et Gergovie. Mais cela n'a qu'une minime importance, car* ***nous ne voyons pas en quoi un ravin pourrait offrir un obstacle à la propagation du son.***" ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, 6e année, n° 27, mais 1934, p. 2. - C'est nous qui soulignons en gras.)

(3) H. POURRAT n'est pas une autorité, mais le lt-col. PESSEMESSE est un militaire : tous les deux sont de ceux qui doutent de l'effet de surprise prétendu. "*Comment admettre que cette attaque [la vraie dans l'hypothèse méridionale, contre le versant sud], exécutée en plein jour, puisse constituer une surprise et pénétrer dans la place avant l'arrivée des renforts prélevés sur les forces importantes que Vercingétorix avait envoyées sur sa droite ?*" ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, 6e année, n° 28, juin-juillet 1934, p. 2.) Et dans l'hypothèse de l'assaut par l'est : "*Comment croire que César ait pu espérer sans folie qu'il n'y aurait pas un guetteur et ait manœuvré avec ses vingt mille hommes à midi dans la plaine, sous l'oppidum, en espérant n'être pas découvert de l'oppidum ?*" ("La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 824 ; *idem in* La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 100-101 : "*Les Gaulois se gardaient mal. Mais comment César pouvait-il compter qu'il n'y aurait pas là-haut un seul guetteur pour surveiller le camp en ce jour d'alerte [...] ? Tabler là-dessus, c'était folie*".)

(4) CASSIUS DION apporte des informations qui complètent CESAR plus qu'elles ne le contredisent. Mais si POLYEN ne peut être négligé, il ne doit pas non plus être majoré : ses informations sont tantôt concordantes, tantôt confuses ou embarrassantes ; on ne saurait sans plus de distinction retenir les unes et écarter les autres.

librement ? et redoutant plus tard d'être presque enveloppés ?), ni d'une égale valeur de vérité (les camps gaulois qu'on voit évacués ? l'objectif atteint quand trois camps sont pris et qu'un roi s'est échappé ?). C'est dans ces conditions que nous prendrons notre part à l'arbitrage.

En 1950, le latiniste Raymond Salesses critiquait vivement la thèse des Côtes de Clermont et retenait Gergovie comme le site certain de l'oppidum arverne - unique chose dont on fût sûr, concédait-il, "*en l'état actuel des recherches*". "*Mais la bataille*, avouait-il, *n'est pas encore expliquée : les épisodes du récit ne s'accordent pas avec la topographie permanente des lieux ; la stratégie actuelle est aussi fantaisiste que celle des Côtes de Clermont*" (1). Nous autorisant une métaphore, et constatant que la clef, en effet, même en *forçant*, n'allait pas dans la serrure, nous avons pris le parti de l'essayer dans une autre. Et ce qui nous fait pencher, philologiquement parlant, pour les Côtes de Clermont, ce sont essentiellement les trois considérations suivantes, avec leurs conséquences.

1. Prises isolément puis combinées, l'expression (VII, 36, 5) qui situe la future colline des *minora castra* par rapport à l'*oppidum* et donc aux *maiora castra*, celles qui placent l'objectif de la feinte de l'autre côté tant par rapport au petit camp (44, 3 (2)) que par rapport à l'assaut (48, 1 (3)), et celles qui envoient les Héduens en mission de diversion par une autre montée sur la droite (45, 10 et 50, 1), nous paraissent, après mûre réflexion, donner une orientation caractéristique au champ de bataille ; orientation statique pour celle des positions, dynamique pour celle des opérations (4).

2. L'intérêt tout particulier de cette trinité de données tient à sa nature d'épure ou de modèle, qui ne la dégage pas d'une confrontation nécessaire avec les lieux, mais qui élève cette confrontation au niveau d'une expérience cruciale, dont le succès constitue une

(1) *Cf. in* C. DELMAS, "Du nouveau sur Gergovie ?", L'Auvergne littéraire, n° 132, Clermont-Ferrand, 1950, p. 62.

(2) Le point pour lequel craignent les Gaulois.

(3) Ce même point que Vercingétorix a fait fortifier en hâte.

(4) Ce n'est plus le lieu de rappeler qu'on a déploré chez CESAR l'absence d'indications qui permettraient au lecteur de s'orienter, ni de reprendre la question. Mais le cas d'H. POURRAT est intéressant. César, dit-il, "*ne situe pas son camp par rapport à l'oppidum, n'oriente ni la feinte, ni l'attaque*". C'est ce dont nous avons été conduit à penser juste le contraire. H. POURRAT précisait alors en note : "*Il dit seulement qu'il envoie les Eduens sur la droite et, lors de la retraite, qu'il fait sortir du petit camp les cohortes de Sextius pour menacer la droite de l'ennemi.*" (La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, pp. 101-102.)

Mais il ajoute plus loin, p. 172 : "*Le signal est donné. En même temps, les Eduens sont envoyés sur la droite, «par un autre chemin», - n'est-ce pas dire que la feinte, comme le marque Polyen du reste, portait aussi sur la droite ?*" - Et par une semblable intuition, H. POURRAT aurait pu se demander si l'appel à Sextius n'impliquait pas que César ne pouvait compter sur aucun autre bataillon sur sa gauche, *et que les troupes de la feinte se trouvaient donc, en effet, de l'autre côté, où elles auraient pu talonner l'ennemi, mais non pas soulager les leurs* ?

condition nécessaire et presque suffisante, parce qu'elle relativise les embarras de détail causés par d'autres conditions moins bien remplies, mais secondaires : car on doit tenir là, dans cette grille de lecture ou ce mini-système, le noyau dur d'un portrait-robot et le dessin propre qui distingue et définit l'affaire de Gergovie.

3. A la correspondance de chacune de ces données textuelles avec le site des Côtes se superpose un indice de premier ordre, celui qui consiste en l'improbabilité même de leur convergence. C'est déjà une chose, en effet, que des correspondances indépendantes et séparées, mais c'en est une autre où la cohésion d'un texte a son homologue dans la disposition des lieux : car des hasards qui s'ajoutent ne font pas une simple coïncidence de plus, fût-elle heureuse ; ils constituent eux-mêmes un fait nouveau que le hasard ne paraît pas suffire à expliquer.

Des hypothèses, certes, peuvent rester à l'état d'hypothèses ; des questions, demeurer sans réponse ; des difficultés, subsister insolubles ; et même, pourquoi pas ? tel ou tel point pourrait recevoir une meilleure satisfaction au site méridional (1). Mais on dispose apparemment de cette triple clef d'***e regione oppidi collis***, d'***aditus ad alteram partem oppidi*** conjoint avec ***ad alteram partem oppidi munitionis causa***, et d'***ab dextra parte alio ascensu (bis) manus distinendae causa.*** Il est, en outre, assez d'éléments qui sont de conséquence, qu'on a vu trouver leur place et qui s'harmonisent dans la composition d'ensemble. Il importe dès lors assez peu de se heurter à des discordances particulières, qu'on a aussi notées, mais dont on est, par nécessité, fondé à s'accommoder - eu égard aux défaillances de la mémoire et du témoignage, sans doute, mais encore parce que les *Commentaires* n'ont rien d'un guide des champs de batailles.

Il nous semble, en conséquence, que l'avantage de l'appellation de Gergoye ne constituerait une objection vraiment sérieuse que sous de certaines conditions à expliciter, telles que l'apparition de faits nouveaux d'ordre archéologique ou la relégation de notre lecture de César au nombre des interprétations imprudentes et spécieuses.

(1) Ainsi, peut-être, la situation de la Roche Blanche, qui serait *mieux* placée *sub ipsis radicibus montis* ; l'Auzon et sa vallée, dont l'accès serait *plus* dramatiquement interdit aux Gaulois...

Deuxième section

OUVERTURE
PSYCHOLOGIE DE L'AFFAIRE

I. FAIT MINEUR, INTERET MAJEUR

L'improbable et l'invraisemblable pourraient donc, une fois, être vrais (1) ? Plutôt que le plateau de Merdogne, ce sont les Côtes de Clermont qui auraient été l'assiette de Gergovie ? Mais si l'on n'avait là que la manifestation, inoffensive et indiscrète, de "*l'esprit de clocher*" ou du "*désir de se signaler*" que dénonçait vivement un J.-J. Hatt (2) ? Et que nous importe, après tout, ce genre de dispute ou de curiosité ? Pareil litige n'est-il pas une illustration, au choix, de ces affaires classées, mais toujours à la merci de la demi-science, qu'aucun verdict n'empêchera jamais de ressortir, ou de ces controverses que leur nature condamne à rester indéfiniment ouvertes (3) ?

(1) "*Tout de même, on aimerait comprendre comment une découverte telle que celle des Côtes est possible*", demandait H. POURRAT dans les années trente. ("La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 807 ; *id. in* La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 151.)

Mais notre "*une fois*" est de trop : le même H. POURRAT, s'en tenant à l'Auvergne, évoque l'incrédulité des érudits auxquels on révèle, en plein XVIIIe siècle, la nature et la réalité des volcans, de même, plus près de nous, que la découverte du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme. (*Cf. ibid.*, pp. 806-807 : la découverte d'un vaste oppidum insoupçonné à une demi-lieue au nord de Clermont ? "*Une histoire à n'y pas croire, mais comme il en arrive en Auvergne. Vers 1750, les Auvergnats furent bien surpris lorsque Guettard et Malesherbes, le Malesherbes qui défendit plus tard Louis XVI, retournant d'Italie et passant par ces monts, découvrirent leurs volcans. Les deux naturalistes, voyant les mêmes roches et les mêmes coulées qu'au Vésuve, en concluaient que les Dômes avaient jeté des laves. Ils furent pris pour des extravagants. Un régent de collège, professeur de physique, admettait que ce pouvaient être là des scories, mais tout au plus les scories des forges que les Gaulois, grands chaudronniers, avaient dans les montagnes.*

Et n'a-t-on pas été assez ébahi, lorsqu'en 1875 a été retrouvé au sommet du puy de Dôme le fameux grand temple de Mercure, vu et décrit, mais non situé, par Grégoire de Tours. Si quelqu'un l'avait imaginé là, n'aurait-on pas montré l'invraisemblance de la chose ? Impossible de bâtir sur cette cime et de rendre un tel édifice habitable durant la mauvaise saison. Puis, Grégoire de Tours eût-il pu ne pas indiquer que le temple était assis en un lieu si remarquable ?"

(Même chose à très peu près *in* La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 147-148 : "*[...] Ils furent traités de visionnaires. [...]. Cette manière de voir [du régent de collège] les choses satisfit les érudits locaux. On s'échauffa contre les volcans, qui durent attendre près de vingt ans avant d'être acceptés par l'opinion clermontoise.*")

(2) J.-J. HATT, Les Celtes et les Gallo-Romains, Nagel, Genève - Paris - Munich, 1970, p. 138.

(3) H. POURRAT rappelle dans La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 128, que toute discussion sur Gergovie avait dû autrefois être interdite à l'Académie de Clermont. - Ainsi fut interdite, au siècle dernier, toute communication officielle sur le problème de l'origine des langues et du langage.

H. Pourrat n'avait pas tort de minimiser l'intérêt de la question : "*Que nous fait après tout que Gergovie soit au sud ou soit au nord de Clermont ?*" (1). L'historien a d'autres passions que de savoir où s'est déroulé ce siège. La véritable histoire n'est pas celle des batailles, mais celle des hommes, dont la vie n'est pas réglée par les batailles ; elle n'est pas celle de la politique ou d'événements particuliers, mais celle des conditions d'existence et celle de la durée ; elle n'est pas non plus l'histoire de ceux qu'on appelle les grands hommes, rois ou princes, et le destin de Vercingétorix est presque un à-côté de l'histoire vécue des Gaulois.

Quant au siège même de Gergovie, il faut voir grand pour en faire un "*nœud gordien de la science*" (2), ou faire du seuil de Pérignat "*les Thermopyles arvernes*" (3), ou du succès de Vercingétorix "*une des plus significatives batailles de l'histoire de l'humanité*" (4). Car enfin, quelles que soient l'importance du siège ou la façon dont il fut conduit et levé, il est trop clair que ce n'est pas sa localisation qui importe, ce sont ses conséquences (5). Si encore cette victoire gauloise avait été autre chose qu'une exception sans suite, elle aurait une autre portée : or, non seulement elle n'apporta rien de décisif qui pût renverser le cours des choses, mais on est en droit d'estimer que le sac de Noviodunum, qui en fut une conséquence, il est vrai, constitua pour César un désastre autrement plus grave et qui aurait pu tourner à la catastrophe.

Aussi bien peut-on s'interroger sur la nature même de la révolte de Vercingétorix : loin de l'interpréter comme première manifestation de résistance patriotique, on a pu y voir le dernier sursaut d'une classe réactionnaire qui ne pouvait comprendre ou ne voulait admettre que les temps changeaient (6). Et sans prétendre refaire l'histoire, on peut se de-

(1) H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 834.

(2) Expression de J.-B. BOUILLET à propos du siège et de l'assaut, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, nouv. série, t. XVII, Clermont-Ferrand, (1875), p. 44.

(3) Expression de M. BUSSET, Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933, p. 120 : "*Véritables Thermopyles arvernes, il eût suffi là de quelques centaines de Gaulois déterminés pour modifier la fortune du conquérant romain.*"

(4) E. DESFORGES et P. BALME, Gergovia, *L'Auv. litt., art., félibréenne*, 6e année, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 6.

(5) "*Malheureusement*", écrivait récemment Ch. GOUDINEAU, "*la localisation de Gergovie n'est pas assurée, contrairement à Alésia. Elle se trouve quelque part aux environs de Clermont-Ferrand. Sur les hauteurs de Merdogne, comme le pensait Napoléon III ? Aux Côtes de Clermont, comme certains l'affirment ? Ou plus loin, sur le plateau de Corent ? Je ne prendrai pas parti, faute d'arguments décisifs et aussi parce que la localisation précise n'a que peu d'intérêt* ***(les conséquences de Bouvines ou de Waterloo sont plus importantes que les lieux mêmes)***." Et pour aider le lecteur, l'auteur "*reproduit de manière «abstraite» la carte de Napoléon III*", mais prend soin de préciser que "*toutes dispositions analogues pourraient être aussi valables*". (César et la Gaule, éd. Errance, Paris, 1990, p. 288 ; souligné en gras par nous.)

mander ce qu'il serait advenu si Vercingétorix l'avait emporté finalement sur César (1). La question n'est pas seulement de la décadence gauloise, ni de l'antagonisme inéluctable entre un Arioviste et un César qui aurait fait de la Gaule le champ de l'affrontement entre Rome et les Germains.

Elle est bien plutôt du sens même de notre interrogation, car nous réjouir de Gergovie, nous affliger d'Alésia, et pleurer sur Vercingétorix, cela signifie que nous nous sentons des siens, ou que nous faisons de lui le premier des nôtres (2), comme si le sol et

(6) *Cf.* le passionnant article d'A. DUVAL, "Vercingétorix", Archéologia, n° 163, fév. 1982, pp. 6-23, que nous citons longuement parce qu'il nous change de l'alternative du héros trahi et du traître incapable, en présentant Vercingétorix, p. 20, comme "*un homme du passé dans une société en mutation*" (*cf.* pp. 16, 19, 20, 21, 22) :

"*On n'a pas assez remarqué jusqu'ici l'importance de la présence romaine en Gaule avant la Guerre des Gaules [N.B. dont témoignent avant la conquête «les nombreux produits importés que sont la céramique campanienne, la céramique italique, l'huile et le vin transportés dans des amphores»]. [...]. De ce que nous venons de dire, d'abord, il ressort que l'aventure césarienne est un phénomène relativement secondaire. Bien plus évident et bien plus important est le processus de conquête définitive d'un débouché économique vital pour l'Empire romain en pleine expansion, et qui n'était jusqu'ici que très imparfaitement et très incomplètement contrôlé. [...].*

Quelle est dès lors la situation de Vercingétorix dans ce phénomène ? Il est tout d'abord l'héritier d'un Empire déchu. [...]. Il est ensuite l'héritier d'une famille déchue. [...]. Il ne devient généralissime qu'à la faveur d'un conflit. C'est une mesure exceptionnelle et temporaire, qui ne correspond pas à un mouvement de fond. Il est également le représentant d'une catégorie sociale en perte de vitesse : celle des aristocrates propriétaires fonciers, politiquement divisée [...], mais également attachée à une forme de société destinée à péricliter sur le plan économique et qui est en train d'éclater sur le plan politique. En ce sens, Vercingétorix est certainement un homme du passé.

Il est aussi le représentant des ennemis objectifs des Romains, l'homme idéal, il est vrai, pour incarner la conservation d'un certain système social : il est arverne, aristocrate, et prince pouvant prétendre à la royauté. D'une certaine façon l'unité qui se fait autour de lui, c'est le retour à un monde gaulois qui était celui de Bituit au IIe s. av. J.-C.

Il est enfin le représentant des adversaires politiques et sociaux de forces nouvelles, artisans, commerçants, le représentant des grands propriétaires ruraux face à ceux qui conduisent la Gaule, encore timidement, sur la voie de l'urbanisation et des échanges. [...].

Le regroupement qui s'est opéré autour de Vercingétorix, est, dans le cadre de l'ancien «Empire» arverne seulement, celui d'hommes fiers et courageux, mais dépassés par l'évolution inéluctable de l'histoire. [...].

La conclusion s'imposera d'elle-même : Vercingétorix vaincu, la civilisation gauloise continue. Il n'y a pas rupture - et rien n'est plus absurde que de terminer La Tène III en 52 av. J.-C. ! - mais accélération d'un processus qui se marquait depuis le début du Ier s. av. J.-C. La civilisation gauloise subsiste, d'abord parce que les choses se font lentement, et ensuite parce que la Gaule «moderne» a pu s'épanouir grâce à Rome."

(1) Sur la valeur et la signification du personnage de Vercingétorix, "*le jeune héros de l'Arvernie*" encore "*à peine connu de nos populations*" en 1862, il faut se souvenir avec P.-P. MATHIEU que "*nous n'avons, pour éclairer le débat, qu'un seul témoignage, et ce témoignage est celui de l'adversaire qui siége comme juge*" (Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, 1862, p. 6) ; moins métaphoriquement, R. HAROT souligne que "*le héros est donc connu par son pire ennemi*" (Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, vol. 20, Larousse, Paris, 1976, p. 12 523.)

Un TOULONGEON l'avait surnommé "*l'Hector de l'Iliade*" ; un MATHIEU l'aurait habillé en "*Pierre-le-Grand de la Gaule*" ; et un MOMMSEN, au grand dam du général BORSON, voyait plus en lui un *chevalier* qu'un *chef de peuple* et trouvait le trait caractéristique de la nation gauloise dans ce fait que "*son plus grand homme ne fut qu'un preux*". Plus pertinent et plus mesuré, F. E. ADCOCK le définit comme "*the most Caesarian of all Caesar's antagonists*". (Caesar as man of letters, The University Press, Cambridge, 1956, p. 54.)

(2) Ce qui est devenu tradition scolaire tient plus à l'idéologie qu'à l'histoire, et fut servi par la rhétorique nationaliste. En 1858, le duc d'AUMALE concluait par ces mots son étude sur Alesia : "*Je fais le plus*

le sang garantissaient entre nous la parenté, si ce n'est la filiation ; mais cela pourrait aussi bien ressembler à la réaction d'un enfant qu'on aurait trompé sur sa véritable famille. Si c'est l'éducation qui nous définit en nous formant, et si c'est la communauté d'éducation et de culture qui nous rassemble, à coup sûr nous sommes Romains autant et plus que Celtes (1), et en regrettant l'indépendance de la Gaule il est au moins à craindre que nous ne nous méprenions sur notre patrie (2). La dispute de Gergovie n'est en un sens qu'une querelle de voisinage ou de clocher. Mais, par un de ces renversements du contre au pour qu'affectionnait le Clermontois Pascal, elle tire de cette ambiguïté même une charge symbolique unique, où il y va solidairement de ce que nous sommes et de l'image que nous nous faisons de nous-mêmes (3).

C'est pourquoi, se demandant ce que pouvait bien nous faire l'emplacement de Gergovie, H. Pourrat pouvait aussitôt répondre avec raison : *"Mais se retourner vers Gergovie, c'est une façon de songer à nos destins"* (4).

grand cas de son caractère et de son mérite ; j'en suis fier comme d'une de nos gloires nationales. [...]. A mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale, et, s'il était permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrais en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. [...]. Je salue en lui le premier des Français." ("Alesia. Etude sur la septième campagne de César en Gaule", Revue des Deux Mondes, Paris, 1er mai 1858, pp. 145-146.) - La liste inclurait Clovis, Philippe-Auguste, Saint Louis, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Bayard, Richelieu, Louis XIV, Desaix, *etc.*

(1) *Cf.*, bien que la référence date d'un siècle (ou pour cette raison même), H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes, 2e éd., coll. G. DOTTIN, t. II, Thorin & fils, Paris, 1894, p. XII-XXII : *"On croit que nous sommes des Gaulois [...]. C'est une idée préconçue [...]. Ces ancêtres primitifs [= d'avant la «conquête celtique»] n'étaient ni Celtes, ni Gaulois [...]. Il n'y a aucune preuve que les conquérants gaulois, arrivant dans un pays depuis longtemps habité, aient étét plus nombreux que les conquérants romains ou que les conquérants francs quelques siècles après. Comme ceux-ci, ils n'ont été qu'une minorité belliqueuse et dominante au milieu d'un peuple pacifique et asservi [...]. Ni Celte, ni Franc, doit être le dogme généaologique de la plupart des Français."*

(2) Après les désastres de 1870 et les alarmes de 1914, on peut comprendre, préfigurant certaines réactions des années quarante, le lyrisme "révolutionnaire" d'E. DESFORGES et P. BALME dans Gergovia, 1929, p. 7 : *"Pour la première fois, l'aventure sublime et périlleuse de la Patrie en danger s'était jouée en terre des Gaules."*

(3) Aussi comprend-on sans mal, et peut-on partager, le malaise et la perplexité du jeune M. BOUDET, qu'exaltait en 1861 *"la guerre d'indépendance dans toute son ampleur, la haute figure de Vercingétorix, un effort immense, la Gaule en décadence galvanisée par un jeune homme, l'unique défaite que César eût connue, subie par lui sous les murs de la capitale arverne, le tout terminé par la capitulation d'Alésia, l'une des plus nobles scènes de l'histoire de notre peuple, celle où le héros national apparaît avec des proportions véritablement épiques"*, et à qui l'on fait comprendre *"que l'Empereur envisage surtout la conquête des Gaules comme un bienfait pour la civilisation"* et que le héros national lui est moins sympathique que le romain vainqueur : *"Pauvre petit patriote de 28 ans, empoigné par la figure dramatique du chef de la guerre d'indépendance, je n'avais pas vu d'assez haut le barbare destiné au triomphe du vainqueur romain. Le progrès, paraît-il, c'était Divitiac et le parti romain dans les Gaules !"* ("Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouvelle série, Clermont-Ferrand, 1944, pp. 5-6 et p. 18.)

(4) H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 834.

II. DIALOGUE ET TRANSDISCIPLINARITE

On concédera peut-être à présent ce que notre curiosité avait d'équitable.

D'aucuns n'en pourraient pas moins objecter que l'entreprise était vouée à la faillite, parce qu'on n'avait pas les moyens de son ambition. Elle réclamait, dira-t-on, un dialogue interdisciplinaire qui n'a pas eu lieu. Le philologue n'a pas interrogé ses partenaires, il les a fait parler ; il n'était pas habilité à conclure à leur place, et s'est contenté de se substituer à eux. Soit ! encore qu'il se soit mis à l'écoute, autant qu'il l'a pu, des uns et des autres. Mais nous ne nous égarerons pas dans les marais d'une apologie εἰς ἑαυτόν ; l'objection soulève des difficultés autrement sérieuses. En l'absence d'une commission pluraliste, réellement constituée, dont les membres s'accorderaient à parité sur leur objectif et sur leurs méthodes, la situation concrète est celle de la solitude individuelle d'un curieux qui risque un regard sur des champs qui ne sont pas les siens. A la possibilité d'errer dans son domaine propre, il ajoute ainsi l'imprudence d'engager un dialogue fictif avec des experts qu'il est suspect de ne pas comprendre et qu'il est incapable de juger : dialogue largement fictif, parce que largement livresque. Assez gratuitement, il s'expose donc au risque de s'entendre dire qu'il ne sait pas de quoi il parle et ne sait pas ce qu'il en dit.

Il se peut. Le temps n'est plus de ces "*gens universels*" qui plaisaient à Pascal, ou qu'il eût jugés supérieurs, si seulement on avait pu être universel : il n'est de compétence que spécialisée ; et chacun, très vite, est condamné à travailler de seconde main. Mais au-delà des spécialisations de plus en plus étroites qui se reconnaissent entre elles et qui se respectent, cela soulève le problème du dialogue par-dessus leurs frontières respectives, et soulève, au-delà, le problème même de la vulgarisation, celui de savoir quelle en est l'authentique valeur d'information. Car une chose est une science, une chose en est le savant.

Pour s'en tenir au cas de l'archéologue, pour qui et dans quelle intention publie-t-il ? Sans doute écrit-il d'abord à l'intention de ses pairs. Mais il le fait ou peut le faire aussi pour informer un public plus vaste et moins averti. S'il espère en être compris, il doit aussi accepter d'être interrogé, et donc, d'une certaine manière, accepter d'en être jugé. Faute de quoi, ce qu'il demande, c'est d'être cru sur parole. Et c'est trop demander, d'autant que l'expérience des disputes et l'évolution des opinions retiennent le lecteur un peu instruit d'accorder à quiconque une confiance aveugle (1). L'histoire des sciences est

(1) Le cas de la célèbre hutte gauloise figurée sur un bas-relief du Louvre, et qui s'est avérée une maison dace, est à méditer sérieusement : une certitude et une matière d'enseignement longtemps prises pour une vérité...

assurément celle de leurs progrès, mais de ce fait, c'est aussi celle de leurs essais et erreurs, de leurs obstinations et de leurs palinodies ; elle ne peut donc s'écrire que rétrospectivement, à la lumière normative de ce qui constitue, au présent, l'horizon de la vérité. Mais dans le présent, la tendance et la tentation sont grandes de prendre la *chose dont on est sûr* pour une *chose qui est sûre*. Et l'on ne peut s'étonner, si le public a été élevé dans l'exercice de l'esprit critique, de ne pas le voir confondre la certitude d'un savant avec la certitude de la chose ; et nul n'est plus en droit de réclamer de lui une docilité de principe (1).

On répliquera peut-être que ce langage dénote une méconnaissance du rôle de l'incertain dans la recherche et dans le progrès. Mais la critique ne porterait qu'à demi. On n'ignore pas à ce point la fonction de l'hypothétique et les degrés du probable ou du possible (2). On sait seulement que si les discussions peuvent être vives et les mœurs peu amènes au sein de chaque territoire intellectuel, les initiés qui opèrent entre eux ne sont pas, s'il est permis de le dire, sans s'y exercer de façon ésotérique et sous la protection de leurs frontières (3). "*Que nul*", écrivait Platon au fronton de son école ou de sa secte, "*n'entre ici s'il n'est géomètre.*" C'était exiger un bien lourd droit d'entrée, puisque son école n'était pas même de géométrie, mais bien de philosophie. Que nul, donc, ne se prenne ici pour historien, toponymiste, archéologue, homme de guerre, ou ce qu'on vou-

(1) Un ARBOIS DE JUBAINVILLE était conscient de ces questions et respectueux de son public, lui qui ne citait que les auteurs ou les publications qu'il avait lus (*cf.* Les premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'Antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique, J.-B. Dumoulin, Paris, 1877, p. XIII) et qui imprimait ses textes de référence à l'intention du "*lecteur sérieux, - sceptique dans le bon sens du mot - qui aurait voulu contrôler (ses) assertions*" (Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes, 2e éd., collab. G. DOTTIN, t. I, E. Thorin, Paris, 1889, p. V) - et qui, dans la mesure du possible, le rendait donc apte à juger.

(2) Avec sa lucidité de savant qui le faisait modeste, le même ARBOIS DE JUBAINVILLE expliquait, *ibid.*, p. VIII : "*Un livre d'histoire ne ressemble point à ces recueils de théorèmes géométriques dont la certitude s'impose : l'historien raconte tantôt ce qui est certain, tantôt ce qui est simplement probable, quelquefois il est obligé de se borner à parler du possible.*" - Et quant à la nature conjecturale de *pratiques* scientifiques dont la toponymie ou l'archéologie sont des exemples parmi d'autres, et qui fait *aussi* d'elles des lieux d'erreurs et d'illusions, d'incertitudes, de vicissitudes, elle est bien mise en relief par P. PINON, qui n'y voit pas autre chose que les tribulations du progrès : "*Dans l'histoire de l'archéologie, les connaissances ne progressent pas seulement par des découvertes, mais aussi par des spéculations dont la postérité définit - à plus ou moins long terme - l'exactitude. Aussi, quand une hypothèse est émise, elle en vaut a priori une autre. Même les hypothèses infirmées par la suite présentent un intérêt : avoir suscité d'autres recherches, dont les résultats peuvent être contradictoires. Le Briquetage de Marsal, Alaise et même Glozel, à des degrés divers, sont des fantasmes qui n'ont peut-être pas été tout à fait inutiles.*" (La Gaule retrouvée, Gallimard, Paris, 1991, p. 150 ; et *cf.* p. 120 : par des observations nouvelles, des remises en cause, la critique des sources, "*la recherche en général*" fait son chemin "*même à travers des erreurs particulières*".)

(3) *Cf.* H. POURRAT, "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 832 : "*Les hommes croient aimer la vérité toute nue : ils ne peuvent aimer que les couleurs qu'ils lui prêtent. [...]. La passion paraît chez les érudits toute naturelle. Le sectarisme même le serait. N'est-il pas naturel, chez eux, ce sentiment de s'être, par leurs études et leurs efforts, conquis un royaume : d'où colère légitime contre l'amateur qui, à l'étourdie, veut tout y bouleverser par amour, leur semble-t-il, du tapage ?*" - Même chose à peu près dans La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, pp. 128-129, avec la pointe finale d'un "littéraire" : "*D'où ce qu'on a nommé la hargne des spécialistes.*"

dra, dès lors qu'en effet on n'en est pas un. Mais qu'on voie bien si l'on est disposé à en accepter toutes les conséquences.

D'une part, en effet, un archéologue, ou qui que ce soit, s'expose en contrepartie à se voir opposer par autrui la même espèce d'obstruction, cette attitude protectionniste où chacun, en jurant par sa vérité, n'est pas si loin d'en faire toute la vérité, ou d'y voir en tout cas le dernier mot (dût-il se faire attendre) de la vérité.

Mais d'autre part et à la limite, il y aurait dans ce comportement comme une fin de non-recevoir, dont il faudrait mesurer la signification ambiguë, et que voici : ou bien il s'agit d'un refus de fait de partager sa science, ou bien il s'agit de l'idée qu'elle n'est pas communicable. Communicable, aucune ne l'est au premier venu. Mais si l'on attend que le public croie ce que le savant sait, tout en lui refusant de le comprendre assez pour se faire une opinion, on lui dénie le pouvoir ou le droit de *participer* à la science, autrement que par la même confiance qui était de mise, ou la même croyance qui avait cours, aux temps où l'erreur préscientifique se prévalait de l'autorité des savants qui la propageaient, et qui d'ailleurs la partageaient. Une parabole illustrerait utilement ces analyses. Le système de Ptolémée n'avait rien de déraisonnable ; mais si les révolutions copernicienne et galiléenne n'entraînaient pas aussi une révolution dans les rapports entre l'homme de science et l'honnête homme, la vulgarisation de la science s'opérerait toujours sous le régime de l'argument d'autorité, un régime où l'homme de science, à son corps défendant, risquerait paradoxalement, mais très logiquement, de perdre son crédit.

On s'inquiéterait peut-être de cette apparence de digression, s'il n'y allait bien évidemment des contraintes multidisciplinaires de la quête de Gergovie. Car on doit y reconnaître la nécessité de l'échange et du dialogue, s'accorder sur leur possibilité réelle, et convenir des conditions de leur exercice. En l'espèce, donc, il ne s'agit en aucune façon d'usurper la fonction de l'autre, mais bien d'être à son écoute et de tirer les conséquences de ce qu'on *ne lui fait pas dire.*

III. GERGOVIE : LA «CHASSE» Y VAUT LA «PRISE» *

L'emplacement de Gergovie était donc un problème d'un intérêt secondaire en lui-même, mais rehaussé par quelques enjeux essentiels dont il apparaissait comme un observatoire privilégié. Il présentait d'un autre côté, à un degré assez éminent, et cet inconvénient et cet avantage de ne pouvoir être examiné sans le concours -hasardé- d'une pluralité de disciplines : rare occasion, pour le philologue, de ne pas s'occuper seulement de lan-

* *Cf.* B. PASCAL, Pensées, 135, 139, 140, 141.

gue mais de ce dont l'entretient la langue.

Et c'est peut-être par là que s'explique, au fond, tout l'intérêt qu'il porte à un sujet somme toute mineur, toute l'importance qu'il attache à une affaire au demeurant sans conséquence : en une matière indécise où semblent vainement s'affronter les pour et les contre des opinions contraires, était-il ou non possible de savoir ? et à quelles conditions ? La question ainsi posée n'est plus seulement de géographie historique. Elle débouche sur des horizons théoriques qui n'ont plus rien de l'anecdote. Et c'est pourquoi l'intérêt de l'enquête ne tient pas plus à son succès éventuel (1) qu'à l'expérience intellectuelle même à laquelle elle donne lieu.

La question de Gergovie est d'abord une question d'histoire, à cheval sur la protohistoire de la Gaule et l'histoire de la Rome antique. Elle est ensuite une question de l'histoire, en ce sens qu'elle incite à faire sur ce point l'histoire de l'histoire. Et par le fait, elle est enfin le département d'un laboratoire où l'on verrait évoluer, sur un domaine étroitement circonscrit, l'idée même que l'on a pu se faire de la science. Loin des abstractions épistémologiques, c'est d'observations des plus concrètes qu'il s'agit.

Virtuellement identifiée depuis un temps indéfini (2), et d'ailleurs reléguée à un rang très accessoire (3), Gergovie est devenue un problème à une époque où l'histoire s'écrivait encore (et pour longtemps) sur le mode romanesque et mythique (4). Si l'on pouvait parler du destin *posthume* d'une ville, on saisirait à partir de là qu'il y va véritablement de la nature de l'intention scientifique et, pour tout dire, du fonctionnement de la raison. Le besoin de connaître, l'effort pour comprendre et pour expliquer, ces mobiles ou ces moteurs que nous ressentons comme faisant corps avec l'esprit, sont sans doute universels, mais à leur manière, qui est protéiforme. C'est pourquoi les voies par où ils se réalisent et les indices qui témoignent de leur satisfaction ont pour nous quelque chose de tout à fait déconcertant. Tout se passe comme si le ressort intellectuel était entretenu par quelque chose d'autre que le pur désir de savoir et le simple goût de la vérité : et ces autres mobiles s'avèrent légion ; mais qu'ils soient au service d'une gloire à fonder, d'une supériorité à légitimer, d'une peur à évacuer, d'un préjugé à confirmer, ou d'une notoriété à

(1) Ou à son échec aussi bien.

(2) *Cf.* H. POURRAT, La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 179 : "*La tradition populaire mettait Gergovie à Clermont ; et même, les greniers de César à Royat. Cela a bien son poids.*"

(3) Se rappeler les silences des FAUCHET, LESTANG, EUDES DE MEZERAY, BAYLE...

(4) Voir, par exemple, Cl.-G. DUBOIS, Celtes et Gaulois au XVIe siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste, avec l'édition critique d'un traité inédit de Guillaume Postel *De ce qui est premier pour reformer le monde*, J. Vrin, Paris, 1972. - Plus positif que d'autres, à n'en pas douter, G. SYMEONI, quoi qu'en ait dit T. RENUCCI, n'a pas eu grand chose d'un précurseur.

établir, ou simplement d'un confort mental à s'assurer, ils s'apparentent bien davantage à des motivations parasites qu'à l'inquiétude de la science.

Ce genre de considérations, qui demanderaient d'amples développements, feraient vite des habits trop grands pour l'affaire qui nous occupe. Ce sont de pareilles réflexions, pourtant, qui nous éclairent sur les mentalités où se sont livrées, depuis, tant de batailles de Gergovie. Quand on passe en revue les argumentations proprement philologiques, toponymiques, topographiques, archéologiques, tactiques ou stratégiques, et toutes celles auxquelles celles-là ont pu faire appel (1), et qu'on en met un moment l'évaluation entre parenthèses, on se sent bien souvent comme un étranger débarqué sur une autre planète psychique. S'il ne s'agissait que de différences d'avec nous autres, on parlerait simplement d'évolution et de progrès, ce qui devrait nous conduire, aussi bien, à nous demander ce que pourront comprendre et penser de nous ceux qui viendront après nous (2). Mais il ne s'agit pas que de cela (3). On a trop souvent vu à l'œuvre la *prévention* et la *précipitation* qu'un Descartes s'était fait un *précepte "d'éviter soigneusement"* (4). Trop d'hypothèses ou de simples possibilités se sont vues métamorphosées en bases catégoriques d'argumentation. Et ainsi, ce qui est *préalable* au jugement de l'un, on le voit bientôt, ne va pour un autre aucunement de soi ; ce qui est du *donné* pour l'un n'est rien d'établi ni d'acquis pour un autre ; ce qui est *évident* aux yeux de l'un est précisément ce qui reste problématique aux yeux d'un autre ; ce qui, de l'avis de l'un, fait *preuve* ou fait *objection*, demeure inopérant sur l'incertitude ou sur la conviction d'un autre, comme inversement le *doute* de l'un ne trouble pas la *conviction* de l'autre ; ce qui est *démonstration* au sentiment de l'un se montre sans force à l'appréciation d'un autre (5). Et en contrepartie, l'on voit s'afficher tant d'accords fallacieux, portant sur de mêmes conclusions, mais reposant sur des rai-

(1) Paléographie, numismatique, *etc.*

(2) *Cf.*, par exemple, P. PINON, *op. cit.*, p. 111 : *"Quel regard porteront les archéologues de demain sur ceux d'aujourd'hui ? Probablement le même que ceus d'aujourd'hui portent sur Vinet, Spon, Catherinot, Caylus, Grignon, Beaumesnil ou Legrand d'Aussy."*

(3) On se gardera de rien dire de tels moyens qui furent employés ou de tels procédés quelquefois mis en œuvre. Mais on notera tout de même que l'éthique de la science ne fait pas toujours la morale des savants. Avec un assez beau souci d'équilibre, H. POURRAT écrivait : *"On a reproché à Busset ses reconstitutions trop imaginatives, ses photos trop retouchées, ses textes trop sollicités, en un mot, maints coups de pouce. [...]. Cependant les érudits clermontois ont crié haro sur Busset. M. de Nolhac et les deux doyens de l'Université, M. Desdevises du Dézert et M. Audollent, ont été contredits sans courtoisie perdue."* (La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 164.)

(4) R. DESCARTES, Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, 1637, IIe partie, Principales règles de la méthode, (Vrin, Paris, 1946, p. 64).

(5) Ce genre de constatations saisissait un H. POURRAT. *Cf. ibid.*, p. 103 : *"Que c'est curieux de voir les convictions se former, l'un acceptant ce que l'autre rejette. On ferait des réflexions là-dessus, et là serait le véritable intérêt du problème. Autrement il paraîtrait léger de donner trop de moments à ces débats d'érudition historique."*

sons antinomiques, qu'on en viendrait à s'inquiéter davantage d'un consensus proclamé que d'un différend reconnu.

En assistant à ces jeux où l'on voit se faire et se défaire les couples de l'opinion et de la science, ou de la certitude et de la vérité, c'est à une véritable leçon de choses que l'on assiste : et l'on se prend à s'étonner que la force des convictions ait si peu de capacité persuasive sur autrui, et à s'inquiéter que des raisons aient si peu d'efficace, et à douter de ce que pourrait être un fait aussi bien qu'une preuve, et à constater enfin que la certitude est assez généralement préférée à la vérité.

Simple spectateur de ces joutes confuses lorsqu'elles se déroulent (si l'on peut dire) en terre étrangère, on en devient le témoin et l'acteur interdit quand elles sont pratiquées (pour ainsi parler) chez soi et par les siens. Ainsi donc, il y avait si loin d'un texte à son intelligence (1) ? si loin d'une même langue apprise à une commune interprétation (2) ? de ce que *dit* l'auteur à ce qu'on peut lui *faire dire* ? Et cela dans un ouvrage précédé d'une telle réputation d'exactitude, de précision et de clarté ? Mais si la compétence et la bonne foi n'y suffisent pas, serait-ce donc à désespérer d'apprendre quelque jour *ce que parler veut dire* ? Ou demanderait-on trop aux textes ? Parce qu'on n'a guère qu'eux, du moins pour commencer, on oublierait volontiers qu'aucun, ainsi qu'on s'en était déjà douté, et surtout pas ceux de César, ne fut écrit pour nous, puisqu'on ne s'y proposait pas de répondre à nos curiosités. D'où ce risque constant, dont on s'était déjà défié, de faire dire à l'auteur ce que peut-être il n'avait pas en tête. A la limite et indûment, on traiterait le moindre texte en discours substantiel, infaillible et quasi inspiré (3), quand les conditions de sa production devraient en relativiser la lecture et le commentaire. La question est donc bien toujours de savoir ce qu'on peut tirer d'un document. Un Pierre de Saint-Julien, qui n'a par ailleurs rien d'exemplaire, reprochait à plusieurs de ne traiter l'histoire "*que de gros en gros*", et "*comme si la disquisition des choses par le menu offensoit les esprits, ainsi que*

(1) Voir encore l'étonnement d'H. POURRAT, *ibid.*, p. 129 : "*S'entendra-t-on sur le sens et le poids de telle expression des Commentaires ? Un coefficient personnel joue toujours, même en supposant qu'aucune humeur n'intervienne. L'objection qui arrête tel ou tel ne touche même pas tel autre.*" (Cette dernière phrase, déjà, dans "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 832, sous la forme : "*Et l'objection qui portera sur tel ou tel ne touchera presque pas tel autre.*")

(2) Aux données archéologiques, dont la réalité n'est pas toujours aisée à mettre en évidence, où certaines assertions, invérifiables par leur nature même, "*ne peuvent être jugées que dans la mesure où l'objectivité et le sens critique de l'auteur inspirent confiance*", P.-F. FOURNIER opposait en 1933 la vérification possible des textes et par les textes : "*En présence de textes, au contraire, la vérification est possible*". (Les Ouvrages de Pierre sèche [...], *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 76.) On voit combien il y avait là de l'optimisme et même de l'illusion.

(3) Ce n'est pas sans raison, sans doute, qu'O. BUCHSENCHUTZ a trouvé l'occasion de contester "*les prétendus témoignages des textes anciens, qui sont dans notre culture considérés comme des oracles.*" ("L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, p. 1509.)

les menuës lettres offensent la veuë" (1). Un Président Savaron, grave esprit, dénonçait au contraire "*ces Iuges criminels qui donnent la question extraordinaire à ces mots d'Augustonemetum & d'Aruerna pour leur faire dire ce qu'ils veulent*" (2). Mais quand bien même la manière douce ferait parler un texte, elle ne garantit point l'accord de ses commentateurs. Et parce que nous avons vu les résultats de méthodes à qui faisaient défaut l'exigence et la rigueur, nous avons partagé les principes énoncés, sinon suivis, par le P. de Saint-Julien.

Mais un exemple ici -choisi de préférence à d'autres, qui toucheraient de plus près à la question de Gergovie- sera plus clair et plus probant que tout discours. J.-B. Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historique, fut une autorité, dont nous avons beaucoup tenu compte, au siècle dernier. Il a publié le distique en vers latins qui relève, à Riom, la belle fontaine d'Adam et Eve. Le voici, qui se développe sur quatre lignes entre deux cariatides :

NVNC BIBE QVI NONDVM POTERAS – MIHI CREDERE NYMPHAE
SI TIBI NVLLA FIDES NON MIHI – NVLLVS AMOR

Et voici la traduction qu'il en a donnée, et qui circule encore (3) :
"*Buvez maintenant, vous qui ne le pouviez jusqu'ici, les Nymphes m'ont exaucé.*
Si elles n'ont en vous aucune confiance, elles ne sont pas pour moi sans amour."

L'affaire est certes sans portée. Elle suffit pourtant à inciter quiconque à regarder toute chose de près, à ne faire aveuglément confiance à personne, et à prendre soi-même ses risques, sans s'en tenir aux facilités d'un prudent scepticisme.

G. Marcel savait que l'identification de Gergovie était une chose problématique parmi les géographes, mais il ne connaissait pas personnellement les lieux et réservait son jugement ; il lui semblait néanmoins qu'il y avait "*quelques circonstances dans la descrip-*

(1) P. de SAINT-JULIEN, De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgongne, N. Chesneau, Paris, 1581, p. 194.

(2) J. SAVARON, Les Origines de la ville de Clairmont [...], ed. P. DURAND, F. Muguet, Paris, 1662, p. 1.

(3) J.-B. BOUILLET, Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Clermont-Ferrand, 2e éd., 1846, p. 319. - Texte et traduction (non signée) sont disponibles sur un dépliant au Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme.

Si l'on peut oser après cela une version, sinon plus *belle*, au moins moins *infidèle*, on proposerait :
"*Bois maintenant, toi qui ne pouvais jusque là te fier à la nymphe que je suis ;*
Si tu n'as pas confiance [Si tu es sans confiance], je ne suis pas sans amour."

tion du Siege que Cesar mit devant cette ville, qui pourroient decider la chose" (1).

Nous n'avons pas pensé autrement ; et nous nous sommes essayé à détecter ces *circonstances* qui auraient pu parler entre les vrais indices et les faux et les informations qui ne paraissent pas même constituer des indices. C'était passer d'abord par l'exégèse des textes sans les torturer. Et c'était accorder une grande confiance aux possibilités de la philologie, en des heures où elle est priée quelquefois de se faire discrète ; mais ce n'était refuser d'écouter personne. Bien plus, c'était inviter toutes les autres parties à prendre la parole, car la parole est à tous, à condition que chacun, comparaissant à sa place et à son tour, puisse se faire entendre (2).

Dans la mesure de nos moyens, notre dessein fut celui-là. D'où, peut-être, son air éclectique, et des redites. Mais celles-ci s'expliquent par le besoin ou la commodité de rappels, et parce que l'aspect des mêmes choses, notre point de vue sur elles, ainsi que l'exploitation que nous en faisons, se modifient à mesure que nous nous déplaçons dans leur univers. Et quant à celui-là, il ne nous paraît pas qu'il se soit exercé sans méthode. Nous le voulions inspiré du désir d'ouverture et de dialogue, afin de tenir compte autant qu'il était possible de tout et de tous, sans être ballotté pour autant au hasard de conciliations fantastiques. Nous ne sommes pas sûr, au bout du compte, d'avoir avancé une seule proposition qui soit parfaitement originale, comme si quasiment tout avait été, au moins une fois, aperçu par quelqu'un (3). Mais nous aurions aimé nous placer très modestement sous le patronage de Pascal, lequel ne cherchait pas tant la nouveauté dans la matière que dans la façon de placer la balle (4). *Toutes dettes reconnues,* le personnel et l'inédit consisteraient alors dans l'idée directrice qui aurait donné de se cristalliser à tous ces éléments épars, et se cristalliser précisément autour de l'hypothèse des Côtes de Clermont.

(1) G. MARCEL, Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie françoise suivant l'ordre des temps, 4 vol., D. Thierry, Paris, 1686, vol. I, p. 199 (déjà cité dans notre Introduction).

(2) H. POURRAT rêvait d'état de grâce : "*Comme on aimerait les voir [= les érudits] aborder les questions avec la plus entière disponibilité d'esprit et si possible quelque bonne humeur !*" ("La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, p. 830.)

(3) Double exemple d'une question et d'une idée qui d'abord nous avaient paru audacieuses :

Si l'attaque est partie de la colline du petit camp, "*pourquoi César, sitôt les préparatifs relatés et les instructions rapportées, indique-t-il que la distance entre le mur de la ville et la plaine était de douze cents pas ? N'est-ce pas dire que l'attaque est partie de la plaine, du commencement de la montée, précisément ?*" (H. POURRAT, La Cité perdue, Spes, Paris, 1935, p. 103.)

Sed contra, le lt-col. PESSEMESSE, "Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, 6e année, n° 30, octobre 1934, p. 2 : "*De nombreux commentateurs se sont efforcés de trouver une base de départ pour l'attaque placée exactement à 1.800 mètres à vol d'oiseau du mur de l'oppidum. Rien dans le texte n'autorise une telle interprétation. Etc.*"

(4) *Cf.* B. PASCAL, Pensées, ed. Brunschvicg, n° 22 : "*Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle ; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux.*"

Il se peut tout à fait - mais qui le *sait* ? - que notre inclination nous ait porté à l'erreur (1) : et si telle devait s'avérer la chose, il va sans dire que notre repentir est tout prêt. Mais quoi qu'il en soit, le risque était beau à courir. Et il ne reste que deux choses à ajouter.

La première est que, dans le doute, c'est la prudence qui s'impose, c'est-à-dire la préservation de l'avenir et des conditions de la recherche. On ne détruit pas de possibles pièces à conviction. On respecte des endroits qui pourraient être de hauts lieux. Le maintien du *statu quo ante* serait aussi une façon d'agir ; et l'abstention, une façon d'intervenir. L'urgence est de prendre des mesures conservatoires (2). Les sites concernés, c'est donc un devoir de les préserver, de les protéger, de les classer. Quant à reprendre les fouilles, et plus largement les recherches, et cela collectivement, la demande en arrive depuis longtemps de partout, avec l'exigence d'une ampleur (3) et de moyens appropriés (4) : car qui est-ce qui aurait à en redouter les conclusions, dont il n'est pas interdit d'espérer qu'elles pourraient quelque jour établir la paix entre les esprits ?

Mais ce vœu nous amène à notre dernière et brève remarque. Il ne s'agit en tout ceci ni d'intérêt à escompter ni d'avantage à remporter ; il n'y a pas de cause à défendre ni à promouvoir ; et il siérait au mieux d'être indifférent au résultat. Par opposition à l'amateur du profit ou de l'honneur ou de la victoire, l'ami du savoir et de la sagesse, aux yeux de Platon, se définissait comme un simple amateur du vrai (5). On peut bien demander s'il y a de grandes et de petites vérités ; mais on applaudira Etienne Gilson d'avoir conclu qu'il n'y avait d'intéressant que la vérité (6).

(1) Sa grandiloquence à part, nous sommes du même sentiment que P.-P. MATHIEU : "*Loin de moi la pensée de n'avoir pas trébuché quelquefois en chemin, homo sum.*" - Mais nous n'avons pas à partager l'état d'esprit qui le faisait ajouter : "*Mais bientôt une main auguste va dissiper les ténèbres que dix-neuf siècles ont étendues sur cet épisode de nos Annales primitives.*" (*Op. cit.*, pp. vj-vjj.)

(2) On sait ce qu'il est advenu de la maison natale de B. PASCAL près de la cathédrale.

(3) Sur le sommet du plateau traditionnel lui-même, Ch. GOUDINEAU a noté que les campagnes de fouilles furent "*au total très limitées en surface*". (Rapport de la Mission du 5 nov. 1982 sur les problèmes de Gergovie, C.S.R.A., p. 4.) Et J. COLLIS relevait la même chose en 1984.

(4) Moyens qui ne sauraient être seulement financiers : encore plus importante est l'exigence d'une coopération effective entre spécialités et entre spécialistes. Il convient de généraliser le propos de R. CHEVALLIER : "*Une enquête sur les oppida exige aujourd'hui la collaboration de toute une équipe.*" ("Possibilités d'inventaire et de typologie de l'habitat pré-romain en Gaule. Problèmes méthodologiques", Atti del Convegno di Studi sulla Citta etrusca e italica preromana, 1966, Milan, 1970, p. 22.)

(5) *Cf.* PLATON, République, IX, 581, 582, 583, 586, où le φιλόσοφος, le φιλόλογος et le φιλομαθής sont définis par opposition au φιλοκερδής, au φιλότιμος et au φιλόνικος, comme ils le sont ailleurs au φιλόδοξος (*cf. ibid.*, V, 480).

(6) *Cf.* E. GILSON : "*Il n'y a d'intéressant que la vérité.*" (Les Métamorphoses de la Cité de Dieu, Publications universitaires de Louvain, J. Vrin, Paris, 1952, p. IX.)

ANNEXES

I. *Annexe I :* EMPLOI DE "E REGIONE" APRES CESAR

A. Précautions pour 31 occurrences

B. Lecture de 89 occurrences à l'aide de la grille

C. Conclusion

II. *Annexe II :* CORPUS DE "E REGIONE"

A. Corpus chronologique

B. Corpus alphabétique

Annexe I
à la Ière Partie, Chapitre III, IVe section

EMPLOI DE "*E REGIONE*" APRES CESAR

On a enquêté sur sept auteurs, y compris César (1), et sur trente occurrences de *e regione* , dont sept de César, y compris le cas qui faisait notre problème. La conclusion est positive. On pourrait toutefois estimer que, statistiquement, ce n'est pas assez pour être concluant.

Mais ce n'est pas exactement une question de statistiques, car chaque occurrence est indépendante des autres ; elle veut dire ce qu'elle veut dire là où elle figure ; et elle n'a pas *plus ou moins de chances* de signifier ceci ou cela, selon les aléas de l'enquête statistique (2). Les autres occurrences, par le jeu des ressemblances et des différences, sont moins là pour la relativiser que pour l'éclairer.

Il n'empêche qu'une confrontation plus large fera plus de lumière, même si elle est élargie aux états postérieurs de la langue.

A. PRECAUTIONS POUR 31 OCCURRENCES

Bien qu'il soit difficile d'envisager l'examen détaillé des cent vingt occurrences que contient notre corpus de *e regione* pour les trente-sept sources restantes, sources post-césariennes, on va au moins les parcourir, d'autant que le quart en est à mettre de côté.

1. "E regione", 7 fois complément circonstanciel

On écartera d'abord les sept occurrences où *e regione* n'est pas notre locution, mais ne signifie -*cf. supra, p. 438*- qu'un complément circonstanciel de lieu répondant à

(1) CICERON *[12 citations]* , LUCRECE *[5]* , CESAR *[7]* , HIRTIUS *[1]* , AUCTOR Bell. Af. *[1]* , AUCTOR Bell. Hisp. *[3]* , CORNELIUS NEPOS *[1]* .

(2) En effet, que le bureau où il achète son billet de tiercé vienne de vendre un numéro gagnant, voire plusieurs, ou qu'il n'en ait encore jamais vendu, le joueur n'a ni plus ni moins de chances de gagner en y achetant aujourd'hui son billet. - *Contre quoi, cependant, voici une objection qui est favorable à l'idée d'une* ***probabilité*** *sérieuse dans notre cas : puisque 6 emplois césariens sur 7 se rencontrent dans le Bellum Gallicum, et que 6 y sont concentrés dans le livre VII, il semblerait qu'au contraire on puisse parler, en B. G. VII, d'une loi des séries.*

la question *unde ?* .

Ainsi dans SCRIBONIUS LARGUS, le saignement de nez qui vient d'un ou des deux côtés de la tête (et qu'on soigne avec du vinaigre concentré dans les oreilles) : *"acetum acre infundere in aurem, cuius* ***e regione*** *sanguis fluit "* ;

dans PLINE L'ANCIEN (une citation sur six), l'Arabie qui descend de la Cilicie et de la Commagène (1) : *"Arabia [...] longissime a monte Amano* ***e regione*** *Ciliciae Commagenesque descendit"* ;

dans SUETONE, Pétro ou Pétron, l'aïeul de Vespasien, dont le père venait de la région transpadane (et qui recrutait des ouvriers à l'année) : *"Petronis patrem* ***e regione*** *Transpadana fuisse mancipem operarum"* ;

et dans APULEE (quatre citations sur quatre), le bras de Lucius qu'on lui tire de force en l'arrachant à son côté pour le mettre à l'horizontale (2) : *"lictores [...] manum denique ipsam,* ***e regione*** *lateris trudentes [...] super ipsa cadauera porrigunt "* ; - le mari trompé qui entend éternuer dans le dos de sa femme (3) : *"****e regione*** *mulieris pone tergum ejus maritus acceperat sonum sternutationis"* ; - les canaux veineux qui viennent de la région du coeur : *"****e regione*** *cordis uenarum meatus oriuntur"* ; - et les vaisseaux procréatifs qui viennent de celle du cerveau : *"uenarum [...] quas ad procreandum* ***e regione*** *ceruicum per medullas renum commeare [...] certum est "*.

(1) Mais au vu des positions géographiques, cette interprétation est-elle *la seule* envisageable ?

(2) Mais il se trouve que le bras étendu sur les cadavres est perpendiculaire au côté...

Et on mesurera la difficulté de traduire, sinon de comprendre, cette "prose d'art" (J. BAYET, Littérature latine, A. Colin, Paris, 1965, p. 424), "d'une virtuosité incroyable", mais aussi "artificielle et recherchée", en comparant quelques solutions. Rappel du texte : "*manum denique ipsam, e regione lateris tundentes (tendentes ? trudentes ?), in exitium suum super ipsa cadavera porrigunt.*"

Jean de Montlyard, N. et J. de la Coste, Paris, 1648 : "Les Sergens m'y contraignirent avec instance [*sc.* à découvrir les cadavres] par un itératif commandement de la Iustice : & me frappans (*tundentes*) mesmes par le costé, me forcerent de mettre la main sur iceux."

Panckoucke, 1835 : "Mais les huissiers, sur l'ordre des magistrats, m'y invitent de la manière la plus pressante : ils finissent par prendre mon bras *que je tenais appliqué* sur mon côté, et ils l'allongent, pour mon malheur, sur les cadavres mêmes." (Leçon : *tundentes*).

Garnier, 1862 : "Ils finissent par saisir violemment mon bras *que je tenais appliqué* contre mon côté ; et ils l'allongent, pour mon malheur, sur les cadavres mêmes." (Leçon : *tundentes*).

C. U. F., 1945 : "Sur l'ordre des magistrats, les licteurs me pressent avec insistance ; enfin, s'emparant de ma main qui pendait le long de mon corps, de force ils l'étendent *(trudentes)* pour sa perte, jusque sur les cadavres."

P. Grimal, 1958 et 1975 : "Mais les licteurs, sur l'ordre des magistrats, m'y contraignent avec la dernière énergie ; à la fin, ils vont chercher ma main elle-même, à mon côté, et l'étendent au-dessus des cadavres, pour sa perte."

Loeb : "The sergeants charged me by command of the judges, and thrust me forward to do the same, and forced my hand, to its own undoing, from my side over the bier."

R.T. Van der Paardt, A. H. Hakkert, Amsterdam : "[...] knocking *(tundentes)* away my hand from where it hung by my side..."

Heimeran, Munich : "[...] zerren mir schliesslich die Hand von der Seite weg..."

(3) Mais le sens de l'ouïe, comme celui de la vue, repère une *direction* ... *Cf.* éd. Heimeran, Munich : "*aus der Richtung der Frau*". - "*Du côté de sa femme*" prend ici un sens tout à fait déterminé.

2. "*E regione*" = 17 fois "*e contrario*"

Un sens nouveau et figuré, qui est loin d'être sans lien avec les précédents, apparaît d'autre part dans le latin tardif, celui de l'adverbe modal ***e contrario, au contraire*** (1). L'opposition diamétrale déjà rencontrée, par exemple dans le cas des contraires précisément (2), ne porte plus sur des choses ou sur des notions, mais sur des propositions entières, et cela couramment.

Chose fréquente chez SAINT JEROME, au passage du IVe au Ve siècles ; sept citations sur neuf :

Epist. 54, 5, 4 : (Lettre à Furia : qu'elle reste veuve !) "*Detrimentum pecoris pastoris ignominia est, sicut e regione illius monachi vita laudatur, qui venerationi habet sacerdotes Christi et non detrahit gradui, per quem factus est Christianus.*" (3).

Epist. 57, 8, 5 : (Lettre à Pammachius, sur les problèmes de la traduction.) "*Evangelista enim dixit, quod non sit parvulus in ducibus Juda, cum e regione sit positum : «Parvulus quidem es et modicus...».*" (4).

Epist. 57, 11, 4 : (Même lettre, même sujet) "*Quanta enim apud Graecos bene dicuntur, quae, si ad verbum transferamus, in Latino non resonant, et e regione, quae apud nos placent, si vertantur juxta ordinem, apud illos displicebunt!*" (5).

Epist. 60, 8, 1 : (A Héliodore. Eloge funèbre de Népotien.) "*Ego carnis bona... in animae laudibus non requiram,... cum et Abraham et Isaac, sancti viri, Ismahelem et Esau peccatores genuerint et e regione Jephte in catalogo justorum apostoli voce numeratus de meretrice sit natus.*" (6).

(1) *E contrario* signifie d'abord concrètement *en face, à l'opposite, au point diamétralement opposé* . - Une source et une occurrence de plus sont du reste fournies par DU CANGE, Glossarium mediae et infimae latinitatis, Firmin-Didot, Paris, 1845, t. V, p. 671, col. 2 : "*E REGIONE, pro E CONTRA, habetur in Vita S. Drausii Episc. Suession. num. 3.*"

(2) En parlant d'un contraire qui arrive à l'encontre de son contraire *tamquam e regione* , CICERON parlait concrètement de l'abstrait, en soulignant avec *tamquam* qu'il recourait à une image.

(3) SAINT JEROME (les sept citations sur neuf en tout) : *au contraire, en revanche, en retour, inversement, en sens contraire...*

Traduction Budé 1953 : "*Le dommage du troupeau est la honte du pasteur. Le contraire se produit, si on loue la vie de ce moine qui tient en vénération les prêtres du Christ et se garde de critiquer cet Ordre, par qui il a été fait chrétien.*"

(4) Traduction Budé 1953 : "*En effet, l'Evangéliste a dit que Bethléem n'est pas tout petit parmi les chefs de Juda, alors qu'au contraire il y a : «certes tu es tout petit et insignifiant ; mais cependant de toi qui es, à mes yeux, petit et insignifiant, sortira le chef d'Israël».*"

(5) Traduction Budé 1953 : "*Que d'expressions sont heureuses en grec qui, traduites littéralement, n'auraient aucune euphonie en latin ! Inversement, des tournures qui nous plaisent, si nous les traduisons selon l'ordre des mots, déplairont aux Grecs !*"

(6) Traduction Budé 1953 : (Jérôme ne veut pas faire comme les rhéteurs, qui loueraient les ancêtres du mort :) "*Pour moi, ces avantages charnels qu'il a toujours personnellement méprisés, je n'en ferai pas état, puisqu'il s'agit de louer son âme, et je ne tirerai pas vanité de sa race, c'est-à-dire du bien d'autrui. En effet, Abraham et Isaac, ces saints, ont engendré Ismaël et Esaü, ces pécheurs ; Jephté, au contraire, que la voix de l'apôtre énumère dans le catalogue des justes, était fils d'une courtisane.*"

in Is. 65, 2 : (Il s'agit des Juifs qui assistaient à la mort de Jésus.) "*Cum ille in cruce extenderet manus..., illi e regione dicebant : "Vah!"...* " (1).

adv. Jovin. 2, 7 : (Il s'agit des différentes habitudes alimentaires. - Jérôme débat d'une vision finaliste du monde à la Bernardin de Saint-Pierre. La question, l'objection, est de savoir à quoi servent les oies, les canards, les becfigues, les francolins (ou gélinottes ?), les poules d'eau, les grives, les poules mêmes, si on ne les mange pas : car dans ce cas, Dieu les a créés pour rien, *frustra* !) "*Ceterum quis ignoret unamquamque gentem non communi lege naturae, sed his, quorum aput se copia est, vesci solitam. Verbi gratia Arabes et Saraceni et omnis heremi barbaria camelorum lacte vivit et carnibus... E regione septentrionales populos si ad esum asinorum camelorumque conpellas, simile putabunt eorum vesci carnibus ac si lupum comedere cogantur et corvum.*" (2).

Praef. Par. : (Problèmes théoriques de la traduction.) "*E regione unum nomen propter latitudinem suam in duo vel tria vocabula dividunt.*" (3).

De même chez ANIANUS, au Ve siècle : quatre citations sur quatre.

Interpr. in expos. divi Joannis Chrysostomi episc. constantinopolitani super ev. beati Matthaei, 4, 10, (Morale chrétienne. Sur l'amour de la gloire.) (4) : "*Usque adeo autem vitium istud notatur, ut sicut laudamus omnes eum qui non fornicationem, non adulterium concupiscit, ita etiam praedicemus istum, magisque miremur, qui amorem refugit gloriandi; cum e regione accusare potius quam laudare soleamus eos, qui hominum laudes requirunt.*"

In Matth. hom. XV, § 8, (Il peut y avoir une contradiction entre la bouche et le cœur des méchants.) (5) : "*Et quemadmodum, inquit, per nos glorificabitur deus, si nos homines maledictorum fuerint contumeliis insecuti ? Sed utique non omnes. Nam illi quoque ipsi qui hoc publice faciunt invidentes, apud conscientiam tamen suam admirabuntur vos atque suspicient, sicut e regione vitiosos quoque palam quidem adulatorio sermone demulcent, sed eosdem in secreto mentis accusant.*"

In Matth. hom. XVI, § 6, (Morale chrétienne encore. L'opposition entre les paroles des enfants du diable et celles du bienheureux Jean.) (6) : "*Vidisti diaboli certe filios quemadmodum de fonte ipso patris loquantur alienantes a deo creaturas ejus, cum beatus Ioannes e regione clamet, «In propria ve -*

(1) Traduction proposée : "*Tandis que lui étendait les bras sur la croix [...], eux en revanche disaient: "Hou!".* "

(2) Traduction proposée : "*Au reste, qui peut ignorer que chaque nation a coutume de se nourrir, non pas selon la commune loi de la nature, mais des choses dont il y a abondance chez elle ? Par exemple, les Arabes et les Sarrasins, et toute la barbarie du désert, vit du lait et de la chair des chameaux... Les peuples du nord, au contraire, si on les force à manger de l'âne ou du chameau, penseront que, de se nourrir de leur chair, c'est comme s'ils étaient contraints à manger du loup ou du corbeau.*"

(3) Traduction proposée : "*A rebours -ou en retour- ils rendent un mot, en raison de son extension, par deux ou trois termes.*"

(4) ANIANUS, Migne Patrol. gr. tome 58 (1862) p. 1017.

(5) Ed. Skalitzky, p. 36.

(6) *Ibid.*, p. 86.

nit», et «mundus per ipsum factus est» ?"

Ibid., (Morale chrétienne toujours. Comparaison entre *armer des méchants* et *sauver leurs vic - times ...*) (1) : *"At si alius eos (sc. feros homines ac semper malignos) quidem qui ab illo armati essent ligaret violenterque constringeret, eos vero qui interimendi erant ab iniquis illis manibus liberaret quid e regione isto inveniretur humanius ?"* (Car *cf. supra* : ceux qui les auraient armés : *quid tandem hoc esset immanius ?*).

Et chez VICTOR DE VITA, à la fin du Ve siècle : ***Hist. persec. afric. prov. I, 7 :*** (Le premier Livre relate la persécution conduite par le roi Geiseric ; son fils aîné Huniric occupera les deux autres Livres.) *"Sed etiam parvulos ab uberibus maternis ra - piens barbarus furor insontem infantiam elidebat ad terram : aliis e regione pedes tenentes a meatu prorsus naturali usque ad arcem capitis dissipabant."* (2).

Ou chez SAINT GILDAS, au VIe siècle : (La Bretagne a de mauvais rois.) *"Reges habet Britannia, sed tyrannos ; judices habet, sed impios [...] eleemosynas largiter dantes, sed e regione immensum montem scelerum exaggerantes."* (3)...

Et c'est pourquoi, bien qu'il n'ait été matériellement exploitable qu'à moitié, un THEODORE DE MOPSUESTE (à cheval sur les IVe et Ve s.) méritera aussi d'être men - tionné (4) :

Epit. in psalm. 49 argum. : (Contre les Juifs pécheurs, qui négligent la vertu pour la loi et les sacrifices) *"qui uirtutem neglegentes solas curant hostias legalium [...] et e rigione sanctionibus ligis contraria quaeque sectentur"* (5).

(1) *Ibid.*, p. 88.

(2) VICTOR DE VITA : traduction par Robert Arnauld d'Andilly, pp. 3 et 4 : "Ny l'honneur deu au sacerdoce, ny la consideration de la noblesse, ny l'infirmité du sexe ne touchoient point ces ames barbares, et rien au contraire n'irritoit tant leur fureur que ce qui estoit le plus digne de veneration. [...] La barbe blanche des vieillards & le respect deu a leur âge ne pouvoient fléchir ces personnes dénaturées. Ils arra - choient les enfans d'entre les bras de leurs meres, et par une rage plus que brutale les écrasoient contre la terre. *D'autres en prenoient par les pieds & les coupoient en deux depuis le bas du ventre jusques à la teste."* - On voit que *e regione* n'est pas traduit. (Mais le sens de "*tout droit*" paraît bien exclu.)

Il ne l'est pas non plus par H. LECLERC, Les Martyrs, III, H. Oudin, Paris, 1904, p. 349. - Mais les *M. G. H.* ne laissent pas de doute sur le sens ; *cf.* tomus III, pars prior, Victoris Vitensis historia perse - cutionis africanae provinciae sub Geiserico et Hunirico Regibus Wandalorum, ed. C. Halm, Weidmann, Berlin, 1961 (1ère éd., 1879), p. 89 : "*i. e. ex adverso, contra*" .

(3) GILDAS LE SAGE : *Gildae Sapientis* ***De excidio et conquestu Britanniae,*** § 27, éd. Mommsen, p. 41, l. 21 ; traduction proposée : "La Bretagne a des rois, mais ce sont des tyrans ; elle a des juges, mais ce sont des impies... qui font abondamment l'aumône, mais qui en revanche accumulent une énorme montagne de crimes." - Fichier du Th. L. L. : "*im Gegenteil.*"

(4) THEODORE DE MOPSUESTE, quatre références : ***Epit. in psalm. 49 argum. ; 49, 13 ; 57, 4 d ; 109, 1 b.*** - Il ne nous a pas été possible de consulter tous ses *Commentaires des Psaumes* ; nous avons vérifié la première et la troisième références ; mais nous avons tout lieu de supposer que les deux citations non consultées comprennent également le sens de *au contraire*.

(5) *Cf.* Comm. sur les Psaumes (I-LXXX), ed. Robert Devreesse, Città del Vaticano, Bibl. Apost. Vatic., MDCCCCXXXIX, p. 324.

Ibid., 57, 4 d : (Prophètes et faux-prophètes) *"... iam ab utero abhominabiles, sicut e regione Heremias praescientia uirtutum suarum acceptabilis"* (1).

On doit leur ajouter, semble-t-il, JULIEN D'ECLANUM (Ve siècle) qui, commentant Osée, X, 9, parle des Juifs qui ne se contentaient pas de couvrir d'opprobres les vrais prophètes, mais allaient *en contre-partie* jusqu'à honorer les faux : *"non solum ueros prophetas contumeliis et cladibus operiebant, sed et de regione falsos [...] honorabant."* (2).

3. "E regione" = 2 fois "statim", "sur-le-champ"

Plus tardivement encore, se dégage un sens figuré de ***directement*** (sans régime), ***immédiatement, d'emblée, sur-le-champ*** : mais il apparaît dans le droit fil du sens propre et concret de *ligne directe* et de *plus court chemin*, rencontré par exemple avec les atomes d'Epicure, la foudre ou les oiseaux de Lucrèce : sens qui, de spatial, est devenu temporel. Ainsi dans MUTIANUS, toujours au Ve siècle, les gardes et les portiers du ciel accueillent dame Aumône en toute confiance, comme une reine, sans lui demander qui elle est, *directement*, sans tergiverser (3) :

(Eloge de l'Aumône : elle entre au ciel comme une reine.) *"Huic (sc. eleemosynae) cum multa fiducia portae coeli aperiuntur, et veluti regina intrante, nullus janitorum, nullus custodum qui portis assistunt, audet dicere : «Quae tu es, vel unde ?» sed omnes eam e regione suscipiunt."* (4).

Et pour un deuxième exemple : (Théologie. Sur l'arianisme.) *"Quippe cum dicitur Filius, confestim Paulus Samothraceus insurgit, dicens eum ita esse Filium, sicut et plurimos. Sed eum conto valido e regione prosternit, appellans heredem. Sed adhuc cum Ario impudenter obnititur : nam..."* (5).

4. "E regione" selon 5 sources lexicales

On négligera enfin le contre-sens, plutôt surprenant, du diacre PAULUS (6), abréviateur de Festus, d'après qui *e regione* aurait été synonyme de *conregione*, qui est l'ablatif de *conregio*, terme du lexique augural.

(1) *Ibid.*, p. 376.

(2) JULIEN D'ECLANUM : une occurrence sur sept, citée par J. H. BAXTER, Notes on the Latin of Julian of Eclanum, A.L.M.A., 21, 1951, p. 47, n° 122 (1013D). - Mais *cf.* G. BOUWMAN, Zum Wortschatz des Julian von Aeclanum, A.L.M.A., 27, 1957, p. 159 : *de regione* est *zu streichen, à biffer*.

(3) MUTIANUS, deux citations sur deux ; équivalent latin : *statim* ; équivalent grec : εὐθέως : *aussitôt, d'emblée, sur-le-champ.*

(4) ***Homélie sur l'aumône : 32, 3.***

(5) ***Hom. 2, 2.***

(6) PAULUS EX FESTO, ***Sign. verborum,*** *p. 66 Müller, p. 46 Thewrewk, p. 58 Lindsay (P. excerpta) :* "Conregione = e regione." - Question de grammaire... Mais, dit Müller, *Pauli interpretatio minime satisfacit.* Car *conregio : e verbis solemnibus, quibus templum in Arce concipiebatur. V. Varro, De L.L. VII 8.* Lindsay commente dans le même sens : *"Sane Pauli explanatio vix quadrat ad verba auguris in Varr. L. L. 7, 8 : Inter ea conregione conspicione cortumione utique ea erectissime sensi."* Et de fait, *conregio* signifiait une "division tracée dans le ciel par le bâton de l'augure" (GOELZER).

Mais on tiendra compte, au moins pour mémoire, des quatre sources *purement lexicales* qui ne donnent de *e regione* que des définitions par synonymes (1) et non des emplois : NONIUS MARCELLUS (citant Cicéron, Acad. II, 123, *cf. supra, p. 449* , et traduisant *e regione* par *ex adverso* (2)), le *CORPUS GLOSSARIORUM LATINORUM (e latere, e contra, a latere, de adverso)* (3), le *THESAURUS GLOSSARUM EMENDATARUM (e latere, e contra, de adverso)* (4), et *ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI* : *comminus regionem* (5).

Or il se pourrait qu'on vît paraître, à travers les Glossaires, l'idée de simple ***proximité*** dans le latin médiéval. Comment faut-il entendre ces *e latere, a latere, à côté, de côté, par côté* ? Aux textes et contextes de trancher. De même, *comminus* est le contraire d'*eminus* et de *procul* , et veut dire *prope, ex propinquo, in propinquo* (Forcellini), c'est-à-dire *dans le voisinage de, proche de, près de, auprès* (Freund, trad. Theil). Or on a signalé dans A.L.M.A., dans une étude sur les *Gloses médiévales à la "Périégèse" de Priscien* : "*e (sc. regione) i. e. comminus regionem*" . Il faudra donc voir. Mais de *comminus* , Forcellini ajoute : "*aliquando apud sequioris aevi Scriptores pro directo*" . Et l'on se souviendra de Tacite, Annales, XII, 12, *in fine* : "*Non comminus Mesopotamiam, sed flexu Armeniam petunt, id temporis importunam, quia hiems occipiebat*" (6). L'interprétation d'*e regione* par la proximité aurait donc besoin d'avoir son champ strictement délimité, et peut-être même démontré.

(1) A savoir : *ex aduerso ; e latere, a latere, e contra, de aduerso ; comminus regionem.* Mais toute traduction risquant ici d'être spécieuse, on n'en proposera pas en dehors de tout contexte.

(2) NONIUS MARCELLUS (début du IVe s.), ***Noni Marcelli peripatetici tubursicensis compendiosa doctrina ad filium***, *Müller p. 142 (102 M) : "E regione positum est ex adverso. Cicero Academicorum lib. IIII : nec ego non ita. vos etiam dicitis esse e regione nobis, in contraria parte terrae, qui adversis vestigiis stent ad nostra vestigia ?"* - Grammaire. Nonius Marcellus cite le passage de Cicéron concernant les antipodes avec une variante dans la préposition (*in* pour *e*).

(3) ***C.G.L. VI, p. 396*** : e latere, e contra, IV 65, 3 (Glossae codicis Vaticani 3321 eregione) ; 510, 5 (Glossae Affatim, où on lit aussi : a latere) ; e contra, IV 65, 10 (Glossae codicis Vaticani 3321 eregione econtra) ; 232, 46 (Glossae codicis Sangallensis 912) ; de adverso V 640, 65 (*Non* . 102, 27) (Glossae Nonii ex codice Leidensi 67 F saec. VIII/IX deadverso).

(4) ***Th. Gloss. Em. V, 661, 55 :*** "E regione = e latere, e contra IV, 65, 3 ; 510, 5. e contra IV, 65, 10 ; 232, 46. de adverso V, 640, 65 (*Non.* 102, 27)."

(5) ***A.L.M.A.***, *t. XXIII, fasc. 2, 29e année, MCMLIII :* "e (sc. regione) i. e. *comminus regionem* R2 62." - Philologie. Dans une étude sur les *Gloses médiévales à la "Périégèse" de Priscien*, par Paul Van de WOESTIJNE, pp. 137-152. Avec références au Corpus Glossariorum Latinorum de G. Loewe puis de G. Goetz, au Thesaurus Glossarum Emendatarum de G. Goetz, au Glossarium de Du Cange et au Thesaurus Linguae Latinae. - *R2* est le correcteur du Parisinus lat. 4839, du IXe-Xe siècle ; *62* représente le vers dans l'édition de la Périégèse de Priscien par P. Van de WOESTIJNE, De Tempel, Bruges, 1953.

(6) "*Au lieu de marcher tout droit en Mésopotamie, ils font un détour pour gagner l'Arménie, peu praticable dans ce moment, où l'hiver approchait.*" (Coll. Nisard, 1850). - "*Au lieu d'aller droit en Mésopotamie, ils font un détour et gagnent l'Arménie, alors peu praticable, parce que l'hiver commençait.*" (Trad. H. BORNECQUE d'après BURNOUF, Garnier, D. L. 1957.)

B. LECTURE DE 89 OCCURRENCES A L'AIDE DE LA GRILLE

Cela étant dit, l'ensemble des quatre-vingt-neuf emplois restants rentre assez naturellement dans notre grille de lecture : ***translation, transition, localisation ou orientation*** , en se prêtant assez bien, quoique inégalement, à nos divers moyens géométriques de décision (1).

Et, quitte à tomber sur du nouveau dans le travail d'identification des axes, les catégories thématiques déjà rencontrées peuvent servir ici, par hypothèse, de modèles tout préparés : mais il sera éclairant d'y inclure à l'occasion des situations hétérogènes, que doit en rapprocher l'analogie des problèmes ou des solutions.

I. Opérations militaires - ou cas assimilés (21 occurrences)

La catégorie des **opérations militaires** donne lieu à des marches en des directions données, à des campements en des emplacements donnés, à des sièges, à des travaux, à des attaques.

1. Les huit citations de TITE-LIVE apparaissent toutes dans un contexte militaire.

a . Une marche contre l'Attique. La guerre contre Philippe, roi de Macédoine, vient d'être rallumée. On est en -200 = 552 de la fondation de Rome. Philoclès, lieutenant du roi, a quitté l'Eubée pour ravager l'Attique. Il franchit la **chaîne du Cithéron**, qui sépare l'Attique de la Béotie, par un défilé qui donne sur Eleusis, *e regione Eleusinis saltum Cithaeronis transcendit* : sans rêver d'une rigueur mathématique, car il suffit du chemin le plus direct, ce défilé se trouvera donc en abaissant la **perpendiculaire** d'Eleusis sur la chaîne du Cithéron (2).

(1) Les vingt-deux occurrences de la VULGATE constituent, autour de l'an 400, un gros sous-ensemble de traductions qui aurait besoin d'être considéré à part : mais il est de bonne méthode de l'intégrer d'abord dans l'analyse globale.

(2) TITE-LIVE (au passage d'une ère à l'autre) : ***Hist. Rom., XXXI, 26, 1*** : *"Per eos ipsos dies, quibus Philippus in Achaia fuit, Philocles praefectus regius, ex Euboea profectus cum duobus milibus Thracum Macedonumque ad depopulandos Athenensium fines, e regione (regione ?) Eleusinis saltum Cithaeronis transcendit."*

Traduction **Nisard** 1877 : "Pendant que Philippe était en Achaïe, Philoclès, un des généraux du roi, partit de l'Eubée avec deux mille Thraces et Macédoniens pour ravager les frontières de l'Attique, et franchit le défilé de Cythéron du côté d'Eleusis."

De cette **marche**, on en rapprochera deux autres :

1. On est en - 293 = 459 *ab V. c.* Guerre contre les Samnites. Les consuls viennent d'être vainqueurs à Aquilonia et à Cominium. Vingt cohortes de Samnites, envoyées d'Aquilonia à Cominium, puis rappelées, n'ont été à aucune des deux batailles. Elles rentrent donc sur Aquilonia. C'est presque la nuit. Elles sont déjà en vue de la ville, en vue de leur camp, et elles voient ***des flammes dans sa direction*** , qui est celle de leur marche et de leur regard : il brûle, incendié par les Romains. Ces flammes les avertissent du désastre et leur coupent les jambes : "*Primis ferme tenebris, quum in conspectu iam castra, iam Aquiloniam habuissent, clamor eos utrimque par accidens sustinuit : deinde e regione castrorum, quae incensa ab Romanis erant, flamma late fusa certioris cladis indicio progredi longius prohibuit.*" (1).

2. Philippe a été battu à Cynoscéphales. On est en -191 = 561 *ab Vrbe cond.* Nabis, le tyran de Lacédémone, présentement allié des Etoliens et adversaire de Rome, quitte précipitamment son camp pour sa ville. Philopoemen, le chef de la Ligue achéenne, va aussitôt **se camper** vers les bords de l'Eurotas, dans l'intention d'intercepter les soldats de Nabis, qui, débandés, vont tenter de gagner la ville : il se poste de manière à couper les routes. Tant qu'il fait un peu de jour, les Lacédémoniens avancent par des sentiers détournés sans quitter les bois ; à la nuit tombée, ils voient les feux s'allumer dans le camp ennemi, et se gardent en poursuivant leur chemin de manière à le dépasser dans être repérés. Quand, l'ayant contourné, ils se croient en sûreté, ils descendent en terrain découvert et se font prendre. - Ce cas de ***transition*** trouve un précédent chez LUCRECE avec les oiseaux qui ont le malheur de survoler les lieux Avernes.

"*Lacedaemonii, quoad lucis superfuit quicquam, deuiis callibus medio saltu se recipiebant. Primo uespere, ut lumina in castris hostium conspexere, e regione eorum occultis semitis se tenuerunt ; ubi ea sunt praegressi, iam tutum rati, in patentes vias descenderunt.*" - *E regione eorum* veut dire qu'ils se tiennent à distance du camp Achéen pour le dépasser *en se guidant sur lui* , sa direction devant être sensiblement perpendiculaire à celle de leur marche et de leur détour. - Comparer, *supra (p. 429),* avec César, de Bell. Ciu., I, 69, 3, où le succès est de l'autre côté : "*superare regionem castrorum*" : les pompéiens d'Espagne voient les césariens dépasser la ligne de leur camp, et ainsi dramatiquement les devancer. (2).

b . Un campement devant Corinthe. Fraîche alliée de Rome, la Ligue achéenne vient participer au siège de Corinthe. Elle campe en face de la porte de Sicyons, celle qui donne sur Sicyone, *e regione portae quae fert Sicyonem posuerunt (Achaei) castra* . On

(1) *Id., ibid., X, 43, 11.* - Trad. **Panckoucke** 1833 et **Nisard** 1869 : "*Puis, remarquant* ou *apercevant du côté du camp, etc.*" - L'expression fonctionne en même temps comme complément de *progredi.*

(2) *Ibid., XXXV, 30, 10.* - (La Loeb note : *regione* B). - La confrontation des traductions est assez éloquente :

Panckoucke 1840 : "Tant que le jour dura, les Lacédémoniens suivirent à travers les bois des sentiers détournés. Dès que le soir fut venu, et qu'ils aperçurent des feux dans le camp ennemi, *ils le cotoyèrent par des sentiers inconnus* en suivant les hauteurs. Lorsqu'ils l'eurent dépassé, croyant n'avoir plus rien à craindre, ils descendirent dans les chemins de plaine." - **Nisard** 1877 : "Tant qu'il y eut un peu de jour, les Lacédémoniens ne sortirent pas de leurs bois, s'avançant par des sentiers non frayés. A l'entrée de la nuit, et à la vue des feux qui s'allumaient dans le camp des Achéens, *ils se rapprochèrent, mais en suivant des chemins détournés.* Dès qu'ils eurent passé outre, ils se crurent en sûreté et descendirent dans la plaine. Ils y furent surpris par les soldats que Philopoemen avait embusqués çà et là." - **Loeb** : "... they kept themselves to paths hidden from their direction."

trouvera le camp sur la **perpendiculaire** élevée depuis la porte et le rempart, ou encore en se servant de Sicyone comme du **tiers-point** déterminant l'axe de la route qui mène d'une ville à l'autre (1).

c. Le siège de Capoue. Deuxième guerre punique. Siège de Capoue par les Romains. De Tarente, Annibal vient au secours de son alliée. C. Fulvius Flaccus prend position du côté du Vulturne, *constitit e regione Volturni amnis* , entre ville et fleuve, alors distants de 4 km. Le fleuve sert de **tiers-point**, ou mieux le légat s'établit sur la ligne la plus courte (ou la **perpendiculaire**) qui joint la ville au fleuve (2).

d. Des travaux de siège à Ambracie. On est en -189 = 563 *ab V. c.* Le consul M. Fulvius assiège Ambracie, qui venait de se donner aux Etoliens. Les Romains creusent une sape dans une tranchée parallèle au rempart, mais en quel point ? Les assiégés creusent aussi un fossé parallèle au rempart, localisent à l'oreille l'endroit de la mine et ouvrent alors une contre-mine *e regione eius operis quod uineis contectum erat* (3). Ils ou -

(1) *Ibid., XXXII, 23, 4 :* (On est en -198 = 554. Guerre contre Philippe V de Macédoine. La Ligue achéenne s'allie aux Rhodiens et aux Romains.) "*In praesentia (...) placuit (...) exercitum omnem Achaeorum ad Corinthum admoueri ; captis Cenchreis, iam urbem ipsam Quinctio oppugnante. Et hi quidem e regione portae quae fert Sicyonem posuerunt castra. Romani ad Cenchreas uersam partem urbis, Attalus, [c'est le roi des Rhodiens], traducto per isthmum exercitu, ab Lechaeo, alterius maris portu, oppugnabant.*"

Traduction**Loeb** : "in the vicinity of the gate."

(2) *Ibid., XXVI, 5, 8 :* (Capoue est investie par l'armée romaine. Annibal laisse le siège de la citabelle de Tarente pour se porter à son secours. Il attaque, et dans le même temps ceux de la ville font une sortie. On est après Cannes, en - 211 = 541.) "*Romani, ut in re trepida, ne ad unam concurrendo partem aliquid indefensi relinquerent, ita inter se copias partiti sunt. Ap. Claudius Campanis, Fuluius Annibali est oppositus. C. Nero propraetor cum equitibus sextae legionis uia, quae Suessulam fert; C. Fuluius Flaccus legatus cum sociali equitatu constitit e regione Volturni amnis.*"

Traductions **Panckoucke** 1833 et **Nisard** 1869 : "en face du Vulturne" ; **Loeb** : "in the direction of the river Volturnus."

(3) *Ibid., XXXVIII, 7, 7 :* (Siège d'Ambracie. Les Romains piétinent. Le consul fait creuser une sape en la masquant avec des mantelets. Les assiégés ne s'aperçoivent d'abord de rien.) "*Cumulus repente terrae eminens index operis oppidanis fuit, pauidique ne jam subrutis muris facta in urbem uia esset, fossam intra murum e regione ejus operis quod vineis contectum erat ducere instituunt. Cujus ubi ad tantam altitudinem, quantae esse solum infimum cuniculi poterat, pervenerunt, silentio facto, pluribus locis aure admota, sonitum fodientium captabant. Quem ubi acceperunt, aperiunt rectam in cuniculum uiam.*"

Traduction **Panckoucke** 1840 : "Ils résolurent d'ouvrir une contre-mine vis-à-vis l'endroit qui était couvert de gabions." - Traduction **Nisard** 1877 : "Fatigué du peu de succès de la force ouverte, le consul résolut de pratiquer une mine en marquant le travail avec des mantelets. Quoiqu'il fût poursuivi jour et nuit et qu'après les fouilles il y eût encore l'embarras du transport des terres, l'ennemi ne se douta de rien. Ces grands amas de terre trahirent enfin l'opération aux yeux des assiégés. Ils tremblent que les murs minés ne livrent déjà passage à l'ennemi, et ils se mettent à ouvrir une contre-mine dans la ville, en face de l'endroit déjà couvert par les mantelets. Parvenus à la profondeur qu'ils supposent à la mine, ils font silence, appliquent l'oreille contre terre et cherchent à saisir les bruits de fouille. Ils entendent, et percent aussitôt en droite ligne : ce fut l'affaire d'un moment." - Traduction **Budé** : "Mais l'amoncellement de terre, brusquement apparu, révéla l'entreprise aux gens de la ville, et ceux-ci, craignant que l'effondrement des murs n'ouvrît bientôt la voie vers l'intérieur de la cité, commencèrent à creuser un fossé derrière les

vrent donc leur contre-mine **perpendiculairement** à la tranchée romaine, au rempart et à leur propre tranchée. Polybe, que suit Tite-Live, aide à comprendre la situation (1).

e . Une attaque de ville : Héraclée. Philippe a été battu à Cynoscéphales. On est en -191 = 561 *ab V. c.* La même année, après sa victoire aux Thermopyles sur Antiochus III le Grand (qui avait accueilli Hannibal), le consul M. Acilius assiège les Romains dans Héraclée, qui est à l'ouest du **golfe Maliaque**. Il attaque de quatre côtés. Il poste M. Bébius du côté du golfe, *e regione sinus Maliaci,* côté d'un difficile abord (2) : position analogue à celle de C. Fulvius Flaccus au siège de Capoue, *cf. supra* : ***du côté de*** n'a dès lors plus rien de vague (3), et M. Bébius est posté entre le golfe et la ville.

Comparaison à faire : c'est encore le siège d'Ambracie, avant l'affaire de la mine et de la contre-mine. Le consul attaque sur cinq points à la fois. L'un des cinq côtés fait face au temple ou quartier d'Esculape, déterminé donc, encore une fois, par la **perpendiculaire** au rempart : "*Consul, iam munimentis, quibus saepienda urbs erat, iam operibus, quae admouere muris parabat, perfectis, quinque simul locis moenia est aggressus. Tria paribus interuallis, faciliore aditu a campo aduersus Pyrrheum quod uocant admouit, unum e regione Aesculapii, unum aduersus arcem.*" (4).

2. D'autres narrations militaires apportent confirmations et nouveautés. En voici quatre d'AMMIEN MARCELLIN, et quatre de la VULGATE.

a. On est en 357. Constance a fait un grand massacre des Limigantes et les a forcés à s'expatrier. Les Sarmates libres, alliés des Romains, occupent les terres *e regione*

remparts, en direction de l'ouvrage qui avait été couvert de claies." - Traduction **Loeb** : "in the direction of that work which had been covered by the sheds."

(1) POLYBE (vers -202- vers -120), Histoire romaine, XXI, 28, Pléiade, p. 923-924 : Les Romains "*creusèrent, parallèlement à la muraille, une tranchée longue de près de deux plèthres. A partir de là, ils commencèrent leurs travaux de sape. (...). Les chefs de la garnison assiégée décidèrent alors de faire creuser à l'intérieur de l'enceinte un fossé parallèle à la muraille et à la tranchée. (...). Quand ils eurent localisé cette mine, (...), ils firent creuser, perpendiculairement au fossé, une galerie souterraine, passant sous la muraille et dirigée de façon à rejoindre celle de l'ennemi.*"

(2) TITE-LIVE : ***Hist. Rom., XXXVI, 22, 8 :*** "*Contemplatus omnia, quae noscenda erant, quatuor simul locis aggredi urbem constituit. A flumine Asopo, qua et gymnasium est, L. Valerium operibus atque oppugnationi praeposuit : partem extra muros, quae frequentius prope, quam urbs, habitabatur, Ti. Sempronio Longo oppugnandam dedit : a sinu Maliaco / e regione sinus Maliaci, quae aditum haud facilem pars habebat, M. Baebium, ab altero amniculo quem Melana vocant, adversus Dianae templum Ap. Claudium opposuit.*"

Traductions **Panckoucke** 1840 et **Budé** ("*a sinu Maliaco* ") : "*du côté du* golfe Maliaque". - Traduction **Loeb** : "on the side towards the Malian gulf" traduisant "e regione sinus Maliaci" qui est une restitution de Weissenborn. - La tradition manuscrite est largement corrompue.

(3) Ce qui rend plausibles les *e latere, a latere* des Glossaires.

(4) *Id., ibid., XXXVIII, 5, 2.* - Traductions **Panckoucke** 1840 : "vis-à-vis le temple d'Esculape" ; **Nisard** 1877 : "contre le quartier d'Esculape" ; **Budé** : "du côté de l'Asclépéion" ; **Loeb** : "on the side of the temple of Aesculapius".

sibi oppositas (1) : c'est un cas où l'axe signifié par *e regione* est défini, quoique sans plus de précision, par la **direction** de la marche, ou par la simple **orientation** sur place.

b. La ville et la garnison de Sirmium, capitale de l'Illyrie orientale, se sont rendues à Julien, qui occupe le pas de Sucques. Il s'agit ici du site de Sirmium : le côté de la ville qui regarde la Thrace est coupé comme à pic, "*Latus uero <e> regione oppositum Thraciis, prona humilitate deruptum*" (2) : la **direction** et l'**orientation**, d'ailleurs bien plus précises, sont encore évidentes.

c & d. Deux autres cas de simple **orientation** sur place : ceux des scorpions que l'on met en batterie, *e regione,* contre les Perses (3) ou contre les Goths (4).

3. La VULGATE offre de même des cas de direction et d'orientation ; sans être toujours très précis, ils laissent chaque fois entendre un **axe** déterminé.

a. Se libérant de Pharaon, le peuple d'Israël se dirige par le désert vers la Mer des Joncs ou des Roseaux ; Yahvé parle à Moïse : "*Dites aux enfants d'Israël : Qu'ils retournent et qu'ils campent devant Phihahiroth (e regione Phihahiroth), qui est entre Magdala et la mer, vis-à-vis de Béelséphon (contra Beelsephon). Vous camperez vis-à-vis de ce lieu (in conspectu eius) sur le bord de la mer*" (5). Le **sens de la marche** et le contexte

(1) AMMIEN MARCELLIN (IVe s.) : ***Rer. gest. XVII, 13, 20 :*** "*Liberi terras occupaverant e regione sibi oppositas.*"

Traduction **Nisard** 1885 : "Et nos alliés *(ce sont les Sarmates libres)* occupant chacun la partie de la contrée qui lui faisait face."

(2) *Id., ibid.*, ***XXI, 10, 4.*** - Traduction **Nisard** 1885 : "Celui (*sc.* le mont) qui regarde la Thrace est au contraire coupé presque à pic." - Traduction **Loeb** : "But the opposite side, over against Thrace, precipitous and falling sheer downward..." - Traduction par Wolfgang **Seyfarth**, Académie de Berlin : "Jedoch die Seite, die Thrakien gegenüber liegt, ist steil und abschlüssig."

(3) *Ibid.*, ***XIX, 7, 6 :*** (Les Perses, avec leur roi Sapor, élèvent des tours et autres ouvrages de siège qui sont brûlés par les Romains. Ceux-ci amènent et installent de l'artillerie.) "*Qui (sc. scorpiones) dum translati e regione caute, quod artis est difficillimae, conlocantur, lux nobis advenit maestissima.*"

Traduction **Nisard** 1885 : "Le transport de ces engins (*sc.* les scorpions) et surtout leur *mise en batterie*, est d'une difficulté extrême. Tandis qu'on s'en occupait avec les précautions nécessaires, le jour se leva plus menaçant que jamais."

(4) *Ibid.*, ***XXXI, 15, 12 :*** (Le lendemain de la mort de Valens, les Goths vainqueurs assiègent Andrinople, où l'empereur avait laissé son trésor avec les insignes de l'empire, et où se trouvaient enfermés le préfet et les membres du conseil. Ils se retireront, après avoir échoué dans toutes leurs tentatives.) "*Scorpio genus tormenti, quem Onagrum sermo uulgaris appellat, e regione contra hostium aciem locatus, lapidem contorsit ingentem : qui licet humo frustra inlisus est visus...*"

Traduction **Nisard** 1885 : "Une pierre énorme, partie d'un scorpion (l'un de ces engins vulgairement appelés onagres), lequel était placé en batterie vis-à-vis d'un épais groupe d'ennemis, se brisa en tombant à terre."

(5) ***Exod. XIV, 2 :*** "*Loquere filiis Israel : Reversi castrametentur e regione Phihahiroth, quae est inter Magdalum et mare contra Beelsephon ; in conspectu ejus castra ponetis super mare.*"

doivent donner là son sens à *e regione* , de même qu'à ses deux synonymes.

b. Même fonction ici du **sens de la marche**, même imprécis : après le passage de la mer, les enfants d'Israël arrivent au désert du Sinaï. "*Etant partis de Raphidim et arrivés en ce désert, ils campèrent au même lieu ; et Israël y dressa ses tentes vis-à-vis de la montagne, e regione montis*" (1).

c. Le même type de situation encore. Le roi des Ammonites vient de mourir ; son fils Hanûn lui succède. David lui a envoyé des messagers pour lui présenter ses condoléances ; le nouveau roi les a outragés. Mais les Ammonites, voyant bien qu'ils avaient offensé David, achètent des chariots de guerre et lèvent de la cavalerie ; puis ils "*engagèrent le roi de Maacha avec ses sujets dans leur parti. Tous ces gens, s'étant mis en marche, vinrent camper vis-à-vis de Médaba, e regione Medaba*" (2). Leur **axe de marche** n'est pas autrement précisé : mais c'est assez. Il importerait à notre curiosité, il n'importe pas à l'acception de *e regione* qu'on sache ou non leur point de départ exact ni leur route.

d. L'axe trois fois donné par *e regione* était un axe de marche. Ce dernier cas sera celui d'un **diamètre**. Après la mort de Saül, son fils Ishbaal règne sur Israël ; mais David reçoit l'onction de la maison de Juda à Hébron. Guerre entre Juda et Israël. "*Abner, fils de Ner, sortit de son camp, et vint à Gabaon avec les gens d'Isboseth, fils de Saül. Joab, fils de Sarvia, marcha contre lui avec les troupes de David, et ils se rencontrèrent près de la piscine de Gabaon. Les armées, s'étant rapprochées, s'arrêtèrent l'une devant l'autre, e regione sederunt : l'une était d'un côté de la piscine, et l'autre de*

Hébreu : **lip^{he}néy** *(bis)* , nik^{he}ho ; SEPTANTE : **'απέναντι, ἐξ ἐναντίας, ἐνώπιον αὐτῶν.** Divers : *devant* ; mais Osty : *en face de*, et Chouraqui : *face à*. - L'identification de Pi-Hahirôt est très controversée. Un Magdala, ou Migdol, se trouve entre lacs Amers et golfe de Suez. Un Baal-Sephôn, de même, sur la route des caravanes reliant l'Arabie et la Syrie à la vallée du Nil. Mais "*Les localisations varient avec les hypothèses choisies pour situer la «mer des Joncs».*" *Cf.* A.-M. GERARD, Dictionnaire de la Bible, R. Laffont, Paris, 1991, pp. 1115, 936-937, 120, et la carte p. 1428 ; et *contra*, M. DU BUIT, Géographie de la Terre Sainte, Cerf, Paris, 1958, p. 112 et carte 7 (sur le cordon littoral).

(1) ***Exod. XIX, 2 :*** "*Nam profecti de Raphidim, et pervenientes usque in desertum Sinai, castrametati sunt in eodem loco ; ibique Israel fixit tentoria e regione montis.*"

Hébreu : **nèg^{h}èd^{h}** hâhâr ; SEPTANTE : **κατέναντι τοῦ ὄρους** . Divers : *vis-à-vis, en face de, devant, face à* . - Rephidim se trouve dans le Sinaï, au nord-ouest de l'Horeb ; *cf.* A.-M. GERARD, *ibid.*, p. 1181 : "*Rephidim serait l'actuelle oasis située sur l'oued Refayid.*" - *Cf.* la carte p. 1429.

(2) ***1 Par. XIX, 7 :*** "*Qui cum venissent, castrametati sunt e regione Medaba.*" - Ammon occupait l'est du Jourdain, sous Galaad, et Médeba se trouve à l'est du haut de la Mer Morte, près du mont Nébo.

Hébreu : **lip^{he}néy** ; SEPTANTE : **κατέναντι** . - Chouraqui, la T.O.B. traduisent *en face* ; mais la plupart, significativement, se contentent de *près de* (Crampon) ou de *devant* (Segond, *etc.*).

Le pays de Maaka se trouve aux sources du Jourdain, sur la pente sud-sud-ouest de l'Hermon ; Médaba, ou Médeba, dans les steppes de Moab, se trouve dans la Jordanie d'aujourd'hui, à 33 km au sud d'Amman (A.-M. GERARD, *ibid.*, p. 819, p. 902, et carte p. 1431) : l'axe de marche paraît descendre le Jourdain.

l'autre" (1). On a donc pris place en vis-à-vis de part et d'autre du bassin ou de l'étang.

On retrouve, au sens figuré, cette même opposition diamétrale dans l'opposition des contraires que nous enseignent des lettres échangées à l'occasion du CONCILE D'EPHESE (431) entre partisans ou entre partisans et adversaires de Nestorius ; ou encore, bien plus tard, dans RUSTICUS ; et où l'image du **cercle** s'impose ; (ou, si l'on préfère dans l'occasion, l'**opposition frontale** figurée par les intersections d'une perpendiculaire avec deux parallèles).

1a - Jean d'Antioche, évêque, à Cyrille d'Alexandrie : *"Ipse salvator et dominus noster Jesus Christus... duo ista (salutaria praecepta tradidit discipulis suis), quae quidem videntur esse ad invicem quasi e regione (= ἐκ διαμέτρων) contraria, omnem vero inter sese consonantiam servant, dico vero pacem et bellum."* - "Notre sauveur et maître lui-même, Jésus Christ, a donné à ses disciples ces deux préceptes salvateurs, qui paraissent bien pour ainsi dire diamétralement opposés l'un à l'autre, mais en fait observent l'harmonie entre eux, je veux dire la paix et la guerre." (2).

1b - Théodorète de Cyr, évêque, à Jean d'Antioche : *"In communi enim legentes Aegyptias litteras et earum mentem discutientes subtiliter, consona nostris ea quae inde sunt per epistulam scripta, cognovimus et XII capitulis quasi < e > regione (= ἄντικρυς) contraria, contra quae usque ad praesens perstitimus dimicantes."* - Nous avons reconnu, dans la lettre d'Egypte *[anti-nestorienne, donc]*, des positions qui s'accordent avec les nôtres *[nestoriennes]*, et qui sont "pour ainsi dire directement opposées" aux douze chapitres que nous n'avons cessé de combattre jusqu'à présent (3).

1c - Le même : *"Hanc rectitudinem conspicientes in litteris ipsis et quasi e regione (= ἐκ διαμέτρων) contrariam repperientes eis quae ante conscripta sunt, conlaudavimus deum..."* - Considérant cette exactitude dans cette lettre et la trouvant "pour ainsi dire diamétralement opposée" à ce qui a été écrit auparavant, nous avons comblé Dieu d'éloges (4).

2. RUSTICUS nous entretient à son tour, au VIe s., de Nestorius et des **querelles théologiques** autour de l'unique personne et des deux natures de Jésus-Christ : *"Quae dixisti..., Nestorii verbositatibus ex adverso et quasi e regione contraria sunt."* - Les choses que tu as dites contredisent directement "et, pour ainsi dire, diamétralement", le verbiage de Nestorius (ou : frontalement ; *cf.* l'image des deux lignes de bataille, athénienne et perse, à Marathon) (5). Les *quasi* ne sont pas ici pour atténuer l'idée, mais pour la renforcer en faisant passer l'image : *cf.* le *tamquam e regione* de CICERON, Top., XI, 47.

4. Mais un dernier exemple vaut d'être donné, parce qu'il a rapport à César et qu'il n'est pas sans originalité.

Lorsque Julius CELSUS Constantinus -ou faut-il dire PETRARQUE ?- écrit ses

(1) ***II Sam. II, 13 :*** *"Et cum in unum convenissent, e regione sederunt, hi ex una parte piscinae et illi ex altera."* - Gabaon est à une dizaine de km au nord-ouest de Jérusalem. Mais rien, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ne répond à *e regione*, ainsi qu'en témoignent les traductions modernes depuis Segond, CRAMPON, DHORME, BIBLE DE JERUSALEM, OSTY, T.O.B., CHOURAQUI...

(2) JEAN D'ANTIOCHE, *in* ***Concilium Ephesenum***, éd. Schwartz, vol. IV, p. 115, l. 12.

(3) THEODORETE ou THEODORET DE CYR, *ibid.*, p. 131, l. 24.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 132, l. 2.

(5) RUSTICUS, ***Contra acephalos disputatio***, (Migne 67 p. 1246 b).

Commentarii de Vita Iulii Caesaris , il vient à raconter le **stratagème de César pour passer l'Allier**. Voici sa version : "*Siquidem, praemissis e regione omnibus impedimentis et quatuor legionibus, additisque cohortibus aliquot, etc.*" (1). Tous les bagages, quatre légions et un certain nombre de cohortes ont donc été envoyés en avant *e regione* : qu'est-ce à dire, sinon droit devant, tout droit sur le pays arverne ? Notre expression veut dire une marche **alignée** sur les marches précédentes et **parallèle** à la rivière. Une clarté éloquente.

II. Géographie et cas apparentés (28 occurrences)

Une autre catégorie fort représentée est celle de la **géographie**, où il sera surtout question de localisation. Les moyens et les méthodes de la topographie ou la géodésie antiques sont élémentaires, mais, allant du plus connu au moins connu, elles procèdent précisément de point de repère en point de repère. Ainsi un point donné de la côte, ville ou promontoire, fait-il fonction de point d'observation pour situer une île par rapport à lui, ou inversement une île sert-elle à localiser une ville au plus près sur la côte d'en face.

1. Ainsi fait Pompéius FESTUS, grammairien qui pose, après M. Verrius Flaccus, autre grammairien antérieur, un problème de prononciation réglé par l'étymologie. Selon Verrius, le *R (rhô)* de **Rhegium** vient du grec et il faut donc prononcer *Rhegium* et non *Regium* pour désigner la ville qui se trouve sur le détroit, en face de la Sicile, *e regione Siciliae* , d'autant qu'il y a un Regium en Gaule Cisalpine (2). Cas classique de perpendiculaire et de plus court chemin, éclairé d'ailleurs par le contexte du détroit.

2. Et le géographe POMPONIUS MELA nous fournit le cas inverse de l'île d'**Ibiza**, l'une des Baléares, qui est située sur une perpendiculaire à la côte, en face d'un promontoire qui porte le nom de Ferraria dans le golfe Sucronien, *e regione promontorii quod in Sucronensi sinu Ferrariam uocant* (3).

(1) J. CELSUS CONSTANTINUS (V^e ou VIe s.), ou plutôt F. PETRARQUE (1304-1374) : Tractatus de uita et rebus [gestis] / (moribus ?) Iul. Caesaris. Caesaris Commentarii de bello Gallico, éd. par Achaintre et Lemaire, vol. III, Firmin Didot, Paris, 1820, p. 130 : "*Siquidem, praemissis e regione omnibus impedimentis et quatuor legionibus, additisque cohortibus aliquot, ut constare numerus uideretur omnium legionum, et speciem praeberet exercitus alibi aditum quaerentis, ipse [= Caesar], locis abditis, cum duabus tantum quae supererant legionibus, se tenuit.*"

(2) P. FESTUS (IIe s.) : ***Sign. verb.***, *Müller p. 270, Thewrewk pp. 368/370, Lindsay p. 332* : "<Rhegium per rh signifi->care oportet / <Rhegium per RH, non Regium, vo>care oportere (*Lindsay*) ait Verrius id municipium, quod in freto e regione (regno *cod.*) Siciliae est."

3. Les six emplois d'*e regione* sont tous d'intention topographique chez PLINE L'ANCIEN. Etant mis à part le cas rencontré où *regio* paraissait être un complément circonstanciel (1), des îles sont situées : ***a)*** une première fois en face d'une ville côtière de **Majorque**, dans les Baléares : "*A majore (sc. insula) XII in altum abest Capraria insidiosa naufragiis, et e regione Palmae urbis Menariae ac Tiquadra et parva Hannibalis.*" (2) ;

b) une autre fois en face d'un promontoire (le cap Finisterre ?) ; il s'agit des ***Iles Fortunées*** , -les îles Canaries ?-, au large de la côte espagnole : "*Ex aduerso Celtiberiae complures sunt insulae Cassiterides dictae Graecis a fertilitate plumbi albi, et e regione Arrotrebarum promunturi Deorum VI, quas aliqui Fortunatas appellauere.*" (3). Mais les trois autres occurrences présentent chacune un intérêt particulier.

c) On s'est déjà interrogé sur les deux villes du Fezzan que sont **Cidamus et Sabrata** et sur les traductions qui rendaient *Cidamum e regione Sabratae* . Or il se trouve que Sabrata est une ville côtière (Zouagha se trouve aujourd'hui à l'ouest de Tripoli) et que Ghadamès, ou Rhadamès, est du côté de la pointe sud de la Tunisie. La direction Sabrata-Ghadamès suit donc à peu près la frontière tunisio-libyenne. En bref, elle est grossièrement perpendiculaire à la côte : et c'est de cette façon que Pline situe Ghadamès dans l'intérieur des terres, comme une île en pleine mer (4). (*Cf.* les cartes ou les atlas).

d) De même, quand il s'agit de mentionner l'**Isaurie**, petit pays d'Asie Mineure généralement oublié entre la Cilicie et la Pamphylie, Pline précise qu'elle descend vers la mer, ou va toucher la mer, *Anemuri e regione* : or Anamur est une ville côtière, dont un promontoire porte aussi le nom ; la perpendiculaire fonctionne donc à nouveau, pour si-

(3) POMPONIUS MELA (Ier s.) : ***Geogr. II, 125*** : "*Ebusos e regione promontorii, quod in Sucronensi sinu Ferrariam uocant, eodem nomine urbem habet. (...). Contra est Colubraria.*" (*Contra* a ici valeur de synonyme) - Le golfe du Sucron (auj. du Jucar) est le golfe de Valence ; le promontoire Ferraria est aujourd'hui le cap St.-Martin.

(1) Pour mémoire, PLINE L'ANCIEN (Ier s.), ***Nat. Hist. VI, 142*** : "*Arabia (...) longissime a monte Amano e regione Ciliciae Commagenesque descendit.*" (*Cf.* p. 438, n. 1).

Mais s'il s'agit de dire ainsi d'où descend l'Arabie, il se trouve en outre que les chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus s'allongent et s'alignent sur ces deux provinces, et que l'Arabie en part tout droit et comme perpendiculairement pour s'étendre au loin - ce qui en donne la direction : est-ce un hasard ?

(2) *Id., ibid.*, ***Nat. Hist. III, 78.*** - Traduction **Panckoucke** 1829 : "Capraria présente à douze lieues en mer des côtes perfides et fécondes en naufrages. Ménaria, Tiquadra et la petite île d'Annibal, sont en face de Palma." - Traduction **Nisard** 1851 : "Dans la haute mer, à douze mille pas de la plus grande, est Capraria, aux abords dangereux pour les vaisseaux. En face de la ville de Palma, les îles Ménariennes, l'île de Tiquadra, et la petite île d'Annibal." - Traduction **Loeb** : "right off the city of Palma. "

(3) *Ibid.*, ***Nat. Hist. IV, 119.*** - Traduction **Nisard** 1851 : "*En face de* la Celtibérie sont plusieurs îles appelées Cassitérides par les Grecs, à cause des mines de plomb *(sic)* qu'elles renferment ; et, en face du promontoire des Arrotrèbes, six îles des Dieux, que quelques-uns ont appelées Fortunées." - Traduction **Loeb** : "facing Cape Finisterre."

(4) Pour mémoire, *ibid.*, ***Nat. Hist. V, 35*** : "*Intervenit ad solitudines Africae super Minorem Syrtim dictas versa Phazania, ubi gentem Phazaniorum urbesque Alelen et Cillibam subegimus, item Cidamum e regione Sabratae.*" - On la trouve en s'enfonçant droit devant, au milieu des terres.

tuer le pays dans l'intérieur des terres [1]. (*Cf.* les cartes et les atlas).

e) Quand enfin le géographe explique que la Hellade que nous appelons Grèce commence à l'isthme, et qu'on y trouve d'abord l'Attique, appelée jadis Acté, il précise qu'elle touche à l'isthme par la partie appelée Mégaride, d'après la colonie de **Mégare**, qui est située en face de Pages, *e regione Pagarum* . Or cette ville de Pages ou Pèges (aujourd'hui Alepochori), qui est moins connue de nous et dont le nom veut dire les Sources, Πηγαί, est une ville côtière comme Mégare, mais située à peu près en vis-à-vis, de l'autre côté de l'isthme, sur le golfe de Corinthe, et une route directe les relie. Le schéma est donc celui des deux **parallèles** que font approximativement les côtés de l'isthme, et les deux villes se trouvent au bout de la **perpendiculaire** qui, approximativement, les joint [2]. (*Cf.* cartes et atlas, et par exemple la carte Michelin n° 980, "Grèce", pli 30).

De ce cas de figure, on en rapprochera un autre de la VULGATE, qui n'est pas géographique, mais plutôt **rituel, architectural et liturgique** : "*Non revertetur per viam portae per quam ingressus est, sed e regione illius egredietur*" [3]. (*Cf. Biblia Sacra, Desclée, Paris, 1956, plan p. 12 en appendice.*)

Dans la "Torah" (la Loi) du prophète Ezéchiel, est réglée la circulation dans le Temple futur : le prince entrera et sortira par la porte orientale, "mais lorsque le peuple du pays entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du septentrion pour adorer sortira par la porte du midi, et celui qui sera entré par la porte du midi sortira par la porte du septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré, mais il sortira par l'autre qui lui est opposée, *e regione illius* ." - Le cas se règle clairement par le jeu d'une perpendiculaire entre deux parallèles.

4. Lorsque l'historien AMMIEN MARCELLIN fait de la géographie, et la description de Sirmium y touchait déjà, il lui arrive de traiter de frontières, et donc de directions et d'orientation.

(Mais voici déjà, et sans attendre, d'autres problèmes de **frontières** qui se rencontrent dans la VULGATE.

1. Opération cadastrale pour la tribu de Benjamin, à qui échoit la terre qui est entre Juda et Joseph, à l'embouchure du Jourdain. On ne saurait dire que la longue délimitation soit d'une clarté lumineuse,

(1) *Ibid., Nat. Hist. V, 94 : "Ciliciae Pamphyliam omnes junxere neglecta gente Isaurica. Oppida ejus intus Isaura, Clibanus, Lalasis ; decurrit autem ad mare Anemuri e regione (regione* ed. Panckoucke*) supra dicti."*

Traduction **Panckoucke** 1829 : "Leur pays va toucher la mer vers Anemurium dont j'ai parlé ci-dessus." - Traduction **Nisard** 1851 : "Tous les auteurs ont fait succéder la Pamphylie à la Cilicie, négligeant la nation des Isaures. (...). L'Isaurie descend vers la mer du côté d'Anemurium sus-nommée." - Traduction **Loeb** : "over against Anemurium."

(2) *Ibid., Nat. Hist. IV, 23 : "(Attice) attingit Isthmum parte sui, quae appellatur Megaris ab colonia Megara, e regione Pagarum."*

(3) *Ezech. XLVI, 9.* - Hébreu : **nik^{he}ho** ; SEPTANTE : **κατ' εὐθὺ αὐτῆς** .

mais on peut lire que la frontière méridionale "passe vers le septentrion, s'étend jusqu'à Ensémès, c'est-à-dire la fontaine du Soleil. Elle passe jusqu'aux terres élevées qui sont vis-à-vis de la montée d'Adommim, *e regione ascensus Adommim* ", *etc.* : "*Transiens ad aquilonem, et egrediens ad Ensemes, id est, fontem Solis ; et pertransit usque ad tumulos, qui sunt e regione ascensus Adommim*" (1).

2. Autre problème du même ordre : la répartition territoriale des tribus de Transjordanie. Après la descendance de Ruben, dont certains "s'établirent dans tout le pays qui est à l'orient de Galaad, les enfants de Gad s'établirent vis-à-vis d'eux dans le pays de Basan, jusqu'à Selcha" : "*Filii vero Gad e regione eorum habitaverunt in terra Basan usque Selcha*" (2). - *Vis-à-vis* : c'est-à-dire, ici, *à leur suite.*

3. Et dans une problématique analogue, voici que Salomon avait douze préfets sur tout Israël, chacun fournissant pendant un mois tout le nécessaire de la table et de la maison du roi. Chacun de ces intendants avait son district ; voici le cinquième : "*Bana, filius Ahilud, regebat Thanac et Mageddo, et universam Bethsan, quae est juxta Sarthana subter Jezrahel, a Bethsan usque Abel-Mehula e regione Jecmaan*" (3). - "Bana, fils d'Ahilud, était gouverneur de Thanac, de Mageddo, de tout le pays de Bethsan, qui est proche de Sarthana, au-dessous de Jezraël, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula, *vis-à-vis de Jecmaan.*")

a. Etablissant la statistique de l'Egypte, parlant du Nil, des crocodiles, de l'ibis et des Pyramides, Ammien Marcellin dresse donc les frontières du pays aux quatre points cardinaux et, après celle du midi et avant celles du nord et de l'ouest, il en arrive à la frontière de l'est, *Qua orientem e regione prospicit (Aegyptus)* (4). La direction est presque aussi définie qu'un **vecteur** de la rose des vents.

(1. Dans le sens inverse, la VULGATE raconte une guerre sainte de Saül contre les Amalécites,

(1) ***Josué, XVIII, 18.*** - Hébreu : **nok^{h}ah** ma'aléh 'ad^{h}ummim ; SEPTANTE : **ἀπέναντι πρὸς ἀνάβασιν Αιθαμιν.** - *Cf.* M. DU BUIT, *op. cit.*, **, cartes 10 et 11. - La montée d'Adoummim est un lieu-dit sur la route de Jérusalem à Jéricho, où l'on a voulu voir plus tard l'auberge du Bon Samaritain de la parabole évangélique ; (*cf.* A.-M. GERARD, *op. cit.*, p. 36).

(2) ***1 Par. V, 11.*** - **Segond, Crampon, Osty, T.O.B.** : "vis-à-vis d'eux". **Bible de Jérusalem** : "A leur côté, les fils de Gad habitaient le pays du Bashân jusqu'à Salka." **E. Dhorme** : "en face d'eux". **A. Chouraqui** : "contre eux". Hébreu : **l^{e}nèg^{h}dâm.** SEPTANTE : **κατέναντι αὐτῶν .**

Galaad désigne le plus communément toute la région des hauts-plateaux de Transjordanie, entre le Yarmouk au nord, l'Arnon au sud et le désert syro-arabe à l'est. La région de Bachân ou Basan est située, elle aussi, sur les hauts-plateaux de Transjordanie, au nord du Yarmouk, affluent du Jourdain ; la tribu de Gad était primitivement établie plus au sud ; *cf.* GERARD, *ibid.*, pp. 421-424 et 126 ; DU BUIT, c. 10 et 13.

Il n'est pas évident ici que e regione permette d'orienter le pays de Gad par rapport au pays de Ruben. Cependant l'ordre des tribus remonte le Jourdain et Gad se place entre Ruben au sud et Manassé au nord...

(3) ***I Reg. IV, 12.*** - Mais les traductions modernes : **Crampon, Bible de Jérusalem, Dhorme** et **T.0.B.** : "jusqu'au-delà de Yoqméam" ; **Osty** : "jusque par delà Yoqméam ; et **Chouraqui** : "jusqu'au passage de Ioqme'âm". Hébreu : **'ad^{h} mé'éb^{h}èr** l^{e}yâqmâ'âm. SEPTANTE : **ἕως Μαεβερ Λουκαμ** *(sic)*.

Cette ville de Yoqméam ou Yoqnéam, ville royale cananéenne, était à l'ouest du Jourdain, au nord-ouest de Meguiddo et au sud-est du mont Carmel, aujourd'hui tell Qeimoun ; *cf.* A.-M. GERARD, *ibid.*, p. 1396 ; et M. DU BUIT, *ibid.*, carte 12.

(4) AMMIEN MARCELLIN, ***Rer. gest., XXII, 15, 2.*** - Traduction **Nisard** 1885 : "L'Egypte est la plus ancienne des nations (...). Elle a pour bornes (...) *à l'orient*, les villes éthiopiennes d'Eléphantine et de Méroé, les cataractes, la Mer Rouge, et les Arabes Scénites, que nous appelons Sarrasins."

des nomades du Néguev. "Et Saül tailla en pièces les Amalécites, depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis de l'Egypte, *e regione Aegypti* " : "*Percussitque Saul Amalec, ab Hevila donec venias ad Sur, quae est e regione Aegypti*" (1). - La direction est claire : le désert de Sur, Shur, Chour, s'étend au nord de la presqu'île du Sinaï, en bordure de la Méditerranée, entre le Négueb et le delta du Nil.

2. Et voici encore un exemple d'orientation par l'un des points cardinaux : commentant le prophète Amos, V, 7-8, JULIEN D'ECLANUM (Ve s.) explique que Dieu marque le sud à l'aide d'Orion, parce qu'il est *e regione, dans cette direction* : "*Orione Australem, quae est e regione, constituens*" (2).)

De ces questions de géographie, on rapprochera telles prescriptions minutieuses de la VULGATE qui touchent aux conditions d'exercice du **culte** et dont les détails s'organisent également en fonction des points cardinaux, mais combinés avec la forme et la disposition du **mobilier** sacré (3) (*cf.* pl. LXIV) :

1. Erection du sanctuaire. "*Posuit et mensam in tabernaculo testimonii ad plagam septentrionalem... Posuit et candelabrum in tabernaculo testimonii e regione mensae in parte australi...*" (4) - "Ainsi le tabernacle fut dressé... (Moïse) mit le témoignage dans l'arche... et l'oracle [= le propitiatoire] tout au dessus. Et ayant porté l'arche dans le tabernacle... il mit la table [des pains d'oblation ou de proposition] dans le tabernacle du témoignage, *du côté du septentrion* ... Il mit aussi le chandelier dans le tabernacle du témoignage, *du côté du midi*, vis-à-vis de la table."*(Cf. A-M. GERARD, op. cit., plan p. 1433).*

2. Rituel du Grand Jour des Expiations. "*Tollet quoque de sanguine vituli, et asperget digito septies contra propitiatorium ad orientem. Cumque mactaverit hircum pro peccato populi, inferet sanguinem ejus intra velum, sicut praeceptum est de sanguine vituli, ut aspergat e regione oraculi, et expiet sanctuarium ab immunditiis filiorum Israel, et a praevaricationibus eorum, cunctisque peccatis*" (5). - "Il prendra aussi du sang du veau, et y ayant trempé le doigt, il en fera sept fois les aspersions vers le propitiatoire, du côté de l'orient. Et après avoir immolé le bouc pour le péché du peuple, (Aaron) en portera le sang au-dedans du voile, selon qu'il lui a été ordonné touchant le sang du veau, afin qu'il en fasse les aspersions devant l'oracle, et qu'il purifie le sanctuaire des impuretés des enfants d'Israël, des violements qu'ils ont commis contre la loi, et de tous leurs péchés." *(Cf. A-M. GERARD, ibid., plan p. 1433).*

3. Rituel. Où disposer les lampes du candélabre ? "*Cum posueris septem lucernas, candelabrum in australi parte erigatur. Hoc igitur praecipe ut lucernae contra boream e regione respiciant ad mensam panum propositionis ; contra eam partem, quam candelabrum respicit, lucere debebunt*" (6). - "Lorsque

(1) *1 Samuel, XV, 7.* - Hébreu : **'al-p^e^néy** mitsrâyim ; SEPTANTE : **ἐπὶ προσώπου Αἰγύπτου** . - Second, Chouraqui, la T.O.B. mettent "*en face de*" . Mais **E. Dhorme** (Pléiade, I, p. 861) traduit ici **'al-p^e^néy** par : "... depuis Hawilah en direction de Shour qui est à l'est de l'Egypte". Même interprétation par CRAMPON, BIBLE DE JERUSALEM et OSTY : *à l'est* ou *à l'orient* de l'Egypte.

(2) JULIEN D'ECLANUM, cité par J. H. BAXTER, ALMA, 21, 1951, p. 46, n° 122.

(3) Se souvenir de A.-M. GERARD, *op. cit.*, p. 1324-1325 : "*Les prescriptions que Moïse reçoit de Yahvé font de la tente une description minutieuse, mais parfois obscure.*"

(4) *Exod. XL, 22.* Verset 24, la Vulgate ayant sauté deux versets. - Hébreu : **nok^h^ah** hashshul^e^-hân ; SEPTANTE : **εἰς τὸ κλίτος τῆς σκηνῆς** ... Segond : "en face de la table".

(5) *Lev. XVI, 15.* - Hébreu : **lip^he^néy** hakkapporèt^h^ ; SEPTANTE : **κατὰ πρόσωπον τοῦ ἱλαστηρίου** . Dhorme : "au-devant du propitiatoire".

(6) *Num. VIII, 2.* - La VULGATE ne suit pas ici l'hébreu ni le grec, qui ont *(bis) devant les faces du candélabre, sur* ou *vers le devant du candélabre* ou *du chandelier* : **'èl-mul p^e^néy** hamm^e^norâh, **ἐκ**

vous, (Aaron), aurez placé les sept lampes, que le chandelier soit dressé *du côté du midi* . Donnez donc ordre que les lampes posées du côté *opposé au septentrion* regardent en face la table des pains exposés de - vant le Seigneur, parce qu'elles doivent toujours jeter leur lumière vers cette partie, qui est vis-à-vis du chandelier." *(Cf. A-M. GERARD, ibid., plan p. 1433).*

b. Ailleurs, Ammien Marcellin situe la Chersonnèse Taurique ou Crimée - ou plus précisément ce promontoire de Crimée qu'est le Crioumétopon, en face du mont Carambe *(cuius e regione)* (1), situé lui-même sur la côte de Paphlagonie, au nord de l'Asie Mineure : lui aussi, ce faisant, tire une **perpendiculaire** d'un point de la côte.

c. Mais lorsque, jetant un coup d'œil sur la Thrace, le Pont-Euxin et les populations du littoral, il compare la côte à un arc, et qu'il voit ses deux extrémités dans les deux Bosphores, le Thrace et le Cimmérien (c'est le détroit entre la Mer Noire et la Mer d'Azov), il les dit opposés en vis-à-vis, *e regione sibi oppositi* (2). Alors, la corde fictive de l'arc symbolise l'**axe** indiqué par *e regione* .

4 *bis*. Mais c'est une corde réelle qui **matérialise** la droite en question quand SIDOINE APOLLINAIRE fait le portrait du roi wisigoth Théodoric II dans une lettre un peu précieuse à son cher Agricola.

Voici le roi à la chasse. On lui passe un arc détendu ; car il jugerait indigne de lui de porter l'arc au côté dans son étui, mais puéril de le recevoir tout tendu. *"L'ayant donc reçu, tantôt il le bande en faisant fléchir les extrémités qui se font face, sinuatis e regione capitibus, tantôt, appuyant sur son talon levé la partie de l'arc où se trouve le nœud, il fait glisser le doigt sur la corde encore molle et l'accompagne jusqu'à ce qu'il ait noué la boucle pendante"* (3).

(τοῦ ἑνὸς) μέρους κατὰ πρόσωπον τῆς λυχνίας . Segond écrit : "*vers le devant du chandelier*", "*sur le devant du chandelier*" ; et Dhorme : "*au-devant de la face du Candélabre*".

(1) AMMIEN MARCELLIN, ***Rer. gest., XXII, 8, 20*** : "*Carambis placide collis... cujus e regione est Criumetopon, Tauricae promuntorium.*"

Traduction **Nisard** 1885 : "Non loin de là le mont Carambe s'élève en pente douce vers le septentrion, séparé par deux mille cinq cents stades de mer du promontoire de Crioumétopon, en Tauride."

(2) *Id., ibid., XXII, 8, 13* : "*Extremitates autem arcus utrimque tenues duo exprimunt Bospori, e regione sibi oppositi Thracius et Cimmericus.*"

Traduction **Nisard** 1885 : "Les deux extrémités de l'arc sont figurées par les deux Bosphores, l'un Thrace, l'autre Cimmérien."

(3) SIDOINE APOLLINAIRE (Ve s.), ***Epist. 1, 2, 5*** : "*Igitur acceptum modo sinuatis e regione capitibus intendit, modo ad talum pendulum nodi parte conversa languentem chordae laqueum uagantis digito superlabente prosequitur.*" (Trad. **Budé**).

Traduction par **Grégoire et Collombet** 1836 : "Ainsi donc, après l'avoir reçu, tantôt il le bande en faisant fléchir les deux bouts ; tantôt, appuyant contre son talon l'extrémité où se trouve le noeud, il pousse du doigt la boucle pendante et mobile."

5. L'arc du roi chasseur nous était donc un modèle concret pour l'arc du Pont-Euxin : il ne nous a pas détournés de la géographie. Or on retrouve une même rigueur d'orientation dans la *Périégèse* de PRISCIEN, traducteur de DENYS L'AFRICAIN.

a. Voici, non sans analogie avec la côte du Pont-Euxin chez Ammien Marcellin, l'orientation chez PRISCIEN des parages de l'embouchure du Dniepr, le Borysthène.

La traduction de E.-F. CORPET chez Panckoucke date un peu (1845), mais elle rend quelque chose de la poésie litanique d'une langue inconnue : "*Ensuite les Hippémolges, et les puissants Hippopodes, et le Gélon, et les Neures, et les Agathyrses bariolés, au milieu desquels s'avance et descend l'onde du Borysthène, qui se précipite dans le Pont-Euxin près de Criu metopon, en face et dans la direction de l'étroite Symplégade . Là aussi coulent l'Aldescus et le Panticapus, qui, sortis tous deux des monts Riphées, se frayent un courant divers*" (1).

Or le Crioumétopon (le Front du Bélier) est un promontoire de Chersonnèse Taurique (la Crimée) ; le Dniepr se jette dans la Mer Noire au nord-ouest de la Crimée ; et la, ou les, Symplégades sont au Bosphore de Thrace : cet endroit, *locus hic,* donne donc en effet, quoique de loin, sur le Bosphore. On voit qu'il ne s'agit *ni de proximité, ni d'approximation* .

b. Et voici, plus rigoureuse encore, une autre orientation par les points cardinaux. (*Cf.* planche LXVI, le monde selon Hécatée, Eratosthène et Strabon).

L'Océan, sous plusieurs noms, environne toute la terre. Il pénètre çà et là dans les terres et forme de nombreux golfes, dont voici les quatre plus grands : "*Le premier, de ses larges ondes, rase l'Hespérie, et des bords de la Libye s'avance jusqu'aux côtes de la Pamphylie. Plus petit que celui-ci, mais plus grand que les autres, le second entre dans les terres Caspiennes, qui le reçoivent des vastes mers du Nord, de cet océan que Téthys possède sous le nom de Saturne : on l'appelle golfe Caspien et golfe Hyrcanien. Les deux autres viennent des mers australes : l'un, de ses flots rapides et soulevés, forme la mer Persique, placée en regard du pays où roulent les vagues Caspiennnes ; l'autres, en bouillonnant, bat les rivages de la Panchaïe [c'est l'Arabie heureuse] et s'étend au midi en face du*

(1) PRISCIEN (VIe s.), La Périégèse de Priscien, éd. critique par P. VAN DE WOESTIJNE, De Tempel, Bruges, 1953, p. 54, v. 303-307 :
"*Hic ubi descendit porrecta Borysthenis unda*
Euxinumque subit Criu prope tracta metopon.
E regione iacet locus hic Symplegados artae.
Hic sunt Ardisci quoque Panticapique fluenta :
Diuidui currunt Riphaeis montibus ambo."

Pont-Euxin" (1).

Donc le Golfe Persique et la Mer Caspienne s'opposent comme le sud au nord : et se trouvent en effet sur le même méridien. La Mer Rouge et la Mer Noire sont dans la même opposition et dans la même situation : mais, significativement, *contra* y est substitué à *e regione* .

Pas plus que *supra* , il ne s'agit donc ici d'approximation ni de proximité - ce qui serait absurde, au reste, vu la distance (2).

6. La VULGATE apporte un autre exemple vraiment topographique avec le partage du pays qu'imagine le prophète Ezéchiel (*cf.* la planche LXV, tirée de la T.O.B.).

A chaque tribu une bande de territoire allant de la Méditerranée à la frontière de l'est, large chacune de 25.000 coudées nord-sud. Un découpage géométrique comme d'aucuns en ont rêvé pour nos départements au temps de la Révolution.

Sept tribus au nord de Jérusalem, cinq au sud. Une treizième bande à la hauteur de Jérusalem, pour les prêtres, les lévites, la ville et le prince. Les lévites, les prêtres et la ville occupent le carré central de cette bande, découpé lui-même en trois bandes parallèles, sur toute sa hauteur et sur une largeur de 25.000 coudées dans le sens est-ouest.

Le reste, de part et d'autre, sera pour le prince de l'orient à la mer, sur toute la hauteur des 25.000 coudées nord-sud, *e regione viginti quinque millium primitiarum* (3) :

(1) ***Id., ibid.,*** p. 40, v. 54-64 :
"Persecat Hesperiam primus [sinus], qui porgitur undis,
Pamphylumque latus Libyae pertendit ab oris.
Hoc minor est, reliquis maior, quem Caspia tellus
Suscipit intrantem uastis aquilonis ab undis,
Nomine Saturni quod Tethys possidet aequor :
Caspius iste sinus simul Hyrcanusque uocatur.
At duo, qui ueniunt australis ab aequore ponti,
Hic supra currens mare Persidis efficit altum,
E regione situs qua Caspia uoluitur unda ;
Fluctuat ast alter Panchaeaque litora pulsat,
Euxini contra pelagus protentus in austros."

(2) C'est dans ce vers 62 que le correcteur du Parisinus lat. 4839, du IXe-Xe s., glosait *e regione* par : *comminus regionem* . *Comminus* était adverbe en latin classique, et n'avait pas de régime. Le régime paraît s'expliquer ici (se justifier ?), à titre d'antécédent, par la relative qui suit : *qua Caspis uoluitur unda* . *Comminus regionem* ne doit pas signifier *tout près de la région où* , mais *tout droit en direction de (la région où...), juste dans cette direction* , ce qui n'a de sens qu'en fonction d'un point de vue ou d'observation donné, ici du regard qui suit le méridien.

On peut se remémorer TACITE, Annales, XII, 12 : "*Non comminus Mesopotamiam, sed flexu Armeniam petunt*" , où *comminus* , au lieu de la traduction spatiale par *tout droit, directement* , pourrait se transcrire au sens temporel, par *incontinent* .

(3) ***Ezech. XLVIII, 21, (à suivre) :*** *"Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii, et possessionis civitatis e regione viginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem."* - "Quant à ce qui restera, ce sera pour le partage du prince, tout autour des prémices du sanctuaire et du partage de la ville, vis-à-vis de vingt-cinq mille mesures des prémices jusqu'aux

donc une direction horizontale perpendiculaire à une direction verticale.

7. Et, dans les dernières générations du latin vivant, l'humaniste BEATUS RHENANUS nous offre à son tour un petit problème de cartographie. Il a eu sous les yeux cette espèce de carte routière disproportionnée, copie médiévale d'un original antique, connue sous le nom de *carte des provinces* et surtout de Table de Peutinger (1).

Le Rhin y est représenté dans le haut par un simple trait horizontal allant de droite à gauche (2). Le nord figure donc à gauche de la carte et l'Allemagne s'y trouve tout en haut. Il s'agit de situer la SVEVIA (pays des Alemanni, ou aussi des Marcomani) par rapport à la SILVA MARCIANA (c'est la Forêt Noire) et à l'ALAMANNIA (Allemagne). Mais pourquoi cette question ? (*Cf.* planche LXVII).

Des noms de villes sont indiqués à la suite sur la rive droite du fleuve : de droite à gauche, pour en descendre le cours, Arae Flauiae, Brigobannis, Iuliomagus, Tenedon. Et ensuite et à la suite, mais sur la rive gauche : Brocomacus, Saletion, Tabernae, Nouiomagus, Borgetomagus ; en dessous et déporté sur la gauche, figure le nom de la SILVA VOSAGVS (les Vosges et leur forêt).

Or on a dessiné au-delà du Rhin, juste au-dessus de Tenedon, Juliomagus, Brigobannis et Arae Flauiae, une autre forêt avec des arbres, sur laquelle on a écrit : SILVA MARCIANA ; et encore au-dessus, débordant un peu ces deux mots sur la ~~droite~~ : ALA- gauche
MANNIA. Mais à côté de ce dernier mot, sur sa ~~droite~~, on a le mot SVEVIA. gauche

Il se trouve ainsi que le mot SVEVIA est écrit au nord de l'ALAMANNIA, à peu près en face de la SILVA VOSAGVS, et exactement en face de la série des villes qui va de Borgetomagus à Brocomagus. La SVEVIA est donc portée trop bas sur le Rhin, et c'est là que le bât blesse pour Rhenanus, qui la voit située bien trop au nord.

Mais voici ce qu'il en écrit au premier des trois livres de ses *Res Germanicae* :

bornes qui sont du côté de l'orient." - Hébreu : **'èl-p^{e}néy** ; SEPTANTE : ἐπί. - SEGOND : "*le long des 25 000 coudées*" ; DHORME : "*sur l'alignement des vingt-cinq mille coudées*".

Ezech. XLVIII, 21, (suite) : *"sed et ad mare, e regione viginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter in partibus principis erit."* - "Et de même du côté de la mer vis-à-vis de vingt-cinq mille mesures jusqu'aux bornes de la mer, ce sera encore le partage du prince. Et les prémices du sanctuaire avec le saint lieu du temple seront placées au milieu." - Hébreu : **'al-p^{e}néy** ; SEPTANTE : ἐπί. - SEGOND : "*le long des 25 000 coudées*" ; DHORME : "*sur l'alignement des vingt-cinq mille coudées*".

(1) Voir son édition par E. DESJARDINS, La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, Hachette, Paris, 1872 ; et du même : Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 4 : Les Sources de la topographie comparée, Paris, 1893.

(2) *Cf. id., ibid.*, segment 2 avec léger empiètement sur le segment 3, colonnes B et C, bande I. (Numérotation suivant les 11 segments sur 12 qui ont été conservés de cette longue bande horizontale ; manque le premier, qui serait le plus occidental).

"Hoc postremo referendum, in charta itineraria illa, quae est apud Chunradum Peutingerum, trans Rhenum supra Tenedonem, Iuliomagum, Brigobannem, & Aras Flauias, nemus esse depictum cum arboribus & ascriptum maiusculis literis,

S Y L V A M A R T I A N A

Et super haec uerba

A L E M A N N I A

In latere uero è regione Borbetomagi & Brocomagi, superadditum

S V E V I A

Sed posuit in latere pictor ille quod trans syluam melius locasset, ni uetuisset angustia membranae, & Germanica uelut aliena duxisset modice attingenda, prouincias tantum describens." (1).

Il aurait donc fallu mettre la SVEVIA entre l'ALEMANNIA et la SYLVA MARTIANA. Mais en dénonçant la faute du dessinateur, Rhenanus lui trouve une excuse : il n'avait pas la place, et d'ailleurs son sujet n'était pas la Germanie !

Quoi qu'il en soit, le mot SVEVIA, très étiré, égale juste en longueur l'énumération des villes, commençant avec le début de Borbetomagus et se terminant avec la fin de Brocomagus ; lui et la rangée des noms de villes (même en ligne brisée) font donc des parallèles. C'est assez pour qu'il soit juste en face. Mais le Rhin fait une troisième parallèle entre ces deux-là. Et le nom de pays se trouve donc en face des noms de ville, *è regione* , par la raison classique qu'ils sont situés de part et d'autre d'un fleuve.

L'analogie des solutions invite à rapporter ici la citation de l'ingénieur FRONTIN et celle du jurisconsulte AFRICANUS avec la glose qui l'accompagne.

1. FRONTIN (Ier s.) : (Il s'agit de l'**aqueduc appelé *Anio Nouus*** , et du **ruisseau, dit *d'Hercule*** , dont il se grossit. La voie Sublacensis longe la rive droite du fleuve. L'aqueduc en longe la rive gauche ; il reçoit le ruisseau d'Hercule, qui naît au 38e milliaire, vis-à-vis des sources de l'aqueduc Claudia, qui sont de l'autre côté du fleuve et de la route.) *"Anio Nouus Via Sublacensi ad miliarium qua-*

(1) BEATUS RHENANUS (= RHEINAUER, autour de 1500), Rerum Germanicarum libri tres, chez Frobenius, Bâle, 1531, pp. 51-52. - C'est-à-dire : "Il faut enfin rapporter ceci : que, sur la carte routière qui se trouve chez Conrad Peutinger, on a, au-delà du Rhin, au-dessus de Tenedon *[Zurzach ? Thiengen ?]* , Juliomagus, Brigobannis, et Arae Flaviae, dessiné une forêt avec des arbres, et écrit dessus SYLVA MARTIANA *[la Forêt Noire, petite portion de l'Hercynia]* . Et, au-dessus de ces mots, ALEMANNIA *[en Germanie, entre le Main, le Rhin et le Danube]* . Mais sur le côté, juste en face *[ou : à la hauteur]* de Borbetomagus *[Worms ; le copiste, le "moine de Colmar", a écrit par erreur Borgetomagi]* et de Brocomagus *[Brumath, Bas-Rhin, à deux milles au-dessous d'Argentoratum ou Strasbourg]* , on a ajouté au-dessus SVEVIA. Or cet excellent peintre a placé sur le côté ce qu'il aurait mieux fait de mettre au-delà de la forêt, si l'étroitesse du parchemin ne l'en avait empêché, et s'il n'avait pas pensé qu'il devait juste effleurer, comme étant étrangères, les choses de la Germanie, lui qui ne faisait que décrire les provinces." - (Mais peut-être RHENANUS commet-il un anachronisme ?)

dragesimum secundum in Simbruino excipitur ex flumine, (...). Jungitur ei riuus Herculaneus oriens eadem uia ad miliarium tricesimum octauum e regione fontium Claudiae trans flumen uiamque" (1). - La voie et le fleuve font deux parallèles, qui sont quatre avec les deux aqueducs ; et les sources de la Claudia sont le point d'où se tire la perpendiculaire pour localiser le captage du ruisseau d'Hercule par l'Anio Novus.

2. AFRICANUS (IIe s.) : (Chose assez fréquente, **une île peut se former par alluvionnement dans le cours d'une rivière**. A qui appartient-elle ? Cela dépend : au/x riverain/s d'en face dans tous les cas ; à ceux des deux côtés, si elle se trouve au milieu du courant ; sinon, à celui ou à ceux du bord le plus rapproché (2).)

Mais il y a des complications, des exceptions : et l'on pourra se voir opposer une fin de non-recevoir : *"Item, si fundo petito [en note marginale : potito], postea insula, quae e regione eius in flumine nata erit, petatur : exceptio obstatura est"* (3). - La question de droit est très technique, mais la perpendiculaire au fleuve qui joint l'île et le domaine est évidente.

3. ***Glose marginale** du VIe s. :* (La note explique la décision, faisant, dans une comparaison, la différence entre héritage et usufruit...) *"Hoc ideo, quia rei accrescit : sicut alias in proprietate legata : secus in usufr. quia personae accrescit. (...). Petendo ergo insulam, videtur et fundum petere : nisi cum nascitur e regione agri limitati, ubi non habet locum alluvio"* (4). - Egale technicité ; obscurité pour le profane ; mais solution par la même perpendiculaire.

III. Astronomie et géométrie ou cas assimilés (12 occurrences)

Après la guerre et la géographie, l'**astronomie** et la **géométrie** vont nous offrir quelques cas décidables selon la même méthode.

1. Après Cicéron, AMMIEN MARCELLIN a l'occasion de nous parler des éclipses, et des phases de la lune.

a. On est en 360, juste avant que Julien ne soit proclamé empereur à Lutèce. Mais l'historien s'occupe un moment des phénomènes célestes. Et c'est ainsi qu'il explique

(1) FRONTIN (Ier s.) : ***Aqu. 15.*** - *Cf.* les cartes des aqueducs dans les éditions Loeb ou Budé.

(2) Voir GAI INSTITUTIONES, ed. E. Seckel et B. Kuebler, Teubner, Stuttgart, 1969, II, § 72, c'est à savoir : II) : *Ius quod ad res pertinet* , B) : *singularum rerum adquisitiones (et alienationes)* , b) : *natura - les adquisitiones* , β) : *uis fluminis : alluuio, insula in flumine nata : "At si in medio flumine insula nata sit, haec eorum omnium communis est qui ab utraque parte fluminis prope ripam praedia possident ; si uero non sit in medio flumine, ad eos pertinet qui ab ea parte proxuma est iuxta ripam praedia habent."* * quae

(3) AFRICANUS (IIe s.) : ***Digeste 44. 2. 26. 1.*** (Digestum Novum seu Pandectarum juris civilis, XLIIII : *De exceptionibus, praescriptionibus et praejudiciis* , Tit. II : *De exceptione rei iudicatae* , XXVI : *Africanus* .)

(4) *Ibid.*

celui de la **pleine lune** : pour briller dans son plein, cet astre doit en effet se trouver *e regione* (1), en opposition directe avec le soleil : ce qui va de soi, mais ne va pas sans paradoxe, car on retrouve ici le modèle de l'éclipse de lune, où la lune est encore plus parfaitement *e regione solis* , ce qui fait qu'elle est toute noire au lieu de briller.

b. Mais l'**éclipse de soleil** demande, elle aussi, explication, car si la nouvelle lune a lieu tous les mois, cette éclipse ne se produit pas tous les mois. En effet, il ne suffit pas que la lune et le soleil se retrouvent en conjonction pour qu'il y ait éclipse de soleil ; il faut en outre que la lune se trouve *e regione* , juste en face du soleil, ou juste dans sa direction (2).

On doit convenir que c'est ici le ***cas rêvé*** pour illustrer celui de la colline de Gergovie. *E regione* veut dire une droite et une direction ; l'expression implique le regard distinct d'un observateur, mais aussi un point déterminé d'observation, qui font de l'axe signifié un **vecteur**. Donné explicitement ou implicitement par le contexte, l'existence de ce point fixe, tout autant que celle du repère visé, est préalable à la question du mobile : et ce point est ici la terre, tiers-point qui définit, avec le point de repère qu'est le soleil, la droite que croise le mobile lunaire. Or ce cas d'alignement est identique à celui de Gergovie, puisque le mobile, là-haut en mouvement circulaire, à l'arrêt naturel ici-bas, s'interpose entre le troisième point et le repère, et le cache de ce fait, au moins partiellement, à la vue de l'observateur.

Un autre problème d'astronomie à traiter comme le cas intéressant d'un **pseudo-alignement** de trois points se trouve dans VITRUVE, au Ier s. av. J.-C. : (Ce chapitre traite des constellations de l'hémisphère nord.) "*E regione capitis septentrionis transuersus ad pedes geminorum auriga stat in summo cornu tauri, etc*" (3). - *Cf.* la planche LXI. (N. B. Des *e regione* se trouvent aussi dans l'*Astronomie* d'Hygin.)

(1) AMMIEN MARCELLIN, *op. cit., XX, 3, 11 : "E regione vero cum normaliter steterit (sc. luna) contra, lumine pleno fulgebit, domicilium septimi retinens signi."*

Traduction **Nisard** 1885 : "Mais ce n'est que lorsqu'elle est logée dans le septième signe, où elle se trouve en opposition directe avec le soleil, qu'elle brille dans son plein."

(2) *Id., ibid, XX, 3, 3 : "Tamen sol non semper his diebus obducitur, sed cum luna e regione velut libramento quodam igneo orbi et aspectui nostro opponitur media."*

Traduction **Nisard** 1885 : "... il n'en résulte pourtant pas que le soleil se trouve toujours masqué ces jours-là. Il faut en effet que la lune, qui oscille d'un côté à l'autre de l'écliptique, s'en rapproche assez pour se trouver à peu près vis-à-vis du soleil." Ne serait-ce pas l'exemple d'une *belle infidèle* ?

(3) VITRUVE, ***Arch. IX, 4, 2.*** - *Cf. Eudoxe fr. 14 :* "κατέναντι δὲ τῆς κεφαλῆς τῆς μεγάλης Ἄρκτου ὁ Ἡνίοχος, κτα ."

Traduction par **Perrault** 1673, *reprise et retouchée* ***Firmin-Didot*** *1852 (et revue et corrigée par* ***André Dalmas*** *1965) :* "Et, près de là, *(à peu de distance de là)*, au droit de la tête de l'Ourse, le long des pieds des Gémeaux, est le Charretier, dont les pieds sont au-dessus de la corne gauche du Taureau, *etc.* " - Traduction **Panckoucke** 1847 : "Près de là, dans la direction de la tête de l'Ourse, vers les pieds des Gémeaux, se trouve le Cocher..." - Traduction **Budé** : "Sur la ligne *qui joint la tête de l'Ourse et les*

Donc, en tirant une droite à partir de la tête de l'Ourse, *e regione capitis septentrionis*, dans la direction des pieds des Gémeaux, on trouve **le Cocher**, mais de côté, *transuersus* (par côté, sur le côté). C'est un exemple remarquable, car *ce transuersus écarte le mobile de la droite*. Il s'agit de situer, grâce à un alignement, la constellation du Cocher. Vitruve, Perrault l'a souligné, fourmille d'erreurs. Mais ce n'est pas le problème. Le regard part du point de repère, la constellation de la Grande Ourse, et suit la ligne définie par un second repère, la constellation des Gémeaux. Entre les deux, mais sur le côté, la constellation cherchée, *qui n'est donc pas sur la droite qui sert à la repérer*.

Voir, sur la carte du ciel publiée par l'I. G. N., la figuration des constellations d'après le calendrier perpétuel de Thuret, horloger du roi Louis XIV. La queue des Ourses étant pour nous l'attelage des chariots ou le manche des casseroles, les Ourses sont disposées tête-bêche. L'œil de la Grande Ourse est l'étoile Muscida ; les pieds des Gémeaux sont les étoiles Athéna, Téjat, Propus... ; le Cocher se repère avec Menkalinan, Capella ; le bout de la corne (gauche) du Taureau, Bêta Tauri, s'appelle El Nath ; le Cocher se tient donc sur la gauche de l'axe Grande Ourse - Gémeaux, *et la ligne Gémeaux - Cocher n'est pas loin de faire un angle droit avec cet axe.* - Il s'agit bien de la Grande Ourse ici ; mais, vu l'emplacement de sa tête, la Petite aurait aussi bien fait l'affaire : y voir l'étoile Kochab.

Outre l'axe qui est donné par définition *mais sur lequel n'est pas situé le mobile*, cet emploi pose la question de la position de l'observateur par rapport au repère indiqué par *e regione* : si le regard peut ici partir de ce premier repère, c'est que l'observateur terrestre n'est pas dans le plan des étoiles ; il se tient à l'intérieur de la sphère céleste, et ne peut donc occuper les Gémeaux, qui correspondent malgré cela, ou pour cela même, aux *maiora castra* de Gergovie.

c. Moins scientifique à nos yeux, explication par le même auteur du phénomène de l'**arc-en-ciel**. Constance assiège Bézabde avec toutes ses forces, et se retire sans avoir réussi. Cependant Ammien Marcellin compte cinq bandes dans l'arc-en-ciel : une jaune clair, une plus foncée ou fauve, une rouge, une pourpre, et une enfin d'un bleu tirant sur le vert. Or la troisième, d'un beau rouge écarlate, doit sa couleur à ce qu'elle est la mieux exposée à l'éclat du soleil pour en recevoir les exhalaisons et qu'elle en capte directement, *e regione*, les plus purs rayons (1). Il faut comprendre, autrement dit, que la perpendiculaire élevée de cette bande centrale au soleil est **le plus court chemin** de lui à elle.

Voici un cas non moins subtil, mais qui relève plutôt de la **cosmogonie**. CHALCIDIUS (fin IIIe-début IVe s.) traduit à son tour et commente le Timée de PLATON. Il s'agit de la formation des Planè-

pieds des Gémeaux, obliquement, se trouve le Cocher, à la pointe d'une corne du Taureau." - Traduction **Loeb** : "Opposite the top of the Waggon..."

(1) AMMIEN MARCELLIN, *ibid.*, ***XX, 11, 28*** : *"Punica tertia, quod solis obnoxia claritudini, pro receptatione spiritus fulgores ejus (sc. solis) purissimos e regione deflorat."*

Traduction **Nisard** 1885 : "L'oeil découvre dans l'arc-en-ciel cinq bandes. (...). La troisième brille de ce beau rouge, parce que, soumise à l'action du soleil, elle en absorbe de très près les rayons." - Osera-t-on avouer qu'ici, la *belle infidèle* est d'une beauté moindre et d'une infidélité plus grande ?

tes, dont le rôle est de faire apparaître le Temps ; et plus précisément de l'origine de la nuit et du jour : "*Atque ut rationabilis et consulta haec motuum varietas et moderatio visu quoque notaretur omniumque octo motuum perspicua esset chorea, ignivit lucem clarissimam deus rerum conditor e regione secundi a terra globi, quam lucem solem vocamus, cujus splendore caelum infraque inlustrarentur omnia numerusque omnium extaret animantium*" (1). - C'est un cas d'orientation du regard : sur quelle sphère le dieu fondateur met-il le feu au luminaire du soleil ? Réponse : on regarde depuis la terre en direction de la deuxième orbite ou du deuxième circuit, qui est donc compté depuis la terre...

2 *a.* CENSORINUS - et plus tard CLAUDIUS MAMERTIUS - nous entretiennent des **parallèles** et notre locution prend chez eux le sens de *parallèlement* .

1. Avec le premier, il s'agit d'abord de définitions : le point, la ligne, la droite, la surface, le plan, l'angle plan, l'angle droit, la perpendiculaire, les angles droit, obtus, aigu... Notre expression figure dans la définition de l'angle plan. L'angle plan est, sur une surface plane, le rentrant formé par deux lignes qui ne sont pas placées en vis-à-vis, *non e regione positarum* , et qui se rencontre (ou : qui se rencontrent) en un seul point (2).

2. Il s'agit ensuite des cinq postulats des géomètres (3). Les deux premiers concer-

(1) CHALCIDIUS, ***Tim. transl. 39 b*** , *Wrobel p. 38, Waszink p. 31.*

Cf. PLATON, Timée, 39, b : "... **Φῶς ὁ θεὸς ἀνῆψεν ἐν τῇ πρὸς γῆν δευτέρᾳ τῶν περιόδων, ὅ δὴ νῦν κεκλήκαμεν ἥλιον...**" - Trad. CICERON, Tim., 31 : "*deus ipse solem quasi lumen accendit ad secundum supra terram ambitum.*" - Trad. Rudolf RUFENER : "*(...) zündete der Gott in der zweiten Bahn, von der Erde aus gezählt, ein Licht an - das eben das wir jetzt als die Sonne bezeichnen.*"

Et pour être de quelque secours : traduction *de Platon* **Budé** 1963 : "Or, afin qu'il fût pourvu, dans leurs huit mouvements, à une mesure visible de leur lenteur et de leur vitesse relatives, le Dieu fixa un luminaire *à celle des orbites qui est placée la seconde* par rapport à la Terre, celle que nous appelons maintenant le Soleil. Ainsi fut fait, afin que le Ciel fût partout lumineux et que les vivants pour lesquels cela était convenable participassent du nombre." - Traduction *de Platon* par **Léon Robin** 1955 : "Or, afin qu'il y eût une mesure claire à leurs rapports de lenteur et de vitesse et que les huit révolutions suivissent leur route, le Dieu alluma un flambeau *dans le deuxième circuit* au-dessus de la Terre : c'est à lui que nous donnons maintenant le nom de Soleil. Ce fut pour qu'il jetât le plus grand éclat dans tout le Ciel, et qu'eussent part au nombre tous les vivants à qui cela était convenable."

Belle hésitation du Th. L. L. : *von/in/aus der Richtung* .

(2) CENSORINUS (première moitié du IIIe s.) : ***Fragmentum Censorino adscriptum***, *VI, 2, Hultsch, pp. 60-61 :*

"*Nota* est cujus pars nulla est, *linea* longitudo sine latitudine, *lineae fines* notae. *recta linea* est quae super se positis notis aequaliter posita est. *summitas* est quod longitudinem <et latitudinem> tantum habet. *summitatis fines* lineae sunt. *plana*, quae dicitur *epipedos*, summitas est quae super se positis rectis lineis aequaliter posita est, vel quae suis finibus aequaliter posita est. *planus angulus* est in planitie duarum linearum non e regione positarum ad unum signum contingens (adque unum signum contingentium : *Sallmann*) curvatio. haec lineae quae angulum continent *cum rectae sunt, is angulus* rectis lineis contineri dicitur. si recta linea supra rectam lineam stans continuos angulos inter se pares facit, tum uterque ex paribus angulis *rectus* dicitur, et ea linea Graece *cathetos*, Latine *normalis* dicitur. *rectus angulus* est modicus et sibi congruens, *hebes* major recto, *acutus* minor recto." *(Ch. VI : De Formis.).*

Comme on le voit, les lignes qui forment un angle plan peuvent n'être pas des droites, mais cela ne change rien à notre problème : *e regione* veut dire *parallèlement* .

(3) Ils concernent : le tracé d'une droite d'un point à un autre ; le tracé d'une droite parallèle à une autre ; le tracé d'un cercle avec n'importe quel centre et n'importe quel rayon ; l'égalité de tous les angles

nent la possibilité de mener une ligne droite d'un point quelconque à un point quelconque, et de tracer en face, donc parallèlement, une ligne droite finie quelconque, *rectam lineam e regione eiicere* (1) : c'est-à-dire la possibilité des parallèles.

2 *b.* Quant au second de ces deux auteurs, il fait de la pédagogie des mathématiques et conduit son lecteur de la longueur à la figure. Or il veut lui faire comprendre qu'il ne suffit pas d'opposer l'une à l'autre deux lignes en vis-à-vis, *duas lineas sibimet antistatas e regione* (2), autrement dit de tracer deux parallèles, pour obtenir une figure, car qui dit figure implique qu'un espace est circonscrit.

2 *c.* Les oppositions mathématiques peuvent exprimer de façon figurée des oppositions logiques de contraires, et celles-ci peuvent être aussi bien figurées par une mise en parallèle que par une opposition diamétrale.

C'est pourquoi on rapprochera le théologien JULIEN D'ECLANUM des précédents mathématiciens, quand il oppose la puissance de la grâce du Christ et celle du premier péché, les mettant côte à côte, *e regione* , autant qu'en parallèle ou face à face pour en comparer les effets, ou opposant de même la mort du corps et sa résurrection, *etc.* (3).

droits ; les droites sécantes et les angles "intérieurs" que fait avec elles une droite qui les coupe, et qui sont inférieurs à deux droits. Notre expression se trouve dans le postulat concernant la possibilité de tracer une parallèle à une droite.

(1) ***Id., ibid.,*** *Hultsch, pp. 62-63 :* "Postulata geometrarum sunt quinque. ut liceat ab omni signo ad omne <signum> *(Sallmann)* rectam lineam ducere, et omnem finitam rectam lineam e regione ejicere, et omni medio et intervallo circulum scribere, et omnes rectos angulos inter se pares esse, et si in lineas <rectas> (<duas rectas> *Sallmann*) recta linea inmissa interiores angulos minores duobus rectis >pares< *(Sallmann)* fecerit, ejectas lineas concurrere. Si paribus paria adjecta fuerint, omnia paria erunt ; et si paribus paria dempta. et quae isdem paria sunt, et inter se paria sunt." *(Ch. VIII : De Postulatis.).*

(2) CLAUDIUS MAMERTIUS (Ve s.) : ***Anim. I, 25 :*** "Haec ergo de qua loqui institueram longitudo, cum fuerit puncto inchoata punctoque finita, a Graecis gramme, a nostris linea dicitur. Jam nunc si quid sit longitudo sine longitudine (latitudine ?) cognoscere valuisti, et lineam longitudine finitam formasti, duas aequales lineas sibimet *ἀντιστάτας* e regione constitue ; quod cum feceris, intellige te figuram duabus lineis paribus non fecisse. Figura enim dicitur cum... locus ambitur."

Traduction proposée : "Donc, cette *longueur* dont je m'étais mis à te parler, quand elle commence par un point et qu'elle se termine par un point, se dit *grammê* en grec, et *ligne* chez nous. Maintenant, si tu as pu reconnaître ce que c'est qu'une longueur sans largeur, et si tu t'es représenté une ligne finie en longueur, place en vis-à-vis deux lignes égales opposées l'une à l'autre ; et quand tu l'auras fait, comprends que ce n'est pas une *figure* que tu as faite avec les deux lignes pareilles. Car on dit *figure* quand (...) de l'espace est circonscrit." - Bref, deux parallèles n'enferment pas d'espace.

(3) JULIEN D'ECLANUM, *op. impf.*, cité par J. H. BAXTER, ALMA, 21, 1951, p. 46, n° 122 : *"uim gratiae Christi et peccati primi e regione constituens comparansque effectus utriusque" (2.113) ; "mors corporis et resurrectio e regione consistunt" (6.26)* .

Et BAXTER ajoute : *"cum e regione prudentes statuerent" (1.75 - ici, simple opposition logique entre propositions ?) ; " e regione huius peccatoris filium statuit" (3.46)* ; et il multiplie les références sous la rubrique *e contrario* : mais *e contrario* , bien loin de signifier seulement *au contraire* , signifie d'abord concrètement *en face, à l'opposite, au point diamétralement opposé*.

IV. Techniques et activités diverses (14 occurrences)

Mais voici, après ces abstractions, des problèmes plus concrets, comme en peut poser l'**architecture**, ou la **médecine**, ou le **droit**, ou telles autres techniques comme l'**écriture** ou la **lecture**.

1. Ces deux dernières nous livrent les deux premiers exemples.

a. SAINT JEROME commente les travaux exégétiques d'Origène, qui a édité en parallèle la concordance des quatre évangiles : Origène ne s'est pas contenté d'associer les textes originaux des quatre versions, il a transcrit les mots un par un et les a placés en vis-à-vis, *e regione singula uerba describens* (1)... C'est la ligne perpendiculaire à la page.

b. Et Saint Jérôme a procédé de façon semblable dans sa propre édition des quatre évangiles. Il a identifié tous les passages parallèles de ces textes sacrés, selon qu'ils sont communs à deux auteurs, à trois, ou aux quatre, ou qu'ils sont propres à l'un des quatre. Et, par un système de renvois, il indique au pape Damase comment aller de l'un à l'autre en lisant tel chapitre : car il y a un numéro de code à côté qui renvoie à un tableau des canons où se retrouve le numéro, et il n'y a qu'à s'y reporter pour trouver, dans chaque rangée de la table synoptique de concordance, les numéros qui sont en vis-à-vis, *quos numeros e regione habeant adnotabis* (2). Ce sont à nouveau des horizontales perpendiculaires aux colonnes de la page.

2 *a.* Soit, à présent, le plan de la palestre tel qu'établi par l'architecte VITRUVE :

(1) SAINT JEROME, ***adv. Ruf. 2, 27 :*** *"Et certe Origenes non solum exempla composuit quattuor editionum, e regione singula verba describens..."*

Traduction par Pierre **Lardet** (Cerf) : "Et en tout cas, Origène ne s'est pas contenté d'associer les textes originaux de quatre versions, les transcrivant mot par mot en vis-à-vis..."

(2) *Id.*, ***Praef. Evang. :*** (Jérôme explique au pape Damase qu'il a dressé, pour le texte des quatre Evangiles, dix *canons* ainsi conçus : un pour marquer les passages parallèles des quatre évangélistes ; trois pour marquer les passages parallèles de trois évangélistes sur quatre ; cinq pour les passages parallèles de deux sur les quatre ; et un dernier pour le tableau des passages propres à chacun. Dans la marge est partout indiqué le canon auquel il convient de se reporter.)

"Cum igitur aperto codice, verbi gratia, illud sive illud capitulum scire volueris cujus canonis sit, statim ex subjecto numero doceberis, et recurrens ad principia, in quibus canonum est distincta congeries, eodemque statim canone ex titulo frontis invento, illum quem quaerebas numerum ejusdem Evangelistae, qui et ipse ex inscriptione signatur, invenies ; atque à vicino caeterorum tramitibus inspectis, quos numeros e regione habeant adnotabis : et quum scieris recurres ad volumina singulorum."

Traduction proposée : "Quand donc, ayant ouvert ton livre, tu veux savoir, par exemple, de quel Canon est tel ou tel chapitre, tu l'apprends sur-le-champ par le numéro qui est placé à côté ; tu te reportes alors aux premières pages où est détaillé le tableau des Canons ; tu trouves aussitôt le même Canon à partir du titre dans l'encadré du haut, et tu trouves le numéro que tu cherchais du même Evangéliste, qui est, lui aussi, indiqué par l'inscription ; tu examines à côté les rangées des autres, et tu notes les numéros qu'ils ont en face : et quand tu les sais, tu te reportes à leur livre à chacun, *etc.*"

"Ad sinistram ephebei elaeothesium, proxime autem introrsus e regione frigidarii conlocetur concamerata sudatio longitudine duplex quam latitudo, quae habeat in versuris ex una parte laconicum ad eundem modum, uti quam supra scriptum est, compositum, ex adverso laconici caldam lavationem." (1). Le cas est très discuté ; il n'est que de voir les études et les plans d'A. Palladio, de C. Perrault, de l'édition Panckoucke, d'A. Birnbaum, *etc.*, ou de Jean Delorme (2), que nous suivons. (*Cf.* la planche LXII).

Le texte est difficile, mais l'analyse de l'expression *e regione* aide à comprendre qu'il s'agit de l'enfilade des pièces. Au milieu de la façade, l'*ephebeum* , vaste exèdre avec des sièges. A droite, le *coryceum* , salle du *punch-bag* , puis le *conisterium* , *ring* de lutte, et, dans l'aile du portique, le *loutron* ou *frigida lauatio* , bain froid. A gauche de l'*ephebeum* , l'*elaeothesium* , magasin à huile, et le *frigidarium* , piscine froide couverte, avec un accès au *propnigeum* , chaufferie, dans l'aile du portique. Puis à côté, vers l'intérieur, à l'**alignement** du *frigidarium (e regione frigidarii)* , la *concamerata sudatio* , bain de vapeur voûté, avec en aile, le *laconicum* , étuve sèche, et, à son opposé, la *calda lauatio* , le bain chaud.

2 *b.* Plus clair et moins compliqué, le passage où le même Vitruve traite de la taille des colonnes qui entourent le temple : celles-ci sont plus étroites en haut qu'en bas ; mais, si la diminution des diamètres est égale des deux côtés pour les colonnes frontales, elle est toute reportée à l'extérieur pour les colonnes latérales, si bien que le bord intérieur de ces dernières est vertical et non pas oblique, le bord extérieur l'étant d'autant plus : *"et cette diminution donne à l'édifice un aspect fort agréable"* .

Voici le texte : *"Après avoir placé et achevé les bases, il faudra que les colonnes du milieu de la façade et de la partie postérieure du temple [c'est l'opisthodome, symétrique*

(1) VITRUVE, ***Arch. V, 11, 12 :*** (Le livre V traite des édifices publics; le chapitre 11, des palestres.)

Trad. **Perrault** 1673 (= **Dalmas** 1965), *reprise et retouchée* ***Firmin-Didot*** *1852 :* " Au côté gauche de l'*ephebeum* est l'*elaeothesium*, salle pour les huiles *[paraphrase non reprise chez Firmin-Didot]*, proche *(près)* duquel est la chambre froide, d'où l'on va par un passage au *propnigeum*, qui est dans le retour de l'autre portique. Tout proche *(de là* ajouté*)* en dedans *(et en face* ajouté*)* de la chambre froide, est l'étuve voûtée pour faire suer."

Trad. **Panckoucke** 1847 : "De là un passage conduit au *propnigeum* , qui est à l'autre angle du portique. Tout près en dedans, en face du *frigidarium*, sera placée l'étuve voûtée où l'on sue."

Trad. **Loeb** : "in line with the cold room."

Trad. Jean **Delorme** 1960 : "A gauche de l'*ephebeum*, l'*elaeothesium* (magasin à huile), puis, à côté de l'*elaeothesium*, le *frigidarium* (piscine froide couverte) et, de là, un accès au *propnigeum* (chaufferie) dans l'aile du portique. Puis à côté, vers l'intérieur, à l'alignement du *frigidarium*, on placera la *concamerata sudatio* (bain de vapeur voûté), d'une longueur double de sa largeur, qui contiendra en ailes, d'un côté le *laconicum* (étuve sèche), construit comme il a été dit plus haut, et, à l'opposé du *laconicum*, le bain chaud."

(2) J. DELORME, Gymnasion, étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'empire romain), E. de Boccard, Paris, 1960, pp. 490-497.

du pronaos, parvis, porche ou vestibule] soient posées à plomb sur leur centre ; quant aux colonnes qui sont aux angles et à celles qui doivent les suivre (quae e regione earum futurae sunt), aux deux côtés du temple, et à droite et à gauche, elles auront parfaitement à plomb le côté intérieur qui regarde les murs de la cella ; le côté extérieur aura la diminution dont il a été parlé" (1). Les colonnes latérales **alignées** sur les colonnes d'angle (et **parallèles** aux murs du temple) : le cas est limpide.

2 *c* & *d*. Plus obscur, et non moins discuté que le problème de la palestre, un autre passage où Vitruve recourt à la même expression pour dire la disposition des colonnes du *pronaos* dans le temple toscan. (*Cf.* la planche LXIII).

Traitant du style toscan, il définit les proportions du temple : la longueur et la largeur totales seront dans le rapport de 6/5. La longueur sera divisée en deux, la partie du fond étant réservée aux *cellae* ou chapelles, celle du devant au portique ou *pronaos* . La largeur sera de son côté divisée en dix : trois parties à droite et autant à gauche pour les petites chapelles latérales, (ou éventuellement pour des ailes ou galeries couvertes), et quatre entre celles-là pour la chapelle centrale. Sur l'espace qui s'étendra en avant des *cellae* , donc sur le *pronaos* , les colonnes seront disposées de façon que celles des angles soient placées en face des antes, dans la direction du bout des murs, *ou* des murs extérieurs *(contra antas, parietum extremorum e regione)* ; et deux autres seront placées entre les angulaires, en façade du porche, dans l'alignement des murs *(e regione parietum)* qui séparent les chapelles latérales de la chapelle centrale, donc plus proches des angulaires que l'une de l'autre ; et enfin, à mi-chemin des antes et des colonnes du premier rang, *priores* , de nouvelles colonnes, *alterae*, seront placées *isdem regionibus* , selon les mêmes directions (2).

Ch.-L. Maufras, qui a traduit Vitruve pour Panckoucke, ne met pas de murs inté-

(1) VITRUVE, ***Arch. III, 5, 4 :*** (Le livre III traite des temples ioniques ; le chapitre 5, de l'ordre ionique.) "*Spiris perfectis et conlocatis, columnae sunt medianae in pronao et postico ad perpendiculum medii centri conlocandae, angulares autem quaeque e regione earum futurae sunt in lateribus aedis dextra ac sinistra, uti partes interiores, quae ad parietes cellae spectant, ad perpendiculum latus habeant conlocatum, exteriores autem partes uti dicant se earum contracturam.*"

(2) *Id., ibid., **IV, 7, 2 :*** (Le livre IV traite des temples doriques et corinthiens ; le chapitre 7, du style toscan). "*Spatium, quod erit ante cellas in pronao, ita columnis designetur, ut angulares contra antas, parietum extremorum regione / e regione conlocentur ; "duae mediae e regione parietum, qui inter antas et mediam aedem fuerint, ita distribuantur ; et inter antas et columnas priores per medium isdem regionibus alterae disponantur.*"

De Claude PERRAULT à Ch.-L. MAUFRAS, le traducteur de chez Panckoucke, on a vivement regretté l'obscurité de ce texte. Du premier : "Le texte est si obscur que les Interprètes l'ont entendu diversement." Du second : "La description de ce temple toscan, dit de Bioul, est pour tous les commentateurs l'antre de Trophonius ; ils y trouvent la même obscurité que dans cette célèbre caverne, où tous ceux qui y descendaient voyaient une infinité de choses, fruit de leur imagination ; personne ne voyait ce qu'un autre avait vu. Il en est de même pour les interprètes qui ont cherché à pénétrer le sens de ce passage."

rieurs entre "nef" et "bas-côtés" et prend les murs qui sont entre les antes et le milieu du temple pour la façade de celui-ci ; il prolonge les murs extérieurs jusqu'à mi-profondeur du porche, place deux colonnes entre les antes qui les terminent et n'installe donc que six colonnes en tout.

Mais l'interprétation d'A. Choisy paraît mieux inspirée : temple à trois *cellae* et portique à double rangée de quatre colonnes, les *cellae* et le portique occupant une surface égale (1). On a ainsi 1°) dans l'alignement des murs extérieurs, deux colonnes angulaires aux coins du porche ; 2°) dans l'alignement des murs intérieurs, deux colonnes intermédiaires sur le devant du porche, entre les angulaires ; 3°) deux colonnes alignées sur les antes et les colonnes d'angle, et deux autres alignées sur ces deux-là, et aussi alignées sur les murs intérieurs et sur les deux colonnes intermédiaires : *alterae* , s'opposant à *priores* (les quatre colonnes de devant), ne feraient donc pas deux, mais quatre.

Quoi qu'il en soit, le jeu des **alignements** et des **parallèles** n'est pas contestable : car l'obscurité du texte (2) enveloppe notre expression, mais ne la compromet point.

2 *e*. Le dernier cas, qui concerne le mélange des styles, paraîtra peut-être moins embrouillé.

"*Quelques architectes,* explique Vitruve, *empruntant à l'ordre toscan la disposition de ses colonnes, l'ont adoptée pour des temples corinthiens et ioniques, et pour ceux où les côtés du pronaos sont fermés par des murs qui avancent avec leurs antes ; plaçant deux colonnes au droit des murs qui séparent le pronaos de la cella, e regione cellae parietum, ils font un mélange de l'ordre toscan et des ordres grecs.*" - Cette traduction, qui est celle de Panckoucke, et qui se retrouve à peu près la même de Perrault à Dalmas, est une para-

(1) *Cf.* VITRUVE, texte et traduction par Auguste CHOISY, Paris, 1909, 4 t. en 2 vol., II, pl. 41 : *Temple toscan* , pour illustrer t. I, p. 173.

(2) Ce n'est point par de tels passages que VITRUVE est "*un modèle de rédaction précise et claire, non sans élégance même*" . (J. BAYET, Littérature latine, A. Colin, Paris, 1965, p. 293.) - Mais voici des traductions qui donnent elles-mêmes de la tablature :

Perrault 1673, *reprise et retouchée Firmin-Didot 1852* : "L'espace qui fait le Porche au devant du Temple sera tellement partagé pour placer les colonnes, que celles des coins *[les Angulaires]* soient au droit des Antes qui sont au bout des murs ; et que devant les murs *[les murailles]* qui sont entre les Antes et le milieu du Temple il y ait deux autres colonnes *[il y en ait deux autres]* disposées en telle sorte qu'elles soient entre les Antes et qu'entre ces colonnes de devant *[les colonnes de devant]* il y en ait d'autres disposées de la mesme manière."

Panckoucke 1847 : "L'espace qui est en avant de la cella, le pronaos, sera disposé pour recevoir les colonnes, de manière que celles des angles soient placées dans la direction des antes qui terminent les murs. Devant les murs qui sont entre les antes, et le milieu du temple, il y aura deux colonnes disposées de telle sorte qu'elles se trouvent entre les antes, tandis que deux autres encore seront élevées au milieu des premières colonnes, et sur la même ligne."

Firmin-Didot 1852 : "L'espace destiné au porche sera divisé pour placer les colonnes de manière à ce que celles des angles *répondent à celles des antes qui sont au bout des murs,* et que devant les murs qui sont entre les antes et le milieu du temple, il y ait deux autres colonnes, disposées de telle sorte qu'elles soient entre les antes, et qu'entre ces colonnes de devant il y en ait d'autres disposées de la même manière."

phrase plus obscure que le texte (1), qui dit seulement *e regione cellae parietum* .

Plus fidèle et plus simple, la traduction anglaise de la Loeb doit être mieux inspirée : il s'agit encore d'un **alignement** des colonnes sur les murs de la *cella* centrale.

3. On a lieu de regretter pareilles difficultés dans un traité d'architecture. Quittes à nous décevoir autant, elles nous surprendront moins sous la plume d'un PLINE LE JEUNE, dont les descriptions n'ont pas exactement la précision pour objectif (2).

Il entretient ici son correspondant de sa villa de Toscane, au pied de l'Apennin : sa campagne des *Tusci* , dans la haute vallée du Tibre. Il va en décrire l'hippodrome, ou manège : "Cet agréable aménagement des bâtiments n'approche pas du charme de l'hippodrome. Ce dernier est découvert en son milieu, si bien que dès l'entrée on peut l'embrasser d'un coup d'œil. (...) et au milieu du raffinement de la ville surgit devant nous subitement comme un aspect de la campagne. L'espace compris à l'intérieur s'orne de deux rangs de petits platanes (...). Au bout, un lit de table en marbre blanc est ombragé par une treille (...). *[Il en sort de l'eau qui s'écoule dans un bassin de marbre.]* (...). En face, *contra* , une fontaine rejette de l'eau pour la recueillir (...). A l'opposite *ou* à l'opposé du lit de table, *e regione stibadii* , une chambre tournée vers lui rend au lit autant d'éclat qu'elle en reçoit" (3).

(1) *Id., ibid., IV, 8, 5 :* (Le chapitre 8 est intitulé : *Des temples ronds* ; mais il s'agit ici du mélange des styles) *"Nonnulli etiam de tuscanicis sumentes columnarum dispositiones transferunt in corinthiorum et ionicorum operum ordinationes, et quibus in locis in pronao procurrunt antae, in isdem e regione cellae parietum columnas binas conlocantes efficiunt tuscanicorum et graecorum operum communem ratiocinationem."*

Traductions : **Perrault** 1673, *reprise et retouchée Firmin-Didot 1852, puis A. Dalmas 1965* : "Il se trouve aussi des temples *(Il y a aussi les temples)* dont on a disposé les colonnes à la manière toscane, quoiqu'ils soient d'ordre ionique ou corinthien *(corinthien ou ionique)* ; tels sont ceux où les murs s'avancent des deux côtés avec des antes, pour former un porche, où l'on a placé deux colonnes au droit des murs qui séparent le porche du dedans *(d'avec le dedans)* du temple, et où l'on a fait ainsi *(aussi* sic*)* un mélange de la manière grecque et de la manière toscane." - **Panckoucke** 1847 : "... plaçant deux colonnes au droit des murs qui séparent le pronaos de la cella..." - **Loeb** : "in line with the walls of the cella."

On aura noté que l'anglais dit *dans l'alignement de* - et que le français dit *au droit de* , ce qui veut plutôt dire, en principe, *à angle droit*...

(2) *Cf.* la note d'A.-M. GUILLEMIN dans la C.U.F., concernant la villa des Laurentes, non loin d'Ostie : *"Quant à en retrouver le plan exact au moyen des indications fournies par Pline dans sa description, c'est une œuvre à laquelle depuis deux siècles se sont appliqués une foule d'archéologues et dont la vanité est prouvée par la seule diversité des résultats auxquels ils ont abouti. Pline, quoi qu'il en dise lui-même, ne nous oriente pas dans le dédale de ses villas."*

(3) PLINE LE JEUNE (Ier-IIe s.), *Ep. V, 6,37 : "In capite stibadium candido marmore vite protegitur. (...). Contra fons egerit aquam et recipit. (...). E regione stibadii adversum cubiculum tantum stibadio reddit ornatus, quantum accipit ab illo."*

Traduction **Panckoucke** 1826 : "(...) Vis-à-vis du lit de repos est une chambre, qui lui donne autant d'agrément qu'elle en reçoit." - Traduction **Nisard** 1853 : "A l'extrémité (*sc.* de l'allée centrale) est un lit de repos de marbre blanc. (...). A l'un des côtés *[sic]* est une fontaine jaillissante. (...). Vis-à-vis du lit de repos est une chambre, qui lui donne autant d'agrément qu'elle en reçoit de lui." - Traduction **Loeb** : "Fronting the bench (and which reflects as great an ornament to it, as it borrows from it) stands a chamber of lustrous marble." - Traduction **Budé** 1962 : "Au bout, un lit de table en marbre blanc est ombragé par

Comment peut-on tenter de se représenter les choses ?

Pline fait le guide et il décrit au fil de son parcours. Le *stibadium* , lit de table en demi-cercle, appelé aussi *sigma* , se trouve donc au fond d'une allée de platanes. Sa forme en C donne à penser que le bassin, qui sert au service, est comme à l'intérieur. Et la fontaine est alors en avant du lit, *contra* , pour l'invité qui s'approche. La chambre donne sur le lit, mais elle est mentionnée et décrite après lui ; et si elle était par devant, elle en cacherait la vue au lieu de contribuer à leur ornement réciproque. Le mot *aduersum* , qui paraît négligé par les traducteurs, pourrait bien être décisif : la chambre à coucher ouvre sur le lit de table, mais elle se tient derrière lui, et notre expression veut dire qu'on la voit ainsi de l'autre côté du lit en arrivant ; d'où le fait qu'ils se mettent réciproquement en valeur.

4a. Soit enfin la VULGATE et le palais de Salomon, dit "maison de la Forêt du Liban", qui avait cent coudées de long, cinquante coudées de large, et trente de haut (1).

Le traducteur Crampon met en note que : "*Les termes de la description sont en partie très obscurs.*" Et le traducteur Osty, que : "*Tout le passage (v. 1-12) est à ce point obscur que «les reconstitutions tentées sur cette base sont de pure fantaisie.» (Barrois).*" Mais on comprend, d'après la Vulgate, que la nef du temple avait quatre travées comprises entre trois rangées de colonnes : colonnes dont l'**alignement** dans les deux sens nous renvoie aux colonnes mal alignées de la villa de Quintus T. Cicéron. Et il n'importe que l'hébreu parle plutôt de fenêtres, ou d'architraves, ou d'embrasures, ou de pertuis (2)...

une treille. (...). En face, une fontaine donne de l'eau et la recueille *ensuite.* (...). En face du lit de table une petite construction lui donne et en reçoit à la fois de l'agrément."

Il semble donc que le mot *aduersum (cubiculum)* n'est pas traduit ; et qu'*en face* ou *vis-à-vis* sont des traductions paresseuses, car la chambre paraît plutôt se trouver dans le dos du lit, et c'est plutôt lui qui est en face d'elle.

(1) ***I Reg. VII, 4-5 :*** "*(...) quatuor deambulacra inter columnas cedrinas ; ligna quippe cedrina exciderat in columnas. Et tabulatis cedrinis uestiuit totam cameram, quae quadraginta quinque columnis sustentabatur. Unus autem ordo habebat columnas quindecim, contra se inuicem positas, et e regione se respicientes, aequali spatio inter columnas.*"

"Il y avait quatre galeries entre des colonnes de bois de cèdre ; car il avait fait tailler des colonnes de bois de cèdre. Et il revêtit de lambris de bois de cèdre tout le plafond, qui était soutenu par quarante-cinq colonnes. Chaque rang avait quinze colonnes, qui étaient posées l'une *vis-à-vis* de l'autre, et *se regardaient* l'une l'autre, étant placées en égale distance." (Noter la synonymie de *contra* , v. 4).

Mais *cf.* A.-M. GERARD, *op. cit.*, p. 408 : le livre des Rois donne de cette grande galerie "*une description d'ailleurs peu précise*" .

(2) Les versions hébraïque, grecque et latine ne se correspondent pas, et le texte accumule les difficultés. L'hébreu mèhèzâh 'èl-mèhèzâh shâlosh pe'âmim *(bis)* , que Chouraqui traduit aux deux fois par "pertuis contre pertuis, trois fois", est rendu dans la Septante par "χώρα ἐπὶ χώραν τρισσῶς ", puis par "ἀπὸ τοῦ θυρώματος ἐπὶ θύραν τρισσῶς "... S'agirait-il de l'*intervalle* entre les colonnes ? Quant à la Bible de Jérusalem, elle va jusqu'à écrire "*se faisant vis-à-vis de face, trois fois*" .

E. Dhorme traduit : "Il y avait trois rangées d'embrasures, fenêtre vers fenêtre, tous les trois pas. Toutes les ouvertures et les fenêtres étaient carrées d'aspect, chaque fenêtre en face de l'autre fenêtre, tous les trois pas" ; et il explique en note, (I, p. 1052, n. 4) : "*Il s'agit de trois rangées de fenêtres superposées et se faisant face d'un mur à l'autre.*"

b. Avec la reconstruction du rempart de Jérusalem après l'exil, la Vulgate nous propose encore un exemple ultérieur d'architecture civile, qu'on peut arriver à saisir en suivant sur le terrain l'ordre et le récit des travaux : "(...) Or les Nathinéens demeuraient à Ophel jusque vis-à-vis la porte des Eaux, *usque contra portam aquarum,* vers l'orient, et jusqu'à la tour qui s'avance au dehors. Ceux de Thécua bâtirent après lui [après Phadaïa, fils de Pharos] un double espace tout vis-à-vis, *e regione* (1), depuis la grande tour qui s'avance en dehors jusqu'à la muraille du temple." - Mais il faudrait un guide pour bien s'y reconnaître.

5. Une autre technique telle que la **médecine** nous réserve de son côté deux cas intéressants avec CELSE, l'un d'**anatomie**, l'autre de **chirurgie**.

a. Il s'agit d'abord des circonvolutions de l'intestin grêle : celui-ci se porte du côté droit pour se terminer à la hauteur de la hanche droite, *e regione dexterioris coxae* (2). La dernière portion de l'intestin grêle se dirige donc horizontalement pour arriver au droit de la hanche : ce que confirme n'importe quel schéma de l'appareil digestif.

b. Il s'agit ensuite de l'opération de la cataracte, qui consiste en son *abaissement.* L'œil droit se soignera avec la main gauche, et inversement. L'aiguille sera assez pointue pour percer, mais pas trop fine. On piquera à mi-chemin de la pupille et de l'angle externe de l'œil, et on enfoncera l'aiguille tout droit en visant le milieu de la cataracte, *e regione mediae suffusionis* (3). Les instructions sont suffisamment claires.

(1) ***2 Esr. = Neh. III, 27 :*** *"Post eum aedificaverunt Thecueni mensuram secundam e regione, a turre magna et eminente usque ad murum templi."* - Hébreu : **minnèg^{h}èd^{h}** hammig^{h}dâl haggâd^{h}ol ; SEPTANTE : ἐξ ἐναντίας τοῦ πύργου τοῦ μεγάλου . - E. Dhorme ne rend pas séparé - ment **minnèg^{h}èd^{h}** *(e regione)* , (non plus qu'Osty) ; il traduit seulement par : *"Après lui, les Teqoïtes travaillèrent à une deuxième portion [Osty : un second secteur], depuis la grande tour en saillie jusqu'à la muraille de l'Ophel"* . Mais Segond, Crampon et Bible de Jérusalem : *"vis-à-vis de la grande tour en sail - lie"* ; et Chouraqui : *"Après lui, les Teq'oîm renforcent une deuxième mesure, contre la grande tour en saillie jusqu'au rempart du 'Ophèl"*. Selon d'autres, *e regione a turre* marquerait apparemment le point de départ des travaux : et l'expression vaudrait comme complément circonstanciel plutôt que comme locution. *Cf.* la T.O.B. : *"depuis le lieu qui fait face à la grande tour en saillie"*.

De fait, ce *tout vis-à-vis* de Port-Royal n'est pas clair. Ne voudrait-il pas dire *à la suite* ? Noter l'axe *a / usque ad*. Il s'agirait alors du *secteur suivant, mensuram secundam.*

L'Ophel est une colline de Jérusalem dominant la vallée du Kédron à l'est, entre le Temple et la Ville Basse ; association, et confusion possible, avec Sion, qui fut le nom primitif de l'acropole de Jérusalem, a précisément porté le Temple, et désigne aujourd'hui l'éperon sud de la colline orientale de Jérusalem.

(2) CELSE (Ier s.) : ***Med. IV, 1, 8 :*** *"Inde tenuius intestinum est, in sinus vehementer inplici - tum : orbes vero ejus per membranulas singuli cum interioribus conectuntur ; qui in dexteriorem partem conversi et e regione dexterioris coxae finiti, superiores tamen partes magis complent."*

Traduction par **Ninnin** 1753 : "Il se porte un peu vers le côté droit, se termine à droite vers la région des îles." - Traduction par **M.M. Fouquier et F.S. Ratier** 1824, inspirée de celle de M. Ninnin : "Du *jejunum* part l'intestin grêle, qui forme beaucoup de circonvolutions, lesquelles s'unissent toutes aux parties intérieures par de petites membranes. Cet intestin se porte de là au côté droit, où il se termine vers la région des îles." - Traduction **Nisard** 1852 : "Vient ensuite l'intestin grêle, avec ses nombreuses cir - convolutions, qui toutes sont assujetties dans le ventre par de petites membranes : cet intestin se porte à droite, et se termine à la région iliaque." - Traduction **Loeb** : "in the region of the right hip." *(Sic).*

6. Africanus et le *Digeste* ou les *Pandectes* nous ont déjà donné l'occasion d'une exploration en matière de **droit**. Le *Corpus Inscriptionum Latinarum* va nous en redonner une autre aussi technique.

Il s'agit d'une affaire de juge de paix assez compliquée dans la Quatrième Région d'Italie, d'une querelle de voisinage. La question est en somme de savoir où passe la limite entre le domaine Vellanus (propriétaire : Tillius Sassius) et le domaine Hérianicus (propriétaire : le municipe des *Histonienses*), et si le fossé marque cette limite. Car il y a, entre le *fundus Herianicus* et le *fundus Vellanus* , d'abord un fossé, et ensuite un chemin. Le *fundus Vellanus* va-t-il jusqu'au fossé ou le *fundus Herianicus* inclut-il le chemin ?

C. Helvidius Priscus est l'arbitre ; voici en substance les attendus de sa sentence.

Tillius Sassius a demandé la production par les *Histonienses* d'un vieux mémoire où avait été consignée la délimitation des lieux en cause telle qu'arrêtée en son temps par un certain Q. Coelius Gallus. A l'époque, en présence de P. Vaccius Vitulus pour le *fundus Herianicus* et de Titia Flacilla pour le *fundus Vellanus* , Gallus avait procédé au bornage. Il avait planté un premier pieu entre un chêne et le fossé, à onze pieds environ du chêne, et à une certaine distance du fossé (mais le nombre de pieds était devenu illisible sur le mémoire) ; entre le pieu et le fossé, il y avait une voie publique, mais dont la propriété du sol revenait à Vaccius Vitulus. (Il s'agissait donc d'un droit de passage).

A partir de ce pieu, Gallus avait planté un autre pieu en face, à la hauteur, ou dans la direction d'un frêne signalé, *e regione ad fraxinum* ; et à partir de ce second pieu, tout droit dans la direction du rebord du bout de l'étang de Serranus, *e regione ad supercilium* , sur le côté gauche, Gallus avait placé la limite... (1). La suite et la fin manquent ;

(3) *Id., ibid.,* ***Med. VII, 7, 14 :*** *"Curari vero sinister oculus dextra manu, dexter sinistra debet. Tum acus admovenda est, sic acuta, ut foret, non nimium tenuis ; eaque demittenda sed recta est per summas duas tunicas medio loco inter oculi nigrum et angulum tempori propiorem, e regione mediae suffusionis, sic, ne qua vena laedatur."*

Traduction par **Ninnin** 1753 : "Il l'enfonce perpendiculairement dans le blanc de l'oeil, à travers les deux principales membranes, entre l'uvée *(c'est l'iris)* et le petit angle, *environ vers le milieu de la hauteur de la cataracte*, pour ne point offenser de vaisseaux." - Traduction par **M.M. Fouquier et F.S. Ratier** 1824, inspirée de celle de M. Ninnin : "... *vers le milieu de la hauteur de la cataracte...*" - Traduction **Nisard** 1852 : "Il (le chirurgien) l'enfonce (l'aiguille) en droite ligne à travers les deux premières tuniques *(sc. la cératoïde et la choroïde, la troisième étant l'arachnoïde)* , entre l'angle externe et la pupille, et au niveau du milieu de la cataracte, de manière à ne blesser aucun vaisseau." - Traduction **Loeb** : "away from the middle of the cataract." *(Sic !)*

(1) ***C.I.L. IX 2827*** *Mommsen 1883 :* "inter Campomarino et silvam Ramitello rep. a. 1845. (...). Helvidius Priscus potest esse tam praetor a. 70 quam pater eius filiusve." - Du Ier siècle, donc.

"C. Helvidius Priscus arbiter ex conpromisso inter Q. Tillium Eryllum [ou Beryllum ?] procuratorem Tilli Sassi et M. Paquium Aulanium actorem municipi Histoniensium utrisq(ue) praesentibus iuratus sententiam dixit in ea verba q(uae) inf(ra) s(cripta) s(unt).

elles devaient figurer sur une seconde pierre. Mais Mommsen déduit un plan des lieux, tel qu'il ressort du jugement (1) et qu'on le donne *infra* .

Les deux arbres sont sur le *fundus Vellanus* et les deux piquets sont sur la limite des propriétés. Le premier piquet est planté au droit du chêne et le second au droit et non loin du frêne. *Ex eo palo e regione ad fraxinum notatam* indique la direction du frêne, mais aussi par le fait celle, perpendiculaire à la précédente, du chemin et du fossé. *Ab eo palo e regione ad supercilium ultimi lacus Serrani in partem sinisteriorem derectam* indique la direction parallèle au chemin et au fossé, prolongée apparemment jusqu'au coin gauche de l'étang de Serranus, comme si l'étang mordait sur la voie publique et que son côté gauche prolongeât la direction déjà suivie et marquât la limite du *fundus Vellanus* .

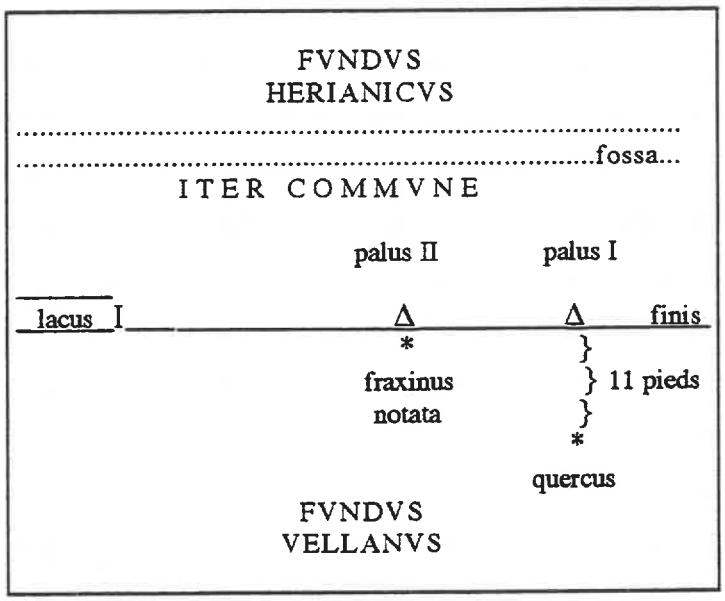

Cum libellus vetus ab actoribus Histonensium prolatus sit, quem desideraverat Tillius Sassius exhiberi, et in eo scriptum fuerit eorum locorum, de quibus agitur, factam definitionem per Q. Coelium Gallum : M. Iunio Silano L. Norbano Balbo cos. VIII k. Maias inter P. Vaccium Vitulum auctorem Histoniensium fundi Herianici et Titiam Flacillam proauctorem Tilli Sassi fundi Vellani a(ctum) e(sse) in re praesenti de controversia finium, ita ut utrisq(ue) dominis tum fundorum praesentibus Gallus terminaret, ut primum palum figeret a quercu pedes circa undecim, abesset autem palus a fossa - neque apparet quod pedes scripti essent propter vetustatem libelli interrupti in ea parte, in qua numerus pedum scri(p)tus videtur fuisse - : inter fossam et palum autem iter communem (sic) esset, cuius prop(r)ietas soli Vacci Vituli esset. Ex eo palo e regione ad fraxinum notatam palum fixum esse a Gallo et ab eo palo e regione ad superciliu(m) ultimi lacus Serrani in partem sinisterio(rem d)erectam finem ab eodem Gallo."

(1) "Lapis infra integer est ; deest igitur alter in quo sententia continuabatur. (...). Sufficit subicere formam locorum, quatenus ex sententia efficitur : *[suit un plan schématique dont on s'est inspiré dans le texte]* et subicere locum Siculi Flacci *[géomètre du Ier siècle ap. J.-C.]* p. 147, 22 qui maxime huc pertinet : *intelligi potest aliquando ex ipsarum fossarum positione , utrum propriae an finales sint, quoniam transversae quaedam aut obliquae a finibus recedunt. (...). proprias qui faciunt ad expediendas aquas, aliquid soli sui extra fossam solent relinquere : aliquando etiam terminos extra fossam positos invenimus, qui et ipsas fossas et soli relicti partes decernant cuius domini sint. quidam vero etiam arbores ante missas finales extra fossas habent, et in controversiam saepe deducuntur, quod credatur fossas finem facere debere.* Id quod hic quoque evenisse apparet."

V. Orientation sur place (10 occurrences)

Après des situations ou des activités passablement techniques et qu'éclairaient des contextes contraignants, il y aurait lieu de distinguer la catégorie fort diverse des cas de simple **orientation** sur place (1), auxquels nous joindrons ensuite, afin de les signaler, plusieurs cas d'orientation mal élucidables.

1. Mais voici un cas des plus concrets, également rapporté dans le *C.I.L.* Deux frères lingons, deux pieux bourgeois, ont offert à leurs concitoyens, de leurs deniers, une chapelle avec vestibule, en face de la colonne, *e regione columnae* (2). On n'en saura pas davantage, mais ce doit être assez pour ne pas se tromper : car il faut bien que le sanctuaire ait une façade ou l'équivalent ; au reste, la cour ou le parvis doit l'indiquer. La colonne est donc sur une ligne perpendiculaire à cette façade, ou à l'accès au monument. Allons par hypothèse jusqu'à supposer une chapelle ronde : la colonne sert et suffit encore à la repérer.

2. CHALCIDIUS nous a déjà fourni, en matière plus abstraite de cosmogonie, un exemple d'emploi où la valeur de *e regione* tenait toute dans la détermination d'un regard : celui-ci partait de la terre et visait le second circuit qui l'entoure, où le dieu fondateur alluma le soleil. Il nous en délivre un autre, plus accessible, à propos de théorie de la connaissance. On sait le dualisme platonicien des sensibles et des intelligibles dans l'être et dans le connaître. Il s'agit ici de la **contrariété des sensibles et des intelligibles.** Temporels, les premiers sont premiers *à notre point de vue, a regione nostra* , mais seconds à l'égard de la nature *(cf. le Th. L. L. : Standpunkt, Gesichtspunkt)* ; éternels, les seconds

(1) Nous ne reviendrons pas ici sur le cas intéressant, rapporté *supra* dans AMMIEN MARCELLIN, des **scorpions** que les Romains mirent en batterie devant les Perses ou devant les Goths (Rer. gest., XIX, 7, 6 ; et XXXI, 15, 12) : *scorpionem e regione locare ou conlocare*, c'est *pointer* un scorpion.

(2) ***C.I.L. XIII 5661*** *Zangemeister 1905 : (tabula calcaria ansata (alt. m. 0,68, lat. m. 2,03 MOW.) rep. a. 1863 prope Vertault in loco Lanseigne [en Côte-d'Or, près de Tonnerre] ; extat Dijon in museo. (...) Ibi thermarum rudera cum vestibulo et iuxta cellam statuae basim reperta esse narrat Coutant. (...). Vocabula "cellam vestibulam" videntur i.e. "cella cum vestibulo".)*

"I(n) h(onorem) d(omus) d(ivinae) L. Patric(ius) Martialis et L. Patric(cius) Marcus Ling(ones) fratr(es) omnib(us) offic(iis) civilib(us) in civitate sua funct(i) cellam vestibulam e regione columnae cum suis omnib(us) commod(is) d(e) s(ua) p(ecunia) vikan(is) Vertillensib(us) largiti sunt."

Traduction proposée : "En l'honneur de la maison divine, les frères L. Patricius Martialis et L. Patricius Marcus, Lingons, s'étant acquittés de toutes leurs fonctions civiques dans leur cité, ont offert, sur leur argent, aux bourgeois de Vertault, la chapelle avec vestibule, en face de la colonne, avec toutes leurs prérogatives."

sont premiers au point de vue de la nature, *e regione quidem naturae* , et seconds à notre égard (1). C'est une question de rapport, et la réponse s'inverse selon le point de vue.

Des deux exemples tirés de CHALCIDIUS, peuvent être rapprochés des cas plus simples offerts par SAINT AMBROISE et par JULIEN D'ECLANUM, qui se définissent aussi par la direction déterminée d'un regard, celui du fidèle pour le premier, celui même de Dieu pour le second.

1a. ***Mysticisme chrétien*** *: "Nam si solis radios oculi nostri ferre non possunt et si quis diu - tius e regione solis intenderit, caecari solere perhibetur..."* (2). - Traduction proposée : "Car si nos yeux ne peuvent supporter les rayons du soleil et si l'on regarde trop longtemps dans la direction du soleil, on dit qu'on devient ordinairement aveugle..."

1b. ***Idem*** *: "Devotione nimia ac fide possibilitatem naturae et condicionis propriae supergressa, quia lucem inaccessibilem ex regione intueri est grave, averte inquit (anima) oculos tuos a me, eo quod plenitudinem divinitatis ejus et splendorem veri luminis sustinere non possit"* (3). - Traduction proposée : "Une fois qu'elle (l'âme) a dépassé par une dévotion et une foi sans mesure les possibilités de sa nature et de sa condition propres, parce qu'il est difficile de regarder en face la lumière inaccessible, détourne, dit-elle, tes yeux de moi, car elle ne peut pas soutenir la plénitude de sa divinité et la splendeur de la lumière véritable."

1c. ***Idem*** *: "Cave, o homo, solam ejus perpendere magnitudinem, ne nimius fulgor ejus visus tuae mentis obcaecet, ut qui e regione in radium ejus intendit repercusso lumine omnem subito amittit as - pectum"* (4). - Traduction proposée : "Garde-toi, ô homme, de soupeser son unique grandeur, de peur que son excessif éclat n'aveugle la vue de ton esprit, car celui qui regarde son rayon en face, du fait de la lumière qui se réfléchit, perd soudainement toute faculté de voir."

2. ***Idem****, dans un Commentaire du psaume 101 : "Quando de caelis in nos oculos e regione con - vertit"* (5). - Traduction proposée : "Quand depuis les cieux il tourne droit vers nous son regard."

(1) CHALCIDIUS : ***Tim. comm. § 302*** *: (Wrobel pp. 330-331, Waszink p. 304) : "Sunt igitur tam sensilia quam intelligibilia. Et intelligibilia quidem sunt quae intellectu comprehenduntur rationali in- dagine, sensilia vero, quae inrationabili opinione praesumuntur incerto quodam opinionis eventu. Illa qui - dem ex aeternitate nec ullum initium habentia, haec temporaria et ex aliquo initio temporis a regione nos- tra primaria, ad naturam versus vero secunda. Rursum intelligibilia e regione quidem naturae priora, juxta nos vero secunda sunt."* - Th. L. L. : *"Standpunkt, Gesichtspunkt"* .

Traduction proposée : "Il y a donc aussi bien des sensibles que des intelligibles. Les intelligibles sont ce qui est saisi par l'intellect dans une enquête rationnelle ; les sensibles, ce qui est présumé dans une opi - nion non rationnelle par quelque effet incertain de l'opinion. Ceux-là sont éternels et n'ont pas de com - mencement ; ceux-ci, temporels et qui procèdent de certain commencement du temps, sont premiers à notre point de vue, mais seconds au regard de la nature. Au contraire les intelligibles sont premiers au point de vue de la nature, mais seconds à notre égard."

Il y aurait là matière à réflexion sur la position de l'observateur et sur ses déplacements, comme sur le passage du propre au figuré ou du concret à l'abstrait, car cet *e regione* paraît bien garder quelque chose de son sens initial de point origine.

(2) SAINT AMBROISE (IVe s.) : ***De bono mortis, XI, 49.***

(3) *Id.,* ***Isaac, VII, 57 (De Isaac vel Anima).***

(4) *Id.,* ***Hexam., IV, 1, 1.***

(5) JULIEN D'ECLANUM : *in* ***A.L.M.A.*** *n° 21, 1951, p. 47 ;* cité dans "Notes on the Latin of Julian of Eclanum", par J.H. BAXTER, pp. 5 à 54.

L'emploi de l'expression *e regione* est très fréquent *"in the late and tropical use, = e contrario"* , mais, ici (f. 119a), *"the phrase is used in a fairly common sense, 'directly', 'straight at'."*

3. Des exemples moins abstraits que ceux de Chalcidius sont aussi donnés dans la VULGATE. On n'insistera pas sur celui d'**Agar et Ismaël** au désert, qui nous a précisément aidés à définir l'orientation (1), ni non plus sur celui de la **sépulture d'Abraham** en face de Mambré, qui garde quelque chose d'obscur, parce que des indices doivent nous échapper (2).

Qu'en est-il de la forme de la grotte, de celle du champ, de l'image qu'évoque Mambré, et en somme de la disposition des lieux ? Mamré ou Mambré, au nord-est d'Hébron, était un haut lieu de la mémoire biblique : *cf.* Genèse, XVIII, l'apparition de Dieu en trois personnages à la chênaie de Mambré et l'annonce de la naissance d'Isaac, et *cf. ibid.*, XXIII, où Abraham achète à Ephron sa grotte de Makpéla qui était au bout de son champ, pour y enterrer Sara : or il y est dit que cette caverne double ou ce champ étaient sis à Makpéla, en face ou vis-à-vis de Mambré, devant Mambré (3), et sous-entendu qu'il y a un rapport avec les Portes de la ville ; il y avait donc bien pour le lecteur juif des éléments d'orientation.

Et de fait, si l'on en croit le Dictionnaire de la Bible de Gérard, "*La locution hébraïque rendue par «en face de» indique l'Orient au sens large. Selon les localisations les plus probables, Makpéla se trouve de fait au sud-est de Mambré*" (4). Comparer *id., ibid.*, p. 1396 : "*La frontière de Zabulon établie pour le partage de la Terre promise passe «en face», c'est-à-dire à l'est, de Yoqnéam*" , avec renvoi à Josué, XIX, 11. - Et voir aussi *supra* , les traductions de *Sur, quae est e regione Aegypti* , I Samuel, XV, 7, par : *à l'orient de l'Egypte* . Voir enfin, pour confirmer, la note de DHORME, La Bible, A. T., I, Pléiade, p. 691, n. à Josué, XIX, 11 : "*en face, c'est-à-dire à l'est de Yoqneam*" .

Mais il importe, à cette occasion, de noter que la fréquence de notre expression dans la VULGATE tient aussi à un phénomène de traduction. L'hébreu affectionne ce

(1) Pour mémoire (*cf. supra*, pp. 445-446) : ***Gen. XXI, 16 :*** "*Cumque consumpta esset aqua in utre, abjecit puerum subter unam arborum, quae ibi erant, et abiit, seditque e regione procul quantum potest arcus jacere ; dixit enim : Non videbo morientem puerum ; et sedens contra, levavit vocem suam, et flevit.*" - Hébreu : **minnègʰèdʰ** *(bis)* ; SEPTANTE : **ἀπέναντι αὐτοῦ** *(bis)*.

(2) Pour mémoire (*cf. supra, ibid.*) : ***Gen. XXV, 9 :*** "*Et sepelierunt eum (sc. Abraham) Isaac et Ismael filii sui in spelunca duplici, quae sita est in agro Ephron, filii Seor hethaei, e regione Mambre, quem emerat a filiis Heth.*" Hébreu : **'al-pᵉnéy** mamré' ; SEPTANTE : **ἀπέναντι Μαμβρη** .

(3) ***Gen. XXIII, 17 et 19 :*** VULGATE : "ager quondam Ephronis, in quo erat spelunca duplex [c'est en fait le sens de *Makpéla*], respiciens Mambre... [...] in spelunca agri duplici, quae respiciebat Mambre." - LEMAITRE DE SACY : "le champ qui avait été autrefois à Ephron, dans lequel il avait une caverne double, qui regarde Mambré... [...] la caverne double du champ qui regarde Mambré." - SEPTANTE : **κατὰ πρόσωπον Μαμβρη ...** [...] **ἀπέναντι Μαμβρη** . - Hébreu : **lipʰᵉnéy** mamré'... [...] **'al-pᵉnéy** mamré'.

(4) A.-M. GERARD assisté de A. NORDON-GERARD avec la collab. du P. TOLLU, coll. Bouquins, R. Laffont, Paris, 1991, (1ère éd., 1990), p. 844.

genre d'expression, et souvent sous la forme anthropomorphique du français, c'est-à-dire que la traduction littérale en est approximativement *en face de* : ainsi **'al-p^{e}néy**, qui est en fait un pluriel : *sur les faces de* (1) ; *cf.*, par exemple, dès Genèse I, 2 (2) : *"La terre était tohu et bohu, une ténèbre sur les faces de l'abîme, mais le souffle d'Elohim planait sur les faces des eaux."* (Trad. A. Chouraqui). Sa valeur concrète de visage se manifeste en d'innombrables emplois : *cf.*, par exemple, Exode, XL, 23 et 25 : face à Yahweh, en face de Yahweh, devant Yahweh (3), ou bien Exode, XXXIII, 11 : "Or le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme a accoutumé de parler à son ami" (4) ; et le mot peut même signifier la personne : *mes faces* , autrement dit *ma face* , c'est-à-dire *moi-même, ma propre personne* (5). En un sens élargi, il veut dire la surface, ou le devant ; en un sens figuré, l'aspect... Or il est trop évident que la valeur anthropomorphique n'est très souvent, comme en français, que métaphore ; et ni la SEPTANTE, ni la VULGATE, ni les traducteurs vernaculaires ne s'y sont laissé prendre (6). Mais une traduction quasi mécanique par *e regione* risque alors d'être infidèle et même abusive. D'où l'hypothèse que la traduction latine de ce sémitisme pourrait quelquefois dire plus et trop. Tout ceci deman-

(1) On trouve de même **lip^{he}néy**, **'èl-p^{e}nèy** (prépositions + *les faces de*) : "aux faces de, vers les faces de" : *cf.* Exode, XIV, 2, *bis* ; Ezéchiel, XLVIII, 21. - Le singulier **pânèh** est inusité.

(2) Genèse, I, 2 : "w^{e}hâ'ârèts hây^{e}t^{h}âh t^{h}ohu wâb^{h}ohu w^{e}hoshèk^{h} **'al-p^{e}néy** t^{he}hom w^{e}ruah 'èlohim m^{e}rahèp^{h}èt^{h} **'al-p^{e}néy** hammâyim."

(3) Hébreu : **lip^{he}néy** YHWH ; SEPTANTE : **ἔναντι κυρίου** , ailleurs : **ἐναντίον κυρίου** ; VULGATE : (n'est pas traduit). - *Cf.* Genèse, XIX, 13 (**'èth-p^{e}nèy** YHWH ; VULGATE : *"coram Domino"*) ; Exode, VI, 12 et 30 ; IX, 30 (**mipp^{e}néy** YHWH) ; XVI, 33 ; I Rois, XIX, 11 (*bis* ; VULGATE : *coram Domino, ante Dominum*). *Etc., passim.*

(4) Hébreu : **pânim 'èl-pânim** ; Chouraqui : "IHVH parle à Moshè, faces à faces, comme l'homme parle à son compagnon." - SEPTANTE : "**καὶ ἐλάλησεν κύριος πρὸς Μωυσῆν ἐνώπιος ἐνωπίῳ ὡς εἴ τις λαλήσει πρὸς τὸν ἑαυτοῦ φίλον.**" - VULGATE : "Loquebatur autem Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum."

(5) Exode, XXXIII, 14-15 : hébreu : **pânay** = "mes faces" (Dieu à Moïse : celles de Dieu) ; **pânèyk^{h}â** = (Moïse à Dieu) "tes faces". - **Chouraqui** : *"Il dit : "Mes faces iront et je te ferai reposer". Il lui dit : "Si tes faces ne vont pas, ne nous fais pas monter d'ici"."* - **Septante** : "**καὶ λέγει - Αὐτὸς προποπορεύσομαί σου καὶ καταπαύσω σε. καὶ λέγει πρὸς αὐτόν - Εἰ μὴ αὐτὸς σὺ πορεύῃ, μή με ἀναγάγῃς ἐντεῦθεν**". - **Vulgate** : *"Dixitque Dominus : Facies mea praecedet te, et requiem dabo tibi. Et ait Moyses : Si non tu ipse praecedas, ne educas nos de loco isto".*

Lemaître de Sacy : *"Le Seigneur lui dit : Je marcherai en personne devant vous, et je vous procurerai le repos. Moïse lui dit : Si vous ne marchez vous-même devant nous, ne nous faites point sortir de ce lieu."* - **Crampon** : "Ma face ; votre face". **Dhorme, Osty** : "Ma Face ; ta Face". **Segond, Bible de Jérusalem** : "moi-même ; toi-même". **T.O.B.** : "en personne ; en personne".

(6) *Cf.* précisément Genèse, I, 2 : SEPTANTE : "**καὶ σκότος ἐπάνω τῆς ἀβύσσου, καὶ πνεῦμα θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τοῦ ὕδατος .**" - VULGATE : *"Et tenebrae erant super faciem abyssi ; et Spiritus Dei ferebatur super aquas."* - Traductions : LEMAITRE DE SACY : *"Les ténèbres couvraient la face de l'abîme : et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux."* - SEGOND : *"Il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme, mais l'Esprit de Dieu planait au-dessus des eaux."* - CRAMPON : *"Les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux."* - DHORME : *"Il y avait des ténèbres au-dessus de l'Abîme et l'esprit d'Elohim planait au-dessus des eaux."* - BIBLE DE JERUSALEM : *"Les ténèbres couvraient l'abîme, l'esprit de Dieu planait sur les eaux."* - OSTY : *"Il y avait des ténèbres au-dessus de l'Abîme, et l'esprit de Dieu planait au-dessus des eaux."* - T. O. B. : *"... et la ténèbre à la surface de l'abîme ; le souffle de Dieu planait à la surface des eaux."*

derait une étude particulière, et tenant d'abord compte du fait que, dans la VULGATE, notre expression ne se trouve que dans les livres de l'Ancien Testament.

Mais revoici **Agar**, la servante-maîtresse. Quand elle s'est vue enceinte, elle l'a pris de haut avec Saraï, l'épouse stérile qui l'avait mise dans les bras d'Abram pour avoir par elle un enfant de lui ; et elle a dû s'enfuir. L'Ange de Yahvé la rencontre au désert, près d'une source, lui dit de rentrer, et lui annonce de l'enfant qu'elle attend : "Ce sera un homme fier et sauvage, il lèvera la main contre tous, et tous lèveront la main contre lui : et il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères, *e regione uniuersorum fratrum suorum* " (1).

Autre cas éclairant d'orientation relative et réciproque. Moïse donne au peuple des instructions, en prévision du passage du Jourdain : "Après que vous aurez passé le Jourdain, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin se tiendront sur la montagne de Garizim, pour bénir le peuple. Et Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Nephtali se tiendront de l'autre côté, *e regione isti stabunt* , sur le mont Hébal pour le maudire" (2). Les **monts Hébal et Garizim** se trouvent respectivement au nord-ouest et au sud-ouest de Sichem. Ce ne serait rien dire que dire qu'ils se font face, *et il en va comme du plateau et de la colline de Gergovie* . Mais ici, ce sont les gens des douze tribus qui occupent les monts, et eux y montent précisément pour, assez mystérieusement, se faire face (3).

VI. Orientations obscures ou incertaines (4 occurrences)

On mentionnera, pour en esquisser le commentaire, tels autres cas qui gardent quelque chose de particulièrement difficile ou d'obscur, mais qui se présentent manifestement comme des cas d'**orientation** : celle-ci dût-elle rester incertaine.

Il faut, certes, reconnaître, que toutes les cas rencontrés n'ont pas paru lumineux. Le latin comme texte original a été inégalement clair, inégalement strict, inégalement sûr :

(1) ***Gen. XVI, 12*** *: "Hic (sc. Ismael) ferus homo, manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum ; et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula."* - Orientation relative et réciproque. - Hébreu : **'al-p^{e}néy** kâl-'èhâyu ; SEPTANTE : **κατὰ πρόσωπον πάντων τῶν ἀδελφῶν αὐτοῦ.**

(2) ***Deut. XXVII, 13*** *: "Et e regione isti stabunt ad maledicendum in monte Hebal."* - Rien, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ne correspond ici au latin *e regione* , qui pourrait ne signifier ici qu'une opposition logique et non locale : *d'autre part, en contre-partie*; *cf.* Segond : "... *tandis que Ruben, etc...*"

(3) La scène se réalisera en Josué, VIII, 33.

on n'oublie pas un Pline le Jeune ou un Vitruve. Le latin comme langue de traduction, avec la VULGATE, a pu nous laisser passablement indécis : on se rappelle les fils de Gad s'établissant vis-à-vis de ceux de Ruben (à leur suite ?) ; on vient de revoir la sépulture d'Abraham, en face - à l'est ? - de Mambré. Mais voici des cas nouveaux.

1. Ainsi, toujours dans la VULGATE, de prescriptions relatives aux vêtements des prêtres et au **pectoral (ou *rational*) du grand prêtre**, censément données lors de l'Alliance au Sinaï. Le "pectoral du jugement", sorte d'orfroi porté sur la poitrine, doit être passé par-dessus l'éphod et le couvrir, (l'*éphod* étant une espèce de scapulaire ou corselet, maintenu par une ceinture et des épaulières, auquel est attaché le pectoral). On fixera deux anneaux d'or à ses deux coins supérieurs. On en fixera deux autres à ses deux coins inférieurs. Mais de quel côté ? Sur le bord intérieur tourné vers l'éphod, *in oris, quae e regione sunt superhumeralis, et posteriora eius aspiciunt* (1). Et on fera encore deux autres anneaux d'or pour attacher ensemble le pectoral et l'éphod, en passant un ruban dans les anneaux de l'un et dans ceux de l'autre, de manière qu'ils ne puissent se séparer... On croit comprendre que, pour ce faire, les anneaux de l'un sont *à la hauteur* des anneaux de l'autre. Mais le chanoine Osty met en note que "la description du pectoral, surtout celle de sa fixation sur l'éphod (v. 22-28), est peu claire". On sera moins surpris que ces versets (2) aient été abrégés (et d'ailleurs déplacés) dans le grec de la SEPTANTE.

Ainsi, également, dans une **généalogie de Saül** : "Les chefs des Lévites, qui étaient comme les princes dans leurs familles, demeurèrent à Jérusalem. Mais Jéhiel demeura dans Gabaon dont il était prince ; sa femme se nommait Maacha. Abdon son fils aîné, Sur, Cis, Baal, Ner et Nadab ; comme aussi Gédor, Ahio, Zacharie, et Macelloth, qui fut père de Samaan : tous ceux-ci demeurèrent à Jérusalem, eux et ceux de leur maison, vis-à-vis de leurs autres frères, *e regione fratrum suorum* " (3). Vérifications faites, la

(1) ***Exod. XXVIII, 26 :*** *"Facies et duos annulos aureos, quos pones in summitatibus rationalis, in oris, quae e regione sunt superhumeralis, et posteriora ejus aspiciunt."* - L'hébreu a : **'èl-'éb^{h}èr** hâ' ép^{h}od^{h},*(vers le côté de l'éphod ?)* ; et **Chouraqui** traduit : "au passage de l'éphod".

Lemaître de Sacy : "Vous ferez aussi deux anneaux d'or, que vous mettrez aux deux côtés d'en bas du rational, qui regardent vers le bas de l'éphod, et vers ce qui n'en est point exposé à la vue." - **Segond** : "Tu feras encore deux anneaux d'or que tu placeras aux deux extrémités du pectoral sur le bord intérieur appliqué contre l'éphod." - **Crampon** : "... deux anneaux d'or que tu mettras aux deux extrémités inférieures du pectoral, sur le bord intérieur appliqué contre l'éphod." - **Dhorme** : "Puis tu feras deux anneaux d'or et tu les placeras sur les deux bouts du pectoral, sur son bord *[voir en note, I, p. 256 : "littéralement «sur sa lèvre»]* , qui est de l'autre côté de l'éphod à l'intérieur." - **Bible de Jérusalem** : "Tu feras deux anneaux d'or et tu les fixeras aux deux coins inférieurs du pectoral, sur le bord intérieur, du côté de l'éphod." - **Osty** : "... et tu les mettras aux deux extrémités du pectoral sur son bord qui est de l'autre côté de l'éphod, à l'intérieur." - **T.O.B.** : "à deux extrémités du pectoral, du côté tourné vers l'éphod, en dedans."

(2) L'obscurité de pareils passages peut rappeler les dédales où nous perdait telle page de VITRUVE, et son *antre de Trophonios* du de Arch., IV, 7, 2.

Vulgate risque ici d'induire en erreur en soulevant un faux problème, car son obscurité ne fait qu'ajouter à l'obscurité du texte original. D'où la question qui rebondit : que comprenait le traducteur à l'original (s'il avait le nôtre sous les yeux) ? et que voulait-il dire par son choix de traduction ? Bien ou mal, Saint Jérôme traduit de l'hébreu en latin ; mais, même coloré de sémitisme, son latin est du latin. Est-ce à dire que le sens de notre expression évolue, s'affaiblit, s'appauvrit, et que sa spécificité est en voie de se perdre ?

Vu la forte proportion de ses apparitions dans la Vulgate (1), toutes dans quelques livres de l'Ancien Testament et toutes issues de l'hébreu, et vu l'influence de la Vulgate dans le maintien et l'entretien du latin, on ne peut se défendre d'y regarder d'un peu plus près. *E regione* est le plus souvent traduit par *vis-à-vis* chez un Lemaître de Sacy, quoique *vis-à-vis* y traduise aussi d'autres termes, tels que *contra* (2). Mais d'abord, l'expression est par deux fois une libre adjonction à l'original (3) ainsi qu'au grec, une paraphrase, en somme ; ensuite, une fois au moins, le sens n'en est pas garanti (4) ; enfin, elle traduit indistinctement jusqu'à cinq termes hébraïques *(p^{e}néy ; nègh^{h}èd^{h} ; 'éb^{h}èr ; 'èl ; nok^{h}ah)* qui entrent dans une dizaine d'expressions différentes (5). Ces termes ou expressions, le grec les rend par **κατὰ πρόσωπον** , **ἐπὶ πρόσωπον** ou **ἐπι προσώπου** , **ἀπέναντι** , **κατέναντι** , **κατ' εὐθύ** , **ἐν μεσῷ** , **ἐπί** ... , mais sans aucune correspondance terme à terme. Une fois, même, le grec ne respecte pas le parallélisme hébraïque et fait suivre **ἀπέναντι** de **ἐξ ἐναντίας** : et la Vulgate commet, si c'en est une, la même infidélité (6). On a ainsi un aperçu de la situation, et le phénomène serait des plus ordinai-

(3) ***1 Par. IX, 38 :*** *"Isti habitaverunt e regione fratrum suorum in Jerusalem, cum fratribus suis."* - La SEPTANTE porte "**καὶ οὗτοι ἐν μέσῳ τῶν ἀδελφῶν αὐτῶν κατῴκησαν ἐν Ιερουσαλημ μετὰ τῶν ἀδελφῶν αὐτῶν**" (*cf.* Septuaginta ed. A. RAHLFS, Stuttgart). Et l'hébreu w^{e}'ap^{h}-hém **nègh^{h}èd^{h}** 'ahéyhèm yâsh^{e}b^{h}u b^{h}yrushâlaim 'im-'ahéyhèm, (*cf.* Biblia Hebraica, ed. R. KITTEL, Stuttgart).

Cf. la trad. CHOURAQUI : "Eux aussi, *contre leurs frères*, habitaient Ieroushalaîm avec leurs frères."

On trouve les traductions *près de leurs frères (Crampon, Bible de Jérusalem, Osty), auprès de leurs frères (Segond), à l'exemple de leurs frères (T.O.B.), à l'instar de leurs frères (Dhorme)*.

Quel que soit finalement le sens, proximité, imitation, compagnie, hostilité, la difficulté d'interprétation de la Vulgate (normalement suivie par L.-I. LEMAITRE DE SACY) tiendrait donc à une véritable obscurité du contexte.

(1) Ses vingt-deux occurrences lui donnent un poids considérable dans notre corpus. A comparer ce qui est comparable, elles composent le quart des occurrences post-césariennes (89), et entre le cinquième et le sixième du total pertinent (119 sur 149).

(2) *Cf.* Néhémie, III, *passim.* - Comparer à ce propos Néhémie, III, 19 : *contra ascensum firmissimi anguli* , traduit par *vis-à-vis de la montée de l'angle très fort* , avec Josué, XVIII, 18 : *e regione ascensus Adommim* , traduit par *vis-à-vis de la montée d'Adommim* .

(3) *Cf.* Deutéronome, XXVII, 13, et 2 Samuel, II, 13.

(4) *Cf.* I Rois, IV, 12 (à propos du district du cinquième préfet de Salomon) : vis-à-vis de Jecmaan ? jusqu'au passage de Ioqme'âm ? jusqu'au-delà de Yoqméam ?

(5) Pour s'en faire une idée : *sur les faces, aux faces, vers les faces, sur le devant des faces ; vis-à-vis, devant, contre ; à l'opposé ; vers ; du côté de...* Termes qui, bien évidemment, ne sont pas eux-mêmes toujours traduits par *e regione* . Ex. en Josué, XIX, 11 : 'al-p^{e}néy > κατὰ πρόσωπον > *contra*> vers !

res s'il n'y allait de l'emploi de *e regione* . Car, à supposer que cette expression ne soit pas une locution tout à fait comme les autres, mais un parfait idiotisme, on pourrait dire qu'avec la traduction de la Vulgate, elle est entrée dans une zone de turbulences. La lecture de la Vulgate aurait-elle contribué à la compréhension élargie et relâchée de ce singulier latinisme ? C'est une hypothèse ; ce pourrait être une probabilité.

2. Or, cette question de la traduction nous conduit tout droit aux deux derniers emplois, qui sont les plus récents que nous ayons pu relever.

On a de Pausanias, on le sait, une précieuse *Périégèse* ou *Description de la Grèce* , en dix livres, qui date du IIe siècle de notre ère. Elle a été traduite en latin au XVIe siècle par Abraham LOESCHER, puis par Romulus AMASÆUS. Elle commence par la description d'Athènes et de l'Attique.

On y lit, I, 25, 8, qu'au début du IIIe siècle avant J.-C., Démétrios fils d'Antigonos libéra Athènes de la tyrannie de Lacharès, "*de tous les tyrans que nous connaissons le plus cruel dans les rapports humains et le plus méprisant pour les dieux*" . Mais Démétrios "ne remit pas le Pirée aux Athéniens aussitôt après la fuite de Lacharès [en Béotie], et, par la suite, il leur fit la guerre, les battit et établit une garnison dans la ville même, après avoir fortifié le Mouseion. Le Mouséion est situé à l'intérieur de l'ancienne enceinte ; c'est **une colline en face de l'acropole**, où l'on dit que Musée chantait, et où il fut enterré, après être mort à un âge avancé ; plus tard, à cet endroit, fut construit le tombeau d'un Syrien" (1). (*Cf.* planche LXVIII).

Des deux humanistes, le premier a traduit : "*Est autem is locus [i. e. Musaeum] intra ambitum antiquum, è regione arcis tumulus quidam, etc.*" ; et le second : "*Est autem [hic locus, i. e. Museum] intra uetus pomoerium, e regione arcis, collis, etc.*"

Ce double cas tient son intérêt de sa parfaite similitude avec celui de Gergovie : *Est autem (...) e regione arcis collis. Est autem (...) e regione arcis tumulus quidam* : il y a une colline à situer par rapport à un plateau.

Or on sait que le Mouseion, ou colline de Philopappos (2), enfermé ou plutôt coupé par le mur de Thémistocle, est situé au sud-ouest de l'Acropole, mais on ne voit pas comment l'apprendre ici en donnant à *e regione* son sens classique et traditionnel. Il manque

(6) *Cf.* Exode, XIV, 2 : **lip^{h}^{e}néy** est rendu par *e regione* , puis par *contra* .

(1) PAUSANIAS, Description de l'Attique, trad. Marguerite YON, *La Découverte*, F. Maspéro, Paris, 1983, pp. 132-133.

(2) C'est le Syrien dont parle PAUSANIAS, et les ruines de son monument se voient toujours. Ce prince d'origine étrangère fut consul romain, citoyen et bienfaiteur d'Athènes.

l'information complémentaire qui permettrait de déterminer sur quelle droite passant par l'Acropole et coupant l'antique enceinte situer le Mouseion, et par exemple sur quelle **perpendiculaire** au rempart d'Athènes. La construction d'un **diamètre** ou même de **parallèles** est inenvisageable ici. Sachant que le rocher de l'Acropole est allongé d'ouest en est, on pourrait peut-être chercher le Mouseion dans le **prolongement** du plateau à l'ouest ou à l'est, ou sur une **perpendiculaire** au sud, (le mur nord étant plus éloigné). Si l'on demande de quel point de vue on regarde ici l'Acropole, on ne trouve pas ce **troisième point** qui définirait la droite cherchée. Et il ne saurait être question, entre cette colline et ce rocher naturels, de **simple orientation**. Si le Mouseion était le point de l'enceinte le plus rapproché de l'Acropole, pourrait-on songer à la **simple proximité** ? Est-ce à dire, enfin, que cette colline serait la seule, ou la plus importante, ou la plus rapprochée dans les environs de l'Acropole, de sorte qu'il n'y aurait pas de confusion possible ?

On ne tranchera pas la question en allant voir sur place, non plus qu'en allant consulter l'original, car *e regione* devrait pouvoir s'interpréter dans son contexte latin.

Mais on se mettra en état de constater les aléas de la traduction. Pausanias écrit : « **Ἔστι δὲ ἐντος τοῦ περιβόλου τοῦ ἀρχαίου τὸ Μουσεῖον, ἀπαντικρὺ τῆς ἀκροπόλεως λόφος** » (1). Un terme comme ἀπαντικρύ renseigne, certes ; mais, comme d'autres, comme κατ' ἐναντίον, il comporte les mêmes imprécisions que notre *en face* , la même virtuelle réciprocité aussi, de sorte qu'il implique moins que *e regione* . Pausanias veut dire que de la colline on repère bien le rocher, et réciproquement (2), mais sans plus, sans indiquer de quel côté regarder. Si le contexte ne permet pas de savoir, on ne saura pas (3).

E regione ne dit pas non plus de quel côté, mais l'expression ne s'employait en principe que dans des contextes qui le faisaient savoir, et c'est là toute la différence. En l'utilisant *sans contrainte* , les traducteurs humanistes disent donc plus que Pausanias, et trop, mais c'est qu'elle a subi une déperdition de sens, et ils en sont victimes sans le savoir.

(1) Comparer avec le METAPHRASTE traduisant B. G., VII, 36, 5 : "**Ἦν δέ τις κατ' ἐναντίον τῆς πόλεως** [...] γήλοφος".

(2) Et cela peut bien suffire, car il est de fait qu'il n'y a guère à se tromper, puisque, de l'un comme de l'autre, c'est l'autre, en effet, qu'en cherchant un peu on remarque.

(3) N. B. - La colline des Muses (ou de Musée ?) étant située au S.O. de l'Acropole, il se trouve qu'elle est approximativement *en face* de son entrée : car les Propylées sont à l'O. du plateau, *juste en face* de la Pnyx ; mais ils sont orientés précisément O.-S.-O. Pour Pausanisas et pour ses destinataires hellénophones, il est donc vraisemblable que ἀπαντικρὺ τῆς ἀκροπόλεως voulait dire qu'en tournant le dos aux Propylées, on avait le Mouseion *à peu près en face* de soi.

C. CONCLUSION

Il semble, en conclusion, que son sens a moins évolué qu'il n'a été mutilé au fil des siècles, et dès lors, surtout, que le latin avait cessé d'être langue vivante et maternelle (1). Sa connotation caractéristique -la présence d'un contexte contraignant- est comme tombée dans l'oubli. On a fini par n'en retenir que la définition, en elle-même exacte, évidemment, qu'en donnait le *Thesaurus Linguae Latinae* de Robert Estienne : "*E regione, tanquam Aduer. ponitur in oratione, pro In conspectu, quasi rectis lineis*" (2). Mais on n'eut plus conscience que la particularité de l'expression tenait aux circonstances de son usage, faisant défaut un dictionnaire latin-latin hérité des Latins. Et ce fait expliquerait qu'on n'ait presque jamais pris garde aux conditions de son emploi depuis cinq siècles qu'on la traduit et qu'on l'interprète.

Mais si son emploi classique, et particulièrement césarien, était subordonné à sa présence dans un contexte délibérément informatif, ce lointain devenir doit rester sans conséquence sur notre propos ; et si les *maiora castra* sont bien la clef de son contexte à Gergovie, alors on n'avait affaire, à l'époque, qu'à un cas évident, des plus simples, et, pour tout dire, des plus banals.

(1) Il faudrait sans doute affiner la chronologie. Mais on aimerait revenir sur telles approximations de la VULGATE, et se demander si elles ne sont pas déjà significatives : témoignant d'une réduction au sens de simple orientation, et contribuant à cette réduction, qui pourra profiter dès lors à des "mobiles" non orientables, et pourra se limiter ainsi à une simple proximité de vis-à-vis. Car si ne se trouve plus retenue que la valeur d'orientation sur place, dès qu'il s'agit de mobiles non orientables, il ne reste que la seule valeur de proximité.

(2) R. ESTIENNE : Roberti Stephani Thesaurus Linguae Latinae, in IV. Tomos diuisus, Basileae, 1743, (1ère éd., 1538).

Annexe II

CORPUS DE «E REGIONE»

A. CORPUS CHRONOLOGIQUE

I. Ier siècle avant Jésus-Christ :

CICERON : Marcus Tullius Cicero ; -106 à -43 ; orateur et homme politique.

Academica II, 80 : Ego Catuli Cumanam ex hoc loco **e regione** uideo. *[?]- (étudié pp. 440 et 453 sq.).*

Acad. II, 123 : Dicitis esse **e regione** nobis (...) quos antipodas uocatis. *(Etudié pp. 254, 449.)*

de Divinatione II, 17 : ... quando illa [= luna] **e regione** solis facta incurrat in umbram terrae... *(p. 448).*

de Finibus I, 19 : ... si omnia deorsus **e regione** ferrentur et, ut dixi, ad lineam... *(p. 451).*

de Fin., *ibid.* : motum naturalem omnium ponderum (...) **e regione** inferiorem locum petentium *(p. 451).*

de Fato 18 : ... ut (...) alterum (indiuiduum) **e regione** moueatur, alterum declinet *(p. 452).*

Fat. 47 : ... neque in illo inani (...) quidquam fuisse causae cur ea (atomus) non **e regione** ferretur *(p. 452).*

de Nat. Deorum II, 103 : ... tum ipsa (luna) incidens in umbram terrae, cum est **e regione** solis... *(p. 448).*

ad Quintum III, 1, 2 : Columnas (in Manliano) neque rectas, neque **e regione** Diphilus collocarat *(p. 447).*

Rep. I, 22 : Ex quo... incideret luna tum in eam metam quae esset umbram terrae, cum sol **e regione** ... *(p. 449).*

Timaeus 24 : ... ut et ipsae secum et inter se ex commissura quae **e regione** esset iungerentur *(p. 450).*

Topica XI, 47 : ... quibus propositis occurrunt tamquam **e regione** quaedam contraria... *(p. 450).*

CESAR : Caius Iulius Caesar ; -101 à -44 ; général et homme d'Etat.

Bell. Gall. VII, 25, 2 : Quidam... seui ac picis... glebas in ignem **e regione** turris proiiciebat *(pp. 442-443, 473).*

ibid., 35, 1 : Cum uterque... exercitus (...) fereque **e regione** castris castra poneret... *(pp. 254, 415, n. 6 ; 474).*

ibid., 35, 2 : ... castris positis **e regione** unius eorum pontium quos V. rescindendos curauerat *(pp. 443, 474).*

ibid., 36, 5 : Erat ***e regione oppidi*** collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus...

(Cf. pp. 201, 250 n. 8, 254, 265 n. 5, 288, 291, 414-419, 423-425, 426 n. 1, 475, 478 sq., 480 n. 1, 481 n. 1.)

ibid., 58, 6 : Ipsi ... **e regione** Lutetiae contra Labieni castra considunt *(pp. 444 n. 1, 475, 477 n. 2, 486 n. 2).*

ibid., 61, 5 : Nam praesidio **e regione** castrorum (Labieni) relicto, etc... *(p. 475).*

Bellum Ciuile I, 25, 6 : Longius progressus, (...), rates duplices (...) **e regione** molis collocabat *(p. 476).*

LUCRECE : Titus Lucretius Carus ; -98 à -55 ; poète épicurien.

De Rerum Natura IV, 374 : ... quae fuit umbra / corporis **e regione** eadem nos usque secuta *(p. 453).*

ibidem, VI, 344 : ... ut... (fulminis) semina ... / **e regione** locum quasi in unum cuncta ferantur *(p. 454).*

ibidem, VI, 742 : ... **e regione** ea (...) loca cum (aues) uenere uolantes... *(p. 454).*

ibidem, VI, 823 : ... ut cadat (ales) **e regione** loci qua derigit aestus *(p. 455).*

ibidem, VI, 833 : Cuius ubi **e regione** loci uenere uolantes (aues)... *(p. 455).*

HIRTIUS (A.) : lieutenant et ami de Jules César.

Bellum Gallicum VIII, 41, 2. : ... **e regione** eius (= fontis) uineas agere (...) et aggerem instruere... *(p. 456).*

AUCTOR B. Af., continuateur inconnu de C. J. César.

Bellum Africum 51 : ... **e regione** oppidi Vzittae (...) duo brachia (Caesar) instituit ducere *(p. 456).*

AUCTOR B. Hisp., continuateur inconnu de C. J. César.

Bellum Hispaniense 5 : Tendebat (Caesar) aduersum oppidum **e regione** pontis... *(pp. 444 n. 1, 457).*

ibidem, 7 : **Ex ea regione** oppidi (= Ateguae) in montibus castra habuit posita Pompeius *(p. 457).*

ibidem, 16 a : Portam quae **e regione** et in conspectu Pompei castrorum fuerat aperuerunt *(p. 458).*

CORNELIUS NEPOS : vers -99 à vers -24 ; biographe, ami de Cicéron.

De excellent. ducibus, Vie de Miltiade, 5, 3 : ... sub montis radicibus acie **e regione** instructa... *(pp. 440, 458).*

II. Siècle d'Auguste et Ier siècle après Jésus-Christ :

VITRUVE : Marcus Vitruvius Pollio ; ingénieur militaire (de César ?) et architecte du temps d'Auguste.

De archit. III, 5, 4 : angulares (columnae) quaeque **e regione** earum futurae sunt in lateribus aedis... *(p. 905-6).*

ibid., IV, 7, 2 : ... ut angulares contra antas, parietum extremorum **e regione** conlocentur... *(pp. 488.1, 906-7).*

ibid., : ... duae mediae **e regione** parietum qui inter antas et mediam aedem fuerint ita distribuantur *(p. 906-7).*

ibid., IV, 8, 5 : quibus in locis procurrunt antae **e regione** cellae parietum columnas binas conlocantes *(p 907-8).*

ibid., V, 11, 2 : Proxime introrsus **e regione** frigidarii conlocetur concamerata sudatio *(pp. 488.1, 490.1, 904-5).*

ibid., IX, 4, 2 : **E regione** capitis septentrionis transuersus ad pedes geminorum auriga stat, etc... *(p. 900-901).*

TITE-LIVE : Titus Livius Patavinus ; -64 ou -59 à 17 ; historien des Ab Urbe condita libri CXLII.

Hist. rom., X, 43, 11 : ... **e regione** castrorum... flamma late fusa... progredi latius (eos) prohibuit *(p. 883).*

ibid., XXVI, 5, 8 : C. Fuluius Flaccus legatus (...) constitit **e regione** Volturni amnis *(p. 884).*

ibid., XXXI, 26, 1 : Phil. ... ex Euboea profectus... **e regione** Eleusinis saltum Cithaeronis transcendit *(p. 882).*

ibid., XXXII, 23, 4 : (Achaei) **e regione** portae (Corinthi) quae fert Sicyonem posuerunt castra *(p. 444.1, 883-4).*

ibid., XXXV, 30, 10 : Lacedaemonii ... **e regione** eorum occultis semitis se tenuerunt *(pp. 489 n. 5, 883).*

ibid., XXXVI, 22, 8 : (M. Acilius consul) **e regione** sinus Maliaci... M. Baebium... opposuit *(p. 885).*

ibid., XXXVIII, 5, 2 : Consul... admouit unum (opus) **e regione** Aesculapii *(p. 885).*

ibid., XXXVIII, 7, 7 : (Oppidani) fossam... **e regione** eius operis... ducere instituunt *(p. 884-885).*

CELSE : Aulus Cornelius Celsus ; médecin sous Tibère.

De arte medica IV, 1, 8 :

... (orbes tenuioris intestini) in dexteriorem partem conuersi et **e regione** dexterioris coxae finiti... *(pp. 443, 910).*

Ibidem, VII, 7, 14 :

... (acus) demittenda... est per summas duas tunicas medio loco... **e regione** mediae suffusionis... *(pp. 443, 910).*

SCRIBONIUS LARGUS : médecin sous Tibère et Claude.

De Compositione medicamentorum, 46 :

... acetum acre infundere in aurem cuius **e regione** sanguis fluit *(pp. 438, 876).*

POMPONIUS MELA : écrivain géographe d'origine espagnole du temps de Claude.

De situ orbis ou De chorographia, II, 125 :

... Ebusos **e regione** promontorii quod in Sucronensi sinu Ferrariam uocant, eodem nomine urbem habet *(p. 889).*

PLINE L'ANCIEN : Caius Plinius Secundus ; 23-79 ; naturaliste.

Naturalis Historia, III, 78 : ... **e regione** Palmae urbis, Menariae ac Tiquadra et parua Hannibalis *(p. 488.2, 890).*

ibid., IV, 23 : (Attice) attingit Isthmum [parte Megaride] ab colonia Megara, **e regione** Pagarum *(p. 891).*

ibid., IV, 119 : ... et **e regione** Arrotrebarum promunturi Deorum VI (sunt insulae) *(pp. 488 n. 2, 890).*

ibid., V, 35 : ... Phazania, ubi... subegimus... Cidamum **e regione** Sabratae *(pp. 444, 488 n. 2, 890).*

ibid., V, 94 : Decurrit autem (Isauria) ad mare Anemuri **e regione** supra dicti *(p. 890-891).*

ibid., VI, 142 : Arabia (...) a monte Amano **e regione** Ciliciae Commagenesque descendit *(pp. 438 n. 1, 876).*

FRONTIN : Sextus Julius Frontinus ; 40-103 ; ingénieur, curateur du service des eaux.

De aquis Urbis, 15 :

Iungitur ei (à l'Anio nouus) riuus Herculaneus oriens... **e regione** fontium Claudiae trans flumen uiamque *(p. 898-9).*

PLINE LE JEUNE : Caius Plinius Caecilius Secundus ; 61- vers 114 ; orateur, consul.

Epistulae V, 6, 37 :

E regione stibadii aduersum cubiculum tantum stibadio reddit ornatus quantum accipit ab illo *(pp. 490 n. 2, 908-9).*

III. IIe siècle de notre ère :

SUETONE : Caius Suetonius Tranquillus ; vers 70- ap. 128 ; historien des douze Césars.

L. VIII, Vie de Vespasien, 1 : Petronis patrem **e regione** Transpadana fuisse mancipem operarum *(pp. 438, 876).*

APULEE : Lucius Apuleius Theseus ; vers 125- ap. 170 ; écrivain, philosophe.

Metamorphoseon libri XI, III, 9 : Lictores (...) manum ipsam, **e regione** lateris ten/trudentes... *(pp. 439.1, 876).*

ibidem, IX, 25 : **E regione** mulieris pone tergum eius maritus acceperat sonum sternutationis *(pp. 439, 876).*

De Platone et eius dogmate, I, 16 : **E regione** cordis uenarum meatus oriuntur *(pp. 438 n. 2, 876).*

ibidem, ibid. : (Venas) ad procreandum **e regione** ceruicum per medullas renum commeare... *(pp. 438 n. 2, 876).*

FESTUS : Sextus Pompeius Festus, grammairien du IIe s., abréviateur de Verrius Flaccus (du Ier s.).

De uerb. significatione, Müller, 1839, p. 270 ; Thewrewk de Ponor, 1889, pp. 368/370 ; Lindsay, 1913, p. 332 :

... (Rhegium)... id municipium quod in freto **e regione** Siciliae est *(p. 889).*

AFRICANUS : Sextus Caecilius Africanus, jurisconsulte du IIe siècle ap. J.-C., dont fragment *in*

Digeste, 44. 2. 26. 1 : ... si... insula, quae **e regione** eius (= fundi) in flumine nata erit, petatur... *(p. 899).*

IV. IIIe siècle de notre ère :

CENSORINUS : grammairien de la 1ère moitié du IIIe siècle ; ici un Pseudo-CENSORINUS.

Fragmentum Censorino adscriptum, VI, 2, ed. Hultsch, pp. 60-61 :

... Planus angulus est in planitie duarum linearum non **e regione** positarum (...) curuatio *(p. 902)*.

Ibidem, ibid., pp. 62-63 :

... ab omni signo ad omne rectam lineam ducere, et omnem finitam rectam lineam **e regione** eiicere *(p. 902-903)*.

V. IVe siècle de notre ère :

CHALCIDIUS : philosophe néoplatonicien de fin IIIe-début IVe siècle.

Traduction du *Timée* de Platon : Tim. transl. 39 b, (Wrobel, 1876, p. 38, Waszink, p. 31) :

... igniuit lucem clarissimam deus rerum conditor **e regione** secundi a terra globi, quam solem uocamus *(p. 901-2)*.

Commentaire du *Timée* de Platon : Tim. comm. § 302, (Wrobel, pp. 330-331, Waszink, p. 304) :

... rursum intelligibilia **e regione** quidem naturae priora, iuxta nos uero secunda sunt *(p. 913- 914)*.

NONIUS MARCELLUS : grammairien latin du début du IVe siècle.

Compendiosa doctrina ad filium, ed. Müller, p. 142 (102 M) : **E regione** positum est ex aduerso *(p. 490.4, 881)*.

AMMIEN MARCELLIN : Ammianus Marcellinus ; v. 330- v. 400 ; historien latin.

Rerum gestarum libri XXXI, XVII, 13, 20 : Liberi terras occupauerant **e regione** sibi oppositas *(p. 885-886)*.

ibid., XIX, 7, 6 : Qui (scorpiones) dum translati **e regione** caute ... conlocantur, etc. *(p. 886)*.

ibid., XX, 3, 3 : ... cum luna **e regione**... igneo orbi et aspectui nostro opponitur media *(p. 900)*.

ibid., XX, 3, 11 : **E regione** uero cum normaliter steterit (luna) contra, lumine pleno fulgebit *(p. 899- 900)*.

ibid., XX, 11, 28 : Punica tertia [= dans l'arc-en-ciel] fulgores eius (solis) purissimos **e regione** deflorat *(p. 901)*.

ibid., XXI, 10, 4 : Latus uero *(= le côté de Sirmium)* **e regione** oppositum Thraciis... *(p. 886)*.

ibid., XXII, 8, 13 : (Duo Bospori), **e regione** sibi oppositi Thracius et Cimmericus *(p. 894)*.

ibid., XXII, 8, 20 : (Carambis collis), cuius **e regione** est Criumetopon, Tauricae promuntorium *(p. 894)*.

ibid., XXII, 15, 2 : Qua orientem **e regione** prospicit (Aegyptus)... *(p. 892)*.

ibid., XXXI, 15, 12 : Scorpio (...) **e regione** contra hostium aciem locatus, etc. *(p. 886)*.

St AMBROISE : Aurelius Ambrosius ; v. 330/340-397 ; évêque de Milan.

De bono mortis, XI, 49 : ... si quis diutius **e regione** solis intenderit, caecari solere perhibetur *(p. 914)*.

Hexameron l. 6, IV, 1, 1 : ... ut qui **e regione** radium eius intendit... omnem subito amittit aspectum *(p. 914)*.

De Isaac uel Anima, VII, 57 : ... quia lucem inaccessibilem **ex regione** intueri est graue... *(p. 914)*.

St JEROME : Sophronius Eusebius Hieronymus ; v. 347-420 ; Père et Docteur de l'Eglise.

Ep., 54, 5, 4 : ... sicut **e regione** illius monachi uita laudatur, qui uenerationi habet sacerdotes Christi *(p. 877)*.

ibid., 57, 8, 5 : ... cum **e regione** sit positum *[dans l'Ecriture]*: Paruulus quidem es (o Bethleem) *(p. 877)*.

ibid., 57, 11, 4 : ... et **e regione**, quae apud nos placent, (...), apud illos displicebunt *(p. 877).*

ibid., 60, 8, 1 : ... et **e regione** Iephte in catalogo iustorum (...) numeratus de meretrice sit natus *(p. 877).*

in Isaiam, 65, 2 : Cum ille in cruce extenderet manus (...), illi **e regione** dicebant : Vah ! *(p. 878).*

adu. Iouin., 2, 7 : **E regione** septentrionales populos si ad esum asinorum camelorumque conpellas... *(p. 878).*

Praefatio Euangeliorum : ... quos numeros **e regione** habeant adnotabis *(p. 904).*

Praefatio Paralipomenorum : **E regione** unum nomen (...) in duo uel tria uocabula diuidunt *(p. 878).*

adu. Rufinum, 2, 27 : Origenes (...) **e regione** singula uerba describens... *(p. 904).*

VULGATE : version latine officielle de la Bible hébraïque et grecque ; vers 400.

Genèse XVI, 12 : Hic (= Ismael)... **e regione** uniuersorum fratrum suorum figet tabernacula *(p. 917).*

ibid., XXI, 16 : Abiecit (Agar) puerum subter unam arborum quae ibi erant, abiit, seditque **e regione** *(445, 915).*

ibid., XXV, 9 : ... in spelunca duplici, quae sita est in agro Ephron... **e regione** Mambre *(pp. 445, 488.3, 915).*

Exode XIV, 2 : Reuersi castrametentur (filii Israel) **e regione** Phihahiroth *(pp. 488 n. 2, 886-887).*

ibid., XIX, 2 : ... ibique (= in deserto Sinai) Israel fixit tentoria **e regione** montis *(pp. 488 n. 2, 887).*

ibid., XXVIII, 26 : ... duos annulos aureos (...) in oris, quae **e regione** sunt superhumeralis... *(pp. 488.1, 918).*

ibid., XL, 22 : Posuit et candelabrum in tabernaculo testimonii **e regione** mensae in parte australi *(p. 893).*

Lévitique XVI, 15 : Inferet sanguinem eius (hirci) intra uelum... ut aspergat **e regione** oraculi *(p. 893).*

Nombres VIII, 2 : ... ut lucernae contra boream **e regione** respiciant ad mensam panum propositionis *(p. 893-4).*

Deutéronome XXVII, 13 : Et **e regione** isti stabunt ad maledicendum in monte Hebal *(p. 917).*

Josué XVIII, 18 : ... et pertransit usque ad tumulos qui sunt **e regione** ascensus Adommim *(p. 892).*

1 Samuel XV, 7 : ... donec uenias ad Sur, quae est **e regione** Aegypti *(p. 893).*

2 Samuel II, 13 : **E regione** sederunt, hi ex una parte piscinae (Gabaon) et illi ex altera *(p. 887-888).*

1 Rois IV, 12 : Bana... regebat... a Bethsan usque Abel-Mehula **e regione** Iecmaan *(p. 892).*

ibid., VII, 5 : Unus autem ordo habebat columnas quindecim (...) **e regione** se respicientes *(pp. 488 n. 1, 909).*

1 Paralipomènes (ou *1 Chroniques*) V, 11 : Filii uero Gad **e regione** eorum habitauerunt *(pp. 488 n. 3, 892).*

ibid., IX, 38 : Isti habitauerunt **e regione** fratrum suorum in Ierusalem, cum fratribus suis *(pp. 488 n. 3, 918-9).*

ibid., XIX, 7 : Castrametati sunt *(le roi de Maacha, ses hommes et ses chars)* **e regione** Medaba *(pp. 488.2, 887).*

2 Esdras = Néhémie III, 27 : Aedificauerunt Thecueni mensuram secundam **e regione**, a... usque ad... *(p. 910).*

Ezéchiel XLVI, 9 : Non reuertetur per uiam portae per quam ingressus est, sed **e regione** illius egredietur *(891).*

id., XLVIII, 21 : ... **e regione** uiginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem *(p. 896-897).*

id., ibid. : ... sed et ad mare, **e regione** uiginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter *(p. 896-7).*

VI. Ve siècle de notre ère :

THEODORE, évêque de MOPSUESTE : env. 350 - env. 428 ; écrivain ecclésiastique.

Commentaires sur les Psaumes, *Epit. in psalm. 49 argum.* :

... qui... solas curant hostias legalium... et **e rigione** sanctionibus ligis contraria quaeque sectentur *(p. 879).*

[ibidem, Epit. in psalm. 49, 13] : ... **e regione** ...

Epit. in psalme 57, 4 d :

... iam ab utero abhominabiles, sicut **e regione** Heremias praescientia uirtutum suarum acceptabilis *(p. 880).*

[ibidem, Epit. in psalm. 109, 1 b] : ... **e regione** ...

JULIEN D'ECLANUM (v. 380- v. 445) : évêque (hérésiarque) d'Eclane, en Campanie.

Cf. J. H. BAXTER, "*Notes on the Latin of Julian of Eclanum*", *in* A. L. M. A., t. 21, 1951, pp. 46-47, § 122 ; 7 citations ont été retenues :

- Non solum ueros prophetas contumeliis et cladibus operiebant, sed et e **regione** falsos... honorabant *(p. 880).*
- Orione Australem, quae est e **regione**, constituens... *(p. 893).*
- Vim gratiae Christi et peccati primi e **regione** constituens... *(p. 903).*
- Mors corporis et resurrectio e **regione** consistunt *(p. 903).*
- ... cum e **regione** prudentes statuerent... *(p. 903).*
- E **regione** huius peccatoris filium statuit *(p. 903).*
- Quando de caelis in nos oculos e **regione** conuertit... *(p. 914).*

CONCILIUM EPHESENUM, 3e concile œcuménique (431), (traductions latines d'originaux grecs) :

Jean d'Antioche évêque à Cyrille d'Alexandrie, ed. Schwartz, vol. IV, p. 115, l. 12 :

... duo (salutaria praecepta), quae quidem uidentur esse ad inuicem quasi e **regione** contraria *(p. 888).*

Théodorète évêque à Jean d'Antioche, *ibidem*, p. 131, l. 24 :

... Consona nostris ea (...) cognouimus, et XII capitulis quasi e **regione** contraria, contra quae, etc. *(p. 888).*

Id., *ibid.*, p. 132, l. 2 :

... Hanc rectitudinem (...) quasi e **regione** contrariam repperientes eis quae ante conscripta sunt, etc. *(p. 888).*

SIDOINE APOLLINAIRE : Caius Sollius Modestus Apollinaris Sidonius ; ±430 ±486 ; évêque de Clermont.

Epistulae, 1, 2, 5 : (Acceptum arcum) sinuatis e **regione** capitibus intendit (Theodoricus rex) *(p. 894).*

CLAUDIANUS MAMERTUS (ou CLAUDIUS MAMERTIUS ?), écrivain ecclésiastique du Ve s.

De statu animae I, 25 : ... duas aequales lineas sibimet antistatas e **regione** constitue *(p. 903).*

VICTOR DE VITA : S. Victor Vitensis, évêque d'Utique à la fin du Ve s. ; écrivain ecclésiastique.

Hist. persecut. Vandal., Hist. persec. afric. prov. I, 7 :

... aliis (paruulis) e **regione** pedes tenentes a meatu prorsus naturali usque ad arcem capitis dissipabant *(p. 879).*

MUTIANUS : écrivain ecclésiastique du Ve siècle, interprète de St Jean Chrysostome.

Homiliae, 2, 2 :

... Sed eum (= Paulum Samothraceum) conto ualido e **regione** prosternit, appellans (Filium) heredem *(p. 880).*

Homélie sur l'aumône, 32, 3 :

... Nullus ianitorum audet dicere : Quae tu es, uel unde ?, sed omnes eam (eleemosynam) e **regione** suscipiunt *(p.880).*

ANIANUS (ou ANNIANUS ?) : écrivain ecclésiastique du Ve siècle, interprète de St Jean Chrysostome.

In expos. Joannis Chrysostomi super ev. beati Matthaei, 4, 10, Migne, Patrol. gr., t. 58, p. 1017 :

... cum e **regione** accusare potius quam laudare soleamus eos qui hominum laudes requirunt *(p. 878).*

In Matth. hom. XV, § 8, Skalitzky, p. 36 :

... sicut e **regione** uitiosos (...) in secreto mentis accusant *(p. 878).*

In Matth. hom. XVI, § 6, *ibid.*, p. 86 :

... cum beatus Ioannes e **regione** clamet : In propria uenit (= Verbum) *(p. 878-879).*

Ibidem, ibid., p. 88 :
... Quid e **regione** isto inueniretur humanius ? *(p. 879).*

VII. VIe siècle de notre ère :

St GILDAS : Gildas Sapiens ; moine historien né à la fin du Ve siècle, mort en 570.
De excidio et conquestu Britanniae, § 27, ed. Mommsen, p. 41, l. 21 :
... Iudices (...) eleemosynas largiter dantes, sed e **regione** immensum montem scelerum exaggerantes *(p. 879).*

DIGESTA IUSTINIANI, uel *PANDECTAE*, (an 533).
Digeste 44. 2. 26. 1, glose à AFRICANUS : ... cum nascitur (insula) e **regione** agri limitati... *(p. 899).*

RUSTICUS : diacre ; écrivain ecclésiastique du VIe siècle.
Contra acephalos disputatio (Migne, 67, p. 1246 b) :
... Quae dixisti (...) Nestorii uerbositatibus ex aduerso et quasi e **regione** contraria sunt *(p. 888).*

PRISCIEN : Priscianus Caesariensis, grammairien du VIe s., traducteur de DENYS LE PERIEGETE.
La Périégèse de Priscien, éd. crit., P. Van de Woestijne, De Tempel, Bruges, 1953, p. 40, v. 62 :
... **E regione** iacet locus hic *(= le Criumetopon)* Symplegados artae *(p. 895).*
Ibidem, p. 54, v. 305 :
... Hic (sinus) supra currens mare Persidis efficit altum / **E regione** situs qua Caspia uoluitur unda *(pp. 895-896).*

VIII. VIIIe siècle de notre ère :

PAULUS : PAUL, diacre du VIIIe siècle, dont on a un abrégé de P. FESTUS, *Paulus ex Festo*.
Sign. verb., Müller p. 66, Thewrewk p. 46, Lindsay p. 58 *(P. excerpta)*: Conregione = e **regione** *(p. 880).*

IX. IXe ou Xe siècle de notre ère :

ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI, 29e année, t. 23, fasc. 2, 1953, p. 142.
Glose médiévale à la Périégèse de Priscien ; des IXe-Xe s. : e **[regione]** i. e. comminus regionem *(p. 881).*

X. XIVe siècle de notre ère :

CELSUS CONSTANTINUS (Julius), *cf. le suivant... :*

PETRARQUE : Francesco Petrarca (1304-1374), poète et humaniste italien, *alias* J. CELSUS C.

Tractatus de uita et moribus / rebus gestis C. Jul. Caesaris, (ed. Achaintre et Lemaire dans leur édition de César, vol. III, sous le titre *Julii Celsi Commentarii de vita Julii Caesaris*, Firmin Didot, Paris, 1820, p. 130) :

... praemissis **e regione** omnibus impedimentis et quattuor legionibus... *(p. 888-889)*.

XI. XVIe siècle de notre ère :

RHENANUS : Beatus Bilde, cognomine Rhenanus, Selestadiensis (1485-1547) ; humaniste.

Rerum Germanicarum libri tres, Basileae, M. D. XXXI, lib. I, pp. 51-52 :

... trans Rhenum... nemus esse depictum... & ascriptum... SYLVA MARTIANA. Et super haec uerba ALEMANNIA. In latere uero **e regione** Borbetomagi & Brocomagi, superadditum SVEVIA *(p. 897-898)*.

LOESCHER (Abraham), humaniste, traducteur de PAUSANIAS (IIe s.), Bâle, 1550.

De tota Graecia libri decem, I, 25, 8 :

... Est autem is locus (= Musaeum) intra ambitum antiquum, **e regione** arcis tumulus quidam... *(pp. 490 n. 4, 920-1)*.

AMASÆUS (Romulus), traducteur dePAUSANIAS (IIe s.), ed. G. Xylander, Wechel, Francfort, 1583.

Accurata Graeciae descriptio, I, 25, 8 :

... Est autem (hic locus, scilicet Museum) intra uetus pomoerium, **e regione** arcis, collis, etc. *(p. 490 n. 4, 920-921)*.

XII. (sans précision de date) :

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, édité par les soins de l'Académie de Berlin.

C.I.L., IX, 2827, (ed. Mommsen), 1883 : Ex eo palo **e regione** ad fraxinum notatam palum fixum esse *(911-912)*.

ibid. : ... et ab eo palo **e regione** ad supercilium ultimi lacus Serrani... finem *(pp. 911-912)*. - *(N.B. Ier siècle.)*

C.I.L., XIII, 5661, (ed. Zangemeister), 1905 : Cellam uestibulam **e regione** columnae... largiti sunt *(p. 913)*.

GLOSSARIUM MEDIÆ ET INFIMÆ LATINITATIS, par Charles du Fresne DU CANGE, *digessit G. A. L. Henschel*, Firmin-Didot, Paris, 1845 ; éd. nouvelle par Léopold FAVRE, L. Favre, Niort, 1883-1887 ; t. V, p. 671, col. 2 :

... "**E REGIONE** pro *E CONTRA* habetur in Vita S. Drausii Episc. Suession. num. 3." *(p. 877, n. 1)*.

CORPUS GLOSSARIORUM LATINORUM, G. Loewe, puis G. Goetz, Leipzig, 1888-1923 ; Amsterdam, 1965.

... C.G.L. VI, p. 396 : **E regione** = e latere, e contra, a latere, de aduerso *(p. 881)*.

THESAURUS GLOSSARUM EMENDATARUM ed. G. Goetz.

Th. Gloss. Em. V, 661, 55 : **E regione** = e latere, e contra, de aduerso *(p. 881)*.

B. CORPUS ALPHABETIQUE

AFRICANUS : Sextus Caecilius Africanus, jurisconsulte du IIe siècle ap. J.-C., dont fragment *in* Digeste, 44. 2. 26. 1 : ... si... insula, quae **e regione** eius (= fundi) in flumine nata erit, petatur... *(p. 899).*

AMASÆUS (Romulus), traducteur dePAUSANIAS (IIe s.), ed. G. Xylander, Wechel, Francfort, 1583.
Accurata Graeciae descriptio, I, 25, 8 :
... Est autem (hic locus, scilicet Museum) intra uetus pomoerium, **e regione** arcis, collis, etc. *(p. 490 n. 4, 920-921).*

AMBROISE (St): Aurelius Ambrosius ; v. 330/340-397 ; évêque de Milan.
De bono mortis, XI, 49 : ... si quis diutius **e regione** solis intenderit, caecari solere perhibetur *(p. 914).*
Hexameron l. 6, IV, 1, 1 : ... ut qui **e regione** radium eius intendit... omnem subito amittit aspectum *(p. 914).*
De Isaac uel Anima, VII, 57 : ... quia lucem inaccessibilem **ex regione** intueri est graue... *(p. 914).*

AMMIEN MARCELLIN : Ammianus Marcellinus ; v. 330- v. 400 ; historien latin.
Rerum gestarum libri XXXI, XVII, 13, 20 : Liberi terras occupauerant **e regione** sibi oppositas *(p. 885-886).*
ibid., XIX, 7, 6 : Qui (scorpiones) dum translati **e regione** caute ... conlocantur, etc. *(p. 886).*
ibid., XX, 3, 3 : ... cum luna **e regione**... igneo orbi et aspectui nostro opponitur media *(p. 900).*
ibid., XX, 3, 11 : **E regione** uero cum normaliter steterit (luna) contra, lumine pleno fulgebit *(p. 899- 900).*
ibid., XX, 11, 28 : Punica tertia [= dans l'arc-en-ciel] fulgores eius (solis) purissimos **e regione** deflorat *(p. 901).*
ibid., XXI, 10, 4 : Latus uero *(= le côté de Sirmium)* **e regione** oppositum Thraciis... *(p. 886).*
ibid., XXII, 8, 13 : (Duo Bospori), **e regione** sibi oppositi Thracius et Cimmericus *(p. 894).*
ibid., XXII, 8, 20 : (Carambis collis), cuius **e regione** est Criumetopon, Tauricae promuntorium *(p. 894).*
ibid., XXII, 15, 2 : Qua orientem **e regione** prospicit (Aegyptus)... *(p. 892).*
ibid., XXXI, 15, 12 : Scorpio (...) **e regione** contra hostium aciem locatus, etc. *(p. 886).*

ANIANUS (ou ANNIANUS ?) : écrivain ecclésiastique du Ve siècle, interprète de St Jean Chrysostome.
In expos. Joannis Chrysostomi super ev. beati Matthaei, 4, 10, Migne, Patrol. gr., t. 58, p. 1017 :
... cum **e regione** accusare potius quam laudare soleamus eos qui hominum laudes requirunt *(p. 878).*
In Matth. hom. XV, § 8, Skalitzky, p. 36 :
... sicut **e regione** uitiosos (...) in secreto mentis accusant *(p. 878).*
In Matth. hom. XVI, § 6, *ibid.*, p. 86 :
... cum beatus Ioannes **e regione** clamet : In propria uenit (= Verbum) *(p. 878-879).*
Ibidem, ibid., p. 88 :
... Quid **e regione** isto inueniretur humanius ? *(p. 879).*

APULEE : Lucius Apuleius Theseus ; vers 125- ap. 170 ; écrivain, philosophe.
Metamorphoseon libri XI, III, 9 : Lictores (...) manum ipsam, **e regione** lateris ten/trudentes... *(pp. 439.1, 876).*
ibidem, IX, 25 : **E regione** mulieris pone tergum eius maritus acceperat sonum sternutationis *(pp. 439, 876).*
De Platone et eius dogmate, I, 16 : **E regione** cordis uenarum meatus oriuntur *(pp. 438 n. 2, 876).*
ibidem, ibid. : (Venas) ad procreandum **e regione** ceruicum per medullas renum commeare... *(pp. 438 n. 2, 876).*

ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI, 29e année, t. 23, fasc. 2, 1953, p. 142.
Glose médiévale à la Périégèse de Priscien ; des IXe-Xe s. : e **[regione]** i. e. comminus regionem *(p. 881)*.

AUCTOR B. Af., continuateur inconnu de C. J. César.
Bellum Africum 51 : ... e **regione** oppidi Vzittae (...) duo brachia (Caesar) instituit ducere *(p. 456)*.

AUCTOR B. Hisp., continuateur inconnu de C. J. César.
Bellum Hispaniense 5 : Tendebat (Caesar) aduersum oppidum e **regione** pontis... *(pp. 444 n. 1, 457)*.
ibidem, 7 : **Ex ea regione** oppidi (= Ateguae) in montibus castra habuit posita Pompeius *(p. 457)*.
ibidem, 16 a : Portam quae e **regione** et in conspectu Pompei castrorum fuerat aperuerunt *(p. 458)*.

CELSE : Aulus Cornelius Celsus ; médecin sous Tibère.
De arte medica IV, 1, 8 :
... (orbes tenuioris intestini) in dexteriorem partem conuersi et e **regione** dexterioris coxae finiti... *(pp. 443, 910)*.
Ibidem, VII, 7, 14 :
... (acus) demittenda... est per summas duas tunicas medio loco... e **regione** mediae suffusionis... *(pp. 443, 910)*.

CELSUS CONSTANTINUS (Julius), *cf. infra* PETRARQUE.

CENSORINUS : grammairien de la 1ère moitié du IIIe siècle ; ici un Pseudo-CENSORINUS.
Fragmentum Censorino adscriptum, VI, 2, ed. Hultsch, pp. 60-61 :
... Planus angulus est in planitie duarum linearum non e **regione** positarum (...) curuatio *(p. 902)*.
Ibidem, ibid., pp. 62-63 :
... ab omni signo ad omne rectam lineam ducere, et omnem finitam rectam lineam e **regione** eiicere *(p. 902-903)*.

CESAR : Caius Iulius Caesar ; -101 à -44 ; général et homme d'Etat.
Bell. Gall. VII, 25, 2 : Quidam... seui ac picis... glebas in ignem e **regione** turris proiiciebat *(pp. 442-443, 473)*.
ibid., 35, 1 : Cum uterque... exercitus (...) fereque e **regione** castris castra poneret... *(pp. 254, 415, n. 6 ; 474)*.
ibid., 35, 2 : ... castris positis e **regione** unius eorum pontium quos V. rescindendos curauerat *(pp. 443, 474)*.
ibid., 36, 5 : Erat ***e regione oppidi*** collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus...
(Cf. pp. 201, 250 n. 8, 254, 265 n. 5, 288, 291, 414-419, 423-425, 426 n. 1, 475, 478 sq., 480 n. 1, 481 n. 1.)
ibid., 58, 6 : Ipsi ... e **regione** Lutetiae contra Labieni castra considunt *(pp. 444 n. 1, 475, 477 n. 2, 486 n. 2)*.
ibid., 61, 5 : Nam praesidio e **regione** castrorum (Labieni) relicto, etc... *(p. 475)*.
Bellum Ciuile I, 25, 6 : Longius progressus, (...), rates duplices (...) e **regione** molis collocabat *(p. 476)*.

CHALCIDIUS : philosophe néoplatonicien de fin IIIe-début IVe siècle.
Traduction du *Timée* de Platon : Tim. transl. 39 b, (Wrobel, 1876, p. 38, Waszink, p. 31) :
... igniuit lucem clarissimam deus rerum conditor e **regione** secundi a terra globi, quam solem uocamus *(p. 901-2)*.
Commentaire du *Timée* de Platon : Tim. comm. § 302, (Wrobel, pp. 330-331, Waszink, p. 304) :
... rursum intelligibilia e **regione** quidem naturae priora, iuxta nos uero secunda sunt *(p. 913- 914)*.

CICERON : Marcus Tullius Cicero ; -106 à -43 ; orateur et homme politique.
Academica II, 80 : Ego Catuli Cumanam ex hoc loco e **regione** uideo. *[?]- (étudié pp. 440 et 453 sq.)*.

Acad. II, 123 : Dicitis esse e **regione** nobis (...) quos antipodas uocatis. *(Etudié pp. 254, 449.)*

de Divinatione II, 17 : ... quando illa [= luna] e **regione** solis facta incurrat in umbram terrae... *(p. 448).*

de Finibus I, 19 : ... si omnia deorsus e **regione** ferrentur et, ut dixi, ad lineam... *(p. 451).*

de Fin., *ibid.* : motum naturalem omnium ponderum (...) e **regione** inferiorem locum petentium *(p. 451).*

de Fato 18 : ... ut (...) alterum (indiuiduum) e **regione** moueatur, alterum declinet *(p. 452).*

Fat. 47 : ... neque in illo inani (...) quidquam fuisse causae cur ea (atomus) non e **regione** ferretur *(p. 452).*

de Nat. Deorum II, 103 : ... tum ipsa (luna) incidens in umbram terrae, cum est e **regione** solis... *(p. 448).*

ad Quintum III, 1, 2 : Columnas (in Manliano) neque rectas, neque e **regione** Diphilus collocarat *(p. 447).*

Rep. I, 22 : Ex quo... incideret luna tum in eam metam quae esset umbram terrae, cum sol e **regione** ... *(p. 449).*

Timaeus 24 : ... ut et ipsae secum et inter se ex commissura quae e **regione** esset iungerentur *(p. 450).*

Topica XI, 47 : ... quibus propositis occurrunt tamquam e **regione** quaedam contraria... *(p. 450).*

CLAUDIANUS MAMERTUS (ou CLAUDIUS MAMERTIUS ?), écrivain ecclésiastique du Ve s.

De statu animae I, 25 : ... duas aequales lineas sibimet antistatas e **regione** constitue *(p. 903).*

CONCILIUM EPHESENUM, 3e concile œcuménique (431), (traductions latines d'originaux grecs) :

Jean d'Antioche évêque à Cyrille d'Alexandrie, ed. Schwartz, vol. IV, p. 115, l. 12 :

... duo (salutaria praecepta), quae quidem uidentur esse ad inuicem quasi e **regione** contraria *(p. 888).*

Théodorète évêque à Jean d'Antioche, *ibidem*, p. 131, l. 24 :

... Consona nostris ea (...) cognouimus, et XII capitulis quasi e **regione** contraria, contra quae, etc. *(p. 888).*

Id., ibid., p. 132, l. 2 :

... Hanc rectitudinem (...) quasi e **regione** contrariam repperientes eis quae ante conscripta sunt, etc. *(p. 888).*

CORNELIUS NEPOS : vers -99 à vers -24 ; biographe, ami de Cicéron.

De excellent. ducibus, Vie de Miltiade, 5, 3 : ... sub montis radicibus acie e **regione** instructa... *(pp. 440, 458).*

CORPUS GLOSSARIORUM LATINORUM, G. Loewe, puis G. Goetz, Leipzig, 1888-1923 ; Amsterdam, 1965.

... C.G.L. VI, p. 396 : **E regione** = e latere, e contra, a latere, de aduerso *(p. 881).*

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, édité par les soins de l'Académie de Berlin.

C.I.L., IX, 2827, (ed. Mommsen), 1883 : Ex eo palo e **regione** ad fraxinum notatam palum fixum esse *(911-912).*

ibid. : ... et ab eo palo e **regione** ad supercilium ultimi lacus Serrani... finem *(pp. 911-912). - (N.B. Ier siècle.)*

C.I.L., XIII, 5661, (ed. Zangemeister), 1905 : Cellam uestibulam e **regione** columnae... largiti sunt *(p. 913).*

DIGESTA IUSTINIANI, uel *PANDECTAE*, (an 533).

Digeste 44. 2. 26. 1, glose à AFRICANUS :

... cum nascitur (insula) e **regione** agri limitati... *(p. 899).*

DU CANGE (Charles du Fresne), ***GLOSSARIUM MEDIÆ ET INFIMÆ LATINITATIS***, *digessit G. A. L. Henschel*, Firmin-Didot, Paris, 1845 ; éd. nouv. par Léopold FAVRE, L. Favre, Niort, 1883-1887 ; t. V, p. 671, col. 2 :

... "**E REGIONE** pro *E CONTRA* habetur in Vita S. Drausii Episc. Suession. num. 3." *(p. 877, n. 1).*

FESTUS : Sextus Pompeius Festus, grammairien du IIe s., abréviateur de Verrius Flaccus (du Ier s.).

De uerb. significatione, Müller, 1839, p. 270 ; Thewrewk de Ponor, 1889, pp. 368/370 ; Lindsay, 1913, p. 332 :

... (Rhegium)... id municipium quod in freto **e regione** Siciliae est *(p. 889)*.

FRONTIN : Sextus Julius Frontinus ; 40-103 ; ingénieur, curateur du service des eaux.

De aquis Urbis, 15 :

Iungitur ei (à l'Anio nouus) riuus Herculaneus oriens... **e regione** fontium Claudiae trans flumen uiamque *(p. 898-9)*.

GILDAS (St) : Gildas Sapiens ; moine historien né à la fin du Ve siècle, mort en 570.

De excidio et conquestu Britanniae, § 27, ed. Mommsen, p. 41, l. 21 :

... Iudices (...) eleemosynas largiter dantes, sed **e regione** immensum montem scelerum exaggerantes *(p. 879)*.

HIRTIUS (A.) : lieutenant et ami de Jules César.

Bellum Gallicum VIII, 41, 2. : ... **e regione** eius (= fontis) uineas agere (...) et aggerem instruere... *(p. 456)*.

JEROME (St) : Sophronius Eusebius Hieronymus ; v. 347-420 ; Père et Docteur de l'Eglise.

Ep., 54, 5, 4 : ... sicut **e regione** illius monachi uita laudatur, qui uenerationi habet sacerdotes Christi *(p. 877)*.

ibid., 57, 8, 5 : ... cum **e regione** sit positum *[dans l'Ecriture]*: Paruulus quidem es (o Bethleem) *(p. 877)*.

ibid., 57, 11, 4 : ... et **e regione**, quae apud nos placent, (...), apud illos displicebunt *(p. 877)*.

ibid., 60, 8, 1 : ... et **e regione** Iephte in catalogo iustorum (...) numeratus de meretrice sit natus *(p. 877)*.

in Isaiam, 65, 2 : Cum ille in cruce extenderet manus (...), illi **e regione** dicebant : Vah ! *(p. 878)*.

adu. Iouin., 2, 7 : **E regione** septentrionales populos si ad esum asinorum camelorumque conpellas... *(p. 878)*.

Praefatio Euangeliorum : ... quos numeros **e regione** habeant adnotabis *(p. 904)*.

Praefatio Paralipomenorum : **E regione** unum nomen (...) in duo uel tria uocabula diuidunt *(p. 878)*.

adu. Rufinum, 2, 27 : Origenes (...) **e regione** singula uerba describens... *(p. 904)*.

JULIEN D'ECLANUM (v. 380- v. 445) : évêque (hérésiarque) d'Eclane, en Campanie.

Cf. J. H. BAXTER, *"Notes on the Latin of Julian of Eclanum"*, *in* A. L. M. A., t. 21, 1951, pp. 46-47, § 122 ;

7 citations ont été retenues :

- Non solum ueros prophetas contumeliis et cladibus operiebant, sed et **e regione** falsos... honorabant *(p. 880)*.
- Orione Australem, quae est **e regione**, constituens... *(p. 893)*.
- Vim gratiae Christi et peccati primi **e regione** constituens... *(p. 903)*.
- Mors corporis et resurrectio **e regione** consistunt *(p. 903)*.
- ... cum **e regione** prudentes statuerent... *(p. 903)*.
- **E regione** huius peccatoris filium statuit *(p. 903)*.
- Quando de caelis in nos oculos **e regione** conuertit... *(p. 914)*.

LOESCHER (Abraham), humaniste, traducteur de PAUSANIAS (IIe s.), Bâle, 1550.

De tota Graecia libri decem, I, 25, 8 :

... Est autem is locus (= Musaeum) intra ambitum antiquum, **e regione** arcis tumulus quidam... *(pp. 490 n. 4, 920-1)*.

LUCRECE : Titus Lucretius Carus ; -98 à -55 ; poète épicurien.

De Rerum Natura IV, 374 : ... quae fuit umbra / corporis **e regione** eadem nos usque secuta *(p. 453)*.

ibidem, VI, 344 : ... ut... (fulminis) semina ... / **e regione** locum quasi in unum cuncta ferantur *(p. 454)*.

ibidem, VI, 742 : ... **e regione** ea (...) loca cum (aues) uenere uolantes... *(p. 454)*.

ibidem, VI, 823 : ... ut cadat (ales) **e regione** loci qua derigit aestus *(p. 455)*.

ibidem, VI, 833 : Cuius ubi **e regione** loci uenere uolantes (aues)... *(p. 455)*.

MUTIANUS : écrivain ecclésiastique du Ve siècle, interprète de St Jean Chrysostome.

Homiliae, 2, 2 :

... Sed eum (= Paulum Samothraceum) conto ualido **e regione** prosternit, appellans (Filium) heredem *(p. 880)*.

Homélie sur l'aumône, 32, 3 :

... Nullus ianitorum audet dicere : Quae tu es, uel unde ?, sed omnes eam (eleemosynam) **e regione** suscipiunt *(p.880)*.

NONIUS MARCELLUS : grammairien latin du début du IVe siècle.

Compendiosa doctrina ad filium, ed. Müller, p. 142 (102 M) : **E regione** positum est ex aduerso *(p. 490.4, 881)*.

PAULUS : PAUL, diacre du VIIIe siècle, dont on a un abrégé de P. FESTUS, *Paulus ex Festo*.

Sign. verb., Müller p. 66, Thewrewk p. 46, Lindsay p. 58 *(P. excerpta)* : Conregione = **e regione** *(p. 880)*.

PETRARQUE : Francesco Petrarca (1304-1374), poète et humaniste italien, *alias* J. CELSUS C.

Tractatus de uita et moribus / rebus gestis C. Jul. Caesaris, (ed. Achaintre et Lemaire dans leur édition de César, vol. III, sous le titre *Julii Celsi Commentarii de vita Julii Caesaris*, Firmin Didot, Paris, 1820, p. 130) :

... praemissis **e regione** omnibus impedimentis et quattuor legionibus... *(p. 888-889)*.

PLINE L'ANCIEN : Caius Plinius Secundus ; 23-79 ; naturaliste.

Naturalis Historia, III, 78 : ... **e regione** Palmae urbis, Menariae ac Tiquadra et parua Hannibalis *(p. 488.2, 890)*.

ibid., IV, 23 : (Attice) attingit Isthmum [parte Megaride] ab colonia Megara, **e regione** Pagarum *(p. 891)*.

ibid., IV, 119 : ... et **e regione** Arrotrebarum promunturi Deorum VI (sunt insulae) *(pp. 488 n. 2, 890)*.

ibid., V, 35 : ... Phazania, ubi... subegimus... Cidamum **e regione** Sabratae *(pp. 444, 488 n. 2, 890)*.

ibid., V, 94 : Decurrit autem (Isauria) ad mare Anemuri **e regione** supra dicti *(p. 890-891)*.

ibid., VI, 142 : Arabia (...) a monte Amano **e regione** Ciliciae Commagenesque descendit *(pp. 438 n. 1, 876)*.

PLINE LE JEUNE : Caius Plinius Caecilius Secundus ; 61- vers 114 ; orateur, consul.

Epistulae V, 6, 37 :

E regione stibadii aduersum cubiculum tantum stibadio reddit ornatus quantum accipit ab illo *(pp. 490 n. 2, 908-9)*.

POMPONIUS MELA : écrivain géographe d'origine espagnole du temps de Claude.

De situ orbis ou De chorographia, II, 125 :

... Ebusos **e regione** promontorii quod in Sucronensi sinu Ferrariam uocant, eodem nomine urbem habet *(p. 889)*.

PRISCIEN : Priscianus Caesariensis, grammairien du VIe s., traducteur de DENYS LE PERIEGETE.

La Périégèse de Priscien, éd. crit., P. Van de Woestijne, De Tempel, Bruges, 1953, p. 40, v. 62 :

... **E regione** iacet locus hic *(= le Criumetopon)* Symplegados artae *(p. 895)*.

Ibidem, p. 54, v. 305 :

... Hic (sinus) supra currens mare Persidis efficit altum / **E regione** situs qua Caspia uoluitur unda *(pp. 895-896)*.

RHENANUS : Beatus Bilde, cognomine Rhenanus, Selestadiensis (1485-1547) ; humaniste.

Rerum Germanicarum libri tres, Basileae, M. D. XXXI, lib. I, pp. 51-52 :

... trans Rhenum... nemus esse depictum... & ascriptum... SYLVA MARTIANA. Et super haec uerba ALEMANNIA. In latere uero **e regione** Borbetomagi & Brocomagi, superadditum SVEVIA *(p. 897-898).*

RUSTICUS : diacre ; écrivain ecclésiastique du VIe siècle.

Contra acephalos disputatio (Migne, 67, p. 1246 b) :

... Quae dixisti (...) Nestorii uerbositatibus ex aduerso et quasi **e regione** contraria sunt *(p. 888).*

SCRIBONIUS LARGUS : médecin sous Tibère et Claude.

De Compositione medicamentorum, 46 :

... acetum acre infundere in aurem cuius **e regione** sanguis fluit *(pp. 438, 876).*

SIDOINE APOLLINAIRE : Caius Sollius Modestus Apollinaris Sidonius ; ±430 ±486 ; évêque de Clermont.

Epistulae, 1, 2, 5 : (Acceptum arcum) sinuatis **e regione** capitibus intendit (Theodoricus rex) *(p. 894).*

SUETONE : Caius Suetonius Tranquillus ; vers 70- ap. 128 ; historien des douze Césars.

L. VIII, Vie de Vespasien, 1 : Petronis patrem **e regione** Transpadana fuisse mancipem operarum *(pp. 438, 876).*

THEODORE, évêque de MOPSUESTE : env. 350 - env. 428 ; écrivain ecclésiastique.

Commentaires sur les Psaumes, *Epit. in psalm. 49 argum.* :

... qui... solas curant hostias legalium... et **e rigione** sanctionibus ligis contraria quaeque sectentur *(p. 879).*

[ibidem, Epit. in psalm. 49, 13] : ... **e regione** ...

Epit. in psalme 57, 4 d :

... iam ab utero abhominabiles, sicut **e regione** Heremias praescientia uirtutum suarum acceptabilis *(p. 880).*

[ibidem, Epit. in psalm. 109, 1 b] : ... **e regione** ...

THESAURUS GLOSSARUM EMENDATARUM ed. G. Goetz.

Th. Gloss. Em. V, 661, 55 : **E regione** = e latere, e contra, de aduerso *(p. 881).*

TITE-LIVE : Titus Livius Patavinus ; -64 ou -59 à 17 ; historien des Ab Urbe condita libri CXLII.

Hist. rom., X, 43, 11 : ... **e regione** castrorum... flamma late fusa... progredi latius (eos) prohibuit *(p. 883).*

ibid., XXVI, 5, 8 : C. Fuluius Flaccus legatus (...) constitit **e regione** Volturni amnis *(p. 884).*

ibid., XXXI, 26, 1 : Phil. ... ex Euboea profectus... **e regione** Eleusinis saltum Cithaeronis transcendit *(p. 882).*

ibid., XXXII, 23, 4 : (Achaei) **e regione** portae (Corinthi) quae fert Sicyonem posuerunt castra *(p. 444.1, 883-4).*

ibid., XXXV, 30, 10 : Lacedaemonii ... **e regione** eorum occultis semitis se tenuerunt *(pp. 489 n. 5, 883).*

ibid., XXXVI, 22, 8 : (M. Acilius consul) **e regione** sinus Maliaci... M. Baebium... opposuit *(p. 885).*

ibid., XXXVIII, 5, 2 : Consul... admouit unum (opus) **e regione** Aesculapii *(p. 885).*

ibid., XXXVIII, 7, 7 : (Oppidani) fossam... **e regione** eius operis... ducere instituunt *(p. 884-885).*

VICTOR DE VITA : S. Victor Vitensis, évêque d'Utique à la fin du Ve s. ; écrivain ecclésiastique.

Hist. persecut. Vandal., Hist. persec. afric. prov. I, 7 :

... aliis (paruulis) **e regione** pedes tenentes a meatu prorsus naturali usque ad arcem capitis dissipabant *(p. 879).*

VITRUVE : Marcus Vitruvius Pollio ; ingénieur militaire (de César ?) et architecte du temps d'Auguste.

De archit. III, 5, 4 : angulares (columnae) quaeque e **regione** earum futurae sunt in lateribus aedis... *(p. 905-6).*

ibid., IV, 7, 2 : ... ut angulares contra antas, parietum extremorum e **regione** conlocentur... *(pp. 488.1, 906-7).*

ibid., : ... duae mediae e **regione** parietum qui inter antas et mediam aedem fuerint ita distribuantur *(p. 906-7).*

ibid., IV, 8, 5 : quibus in locis procurrunt antae e **regione** cellae parietum columnas binas conlocantes *(p 907-8).*

ibid., V, 11, 2 : Proxime introrsus e **regione** frigidarii conlocetur concamerata sudatio *(pp. 488.1, 490.1, 904-5).*

ibid., IX, 4, 2 : **E regione** capitis septentrionis transuersus ad pedes geminorum auriga stat, etc... *(p. 900-901).*

VULGATE : version latine officielle de la Bible hébraïque et grecque ; vers 400.

Genèse XVI, 12 : Hic (= Ismael)... e **regione** uniuersorum fratrum suorum figet tabernacula *(p. 917).*

ibid., XXI, 16 : Abiecit (Agar) puerum subter unam arborum quae ibi erant, abiit, seditque e **regione** *(445, 915).*

ibid., XXV, 9 : ... in spelunca duplici, quae sita est in agro Ephron... e **regione** Mambre *(pp. 445, 488.3, 915).*

Exode XIV, 2 : Reuersi castrametentur (filii Israel) e **regione** Phihahiroth *(pp. 488 n. 2, 886-887).*

ibid., XIX, 2 : ... ibique (= in deserto Sinai) Israel fixit tentoria e **regione** montis *(pp. 488 n. 2, 887).*

ibid., XXVIII, 26 : ... duos annulos aureos (...) in oris, quae e **regione** sunt superhumeralis... *(pp. 488.1, 918).*

ibid., XL, 22 : Posuit et candelabrum in tabernaculo testimonii e **regione** mensae in parte australi *(p. 893).*

Lévitique XVI, 15 : Inferet sanguinem eius (hirci) intra uelum... ut aspergat e **regione** oraculi *(p. 893).*

Nombres VIII, 2 : ... ut lucernae contra boream e **regione** respiciant ad mensam panum propositionis *(p. 893-4).*

Deutéronome XXVII, 13 : Et e **regione** isti stabunt ad maledicendum in monte Hebal *(p. 917).*

Josué XVIII, 18 : ... et pertransit usque ad tumulos qui sunt e **regione** ascensus Adommim *(p. 892).*

1 Samuel XV, 7 : ... donec uenias ad Sur, quae est e **regione** Aegypti *(p. 893).*

2 Samuel II, 13 : **E regione** sederunt, hi ex una parte piscinae (Gabaon) et illi ex altera *(p. 887-888).*

1 Rois IV, 12 : Bana... regebat... a Bethsan usque Abel-Mehula e **regione** Iecmaan *(p. 892).*

ibid., VII, 5 : Unus autem ordo habebat columnas quindecim (...) e **regione** se respicientes *(pp. 488 n. 1, 909).*

1 Paralipomènes (ou *1 Chroniques*) V, 11 : Filii uero Gad e **regione** eorum habitauerunt *(pp. 488 n. 3, 892).*

ibid., IX, 38 : Isti habitauerunt e **regione** fratrum suorum in Ierusalem, cum fratribus suis *(pp. 488 n. 3, 918-9).*

ibid., XIX, 7 : Castrametati sunt *(le roi de Maacha, ses hommes et ses chars)* e **regione** Medaba *(pp. 488.2, 887).*

2 Esdras = Néhémie III, 27 : Aedificauerunt Thecueni mensuram secundam e **regione**, a... usque ad... *(p. 910).*

Ezéchiel XLVI, 9 : Non reuertetur per uiam portae per quam ingressus est, sed e **regione** illius egredietur *(891).*

id., XLVIII, 21 : ... e **regione** uiginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem *(p. 896-897).*

id., ibid. : ... sed et ad mare, e **regione** uiginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter *(p. 896-7).*

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 4

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

PLANCHES

1. L'alternative : I à IV - *p. 939*
2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont : V à X - *p. 943*
3. Le siège et l'attaque de Gergovie : XI à XXVII - *p. 949*
4. Les *maiora castra* de la Serre d'Orcet : XXVIII à XXXIX - *p. 967*
5. La *fossa duplex* entre les deux *castra* : XL à XLVII - *p. 979*
6. L'alignement des trois positions : *oppidum*, *minora* et *maiora castra* : XLVIII à LVII - *p. 987*
7. Valeurs et emplois de l'expression *e regione* : LVIII à LXVIII - *p. 997*
8. Les *minora castra* de La Roche Blanche : LXIX à LXXI - *p. 1008*
9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne : LXXII à LXXVI - *p. 1011*
10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont : LXXVII à XCIII - *p. 1016*
11. *Minora castra*, *maiora castra* et *fossa duplex* : XCIV à XCVII - *p. 1034*
12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont : XCVIII à CIV - *p. 1038*

PLANCHE I

La tradition de Gergovie : localisation ; siège et bataille

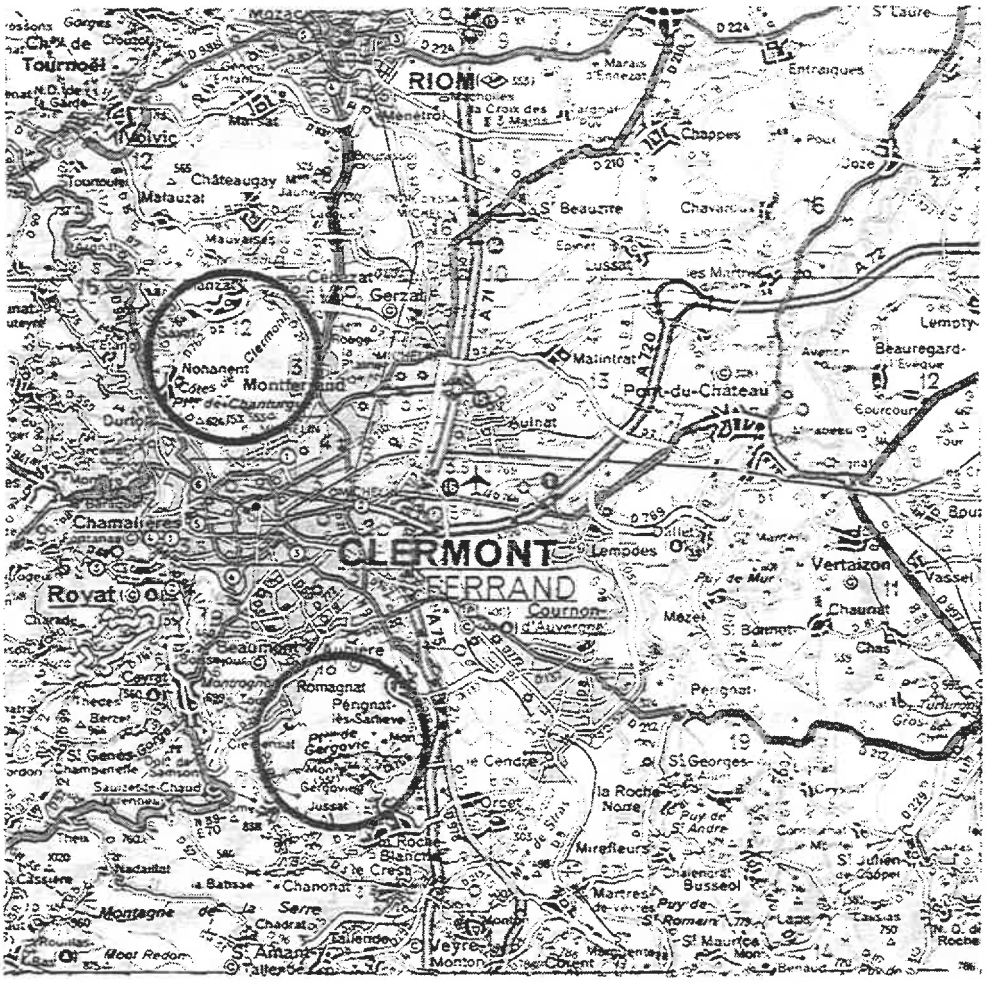

1° Plan de situation : environs de Clermont-Ferrand

2° Représentation classique (attaque par le sud) : schéma NAPOLEON III

PLANCHE II

Deux innovations simultanées : au sud, assaut par l'est ; au nord, localisation

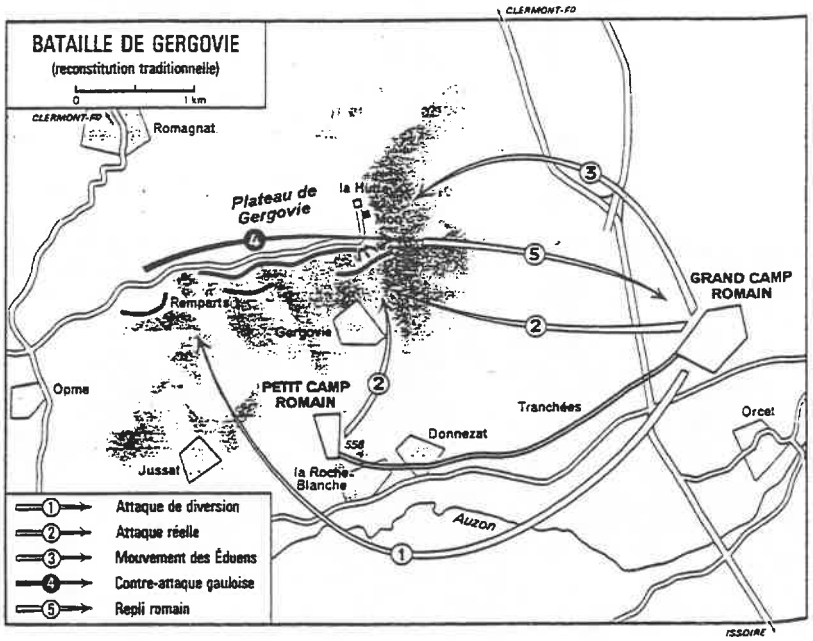

1° Représentation nouvelle (attaque par l'est) : schéma FOURNIER

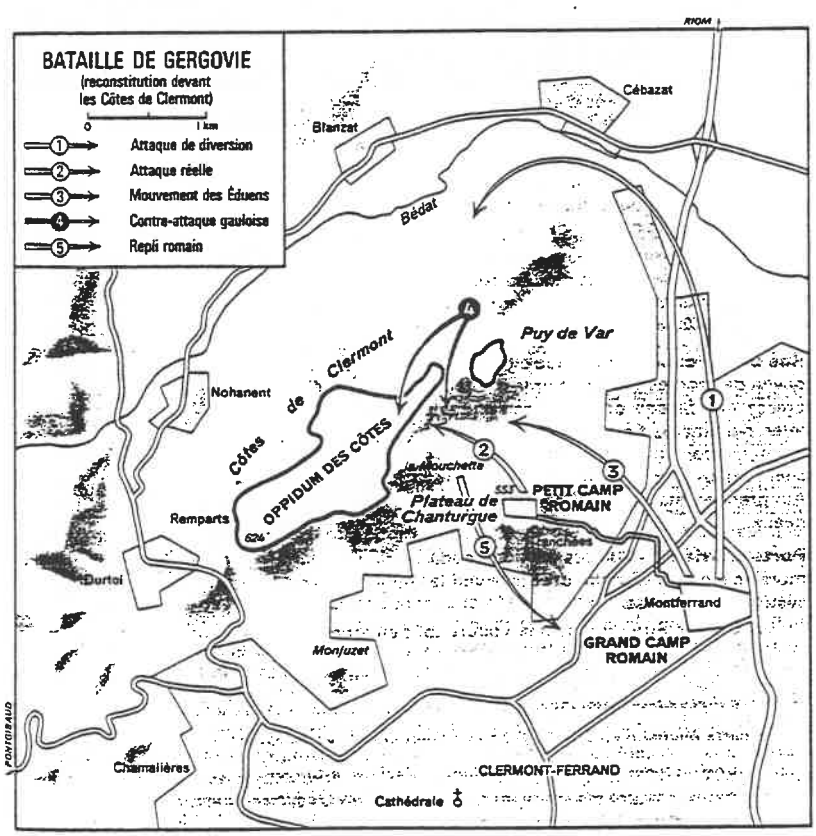

2° Représentation hétérodoxe (siège et assaut aux Côtes) : schéma EYCHART

PLANCHE III

Le plateau méridional de Gergovie-Merdogne en situation

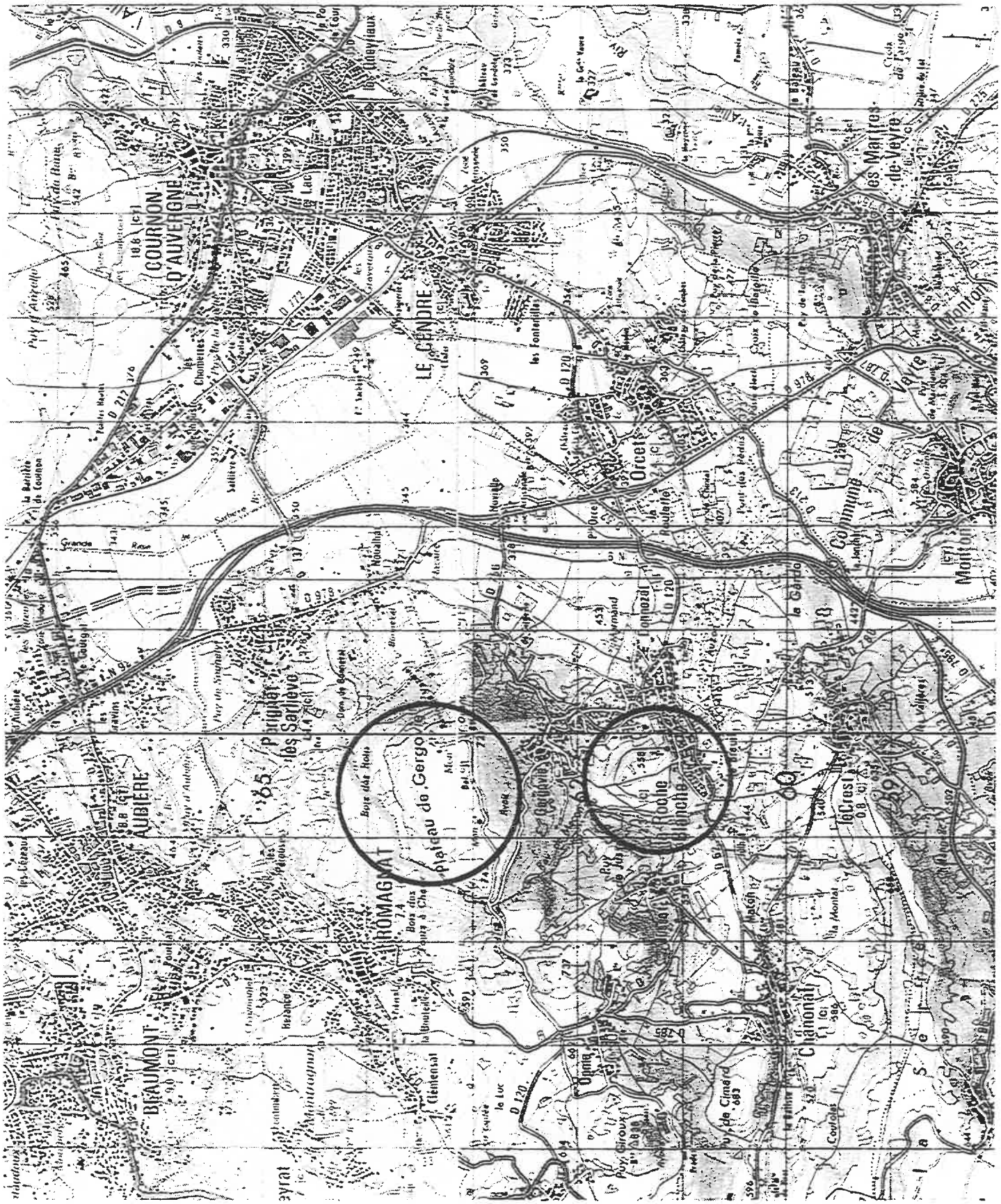

(Cartes I.G.N. au 50 000e.)

PLANCHE IV

Le plateau septentrional des Côtes de Clermont en situation

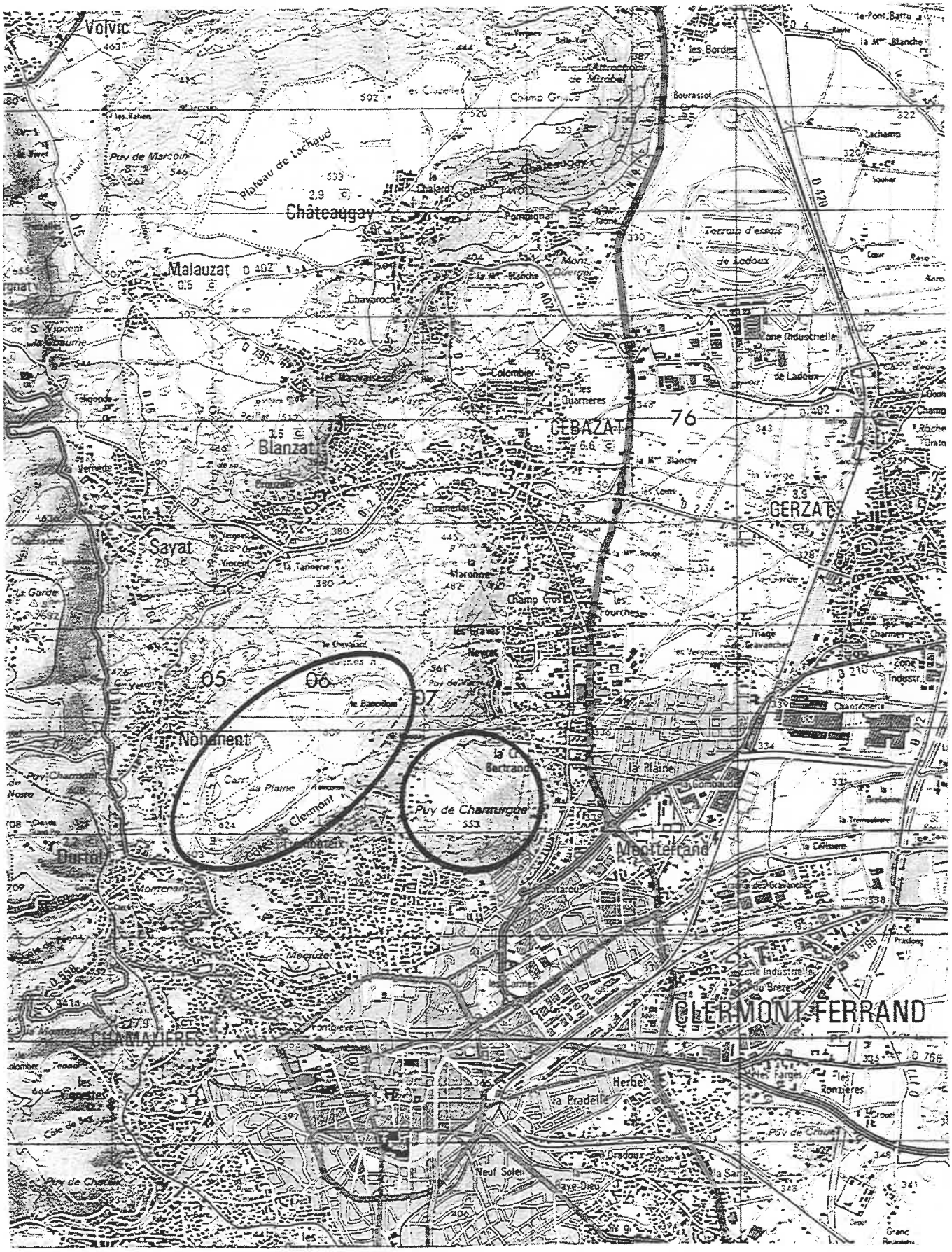

(Carte I.G.N. au 50 000e.)

PLANCHE V

Carte de la Limagne d'Auvergne par G. SYMEONI (1560)

(*SAINT-ANDRE* est indiqué au-dessus de *CLEREMONT*)

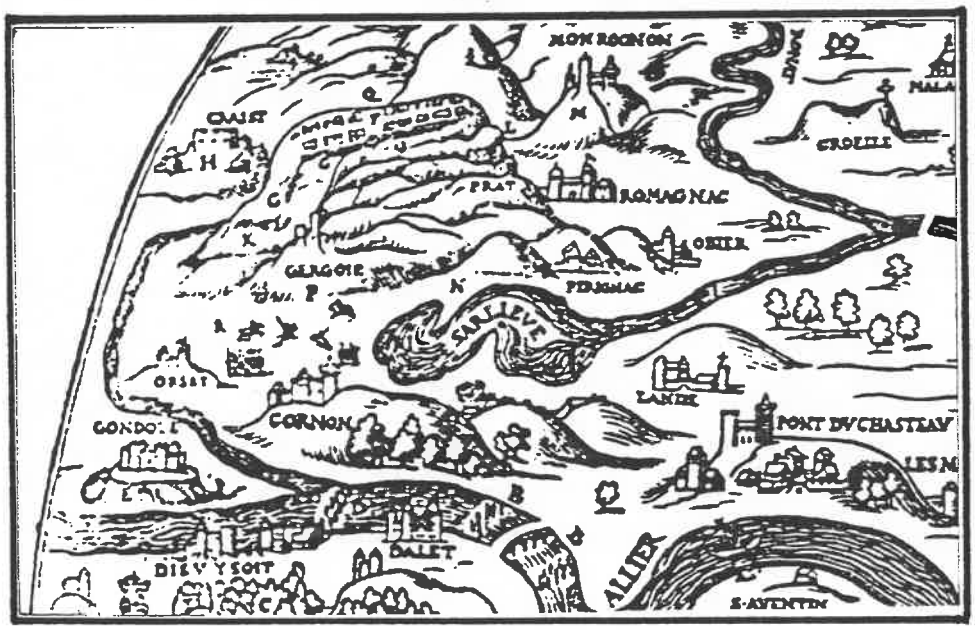

Agrandissement de la zone de *GERGOIE*

PLANCHE VI

Carte de SYMEONI publiée par ORTELIUS en 1575

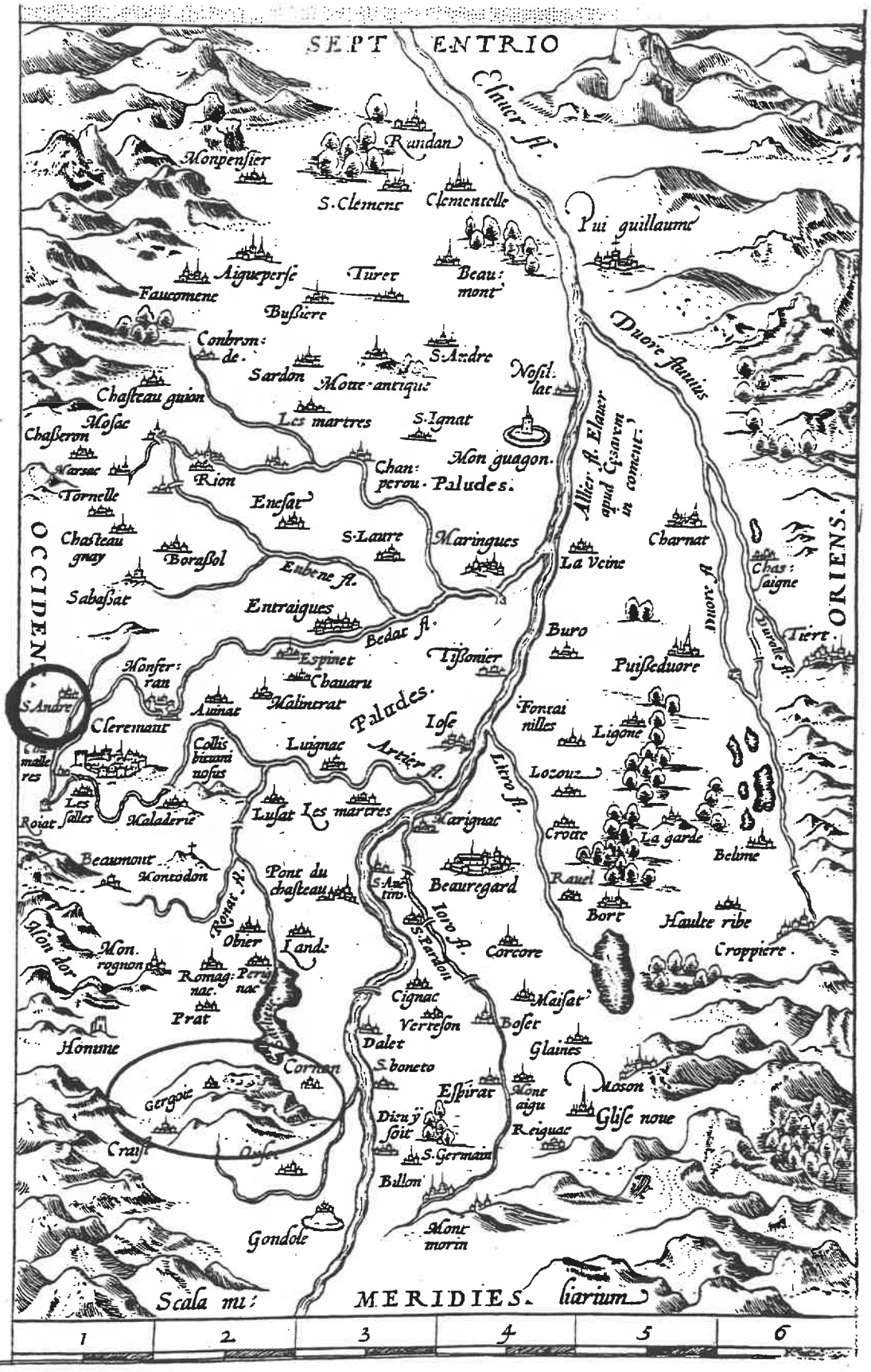

(*S Andre* est indiqué entre *Chamalleres* et *Cleremont*)

PLANCHE VII

Cartographie de Gergovie au XVIe siècle

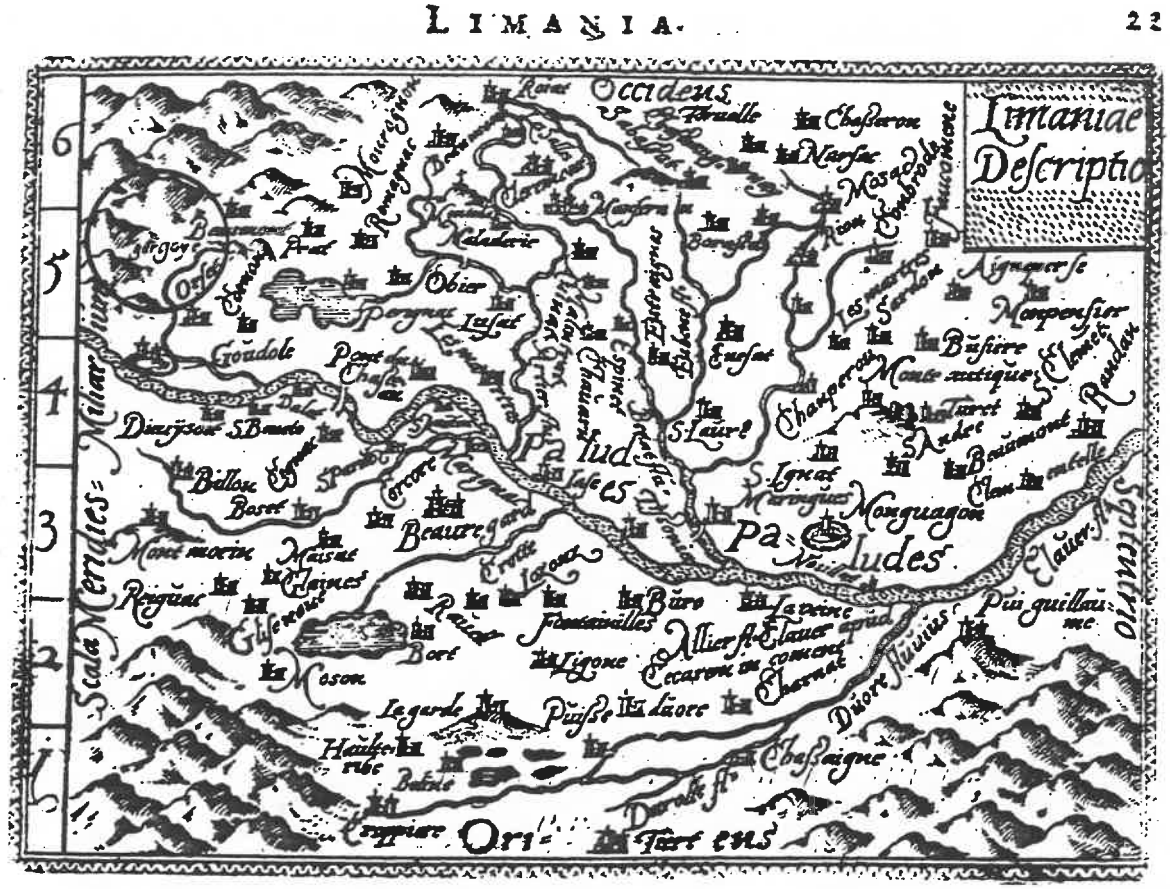

1° Carte de SYMEONI publiée par Ph. GALLE en 1598, où se lit *gergoye*

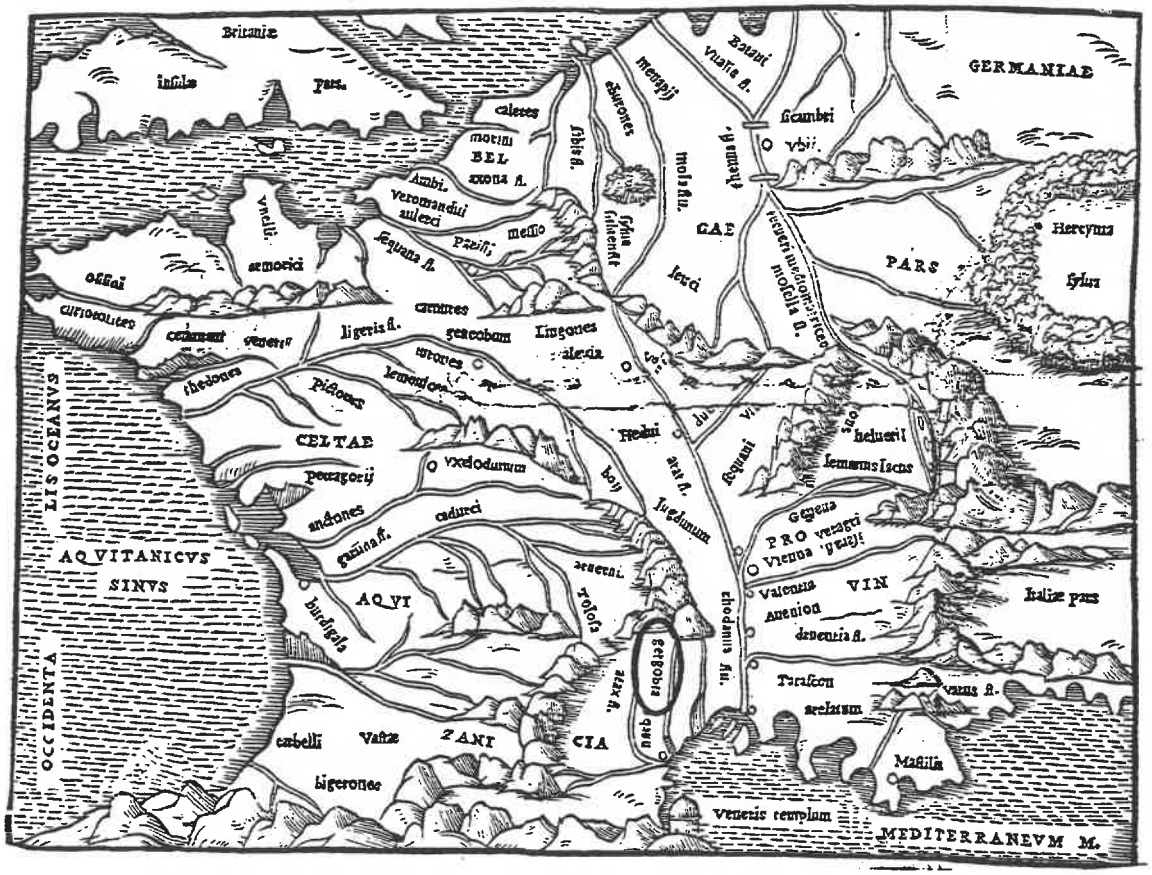

2° Carte du XVIe s. pour la comparaison (chez Plantin, Anvers, 1585) : voir *gergobia*

PLANCHE VIII

Extrait de la Carte de la France de CASSINI

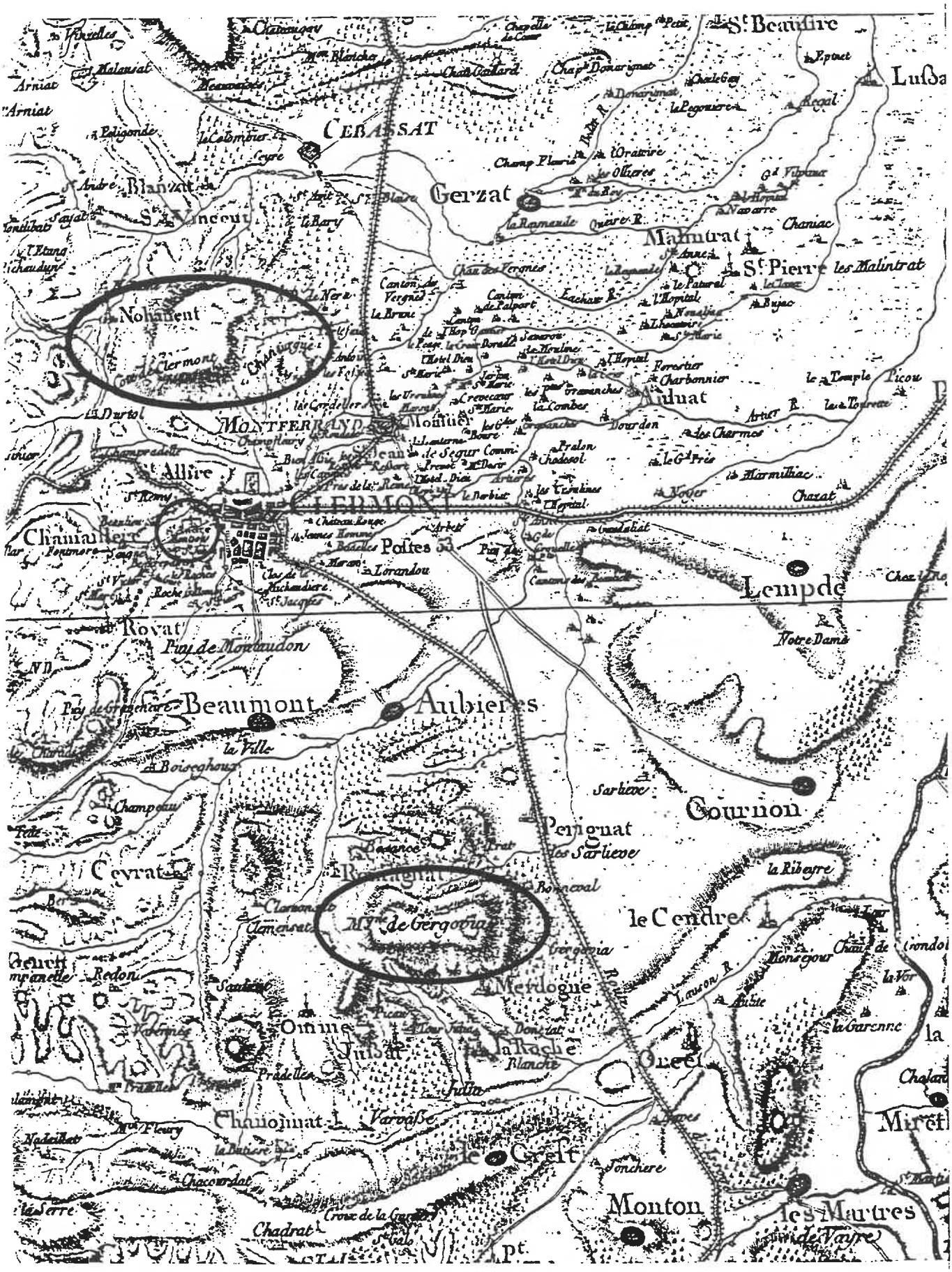

(On voit *Mgne de Gergovia* et *St André, Cote de Clermont* et *Chanturgue*)

PLANCHE IX

Carte chorographique de la Généralité d'Auvergne par DULAURE (1786)

(On voit le *Mont Gergovia*, mais les Côtes de Clermont ne portent pas de nom)

PLANCHE X

Les parages de *Gergoye*, d'après G. FOURNIER (1950)

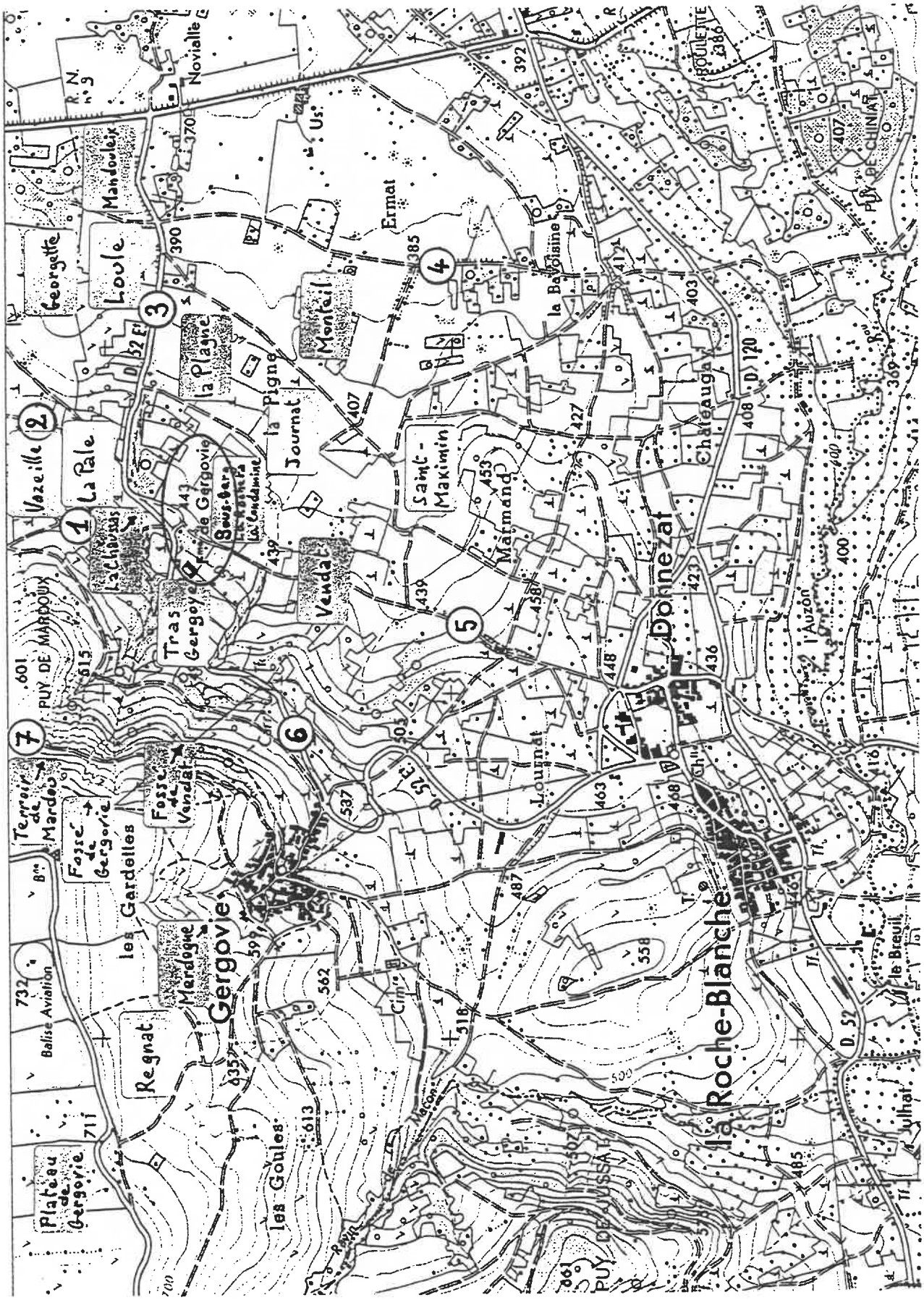

1 : chemin de Clermont. — 2 : chemin de Montferrand. — 3 & 4 : chemins du Crest. — 5 : chemin de la Roche. — 6 : chemin de Merdogne. — 7 : chemin de Merdogne à Clermont par le domaine de Prat.

PLANCHE XI

Maquette de Gergovie-Merdogne : relief en éclairage nord-ouest

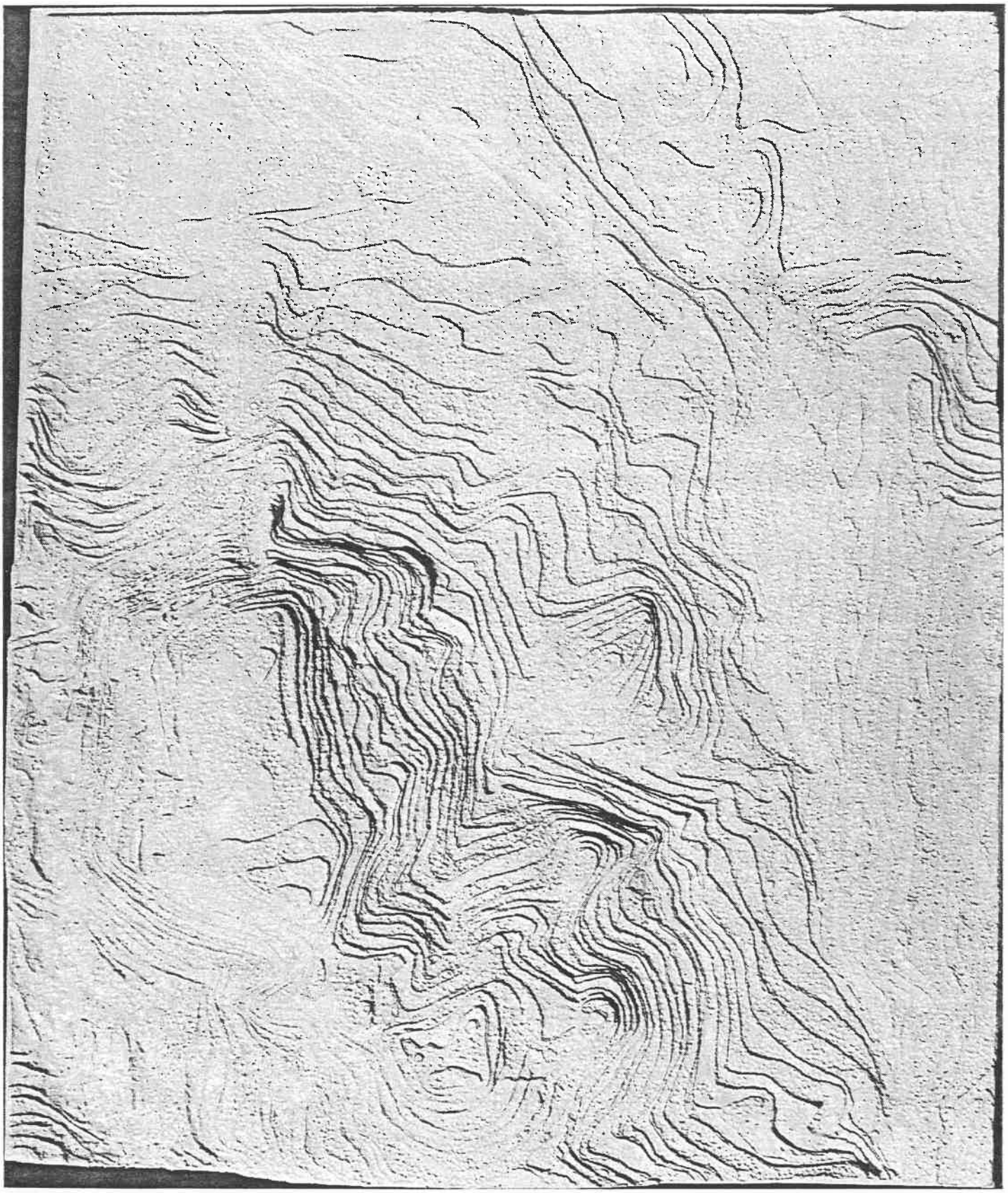

(Le Nord est à gauche)

PLANCHE XI *bis*

Maquette de Gergovie-Merdogne : relief en éclairage nord-est

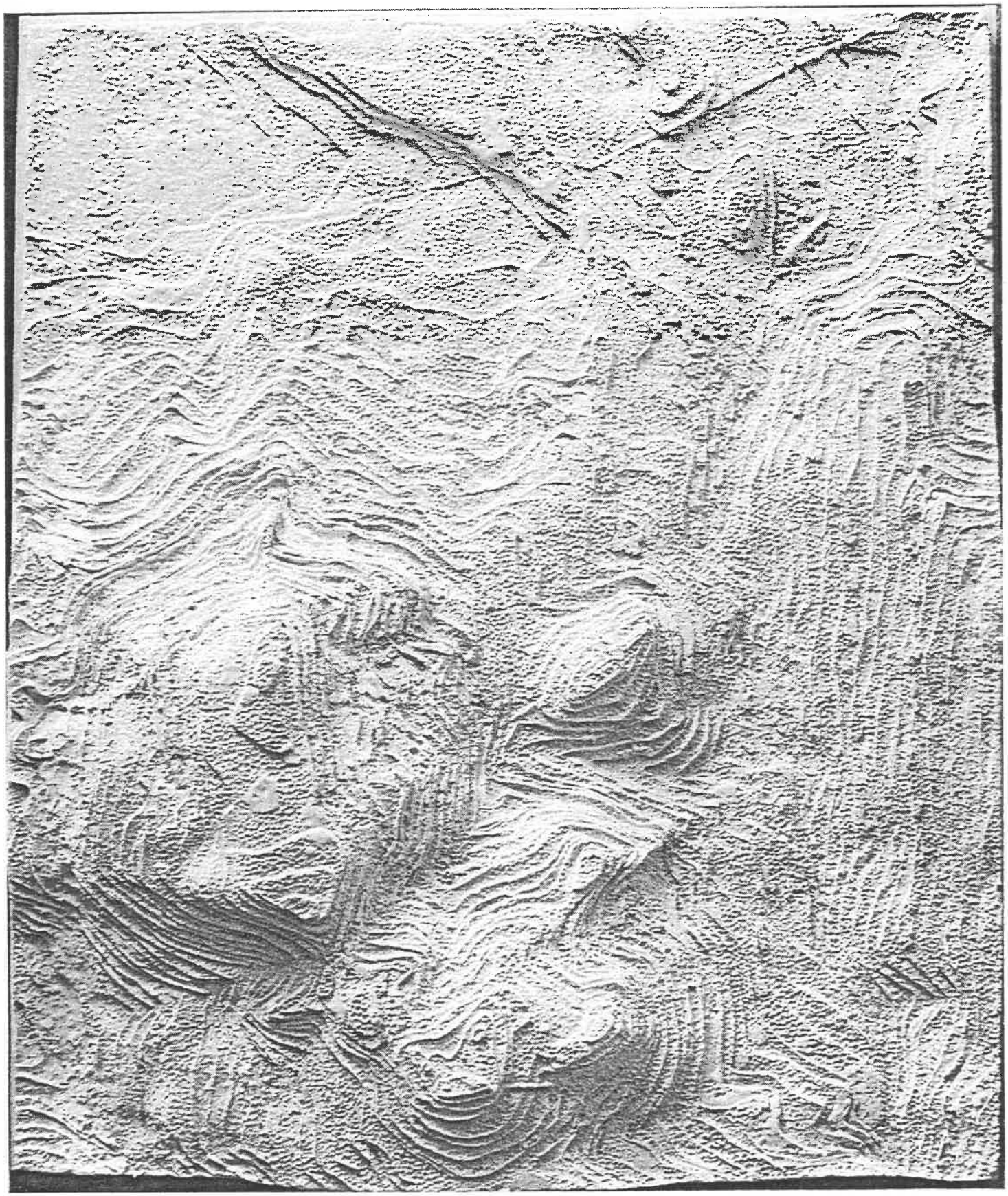

(Le Nord est à gauche)

PLANCHE XII

Les lieux de passage de l'Allier, aller et retour (*B.G. VII, 35, et 53, 4*) : hypothèses

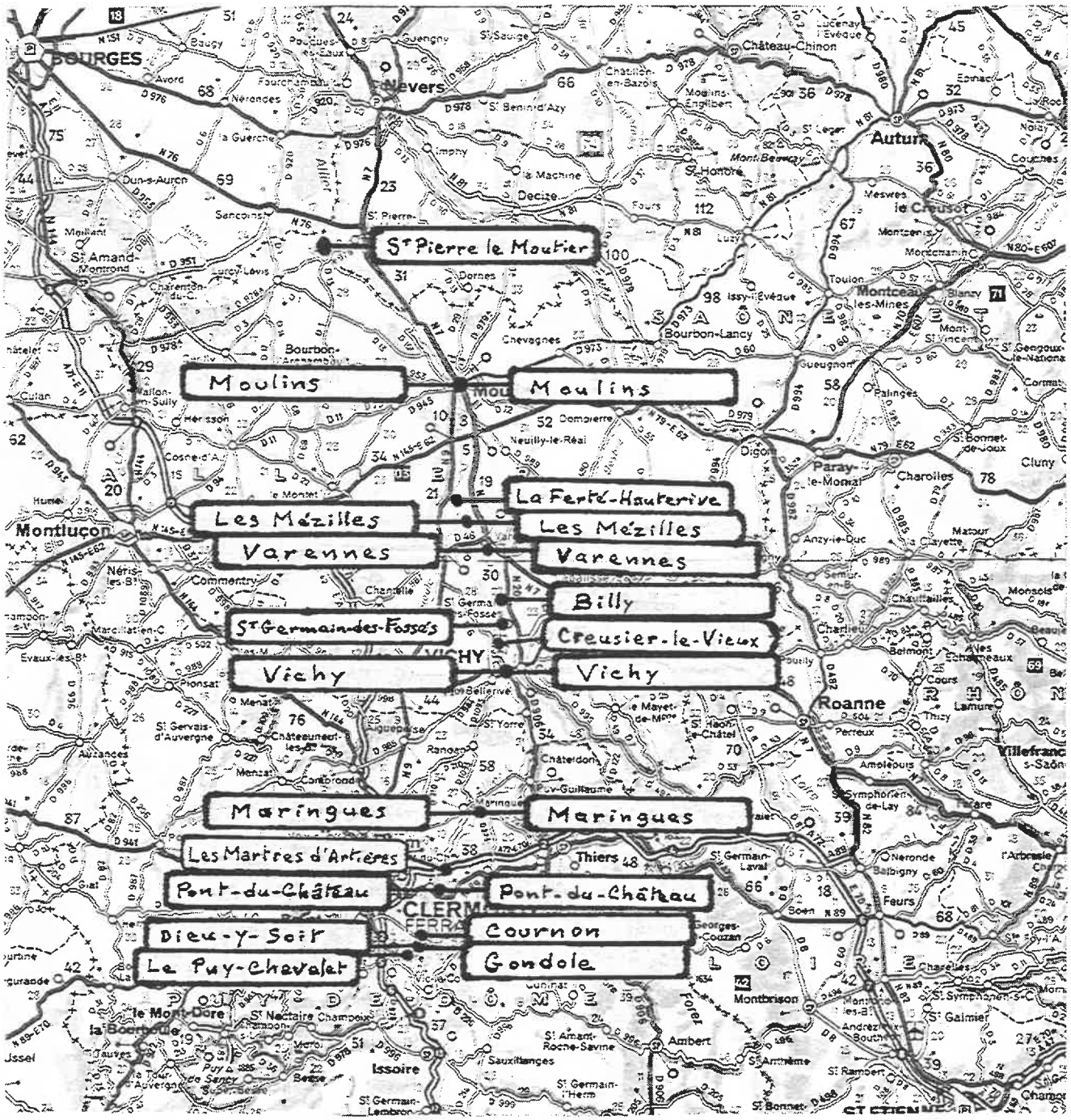

Premier passage, à l'aller : liste de droite.

Second passage, au retour : liste de gauche.

(Carte Michelin au 1 000 000e)

PLANCHE XIII

Les 19 emplacements supposés des *MAIORA CASTRA*

(numérotés dans l'ordre chronologique des propositions)

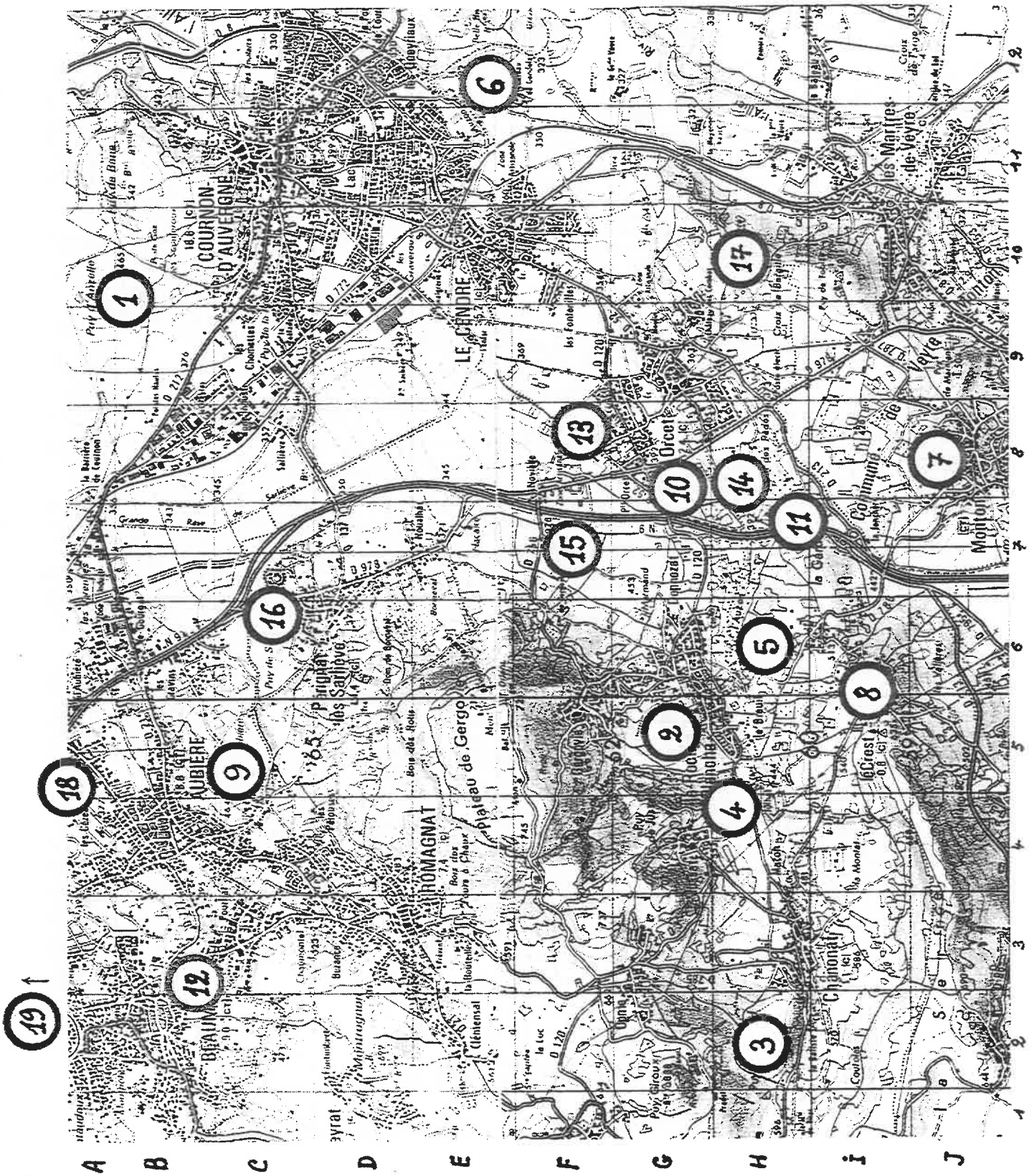

PLANCHE XIV

Les 10 ou 11 emplacements supposés des *MINORA CASTRA*

(numérotés dans l'ordre chronologique des propositions)

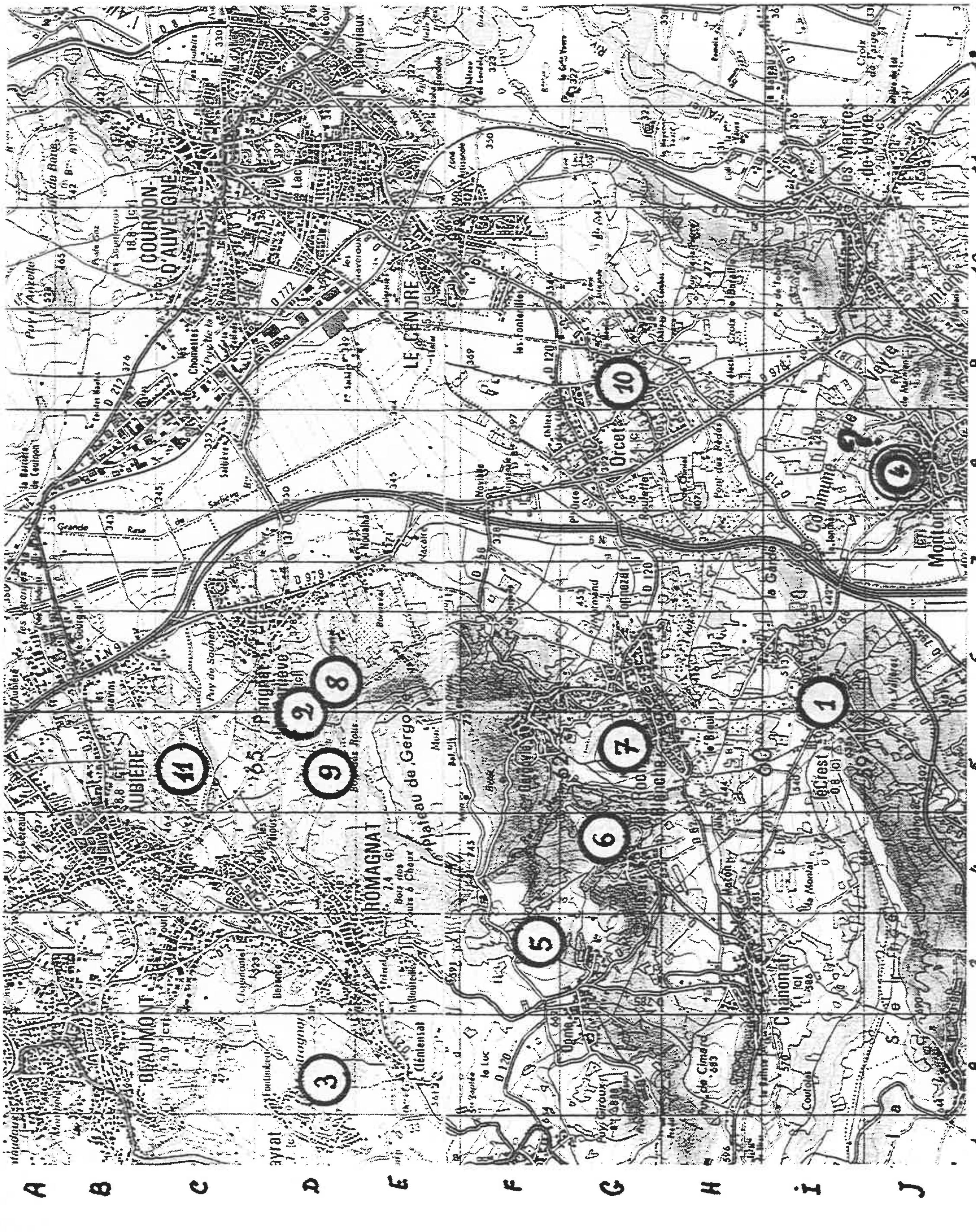

PLANCHE XV

Les 25 associations proposées des *MAIORA* et *MINORA CASTRA*

(numérotées dans deux cercles concentriques par ordre chronologique des propositions)

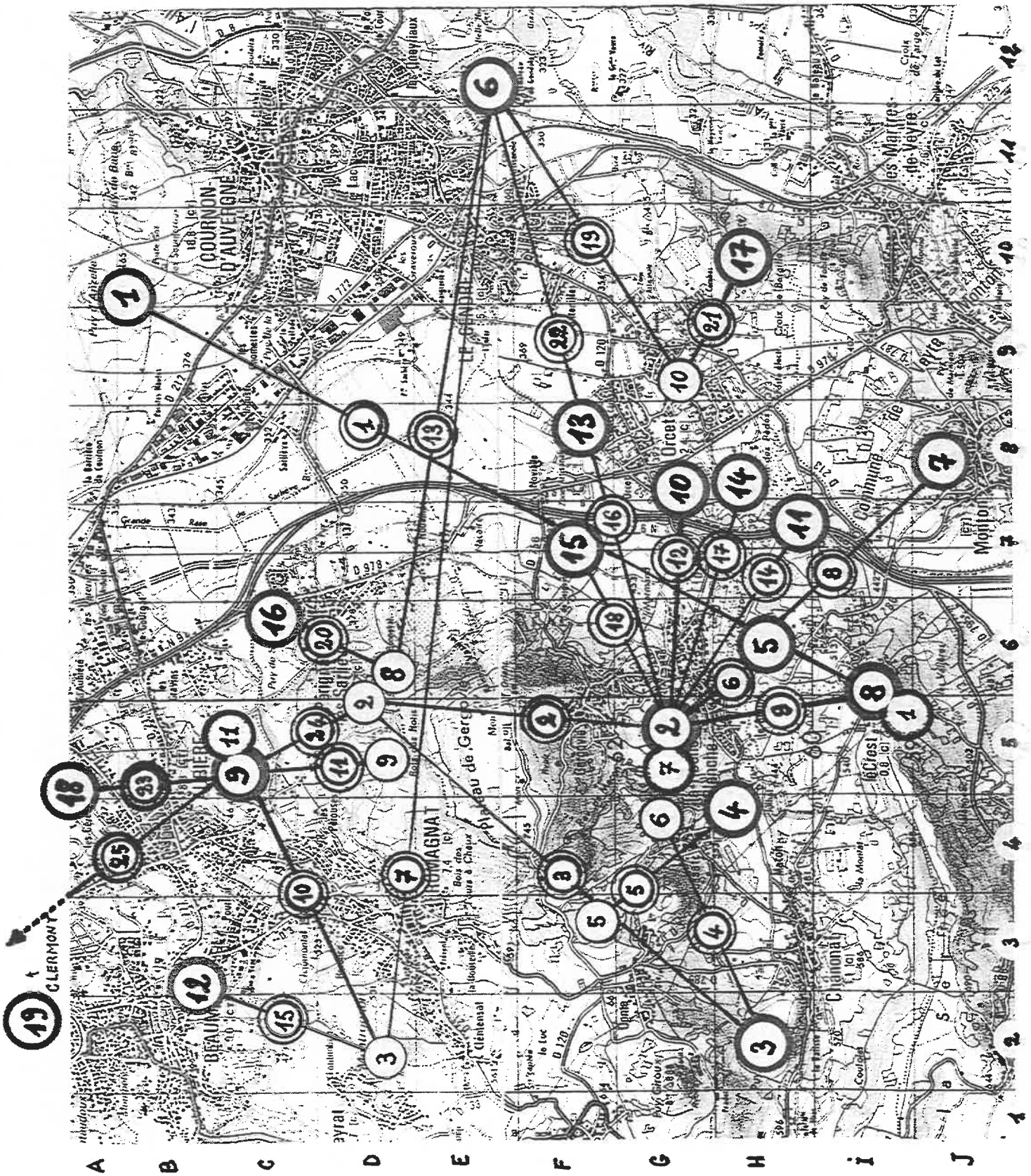

PLANCHE XVI

Le *COLLIS NUDATUS* (la colline dégarnie) vu depuis les *minora castra*

- Les points noirs indiquent les *petits camps*.
- Les ronds noirs ou les cercles noirs indiquent la *colline dégarnie*.

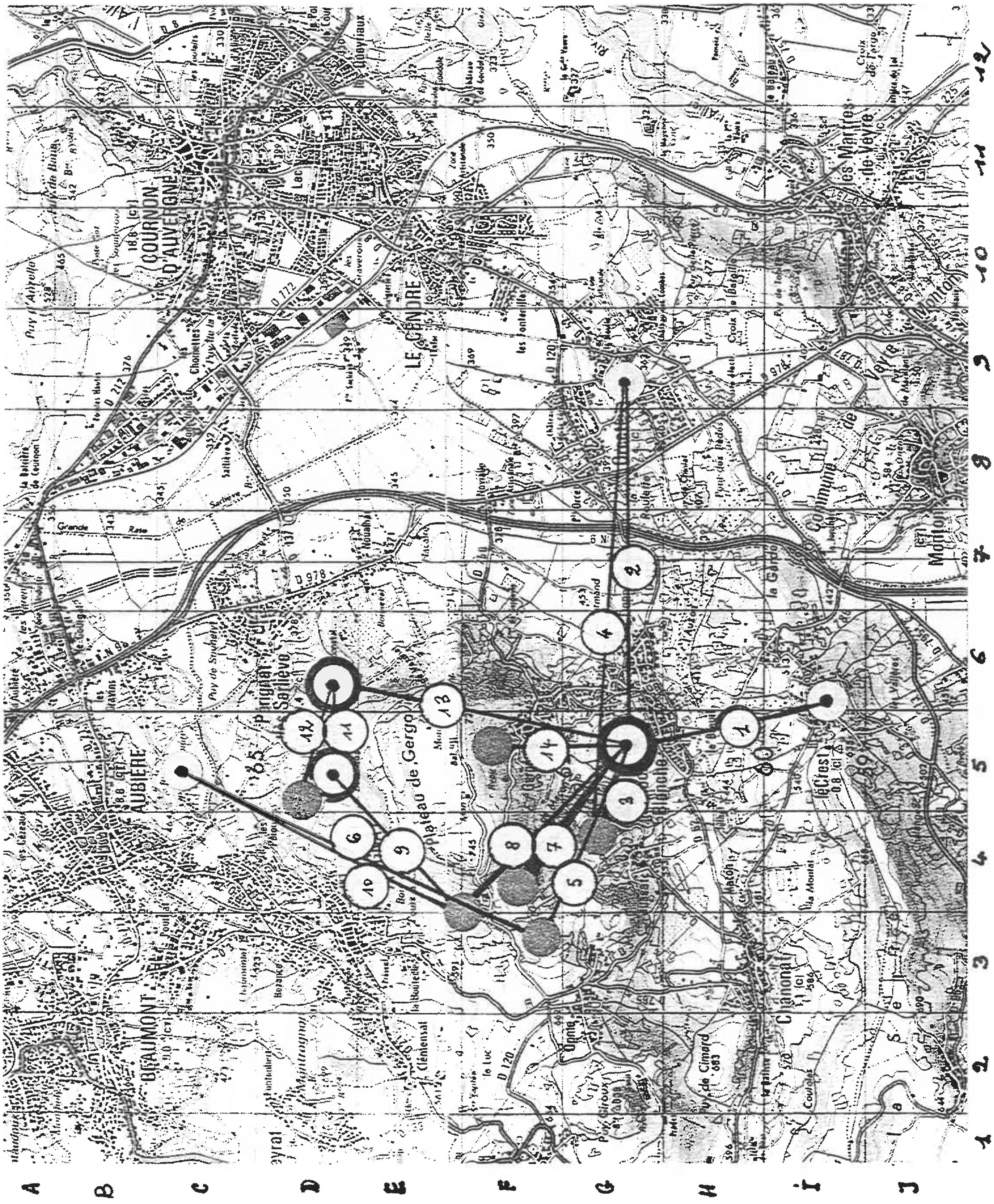

PLANCHE XVII

L'*ALTER COLLIS*, identique ou non au *COLLIS NUDATUS*

- Les points noirs indiquent la *colline dégarnie*.
- Les ronds noirs ou les cercles noirs indiquent l'*alter collis*.

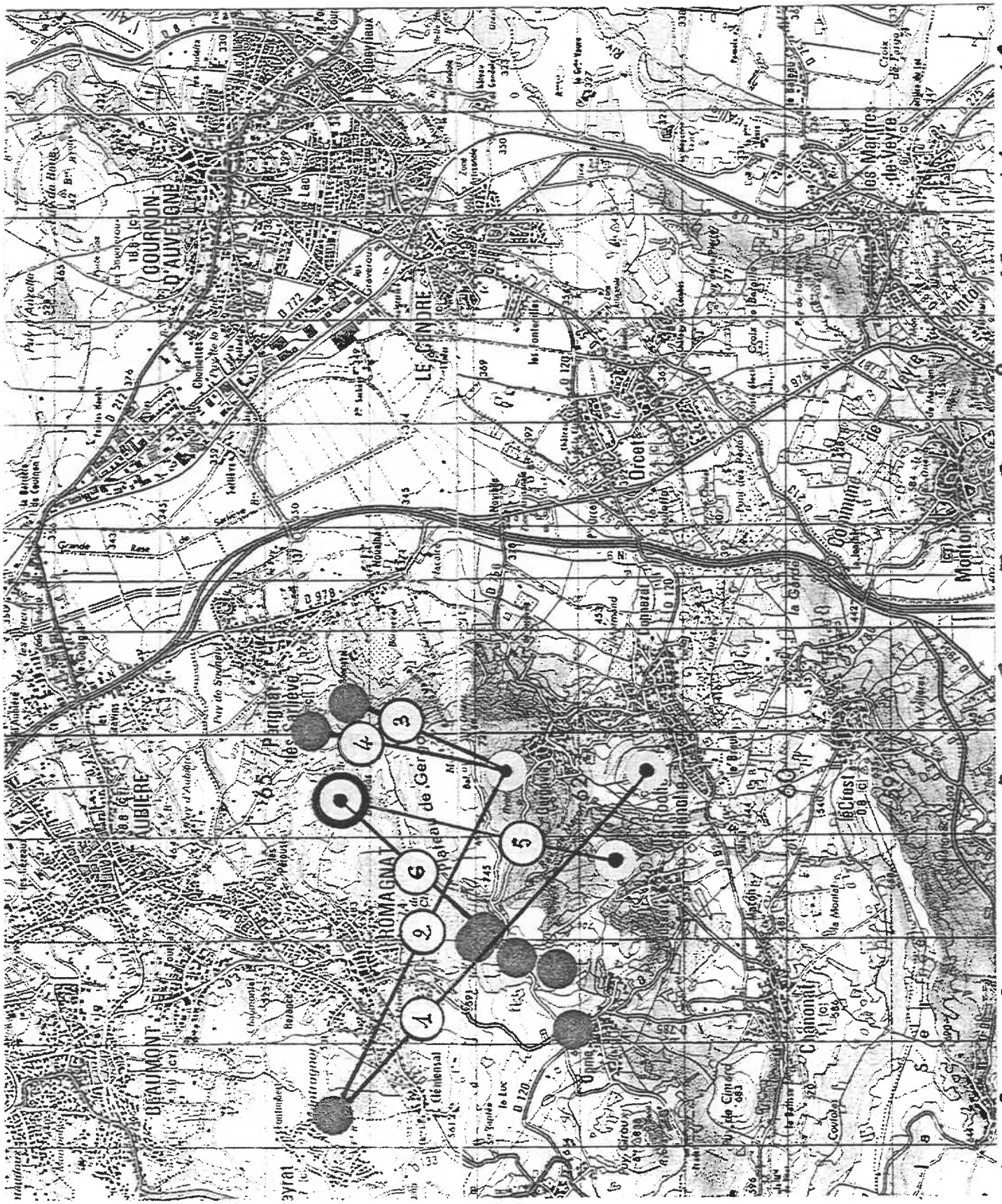

PLANCHE XVIII

Les *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés aux *minora castra*

- Les points noirs indiquent les *petits camps*.
- Les cercles noirs indiquent les *aditus*.

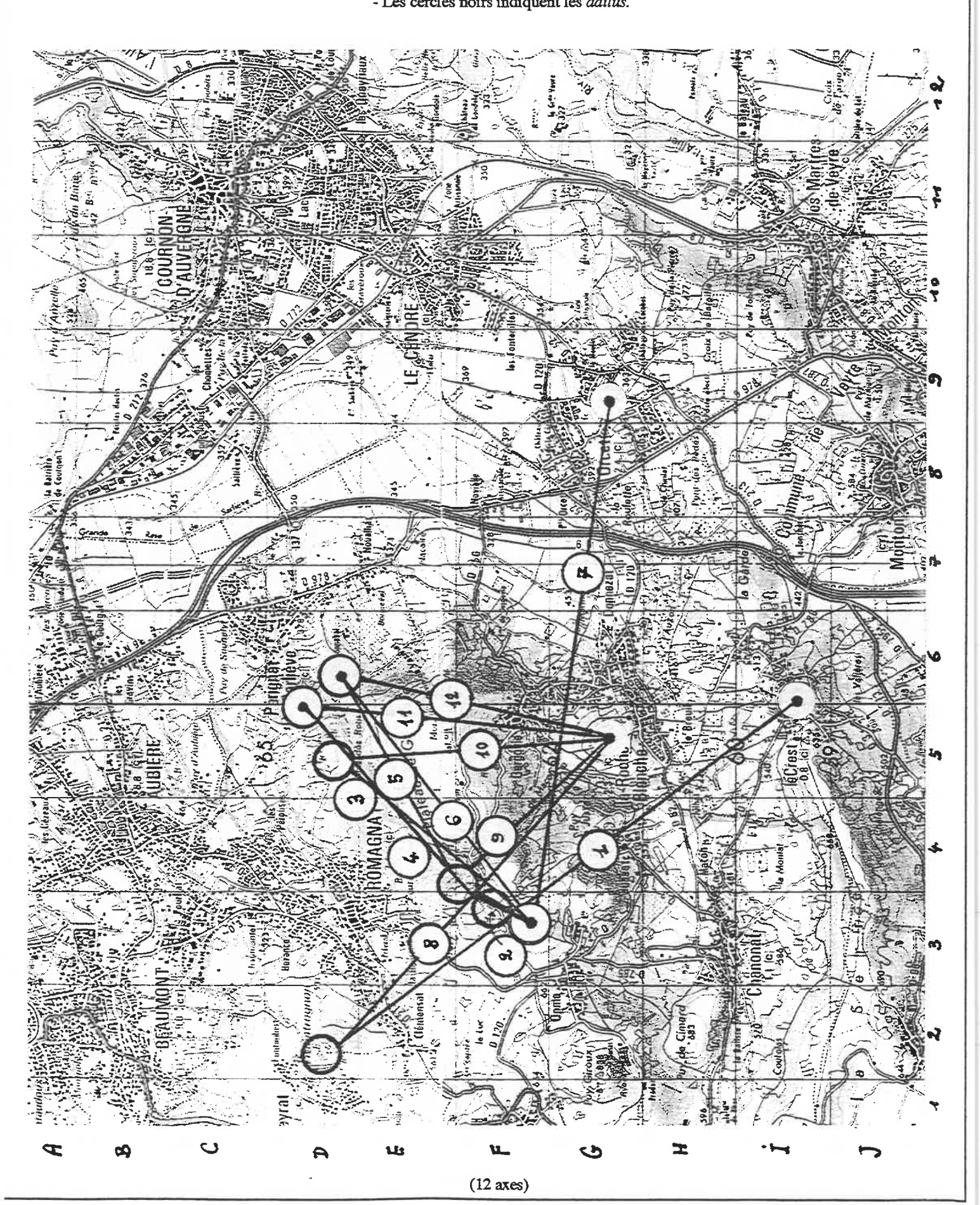

(12 axes)

PLANCHE XIX

Les *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés aux *maiora castra* ou à l'*urbs*

- Les cercles noirs indiquent les *aditus*.
- Les points noirs indiquent les *grands camps*.
- Les ronds noirs indiquent l'*urbs* présumée.

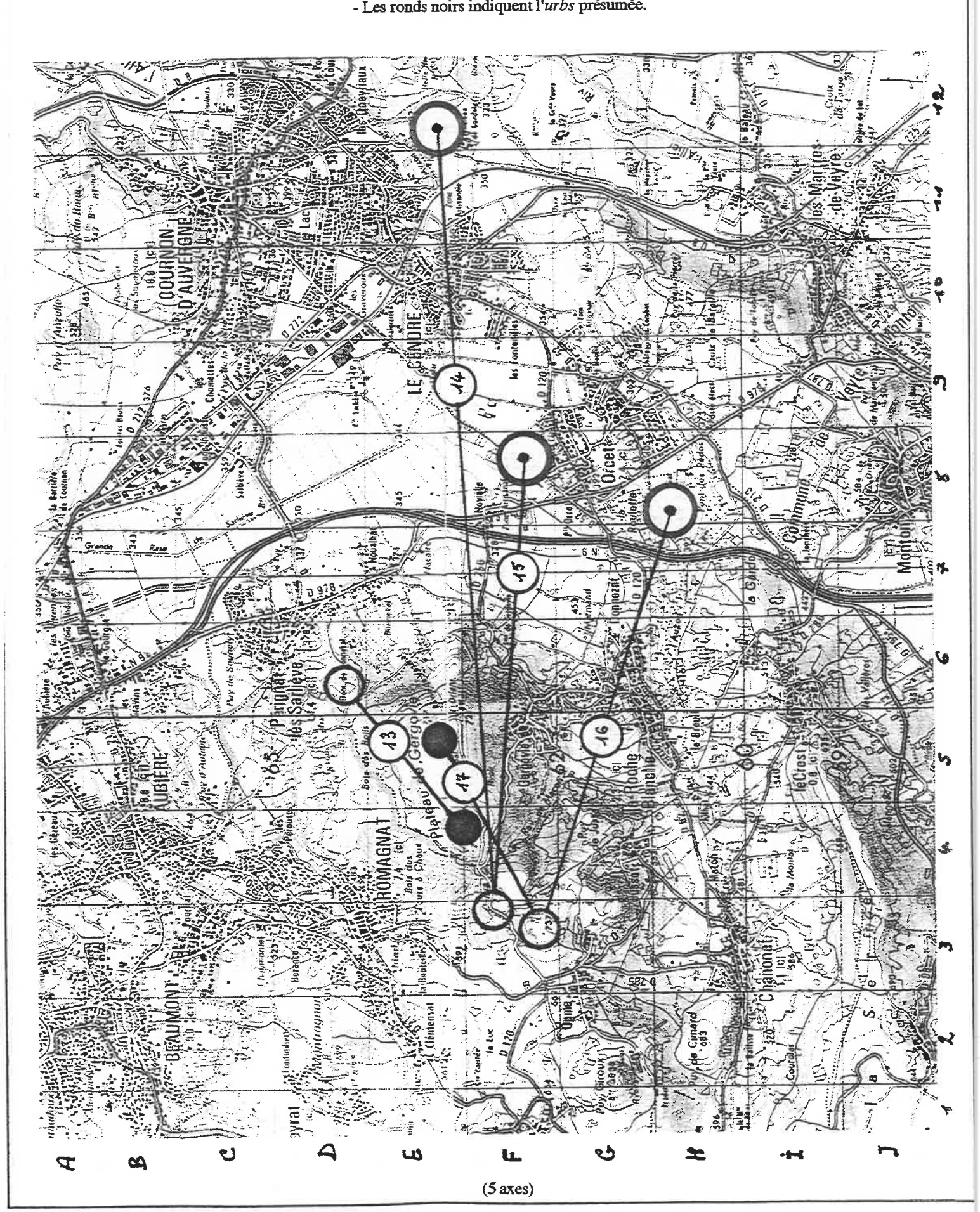

(5 axes)

PLANCHE XX

Cumul des *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* définis *par opposition*

- Les petits cercles noirs indiquent les *aditus*.
- Les points noirs indiquent les petits camps ou (dans les grands cercles noirs) les *grands camps*.
- Les ronds noirs (associés à des tirets) indiquent l'*urbs* présumée.

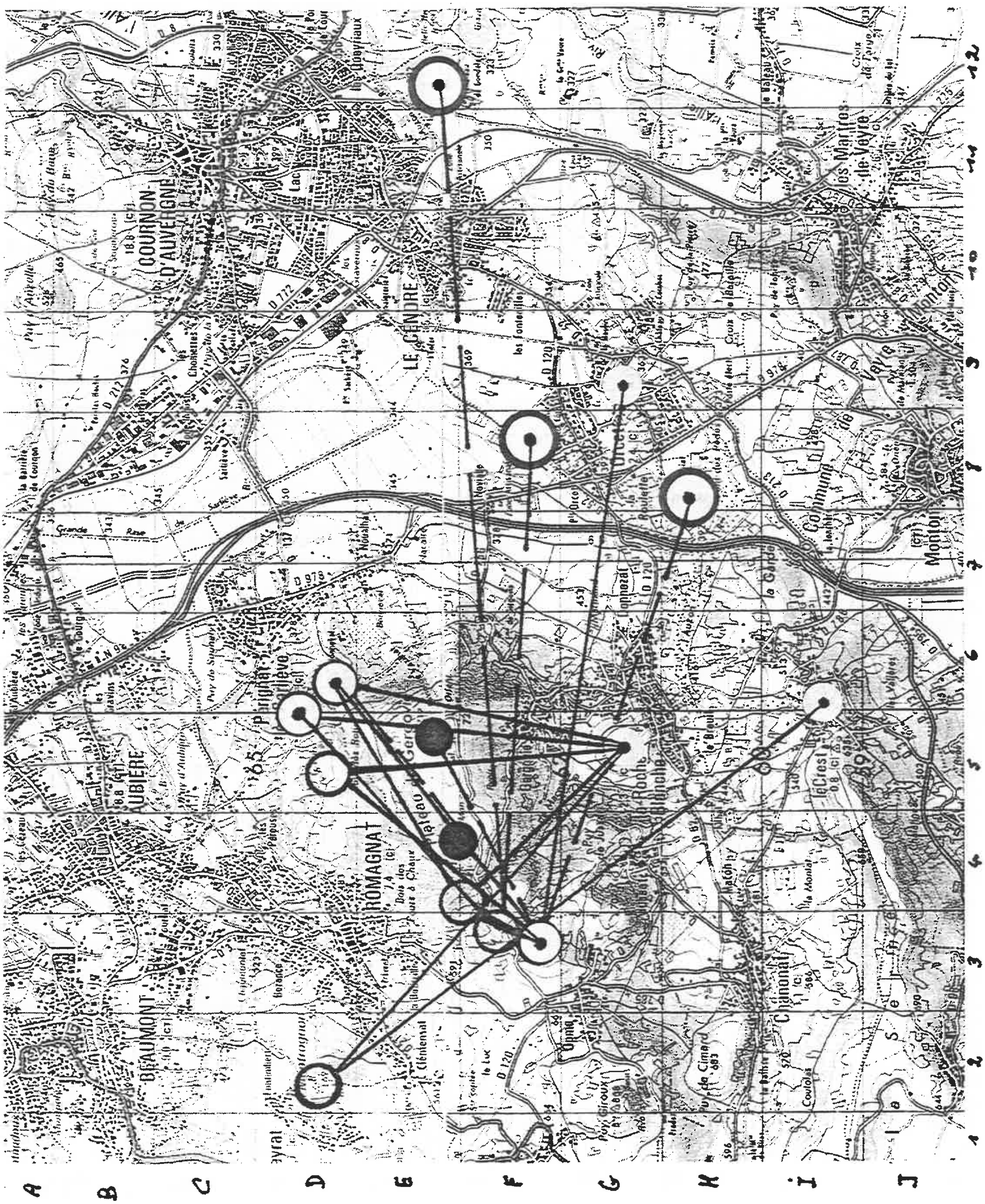

(Total : 12 + 5 = 17 axes)

PLANCHE XXI

Les *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés *latéralement*

- Les points noirs dans les ronds blancs indiquent les *petits camps*.
- Les cercles noirs indiquent les *aditus*.

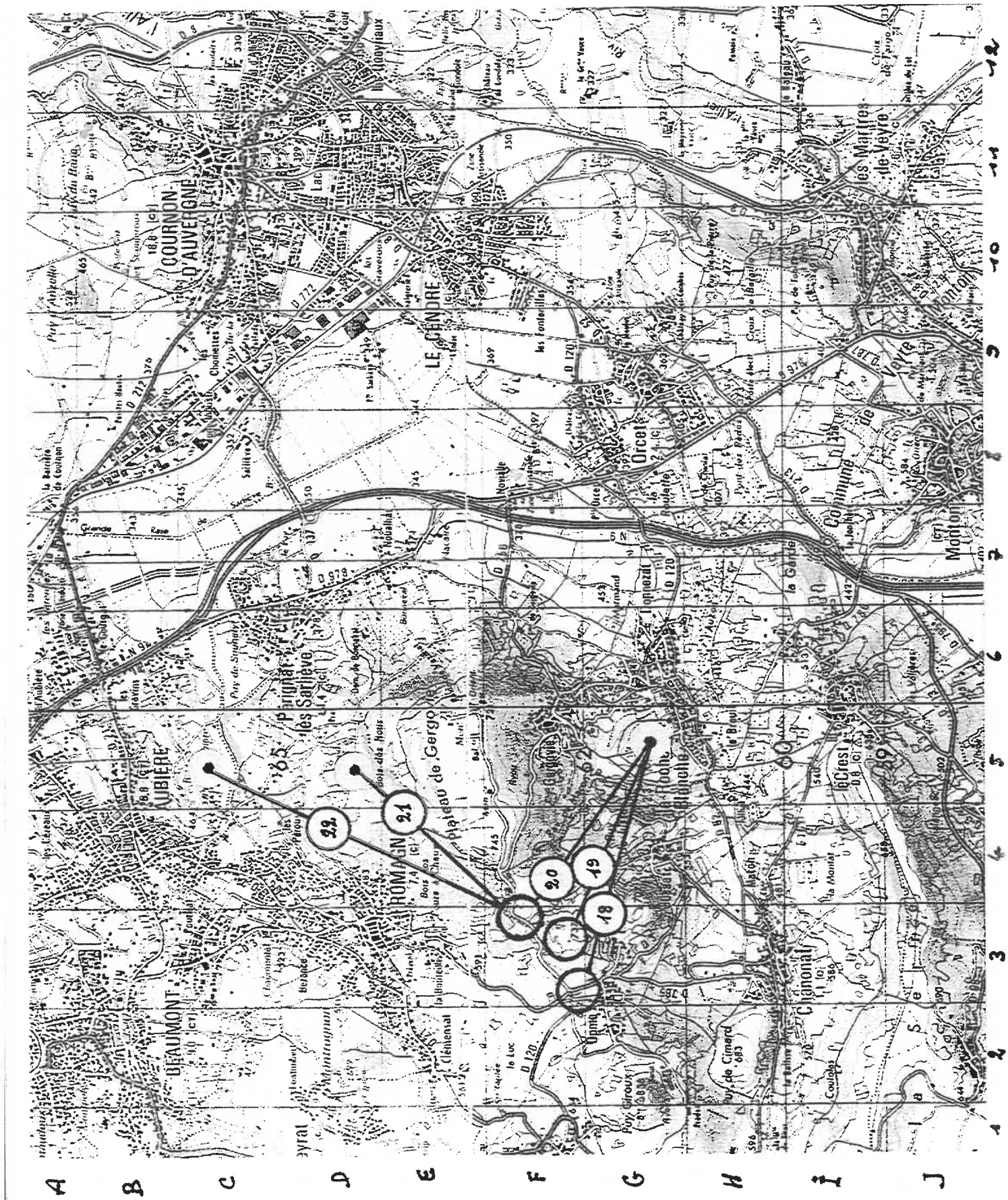

(5 axes)

PLANCHE XXII

Cumul des *aditus AD ALTERAM PARTEM OPPIDI*, opposés *directement* ou *par côté*

- Les points noirs indiquent les *camps* ; les ronds noirs, la **ville** présumée.
- Les 17 oppositions directes sont marquées d'une croix : **X**.

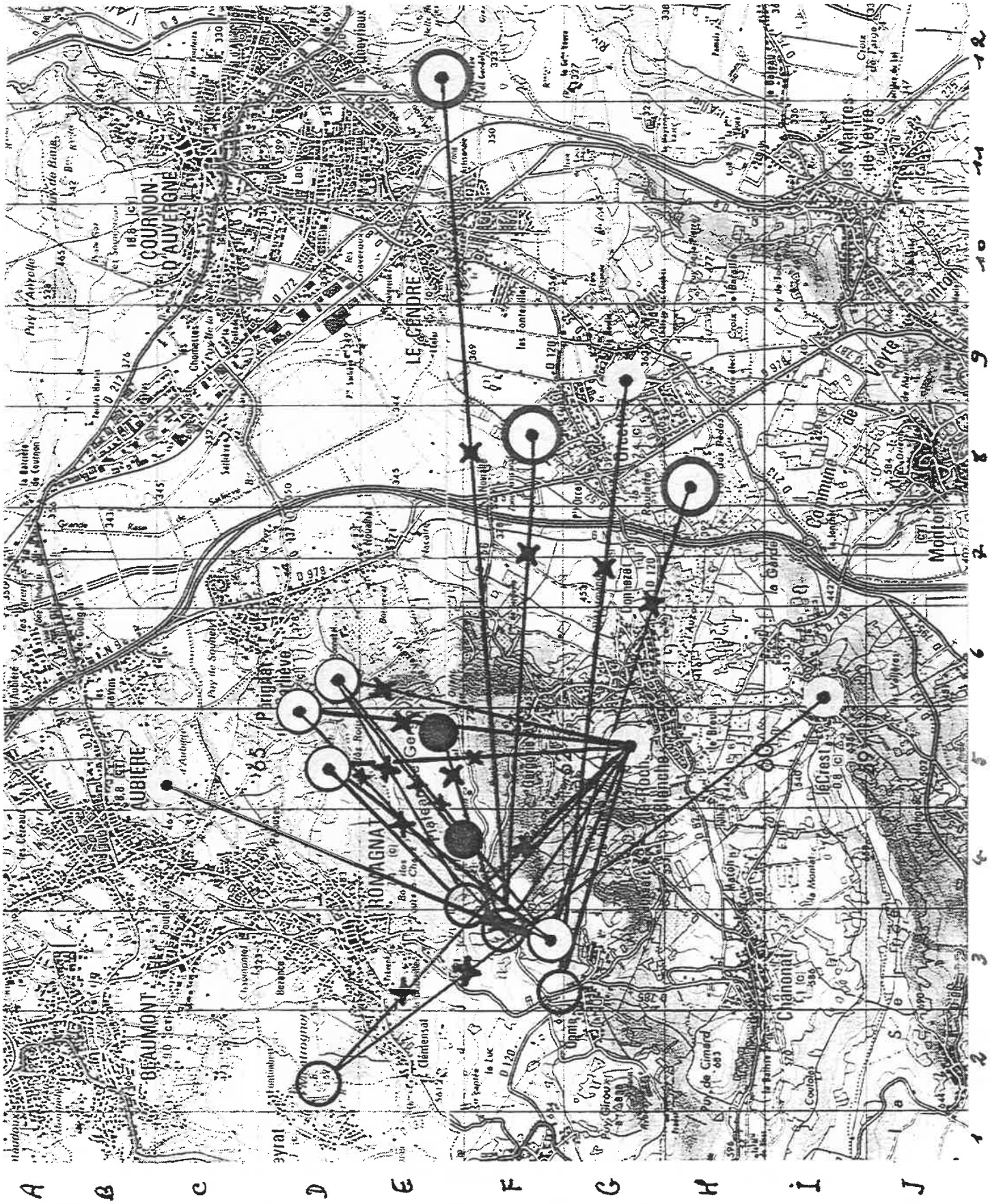

(Total : 17 + 5 = 22 axes)

PLANCHE XXIII

La diversion *à main droite* à partir du grand camp, *directement au nord*

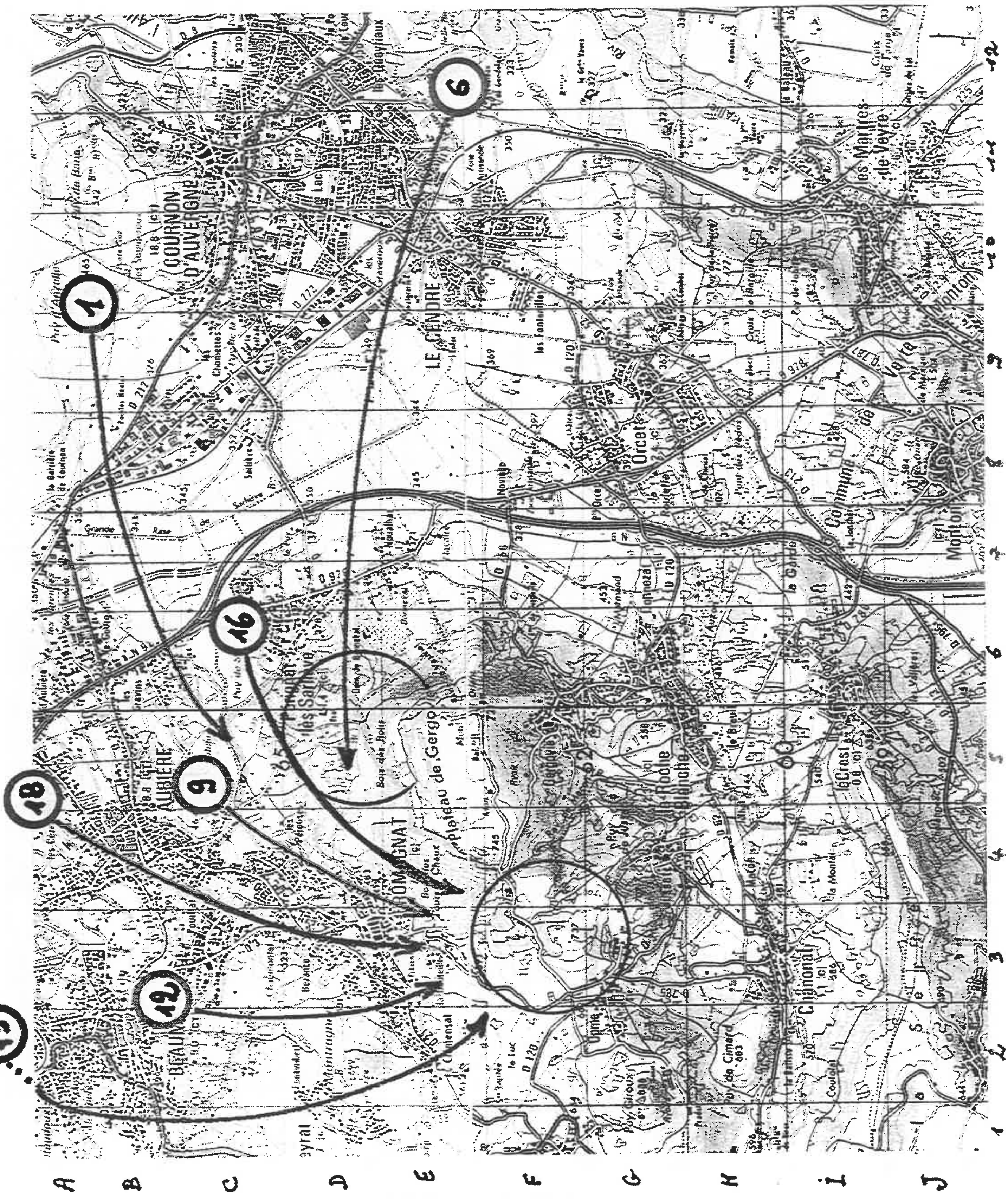

PLANCHE XXIV

La diversion *à main droite* à partir du grand camp, *visant le nord par contournement à l'est*

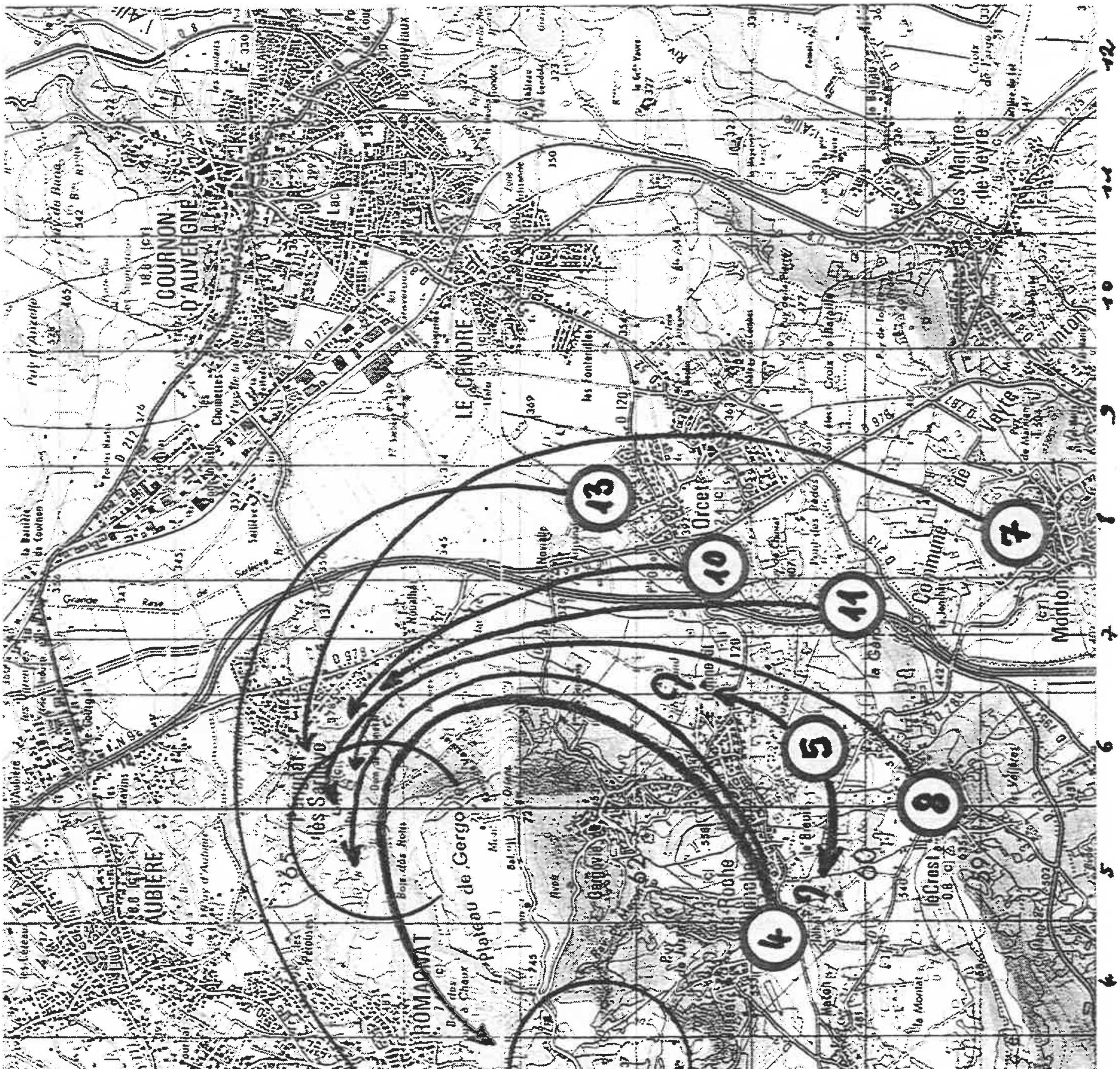

PLANCHE XXV

La diversion *à main gauche* à partir du grand camp, *visant l'ouest par le sud*

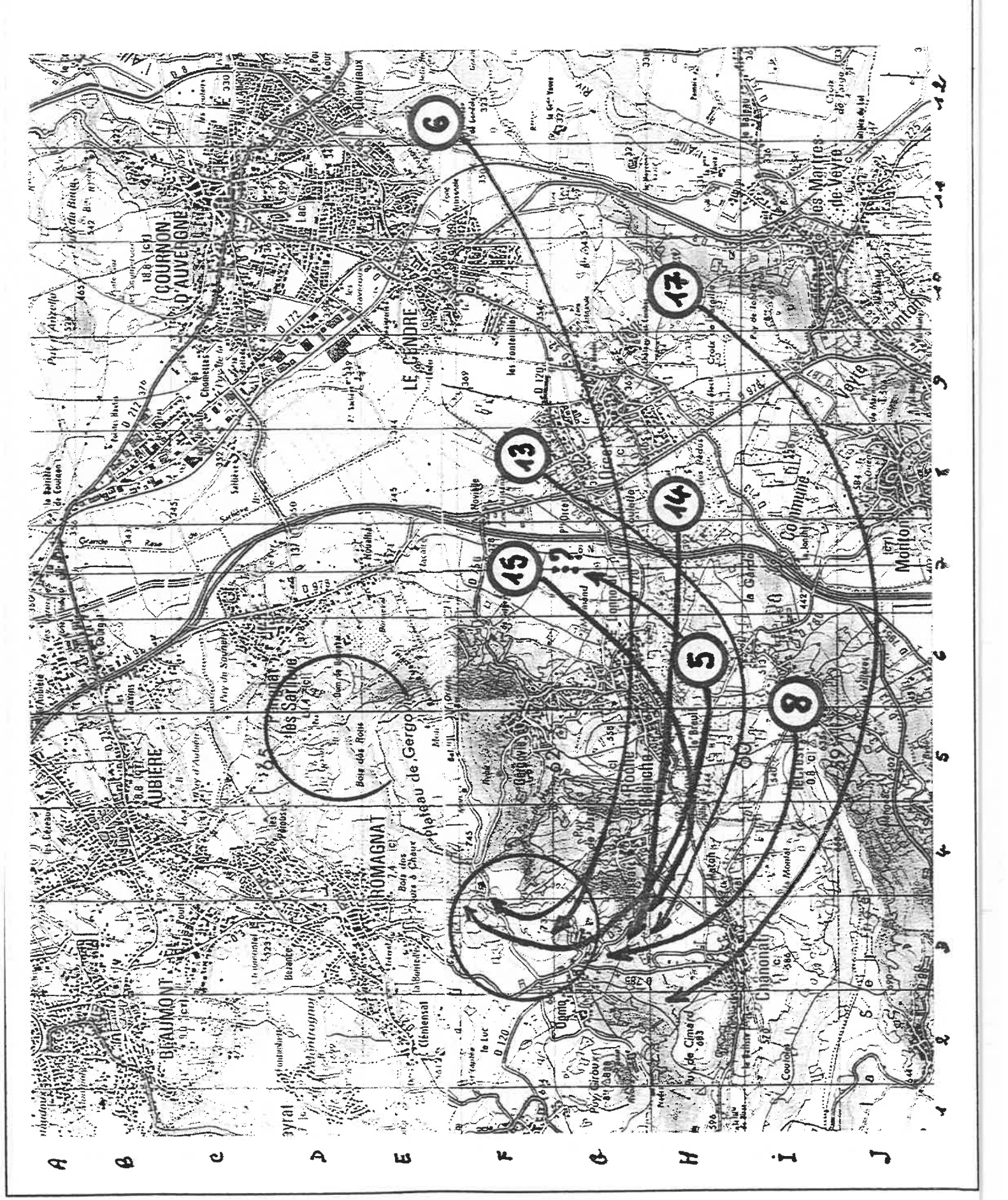

PLANCHE XXVI

Plan de Gergovia par NAPOLEON III

Ordre de bataille : Diversion à gauche. Héduens à droite. Assaut classique au centre par le versant sud.

PLANCHE XXVII

Plan de la bataille suivant la thèse FOURNIER

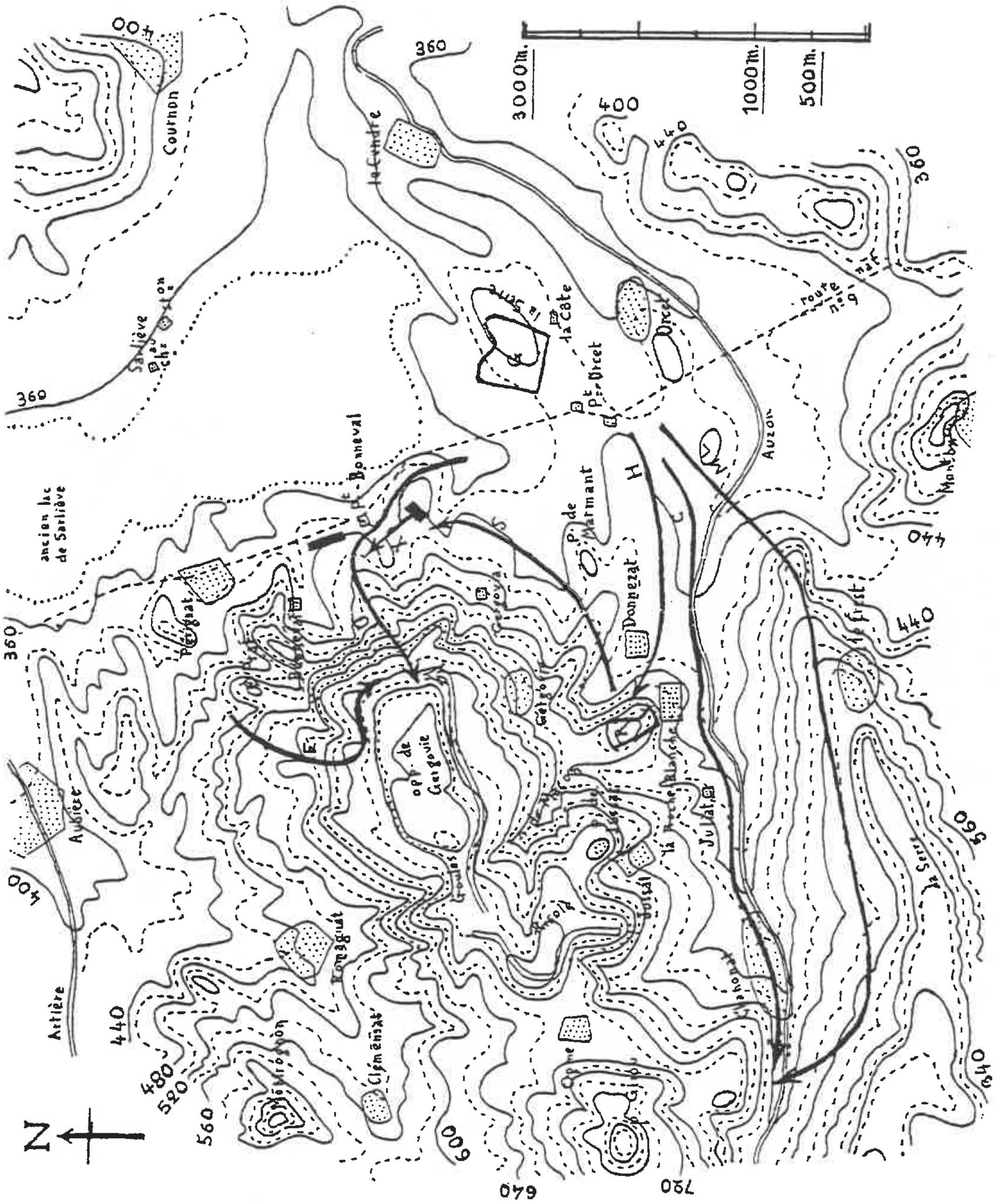

Relief. — Traits continus : courbes de niveau de 40 en 40 mètres. Traits interrompus : courbes de 20 mètres. Pointillé : courbe 350, qui correspond à peu près au contour de la cuvette de l'ancien lac de Sarliève.

Emplacements de troupes (les flèches indiquent des directions et non des itinéraires proprement dits).

G : grand camp de César. — P : son petit camp. — C : cavaliers. — ML : muletiers camouflés et légion. — H : soldats envoyés du grand camp au petit par petits groupes. — O : légions d'assaut. — X : 10ᵉ légion, sa position d'arrêt et sa progression pour soutenir les légions d'assaut refoulées. — E : Eduens. — S : cohortes de la 13ᵉ légion sous la conduite de Sextius. — En arrière du mouvement O, les troupes d'assaut, la 10ᵉ légion et les cohortes de la 13ᵉ reformées et prêtes à faire front. — Traits creux : les Gaulois massés vers l'ouest, puis contre-attaquant.

Ordre de bataille traditionnel, mais avec *assaut par l'est.*

PLANCHE XXVIII

Les camps de César à Gergovia selon STOFFEL et NAPOLEON III

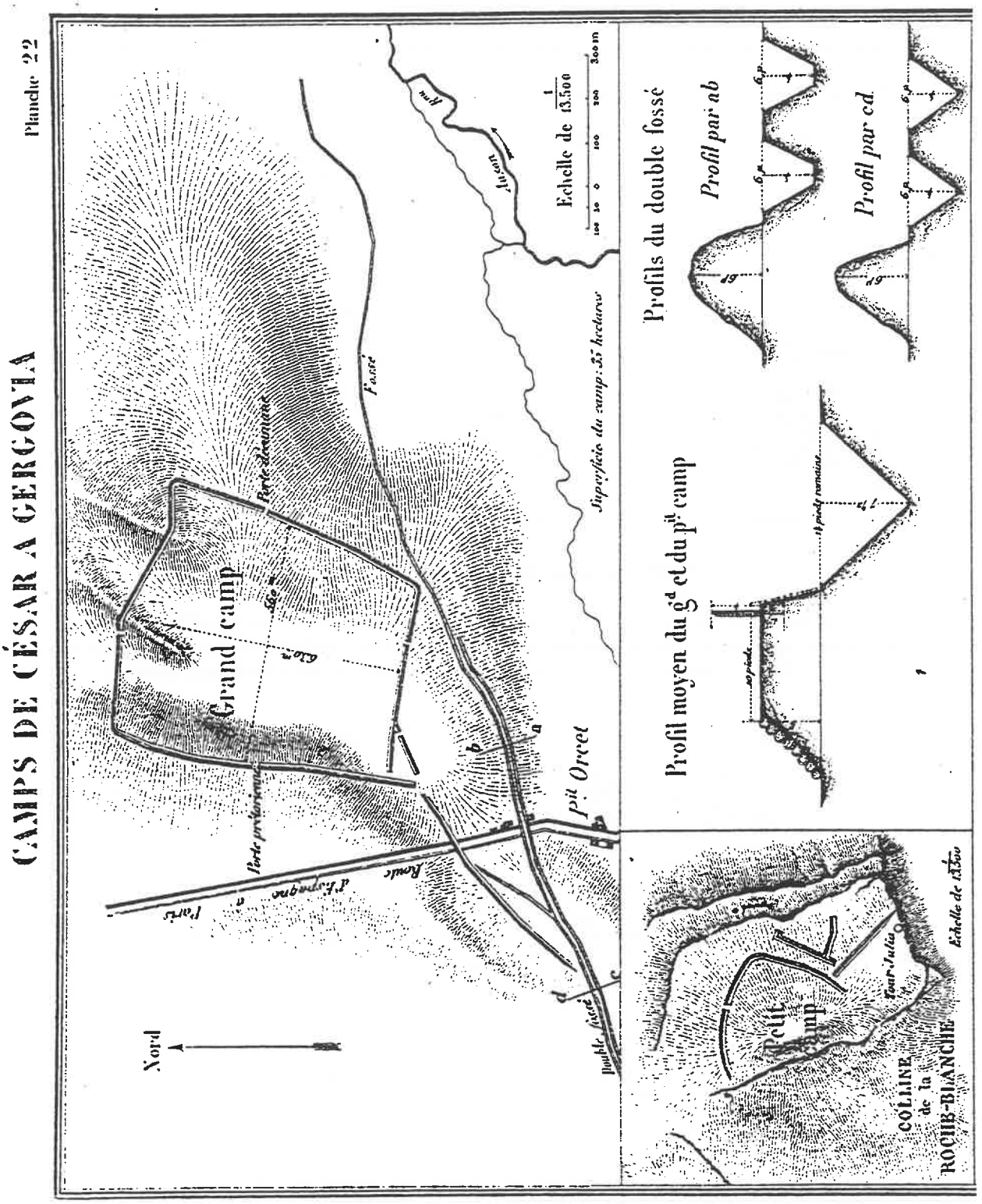

(On pourra comparer, *infra*, avec les camps retrouvés par le P. GORCE)

Les fouilles de contrôle du P. GORCE (1936-1939)

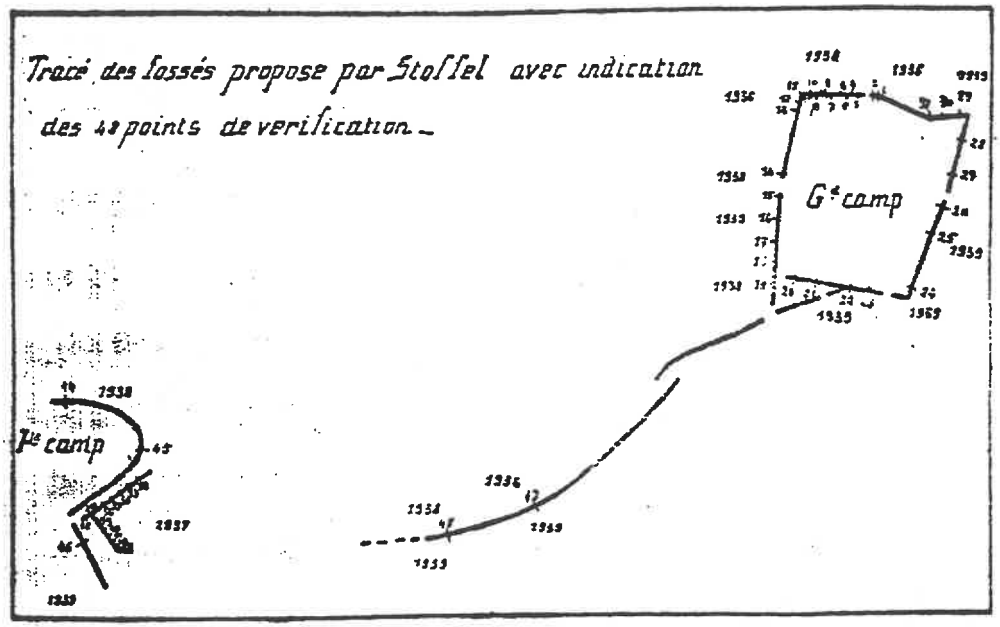

1° Les 48 points de vérification des fouilles de GORCE

Maiora castra : 31 points, dont 7 négatifs et 24 positifs, mais dans lesquels sont comptées 2 simples observations de tranchées et 1 simple observation de surface, et dont 17 seulement retrouvent les fossés de STOFFEL ; *minora castra* : 15 points ; *fossa duplex* : 2 points, reconnus comme douteux.

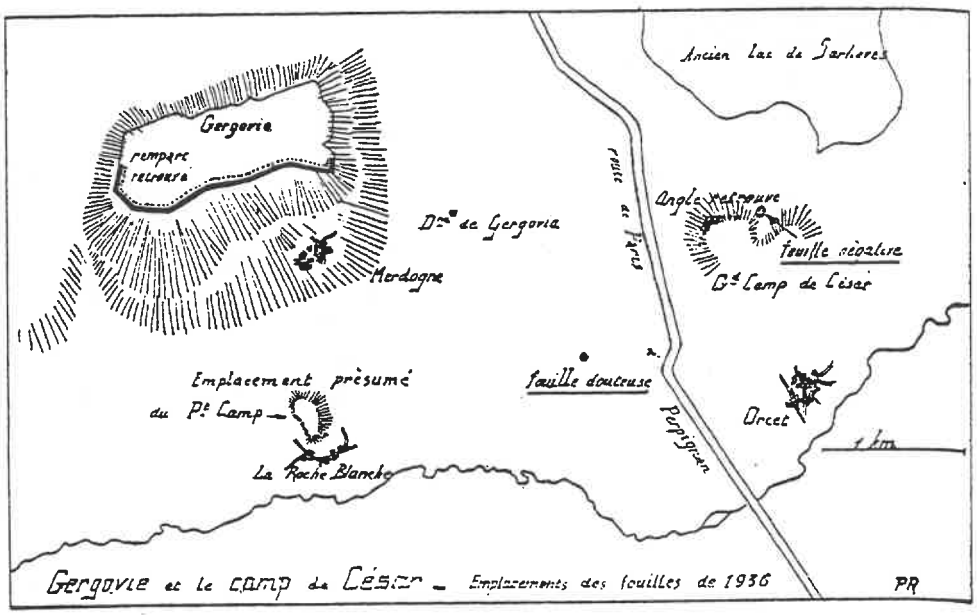

2° Une carte générale par GORCE : "*Gergovie et le camp de César*"

(La "*fouille douteuse*" entre les camps est la fouille n° 47.)

Le tracé des «agger» *(sic)* des camps et du double fossé

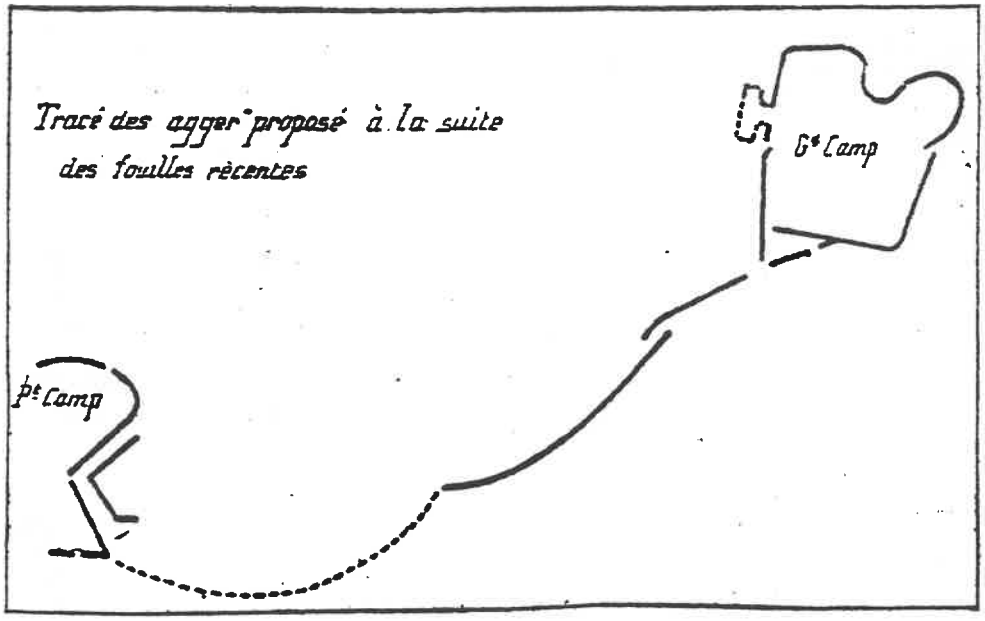

1° Tracé des "**agger**" selon GORCE

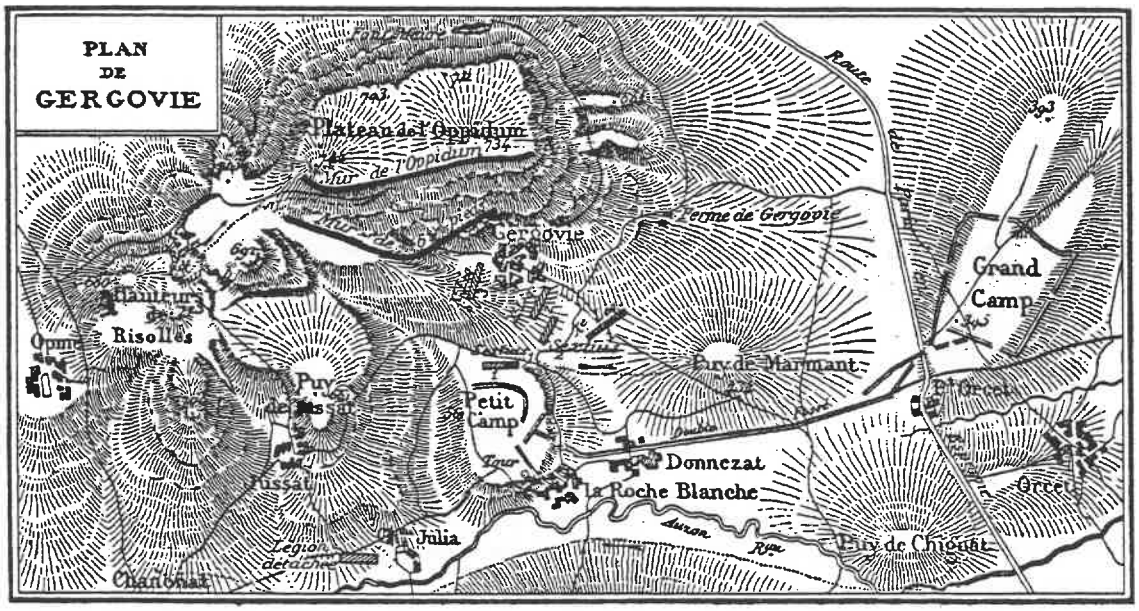

2° Plan de Maurice RAT, retenu parmi d'autres pour comparaison

PLANCHE XXXI

Les fouilles de GORCE au grand camp : schéma des 31 points de vérification

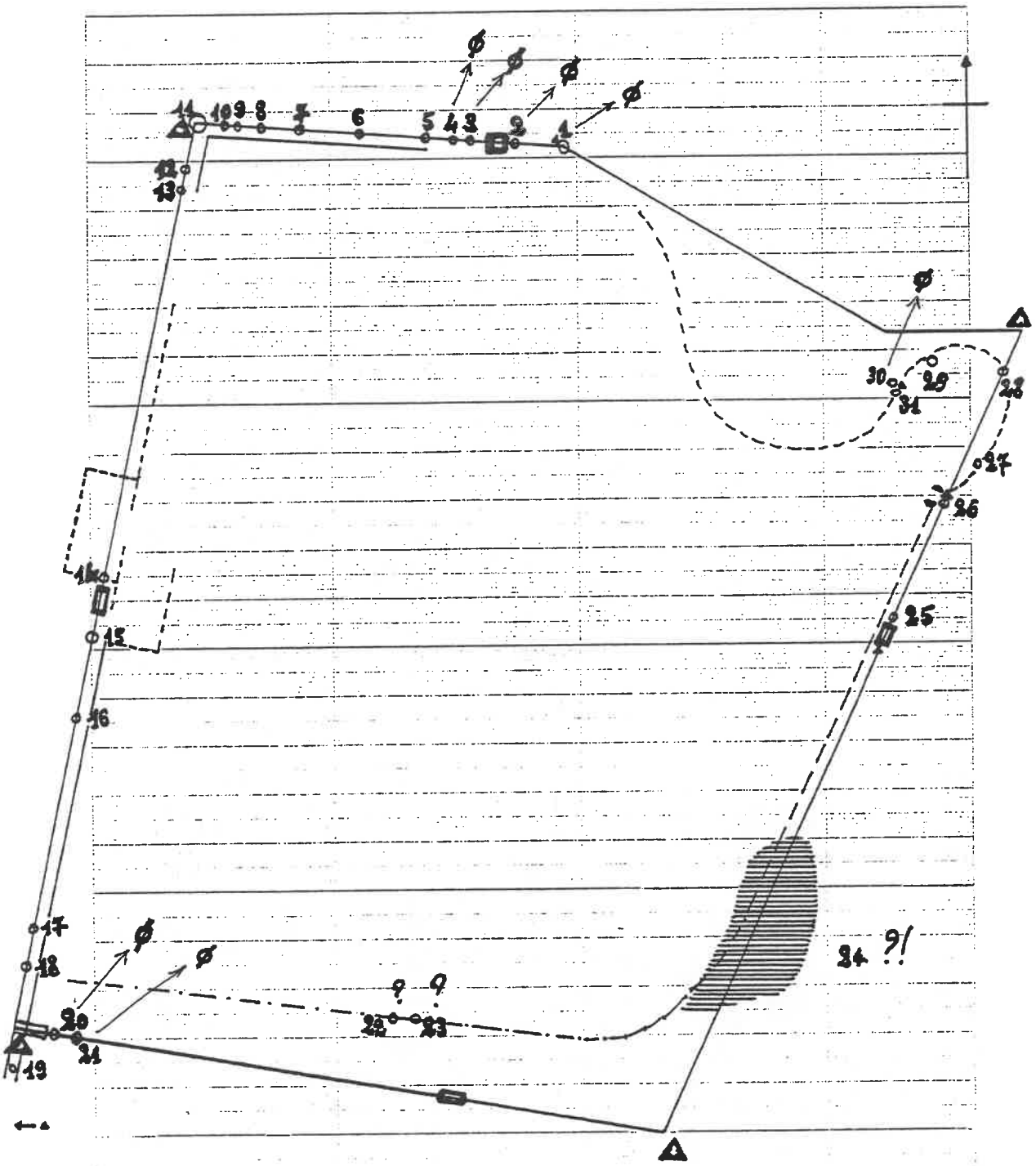

Les Δ indiquent les quatre grandes bornes aux angles.

On notera l'inégale distribution des 31 points de fouille sur les quatre côtés ; les 17 fouilles qui retrouvent les fossés de STOFFEL (les n° 5 à 11, 12 à 19, 25 et 26) ; les 7 fouilles négatives (les n° 1, 2, 3, 4, 20, 21, 30) ; les 2 pseudo-fouilles du côté sud (n° 22 et 23) ; la zone, à l'est, qui ne fit l'objet que d'un examen de surface (n° 24) ; l'emplacement des grandes bornes sud-ouest, nord-est et surtout sud-est ; la remontée du côté sud et la modification de l'angle sud-est ; le dessin refaçonné de l'angle nord-est et du demi-côté nord ; le déplacement de la porte prétorienne à l'O. et celui, beaucoup plus important, de la porte décumane à l'E.

"Ces fouilles donnèrent beaucoup d'émotions. On ne trouvait rien là où la logique attendait qu'on trouvât. Et on trouvait plus loin autre chose que ce que l'on attendait."

PLANCHE XXXII

Le *uallum* du grand camp : comparaison STOFFEL - GORCE

III.

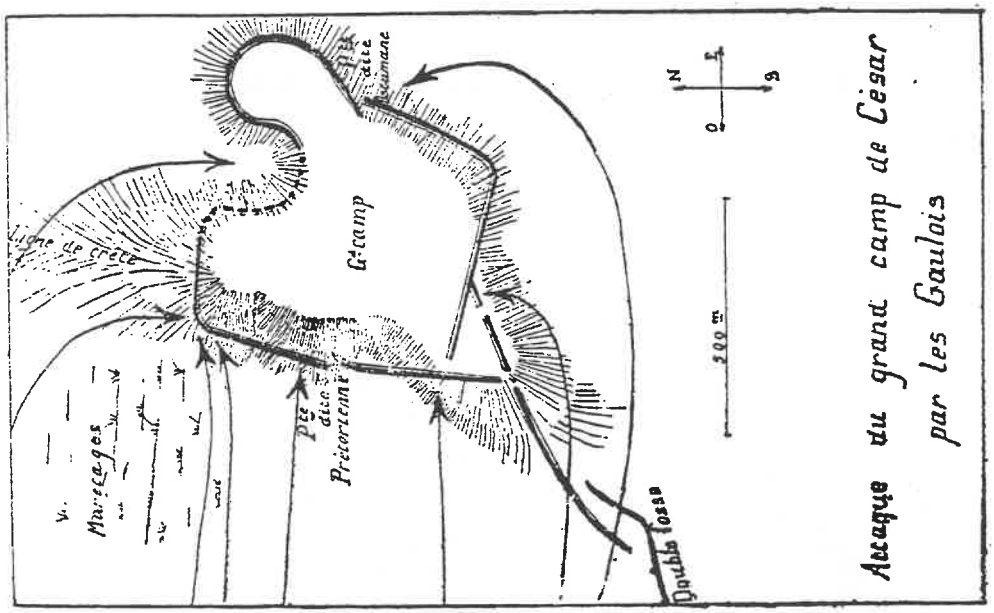

III.

II.

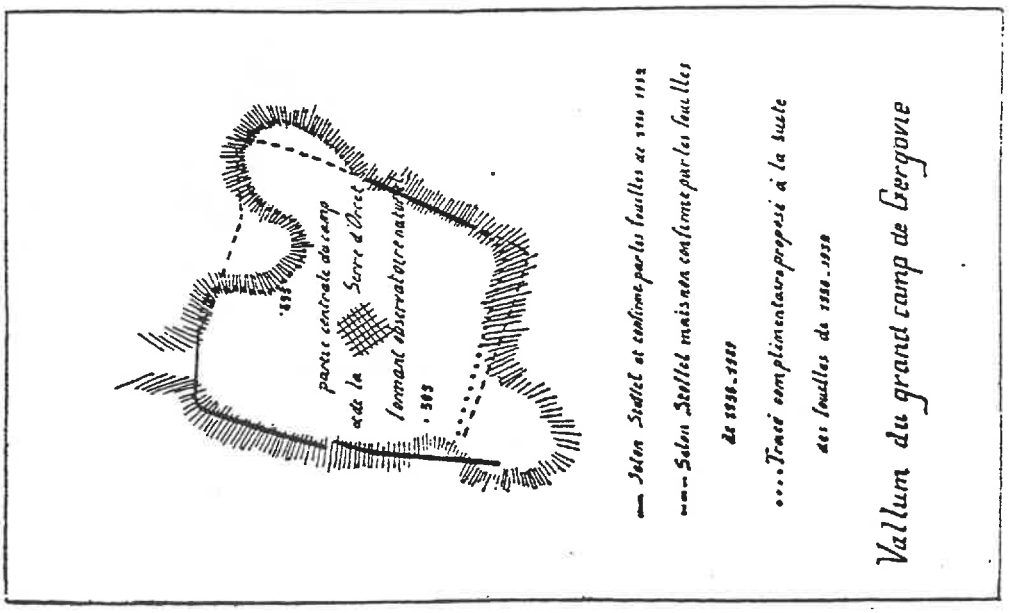

II.

I.

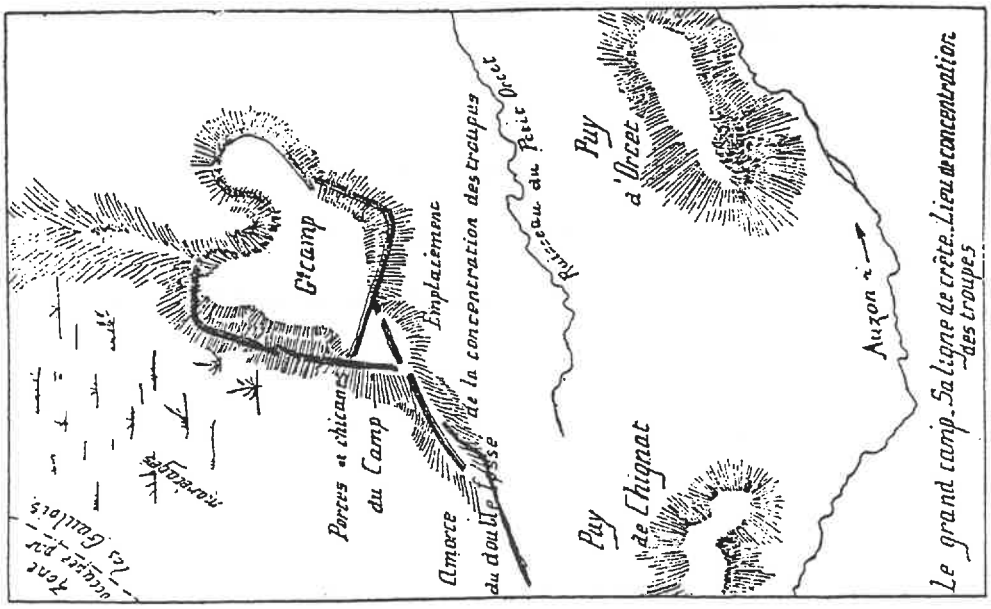

I.

Les fouilles de GORCE au grand camp : *l'angle nord-ouest*

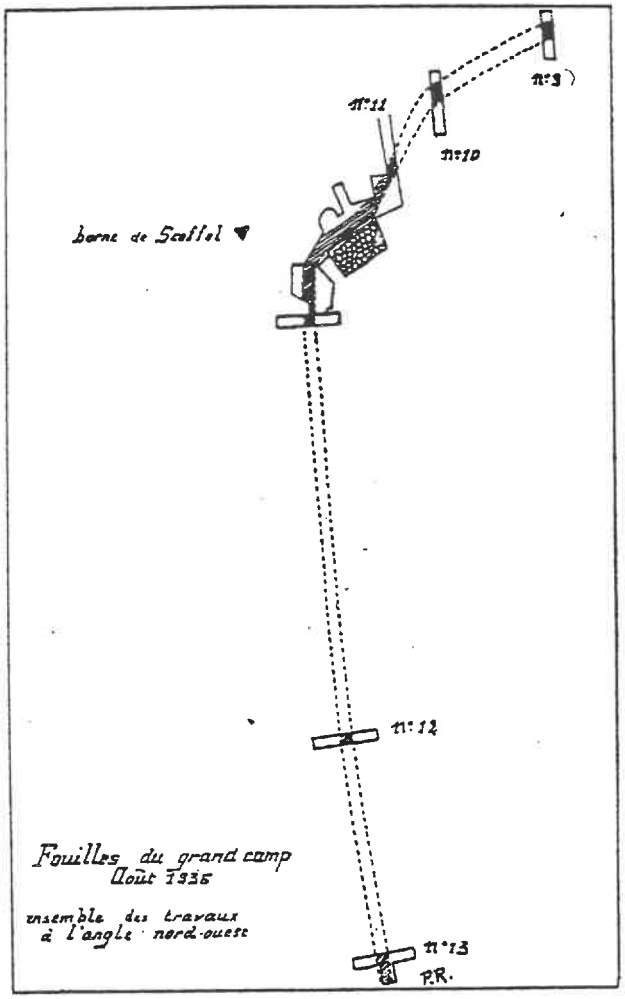

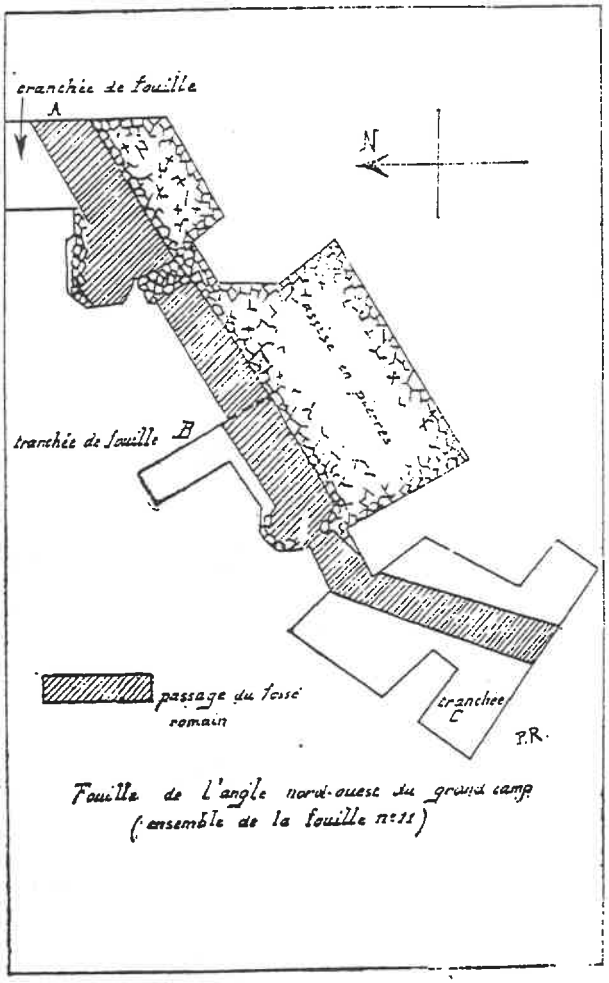

1° fouilles 9 à 13 (août 1936)

2° ensemble de la fouille 11

(On notera l'emplacement de la grande borne nord-ouest, qui n'est pas dans le prolongement du côté ouest.)

PLANCHE XXXIV

Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté nord et la corne nord-est*

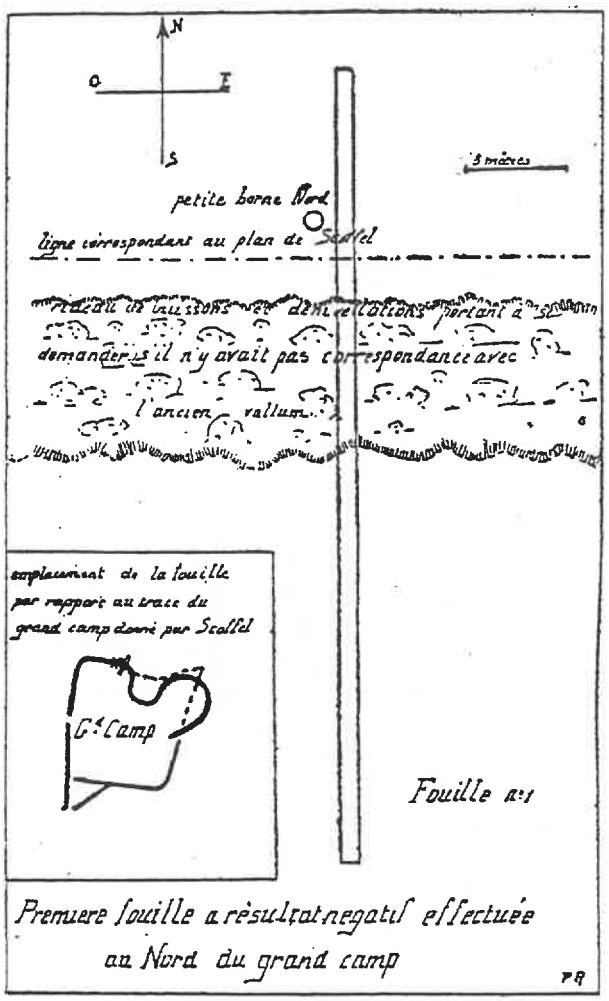

1° vers le milieu du côté nord : fouille n° 1 (négative).

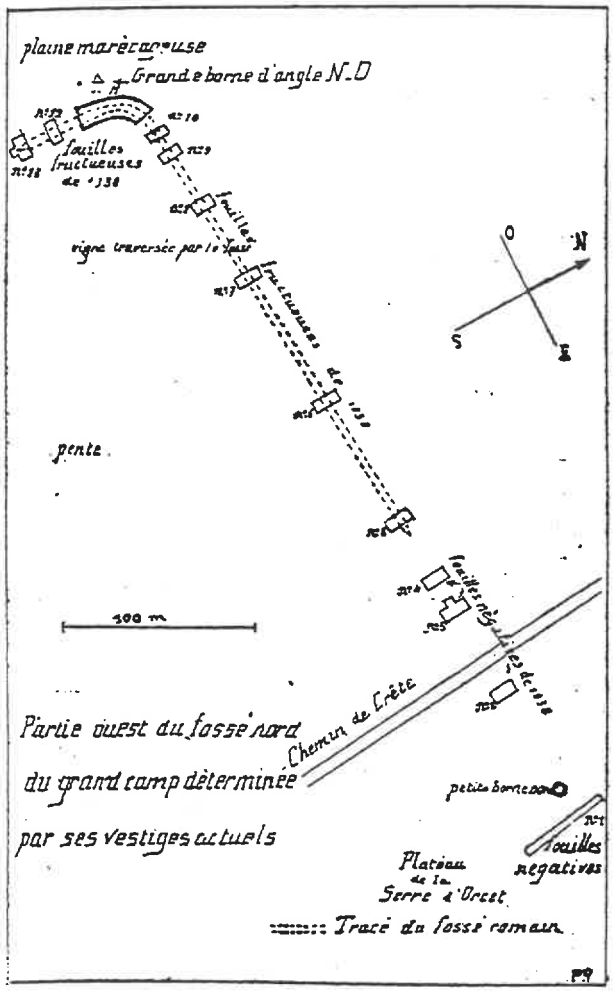

2° moitié ouest du côté nord : fouilles 1 à 13.

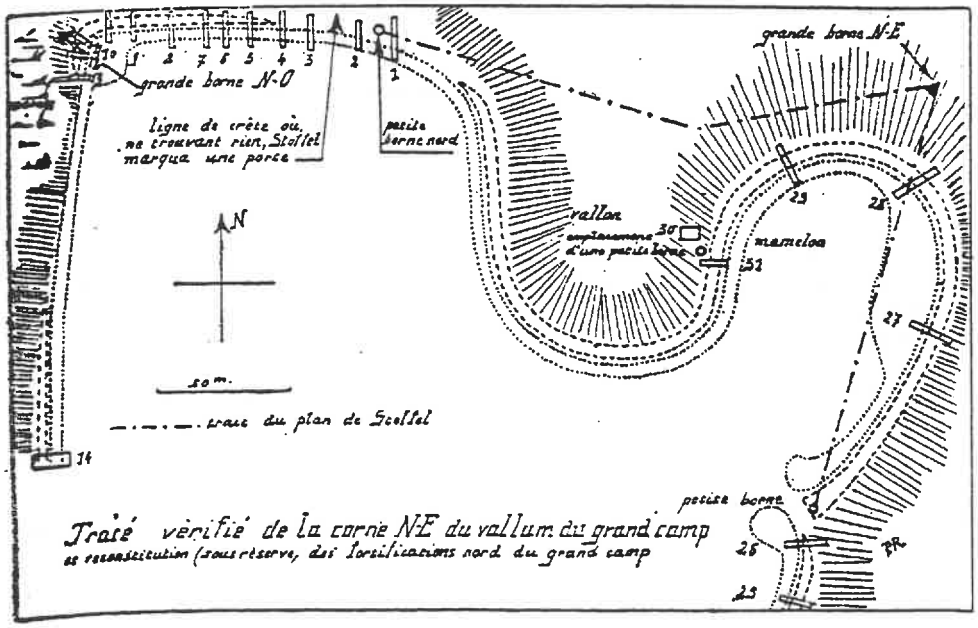

3° tout le côté nord avec retours ouest et est : fouilles 1 à 14 et 25 à 31.

PLANCHE XXXV

Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté est*

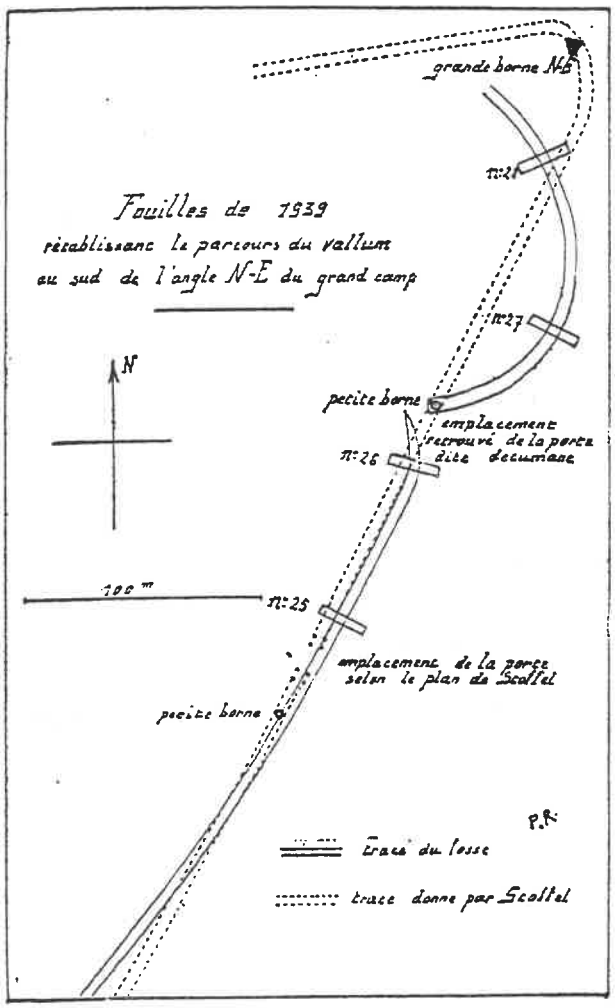

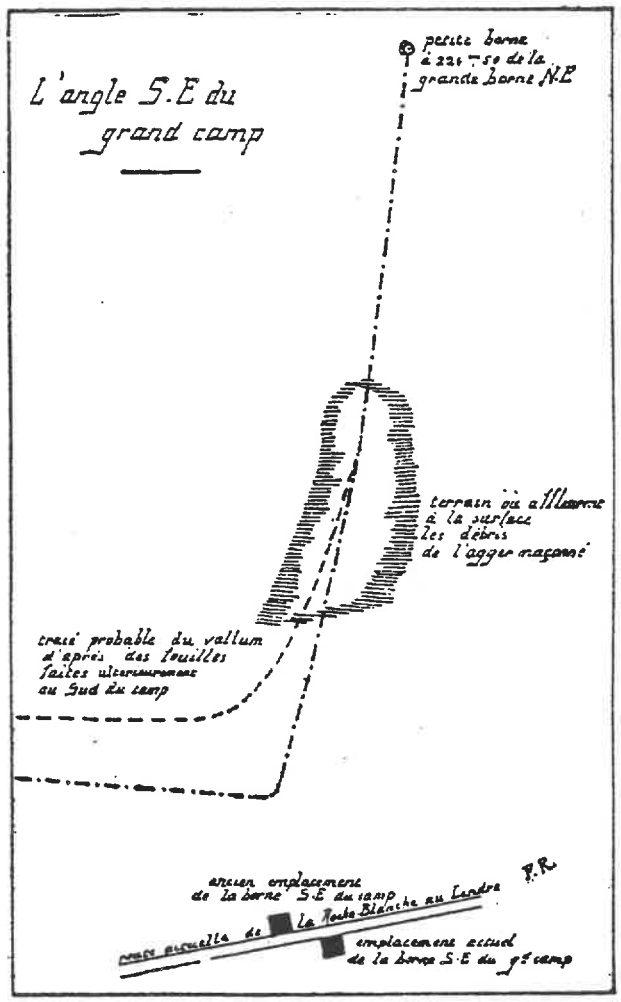

1° le haut du côté est avec les portes «décumanes» : fouilles 25 à 28.

2° le bas du côté est et l'angle sud-est - avec la "fouille" n° 24.

(On notera le dessin des deux angles nord-est et l'emplacement de la grande borne nord-est ; les deux *(sic)* portes dites «décumanes» ; l'observation de surface traitée en fouille n° 24 ; l'angle sud-est et conséquemment l'orientation du côté sud ; enfin, l'impossibilité de se faire une idée complète du côté est ; et l'éloignement de la borne sud-est.)

PLANCHE XXXVI

Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté sud et les angles SO et SE*

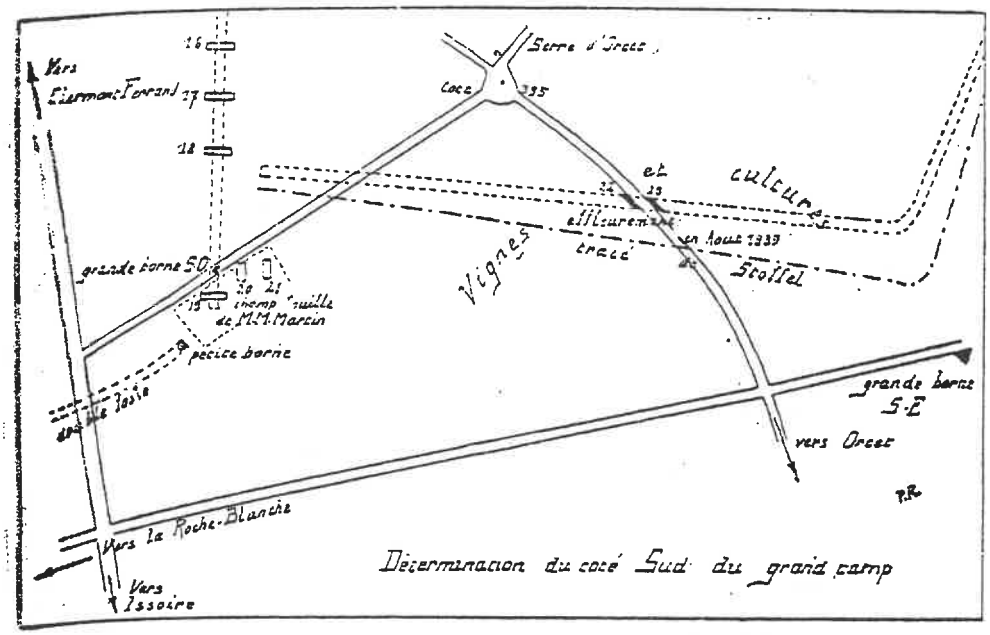

1° : Le côté sud et les angles SO et SE : fouilles 16 à 23

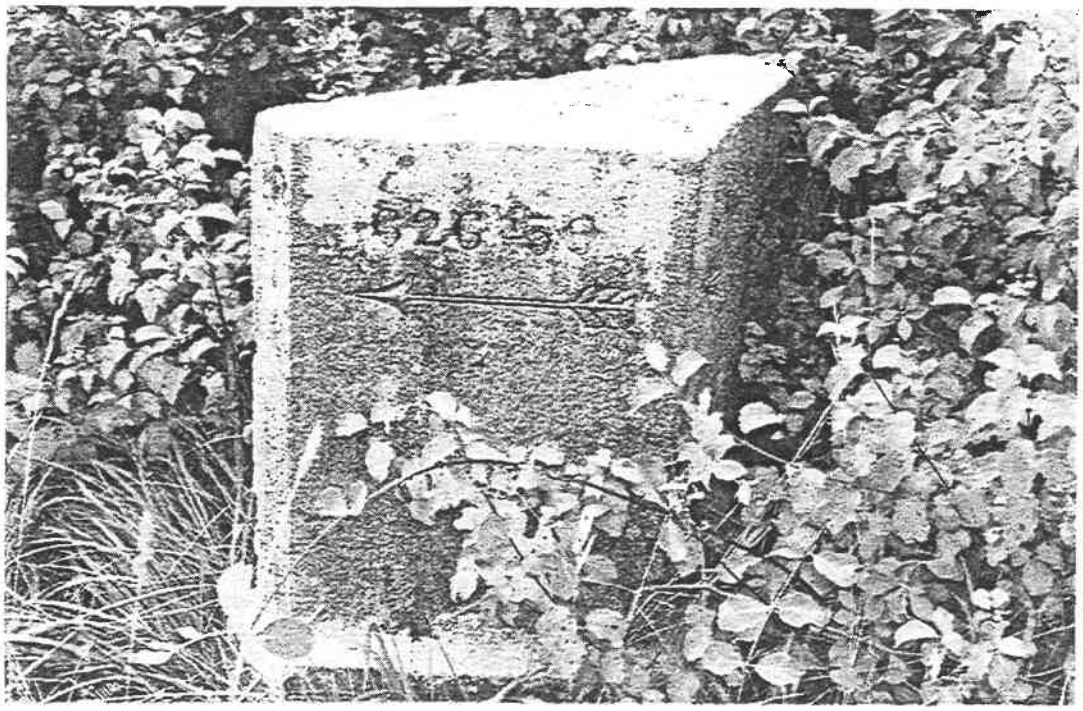

2° La grande borne nord-ouest,
où il est gravé : **626M30**, longueur du côté nord.

Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté ouest*

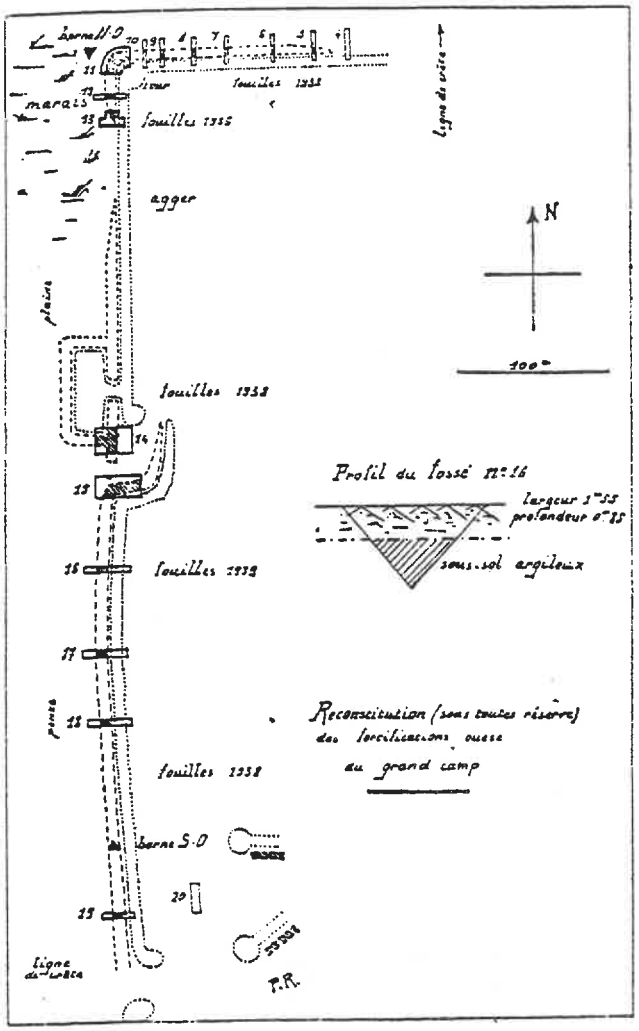

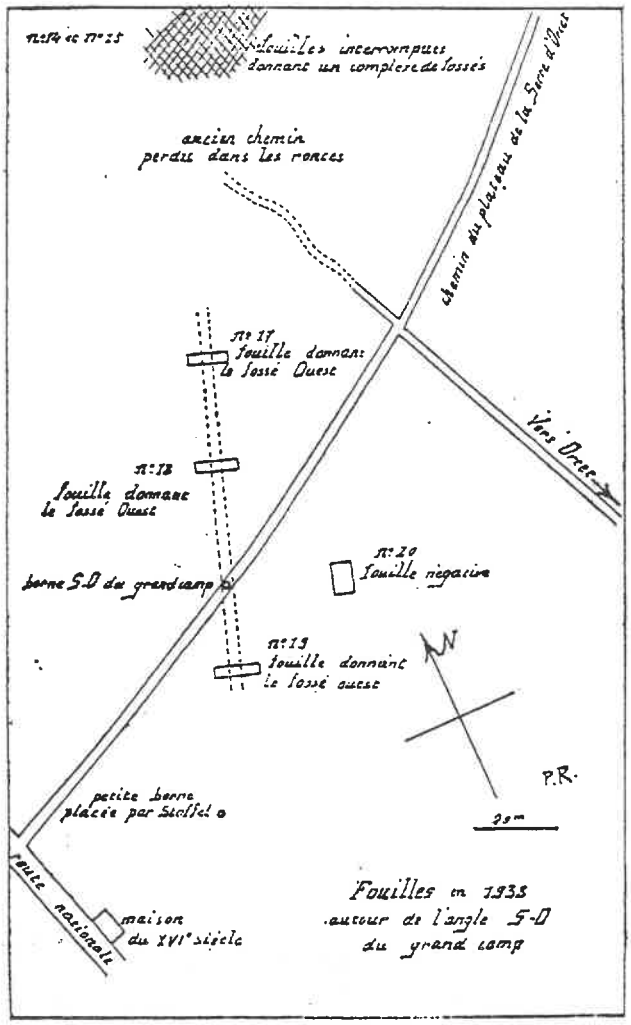

1° le côté ouest avec la porte prétorienne : fouilles 11 à 19

2° le bas du même côté ouest : fouilles 17 à 19

(On notera, entre autres anomalies, et outre l'emplacement de la grande borne nord-ouest, le traitement de la porte «prétorienne» et surtout l'angle droit que fait l'angle nord-ouest, en contradiction avec l'angle obtus de la grande borne, de 109 degrés environ, *cf.* page et planche précédente.)

PLANCHE XXXVIII

"Reconstitution imagée du grand camp de Gergovie" selon GORCE

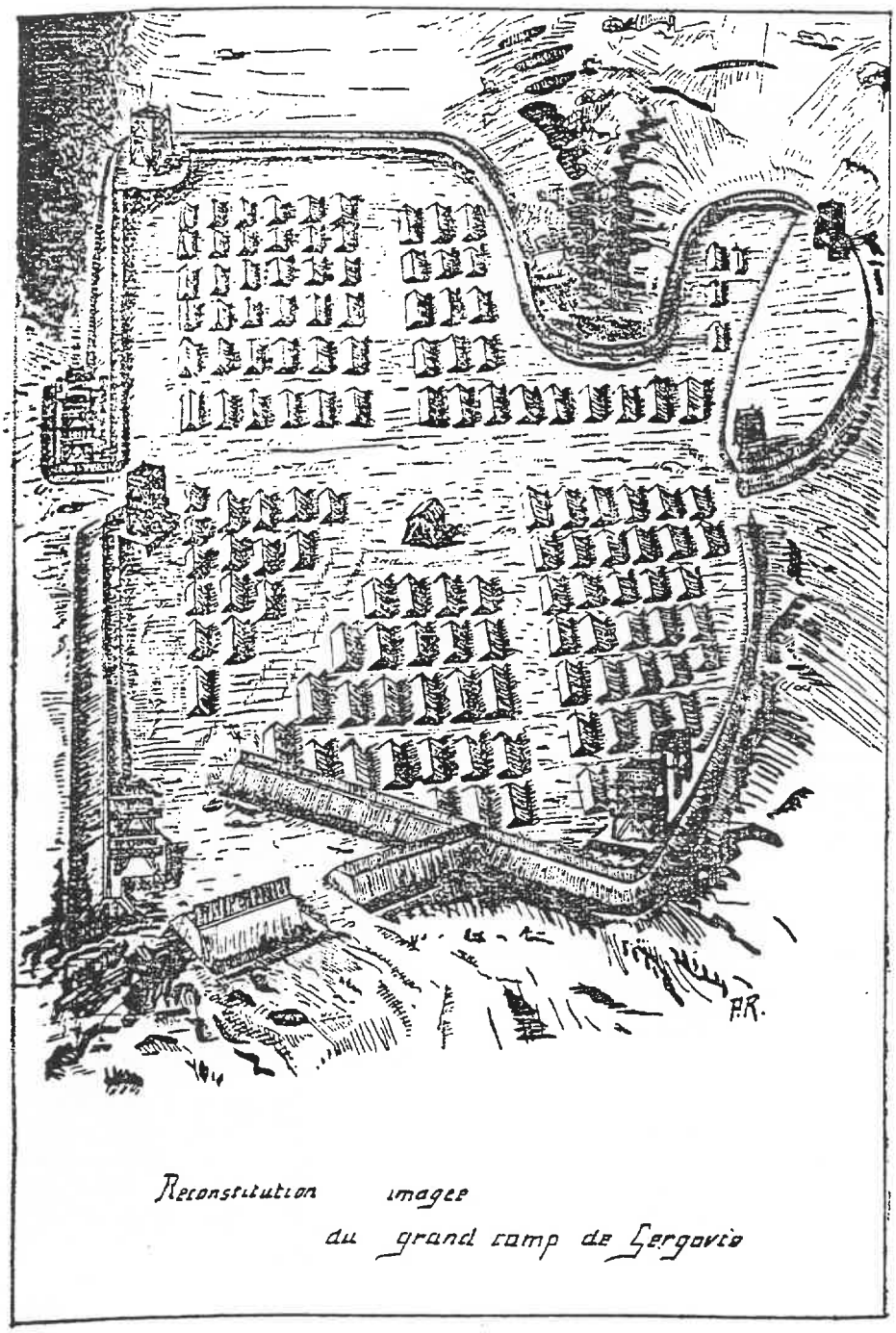

(Tout en acceptant le *risque* du *"ridicule d'une reconstitution"* et de *"ces glissantes imageries"*, et le principe de *"prétentieuses maquettes de ce genre"* (*op. cit.*, pp. 127-128), on notera les proportions et les disproportions du camp ; une forme générale plus proche du carré que du rectangle ; la restauration (?) de tout son quart nord-est ; l'angle droit de l'angle nord-ouest ; la symétrie restituée des portes dites «prétorienne», à gauche, et «décumane», à droite ; l'absence de porte nord...)

PLANCHE XXXIX

Les grandes bornes du grand camp avec leurs inscriptions

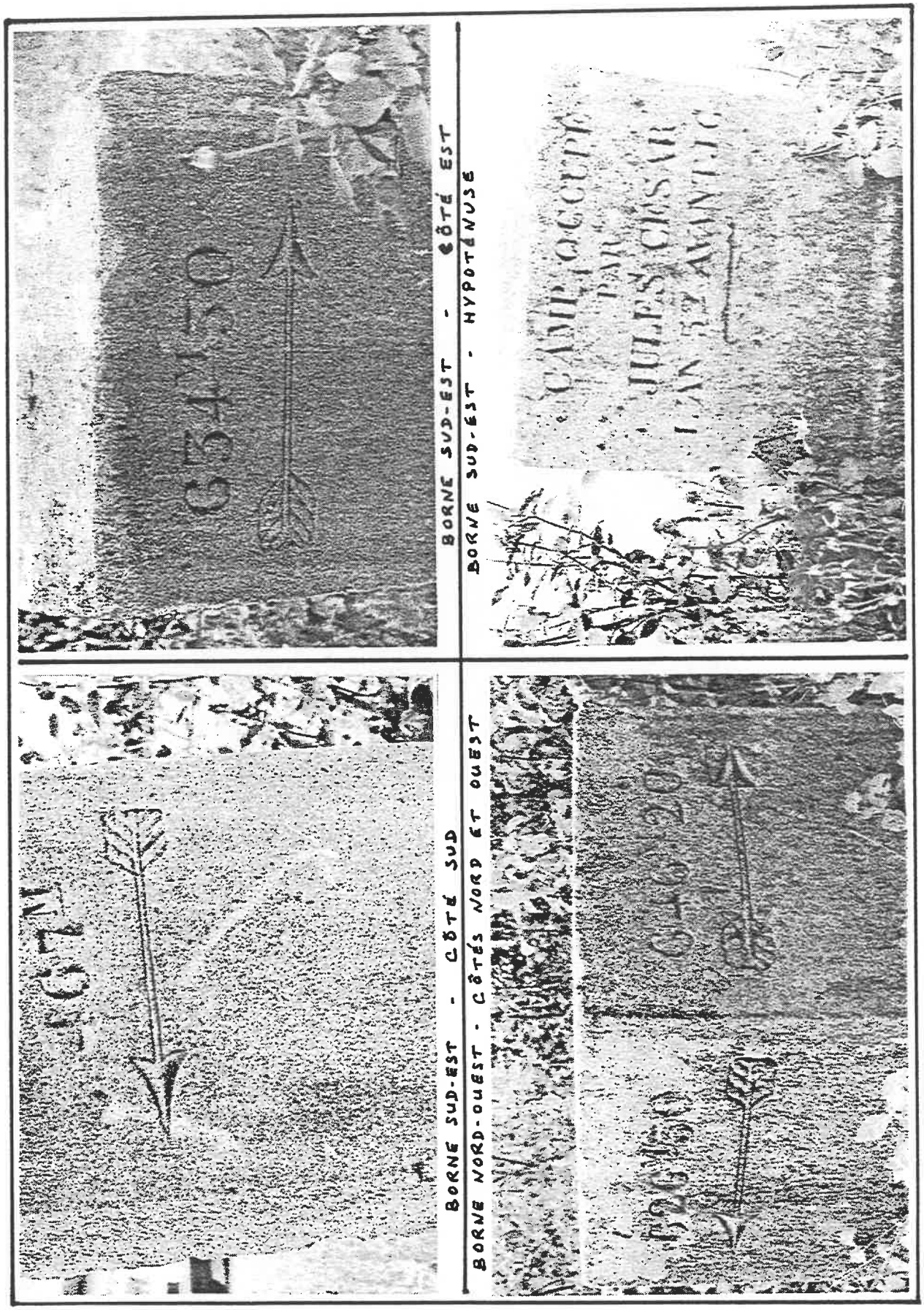

Côté nord : **626, 30** m. — Côté sud : **467** m. — Côté ouest : **646, 20** m. — Côté est : **634, 30** m.

PLANCHE XL

Les fouilles du double fossé par GORCE

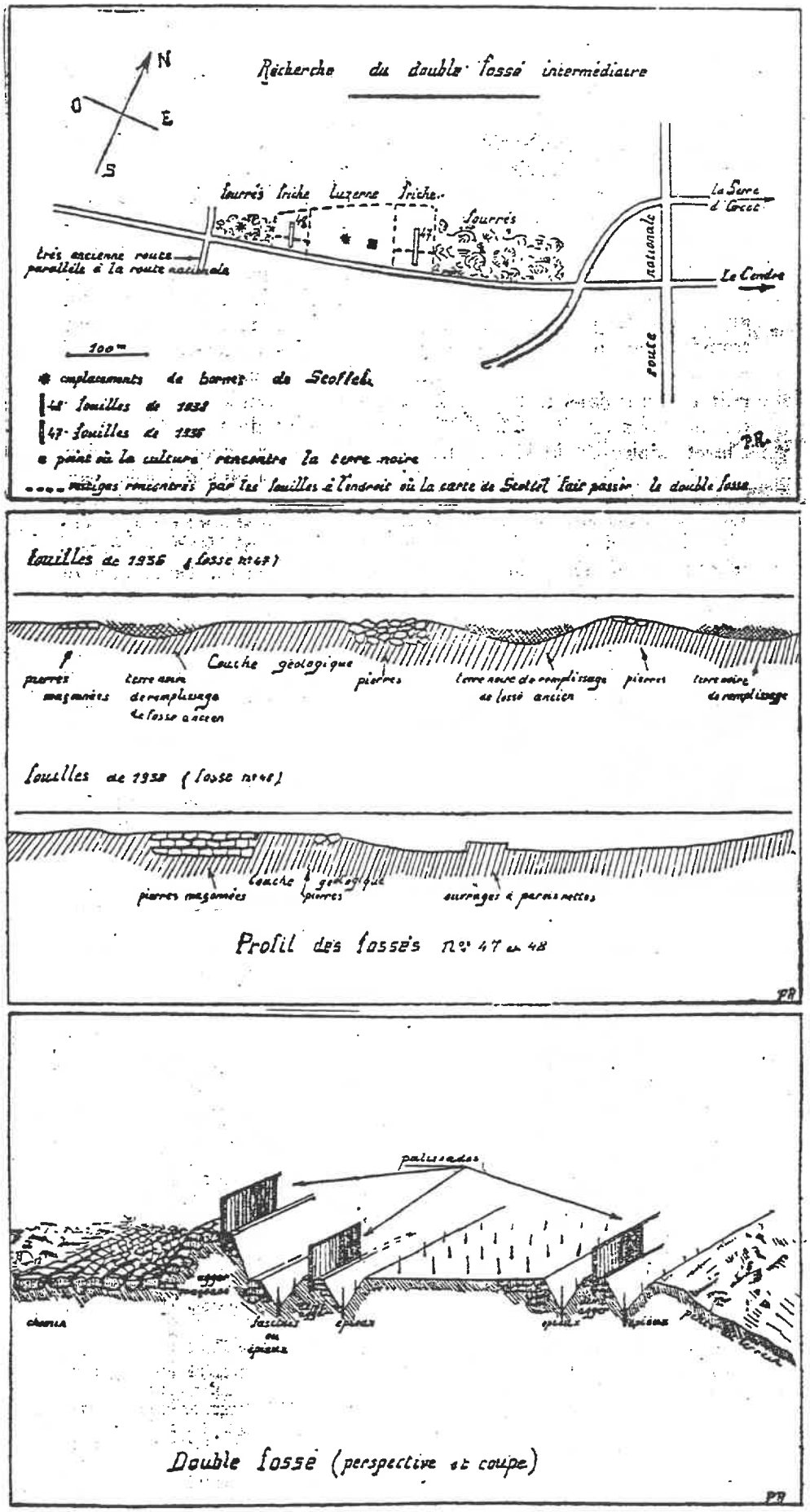

Les différents tracés de la *fossa duplex*

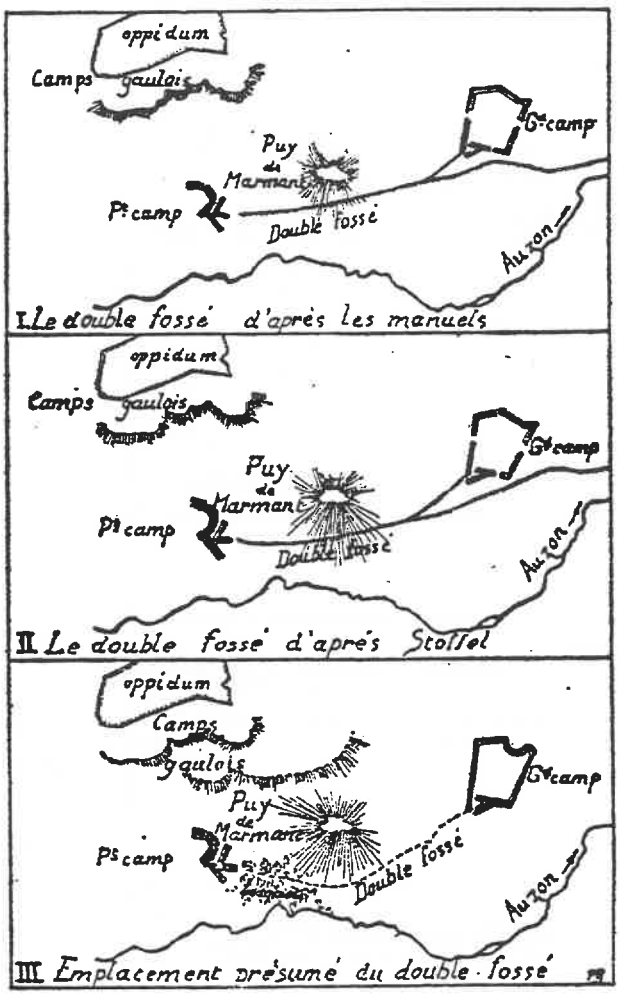

1° Les trois emplacements proposés.

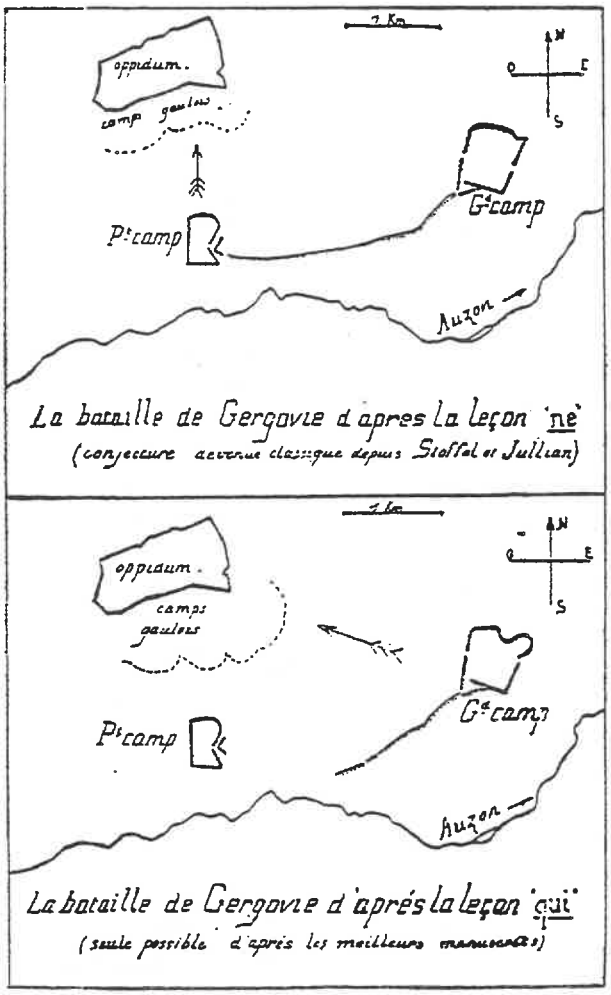

2° Plans de la bataille où paraissent différents tracés.

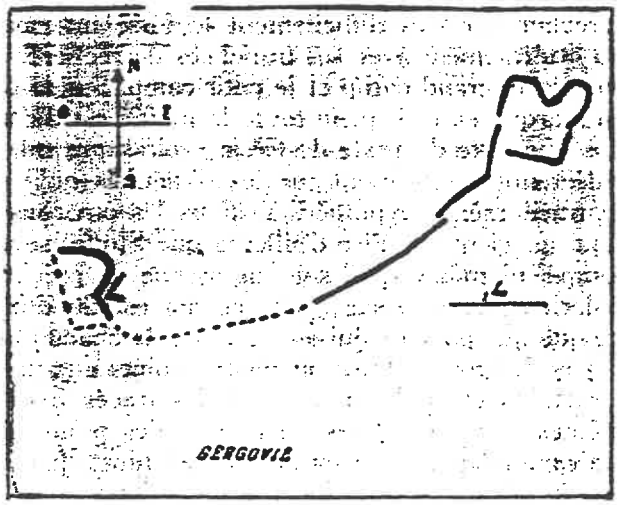

3° Schéma des ouvrages romains (pour une comparaison avec Nointel).

PLANCHE XLII

Reconstitution des fortifications romaines en continu selon GORCE

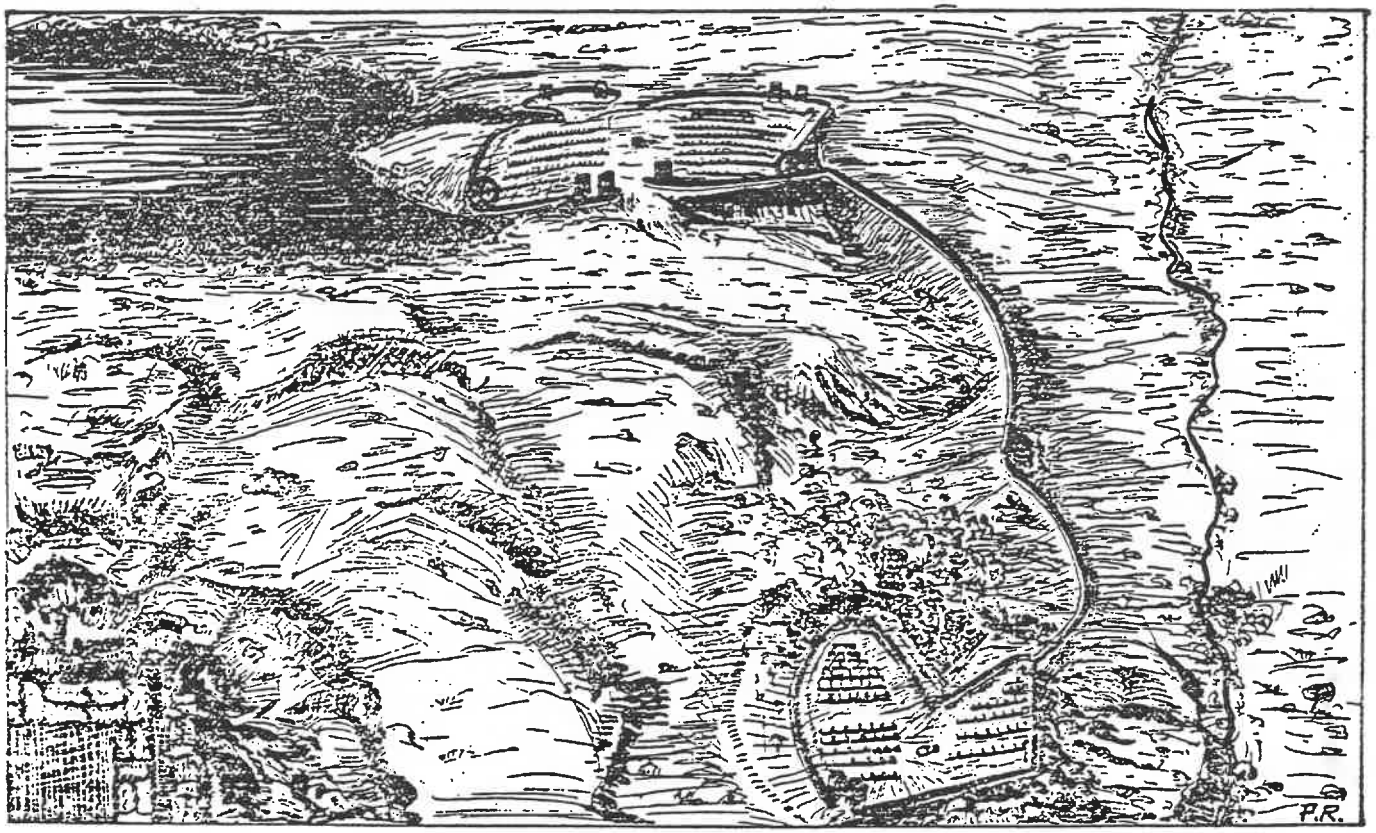

Le genre de fortifications romaines que les Gaulois pouvaient voir du haut du double rempart de Gergovie points qui mériteraient d'être signalés aux visiteurs par un mât vertical

On remarquera particulièrement la représentation en continu de toute la *fossa duplex* et la pente imaginaire qui la sépare et la protège des positions gauloises, ainsi que son arrivée à l'angle sud-est des *minora castra.*

PLANCHE XLIII

La *fossa duplex* conçue comme *deux fossés séparés*

1° selon FISCHER (1855-1856)

2° selon MATHIEU (1864)

PLANCHE XLIV

La *fossa duplex* à la bataille de l'Aisne (*B.G. II, 8, 3-4*)

PLAN DU CHAMP DE BATAILLE DE L'AISNE

Planche 8

Route de Laon

Juvincourt

Guignicourt

la Ville-aux-Bois

Mauchamp

Castellum

Armée Belge

Camp romain

Armée Romaine

Aisne Riv.

Condé-sur-Suippe

Castellum

Pontavert

la Pêcherie

Berry-au-Bac

Aguilcourt

Gernicourt

Aisne Riv.

Sapigneules

la Neuville

Kilomètres

Milles romains

1° selon STOFFEL (1866)

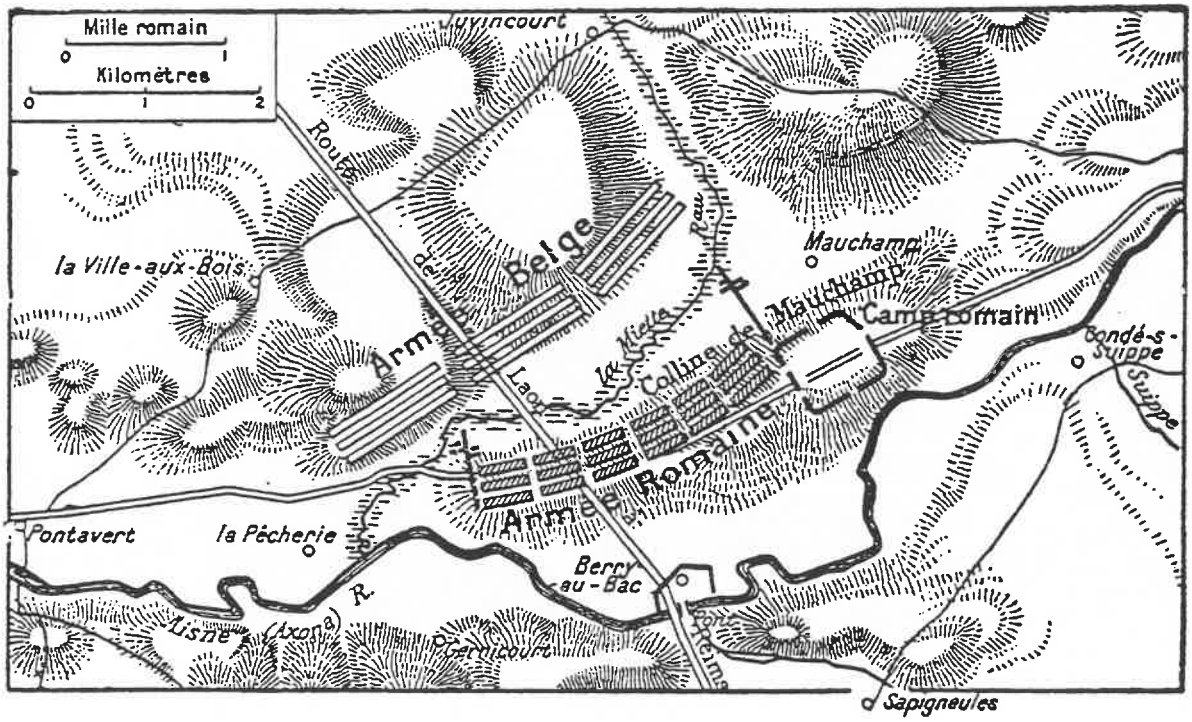

2° selon CONSTANS (1926, 1929)

PLANCHE XLV

La *fossa duplex* à la bataille de l'Aisne, *suite*

1° La bataille de l'Aisne selon GONZAGUE (1575)

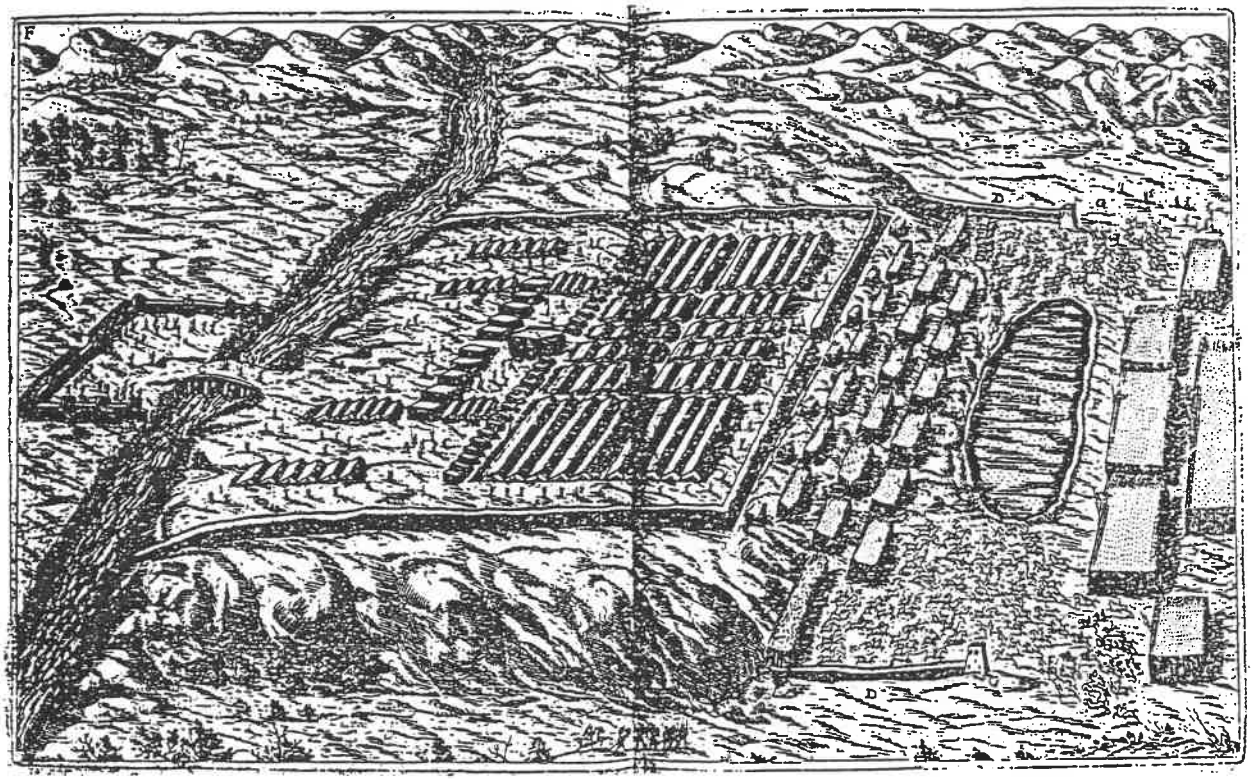

2° La bataille de l'Aisne selon PALLADIO (1618)

PLANCHE XLVI

Doubles *brachia* à Dyrrachium et à Nicopolis selon PALLADIO

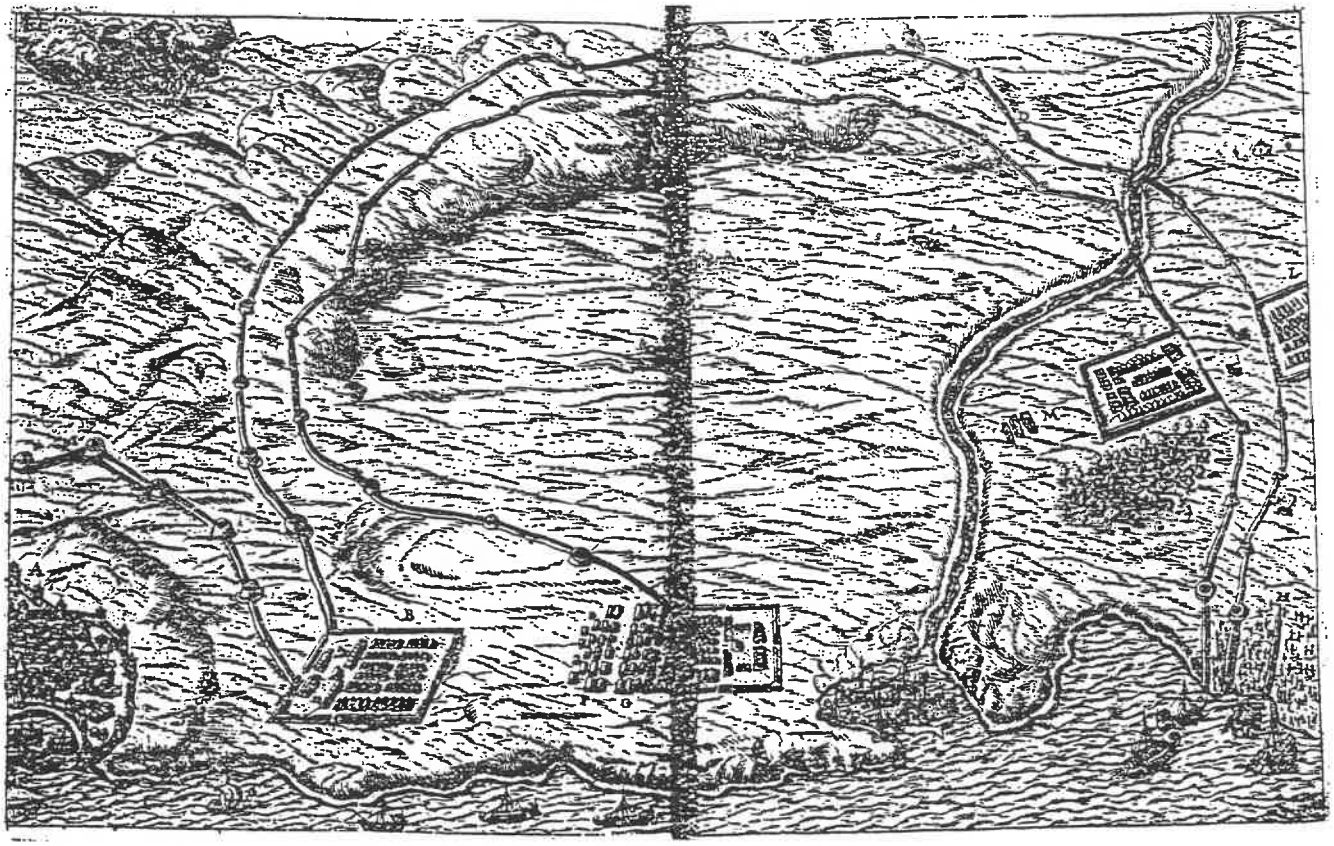

1° Les *munitiones* adverses à Dyrrachium (*B.C. III, 63, 1-2*)

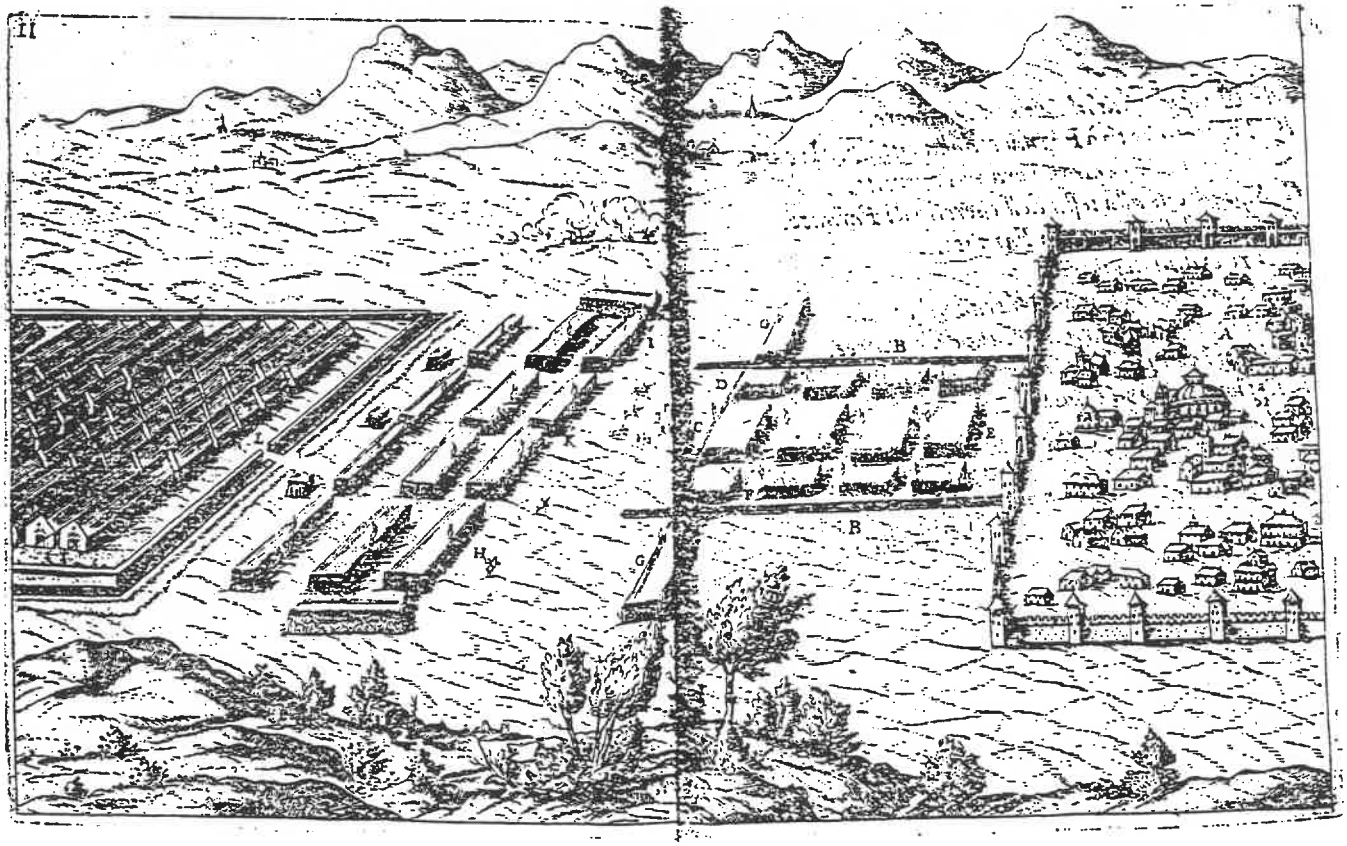

2° La bataille de Nicopolis (*B.Al. XXXVIII, 3-4*)

PLANCHE XLVII

Doubles *brachia* à Ruspina et à Uzitta selon PALLADIO

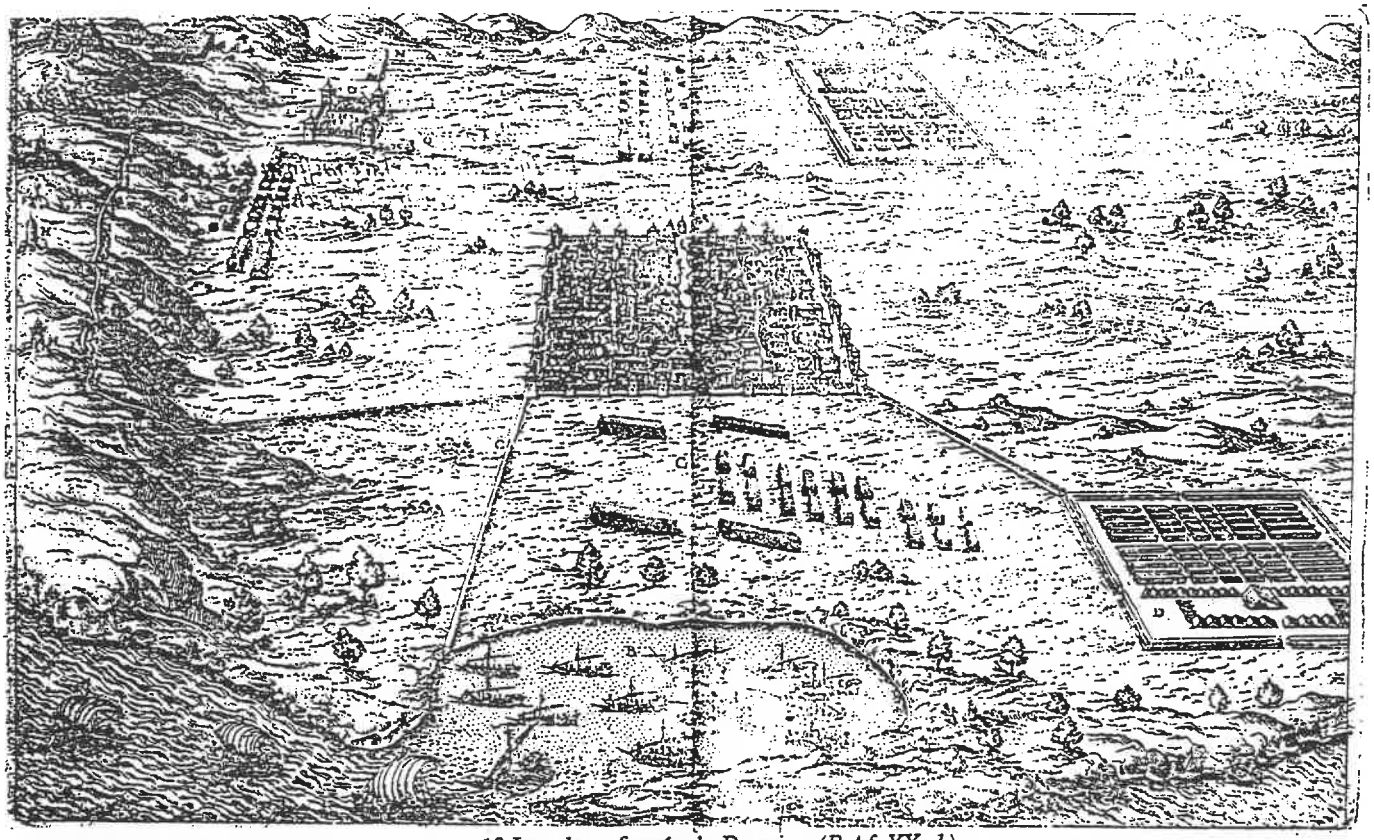

1° Les deux fossés de Ruspina (*B.Af. XX, 1*)

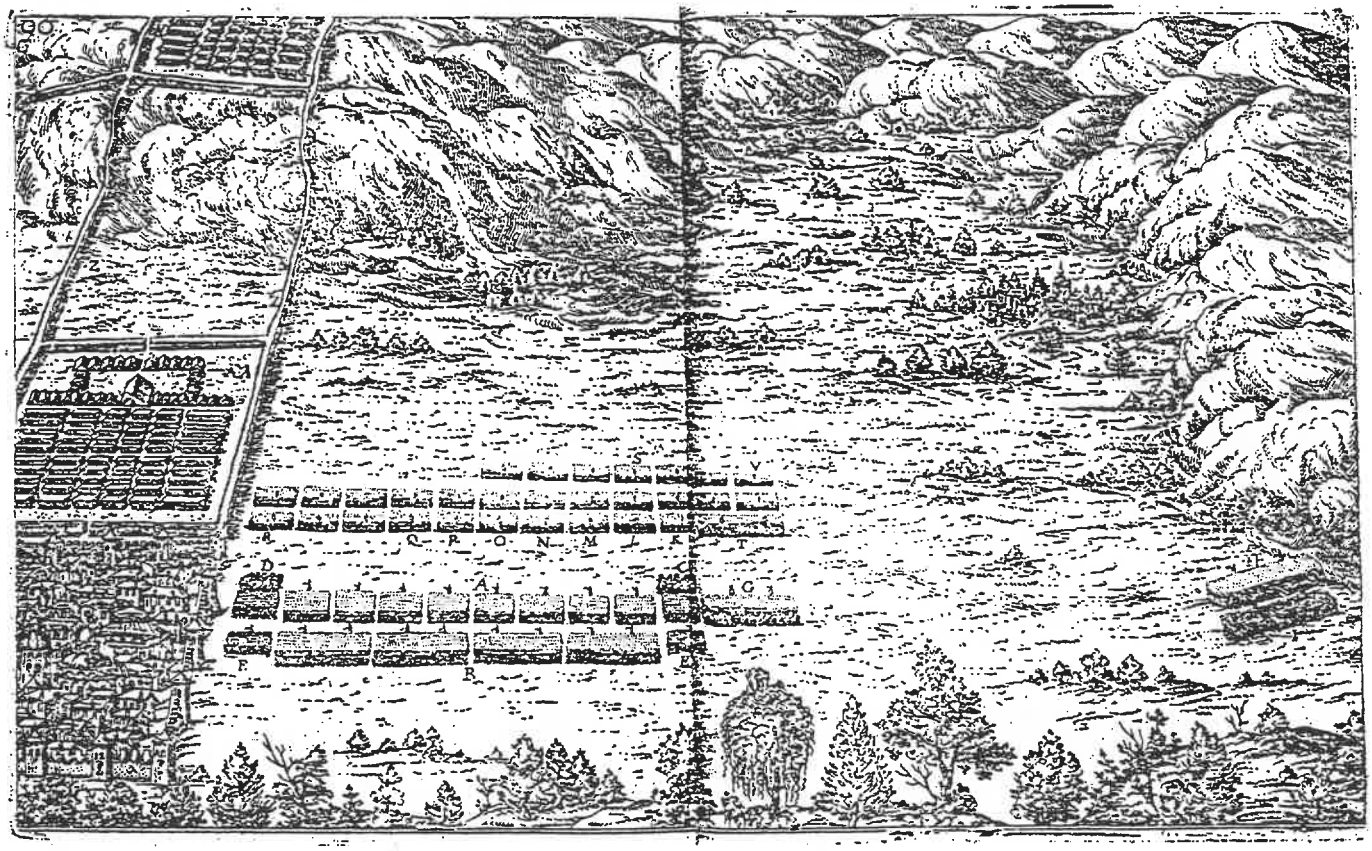

2° Les *brachia* de César devant Uzitta (*B.Af. LI, 1-3*)

PLANCHE XLVIII

***Vrbs* et *oppidum, maiora* et *minora castra, fossa duplex,* d'après GONZAGUE**

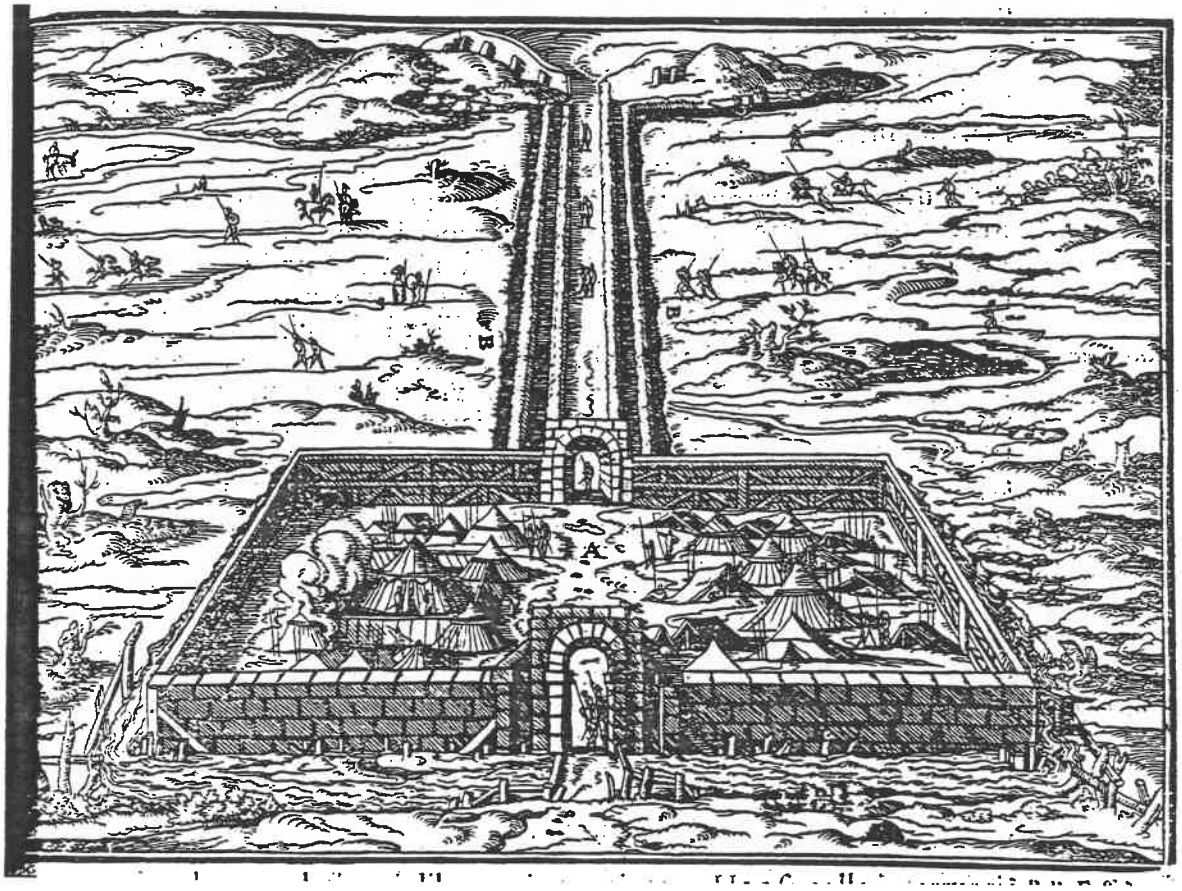

PLANCHE XLIX

L'alignement de l'oppidum et des deux camps à Gergovie selon PALLADIO

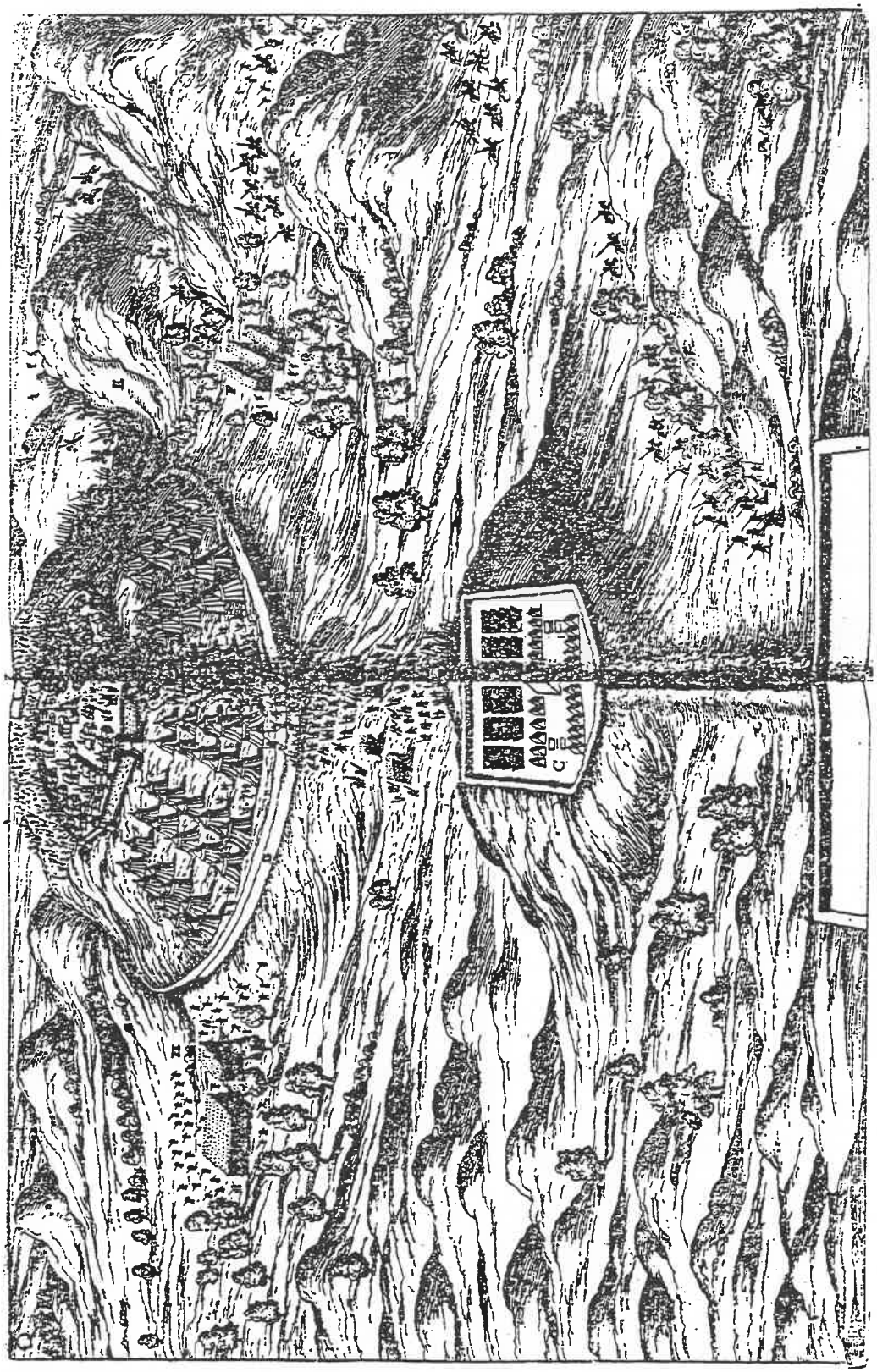

(L'alignement des trois positions - grand camp, petit camp, Gergovie - paraît aller de soi, simple constat de fait ? Mais la *fossa duplex* est traitée en fossé unique ; et si les troupes de diversion sont bien envoyées à droite, les alliés héduens sont, par erreur, envoyés à gauche.)

PLANCHE L

Plan de DIJON, premier plan des lieux, publié par CAYLUS (1762)

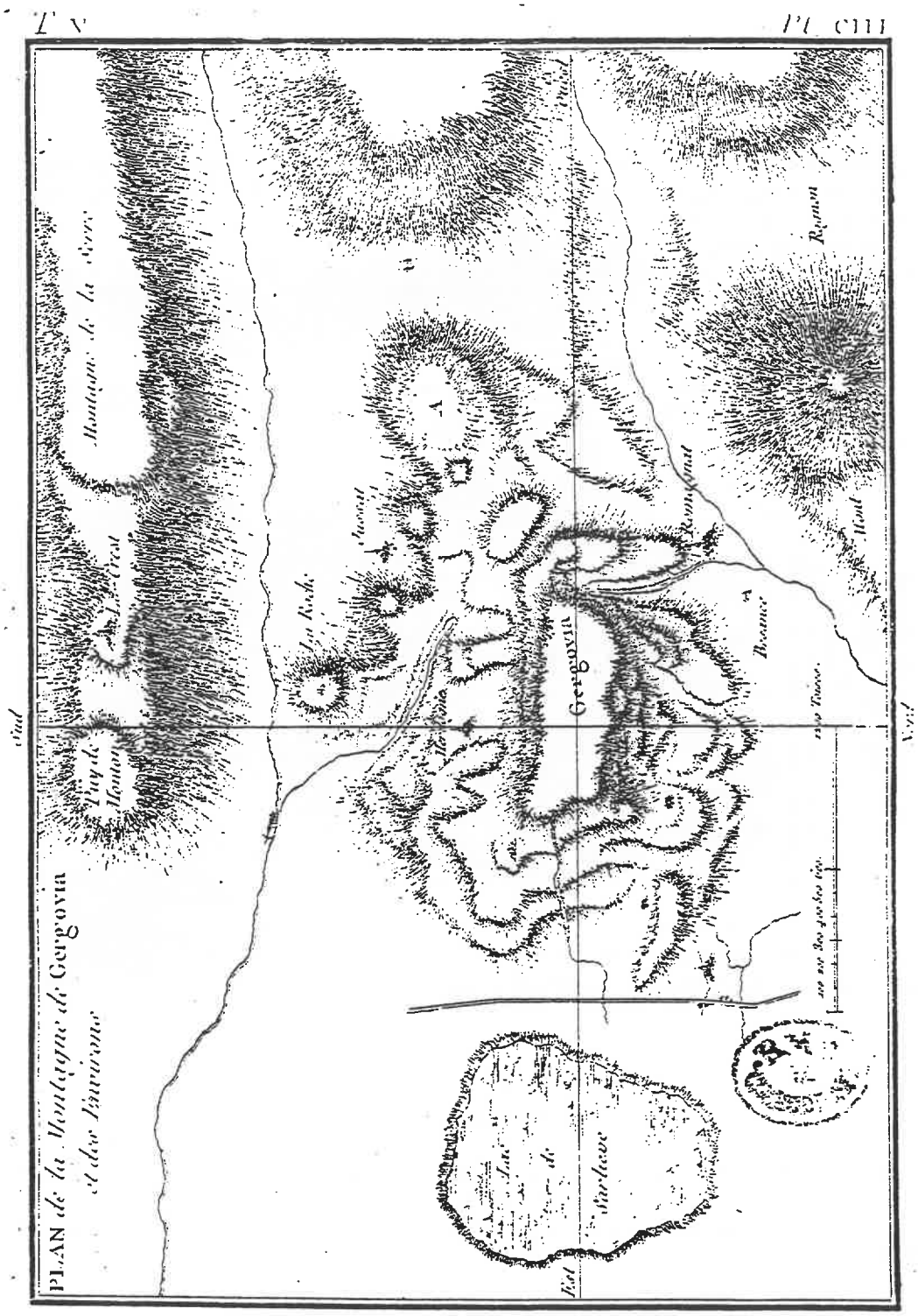

(Le nord est en bas, ici à droite.)

On remarquera que *Le Crest* et le *Puy de Monton* sont placés beaucoup trop à l'ouest.

Plan de DIJON publié par CAYLUS, retouché par PASUMOT (1765)

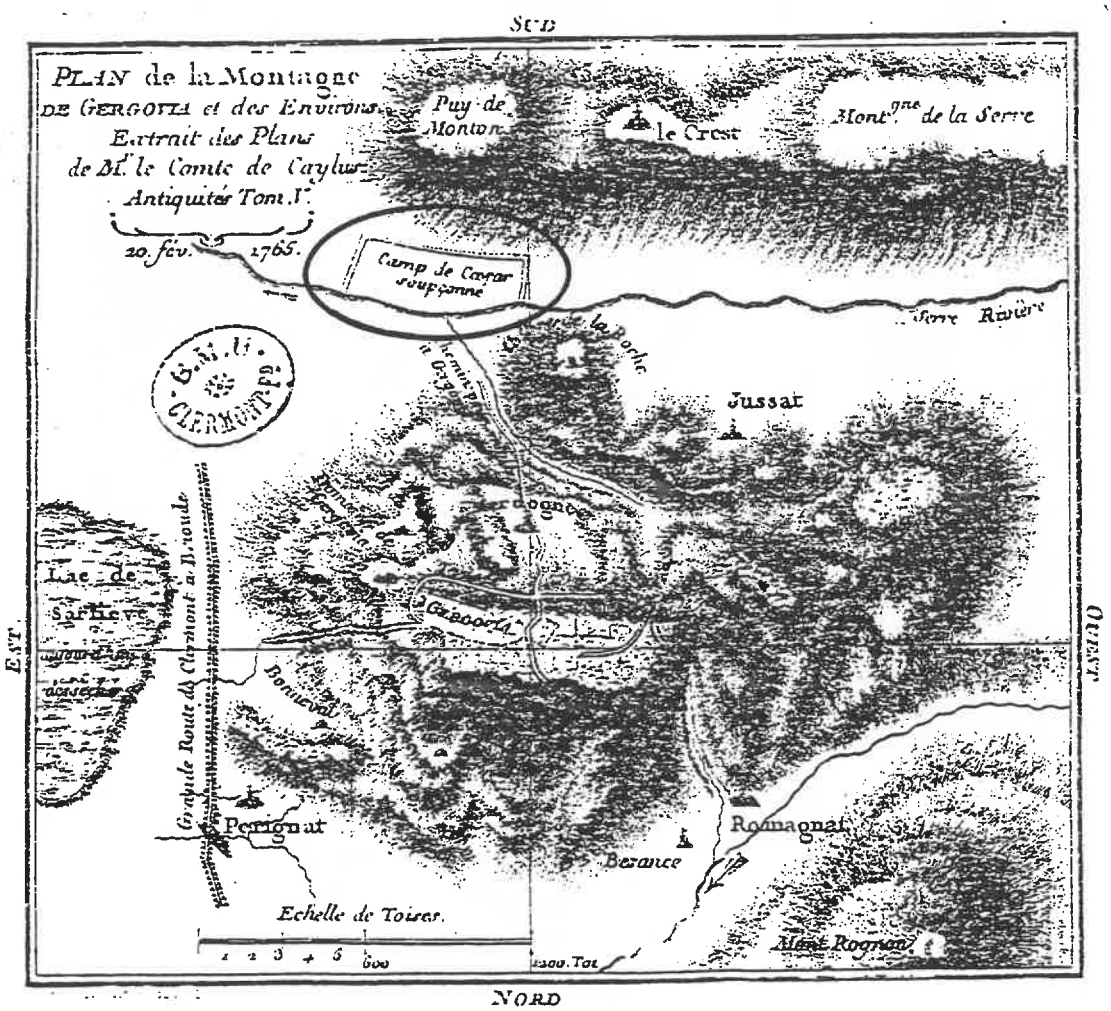

(Le nord est encore en bas.)

Le Crest et le *Puy de Monton* se trouvent toujours bien trop à l'ouest : d'où le *"Camp de Cæsar soupçonné"* qui paraît situé au pied de ce dernier, alors qu'en fait et dans l'esprit de PASUMOT, il faut le voir vers le pied du Crest, une fois celui-ci correctement replacé plus à l'est ; d'où un alignement - de fait - au moins approximatif.

PLANCHE LII

Plan de DAILLEY, publié par GRIVAUD pour remplacer celui de DIJON (1810-13)

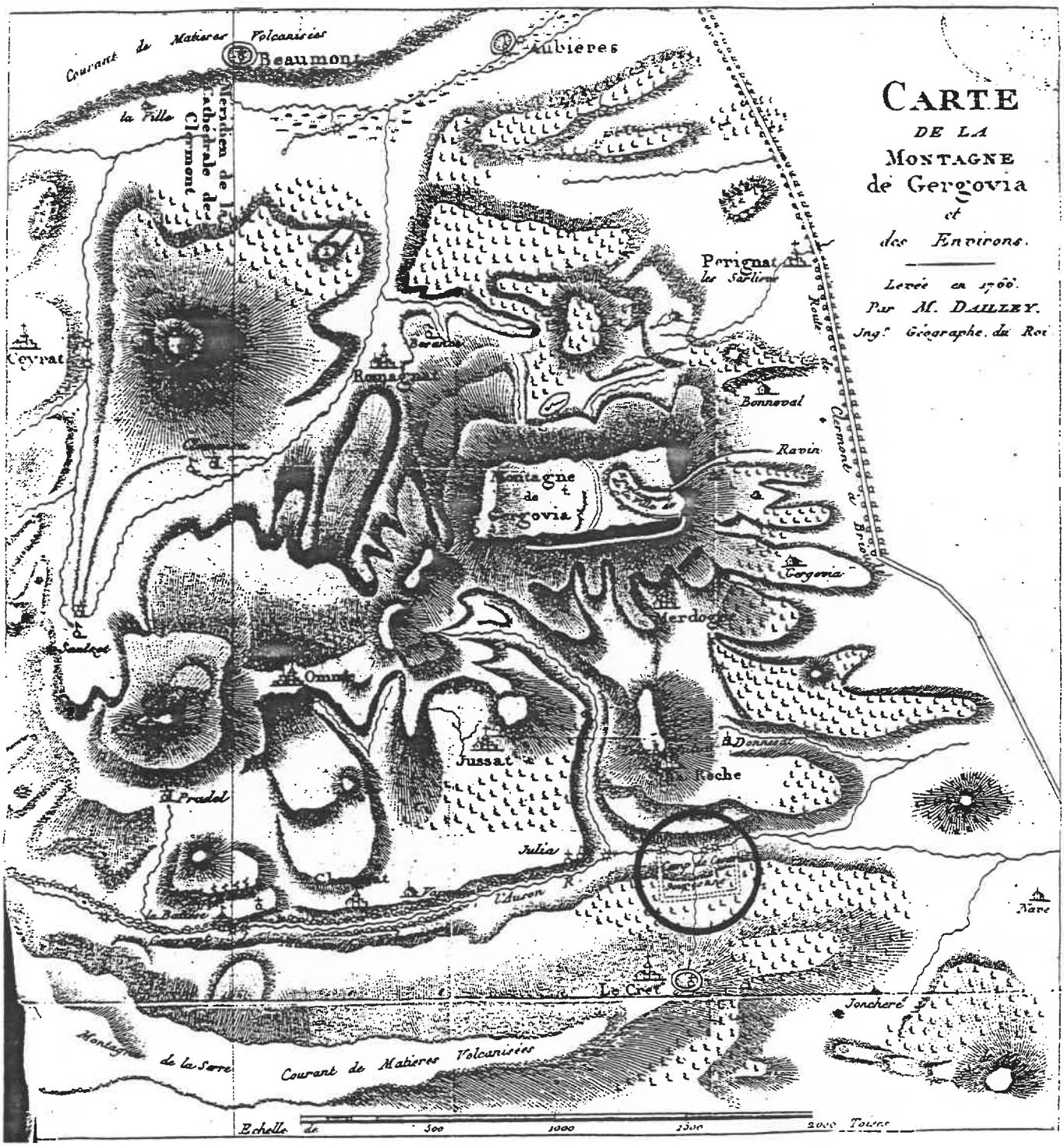

Le Cret et le *Puy de Monton* sont correctement reportés à l'est.
La Roche se trouve être sur la ligne qui joint le "*Camp de César soupçonné*" et la *Montagne de Gergovia.*

PLANCHE LIII

Plan du capitaine VIAL (1851)

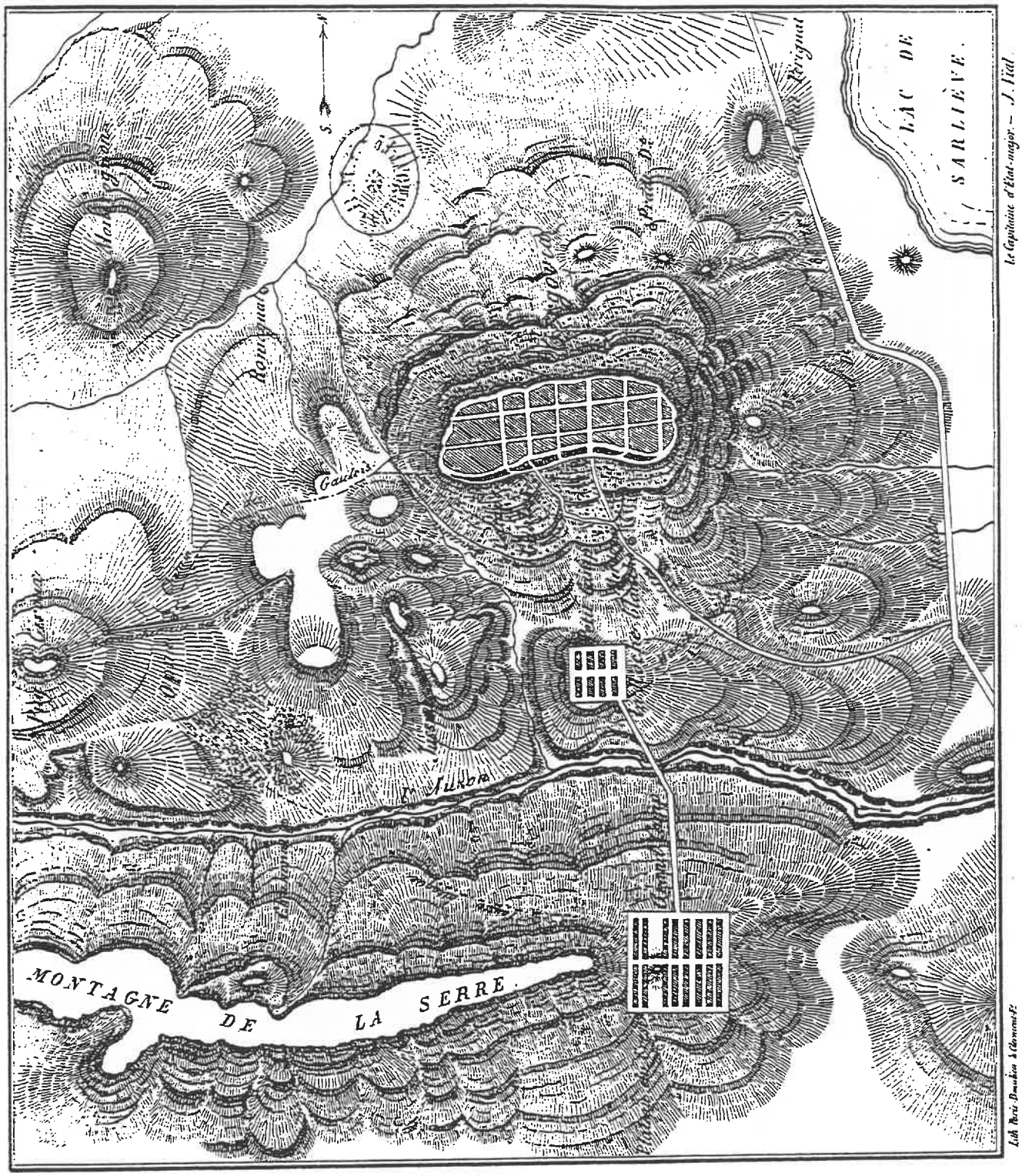

Le grand camp du Crest se trouve aligné sur la Roche Blanche et le plateau de Gergovie.

PLANCHE LIV

Carte du colonel SAINT-HYPOLITE, siège daté de -51 avant J.C. (1859)

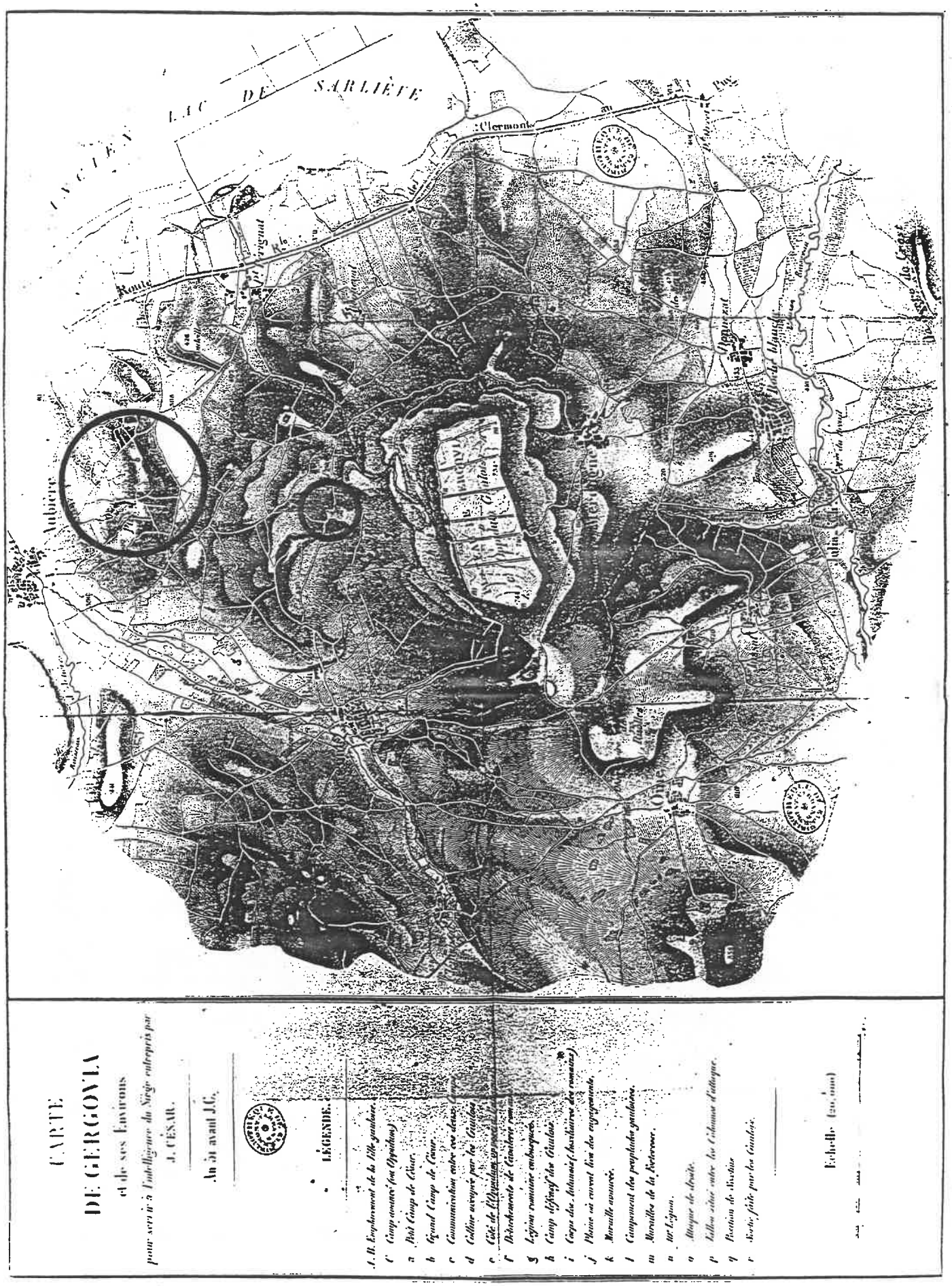

Alignement des : grand camp : Puy d'Aubière ; petit camp : Nuit de Prat ; oppidum : Plateau de Gergovia.

PLANCHE LV

Plan du capitaine GIRARD (1862)

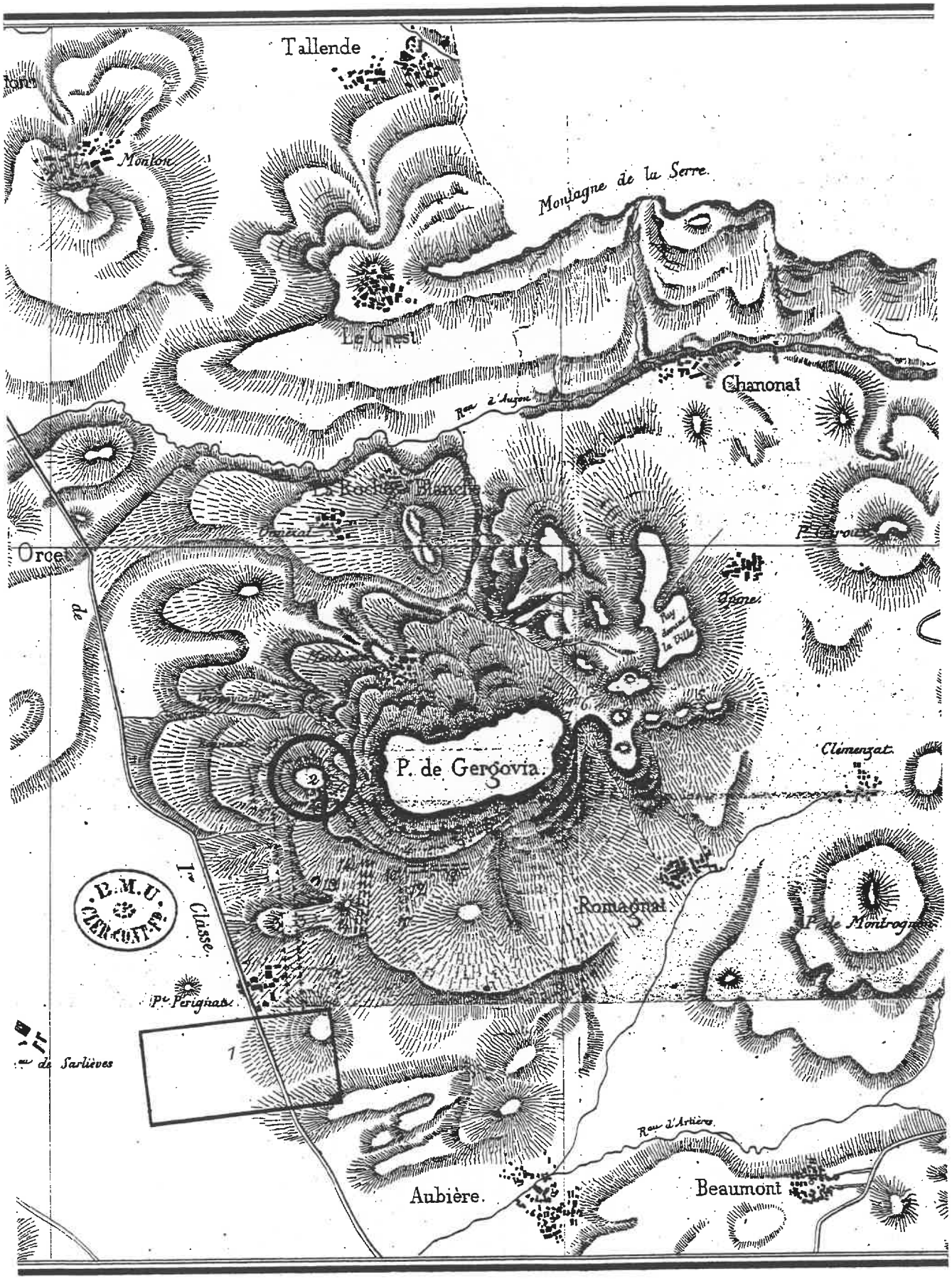

La colline de Quiche (2) a bizarrement pris la place du puy Mardou.
Mais elle est dans le prolongement et l'alignement du plateau qui porte l'oppidum et la ville.

PLANCHE LVI

Plan du lieutenant-colonel SARRETTE (1863)

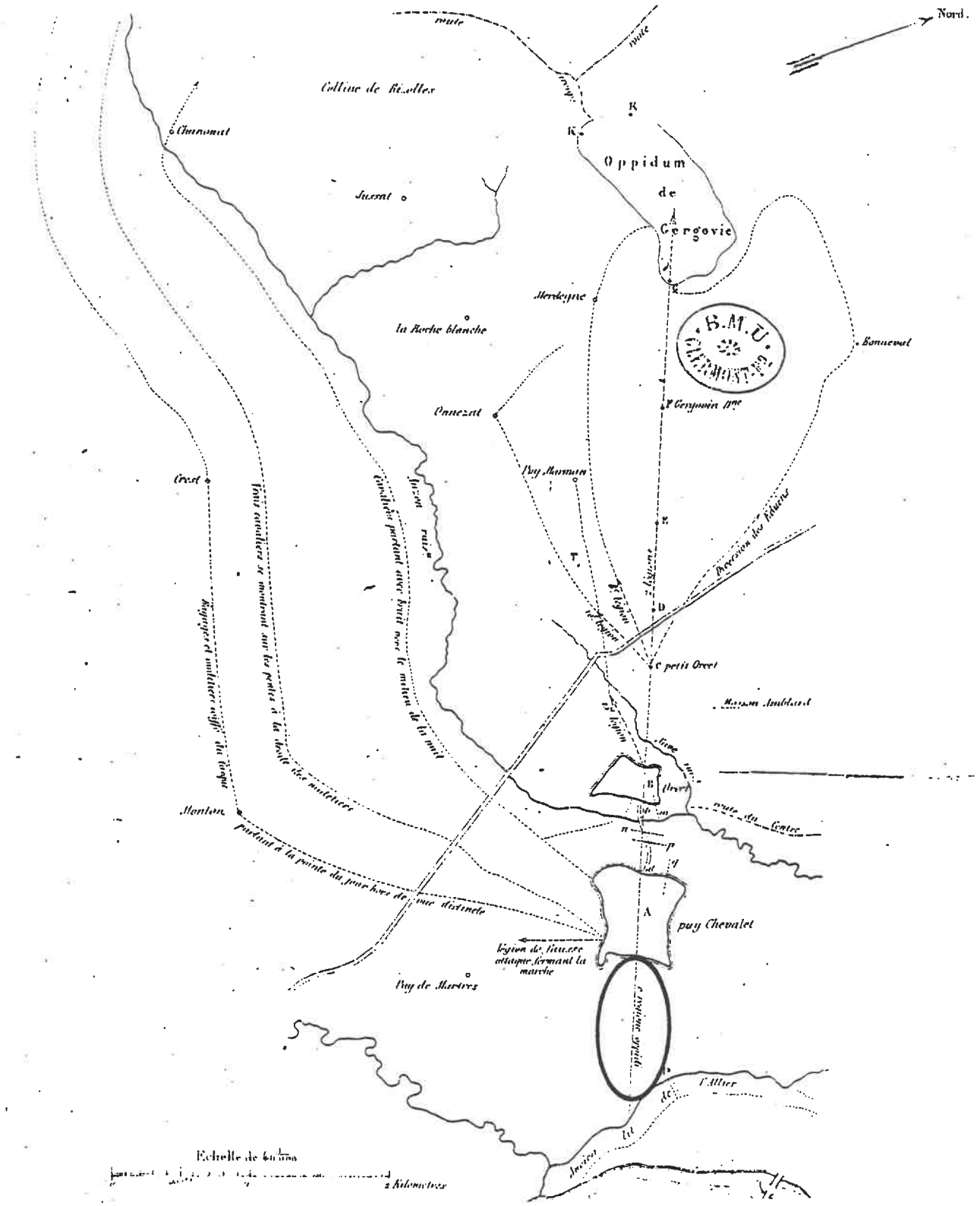

La colline d'Orcet est placée *e regione oppidi*.
Le grand camp du puy Chevalet, le petit camp d'Orcet et l'oppidum de Gergovie sont donc alignés.

***E regione oppidi collis* chez G. ACHARD (1991) : de la théorie à l'application**

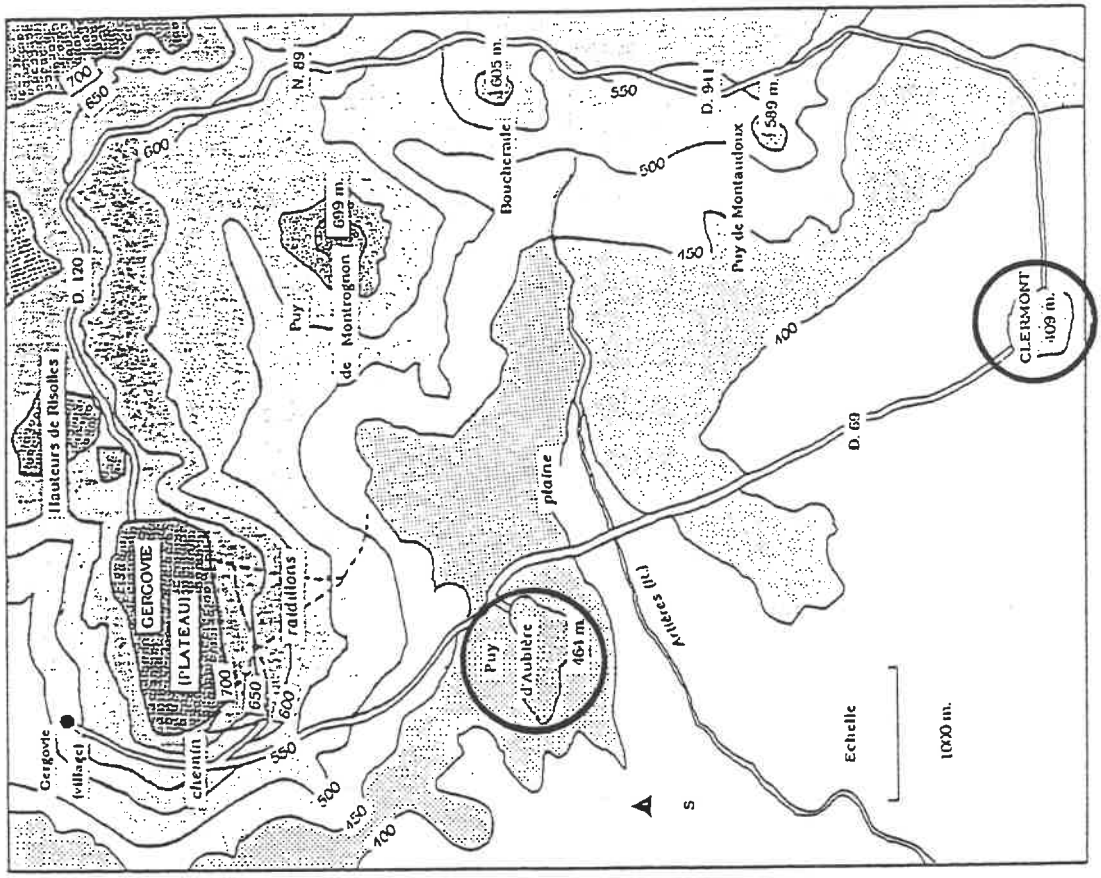

FIG. 4. — Entre Clermont et Gergovie, aujourd'hui.

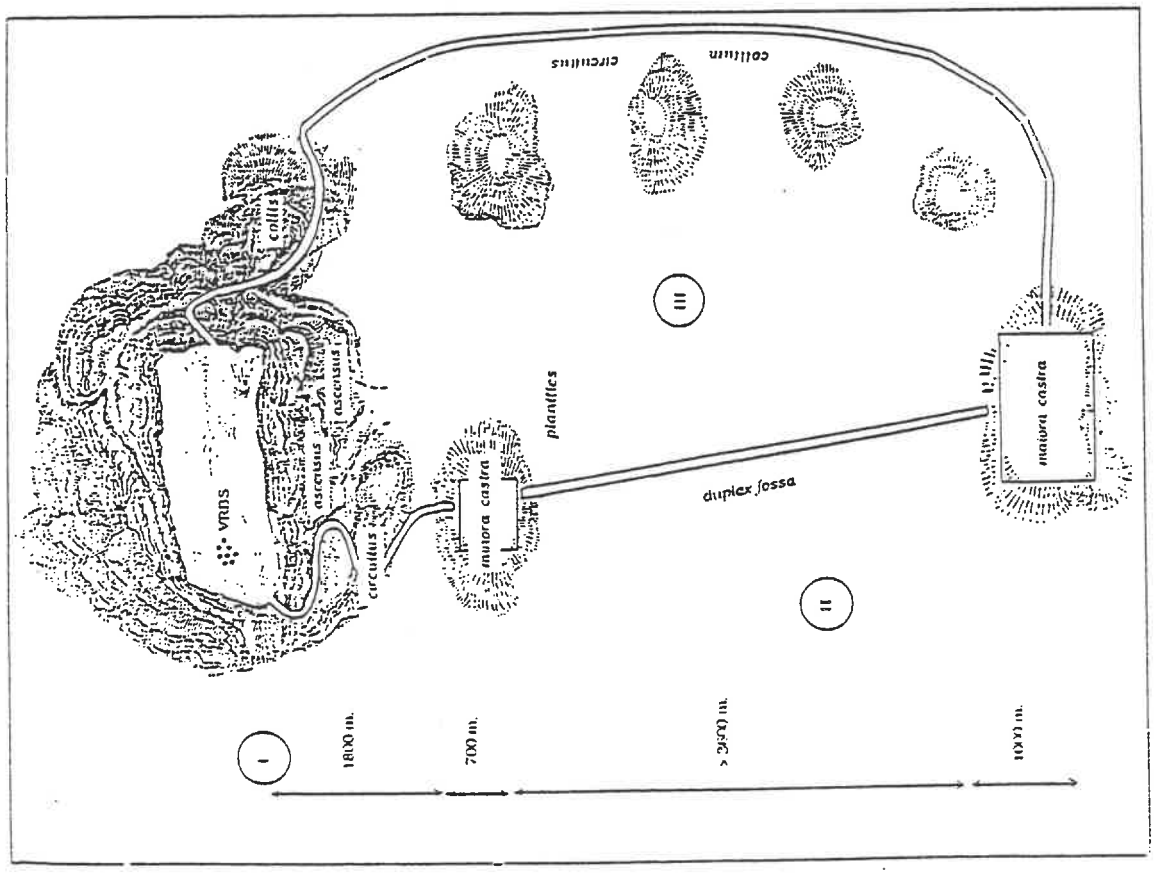

FIG. 3. — Les trois phases de l'établissement du schéma-robot.

Le sens de l'expression est bien affirmé en théorie, mais il se trouve mal assuré dans la pratique. Le Puy d'Aubière est en effet *sur la gauche* de la droite qui joint Clermont au plateau de Gergovie, de sorte qu'une ligne qui viserait le Puy d'Aubière manquerait le plateau.

PLANCHE LVIII

Labiénus et Camulogène face à face à Lutèce (*B.G. VII, 58, 6 et 61, 5*)

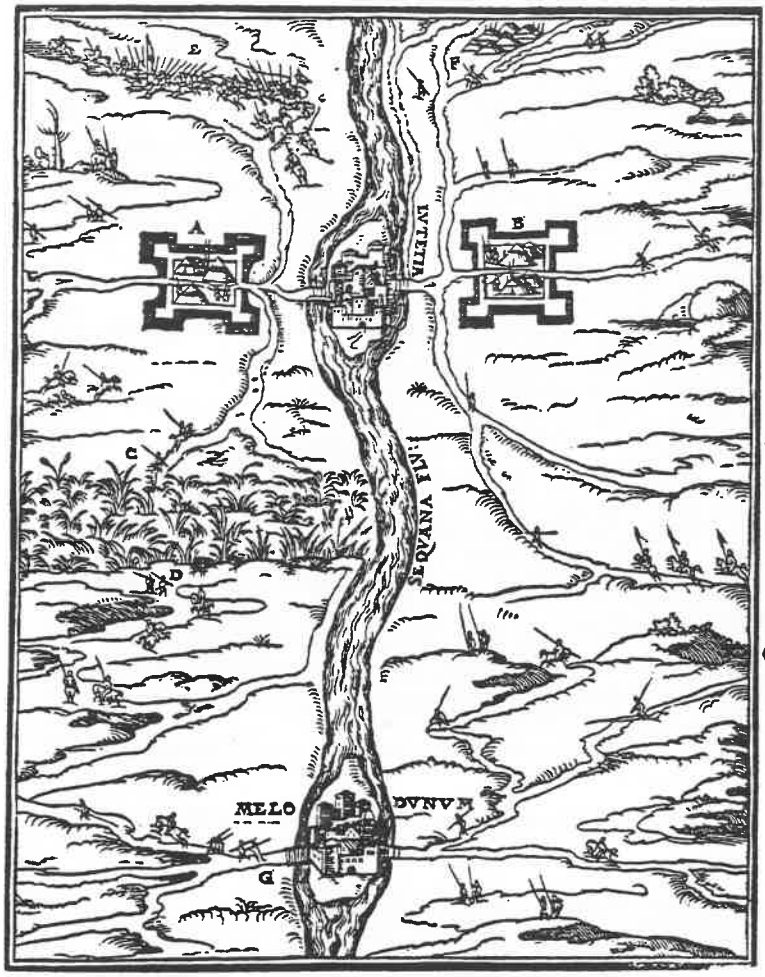

A. Castra Camulogeni.
B. Castra Labieni.
C. Hic primò consedit Camulogenus.
D. Hoc loco frustrà conatus est transire Labienus
E. Locus pugnæ.
F. Hoc loco Labienus tres legiões ad sinistram ripam nauibus transiuexit.
G. Hoc loco Labienus regressus, exercitum traduxit.

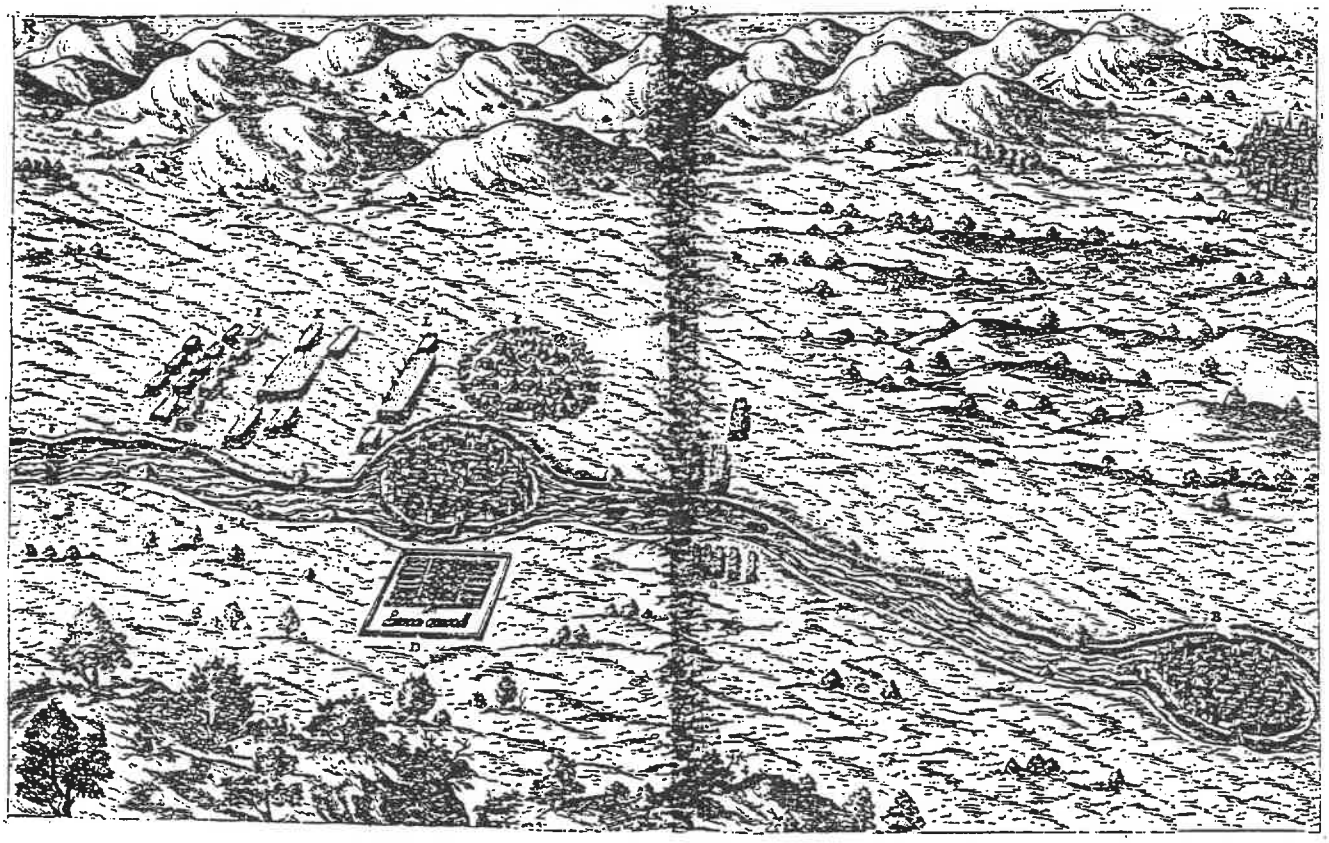

1° *En haut :* d'après GONZAGUE. 2° *En bas :* d'après PALLADIO.

PLANCHE LIX

Les deux môles du port de Brindes où CESAR bloquerait POMPEE (*B.C. I, 25, 6*)

tuit. Quorum operum hæc erat ratio. Quà fauces erant anguſtiſſimæ por-

Cæſaris opera ad Brunduſium.

Scenographia oppugnationis Brunduſij.

A. Brunduſium.
B. B. Portus maior & minor.
C. D. E. Aditus qui extra murum ad portã ferebat.
F. Agger.
G. Rates.
H. Mare.

1° selon l'interprétation correcte de GONZAGUE

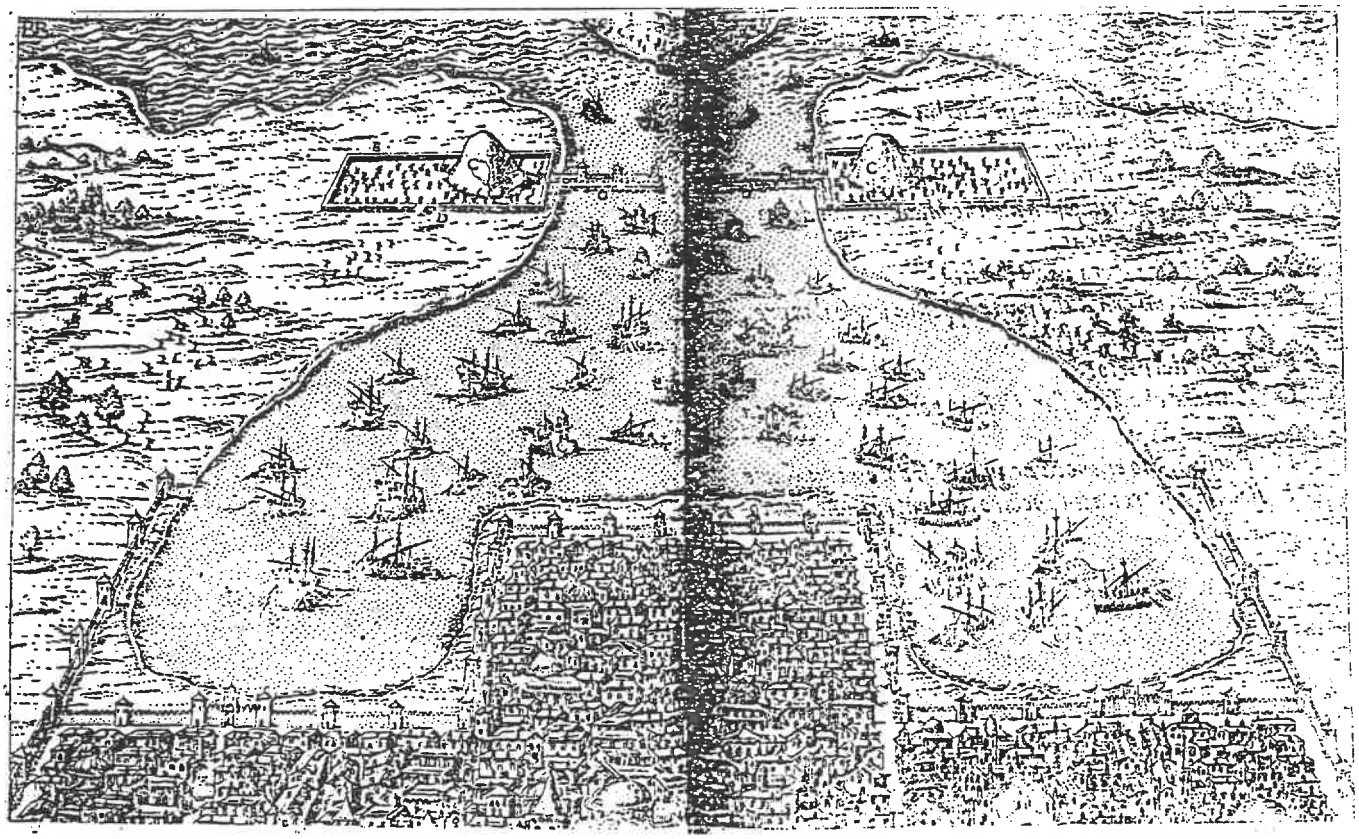

2° selon l'assez obscure et bizarre interprétation de PALLADIO

PLANCHE LX

L'équateur et l'écliptique façonnés par le démiurge à partir d'un Chi ou Khi (X)

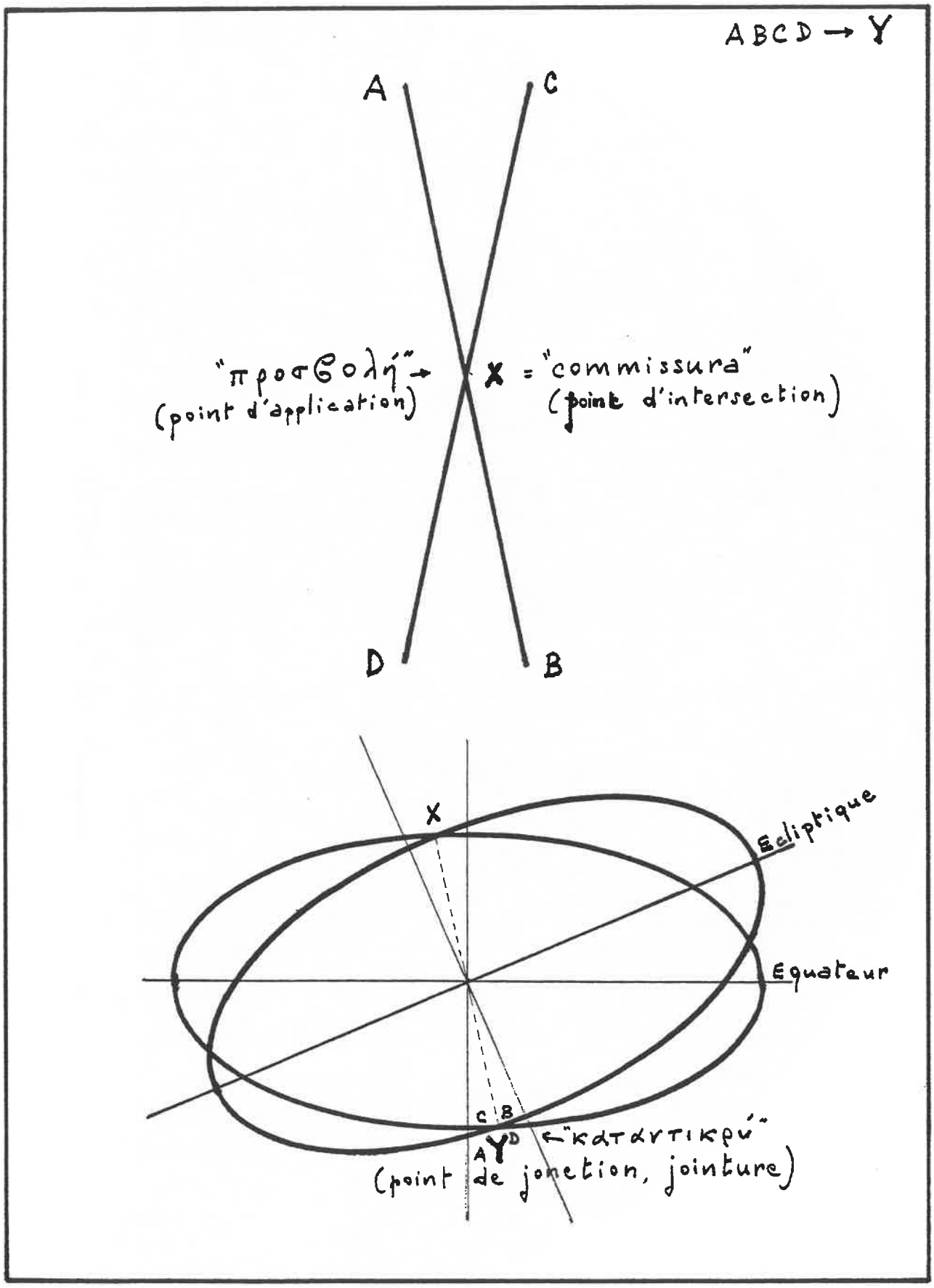

Les points d'intersection X et Y, diamétralement opposés, sont alignés sur le centre commun des cercles.
Exacte et fidèle, la traduction de CICERON est plus précise que l'original de PLATON.

PLANCHE LXI

Entre la tête de l'Ourse et les pieds des Gémeaux, *sur le côté* : le Cocher

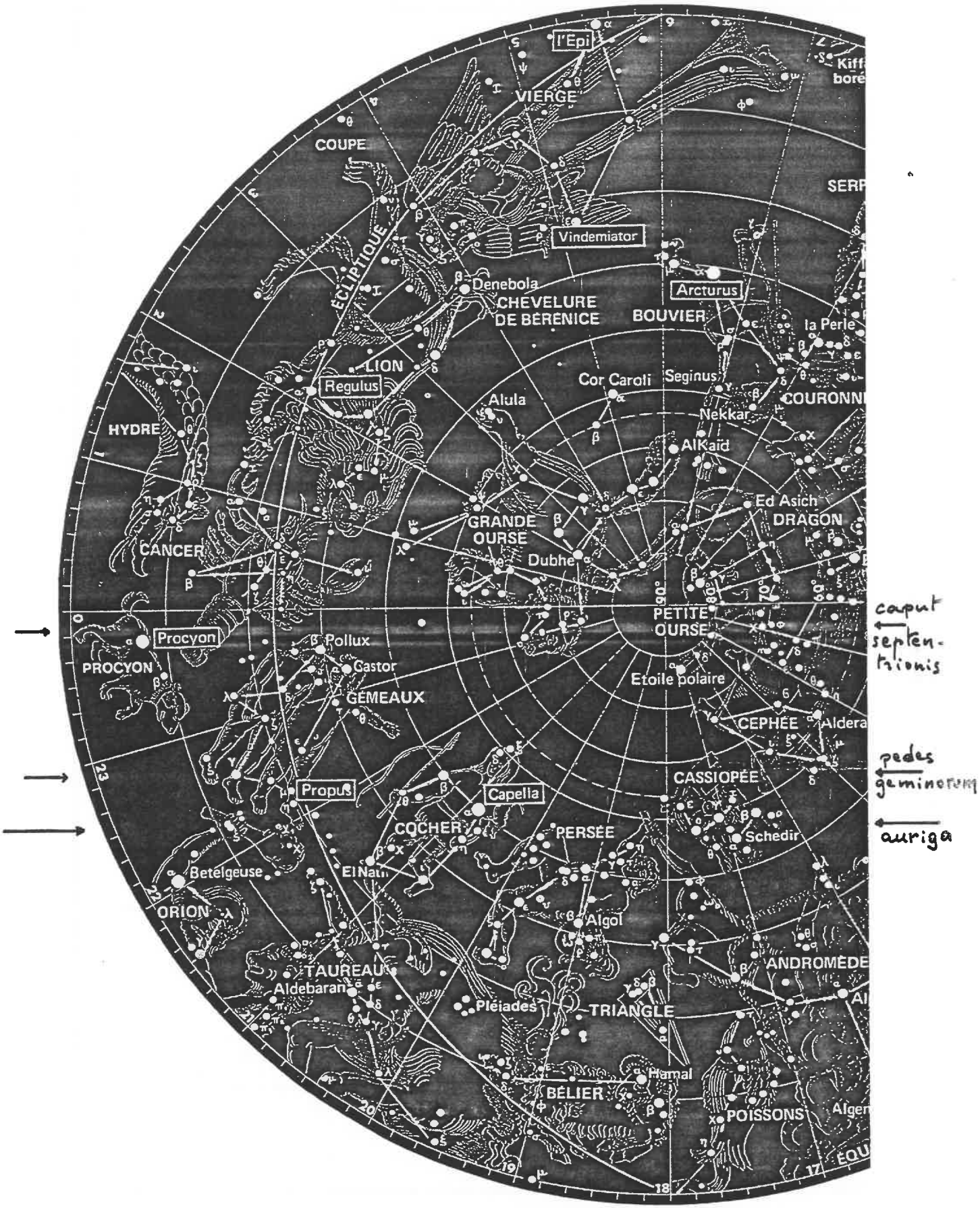

Un *quasi-alignement* déclaré comme tel par VITRUVE (< I.G.N.) :
"**E regione** capitis septentrionis *transuersus* ad pedes geminorum auriga stat." *(Arch., IX, 4, 2)*

PLANCHE LXII

Plan de la palestre : l'étuve voûtée dans l'alignement de la salle froide

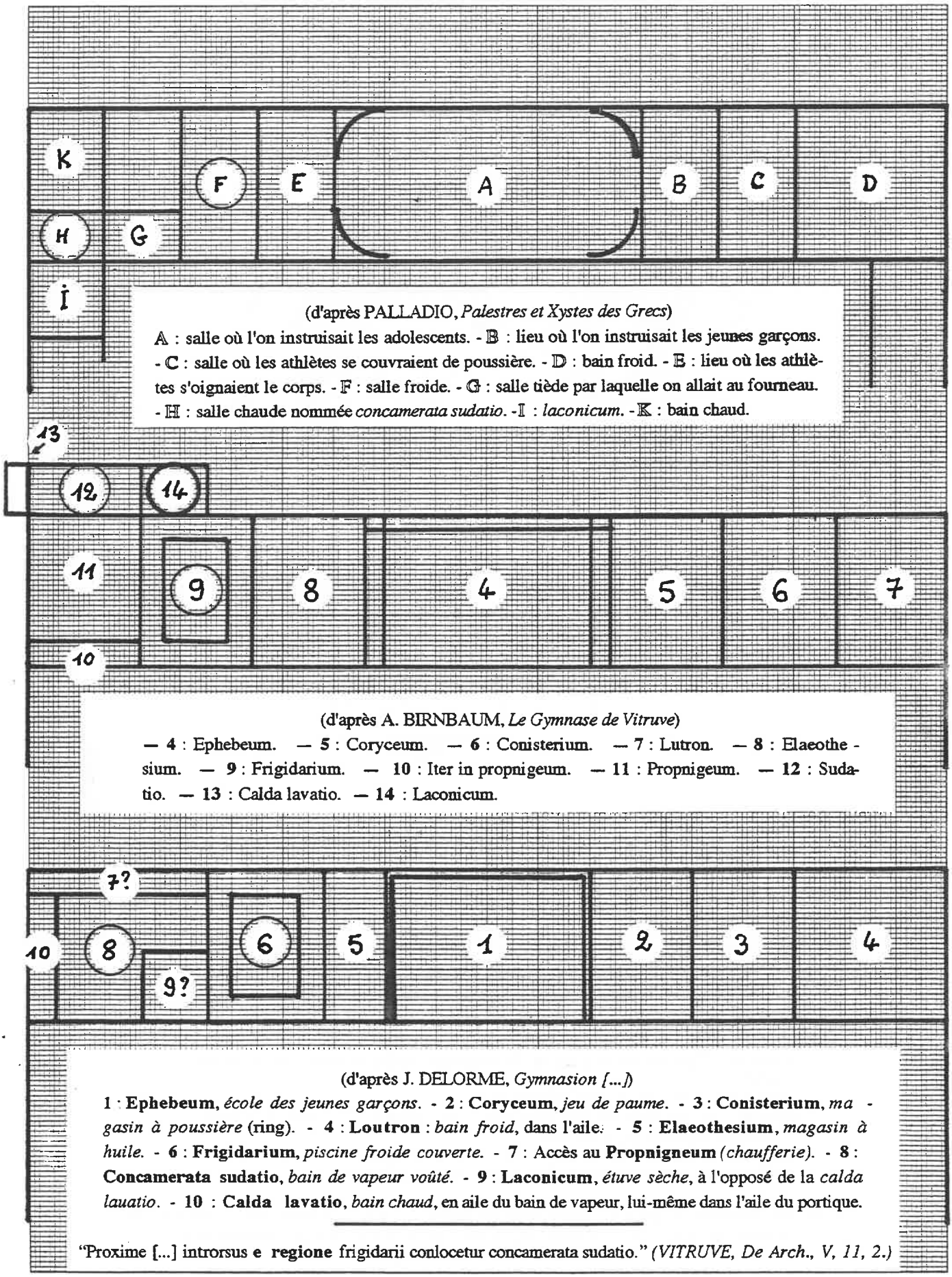

(d'après PALLADIO, *Palestres et Xystes des Grecs*)

A : salle où l'on instruisait les adolescents. - B : lieu où l'on instruisait les jeunes garçons. - C : salle où les athlètes se couvraient de poussière. - D : bain froid. - E : lieu où les athlètes s'oignaient le corps. - F : salle froide. - G : salle tiède par laquelle on allait au fourneau. - H : salle chaude nommée *concamerata sudatio*. -I : *laconicum*. -K : bain chaud.

(d'après A. BIRNBAUM, *Le Gymnase de Vitruve*)

— **4** : Ephebeum. — **5** : Coryceum. — **6** : Conisterium. — **7** : Lutron. — **8** : Elaeothesium. — **9** : Frigidarium. — **10** : Iter in propnigeum. — **11** : Propnigeum. — **12** : Sudatio. — **13** : Calda lavatio. — **14** : Laconicum.

(d'après J. DELORME, *Gymnasion [...]*)

1 : **Ephebeum**, *école des jeunes garçons*. - **2** : **Coryceum**, *jeu de paume*. - **3** : **Conisterium**, *magasin à poussière* (ring). - **4** : **Loutron** : *bain froid*, dans l'aile. - **5** : **Elaeothesium**, *magasin à huile*. - **6** : **Frigidarium**, *piscine froide couverte*. - **7** : Accès au **Propnigneum** *(chaufferie)*. - **8** : **Concamerata sudatio**, *bain de vapeur voûté*. - **9** : **Laconicum**, *étuve sèche*, à l'opposé de la *calda lauatio*. - **10** : **Calda lavatio**, *bain chaud*, en aile du bain de vapeur, lui-même dans l'aile du portique.

"Proxime [...] introrsus **e regione** frigidarii conlocetur concamerata sudatio." *(VITRUVE, De Arch., V, 11, 2.)*

Les colonnes du portique de style toscan d'après A. CHOISY

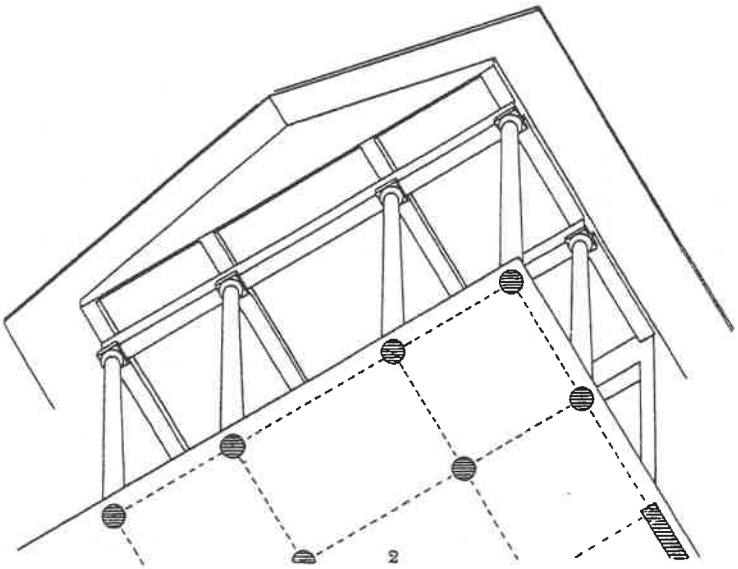

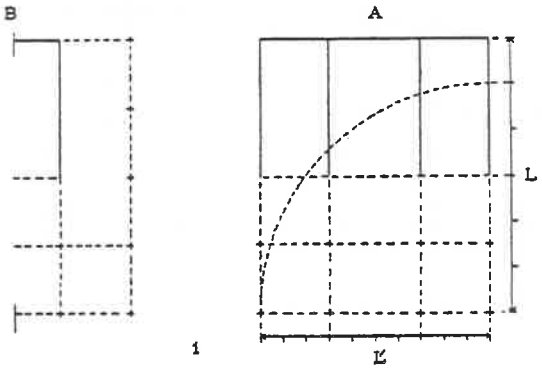

PL. 41

TEMPLE TOSCAN

(t. II, p. 173)

Généralement à trois cellas et conforme au plan A : Portique antérieur à double file de quatre colonnes. Frontons en surplomb ; larges avant-toits.
Comporte une variété (plan B) où les cellas latérales sont remplacées par des galeries ouvertes.

PROPORTIONS.

Profondeur : Égale aux 6/5 de la largeur, et partagée par moitiés entre les cellas et les portiques.
Cella centrale : Occupant les 2/5 de la largeur.
Colonnes : Du type toscan (pl. 24) ; d'une hauteur égale au tiers de la largeur de la façade placées en regard des parois des cellas.
Surplomb des frontons : Égal au quart de la hauteur des colonnes.
Saillie des avant-toits : Prolongeant d'un tiers les versants de la toiture.

Un cas très complexe, et qui a été diversement interprété. - Il y a alignement des colonnes du portique, d'une part sur les murs latéraux, et d'autre part sur les deux murs intérieurs qui séparent les trois chapelles.
(VITRUVE, *De Architectura, IV, 7, 2*)

Dans le Sanctuaire : le chandelier *vis-à-vis de* la table, les lampes *en face de* la table

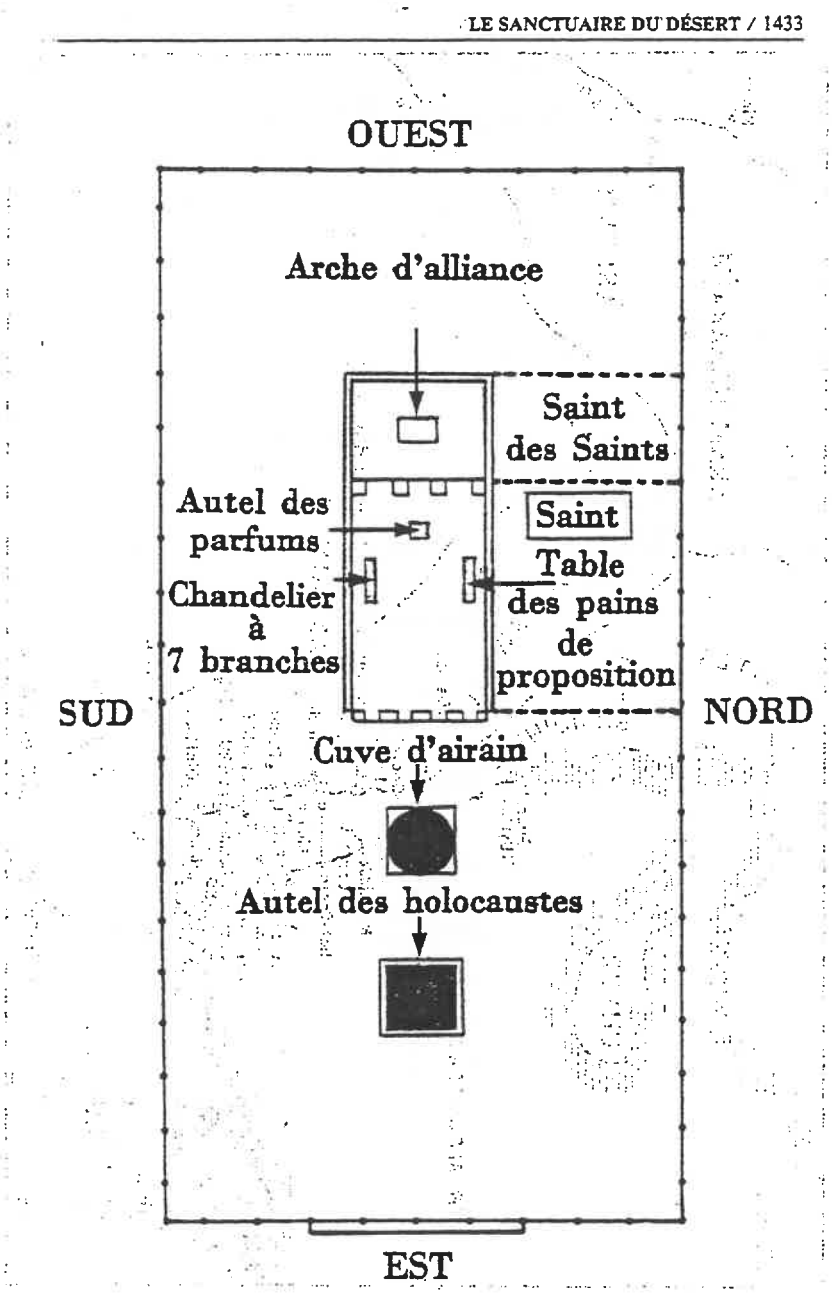

Cf. Exode, XL, 22, et Nombres, VIII, 2 :
"Posuit et candelabrum in tabernaculo testimonii *e regione* mensae in parte australi."
"[...] ut lucernae contra boream *e regione* respiciant ad mensam panum propositionis."

La part du prince dans le futur partage de la Palestine

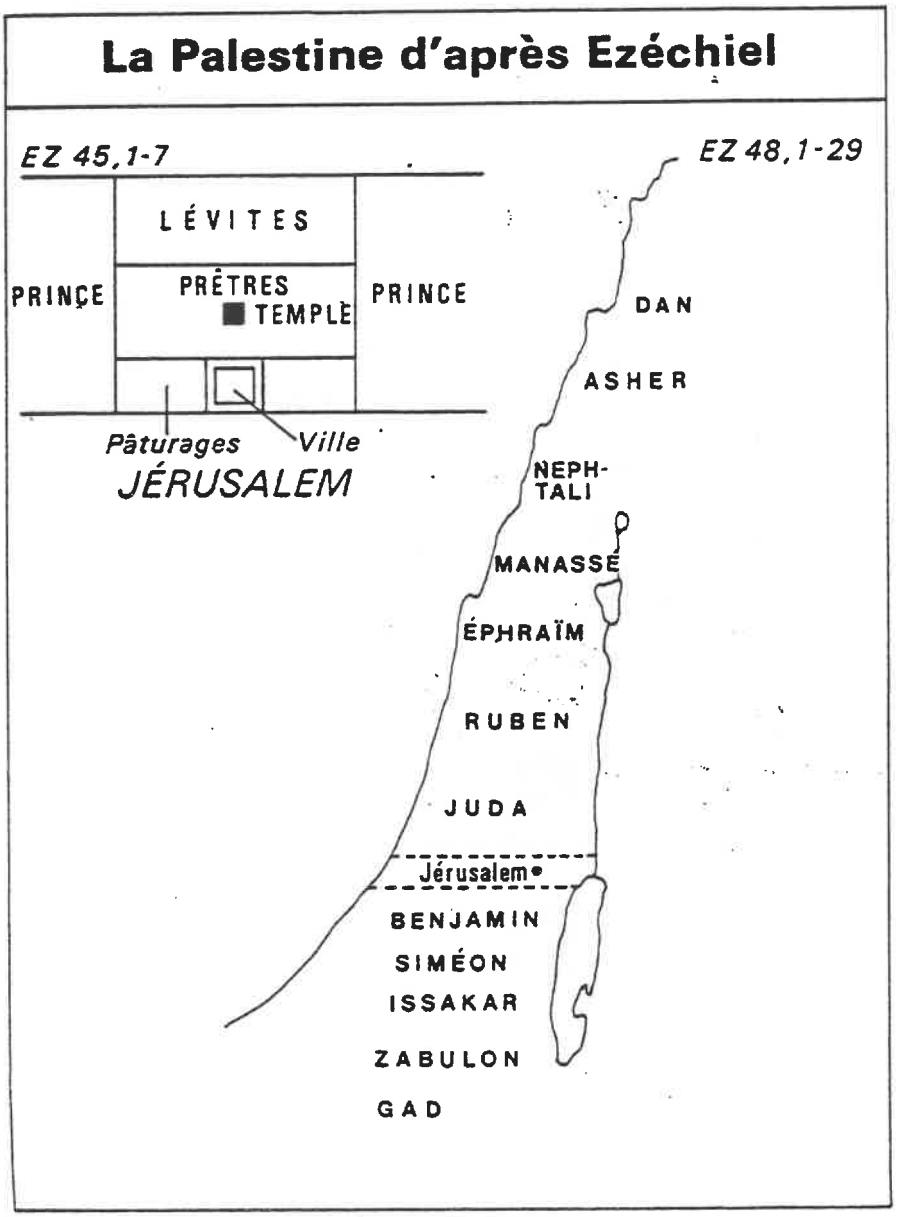

La bande réservée au prince, de part et d'autre du carré sacré du Temple (et des Lévites et de la Ville), s'étendra jusqu'aux frontières de l'est et de l'ouest sur vingt-cinq mille coudées de largeur.

"[...] *e regione* uiginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem."
"[...] sed et ad mare, *e regione* uiginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter."
(EZECHIEL, XLVIII, 21)

PLANCHE LXVI

La mer Persique *en face de* la mer Caspienne

1

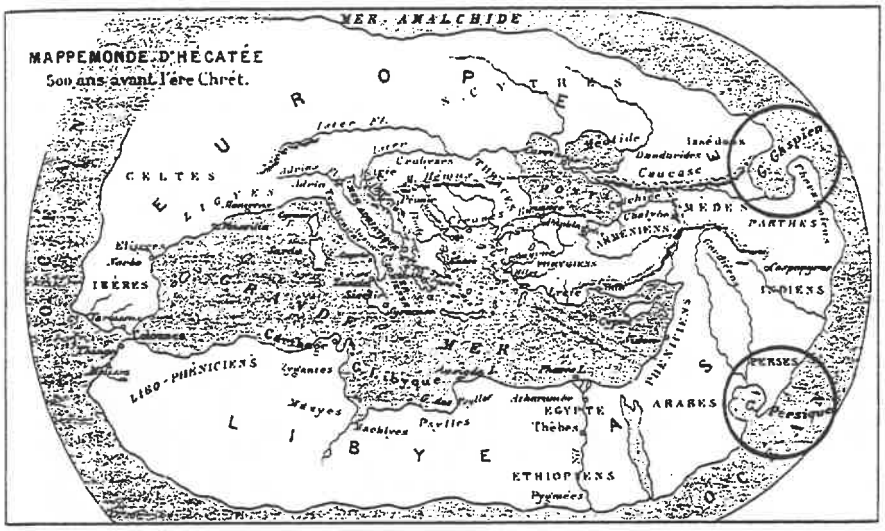

2

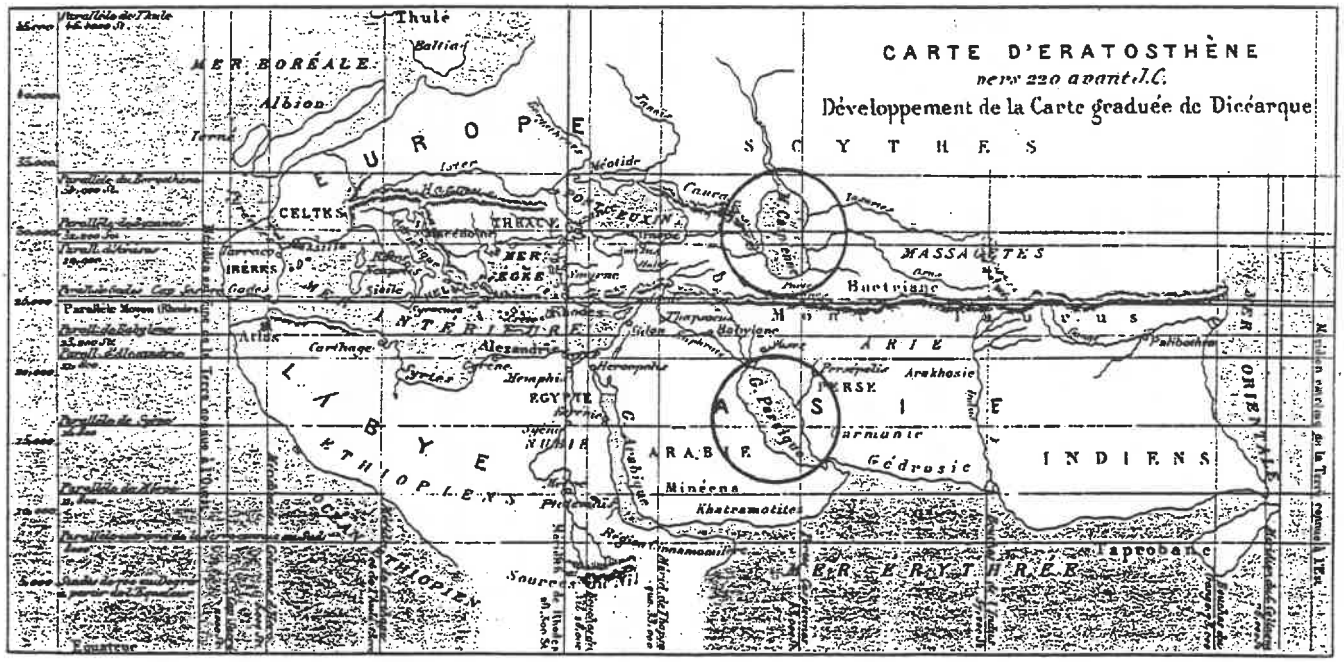

(Sources : 1 et 2 *supra* : Encyclopædia Universalis ; 3 *infra* : Ch. GOUDINEAU 1990.)

3

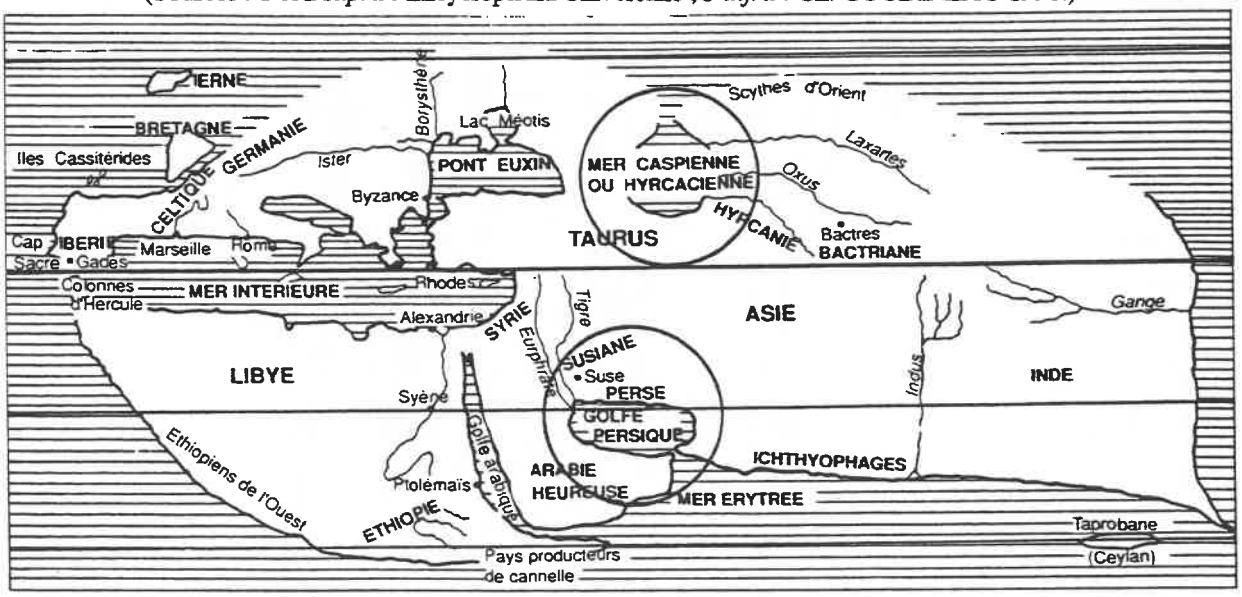

1. selon HECATEE. — 2. selon ERATOSTHENE. — 3. selon STRABON.

(PRISCIEN, traducteur de DENYS L'AFRICAIN, Périégèse, v. 304-305)

PLANCHE LXVII

RHENANUS : **la "SVEVIA"** ***en face*** **de Worms et de Brumath, sur la Table de Peutinger**

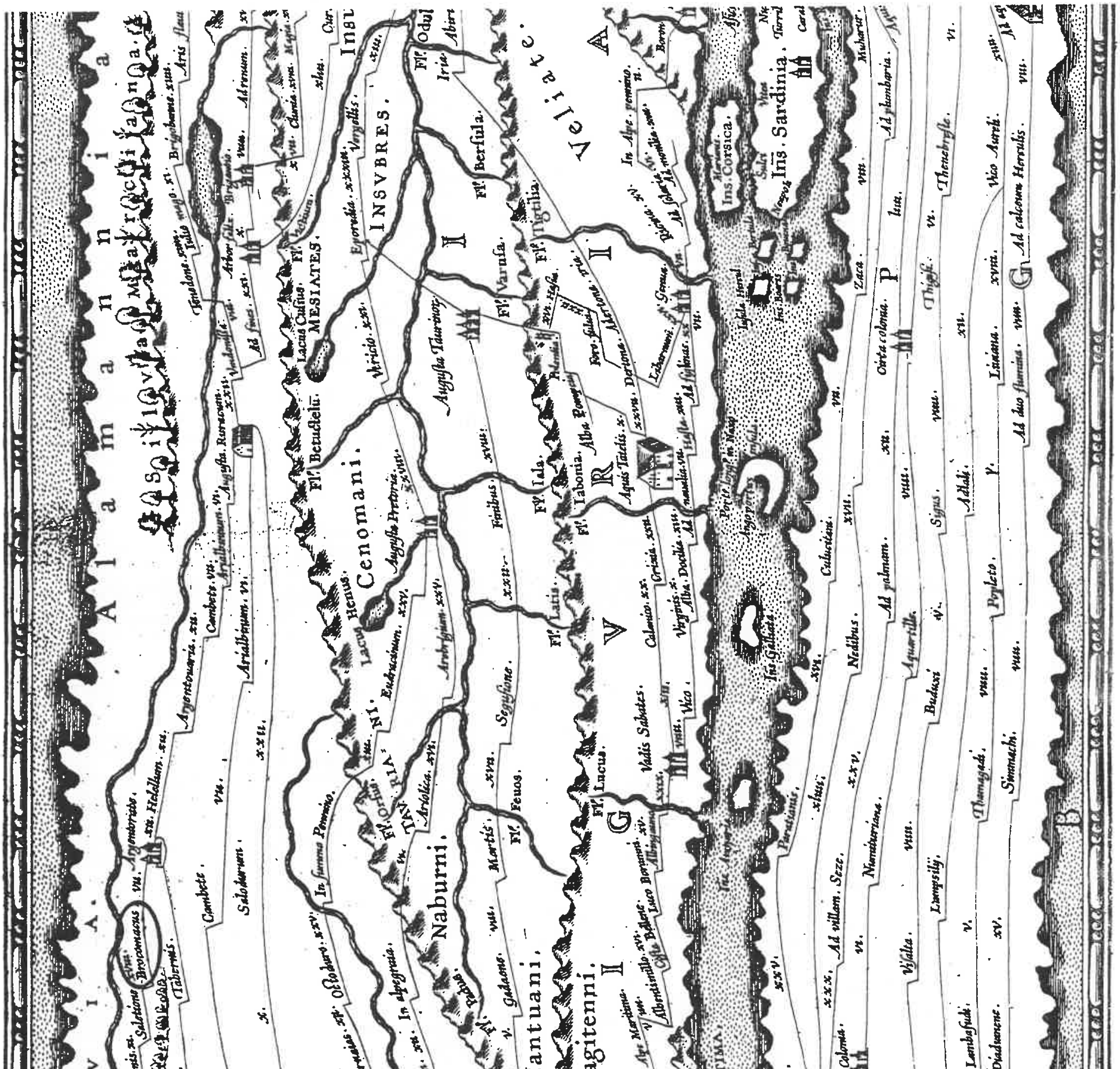

"In latere uero (ALEMANNIAE) *e regione* Borbetomagi & Brocomagi, superadditum SVEVIA."

PLANCHE LXVIII

Le Mouséion : une colline *en face de* l'Acropole (traduit de PAUSANIAS)

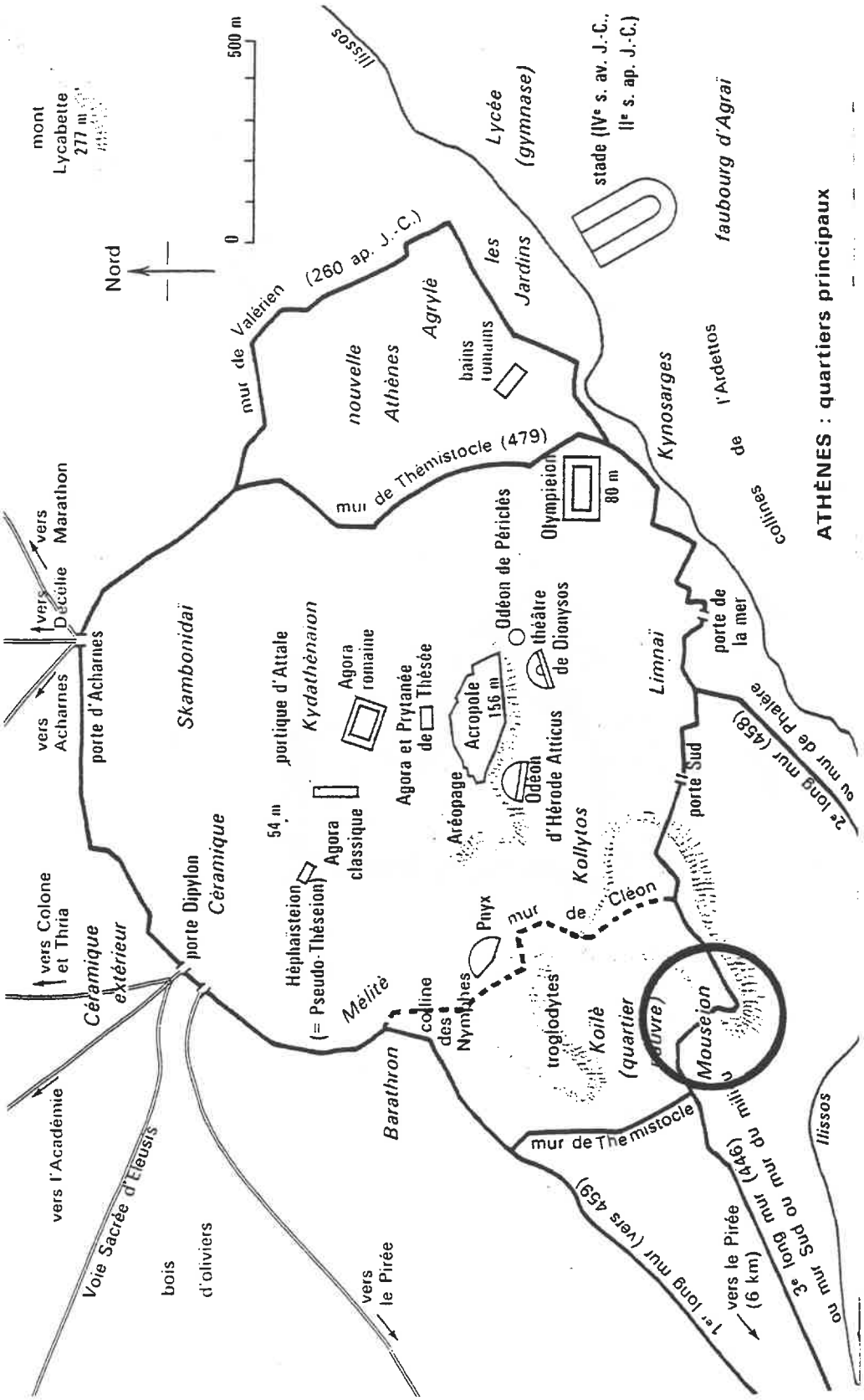

"Est autem is locus intra ambitum antiquum, *e regione arcis tumulus* quidam." (LOESCHER.)

"Est autem (hic locus) intra uetus pomoerium, *e regione arcis, collis*, etc..." (AMASÆSUS.)

(Source : P. FAURE & M.-J. GAIGNEROT, Guide Grec Antique, Hachette, Paris, 1980, p. 114.)

PLANCHE LXIX

Les fouilles de GORCE au petit camp : ***les fossés nord et est***

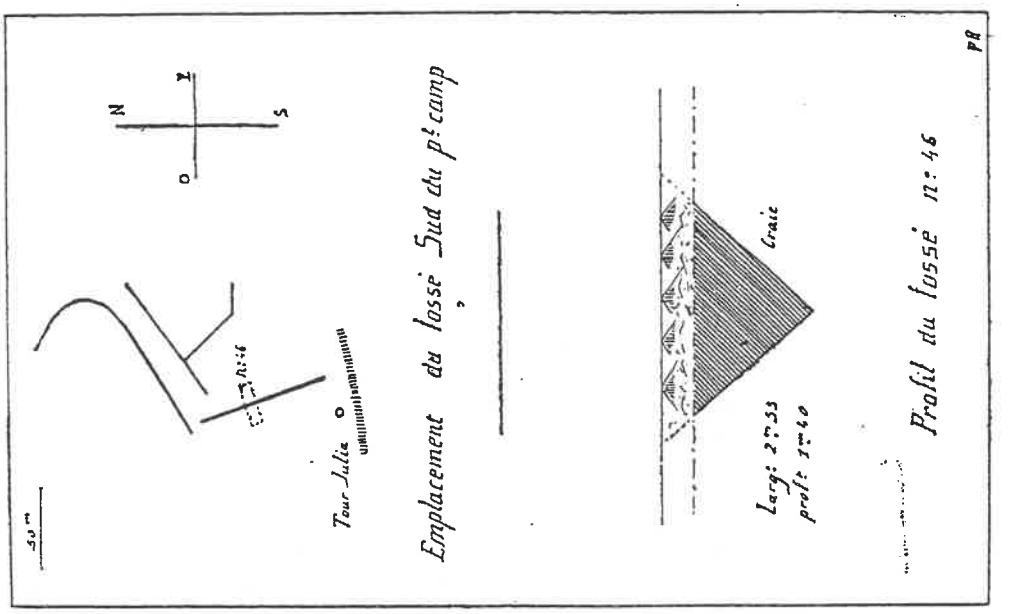

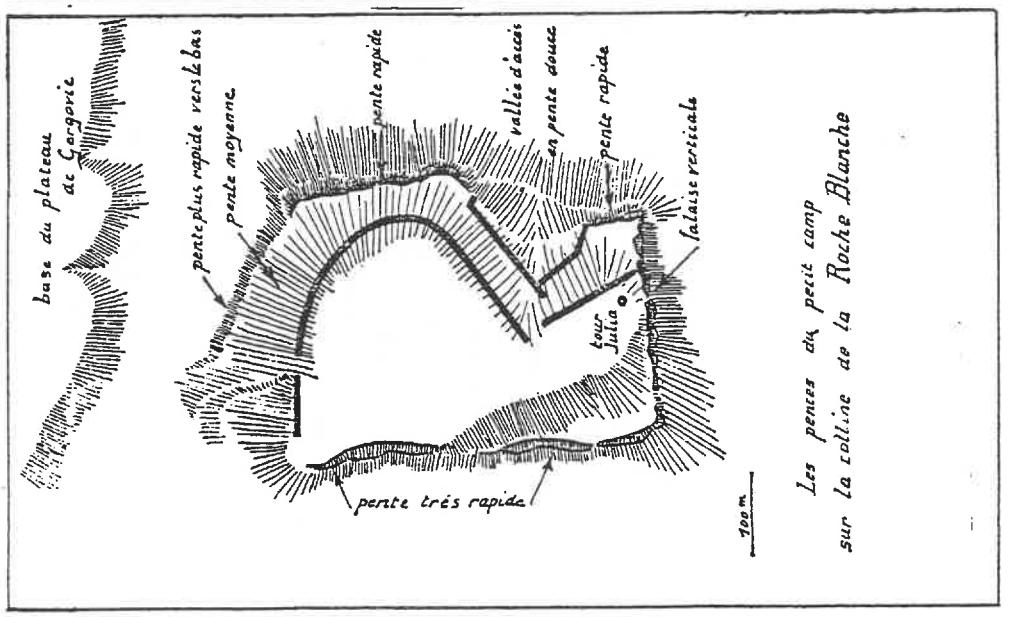

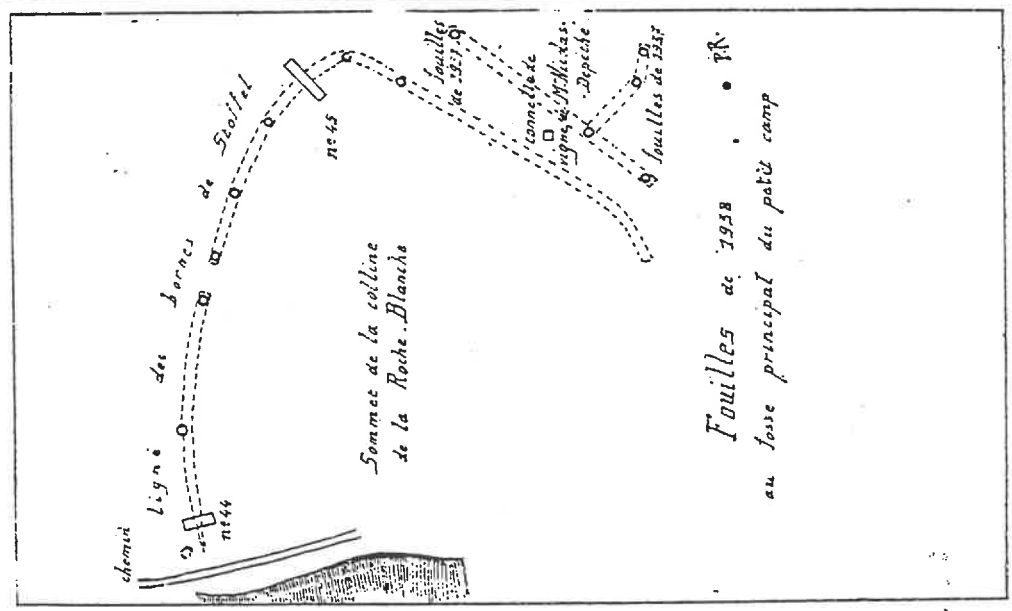

PLANCHE LXX

Le point de rencontre des trois fossés de l'ouvrage avancé oriental du petit camp

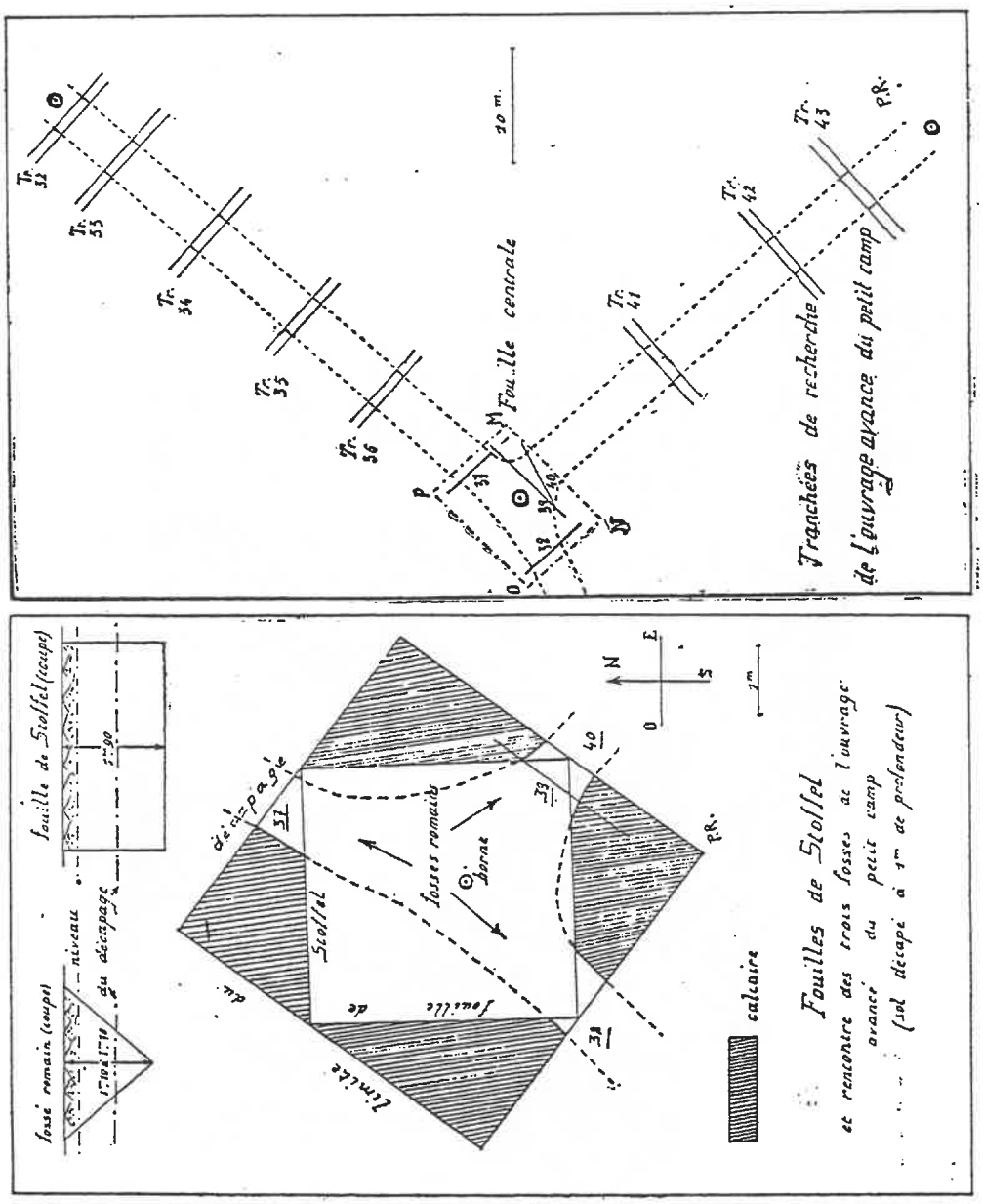

PLANCHE LXXI

"Reconstitution imagée du petit camp de la Roche Blanche" selon GORCE

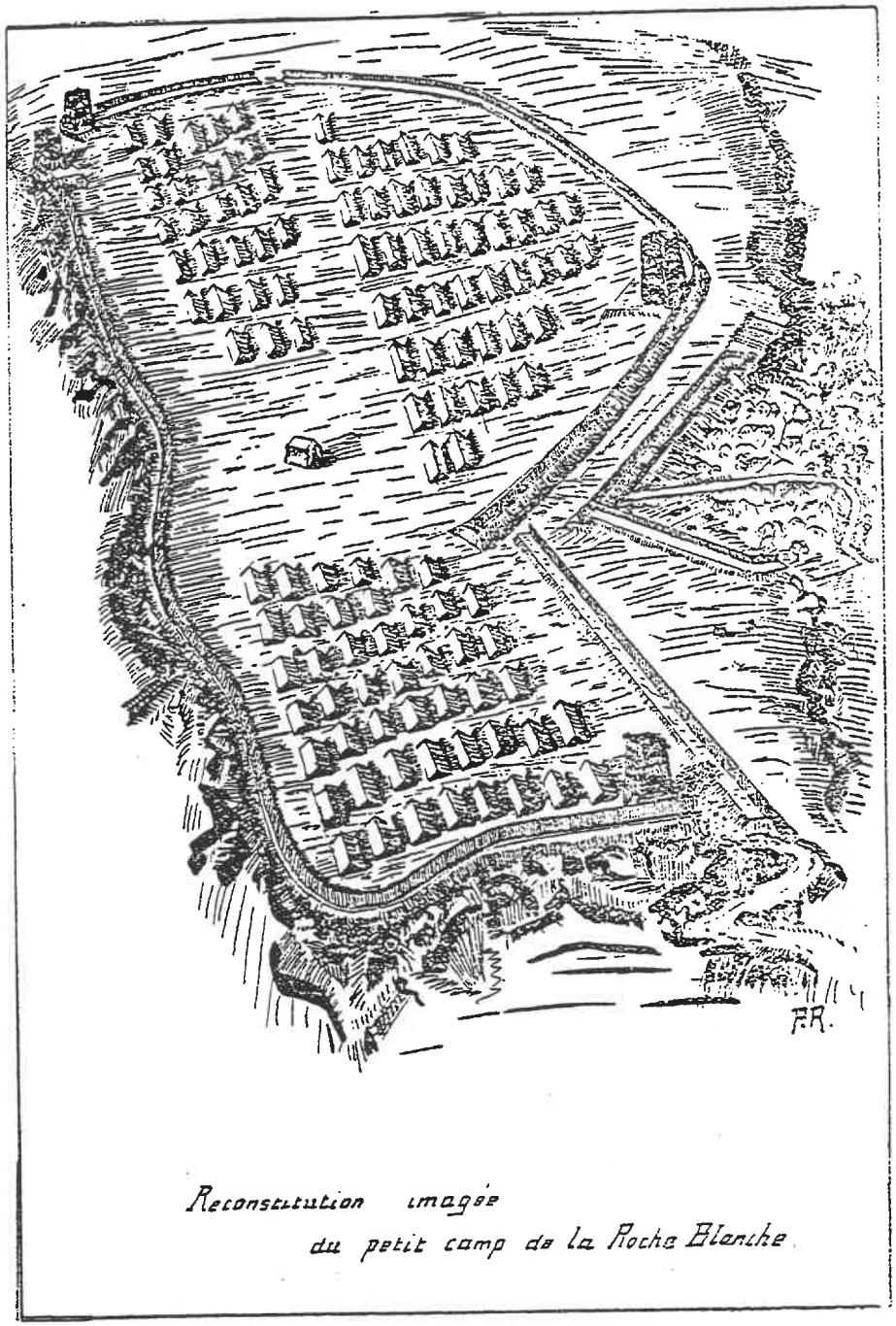

On notera la palissade supposée aux côtés ouest et sud, ainsi que l'ouverture imaginée à l'angle sud-est, apparemment pour y faire déboucher le double fossé, malgré l'escarpement ici des versants est et surtout sud.

Images du plateau de Gergovie-Merdogne pour y situer les fouilles

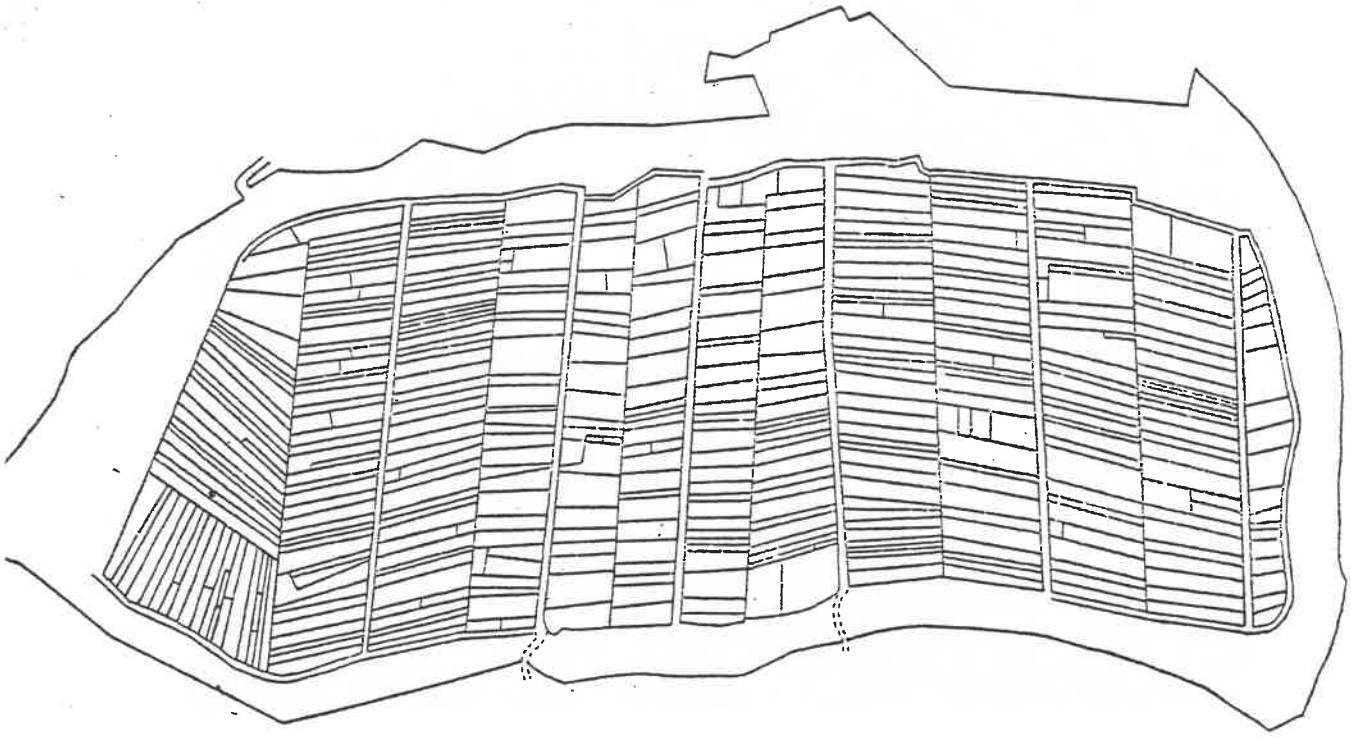

1° Plan parcellaire de la Plaine de Gergovie : cadastre de 1824 (parcelles 623 à 1069)

N. B. La parcelle n° 1069 étant une parcelle annulaire, les autres vont de l'angle sud-est (n° 623) à l'angle nord-ouest (n° 1068), par une série de va-et-vient de deux bandes entre chaque chemin, avec un aller S > N à l'extrême est et un dernier aller-retour N > S > N à gauche du 1er chemin. - Le 2e chemin descend sur Gergovie-Merdogne.

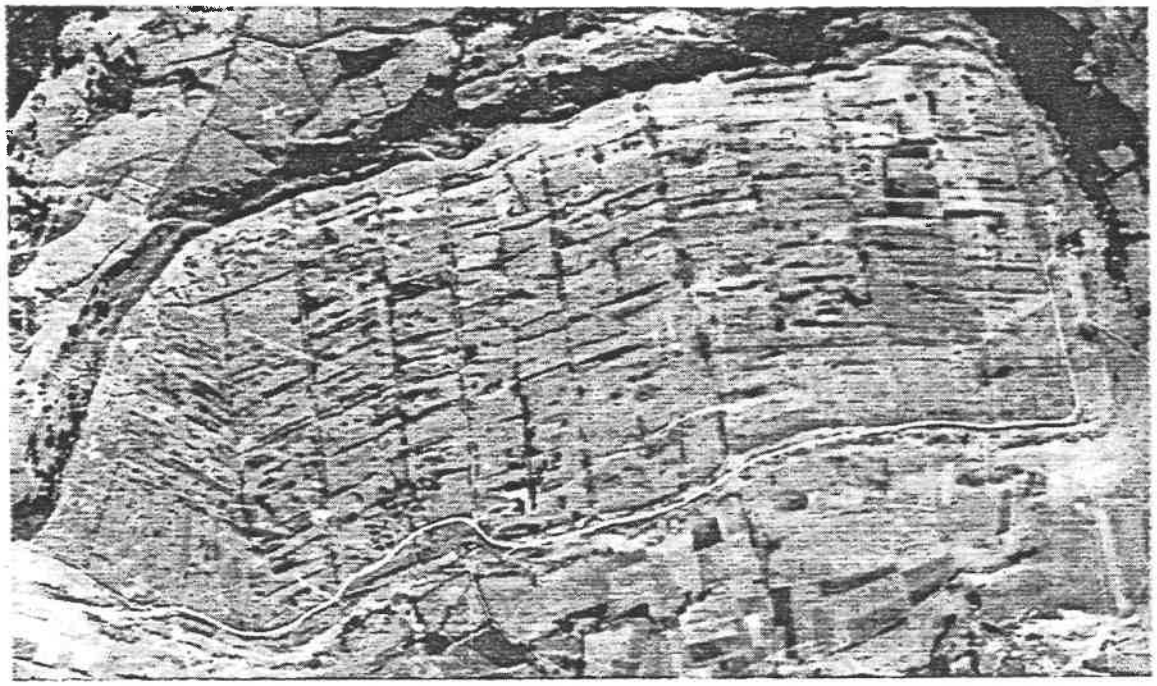

2° Photo aérienne du plateau (I.G.N., 1946)
(On y distingue la route moderne, les chemins et le découpage cadastral.)

PLANCHE LXXIII

Les fouilles et les plans d'AUCLER sur le plateau (1861)

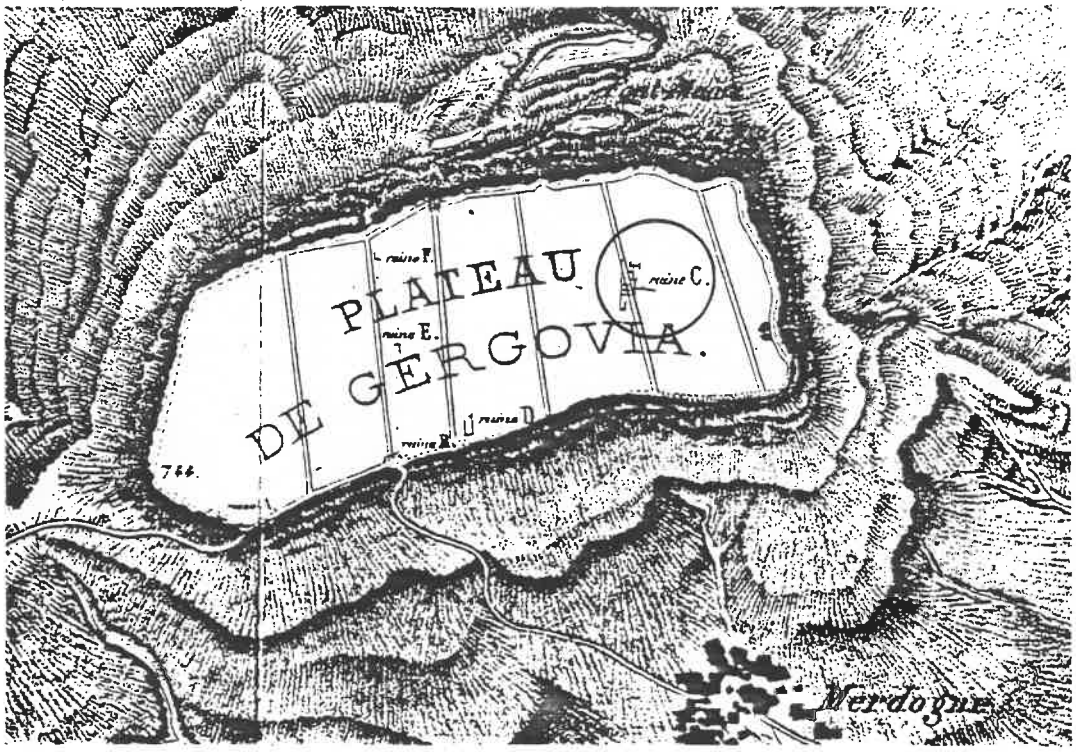

FOUILLES D'AUCLER, EN 1861

A. B. *Portes d'enceinte.* — C. *Villa avec mosaïque.* — D. *Murs, poteries.*
E. *Murs, monnaies, fibules.* — F. *Murs, tuiles, briques.*

1° "GERGOVIA et ses abords - Carte d'ensemble"

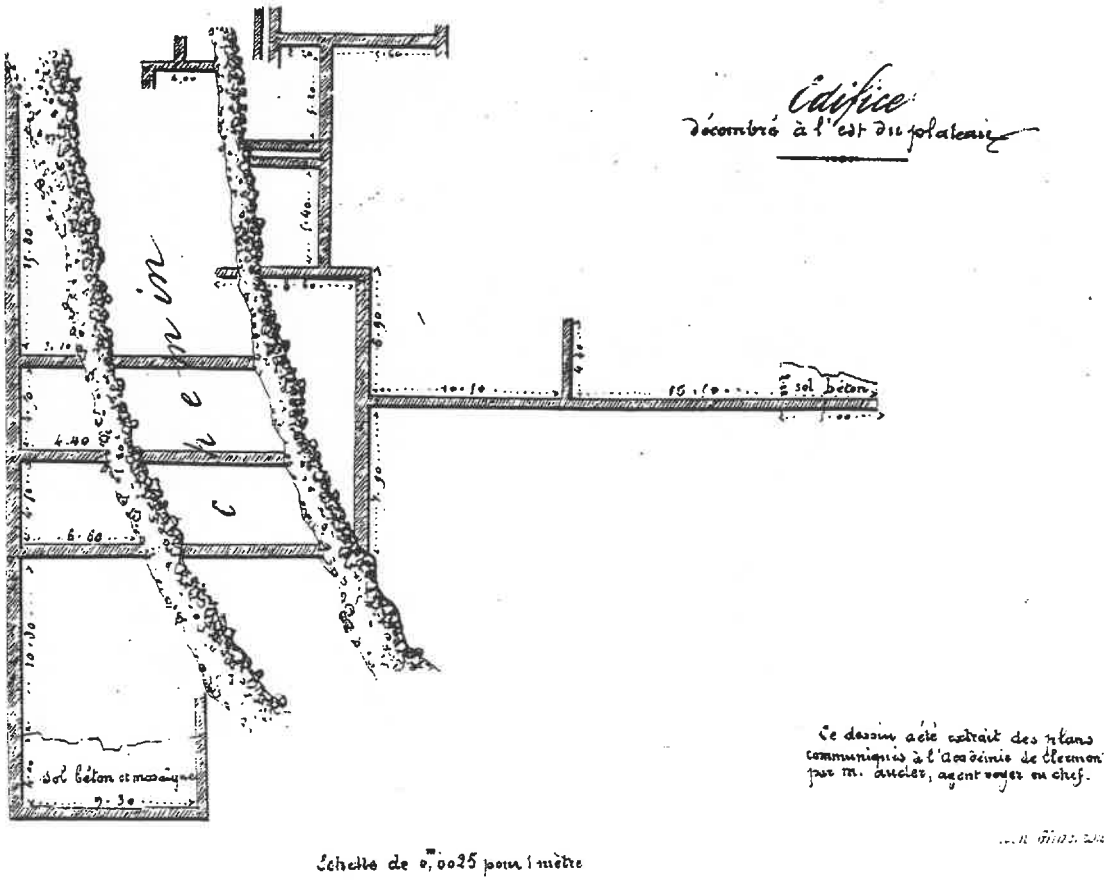

2° Plan de la ruine C, dite depuis "villa d'AUCLER"

Fouilles d'avant-guerre et situation présente

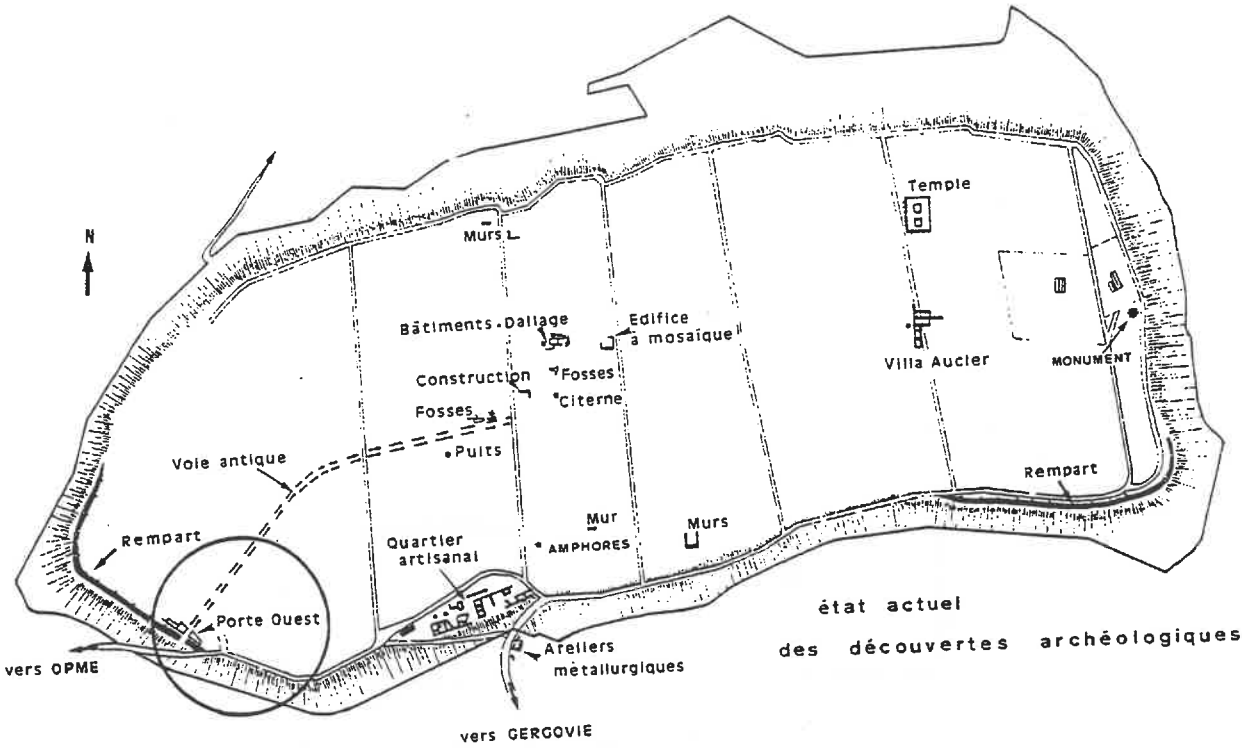

1° Etat actuel des découvertes archéologiques (d'après LEGUET & TOURLONIAS, 1989)

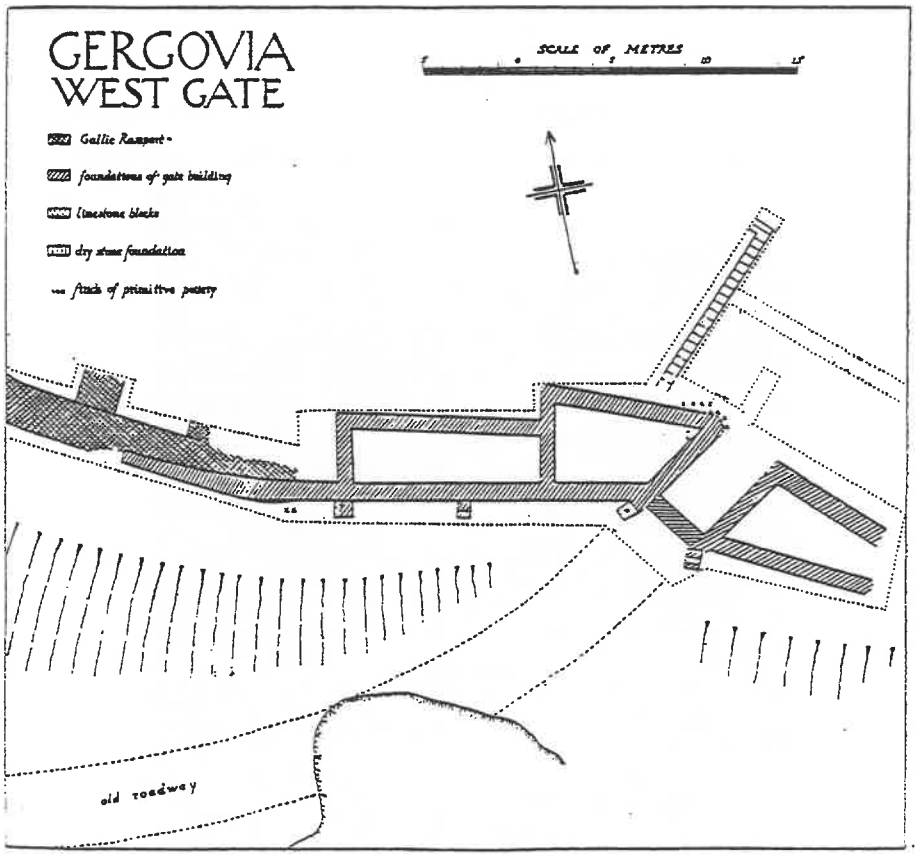

2° La Porte Ouest, fouillée après AUCLER, par DESFORGES, O. BROGAN et le Comité *Pro Gergovia*.

Les fouilles du Comité «Pro Gergovia» : le temple de Gergovie-Merdogne

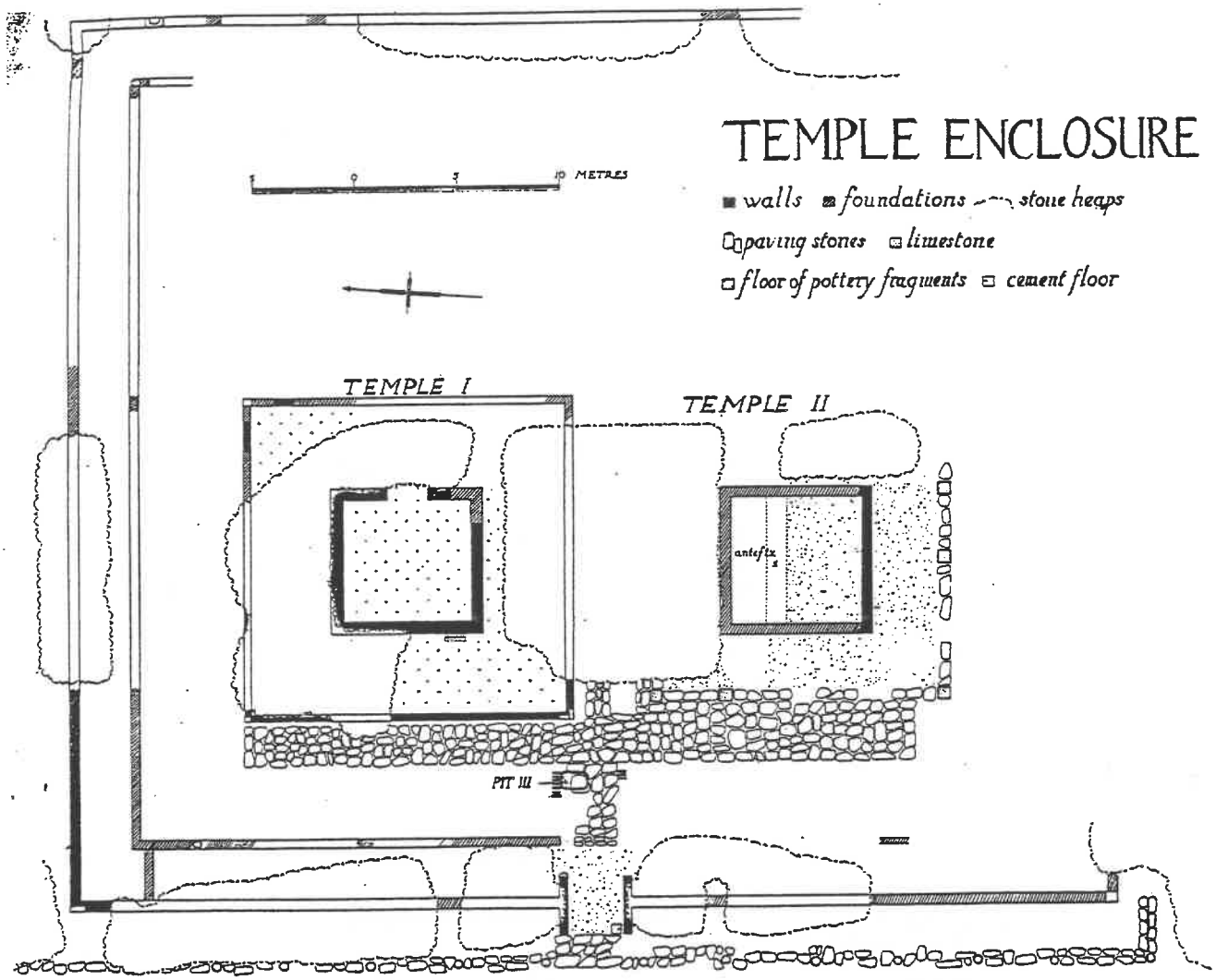

1° Plan du temple avec double *fanum*, enceinte, portique

2° Une photo des restes du portique

Plan récapitulatif de toutes les fouilles (1755 ; 1861 ; 1932-37 ; 1941-47, 1949)

PLANCHE LXXVI

FOUILLES DE GARMAGE (1755) :
I (*"une tranchée dans le milieu du plateau" : le large pavé d'une rue ou chemin ?*).
II (*"deux tranchées en sautoir" à l'aspect sud-est : vestiges d'habitat*).

OBSERVATIONS DIVERSES : **a**, entre les 2e et 3e chemins, vers le sud : amphores trouvées vers 1890 ; **b**, à gauche du 2e chemin, tout au nord : mur de fondation ; **c**, entre les 1er et 2e chemins : puits ou citerne ? ; **d**, à droite du 2e chemin, vers le sud : des pavés ; **e**, vers le milieu de la route qui va au Monument commémoratif à l'est, entre La Hutte et la Bergerie : un mur - mais rien sous La Hutte ; **f**, à gauche du 4e chemin dans l'angle de la route : zone de nombreuses trouvailles de surface. - Des fosses ont été signalées à gauche et vers le milieu du 2e chemin = *.

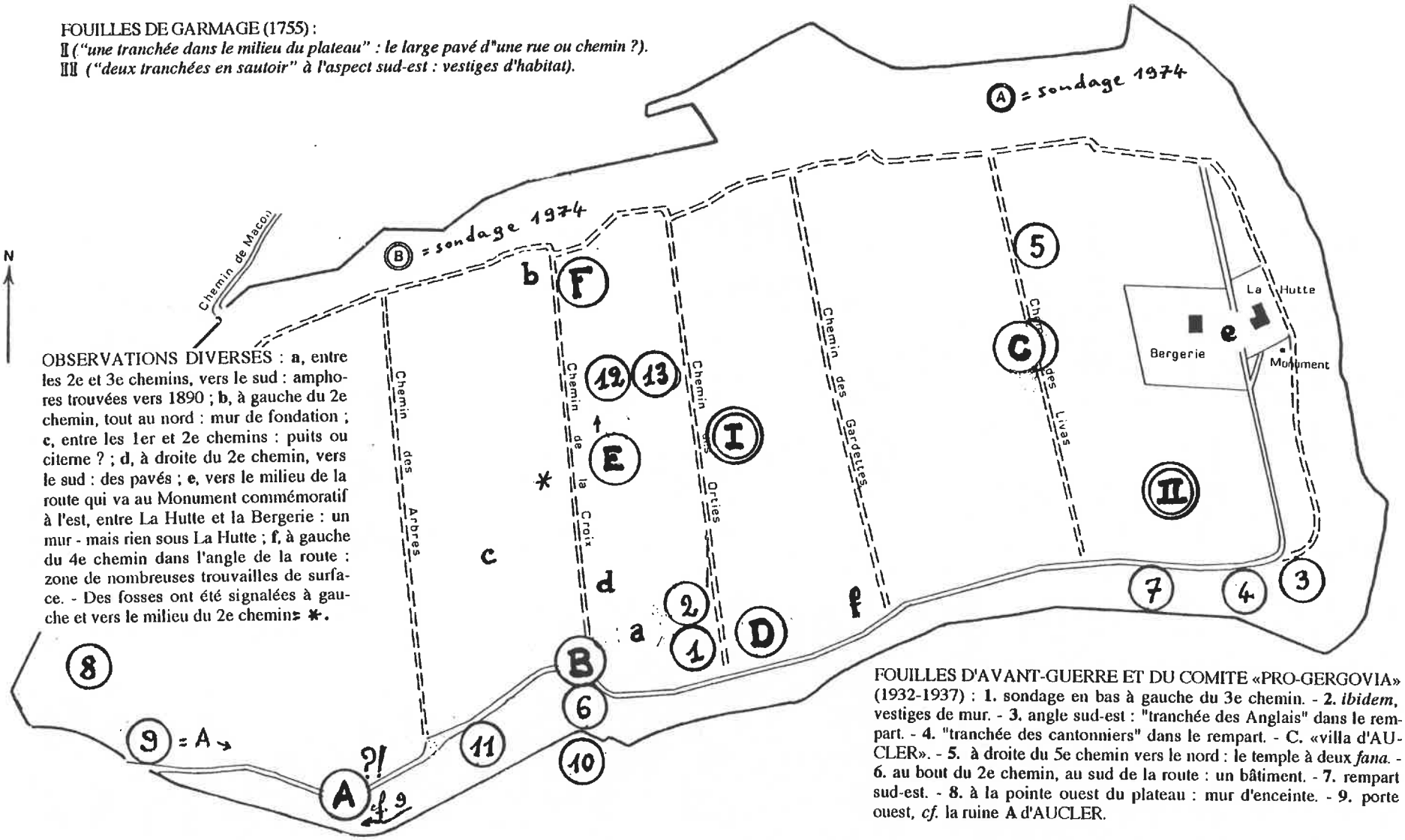

FOUILLES D'AVANT-GUERRE ET DU COMITE «PRO-GERGOVIA» (1932-1937) : **1.** sondage en bas à gauche du 3e chemin. - **2.** *ibidem*, vestiges de mur. - **3.** angle sud-est : "tranchée des Anglais" dans le rempart. - **4.** "tranchée des cantonniers" dans le rempart. - **C.** «villa d'AUCLER». - **5.** à droite du 5e chemin vers le nord : le temple à deux *fana*. - **6.** au bout du 2e chemin, au sud de la route : un bâtiment. - **7.** rempart sud-est. - **8.** à la pointe ouest du plateau : mur d'enceinte. - **9.** porte ouest, *cf.* la ruine **A** d'AUCLER.

FOUILLES D'AUCLER (1861) :
— **A**, arête sud-sud-ouest, à l'entrée du chemin d'Opme : murailles et porte. — **B**, bord sud du plateau, à son point le plus bas, au bout du 2e chemin (le chemin principal) : murs, porte, céramique, clous de fer. — **C**, vers le milieu de la partie est, à cheval sur le 5e chemin : «villa» avec mosaïque, débris métalliques, monnaies, céramique. — **D**, arête sud, à droite du 3e chemin : murs, céramique, débris métalliques. — **E**, vers le milieu du plateau, entre les 2e et 3e chemins, un peu au nord : murs, monnaies, fibules, débris métalliques. — **F**, au nord du plateau, à droite du 2e chemin : murs, quelques céramiques.

FOUILLES DE LA GUERRE ET DE L'APRES-GUERRE (1941-1949) :
1941 (LASSUS) : rempart, *cf.* **7**. - 1942 (HATT) : rempart, *cf.* **7** ; **10**, forges, à droite du chemin qui monte de Merdogne-Gergovie, en dehors de l'enceinte ; **11**, mur d'enceinte, à droite du 1er chemin ; *cf.* **6**, à gauche du 2e chemin : bourgade gallo-romaine précoce. - 1943-1944 (HATT) : retour à **6** et mise au jour poursuivie du quartier artisanal et du mur d'enceinte au sud de la route entre les 1er et 2e chemins, de **11** à **6**, citernes, puits. - 1945 (LABROUSSE) : **12**, ruine **E** d'AUCLER, citernes, dallages et fossés dépotoirs entre les 2e et 3e chemins. - 1946 (LABROUSSE) : **13**, édifice à mosaïques entre les 2e et 3e chemins, dépotoirs ; ruine **E** d'AUCLER, citernes, dallages, dépotoirs. - 1947 (LABROUSSE) : *cf.* le secteur **11**. - 1949 (LABROUSSE) : *cf.* le secteur **11**.

(D'après R. PERICHON, 1975, pp. 10-11, plan daté d'octobre 1974)

PLANCHE LXXVII

Relative symétrie des deux massifs au N. et au S. de Clermont

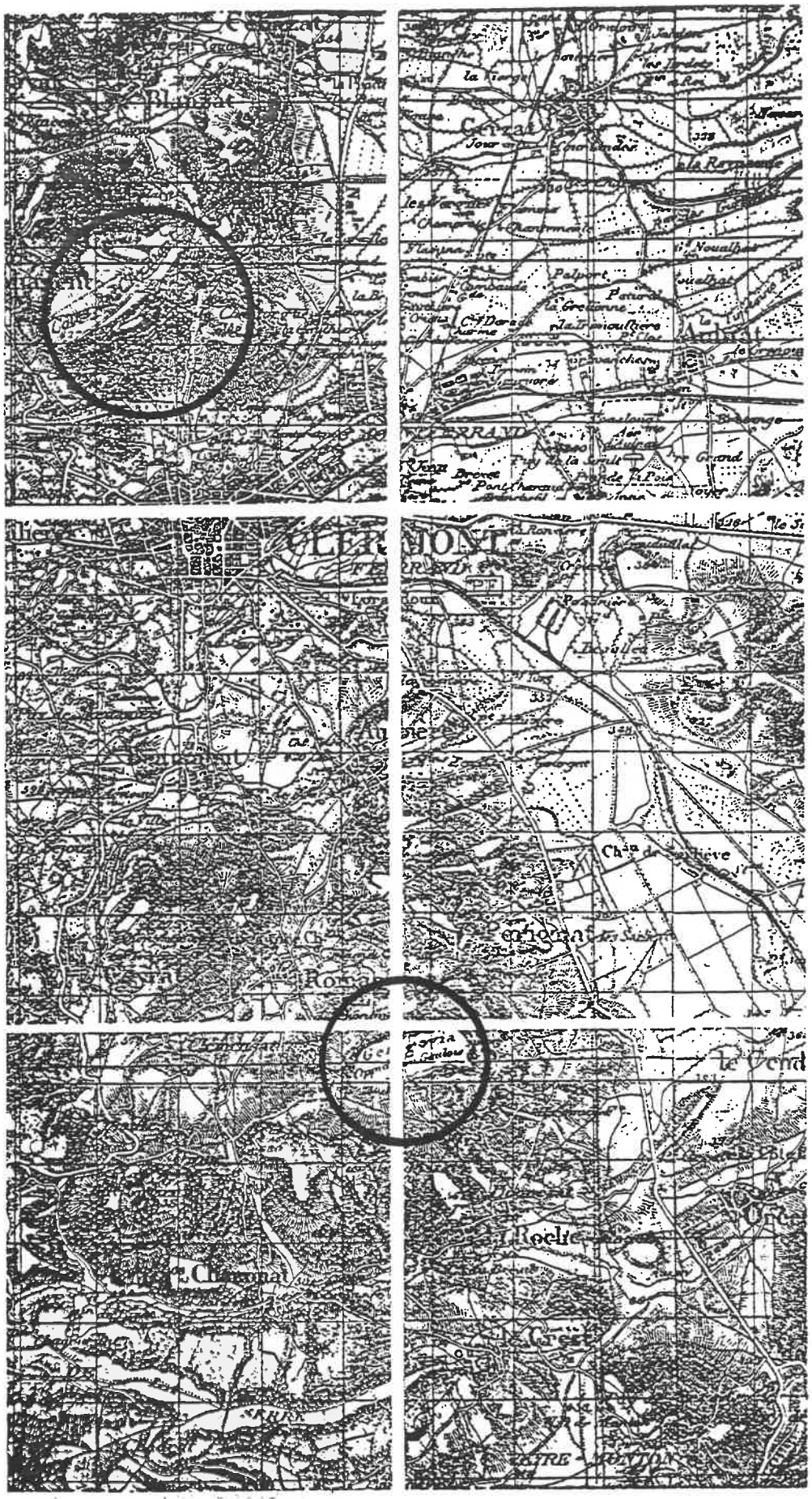

(On peut lire, d'une part, *Gergovia Oppidum Gaulois*, et d'autre part, *Côtes de Clermont* et *Chanturgue*.)

LXXVIII

Le massif des "Côtes de Clermont" au 1 : 25 000 (< cartes I.G.N.)

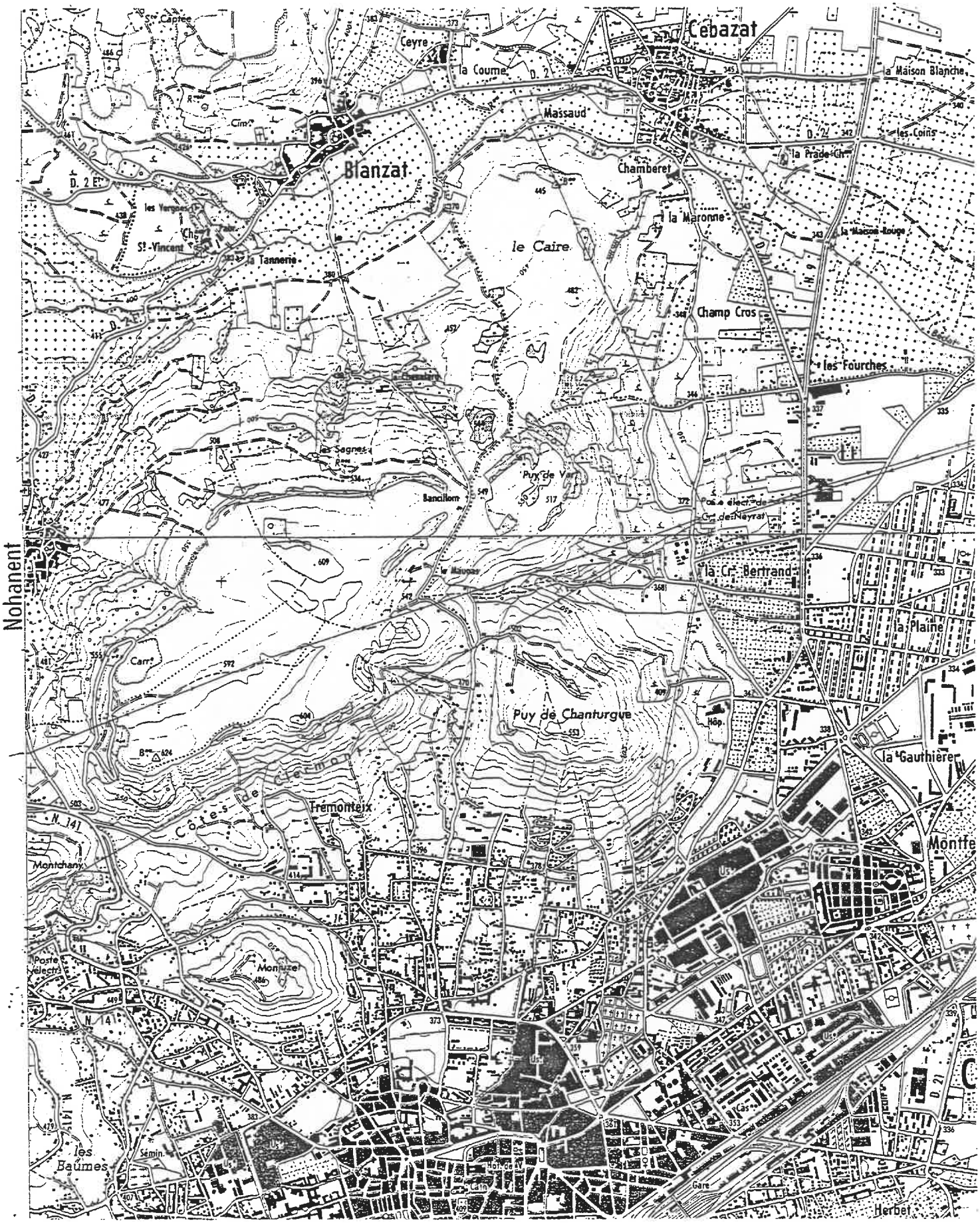

PLANCHE LXXIX

Photo aérienne du plateau des «Côtes de Clermont»

(< EYCHART, 1987, p. 20)

PLANCHE LXXX

L'oppidum des Côtes de Clermont : relevé des ruines par M. BUSSET

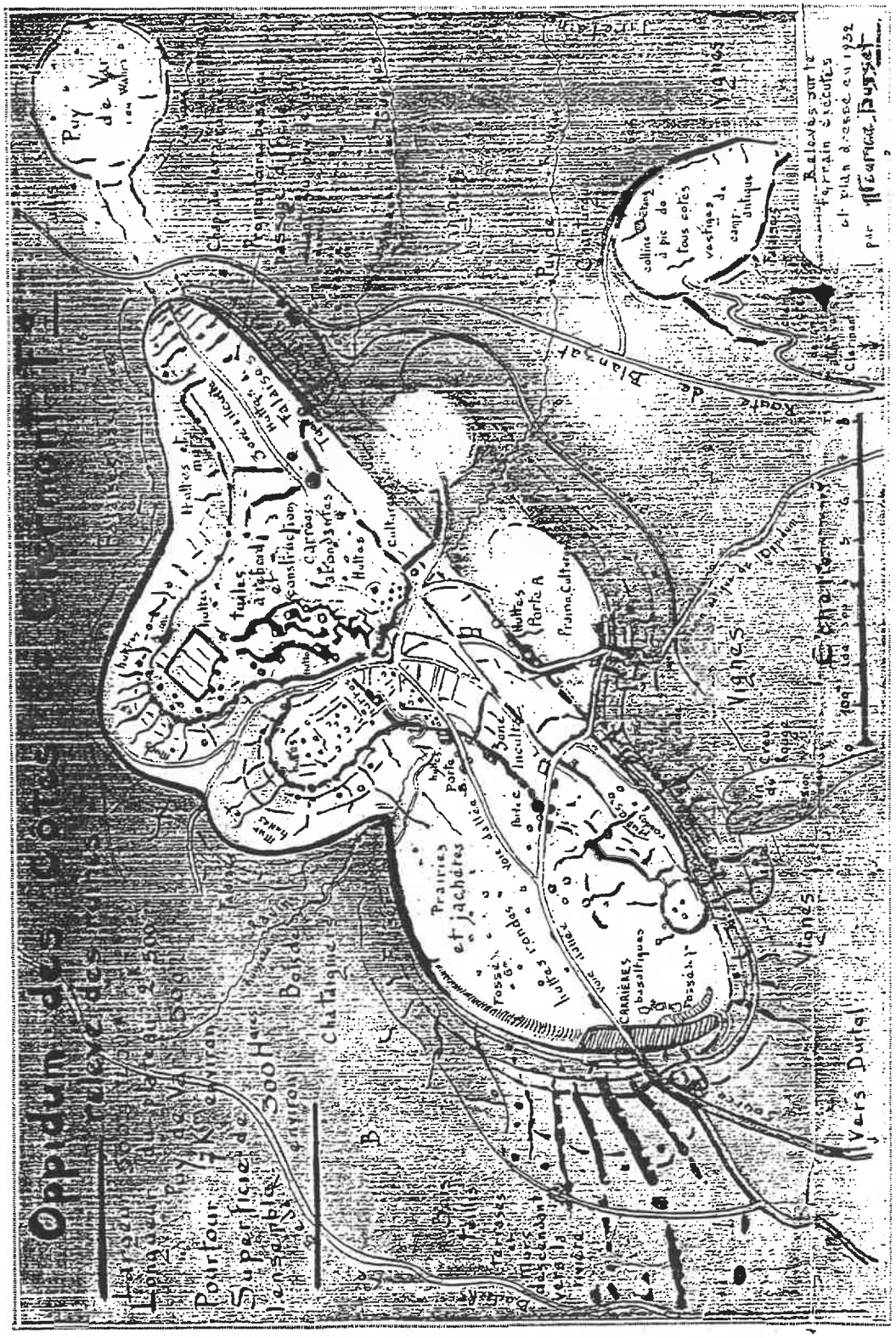

Dessin par lequel M. Maurice Busset a fixé le résultat de ses recherches au cours de l'année 1932.

(Entre autres sources, *L'Illustration* du 25 février 1933, p. 221)

PLANCHE LXXXI

L'oppidum du plateau des Côtes : photo aérienne (retouchée) et dessin

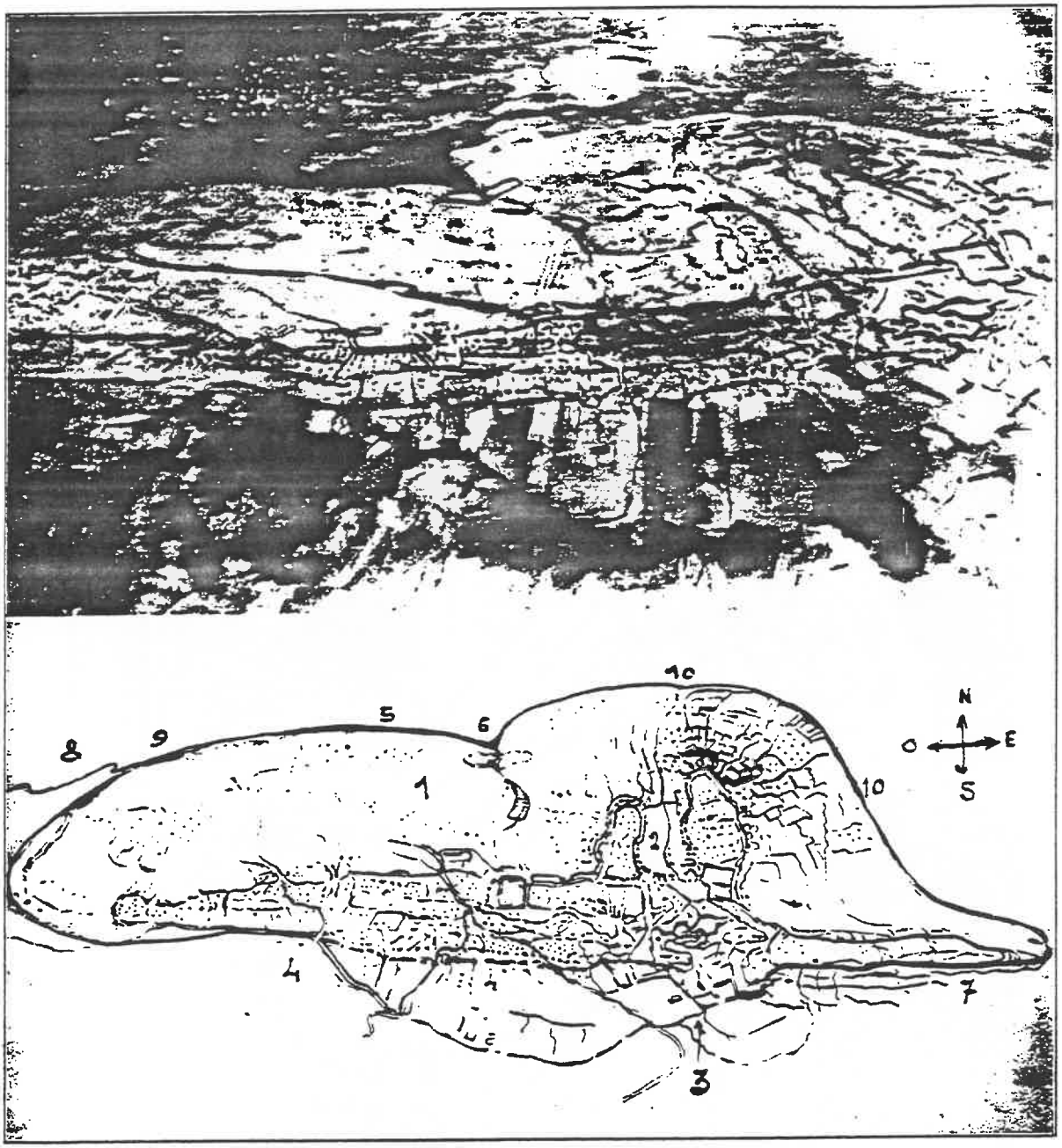

Fig. 1 (en haut). — *L'oppidum du plateau des Côtes.*
Vue d'ensemble des ruines prise en avion à 200 m d'altitude. (Ph. Aéro-Club d'Auvergne.)

Fig. 2 (au-dessous). — *Relevé au trait de la photographie aérienne ci-dessus.*
1, partie cultivée; 2, ville ou *Urbs*; 3. Cité gallo-romaine; 4, remparts; 5, falaises; 6, ruisseau et étang; 7, terrasses; 8, voie pavée; 9, fossés; 10, falaises.

(Source : M. BUSSET, < *La Nature* du 1er octobre 1933, p. 292)

PLANCHE LXXXI *bis*

Plan de l'oppidum des Côtes de Clermont

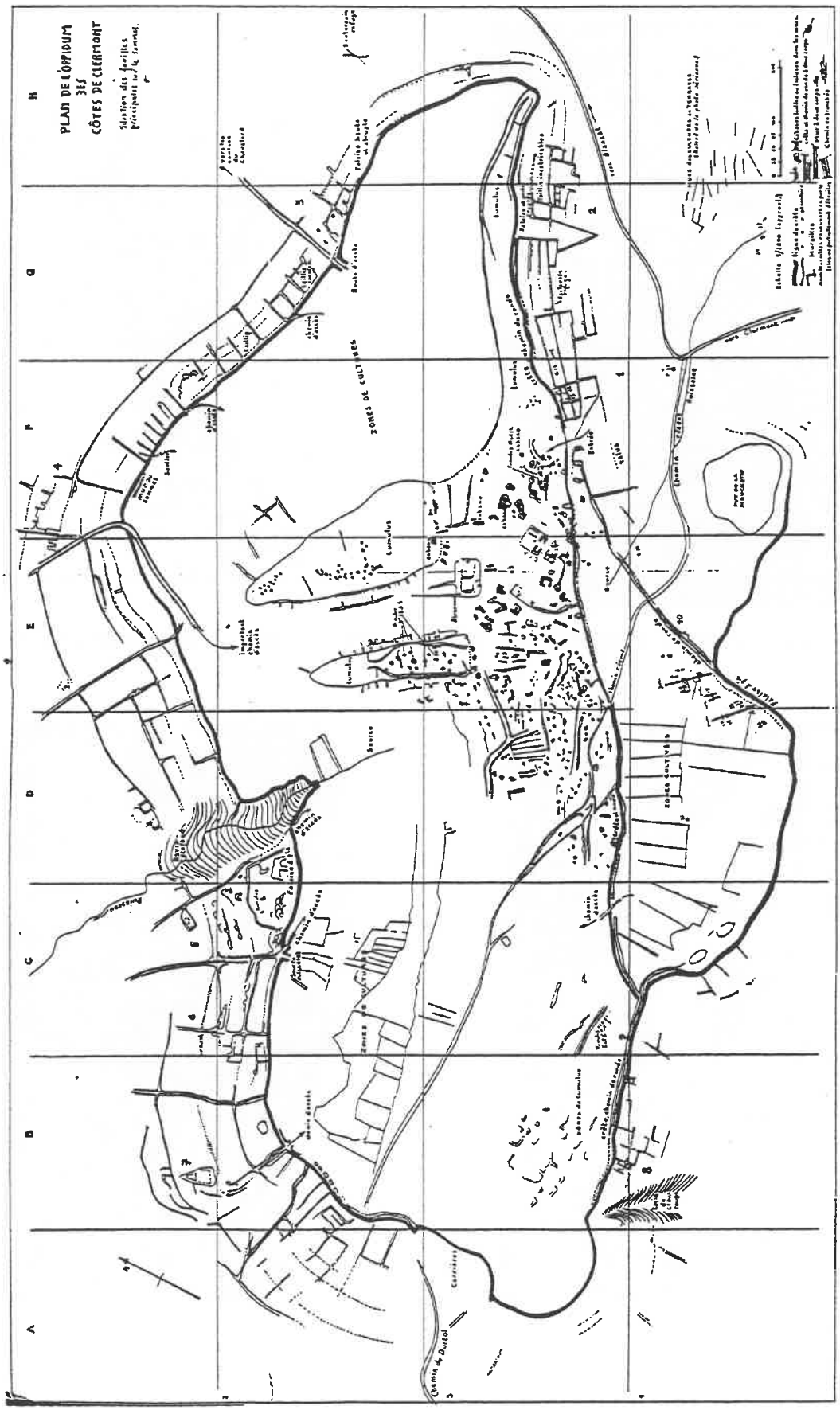

(D'après P. EYCHART, 1969, *in fine*.) - Pour la comparaison avec les deux planches précédentes.

Quadrillages et damiers de murs en haut des pentes

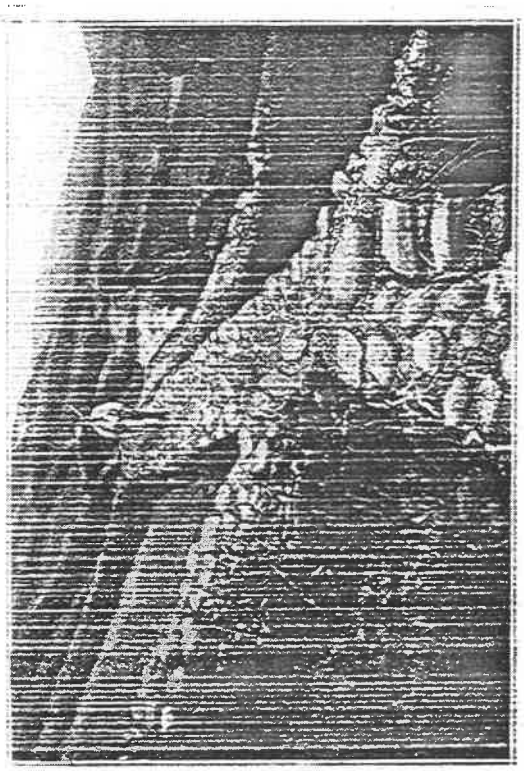

1° Murs en gradins et en damier à l'est.

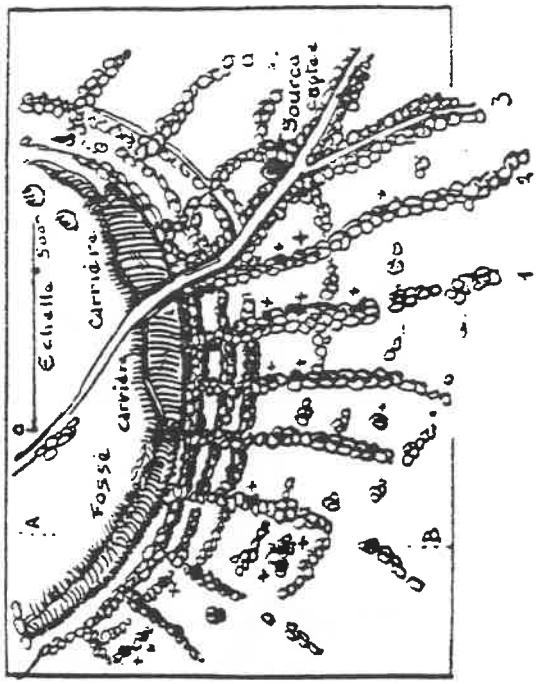

2° Murs en terrasses, fossés et antennes au-dessus de Nohanent.

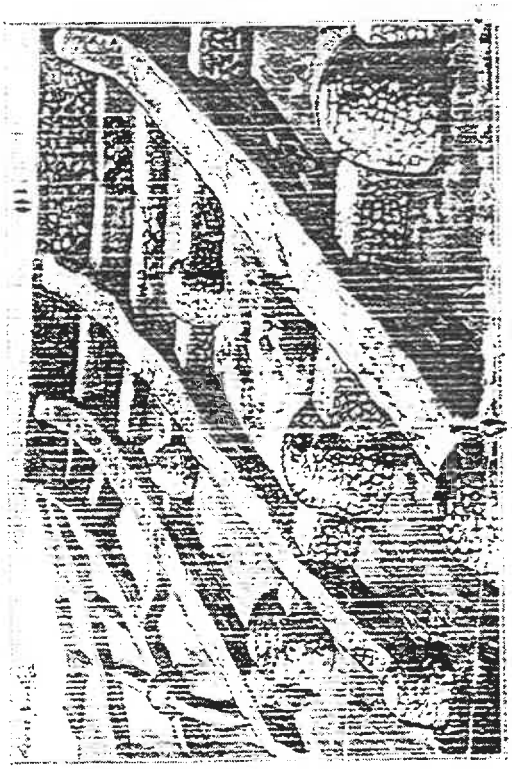

3° Dessin de gradins et contreforts.

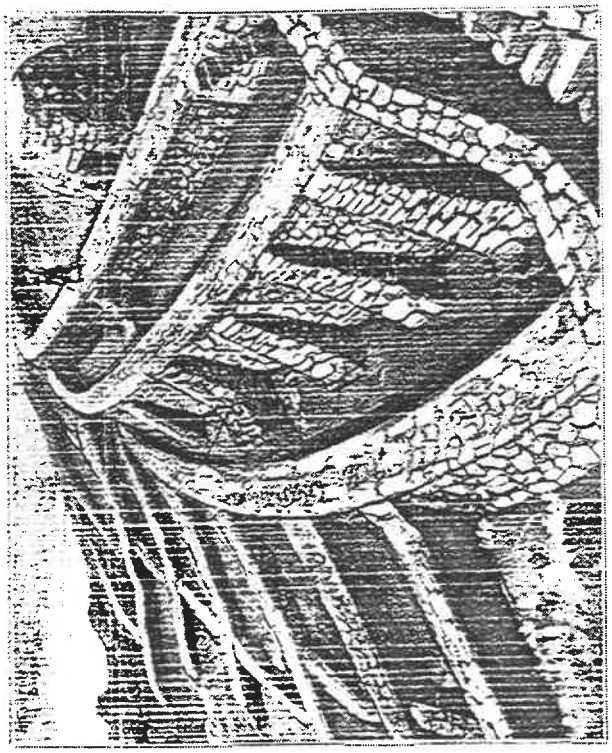

4° Dessin de terrasses avec murs à contreforts.

Cabanes de pierres sèches et vestiges d'urbanisation

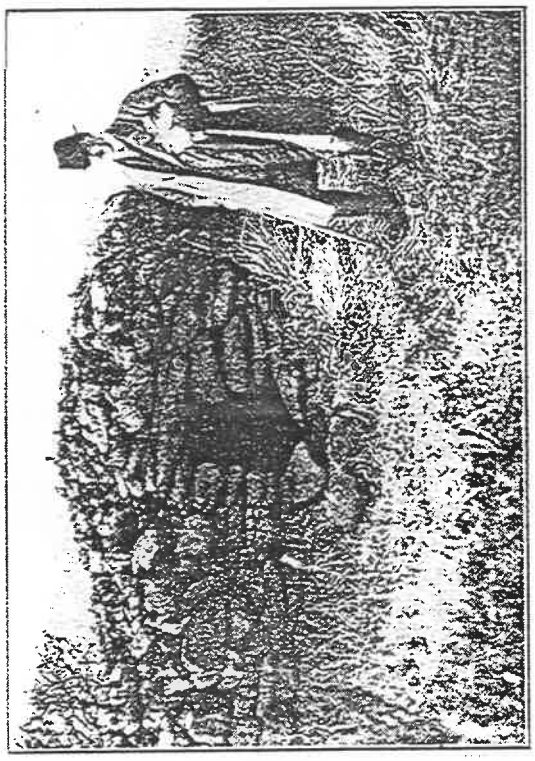

1° Entrée d'un abri.

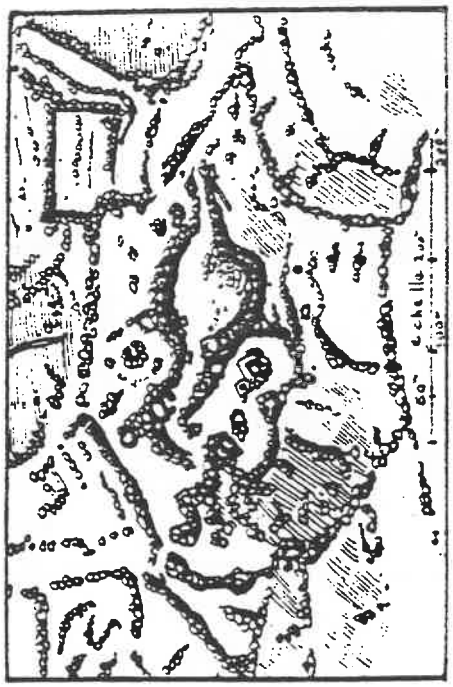

3° Plan d'ensemble des ruines gallo-romaines.

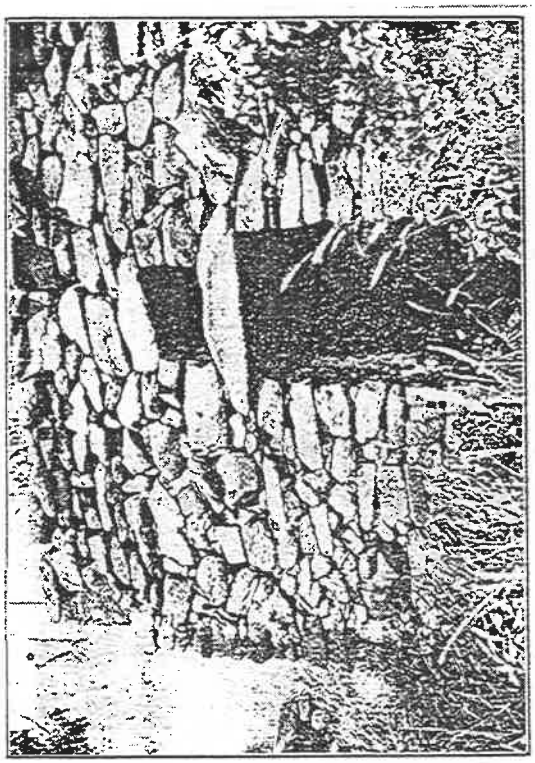

2° Porte d'un abri, avec linteau et décharge.

4° Photo aérienne des ruines gallo-romaines.

Cabane à coupole et céramique gauloise et gallo-romaine

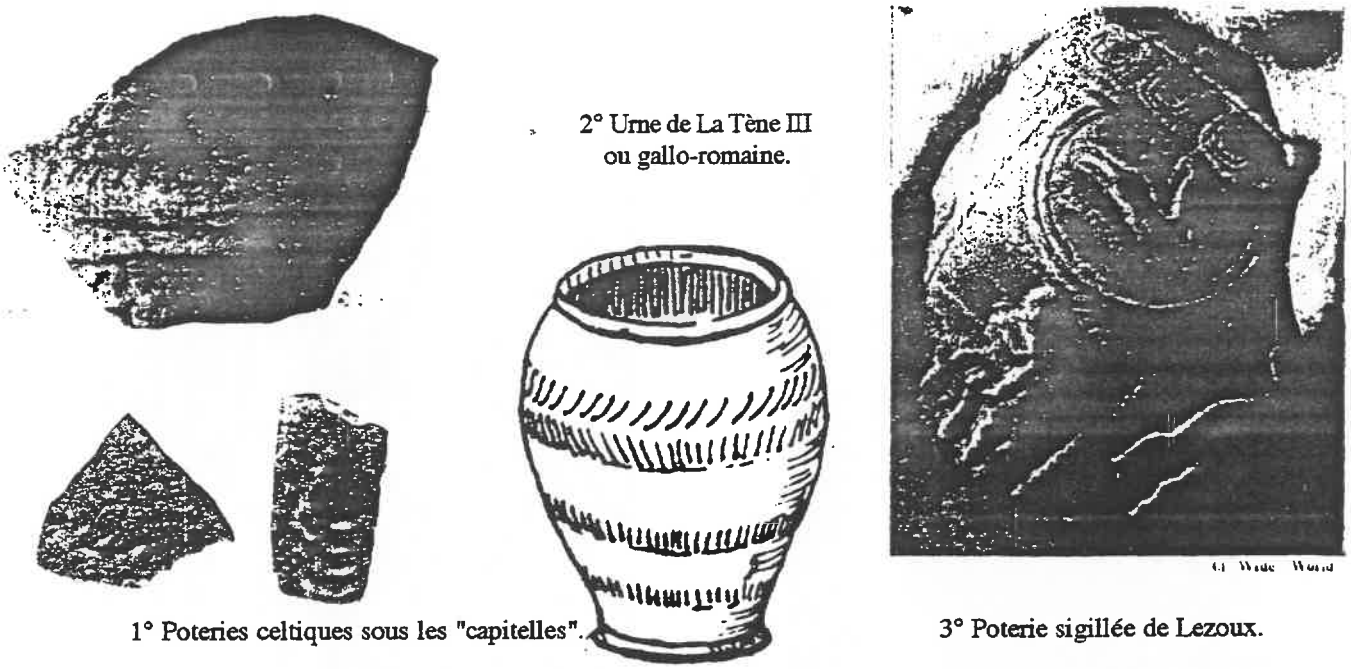

2° Urne de La Tène III ou gallo-romaine.

1° Poteries celtiques sous les "capitelles".

3° Poterie sigillée de Lezoux.

FIG. 56. — Urne contenant des cendres humaines et trouvée au terroir des Quaires, époque de la Tène III ou gallo-romaine.

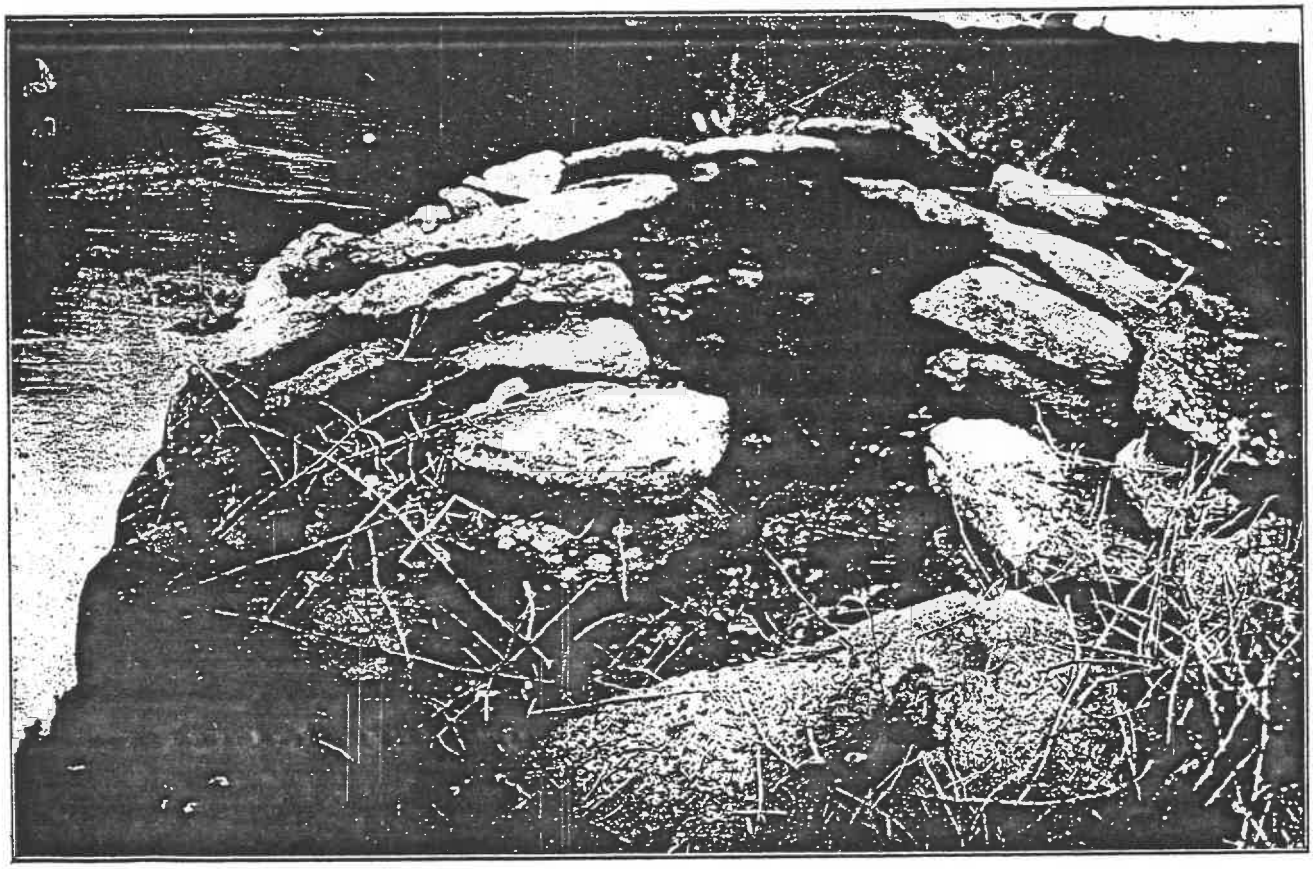

4° Intérieur d'un abri avec voûte à encorbellement.

PLANCHE LXXXV

Les zones de fouilles de P. EYCHART

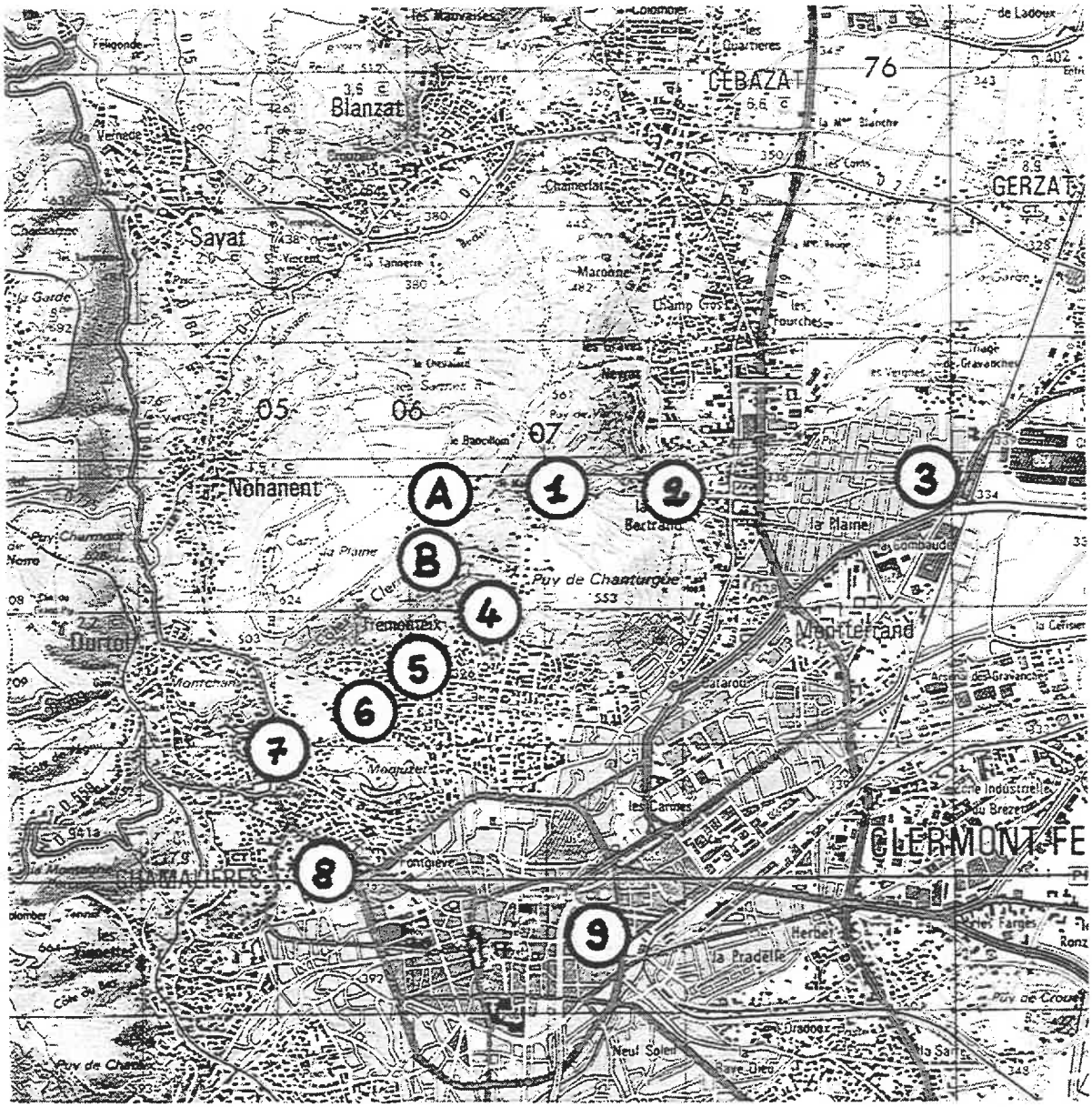

I. Sur le sommet du plateau des Côtes :

A : zone haute (vers le milieu du côté sud-oriental)
B : zone basse (vers le milieu du côté sud-oriental)

II. Sur ses pentes, à ses pieds, à l'extérieur :

1 : le ravin du Cheval ou Cheval-Mort (tête de vallée entre Chanturgue et Var)
2 : Fontbeloux-Var (débouché du ruisseau des Guelles et de la dite vallée)
3 : le Champ-des-Roseaux (dans la plaine de Limagne, cité de La Plaine)
4 : les Côtes-Fleuries (entre le ou les Sagotier/s et la route de Blanzat)
5 : rue Louis-Cuoq (au même niveau, au sud-ouest sur la pente)
6 : Bouy-Trémonteix (ruisseau du Rivaly, entre les Côtes et Montjuzet)
7 : rues des Fournières et Armand-Fallières (ruisseau de Rivaly, *ibidem*)
8 : rue Descartes (Chamalières)
9 : rue Delarbre (Clermont, versant est)

PLANCHE LXXXVI

Deux plans des Côtes pour y localiser les points de fouilles

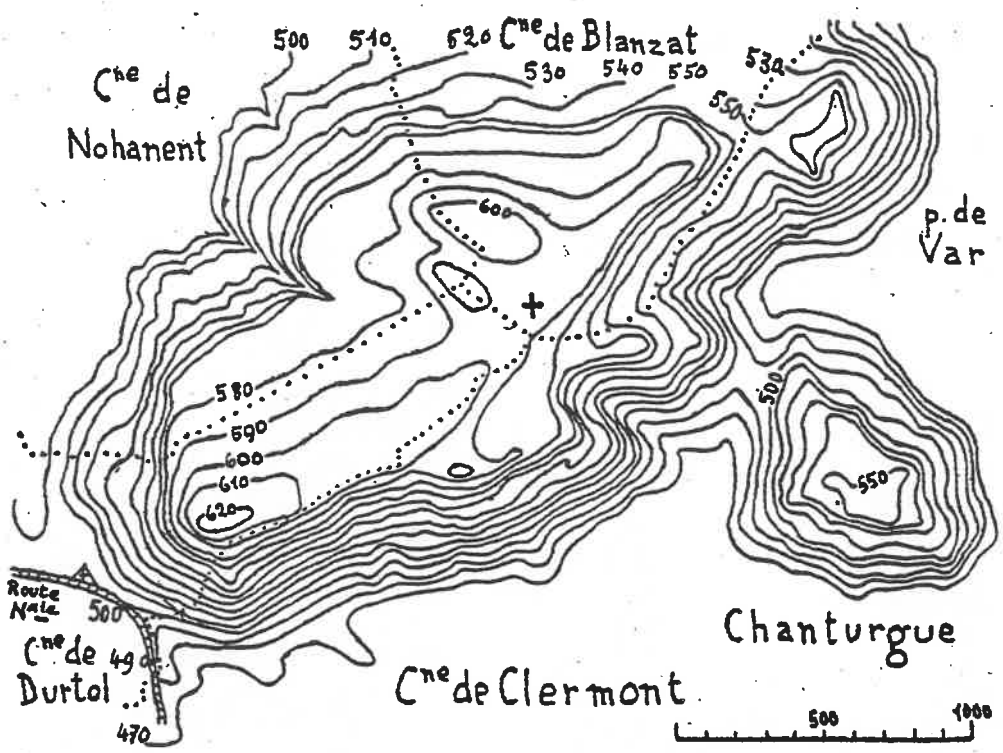

1° Côtes de Clermont, Chanturgue et Var. - La croix + indique l'emplacement de vestiges gallo-romains.

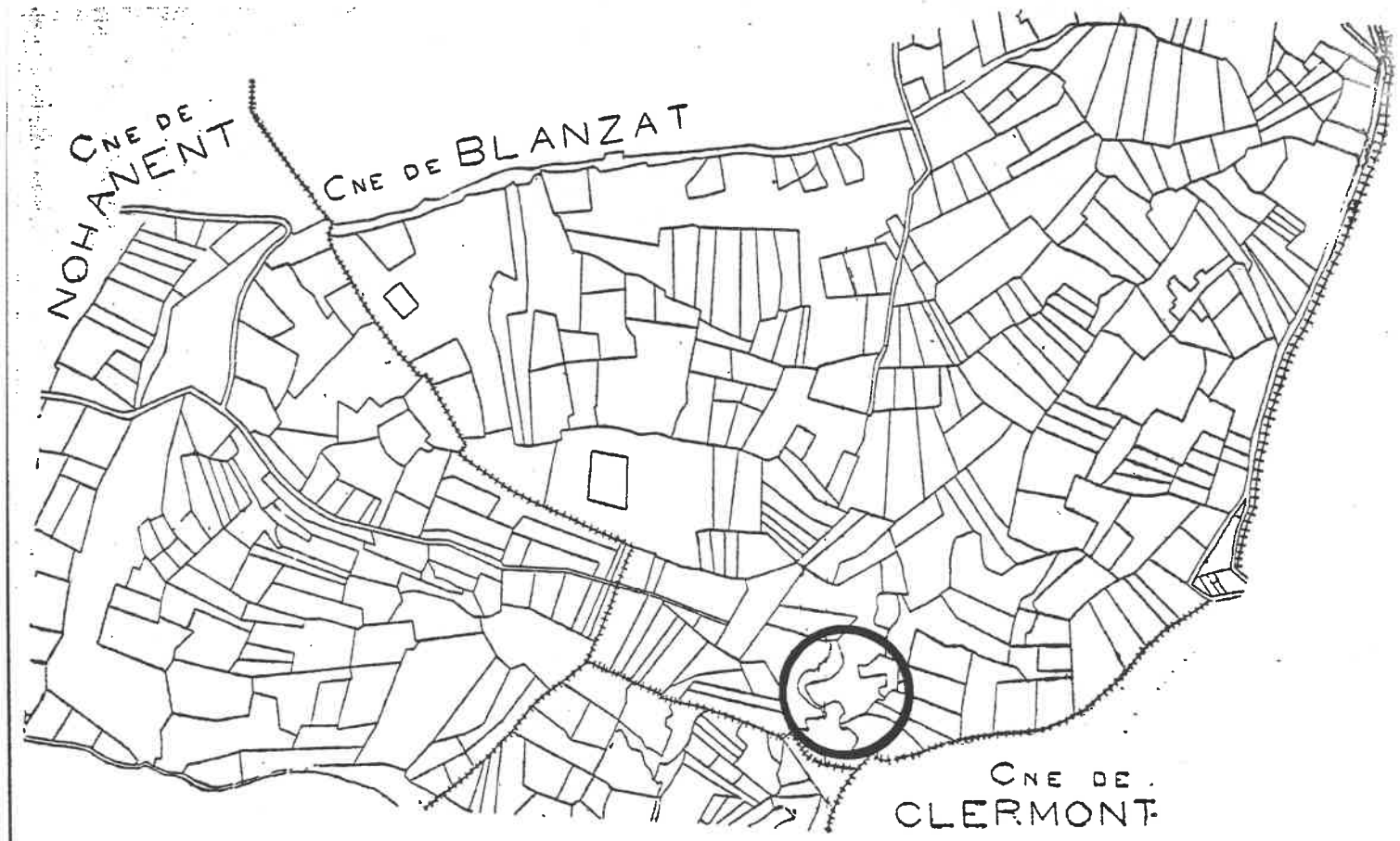

2° Plan parcellaire de la partie N.E. des Côtes. - Les vestiges G.-R. se trouvaient sur Blanzat.

PLANCHE LXXXVII

Le temple et la «curie» du plateau des Côtes de Clermont

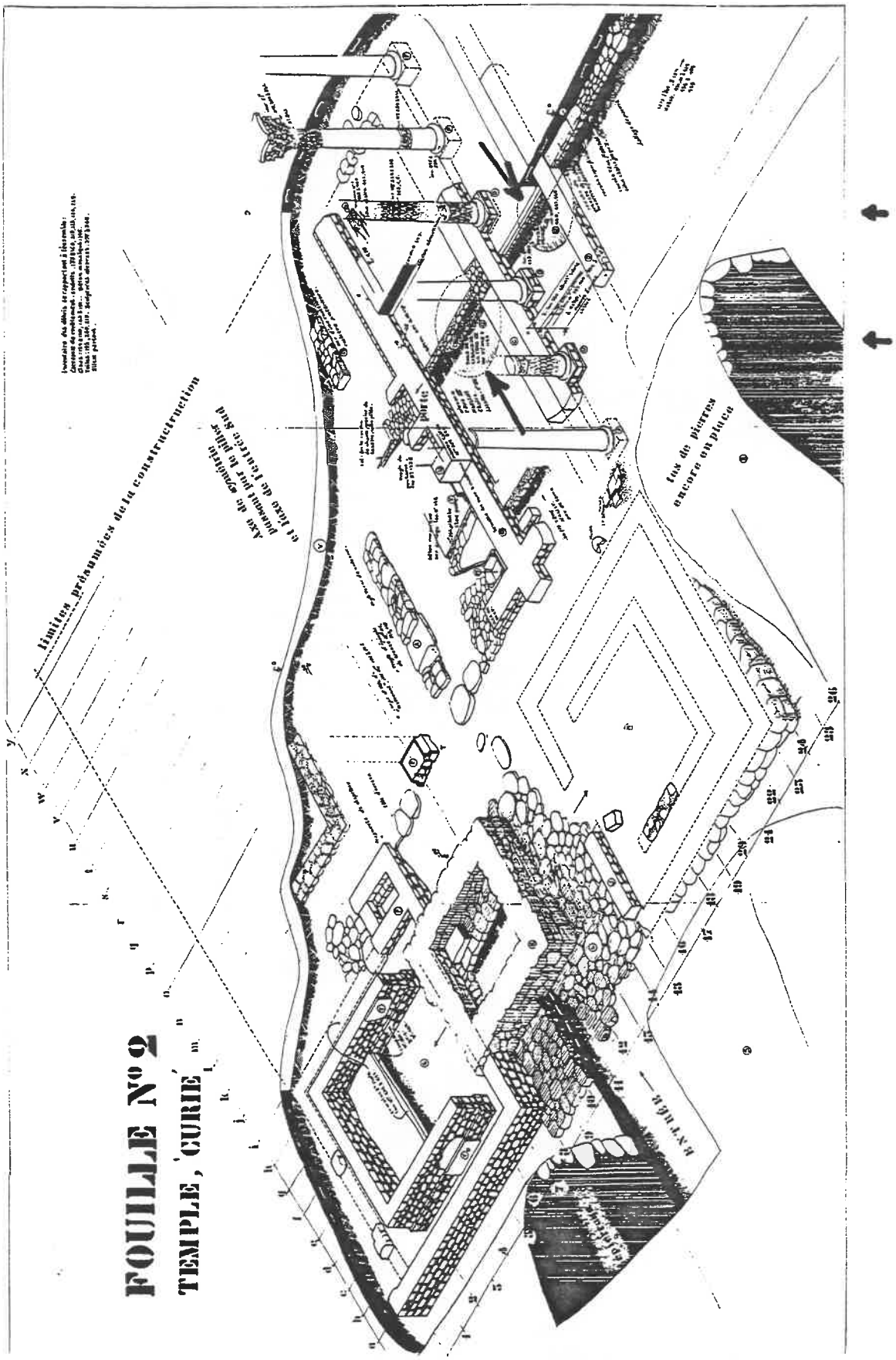

(Source : P. EYCHART, 1969, *sub fine.*)
A noter les deux fonds de cabanes de La Tène IV = finale), de part et d'autre de la colonnade.

Le sanctuaire à double *fanum* et la «cella» à colonnade des Côtes de Clermont

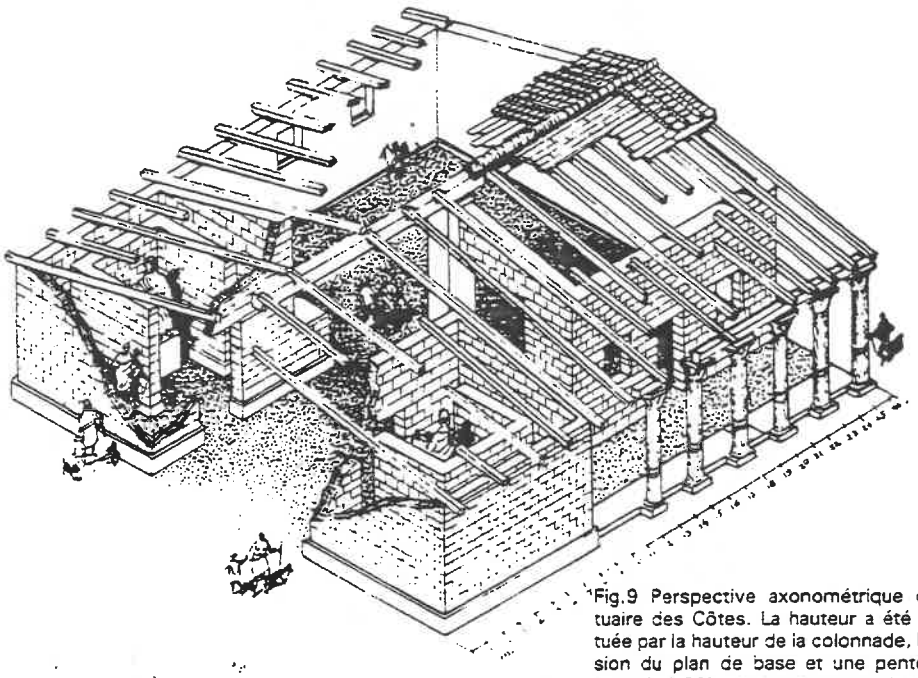

Fig.9 Perspective axonométrique du sanctuaire des Côtes. La hauteur a été reconstituée par la hauteur de la colonnade, la dimension du plan de base et une pente du toit estimée à 20°. La reconstitution n'est évidemment pas complète, notamment pour la grande cella et le toit.

Fig.11 Vue aérienne de la zone principale des pierriers montrant le dégagement du temple, de sa dépendance et du caravansérail.

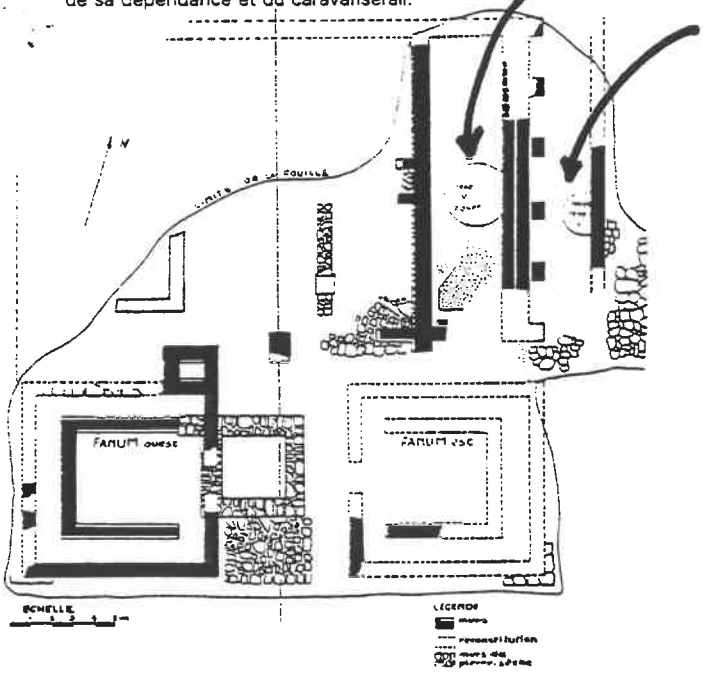

B : mur d'une grande *cella*,
C : mur du péristyle avec ses bases de colonnes,
D : mur du péribole,
E : pilier central,
F : construction indéterminée,
G : *fanum* (chapelle) ouest,
H : *fanum* est. L'ensemble occupe un plan carré de 26,5 mètres de côté.

Fig.10 Vue aérienne du centre de l'oppidum, lors du dégagement du temple.

(Source : P. EYCHART, 1987, p. 53.)
On notera le "fond de cabane" et le "foyer" de La Tène IV de part et d'autre de la colonnade.

Fond de cabane de La Tène finale à l'ouest de la colonnade

COUPE STRATIGRAPHIQUE AU NIVEAU DU PERISTYLE

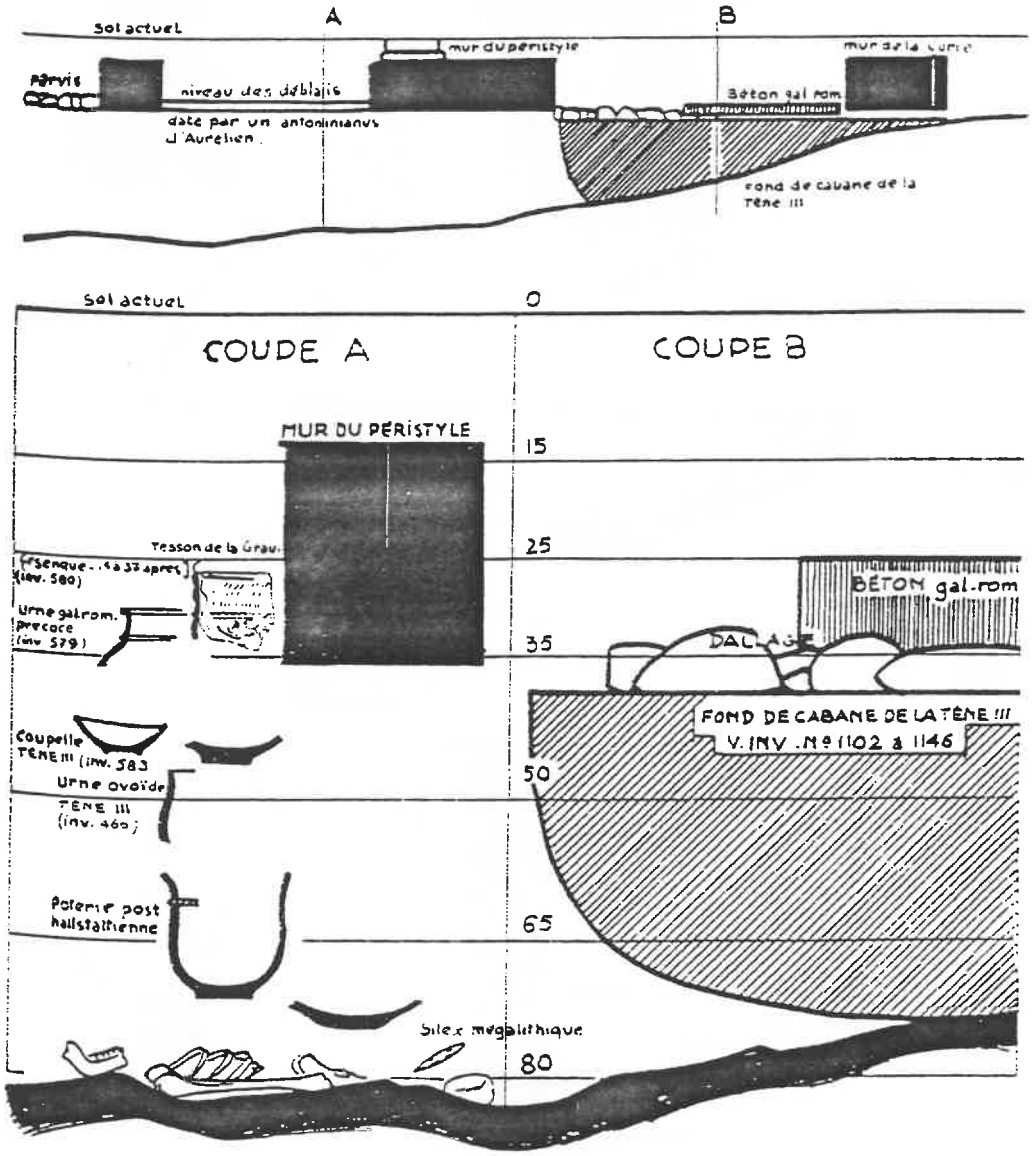

(Source : P. EYCHART, 1961, p. 37.)
Le fond de cabane est encore dit de La Tène III, plus tard de La Tène IV, pour dire La Tène finale.

Céramique et autre mobilier de La Tène finale sous le temple

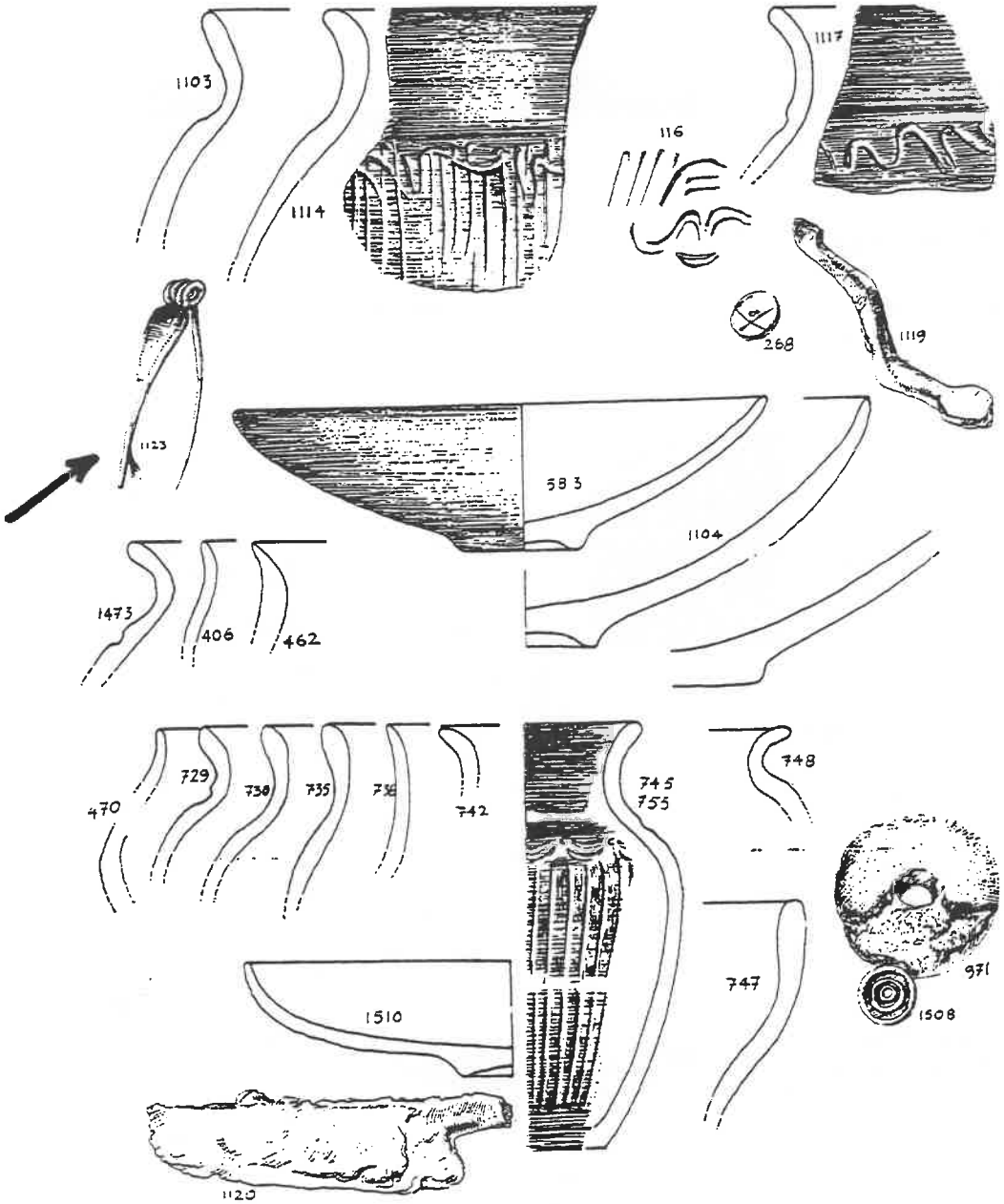

PLANCHE XXVI

Céramiques et objets provenant des fonds de cabanes de la Tène IV sous le temple

(Source : P. EYCHART, 1969, p. 273.)
On notera en particulier la fibule de Nauheim, visible au Musée Bargoin, à laquelle il manque l'extrémité du pied.

Une couche de La Tène finale sous un atelier d'artisan dans la zone basse

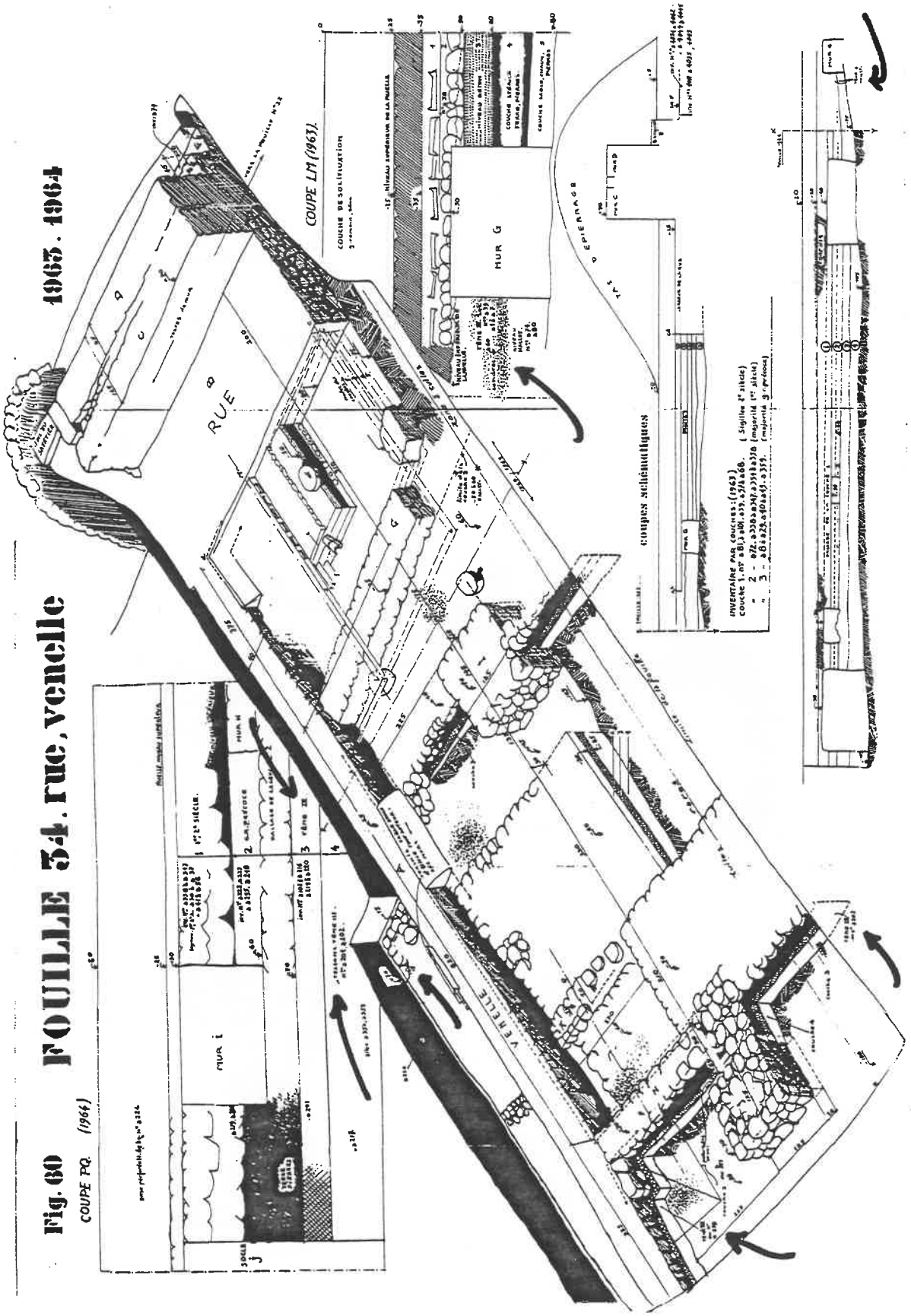

(Source : P. EYCHART, 1969, p. 295.)

PLANCHE XCII

Céramique celtique témoin de La Tène finale sous l'atelier d'artisan

CERAMIQUES CELTIQUES DE LA FOUILLE 34

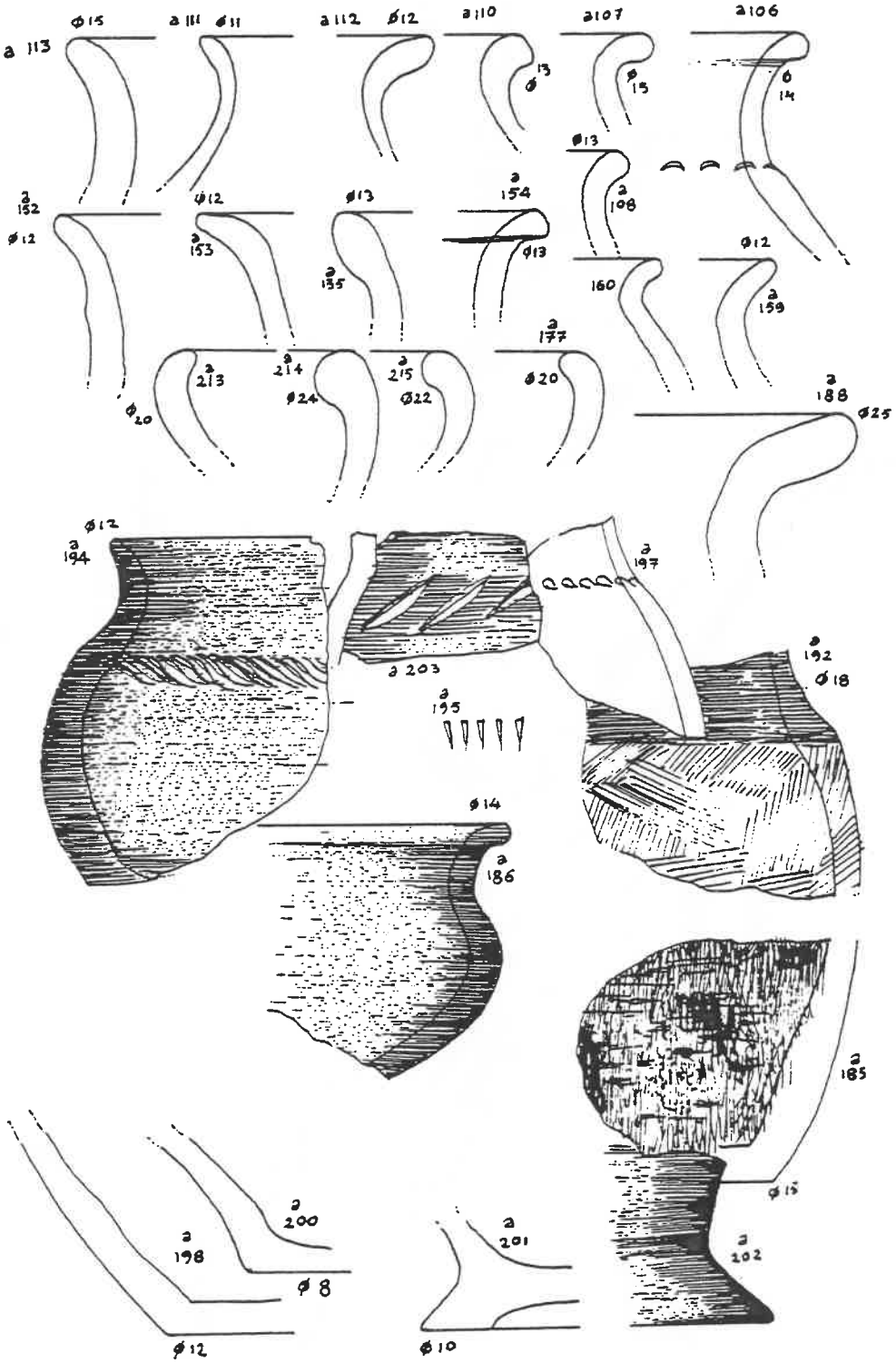

(Source : P. EYCHART, 1969, p. 299.)

PLANCHE XCIII

Mur à contreforts à l'est

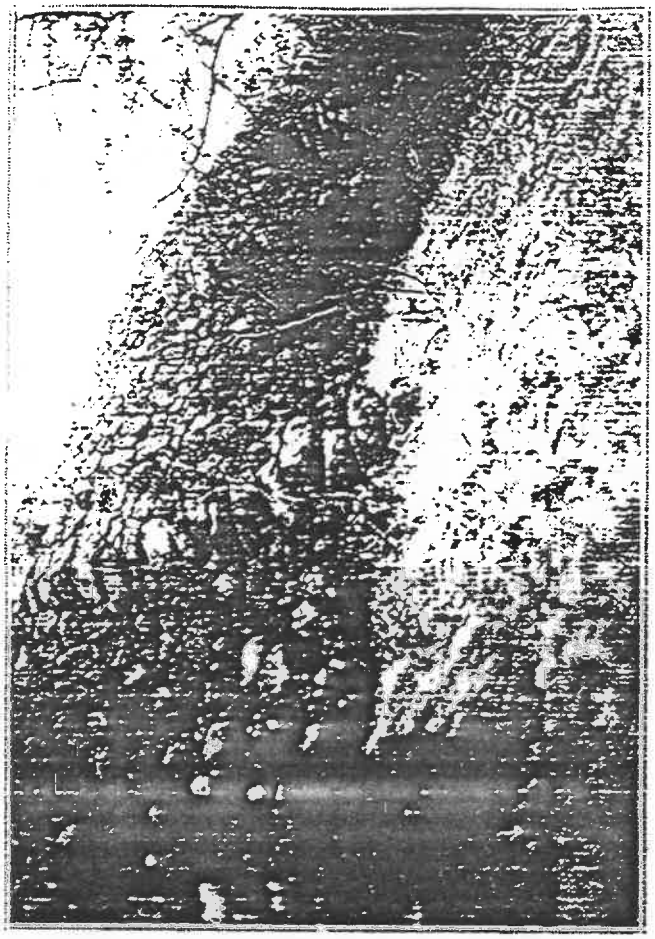

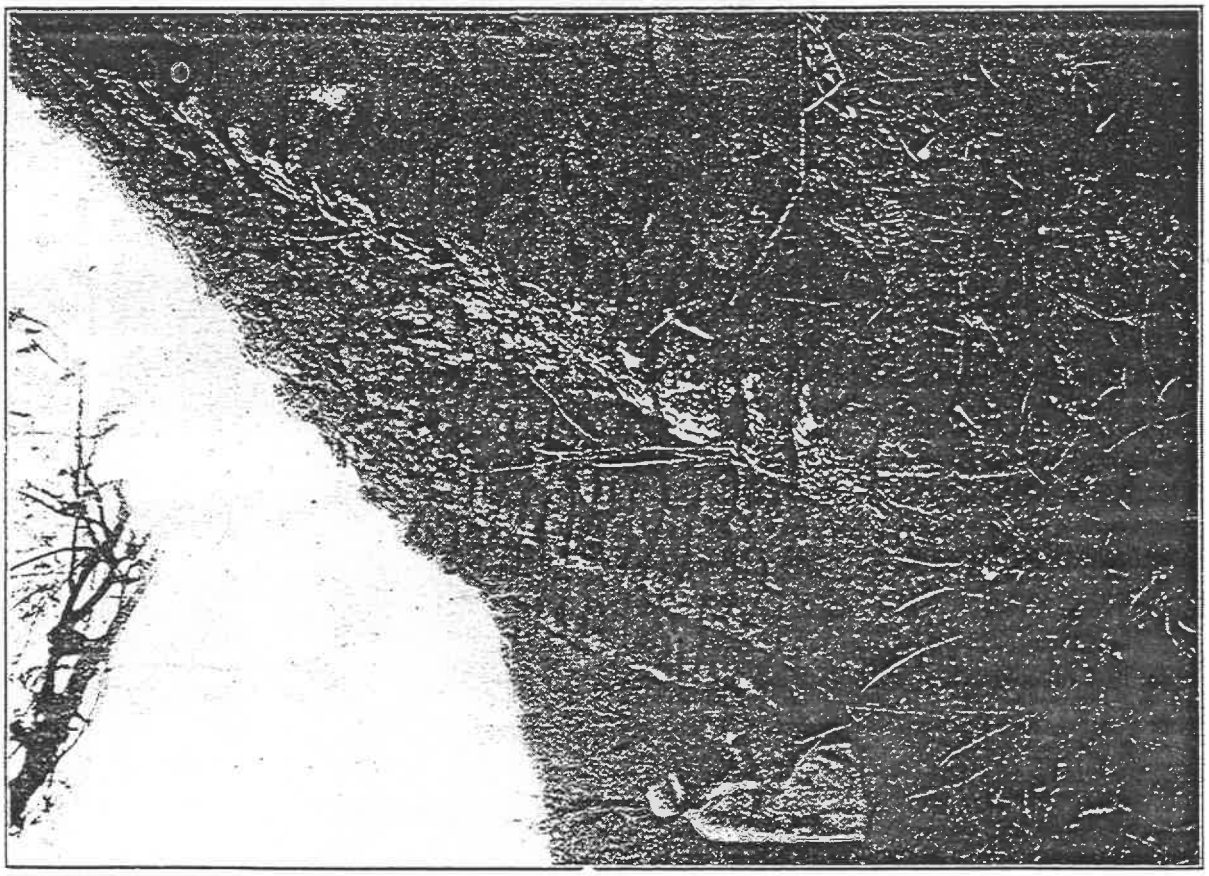

(Sources multiples en 1933 : *L'Illustration*, AUDOLLENT, *The Times*, BUSSET...)

PLANCHE XCIV

Photo aérienne du puy de Chanturgue

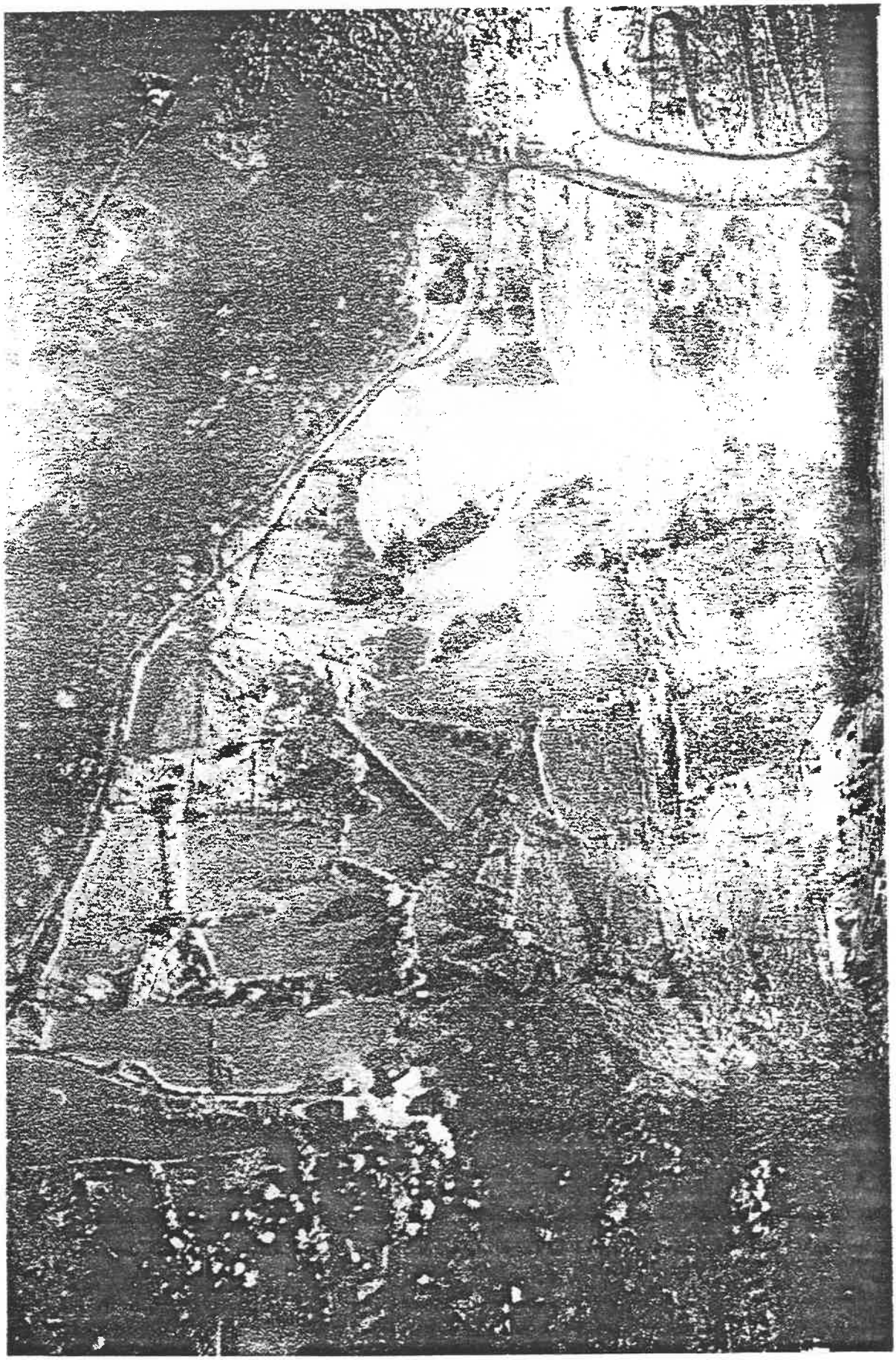

(Source : P. EYCHART, 1987, p. 114.) - A comparer avec le plan de la planche suivante.

Plan du sommet et du camp de Chanturgue

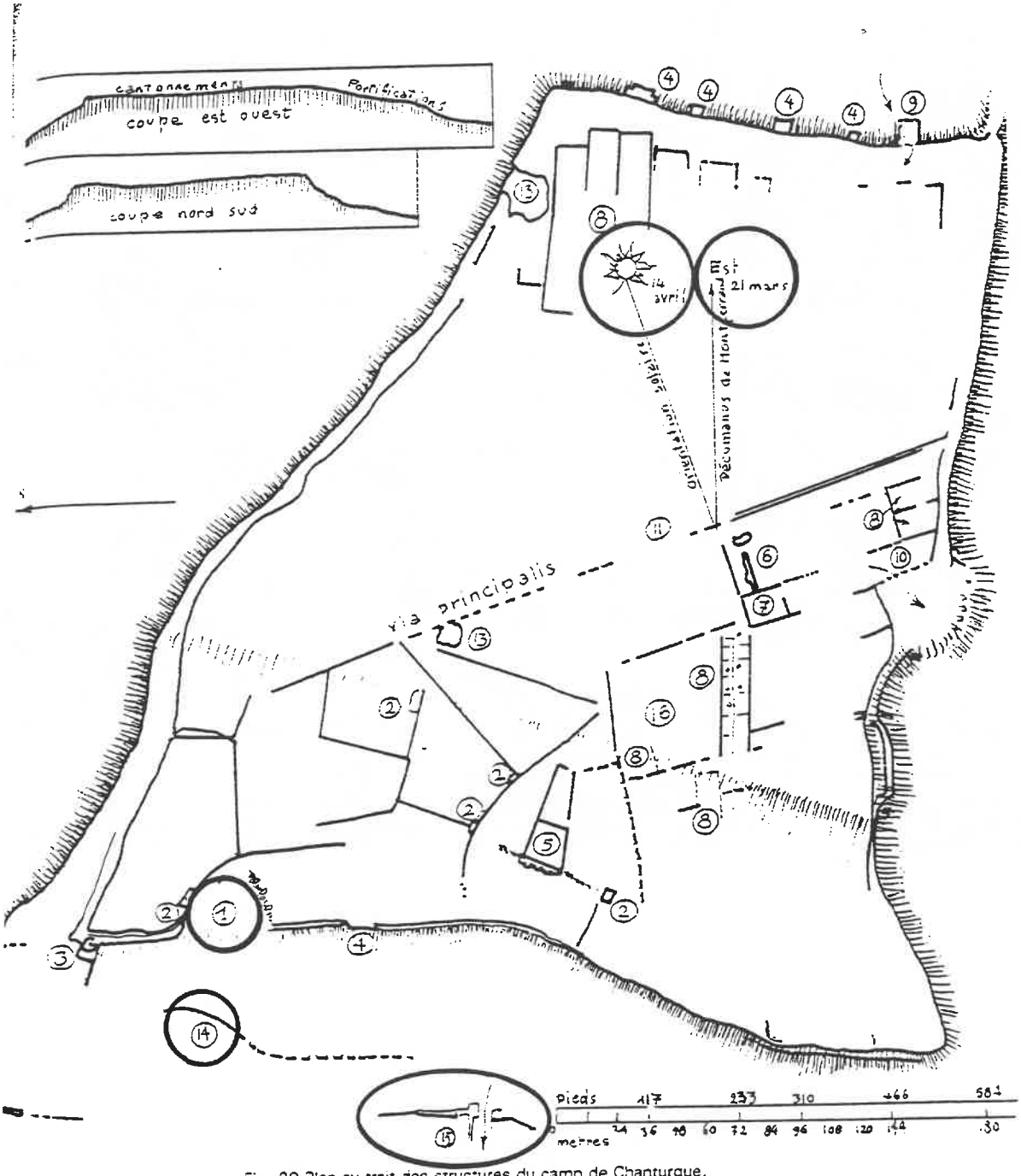

Fig. 29 Plan au trait des structures du camp de Chanturgue.
1 : clavicule ; 2 : base de scorpion ou de catapulte ;
3 : base de tour ; 4 : redan ; 5 : *castellum* ;
6 : *praetorium* ; 7 : annexe ; 8 : cantonnement ;
9 : corps de garde, arrivée du *brachium* (fossé) ;
10 : porte de droite ; 11 : *via principalis* ;
12 : *via quintania* ; 13 : carrière ;
14 : *tutulus* ; 15 : rempart et porte du camp indigène ;
16 : *forum*.

(Source : P. EYCHART, 1987, p. 115.)
On notera particulièrement la double orientation, le *titulum («tutulus»)* et la *clauicula*, ainsi que l'entrée du camp indigène.

PLANCHE XCVI

Montferrand : photo aérienne, plan et parcellaire

(Source : P. EYCHART, 1975, p. 177.)

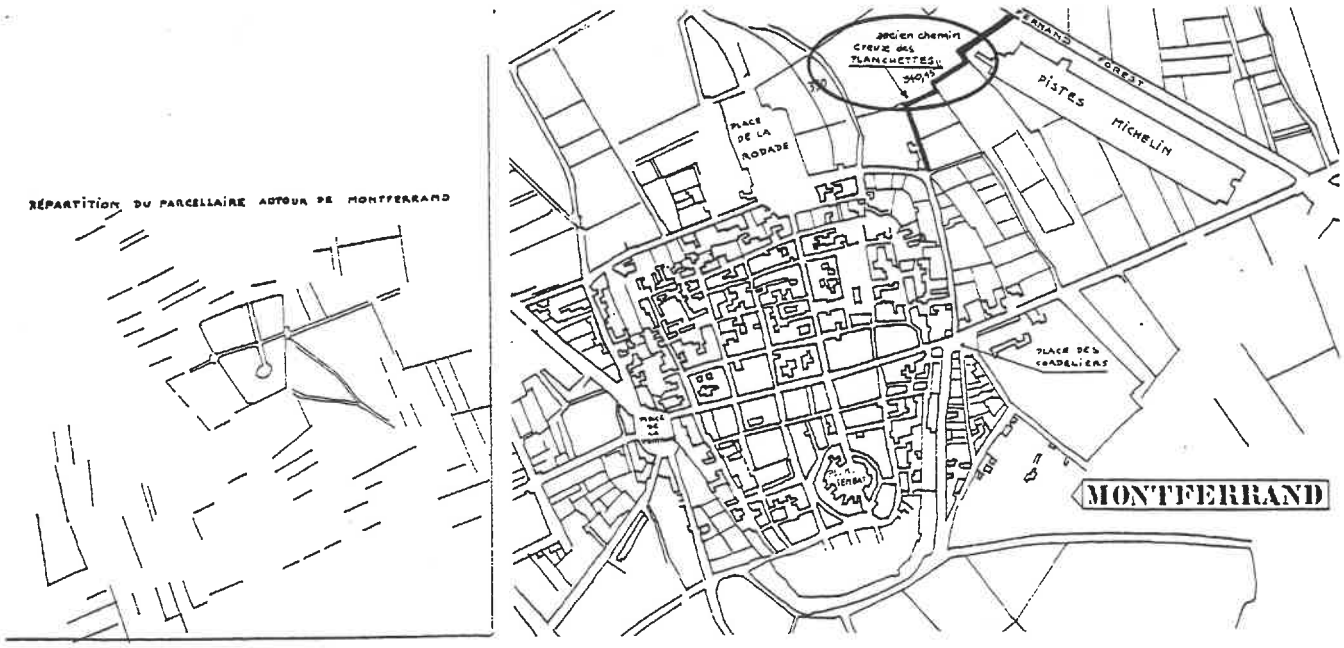

(Source du parcellaire et du plan : P. EYCHART, 1972, plan H. T.)

La *fossa duplex* des *maiora castra* de Montferrand aux *minora castra* de Chanturgue

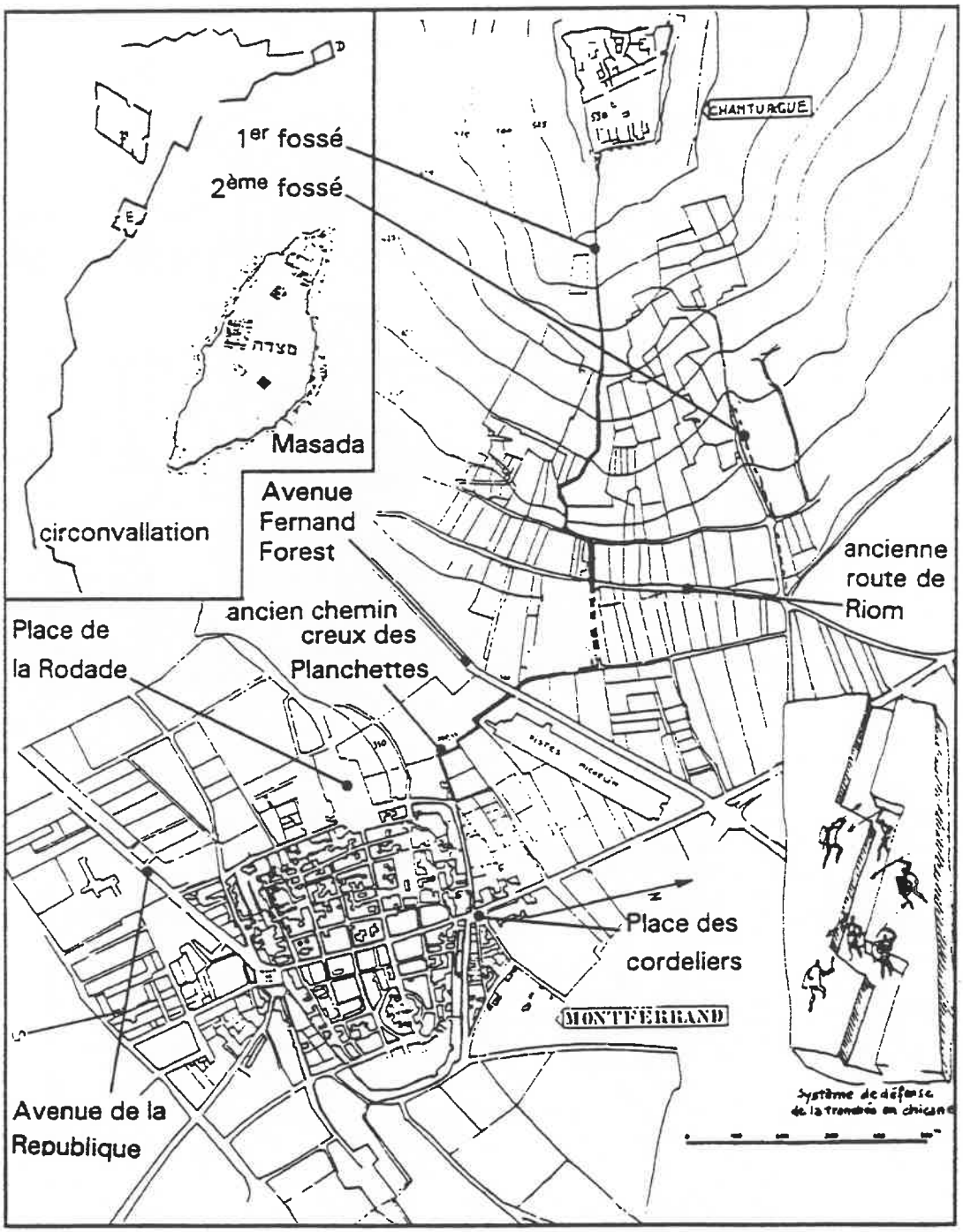

Fig. 40 Plan de Montferrand. *Tracé du chemin des Planchettes reliant Montferrand au corps de garde de Chanturgue. En haut à gauche, tracé du chemin creux en chicane reliant les camps D et F de Masada. Remarquer le rempart de circonvallation en lignes brisées.*

(Source : P. EYCHART, 1987, p. 149.)

PLANCHE XCVIII

Maquette du massif des Côtes : relief en éclairage nord-ouest

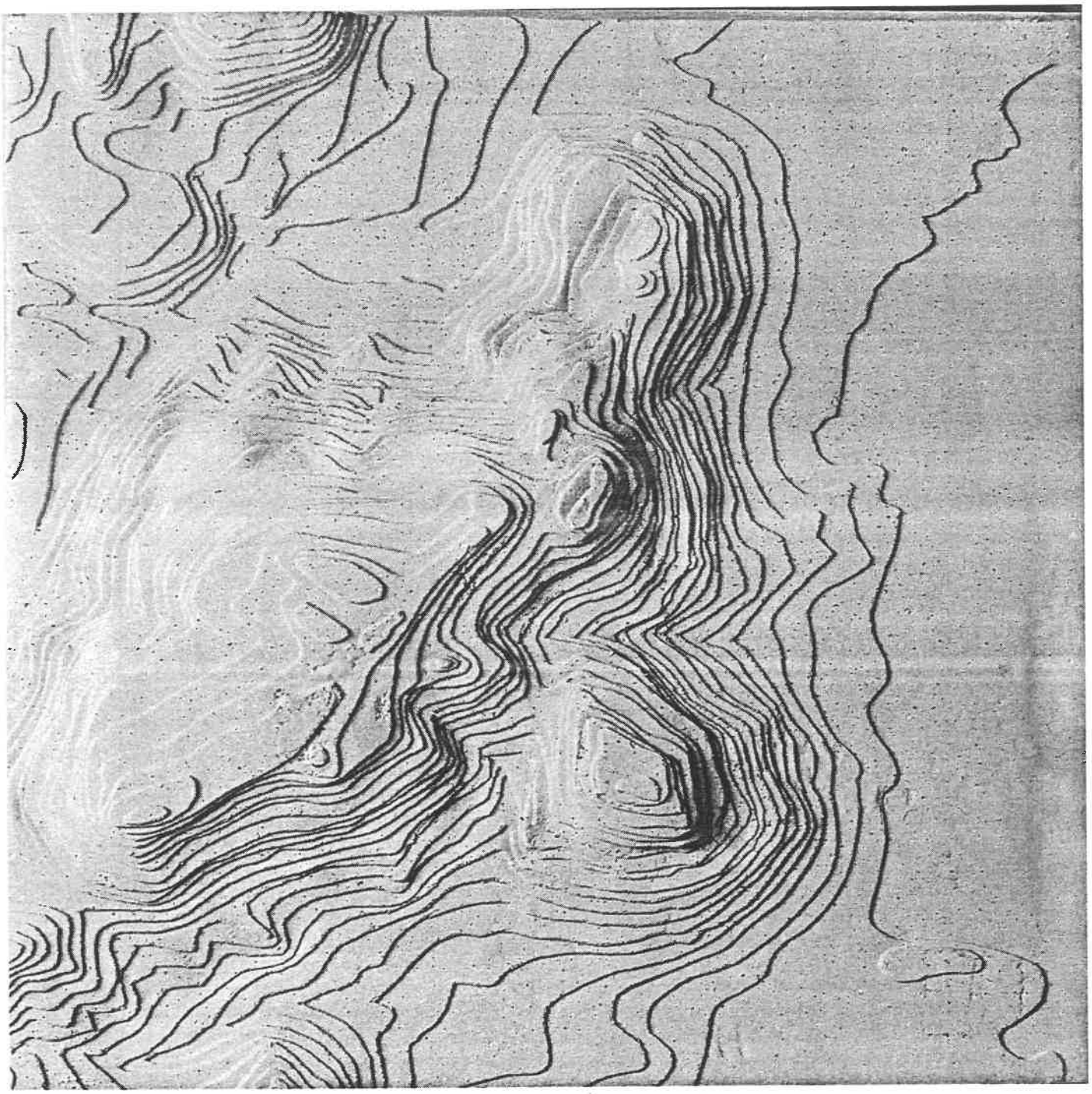

(Pour la discussion de : *urbis situs ; altissimus mons ; omnes aditus difficiles ; castra prope oppidum in monte posita ; omnes eius iugi colles ; erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; collis nudatus* et *alter (collis) ; dorsus eius iugi ; aditus ad alteram partem oppidi ; collibus circumuehi ; despectus in castra ; eodem iugo ; inferiore loco ; ab dextra parte alio ascensu ; mille CC passus ; amfractus* et *circuitus ; a medio fere colle ; natura montis ; sex pedum murus ; superiorem partem collis ; satis magna/ae ualles ; sub infimo colle ab dextro latere hostium ; paulo aequior locus ; locus superior ; planities ; radices collis ; etc.*)

PLANCHE XCVIII *bis*

Maquette du massif des Côtes : relief en éclairage nord-est

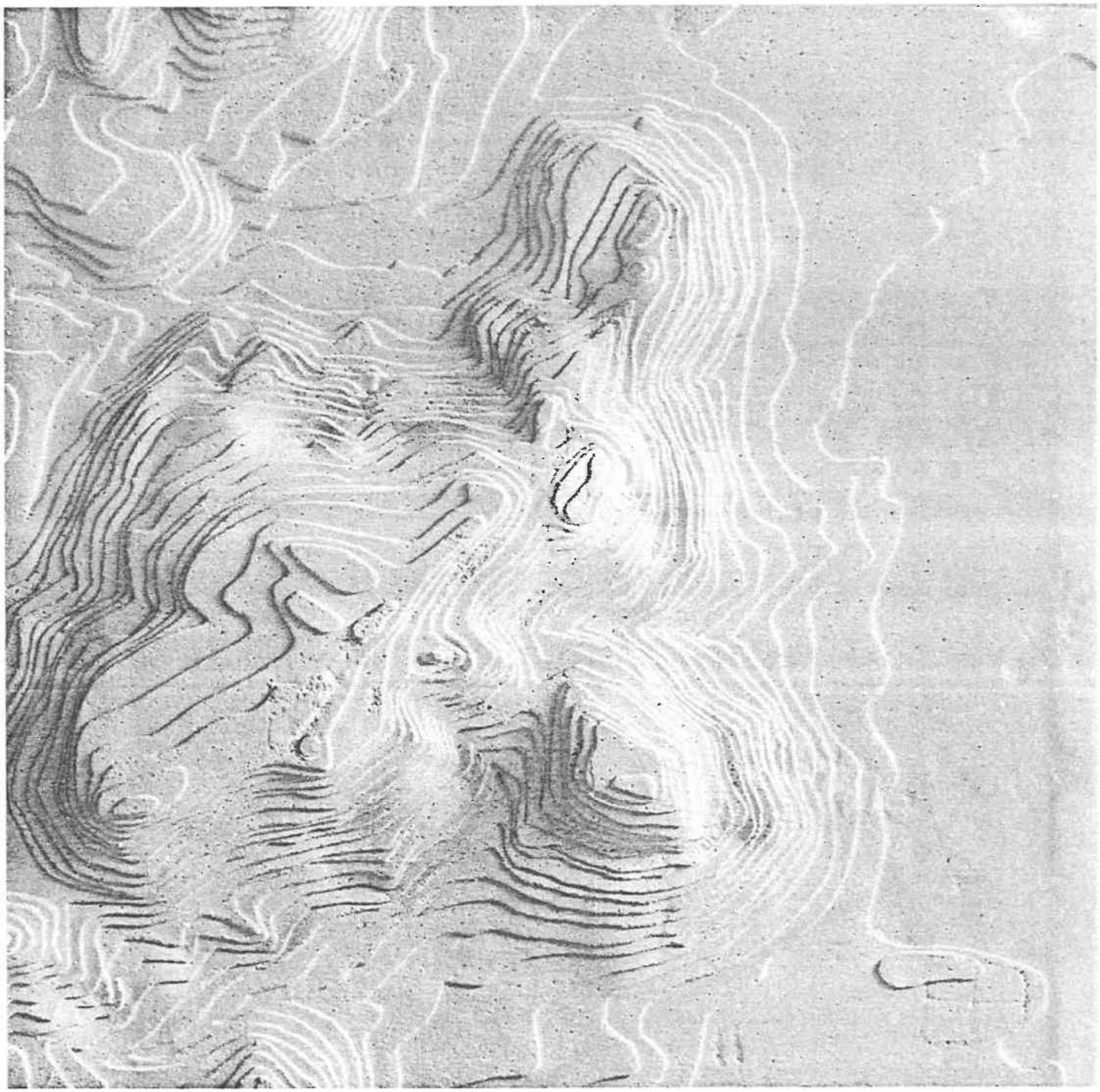

(Pour la même discussion de : *urbis situs ; altissimus mons ; omnes aditus difficiles ; castra prope oppidum in monte posita ; omnes eius iugi colles ; erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisus ; collis nudatus* et *alter (collis) ; dorsus eius iugi ; aditus ad alteram partem oppidi ; collibus circumuehi ; despectus in castra ; eodem iugo ; inferiore loco ; ab dextra parte alio ascensu ; mille CC passus ; amfractus* et *circuitus ; a medio fere colle ; natura montis ; sex pedum murus ; superiorem partem collis ; satis magna/ae ualles ; sub infimo colle ab dextro latere hostium ; paulo aequior locus ; locus superior ; planities ; radices collis ; etc.*)

PLANCHE IC

Les deux lectures de *e regione oppidi collis*

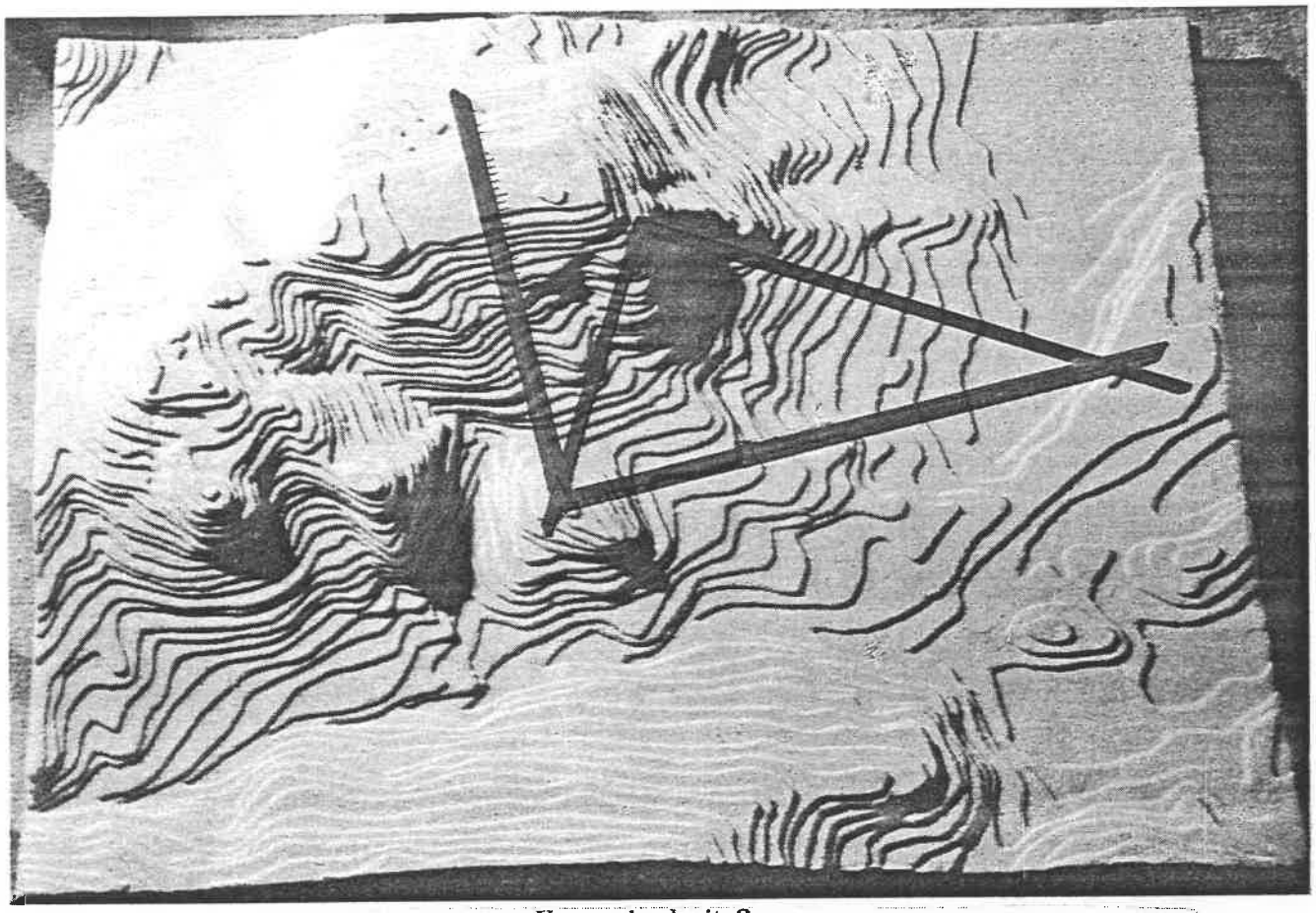

Un angle droit ? ...

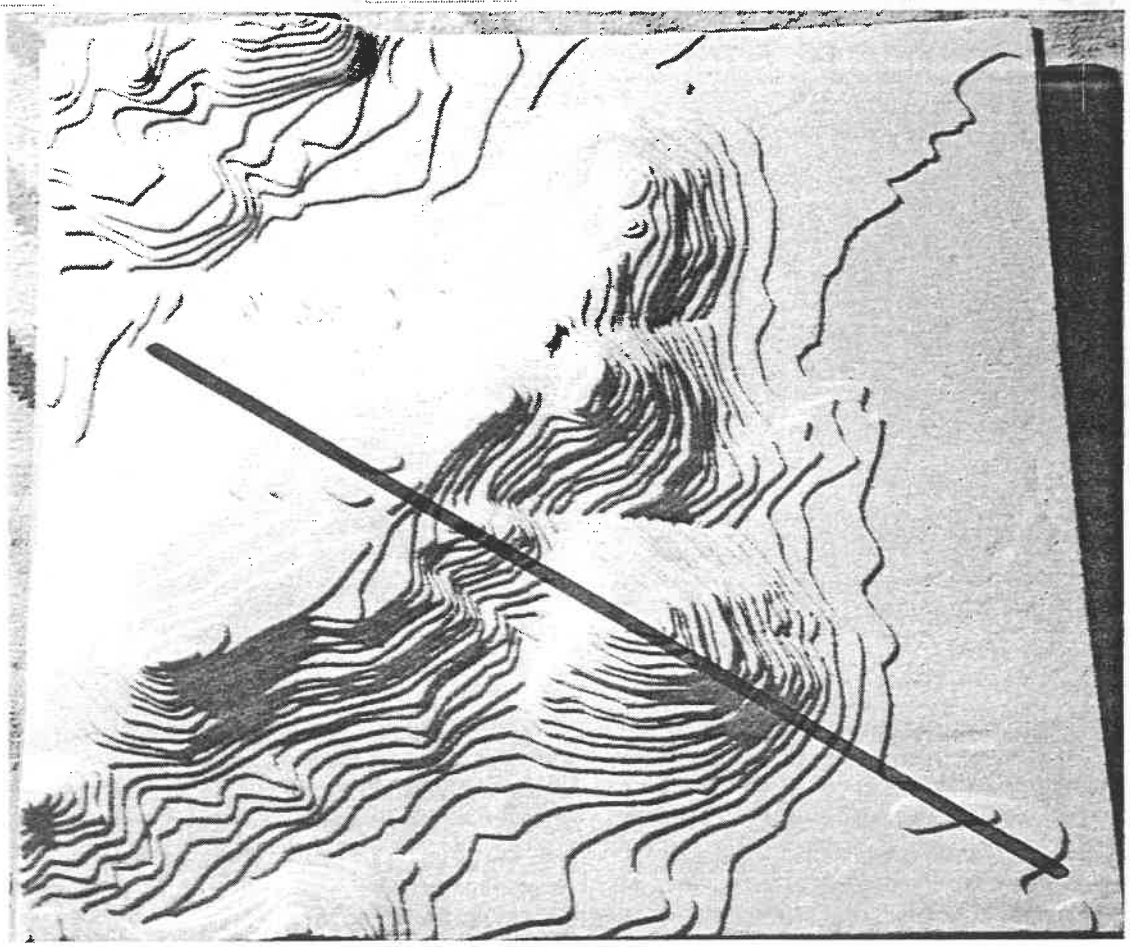

... ou une ligne droite ?

PLANCHE C

La bataille de Gergovie *avec diversion par la gauche* selon B. MARQUE (1937)

L'ÉCHEC DE CÉSAR SOUS GERGOVIE

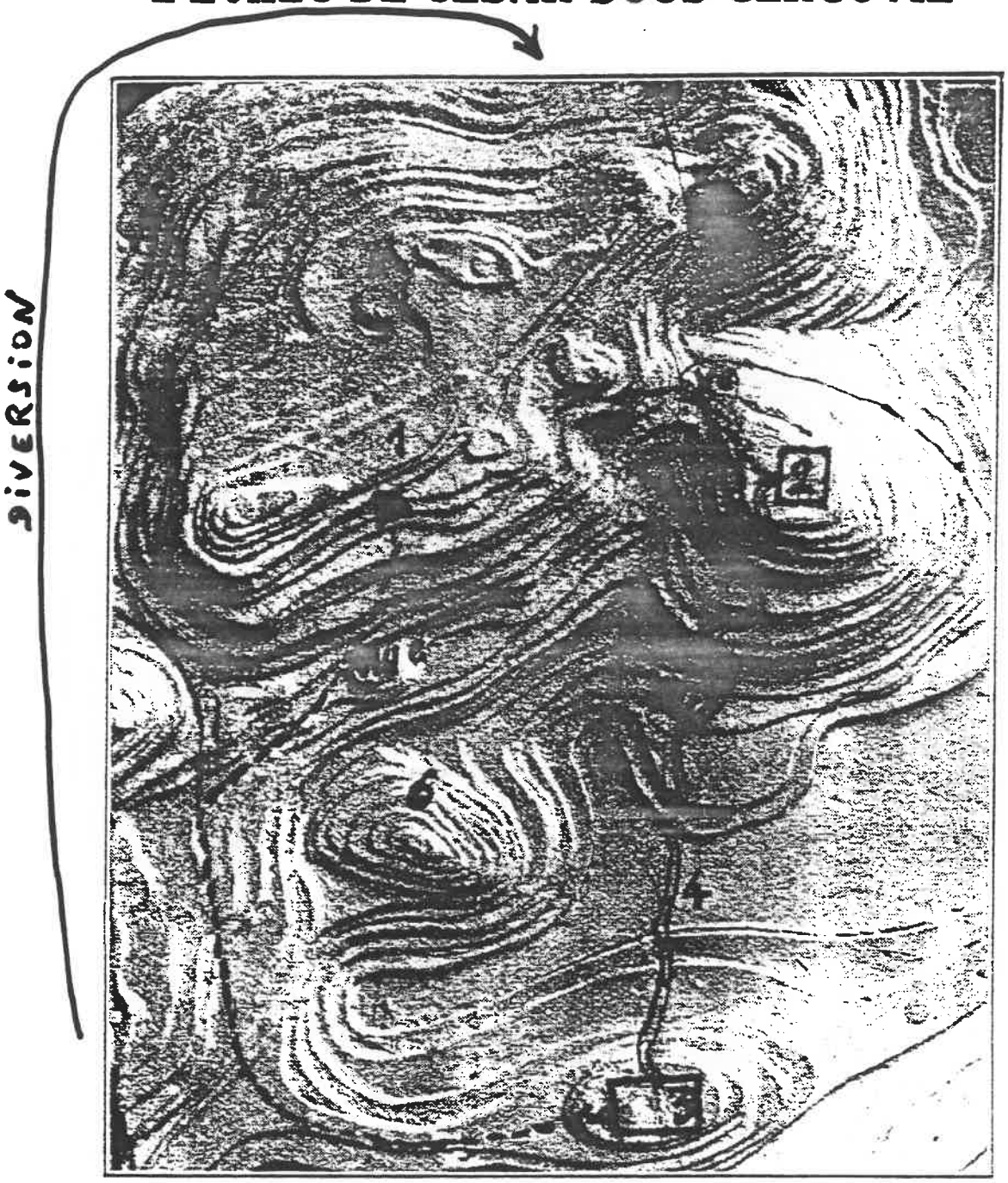

1. Plateau de Gergovie aux Côtes de Clermont.
2. Puy de Chanturgue relié aux Côtes par le Maupas.
3. Grand camp de César à Clermont-Ferrand.
4. Fossa duplex reliant les deux camps et large de 12 pieds.
5. Puy de Var.
6. Colline de Montjuzet.

••••••• Marche d'attaque de la VIIIe légion.

La bataille de Gergovie selon M. BUSSET (1933)

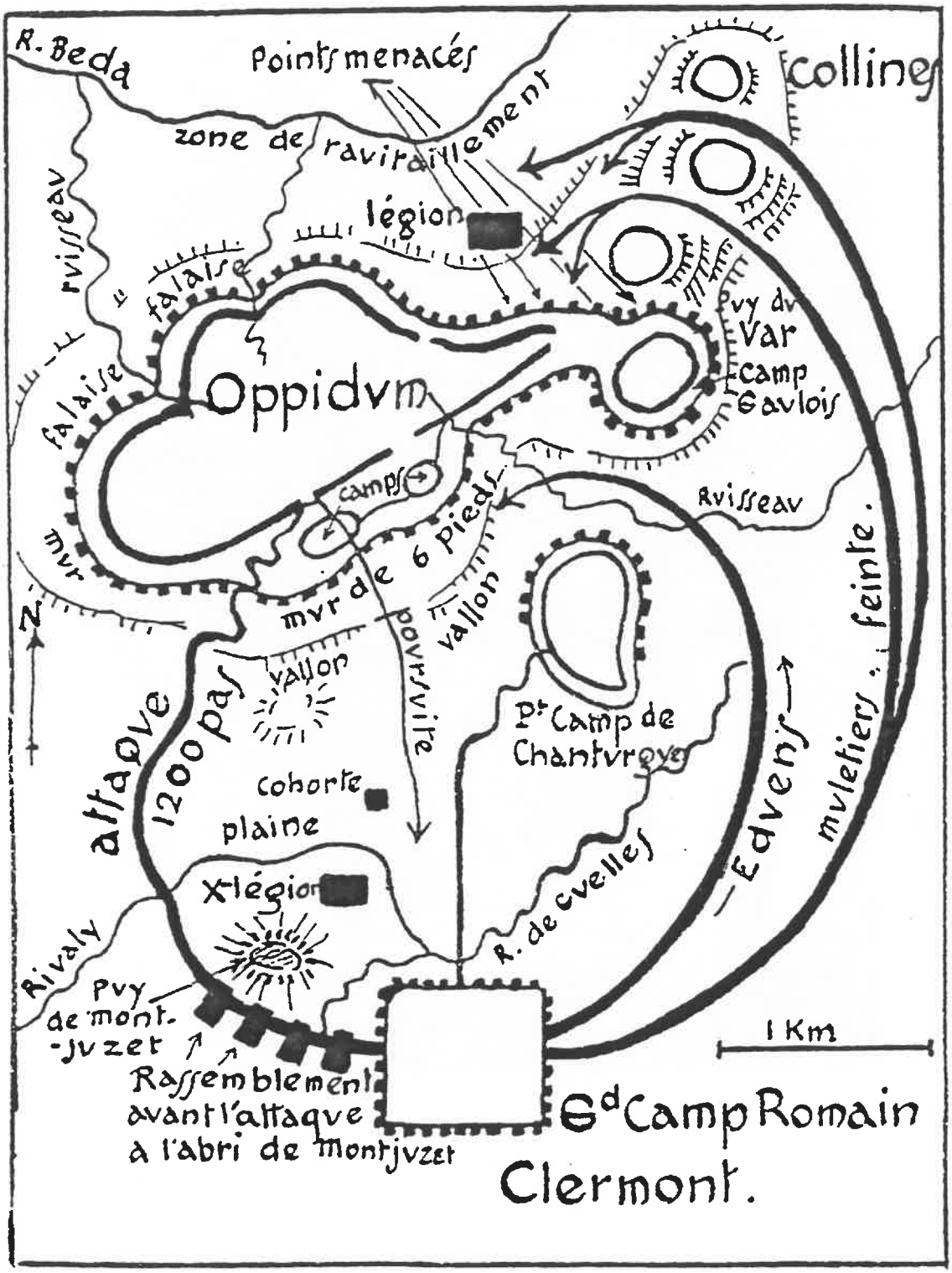

(On notera l'emplacement du grand camp, la direction de l'assaut et la traversée du *iugum* de collines par les troupes de la diversion ; mais on retiendra la localisation des points menacés de l'autre côté de l'oppidum, l'orientation de la diversion par la droite, le point atteint par la légion détachée et le mouvement de diversion des Héduens par le centre.)

PLANCHE CII

Plan de la bataille de Gergovie aux Côtes selon P. EYCHART

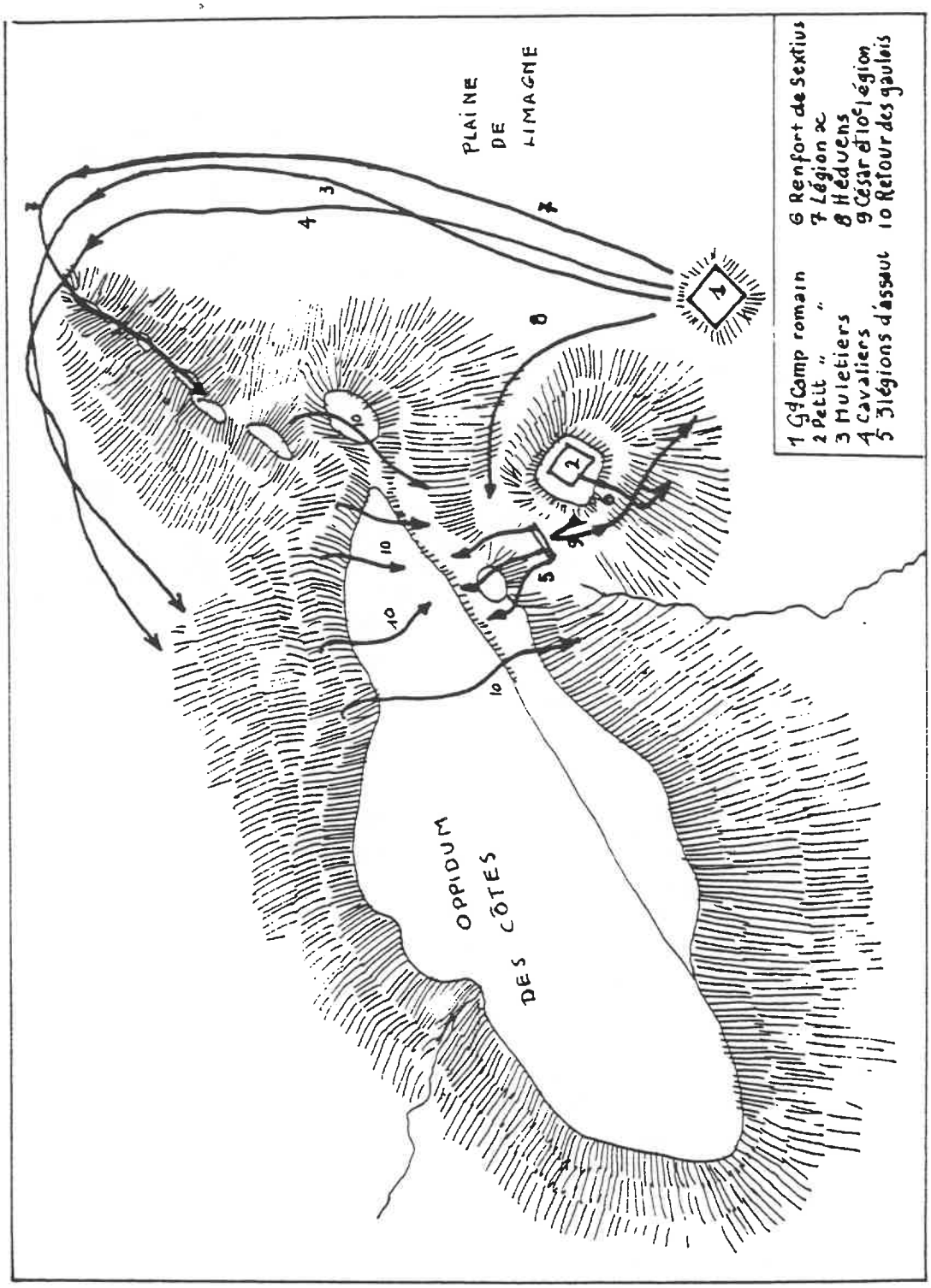

(On observera l'emplacement du grand camp sur la ligne de l'oppidum et de la colline du petit camp, la région menacée de l'autre côté de l'oppidum, l'orientation de la diversion sur la droite et le trajet des Héduens ; mais on s'interrogera sur le mouvement de la légion détachée et sur celui des cohortes de Sextius.)

Schéma de la bataille de Gergovie aux Côtes selon P. EYCHART

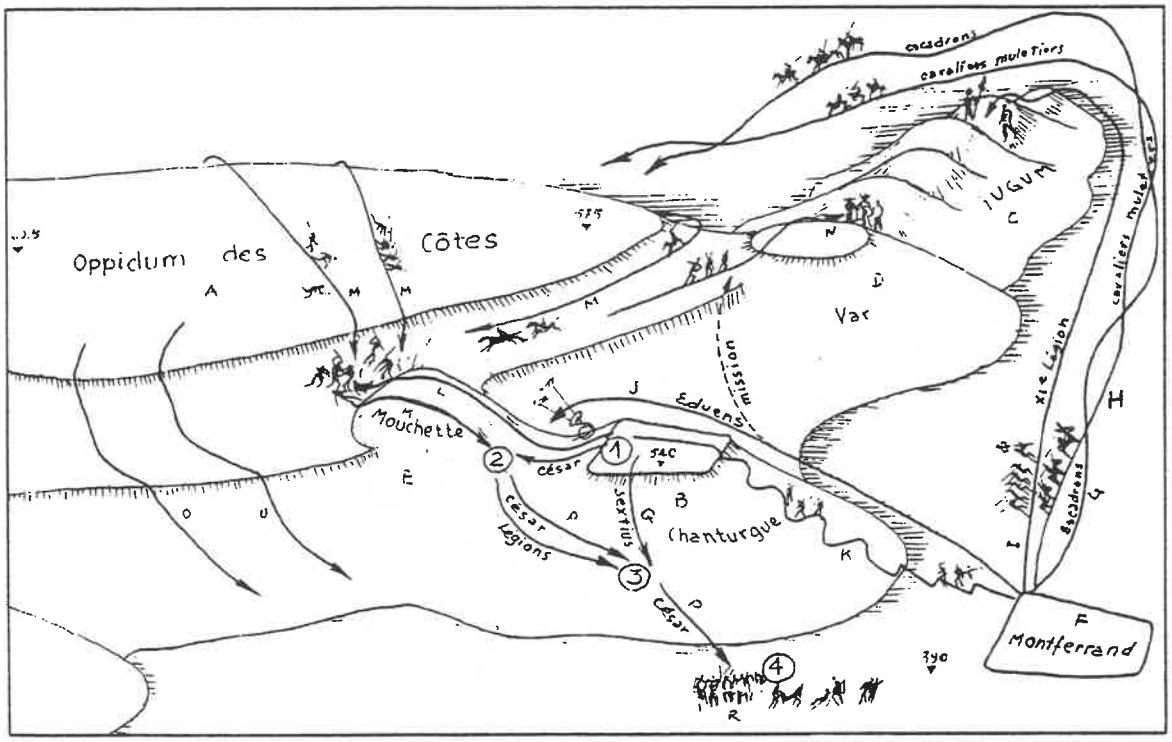

Fig.47 Schéma de la bataille aux Côtes (fig.47, ci-contre)
A : L'oppidum
B : La colline du petit camp (première colline, Chanturgue)
C : Le *iugum*
D : Var, la deuxième colline
E : La Mouchette, troisième colline
F : Montferrand, grand camp
G : Escadrons (mouvement nocturne)
H : Cavaliers, muletiers
I : IXe légion
J : Mouvement des Éduens
K : Marche des légions d'assaut, en zigzag
L : Assaut
M : Retour des Gaulois
N : Gaulois détachés sur le *iugum*
O : Gaulois débordant à gauche
P : Marches de César, 1, 2, 3, 4
Q : Mouvement de Sextius jusqu'au point 3
R : Légions regroupées dans la plaine, au pied de la colline

(On s'interrogera sur le rapport du texte et du terrain à propos de la présumée troisième colline de la Mouchette et de l'assez grande, ou des assez grandes, vallée/s.)

PLANCHE CIV

Une tentative de reconstitution schématique de la bataille

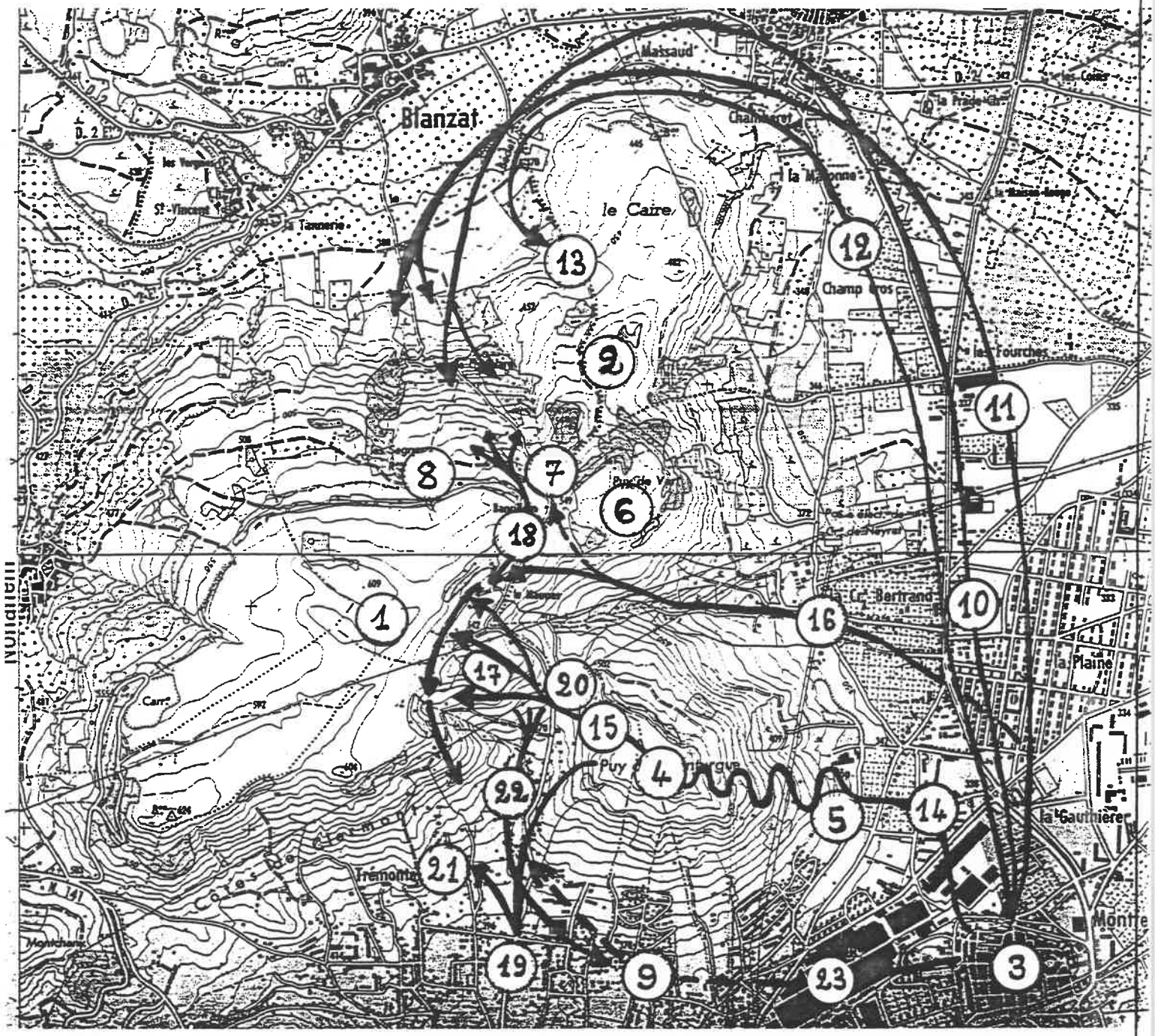

1. Vrbs & oppidum *(in altissimo monte ; omnes aditus difficiles).* - **2.** Omnes eius iugi colles *(y compris le* mons, *peut-être, qui pourrait en retour désigner tout le* iugum*).* - *(On ne peut que supposer les* castra *gaulois* prope oppidum in monte posita, *entre le* murus oppidi *et le* sex pedum murus a medio fere colle *-à mi-hauteur du* mons-, *ainsi, peut-être, que sur les collines.)* - **3.** Castra > maiora castra *(dans la plaine, sous la vue plongeante,* despectus, *des sommets gaulois).* - **4.** Collis ex omni parte circumcisus *(e regione oppidi)* sub ipsis radicibus montis > minora castra. - **5.** Fossa duplex duodenum pedum *(ses deux* brachia *étant à supposer au nord et au sud du versant est).* - **6.** Collis nudatus = alter (collis) = "id iugum", *pour lequel craint Vercingétorix.* - **7.** Dorsus eius iugi *prope aequus sed angustus* = aditus *ad alteram partem oppidi, fortifié d'urgence.* - **8.** Altera pars oppidi *(à la fois par rapport aux* minora castra *et par rapport à la direction de l'assaut).* - **9.** En ces parages, la *planities* et l'*initium ascensus,* d'où l'*oppidi murus* se trouve à quelque *1 000 ou 1 200 pas.* - **10.** Diversion 1 : mouvement nocturne des *conplures equitum turmae* par un *longus circuitus.* - **11.** Diversion 2 : mouvement matinal des *muliones (et des pauci equites) : collibus circumuehi.* - **12.** Diversion 3 : mouvement dans la matinée de la *legio una (undecima ?) eodem iugo.* - **13.** L'*inferior locus* où la légion de diversion, *paulum progressa,* a pu se cacher dans les bois. - **14.** Le passage des légions d'assaut entre les fossés, marche d'approche avec *circuitus* d'un camp à l'autre. - **15.** L'assaut donné vers midi à l'oppidum et la prise des *trina castra.* - **16.** Le mouvement des Héduens, *ab dextra parte alio ascensu eodem tempore, manus distinendae causa. (Leur mission les dirigeait sur leur droite pour faire diversion, mais ils se retourneront sur leur gauche et paraîtront* ab latere nostris aperto...*)* - **17.** Les possibles *satis magnae ualles,* entre lesquelles la colline de la Mouchette. - **18.** L'aller des Gaulois *ad alteram partem oppidi,* à la *munitio* de l'*aditus ;* et leur retour inopiné, qui les fait se ranger à temps *sub muro.* - **19.** Sextius envoyé en secours du petit camp *sub infimo colle ab dextro latere hostium.* - **20.** César posté avec la Xe légion, en réserve et en appui, *paulo aequiore loco.* - **21.** Sextius ayant pris position avec ses cohortes en un *locus superior* pour s'opposer à la furie et au débordement gaulois. - **22.** La retraite des légions jusqu'à la *planities* où elles se reforment : Vercingétorix ramenant aussitôt les siens du pied du plateau, *ab radicibus collis.* - **23.** (L'attaque par la plaine dans l'hypothèse de la leçon *raros milites qui ex oppido animaduerterentur*).

BIBLIOGRAPHIE ET AUTRES SOURCES

A supposer que l'idée même de bibliographie exhaustive eût un sens, celle qui suit n'en est pas une ; on voudrait seulement qu'elle fût toute utile au sujet. On y a retenu ce qui, directement ou indirectement, a paru le servir et l'éclairer ; on y a inclus certains ouvrages ou articles dont on n'a pu avoir qu'une connaissance indirecte et de seconde main, mais qu'on a cependant exploités ou dont on a tenu compte : ils sont indiqués par un *. Les sources non bibliographiques -cartes, plans, documents d'archives...- se trouvent à leur place alphabétique.

Cette bibliographie, plutôt que d'être divisée thématiquement suivant les différents angles d'approche, l'est de façon pragmatique en quatre parties :

I. Textes anciens concernant directement ou indirectement la question de Gergovie.
II. Sources médiévales et modernes traitant de Gergovie ou y touchant d'assez près.
III. Ouvrages usuels ou généraux venant appuyer la recherche ; autres, qui l'illustrent occasionnellement.
IV. La locution *e regione*: corpus des occurrences et documents annexes.

I. TEXTES ANCIENS

CESAR (Jules ; -101-44), *et les trois anonymes sous son nom, constituant le "Corpus Caesarianum" :*

Commentarii de Bello Gallico. *(Le VIIIe et dernier livre étant d'HIRTIUS, comme on sait).*
Commentarii de Bello Ciuili.
Commentarii de Bello Alexandrino. *(Attribuable à HIRTIUS ?).*
Commentarii de Bello Africo. *(Anonyme).*
Commentarii de Bello Hispaniensi. *(Auteur inconnu, mais langue et style peu classiques).*

MANUSCRITS du "De B. G." CONSULTES (les sigles varient selon les éditeurs) :

Classe α, 1ère famille :
A : Amstelodamensis 81 (codex Bongarsianus, IXe-Xe s.).
M : Parisinus Lat. 5056 (codex Moysiacensis, XIIe s.).
Classe α, 2e famille :
B : Parisinus Lat. 5763 (codex Parisinus, IXe-Xe s.).
R : Vaticanus 3864 (codex Romanus, Xe s.).
Classe β, 1ère famille :
T : Parisinus Lat. 5764 (codex Thuaneus, XIe s.).
f ou V : Vindobonensis 95 (XIIe s.).
Classe β, 2e famille :
U : Vaticanus 3324 (codex Ursinianus, XIe s.).
l ou R : Laurentianus 541 (codex Riccardianus, XIe-XIIe s.).

EDITIONS, TRADUCTIONS :
Il n'était pas question d'énumérer toutes les éditions ou traductions des Commentaires ; c'est pourquoi ne figurent pas ici de grandes ou importantes éditions comme celles de Vossius (Amsterdam, 1697), Graevius (Amsterdam, 1697 ; Leyde, 1713), Davisius (Cambridge, 1706), Clarke (Londres, 1712), Oudendorp (Leyde, 1737), Pécis (Parme, 1786), Oberlin (Leipzig, 1805), *etc.*

Si pourtant les listes chronologiques qui suivent sont relativement longues, c'est qu'il s'agissait de

comparer, en certains points particuliers du texte, les leçons ou variantes retenues, les traductions arrêtées, les interprétations proposées.

Les noms marqués **en gras** sont tantôt celui de l'**éditeur** du texte (dans le corps de la notice), tantôt celui de son **traducteur** (en tête de la notice).

I. CORPUS CAESARIANUM (parfois réduit au B.G. et au B.C.)

CAII IULII CÆSARIS Commentariorum libri, ex recognitione J. **ANDREÆ**, Romæ, in domo Petri de Maximis, per Arn. Pannartz et Conr. Sweynheym, *(editio princeps)*, 1469. - *(Publie qui et non ne en B.G. VII, 45, 7.)*

LAIGUE dit **BEAUVOYS** (Etienne de), Les Commentaires de Iules Cesar, de la guerre Civile, de la guerre Alexandrine, de la guerre Daffrique, de la guerre Despaigne, translatez par noble homme Estienne Delaigue dict Beauuoys, des batailles & conquestz faictz par Cesar au pays de Gaule, translatez par feu de bonne memoire Robert Gaguin general de lordre de la saincte Trinite, deux parties en un volume, Gal(l)iot du Pré et Poncet le Preux, Paris, 1531. - *(Traduit qui et non ne en B.G. VII, 45, 7.)*

C. IVLII CAESARIS rerum ab se gestarum Commentarii, ed. Michel **VASCOSAN**, Paris, 1543. - (Contient les *Picturae* de Johannes JUCUNDUS Veronensis ; l'Index *[Alphabetica descriptio]* de Raymundus MARLIANUS ; l'*Epitome belli Gallici ex Suetonii Tranquilli monumentis quae desiderantur* d'EUTROPE ; un Index alphabétique *[anonyme : celui de JUCUNDUS ?]*. - *Publie ne et non qui en B.G. VII, 45, 7.*)

C. IVLII CAESARIS Commentariorum libri VIII *quibus adiecimus suis in locis D. Henrici GLAREANI doctissimas annotationes*, ed. Nicolas **BRYLING**, Bâle, 1544. - (Contient en outre les trois livres *De bello ciuili Pompeiano* et les livres *De Bello Alexandrino, Africano, Hispaniensi* ; une *Epistola nuncupatoria* de JUCUNDUS ; les *Picturae* de JUCUNDUS, où Gergovie ne figure pas ; l'*Index* de MARLIANUS revu, corrigé et augmenté par Thomas WOLF.)

DU MOULIN (Antoine), Les Commentaires de Iules Cesar, translatez par noble homme Estienne de Laigue dit Beauuoys *[et par Robert Gaguin]*, nouuellement reueuz & corrigez *[par A. du Moulin]*, imprimé par Pierre Gaultier pour Iehan Barbé, Paris, 1545. - (Contient le *Prologue sur les Commentaires de Iules Cesar de la guerre Gallicquaine* par R. GAGUIN, les *Picturae* de JUCUNDUS, un Index des noms de lieux.)

C. IVLII CAESARIS rerum ab se gestarum Commentarii, ed. Jean **FRELLON**, Lyon, 1557. - (Contient les *Picturae* de JUCUNDUS, des Index alphabétiques, l'*Epitome* d'EUTROPE, l'*Index [Breuis descriptio]* de MARLIANUS.)

C. IVLII CAESARIS De Bello Gallico Commentarii VII, ed. Bartholomée **VINCENT**, Lyon, 1574. - (Contient aussi le livre VIII *De Bello Gallico* d'HIRCIUS, les trois livres *De Bello Ciuili Pompeiano*, les livres *De Bello Alexandrino* [d'HIRCIUS], *De Bello Africano*, *De Bello Hispaniensi*, une Préface de F. HOTMAN, diverses *figurae* inspirées de JUCUNDUS, la *Descriptio* de MARLIANUS, les *Scholies* de F. URSINUS.)

C. IVLII CAESARIS rerum gestarum Commentarii XIV, *cum annotationibus H. GLAREANI, emendationibus F. VRSINI, annotationibus Fr. HOTTMANNI, scholiis ALDI MANUTII*, ex Musaeo & impensis Iacobi STRADAE, ed. Georges **CORVIN**, Francfort-sur-le-Main, 1575. - (Le *B. Al.* y est attribué à HIRTIUS. - Contient l'*Epitome* d'EUTROPE, des *Annotationes*, 40 *figurarum tabulae* réunies par Ferdinand de GONZAGUE : *tabulae topographicae et imagines machinarum bellicarum.*)

PALLADIO (Andrea), I Commentari di C. Giulio Cesare, *con le figure in rame de gli alloggiamenti, de fatti d'arme, delle circonvallationi delle Città, et di molte altre cose notabili descritte in eßi [...] per facilitare à chi legge, la cognition dell'Historia*, Girolamo Foglietti, Venise,

1598 (titre daté de 1618) ; 1ère éd., Pietro da Franceschi, Venise, 1575. - *(C'est à peu près la traduction de Fr. BALDELLI, Venise, 1557, etc.)*

VIGENERE (Blaise de), Les Commentaires de César des guerres de la Gaule, *mis en françois par Blaise de Vigenere avec quelques annotations dessus*, Nicolas Chesneau & Jean Poupy, Paris, 1576. - (Contient un *Abrégé de la vie de César*.) - *Id.*, 1589.

Id., Les Commentaires de Iules César des Guerres de la Gaule, plus ceux des Guerres ciuiles, contre la part pompéienne. *Le tout de la version de Blaise de Vigenère Bourbonnois et illustré d'Annotations*, Abel L'Angelier, 1590. - (Contient le *Sommaire d'EUTROPE des Faicts et Gestes de Iulles Cesar, extraict des Memoires de Suetone*, et les *Abbregez de FLORE sur les Decades de T. Liue*.) - *Id.*, 1594.

Id., Les Commentaires de Jules César et les annotations de Blaise de Vigenère, *avec les Paralleles de Cesar, et de Henry IIII.*, par Anthoine de BANDOLE (= Jean BAUDOIN), Jacques Rebuffé, Paris, 1625. - (Contient le *Sommaire* d'EUTROPE.)

C. IVLII CAESARIS Commentarii de Bello Gallico et Ciuili. Eiusdem librorum, qui desiderantur, fragmenta, ed. Ch. **PLANTIN**, Anvers, 1585. - (*gergobia* entre Narbonne et les Cévennes.)

C. IVLII CAESARIS rerum ab se gestarum Commentarii, ed. Antoine **GRYPHIUS**, Lyon, 1588. - (Le livre VIII du *de B. G.* est attribué à HIRTIUS ou OPPIUS ; les livres *de B. Al.*, *B. Af.* et *B. Hisp.*, à HIRTIUS. - Contient les *picturae* de JUCUNDUS, la *Descriptio* de MARLIANUS, plusieurs Index.)

C. IVLII CAESARIS quae extant, *ex emendatione Iosephi SCALIGERI, ex officina Elzeviriana*, Leyde, 1635. - (1ère éd., contenant la version de l'INTERPRES GRAECUS, ed. Gothofr. **JUNGERMANN**, Francfort, 1606 ; et Elzévir, Leyde, 1606 ; rééd. : Elzévir, Amsterdam, 1628 ; *opera et studio Arnoldi MONTANI*, Leyde, 1651 ; Amsterdam, 1661, 1670 [avec une *Tabula geographica*], *etc.*)

C. IVLII CAESARIS Commentarii, *ex Bibliotheca Fuluii Vrsini Romani*, edd. Martin **NUTIUS** et frères, Anvers, 1622. - (Contient les *Scholies* de Io. Michael BRUTUS, les *Picturae* de JUCUNDUS, la *Nomenclatura* de MARLIANUS.)

C. IVLII CAESARIS Commentarii, ed. Christophorus **CELLARIUS**, *sumptibus Maur. Georg. Weidmanni*, Leipzig, 4e éd., 1722, (1ère éd., 1705). - (Contient une carte où *Gergovia Arvernorum* est placée entre Loire et Allier, ainsi que *Gergovia Boiorum*, qui se trouve près de leur confluent.)

GOYA Y MUNIAIN (Joseph), Los Comentarios de CAYO JULIO CESAR, traducidos en castellano, 2 vol., Imprenta real, Madrid, 1798.

LE DEIST DE BOTIDOUX, Les Commentaires de César, texte et trad., 5 vol., Nicolle, Debray, J.-M. Eberhart, Paris, 1809.

TOULONGEON (Emmanuel), Mémoires de Jules César ou Commentaires de César, texte et trad., avec Cartes et Notes militaires, 2 vol., Verdière et Magimel, Paris, 1813.

CAII JULII CÆSARIS quae extant omnia opera, edd. N. L. **ACHAINTRE** & N. E. **LEMAIRE**, 4 vol., Firmin Didot, Paris, 1819-22. - (Contient au liv. 3 la *Julii Celsi Commentarii de vita Julii Caesaris* et la *Metaphrasis graeca* [de Théodore GAZA (XVe s.) ? ou plutôt de Maxime PLANUDE (±1260-1310) ?].)

ARTAUD (Nicolas-Louis), Les Mémoires de C. J. César, 3 vol., C.-L.-F. Panckoucke, Paris, 1828.

C. IVLII CAESARIS Commentarii, ed. Karl **TAUCHNITZ**, Leipzig, 1844.

C. IVLII CAESARIS Commentarii, ed. C. **NIPPERDEY**, Breitkopf & Härtel, Leipzig, 1847. *

C. JULII CÆSARIS Commentarii de Bello Gallico et de Bello Civili, par Charles **GIDEL**, Eugène Belin, Paris, 1858. - (Contient un *Dictionnaire de Géographie comparée*).

ROUSSET (Camille), Commentaires de César *suivis du Précis des Guerres de Jules César par NAPOLEON*, 2 vol., Hachette et Cie, Paris, 1872.

C. JULII CÆSARIS Commentarii ed. B. **KÜBLER** : *
I. Commentarii De bello Gallico, Teubner, Leipzig, 1893.
II. Commentarii De bello ciuili, Teubner, Leipzig, 1894.
III. Commentarii De bello Alexandrino, De bello Africo (rec. E. WÖLFFLIN), De bello Hispaniensi, Teubner, Leipzig, 1896-97.

C. IULII CAESARIS Commentarii, ed. Alfredus **KLOTZ** :
I. Commentarii Belli Gallici, B. G. Teubner, Leipzig, 1921, 1927, 1938, 1952 ; éd. revue par W. TRILLITZSCH, 1957. *
II. Commentarii rerum gestarum, Bellum ciuile, B. G. Teubner, Leipzig, 1921, 1950 ; addenda et corrigenda par W. TRILLITZSCH, 1957.
III. Commentarii Belli Alexandrini, Belli Africi, Belli Hispaniensis, Teubner, Leipzig, 1927. *

WALTER (Gérard), Historiens romains. Historiens de la République. II. César, traduction, N.R.F., Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1968. - *(Des incorrections de langue et de traduction, surprenantes dans cette collection).*

DORMINGER (G.), Commentaires de J. César, trad. all., Heimeran, Munich.

II. BELLUM GALLICUM

GAGUIN (Frère Robert), Les Commentaires de Iules Cesar, translation, sans nom de lieu ni d'imprimeur, 1485 ; *id.*, Antoine Vérard, Paris, 1488. - *(Première traduction française, offerte au roi Charles VIII. - Traduit qui et non ne en B.G. VII, 45, 7.)*

PERROT D'ABLANCOURT (Nicolas), Les Commentaires de César, *avec les Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de César par Nicolas SANSON*, Augustin Courbé, Paris, 3e éd., 1658, (1ère éd., 1650). - (Traduction de ces *belles infidelles* revue par J. SWART, 2 vol., La Haye, 1743 ; par l'abbé J.-B. LE MASCRIER, 2 vol., Barbou, Paris, 1755 ; et Amsterdam, 1763.)

LOUYS XIV DIEU-DONNE, La Guerre des Suisses. *Traduite du I. Livre des Commentaires de IVLE CESAR par LOVYS XIV. Dieu-donné Roy de France et de Navarre*, Imprimerie Royale, Paris, 1651. - *(La traduction est de M. de MONTAUSIER, Gouverneur du Roy.)*

Conquête de la Gaule faite et écrite par Jules César à l'usage de l'Ecole Royale Militaire, éd. abbé J. **VALART**, Joseph Barbou, Paris, 1761.

WAILLY (Noël François de), Commentaires de César, trad. retouchée de N. PERROT D'ABLANCOURT (et déjà revue par J.-B. LE MASCRIER), 2 vol., Barbou, Paris, 1766, 1775. - *(Trad. publiée à Parme en 1786 par Bodoni, de l'Impr. royale, sous le titre La guerre de Jules César dans les Gaules, avec des notes militaires de PECIS.)*

TURPIN DE CRISSE (Lieutenant-Général Comte Lancelot), Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires, (trad. inspirée de WAILLY), 3 vol., C. Lequatre, Ch. Guillaume Leclerc, de Bure, A. Jombert, Montargis et Paris, 1785 ; Les Libraires associés, Amsterdam et Leide, 1787.

BERLIER (Th.), Guerre des Gaules, trad. des Mémoires dits Commentaires de César, *avec un grand*

nombre de notes, Parmentier, Paris, 1825, (1ère éd., 1822).

BAUDEMENT (Théophile), Commentaires de Jules César, coll. des auteurs latins avec la trad. en français, publiée sous la direction de M. Nisard, Didot, Paris, 1854 ; (J.-J. Dubochet, Paris, 1837).

C. IVLII CAESARIS Commentarii De Bello Gallico, erklärt von Friedrich **KRANER**, W. **DITTENBERGER** und Heinrich **MEUSEL** (ed. Meusel : 1913), 20e éd. inchangée, postface et suppléments bibliographiques par Hans OPPERMANN, Weidmann, Berlin - Zurich, I, 1964, II, 1965, III (livre VIII), Dublin - Zürich, 1966. (1ère éd., Leipzig et Berlin, 1853.)

SOMMER, Les Commentaires sur la Guerre des Gaules, expliqués littéralement, traduits en français et annotés, L. Hachette et Cie, Paris, 1854-55.

LOUANDRE (Charles), Commentaires de J. César. Guerre des Gaules, texte et trad., G. Charpentier et Cie, Paris, 1855, 1885. - *(Publie et traduit qui et non ne en B.G. VII, 45, 7).*

COMPTON (W. Cookworthy), Caesar's seventh campaign in Gaul, George Bell and Sons, Londres, 5e éd., 1901, (1ère éd., 1889).

Commentaires sur la guerre des Gaules, edd. E. **BENOIST** & S. **DOSSON**, 2e tirage, Hachette, Paris, 1895, 7e éd. : 1908, (1ère éd., 1893).

CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII, according to the text of Emanuel HOFFMANN (Vienna, 1890), edited with introduction and notes by **SAINT GEORGE STOCK**, 2 vol., Clarendon Press, Oxford, 1898.

C. IVLII CAESARIS Commentarii, ed. René **DU PONTET**, Clarendon Press, Oxford, 1900, reprod. 1969. - *(Publie qui et non ne en B.G. VII, 45, 7.)*

C. J. CÆSARIS De Bello Gallico Commentarii, édition à l'usage des classes par A. **BOUE**, anc. lib. Poussielgue, éd. J. de Gigord, Paris, 10e éd., 1912.

EDWARDS (H. J.), CAESAR. The gallic war, text and traduction, The Loeb Classical Library, William Heinemann, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1958, (1ère éd., 1917).

CONSTANS (Léopold-Auguste), César. Guerre des Gaules, texte et traduction, (Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé), t. I et II, Les Belles Lettres, Paris, 1926 ; 9e tirage : 1967.

Id., Jules César. Guerre des Gaules, texte latin publié par L.-A. **CONSTANS**, Classiques Hachette, Paris, 1975, (1ère éd., 1929).

RAT (Maurice), César. La Guerre des Gaules, trad., préface et notes, Garnier-Flammarion, Paris, 1964, (1ère éd., 1933).

C. IULII CAESARIS Commentarii rerum gestarum, vol. I, Bellum gallicum, ed. Otto **SEEL**, Bibliothèque des écrits grecs et latins, Académie de Berlin, B. G. Teubner, Leipzig, 1961.

DURET (Luc), Jules César. La Guerre des Gaules. Livres VI - VII, trad. de Charles LOUANDRE "mise à jour" *(sic)*, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, Paris, 1987.

III. BELLUM CIVILE

C. IVLII CAESARIS Commentarii De Bello Ciuili, edd. F. **KRANER**, Friedrich **HOFMANN**, Heinrich **MEUSEL** (ed. Meusel : 1903), Hans OPPERMANN, Weidmann, Berlin, éd. 1963.

PESKETT (A. G.), CAESAR. The civil wars, text and traduction, The Loeb Classical Library, William Heinemann, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1961, (1ère éd., 1914).

FABRE (Pierre), César. La Guerre civile, t. I et II, texte et traduction, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 1987, (1ère éd., 1936).

IV. BELLUM ALEXANDRINUM

ANDRIEU (Jean), César. Guerre d'Alexandrie, texte et traduction, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 1983, (1ère éd., 1954).

WAY (A. G.), CAESAR. Alexandrian, African and Spanish Wars, text and traduction, The Loeb Classical Library, William Heinemann, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1955.

V. BELLUM AFRICUM

BOUVET (A.), César. Guerre d'Afrique, texte et traduction, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 1949.

WAY (A. G.), CAESAR. Alexandrian, African and Spanish Wars, text and traduction, The Loeb Classical Library, William Heinemann, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1955 (cité *supra in* IV).

VI. BELLUM HISPANIENSE

DUMAS-HINARD, Commentaires sur la Guerre d'Espagne, coll. des auteurs latins avec la trad. en français, publiée sous la direction de M. Nisard, Didot, Paris, 1854.

WAY (A. G.), CAESAR. Alexandrian, African and Spanish Wars, text and traduction, The Loeb Classical Library, William Heinemann, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1955 (cité *supra in* IV et V).

ARISTOTE (-384-322), Métaphysique, texte W. Jaeger, Oxford Classical Texts, 1980 (1ère éd. 1957) ; trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1962 : A, 1 = 980 a. - *(Sur le désir naturel de savoir.)*

CICERON (Marcus Tullius Cicero ; -106-43), De Diuinatione, I, 27. - *(Pour la notion d'*oppidum.*)*

Id., De Lege agraria, II, 31, 85. - *(Le distributif* duodeni.*)*

Id., De Prouinciis consularibus, 12. - *(Qu'il n'est rien de plus laid que les* oppida *gaulois.)*

Id., De Re Publica, I, 26. - *(Sur la notion d'*oppidum.*)*

Id., Tusculanae Disputationes, texte G. FOHLEN, trad. J. HUMBERT, Les Belles Lettres, Paris, 2e éd., 1960. - *(I, 44 : sur le désir ou la passion du vrai.)*

DION CASSIUS (Cassius Dio Cocceianus ; 155-235), Histoire romaine, traduite en français avec le texte en regard, par Etienne GROS et continuée par V. BOISSEE, t. I à VI, F. Didot, Paris, 1845-1863. - *Est l'un des trois Grecs et des huit Anciens, dont CESAR, qui citent nommément Gergovie.*

Id., texte et traduction (Earnest CARY), 9 vol., The Loeb Classical Library, William Heinemann Ltd, London, et Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1961 (first printed 1914-1927).

EUTROPE (Flavius ; 316-380), Epitome belli gallici ex Suetonii Tranquilli monumentis quae desiderantur, ed. Michael Vascosanus, Paris, 1543 ; ed. Jean Frellon, Lyon, 1557. - *Est, avec OROSE, l'un des deux Anciens qui parlent de Gergovie sans la nommer.*

Id., Breuiarium Historiae romanae ("Abrégé de l'Histoire romaine", trad. N.-A. DUBOIS), Collection des Auteurs latins publiée sous la direction de M. Nisard, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, Garnier frères, Paris, 1851.

Id., Breuiarium ab Vrbe condita, ed. H. Droysen, *in* Monumenta Germanicae Historiae, II, Weidmann, Berlin, reprod., 1961, (1ère éd., 1879).

FLORUS (Lucius -ou Publius- Annaeus Florus ; autour de 100), Epitome rerum Romanarum, "Abrégé de l'Histoire Romaine", trad. F. RAGON, Panckoucke, Paris, 1833. - *Est l'un des cinq Latins, dont CESAR, et des huit Anciens qui citent nommément Gergovie - quoique non sans confusion avec Alésia.*

Id., Histoire romaine, trad. Th. BAUDEMENT, coll. Nisard, Didot, Paris, 1854. - On trouve d'autres titres, *e. g.* : Epitome de Gestis Romanorum, ed. O. Rossbach, 1896.

Id., Tableau de l'Histoire du Peuple romain de Romulus à Auguste, texte et trad. par P. JAL, C.U.F., Les Belles Lettres, Paris, 1967.

HYGIN (Pseudo- ; époque de Trajan ?), Liber de munitionibus castrorum, ed. W. Gemoll, Teubner, Leipzig, 1879.

Id., Des fortifications du camp, texte et trad. par Maurice LENOIR, C. U. F., Les Belles-Lettres, Paris, 1979, (1er tirage, 1977).

LUCAIN (Marcus Annaeus Lucanus ; 39-65), La Guerre civile (La Pharsale), texte et trad. par A. BOURGERY, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 3e éd., 1962. - *(Parle des Arvernes comme se prétendant frères des Romains.)*

MARTIAL (Marcus Valerius Martialis ; ±40±104), Œuvres complètes, coll. Nisard, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, Garnier fr., Paris, 1851 ; Epigrammes, C.U.F., trad. H. J. Izaac, Belles Lettres, Paris, t. I, 1930, t. II, 1ère et 2e parties, 1933. - *(IV, 64 : le jugum du Janicule.)*

OROSE (Paul : Paulus Orosius ; 390-418)), Aduersus Paganos (quos uocant) historiarum libri septem, ex officina Iasparis Gennepaei, Coloniae, 1542. - *Est, avec EUTROPE, l'un des deux Anciens qui parlent de Gergovie sans la nommer.*

Id., Historiarum aduersum Paganos libri VII, ed. Carolus Zangemeister, Vienne, 1882, (et Teubner, Leipzig, 1889) ; reprod., Georg Olms, Hildesheim, 1967.

OVIDE (Publius Ouidius Naso ; -43+17/18), Métamorphoses, XIII, 618. - *(Le distributif* duodeni.*)*

PANEGYRIQUES LATINS, texte établi et trad. par Edouard GALLETIER, Les Belles Lettres, Paris, t. I, 1949, t. II, 1952, t. III, 1955. - *(Sur les noms de Bibracte et d'Autun).*

PLATON (-428/427-348/347), Théétète, Les Belles Lettres (trad. A. DIES), Paris, 1963, et Pléiade (trad. L. ROBIN), Gallimard, Paris, 1955. - *(Sur l'opinion et la science.)*

PLUTARQUE (45-125), Vie de César, *in* Les Vies des hommes illustres, traduction AMYOT, II, N.R.F., Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1951. - *(Mentionne l'anecdote d'après laquelle les Arverniens auraient suspendu en un de leurs temples une épée prise à César, et celui-ci l'y aurait laissée plus tard comme chose sacrée.)*

Id., Les Vies parallèles, texte et trad. par R. FLACELIERE et E. CHAMBRY, t. XI, Alexandre - César, C. U. F., Les Belles-Lettres, Paris, 1975.

POLYBE (vers 200-120 av. J.-C.), Histoires, texte établi et traduit par P. PEDECH, J. de FOUCAULT, R. WEIL, C.U.F., Belles Lettres, Paris.

Id., Histoire, texte traduit, présenté et annoté par Denis ROUSSEL, N. R. F., Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1970.

POLYEN (autour de 150), Stratagematum Libri octo, (rédigés en grec vers 161-169), trad. lat. par JUSTUS VULTEIUS, Iordan. Lugtmans & Ioann. du Vivié, Leyde, 1690. - *Est l'un des trois Grecs et des huit Anciens, dont CESAR, qui citent nommément Gergovie. Cite les* **Γεργοβιαῖοι.**

Id., Les Ruses de Guerres de POLYEN (...) avec Les Stratagèmes de FRONTIN, traduction française par D.G.A.L.R.D.L.C.D.S.M. *[= Dom Gui-Alexis Lobineau, religieux de la Congrégation de Saint-Maur]*, T. I et II, Ganeau, Paris, 1739, 1743.

Id., Stratagematon Libri octo et Hypotheseis, ed. Eduardus Woelfflin et Ioannes Melber, B. G. Teubner, Leipzig, 1887.

PTOLEMEE (Claude ; vers 100-170), Géographie, texte et trad. lat. par Charles MUELLER, Alfred Firmin-Didot, Paris, 1883. - *(Cite* **Αὐγουστονέμετον** *comme ville des Arvernes.)*

Id., Geographia, ed. C. F. A. Nobbe cum introductione a Aubrey Diller, Georg Olms, Hildesheim, 1966.

SENEQUE (Lucius Annaeus Seneca ; -4-65), Quaest. nat., Préf., 9. - *(Le* jugum *des Pyrénées.)*

SERVIUS (Servius Maurus Honoratus ; fin du IVe s., sous Théodose), Commentaires, *in :* PVBLIVS VERGILIVS MARO Bucolica Georgica Aeneis *cum Seruii commentariis* (avec des fragments de DONAT sur l'Enéide), François Regnault, Paris, 1529. - *(Cite un passage du journal de CESAR, d'après lequel celui-ci aurait été fait un instant prisonnier, puis relâché par erreur.)*

Id., Seruii Grammatici qui feruntur in Vergilii Carmina Commentarii, ed. Georg Thilo et Hermann Hagen, 3 vol., Leipzig, 1881, 1884, 1887 ; réimpr. photomécanique, Georg Olms, Hildesheim, 1961.

SIDOINE APOLLINAIRE (Gaius Sollius Apollinaris Sidonius ; 431-487), Epistulae et Carmina, ed. Christian Luetjohann, *in : Monumenta Germaniae Historica* , t. VIII, Weidmann, Berlin, 1887 ; nouv. éd., 1961. - *Est l'un des cinq Latins, dont CESAR, et des huit Anciens qui citent nommément Gergovie.*

Id., Poèmes et Lettres I-VI & VII-IX, texte et traduction par A. LOYEN, t. I à III, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, autour de 1960.

STRABON (58 a. Ch.-21/25 p. Ch.), Géographie, texte et trad. par F. LASSERRE, G. AUJAC, R. BALADIE, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, 1969. - *Est l'un des trois Grecs et des huit Anciens, dont César, qui citent nommément Gergovie,* **Γεργοουία.** *Mais mentionne Nemôssos,* **Νεμωσσός,** *comme capitale des Arvernes, et située sur la Loire.*

SUETONE (Caius Suetonius Tranquillus ; 75-160), Vies des douze Césars, texte et trad. par H. AILLOUD, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris ; trad. par le même, coll. Folio, Gallimard, Paris, 1986 (1ère éd. 1975). - *Est l'un des cinq Latins, dont CESAR, et des huit Anciens qui citent nommément Gergovie.*

TITE-LIVE (59 a. Ch.-17 p. Ch.), Histoire Romaine, Panckoucke ; Garnier ; Nisard 1850 ; Belles Lettres. - *Est l'un des cinq Latins, dont CESAR, et des huit Anciens qui citent nommément Gergovie.*

Id., Ab Vrbe condita libri [...]. Periochae librorum omnium, ed. Otto Rossbach, B. G. Teubner, Leipzig, 1910 ; *editio stereotypa*, Teubner, Stuttgart, 1966.

Id., Abrégé des Livres de l'Histoire Romaine de Tite-Live, P. JAL, C.U.F., Belles Lettres, 1984.

VARRON (Marcus Terentius Varro ; -116+27), De Lingua Latina quae supersunt [Libri XXV], ed. Georg Goetz et Friedrich Schoell, éd. stéréot., Adolf M. Hakkert, Amsterdam, 1964. - *(Eclaire le sens du mot* oppidum.*)*

VEGECE (Flauius Vegetius Renatus ; autour de 400), Les Institutions militaires, coll. Nisard, 1851.

Id., Epitoma Rei militaris, recensuit Carolus Lang, Teubner, Stuttgart, 1967, *editio stereotypa editionis alterius* (= 1885) ; 1ère éd., 1872.

VELLEIUS PATERCULUS (Caius ; 19 a. Ch.-31 p. Ch.), Histoire Romaine, trad. M. DESPRES, Panckoucke, Paris, 1840. - *(Mais parle d'Alésia sans parler de Gergovie.)*

Id., Histoire romaine, trad. HERBET, coll. des auteurs latins, dir. Nisard, Didot, Paris, 1854.

Id., Ex Historiae Romanae libris duobus quae supersunt post Carolum HALMIVUM iterum edidit C. STEGMANN DE PRITZWALD, *editio stereotypa editionis secundae* (= 1933 ; 1ère éd., 1873), addenda adiecit H.-D. BLVME, B. G. Teubner, Stuttgart, 1965.

Id., Histoire romaine, texte et trad. par Joseph HELLEGOUARC'H, C. U. F., Les Belles Lettres, Paris, II, 1982.

VIRGILE (Publius Vergilius Maro ; ±70-19 a. Ch.), Géorgiques, I, 232. - *(Le distributif* duodeni.*)*

VITRUVE (M. Vitruuius Pollio ; époque augustéenne), De Architectura, trad. Ch. PERRAULT (1673), éd. Panckoucke (1847), éd. Firmin-Didot (1852), ed. A. CHOISY (1909), éd. Loeb, éd. C.U.F., trad. A. DALMAS (1965 ; 1986 : éd. Balland et éd. Errance, Paris). - *(Renseigne sur l'habitat barbare.)*

II. SOURCES MEDIEVALES ET MODERNES

(On a noté, en particulier quand le titre pouvait n'être pas suffisamment explicite, la raison ou l'intérêt qui motivaient la mention de l'ouvrage.)

A. C., Atlas de la Guerre des Gaules, dessiné par A. C., Ingénieur Civil, imprimé comme manuscrit, Impr. Aost et Gentil, Paris, 1886. - *[Prend certaines libertés avec Napoléon III.]*

ACHARD (Guy), "Gergovie ou la mémoire du paysage ?", Latomus, t. I, fasc. 1, Bruxelles, janvier-mars 1991, pp. 100-117. - *["Sudiste" ; mais camps romains et assaut placés au nord du plateau.]*

ADAM (Abbé Adrien), "La deuxième bataille de Gergovia. Les défenseurs de l'antique oppidum arverne marquent un nouveau point. Après le Cartulaire du Prieuré de Sauxillanges, le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-lès-Clermont", L'Avenir du Plateau Central, Clermont-Ferrand, 2 mars 1933.

AGACHE (Roger), Vues aériennes de la Somme et recherche du passé. Introduction à la prospection aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme, n° spécial du *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord*, n° 5, (93 clichés), Amiens, 1962. - *[Problèmes de l'oppidum et des castra.]*

Id., Archéologie aérienne de la Somme, album photographique de 178 clichés de l'auteur, n° spécial du *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord*, n° 6, Amiens, 1964.

Id., Détection aérienne des vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords, n° spécial du *Bull. de la Soc. Préh. du Nord*, n° 7, Amiens, 1970 ; nouv. éd., 1971.

Id., La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, 1978.

Id., "Les «Camps Romains», mirages et réalités", dans *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Bulletin de l'Institut d'Etudes latines de Tours et du Centre de recherches André Piganiol, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, t. II, pp. 278-286.

AIGUEPERSE (Antoine-Jean-Baptiste d'), Une visite à Gergovia, 15 juillet 1840, Louis Perrin, Lyon, 1847, extrait des *Archives de la Société littéraire de Lyon*. - *[Attaque du plateau par le sud.]*

AJALBERT (Jean), "Chronique d'Auvergne", Le Temps, dimanche 25 septembre 1932. - *[1ère annonce de la "découverte" de M. Busset.]*

Id., Feux et cendres d'Auvergne, La Renaissance du Livre, Paris, 1934. - *[Palinodie de l'auteur.]*

Id., "La bataille de Gergovie", Revue d'Auvergne, t. LI, n° 4, Clermont-Ferrand, 1937, pp. 139-140.

ALIBERT et **AYMAR** (J.), "Communications préhistoriques II. Contribution à l'étude de la Trépanation préhistorique. - Outillage lithique spécial du Plateau de Gergovie (Puy-de-Dôme)", Bull. arch., hist. et art. de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1922, t. 50, pp. 103-109, planche.

ANVILLE (Jean-Baptiste Bourguignon d'), Eclaircissements géographiques sur l'Ancienne Gaule précédés d'un Traité sur les mesures itinéraires des Romains et de la lieue gauloise, publiés sans nom d'auteur, (ils seraient *[?]* de l'abbé Augustin BELLEY, *voir ce nom*), Veuve Estienne, Paris, 1741. - *[Gergovia ne se trouvait pas sur le site d'Augustonemetum, mais au sud de celui-ci.]*

Id., La Gaule dans son état au tems de la conquête par César pour l'histoire romaine de Mr Crevier, 1745, carte, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1 Fi 207.

Id., Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760. - *[Critique catégorique du scepticisme de Lancelot.]*

Id., Gallia antiqua, ex Ævi Romani monumentis eruta, apud auctorem, in Ædibus Regiis, vulgo les Galeries du Louvre, 1760 ; carte publiée dans la *Notice de l'ancienne Gaule*, où elle figure avant la Préface.

ARBOS (Philippe), "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, pp. 623-655. - *["Sudisme" traditionnel.]*

AUCLER (Claude), Lettre de l'agent voyer en chef au préfet du Puy-de-Dôme [communiquée par celui-ci au journal] *"relative à d'intéressantes découvertes faites ces jours derniers à Gergovia"*, Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, dimanche 14 juillet 1861, p. 2.

Id., "Note sur les ruines découvertes sur le Plateau de Gergovia en juillet 1861", Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, IV, 1862 ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862.

AUDOLLENT (Auguste), Clermont Gallo-Romain, Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, Mélanges littéraires publiés à l'occasion du centenaire de sa création, 1910.

Id., "Clermont gallo-romain, (Communication faite à la séance du 5 janvier 1911)", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 2e série, XXXI, Louis Bellet, Clermont-Ferrand, 1911, pp. 93-96.

Id., "Les sources de Gergovie", Revue des Etudes Anciennes, t. 24, 1922, pp. 153-154. - *["Sudiste".]*

Id., Gergovie, Syndicat d'initiative, Clermont-Ferrand, s. d. [1931 ou 1932 ?] ; réimpression G. Montlouis, Clermont-Ferrand, 1933. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Id., Découverte d'un «Oppidum» près de Clermont-d'Auvergne, Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vendredi 10 février 1933 ; résumée dans le *Journal Officiel* du 11 février, et dans les *Comptes rendus* de l'Académie, bulletin de janvier-mars, p. 59 ; publiée dans la *Revue Archéologique*, 6e série, t. I, E. Leroux, Paris, janvier-juin 1933, pp. 24-40 ; tiré à part chez Ernest Leroux, Paris, 1933. - *["Nordiste" circonspect.]*

Id., Interview, La Liberté [de Paris], 14 février 1933. *

Id., Interview, Le Matin, 15 février 1933 ; *id.*, Le Nouvelliste, 16 fév. 1933 ; (voir les numéros du 14 au 19 du même mois). *

Id., Interview, Le Nouvelliste [de Lyon], 17 fév. 1933. *

Id., "La Découverte des Côtes de Clermont", La Région du Centre, n° 133, mars 1933, pp. 67-69.

Id., Qu'a-t-on découvert sur les «Côtes» de Clermont ?, *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 39, avril 1933, pp. 53-58 ; tiré à part, Chartres, 1933.

Id., "La nouvelle Bataille de Gergovie", L'Echo de Paris, mercredi 28 juillet 1937 (interview recueillie par H. Gautier-Florennes). - *[Prudent, mais resté favorable aux Côtes de Clermont.]*

AUDOUZE (Françoise) et **BUCHSENSCHUTZ** (Olivier), Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989.
- *[L'* horizon *de l'oppidum ; suspension du jugement entre les Côtes, Merdogne et Corent.]*

AYMAR (J.), *cf.* **ALIBERT** et AYMAR, "Communications préhistoriques II. Contribution à l'étude de la Trépanation préhistorique. - Outillage lithique spécial du Plateau de Gergovie (Puy-de-Dôme)", Bull. arch., hist. et art. de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1922, t. 50, pp. 103-109, planche.

Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme, *Archéologie en Auvergne,* directeur de la publication : Luc TIXIER, Circonscription des Antiquités Auvergne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Clermont-Ferrand, 1990. - *["Sudisme" traditionnel, sinon officiel.]*

BALLAGUY (Paul), "Le mont qui fit échec à César : Gergovie", Le Correspondant, 25-01-1937, pp. 129-143. - *["Sudiste", avec citation de la communication de GORCE du 07-11-1936 à l'Académie.]*

BALME (Dr Pierre), voir : **DESFORGES** (Emile) et BALME (Pierre), Gergovia, *L'Auvergne littéraire, artistique, félibréenne*, 6e année, n° 43, 1929.
- *["Sudisme" traditionnel, mais avec hypothèse de l'assaut par l'est.]*

Id., Clermont-Ferrand, capitale du Massif Central, Editions U. S. H. A., Aurillac, 1931.

Id., "Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, n° 71, 10e année, 6e cahier, Clermont-Ferrand, 1933, pp. 10-34. - *[Vivacité du ton contre M. BUSSET.]*

Id., "La montagne de Gergovie", *in* Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, *"Auvergne"*, Clermont-Ferrand, 1943, pp. 3-7.

Id. et **FOURNIER** (Pierre-François), Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962.

BALUZE (Etienne), Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne justifiée par Chartes, Titres, Histoires anciennes, & autres preuves authentiques, T. I, *Livre premier contenant les comtes d'Auvergne de 886 à 1416*, et T. II, *Preuves de l'histoire de la Maison d'Auvergne*, Antoine Dezallier, Paris, 1708.
- *[Publie, avec des réserves sur son authenticité, la charte de juillet 1149.]*

BASSI (D.), Commentarii de Bello Gallico, Paravia, Torino, 1938. *

BELLAIGUE, Dissertation sur la ville de gergouie, ms. n° 975, n° X, fol. 214 à 223, vers 1725, B.M.I.U. (Bibliothèque municipale et inter-universitaire) de Clermont-Ferrand.
- *["Sudisme" qui se considère comme traditionnel ; attaque du plateau par le sud.]*

BELLEFOREST (François de), La Cosmographie universelle de tout le monde, Nicolas Chesneau, Paris, 1575. - *[Maintient Gergovie à Clermont contre G. Syméoni, dont cependant il publie la carte.]*

BELLEY (Abbé Augustin) *[?]*, Eclaircissements géographiques sur l'Ancienne Gaule précédés d'un Traité sur les mesures itinéraires des Romains et de la lieue gauloise (celui-ci de Jean-Baptiste Bourguignon d'ANVILLE, *voir ce nom*), publiés sans nom d'auteur, Veuve Estienne, Paris, 1741.
- *[Gergovia ne se trouvait pas sur le site d'Augustonemetum, mais au sud de celui-ci.]*

BERRANGER (Danièle), "Cultes et Sanctuaires gallo-romains du Centre de la France", A.L.M.A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Bulletin du G.E.L.U.C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 4, 1977, pp. 4-11, carte et planches. - *[Ignore le temple des Côtes de Clermont.]*

BERTHAULT (Pierre), Florus Gallicus, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome, Caen, 1581 ; J. Libert, Paris, 1632. - *[Hésite entre Gergoye et Clermont.]*

Id., Florus Gaulois, ou l'Abrégé du Florus Gallicus de Pierre Berthault, J. Libert, Paris, 1634.

BILLY (Pierre-Henri), "Identification et localisation. Linguistique et histoire", Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves (Trier), 1986, Max Niemeyer, Tübingen, 1989, p. 531-535.

BLAEU (Guillaume et Jean), Le théâtre du monde ou Nouvel Atlas contenant les Chartes [= cartes] et Descriptions de tous les païs de la terre, 2 tomes, G. et J. Blaeu, Amsterdam, 1638.
- *[Publient la carte de la Limage d'Auvergne de G. Syméoni.]*

BLANCHET (Adrien), Traité des monnaies gauloises, E. Leroux, Paris, 1905 ; reproduction anastatique, Forni, Bologna, 1971. - *[Réserves sur la fiabilité de J.-B. Bouillet.]*

BLANCHET (Jean-Claude), "L'apport des fouilles du XIXe siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : le camp de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) ; le Mont César à Catenoy (Oise)", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E.N.S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, t. II, pp. 21-36.

BLETTERIE, Plan du triage du communal du plateau de Gergovie, 1781, sept. 10-13, (entre Jean Peghoux, seigneur de Merdogne, et les habitants du lieu), Archives du Puy-de-Dôme et de l'ancienne province d'Auvergne, Archives départementales, Clermont-Ferrand, 1 E 16.

BOMPART DE ST VICTOR, Dissertation sur la ville de Gergovie, ms. n° 785, n° 9, fol. 54 à 60, 1752, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *[Attaque du plateau par le sud.]*

BORSON (Général), "La nation gauloise et Vercingétorix", Mém. de l'Académie de Clermont-Ferrand, nouv. série, t. XXI, Cl.-Fd, (1879), pp. 191-246. - *[Attaque du plateau par le sud.]*

BOSC (Ernest) et **BONNEMERE** (L.), Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix, Firmin-Didot et Cie, Paris, 1882. - *[Le grand camp à Gondole.]*

BOUDET (Marcellin), "Minimes Souvenirs du duc de Morny. Nades et Gergovie", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 2e série, t. XXXI, Louis Bellet, Clermont-Ferrand, 1911, pp. 154-165.

Id., "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", L'Auvergne littéraire, n° 110, nouvelle série, Clermont-Ferrand, 1944, pp. 5-19. - *[A inspiré Stoffel et Napoléon III.]*

BOUDON-LASHERMES, "Gergovie", L'Avenir de la Haute-Loire, 10 nov. 1933. - *["Nordiste".]*

BOUILLET (Jean-Baptiste), Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, Auguste Veysset, Clermont-Ferrand, 1836. - *["Sudisme" traditionnel, mais grand camp à Gondole et petit sur Quiche au sud de Prat.]*

Id., Tablettes historiques de l'Auvergne, Pérol, Clermont-Ferrand, 1840-1847 ; y figure au T. IV, pp. 301-348, la *Dissertation sur l'emplacement de la Gergovia des Arvernes et sur l'application du texte de César au plateau de Gergovia*, par Adolphe MICHEL, auteur *inter alios* de L'Ancienne Auvergne et le Velay.

Id., Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Clermont-Ferrand, 2e éd., 1846, (paru d'abord dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*). - *[Attaque du plateau par le nord.]*

Id., Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme, Typographie de Hubler, Bayle et Dubos, Clermont-Ferrand, 1854.

Id., "Notice, lue à l'Académie de Clermont-Ferrand, sur les estampilles ou noms de potiers observés sur les vases gallo-romains découverts en Auvergne", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, nouv. série, t. VI, (37e des Annales), F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 2e éd., (1864), pp. 423-438.

Id., Description archéologique des monuments celtiques, romains et du moyen-âge du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes, F. Thibaud-Landriot, Clermont-Ferrand, 1874, tiré à part des *Mém. de l'Ac. de Clermont*, nouv. série, t. XVI, pp. 101-333.

Id., "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, nouv. série, t. XVII, (48e des Annales), Clermont-Ferrand, (1875), pp. 41-54. - *[Maintient son système.]*

BOUQUET (Dom Martin), Rerum gallicarum et francicarum scriptores. Recueil des Historiens des Gaules et de la France, G. Martin, Coignard, Mariette et les frères Guérin, Paris, 1738 ; nouv. éd. sous

la direction de Léopold DELISLE à partir de 1867. - *["Sudiste", puis sensible à Lancelot.]*

BOUREUX (Michel), "Nouvelles prospections aériennes dans l'Aisne", Revue Archéologique de l'Oise, n° 8, 1976, pp. 14-20. - *[Problème des castra.]*

BROGAN (Olwen), "Ancient Gaul. To the Editor of the Times", (mise au point du 7 mars opposée à la thèse de M. Busset et opposée à l'interprétation des ruines figurées dans le journal daté du même jour comme étant celles de l'ancienne Gergovia), The Times, 11 mars 1933, p. 6. - (L'Observer avait déjà fait paraître un article en février, s'y demandant *Is it Gergovia ?*). - *["Sudiste" catégorique.]*

Id., "The New battle of Gergovia", Antiquity, t. VII, juin 1933, pp. 216-219.

Id. et DESFORGES (Emile), "II. - Les «villas»", *in* FOURNIER (P.-F.), HAWKES (Christopher), BROGAN (Olwen), DESFORGES (Emile), "Fouilles à Gergovie", Revue archéologique, avril-juin 1935, pp. 224-227.

Id. and **DESFORGES** (Emile), "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 1-36.

BRUNAUX (Jean-Louis), *cf.* **FISCHER** (Michèle), BRUNAUX (Jean-Louis), BUCHSENSCHUTZ (Olivier), "L'éternel retour des Gaulois", L'Histoire, n° 109, mars 1988, pp. 28-37.

BRUNEL (Léon), "La deuxième bataille de Gergovia. Un point de vue...", L'Avenir du Plateau central, 16 mars 1933.

Id., Deux Sites arvernes en face de l'histoire. Gergovie aux Côtes, Imprimerie Moderne, Clermont-Ferrand, 1937. - *["Nordiste" convaincu ; le grand camp à Montferrand.]*

BUCHSENSCHUTZ (Olivier), "Etat de la recherche sur les oppida en France, particulièrement dans le Centre", Archeologické Rohzledy, XXIII, 1971, pp. 406-416.

Id., *cf.* **RALSTON** (Ian B. M.) et BUCHSENSCHUTZ (O.), "Late pre-Roman Iron Age forts in Berry", Antiquity, XLIX, 1975, pp. 8-18.

Id., "Faux camps romains... vraies enceintes cultuelles ?", dans *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Bulletin de l'Institut d'Etudes latines de Tours et du Centre de recherches André Piganiol, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, 1978.

Id., Recherches sur l'Habitat à l'Age du Fer en Europe Tempérée, thèse, Université de Paris, 1981. *

Id., "L'habitat celtique", La Recherche, n° 150, déc. 1983, pp. 1508-1517.

Id. et **RALSTON** (Ian B. M.), "En relisant la Guerre des Gaules", Revue Aquitania, Supplément 1, 1986, pp. 383-387. - *[L'emploi du mot urbs par César.]*

Id., *cf.* **FISCHER** (Michèle), BRUNAUX (Jean-Louis), BUCHSENSCHUTZ (Olivier), "L'éternel retour des Gaulois", L'Histoire, n° 109, mars 1988, pp. 28-37.

Id., *cf.* **AUDOUZE** (Françoise) et BUCHSENSCHUTZ (Olivier), Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique, Hachette, Paris, 1989.

Id., "Les Capitales gauloises" et "L'Habitation gauloise", *in* De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France, dir. Ch. Goudineau et J. Guilaine, Paris, 1989, pp. 232-235 et 280-283.

Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n°s 1 à 11, (Clermont-Ferrand), janvier 1977 à juin 1985. - Signatures : J.-M. CROISILLE (n°s 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11), P. EYCHART (n°s 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11), G. DEMERSON (n° 5), R. DE RAVINEL (n° 5), Y. TEXIER (n° 10).

- *(Est annexé au n° 4 le* Rapport de la Commission d'Enquête *des jeudi 29 et vendredi 30 mars 1979).*

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. Communication du Bureau, "A propos d'une agression contre l'Académie [des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont]", [contre Léon LAUGIER], LVI, Clermont-Ferrand, 1936, pp. 44-51.

BUSSET (Maurice), Le vieux pays d'Auvergne, Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 1924. - *["Sudiste".]*

Id., "Plan d'ensemble de l'oppidum et de ses abords", L'Avenir du Plateau central, 11 février 1933 ; Le Nouvelliste (de Lyon), 19 février ; L'Illustration, 25 février, p. 221 ; Le Miroir du Monde, 4 mars, p. 280 ; L'Auvergnat de Paris, 4 mars ; Gergovia Capitale... *(cf. infra)*, p. 12. - *["Nordiste".]*

Id., Interview, Le Matin, 15 fév. 1933 ; *id.*, Le Nouvelliste, 16 fév. 1933. *

Id., Lettres du 18 juillet et du 12 août 1932 à M. Ajalbert, Annales, 24 février 1933, p. 225. *

Id., Interview, Le Journal, 24 et 25 fév. 1933. *

Id., "Comment j'ai découvert l'oppidum de Clermont-Ferrand", L'Auvergnat de Paris, 25 fév. 1933.

Id., "Comment j'ai découvert ces ruines", L'Illustration, 25 février 1933, pp. 221-222.

Id., "L'oppidum de Clermont-Ferrand et le texte des *Commentaires* de César", L'Auvergnat de Paris, 4 mars 1933.

Id., "Ma découverte d'un oppidum gaulois au sommet des Côtes de Clermont", conférence aux facultés de Lyon le 1er avril 1933, dont compte rendu dans Le Progrès et Le Nouvelliste [de Lyon] du 2 avril et dans La Voix républicaine [de Clermont] du 15 avril 1933. *

Id., Interview, La Santé au foyer, revue mensuelle de vulgarisation éditée par le groupe des pharmacies Meliora, Clermont, avril 1933. *

Id., "L'Oppidum de Clermont-Ferrand et les Révélations de la Photographie aérienne", La Nature, 1er octobre 1933, pp. 291-296.

Id., "Une réponse de M. Maurice Busset. La curieuse évolution des adversaires de l'Oppidum des Côtes", L'Avenir du Plateau Central, 9 nov. 1933.

Id., "A propos de l' «oppidum du plateau des Côtes», une réponse de M. Maurice Busset", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, n° 71, 1933, pp. 3-9.

Id., Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes, Delagrave, Paris, 1933.

Id., La question de Gergovie. Remparts celtiques et huttes gauloises, Larguier, Nîmes, 1934.

Id., "La question de Gergovia", Revue d'Auvergne, XLIX, avril 1935, pp. 57-68.

CANQUE (Docteur Pierre), "Le Problème de Gergovie", L'Ecole libératrice, 4e année, nos 26 et 27, 1er avril et 8 avril 1933, pp. 683-684 et 710-711. - *["Sudiste".]*

Id., "Extrait du registre des procès-verbaux des séances des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand", (lettre avec prière d'insérer), Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, n° 33, Nîmes, 1935, pp. 125-126.

CARCOPINO (Jérôme), César, dans : *Histoire ancienne, Troisième partie, Histoire romaine, Tome II, La République romaine de 133 à 44 avant J.-C., Deuxième partie*, P. U. F., Paris, 1936 ; 4e éd., 1950 ; 5e éd., 1968, sous le titre Jules César, collab. Pierre GRIMAL, Coll. "Hier". - *["Sudiste".]*

Carte d'Augergne, anonyme, dans BLAEU G., Atlas [factice] de la France, daté de 1639, Bibliothèque municipale - Médiathèque de Nantes, cote 80341* bleue. - *[Gergovie n'y figure pas...]*

Carte de l'Etat-Major au 80 000e, XIXe s., feuille 166. - *[Porte "Gergovia Oppidum Gaulois".]*

Carte des Gaules sous le proconsulat de César, exécutée et publiée par la Commission de la topographie des Gaules, Impr. Impér., Paris, 1861. - *[Porte "Gergovia (Gergoviat)".]*

CASSINI DE THURY (César-François et Jean-Dominique), Carte de la France divisée en XXXI Gouvernements Militaires et en ses Provinces, mise au jour par CASSINI, CAMUS et MONTIGNY, *etc.* , grd in-f°, 2 vol., par R. J. Julien, Daumont, Paris, 1744-1787. - *[Porte "Mgne de Gergovia".]*

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis, Comte de), Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 281-289 et 3 pl. - *[Critique du scepticisme de Lancelot ; attaque du plateau par le sud.]*

CELSUS CONSTANTINUS (Julius), Tractatus de vita et moribus Jul. Caesaris. 1ère éd., s. l., 1470 ; Tractatus de vita et rebus Jul. Caesaris. Caesaris Commentarii de bello Gallico, s. l., 1473 ; éd. sans nom (autre que *Anomymus*) par J. G. Graevius, 1697 ; éd. en 1713 sous le titre : [...] et rebus gestis [...] ; éd. par N. L. Achaintre et N. E. Lemaire, vol. III, Firmin Didot, Paris, 1820. - Attribué à François PETRARQUE *(voir ce nom)* par Ch. Schneider à Leipzig en 1827.

CENEAU (Robert), Gallica historia, in duos dissecta tomos ; accessit appendix commodissima insigniorum Galliae locorum necnon et fluminum, Galliot du Pré, Paris, 1557. - *[Gergovie = Clermont.]*

CHABROL (Guillaume-Michel de), Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne, 4 vol., Martin Dégoutte, Riom, 1784-1786 ; IV, Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne, 1786. - *[Partage le scepticisme de Lancelot.]*

CHARRON (Jacques de), Histoire universelle de toutes nations et speciallement des Gaulois ou François, Th. Blaise, Paris, 1621. - *[Hésite entre Clermont et Gergoye.]*

CHARTIER (Alain, ±1385±1435), La Description de Gaule, *in* Les Œuvres de Maistre Alain Chartier, éd. par André du Chesne, Pierre Le-Mur, Paris, 1617. - *[Identifie Gergovie avec Clermont.]*

CHARVILHAT (Dr. Gaston), "Le Puy-de-Dôme & l'Auvergne dans les temps préhistoriques", Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme, Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, 1908, Société Anonyme du "Moniteur du Puy-de-Dôme" et des Imprimeries G. Montlouis, Clermont-Ferrand.

Id., Les «cases» en pierres sèches de Villars, commune d'Orcines, département du Puy-de-Dôme, Imprimerie Nationale, Paris, 1912, (extrait du *Bulletin archéologique*, 1912).

CHEVALLIER (Raymond), "La centuriation et les problèmes de la colonisation romaine", Etudes rurales, 3, 1961, pp. 54-80.

Id., "Essai de reconstitution du réseau routier gallo-romain : caractères et méthode", Revue archéologique, avec le concours du C. N. R. S., t. I, Presses Universitaires de France, Paris, 1962.

Id., "Sur les traces des arpenteurs romains", Caesarodunum, Bulletin de l'Institut d'Etudes Latines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Orléans-Tours, supplément n° 2, 1967.

Id., "Possibilités d'inventaire et de typologie de l'habitat pré-romain en Gaule. Problèmes méthodologiques", Atti del Convegno di Studi sulla Citta etrusca e italica preromana, 1966, Milan, 1970, pp. 19-35.

Id., Comptes rendus de "Préhistoire et origines de Clermont" par Paul EYCHART, éd. Volcans,

Clermont-Ferrand, 1969, et de "Gergovie. Légende et réalité", *id.*, *ibid.*, 1969, Revue belge de philo - logie et d'histoire, XLVIII, 1970, pp. 1040-1042, sous les n°s 413 et 414.

Id. *et alii :* "Cherchez le camp. Photographie aérienne et recherche des fortifications anciennes", Bulletin de la Société française de photogrammétrie, n° 37, janvier 1970, pp. 5-13.

CIPRIANI (Giovanni), "Dione Cassio e l'VIII commentario del *Bellum Gallicum*", Bollettino di studi latini. Periodico quadrimestrale d'informazione bibliografica, 8e année, fasc. I-II, Società Editrice Napoletana, Naples, janvier-août 1978, pp. 28-31. - *[Réhabilitation de DION CASSIUS.]*

CLEMENCE (Père Jean), "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, Revue d'application des Principes pédagogiques du «Ratio Studiorum» de la Compagnie de Jésus, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, XVIIIe année, n° 5, sept.-oct. 1933, pp. 411-434 et 1 plan. - *["Sudiste".]*

Id., ? La Nouvelle Gergovie ?, *suite de l'article précédent*, nov.-déc. 1933, publiée en extrait par l'Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933, 21 pages.

Id., "Note complémentaire" [sur la théorie FOURNIER-DESFORGES], Trait d'Union, n° 6, nov.-déc. 1933, Villefranche, pp. 515-517.

Id., "Encore la bataille de Gergovie. Etude critique par le P. J. Clémence ; notules bibliographiques, additions et corrections par P.-Fr. Fournier", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, LXIII, Clermont-Ferrand, 1943, p. 213-248.

COHENDY (Michel), Inventaire de toutes les Chartes antérieures au XIIIe siècle qui se trouvent dans les différents fonds d'Archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, t. XXVII, Thibaud-Landriot frères, Clermont-Ferrand, (1854), pp. 353 à 459 ; tiré à part, Ferdinand Thibaud, Cl.-Fd, 1855.

Id., "Notice sur les entreprises de desséchements des lacs et marais dans la généralité d'Auvergne", Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd, nouv. série, t. XI, (42e vol. de la coll. des Annales), Clermont-Ferrand, (1869), p. 142 et suiv. ; F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870.

COLBERT DE BEAULIEU (Jean-Baptiste), "Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un oppidum ? L'exemple de Pommiers (Aisne)", Revue archéologique de l'Est, 6, 1955, pp. 260-270.

Id., "La Numismatique celtique. Etat de la question", Etudes celtiques, XIII, 2, 1973, pp. 445-464.

COLLIS (John Ralph) and **RALSTON** (Ian Beith McLaren), "Late La Tène Defences", Germania, 54, 1. Halbband, Frankfurt am Main, éd. Walter de Gruyten, Berlin, 1976, pp. 135-146.

Id., Oppida. Earliest Towns North of the Alps, Department of Prehistory and Archeology, University of Sheffield, Sheffield, 1984.

Id., "Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !", *in* Actes du 8e Colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne de l'Association française pour l'étude de l'Age du Fer, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Revue *Aquitania*, supplément 1, éd. de la Fédération Aquitania, Bordeaux, 1986, pp. 327-330.

CONDROYER (Emile), "La nouvelle bataille de Gergovie", Le Journal, 24 février 1933.
- *["Sudiste" : le journaliste qui a, le premier, dénoncé la thèse de M. BUSSET.]*

Id., "La nouvelle bataille de Gergovie. A la recherche de l'oppidum", Le Journal, 25 février 1933.

Id., "La nouvelle énigme de Gergovie expliquée par l'agriculture", Le Journal, 26 février 1933.

Id., "Simples souvenirs", 45e Parallèle : de l'Atlantique aux Alpes, n° 7, Bordeaux, vendredi 9 fév. 1934.

CONSTANS (Léopold-Auguste), "Notes critiques et historiques sur quelques passages de César *De Bello*

Gallico", Rev. de phil., de litt. et d'hist. anc., 2e série, C. Klincksieck, Paris, 1924, pp. 131-139.

Id., "Recherches sur le texte et sur les manuscrits de César, Bellum Gallicum", R. E. A., XXVII, 1925, pp. 279-296. *

Id., Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929.
- ["Sudisme" traditionnel avec assaut par le sud.]

Id., "Gergovie", Notice bibliographique sur *La Bataille de Gergovie*, de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, Revue des Etudes anciennes, n° 4, E. de Boccard, Paris, 1933, pp. 463 à 465.

COTHENET (André), "Monumenta Gergoviana", Revue archéologique du Centre, X, 1971, pp. 312-318. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

COTTON (Mme M. Aylwin), Muri Gallici, *Appendix* à *Hill-Forts of Northern France*, par Sir R. E. Mortimer WHEELER et Katherine M. RICHARDSON, Oxford, 1957, pp. 159 et suiv.

Id., et M. Sheppard FRERE, "Enceintes de l'âge du fer au pays des Lemovices", Gallia, XIX, 1, C.N.R.S., Paris, 1961, pp. 31-54.

CREGUT (Abbé G.-Régis), Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Auvergne, année 1862, Les Conférences, Clermont-Ferrand, 1921.

Id. "Au fil des trouvailles. Miette d'histoire." (Sur la visite de Napoléon III, à Gergovie, en 1862, et le rôle de M. Mathieu en cette circonstance), Bull. hist. et sc. de l'Auv., XLIV, 1924, pp. 190-192.

CROISILLE (Jean-Michel), "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A. L. M. A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Revue du G. E. L. U. C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 9, 1982 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 7, mai 1983. *- ["Nordiste".]*

Id., "Mais où est donc passé Gergovie ?", L'Histoire, n° 99, Paris, avril 1987, pp. 78-82.

CROZET (René), La victoire de Gergovie, éd. Horvath, Roanne, 1979. *- ["Sudiste".]*

DAUGAS (Jean-Pierre) et **MALACHER** (François), "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Massif-Central", *in* La Préhistoire Française, Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. Jean GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976.
- [Témoignage de la constance de la dispute.]

DAUPEYROUX (Colonel), Vercingétorix et le siège de Gergovia, *ms.*, 1913. (Cité *in* DESFORGES (Emile) et BALME (Pierre), "Gergovia", L'Auvergne littéraire, 6e année, n° 43, Clermont-Ferrand, 1929, pp. 114 et 131). * *- ["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

DAUZAT (Albert), Les Noms de lieux, Origine et Evolution, Delagrave, Paris, 1926.

Id., "Les parlers auvergnats anciens et modernes", Revue de linguistique romane, IV, Lib. ancienne H. Champion, Paris, 1928, pp. 62-117.

Id., "La Toponymie gauloise et gallo-romaine de l'Auvergne et du Velay", Revue des Etudes Anciennes, t. XXXII, n° 2, avril-juin 1930, pp. 139-148 ; Daupeley Gouverneur, Nogent-le-Rotrou, 1930.

Id., "Les Noms de domaines gallo-romains dans l'Auvergne et le Velay", Zeitschrift für Ortsnamenforschung, 1932, t. VIII, pp. 207 et suiv.

Id., "Une mise au point. La nouvelle bataille de Gergovie", La Volonté, 8 mars 1933. *- ["Sudiste".]*

Id., La Toponymie française, Buts et Méthodes, Payot, Paris, 1939.

Id., "Géographie phonétique de la Basse-Auvergne", Revue de linguistique romane, XIV, E. Droz, Paris, 1938, pp. 1-210.

Id. et **ROSTAING** (Charles), Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Lib. Guénégaud, 2e éd. revue et augmentée, Paris, 1978, (1ère éd. Larousse, Paris, 1963).

Id. et **DESLANDES** (Gaston), Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, revu et corrigé par Ch. ROSTAING, Klincksieck, Paris, 1978, nouveau tirage 1982.

DEBIDOUR (A.), "Un Argument nouveau : les points d'eau", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 7 mars 1933. - *["Sudiste".]*

Id., "L' «Oppidum des Côtes de Clermont» et le texte de César", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 15 mars 1933.

DECHELETTE (Joseph), "Note sur l'oppidum de Bibracte et les principales stations gauloises contemporaines", Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 12e session, Paris, 1900, pp. 418-427.

Id., "L'Archéologie celtique en Europe", Revue de synthèse historique, 1901, pp. 30-59.

Id., L'Oppidum de Bibracte. Guide du touriste et de l'archéologue au Mont Beuvray et au Musée de l'Hôtel Rolin, Alphonse Picard et fils, Paris, Lib. Dejussieu, Autun, 1903.

Id., Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901, compte rendu ; suivi de : l'Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Beuvray ; et du : Hradischt de Stradonic en Bohême, étude d'archéologie comparée, extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, nouv. série, t. XXXII, A. Picard et fils, Paris, Dejussieu, Autun, 1904.

Id., Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine : tome I, Archéologie préhistorique, 1908 ; tome II, Archéologie celtique ou proto-historique, 1ère partie : Age du bronze, 1910 ; 2e partie : Premier âge du fer ou époque de Hallstatt, 1913 ; 3e partie : Second âge du fer ou époque de La Tène, 1914 ; 2e éd. (= t. IV, La Tène), Auguste Picard, Paris, 1927. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Id., Les «cases» en pierres sèches de l'Auvergne, Imprimerie Nationale, Paris, 1912, (extrait du *Bulletin Archéologique*, 1912).

DEHN (Wolfgang), "Die gallischen «Oppida» bei Cäsar", Saalburg Jahrbuch, X, Walter de Gruyter & C°, Berlin, 1951, pp. 36-49.

Id., "Einige Bemerkungen zur Erforschung Gallischer Oppida in Frankreich", Archeologické rozhledy, XXIII-1, Académie de Prague, 1971, pp. 393-405.

Id., "Les citadelles celtiques qui ont défié César", Les Celtes, Le Courrier de l'UNESCO, 28e année, déc. 1975. - *[Gergovie n'est pas mentionnée.]*

DELARBRE (Antoine), Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand, Landriot, Clermont-Ferrand, an XIII (1805). - *["Sudiste".]*

DESLANDES (Gaston), *cf.* **DAUZAT** (Albert) et DESLANDES (G.), Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, revu et corrigé par Ch. ROSTAING, Klincksieck, Paris, 1978, nouveau tirage 1982.

DELMAS (Claude), "Du nouveau sur Gergovie ?", [Une déclaration de Raymond SALESSES], L'Auvergne littéraire, n° 132, Clermont-Ferrand, 1950, p. 62. - *[Oui au site, mais non aux stratégies.]*

DEMERSON (Geneviève), "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A.L.M.A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Bulletin du G.E.L.U.C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 8, 1981, pp. 37-46 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981. *- ["Nordiste".]*

DESDEVISES DU DEZERT (G.) et **BREHIER** (Louis), Clermont-Ferrand, Royat et le Puy-de-Dôme, "Les Villes d'Art célèbres", lib. Renouard, éd. H. Laurens, Paris, 1910. *- ["Sudistes".]*

Id., "Une Cité Gauloise sur les Côtes de Clermont", La Croix d'Auvergne, 26 février 1933.

Id., "La deuxième bataille de Gergovia. La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", L'Avenir du Plateau Central, 10 mars 1933. (Constitue le chapitre X de *Gergovia capitale des Gaules* par Maurice BUSSET). *- ["Nordiste".]*

DESFORGES (Emile) et **FOURNIER** (P.-F.), *Communication* à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand faite le 8 novembre 1928, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1928-1929, p. 22.

Id. et **BALME** (Pierre), Gergovia, *L'Auvergne littéraire, artistique, félibréenne* , 6e année, n° 43, Clermont-Ferrand, 1929. *- ["Sudisme" traditionnel, mais hypothèse de l'assaut par l'est.]*

Id. et **FOURNIER** (Pierre-François), "La Bataille de Gergovie, communication", Actes du Congrès de Nîmes, 30 mars-2 avril 1932, Association Guillaume Budé, Les Belles Lettres, Paris.

Id. et **FOURNIER** (Pierre-François), La Bataille de Gergovie, *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XXXI, Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933. *- [Thèse de l'assaut par l'est.]*

Id., "Actes de la Société des Amis de l'Université", (Résultats des fouilles du plateau de Gergovie pendant l'année 1932), Revue d'Auvergne, t. 47, n° 250, Clermont-Ferrand, 1933, p. 56.

Id., "Le pseudo oppidum des Côtes de Clermont", 45e Parallèle : de l'Atlantique aux Alpes, 2, 9 et 16 fév. 1934.

Id., "Notes, Fouilles de Gergovie", Communication à l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, LIV, 1934, pp. 96-100.

Id., "Recherches archéologiques. Gergovia", Revue d'Auvergne, t. 48, 1934, pp. 172-173.

Id., avec BROGAN (Olwen), "II. - Les «villas»", *in* FOURNIER (P.-F.), HAWKES (Christopher), BROGAN (Olwen), DESFORGES (Emile), "Fouilles à Gergovie", Revue archéologique, avril-juin 1935, pp. 224-227.

Id., "A Gergovie" [l'oppidum - les remparts], Région du Centre, n° 177, fév. 1937, p. 50-54.

Id., *cf.* BROGAN (Olwen) and DESFORGES (Emile), "Gergovia", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 1-36.

Id., "Les fouilles de Gergovie. L'œuvre du Comité «Pro Gergovia»", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*", Clermont-Ferrand, 1943, pp. 8-14.

Id., avec **FOURNIER** (Gabriel), **FOURNIER** (Pierre-François), **HATT** (Jean-Jacques), **IMBERDIS** (Franck), Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Clermont-Ferrand, 1970.

DESJARDINS (Ernest), La Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne, Hachette, Paris, 1872.

Id., Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, t. 1 : Introduction et géographie physique comparée. Epoque romaine - époque actuelle, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1876 ; t. 2 : La Conquête, Paris, 1878 ; t. 3 : Organisation de la conquête : la province, la cité, Paris, 1885 ; t. 4 : Les Sources de la topographie comparée, Paris, 1893 ; (reprint Culture et Civilisation, Bruxelles, 1968). - *["Sudisme" traditionnel.]*

Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque celtique, publié par la Commission instituée au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 2 vol. et un album de planches, Imprimerie Nationale, T. I : A-G, 1875, T. II : H-Z, continué, après la lettre L, par les soins d'Emile CARTHAILAC, 1923. - *["Sudisme" traditionnel.]*

DODGE (Lieutenant-Colonel Theodore Ayrault), Caesar. A history of the Art of War among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the Campaigns of Caius Julius Caesar, 1e éd. 1892 ; nouv. éd., Biblo and Tannen, New-York, 1963. - *["Sudiste" traditionnel.]*

DONIOL (Henry), Cartulaire de Sauxillanges (Chartularium Celsinaniasense) [IXe-XIIe s.], publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Cl.-Fd, avec des notes et des tables, Ferdinand Thibaud, Clermont-Ferrand, et Ch. Dumoulin, Paris, 1864 ; tiré à part des *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd*, nouv. série, t. III, 34e vol. des *Annales*, Clermont-Ferrand, (1861), pp. 465 -1199.

Id., Les Patois de la Basse Auvergne, leur grammaire et leur littérature, Publications de la Société pour l'étude des langues romanes, Montpellier, 1877.

DOTTIN (Georges), Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique, Honoré Champion, Paris, 1906.

Id., Les Anciens peuples de l'Europe, C. Klincsieck, Paris, 1916.

Id., La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire, Klincksieck, Paris, 1918, 1920, préface de C. JULLIAN.

DOURIF (Dr H.), "Une Monnaie gauloise en or trouvée à Gergovia - Mai 1890", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, X, 1890, pp. 162-165.

DOUSSE (Marc), "Peut-il y avoir incertitude sur l'emplacement de Gergovie ?", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 28 février 1933. - *["Sudiste".]*

Id., "Une mise au point", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 3 mars 1933 (à propos d'une note de M. l'abbé A. ADAM, dans *L'Avenir* du 2 mars).

Id., "Où il est démontré que Gergovia est toujours Gergovia", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 8 mars 1933.

Id., "Le problème de Gergovie", L'Avenir du Plateau central, Clermont-Ferrand, 3 nov. 1933.

DU BELLAY (Guillaume), Seigneur de Langey, Epitomé de l'antiquité des Gaules et de France, Vincent Sertenas, Paris, 1556. - *[Gergovie à "Gergau", i.e. Jargeau (?).]*

Id., De l'Antiquité des Gaules et de France, Hierosme de Marnef & la Veufue Guillaume Cauellat, Paris, 1587.

DU BOUCHET, Carte du Païs d'Auuergne, Michel van Lochom, Paris, 1645, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1 Fi 29. - *[On y lit "Gergouie".]*

Duché d'Auvergne (Le), carte des XVIIe-XVIIIe s., Amsterdam, Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1 Fi 138. - *[Gergovie n'y figure pas...]*

DUCHESNE (André), Bibliothèque des autheurs qui ont escrit l'histoire et topographie de la France, 1ère éd., Nivelle et S. Cramoisy, Paris, 1618 ; 2e éd., Sébastien Cramoisy, Paris, 1627.

Id., Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, 3e éd., Jean Petitpas, Paris, 1624 ; 4e éd., Thomas de la Ruelle, 1629 ; 6e éd., Nicolas et Jean de la Coste, 1631 ; éd., 1668. - *[Identifie Gergovie à Clermont.]*

Id., Historiae Francorum Scriptores coaetanei, Sébastien Cramoisy, Paris, 1636.

DUFRAISSE DE VERNINES père (Joseph), Mémoire sur la vraie situation de Gergovia, ms. 785, n° 22, fol. 162-163, 1754, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *["Sudiste".]*

Id., Réponce à la critique d'un mémoire sur la vraye position de gergovia, *suite du ms. précédent*, ff. 164 à 167, 1754, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand.

Id., Sur le terme opidum, et sur l'épitette de ville attribué a gergovia, *suite des mss. précédents*, ff. 168-169, 1754, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand.

DU FRETAT (Amable), Carte de la Haute et Basse Auvergne, 1672, (reprod. *in* Dr Pierre BALME, "Puisqu'il y tient, remettons ça", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, n° 71, 10e année, 6e cahier, Clermont-Ferrand, 1933, pp. 10-34). - *[On y lit "Gergovia".]*

DULAURE (Jacques-Antoine), Carte chorographique de la Généralité d'Auvergne, Bibliothèque Municipale - Médiathèque de la Ville de Nantes, Da 67 ; Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1 Fi 24 et 1 Fi 26. - *[On y lit "Mont Gergovia".]*

Id., Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, pp. 316-330. - *["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

Id., La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourdhuy ce nom, ms. 575, n° 4, ff. 62 à 74, s. d., B. M. I. U. de Clermont-Ferrand.
- Copie approchée du même ms. : La forteresse de *Gergovia* assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée *Gergovia*, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, ff. 75 à 100, (mais le texte finit f° 96), s. d., B. M. I. U. de Clermont-Ferrand.

DUPLEIX (Scipion), Memoires des Gaules despuis le Deluge jusques à l'establissement de la monarchie Françoise, Laurent Sonnius, Paris, 1619. - *[Hésite entre Gergoye et Clermont.]*

DURAND (Pierre), Remarques, Notes et Recherches, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, Fr. Muguet, Paris, 1662 ; reproduction, 1974. - *["Sudiste".]*

DU RANQUET (H. et E.), Les Vieilles Pierres de Montferrand d'Auvergne, Château, Remparts, Eglise, Logis, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1936 ; rééd. par Les Amis du Vieux Montferrand, 1969.

DUVAL (Paul-Marie), "La Gaule celtique et romaine", *in* Histoire de France, I : des origines à 1715, dir. Marcel REINHARD, collab. Norbert DUFOURCQ, pp. 67-99, Larousse, Paris, 1954 ; et 1961-64.

Id., "Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord" [sur *Hill-forts of Northern France (...)* de WHEELER et RICHARDSON, 1957], Gallia, t. XVII, fasc. 1, 1959, p. 37-62 + carte.

Id., "Introduction" et "Annexes" au Vercingétorix de Camille JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, pp. 7-23 et 307-318. - *["Sudiste" traditionnel.]*

Id., "Alésia et les Gaulois", Archéologia, n° 24, sept.-oct. 1968, pp. 6-13.

Id., "La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle", Les sources de l'Histoire de France des origines à la fin du XVe siècle, t. I, 2 vol., A. et J. Picard, Paris, 1971.

Id., Les Celtes, coll. L'Univers des formes, Gallimard, Paris, 1977.

Id., Travaux sur la Gaule : 1946-1986 : textes revus et mis à jour, 2 vol., Ecole Française de Rome, diff.

de Boccard, Paris, 1989.

EDEINE (Bernard), "Paul EYCHART. - *Préhistoire et Origine de Clermont*", Bulletin de la Société de Préhistoire française, 68, 6, 1971, pp. 168-169.

Id., "Paul EYCHART. - *Gergovie. Légende et réalité* ", Bulletin de la Société de Préhistoire française, 68, 6, 1971, pp. 169-170.

EYCHART (Paul), *articles divers dans* La Montagne des 09 et 10-12-1959 ; La Liberté des 09, 10 et 11-12-1959 ; La Dépêche-L'Eclair des 09 et 11-12-1959 ; La Croix (de Paris) du 10-12-1959. *

Id. "A propos de Gergovie", L'Information historique, n° 4, J. B. Baillière, Paris, 1960, pp. 139-142, fig. - [*"Nordiste".*]

Cf. *articles divers dans* La Liberté du 14-01-1960 ; La Montagne du 15-01-1960 ; La Dépêche-L'Eclair du 15-01-1960 ; Bulletin de la Société française de Préhistoire, LVII, 1960, p. 174 ; Revue d'Auvergne, 74, 1960, pp. 200-201.. *

Id., L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1961.

Cf. *articles divers dans* La Montagne des 23-06, 25-07, 13 et 19-08, 24-10, 13, 14 et 23-12-1961 ; Le Monde du 28-06-1961 ; Le Semeur du 01-07-1961 ; La Liberté des 21-07, 24-10 et 14-12-1961 ; La Croix (de Paris) du 28-07-1961 ; L'Auvergnat de Paris du 09-09-1961. *

Id., "L'Oppidum des Côtes, Clermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme)", OGAM, 14, 1962, pp. 68-76.

Cf. *articles divers dans* La Montagne des 16-03, 08, 13 et 30-11, 03 et 04-12-1963 ; La Liberté des 16 et 17-03, 13-11 et 04-12-1963 ; Travail et culture, n° 13, déc. 1963, p. 3 ; Revue archéologique du Centre, t. II, 1963, p. 261 (résumé de la communication de P. EYCHART au congrès des sociétés savantes, section d'archéologie, Clermont, 1963). *

Id., Contribution à l'identification de Gergovie, Clermont-Ferrand, 10 oct. 1964, 20 pages ronéotées + plans, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 8 BIB 2341 GERGOVIE.

Id., "Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de la Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées", Revue archéologique du Centre, n° 9, 1964, pp. 19-38.

Cf. *articles divers dans* La Montagne des 01-01 et 12-12-1964 ; Le Monde, 25-04-1964, p. 13 ; Auvergne-Potins (64e congrès de la fédération des syndicats départementaux d'architectes, Clermont et Royat), n° 64-2, 08-05-1964 ; Travail et culture, n° 19, juin 1964, pp. 1 et 5 ; La Liberté du 12-12-64. *

Id., "Contribution à l'étude du peuplement gaulois et gallo-romain dépendant de l'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand", Actes du 88e Congrès National des Sociétés Savantes, (1963), publ. 1965, pp. 77-93.

Id., "L'oppidum des Côtes de Clermont et la question de Gergovie", Atti del VI congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Sezzioni V-VIII, s. l. (Roma), 1966, pp. 103-110.

Id., "Découverte d'un oppidum protohistorique à Liozon, commune d'Olloix, Puy-de-Dôme", Revue archéologique du Centre, t. VI, I, Vichy, 1967, pp. 62-68.

Id., "Découverte d'un habitat celtique et gallo-romain, rue Descartes, à Chamalières, (Communication aux Journées d'Etude de la Céramique Antique. Roanne, 12-14 mai 1967)", Revue archéologique du Centre, T. VII, fasc. 1, Vichy, 1968, pp. 47-51.

Id., "Gergovie aux Côtes de Clermont", Latomus, t. XXVIII, fasc. 2, avril-juin 1969, pp. 349-371.

Id., Préhistoire et Origines de Clermont, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1969.

Id., Gergovie, Légende et Réalité, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1969.

Id., "Au sujet de Gergovie", L'Information historique, 32, 1970, pp. 26-29.

Id., "Plan parcellaire et archéologie : l'exemple de Gergovie", Caesarodunum, supplément n° 17, Tours, 1972, pp. 75-82, plan.

Id., "Le Sanctuaire de l'oppidum des Côtes près de Clermont-Ferrand", *Actes du Colloque Pour une Géographie sacrée de l'Occident romain, Problèmes topographiques posés par l'implantation des sanctuaires*, Caesarodunum, n° spécial, n° 8, Tours, 1973, pp. 90-101, fig.

Id., Exposition archéologique sur les résultats des fouilles faites entre 1952 et 1973 aux Côtes de Clermont, Clermont-Ferrand, 1974, s.n., s.l., s.d.

Id., "Réponse" [au C. R. par J. HARMAND, dans la *Rev. d'Auv.*, de : André NOCHE, *Gergovie, Vieux problèmes et solutions nouvelles*], Revue d'Auvergne, t. 89, n° 1, Cl.-Fd, 1975, pp. 104-107.

Id., Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1975.

Id., "Le vicus de l'oppidum des Côtes et les oppida de Basse-Auvergne", Actes du colloque *Le vicus gallo-romain*, E. N. S., 14-15 juin 1975, Caesarodunum, n° spécial, n° 11, Tours, 1976.

Id., "La véritable Gergovie", 1976, Archives départ. du Puy-de-Dôme, 8 BIB 3028 GERGOVIE. *

Id., "Un camp romain de la conquête de la Gaule sur la colline de Chanturgue", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, n° 14, (supplément n° 28), Publication Total Archéologie, Paris, 1978, t. II, pp. 311-328.

Id., "Où en est la recherche de Gergovie ?", Royat Journal, n° 145, 1979 ; Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 1979, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 8 BIB 230 GERGOVIE. *

Id., "Découvertes récentes de gisements protohistoriques comportant la Tène IV au voisinage de l'oppidum de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)", A. L. M. A., n° 8, Cl.-Fd, 1981, pp. 5-14 + 9 fig. ; Bulletin de l'Oppidum des Côtes, n° 6, sept. 1981.

Id., "L'Identification de Gergovie : une conférence de M. Paul Eychart", La Montagne, 18 juin 1983, édition de Clermont-Ferrand, p. 8 b.

Id., "Travaux. - I. Nouvelles découvertes archéologiques étendant considérablement nos connaissances de l'habitat celtique et préhistorique situé à la base méridionale de l'oppidum, le long du ruisseau de Rivally. - II. Etude pour Gergovie (document)", Bull. du Comité de l'Opp. des Côtes, n° 8, déc. 1983.

Id., "Objectif du troisième mouvement de la diversion, mission des Eduens" ; "Le camp de Chanturgue et la chronologie de la clavicula" ; "Rapport [...] sur la fouille de sauvetage de la sépulture mentionnée [...] sous l'appellation BOUY 5, n° 2", Bull. du Comité de l'Opp. des Côtes, n° 9, mai 1984.

Id., "1 - Valeur de la leçon "ne" du § XLV, en 7 du manuscrit de la famille β. (L'assaut de l'oppidum est-il parti du petit camp ou d'un autre endroit dont César n'aurait pas rendu compte ?)" ; 2 - Etude du § LXVI - 3. (Le sens de "collis" et "mons"). La façon dont les adaptateurs l'ont traité à Merdogne" ; 3 - Les lieux de l'attaque d'après César", Bull. du Comité de l'Opp. des Côtes, n° 11, juin 1985.

Id., "Le sanctuaire de l'oppidum des Côtes", Sanctuaires Arvernes. Les Lieux de Culte Antiques en Auvergne. Livret-Guide de l'Exposition, Musée Bargoin, Cl.-Fd, Parc Naturel Régional des Volcans

d'Auvergne et Centre d'Etude et de Recherche d'Archéologie Aérienne, Gerzat, 1985, pp. 65-73.

Id., La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.) : Les faits archéologiques - Les sites - Le faux historique, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987.

Id., Etude critique d'une plaquette publicitaire intitulée «GERGOVIE» écrite et composée par Mrs Daniel LEGUET et Denis TOURLONIAS et publiée avec le concours de la *Circonscription des Antiquités historiques d'Auvergne* et l'aval du Directeur de la Circonscription Luc TIXIER, 4 p. dactylographiées, 2 déc. 1989.

FABIA, Interview, Le Nouvelliste [de Lyon], 19 février 1933. - *[Nordiste.]*

FAIN (Commandant Marcel), La Bataille de Gergovie, s. n., s. l., 1982. - *["Sudiste" traditionnel.]*

FAUDUET (Isabelle), Les Fibules des collections archéologiques du Musée Bargoin, Planches de Gérard TISSERAND, Conservation des Musées d'Art de la Ville de Clermont-Ferrand, Cl.-Fd, 1982.

Id., (ou J. ?) "Les Fibules des oppida du Centre de la Gaule", Colloque sur le 2e âge du Fer, tenu à Clermont-Ferrand les 31 mai et 1er juin 1980. *

FELIGONDE (Michel PELLISSIER de), "Lettre à François Pasumot" [sur les fouilles de 1755], 1765, *in* F. PASUMOT, Mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, 1765, pp. 216-222 ; *in* A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay, I, 1843, pp. 129-130 ; *in* J.-B. BOUILLET, Tablettes historiques de l'Auvergne, t. IV, 1843, pp. 322-324 (extrait de l'ouvrage précédent d'A. MICHEL), et Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, 2e éd., 1846, pp. 43-45 ; *in* P. BALME et E. DESFORGES, Gergovia, 1929, pp. 105-106.

FISCHER (Maximilian Achilles), Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855. - *["Sudiste" ; attaque par le sud.]*

Id., "Encore Gergovia !", abrégé de *Gergovia*, 1855, Annales de l'Auvergne, XXVIII, 1855 ; et F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1856.

FISCHER (Michèle), *cf.* FISCHER (Michèle), BRUNAUX (Jean-Louis), BUCHSENSCHUTZ (Olivier), "L'éternel retour des Gaulois", L'Histoire, n° 109, mars 1988, pp. 28-37.

FLUTRE (Louis-Fernand), Li Fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIIIe au XVIe siècle, Hachette, Paris, 1932.

Id. & SNEYDERS DE VOGEL (K.), Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan, texte du XIIIe siècle publié pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits, T. I et II, E. Droz, Paris, et J.-B. Wolters, Groningen, 1938. - *[Gergovie est assimilé à Clermont.]*

FODERE (Père Jacques), Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de St. François et monastères de Ste Claire, Rigaud, Lyon, 1619. *Cf. Mém. de l'Ac. de Cl.*, I, 1859, pp. 316-475 ; et Custoderie d'Auvergne, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861. - *[Identifie Gergovie à Clermont.]*

FORBIGER (Albert), Handbuch der alten Geographie, III, Europa, Haendcke und Lehmkuhl, Hambourg, 2e éd., 1877, (1ère éd., 1848). - *[Sensible au scepticisme de Lancelot.]*

FOURNIER (Gabriel) et **FOURNIER** (Pierre-François), "Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, T. LXIII, 1943, pp. 101-108. - *["Sudistes".]*

Id., "La création de la Grange de Gergovie par les Prémontrés de Saint-André et sa transformation en seigneurie (XIIe-XVIe siècles). Contribution à l'étude de la Seigneurie", Le Moyen Age, t. 56, n° 3-4,

1950, pp. 307-355.

Id., "Origine et histoire du domaine de Gergovie", Revue d'Auvergne, 1951, pp. 224-225.

Id., "Les transformations du parcellaire en Basse-Auvergne au cours du haut Moyen-Age", Mémoires du Colloque de Nancy sur Géographie et Histoire agraires, Annales de l'Est, n° 21, 1957, pp. 203-208.

Id., "Essai sur le peuplement de la Basse-Auvergne à l'époque gallo-romaine", Revue d'Auvergne, LXXIII, Imp. G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1959, pp. 129-163.

Id., "Les enceintes de terre en Auvergne", Bull. hist. et sc. de l'Auvergne, LXXXI, 1961, pp. 89-110.

Id., Le Peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Age, Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1962.

Id., *cf.* DESFORGES (Emile) *et alii*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970.

FOURNIER (Pierre-François), *cf.* **DESFORGES** (Emile) et FOURNIER (P.-F.), *Communication* à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand faite le 8 novembre 1928, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1928-1929, p. 22.

Id., Le nom du troubadour Dauphin d'Auvergne et l'évolution du mot *Dauphin* en Auvergne au moyen âge, extrait de la Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. XCI, Paris, 1930.

Id., *cf.* **DESFORGES** (Emile) et FOURNIER (Pierre-François), "La Bataille de Gergovie, communication", Actes du Congrès de Nîmes, 30 mars-2 avril 1932, Association Guillaume Budé.

Id., *cf.* **DESFORGES** (Emile) et FOURNIER (Pierre-François), La Bataille de Gergovie, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd*, XXXI, Cl.-Fd, 1933. - *["Sudisme" traditionnel, mais théorie de l'assaut par l'est.]*

Id., "Le Prétendu «oppidum» des Côtes de Clermont", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, 25, 27 fév., 1er mars 1933.

Id., "Le Prétendu «oppidum» découvert près de Clermont-Ferrand", La Nature, 1er juin 1933, pp. 481-483.

Id., Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 3e cahier 1933. - *[Contre la thèse des Côtes.]*

Id., Complément à l'étude psychologique de l'affaire des Côtes de Clermont, Lettre à Mme la Directrice de L'Avenir du Plateau Central. (Extrait de l'*Avenir du Plateau Central* des 2, 4 et 6 décembre 1933), Imprimerie Moderne, Clermont-Ferrand, daté 27 novembre 1933.

Id., "A propos de l'épierrage des champs. Culture en gradins. Une opinion." [Une visite de J. SILLONS], L'Auvergne littéraire et artistique, n° 74, 1934, pp. 58-59.

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne", 4e série : 1933, n° 482, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, tome LIV, Clermont-Ferrand, 1934.

Id., Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du Comité « Pro Gergovia » : leur histoire, leurs résultats, extrait de la *Revue d'Auvergne*, XLIX, 1935, pp. 153-169, éd. du Comité « Pro Gergovia », 1935.

Id., "Une campagne de fouilles à Gergovie", Région du Centre, n°155, fév. 1935, pp. 46-49.

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne. 15. - L'affaire des Côtes de Clermont", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 5e série : 1934, t. LV, 1935, pp. 55-57.

Id., **HAWKES** (Christopher), **BROGAN** (Olwen), **DESFORGES** (Emile), "Fouilles à Gergovie", (p. 220), Revue archéologique, avril-juin 1935, pp. 220-230.

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne", 6e série : 1935, pp. 81-83, § 13 ("L'affaire des Côtes de Clermont") et pp. 90-91, § 52 ("Fouilles à Gergovie"), Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, tome LVI, Clermont-Ferrand, 1936.

Id., "Les Noms de lieux-dits principalement dans les cadastres du Puy-de-Dôme", extrait des Actes et Mémoires du 1er Congrès international de toponymie et d'anthroponymie, Paris, 25-29 juillet 1938.

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne", 8e série : 1937, pp. 117-118, § 11 ("Suite de l'affaire des Côtes de Clermont"), p. 125, § 53 ("Clermont") et pp. 129-130, § 63 ("Fouilles à Gergovie"), Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LVIII, Cl.-Fd, 1938.

Id., "Trésors de monnaies romaines découvertes dans le département du Puy-de-Dôme", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, LIX, 1939, pp. 40-62.

Id., *cf.* FOURNIER (Gabriel) et FOURNIER (Pierre-François), "Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse-Auvergne", Bull. hist. et sc. de l'Auv., T. LXIII, 1943, pp. 101-108.

Id., "La Bataille de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*", Clermont-Ferrand, 1943, pp. 31-62.

Id., "Encore la bataille de Gergovie. Etude critique par le P. J. Clémence ; notules bibliographiques, additions et corrections par P.-Fr. Fournier", Bull. hist. et sc. de l'Auvergne, LXIII, 1943, pp. 213-248, plans, plan hors-texte.

Id., "La Bataille de Gergovie", 2e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Clermont-Ferrand, chez l'auteur, 1943.

Id., "Charte fausse de St André", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. 64, 1944, p. 302.

Id., Communication sur "l'étymologie de Dieu-y-soit", Revue d'Auvergne, 61, 1947, p. 35.

Id., "La prétendue Gorgobina", Revue internationale d'onomastique, 1949, pp. 21-23.

Id., "L'Archéologie en Auvergne depuis la Protohistoire. Recherches et problèmes", Clermont-Ferrand et sa région, 68e Congrès de l'Ass. fr. pour l'avancement des sciences, Cl.-Fd, 1949, pp. 117-126.

Id., "La Bataille de Gergovie" [à propos de l'intention de César de s'emparer de la place], Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, LXXI, 1951, pp. 67-68.

Id., Communication : "Synthèse de l'histoire des origines de Clermont, qui fera l'objet d'une étude dans la Revue d'Auvergne", Revue d'Auvergne, 67, 1953, pp. 222- 223.

Id., "La Persistance du gaulois au VIe siècle d'après Grégoire de Tours", Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel, t. 1, Paris, 1955, pp. 448-453.

Id., "Sur les Côtes de Clermont", Revue d'Auvergne, t. 74, n° 2, 1960, p. 111.

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne. Aux Côtes de Clermont", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXXX, 1960, pp. 150-151.

Id., *cf.* BALME (Dr Pierre) et FOURNIER (Pierre-François), Gergovie, coll. *Le Touriste en Auvergne*, n° 1, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1962.

Id., "Etymologie du nom de la ville de Clermont-Ferrand", Bull. hist. et sc. de l'Auv., 82, 1962, p. 7.

Id., "Un petit lion en bronze de Gergovia", Latomus, 58, Bruxelles, 1962, pp. 652-658.

Id., "Clermont, Blanzat, etc.", *in* "Circonscription de Clermont-Ferrand", Gallia, XXI, 2, C.N.R.S., Paris, 1963, p. 497. - *[C. R. critique des fouilles de P. EYCHART.]*

Id., "Notes bibliographiques pour servir à l'Histoire de l'Auvergne" : "*Histoire des sols*", pp. 289-290, et "*Aux Côtes de Clermont*", pp. 315-316, Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXXXII, 1963 ; et "*Fouilles aux Côtes de Clermont*", p. 240, *ibid.*, t. LXXXIII, 1965.

Id., "Clermont-Ferrand (Augustonemetum, Arvernis)" et "La Roche-Blanche (GERGOVIA)", *in* "Circonscription de Clermont-Ferrand. Puy-de-Dôme", Gallia, XXIII, 2, C.N.R.S., Paris, 1965, pp. 398-403 et p. 409. - *[Allusions aux fouilles de P. EYCHART rue Delarbre et à celles de la rue Descartes.]*

Id., "Les «Greniers de César» à Royat", Revue archéol. du Centre, n° 20, Vichy, 1966, pp. 303-310.

Id., "Augustonemetum, nœud de routes (voies romaines à partir de Clermont)", Revue d'Auvergne, 1969, pp. 291-306.

Id., *cf.* DESFORGES (Emile) *et alii*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970.

Id., "Clermont-Ferrand au VIe siècle", Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, CXXVIII, 2, juillet-décembre 1970, Droz, Paris - Genève, 1971.

Id., **RUDEL** (A.), **GINIBRE** (P.), Gergovie haut-lieu de France. Son Histoire, sa Géologie, sa Flore, sa Faune, brochure conçue et réalisée par "Les Amis de Gergovie" et le Foyer des Jeunes de la Roche-Blanche-Gergovie, La Roche-Blanche, 2e éd., 1972.

Id., Clermont-Ferrand. Aperçu de l'histoire de son développement, Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, Tulle, 1974, pp. 149-160.

FREDEGAIRE, (autour de l'an 700), Fredegarii Scholastici Chronicon, [Chronique dite de FREDEGAIRE (continuateur de Grégoire de Tours), du Pseudo-FREDEGAIRE, du continuateur de FREDEGAIRE], *in* André DUCHESNE, *Historiae Francorum Scriptores coaetanei*, Sébastien Cramoisy, Paris, 1636 ; *in* Georg Heinrich PERZ, *Monumenta Germaniae Historica*, *Aulicus Hahnianus*, Hanovre, 1826 *sq.* ; *cf.* M.G.H., Scriptores Rerum Merovingicarum, t. 2, Fredegarii et aliorum Chronica, Vitae Sanctorum, *edidit Bruno KRUSCH, Impensis Bibliopolii Hahnianus*, Hanovre, 1888, pp. 18-193 ; reprod., 1961. - N. B. Au t. I, voir sur le même sujet les Annales Mettenses, p. 334. - *[Apparition, sinon plus tôt (dans les Formulae Aruernenses), du nom de Clermont.]*

FRERE (M. Sheppard), *cf.* Mme M. Aylwin COTTON.

FROMENT (A.)., *in* Revue d'Auvergne, 1840-1841, p. 333 ; cité par E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, 1929, p. 121 et p. 132. * - *["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

FUCHS (H.), C. Iulius Caesar. Commentarii Belli Gallici ed. H. Fuchs, Frauenfeld, (Suisse), 1944. *

GAILLY DE TAURINES (Charles), favorable à l'hypothèse des Côtes de Clermont dans un article de la Revue des Etudes historiques, 1933. * - *["Nordiste".]*

Id., Vercingétorix, Larousse, Paris, 1933.

GALLE (Philippe), Le Miroir du Monde. Epitomé ou Abbrégé du Théâtre du Monde [d'Abraham ORTELIUS], 2e éd., Ph. Galle, Bruxelles, 1598. - *[Publie la carte de la Limagne par Syméoni.]*

GANDILHON GENS D'ARMES, "Découverte d'un oppidum près de Clermont-Ferrand : serait-ce Gergovie ?", L'Auvergnat de Paris, 11 février 1933. - *["Nordiste".]*

Id., "Les ruines d'une ville gauloise près de Clermont-Ferrand", L'Auvergnat de Paris, 18 février 1933.

Id., "L'oppidum des côtes de Clermont découvert par Maurice Busset, L'Auvergnat de Paris, 25 février 1933.

Id., "La solution officielle du problème des Côtes de Clermont", L'Auvergnat de Paris, Paris, 8 avril 1933.

Id., "Où en est la question de l'oppidum des Côtes de Clermont et de Gergovie", L'Auvergnat de Paris, octobre 1933.

Id., "Maurice Busset est mort" [le jeudi 30 avril], L'Auvergnat de Paris, 9 mai 1936.

Id., "Deux sites arvernes en face de l'Histoire. Gergovie aux Côtes, par Léon Brunel", L'Auvergnat de Paris, 2 octobre 1937.

GARMAGE (Abbé), *Mémoire sur les découvertes qu'il a faites dans une fouille sur la Montagne de Gergovia* en septembre 1755, lu en Séance publique de la Sòciété littéraire de Clermont en Auvergne, tenue le 25 Août, Mercure de France, vol. II, Paris, janvier 1757, p. 139.

GAULT DE SAINT-GERMAIN (P. M.), voir RABANI-BEAUREGARD (A.), Tableau de la ci-devant province d'Auvergne. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Gergovia. Vercingétorix, César et Napoléon III, Auguste Veysset, Clermont-Ferrand, s. n., s. d. (1862). *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, par BALME (Dr Pierre), DESFORGES (Emile), HATT (Jean-Jacques), FOURNIER (Pierre-François), *L'Auvergne Littéraire, Artistique et Historique*, n° 100, 1940-1942, reprise en 1943 sous le titre *Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1943. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

GESCHE (Helga), Caesar, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Erträge der Forschung, Band 51, Darmstadt, 1976. *- ["Sudisme" traditionnel, mais connaît P. Eychart ; bibliographie considérable.]*

GIRARD (Capitaine M.), "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 5, 6, 7-8 et 9 juillet 1862. *- ["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

Id., Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863.

GISCARD D'ESTAING (Henri), "La «Bataille» de Gergovie. Raid «contre la montre»", L'Auvergne littéraire, artistique et historique, 182, Clermont-Ferrand, 1964, pp. 41-52. *- ["Sudiste".]*

GLANGEAUD (Philippe), Enquête hydrogéologique sur le projet d'adduction d'eau potable de la ville d'Aubière à la colline de Gergovie (Puy-de-Dôme), (daté 22-12-1921), Ville d'Aubière, Clermont-Ferrand, 1922. *- [Les sources septentrionales du plateau de Gergovie.]*

GLAREANUS (Henricus = Henri LORITI), Annotationes et Notae, *in* éditions des *Commentaires* de CESAR, N. Bryling, Bâle, 1544 ; G. Corvin, Francfort-sur-le-Main, 1575... *- [Gergovie n'était pas sur l'Allier, mais à Clermont.]*

GOLBERY (Philippe Aimé de), "Galliarum veterum urbes a Cl. J. A. Dulaure recenter dirutas ac solo aequatas restituere conatur Philipp. Amat. de Golbéry", *in* N. L. ACHAINTRE et N. E. LEMAIRE, Caii Julii Cæsaris quæ extant omnia opera, vol. 4, Firmin Didot, Paris, 1822, pp. 441-447.

GÖLER (Général Baron August von), Cäsars Gallischer Krieg in den Jahren 58 bis 53 v. Chr., eine kriegswissenschaftliche und philologische Forschung, Karl Aue, Stuttgart, 1858.

Id., Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia, 1ère éd. G. Braun, Karlsruhe, 1859 ; 2e éd. Tübingen, 1880.

Id., Cäsars Gallischer Krieg im Jahre 51 v. Chr., nebst Erlaüterungen über das römische Kriegswesen zu Cäsars Zeit, J. C. B. Mohr, Heidelberg, 1860.

GORCE (Père Maxime-Marie), Vercingétorix chef des Gaulois, Payot, Paris, 1935. - *["Sudiste".]*

Id., "La bataille de Gergovie", Revue des Deux Mondes, I, 1er août 1941, pp. 362-377 ; et II, 15 août 1941, pp. 478-497. - *[A vérifié et confirmé les fouilles de STOFFEL.]*

Id., César devant Gergovie, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942.

GOUDINEAU (Christian), Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport, Conseil supérieur de la recherche archéologique, 5 novembre 1982, signé : *Chr. GOUDINEAU, Président de la Commission.*

Id., César et la Gaule, éd. Errance, Paris, 1990. - *[Ne prend pas parti.]*

GRAPINET (René), Les Oppida, Groupe d'archéologie antique, Notice technique n° 5, Touring-Club de France, Paris, 1962. - *["Synthèse élémentaire commode" (J. Harmand).]*

GREGOIRE DE TOURS (St), Histoire ecclésiastique des Francs, trad. nouv. Henri Bordier, 2 tomes, Firmin Didot frères, fils et Cie, Paris, t. I, 1859, t. II, 1861.

Id., et FREDEGAIRE, Histoire des Francs, trad. François GUIZOT, 2 tomes, Didier et Cie, Paris, 1874.

GRENIER (Albert), Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-romaine, T. V, Archéologie gallo-romaine, 1ère partie, Généralités. Travaux militaires, A. Picard, Paris, 1931 ; 2e partie, L'archéologie du sol, I, Les routes, 1934 ; II, Navigation, occupation du sol, 1934 ; 3e partie, L'architecture, I, L'urbanisme, les monuments, 1958 ; II, Ludi et Circenses, 1958 ; 4e partie, Les monuments des eaux, I, Aqueducs, thermes, 1960 ; II, Les sanctuaires de l'eau, 1960. *(Continuation du* Manuel d'Archéologie *de Joseph DECHELETTE).* - *["Sudiste".]*

Id., "Notes bibliographiques d'archéologie gallo-romaine. Gergovie," [sur Gergovia, d'E. DESFORGES & Dr P. BALME, 1929], Revue des Etudes Anciennes, 34, janvier-mars 1932, pp. 53-54.

Id., "Camp de César à Gergovie", Revue des Etudes Anciennes, 39, 1937, p. 258.

Id., "Les Fouilles de Gergovie", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 71-82.

Id., Les Gaulois, Payot, Paris, 2e éd., 1945, (1ère éd., 1923).

Id., La Gaule celtique, Didier, Paris et Toulouse, 1945.

GUILAINE (Jean), La France d'avant la France. Du néolithique à l'âge du fer, Hachette, Paris, 1981.

Habitat (L') et la nécropole à l'âge du fer en Europe occidentale et centrale, Actes du 1er colloque archéologique de la IVe section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, (Paris, 1972), 323e fascicule, publié par Paul-Marie DUVAL et Venceslas KRUTA, H. Champion, Paris, 1975.

HARMAND (Jacques), "Qui fut Vercingétorix ?", O. G. A. M., 7, Rennes, 1955, pp. 3-26.

Id., "Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation", Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1959, pp. 263-281.

Id., L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère, Picard et Cie, Paris, 1967. - *["Sudiste".]*

Id., Une campagne césarienne. Alesia, éd. A. & J. Picard, Paris, 1967.

Id., "Le Second Empire et Alésia", Archéologia, n° 24, sept.-oct. 1968, pp. 14-21.

Id., "Un aspect de la réforme militaire césarienne : l'alimentation de l'armée", Actes du 93e Congrès National des Sociétés Savantes, Section d'Archéologie, Tours, 1968, pp. 23-30.

Id., Les Celtes au second âge du fer, F. Nathan, Paris, 1970.

Id., "Compte Rendu de Paul EYCHART, *Gergovie. Légende et réalité* ", Latomus, XXX, 1, 1971, pp. 199-202.

Id., "La Guerre antique, de Sumer à Rome", coll. SUP., P.U.F., Paris, 1973.

Id., "Compte Rendu de André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*", Revue d'Auvergne, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, pp. 351-353.

Id., La Gaule indépendante et la Conquête, *in : Rome et la conquête du monde méditerranéen, 264-27 avant J.-C., 2. Genèse d'un Empire,* sous la direction de Claude NICOLET, Coll. Nouvelle Clio, "L'Histoire et ses Problèmes, 8 bis, P. U. F., Paris, 1978.

Id., Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984.

HARMAND (Louis), "César en Gaule", L'Information historique, 31e année, n° 4, J.-B. Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, pp. 155-164. - *["Sudiste".]*

HATT (Jean-Jacques), "Découverte d'un village gaulois de la Tène III au terroir de Fontvieille sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat-Sud (Puy-de-Dôme)", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXII, Clermont-Ferrand, 1942, pp. 36-48.

Id., "Une visite aux fouilles de Gergovie", Gergovie Haut Lieu de France. Géographie, Archéologie, Histoire, Tourisme, "*Auvergne*", Clermont-Ferrand, 1943, pp. 13-30. - *["Sudiste".]*

Id., "Les Fouilles de Gergovie. La Campagne de 1941. La Céramique (note complémentaire de M. J.-J. HATT)", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 92-96.

Id., "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1942", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 97-124.

Id., "Les céramiques proto-historiques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme, essai de classification chronologique", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXIII, 1943, p. 95 sq.

Id., "Etude d'un lot de poteries gallo-romaines découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles facultés", extrait du Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, t. LXIV, 1944.

Id., "Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat-Sud et la céramique gallo-romaine précoce de Gergovie", Bull. Hist. et Sc. de l'Auv., LXV, Cl.-Fd, 1945, pp. 151-174 ; J. de Bussac, Cl.-Fd, 1946.

Id., "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1943 et de 1944", Gallia, V, 2, C. N. R. S., Paris, 1947, pp. 271-300.

Id., "Les Fouilles de Gergovie de 1941 à 1944", Publications de l'Université de Strasbourg, Mélanges 1945, vol. 106, III, Etudes historiques, pp. 33-45, 1948.

Id., "Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule", R. E. A., t. 51, 1949, pp. 100-128, planches, notes.

Id., Histoire de la Gaule romaine (120 avant J.-C. - 41 après J.-C.). Colonisation ou colonialisme ?, Payot, Paris, 1959.

Id., *cf.* DESFORGES (Emile) *et alii*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970.

Id., Les Celtes et les Gallo-Romains, Nagel, Genève - Paris - Munich, 1970.

HAUSER (Henri), "La Question de Gergovie", Congrès du Club Alpin Français, section d'Auvergne, *Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1896, pp. 136-143, carte ; Revue d'Auvergne, XIII, Clermont-Ferrand, 1896, pp. 284-291, carte. *- ["Sudisme" critique.]*

HAWKES (C. F. C.), "GERGOVIA. Par EMILE DESFORGES et DR. PIERRE BALME. (Editions 'L'Auvergne littéraire, artistique, félibréenne,' 6me année, n° 43). Clermont-Ferrand, 1929," Journal of Roman Studies, XX, 1930, pp. 107-108.

Id., "I. - Le système défensif" et "III. - Chronologie et comparaisons", *in* FOURNIER (P.-F.), HAWKES (Christopher), BROGAN (Olwen), DESFORGES (Emile), "Fouilles à Gergovie", Revue archéologique, avril-juin 1935, pp. 221-223 et 227-230. *- ["Sudiste".]*

HELLER (Heinrich Justus), "Cäsars Commentarien", Philologus. Zeitschrift für das klassische Alterthum, Dieterichsche Buchhandlung, XIXe année, Göttingen, 1863, pp. 465-576. *- ["Sudiste".]*

HERAULT, Gouvernement d'Auvergne, gravé par P.-F. TARDIEU, carte du XVIIIe siècle, Bibliothèque Municipale - Médiathèque de la Ville de Nantes, Da 39 ; Archives départementales du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1 Fi 31. *- [Gergovie n'y figure pas...]*

HERILIER (Christian), "Toponymie", Parlem ! Vai-i qu'as paur ! Revista trimestrala auvernhata e velaièsa, n° 27, Institut d'estudis occitans, Piaron Pinha, Thiers, Ivèrn de 1990-91, pp. 12-13.

HIGNETT (C.), The Conquest of Gaul, dans : *The Cambridge ancient history*, vol. IX, *The roman republic*, ch. 13, dir. par S. A. COOK, F. E. ADCOCK, M. P. CHARLESWORTH, The University Press, Cambridge, etc., 1932 ; éd. 1985. *- ["Sudiste" traditionnel.]*

Id., Recension de : "Emile DESFORGES et Pierre-François FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", The Journal of the Roman Studies, 23, 1933, pp. 239-241.

Histoire de la France urbaine, dir. Georges DUBY, coll. L'Univers historique, I : La ville antique, par Paul Albert FEVRIER, Michel FIXOT, Christian GOUDINEAU, Venceslas KRUTA, Seuil, Paris, 1980.

Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Généralités. Arrondissement de Clermont-Ferrand, direction André-Georges MANRY, éd. Horvath, 42120, Le Coteau, 1987.

HOGG (A. H. A.), "A Sample of French Hill-forts", Antiquity, XLIII, 1969, pp. 260-273.

HOLDER (Alfred), Alt-Celtischer Sprachschatz, Teubner, Leipzig, 1896-1907 ; rééd. 1961-1962.

HOLMES (Thomas Rice), Caesar's Conquest of Gaul, Clarendon Press, Oxford, 2e éd., 1911, (1ère éd., Macmillan, Londres, 1899, dont le précieux appendice intitulé The credibility of Caesar's narrative a malheureusement été réduit par la suite). *- ["Sudiste" traditionnel.]*

HONDIUS (Iudocus ou Iustus), Atlas, *cf.* MERCATOR (G.). *- [Connaissent Gergoye.]*

HONDIUS (Dr J. J. E.), Commentaar op C. Julii Caesaris Belli Gallici Libri VII, P. Noordhoff N. V., Groningen - Djakarta, 3. Druk, 1958 (1. : 1941). *- ["Sudisme" traditionnel.]*

HONIGMANN (Ernst), "Nemôssos", Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft (de A. PAULY et G. WISSOWA), Stuttgart, 1894 et suiv.

HONNORAT (Michel), La Langue gauloise ressuscitée, E. Leroux, Paris, 1935.

HOUZE (Antoine), "Géographie du Cartulaire de Sauxillanges", Mémoires de l'Académie de Cl.-Fd, nouv. série, t. III, Clermont-Ferrand, 1863, pp. 1121-1153.

IHM, "Augustonemetum" et "Gergovia", Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft (de A. PAULY et G. WISSOWA), Stuttgart, 1894 sq.

IMBERDIS (André), L'Auvergne historique depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle, E. Leboyer, Riom, 1851.

Id., L'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle, Imprimerie Impériale, et Hachette & Cie, Paris, 1863. *- [Traditionnel.]*

Id., Histoire générale de l'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle, 2 t., F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1868, (2e éd. du précédent).

IMBERDIS (Franck), C. R. de M. BUSSET, "Gergovia Capitale des Gaules [...]", 1933, et de P.-F. FOURNIER, "Les Ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne [...]", 1933, Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public, année 26, nov. 1935, pp. 101-105. *- ["Sudiste".]*

Id., *cf.* DESFORGES (Emile) *et alii*, Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, 1970.

Inépuisable Puy-de-Dôme. Guide pour la découverte d'un pays, éd. Comité départemental du Tourisme et du Thermalisme, avec la participation du Conseil général du Puy-de-Dôme, s. l. n. d.

INTERPRES GRAECUS, auteur anonyme de la Metaphrasis graeca, *cf.* PLANUDE.

JALOUSTRE (Elie), Histoire d'un village de la Limagne, Gerzat, M. Bellet & fils, Cl.-Fd, 1888 ; tiré à part des *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd*, nouv. série, t. XXVII, Cl.-Fd, 1885, pp. 31-296 ; t. XXVIII, 1886, pp. 43-252 ; t. XXIX, 1887, pp. 177-292. *- [Toponymie : Gerzat ≠ Gergovia]*

JARRY (Abbé Eugène), Provinces et Pays de France, essai de géographie historique, t. 2, Monographies provinciales (Agenais à Béarn), Ch. Poisson, Paris, 2e éd., 1950, (1ère éd., 1943) ; *Auvergne :* pp. 265-337. *- [Comtes et Dauphins d'Auvergne.]*

JAUCOURT (Louis, chevalier de), *in :* Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, Paris, 1751-1772, ("Gergovia", t. VII, 1757, p. 643) ; Compact edition, Pergamon Press, New York, Paris, 1969 ("Gergovia", vol. 2, p. 181). *- [Partage le scepticisme de Lancelot.]*

JOHNSON (Anne), Roman Forts of the 1st and 2nd centuries AD in Britain and the German Provinces, A. & C. Black, Londres, 1983.

Id., Römische Kastelle des 1. und 2. Jahrhunderts n. Chr. in Britannien und in den germanischen Provinzen des Römerreichen, übersetzt von Gabriele Schulte-Holtey, bearbeitet von Dietwulf Baatz, Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 1987

Journal (Le) des Savants pour l'année M. DCC. XII., deux articles de M. de M*** (Jean-Pierre - ou Pierre-Jean - DES OURS DE MANDAJORS) sur les dissertations de son père Louis, *(cf. infra)*, lundi 25 avril : pp. 229-235 ("Dissertations historiques et géographiques sur l'état de l'ancienne Gaule, où l'on découvre la véritable assiette de plusieurs lieux, païs, & peuples inconnus jusqu'à présent depuis divers siècles"), et lundi 16 may : pp. 268-276 ("Réflexions sur les trois dissertations dont on a donné l'Extrait dans le Journal des Sçavans du 25. Avril dernier").

JUCUNDUS VERONENSIS (Joannes) (= GIOCONDO), Nomina locorum urbiumque et populorum

Galliae latine et gallice, *in aedibus Aldi et Andreae soceri*, Venise, 1513 ; Philippe de Giunta, Florence, 1514 ; Guillaume Hoyon, Lyon, 1519 ; *etc.* - *[Gergovie est Clermont en Auvergne.]*

Id., Pictura totius Galliae. Pictura pontis in Rheno, item Auarici, Alexiae, Vxelloduni, Massiliae, ex descriptione Caesaris, *ibid.*, *etc.*

JULLIAN (Camille), Vercingétorix, Hachette, Paris, 1901 ; réédition mise à jour et présentée par Paul-Marie DUVAL, Hachette, 1963, et Les Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979. - *["Sudiste" traditionnel, avec attaque par le sud.]*

Id., Histoire de la Gaule, 8 vol., Hachette, Paris, 1908-1926, (t. III, La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques, 1909).

Id., "Notes Gallo-Romaines. LX. Clermont d'Auvergne", R. E. A., XV, 1913, pp. 421-426.

Id., "Avec M. Busset parmi les vestiges de l'oppidum gaulois découvert par lui près de Clermont. *Est-ce la Gergovie des Arvernes ?* M. Camille Jullian en doute. M. Audollent veut être mieux informé", Le Matin, 15 février 1933, pp. 1-2.

JUSTEL (Christophe), Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, I et II, Paris, 1645. * - *[Publie, avec des réserves sur son authenticité, la charte de juillet 1149.]*

KAHN (Arthur D.), "«Vercingetorix». A New Play by C. Julius Caesar", The classical world, 64, 1971, pp. 249-254.

KAHRSTEDT (Ulrich), "Lager mit Claviculae", Bonner Jahrbücher, 138, pp. 144-152, 1937.

KISCH (Yves de), "Les Temples de tradition gauloise", *in* De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France, dir. Ch. Goudineau et J. Guilaine, Errance, Paris, 1989, pp. 510-513.

KOUTROUBAS (Demetrios E.), C. Juli Caesaris commentarii Belli Gallici. Ein Kommentar, C° D. E. Koutroubas, Athènes, 1979.

KROMAYER (Johannes) et **VEITH** (Georg), Schlachtenatlas zur antiken Kriegsgeschichte, V, Römische Abteilung, III : Cäsars gallischer Krieg, Wagner-Debes, Leipzig, 1929. - *[Traditionnel.]*

KRUTA (Venceslas), Les Celtes, coll. *Que sais-je ?*, P. U. F., Paris, 1976.

Id. et **SZABO** (Miklos), Les Celtes, Préface de Paul-Marie DUVAL, Hatier, Fribourg et Paris, 1978.

LABISCH (Alfons), Frumentum Commeatusque. Die Nahrungsmittelversorgung der Heere Caesars, éd. Anton Hain, Meisenheim am Glan, 1975.

LABROUSSE (Michel), "Dernières recherches autour de Gergovie," Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, n° 68, Toulouse, janvier 1947, pp. 7-10. - *["Sudiste".]*

Id., "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1945 et de 1946", Gallia, VI, 1, C. N. R. S., Paris, 1948, pp. 31-95.

Id., "Les Fouilles de Gergovie, Campagnes de 1947 et de 1949", Gallia, VIII, C. N. R. S., Paris, 1950, pp. 14-53.

LACARRY (Père Gilles), S. J., *Lettre à M. Spon le fils*, 19-...?-1674, *in* "Gergovie et Vercingétorix", *Varia*, L'Auvergne historique, 1897-1902 ; tiré à part, Ulysse Jouvet, Riom, 1902, pp. 2-3. - *["Sudiste".]*

LACOMBE (Capitaine Ferdinand de), "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859, pp. 321-349, ("*avec un excellent plan de Saint-Hypolite*", C. Jullian).
- [Attaque par le sud du plateau.]

LANCELOT (Antoine), "Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mémoires de littérature et d'histoire, par M. de S*** [Albert-Henri de Sallengre], H. du Sauzet, La Haye, 1717, pp. 369-424 ; Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 635-669 ; (discours lu le 2 juin 1723). *- [Scepticisme.]*

LA NOE (Lieutenant-Colonel Gaston-Ovide de), Principes de la fortification antique depuis les temps préhistoriques jusqu'aux Croisades pour servir au classement des enceintes dont le sol de la France a conservé la trace, t. II, Fortifications romaines, Ernest Leroux, Paris, 1890.

LANTIER (Raymond), "Stoffel et les fouilles de Gergovie", Revue archéologique, 6e série, t. IX, janv.-juin 1937, p. 93. *- [Sur* "l'exactitude (?)" *(sic) de Stoffel et les* "sondages" *de Gorce en 1936.]*

LASSUS (Jean), "Les Fouilles de Gergovie, La Campagne de 1941", Gallia, I, 2, C. N. R. S., Paris, 1943, pp. 83-91.

Id., Souvenirs d'un cobaye, éd. Alsatia, Colmar, 1973. *- ["Sudiste".]*

LAUGIER (Léon), "Un scandale archéologique. Les raisons de la controverse de «Gergovia» révélées par Henri POURRAT, dans la «Cité perdue»", Cahiers d'histoire et d'archéologie, n° 32, Nîmes, juillet 1935, pp. 418-424. *- ["Nordiste".]*

LEBEL (Paul), "Les Camps du Second Age du Fer dans le Nord de la France", Revue Archéologique de l'Est, 1959, pp. 61-66.

Id., Onomastique, *in : L'Histoire et ses méthodes*, sous la direction de Charles SAMARAN, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 677-723, (1e éd., 1961).

LEBEUF (Abbé Jean), "Antiquités d'Auvergne", Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, avec Les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M.DCCLII, jusques et compris l'année M.DCCLIV, t. 25, Imprimerie Royale, 1759, pp. 139-140, *(datées en marge de 1753).* *- ["Sudiste" réfléchi.]*

LE GALL (Joël), Alésia. Archéologie et Histoire, nouv. éd. revue et augmentée, Fayard, Paris, 1980, (1ère éd., 1963). *- ["Sudiste" traditionnel.]*

Id., "Les Romains et l'orientation solaire", M. E. F. R. (A.), (Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité), 87, 1, 1975, pp. 287-320.

LEGRAND D'AUSSY, Voyage d'Auvergne, Eugène Onfroy, Paris, 1788.

Id., Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, chez le Directeur de l'Imprimerie, des Sciences et Arts, 3 vol., (2e éd. très augmentée), Paris, Ans II-III de la République, [1793/95], I, pp. 59-72. *- ["Sudiste" sceptique.]*

LEGUET (Daniel) et **TOURLONIAS** (Denis), "La Roche-Blanche", *in* "Circonscription d'Auvergne. Puy-de-Dôme" (par Guy MAZIERE et J.-P. DAUGAS), Gallia-Préhistoire, t. 25, fasc. 2, C.N.R.S., Paris, 1982, pp. 400-403.

Id. et id., "Vestiges gaulois près du Domaine de Gergovia", Bulletin hist. et arch. de l'Auvergne, t. XCI, n° 678, Clermont-Ferrand, juil.-sept. 1983, pp. 429-441.

Id. et id., "Le peuplement de Gergovie", Centre d'études et de recherches d'archéologie aérienne, bulletin n° 5, 1985, pp. 7-14.

Id. *et id.*, "Le temple de Gergovie", Sanctuaires Arvernes, Exposition, Musée Bargoin, Clermont-Ferrand, 1985, pp. 60-64.

Id., "Les visites de Napoléon III à Gergovie", Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, t. XC, Tulle, 1987, pp. 78-82.

Id. *et id.*, "Gergovie ou la preuve par trois : Toponymie, topographie, archéologie", La Montagne, Clermont-Ferrand, 24 avril 1988.

Id. *et id.*, Archéologie en Auvergne. Gergovie, collection *Guides archéologiques de l'Auvergne*, Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, Circonscription des Antiquités Auvergne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Guide édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Clermont-Ferrand, 1989. - *["Sudistes", avec assaut du plateau par l'est.]*

LEMAITRE (Claude), "Oppidum gaulois et castrum du Bas-Empire à Lisieux (Calvados)", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Publication Total Archéologie, Paris, t. I, pp. 188-213.

LE MASSON, Dissertation sur Gergovia, Mémoire historique sur l'abbaye de Saint-André et le plateau de Gergovia, lu le 25 août, ms. n° 785, n° 4, fol. 11 à 18, 1748, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *Erreur ou confusion de nom ; voir : MASSON (Abbé), Prieur de l'abbaye de Saint-André-lès-Clermont.* - *["Sudiste", critique de Lancelot.]*

LENOIR (Maurice), "Recherches sur la castramétation romaine. Etablissement, traduction et commentaire du texte du Pseudo-Hygin, *De Munitionibus castrorum* ", Annuaire 1975-1976 de la IVe Section de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, (Sciences historiques et philologiques), Paris, 1976, pp. 1071-1080.

Id., "Lager mit *claviculae* ", M. E. F. R., (A), t. 89, 1977, 2, pp. 697-722.

LERAT (Lucien), "Les fibules de la Gaule romaine", Les Dossiers de l'Archéologie, n° 28, pp. 82-89, Archéologia, Dijon - Paris, mai-juin 1978.

LESCUYER DE LA JONCHERE (Antoine-Simon), Abrégé historique de la ville de Clairmont-Ferrand, Capitale de la province d'Auvergne, s. n., s. l., s. d., 1739.

Id., Carte De la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand, Capitale de la Haute et Basse Auvergne, Dediée A Son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon, Gouverneur de Cette Province, 1739. - *["Sudiste" ; mais attaque du plateau par le nord.]*

LHERMET (Jean), "La Bataille de Gergovia, conférence faite au *Covize* , à Clermont, le 19 avril 1933", L'Alauza d'Auvernha, organe de la maintenance d'Auvergne et des sociétés auvergnates à Paris, 5e année, n° 19, juin 1933. - *["Sudiste" novateur : feinte et assaut classiques sont inversés.]*

LONGNON (Auguste), Géographie de la Gaule au VIe siècle, Hachette, Paris, 1878.

Id., Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours. Première partie, de 58 avant J.-C. à 1380 après J.-C., France-Atlas, Lib. Hachette et Cie, Paris, 1907.

Id., Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours. Texte explicatif des planches. Première partie, de 58 avant J.-C. à 1380 après J.-C., Lib. Hachette et Cie, Paris, 1907.

Id., Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, publié par Paul MARICHAL et Léon MIROT, Lib. ancienne Honoré Champion, Edmond Champion, Paris, 1920-1929 ; Lib. H. Champion, Paris, 1979.

LOT (Ferdinand), La Gaule, Fayard, Paris, 1947 ; édition revue et mise à jour par Paul-Marie DUVAL,

1967, Les Nouvelles Editions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979. - *["Sudiste" traditionnel.]*

LOTTE (P.), "La racine GOB dans la langue et la toponymie gauloises", Revue internationale d'onomastique, 24e année, n° 4, éd. D'Artrey, Paris, oct. 1972. - *[Gergobia est "la roche circulaire".]*

LOUIS (Capitaine Maurice) et **BRUGUIERE** (R.), "La vallée de l'Alauzène aux Temps préhistoriques, Arrondissement d'Alès (GARD)", Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes, tome XLVI, Nîmes, 1928-1929, pp. 61-107.

Id., "«Capitelles» ou huttes préhistoriques et cabanes de bergers", Le Massif Central, 29 avril 1933.

Id., "A propos de la découverte de Gergovie", L'Eclair [de Montpellier], 26 juin 1933. - *["Nordiste".]*

Id., "Gergovie", L'Eclair, Montpellier, 12 oct. 1933 ; La Voix républicaine, Clermont, 4 nov. ; L'Auvergnat de Paris, 4 nov.

Id., La Vérité sur Gergovie. Le point de vue de la Préhistoire, Heugel, Editions de Psyché, Paris, 1934.

Id. et TAFFANEL (Odette et Jean), Le Premier âge du fer languedocien, 1ère partie, Les Habitats, Bordighera, Montpellier, 1955.

MAC VEAGH (Lincoln), "Caesar, De Bello Gallico 7.45-52. The attack at Gergovia : a case of the «limited objective»", The Classical Weekly, vol. XXI, The Classical Association of the Atlantic States, New York, 23 avril 1928, pp. 177-181. - *["Sudiste".]*

MALACHER (François), *cf.* **DAUGAS** (Jean-Pierre) et MALACHER (François), "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Massif-Central", *in* La Préhistoire Française, Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, dir. Jean GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976.

MANDAJORS (Louis DES OURS, seigneur de CANVAS et de), Nouvelles découvertes sur l'état de l'Ancienne Gaule du temps de César, chez Guillaume de Luyne, Arnoul Seneuze, Augustin Leguerrier, Paris, 1696. - *[Gergovie des Boïens à Gergoye, et Gergovie des Arvernes au Mont-Celet.]*

Id., Dissertations historiques et géographiques sur l'état de l'ancienne Gaule, où l'on découvre la véritable assiette de plusieurs lieux, païs, & peuples inconnus jusqu'à présent depuis divers siècles, François-Sébastien Offray, Avignon, 1712. * - *[Cf. supra, Jounal des Savants, 1812.]*

Id., Suite de la dissertation sur Alésia, Paris, 1715. *

MANDAJORS (Pierre-Jean, ou Jean-Pierre ?, fils du précédent), *cf. supra*, Journal des Savants pour l'année M.DCC.XII.

MANRY (André-Georges), Histoire d'Auvergne, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1971.

Id., Histoire de l'Auvergne, Privat, Toulouse, 1973.

Id., Histoire de Clermont-Ferrand, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1975.

MARACHE (René), "A propos de la bataille de Gergovie", [C. R. de P. EYCHART, *L'oppidum des Côtes. Augustonemetum, Gergovie*], L'Information historique, 24e année, n° 5, J.-B. Baillière et fils, Paris, nov.-déc. 1962, p. 196.

MARCEL (Guillaume), Histoire de l'origine et des progrez de la monarchie françoise suivant l'ordre des temps, 4 vol., Denis Thierry, Paris, 1686. - *[Ne prend pas parti entre Gergoye et Clermont.]*

MARECHAL (Jean-François), "Permanence des fortifications de terre et de bois de la Protohistoire

jusqu'aux premiers donjons et origine de ceux-ci", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest*, (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Publication Total Archéologie, Paris, t. II, pp. 450-456.

MARLIANUS (Raimundus), (= MARLIANO), Index commentariorum, (constamment réédité sous divers titres avec les Commentaires de Jules CESAR : Index eorum quae in commentariis habentur, Index nominum, urbium et populorum qui in commentariis C. Jul. Caesaris habentur), Milan, 1477, 1478 ; Trévise, 1480 ; Venise, 1482, 1494 ; Lyon, 1508 ; Venise, 1513 ; Florence, 1514 ; Lyon, 1519 ; Paris, 1522 ; Bâle, 1528 ; *etc.* - *[Gergovie sur l'Allier - pouvant être Clermont.]*

Id., Veterum Galliae locorum, populorum, urbium, montium, ac fluuiorum breuis descriptio, eorum maxime quae apud Caesarem et Cornelium Tacitum sunt, Venise, 1575 ; *etc.*

Id., Nomenclatura veterum Galliae locorum, populorum, urbium, montium, ac fluuiorum, eorum maximè, quae apud Caesarem in Commentarijs sunt, & apud Cornelium Tacitum, *in : C. Iulii Caesaris Commentarii*, Martin Nutius et frères, Anvers, 1622.

MARQUART (Joachim), De l'organisation militaire chez les Romains, t. XI du *Manuel des Antiquités romaines*, par Theodor MOMMSEN et Joseph MARQUARDT, revu et augmenté par M. de DOMASZEWSKI, traduction J. BRISSAUD, Ernest Thorin, Paris, 1892.

MARQUE (Bernard), Identification des noms de lieu cités dans les Commentaires sur la Guerre des Gaules, J.-B. Juglard, Tulle, 1924. - *["Sudiste" traditionnel.]*

Id., Contribution à l'Histoire des Guerres de l'Indépenance Gauloise" ["dans le Pays corrézien"], J.-B. Juglard, Tulle, 1933.

Id., Où donc était Gergovie ?, Imprimerie commerciale, Tulle, 1933. - *["Nordiste".]*

Id., Pour l'identification de Gergovie, J.-B. Juglard, Tulle, 1935.

Id., "L'échec de César sous Gergovie", Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, Tulle, déc. 1935, pp. 211-226. - *["Nordiste", mais avec diversion par l'ouest et la gauche.]*

MARTIN (Jacques), Histoire des Gaules, et des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la monarchie françoise, Le Breton, Paris, t. I, 1752, t. II, 1754. - *[Ne prend pas parti.]*

MARTINON (Abbé), Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, ms. 575, n° 49, fol. 331-332, 1763, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *[Sudiste traditionnel.]*

MASQUELEZ (M.), Etude sur la castramétation des Romains et sur leurs institutions militaires, Paris, 1864. *

MASSON (Jean Papire), Notitia Episcopatum Galliae, David Douceur, Paris, 1610 ; publié par André DUCHESNE, *in* Historiae Francorum Scriptores coaetanei, Sébastien Cramoisy, Paris, 1636. - *["Sudiste" .]*

Id., Arverni municipii descriptio, e bibliotheca Papyrii Massoni, édité par son frère J.-B. Masson, J. Petitpas, Paris, 1611 ; et par Pierre DURAND, *in* Les Origines de la ville de Clairmont par le Président SAVARON, Fr. Muguet, Paris, 1662, pp. 290-293. - *[Clermont issu des ruines de Gergovia.]*

MASSON (Abbé), L'Ancienne Ville de Gergovia à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, [ANONYME : c'est le prieur de Saint-André à Clermont], s. d., B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *Le manuscrit n° 975, n° IX, est la copie du précédent.* - *["Sudiste", qui doit beaucoup au P. Eloi SOREL.]*

Id., Notte sur la montagne de Gergoviat, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 16 H 43, liasse

12 b, cote 4-5. *[? - Anonyme, mais dans l'esprit du prieur Masson].*

MATHERAT (Georges), "Note sur l'emploi des brachia dans les fortifications de César", B.S.N.A.F., 1941, pp. 201-215.

Id., "La technique des retranchements de César (D'après l'enseignement des fouilles de Nointel)", Gallia, t. I, fasc. 1, 1943, pp. 81-127.

MATHIEU (Pierre-Pardoux), "Des colonies romaines en Auvergne et principalement de celle qui a donné naissance à Clermont", Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne, t. XXVIII, Clermont-Ferrand, 1855. *- [Clermont n'était rien avant Augustonemetum.]*

Id., "A M. le Directeur du Moniteur du Puy-de-Dôme", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 22-23 juillet 1861, pp. 2-3. *- ["Sudiste" traditionnel.]*

Id., Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne, Ferdinand Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862. *- [Assaut par l'angle sud-est.]*

Id., "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Clermont-Ferrand, 1864. *- [Les castra à Gondole et à Orcet.]*

Id., Vercingétorix et son époque, à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, (sujet des deux conférences faites au palais des facultés de Clermont, le 21 janvier et le 11 février 1870), F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1870.

Id., "Marmite [romaine] de campement trouvée à Gondole", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. XV, Clermont-Ferrand, 1873, pp. 82-84.

Id., "Auvergne antéhistorique", Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, nouv. série, t. XV, Clermont-Ferrand, 1873, p. 85 et suiv.

MERCATOR (Gérard) et **HONDIUS** (Iustus ou Iudocus), Atlas, Amsterdam, 1607 et 1609, *cf. supra.*

MERIMEE (Prosper), Notes d'un Voyage en Auvergne, Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, pp. 317-330 ; rééd. Adam Biro, 1989, (présentation par Pierre-Marie Auzas). *- ["Sudiste" réservé ; attaque du plateau par le sud.]*

MERTENS (Joseph), "Au berceau des villes romaines", *in* Premières villes en Gaule, Dossiers Histoire et Archéologie, *Archéologia*, n° 109, oct. 1986.

MERULA (Paul), Cosmographia partis II. liber III. de Gallia, Guillaume Blaeu, Amsterdam, 1636. *- ["Sudiste" ; mais identifie la Gergovia des Arvernes et celle des Boïens.]*

MICHEL (Adolphe), "Dissertation sur l'emplacement de la Gergovie des Arvernes et sur l'application du texte de César au plateau de Gergovia", *in* Tablettes historiques de l'Auvergne, de J.-B. BOUILLET, t. IV = 4e année, n° 3, Perol, Clermont-Ferrand, 1843, pp. 301-348.

Id., L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, 4 vol. dont un atlas, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78. *- ["Sudisme" traditionnel ; attaque du plateau par le sud.]*

MONNIER (Francis), Vercingétorix et l'indépendance gauloise. Religion et institutions celtiques, Librairie académique, Didier et Cie, Paris, 1874. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

Morgenblatt für gebildete Leser, "Briefe über die Auvergne", [ANONYMES], 9e lettre, n° 290, 3 déc. 1844, pp. 1157-1158 ; n° 291, 4 déc. 1844, pp. 1162-1163 ; n° 292, 5 déc. 1844, pp. 1166-1167 ; n° 293, 6 déc. 1844, pp. 1169-1170. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

MULON (Marianne), "Notre géographie parle gaulois", Archéologia, n° 24, sept.-oct. 1968, pp. 32-41.

NADEAU (Louis ou Ludovic), Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat, E. Dentu, Paris, 1862. - *["Sudiste" très proche d'Olléris ; attaque du plateau par le sud.]*

NAPOLEON Ier, Précis des Guerres de Jules César, *écrit par M. MARCHAND, à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur*, Gosselin, Paris, 1836 ; *cf.* l'édition des *Commentaires* par les soins de Camille ROUSSET, Bibliothèque de l'Armée française, Hachette et Cie, Paris, 1872.

NAPOLEON III, Histoire de Jules César, t. I, livre I : Temps de Rome antérieurs à César, livre II : Histoire de Jules César, Paris, 1865 ; t. II, Guerre des Gaules, Paris, 1866 ; Imprimerie Impériale, in-f° avec 32 planches en couleurs numérotées de 1 à 30, et Henri Plon, in-4° avec atlas en noir et blanc. - *(Il y a discordance et décalage entre les deux numérotations, celle de l'Impr. Imp. contenant un n° 1 bis > n° 2 et un n° 16 bis > n° 18.)* - *["Sudiste", avec attaque du plateau par le sud.]*

NEGRE (Abbé Ernest), Les noms de lieux en France, A. Colin, Paris, 1963.

Id., Toponymie Générale de la France. Etymologie de 35.000 noms de lieux, 3 vol., Droz, Gernève, 1990.

NOCHE (André), "La Bataille de Gergovie", Les Humanités, vol. 19, n° 183, pp. 154-160, et n° 184, pp. 185-188, 1947. - *["Sudiste", mais avec attaque du plateau par l'est.]*

Id., L'Epopée de Vercingétorix. Bimillénaire : 52 av. Jésus-Christ - 1949. Gergovie. La Victoire gauloise, Crépin-Leblond, Moulins, 1949.

Id., "La vraie et la fausse Gergovie", Pédagogie, éducation et culture, vol. 17, Centre d'études pédagogiques, Paris, déc. 1962, pp. 882-885. - *[Contre l'hypothèse des Côtes de Clermont.]*

Id., "L'Oppidum des Côtes et Gergovie, Valeur de l'hypothèse", O. G. A. M., t. 17, fasc. 1-2, Rennes, 1965.

Id., "De la notion d'oppidum dans les cités gauloises", O. G. A. M., t. 22-25, 1970-1973, (paru en 1980), pp. 45-48.

Id., Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles, coll. Roma aeterna, VI, E. J. Brill, Leiden = Leyde, 1974.

NOLHAC (Pierre de), Gergovia, Poèmes de France et d'Italie, édition définitive augmentée de vers nouveaux, Lib. Garnier frères, Paris, 1925. - *["Sudiste" traditionnel.]*

Id., "Surprenante découverte archéologique, la ville mystérieuse", Le Figaro, 11 fév. 1933. - *["Nordiste".]*

Id., "Interview", Le Matin, 13 février 1933. *

Id., "La Découverte de Gergovie", L'Illustration, 25 fév. 1933, pp. 219-221. - Constitue le chapitre IX de *Gergovia capitale des Gaules* par Maurice BUSSET, pp. 96-106.

Id., "Une réponse de M. de Nolhac", L'Avenir du Plateau central, dimanche 5 mars 1933.

Id., "Gabriel Siméoni et le site de Gergovia", Mélanges de Philologie, d'Histoire et de Littérature offerts à Henri Hauvette, Les Presses Françaises, Paris, 1934, pp. 277-281.

Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand, par Emile DESFORGES, Gabriel FOURNIER, Pierre-François FOURNIER, Jean-Jacques HATT, Franck IMBERDIS, Publications de l'Institut du Massif central, fasc. V, Clermont-Ferrand, 1970.

OLLERIS (A.), Examen des diverses opinions émises sur le siége de Gergovia, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd*, nouv. série, t. III ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861. - *["Sudiste", avec attaque par le sud.]*

OPPERMANN (Hans), "Form, Enstehung und Glaubwürdigkeit des Bellum Gallicum", dans l'édition des Commentaires par F. KRANER, W. DITTENBERGER, H. MEUSEL *(cf. supra)*, I, pp. 469-485 : "Propaganda".

ORTELIUS (Abraham ORTELS, dit), Theatrum Orbis Terrarum, A. Coppenius Diesth, Anvers, 1571 ; 1575 ; rééd. - *[Publie la carte de la Limagne par Syméoni.]*

Id., Théâtre françois de l'Univers contenant les cartes de tout le monde, 1572, C. Plantin, Anvers, 1581... (Privilège 1569).

Id., Synonymia geographica, C. Plantin, Anvers, 1578. *

Id., Gallia vetus ad Julii Caesaris commentaria, Anvers, 1590. *

Id., Thesaurus geographicus, (réédition de la *Synonymia geographica*), C. Plantin, Anvers, 1596. *

PASUMOT (François), "Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule, Louis-Etienne Ganeau, Paris, 1765. - *["Sudiste" ; identifie la Roche Blanche ; attaque du plateau par le sud.]*

Id., Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire, mis en ordre et publiés d'après les manuscrits de feu M. Pasumot, par C. M. GRIVAUD DE LA VINCELLE, [recueil factice], Paris, 1810-1813.

PAUL (Dr. W), "Belagerung von Gergovia", Philologische Wochenschrift, III, 1883, c. 557-564.

PAUL EMILE de Vérone, De rebus gestis Francorum libri decem, Michael Vascosanus, Paris, 1544. - *[Appelle Clermont Gergouia.]*

PEGHOUX (Dr P. D. Auguste), Essai sur les monnaies des Arverni, F. Thibaud, Cl.-Ferrand, 1857.

Id., *[manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, n° I à VIII bis, ff. 1 à 199, 1854 à 1858, année de la mort de l'auteur :]*
I. Gergovia avant la conquête romaine. Notice sur Gergovia.
II. Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines.
III. Gergovia sous la domination romaine.
IV. Destruction ou décadence de Gergovia.
V. Etat actuel du plateau de Gergovia.
VI. Médailles de Chefs Gaulois et des peuples.
VII. *(titres barrés ; indications et citations topographiques diverses).*
VIII. Géographie ancienne de l'Auvergne.
VIII bis. Extraits de Polyenus ; de Sidoine Apollinaire.
- *["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

PERICHON (Robert), Les Découvertes archéologiques sur l'Oppidum de Gergovie, Impr. Aymard, Pont-du-Château, 1975. - *["Sudiste".]*

PERICHON-TULOUP (Nicole), Recherches sur les monnaies antiques découvertes en Auvergne, D.E.S., Faculté des Lettres et Sciences de Clermont-Ferrand, 1972.

PERNOUD (Régine), Les Gaulois, Le Seuil, Paris, 1979.

Id., Le Moyen Age raconté à mes neveux, Ed. Stock-R. Pernoud, Paris, 1983. - *["Sudiste" de tradition.]*

PERREAU (Auguste), "L'Archéologie préhistorique et gallo-romaine", Revue des Sciences naturelles de l'Auvergne, I, 1935, pp. 189-190.

Id., Gergovia, édité par la Légion française des combattants du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, août 1942. - *["Sudiste" traditionnel, mais avec attaque du plateau par l'est.]*

Id., "Où en est la Préhistoire en Auvergne", Clermont-Ferrand et sa région, 68e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Clermont-Ferrand, 1949, p. 89 *sq.*

PESSEMESSE (Lt-Colonel), "Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", Alauza d'Auvernha, Organe de la Maintenance d'Auvergne et des Sociétés Auvergnates à Paris, 6e année, 1934, n°s 24-25 (fév.-mars), n° 26 (avril), n° 27 (mai), n° 28 (juin-juillet), n° 29 (août-sept.), n° 30 (oct.), n° 31 (nov.), p. 2. - *["Nordiste".]*

Id., "Encore Gergovie et les Commentaires", Alauza d'Auvernha, 1934, n° 32 (déc.), p. 2 ; 7e année, 1935, n°s 33 à 36 (numérotés de 63 à 66, *sic*) de janvier à avril, p. 2.

PETIOT (B.), "Les patois du Puy-de-Dôme", Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme, Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Clermont-Ferrand. 1908, pp. 181-189.

PETITET (Jules), Notes appartenant à M. Petitet, ms. n° 975, n° XI, ff. 224-274, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *["Sudiste" traditionnel.]*

PETRARQUE (François), auteur probable et présumé de **CELSUS CONSTANTINUS** (Julius), Tractatus de vita et moribus (*ou :* rebus ; *ou :* rebus gestis) Jul. Caesaris. Caesaris Commentarii de bello Gallico, 1ères éd., s. l., 1470, 1473 ; éd. sans autre nom que *Anomymus* par J. G. Graevius, 1697 ; éd. par N. L. Achaintre et N. E. Lemaire, vol. III, Firmin Didot, Paris, 1820. - Attribué à F. PETRARQUE par Ch. Schneider à Leipzig en 1827.

PEYRE (Christian), "Le champ de bataille de l'Aisne (César, *B. G.*, II, 8-9)", Revue des Etudes Latines, t. 56, Les Belles Lettres, 1978, pp. 175-215. - *[Problème de la clauicula.]*

PIGANIOL (André), Histoire de Rome, *Clio*, P. U. F., Paris, 5e éd., 1962. - *["Sudiste" traditionnel.]*

Id., La Conquête romaine, P. U. F., Paris, 5e éd. entièrement refondue, 1967 ; (1ère éd., 1927). - *[Un certain scepticisme.]*

PIGANIOL DE LA FORCE (Jean-Aimar), Nouveau Voyage de France, avec un itinéraire et des cartes, [sans nom d'auteur], Veuve Delaulne, Paris, nouv. éd., 1740. - *["Sudiste" déterminé.]*

Id., Nouvelle Description de la France, Charles-Nicolas Poirion, Paris, 3e éd., t. XI, 1754.

PINON (Pierre), La Gaule retrouvée, *Découvertes* Gallimard *Archéologie*, Paris, 1991.

PIRONON (Henri), "Gergovie et le camp de César", L'Auvergne illustrée, artistique, scientifique, littéraire, sportive, n° 4, 2 déc. 1910.

Id., "La ville de Gergovie et la déroute de César", L'Auvergne illustrée, artistique, scientifique, littéraire, sportive, n° 5, 9 déc. 1910. - *["Sudiste" très proche de Mathieu, mais approximatif.]*

PLANUDE (Maxime) [?], Metaphrasis graeca, (... si Planude est bien le Métaphraste, l'interprète grec des : C. Julii Caesaris commentariorum de Bello Gallico libri septem in graecum sermonem translati, 1ère édition, G. Jungermann, Francfort, 1606 ; *cf.* éd. Jo. Davisius, Cambridge, 1706 ; *cf.* éd. Achaintre et Lemaire, Paris, 1819-1822).

PLONEIS (Jean-Marie), La Toponymie Celtique. L'origine des Noms de lieux en Bretagne, éd. du Félin,

1989.

POMMEAU (Charles), "Y avait-il un chemin protohistorique direct de Bibracte à Gergovie ? : jalons pour une réponse", Revue scientifique du Bourbonnais, 1982, pp. 85-88. - *["Nordiste".]*

POMMEROL (Dr F.), "La station préhistorique de Cébazat", Revue d'Auvergne, publiée par la Société d'émulation d'Auvergne, t. II, Clermont-Ferrand, 1885, p. 387-412.

Id., "Origine et étymologie de Gerzat en Limagne", Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, XXI, 1901, pp. 370-374. - *[Un rapprochement est fait avec Gergovia.]*

POURRAT (Henri), "La Dispute de Gergovia", Revue des deux Mondes, 15 août 1933, pp. 805-836.

Id., La Cité perdue, Spes, Paris, 1935. - *[Scepticisme - et sympathie pour le "nordisme".]*

Présence gallo-romaine. Patrimoine et tourisme en Puy-de-Dôme, Conseil Général du Puy-de-Dôme et Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne, s. l. n. d. - *["Sudiste".]*

PROSLIER (Michel), Vieux Montferrand, avec la collab. d'Emmanuel DU RANQUET, éd. S. A. E. P., Colmar - Ingersheim, 1974.

RABANI-BEAUREGARD (A.), Tableau de la ci-devant province d'Auvergne, suivi d'un Précis historique sur les Révolutions qu'elle a éprouvées, depuis le temps où elle a commencé d'être connue, jusqu'à nos jours, avec l'explication des Monumens et Antiquités qui se trouvent dans le même département, par P. M. **GAULT DE SAINT-GERMAIN**, Pernier, Paris, an X = 1802. - *["Sudiste."]*

RALSTON (Ian Beith McLaren) et **BUCHSENSCHUTZ** (Olivier), "Late pre-Roman Iron Age forts in Berry", Antiquity, XLIX, 1975, pp. 8-18.

Id. and **COLLIS** (John Ralph), "Late La Tène Defences", 1976, *cf. COLLIS (J. R.).*

Id., *cf.* BUCHSENCSHUTZ (Olivier) et **RALSTON** (Ian B. M.), "En relisant la Guerre des Gaules", Revue Aquitania, Supplément 1, 1986, pp. 383-387. - *[L'emploi du mot urbs par César.]*

RAMBAUD (Michel), L'Art de la Déformation historique dans les Commentaires de César, Thèse pour le Doctorat ès Lettres, Université de Paris, Faculté des Lettres, 1952 ; 2e éd. revue, Les Belles Lettres, Paris, 1966. - *["Sudiste."]*

Id., "Esquisse d'une stratégie de César d'après les livres V, VI et VII du *De Bello Gallico*", L'Information littéraire, 9e année, 1957, n° 2 (mars-avril), pp. 54-63 ("Déformation historique et stratégie.") ; et n° 3 (mai-juin), pp. 111-114 ("La bataille du centre. Rôle secondaire de Vercingétorix.").

Id., "L'ordre de bataille de l'armée des Gaules d'après les *Commentaires* de César", Revue des Etudes anciennes, t. LX, 1958, pp. 87-130.

Id., "Emile THEVENOT, Les Eduens n'ont pas trahi. [...].", Revue des Etudes latines, XXXIX, Belles Lettres, Paris, 1961, pp. 394-396.

Id., "Gergovie", [C. R. de P. EYCHART, *L'oppidum des Côtes : Augustonemetum, Gergovie*], Revue belge de philologie et d'histoire, 40, 1962, pp. 597-598.

Id., "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," Revue des Etudes anciennes, t. XLV, 1963, pp. 234-239.

Id., César, coll. *Que sais-je ?*, P. U. F., Paris, 1963.

Id., "Note sur l'armée des Gaules de 58 à 54", L'Information littéraire, 18e année, n° 1, J.-B. Baillière et fils, Paris, janv.-fév. 1966, pp. 21-25.

Id., "Légion et armée romaines. A propos de J. HARMAND, L'armée et le soldat à Rome, de 107 à 50 avant notre ère", Revue des Etudes latines, n° 45, 1967, pp. 112-146.

Id., "L'armée de César pendant la conquête de la Gaule (I)", L'Information historique, 29e année, n° 5, J.-B. Baillière et fils, Paris, nov.-déc. 1967, pp. 193-201, 2 cartes.

Id., "L'armée de César pendant la conquête de la Gaule (II)", L'Information historique, 30e année, n° 1, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1968, pp. 11-23.

Id., "La cavalerie de César", Hommages à Marcel Renard, II, éd. par Jacqueline Bibauw, coll. Latomus, vol. 102, Latomus, Bruxelles, 1969, pp. 650-663.

Id., "L'espace dans le récit césarien", Caesarodunum, 9 bis, Mélanges *offerts à Roger DION, Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Paris, 1974, pp. 111-129.
- *["Nordisme" avec interprétation de* e regione oppidi collis *comme alignement des trois positions.]*

Id., "La Bataille de Gergovie [sur André NOCHE, *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles*, Leyde, 1974]", dans *Notes et Discussions, I* , R. E. L., n° 52, 1974, pp. 35-41. - *["Nordisme".]*

RAMUS (Pierre), Liber de Caesaris Militia, A. Wechel, Paris, 1559.

Id., Traité de l'art militaire, ou usance de guerre de Jules César, traduit en françois du latin de M. Pierre de LA RAMEE par Maistre Pierre POISSON, R. Le Mangnier, Paris, 1583.

RAU (Reinhold), "Caesar vor Gergovia", Wienerstudien, 55, 1934, pp. 147-150. - *["Sudiste".]*

RAVINEL (Père Rémy de), "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", A. L. M. A. (Annales Latini Montium Arvernorum), Revue du G. E. L. U. C. (Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont), n° 7, 1980, pp. 17-21, et n° 8, 1981, pp. 61-65 ; Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, pp. 14-18. - *["Nordiste" ; mais lit raros milites qui et non ne.]*

REICHARD (Carl Gustav), "Caesars Feldzug gegen Vercingetorix", Neue allgemeine geographische Ephemeriden, vol. VII, Verlag des Landes - Industrie - Comptoirs, Weimar, 1820, pp. 65-72.
- *[Gergovie se trouvait à Jargeau sur la Loire.]*

Id., "Caesars Feldzug gegen Vercingetorix", Sammlung kleiner Schriften aus dem Gebiete der mathematischen und alten Geographie, Verlag von Carl Reichard, Güns, 1836, pp. 108-116.

RENUCCI (Toussaint), Un aventurier des Lettres, Didier, Paris, 1943. - *["Sudiste".]*

Id., Description de la Limagne d'Auvergne, éd. critique de la trad. française de SYMEONI par CHAPPUYS, (G. Roville, Lyon, 1561), Didier, Paris, 1943. - *[Ne distingue pas Gergoia de Gergobia.]*

REVILLE (Albert), "Vercingétorix et la Gaule au temps de la conquête romaine", Revue des Deux-Mondes, 15 août 1877, pp. 838-869 ; et 1er septembre 1877, pp. 42-76. - *["Sudiste".]*

REYNARD (Francisque), "Gergovia", *supplément gratuit du* Moniteur du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 11 oct. 1903. - *["Sudiste".]*

RIBAUD DE LA CHAPELLE (Jacques), Histoire de Vercingétorix, *dans* Mémoire historique et politique sur le caractère et les actions de Vercingétorix, *écrit en 1752, publié par Peigue*, Clermont-Ferrand, 1834. - *["Sudiste" traditionnel.]*

RIBEYRE (Félix), L'Empereur et l'Impératrice en Auvergne, Eugène Pick, Paris, 1862. - *["Sudiste".]*

RICARD (Marie-Claire), Gergovie, Editions Artisanales, Les Martres d'Artière, 1988. - *[Elémentaire.]*

RICHARDSON (Katherine M.), *cf. infra* WHEELER (Sir R. E. Mortimer) et RICHARDSON (Katherine M.), Hill-forts of Northern France [...], Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, N° XIX, The University Press, Oxford, 1957.

RICHMOND (Sir I. A.), "The Roman Siege-works of Masada, Israel", The Journal of Roman Studies, 52, Londres, 1962, pp. 142-155.

RIGODON (René), Histoire de l'Auvergne, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 1948 ; 3e éd., 1963. - *["Sudiste" traditionnel, mais assaut par l'est.]*

Id., "Paul Eychart. - L'Oppidum des Côtes. Augustonemetum. Gergovie.", Bulletin de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement public, 182, juillet 1963, pp. 691-692. - *[Compte rendu plutôt favorable.]*

ROHAN (Henry de ; ou HENRI, duc de), Le parfait capitaine. Autrement l'abrégé des guerres des Commentaires de César, N. Le Gras, Paris, 1658, (1ère éd., 1636). - *[Gergovie identifiée à Clermont.]*

ROMANETTE (Irmine), "Pélerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, pp. 279-289. - *["Sudiste".]*

Id., "En Auvergne : Autour de Gergovie", Trésor des Lettres, décembre 1933, pp. 349-356.

ROMERO (Anne-Marie), "Le Soleil de Gergovie", Le Figaro, 12-13 août 1989, p. 26 F. - *["Sudiste", mais fait état de la dispute ; assaut par l'est.]*

ROSSIGNOL (Claude), "Lettre à son Excellence le Ministre de l'instruction publique sur la valeur historique de Dion Cassius dans le Récit de la Conquête de la Gaule", Mémoires de l'Académie de Dijon, 2e série, 7, 1858-1859, pp. 333-438 ; tiré à part, Paris, 1860. - *[Critique en règle de la valeur historique de Dion Cassius.]*

ROSTAING (Charles), Les Noms de lieux, coll. *Que sais-je ?* , P. U. F., Paris, 1945.

ROSTAING (Charles), *cf.* **DAUZAT** (Albert) et ROSTAING (Charles), Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Lib. Guénégaud, 2e éd. revue et augmentée, Paris, 1978.

ROUBET (L.), "La Question de Gergovia", Bulletin de la Société Nivernaise, t. 8, 1878, pp. 84-93. - *[Il s'agit de la Gergovia des Boïens.]*

ROUCHON (Gilbert), mss., *cf.* Archives départ. du Puy-de-Dôme, 4 F. - *["Sudiste" précautionneux.]*

RUDEL DU MIRAL, Explication et application raisonnées des Commentaires de Jules César sur la partie de l'Histoire des Gaules relative au siège de Gergovia, ville capitale des Arvernes et chef-lieu de la confédération gauloise, ms. daté du 19 fructidor l'an 11 (= 5 sept. 1803), n° 575, n° 5, ff. 101-106, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

SAINT-HYPOLITE (Colonel), "Recherches sur quelques points historiques relatifs au siège de Bourges (Avarice, Avaricum), exécuté par César, pendant l'hiver des années 53 à 52, avant notre ère, an de Rome 701", Le Spectateur Militaire, décembre 1841, pp. 261-276.

Id., "Carte de GERGOVIA et de ses Environs pour servir à l'intelligence du Siège entrepris par J. César. An 51 *[sic]* avant J.C.", *in* "Le Siège de Gergovia", par le Capitaine F. de LACOMBE, Le Spectateur militaire, 2e série, t. XXVI, 18 juin 1859. - *["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

Sanctuaires arvernes. Les Lieux de Culte Antiques en Auvergne. Livret-Guide de l'Exposition, du 9

nov. au 31 déc. 1985, Musée Bargoin, Clermont-Ferrand, (entre autres auteurs : Gérard TISSERAND, Daniel LEGUET et Denis TOURLONIAS, Paul EYCHART), Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et Centre d'Etude et de Recherche d'Archéologie Aérienne, Gerzat, 1985.

SANSON D'ABBEVILLE (Nicolas), Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de César, 3e éd., revue, corrigée et augmentée, Augustin Courbé, Paris, 1657 ; (1ère éd., Vve J. Camusat et P. Le Petit, Paris, 1650). *(La carte est de 1649.)* *- [Gergovie est Clermont.]*

SARRETTE (Lieutenant-Colonel A.), Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud ; a compris "Erat e regione oppidi collis".]*

SAUGET (Jean-Michel et Bernadette), "Réflexions sur le processus d'urbanisation d'*Augustonemetum* Clermont-Ferrand à partir de quelques observations chronostratigraphiques récentes", *in* Actes du Colloque "Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines", 18-19-20 mai 1984, E.N.S., Paris, Caesarodunum, XX, 1985.

SAVARON (Jean), Les Origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne, Bertrand Durand, Clairmont, 1607. *- [Identifie Gergovie, Augustonemetum et Clermont.]*

Id., Caii Solii Apollinaris Arvernorum Episcopi Opera, Ed. et Notes, Plantin, Paris, 1609. *- ["Sudiste".]*

Id., Les Origines de la ville de Clairmont, par feu Monsieur le Président Savaron, augmentées des remarques, nottes et recherches curieuses des choses advenuës avant et après la première Edition, par Pierre DURAND, François Muguet, Paris, 1662 ; reproduction, éd. Horvath, Roanne, 1974.

SCALIGER (Joseph Juste), Nomenclator geographicus omnium Galliae, Germaniae, & Britanniae locorum, quorum apud Caesarem fit mentio : excerptus quidem olim potissimum è Thesauro Geographico Abrahami Ortelii ; sed nunc plerisque locis utiliter auctus et emendatus, C. Plantin, Leyde, 1606, *etc.* *- ["Sudiste" catégorique.]*

Id., Notitia Galliae et super appellationibus Locorum aliquot et Gentium apud Caesarem Notae, *in : Opuscula varia, ante hac non edita*, Hieronym. Droüart, Paris, 1610...

SNEYDERS DE VOGEL (K.), voir **FLUTRE** (Louis-Fernand).

SORDI (Marta), "Cassio Dione e il VII libro del De bello gallico di Cesare", Studi di Storiografia Antica in memoria di L. Ferrero, Turin, 1971, pp. 167-183. *- [Réhabilitation de DION CASSIUS.]*

SOREL (P. Eloi), Mémoire sur les origines et les privilèges du couvent de St André, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 16 H 47, l. 12 d, c. 12-1. *- ["Sudiste" à qui Masson doit beaucoup.]*

STEINBERG (Heinrich), "Gergovia, Beiträge zur Erlaüterung von Caesar B. Gall. VII, 36-53", Philologus, XXXIII, 1874, pp. 449-460. *- ["Sudiste" ; assaut par le sud.]*

SYMEONI (Gabriello), Cesar renouvellé par les observations militaires du S. Gabriel Symeon, Floren., Jehan Longis, Paris, 1558 ; Vincent Sertenas, Paris, 1558, (1ère impression achevée le 2 déc. 1557). *- [Marque une hésitation entre Clermont et Gergoye.]*

Id., Le Sententiose imprese, et Dialogo de Symeone con la verificatione del sito di Gergobia, la geografia d'Overnia, (...), 2 t., dont le second a pour titre : Dialogo Pio et Speculativo (...), Gulielmo Roviglio, Lyone, 1560. *- [Le premier "sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

Id., Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze Latine et Volgari di M. Gabriel Syméoni Fiorentino, Guglielmo Roviglio (Guillaume Roville ou Rouville), Lione (Lyon), 1560, fig. et carte.

Id., Description de la Limagne d'Auvergne, traduction française par Antoine CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561.

Id., Description de la Limagne d'Auvergne : Le site de la bataille de Gergovie, les Antiquités d'Auvergne et du Velay, Antiquités diverses, Dialogues moraux et philosophiques, Poésies, Epitaphe de l'Auteur, édition critique de la traduction française d'Antoine CHAPPUYS par Toussaint RENUCCI, Didier, Paris, 1943.

SZABO (Miklos), *cf.* KRUTA (V.) et **SZABO** (Miklos), Les Celtes, Hatier, Fribourg et Paris, 1978.

TAFFANEL (Odette et Jean), *cf.* LOUIS (Maurice) et TAFFANEL (O. et J.), Le Premier âge du fer languedocien, 1ère partie, "Les Habitats", Bordighera, Montpellier, 1955.

TARDIEU (Ambroise), Histoire de la ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, C. Desroziers, Moulins, I, 1870-1871, II, 1872 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1976.

Id., Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières en Auvergne, C. Desroziers, Moulins, 1875.

Id., Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, C. Desrosiers, Moulins, 1877 ; s'y trouve, pp. 367-378, une *Bibliographie historique et archéologique du Puy-de-Dôme*. - *["Sudiste".]*

Id., Grand Dictionnaire biographique des personnages historiques ou dignes de mémoire nés dans le département du Puy-de-Dôme, C. Desrosisers, Moulins, 1878 ; Laffitte Reprints, Marseille, 1977.

TARDIEU (P.-F.), Gouvernement d'Auvergne, carte du XVIIIe s., Bibliothèque municipale - Médiathèque de Nantes, Da 39 ; Archives départ. du Puy-de-Dôme, 1 Fi 155. - *[Gergovie n'y figure pas...]*

TEXIER (Yves), "«E regione», une locution problématique ?", Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 10, (Clermont-Ferrand), déc. 1984, pp. 1-14.

Id., "Mais où donc était Gergovie ?", L'Ecole des Lettres I (= des Collèges), n° 1, Paris, 1984-1985, pp. 18-20.

THEVENOT (Emile), Histoire des Gaulois, coll. *Que sais-je ?*, P. U. F., Paris, 5e éd. mise à jour par Christian THEVENOT et le R. P. André NOCHE, 1971. - *["Sudiste".]*

Id., Les Eduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Eduens et César au cours de la Guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52, coll. Latomus, vol. L, Latomus, Revue d'études latines, Bruxelles-Berchem, 1960.

THIERRY (Amédée), Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, A. Sautelet, Paris, 1828 ; L. Hachette, Paris, 1835 ; J. Labitte, Paris, 1844 ; Didier, Paris, 1857... - *["Sudiste" traditionnel.]*

TISSERAND (Gérard), "Jardin Lecoq" et "Ancient Couvent de la Visitation", *in* "Auvergne. Puy-de-Dôme" (par Luc Tixier, Jean-Pierre Daugas et Jean-Michel Sauget), Gallia-Informations, Préhistoire et Histoire, fasc. 1, C.N.R.S., Paris, 1989, pp. 42-43.

TOURLONIAS (Denis), voir : LEGUET (Daniel).

TOURY (Henry), Gerzat, coll. *Le Touriste en Auvergne*, G. de Bussac, Clermont-Ferrand, 1964.

TOUTAIN (Jules), "La Question de Gergovie (?)", Les Etudes classiques, Namur, 1933, pp. 306-311. - *["Sudiste".]*

Trente ans d'archéologie en Auvergne, Villeneuve-Lembron, *Archéologie en Auvergne*, (dir. de la publ. : Luc TIXIER), D.R.A.C. Auvergne, Conseil Général du Puy-de-Dôme, *etc.*, Clermont-Ferrand, 1990. - *["Sudisme" traditionnel, sinon officiel.]*

Übersicht über das Kriegswesen bei Caesar, dans l'édition des Commentaires par F. KRANER, W. DITTENBERGER, H. MEUSEL *(cf. supra)*, I, pp. 35 *sq.*

UCKERT (ou UKERT ?) (F. A.), Geographie der Griechen und Römer, II, II, 1832, pp. 396-401 et 472. *- [Sensible au scepticisme de Lancelot.]*

URSINUS ROMANUS (Fulvius) (= Fulvio ORSINI), Scholies aux Commentaires de César, Bartholomée Vincent, Lyon,1574 ; Emendationes, Georges Corvin, Francfort-sur-le-Main, 1575 ; Martin Nutius et frères, Anvers, 1622.

VALOIS (Adrien de),Notitia Galliarum ordine litterarum digesta, Frédéric Léonard, Paris, 1675. *- ["Sudiste" de raison.]*

VAN GENNEP (A.), "Maurice Busset : *Gergovie, Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes*", Mercure de France, mars 1934, pp. 375-379. *- ["Nordiste".]*

Id., "L'Identification de Gergovie",Mercure de France, 15 janvier 1936, pp. 379.

VAN KAMPEN (A.), Descriptiones nobilissimorum apud classicos locorum. I. Quindecim ad Caesaris de Bello Gallico commentarios tabulae, Perthes, Gotha, 1898. * *- ["Sudisme" traditionnel.]*

VARAGNAT (Jean), "Gergovie et l'énigme du Plateau des Côtes", Le Trésor des Lettres, 1-VII-1935, pp. 503-512. *- ["Sudiste", l'énigme des Côtes trouvant une explication chez Sidoine Apollinaire.]*

VAUVILLE (Octave), "L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) (Oppidum des Suessiones)", B.S.N.A.F. (Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France), LXVIII, 1908, pp. 160-184.

VEITH (Georg), *cf.* **KROMAYER** (J.) et VEITH (G.), Schlachtenatlas zur antiken Kriegsgeschichte, V, Römische Abteilung, III : Cäsars gallischer Krieg, Wagner-Debes, Leipzig, 1929.

VERGNETTE (Antoine), "Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. et 10 mars 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, pp. 199-200. *- ["Sudiste" ; mais castra et assaut du côté nord.]*

Id., "La région de Sarliève",Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 257-269.

VERNET (Gérard) et **GUITTARD** (Pascal), Plateau des Côtes de Clermont. Périmètre d'exploitation de la carrière des Basaltes du Centre. Etude d'impact archéologique, D. R. A. C., Direction des Antiquités d'Auvergne, Clermont-Ferrand, février 1987.

VIAL (Capitaine J.), Mémoire sur Gergovia, *Annales sc., litt. et ind. de l'Auvergne*, t. XXIV, Cl.-Fd, 1851 ; tiré à part, Thibaut-Landriot, Cl.-Fd, 1851. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

VIALLANEIX (Paul) et **EHRARD** (Jean) : Nos ancêtres les Gaulois, Actes du Colloque International de Cl.-Fd (juin 1980) recueillis et présentés par P. V. et J. E., Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Cl.-Fd II, nouv. sér., fasc. 13, Clermont-Ferrand, 1982.

VILLEVAULT (Jean), Discours mémorable du siège mis par Caesar devant Gergovie, ancienne & jadis principalle ville d'Auvergne, & de la mort de Vercingentorix Roy des Auuergnats, & général sur toutes les armees Gauloises, Pierre Ramier, Paris, 1589 ; publié *in : L'Auvergne historique, Varia*, 1897-1902 ; et chez Ulysse Jouvet, Riom, 1902. *- [Gergovie est Clermont même.]*

VINCENT (Auguste), Toponymie de la France, Librairie générale, Bruxelles, 1937. *- ["Sudiste" traditionnel.]*

VIOLLET LE DUC (E.), "Fouilles du camp de Saint-Pierre, Forêt de Compiègne", [Note sur le camp de St Pierre en Chastre à Vieux-Moulin (Oise)], Revue archéologique, 1862, pp. 282-283.

WALCKENAER (Baron Ch. A.), Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, 3 vol. et 1 atlas, P. Dufart, Paris, et J.-F. Hauer & Cie, Saint-Pétersbourg, 1839. *- ["Sudiste".]*

WALTER (Gérard), César, Albin Michel, Paris, 1947. *- ["Sudiste" ; attaque du plateau par le sud.]*

Id., Historiens Romains. Historiens de la République. II, César, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1968. *- [Une traduction qui ne brille pas par sa qualité.]*

WALTZ (Pierre), "Gergovia ou Gergoviat", Revue d'Auvergne, t. 46, n° 6, 1934, pp. 169-170.

WARD-PERKINS (John Bryan), "The Pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France", The Archeological journal, vol. 97, Londres, 1941, pp. 37-87. *- ["Sudiste".]*

WELTERLIN (Jean-Marc), "Le Secret de Vercingétorix", [à suivre], Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 7e année, 1985, pp. 45-53.

Id., "Le Secret de Vercingétorix", [suite], Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 8e année, 1986, pp. 66-73.

Id., "Deux sites pour Gergovie.", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 8e année, 1986, pp. 74-78. *- ["Sudiste".]*

Id., "L'assaut à Merdogne-Gergovie et les intentions de César", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 9e année, 1987, pp. 37-41. *- [Contre la thèse de FOURNIER de l'assaut par l'est.]*

Id., "A propos de l'intérêt d'une reprise des fouilles sur les travaux militaires romains à Gergovie", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, 10e année, 1988, pp. 12-16. *- [Scepticisme archéologique.]*

Id., "Les Arvernes face à Rome et à la Conquête", Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques du Livradois-Forez, n° 12, 1990, pp. 48-53.

WHEELER (Sir R. E. Mortimer) et RICHARDSON (Katherine M.), Hill-forts of Northern France with an appendix on *Muri Gallici* by M. Aylwin COTTON, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, N° XIX, The University Press, Oxford, 1957.

ZECCHINI (Giuseppe), Cassio Dione e la guerra gallica di Cesare, Vita e pensiero, Université catholique du Sacré-Cœur, Milan, 1978. *- [Réhabilitation de DION CASSIUS.]*

ZUBER (François), "Les "camps romains" de la forêt de Rambouillet", dans : *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du nord-ouest* , (Colloque à l'E. N. S. de la rue d'Ulm, Paris, 5, 6 et 7 mai 1978), Caesarodunum, Publication Total Archéologie, Paris, t. II, pp. 373-379.

III. OUVRAGES GENERAUX - USUELS - OCCASIONNELS

ABRANSON (Erik), La Vie d'un légionnaire au temps de la guerre des Gaules, illustrations de Jean-Paul COLBUS, coll. L'histoire vécue, éd. du Chat Perché, Flammarion, Paris, 1978.
- [Même élémentaire, bonne documentation.]

Actes du 8e Colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne de l'Association française pour l'étude de l'Age du Fer, dir. Alain DUVAL et José GOMEZ DE SOTO, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, *Aquitania*, supplément 1, éd. de la Fédération Aquitania, Bordeaux, 1986.

Action Française, "A la recherche de Gergovie", 11 juillet 1935.
- [Sur H. Pourrat, "La cité perdue". Illustration du rôle de la presse.]

ADCOCK (F. E.), Caesar as man of letters, The University Press, Cambridge, 1956.

AILLERY (Abbé), Les Herbiers. Chroniques paroissiales du canton, (paru dans les *Suppléments* de *La Semaine catholique* en 1892), Res Universis, Paris, 1992. *- [Analogie toponymique.]*

Aimer l'Auvergne, par BRIAT (Martine), GRIMAUD (Jean-Paul), DE OLIVEIRA (Yannick), VARENNES (Jean-Charles), éd. Ouest-France, Rennes, 1990. *- [Constance de la polémique.]*

AJALBERT (Jean), L'Auvergne, Ancienne maison Quantin, Librairies-Imprimeries réunies May et Motteroz, Paris, 1896 ; reprod. Editions Florilège, 1981.

ALINHAC (G.), Historique de la Cartographie, I. G. N., Ecole nationale des Sciences géographiques, Paris, 1986.

ALMERAS (Roger), "Connaissez-vous Gergovie ?", Vu, n° 263, 29 mars 1933, pp. 463-464. *[Neutre].*

ANGLADE (Jean), Histoire de l'Auvergne, Hachette, Paris, 1974. *- [Confronte les deux points de vue.]*

Id., Les Grandes Heures de l'Auvergne, Perrin, Paris, 1990, (1ère éd., 1977).

ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henry d'), "Les Celtes, les Galates, les Gaulois", Revue archéologique, Didier, Paris, 1875, pp. 4-18.

Id., Les premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'Antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique, J.-B. Dumoulin, Paris, 1877.

Id., "Les Celtes et les langues celtiques", Revue archéologique, Didier, Paris, fév. 1882, pp. 87-95 ; mars 1882, pp. 141-154.

Id., Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (Période celtique et Période romaine), collab. G. DOTTIN, E. Thorin, Paris, 1890. *- [Toponymie ; philologie.]*

Id., Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'Antiquité et les travaux des linguistes, 2e éd., collab. Georges DOTTIN, t. I, Ernest Thorin, Paris, 1889 ; t. II, Thorin & fils, Paris, 1894.

Archéologia, "L'occupation celte dans le nord de la Gaule", article non signé, n° 71, Paris, juin 1974, pp. 6 et suiv.

Archéologie (L') aujourd'hui, dir. Alain SCHNAPP, Hachette, Paris, 1980.

Archéologie (L'), découverte des civilisations disparues, dir. G. CHARLES-PICARD, Larousse, Paris, 1969.

Archéologie de la France. 30 ans de découvertes, (Grand Palais, 27 sept. - 31 déc. 1989), Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1989. - *[Urbs et/ou oppidum.]*

Archéologie (L') et ses méthodes. Prospection, fouille, analyse, restauration, dir. André PELLETIER, Horvath, Roanne / Le Coteau, 1985.

ARENE (Jean-Jacques), "Côtes de Clermont-Ferrand. Le dernier combat de Vercingétorix", L'Auvergnat de Paris, 2 juin 1990, pp. 1 et 16. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

Id., "Massacre à la concasseuse" et "La République des ânes ?", Info, éd. Puy-de-Dôme, n° 330, Clermont-Ferrand, 5 juin 1990, pp. 4-5.

Id., "Le dernier combat de Vercingétorix : La bataille continue", L'Auvergnat de Paris, 7 juillet 1990, pp. 1 et 9.

Id., "Massacre à la concasseuse II : Les Gaulois contre-attaquent", Info, éd. Puy-de-Dôme, n° 345, Clermont-Ferrand, 15 octobre 1990, pp. 4-5.

Id., "Côtes de Clermont : La centrale d'enrobés refusée à Châteaugay "atterrit" sur un site archéologique", L'Auvergnat de Paris, samedi 12 janvier 1991, pp. 1 et 19.

Id., "Les dessous de l'archéologie", L'Auvergnat de Paris, 9 février 1991, pp. 1 et 19.

Id., "Bataille des Côtes de Clermont (suite)", L'Auvergnat de Paris, 9 mars 1991.

Id., "Côtes de Clermont : Les belligérants devant le tribunal administratif", L'Auvergnat de Paris, 23 mars 1991, pp. 1 et 11 ; "Les élus sur les Côtes de Clermont ?", *ibid.*, p. 11.

Id., "Côtes de Clermont : Le sursis pour les Côtes", L'Auvergnat de Paris, 30 mars 1991, p. 1.

ARNAL (Jean) et **BENAZET** (Guy), "Contribution à l'étude de la poterie néolithique française", Bulletin de la Société préhistorique française, t. XLVIII, 1951, pp. 541-564.

Art (L') de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques, et autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur, par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, 3e éd., T. II, A. Jombert jeune, Paris, 1784, (1ère éd., 1750). - *["Sudisme" traditionnel.]*

Atlas de l'Antiquité classique, sous la direction d'Antoine VAN DER HEYDEN, avec la collaboration de Pierre LAVEDAN, Sequoia, Paris - Bruxelles, 1961.

Atlas historique et géographique VIDAL-LABLACHE, Armand Colin, Paris, 1951.

AUDIFFRET (J. B. d'), La géographie ancienne, moderne et historique, 3 vol., Vve J. B. Coignard et J. B. Coignard fils, Paris, 1689, 1691 et 1694. - *[On croit Clermont bâti des ruines de Gergovia.]*

AUDIGIER (Camille), "L'Oppidum de M. Maurice Busset", La Semaine de Vichy, Cusset et du Centre, 18 mars 1933 ; *id.*, Journal de Thiers, 19 mars 1933. - *["Sudiste" catégorique.]*

AUDIGIER (Chanoine Pierre), Histoire d'Auvergne, (1696), T. I, Projet de l'histoire d'Auvergne, publié dans les *Mém. de l'Ac. des Sc., Belles-Lettres et Arts de Cl.-Fd*, 2e série, fasc. 7e, Cl.-Fd, 1894.

AUMALE (Henri d'Orléans, Duc d'), "Alesia. Etude sur la septième campagne de César en Gaule", publié sans nom d'auteur dans la Revue des Deux Mondes, Paris, 1er mai 1858 ; tiré à part chez J. Claye, Paris, 1858.

AUSSARESSES (Intendant militaire F.), "Le ravitaillement de l'Armée romaine pendant la guerre des Gaules, 58-50 avant J.-C., d'après les «Commentaires» de César", Revue de l'Intendance militaire, 3e trim., nouv. éd., n° 7, 1948, pp. 87-103.

Auvergnat (L') de Paris, "Oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand. Vers un nouveau classement du site ?", (demande de Me Dominique SAURET, Avocat à la Cour d'Appel de Paris), 6-10-1990, p. 11.

Id., "Côtes de Clermont. Un recours devant le tribunal administratif", (recours déposé par M. Vincent QUINTIN, Président de l'A.S.C.O.T., Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue), 26 janvier 1991, p. 1.

Id., "Les dessous de l'archéologie", 2 février 1991, pp. 1 et 3. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

Id., "Les dessous de l'archéologie (suite)", (avec une interview de M. Roger QUILLIOT, sénateur-maire de Clermont-Ferrand, par J.-J. ARENE), 16 février 1991. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

Id., "Oppidum. Les dessous de l'archéologie (suite)", 23 février 1991. - *[Idem.]*

Id., "D.R.I.R.E. (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) : Porte fermée pour «l'Auvergnat»" ; et "Bataille des Côtes de Clermont : Le ministère de la Culture envoie deux inspecteurs [généraux à l'archéologie : MM. Gauthier et Tarrette]", 16 mars 1991, respectivement p. 1 et dernière page.

Id., "Côtes de Clermont. Le ministère de la Culture fait des économies de matière grise", 13 avril 1991, p. 1. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

Id., "Côtes de Clermont. Une mise au point de l'A. S. C. O. T. à propos des emplois de la carrière." - "Côtes de Clermont : Le tribunal administratif sur le site", 27 avril 1991, p. 11.

Auvergne, par CHARBONNIER (Pierre), COURTILLE (A.), ALEIL (P.-F.), BONNAUD (P.), GARDES (R.), DERRUAU (M.), FEL (A.), éd. Christine Bonneton, s. l., 1985.

Auvergne (L'), sans nom d'auteur, Collection *A la Découverte du Patrimoine*, dirigée par André PITTE, Glénat, Grenoble, 1989. - *[Témoignage de la persistance de la controverse.]*

Avenir (L') du Plateau central, "Une énigme archéologique. Un oppidum gaulois sur les Côtes de Clermont", (signé *Jules-Henry, alias* M. DURAND), samedi 11 février 1933.

Id., "A propos de l'oppidum des Côtes de Clermont. Un oppidum à Gravenoire ? Et à Saurier ?", (lettres signées, l'une *X. G.*, l'autre *A. E.*, et datées du 20 février), mardi 21 (?) février 1933.

Id., "Est-ce une troisième Gergovia ? L'Oppidum du plateau de la Serre", (lettre de *L. B., instituteur en retraite*), samedi 11 mars 1933. - (N. B. Le 14 mars, sera proposée dans le même journal la montagne de Peyronère, entre Saint-Saturnin et Saint-Sandoux).

Id., "Les Côtes de Clermont ne seront pas classées", (note reprise du *Matin*), dimanche 26 mars 1933.

Id., "A propos de l'oppidum des Côtes. Le point de vue du paysan.", mercredi 29 mars 1933.

BABELON (Ernest), Les Monnaies de la République romaine, 2 vol., Paris, 1885-1886.

Id., Traité des monnaies grecques et romaines, Leroux, Paris, 1901.

BABELON (Jean), La Numismatique antique, *Que sais-je ?*, P. U. F., Paris, 1964, (1ère éd. : 1944).

BAILLY (Auguste), Jules César, Arthème Fayard et Cie, Paris, 1932.

BALSDON (J. P. V. D.), "The veracity of Caesar", Greece and Rome, 4, 1957, pp. 19-28. * - *[Pour mémoire.]*

BARDIN (F.), "Le livre de M. Jullian sur Vercingétorix", Revue d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1901, pp. 282-296.

BAUDRAND (Michel-Antoine), Geographia ordine litterarum disposita, t. 1 et 2, Etienne Michallet, Paris, 1682-81. *- ["Sudisme" en passe de devenir traditionnel.]*

BAYET (Jean), , Littérature latine, collab. Louis NOUGARET, A. Colin, Paris, 1965.

BAYLE (Pierre), Dictionnaire historique et critique, 4 vol., Reinier Leers, Rotterdam, 1695-1697. *- [Rien sur Gergovie.]*

BAYLON (Christian) et **FABRE** (Paul), Les noms de lieux et de personnes, Nathan, Paris, 1982.

BEAUJEU (Jean), "Les soulèvements de 54 dans le Nord de la Gaule et la véracité de César", Revue du Nord, 1958.

BECKMANN (Franz), Geographie und Ethnographie in Caesars Bellum Gallicum, Fr. Wilh. Ruhfus, Dortmund, 1930. *- [Qu'est-ce que "Commentaires" ?]*

BENAZET (Guy), *cf.* **ARNAL** (Jean) et BENAZET (Guy), "Contribution à l'étude de la poterie néoli - thique française", Bulletin de la Société préhistorique française, t. XLVIII, 1951, pp. 541-564.

BENOIST (Eugène) et **GOELZER** (Henri), Nouveau dictionnaire latin-français, Lib. Garnier frères, Paris, 1938, (1ère éd., 1892).

BERARD (Joseph), "Maurice Busset, le sincère et l'ami", Echos d'Auvergne, 11e année, n° 6, juin 1936, pp. 169-170. *- ["Il est mort debout... frappé en une seconde..." le jeudi 30 avril.]*

BERTHIER, "Analyse de la poterie de Gergovie", Annales scientifiques, industrielles et statistiques de l'Auvergne, I, Clermont-Ferrand, 1828, pp. 357-358.

BERTHIER (André) et **WARTELLE** (André), Alésia, avec la collab. de Jean-Yves GUILLAUMIN et Marianne MULON, Préface de Jean-Michel CROISILLE, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1990.

BESNIER (Maurice), Lexique de Géographie ancienne, C. Klincksieck, Paris, 1914. *- ["Sudiste".]*

Biographie Universelle (MICHAUD) ancienne et moderne, par une Société de Gens de Lettres et de Savants, nouv. éd., Desplaces, Paris, Brockhaus, Leipzig, s. d.

BLIN DE LA FORET (François), "Réflexions d'un frère de la Côte (de Clermont)", Le Soleil du Centre, 2 avril 1933. * *- ["Sudiste".]*

BLOCH (Gustave), Les Origines. La Gaule indépendante et la Gaule romaine, dans Ernest LAVISSE, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* , I, Hachette et Cie, Paris, 1900 ; puis I, 2, Paris, 1904.

BÖMER (F.), "Der *Commentarius.* Zur Vorgeschichte und literarischen Form der Schriften Caesars", Hermes, LXXXI, 1953, pp. 210-250. *

BONNAUD (Pierre), "Clermont-Ferrand", *in* Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, vol. V, Larousse, Paris, 1972.

Bonne Parole (La), "Un peu d'Histoire et d'Archéologie arvernes. En marge de la «Bataille de Gergo - vie»", 24e année, n° 8, Institution Sainte-Marie, Riom, mai 1933.

Id., "En marge de la «Bataille de Gergovie». Quelques chantres de Gergovie", 25e année, n° 2, nov. 1933.

Id., "A Gergovie", 26e année, n° 3, déc. 1934.

BOSSUAT (André), "Clermont-Ferrand", dans : Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, dir. Mgr Alfred Baudrillard, Albert Vogt et Urbain Rouziès, 1912 *sq.*, continué par A. de Meyer et Et. van Cauwenbergh, Letouzey et Ané, Paris, t. 12, 1953, col. 1435-1458.

Id., Histoire de l'Auvergne, dans : *Visages d'Auvergne*, par L. GACHON, H. POURRAT, A. BOS - SUAT, H. CHARLIER, A. VIALATTE, Horizons de France, Paris, 1943, pp. 49-86, ou 1957, pp. 104 et suiv. ; Les Nouvelles Provinciales, 1964.

BOUILLET (M.-N.), Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, contenant l'histoire proprement dite, la biographie universelle, la mythologie, la géographie ancienne et moderne, L. Hachette et Cie, Paris - Alger, 1842. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

BOULE (Marcellin), **GLANGEAUD** (Philippe), **ROUCHON** (Gilbert), **VERNIERE** (A.), Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy, Masson et Cie, Paris, 1901. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

BRANCHE (Dominique), "Lettres archéologiques sur l'Auvergne de Clermont à la Chaise-Dieu", Revue de l'Art chrétien, Lib. archéol. d'Alphonse Pringuet, Paris, 1857. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

BRESEMER (E.), Bemerkungen über die Werth und die Glaugwürdigkeit des Commentare Caesars, Ber - lin, 1835. * *- [Pour mémoire.]*

BRISSEAU (Jean-Yves), Au Pays des Fariniers, "Au fil du petit Lay", Prestograph, Angers, 1984. *- [Analogie toponymique.]*

BRUNAUX (Jean-Louis), Les Gaulois. Sanctuaires et Rites, coll. des Hespérides, Errance, Paris, 1986.

Id. et **LAMBOT** (Bernard), Guerre et Armement chez les Gaulois (450-52 avant J.-C.), coll. des Hespérides, Errance, Paris, 1987.

BRUZEN DE LA MARTINIERE (Antoine-Augustin), Le Grand Dictionnaire géographique, histori - que et critique, 12 tomes en 6 vol., chez P.-G. Le Mercier, Paris, 1739-1741, vol. III (G-H-I-K-L), 1740, t. I, G-H ; nouv. éd., corrigée et amplement augmentée, chez les Libraires associés, Paris, 1768. *- ["Sudiste" qui distingue la Gergovia des Arvernes de celle des Boïens.]*

C. P., "Clermont et Gergovia", Echos d'Auvergne, 10e année, n° 6, Paris, juin 1935, pp. 188-190. *- ["Nordiste".]*

CALLU (Jean-Pierre), **MOREL** (Jean-Paul), **REBUFFAT** (René), **HALLIER** (Gilbert), collab. **MARION** (Jean), Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc, I, *(Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, Suppléments, 2, 1)*, E. de Boccard, Paris, 1965.

CAPITAN (Louis), "Possède-t-on un portrait authentique de Vercingétorix ?", Revue hebdomadaire, 18 janvier 1902.

CHAMPEL (Maurice-J.), "La Prétendue découverte d'une «nouvelle» Gergovie ne serait-elle qu'un nou - veau Glozel ?", Comœdia, 6 mars 1933. *- ["Sudiste".]*

Id., "Les «Côtes de Clermont» ne répondent en rien à la description de Gergovie par Jules César", Co- mœdia, 8 mars 1933.

Id., "Où Jules César remporte une victoire sur les archéologues", Comœdia, 11 mars 1933.

CHAMPIER (Claude), Le Catalogue des antiques érections des villes et cités, fleuves et fontaines assi- ses ès trois Gaules, liv. I et II, (l. I : de G. CORROZET), Pierre Chastain dit Dauphin, Paris, 1590.

CHANDLER (David), A Traveller's Guide to the Battlefields of Europe, Hugh Evelyn, Londres, 1965. - *[Ignore Gergovie.]*

CHAMSON (Max), Les Hauts-lieux de l'Histoire en France, Bordas, Paris, 1986. - *[Incertain.]*

Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme, Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Société Anonyme du "Moniteur du Puy-de-Dôme" et des Imprimeries G. Montlouis, Clermont-Ferrand, 1908.

COLBERT DE BEAULIEU (Jean-Baptiste), Traité de numismatique celtique, tome I : Méthodologie des ensembles, Les Belles Lettres, Paris, 1973.

COLOMB (Georges), Vercingétorix, Histoire du pays gaulois depuis ses origines jusqu'à la conquête romaine, A. Fayard, Paris, 1947. - *[Scepticisme hétérodoxe.]*

CONOLLY (Peter), Histoire de l'armée romaine, trad. de Christine JOLIET, *La vie privée des hommes*, Hachette jeunesse, Paris, 1986.

CORNEILLE (Thomas), Dictionnaire universel, géographique et historique, 3 vol., J.-B. Coignard, Paris, 1708-1709. - *[Clermont bâti des ruines de Gergovia.]*

CORROZET (Gilles), Le Catalogue des viles et cités, fleuves et fontaines assises ès troys Gaules. Les Anticques erections des Villes & Citez des troys Gaules, Françon Juste, Lyon, 1537.

Id., Le Bastiment, érection et fondation des villes et citez, Benoist Rigaud, Lyon, 1590.

Id., Le Catalogue des antiques érections des villes et cités, fleuves et fontaines assises ès trois Gaules, Pierre Chastain dit Dauphin, Paris, 1590.

CORTIGIER (Martin), Mémoire pour servir à l'histoire ancienne des Arvernes, ms. n° 575, n° 1, ff. 1-10, 1757, B. M. I. U. de Clermont-Ferrand. - *[S'arrête au consulat de César.]*

Id., Mémoire pour servir à l'Histoire ancienne de l'Auvergne, extrait de la Séance publique de la Société littéraire de Clermont en Auvergne du 25 août 1758, Mercure de France, avril 1759, pp. 162-164.

COTTINEAU (Dom L. H.), Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés, vol. I et II, Protat frères, Mâcon, 1935-36 et 1937.

COUHERT DETRUCHAT (Joachim), Voyage en Auvergne et aux rives du Lignon, tiré d'un manuscrit celtique trouvé dans les ruines de l'antique et fameuse ville de Gergovia, Lenormant et Delaunay, Paris, 1810. - *[Traditionnel, mais sans rapport aucun avec notre problème.]*

COUISSIN (Paul), "Dextris umeris exsertis (César, de Bello Gallico, VII, 50, 2)", R. E. L., 1931, pp. 320-326. *

Courrier (Le) d'Auvergne, "Une importante découverte archéologique en Auvergne", 18 février 1933.

Croix (La) d'Auvergne, "Découverte d'un oppidum gaulois", dim. 19 fév. 1933.

Id., "Gergovia contre Gergovia", dim. 5 mars 1933.

Id., "Gergovia contre Gergovia", dim. 12 mars 1933.

Id., "A Gergovia des Côtes", dim. 2 avril 1933.

DAREMBERG (Ch.), **SAGLIO** (Edm.), **POTTIER** (Edmond), **LAFAYE** (Georges), Dictionnaire

des Antiquités grecques et romaines, Hachette, Paris, 1877-1918 ; éd. de l'Académie, Graz (Autriche), 1963.

DEBIDOUR (Victor-Henry) et **PLESSY** (Bernard), Auvergne, Arthaud, Grenoble, 1976. - *[Indécis.]*

De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France, sous la direction de Christian GOUDINEAU et Jean GUILAINE, ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, Errance, Paris, 1989. - *[Parle d'oppida, sans citer Gergovie.]*

DELBIAUSSE (Roger), Civilisations, Peuples et Mondes. Grande Encyclopédie des Civilisations depuis l'Antiquité jusqu'à l'Epoque contemporaine. L'Antiquité : Rome, Byzance, l'Islam (ce dernier : direction Charles PELLAT), Vallardi Edizioni Periodice, Milano, 1965 ; Lidis, Paris, 1966.

DELATTE (Pr.), Documents pour servir à l'enseignement de la langue latine, tome 2, textes du programme de 4e, L.A.S.L.A. (Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues anciennes, Liège, 1967. *

DESCARTES (René), Regulae ad directionem ingenii, J. Vrin, Paris, 3e éd., 1959 ; Œuvres et Lettres, textes présentés par A. Bridoux, Bibl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1963 ; Œuvres philosophiques, t. I, (1618-1637), éd. de F. Alquié, Garnier fr., Paris, 1963.

Id., Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences. Plus la Dioptrique, les Météores et la Géométrie qui sont des essais de cette méthode, 1637 : Vrin, Paris, 1946 ; Œuvres et Lettres, textes présentés par A. Bridoux, Pléiade, Gallimard, Paris, 1963 ; Œuvres philosophiques, t. I, (1618-1637), éd. de F. Alquié, Garnier fr., Paris, 1963.

DESCHAMPS (Pierre), Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, suivi de L'Imprimerie hors d'Europe, G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris, s. d. (Second Empire), rééd. 1964. - *["Sudisme" traditionnel.]*

DES FOREST (Jacques), "Quatrième Gergovia", sous le chapeau "La deuxième bataille de Gergovie. Quand nous serons à cent...", L'Avenir du Plateau Central, mardi 14 mars 1933.

DES RUES (François), Description contenant les Antiquitez, fondations et singularitez des plus celebres Villes, Chasteaux, Forteresses, Eglises, Temples, Abbayes et Places remarquables du royaume de France, auec les choses plus memorables aduenues en iceluy, David Geffroy, Rouen, s. d. (1608). - *[Gergovie s'étendait depuis le plateau judqu'à Clermont.]*

DEYBER (Alain), "Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au premier siècle avant notre ère", Revue Aquitania, Supplément I, 1986, pp. 331-342.

Id., "La guérilla gauloise pendant la guerre des Gaules, (58-50 av. J.-C.)", Etudes celtiques, XXIV, éd. du C. N. R. S., Paris, 1987, pp. 145-183.

DEZOBRY (Ch.) et **BACHELET** (Th.), Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, I et II, Ch. Delagrave, Paris, 1880. - *["Sudistes" ; on lit : "mont Gergovin".]*

Dictionnaire archéologique de la France, I (A-H) et II (I-Y), éd. Atlas, 1989.- *[Plutôt "nordiste".]*

Dictionnaire d'Histoire de France Perrin, sous la direction d'Alain DECAUX et André CASTELOT, Librairie académique Perrin, Paris, 1981. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Dictionnaire encyclopédique Quillet, Nouvelle édition entièrement remaniée, Librairie Aristide Quillet, Paris, 1965 ; Editions Quillet, Paris, 1977, éd. 1986. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Dictionnaire encyclopédique Larousse en couleurs L 1, Librairie Larousse, Paris, 1ère éd. 1979. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Dictionnaire national des communes de France, Albin Michel, Berger-Levrault.
- [Ecrit : "GERGOVIE ou MERDOGNE".]

Dictionnaire universel François et Latin, *(Dictionnaire dit de Trévoux)*, 1ère éd., 1704 ; 2e éd., 1721 ; 4e éd., 1743 ; nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Compagnie des Libraires Associés, Paris, 1752. *- [Penche pour Gergoye plutôt que Clermont.]*

DÖRING (M. G.), De C. J. Caesaris fide historica, Fribourg, 1837. * *- [Pour mémoire.]*

DUBOIS (Claude-Gilbert), Celtes et Gaulois au XVIe siècle : le développement littéraire d'un mythe nationaliste, avec l'édition critique d'un traité inédit de Guillaume Postel *De ce qui est premier pour reformer le monde*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1972, (dépôt légal, 1er trimestre 1973).

DU CHOUL (Guillaume), Discours sur la Castramétation et discipline militaire des anciens Rommains, G. Roville, Lyon, 1555.

DUFOURNIER (Benoît), rédacteur de : Les Guides Bleus Auvergne-Velay, Hachette, Paris, 1979.
- [Non sans incohérence, fait état du litige sans se prononcer.]

DURUY (Victor), Histoire romaine jusqu'à l'invasion des Barbares, L. Hachette et Cie, Paris, 1860.

Id., Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares, Lib. Hachette et Cie, Paris, T. III, 1881. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

DUVAL (Alain), "Vercingétorix", Archéologia, n° 163, fév. 1982, pp. 6-23.

DUVAL (Paul-Marie), "Les voies gallo-romaines", *in* Les Routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, Colloques Cahiers de Civilisation, publiés dir. Guy Michaud, Paris, 1959, pp. 9-24.

Id., Pourquoi «Nos Ancêtres les Gaulois», P.U.F., Paris, 1982.

DUYSING (H. D.), De fide C. J. Caesaris dubia atque sublesta, Marburg, 1748. * *- [Pour mémoire.]*

EHRARD (A.) et **HALLOPEAU** (M.-L.), Nos ancêtres les Gaulois, Musée Bargoin, Clermont-Ferrand, s. d., (1980).

Enciclopedia Italiana di science, lettere ed arti, Istituto della Enciclopedia italiana fondata da Giovanni Treccani, Istituto Poligrafico dello Stato, Roma, 1950, Ristampa fotolitica del Volume XVI pubblicato nel 1932. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Enciclopedia universal illustrada europeo-americana, Tomo XXV, Espasa-Calpe, Madrid, 1924. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Encyclopaedia Americana (The). The international reference work, complete in thirty volumes, Americana Corporation, New York, Chicago, Washington, D. C., 1958, (first published in 1829). *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Encyclopædia Britannica. A New Survey of Universal Knowledge, Encyclopædia Britannica, ltd, founded A. D. 1768, Chicago, London, Toronto, 1961. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, Librairie Larousse, Paris, 1971-1978.
- [Actualité de la dispute.]

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de Gens de Lettres, mis en ordre & publié par M. DIDEROT & par M. D'ALEMBERT, chez Brisson, David, Le Breton, Durand, Paris, 1751-1772 ; nouv. éd. en facsimilé, Friedrich Frommann

Verlag, (Günther Holzboog), Stuttgart - Bad Cannstatt, 1967 ; Compact edition, Pergamon Press, U.S.A., New York, France, Paris, 1969. - *[Jaucourt, sensible au scepticisme de Lancelot.]*

Enzyklopädisches Handbuch zur Ur- und Frügeschichte Europas, Manuel Encyclopédique de Préhistoire et Protohistoire Européennes, par Jan Filip, avec le concours de nombreux savants et institutions scientifiques, W. Kohlhammer, Stuttgart, Berlin, Köln, Mainz, (C° Académie des Sciences, Prague, 1966), vol. I (A-K), 1966, vol. II (L-Z), 1969.

EVERAT (Edouard), Histoire abrégée de la ville de Riom depuis ses origines jusqu'à nos jours, André Bonne, Annet-Georges Aupois, Riom, 1989 ; éd. originale, Pouzol, Riom, 1923. - *[Gergovie fut placée à Riom !]*

EYDOUX (H.-P.), La France antique, Plon, Paris, 1962. - *["Sudiste".]*

EYSSENHARDT (Fr.), "Bemerkungen zu der Frage über die Glaubwürdigkeit von Caesars Commentarii", Neues Jahrbuch für classische Philologie, LXXXV, 1862, pp. 755-764. * - *["Un articolo tanto breve quanto lucido" (G. Zecchini) ; pour mémoire.]*

FABRE (Paul), *cf.* **BAYLON** (Christian), Les noms de lieux et de personnes, Nathan, Paris, 1982.

FALC'HUN (Chanoine François), avec la collaboration de Bernard TANGUY, Les Noms de Lieux Celtiques, première série : Vallées et Plaines, 1ère éd., Ed. Armoricaines, Rennes, 1966 ; 2e éd. revue et considérablement augmentée, Slatkine, Genève-Paris, 1982 ; deuxième série : Problèmes de Doctrine et de Méthode ; Noms de Hauteurs, Publications du Centre de Recherche bretonne et celtique de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Brest, vol. 1, Ed. Armoricaines, Rennes, 1970 ; troisième série : Nouvelle Méthode de recherche en toponymie celtique, Ed. Armoricaines, Bourg-Blanc, Plabennec, s. d. (1979).

FALLUE (Léon), Conquête des Gaules. Analyse raisonnée des Commentaires de Jules César, Tanera, Paris, 1862. - *["Sudiste".]*

FAUCHET (Claude), Les Antiquitez et Histoires Gauloises et Françoises, contenant l'origine des choses advenues en Gaule et ès Annales de France, depuis l'an du monde MMM.C.C.C.L. iusques à l'an IX.C.LXXXVII. de Iesus Christ, J. du Puys, Paris, 1579 ; édition dernière, Paul Marceau pour la société Caldorienne, Genève, 1611. - *[Muet sur Gergovie.]*

FAUGERE (C.), Dictionnaire historique et géographique des lieux habités du Département du Puy-de-Dôme, Aimé Richet, Clermont-Ferrand, 1892. - *[Traditionnel.]*

FAYDIT (Abbé P. V.), La Vie de Saint Amable, prestre et curé de la ville de Riom en Auvergne sous l'épiscopat de S. Sidoine Apollinaire, traduit du latin de JUSTE, Jean Moreau, Paris, 1702. - *[Identifie Gergovie à Clermont.]*

FISCHER (Michèle), "Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'Antiquité à nos jours", Revue Aquitania, Supplément I, 1986, pp. 343-350.

FOLARD (Jean Charles de), Nouvelles Découvertes sur la Guerre, J.-Fr. Josse, Paris, 1724.

Id., Traité de l'attaque et de la défense des places des Anciens, au T. II de : *Histoire de Polybe, nouvellement traduite du grec par Dom Vincent THUILLIER, Bénédictin de la Congregation de Saint Maur. Avec un Commentaire ou un corps de science militaire, enrichi de notes critiques et historiques, où toutes les grandes parties de la guerre, soit pour l'Offensive, soit pour la Défensive, sont expliquées, démontrées, & représentées en Figures par M. de Folard, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, Mestre de Camp d'Infanterie*, I et II, Pierre Gandoin, Julien-Michel Gandoin, Pierre-François Giffart, Nicolas-Pierre Armand, Paris, 1727.

FORCELLINI (Gilles), **FURLANETTA** (Joseph), **VIT** (Vincent de), Totius latinitatis lexicon, *Aldina edente, Prati,* 1858-1875.

FOURNIER, "Du danger de tranformer des cabanes de berger en "oppidum" gaulois", Le Canard clermontois, 18 fév. 1933. - *["Sudiste".]*

France (La) de la Préhistoire, 1 million d'années avant Jésus-Christ, paru en langue anglaise sous le titre **France before the Romans**, sous la direction de Stuart PIGGOTT, Glyn DANIEL et Charles McBURNEY, Lib. Jules Tallandier, impr. en Angleterre, 1973. - *["Sudiste".]*

FREUND (Guillaume), Grand Dictionnaire de la langue latine sur un nouveau plan, traduit, revu et augmenté par N. THEIL, t. I et II, Firmin Didot frères, fils et Cie, Paris, 1858 et 1852.

FRÖHLICH (F.), Die Glaubwürdigkeit Caesars in seinem Bericht über den Feldzug gegen die Helvetier, 58 v. Chr., Sauerländer, Aarau, 1903. * - *[Pour mémoire.]*

GACHON (Lucien), "A propos du nouveau Gergovie", La Montagne, Clermont-Ferrand, jeudi 2 mars 1933. - *["Sudiste".]*

GAFFIOT (Félix), Dictionnaire illustré latin-français, Lib. Hachette, Paris, 1934 *sq.*

GAGNEUX (Emmanuelle), "La Bataille des Côtes ... Une sombre histoire de logiques", La Galipote, 12e année, n° 69, Vertaizon, avril-mai-juin 1991. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

GAILLARD (Joseph), Gergovie, 9 juillet 1862 , E. Dentu, Paris, 1862.

GAL (Roger), Sur les pas de Jules César, 2e éd., O.C.D.L. (Office Central de Librairie), Paris, 1957. *[Traditionnel.]*

Galipote (La), Mensuel auvergnat d'information critique, "La Bataille des Côtes", 12e année, n° 69, 63910 Vertaizon, printemps 1991, pp. 25-29. - *[Actualité polymorphe de la querelle.]*

GARDISSAL (C. D.), "Notice sur St-Flour", dans : L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78. - *[Gergovie n'était pas à Saint-Flour.]*

GARLAN (Yvon), La Guerre dans l'antiquité, F. Nathan, Paris, 1972.

GARNIER (Charles) et **AMMAN** (A.), L'Habitation humaine, Hachette et Cie, Paris, 1892.

GAYRAULT (Michel), Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle, Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 8, De Boccard, Paris, 1981. - *[Un parallèle possible ?]*

GELZER (Matthias), "Vercingetorix", Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft (de A. PAULY et G. WISSOWA), Stuttgart, 1894 et suiv., 2. Reihe, XV. Halbbd., 1955, col. 981-1008.

Id., Caesar. Der Politiker und Stattsmann, Franz Steiner, Wiesbaden, 6e éd., 1960, (1ère éd., 1921) ; trad. anglaise par Peter NEEDHAM, Caesar politician and statesman, Basil Blackwell, Oxford, 1968. - *["Sudiste".]*

GIRAULT DE SAINT FARGEAU (A.), Dictionnaire géographique, historique, administratif, industriel et commercial de toutes les communes de la France et de plus de 20.000 hameaux en dépendant, 3 vol., Firmin Didot, Paris, 1844 -1845 -1846. - *["Sudisme" traditionnel.]*

GLÖDE (H.), Über die historische Glaubwürdigkeit Caesars in den Commentarien vom Bürgerkrieg, Kiel ou Rostock, 1871. * - *[Pour mémoire.]*

GOBANITIO, "La Farce des Côtes de Clermont, ou comment on lance un oppidum", Le Soleil du Centre, 12 mars 1933. * - *["Sudiste".]*

GOELZER (Henri), voir : **BENOIST** (Eugène) et GOELZER (Henri), Nouveau dictionnaire latin-français, Lib. Garnier frères, Paris, 1938, (1ère éd., 1892).

GONOD (Benoît), Puy-de-Dôme, dans : *La France. Description géographique, statistique et topographique (...) avec une carte et un dictionnaire topographique, biographique et bibliographique de chaque département, publiée par M. LORIOL*, Verdière, Paris, Thibaud-Landriot, Clermont-Ferrand, Em. Thibaud, Riom, 1834. - *[Traditionnel.]*

GOSSELIN (Antoine), Historia Gallorum veterum, Pierre Poisson, Caen, 1636. - *[Presque rien sur la guerre des Gaules, et rien sur Gergovie.]*

Grand Atlas (Le) de l'Archéologie, sous la direction de Jacques BERSANI et Hans SCHWEIZER, Encyclopædia Universalis France, Paris, 1985.

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Lib. Larousse, Paris, 1982 et suiv. - *[Témoigne de l'actualité de la dispute.]*

Grande Dizionario Enciclopedico, VTET (Unione tipographico-editrice Torinense), Turin, 2e éd., 1957, (vol. 1, 1954). - *["Sudisme" traditionnel.]*

Grande Encyclopédie (La). Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, (dite *de Berthelot*), par une Société de Savants et de Gens de Lettres, éd. H. Ladmirault et Cie, Paris, 1885-1902. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes, Lib. Larousse, Paris, 1960 et suiv. - *["Sudisme" traditionnel et perplexe.]*

Grand Robert des Noms propres (Le). Dictionnaire universel des Noms propres, S.N.L. Le Robert, Paris, 1985 ; nouv. éd. mise à jour et augm. 1986 ; 1ère éd., 1974. - *["Sudisme" traditionnel.]*

GREGOIRE (Louis), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, de Biographie, de Mythologie et de Géographie, Garnier frères, Paris, nouv. éd., 1872. - *[On y lit "Mont Gergovin".]*

GRIMAL (Pierre), La Civilisation romaine, B. Arthaud, Paris, 1968 (1ère éd., 1960).

GRIMMER (Claude), "Bataille d'experts pour Gergovie", (encadré anonyme dans un article signé), Géo, n° 162, août 1992, Prisma Presse, Paris, p. 76. - *[Actualité persistante de la querelle.]*

Grosse Brockhaus (Der), sechzehnte, völlig neubearbeitete Auflage in zwölf Bänden, Vierter Band, F. A. Brockhaus, Wiesbaden, 1954. - *["Sudisme" traditionnel.]*

GRUEL (Katherine), La Monnaie chez les Gaulois, éd. Errance, Paris, 1989.

GUICHARD (Vincent) et **VAGINAY** (Michel), "Les Tombes gauloises", *in* De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire en France, dir. Ch. Goudineau et J. Guilaine, 1989, pp. 406-409.

Guide Hachette France, Paris, 1984, pp. 756-757. - *[Témoigne de l'actualité de la dispute.]*

Guide Michelin Auvergne Bourbonnais, Michelin & Cie, Paris, 1ère éd., 1976. - *["Sudisme" traditionnel.]*

Guide Michelin Auvergne, 2e éd. du précédent, 1980. - *[Controverse : "sudisme" traditionnel, mais avec assaut par l'est ; et/ou "nordisme".]*

Guides Bleus (Les). Auvergne-Velay, rédigé par Benoît DUFOURNIER, Hachette, Paris, 1979. - *[Actualité de la querelle.]*

GUILLAUMIN (Jean-Yves), Alésia et les textes anciens, thèse (dactylographiée) présentée pour le Doctorat d'Etat sous la direction de M. J.-M. Croisille, 2 vol., Clermont-Ferrand, 1987. - *["Sudiste".]*

GUISCHARD (Major Charles T.), Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, Pierre de Hondt, La Haye, 1758 ; Jean-Marie Bruyset, Lyon, 1760.

Id., Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires, contenant la défense des Mémoires militaires sur les Grecs & les Romains contre les Recherches d'Antiquités militaires du Chevalier de Lo-looz, 4 vol., P.E.G. Durand Neveu, Paris et Bauer et Cie, Strasbourg, 1774.

GUYONVARC'H (Christian-J.), *cf.* **LEROUX** (Françoise) et GUYONVARC'H (Christian-J.), La Civilisation celtique, éd. Ouest-France Université, Rennes, 1990.

HAGENDAHL (H.), "The mutiny of Vesontio. A problem of tendency and credibility in Caesar's Gallic war", Classica et Mediaevalia, 6, 1944, pp. 1-40. * - *[Pour mémoire.]*

HAROT (René), "César", *in* Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, vol. IV, Larousse, Paris, 1972 ; "Vercingétorix", *ibid.*, XX, 1976.

HENRY (Bernard M.), "La Fronde chez les Celtes : les projectiles et leur utilisation", O. G. A. M. - Tradition Celtique, t. 22-25, (1970-1973), Rennes, 1980, pp. 175-177.

HERING (Wolfgang), Die Recensio der Caesarhandschriften, Academie-Verlag, Berlin, 1963.

HIGOUNET (Charles), La Géohistoire, *in : L'Histoire et ses méthodes*, sous la direction de Charles SAMARAN, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 68-91, (1e éd., 1961).

Histoire de France à l'usage des Maisons d'éducation, par un Professeur d'histoire, Delagrave, Paris, 1873. - *[Gergovie à Moulins ?]*

Histoire (L') et ses Méthodes, sous la direction de Charles SAMARAN, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, (1e éd., 1961).

HORST (Eberhard), Julius Caesar, éd. Claassen, Düsseldorf, 1980 ; trad. *César* par Denise MEUNIER, A. Fayard, Paris, 1981.

HUBER (P.), Die Glaubwürdigkeit Cäsars in seinem Bericht über den gallischen Krieg, Buchner, Bamberg, 1913, 2e éd. 1931. * - *[Pour mémoire.]*

HUBERT (Henri), Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène, La Renaissance du livre, Paris, 1932 ; rééd., coll. *L'Evolution de l'Humanité*, Albin Michel, 1974.

Id., Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique, La Renaissance du livre, Paris, 1932 ; rééd., coll. *L'Evolution de l'Humanité*, Albin Michel, 1974.

HUBERT (Jean), "Les routes du Moyen Age", *in* Les Routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, Colloques Cahiers de Civilisation, publ. sous la dir. de Guy Michaud, Paris, 1959, pp. 25-57.

J. J. B., "Des «casemates» des Côtes de Clermont aux «chibottes» de la régione du Puy", Le Moniteur, 5 mars 1933. * - *["Sudiste".]*

JELGERSMA (D. G.), De fide et auctoritate Dionis Cassii Cocceiani, Leyde, 1879. *
- [Pour mémoire.]

JOFFROY (René) et **THENOT** (Andrée), Initiation à l'archéologie de la France, 2 vol., Tallandier, Paris, 1983.

JOANNE (Adolphe), Dictionnaire des communes de la France, L. Hachette & Cie, Paris, 1864.
- ["Sudisme" traditionnel.]

JOANNE (Paul), Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies, Hachette, Paris, 1890-1905. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

KANT (Emmanuel), Critique de la raison pure, (1781), trad. A. TREMESAYGUES et B. PACAUD, nouv. éd. revue et corrigée, Préface de la seconde édition (1787), P. U. F., Paris, 1965.

KIEPERT (Henri), Manuel de géographie ancienne, trad. par Emile ERNAULT, remanié en ce qui concerne la Gaule par A. LONGNON, éd. E. Bouillon et E. Vieweg, Paris, 1887. *- [Traditionnel.]*

KLOTZ (A.), "Der Helvetierzug. Zur Glaubwürdigkeit von Caesars Commentarii de Bello Gallico", N.J.A., 1915, pp. 609-632. * *- [Pour mémoire.]*

KRÜGERMANN (K.), Bemerkungen über die Glaubwürdigkeit der Commentarien Caesars vom gallischen Kriege, Hirschberg, 1842. * *- [Pour mémoire.]*

LALANNE (Ludovic), Dictionnaire historique de la France, Hachette et Cie, Paris, 2e éd., 1877.
- ["Sudisme" traditionnel ; on y lit "mont Gergovin ou Gergoie".]

LAMBOT (Bernard), *cf.* BRUNAUX (Jean-Louis) et LAMBOT (Bernard), Guerre et Armement chez les Gaulois (450-52 avant J.-C.), coll. des Hespérides, Errance, Paris, 1987.

LAROUSSE (Pierre), Grand Dictionnaire Universel du XIXe Siècle, Administration du Grand Dictionnaire Universel, Paris, 1866-1879 ; réimpr., Slatkine, Genève - Paris, 1982. *- [Traditionnel.]*

Larousse 3 volumes en couleurs. Dictionnaire encyclopédique (L III.), Librairie Larousse, Paris, 1983, (1ère éd., 1966). *- ["Sudisme" traditionnel.]*

LASSALLE (Thierry), Cartographie : 4000 ans d'aventures et de passion, I. G. N. - Nathan, Paris, 1990.

LASSARADE (Louis), "L'oppidum de Pons", *in* Actes du 8e Colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne de l'Association française pour l'étude de l'Age du Fer, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Revue *Aquitania*, supplément 1, éd. de la Fédération Aquitania, Bordeaux, 1986.

LATOUCHE (Robert), Gaulois et Francs. De Vercingétorix à Charlemagne, Arthaud, Paris, 1965.
- [Mentionne la légende de l'origine troyenne des Francs lancée par Frédégaire.]

LA TOUR (Henri de), Atlas de monnaies gauloises préparé par la Commission de Topographie des Gaules, impr.-éd. E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1892 ; réimpr., A. G. van der Dussen, Maastricht, (Pays-Bas), 1982 ; mis à jour par Brigitte FISCHER (C.N.R.S.), éd. Claude Burgan, Maison Florange, Paris, 1992.

LAURAT-POURRAT (Annette), Guide de l'Auvergne mystérieuse, *Les Guides Noirs*, Claude Tchou, Paris, 1989. *- [Actualité de la polémique.]*

LAVEDAN (Pierre), Dictionnaire illustré de la Mythologie et des Antiquités grecques et romaines, Hachette, Paris, 1959.

LE BOHEC (Yann), L'Armée romaine sous le Haut-Empire, Picard, Paris, 1989.

LE FERRON (Arnoul), De Rebus Gestis Gallorum libri quatuor, M. Vascosanus, Paris, 1549.
- [Histoire, non des Gaulois, mais des Français !]

LE GALL (Joël), "René POTIER, *Le Génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise-Alésia* ", Revue des Etudes Latines, 51e année, Les Belles Lettres, Paris, 1973, (publ., 1974), pp. 457-459.
- [Très critique sur l'hypothèse franc-comtoise.]

LE LONG (Père Jacques), Bibliothèque Historique de la France, Charles Osmont, Paris, 1719 ; 2e éd. revue et augmentée sous la direction de FEVRET DE FONTETTE, 5 vol., J.-Th. Hérissant, Paris, 1768-1778. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

LEMPEREUR (Jacques), Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquité et autres matières qui la concernent, P. Cot, Paris, 1706. *

LEROUX (Françoise) et **GUYONVARC'H** (Christian-J.), La Civilisation celtique, éd. Ouest-France Université, Rennes, 1990.

LESTANG (Antoine de), Seigneur de Belestang, Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie, avec un abbregé de tout ce qui est arrivé de plus remarquable es-dites gaules dés le temps que les Romains commencerent à les assujettir à leur Empire, jusques au Roy Jean, Simon Millanges, Bordeaux, 1618. *- [Peu sur la guerre des Gaules ; rien sur Gergovie.]*

LE TONNELIER DE BRETEUIL, Factum pour les Religieux, Prieur & Convent de l'Abbaye de Saint André lez Clermont, (ap. 1666), *(B. M. I U. de Clermont-Ferrand, A 34650)*.

Lexique historique du Moyen Age, René FEDOU *et al.*, A. Colin, Paris, 2e éd. 1989, (1ère 1980).

LO-LOOZ (Chevalier Colonel Robert de), Recherches d'Antiquités militaires avec la Défense du Chevalier Follard, contre les allégations insérées dans les *Mémoires militaires sur les Grecs et sur les Romains* [du Major Ch. T GUISCHARDT], Charles-Antoine Jombert, Paris, 1770.

LONG (George), The Decline of the Roman Republic, Bell and Daldy, Londres, et Deighton, Bell and C°, Cambridge, 1872. *

LONGUERUE (Abbé Louis DUFOUR de), Description historique et géographique de la France ancienne et moderne, enrichie de plusieurs cartes géographiques, J.-H. Pralard, Paris, 1719, 1722.
- ["Sudiste" traditionnel.]

LOUIS (René), "Le «Champ d'Urnes» des Fontaines-Salées", Gallia, I, 1, C.N.R.S., Paris, 1943, pp. 15-41. - [Sur l'enceinte en pierres sèches des Magnindes, pp. 39-41.]

LUTI (E.), "Nemo in historia rerum gestarum validior Caesare fuit", Latinitas, 5, 1957, pp. 243-262. *
- [Pour mémoire.]

MADAULE (Jacques), César, Génies et Réalités, coll. Le temps qui court, Le Seuil, Paris, 1959.

MAIGNE D'ARNIS (W.-H.), Lexicon manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis ou Recueil de mots de la basse latinité, J.-P. Migne, Paris, 1858.

MAINDRON (Georges-René-Maurice), Saint-Cendre, éd. de la Revue Blanche, Paris, 4e éd., 1898.

MANSON (Jean), "La querelle de Gergovie", 45e Parallèle : de l'Atlantique aux Alpes, Bordeaux, 29 décembre 1933. *- ["Sudiste": la querelle de Gergovie n'a pas eu lieu.]*

MARICHAL (Robert), "La critique des textes", *in* L'Histoire et ses méthodes, dir. Ch. SAMARAN, Encycl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 1247-1366, (1e éd., 1961).

MARKALE (J.), La Guerre des Gaules : la bataille des Vénètes, le siège d'Avaricum, Gergovie, Alésia, scénariste Jean MARKALE, dessinateur Xavier MUSQUERA, Larousse, Paris, 1983.
- [Plutôt "nordiste".]

MARROU (Henri-Irénée), "Qu'est-ce que l'histoire ?" et "Comment comprendre le métier d'historien", *in* L'Histoire et ses méthodes, dir. par Ch. SAMARAN, Encycl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 1-33 et pp. 1465-1540, (1e éd., 1961).

Matin (Le), "Le peintre Busset découvre en Auvergne les ruines d'une ancienne ville gauloise", lundi 13 fév. 1933. (*Cf.* les numéros suivants jusqu'au 17 février *).

Id., (Note sur le refus du classement du prétendu oppidum des Côtes), samedi 25 mars 1933. *

MEIER (Christian), Caesar, Severin und Siedler, Berlin, 1982 ; trad. Joseph Feisthauer, Seuil, Paris, 1989. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Mélanges offerts à P.-F. FOURNIER à l'occasion de son centième anniversaire [19 décembre 1985], Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, t. 50, La Française d'édition et d'imprimerie, Clermont-Ferrand, 1985.

Mélanges offerts au docteur J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Le Léopard d'Or, Paris, 1987.
- [Sa Bibliographie, 346 titres référencés : pp. XIII-XXX.]

MENGE (R.) et **PREUSS** (S.), Lexikon Caesarianum, Teubner, Leipzig, 1890. *

MERGUET (H.), Lexicon zu den Schriften Cäsars und seiner Fortsetzer, Fischer, Iéna, 1886 ; reprographie, Hildesheim, 1966.

Id., Lexicon zu den philosophischen Schriften Ciceros, G. Olms, Hildesheim.

MEUNIER (Mario), "Découverte d'un oppidum gaulois. Serait-ce la vraie Gergovie ?", Le Miroir du Monde, 4 mars 1933, pp. 280-281. *- [Ne prend pas parti.]*

MEUSEL (Henricus), Lexicon Caesarianum, W. Weber, Berlin, vol. I : 1887, vol. II : 1893 ; nouv. éd., 2 t. en 3 vol, Berlin, 1958.

MEZERAY (François EUDES de), Histoire des Gaulois, éd. ?, lieu ?, 1685 ; 3e éd., 1700.
- [Esprit critique, mais très peu de chose sur la guerre des Gaules et rien sur Gergovie.]

MICHEL (Robert), "Etude géologique du plateau de Gergovia", Revue des sciences naturelles d'Auvergne, vol. 14, fasc. 1, 1948, pp. 1-68.

MILLOTTE (Jean-Pierre), "La Place du Massif Central dans la France Protohistorique", Bulletin de la Société préhistorique française, LX, 9, 1963, pp. 663-687.

Id., Précis de protohistoire européenne, coll. U2, Armand Colin, Paris, 1970.

MOBERG (Carl-Axel), Introduction à l'Archéologie, F. Maspéro, Paris, 1976.

MOMMSEN (Theodor), Histoire romaine, trad. par C. A. ALEXANDRE (1865), édition présentée et établie par Claude NICOLET, Robert Laffont, Paris, 1985. *- ["Sudisme" traditionnel.]*

Moniteur (Le), *article très réservé d'Elie COTTIER le 16 février 1933.* *

Id., "Un nouvel oppidum : Châteaugay. Des Celtes aux Ligures et aux Ibères", dimanche 26 mars 1933.

Montagne (La), *article très réservé de Jean ROCHON le 18 février 1933.* *

MOREAU (J.), Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France, A. et J. Picard, Paris, 1972. - *[Témoin réservé de la dispute ; plutôt "sudiste".]*

MORERI ou MORERY (Louis ou Louys), Le Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, Les Libraires Associés, Paris, 1674 ; 3e éd., 1683 ; 6e éd., 1691 ; nouv. et dernière édition, Denys Thierry, Paris, 1699 ; 1732 ; 18e et dernière édition, Amsterdam, Leyden, La Haye, Utrecht, 1740 ; nouvelle et dernière édition, 1759. - *[Contradiction : Gergovia est tantôt Gergoye, tantôt Clermont ; et confusion entre Gergovia des Arvernes et Gergovia des Boïens.]*

MORICHON (R.), "Les ruses psychologiques de la guerre des Gaules", OGAM, 11, 1959, pp. 81-83.

MOURRE (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Bordas, Paris, 1978. - *[Actualité du différend.]*

MULON (Marianne), L'Onomastique française. I. Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960, Archives Nationales, La Documentation française, Paris, 1977.

Id., L'Onomastique française. II. Bibliographie des travaux publiés de 1960 à 1985, Archives Nationales, Paris, 1987.

Narbonne. Archéologie et Histoire. Montlaurès et les origines de Narbonne. (Colloque organisé [...] à l'occasion du XLVe Congrès de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Narbonne, les 14, 15 et 16 avril 1972). Ouvrage publié avec le concours du C. N. R. S., Montpellier, 1973. - *[Un parallèle possible ?]*

NAUCLER (Jean VERGEN, *alias* Jean), Chronica succinctim compraehendentia res memorabiles seculorum omnium ac gentium ab initio mundi usque ad annum Christi nati M. CCCCC., 2 vol., Gervinus Calenius et les héritiers de Joh. Quentel, Cologne, 1579. - *["Caesar inuictus semper", mais Gergovie citée par le truchement de Suétone.]*

NAVARRO (J. M. de), The Celts, dans : *The Cambridge Ancient History*, dir. par S. A. COOK, F. E. ADCOCK, M. P. CHARLESWORTH, t. VI, *The hellenist monarchies and the rise of Rome*, ch. 6, The University Press, Cambridge, 1928.

Id., "The coming of the Celts", ch. II de The Cambridge Ancient History, vol. VII, 1928.

New Encyclopædia Britannica (The), Micropædia, vol. 1, Encyclopædia Britannica, Inc., Helen Hemingway Benton, Publisher (depuis 1973), Chicago, Auckland, Geneva, London, Manila, Paris, Rome, Seoul, Sydney, Tokyo, Toronto, 15th edition, 1974-1984, (First edition 1768-1771). - *["Sudisme" traditionnel.]*

Nomenclature des écarts et lieux-dits. Puy-de-Dôme, Observatoire économique d'Auvergne, Direction Régionale de l'I. N. S. E. E., Chamalières, 1977.

NOUGIER (Louis-René), Au temps des Gaulois. Les Celtes, illustrations de Pierre BROCHARD, *La Vie privée des hommes*, Hachette Jeunesse, Paris, 1990.

Nouveau Larousse Illustré. Dictionnaire universel encyclopédique, sous la direction de Claude AUGE, Lib. Larousse, Paris, (1897-1907). - *["Sudisme" traditionnel.]*

OPPERMANN (Hans), "Neuere Forschungen zur Glaubwürdigkeit Caesars", Gymnasium, 68, Heidelberg, 1961, pp. 258-269. * - *[Pour mémoire.]*

Oppida : the Beginnings of Urbanisation in Barbarian Europe, Papers presented to a Conference at Oxford, October 1975, edited by Barry W. CUNLIFFE & R. Trevor ROWLEY, B.A.R. Supplementary Series 11, Oxford, 1976. *

OUY (Gilbert), "Les faux dans les archives et les bibliothèques", *in* L'Histoire et ses méthodes, dir. Ch. SAMARAN, Encycl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, pp. 1367-1383, (1e éd., 1961).

PASCAL (Blaise), Pensées et Opuscules, ed. Brunschvicg, Hachette, Paris, 1961.

PASCUCCI (Giovanni), "I mezzi expressivi e stilistici di Cesare nel processo di deformazione storica dei Commentari. La battaglia contro i Nervi (Cesare, B.G. II, 15-28", SCO, 6, 1957, pp. 134-174. * - *[Pour mémoire.]*

PAULY (A.) et **WISSOWA** (Georg), Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft, Alfred Druckenmüller Verlag, Stuttgart, 1893 *sq.*

PETRIKOVITS (Harald von), Das römische Rheinland. Archäologische Forschungen seit 1945, Archäologische Forschungen, Westdeutscher Verlag, Köln und Opladen, 1960.

PETSCH, Die historische Glaubwürdigkeit der Commentarien Caesars vom Gallischen Kriege nach gegenwärtige Stande der Kritik, Glückstadt, I, 1885, II, 1886. * - *[Pour mémoire.]*

PEYRAMAURE (Michel), Les Portes de Gergovie, R. Laffont, Paris, 1984.- *["Sudiste" approximatif.]*

PEYRARD (Jean), Histoire secrète de l'Auvergne, Albin Michel, Paris, 1981.

PIERRARD (Pierre), "France", *in* Encyclopédie française. La Grande Encyclopédie, IX, Larousse, Paris, 1974.

PIGEON (A.), "Gergovie la glorieuse", Association des Amis du vieux Pont-du-Château, n° 17, 1986, p. 37-42. - *["Sudiste".]*

PITON (L.), "Excursions des 10 mars et 10 mai 1935 à Gergovie", [Les fouilles. Le musée], Revue des Sciences Naturelles de l'Auvergne, I, 1935, pp. 124-125.

PLANHOL (Xavier de), Géographie historique de la France, avec la collaboration de Paul CLAVAL, Fayard, Paris, 1988. - *[Balance égale entre "sudistes" et "nordistes".]*

PLATEN (A.), De fide et auctoritate Caesaris de Bello Gallico commentariorum, Liegnitz, 1854. * - *[Pour mémoire.]*

POTIER (René), Le Génie militaire de Vercingétorix et le Mythe Alise Alésia, éd. Volcans, Clermont-Ferrand, 1973. - *["Nordiste".]*

Préhistoire Française (La), Tome I, vol. 1 et 2, Les civilisations paléolithiques et mésolithiques de la France, sous la direction de Henry de LUMLEY, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976.

Id., Tome II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, sous la direction de Jean GUILAINE, éd. du C. N. R. S., Paris, 1976.

PRESUMEY (Pierre), "Excursion," [visite de l' *«oppidum»* des Côtes et du *«camp romain»* de Chanturgue], Bull. de l'Ass. G. Budé, Les Belles Lettres, Paris, juin 1988, pp. 110-111. - *["Nordiste".]*

PREUSS (S.), *cf.* MENGE (R.).

RACHET (Guy), La Gaule celtique des origines à l'an 50 av. J.-C., Culture, Art, Loisirs, Paris, 1973. - *["Sudiste."]*

Id., La Gaule romaine, Culture, Art, Loisirs, Paris, 1973.

Id., Dictionnaire de l'archéologie, avec la collaboration de Louis FREDERIC, coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1983.

RAMBAUD (Michel), "Réflexions sur la véracité de César dans le Bellum Gallicum", GIF, 21, 1969, pp. 313-324. * - *[Pour mémoire.]*

REBUFFAT (René), *cf.* CALLU (J.-P.), MOREL (J.-P.), REBUFFAT (R.), HALLIER (G.), collab. MARION (J.), Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc, T. I, Texte, Ch. IV : Le Camp, *(Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire, Suppléments, 2, 1)*, E. de Boccard, Paris, 1965.

RICH (Anthony), Dictionnaire des antiquités romaines et grecques, accompagné de 2,000 gravures d'après l'antique, traduit de l'anglais sous la direction de M. CHERUEL, Henri Veyrier, Paris, 1987.

RICHARD (Louis), "Sur une énigme de l'histoire de la France atlantique", Enquêtes et Documents, III, Université de Nantes, 1975, pp. 51-55. - *[Véridicité de César ?]*

ROBERT (Claude), Gallia christiana, Sébastien Cramoisy, Paris, 1626. - *["Sudiste".]*

ROCHEPIN, "Chronique de la Haute-Loire. Encore la question des «chibottes»", La Tribune de Saint-Etienne, 5 mars 1934. - *["Sudiste".]*

RONJAT (Jules), Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes, trois tomes en deux volumes, Société des Langues romanes, Montpellier ; vol. 1 : Ière Partie, *alias* Tome I ; vol. 2 : IIe et IIIe Parties, *alias* Tomes II et III).
* T. I : Introduction. Première Partie. Fonétique : I. Voyelles et Diftongues, 1930 ;
* T. II : Première Partie. Fonétique : II. Consonnes et Fénomènes généraux, 1932 ;
* T. III : Deuxième Partie. Morphologie et formation des mots. Troisième Partie. Notes de Syntaxe, 1937.

ROUSSEAUX (A.), "César a menti", Le Monde Classique, 4, 1956. * - *[Pour mémoire.]*

RUCH (M.), "La véracité de César", R. E. L., 1950, pp. 118-137. * - *[Pour mémoire.]*

RUELLE (Charles-Emile), Bibliographie générale des Gaules, 1ère partie : Catalogue méthodique, Lib. de la Société Bibliographique, Firmin-Didot et Cie, Honoré Champion, Paris, 1880 ; les mêmes et J.-B. Dumoulin, Paris, 1886 ; 2e partie : Catalogue alphabétique des auteurs, chez les mêmes édi - teurs, Paris, 1884, 1886 ; impression anastatique de l'éd. de 1886, Culture et Civilisation, Bruxelles, 1964.

SABELLICUS (= Marc Antonio COCCIO), Rapsodiae historiarum enneadum ab orbe condito, Vincent *de Portonariis*, Lyon, 1535. - *[Gergovie fut le nom de Clermont.]*

SAINT-JULIEN (P. Pierre de), De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgongne, Nicolas Chesneau, Paris, 1581. - *[Hésite entre Clermont et Gergoye.]*

SAINTE-MARTHE (Père Denis de), Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, J.-B. Coignard, Paris, 1715-1725 ; nouv. éd., revue et augmentée par le P. Paul PIOLIN, Victor Palmé, Paris, 1873. - *["Sudiste".]*

SAINTE-MARTHE (Pierre-Abel et Nicolas de), Gallia christiana, *auctum et primo in luce editum à Petro-Abelio et Nicolaeo Sammarthanis* , 4 tomes, Veuve Gerv. Alliot, Paris, 1656, t. IV, "Abbatiae Galliarum". - *["Sudistes".]*

SAINTE-MARTHE (Scévole et Louis de), Gallia christiana, Vve E. Pepingué, Paris, 1656. - *["Sudistes".]*

SAVIGNAC (Jean-Paul), "Lettre de Gergovie", Le Nouveau Commerce de la Lecture, 28-29, Automne 1986, (Supplément à *Le Nouveau Commerce*, n° 65-66, Automne 1986), pp. 8-15. - *["Sudiste".]*

SECK (F.), De C. J. Caesaris commentariorum fide, Essen, 1860-1864. * - *[Pour mémoire.]*

SCHILLER (H.), Über Entstehung und Echtheit des Corpus Caesarianum, Fürth, 1899. * - *[Pour mémoire.]*

SIHLER (E. G.), A complete lexicon of the Latinity of Caesar's Gallic War, Boston, 1891 ; reprint, B. R. Grüner, Amsterdam, 1968.

SIMON (André), Vercingétorix et l'idéologie française, éd. Imago, Paris, 1989.

SINCLAIR (Stéphane), Atlas de géographie historique de la France et de la Gaule, S.E.D.E.S., Paris, 1985.

STEVENS (C. E.), "The bellum Gallicum as a work of propaganda", Latomus, 11, 1952, fasc. 1, pp. 3-18, et fasc. 2, 165-179. * - *[Pour mémoire.]*

STIEWE (Klaus), "Wahrheit und Rhetorik in Caesars Bellum Gallicum", Würzburger Jahrbücher für die Altertumswissenschaft, neue folge, II, Würtzburg, 1976, pp. 149-163.

STOFFEL (Céleste), Histoire de Jules César. La guerre civile, 2 vol., Paris, 1887. *

Télérama, "Une ville par mois. Clermont-Ferrand", n° 2088 du 17 janvier 1990, p. 10. - *[Témoigne de la controverse.]*

TERRIN (Charles), "Gergovie ou le triomphe de la science", La Croix, 27-28 mars 1938. - *["Sudiste".]*

Thesaurus Linguae Latinae, *editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum Berolinensis Gottingensis Lipsiensis Monacensis Vindobonensis*, B. G. Teubner, Leipzig, 1900 *sq.*

Trévoux (Dictionnaire universel françois et latin, *dit de*), *cf. supra : Dictionnaire universel...*

VEYNE (Paul), Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie, coll. "L'univers historique", Seuil, Paris, 1971 ; Abrégé suivi de : Foucault révolutionne l'histoire, coll. *Points Histoire*, 1985.

Id., Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante, coll. "Des travaux", Seuil, Paris, 1983 ; coll. *Points Essais*, 1992.

VIAL (Eric), Les Noms de villes et de villages, Belin, Paris, 1983.

VIGIER (Danielle), César (Jules). Vaincre à Gergovie. Trad. de Gérard WALTER. Présentation de Danielle VIGIER. Précédé de *Le Journal du temps : 80.000 guerriers d'élite assiégés dans Alésia*, Gallimard, Paris, 1975. - *["Sudiste".]*

VIGNIER (Nicolas), Sommaire de l'Histoire des François, Nicolas Buon, Paris, 1625.

VILLETTE (Abbé Guy), "Les révélations du texte de César" [dans le Sommaire], ou : "Une explication du texte de César" [dans l'article], *in "Alésia** : de nouvelles informations"*, Les dossiers de l'histoire, n° 40, Les éditions de l'Université et de l'Enseignement Moderne, Paris, nov.-déc. 1982, pp. 18-41. - (A suivre, *ibid.*, n° 43, *"Alésia*** : un Bourguignon répond"*, sous le titre "Une lecture de César pour comprendre Alésia", mai-juin 1983, pp. 40-66.)
- [Les Mandubiens selon Strabon, limitrophes des Arvernes, ou plutôt en accord avec eux ?]

VISSOUZE (Jean), "Un nouveau Glozel. La question de Gergovie", Le Soleil du Centre, 26 février 1933. *- ["Sudiste".]*

VOSGIEN, Nouveau Dictionnaire universel et portatif de géographie moderne, Thiériot, Paris, 1831.
- ["Sudiste" traditionnel ; le nom de GERGOE pour la montagne doit être une coquille.]

WERNER (Karl Ferdinand), Les Origines, t. I de l'*Histoire de France*, sous la direction de Jean FAVIER, Fayard, Paris, 1984.

WISSOWA (Georg), *cf.* PAULY (A.) et WISSOWA (Georg), Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft, Alfred Druckenmüller Verlag, Stuttgart, 1893 *sq.*

IV. «E REGIONE» : CORPUS ET DOCUMENTS ANNEXES

A. CORPUS DES 150 OCCURRENCES

AFRICANUS : *in* Digeste, 44. 2. 26. 1.

AMASÆUS (Romulus), Accurata Graeciae descriptio, (traduction de PAUSANIAS), I, 25, 8, ed. Guillaume Xylander, les Héritiers d'André Wechel, Francfort, 1583 ; Descriptio Græciæ, ed. Louis Dindorf, (trad. lat. d' AMASÆUS), Ambroise Firmin Didot, Paris, 1845.).

AMBROISE (St) :
De bono mortis, XI, 49.
Hexameron libri 6, IV, 1, 1.
De Isaac uel Anima, VII, 57.

AMMIEN MARCELLIN, Rerum gestarum libri XXXI :
XVII, 13, 20 ; XIX, 7, 6 ; XX, 3, 3 ; XX, 3, 11 ; XX, 11, 28 ; XXI, 10, 4 ; XXII, 8, 13 ; XXII, 8, 20 ; XXII, 15, 2 ; XXXI, 15, 12.

ANIANUS (ou ANNIANUS ?) :
In expos. Joannis Chrysostomi super ev. beati Matthaei, 4, 10, (Migne, Patrol. gr., t. 58, p. 1017).
In Matth. hom. XV, § 8, (ed. Skalitzky, p. 36).
In Matth. hom. XVI, § 6 *(bis)*, (ed. Skalitzky, pp. 86 et 88).

APULEE :
Metamorphoseon libri XI, III, 9 ; IX, 25.
De Platone et eius dogmate, I, 16 *(bis)*.

ARCHIVUM LATINITATIS MEDII AEVI, 29e année, t. 23, fasc. 2, 1953, Glose médiévale à la Périégèse de Priscien, p. 142.

AUCTOR B. Af., Bellum Africum 51.

AUCTOR B. Hisp., Bellum Hispaniense 5 ; 7 ; 16 a.

CELSE, De arte medica IV, 1, 8 ; VII, 7, 14.

CELSUS CONSTANTINUS (Julius), *cf. infra* PETRARQUE.

CENSORINUS, Fragmentum Censorino adscriptum, VI, 2 *(bis)*, ed. Hultsch, pp. 60-61.

CESAR :
Bellum Gallicum VII, 25, 2 ; 35, 1 ; 35, 2 ; 36, 5 ; 58, 6 ; 61, 5 .
Bellum Ciuile I, 25, 6.

CHALCIDIUS :
Traduction du *Timée* de Platon : Tim. transl. 39 b, (edd. Wrobel, 1876, p. 38, Waszink, p. 31).
Commentaire du *Timée* de Platon : Tim. comm. § 302, (Wrobel, pp. 330-331, Waszink, p. 304).

CICERON :
Academica II, 80 ; II, 123.
de Divinatione II, 17.
de Finibus I, 19 *(bis)*.

de Fato 18 ; 47.
de Natura Deorum II, 103.
ad Quintum III, 1, 2.
de Republica I, 22.
Timaeus 24.
Topica XI, 47.

CLAUDIANUS MAMERTUS (ou CLAUDIUS MAMERTIUS ?), De statu animae I, 25.

CONCILIUM EPHESENUM : (trad. latines d'originaux grecs : ἐκ διαμέτρων, ἄντικρυς) :
Jean d'Antioche évêque à Cyrille d'Alexandrie, ed. Schwartz, vol. IV, p. 115, l. 12.
Théodorète évêque à Jean d'Antioche, *ibidem*, p. 131, l. 24 ; p. 132, l. 2.

CORNELIUS NEPOS : De excellentibus ducibus, Vie de Miltiade, 5, 3.

CORPUS GLOSSARIORUM LATINORUM, VI, p. 396.
(ed. G. Loewe, puis G. Goetz, Leipzig, 1888-1923 ; Amsterdam, 1965).

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, IX, 2827 *(bis)* ; XIII, 5661.

DIGESTA IUSTINIANI , uel *PANDECTAE*, 44. 2. 26. 1 (glose à AFRICANUS).

DU CANGE (Charles du Fresne), Glossarium mediæ et infimæ latinitatis, *digessit G. A. L. Henschel*, Firmin-Didot, Paris, 1845 ; éd. nouv. par Léopold FAVRE, t. I à X, L. Favre, Niort, 1883-1887 ; tome V, p. 671, col. 2.

FESTUS, De uerborum significatione,
(edd. O. Müller, 1839, p. 270 ; Thewrewk de Ponor, 1889, pp. 368 / 370 ; Lindsay, 1913, p. 332).

FRONTIN, De aquis Vrbis, 15.

GILDAS (St), De excidio et conquestu Britanniae ac flebili castigatione in reges, principes et sacerdotes, § 27, p. 41, l. 21, *in Monumenta Germaniae Historica inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum millesimum et quingentesimum, Auctorum antiquissimorum t. XIII, Chronica minora, Saec. IV. V. VI. VII*, ed. Th. MOMMSEN, vol. III, Societas aperiendis fontibus rerum germanicarum Medii Aevii, Berlin, 1898, pp. 1-85 ; reprod., 1961.

HIRTIUS (A.), Bellum Gallicum VIII, 41, 2.

JEROME (St) :
Epistulae, 54, 5, 4 ; 57, 8, 5 ; 57, 11, 4 ; 60, 8, 1.
in Isaiam, 65, 2.
adu. Iouinianum, 2, 7.
Praefatio Euangeliorum.
Praefatio Paralipomenorum.
adu. Rufinum, 2, 27.

JULIEN D'ECLANUM, *cf.* J. H. BAXTER, "*Notes on the Latin of Julian of Eclanum*", *in* A.L.M.A., t. 21, 1951, pp. 46-47, § 122 ; (7 citations ont été retenues).

LOESCHER (Abraham), De tota Graecia libri X, (traduction de la *Description de la Grèce* de PAUSANIAS), I, 25, 8, *ex officina Ioannis Oporini*, Bâle, 1550).

LUCRECE, De Rerum Natura IV, 374 ; VI, 344 ; VI, 742 ; VI, 823 ; VI, 833.

MUTIANUS :
Homiliae, 2, 2.
Homélie sur l'aumône, 32, 3.

NONIUS MARCELLUS, Compendiosa doctrina ad filium, ed. Müller, p. 142 (102 M).

PAULUS, *Paulus ex Festo*, Sign. verb., ed. Müller p. 66, Thewrewk p. 46, Lindsay p. 58 *(P. excerpta)*.

PETRARQUE (Francesco), Tractatus de uita et moribus / rebus gestis C. Jul. Caesaris, (ed. Achaintre et Lemaire dans leur édition de César, vol. III, sous le titre *Julii Celsi Commentarii de vita Julii Caesaris*, Firmin Didot, Paris, 1820, p. 130).

PLINE L'ANCIEN, Naturalis Historia, III, 78 ; IV, 23 ; IV, 119 ; V, 35 ; V, 94 ; VI, 142.

PLINE LE JEUNE, Epistulae V, 6, 37.

POMPONIUS MELA, De situ orbis *ou* De chorographia, II, 125.

PRISCIEN, traducteur de DENYS LE PERIEGETE *ou* L'AFRICAIN, La Périégèse de Priscien, éd. crit., P. Van de Woestijne, De Tempel, Bruges, 1953, p. 40, v. 62 ; p. 54, v. 305.

RHENANUS, Rerum Germanicarum libri tres, Frobenius, Basileae, M. D. XXXI, lib. I, pp. 51-52.

RUSTICUS, Contra acephalos disputatio (ed. Migne, 67, p. 1246 b).

SCRIBONIUS LARGUS; De Compositione medicamentorum, 46.

SIDOINE APOLLINAIRE, Epistulae, 1, 2, 5.

SUETONE, Vie des XII Césars, VIII, Vie de Vespasien, 1.

THEODORE DE MOPSUESTE, *cf.* Commentaires sur les Psaumes (I-LXXX), ed. R. Devreesse, Cité du Vatican, 1939, pp. 324 et 376 ; deux références n'ont pu être exploitées :
Epit. in psalm. 49 argum. ; *[Epit. in psalm. 49, 13]* ;
Epit. in psalme 57, 4 d ;
[Epit. in psalm. 109, 1 b].

THESAURUS GLOSSARUM EMENDATARUM ed. G. Goetz, V, 661, 55.

TITE-LIVE, Ab Urbe condita libri CXLII , X, 43, 11 ; XXVI, 5, 8 ; XXXI, 26, 1 ; XXXII, 23, 4 ; XXXV, 30, 10 ; XXXVI, 22, 8 ; XXXVIII, 5, 2 ; XXXVIII, 7, 7.

VICTOR DE VITA, Historia persecutionis africanae provinciae sub Geiserico et Hunirico Regibus, I, 7, ed. C. Halm, M. G. H. (500-1500), III, I, Weidmann, Berlin, 1879, reprod. 1961.

VITRUVE, De architectura III, 5, 4 ; IV, 7, 2 *(bis)* ; IV, 8, 5 ; V, 11, 2 ; IX, 4, 2.

VULGATE (version latine officielle de la Bible hébraïque et grecque) :
Genèse XVI, 12 ;XXI, 16 ; XXV, 9.
Exode XIV, 2 ; XIX, 2 ; XXVIII, 26 ; XL, 22.
Lévitique XVI, 15.
Nombres VIII, 2.
Deutéronome XXVII, 13.
Josué XVIII, 18.
1 Samuel XV, 7.
2 Samuel II, 13.
1 Rois IV, 12 ; VII, 5.
1 Paralipomènes (ou *1 Chroniques*) V, 11 ; IX, 38 ; XIX, 7.
2 Esdras = Néhémie III, 27.
Ezéchiel XLVI, 9 ; XLVIII, 21 *(bis)*.

B. DOCUMENTS ANNEXES

ARCHITECTURE. Méthode et Vocabulaire, *cf. infra :* **Vocabulaire de l'Architecture**.

BAXTER (J. H.), "Notes on the Latin of Julian of Eclanum", A. L. M. A. (Archivum Latinitatis Medii Aevi), Bulletin Du Cange, n° 21, 1951, pp. 5-54.

BIBLE :
Biblia Hebraica, ed. Rufolf KITTEL, Württembergische Bibelanstalt, Stuttgart, 13e éd., 1962.
Septuaginta, ed. Alfred RAHLFS, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 1979.
Biblia Sacra juxta Vulgatam Clementinam, Desclée et Socii, Romae, Tornaci, Parisiis, 1956.
- (edd. Scripturae Sacrae Professores Facultatis Theologicae Parisiensis et Seminarii Sancti Sulpitii.)
La Bible "de Port-Royal", trad. Louis-Isaac LEMAÎTRE DE SACY, Bouquins, Laffont, Paris, 1990.
La Sainte Bible, nouv. version Louis SEGOND révisée, Alliance Biblique Universelle, Paris, 1992.
La Sainte Bible, trad. A. CRAMPON, Société de S. Jean l'Ev., Desclée et Cie, Paris, Tournai, Rome, 1923.
La Bible, Ancien Testament, dir. Edouard DHORME, Pléiade, Gallimard, Paris, I, 1956, II, 1959.
La Sainte Bible dite «de Jérusalem», trad. dir. Ecole Biblique de Jérusalem, éd. du Cerf, Paris, 1956.
La Bible, trad. Emile OSTY avec la collab. de Joseph TRINQUET, Le Seuil, Paris, 1973.
La Bible, Traduction Œcuménique de la Bible, Alliance Biblique Universelle - Le Cerf, Paris, 1991.
La Bible, trad. par André CHOURAQUI, Desclée de Brouwer, Paris, 1989.

BIZOS (Marcel), Syntaxe latine, Vuibert, Paris, 1965.

BLAISE (Albert), Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, revu par Henri CHIRAT, Le Latin chrétien, Strasbourg, 1954.

BOUWMAN (G.), "Zum Wortschatz des Julian von Aeclanum", A.L.M.A., 27, 1957, p. 159.

BREAL (Michel) et **BAILLY** (Anatole), Dictionnaire étymologique du latin, Hachette et Cie, Paris, 1911.

CICERON, Epistulae ad Atticum, IX, 14. - *(Sur les* moles *du port de Brindes.)*

Id., Epistulae ad Familiares, I, 7, 6. - *(Sur le sens de* regio *comme* direction, orientation.*)*

Id., De Re Publica (Lo Stato), a cura di Leonardo Ferrero, La nuova Italia, Firenze, 1950.

Id., In Verrem actiones, II, 5, 176. - *(Sur le sens de* regio *et de* recta regione.*)*

DELORME (Jean), Gymnasion, étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'empire romain), E. de Boccard, Paris, 1960. *- [Sur la palestre de Vitruve.]*

DU BUIT (M.), Géographie de la Terre Sainte, * et **, Cerf, Paris, 1958. *- [Pour la Vulgate.]*

ERNEST (Jo. Auguste), Index Latinitatis philologico criticus in opera Ciceronis, ex Typographia Societatis, Biponti, 1787.

ERNOUT (Alfred) et **MEILLET** (Antoine), Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots, C. Klincksieck, Paris, 4e éd., 1959, (1ère éd. 1939).

ERNOUT (Alfred) et **THOMAS** (François), Syntaxe latine, C. Klincksieck, Paris, 2e éd., 1953, 2e tirage 1959.

ESTIENNE (Robert), Thesaurus Linguae Latinae, *in IV. Tomos diuisus*, Bâle, 1743, (1ère éd., 1538).

GAIUS (110-180) Institutiones, ed. E. Seckel et B. Kuebler, éd. conforme à la 7e (1935), Teubner, Stuttgart, 1969. *- [Pour interpréter Africanus et les Digestes ou Pandectes.]*

Id., Institutes, texte et trad. par Julien Reinach, Les Belles Lettres, Paris, 1950, 1965.

GEORGES (K. E.), Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch, Hahn, Leipzig.

GLARE (P. G. W.), Oxford Latin Dictionary, Clarendon Press, Oxford, 1985, (1ère éd. 1982).

KLOTZ, Handwörterbuch der lateinischen Sprache, G. Westermann, Brunswick.

LECLERQ (Dom H.), Les Martyrs. Recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au XXe siècle, III, Julien l'Apostat, Sapor, Genséric, H. Oudin, Paris, 1904.

MARTIN (F.), Les Mots latins groupés par familles étymologiques, Lib. Hachette, Paris, 1972, (1ère éd., 1941).

PALLADIO (André), Œuvres complètes d'André Palladio, nouvelle édition, contenant les quatre livres avec les planches du grand ouvrage d'Octave Scamozzi, le Traité des Thermes, le Théâtre et les Eglises, le tout rectifié et complété d'après des notes et documents fournis par les premiers architectes de l'Ecole française, par CHAPUY, Alexandre CORREARD et Albert LENOIR, L. Mathias (Augustin), Paris, 1842. - *[Pour la palestre de Vitruve.]*

PAUSANIAS, Description de l'Attique, trad. Marguerite YON, *La Découverte*, François Maspéro, Paris, 1983. - *[ἀπαντικρὺ τῆς ἀκροπόλεως λόφος // e regione oppidi collis.]*

PLATON, Timée, 36 c.
- *[ἐν τῷ καταντικρὺ τῆς προσβολῆς // ex commissura quae e regione esset.]*

Tabula itineraria ex illustri Peutingerorum bibliotheca quae Augustae Vindel. est, beneficio Marci Velseri Septemviri Augustani in lucem edita, ed. Edwige ARCHIER, B. N., 1979.

TACITE, Annales, coll. Nisard, 1850 ; trad. H. Bornecque d'après Burnouf, Garnier, Paris, D.L. 1957.
- *[XII, 12 : sens de "comminus" et son rapport à "e regione".]*

VAN DE WOESTIJNE (Paul), La Périégèse de Priscien, édition critique, Rijksuniversiteit te Gent, Bruges, 1953.

VICTOR DE VITA, Histoire des Martyrs de l'Eglise d'Afrique, persécutée par les Vandales, 3 livres, trad. Robert Arnauld d'Andilly, s. l. n. d.

VITRUVE, De l'Architecture, texte et trad. Auguste CHOISY, 4 t. en 2 vol., Paris, 1909 ; Les dix Livres d'Architecture, trad. de Cl. PERRAULT, 1673, revue, corrigée et présentée par André DALMAS, éd. Errance, Paris, 1986.

Vocabulaire de l'Architecture (*page de titre :* **ARCHITECTURE. Méthode et Vocabulaire**), tomes 1 et 2, collection Principes d'analyse scientifique, publiée par l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Ministère des Affaires Culturelles, Imprimerie Nationale, Paris, 1972. - *[Pour les temples de Vitruve.]*

WALDE (A.) und **HOFMANN** (J. B.), Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, Carl Winter, Universitätsverlag, Heidelberg, 1972.

INDEX

Vu le nombre des noms (un peu plus de deux mille ont été retenus) et de leurs occurrences, ainsi que celui des homonymes comme des formes diverses que peuvent prendre les mêmes noms, vu également la pluralité des langues utilisées, cet index ne pouvait être qu'un essai de compromis entre l'importance ou l'intérêt d'une part et l'exhaustivité d'autre part.

On l'a divisé en **INDEX ONOMASTIQUE** (I) et **INDEX THEMATIQUE** (II).
L'Index onomastique se subdivise lui-même en **Index anthroponymique** (I. 1) et **Index géographique** (I. 2).
L'Index thématique, qui voudrait servir de guide, comprend à la fois les **matières** (mots ou idées) et les ***termes césariens***.

*Les références aux pages du **texte** sont données en chiffres ordinaires ; elles sont suivies des références aux **notes**, qui sont données en italiques sans précision du numéro de la note.*

.....

I. INDEX ONOMASTIQUE

1. Index anthroponymique

L'Index anthroponymique comprend l'index des **AUTEURS** en majuscules et celui des ***PERSONNAGES*** en italiques.

A

A. C., "ingénieur civil" ; sudiste classique :
705 ; *- 407.*
AARON, personnage biblique :
893, 894.
ABNER, personnage biblique :
887 ; *- 493.*
ABRAHAM, personnage biblique :
445, 446, 877, 915, 917, 918, 920 ;
- 489, 493.
ACCO : voir *ACO*.
(On a rencontré les deux graphies.)
ACHAINTRE (N.-L.), éditeur des *Commentaires* avec N.-E. LEMAIRE, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
52, 100, 548 ;
- 52, 89, 93, 100, 138, 157, 182, 213, 233, 236, 239, 548, 606, 672, 743, 752, 757.
ACHAIOS, général séleucide :
- 235.
ACHARD (G.) ; sudiste ; camps sur la butte de Clermont et au puy d'Aubière, avec assaut par le nord :
210, 255, 263, 267, 270, 280, 290, 291, 318, 396, 414, 418, 498, 784 ;
- 60, 210, 214, 216, 219, 221, 238, 241, 246, 249, 254, 258, 259, 265, 270, 275, 279, 290, 291, 303, 315, 318, 396, 414, 421, 479, 498, 509, 714, 734, 748, 750, 767, 784.
ACILIVS *(M.)*, consul :
885 ; *- 189.*
ACO, potier arétin :
558, 559, 646 ; *- 568, 569, 571, 583.*
ADAM, personnage biblique :
871.
ADAM (abbé A.) ; sudiste classique :
- 56, 93, 94, 128.
ADCOCK (F. E.), historien britannique :
- 62, 63, 863.

AFRANIVS *(L.)*, général pompéien :
429, 778 ; - *189, 234, 406, 483, 764.*
AFRICANVS (S. Caecilius), jurisconsulte, IIe s. :
434, 435, 488, 898, 899, 911 ; - *434, 436, 491.*
AGACHE (R.), archéologue (photographie aérienne) :
703 ; - *602, 688, 695, 702, 703, 704, 707, 724, 726.*
AGAR, personnage biblique :
445, 446, 915, 917 ; - *491, 493, 494.*
AIGUEPERSE (A.-J.-B. d') ; sudiste, XIXe s. ; camps entre Auzon et lac de Sarliève et sur la R. Bl. :
208, 248, 255, 280, 286, 315, 318, 547, 744, 784 ;
- *13, 44, 204, 208, 218, 228, 246, 248, 257, 260, 263, 265, 274, 285, 300, 311, 315, 396, 498, 545, 546, 547, 548, 730.*
AILLERY (abbé), chroniqueur :
824 ; - *824.*
AIMOIN, historien médiéval :
- *173.*
AJALBERT (J.), écrivain ; redevenu sudiste :
55, 618, 791 ;
- *55, 229, 616, 618, 629, 678, 791.*
ALDEARDIS, ALDIARDIS, donateur, Xe s. :
121, 122.
ALDEBERT, donateur, Xe s. :
123.
ALEMBERT (J. LE ROND D'), co-auteur de l'*Encyclopédie* :
41 ; - *9.*
ALEXANDRE (Ch.-A.), traducteur de MOMMSEN ; sudiste classique :
- *323, 324.*
ALEXANDRE III, pape :
111, 145 ; - *47, 145, 823.*
ALIBERT, préhistorien avec AYMAR ; sudiste traditionnel :
- *537.*
ALLIA, épouse d'un TITVS LABIENVS :
- *526.*
AMASAEVS (R.), humaniste, traducteur en latin de PAUSANIAS :
436, 920 ; - *436, 490.*
AMBIORIX, roi éburon :
- *11, 12, 170.*
AMBLARD, chanoine, Xe s. :
114, 115, 116 *(?)*.
AMBROISE (St), docteur de l'Eglise latine, IVe s. :
434, 914 ; - *434, 439, 462, 493.*
AME DU MONDE, (entité platonicienne) :
450, 459, 464.
AMINGVS, comte de Poitiers, VIIIe s. :
- *27.*
AMMAN (A.), historien avec Ch. GARNIER, XIXe s. :
- *553.*
AMMIEN MARCELLIN, historien latin, IVe s. :
434, 488, 492, 495, 885, 891, 892, 894, 895, 899, 901 ;
- *434, 439, 441, 489, 491, 492, 493, 496, 810.*
AMYOT (J.), humaniste, traducteur de PLUTARQUE :
- *64, 73.*
ANDREAS ou **ANDREA** (J.), premier éditeur des *Commentaires* en 1469 - avec la leçon ***qui*** :
758.
ANGLADE (J.), écrivain :
- *91.*
ANIANVS, écrivain ecclésiastique, Ve s. :
435, 878 ; - *435, 441.*
ANTIOCHOS, roi de Syrie :
885 ; - *235.*
ANTONIN LE PIEUX, empereur :
62.
ANVILLE (J.-B. BOURGUIGNON d'), géographe, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
15, 42, 108, 110, 146, 216, 792, 803 ;
- *9, 13, 16, 43, 46, 47, 52, 92, 103, 110, 146, 158, 173, 213, 214, 216, 228, 535, 792.*
APOLLON, divinité mythologique :
- *526.*
APPUHN (Ch.), traducteur de CICERON :
- *466, 603.*
APULEE, écrivain latin, IIe s. :
428, 434, 876 ;
- *395, 434, 438, 439.*
ARBOIS DE JUBAINVILLE, historien :
606 ; - *90, 525, 606, 864, 866.*
ARBOS (Ph.), géographe ; sudiste traditionnel :
207 ; - *204, 207, 226, 290, 609, 673, 675, 678, 728, 745.*
ARCHIMEDE, savant hellénistique :
449, 465.
ARIOVISTE, roi suève :
502, 863 ;

- *30 (et la coquille Arionistus), 170, 232, 300, 502.*
ARISTOTE, philosophe :
- *15.*
ARNAUD, donateur, Xe s. :
118.
ARNAUD D'ANDILLY (R.), traducteur de VICTOR DE VITA :
- *442, 879.*
ARTAUD (M.), traducteur des *Commentaires*, XIXe s. :
52 ; - *442, 685, 751, 752.*
ASINIVS POLLION, homme politique et écrivain latin :
65 ; - *65, 776.*
ASSOCIATION GUILLAUME BUDE :
57, 293.
ATTALE, roi de Pergame :
- *444.*
AUBIN (G.), archéologue :
- *715.*
AUCLER (C.), agent-voyer en chef ; sudiste traditionnel :
53, 537, 549 à 560, 569, 570, 593, 594 ;
- *53, 84, 349, 506, 549, 550, 551, 552, 553, 555, 559 à 562, 570, 579, 581.*
AUCTOR, AUCTORES *BELL. AF. & BELL. HISP.* :
440, 456 ; - *726, 875.*
AUDIFFRET (J.-B.), géographe, XVIIe s. :
672 ; - *672.*
AUDIGIER (C.), sudiste classique :
617 ; - *617, 618, 625, 628, 632, 643.*
AUDIGIER (chanoine P.), historien, XVIIe s. :
- *530, 688.*
AUDOLLENT (doyen A.), historien, archéologue ; plutôt nordiste :
55, 56, 617, 619, 622, 627, 633, 635, 636, 655, 791 ;
- *55, 290, 334, 501, 526, 609, 617, 619 à 622, 626 à 629, 633 à 636, 662, 667, 678, 688, 791, 843, 869.*
AUDOUZE (F.), protohistorienne :
605 ; - *330, 525, 602, 604, 606, 608, 609, 610.*
AUGE (C.), lexicographe, XIXe s. :
51 ; - *51*
AUGUSTE, empereur :
20, 433, 434, 488, 572, 579, 587 ;
- *26, 46, 62, 433, 434, 553, 568, 584, 587, 716.*
AUGUSTIN (St), docteur de l'Eglise latine, IVe-Ve s. :
72 ; - *87.*
AUMALE (H. d'Orléans, duc d'), historien :
- *9, 863.*
AUMÔNE personnifiée :
880.
AUSSARESSES (F.), intendant militaire :
- *504.*
AUVERGNAT DE PARIS (L'), périodique :
- *19*
AVITVS, empereur ; beau-père de SIDOINE APOLLINAIRE :
70 ; - *12, 63, 71*
AYMAR (J.), préhistorien avec ALIBERT ; sudiste traditionnel :
- *537.*

B

BABELON (J.), numismate :
- *666.*
BACCHUS, divinité mythologique :
615.
BACHELET (Th.), lexicographe avec Ch. DEZOBRY, XIXe s. ; "sudisme" classique :
90 ; - *91.*
BACON (R.), savant et philosophe, XIIIe s. :
4, 845.
BACVLVS *(T. Sextius)*, primipile :
704.
BAEBIVS *(M.)*, lieutenant :
885 ; - *492.*
BAIF (J. A. de), poète, XVIe s. :
- *31, 88.*
BAILLY (A.), philologue avec M. BREAL :
427.
BALME (Dr P.) ; sudiste classique - mais avec assaut par l'est :
91, 92, 104, 133, 207, 225, 227, 229, 245, 269, 293, 302, 332, 338, 381, 404, 501, 549, 589, 595, 597, 636, 755, 792, 793 ;
- *8, 9, 44, 56, 57, 59, 71, 84, 91, 92, 94, 96, 97, 98, 103, 104, 106, 109, 110, 115, 116, 133, 143, 148, 150, 152, 154, 194, 204, 207, 210, 213, 216, 219, 224 à 227, 237, 245, 248, 250, 257, 258, 271, 290, 293, 302, 331, 332, 338, 381, 404, 421, 497, 500, 501, 505, 509, 529, 540, 549, 556, 573, 574, 579, 589, 590, 595, 597, 609, 614, 618, 625, 630, 633, 678, 775, 792, 793, 809, 817, 828, 841, 844, 862, 864.*
BALUZE (E.), érudit, XVIIe-XVIIIe s. :

124, 139,140,142 ;
- *26, 44, 94, 113, 140, 542.*
BANA, personnage biblique :
892.
BARROIS, commentateur de la BIBLE :
909.
BARRUOL (G.), protohistorien :
- *831.*
BARWICK (K.), (sur la rédaction des *Commentaires*) :
- *63*
BAUDEMENT (Th.), traducteur des *Commentaires*, XIXe s. :
52 ; - *89, 442, 751, 752.*
BAUDRAND (M.-A.), géographe, XVIIe s. ; sudiste :
36 ; - *36, 46, 158.*
BAXTER (J. H.), (sur JULIEN D'ECLANUM) :
- *435, 880, 903, 914.*
BAYET (J.), latiniste :
- *8, 65, 876, 907.*
BAYLE (P.), lexicographe, XVIIe-XVIIIe s. :
- *26, 868.*
BEAUVOYS (E. de LAIGUE, dit), traducteur des *Commentaires*, XVIe s. :
29.
BELLAIGUE, érudit, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel, mais camps sur la Roche Blanche et à Prat :
48, 247, 255, 284, 286, 287, 415, 525, 529 à 531, 534 ;
- *37, 44, 48, 93, 204, 208, 213, 217, 229, 242, 246, 247, 252, 273, 279, 285, 416, 498, 529, 530, 535, 544, 595, 608, 673, 675.*
BELLEFOREST (F. de), géographe, XVIe s. ; "clermontiste" :
31, 32, 34, 95, 105, 147, 148, 168, 210, 215, 798, 799, 800, 801 ;
- *13, 28, 30, 31, 88, 95, 97, 98, 101, 103, 105, 147 à 149, 168, 210, 215, 249, 526, 527, 530, 792, 798.*
BELLEY (Abbé A.), érudit, XVIIIe s. :
- *43, 435.*
BELLINVS, dieu gaulois :
- *526.*
BENEDICTINS DE S. MAUR, historiens ; sudistes :
- *46.*
BENOIST (E.), éditeur des *Commentaires* avec S. DOSSON, XIXe s. ; sudiste classique :
52, 160, 323, 427, 706 ; - *393, 401, 465, 749.*
BERLIER (Th.), traducteur des *Commentaires*, XIXe s. :
- *442.*
BERNARD (C.-B.), historien, XVIe s. :
- *98, 166.*
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (H.), écrivain, XVIIIe s. :
878.
BERRANGER (D.), latiniste, historienne :
- *559, 664.*
BERTHAULT (P.), historien, XVIIe s. ; indécis :
34 ; - *34*
BERTHELOT, (est connue sous son nom la *Grande Encyclopédie*) ; sudisme classique :
51.
BERTHIER (A.), chartiste ; «inventeur» d'Alésia à Chaux-des-Crotenay :
- *580, 732.*
BERTILLON (A.), criminologue :
- *688.*
BESNIER (M.), (géographie historique) :
- *45*
BIAL (P.), historien :
- *341.*
BIBLE, citée comme *anonyme* (les livres nommément cités étant : *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, 1 Samuel, 2 Samuel, 1 Rois, 1 Chroniques* ou *Paralipomènes, 2 Esdras* ou *Néhémie, Ezéchiel*) :
915.
BIBLE DE JERUSALEM, traduction collective :
- *888 et passim.*
BILLY (P.-H.), linguiste :
- *849, 851, 854.*
BIOUL (de), commentateur de VITRUVE :
- *906.*
BIRMANN, traducteur de POLYEN :
309 ; - *201.*
BIRNBAUM (A.), commentateur de VITRUVE :
905 ; - *488.*
BIZOS (M.), philologue :
- *393.*
BLAEU ou **BLAEUW** (G. & J.), cartographes, XVIIe s. :
35, 107 ; - *35, 106, 107.*
BLANCHET (A.), numismate :
578 ; - *578, 579.*
BLANCHET (J.-C.), historien, archéologue :
- *329, 353.*

BLETTERIE, géomètre, XVIIIe s. :
- *92.*
BLOCH (G.), historien :
658, 678 ; - *658, 667, 678.*
BLOCH (M.), historien :
- *145.*
BOESCH (M.), historien ; nordiste :
- *617.*
BOILEAU-DESPREAUX (N.), poète :
- *222.*
BOISSEE (V.), traducteur de DION CASSIUS avec E. GROS, XIXe s. :
69, 717 ; - *70, 185, 198, 199, 232, 671, 712.*
BOISSIER (G.), latiniste :
- *685.*
BOMPART DE SAINT-VICTOR, XVIIIe s. ; camps : vallon de Chanonat et hauteur de Prat :
48, 230, 247, 255, 286, 415 ;
- *44, 48, 217, 229, 242, 246, 247, 252, 273, 279, 285, 416, 498, 501, 535, 608, 675.*
BONAPARTE *(N.)*, général :
- *191.*
BONNARD (H.), linguiste :
- *150.*
BONNAUD (P.), historien ; indécis :
- *20, 789.*
BORDIER (H.), traducteur de GREGOIRE DE TOURS :
- *834, 835.*
BORSON (général) ; sudiste classique :
285 ; - *189, 209, 285, 301, 325, 572, 579, 863.*
BOUDET (M.), magistrat, XIXe s. ; sudiste, les camps vers La Pigne et sur la Roche Blanche :
133, 188, 250, 255, 380, 506 ;
- *9, 83, 84, 138, 219, 246, 250, 279, 322, 331, 341, 349, 380, 498, 506, 509, 609, 864.*
BOUE (A.), éditeur des *Commentaires* autour de 1900 ; sudiste classique :
90 ; - *91, 233, 238, 239, 303.*
BOUGUEREAU , géographe, XVIIe s. ; sudiste :
106, 107 ; - *106.*
BOUILLET (J.-B.), érudit, XIXe s. ; sudiste, les camps à Gondole et sur la colline de Kich :
16, 53, 210, 249, 255, 264, 267, 280, 287, 299, 300, 318, 324, 506, 537, 547, 554, 578, 687, 871 ;
- *16, 45, 53, 102, 105, 204, 210, 213, 214, 218, 236, 241, 245, 249, 252, 259, 264, 267, 275, 287, 299, 300, 301, 324, 325, 335, 341, 498, 506, 536, 527, 545 à 547, 554, 575, 578, 579, 615, 681, 685, 687, 688, 862, 871.*
BOUILLET (M.-N.), lexicographe, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
- *51*
BOULE (M.), savant ; sudiste à peu près classique :
286 ; - *287, 554.*
BOUQUET (Dom M.), historien, XVIIIe s. ; passé au scepticisme de LANCELOT :
41 ; - *41*
BOURCIEZ (E.), linguiste :
- *150.*
BOUREUX (M.), archéologue (photographie aérienne) :
- *706.*
BOURGUIGNON D'ANVILLE :
voir ANVILLE (d').
BOURRILLY (J.), archéologue avec F. MAZAURIC :
- *663.*
BOURY *(A. V. de)*, héroïne de G.-R.-M. MAINDRON :
- *183.*
BOUWMAN (G.), (sur JULIEN D'ECLANUM) :
- *880.*
BRAUDEL (F.), historien :
606.
BREAL (M.), philologue avec A. BAILLY :
427.
BREGUET (E.), traductrice de CICERON :
- *465, 466.*
BREHIER (E.), philosophe, traducteur de CICERON :
- *465.*
BRESEMER, (sur la véracité de CESAR) :
- *65*
BRISSAUD (J.), traducteur de MOMMSEN & MARQUARDT :
- *341.*
BRISSEAU (J.-Y.), chroniqueur :
- *825.*
BROCKHAUS, (nom d'une encyclopédie) :
- *19*
BROGAN (O.), préhistorienne ; sudiste classique :
556, 557, 561 à 564, 566, 568, 570, 589, 595, 608, 666 ;
- *56, 295, 321, 538, 550, 556, 557, 559, 561, 563, 572, 581, 589, 595, 608, 625, 666.*
BRUGUIERE (R.), archéologue avec M. LOUIS :

- *627, 662.*
BRUNAUX (J.-L.), protohistorien :
- *10, 668.*
BRUNEAU (Ch.), linguiste avec F. BRUNOT :
- *150.*
BRUNEL (L.) ; nordiste, les camps à Montferrand et sur le puy de Chanturgue :
414, 415, 418, 419, 420, 423, 424, 501, 682, 713, 714, 721, 722, 746, 847, 856 ;
- *56, 107, 342, 400, 414, 418, 501, 617, 662, 682, 714, 721, 747, 752, 762, 770.*
BRUNHES (J.), géographe :
674.
BRUNOT (F.), linguiste avec Ch. BRUNEAU :
- *150.*
BRUZEN DE LA MARTINIERE (A.-A.), lexicographe, XVIIIe s. ; sudisme traditionnel :
46, 159 ;
- *43, 46, 158, 160, 528.*
BRYLING (N.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *26, 130, 157.*
BÜCHELER, philologue :
- *191.*
BUCHSENSCHUTZ (O.), protohistorien, archéologue :
605, 843 ;
- *10, 330, 525, 600, 602, 603, 604, 606, 608, 609, 610, 634, 668, 670, 679, 843, 870.*
BUDE (Association Guillaume), parfois citée à la place du traducteur de la C.U.F. :
- *877, 884, 885, 900, 902, 908...*
BULLETIN DU COMITE DE L'OPPIDUM DES CÔTES, périodique nordiste :
- *59*
BULLIOT (G.), archéologue :
- *524.*
BUSSET (M.), peintre, professeur au Lycée Henri IV ; nordiste, camps à Clermont et sur Chanturgue :
7, 19, 20, 54, 54, 56, 91, 397, 414, 420, 423, 538, 556, 612, 613, 615 à 621, 623, 624, 626 à 628, 630 à 635, 637, 639, 655, 657, 659, 662, 671, 673, 674, 681, 711, 712, 715, 719, 722, 746, 760, 790, 791, 794, 807, 828, 829, 842, 855, 856 ;
- *19, 54, 55, 56, 57, 59, 229, 334, 397, 400, 413, 414, 419, 420, 497, 509, 556, 608, 615, 618 à 622, 624, 626 à 630, 633 à 635, 668, 671, 673, 674, 678, 681, 682, 685, 711, 712, 714, 715, 732, 744 à 747, 754, 762, 790, 794, 807, 810, 828, 842, 843, 862, 869.*

C

C. P. ; nordiste :
- *678.*
C.U.F., parfois citée au lieu du traducteur :
444, 445 ; - *458, 876...*
CALSTE, CALIXTE (CALSTVS), seigneur du Xe s. :
114, 115 ; - *828.*
CAMULOGENE, chef aulerque :
304, 440, 475, 477, 478 ; - *198, 205, 214, 444, 492, 778.*
CANQUE (Dr P.) ; sudiste classique :
- *56, 290, 625, 729.*
CAPITAN (L.), préhistorien :
- *579.*
CARACALLA, empereur :
- *63*
CARCOPINO (J.), historien ; sudiste classique :
19, 160, 322, 338, 397, 596 ;
- *11, 19, 58, 63, 67, 175, 186, 196, 218, 322, 338, 397, 596, 839.*
CARTAILHAC (E.), préhistorien ; sudiste classique :
18 ; - *18, 577.*
CASSINI DE THURY, (cartographe, et famille de cartographes) ; sudistes traditionnels :
91, 825, 833 ; - *91, 107, 825.*
CASSIUS DION :
voir DION CASSIUS.
CASSIVELLAVNOS, chef breton :
317 ; - *312.*
CASTELOT (A.), historien :
- *20*
CATHERINE DE MEDICIS, reine de France :
101, 242 ; - *101.*
CATVLVS, ami de CICERON :
452, 453, 460, 461 ; - *452.*
CAYLUS (A.-C.-Ph., comte de), antiquaire, XVIIIe s. ; sudiste, camps sous Jussat et sur Risolles :
16, 47, 92, 110, 149, 247, 255, 262, 265, 280, 285, 318, 536, 539, 541, 560, 791, 792 ;
- *13, 16, 43, 44, 47, 92, 94, 110, 149, 196, 201, 204, 213, 214, 217, 227, 228, 245 à 247, 252, 254, 257, 265, 274, 279, 285, 497, 499, 501, 528, 534, 539, 560, 792, 857, 869.*
CELLARIVS, éditeur de CESAR, XVIIIe s. :
- *52*

CELSE, médecin latin, Ier s. :
- 433, 443, 488, 493, 910.
CELSVS (JULIUS CELSUS CONSTANTINUS) : voir PETRARQUE :
436, 888.
CELTILL, CELTILLOS, père de VERCINGETORIX :
104 ; - *171.*
CENEAU (R.), historien du XVIe s. ; "clermontiste" :
27 ; - *27, 30.*
CENSORINVS, grammairien, IIIe s. :
434, 488, 902 ; - *434, 491, 492.*
CESAR :
10 à 14, 16 à 18, 20, 21, 27, 29 à 32, 35 à 41, 43, 45, 47, 49, 50, 53, 57, 59 à 61, 63 à 79, et *passim*, 875, etc... ;
- *8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 83, 84, 88 et passim, 875, etc...*
CHABROL (G.-M.), historien juriste du XVIIIe s. : 41 ; sceptique comme LANCELOT :
- *28, 41, 42, 61, 93, 103, 110, 213, 216, 243.*
CHALCIDIVS, philosophe néoplatonicien, IIIe-IVe s. :
434, 493, 901, 913, 914, 915 ; - *73, 434, 493.*
CHAMPEL (M.-J.) ; sudiste classique :
- *625.*
CHAMPIER (C.), géographe, XVIe s. :
- *225.*
CHAMSON (M.), historien ; indécis :
- *23*
CHANDLER (D.), historien britannique :
11 ; - *11.*
CHAPPUYS (A.), traducteur de SYMEONI :
801, 802 ;
- *28, 30, 95, 97, 160, 168, 187, 202, 214, 231, 242, 401, 646, 756, 795, 801, 817.*
CHARBONNIER (P.), historien :
- *135.*
CHARLEMAGNE :
- *83*
CHARLES VIII, roi de France :
112, 144 ; - *47, 99.*
CHARRON (J. de), historien du XVIIe s. ; indécis :
35 ; - *28, 35,*
CHARTIER (A.), écrivain, XIVe-XVe s. ; "clermontiste" :
- *26.*
CHARVILHAT (G.), préhistorien ; sudiste traditionnel : :
- *537.*
CHASTELAIN (abbé) :
- *90.*
CHAZAUD (M.), archiviste :
- *161.*
CHENEVIER (R.), (de son nom, un *terrier* du XVIe s.) :
- *137.*
CHEVALLIER (R.), latiniste, archéologue :
666, 667 ; - *634, 663, 666 à 668, 671, 716, 723, 873.*
CHILPINGVS, comte d'Auvergne, VIIIe s. :
- *27*
CHOISY (A.), traducteur de VITRUVE :
907.
CHORDAT-BOUCHON (B.), propriétaire, XVIIIe s. :
91.
CHOURAQUI (A.), traducteur de la BIBLE :
916 ; - *888.*
CIACCONIVS, humaniste :
- *192.*
CICERON (MARCVS TVLLIVS) :
394, 428, 430, 433, 440, 447, 450, 452, 453, 459, 460, 461 à 465, 468, 472, 489, 490, 495, 599, 601, 603, 772, 881, 888, 899 ;
- *14, 15, 394, 433, 449, 452, 463, 464, 470, 478, 490, 491, 601, 603, 604, 875, 877, 902.*
CICERON (QVINTVS TVLLIVS), frère cadet du précédent, lieutenant de CESAR :
406, 447, 459 à 462, 467, 472, 704, 705, 909 ;
- *191, 463, 470, 501, 504, 742, 754, 902.*
CIPRIANI (G.), (réhabilitation de CASSIVS DION) :
- *69*
CLAUDE, empereur :
569 ; - *587, 716.*
CLAUDE II, empereur :
- *552.*
CLAUDIEN, poète latin, IVe s. :
- *395.*
CLAVAL (P.), (géographie historique) :
- *20.*
CLAVDIVS MAMERTVS, écrivain ecclésiastique, Ve s. :
435, 902 ; - *435, 491, 492.*

CLEMENCE (J.), latiniste ; sudiste classique, rallié à la thèse de l'assaut par l'est (?) :
101, 102, 296, 397, 419, 633, 671, 760, 791, 795 ;
- *56, 186, 204, 228, 243, 260, 296, 321, 334, 397, 419, 420, 497, 628, 633, 671, 683, 711, 747, 761, 769, 791, 838.*
CLEMENT III, pape :
111, 145 ; - *47, 823.*
CLODIVS (Publius Claudius Pulcher), démagogue romain :
63 ; - *171.*
COCCIO (M. A. = SABELLICVS), humaniste ; "clermontiste" :
- *27*
COHENDY *(H.)*, graveur :
- *218.*
COHENDY (M.), archiviste, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
125 ; - *113 à 116, 132, 153, 226.*
COIFFIER DE MORET, (passage de l'Allier) :
- *241, 244.*
COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.), numismate :
- *578, 580, 581.*
COLIN (J.), écrivain militaire :
- *341.*
COLLIS (J.), protohistorien, archéologue :
- *330, 525, 571, 580 à 582, 600, 603 à 607, 609, 610, 670, 873.*
COLLOMBET, traducteur de SIDOINE APOLLINAIRE avec GREGOIRE :
- *441, 894.*
COLOMB *(Ch.)*, navigateur, découvreur de l'Amérique :
- *28, 843.*
COLOMB (G.), savant :
842.
COMMIOS, chef atrébate :
- *170, 503.*
COMPTON (W. C.), éditeur britannique des *Commentaires* ; sudiste classique :
300, 301, 323 ; - *74*
CONCILE D'EPHESE, (traduit du grec) :
435, 888 ; - *433, 435, 439, 491, 493.*
CONDROYER (E.), journaliste ; sudiste :
55, 628 ; - *56, 625, 628, 841.*
CONSTANCE, empereur :
885, 901.
CONSTANS (L.-A.), latiniste ; sudiste classique :
18, 52, 160, 161, 186, 207, 219, 223, 237, 238, 285, 292, 296, 303, 323, 395, 396, 400, 407, 408, 633, 635, 684, 706, 745, 748, 750, 751, 762, 767, 768, 772 ;
- *19, 57, 63, 65, 161, 170, 173, 175, 178, 196, 198, 200, 207, 218 à 220, 223, 231, 232, 237, 241, 244, 259, 266, 275, 277, 278, 285, 293, 294, 296, 304, 313, 318, 380, 396, 407, 408, 419, 477, 503, 579, 633, 685, 730, 738, 744, 745, 756 à 758, 763, 766, 770, 839.*
CONVICTOLITAVIS, chef héduen :
172, 179, 304 ; - *170, 175, 304.*
CORNEILLE (P.), dramaturge :
88 ; - *160.*
CORNEILLE (Th.), frère du précédent, lexicographe :
672, 673 ; - *672.*
CORPET (E.-F.), traducteur de PRISCIEN :
895.
CORROZET (G.), géographe, XVIe s. :
101 ; - *101, 225.*
CORTIGIER (chanoine M.), érudit, XVIIIe s. :
48 ; - *48, 595.*
CORVIN (G.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *26, 130, 157, 780.*
COTHENET (A.), archéologue ; sudiste classique :
- *325, 579, 580.*
COTOS, chef héduen :
172 ; - *179.*
COTTA *(L. AURVNCVLEIVS)*, lieutenant de CESAR :
12, 71 ; - *11, 12, 170.*
COTTINEAU (Dom L. H.), historien :
- *87*
COTTON (M. A.), protohistorienne :
- *604.*
CRAMPON, (chanoine A.), traducteur de la BIBLE :
909 ; - *888.*
CRASSVS *(M. LICINIVS)*, homme politique romain :
504.
CRASSVS *(M. LICINIVS)*, fils du précédent, questeur de CESAR :
305 ; - *502, 503.*
CREGUT (C.-R.), chroniqueur :
509 ; - *84, 322, 509.*

CREULY (C.), co-auteur de l'ouvrage de NAPOLEON III :
- *18, 477.*
CRITOGNATOS, noble arverne :
- *83*
CROISILLE (J.-M.), latiniste ; nordiste :
186, 414, 418, 424, 673, 717, 726, 745, 750, 752, 767, 778, 785 ;
- *59, 60, 68, 181, 202, 231, 239, 414, 424, 580, 614, 673, 678, 685, 687, 712, 732, 733, 736, 740 à 743, 745, 747 à 750, 762, 763, 770, 773, 775, 785.*
CROIZET (Abbé) :
- *678.*
CROZET (R.) ; sudiste classique :
- *59, 774, 780, 781, 794, 804, 809, 841, 842.*
CURION, lieutenant de CESAR :
- *232, 314.*
CYRILLE D'ALEXANDRIE, correspondant de JEAN D'ANTIOCHE :
888.

D

DAGBERT, DACBERT, donateur, Xe s. :
121.
DAILLEY, graveur :
- *245, 247, 534, 560.*
DALMAS (A.), traducteur de VITRUVE :
907 ; - *900, 905, 908.*
DAMASE, pape :
904.
DANVILLE (BOURGUIGNON) :
voir *ANVILLE (d')*.
DATIS, général perse :
461, 468.
DAUGAS (J.-P), archéologue ; indécis :
522, 667 ; - *11, 522, 599, 633, 648, 667, 668, 675.*
DAUPEYROUX (colonel) ; les camps au plateau N. et au puy S. d'Aubière, avec attaque par le nord :
54, 210, 248, 255, 280, 290, 318, 415, 498 ;
- *44, 54, 210, 213, 214, 216, 246, 248, 290, 498, 509.*
DAUZAT (A.), linguiste, toponymiste ; sudiste classique :
87, 816 ;
- *87, 151, 625, 810, 824, 825, 828, 829, 833.*
DAVID, personnage biblique :
887.
DEBEAUVAIS (L.), latiniste :
- *757.*
DEBIDOUR (A.), latiniste :
419, 423 ;
- *419, 420, 497, 625, 683, 685, 711.*
DEBIDOUR (V.-H.), auteur de guide avec B. PLESSY ; indécis :
- *23*
DECAUX (A.), historien :
- *20*
DECHELETTE (J.), archéologue ; sudiste classique :
323, 554 ;
- *54, 323, 524, 525, 531, 537, 554, 581, 582, 633, 647.*
DEHN (W.), protohistorien, archéologue :
- *525, 604, 610, 678.*
DEIOTARVS, tétrarque en Galatie :
313, 409.
DELARBRE (abbé A.) ; sudiste traditionnel, XVIIIe-XIXe s. :
540, 541, 545, 642, 653, 687 ;
- *39, 214, 215, 228, 273, 526, 528, 540, 545, 599, 615, 687, 688.*
DELMAS (C.) ; sudiste classique :
- *844, 859.*
DELORME (J.), latiniste, :
490, 905 ;- *488, 905.*
DEMERSON (G.), latiniste ; nordiste :
186, 414, 418, 424, 607, 701, 712, 717, 725, 726, 745, 750, 752, 767, 777, 778, 780, 785 ;
- *59, 68, 181, 202, 231, 239, 414, 424, 608, 684, 687, 701, 705, 712, 725, 726, 733, 736, 740 à 745, 747 à 750, 767, 770, 773, 778, 840.*
DEMIURGE, personnage platonicien :
450, 459, 464, 465.
DENYS L'AFRICAIN, LE PERIEGETE, traduit par PRISCIEN :
435, 895.
DES RUES ou **DESRUES** (F.), géographe, XVIIe s. ; "sudiste-clermontiste" :
- *599.*
DESCARTES (R.), philosophe :
103, 869 ; - *103, 197, 869.*
DESCHAMPS (P.), géographe, lexicographe, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
840 ; - *270, 841.*
DESDEVISES DU DEZERT ; nordiste, camps à Clermont et sur Chanturgue :
55, 56, 414, 419, 423, 617, 619, 636, 681, 711,

719, 746, 760, 761, 763, 766, 856 ;
- *201, 400, 497, 620, 633, 681, 682, 685, 711, 714, 732, 744 à 746, 751, 752, 754, 760, 762, 869.*
DESFORGES (E.) ; sudiste classique - avec attaque par l'est :
57, 104, 133, 207, 211, 225, 227, 229, 245, 257, 269, 293, 302, 304, 324, 326, 332, 338, 340, 401, 501, 537, 549, 556, 557, 566, 568, 595, 741, 755 ;
- *8, 9, 44, 56, 57, 68, 71, 84, 94, 96 à 98, 103, 104, 106, 109, 110, 115, 116, 133, 143, 150, 178, 194, 196, 197, 204, 206, 207, 209 à 211, 213, 216, 219, 220, 222, 224, 225, 227, 230, 237, 241, 245, 248, 250, 257, 258, 269, 271, 275, 290, 293 à 295, 302, 304, 306 à 309, 316, 322, 324, 326, 331 à 334, 340, 402, 497, 499 à 501, 505, 509, 511, 515, 516, 537, 538, 549, 550, 556, 557, 561, 563, 572, 581, 589, 595, 608, 609, 615, 625, 630, 633, 642, 666, 669, 675, 684, 688, 715, 716, 738, 741, 775, 809, 817, 823, 828, 834, 841, 862, 864.*
DESJARDINS (E.), (géographie historique) ; sudiste classique :
17, 301, 316 ;
- *17, 18, 44, 173, 222, 258, 301, 317, 323, 507, 518, 751, 897.*
DESLANDES (G.), toponymiste, hydronymiste, oronymiste :
- *810, 824.*
DEVREESSE (R.), éditeur de THEODORE DE MOPSUESTE :
- *879.*
DEZOBRY (Ch.), lexicographe avec Th. BACHELET, XIXe s. ; sudisme classique :
90 ; - *91.*
DHORME (E.), traducteur de l'ANCIEN TESTAMENT :
915 ; - *888.*
DIANE, divinité mythologique :
- *86*
DIDEROT (D.), animateur et co-auteur de l'*Encyclopédie* :
41 ; - *9.*
DIES (A.), traducteur de PLATON :
- *15.*
DIEU :
893, 902, 913, 914, 915 ; - *445, 902.*
DIGESTE : voir PANDECTES et JUSTINIEN :
435, 911 ; - *434, 436.*
DIJON, graveur :
- *245, 247, 534.*
DION CASSIUS ou **CASSIUS DION**, historien grec des IIe-IIIe s. :
60, 62, 69, 198, 199, 203, 224, 232, 608, 670, 686, 701, 712, 717, 740, 773, 776 ;
- *8, 60, 63, 69, 185, 198, 199, 200, 202, 203, 213, 224, 232, 245, 494, 671, 686, 713, 742, 773, 776, 811, 858.*
DIPHILVS, architecte du frère de CICERON :
447, 468, 472.
DITTENBERGER (W.), éditeur allemand des *Commentaires* avec KRANER ; sudiste traditionnel :
397 ; - *398, 419.*
DIVICIACOS, noble héduen, chef du parti romain :
305.
DODGE (Th. A.), lieutenant-colonel étatsunien ; sudiste classique :
302 ;
- *44, 204, 210, 246, 260, 266, 302, 360.*
DOMASZEWSKI, réviseur de MOMMSEN & MARQUARDT :
- *341, 701.*
DOMITIVS CALVINVS (Cn.), administrateur de l'Asie :
409, 429.
DONAT, grammairien, *circa* 400 :
437 ; - *437.*
DONIOL (H.), archiviste du XIXe s. ; sudiste traditionnel :
124, 125, 818 ; - *93, 113, 117, 118, 132, 136.*
DÖRING, (sur la véracité de CESAR) :
- *65*
DORMINGER, traducteur allemand des *Commentaires* :
443.
DOSSON (S.), éditeur des *Commentaires*, XIXe s. avec E. BENOIST ; sudiste classique :
52, 160, 323, 706 ; - *401.*
DOTTIN (G.), historien, linguiste :
606 ; - *525, 606, 607, 809, 810, 833, 864, 866.*
DOUSSE (M.), bibliothécaire, XXe s. ; sudiste classique :
123, 135, 137, 138, 139, 147 ;
- *56, 87, 93, 94, 115, 117, 118, 123, 135, 137, 145, 625, 829, 844.*
DRAPPES, chef sénon :
456.
DRAVSIVS (St), évêque de Soissons :

- *877.*
DRESLER, (sur la véracité de CESAR) :
- *65*
DU BELLAY (G.), historien, XVIe s. ; Gergovie à *Gergau* (Jargeau, apparemment) :
29, 30, 50, 163, 166 ;
- *29, 163, 809, 823.*
DU BOUCHET, cartographe du XVIIe s. ; sudiste :
91, 106, 107 ; - *106.*
DU BUIT (M.), exégète :
- *887, 892.*
DU CANGE, lexicographe :
436 ; - *136, 877.*
DU FRETAT, cartographe du XVIIe s. ; sudiste :
91, 106, 107 ; - *106.*
DU MOULIN (A.), traducteur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *99.*
DU PONTET (R.), éditeur des *Commentaires* ; leçon ***qui*** :
758.
DU PRAT ou DUPRAT (G.), évêque de Clermont, XVIe s. :
97 ; - *97.*
DU RANQUET (H.-E.), historien :
- *716.*
DUBOIS (C.-G.), historien :
- *148, 868.*
DUBY (G), historien :
- *605.*
DUCHESNE (A.), historien, XVIIe s., "clermontiste" :
18, 30, 34 ;
- *18, 26, 27, 28, 30, 32, 34, 206, 526, 798.*
DUFOUR DE MOULINS (passage de l'Allier) :
- *241.*
DUFOURNIER (B.), rédacteur de guide ; indécis :
- *22*
DUFRAISSE DE VERNINES (J.), érudit, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
48, 230 ; - *44, 48, 243, 535.*
DULAURE (J.-A.), érudit du XVIIIe s., sudiste traditionnel :
42, 47, 48, 92, 93, 107, 111, 113, 114, 135, 137, 138, 145, 146, 247, 261, 280, 318, 544, 606, 791, 792, 797, 808, 809, 812 ;
- *42, 43, 44, 47, 48, 61, 93, 94, 103, 110 à 114, 134, 135, 146, 207, 208, 214, 217, 221, 225, 228, 245, 247, 252, 257, 264, 274, 285, 497, 501, 528, 544, 595, 606, 614, 672, 688, 794, 797, 808, 809, 823.*
DUPLEIX (Sc.), historien, XVIIe s. ; indécis :
34 ; - *34.*
DURAND (P.), érudit, XVIIe s. ; sudiste ; les *minora castra* sur une colline au nord ou à l'est :
35, 45, 90, 255, 318, 672, 770 ;
- *13, 32, 35, 54, 61, 90, 169, 181, 217, 256, 264, 275, 756, 770.*
DURANDI ; cité par WALCKENAER :
- *26*
DURET (L.), éditeur (leçon *ne*) de la traduction de LOUANDRE (leçon *qui*) :
758 ; - *295, 303, 758.*
DURUY (V.), historien ; sudiste classique :
- *54*
DUVAL (A.), archéologue :
- *575*
DUVAL (P.-M.), historien ; sudiste classique :
17, 76, 160, 281, 322, 338, 381, 400, 596, 804, 846 ;
- *17, 19, 58, 62, 63, 65, 77, 154, 196, 218, 219, 223, 229, 281, 286, 322, 323, 339, 381, 382, 396, 400, 401, 505, 525, 573, 596, 604, 643, 663, 703, 804, 839, 846, 863.*
DUYSING (sur la véracité de César) :
- *65.*
DVMNORIX, noble héduen, frère de DIVICIACOS :
- *170.*

E

ECDICIVS, héros arverne de la résistance contre les Wisigoths en 471 :
- *71, 669.*
EDEINE (B.), archéologue ; nordiste :
- *671.*
EDWARDS (H. J.), traducteur britannique des *Commentaires* :
- *419.*
ENEE, héros éponyme de l'*Enéide* :
- *74.*
EPARCHIVS, évêque de Clermont :
- *834.*
EPASNACTOS, EPADNACTOS, chef arverne ami des Romains :
551, 579 ; - *325, 524, 552, 560, 580.*
EPHRÔN LE HITTITE, personnage biblique :
445, 915.

EPICURE, philosophe :
450, 451, 452, 460, 467, 880 ; - *271, 494.*
EPOREDORIX, noble héduen :
179, 244, 503 ;
- *185, 244.*
ERATOSTHENE, savant grec :
895.
ERMENGARDE, acheteuse, Xe s. :
118.
ERMENGARDE, donatrice, XIe s. :
123.
ERNOUT (A.), philologue avec A. MEILLET et avec F. THOMAS :
427, 430, 461 ; - *393, 430, 431, 469.*
ESAÜ, personnage biblique :
877.
ESPERANDIEU (commandant), archéologue ; sudiste classique :
326.
ESTIENNE (R.), humaniste, lexicographe :
430, 922 ; - *430.*
ETIENNE II, évêque de Clermont, Xe s. :
115, 116, 823 ; - *115.*
EUMENE, panégyriste :
- *830.*
EURIC, chef goth :
- *669.*
EUTROPE, historien latin, IVe s. :
63, 71 ; - *12, 63, 64, 71, 72*
EVE, personnage biblique :
871.
EVERAT (E.), chroniqueur :
- *98, 166.*
EYCHART (P.), artiste et professeur ; nordiste, les camps à Montferrand et sur Chanturgue :
20, 21, 54, 58, 59, 77, 296, 414, 418, 424, 425, 612, 614, 616, 617, 637 à 643, 645, 646, 648, 649, 651, 653 à 660, 662 à 665, 667, 668, 671, 673, 674, 682, 687, 689, 690 à 694, 696, 697, 699 à 702, 707 à 711, 714 à 717, 721 à 724, 740, 746, 752, 753, 766, 778, 780, 785, 786, 789, 790, 847, 856 ;
- *11, 19, 59, 77, 226, 296, 400, 414, 424, 538, 539, 575, 578, 580, 608, 614, 618, 637, 639, 642, 643, 646 à 650, 656, 657, 663 à 666, 668, 669, 671, 673, 675, 676, 678, 682, 686 à 697, 699, 702, 705, 708, 710, 711, 714 à 717, 719, 722, 724 à 726, 729 à 731, 735, 742, 745, 747, 752 à 754, 762, 785.*
EYDOUX (H.-P.), historien, archéologue :
843 ; - *9, 843.*
EYSSENHARDT, (sur la véracité de César) :
- *65*

F

FABIA, professeur à Lyon ; nordiste :
55 ; - *617.*
FABIVS *(C.)*, légat de CESAR :
179, 190, 372, 456 ; - *372, 483, 742.*
FABIVS *(L.)*, centurion :
184 ; - *98, 184, 188, 754.*
FAIN (commandant M.) ; sudiste classique :
339, 345, 349, 381, 390, 402, 422, 423, 615 ;
- *59, 68, 222, 223, 295, 303, 331, 332, 336, 339, 344, 345, 349, 368, 381, 390, 399, 400, 402, 423, 615, 760, 765, 769, 774.*
FALCH'UN (F.), toponymiste :
- *150, 810.*
FARGHON, (agent voyer), XIXe s. :
- *324.*
FAUCHET (C.), historien, XVIe s. ; muet sur Gergovie :
- *25, 88, 868.*
FAUDUET (I.), archéologue :
- *582, 646.*
FAURE, (agent voyer), XIXe s. :
- *324.*
FAYDIT (Abbé), historiographe :
- *28*
FELIGONDE (Michel PELLISSIER de), Secrétaire de la Société litt. de Clermont, XVIIIe s. ; sudiste :
49, 536, 539 à 541 ; - *49, 536, 540, 541, 544.*
FERRERO (L.), traducteur italien de CICERON :
- *466.*
FESTVS, grammairien, IIe s. :
- 434, 436, 880, 889.
FIRMIN-DIDOT, éditeur de VITRUVE (coll. Nisard) :
- *900, 905, 907, 908.*
FISCHER (M.), protohistorienne :
- *10*
FISCHER (M. A.), professeur à Clermont au XIXe s. ; sudiste traditionnel :
9, 17, 47, 206, 248, 280, 285, 301, 403, 425, 499 ;
- *9, 17, 28, 45, 47, 51, 68, 103, 166, 204, 206, 207, 232, 233, 239, 245, 257, 259, 265, 266, 275, 277, 285, 291, 298, 301, 306, 311, 318, 322, 403,*

500, 737, 785.
FISCHER (W.), latiniste, historien :
- *698.*
FLAVIENS, empereurs :
703.
FLAVIVS SILVA, général romain :
698.
FLEISCHER, philologue :
- *457.*
FLEURY, (de la Société académique de Laon), XIXe s. :
- *706.*
FLEURY (M.), historien :
- *851.*
FLORVS, FLORE, historien latin, *circa* 100 :
62, 66, 67, 782, 810 ; - *8, 34, 62, 66, 67, 193, 504, 811.*
FLUTRE (L.-F.), co-éditeur de *Li Fait des Romains* (XIIIe s.) :
- *163, 757.*
FODERE (J.), religieux franciscain, historiographe, XVIIe s. ; "clermontiste" :
13, 34, 159 ; - *14, 28, 34, 160, 526, 527.*
FOLLENBRAIS *(D. de)*, héroïne de G.-R.M. MAINDRON :
- *182.*
FONTENU (abbé F. de), érudit, XVIIIe s. :
- *341.*
FORBIGER (A.), géographe allemand, XIXe s. ; plutôt sceptique :
50 ; - *44, 51*
FORCELLINI (G.), auteur italien d'un dictionnaire latin :
430, 439, 881 ; - *212, 430, 440, 749.*
FOUQUIER (M.-M.), traducteur de CELSE avec RATIER :
443 ; - *910, 911.*
FOURNIER (...?) ; sudiste :
- *618, 632.*
FOURNIER (G.), historien ; sudiste :
113, 126,130, 132, 135, 687, 789, 792, 795,
- *85, 89, 94, 99, 102, 113, 117, 118, 126 à 132, 134 à 137, 144, 145, 159, 166, 668, 688, 692, 789, 793.*
FOURNIER (P.-F.), archiviste du Puy-de-Dôme ; sudiste avec assaut par l'est :
96, 133, 147, 149, 152, 153, 161, 194, 211, 225, 227, 229, 230, 257, 269, 275, 293, 304, 307 à 309, 315, 338, 381, 397, 400, 401, 404, 420, 540, 549, 552, 556, 562, 588, 589, 597, 613, 615 à 617, 623 à 625, 630 à 633, 635, 666 à 668, 675, 687, 713, 740 à 742, 747, 755, 757, 760 à 762, 764, 766, 768, 774, 784, 792, 811, 813, 815, 816, 819, 823, 829, 835, 838, 855, 856 ;
- *8, 10, 22, 26, 39, 55 à 59, 67, 68, 84, 89, 92, 94, 96, 98, 109, 115, 135, 138, 142, 145, 147 à 154, 161, 174 à 176, 178, 188, 194, 196, 197, 201, 204, 206, 207, 209 à 211, 219, 220, 222, 224 à 230, 241, 243, 250, 257, 258, 265, 266, 269, 275, 293 à 295, 298, 303, 304, 306 à 310, 316, 318, 322, 323, 330, 333, 334, 336, 338, 345, 381, 397, 400, 402, 404, 412, 413, 420, 421, 464, 497, 499, 500, 509, 511, 512, 515, 516, 526, 528, 529, 533, 537, 540, 547, 549, 550 à 553, 556 à 558, 573 à 575, 579, 588 à 590, 592, 597, 598, 609, 613 à 616, 618, 619, 623 à 627, 630, 633 à 635, 642, 658, 662, 667 à 669, 671, 675, 676, 678, 683 à 685, 688, 692, 698, 711, 713, 715, 716, 720, 725, 737, 738, 740 à 742, 747, 755, 757, 758, 762, 765, 768, 769, 781, 785, 790, 792, 794, 804, 805, 807, 811, 819, 822, 823, 829 à 831, 833 à 835, 838, 840, 844, 857, 870.*
FRANBERT, prêtre du Xe s., donateur :
119, 138.
FRANCON, acheteur, Xe s. :
117, 118.
FREDEGAIRE (ou PSEUDO-), historien des VIIe-VIIIe s., continuateur de GREGOIRE DE TOURS :
27, 148 ; - *27.*
FREDERIC (L.), collab. de G. RACHET :
- *20, 604, 678.*
FRELLON (J.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *26, 130, 157.*
FREUND (G.), auteur allemand d'un dictionnaire latin, XIXe s. - (traduit par N. THEIL) :
51, 392, 405, 406, 427, 881 ; - *465, 749.*
FRÖLICH, (sur la véracité de CESAR) :
- *65*
FROMENT (A.), littérateur, XIXe s. ; sudiste ; les camps à Aubière et à Montrognon :
248, 255 ; - *215, 246, 248, 252, 273, 287, 318, 497.*
FRONTIN, ingénieur latin, Ier s. :
433, 488, 898 ; - *67, 434, 493.*
FVFIVS CITA *(C.)*, chevalier romain :
- *502.*
FVLVIVS *(M.)*, consul :
884.

FVLVIVS FLACCVS (C.), légat :
884, 885.

G

GACHON (L.), géographe :
625 ; - *625, 626.*
GAD, personnage biblique :
892, 917, 918.
GAFFIOT (F.), latiniste, lexicographe :
427, 428, 772 ; - *749.*
GAGUIN (R.), premier traducteur français des *Commentaires* au XVe s. :
29, 166, 303, 758 ;
- *88, 99, 130, 199, 200, 203, 235, 238, 239, 242, 277, 300, 396, 752, 758.*
GAIFIER, GAYFIER, GAIFRE, VAIFARIVS, duc d'Aquitaine (VIIIe s.) :
27 ; - *27.*
GAILLY DE TAURINES (Ch.), historien ; nordiste :
- *617.*
GAIVS, jurisconsulte, IIe s. :
- *899.*
GALBA, empereur :
715.
GALBA (SERVIVS SVLPICIVS), légat de CESAR :
- *312, 503.*
GALLE (Ph.), cartographe du XVIe s. ; sudiste :
106 ; - *106.*
GALLVS, personnage romain :
449, 473, 911.
GAMELIN (M.), général français :
- *775.*
GANDILHON GENS D'ARMES, littérateur ; nordiste :
632 ; - *56, 617, 631 à 633, 678.*
GARCIA Y BELLIDO (A.), archéologue :
- *698, 714, 715.*
GARDISSAL (C. D.), historien :
- *28*
GARLAND (Y.), historien :
- *695.*
GARMAGE (chanoine), érudit du XVIIIe s. :
49, 536, 539 à 541, 544, 545, 553, 557 ; - *331, 540, 541, 544, 579.*
GARNIER, éditeur, parfois cité à la place du traducteur :
- *465, 876...*
GARNIER (Ch.), historien avec AMMAN (XIXe s.) :
- *553.*
GAULT DE SAINT-GERMAIN (P.-M.), antiquaire, 18e-19e s. ; camps : Gondole et Montrognon :
249, 415, 416, 422 ;
- *89, 215, 246, 249, 254, 273, 416, 417, 445, 498, 581, 688.*
GAYRAULT (M.), historien :
- *679.*
GAZA (Th.) ; l'auteur de la *Metaphrasis graeca* ?? :
- *32*
GEARGHAULT, pour JARGHAULD :
- *807.*
GEISERIC ou *GENSERIC*, roi vandale :
879.
GEORGES (K. E.), auteur allemand d'un dictionnaire latin :
427, 431 ; - *479.*
GERALD, donateur, Xe s. :
123.
GERARD (A.-M.), auteur d'un *Dictionnaire de la Bible* :
893, 894, 915 ; - *887, 892, 893, 909.*
GERION, fils légendaire du roi grec de l'île de Rhion :
- *98, 166.*
GESCHE (H.), historienne allemande ; sudiste traditionnelle :
708 ; - *614, 708.*
GETA, empereur :
- *63*
GIDEL (Ch.), éditeur des *Commentaires* au XIXe s. ; sudiste traditionnel :
52, 90, 304 ; - *9, 89, 90, 91, 304.*
GILDAS (St), historien, VIe s. :
435, 879 ; - *435.*
GILSON (E.), philosophe :
873 ; - *873.*
GIRARD (Capitaine M.) ; sudiste ; les camps au Pré du Camp et à Kich, avec attaque par le nord :
210, 221, 223, 224, 248, 255, 262, 263, 264, 266, 267, 270, 280, 286, 288, 289, 290, 292, 307, 310, 318, 415, 416, 417, 498, 846 ;
- *44, 187, 189, 205, 210, 218, 220, 221, 223, 224, 235, 242 à 246, 248, 252, 254, 259, 263, 264, 270, 274, 288, 289, 294, 307, 310, 311, 319, 417, 480, 498, 502, 504.*
GIRBERNVS, donateur, Xe s. :

123.
GISCARD D'ESTAING (H.), (sur l'intention de CESAR) :
- *187.*
GLANGEAUD (M.), géologue :
- *227, 287, 609, 617.*
GLARE (P. G. W.), auteur anglais d'un dictionnaire latin :
427.
GLAREANVS (H. = H. LORITI), humaniste :
29 ; - *26, 29, 157.*
GLÖDE, (sur la véracité de César) :
- *65*
GOBANNITIO, oncle paternel de VERCINGETORIX :
104, 597, 608 ; - *596.*
GOELZER (H.), latiniste, lexicographe :
427 ; - *393, 465, 749, 880.*
GOETZ (G.), philologue :
- *436.*
GOLBERY (M. P. A.), érudit, XIXe s. :
606 ; - *606.*
GÖLER (Général A. von) ; sudiste avec attaque par le sud ; les camps à la Serre d'Orcet et à la R. Bl. :
17, 18, 160, 211, 233, 250, 251, 252, 255, 271, 273, 280, 285, 286, 300, 302, 318, 322, 340, 341, 379, 403, 417, 425, 483, 499, 500, 701, 705 ;
- *17,18, 44, 199, 204, 211, 218, 223, 226, 233, 239, 241, 244 à 246, 248, 250, 251, 258, 260, 262, 263, 271, 273, 274, 278, 285, 297, 302, 322 à 324, 341, 400, 403, 404, 408, 425, 483, 498, 499, 701, 430, 844.*
GONOD (B.), érudit, sudiste traditionnel, XIXe s. :
- *167, 537, 615.*
GONZAGUE (F. de), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *408.*
GORCE (Père M.-M.) ; passe pour avoir vérifié les fouilles de STOFFEL :
86, 320, 326, 327, 332 à 335, 337 à 343, 345, 346, 348 à 351, 353 à 356, 358, 360 à 368, 370 à 378, 380 à 390, 393, 397, 400, 401, 403, 404, 412, 413, 505, 512 à 514, 516 à 518, 556, 557, 561, 577, 590, 593, 594, 677, 678, 723, 761, 766, 842 ;
- *56, 58, 68, 86, 94, 144, 186, 219, 223, 226, 227, 229, 251, 258, 266, 275, 293, 309, 318, 321 à 323, 330, 331 à 335, 338, 341, 342, 345, 346, 349 à 351, 353, 354, 360 à 362, 364, 367, 370, 371, 373, 374, 381, 382, 390, 391, 398, 400, 401, 404, 412, 420, 505, 506, 509, 512 à 516, 518, 521, 548, 556, 557, 567, 572, 573, 577, 590, 594, 637, 673, 677, 699, 751, 757, 762, 842, 846, 857.*
GOSCINNY (R.), scénariste de bandes dessinées :
- *524.*
GOUDINEAU (Ch.), archéologue ; indécis :
523, 582, 605, 613, 664, 667, 709, 843 ;
- *10, 60, 162, 226, 330, 523, 525, 538, 572, 573, 582, 604, 605, 613, 617, 662 à 664, 667, 709, 836, 843, 862, 873.*
GOUVION-SAINT-CYR, maréchal ; sudiste traditionnel, XIXe s. :
- *246.*
GOYA Y MUNIAIN (J.), traducteur espagnol des *Commentaires* au XVIIIe s. ; indécis :
42 ; - *42, 237, 419.*
GRAPINET (R.), archéologue :
- *604.*
GREGOIRE, trad. de SIDOINE APOLLINAIRE avec COLLOMBET :
- *441, 894.*
GREGOIRE, lexicographe ; sudiste classique, XIXe s. :
90 ; - *91.*
GREGOIRE DE TOURS (St), historien, VIe s. :
39, 148, 834, 835 ; - *524, 619, 834, 861.*
GRENIER (A.), archéologue ; sudiste classique :
19, 76, 160, 296, 323, 328 à 340, 400, 510, 518, 557, 560, 634 ;
- *19, 54, 58, 76, 96, 154, 296, 323, 328, 329, 380, 399, 407, 509, 510, 516, 525, 538, 557 à 560, 581, 634, 685, 698, 703, 704, 715, 831.*
GRIGNON *(P.-C.)*, archéologue, XVIIIes. :
- *331, 586, 869.*
GRIMAL (P.), latiniste :
700 ; - *19, 63, 698, 700, 876.*
GRIVAUD DE LA VINCELLE (C. M.), érudit, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
- *32, 245, 254, 341, 534, 560.*
GROS (E.), traducteur de DION CASSIUS avec V. BOISSEE au XIXe s. :
69, 717 ; - *70, 185, 198, 199, 232, 671, 712.*
GROUCHY *(E., marquis de)*, maréchal de France :
754.
GRUTER, humaniste, philologue :
- *439, 526.*
GRYPHIVS (A.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :

- *26, 130.*
GUERITTE *(A.)*, inspecteur de l'archéologie :
- *9, 631.*
GUETTARD *(J.-E.)*, savant du XVIIIe s. :
- *861.*
GUIDE BLEU AUVERGNE ; indécis :
- *58*
GUILAINE (J.), pré- et protohistorien :
667 ; - *525, 667, 668.*
GUILLAUME, comte de Clermont, XIIe s. :
36, 39, 95, 111, 112, 140 à 146 ;
- *47, 110, 142, 143, 144*
GUILLAUME, évêque de Bourges, début XIIIe s. :
- *126.*
GUILLAUMET (J.-P.), protohistorien :
- *668.*
GUILLAUMIN (J.-Y.), latiniste ; nordiste :
67, 75 ; - *65, 66, 67, 69, 75, 580, 732.*
GUILLEMIN (A.-M.), traductrice de PLINE LE JEUNE :
- *908.*
GUISCHARD (Ch.- T.), écrivain militaire, XVIIIe s. :
- *341, 718.*
GUITTARD (P.), géologue avec G. VERNET :
- *640, 662, 663 à 665.*
GUIZOT (F.), traducteur de GREGOIRE DE TOURS :
- *834, 835.*
GUYONVARC'H (Ch.-J.), protohistorien :
- *524, 601.*

H

HACHETTE, éditeur de guides ; indécis :
21, 22 ; - *9, 22, 23*
HADRIEN, empereur :
62, 533.
HAGENDAHL (H.), (sur CASSIUS DION) :
- *69*
HALKIN (G.) ; (sur la rédaction des *Commentaires*) :
- *63*
HANNIBAL, général carthaginois :
317, 430, 884, 885 ; - *189, 242, 426.*
HARMAND (J.), historien ; sudiste classique :
194, 296, 302, 326, 327, 328, 334, 337 à 339, 343, 349, 353, 361, 363, 405, 406, 510, 694, 706, 723, 731, 768, 775, 839, 846 ;
- *59, 62, 160, 174 à 176, 182, 187, 193, 234, 242, 244, 260, 296, 303, 321, 327 à 330, 336, 337, 343, 349, 351, 353, 405, 406, 510, 517, 518, 524, 596, 601 à 603, 610, 614, 671, 683, 686, 694, 695, 698, 705, 707, 716, 723, 730, 731, 742, 747, 756, 759, 761, 768, 769, 775, 827, 839, 846.*
HARMAND (L.), historien ; sudiste classique :
296, 330, 664, 693, 723, 734, 735, 740, 790 ;
- *59, 296, 634, 664, 671, 693, 705, 723, 734, 735, 740, 745, 747, 749, 757 à 759, 769, 790.*
HAROT (R.), historien :
- *11, 863.*
HATT (J.-J.), historien, archéologue ; sudiste classique :
538, 565, 566, 568 à 570, 572, 574 à 576, 583, 584, 587, 590, 591, 841, 861 ;
- *8, 56, 58, 336, 525, 558, 560, 561, 565 à 569, 572, 574 à 578, 582 à 585, 591, 610, 790, 842, 861.*
HAUSER (H.), professeur à l'Université de Clermont au XIXe s. ; sudiste réservé :
254, 285, 415, 425 ;
- *43, 196, 209, 254, 260, 279, 285, 413, 415.*
HAWKES (C. F. C.), historien et archéologue britannique ; sudiste classique :
296 ;
- *296, 538, 556, 584, 842.*
HECATEE, géographe ionien :
895.
HECTOR, héros troyen de l'*Iliade* :
- *863.*
HEIMERAN, éditeur allemand, parfois cité à la place du traducteur :
- *876.*
HELLER (H. J.), philologue allemand, XIXe s. ; sudiste classique :
- *45, 219, 271, 404, 425, 483.*
HENRI II PLANTAGENÊT, roi d'Angleterre :
- *142.*
HERILIER (Ch.), occitaniste :
- *793, 794, 834, 854.*
HERODOTE, historien grec :
- *701.*
HIGNETT (C.), historien britannique ; sudiste quasi classique :
296, 616, 760, 766 ; - *178, 296, 616, 742, 760, 842.*
HIGOUNET (Ch.), historien :
- *831.*
HIRTIVS (A.), ami et continuateur de CESAR :

351, 353, 392, 405, 410, 433, 447, 455, 459, 744 ;
- *171, 327, 351, 398, 409, 411, 433, 442, 579, 705, 720, 726, 744, 749, 759, 773, 875.*
HISTONIENSES, municipe propriétaire du *fundus Herianicus* :
911.
HITLER *(A.)*, chef d'Etat allemand :
- *301.*
HOFFMANN (E.), éditeur allemand des *Commentaires* :
- *287, 415.*
HOFMANN (J. B.), philologue allemand avec A. WALDE :
427.
HOGG (A. H. A.), préhistorien anglais :
- *663.*
HOLDER (A.), philologue allemand :
- *61, 90.*
HOLMES (Th. R.), historien britannique ; sudiste classique :
18, 160, 207, 285, 300, 301, 303, 304, 322, 331, 360, 380, 415, 508 ;
- *19, 44, 65, 74, 187, 204, 206, 207, 209, 218, 223, 239, 242, 258, 259, 266, 271, 275, 278, 285, 294, 297, 301, 307, 318, 322, 323, 331, 341, 343, 348, 360, 401, 407, 430, 477, 480, 490, 505, 509, 615, 762.*
HOMERE, poète épique grec :
27 ; - *28.*
HONDIUS (I. *ou* J.), cartographe flamand, XVIIe s. ; sudiste :
- *106.*
HONDIUS (J. J. E.), éditeur et commentateur hollandais des *Commentaires* :
- *852.*
HONORIVS, empereur :
- *26*
HORST (E.), historien :
- *171.*
HORTENSIVS, orateur romain :
452, 459, 460, 461, 468 ; - *463, 470.*
HOTMAN (F.), humaniste :
29.
HÜBER, (sur la véracité de CESAR) :
- *65*
HUBERT (H.), protohistorien :
- *525.*
HUNIRIC, fils de GEISERIC :
879.
HYGIN (C. J.), astronome du temps d'AUGUSTE :
900.
HYGIN (PSEUDO-) LE GROMATICIEN, sous TRAJAN :
342, 343, 701, 708, 717, 718 ;
- *233, 341, 342, 343, 364, 510, 697, 698, 703, 704, 708, 718.*

I

I. D. C., *Gergouien* (XVIe s.) :
- *13, 31, 88*
IMBERDIS (A.), magistrat, historien, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
- *241, 244, 248, 258, 309, 310, 809.*
IMBERDIS (F.), professeur ; sudiste classique :
- *154, 618, 720, 788.*
INFO, périodique :
- *19*
ISAAC, personnage biblique :
445, 877, 915.
ISMAËL, personnage biblique :
445, 877, 915.
ISRAËL, peuple biblique :
886, 887.
IVLIA PAVLINA, épouse prétendue du lieutenant LABIENUS :
168.
IVLIVS' CELLVS (pour *Iulius Celsus Constantinus*) :
- *26*

J

JAL (P.), latiniste :
67 ; - *65, 67*
JALOUSTRE (E.), historiographe :
- *828, 829.*
JARGHAULD, propriétaire, XVIIe s. :
- *807.*
JARRY (E.), (géographie historique) :
- *142.*
JAUCOURT (Louis, chevalier de), collaborateur de l'*Encyclopédie* ; sceptique :
41 ; - *13, 41, 61.*
JEAN, évangéliste :
878.
JEAN, prêtre, donateur, Xe s. :
120.

JEAN-BAPTISTE, Saint éponyme du prieuré de Mardogne :
- *87.*
JEAN-CHRYSOSTOME (St), Père de l'Eglise grecque :
435 ; - *435.*
JEAN D'ANTIOCHE, évêque, nestorien :
888 ; - *435, 439.*
JEAN XII, pape :
115.
JEANNE DE CALABRE, épouse du comte GUILLAUME :
141.
JEHIEL, personnage biblique :
918.
JEPHTE, personnage biblique :
877.
JEREMIE, prophète biblique :
880.
JERÔME (St), Père de l'Eglise latine, traducteur de la *Vulgate* :
434, 489, 877, 878, 904, 919 ;
- *434, 487, 491, 877.*
JESUITES :
- *45*
JESUS-CHRIST :
878, 880 *(Filius)*, 888, 903.
JOAB, personnage biblique :
887 ; - *493.*
JOANNE (A.), géographe, lexicographe, XIXe s. ; sudiste classique :
- *51, 554.*
JOANNE (P.), géographe, lexicographe, XIXe s. ; sudiste classique :
286 ; - *51, 83, 287.*
JOFFROY (R.), archéologue :
- *663, 843.*
JOHNSON (A.), archéologue :
- *695, 697, 698, 702, 704, 706, 718.*
JOSEPHE (FLAVIVS), historien juif :
- *698, 718.*
JOUVE (M.), archéologue :
- *330.*
JUBA, roi de Numidie :
- *232.*
JUCUNDUS, IVCVNDVS, (GIOCONDO), humaniste :
- *25, 33*
JUDA, personnage biblique :
887.
JULIEN D'ECLANUM, évêque, hérésiarque italien :
435, 880, 893, 603, 914 ; - *435, 491, 493.*
JULIEN dit L'APOSTAT, empereur :
886, 899 ; - *851.*
JULLIAN (C.), historien ; sudiste classique (avec des scrupules sur la bataille) :
18, 40, 76, 153, 160, 186, 196, 219, 223, 224, 285, 286, 303, 306, 316, 322, 343, 396, 401, 404, 422, 500, 596, 635, 701, 846 ;
- *10, 17, 19, 25, 40, 44, 51, 63, 68, 76, 77, 96, 107, 154, 173 à 175, 185, 196, 197, 204, 209, 218, 219, 223, 225, 229, 239, 241, 243, 245, 260, 266, 275, 278, 281, 285, 286, 290, 293, 301, 306, 316, 318, 322, 323, 343, 380, 381, 396, 400, 401, 404, 422, 500, 505, 573, 596, 635, 675, 701, 719, 730, 742, 752.*
JUPITER, divinité mythologique :
70 ; - *530, 615.*
JUSTEL (Ch.), érudit, XVIIe s. :
112, 139, 140, 142 ;
- *36, 44, 94, 110, 112, 139.*
JUSTINIEN, empereur byzantin, éditeur du *Digeste* ou *Pandectes* :
435 ; - *434, 435, 436, 491.*

K

KAHN (A. D.), historien, latiniste : .
- *171.*
KAHRSTEDT (U.), historien, archéologue :
- *328, 704.*
KANT (E.), philosophe :
- *296.*
KASPERS, philologue allemand :
- *90.*
KIEPERT (H.), (géographie ancienne) :
- *45*
KLOTZ, (A.) philologue et lexicographe allemand :
427, 767 ; - *191.*
KÖCHLY (H.), commentateur des *Commentaires* avec W. RÜSTOW :
499 ; - *248.*
KOUTROUBAS (D. E.), commentateur grec des *Commentaires* :
- *170, 601.*
KRANER (F.), éditeur des *Commentaires* au XIXe s. ; sudiste traditionnel :
303, 397, 767 ;

- 199, 232, 233, 237 à 239, 380, 398, 419, 457, 685, 730, 757, 770.
KROMAYER (J.), historien avec G. VEITH ; sudisme classique :
- 698.
KRÜGERMANN, (sur la véracité de CESAR) :
- 65
KRUTA (V.), protohistorien :
605 ; *- 525, 604, 605, 607, 663.*

L

LA BARGE, Abbé de Saint-André, fin XVIe s. :
128, 142, 143 ; *- 94, 99.*
LA CHAUSSEE (F. de), linguiste :
- 150.
LA FONTAINE (J. de), poète, fabuliste :
459, 460.
LA MONTAGNE, quotidien de Clermont-Ferrand :
- 19, 84.
LA NOE (G.-O. de), écrivain militaire :
701 ; *- 329, 696, 698, 719.*
LA RAMEE (P. de La) : voir RAMUS.
717 ; *- 31*
***LA TOUAILLE** (M. de)*, héroïne de G.-R.M. MAINDRON :
- 182.
LA TOUR (H. de), numismate :
- 579.
***LA TOUR D'AUVERGNE** (Th. M. C., comte de)*; a subventionné les fouilles de 1755 :
536, 541, 542, 544 ; *- 539, 540.*
***LABIENVS, LABIENE, LABIEN** (T. Atius Labienus)*, lieutenant de CESAR :
29, 64, 88, 168, 173, 176, 179, 304, 305, 313, 416, 440, 475, 477, 478, 502, 739 ;
- 88, 172, 198, 228, 234, 312, 314, 430, 444, 477, 486, 492, 502, 526, 733, 734, 778, 784.
LABROUSSE (M.), archéologue ; sudiste classique :
538, 569, 570, 572, 575, 586, 587, 592, 593, 791, 804 ;
- 57, 58, 295, 336, 523, 540, 560, 563, 565, 566, 569 à 572, 575, 576, 578, 580, 582 à 587, 592, 596, 598, 609, 790, 791, 804, 847.
LACARRY (G.), visiteur de Gergovie au XVIIe s. ; sudiste :
35, 205, 528 à 530 ; *- 35, 206, 528, 857.*
LACOMBE (Capitaine F. de) ; sudiste traditionnel, XIXe s. :
208, 245, 248, 280, 286, 318, 499, 500,
- 44, 136, 188, 204, 208 à 210, 218, 228, 239, 245, 248, 259, 260, 264, 267, 274, 285, 288, 303, 311, 500, 533, 545 à 547, 752.
LAGORAS, général crétois :
- 235.
LAIGUE (E. de) :
voir BEAUVOYS.
LALANNE (L.), lexicographe du XIXe s. ; sudiste classique :
90 ; *- 91.*
LAMBIN, philologue :
- 449.
LANCELOT (A.), académicien des XVIIe-XVIIIe s. ; sceptique :
7, 24, 25, 31, 37 à 43, 47 à 51, 90, 92, 93, 109 à 113, 140 à 142, 145, 160, 167, 225, 256, 531 à 536, 539, 543, 613, 788, 791, 793 à 795, 801, 820, 821 ;
- 9, 13, 28, 37, 38, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 61, 90, 92, 94, 102, 103, 106, 109, 110, 140, 143, 146 à 149, 160, 169, 213, 225, 243, 258, 524, 526 à 528, 532, 533, 535, 542, 543, 595, 792, 794, 802.
LANLY (A.), linguiste :
- 150.
LARDET (P.), traducteur de St JERÔME :
- 904.
LAROUSSE, (nom de dictionnaires et d'encyclopédies) :
20, 51, 789 ; *- 11, 20, 51*
LAROUSSE (P.), lexicographe du XIXe s. ; sudiste classique :
51 ; *- 33, 51, 554.*
LASSERADE (L.), protohistorien :
- 604.
LASSUS (J.), archéologue ; sudiste classique :
538, 567, 568, 572, 575, 583, 587 ;
- 58, 538, 567, 572 à 575, 583.
LATOUCHE (R.), historien :
- 149.
LAURAT-POURRAT (A.), auteur de guide ; sait qu'elle ignore :
- 22
LAVEDAN (P.), lexicographe de l'Antiquité classique :
724.
LE BOHEC (Y.), historien :
- 695.
LE DEIST DE BOTIDOUX, éditeur des *Com-*

mentaires au XIXe s. ; sudiste traditionnel :
186 ;
- *29, 52, 239, 242, 303, 396, 752, 808.*
LE FERRON (A.), historien, XVIe s. :
4 ; - *27.*
LE GALL (J.), archéologue ; sudiste classique :
335, 336, 404, 699, 839, 842 ;
- *37, 83, 84, 172, 331, 335, 404, 420, 509, 699, 718, 767, 812, 839, 842.*
LE MASCRIER (J.-B.), traducteur des *Commentaires*, XVIIIe s. :
- *52*
LE MASSON, Prieur de Saint-André au XVIIIe s. :
voir MASSON.
LE ROUX (F.), protohistorienne :
- *524, 601.*
LEBEL (P.), onomasticien :
831, 832 ; - *830, 831.*
LEBEUF (abbé J.) ; érudit du XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
46, 47, 48, 49, 95, 112, 113, 544, 791, 795, 801 ;
- *13, 44, 46, 47, 48, 49, 95, 110, 112, 113, 543, 595, 795.*
LECLERC (H.), traducteur de VICTOR DE VITA :
- *879.*
LECLERCQ (F.), archiviste du Puy-de-Dôme :
- *796.*
LEGRAND D'AUSSY, voyageur du XVIIIe s. ; sudiste ironique :
10, 11, 52, 90, 255, 256, 542, 544, 547, 548, 687 ;
- *10, 11, 13, 44, 48, 90, 213, 246, 256, 542, 547, 595, 608, 625, 634, 687, 869.*
LEGUET (D.), archéologue ; sudiste classique, avec assaut par l'est :
521, 579, 609 ;
- *58, 59, 84, 105, 219, 227, 332, 521, 522, 538 à 540, 552, 559, 577 à 580, 589, 590, 603, 609, 677, 805.*
LELONG (J.), historien, XVIIIe s. ; sudiste :
- *196.*
LEMAIRE (N.-E), éditeur des *Commentaires* avec N. L. ACHAINTRE au XIXe s. ; sudiste :
52, 100, 548 ;
- *52, 89, 93, 100, 138, 157, 182, 213, 233, 236, 548, 606, 672, 743, 752, 757.*
LEMAÎTRE DE SACY (L.-I.), maître d'œuvre et principal artisan de la Bible dite «de Port-Royal» :
919 ; - *445.*
LENOIR (M.), philologue :
703, 708 ; - *233, 342, 697, 701, 703, 704, 707, 708, 718.*
LENTVLVS MARCELLINVS, questeur de CESAR :
- *191.*
LEPAÎTRE, propriétaire, XIXe s. :
- *326, 379.*
LESCUYER DE LA JONCHERE (A.-S.), ingénieur, XVIIIe s. ; sudiste, attaque par le nord :
209, 216, 282, 287, 318, 672, 806, 833 ;
- *210, 213, 215, 273, 615, 672.*
LESTANG (A. de), historien, XVIIe s. ; muet sur Gergovie :
- *25, 868.*
LETI CRITO, L'Eti. Crito., pour L. TETTI CRITO, marque de potier italique :
547 ; - *540, 541, 547.*
LHERMET (J.) ; sudiste classique - mais attaque réelle par l'ouest :
302, 635, 797, 842 ;
- *9, 57, 68, 74, 185, 187, 222, 223, 226, 239, 242, 260, 302, 314, 344, 403, 553, 625, 635, 752, 767, 770, 781, 797, 841, 842.*
LINDSAY, éditeur de PAVLVS *EX FESTO* :
- *880.*
LINGONS, (les frères L. PATRICIVS MARTIALIS & L. PATRICIVS MARCVS) :
913 ; - *493, 496, 913.*
LIPSE (JUSTE), humaniste, philologue :
459, 489 ; - *452.*
LISCOS, noble héduen, vergobret :
- *170.*
LITAVICCOS, noble héduen :
179, 190, 303, 304, 503, 730, 731 ;
- *27, 175, 179, 187, 732, 742.*
LITTRE (E.), lexicographe :
- *114, 200, 301.*
LIVIVS *(C.)*, amiral romain :
- *405.*
LLOYD, officier général britannique, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
- *246.*
LOBINEAU (G.-A.), traducteur de POLYEN :
68, 309 ; - *67, 68, 176, 177, 308.*
LOEB, la *Loeb Classical Library*, parfois citée à la place du traducteur :
380, 395, 443, 444, 448, 908 ;

- *185, 199, 232, 452, 457, 466, 469, 876, 883, 884, 885, 886, 890, 891, 901, 905, 908, 910, 911...*
LOESCHER (A.), humaniste, traducteur de PAUSANIAS :
- *436, 490.*
LOEWE (G.), philologue :
- *436.*
LONG (G.), historien ; sudiste qui ne croit pas à l'assaut par le sud :
208 ;
- *187, 208.*
LONGNON (A.), (géographie historique et toponymie) :
- *45, 151, 173, 833.*
LONGUERUE (L. DUFOUR de), géographe et historien, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
- *43.*
LOT (F.), historien ; sudiste classique :
322, 396 ;
- *322, 382, 396, 718.*
LOTHAIRE, roi de France :
114, 115, 117, 118, 119, 120 ; - *115.*
LOTTE (P.), toponymiste :
- *810.*
LOUANDRE (Ch.), traducteur des *Commentaires*, XIXe s. ; sudiste traditionnel avec la leçon ***qui*** :
52, 303, 758 ; - *295, 303, 396, 442, 751, 752, 758.*
LOUIS (M.), archéologue ; nordiste :
626, 655, 662 ; - *56, 617, 627, 630, 662, 663.*
LOUIS VII LE JEUNE, roi de France :
- *142.*
LOUIS VIII, roi de France :
112.
LOUIS XII, roi de France :
112, 144.
LOUIS XIII, roi de France :
112, 144, 226.
LOUIS XIV, roi de France :
112, 144, 841 *(Roi Soleil)*, 901.
LUCAIN, poète latin :
- *148.*
LUCRECE, poète latin :
428, 430, 433, 447, 453, 459, 460, 467, 471, 481, 880, 883 ;
- *418, 430, 433, 460, 467, 469, 494, 875.*
LVCIVS, personnage d'APULEE :
438, 876.
LVCIVS VERVS, empereur romain :
62.
LVCTERIOS, LUCTERE, chef cadurque :
456, 579 ; - *325, 552.*

M

MAC VEAGH (L.), philologue :
- *186, 187, 208, 246, 302.*
MACHON *(R. de)*, propriétaire, XIIIe s. :
133.
MADAULE (J.), historien :
65 ; - *12, 65, 192.*
MADVIG, philologue :
- *159.*
MAÏEUL ou MAYOL, MAIOLVS, Abbé de Cluny, Xe s. :
118, 119, 120, 125.
MAILLART DE CHAMBURE :
- *804.*
MAINDRON (G.-R.-M.), romancier :
- *183.*
MALACHER (F.), archéologue ; a connu l'hésitation :
522, 667 ; - *11, 522, 599, 633, 648, 667, 668, 675.*
MALESHERBES *(Ch. Gu. de LAMOIGNON de)*, magistrat, savant, XVIIIe s. :
- *861.*
MAMURRA (= VITRUVE ?) :
- *790.*
MANDAJORS (L. DES OURS de) ; bouleverse la carte de la Gaule autour de 1700 :
36, 38, 159, 167, 539 ; -*37, 46, 159.*
MANRY (A.-G.), historien :
- *86, 87, 675.*
MANSON (J.) ; sudiste classique :
- *623.*
MARACHE (R.), latiniste ; sympathisant du "nordisme" :
614, 662, 664 ; - *614, 656, 662, 664, 671.*
MARC ANTOINE, lieutenant de CESAR :
- *191.*
MARC AURELE, empereur :
- *62.*
MARCEL (G.), historien, XVIIe s. ; indécis :
36, 871 ; - *36, 396, 872.*
MARCELLVS, général romain :
- *440.*
MARCHAND (M.), éditeur de NAPOLEON Ier :
- *52*

MARECHAL (J.-F.), historien, archéologue :
- *703.*
MAREY-MONGE (général), supérieur du capitaine VIAL ; sudiste traditionnel :
310 ; - *246.*
MARICHAL (P.), toponymiste :
- *151.*
MARITAIN (J.), philosophe :
660 ; - *660.*
MARLIANVS (R. = R. de Marliano), humaniste ; Gergovie sur l'Allier (?) :
29, 36, 166 ; - *26, 29, 33, 101.*
MARQUARDT (J.), érudit allemand :
700 ; - *341, 698.*
MARQUE (B.) ; nordiste :
632, 681, 719, 720, 721, 746, 766 ;
- *56, 400, 617, 632, 633, 682, 719, 720, 746, 809.*
MARROU (H.-I.), historien :
- *10.*
MARS, divinité mythologique :
615 ; - *86, 92, 98.*
MARTIAL, poète latin :
- *212, 600.*
MARTIN (F.), philologue :
427, 430.
MARTIN (J.), historien, XVIIIe s. ; sudiste traditionnel :
- *43, 46.*
MARTINON, abbé érudit du XVIIIe s. ; sudiste ; les camps vers Chanonat et au puy de Jussa :
143, 247, 255, 415, 498, 544 ;
- *28, 37, 44, 102, 103, 110, 143, 213, 217, 226, 245, 247, 252, 273, 279, 498, 501, 544, 808.*
MASQUELEZ (M.), érudit, XIXe s. :
- *341, 698.*
MASSON (ou LE MASSON, *cf. supra*), abbé, chanoine, prieur de Saint-André ; sudiste catégorique :
92, 93, 110, 111, 112, 143, 527, 536, 539, 543, 547, 791, 792 ;
- *43, 47, 89, 89, 93, 94, 102, 110 à 113, 138, 139, 143, 215, 273, 528, 532, 535, 539, 543, 544, 857.*
MASSON *(J. B.)*, frère du suivant :
32.
MASSON (J. P.), magistrat, XVIe s. ; sudiste :
32, 672 ; - *32.*
MATHERAT (G.), archéologue :
350 à 353, 372, 386 à 388, 397, 400, 403, 516, 634 ;
- *329, 346, 351, 353, 367, 383, 385, 386, 392, 400, 402, 403, 726.*
MATHIEU (P.-P.), professeur à Clermont au XIXe s. ; sudiste, avec les camps à Gondole et à Orcet :
47, 53, 86, 111, 113, 136, 223, 249, 255, 265, 268 à 270, 275, 280, 300, 303, 306, 324, 353, 363, 372, 379, 403, 506, 518, 549, 555 ;
- *28, 42, 45, 47, 53, 86, 92, 94, 111, 113, 134, 136, 188, 193, 204, 210, 213, 214, 216, 218 à 220, 223, 226, 234, 241 à 246, 249, 252, 269, 270, 271, 275, 282, 300, 303, 304, 318, 322, 324 à 326, 331, 332, 335, 341, 344, 363, 364, 366, 379, 403, 490, 498, 501, 506, 507, 509, 515, 526, 527, 549, 552 à 555, 575, 579, 609, 615, 629, 674, 688, 775, 776, 781, 857, 863, 873.*
MATY, géographe, XVIIIe s. ; confusion des deux Gergovies :
- *46, 158, 672.*
MAUFRAS (Ch.-L.), traducteur de VITRUVE :
906 ; - *906.*
MAURY, géographe :
833.
MAURY (A.), co-auteur de l'ouvrage de NAPOLEON III :
- *18.*
MAYOL, MAIOLVS, Abbé de Cluny, Xe s. : voir *MAÏEUL.*
MAZAURIC (F.), archéologue avec J. BOURRILLY :
- *663.*
MEIER (Ch.), historien :
- *171.*
MEILLET (A.), philologue avec A. ERNOUT :
427, 430, 461.
MEISSONIER (J.), archéologue :
- *715.*
MELA (POMPONIVS), géographe latin, Ier s. :
433, 889 ; - *433.*
MERCATOR (G.), géographe flamand, XVIe s. ; sudiste :
- *106.*
MERCURE, divinité mythologique :
619 ; - *526, 615, 861.*
MERGUET (H.), philologue :
427.
MERIMEE (P.) inspecteur des monuments historiques ; les camps au Crest et à la Roche Blanche :
50, 207, 221, 245, 248, 255, 256, 280, 285, 286, 318, 412, 415, 417, 425, 499, 548 ;
- *13, 44, 50, 188, 194, 204, 207, 218, 220, 221,*

245, 246, 257, 262, 263, 265, 274, 285, 298, 300, 322, 500, 548, 608, 672, 855.
MERTENS (S.), historien, archéologue :
- *605.*
MERULA (P.), géographe, XVIIe s. ; sudiste :
35, 157 ; - *35, 71, 157.*
MESEX (J.), propriétaire, XVIIIe s. :
91.
METAPHRASTE (ou ANONYMVS) :
- *198, 199, 212, 233, 236 à 239, 242, 259, 266, 303, 473, 477, 851.*
MEUNIER (M.), philologue :
- *469, 678.*
MEUSEL (M.), commentateur des *Commentaires* ; sudiste classique :
397, 767, 772 ;
- *191, 200, 398, 419, 730, 737, 757, 758, 770.*
MEZEIX, habitant, XIXe s. :
- *534, 570.*
MEZERAY (F.-E. de, *ou* F. EUDES DE), historien, XVIIe s. ; muet sur Gergovie :
- *26, 868.*
MIALLIER (D.), archéologue :
- *650.*
MICHEL (A.), historien, XIXe s. ; sudiste, les camps entre Auzon et lac de Sarliève et sur la R.-Bl. :
16, 47, 90, 111, 146, 207, 243, 250, 255, 261, 262, 265, 280, 286, 299, 315, 318, 548, 744 ;
- *13, 15, 16, 28, 37, 42, 44, 47, 48, 74, 90, 102, 111, 146, 185, 194, 204, 208, 218, 227, 239, 241 à 244, 246, 250, 257, 259, 262, 274, 285, 299, 303, 497, 547, 548, 595, 599, 752.*
MICHEL (R.), géologue ; sudiste traditionnel :
- *211.*
MICHELIN, (nom de cartes et de guides) ; devenu indécis :
21, 891 ; - *9, 21.*
MILLOT (P.), agent-voyer, fouilleur à Alise-Sainte-Reine :
- *413, 509.*
MILON, :
- *63, 171.*
MILTIADE, général athénien :
440, 458, 460, 468 ; - *470, 491, 492.*
MIROT (L.), toponymiste :
- *151.*
MITHRIDATE EUPATOR, père de PHARNACE :
409.
MOCQUART, secrétaire de NAPOLEON III :
- *83.*
MOÏSE, personnage biblique :
886, 893, 916, 917.
MOMMSEN (Th.), philologue et historien allemand :
323, 912 ; - *323, 341, 457, 540, 863.*
MONTLYARD (J. de), traducteur d'APULEE :
- *876.*
MONNIER (F.), historien, XIXe s. ; sudiste, mais les camps à Gondole et à la Roche Blanche :
53, 250, 255, 280,286, 300, 303, 307, 315, 318, 326 ;
- *53, 173, 219, 229, 242, 244, 250, 258, 264, 274, 286, 300, 303, 307, 315, 326, 498.*
MONOD (J.), biologiste :
- *15.*
MONTANVS (A.), éditeur des *Commentaires*, XVIIe s. :
33 ; - *9, 27, 29, 33, 35, 52, 192, 242.*
MOREAU (J.), (géographie historique) ; indécis :
20 ; - *20.*
MORERI ou **MORERY** (L.), lexicographe, XVIIe-XVIIIe s. :
45 ; - *26, 43, 46, 158.*
MORGENBLATT, (périodique allemand) ; sudiste traditionnel :
206, 263, 266, 499, 613, 614 ;
- *14, 44, 206, 242, 248, 259, 266, 613.*
MOURRE (M.), historien lexicographe ; sudiste classique :
- *20.*
MUELLER (Ch.), traducteur de PTOLEMEE en latin :
- *26.*
MÜLLER (O.), éditeur de PAVLVS *EX FESTO* :
- *880.*
MULON (M.), archiviste-paléographe :
151, 152 ; - *90, 109, 152, 580, 732.*
MURET, numismate :
- *579.*
MVTIANVS, écrivain ecclésiastique, Ve s. :
435, 880 ; - *435, 487.*

N

NABIS, tyran de Lacédémone :
489, 883.
NADEAU (L.), professeur à Clermont au XIXe s. ; sudiste, suit le doyen OLLERIS :

10, 206, 245, 250, 265, 268 à 270, 275, 280, 614 ; - *10, 11, 44, 48, 206, 219, 243, 250, 258, 266, 275, 285, 301, 318, 498, 501, 573, 795, 609, 615, 678.*

NAPOLEON Ier:
784 ; - *52, 83, 85, 232, 403, 502, 504, 782, 784.*

NAPOLEON III, promoteur du système classique (localisation, positions et opérations) :
9, 18 à 21, 25, 51 à 54, 57, 83, 85, 90, 91, 100, 160, 209, 211, 249 à 251, 256, 263, 280, 281, 283, 285, 289, 290, 292, 301, 303, 304, 310, 319, 321, 326 à 329, 332, 334, 336 à 339, 341, 355, 362, 380 à 382, 388, 391, 396 à 400, 407, 408, 411, 415, 498 à 500, 505, 506, 508 à 510, 518, 537, 553, 705, 717, 720, 723, 766, 768, 804, 841, 843 ;
- *9, 18, 19, 22, 23, 44, 53, 74 ; 83, 84, etc...., passim.*

NAUCLER (J.), humaniste, historien :
- *25.*

NEGRE (E.), toponymiste :
- *812.*

NEPOS (CORNELIUS), historien latin :
433, 440, 447, 458, 459 ; - *433, 491, 749, 875.*

NERON, empereur :
569, 576, 707.

NESTORIVS, patriarche de Constantinople, hérésiarque :
888 ; - *435,493.*

NINNIN, traducteur de CELSE :
443 ; - *910, 911.*

NIPPERDEY (C.), philologue :
758 ; - *757, 758.*

NISARD (D.), directeur d'une édition des auteurs latins au XIXe s. ; parfois cité au lieu du traducteur :
52, 441, 443, 444 ; - *66, 71, 72, 430, 441, 452, 457, 458, 464, 465, 881 à 886, 890 à 892, 894, 900, 901, 908, 910, 911...*

NOCHE (A.) ; sudiste classique, avec assaut par l'est :
195, 269, 293, 304, 315, 338, 381, 400, 404, 590, 596, 597, 607, 742, 761 ;
- *10, 57, 58, 59, 100, 129, 154, 178, 195, 204, 210, 219, 222, 224, 241, 269, 270, 275, 277, 294, 296, 305, 307, 315, 318, 338, 381, 382, 398, 400, 404, 500, 567, 572 à 574, 590, 597, 599, 603, 604, 607, 608, 669, 671, 677, 683, 741, 747, 757, 759, 752, 827, 839, 846.*

NOLHAC (P. de), poète, académicien ; nordiste :
55, 56, 138, 414, 423, 617, 619, 635, 681, 711, 719, 789, 797 ;
- *55, 228, 400, 413, 617 à 620, 628, 629, 678, 681, 732, 789, 797, 802, 841, 843, 869.*

NONIVS MARCELLVS, grammairien, début IVe s. :
434, 881 ; - *426, 434, 490.*

NORBERT (St), fondateur de l'Ordre augustinien des Prémontrés :
- *87.*

NVTIVS (M.), éditeur des *Commentaires* :
- *130, 780.*

O

OBELIX, personnage de bande dessinée :
544 ; - *524, 525.*

ODA, épouse du seigneur *CALSTVS* :
115.

ODILON DE MERCŒUR, Abbé de Cluny, Xe-XIe s. :
120, 121 *(Hodilo)*, 122, 123, 125.

OLLERIS (doyen A.), sudiste traditionnel ; les camps au puy de Chignat et à la Roche Blanche :
17, 136, 206, 209, 250, 255, 268, 280, 425, 540 ;
- *13, 17; 45, 48, 134, 136, 186, 189, 196, 204, 206, 219, 220, 231, 241, 243, 245, 246, 248, 250, 258, 266, 268, 270, 275, 285, 300, 318, 326, 425, 498, 499, 501, 540, 545, 595, 599, 608.*

OLLIVIER, curé de Merdogne :
- *84.*

OLLOVICON, père de TEUTOMATOS, ami du Sénat et du peuple romains :
- *193.*

OPPERBAND (H.), philologue :
- *398.*

ORIGENE, Père de l'Eglise grecque :
904 ; - *491, 493.*

OROSE (P.), historien latin, IVe-Ve s. :
63, 71, 72 ; - *8, 63, 72.*

ORTELIUS (A.), cartographe flamand, XVIe s. ; sudiste :
33, 34, 105, 106, 107, 159, 527 ;
- *33, 36, 105, 106.*

OSEE, prophète biblique :
880.

OSTY (chanoine E.), traducteur de la BIBLE avec J. TRINQUET :
909, 918 ; - *888.*

OUDENDORP (F.), philologue :

- *685.*
OUY (G.), bibliothécaire, archiviste :
- *146.*
OVIDE, poète latin :
395 ; - *395.*

P

PALLADIO (A.), architecte italien :
484, 905 ; - *408, 409, 419.*
PANCKOUCKE (C.-L.-F.), éditeur des auteurs latins au XIXe s. ; parfois cité au lieu du traducteur :
52, 441, 444, 458, 464, 465, 895, 905, 906, 907 ;
- *430, 458, 464, 465, 876, 883 à 885, 890, 891, 900, 905, 907, 908...*
PANDECTES : voir DIGESTE et JUSTINIEN :
435, 911.
PAPIRIVS CVRSOR *(L.)*, consul :
- *747.*
PASCAL (B.), écrivain, philosophe et savant :
702, 842, 864, 865, 872 ; - *80, 574, 702, 842, 867, 872, 873.*
PASUMOT (F.), ingénieur, XVIIIe s. ; sudiste, les camps au pied du Crest et sur la Roche Blanche :
49, 50, 186, 208, 214, 215, 218, 223, 247, 254 à 256, 262, 265, 280, 282 à 287, 318, 322, 379, 401, 412, 417, 499, 500, 505, 531, 532, 534 à 536, 539, 543, 846 ;
- *13, 32, 43, 47, 49, 50, 204, 213, 216, 218, 223, 227, 231, 242 à 247, 254, 257, 259, 265, 274, 279, 282 à 284, 295, 322, 323, 497, 499, 500, 509, 528, 534, 536, 541, 544, 560, 595.*
PAUL (W.), philologue allemand, XIXe s. ; sudiste classique :
- *45, 219, 736.*
PAUL EMILE DE VERONE, historien, XVIe s. ; "clermontiste" :
27 ; - *27.*
PAULSEN (R.), archéologue :
- *698.*
PAULY (A.), initiateur avec G. WISSOWA de la *Real Encyclopädie (...)* :
- *61, 790.*
PAUSANIAS, géographe grec :
436, 489, 495, 605, 920, 921 ; - *436, 495, 921.*
PAVLINA *(IVLIA PAVLINA)*,
voir *IVLIA.*
PAVLLINVS, PAVLLIN... :
- *526.*
PAVLVS diacre, grammairien abréviateur, VIIe s. :
436, 880 ; - *436.*
PAZIAUD (Dr G.) ; nordiste :
- *234.*
PEASE (A. S.), éditeur de LUCRECE :
- *467.*
PEDIVS *(Q.)*, correspondant de César :
- *478.*
PEGHOUX *(J.)*, seigneur de Merdogne au XVIIIe s. :
- *92.*
PEGHOUX (P.-D.-A.), érudit, XIXe s. ; sudiste, les camps du côté de Beaumont et sur le Montrognon :
48, 113, 206, 210, 249, 255, 280, 287, 318, 545, 547, 578 ;
- *44, 48, 206, 210, 214, 215, 242 à 244, 246, 249, 252, 273, 287, 326, 396, 498, 534, 537, 545, 547, 559, 570, 578, 579, 295.*
PEGUY (Ch.), poète :
- *28.*
PEIGUE, éditeur de J. RIBAUD DE LA CHAPELLE au XIXe s. :
- *44.*
PELLOUTIER, (sur l'étymologie de Gergovie) :
- *809.*
PEPIN LE BREF, roi des Francs :
27.
PERICHON (R.), archéologue ; sudiste classique :
523, 549, 557, 559, 561, 562, 569, 574, 587, 592 ;
- *59, 523, 524, 538, 545, 547, 549, 555, 557, 559, 562, 568, 569, 572, 574, 587, 592, 857.*
PERICHON-TULOUP (N.), archéologue :
- *578.*
PERNET *(V.)*, fouilleur à Alise-Sainte-Reine :
- *509.*
PERNOUD (R.), historienne ; sudiste classique :
- *25, 185, 573.*
PERRAULT (C.), traducteur de VITRUVE :
905 ; - *900, 905, 906, 907, 908.*
PERREAU (A.) ; sudiste, avec attaque par l'est :
841 ; - *9, 57, 178, 226, 524, 841.*
PERRIN, (nom d'un dictionnaire d'histoire) ; sudisme classique :
- *20.*
PERROT D'ABLANCOURT (N.), traducteur des *Commentaires* au XVIIe s. ; indécis :

10, 35, 186 ; - *11, 29, 35, 52, 303, 396.*
PERSEE, dernier roi de Macédoine :
- *600.*
PESSEMESSE (lt.-col.) ; plutôt nordiste :
681 ; - *56, 617, 682, 685, 714, 768, 771, 780, 844, 855, 858, 872.*
PETAIN *(Ph.)*, chef de l'Etat français :
- *98, 841.*
PETIOT (B.), linguiste :
153 ; - *153.*
PETITET (J.), érudit, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
- *536.*
PETRARQUE (F.), poète et humaniste italien ; apparemment PSEUDO-CELSVS :
436, 488, 888 ;
- *157, 182, 185, 193, 222, 236, 238, 242, 303, 436, 490, 781.*
PETREIVS, général pompéien :
429, 779 ; - *189, 234, 406, 483.*
PETRIKOVITS (H. von), archéologue :
- *695, 698.*
PETRON, grand-père de VESPASIEN :
438, 876.
PETRONIVS (M.), centurion :
184, 782 ; - *98 (PETREIVS), 184, 188, 191, 297, 754.*
PETSCH, (sur la véracité de César) :
- *65.*
PEUTINGER :
897 ; - *491, 493, 494.*
PEYRE (Ch.), archéologue :
408, 518, 706 ; - *407, 409, 509, 518, 705, 706, 707.*
PHARAON, personnage biblique :
886.
PHARNACE II, roi du Pont :
313, 392, 409, 410, 726 ; - *189.*
PHILIPPE II AUGUSTE, roi de France :
111, 143 ; - *47, 143.*
PHILIPPE III LE HARDI, roi de France :
112, 144 ; - *47, 144.*
PHILIPPE IV LE BEL, roi de France :
149.
PHILIPPE V de Macédoine :
412, 882, 883, 885 ; - *412, 426.*
PHILOCLES, lieutenant du précédent :
882.
PHILOPAPPOS, bienfaiteur d'Athènes :
920.
PHILOPOEMEN, chef de la Ligue achéenne :
489, 883 ; - *492, 494.*
PIERRARD (P.), historien :
- *572.*
PIERRE DE MARDONIA, damoiseau, XIVe s. :
92, 792, 820.
PIERRE LE GRAND, tsar de Russie :
- *608, 701.*
PIGANIOL (A.), historien ; devenu indécis :
790 ; - *336, 790.*
PIGANIOL DE LA FORCE (J.-A.), géographe ; sudiste :
10, 672 ; - *16, 43, 535, 673.*
PINON (P.), architecte :
585 ; - *330, 531, 542, 586, 843, 866, 869.*
PIRONON (H.), journaliste, début XXe s. ; les camps (comme MATHIEU) à Gondole et à Orcet :
53 ; - *53, 216, 249, 509.*
PITON (L.), naturaliste ; sudiste classique :
- *524.*
PLANHOL (X. de), (géographie historique) ; indécis :
20 ; - *20.*
PLANTIN (Ch.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *26, 130.*
PLANUDE, auteur de la *Metaphrasis graeca* ? - voir le METAPHRASTE :
- *32, 752, 600.*
PLATEN, (sur la véracité de César) :
- *65.*
PLATON, philosophe :
15, 450, 459, 464, 866, 873, 901 ;
- *15, 60, 434, 464, 847, 873.*
PLAUTE, poète comique latin :
428.
PLESSY (B.), auteur de guide avec V.-H. DEBIDOUR ; indécis :
- *23.*
PLINE L'ANCIEN, naturaliste :
433, 444, 605, 876, 890 ; - *431, 434, 438, 439, 441, 488, 526.*
PLINE LE JEUNE, épistolier :
433, 490, 908, 918 ; - *434, 488, 490, 491, 493, 494.*
PLUTARQUE, biographe et moraliste grec :
63, 67, 72, 73, 74 ; - *25, 63, 64, 73.*
POISSON (P.), traducteur de RAMUS :
- *31.*

POLYBE, historien grec :
342, 343, 531, 885 ;
- *220, 234, 235, 341 à 343, 510, 524, 531, 547, 602, 698, 718, 852.*
POLYEN, écrivain grec du IIe s., auteur de *Ruses de guerre* ou *Stratagèmes* :
62, 67, 176, 308, 309, 608, 747, 800 ;
- *44, 62, 67, 68, 176, 177, 201, 308, 309, 316, 733, 747, 811, 858, 859.*
POMMEAU (Ch.) ; nordiste :
- *59.*
POMMEROL (Dr F.), archéologue :
- *226, 829.*
POMPEE (Cneius Pompeius Magnus), général et homme politique romain :
14, 41, 64, 191, 192, 305, 306, 408, 409, 441, 456, 476, 700, 701, 705, 724, 780 ;
- *13, 64, 191, 192, 232, 234, 427, 442, 452, 462, 463, 466, 467, 469 à 471, 478, 479, 492, 713, 725, 764, 778.*
POMPEE (Cneius Pompeius), fils aîné du précédent :
312, 441, 456, 457 à 460, 462, 472, 479.
POMPEE (Sextius Pompeius), frère cadet du précédent :
441, 456.
POMPIDOU, surnom :
805.
PORT-ROYAL, = traduction de la Bible par LEMAÎTRE DE SACY :
- *445, 910.*
POSIDONIOS, philosophe et savant grec :
- *531, 602.*
POTIER (R.) ; pour Alésia en Franche-Comté à Chaux-des-Crotenay ; nordiste :
- *59.*
POURRAT (H.), écrivain du XXe s. ; plutôt nordiste, mais sachant qu'il ignore :
56, 656, 862, 864 ;
- *37, 56, 96, 617, 618, 656, 585, 838, 852, 858, 859, 861, 862, 864, 866, 868 à 870, 872.*
PREISSAC (Odon de), préfet du Puy-de-Dôme :
537 ; - *84, 555.*
PREMONTRES, Ordre augustinien de chanoines réguliers :
voir l'Index géographique.
PREVERT (J.), poète :
- *492.*
PRISCIEN, grammairien, traducteur de DENYS LE PERIEGETE ou L'AFRICAIN, VIe s. :
435, 436, 488, 881, 895 ; - *435, 491, 493.*
PROBVS, empereur :
- *552.*
PROSLIER (M.) :
- *716.*
PROVIDENCE (LA) :
- *83.*
PTOLEMEE, astronome et géographe grec :
867 ; - *26, 313, 411, 715, 851.*

Q

QUICHERAT (J.-J.), archéologue et historien :
- *430, 477, 490.*
QUICHERAT (L.), philologue et lexicographe :
- *152.*
QUILLET, (nom de dictionnaire encyclopédique) ; sudisme classique :
20 ; - *20, 21.*
QUINTE-CURCE, historien latin :
- *430.*

R

RABANI-BEAUREGARD (A.), historien, XVIIIe-XIXe s. ; sudiste traditionnel ; voir GAULT :
249, 255 ; - *89, 215, 246, 249, 252, 273, 416, 498, 688.*
RABIER (E.), psychologue :
- *374.*
RACHET (G.), archéologue :
678 ; - *20, 604, 678, 679.*
RACINE (J.), dramaturge :
88.
RALSTON (I. B. M.), protohistorien :
- *600, 602, 603, 604.*
RAMBAUD (M.), latiniste ; est passé du "sudisme" au "nordisme" :
296, 298, 307, 399, 414, 418, 422 à 425, 709, 752 à 754, 761, 762, 764, 777, 789 ;
- *8, 59, 60, 62, 63, 65, 69, 178, 254, 289, 296, 299, 399, 414, 423 à 425, 480, 500, 671, 732, 733, 742, 752, 753, 757, 758, 777, 789.*
RAMUS (P. = Pierre de La Ramée), humaniste :
31, 100 ; - *233, 744, 778.*
RAOUL, roi de France :
149.
RAT (M.), traducteur des *Commentaires* au XXe s. ; sudiste classique :

52, 186, 237, 303, 305, 323, 395 ;
- *178, 238, 304, 380, 419, 469, 477, 579, 751.*
RATIER (F.-S.), traducteur de CELSE avec FOUQUIER :
443 ; - *910, 911.*
RAU (R.), philologue :
- *178, 241.*
RAVINEL (R. de), nordiste - avec la leçon ***qui*** :
733, 742, 761, 764, 766 ;
- *59, 733, 741, 742, 749, 754, 761, 762, 770.*
REBUFFAT (R.), archéologue :
- *706.*
REICHARD (C. G.), géographe allemand, XIXe s. ; Gergovie à Jargeau :
29, 50, 163 à 166 ; - *29, 44, 50, 51, 163.*
REINACH (S.), (sur la rédaction des *Commentaires*) :
- *63.*
REINECKE, protohistorien :
582.
RENUCCI (T.), éditeur d'A. CHAPPUYS ; sudiste :
400, 527 ;
- *9, 28, 30, 95, 97, 98, 99, 103, 105, 109, 150, 151, 160, 168, 173, 187, 201, 202, 214, 215, 219, 227, 228, 231, 236, 242, 258, 260, 262, 302, 526, 527, 646, 756, 795, 800, 801, 802, 841, 868.*
RHENANVS (B.), humaniste :
436, 488, 897, 898 ; - *436, 491, 493, 494, 898.*
RIBAUD DE LA CHAPELLE (J.), historien de Vercingétorix (XVIIIe s.) ; sudiste :
47 ; - *44, 47, 241, 243, 245, 808.*
RIBEYRE (F.), historiographe :
- *84, 85, 234.*
RICHARD (L.), historien :
- *845.*
RICHARDSON (K. M.), protohistorienne :
- *327, 604, 703.*
RICHMOND (I. A.), historien, archéologue :
- *698, 724.*
RIGODON (R.) ; sudiste, avec assaut par l'est :
598 ; - *58, 598, 671.*
RIVET (A. L. F.), historien :
- *669, 709.*
ROBERT (dictionnaires) ; (sudisme classique) :
400 ; - *20, 200.*
ROBERT, (comtes de Clermont et dauphins d'Auvergne) :
111, 143 ; - *47, 142, 144.*
ROBERT, évêque de Clermont, début XIIIe s. :
- *126.*
ROBERT (C.), érudit du XVIIe s. :
35 ; - *35.*
ROBIN (L.), traducteur de PLATON :
- *15, 902.*
ROGER, donateur, Xe x. :
122.
ROHAN (H. de, *ou* HENRY, duc de), historien de CESAR au XVIIe s. ; "clermontiste" :
34, 47 ; - *35, 47.*
ROMANETTE (I.) ; sudiste :
90 ; - *90, 208, 524, 528, 609, 625.*
ROMERO (A.-M.), journaliste ; sudiste, attaque par l'est :
- *58.*
RONJAT (J.), occitaniste :
- *150, 813.*
ROSSIGNOL (C.), archiviste, XIXe s. ; détracteur de DION CASSIUS :
69 ; - *69.*
ROSTAING (Ch.), toponymiste :
816 ; - *89, 90, 109, 132, 150, 151, 153, 161, 810, 824, 825, 828, 829, 833.*
ROTBERTVS, vicomte, Xe s. :
115.
ROTELS, (sur la véracité de César) :
- *65.*
ROUBET (L.) ; sur la *Gergovia* des Boïens :
28, 160 ; - *28, 156, 160, 161, 843.*
ROUCHON (G.), archiviste du Puy-de-Dôme ; sudiste classique (non sans scrupules) :
113, 116, 117, 127, 133, 292, 293, 326, 822 ;
- *94, 113 à 117, 127, 134, 148, 220, 287, 292, 293, 326, 511, 675.*
ROUSSEL (D.), traducteur de POLYBE :
343 ; - *220, 342.*
ROUSSET (C.), éditeur de CESAR et de NAPOLEON Ier :
- *232, 303, 396, 403, 782.*
RUBEN, personnage biblique :
892, 917, 918.
RUDEL DU MIRAL (lieutenant) ; les camps sur le puy de Monton et sur la Roche Blanche :
223, 230, 248, 255, 270, 280, 286, 318 ;
- *44, 218, 223, 242, 246, 248, 263, 270, 274, 275, 300, 315, 318, 497, 608, 614.*
RUELLE (Ch.-E.), bibliothécaire :
- *37.*
RUFENER (R.), traducteur de PLATON :
- *902.*

RÜSTOW (W.), commentateur des *Commentaires* avec H. KÖCHLY :
499 ; - *248.*
RVSTICVS, écrivain ecclésiastique, VIe s. :
435, 888 ; - *426, 435, 491, 493.*

S

SABELLICVS (= M. A. COCCIO), historien, XVIe s. ; "clermontiste" :
27 ; - *27, 33.*
SABINVS (Q. TITVRIVS), lieutenant de CESAR :
12, 66, 71, 305 ;
- *11, 12, 170, 232, 234, 312.*
SAINT-ALIRE (MM. de), propriétaires au sud de Gergovie, XVIIIe s. :
91.
SAINT-HYPOLITE (colonel) ; les camps au puy d'Aubière et à la Nuit de Prat ; attaque par le nord :
209, 248, 255, 262, 263, 267, 280, 286, 288, 310, 318, 415, 498 ;
- *136, 160, 185, 204, 210, 213, 218, 224, 241, 243, 245, 246, 248, 252, 259, 267, 275, 288, 310, 318, 498.*
SAINT-JULIEN (P. de), historien, XVIe s. ; indécis :
32, 870, 871 ; - *32, 527, 871.*
SAINTE-MARTHE, SANMARTHANI, Bénédictins du XVIIe et du XVIIIe s. ; sudistes :
35, 140, 143, 835 ; - *35, 36, 43, 94, 142, 143, 542, 835.*
SALESSES (R.) ; sudiste, sauf pour la tactique :
859 ; - *844.*
SALOMON, personnage biblique :
892, 909.
SANSON D'ABBEVILLE (N.), géographe, XVIIe s. ; "clermontiste" :
27, 34, 36, 100, 108, 157, 158, 162 ; - *28, 31, 34, 36, 158, 162, 173, 798.*
SARAH, personnage biblique :
445, 917.
SARRETTE (lt-col. A.) ; sudiste, les camps sur le Puy Chevalet et sur la butte d'Orcet *(e regione)* :
250, 255, 265, 266, 268 à 270, 275, 280, 318, 324, 379, 403, 415, 416, 425, 498, 506, 507, 847 ;
- *44, 175, 216, 241, 244, 246, 250, 252, 254, 258, 265, 266, 275, 303, 325, 335, 379, 403, 416, 486, 498, 507, 733.*
SAUGET (J.-M. & B.), archéologues :
- *676.*
SAÜL, personnage biblique :
887, 892, 893, 918 ; - *493.*
SAULCY (F. de), co-auteur de l'ouvrage de NAPOLEON III :
- *18, 84.*
SAUSSURE (F. de), linguiste :
198.
SAVARON (J.), magistrat, érudit du XVIIe s. ; de "clermontiste", devenu "sudiste" :
33, 35, 36, 142, 143, 527, 577, 672, 770, 871 ;
- *13, 32, 34, 35, 43, 61, 101, 104, 142, 169, 871.*
SAVINIAN, occitaniste :
- *150.*
SAVORET ; nordiste :
- *617.*
SCALIGER (J. J.), humaniste, éditeur des *Commentaires* ; sudiste péremptoire :
32, 34, 100, 109, 159, 527, 822 ; - *33, 43, 98.*
SCHMITT (P.), protohistorien :
- *605, 663.*
SCHNEIDER (Ch.), philologue :
436.
SCHNEIDER (R.), philologue :
- *757, 758.*
SCHULTE-HOLTEY (G.), trad. d'A. JOHNSON :
- *695.*
SCHULTEN (A.), archéologue :
- *698.*
SCIPION, général pompéien :
410, 441, 456, 460, 773 ; - *234, 402, 467 ; 603 : SCIPION EMILIEN.*
SCRIBONIVS LARGVS, médecin, Ier s. :
433, 876 ; - *433, 438.*
SECK, (sur la véracité de César) :
- *65.*
SEEL (O.), éditeur des *Commentaires* :
767 ; - *233, 238, 685, 689, 730, 736, 757, 758, 770.*
SEGOND (L.), traducteur de la BIBLE :
- *887, 888.*
SENEQUE LE PHILOSOPHE :
- *212.*
SEPTANTE, version grecque de la Bible hébraïque (ANCIEN TESTAMENT) :
916, 918 ; - *887.*
SERRANVS, propriétaire :

911, 912 ; - *491.*
SERVENTH *(J.)*, propriétaire, XIIIe s. :
133.
SERVIVS (S. MAVRVS HONORATVS), commentateur de VIRGILE :
437 ; - *73, 74, 437.*
SEXTIVS *(T.)*, lieutenant de CESAR :
183, 184, 299, 711, 737, 739, 758, 760, 773, 782, 783, 785, 786, 858 ;
- *191, 297, 299, 300, 711, 759, 773, 859.*
SEYFARTH (W.), traducteur d'AMMIEN MARCELLIN :
- *886.*
SHADWELL (M. N. L.), archéologue :
570 ; - *538.*
SIDOINE APOLLINAIRE, écrivain, évêque de Clermont, Ve s. :
12, 34, 39, 63, 70, 152, 435, 488, 894 ;
- *12, 34, 44, 63, 71, 101, 152, 225, 435, 441, 524, 778.*
SIRMOND (Père), éditeur de SIDOINE APOLLINAIRE :
- *526.*
SIRVENS, famille de Gergoye au Moyen Age :
132.
SKOK, toponymiste :
- *90.*
SNEYDERS DE VOGEL (K.), co-éditeur de *Li Fet des Romains* (XIIIe s.) :
- *163.*
SOCRATE, philosophe :
60, 847 ; - *15, 602.*
SOMMER (M.), traducteur des Commentaires, XIXe s. :
303 ; - *233, 239, 303, 396, 752.*
SORDI (M.) ; réhabilitation de CASSIVS DION :
- *69.*
SOREL (E.), prieur de Saint-André au XVIIe s. ; sudiste :
143 ; - *95, 110, 126, 139, 142, 143.*
SPON *(J.)*, antiquaire :
- *35, 528, 869.*
STEINBERG (H.), philologue allemand, XIXe s. ; sudiste classique :
285, 289 ; - *45, 219, 271, 285, 289.*
STEPHANE DE BYZANCE, (notice géographique) :
164.
STIEWE, (sur la véracité de César) :
- *65.*
STOCK (St. George), éditeur britannique des *Commentaires* ; sudiste ironique :
210, 254, 287, 415, 425, 481, 498, 506 à 508, 847 ;
- *54, 210, 254, 287, 318, 326, 415, 430, 481, 501, 507, 740.*
STOFFEL (Céleste ; ou Eugène ?), officier d'ordonnance, archéologue et historien de NAPOLEON III :
18, 19, 51, 53, 58, 84, 249, 251, 252, 292, 319, 320, 322, 324 à 326, 328, 330 à 341, 343 à 345, 348 à 350, 352 à 355, 357, 358, 360 à 373, 375 à 378, 380 à 390, 393, 396 à 401, 403, 407, 412, 413, 415, 499, 505 à 509, 511 à 515, 517, 518, 615, 705, 717, 719, 720 ;
- *18, 54, 84, 175, 220, 245, 246, 251, 321 à 324, 326, 330 à 336, 338, 339, 341, 347 à 350, 354, 360, 362, 363, 367, 368, 370 à 372, 380, 382, 389, 390, 398 à 400, 408, 412, 413, 505, 506, 508, 509, 512, 513, 515 à 517, 537, 573, 615, 705, 721, 769, 846.*
STOÏCIENS, philosophes :
449, 459, 463.
STRABON, géographe grec autour de l'ère :
36, 38, 41, 43, 62, 74, 75, 157, 531, 608, 673, 675, 676, 895 ;
- *26, 36, 62, 74, 75, 173, 198, 531, 600 à 602, 608, 811, 851.*
STRADA, a asséché le lac ou marais de Sarliève :
- *226.*
SUCHET D'ALBUFERA, maréchal ; sudiste traditionnel (XIXe s.) :
- *246.*
SUETONE, historien latin des Ier et IIe s. :
12, 62, 66, 67, 71, 434, 876 ;
- *12, 62, 64, 65, 66, 67, 72, 171, 182, 185, 222, 434, 438, 776.*
SYMEONI (G.), "inventeur" de *Gergoie* au milieu du XVIe s. ; les camps vers Cournon et au Crest :
7, 24, 25, 30 à 36, 39, 41, 47, 50, 82, 85, 95, 97 à 110, 128, 129, 132, 138, 142, 149, 151, 167, 168, 214, 215, 222, 242, 249, 255, 271, 280, 284, 287, 318, 321, 326, 400, 401, 525 à 527, 529 à 531, 534, 546, 646, 666, 672, 791, 794, 795, 797 à 803, 820, 821, 828, 841, 855, 917 ;
- *9, 28, 30, 31, 33, 34, 41, 47, 54, 95, 97 à 99, 101 à 105, 109, 138, 146, 151, 160, 168, 173, 187, 202, 213 à 215, 222, 225, 228, 231, 236, 242 à 244, 246, 249, 257, 258, 262, 263, 270, 274, 284, 302, 326, 400, 401, 497, 526, 527, 529, 531,*

535, 546, 618, 629, 646, 736, 743, 756, 791, 795, 797, 800 à 802, 817, 822, 841, 844, 855, 868.
SZABO (M.), archéologue :
- *604.*

T

T.O.B., Traduction Œcuménique de la Bible :
896 ; - *888.*
TACITE (Publius Cornelius), historien latin des Ier et IIe s. :
67, 599, 881 ; - *896.*
TAFFANEL (O. & J.), archéologues :
- *662, 663.*
TAILLAND, correspondant de DULAURE :
808.
TANGUY (B.), collaborateur de F. FALC'HUN :
- *150.*
TARCHON, personnage de l'Enéide :
- *74.*
TARDIEU (A.), historien, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
107, 113, 140 ;
- *86, 87, 94, 97, 110, 112 à 117, 119, 123, 144, 526, 688, 716, 833.*
TARQUIN L'ANCIEN, roi de Rome :
394.
TEILHARD DE CHARDIN, (paléographe) :
- *94.*
TELERAMA :
- *19.*
TETHYS, divinité mythologique :
895.
TEVTOMATOS ou VOTOMATOS, roi des Nitiobroges :
182, 781 ; - *193, 222, 781.*
TEXIER (Y.) :
- *59.*
Th.L.L., Thesaurus Linguae Latinae (traductions dans les fichiers de Munich) :
913 ; - *879, 902, 914...*
THEETETE, personnage de PLATON :
- *15.*
THEIL (N.), traducteur du dictionnaire de G. FREUND :
392, 405, 406, 427, 881 ; - *51, 465, 749.*
THEMISTOCLE, général et homme d'Etat athénien :
920.
THEODORE DE MOPSUESTE, théologien grec, IVe-Ve s. :
435, 879 ; - *435.*
THEODORETE ou **THEODORET DE CYR**, théologien grec, nestorien :
888 ; - *435, 439.*
THEODORIC II, roi des Wisigoths, Ve s. :
894 ; - *441, 493, 494.*
THEODOSE, empereur :
- *26.*
THEVENOT (E.), historien :
160, 161, 827 ; - *100, 161, 174, 241, 244, 604, 678, 812, 827, 839, 840.*
THIELSCHER (P.) ; (Mamurra = Vitruve) :
- *790.*
THIERRY (A.), historien, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
250 ; - *44, 178, 218, 250, 421.*
THOMAS D'AQUIN, théologien, XIIIe s. :
- *15.*
THOMAS (F.), philologue avec A. ERNOUT :
- *393, 431.*
THURET, horloger de LOUIS XIV :
901.
TIBERE, empereur :
569, 572, 592, 596 ; - *63, 433, 568.*
TILLIVS SASSIVS, propriétaire du *fundus Vellanus* :
911.
TISSERAND (G.), archéologue :
652, 679 ; - *582, 646, 676.*
TITE-LIVE, historien latin autour de l'ère chrétienne :
8, 62, 85, 317, 394, 411, 428, 430, 433, 440, 489, 600, 677, 882, 885 ;
- *8, 62, 65, 66, 69, 156, 189, 242, 317, 394, 405, 412, 426, 430, 433, 439, 440, 444, 489, 600, 677, 747, 749, 809, 810.*
TITVS, TITE, empereur :
88 ; - *88.*
TIXIER (L.), archéologue :
- *521, 522, 610.*
TOGIRIX, chef gaulois :
- *552.*
TOULONGEON (E.), traducteur des *Commentaires*, début XIXe s. :
441 ; - *52, 158, 442, 863.*
TOURLONIAS (D.), archéologue ; sudiste classique, avec assaut par l'est :
521, 579, 609 ;
- *58, 59, 105, 219, 227, 521, 522, 538 à 540, 552,*

559, 577 à 580, 589, 590, 603, 609, 677, 805.
TOURY (H.), historiographe :
- *829.*
TOUTAIN (J.), archéologue ; sudiste classique :
17 ; - *17, 56, 626, 630, 633, 634.*
TRAJAN, empereur :
- *524, 634.*
TREBONIVS *(C.)*, légat de CESAR :
- *312, 503.*
TREVOUX, (un dictionnaire du XVIIIe s. connu sous ce nom :
45, 159 ; - *9, 43, 45, 46, 158, 528.*
TRINCARD (A.), graveur :
- *218.*
TROPHONIOS, personnage mythologique :
- *906, 918.*
TURPIN DE CRISSE (L.), traducteur des *Commentaires*, XVIIIe s. ; sudiste traditonnel :
299, 304, 440, 441 ; - *52, 221, 299, 304, 442.*
TVBERO, source de CASSIVS DION ? :
- *69.*

U

UCKERT ou **UKERT** (F. A.), géographe allemand, XIXe s. ; indécis :
50, 51 ; - *44, 51.*
UDERZO (A.), dessinateur :
- *524.*

V

VALART (J.), traducteur des *Commentaires*, XVIIIe s. ; incertain :
52 ; - *52.*
VALERIEN, empereur :
- *552.*
VALERY (P.), écrivain :
- *840.*
VALOIS (A. de), érudit, XVIIe s. ; sudiste :
36, 39, 45, 599 ; - *35, 36, 43, 173, 542, 600, 819, 830, 851.*
VAN DE WOESTIJNE (P.), éditeur de PRISCIEN :
- *435, 436.*
VAN DER PAARDT (R. T.), traducteur d'APULEE :
- *876.*
VAN GENNEP (A.) ; nordiste :
- *617, 623, 629, 828, 841.*
VAN KAMPEN (A.), philologue, XIXe s. ; sudiste classique :
300 ; - *258.*
VARAGNAT (J.) ; sudiste classique :
- *669, 675, 756.*
VARRON (M. T.), écrivain latin :
600, 603 ; - *600, 603.*
VASCOSAN, VASCOSANVS (M.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- *26, 72, 88, 130, 157.*
VASSO, nom gaulois :
- *619.*
VAUVILLE (O.), archéologue :
329 ; - *329.*
VEGECE, écrivain militaire, *circa*400 :
343, 717 ; - *231, 233, 341, 342, 343, 502, 698, 718.*
VEITH (G.), historien avec J. KROMAYER ; sudisme classique :
- *698.*
VELLEIVS PATERCVLVS (C.), historien latin autour de l'ère chrétienne :
63, 72 ; - *63, 72.*
VENVLVS, personnage de l'Enéide :
- *74.*
VENVS, divinité mythologique :
- *83.*
VERCASSIVELLAUNOS, chef arverne, cousin de VERCINGETORIX :
305, 557, 579, 580, 779 ; - *325, 524, 552, 580.*
VERCINGETORIX :
11, 13, 14, 22, 27, 38, 47, 49, 63 à 65, 67, 72, 73, 75 104, 106, 146, 163 à 165, 167, 174 à 177, 180, 185, 187, 188, 192 à 194, 203, 208, 211, 216, 233, 236, 238, 242, 244, 261, 266, 278, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 294, 300, 302, 305, 313, 375, 394, 396, 399, 404, 419, 420, 443, 473, 474, 477, 482, 501, 503, 504, 515, 523, 525, 532, 553, 554, 561, 563, 565, 566, 571, 573, 577, 579, 580, 585 à 587, 592 à 594, 596 à 598, 608, 613, 655, 681, 732, 734, 737, 742, 743, 746, 747, 753, 755, 774 à 776, 779, 781, 782, 785, 786, 798, 800, 840, 858, 862, 863 ;
- *8, 13, 17, 19, 25, 28, 29 (et Verongentorix, 29), 34, 35, 36, 42, 44, 45, 47, 51, 53, 54, 57, 59, 62, 65, 66, 72, 77, 83, 84, 88, 98, 100, 157, 158, 162, 163, 166, 170 à 172, 174, 176, 177, 185, 187 à 189, 191 à 193, 198, 199, 201, 203, 211, 220, 226, 232, 233, 236, 238, 239, 244, 260, 262, 264, 268, 270, 286, 288, 295, 300, 307, 308, 310, 312,*

314, 325, 334, 370, 404, 415, 420, 492, 501, 503, 504, 548, 553, 556, 563, 564, 572, 573, 575, 578, 585, 590, 593, 596, 602, 607, 608, 689, 714, 735, 737, 741, 743, 745, 748, 756, 775, 776, 781, 792, 809, 841, 857, 858, 859, 863, 864.
VERGNETTE (A.) ; sudiste ; mais camps au Puy d'Aubière et à Prat, et assaut par le nord :
54, 210, 227, 248, 255, 273, 280, 290, 318 ;
- 54, 210, 217, 226, 227, 248, 252, 275, 290, 319, 498, 501, 509, 537, 556.
VERNET (G.), géologue avec G. VERNET :
- 640, 662 à 665.
VERRIER *(J.)*, inspecteur de l'archéologie :
- 9, 631.
VERRIVS FLACCVS (M.), grammairien, (époque d'AUGUSTE) :
434, 889 ; *- 434.*
VESPASIEN, empereur :
438, 876.
VEYNE (P.), historien :
- 10, 15, 146, 197, 631.
VGO et ***GODALBERGA***, vendeurs, Xe s. :
118.
VIAL (E.), toponymiste :
- 102.
VIAL (capitaine J.) ; subordonné du général MAREY-MONGE, sudiste traditionnel :
207, 208, 248, 280, 301, 302, 310, 425, 499 ;
- 44, 48, 204, 207, 208, 218, 227, 241, 245, 246, 257, 258, 266, 275, 285, 298, 301, 302, 310, 311, 314, 318, 500, 501, 545 à 547, 595, 821.
VICTOR DE VITA, évêque, écrivain, fin Ve s. :
435, 879 ; *- 435, 441.*
VIGENERE (B. de), traducteur des *Commentaires*, XVIe s. ; passé à l'indécision :
31, 32, 100, 160, 215 ;
- 8, 31, 61, 72, 88, 157, 160, 203, 235, 239, 242, 277, 303, 396, 526, 527, 752.
VIGNIER (N.), historien, XVIIe s. :
27 ; *- 27.*
VILLETTE (G.), correspondant des Archives Nationales pour la toponymie :
75 ; *- 100, 810, 834.*
VILLEVAULT (J.), humaniste ; "clermontiste" :
31 ; *- 13, 31, 35, 88, 163, 168, 193, 239, 242, 243, 300, 396, 752.*
VINCENT (A.), toponymiste :
87 ; *- 87, 833.*
VINCENT (B.), éditeur des *Commentaires*, XVIe s. :
- 130, 780.
VIOLLET-LE-DUC, architecte :
- 327, 329, 330, 333.
VIRGILE, poète latin :
395, 437 ; *- 73, 74, 393, 395.*
VIRIDOMAROS, chef héduen :
244 ; *- 179, 185, 244.*
VIRIDORIX, *(sic, pour Viridovix)*, chef des Unelles :
- 325.
VISSOUZE (J.) ; sudiste classique :
632 ; *- 625, 632.*
VITRUVE, architecte romain :
428, 433, 488, 489, 531, 900, 901, 904 à 907, 918 ;
- 431, 433, 439, 488, 490 à 492, 494, 531, 608, 790.
VOLTAIRE, écrivain :
- 341, 685.
VRBICVS, évêque de Clermont :
- 834.
VRSINVS, humaniste :
780 ; *- 199, 202, 211.*
VULGATE, traduction latine de la BIBLE :
434, 445, 489, 885, 886, 891, 892, 893, 896, 909, 910, 915, 916, 917, 918, 919, 920 ;
- 435, 445, 487, 488, 491, 493, 882, 922...
VVLTEIVS (J.), traducteur de POLYEN en latin :
- 67, 177, 308.

W

WAILLY (N. F.), traducteur des *Commentaires*, XVIIIe s. ; "clermontiste" :
52 ; *- 52, 396.*
WALBANK (F. W.), commentateur de POLYBE :
343 ; *- 220, 343.*
WALCKENAER (Ch.-A.), géographe, XIXe s. ; sudiste traditionnel :
48, 546 ; *- 26, 44, 48, 546, 595.*
WALDE (A.), philologue allemand avec J. B. HOFMANN :
427.
WALTER (G.), historien ; sudiste classique :
303, 323, 394, 395, 400, 440, 441 ;
- 10, 65, 73, 186, 219, 237, 239, 266, 304, 380, 395, 400, 407, 419, 442, 444, 477, 579, 751, 752.
WALTZ (P.), (sur la graphie «Gergoviat») :
- 89.
WARD-PERKINS (J. B.), archéologue ; sudiste

classique :
561, 564, 591 ; - *557,561, 562, 564, 591.*
WARTELLE (A.), partisan d'Alesia à Chaux-des-Crotenay :
- *175, 580, 732.*
WATELIN ; nordiste :
- *617.*
WELLINGTON, général britannique :
- *220.*
WELTERLIN (J.-M.), latiniste ; sudiste classique :
381, 412, 518 ;
- *59, 219, 335, 361, 380, 381, 402, 405, 412, 413, 512, 513, 518, 742, 840.*
WERNER (K.-F.), historien :
- *149.*
WHEELER (R. E. M.), protohistorien :
580 ; - *327, 604, 703.*
WISSOWA (G.), initiateur avec A. PAULY de la *Real Encyclopädie (...)* :
- *61, 790.*

Y

YAHVE, YAHWEH, Dieu biblique :
886, 916, 917.

Z

ZECCHINI (G.), (réhabilitation de CASSIVS DION) :
- *69.*
ZENODORE, sculpteur :
- *526.*
ZUCKER, philologue :
- *685.*

2. Index géographique

(Les noms latins, grecs ou hébreux sont en italiques.)

A

ACHEENS, (Ligue Achéenne) :
883 ; - *492.*
ACROPOLE d'Athènes :
495, 920, 621 ; - *490, 702.*
ACTE, ancien nom de l'Attique :
891.
ADOMMIM, lieu biblique :
892.
ADVATICI, *ATVATVCI*, ATUATUQUES, peuple gaulois :
- *839.*
ADVATVCA, ou *ATVATVCA*, *castellum* du pays éburon :
704 ; - *11, 501, 742, 840.*
AFRIQUE, province romaine :
- *232, 314, 442, 491, 766.*
AGEDINCVM, *AGENDICVM*, ville des Sénons :
- *162.*
AGEN, ville :
- *98.*
AGENAIS, région :
- *781.*
AGGAR, ville d'Afrique :
- *233.*
AISNE, rivière :
312, 328, 402, 406, 407, 507, 580, 705 ;
- *228, 312, 328, 343, 408, 502, 509, 706.*
ALAGNON, rivière :
37, 38 ; - *41, 46, 656, 657, 806.*
ALAISE, prise pour *Alesia* :
842 ; - *839, 866.*
ALAMANNIA, (RHENANUS, pour *Alemannia*) :
897.
ALAUZENE, rivière dans le Gard :
- *662.*
ALEMANNI, peuple germanique :
897.
ALEMANNIA, (Table de PEUTINGER) :
898.
ALES, (= *Alesia* pour MANDAJORS) :
37, 159, 455 ; - *37, 663.*
ALESIA, oppidum des Mandubiens :
17, 27, 37, 63, 64, 66, 67, 69, 72, 73, 75, 88, 159, 171, 186, 192, 305, 306, 327 à 329, 335 à 337, 392, 394, 405, 408, 510, 523, 554, 593, 706, 731, 779, 804, 839, 843, 846, 863 ;
- *11, 19, 23, 37, 44, 59, 63, 65, 67, 72, 83, 84, 90, 171, 189, 191, 329, 331, 336, 400, 503, 509, 521, 580, 602, 610, 613, 695, 706, 734, 767, 775, 839 à 841, 843, 862, 863, 864.*
ALESIE, (pour Alésia) :
88, 100 ; - *88*
ALEXANDRIE, ville d'Egypte :
306, 313, 314, 409, 428, 429, 888 ; - *228.*
ALEXIA, (pour *Alesia*) :
32, 73, 100 ; - *25, 52, 72, 101.*
ALEXIE (pour Alésia) :
- *25*
ALIMANIA (= la Limagne) :
102.
ALISE, ALIZE, ALISE-SAINTE-REINE, ordinairement identifiée avec *Alesia* :
731, 812, 839, 846 ;
- *34, 59, 101, 510, 518, 527, 599, 812, 840, 857.*
ALLIER, rivière :
24, 29, 30, 37, 49, 67, 75, 98, 99, 102, 151, 160, 161, 163, 165 à 167, 170 à 176, 179, 185, 190, 193, 229, 231, 241 à 245, 249, 250, 254, 283, 312, 416, 443, 473, 474, 477, 478, 480, 500, 501, 730, 739, 775, 795, 800, 806, 889 ;
- *29, 37, 39, 52, 62, 99, 160, 162 (département, 174 à 176, 191, 208, 216, 229, 232, 242, 243, 244, 246, 249, 251, 288, 290, 312, 314, 325, 416, 486, 490, 491, 492, 501, 524, 527, 656, 657, 671, 775, 800, 804.*
ALLOBROGES, peuple gaulois :
191 ; - *314.*
ALPES, montagnes :
317, 809 ; - *312, 662.*
ALVERNIA, l'Auvergne :
140.
AMALECITES, peuple biblique ennemi d'Israël :
892, 893 ; - *493.*
AMANVS, montagne entre Syrie et Cilicie :

- *438.*
AMASIE, AMASEE, ville de Cappadoce :
74 ; - *74, 600.*
AMBRACIE, ville d'Epire :
884, 885 ; - *491, 492.*
ANAMUR, ville et promontoire de Cilicie :
890.
ANARTES, peuple germain :
430.
ANDRINOPLE, ville de Thrace :
- *491, 886.*
ANIO, affluent du Tibre (riv. g.) :
899 ; - *491.*
ANIO NOVVS, aqueduc :
898 ; - *494.*
ANZELLE, ANZEL, AUZELLE, AUZELLES, (puy d'), au N. de Cournon :
249 ; - *246, 669.*
APENNIN, chaîne montagneuse d'Italie :
908.
AQUITAINE, *AQVITANIA*, région :
27, 305 ; - *51, 106, 503, 781.*
AQUITAINS, peuples ibéro-ligures :
- *502.*
AQVILONIA, ville des Hirpins :
883 ; - *494.*
ARABES, nation :
878 ; - *441, 878.*
ARABIE, pays :
876 ; - *438, 441.*
ARABIE HEUREUSE, pays :
895.
ARDECHE, département :
- *662.*
ARDEE, ville des Rutules :
- *412.*
ARDELAY, bourg du Bas-Poitou :
824.
ARDENNES, département :
807 ; - *807.*
AREZZO, ville de Toscane :
593 ; - *560.*
ARGENTORATVM, Strasbourg :
- *831.*
ARMANÇON, affluent de l'Yonne (riv. d.) :
- *667.*
ARMENIE, pays d'Asie :
- *212, 881.*
ARROTREBE(S), promontoire espagnol :
890 ; - *488, 491.*
ARTIERE(S), rivière au N. du plateau de Gergovie :
204, 214, 216, 244, 249, 255, 257, 287, 291, 675 ;
- *98, 204, 246, 252, 498, 609.*
ARVERNA, (ancien nom de Clermont) :
871 ; - *34, 672.*
ARVERNENSIS, (ancien nom de Clermont) :
835 ; - *32.*
ARVERNES, *ARVERNI*, ARVERNIENS, peuple gaulois :
8, 17, 20, 27, 29, 32, 33, 41, 42, 46, 51, 62, 64 à 67, 71 à 76, 86, 88, 115, 156 à 159 163, 165, 166, 171, 172, 313, 519, 578, 579, 633, 647, 664, 674, 731, 801, 811, 862 ;
- *8, 12, 13, 16, 20, 26 à 29, 31, 34, 36, 37, 42, 44 à 48, 51 à 53, 65 à 67, 71, 87, 89, 148, 156, 158, 163, 172, 282, 351, 554, 608, 675, 691, 809.*
ARVERNI, (ancien nom de Clermont) :
27 ; - *32, 46.*
ARVERNIA, l'Auvergne *ou* Clermont :
- *33, 35 (= Auvergne), 672 (ancien nom de Clermont).*
ARVERNIE, l'Auvergne :
675, 841 ; - *154, 157.*
ARVERNIVM, l'Auvergne :
- *35.*
ARVERNVM, (ancien nom de Clermont) :
32, 45, 672 ; - *32, 35, 672.*
ARZILERIA, lieu-dit du côté de *Gergoia*:
119, 139 ; - *138.*
ASER, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.
ASIE, province romaine :
409, 890, 894 ; - *212.*
ATEGUA, ville d'Espagne :
457, 459, 460, 462, 472, 479,
- *462, 466, 467, 469, 470, 471, 479, 491, 492, 494.*
ATHENES, ville grecque de l'Attique :
77, 412, 495, 920, 921 ; - *28, 78, 412, 600, 702.*
ATHENIENS :
- *701.*
ATRIA, ville boïenne (?) :
164.
ATTIQUE, péninsule grecque :
882, 891, 920 ; - *491.*
ATVATVCA :
cf. ADVATVCA.
AUBIERE(S), ville au N. du plateau de Gergo-

vie :
214, 216, 217, 248, 255, 256, 267, 268, 272, 275, 276, 280, 288, 291, 303, 417, 498, 823 ;
- *103, 150, 204, 213, 214, 216, 217, 219, 224, 246, 248, 252, 258, 259, 268, 275, 287, 288, 290, 291, 318, 415, 417, 497, 498, 501, 714, 734.*
AULNAT, site à l'E. de Montferrand :
568, 576, 584, 591, 642, 647, 654 ;
- *576, 577, 589, 591, 609, 610, 647, 651, 670.*
AUTRY, ville du Berry :
164.
AUTUN, AUSTUN, *Augustodunum* assimilé à Bibracte :
100, 159 ;
- *26, 147, 162, 169, 173, 231, 300, 504, 804, 830.*
AUTUNOIS, les Héduens :
304 ; - *148, 307, 308, 310.*
AUVERGNATS, AVVERGNATZ, les Arvernes :
14, 32, 38, 41, 48, 168, 287, 673, 801 ;
- *29, 39, 46, 52, 88, 148, 160, 527.*
AUVERGNE, AVVERGNE, AVERGNE, région :
21, 22, 26, 27, 30, 32, 38, 41, 42, 46, 50, 70, 91, 95, 97, 104 à 108, 111, 112, 115, 138, 142 à 144, 156 à 159, 162, 163, 250, 521, 522, 536, 541, 542, 544, 578, 588, 624, 630, 657, 663, 670, 795, 808 ;
- *8 à 11, 13 à 16, 21 à 23, 28, 30, 31, 34, 35, 37, 41 à 49, 53, 55 à 58, 61, 84, 88, 102, 106, 107, 110, 113, 173, 225, 226, 231, 592, 595, 614, 619, 624, 657, 672, 674, 797, 808, 822, 828, 861.*
AUXOIS, mont qui a (ou aurait ?) porté *Alesia* :
- *413, 420, 839.*
AUZON, AUSON, LAUZON, rivière (parfois appelée "de la Serre") au S. du plateau de Gergovie :
126, 148, 205, 211, 214 à 216, 219, 220, 223, 224, 247, 249, 250, 251, 255, 257, 280, 283 *("rivière de la Serre")*, 323, 344, 385, 402, 403, 411, 499 à 501, 740, 748,
- *98, 126, 204, 205, 214, 216, 224, 244, 245, 246, 250 à 252, 268, 278, 283, 291, 314, 322, 325, 326, 349, 379, 380, 390, 404, 497 à 501, 608, 609, 683, 737, 751, 767, 768, 775, 860.*
AVARICE, *Auaricum* :
- 160.
AVARICVM, ville capitale des Bituriges :
32, 64 à 66, 100, 164, 165, 171, 174, 175, 194, 442, 443, 473, 503, 508, 554, 597, 677, 775 ;
- *8, 19, 25, 44, 65, 66, 67, 90, 101, 156, 158, 160, 162, 492, 503, 607, 610, 602, 776, 781.*
AVARIQUE, *Auaricum* :
- 486.
AVERNES, lacs ou lieux empoisonnés :
454, 455, 459 à 461, 471, 883 ; - *467, 470.*
AVEYRON, département :
- *162.*
AVGVSTODVNVM, Autun :
679 ; - *531, 831.*
AVGVSTONEMETON, *AVGVSTONEMETVM*, premier nom de Clermont :
20, 26, 43, 45, 46, 612, 639, 654, 671, 673, 674, 679, 830, 831, 871 ;
- *26, 33, 34, 35, 51, 59, 158, 619, 637, 638, 670, 672, 673, 675, 677, 681, 691.*
AVSCI(I), peuple d'Aquitaine :
- *26*
AXONA, l'Aisne :
- *777.*
AZOV, (MER D') :
894.

B

BAIES, ville de Campanie :
452, 453, 468.
BALEARES, archipel espagnol :
889, 890.
BALKANS, péninsule européenne :
- *634.*
BANCILLON, col entre Var et les Côtes :
729, 745, 755.
BANE, (puy de), au N. de Cournon :
249 ; - *246.*
BARGOIN, musée de Clermont-Ferrand :
552, 655, 679 ; - *523, 578.*
BASAN, région biblique de Transjordanie :
892.
BEAULNE, (= Bibracte !) :
100 ; - *101.*
BEAUMONT, ville au N.O. du plateau de Gergovie :
249, 255, 280 ; - *246, 252, 498.*
BEAUVAIS, ville :
11, 100 ; - *400.*
BEDAT, rivière au N. des Côtes de Clermont :
729, 730, 740, 746 ; - *737, 754.*
BELGES, peuples de la Gaule Belgique :
305, 328, 402, 407, 507, 706 ; - *407, 502.*
BELLOVAQUES, peuple belge :

304, 305, 327, 329, 351, 353, 375, 392, 395, 405, 705, 720, 744, 773 ;
- *189, 228, 314, 351, 503, 759.*
BENJAMIN, personnage biblique, et tribu d'Israël :
891, 917.
BEOTIE, région de Grèce :
882, 920 ; - *491.*
BERRY, région :
100.
BERRY-AU-BAC, ville sur l'Aisne :
328, 694,
BERTECHE, hameau près de Rennes :
- *151.*
BESANÇON, ville :
- *678.*
BESSAY, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
- *241.*
BETIS, rivière d'Espagne (Guadalquivir) :
441, 456, 462, 467, 472 ;
- *234, 444.*
BEUVRAY, BEUVRAIT, BEVVRAY, mont :
100, 558, 559, 787, 830, 836 ;
- *101, 147, 524, 555, 560, 562, 647, 831, 840, 857.*
BEZANCE, BESANCE, au N.N.O. du plateau de Gergovie :
262, 264 ; - *224, 257, 264.*
BIBRACTE, ville capitale des Héduens :
32, 100, 159, 523, 554, 555, 576, 583, 584, 587, 593, 597, 647, 678, 778, 787, 830, 836 ;
- *37, 59, 101, 147, 156, 159, 162, 169, 173, 231, 501, 521, 531, 555, 562, 584, 587, 602, 610, 647, 679, 804, 830, 831, 840.*
BIBRAX, oppidum des Rèmes :
- *840.*
BILLOM, ville à l'E.S.E. de Clermont :
- *528.*
BILLY, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
241 ; - *242.*
BITURIGES, peuple gaulois :
27, 64, 65, 158, 163, 164, 313, 473, 503 ;
- *8, 27, 65, 66, 156, 157, 171, 394, 602, 607, 664, 839.*
BLANC-MONT, (camp romain à Folleville) :
- *724.*
BLANZAT, ville au N. des Côtes de Clermont :
25, 138, 627, 641, 644, 651, 729, 734, 806, 833 ;
- *643, 644, 669, 721.*
BLAYE, ville :
815.
BLESLE, ville sur l'Alagnon, à l'O. de Brioude :
626.
BOIA, ville boïenne (?) :
159 ; - *159.*
BOIENS, BOÏENS, BOYENS, BOIES, ***BOII***, peuple gaulois :
14, 28, 36, 37, 42, 45, 46, 51, 52, 64, 156 à 161, 163, 164 ;
- *28, 31, 34, 37, 52, 156 à 158, 160, 527, 528, 843.*
BOIS-DES-CÔTES, camp de CESAR (?) près de Nointel :
351, 411 ; - *351, 353, 759.*
BOIS-JOLY, hameau du Bas-Poitou :
824, 825 ; - *824, 825.*
BONNEUIL, toponyme :
- *151.*
BONNEVAL & PETIT-BONNEVAL, à l'E.N.E. et à l'E. du plateau de Gergovie :
134, 218, 255, 259, 303,
- *204, 214, 218, 229, 259, 270, 324, 737, 738, 780.*
BORBETOMAGVS, *BORGETOMAGVS*, ville r. g. du Rhin (Worms) :
897, 898.
BORYSTHENE, rivière (le Dniéper) :
895 ; - *491.*
BOSPHORE(S), Thrace et Cimmérien, détroits entre Europe et Asie, ou Mer d'Azov et Mer Noire :
894, 895 ; - *441.*
BOUCHERADE, (puy de), au S.S.O. de Clermont :
291 ; - *750.*
BOUËN, ville du Bas-Forest :
159.
BOURBONNAIS, région :
21, 161 ; - *21, 22, 31, 52*
BOURGES, ville :
27, 100, 104, 164, 165, 174, 552 ;
- *8, 160, 162, 602.*
BOURGOGNE, région :
32, 100, 104, 159 ; - *88*
BOURGONGNE, région :
- *32*
BOURGUIGNONS, BOURGONGNONS :
32 ; - *32 (Bourgongnons)*
BOUY, (Rue de), site entre les Côtes et Montjuzet :
642, 651, 652, 653, 667.

BRATVSPANTIVM, oppidum des Bellovaques :
11, 100.
BRENNE, affluent de l'Armançon (r. d.) :
- *667, 706.*
BRETAGNE, île celtique :
71, 394, 703, 879 ; - *12, 198, 232, 502, 763.*
BRETESCHE, hameau près de Rennes :
- *151.*
BRETEUIL-SUR-NOYE, ville au N.E. de Beauvais :
- *702, 703.*
BRETONS, Celtes de Bretagne :
601, 703 ; - *170, 503, 607.*
BREUIL-LE-SEC, à l'E. de Clermont-de-l'Oise :
353.
BREZET, quartier à l'E.N. E. de Clermont :
642.
BRIANÇON, ville alpine :
- *678.*
BRINDES, *BRINDISIVM*, ville et port sur l'Adriatique :
441, 475 à 477 : - *426, 442, 478, 492, 749, 764.*
BRIOUDE & VIEILLE-BRIOUDE, villes de la Haute-Loire :
37 (Vieille-Brioude), 38, 162 ; - *37, 46.*
BRITANNIA, la Bretagne. :
12, 66, 879 ; - *33*
BROCOMAGVS, *BROCOMACVS*, ville r. g. du Rhin (Brumath) :
897, 898.
BROÛT-VERNET, ville au N.O. de Vichy :
731.
BRVTTIVM, région d'Italie :
- *491.*
BURGONDES, peuple germanique :
- *694.*

C

CABINET DES MEDAILLES, (à la B. N.) :
552.
CACERES, ville d'Espagne :
698.
CADURQUES, peuple gaulois :
- *314, 839.*
CAHORS, ville ; *Vxellodunum ?* :
100, 149 ; - *162.*
CAIRE, KER, QUERE, QUEME, KEM, puy au N. du puy de Var :
730 ; - *730, 752, 753.*
CAIROUX, site archéologique au flanc S. de Gergovie, au S.O. de Gergoye :
- *677.*
CAMP DE CESAR, appellation à Gondole :
- *324.*
CANARIES, archipel espagnol :
890 ; - *388.*
CANCER, constellation :
428.
CANNES, ville de la Province :
- *405.*
CANTAL, massif et département :
162, 167, 806 ; - *162, 648.*
CANTAYRAC, ville du Lot ; *Vxellodunum ?* :
100 ; - *100.*
CAPDENAC, CADENAS, ville du Lot ; *Vxellodunum ?* :
100, 104, 149.
CAPOUE, ville de Campanie :
812, 884, 885 ; - *491, 492.*
CAPPADOCE, région d'Asie :
- *212.*
CARAMBE, promontoire de Paphlagonie :
894 ; - *441.*
CARCASSONNE, ville :
678 ; - *678.*
CARMES (Archives des) :
- *615.*
CARNUTES, peuple gaulois :
63, 503, 809 ; - *394.*
CARTHAGE, ville d'Afrique :
77 ; - *426.*
CASPIEN (Golfe), CASPIENNE (Mer) :
895, 896 ; - *491, 493.*
CATAROUX, quartier à l'O. de Montferrand :
722 ; - *770.*
CATENOY, ville à l'E. de Clermont-de-l'Oise :
353 ; - *329, 353.*
CAVILLONVM, oppidum des Héduens (Chalon-sur-Saône) :
- *607.*
CEBAZAT, ville au N.E. du massif de Côtes :
627, 729, 730 ; - *644.*
CELTAE, **CELTES**, nom gaulois des Gaulois :
703, 864 ; - *29, 525, 678, 703, 864.*
CELTIBERIE, région de l'Espagne Citérieure :
429.
CELTIQUE, pays des Celtes :
74.
CENABVM, *GENABVM*, ville capitale des Car-

nutes :
32, 63, 64, 100, 164, 503, 597, 809 ;
- *502, 602, 607, 610.*
CENCHREES, port de Corinthe :
- *444.*
CEVENNES, SEVENNES *(MANDAJORS)*, montagnes :
64, 159, 282 ; - *198, 801.*
CEYRAT, SERAT, ville à l'O.N.O. du plateau de Gergovie :
101, 795, 796.
CEZALIER, plateau montagneux, au N.E. du Cantal :
- *648.*
CHABRAUX, ravin au N.O. du plateau de Gergovie :
- *310.*
CHAMALIERES, CHAMAILLIERES, ville à l'O. de Clermont :
168, 642, 650, 653, 666, 806 ; - *87, 532, 615, 653.*
CHAMP DES ROSEAUX, (Rue du), site dans le quartier de La Plaine au N. de Montferrand :
650.
CHAMP-GRILLOT (ou GRIOT), plateau au N.E. de Châteaugay :
657.
CHAMPEIX, ville sur la Couze Chambon :
626, 807 ; - *658.*
CHANONAT, CANONNAT, bourg, au S.O. du plateau de Gergovie :
107, 127, 247, 255 à, 257, 273, 286, 498 ;
- *134, 205, 245, 246, 252, 278, 279, 415, 498, 774.*
CHANTEGRELEIX, lieu-dit au N.E. du plateau de Gergovie :
- *204.*
CHANTEGRILLE, lieu-dit au N.E. du plateau de Gergovie :
- *204.*
CHANTEPERDRIX, lieu-dit du côté de Gergoye :
- *134.*
CHANTOIN, CHANTOEN, abbaye ou mont (= Chanturgue) :
834, 836 ; - *834, 835.*
CHANTURGUE(S), CHAMPTURGUE(S), CHANTOURGUE, puy entre Montferrand et le plateau des Côtes :
21, 59, 79, 397, 414, 418 à 420, 423, 485, 615, 627, 628, 640, 641, 649, 680 à 688, 690 à 692, 695, 696, 699, 700, 702 à 711, 713, 714, 717 à 719, 721 à 723, 725, 728 à 730, 732, 740, 741, 746, 747, 760, 761, 766, 769, 770, 774, 778, 780, 785, 786, 787, 833, 834, 836, 856 ;
- *11, 21, 59, 77, 205, 419, 421, 615, 662, 669, 671, 681, 682, 687 à 692, 694 à 696, 698, 706, 709, 711, 714, 719, 720, 725, 737, 742, 745, 753, 770, 834.*
CHANY (Puy), à l'O.S.O. de Chappes :
806.
CHAPPES, ville de Limagne :
806.
CHARBONNIER(ES), ville sur l'Alagnon, au N.N.O. de Brioude :
37 ; - *41.*
CHARBONNIERS, colline au N.O. du puy de Var :
730 ; - *642, 730, 753.*
CHARMEIL, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
- *242, 243, 244.*
CHASTEAU-NEUF, ville : *Auaricum ?* :
100.
CHASTEL-SUR-MURAT, (près de l'Alagnon, Cantal) :
- *633.*
CHÂTE (PUY) :
(voir Puy-de-Châtel.)
CHATEAU-LANDON, *Vellaunodunum* ? :
- *147.*
CHÂTEAUGAY, ville au nord du massif des Côtes :
623, 626, 732, 739, 740, 807 ; - *23, 626, 804.*
CHÂTEL-DE-NEUVRE, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
- *241.*
CHÂTELET (Montagne du), Haute-Marne :
- *331, 586.*
CHÂTELLIER (Le), oppidum celtique au Petit-Celland dans la Manche :
703.
CHAUSSEE-TIRANCOURT (La), oppidum celtique de la vallée de la Somme :
703.
CHAUX-DE-CROTENAY, *Alesia* dans l'hypothèse BERTHIER :
- *839.*
CHERSONNESE TAURIQUE, la Crimée :
894, 895.

CHEVAL MORT ou CHEVAL, (Vallée du), site entre Var et Chanturgue :
641, 649, 650, 684, 729, 730, 769.
CHIDRAC, au S.S.E. de Champeix :
626.
CHIGNAT, CHINIAT (Puy de), au S.E. du plateau de Gergovie :
248, 250, 255, 268, 272, 275, 276, 280, 807 ;
- *245, 246, 269, 275, 318, 326, 498, 501.*
CIDAMVS, ville côtière du Fezzan (Zouagha) :
444, 445, 890 ; - *488.*
CILICIE, région d'Asie :
876, 890 ; - *441.*
CIMARD (Puy de), à l'O.N.O. de Chanonat :
247 ; - *246.*
CIMBRES, peuple germain :
73 ; - *694.*
CITHERON, montagne entre Béotie et Mégaride :
496, 882 ; - *491, 492.*
CLAROMONTENSIS *(ciuitas, comitatus, ecclesia, pagus, uicaria) :*
118 *(pagus)*, 119 *(comitatus)*, 122 *(uicaria)* ;
- *26, 29, 32, 33, 43 (ecclesia)*, 89.
CLAROMONTIVM, Clermont :
- *34.*
CLARVS MONS, *CLARVSMONS, CLAROMONS, CLARMONS, MONS-CLARVS*, ville de Clermont :
27, 33, 41, 133, 140 ; - *26, 33, 35, 43, 115, 116, 672.*
CLAVDIA *(AQVA)*, aqueduc :
898, 899 ; - *494.*
CLEMENSAT, (Syméoni : CLEMENCE), à l'O. du plateau de Gergovie :
101, 102, 216, 272, 280, 296, 397, 419, 633, 671, 760, 791, 795, 807 ;
- *205, 224, 262, 268, 278.*
CLERMONT, CLAIRMONT, CLEREMONT, CLARMONT, CLERMONT-FERRAND, ville :
9, 11, 16 à 18, 20, 25 à 28, 30 à 36, 38, 42 à 46, 48, 50 à 52, 54, 55, 76, 78, 81, 87, 90, 95, 98, 99, 104, 107, 109, 111, 112, 115, 132, 133, 137, 143, 155 à 158, 162, 163, 165 à 169, 249, 255, 256, 268, 280, 283, 287, 291, 333, 339, 344, 381, 397, 414, 462, 498, 500, 523, 527, 532, 538, 539, 542, 550, 576, 578, 583, 613 à 615, 620, 627, 635, 637, 654, 655, 672, 673, 674, 679, 680 à 682, 710 à 713, 715, 717, 719, 721, 728, 729, 731, 732, 760, 762, 795, 798, 806, 833, 834, 836, 862 ;
- *8, 13, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 68, 83, 84, 87, 89, 90, 97 à 99, 102, 114, 136, 137, 156, 158, 162, 163, 168, 169, etc., passim...*
CLERMONT-EN-BEAUVAISIS ou CLERMONT-DE-L'OISE, ville entre Compiègne et Beauvais :
350 ; - *351.*
CLERMONTOIS, (parfois pour : *habitants de GERGOVIE*) :
31, 57, 333, 842, 864 ; - *13, 28, 52, 88, etc.*
CLUNY, ville :
118 ; - *93, 166.*
COCHER, constellation :
901 ; - *494.*
COLISEE, amphitéâtre de Rome :
- *702.*
COMANE, ville du Pont :
- *212.*
COMINIUM, ville du Samnium :
883 ; - *494.*
COMMAGENE, région de la Syrie :
876 ; - *438.*
COMPIEGNE :
327, 328, 350, 353 ; - *189, 330, 343, 400, 759.*
CONDAMINE (La), lieu-dit au S.E. de Gergoye :
130, 136 ; - *138.*
CONDATE, sur les bords de la Saône :
- *678.*
CONDOLE (pour GONDOLE), à l'est du Cendre :
39, 102, 242, 800 ; - *39.*
CORDOUE, ville d'Espagne :
456, 457, 460 ; - *234, 444, 471.*
CORENT, ville et puy, au S.E. du plateau de Gergovie :
22, 521, 522, 626, 657, 670, 829 ;
- *23, 246, 554, 577, 591, 610, 613, 657, 667, 670, 728, 804, 829, 862.*
CORFINIVM, ville d'Italie :
313, 314 ; - *402.*
CORINTHE, ville de Grèce :
883, 891 ; - *78, 444, 488, 491, 492.*
CORIOSOLITES, peuple d'Armorique :
305.
CORNELIA (CASTRA), colline côtière à l'E. d'Utique :
- *212.*
CORSE, île :
729.
CÔTES DE CLERMONT, plateau ou massif :

11, 21, 22, 25, 54, 55, 57, 58, 59, 79, 138, 167, 204, 208, 209, 214, 215, 218 à 221, 231, 267, 281, 282, 286, 290, 312, 315, 333, 344, 359, 365 à 367, 371, 382, 397, 402, 403, 406, 408, 414, 418, 419, 423, 485, 516, 610, 611, 614, 615, 618, 624, 626, 628 à 630, 632, 633, 635, 637, 639, 641, 642, 645, 649, 654, 660, 661, 663, 666 à 672, 674, 677, 679, 681, 683, 684, 688, 691, 698, 709, 710, 714, 718, 722, 731 à 735, 737, 738, 740, 742, 751, 755, 761, 762, 764, 765, 767, 774, 783 à 788, 806, 827, 830 à 833, 836, 846, 852, 856, 857, 859, 860, 861, 872, 885, 905, 906, 907 ;
- *11, 19, 20, 22, 23, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 205, 234, 321, 327, 392, 419, 424, 501, 524, 556, 573, 610, 613, 615, 616, 620, 621, 625, 630, 631, 637, 638, 644, 646, 647, 649, 654, 657, 658, 662 à 664, 666 à 671, 673, 676, 681 à 684, 688, 689, 691, 509, 711, 715, 717, 721, 730, 735, 737, 742, 745, 746, 752, 755, 762, 789 à 791, 804, 828, 829, 833, 836, 838, 842, 844, 849, 862.*

CÔTES-FLEURIES, (Rue des), site au flanc S.E. du plateau des Côtes :
641, 644, 650, 652.

COURNON, CORNON, à l'E.N.E. du plateau de Gergovie ; (point de passage de l'Allier ?) :
95, 101, 102, 241, 249, 255 à 257, 280, 284,
- *103, 222, 228, 242, 245, 246, 497, 527.*

COUZE (DE) CHAMBON, rivière :
- *658.*

CREST (Le), CRAIST, CRÊT, ***CRESTVM***, bourg au S. de Gergovie :
39, 128, 130, 132 à 137, 214 à 217, 247 à 249, 255 à 257, 263, 272, 274, 276, 280, 281, 284, 318, 403, 423, 425, 499, 500, 713, 740, 796, 800 ;
- *39, 213 à 216, 222, 223, 228, 232, 245, 246, 248, 251, 257, 258, 263, 268, 274, 298, 325, 415, 425, 497, 499, 501, 527, 535, 685, 756, 800, 802.*

CRETEIL, ville sur la Marne :
- *477.*

CREUSIER-LE-VIEUX, ville, (point de passage de l'Allier) :
241 ; - *242, 243, 244.*

CRIMEE, presqu'île dans la Mer Noire :
894, 895.

CRIUMETOPON, *CRIUMENTOPON*, promontoire de Crimée :
894 ; - *441.*

CROUEL, (puy de), au N. de Gergovie, à l'E. de Clermont :
731.

CROUZILHE, autre nom du puy de Jussat :
258 ; - *258.*

CUMES, ville de Campanie :
453, 460, 461.

CUOQ (Rue LOUIS-), site au flanc sud des Côtes :
642, 651.

CVMANA, villa de CATVLVS :
440, 453.

D

DACES, peuple thrace :
430 ; - *678.*

DAN, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.

DANUBE, fleuve :
429, 430 ; - *430.*

DAUPHINE, région :
- *532.*

DECETIA, ville héduenne (Decize) :
172, 302.

DECIZE, ville sur la Loire :
165, 172 à 176, 231, 241.

DELARBRE (Rue), site sur le flanc est de la butte de Clermont :
642, 653.

DELPHES, ville grecque de Phocide :
805.

DESCARTES (Rue), site à Chamalières :
642, 650, 652, 653, 666, 667.

DIEU-Y-SOIT, au sud de Gondole ; (2e passage de l'Allier ?) :
151, 167, 242, 244, 249, 800 ; - *244.*

DIJON, ville :
815.

DIOU, ville sur la Loire (*Nouiodunum* des Héduens) :
174, 231, 787, 827, 836.

DIVIONE, > Dijon :
815.

DNIEPR, fleuve, autrefois le Borysthène :
895.

DÔMES, Monts : la Chaîne des Puys :
614, 728 ; - *205, 206, 648.*

DONNEZAT, ONNEZAT, ONEZAT, ONZAT, au S.S.E. de Gergovie :
134, 135, 145, 221, 511, 768, 796, 807 ;
- *134, 205, 224, 294, 380, 506.*

DORES, Monts, massif au S. des Monts Dômes :
- *648.*
DOUBS, rivière :
205 ; - *52.*
DURTOL, ville au S.O. des Côtes :
25, 138, 728, 729, 734, 746, 833 ; - *833.*
DUSSET, voir Dieu-y-Soit :
151, 242,
DYRRACHIUM, ville côtière d'Epire :
14, 64, 190, 191, 305, 306, 408, 411, 700, 705, 724,
- *12, 234, 427, 503, 713, 764.*
DZARGO, zone du côté du plateau de Gergovie :
823, 826, 829 ; - *150, 809.*
DZARGOYO, «Gergoye» en "patois" :
109, 150, 152, 153, 787, 803, 813, 814, 817, 818, 823, 826, 829 ;
- *109, 150, 802, 817, 828.*
DZARZA, "patois" pour Gerzat :
809.
DZOURNAT, "patois" pour Journat :
- *137.*

E

EBRE, fleuve d'Espagne :
317, 429.
EBURONS, peuple belge :
- *12, 63.*
ECLACHE, abbaye de L' :
127.
EFFIAT, entre Riom et Vichy :
- *730.*
EGYPTE, royaume :
312, 888, 892, 893, 915 ; - *228, 313, 441, 491, 493.*
ELAVER, rivière d'ALLIER :
29, 30, 165, 166 ;
- *29, 33, 99, 172, 186, 243, 244.*
ELEPHANTINE, ville éthiopienne :
- *441.*
ELEUSIS, ville d'Attique :
882 ; - *492.*
ELIBERIS, montagne près de Grenade :
- *798.*
ELVIRA, ELVIRE, près de Grenade :
- 798.
ELYSEE, nom donné à une maison isolée :
805.
ENSEMES, lieu biblique, "la Fontaine du Soleil" :
892.
ENSERUNE, oppidum ibéro-grec :
- *521.*
ENTRAIGUES, localité(s) :
- *826.*
ENTREMONT, oppidum des Salyens :
678 ; - *678.*
EPHESE (Concile d'), (condamnation de NESTORIUS) :
- *433.*
EQUES, peuple du Latium :
- *440.*
ESCULAPE, temple ou quartier d' :
885.
ESPAGNE, pays :
405, 433, 441, 456, 457, 459, 460, 698, 703, 883 ;
- *232, 234, 406, 483, 488, 503, 697.*
ESSONNE, rivière :
- *228, 314, 444.*
ETHIOPIE, pays :
593.
ETOILE (L'), oppidum dans la vallée de la Somme :
703 ; - *703.*
ETOLIE, région de la Grèce :
677.
ETOLIENS, peuple grec :
677, 883, 884.
ETRUSQUES, peuple d'Italie :
- *74.*
EUBEE, île grecque :
882.
EUROTAS, rivière du Péloponnèse :
883.

F

FALLIERES (Rue ARMAND-), site au sud des Côtes :
642, 651, 652, 653.
FERRARIA, promontoire en face des Baléares :
889.
FERTE-HAUTERIVE, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
241 ; - *241.*
FEURS, ville sur la Loire, entre Lyon et Clermont :
552.

FEZZAN, région de la Libye :
444, 890.
FINISTERRE, cap au N.O. de l'Espagne :
890 ; - *488.*
FLAIACVM, >Flayat, Flat, *etc.* (?) :
816.
FLAT, ville < *Flaiacum* ? :
816.
FLAUGEAC, ville < *Flauiacum* :
816.
FLAUJAC, ville < *Flauiacum* :
816.
FLAVIAC, ville < *Flauiacum* :
816.
FLAVIACVM, > Flaugeac, Flaviac, *etc.* :
816.
FLAYAT, ville < *Flaiacum* ? :
816.
FLEAT, ville < *Flaiacum* ? :
816.
FLEE, ville < *Flaiacum* ? :
816.
FLY, ville < *Flaiacum* ? :
816.
FOLLEVILLE, (camp romain du Blanc-Mont) :
- *702, 724.*
FONTANGE, lieu du côté de *Gergoia* :
140, 141 ; - *146.*
FONTBELOUX, quartier au bas de la vallée du Cheval :
641, 642, 653.
FONTVIEILLE, terroir d'Aulnat-Sud :
576 ; - *576.*
FOREST (BAS), région :
159 ; - *37.*
FORET DU LIBAN, palais de Salomon :
909.
FORET NOIRE, en face des Vosges, r. d. du Rhin :
897.
FORTUNEES (ILES), les Canaries ? :
890 ; - *488.*
FOURNIERES (Chemin des), site au S. des Côtes :
642, 651, 652, 653.
FOURVIERE, colline de Lyon :
- *678.*
FRANCE, ***FRANCIA*** :
141 ; - *27.*
FRANCHE-COMTE, région :
100, 842.
FRANÇOIS, FRANÇAIS :
- *28, 35.*
FRANCS, peuple germanique :
27, 118, 442, 694, 842.
FRANCVS, FRANCI (FRANCS OU FRANÇAIS) :
- *27, 29, 32.*
FYE, ville < *Flaiacum* ? :
816.

G

GABALES, peuple client des Arvernes :
- *314, 343.*
GABAON, ville biblique au N.O. de Jérusalem :
887, 918 ; - *491, 493.*
GAD, personnage biblique, et tribu d'Israël :
892, 917, 918.
GALAAD, région biblique de Transjordanie :
892.
GALLI (= GAULOIS *ou* FRANÇAIS) :
65, 778, 782,
- *8, 27, 74.*
GALLIA, GALLIAE, la *ou* les Gaules :
12, 35, 36, 66, 599 ;
- *25, 27, 29, 32, 33, 35, 36, 43, 63, 74, 101, etc.*
GANDAILLAT, site au S. d'Aulnat :
597 ; - *609, 670.*
GANNAT, ville dans la Limagne :
731 ; - *83, 349, 380, 730.*
GARAMANTE, désert de la Phanzanie :
444.
GARD, département :
662, 816 ; - *662.*
GARENNES, nom de lieux-dits :
806.
GARIZIM, mont biblique au S.O. de Sichem :
917 ; - *493.*
GASCOGNE, région :
815.
GAULE, GAULES, :
11, 12, 14 à 16, 20, 27, 31, 37, 38, 41, 42, 53, 54, 57, 63, 66, 68, 71 à 73, 76, 89, 101, 108, 143, 159, 169, 298, 304, 327, 328, 337, 396, 433, 475, 502, 504, 521, 523, 561, 563, 565, 578, 588, 589, 592, 594, 597, 598, 600, 602, 604, 629, 675, 698, 731, 779, 804, 808, 817, 845, 863, 864, 868, 889 ;
- *8, 9, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 25, 26, 27, 28, 29,*

31, 34, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 61, 62, 63, 65, 68, 69, 74, 76,83, 84, 166, 170, 304, 327, 329, 502, 504, 507, 524, 528, 547, 552, 566, 579, 584, 594, 595, 600, 602, 605, 606, 607, 614, 634, 663, 672, 677, 678, 692, 694, 695, 863, 864, 873.
GAULOIS, nom latin des Celtes :
17, 20, 22, 27, 43, 45, 63, 68, 76, 79, 83, 90, 162, 164, 168, 169, 171, 180, 181, 183, 184, 188, 193, 199, 201, 211, 215 à 217, 220, 224, 236, 238, 244, 247, 251, 262, 266, 271, 283, 284, 287, 294, 295, 301, 302, 306 à 308, 310, 311, 315, 316, 347, 376, 385, 400, 404, 440, 442, 473 à 478, 483, 498, 500, 504, 506, 507, 510, 515, 517, 519, 521, 525, 530, 537, 543, 544, 546, 547, 555, 556, 563, 577, 579, 592 à 594, 601, 607 à 609, 615, 619, 646 à 650, 653, 665, 671, 672, 676, 680, 683, 685, 687, 689, 690, 694, 713, 717, 718, 732, 734 à 736, 739 à 742, 744, 745, 748, 753 à 755, 757, 760, 764, 765, 774, 777, 779, 780 à 786, 790, 794, 798, 829, 847, 856, 858, 859, 862 ;
- 8, 10, 19, 25, 26, 27, 28, 35, 43, 44, 46, 65, 83, 84, 148...
GEBENNE, (Mont ; = les Cévennes) :
- 801.
GEMEAUX, constellation :
901 ; *- 494.*
GENABE, pour *Genabum* :
- 25.
GENABIE, faubourg de Gien :
- 148.
GENABVM, ville, *(voir **CENABVM**) :*
32, 100, 164, 809 ;
- 147, 158, 163, 839, 840.
GENAVA = GENVA, Genève :
- 610.
GENVSVS, fleuve de l'Illyricum :
- 191.
GEORGETTE, lieu-dit au N.E. de Gergoye :
135 ; *- 134, 135, 138.*
GEORGOYE :
129, 822 ; *- 127.*
GERBOIA *:*
- 809.
GERGAU :
30, 809 ;
- 29 (Gergan, coquille), 30 (Gergan), 163, 809 (Gergan, Gergau), 823
GERGAUYE :
- 109, 817, 828.
GERGEAU, Jargeau sur la Loire :
100, 165, 809 ;
- 91, 101, 163
GERGEOIA *:*
33, 822.
GERGIA *:*
828, 829 ; *- 115, 809, 828, 838.*
GERGOBEVM, GERGOVEVM *oppidum :*
30 ; *- 91.*
GERGOBIA *:*
26, 30, 39, 45, 47, 76, 94, 95, 106, 114, 126, 129, 130, 131, 134, 140, 141, 147, 149, 152, 156, 162, 546, 800, 802, 803, 809, 810, 812, 813, 816, 818, 821, 823, 826, 835, 850 ;
- 26, 29, 33, 35, 36, 46, 51, 98, 101, 105, 114, 129, 130, 132, 147, 148, 156, 157, 161, 162, 535, 542, 672, 801, 802, 808, 810, 822.
GERGOBIE :
104, 105, 144, 149 ;
GERGOBINA, oppidum des Boïens :
14, 157, 160 ;
- 46, 157, 160, 527.
GERGOBYA *:*
129, 130, 131.
GERGOI :
25.
GERGOIA *:*
30, 47, 50, 76, 93, 96, 109, 112, 113, 116, 118 à 120, 122 à 125, 127, 129, 135, 138, 139, 145, 147, 149, 152, 787, 791, 802, 809, 810, 813, 815 à 823, 826, 830, 832, 835, 848, 849, 850 ;
- 109, 114, 116, 127, 129, 137, 138, 145, 543, 801, 802, 822, 823, 849.
GERGOIE, GERGOÏE :
24, 33, 36, 37, 41, 45, 46, 104 à 107, 128, 135, 159, 546, 799, 802, 815 ;
- 27, 31, 33, 35, 37, 43, 45, 46, 89, 91, 106, 150, 158, 270, 798, 841.
GERGOIN :
- 93.
GERGOJE :
- 46, 672.
GERGONIA, GERGONIE *(sic)* :
27 ; *- 29, 30, 71, 809.*
GERGOOUIA, Γεργοουία *:*
36 ; *- 36, 69, 75.*
GERGOUIA *(Gergouia) :*
12, 26, 27, 29, 30 (= Gergueau, Jargeau !) à 33, 35, 36, 64 à 67, 88, 96, 109, 129, 146, 147, 149 à

153, 156, 157, 159, 166, 203, 527, 778, 797, 800, 803 à 805, 810, 811, 818, 836, 849, 850 ;
- 89, 91, 99, 101, 114, 129, 130, 146 à 148, 152, 156, 163, 169, 172, 174, 190, 203, 232, 234, 542, 599, 741, 778, 809, 822.
GERGOUIE (Gergouie) :
18, 31, 35, 88, 91, 104, 105, 106, 107, 529, 803 ;
- 527, 798.
GERGOVIA :
9, 11, 13, 14, 16, 17, 24, 25, 27 (pour l'ancien nom de Clermont), 28, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 82, 85, 86, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 112, 113, 114, 126, 132, 135, 137, 143, 145, 150, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 164, 165, 169, 205, 207, 215, 217, 224, 248, 250, 251, 256, 257, 264, 269, 272, 275, 281, 282, 286 à 290, 302, 303, 340, 341, 415 à 417, 425, 521, 528, 529, 532, 533, 535, 539 à 543, 545, 546, 549, 555, 557 à 559, 563, 565, 578, 589, 590, 595, 598, 601, 614, 617, 619, 623, 629, 634, 635, 672 à 674, 731, 768, 787, 790 à 792, 795, 800, 802, 803, 808, 809, 811, 813, 816, 817, 820, 822, 823, 828, 829, 836, 837, 840, 841, 848 ;
- 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 26, 27 (ancien nom de Clermont), 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 61, 66, 68, 69, 71, 74, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 92 à 94, 102, 110, 114, 115, 117, 129, 135, 136, 138, 154...
* ***GERGOVIACVM*** :
90.
GERGOVIAT :
89, 90, 129, 130, 132, 147 ;
- 47, 89, 90, 93, 138, 154, 213, 524, 822, 829.
GERGOVIE :
7 à 12, 14 à 18, 20 à 25, 27 à 33, 35 à 37, 40, 41, 43, 45 à 55, 57 à 61, 63 à 79, 81 à 88, 90 à 92, 94 à 96, 98, 99, 104 à 108, 110, 112, 124, 126, 128 à 132, 134 à 136, 138 à 140, 142, 144, 145, 147, 154 à 158, 162, 163, 165 à 172, 174 à 177, 179, 188 à 192, 194 à 196, 198, 203, 204, 211, 213, 215, 219, 223, 224, 227, 229 à 232, 235, 241, 242, 244, 245, 248, 249, 254, 266, 269, 283, 290, 296, 298, 299, 306, 308 à 310, 314, 317, 319, 321, 323, 324, 326 à 328, 330, 333 à 335, 337, 338, 340 à 343, 350, 353, 368, 375, 376, 379, 382, 386, 388, 391, 397, 399, 403, 405, 406, 408, 410 à 412, 414, 416 à 420, 423, 426, 429, 437, 438, 440, 447, 473 à 475, 478, 479, 481, 482, 484 à 487, 489, 494 à 497, 499, 500, 503, 504, 508, 510, 511, 519 à 523, 525, 527, 528, 533 à 537, 540, 541, 544, 546, 548, 549, 553 à 555, 560, 561, 564, 565, 567, 568, 570 à 572, 574 à 587, 589 à 599, 602, 604, 605, 607 à 611, 613 à 616, 618, 628, 632, 635, 637, 644, 646, 648, 666, 670 à 674, 676, 677, 679, 681, 682, 685, 688, 691, 694, 699, 700, 704, 708, 710, 713, 714, 720 à 723, 726, 728, 730 à 735, 737 à 742, 746, 748, 749, 750, 754 à 756, 761, 762, 764, 765, 768, 774, 780, 782, 784 à 796, 798 à 804, 807 à 813, 821, 826 à 828, 830, 832, 836 à 843, 845, 846, 849, 851, 852, 854 à 864, 867 à 869, 871, 900, 901, 917, 920, 922 ;
- 8 à 13, 17, 19 à 23, 25, 26, 30, 31, 34, 35, 37, 39, 43 à 46, 51 à 59, 60, 62, 63, 65, 67, 68, 71, 73, 77, 84, 85, 87, 88 à 90, 92, 94, 98, 99, 105, 106, 115, 117, 132, 144, 147, 154, etc., passim...
GERGOVIEE :
- 535.
GERGOVIEN, GERGOVIENS :
- 13, 31, 88.
GERGOVIN (Mont) :
90 ; *- 799.*
GERGOVIVS MONS :
91 ; *- 672.*
GERGOY :
18, 34, 796 ; *- 9, 51.*
GERGOYA :
126, 127, 133, 822 ; *- 809, 828.*
* **GERGOYAT** :
90.
GERGOYE :
16, 24, 30, 32 à 35, 41, 42, 46, 48, 49, 50, 52, 76, 82, 85, 86, 91, 95 à 97, 99, 101, 103 à 108, 109, 112 à 114, 122, 124 à 126, 128 à 130, 132 à 134, 136 à 138, 145, 147, 149, 150, 152 à 154, 167 à 169, 215, 319, 334, 519, 589, 598, 610, 787, 793 à 795, 797 à 807, 809 à 813, 815 à 818, 820 à 823, 826, 830, 836, 846, 855, 856, 860 ;
- 34, 43, 52, 95, 98, 99, 106, 109, 126 à 128, 137, 139, 147, 148, 150, 210, 222, 249, 262, 530.
GERGUEAU :
30 ; *- 101.*
GERGUEYA :
153, 814, 815 ; *- 127.*
GERGUEYE :
126, 128, 814, 815, 822.
GERGUIYA :
127, 129, 822 ; *- 127.*

GERGUOI :
127, 129, 817, 822 ; - *127, 129.*
GERGUOIE :
104, 149.
GERGUOYE :
126, 128, 129, 817, 822 ; - *127, 129.*
GERGUYA :
127, 129, 133, 814, 817, 822, 823 ; - *127, 809, 828.*
GERMAINS, peuples cis- et surtout trans-rhénans :
863 ; - *12, 232, 502, 571, 742.*
GERMANI :
12, 66.
GERMANIA :
71 ; - *12, 33.*
GERMANIE :
313, 898 ; - *71.*
GERZAT, GERSAT :
787, 806, 807, 827 à 829, 833, 836 ; - *671, 712, 828, 838.*
GERZIACVM, Gerzat :
829 ; - *829.*
GHADAMES, ou RHADAMES, oasis à l'O. de la Libye :
444, 445, 890.
GHARGOBIA :
129, 130, 131, 818, 822.
GHARGOBYA :
129, 130, 131, 818, 822.
GHERGIAYA :
129, 822 ; - *127.*
GHERGUEYA :
127, 129, 139, 822.
GHORGIAYA :
129, 822 ; - *127.*
GIEN, GYEN, ville sur la Loire :
100 ; - *147, 163.*
GIORGIA :
- *115.*
GIRGIA :
76, 115, 124, 125, 138, 153, 818, 819 à 823, 848 ; - *48, 114, 115, 153, 809, 819.*
GIRGOGETA :
122, 124, 135, 818, 820 ; - *135.*
GIRGOGIA :
122, 124, 125, 153, 818, 820.
GIRGOÏ :
- *807.*
GIRGOIA :
76, 93, 96, 115 à 121, 123 à 125, 135, 136, 138, 153, 814, 818 à 823, 848 ; - *48, 114 à 118, 123, 135, 137, 153, 809, 819, 828.*
GIRGOÏE :
- 828.
GIRGOIETA :
118, 124, 135, 818, 820 ; - *135, 137, 138.*
GIRGOVIA :
- *119.*
GIRGOYEIRA *(?)* :
- *116.*
GIRGUIA :
124, 125, 153, 819 à 823, 848 ; - *115, 153, 819.*
GIROUX (puy), à l'O.S.O. du plateau de Gergovie :
274 ; - *205, 266, 278, 279, 728.*
GLOZEL, site préhistorique ou pseudo-préhistorique de l'Allier :
632 ; - *632, 866.*
GONDOLE, au confluent Auzon-Allier, à l'E. du plateau de Gergovie ; (point de passage de l'Allier ?) :
39, 53, 101, 102, 167, 241, 242, 244, 249, 255 à 257, 272, 275, 276, 280, 281, 326, 379, 403, 416, 800 ; - *39, 102, 103, 242, 244 à 246, 252, 254, 269, 275, 286, 318, 324, 325, 341, 379, 398, 800, 857.*
GORDONA, nom ancien de Sancerre :
161.
GORGIA :
- *116.*
GORGOIA :
- *809, 828.*
GORGOBINA, oppidum des Boïens :
157, 159 à 162 ; - *157, 162, 840.*
GORGOIE :
41.
GORGOREIRA *(?)* :
116.
GORGOVIA :
- 130, 156.
GORTONA, GORTO, oppidum des Boïens ; et ancien nom de Sancerre :
64, 157, 159, 161, 162, 812 ; - *157, 161, 162, 840.*
GORTONVM, nom ancien de Sancerre :
161.
GOTHS, peuples germaniques :
886 ; - *148, 669.*

GOULES (col des), à l'O.S.O. du plateau de Gergovie :
205, 207, 208, 263, 264, 266 à 269, 272 à 277, 280, 282, 284, 303, 318, 728, 734 ;
- *187, 205, 207, 239, 258, 260, 266 à 269, 271, 275, 279, 289, 318, 404, 745.*

GOYON, ville :
152, 816.

GRAN ATALAYA, colline en Espagne, près de Numance :
698.

GRANGE DE GERGOVIE, domaine des Prémontrés de Saint-André :
95, 113, 130, 789 ; - *89, 99.*

GRATTEPANCHE, GRATTEPANSE, ville, *(Bratuspantium ?)* :
11, 100.

GRAUFESENQUE, site près de Millau, ateliers de poterie sigillée :
- *524, 559.*

GRAVENOIRE, plateau :
623.

GRECE, nom latin de la Hellade :
436, 724, 891, 920 ; - *166, 232, 234, 678.*

GRECS :
- 28, 44.

GRENADE, ville d'Espagne :
- *798.*

GUADALQUIVIR, fleuve d'Espagne :
456, 460.

GUELLES, (ruisseau des), entre Var et Chanturgue :
627, 641, 643, 644, 649, 686, 729, 746.

GUERCHE (La), ville, oppidum des Boïens ? :
160, 161.

GUERET, ville :
- *577.*

GVERGOVIA :
- *828.*

GVERGVIA :
- *828.*

H

HALLSTATT, bourg autrichien, station éponyme du Ier Age du Fer :
565, 588, 590, 644, 647, 667 ;
- *524...*

HEBAL, mont biblique au N.O. de Sichem :
917 ; - *493.*

HEBRON, ville biblique au S. de Jérusalem :
887, 915.

HEDUENS, EDUENS, ***HAEDUI***, peuple gaulois :
64, 70, 73, 74, 158 à 160, 167, 172, 173, 175, 176, 178, 179, 181, 184, 188 à 190, 210, 234, 243, 288, 289, 295, 299, 300 à 304, 306 à 308, 310, 311, 313, 317, 502, 507, 718, 730, 739, 747, 769, 770, 777, 782 à 785, 849, 852, 856, 858, 859 ;
- *37, 39, 148, 156, 158, 173, 175, 185, 187, 234, 244, 251, 267, 297, 299, 300 à 304, 306, 307, 310, 312, 314, 712, 742, 754, 756, 769, 770, 830, 831, 858, 859.*

HELLADE, nom grec de la Grèce :
891.

HELVETES, peuple gaulois :
328, 406, 429, 502, 744, 778 ;
- *25, 156, 170, 313, 502, 607.*

HELVIENS, petit peuple gaulois :
- *314.*

HERACLEE, ville grecque de Thessalie :
600, 677, 885 ; - *189, 491, 492.*

HERCULANEUS RIVVS, petit affluent de l'Anio :
898, 899 ; - *494.*

HERIANICVS (fundus), domaine des *Histonienses* :
911, 912.

HESPERIE, nom de l'Italie pour les Grecs - et de l'Espagne pour les Latins :
895.

HYRCANIEN, le Golfe Caspien :
895.

I

IBIZA, l'une des îles Baléares :
889.

IERGOIA :
124, 125, 153, 819 à 821, 848 ;
- *115, 819.*

IERGUOYA :
127, 129, 822 ; - *127, 132.*

IERZIACVM, Gerzat :
- *829.*

ILERDA, ville d'Espagne :
429, 779 ; - *189, 234, 483.*

ILLYRIE, région balkanique bordant l'Adriatique :
886.

INDICIACVM, Saint-Flour :
- *166.*
ISAURIE, petit pays d'Asie :
890 ; - *491.*
ISERE, rivière :
430 ; - *242.*
ISRAËL, nom biblique d'homme (JACOB), de peuple et de royaume :
886, 887, 892, 893 ; - *493.*
ISSACHAR, personnage biblique, et tribu d'Israël ;
17.
ISSOIRE, ville :
24, 137, 344, 381, 732 ;
- *37, 102, 216, 219, 246, 288, 390, 502.*
ISSOLU (puy d'), sans doute *Vxellodunum ?* :
100, 149, 510 ; - *84, 521.*
ITALIE, pays :
73, 74, 317, 445, 476, 504, 911 ; - *25.*
IVRY, ville :
800.

J

JANICULE, *iugum* de collines, r. d. du Tibre :
- *212.*
JARGEAU, ville sur la Loire :
24, 29, 30, 50, 163, 165 ; - *91.*
JARGUOYA :
126, 127, 138, 818, 822.
JECMAAN, ville biblique à l'O. du Jourdain *(YOQNEAM, YOQMEAM)* :
892, 915.
JERGOYE :
126, 129, 822.
JERGUEHA :
126, 127, 138, 822.
JERJOYE :
820 ; - *109.*
JAUDE, quartier de Clermont :
- *619.*
JERUSALEM, ville royale biblique :
699, 896, 910, 918 ; - *489.*
JŒUVRE, oppidum à *murus gallicus* à St-Maurice-sur-Loire :
634.
JONCS (MER DES), appellation biblique :
886.
JOSEPH, personnage biblique, et tribu d'Israël :
891 ; 917.
JOURDAIN, fleuve :
891, 917.
JOURNAT, JOURNIAT, JOURNIAC, lieu-dit au S.-E. de Gergoye :
123, 134, 136 ; - *134, 136, 137, 138.*
JUDA, personnage biblique, et tribu d'Israël :
877, 887, 891, 917.
JULIA (collines ; rivière ; tour) :
263, 264, 272 à 274, 276, 280, 288, 318, 514 ;
- *205, 263, 264, 311, 548, 800.*
JULIAT, JULHAT (collines ; rivière ; château) :
134, 247, 257 ; - *205, 223, 246, 278.*
JURA, montagne :
328 ; - *198, 313, 406.*
JUSSAT, JUSSAC, JUSSA, JUSSIAC, (puy de - *ou* massif de), au S.O. du plateau de Gergovie :
107, 140, 141, 127, 144, 205, 211, 212, 216, 217, 247, 255, 256, 258, 260, 261, 264, 266, 272, 273, 280, 287, 404, 498, 506, 511, 516, 735, 796 ;
- *103, 134, 146, 205, 212, 213, 216, 217, 239, 245, 246, 252, 257, 258, 266, 269, 273, 278, 300, 311, 415, 505, 507, 535, 573, 615.*
JUVINCOURT, commune du camp de Mauchamp :
- *706.*

K

KABYLIE, région d'Algérie :
- *547.*
KICH (voir QUICHE et TICHE), colline au N.E. du plateau de Gergovie :
218, 255,

L

LA PLAINE, quartier au N. de Montferrand :
- *234.*
LA POINTE, lieu-dit au Mont-Auxois :
- *420.*
LA QUEURRE, village près de Gergeau ou Jargeau :
165.
LA REINE, terroir sur la plaine des Côtes de Clermont :
- *668.*
LA TENE, lieu-dit en Suisse, station éponyme du IIe Age du Fer :
522, 554, 555, 561, 564 à 567, 569, 572, 576, 581 à 584, 591, 592, 595, 609, 612, 642, 644 à 655,

658, 661, 665, 668, 670, 671, 689, 690, 728, 731, 846 ;
- *524...*
LACEDEMONE, ville du Péloponnèse :
883 ; - *492, 494.*
LANGEAC, ville de la Haute-Loire :
- *37.*
LAON, ville de l'Aisne :
706 ; - *87.*
LASCON, nom médiéval de la montagne de Vix :
787, 832, 836.
LASSOIS, nom de la montagne de Vix :
- *663.*
LATINS, peuples du Latium :
61, 70, 101, 129, 427, 709, 816, 817, 871, 922 ;
- *74.*
LATIVM, région de l'Italie centrale :
- *395.*
LAUTERACH (fibule) :
582.
LAUXOIS, pour L'Auxois :
104.
LE CENDRE, ville à l'E. du plateau de Gergovie :
807 ; - *103, 219, 250.*
LE PONT, pays d'Asie :
894, 895 ; - *212.*
LECHEE, port de Corinthe :
- *444.*
LEMAN, lac :
328, 406 ; - *313, 406.*
LEMPDES, villes :
- *37, 833.*
LEÓN, ville d'Espagne :
715 ; - *714, 715.*
LEQUIERE DE FAVAS, dans le Gard :
- *626.*
LEVI, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.
LEXOVII, peuple gaulois :
305.
LEZOUX, ville entre Dore et Allier, ateliers de céramique sigillée :
650 ; - *383, 524, 569, 622, 642, 668.*
LIBYE, pays d'Afrique :
895.
LIERCOURT-ERONDELLE, oppidum :
703 ; - *707.*
LIGER, la Loire :
- *164.*
LIMAGNE, LIMAIGNE, région :
82, 91, 97, 101, 102, 105, 107, 521, 592, 596, 614, 641, 650, 654, 673, 674, 683, 696, 712, 713, 716 à 718, 728, 729, 731, 732, 734, 746, 802, 828 ;
- *28, 30, 35, 149, 205, 208, 242, 288, 327, 585, 595, 610, 614, 649, 657, 672, 673, 728, 743, 745.*
LIMANIA, la Limagne :
102, 107 ;
- *101, 105, 106.*
LIMIGANTES, peuple sarmate :
885.
LINGONS, *LINGONES*, peuple gaulois :
73, 163.
LIOZON, petit oppidum :
666 ; - *657.*
LIQUIERE DE CALVISSON, Gard :
662, 663 ; - *626, 662, 663.*
LOIRE, rivière :
24, 30, 50, 64, 74, 75, 161, 163 à 165, 172, 174, 175, 244, 313, 739, 809, 512, 816 ;
- *36, 52, 173, 174, 176, 185, 244, 245, 603, 656, 678, 699.*
LORNAT, Lournat :
- *134, 137.*
LOT, rivière :
100 ; - *84.*
LOURNAT, lieu-dit au S.S.E. de Gergoye :
- *137, 677.*
LOUVRE, (Musée du) :
- *524, 633, 634, 865.*
LUTECE, ville des Parisii :
64, 304, 416, 440, 475, 477, 800, 851, 899 ;
- *25, 172, 198, 314, 444, 477, 486, 490, 491, 492, 494, 526, 606, 733, 839, 851.*
LUXEUIL, ville de Franche-Comté où l'on a pu situer Alésia :
100 ; - *101.*
LUZECH, ville sur le Lot ; *Vxellodunum* ? :
100.
LUZETS, voir Luzech :
149.
LVGDVNVM, Lyon :
- *678.*
LVTECIA, LVTETIA, *LVCOTICIA, LVTICIA, LOCOTITIA, LOTICIA...* :
99, 475, 851 ;
- *30, 90, 477, 486, 610, 831, 851.*
LYON, ville :
35, 55, 97, 159, 678 ; - *580, 678.*

M

MACON (Ravin de), entre le plateau de Gergovie & la Roche Blanche et le massif de Risolles & Jussat :
- *205, 246.*
MAGETOBRIGA, *(ADMAGETOBRIGA)*, position incertaine en Alsace :
- *840.*
MAJORQUE, la plus grande île des Baléares :
890.
MAKPELA, grotte, tombeau d'ABRAHAM & de SARAH :
915.
MALIAQUE (GOLFE), entre Locride et Thessalie, en face de l'Eubée :
440, 885 ; - *491, 492.*
MAMBRE, MAMRE, site biblique :
445, 915, 918 ;
- *489, 493.*
MANDOULEIX, lieu-dit à l'E. de Gergoye :
134, 137.
MANDOULLIER, du côté de Gergoye, (= Mandouleix ?) :
- *134.*
MANDUBIENS, petit peuple gaulois :
67, 75.
MANLIANVM ou MANILIANVM, villa du frère de CICERON :
447.
MARATHON, village de l'Attique :
458 à 460, 468, 888 ; - *470, 492.*
MARCOMANI, peuple germain :
897.
MARDOGNA, Merdogne dans l'italien de SYMEONI :
30, 794, 820.
MARDOGNE, village :
30, 39, 40, 83, 95, 787, 791 à 795, 800, 801, 812, 820 ;
- *153, 802.*
MARDONIA, MARDONHIA, Mardogne :
41, 86, 130, 792, 794, 812 ;
- *92, 126, 134, 794.*
MARDOU(X), MARDO, (Puy), (et site), à l'E. du plateau de Gergovie :
86, 93, 134, 137, 205, 303, 417, 768, 793 ;
- *92, 153, 218, 288, 677.*
MARENGO, ville italienne :
- *191.*
MARIGNAC, ville :
102.
MARINGUES, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
241, 244 ; - *231, 242, 244.*
MARLEMONT, ville des Ardennes :
807 ; - *807.*
MARMAND, MARMANT, (Puy de), au S.E. de Gergovie :
136, 250, 301, 511, 807 ;
- *136, 186, 380, 390, 768.*
MARNE, rivière :
332, 347, 362, 373 ; - *477.*
MAROC, pays :
593.
MARSAT, ville au S.O. de Riom :
806.
MARSEILLE, ville :
104 ; - *25, 312, 503.*
MARTRES D'ARTIERES, au N. de Pont-du-Château ; (2e passage de l'Allier ?) :
- *243, 244.*
MARTRES (DE VEYRE), au N. de Corent :
- *219.*
MASSADA, MASADA, forteresse juive :
698, 724 ; - *697.*
MATIGNON, nom donné à une maison en face de l'*Elysée* :
806 ; - *806.*
MAUCHAMP(S), camp présumé de CESAR sur l'Aisne :
328, 329, 407, 507, 510, 518, 694, 705 à 707 ;
- *328, 329, 407, 509, 510, 694, 706, 707.*
MAUPAS, lieu-dit et col entre Chanturgue et le plateau des Côtes :
730 ; - *721.*
MAURES, peuple musulman :
715.
MEDABA, ville biblique de Transjordanie :
887.
MEGARE, ville grecque sur l'isthme de Corinthe :
891 ; - *78, 488, 604.*
MEGARIDE, région de Mégare :
891.
MELUN, ville :
475 ; - *314.*
MENAT (ANTOINE-), nom de rue :
- *87.*
MENETROL, ville :

806.
MERDOGNE, MERDOIGNE, MARDOGNE, MARDOGNA :
20, 25, 53, 76, 82 à 89, 91, 92 à 94, 107, 112, 126, 131, 132, 134, 136, 145, 156, 194, 195, 227, 229, 231, 241, 247, 282, 284, 288, 306, 309, 310, 317, 319, 321, 340, 391, 405, 412, 417, 419, 420, 423, 424, 485, 497, 499, 506, 511, 521, 523, 529, 550, 615, 628, 635, 637, 671, 672, 674, 677, 691, 714, 722, 723, 728, 731 à 735, 737, 738, 739, 740, 746, 748 à 750, 754 à 756, 764, 765, 768, 774, 780, 784, 785, 787 à 797, 799, 801 à 804, 806, 810, 812, 829, 832, 836, 846, 861 ;
- 10, 20, 23, 47, 51, 60, 84, 85, 86, 87, 89, 92, 93, 94, 126, 134, 144, 153, 205, 219, 223, 349, 417, 423, 483, 500, 518, 529, 534, 573, 609, 610, 613, 617, 618, 624, 628, 634, 637, 638, 657, 662, 664, 666, 670, 671, 673, 683, 721, 725, 735, 737, 742, 745, 750, 752, 755, 757, 762, 767, 768, 781, 789, 790, 791, 794, 797, 811, 828, 841, 844 à 846, 849, 862.
MERDONIA :
86, 92, 792, 794, 820 ; *- 87.*
MERDON, lieu-dit du côté de Gergoye :
- 134.
MER NOIRE :
894, 895, 896 ; *- 493.*
MER ROUGE :
896 ; *- 441, 491, 493.*
MEROE, ville éthiopienne :
- 441.
MESOPOTAMIE, région entre l'Euphrate et le Tigre :
- 881.
MEUDON, ville :
- 90.
MEZILLES, MESILES (Les), (point de passage de l'Allier ?) :
241, 244 ; *- 241, 245.*
MIDI DE PRAT, colline au S. de Prat :
- 204.
MIETTE, rivière :
407, 507 ; *- 228, 407, 408, 706.*
MODENE, ville italienne en Emilie :
433.
MONETAY, (point de passage de l'Allier ?) :
- 241.
MONTAIGUT-LE-BLANC, ville :
626 ; *- 658.*
MONTAUDOU(X), (puy de), au S.O. de Clermont :
291 ; *- 615, 750.*
MONT-CATELET, camp romain de Vendeuil-Caply :
- 703.
MONTCELET, MONT-CELET, MONT-CELEZ, "Mont de César" à Vichel :
24, 159, 167 ; *- 37, 159, 625.*
MONT CESAR ou de CESAR :
- 167, 329, 353.
MONTCHANY, au S.O. du plateau des Côtes :
729, 806.
MONT-DORE :
- 10, 44.
MONTFERRAND, MONTFERRANT, au N.E. de Clermont :
21, 112, 130, 132, 134, 135, 137, 145, 418, 419, 423, 485, 641, 680, 682, 688, 699, 711 à 718, 721 à 723, 729, 732, 740, 741, 746, 785, 806 ;
- 23, 47, 128, 137, 206, 234, 424, 682, 713 à 717, 725, 730, 742, 770, 792, 836.
MONTJUZET, MONJUZET, juste au N.O. de Clermont :
116, 642, 729, 760 ; *- 615.*
MONTLAURES, oppidum au-dessus de Narbonne :
678 ; *- 679, 831, 847.*
MONTMORT, victoire de CESAR sur les Helvètes :
- 156.
MONTON, MONTHON, (puy de), au S.E. du plateau de Gergovie :
214, 216, 217, 247, 248, 255, 256, 280, 807 ;
- 213, 214, 216, 245, 246, 497, 498, 499.
MONTROGNON,, MONROGNON, MONTRONGNON, MONTROIGNON, à l'O.N.O. de Gergovie :
39, 107, 140 144, 168, 211, 214 à 217, 252, 255 à 257, 263, 271 à 274, 276, 280, 291, 318, 416, 796, 800 ;
- 39, 102, 146, 205, 213 à 216, 239, 248, 252, 254, 257, 258, 262, 263, 273, 274, 278, 279, 287, 326, 497, 498, 505, 535, 542 750, 800.
MONT SAINT-MARC, camp des Bellovaques ? :
- 759.
MONT SAINT MICHEL :
- 198.
MONT-SAINT-PIERRE, camp de CESAR ? :
327 ; *- 329, 330.*

MONTLUÇON, ville : *Gergobina ?* :
160.
MORAVIE, région d'Europe centrale :
- *582.*
MORGE, rivière :
731.
MOUCHETTE, (Puy de la), colline au flanc est du plateau des Côtes, au droit de Chanturgue :
729, 730, 778, 780.
MOULINS, ville ; (point de passage de l'Allier ?) :
158, 160, 174, 241, 244 ;
- *31, 52, 158, 160, 161, 241, 245.*
MOUSEION, ***MVSAEVM***, colline des MUSES ou de MUSEE à Athènes :
495, 920, 921 ; - *490.*
MOZAC, MOZAT, (autres graphies avec -AU- et avec -S-), ville à l'O. de Riom :
89.
MUNICH, ville d'Allemagne :
432 ; - *479.*
MVNDA, ville d'Espagne :
- *12, 442, 782.*
MYARD, montagne au confluent de l'Armançon et de la Brenne :
- *667.*
MYCENES, ville grecque du Péloponnèse :
629.

N

NAMUR, ville belge, *Aduatuca ?* :
11 ; - *839.*
NARBONNE, ville :
678 ; - *679, 831, 847.*
NAUHEIM (fibule de) :
582, 646, 670.
- *582, 646, 670.*
NEIRON, montagne :
- *151.*
NEMETES, peuple germain :
429.
NEMÔSSOS, *(Νεμωσσός)*, *NEMOSSVS*, *NEMETVM*, capitale arverne :
36, 38, 41, 43, 46, 48, 62, 74, 75, 595, 639, 673 à 677, 679, 830, 831 ;
- *26, 36, 46, 173, 608, 672, 675, 678.*
NEPHTALI, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.
NERI, ville : *Gergobina ?* :
160.
NERVIENS, peuple belge :
312, 405, 705 ;
- *30, 63, 170, 228, 232, 406, 754.*
NEVERS, ville ; = *Neuirnum*, ≠ *Noviodunum* :
164, 172 à 174, 231, 251, 827 ; - *173, 174, 241.*
NEVIRNVM, Nevers :
827 ; - *164, 173.*
NEYRAT, NEYRA, au pied du puy de Var :
627, 650, 770 ; - *627.*
NICOPOLIS, ville de la Petite-Arménie :
313, 392, 409, 726 ; - *212.*
NIL, fleuve :
428, 892, 893 ;
- *228, 411, 428.*
NÎMES, ville :
57, 293, 372 ; - *549, 579, 560, 568.*
NITIOBRIGES, NITIOBROGES, peuple gaulois :
182, 781 ; - *193, 781.*
NOGENT, ville :
816 ; - *173, 174.*
NOHANENT, ville, à l'O. du plateau des Côtes :
25, 729, 734, 746, 833 ; - *625.*
NOHANT, ville :
816.
NOINTEL, ville, à l'E. de Clermont-de-l'Oise :
351 à 353, 374, 386, 387, 411, 634 ;
- *383, 400, 514.*
NOJEON, ville :
816.
NORMANDIE, région :
- *301.*
NOVA VILLA, du côté de *Gergoia* : Novialle :
116 (?), 119, 122, 137 ; - *134.*
NOVIALLE, lieu-dit à l'E. de Gergoye :
134, 135, 137 ; - *134, 677.*
NOVIANT, ville :
816.
NOVIODVNVM, (des Bituriges ou des Héduens) :
64, 164, 173, 174, 231, 243, 244, 501, 502, 503, 739, 787, 827, 836, 862 ;
- *101, 164, 171, 173, 174, 185, 244, 245, 607, 839, 840.*
NOVION, ville :
816.
NOYANT, ville :
816.

NOYON, ville :
815 ; - *101*.
NUIT DE PRAT, colline au N. du plateau de Gergovie, à l'O. de Prat :
218, 255, 259, 260, 261, 267, 272 à 276, 280, 318 ;
- *204, 213, 218, 252, 259, 264, 267, 274, 275, 288, 318, 498*.
NUMANCE, ville d'Espagne :
698.
NYON ; NYONS, villes :
815 ; - *101*.

O

OBIER, OBIERRE, pour Aubière, ville :
101, 102, 284, 287, 795.
OCEAN, fleuve mythologique :
895.
OCTOGESA, ville d'Espagne :
429.
OCTODVRVS, bourg des Véragres :
312 ; - *312*.
ŒTA, montagne de Thessalie :
677.
OLLOIX, ville et puy, au S.O. du plateau de Gergovie :
829 ; - *667*.
ONGNE (BOURG) :
32.
OPHEL, colline de Jérusalem :
910.
OPME, OME, OMME, HOMME, village à l'O.S.O. du plateau de Gergovie :
107, 217, 265, 266, 272 à 277, 280, 282, 318, 550 ;
- *205, 207, 211, 217, 258, 266, 275, 278, 301, 311, 318 370, 404, 573, 775, 826*.
ORCET, ORSET, OURSET, *ORSETVM* ; & **PETIT-ORCET** :
107, 134, 214, 216, 250, 251, 255, 266, 272, 275, 276, 318, 325, 338, 340, 341, 344, 356, 359, 360, 379, 381, 397, 403, 416, 507, 807 ;
- *107, 134, 213, 214, 216, 219, 220, 222, 244, 245, 246, 250, 252, 258, 265, 266, 275, 322 à 326, 330, 349, 362, 382, 390, 416, 498, 506, 512, 514, 518, 769, 857*.
ORCHOMENE, ville grecque d'Arcadie :
629.
ORICVM, ville et port d'Epire :
312.
ORION, constellation :
893 ; - *491, 493*.
ORLEANS, ville :
30, 100, 161, 163 à 165, 809 ; - *840*.
ORNE, rivière :
- *301*.
OULE (L'), LOULE, lieu-dit à l'E. de Gergoye :
250.
OURSE, constellation :
901 ; - *494*.

P

PAGES, PEGES, ville grecque au droit de Mégare, sur le golfe de Corinthe :
891 ; - *488*.
PAINCUIT, lieu-dit :
- 151.
PALE (LA), lieu-dit au N.N.E. de Gergoye :
137, 806 ; - *834*.
PALESTINE, pays :
698.
PALLES (LES), à l'E. de Ménétrol :
806.
PALMA, ville côtière de Majorque :
890 ; - *488, 491*.
PAMPHYLIE, région d'Asie :
890, 895.
PANCHAÏE, l'Arabie Heureuse :
895.
PAPHLAGONIE, région d'Asie :
894 ; - *491*.
PARIS, ville :
55, 77, 104, 111, 112, 142, 145, 198, 205, 327, 338, 767, 851, 891 ;
- *47, 90, 322, 502, 606, 618*.
PARISII, peuple gaulois :
29, 64, 172, 475 ; - *172, 430*.
PARTHES, peuple d'origine iranienne :
504 ; - *784*.
PAS-DE-CALAIS, département :
- *301*.
PAULINES (Les), quartier de Clermont :
- *526*.
PAVIN, lac :
626.
PEBRAC, ville de la Haute-Loire :
- *37, 159*.
PELOPONNESE, péninsule du sud de la Grèce :

- *749.*
PERIGNAT, PERIGNAC, PAIRINHAC, PETIT-PERIGNAT :
101, 102, 107, 134, 248, 264, 284, 795, 806, 807, 823, 862 ;
- *103, 134, 150, 204, 219, 246, 263, 270, 278, 288, 535.*
PERIGORD, région :
- *138.*
PERPIGNAN, ville :
- *322.*
PERSES, peuple d'Asie :
459, 461, 886 ; - *601, 701.*
PERSIQUE (MER ou GOLFE) :
895, 896 ; - *491, 493.*
PETIT-BONNEVAL, lieu-dit à l'E. du plateau de Gergovie :
voir BONNEVAL (qui est au N.E.).
PETIT-CELLAND, ville de la Manche :
703.
PHAROS, île devant Alexandrie :
306, 313, 314.
PHARSALE, ville de Thessalie :
780 ; - *234.*
PHAZANIE, le Fezzan en Libye :
444 ; - *488.*
PIALLE (LA), lieu-dit au S.O. de Gergoye :
- *677.*
PICARDIE, région :
- *695.*
PICTONES, peuple gaulois ou ville de Poitiers :
27 ; - *27.*
PIGNE (LA), lieu-dit au S.E. de Gergoye :
250, 255 ; - *677.*
PIREE (LE), ville, et port d'Athènes :
412, 920 ; - *412.*
PLAGNE, PLAIGNE (LA), lieu-dit à l'E. de Gergoye :
137, 139, 250.
PLANCHETTES (Chemin des), entre Montferrand et Chanturgue :
723 ; - *725.*
POITIERS, ville :
27.
POLIGNAC (EN VELAY), ville :
102 ; - *526.*
POMMIERS, oppidum des Suessions, peuple belge *(Nouiodunum Suessionum)* :
580, 581 ; - *580, 581.*
POMPEI, ville de Campanie :
461.
POMPEIANVM, villa de CICERON :
440, 453, 458, 460, 461.
PONT-DU-CHÂTEAU, à l'E. de Montferrand, sur l'Allier, (point de passage de l'Allier ?) :
241, 244 ; - *231, 242, 244, 524.*
PONT-EUXIN, la Mer Noire :
895 ; - *441, 491.*
PONTGIBAUD, ville :
626.
PORTVS ITIVS, port des Morins, peuple belge ; Boulogne ? :
- 840.
PRAT, puy ou domaine, au N.N.E. du plateau de Gergovie :
97, 137, 217, 218, 255 à 257, 259, 262 à 264, 272 à 277, 280, 286, 289, 318 ;
- *105, 204, 210, 213, 214, 217, 218, 252, 257, 259, 264, 270, 273, 274, 275, 290, 324, 349, 415, 498, 501.*
PRE DU CAMP, lieu-dit au N.E. du plateau de Gergovie :
248, 255, 264, 280, 288, 416, 417 ;
- *246, 252, 288, 498, 504.*
PREMONTRE, ville ; **PREMONTRES**, Ordre :
39, 82, 87, 113, 126, 127, 131, 140, 141, 143, 147, 148, 528, 793, 799, 802, 821, 793, 799, 802, 821 ;
- *85, 89, 99, 148, 541, 822.*
PROVENCE, région :
- *532, 602.*
PROVINCE, dans la Gaule Transalpine :
63, 428, 503, 504.
PROVINS, ville :
100 ; - *162.*
PUY (LE), ville :
- *626.*
PUY BLANC, colline au N. du plateau de Gergovie :
259, 260 ; - *204, 259, 264, 267.*
PUY CHEVALET, au S.E. d'Orcet et du plateau de Gergovie ; (2e passage de l'Allier ?) :
266, 272, 275, 276, 280, 325, 379, 416 ;
- *244, 246, 252, 265, 275, 325, 326, 416.*
PUY-DE-CHÂTEL = PUY CHÂTE :
- *39, 533.*
PUY-DE-DÔME, puy et département :
22, 51, 76, 85, 86, 92, 113, 124, 140, 141, 151, 162, 293, 619, 731, 808 ;

- *9, 16, 22, 23, 37, 45, 53, 55, 86, 89, 94, 207, 327, 578, 591, 614, 861.*
PUY DE LA PIERRE, le même que le Puy Chevalet ? :
- *244.*
PUY DE LA POTENCE, dans le massif de Risolles :
- *205, 211.*
PUY-DEVANT-LA-VILLE, dans le massif de Risolles :
- *205, 211.*
PUY DE VAR, au N.E. du plateau des Côtes, au N. du puy de Chanturgue :
420, 627, 641, 642, 650, 686, 730, 745, 746, 747, 769 ;
- *627, 629, 642, 650, 683, 714, 730, 745, 746, 752, 754, 828, 858.*
PYRENEES, chaîne de montagnes :
317, 591.

Q

QUERCY, région :
104.
QUICHE, KICH, TICHE, colline au N.E. du plateau de Gergovie :
217, 218, 224, 255, 256, 259 à 262, 264, 272 à 277, 280, 288 à 290, 318, 417 ;
- *105, 204, 210, 213, 214, 218, 252, 259, 264, 265, 267, 270, 274, 275, 288, 307, 311, 318, 324, 498.*

R

RANDAN, ville :
- *730.*
RAPHIDIM, localité biblique :
887.
RAURAQUES, petit peuple gaulois :
429.
REA (MONT), au N.O. du Mont Auxois :
- *336.*
REGNAT, REIGNAT, lieu-dit à l'O. de Gergoye :
115, 807 ; - *677.*
REMES, peuple belge :
- *503.*
RENIEBLAS, ville d'Espagne :
698 ; - *696.*
REZE, ville :
- *715.*
RHEGIVM, ville du Bruttium, en face de la Sicile :
889 ; - *493.*
RHIN, rivière :
313, 897, 898 ; - *25, 156, 313, 491, 502.*
RHÔNE, rivière :
317, 328, 406, 430 ;
- *242, 313, 406, 426, 603.*
RIBEYRE (La), juste au N. et en face de Gondole :
- *234.*
RIBEYROLLES, lieu-dit du côté de Gergoye :
- *134.*
RIOM, RION, RIONS, RHION, ville au N. de Clermont-Ferrand :
24, 27, 28, 35, 166, 657, 730 à 732, 806, 871 ;
- *28, 34, 98, 166, 234, 327, 541, 614, 657.*
RIOM-ES-MONTAGNE, ville :
- *633.*
RIOMOIS :
- *28, 148.*
RISOLLE(S), RIZOLLES, RISOLE, massif au S.O. du plateau de Gergovie :
187, 205, 207, 211, 212, 216, 217, 247, 255, 257, 258, 260, 261, 263 à 266, 268, 270, 272 à 277, 280, 281, 284, 318, 404, 498, 573, 735 ;
- *187, 193, 205 à 208, 211 à 214, 216, 217, 239, 252, 258, 259, 264 à 271, 274, 275, 278, 279, 289, 294, 295, 310, 316, 318, 404, 497, 556, 573, 615, 677, 728.*
RIVALY, RIVALLY, (ruisseau de), entre les Côtes et Montjuzet :
642, 644, 651, 652, 676, 729.
ROANNE, ville :
552.
ROBIAC, ville < *Rubiacum* :
816.
ROCHA (la), la Roche, la Roche-Blanche :
131, 133 ; - *126.*
ROCHE-BLANCHE (LA), village ou colline, juste au sud du plateau de Gergovie :
21, 53, 76, 83, 85, 94, 107, 128, 131, 132, 134, 135, 145, 195, 205, 211, 212, 214, 217 à 219, 223, 247, 250 à 252, 255 à 258, 260 à 269, 272, 274 à 277, 281 à 284, 286, 294, 303, 315, 318, 322, 323, 332, 337, 339, 340, 344, 360, 379, 381, 397, 398, 411, 413, 415, 420, 421, 423, 425, 484, 485, 497, 499, 500, 504 à 507, 509, 510, 511, 513, 514, 516, 518, 519, 548, 628, 683, 685, 714,

774, 796, 823 ;
- *10, 18, 22, 23, 83, 89, 105, 126, 134 à 137, 150, 178, 186, 187, 204, 205, 209, 213, 214, 218, 219, 220, 860, etc., passim...*
ROCHETA (la), lieu-dit au S.E. de Gergoye :
130, 136, 137 ; - *134 (Larochette).*
ROMAGNAT, ROMAGNAC, ville, au N.O., - ou puy, à l'O., du plateau de Gergovie :
51, 89, 101, 102, 107, 211, 221, 259 à 262, 264, 265, 267, 268, 272 à 274, 276, 280, 284, 289, 303, 318, 530, 795 ;
- *51, 55, 102, 103, 205, 212, 257 à 259, 262 à 265, 267, 268, 274, 278, 284, 300, 310, 311, 325, 677, 793.*
ROMAINS :
13, 14, 21, 38, 39, 41, 63, 70, 73, 75, 84, 101, 163, 164, 168, 178, 182 à 184, 188, 190, 193, 202, 210, 214, 217, 224, 226, 251, 256, 262, 264, 265, 269, 277, 280, 281, 299, 300, 305, 306, 308, 311, 319, 321, 324, 332, 333, 338, 342, 347, 350, 354, 362, 374, 375, 382 à 385, 387, 391, 401 à 403, 407, 426, 474, 501 à 503, 505, 506, 510, 515, 519, 533, 537, 542, 543, 553, 581, 591, 593, 605, 637, 650, 679, 681, 688, 690, 694, 698, 699, 703, 715, 722, 735, 736, 755, 764, 769, 781, 784, 848, 850, 852, 856, 857, 864, 883, 884, 885 ;
- *13, 26, 44, 57, 148, 177, etc., passim...*
ROME, ville :
70, 77, 98, 149, 171, 172, 427, 445, 564, 589, 600, 626, 758, 863, 868, 882, 883 ;
- *8, 62, 83, 100, 170, 171, 183, 196, 564, 595, 600, 602, 702, 863.*
RONZIERS, oppidum :
- *591.*
ROSEAUX (MER DES), appellation biblique :
886.
ROUBIA, ville < *Rubianum* :
816.
ROUGE, ville, < *Rubiacum* :
816.
ROYAT, ville, au S.O. de Clermont :
152, 816 ; - *10, 39, 44, 97, 868.*
RUBEN, personnage biblique, et tribu d'Israël :
892, 917, 948.
RUBICON, fleuve côtier, limite entre Italie et Gaule Cisalpine :
- 83, 102.
RUSSIE, pays :
594.
RUTENES, peuple gaulois :
- *314, 394.*
RUTULES, peuple du Latium :
- *395.*
RVBIACVM, > Rougé, Royat, *etc.* :
152, 816.
RVBIANVM, > Roubia :
816.
RVPIS, la Rocha, la Roche, la Roche Blanche :
131 ; - *134.*
RVSPINA, ville d'Afrique :
313, 410 ; - *212.*

S

SABIS, rivière, (la Sambre ?) :
312 ; - *30, 232, 234, 840.*
SABOURIN, hôpital au pied du versant oriental de Chanturgue :
725 ; - *725, 766.*
SABRATA, ville de l'intérieur en Phanzanie, (Ghadamès, ou : Rhadamès) :
444, 445, 890 ; - *488.*
SAGOTIER, SAGOTIERS, (ruisseau du *ou* des), entre les Côtes et Chanturgue :
627, 628, 641 à 644, 686, 729, 730, 746, 785, 786.
SAINCT-MEYMYT, St-Maximin, au sud de Gergoye :
- *134.*
SAINT-ALYRE, abbaye au N. de Clermont :
- *134, 532.*
SAINT-ANDRE, abbaye à l'E. de Clermont, entre Clermont et Chamalières :
39, 47, 87, 92, 94, 110 à 113, 126 à 128, 130, 131, 140, 141 à 143, 145, 149, 151, 152, 528, 793, 799, 821 à 823 ;
- *44, 47, 89, 93, 94, 99, 110, 114, 132, 134, 145 à 148, 539, 793, 811, 822, 835.*
SAINT-BEAUZIRE, localité :
806.
SAINT-CLOUD, château :
- *331.*
SAINT-FLOUR, SAINT-FLEUR, ville de Haute-Auvergne, au S. de Clermont, dans le Cantal :
24, 27, 28, 30, 34, 35, 38, 42, 98, 99, 166, 167, 168, 678, 800 ;
- *28, 34, 37, 41, 46, 99, 166, 678.*
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, château :
552 ; - *331, 333.*

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES, ville au N. de Vichy, (2e passage de l'Allier ?) :
244 ; - *242, 245.*
SAINT-GERMAIN-LEMBRON, ville au S. d'Issoire :
159 ; - *37, 159, 167.*
SAINT-JEAN-BAPTISTE, prieuré de Merdogne :
87.
SAINT-MARCEL-DE-CHALON, abbaye :
832.
SAINT-MART, **SAINT-MARS**, quartier sur le versant du Puy Châté à Royat :
532 ; - *39, 532, 533.*
SAINT-MAXIMIN, lieu-dit au S. de Gergoye :
123, 130, 134, 136, 137, 145 ; - *134, 136, 137, 138.*
SAINT-MEMY, **SAINT-MESMIN**, St-Maximin :
- *136, 137, 138.*
SAINT-PARDOUX, ville :
140, 141.
SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL, *Gorgobina ?* :
160.
SAINT-PIERRE-EN-CHÂTRE, camp de CESAR dans la forêt de Compiègne ? :
328, 329, 510 ; - *329, 353.*
SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER, ville, (point de passage de l'Allier ?) :
241 ; - *173, 241.*
SAINT-SATUR, Sancerre :
- *161.*
SAINTE-GENEVIEVE, montagne, (Paris) :
198, 205 ; - *198.*
SALSVM, rivière d'Espagne :
457, 460 ; - *467.*
SAMAROBRIVA, Amiens, ville capitale des *Ambiani*, peuple belge :
- *610.*
SAMNITES, peuple du Samnium, à l'E.S.E. du Latium :
883 ; - *494, 747.*
SANCERRE, *Gortona*, oppidum des Boïens :
160, 161, 163, 164, 678, 812 ; - *161, 678, 840.*
SANTONS, peuple gaulois :
- *394.*
SAÔNE, rivière :
- *25, 52, 603, 678.*
SARDES, ville de Lydie, dans la vallée du Pactole :
- *235.*
SARLEGA, SARLEVA, SARLEVIA, SARLIEVA, le lac de Sarliève :
118, 121, 140, 225 ;
- *134, 140.*
SARLIEVE, SARLIEVES, (SARLIENE), (lac de), à l'E.N.E. du plateau de Gergovie :
39, 107, 249, 250 à 252, 255, 280, 284, 340, 341, 344, 501, 738, 768, 807, 849 ;
- *30, 39, 106, 204, 219, 225 à 229, 246, 250, 322, 323, 404, 497, 524, 609, 618, 737, 738.*
SARMATES, peuple d'origine indo-iranienne :
885 ; - *493.*
SARRASINS, SARRAZINS, *SARRACENI*, peuple de l'Arabie Heureuse :
141, 878 ; - *441, 532, 619.*
SAULZET, villes :
140, 141.
SAURIER, plateau :
623.
SAUSSADE, (ruisseau de la), au pied occidental du plateau des Côtes :
729.
SAUXILLANGES, abbaye clunisienne, à l'E. d'Issoire :
113, 117 à 124, 138, 818, 821, 823 ;
- *47, 93, 113, 137, 809.*
SAYAT, ville au N.O. du plateau des Côtes :
140, 141.
SCYTHES, peuple d'origine iranienne, entre Danube et Don :
- *601.*
SEGUSIAVES, peuple gaulois, client des Héduens :
- *314.*
SEINE, rivière :
205, 475, 478, 480 ;
- *30, 205, 314, 344, 477, 486, 491, 603.*
SELESTAT, ville d'Alsace :
368 ; - *334.*
SENONS, *SENONES*, peuple gaulois :
29, 64, 163, 172, 173, 243, 475, 503, 739 ;
- *192, 394.*
SENS, ville, *(Agedincum)* :
100 ; - *26, 162.*
SEQUANES, SEQUANIENS, peuple gaulois :
73, 394, 502 ; - *486.*
SERBANNES, ville :
731 ; - *730.*
SERRE (Montagne ou Plateau de la), au S. du pla-

teau de Gergovie et parallèle à lui :
215 ;
- *39, 204, 205, 216, 239, 268, 278, 323, 324, 499, 749, 451, 751, 759, 804.*
SERRE D'ORCET, à l'E.S.E. du plateau de Gergovie, où GÖLER situa les *maiora castra*:
21, 223, 229, 250, 252, 255 à 257, 272, 275, 276, 280, 281, 283, 322, 324, 326, 337, 339, 340, 344, 350, 360, 370, 379, 399, 413, 417, 423, 485, 497, 498, 500, 505, 506, 511, 512, 514, 516, 714, 768,
- *251, 269, 275, 298, 318, 321 à 324, 351, 360, 373, 390, 424, 498, 515, 569, 683, 712, 713, 740, 749, 769, 775.*
SEVENNES, les Cévennes, *(MANDAJORS)* :
159 ; - *37.*
SICHEM, ville biblique au N. de Jérusalem :
917.
SICILE, île :
724, 889 ; - *491.*
SICORIS, fleuve d'Espagne :
429 ; - *405, 483, 491.*
SICYONE, ville grecque, à l'O. de Corinthe :
883, 884 ; - *444.*
SIGYNNES, peuple du Mont Lassois ou Montagne de Vix :
- *663.*
SILVA MARCIANA, la Forêt Noire :
897.
SILVA VOSAGVS, les Vosges :
897.
SIMEON, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.
SINAÏ, montagne au S. de la Palestine :
887, 893, 918 ; - *493.*
SIOULE, rivière :
731 ; - *241.*
SIRMIVM, ville de Pannonie :
886, 891.
SITIS, oppidum protohistorique :
- *521.*
SOMME, rivière :
703 ; - *695.*
SOUS-LE-TÔT, ruisseau, versant ouest du plateau des Côtes :
729.
STRAS, STRASS, montagne au S.E. d'Orcet :
- *244.*
STRASBOURG, ville :
538, 841 ; - *58, 831.*
SUEVES, peuple germain :
313 ; - *502.*
SUGAMBRES, peuple germain :
- *501, 742.*
SUISSE, pays :
- *25.*
SUR, CHUR, CHOUR, région biblique au N.O. du Sinaï, à l'E. de l'Egypte :
893.
SVEVIA, pays des Suèves :
897, 898.
SYAM, localité au pied de Chaux-de-Crotenay :
- *839.*
SYLVA MARTIANA, voir *Silua Marciana*:
898.
SYMPLEGADES, deux écueils à la sortie du Bosphore de Thrace :
895.
SYRACUSE, ville :
599 ; - *440.*

T

TAMISE, rivière :
312 ; - *312.*
TARENTE, ville de la Grande-Grèce :
884.
TAUREAU, constellation :
901.
TAURIS, île de l'Adriatique :
428.
TAURUS, montagne d'Asie :
- *438.*
TENCTHERES, peuple germain :
313.
TERNANT, localité, à l'O. du plateau des Côtes :
732.
TESSIN, rivière, affluent du Pô :
- *426.*
TEUTONS, peuple germain :
- *694.*
THAPSUS, ville d'Afrique :
- *228, 234.*
THEBES, ville grecque de Béotie :
- *600.*
THERMOPYLES, célèbre défilé de la Grèce centrale :
862, 885.
THRACE, partie orientale de la péninsule balkanique :
886, 894, 895 ; - *441.*

THYSDRA, ville d'Afrique :
- *234.*
TIBRE, rivière :
908.
TICHE (voir QUICHE, KICH), colline au N.E. du plateau de Gergovie :
217.
TIQVADRA, une île en face de Palma de Majorque :
890 ; - *488.*
TIRETAINE, rivière, au sud du massif des Côtes :
419, 628, 641, 642, 644, 675, 718, 740 ;
- *87, 637, 672, 676, 682.*
TONGRE, ville belge, *Aduatuca ?* :
11.
TORRILHON (Jean-Baptiste), nom de rue :
- *87.*
TOSCANE, région d'Italie :
908 ; - *493.*
TOUR JULIA, TOUR DE JULES CESAR, (sur la Roche Blanche) :
- *205, 516.*
TRA (LE), lieu-dit au-dessus de Gergoye :
136.
TRANSPADANE (région) :
438, 876.
TRASIMENE, lac italien :
- *426.*
TREBIE, rivière, affluent du Pô :
- *426.*
TREMONTEIX, (Rue de), quartier, site au pied sud du plateau des Côtes :
642, 651, 652, 653, 667 ; - *641, 652.*
TREVIRES, grand peuple celtique :
305.
TRIOLERES, lieu-dit au S.E. de Gergoye :
- 677.
TROADE, région d'Asie :
724.
TROIE, ville :
77 ; - *63.*
TROYENS :
- *28.*
TUILERIES, château :
331 ; - *331.*
TUNISIE, pays :
890.
TYRINTHE, ville grecque du Péloponnèse :
629.
TVSCI, villa de PLINE LE JEUNE :
908.

U

UBIENS, peuple germain :
313 ; - *502.*
UNELLES, peuple d'Armorique :
305 ; - *232, 234.*
USIPETES, peuple germain :
313.
UTIQUE, ville d'Afrique :
878 ; - *212, 228, 232, 314, 441.*
UZERCHE, ville, *Vxellodunum ?* :
100 ; - *101.*

V

VALLELIA, *VALLILIA*, lieu-dit du côté de *Girgoia* :
121, 122 ; - *137.*
VANDALES, peuple germain :
- *441.*
VAR :
voir PUY DE VAR.
VARENNES, toponyme fréquent :
244, 806 ; - *241, 242, 245, 730.*
VARENNES-SUR-ALLIER, (point de passage de l'Allier ?) :
241.
VASCONIA, la Gascogne :
815.
VAUGIRARD, quartier de Paris :
205 ; - *205.*
VAURE, VAURES, toponyme fréquent :
151, 806 ; - *242.*
VAZEILLE, lieu-dit au N. de Gergoye :
137 ; - *137.*
VAZILHAT, ravin au flanc est du plateau de Gergovie :
- *137, 780.*
VCVBI, ville d'Espagne :
457, 472, 479 ;
- *467, 469, 471, 479.*
VELLANVS (fundus) :
911, 912 ; - *491.*
VELLAUNODVNVM, oppidum des Sénons :
64, 503 ; - *147, 839.*
VELLAVES, peuple gaulois :
74 ; - *344.*

VENAREY, localité à l'est du Mont-Auxois :
- *706.*
VENDAT, VENDAC, lieu-dit au S. de Gergoye :
130, 132, 134, 135, 136, 250 ; - *134, 136.*
VENDEE, département du Bas-Poitou ; et lieu habité à l'est de Riom :
805, 806, 824.
VENDEUIL-CAPLY, camp romain :
- 702, 703.
VENETES, grand peuple d'Armorique :
305 ; - *170, 839.*
VERAGRES, peuple gaulois :
- *312.*
VERGNES (Les), lieu habité :
287, 806, 833.
VESONTIO, oppidum des Séquanes :
99 ; - *69, 610, 678.*
VESUVE, volcan près de Naples :
- *861.*
VEYRE, ville au S.E. du plateau de Gergovie :
85.
VEZERE, rivière :
85 ; - *101.*
VICHEL, localité au S. de Saint-Germain-Lembron :
159, 167 ; - *37, 159.*
VICHY, ville sur l'Allier, (point de passage de l'Allier ?) :
241, 244, 287, 332, 380, 537, 731 ;
- *83, 138, 231, 242, 244, 245, 502, 530.*
VIERZON, VIARRON, *Auaricum ?* :
100 ; - *162.*
VIEUX-MOULIN, localité de Saint-Pierre-en-Châtre :
- *329, 353.*
VILLENEUVE, localité :
140, 141.
VILLENEUVE-LEMBRON, ville :
522.
VIRARGUES, localité :
- *633.*
VIRE, rivière :
- *301.*
VITTEAUX, localité de la Montagne de Myard en Côte-d'Or :
- *667.*
VIX, localité au pied Lassois :
787, 831, 832, 836 ; - *663.*
VLIA, ville d'Espagne :
441, 456.
VODABLE, ville d'Auvergne :
- *142.*
VOLQUES ARECOMIQUES, peuple celtique :
- *314.*
VOLSQUES, peuple du Latium :
411 ; - *412, 440.*
VOLVIC, ville d'Auvergne :
- *331.*
VOSGES, montagne :
897.
VULTURNE, rivière de Campanie :
812, 884 ; - *492.*
VXELLODVNVM, UXELLODUN, oppidum des Cadurques :
28, 100, 149, 405, 455, 456, 459, 460, 461, 839, 843 ;
- *25, 84, 100, 101, 162, 442, 467, 470, 471, 486, 491, 492, 521, 839, 840, 843.*
VZITTA, ville d'Afrique :
410, 411, 441, 456, 459 à 461, 471, 476, 479, 726, 763, 773 ;
- *212, 402, 442, 467, 469, 470, 491, 492, 493, 766.*

W

WATERLOO, ville de Belgique :
754 ; - *220.*
WISIGOTHS, peuple germain :
715 ; - *694.*

Y

YSSOLDUN, *Vxellodunum ?* :
100 ; - *101.*

Z

ZABULON, personnage biblique, et tribu d'Israël :
917.
ZELA, ville du Pont :
- *189.*
ZOUAGHA, ville côtière de Libye *(Cidamus)* :
444, 445, 890.

II. INDEX THEMATIQUE

Accords de surface sur fond de contradictions :
Pp. 208, 210 *(sur les "omnes aditus difficiles")* ; 218 *(sur le "collis circumcisus")* ; 224 *(sur la "satis magna ualles")* ; 241 *(sur les reconstitutions des opérations)* ; 246 *(sur la position des maiora castra)* ; 269 *(sur la détermination de l'alter collis, l'aditus et l'altera pars oppidi)* ; 270 *(sur l'alter collis et l'altera pars)* ; 285-286 *(direction de l'oppugnatio, position des castra et direction de la diversion)* ; 296 *(unisson apparent et cacophonie réelle des auteurs)* ; 297-298 *(de la simple différence à l'opposition qui fait objection)*.

Acropole :
Conception et définition de l'*oppidum* comme *acropole* ; *cf.* p. 86, p. 598.
Gergouia comme acropole de ***Νεμωσσός*** : 676-679.

Aditus 1. : *(omnes **aditus** difficiles habebat)*: 177, 198 ; 206-210 (site sud) ; 734 (site nord).
Aditus 2. : *(qua esset **aditus** ad alteram partem oppidi)*:
l'objectif de la diversion *(voir ce mot)* : 180, 237-238. - Site sud : 272-278. - Site nord : 743-746.

Allier : Premier passage (où ?) : 173, 176 (POLYEN), 231 ; 241-243.
Second passage (au même endroit ou non ; quand ?) : 185 ; 243-244.

Altera pars : *(qua esset aditus ad **alteram partem** oppidi)*: 180, 183, 237-238.
Une "*expression fondamentale*": 291, 414 (ACHARD).
Objectif de la diversion *(voir ce mot)* : l'*altera pars* par rapport aux *minora castra* et à l'*oppugnatio* : 311-319. - Interprétation stricte ou large : 274-277.
Site sud : 262, 263-271. - Site nord : 743-746, 755.
Indice décisif, défavorable au site sud, favorable au site nord : 859-860.

Amfractus : *(si nullus **amfractus** intercederet)*: 181 ; voir *Circuitus* 2.

Amphores : voir *Céramique*.

Antiquité à l'honneur : 148-149.

Apologie (modérée) de M. BUSSET : 631-636 ; (réservée) de P. EYCHART : 660-662, 665.

Appellations de *Gergovie* : (*cf.* 818-823) :
* locale-occitane (Gergoye : 16, 24, 30, 32, 147, *etc.* ; Gergoie : 24, 33, 41, 45, *etc.*).
* locale-patoisante (Dzargoy° : 109, 150, 152, 153, *etc.*) ;
(mais qu'en est-il de *Dzargo* ? 150 n. 2, 823).
* officielle-francisée (Gergouie : 18, 31, 35, *etc.* ;
Gergovie : 8, 9, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 45, 49, 50, 53, 54, 57, 85, *etc.*).
* officielle-relatinisée (Gergovia : 9, 11, 13, 24, 25, 35, 38, 40, 49, 50, 56, 88-89, *etc.*).

Aqua : *(**aquae** magna parte ... prohibituri hostes)*: 178 ; le problème de l'approvisionnement en eau : *cf. Collis circumcisus* et *Alter (collis)*. - *Cf.* p. 608 n. 4 ; p. 686 ; p. 745 et la note 5.

Archéologie gauloise : argument de valeur, valeur de l'argument : 76 (DUVAL) ; 77 (EYCHART).
A. au site méridional : 520-610 :
I. AVANT LES FOUILLES : Céramique (celtique ?) : 35-36 (Lacarry), 39 (Lancelot), 50 (Lebeuf, Pasumot), 529 (Bellaigue : poterie sigillée), 536 (Pasumot). - Médailles *ou* monnaies (celtiques ?) : 530 n. 5 (Belleforest), 39 (Lancelot, Pasumot), 536 (Pasumot), 537. - Mobilier métallique : 50, 536 (Pasumot). - Préoccupation du XVIIIe siècle : 43. - Les tas de pierres n'y prouvent rien pour LANCELOT : 39, 532 ; ni pour PASUMOT : 534-535.

II. LES FOUILLES :
1. GARMAGE, 1755 : 49, 536, 539-541-549.
2. AUCLER, 1861 : 53, 537, 549-556.
3. DESFORGES, BROGAN et le Comité «Pro-Gergovia», 1932-37 : 58, 537-538, 556-560-567.
4. LASSUS, HATT, LABROUSSE, 1941-47 et 1949 (les "Strasbourgeois" et les suivants) : 58, 538, 567-571-582.

B. au site septentrional : 612-679 :
I. "Fouilles" BUSSET, ±1933 : 54-56, 620-622 :
1. Structures immobilières (620-622) : a) Enceintes (périphériques - avec quadrillages ou damiers ; et intérieure - avec pierriers) : 620-621. - b) Vestiges d'urbanisation (cabanes de pierres sèches, portes, rues, carrefours, places) : 621-622.
2. Mobilier céramique (622) : a) poteries gauloises ; b) tessons gallo-romains.

II. Fouilles EYCHART, 1952 sq. : 58, 637-659 : double localisation des fouilles, 640-642 (2 zones sur le plateau, 642-645 - et 8 sur ses pentes ou à ses abords, 649-653 ; plus 1 au versant est de Clermont, 653-654).

Archéologie romaine : argument de valeur, valeur de l'argument : 76 Grenier, Duval, 77 Eychart.
A. au site méridional : 320-412 et 505-519 :
I. Les fouilles de STOFFEL (1862) : 53-54 ; 321-322 : ses méthodes : 331 ; l'adhésion qu'elles emportent : 53-54 ; 322-324 ; les réserves qu'elles s'attirent : 53 ; 324-330 ; 331-334 ; 335-336.
II. Les contrôles de GORCE (1936-39) : 58 ; 321 : des contrôles entérinés : 338-339 ; des contrôles à contrôler ? : 333-334 ; 337-338 ; 339.
B. au site septentrional : 680-726 :
voir *Ouvrages romains, Maiora castra, Minora castra, Fossa duplex.*

Art militaire : voir *Technique militaire.*

Assaut, Attaque : 181-182 ; voir *Bataille, Oppugnatio* et *Technique militaire.*

Augustonemetum : voir *Hypothèse «nordiste».*
L'origine de son peuplement comme moteur des recherches de P. EYCHART, 637 ; 671 sq.
Premier témoignage d'un peuplement antérieur à l'occupation romaine, 654, 666.
Site fréquenté, sinon habité, avant la fondation gallo-romaine de la ville nouvelle, 674-676.
N'était pas le site de *Νεμωσσός*, la capitale arverne, 675.

Auteurs anciens : 61-75.
I. LATINS : César : 63-65. - Tite-Live : 65-66. - [Velléius Paterculus : 72.] - Suétone : 66. - Florus : 66-67. - (Eutrope : 71. - Orose : 71-72.) - Sidoine Apollinaire : 70-71.
II. GRECS : Strabon : 74-75. - [Plutarque : 72-74.] - Polyen : 67-68. - Dion Cassius *ou* Cassius Dion : 69-70.

Balles de fronde : trouvées sous le rempart au site sud, 558 n. 1, 561 n. 6.

Bataille : 179-185 ; voir *Technique militaire* ; voir *Diversion, Oppugnatio, Haedui (leur mission).*
Au site méridional : 230-319 ; inexplicable (R. SALESSES, "Sudiste") : 859.
Au site septentrional : 739-786.

Bonapartisme : 83 n. 2.

Bronze (Age du) :
Le plateau de Gergovie-Merdogne occupé ou fréquenté dès l'Age du Bronze, 523 n. 8.
Présence du Bronze aux Côtes de Clermont : 644.

Cabanes de pierre sèche : cases, casemates, chambres, corps de garde, guérites, guettes, huttes, *etc.* : critique de celles des Côtes, 624-626 ; 648-649.

Cartographie : 33 (Ortelius), 91 (Du Bouchet, Du Fretat, Cassini), 105-108 (Syméoni, Ortelius, Belleforest, Galle, Hondius et Mercator, les Blaeu, Tardieu, Dulaure).
Carte de *La Limagna d'Overnia* par SYMEONI : 105.

Castra *gaulois : (**castris** pro oppido / prope oppidum in monte positis) :* 177, 182 ; 198-199.
Site sud : 210-211. - Site nord : 734-735.

Castra *romains :* une idée de ce qu'était un camp romain (forme, surface, orientation, défenses) : 341-343. - *Cf.* 177-178 ; voir *Maiora castra* et *Minora castra.*
Les vingt-cinq systèmes des *maiora* et *minora castra* au site sud : 252-257.
Les deux systèmes des *maiora* et *minora castra* au site nord : 414 et 418, 681-682.

Celeritas *: (hoc una **celeritate** posse uitari ; dato signo **celeriter** ad munitionem perueniunt ; tanta fuit in castris capiendis **celeritas** ; elati spe **celeris** uictoriae ; misit ut cohortes ex castris **celeriter** educeret) :* 181, 182, 189-190, 771, 781.

Celtes, celtique : voir *La Tène.*

Céramique : voir *Archéologie gauloise.*
I. Site méridional :
Découverte de poteries par Garmage en 1755 : 541 (il s'agit particulièrement de céramique sigillée). - Céramique sigillée italique prise pour de la céramique gallo-romaine : 540 n. 1, 541 n. 1, 547 et note 2. - Découverte d'amphores en 1861 : 537.
Mise au jour de céramiques *campaniennes*, 571 n. 3 (Comité des Fouilles de Gergovie) ; - de céramique *indigène*, 568 n. 4 (*"d'aspect celtique"*), 569, n. 2 (Hatt) ; - de poterie *sigillée*, 558, 568 n. 4 (sigillée *italique*) ; - de gobelets d'*Aco* (parfois *Acco*), 558, 559, 568 n. 4, 569 n. 2, 571 n. 3 ; - de tessons d'*Arezzo*, 560 n. 3. - Céramiques diverses : 569 n. 3 (Labrousse). - Céramique *gallo-romaine précoce* : 570 (Labrousse), 571 (et *importée*).
Absence de céramique proprement *celtique* au plateau de Gergovie-Merdogne (malgré 523, n. 8 ; 559 n. 4) : 523 n. 7 ; 575-577. - Présence de céramique *italique* au plateau de Gergovie-Merdogne : 523 n. 8, 559 n. 4, 569 n. 2, 568 n. 4. - Présence de céramique *gallo-romaine* au plateau de Gergovie-Merdogne : 523 n. 8, 539 n. 3, 568 n. 4 (gallo-romaine précoce).

II. Site septentrional : Céramique celtique de la période historique de Gergovie sur les Côtes de Clermont et alentour : 642 sq. ; 665.

César narrateur : 192-195.
sa clarté : 298, 413, 720, 771, 783, 870.
sa précision : 196, 413, 720, 870.
sa crédibilité : 65, 187, 188, 775-776.
ses destinataires et nous : 220, 229, 298, 870.

Chalcolithique : traces aux Côtes, 644.

Champ de bataille : 783-784.

Champs d'Urnes : 649 (sépulture).

Chartes, anciennement **Chartres :** 93-95 ; 110-113.
(Fonds du Chapitre cathédral, Cartulaire de Sauxillanges, Fonds de Saint-André...).
Chartes des Xe et XIe siècles : 114-125. - Chartes des XIIe-XVIe siècles : 126-134. - Charte de 1149 ou 1169 *(sic)* : 36 (Valois) ; 39 (Lancelot) ; 49-50 (Lebeuf) ; 139-143. - Bulle papale de 1170 : 50 (Lebeuf).
Cf. Faux.

Chasséen : 651 (squelette) ; 654 (silex).

Circuitus 1. *: (longo* ***circuitu*** *easdem... petere regiones):* 180 ; *cf. Diversion, son trajet* : 747-748.
Circuitus 2. *: (quicquid ...* ***circuitus*** *ad molliendum cliuum accesserat) :* 181 ;
voir *Amfractus* et *Oppugnatio, le trajet de l'assaut* : 770-773.

Circumuallati *: (quin paene* ***circumuallati*** *... uiderentur)* : voir *Alter (collis) :* 180, 745-746.

Citerne : pour *puits*, par Legrand d'Aussy, 542-543. - Deux citernes au site sud : 569 (Hatt). D'autres citernes : 570 (Labrousse) - et un puits comblé ? (*ibid.*, n. 3 : Peghoux). - Mais la distinction n'est pas *toujours* clairement faite

Clauicula *:* 694, 696, 697, 699, 700, 701, 704-708.

Clermont : voir *Augustonemetum.*

Collis, colles : (sens et polysémie) :
A. Collis :

1. Le *collis circumcisus*, colline du petit camp prise aux Gaulois :
(erat e regione oppidi ***collis****),* la colline des *minora castra* : 178 ; voir *E regione, etc.*
(collis [...] egregie ***munitus*** *atque ex omni parte* ***circumcisus****),* la même : 178, 200-201.
Site sud : 213-221. - Site nord : 684, 689-690.
*(****uno colle*** *ab Romanis occupato),* la même, 180 : *cf. supra : collis circumcisus.*

2. La colline dégarnie, *collis nudatus = alter collis :*
(animaduertit ***collem*** *[...]* ***nudatum*** *hominibus)* : 179-180, 235-236, 236-237.
Site sud : 257-261. - Site nord : 736, 743-746.
(si ***alterum*** ***<collem>*** *amisissent),* la même : 236-238 ; la même ou une autre ? 261-272.
Site sud : 261-272 ; les divers cas de figure par rapport à l'*altera pars oppidi.*
Site nord : 736, 743-746.

3. Le *collis* comme synonyme probable de *mons* ;*cf. Vt natura* ***montis*** *ferebat* :
(a medio fere ***colle*** *in longitudinem ; superiorem partem* ***collis*** *... compleuerant)* : 181.
Site nord : 737 ; 778-780.
(sub infimo ***colle*** *ab dextro latere hostium)*: 183 ; 737 (site nord), 785-786.
(Vercingetorix ab radicibus ***collis*** *suos ... reduxit)* : 184 ; 737 (site nord), 786.

B. Colles (les *colles* du *iugum*) :
(omnibus eius iugi ***collibus*** *occupatis)* : 177, 199-200 ; 211-212 (site sud) ; 735-737 (site nord).
(muliones ... ***collibus*** *circumuehi iubet)*, apparemment les mêmes : 180, 238 ; 748-751 :
voir *Eodem iugo* et *Diversion, son trajet*.

Cosmographie : voir *Cartographie*.

Damiers : critique de l'interprétation par BUSSET des murs en damiers sur les versants des Côtes, 626-627 (gradins et terrasses) ; 662-663.

Dénomination de Gergovie : *une triple désignation :* (domaine, village et plateau) : 85-87.

Despectus *: (erat a Gergouia* ***despectus*** *in castra) ; (collibus ... qua dispici /* ***despici*** *poterat):* 202.
Site sud : 224-225. - Site nord : 718.

Dextra pars *: (ab* ***dextra parte*** *alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit) :* 181 ; 184 :
(cf. subito sunt Haedui uisi ab latere nostris aperto.)
Voir *Haedui : leur mission* et *Manus distinendae causa*.
Une "*expression fondamentale*": 291, 414 (ACHARD).
Indice décisif, défavorable au site sud, favorable au site nord : 859-860.

Disparition : (en toponymie) : 827, 830-832.

Distinere *: (manus* ***distinendae*** *causa :* voir *infra* cette expression), 184.

Diversion : ou *Feinte* ou *Fausse attaque*: 180-181 :
1. Equitum turmae : 180, 238, 747.
2. Muliones et *pauci equites* : 180, 238, 747-751.
3. Legio una / undecima : 181, 238-240, 751-754.
* Son objectif (voir *Aditus 2, Altera pars oppidi, Iugum* et *Dorsus eius iugi*) : 180, 311-319.
Son objectif au site sud : 273-274, 278.
* Son trajet (voir *Colles : collibus circumuehi* et *Iugum : eodem iugo*) : 180, 238-240.
Site sud : 278-281. - Site nord : 736-737, 751-755.
* Son orientation à partir du grand camp au site sud, par la droite ou par la gauche : 278-281.
* Son orientation par la droite au site nord, 746-755 ; par la gauche, 746 (MARQUE).

Dorsus *: (***dorsum*** *esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum) :* 180 :
l'objectif de la diversion : 237 ; 262 (site sud) ; 736, 743-746 (site nord).

Doute :
* doute sceptique (voir *Scepticisme*) : 246-247, 257, 839, 845.
* doute méthodique (cartésien, voir *Méthode*) :
61, 77, 109, 154, 373, 374, 378, 523, 533-534, 573, 838-840, 845-847.
* doute "hyperbolique", portant sur la paléographie et la toponymie de *Gergoia* : 812-813, 856 n. 1.

Duodenum pedum : *(fossamque duplicem* ***duodenum pedum*** *... perduxit)* : voir *Fossa duplex.*

Duplicem (fossam) : *(fossamque* ***duplicem*** *duodenum pedum ... perduxit)* : voir *Fossa duplex.*

Eau : voir *Aqua.*

Enceinte : voir *Murus 1* ; et *Rempart.*
Critique de l'enceinte intérieure vue aux Côtes par Busset, 626.

Epicurisme : (comme *méthode*, voir ce mot) : 271 n. 1.

Epistémologie : (voir *Problématique, Procédure, Interdisciplinarité, Pluridisciplinarité, Transdisciplinarité, Primauté du texte, Vulgarisation, Méthode, Esprit critique*) : 531 et n. 3, 845-855, 865-867, 868-870.

E regione oppidi collis : 178 ; une *"expression fondamentale"* : 291-292, 414 (ACHARD).
Une question *indépendante* du site retenu, mais cruciale : 414, 417, 418, 423, 425.
(A été, comme objet d'étonnement, au principe de toute notre recherche, p. 847 : cf. ARISTOTE, Métaph., A, 2, 982 b et 983 a.)

I. Le propos d'éclairer l'archéologie -et la topographie- par la philologie : 412, 413.
* Corpus de l'expression *e regione* : 432-436, 923-937. - Ses occurrences au temps de César : 447-495 ; après César : 875-922.
* Sa problématique : 413-415. - La traduire ou raisonner sur sa traduction *(en face ou vis-à-vis)* n'est pas la comprendre : et si ***face à***, ici, voulait dire ***entre*** ? : 418, 420, 425 et les n. 2 et 3, 483 et la n. 2. - Distinction à faire entre *signification* et *implications*, entre *définition* et *conditions d'emploi* ; une lecture *liée* et non libre : 425-426, 490-492, 494-495, 922.
* Son étude : son traitement dans les dictionnaires et la grammaire : 427-432. - Ses emplois et traductions : 438-446 (un éventuel complément circonstanciel de lieu : 438-439, 875-876 ; faux-sens et contre-sens : 442-444 ; des indécidables ? 444-446, 917-921). - L'idée de *ligne droite* et celle d'*alignement* : 414, 419, 423-425 (Brunel, Eychart, Rambaud, Demerson, Croisille). - L'interprétation erronée par le *voisinage* ou par le *flanquement* : 419-420 (Desdevises du Dezert) ; 422 (Jullian) ; 443-444 ; 479 ; 489. - Apparition ultérieure de significations nouvelles (487) : *au contraire* : 877-880 ; *sur-le-champ* : 880 ; la *simple proximité* ? : 881.
* Analyse de ses implications : 459-472. - Direction ou orientation d'un *mobile*, 459. - Sens donné par un *repère*, 459-461. - Fonction du *regard*, 461-466 ; qu'elle implique un *observateur* et son *point de vue* : 418, 420-423 (Busset, Fournier, Brunel, Fain), 492-494. - Quatre cas de figure : *translation, transition, localisation, orientation*, 470-472. - Une possibilité d'interprétation *unique* à chaque fois, grâce à une demi-douzaine de *constructions géométriques* simples proposées par une *information complémentaire* donnée dans le contexte, 466-470.
* Application au cas problématique de B.G., VII, 36, 5 : l'alignement du *collis circumcisus* sur la droite qui joint l'*oppidum* aux *castra* d'où César regarde celui-ci (478-487).
* Fécondité de notre interprétation : 489-490.
* Ses conséquences sur les positions de l'*oppidum* et des *minora* et *maiora castra* : 419, 496-499 (au site méridional, faute d'une colline intermédiaire, les *maiora castra* n'ont pas pu se trouver à l'est du plateau) ; 859-860 (indice décisif, défavorable au site sud, favorable au site nord).

II. Traduction et interprétation traditionnelles : 201, 254, 419, 420.
Son interprétation correcte au XIXe s. (et au début du XXe s.) : 288 (Girard), 415-417 (Bellaigue ? Bompart de Saint-Victor ? Martinon ? Mérimée ? Saint-Hypolite ? Daupeyroux ? - Gault de Saint-

Germain ; Girard ; Sarrette ; Saint George Stock).

III. Interprétation au site septentrional : 681 n. 1 (PESSEMESSE) ; 685-686 ; 732, n. 2.

Esprit critique : et argument d'autorité (voir *Epistémologie*) : 865-867 ; 871.

Esprit de l'enquête :
Le pourquoi de cette recherche : 788 ; voir *Méthode*.
SOCRATE : *«naïveté»* , scepticisme et *«ironie»* : 230, 845, 847.
PLATON : opinion et science : 15, 845, 865-867 ; l'amour du vrai : 873.
ARISTOTE et CICERON : le désir naturel de savoir : 14, 868.
PASCAL : voir *Honnête homme*.

Esprit d'examen : et argument d'autorité : 4 ; 865-867 ; 871.

Etymologies : L'arbitraire de Syméoni : 39-40 (Lancelot), 101-103. - Etymologies de Gergovie : 808-811. - Etude phonétique de *Gergobia / Gergouia* > *Gergoye* d'après P.-F. FOURNIER : 150-153. - Réexamen de l'évolution Gergouia / Gergobia > Gergoia > Gergoye / Dzargoyo : 813-818.

Evolution : évolution, ttransformations ou métamorphoses (en toponymie) : 830-831.

Facultas bene gerendae rei : *(uisa est) :* l'objectif et l'intention de César : 181, 186-188.

Faux : (les faux, la pratique des faux, le problème du faux) : 94-95, 139-146.

Fer (Ages du) : voir *Hallstatt et Post-Hallstatt* et *La Tène*.

Fibules : Précision de la datation des fibules : 523 n. 7, 582 (Goudineau). - La fibule de Nauheim comme fossile directeur de La Tène finale : 582 et les notes 3, 4 et 5.
Site sud : Fibules trouvées par AUCLER en 1861 : 551. - Fibules diverses (Hatt) : 569 n. 2. - Fibules de La Tène au plateau de Gergovie-Merdogne, 523 n. 8, 560 n. 3, 581 n. 4, 568 n. 4, 582 n. 4 ; *sed contra*, 523 (Goudineau). - Bilan sommaire : 581-582.
Site nord : deux fibules aux Côtes, dont une de Nauheim : 646.

Fonds de cabanes :
I. Site méridional : plusieurs post-hallstattiens au (Comité des Fouilles de Gergovie), 571 n. 3. - deux celtiques (Hatt), 568 ; *sed contra* 523 (Goudineau) et 574 (*"traces minimes"* : Hatt).
II. Site septentrional : deux celtiques aux Côtes (Tène IV), 646.

Fouilles : voir *Archéologie gauloise* et *Archéologie romaine*. - Que celles de Busset n'en méritaient pas le nom : 623. - Réclamées par toutes les parties : 636, 637.

Fossa duplex : *(fossamque duplicem* ***duodenum*** *pedum) :* 178 :
256-257 (rapport avec la position des camps).

I. La *fossa duplex* de CESAR :
* *Duplex* (= deux tranchées combinées) : 391-392.
* *Duodenum pedum* (et non *XII pedum* : valeur du distributif) : 392-399.
* Sa fonction : 178 ; protection des communications et non pas voie de communication : 399-404, 720-721, 726 ; un cas de *brachia* : 405, 411-412 (une protection bilatérale).

* Des exemples analogues : 406-411 (la bataille de l'Aisne *[?]*, l'investissement de Dyrrachium, les fossés de Pharnace devant Nicopolis, ceux de César à Ruspina, ainsi qu'à Uzitta, et les *brachia* de Ptolémée entre castra et castellum ; aussi le *brachium* entre le camp romain et la ville d'Ardée, et les *brachia* qui relient Athènes et le Pirée).
* Importance de cet indice comme trait distinctif : 378, 379.

II. Site sud : singularité de Syméoni : 228 n. 5, 249 et la n. 5, 284.
Pluralité des fossés prétendument retrouvés : 379.
* Les deux fossés de CESAR retrouvés par STOFFEL et le doute qui les affecte :
leurs dimensions, leur conception, leur tracé, leur réalité : 380-382, 389-391.
* Les deux fossés de STOFFEL retrouvés par GORCE : 379-412 :
ses découvertes et leur correspondance problématique avec celles de Stoffel : 382-389 ;
médiocrité des deux fouilles et de leurs résultats : 382-386 ;
satisfaction dans le modèle de Matherat : 386-387.

III. Site nord : fossé double, mais unique, et voie de circulation, 719-720, 721 ; un chemin creux "en fond de cuve" à l'angle S.O. de Chanturgue, 681, 719-720, 720-721 (critique) ; à l'angle S.E., 682, 721-724 (avec critique du tracé en chicane et du rapport au parcellaire environnant, 723-724).
Double fossé au versant Est, 724-726, 741.

Gallo-Romain :

* Site sud : le plateau de Gergovie-Merdogne occupé à l'époque gallo-romaine, 532 n. 8. - Un quartier artisanal gallo-romain précoce : 568, 569, 570. - *Hiatus* entre Hallstatt ou Post-Hallstatt et Gallo-romain à ce plateau : 524, 561, 564-566, 567-568, 573-582, 583-587.
* Site nord : existence d'un petit établissement gallo-romain au "terroir de la Reine" (commune de Blanzat) : 615. - Le Gallo-Romain aux Côtes de Clermont : 642 sq. ; 665.

Gergovie :

A. La campagne de Gergovie :
Son importance relative : 11, 12-14, 186.
Sa situation historique : 170-171.
Son déroulement : 171-185.
Comparaison de l'échec de Dyrrachium avec celui de Gergovie : 64-65, 190-192.

B. L'identification de Gergovie :
Un «serpent de mer» : 16-18.
Une question mineure : 11, 862, 867.
Un intérêt majeur : 862-864, 867.
Gergovie, cité acquise, incertaine ou perdue ? : 8, 9-10, 18-23.
Une localisation qui n'est pas assurée : 613 et n. 4 (Goudineau), 846 (J. Harmand).
Gergovie, capitale ? Différence d'avec ***Νεμωσσός*** : 36, 38, 43, 46, 48, 676.
Que l'*oppidum* de Gergovie était ou portait une *urbs* : 599-610.
Distinction des deux Gergovies, la boïenne et l'arverne : 36, 37, 38, 42, 45-46, 156-162.
Distinction de *Gergoia* et *Gergobia, alias* de Gergoie et Gergovie, par Syméoni : 99, 104.
Si Gergoia / Gergobia était sur le plateau : 112, 144 (acte de 1391), 138-139 (Dousse).
Localisations de Gergovie :
* à Gergau ou Jargeau : 24, 29-30, 50, 163-166.
* en Auvergne : 162.

* sur l'Allier : 24, 29, 166.
* du côté de Clermont : 162-163.
* à Clermont : 24, 25-27, 31, 33, 34, 42, 45-47, 51, 52, 167-169.
* sur les hauteurs ouest de Clermont : 855 n. 1.
* à Saint-Flour : 24, 27-28, 166.
* à Riom : 24, 27-28, 166.
* sur le plateau de Gergovia ou Merdogne-Gergovie : 24, 30-37, 42-43, 97-99 (Syméoni). (*"GERGOVIE OFFICIELLE"* : 9-10, 53, 840-845 ; *cf.* 617.)
* à Montcelet : 24, 36-37, 167.
* à Gerzat : 828-829.
* sur les Côtes de Clermont : 11 (un déplacement insignifiant) ; 25, 54-56 (BUSSET) ; 58-60 (EYCHART). - Voir *Hypothèse «nordiste»*.
* ailleurs ? : 162 n. 1, 855.

C. La disparition de Gergovie : 43, 48, 524, 528 n. 1, 673.

Graphies :

I. (*cf.* pp. 818, 822) :

A. antiques :
Gergobia (César, *mss.* α), Gergouia (César, *mss.* α & β ; et autres Latins) : 129, 152, 156 ; *Γεργοουία* (Strabon, 36) ; *γεργοβίη, γεργυβίη, γεργιβόη* (Polyen, 67) ; *Γεργοουία, Γεργουία, Γοργοθυῖα* (Cassius Dion, 69).
B. médiévales :
Gergoia : 93, 124-125, 145 (pancartes des papes Alexandre III et Clément III), Girgoia : 93, 124-125, Girgia : 115, 124-125, Girguia : 115, 124-125, Iergoia : 115, 124-125, Girgogia : 122, 124-125 ; Jarguoya, Gergoya, Jergueha, Gergoye, Gergueye, Gerguoye, Jergoye (126) ; Ierguoya, Gerguya, Ghergueya, Gerguiya, Gerguoi, Georgoye, Ghergiaya, Ghorgiaya (127) ; Gergobia : 94, 95, 140-141 (charte de 1149), Gergobya : 129, Ghargobya : 129, Ghargobya : 129 ; Gergeoia : 33 (Scaliger)...
C. modernes :
Gergoye : 99, Gergoie : 104, 105, Gerguoie : 104 ; Gorgoie (*sic :* Bouquet) : 41 ; Gergoy : 25, 34, 51 ; Gergoi : 25. - Gergouie : 88, 104 ; Gergobie : 104-105 ; Gergovie : 88 ; Gergovia : 88-89 ; Gergoviat : 89-90, 129, 132 ; *Gergovius mons* : 91 ; Gergovin *(sic)* : 90.

II. Transcription, prononciation et forme orale originelle : 818-826.

Greniers de César : *(à Royat)* : 39, 532-533.

Habitat celtique :

Ses représentations : 539, 543-544 (Masson) ; 546 et n. 6 (Lacombe) ; 547-548 (Aigueperse) ; 555-556 (Mathieu).
Un habitat celtique aux Côtes (La Tène III et IV) : 646-647. - Une agglomération somme toute médiocre : 664-665.

Haedui : la première affaire héduenne : 171-172.
la seconde affaire héduenne : 178-179 ; 730-731 ; 741-742.
Mission des Héduens : 181, 184 ;
voir *Ab dextra parte, Latus 1. (apertum)* et *Manus distinendae causa*: 784-785.

Hallstatt et **Post-Hallstatt :**

* Le plateau de Gergovie-Merdogne occupé au Premier Age du Fer, 523 n. 8, 558 n. 1, 559, 560, 567, 568 n. 1, 569. - *Hiatus* entre le Premier Age du Fer et l'occupation romaine au plateau de Gergovie, 524 ; voir *La Tène* et *Gallo-Romain*.
* Présence de Hallstattien et de Post-Hallstattien aux Côtes : 644.

Histoire événementielle : 10-11, 862-864.

Homonymie : (en toponymie) : 805-808 ; 825 n. 2.

Honnête homme : (voir *Esprit de l'enquête*) : 15*(bis)*, 574, 659 (le non-spécialiste), 702.
L'honnête homme et l'autorité des auteurs : 15-16, 617, 845-847, 865.

Hypothèse «nordiste» :

Que la symétrie du plateau nord et sa proximité de Clermont *(Augustonemetum)* autorisent le «transfert» de Gergovie du plateau sud au plateau nord : 614-615, 673-674.

Ce «transfert» traité comme délire et égarement : 615-617, 632. - Des personnalités qui ont pourtant changé d'avis : 617.

Légendes locales et traditions savantes à propos de camps et de temples autour de Clermont : 615.

Existence d'un petit établissement gallo-romain au "terroir de la Reine" sur les Côtes de Clermont (commune de Blanzat) : 615.

PROBLEMATIQUE :

Les deux questions : si oppidum il y a ; et s'il s'agit de Gergovie : 618-620 ; 671, 855.

La double réponse affirmative de Busset : 618-619 (Gergovie) ; 622 (un immense oppidum, peuplé du Néolithique à l'époque gallo-romaine).

Contre-épreuve de Busset par Eychart : 639 (un oppidum ? une agglomération ? une ville, et très grande ? une ville celtique ? la question des pierriers, des tumulus, des abris de pierre sèche ? celle des murs, murailles, fortifications, remparts, enceintes ?).

Identifications : voir *Localisations*.

Iniquitas loci, iniquus locus : *(quid **iniquitas loci** habeat incommodi, quid **iniquitas loci** posset, Caesar cum **iniquo loco** pugnari... uideret) :* le terrrain du combat, 181, 183, 190, 737.

Interdisciplinarité : voir *Pluridisciplinarité, Problématique, Procédure, Transdisciplinarité* ; 847-850, 854.

Iugum : (sens et polysémie) : 177, 180.

*1. (omnibus **eius iugi** collibus occupatis ; legionem unam eodem [?] **iugo** mittit),* le iugum des collines : 199-200 ; 212-213 (site sud) ; 735-736 (site nord).

(eodem iugo ≠ "ad idem iugum"): 181, 238-240 ; 751-755 ; apparemment le même que le précédent : voir *Diversion, son trajet*.

*2. (dorsum esse **eius iugi** prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum),* le revers de l'alter collis ou collis nudatus : 180, 237-238 (texte), 262 (site sud), 736-737, 743-746 (site nord).

Lac de Sarliève : (silence de César : existant ou non ? indifférent, utile ou gênant ?) : 39 (Lancelot), 204 sq. ; 225-227 (site sud) ; 738..

La Tène : "La Tène III", un terme ambigu : *cf.* 554-555 (Déchelette) ; 559 n. 6 (Grenier) ; 575 n. 2 (Eychart).

Pas de rupture, néanmoins, entre celtique final et gallo-romain précoce : 575 et la n. 2 ; 647 n. 1.
* Le plateau de Gergovie apparemment inoccupé à La Tène finale (malgré 523, n. 8) : 522, 523, 561 sq., 567, 568 n. 1 ; et *cf. Hallstatt et Post-Hallstatt* et *Gallo-Romain.* - Mobilier de La Tène (monnaies, fibules, *etc.*) : 561 et n. 5.
* "La Tène" et "La Tène finale" aux Côtes de Clermont : 642 sq. ; 665. - Une agglomération somme toute limitée : 664-665.

Latus 1. : *(subito sunt Haedui uisi ab* ***latere*** *nostris aperto)* : *cf. Haedui, leur mission* : 184.
Latus 2. : *(ut cohortes... sub infimo colle ab dextro* ***latere*** *hostium constitueret)* : 183 ; voir *Sextius, sa mission.*

Libertas : *(ut communis* ***libertatis*** *causa arma capiant, B.G.VII, 4, 4 ; <se> plus communi* ***libertati*** *tribuere, 37, 4)* : 170 n. 2.

Localisations traditionnelles des villes citées par César :
pseudo-étymologiques, aléatoires, incertaines et contradictoires : 99-100.

Locus aequus : *(pro subsidio paulo* ***aequiore loco*** *constiterat)* : 184 :
la position de César et de la Xe légion : 783 (site nord).

Locus idoneus 1. : *(****loco*** *castris* ***idoneo*** *delecto, VII, 35, 5)* : 231-234 ; voir *Maiora castra.*
288 (GIRARD : conserver sa ligne d'opération et de retraite, *commeatus*) ; 500-504 (même souci).
Locus idoneus 2. : *(aciem* ***idoneo loco*** *constituit) = aequus locus (cum Vercingetorix ... neque in aequum locum descenderet) = planities*, voir ce mot : 737-738 (site nord).

Locus inferior : *(legionem unam ... paulum progressam* ***inferiore*** *constituit* ***loco****)* :
la position où se cache la légion de diversion: 181 ; 752-754 (site nord).

Locus iniquus, iniquitas loci : voir *Iniquitas loci, iniquus locus.*

Locus superior : *(cohortes ... quae ... ceperant* ***locum superiorem****)* :
la position de Sextius et de ses cohortes : 184 ; 786.

Longitudo: *(in* ***longitudinem*** *... sex pedum murum ... praeduxerant Galli)* :
le mur de six pieds à mi-pente : 181, 777.

Maiora castra : le grand camp, 177 :

I. Le choix de son emplacement ≠ *loco idoneo* : 231-233.

II. Site sud : ses localisations : 245-252 ; 288-289 (Girard) ; 250 et la n. 8, 340-341 (Göler) ; 251-252 (Stoffel).
* Une description du grand camp de Stoffel : 344.
* Les vérifications de STOFFEL par GORCE : 340-378.
Le jugement de celui-ci sur celui-là : 368-370.
Compétence et méthode de Gorce (celle-ci, réédition de celle de Stoffel) : 345-354.
Ses idées de *uallum, agger, fossa* (inspirées de Matherat, 350-352) : 346.
Faiblesses de son compte rendu de fouilles : 354-358.
Incertitudes de ses découvertes (fossés, tracé, portes, angles et dimensions) : 359-368.
Concordance des deux camps ? : 361, 367-368, 370-373.

Un effet d'écriture : 377-378.
* Son impossibilité de se trouver à l'est, au nom de l'expression *e regione oppidi collis* : 496-499.
* Son impossibilité de se trouver au sud, à cause de la topographie et de l'art militaire : 500-504.

III. Site nord : ses localisations : Clermont (414, 681), Montferrand (21, 418, 423, 682) ; pourquoi pas au nord de l'oppidum ? (739-740).
Objections au site de Clermont : 711-713.
Examen du site de Montferrand : 713-718 (alignement avec Chanturgue et le plateau des Côtes ; plan orthogonal (?) ; le parcellaire environnant (?) ; argument toponymique (??) ; absence de fondement archéologique ; position en plaine ; caractère et situation «classiques» et philologiquement satisfaisantes) ; 740-741.

Manus distinendae causa : *(Haedui... quos Caesar ab dextra parte... **manus distinendae causa** miserat)* : 184, 300-311 :
voir *Distinere, Haedui, leur mission* ; et *Ab dextra parte.*

Mésolithique : traces aux Côtes, 644.

Métaux (Age des) : voir *Protohistoire.*

Méthode :
I. voir *Esprit critique ; Esprit de l'enquête ; Esprit d'examen ; Philologie ; Problématique ; Procédure ; Scepticisme ; Epicurisme ; Epistémologie.*
Différence cartésienne d'avec *bonheur* ou *hasard* (à propos de G. Syméoni) : 103.
DESCARTES et les règles de la méthode : 197.
DESCARTES et le doute : voir *Doute.*
KANT et les contradictions des philosophes : 296.
Traiter les textes en faisant, si possible, abstraction d'une référence à un site : 61, 194-5, 425, 782.
Rôle et fécondité de l'erreur : 531 et la note 3.

II. Les *manières* dans la polémique de 1933, 617-618. - Les *façons* de Busset, 627-630.

Minora castra : le petit camp, 178 :
I. Sa fonction : 293 sq. ; 686-687 ; 755-774.
II. Site sud : ses localisations : 213-221.
* Les découvertes contestées de STOFFEL sur la Roche Blanche : 505-511. - Un plan et des *munitiones* qui ont déconcerté : 511-512.
* Les vérifications de GORCE et l'apologie de STOFFEL : 512-517. - Contrôles et interprétations assez hypothétiques : 512-519.
III. Site nord : sa localisation au Puy de Chanturgue : 21, 414, 681, 740 ; description du sommet : 692-693.
La découverte du camp de Chanturgue par P. EYCHART : 59 ; sa portée : 691 ; son étude topographique et archéologique : 683-710. - Un camp protohistorique : 689-690. - Le matériel archéologique romain : 692. - Les structures mises au jour et leur interprétation (plan, orientation *[cf. 699-700]*, fortifications *[en pierre : cf. 701]*) : 692 sq. - Jugements portés sur l'hypothèse : 708-710.

Mobilier (et/ou matériel) archéologique : *cf. Archéologie gauloise, Archéologie romaine.*
Que celui de BUSSET n'avait rien de convaincant ni même de sûr, 623-624.
Mobilier celtique aux Côtes de Clermont : 642 sq. ; relativement rare au total : 664 ; abondant : 665.

Mobilier lithique :
Trouvé au site méridional : 523 n. 8, 537, 558, 569 n. 3.
Trouvé au site septentrional : voir *Archéologie gauloise (Fouilles de Busset* et *d'Eychart).*

Mobilier métallique : voir *Archéologie gauloise.*
I. Site sud : Trouvailles au plateau de Gergovie-Merdogne : 539 n. 3, 540 n. 1, 541 et n. 1. - Divers : 569 n. 2 (Hatt) et n. 3 (Labrousse). - Absence de mobilier métallique celtique au plateau de Gergovie-Merdogne : 523 n. 7 ; *sed contra*, la note 8.
II. Site nord : Mobilier celtique aux Côtes de Clermont : 646 ; assez rare au total : 664.

Monnaies *ou* Médailles : voir *Archéologie gauloise.*
I. Problème de la datation par les monnaies : 533 (Lancelot) ; 580-581 (Colbert de Beaulieu, Collis).
II. Site sud : Monnaies mises au jour par Aucler en 1861 : 551 (Epad et Vergasilaune), 552 n. 2 (+ Togirix et Lucterius + romaines). - Monnayage *celtique* à Gergovie-Merdogne, 522 (Epadnactus), 523 n. 8 (Epadnactus et Vergassivellaunus), 537, 557 (Vercassivellaunus, et une monnaie gauloise sous La Hutte), 559 n. 6 (monnaies gauloises à l'intérieur de l'enceinte), 560 n. 1 (fin de l'indépendance) et n. 3 (Epadnactus), 568 (monnaies de l'indépendance) - Monnaies romaines à Gergovie-Merdogne, 533, 540 n. 1, 541 n. 1, 559 n. 6, 560 n. 3 (monnaie de Nîmes), 568 n. 4 (moitié d'as de Nîmes). - Diverses : 569 n. 2 (Hatt) ; 569 n. 3, 570, 571 (Labrousse). - Bilan sommaire : 577-581.
III. Site nord : Monnaies aux Côtes : 646, 647 ; somme toute assez rares : 664, 665.

Mons : (sens et polysémie) :
(<urbs> posita in altissimo ***monte*** *; quos... non altitudo* ***montis****... tardare potuisset)* :
177 ; 198 ; 206 (site sud) ; 733-734 (site nord).
(castris [...] in ***monte*** *positis)* : 177, voir *Castra gaulois.*
(erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus ***montis****)* : voir *Collis circumcisus.*
(in longitudinem, ut natura ***montis*** *ferebat, ex grandibus saxis, etc.)* : 181 ;
voir *Collis : a medio fere colle (le mur de six pieds à mi-pente).*

Mosaïque : trouvée vers 1780 au site méridional, 536 ; trouvée par Aucler en 1861 : 551 ; trouvée par Labrousse : 570.

Munire, munitio 1. :
(ad hunc ***muniendum*** *omnes a Vercingetorige euocatos ; omnes illo ad* ***munitionem*** *copiae traducuntur ; ii qui ad alteram partem oppidi...* ***munitionis*** *causa conuenerant):* 180-1-3.
Fortifications de l'*aditus ad alteram partem oppidi* non retrouvées au site sud (les prétendus retranchements de Risolles ayant été reconnus pour des tas d'épierrage) : 573.
Non retrouvées non plus au site nord : 755.

Munitio 2., munitiones :
(milites... celeriter ad ***munitionem*** *perueniunt ; Vercingetorix ... suos intra* ***munitiones*** *reduxit ; quos non castrorum* ***munitiones*** *[...] tardare potuisset ; cum Vercingetorix ... intra* ***munitiones*** *re maneret):* 182, 184 ; voir *Murus 2*, le mur à mi-pente.

Murus 1. : *(****oppidi murus*** *a planitie atque initio ascensu recta regione, etc. ; superiorem partem usque ad* ***murum oppidi*** *compleuerant ; prius ... quam* ***muro oppidi*** *portisque adpropinqua runt ; etc.) :* voir *Passus (mille CC [?] passus aberat) ; sub* ***muro*** *consistebat :* voir *Retour des Gaulois* ; *cf.* 181, 183.
I. Site sud. Les traces visibles de fortifications selon et depuis Syméoni, Bellaigue, Pasumot, 525-531, 534. - Les vestiges de remparts : 545 (Delarbre, Peghoux) ; 550, 553 (Aucler). - Un rem-

part "*à tous les aspects*" (?) : 555 (Mathieu). - Voir les fouilles de l'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre (*cf. Archéologie gauloise*). - Le problème de l'enceinte celtique : 571-573 (celtique ? existante aux côtés nord et est ? continue au sud ?).

II. Site nord. Le problème des remparts au site nord : 655-659, 662-663.

Murus 2. : (*ex grandibus saxis sex pedum* ***murum*** *... praeduxerant Galli : cf.* 181.

voir *Collis (a medio fere colle)* et *Munitio 2*.

Un mur à mi-pente qui ne se situe pas forcément à mi-parcours des légions d'assaut : 770-771, 777.

I. Le mur à mi-pente d'après Bellaigue, 530, d'après Pasumot, 534. -

Mur non retrouvé au site sud : 573.

II. Mur présumé par BUSSET au site nord : 627. - Mur à supposer au site nord : 734-735.

Nationalisme : 83 n. 2, 170-171, 862-864.

Ne* ou *qui : (*raros milites* ***qui*** / ***ne*** *ex oppido animaduerterentur*): 181.

Le problème de l'effet de surprise et du passage ou non par les *minora castra*) : 293 sq. ; 755-766.

L'improbable effet de surprise : 774-776.

Nécropole : 653, 667 (à Bouy-Trémonteix).

Némôssos, ***Νεμωσσός*** : la capitale arverne :

son rapport à Gergovie et à Augustonemetum, 674-679.

Néolithique : le plateau méridional occupé ou fréquenté dès le Néolithique, 521, 523 n. 8.

Traces aux Côtes de Clermont, 644. - L'enceinte d'un camp néolithique ? 650-651.

Nomen retinens, Nomen retinet : (thème étymologique et argument toponymique) : 101.

Argument de valeur et valeur de l'argument : 76 (Jullian, Grenier, Duval...).

Obsessio : (*de* ***obsessione*** *non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset*):

Siège : 178 ; voir *Castra romains, Fossa duplex* et *Technique militaire*.

Investissement envisagé ou non ? commencé ou non ? : 404-405.

Oppidum :

(*expellitur ex* ***oppido*** *Gergouia, VII, 4, 2 ; priusquam... ex* ***oppido*** *ueniri posset ; sese ex* ***oppido*** *eiecerunt ; exaudito clamore ...* ***oppidum*** *a Romanis teneri ; quos... non murus* ***oppidi*** *tardare potuisset ; etc.) ;*

(*castris pro* ***oppido*** / *prope* ***oppidum*** *[...] positis)* : voir *Castra gaulois*. - (N. B. L'expression, avec "pro oppido", *pourrait-elle* se comprendre du iugum des collines occupées et donc d'un oppidum qui serait situé par derrière ?)

(*erat e regione* ***oppidi*** *collis)* : voir *E regione oppidi collis - la colline des minora castra*.

(*aditus ad alteram partem* ***oppidi*** *; ii qui ad alteram partem* ***oppidi*** *... munitionis causa...)* : voir *Aditus, Altera pars* et *Diversion : son objectif*.

(*procul ex* ***oppido***) : voir *Despectus* et *Diversion, son trajet*.

(*ne / qui ex* ***oppido*** *animaduerterentur*): voir *Ne* ou *qui, etc.*

(***oppidi*** *murus ; muro* ***oppidi*** *portisque ; non* ***murus*** *oppidi*): voir *Murus (oppidi)*.

I. La notion d'oppidum : 521 (Leguet et Tourlonias) ; 596-597 (Noché) ; 603-607 (Varron, Cicéron, Harmand, Noché, Buchsenschutz et Ralston, Leguet et Tourlonias, *etc.*)

Gergovie, un oppidum : 545 (Delarbre). -

Gergovie, un simple oppidum-refuge ? : 48, 569, 594-599.

(La ville serait constituée par les faubourgs de l'oppidum).
II. Présence litigieuse d'un oppidum celtique sur le plateau de Gergovie-Merdogne : 521-525.
III. Possibilité d'un oppidum sur le plateau des Côtes de Clermont : 633. Sa probabilité : 656, 659. Sa quasi-certitude : 667-671, avec les notes concernant P.-F. FOURNIER.

Oppugnatio : *(de **oppugnatione** desperauit):* 177-178 ; la direction de l'assaut : 235 :
Au site sud : 281-296 : - par le sud ? : 282-287 ; - par le nord ? : 287-293 ; - par l'est ? : 293-296.
Au site nord : depuis la plaine ? 760-766 ; - par les *minora castra* ? 766-774.

Orientation des points de l'espace (dans la description et le récit) : 281, 299, 308 (Polyen), 311.
Absence d'orientation chez César ? : 299 ; 447 n. 5.
Orientation de la diversion au site sud : 278-281 ; au site nord : 746-747.

Oronymes et Toponymes : 832-836 (Vix, Merdogne, les Côtes, Chanturgue...).

Ouvrages romains : *(cf. cum in minora castra **operis** perspiciendi causa uenisset),*
ou *Travaux césariens* :
I. voir *Castra (maiora* et *minora).*
II. voir *Fossa duplex.*
L'appui qu'ils se prêtent ou non, archéologiquement parlant, les uns aux autres : 339, 378, 379.

Pabulatio : *(**pabulatione** libera prohibituri hostes ; omni **pabulatione** interclusi uiderentur) :* 178 ; 180 ; *cf. Collis circumcisus, Alter (collis)* et *Circumuallati (paene). - Cf.* p. 686 ; 745.

Paléographie médiévale : voir *Chartes.*

Paléolithique supérieur : traces aux Côtes, 644.

Paradigmes en toponymie : 805-806 (L'Elysée et Matignon) ; 824-826 (Le Bois-Joly) ; 827 (Nouio-dunum > Diou) ; 830-831 (Bibracte > Beuvray) ; 832 (Lascon > Vix) ; 833-836 (Chanturgue).

Passus : *(oppidi murus a planitie ... recta regione ... mille CC [?] **passus** aberat):* 181, 202.
Site sud : 221.
Site nord : 766-774 (les 1000 ou 1200 pas *[leçon incertaine : 767]* disent-ils le trajet de l'assaut ?).

Philologie :
Dans la problématique *(cf. ce mot)*, fournit d'abord les données topographiques et tactiques.
La philologie comme point de départ : 871-872 ; - voir *Primauté du texte.*
Traiter les textes en faisant, autant que possible, abstraction d'une référence à un site : 61, 194-5, 425.
Traduire, interpréter, comprendre : 177 *(le texte même de César)* ; 277 *(altera pars oppidi)* ; 418, 420, 425 *(e regione oppidi)* ; 600-603 *(urbs et oppidum)* ; 870.
Rapports et discordances entre texte et terrain, les textes et les données de l'archéologie : 393, 523-524.
Problèmes et difficultés du philologue comme tel : 852-855, 858-859, 870-871.
Où le philologue, allant des mots aux choses, s'aventure hors des langues et se risque à parler de référence et de référents : 865, 867-868.

Photographie aérienne : M. Busset y eut systématiquement recours, 620 ; avec retouches par fois, 629. -
P. Eychart s'en est également aidé, 640 n. 4.
N'a pas éclairé G. Vernet et P. Guittard dans leur *Etude d'impact archéologique*, 640 n. 4.

Pierriers :
ruines d'habitations, indices de rues, résultats de l'épierrage ou limite et clôture des terrains ?
I. Syméoni : des ruines (526-527) ; - Lancelot : non aux vestiges de ville ; non aux rues et aux habitations (39, 532) ; - Bellaigue : rues et habitations (529) ; - Pasumot : non aux ruines, oui aux limites ou clôtures (534-535) ; - Delarbre, Peghoux : confusions avec le remembrement de l'an IV (545) ; - épierrage (521).
II. Critique de l'interprétation par Busset des pierriers observés sur les Côtes : 624-625. - Les pierriers des Côtes de Clermont : 645-646.

Planities :
*(oppidi murus a **planitie** atque initio ascensus ; legiones, ubi primum **planitiem** attigerunt) ;* voir *Locus idoneus 2 = Locus aequus* : 181, 184, 202.
Site sud : 224 ; site nord : 737-738.
Et voir *Passus (mille CC passus aberat).*

Plateau de Gergovia ou Gergovie-Merdogne : sa description : 204-206.
Ses appellations : 30, 794-795 (Syméoni) ; 39, 791-792 (Lancelot) ; 91-96 (Belleforest, Lancelot, Lebeuf, Anville, Masson, Caylus, Dulaure...) ; 147, 798-799 (Belleforest) ; 789-797 (acte de 1555, 795-797), 799-803 (Syméoni et son traducteur Chappuys), 812.

Plateau (et Massif) des Côtes de Clermont : sa description, 728-730, 731-732.
Un peuplement continu de la Préhistoire au Gallo-Romain, 642-644, 654-655, 665.
Un peuplement celtique contemporain de la Gergovie historique, 648-649, 665.

Pluridisciplinarité : voir *Interdisciplinarité, Problématique, Procédure, Transdisciplinarité* ; 850-852, 854..

Point : le point tel qu'on peut le faire aujourd'hui : 855-860 ; des conséquences à en tirer : 873.

Portae 1, porta :
*(muro oppidi **portisque** adpropinquarunt ; cum hostem intra **portas** esse existimarent ; M. Petronius ... cum **portas** excidere conatus esset ; reliquos <hostes> a **porta** paulum submouit) :*
A Gergovie-Merdogne : 546 n. 3 (Aigueperse) ; 545 n. 5, 546 n. 2 (Vial) ; 550, 552 (Aucler : porte sud-ouest et porte sud) ; 560 (porte d'Aucler ouest). - La porte sud-ouest seule assurée (571).

Portae 2. : *(Fabium... duabus relictis **portis** obstruere ceteras) : cf.* 179 ; voir *Clauicula.*

Portrait-robot : 203 ; 607 (G. DEMERSON).

Préhistoire : voir *Paléolithique supérieur, Mésolithique, Néolithique, Chalcolithique.*

Préjugés : voir *Prévention et Précipitation.*

Prévention et précipitation : voir *Préjugés.*
Gorce (et ses lecteurs : 376) : 77, 195 ; 350, 373-377 ; 388 ; les effets des fouilles de Garmage après 1755 : 549 ; ceux des fouilles d'Aucler : 553-554 ; Nolhac et Busset : 619 ; fin de non-recevoir opposée à Busset : 633-636.

Primauté du texte : (voir *Epistémologie, Inter-* et *Pluridisciplinarité, Philologie, Problématique*) : 61, 77, 194-195, 307, 425-426, 850-852.

Problématique :
Toponymie ; - topographie ; - art militaire ; - archéologie celtique et archéologie césarienne : 76-77.
Voir *Epistémologie, Interdisciplinarité, Pluridisciplinarité, Transdisciplinarité, Philologie, Primauté des textes, Vulgarisaton, Esprit critique.*
L'insuffisance respective et la complémentarité de chaque discipline ; si elles s'épaulent ou si elles se font défaut ; leurs rapports de subsidiarité, de concurrence ou de conflit : 77-80, 154, 229, 319, 393, 398, 412, 504, 519, 520, 521, 610, 613, 636, 679, 681, 710, 726, 728, 738, 786, 788, 803-804, 826, 836, 847-850, 850-852, 854, 856-858, 865-867, 872.

Procédure : 76-80 (pluridisciplinarité et interdisciplinarité).

Protohistoire : voir *Chalcolithique, Age du Bronze, Ages du Fer.* - Protohistoire aux Côtes : 644.

Pugna, Pugnare :
(studio pugnandi ; suorum pugnantium numerum ; spatio pugnae defatigati ; iniquo loco pugnari ; euentum pugnae ; cum acerrime comminus pugnaretur ; ita pugnans [Petronius] ; nec ... aequa contentio ; in contentione) :
Qu'il y eut combat, 183 ; 780-782.

Puits : le puits trouvé en 1755, 540 n. 1, 541 n. 1. - Un "puits perdu" : 581, n. 4. - Deux puits au site sud : 569 (Hatt).

Qui* ou *ne animaduerterentur : voir *Ne* ou *qui, etc.*

Rari : 181 :
*(**raros** milites, ne ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit) :* 760-765.

Reconstitutions du siège et de la bataille, des positions et des opérations :
voir *Technique militaire.*
Argument de valeur et valeur de l'argument : 76 (Jullian, Grenier...) ; 77 (Eychart).

Réfections savantes : (en toponymie) :
Gergoia, Gergoie > Gergobia, Gergobie : 30, 104-105, 114, 126, 129, 147-148.
Gergovie > Gergovia > Gergoviàt > Gergovin *(sic)* : 88-91.
Merdogne > Gergovie : 76, 87, 88.

Rempart : voir *Murus 1.*
Critique des remparts vus aux Côtes par BUSSET, 626-627 (épierrage, clôture, soutènement).
Le problème des remparts au site nord : 655-659, 662-663.

Res frumentaria : 178 :
*(de obsessione non prius agendum constituit quam **rem frumentariam** expedisset) :*
Importance majeure d'assurer sa ligne de communication, *commeatus* : 234 et la n. 4 ; 288 (GIRARD) ; 500-504 (même préoccupation, Girard citant NAPOLEON Ier ; *cf.* VEGECE).

Restitution : (en toponymie) : Gergovie < Merdogne (87, 804).

Retour des Gaulois : *(eorum... quisque... **sub muro** consistebat)* : 183, 784.

Sarliève (Lac de) : voir *Lac de Sarliève.*

Scepticisme :
* le scepticisme de Garmage : 49, 541 ; de Legrand d'Aussy : 543 ; de Mérimée (entre *probabiliorisme* et *tutiorisme*) : 50, 549 ; de géographes allemands : 50-51 ; de latinistes ou de philologues : 52.
* le *pyrrhonisme* de Lancelot : 37-40 (Lancelot), 41-42 (Bouquet, Jaucourt, Chabrol, Goya y Muniain).
* l'*esprit d'examen* socratique (*σκεπτέον*) : *cf.* 4 (R. BACON) ; 60 (PLATON) ; 838-840 ; 845-847.

Sextius : *(Caesar... ad T.* ***Sextium*** *legatum, quem minoribus castris praesidio reliquerat, misit...)*: sa mission : 183 ; 711-712 ; 785-786.

Siège : voir *Obsessio, Bataille, Technique militaire.*

Signum : *dat (his rebus expositis) ; milites dato* ***signo*** *celeriter ad munitionem perueniunt:* 181, 777.

Stratégie : (voir *Tactique*) ;
irrecevable au site méridional (R. SALESSES, "Sudiste") : 859.

Stratigraphie : quasi-inexistante au site sud, 573-574.
Stratigraphie celtique aux Côtes : 646-647 (deux foyers et une couche de La Tène IV) ; 648-649 ; 665.

Substitution : (en toponymie) : 804 (Gergovie < Merdogne), 832 (Vix < Lascon).

Tactique (et stratégie) : voir *Technique militaire.*

Technique militaire : voir *Siège* et *Bataille.*
Reconstitutions des XVIIIe et XIXe siècles : 43, 48-49.
Reconstitution napoléonienne (classique) : 54.
Théorie de l'assaut par l'est : 56-58.
Reconstitution des opérations au site nord : 739-786.

Temple : à double *fanum* de Gergovie-Merdogne : 558-559.

Temple : à double *fanum* des Côtes de Clermont : 642, 664 ; authentique ? 664.

Textes anciens : voir *Auteurs anciens.*

Titulum : *(titulus ? tutulus ??)*: 696, 697, 698, 701-704, 707-708.

Topographie : 196-229 (site sud) ; 728-738 (site nord).
Argument de valeur et valeur de l'argument : 76 (Jullian, Grenier...) ; 77 (Eychart).
Les éléments descriptifs du récit de César : 196-203.
Voir *passim* les termes césariens.
Traiter le texte en faisant, autant que possible, abstraction d'une référence à un site : 61, 194-5, 425.
Une concordance entre le texte et le terrain diversement appréciée : 196 ; niée : 859.
Celle du plateau méridional recevable pour Lancelot : 39, 40.
Analyses aux XVIIIe et XIXe siècles : 48-49.

Toponymie : 82-154 ; 787-836.
voir *Appellations ; Dénomination ; Disparition ; Etymologies ; Evolution ; Graphies ; Homonymie ;*

Identification et *Localisation ; Nomen retinens, Nomen retinet ; Oronymes et Toponymes ; Paradigmes ; Plateau de Gergovia ; Réfections savantes ; Restitution ; Substitution ; Transferts*.
I. Argument de valeur et valeur de l'argument : 76 (Jullian, Grenier, Duval).
Indice insuffisant pour faire preuve : 154, 788, 827. - Question à réouvrir : 856.
II. Souci des XVIIIe et XIXe siècles : 42-43, 47.
Changement officiel de la dénomination de Merdogne en Gergovie : 53, 83-85.
Aire et contexte toponymiques de Gergoye : 132-139.
Glissement, rétrécissement de *Gergouia* vers *Gergoie* (et non transfert) : 96, 147, 153, 811.
Restitution ou substitution : 804.

Transdisciplinarité : voir *Interdisciplinarité, Pluridisciplinarité* : 865-867.

Transferts : (en toponymie) : 805-806, 811 (Gergouia / Gergobia >Gergoia, Gergoye).

Tumulus : hallstattiens ? authentiques ? 645, 663-664.

Valles : 182 :
(non exaudito sono tubae, quod satis magna / magnae ***ualles*** *intercedebat / intercedebant) :* 202.
Site sud : 221-224. - Site nord : 780 (avec hypothèse du pluriel).

Vrbs : *(perspecto* ***urbis*** *situ, etc. ; ex omnibus* ***urbis*** *partibus orto clamore) :* 177, 182.
I. La notion de ville : 605-607 (Collis, Goudineau et Kruta, Audouze et Buchsenchutz, *etc.*) ; 665 ; 670-671. - Gergovie, une *urbs* véritable ? (48). - Ou bien les faubourgs de l'oppidum ? (86, 594-599). - Que Gergovie était une ville : 607-610 (G. DEMERSON, s'appuyant sur César, Dion Cassius, Strabon, Polyen).

II. L'attestation des chartes de juillet 1149 : 39, 94, 140-141, 528 ; et de 1391 : 95, 144.
Les *traces visibles d'urbanisation* selon et depuis Syméoni, 525-531 ; reconnues par Bellaigue, 529 ; contestées par Lancelot, 532-533, et par Pasumot, 534-535 ; mais *cf.* pp. 545 (Delarbre et Peghoux), 534, n. 4, et 537, n. 2 (Peghoux).
La ville ***supposée*** sur tout le plateau, 526 et 531 n. 1 (Syméoni), 535 n. 4 (Masson) ; ou bien à l'ouest ou au sud-ouest, 529 (Bellaigue), 535 n. 4 (Bompart de Saint-Victor), 544 (Martinon, Dulaure, Caylus à la n. 4) ; ou bien à l'est ou au sud-est, 535 (Pasumot), 541 n. 1 (Féligonde sur Garmage), 546 (Walckenaer), 555 (Mathieu).

III. Les fouilles de Garmage au centre et surtout au sud-est : 49, 536, 539-541. - Les fouilles d'Aucler, *cf. Archéologie gauloise.* - Les fouilles strasbourgeoises et subséquentes, *cf. Archéologie gauloise.* - Une trace d'occupation celtique antérieure à la conquête : 566, 568 et n. 6. Et des vestiges de céramique celtique antérieure à la conquête (?) : 566, 569. - Deux fonds de cabanes celtiques (Hatt) : 568. - Trois ateliers métallurgiques (Hatt) : 568. - Un quartier artisanal gallo-romain précoce (Hatt) : 568, 569 ; 570 (Labrousse).

IV. Que l'existence de la Gergovie historique est problématique sur le plateau de Gergovie-Merdogne, 523 ; 561 sq. ; 567 ; 568 n. 1, 573-582 ; 583-587. - Une ville au moins romaine : 50, 536 (Pasumot) ; *cf.* 532 (Lancelot) ; gallo-romaine : 561, 569. - Un spécieux effet d'écriture : 377-378. - Trois hypothèses de secours : 590-594.

V. Une «ville» celtique sur le plateau des Côtes : 670-671.

Vulgarisation : (voir *Epistémologie*) : 865, 867.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. L'alternative :

Pl. I : La tradition de Gergovie : localisation ; siège et bataille ..... p. 939
1° Plan de situation : environs de Clermont-Ferrand
(carte Michelin n° 73 au 1 : 200 000)
2° Représentation classique (attaque par le sud) : schéma NAPOLEON III
(Guide Michelin Auvergne 1ère éd. 1976, p. 109)

Pl. II : Deux innovations simultanées : au sud, assaut par l'est ; au nord, localisation 940
1° Représentation nouvelle (attaque par l'est) : schéma FOURNIER
(Guide Michelin Auvergne 2e éd. 1980, p. 108)
2° Représentation hétérodoxe (siège et assaut aux Côtes) : schéma EYCHART
(Guide Michelin Auvergne 2e éd. 1980, p. 77)

Pl. III : Le plateau méridional de Gergovie-Merdogne en situation 941
(cartes Michelin 2531 et 2532 au 1 : 50 000)

Pl. IV : Le plateau septentrional des Côtes de Clermont en situation 942
(carte Michelin 2531 au 1 : 50 000)

2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont :

Pl. V : Carte de la Limagne d'Auvergne publiée par G. SYMEONI (1560) 943
(avec un agrandissement de la zone de *Gergoie*)

Pl. VI : Carte de SYMEONI publiée par ORTELIUS en 1575 944
(où se lisent de même *Gergoie* et *S. Andre*)

Pl. VII : Cartographie de Gergovie au XVIe siècle 945
1° Carte de SYMEONI publiée par Ph. GALLE en 1598
(où se lit *gergoye*)
2° Carte du XVIe s. pour la comparaison (chez Plantin, Anvers, 1585)
(met *gergobia* en Languedoc, au nord de Narbonne)

Pl. VIII : Extrait de la Carte de la France de CASSINI 946
(où l'on voit *Mgne de Gergovia* et *St André*, *Cote de Clermont* et *Chanturgue*)

Pl. IX : Carte chorographique de la Généralité d'Auvergne par DULAURE (1786) 947
(où l'on voit *Mont Gergovia*, mais où les Côtes de Clermont n'ont pas de nom)

Pl. X : Les parages de *Gergoye*, d'après G. FOURNIER (1950) 948
(à partir de la carte Michelin 2532 est au 1 : 25 000)

3. Le siège et l'attaque de Gergovie :

Pl. XI : Maquette de Gergovie-Merdogne : relief en éclairage nord-ouest 949

Pl. XI *bis* : La même : relief en éclairage nord-est 950

Pl. XII : Les lieux de passage de l'Allier, aller et retour *(B.G. VII, 35, et 53, 4)* : hypothèses 951
(carte Michelin 989 au 1 : 1 000 000)

Pl. XIII : Les 19 emplacements supposés des *MAIORA CASTRA* 952

Pl. XIV : Les 10 ou 11 emplacements supposés des *MINORA CASTRA* 953

Pl. XV : Les 25 associations proposées des *MAIORA* et *MINORA CASTRA* 954

Pl. XVI : Le *COLLIS NUDATUS* (la colline dégarnie) vu depuis les *minora castra* 955

Pl. XVII : L'*ALTER COLLIS*, identique ou non au *COLLIS NUDATUS* 956

Pl. XVIII : Les *aditus AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés aux *minora castra* 957

Pl. XIX : Les *aditus AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés aux *maiora castra* ou à l'*urbs* 958

Pl. XX : Cumul des *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* définis *par opposition* 959

Pl. XXI : Les *ADITUS AD ALTERAM PARTEM OPPIDI* opposés *latéralement* 960

Pl. XXII : Cumul des *aditus ad alteram partem oppidi*, opposés *directement* ou *par côté* 961

Pl. XXIII : La diversion *à main droite*, directement *au nord* 962

Pl. XXIV : La diversion *à main droite*, visant le nord *par contournement à l'est* 963

Pl. XXV : La diversion *à main gauche*, visant l'ouest *par le sud* 964

Pl. XXVI : Plan de Gergovia par NAPOLEON III (Imp. Impér. pl. 19, Atlas Plon pl. 21) 965
(ordre de bataille traditionnel ; assaut classique par le versant sud)

Pl. XXVII : Plan de la bataille, dans l'hypothèse FOURNIER d'un assaut par l'est 966
("Gergovie et alentours", hors-texte de Gergovie, 1962)

4. Les* maiora castra *de la Serre d'Orcet :

Pl. XXVIII : Les camps de César à Gergovia selon STOFFEL et NAPOLEON III (pl. 20/22) 967

Pl. XXIX : Les fouilles de contrôle du P. GORCE (1936-1939) 968
1° Les 48 points de vérification des fouilles de GORCE, *op. cit.*, p. 155
2° Une carte générale par GORCE, *ibid.*, p. 106 : "Gergovie et le camp de César"

Pl. XXX : Le tracé des «agger» *(sic)* des camps et du double fossé 969
1° Tracé des "agger" selon GORCE, *ibid.*, p. 156
2° Plan de Maurice RAT (G.-F., p. 162), retenu pour comparaison

Pl. XXXI : Les fouilles de GORCE au grand camp : schéma des 31 points de vérification 970

Pl. XXXII : Le *uallum* du grand camp : comparaison STOFFEL - GORCE 971
1° "Le grand camp. Sa ligne de crête", p. 57
2° "Vallum du grand camp de Gergovie", p. 128
3° "Attaque du grand camp de César par les Gaulois", p. 54

Pl. XXXIII : Les fouilles de GORCE au grand camp : *l'angle nord-ouest* 972
1° fouilles 9 à 13 (août 1936), p. 105
2° ensemble de la fouille 11, p. 108

Pl. XXXIV : Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté nord et la corne N.E.* 973
1° vers le milieu du côté nord, fouille n° 1 (négative), p. 102
2° moitié ouest du côté nord : fouilles 1 à 13, p. 111
3° tout le côté nord avec retours : fouilles 1 à 14 et 25 à 31, p. 123

Pl. XXXV : Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté est* 974
1° le haut du côté est avec la porte décumane : fouilles 25 à 28, p. 119
2° le bas du côté est et l'angle SE (avec la "fouille" 24), p. 121

Pl. XXXVI : Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté sud et les angles S.O. et S.E.* 975
1° Le côté sud et les angles SO et SE : fouilles 16 à 23, p. 125
2° La grande borne nord-ouest

Pl. XXXVII : Les fouilles de GORCE au grand camp : *le côté ouest* 976
1° le côté ouest avec la porte prétorienne, fouilles 11 à 19, p. 117
2° le bas du même côté ouest (fouilles 17 à 19), p. 114

Pl. XXXVIII : "Reconstitution imagée du grand camp de Gergovie" selon GORCE, p. 127 977

Pl. XXXIX : Les grandes bornes du grand camp avec leurs inscriptions 978

5. *La* fossa duplex *entre les deux* castra :

Pl. XL : Les fouilles du double fossé par GORCE 979
1° les 2 points de fouille, p. 150
2° le profil des fossés, p. 152
3° perspective et coupe du double fossé selon GORCE, p. 52

Pl. XLI : Les différents tracés de la *fossa duplex* 980
1° Les trois emplacements proposés du double fossé, p. 53
2° Plans de la bataille où paraissent les différences de tracé du double fossé, p. 59
3° Schéma des ouvrages romains (pour une comparaison avec Nointel), p. 154

Pl. XLII : Reconstitution des fortifications romaines en continu selon GORCE, p. 157 981

Pl. XLIII : La *fossa duplex* conçue comme deux fossés séparés 982
1° selon FISCHER (1855-1856)
2° et selon MATHIEU (1864)

Pl. XLIV : La *fossa duplex* à la bataille de l'Aisne *(B.G. II, 8, 3-4)* 983
1° selon STOFFEL (1866)
2° selon CONSTANS (1926, 1929)

Pl. XLV : La *fossa duplex* à la bataille de l'Aisne, *suite* 984
1° La bataille de l'Aisne selon GONZAGUE (1575)
2° La bataille de l'Aisne selon PALLADIO (1618)

Pl. XLVI : Doubles *brachia* à Dyrrachium et à Nicopolis selon PALLADIO 985
1° Les *munitiones* adverses à Dyrrachium *(B.C. III, 63, 1-2)*
2° La bataille de Nicopolis *(B.Al. XXXVIII, 3-4)*

Pl. XLVII : Doubles *brachia* à Ruspina et à Uzitta selon PALLADIO 986
1° Les deux fossés de Ruspina *(B.Af. XX, 1)*
2° Les *brachia* de César devant Uzitta *(B.Af. LI, 1-3)*

6. *L'alignement des trois positions :* oppidum, minora *et* maiora castra :

Pl. XLVIII : *Vrbs* et *oppidum, maiora* et *minora castra, fossa duplex,* d'après GONZAGUE 987

Pl. XLIX : L'alignement de l'oppidum et des deux camps à Gergovie selon PALLADIO 988

Pl. L : Plan de DIJON, premier plan des lieux, publié par CAYLUS (1762) 989

Pl. LI : Plan de DIJON publié par CAYLUS, retouché par PASUMOT (1765) 990

Pl. LII : Plan de DAILLEY, publié par GRIVAUD pour remplacer celui de DIJON (1810-13) 991

Pl. LIII : Plan du capitaine VIAL (1851) 992
(où le grand camp du Crest se trouve aligné sur la Roche Blanche et le plateau)

Pl. LIV : Carte du colonel ST-HYPOLITE, siège daté de -51 *(sic)*, (1859) 993
(avec alignement de la colline de la Nuit de Prat sur le puy d'Aubière et le plateau)

Pl. LV : Plan du capitaine GIRARD (1862) 994
(où la colline et le petit camp de Quiche sont représentés dans l'alignement du plateau)

Pl. LVI : Plan du lieutenant-colonel SARRETTE (1863) illustrant *e regione oppidi* 995
(où le P.C. d'Orcet est sur la ligne qui joint le G.C. du puy Chevalet à l'oppidum)

Pl. LVII : *E regione oppidi collis* chez G. ACHARD (1991) : de la théorie à l'application 996

7. Valeurs et emplois de l'expression e regione :

Pl. LVIII : Labiénus et Camulogène face à face à Lutèce *(B.G. VII, 58, 6 et 61, 5)* 997
1° d'après GONZAGUE
2° d'après PALLADIO

Pl. LIX : Les deux môles du port de Brindes où César voulait bloquer Pompée *(B.C. I, 25, 6)* 998
1° selon l'interprétation correcte de GONZAGUE
2° selon l'assez obscure et bizarre interprétation de PALLADIO

Pl. LX : L'équateur et l'écliptique façonnés par le démiurge à partir d'un Chi (X) 999
(CICERON, *Timaeus 24*, traducteur de PLATON, *Timée, 36, c*)

Pl. LXI : Entre la tête de l'Ourse et les pieds des Gémeaux, *sur le côté* : le Cocher 1000
(VITRUVE, *De Architectura, IX, 4, 2*)

Pl. LXII : Plan de la palestre : l'étuve voûtée dans l'alignement de la salle froide 1001
(VITRUVE, *De Architectura, V, 11, 2*)

Pl. LXIII : Les colonnes du portique de style toscan d'après A. CHOISY 1002
(VITRUVE, *De Architectura, IV, 7, 2*)

Pl. LXIV : Dans le Sanctuaire du désert : 1003
- le chandelier vis-à-vis de la table *(Exode, XL, 22)*
- les lampes en face de la table *(Nombres, VIII, 2)*
(*Source :* A.-M. GERARD, Dictionnaire de la Bible, R. Laffont, Paris, 1989, p. 1433 ;
ou : LA BIBLE, trad. L.-I. Lemaître de Sacy, Bouquins, R. Laffont, Paris, 1990, p. 1639.)

Pl. LXV : La part du prince dans le futur partage de la Palestine *(Ezéchiel, XLVIII, 21)* 1004
(< T.O.B., A.T., Le Cerf - Les Bergers et les Mages, Paris, 1980, carte hors-texte.)

Pl. LXVI : La mer Persique en face de la mer Caspienne (PRISCIEN) 1005
(PRISCIEN, traducteur de DENYS L'AFRICAIN, *Périégèse, v. 304-305*)

Pl. LXVII : La "SVEVIA" *en face* de Worms et de Brumath, sur la Table de Peutinger 1006
(RHENANUS, *Rer. Germ., I, pp. 51-52*)

Pl. LXVIII : Le Mouséion : une colline en face de l'Acropole dans la *Description de la Grèce* 1007
(traduit de PAUSANIAS par LOESCHER et par AMASÆUS, *I, 25, 8*)

8. Les* minora castra *de la Roche Blanche :

Pl. LXIX : Les fouilles de GORCE au petit camp : les fossés nord et est, pp. 144-133-142 1008
("Fouilles de 1938 au fossé principal du petit camp", p. 142)
("Les pentes du petit camp sur la colline de la Roche Blanche", p. 133)
("Emplacement du fossé Sud du petit camp" et "Profil du fossé n° 46", p. 144)

Pl. LXX : Point de rencontre des trois fossés de l'ouvrage avancé oriental du P. C. 1009
("Tranchées de recherche de l'ouvrage avancé du petit camp", p. 135)
("Fouilles de Stoffel et rencontre des trois fossés de l'ouvrage avancé du P.C.", p. 138)
("Essai de représentation" du "fond commun des trois fossés", p. 140)

Pl. LXXI : "Reconstitution imagée du petit camp de la Roche Blanche" selon GORCE, p. 146 1010

9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne :

Pl. LXXII : Images du plateau de Gergovie-Merdogne pour y situer les fouilles 1011
1° Plan parcellaire de la Plaine de Gergovie, 1824 (< FOURNIER, 1933, p. 17)
2° Photo aérienne du plateau (I.G.N., 1946)

Pl. LXXIII : Les fouilles et les plans d'AUCLER sur le plateau (1861) 1012
1° "GERGOVIA et ses abords - Carte d'ensemble" (< GORCE, 1935, p. 144, pl. XI)
2° Plan de la ruine C, dite "villa d'Aucler" (< MATHIEU, 1862, p. 20)

Pl. LXXIV : Fouilles d'avant-guerre et situation présente 1013
1° Etat actuel des découvertes archéologiques (< LEGUET & TOURLONIAS, 1989)
2° Plan de la Porte Ouest (< O. BROGAN, 1941, p. 13, fig. 5)

Pl. LXXV : Le temple de Gergovie-Merdogne : les deux *fana*, l'enceinte, le portique 1014
1° Plan du double temple (< O. BROGAN, 1941, face à p. 19, fig. 8)
2° Le portique (photo DESFORGES ; < O. BROGAN, 1941, face à p. 18, pl. IV)

Pl. LXXVI : Plan récapitulatif de toutes les fouilles (d'après R. PERICHON, 1975, pp. 10-11) 1015
Fouilles de GARMAGE en 1755
Fouilles d'AUCLER en 1861
Fouilles d'avant-guerre et du Comité «Pro-Gergovia» en 1932-1937
Fouilles de la guerre et de l'après-guerre : 1941-47, 1949
Observations diverses (sondages 1974, *etc.*)

10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont :

Pl. LXXVII : Relative symétrie des deux massifs au N. et au S. de Clermont 1016
(à partir de la carte d'Etat-Major < L. BRUNEL, 1937, p. 89)

Pl. LXXVIII : Le massif des "Côtes de Clermont" au 1 : 25 000 (< cartes I.G.N.) 1017
(Montferrand, Montjuzet, Montchany, [Durtol], Nohanent, Blanzat, Cébazat, Puy de Var, Puy de Chanturgue, Côtes de Clermont)

Pl. LXXIX : Photo aérienne du plateau des «Côtes de Clermont» (< EYCHART, 1987, p. 20) . 1018

Pl. LXXX : L'oppidum des Côtes de Clermont-Ferrand : relevé des ruines 1019
(Dessin de M. BUSSET, < *L'Illustration*, 1933, p. 221)

Pl. LXXXI : L'oppidum du plateau des Côtes : photo aérienne (retouchée) et dessin 1020
(M. BUSSET, < *La Nature* du 1er octobre 1933, p. 292)

Pl. LXXXI *bis* : Plan de l'oppidum des Côtes de Clermont 1021
(d'après P. EYCHART, 1969, *in fine*)

Pl. LXXXII : Quadrillages et damiers de murs en haut des pentes 1022
1° Murs en gradins et en damier à l'est, photo (< *L'Illustration*, p. 222)
2° Plan des murs en terrasses, des fossés et des antennes au-dessus de Nohanent (< M. BUSSET, *Gergovia capitale des Gaules*, p. 50)
3° Gradins et contreforts, dessin (< *L'Illustration*, p. 222)
4° Terrasses avec murs à contreforts, dessin (< *L'Illustration*, p. 222)

Pl. LXXXIII : Cabanes de pierres sèches et vestiges d'urbanisation 1023
1° Entrée d'un abri (< AUDOLLENT, 1933, p. 31)
2° Porte d'un abri, avec linteau et décharge (< AUDOLLENT, 1933, p. 32)
3° Plan d'ensemble des ruines gallo-romaines (<BUSSET, *Gergovia*, p. 44)
4° Photo aérienne des ruines gallo-romaines (<BUSSET, *Gergovia*, p. 45)

Pl. LXXXIV : Cabane à coupole et céramique gauloise et gallo-romaine 1024
1° Poteries celtiques sous les "capitelles" (<BUSSET, *Gergovia*, p. 76)
2° Urne de La Tène III ou gallo-romaine (<BUSSET, *Gergovia*, p. 85)
3° Poterie sigillée de Lezoux (<BUSSET, *Gergovia*, p. 79)
4° Intérieur d'un abri avec voûte à encorbellement (< AUDOLLENT, 1933, p. 29)

Pl. LXXXV : Les zones de fouilles de P. EYCHART 1025

Pl. LXXXVI : Deux plans des Côtes pour y localiser les points de fouilles 1026
1° Côtes de Clermont, Chanturgue et Var (< FOURNIER, 1933, p. 14)
2° Plan parcellaire de la partie N.E. des Côtes (< FOURNIER, 1933, p. 15)

Pl. LXXXVII : Le temple et la «curie» du plateau des Côtes de Clermont 1027
(source : P. EYCHART, 1969, *sub fine*)

Pl. LXXXVIII : Le sanctuaire à double *fanum* et la «cella» à colonnade des Côtes de Clermont 1028
(source : P. EYCHART, 1987, p. 53)

Pl. LXXXIX : Fond de cabane de La Tène finale à l'ouest de la colonnade 1029
(source : P. EYCHART, 1961, p. 37)

Pl. XC : Céramique et autre mobilier de La Tène finale sous le temple 1030
(source : P. EYCHART, 1969, p. 273)

Pl. XCI : Une couche de La Tène finale sous un atelier d'artisan dans la zone basse 1031
(source : P. EYCHART, 1969, p. 295)

Pl. XCII : Céramique celtique témoin de La Tène finale sous l'atelier d'artisan 1032
(source : P. EYCHART, 1969, p. 299)

Pl. XCIII : Mur à contreforts à l'est 1033
(sources en 1933 : *L'Illustration*, AUDOLLENT, *The Times*, BUSSET, *etc...*)

***11.* Minora castra, maiora castra *et* fossa duplex :**

Pl. XCIV : Photo aérienne du Puy de Chanturgue 1034
(source : P. EYCHART, 1987, p. 114)

Pl. XCV : Plan du sommet et du camp de Chanturgue 1035
(source : P. EYCHART, 1987, p. 115)

Pl. XCVI : Montferrand : photo aérienne, plan et parcellaire 1036
(sources : P. EYCHART, 1975, p. 177 ; 1972, plan H.-T.)

Pl. XCVII : La *fossa duplex* des *maiora castra* de Montferrand aux *minora castra* de Chanturgue 1037
(source : P. EYCHART, 1987, p. 149)

12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont :

Pl. XCVIII : Maquette du massif des Côtes : relief en éclairage nord-ouest 1038

Pl. XCVIII *bis* : La même : relief en éclairage nord-est 1039

Pl. IC : Les deux lectures de *e regione oppidi collis* : angle droit ou ligne droite ? 1040

Pl. C : La bataille de Gergovie *avec diversion par la gauche* selon B. MARQUE (1937) ... 1041
(< "*L'échec de César sous Gergovie*", entre les pp. 218 et 219)

Pl. CI : La bataille de Gergovie selon M. BUSSET (1933) 1042
(sources nombreuses en 1933 *sq.* ; ici : < CLEMENCE, 1933, entre pp. 516/517)

Pl. CII : Plan de la bataille de Gergovie aux Côtes selon P. EYCHART 1043
(source : P. EYCHART, 1975, p. 193)

Pl. CIII : Schéma de la bataille de Gergovie aux Côtes selon P. EYCHART 1044
(source : P. EYCHART, 1987, pp. 211-212)

Pl. CIV : Une tentative de reconstitution schématique de la bataille 1045

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE ..... p. 5

INTRODUCTION : DEUX SITES POUR GERGOVIE 7

Ière Section : **POURQUOI GERGOVIE ?** 8
I. UN DESIR DE SAVOIR 8
II. OBJECTIONS 9
A. Une affaire classée ... 9
B. Une question négligeable ... 10
1. Gergovie : un point purement événementiel ... 10
2. Gergovie : une demi-victoire seulement ... 11
3. Gergovie : l'enjeu d'un déplacement insignifiant ... 11
III. REPONSES 12
A. Gergovie : l'échec de César ... 12
B. Le besoin de savoir comme motivation ... 14
C. Une instruction qui n'est pas close ... 15
1. Un examen toujours à produire ... 15
2. Le thème du *définitif* ... 16
3. L'état de la question : l'incertitude ... 18
a. Le poids de la position classique ... 18
b. L'hésitation des auteurs ... 19
i. Les ouvrages de référence ... 19
ii. Les guides ... 21

IIe Section : **QUESTIONS DE METHODE** 24
I. BREF HISTORIQUE 24
A. La tradition avant Syméoni (...-1560) ... 25
1. Gergovie à Clermont ... 25
2. Gergovie à Saint-Flour, Gergovie à Riom ... 27
3. Gergovie sur l'Allier ... 29
4. Gergovie à Jargeau ... 29
B. L'innovation de Syméoni (1560-1709) ... 30
1. Intervention de Gabriel Syméoni ... 30
2. Résistances et approbations ... 31
3. Progrès de la thèse ... 32
4. Une situation indécise ... 34
5. Un perturbateur : Mandajors ... 36
C. Le *pyrrhonisme* de Lancelot (1709-1729) ... 37
D. Entre deux querelles, la nouvelle tradition (1729-1933) ... 40
1. Lancelot écouté ... 41
2. Lancelot réfuté ... 42
a. Les problèmes et les auteurs ... 42
b. L'évolution des idées ... 45
i. Localisation ... 45
ii. L'argument toponymique... 47
iii. Caractérisation de Gergovie ... 48
iv. Reconstitution de l'affaire... 48
v. Recours à l'archéologie ... 49
c. Vers le triomphe de Syméoni ... 50
i. Contestations allemandes ... 50
ii. L'assurance des vulgarisateurs ... 51
iii. Hésitations de latinistes ... 52
iv. Napoléon III ... 52

E. De Busset à Eychart, les avatars d'une polémique (1933-...) ... 54
1. L'irruption d'un site rival ... 54
2. Une nouvelle version de la bataille ... 56
3. Des fouilles nouvelles ... 58
4. L'intervention de Paul Eychart ... 58
II. LES TEXTES ANCIENS 61
A. Le *corpus* des auteurs ... 61
B. Le détail des textes ... 63
1. César (-101-44) ... 63
2. Tite-Live (-59+17) ... 65
3. Suétone (75-160) ... 66
4. Florus (1er-IIe s.) ... 66
5. Polyen (IIe s.) ... 67
6. Dion Cassius (155-235) ... 69
7. Sidoine Apollinaire (431-487) ... 70
8. Eutrope (316-380) et Orose (390-418) ... 71
9. Velléius Paterculus (-19+31) et Plutarque (45-125) ... 72
10. Strabon (*circa*-58-*circa*+21/25) ... 74
III. PROCEDURE 76
A. Problématique ... 76
B. Plan ... 77
1. Gergovie au Sud de Clermont ? ... 78
a. Toponymie ... 78
b. Topographie et tactique ... 78
c. Archéologie césarienne ... 78
d. Archéologie indigène ... 79
2. Gergovie aux Côtes de Clermont ? ... 79
a. Archéologie indigène ... 79
b. Archéologie césarienne ... 79
c. Topographie et tactique ... 79
d. Toponymie ... 80

PREMIERE PARTIE : GERGOVIE AU SUD DE CLERMONT ? 81

CHAPITRE I : DE GERGOYE A GERGOVIA 82

***Ière Section :* GERGOVIE-MERDOGNE** 83
I. UN NOM NOUVEAU POUR MERDOGNE 83
II. UNE SOURCE DE CONFUSION 85

***IIe Section :* LE PLATEAU DE GERGOVIA(T)** 88
I. ORIGINE SAVANTE ET ORTHOGRAPHE TENDANCIEUSE 88
II. LE NOM DU PLATEAU : GERGOVIA, MERDOGNE OU GERGOYE ? 91

***IIIe Section :* L'*INVENTION* DE GERGOYE** 97
I. GABRIEL SYMEONI, *INVENTEUR* DE GERGOYE 97
II. DES ETYMOLOGIES INSOLITES 99
III. DES INSPIRATEURS A SYMEONI ? 104
IV. LA CARTE DE LA LIMAGNE ET SA FORTUNE 105

***IVe Section :* LE NOM DE GERGOYE** 109
I. GERGOYE AVANT SYMEONI 109
II. LES CHARTES DES Xe ET XIe SIECLES 114
III. LES CHARTES DEPUIS LE XIIe SIECLE 126
A. Formes romanes ... 126
B. Formes latines ... 129

C. Le contexte toponymique ... 132
1. L'aire de Gergovie-Gergoye ... 132
2. Un essai d'inventaire ... 135
3. Gergo(u)ia sur le plateau ? ... 138
D. La charte de juillet 1149 ... 139
IV. LA RESPONSABILITE DES PREMONTRES 147
V. DE *GERGOVIA* A GERGOYE, UNE ETYMOLOGIE 150

CHAPITRE II : TOPOGRAPHIE ET ART MILITAIRE 155

***Ière Section : "GERGOVIA ARVERNORVM"* : LA SITUATION** 156
I. VRAIE ET FAUSSE GERGOVIES 156
A. Une ou deux Gergovies ? ... 157
1. Mérula : une seule Gergovie arverno-boïenne ... 157
2. Sanson : l'unique Gergovie à Clermont ... 157
3. Divers : l'unique Gergovie à Moulins ... 158
4. Mandajors : l'arverne au Montcelet, la boïenne à Gergoie ... 159
B. *Gorgobina*, *Gortona*, ou *Gergouia Boiorum* ? ... 159
1. *Gergouia Boiorum* n'est pas *Gergouia Aruernorum* ... 159
2. *Gorgobina Boiorum* : *passim* ... 160
3. *Gortona Boiorum* doit être Sancerre ... 161
II. GERGOVIE : VOIR DU COTE DE CLERMONT 162
A. Gergovie hors d'Auvergne, à Jargeau (Reichard) ? ... 163
B. Gergovie hors de Clermont ? ... 166
1. Gergovie sur l'Allier ? ... 166
2 & 2 bis. Gergovie à Saint-Flour ? ou à Riom ? ... 166
3. Gergovie à Montcelet ? ... 167
C. Gergovie à Clermont même ? ... 167

***IIe Section :* L'AFFAIRE DE GERGOVIE : LE RECIT** 170
I. LES CONTEXTES DE L'EVENEMENT 170
II. CHRONOLOGIE DE LA CAMPAGNE 171
A. Un choix stratégique ... 171
1. La prise de décision ... 171
2. Les antécédents ... 173
3. La remontée de l'Allier ... 176
B. Le siège et la bataille de Gergovie ... 177
1. Première phase : installation et premières opérations ... 177
2. L'intermède héduen ... 178
3. Seconde phase : l'attaque et l'échec ... 179
i. L'attaque de diversion ... 180
ii. L'assaut ... 181
iii. L'ordre de repli ... 182
iv. Le retour des Gaulois ... 183
v. Les mouvements de Sextius et de César ... 183
vi. L'arrivée des Héduens ... 184
III. COMMENTAIRES 186
A. L'intention de César ... 186
B. Le jugement de César ... 189
1. sur Gergovie ... 189
2. sur Dyrrachium ... 190
C. L'art du narrateur ... 192

***IIIe Section :* LE TEXTE ET LE SITE : INDICES TOPOGRAPHIQUES** ... 196
I. UN PROBLEME DE CONCORDANCE 196
1 & 2. *"In altissimo monte, omnes aditus difficiles"* ... 198
3. *"Castris prope oppidum in monte positis"* ... 198
4 & 5. *"Omnibus eius iugi collibus"* ... 199

6. "*Collis ex omni parte circumcisus*", la colline isolée ... 200
7 & 8. "*Mille CC passus*" ; "*satis magna ualles*" ... 202
9 & 10. "*Planities*" ; "*despectus in castra*" ... 202
II. UN ESSAI DE CONFRONTATION 204
1. "*Mons altissimus*" ... 204
2. "*Omnes aditus difficiles*" ... 206
3. "*Castris in monte positis*" ... 210
4. "*Colles* "... 211
5. "*Iugum* "... 212
6. "*Collis circumcisus*", la colline des 10 ou 11 petits camps ... 213
a. Quatre ou cinq trop loin du plateau ? ... 214
b. Cinq plus près du plateau ? ... 217
c. La Roche Blanche? ... 218
7. "*Mille CC passus*" ... 221
8. "*Satis magna ualles*" ... 221
9. "*Planities*" ... 224
10. "*Despectus in castra* "... 224
11. *Lacus siue palus de Sarlega* ... 225

IVe Section : **LE TEXTE ET LE SITE : LES OPERATIONS** 230
I. LES QUESTIONS QUI SE POSENT 230
1. Le premier passage de l'Allier ... 231
2. L'emplacement du grand camp ... 231
3. La direction de l'assaut ... 235
4. "*Collis nudatus*", la colline dégarnie ... 235
5. "*Alter collis*" (la colline exposée) et l'"*altera pars oppidi*" ... 236
6. Le trajet de l'attaque de diversion ... 238
II. DES CONTRADICTIONS RUINEUSES 241
1. Le premier passage de l'Allier ... 241
1 *bis*. Le second passage de l'Allier ... 243
2. L'emplacement des 19 grands camps ... 245
a. Sept au sud du plateau ? ... 247
b. Cinq au nord du plateau ? ... 248
c. Sept à l'est du plateau ? ... 249
2 *bis*. Les 25 associations du grand et du petit camps ... 252
3. "*Collis nudatus*", les 8 ou 9 collines dégarnies ... 257
4. "*Alter collis*", les 7 ou 8 ou 9 collines exposées ... 261
a. Une ou deux collines ? ... 261
b. Les quatre ou cinq cas de figure ... 263
1. dualité des collines et opposition des deux *partes oppidi* ... 263
2. identité des deux collines et opposition des deux *partes oppidi* ... 265
3. identité des deux collines sans opposition des deux *partes oppidi* ... 266
4. dualité des collines sans claire opposition des deux *partes oppidi* ?...267
5. opposition des *partes*, mais vues du grand camp ou de la ville ... 268
4 *bis*. "*Aditus ad alteram partem oppidi*" ... 272
5. L'attaque de diversion contre l'"*altera pars oppidi*" ... 278
6. La direction de l'assaut ... 281
a. par le sud ? ... 282
b. par le nord ? ... 287
c. par l'est ? ... 293
III. LA QUADRATURE DU CERCLE ? 297
A. Considérations de méthode ... 297
B. "*Manus distinendae causa*" : la mission des Héduens ... 300
C. "*Ad alteram partem oppidi*" : l'objectif de la diversion ... 311
1. Un autre côté qui soit de l'autre côté ... 311
2. Un même côté pour l'assaut et pour le petit camp ... 315
D. Conclusions ... 317

CHAPITRE III : LES TRAVAUX CESARIENS 320

Ière section : **AVANT-PROPOS** 321
I. UN ACCORD ASSEZ GENERAL 321
II. DES RESTRICTIONS 324
III. DES RESULTATS A CONTROLER 330
IV. DESSEIN ET METHODE 334

IIe section : "MAIORA CASTRA" 340
I. HYPOTHESES DE TRAVAIL 340
II. UN EXAMEN PREALABLE 345
A. Compétence : imprudences et facilités ... 345
1. *"Vallum", "fossa", "agger"* ... 346
2. Des pierres comme projectiles ... 347
3. Facilités géologiques et archéologiques ... 347
B. Méthode : principes et procédés ... 348
1. Les procédés (1, 2) ... 348
2. Les principes (1, 2) ... 350
3. Objections (1, 2, 3) ... 352
III. LES RESULTATS DU P. GORCE 354
A. Difficultés d'analyse et de synthèse ... 354
1. Imprécisions *(a. les points de fouilles ; b. les petites bornes)* ... 354
2. Contradictions ... 355
a. Contradiction dans le texte ... 355
b. Contradictions entre plans ... 356
c. Contradictions entre texte et plans ... 356
3. Des échelles indéterminées ... 357
4. Quelle orientation ? ... 358
B. Les «données expérimentales» ... 359
1. Les 31 points de fouille ... 359
a. 8 points de fouille par côté ? ... 359
b. De 24 à 21 points de fouille positifs ... 359
c. 4,25 fouilles positives par fossé retrouvé ? ... 360
2. Superposables ? Une interrogation ... 361
a. Deux tracés différents ... 361
b. Des fossés incertains ... 362
c. Des fossés inexistants ... 363
d. L'emplacement et les indications des grandes bornes ... 364
e. Une correspondance douteuse ... 367
IV. LA VALEUR DE SES CONCLUSIONS 368
A. Gorce sur Stoffel ... 368
B. Gorce contre Stoffel et contre Gorce ... 370
C. Trois réflexions critiques ... 373
V. OBSERVATIONS (1, 2, 3) 376

IIIe section : "FOSSA DUPLEX" 379
I. L'ENJEU 379
II. STOFFEL RETROUVE ? 380
A. Des fouilles contestées ... 380
B. Les fouilles de contrôle ... 382
C. Des conclusions contestables ... 384
1. Des problèmes ... 384
2. La solution ... 386
3. Stoffel oublié ... 387
4. Perplexités ... 389
III. CESAR RETROUVE ? 389
A. L'emplacement du double fossé ... 389
B. Ses caractères ... 390

1. *«Fossa duplex»* ... 391
2. *«Duodenum pedum»* ... 392
a. Occurrences ... 393
b. Traductions ou commentaires ... 395
3. Destination ... 399
a. Boyau ou parapet ? ... 399
b. Une protection bilatérale ... 402
C. Un raisonnement par analogie ... 404
1. Des fossés d'approche plutôt que d'investissement ... 404
2. Fossés de protection latérale et *brachia* ... 405
3. Cas comparables ... 406
[*1.* camp de César face aux Belges à la bataille de l'Aisne en -57 ? ... 406]
[*2.* les lignes césariennes investissant Pompée à Dyrrachium ... 408]
[*3.* victoire de Pharnace devant sa ville de Nicopolis ... 409]
[*4.* camp césarien de Ruspina en Afrique ... 410]
[*5.* camps césariens devant Uzitta ; (et *brachia* ptoléméens du Nil) ... 410]
4. Un double fossé de protection latérale ... 411
IV. POUR UN CHANGEMENT DE METHODE ... 412

IVe section : "E REGIONE OPPIDI COLLIS" ... 413

I. (Problématique de la locution)
I a. POSITION DU PROBLEME ... 413
A. Une locution problématique ? ... 413
B. Le point de vue de l'observateur ... 421
I b. DEFINITION D'UNE METHODE ... 426
A. Le lexique et la gramaire ... 427
1. *"Regio"* ... 427
2. *"E regione"* ... 430
B. Un *corpus* de 150 références de *"e regione"* ... 432
I c. *"E REGIONE"*", TEXTES ET TRADUCTIONS ... 438
A. *"E regione"*, c. circ. de lieu de la question *"unde ?"* ... 438
B. Incertitudes textuelles ... 439
C. Quand *"e regione"* n'est pas traduit ... 440
D. Des traductions irrecevables ... 442
E. Des cas indécidables ? ... 444

II. (Son emploi au milieu du Ier siècle)
II a. *"E REGIONE"* AU TEMPS DE CESAR ... 447
A. Corpus des 23 citations des 6 contemporains de César ... 447
1. Cicéron ... 447
2. Lucrèce ... 453
3. Hirtius ... 455
4 & 5. *Auct. Bell. Afr. et Bell. Hisp.* ... 456
6. Cornélius Népos ... 458
B. Essai d'analyse ... 459
1. La direction ou l'orientation d'un mobile ... 459
2. Un sens donné par un repère ... 459
3. Sens objectif et sens grammatical : fonction du regard ... 461
4. Une seule interprétation possible dans chaque cas ... 466
5. 4 cas de figure : translation, transition, localisation, orientation ... 470
II b. *"E REGIONE"* DANS CESAR ... 473
A. Le corpus césarien de 7 citations ... 473
B. Examen comparatif ... 476
1. Les six cas hors de cause ... 476
2. Le cas problématique ... 478
C. Récapitulation ... 487

III. CONCLUSIONS 496
A. les "*maiora castra*" impossibles à l'est ... 496
B. les "*maiora castra*" impossibles au sud ... 499

V^e section : "MINORA CASTRA" 505
I. UN ACCUEIL MITIGE 505
II. UNE CASTRAMETATION INSOLITE 511
III. DES CONTROLES, MAIS DE QUOI ? 512
A. Les fouilles de contrôle ... 512
B. L'interprétation du plan ... 515

CHAPITRE IV : L'OPPIDUM DES ARVERNES 520

1ère section : **RETROSPECTIVE** 521
I. DES DEMENTIS RECIPROQUES 521
II. SANS ATTENDRE LES FOUILLES 525
A. Les téméraires : de Syméoni à Bellaigue ... 525
B. Les prudents : Lancelot et Pasumot ... 531
III. D'UNE FOUILLE A L'AUTRE 536
A. La fouille de Garmage (1755) et ses retombées ... 539
B. Les fouilles d'Aucler (1861) et leurs conséquences ... 549
C. Les fouilles d'E. Desforges (1932-37) et leurs résultats ... 556
1. Fouilles du sommet avant le Comité «Pro Gergovia» ... 557
2. Fouilles du rempart avant le Comité «Pro Gergovia» ... 557
1 bis . Fouilles du sommet avec le Comité «Pro Gergovia» ... 558
2 bis . Fouilles du rempart avec le Comité «Pro Gergovia» ... 559
3. Commentaires ... 561
D. Les fouilles strasbourgeoises et suivantes (1941-1949) ... 567
1. Historique ... 567
2. Commentaires ... 571

IIe Section : **OPPIDUM CELTIQUE OU OPPIDUM GALLO-ROMAIN ?** 583
I. DES CONCLUSIONS PARADOXALES 583
II. DES HYPOTHESES EXPLICATIVES 588
A. Un effet de style ... 588
B. Trois hypothèses de travail ... 590
1. Descendre Hallstatt et le post-hallstattien ? ... 590
2. Remonter le gallo-romain précoce ? ... 592
3. Gergovie, un *oppidum* sans *urbs* ? ... 594
III. GERGOVIE CELTIQUE : *URBS* ET *OPPIDUM* 599

SECONDE PARTIE : GERGOVIE AUX COTES DE CLERMONT ? 611

CHAPITRE I : ARCHEOLOGIE CELTIQUE 612

1ère Section : **L'AVENTURE DE MAURICE BUSSET** 613
I. UNE TRANSPOSITION DU SUD AU NORD 613
II. EXAMEN CRITIQUE 623
III. REFLEXIONS ANTITHETIQUES 631

2e Section : **LA RECIDIVE DE PAUL EYCHART** 637
I. LE MOMENT DU RAPPORT 637
A. Où Paul Eychart prend la relève ... 637
B. Recherches et résultats ... 640
1. La double localisation des fouilles ou des sondages ... 640
2. Sous le Gallo-Romain, La Tène ... 642

a. Sur le sommet du plateau ... 645
b. Sur ses pentes et à ses pieds ... 649
3. Le cas contesté des fortifications ... 655
II. LE MOMENT DU COMMENTAIRE 659
A. Du pour et du contre ... 659
1. Le contre ... 660
2. Le pour ... 665
B. Sur les origines d'*Augustonemetum* ... 671

CHAPITRE II : VESTIGES ROMAINS 680

1ère Section : **LES *MINORA CASTRA* SUR CHANTURGUE** 681
I. LES DONNEES TEXTUELLES 683
II. LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES 687
A. Du camp antique au camp gaulois ... 687
B. Du camp antique au camp romain ... 691
1. Entre conviction et démonstration ... 691
2. Chanturgue et camps de références ... 696
3. Essai critique ... 699

2e Section : **LES *MAIORA CASTRA* SOUS MONTFERRAND** 711
I. LES *MAIORA CASTRA* SOUS CLERMONT 711
II. LES *MAIORA CASTRA* SOUS MONTFERRAND 713

3e Section : **LA *FOSSA DUPLEX* ENTRE LES DEUX *CASTRA*** 719
I. A L'ANGLE SUD-OUEST DE CHANTURGUE 719
II. SUR LA FACE ORIENTALE DE CHANTURGUE 721

CHAPITRE III : LE SIEGE ET L'ASSAUT 727

1ère Section : **ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE** 728
I. DESCRIPTION SOMMAIRE 728
II. CONFRONTATION ENTRE LES TEXTES ET LE SITE 732

2e Section : **RESTITUTION DES OPERATIONS** 739
I. SUR LES *MAIORA* ET LES *MINORA CASTRA* 739
II. SUR LES PHASES DE L'ASSAUT 742
A. Du *collis nudatus* à l'*alter collis* ... 743
B. L'attaque de diversion ... 746
C. L'assaut et son échec ... 755
1. *Ne* ou *qui*, et le rôle des *minora castra* ... 755
a. La leçon *qui* avec assaut depuis la plaine à Gergovie-Merdogne 756
b. La leçon *ne* avec assaut depuis la plaine, au nord comme au sud 760
c. La leçon *qui* avec assaut depuis la plaine aux Côtes de Clermont ... 761
d. Les 2 leçons et le dédoublement des troupes, au N. comme au S. .. 762
2. Les 1 200 pas et le rôle des *minora castra* ... 766
3. Considérations sur l'assaut manqué ... 774
a. Un improbable effet de surprise ... 774
b. Sur les circonstances de l'assaut : *collis* et *mons* ; et la vallée ... 776
c. Sur les circonstances de l'assaut : déception et dénouement ... 780

CHAPITRE IV : RETOUR A LA TOPONYMIE 787

1ère section : **GERGOVIE ET LE PUY DE MERDOGNE** 788
I. PUY DE MERDOGNE OU MONTAGNE DE GERGOVIE ? 789
A. Le plateau de Merdogne, dit de Gergovie ... 789
B. Puy de Mardogne ou Montagne de Gergovia ? ... 791
C. Le Puy de Merdogne, celui qui porte Gergoye ... 793

D. Hasards et conséquences d'un changement de nom ... 797
1. Belleforest et Gergoye ... 798
2. L'italien de Syméoni ... 799
II. DZARGÓYO, GERGOYE ET GERGOVIA 803
A. Si Gergoye n'était pas Gergovia... ... 804
1. Homonymie ou transfert ... 805
2. Banalité des cas d'homonymie ... 806
3. L'étymologie de Gergovie ... 808
B. Distinction à faire entre Gergoye et Gergovia ... 811
C. De l'origine de *Gergoia*: un doute hyperbolique ... 813
1. De Gergovia ou Gergobia à Gergoye et Dzargóyo *via* Gergoia ... 813
2. Graphies multiples de *Gergoia* ... 818
3. Graphie et parole : une illustration typique en Bas-Poitou ... 824

IIe section : **GERGOVIE ET LES COTES DE CLERMONT** 827
I. UN FAUX NOM : GERZAT 827
A. Le cas de Noviodunum Haeduorum > Diou ... 827
B. Pseudo-Gergia, pseudo-Gergovia ... 828
II. UN NOM DISPARU ? 830
A. Disparition ou métamorphose : le cas de Bibracte > Beuvray ... 830
B. Disparition ou substitution : le cas de Vix < Lascon ... 832
III. DES NOMS D'EMPRUNT 832
A. Montagnes de Vix, de Merdogne et des Côtes ... 832
B. Le modèle du puy de Chanturgue ... 833
IV. UNE CONCLUSION 836

CONCLUSION : UN POURVOI EN REVISION 837

Ière section : RECAPITULATION :
UNE AFFAIRE CLASSEE, EN SUSPENS OU EN APPEL ? 838
I. LE DROIT AU DOUTE ET A L'ERREUR 838
A. Plaidoyer sceptique ... 838
B. Qu'il n'y a pas de «Gergovia officielle» ... 840
II. DES RAISONS DE DOUTER AUX RESULTATS DU DOUTE 845
A. Les raisons de douter ... 845
1. Des raisons générales ... 845
2. Des raisons particulières ... 846
B. Variété des approches et des sensibilités ... 847
1. De l'interdisciplinarité du sujet ... 847
2. Prépondérance de la philologie ... 850
C. Etat présent de la question ... 855

IIe section : OUVERTURE :
PSYCHOLOGIE DE L'AFFAIRE 861
I. FAIT MINEUR, INTERET MAJEUR 861
II. DIALOGUE ET TRANSDISCIPLINARITE 865
III. GERGOVIE : LA «CHASSE» Y VAUT LA «PRISE» 867

ANNEXES : 874

I. EMPLOI DE *"E REGIONE"* APRES CESAR 875
(Annexe à la Ière Partie, Chapitre III, IVe Section)
A. PRECAUTIONS POUR 31 OCCURRENCES 875
1. *"E regione"*, 7 fois Complément Circonstanciel de Lieu ... 875
2. *"E regione"*, 17 fois = *"e contrario"* ... 877
3. *"E regione"*, 2 fois = *"statim"*, *"sur-le-champ"* ... 880

4. *"E regione"* selon 5 sources lexicales ... 880
B. LECTURE DE 89 OCCURRENCES A L'AIDE DE LA GRILLE 882
I. Opérations militaires - ou cas assimilés (21 occurrences) ... 882
II. Géographie et cas apparentés (28 occurrences) ... 889
II. Astronomie et géométrie ou cas assimilés (12 occurrences) ... 899
IV. Techniques et activités diverses (14 occurrences) ... 904
V. Orientation sur place (10 occurrences) ... 913
VI. Orientations obscures ou incertaines (4 occurrences) ... 917
C. CONCLUSION 922

II. CORPUS DE *"E REGIONE"* : 923
A. Corpus chronologique 923
B. Corpus alphabétique 931

PLANCHES 938
1. L'alternative (I à IV) ... 939
2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont (V à X) ... 943
3. Le siège et l'attaque de Gergovie (XI à XXVII) ... 949
4. Les *maiora castra* de la Serre d'Orcet (XXVIII à XXXIX) ... 967
5. La *fossa duplex* entres les deux *castra* (XL à XLVII) ... 979
6. L'alignement des trois positions : *oppidum*, *minora* et *maiora castra* (XLVIII à LVII) ... 987
7. Valeurs et emplois de l'expression *e regione* (LVIII à LXVIII) ... 997
8. Les *minora castra* de La Roche Blanche (LXIX à LXXI) ... 1008
9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne (LXXII à LXXVI) ... 1011
10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont (LXXVII à XCIII) ... 1016
11. *Minora castra*, *maiora castra* et *fossa duplex* (XCIV à XCVII) ... 1034
12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont (XCVIII à CIV) ... 1038

BIBLIOGRAPHIE 1046
I. Textes anciens 1046
II. Sources médiévales et modernes 1055
III. Ouvrages généraux - usuels - occasionnels 1095
IV. *«E regione»* : corpus et documents annexes 1115

INDEX 1120
I. Index onomastique 1120
1. Index anthroponymique ... 1120
2. Index géographique ... 1154
II. Index thématique 1181

TABLE DES ILLUSTRATIONS 1200

TABLE DES MATIERES 1207